

LE CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

TOME DEUX CENT CINQUANTE-TROISIÈME
DE LA COLLECTION
NOUVELLE SÉRIE. — TOME DEUX CENT DIX-SEPTIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1913

LE

CORRESPONDANT

COMMENT SE PERD UNE BATAILLE

LA CAVALERIE A REZONVILLE

LE 16 AOUT 1870

Il est certaines dates qui resteront douloureusement gravées dans toutes les mémoires, parce qu'elles apparaissent plus particulièrement entourées d'une auréole tragique et qu'elles consacrent le souvenir d'un événement grave ou de quelque immense catastrophe.

C'est dans cet ordre d'idées que nous ne pouvons oublier certains noms de bataille que l'histoire a rendus tristement célèbres et si nous y ajoutons aujourd'hui les noms des trois grands combats, qui se livrèrent en 1870 autour de Metz, c'est que Borny, Rezonville, Saint-Privat, quoiqu'avec des chances différentes, ne forment en définitive qu'une trilogie : ce sont les trois actes d'une même et sombre pièce qui vont aboutir à l'encerclement de notre grande forteresse et préparer le désastre final, Sedan.

Tous les ans du reste, à pareille époque, et comme un cauchemar périodique, dont nous ne pouvons chasser la hantise, nos journaux et nos revues réservent de longues colonnes à ces trois batailles, d'imposantes cérémonies les rappellent à la frontière et de nombreux discours patriotiques répètent à l'envi la gloire des vaincus et le triomphe des vainqueurs.

Seulement, en raison de la grandeur du drame, en raison aussi de l'énormité des conséquences qu'il a fait peser sur nos destinées et par là même de la gravité des responsabilités encourues, chaque

année, les voix les plus convaincues et les plus ardentes s'élèvent inlassablement, soit pour accuser ou pour défendre la mémoire de tel ou tel chef dont l'action eût pu être prépondérante dans l'une ou l'autre de ces batailles, soit pour tirer une leçon de la valeur de telle ou telle arme qui, mieux comprise ou mieux utilisée, aurait pu d'un seul coup changer la face des choses.

Cette année encore, nous avons vu tour à tour descendre dans l'arène M. Emile Ollivier défendant Bazaine pour charger Ladmirault et Bourbaki, puis le colonel de la Tour du Pin, ancien officier d'ordonnance du commandant du 4e corps d'armée, reprenant vaillamment la défense de son général; nous avons entendu également les critiques éloquentes de généraux autorisés tels que Bonnal et Cherfils; nous avons eu les récits de M. Germain Bapst; il semblerait donc qu'il n'y ait plus rien à dire, car chacun de ces auteurs s'est étendu fort longuement sur toutes choses, discutant plus ou moins savamment de l'action des différentes armes, les uns soulignant l'efficacité de nos chassepots à côté de l'infériorité trop évidente de notre artillerie, ou scrutant chaque manœuvre, les autres pesant tous les incidents, tous les mouvements, tous les ordres, voire même toutes les intentions et tous les actes. Toutefois le rôle joué par la cavalerie et surtout celui qu'elle aurait pu jouer de notre côté semble n'avoir pas suffisamment retenu l'attention; et cependant, si par une méconnaissance absolue de cette arme, son action à Borny et surtout à Saint-Privat a été nulle, il n'en est pas de même à Rezonville. Les Allemands ne s'y sont point trompés et ils ont attribué à leur cavalerie dans cette bataille la part prépondérante. Malheureusement la nôtre, quoique non moins vaillante, s'y est montrée beaucoup moins active, alors que, plus nombreuse et mieux conduite, elle semblait destinée à fournir un de ces efforts décisifs dont elle était coutumière sous le Premier Empire, et qui pouvait trancher d'un seul coup le sort de la campagne.

C'est ce que je vais m'efforcer de mettre en lumière dans ce court récit, non point pour attaquer nos cavaliers, mais pour leur montrer plutôt la page grandiose qu'ils auraient pu écrire, si on avait su mieux les comprendre et les utiliser.

Pour bien se rendre compte d'un fait et pouvoir l'apprécier de façon plus certaine, il faut non seulement s'efforcer de noter toutes les circonstances qui l'ont entouré, mais encore connaître les lieux où il s'est produit, interroger des témoins et peser avec toute l'honnêteté possible les moindres détails qui l'ont accompagné. Déjà, il y a quelques années, dans une manœuvre

de cadres, j'avais eu l'occasion de visiter les plaines de Mars-la-Tour, Bruville et Rezonville, mais je ne les avais vues que du côté français. Dernièrement, j'eus la bonne fortune de pouvoir me rendre en pays annexé; et, — profitant d'un automobile mis à ma disposition par un ancien officier d'autant plus au courant du terrain, qu'il avait été lui-même acteur dans les batailles de Metz et avait fait le coup de sabre dans la grande mêlée de Ville-sur-Yron, — j'ai pu parcourir à nouveau tout le champ de bataille de Rezonville encore parfaitement reconnaissable, bien qu'il soit légèrement défiguré dans sa partie ouest par le chemin de fer qui le traverse de Conflans à Chambley. J'ai donc pu suivre ainsi pas à pas toutes les chevauchées de notre cavalerie dans la terrible journée du 16 et, muni de nombreuses notes recueillies depuis plusieurs années, j'ai pu compléter tout un dossier dont je ne veux donner ici qu'un simple résumé.

*
* *

Le 11 juillet 1872, le vieil empereur Guillaume, passant pour la première fois depuis la guerre la revue des dragons de Brandebourg (1er régiment des dragons de la garde royale en 1870), réunit autour de lui les officiers de ce régiment et leur tint ce langage : « Messieurs, honneur à votre régiment! car sans lui qui sait si nous serions ici! »

Ces paroles, rapprochées de la terrible apostrophe : *Trop tard!* par laquelle le général Ladmirault accueillit le commandant de la cavalerie du 3e corps après la charge du plateau de Ville-sur-Yron, résument de façon saisissante les deux jugements que l'histoire impartiale maintiendra vraisemblablement sur les rôles respectifs joués le 16 août par les deux cavaleries, française et allemande.

Non pas certes que la cavalerie allemande s'y soit montrée plus vigoureuse ou supérieure en courage, (ce serait plutôt le contraire), mais elle y fut mieux commandée, s'y révéla plus manœuvrière, apprécia mieux sa mission, et s'acquitta avec plus de clairvoyance des deux fonctions essentielles de toute cavalerie : *éclairer* et *surprendre*. « Nous devons énormément, a dit le commandant Hœning, au dévouement de la cavalerie allemande à Rezonville; c'est elle qui nous a préservés d'une défaite, et si cette bataille mérite à juste titre le nom de *bataille de cavalerie*, c'est que ce fut la cavalerie qui la commença, elle encore qui dans plus de *12* actions plus ou moins difficiles permit aux autres armes de traverser les crises de la bataille, et elle enfin à qui l'on demanda de terminer le combat, en la jetant dans l'obscurité sur les masses de l'adversaire pour achever de le désor-

ganiser et de le disperser. » Cette appréciation est la vérité.

Seulement, alors qu'en Allemagne l'armée avait été préparée de plus longue date en vue de la guerre et qu'elle avait profité de l'expérience de Sadowa, chez nous on dut tout improviser, en quelque sorte, à la dernière heure : états-majors, corps d'armée et commandement; bien plus, par un détestable système d'unification, on voulut donner à chaque corps d'armée une composition à peu près identique et c'est ainsi que chaque corps fut doté d'une division de cavalerie qui fut la plupart du temps inutilisée, parce que chacun la garda jalousement pour lui. Si l'on ajoute à cela l'esprit de particularisme qui sévissait à tel point dans les différentes armes qu'elles s'ignoraient le plus souvent l'une l'autre, et si l'on se rappelle enfin le culte presque exclusif que la cavalerie vouait à la charge, suppléant alors à toute exploration et à tout emploi de manœuvre, on comprendra mieux les causes premières de l'infériorité de nos escadrons dans la fatale journée du 16.

Mais reprenons les événements dès le début :

Le 14 août, la bataille de Borny, livrée à quatre heures du soir, avait été considérée comme une victoire, mais c'était une victoire qui allait nous coûter cher, car notre but était de rejoindre le plus rapidement l'armée de Mac-Mahon qui se reformait à Châlons, et la journée de Borny, probablement voulue par les Allemands, faisait singulièrement leur jeu en retardant notre marche sur Verdun de près de quarante-huit heures.

En effet, le 14 août, aussitôt après la prise de Pont-à-Mousson par le 10ᵉ corps (2ᵉ armée, Prince Frédéric-Charles), la 5ᵉ division de cavalerie (Rheinbaben) avait eu la mission d'envoyer reconnaître la route de Metz à Verdun, et, dès que le résultat de la bataille de Borny fut connu, cette même division, prévenue que les troupes françaises repassaient la Moselle, avait reçu l'ordre de poursuivre sa marche en s'efforçant de donner la main à la division de cavalerie de la 1ʳᵉ armée (Steinmetz) qui, d'après les premiers plans du grand état-major allemand, devait franchir la Moselle au nord et s'avancer dans la direction de Briey-Conflans pour nous tourner.

Le 15, vers midi, une canonnade sans portée comme sans résultat avait été échangée entre la brigade de hussards Redern (division Rheinbaben) et la brigade de dragons Murat (division de Forton), puis un peu plus tard, vers 2 heures, Rheinbaben lui-même, quoiqu'à la tête de 30 escadrons et de 2 batteries, n'avait point autrement cherché à percer le rideau ennemi; de son côté, Forton, après une marche du côté de Puxieux, marche qui avait été plutôt une simple promenade militaire qu'une véri-

table reconnaissance, très rassuré d'ailleurs par les quelques coups de canon dont il avait salué les escadrons allemands, s'en était retourné tranquillement à Vionville. En somme, le 15 au soir, du côté allemand, Rheinbaben n'avait rien vu et il ignorait complètement où se trouvait l'armée française; du côté français, notre cavalerie d'avant-garde, tout aussi peu renseignée sur les projets allemands, n'avait pas craint de prendre ses dispositions de cantonnement à *4* kilomètres du point où elle avait rencontré l'ennemi et à environ 2 portées de fusil de toute l'armée qu'elle était chargée de couvrir.

Si, dès lors, en se plaçant à un point de vue plus général, on veut bien considérer qu'à cette date les corps allemands se trouvaient disséminés sur un front de près de *45* kilomètres avec une profondeur égale; que dans ces conditions ils étaient incapables de se porter secours à propos; qu'en outre, et ce qui rendait leur situation plus périlleuse encore, ils avaient une rivière importante à franchir; et si, d'autre part, on envisage que toutes les troupes françaises, au contraire, avaient l'avantage de se trouver concentrées; que leur dos était appuyé à une place forte de premier ordre; que leur flanc sud, par suite de la configuration du terrain (côtes de la Moselle et hauteurs de Gorze), semblait à l'abri de toute insulte et leur flanc nord facile à garder, — on peut affirmer que tous les atouts se trouvaient réunis à ce moment dans la main de Bazaine.

Bazaine disposa, en outre, d'une cavalerie magnifique, soit 6 divisions de cavalerie représentant près de 12 000 hommes, appuyées de 48 pièces de canon, tandis que, toute la journée du 16, les Allemands ne pourront lui opposer que 2 divisions de cavalerie, augmentées, il est vrai, d'une brigade de dragons de la garde et de quelques escadrons divisionnaires qui forment un total de 10 000 sabres environ renforcés de 36 pièces de canon[1]. Voyons maintenant toute cette cavalerie à l'œuvre dans les différentes phases de la bataille du 16.

La cavalerie, a dit de Brack, est la longue-vue du général en chef, avant la bataille, c'est elle qui doit prévenir et éclairer au

[1] *Effectifs généraux* le 16 août :

Côté français : **137 000** hommes, dont *12 000* sabres de cavalerie; **364** bouches à feu, plus **66** mitrailleuses.

Côté allemand : Il n'y eut d'abord qu'une seule division engagée, *12 000* hommes; puis deux, soit *24 000* hommes;

Jusqu'à 2 heures de l'après-midi, il n'y eut guère plus de *35 000* hommes sur le terrain de combat.

A partir de 3 heures il y en eut *66 000*.

Et le soir on comptait en tout *101 000* hommes et *222* bouches à feu.

loin. Pendant la bataille, placée aux ailes, sa mission est de menacer les flancs de l'adversaire et de s'opposer à toute manœuvre tournante; placée au contraire dans le corps de bataille, elle doit s'efforcer d'intervenir en se sacrifiant au besoin, soit pour dégager une troupe en retraite, soit pour élargir une brèche déjà préparée, soit encore pour recueillir et compléter les fruits d'une attaque; après la bataille, elle n'a plus qu'à poursuivre, et le plus complet exemple de ce genre, ce sont les escadrons de Murat lancés sur les talons des Prussiens après Iéna, en 1806. Comment donc les deux cavaleries, française et allemande, se sont-elles acquittées de ces diverses missions? C'est ce qu'il convient d'examiner rapidement.

Dès le matin du 16, un soleil radieux s'élève à l'horizon et la journée promet d'être chaude : du côté de l'armée du Rhin, les rapports n'ont rien signalé de nouveau; pendant la nuit, on a bien entendu quelques coups de fusil, mais ce sont de simples vedettes qui ont pu se tromper et il n'y a pas lieu d'en tenir compte; toutefois, chose qui paraîtra plus incroyable encore, toutes les reconnaissances matinales, qu'il était de règle à cette époque d'envoyer en avant de la ligne des grands-gardes, rentrèrent dans leurs bivouacs à 8 heures du matin, en déclarant n'avoir rien vu. D'ailleurs, toutes les mesures de sûreté, écrivit plus tard, de la meilleure foi du monde, le général de Forton pour sa défense, *n'avaient-elles pas été minutieusement exécutées suivant le titre 8 du service en campagne*. Seul, le lieutenant d'infanterie Devaureix (devenu depuis général), envoyé en reconnaissance, a bien rapporté quelques renseignements; le maire de Gorze, dès l'arrivée des Allemands le 16 au matin, a fait prévenir également le maréchal. Mais tout cela semble exagéré : la veille déjà, le capitaine Lafouge étant venu rendre compte de la rencontre de la brigade Murat avec les hussards allemands, Bazaine ne s'était montré nullement inquiet et s'était contenté de répondre que les *Prussiens n'avaient qu'à se présenter*, *qu'il les jetterait le lendemain dans la Moselle*.

Ces mots indiquaient-ils que le maréchal avait dès lors un plan ou qu'il pressentait quelque attaque pouvant le menacer sur son flanc gauche? On l'a affirmé, mais tout dans sa conduite dénote le contraire; en effet, depuis qu'il a été nommé grand-chef de l'armée du Rhin, sa préoccupation constante semble être d'échapper à toute responsabilité et de ne point s'engager; pas un instant il n'a songé à se servir de sa belle cavalerie, soit pour conserver après Borny le contact avec l'ennemi, soit pour entraver sa marche ou l'égarer sur ses projets; aucune exploration n'a été lancée au loin

ni en avant sur sa route de retraite, ni sur ses flancs; aucun pont n'a été coupé, ni en amont, ni en aval de Metz et, à part le raid du général Margueritte qui, le 12, indication précieuse, a surpris des Allemands à Pont-à-Mousson, toutes ses divisions de cavalerie sont restées au repos attachées aux jambes de leurs fantassins.

Le 16 au matin, Legrand est encore à Metz et il y a couché; il en est de même de Clérembault qui n'a pas rejoint son corps d'armée (3e corps) à Vernéville, et qui se voit infliger un blâme parce que tous ces retards forcent le maréchal à modifier ses heures de départ et à les reculer jusqu'à midi.

Du reste, tous les ordres de Bazaine, pour la journée du 16, sont de simples ordres de route, direction Verdun par les deux grandes voies de Mars-la-Tour et de Conflans. L'Empereur lui-même, qui vient de quitter l'armée, a recommandé d'éviter tout engagement sérieux, et la seule menace possible semble être plutôt du côté du nord, car une dépêche parvenue la veille et envoyée par l'impératrice parle de forces ennemies qui se rassemblent vers Thionville et s'apprêtent à descendre sur Briey. Les inquiétudes du maréchal sont même telles à ce sujet qu'il les fait partager au général de Ladmirault (aile droite de son armée) qui, pendant toute la bataille du 16, restera sous la préoccupation de la possibilité d'être tourné.

Ces inquiétudes auraient pu avoir quelque raison d'être si le projet primitif de l'état-major prussien : lancer la cavalerie de Steinmetz au nord pour nous cerner, s'était réalisé; or il ne le fut pas, et il eût été facile à Bazaine de s'en assurer [1].

Lors du procès de Versailles, le maréchal a bien prétendu que son plan avait été de se servir de sa gauche comme pivot, tandis que le 4e corps, soutenu par le 3e, devait remplir l'office d'aile marchante pour refouler l'ennemi vers la Moselle, et il a rejeté toute la faute de l'échec de cette manœuvre sur le retard de Ladmirault et l'inexécution de ses ordres. Or on ne voit aucun ordre ferme donné dans cette bataille; Ladmirault n'a jamais été averti des intentions de son chef et, dans ce cas, on peut se demander également comment la plus grande partie de la cavalerie de Bazaine, groupée sous un même commandement, ne se trouvait pas à sa place de bataille, c'est-à-dire placée à l'extrême aile droite et prête à bondir et à galoper pour envelopper et refouler l'ennemi, alors que sur les 29 régiments que comprenaient les 6 divisions de cavalerie de l'armée du Rhin, 16 [2], soit,

[1] Briey est à peine distant de 25 kilomètres de Metz.

[2] Parmi ces 16 régiments de cavalerie non ou mal utilisés, il faut comprendre le service des escortes où il y eut un véritable gaspillage d'escadrons.

plus de la moitié, furent complètement inutilisés à Rezonville, et que pendant toute la bataille on en vit une partie errant partout à l'aventure, sans but ni direction, une autre absolument immobilisée et restant collée à l'infanterie.

Tout au contraire, du côté allemand, dès le 12 août, le plan est absolument net et visible, et la cavalerie remplit sa mission.

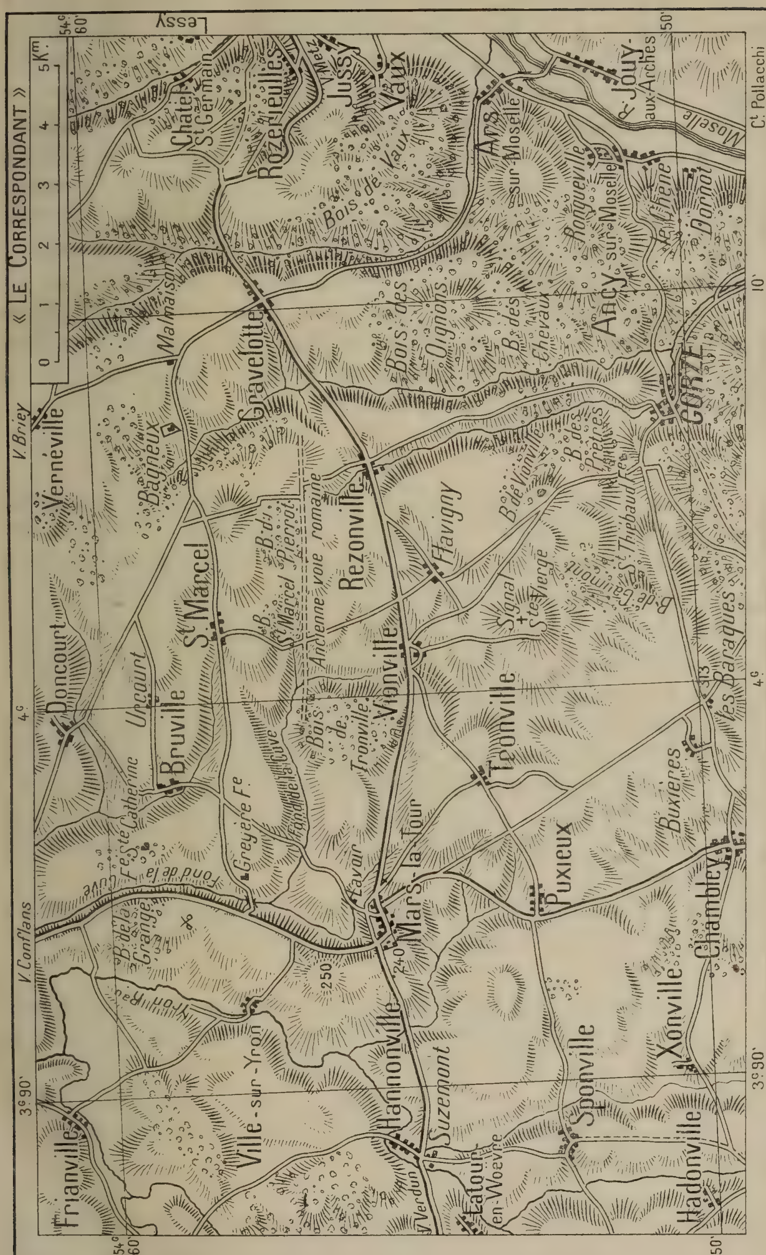
Le plan consiste à couper l'armée française de sa ligne de retraite, à l'empêcher d'opérer sa jonction avec les forces qui se rassemblent à Châlons et à l'enfermer dans Metz : on marchera ensuite contre Mac-Mahon et on l'écrasera. Le combat livré à Borny n'a eu d'autre but que de retarder les dispositions de Bazaine, ce qui permettra aux troupes allemandes de se rapprocher de la Moselle et de la franchir pour devancer les Français sur la route de Verdun en leur barrant la route. Ce fut l'objet de la mission Rheinbaben et des reconnaissances de cavalerie envoyées dès le 13.

Toutefois, le 16 au matin, Frédéric-Charles (IIe armée), qui se trouvait à Pont-à-Mousson, ne supposait pas les Français si près de Metz, il les croyait en pleine retraite et ce ne fut que vers 10 heures, dans la matinée, qu'il apprit que toute l'armée française se trouvait encore rassemblée à Gravelotte.

Comment donc expliquer la bataille du 16 et l'attaque commencée dès 9 h. 1/2 du matin?

C'est qu'en définitive ni d'un côté ni de l'autre on ne s'attendait à une bataille : Rezonville fut une bataille de pure rencontre, provoquée par la seule audace d'un chef. Avensleben II, commandant du IIIe corps allemand, qui tente de surprendre les Français qu'on lui a signalés tranquillement bivouaqués à 4 kilomètres de sa route, entame l'action pour son compte et sans ordre, et la mène jusqu'au soir avec un entrain, une témérité et un bonheur déconcertants; une fois la bataille engagée, il fallut bien aller jusqu'au bout, sous peine d'être jeté dans la Moselle avec toute la IIe armée accourue à son aide. Aussi, pour faire tête, fait-il flèche de tout bois, n'hésitant pas à jeter successivement dans la fournaise tous les éléments qui se présentent et dépensant sa cavalerie sans compter.

Bazaine, surpris, fait face à l'adversaire; il est superbe de vigueur, de bravoure et de calme, et, durant toute la bataille, on le verra courir et se multiplier, mais en pure perte, et partout où sa présence est inutile; aucun ordre ferme, aucune idée d'ensemble et surtout aucune idée d'offensive; en revanche, il s'occupe de mille détails, pointant ici un canon, rectifiant plus loin l'alignement d'une batterie, chargeant même avec quelques cavaliers et risquant de se faire prendre; bien plus, pendant plusieurs heures,


« LE CORRESPONDANT »
0 1 2 3 4 5 Km.
Lessy
Chatel St Germain
Rozerieulles
Jussy
Vaux
V. Metz
Bois de Vaux
Ars sur Moselle
Jouy aux Arches
Moselle
Ct Pollacchi
Rongueville
Ancy sur Moselle
Dornot
Gorze
Bois des Oignons
Malmaison
Gravelotte
V. Briey
Vernéville
Bagneux
Rezonville
Flavigny
Ancienne voie romaine
St Marcel
Doncourt
Bruville
Vionville
les Baraques
Tronville
Bois de Tronville
Mars-la-Tour
Puxieux
Buxières
Chambley
V. Conflans
Ville-sur-Yron
Hannonville
Suzemont
Sponville
Xonville
Hadonville
Friauville
V. Verdun

il disparaîtra sans qu'on sache où le trouver, et son état-major inquiet prendra déjà des dispositions pour le faire remplacer. Dans ces conditions, ses troupes s'engagent successivement, comme elles peuvent, cherchant à riposter au fur et à mesure qu'elles se voient attaquées; partout presque aucune initiative, si ce n'est celle de Ladmirault, accourant vers 3 heures au canon; il n'y a ni liaison entre les corps, ni entente, ni direction générale; on se contente de parer les coups sans avoir, le plus souvent, le moindre sentiment de l'attaque ou d'un but à atteindre; et, quand viendra le soir, chacun n'aura qu'une idée : regagner au plus vite ses cantonnements du matin pour reprendre le lendemain l'itinéraire fixé et si malencontreusement interrompu, sans se douter un instant que l'on vient de livrer une bataille qui va bouleverser les destinées de la France.

*
* *

Cet exposé était indispensable pour permettre de juger de l'ensemble de la bataille, — mais une bataille est un peu comme une représentation théâtrale, elle comprend plusieurs actes qu'il est nécessaire de sérier et plusieurs rôles où je ne veux mettre ici en relief que celui d'une seule arme : *la cavalerie.*

Pour commencer, un *prologue* qui s'ouvre à 9 h. 1/2 par une première intervention de la cavalerie.

Il est suivi d'un *premier acte* qui se prolongera jusque vers midi 1/2 et qui sera marqué par l'écrasement final du corps Frossard, avec accompagnement de plusieurs charges de cavalerie.

Au *deuxième acte :* c'est l'armée allemande qui faiblit à son tour et qui ne rétablit ses affaires que par le coup d'audace de la charge Bredow (2 h. 1/2).

Au *troisième acte :* intervention de Ladmirault et magnifique offensive de ses deux divisionnaires : Grenier et de Cissey. La victoire est à nous.

Dernier acte : vers 6 heures du soir, grande mêlée de cavalerie sur le plateau de Ville-sur-Yron et presque au même moment charge des dragons de Brandebourg contre la division Cissey.

Epilogue : retour aux cantonnements sur toute la ligne et dernière charge, à 8 heures du soir, dans l'obscurité, de la division de cavalerie Mecklembourg.

Ce tableau chronologique, qui pourra servir à repérer les principaux événements de la journée, étant établi, reprenons notre récit.

Il est 8 heures du matin. Rien ne fait prévoir la moindre attaque et dans le camp français tout est à la quiétude.

Bazaine avait tout d'abord fixé l'heure du départ à 9 heures, heure déjà beaucoup trop tardive, car on est au mois d'août et la chaleur est accablante; mais en présence des retards qui lui sont signalés de toutes parts, il recule encore la mise en marche et décide que le mouvement ne commencera qu'à midi. Qu'importe, rien ne presse, n'est-on pas protégé par le canon des forts et toutes les reconnaissances n'ont-elles pas signalé qu'aucune menace sérieuse n'était à redouter? Chacun est donc tout occupé à ses petits préparatifs de départ; on boucle les sacs, on va mettre les gamelles sur le feu, même la division Forton, qui est aux avant-postes a fait desseller ses chevaux et est en train de les faire conduire à l'abreuvoir. Car l'eau est rare en ces pays et il faut se hâter pour que tous les escadrons aient leur tour.

Tout à coup..., c'est un coup de canon qui éclate, puis un autre, puis toute une canonnade qui se fait entendre à l'ouest. Il est 9 h. 1/2. Que signifie cette aubade qui n'est pas dans le programme? C'est la brigade Redern, la même avec laquelle on s'est salué la veille, qui vient de faire son entrée en scène et qui renouvelle sa politesse : mais cette fois ses batteries ont ouvert le feu à 1300 mètres à peine, et leur tir bien réglé fait tomber une pluie d'obus sur la brigade Murat. Il en résulte un instant de véritable désarroi : les hommes et les chevaux courent éperdus dans toutes les directions, quelques-uns même viennent jeter la panique jusque dans Gravelotte; néanmoins, peu à peu, grâce au magnifique sang-froid des officiers, on se reprend et bientôt la brigade peut se reformer au nord de Vionville. Elle y est rejointe quelques instants après par la brigade des cuirassiers Gramont, qui n'a point été atteinte et a pu remonter tranquillement à cheval. Puis toute la division de Forton, les deux brigades réunies, va s'embusquer, sur l'ordre du maréchal, dans une sorte de clairière, près de la voie Romaine, entre le bois Saint-Marcel et le bois Pierrot, et n'en bougera plus, attendant les événements.

Cette diane intempestive a néanmoins produit un résultat heureux, car elle a secoué la torpeur de toute l'armée française; c'est un avertissement : toutefois Bazaine n'a pas cru un instant à une attaque sérieuse.

C'est qu'en effet Avensleben II n'a point encore signalé sa présence, mais il arrive et prépare sa surprise : à 9 heures, la pointe de son avant-garde a atteint la ferme Saint-Thiébaud à la sortie ouest de Gorze et, comme la cavalerie divisionnaire qui l'a devancée n'a aperçu aucun cavalier ennemi, il est certain que sa marche d'approche n'a point été éventée : encore quelques minutes, et il arrivera en vue du camp français tout prêt à le surprendre et à

l'attaquer. A ce moment, la canonnade Redern se fait entendre : « Quel dommage! écrivait quelques années plus tard à ce sujet le général Avensleben lui-même, l'alarme fut ainsi donnée au camp français; ce que l'ennemi n'avait pu apprendre par ses patrouilles, il l'apprenait par cette sottise de notre part! »

Toutefois, le général commandant le IIIe corps allemand n'est pas homme à se laisser déconcerter par un incident semblable, si imprévu qu'il soit; d'ailleurs il est trop près du but et il est résolu à avancer quand même : bientôt son artillerie couronne les hauteurs de la Vierge et crible nos régiments; dès lors, la bataille est engagée et se poursuit de part et d'autre avec une violence inouïe : Vionville est tour à tour pris et repris, mais enfin le 2e corps français (Frossard), écrasé par la supériorité des batteries allemandes, est obligé de se replier sur Rezonville. L'Abreuvoir, Flavigny sont tombés successivement au pouvoir des Prussiens et Avensleben avance toujours.

La situation devient critique : il est midi et demi; à ce moment, le maréchal Bazaine, pressé par le commandant du 2e corps de chercher à arrêter coûte que coûte l'agression ennemie par une charge de cavalerie, offre le 3e lanciers qui venait d'arriver à Rezonville : « C'est un peu léger, réplique Frossard. » Alors, comme quelqu'un fait observer que le régiment de cuirassiers de la garde se trouve également à peu de distance, on le prévient en hâte, puis comme le temps presse, le 3e lanciers est déclanché le premier, et les cuirassiers chargés de le suivre et de l'appuyer. Mais tout cela sans ordre véritablement ferme, de façon fort décousue, fiévreuse et au milieu d'un brouhaha indescriptible, de discussions de toutes sortes.

Le général Frossard, dit un témoin (colonel Sainte-Chapelle)[1], insistait pour faire charger immédiatement; mais les généraux Desvaux, commandant la division de la garde, et de Preuil, commandant la brigade de cuirassiers, trouvaient le moment mal choisi et voulaient tout au moins réunir en entier la brigade de la Garde[2] et préparer l'attaque : quant au maréchal Bazaine, suivant sa coutume, il se gardait de donner un avis et répondait évasivement : c'est alors que le général de Preuil, véritable général de cavalerie, énervé de tous les atermoiements et voulant y voir clair, se porta en avant pour reconnaître le terrain; mais au même moment, les lanciers, lancés par le général Frossard, viennent de commencer leur mouvement, et les cuirassiers, entraînés, les ont suivis au galop et sans ordre : furieux, le général de Preuil cherche à les arrêter, mais il est trop tard, il est entraîné lui-même et charge, la canne à la main, avec le 2e échelon.

---

[1] Alors simple fourrier aux cuirassiers de la garde.

[2] Comprenant un régiment de cuirassiers et un régiment de carabiniers.

Ce petit tableau, pris sur le vif, montre assez l'hésitation, l'incohérence, les papotages de toutes sortes qui précédèrent cette charge, véritable et déplorable effet du parlementarisme appliqué à une manœuvre de cavalerie et qui aboutit finalement à envoyer deux régiments à la mort!

En effet, pas de reconnaissances préliminaires, pas d'éclaireurs de terrain, pas de patrouilles de combat, nulle préparation, nulle manœuvre : le colonel Thorel, mis en demeure de se hâter, s'est placé bravement à la tête de son régiment, et ses lanciers, après s'être péniblement frayés une voie à travers toutes sortes de clôtures de jardin, chargent au petit bonheur; ils arrivent toutefois à se mettre à peu près en ligne, mais au moment du suprême abordage, un resserrement s'étant produit, des cris : *à droite*, *à droite*, se font entendre et voilà trois escadrons qui tournent brusquement, manquant leur objectif et tombant dans le vide, cependant que, présentant alors le dos à l'ennemi, ils sont impitoyablement fusillés. Résultat : le 3e lanciers a perdu 3 officiers, 33 hommes et 46 chevaux, et n'a produit aucun effet utile.

Du côté des cuirassiers, un colloque animé a commencé de s'engager entre les chefs de peloton et les capitaines, les uns réclamant qu'on charge les pistolets, les autres qu'on jette l'avoine prise le matin, et qui surcharge les chevaux [1], puis à peine les 5 escadrons se sont-ils ébranlés que le régiment tout entier se trouve entravé par des haies et des clôtures : arrêt, désordre et désunion, si bien que la charge, commencée en ligne de 5 escadrons, se change, par la force des choses, en charges par échelons successifs à distances très espacées, et qui, par là même, manquent leur effet, — car les fantassins allemands, après chaque charge, ont le temps de reprendre le coude à coude, et de fusiller à bout portant nos malheureux cavaliers. Aussi, quand le colonel Dupressoir rallia les débris de son régiment, il avait perdu 19 officiers, 188 hommes et 208 chevaux.

En présence de l'insuccès de la cavalerie française, le colonel de Caprivi [devenu plus tard grand chancelier de l'Empire], qui pendant toute cette journée a reçu la mission non moins singulière que spéciale de stimuler l'ardeur douteuse de Rheinbaben, prend

[1] Détail curieux. Les cuirassiers de la garde et les carabiniers étaient, à cette époque, les deux seuls régiments qui portaient la botte, et les bottes étaient faites sur mesure : or, dès le début de la campagne, elles étaient devenues si incommodes et si étroites qu'ils durent les reléguer dans leurs paquetages ou les suspendre au troussequin de leur selle; ils chaussèrent alors des souliers, et c'est en souliers que les cuirassiers de la garde chargèrent, le 16 août. Cet incident fut une des raisons qui firent condamner, depuis, la botte dans la cavalerie.

sur lui, en l'absence de ce chef de cavalerie qu'il ne rencontre pas, de lancer une partie des escadrons qu'il a sous la main (11[e] et 17[e] hussards, brigade Redern,) à la poursuite des cuirassiers en désordre. Mal lui en prit. La charge part, surprend sur son parcours une batterie française dont Bazaine en personne était en train de rectifier le tir, la sabre et manque de prendre le maréchal lui-même, que ses escadrons d'escorte ont grand'peine à dégager. Mais, après 1700 mètres, les hussards essoufflés, en désordre à leur tour, et les rangs rompus, accueillis de toutes parts par les feux de l'infanterie qui les déciment, sont obligés de faire demi-tour et disparaissent.

C'est alors qu'apparaît la 6[e] division de cavalerie (prince de Mecklembourg) dont on a dit à juste titre que son chef, ce jour-là, fut absent de la bataille, aussi moralement que physiquement.

Depuis 11 h. 1/2, Avensleben II a dépêché vers elle courrier sur courrier, mais elle n'a mis aucune hâte, et elle arrive enfin après plus d'une heure de retard. Son intervention est maintenant inutile, et cependant le prince n'hésite pas à la mettre en ligne et à la faire charger; contre quoi? Contre un village gardé par l'infanterie! D'ailleurs cette cavalerie composée d'éléments disparates, lourde, n'ayant aucune habitude de la manœuvre, progresse lentement. Point de direction: clocher de Rezonville, a-t-on crié, et l'on part au petit trot; mais bientôt les balles pleuvent et les rangs se désunissent, puis l'un des brigadiers, le général Rauch, est atteint et la confusion augmente : en vain le colonel von Schmidt, qui prend le commandement de la 1[re] ligne, essaie-t-il de remettre un peu d'ordre, l'élan est rompu, la force offensive est brisée, et bientôt toute la division bat piteusement en retraite sans avoir seulement pu entamer la charge.

*
* *

Toutefois, ces attaques de cavalerie ont marqué un temps d'arrêt et le *deuxième acte* va commencer en modifiant un instant la face des choses à notre avantage, car les forces allemandes s'épuisent; Avensleben, dans ce combat sans trêve qui se poursuit depuis le matin, a usé ses deux divisions et les renforts qu'il peut espérer sont encore loin.

C'est ici que se produit l'incident à coup sûr le plus étonnant de la journée et qui va assigner à Avensleben une première place dans le panthéon des plus grands capitaines. On a répété souvent que dans cette bataille où sombra la fortune de la France, il n'y eut pas seulement deux troupes qui furent opposées l'une à l'autre, mais encore deux tactiques, celles de l'offensive et de la défensive;

c'est possible. Mais il y eut surtout deux hommes, deux caractères. L'un est un chef qui veut et qui sait ce qu'il veut, sa meilleure parade consiste à attaquer et quand on croit qu'il va faiblir, il riposte par une attaque imprévue, et attaque et attaque toujours. L'autre est un homme qui n'a ni volonté ni la moindre idée de combativité, il ne sait ni ce qu'il veut ni ce qu'il doit faire et il emploie toute son énergie à parer au mieux et à toujours parer. Dans ces conditions, le dénouement est infaillible.

Deux heures viennent de sonner au clocher du village de Vionville pris définitivement d'assaut par les troupes allemandes. La plupart de ses maisons sont en feu, mais Rezonville tient toujours; au nord, le long de la voie romaine, se trouve tout le 6ᵉ corps presque intact, celui de Canrobert; derrière lui, massée dans le bois, la division Forton, toujours immobile depuis le matin; plus loin, se dessine un nuage de poussière qui indique la prochaine arrivée du 3ᵉ corps commandé par Lebœuf. En ce moment, le crépitement des balles et des obus allemands semble singulièrement se ralentir et Canrobert, jugeant la minute opportune pour frapper un grand coup et en finir peut-être, vient d'organiser deux grandes batteries (Jamet et Montluisant) qui prépareront une suprême attaque et permettront de se reporter en avant; minute critique et angoissante pour les Allemands, car la journée n'est qu'à la moitié de sa course et Avensleben ne possède plus en réserve ni un fantassin ni un canon; quant à sa cavalerie, elle est en partie dispersée ou inutilisable, le prince de Mecklembourg a donné sa mesure et de la division Rheinbaben il ne reste à portée que la brigade Bredow (7ᵉ cuirassiers, 16ᵉ uhlans), qui peut être appuyée de quatre batteries à cheval.

Lutte insensée, poignée d'hommes, soit *900* sabres et quelques canons à opposer à un corps d'armée de *30 000* hommes, et à une artillerie formidable de *72* bouches à feu, qui vomissent la mitraille et sont déjà entrées en pleine action. Dans cette redoutable circonstance, Avensleben tient un instant conseil et consulte ses généraux et son état-major : Caprivi, qui s'est multiplié, déclare que la 20ᵉ division d'infanterie du Xᵉ corps, qui est la plus rapprochée et qui a été prévenue, ne peut arriver avant 3 heures du soir, et chacun représente la fatigue et l'épuisement complet où se trouvent les troupes. Ecoutons, à ce sujet, Avensleben lui-même :

Un mouvement de retraite éventuelle fut prévu et envisagé : mais la pensée d'abandonner à l'ennemi le champ de bataille avec nos blessés était insupportable... Renoncer à l'ascendant moral eût été, pour l'issue de la journée, un risque devant lequel d'autres ne comptaient pas, et je résolus de prévenir l'adversaire par une nouvelle attaque...

En avant donc encore une fois la cavalerie; c'est elle qui sera chargée de sauver la situation et de ramener le sourire de la victoire, et Bredow reçoit l'ordre de charger. Mais les préparatifs de cette charge, comme le raconte le général Cherfils, sont plutôt laborieux, et l'on a pu dire, non sans quelque raison, que cette brigade est, malgré elle, entrée dans la gloire.

Bredow parlemente, oppose mille raisons, demande qu'on l'appuie, puis, sous prétexte de faire garder ses étendards et de surveiller les bois de Vionville qu'il va laisser derrière lui, il trouve le moyen de s'affaiblir encore de 2 escadrons, ce qui réduit sa brigade à 700 hommes : mais déjà le major Kœrber a disposé ses batteries et ouvert le feu pour détourner l'attention de l'adversaire. Enfin, sur une dernière injonction, Bredow se décide à partir; et, conduit par le chef d'état-major d'Avensleben, qui a pris soin de reconnaître le terrain, il peut déboucher, en pleine surprise, sur le plateau de Rezonville; les hurrahs retentissent, et, en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, la première ligne française est percée, les batteries sont culbutées, servants et attelages sabrés, puis la deuxième ligne est traversée : c'est l'ouragan déchaîné dans toute sa furie, et rien ne lui résiste. Enfin, après une course échevelée de plus de *2000* mètres, Bredow aperçoit la cavalerie française qui vient de s'élancer contre lui : trop tard ! car il a accompli son œuvre. Alors, en hâte, il fait sonner le ralliement; jusque-là, il a perdu peu de monde; mais, pour revenir, il va falloir s'ouvrir un chemin, car il est entouré de toutes parts : c'est le général de Forton, heureux de pouvoir venger l'affront subi dans la matinée, qui vient d'intervenir et qui joue du sabre à son tour; pour cela, il a déclanché toute sa division : dragons de Murat, cuirassiers de Gramont, qui se sont abattus sur cette cavalerie, à bout de souffle et hors d'haleine, comme sur une proie toute prête et facile à saisir. Poursuivis, traqués, frappés d'estoc et de taille, les deux régiments prussiens auraient dû être anéantis, mais le désordre produit par le trop grand nombre d'escadrons lancés contre eux, s'ajoutant au désordre qu'ils ont semé sur leur premier passage, l'espace qui va se resserrant du côté où ils s'efforcent de s'échapper facilitent leur fuite, et ils peuvent enfin gagner Flavigny, non sans avoir été escortés par une grêle de balles. Là, ils s'arrêtent; mais, quand ils voulurent se compter, des six escadrons qui existaient au départ, on put à peine en former deux.

Telle fut cette charge, restée légendaire dans tous les souvenirs allemands, et qui a été baptisée du nom dramatique de : *chevauchée de la mort*. Mais si les pertes furent sensibles (300 ca-

valiers allemands et 400 chevaux tués ou mis hors de combat), le résultat fut immense. Avensleben encore une fois triomphait et pouvait dire que son audace avait eu le dernier mot : car la menace de Canrobert était définitivement enrayée, paralysée, sa magnifique muraille de 72 pièces anéantie, désorganisée et incapable de se remettre en ligne.

*
* *

Nous arrivons ainsi au *troisième acte :* 3 heures du soir.

Depuis la charge Bredow, la bataille s'est singulièrement ralentie du côté de Rezonville et Vionville : elle y est même presque éteinte; maintenant elle va incliner de plus en plus vers l'ouest, et là, reprendre avec plus d'acharnement que jamais. C'est que de ce côté viennent de se produire deux événements considérables : d'une part l'intervention du 4e corps français (général de Ladmirault), qui vient d'entrer en ligne, et d'autre part, l'arrivée de tout le Xe corps allemand dont la brigade Wedell, accourant de Saint-Hilaire, qui lui avait été assigné comme gîte d'étape pour la journée du 16, va se heurter plus particulièrement aux troupes françaises.

Ladmirault, retardé dans sa marche, n'a pu arriver à Doncourt que vers midi : il a sous ses ordres une division de cavalerie (Legrand) et trois divisions d'infanterie avec l'artillerie voulue. Mais de ses trois divisions d'infanterie, l'une, la division Lorencez, est restée enlisée dès le 15 dans le défilé de Lessy et n'a pas reparu; l'autre, qui est la division Grenier, a pu s'engager vers 3 heures et occupe l'escarpe d'un ravin formidable où Ladmirault vient de grouper toute son artillerie; quant à la troisième, qui est sous les ordres du général de Cissey, elle s'est égarée vers Conflans et ne pourra rallier que vers 4 heures ou 4 h. 1/2 du soir. La position occupée par Ladmirault, dite du Fossé de la Cuve, « présente une sorte de redan à pic, à fossé très profond dont les deux faces à angle droit ont vue, l'une au sud vers la route de Verdun, l'autre à l'ouest regardant la direction de Mars-la-Tour-Conflans ». C'est sur cet éperon couronné d'artillerie que viendront se briser successivement, comme les vagues d'une mer déchaînée, tous les efforts du Xe corps allemand et l'assaut furieux donné par la brigade Wedell.

Vers 5 h. 1/2 du soir, Grenier et Cissey sont assurément victorieux : Cissey même est descendu dans le ravin de la Cuve et est en train de poursuivre, baïonnette au dos, les fuyards de Wedell qui courent à toutes jambes, suant la défaite.

*
* *

Ici, et avant de juger l'acte final, il convient de s'arrêter un instant, car nous touchons au moment le plus palpitant de la journée ; un dernier effort, semble-t-il, et la victoire, qui s'est éclairée pour nous d'un brillant rayon d'espoir, nous est définitivement acquise : mais brusquement le tableau change et tourne au noir et la bataille est irrémédiablement perdue. Qui accuser? Car il faut un responsable, une victime expiatoire et toutes les voix accusatrices s'unissent pour désigner Ladmirault et le proclamer le grand coupable.

Vue à distance et dégagée de toutes les circonstances qui l'ont accompagnée, la cause est entendue : Ladmirault a occupé la droite de l'armée française, il a eu sous sa main une cavalerie nombreuse et de plus, s'il a compris le plan de Bazaine et s'il a été au courant de la bataille, c'était à lui de faire les fonctions d'aile marchante, et d'opérer le mouvement tournant qui devait achever la déroute prussienne.

Mais n'est-il pas en droit de rejeter à son tour tout le poids de la responsabilité dont on le charge sur son grand chef direct?

Si la division Lorencez lui a fait défaut, à qui la faute, sinon à Bazaine qui lui a prescrit une route impossible à suivre?

Si le 3e corps ne l'a pas appuyé, et s'il a été tenu dans l'ignorance de la bataille et des plans de Bazaine, à qui la faute?

Et enfin, accusation plus terrible encore, si la cavalerie dont les jambes auraient dû assurer le sort de la bataille lui a échappé, et si cette cavalerie n'a été ni dirigée ni commandée, n'est-ce pas à Bazaine que revenait le devoir le plus élémentaire de lui déléguer toute autorité pour la commander, après l'avoir placée tout entière sous les ordres d'un chef unique et responsable?

Mais puisque cette cavalerie a laissé échapper l'occasion de gagner une grande bataille, tâchons d'en analyser le pourquoi, et suivons-la, à l'aile droite de l'armée française, toute la journée du 16.

Quatre groupes inégaux la composent :

Division Legrand, 4e corps, que Ladmirault, craignant de se voir tourné, tiendra en laisse presque toute la journée.

Brigade de France (lanciers de la garde et dragons de l'impératrice), qui se trouve tout d'abord à Conflans, parce qu'elle a été détachée le matin même de la division *Desvaux* pour faire escorte à l'Empereur.

Division des chasseurs d'Afrique, du Barail, réduite à un seul régiment, parce que la brigade Margueritte a été chargée de remplacer la brigade de France pour accompagner l'Empereur à Verdun.

Division de Clérembault, qui appartient au 3e corps (Lebœuf).

En tout 35 escadrons; mais une seule division, celle de du Barail, possède ses batteries à cheval (12 pièces)[1].

A part la division de Clérembault, qui restera toute la journée en promenade et inutilisée autour de Bruville, les trois autres groupes chevauchent sur le flanc droit du 4e corps, mais chacun pour leur compte, sans but précis et sans entente; aucun d'eux ne songe à envoyer au loin la moindre reconnaissance, et, se prenant même parfois pour des détachements ennemis, ils sont toujours prêts à se tirer les uns sur les autres; d'instinct néanmoins, ces trois tronçons se rapprochent par instants, les chefs échangent alors quelques propos, mais comme il n'y a aucune unité de commandement, ils se séparent à nouveau et recommencent leur monotone randonnée.

Au loin, la plaine est immense, et les champs, à part quelques bouquets de bois, s'étendent, comme ceux de la Beauce, à perte de vue : toutefois, une curieuse coupure, celle du ravin du Fossé de la Cuve, vient séparer du nord au sud toute cette immensité, et en certains endroits elle est infranchissable; plus à l'ouest coule la petite rivière d'Yron, et entre les bords de celle-ci et ceux de la Cuve se prolonge une sorte de plateau peu élevé qui est le plateau de Ville-sur-Yron : c'est là que va se dérouler tout à l'heure le grand drame de cavalerie.

De toute la journée, aucune des cavaleries n'a aperçu la moindre menace sérieuse, ni du côté de Ville-sur-Yron, ni du côté de Conflans ou de Mars-la-Tour, à peine quelques partis de cavalerie en reconnaissance qui, de temps à autre, se profilent au loin.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, je ferai remarquer que j'emprunterai la plus grande partie de mon récit à des notes prises sur le terrain et recueillies auprès d'un acteur de la bataille ou à celles que j'ai pu relever en interrogeant les souvenirs d'autres témoins.

Vers cinq heures, errants sur le plateau de Ville-sur-Yron et alors que des pelotons du 2e hussards (division Legrand) venaient de traverser le village de Mars-la-Tour non occupé par l'ennemi, nous aperçûmes, me dit mon cicerone, une forte poussière dont la traînée s'étendait derrière ce village et paraissait se diriger vers notre droite, du côté de Ville-sur-Yron (c'étaient les escadrons de la division de Rheinbaben que nous devions aborder une heure plus tard, mais nous ne le savions pas); suivant notre habitude, depuis le commencement de la

[1] La division *Legrand* possédait également une batterie à cheval, mais, dès le début de la journée, Ladmirault l'en avait distraite pour renforcer ses batteries d'infanterie et lui avait donné pour escorte tout le 11e dragons (brigade de Gondrecourt).

campagne, on ne détachait jamais aucun élément de cavalerie pour éclairer; vers la même heure, nous reçûmes l'ordre de battre en retraite et nous repassâmes le fossé de la Cuve; au même instant, nous aperçûmes l'infanterie de la division Cissey qui se portait en avant, à la droite de la division Grenier, puis nous entendîmes une vive fusillade qui s'engageait tout près de nous près du ravin de La Cuve; c'était l'attaque de la brigade d'infanterie allemande qui fut énergiquement repoussée par la division Cissey. En même temps, une batterie que nous prîmes tout d'abord pour de l'artillerie française, soutenue par un escadron, vint s'installer à un point culminant sur la route de Mars-la-Tour à Conflans, et nous fûmes vivement canonnés, mais sans grand dommage, par cette batterie qui ne tarda pas, du reste, à être sabrée par les chasseurs d'Afrique [1] qui avaient accompagné notre mouvement de retraite ainsi que la brigade de France.

On peut dire que ce fut le feu intempestif de cette batterie qui fut la cause du grand combat de cavalerie qui va suivre : depuis un moment, en effet, Ladmirault a quitté Cissey en bonne posture de victoire et il s'est établi à la ferme de Greyère, sur le versant est du ravin de la Cuve; de là, il domine tout le pays et peut interroger plus facilement l'horizon; toujours inquiet de son flanc droit, il ramène à lui sa cavalerie, et bientôt salué à son tour par le feu de la batterie allemande qui lui décapite son porte-fanion, ennuyé de toute cette tirerie qui lui apparaît comme le prélude d'une attaque plus sérieuse, et entrevoyant déjà tout un nuage de poussière qui semble remonter vers le nord, en suivant le cours de l'Yron, il ne doute pas qu'un mouvement tournant se prépare et que l'artillerie ennemie est chargée de le lui masquer en détournant son attention. Aussitôt, bien qu'il n'ignore pas qu'il n'exerce aucun commandement sur la cavalerie autre que celui qui a placé sous ses ordres la division Legrand, il dépêche au galop deux officiers d'ordonnance, le capitaine de la Tour du Pin et le lieutenant Niel, avec cet ordre impératif, mais forcément vague : *Ramassez tout ce que vous trouverez de cavalerie pour dégager ma droite, ou bien nous sommes tournés.*

Dans la pensée du général, il devait y avoir, de la part de la

[1] Ce récit se trouve entièrement confirmé par la relation produite par la Revue d'Histoire rédigée à l'état-major français et qui donne les indications suivantes sur les marches et contre-marches de cette batterie détachée : « Dès 3 h. 30, une batterie à cheval (batterie Planitz), ayant tout d'abord pour soutien un escadron du 2e Dragons de la Garde, avait été dirigée de Mars-la-Tour sur la route de Jarny. » Cette batterie canonna la ferme de Greyère et deux fois la division Legrand en se portant chaque fois plus en avant : vers 5 heures, elle se trouvait à la cote 250. Ce fut elle qui inquiéta si fort le 4e corps comme semblant préluder à une action plus générale et ce fut elle, en définitive, qui fut la cause réelle qui amena l'engagement de cavalerie de Ville-sur-Yron.

cavalerie, une idée de préparation, de coordination et d'entente qui ne se produisit pas. Le général du Barail, qui se trouvait le plus rapproché de la batterie allemande, après avoir fait taire ses pièces déjà mises en batterie et qui commençaient à riposter, précipita en avant ses chasseurs d'Afrique qui sabrèrent les canonniers et l'escadron prussien.

« Le 2e chasseurs d'Afrique, dit le colonel Jules de Chabot, alors sous-lieutenant dans ce régiment, passa le pont de Greyère, franchit le ravin au galop... et les escadrons à peine formés partirent à toute allure, les hommes criant comme des Arabes. » En même temps, le colonel de la Martinière clamait : *Aux canons, aux canons*. Les pièces furent abordées, sabrées et dépassées : on n'entendra plus parler d'elles. Toutefois cet abordage avait causé des pertes sensibles : 5 officiers, 58 hommes; le régiment se reforma au point d'où il était parti avant la charge; mais, écrivit le général du Barail dans son rapport, il était tellement épuisé que l'on dut renoncer à l'employer à nouveau.

Quant aux batteries de cette division, elles s'étaient tranquillement retirées, et, chose incroyable, elles restèrent désormais inactives et ne participèrent pas au grand engagement final.

Cette charge avait déblayé le terrain faisant face à la ferme de Greyère, mais elle n'avait été qu'un simple intermède, et le général du Barail lui-même s'était si peu rendu compte de la manœuvre ennemie qui se préparait, que lorsqu'une demi-heure plus tard, il rencontra le général Legrand, auquel venait de parvenir l'ordre de charger, il lui affirma en toute sincérité qu'il n'avait aperçu sur le plateau aucuns autres escadrons [1] que ceux que venaient de disperser ses chasseurs, lui faisant même observer qu'après cet engagement, toute surprise lui paraissait impossible et qu'il ne devait plus y avoir d'autre cavalerie sur le plateau. Ce à quoi Legrand, qui était un impulsif, repartit : *J'ai reçu l'ordre de charger, je chargerai*.

Quoi qu'il en soit, le général de Ladmirault qui, pendant tout ce temps, n'a pas quitté son poste d'observation, et qui commence à apercevoir les mouvements de la cavalerie prussienne, s'impatiente, et voyant que ses ordres n'ont pas encore été exécutés, il envoie coup sur coup d'autres officiers les répéter en hâte. Et voici de nouveau, à ce sujet, le récit de mon interlocuteur :

Nous allions franchir le ravin de la Cuve assez escarpé en cet endroit, quand je vis arriver au galop un jeune officier tout essouflé et

---

[1] La batterie Planitz n'avait pour soutien qu'un escadron de dragons de la garde, mais au moment de la charge, le 13e dragons prussien qui se trouvait à proximité accourut à son secours et renforca l'escadron.

qui paraissait fort excité; ayant aperçu le général de Gondrecourt, il courut à lui et lui dit d'un ton très animé : *Il faut charger! Il faut charger!* C'était le sous-lieutenant de Vassoigne (11e dragons) qui avait été détaché pour la journée auprès du général de Ladmirault et qui apportait ses ordres.

« C'est bien », se contenta de répondre de Gondrecourt, qui était d'une nature très calme, et en même temps il envoya le lieutenant de Libran [depuis général] prévenir tout de suite son général de division : général Legrand. Toute la division descendit alors le ravin du fossé de La Cuve et le franchit, ce qui ne fut pas sans causer quelque désordre dans les escadrons, mais les rangs furent vite rétablis. D'ailleurs, nous n'apercevions encore rien de la cavalerie allemande, lorsque tout à coup, en arrivant au sommet du plateau, mon voisin me dit : « Tiens, un casque à pointe qui brille... » C'était vrai. Bientôt ce furent d'autres casques à pointe et d'autres encore, nous marchions vers l'ouest et maintenant on distinguait très bien, sans préciser les uniformes, l'ensemble d'une troupe à près d'un kilomètre de nous, qui s'avançait en colonne nous présentant le flanc; puis, en tournant la tête, nous en vîmes d'autres encore, à notre gauche et venant de la direction du sud.

A ce moment solennel, par un sentiment naturel à l'approche du danger, les généraux de la division Legrand se trouvèrent tous les trois réunis, et il y eut une seconde de silence émouvante : sur ce, un colonel ayant voulu dire que l'on devrait tout d'abord essayer d'engager l'action par la carabine, Legrand lui coupa brusquement la parole, en s'écriant : *Non, au sabre, au sabre.* Et c'est alors également, comme si l'on était revenu tout à coup au temps des héros d'Homère ou des preux, que se passa cette scène épique et véritablement d'un autre âge, où le colonel *Campenon*, chef d'état-major de la division [depuis ministre de la guerre], s'étant avancé et ayant demandé successivement au général Legrand et au général de Montaigu quel dispositif il fallait prendre, ceux-ci, que le temps pressait et que l'approche du danger grisait, ne voulurent rien entendre, et le premier, ayant tiré son sabre en s'écriant : *On chargera sur la tête, s'il le faut,* partit au galop vers l'ennemi, entraînant du même coup avec lui les dragons qui venaient de se former en bataille [1]; quant au général de Montaigu [2], plus préoccupé des escadrons qu'il avait entrevus vers le sud et menaçant son flanc gauche, il s'élança à son tour en jetant ces mots : *Je vais vous montrer comment l'on charge*, et prenant aussitôt la tête de sa brigade, il disparut au galop.

Furieux, Campenon s'empresse à son tour de dégaîner et, piquant des deux, en répétant : « Ah çà! est-ce que l'on me prend pour un c... poltron! » il va rejoindre à fond de train son chef déjà loin.

C'est ainsi que toute la division Legrand fut lancée à la charge!

En vain le général de Gondrecourt, qui a gardé son sang-froid, voyant lui échapper le seul régiment de sa brigade qui constitue en ce moment tout son commandement, dépêche-t-il successivement son

---

[1] La brigade de Gondrecourt était formée des 3e et 11e dragons, mais en ce moment le 3e dragons était seul présent, tout le 11e ayant été détaché en soutien de batterie.

[2] La brigade de Montaigu était composée des 2e et 7e hussards.

officier d'ordonnance et son aide de camp, le lieutenant de Malherbe [devenu colonel d'artillerie] et le lieutenant Fleury-Richard [1], pour retenir tout au moins un escadron qui constituera une réserve, — trop tard, — ces officiers sont entraînés dans le tourbillon et ne peuvent se faire entendre; ils chargent gaiement avec tout l'entrain de leur jeunesse.

Quant aux Allemands, chose curieuse, dès qu'ils nous virent approcher, il y eut un flottement dans leurs rangs et nous crûmes un instant qu'ils allaient faire demi-tour, puis ils prirent le trot, se remirent au pas et au moment de l'abordage, ralentissant encore et presque arrêtés, ils nous envoyèrent une décharge de leurs mousquetons tenus sur la hanche droite, mais sans les détacher de la selle ni les porter à l'épaule : cette tirerie ne nous fit aucun mal et nous entrâmes dans leurs rangs comme un couteau dans du beurre.

Plus loin, à notre droite, la brigade de France avait reçu le même ordre que notre division et chargeait également; seulement, par une fatalité sans nom, le régiment des lanciers de la garde, que nous avions l'habitude de voir en tenue blanche, avait reçu l'ordre, le matin même, de revêtir le kurka bleu : sa charge coïncidant avec la nôtre, ses cavaliers vinrent s'enchevêtrer au milieu de nos dragons et ceux-ci, les prenant pour des uhlans allemands, en firent une affreuse boucherie; c'est ainsi que fut tué l'infortuné sous-lieutenant de Nyvenhein et grièvement blessé le sous-lieutenant de Chazelles.

Au milieu de cette mêlée furieuse, nous aperçûmes Legrand désarçonné, jeté à bas de son cheval et luttant à coups de sabre, mais, ayant refusé une nouvelle monture qu'on lui offrait, il succomba bientôt et fut lardé à terre.

Derrière nous, à *500* mètres à notre gauche, Montaigu, qui avait pénétré le premier dans les rangs ennemis, fut également projeté à terre, puis blessé et fait prisonnier.

Le combat se poursuivait avec un acharnement égal et se continuait depuis un certain temps déjà, *10* minutes, *15* minutes, les minutes ne se comptent pas dans de pareilles tourmentes; mêlée de plus en plus confuse, sillonnée de coups de sabre et traversée de coups de revolvers, de cris ou de coups de fusils tirés au hasard par des cavaliers démontés, lorsqu'une sonnerie de ralliement, partie on ne sait d'où et répétée ensuite par les trompettes de tous les régiments, vint arrêter les combattants.

Aussitôt, dans un remous formidable, on vit toute cette masse de plus de *5000* cavaliers français et allemands luttant corps à corps, mais épuisée, à bout de souffle et d'haleine, tourbillonner sur elle-même, puis se dégager peu à peu, et chacun chercher à se frayer une voie pour retrouver son régiment : la plus grande partie des Français refranchit le ravin de la Cuve et vint se rallier près des bois de Sainte-Catherine (N.-O. de Bruville), tandis que les Allemands laissés ainsi les maîtres du terrain se reformèrent sur le plateau même témoin du combat [2].

---

[1] Le lieutenant *Fleury-Richard*, devenu général de brigade, fut très cruellement blessé dans cette rencontre, car il fut traversé de part en part mais il eut encore la force de rester à cheval et ne fut pas fait prisonnier.

[2] Le bilan des pertes fut douloureux et se traduisit par :

Côté français, tués ou blessés : 75 officiers, 268 hommes. — Côté allemand, tués ou blessés : 44 officiers, 385 hommes. — Il y eut dans ce

Somme toute, action indécise, épisode sanglant et inutile, combat sans résultat, où cependant, en dépit des fautes commises, il eût suffi de quelques sabres frais, intervenant à propos, pour balayer d'un seul coup toute cette masse houleuse, amorphe et sans consistance, et renouveler ainsi le coup de théâtre de Marengo; mais pour cela il fallait un Kellermann!

Où se trouvait donc à cette heure décisive la division Clérembault que nous avons laissée rôdant depuis le matin autour du village de Bruville? — Eh! bien, elle y était encore. « Du point où elle se trouvait massée vers 6 heures, on pouvait parfaitement embrasser tout le plateau d'Yron et distinguer les combattants; nous avions 2 kilomètres à parcourir, un temps de galop, a écrit le général Cuny [alors sous-lieutenant au 2e dragons, division Clérembault], et nous restions là en simples spectateurs. » — Qu'attendait-on? Des ordres, a dit le général de Clérembault, comme si tout d'abord un général de cavalerie a des ordres à attendre quand le cliquetis des sabres se fait entendre. Mais, bien plus, ces ordres avaient été lancés. Du haut de son observatoire de la ferme de Greyère, en effet, le général de Ladmirault n'avait cessé d'observer le combat :

La mêlée était indescriptible, raconte encore le colonel de Fontanges [alors sous-lieutenant au 3e dragons] [1]; muets et immobiles, nous contemplions avec une sorte de terreur religieuse ce spectacle grandiose, et le général venait de se retourner et de dire au peintre Protais qui comptait dans son état-major : *Voyez donc... on représente parfois pareille mêlée dans les tableaux anciens, mais jamais je n'avais vu cela*, quand, apercevant la cavalerie de Bruville et s'adressant à moi dont c'était le tour de marcher, il ajouta : *Allez dire aux dragons de là-bas de charger.* Je partis; jeune officier, n'ayant pu suivre toutes les péripéties de la journée, je pensais qu'il s'agissait des nôtres, j'arrivai au galop et cherchai aussitôt le général commandant la brigade, lorsqu'un commandant qui m'était inconnu me barra le chemin et je fus bientôt entouré d'officiers; hâtivement je leur réponds : *que c'est le général de Ladmirault qui m'envoie leur porter l'ordre de charger. — Mais vous vous trompez, s'écrient-ils tous à qui mieux mieux, ces dragons ne sont pas les vôtres. Regardez plutôt là-bas, vos dragons sont en train de charger.*

J'en conclus que le général de Ladmirault ou moi avions dû nous tromper, et ne voyant aucun général près de là, je fis demi-tour et revins rapidement à la ferme de Greyère. Presqu'en même temps, le général de Clérembault, probablement prévenu de ma mission, arrivait derrière moi, et saluant alors de son sabre le général commandant le 4e corps, il lui dit : *Mon général, faut-il charger?*

---

combat 21 escadrons français (chasseurs d'Afrique non compris) engagés contre 22 escadrons allemands.

[1] Le sous-lieutenant de Fontanges avait été détaché de son régiment, pour la journée du 16, comme aide de camp auprès du général de Ladmirault.

Trop tard, repartit Ladmirault : mots terribles inscrits au frontispice de tous les règlements de notre arme comme le blâme le plus sanglant que puisse mériter un général de cavalerie.

Ce fut la fin[1].

*
* *

Après ce grand drame, il reste peu de chose à dire.

Ladmirault n'a plus de cavalerie, et la bataille est définitivement perdue; quelques coups de sabre s'échangent encore entre 2 escadrons français (4e dragons, régiment Cornat) et quelques débris allemands sur le plateau d'Yron; puis c'est tout, le soleil d'ailleurs est à son déclin, et la nuit commence à envelopper toute cette scène d'horreur et de carnage.

Presqu'à la même heure, le général Voigts-Rhetz, commandant le Xe corps allemand, qui a tremblé un moment, en voyant l'affreuse déroute de la brigade Wedell, a fait appel au dévouement du Ier régiment des dragons de la garde prussienne[2], et lui a donné l'ordre de se sacrifier pour la sauver d'un désastre certain et arrêter coûte que coûte l'élan de la division Cissey; ce qui a été fait. Le régiment y a perdu 16 officiers, 122 hommes, et 246 chevaux, mais la division française a été arrêtée, et comme Ladmirault, privé de sa cavalerie, n'ose plus rien entreprendre, Cissey a reçu l'ordre en même temps de revenir en arrière et de reprendre sa position d'arrivée sur le redan inexpugnable du fossé de la Cuve.

Encore une fois, l'audace allemande avait triomphé; aussi Voigts-Rhetz s'empresse-t-il d'acclamer le dévouement de sa cavalerie, et Avensleben II reste le grand vainqueur de la journée.

Cependant, vers le soir, lorsqu'au milieu des bruits confus de la nuit et des gémissements des blessés, chacun s'appelle et cherche à regagner ses cantonnements ou à retrouver son régiment, vers 8 heures, on entend tout à coup une nouvelle fusillade qui reprend avec intensité du côté de Rezonville. C'est le prince Frédéric-Charles, *le prince rouge*, comme on l'appelle, qui, arrivé tard sur le terrain de la bataille qu'il n'a pas approuvée, et jaloux probablement du succès de son lieutenant, désireux en

[1] Le courage personnel du général commandant la division de cavalerie du 3e corps ne saurait ici être mis en cause; mais voici comment juge sa non intervention l'un des généraux dont les livres ont eu le plus grand retentissement en Allemagne (*Lettres sur la cavalerie, du Prince de Hohenlohe*) : « Si un corps de cavalerie, dit-il, mérite un reproche, c'est aux cinq régiments du général de Clérembault qu'il faut l'adresser : ils n'attaquèrent pas. S'ils l'avaient fait, ils auraient pu changer la victoire des Prussiens en déroute. »

[2] Colonel von Auerswald (brigade de Brandebourg), qui fut tué dans cette affaire.

même temps, a-t-on dit, d'infliger une sorte de punition à la VIe division de cavalerie dont il a critiqué l'inaction, a ramassé sur son chemin tout ce qu'il a pu rencontrer de valide, infanterie, cavalerie et artillerie, et a lancé à la charge le prince de Mecklembourg. Le canon tonne, les balles sifflent de tous côtés, et des hurrahs de cavalerie se font entendre : démonstration folle et sans valeur. Reçue presque à bout portant par le feu terrible des grenadiers, des zouaves et des voltigeurs de la Garde, toute cette troupe est bientôt refoulée. C'est la débandade, le désordre et la mort.

Cette fois le rideau tombe; et la nuit portera conseil à chacun. On saît que ce fut pour nous, le lendemain, la retraite sur toute la ligne, puis Saint-Privat, puis Sedan, Metz et l'amputation de la France!

CONCLUSION

Cette journée maudite appelle une conclusion : tout d'abord, à l'examiner de près, elle apparaît comme un de ces affreux cauchemars où il semble toujours qu'entré dans quelque sombre impasse, on entrevoit enfin le rayon lumineux qui va vous en faire sortir, quand tout à coup le rayon pâlit et disparaît, et vous replonge dans le vide, l'angoisse et l'incertain. Et pour ne parler ici que de notre cavalerie, comment ne pas avouer que si nos infortunés cavaliers ont toujours été superbes d'élan et de sacrifice, tout cela a été inutile parce qu'elle n'a pas rempli le rôle qu'elle aurait dû remplir; tandis que sa rivale, avec des qualités moindres, en dépit de lourdes défaillances et de fautes incontestables, a le droit de s'attribuer la plus belle palme dans tous ces tournois de bravoure et d'audace? Cette constatation nous sera d'autant plus douloureuse que la victoire, qui semblait ne demander qu'à nous réserver ses faveurs, tendit plusieurs fois ses deux mains à notre cavalerie en faisant appel au tranchant de ses sabres. Mais si la grande page que je viens d'essayer de décrire n'a pas été pour la cavalerie française aussi belle qu'elle aurait pu l'être, si les conséquences de cette journée ont été terribles, nous aurions tort néanmoins de jeter à tous ceux qui y ont joué un rôle, une pierre trop dédaigneuse, ou d'un poids trop écrasant; tout en voulant éviter de faire le procès trop facile de toutes les fautes de tactique et de l'emploi de l'arme, je dirai que nos malheureux chefs de cavalerie ont agi comme on leur avait appris et du mieux qu'ils ont pu. L'idée de la charge à fond et de l'alignement dominait tout alors, et tenait lieu d'Evangile non seulement dans la cavalerie française, mais dans toutes les cavaleries de l'Europe, et comme de pareils gestes ne vont pas sans une cer-

taine mise en scène, ils expliquent du même coup ces paroles à effet et ces mots grandiloquents qui ne sont acceptables qu'avec la mort pour complice.

Jetons donc un voile sur les fautes commises pour n'en retenir que les enseignements, et bien qu'aujourd'hui les conditions de combat ne soient plus assurément les mêmes, croyons bien qu'en dépit de toutes les inventions nouvelles ou plutôt à cause de ces inventions mêmes, la cavalerie n'a rien perdu de sa valeur.

Trop longtemps les souvenirs de l'année terrible ont pu peser sur elle, et trop souvent aussi l'infâme politique s'en est fait une arme pour mieux chercher à l'accabler et à la détruire, mais le vent semble maintenant revenir en sa faveur et la pousser en poupe. Le pays peut lui accorder le crédit qu'elle mérite. Désormais délestée du boulet criminel de la loi de 1905 dont on avait voulu entraver ses jambes, dotée d'un organe nouveau dans l'inspection générale de cavalerie qui assure enfin son unité d'enseignement et son indépendance technique, pourvue d'une artillerie légère d'un dernier modèle et dont elle sait apprécier la valeur, soutenue par un service des remontes qui maintient la race de ses chevaux ; bien plus, enrichie de magnifiques antennes par la création toute récente de compagnies de cyclistes et d'escadrilles d'aéroplanes mises à la disposition de ses divisions, et qui doublent sa puissance et la valeur de ses ailes ; renforcée de cadres allants et qui ont repris tout l'esprit de l'arme, notre cavalerie a recouvré ses forces et même en a conquis de nouvelles, et si elle arrive à franchir sans encombre la redoutable étape de l'hiver prochain que lui a imposée un parlement aveugle, elle peut envisager l'avenir avec confiance, elle n'a rien à redouter.

Qu'elle veuille seulement se rappeler parfois ces fortes paroles qui terminaient la préface de notre belle théorie de 1876 et qui resteront comme la charte fondamentale de tous ceux qui aspirent au grand rôle de *Magister Equitum* : « Il fut un temps où la cavalerie pouvait se livrer à des tournois de vaillance, où l'intrépidité des chefs était presque exclusivement l'âme du succès, où l'éperon des cavaliers suffisait à lancer à courte distance les chevaux contre les rangs ennemis et y semer l'épouvante..... Mais aujourd'hui il faut ajouter à ces nobles traditions d'autres enseignements et il est indispensable d'exercer la cavalerie pendant la paix à toutes les opérations de guerre qui se rapportent à leur diversité et à la multiplicité de ses rôles. »

Général de Witte.

PARIS DE 1842 A 1845[1]

LA COUR — LA SOCIÉTÉ — LES MŒURS

Extraits du Journal de Victor DE BALABINE,
Secrétaire de l'Ambassade de Russie.

Victor de Balabine, l'auteur du journal dont nous publions des extraits, appartenait à une ancienne et honorable famille russe. Né en 1813, à Saint-Pétersbourg, il était, de deux ans, l'aîné de son frère Eugène de Balabine qui, admis tout jeune à la cour de Russie, en qualité de gentilhomme de la chambre de l'empereur Nicolas, se convertit au catholicisme et, renonçant au monde et à sa patrie, entra, en 1852, à l'exemple de son compatriote, le prince Jean Gagarine, dans la Compagnie de Jésus où il brilla par ses vertus et son dévouement à son ordre jusqu'à sa mort survenue au Caire, le 30 janvier 1895.

Victor suivit une voie différente. En 1832, il se vouait à la carrière diplomatique. Après un stage décennal au ministère des Affaires étrangères de Russie, il était nommé, en 1842, secrétaire à l'ambassade de Paris et y restait neuf ans en cette qualité. Envoyé alors à Constantinople, il revenait en France en 1853, comme conseiller d'ambassade, et y résidait jusqu'à la guerre de Crimée. La rupture des relations diplomatiques ayant alors entraîné son départ, il rentra à Saint-Pétersbourg d'où, au bout de quelques mois, son gouvernement l'expédiait à Vienne où devait s'achever sa carrière. Il y fut successivement conseiller de l'ambassade de Russie, chargé d'affaires et, en 1860, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Entre temps, la croix de la Légion d'honneur lui avait été décernée par le gouvernement français pour sa participation au traité de commerce et de navigation conclu en 1847 entre la France et la Russie et son souverain avait récompensé ses services en lui accordant successivement les décorations de Sainte-Anne, de Saint-Wladimir, de Saint-Stanislas et en le nommant chambellan. Il pouvait donc espérer qu'un titre d'ambassadeur couronnerait bientôt ses travaux professionnels, lorsque la mort vint le frapper prématurément en 1864, avant qu'il eût atteint sa cinquante-deuxième année.

Fils modèle, il n'avait jamais cessé, au cours de ses résidences et de ses déplacements et tant qu'il conserva ses parents, de s'intéresser à

leur existence et de leur rendre compte très régulièrement de la sienne. Il adressait ses lettres à sa mère, lui faisait part de ses impressions sur les hommes et les choses qu'il voyait, et lui confiait les jugements que lui suggérait le spectacle qui se déroulait sous ses yeux. Il en résulte que ses lettres, continuées pendant de longues années, constituent un tableau d'histoire, tracé avec autant d'originalité que d'indépendance par un observateur attentif et averti. Sous sa plume, on voit revivre la société du milieu du dernier siècle, quelques-uns des principaux personnages et des événements sensationnels de cette époque. Le tableau est d'autant plus sincère que Victor de Balabine ne supposait pas que sa correspondance serait publiée un jour et qu'il y parlait librement de tout et de tous. Si librement, même, que maints jugements et appréciations ne sauraient être acceptés — est-il besoin de le dire — que sous le bénéfice d'un sérieux inventaire!

Restée aux mains de sa famille, cette correspondance était échue, en dernier lieu, à sa nièce, M[lle] Paule de Wagner, qui a voué à la mémoire des siens un culte ardent et pieux. Convaincue que ces pages pénétrantes méritaient d'être publiées, elle m'a fait l'honneur de me demander si mon avis était conforme au sien et s'il me conviendrait, en ce cas, de me charger de les présenter au public qu'intéresse le passé. En les lisant, on comprendra que ma réponse ne pouvait être qu'affirmative. Telle est l'origine du journal dont, en attendant qu'il paraisse en librairie au commencement de l'an prochain, je suis heureux d'offrir quelques extraits aux lecteurs du *Correspondant*.

Ernest Daudet.

13 juin 1842. — Parti de Cronstadt le 19 mai, vers les onze heures, je suis arrivé au Havre mardi 26, en suis reparti après une entrevue avec notre consul, à deux heures, et le lendemain 27, mon arrivée triomphale à Paris en coupé à quatre chevaux précédé d'un postillon et galopant à toutes brides. A dix heures et demie du matin, j'avais déjà remis dépêches et tout à mon chef[1], n'ayant mis depuis la rade de Cronstadt jusqu'à Paris que huit jours et neuf heures, y compris les dix heures passées à Copenhague et les six heures au Havre, sans parler des vents contraires qui ont retardé notre marche dans la première partie de la traversée.

J'ai commencé par prendre un appartement à l'hôtel Wagram, rue de la Paix, tout près de notre ambassade[2], où je n'entrerai qu'après le départ de Gagarine. Dans sept à huit jours, j'entre en fonctions. En attendant, je mène une vie oisive, extérieure,

[1] Le comte Pahlen, ambassadeur de Russie, qui avait succédé au comte Pozzo di Borgo. Il avait sous ses ordres le comte Kisseleff, conseiller de l'ambassade, le baron de Fœlkarsam et le prince Jean Gagarine, secrétaire. Ce dernier se préparait, comme nous l'avons dit, à entrer dans la Compagnie de Jésus. Il allait partir et Victor de Balabine venait le remplacer.

[2] Elle était située au n° 12 de la place Vendôme.

la vie de Paris, celle des boulevards, des Champs-Elysées, du bois de Boulogne; celle enfin de cette foule immense qui semble ne travailler que pour dissiper, ne vivre que pour jouir, ne vendre le matin que pour acheter le soir, ne rançonner le chaland que pour l'être à son tour et n'exister en un mot qu'en se dévorant elle-même.

Mais qu'est-ce que Paris? Je n'en sais rien encore. Paris est un gouffre où tourbillonnent trop de choses à la fois pour être saisies d'un coup et je n'ai encore aperçu que peu de côtés de ce joyau taillé à mille facettes. Voici, d'ailleurs, en deux mots, ce qui m'est arrivé depuis que j'ai abandonné, pour longtemps, si ce n'est pour toujours, les douceurs d'une existence dont rien, j'en suis certain, ne me dédommagera et dont le doux souvenir dominera ma vie entière.

Une tempête au début de mon voyage, — la Baltique courroucée ne voulait pas me livrer passage, et je lui en savais gré —; un calme plat à Copenhague; dans la mer du Nord, une brise tiède qui, en me berçant mollement, me poussait vers la France; au Havre, une sorte d'antichambre de Paris; dans la Normandie, province riche, fertile, pittoresque et poétique, un soleil ardent, de frais ombrages, l'idéal de la vie de campagne que j'ai souvent rêvée et enfin, à Paris, la fournaise infernale. Je suis encore, comme au début de mon voyage, seul sur le pont du navire; je n'ai point eu le mal de mer dans la Baltique, je n'ai point de vertige ici. Pensées et affections, tout est chez moi dans le passé et l'avenir ne va pas plus loin que demain. Cependant je vais bientôt sortir de la solitude, j'ai fait quelques visites; je vais faire ma tournée diplomatique, voir Guizot [1]. Je dîne la semaine prochaine chez Saint-Priest [2].

La chaleur est accablante : point d'abri, point de refuge, de l'eau glacée au poids de l'or et encore faut-il aller la chercher chez Tortoni. N'en déplaise à mes compatriotes, je trouve qu'à Paris, on souffre de la chaleur autant pour le moins qu'à Pétersbourg.

19 juin. — Moukhanoff [3] avait à bord du *Tage* un excellent coupé à deux places; or, nous étant rapprochés pendant le voyage,

[1] Guizot était ministre des Affaires étrangères depuis le mois d'octobre 1841, sous l'autorité purement nominale du maréchal Soult qui conserva jusqu'en 1847 la présidence du conseil, bien qu'en réalité son collègue en exerçât les fonctions.

[2] Le comte Alexis de Saint-Priest, pair de France et membre de l'Académie française, fils du comte Armand de Saint-Priest et de la princesse Galitzin. Il était né, en 1805, à Odessa et mourut à Moscou, en 1851.

[3] Plusieurs personnages de ce nom ont servi dans l'armée et la diplo-

nous nous sommes mis à deviser sur le moyen de faire passer le coupé sans payer de droits à la douane du Havre et sur l'agrément de faire route ensemble jusqu'à Paris. Doués l'un et l'autre d'un esprit éminemment inventif, voici, en deux mots, comment, sans autre difficulté, nous sommes arrivés à notre but : j'ai pris voiture, malles, vaches [1], sacs de voyage, etc., sous ma haute protection et, grâce à mon passeport de courrier, le tout a passé sans visites, sans obstacles, sans retard d'aucun genre. Une fois débarqué, j'ai expédié la grosse caisse contenant mes effets par la diligence, me suis emparé de la vache et d'une des caisses du coupé pour mon expédition officielle et, ce service mutuel rendu, le reste du voyage à frais communs jusqu'à Paris où, comme je l'ai dit, nous sommes arrivés à quatre chevaux et précédés d'un postillon, moyen aussi dispendieux que prompt de voyager.

Rien de hideux comme la manière de causer des postillons avec leurs chevaux; ce sont des mugissements semblables à ceux d'un homme qui s'apprête à vomir. Enfin, plus d'une fois, pendant la nuit surtout et lorsque le sommeil me gagnait, je me suis cru sur le bateau à vapeur. L'illusion était parfaite; de plus, ils sont malpropres, poudreux sans être poudrés comme au temps jadis, peu empressés, indociles à la voix du voyageur qui se hâte et l'argent est le seul moyen de leur faire entendre raison. Nous en avons usé et abusé, aussi roulions-nous avec une rapidité aussi satisfaisante pour un courrier que désespérante pour le voyageur sentimental et admirateur du pittoresque.

Je ne sais ce qui m'a frappé le plus de l'aspect de la Normandie que nous avons traversée, ou de celui de ce monstrueux Paris. La Normandie est, dit-on, de toute la France, la province la plus riche, la plus fertile, la mieux cultivée, la plus favorisée de la nature; en effet, un terrain constamment accidenté, des collines couvertes de bois de tilleuls et de marronniers, enfin de larges avenues de peupliers conduisant à de belles résidences seigneuriales. Le seigneur, il est vrai, se nomme aujourd'hui M. Trognon, M. Jobard et pis que cela encore. Cependant quelques rares vestiges de l'ancienne France ont survécu au naufrage. Ainsi, vous voyez s'élever sur les bords de la Seine le château de la Meilleraye des ducs de Mortemart, l'une des plus anciennes familles de Normandie. Sur la route, près d'une petite ville dont le nom m'échappe, l'on trouve un cirque de construction romaine et à quelques pas de là, sur une hauteur, le pan d'une vieille

matie russes à la fin du dix-huitième siècle et durant la première moitié du dix-neuvième siècle, mais il ne nous a pas été possible d'identifier celui-ci.

[1] Malle en peau de vache qu'on attachait derrière les voitures de voyage.

église gothique, l'un et l'autre en parfaite conservation et entretenus avec un soin particulier.

Cette religion du passé, cet esprit de conservation appliqué aux vestiges du vieux temps, chez un peuple qui a tout détruit, ne serait-il pas d'un bon augure pour l'avenir et n'accuserait-il pas un retour à des idées de stabilité ou du moins un temps d'arrêt dans la course vagabonde de ce peuple léger? Quelqu'un a dit que la vénération et l'amour des temps passés, chez un peuple, est semblable aux souvenirs de la jeunesse qui, chez le vieillard lui reviennent toujours plus frais à mesure qu'il descend vers la tombe; c'est en un mot un signe de faiblesse et de décrépitude; je ne sais jusqu'à quel point la comparaison est vraie, mais si elle l'est, combien elle est consolante pour nous qui faisons si bon marché de ce qui est d'hier. A Paris, cette idée se représente et vous revient sous une autre forme et involontairement l'on se surprend à se demander comment tout cela finira et quel est le gouffre qui engloutira toute cette foule qui tourbillonne sans cesse et semble si pressée de vivre.

Le temps est beau, le soleil ardent, la chaleur accablante, la sécheresse complète. Tout Paris, depuis la cave jusqu'au grenier, est dans la rue, et Eugénie, la demoiselle de comptoir, et Rosalie, la modiste, et Mlle Rose, la blanchisseuse, et Eulalie, de condition et de vertu douteuses, M. Jules, l'avoué, Gabriac, vieil émigré, Jobard, parvenu; enfin, le mercier, pâtissier, chemisier, bottier, carrossier, tailleur, parfumeur, voyageur, député, pair de France et secrétaire d'ambassade, tout flâne, va, vient et ne fait rien.

Mais est-il possible que ce soient là les allures d'une population inquiète et malcontente! Si c'est le cas, le mécontentement des Parisiens ne saurait se comparer qu'au désespoir des héroïnes de Rossini qui se tuent et chantent l'amour sur le même ton.

A propos de Rossini *(sic!)*, j'ai été entendre les *Huguenots*. Illusion! déception! Mme Damoreau [1] m'en avait prévenu; elle avait raison. Duprez [2] est à Londres. Les doublures seules sont ici. Ne connaissant pas l'économie intérieure des théâtres de Paris, j'ai fait chercher à tout hasard une place parmi celles qui coûtent le plus cher et je me suis trouvé, moi, cinquième dans une loge, assis sur ce qu'on se plaît à qualifier du nom pompeux de chaise et ce qui n'est autre, à mon avis, qu'un vilain coussin rembourré comme le serait une pierre, avec un dossier de la même étoffe,

[1] Célèbre cantatrice française, une des gloires de l'Opéra; elle venait de prendre sa retraite et d'être nommée professeur de chant au Conservatoire.

[2] Le fameux ténor dont le nom reste ineffaçable des annales de la musique; il était alors dans toute sa gloire.

raide et ignoble. La salle du spectacle est loin d'être belle, du vilain papier rouge au fond des loges, des dorures noircies, des rideaux, des costumes qui ont servi à deux ou trois générations successives et des figurantes, des princes et princesses, pages et demoiselles d'honneur, des reines telles que n'en comportent plus depuis longtemps nos théâtres impériaux. Enfin mon sens visuel qui vit encore de ses habitudes pétersbourgeoises a été singulièrement et désagréablement affecté. De ce côté, les théâtres impériaux ont, sans contredit, un immense avantage sur l'entrepreneur qui visite à deux fois ses poches avant de parer d'un nouveau tricot les jambes de ses danseuses.

Quant à l'ouïe, il n'en est pas de même, et les doublures d'ici l'emportent de beaucoup sur la fleur de nos chanteurs. L'orchestre peut, à lui seul, combler le déficit. A la vue de cette masse énorme de musiciens, je m'attendais à lui voir couvrir la voix des chanteurs. Loin de là. Quel ensemble! Quelle admirable entente des effets de l'harmonie! Comme les *piano* et les *forte* sont artistement ménagés, c'est vraiment admirable! Quant à la musique même, elle est d'un puissant effet, d'un style sévère et imposant. En attendant, l'on ne me rattrapera plus dans ces vilaines loges.

Ce jour-là, j'avais dîné au *Rocher* (il n'y a que les petites gens qui disent rocher de Cancale ou bois de Boulogne, notre espèce dit simplement : le rocher, le bois, etc.) et m'étais fait donner : 1° potage aux croutons à la Condé, 2° filet de sanglier, 3° turbot sauce aux huîtres, 4° petits pois à l'anglaise, 5° fraises à la crème; total 12 francs, y compris le vin.

Ceci me ramène au positif. Je suis encore à l'hôtel Wagram, que je ne quitte que dimanche ou lundi pour celui de l'ambassade. J'occupe un appartement de trois chambres au quatrième, à raison de 50 francs par semaine pour les chambres seules. O force toute-puissante de l'habitude! A peine installé dans cet hôtel, l'un des premiers de Paris, je me suis tout de suite mis en quête d'un valet de chambre. J'avais entendu dire que l'on était bien servi dans les grands hôtels; quelle cruelle erreur! Et en effet, comment cela pourrait-il être là où il y a cinq ou six valets pour cinquante ou soixante voyageurs. C'est bon pour quelques heures tout au plus, mais pour quelques jours c'est intolérable.

Heureusement, dans ce pays de cocagne, vous trouvez tout sous la main. Sur la recommandation du plus vieux des serviteurs de notre ambassade, qui y est installé depuis vingt-quatre ans, je me suis décidé et ai pris à mon service M. Louis Tallard, quarante ans, petite taille, figure intelligente, alerte, ayant servi vingt ans en Russie, sept ans à Londres, chez lord Durham et chez lord

Clanricarde et parlant le russe, l'allemand, le français et l'anglais, 100 francs par mois avec la table, les habits, le tout après lui avoir préalablement fait signer un document en quatorze articles, confectionné à l'instar de ceux dont nos Jocrisses sont tenus de subir l'édifiante lecture avant de prendre du service chez nous.

Par l'article 13, il lui est prescrit d'être au mieux avec tous les gens de l'ambassade, d'éviter avec soin brouilles et querelles et de reconnaître, après la mienne, la juridiction du maître d'hôtel. Enfin, par l'article 14, il s'engage à faire preuve de la plus grande politesse à l'égard de tous ceux qui pourraient entrer dans mon antichambre et non seulement à se lever lui-même, mais, en outre, à faire lever tous ceux de son espèce qui pourraient, aux approches de mon appartement, se trouver sur mon passage. Cette rigueur n'est peut-être pas dans les mœurs du pays, mais voici ce qui y a donné lieu. Ici un épisode est nécessaire.

A Paris, m'avait-on toujours dit, ce qu'il y a d'admirable, c'est que l'on n'a que faire d'un équipage. On en trouve à chaque pas, qui vous transportent d'un bout de la ville à l'autre. En réalité, les diligences, jumelles et autres, dont les noms m'échappent, vous transportent non pas où vous voulez, mais où elles veulent bien; premier inconvénient. Elles n'ont point l'habitude de se tenir ni à la porte de l'hôtel Wagram, ni à celle de l'ambassade de Russie; il faut donc commencer sa course pédestrement pour ensuite l'achever en voiture, que dis-je? pour l'achever à pied, car, encore une fois, ces histoires ne vous conduisent et ne s'arrêtent que là où le cœur leur en dit, sans compter qu'il faut longtemps faire le pied de grue en attendant celle que vous voulez prendre. Il suffit que votre but soit, par exemple, la barrière de l'Etoile, pour que vous voyiez préalablement défiler des véhicules qui vont d'un autre côté. Enfin, celui que vous attendez si impatiemment paraît à l'horizon. Mais, oh! ignominie sans égale! sur le derrière du monstre une planche blanche est arborée, et, sur cette planche, le mot fatal « complet », c'est-à-dire qu'il n'y a plus de place, fût-ce pour une épingle.

Viennent ensuite les cabriolets, où vous êtes assis côte à côte avec un malotru puant et sale et où, pour peu qu'il fasse crotté, vous ne sauriez monter sans endommager considérablement la fraîcheur juvénile et printanière de vos inexpressibles. Les Carolines sont de petites voitures philosophiquement remorquées par une haridelle unique, conduite par un paquet de linge sale, qu'on intitule, Dieu sait pourquoi, du nom de cocher, et dont l'unique souci est de maintenir sa Dulcinée sur ses jambes. C'est une invention admirablement adaptée aux natures rêveuses et médita-

tives, coûtant 1 fr. 65 l'heure, ce qui veut dire 2 francs, car on vous demande des pourboires; à la course, 1 fr. 50.

Que M. Gabriac, M. Jules, Mlle Eugénie fassent un usage journalier de ces voies de transport pour aller à heure fixe à tel endroit et en revenir, bon; mais votre très humble serviteur qui, à trois heures, veut aller prendre son bain dans la Seine et y tremper ses charmes, revenir chez lui pour un bout de toilette, faire une visite à la princesse de Broglie, puis dîner chez le comte de Saint-Priest, aller de là chez Tortoni, pour y savourer une glace rafraîchissante, et enfin passer sa soirée chez la comtesse Razoumowsky[1], comment peut-il s'accommoder d'une Caroline? Mais que le diable emporte cette Caroline! et, d'ailleurs, pourquoi ce fichu nom écrit en gros caractères d'or, sur fond brun, d'une nuance équivoque?

Voici maintenant l'alternative qui lui reste : un cabriolet de remise à la demi-journée, 14 francs, avec le pourboire; à la journée, 17 francs; ou une calèche, ou un coupé à deux chevaux : demi-journée, 17 francs, journée, 22 francs. Si non, qu'il se fasse Gabriac, Jules ou Arago, c'est-à-dire qu'il renonce au monde et à ses vanités et qu'il se consacre à quelque chose qui rapporte au lieu de coûter.

Voulez-vous maintenant savoir l'origine de l'article 14 signé par M. Louis Tallard? le voici. J'avais, pendant deux jours, fait usage d'un de ces cabriolets de remise à la journée, suffisamment élégant et convenable; je le commande le troisième jour pour les deux heures; j'entre à trois heures dans la cour de l'hôtel et, de loin, j'aperçois M. Pierre, mon cocher, se balançant agréablement sur une chaise; je l'approche.

— Y a-t-il longtemps que vous êtes ici?

M. Pierre, *toujours assis.* — Une heure, Monsieur.

Moi. — Mon domestique est-il rentré?

M. Pierre, *toujours assis et renversé sur sa chaise.* — Il vient de rentrer, Monsieur.

Moi. — Ho, hé! Louis!

Louis. — Plaît-il, Monsieur.

Moi. — Quel est cet animal?

Louis, *d'un air étonné.* — Votre cocher, Monsieur.

Moi. — Mon cocher! Jetez-moi ce malotru à la porte, apprenez-lui à vivre et dites à son maître que s'il m'envoie encore un pareil idiot, je prendrai soin de sa réputation, allez!

M. Pierre était sur son séant, raide comme un soldat de la ligne

[1] La comtesse Léon Razoumowsky, nièce ou belle-fille du prince de ce nom, qui fut longtemps ambassadeur de Russie à Vienne. Elle était une des étoiles de la société cosmopolite de cette époque et résidait souvent à Paris.

et balbutiant des excuses; j'ai été sans miséricorde. Enfin et pour conclure l'article des voies de transport, pour peu que l'équipage me soit nécessaire dix ou douze fois par mois, c'est une affaire de 200 à 250 francs.

J'ai dîné dans cinq restaurants différents et cette série d'expériences m'a mené à conclure qu'il n'y a pas moyen de calmer un appétit, même médiocre, à moins de 5 à 6 francs. Par exemple : pain, 0 fr. 25; vin, une demi-bouteille, 2 francs; beafsteak aux pommes de terre, 1 fr. 25; sole frite, 1 fr. 75 à 2 francs; café, 0 fr. 40; total 5 francs, plus 0 fr. 25 de pourboire et lorsqu'on a dîné de la sorte, on a faim de nouveau à 9 ou à 10 heures du soir, ce qui fait que l'on demande des glaces ou des fruits, encore 2 ou 3 francs. Ainsi : café le matin avec pain et beurre, 1 fr. 50; dîner, 6 francs; goûter, 2 fr. 50; la journée revient à 10 francs. En résumé : équipage, 250 francs; table, 300 francs; valet de chambre, 100 francs, total pour ces articles seulement 600 francs. Reste le blanchissage, le tailleur, le cordonnier et l'article toujours considérable des dépenses imprévues, les spectacles, les livres, les gants, les souscriptions, que sais-je enfin et l'on arrive à conclure que la vie de Paris est des plus dispendieuses.

Je suis entré en fonctions. Dimanche ou lundi je prends possession de mon logement à l'ambassade. C'est l'appartement de Gagarine, qui part demain en courrier pour Pétersbourg. Il avait, il y a un an, meublé à neuf, à ses frais, l'une de ses chambres qui est à la fois le salon et le cabinet. Je n'ai eu d'autre alternative que de lui acheter ses meubles ou de les lui faire enlever. Mais, ces meubles étant à la fois commodes et élégants et de plus parfaitement adaptés à l'appartement, je me suis décidé à les lui acheter, d'autant plus qu'il me les cédait à 50 0/0 de rabais et que refuser tout arrangement de ce genre eût eu mauvaise grâce. J'ai donc eu à débourser 1808 francs; en revanche, je vais être logé d'une manière tout à fait agréable et une fois installé, je vais procéder sérieusement et méthodiquement à l'exploration de Paris.

27 juin. — Je suis depuis quelques jours installé à l'ambassade où je suis aussi au large que confortablement. Une première chambre à une fenêtre, qui est ma salle à manger, c'est-à-dire que j'y prends à deux heures la côtelette et les légumes officiels que me fournit gratis la munificence de l'ambassadeur; une seconde chambre.

Rien encore de changé à mon genre de vie. Kisseleff ne me presse pas pour mes présentations, moi, j'en fais autant de mon côté, et recule le moment où, une fois lancé et introduit dans ce

qu'on nomme le cercle, je m'appartiendrai moins que je ne fais actuellement. Mon service me prend du temps; je descends à la chancellerie entre dix et onze heures et commence le visa des passeports, puis les occupations plus diplomatiques, quelques petites affaires arriérées qu'il s'agit de terminer; enfin, je compte bientôt me mettre à la lecture de toutes nos archives qui comprennent une période de quatorze ans, et peu à peu accaparer et concentrer dans mes mains le plus d'affaires possible; il faut pour cela beaucoup de patience et un peu de quelque chose comme de la souplesse.

J'ai été deux fois à Versailles; Versailles est comme le grand sceau du siècle de Louis XIV et porte au plus haut degré le cachet de sa cour; cet immense palais, ces vastes terrasses, ces étangs carrés, ces allées droites où vous vous promenez sous des voûtes épaisses et sombres, taillées dans le massif de ces vieux marronniers contemporains du grand roi; enfin, cette tendance à discipliner la nature elle-même et à donner à la création la tenue de cour de la créature de cette époque, tout cela en un mot est vivant, c'est la vie dans la mort.

Dans la cour du château, sur cette magnifique esplanade, où Louis XIV, à cheval, commande en maître aux maréchaux de France assemblés tout autour, on retrouve Murat, Berthier, Lannes et les généraux de la Révolution. L'idée de réunir en un seul endroit les représentants et les souvenirs des deux plus grandes époques de l'histoire de France est fort belle sans doute. Cependant, rien de plus tristement discordant que cette réunion. Tout vainqueurs qu'ils aient été, les grands de Napoléon ont ici l'air humble de vaincus, l'air d'intrus, de héros de corps de garde, à côté de la superbe majesté des Turenne et des Luxembourg. Mais n'a-t-on pas fait de l'histoire sans s'en douter, car l'époque napoléonienne à Versailles, cette invasion de ces héros de bivouac au milieu des grands de la cour, fait exactement l'effet que devait produire l'Empereur et l'Empire lorsqu'oubliant leur origine populaire, ils prenaient, pour la faire oublier à ceux qui les avaient élevés, les allures, le ton et les usages du passé dont les séparait cependant tout l'abîme révolutionnaire.

Il y a encore autre chose dans cette fusion que l'on retrouve ici à chaque pas; il y a les tendances et la pensée intime de tous les pouvoirs qui règnent ou ont régné en France. Partout à côté des gloires antiques, le peuple, une fois maître, a voulu placer ses héros à lui et le pouvoir suprême a exécuté la volonté du peuple, soit qu'il fût trop faible pour s'y opposer, soit que pour un moment il se soit fait peuple lui-même. Ainsi, les maréchaux de Napoléon

dans la cour de Versailles, dans le musée, les tableaux représentant ses victoires, et dans le palais royal, le tableau représentant Camille Desmoulins debout sur une borne et haranguant le peuple datent naturellement des premières années de la Révolution de Juillet; enfin, dans plus d'une église, j'ai lu des inscriptions comme celle-ci : « Ci-gît le maréchal duc de Coigny, commandant des armées. Il fut bon père, etc., etc. » et après le mot *armées*, un espace laissé en blanc, ce qui signifie qu'il y avait autrefois « armées du roi », et qu'une jalousie mesquine a fait justice de ces mots.

Quelque grandiose que paraisse donc à première vue la réunion en un même endroit des souvenirs de la royauté, de la Révolution et de l'Empire, l'on y voit, quand on pénètre un peu plus au fond, de la flatterie et de la lâcheté, d'un côté, et, de l'autre, toutes les petites passions des parvenus de la veille.

De là, à l'hôtel des Invalides. A la bonne heure! Ici l'Empire est dans son beau, dans son vrai, c'est l'Empereur entouré de ses vieux soldats, c'est le lendemain d'une bataille. La cour, l'esplanade, le dôme, l'église et ces vieux guerriers se promenant en long et en large, c'est vraiment magnifique. Mais ce qui surtout est extraordinaire et frappant au suprême degré, c'est, dans cette enceinte, ce règne posthume, cette influence d'outre-tombe de Napoléon sur tout ce qui l'entoure. Nulle part, dans aucun palais, dans aucune église, vous ne trouverez ce silence profond qui règne dans la chapelle ardente. A son empressement à se découvrir au seuil de la porte, à son air soumis et humble, vous ne reconnaissez plus le bourgeois de Paris, et rien de plus piteux que le vainqueur de Juillet qui vient rendre hommage aux mânes de l'Empereur. On dit que le peuple est oublieux, parfois cependant il a bonne mémoire. La pluie tombait avec violence, force me fut d'entrer en conversation avec les invalides qui flânaient dans les galeries.

— Où avez-vous été blessé?

— A Austerlitz, à Wagram, etc., etc.

Et, là-dessus, des récits interminables mêlés de réflexions politiques, mélange de vrai, de faux, d'absurde, etc.

— Mais où sont donc ceux de Russie? Ce sont ceux-là surtout que je voudrais voir.

— Et pourquoi cela? me demanda une sorte de géant, qui n'avait du règne animal que la figure et le corps, le bois ayant remplacé chez lui bras et jambes.

— Parce que, dis-je, j'aimerais à causer un peu de mon pays.

— Ah! vous êtes Russe, vous? Je vous connais, allez! J'en étais, moi, et j'ai eu bien de la peine à en revenir!

Là-dessus, il enfonce son chapeau sur ses yeux, me tourne le dos et va s'asseoir dans un coin.

— Ne l'ai-je pas offensé, mon capitaine?

— Non, non, jeune homme, non; c'est, voyez-vous, la vieille bile de la grande armée qui remonte quelquefois; il faut nous passer ça.

4 juillet. — Tout Paris est en fuite; on part pour les eaux, pour la campagne, pour les élections. Les élections, époque de luttes violentes entre les partis, où les esprits fermentent, les passions s'agitent, les élections, cette année, se font avec un calme, une tranquillité, une indifférence sans exemple depuis la révolution de Juillet; il y a évidemment lassitude, accablement dans les têtes, d'ordinaire si chaudes, dans les langues si bavardes.

Il est difficile de préciser au juste les causes de cet état de choses. Il y a là d'abord une sorte de réaction naturelle, de contre-coup après l'agitation où la question d'Orient, la rupture avec l'Angleterre et les armements avaient plongé le pays. Après s'être monté l'imagination, s'être tenue sur le qui-vive et prête à s'élancer dans l'arène pour venger ce qu'elle qualifiait d'affront à l'honneur national, la France, après avoir rêvé des batailles, convoité le Rhin et chanté la *Marseillaise*, a vu toute cette fantasmagorie belliqueuse fuir comme un rêve et ce rêve ne laisser après lui que peu ou point de traces.

L'automne dernier, des élections ont eu lieu en Angleterre. Au pouvoir depuis onze ans, le parti Whig, avec Palmerston et Russell, poussé jusque dans ses derniers retranchements par Peel à la tête des Torys, tombait au milieu des plus brillants succès de sa politique extérieure, et peut-être à cause même de ces succès, lesquels, en définitive, devaient coûter cher à la nation qui, tout en y applaudissant, les pesait froidement dans la balance du pour et du contre. Peel a triomphé; de grandes questions ont été posées, débattues, résolues. Qu'avons-nous ici, dans ce moment? Rien, rien à la lettre; pas une question controversée, pas une question sérieusement discutée. L'extension du droit d'élection et l'exclusion de la Chambre élective des fonctionnaires publics, ces deux vieilles marottes de l'opposition, ont été, sous le nom d'adjonction des capacités et d'extension des incompatibilités, discutées cet hiver, résolues dans le sens conservateur, c'est-à-dire rejetées et sont, par conséquent, épuisées!

Restent donc les injures contre l'Angleterre et contre Guizot qui, fidèle à ses penchants, ne se soucie pas d'en détacher la France plus qu'elle ne l'est aujourd'hui. C'est par conséquent l'animosité

contre l'Angleterre qui, à elle seule, fait tous les frais de nombreuses, stériles et stupides adresses des futurs députés à leurs commettants. Or une fraction du parti conservateur, la fraction Molé, en fait autant de son côté et tient le même langage; il en résulte que l'opposition, malgré tous ses efforts, ne parvient pas à s'isoler, qu'elle est aux abois, à l'agonie.

Somme toute, le parti conservateur paraît avoir fait d'immenses progrès, le radicalisme est tombé dans le discrédit le plus complet et tout fait présager le triomphe de Guizot, qui recueillera ainsi les fruits de sa persévérance et de son incontestable fermeté pour ce qui regarde la politique intérieure du pays, qu'il manie avec succès et bonheur à la fois.

C'est aujourd'hui, 9 juillet, que les douze arrondissements de Paris procèdent à l'élection de leurs douze représentants qui, différents en ceci des douze apôtres, ne suivent pas le même maître, mais s'en vont, comme au jugement dernier, les uns à droite, les autres à gauche, car il en est bien peu dans ce pays qui marchent droit devant eux; la ligne droite, pour être la plus courte, n'en est pas moins la plus dédaignée; et cependant l'aspect de Paris n'a pas subi le moindre changement; toujours le même calme, la même tranquillité, pas de drapeaux déployés, rien enfin des mœurs de la perfide Albion.

10 juillet. — J'ai fait la semaine dernière la connaissance de Berlioz, que j'ai vu chez lui. Sa physionomie est agréable, son expression un peu triste et fatiguée, ses manières calmes et réservées. Il paraît mécontent du public de Paris, qui n'est pas à sa hauteur, et semble avoir des vues sur le Nord. Je lui ai demandé s'il était vrai que le public musical de Paris fût aussi nombreux qu'on le prétendait généralement.

— Eh! mon Dieu, non, Monsieur, me répondit-il, rien au monde de plus anti-musical que les Parisiens, que les Français en masse. Si le rythme d'un motif quelconque est vif, pétulant et tel par exemple qu'un enfant le saisirait de prime abord, le Parisien est content et le fredonne le lendemain sur le boulevard, non sans l'avoir toutefois préalablement défiguré à sa guise; mais, si par malheur, il est long, prolongé et sérieux, le Parisien n'y comprend plus rien; il bâille, il s'ennuie. Il n'y a donc de public musical que celui du Conservatoire, et si l'on en excepte ceux qui s'y rendent par ton, pour suivre le torrent de la mode, le noyau musical se restreint encore et devient presque imperceptible!

Berlioz monte pour les fêtes de Juillet une grande symphonie avec chœurs et il m'a prié de venir assister à la répétition.

Avant-hier, Foelkarsam et moi, nous sommes fait réveiller à trois heures du matin, pour voir l'éclipse de soleil, totale dans les pays du midi, à Marseille par exemple, où Arago est allé faire ses observations, presque totale à Paris, et dans tous les cas la plus considérable de ce siècle, car ce n'est que le 31 décembre 1900 que ce phénomène se renouvellera. « Demain, disait le *Journal des Débats* du 7, la moitié de la population de Paris, de la France, de l'Europe entière sera sur pied à cinq heures du matin ».

Je me lève, je descends dans la rue; un silence morne, profond; le fiacre attardé ramenait chez lui ou chez elle, celui ou celle à qui le plaisir avait fait oublier l'heure avancée de la nuit, les balayeurs et balayeuses frottaient en jasant le pavé poudreux, et le ruisseau roulait à force les immondices de la veille. Le ciel était couvert, la pluie tombait à grosses gouttes. Cependant, animés d'un beau zèle, nous nous dirigeâmes vers l'arc de l'Etoile. Une fois là-haut, le temps parut devoir s'éclaircir et nous attendîmes le moment solennel. Enfin, à travers un rideau de vapeur qui nous permit de voir le soleil à l'œil nu, nous vîmes son disque, couvert presque entier par la lune, nous apparaître sous la forme d'un croissant. Le jour, qui avait visiblement baissé, reparut bientôt peu à peu; le spectacle était fort beau; le soleil, perçant çà et là les nuages, éclairait la campagne, Montmartre, Ménilmontant et toutes les hauteurs environnantes et à nos pieds Paris qui se réveillait et que surplombait encore une masse épaisse de vapeurs, dans laquelle allaient se perdre les tours de Notre-Dame, le dôme des Invalides et toutes les colonnes.

11 juillet. — Les élections de Paris vont mal pour le ministère; sur quatorze collèges électoraux, le ministère, qui comptait obtenir 8 voix, n'en a obtenu que 2. C'est inimaginable à quel point tout ici est chanceux; le préfet de la Seine, comte Rambuteau, qui, soit par lui-même, soit par ses agents, connaît la grande masse des électeurs, regardait le triomphe du ministère comme parfaitement assuré à Paris. Cependant, dans les élections de tout le royaume, il y a, jusqu'ici du moins, équilibre. Dans tous les cas, si Guizot venait à tomber, ce qui n'est que peu probable, ce serait Molé ou quelqu'autre de la même couleur qui le remplacerait, car il n'est nullement question de Thiers; ce seraient donc toujours les conservateurs.

25 juillet. — Après-demain, je vais assister à l'ouverture des Chambres. Avant-hier, j'ai été à l'ambassade d'Autriche où Kisseleff m'a présenté et où j'ai trouvé réunie une partie du corps

diplomatique, entre autres lord et lady Cowley et, enfin, Guizot, auquel j'ai également été présenté. On voit que je parcours l'échelle du haut en bas.

L'ambassadeur, le comte Apponyi, est un homme d'environ soixante ans, d'un extérieur et de manières agréables; il tient du Hongrois par son air franc et ouvert, et du diplomate autrichien par l'élégance de ses manières. Sa femme est le type de la grande dame allemande : grande, mince, blonde et douce; la fille de la maison est d'un extérieur agréable. Lady Cowley ressemble à Mme Dournoff, la mère, ma compatriote. Quant à Mylord, auquel, grâce aux journaux qui avaient réclamé contre sa nomination, je m'attendais à voir l'apparence d'une momie desséchée ou d'une carcasse de mammouth antédiluvien, j'ai été fort étonné de le voir porter encore avec tant de succès le poids des ans, car loin d'imiter Stuart de Rothesay[1], il maintient admirablement la perpendiculaire et se tient droit et raide sur ses jambes. Il m'a dit que Stuart avait l'intention de venir ici et de se diriger par Marseille, Constantinople et Odessa vers Pétersbourg.

— Il me semble, Mylord, dis-je, qu'il est assez dans les habitudes de lord Stuart de faire des courbes pour arriver à son but.

— Oui, me répondit-il, ce sont les dernières oscillations d'un pendule dont la marche, du reste, n'a pas été toujours régulière.

J'ai trouvé là la princesse de Lieven et lui ai été *introduced*. Elle joue ici une sorte de rôle et son intimité avec Guizot la met en relations avec tout ce qu'il y a de notabilités politiques ou plutôt diplomatiques. Les lauriers de la fashion sont aujourd'hui chez elle flétris à jamais; aussi se borne-t-elle sagement à cultiver le champ non moins fertile et plus sûr de la politique; elle en cultive les fleurs et laisse à ses amis les ronces et les épines; Guizot n'est pour elle qu'un marche-pied, qu'un piédestal, et périsse Guizot pourvu qu'elle surnage.

Jamais, non jamais je n'aurais soupçonné Guizot, l'homme d'Etat, le grand orateur, le chef du cabinet, l'implacable persécuteur des délits de la presse, le grand historien, sous l'enveloppe maigre et chétive du petit homme que l'on m'a montré enfoui dans un fauteuil et causant à demi-voix avec la princesse de Lieven. Barante[2], dont nous avons trouvé les manières humbles et modestes, peu aristocratiques, est pour la tenue un Talleyrand ou

[1] Il avait été ambassadeur d'Angleterre à Paris de 1815 à 1830; il y avait été remplacé par lord Granville qui y resta quelques années, il eut pour successeur lord Cowley.

[2] A peine est-il besoin de rappeler que, sous le règne de Louis-Philippe, le baron de Barante représenta la France en Russie, en qualité d'ambassadeur.

un Metternich à côté de Guizot; enfin, figurez-vous quelque chose entre le maître de langue française et le vieil acteur pensionné par l'administration des théâtres, et vous aurez quelque idée de la personne extérieure de Guizot. On dirait, à le voir, qu'il ne saurait viser au-delà d'une chaire de rhétorique à la Sorbonne et ne faire qu'une triste figure dans l'arène où se choquent et se brisent les passions politiques et où se débattent les grands intérêts de l'Etat. Cependant, lorsqu'on le regarde attentivement, son œil grand, brillant et intelligent, son front haut et l'expression entière de sa physionomie, l'on commence à se réconcilier avec le personnage; j'attends les débats qui vont s'ouvrir pour signer la paix avec lui.

N'est-il pas étrange que pour savoir à quel point il est aimé et populaire dans le pays, un prince doit de toute nécessité mourir, car quelque aimé, quelque populaire qu'il soit, nul n'ose de son vivant le louer tout haut de crainte d'être taxé de servilité. C'est la mort du duc d'Orléans qui me suggère cette réflexion [1]. Aimé par la troupe, qui l'avait souvent vu au feu, affrontant sans sourciller les dangers aux avant-postes sous le soleil ardent de l'Afrique, par la bourgeoisie et le peuple qui connaissaient son penchant aux idées libérales et qu'attiraient vers lui ses manières faciles et affables, par sa famille et son entourage qui appréciaient en lui ses qualités aimables et son esprit ardent et vif, le duc d'Orléans est regretté par tout le monde. J'ai questionné sur son compte les marchands, les cochers, les soldats, les ouvriers des faubourgs, les jupons, tous me donnaient la même réponse :

— Ah! Monsieur, c'est un affreux malheur pour la France.

— Et Nemours?

— Ah! Monsieur, celui-là nous le connaissons à peine.

En effet, rien de plus différent que ces deux frères. L'un était, dit-on, spirituel, vif, ardent, aimable; enfin, il possédait au plus haut degré le côté brillant du caractère français. L'autre est taciturne, silencieux, d'une conception moins prompte, d'un abord froid, un peu hautain et peu communicatif. D'un autre côté cependant, le duc d'Orléans était, dit-on, vacillant, chancelant et peu constant dans ses opinions. On l'a entendu dire un jour que, lorsqu'il lui fallait prendre quelque résolution importante, il lui arrivait souvent de consulter Nemours, qui ne manquait jamais de lui donner de bons avis. On assure que le roi et ceux de ses conseillers qui par leur position sont les plus à même de connaîre ce prince font grand cas de son caractère. On le dit ferme et

[1] Le Prince royal venait de mourir tragiquement, le 13 juillet, victime d'un accident de voiture.

persévérant, très conservateur et peu partisan des idées libérales.

Quelques jours après son arrivée, Mme Adélaïde lui dit :

— Eh! bien, Nemours, voyez comme la France entière pleure la mort de votre frère, comme il était adoré par la nation; et vous, comment ferez-vous avec votre caractère taciturne et inabordable, c'est un vrai malheur!

— Madame, répondit-il, quand mon frère vivait et était l'héritier du trône, mon devoir était de m'effacer; maintenant tout changera.

On ne saurait se figurer la profonde douleur et en même temps la résignation du roi et de la reine, soutenus l'un par une grande force de caractère et un grand empire sur lui-même, l'autre par une foi vive, une religion éclairée. Lors, qu'étendu sur un vilain grabat, dans une masure triste, sale et sombre, le duc d'Orléans, entouré de sa famille et des grands dignitaires de l'Etat, rendit le dernier soupir, la reine, qui tenait la main de son fils dans la sienne, a eu le courage et la force de donner elle-même l'ordre d'entonner le chant des morts et ensuite d'accompagner le corps de son fils jusqu'à Neuilly.

Lorsqu'il est distrait et occupé par ses affaires, le roi est calme et se possède entièrement; mais, livré à lui-même, il s'abandonne au plus violent désespoir, se retire dans quelque coin obscur de son appartement, appuie son front contre les mains et se met à crier :

« — Pourquoi est-il mort, mon pauvre fils? C'est moi qui devais mourir! »

Et l'on entend ses sanglots jusque dans les parties les plus reculées du palais. Alors la reine accourt, le prend par le bras, le secoue et en l'entraînant vers les autres membres de la famille réunie :

« — Qu'est-ce que cela signifie? lui dit-elle. Vous n'avez pas le droit de parler ainsi, vous ne vous appartenez pas, c'est à nous, à la France, que vous appartenez. Vous devez vivre. »

Hier, il y a eu réception aux Tuileries, où les grands corps de l'Etat et le corps diplomatique sont venus présenter leurs compliments de condoléance au roi. C'était une réception muette, l'on ne faisait que passer et saluer. Elle était commandée par la politique; le roi, triste et abattu, devait se faire voir au public, ferme de corps et d'esprit. N'ayant point encore été présenté à Sa Majesté, je n'ai pu y être.

Jusqu'au 30, le corps du défunt restera déposé à Neuilly, le 1er et le 2, à Notre-Dame, où l'on fait de grands préparatifs pour le recevoir; enfin, le 3, aura lieu la cérémonie des obsèques et dans la nuit du 3 au 4, il sera transporté à Dreux, dans le caveau de la famille.

L'on attend la réunion des Chambres avec une vive anxiété et l'on prévoit des débats violents et orageux. Tout a disparu devant une seule question : la loi de régence qui va être discutée. Le gouvernement n'a encore rien dévoilé de ses intentions, mais l'on suppose que sa proposition consistera à donner la régence, en cas de mort du roi, au duc de Nemours et à conserver le soin de l'éducation et de la tutelle du comte de Paris à la duchesse d'Orléans. Cette loi eût peut-être été votée à l'unanimité, si des vils intérêts de parti n'aveuglaient les intelligences étroites des délégués de la nation, au point de leur faire convertir une question vitale pour l'avenir en question purement ministérielle. La gauche veut faire de la chute de Guizot une condition de son adhésion. Comment cela finira-t-il? Dieu le sait.

Hier, j'ai assisté à l'inauguration de l'église de la Madeleine; la foule y était immense, l'archevêque y assistait. L'église est des plus spacieuses; l'extérieur est fait sur le modèle d'un temple païen situé à Nîmes et connu sous le nom de « Maison carrée », l'intérieur est richement orné de dorures.

18 août. — J'avais espéré assister le 26 juillet à l'ouverture des Chambres. Il n'en a rien été cependant; les chefs de mission ont seuls eu des billets pour l'entrée et nous autres, secrétaires, avons été exclus. L'Angleterre et l'Autriche ayant eu le même sort, cette circonstance a contribué à calmer mon courroux, qui était des plus violents.

Le soir de ce même jour, il y a eu réception chez Guizot. C'était, depuis la convocation des Chambres et depuis la mort du duc d'Orléans, la première réunion de ce genre; de plus, les élections venaient d'être terminées dans un sens hostile au ministère à Paris, favorable dans les provinces; enfin, les adhérents du cabinet avaient à compter leurs forces et le ministre lui-même avait intérêt à montrer les rangs de ses partisans nombreux et serrés. Ses espérances se sont, ce jour-là, pleinement réalisées. En effet, le corps diplomatique, les fonctionnaires publics, les députés conservateurs, etc., etc., tous s'y sont portés en masse. Guizot se tenait à l'entrée du salon de réception, saluant les personnes qu'on annonçait successivement, donnant des poignées de main aux uns, échangeant quelques paroles avec les autres; il était dans son salon, comme il l'est dans son cabinet, comme à la Chambre, l'âme de tout ce qui se dit ou se fait.

Voici venir Salvandy (Alonzo), rentré de sa malencontreuse ambassade [1], la tête nonchalamment penchée sur l'épaule droite,

[1] L'ambassade de Madrid où il ne semble pas avoir réussi; il en revenait

le teint brun, les yeux noirs et levés au ciel, grand, assez bien fait et bel homme surtout en comparaison de Sauzet qui le suit; Sauzet, auquel tous les partis s'accordent à refuser les qualités nécessaires pour porter dignement le fardeau de la présidence de la Chambre[1] et qui pour cela même a été réélu; enfin Rémusat, Duchâtel, Lamartine et Dupin, tous les piliers du parti conservateur s'y étaient donné rendez-vous. La mort du Prince royal, le discours du roi, sa douleur en le prononçant, les larmes abondantes qu'il versait, l'affection et la sympathie qui, partout, ont éclaté sur son passage, tels étaient, ce soir-là, les seuls sujets de conversation.

M. de Barante y était aussi.

— Je savais bien, lui dis-je, que le Prince jouissait dans l'armée d'une juste popularité, mais j'étais loin de me douter qu'il fût à ce point populaire dans toutes les classes de la nation.

— Eh! bien, me répondit-il, nous pouvons tous vous en dire autant, cela a été une véritable surprise pour nous.

— Il y a, dans ce fait, quelque chose de consolant, repris-je; il est consolant de voir que, dans un gouvernement comme le vôtre, un prince peut être aimé quoique prince.

— C'est vrai, me dit Barante, mais ce qui est triste, c'est qu'il faut qu'il meure pour que ce sentiment se manifeste.

A ce moment de notre conversation, le prince Esterhazy[2] entre dans le salon et fait un profond salut à Barante.

— Je n'ai, lui dit ce dernier, que des félicitations à vous adresser.

Esterhazy me regarde d'un air plus qu'étonné, salue une seconde fois, apparemment pour remercier, et se perd dans la foule. Cela ne s'est expliqué que plus tard; Barante avait pris le secrétaire de l'ambassade autrichienne pour un des députés qui venaient d'être élus.

Rien d'intéressant ne s'est passé jusqu'au 30 juillet, jour des funérailles du duc. Le temps était assez beau, quoique froid, et les nuages laissaient de temps à autre darder les rayons du soleil. Dès le grand matin, les tambours battaient aux champs, les nombreuses légions de la garde nationale débouchaient de tous côtés, se dirigeant vers les Champs-Elysées et la place de la Concorde, et la population se portait en masse compacte vers les lieux où devait passer le funèbre cortège.

pour prendre part aux débats des Chambres. Il était l'auteur d'un roman intitulé : *Don Alonzo*, d'où le surnom sous lequel il est souvent désigné.

[1] Ce jugement semblera sévère si l'on se rappelle que Sauzet conserva pendant neuf ans la présidence de la Chambre des députés.

[2] Fils de l'ambassadeur d'Autriche à Londres, qui se trouvait en ce moment à Paris, comme secrétaire de l'ambassade impériale.

Deux choses m'intéressaient vivement dans cette cérémonie : l'aspect général et la tenue des troupes composant le cortège et l'attitude du peuple. C'est de la terrasse de la comtesse Razoumowsky, donnant sur l'avenue des Champs-Elysées, tout près de la barrière de l'Etoile, que je suis allé voir la cérémonie. Les troupes de la ligne et la garde nationale étaient rangées, la première sur une file, la seconde sur deux, tout le long de la route qui devait, en conséquence, rester libre. Cependant le peuple, filtrant de tous côtés, avait fini par envahir tout l'espace depuis Notre-Dame jusqu'à l'Arc de l'Etoile.

Depuis longtemps, le canon des Invalides avait annoncé le départ de Neuilly du cortège funèbre, le moment approchait où il allait entrer dans Paris et néanmoins le peuple encombrant l'avenue, resserré encore par les files de troupes, et les spectateurs, de moment en moment plus nombreux, ne bougeaient pas et présentaient une masse compacte et inerte contre laquelle venaient se briser comme contre un rocher les efforts des gardes municipaux à cheval qui cherchaient à refouler la populace.

Enfin, un espace d'une cinquantaine de toises ayant été balayé, je me mis à considérer les spectateurs rangés et entassés derrière les soldats formant la haie. Un chien vient à passer.

— Ah ! oh ! eh ! à bas le caniche, au violon le caniche !

— Non, non, place au caniche, c'en est un officiel peut-être !

— Au violon, à la broche le caniche ! Vient-il pas de Bruxelles avec de la dentelle ?

— A bas le caniche, il n'est pas affiché, ce n'est pas lui qui commence !

Et par là-dessus, de gros rires qui partaient de la cime même des arbres où les blouses avaient grimpé pour se mettre à califourchon sur les branches. Tout à coup, crac ! les branches plient et cassent et tombent avec ces fruits d'une nouvelle espèce ; les rires redoublent ; enfin, un groom anglais, montant une sorte de fossile pur sang et débouchant le diable sait d'où, passe à son tour à la suite du caniche ; alors les cris et les rires de recommencer de plus belle :

— A bas l'Anglais ! A bas Don Quichotte ! Au violon !

Et des cris, des huées, des sifflets, enfin quelque chose de frénétique. Tout à coup, de nouveau, le canon des Invalides, le cliquetis des armes, le hennissement des chevaux. Je regarde à droite, c'est le cortège qui s'avance ; à gauche, le peuple qui encombrait et entravait le passage avait disparu comme par magie. Les troupes formant la haie des deux côtés avaient avancé et s'étaient jointes ; le peuple, ainsi resserré, s'est vu forcé de passer

derrière la troupe. Cette dernière faisant alors subitement volte-face avait refoulé le bourgeois et fait ainsi reprendre au torrent le lit qu'il avait débordé. Tout rentre dans l'ordre, le plus profond silence s'établit, on n'entend plus que le canon et les cloches. Tout s'est passé le plus pacifiquement du monde et, parce qu'ils l'ont bien voulu, quatre cent mille hommes ont pris place et cédé à quarante mille.

Le cortège était exclusivement militaire; la tenue de la garde nationale est bonne et l'on a peine à croire que ce sont là des cordonniers, savetiers, tonneliers, etc., etc. Celle de la garde municipale est admirable. Recrutée parmi les plus beaux hommes de tous les régiments, cette garde est la plus belle troupe de toute l'armée et la mieux payée.

En général, la tenue des soldats de cavalerie m'a semblé excellente et leur équipement satisfaisant, très médiocre pour ce qui concerne les chevaux; la tenue de l'infanterie triste, les hommes petits, trapus, les uniformes mal taillés, les pantalons trop courts, le tout, du moins en apparence, du plus chétif aspect, sauf toutefois les chasseurs d'Orléans, dont l'uniforme n'est autre que l'habit cosaque et qui, pour un corps d'infanterie légère, ont une tenue parfaite.

Enfin, le cercueil apparaît avec tout le clergé des paroisses de Neuilly, Saint-Denis et Saint-Germain l'Auxerrois, l'archevêque de Paris en tête et chantant en chœur les prières des morts. Quelques têtes se découvrent, le cortège passe et la foule, un instant comme pétrifiée, s'ébranle en masse pour se répandre en flots tumultueux dans les rues adjacentes. En un mot, les Parisiens se sont rendus à cette cérémonie comme à un spectacle destiné à satisfaire leur oiseuse curiosité; dans l'attitude, sur les physionomies, dans les yeux l'on eût cherché en vain quelque sentiment de douleur ou même une légère teinte de tristesse, rien enfin, absolument rien, et les larmes et les sanglots n'ont été aperçus que par MM. les rédacteurs des journaux du gouvernement.

Doit-on en conclure que la mort du duc d'Orléans n'ait fait aucune impression sur les masses? Point du tout, au contraire, l'impression a été plus vive, plus générale que l'on ne s'y était attendu. Mais ce n'est pas sur la physionomie des Parisiens que l'on doit chercher autre chose que rien du tout, mais bien dans l'attitude et surtout le nombre des gardes nationaux rendus à l'appel, dans l'ordre et la tranquillité générale de la population. Ce jour-là, la garde nationale était au grand complet et l'ordre n'a pas été troublé un seul instant; ce sont autant de manifestations qui attestent en faveur de la douleur publique.

— Eh! bien, dis-je le lendemain à une fruitière de la rue Saint-Honoré, voilà vos fêtes de juillet flambées, enfoncées!

— C'est égal, répliqua-t-elle, nous avons toujours eu quelque chose.

Voilà pour les fruitières.

Le 30 au soir, je me suis dirigé vers Notre-Dame, curieux de voir l'aspect des alentours de l'église depuis que le corps du prince s'y trouvait. Il y avait relâche, le temps était chaud, l'air étouffant, c'est dire que Paris prenait ses ébats dans les rues. Tendue extérieurement de noir et les tours surmontées de deux drapeaux noirs, la cathédrale en deuil se détachait en noir sur un fond lugubre, car le ciel roulait de gros nuages qui menaçaient d'un moment à l'autre de fondre sur Paris; la populace encombrait les avenues de l'église; les pesants omnibus se frayaient lentement un passage à travers la foule peu soucieuse de se déranger, tandis que, dans les petites rues, le passage était entièrement interrompu. Les blouses s'étaient établies en plein vent avec leurs tables, leurs tréteaux, etc., et criaient à tue-tête :

— Vlà Mgr le duc d'Orléans et Mme la duchesse, 3 sous; voyez, Messieurs et Mesdames, vlà toute la famille pour 5 sous, voyez comme ils sont ressemblants, ne dirait-on pas qu'ils vont jaser?

— Vlà le *Moniteur*, le *Journal du soir*, les *Funérailles*, 3 sous.

— Vlà des allumettes chimiques sans bruit, sans odeur, des bagues, des rubans, etc., etc.

Et tout cela se passait devant le Parvis de Notre-Dame où le peuple se pressait en masse contre la haie des gardes municipaux à cheval qui en défendaient l'accès; d'un côté, le tumulte d'une populace oisive, des jeux, des cafés ruisselants de lumière; de l'autre, le silence, l'obscurité et la mort; le spectacle était impressionnant. En revenant, je me suis perdu; j'ai rebroussé chemin trois fois sans le vouloir et, trop obstiné pour demander ma route, je ne suis arrivé qu'à onze heures chez Mme M*** où l'on m'attendait pour prendre le thé.

C'est le 3 août qu'a eu lieu la cérémonie des obsèques de l'illustre défunt; le corps diplomatique y ayant été convié, je m'y suis rendu avec Kisseleff. La décoration intérieure de l'église, conçue et exécutée avec goût; les milliers de bougies, qui brillaient dans la basilique tendue tout entière de noir; les milliers de spectateurs, les haies nombreuses des troupes qu'il fallait traverser pour pénétrer jusqu'au parvis, toutes les fenêtres garnies de monde, tout ce peuple enfin qui encombrait les rues avoisinantes, tout cela présentait un coup d'œil magnifique.

Une partie de l'église était occupée par les députations des

corps militaires, par la garde nationale et municipale, la troupe de ligne, les capitaines, colonels, généraux et, vers le milieu de l'église, la magistrature, les Cours des Comptes et de Cassation en grandes robes rouges et noires, l'Institut de France, conduit par Victor Hugo, etc.; au pied du catafalque, les ducs de Nemours, d'Aumale et de Montpensier et le prince de Joinville. Autour d'eux, se groupaient leurs états-majors, la maison du roi, les maréchaux Soult, comte Gérard, Vallé et Molitor, le chancelier de France en robe écarlate doublée d'hermine; Guizot, Duchâtel et tous les ministres. Dans l'autre partie de l'église, à gauche du catafalque, la chambre des députés; à droite, les pairs et le corps diplomatique; enfin, vers l'autel, le clergé de Neuilly, de Saint-Germain-l'Auxerrois, le chapitre de Saint-Denis et celui de Notre-Dame. L'archevêque de Paris officiait.

Le coup d'œil était vraiment grandiose et majestueux; le calme et le silence, l'attention et le recueillement, la pompe vraiment royale de l'ensemble, tout enfin y était digne de la solennité du moment; tout avait un parfum monarchique et religieux tout à fait satisfaisant. La cérémonie terminée, chacun est retourné chez soi et, en partant, j'ai eu l'occasion d'observer l'ordre établi pour les équipages, les files des voitures. Aucun désordre, aucune contestation entre les cochers et la police, aucune bataille; ni bruit, ni cris, ni rixes, et à peine commençais-je à m'impatienter que déjà je montais en voiture. Dans la nuit du 3 au 4, le corps du prince a été transporté à Dreux pour y être enterré dans le caveau de la famille d'Orléans.

Depuis lors, le travail des Chambres a considérablement avancé; les nominations du président, des vice-présidents, des secrétaires, la composition des bureaux, tout a tourné jusqu'ici à l'avantage du ministère qui a su exploiter la situation avec une habileté remarquable. La rédaction en réponse au discours du trône a été confiée à Lamartine, qui s'en est tiré en poète et s'est couvert de ridicule. « Désormais, y est-il dit entre autres, la duchesse d'Orléans n'aura pour trône et pour patrie que le tombeau de son époux et l'avenir de ses enfants. »

Quel nébuleux galimatias, quel langage pour une assemblée politique! Néanmoins, l'adresse a été adoptée sans discussion; il en sera probablement ainsi de la loi de la Régence, car la gauche, il faut lui rendre cette justice, a, par convenance, peut-être aussi un peu par la conscience qu'elle a de sa faiblesse, remis la question ministérielle jusqu'à la seconde convocation des Chambres. Mais, grand Dieu! que tout cela est petit et mesquin quand on y met le nez, qu'on voit les choses de près et que l'on

connaît les motifs qui font agir toute cette tourbe! Je compte aller souvent aux Chambres pour m'y familiariser avec les allures des assemblées délibérantes.

28 août. — Il règne à Paris, dans ce moment, un calme plat; l'agitation causée par la mort du duc d'Orléans, par les cérémonies funèbres, par la discussion de la loi de Régence s'est entièrement apaisée; les députés sont partis en masse pour jouir à la campagne du bonheur domestique et reprendre haleine en vue de recommencer plus tard leur brillant bavardage; enfin, la vie semble s'être retirée de ce Paris, hier encore si vivace, si pétulant. Les spectacles seuls vont leur train accoutumé.

J'ai entendu Duprez dans *Guillaume Tell.* Il est loin, bien loin d'avoir répondu à mon attente; sa méthode est assez bonne, assez italienne, mais sa voix, hélas! plus que sur le retour; obligé souvent de crier comme un forcené, de forcer sa voix pour atteindre les notes hautes, il les manque parfois, prend à côté et l'effet est perdu. Les chœurs sont en général fort bons, parfaitement exercés, mais les basses manquent, il n'y en a pas assez pour dominer et elles sont toujours couvertes par les ténors, altos, sopranos, etc.

L'Opéra possède en outre un autre ténor dont le nom m'échappe en ce moment, mais qui est connu sous celui de « Tonnelier ». Voici en deux mots son histoire : il y a de cela quelques mois, le directeur de l'Opéra, venant à passer par Rouen, voit un tonnelier un marteau à la main, vêtu d'une blouse et coiffé d'un bonnet comme en portent les ouvriers, roulant et rangeant des tonneaux de sa façon, tout en chantant pour s'égayer et d'une voix de ténor douce et mélodieuse quelques passages, quelques réminiscences fugitives des opéras qu'il avait entendus, lorsque le soir, pour se délasser des travaux de la journée, il s'en allait écouter les virtuoses de la bonne ville de Rouen.

— Que gagnez-vous à votre métier? lui demanda le directeur.

— Dame, environ mille francs par an, quelquefois plus, quelquefois moins.

— Eh! bien, je vous en donne tout de suite cinq mille si vous consentez à venir à Paris, à étudier le chant et à monter sur les planches.

L'honnête industriel le croit décidément fou; cependant l'affaire s'arrange; le tonnelier paraît au théâtre et le public parisien, qui connaît son origine, son histoire, en raffole; il est applaudi, fêté, porté aux nues. C'est ce tonnelier que j'ai vu dernièrement dans le rôle de *Masaniello*. Mais, hélas! qu'ai-je

entendu ou plutôt, que n'ai-je pas entendu? Une voix douce, agréable, mais sans force, sans vigueur, sans énergie et presque toujours couverte par l'orchestre ou les chœurs; de plus, un jeu détestable, flasque, mou et, d'un bout à l'autre de la pièce, toujours dans la position d'un homme qui, dès son bas âge, aurait passé sa vie à cheval sur un tonneau; ce n'est pas dans cette attitude qu'on peut prétendre faire de l'effet en chantant : *Amour sacré de la patrie*. En attendant, cet amour sacré, qui avait porté le public à accueillir son tonnelier avec transport, s'est peu à peu refroidi pour faire place à une appréciation plus saine du vrai mérite du chanteur, et aujourd'hui ce même public est d'avis, comme moi, que le tonnelier eût mieux fait de garder son état.

31 décembre. — Je suis depuis quelques jours les cours publics. La première séance à laquelle j'ai assisté est celle qui a ouvert le cours du professeur Blanqui, l'un des plus savants économistes de l'époque et le digne successeur de Jean-Baptiste Say. Il professe, au Conservatoire des Arts et Métiers, la science de l'économie politique appliquée aux grandes questions commerciales et industrielles qui s'agitent aujourd'hui, divisent ou rapprochent les Etats et tendent à remplacer, dans la sphère politique, les anciennes questions de principes qui peu à peu disparaissent au souffle des révolutions. L'auditoire à ce cours est en majeure partie composé d'industriels, fabricants, ouvriers, etc., qui tous écoutent dans un religieux silence la voix du savant professeur.

De tous ceux que j'ai entendus jusqu'ici, Blanqui est celui dont la parole est la plus facile ; sa diction est simple et naturelle, son organe suffisamment sonore, son exposition claire et précise; enfin, la tendance de ses idées, large et éclairée. Son point de vue est la liberté de commerce aussi peu limitée que possible. Dans sa première séance, il s'est élevé avec force contre la prétention des nations de vouloir se suffire à elles-mêmes et a fait ressortir avec talent l'étrange anomalie qu'offre la coexistence de deux tendances contraires dont l'une pousse d'un côté les gouvernements actuels à forcer chez eux la production à l'aide de la division du travail, et de l'autre à entraver l'écoulement de ces mêmes productions en suscitant à l'aide du système prohibitif des entraves au commerce d'échange.

Dans les séances suivantes, il a traité la question de l'émancipation des nègres, spontanée et graduelle, du commerce de la gomme au Sénégal et du sucre.

Ces cours ont lieu le mardi et le vendredi, à sept heures et

demie du soir. Dans ce même local, le dimanche à midi, le professeur Payen, chimiste célèbre, fait son cours de chimie appliquée aux arts, devant un nombreux public, dont fait partie tout ce que nous possédons ici d'ingénieurs, artilleurs, mineurs, etc. N'ayant pas l'intention de suivre ce cours, je n'y suis allé que par simple curiosité, ainsi que je l'ai fait pour Dumas, qui vient d'ouvrir à l'Institut de France son cours de chimie élémentaire. Doué d'un extérieur remarquable, Dumas est, en outre, un orateur, dans toute la force du terme; il le sait, et en abuse quelquefois; Payen, plus âgé, plus calme, moins brillant, n'en a pas moins une élocution facile et s'exprime avec la plus grande clarté.

A une heure, Payen cède sa place au baron Charles Dupin, pair de France, et célèbre par ses ouvrages sur la statistique; il professe au Conservatoire des Arts et Métiers la Géométrie industrielle ou, plutôt, la Statistique de l'Industrie. Grand, blond, raide, géométrique et sec, voilà pour l'apparence. Il a lu son discours d'ouverture et nous a entretenus des Caisses d'épargne, du ton pathétique d'un mauvais tragédien de la Comédie-Française. Voilà pour la forme. Quant au fond, il est excellent. La situation des classes ouvrières étant le thème qu'il s'était posé, le professeur a pris l'institution des Caisses d'épargne pour sa base d'opérations, et ses progrès pour mesure des progrès successifs et de l'amélioration graduelle des classes ouvrières. Le nombre des individus mettant leurs épargnes à la caisse, qui, en 1830, n'était que de quarante mille, est aujourd'hui de deux cent mille, et il tend à s'accroître tous les jours. Enfin, après avoir comparé la situation des classes ouvrières pendant le règne funeste de la loterie avec l'époque actuelle, qui présente une amélioration considérable, il a signalé, avec une parfaite indépendance d'opinions, les vices et imperfections des Caisses d'épargne, a suggéré diverses modifications indispensables et a fait entendre de sévères paroles aux gouvernements comme aux gouvernés. Une action généreuse du feu duc d'Orléans, qui avait fait un don de 140 000 francs aux Caisses d'épargne, a donné lieu à un chaleureux panégyrique de la part du professeur; ému jusqu'aux larmes, il n'a pas tardé à émouvoir son nombreux auditoire, et un tonnerre d'applaudissements a accueilli ses paroles. Ma carte de visite m'ayant servi de carte d'entrée, j'ai pris place dans l'enceinte réservée, occupée ce jour-là par les savants confrères du professeur.

J'ai également assisté, dans l'intention d'entendre Rossi, à une séance de droit constitutionnel, à l'Ecole de droit. Naguère encore simple professeur de droit en Italie, puis à Genève, Rossi est arrivé en France vers l'époque de la révolution de Juillet, et n'a

pas tardé à s'élever au rang des savants les plus distingués de la France et de membre de la pairie qu'il occupe aujourd'hui avec éclat; il est, de plus, l'un des meilleurs prosateurs contemporains. Doué d'une figure noble, et remarquablement intelligent, sa parole est lente, trop lente, peut-être, mais chaque phrase, en revanche, est une pensée exprimée avec autant de mesure que de lucidité. « Il est des pays, entre autres, a-t-il dit avec un accent italien assez fortement prononcé, il est des pays où l'Etat absorbe à un tel degré la liberté individuelle, la liberté de locomotion qu'il est, par exemple, défendu de voyager ou, du moins, que les voyages ne sont tolérés qu'à certaines conditions, comme de ne point visiter, si ce n'est en passant, certains pays considérés comme suspects, et nous sommes de ce nombre. »

Il n'en a pas dit davantage sur ce sujet, mais son geste et sa physionomie ont merveilleusement complété sa pensée. Cette allusion n'a pas été saisie par l'auditoire, c'est là un phénomène qui ne laisse pas d'être fort extraordinaire. Il semble qu'un public, auquel, tous les matins, des milliers de journaux politiques, scientifiques et littéraires et une légion innombrable d'illustres professeurs versent à pleins bords les lumières et la science, devrait, jusqu'à un certain point, avoir une idée plus ou moins exacte de la situation des choses en général. Eh! bien, il n'en est rien. Aussitôt que vous franchissez les limites étroites du territoire ou le cercle restreint des intérêts français, des intérêts immédiats du pays, vous prêchez dans le désert; hors de sa sphère, le Français ne connaît rien et n'est que médiocrement curieux d'être initié aux mystères qui ne sont pas les mystères de Paris. Des démarches ont, plus d'une fois, été faites par des Français pour obtenir l'autorisation de publier un journal rédigé dans le but de faire connaître la Russie à la France et exclusivement consacré à la défense des intérêts russes, une sorte de plaidoyer enfin en faveur d'une cause souvent attaquée, calomniée et défendue jusqu'ici par un silence dédaigneux, faible et impuissant avocat dans les temps où nous vivons; pareil journal n'aurait trouvé ici, j'en suis intimement convaincu, qu'un nombre tout à fait insignifiant de lecteurs et la preuve, c'est qu'aucun journal de ce genre n'a encore été établi en France pour l'Angleterre, dont les relations avec elle sont bien autrement nombreuses et importantes que les nôtres.

Mickiewicz a ouvert au Collège de France son cours de langue et littérature slaves; j'étais vivement curieux de l'entendre et je me suis rendu, en conséquence, à la séance d'ouverture. Mickiewicz est doué d'une figure remarquable par la physionomie et

l'expression calme, douce et noble; elle brille de temps à autre d'une sorte d'inspiration poétique, lorsque les idées du poète l'entraînent dans la sphère nébuleuse du mysticisme religieux; alors, il se lève, d'une main s'appuie sur l'estrade, presse de l'autre sa poitrine et, toujours lent et mesuré dans sa parole, prêche et vous expose son idée du panslavisme, doctrine qui l'a mis à l'index de ses frères proscrits, qui n'a encore que peu d'adhérents et qu'il enveloppe dans je ne sais quels brouillards qui la rendent, j'en suis certain, impénétrable à l'œil peu profond de la presque totalité de son auditoire.

Les membres épars de la grande nationalité slave se réuniront dans un seul faisceau..., le genre humain ne procède que par révélations et le jour n'est pas loin où de grandes choses seront révélées à l'humanité attentive... Comme le Christ sur la croix a expié par ses souffrances les péchés du genre humain, il est des nations prédestinées à porter la croix pour les autres nations, à expier leurs maux par leurs souffrances, à remplir auprès d'elles une mission providentielle, jusqu'à ce que, l'ayant accomplie, arrive le jour de la révélation, etc. Ces nations sont la France et la Pologne, sur lesquelles doit se répandre tôt ou tard je ne sais quelle lumière divine.

Tout ce récit nébuleux a-t-il un corps, ou n'est-ce là qu'un nuage sans noyau, sans consistance et transparent de part en part, c'est ce qu'il m'est impossible de dire avant le développement complet de ces étranges doctrines. Passe pour le slavisme, l'idée est palpable, mais alors qu'est-ce donc que la France a à y faire, et puis où sera la tête et le cœur de ce grand corps? Voilà ce que j'étais curieux d'apprendre et voilà précisément ce que Mickiewicz ne nous a pas dit. Enfin, le poète s'enfonce tous les jours davantage dans le mysticisme religieux, ce qui, hélas! m'ôte tout espoir de le comprendre un jour. Il professe en français, parle correctement, mais non sans difficulté; sa diction est trop lente et un fort accent polonais détruit en grande partie le charme de sa parole. En parlant de nous, il ne sort pas d'une sage et peut-être prévoyante modération et ne se laisse aller à aucun dévergondage de parole, à aucune espèce de déclamation violente. Le positif et la lucidité étant inhérents à la nature du Français, le Parisien a horreur du nébuleux; aussi l'auditoire du poète se compose-t-il en majeure partie, sinon de ses disciples, du moins de ses compatriotes et de quelques étrangers, oiseaux de passage, avides de tout voir et de tout entendre. Trop connu de l'auditoire de ce cours pour y réitérer mes visites qui pourraient être faussement interprétées et ne manqueraient pas d'être prises pour un témoignage d'approbation, je n'y retournerai que de loin en loin et me contenterai de me tenir au courant.

Les séances de l'Institut oratoire ont lieu le samedi de chaque semaine, à huit heures du soir, dans la salle de la mairie du IIIe arrondissement, aux Petits-Pères, ancien couvent. Le but de cette institution, dont le frère de Ch. Durand, ex-rédacteur du *Journal de Francfort* et du *Capital*, est le directeur, est de former des orateurs et de donner aux organes de diverses doctrines et aux sectateurs zélés de différents systèmes les moyens de propager ces doctrines et de les exposer au public nombreux qui encombre la salle; c'est un champ clos, une arène où les idées philosophiques, économiques et historiques, plus ou moins habilement défendues, plus ou moins vigoureusement attaquées, se livrent un combat à outrance, au bruit des applaudissements, ou des murmures de l'assemblée. Là, vous entendez les disciples de Malthus ou d'Adam Smith lutter avec les Saint-Simoniens, les Fourieristes, les néo-catholiques; quelque chose comme la lutte du classicisme et du romanticisme transportée sur un terrain plus sérieux et dans la sphère des idées philosophiques, historiques, etc., etc.

« L'économie politique bien entendue peut-elle servir au progrès du genre humain? » Telle était la thèse posée par le président huit jours d'avance et qui devait être discutée le jour où j'ai assisté à la séance. Le premier orateur inscrit était un fourieriste qui s'en est prévalu pour nous développer le système phalanstérien du maître en ayant soin toutefois d'en éloigner la communauté des biens, et il a en cela fait preuve de tact, car, certes, aujourd'hui, le vent en France ne souffle pas de ce côté-là. Mais ne voilà-t-il pas qu'au beau milieu de ce discours, mon jeune homme s'avise d'accoupler dans une seule et même pensée les noms de Jésus-Christ et de Fourier; alors une violente tempête s'est élevée dans l'auditoire; indignation et cris « A l'ordre » d'une part, approbations de l'autre, agitation, excitation et vive émotion. Observations du président, pourparlers, réclamations et récriminations.

Au fourieriste, a succédé le néo-catholique, orateur plein de verve et d'originalité, qui a fort bien parlé sans rien dire, puis les défenseurs de Malthus et les disciples d'Adam Smith, plus rationnels quoique moins éloquents.

Au cercle catholique, scientifique et littéraire, l'abbé Bautain a ouvert son cours de philosophie chrétienne devant un nombreux public renfermé dans un étroit local. Bautain a le haut de la figure remarquable, un front noble et élevé, des yeux grands et expressifs, un nez aquilin bien formé; mais la partie inférieure de sa figure jure d'une manière fâcheuse avec la partie supérieure; par le haut, il tient du type napoléonien, et par le bas d'un type

assez vulgaire et plus ou moins commun en ce pays. Ses séances ont lieu tous les lundis, à sept heures du soir. Je ne l'ai encore entendu qu'une fois et ne me hasarderai par conséquent pas à prononcer un jugement.

Le jour où je l'ai entendu, il a passé en revue les différents systèmes de philosophie, matérialistes et spiritualistes, les différentes voies pour arriver à la connaissance de la vérité, de l'absolu, de Dieu : par le rationalisme ou la raison, la foi et la révélation. Doué d'un bel organe, il a la parole facile, correcte; il a été, ce jour-là, orateur logique, lucide; mais, de l'entraînement, de l'éloquence, de la chaleur, je n'en ai point trouvé chez lui; car il m'a été impossible de prendre pour de l'éloquence les amplifications dont il a fait, à mon avis, un usage abusif. Ainsi, en parlant d'une idée, il la prend, il la saisit, il s'en empare, il se l'approprie, il l'habille, la féconde, la tourne, la retourne et alors l'auditoire d'applaudir! Je n'aime pas ce genre dans un orateur grave et sérieux, on a l'air de se battre les flancs pour être chaleureux et brillant à tout prix. Quant au fond, cette séance a sans doute sa place marquee dans la série générale de celles qui doivent composer le cours, et, comme telle, elle peut avoir été excellente, car le digne prélat a véritablement eu de beaux moments; prise isolément, elle m'a paru élémentaire. Mes impressions, car ce n'est pas là un jugement, n'ont point été partagées par les personnes de ma connaissance que j'ai trouvées dans l'auditoire, y compris le comte A. Stroganoff[1]; il a jugé, condamné sans miséricorde et s'est hâté d'aller prononcer son jugement dans les salons de M[me] Swetchine, avec son bref et son tranchant. Dans ce milieu, il n'est pas en odeur de sainteté.

Voilà à peu près tout ce que j'ai entendu jusqu'ici; reste Michel Chevalier, économie politique; Ampère, littérature française; Saint-Marc Girardin, poésie française, et quelques autres moins illustres.

J'ai cherché à donner une idée, quoique bien superficielle, du mouvement que doit nécessairement imprimer aux intelligences cette admirable institution des cours publics et gratuits où se porte en foule la jeunesse parisienne, qui permet à ceux qui n'ont pas les moyens pécuniaires nécessaires pour poursuivre leurs études dans les collèges de cultiver leur intelligence, et qui est un délassement pour les uns, un spectacle pour d'autres et une source bienfaisante de lumière pour le plus grand nombre.

[1] Il s'agit probablement du grand seigneur russe de ce nom qui résida souvent à Paris sous le règne de Louis-Philippe.

Marmier a publié un article sur son voyage dans le Nord; je l'ai trouvé bien écrit, très modéré dans le peu de réflexions dont il l'a assaisonné; en somme, peu sérieux et fort au-dessous de mon attente. C'est une simple description plus ou moins exacte des localités, mais sans vie, sans chaleur, sans poésie, et le *froid* de cette description est tout ce que j'y ai découvert en fait de couleur locale. C'est joli; de plus, c'est méritoire et honnête, car il n'a dit que ce qu'il a vu; mais qu'il y a loin de là au talent descriptif de Custine [1]!

Ce dernier va, dit-on, faire paraître six volumes sur la Russie et, d'après ce qui m'en revient, nous y serons rudement traités; on n'aura probablement pas fait suffisamment de frais pour lui. Custine ne paraît guère ici, dans les bonnes maisons, d'où l'éloigne une réputation, dit-on, justement méritée de mœurs dissolues que, trop fier, trop insouciant ou trop maladroit, il n'a su cacher aux yeux du monde sous des dehors de vertu.

Le vicomte de Julvécourt s'apprête aussi à nous mettre en scène et va publier un roman sous le titre : *Les Russes à Paris*, pour faire suite à son roman de *Natalie* ou le *Faubourg Saint-Germain moscovite*, connu déjà depuis un ou deux ans. Julvécourt est un excellent garçon, légitimiste pur sang et admirateur sincère, zélé et ardent de l'empereur et du peuple russe. Quant aux autres classes de notre société, il les annule et les regarde comme non avenues. Donc, il s'apprête à taper fort sur les Russes à Paris, les Russes d'aujourd'hui s'entend, et à relever défauts, qualités et ridicules de ces oiseaux de passage, qui, chacun à sa façon, viennent exploiter les trésors de Lutèce.

J'ai d'abord cherché à le détourner de son projet, vaine tentative, il en était entiché! J'ai ensuite tenté de lui faire élaguer un certain épisode, il s'est entêté; j'y ai employé les femmes et je crois avoir réussi. En attendant, pour éviter la colère de nos compatriotes en ce moment à Paris, et qui, à tort ou à raison, chercheront des personnalités (et quand on les cherche on est toujours sûr de les trouver), l'auteur quitte Paris pour aller rejoindre sa femme en Russie; et si d'ici la colère des Russes contre lui se transporte chez nous, il compte revenir bien vite à Paris, où déjà le temps aura dispersé de tous côtés les membres de la colonie.

La suite prochainement.

[1] Le marquis de Custine, écrivain du temps, brillant et fécond, auteur d'un ouvrage intitulé : *la Russie en 1839*.

CHAMINADE

FONDATEUR DES MARIANISTES

SON ACTION RELIGIEUSE ET SCOLAIRE

« Chaudron! chaudron! » En l'année 1794, ce cri de la rue retentissait, plus souvent que de coutume, dans les quartiers populeux de Bordeaux. Les ménagères, attirées aux fenêtres, voyaient alors circuler, avec un chaudron sur le dos, un ouvrier d'un peu plus de trente ans, tout noir de charbon, ayant le pas lourd, l'allure lasse, des travailleurs qui ont beaucoup peiné. De çà de là, des enfants s'approchaient, lui signalaient quelque maison où l'on avait besoin de lui; il y pénétrait tranquillement, allègrement, et dans le regard des gamins un observateur eût pu soupçonner quelque nuance d'inquiétude pour le simple et rude visiteur que leur geste avait appelé. Ce personnage s'appelait Guillaume-Joseph Chaminade : il était prêtre, et comme prêtre la police le recherchait.

D'autres jours, il promenait, d'étage en étage, dans les maisons, son zèle naturellement indiscret de vendeur ambulant : comme tout bon marchand qui sait faire l'article, il se laissait retenir à certains paliers; il avait sur lui, et dans sa boîte et sous ses vêtements, tant d'objets à offrir, fil, aiguilles, épingles, passe-lacets, bibelots, que sais-je encore? et puis, plus humilié que jamais, le Corps du Christ, l'Hostie, que la Révolution contraignait de se faire invisible, entre les mains des prêtres réfractaires. La police bordelaise, harassée par la course aux prêtres, ne donnait que peu d'attention aux allées et venues des petits marchands.

A ce chaudronnier, à ce colporteur, l'avenir réservait, dans l'histoire de l'Eglise bordelaise, et même de l'Eglise de France, un rôle puissant. Il fut le fondateur et le Père de ces Marianistes, auxquels le collège Stanislas procurait naguère une légitime gloire,

et qui, plus discrètement, sur beaucoup d'autres terrains, faisaient et font encore besogne féconde. Les destinées de sa mémoire sont entre leurs mains : ce sont de bonnes mains, assidues et filiales. Sous le titre : *Guillaume-Joseph Chaminade, chanoine honoraire de Bordeaux, fondateur de la Société de Marie et de l'Institut des Filles de Marie*, le P. Simler publiait, en 1901, une imposante biographie. Voici venir, aujourd'hui, un livre plus alerte, plus accessible, parce que plus bref, à nos vagabondes curiosités, et plus exact, aussi, en ce qui regarde les épreuves complexes et douloureuses dont fut assombrie la vieillesse de Chaminade; il est signé d'un autre Marianiste, M. Henri Rousseau, et s'accrédite, non seulement auprès des catholiques, mais auprès de tous les amateurs d'histoire, grâce à une éloquente préface de Mgr Baudrillart[1]. On pourrait trouver, dans ce volume, les éléments d'un portrait psychologique qui, grâce aux instances poursuivies à Rome, apparaîtrait peut-être plus tard comme une « physionomie de saint »; on pourrait étudier aussi, à l'aide des renseignements qu'apporte M. Rousseau, la place tenue par Chaminade dans l'histoire du culte de la Vierge au dix-neuvième siècle, et dans ce qu'on appelle, en un certain langage, les progrès de la « mariologie ». Mais tel n'est pas ici notre but. Nous ne tenterons pas de suivre Chaminade, soit dans l'oratoire de son for intime, soit dans cet autre oratoire où la Vierge l'appela, l'équipa et le bénit : cela, c'est l'histoire de son âme, sur laquelle, lentement, Rome se prononcera, et que les enquêtes faites à Rome enrichiront. Nous préférons attendre Chaminade à l'issue de ses méditatives prières, l'épier et l'escorter au moment où il sort du sanctuaire pour y faire rentrer le monde, assister aux descentes de ce méditatif sur le terrain de l'action, et regarder ce vieillard, « enfant de Marie », accomplir des fondations admirables.

*
* *

A la veille de la Révolution, avec deux de ses frères, prêtres comme lui, Joseph Chaminade s'occupait activement, dans le Périgord, du collège de Mussidan. Là, comme partout, la ruine passa; les actives campagnes des frères Chaminade contre la Constitution civile du clergé les contraignirent à se déraciner. L'un d'eux, Jean-Baptiste, mourut à la veille de son départ; un autre, Louis, prit le chemin de l'Espagne; Joseph, plus insaisissable, échappa aux hommes de loi chargés de lui signifier le

[1] *Le réveil religieux au lendemain du Concordat : Guillaume-Joseph Chaminade, fondateur des Marianistes (1761-1850)*, par Henri Rousseau, marianiste. Paris, Perrin, 1913.

décret de 1792 contre les réfractaires ; il appartint à la quarantaine de prêtres fidèles qui exerçaient, dans Bordeaux, un sacerdoce de contrebande ; et sans cesse frôlé par les policiers, il savait sans cesse se dérober à leur coup d'œil, les dépistant, au besoin, par les renseignements mêmes qu'il leur lançait sur le compte du « calotin Chaminade », de ce « calotin qui, comme tous les autres, devait être exterminé ! »

Trois mois durant, en 1795, la liberté du sacerdoce fut rétablie, et moyennant une formule de soumission aux lois de la République, parmi lesquelles on avait cessé de compter la Constitution civile du clergé, Chaminade put enfin, publiquement, faire fonction de prêtre. Nombreux furent les prêtres constitutionnels, enfin repentants, qui vinrent s'agenouiller devant lui, dans son oratoire de la rue Sainte-Eulalie, pour être pardonnés et réhabilités.

Mais avec l'avènement du Directoire, la politique changea : Chaminade, de nouveau, connut deux périodes de tourmente, séparées au printemps de 1797 par une trop brève accalmie. Durant la première période, il dut se refaire chaudronnier ; durant la seconde, il dut s'en aller en Espagne, pour plusieurs années. Ce fut à Saragosse qu'il se fixa ; et tandis que, pour vivre, l'exilé Chaminade moulait quelques crucifix et statuettes de plâtre, il se consolait par cette confiante pensée qu'un jour, en France, il travaillerait à « faire des saints vivants ». Priant dans la chapelle de Notre-Dame del Pilar, il entrevit, par une mystérieuse inspiration, qu'il fonderait deux familles spirituelles vouées à Marie Immaculée ; il vit venir, d'avance, les premiers religieux qu'il devait grouper, et la vision fut si nette, si impérieuse qu'il la considéra comme une vocation. Tout autour de lui, dans Saragosse, nombreux étaient les couvents des ordres les plus variés : il put à loisir étudier leurs règles diverses. Mais sa timidité naturelle se fût rebellée contre tout projet de nouvelle fondation religieuse, si l'ascendant des prévisions qu'au pied de l'autel de Notre-Dame del Pilar il avait senties s'imposer à son âme ne l'avait convaincu que l' « ordre de la Providence » le prédestinait à fonder une société de Marie.

L'année 1800, en même temps qu'elle ouvrait un siècle, rouvrait les temples que le philosophisme jacobin, piteux et légitime écolier du dix-huitième siècle, s'était flatté d'avoir fermés pour toujours ; et Chaminade, rayé de la liste des émigrés, revint à Bordeaux pour aider l'Eglise à renaître de ses ruines. Sortant du frileux effacement où la Terreur les avait forcés de se retrancher, les catholiques rentraient, timides encore, chacun de son

côté, dans leurs églises encore dévastées. Au fond des catacombes de la vieille Rome, une chrétienté s'était blottie, dont les membres se connaissaient, se groupaient chaudement les uns contre les autres; et cette retraite même, où, tous ensemble, ils abritaient leurs émouvants mystères, affermissait la fraternité des âmes. Mais les catholiques pratiquants et délinquants qui avaient traversé l'ère de la Terreur avaient vécu plus isolés, plus séparés les uns des autres que leurs lointains ancêtres de l'époque romaine; de discrets appartements, où des trappes et des portes dérobées donnaient accès à de rudimentaires oratoires, telles avaient été les catacombes du régime moderne; et sous la pression des circonstances, la communauté chrétienne avait dû se disperser et comme se dissoudre, dans la profusion des oratoires domestiques, à demi ignorés, à demi ensevelis. Une Église qui sans cesse aspire à donner aux âmes fidèles le sentiment constant du lien qui les unit entre elles et de cet autre lien qui les unit au reste de l'humanité subissait ainsi des conditions de domicile contraires à son esprit, contraires à son épanouissement, et qui la contraignaient à se terrer dans des cachettes distantes les unes des autres, et barricadées jalousement, craintivement, contre les regards du monde. Aux époques de persécution, les âmes peuvent trouver une force dans ce sentiment que, si solitaires soient-elles, elles ne sont pas seules pourtant, puisqu'avec elles il y a Dieu; mais l'absence d'un culte public, la suspension, pour la communauté chrétienne, de toute vie normale risquent, d'autre part, de développer au fond des consciences certaines habitudes d'individualisme religieux, dont l'Eglise restaurée souffrira comme d'une faiblesse. Pour citer un exemple, les hommes qui se laissèrent aller, au lendemain du Concordat, à fonder la « petite Eglise » n'étaient-ils pas, inconsciemment, les captifs de leur passé, durant lequel les menaces et les vexations de l'Etat les avaient accoutumés à être des isolés, et, si j'ose ainsi dire, des retranchés? Ayant, par devoir de conscience, et souvent avec héroïsme, vécu en marge de la société civile, ils allaient, par bouderie, par fronde, vivre en marge aussi de la société religieuse, et l'un des effets les plus néfastes de la Révolution avait été de supprimer, en certaines âmes chrétiennes, le besoin et le désir d'être des âmes rayonnantes, épanouies et conquérantes. Ce fut une bonne fortune pour la chrétienté bordelaise de posséder, tout de suite, dès l'aube de la paix religieuse, un prêtre tel que Chaminade, qui, tant par son tempérament d'apôtre qu'à cause des orientations surnaturelles qu'il avait reçues, rêvait qu'à la vie cachée du Christ dans les âmes succédât enfin, dere-

chef, une vie publique du Christ, dans les âmes et par les âmes.

Il avait, depuis longtemps, assis de grands espoirs sur un jeune homme, Guillaume Bouet, et sur une femme d'œuvres issue d'une famille de parlementaires bordelais, Marie-Thérèse de Lamourous; il augurait en eux, avec un esprit d'affectueuse paternité, les auxiliaires de ses futures besognes. Et puis il lui sembla que d'autres voies leur étaient réservées, que l'appel qui poussait Guillaume Bouet vers la Trappe devait être suivi, que l'occasion qui s'offrait à Mlle de Lamourous de collaborer avec Mlle de Pichon-Longueville à la fondation d'une œuvre pour filles repenties devait, malgré les répugnances de Mlle de Lamourous, — et qui sait? peut-être à cause même de ces répugnances, — être docilement saisie et joyeusement subie. Alors Guillaume Bouet prit le chemin de la Trappe; Mlle de Lamourous organisa, sous la direction spirituelle de l'abbé Chaminade, sa grande œuvre de repenties, cette œuvre de la Miséricorde, qui depuis plus d'un siècle illustre la charité bordelaise [1], et l'abbé Chaminade, à la veille du labeur immense que lui réservaient les archevêques successifs de Bordeaux, sacrifiait ainsi deux des collaborations dont il avait escompté le plus de fruit.

Des calculs humains auxquels il faut renoncer, des rêves humains qui doivent abdiquer; et puis, d'autre part, des exigences divines, soudaines, imprévues, qui surgissent et s'imposent comme d'impérieuses surprises, et dont il faut, coûte que coûte, accepter le fardeau; voilà ce qu'on trouve à l'origine de toutes les grandes destinées de fondateur. Ce double trait se ressaisit dans la destinée de Chaminade, en cet automne de l'an 1800 qui la fixe pour longtemps dans cette ville de Bordeaux, dont il sera l'apôtre.

*
* *

Tout de suite, dans un troisième étage d'une maison de la rue Miqueu, Chaminade ouvrit un oratoire; on sut qu'il y disait la messe, que parfois il y prêchait, quelques chrétiens accoururent. Il en remarqua deux, qui ne se connaissaient point entre eux, mais qui tous deux paraissaient épris des réalités de l'au-delà; il leur donna rendez-vous, pour qu'entre eux se concertât une pratique commune. Et puis il leur dit : « Que chacun de vous amène un ami ». Lorsqu'on fut quatre, on fut invité à revenir huit, et puis douze; et dès que ce dernier chiffre fut atteint, Chaminade,

[1] M. l'abbé Giraudin, supérieur du Grand Séminaire de Bordeaux, vient de fixer pour l'histoire les traits de Mlle de Lamourous, dans son livre : *Marie-Thérèse-Charlotte de Lamourous, fondatrice de la Miséricorde de Bordeaux, 1754-1836* (Bordeaux, Féret, 1912).

rassemblant au pied d'un petit autel de la Vierge ces douze candidats à l'apostolat, les forma en congrégation de piété, dévouée à l'Immaculée-Conception. C'était le 2 février 1801. Il y avait là deux professeurs, trois étudiants, trois employés de commerce, un clerc, trois ouvriers : tel était le noyau, très varié, très mêlé, sur lequel comptait Chaminade pour refaire de Bordeaux une ville chrétienne.

Le dix-septième et le dix-huitième siècles avaient connu çà et là de pareilles congrégations, et quelques-unes d'entre elles allaient recommencer leur existence, à Paris sous la direction du P. Delpuits et du P. Ronsin ; à Lyon, sous celle du P. Roger ; à Marseille, sous celle de M. Allemand. Mais pour l'essai que tentait l'abbé Chaminade, il n'y avait, sur le sol de Bordeaux, aucun précédent ; et la congrégation de jeunes gens qu'il fondait était, à proprement parler, son œuvre personnelle ; elle n'apparaissait pas comme une résurrection, mais comme une création.

Au bout d'un an, le 2 février 1802, la jeune congrégation comprenait quatre-vingt dix-neuf membres. Déjà fonctionnait parallèlement, sous la direction de Mlle de Lamourous, un groupement analogue pour les jeunes filles ; et tout de suite, comme annexe de ces deux congrégations, une agrégation des pères de famille, une agrégation des dames de la retraite étaient organisées par l'entreprenant Chaminade. Quelques mois se passaient, et l'abbé Rigagnon, futur curé de Saint-Martial de Bordeaux, pouvait écrire que les œuvres de Chaminade « englobaient tout ce que la ville avait de plus chrétien ». Après l'éparpillement auquel les avait obligés les suspicions de la Terreur, les catholiques les plus actifs de Bordeaux avaient repris la coutume de se coudoyer, de s'aider à aimer Dieu, et de s'aider à l'aider.

Il y avait à réagir contre l'irréligion révolutionnaire ; mais les hommes d'œuvres vraiment puissants, — et Chaminade en était un, — savent comprendre que, pour être féconde, une action doit aspirer à quelque chose de plus qu'à être une réaction. Le parti-pris exclusif de « réagir » est en lui-même une étroitesse ; et ceux qui s'y emprisonnent, par cela même qu'ils visent uniquement la position de l'adversaire, restreignent malencontreusement leur terrain et limitent stérilement la portée de leur élan. Les plus riches périodes, et les plus belles, de notre histoire religieuse ne sont pas celles où l'action chrétienne s'attarde aux mêlées de la polémique, ni celles où elle cherche exclusivement des revanches, mais celles, bien plutôt, où elle acquiert une avance sur l'adversaire, où elle le prévient et le dépasse par l'audace de ses bienfaits sociaux, par la nouveauté de ses efforts

positifs; où, passant outre à ceux qui voulaient l'arrêter, elle leur oppose, comme une contradiction dédaigneuse et souveraine, le flux de ses œuvres. Tel fut, grâce à l'abbé Chaminade, le caractère du réveil religieux bordelais : on ne visait pas seulement à restaurer, dans les églises réoccupées, les liturgies naguère disgraciées, ou bien à dérouler, dans les rues reconquises, les pompes qui naguère étaient réputées séditieuses; et lorsque, au pied de l'autel, les congréganistes de l'abbé Chaminade invoquaient une rénovation chrétienne de la société, ils demandaient tout autre chose que le pur et simple retour de ce qu'il y avait eu d'édifiant dans le passé. Ils avaient mieux à faire qu'une besogne d'exhumation, et leurs âmes étaient assez vivantes pour créer de la vie.

Chaminade se mettait en présence et les mettait en présence des conditions sociales nouvelles. « Quel est l'homme sage, disait-il, qui ne voit pas que les leviers qui remuent le monde moral ont maintenant en quelque manière besoin d'autres points d'appui? Autres temps, autres mœurs ». L'apostolat, sous l'ancien régime, avait dû tenir compte des inégalités sociales, en tout ce qu'elles avaient d'abrupt, en tout ce qu'elles paraissaient avoir de définitif; et la variété des congrégations pieuses avait alors reflété la diversité des classes. Au lendemain du bouleversement révolutionnaire, Chaminade estima que les rangs de sa congrégation devaient être ouverts aux hommes de toutes classes, de tous métiers. Les professions libérales formaient une section, les professions manuelles en formaient une autre; à la chapelle, les unes et les autres avaient leur place; mais cette distinction n'érigeait pas une barrière, il fallut même peu de temps pour qu'elle cessât d'être visible, et pour qu'au pied de l'autel les bancs des fils de famille et les bancs des jeunes travailleurs se confondissent, comme se mêlaient et s'harmonisaient leurs prières. C'était un groupement bariolé que la congrégation de l'abbé Chaminade, mais bariolé comme la société chrétienne, bariolé comme le monde vivant; les diversités humaines y trouvaient une demi-sanction, mais tout en même temps l'égalité des chrétiens devant Dieu y prenait une prépondérance.

Il adviendra plus tard, au début de la Restauration, que plusieurs congréganistes, apportant devant Chaminade l'écho d'un certain esprit de représailles, lui représenteront, en propres termes, « l'impossibilité absolue et démontrée d'une union parfaite entre des jeunes gens de conditions diamétralement opposées; telle qu'entre un négociant et son tonnelier, un bourgeois et son tailleur ou son cordonnier, un jeune homme bien éduqué et

un autre qui aura été élevé dans l'incivilité et la grossièreté du bas peuple ». — « Vous auriez pu raisonner ainsi, leur repartira Chaminade, quand la congrégation n'existait pas encore; mais ce que vous prétendez impossible, nous le pratiquons avec succès depuis quinze ans. » Et Chaminade voudra bien accepter qu'ils se réunissent entre eux seuls, — jeunes gens de la même classe, — plus fréquemment qu'ils ne l'avaient fait jusque-là, mais il maintiendra que les offices, que les réunions du dimanche soir doivent rassembler tous les membres de la congrégation; et il n'acceptera jamais que les préfets honoraires de la division des artisans soient exclus, parce qu'artisans, du conseil des anciens préfets. Au sortir de cette période impériale où, quatre ans durant, la police aura contraint la congrégation de se cacher, l'abbé Chaminade ne se laissera pas fasciner par les sourires du pouvoir nouveau, qui sembleront illuminer l'avenir de ce groupement : avec une liberté souveraine, il saura comprendre et professer qu'en revenant au système des associations pieuses, trop restreintes, trop fermées, qui existait avant 1789, l'on risquerait d'enrayer les entraînements fraternels de l'esprit d'apostolat; la Congrégation, ayant, au moment où elle se fondait, tenu compte des nouveautés sociales, demeurera fidèle à son passé, fidèle à son esprit, durant les heures mêmes où les fluctuations politiques feront espérer à quelques Français certaines résurrections intégrales, périlleuses pour ces nouveautés. « Les artisans, insistera d'ailleurs Chaminade, ont, en général, plus de tenue et moins de légèreté que les autres ». Et devant le témoignage de ce prêtre, unanimement respecté, ces « autres » devront enchaîner leur orgueil : dans la vie de la Congrégation, comme dans la parabole évangélique, les « derniers », ceux que volontiers on eût évincés, sembleront ainsi, par un seul mot de l'abbé Chaminade, promus au rang de « premiers ».

*
* *

Chaminade, non content d'accorder aux durables aspirations du jeune siècle une satisfaction qui s'harmonisait d'ailleurs avec l'esprit même de l'Evangile, donnait à ses congréganistes une autre joie, celle de prendre des initiatives. Les souffles de l'époque, souffles turbulents ou souffles berceurs, avaient assurément apporté jusqu'à leurs oreilles ce mot prestigieux et vide : Tu es libre. Chaminade comprenait que ces jeunes libertés, souvent trop éprises d'elles-mêmes, avaient besoin, sous une impulsion sage et sûre, de prendre conscience de toute leur force pour mesurer toute leur responsabilité. Et c'était l'une des maximes de ce prêtre, que

les membres de sa congrégation devaient collaborer avec la direction pour l'œuvre commune. « Les associations d'autrefois, disait-il, étaient, si l'on veut, l'enseignement des vertus, celles de maintenant en sont la communication rapide par la contagion de l'exemple. Dans les anciennes congrégations, on n'avait guère en vue que de soutenir dans la bonne voie, par une édification mutuelle, les chrétiens pieux. Mais, dans notre siècle, à l'époque de renouvellement où nous sommes, la religion demande autre chose de ses enfants. Elle veut que tous, de concert, secondent le zèle de ses ministres et, dirigés par leur prudence, travaillent à la relever. C'est cet esprit qu'on inspire dans les nouvelles congrégations. Chaque directeur est un missionnaire permanent, chaque congrégation, une mission perpétuelle. » La Révolution française, en ne parlant aux hommes que de leurs droits, n'avait été qu'une déplorable maîtresse de vertus civiques; mais une généreuse et féconde griserie, qui subsistait au fond des volontés, les rendait aptes à certaines variétés de l'action, à certaines dépenses de prosélytisme, à un épanouissement des personnalités individuelles pour le service des causes communes. A ces jeunes hommes qui formaient la première génération du régime moderne, il fallait faire comprendre que, citoyens de la cité de Dieu, ils devaient aspirer à trouver des occasions de se dévouer, ou même à les créer. Chaminade s'ingéniait à développer en eux cette édifiante pétulance : il les lançait à la conquête des âmes, conquête, d'ailleurs, plus discrète que bruyante, et qui devait s'opérer tout doucement, dans une famille, dans un atelier, dans un bureau, dans le cadre normal préparé par Dieu pour l'action personnelle des congréganistes.

Il y avait, parmi eux, un introducteur qui veillait à la première formation religieuse des postulants; et des chefs de fraction, chargés de visiter les congréganistes qui leur étaient confiés et de leur procurer, pour leurs études religieuses, les livres appropriés. Dans les groupements conçus et organisés par Chaminade, chaque congréganiste devait trouver un apprentissage pour le rôle qu'on attendait de lui. « La division des artisans, insistait volontiers Chaminade, doit être précieuse à la congrégation; elle est recrutée dans une classe de jeunes gens beaucoup plus nombreuse que celle d'où viennent ceux de la première division. Si les congréganistes de la seconde division sont, d'une part, moins nombreux, combien, d'autre part, il leur est facile d'étendre leur zèle sur une quantité de jeunes gens qui ne peuvent pas, au moins actuellement, entrer dans la congrégation! » Ainsi le jeune travailleur était cultivé, guidé, instruit, en vue d'une action efficace

sur d'autres jeunes travailleurs, et cela encore était, en quelque mesure, une nouveauté. Les leçons de vérité, sans doute, devaient toujours, et avant tout, descendre d'en haut : ni le Sinaï, ni l'anonyme Montagne qu'illustrèrent les évangéliques promesses, ni la colline du Vatican ne pouvaient cesser d'être les altitudes d'où ces leçons devaient s'épandre sur le monde. Mais tout en bas, dans la vaste plaine, un apostolat du peuple par le peuple lui-même semblait de plus en plus requis par les nouvelles circonstances sociales; pour cet apostolat, il fallait une sorte d'école normale; les congrégations de jeunes gens, de jeunes filles, de pères et de mères de famille telles que les concevait Chaminade, issues en partie du peuple et destinées à agir sur le peuple, étaient une première ébauche de cette indispensable école.

Comme il y a d'une part certaines sources sacrées où le laïque ne peut puiser que par l'intermédiaire du prêtre, Chaminade aimait que dans sa congrégation un certain nombre de prêtres eussent leur place : Rauzan, futur fondateur des missionnaires de France, Vlechmans, futur supérieur du grand séminaire de Bordeaux, donnèrent à ce groupement les prémices de leur action sacerdotale. Et comme d'autre part certaines portes, fermées et moroses lorsque les prêtres y heurtent, s'entr'ouvrent plus cordialement à la poussée des laïques, Chaminade voulait qu'entre prêtres et laïcs la collaboration fût cordiale, chaleureuse. Ainsi l'exigeaient, à ses yeux, les intérêts du don divin, puisque les prêtres en étaient les dépositaires, et puisque le mot de l'Evangile, ce mot qui réveille les âmes, *Si scires donum Dei*, n'était jamais mieux accueilli par les oreilles laïques que lorsque certaines lèvres laïques le leur chuchotaient.

Il n'est pas rare, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, de trouver, sous certaines plumes catholiques, le rêve d'une coopération très étroite entre le sacerdoce et l'élément laïque : nulle part je ne le rencontre plus nettement développé que dans une curieuse lettre qu'écrivait un jour à son ami, le comte Alexandre de Lambel, le vicomte Armand de Melun. Ils étaient tous deux liés d'intimité avec l'abbé Eleuthère de Girardin, et le vicomte de Melun songeait un instant à faire de ce triumvirat comme le noyau d'une organisation d'action.

Depuis quelques jours, racontait-il, un rêve ne veut pas me quitter. Comme Athalie, « je l'évite partout, partout il me poursuit », dès que je suis tout à fait seul. Je rêve donc qu'un jour, après avoir complété quelques œuvres, une petite maison réunira trois hommes que Dieu a rapprochés pour leur adoucir le chemin de la vie, deux laïques et un chapelain; que ces trois hommes, formant entre eux une société fondée sur l'affection et

le bien, se dévoueront tout entiers, corps, âme et argent, au service des pauvres; qu'ils se feront les serviteurs de toutes les œuvres, qu'ils appelleront à eux sous une règle commune tous ceux qui ne veulent pas du monde et des travaux de la terre et que cependant Dieu n'a pas appelés à la dignité du sacerdoce et à la perfection du cloître; que cette petite Société d'hommes de foi, d'espérance et de charité, se répandant tous les jours à travers les pauvres et les œuvres, rapportera chaque soir à la réunion commune le résultat de ses conquêtes spirituelles et de ses expériences charitables; qu'agrandissant bientôt son action, elle ajoutera à l'aumône l'enseignement, ouvrira les portes aux chrétiens qui veulent se vouer à l'éducation, se fera l'intermédiaire entre l'Eglise et le monde si prévenu contre elle, et préparera au clergé des auxiliaires dévoués. La liberté de l'enseignement trouverait là, selon mon rêve, son application la plus complète, car l'exclusion des congrégations religieuses y serait, sinon compensée, du moins diminuée par une société de laïques chrétiens. Enfin, comme en tout rêve la limite s'efface et l'obscurité s'évanouit, cette communauté attache à toutes les œuvres sérieuses un caractère de perpétuité qui manque à tout ce qui se fait aujourd'hui; elle met entre le siècle et le clergé un corps d'auxiliaires inattaquables; ce sont les chevaliers de Malte du dix-neuvième siècle, défendant, comme leurs devanciers, la chrétienté contre les infidèles, et combattant ceux-ci avec les armes de notre époque, l'enseignement, les œuvres et la presse. Vous connaissez ces trois hommes, dont un s'est séparé un moment pour aller chercher dans le sanctuaire des forces et des lumières supérieures; ils ont déjà fait plus d'une campagne ensemble. Les trois premières cellules de mon couvent sont occupées par vous, Eleuthère de Girardin notre chapelain et moi [1].

Quarante années avant que l'imagination d'Armand de Melun ne s'amusât à concerter tous les détails d'un beau songe, destiné à demeurer un songe, Chaminade avait su trouver, dans l'anarchie religieuse du Bordeaux révolutionnaire, les éléments d'un pareil groupement, et juxtaposer dans la « congrégation » quelques jeunes prêtres et beaucoup de « chevaliers de Malte ».

*
* *

Les « congrégations » de l'abbé Chaminade, en 1804, émigrèrent du petit oratoire, devenu trop restreint, dans une ancienne chapelle de Madelonnettes, que Mgr d'Aviau, archevêque de Bordeaux, transformait en chapelle de secours, et que l'abbé Chaminade était chargé de desservir; et les réunions qui se tinrent sous cette voûte nouvelle, au soir de chaque dimanche, attirèrent tout de suite la curiosité bordelaise. Un des congréganistes, ecclésiastique ou laïc, y prenait la parole sur un sujet d'apologétique, ou de morale, ou d'histoire de l'Eglise, ou sur une question intéressant la vie religieuse. Chaminade, d'avance, avait examiné et approuvé le manuscrit. Et tout au fond de l'édifice, derrière les

[1] De Margerie, *le comte Alexandre de Lambel*, p. 85. (Paris, Retaux, 1905) (lettre d'Armand de Melun, du 10 juillet 1844.)

congréganistes, la masse des fidèles écoutaient. Il y avait, parmi ces fidèles, des hommes auxquels le dix-huitième siècle, avec son accablante ignorance de l'histoire religieuse, avec son étrange inintelligence du fait religieux, avait présenté la religion comme une fraude du sacerdoce, concertée par les prêtres, conservée pour l'avantage des prêtres, et voici que devant eux surgissaient, dans ces sanctuaires mêmes que la Révolution avait prétendu rendre à la nation, des membres authentiques et incontestés de cette nation, des laïcs d'énergie et de zèle, qui, sous le contrôle de la hiérarchie, dévouaient leur parole au Christ, et dont les voix s'élevaient, bien claires et bien chaudes, pour célébrer les prétendues « inventions des prêtres », et pour en faire hommage à Dieu, leur authentique auteur, et pour réclamer à leur égard l'hommage des autres consciences.

Ainsi s'exerçait, en plein jour, l'activité de la congrégation : tandis qu'à Paris, à Lyon, les groupements similaires se considéraient comme « forcés d'agir dans le secret, avec prudence et discrétion », l'abbé Chaminade écrivait : « Tout ce qui est caché, tout ce qui tient du mystère, m'a toujours répugné; comme les assemblées sont publiques, elles peuvent être facilement surveillées par les autorités ecclésiastiques et civiles, ce qui doit éloigner toute crainte qu'elles portent ombrage aux unes et aux autres. »

De temps à autre, on apprenait, à travers Bordeaux, que l'un des jeunes gens, ou que l'une des jeunes filles, groupés par Chaminade, s'effaçaient de leur congrégation, pour mener une vie plus entièrement consacrée à Dieu: et l'on constatait, à la longue, que la « congrégation » devenait la grande pourvoyeuse de toutes les institutions chrétiennes qui peu à peu ressuscitaient. Pourvoyeuse des Ursulines, des Filles de Saint-Vincent de Paul, des Dames de Nevers, des Carmélites, qui tour à tour se réinstallaient en terre bordelaise; pourvoyeuse des Filles du Sacré-Cœur et de la « Réunion au Sacré-Cœur », communautés nouvelles qui élevaient six à sept cents enfants du peuple; pourvoyeuse du séminaire diocésain, réinstallé en 1804, dont tous les élèves, la première année, furent recrutés dans la congrégation, et dont tous les professeurs, jusqu'en 1812, appartinrent à la congrégation; pourvoyeuse de professeurs pour les petits séminaires de Bordeaux et de Bazas.

C'étaient, enfin, deux membres de la congrégation, Lafargue et Darbignac, qui, constatant que depuis les destructions révolutionnaires les gamins bordelais n'avaient plus d'écoles, s'improvisaient instituteurs et recevaient de nombreux enfants, à peu

près gratuitement, dans leur local de la rue des Etuves : ainsi se rouvrait, dans le Bordeaux du premier Empire, sous l'impulsion de l'abbé Chaminade, un établissement d'instruction primaire, en attendant qu'en 1806 s'organisât en cette même ville, par les soins du même abbé Chaminade, le premier noviciat de l'Institut des Frères qui eût été établi régulièrement depuis la Révolution. « Qu'on remonte à l'origine de toutes nos œuvres bordelaises, écrira plus tard le cardinal Donnet, le nom de M. Chaminade est inscrit en tête de chacune d'elles. »

Le rayonnement se multiplia sous la Restauration : ce furent des congréganistes, l'abbé Martegoutte, l'abbé Davin, qui, par la fondation de la *Société des amis chrétiens*, introduisirent l'influence chrétienne dans quelques milieux universitaires et libéraux; ce fut un congréganiste, l'abbé Gignoux, futur évêque de Beauvais, qui créa l'œuvre des *Amis de la Sagesse*, pour inaugurer une façon d'apostolat, durant les vacances, parmi les élèves des pensions et des institutions. Parallèlement, dans chaque paroisse bordelaise, des congréganistes groupaient en sections de paroisses un certain nombre d'enfants, de postulants, comme l'on disait, que l'on étudiait et que l'on préparait pour leur ouvrir plus tard les rangs de la congrégation. Les « Pères de famille » fondaient l'œuvre des prisons, pour la visite des prisonniers. Le congréganiste Adolphe Dupuch, futur archevêque d'Alger, était dirigé par Chaminade vers l'évangélisation des jeunes ramoneurs et instituait à cet effet, en 1817, l'œuvre des petits Auvergnats. L'œuvre des bons livres, enfin, trouvait à Bordeaux, dans la personne de Chaminade, son principal apôtre. La congrégation était ainsi une sorte d'observatoire, d'où l'on épiait l'immense variété des besoins spirituels pour offrir, en retour, l'immense variété des dévouements; et tandis que sous l'Empire elle avait surtout aspiré à repeupler les grands cadres normaux de l'Eglise, séminaires, ordres religieux, on la voyait s'ingénier, sous la Restauration, à certaines initiatives d'apostolat, et rechercher, pour s'en imposer le défrichement, les terrains les plus délaissés, les plus inconnus, sur lesquels les influences paroissiales ne se faisaient point sentir ou n'avaient point le temps de s'attarder.

Ainsi organisé, le catholicisme bordelais devait faire école; du Lot-et-Garonne, du Gers, des Basses-Pyrénées, de l'Ariège, et puis de la Sarthe, et du Gard et du Loiret, on écrivait à l'abbé Chaminade pour lui demander des conseils, pour fonder sous son inspiration des congrégations pareilles aux congrégations bordelaises, pour lui demander, souvent, qu'elles fussent affiliées à ses propres œuvres, pour le supplier, parfois, de venir visiter, fût-ce

au prix d'un pénible voyage, ces lointaines filles de son âme.

Tels étaient les succès de Chaminade; le public les voyait plutôt qu'il ne les expliquait. L'extension de la pratique religieuse, voilà ce qui frappe l'œil des communs observateurs; ils voient se multiplier, les uns à côté des autres, des fronts qui se courbent, des genoux qui se prosternent; et c'est en définitive par des statistiques que peut se résumer le bilan de ce genre de renouveau. Mais il est d'autres progrès que les statistiques ne peuvent enregistrer ni mesurer : ce sont les patients et conquérants travaux d'occupation par lesquels le Christ, élisant certaines âmes, se les assimile de plus en plus intimement, et les fait de plus en plus effectivement siennes, et les lance à travers le monde, comme d'autres lui-même, forces inconnues ou méconnues, ouvrières mystérieuses de la rédemption humaine. Bordeaux et la France religieuse connaissaient la congrégation de Chaminade; mais dans cette congrégation même, se dérobant volontiers aux regards, une sorte d'élite existait, que formaient quelques admirables âmes, attirées devant l'autel de la Vierge, et puis dispersées aux quatre coins de la ville, et puis de nouveau ramenées vers l'autel, par l'ardeur expansive de leur piété; cette mystérieuse élite s'appelait « l'état ». Il y avait un *état* parmi les jeunes gens, un *état* parmi les jeunes filles. Dans la congrégation, l' « état » n'avait ni place distincte ni préséance, et ses membres n'étaient pas spécialement désignés pour les honneurs; ils pouvaient être prêtres ou laïcs, savants ou ignorants. On leur demandait les vœux de chasteté, d'obéissance et de zèle; hebdomadairement, ils se réunissaient; et puis, quotidiennement, leurs âmes avaient entre elles, à trois heures de l'après-midi, un mystique rendez-vous sur le Calvaire, pour y contempler les souffrances de Marie. Tendre à Jésus par Marie, c'était la devise commune des simples congréganistes et des membres de l' « état »; mais au cours de cet *Itinerarium mentis*, les membres de l' « état » s'engageaient, par des vœux, à la pratique des conseils évangéliques. Ils étaient les mortifiés dont toute vie collective a besoin pour s'épanouir, la mystique réserve dont toute société religieuse attend son enrichissement. Ils étaient l'humble force, la force effacée, besognant par la prière, se tenant en haleine par la contemplation, rachetant et réparant les inévitables langueurs qui paralysent, à certaines heures, le commun des âmes, entretenant dans la congrégation, moins encore peut-être par leurs démarches personnelles que par un phénomène de mystique suppléance, cet actif enthousiasme sans lequel les groupements religieux ne sont rien de plus que des cadres factices et décevants.

*
* *

Mais en dehors des rendez-vous où les appelait la congrégation, en dehors des contraintes auxquelles les obligeaient leurs vœux, les membres de l' « état » vivaient leur vie propre, s'occupant chacun de ses affaires, chacun dans sa condition. Chaminade, faisant un pas de plus, et toujours obsédé par le souvenir de ce que la Madone del Pilar voulait de lui, rêva de trouver, dans l' « état » même, les éléments de deux nouveaux instituts religieux. Dès 1816, sous la direction de Mme de Trenquelléon, furent établies à Agen, par l'initiative de Chaminade, les Filles de Marie ; et puis, en 1817, la démarche que fit auprès de lui l'un des jeunes membres de l' « état », Jean-Baptiste Lalanne, futur directeur du collège Stanislas, lui fit comprendre que l'heure était venue d'instituer pour les hommes la Société de Marie. A cette date-là, l' « état » des jeunes gens comprenait quinze membres : sept d'entre eux s'installèrent en communauté dans une petite maison de l'impasse Ségur; la Société de Marie était fondée. Il y avait là deux clercs qui aspiraient au sacerdoce : Lalanne et Collineau; un professeur, Brougnon-Perrière; deux jeunes gens qui abandonnaient la carrière commerciale, Clouzet et Daguzan; deux ouvriers tonneliers, Bidon et Cantau. Tels furent les premiers Marianistes : et ce qu'il y avait d'apparemment hétérogène dans leur groupement témoignait que les maximes mêmes de fusion, d' « union sans confusion », qui avaient réglé l'activité des congréganistes, allaient diriger le fonctionnement de cet institut religieux; et que Chaminade, poursuivant la réalisation de l'une de ses idées favorites, chercherait à grouper, en une seule et même milice, des prêtres apôtres et des laïcs apôtres, laïcs intellectuels et laïcs artisans, chargés, les uns et les autres, de développer dans le monde l'esprit d'apostolat.

Déjà saint Philippe de Néri, dans les réunions de l'Oratoire, avait associé prêtres et laïcs; et Chaminade, remontant au-delà de cet exemple, aimait se rattacher, par delà les siècles, à la tradition des primitives communautés monastiques, qui se composaient indistinctement de prêtres et de laïcs, et qui, au lieu de ne laisser à ceux-ci que des besognes toutes matérielles, auxiliaires et subalternes, associaient intimement l'élément laïc aux préoccupations et aux œuvres spirituelles de l'élément sacerdotal. Chaminade, en agissant de la sorte, prétendait, « dans une religion qui proscrit les nouveautés », ne faire aucune concession à « l'esprit de nouveauté » : il renouait, tout au contraire, avec l'antiquité, et par cela même qu'il renouait avec elle, une coïn-

cidence dont il ne laissait pas d'être frappé permettait que son œuvre, tout à la fois si neuve et si vieille, fût adaptée aux « nouveaux rapports, aux nouveaux besoins, au nouvel état des sociétés civiles ou politiques ».

D'après son disciple Lalanne, Chaminade avait coutume de répéter : *Nova bella elegit Dominus*, contre d'autres ennemis il faut d'autres armes. Et Lalanne continue : « En présence d'un siècle si profondément contempteur de toutes les institutions contre lesquelles la Révolution s'est armée, M. Chaminade savait de quels ménagements il devait user pour ne pas rencontrer d'insurmontables obstacles. Ce qui lui semblait le plus impossible, c'était le costume et tout ce qui paraît en dehors. Mais il pensait que l'esprit religieux pouvait exister sans ces apparences et n'exercerait qu'une heureuse influence en ne soulevant pas, au premier abord, d'incurables préventions. » Car il ne s'agissait pas seulement, pour Chaminade, de « réformer une ou plusieurs âmes pécheresses », mais d' « attirer et de réformer le monde qui s'égarait presque en totalité », et la Société de Marie, dans sa vivante complexité, devait être une façon de résumé de la société chrétienne tout entière, pour agir plus sûrement sur la société humaine tout entière. Puisque, en ce lendemain du dix-huitième siècle, l'esprit de sécularisation suspectait volontiers l'ingérence du sacerdoce, la présence de laïcs dans une société religieuse — laïcs enchaînés, tout comme les membres prêtres, par les vœux de pauvreté, chasteté, obéissance, stabilité, — assurerait peut-être à l'apostolat certaines troupes plus légères, plus simples, plus mobilisables, plus capables, — c'étaient encore les expressions de M. Chaminade, — d' « attaquer en tous sens la corruption du siècle ». Dans cette société telle que la concevait Chaminade et qui tour à tour obtint, en 1839, les « louanges » de Grégoire XVI, en 1865 l'approbation de Pie IX, et enfin, en 1891, pour le texte même de ses constitutions, l'approbation de Léon XIII, l'élément sacerdotal et l'élément laïque sont liés entre eux par une sorte de compénétration; ils se soutiennent l'un l'autre, ont besoin l'un de l'autre; aucun des deux n'est épisodique, tous deux sont essentiels, et la nature même de la Société de Marie, — ainsi que le redisait Lalanne en 1868, — consiste à n'être ni une corporation exclusivement ecclésiastique ni une corporation exclusivement laïque [1]. Chaminade insistait sur ce fait que les prêtres, les laïcs lettrés, les assistants ou ouvriers devaient dans la Société, sous réserve du respect dû aux prérogatives essentielles du prêtre,

[1] Lalanne, *Des relations des laïques avec les prêtres dans les sociétés religieuses*, p. 19.

vivre sur un pied d'égalité, obéissant tous ensemble, dans la maison où ils se trouveraient, au directeur nommé par le supérieur général, et qui pourrait être, suivant les cas, un prêtre ou un laïc. Même les laïcs voués aux besognes les plus humbles devaient, d'après Chaminade, être « reconnus extérieurement comme des membres de la Société de Marie » ; il ne fallait pas « rougir d'eux », et dans la Société, « il ne devait pas y avoir de situation considérée comme vile ». Chaminade allait même, sous la monarchie de Juillet, fonder pour certains de ces laïcs ouvriers deux communautés spéciales, dans la Haute-Saône, et il espérait que dans ces « petites Trappes » se formeraient « des saints, dont l'exemple aurait une réaction tout à fait heureuse ». Un jeune homme du nom de Chevaux, qui se présentait, en 1825, dans une maison de la Société de Marie pour être admis à balayer, mourra cinquante ans plus tard supérieur général. C'était chose tout à fait conforme à la pensée de Chaminade, que le contact entre ces diverses classes, égales entre elles, dont se composait la Société, permît aux membres de se bien connaître entre eux et d'être appelés chacun, par quelque porte qu'ils fussent entrés, au genre d'activité par lequel ils pouvaient le mieux servir la fin commune.

*
* *

Au nom même du programme qui dirigeait leur fondation, les deux milices formées par Chaminade devaient tout d'abord, — et tel en était le but primitif, — recruter, parmi les jeunes filles et parmi les jeunes gens, des membres pour la « congrégation », et les préparer à leur tâche de congréganistes ; mais au bout de peu de mois, par la force des choses, elles devinrent aussi des milices d'enseignement. Le passé même les y prédestinait ; il y avait, chez tout congréganiste, surtout chez tout membre de l' « état », un souci d'éveiller et de former les âmes ; un tonnelier comme Cantau, qui, avant de se faire marianiste, avait aidé son curé à faire le catéchisme et suivi dans son apprentissage les gamins de son quartier, avait peut-être fait de la pédagogie sans le savoir, et tout au moins amassé des expériences qui pouvaient profiter à la Société.

Les Filles de Marie créèrent d'abord des écoles gratuites, et puis elles passèrent aux pensionnats. Quant aux Marianistes, il semble que plusieurs d'entre eux songèrent à s'occuper des jeunes gens qui se préparaient au commerce et aux métiers d'art, et à ouvrir pour eux des écoles : on n'affronterait ainsi la concurrence d'aucun ordre religieux existant. Mais Chaminade, sans préméditer tout d'abord aucune fondation spéciale, se tenait prêt à

répondre à l'appel des circonstances; et les circonstances, sans retard, l'orientèrent vers l'enseignement classique et vers l'enseignement primaire. Les Marianistes se chargèrent à Bordeaux, dès 1818, d'un pensionnat, qui d'après la législation de l'époque, devait envoyer au lycée les élèves des classes supérieures; puis dans le Lot-et-Garonne, à partir de 1820, ils organisèrent des écoles communales gratuites. Chaminade préconisait très hautement le ministère scolaire comme un ministère de conquête. Il est instructif de le voir se rebeller, protester et passer outre, à la nouvelle que le curé de Saint-Claude voulait éconduire d'une école primaire fondée par les Marianistes les éléments d'origine moins chrétienne :

J'ai peine à croire, déclarait-il, que Monseigneur ait connu le plan étroit de M. le Curé; il n'aurait certainement pas mis autant d'intérêt à avoir des sociétaires de Marie, dont la fin principale est de faire des chrétiens et de les multiplier par la voie de l'enseignement. Or M. le Curé entendait qu'on ne reçût que les enfants des familles reconnues chrétiennes. L'œuvre est bonne, elle serait encore bonne quand on restreindrait le nombre des enfants des familles reconnues pour très chrétiennes, mais je me demande s'il ne serait pas plus convenable pour nous d'accepter quelque autre établissement où l'on pourrait faire le bien selon les vues de la société de Marie [1].

C'est au nom des mêmes maximes qu'il insistait pour qu'à l'école primaire de Clairac les enfants protestants fussent admis. « Les maîtres, ordonnait-il, feront pour eux tout ce qu'ils font pour les catholiques... Selon leur prudence néanmoins, ils pourront suspendre momentanément tel ou tel exercice pour tel ou tel individu. Jamais hors des classes les enfants originairement catholiques ne doivent rien dire contre les protestants, et *vice versa.* » A la lumière de ces paroles, qui visaient l'humble école primaire d'un petit pays mixte, on peut comprendre l'esprit de largeur et de pénétration dont furent animés, de génération en génération, les disciples de Chaminade, et qui leur permit, tour à tour, de faire noble figure dans l'Université par leur gestion du collège Stanislas [2], et de conquérir de nos jours un remarquable ascendant sur des cultures aussi distinctes de la nôtre que l'est la culture japonaise [3].

Chaminade ne pouvait prévoir ces répercussions splendides et

[1] Lettre du 12 décembre 1836 au grand vicaire de Saint-Claude, M. de Montgaillard, citée dans le travail du P. Klobb sur *l'Esprit de la Société de Marie.*

[2] Voir Simler, *Vie de l'abbé de Lagarde*, 2 vol. Paris, Lecoffre, 1887.

[3] La revue *l'Apôtre de Marie*, que publient les Marianistes, à Nivelles (Belgique), donne sur les développements de leur apostolat au Japon des renseignements périodiques qui permettront un jour d'en écrire l'histoire.

tardives de son apostolique génie; mais, dès leurs premières années d'existence, les Marianistes recueillirent des succès qui légitimaient de longs espoirs.

C'est à la Société de Marie que s'adressait, dès 1821, l'abbé Mertian, fondateur des *Frères de la doctrine chrétienne* d'Alsace, pour qu'elle donnât au noviciat de Ribeauvillé l'impulsion nécessaire, et pour qu'elle aidât à la diffusion de l'enseignement populaire en Alsace; c'est à elle que s'adressait, vers la même époque, un missionnaire diocésain de Franche-Comté, pour qu'elle fît à Saint-Remy, près de Vesoul, certains essais scolaires. Elle fonda en Alsace le pensionnat de Saint-Hippolyte, plusieurs écoles, plusieurs congrégations d'enfants et de jeunes gens; sous la direction de l'abbé Lalanne, elle restaura, en Franche-Comté, le collège de Gray et créa le pensionnat de Saint-Remy; en 1839, de la Franche-Comté où se multipliaient ses établissements, la Société essaima jusqu'en Suisse, puis, en 1849, jusqu'aux Etats-Unis.

*
* *

Mais le double souci qu'avait Chaminade de tenir compte des circonstances et d'étendre l'action de l'Eglise sur les masses profondes du peuple lui suggérait, en matière d'enseignement, des initiatives d'un autre ordre, plus neuves, plus originales. Il sentait clairement que, tant que durerait le monopole universitaire, l'instruction secondaire ne pourrait pas offrir aux Marianistes un bien vaste champ d'action; sans d'ailleurs en émigrer, il pensait à d'autres domaines, où leur zèle aurait les coudées plus franches. L'essai qu'avait tenté, dès 1684, saint Jean-Baptiste de la Salle, de fonder un séminaire pour les maîtres d'école laïques, n'avait pas eu de lendemain[1]; une idée pareille se dessina de bonne heure dans l'inventive intelligence de Chaminade. Les missionnaires diocésains de Besançon avaient eu la pensée de prêcher quelques retraites aux instituteurs de la Haute-Saône; lorsque survinrent les membres de la Société de Marie, ils entrevirent le vaste développement qu'ils pouvaient donner à cette pratique. Avoir sous la main, quelques jours par an, les éducateurs populaires de tout un département, les encourager et les guider, les orienter, les prêcher, leur parler religion, leur parler pédagogie; agir, avec eux et par eux, sur la foule obscure, innombrable, des petits enfants qui seraient la France du lendemain; transformer ces instituteurs en apôtres en jouant à leur endroit le rôle d'apôtres :

[1] Voir Jacoulet, *Notice historique sur les Ecoles normales.* (Paris, Delagrave, 1889. Collection du Musée pédagogique.)

quel rêve pouvait être plus conforme à l'idéal, tout à la fois très grandiose et très humble, que caressaient, en 1803, les premiers congréganistes bordelais?

Dès 1824, le rêve de Chaminade commença de s'exécuter; sur la convocation de l'autorité universitaire, cinquante-cinq instituteurs, aux vacances de Pâques de 1824, vinrent à Saint-Remy se faire instruire par les Marianistes. « Quel bon moyen nous avons dans cette œuvre, écrivait joyeusement M. Chaminade à ses collaborateurs de Saint-Remy, de purifier, peut-être avant notre mort, une grande partie de la génération présente du peuple français! » Il voulait que l'institution s'affermît, qu'elle englobât dans ses appels les maîtres d'école du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura; et il se préoccupait d'ouvrir, au plus tôt, une école normale pour la Franche-Comté. Cette école s'inaugura, dès le 4 juin, dans les locaux de Saint-Remy, et bientôt soixante jeunes gens s'y formèrent à devenir des maîtres.

Les écoles normales fondées à Strasbourg en 1810, à Heldefange et Bar-le-Duc en 1823, végétaient faute d'avoir la confiance du gouvernement; celle qui dès 1821 avait été projetée par les Frères dans le département de la Seine-Inférieure ne devait s'ouvrir qu'en 1829. Avec l'appui de la bienveillance gouvernementale, la Société de Marie entreprenait une œuvre qui, à proprement parler, n'avait pas de précédents; et dans la collaboration qui se dessinait entre la jeune Société et le gouvernement de la Restauration, c'était la Société qui allait de l'avant, et qui, étalant en faveur de l'instruction primaire certaines visées de progrès, contraignait moralement les autorités universitaires de la suivre et de l'aider. Le recteur de l'Académie de Besançon, en mars 1825, écrivait au supérieur de Saint-Remy, à propos de la retraite de 1824, combien il était heureux « de trouver un moyen si efficace pour opérer la plus grande amélioration dans l'éducation primaire »; et les retraitants de 1825, après avoir entendu des conférences où il était question de lecture, d'écriture, d'arithmétique, d'orthographe, de leçons par cœur, d'explication du catéchisme, d'émulation, de discipline, d'ordre intérieur et extérieur, de surveillance, de civilité, alignèrent leurs signatures au bas d'une touchante adresse de remerciements où ils attestaient aux Marianistes leur désir de propager dans leurs communes tant de précieux enseignements.

La Société de Marie tentait cette œuvre, quatre ans avant que les circulaires de Vatimesnil, ministre de l'instruction publique dans le cabinet Martignac, n'insistassent sur la nécessité de former les instituteurs; huit ans avant que le règlement signé

par Guizot à la date du 14 décembre 1832 ne provoquât la création immédiate, en France, d'un certain nombre d'écoles normales; et il fut un instant question, à Paris même, en 1825, entre l'archevêque Quelen et le préfet Chabrol, de fonder une école normale primaire centrale, qui aurait été confiée aux fils de Chaminade. Mais les moyens financiers manquaient; le gouvernement décidément ne marchait point du même pas que Chaminade. On était lent, on se montrait tiède, parmi les ministres d'extrême-droite, pour soutenir et propager des nouveautés scolaires, et d'autre part, dès lors que ces nouveautés étaient d'origine congréganiste, le ministère Martignac ne pouvait les accueillir qu'avec une demi-froideur.

En plusieurs départements, durant les dernières années de la Restauration, l'épiscopat commençait d'invoquer les Marianistes pour l'établissement d'écoles normales; ils ouvraient, sur le désir de l'évêque de Saint-Claude, l'école normale de Courtefontaine; ils étaient demandés par l'évêque de Nancy, par le cardinal de Toulouse, et puis par le comte Alexis de Noailles pour les départements du Lot, de la Dordogne et du Cantal. Chaminade, exaltant ses espoirs, voyait l'avenir en beau :

Voici mon raisonnement, écrivait-il à son disciple Lalanne : la classe du peuple fait plus des trois quarts de la population de la France; par conséquent, le moyen qui ferait donner à toute la génération naissante une véritable éducation changerait, pour sa plus grande partie, l'esprit et les mœurs de la France. Or les écoles normales, telles que la Société de Marie les entend, réforment les anciens maîtres d'école, et en forment de nouveaux, propres à donner partout cette forte éducation que les enfants conservent, pour la plupart, dans un âge plus avancé.

La Révolution de 1830 et la réaction antireligieuse qui succéda paralysèrent l'élan : l'école de Courtefontaine, dès 1831, perdit le caractère d'école normale officielle; à son tour en 1833, celle de Saint-Remy disparut. Les Marianistes, dans la suite, purent encore saisir d'opportunes circonstances qui leur permirent d'ouvrir quelques écoles normales; d'abord à Lons-le-Saunier, puis à Sion-en-Valais, et à Vienne en Autriche; et, de leur côté, les Filles de Marie purent, de çà de là, en particulier à Ajaccio, s'occuper de la formation des institutrices; mais ce ne furent là que des applications bien épisodiques du grandiose dessein qu'avait formé Chaminade.

Grâce à lui, du moins, durant une heure fugitive, une ère avait paru s'inaugurer, durant laquelle la haute formation intellectuelle des instituteurs aurait été ménagée et concertée par l'initiative de l'Eglise, avec une confiante générosité. Les caprices variés et

successifs de la politique stérilisèrent ces promesses; l'heure du siècle où l'on fut le plus proche d'un long et durable accord entre l'école primaire et l'Eglise, accord fondé sur la valeur de l'école et sur la confiance de l'Eglise, fut une heure sans lendemain. Les écoles normales qu'improvisa la naissante monarchie de Juillet justifièrent tout de suite, — les rapports d'inspection de l'année 1833 nous en offrent la preuve, — les suspicions anticipées d'un certain nombre de curés qui, dans les Vosges, dans la Haute-Loire, dans la Côte-d'Or, dans la Mayenne, purent les accuser de ne former que « des hautains et des impies[1] ». Les inspecteurs de 1833, étudiant la façon dont l'école primaire aidait à l'enseignement de la religion, constataient d'étranges lacunes et déploraient l'insouciance avec laquelle les instituteurs s'abstenaient d'expliquer et de commenter les lignes de catéchisme, d'Evangile, d'histoire sainte, qu'ils faisaient paresseusement épeler et répéter[2]. Et peu à peu, d'autres classes sociales se plaignirent, en termes plus amers encore, et trouvèrent des échos, en 1840, devant l'Académie des sciences morales, dans un mémoire du moraliste Théodore-Henri Barrau[3], puis dans un rapport du philosophe Jouffroy.

Sans égard aux desseins qu'avaient d'avance tracés les Marianistes, sans égard aux ressources qu'ils étaient en mesure d'offrir, la monarchie de Juillet avait, en beaucoup d'endroits, échafaudé des écoles normales qui rendaient au clergé défiance pour défiance; et quelques années suffisaient pour que Jouffroy dénonçât « le danger dont la demi-science orgueilleuse menace la société, l'ambition éveillée et trompée de cette nuée d'instituteurs imprudemment initiés, dans nos écoles normales, à une instruction trop haute et à des habitudes trop raffinées[4] », et pour que Jouffroy sût gré à Barrau de « crier anathème contre toutes les superfluités, contre le luxe matériel et intellectuel des écoles normales, et de supprimer, d'effacer jusqu'au dernier vestige de ce luxe[5] ». Il est curieux de relire, aujourd'hui, ces anathèmes de Barrau et d'en mesurer l'exacte portée : nous le voyons, par exemple, dé-

[1] Voir Lorain, *Tableau de l'instruction primaire en France d'après des documents authentiques et notamment d'après les rapports adressés au ministre de l'instruction publique par les 490 inspecteurs chargés de visiter toutes les écoles de France à la fin de 1833.* (Paris, Hachette, 1838, pp. 45 et 260-261.)

[2] Lorain, *op. cit.*, pp. 112 et 357-360.

[3] Th.-H. Barrau, *De l'éducation morale de la jeunesse à l'aide des écoles normales primaires.* (Paris, Hachette, 1840. Un long fragment du rapport de Jouffroy est cité aux pages III-VIII.)

[4] Jouffroy, dans Barrau, *op. cit.*, pp. IV-V.

[5] Jouffroy, dans Barrau, *op. cit.*, p. VII.

plorer « qu'un enseignement imprudent éveille dans les intelligences grossières des doutes dont la solution sera toujours impossible ou inintelligible pour elles [1] ». Qu'est-ce à dire et que veut signifier Barrau, sinon qu'il blâme certains professeurs d'écoles normales, coupables d'avoir mis leurs élèves à l'école du scepticisme? Or le scepticisme, à cette date, avait peu de maîtres plus écoutés que Jouffroy. Mais Jouffroy ne philosophait pas pour les instituteurs, ne voulait pas philosopher pour eux; et tandis que les hauts fonctionnaires de l'Etat faisaient peu volontiers leurs Pâques, Barrau s'emportait contre des normaliens d'Evreux, coupables d'avoir, malgré les avertissements de leur directeur, manqué au devoir pascal [2]. Le scepticisme n'était pas bon pour les maîtres d'école; à cet étage intellectuel et social, les Pâques demeuraient séantes, et c'était décent qu'on les vît à la Table sainte, afin de rassurer les prêtres et les familles, et de combattre ainsi la concurrence constante des Frères de la doctrine chrétienne, la concurrence éventuelle d'écoles normales fondées par les évêques [3]. Barrau s'indignait en lisant, dans une circulaire, que le maître d'école devait « respecter les croyances religieuses ». Etait-ce là l'attitude qui convenait à un *Magister?* « Les écoles normales, écrivait-il, donneront au pays, je l'espère, non des esprits supérieurs qui voudront bien respecter ses croyances, mais des instituteurs modestes qui s'honoreront de croire à la religion et de la pratiquer [4]. » On ne peut se défendre, en lisant Barrau, de cette impression qu'à son avis les maîtres d'école doivent être des esprits assez moyens pour demeurer pieux et pratiquants, et que l'Université de la monarchie de Juillet aimera leur correcte dévotion, comme signe de leur discrète et peu ambitieuse médiocrité. En fait, à l'arrière-plan de la pensée de Barrau, complaisamment rejointe par celle de Jouffroy, vous entrevoyez aisément un certain mépris systématique pour la qualité d'intelligence que comportait le métier d'instituteur. Barrau, par exemple, n'était pas d'avis qu'on les barbouillât de notions pédagogiques. « S'il existe réellement, disait-il, un art d'élever les hommes comme les bestiaux et les arbres, et si cet art est soumis à des lois, se figure-t-on qu'une théorie formelle de l'ensemble de ces lois soit accessible à l'intelligence des jeunes garçons qu'on instruit dans les écoles normales [5] ? »

Confrontons avec cette attitude des pédagogues officiels de la monarchie de Juillet le *Prospectus pour les écoles normales*, rédigé par Chaminade au temps de la Restauration, et les corres-

[1] Barrau, *op. cit.*, p. 15. — [2] *Ibid.*, p. 14. — [3] *Ibid.*, pp. 18-24.
[4] Barrau, *op. cit.*, pp. 160-161. — [5] *Ibid.*, p. 184.

pondances diverses dans lesquelles il traçait à ses Marianistes l'esprit et les règles qu'ils devaient suivre : le parallélisme s'impose, et il est piquant. « Dans la Société de Marie, déclarait expressément Chaminade, on ne pense pas qu'il y ait à gagner pour la religion et les mœurs, pas plus que pour les arts et l'industrie, à restreindre dans les bornes les plus étroites l'instruction du peuple. On croit, au contraire, que le peuple ne peut être aujourd'hui ramené à la foi et aux vertus dont elle est le principe que par un degré supérieur de développement pour ses facultés intellectuelles et un accroissement d'instruction. » Les maîtres du peuple, dès lors, devaient être formés à l'avenant. Jamais Chaminade n'eût accepté que ces hommes de bonne volonté fussent systématiquement réduits à une portion congrue de connaissances élémentaires, ni que l'on condamnât leurs esprits à l'indigence, pour avoir une garantie de leur bon esprit. « Il faut, écrivait-il, que tous nos candidats d'écoles normales deviennent de petits logiciens, et même un peu métaphysiciens; il faut qu'ils connaissent toutes les sources de la certitude humaine. »

Cela paraissait nécessaire à Chaminade pour leur apostolat; et, d'autre part, soucieux de leur prestige, il voulait « qu'ils pussent jouir d'une certaine considération par les connaissances qu'ils auraient à communiquer à leurs élèves et par le zèle qui les rendrait utiles aux familles ». Aussi était-il décidé à se montrer scrupuleusement exigeant pour le choix des hommes qui, dans les écoles normales, devaient former de tels maîtres. Il fallait, à l'entendre, que les directeurs de ces écoles fussent des « hommes mûrs qui, en général, eussent fait leurs études secondaires et qui, pour l'ordinaire, n'eussent pas cherché à exceller dans une partie seulement de l'enseignement primaire ». Il allait jusqu'à dire : « Rarement on aurait de bons professeurs d'écoles normales si les sujets qu'on y destine n'avaient fait quelques études supérieures. » Et quant aux méthodes de l'enseignement, le programme qui régissait l'école de Saint-Remy indiquait que l'on suivrait « les méthodes les plus sûres, les plus promptes et les plus complètes, se tenant au courant des nombreux travaux qui se font de toute part pour l'amélioration, pour l'accélération de l'enseignement primaire, de manière à profiter de tout ce qui se dit et se fait de vraiment bon, sans se jeter inconsidérément dans des nouveautés vaines ou dangereuses ».

C'est une assez singulière tactique de prétendre que l'Eglise, par cela même qu'elle vise au salut des âmes, relègue au second plan, systématiquement, tout ce qui intéresse les progrès de

l'enseignement; et l'exemple de Chaminade nous montre, tout au contraire, les deux sollicitudes allant de pair, et se soutenant et se complétant l'une l'autre : « Combien je suis édifié, écrivait-il un jour à deux Marianistes, du grand intérêt que vous mettez à la sanctification de vos élèves et à tous les moyens nécessaires pour y arriver, et vous savez bien que c'est la fin de tous les travaux de la Société! »

Et, d'autre part, Chaminade, le « P. Chaminade », le fondateur de la « congrégation », avait demandé qu'on élargît l'horizon des instituteurs, tandis que Jouffroy, le philosophe éclectique, l'auteur de l'article : *Comment les dogmes finissent*, semblait souhaiter, ou peu s'en fallait, qu'on le rétrécît et qu'on le limitât, et qu'on ne leur accordât désormais, ainsi que l'indiquait Barrau, qu'une dose de connaissances extrêmement restreinte. Chaminade avait voulu que les instituteurs fussent cultivés, tandis que Jouffroy semblait craindre qu'ils ne fussent trop instruits. C'est à ce découragement apeuré qu'aboutissaient les premiers efforts de la monarchie de Juillet en vue de la création d'écoles normales : il contrastait singulièrement avec cet optimisme rayonnant dont s'était inspiré quinze ans plus tôt le *Prospectus* de Chaminade, et qui, sans réticences ni réserves, attendait d'une solide formation des instituteurs la régénération du pays.

*
* *

La Congrégation bordelaise elle-même, tout comme les écoles normales fondées par sa fille la Société de Marie, eut à souffrir des événements de 1830. Deux fois à travers son histoire, Chaminade l'avait volontairement appauvrie, décimée; une première fois, vers 1805, pour peupler les cadres du séminaire et des ordres religieux qui ressuscitaient ou naissaient à Bordeaux; une seconde fois, entre 1817 et 1820, pour le recrutement de la jeune Société de Marie. Il y avait eu là pour la Congrégation, si l'on peut ainsi dire, deux crises de maternité : elle les avait supportées, elle s'y était même fortifiée. Mais de 1830 à 1834, elle dut s'effacer et feindre de n'être plus : ainsi l'exigeaient les passions de l'époque.

Et puis, en 1834, tenant compte, bien humblement, de l'absurde impopularité qui s'attachait au nom même de *Congrégation*[1],

[1] Le livre de M. Geoffroy de Grandmaison : *la Congrégation* (Paris, Plon, 1889) et les deux volumes du vicomte de Guichen sur *la France religieuse et morale sous la Restauration* (Paris, Emile-Paul, 1911 et 1912) ont fait de sérieuses brèches dans l'édifice de légendes que certains polémistes du parti libéral avaient complaisamment construit contre l'action

elle se reforma sous le nom de *Confrérie de l'Immaculée Conception*. Chaminade chargea un jeune prêtre de s'occuper d'elle : il devait lui-même, pour la visite générale des établissements de la Société de Marie, s'astreindre à de longs voyages, qui le retenaient loin de Bordeaux. Sous cette autre forme, la « congrégation », baptisée « confrérie », ne montra plus la même originalité d'initiative qu'autrefois; elle ne fut pas, à proprement parler, créatrice d'œuvres nouvelles. Mais c'est dans ses rangs que se recrutèrent, en 1839 et 1840, les premiers membres bordelais des conférences de Saint-Vincent de Paul et de l'œuvre de Saint-François Régis pour la régularisation des mariages; puis, vers 1850, l'association des Mères chrétiennes; et enfin, en 1865, les confrères de l'adoration nocturne qui prirent le nom de Grande Famille du Saint-Sacrement.

Chaminade mourut en 1850. D'une vie qui, même en s'assoupissant, portait encore des fruits, la confrérie essayait de lui survivre. Peu à peu, elle cessa d'être.

Il est à croire que Chaminade vieillissant, que Chaminade mourant, n'avait plus auguré pour elle un long avenir; mais lorsqu'il évoquait les débuts de l'œuvre, cette demi-douzaine de jeunes gens que la diversité même de leurs origines sociales semblait isoler les uns des autres et qui, s'étant fait aux pieds de la Vierge une âme commune, avaient ouvert les voies au renouveau catholique bordelais, et puis à la Société de Marie, Chaminade, espérons-le, trouvait dans ces réflexions mêmes les consolations dont ses suprêmes années eurent tant besoin. Il pouvait pressentir, aussi, que cette Société de Marie, où certains incidents momentanés lui furent une cause de profondes amertumes [1], demeurerait

catholique de l'époque de la Restauration, et l'histoire a cessé de ratifier aveuglément l'impopularité que ces légendes avaient su créer.

[1] Les incidents qui assombrirent la vieillesse de l'abbé Chaminade commencent seulement aujourd'hui d'être exactement connus. De notables divergences existent entre la façon dont les présentait le P. Simler et le récit qu'en donne M. Rousseau. De nouveaux éléments, en effet, ont pu être utilisés par le nouveau biographe. Les travaux qu'a entrepris la Société de Marie pour préparer l'introduction de la cause de Chaminade en cour de Rome ont amené une recension sévère et méthodique de tous les documents qui le concernent; et l'on peut, désormais, éclairer d'une lumière plus complète certaines pages de sa biographie, qu'avaient malencontreusement obscurcies les regrettables intrigues d'un malheureux religieux, sorti plus tard de la Société de Marie. Il apparaît très clairement que, malgré ses infirmités, Chaminade conserva jusqu'à la dernière heure son intelligence lucide, et que si, dans le pénible conflit dont furent attristées ses suprêmes années, il maintint jusqu'au bout ses revendications concernant son titre de fondateur, ce fut pour faire prévaloir, d'après

après lui l'héritière de son âme et s'attacherait à réaliser cet idéal que la « Congrégation » de 1802 avait tout d'abord fait scintiller. Il laissait derrière lui 570 religieux Marianistes, parmi lesquels une quarantaine de prêtres, quatre-vingts ouvriers formant les communautés agricoles, une cinquantaine de laïcs employés au temporel, et environ quatre cents professeurs laïcs[1]. Il voyait les Marianistes, apostoliques comme la « Congrégation », faire de leur vie « une mission, une participation à l'apostolat de Jésus-Christ »; il les voyait, aussi variés dans leur recrutement que l'avait été la Congrégation, être « missionnaires dans l'universalité de leurs membres »; il les avait convaincus, comme il en avait jadis convaincu la « Congrégation », qu'au lieu de « consacrer en principe l'immobilité des formes et des modes », — ce qui eût été « limiter à un temps très court les services qu'ils pouvaient rendre », — ils ne devaient « exclure aucun genre d'œuvres ni de moyens que la Providence pourrait leur ordonner pour atteindre la fin qu'ils se proposaient ».

Une apologétique était urgente, après les négations du dix-huitième siècle; il fallait établir, ainsi que Chaminade l'écrivait à Grégoire XVI, « que le christianisme n'est pas une institution vieillie et que l'Evangile est encore praticable aujourd'hui comme il y a dix-huit cents ans ». La « Congrégation » de Chaminade, au début du dix-neuvième siècle, commença par en donner la preuve aux Bordelais, et voici qu'au début du vingtième siècle la même preuve est portée, au-delà des mers, jusqu'aux oreilles accueillantes des lettrés japonais, par les héritiers authentiques de cette « Congrégation », par ces Marianistes qui savent familiariser avec la culture chrétienne, dans le lointain empire du Levant, des intelligences plus lointaines encore.

Georges Goyau.

les ordres de sa conscience, l'exacte vérité, et non par suite de scrupules exagérés ou de débilité sénile.

[1] *Joseph Simler, quatrième supérieur général de la Société de Marie, notice biographique*, par un membre de la même Société, pp. 15-16. Paris, librairie Saint-Paul, 1905.

LETTRES INÉDITES DE INGRES

A SON AMI M. MARCOTTE[1]

Rome, ce 28 aoust 1835.

Excellent ami,

Quoique depuis longtemps je ne vous ai donné de nos nouvelles, ce n'est pas faute de penser à vous et à tout ce qui est vous; nous avons reçu toutes vos chères lettres et au nombre de trois, auxquelles j'ai honte de n'avoir pas encore répondu; celle-cy, par sa date, vous prouve néanmoins que le temps y est quelquefois pour quelque chose; je suis étourdi parfois de tout ce que j'ai à faire et les moments me manquent parfois; tout cela, dirés vous, sont de mauvaises raisons et vous, qui êtes parfaitement sage en tout, me demandés des petites lettres, oui, mais j'en ai toujours de grosses à vous adresser, car je ne vous dis jamais que la moitié de ce que je voudrais et j'aurais à dire; enfin, puisque je suis en train de dire mes sottes raisons, vous vous doutés bien que j'ai une quirielle de personnes demi ou tout à fait indifférentes et quelquefois pis qui m'écrivent affaires ou point même, et si vous saviés combien j'en ai, vous auriés même un peu pitié de moi; ma bonne femme ne peut m'aider, elle est d'ailleurs si essentielle à d'autres soins, et j'ai un secrétaire [M. Le Go] qui n'est d'humeur à ne s'occuper que des affaires de la maison qu'il fait très bien, du reste, ceci entre nous et pour raison. A donc une petite partie de mon temps est distraite à d'autres choses que mes véritables affaires, et tout en souffre un peu, mais, véritablement, comme l'on n'a que peu de véritables et vrais amis tels que vous, bon ami, et j'y mettrai uniquement après Gatteaux, je voudrais n'avoir jamais que vous à m'occuper et alors cela me serait bien plus facile d'être au courant, et puis, avec vous, j'écris comme je pense et dis : « Continués donc, cher ami, à nous accorder toute votre indulgence et une amitié dont je sens encore plus que jamais et tous les jours plus le prix. » Vous n'en doutés pas, que

[1] Voy. *le Correspondant* du 25 septembre 1913.

de choses à vous dire! Celle qui me presse est de voir que vos lettres sont l'image de plus de bonheur et de tranquillité locale, et morale aussi, n'est-ce pas? La bonne lettre de votre digne madame nous a comblés de joie, qu'elle est toujours bonne pour nous! Ce qu'elle me dit de ses enfants et si bien nous charme vraiment; parlés leur, je vous prie, souvent de nous, et quel bonheur de vous revoir tous, si Dieu le veut. Ma femme vient d'avoir la fièvre huit jours, heureusement que la voilà hors de mal; elle a été bonne malade et bien traitée, elle va écrire à sa bonne Mme d'Argenteuil et la bien remercier. Vous devés bien penser le plaisir que nous avons eu de voir à Rome M. Genlis; je ne puis exprimer combien nous étions heureux de voir un second vous-même et l'image de vous tous en lui. Voilà. Il est trop peu resté parmi nous, et nous aurions voulu le mieux traiter; il vous aura sûrement tout raconté, et comment il nous est apparu la première fois. Ce cher ami a eu la bonté de m'écrire; faites-moi le plaisir de m'excuser si je ne lui ai pas encore répondu et dites-lui combien sa personne et son souvenir nous est toujours cher; vous avés, cher ami, la bonté de nous regretter et vous nous demandés si nous sommes contents et heureux; par cela même, cela ne se peut, entièrement surtout, parce que vous nous manqués toujours sensiblement! Dites-le bien aussi à toute votre aimable famille, vous savés aussi combien nous les aimons tous et par vous; je ne veux cependant point faire d'exceptions, mais, sans les nommer, vous y connaissés nos tendres inclinations, et vous ne vous en facherés pas! Je désire que les eaux vous ayent fait du bien, mon cœur vous voit toujours encore dans votre première maison; que de souvenirs elle nous rappellera toujours, mais parlons plutôt de la nouvelle, et en la compagnie de votre excellente sœur, Mme d'Herville, que nous embrassons de tout notre cœur, que nous ignorions peut-être avant vous voir à Rome et à laquelle, comme à vous, cher ami, et à Madame, nous tendons les bras; mais les moments sont trop malheureusement inopportuns, nous sommes entourés du fléau qui nous gagne [le choléra]; il est dur cependant de le subir encore une fois, et que vous aviés raison de vouloir nous retenir. Qu'ai-je fait? Nous n'avons cependant pas trop de peur, je voudrais rester à mon poste; à la grâce de Dieu, le destin le veut ainsi et de ce malheur, je crains plus la cruelle effervescence de ce peuple dans ces premiers moments que le mal même. Ce pays-ci ressemble singulièrement à l'Espagne, et cela fait frémir; ceci est entre nous, je vous prie, on pourroit croire que j'ai de la faiblesse : après ce, il est possible qu'il ne vienne pas! Il est très peu de chose à Florence, mais on le dit

à Ischia, on espérait qu'il respectait les terres volcaniques; au reste, tout va au mieux ici; nous y sommes aimés toujours de même; la vie coule doucement sous ce rapport et j'espère que l'exposition des ouvrages français-romains aura donné bonne idée de Messieurs les pensionnaires, vous m'en dirés votre avis; le ministre ne nous écrit plus, c'est plus commode. J'ai entamé le travail des loges, mais encore lentement à cause de l'extrême chaleur du lieu, et la fièvre qu'il a donné à deux de mes artistes, mais je vais continuer, et à notre honneur, j'espère, dont j'aurais, soit dit en passant, pu me passer, car cela prend encore assés de temps rien que par la seule inspection. Ce brave Gatteaux, oui, c'est aussi un bien bon ami, je l'aime bien aussi et personne ne lui rend plus de justice en tout; combien il est loyal de caractère et dévoué à ses amis; pour vous, notre très cher, rien ne nous rend plus heureux que les expressions de votre amitié et d'attachement que vous exprimés si bien dans vos lettres comme dans tous vos actes de si bonne sollicitude pour nous; nous vous aimons, rien ne peut l'exprimer assés; vous le croyés bien, j'espère, et ce bonheur joint à celui de voir mon excellente femme revenir à sa bonne santé, elle qui est ma vie par sa bonté et tout ce que votre bonté dit d'elle me donne le courage de supporter le reste, et avec le travail, beaume de la vie, je pourrai me croire supportablement heureux ici le temps que j'y passerai; je dis ainsi, les événements aujourd'hui nous mènent, peut-on faire des projets? Certes, que l'événement que je désirerais serait celui qui nous ramènerait à vous, dans notre pays, le meilleur de tous assurément; en attendant, je m'occupe de front de votre tableau et de celui du duc d'Orléans [1]. Ma bonne femme et moi nous nous réunissons pour bien vous embrasser tous deux du meilleur de notre cœur et petite aimable Marie, dont le souvenir nous est bien cher et son gentil petit Joseph.

Je suis, cher et bien bon ami, votre tout de cœur.

INGRES.

J'écris à Calamatta, voilà un galimatias de trois pages qui ne disent pas le quart de ce que je voudrais vous dire, mais à une autre.

Rome, ce 16 janvier 1836.

Très cher et bien bon ami,

Notre cœur, soyés en bien sûr, n'a pas attendu ce moment pour vous exprimer les bons vœux qu'il vous adresse aujourd'hui et

[1] *Stratonice*, qui est au Musée Condé.

toujours ; une petite réunion simple comme toutes celles qui ont lieu à l'Académie m'avait entouré de nos pensionnaires, mes élèves et autres personnes amies, nous nous sommes tous embrassés à minuit et, en nous embrassant, ma bonne femme et moi, avons en même temps pensé à vous, et à vous tous dans ce qui vous touche le plus, qu'ils soyent heureux et à jamais avec leur amitié pour nous, et certes nous n'avons jamais fait des vœux plus sincères, croyés le bien, cher et bien bon ami ; ayés donc la bonté d'embrasser madame Marcotte pour moi, car c'est un privilège qu'elle m'accorde ce jour là, et que je ne veux pas laisser tomber ; que la santé surtout vous embellisse la vie, et celles de vos anges d'enfants, j'espère qu'ils nous reconnaîtront au moins en idée jusqu'à mieux, nous vous remercions de leur parler de nous souvent, nous les aimons si tendrement et ce cher petit Joseph, est-il gentil vraiment, et Marie, petit chef-d'œuvre accompli de grâce et du cœur, malgré son ennui à étudier ; et aussi la belle petite blonde Louis poulette : embrassés les donc aussi bien fort pour nous. Je vous remercie de tout ce que vous me dites de votre chère et honorable famille, tout est pour nous du plus vif intérêt par l'attachement que nous lui portons, je vous prie donc de notre part et à chacun d'eux de leur exprimer l'expression de nos vœux et de notre tendre amitié, qu'ils soyent heureux comme vous, cher ami, et qu'ils veuillent bien nous aimer comme nous les aimons, que vous êtes bon, cher ami, et combien nous sommes heureux de vos bonnes lettres par les expressions touchantes de votre bonne amitié pour nous ! mais combien je suis malheureux et chagrin de ne pouvoir vous écrire et y répondre comme je le voudrais par mon exactitude. Cette fois ci cependant j'ai une excuse bien valable à vous donner, je suis malade des nerfs depuis environ 1 mois et demi..... et voilà la première lettre et le premier travail que je fais depuis ce temps, cela va donc beaucoup mieux, et ma tête est revenue presque à moi ; elle ne tourne presque plus, ajoutés que ma maladie hipercondriaque m'avait donné beaucoup de dégoût et de mélancolie. Soit donc cette cause, soit une autre que je ne puis vaincre ou bien manière maladroite que l'on a employée, et malgré l'amour de la patrie que je regrette dans vous surtout cher ami, et ceux qui m'aiment après vous ; malgré la gloire et l'argent, il est vrai que ces deux choses, même la première ne me touchent plus du tout, enfin le bonheur de vous revoir à Paris au milieu de nous et Dieu sait combien je vous aime et vous suis attaché ; faut-il vous le dire, cher ami, j'ai refusé de retourner à Paris sur le champ pour y peindre la Madeleine sur l'offre que le *ministre m'en a fait, il y a de ça un mois!* M'approuvés-vous, me blamés-vous ? Quant à

moi je ne regrette encore dans cette décision que le mal que je me suis fait en me privant de vous, j'ai pensé que je me suis expatrié volontairement, que j'avais désiré qu'après une place honorable où je pouvais faire quelque bien, ce qui est : que l'envie était toujours *là*, que j'ai fui par volonté cette guerre morale qui me faisait tant de mal et par tant de sacrifices pour venir chercher un peu de paix dont je jouis véritablement ici, où je me trouve au total bien, pour aller me remettre sur ce théâtre turbulent où il faut continuellement faire le coup de fusil. J'ai préféré refuser et être aussi par cela conséquent avec ma conduite.

Lorsque j'ai pu vous quitter, j'ai pensé que je devais ici, *quoi qu'il m'en coûte*, finir mon directorat; et si je puis ajouter quelque chose à ces raisons, le ministre, dans sa lettre, quoique obligeante et honorable, ne m'y a pas laissé voir l'extrême désir qu'il en aurait; car il a eu le soin de me dire que, tout en désirant mieux me voir peindre la Madeleine que finir mon directorat, je me tâtasse bien, que je fisse bien à mon goût, dans cette affaire sur laquelle il me priait de répondre sur-le-champ, attendu qu'il se déciderait de suite à distribuer ce travail à six artistes, dont un était M. Signol où, le croyant à Rome, il m'autorisait à le faire partir de suite pour cette affaire. Ce choix n'est pas mauvais, mais vous voyez qu'il a su me mettre sans peine le marché à la main; enfin, soit susceptibilité de ma part et, certes, je ne suis pas sans raison, car ce ministre m'*avait offensé* par une certaine proposition de travaux à lui faire, *et que j'ai de suite relevée* [1]. Gatteaux pourra vous dire ce que c'étoit; enfin, comme ces travaux devaient m'avoir dû être offerts avant personne, parce qu'ils m'appartiennent comme celui qui avait le plus exercé son talent dans les choses de haute peinture; que l'on m'offre à présent ce qu'un autre, par accident, ne veut plus [2]... Non, je n'y regrette rien; et, dans ce refus, je vous avoue ma faiblesse et mon orgueil, je vous confesse, cher ami, que mon ressentiment et ma fierté y ont trouvé une sorte de plaisir, et c'est une petite vengeance qui m'a fait du bien, et elle serait complette si elle n'était en même temps cruelle, puisqu'elle m'éloigne de mon cher pays encore cinq ans mortels, et surtout, je puis bien le dire, le bien-être, la considération et la douceur du pays le plus beau de la terre pour un véritable artiste. N'ayant pu vous consulter dans cette affaire finie, me blâmerés-vous, m'approuverés-vous, j'attends. Il est bien temps, n'est-ce pas, que je vous parle de votre tableau, auquel je travaille tour à tour, mais auquel je porte un soin sur

[1] Thiers avait demandé à Ingres... des copies pour sa collection privée!
[2] Paul Delaroche.

lequel vous pouvés bien compter, cher ami, mais je dois à cela de remonter un peu plus haut, vous disant pourquoi il n'est pas encore terminé, d'abord je l'ai attendu quatre mois à Rome, des soins de toute espèce m'ont peu permis, jusqu'ici, de travailler, et je sais bien que vous ne vous fâcherez pas, j'ai dû aussi travailler à celui du duc d'Orléans; je les mène donc tous les deux ensemble, et je suis à présent bien en train de les bien confectionner; mais, à ce propos, je dois vous prévenir que ce ne sera peut-être pas le tableau de Mme Marcotte, car il est galant, mais honnette, il est vrai; enfin, je mets toutes ces considérations sur votre conscience; nous serons peut-être battus, prenons garde; en attendant, je compte l'avoir terminé vers le mois de mai, et il ne serait peut-être pas impossible que ma bonne femme ne vînt vous l'apporter elle-même, et ce seroit une bonne lettre vivante pour moi à votre bonne adresse : quelques affaires de famille l'appelleront peut-être, et le plaisir de vous revoir, et sa bien bonne Mme Marcotte la rendrait bien heureuse. Le froid vient de cesser ici; depuis un siècle, dit-on, on n'a vu pareil hiver. Je ne m'en suis apperçu que par mes nerfs. Mes copies des *Loges* sont tout à fait interrompues, mais j'attends l'ambassadeur; au reste, les Français sont traités ici comme en état de guerre. Je ne vous parle pas, cette fois, de notre bon Calamatta; notre Vierge ne finit donc pas, mais je me mets à sa place et suis bien sûr qu'il fait en tout ce qu'il peut, ce brave ami; j'écris de suite à l'ami Gatteaux; au reste, je suis en présence de vingt-trois lettres auxquelles je dois répondre. J'ai bien entendu commencé par vous, et avec plaisir toujours, et autres amis, et ce brave M. Genlis, là, mon Dieu! que j'ai des reproches à me faire, j'ai tant de choses à vous dire, et voilà qu'il faut fermer la lettre; à une autre donc, et cela bientôt, je l'espère. Ne m'oubliés pas, je vous prie, auprès de vos aimables et bonnes sœurs, Mme d'Herville et Mme Walckenaer, que nous aimons tendrement, de même qu'à son bon époux, aussi aimable que profond savant, dont les bontés et l'indulgence pour moi me rendent toujours si cher. Je suis honteux de vous envoyer ce gribouillage de lettre, que si je la relisois, je n'oserois; mais j'aime mieux encore vous mettre à la torture de me lire ou me comprendre que reculer à vous donner, mal ou bien, du moins la vraie assurance des sentimens d'un cœur qui est tout à vous avec tendresse tant qu'il battra. Je vous embrasse de tout cœur, cher ami. J. Ingres.

Annotation de M. Marcotte. — Lettre intéressante qui indique le caractère. On lui propose et il refuse de peindre l'église de la

Madeleine. M. Thiers était alors ministre de l'Intérieur. Il est question du tableau qu'il fit pour moi, l'*Odalisque*[1].

Rome, ce 21 juin 1836.

Bien bon ami,

Toutes vos peines et tous vos malheurs nous arrivent au cœur comme la sensitive, c'est-à-dire que nous les partageons bien sensiblement; malheureusement, les consolations de l'amitié ne ramènent rien : il faut courber la tête et souffrir[2]. Ce bon M. Marcotte, qui m'aimait avec tant de bonté et que j'espérais voir à Rome, et vos regrets, cher ami, joints aux regrets de sa nombreuse famille! Ils retrouvent, à la vérité, en vous, une seconde pour les guider au moins dans leur droit avenir. Son jeune protégé en a aussi ressenti la plus vive douleur! Et alors que ses succès véritables, car c'est un habile homme déjà, l'auroient rendu si heureux, nous avons aussi partagé, avec un vif chagrin, la perte que vient de faire Madame dans son père et d'autres tristes souvenirs, mais nous espérons d'elle, qui est si sage et si résignée par tant de sentimens élevés et tendres, trouvera toujours dans vous, cher ami, et ses adorables enfans, tant de douces compensations, qu'elle vivra calme et heureuse; qu'elle accepte nos vœux et toutes nos tendresses, et vous, bien bon ami, allés vous distraire, allés aux eaux avec votre cher neveu; cela vous reposera, vous fera du bien; il me semblera, vous y sachant, que vous serés encore plus près de nous. Que vous dirai-je de nous aussi, pauvres exilés, mais résignés à notre sort, et je suis bien fâché de dire qu'il n'y a aucune apparence que j'aille à Paris avant 4 ans 1/2, terme de mon directorat; cela doit être ainsi et pour beaucoup de raisons, mais non pas celle du cœur; il est donc plus facile que ma bonne femme y aille une fois avant moi, et cela en y apportant mes tableaux qui avancent peu à la vérité parce que j'ai été malade, malade de tout. Depuis un mois, cela va cependant mieux et je sens qu'un travail plus suivi, et surtout lorsque j'aurai fini mes *petits ouvrages*, les derniers que je ferai, j'espère, dans ces dimensions, et ma vie à Rome qui y est selon mes goûts du côté de l'art, et la paix que j'ai le bonheur d'y goûter, assureront ce bel exil volontaire et me ramèneront à mes amis, enfin, sans lesquels, je le sens, je ne puis vivre heureux tout à fait : vous êtes pour beaucoup, vous, cher ami, et votre excellente famille, dans ces tendres afections;

[1] L'*Odalisque à l'Esclave* (collection Péreire). On l'a vue, cette année, à l'Exposition David et ses Elèves.

[2] Il s'agit de la mort du frère aîné de M. Marcotte, receveur général à Troyes, et père de dix enfants.

quel bonheur de nous revoir au milieu de vous, de vos chers enfans, Mlle Marie, et M. Joseph presque ; oui, je ferai leurs petits portraits et avec le grand plaisir de vous les offrir ; en attendant, soignés vous tous bien. J'accepte de vous le mot de *pot félé*. Ce sont les meilleurs ; ils vont plus longtemps que les autres, mais il les faut dociles à se laisser dorloter.

Si l'heureux événement, le mariage de notre cher M. Philippe n'efface pas toutes les douleurs, au moins c'est une douce compensation ; nous faisons les vœux les plus heureux pour ces jeunes époux ; ils doivent l'être : lui, d'abord, c'est tout dire, c'est une perfection, et vous savés que sa jeune compagne, que nous désirons bien connaître, est, sous tous les rapports, digne de lui ; l'excellent M. Samson-Davillier nous a écrit son bien sensible et afectueux contentement de son alliance avec vous et votre respectable et digne famille ; nous avons eu un moment une fausse joie qui était de revoir ici votre aimable frère, M. Genlis, mais une lettre de lui nous a désenchantés ; nous avons reçu une lettre de vous pour lui, dites-moi ce qu'il faut en faire et où l'adresser. Mme la baronne d'Herville se ménage bien pour venir nous voir à Rome, de même que M. et Mme de Sainte-Marie ; et vous, ne pouriés vous y venir dans l'espace de 4 ans et demi, vos enfans seraient assés grands, même pour en profiter, pensés-y donc pour notre bonheur? Ce désir s'étend aussi pour M. et Mme Walckenaër, que nous aimons comme vous le savés.

Adieu donc, mon bien bon et cher ami, je vous embrasse de concert avec ma bonne femme, vous, Madame bien bonne et vos anges d'enfants.

Votre pauvre exilé,
J. Ingres.

Mme Marcotte voudra bien recevoir comme petit souvenir une palme bénie dans le couvent où nous nous sommes mariés il y a eu 23 ans le 4 décembre dernier [1].

Rome, ce 3 novembre 1836.

Bien cher et excellent ami,

Il y a bien longtemps, oui, bien longtemps que je ne vous ai écrit ; c'est de ma faute, il est vrai, mais je n'en ai pas moins été tout à vous en pensée, ma femme aussi ; nous avons ressenti comme nos propres peines l'ingratitude dont on a usé envers l'homme et la capacité de vos services et quoique vous soyés

[1] Ingres avait épousé Madeleine Chapelle, le 4 décembre 1813, à Rome, dans l'église de Saint-Martin des Monts.

l'homme le plus sage dans de pareilles occasions, nous avons bien partagé la juste sensibilité d'un procédé aussi injuste qu'ingrat. Heureusement, cher ami, que vous avés dans ce monde bien des consolations de plus d'une sorte et j'espère que vous saurés prendre le dessus de tous ces ennuis et jouir de ce que vous avés de précieux dans une conscience aussi pure que la vôtre, par tout le bien que vous avés exercé et enfin dans la tendresse de votre admirable épouse et vos bons et beaux enfants, mais ce qui nous fait de la peine pour vous présentement, c'est que votre santé a été dérangée et que vous avés dû garder la chambre pendant quelques jours. Est-ce que votre voyage aux Pyrénées ne vous en a pas exempté? Vous avés cependant respiré un air bien pur, et en bonne compagnie dans ce cher et aimable neveu, M. Charles, à qui nous vous prions de nous rappeler tendrement. Je voulais aussi cette fois saluer Charles de tous nos vœux, mais une maudite fièvre qui m'a encore retenu au lit plusieurs jours m'a privé, et ma femme aussi, de cette douce habitude; cela n'a pas empêché que nous n'ayons célébré la saint Charles en votre honneur et en souvenir de toute la bonne et digne famille. Je ne vous parle pas de mon voyage à Florence; notre ami Calamatta a dû vous en instruire, lui, témoin de tous mes petits malheurs et aussi de ma santé. Ah! combien je l'ai quitté avec regret et envie de le suivre; il est bien heureux d'être près de vous, et c'est un bien grand malheur d'être et devoir vivre ainsi séparé de ses bons et dignes amis comme vous l'êtes pour moi et nous, c'est vivre à moitié. J'ai donc vécu jusqu'ici si péniblement que malgré les distractions et les soins assidus de ma grande maison, tout ce que j'y ai fait, et qui n'est plus à faire heureusement, vont me donner, j'espère, le temps de me remettre sérieusement à peindre, car, oui, j'avais perdu et oublié que j'étais fait pour peindre; j'en avais perdu le goût tout à fait comme si l'art n'avait jamais existé pour moi, rien ne m'y rappelait; enfin, ennuyé moi-même de cette torpeur, je pris le partir de sortir de Rome, et c'est à Florence, où deux bons amis et l'occasion d'un nouveau tableau m'a redonné le goût de reprendre mon premier métier, et j'ai pour ainsi dire commencé par vous; je ne vous ai pas écrit, mais je me suis occupé de vous, car, dit-on, qui travaille prie!

Quand nous reverrons-nous? Dieu le sait, mais nous pouvons penser que lorsque les ravages du choléra qui nous serre de près seront passés, vous êtes au courant de nos misères, vous pourrés venir comme vous nous l'avés promis nous visiter avec votre famille alors grandelette Rome et la Villa Médicis où la fête seroit grande ce jour-là vous le pensés bien, cher ami; en atten-

dant, car je ne pense pas pouvoir aller vous voir moi-même si ce n'est ma femme qui vous apporterait votre tableau, je suis décidé à beaucoup travailler ici si le choléra le permet, et je vous en parle sans en être cependant point effrayé; j'ai cependant et, pa l'idée de ma bonne tête de femme, demandé au ministère un médecin français pour la Villa, nous espérons que Dieu aura de nous pitié. Ce brave Calamatta est toujours sous l'influence de contrariétés; quand cesseront-elles, et que cette belle gravure me donne du mal; je vais lui écrire, de même que l'ami Gatteaux que je néglige autant que vous, chers amis, que cependant j'aime tant, et le bon Granet, et tant d'autres; pardonnés-moi tous et vous surtout, mon digne ami, je suis inquiet de vous, de votre santé, j'attends de vos bonnes nouvelles, celles qui me diront que vous êtes heureux comme j'entends aujourd'hui votre bonheur. M. Thiers est venu nous voir, comme vous savés, il s'est beaucoup plu avec la Villa et avec le directeur. Mille amitiés tendres de notre part à Mme la comtesse d'Herville, ma femme la prie de vouloir bien faire ses excuses et complimens à Mme la vicomtesse de Margerie, et si elle n'a pas répondu à sa lettre de Naples c'est qu'elle étaït au lit avec la fièvre, moi, guère mieux, et que le schalle n'a pas été retrouvé malgré toutes les recherches possibles. Les mêmes sentiments à toute votre excellente famille dont le souvenir nous est si cher! Embrassés vos chers enfans pour nous.

Tout ce que vous nous dites de ces êtres adorés nous fait tant de plaisir, et nous les aimons comme s'ils étoient à nous.

Ma femme embrasse de tout cœur sa bien bonne Mme Marcotte et veut lui écrire plus souvent qu'elle ne le fait, mais cette négligence n'altère jamais en rien les tendres sentimens d'adoration pour cette digne et aimable Madame, chargés-vous comme vous le pourrés de me tenir toujours en bonne amitié de notre bien bon M. Genlis que nous aimons de tout notre cœur et que nous verrons sûrement arriver le premier comme votre avant-garde ici, si ce n'est la coureuse M. d'Herville; puissent-ils, cher ami, vous en donner le goût, adieu notre bien bon et excellent ami, aimés-nous comme nous le faisons nous-même toujours et à jamais nous vous embrassons du meilleur de notre cœur.

Votre, INGRES.

Rome, ce 9 septembre 1837.

Excellent ami,

Il n'est que trop vrai que nous sommes envahis par le choléra avec toutes ses fureurs, mais nous nous portons tous bien jusqu'à

ce moment, nous en remercions Dieu; le fort de la fureur du fléau s'est élevé à son plus haut degré, il y a huit jours, à trois cents morts. Jugés des cas par ce chiffre. Aujourd'hui même, la maladie décroît, et nous n'avons plus que cent cinquante environ de morts; on espère donc que le mal devra s'éteindre lentement, il est vrai : moi et ma femme nous sommes calmes et résignés; il n'en a pas été de même de la presque totalité des pensionnaires, qui voulaient tous s'éloigner, mais cela ne leur a pas été possible, attendu que nous sommes traqués et bloqués dans Rome; l'effroi était assés motivé, car à deux cents pas de nous, à la Trinité, le couvent fit une subite perte de six religieuses : enfin, nous et notre nombreuse famille, augmentée encore de deux charmans ménages amis, MM. Baltard et Desgoffe et leurs enfants, nous sommes tapis à la Villa, sous une bonne hygiène, comme des oiseaux qui attendent sous un grand arbre que l'orage soit passé, espérant tout de la Providence; le fléau nous environne, il est à Gênes, Marseille, Venise, Naples, Civita-Vecchia, où rien n'arrive; on parle cependant de quarantaines.

Une indisposition m'a forcé de laisser ma lettre, que je reprends aujourd'hui 14, et je puis vous dire que la maladie est tout à fait sur son déclin, et que nous nous portons tous bien, excepté deux pensionnaires qui ont la fièvre, et presque toute l'Italie est prise, et la stupide et malheureuse idée de la contagion en empêche tous les abords, arrête toutes les affaires et augmente la misère publique; mais, assés sur ce point; il y aurait trop à dire, et il est plus que temps de m'occuper de vous, cher ami; grondés-moi donc, je suis toujours un brutal pour écrire, et je ne me pardonne pas moi-même, croyés-le bien, de manquer d'exactitude avec vous; voilà, au reste, tous mes torts : pour l'attachement, vous ne me ferez pas l'injure de penser que mon attachement et ma vive amitié puissent changer. Nous avons eu le bonheur de posséder quelques jours à Rome notre cher M. Genlis, mais pourquoi n'êtes-vous jamais de la partie? Enfin il faut en prendre son parti; ce cher frère vous aura été une lettre vivante de nous : c'est, vous le pensés bien, ce qu'il a fait de vous tous et à notre grand plaisir; vous êtes donc habitant heureux d'une campagne de votre choix, et entouré de voisins qui vous conviennent; vous y êtes heureux, c'est tout, ainsi que Madame et vos charmants enfans; tout ce que nous savons d'eux nous enchante; de manière qu'avec de la santé, dont vous jouisés sans doute par tous nos vœux, votre existence variée peut être regardée comme heureuse et sage. Notre Calamatta vient d'obtenir la croix; elle est bien gagnée, et bien donnée, nous en

sommes bien joyeux. Le voilà à la tête de bons travaux, du solide, qu'il sache jouir et sans se plaindre : quant à moi, je suis beaucoup mieux moralement que depuis bien longtemps; le travail m'a rendu la santé, et ne croyés pas que parce que je n'ai rien fini depuis si longtemps je n'aye d'ailleurs pas travaillé beaucoup, au contraire, mais les deux et demie du temps faisant l'ouvrage de Pénélope, et que l'on ne me le reproche pas; car c'est toujours pour le mieux; ne me le reprochés pas, car vous êtes aussi la cause de toutes mes *sollicitudes*, courages et insomnies. Certes, les premiers temps de ma maladie du pays, je n'ai rien fait, je ne voulais plus rien faire; ajoutés à cela, une grande partie de ce temps véritablement malade, voilà pourquoi le duc d'Orléans, M. Marcotte, Pradier, et tant d'autres tableaux-compositions n'ont pu être finis. Ce n'est donc, à bien parler, que depuis environ trois mois que tout marche; vous savés, de plus, que personne n'aime mieux son art que moi et ne prend un soin plus tendre; je défie même à cet égard la vive et tendre maternité de Mme d'Argenteuil, toujours l'exemple des épouses et des mères, d'aimer enfin plus leurs enfans que moi j'aime l'honneur et la beauté de mes tableaux; ainsi voilà ce qui explique le temps que je mets; puissent-ils, comme disait ce peintre grec, durer d'autant d'estime. Je n'ai point montré à M. Genlis mon atelier, et je ne sais pourquoi il est parti bien vite. J'ai remis de jour en jour, et puis, l'habitude que je suis, vous le savés, de ne montrer mes ouvrages que finis ou presque faits. Cela étant, soyés tranquille, mon bien bon ami, vous aurés bientôt votre tableau, mais vous assurer l'époque, je ne le puis, et vous m'excuserés en raison des susdites raisons; tout ce que je puis vous dire, c'est que je travaille tous les jours. On s'est amusé à me faire demander mon retour en France; il n'en est rien, comme vous le voyés, car je ne le veux ni ne le puis, et je finirai mon directorat à Rome; la seule chose est que je demanderai à fuir, dans l'intérieur de l'Italie, le choléra s'il revient à Rome, comme on le craint, au printemps. Ma bonne femme fait ses amitiés tendres à Mme Marcotte, à qui elle veut toujours écrire; elle embrasse tous vos enfans, et nous sommes heureux de penser qu'ils se rappellent encore de nous, mon Dieu. Aurelle Robert[1] m'a écrit dans le temps pour une proposition de tableaux pour un de ses amis; je n'en veux plus de *personne*. Si vous êtes en correspondance, auriez-vous la bonté de le lui dire en termes moins secs, et avec toutes mes amitiés. Je vous remercie de toutes vos bonnes lettres,

[1] La sœur de Léopold Robert.

où votre amitié me traite et nous traite si bien, et de tous les détails curieux que vous m'y donnés; elles sont lues et relues, et, comme elles sont vous-mêmes, elles nous feront toujours un plaisir que je ne puis exprimer que par le retour le plus sincère à tant d'amitié; c'est avec ce sentiment, mon bien bon excellent ami, que je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre dévoué et affectionné de cœur,

INGRES.

Rome, 4 novembre 1837.

Excellent ami,

C'est aujourd'hui saint Charles, et, sortant de table où nous venons de boire à votre santé et votre parfait bonheur, nous vous embrassons de tout cœur, ma bonne femme et moi; j'aurais bien voulu que ce souvenir qui nous est cher vous arrivât le jour même de votre fête, mais une indisposition de rhume foudroyant m'en a empêché; là, au milieu de toute votre digne famille, comme c'est l'usage, mon vœu serait mieux arrivé; nous sommes donc, dans ce moment même où je vous écris, avec vous en idée, heureux certainement des vœux que vous portent à la bonne table vos chers vôtres et quelques bons amis! Et ce n'est pas sans regret que, si éloignés de vous, bien bon ami, nous ne pouvons y siéger au rang de parent et d'ami, comme ainsi il en était toujours à cette tout aimable soirée; notre embarras est cependant de savoir si la fête est à Paris ou à Meaux. Et puis des localités que nous ne connaissons nullement, nous, amis de la vieille et respectable maison, gâtent un peu le plaisir que nous éprouvons par la pensée et les sentimens de notre cœur pour vous et tout ce qui vous touche. Où est donc le temps des bonnes fées et de Zémire et Azor! Cependant, nous vous voyons en idée, vous portant bien, n'est-ce pas? Madame, heureuse de son bon mari, entourée de vos beaux et aimables enfans, et puis, et puis, et peut-être quelque souvenir de nous, et assés bons pour partager notre amitié et nos regrets, car il est bien dur et point dans la nature d'être forcés, lorsqu'on s'aime et s'estime, de vivre ainsi séparés et si loin les uns des autres par tant d'obstacles et de déserts. Je suis bien malheureux de ce côté, et croyés-le, bien cher ami, j'en souffre bien! Et, cependant, je ne puis faire autrement; je suis cependant aussi bien que possible, mais où me suis-je fourré, moi qui voulais tout fuir et vivre en moi et pour moi; j'ai, au contraire, augmenté ma position de grade et de responsabilité; suis-je maladroit, heureux encore, je le répète, de ne recevoir qu'encouragements et louanges même du ministère de ma conduite directoriale dans tous les sens; tout ce qui m'entoure,

enfin, devrait me rendre heureux, mais je ne puis l'être comme je le voudrois; je regrette beaucoup de temps perdu comme peintre, je vois filer le reste de ma vie bien trop vite pour tout ce que je voudrois réparer; le démon de mon art m'a repris, il me torture; je ne vois que trop lentement, par une vie difficile, la fin de mes ouvrages présens. Je suis comme si accablé d'un cauchemar, je veux courir et je n'ai pas de jambes; enfin, je suis, en un mot, toujours Ingres comme vous me connaissés, et il y a à parier que je ne changerai guère jusqu'à la fin de mon existence, et quoique dans tout ceci il y a de ma faute par caractère et aussi de la faute des autres; je ne suis pas heureux comme je voudrais l'être, et que n'ai-je l'heureux esprit et la philosophie de ma chère femme, qui vaut bien mieux que moi en beaucoup de choses! Mais vous, bien bon ami, vous m'affligés souvent par une certaine tristesse que vous ne pouvés bien entendu me cacher, et je vous dis, est-ce que vous ne sauriés pleinement jouir de votre bonheur? Je fais aussi la part des tracasseries humaines, et votre cœur droit et sensible a dû souvent souffrir, cela est vrai; votre santé n'est pas toujours très bonne, mais vous êtes d'une bonne constitution, et ce ne sont pas les hommes les plus robustes qui vont le plus longtemps, et je crois, et le désire tant, qu'avec votre sagesse de vivre et les soins si tendres qui vous entourent, vous donneront bien sûr une longue vie; vous êtes jeune encore, et vous me faites rire avec vos soixante 4 ans; je vous ai toujours dit que vous me paraissés toujours jeune par vos manières, et commençant par la digne épouse que le ciel vous a donnée, et vos charmants enfans, je ne finirais pas de vous étaler de tous les bonheurs dont vous êtes entouré; vous les méritésbien, en vérité ! Eh ! bien, jouissés-en bien; mettés de côté ce qui vous gêne, et chassés de votre moral tout ce qui empêcherait d'être le plus heureux des hommes, et cela bien vite : laissés-moi ma bille, mes tourmens artistiques, mon inconcevable et nerveuse sensibilité, les inconvéniens de mon hostile opposition dans mes arts, cela me va apparamment, puisque, au total, je me porte bien; mais à vous, bien cher et bon ami, cela vous fait trop de mal; excusé-moi tout ce bavardage amical, mais c'est que je veux que vous soyez heureux quand même?

Notre bonne Madame et amie, à qui nous adressons nos hommages d'amitié la plus tendre, sera peut-être de mon avis, et s'y trouve trop intéressée. Ma bonne femme et moi vous embrassons et vous prions de nous croire, avec les sentimens les plus tendres, tout à vous de cœur toute ma vie.

INGRES.

Rome, le 28 juillet 1838.

Excellent ami,

Avec ma paresse ordinaire pour écrire, même à vous, il m'est venu par surcroît d'occupations et d'embarras l'emploi des 22 000 francs que le ministre a accordés à la Villa pour sa restauration. Je suis depuis plusieurs mois parmi les ouvriers à les conduire pour ainsi dire, quoi qu'il y ait ici un architecte, parce que la partie d'art est presque partout dans ces ouvrages; de plus, l'Ecole des Beaux-Arts de Paris a reçu du ministère un don considérable pour faire mouler à Rome, et pour elle, les plus belles choses de l'art, et on m'a chargé des soins de cette nouvelle administration, qui m'occupe, je vous assure, une bonne partie de mon temps et par mes soins, je viens de leur expédier environ vingt caisses pleines de plâtres... Et certes, si la France y a perdu ses marbres, elle les retrouve en quelque sorte par ces nouvelles richesses, par l'art, du moins; ensuite, ensuite, et que ne pourrai-je pas dire des soins obligés qui m'accablent et de tous les ennuis qui m'assiègent, et qu'il faut se donner du mal pour faire *bien* et encore ne fait-on jamais assés bien qu'on le voudrait; je ne vous dis point tout ceci pour pallier ma faute que je reconnais et dont, à tous instants, je dévore les regrets; je vous demande donc bien pardon et toute l'indulgence de votre bonne amitié pour oublier, ce qui n'a jamais été un oubli chez moi, car, cher ami, si je ne vous ai pas écrit, je me suis au moins occupé de vous toujours moralement et en peignant votre tableau que, enfin, j'ai la joie de vous annoncer comme fini, il n'y a plus que les dernières retouches de plaisir à y faire; j'ai tout épuisé sur cet ouvrage, mais ce n'est à moi à en parler, et il y a tout à croire que, au plus tard dans deux mois d'ici, vous pourrés en jouir, temps nécessaire pour sa dernière main et son envoy; puissiés-vous en être assés content pour y reconnaître le talent de la vraie amitié.

Si je ne vous ai donné de mes nouvelles, ne croyés pas que nous ignorions des chères vôtres; nos amis Gatteaux et Calamatta nous ont toujours tenus au courant. Vous êtes à la campagne et tous bien portans, nous aimons à le penser, vous et votre digne et bonne Madame, et cette charmante Marie qui nous a fait une si belle pelotte que nous avons admirée et qui a été au cœur de ma bonne femme, nous embrassons de tout notre cœur cette chère et aimable enfant. Notre château en Espagne est donc, car nous n'avons, on peut dire, que deux ans et quelques mois à être auprès de vous; oui, nous parlons déjà de notre voyage de retour et du bonheur que nous aurons à vous retrouver toujours honorés

et heureux de votre bonne et bonne amitié. Patience, enfin le temps ne s'arrette pas. Votre cher frère est passé bien près de nous sans avoir pu le voir; il nous a écrit d'ailleurs, il partait pour Alexandrie; mais des bruits de peste de ces côtes m'ont fait craindre qu'il puisse revenir à Rome y revoir ces pauvres exilés, et je vous avoue que nous sommes bien heureux de pouvoir voir mes *bons* et *véritables* amis, comme il vient ce bon frère, que serait-ce si vous, mon bien cher, y veniés enfin, et que serait-ce si Madame et vos chers enfans..., mais nous désespérons de ce bonheur, vous ne le voulés ou ne le pouvés apparemment : quant à moi, ma mission doit être bien remplie par toutes sortes de sacrifices, et si on est juste, j'en aurai au moins l'honneur. Adieu, cher et bien bon ami, ne m'en voulés pas et veuillés bien m'en donner la bonne assurance par un mot de vous; vous consollerés et rendrés bien heureux celui et celle qui vous embrassent, vous, Madame, et vous, chers enfants, sans oublier le cher petit Joseph du meilleur de notre cœur.

Votre bien affectueux ami de cœur.

INGRES.

Rome, ce 4 novembre 1838.

Excellent ami,

Bien que ma lettre ne puisse partir que le 6, je ne veux pas laisser de vous souhaiter la bonne fête de saint Charles, et nous vous embrassons bien de tout notre cœur, et nous y joignons nos vœux les plus tendres pour votre précieuse santé, celle de la digne Madame, vos chers enfants, et tout le bonheur dont vous mérités de jouir dans ce triste monde. Je dis ainsi de la vie, car je ne la vois pas en beau, dans ce moment, non qu'il nous arrive rien d'extraordinaire, si ce n'est cependant le départ d'une aimable famille amie, qui faisait ici toute notre intimité, M. et Mme Baltard et une petite fille que nous adorions... De manière, notre bien cher, que c'est l'ennui de cet incident et autres dont peut-être notre ami Gatteaux vous aura instruit me donnent un espèce de dégoût de ma position ici et me font mesurer et compter les ans, les mois et les jours que j'ai à rester à Rome toute belle qu'elle est; et pour arriver à ce but tant désiré aujourd'hui, où je commence à être un peu plus débarrassé de tant de soins dont l'ennui m'obsède et me voir un peu plus à moi, je vais faire mon possible pour m'enfermer dans un grand atelier et voir si mes vieux pinceaux trouveront encore des inspirations que je mettrai à profit, peut [être] même qu'alors, le temps me paraîtra court pour

terminer ce que j'aurai commencé; il n'y a que ce moyen, mais il est toujours difficile, car je suis toujours dérangé, surtout l'hiver où ma maison est ce qu'on appelle ouverte : les ennuis d'une partie de la France qui vient m'ennuyer de ses obséquieuses visites et recommandations que je ne puis éviter. Dieu me garde, cher ami, en vous disant ainsi que vous ne pensiés que les vôtres ne me sont pas sacrées, mais je ne parle pas d'elles, mais bien de celles qui ne peuvent nullement m'intéresser, ne venant que de gens indifférens, si ce n'est même quelquefois odieux, et, à ce propos, je viens de recevoir votre chère qui m'annonce Mme la duchesse de Cadore, qui vient de me l'envoyer, en me faisant dire qu'elle veut venir elle-même, et vous pensés bien que je vais aller la prévenir.

Mais que je vous remercie de votre avant-dernière, que nous avons lue et relue, tant elle est bonne et elle exprime d'amitié tendre pour nous et par les choses nouvelles de Madame, vos chers enfans et tout ce qui vous touche, mais pourquoi faut-il que, pour tant de fâcheux incidens indépendans toujours de ma volonté, je doive vous prier encore de patienter pour votre tableau, qui ne peut être terminé que pour votre bonne année prochaine. Je suis honteux et confus d'avoir encore à m'excuser sur lui, mais je compte toujours sur votre inaltérable indulgence pour votre pauvre ami exilé et toujours obsédé, mais tout serait réparé si j'avais le bonheur au moins d'avoir fait quelque chose qui pût bien vous plaire, j'y fais tous mes efforts, croyés-le bien.

J'attends votre jugement sur l'exposition de Rome; l'ami Gatteaux m'a donné le sien, celui de la grande niche de la Madeleine, mais dites-moi encore plus clairement à votre manière ce que vous en pensez et ce qu'en dit surtout le bon sens et la justice de la *voix de Dieu*!

Mais, hélas! que l'on vit difficilement sans ses amis, et comme de loin on ne peut s'entendre que difficilement sans parler de cette privation, ne pas se voir! mort vivante que je ne supporte que par l'espoir du retour; c'est avec impatience que nous attendons cet heureux moment. En attendant que nous vous embrassions, moi et ma bonne femme, du meilleur de notre cœur, nos hommages respectueux et tendres à la bien bonne Mme Marcotte, que nous embrassons aussi de même et vos très beaux anges d'enfans.

Votre ami affectionné de cœur,

J. Ingres.

Rome, 29 aoust 1839.

Excellent et bien bon ami,

Je suis depuis longtemps comme un pénitent qui retarde de jour en jour, de mois en mois, d'aller à confesse, tant son péché est gros, et ce péché n'est toujours autre chose que ces accès de paresse à écrire qui me prennent comme mes étourdissemens : à temps; paresseux même pour vous, cher ami, cela n'est pas croyable ni pardonnable; cependant, comme l'absolution est arrivée, grâce à votre bon cœur pour moi, aujourd'hui par votre bonne lettre, je m'empresse de vous écrire enfin, à huit heures du soir, ne voulant pas retarder d'un moment pour vous remercier du plaisir qu'elle m'a apporté, et de l'extrême indulgence que vous avez toujours pour votre vilain, mais pour toute sa vie le plus attaché de tous vos amis. J'ai donc bien des torts; mais si vous saviés dans quel état de santé je suis quelquefois, et la multitude d'affaires qui prennent et préoccupent si impérieusement mon temps, que j'en perds quelquefois la tête. Mais je dis toujours la même chose, parce que rien n'est changé dans ma situation, au contraire, et ceci, et cela; notre bon M. Genlis a dû tout vous dire sur ce que nous sommes, mais il ne sait pas tout, et n'en a vu que le dessus; enfin il vous a parlé de votre tableau; je n'ai pas le temps de vous en parler aujourd'hui, d'autant que je n'ai encore pu lui donner la dernière main. Je travaille enfin depuis quelques jours et me débarrasse. J'aurai beaucoup à vous parler, dans cette occasion, et de vous et de moi sur l'ouvrage que je vous ai fait, mais plus tard; ayés patience, mon cher et digne ami, ce n'est pas toujours de ma faute si je ne suis pas moulé sur tous les autres et d'une organisation que tout le monde ne peut apprécier, et ne puis toujours dire et expliquer ce qui peut-être n'est pas toujours par moi expliquable, ce qui fait que sur beaucoup de points mes idées, mes incomprenables sensations, et ce que les Italiens appellent *fantasia* me tourmentent presque continuellement et me mettent en une presque continuelle opposition avec tout ce qui se fait et ce qui se dit. Il est cependant vrai de dire qu'il y a *matière aujourd'hui?* Plaignés-moi donc plutôt que de me trop blâmer, et croyés que malgré tout ceci, qui ne rend au reste que moi de malheureux, j'ai assés par devers moi de bonnes choses, dont je ne parlerai pas par modestie après vous qui vous en acquittés si bien en m'aimant comme vous avés toujours fait depuis cet heureux premier jour pour moi, cher ami, jusqu'à ce jour. Je vous assure aussi que ce que je me reconnais de meilleur en moi est une grande sincérité d'amitié pour mes amis, me

trouvant si heureux de vous compter non seulement un des plus anciens, mais certainement le meilleur et le plus honorable de tous; vous savés aussi bien par cette raison j'aime et honore toute votre digne famille, et aussi combien ma bonne femme, toujours digne et bonne, partage ces sentiments! Ah! combien nous pensons à vous et vos charmans enfans! Combien nous sommes heureux des intéressans détails que vous nous donnés de leurs jolies personnes, de leurs charmans caractères, leur grâce et leur intelligence. Je serai bien heureux de les revoir si changés, embellis; cette charmante Marie, embrassés-la bien pour nous deux; elle touche du piano, mais cela est merveilleux, et on m'attend pour faire ensemble de la musique; si cela n'est pas croyable, déjà, nous qui avons vu naître tout cela, et mon petit *Zosé* fait-il toujours de la gymnastique? Que de souvenirs de la petite maison qui n'est plus celle-là! Mais la bonne famille est heureuse avec calme et bonheur et prospère honorablement toujours; vous, cher ami, vous êtes heureux, oui, vous l'êtes, et depuis certain temps encore davantage. M. Genlis nous a dit que vous jouissés même d'une santé meilleure que jamais, ce qui nous a comblés de joie; et si les vœux tendres et sincères de vos deux amis exilés à Rome, mais pas pour bien longtemps heureusement, peuvent vous rendre ce bonheur éternel dans cette vie, recevés-en l'expression sincère de notre cœur à jamais, toujours à vous.

Je vous embrasse, en attendant cet heureux retour pour nous si désiré, et ma femme aussi en fait de même à vos chers enfants.

J. Ingres.

Paris, 21 décembre 1841.

Excellent et bien bon ami,

Faut-il que toujours je me reconnaisse pécheur et vous demande pardon de mes horribles négligences, hélas! je confesse mes torts, que je crois ne pouvoir jamais recommencer de la meilleure bonne foi, mais je vois que c'est un défaut incurable, et je crois toujours pouvoir vous assurer que cela n'arrivera plus et vous supplie, cher ami, de vouloir bien rappeller toute votre indulgence à mon égard; quant à ma bonne femme, je crois, sans lui faire tort, qu'elle est, s'il est possible, encore plus paresseuse que moi; mais cependant, et sans vous donner de mauvaises raisons, vous connaissés nos cœurs et combien ils vous aiment, combien je suis heureux de vous reconnaître et vous appeller le plus digne et le meilleur ami que le ciel m'ait donné, et que toujours et à

jamais, vous, bien cher ami et madame bien bonne, vos enfans, et tout ce qui vous touche nous est si cher, et n'est-il pas vrai que vous le croyés bien, parce que cela est bien vrai et bien sincère, eh! bien, et par ces considérations, et malgré tous mes trop méchantes conduites faites, cher ami, que je vous embrasse sur-le-champ en idée, et vous, si bon, vous me tendrés vos bras et me pardonnés parce que vous êtes généreux et que vous m'aimés aussi à votre tour, connaissant bien votre Ingres. Certes que si vous voyés aussi ma pauvre vie ici quoique très enviable, elle n'en est pas moins faite à me rendre fou, oui fou, tant ma position est difficile, et contrarie tous mes goûts naturels qui sont la paix par le travail, la vie uniforme, studieuse et calme, qu'un jour ressemble à l'autre et que cette paix ne soit divertie que par l'intimité de mes bons, aimables et honorables amis, voilà ce beau idéal que je rêve et que je suis si loin de trouver ici d'aucune manière. Mais j'ai tort de me plaindre trop, d'un autre côté je dois être si heureux, et qui n'envierait pas ma position, ce qui est si difficile, et par cela même j'en suis presque malheureux; cependant notre santé est bonne, moi je suis dans un coup de feu de travail, mais mieux que cela que nous vous disions combien nous sommes heureux de savoir votre petite Louise presque tout à fait rétablie, et allant toujours de mieux en mieux, quel bonheur de revoir cette chère enfant tout autre que nous l'avons vue, et que vous avez bien fait de prendre ce parti. J'espère que c'est le dernier chagrin que ce charmant enfant vous occasionnera, nous l'embrassons tendrement; notre petite Marie doit être aujourd'hui une véritable demoiselle avec qui je vais faire, j'espère, de la musique; et votre petit Joseph toujours gentil et bon petit enfant. Madame et vous allés bien, vous nous rapporterés tous deux une bonne durable santé, ainsi donc cher ami, Madame et digne amie, recevez de nous aujourd'hui bonjour, bon an et des vœux sincères pour votre bonheur à jamais et pour tout ce qui vous aime et a cela nous vous embrassons de tout notre cœur, bien bon et excellent ami, nous comptons les mois et puis les jours, mais en attendant, croyés à l'attachement dévoué et à une afection qui ne doit finir qu'avec notre vie.

Aimable et digne ami, je vous embrasse mille fois de tout mon cœur.

Ingres.

GUENN[1]

Hamor n'avait pas oublié le curé des Lannions. Tout en utilisant pour des études ce qu'il avait sous la main, il concevait de vastes compositions, où la fière et originale personnalité de Thymert tenait la première place.

« Il faut que j'étudie l'homme de près », pensait-il. Au fond de son âme, il était convaincu de l'injustice qu'il y avait au monde entier à ne pas se livrer corps et âme à la grande corporation des peintres. Ah! s'il lui avait été possible de se rendre maître, d'un mot, de Guenn Rodellec et de Thymert! En somme, c'est lui qui les avait découverts; ils lui appartenaient et c'était son intention bien arrêtée de les immortaliser sur la toile! Mais il reconnaissait à part lui que la prudence était une condition indispensable du succès et que l'amabilité était la seule chance de réussite; il entreprit donc d'accomplir sa promesse et de se rendre sans tarder aux Lannions. Le samedi suivant, il suggéra cette idée à ses amis; ils convinrent de partir de très bonne heure le lendemain.

Ce fut en effet de grand matin que Staunton et Douglas se retrouvèrent le dimanche sur le port. La brume n'était pas levée; le quai, les bateaux et l'atmosphère étaient tout imprégnés d'humidité. Quelques marins flânaient, encore tout engourdis de sommeil; à travers le brouillard, les mâts avaient l'air d'une forêt de fantômes. Hamor permettait souvent à ses amis de l'attendre. C'est ce qu'il fit ce matin-là. Il arriva, enfin, avec son sourire et ses longues enjambées :

— Ah! vous voilà, dit-il gaiement en paraissant, je suis un petit peu en retard, je crois?

C'était vraiment extraordinaire de voir quelle vie Hamor venait d'apporter au milieu de cette brumeuse et morne matinée. Quelques marins de sa connaissance s'étaient approchés, apparaissant un à un dans le brouillard autour de ce jeune visage joyeux et animé. Hamor pérorait et souriait au centre du groupe ami et admirateur où Hervé Rodellec fut seul à bougonner et à grogner.

— Ah! fit Hamor, voilà Maurice! Partons. Pas de temps à perdre...

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1913.

Et il distribua des cigarettes aux jeunes marins enchantés.

Les trois amis, précédés de Maurice, se dirigèrent vers l'embarcadère et Hamor, très en train, s'écria :

— Quel beau marin que ce Rodellec! quelle puissance! j'aime ces yeux féroces, cette chevelure de patriarche et ce caractère de chien! Parole d'honneur! cette petite Guenn lui ressemble et paraît avoir hérité d'une bonne dose du tempérament paternel. Il faudra que je fasse poser cet homme un de ces jours.

— Poser! pour vous? dit Douglas. Mais vous ne voyez donc pas que cet homme vous hait!

Hamor éclata de rire :

— Quelle bêtise! de nos jours on ne hait pas!

Il lança une bouffée de fumée et suivit des yeux avec un visible intérêt le léger nuage bleuté qui s'évanouit dans l'air humide.

— Je crois, en toute conscience, dit Staunton regardant droit devant lui, qu'Hamor est entièrement dépourvu de tout principe et de toute notion de délicatesse, quand un modèle est en jeu. Il n'hésiterait pas à demander à... je ne sais qui vraiment de poser pour lui, fût-ce le meurtrier de son frère.

Il était si rare d'entendre Staunton énoncer une opinion aussi franche qu'Hamor se retourna stupéfait.

— Eh! bien, fit-il, simplement après un silence..., si je pouvais faire un beau tableau..., pourquoi pas, après tout?

A ce moment, Maurice s'approcha d'un air timide. Il était accompagné de deux étrangers que les artistes avaient rencontrés dans les rues du village : un jeune savant alsacien travaillant à l'aquarium de Plouvenec et un professeur d'histoire naturelle d'un des lycées du midi de la France. Beaucoup de science avait complètement découragé l'un et fait de l'autre un sceptique des plus réussis. Ils désiraient, eux aussi, se rendre aux Lannions ce jour-là. Hamor parut enchanté de ce surcroît de compagnie et fit les honneurs du bateau avec une grâce charmante, puis il prit place au gouvernail.

Le mousse aux pieds nus déploya le foc. On poussa au large et la barque, fendant légèrement les vagues, glissa le long des files de grands mâts dans les eaux plus profondes; puis, laissant derrière elle les forteresses de l'île, passa la digue, doubla la pointe du phare, et vogua bientôt en pleine baie, poussée par le vent. Les longues sinuosités des plages blanches s'estompaient à l'horizon et se fondaient dans la ligne plus sombre des dunes, des prairies et des bois, qui semblaient s'incliner pour recevoir les caresses de la mer étincelante. Les passagers causaient, nonchalamment assis sur des barils ou des tas de cordages.

— Monsieur Hamor! cria subitement Maurice. Voyez-vous les îles? Virez droit entre le fort et le phare, voyez-vous le phare de Penfret?

— Oui, oui, patron, répondit Hamor.

— Ah! voilà donc les Lannions, dit le professeur.

— Mon Dieu, comme elles sont lugubres, ces neuf sœurs abandonnées! s'écria l'Alsacien.

— Des sœurs, dites plutôt une rude avant-garde de héros marchant à la rencontre d'un ennemi en courroux, fit Hamor avec enthousiasme.

— Moi, dit le paisible professeur, je vois tout simplement neuf îles bien plates, bien arides, très peu intéressantes et sans l'ombre de pittoresque.

Le bateau longeait une ligne de rochers lisses et pointus, sortes de sentinelles avancées des Lannions, élevant leurs affreuses têtes noires au-dessus des vagues écumantes. Il approchait du phare de Penfret, du fort de la Cigogne, des toits des quelques pauvres pêcheurs de l'île Saint-Nicolas, et de l'austère petite chapelle du Loch. L'œil ne voyait ni lignes élégantes, ni falaises escarpées, rien qui attirât le regard, aucun pittoresque, comme avait dit le professeur. Non, le charme des Lannions n'était pas là; mais il existait pourtant, et plus profond que s'il eût consisté seulement en quelques effets heureux. Nues, désolées, avec leurs longues plages de sable fin et leurs vastes landes d'herbes flétries, tachées çà et là de grandes flaques profondes et limpides, que le soleil éclairait de reflets d'or, d'émeraude et de pourpre, comme on en voit en rêve illuminer les recoins les plus obscurs de l'Océan : telles apparurent aux yeux des artistes ces îles des Lannions, avec leur charme étrange de choses qui n'appartiennent pas à ce monde; tels leurs rivages se révélèrent à eux comme une terre vierge que le pied de l'homme n'aurait jamais foulée, que seule la brise de mer effleure en la rafraîchissant de son souffle pur. On jeta l'ancre devant le Loch; les jeunes gens marchèrent vers le rivage à travers les roches glissantes couvertes de paquets de goëmon.

— Vous voyez comme c'est monotone, répétait le professeur, et plat, et ennuyeux.

— Oui, oui, monotone, fit Hamor, le visage radieux, sans savoir ce qu'il disait.

Ses yeux ardents découvraient dans chaque flaque transparente et lumineuse des diversités merveilleuses de nuances et des colorations qui l'enchantaient.

La petite troupe longea la chapelle, puis contourna le jardin du

curé où quelques herbes flétries et quelques pieds de salades amères traînaient une misérable existence à côté d'une niche à lapins. Hamor et le professeur, qui se trouvaient en avant, dépassèrent les premiers le coin du mur, mais, au moment de descendre le talus qui préservait un des côtés de la chapelle, ils s'arrêtèrent court dans le plus profond étonnement.

*
* *

Thymert, debout à la porte de sa chapelle, tête nue, sa haute taille redressée, épaulait un vieux fusil, le canon dirigé vers l'horizon infini des vagues. Une lueur, — une détonation, — puis le prêtre abaissa son arme et aperçut les étrangers. Il les salua d'un cordial sourire et vint vivement à leur rencontre.

— Est-ce un signal de guerre? Monsieur le recteur, demanda Hamor, serrant la main que lui tendait le jeune prêtre; nous sommes des pèlerins et non des envahisseurs.

— Vous êtes mes hôtes et les bienvenus, répondit le curé avec la grâce d'un grand seigneur. J'appelais mes fidèles à la messe, ajouta-t-il simplement. Notre chapelle n'a pas de cloche.

Abritant ses yeux avec sa main, il explora du regard son petit royaume. Quelques barques apparurent, faisant voile des îles les plus éloignées.

— Les voilà, dit-il joyeusement, ils vont être bientôt là.

Puis, se retournant avec son franc sourire vers les étrangers :

— Messieurs, vous allez assister à ma messe et puis vous déjeunerez avec moi.

C'était plutôt l'arrêt de sa volonté souveraine qu'une formule d'invitation.

— Vous me ferez ce plaisir, continua-t-il; mais pardon, vous n'avez pas encore vu ma demeure.

Il les précéda de son pas balancé et ouvrit une porte donnant sur un vestibule dont les poutres n'étaient pas même équarries.

— C'est ici ma salle à manger; ici, mon cabinet de travail; là, ma chambre; tout cela est vôtre, messieurs.

Des outils de toutes sortes, bêches, échelles, avirons, gisaient le long du corridor. Il s'y trouvait quelques rudes couchettes et un coin isolé où l'on étendait les noyés avant de les enterrer dans le petit cimetière.

— J'ai entendu dire que presque tous les noyés étaient portés par les flots aux rivages de l'île, dit Hamor.

— Mon Dieu, oui, répondit le prêtre pensivement; il semble qu'ils soient fatigués d'errer au gré des lames et qu'ils viennent implorer une sépulture aux pieds de la bonne Vierge. Tenez, nous

avons encore eu un enterrement la semaine dernière. Vous auriez trouvé là un intéressant spectacle. Le commandant du fort du Merle y était avec quelques soldats. Je voudrais que vous eussiez entendu les paroles qu'il a dites à nos marins. Le courage et le devoir, voilà ce qu'il enseignait à ces hommes.

— Et vous, monsieur le recteur, n'avez-vous rien dit? demanda Staunton.

Thymert le regarda timidement.

— Oh! oui, bien sûr, répondit-il doucement, après la cérémonie, j'ai parlé à mes Bretons, je leur ai presque dit la même chose que le commandant, mais naturellement je n'ai pas pu le dire comme lui, je ne sais pas parler, voyez-vous; seulement, mes hommes me connaissent, ils écoutent ma voix, et quand je leur dis qu'ils doivent vivre et mourir comme de braves Bretons, ils me croient.

— Il me semble que vous faites quelque différence entre Français et Bretons, dit le professeur en souriant.

— Monsieur, je combattrais avec la France contre n'importe quelle autre nation, mais, si j'y étais contraint, je combattrais avec la Bretagne contre la France même! J'aime la France, je suis Français, mais, avant tout, je suis Breton.

Il se redressa avec un orgueil superbe, plein de défi, les yeux remplis de flamme.

— Excusez-moi, messieurs, reprit-il; je vais à la sacristie, je suis en retard. Après la messe, n'est-ce pas? Sans adieu.

Et il s'en alla de son pas rapide, courbant sa haute tête pour passer sous la porte de la petite sacristie.

Thymert était simple comme un enfant, mais autoritaire comme un César sur ses îles; monarque absolu, il ne lui venait pas même l'idée d'une résistance possible de ses hôtes à ses projets. Les cinq hommes l'avaient, du reste, écouté avec une parfaite déférence, fascinés par le charme de cette fière personnalité.

— Je n'irais à la messe pour n'importe quel autre homme au monde, dit le professeur avec une grimace, mais nous sommes en puissance de maître.

Ils se dirigèrent vers la petite chapelle, à demi-pleine déjà de sa population de pêcheurs, qui avait passé l'eau au bruit du coup de feu du recteur.

Staunton, très heureux d'avoir fait connaissance avec Thymert et qui se sentait chez lui dans toute église, s'agenouilla entre une pauvre vieille ridée et un mendiant à jambe de bois. Les deux philosophes, avec un air de résignation dédaigneuse, s'appuyèrent au mur, tandis qu'Hamor et Douglas examinaient curieusement la pauvre chapelle, ses décorations de papier d'argent, la naïve et

rude statuette de Notre-Dame des Iles, ornée de fleurs inharmonieuses et de clinquant doré.

« Dire qu'un tel homme peut prier devant cette image! Il faudra qu'un de ces jours je lui peigne un beau tableau », pensa Hamor.

A travers la porte ouverte, il pouvait voir au loin le bleu sans bornes de l'océan; la marée montante envahissait peu à peu le varech doré et les jolies flaques brillantes.

Quand la messe s'acheva, les femmes en coiffes et les vieux marins aux longs cheveux sortirent de l'église et se dirigèrent lentement vers leurs bateaux; Thymert, ayant quitté ses ornements, traversa la chapelle; sa vieille soutane flottait autour de lui.

— Et maintenant, messieurs, déjeunons, dit-il à ses hôtes qui l'attendaient dans le vestibule.

Aucun des cinq hommes n'oublia jamais ce simple déjeuner aux Lannions, avec, comme domestique, le petit acolyte et, comme hôte, ce jeune prêtre au brun visage, au regard si pur. Le vieil Atlantique grondait furieusement à leurs pieds, le vent sifflait à leurs oreilles, et la marée montante, se brisant sous l'ardente lumière du soleil de midi, jetait son écume irisée jusque sur les vitraux de la chapelle. Thymert alla dénicher deux vénérables bouteilles couvertes de poussière et de toiles d'araignée.

— Nous allons boire ceci ensemble, s'écria-t-il joyeusement, c'est un vin de mon excellent évêque.

Et il remplit leurs verres, regardant tour à tour chacun de ses hôtes avec un bon regard d'ami. Ses manières étaient empreintes de la plus chaleureuse cordialité. Il était ardent, empressé, presque affectueux. Le charme infini de son abandon était irrésistible et tous y répondaient par la plus joyeuse humeur. Quand Thymert parlait des Lannions, de Plouvenec et de la Bretagne, il était toujours bien informé et intéressant à entendre; mais si la conversation venait à toucher quelque sujet lointain, il faisait alors les naïves questions d'un enfant intelligent. Un des jeunes gens ayant parlé de consulter un des journaux du canton, Thymert, avec grand sérieux, lui présenta le dernier numéro qu'il eût en sa possession : c'était une feuille de Quimper d'environ six semaines de date. Il sourit en le remarquant.

— Mon ami Morot me l'apporte de temps en temps, dit-il, mais cela ne m'intéresse pas beaucoup. Si j'ai le temps de lire, je prends mon Virgile. C'est le plus souvent mon seul compagnon, avec le petit gamin, Erec.

— Ainsi, vous lisez votre Virgile pendant vos veilles, ici, tout seul, quand la mer est grosse et que les vents, qui ont balayé la moitié du monde, soufflent au-dessus de votre tête!...

Hamor voyait déjà sur sa toile le curé, son vieux livre à la main, les yeux baissés, un effet de lumière à la Gérard Dow, la lueur tremblante de la chandelle tombant sur la tête tonsurée, la joue sombre et le col puissant...

— C'est que je ne connais pas autre chose, répondit ingénument Thymert, je le sais presque tout entier par cœur. La nuit, quand la mer est bien mauvaise et qu'un des bateaux n'est pas rentré, quand je suis dans l'angoisse pour mes pauvres marins, je marche de long en large en répétant mon Virgile.

— Il n'est pas étonnant que vous n'ayez pas besoin de journaux, s'écria chaleureusement Staunton.

A ce moment, le curé fut appelé sous le porche de la chapelle par un vieux pêcheur qui avait à lui parler. En s'en allant, sur le seuil de la porte, il se retourna : un franc sourire illuminait son visage, et ses yeux noirs avaient un regard brillant et doux.

Le professeur alluma un cigare et dit à Staunton :

— Il y a ici la beauté et la variété du paysage, mais, vous autres artistes, trouvez-vous les Bretonnes jolies? A mes yeux, pauvre mortel que je suis, elles sont laides pour la plupart.

— Nous trouvons toujours la beauté en tant que coloris, lignes, parmi les plus jeunes, la beauté attachée à la laideur même chez les plus vieilles, mais la grâce, presque jamais. Les filles ici sont précoces au point de vue physique.

— Oui, vraiment, il y a dans cette terre de Cornouailles un intense levain de vie, s'écria Hamor avec feu. Avez-vous vu ma petite Vénus de Plouvenec?

— Ah! par exemple, non! Il n'y a jamais eu à ma connaissance une Vénus en coiffe et en sabots! Est-ce que, par hasard, vous partageriez tous l'enthousiasme de M. Hamor? demanda le professeur avec ironie.

— Je crois que oui, plus ou moins, répondit Staunton; c'est certainement une ravissante petite créature, mais insaisissable jusqu'à présent.

— Ah! vous ne l'avez pas encore fait poser.

— Non, pas encore, mais je compte bien avoir peint Guenn Rodellec avant un mois d'ici, déclara superbement Hamor. Je ne suis pas un despote, ajouta-t-il en souriant; je permets à la petite d'avoir ses caprices; mais maintenant j'ai attendu assez longtemps.

— Qui donc est-ce?

— Oh! une sauvage petite pêcheuse qui travaille à l'usine et marchande les sardines à la rentrée des bateaux, qui traite tous les matelots de pair à compagnon, et défend son droit tout aussi bien que les vieilles les plus rouées. Elle est connue de tout Plou-

venec et des lieues à la ronde, elle court par monts et vallées aussi bien au clair de lune qu'à l'aurore et lance à tout venant des railleries qui ne sont pas toujours de la plus exquise délicatesse. Une fameuse petite personne, allez! toute de vie et de feu! son père est un abominable ivrogne. Du reste, sur sa famille, je ne sais rien, si ce n'est qu'elle a un frère bossu et sournois en diable. Mais la petite a la grâce effarouchée d'une gazelle sauvage et une beauté merveilleuse, telle que je n'en ai jamais rencontrée.

— Vraiment! vous m'étonnez.

— Quant à moi, je trouve que son allure est plus extraordinaire que sa beauté, dit Douglas de sa voix calme. Elle est si vive, si aérienne, que quand elle passe devant moi, je m'arrête et retiens mon haleine pour la regarder.

— Je vous assure, monsieur, reprit Hamor qui s'échauffait de plus en plus, buvait son vin à petits coups et regardait le professeur de l'air le plus convaincu, je vous assure que cette petite Bretonne n'a pas seulement un coloris splendide, une exubérance inouïe, la richesse et la chaleur des femmes du Midi, mais elle est encore le plus parfait modèle comme pureté de lignes. Je l'ai vue ramer l'autre jour, je n'ai pas perdu un seul de ses mouvements. Elle serait idéale en marbre! conclut Hamor d'un ton solennel.

— Peste! fit le professeur.

Il leva son verre à la hauteur de son front et en regarda le contenu en clignant de l'œil.

— Si la moitié de ce que vous dites est vrai, la fille ferait fortune à l'hippodrome. Seulement..., après!

Il sourit avec dédain et, du bout des doigts, traça dans l'air un geste insouciant.

Il y eut un involontaire tressaillement autour de la table. Douglas lui-même se sentit embarrassé. Les jeunes gens avaient causé avec leur libre sans-gêne d'atelier; la beauté et ses lignes artistiques, la nature et ses effets, tout cela était de leur domaine. Ils n'étaient nullement habitués à voiler leurs pensées; mais il y avait dans les dernières paroles du professeur un sous-entendu, une nuance qui avaient choqué leur goût et déplu à leur délicatesse. Après un silence désagréable pour tous, Hamor prit la parole et d'un ton plus grave :

— Pardon, monsieur, dit-il, mais vous vous êtes complètement mépris. L'enfant est hardie, mais absolument honnête. Si j'ai laissé échapper un mot qui vous ait conduit à penser autrement, je le regrette.

Le professeur eut un sourire indulgent et dit en relevant légèrement les sourcils :

— Mais elle est appelée à devenir un modèle, je suppose.

— Il faut dire, répondit Staunton, que les filles employées par nous comme modèles sont toutes d'une parfaite honnêteté. Elles sont communes, mais elles ressentiraient une injure avec autant d'indignation, sinon plus, que d'autres jeunes filles formées par une sévère éducation et habituées à un langage moins libre.

— Voyez-vous, ce n'est pas du tout la même chose ici dans ces campagnes qu'à Paris, dit à son tour Douglas. Vous pensiez sans doute aux modèles de Paris?

— Oh! oh! quoi qu'il en soit, vous autres peintres, vous êtes quand même de dangereux compagnons, railla le professeur.

— Je n'ai jamais entendu parler que d'une seule fille ayant eu autrefois une fâcheuse histoire, répliqua vivement Hamor; c'était une certaine Yvonne qui, paraît-il, finit par se noyer. Ma foi, je n'ai pas envie d'approfondir la question, mais enfin je me demande...

— Voyons, Hamor, protesta Staunton, dont le front se rembrunit, vous n'allez pas maintenant céder encore à votre manie de ridicules sophismes.

— Je vous ai dit que je ne voulais pas approfondir la question, reprit Hamor. Et pourtant, quand je vois ces enfants poser aussi ingénument que si elles jouaient à la poupée, quand je les vois sauter des barrières et grimper aux échelles comme des gamins, courir dans mon atelier comme des petits chats, je suis presque tenté de trouver cela tout simple.

Le professeur sourit avec incrédulité :

— Vos paroles, messieurs, dit-il, témoignent de vos nobles sentiments aussi bien que de votre foi en la parfaite vertu de la nature humaine, mais elles sont peut-être, — et je le crains, — erronées. Les statistiques montrent, en effet, que la moralité de toute la population pêcheuse de cette partie de la Bretagne, population brutale, d'une ignorance lamentable, est...

Il s'arrêta court.

Un geste foudroyant du bras levé de Thymert avait brusquement coupé sur ses lèvres la phrase commencée. Pâle de la colère d'un homme puissant, superbe dans sa révolte, le prêtre se tenait immobile sur le seuil; il fit soudain un pas en avant. Les jeunes gens s'étaient levés. Il y eut un silence de mort. Thymert, le visage décomposé, faisait de violents efforts pour se contenir; il parla enfin, sa voix sonore frémissante d'indignation :

— Ne continuez pas, monsieur, ou vous me forceriez à me rendre coupable d'une violence sous mon propre toit, — et nous touchons aux murs d'une église! Je suis fâché de vous le dire,

mais vos statistiques mentent. Qui les fait, vos statistiques? Est-ce l'un de nous? Est-ce un Breton? Qui connaît à fond notre pays accuse-t-il nos paysans? Non, on les honore, on révère les traditions, les chants et les légendes d'une si noble race. Lisez notre histoire! Quelle terre a produit des héros combattant plus loyalement, mourant plus noblement?

— Pardon, monsieur le curé, — puis se corrigeant avec une politesse affectée, — monsieur le recteur, je ne faisais aucune allusion ni à votre histoire ni à votre passé, dont tout Français peut être fier; je mentionnais seulement un déplorable fait que l'on constate chez la population de la côte....

Thymert l'interrompit impétueusement :

— Oui, vous parliez de statistiques! Mais moi, je vous dis que nous sommes un peuple à part, et que les étrangers ne nous connaissent pas; ils ne peuvent nous connaître. Nous sommes défiants, oui; nous sommes sauvages, nous sommes obstinés, nous sommes Bretons : c'est tout dire. Mais les gens qui écrivent vos statistiques ont-ils notre vie pour en parler? ont-ils nos épreuves, bravent-ils nos périls, arrachent-ils comme nous leur pain d'une terre ingrate, défient-ils la mer et ses tempêtes, souffrent-ils nos souffrances et notre misère, vivent-ils et meurent-ils comme nous?

Personne ne répondit.

Le prêtre reprit d'une voix grave :

— Quant à nos jeunes filles..., — il s'arrêta un instant, sa voix tremblait, — que le Christ bien-aimé les bénisse, dit-il simplement, les deux bras étendus dans une infinie et suprême bénédiction. Et pour celle qui a été le sujet de votre conversation, — il y avait dans son accent une profonde tendresse et sur sa figure une immense pitié, — messieurs, c'est une enfant sans mère et elle est de mon sang!

Il se tut et inclina la tête sur sa poitrine oppressée.

La figure d'Hamor exprimait le plus sincère regret :

— Pouvez-vous me pardonner, dit-il rapidement; je suis seul à blâmer, c'est moi qui ai commencé cette malheureuse discussion et ma coupable légèreté l'a poursuivie, alors que les autres avaient cessé. Je ne voulais rien dire de mal, oh! non, ni contre elle, ni contre vous, ni contre personne. Je ne fais jamais attention à mes paroles. La moitié du temps, je ne sais même pas ce que je dis, je parle pour parler et je ne me doutais pas qu'elle fût quelque chose pour vous. Je ne peux pas assez vous dire le regret que j'ai de ma sottise.

Le regard ardent de Thymert se leva vers le jeune peintre.

— Monsieur, dit-il, elle est beaucoup pour moi, en effet; elle est ma nièce.

— Votre nièce?

— Oui, monsieur, à la mode de Bretagne, autrement dit nous sommes proches cousins. Et en Bretagne on a le culte de la famille! Que ressentiriez-vous, monsieur, si je venais dans votre pays, à votre foyer, et que je parle de votre sœur comme vous avez parlé de la mienne, car elle m'est aussi chère qu'une sœur!

Sa figure se contracta au souvenir des paroles entendues.

— Que diriez-vous? vous diriez, n'est-ce pas, que je suis un indigne Breton, un homme à demi-sauvage, ignorant et grossier, vous me frapperiez, vous me tueriez peut-être... Dites-moi, messieurs, dites! que font les hommes de votre pays, quand un autre homme insulte leur sœur?

Hamor demeurait devant lui, immobile, muet...

— J'ai entendu l'offense, dit le prêtre avec amertume.

Puis, se raidissant avec effort :

— J'ai aussi entendu vos excuses, reprit-il, et pour cela je vous remercie. Je vous crois, monsieur, quand vous me dites que vous regrettez vos paroles.

Et il prit tristement la main que lui tendait Hamor.

— Nous regrettons tous, murmura Staunton d'une voix émue; nous ne savions pas que le sujet vous atteindrait si personnellement, mais dans tous les cas il était coupable et insensé. Je vous en prie, croyez combien nous sommes désolés.

Thymert le regarda avec douceur.

— Vous êtes bon, monsieur, dit-il, merci.

La respectueuse sympathie de Staunton et la sincérité qu'il lisait dans ses yeux l'avaient touché.

— Laissons cela, messieurs, continua-t-il, voyant que les autres allaient parler. Je suis sûr que vous vous en voudriez de faire aucune nouvelle allusion à une enfant qui, dans toute son innocente vie, n'a jamais rien fait qui pût mériter l'attention qu'elle a reçue aujourd'hui de vous. Ainsi, messieurs, qu'il n'en soit plus question. Il se peut que nous ayons tous quelque chose à nous pardonner. Quant à moi, j'ai été trop prompt, je n'ai pas les usages du monde, j'ai le sang trop chaud. Veuillez oublier, je vous prie. Pardonnez-moi, je reviens à l'instant.

Il les quitta et marcha à grands pas jusqu'à la porte de sa chambre qu'il referma derrière lui.

— La porte est-elle bien fermée? demanda malicieusement le professeur, qui cligna de l'œil avec un regard sarcastique. Eh! bien, alors, permettez-moi de vous dire que tout cela est sublime,

admirable, mais que cela ne tient pas sur ses pieds; c'est la plus magnifique incohérence que j'ai entendue de ma vie. Il argumente comme une femme. Comment voulez-vous qu'un homme réfute des faits qu'il n'a pas même la patience d'écouter. Et quant aux statistiques, elles sont indéniables. Vous n'avez qu'à...

Staunton fronça les sourcils et Hamor s'écria impatiemment :

— Nous avons déjà fait assez de mal sans poursuivre davantage sur ce déplorable sujet. Sans le vouloir, nous avons insulté un homme dans sa propre maison et un homme qui ne nous demandera pas satisfaction.

— Oh! très bien! fit aimablement le professeur; je constatais seulement que les statistiques...

— A bas les statistiques! interrompit sèchement Douglas.

— Volontiers; mais, — et le professeur se mit à rire, — il me sera du moins permis de trouver que votre héros des neuf îles est un grand enfant.

— Il n'est pas d'homme que j'admire davantage, riposta fermement Staunton.

« Quelle pose! grand Dieu! quelle pose! » se disait tout bas Hamor transporté; et la tête renversée, les yeux au plafond, les paupières demi-closes, il revoyait la silhouette du prêtre debout sur le seuil. « Ah! s'il m'était jamais donné de le saisir au paroxysme du courroux et de la passion! » Il ouvrit précipitamment son album et traça d'une main fiévreuse quelques traits rapides où l'on devinait vaguement un torse puissant, une tête superbement rejetée en arrière, un bras levé et menaçant.

Thymert rentra dans la salle et fit de visibles efforts pour renouer la causerie amicale des heures précédentes; mais sa voix, malgré lui, paraissait brève et sa pensée distraite. Hamor se rappelait, en le voyant ainsi, le soir de leur première rencontre. « Nous avons cruellement blessé ce cœur défiant qui s'était enfin donné, se disait-il; comment jamais le reconquérir? »

Il n'était au pouvoir d'aucun d'eux, en effet, de le délivrer du poids douloureux qui l'oppressait. Il y eut un silence prolongé; la salle était hantée, malgré les efforts de tous, par une petite figure courroucée, que leurs imprudentes paroles avaient évoquée et que rien ne pouvait plus apaiser; une gracieuse figure, exprimant des reproches passionnés, sous sa coiffe blanche; deux grands yeux francs et purs, lançant des regards étincelants, une jolie bouche irritée et pleine de défiance et d'indignation; oui, elle était là et ne voulait pas s'en aller. Thymert la voyait et son cœur saignait. Vers lui, l'enfant levait ses jolis yeux; mais ce jour-là, dans le bleu profond de leur doux regard, il cherchait en vain la bonne

affection, la tendre gaieté, la joyeuse insouciance, qu'il y trouvait toujours. Ces yeux le poursuivaient avec angoisse. « Pourquoi laissez-vous ces hommes faire ainsi de moi ce qu'il leur plaît, disaient-ils, ne suis-je plus maîtresse de moi-même ? »

« Et voilà ce qu'ils appellent de l'art! » pensait le prêtre avec un frisson, tout en répondant machinalement à ses hôtes.

Il fut heureux et eux ne furent pas fâchés, quand il put enfin les quitter pour appeler ses fidèles à vêpres. Il déchargea de nouveau son fusil : de nouveau les barques se détachèrent des îles voisines et vinrent apporter au pied de la chapelle un petit peuple de vieillards, de femmes et d'enfants.

De nouveau, les étrangers se rendirent à la petite église, dans laquelle s'engouffrait le vent de mer, mais Staunton éprouvait une émotion qu'il n'avait pas sentie le matin, et Thymert gardait dans ses yeux l'expression d'un lion enchaîné.

Enfin on remit à la voile pour Plouvenec. Les marins chantèrent tout le long de la route leurs plus joyeuses chansons, accompagnés de temps en temps par Hamor qui, toujours souriant, affable et bon, avait repris sa place au gouvernail.

— Ce jour a vraiment été un jour mémorable, dit-il gravement, comme ils approchaient du rivage, tandis que, loin derrière eux, le ciel et les vagues se confondaient en une couleur d'orage.

— De toutes façons, répondit simplement Staunton.

— Avez-vous entendu, reprit Hamor, ce que Thymert m'a répondu à la chapelle, juste comme nous partions?

— Non.

— Je lui avais dit que je désirais lui peindre un grand tableau pour son église. Il m'a regardé avec un air étrange et sans parler; j'ai cru comprendre pourquoi et je me suis hâté d'ajouter que ce désir m'était venu pendant la messe, le matin. Quand il vit que je n'avais pas l'intention de le lui offrir en réparation de mes méfaits, il accepta. « Que voudriez-vous? lui ai-je dit. — Un Christ pour mon peuple, je l'ai toujours désiré, me répondit-il. — Et comment? bénissant les enfants, marchant sur les vagues?... — Non, me dit-il, avec son même regard, non; nous autres Bretons, nous savons bénir nos enfants (son accent était presque farouche) et nous marchons, pour ainsi dire, toujours sur les vagues. Mais la souffrance n'est jamais chose facile, et il est bon pour nous de nous rappeler ce qu'Il a souffert. Je veux un crucifiement; et faites l'agonie aussi déchirante que vous pourrez, a-t-il ajouté d'un air sombre. Oui, c'est un crucifiement qu'il nous faut aux Lannions! » Eh! bien, mon cher, je crois qu'il me faudra

aller jusqu'à Anvers pour arriver à le faire assez terrible pour lui, conclut Hamor.

Staunton secoua la tête sans répondre et se retourna vers la mer orageuse et le ciel voilé, vers l'horizon lointain où devaient s'étendre les neuf petites îles, mais il n'aperçut plus que le phare de Penfret, à peine visible dans l'obscurité du soir.

*
* *

Le curé des Lannions était agité ce matin-là. Assis à sa table, il essayait vainement d'achever une lettre commencée. C'était là qu'ils s'étaient assis hier : M. Hamor, la tête renversée, les yeux à demi-fermés, souriant et lançant en l'air des bouffées de fumée bleue; en face, le professeur prononçant de sa voix doucereuse ces paroles qu'il aurait fallu étouffer dans sa gorge. Ne pouvant chasser de sa pensée ce souvenir obsédant, Thymert se leva et s'embarqua pour Plouvenec.

Quelques heures plus tard, il était au village. Il rencontra sur la digue, le long du quai, à chaque coin de rue, ses marins, ses vieux, ses braves amis, et gaiement reçut leur bienvenue. Ces marins, comme ils étaient hâlés et rudes! Ils buvaient trop, se battaient et juraient, mais jamais, non jamais, jusque dans leurs plus violentes colères, Thymert ne les avait entendus prononcer un mot coupable sur une enfant innocente. Non! seuls des étrangers à la voix mielleuse étaient capables de cette infamie. — Les paroles étaient plus cordiales, plus joyeuses, à mesure qu'il avançait au milieu de son petit peuple, et sa vieille soutane se balançait comme dans une procession triomphale. Ses yeux sombres, pleins de bonté, jetaient tout autour d'eux leur affectueux regard et son chaud sourire allait droit à l'âme. Le magnétisme de sa présence aurait été moins puissant, que sa vie même aurait parlé assez haut et avec assez d'éloquence pour toucher le cœur de ces rudes loups de mer. Sa valeur, son perpétuel sacrifice de soi, son courage héroïque, sa bonté qu'on n'invoquait jamais en vain étaient des qualités que les plus grossiers d'entre eux savaient reconnaître et apprécier.

Ce jour-là, pour la première fois de sa vie, Thymert se surprit à étudier les visages si connus qu'il rencontrait, même les plus amis, même ceux d'Alain et de Maurice. Il plongeait jusqu'au fond de leurs yeux un regard scrutateur, au lieu de les saluer simplement comme autrefois. Puis, avec un sourire rassuré, heureux, un splendide sourire, et une poignée de mains, il passait. Grâce à Dieu! c'étaient bien là ses Bretons!

Il s'en alla droit à la troisième plage où Guenn se tenait souvent. Elle, Jeanne et Nannic étaient là, perchés sur des pointes de rochers au pied de la falaise. La mer était basse, l'air très doux, sans brume. Octobre avait ramené sur ces côtes heureuses un renouveau de toute la nature, pour la plus grande joie des peintres et des pêcheurs. Guenn, les joues empourprées, les yeux vifs et brillants, se jetait de côté et d'autre dans les plus nonchalantes attitudes, tantôt une jambe repliée sous elle, tantôt à demi-couchée, puis soudain se relevant tout debout d'un bond, mais les fines aiguilles allaient toujours tricotant au milieu des plus hardies évolutions : l'agile adresse de ses petites mains semblait aussi naturelle à Guenn que la fraîcheur de son haleine ou la chaleur de son sang. Et tout en travaillant, elle riait de son joli rire insouciant, semblant jeter au monde entier un insolent défi de jeunesse, de santé, de joie moqueuse et d'audace. En voyant approcher Thymert, elle se leva vivement et sourit de plaisir, un sourire doux et modeste, comme il convient à une jeune fille qui rencontre un prêtre.

— Je suis content de vous avoir trouvée, dit le curé en hésitant, je suis venu aujourd'hui surtout pour vous parler.

— Oh! que c'est bon à vous, monsieur le recteur, s'écria Guenn radieuse.

Elle se tenait devant lui, levant innocemment ses doux yeux bleus sur les siens, semblant appeler par son charme enfantin la protection que lui, dans sa généreuse tendresse, désirait étendre sur elle. Le recteur ne se décidant pas à parler, elle s'installa plus confortablement dans son recoin de rochers, croisa les jambes et tricota avec ardeur, jetant alternativement de côté et d'autre sa jolie tête, pour envoyer un regard brillant à la grande mer bleue ou un affectueux sourire à Nannic.

— Guenn, commença Thymert gauchement, en cherchant ses mots, il est difficile de se figurer que vous avez presque dix-sept ans.

— Oui, je sais, répondit-elle gentiment, jetant les yeux sur l'ensemble de sa frêle petite personne et lissant son fichu avec un air de commisération. C'est que je suis si petite!

Elle n'eut pas même l'idée d'ajouter qu'elle préférait être ainsi; non, Thymert n'excitait jamais son esprit de discussion.

— Mais je suis forte, continua-t-elle avec feu, M. Morot peut vous le dire. Au pardon de Beûsec, j'ai soulevé des poids presque aussi haut qu'Alain. Jamais il n'y a eu de fille aussi forte que moi!

Il appuya sa tête sur sa main et, sans lever les yeux, dit avec sa brusque timidité :

— Aimeriez-vous aller en pension à Quimper?

Les petites mains brunes de Guenn tombèrent de stupéfaction sur ses genoux et ses yeux se dilatèrent.

— Moi, en pension, comme les demoiselles! Jamais de la vie, monsieur le recteur. Je n'aimerais pas cela. Oh! mais pas du tout, déclara-t-elle fermement.

— C'est pourtant un lieu fort agréable pour les jeunes filles, dit le curé avec conviction. Elles apprennent à marcher, à s'asseoir, à broder; elles se promènent au soleil dans le cloître, elles jouent à quatre mains sur des pianos, et puis, il y a les bonnes sœurs.

Guenn devint écarlate; le vent faisait danser les petites boucles brunes échappées de sa coiffe; il y avait quelque chose d'extraordinairement nerveux dans le cliquetis de ses aiguilles.

— Monsieur le recteur, dit-elle enfin, assise toute droite et relevant ses longs cils soyeux, peut-être ne vous rappelez-vous pas que j'ai été à l'école jusqu'à douze ans? Est-ce que je ne peux pas marcher ni m'asseoir sans aller à Quimper?

Et, au bout de sa jambe croisée qui s'agitait d'une façon, sinon rebelle, du moins fort indépendante, son petit sabot se balançait avec excitation. Thymert fut saisi de voir qu'il l'avait blessée.

— Ma pauvre petite Guenn! s'écria-t-il dans son indulgente tendresse.

— A la bonne heure, fit Guenn, remuant la tête d'un air nonchalant, en exprimant, par cette formule quelque peu irrévérencieuse, toute la bonne volonté qu'elle désirait mettre à oublier et à pardonner.

— J'avais cru que vous aimeriez vivre avec d'autres jeunes filles, avança-t-il avec précaution; vous êtes toujours au milieu d'hommes ou de femmes plus insouciantes encore!

Qu'avaient-ils donc dit les étrangers: « traitant de pair à compagnon tous les matelots et tenant son rang parmi les vieilles commères »? Eh! bien, quel mal y avait-il donc à cela? Aucun, certes, si Guenn n'eût pas été si ravissante, si les étrangers n'eussent pas eu ces yeux impudents.

— Si seulement cette idée vous avait plu, reprit-il tout haut avec un timide regret, je me serais arrangé pour cela, — je ne sais pas comment, — je crois qu'on demande assez cher pour des demoiselles. Mais si vous l'aviez voulu? Guenn...

Il la regardait anxieusement.

— Monsieur le recteur, — et elle sourit fièrement, — pourquoi essaierais-je de devenir une demoiselle et d'apprendre à marcher de long en large dans un cloître? Est-ce que vous aimeriez cela, vous? Est-ce que vous aimeriez à apprendre à marcher comme un grand bébé? Bah! Jamais de la vie, et moi non plus. Et Nannic?

Que ferait Nannic au milieu des demoiselles? Dites-moi un peu!

— Je prendrais soin de Nannic.

— Il prendrait soin de Nannic! Ah! ah! ah! ah! cria Nannic lui-même du haut de son observatoire.

Thymert eut un mouvement d'impatience.

— Ne vous fâchez pas, ce n'est que Nannic, plaidèrent les yeux câlins de la petite Guenn.

— Et que feraient-ils ici tous sans moi? reprit-elle impétueusement. Qui ferait les commissions aussi bien que moi? qui saurait acheter les sardines comme moi, qui pourrait travailler aussi tard, et aussi vite, après les grandes pêches? qui leur raconterait de si drôles d'histoires que personne ne songe à dormir? qui donc mettrait tout en train sur la place et qui chanterait aussi gaiement sur le mur? qui? qui? cria-t-elle orgueilleusement.

Elle ressemblait étonnamment à son père en ce moment; mais rien, dans sa candide protestation, ne choqua l'âme attendrie du prêtre. « Toute de vie et de feu », avaient dit les peintres. Est-ce cela qu'ils avaient voulu dire? Quand donc pourrait-il oublier ces mots? Etait-il condamné, dans la douleur et le trouble de son âme, à toujours lui appliquer, en la regardant, l'appréciation de ces autres hommes? Il regretta de n'être pas un vieillard à barbe blanche, qui pût envelopper de sa paternelle protection cette ardente petite âme, lui apprendre à être calme et sage autant qu'elle était charmante et bonne. Il désira presque être une femme.

— Ma pauvre petite Guenn, répéta-t-il d'une voix brisée.

Etonnée, elle leva la tête.

— Et si vous mouriez demain, reprit-il, ne faudrait-il pas qu'ils sachent se passer de vous? Ils apprendraient à vous remplacer, Guenn, vous comme moi, mon enfant, moi comme vous. Si personne ne pouvait être remplacé ici-bas, le monde ne pourrait plus vivre. Le monde remplit chaque place vide, oui, chaque place, celle de l'être le meilleur, le plus cher, le plus précieux, tout comme la marée qui monte remplit tour à tour les petits trous que Jeanne et Nannic creusent là-bas dans le sable.

Les yeux de l'enfant, pleins de douloureuse surprise, se baissèrent.

— Cela est cruel, dit-elle lentement. Ainsi personne ne me regretterait, si je m'en allais, si je mourais.

— Je n'ai pas dit cela, Guenn.

— Ah! monsieur le recteur, ne m'envoyez pas à Quimper! s'écria l'honnête petite voix, ne me faites pas partir, car s'ils ne me regrettaient pas, eux, je les regretterais, moi; si je ne leur manquais pas, eux me manqueraient. Oh! oui, il me manquerait,

mon Plouvenec! et mes voiles rouges sur la baie, et les appels des marins apportés par le vent, la nuit, et la rentrée des bateaux, et les lumières du quai, et tous mes bons matelots! Et comme cela me manquerait de ne plus aller à la rivière et de ne plus voir toutes ces femmes, et Jeanne, et M. Morot avec sa grosse voix et sa grande barbe, et les chemins creux entre les fossés, et les prairies, et le soleil sur les champs de sarrazin blanc comme de la neige, et mes genêts, et mes rochers, et ma bruyère! Oh! ne m'envoyez pas à Quimper, ne m'envoyez pas marcher en silence à côté des sœurs en robes noires. Vous aimeriez donc, vous, à quitter la mer, et les bateaux, et la lampe du phare? Est-ce que vous pourriez respirer, est-ce que vous pourriez vivre?

— Non! fit Thymert avec conviction.

— Eh! bien, alors! conclut Guenn.

— Mais ce n'était qu'une proposition, Guenn; personne ne veut vous y forcer; pas moi, bien sûr.

— Je mourrais sans Nannic, je mourrais sans la mer. Mais... je ferai tout ce que vous voudrez, monsieur le recteur, ajouta-t-elle doucement, cédant aussitôt, en vraie femme, à présent qu'elle sentait le danger écarté.

— Je ne vous demande rien. Je sais que vous languiriez, là-bas, dans cette retraite. Oh! vous n'êtes pas du tout comme une demoiselle, Guenn.

Et il soupira.

— Non, vraiment, je ne suis pas comme les demoiselles, répéta l'enfant avec complaisance, hochant la tête et secouant délibérément sa jambe croisée... Et maintenant, continua-t-elle confidentiellement et d'un ton quelque peu autoritaire, pourquoi vouliez-vous m'envoyer dans ce stupide Quimper?

Il hésita et dit, cherchant ses mots :

— Vous, pauvres enfants, vous êtes si loin, et moi, un prêtre, si absorbé, que je ne peux...

— Ah! nous, enfants, nous sommes si loin, et lui, un prêtre!... chanta Nannic de son air moqueur.

Guenn lui sourit d'un air satisfait; elle était toujours heureuse qu'il vînt près d'elle.

— Nannic, reprit le prêtre avec fermeté, reste tranquille et ne m'interromps pas, si tu veux rester là.

— Elle ne voudra pas, chanta insolemment Nannic.

Thymert lui tourna le dos et continua :

— Il faudrait que les filles gardent toujours leurs mères... Je suis désolé de penser que vous n'avez plus de mère, Guenn; vous êtes plus seule que les autres jeunes filles.

Guenn ne parut pas comprendre.

— Ai-je fait quelque chose qui vous ait déplu, monsieur le recteur? demanda-t-elle humblement. Vraiment, M. Morot est content de moi. Il dit que je travaille de mieux en mieux.

— Non, non, pauvre enfant! Vous n'avez rien fait pour me déplaire, dit-il, la voix pleine d'une tendresse infinie, non, vous êtes une brave et bonne fille.

« Toujours courant par voies et par chemins, la nuit comme le jour », avaient dit les étrangers.

Il passa nerveusement la main dans ses cheveux. Ah! combien il se sentait impuissant et désolé!

— Mais, reprit-il, après votre ouvrage, après cette longue journée bien remplie de bavardages et de plaisanteries avec les uns et les autres, quand vous suivez seule, pour rentrer, ce long chemin désert, c'est cela que je veux dire....

— J'aime cela, s'écria gaiement Guenn; quand on a l'oreille fine, on entend l'herbe pousser et les bourgeons s'ouvrir, et les grands arbres craquer; c'est près du menhir qu'on les entend le mieux. C'est, je pense, parce que le menhir est si silencieux.

— Mais ensuite..., chez vous..., si quelqu'un au moins était là pour vous attendre, reprit le prêtre en insistant.

— Oh! quand j'arrive à la maison, je suis bien trop fatiguée et j'ai bien trop sommeil pour penser, répondit Guenn en riant, je n'ai que le temps de tomber dans mon lit. C'est encore ce qu'il y a de meilleur, quand on reste toute la journée sur ses jambes.

— Cependant, reprit Thymert avec sa douce simplicité, je demeure souvent sous le porche de ma chapelle, le soir, quand la nuit vient, regardant la baie endormie sous la lumière des étoiles et notre phare dont la lueur se croise avec celle du phare de Plouvenec, et je me sens si triste en pensant que personne n'est là pour vous attendre et vous recevoir.

— Comment? fit Guenn pleine d'innocente surprise.

— Nos marins savent veiller sur leurs filles. A s'amuser et plaisanter avec eux, il n'y a point de mal. Mais enfin quelque chose de nouveau, d'inattendu, pourrait vous arriver, et si quelqu'un était là pour vous attendre le soir, ne serait-ce pas mieux, dites, Guenn?

Sa voix tremblait.

— Vous êtes si jeune, si enfant, continua-t-il affectueusement, c'est si grande pitié de ne voir aucune femme auprès de vous.

La silhouette de Madame *des Voyageurs*, avec son regard si bon, si sage, passa devant ses yeux.

— Une femme! répéta Guenn sèchement, — le souvenir de

mère Nives des laveuses se dressait désagréablement dans sa pensée, — une femme? vraiment!

— C'est pour cela que je voulais vous envoyer près des bonnes sœurs.

Guenn haussa ses jolies épaules, comme si elle eût eu à secouer la cathédrale de Quimper tout entière :

— Comme si j'avais besoin qu'on prenne soin de moi! Comme si j'étais une sotte petite demoiselle! N'ayez pas peur.

Et elle secoua la tête d'un air tout à fait rassurant.

— Nannic, reprit Thymert au bout d'un instant, aimerais-tu à venir vivre avec moi aux Lannions et aider Erec? Nous ne sommes pas si savants que toi, là-bas, et je crois que cela te ferait du bien.

Mais Nannic, froissé, dégringolait déjà en bas des roches.

— J'irai trouver l'autre et vivre avec lui, cria-t-il pour toute réponse d'un air furieux, oubliant ses airs de mystère.

— L'autre? dit le curé, tournant vers Guenn un regard interrogateur.

— C'est M. Hamor, répondit-elle en fronçant les sourcils. Nannic l'aime, Dieu sait pourquoi.

Thymert reprit après un silence :

— M. Hamor est très aimable. En toute justice on ne peut pas dire le contraire.

— Vous le connaissez? demanda brusquement la jeune fille.

— Oui, et vous?

— Comment pourrait-on ne pas le connaître? On le voit partout.

Elle secoua la tête avec impatience.

Thymert ne dit rien, il semblait content.

— Je déteste les nouveaux visages et les voix étrangères, reprit-elle, pourquoi viennent-ils ici? Moi, je n'aime que les gens de mon pays!

— Guenn, s'écria Thymert, un chaud rayon de joie dans les yeux, nous sommes Bretons, vous et moi.

Il y avait bien des jours qu'il ne s'était senti aussi heureux. En un instant, il était redevenu jeune, gai, sans souci.

— Les artistes veulent vous faire poser, dit-il brusquement.

— Qu'ils aillent au diable! s'écria-t-elle d'une voix farouche.

— M. Hamor le désire.

Elle rougit de colère.

— L'imbécile! je le déteste.

— Ah! je le savais, dit Thymert, mais j'avais besoin de vous l'entendre dire; ne parlons plus d'eux, ajouta-t-il avec vivacité.

Guenn parut surprise :

— Mais je n'avais pas envie de parler d'eux, fit-elle.

Une adroite et prudente entrée en matière, quand il s'agissait de choses importantes, n'était pas précisément le fort de Thymert. Subitement, bien qu'avec effort et contrainte :

— Aimeriez-vous à vous marier? demanda-t-il.

Guenn fut prise d'un irrésistible fou rire. Il attendit, patient et doux, souriant un peu. Quant elle put enfin parler, riant encore :

— Ah! par exemple, c'est trop drôle, bégaya-t-elle. D'abord il fallait que j'aille à Quimper, c'était déjà suffisant; à présent, il faut que je me marie! c'est encore pire; pardon, monsieur le recteur, mais je ne peux pas m'empêcher de rire, voyez-vous. Qu'allez-vous bien pouvoir me proposer maintenant?

— Riez, petite, riez.

— Eh! bien, si réellement vous voulez le savoir, je n'aimerais pas cela du tout, déclara-t-elle avec conviction.

— Mais beaucoup de filles se marient aussi jeunes que vous, expliqua Thymert.

— Oh! grand Dieu! oui, et même plus jeunes, affirma délibérément Guenn. Annaïc s'est mariée à quinze ans, elle a eu quatre enfants, trois sont vivants, l'autre est mort. Je l'ai vu, le pauvre petit, il était tout blanc et sa petite main était si froide... Annaïc sanglota toute la nuit. Je n'aimerais pas cela, moi....

— Je ne suis pas compétent en pareille matière, répliqua Thymert, toujours avec le même embarras, mais je crois de mon devoir de vous parler ainsi. Ah! si vous aviez votre mère, ce serait si différent! Eh! bien, il y a Alain...

— Alain! Ah! là là! Ah! là là!

Et Guenn fut reprise d'un nouvel accès de fou rire.

— L'autre soir pourtant, Guenn, tandis que je veillais en regardant la baie, j'aurais voulu vous savoir la femme d'Alain. J'aurais voulu vous savoir en sûreté sous le toit d'un honnête homme.

Son accent toucha et émut l'enfant.

— C'était bien bon à vous, dit-elle très doucement, seulement, (et elle sourit malicieusement), je n'en veux pas, merci!

— Il y en a tant d'autres qui pensent à vous, qui vous attendent.

— Laissez-les attendre.

— Mais, Guenn...

— Voyons, écoutez, monsieur le recteur, — elle croisa résolument les bras et le regarda bien en face, — vous n'êtes pas comme les autres hommes, vous. Eh! bien, Alain m'embrasserait, n'est-ce pas? (Ses yeux limpides n'eurent pas un trouble en disant cela). Seulement, une fois ivre, il me battrait, vous le savez bien, pourquoi faire des phrases? Or, je vais vous dire, à vous seul au monde : eh! bien, j'en ai reçu assez comme cela des coups,

murmura-t-elle toute frémissante, et si un autre homme me battait, je le tuerais.

Thymert devint blême.

— Oh! mon Dieu! gémit-il tout bas.

Son âme tout entière était montée à ses yeux et enveloppait d'un regard déchirant la frêle enfant qui venait de proférer avec tant de passion ces vérités brutales.

— Dites-moi, Guenn, sa voix était basse et rauque, a-t-il donc encore été mauvais? vous a-t-il?...

— Qu'importe? dit brusquement la jeune fille, j'en ai dit assez.

Et elle serra résolument les lèvres. Au bout d'un instant, elle redevint elle-même :

— Puisque c'est vous, dit-elle, je vous dirai encore cela. Alain est un bon garçon; j'aime bien danser la gavotte avec lui, et faire des courses, et rire avec lui, mais l'épouser, jamais. Pourquoi est-ce que je me marierais et deviendrais vieille avant le temps?

— Guenn, mon enfant, tous ne sont pas comme lui. C'est tout naturel que vous jugiez d'après ce que vous connaissez trop bien; mais il y a ici plus d'un brave cœur qui vous serait dévoué, qui vous garderait, et vous seriez en sûreté...

— Qu'est-il arrivé à la vieille Jacqueline avec ses douze enfants? s'écria Guenn impétueusement; ses huit beaux garçons, tous noyés; et elle a été une fois jeune comme moi, forte comme moi, jolie comme moi. Et maintenant, elle approche de ses soixante-dix ans et écoute chaque nuit en pleurant le bruit des vagues et ne peut pas mourir...

Et Guenn, pressant son front dans ses mains, secoua la tête avec effroi.

— Elle a souffert et est restée fidèle, dit Thymert d'une voix douce et grave; elle sera consolée, sa douleur s'effacera à tout jamais le jour où elle retrouvera ses huit fils dans les cieux.

— Mais elle l'aura eue tout de même, riposta Guenn.

— Jacqueline est une exception. Pourquoi refusez-vous d'accepter le cœur d'un brave garçon, et d'être heureuse?

— Je n'ai pas besoin du cœur d'un brave garçon, répliqua-t-elle avec obstination.

— Mais, mon enfant, que désirez-vous donc?

— Ce que je désire! Ma foi, je n'y ai jamais songé, répondit-elle avec insouciance...

Elle s'arrêta, puis reprit avec feu :

— Je voudrais rire encore un peu de temps, être la plus jeune, la plus vaillante, la plus jolie fille de Plouvenec encore un peu de temps, et chanter, et danser la gavotte avec Alain et les autres,

et mettre les sardines en boîtes plus vite et mieux que toutes, et les entendre dire : « Oh ! voilà Guenn, il n'y a que Guenn pour cela ! » et voir les bateaux glisser sur la baie comme des grands oiseaux de mer, et m'amuser avec les marins, et causer parfois avec vous, comme aujourd'hui, monsieur le recteur, parce que vous êtes si bon, si bon pour moi, ajouta-t-elle avec une grâce charmante, et, naturellement, avoir toujours Nannic près de moi. Tout cela encore un peu de temps. Et après, j'aimerais à m'en aller..., tout d'un coup.

Sa figure animée, sa jeune voix claire et chaude le remuaient jusqu'au fond de l'être. N'était-ce pas vrai, au moins pour une part, ce qu'elle disait? Ne savait-il pas tout cela? N'avait-il pas vécu au milieu de ces choses? Mais qu'une simple enfant pût le découvrir et le juger, il ne l'aurait jamais cru... Pourquoi essayer davantage de l'envoyer à Quimper? Pourquoi vouloir la marier? Son cœur s'était presque brisé en l'écoutant. Cette explication suffisait pour aujourd'hui. Il lui rappellerait, dans un moment plus opportun, ce qu'enseigne l'Eglise. Et il revoyait en esprit les centaines de malheureux perdus en mer, il entendait les gémissements des pauvres femmes, errant, affolées, le long des rivages bretons.

La petite tricoteuse le regardait toujours.

— Vous comprenez, monsieur le recteur?

— Oui, je comprends.

— Allez-vous partir? dit-elle, voyant se dresser devant elle la vieille soutane.

Elle se leva vivement aussi, croisa les bras et donna, sur le sable, une série de petits coups de sabots, tantôt d'un pied, tantôt de l'autre.

— Quand on est resté assis longtemps, on a besoin de se retrouver, expliqua-t-elle gaiement en continuant de mettre en pratique sa méthode; les petits chats font toujours comme cela, n'est-ce pas?

Elle était là, resplendissante d'éclat, les joues roses, les yeux brillants, les cheveux au vent autour de sa coiffe, souriant de son plus beau sourire en montrant ses dents blanches, lissant son fichu rouge de ses deux mains. A côté d'elle, le prêtre se tenait debout, droit et sombre.

— Prenez bien soin de vous, Guenn.

— Oh! bien sûr.

— Je voudrais vous sentir bien en sûreté.

— En sûreté! Ah! par exemple, si quelqu'un est en sûreté, c'est bien Guenn Rodellec; demandez à tout le monde, monsieur le recteur. Voyez-vous, quelquefois, je suis un vrai petit diable!...

Elle hocha plusieurs fois la tête pour bien le convaincre de l'évidence de ses crimes. Mais il ne l'entendait pas. Ses pensées étaient obscures, troublées. Il n'avait rien pu, rien accompli; eh! quoi? y avait-il donc quelque chose à craindre? Hélas! tout était si vague! Et à côté de lui riait toujours la petite Guenn, confiante, vaillante, honnête et gaie.

— Si jamais je puis vous aider, Guenn, vous me le direz. Si jamais vous aviez une peine, si vous vous sentiez seule, abandonnée, si quelque chose enfin arrivait, que vous ne soyez plus tranquille et joyeuse comme aujourd'hui, si vous ne saviez plus ni que faire, ni où aller, venez vers moi, mon enfant.

Son regard grave était pénétrant.

— Je le ferai, répondit la jeune fille sérieusement.

L'expression de Thymert l'avait émue, sans qu'elle sût pourquoi.

— C'est une promesse?

— Oui, une bonne promesse de Breton.

Elle leva énergiquement sa petite main et la laissa retomber dans la main tendue de Thymert :

— Si jamais j'ai besoin d'aide, j'irai vers vous, aussi sûrement que les vents et les vagues vont au rivage des Lannions.

Sa main pressait franchement la sienne, son regard loyal et clair fixé sur le sien :

— Vous êtes si bon pour moi, monsieur le recteur, que je suis contente d'avoir promis. Et pourtant, continua-t-elle en riant, je trouve cela absurde. Je n'ai peur de rien, vous savez, et je saurai bien prendre soin de moi. Mais enfin, j'ai promis, là!

Et elle lui donna une nouvelle et vigoureuse poignée de main. Tout à coup, elle se mit à examiner sans façon cette main avec une expression singulière. C'était une brune et forte main, usée et durcie, aux ongles cassés, avec de vieilles cicatrices et de récentes crevasses. Guenn releva gaiement la tête :

— Voilà la vraie bonne sorte de main, une main bretonne. Je déteste l'autre sorte.

Mais Thymert ne comprit pas et ne se demanda même pas ce qu'elle voulait dire. Il retira doucement sa main et regarda longuement la jeune fille.

— Adieu, Guenn.

Son regard l'enveloppait comme d'un solennel adieu.

— Adieu, monsieur le recteur, dit-elle avec son lumineux sourire.

— Que Dieu vous bénisse, mon enfant!

Il se détourna brusquement et s'en alla. Elle le suivit un instant des yeux, tandis qu'il s'éloignait en bas des roches. Mais il ne se

retourna pas. Il longeait rapidement la plage, et de loin sa vieille soutane lui faisait une longue et triste silhouette sur le sable blanc.

« Ce bon recteur! » pensa gaiement Guenn, et elle courut retrouver ses amis.

*
* *

Un soir, après dîner, les trois peintres étaient assis à une petite table devant « les Voyageurs » fumant et buvant leur café et leur curaçao. La lueur des fenêtres se reflétait sur le pavé. La place était sombre, animée par les voix des marins. Le fort n'était plus qu'une grosse masse noire. Des enfants en haillons couraient et se chamaillaient autour des tables du café, avides de sous ou de morceaux de sucre, roulant pêle-mêle dans la poussière à la moindre chose qu'on leur lançait. Les blanches coiffes d'une demi-douzaine de fillettes formaient, à une petite distance, une tache claire dans la nuit; leurs visages à demi-perdus dans l'ombre, elles allaient et venaient comme de légers fantômes à la voix jeune et bien vivante.

— Comme ces coiffes s'agitent, dit Hamor en fermant à demi les paupières. En clignant des yeux, on ne voit plus que des têtes et pas de corps.

— Ces filles ont des voix remarquablement jolies. J'aime les entendre comme cela, le soir, dit en souriant Staunton.

Ils écoutèrent tous trois un instant en silence. Soudain, un juron, jeté par la plus candide, la plus rieuse des voix, et suivi d'un ravissant éclat de rire, perça la nuit.

— Ah! cela, c'est Guenn Rodellec, s'écria Hamor. Je pensais bien qu'elle devait être là! Ces petites coiffes sont si animées. Elles doivent jouer à quelque chose,

Le joli petit rire perlé flotta de nouveau dans les profondeurs de la place.

— Je n'ai jamais entendu rien de plus ravissant, dit Staunton.

— Cela vous rend indulgent et bon d'avance pour la fillette, sans même la voir, murmura Douglas.

— Moi, je me sens toujours indulgent pour Guenn Rodellec, qu'elle rie ou non, déclara Hamor; essaierait-elle de m'empoisonner, rien dans le monde ne pourrait me rendre sévère pour une créature bâtie comme elle et ayant une telle figure.

Et il se mit à lancer des morceaux de sucre aux petits gars rôdant autour de lui.

— Vous encouragez ces petits vagabonds, dit Staunton avec insouciance.

— Justement, je m'en vais même encourager l'un d'eux d'une façon surprenante.

Enhardis par une pluie de morceaux de sucre, les enfants se rapprochèrent.

— Tous en ligne, commanda Hamor.

Les coiffes blanches s'étaient rapprochées. Deux jeunes filles, enlacées par le bras et penchées en avant, écoutaient en retenant leur souffle.

La paisible silhouette de « Madame » apparut au seuil de la porte.

Jusqu'ici Staunton avait assez impatiemment attendu que l'inexplicable caprice d'Hamor prît fin. Soudain, relevant la tête, il aperçut les deux coiffes et sourit.

— Ah! fit-il, je commence à soupçonner que ce que j'avais pris pour une vulgaire plaisanterie est en réalité un coup de maître; mais c'est ridicule tout de même, vous savez.

— Et je n'ai pas encore fini, dit Hamor en riant.

La ligne frémissait d'impatience.

— Ici, légion d'hommes! Attention, demi-tour à droite! Halte! La course est ouverte à tous. Vous allez tourner au coin de la route vers la baie, descendre au phare et revenir sur le quai. On fera la quête pendant ce temps-là. Un, deux, trois! Allez!

La troupe en guenilles s'élança comme un troupeau de daims.

— Jusqu'à présent, les marionnettes ont bien marché, dit Douglas; quelles ficelles allez-vous tirer à présent?

— Je suis en train d'y réfléchir, dit Hamor.

Il savait que les deux jeunes filles étaient tout près de lui, maintenant.

— Nannic, va faire la quête, reprit-il en français; on te donnera quelques sous à cette table, et plus encore dans le café.

Guenn s'élança, l'air menaçant, Jeanne toujours cramponnée à son bras. « Madame » fit quelques pas d'un air indifférent et se tint debout derrière elles.

— Je veux que vous laissiez mon frère tranquille, s'écria Guenn violemment.

— Tiens, Guenn, vous êtes là, — sa voix exprimait la plus joyeuse surprise, — bonsoir! Et Jeanne aussi est là! Attendez-vous le retour des gamins?

— Je me moque des gamins. Je vous dis de laisser mon Nannic tranquille! cria-t-elle du même ton violent et passionné.

— Guenn... commença doucement Hamor.

— Je vous dis que vous vous moquiez de lui, vous vouliez rire de lui, je sais que vous le vouliez, je vous voyais bien.

Elle frappa du pied, sa voix tremblait d'émotion.

— Ma chère enfant, vous vous trompez absolument; je n'ai jamais eu cette idée-là. Je crois bien plutôt que c'est Nannic qui se moque de moi. Pensez donc, Guenn, continua-t-il affectueusement, ai-je fait autre chose que lui procurer un plaisir? Il ne peut pas courir, il ne peut pas lutter, il ne peut pas marcher sur la tête; il n'est pas comme les autres, pauvre Nannic, mais il aime être au milieu d'eux et supporte plus d'un coup et d'une taquinerie, rien que pour garder sa place parmi eux. Eh! bien, qu'ai-je fait? Je l'ai rendu heureux, voilà tout; quel mal ai-je donc fait?

Elle demeurait immobile, comme enchaînée par un charme, écoutant, haletante, les yeux fixés sur Hamor, sa main chiffonnant nerveusement le coin de son tablier. La voix d'Hamor avait été à la fois rieuse et tendre. C'était vrai, ce qu'il avait dit de Nannic, parfaitement vrai. Elle le savait; aussitôt, elle regretta sa vivacité; elle était assez franche pour le reconnaître et désirer l'avouer, mais elle ne put parler.

— Comment! vous m'en voulez, Guenn, reprit la douce voix. Et pourquoi aurais-je voulu faire de la peine à Nannic? C'est absurde, ma petite, absurde!

Des larmes brûlantes montèrent aux yeux de l'enfant. Elle demeura devant lui confuse et désarmée! « Quel bijou »! pensait Hamor.

— Monsieur est trop aimable pour peiner n'importe qui, bien sûr, dit la voix paisible de « Madame », derrière eux. Allons, mes enfants; — et elle posa ses mains sur les épaules des jeunes filles, — bonsoir, messieurs. Amusez-vous bien.

Elle attirait les jeunes filles vers la porte. Guenn secoua son épaule d'un petit mouvement impatient et se retourna. Elle vit Nannic, — sa pâle figure brillant d'excitation et de joie, — s'installer d'un air confidentiel près de la chaise du jeune peintre. D'un bond, elle échappa à la douce main qui la retenait, et toute rose, frémissante, plus jolie que jamais sous la lueur des fenêtres qui l'éclairait, elle apparut de nouveau devant les jeunes gens stupéfaits :

— J'ai été odieuse pour vous, tout à l'heure, s'écria-t-elle impétueusement.

— Guenn, dit doucement Hamor.

— Si, c'est la vérité.

Et s'élançant, elle disparut à la suite de « Madame ».

Un long sifflement de Douglas fut son seul commentaire. Staunton souleva son chapeau :

— Salut, dit-il gravement.

Hamor sourit :

— Nannic, fais la quête, les gamins sont déjà au coin.

« Madame » avait conduit les deux amies dans la cuisine. Guenn restait agitée et nerveuse.

— Ne pouvons-nous sortir et voir le jeu? demanda-t-elle d'un ton maussade.

— Eh! bien, sortons, cela m'est tout à fait indifférent.

Aussi calme qu'en les amenant, « Madame » les reconduisit dehors.

Guenn se tint debout sur le seuil et, appuyée au mur, les sabots croisés, lissant son fichu, hochant la tête, se jeta en quelques instants dans une douzaine d'attitudes plus séduisantes les unes que les autres. Durant tout ce temps, elle ne perdait ni un mot ni un regard d'Hamor, pas un des sourires qu'il faisait à Nannic, pas une intonation de sa voix joyeuse, pas un geste de ses longues mains fines.

« Le mal n'est pas encore fait, pensait Madame, mais ses yeux brillent trop et elle ne voit que lui. »

« Je suis stupide, se disait Staunton; mais, je ne sais pourquoi, cela m'attriste pour cette enfant; j'avais toujours espéré qu'il n'y arriverait pas. »

Hamor, lui, se livrait intérieurement à un transport d'enthousiasme : « Comment vais-je la peindre tout d'abord? songeait-il; le moindre de ses mouvements est un trait de génie. Jamais une fausse note! Quelle œuvre je vais faire! »

La nuit était venue. Staunton se leva d'un air ennuyé et proposa une partie de whist au grand café. Hamor ordonna à sa troupe de se disperser.

— Vous serez là, demain, Nannic? dit-il négligemment.

— Je viendrai, répondit l'enfant.

— Bonsoir, Madame; bonsoir, Jeanne et Guenn.

« Madame » et Jeanne répondirent poliment aux trois jeunes gens qui s'éloignaient. Guenn ne dit rien, mais elle les regarda hardiment, souriant encore avec un peu de défiance. Elle se trouvait fort suffisamment aimable pour une fois. Aussi se contenta-t-elle de les suivre de ses yeux brillants, jusqu'à ce qu'ils se fussent éloignés, riant et causant ensemble, à travers la place.

Blanche Willis Howard.

Traduit et adapté de l'anglais par Mme Madeleine Coquelin.

La suite prochainement.

LE DRAME DE LEIPZIG

DOCUMENTS INÉDITS[1]

I. — Après la campagne de Moscou.

Nul événement ne pouvait mieux favoriser les Allemands, décidés à s'affranchir de notre domination, que l'anéantissement presque total, en Russie, des armées françaises. Napoléon, — ayant perdu ses grands moyens d'action militaire, et, par là même, son prestige de général regardé jusque-là comme invincible, — devait voir s'insurger, sur le territoire de l'ancienne Germanie, les derniers feudataires du Saint-Empire romain : princes, landgraves et margraves que la Révolution avait spoliés et que l'Empereur avait asservis, depuis 1804, à une autorité souvent brutale, toujours exigeante. Or, dès janvier 1813, en Vieille Prusse, seigneurs, hobereaux et paysans répondaient par le cri : « Aux armes ! » aux excitations que portaient à travers les cantons les émissaires du baron Stein et les Frères de la Vertu. On n'observait plus, entre Kœnigsberg et Dantzig, cette pitié due aux malades et, par exemple, un secrétaire du général d'York, Bassermann, ordonnait à des charretiers ivres d'égorger des soldats de Bonaparte, même dans le refuge des hôpitaux, qui eût dû être sacré.

Frédéric-Guillaume III, prince pusillanime, avait promis à Potsdam, au duc de Bassano, le 24 décembre 1812 « de ne jamais séparer sa cause de celle de Napoléon. » Mais les vibrants appels d'Arndt et de Kœrner furent entendus, et sur les conseils d'Hardenberg, son chancelier, le roi dut suivre un courant populaire, devenu irrésistible.

Ces armées russes qui ont débordé en Allemagne ; la collabora-

[1] *Documentation :* Archives de la Guerre, correspondance et manuscrits, Paris. Arch. nat. A. F. iv. 1690. Arch. de la Guerre de Berlin, Dresde, Darmstadt, Vienne et Munich. Arch. communales de Leipzig, Weissenfels et Mayence. Cahiers de Stewart. Manuscrits de Massena, Bro et Delouis. Etudes faites, en Saxe, au cours de juillet 1906.

tion assurée de généraux célèbres, Barclay de Tolly, Kutusoff, Wittgenstein, Czernitcheff, Miloradowitch : quels atouts mis dans le jeu prussien, pour gagner des batailles! Toutefois la Confédération du Rhin, qui voit Napoléon prêt à renouveler ses prouesses foudroyantes, à la tête d'une nouvelle armée rapidement formée de conscrits, se décide à servir encore le conquérant, mais si faiblement qu'elle pourra trouver grâce devant les souverains coalisés, moyennant une prompte trahison dès que se produira la première défection française en Allemagne.

Prenant trop confiance en leurs propres forces, escomptant l'esprit belliqueux des peuples qu'ils dominent d'une haute et sévère autorité, Alexandre et Frédéric-Guillaume, Dresde une fois occupée, vont établir leurs camps sur la route que Napoléon peut suivre pour se rendre à Thorn. Ils ne sont, devant le maître en stratégie, que des écoliers. Leurs légions, brutalisées, abandonnèrent Weissenfels, Lützen, Colditz, Bischoffwerda, Bautzen, Wurschen, Reichenbach, Görlitz et Breslau. 15 000 cadavres et 37 000 blessés, voilà ce que leur ont coûté ces batailles, justement inscrites, au grand livre de l'histoire, comme des défaites russo-prussiennes.

L'Autriche, qui voit les alliés partout culbutés, et l'Allemagne de nouveau humiliée, intervient pour offrir sa médiation; c'est Metternich qui a suggéré à François Ier cet acte de rusée politique. Chateaubriand, diplomate, reproche à Napoléon d'avoir accepté, le 5 juin, l'armistice de Pleisswitz. Avait-il raison? L'Empereur aurait pu, grâce à un sursaut d'énergie et à l'ardeur des soldats que la victoire avait de nouveau électrisés, achever la déroute des coalisés, forcer Wittgenstein à repasser le Niémen et dicter dans Berlin des lois draconiennes. Voilà la thèse de Chateaubriand. Mais Napoléon, à ce moment, était las de marches et de combats multipliés, tout comme les peuples qu'avait traînés cet autre Cyrus, des bords du Mançanarès aux bords du Borysthène. Il disait à Mayence, le 30 juillet, à la duchesse de Montebello : « J'éprouve le besoin impérieux d'en finir avec une guerre qui dépeuple et qui ruine l'Europe, sans de bien justes raisons. Tant de malheurs sont dus à l'obstination du cabinet anglais toujours acharné à nous combattre et à nous susciter partout des ennemis. Je suis prêt à faire tous les sacrifices qui n'entacheront point notre honneur national; j'oublierai même que j'ai été vainqueur jusque-là pour traiter généreusement des individus qui sont toujours prêts à me faire poignarder dans le dos. Oui, il nous faut une paix sérieuse et durable. » Et tout porte à croire que Napoléon était sincère dans cette sorte de confession.

M. de Bubna n'avait pas, à Dresde, le 16 mai, argué de la nécessité d'une médiation, ainsi que l'ont rapporté certains historiens, mais il avait prié, au nom de l'empereur François, un gendre généreux d'arrêter enfin l'effusion du sang. Le gendre, quoiqu'il fût subtil, se laissa prendre à cette amorce si habilement préparée. L'armistice conclu, l'Empereur reconnut que les alliés n'avaient voulu, en signant la trêve, que gagner du temps pour réunir tous les hommes dont ils pouvaient disposer, deux ou trois cent mille soldats, — quand lui-même se trouvait réduit au rappel sous les drapeaux de quelques vétérans et au secours d'un faible corps polonais que lui amenait Poniatowski.

De quel côté était la mauvaise foi? Que devait, en cette occurrence, faire le grand capitaine? Être plus habile, en diplomatie, que ses adversaires? ... En réalité il se laissa dominer par des nerfs trop tendus. L'homme impérieux répondit aux défis des Prussiens en les menaçant de nouvelles sujétions. Metternich, le plus perfide de ses ennemis, le trouvait néanmoins aimable, et très attentif lorsqu'il présentait, pour amener la paix, les conditions de l'Autriche qui voulait se faire payer très cher, trop cher, ses bons offices de médiatrice. Non, l'Empereur ne donna pas libre cours à sa colère jusqu'à briser des porcelaines en menaçant, d'un sort pareil, la monarchie de Lorraine-Habsbourg; mais il s'enveloppa d'une fierté césarienne, pour repousser ce qu'il appelait « le lâche abandon de la Confédération du Rhin ». Un tel refus, prévu, surtout escompté, allait donner aux alliés trois cent mille soldats autrichiens, déjà armés, pour assurer les revanches d'Austerlitz et de Wagram.

II. — À travers les épreuves.

Le 26 août, devant Dresde, un nouveau coup de tonnerre éclatait. Trois nations, ayant réuni 207 000 combattants en Bohême, venaient y combattre 76 000 Français. Alexandre, médiocre capitaine, et Frédéric-Guillaume, « à qui les fumées de la poudre troublaient la vue », osait écrire Sharnhorst, avaient pris pour conseiller expert le général Moreau, traître envers sa patrie, et qui allait être blessé mortellement par ses anciens compagnons d'armes. L'échec des coalisés, à Dresde, avait sa revanche à Kulm, par la défaite de Vandamme. Par suite, les lieutenants de Napoléon, fatigués et mécontents, souvent, ne répondirent plus à cette grande confiance que voulait bien encore leur accorder l'Empereur.

« Considérez que, dans tout travail de guerre, disait Turenne,

les forces humaines s'épuisent vite devant les obstacles multipliés. » Considérons, nous, que l'endurance des Dix Mille de Xénophon appartient à l'histoire antique et que les soldats du stratège athénien n'avaient pas guerroyé sous des cieux divers pendant vingt ans, ou n'étaient pas de jeunes levées. Notons quelles épreuves accablaient vieux et jeunes soldats, les nôtres : sur eux, chaque jour la pluie tombait à torrents et la faim les affaiblissait. La trahison ébranlait la confiance des grenadiers moustachus dans le succès final; car le paysan égorgeait parfois son hôte endormi. Sans avoir combattu, des régiments étaient décimés, et la peur des cosaques, rôdant à travers les ténèbres, était pour les avant-postes le pire épouvantail. Il restait pourtant, dans les légions, des braves valant ceux d'Agésilas; mais ces vétérans, qui avaient affronté, en héros, les vents des sierras espagnoles et les glaces de la Russie, devaient trouver enfin leur Mantinée à Leipzig.

Relisons les notes qu'ont laissées des témoins oculaires : elles sont brutales, ces déclarations d'officiers souvent indignés d'un état de choses qui préparait la défaite. Le 1er septembre, l'affaire de Kulm ayant endeuillé nos drapeaux, le général Margaron écrivait de Leipzig au prince Alexandre Berthier :

Je suis instruit qu'une infinité de fuyards et de déserteurs du corps du général Reynier et de la division Gérard ont passé l'Elbe et se retirent dans leur pays en jetant partout l'épouvante et en annonçant les plus grands désastres pour l'armée française. La presque totalité de ces hommes appartient aux princes de la Confédération; il y a très peu de Français parmi eux.

Garder le secret des positions occupées devient impossible. Le 28 septembre, les soldats espagnols, enrôlés au 10e bataillon du train, vont aussi déserter; ils emmènent leurs chevaux et prennent du service dans un corps russe stationné près de Giez-Hübel. Le même jour, devant Péterswald, rapportait Teste, les patrouilles polonaises du 13e hussards, 1er corps, passent à l'ennemi sous prétexte que leur dénuement est insupportable. Le général Mouton perdait 970 déserteurs en cinq jours. Dans la nuit du 22 au 23 septembre, à Wolskerdorf, le 2e régiment de chasseurs italiens se sauve à la première attaque des cosaques, abandonnant le colonel et les officiers. Bro, officier aux chasseurs de la garde, mandait à sa femme :

Les pluyes d'automne, glacées pour nous, entre de hautes montagnes, ont détrempé le terrain en véritable bouillie. La route ne vaut guère mieux que la plaine, et les bois sont devenus fondrières. On ne reçoit plus que du pain détrempé ou moisi; il m'est arrivé de payer 10 francs

une petite quantité de biscuit assez mauvais. Le pauvre païsan mange des racines, et j'ai vu une famille se nourrir pour deux jours d'une salade de feuilles d'arbre. Les fusils rouillés ne partent pas toujours. Les soldats s'affublent de houppelandes prises aux tués de l'ennemi; ça a déjà causé d'horribles confusions, vu que d'autres troupes, nous prenant pour Russes, tirent sur nous, et même des cosaques, nous prenant pour camarades, sont venus se mêler à nos rangs, pour être égorgés.

Mon grand-oncle, le capitaine Delouis, rapportait :

Nous vivons maintenant la plus horrible existence dans des alertes continuelles. Ces satanés cosaques voltigent partout en poussant des cris pareils à ceux des loups de leur maudit païs. Leur métier est de surprendre les convois et d'égorger l'escorte. Ceux qui nous approchent de près sentent le suif. Nos malheureux soldats sont dévorés par la vermine ramassée dans les bivacs russes, car toute l'armée d'Alexandre charrie des millions de poux. On lui attribue aussi le tiffus [*sic*] dont quelques quartiers sont infestés. J'ai vu des fiévreux se faire une couche de cadavres pour ne pas sentir l'humidité de la terre. Ces épreuves nous usent et si elles duraient longtems, la Grande Armée aurait bientôt fondu. Je ne veux pas désespérer totalement quand l'Empereur est là...

M. de Narbonne, commandant à Torgau les Saxons de la garnison, écrivait, le 1er octobre, au major général :

A l'instant, arrive le convoi d'argent que m'annonce Votre Altesse dans sa lettre du 9 septembre. Je la supplie de nouveau de m'autoriser à faire payer un mois de solde aux officiers dont quelques-uns ne peuvent sortir faute de vêtements, de même qu'à la troupe qui, n'ayant pas de quoi acheter du savon pour se blanchir, reste dans un état de malpropreté qui n'est sûrement pas une des moindres causes des maladies qui, chaque jour, se déclarent dans la garnison.

Dans ces jours d'adversité, Napoléon redevient plus sensible. Il est affecté devant ces lamentables détresses. Généraux faibles et maladroits n'éprouvent plus les colères du maître. On lui demande de faire fusiller Vandamme, il réplique : « Ce n'est pas un remède efficace. » Ney, se plaignant d'un manque d'égards, reçoit des excuses. Macdonald exécute une fausse manœuvre, l'indulgence impériale le couvre. Même auprès de Berthier, son confident, l'Empereur ne se plaint point des trahisons que préparent les princes de la Confédération du Rhin. Le roi de Bavière avait pourtant écrit au prince de Neuchâtel : « Ce que l'Empereur demande est déjà fait. Je me doutais du rôle que jouerait l'Autriche, et cela depuis deux mois. Nous ferons de notre mieux. » Puis : « Veuillez, cher prince, dire à l'Empereur qu'il peut compter sur tous mes efforts, sur ma bonne volonté et sur mon entier dévouement. » Le roi de Wurtemberg, le grand-duc de Bade

faisaient dire au quartier impérial : « Nous sommes vos fidèles auxiliaires. » Un émissaire de Woronzoff, général russe, distribuait, jusque dans le palais du roi de Saxe, cet appel :

Saxons! frères allemands et voisins! De ces champs de victoire où nous versons avec indignation votre sang allemand, nous vous parlons encore une fois. Saxons! l'Allemagne vous comptait autrefois avec orgueil dans la plus noble partie de ses frères qui luttaient hardiement contre toute oppression; avec orgueil, elle mentionnait l'histoire de ces glorieuses journées dans lesquelles vos aïeux combattaient pour la liberté de la Patrie. Vous étiez l'un des plus fermes appuis de l'Allemagne. Sous sa vieille organisation, notre salut et notre bonheur florissaient. Qu'êtes-vous, maintenant? Les humbles esclaves d'un monarque étranger, dont l'insatiable ambition vous implique à jamais dans l'exécution de ses plans sanguinaires et vous éloigne à jamais de la jouissance du vrai bonheur domestique. Agents de l'oppresseur de vos frères allemands, intéressés à la dévastation de votre territoire national, ces étrangers, non pas nous, en ont fait un désert. Qu'avez-vous à attendre, même du plus heureux résultat de votre lutte injuste? Des chaînes à porter, qui vous pèseront toujours et vous couvriront d'opprobre aux yeux de vos contemporains et de la postérité.

Ce n'est pas un sentiment de faiblesse qui nous a arraché cette adresse. La conscience la plus sereine, la plus ferme confiance nous entraînent vers l'avenir et, sans vous, nous entreprendrons cette lutte sainte et pure; mais justement parce que nous voudrions vous aimer et vous estimer comme nos frères allemands, parce que nous ne pouvons penser qu'avec indignation à vous voir traiter avec cet ennemi spoliateur et détesté, nous vous demandons de vous montrer dignes du nom allemand, de la race allemande et de changer le drapeau de l'esclavage contre celui de la liberté et du bon droit.

Choisissez, maintenant, Saxons! Le repos et le bonheur pour l'avenir, la gloire et la considération des contemporains et de la postérité, et notre amour cordial, et notre estime, ou bien l'esclavage, la honte et la destruction de votre bien.

Nous recevrons comme des frères ceux d'entre vous qui, se souvenant de leurs devoirs sacrés, unis avec nous, voudront combattre pour le salut de l'Allemagne. Mais nous romprons tout commerce avec ceux qui supporteront plus longtemps encore les fers honteux de l'esclavage, les déclarons indignes du nom allemand et nous espérons leur montrer, et à leurs parents, et à leurs amis, comment nous savons mépriser et punir les fils dégénérés de l'Allemagne.

Du champ de bataille de Dennewitz, le 6 septembre 1813.

Si cet appel indignait Frédéric-Auguste, ses soldats y prêtèrent une oreille attentive.

Les manœuvres assez décousues des coalisés allaient pourtant forcer, en octobre, l'armée française à rétrograder du haut Elbe sur Leipzig, où devait être livrée la plus sanglante bataille des temps modernes.

III. — Bataille de Leipzig.

Dans une plaine aux terres grises, entre les guérets ponctués de bosquets, surface peu mamelonnée, que coupent huit étangs, six routes et dix-huit chemins reliant trente-deux villages, toutes les armes peuvent manœuvrer aisément. De la porte de Dresde, on y remarque la masse du bourg de Stötteritz couvrant une éminence et formant, au sud-est, le premier poste avancé de Leipzig. Entre la Partha et l'Elster, 115 000 Français et 11 600 auxiliaires allaient opposer leur vaillance aux chocs de 337 000 coalisés formant les armées : de Silésie, sous Blücher; de Bohême, sous Schwarzenberg; du Nord, sous Bernadotte. Chez nous, l'infériorité du nombre se trouvait, non entièrement compensée, mais soutenue par des chefs tels que : Murat, Ney, Oudinot, Macdonald, Victor, Marmont, Mortier, Poniatowski, Lauriston, Drouot, Bertrand, Mouton, Latour-Maubourg; et sur quelques points le dévouement des soldats qu'ils conduisaient devait atteindre à l'héroïsme. Le 16 octobre, par exemple, autour de Wachau, les attaques furieuses, et jusqu'à dix fois renouvelées, des coalisés se brisèrent sur les armes de nos corps très réduits.

Une lassitude générale et la circonspection de l'ennemi déterminèrent la trêve observée le 17, quoique Blücher eût voulu attaquer. Mais toutes les manœuvres des alliés tendaient, dès le matin du 18, à l'encerclement de Leipzig. Ils ne réussirent, en sacrifiant des milliers d'hommes, qu'à s'approcher des faubourgs, qu'à obtenir un demi succès.

La reconstitution de ces multiples opérations exigerait un développement dépassant le cadre de notre étude. Mais le récit succinct du général Curial éclairera bien la bataille.

Disons d'abord que ce général commandait, depuis le 14 septembre, deux brigades de la Vieille Garde. La première, obéissant à Rottenbourg, était formée de 3 bataillons étrangers : 1 des grenadiers de la garde saxonne, 1 des fusiliers polonais, 1 des fusiliers de la garde westphalienne. La deuxième, commandée par Christiani, comptait 6 bataillons : 4 des régiments des fusiliers de la garde, 2 des vélites de Turin et de Toscane. Cela faisait 5000 hommes. Voici maintenant ce qu'écrit Curial :

Mon corps partit de Dresde, le 7 octobre, pour aller coucher à Meissen avec le Roi et la famille royale de Saxe qu'il escortait. Le 8, cette garde vint à Oschatz, le 9 à Wurzen, d'où elle partit le même jour à 10 heures du soir pour Eulembourg; elle laissa à Wurzen, pour la défense du pont de Leipzig, le bataillon des vélites de Turin avec 2 pièces de canon. La

division resta les 10, 11 et 12 à Eulembourg pour garder ce poste important et communiquer avec Leipzig, Düben, où était le quartier général de l'Empereur, et Wurzen. Elle partit d'Eulembourg le 13, à la pointe du jour, pour se diriger sur Leipzig. Arrivée à une lieue de cette ville, la division reçut l'ordre de quitter la grande route pour se porter sur le village de Holtzhausen où plusieurs corps d'armée étaient engagés depuis le matin. Le général Curial devait s'approcher le plus près possible de l'ennemi, sans prendre part à l'action, et établir sa troupe à la gauche du village faisant face à l'ennemi; le feu cessa peu de temps après.

Le roi de Saxe continua sa marche sur Leipzig lorsque la division quitta cette route.

Le 14 et le 15, la division conserva sa position.

Le 15, l'Empereur visita le camp, et, dans la nuit du même jour, les vélites de Turin rejoignirent. Ils avaient été attaqués à Wurzen par des forces supérieures et forcés de se retirer. Leur retraite se fit en bon ordre; ils perdirent une vingtaine d'hommes dans ce combat, dont un officier.

Le 16 au matin, la division se mit en mouvement pour se réunir à la 1re division (Vieille Garde) qui s'était portée à une demi-lieue en avant du village de Holtzhausen. Peu d'heures après, la bataille commença par une canonnade des plus vives et les deux divisions manœuvrèrent ensemble quelque temps. A 2 heures après midi, l'Empereur ordonna au général Curial de prendre position derrière un ravin et à droite de Saferstshaïn, village qui avait été enlevé le matin par le duc de Trévise, et de contenir l'ennemi, qui paraissait avoir l'intention de le reprendre. A 3 heures, un aide de camp de S. M. apporta l'ordre à ce général de se porter en toute hâte sur le village de Doelitz, à l'extrême-droite de l'armée, pour soutenir le 8e corps qui était vivement engagé. A son arrivée, le 8e corps résistait avec peine et faisait un feu très vif de mousqueterie et d'artillerie sur l'ennemi qui débouchait en force des bois et des villages de Oetschau et de Doelitz. Le général Curial plaça de suite, sur les hauteurs, entre les deux villages, la brigade Rottembourg avec sa batterie pour repousser les efforts de l'ennemi et couvrir son flanc gauche, et il fit ses dispositions pour s'emparer de Doelitz avec la deuxième brigade. Le village était défendu par une nuée de tirailleurs, soutenus par plusieurs colonnes qui occupaient la lisière et l'intérieur du bois qui est à sa gauche, et par plusieurs bataillons placés dans les jardins, dans les rues et dans les maisons. Les vélites de Turin et de Florence attaquèrent vivement le bois et les vergers, tandis que le général Curial entrait lui-même au pas de charge avec les fusiliers-chasseurs dans Doelitz. Les fusiliers-grenadiers restèrent en réserve. L'attaque fut si vigoureuse que, dans un instant, l'ennemi, qui partout était plus nombreux et qui avait des masses considérables pour l'appuyer sur la rive gauche de l'Elster, petite rivière qui passe le long de ce village, fut mis dans la plus grande déroute. Beaucoup de tirailleurs, qui se précipitèrent en foule sur le pont, furent jetés à l'eau ou faits prisonniers. Deux bataillons entiers furent également pris dans le village. Enfin, 4 bataillons de la 2e division, qui, en tout, n'avaient pas 1400 hommes présents, ont fait 1200 prisonniers, dont 2 majors, 30 officiers et le général comte Merfeld.

Merfeld commandait la réserve autrichienne avec laquelle la brigade de fusiliers se battait; il s'était avancé au commencement du combat pour reconnaître les mouvements de la division, mais, ayant été reçu par les coups de fusil de nos tirailleurs, il tourna bientôt bride et son cheval

fut tué sous lui dans sa fuite. Aussitôt, plusieurs officiers : Plennesebse, chef de bataillon; Rostang, capitaine adjudant-major aux fusiliers-grenadiers; de Stuers, capitaine aux fusiliers-chasseurs, et Girod de l'Ain, capitaine aide de camp de Curial, coururent sur lui au galop, bousculèrent quelques cavaliers de son escorte et le ramenèrent prisonnier. La division eut, dans cette affaire, 140 hommes hors de combat, dont 23 tués.

Curial prit position, dans la nuit du 16, à une demi-portée de fusil de Doelitz qu'il fit occuper par le bataillon des fusiliers-grenadiers. Le 17, il conserva la même position. Le 18, la division se mit en marche une heure avant le jour pour se rendre au village de Stötteritz ; elle y arriva à 8 heures du matin. La première division de la Vieille Garde y était déjà, et, successivement, toute la Garde se réunit sur ce point.

A 10 heures du matin, l'Empereur se porta au moulin de Fa, placé sur un monticule, à droite de la route de Leipzig. L'affaire s'engagea par le centre. Les deux divisions de la Garde vinrent prendre position derrière Sa Majesté. La deuxième tenait la droite et appuyait sa gauche au moulin; la première se prolongeait sur une ligne perpendiculaire à la route de Leipzig.

A 1 heure après-midi, Curial reçut l'ordre d'envoyer sa brigade étrangère pour soutenir le prince Poniatowski qui était engagé à l'extrême droite de l'armée; il la conduisit lui-même sur ce point, reconnut le terrain, plaça sa troupe en seconde ligne et vint rejoindre la première brigade qu'il trouva en marche et se dirigeant sous un feu terrible de boulets et de mitraille sur le village de Probsteide où l'ennemi portait des forces considérables.

Probsteide était défendu par les 2e et 5e corps qui l'avaient conservé jusqu'alors, mais qui, ayant éprouvé des pertes considérables, avaient besoin de renforts. Les deux bataillons de vélites furent envoyés successivement en tirailleurs, intérieurement et à la droite du village, tandis qu'un bataillon de fusiliers-grenadiers entra au pas de charge dans la grande rue, à gauche. Ce bataillon, sous les ordres de son chef, M. Barrois, culbuta tout ce qui se trouvait devant lui et s'établit à la tête du village. L'ennemi ayant, malgré le feu de l'artillerie française, qui moissonnait ses rangs, renouvelé ses attaques avec vigueur, et ses masses s'étant encore augmentées, Curial fit avancer le 2e bataillon de fusiliers-grenadiers pour soutenir le premier. Alors, tous ses efforts [de l'ennemi] furent vains. Le village fut conservé par 1500 hommes de la Garde qui résistèrent jusqu'à 9 heures du soir aux efforts réunis d'une artillerie formidable et d'une infanterie qui couvraient toute la plaine.

Les fusiliers-chasseurs avaient été placés sur la droite de Probsteide pour soutenir les batteries de Drouot; ils eurent beaucoup à souffrir du boulet et de la mitraille. Dans cette affaire, la brigade eut 5 officiers de tués, dont 1 chef de bataillon, et 28 blessés, 99 sous-officiers et soldats tués et 600 blessés.

A 9 heures du soir, cette brigade rejoignit la Vieille Garde à la position des Moulins. La brigade étrangère, qui avait peu souffert dans la journée, y arriva également.

Le lendemain 19, la division traversa la ville de Leipzig, à 9 heures du matin. Elle y laissa par ordre le bataillon saxon et vint coucher à deux lieues de Lützen. Le bataillon de fusiliers westphaliens désertait déjà depuis deux jours, par centaines. Plusieurs hommes du bataillon polonais de la Garde manquèrent également le soir à l'appel, ainsi que M. Kurtius,

leur chef de bataillon. Le 20, la division bivouaqua entre Lützen et Weissenfels.

*
* *

Quant aux récits des alliés, le 19 octobre, nous choisirons, entre vingt relations, le rapport du lieutenant-général anglais Stewart, attaché au quartier général des princes. Il mandait à son ministre, lord Castlereagh :

L'Europe, enfin, touche à sa délivrance, et l'Angleterre peut anticiper d'avance le triomphe de recueillir, conjointement avec ses alliés, la gloire à laquelle ses efforts inouïs et constants dans la cause commune lui donnent de si justes droits.

J'eusse désiré qu'une plume plus exercée eût été employée à donner à Votre Seigneurie les détails des splendides événements de ces deux derniers jours, mais je remplirai mieux mon devoir en essayant de tracer un tableau des événements principaux, et en l'envoyant sans un moment de retard, réservant les détails plus circonstanciés pour une autre occasion.

La victoire du général Blücher, du 16, a été suivie, le 18, d'une victoire remportée par toutes les forces combinées sur l'armée de Buonaparte, dans les environs de Leipsic.

La perte totale de plus de cent pièces de canon, de 60 000 hommes et d'un nombre immense de prisonniers, la désertion de toute l'armée saxonne, ainsi que des troupes de Bavière et de Wurtenberg consistant en artillerie, cavalerie, infanterie; la prise de plusieurs généraux, parmi lesquels sont Reynier, Vallery, Brune, Bertrand et Lauriston, font partie des fruits de cette glorieuse journée. La prise d'assaut de Leipsic, ce matin, des magasins, de l'artillerie, des provisions de la place, du roi de Saxe, de toute sa cour, de la garnison et de l'arrière-garde de l'armée française, de tous les blessés de l'ennemi, dont le nombre dépasse 30 000, le danger imminent que Buonaparte a couru d'être pris, ayant fui de Leipsic à neuf heures et les alliés y étant entrés à onze; la déroute complète de l'armée française qui cherche à se sauver dans toutes les directions, et qui est toujours entourée, — tels sont les autres sujets de triomphe.

Je dois observer que l'attaque faite le 16 par la Grande Armée eut lieu dans les environs de Liebertwolkwitz. Le pays étant singulièrement favorable à la cavalerie, un combat de cette arme, des plus sanglant et des plus opiniâtres, eut lieu, soutenu par plus de 600 pièces d'artillerie des deux armées opposées. Deux bâtiments isolés, que l'ennemi avait occupés avec plusieurs bataillons d'infanterie et qui formaient presque le centre de sa position, furent attaqués par l'infanterie russe qui, après avoir été repoussée plusieurs fois, les emporta avec un carnage effroyable. Toute la cavalerie de l'ennemi, commandée par Murat, fut alors portée en avant; elle chargea avec fureur le centre des alliés et pour un instant réussit à le forcer. Pour arrêter cette cavalerie, 6 régiments de cuirassiers autrichiens chargèrent en colonne. Rien ne saurait surpasser l'adresse et la bravoure déployées dans ce mouvement. Ils renversèrent tout devant eux, détruisant, à ce que j'ai appris, des régiments entiers; et ils retournèrent dans leurs positions avec un grand nombre de prisonniers, après avoir laissé 700 dragons tués dans les lignes de l'ennemi. Plusieurs

officiers furent tués ou blessés. Le général Latour-Maubourg, qui commandait la cavalerie sous Murat, a perdu une jambe. Les deux armées restèrent à peu près sur le même terrain qu'elles occupaient avant le commencement de l'action.

Tandis que la Grande Armée devait recommencer l'attaque dans la matinée du 18, de ses différents points de rassemblement, sur les principaux villages situés sur les grandes routes qui aboutissent à Leipsic, les armées du Nord et de Silésie devaient attaquer, conjointement de la ligne de la Saale, la position de l'ennemi le long de la rivière Partha. Le général Blücher donna au prince royal de Suède (Bernadotte) 30 000 hommes de son armée, infanterie, cavalerie et artillerie, et avec ce renfort important, l'armée du Nord devait attaquer les hauteurs de Taucha, tandis que le général Blücher devait garder sa position devant Leipsic et faire les plus grands efforts pour se rendre maître de cette ville. Au cas que toutes les forces de l'ennemi eussent été dirigées contre l'une des armées, elles devaient mutuellement se soutenir l'une et l'autre, et concerter leurs mouvements ultérieurs; la partie des forces de l'ennemi, qui avait été depuis quelque temps opposée au prince royal de Suède et au général Blücher, avait pris une très bonne position sur la rive gauche de la Partha, ayant sa droite fortement appuyée sur Taucha et sa gauche sur Leipsic.

Forcer la gauche de l'ennemi et obtenir possession des hauteurs de Taucha fut la première opération du prince royal. Le corps russe, commandé par le général Winzingerode et les Prussiens, sous les ordres du général Bülow, et l'armée suédoise eurent ordre de forcer le passage de la rivière à Plaussig et à Mockau. Le passage fut effectué sans grande opposition. Le général Winzingerode fit encore 3000 prisonniers à Taucha et prit quelques canons.

Le général Blücher mit son armée en mouvement aussitôt qu'il vit que la Grande Armée était très fortement engagée dans les environs des villages de Stötteritz et de Probsteide et l'infanterie de l'armée du prince royal n'avait pas eu le temps de faire son mouvement de flanc que l'infanterie de l'ennemi avait abandonné la ligne de la rivière et s'était retirée à travers la plaine, en lignes et en colonnes, vers Leipsic, occupant Sommerfeld, Paunsdorf et Schönefeld en forces, pour couvrir sa retraite.

Une forte canonnade et quelques charges brillantes que fit la cavalerie du général Winzingerode furent de ce côté-ci les événements marquants de la journée, excepté vers sa fin que le général Langeron, qui avait passé la rivière, attaqua le village de Schönefeld où il éprouva tant de résistance qu'il ne put d'abord l'emporter. Il s'en empara cependant, mais en fut délogé. Le général Blücher lui envoya les ordres les plus positifs de le reprendre à la baïonnette, ce qu'il fit avant la chute du jour. Quelques bataillons prussiens du corps du général Bülow furent vivement engagés à Paunsdorf et l'ennemi s'en retirait quand le prince royal de Suède donna l'ordre à la brigade des fusées, qui était sous les ordres du capitaine Bogne, de se former sur la gauche d'une batterie prussienne et d'ouvrir son feu sur les colonnes qui se retiraient. L'arme formidable de Congrève avait à peine achevé de paralyser un carré d'infanterie qui, après une première volée, se rendit, comme frappé d'une terreur panique, que ce brave et digne officier reçut à la tête une balle qui a privé l'armée de ses services.

Pendant l'action, 22 canons de l'artillerie saxonne, 2 régiments de hussards westphaliens passèrent de l'ennemi à nous. Notre artillerie et nos munitions n'étant pas toutes avancées, on fit usage sur-le-champ des

22 canons saxons contre l'ennemi et le prince royal proposa aux régiments westphaliens et saxons de les conduire contre l'ennemi, ce qu'ils acceptèrent tous.

La communication étant établie entre les grandes attaques et les deux armées de Silésie et du Nord, le Grand-Duc Constantin, les généraux Platow, Miloradowitch et d'autres officiers de distinction joignirent le prince royal et lui firent part des événements qui se passaient à la Grande Armée.

Il paraît que l'ennemi a fait une résistance désespérée à Probesteide, à Stötteritz et à Connewitz, mais nos différentes colonnes se portèrent sur ces points et ont à la fin tout renversé. Le général Benningsen, auquel s'était réuni le général Bubna venant de devant Dresde, le général Tolstoï l'ayant relevé dans le blocus de cette place, a pris le village situé sur la droite de la Keutschove; le général Giulay a manœuvré avec 25 000 autrichiens sur la rive gauche de l'Elster; les corps des généraux Thielmann et Maurice de Liechtenstein se sont portés sur cette rivière et le résultat de cette journée a été que l'ennemi a perdu au delà de 40 000 hommes en tués, blessés et prisonniers, 65 pièces d'artillerie et 17 bataillons d'infanterie allemande avec leurs généraux et leurs états-majors qui ont passé à nous en masse pendant l'action.

Les armées restèrent pendant la nuit sur le terrain qu'elles avaient si bravement conquis. Le prince royal avait son bivouac à Paunsdorf, le général Blücher à Wetteritz, le tsar et le roi de Prusse à Rötha. Vers la fin du jour, on fut informé que l'ennemi se retirait par Weissenfels et Naumbourg. Le général Blücher reçut du roi de Prusse l'ordre d'envoyer des détachements dans cette direction. Le mouvement du prince royal coupait à l'ennemi la retraite sur Wittenberg; celle sur Erfurt était perdue depuis longtemps. La seule ligne de la Saale lui reste.

Ce matin, la ville de Leipsic a été attaquée et emportée après une faible résistance par les armées du général Blücher, du prince royal, du général Benningsen et la Grande Armée. Les maréchaux Marmont et Macdonald commandaient dans la ville. Ils se sont sauvés, avec les maréchaux Augereau [inexact] et Victor, accompagnés par une faible escorte.

L'Empereur de Russie, le roi de Prusse et le prince royal de Suède sont entrés dans la ville par différents points, chacun à la tête de leurs troupes respectives et se sont réunis sur la grande place.

*
* *

A notre infériorité numérique s'ajoutait, dans la soirée du 18, le manque de munitions. Celles demandées au gouverneur d'Erfurt n'arrivèrent pas. Napoléon a dit : « Si j'avais eu 50 000 coups de canon à tirer, je les aurais renversés. » Cette revanche du grand stratégiste eût été possible avec Drouot dirigeant les grandes batteries.

Le désastre, paralysant une retraite forcée de 80 000 combattants, ne se produisit pas cependant sur le champ de bataille. Dû à l'affolement et à la trahison des alliés, il eut pour théâtre sanglant la ville même de Leipzig.

Cette ville comptait alors 40 000 habitants et 5000 maisons.

76 rues, 8 boulevards et 10 places assuraient les communications entre 6 portes. Une muraille d'un bon revêtement la couvrait. Au nord, le pont jeté sur l'Elster, grossie de la Pleiss, était long de 27 mètres. Cette rivière, bordée de terrains marécageux, coulait entre la ville et le faubourg isolé de Ranstadt qui garnit la partie inférieure d'une colline qu'escalade la grande route de Lützen.

Napoléon avait retenu dans cette place les 3e, 6e et 11e corps obéissant à Lauriston, Marmont et Macdonald. Ces troupes, qui devaient couvrir la retraite du gros de l'armée, reçurent le 19, à 9 heures du matin, l'attaque furieuse des coalisés. Lauriston ne pouvait endiguer le torrent; il était fait prisonnier. Marmont a noté ce qui lui advint :

Je reçus, dans la nuit du 18 au 19, l'ordre d'occuper le faubourg de Halle et de le deffendre et j'y pris position le 19 au matin. Je plaçai la plus grande partie de mes troupes à la porte même de Halle et derrière la Partha, afin d'empêcher l'ennemi d'arriver plutôt que nous sur la communication de Lindenau, objet de la plus grande importance, parce que c'était le point de retraite. Je chargeai la division Ricard de la deffense de la barrière de Schönfeld se liant par sa droite avec le corps qui deffendait la porte de Dresde, et je plaçai en réserve une grande partie du 6e corps, dans les vergers, entre la barrière de Schönfeld et la porte de Halle. Ces troupes ne pouvaient se former et rester sur le boulevard qui était coupé par une grande quantité de voitures. Bientôt après, l'ennemi réunit beaucoup d'artillerie et de troupes contre le 11e corps et l'attaqua dans le faubourg de Dresde qu'il était chargé de deffendre. Ces attaques parvinrent peu à peu à la barrière de Schönfeld, mais le canon que l'ennemi avait porté de ce côté ne pouvait découvrir le pied des maisons et des murs d'enceinte, ne lui ouvrit aucun passage et ses attaques furent repoussées avec vigueur. Une vaste maison, hors de l'enceinte, que j'avais fait occuper par un détachement du 70e, dont j'avais donné le commandement au major Rougé, fit éprouver de grandes pertes à l'ennemi; en même temps, une compagnie de carabiniers du 23e léger, sortit de la barrière avec la plus grande impétuosité, massacra tout ce qui s'était avancé. J'avais appelé au secours de la division Ricard la plus grande partie du 6e corps et nous repoussâmes partout l'ennemi; mais bientôt, nous eûmes des symptômes que l'ennemi avait pénétré dans le faubourg de Dresde; bientôt, il se trouva à la droite immédiate des troupes à mes ordres, passant ainsi à la gauche du 11e corps. Je marchai à la tête du 142e et du 23e léger pour le chasser des rues qu'il occupait déjà dans le faubourg, mais, quoiqu'un premier succès eût couronné nos efforts, ses troupes, qui augmentaient sans cesse et qui furent bientôt secondées par le feu des troupes saxonnes et badoises qui occupaient la ville, rendirent tous nos efforts inutiles; le désordre était partout et l'encombrement causé par l'affluence de ceux qui se retiraient et des voitures qui étaient encore sur les boulevards ne permettait aucune formation ni aucune disposition. Le torrent emporta tout le monde et bientôt la malheureuse explosion du pont vint augmenter le désordre et ses funestes effets. Je réunis une partie de mes troupes sur la rive gauche de l'Elster, afin de protéger la retraite des hommes en arrière qui la passaient, soit à la

nage, soit sur un petit pont qu'on avait trouvé le moyen d'établir. La division Durutte, du 7e corps, mise à mes ordres, prit également position dans la prairie, et elles y restèrent tant que leur présence put être utile. Plus tard, elles se retirèrent pour être couvertes par l'arrière-garde que commandait le duc de Reggio qui se formait à Lindenau, et le 6e corps, le 3e et le 7e, qui se trouvaient à mes ordres, allaient prendre position à Mark-Ramsträdt.

*
* *

Sur le départ de Napoléon, Delouis, placé entre les mamelucks, derniers gardes du corps de César, nous donne les détails suivants :

L'Empereur, qui avait eu une fièvre violente dans la nuit du 17 au 18, éprouva de nouveau les effets de cette malignité dès le petit matin du 19e d'octobre... M. l'Administrateur en chef l'avait logé bien tard à l'auberge ditte des Armes de Prusse, dans la place du marché aux chevaux. Vers les sept heures et demie, au moment que les cloches de la cathédrale Saint-Nicolas sonnaient messe des morts, Sa Majesté sortit et monta un cheval gris pour se rendre d'emblée au palais de l'Electorat où il tint longue conférence avec le roi de Saxe. Les soldats saxons du major Hollensée, qui gardaient le palais, nous demeurâmes parmi eux pour les entendre se plaindre dans leur jargon d'avoir subi bien des malheurs pour soutenir une cause étrangère à l'Allemagne. Des Badois s'étaient mêlés à leurs rangs et nous regardaient d'un mauvais œil. Vers les neuf heures, l'Empereur sortit du palais et nous parut inquiet en donnant l'instruction de le conduire à Lindenau. Le chef de l'artillerie, M. Duloloy approcha S. M. et répondit que tous les canons et caissons seraient sauvés. Le cortège de l'Empereur, formé d'une vingtaine d'officiers, se dirigea vers la place du Marché aux fruits, mais après qu'elle eut fait deux cents pas environ, l'escorte se trouva arrêtée par une masse d'employés et de blessés qui encombraient le boulevard. Le chef des mamelucks voulait les écarter brutalement pour faire place. L'Empereur défendit qu'on fît le moindre mal à ces pauvres gens et le cortège prit par la droite une petite rue d'évacuation; ce fut dedans cette rue que nous entendîmes commencer l'attaque contre le faubourg de Grimma. En débouchant sur une allée circulaire, S. M. rencontra M. le maréchal Oudinot qui répondit de la vaillance et de la sûreté de son corps. Nous cheminâmes dans les bruits de l'artillerie jusqu'à la porte dite de Saint-Pierre et allâmes passer le vieux pont de l'Elster entre des encombremens d'équipages. L'Empereur fit suspendre [la marche] des voitures des généraux pour donner le pas aux voitures des blessés et il encouragea plusieurs de ces blessés; mais de la troupe qui était bien éprouvée, il ne partit pas d'acclamations. A 11 heures, nous parvînmes au pied d'un vieux moulin, dans la côte de Lützen, et chacun s'apperçut qu'on se battait terriblement derrière nous.

Vingt minutes après que Napoléon eut quitté le palais électoral, Saxons et Badois, qu'animait une haine extraordinaire contre nous, se pressaient à en garnir les fenêtres pour mieux tirer sur les Français, qu'ils venaient de trahir. Leurs officiers allaient ouvrir aux Autrichiens la porte de Dresde et les guider dans les

rues. Bientôt, Blücher devait joindre Klenau au centre de la ville et s'assurer la complicité des habitants. Enfin les cosaques de Platow apportaient l'appui de leur audace et pillaient un nombreux équipage.

Maladroitement, le colonel Montfort, chef du génie, avait assuré la destruction des cinq petits ponts reliant des propriétés entre les deux rives de l'Elster. A dix heures, le grand pont était miné, sous les yeux du capitaine Picot. Un sergent devait, nos troupes passées, détruire l'arche centrale. Mais en voyant paraître quelques tirailleurs autrichiens, le sous-officier enflamma sa poudre, coupant brutalement les communications.

Il restait sur la rive droite une partie des corps de Marmont, Lauriston, Macdonald et Poniatowski, luttant contre un adversaire six fois supérieur en nombre. Dans le faubourg de Lindenau, la plupart des Français s'ouvrirent un chemin à la baïonnette; cent cinquante crénelèrent et défendirent la villa Muller, située à gauche du pont détruit et fusillèrent tous les coalisés qui en entreprirent l'assaut. Macdonald, Reynier et 11 000 hommes passèrent l'Elster à la nage, en formant sur plusieurs points des chaînes de bras, et sur un pont établi au moyen de caissons. Poniatowski s'obstina à lutter, se battit comme un hussard et parvint enfin à la rive, devant un calvaire. Là, un officier prussien lui ordonne de se rendre; il le tue et précipite son cheval, d'un rocher artificiel, dans l'eau très profonde. La fusillade éclate derrière lui; deux balles l'atteignent, le font se pencher sur l'encolure de la bête qui se dresse, debout, à la rive gauche, pour escalader un talus. Mais son cavalier vide les étriers et roule dans les eaux teintes de sang.

La mort de Poniatowski, au bord de l'Elster, fut l'épilogue d'une lutte homérique, qu'on a justement appelée la « bataille des Nations ». Elle nous coûtait environ 17 000 morts, 26 000 blessés et 14 000 prisonniers. Nous abandonnions d'importants trophées d'armes aux coalisés qui avaient, dans ce duel gigantesque, sacrifié 83 000 hommes. Mais leur victoire expulsait définitivement les Français de la Saxe.

Le soir de ce même jour, dans Markranstadt, Napoléon, profondément affecté et encore fiévreux, voyait défiler ses soldats hâves, couverts de boue ou de sang. Sur César, longtemps dominateur des peuples, l'Europe venait de prendre, en trois jours, une tragique revanche.

Edouard Gachot.

LE SAUVETAGE DES JEUNES FILLES LIBÉRÉES

UNE ŒUVRE LYONNAISE

Les statistiques criminelles se suivent et, malheureusement, se ressemblent trop. Le ministère de la justice avait cependant pris quelques mesures qui devaient alléger sur le papier les totaux dont il est bien obligé de faire le compte. Il avait surtout engagé les magistrats à ne plus poursuivre les mineurs quand les renseignements n'étaient pas très mauvais et les faits très graves. Mais je n'ai pas besoin de rappeler comment, d'autre part, la politique combiste avait inauguré le vingtième siècle. Les spoliations, les expulsions, les dissolutions, les exemples d'arbitraire et de violence n'ont pas tardé beaucoup à porter leurs fruits. Les années 1907 et 1908, mais 1907 surtout, ont été les années les plus chargées de criminalité qu'on eût vues depuis longtemps. En 1907, les plaintes, dénonciations et procès-verbaux atteignaient le chiffre de 587 274, supérieur de 25 000 à celui de 1901.

Les années suivantes furent, à la vérité, moins scandaleuses. A la suite d'un gros débordement, le fleuve se replie d'abord vers son lit. Autrement dit, bien des malfaiteurs sont mis, pour un temps, hors d'état de nuire. Mais les amnisties arrivent, sans compter les illégalités et les révoltes si mollement réprimées. Voici qu'on vient de nous donner, au moins en un abrégé sommaire, la statistique de 1911. Le total est de 591 141, dépassant de 44 130 celui de l'année précédente.

Autre sujet de réflexion. L'année 1907 avait marqué un point culminant dans le nombre des affaires classées sans suite par impossibilité de découvrir les auteurs des crimes ou délits. Le total en était de 108 124. Les trois années suivantes enregistrèrent ici aussi une amélioration. De 108 124, on tombe successivement à 103 127, à 100 396, à 99 934. A quoi cette heureuse baisse était-elle due? Evidemment à l'institution, si longtemps désirée, de la police mobile; et ceci prouve à quel point les pessimistes systématiques et les endormis ont tort de répéter qu' « il

n'y a rien à faire ». Ce qu'on fait de sérieux, c'est-à-dire de cohérent et de suivi, n'est jamais sans résultat. Ainsi, dans ce même ordre d'idées, on a pu remarquer que depuis que la police de Marseille a cessé d'être municipale pour devenir police d'Etat, les meurtres y ont diminué de 50 pour 100. Seulement... la lutte est toujours à recommencer; car, un instant décontenancée et refoulée, l'armée du crime invente de nouvelles ruses et de nouveaux moyens d'impunité. En 1911, le nombre des méfaits à auteurs inconnus se relève de nouveau : il monte à 102 325. Sur l'ensemble des actes dénoncés, c'est une proportion de 32 pour 100, alors qu'il y a trente ans, cette proportion se tenait encore aux environs de 17. Qu'en conclure? Incontestablement, qu'il faut redoubler de vigilance et chercher, nous aussi, des moyens d'action nouveaux. Ce qui est encore bien évident, c'est que s'il en est d'efficaces, ce doit être surtout dans les débuts du mal, que c'est donc particulièrement à l'égard du jeune âge qu'il importe de les essayer et encore plus de les améliorer.

*
* *

A l'énorme poussée de 1907 et au recul momentané des deux années suivantes a également participé la criminalité des mineurs. En 1907, elle en était à 42 707 prévenus ou accusés. En 1908 et 1909, elle descend à 32 000, puis à 31 000. Mais l'année 1911 nous ramène à 40 000.

J'ai plus d'une fois montré comment certaines périodes d'allègement et d'espérance avaient coïncidé avec un essor moins comprimé ou plus courageux et plus ingénieux des œuvres; je rappelais il y a un instant comment les coups portés à la liberté de la charité chrétienne n'avaient pu que faire tomber des barrières protectrices. Sans doute, dans notre état social d'aujourd'hui, les causes de désordre sont tellement enchevêtrées les unes dans les autres et les soubresauts de l'esprit du mal reviennent nous surprendre si souvent sous des formes imprévues, que les relations de ces divers phénomènes sont difficiles à établir avec une précision bien rigoureuse. Mais voyons quels sont les délits de mineurs qui, dans les cinq dernières années (y compris 1911), ont le plus augmenté.

Jusqu'à 21 ans, le vagabondage et la mendicité restent à peu près stationnaires; les vols simples également. Ce qui a le plus monté, ce sont les coups et blessures, les délits contre les mœurs, l'abus de confiance et l'escroquerie. Ici, la hausse est persistante. En d'autres termes, l'adolescent commet de plus en plus des actes qu'à première vue son âge même ne comportait pas. S'il avait été retenu plus longtemps par les liens d'une éducation retardant (que

le mot ne nous effraye pas!) son entrée dans la soi-disant liberté de la rue et de ses annexes, il eût pu être réduit par ses parents à tendre la main, il eût pu être tenté par la paresse : il fût resté plus à l'abri de cette frénésie d'astuce aiguisée qui le fait participer à la perversité du monde criminel.

Cette vérité peut s'appliquer au sexe féminin comme à l'autre. Nous ne voyons pas beaucoup augmenter la proportion des crimes commis par des femmes : les mœurs du jour ne se prêtent que trop à ce genre d'association où la femme fait commettre par autrui les méfaits dont elle profite, mais où elle réussit à ne pas se compromettre légalement. Certes nous avons eu depuis quelque temps bien des échantillons de bandes de cambrioleurs, de voleurs, d'aventuriers usant du revolver et maniant l'automobile avec de savantes combinaisons. Partout on voyait passer la femme; mais partout aussi elle réussissait à voiler sa qualité de complice. Peut-être la police fermait-elle volontairement les yeux sur une partie de la vérité : peut-être n'était-elle pas fâchée de se ménager des indicatrices lui permettant plus tard de découvrir et d'arrêter des individus plus dangereux encore. Toutefois, des tendances nouvelles ne sont pas sans se manifester.

Jusqu'à dix-huit ans, la statistique de la place Vendôme nous dit que les préventions de vagabondage féminin augmentent beaucoup. En quelques années, elles ont triplé. Est-ce parce que la misère s'est accrue? Il ne le semble pas, car les délits de mendicité sont ici stationnaires. Les habitudes contractées dans cette vie d'abandon et de hasard n'en sont, bien entendu, pas meilleures. Les délits contre les personnes et les délits contre la propriété s'accroissent; les actes de rébellion sont quadruplés. De dix-huit à vingt et un ans, le vagabondage proprement dit diminue, parce que la coupable s'habitue de plus en plus à des moyens d'existence qui la font passer sous un autre qualificatif : les délits contre les mœurs augmentent. Nous disions tout à l'heure que le jeune garçon devient de plus en plus prématurément un homme par ses vices, par son habileté dans le mal, par sa violence. On voit que la jeune fille n'échappe pas à la marche du fléau : elle cesse de plus en plus vite d'être une jeune fille. Comment ne pas déplorer dès lors la fermeture de tant d'établissements où l'on cherchait à prolonger la période du jeu enfantin uni à une certaine ignorance heureuse, à l'obéissance et au respect?

A coup sûr, nous ne devons pas, en un sens, désirer la multiplication des orphelinats, pour cette raison bien simple que nous devons essayer de prévenir la multiplication des orphelins. Mais du moment que ces pauvres déshérités sont là, qu'en faire? On aura beau traiter l'orphelinat d'aide factice et d'éducation artifi-

cielle. Préfère-t-on qu'il n'y ait pas d'aide, pas de surveillance, pas d'éducation du tout? Il faut se garder de le contester, la famille normale vaut mieux que tout. Mais quand elle manque ou complètement ou partiellement, quand elle est trop défaillante, il faut voir comment il est possible et souhaitable de la remplacer. Les chiffres donnés chaque année par le ministère de la justice continuent à justifier régulièrement les observations que j'ai présentées dans cette Revue même. Que dans la dernière comparaison l'on ait trouvé 2772 orphelins sur les 11 535 inculpés mineurs de moins de 16 ans, c'est ce qui ne semble pas avoir une signification bien surprenante. On est incité à regarder de plus près et à réfléchir davantage quand on a sous les yeux la décomposition suivante :

Sur ces 2772 orphelins inculpés, 671 étaient orphelins de père et de mère. C'étaient les plus frappés par la mort; au point de vue moral, ils sont restés les plus indemnes. On ne pouvait pas ne pas les recueillir, on l'a fait, et le pouvoir même, qui a fermé tant d'écoles primaires tenues par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, a respecté la plupart de leurs orphelinats : il ne pouvait pas faire autrement. Bref, c'est au plus grand mal qu'est allé le plus grand remède. Ne soyons donc pas surpris si, à ces 671 orphelins de père et de mère, la statistique des petits inculpés en oppose 2101 qui n'ont été privés que de l'un des deux parents seulement. Le survivant a cru suffire ou a été obligé d'essayer de suffire : il n'y a pas réussi. D'autre part, ceux qui ont perdu leur mère et gardé leur père ne sont pas beaucoup plus nombreux dans les rangs des malfaiteurs précoces : ils sont 919. Ceci, au premier abord, étonne. Est-ce que pour un enfant jeune il y a un pire malheur que celui de perdre sa mère? Assurément; mais alors le père qui est occupé toute la journée à son travail sent très bien qu'il ne peut pas se charger de la tâche éducatrice; il place son enfant, fille ou garçon, sous une autorité mieux exercée à la surveillance et au redressement des habitudes. Vient enfin le groupe de ceux qui ont perdu leur père et gardé leur mère : ils atteignent le chiffre de 1182, et voilà qui peut encore accroître l'étonnement. Peut-on l'expliquer autrement qu'en disant : oui, la mère a cru, — et non sans bon nombre de motifs très respectables, très spécieux, — pouvoir garder son enfant; mais, en bien des cas, celui-ci n'en a pas moins subi les effets d'une diminution de l'autorité familiale, il a abusé de l'inévitable faiblesse de celle qui en était devenue l'unique dépositaire, et il s'est émancipé beaucoup plus vite. Ces conséquences du malheur ne sont ni fatales, ni invincibles, elles ne sont donc pas universelles. Beaucoup de veufs et beaucoup de veuves savent

très bien les conjurer, trouver même dans les difficultés vaincues des sources de consolation et d'espérance. Mais enfin ces conséquences fâcheuses ne se reproduisent que trop souvent, et je ne crois pas qu'on en puisse donner une autre explication que celle que je viens d'esquisser.

Je ne crois pas non plus qu'on puisse se soustraire à cette conclusion, que les établissements de charité et d'éducation collective sont toujours d'une nécessité absolue[1].

*
* *

Cette nécessité n'est toutefois pas ressentie de la même manière par la charité libre et par l'Etat. Du moins les méthodes ne se ressemblent-elles pas beaucoup de part et d'autre.

Peut-être dans l'action de l'Etat faut-il distinguer la part de la politique et celle de l'administration. La première n'a guère fait qu'accumuler les ruines, au milieu desquelles elle s'efforce en vain de construire des établissements demeurant à peu près tous vides de religion et de moralité. La seconde est tiraillée en deux sens divers. Les vrais professionnels, les hommes d'une expérience déjà longue et d'une bonne volonté particulièrement courageuse voient très bien la vérité et ils essaient prudemment de lui faire une part qui ne les compromette pas trop. Les plus timorés ou les plus ambitieux, — et ce sont malheureusement ceux-ci qui peuvent le plus, — suivent la politique du jour, laquelle n'a de suite et de continuité que dans la poursuite d'une même fin : accroître les attributions d'une bureaucratie anonyme et irresponsable au détriment de la véritable action charitable. D'admirables établissements ont été ainsi sacrifiés. On a vanté partout, comme il le méritait, l'atelier-refuge de Rouen et sa ferme-école. L'Institut a donné une de ses plus hautes récompenses à sa fondatrice, la Mère Marie-Ernestine. La ville de Rouen a voulu qu'une de ses rues portât ce nom vénéré. Il serait impossible de trouver un homme public ou privé, catholique, protestant, libre-penseur, qui, ayant vu l'œuvre, ne l'ait pas comblée d'éloges. On ne l'en a pas moins fermée! Les Sœurs de Marie-Joseph, expressément destinées à la surveillance et à l'éducation de semblables catégories féminines, se sont rendues tellement indispensables au dépôt de la préfecture de police et dans les maisons centrales qu'on renonce à les en faire partir. Elles ont, à Sainte-Anne d'Auray, un

[1] Je ne parle pas des placements, dits familiaux, qui sont faits après le temps où la nourrice se serait attachée à l'enfant. On fait là de petits bergers, de petits vachers qui vivent bien à l'abandon et sont l'objet d'une sorte de spéculation. Les plus hardis s'évadent; les autres souffrent de leur isolement et de leurs ennuis. Le tout, sauf exceptions, bien entendu.

établissement modèle pour jeunes filles à sauver. Là, on leur intente un procès : elles le gagnent. Alors, l'arme judiciaire n'ayant pas donné ce qu'on en attendait, on sort l'arme administrative : par arrêté, on les expulse de leur attrayante maison où voisinaient si avantageusement la ferme et l'ouvroir... Qui ne sait à quel point je pourrais allonger la liste nécrologique?

La portion modérée et stable de l'administration a quelque peu essayé de combler les lacunes qu'on l'obligeait elle-même à creuser. Elle avait toujours échoué lamentablement (je l'ai expliqué ici même) dans la direction des maisons pour jeunes filles, pour cette population de dévoyées plus difficiles encore que la population masculine de même acabit. Elle introduisit courageusement à Doullens un système nouveau... pour elle! Je ne parle pas seulement de la nature des surveillantes, une sorte de communauté laïque, d'aspect un peu triste, mais très convenable, composée de veuves d'anciens agents des services pénitentiaires. L'inattendu se produisit surtout sous une autre forme : « Nous voulons essayer de la religion », dit textuellement, lors de l'inauguration, le directeur. Le mot a circulé dans toute la ville et ses environs, et il faut reconnaître que le programme a été rempli libéralement. On avait eu de plus la prudence de n'augmenter que peu à peu le nombre des pensionnaires qui est aujourd'hui de 268, chiffre excessif pour les partisans des saines idées, mais qui, eu égard aux habitudes administratives, est modéré. Un tort plus grave a été de placer à l'entrée même de la colonie le quartier correctionnel des filles indisciplinées ou en récidive. Du reste de l'établissement, je l'ai constaté moi-même, on peut entendre leurs cris sauvages. Somme toute, l'aspect correct que j'ai, dans l'ensemble, observé il y a quelques années persiste, je le sais; l'action du prêtre y est toujours respectée. Aucune des histoires d'Auberive, de la Fouilleuse, de Cadillac ne s'est reproduite. C'est quelque chose. On doute néanmoins des résultats; et pourquoi en doute-t-on? Pendant un certain temps l'administration plaçait les jeunes filles dans la région environnante : de l'aveu général, ces placements réussissaient peu. Aujourd'hui, les libérées sont envoyées plus loin, de telle sorte que le public même qui s'intéresse encore à l'œuvre locale ignore ce que finalement elles deviennent[1].

L'Etat, — représenté par ses fonctionnaires compétents, — ne pouvait pas ne pas voir et comprendre, tout en s'efforçant officiel-

[1] A côté de la maison de l'Etat, les sœurs de Marie-Joseph ont conservé une « solitude » où elles recueillent des jeunes filles de même caractère. Quand elles craignent que le placement n'ait pas de suites très heureuses, elles ont leur solution à elles : elles s'arrangent pour garder le sujet.

lement de la pallier ou de la nier, l'infériorité de ses propres maisons. Il encouragea donc quelques fondations privées, faites avec sa permission, avec son aide et tout d'abord sous sa surveillance bienveillante. Ce système avait l'avantage de diminuer sa responsabilité aux yeux du gros public, de le décharger un peu et de le laver du reproche d'hostilité systématique à l'égard des fondations libres. Si ces maisons réussissaient, il se vantait de sa largeur et de son impartialité, tout en félicitant les hommes qui lui témoignaient plus de déférence et entraient dans ses vues anticléricales; si elles ne réussissaient pas, il avait la ressource de les désavouer, mieux encore, de proclamer une fois de plus l'exploitation de la charité par des individus sans mandat, le scandale des institutions privées, la nécessité d'une forte intervention du pouvoir. De toute façon, en cas d'échec comme en cas de réussite, il triomphait : la formule du bulletin de victoire était seule à modifier.

Je n'énumérerai pas toutes ces tentatives. Dans telle d'entre elles, c'est l'ingérence et la complicité d'un fonctionnaire tout voisin qui est venue, m'affirme-t-on, tout gâter. Ailleurs, le scandale s'est étalé au grand jour. D'abord, c'est un monastère de bénédictins où s'installe une colonie de garçons vicieux, sous l'autorité d'un instituteur public passant, avec l'agrément de ses chefs, directeur très avantagé. Le premier acquéreur du couvent avait été menacé d'une surenchère s'il ne consentait pas de bonne grâce au nouvel apôtre un très long bail, et il avait fallu qu'il pliât devant l'injonction. Bientôt on s'aperçut que l'instituteur-directeur volait ses élèves et qu'il volait aussi les départements de la confiance duquel il les tenait. Sans rien ébruiter, ces départements faisaient prendre des hypothèques qui, pour quelques renseignés, attestaient plus que des soupçons. Enfin, tout fut révélé; la presse honnête ne recula pas devant l'audace menaçante du coupable, celui-ci fut traduit en cour d'assises et condamné.

Dans la partie nord du même département, un député du Midi, maire d'une grande ville, avait obtenu, lui aussi, avec l'appui du gouvernement, la direction d'une colonie de jeunes filles à redresser. Il s'y installe. Comme il s'est fait intenter une action en divorce, il profite de sa liberté pour prodiguer l'argent à pleines mains. Il monte des établissements de toilette et des salles de bains comme on en voit à peine dans les châteaux les plus opulents. Ce luxe était offert à huit ou neuf pensionnaires gardées (ce dernier mot est de style, car elles s'évadaient continuellement) par seize employées. Je reviendrai tout à l'heure à cet intéressant échantillon. Comme on s'était vu obligé de le supprimer on pensa se rabattre sur les locaux désaffectés de l'archevêché et y loger

des filles pires encore (si c'était possible). Mais toutes ces expériences malheureuses ont soulevé l'indignation de tous les partis. Finira-t-on cependant, comme on l'annonce, par essayer des garçons, là où les filles ont donné tant de déboires? Le vote d'un crédit fort discuté vient de nous apprendre que oui.

Pour les plus compromises de ces malheureuses, l'administration avouait récemment son recours à une ressource précieuse. Bien des lecteurs du *Journal officiel* en ont été quelque peu surpris. Dans son numéro du 23 mai 1913, il publiait en bonne place la liste des établissements privés « autorisés par le ministère de l'intérieur à recevoir les pupilles difficiles de l'Assistance publique. » Or, sur cette liste secourable, que voit-on? des représentants de toutes les fondations les plus tracassées, les plus menacées, les plus calomniées, quelquefois même les plus frappées sous les ministères précédents. Un instant, on n'osait même plus prononcer le nom du Bon-Pasteur. Certaines personnes, de bonne volonté pourtant ou tout au moins de bonnes intentions, renonçaient à le défendre autrement que par le silence. Eh! bien, dans la liste du ministère de l'intérieur figurent six Bons-Pasteurs du généralat d'Angers et à peu près autant de ces Bons-Pasteurs demeurés indépendants sous le vocable primitif de Notre-Dame de la Charité du refuge. Le tout sans compter une Solitude, une Notre-Dame de la Miséricorde, etc [1].

On voit par là qu'il ne faut jamais se laisser ni illusionner, ni décourager. La charité chrétienne a toujours beaucoup à faire et elle peut toujours, malgré tout, faire quelque chose. Les ruines s'amoncellent : on les relève, sous une forme ou sous une autre. Une communauté religieuse disparaît, s'exile : des laïques inspirés du même esprit prennent la place, des combinaisons jusqu'alors inconnues de dévouements désintéressés s'organisent et réalisent des progrès qu'il faut bien enfin reconnaître. Qu'il s'y résigne de guerre lasse ou qu'il en soit secrètement heureux, le gouvernement leur laisse le soin de réparer les effets de ses propres défaillances dans le domaine administratif autant que dans la sphère législative. Soit, par exemple, une certaine loi de 1908 prétendant lutter contre la débauche féminine précoce. Quatre ans plus tard, elle est qualifiée, par l'enseignement public, de « loi d'incohérence », par M. Steeg, ministre de l'intérieur, de « loi inapplicable ». Enfin M. Clemenceau, qui s'y connaît, déclare : « Le législateur s'est grossièrement trompé. »

[1] Et pour les garçons, les maisons de Brignais, de Mettray, de Bologne (les deux dernières, on le sait, avaient été cependant, elles aussi, fort tracassées par un certain nombre de personnages publics).

*
* *

Il sera donc fort à propos de faire connaître ici une œuvre relativement récente, œuvre privée et due à une initiative tout à fait individuelle. On est généralement convaincu qu'une entreprise de préservation ou de sauvetage est chose difficile. Difficile, oui, en effet, mais difficile surtout pour qui n'ayant pas « la foi », veut agir par des moyens exclusivement humains; difficile aussi pour qui abuse de ces moyens et cherche à faire grand plutôt qu'à faire bon et bien. A l'infériorité notoire de la plupart des établissements de correction de l'Etat, on peut assigner, sans crainte de se tromper beaucoup, bien des causes; mais il y en a une qui les domine toutes, c'est leur surpeuplement. Avec 500 pensionnaires, par exemple, en aura de belles revues, de beaux alignements, de beaux défilés, de belles fanfares; mais derrière toute cette façade, qu'y-a-t-il? Aucune action persuasive, aucune pénétration personnelle et bienfaisante dans le fond des âmes, rien que l'action exercée, à rebours, dans les petits coins et les petits groupes par les plus résolus ou les plus habiles à dissimuler leur corruption contagieuse. Voyons, d'autre part, comment naît et comment se développe une œuvre digne de servir de modèle à beaucoup d'autres.

Une Lyonnaise, veuve depuis trois ans et désireuse de se consacrer aux œuvres, sentit sa pitié particulièrement émue par les misères morales. Bientôt l'idée de visiter les prisonnières l'envahit et ne la quitta plus. Elle chargea donc quelqu'un d'exposer son désir au directeur de la prison du quai de Perrache. C'était en 1893. La réponse ne se fit pas attendre : « Seul, le directeur a le droit de pénétrer dans la prison. » Cette réponse lui fut réitérée à elle-même et de vive voix. Le fonctionnaire, ne sachant ce qu'était la solliciteuse, cachée sous son long voile, avait été un peu étonné d'une telle requête. Mais celle qui la lui adressait n'était pas moins étonnée d'un tel refus. Quoi! Aucun moyen de pénétrer d'âme à âme, par des invitations personnelles au repentir, par des paroles d'espérance et par des offres d'une assistance sans laquelle la liberté, peut-être prochaine, serait un danger plus qu'une faveur! — « Je visite déjà les malades. — Je vous en félicite; mais les malades sont intéressants, les prisonniers ne le sont pas. »

A cette parole assez dure fut toutefois apporté un adoucissement. Le directeur savait, à n'en pas douter, que l'autorité supérieure ne refuse pas absolument toute permission. Mais il était, paraît-il, encore en garde contre certains projets de propagande, connus de lui, et il ne voulait pas les encourager à se

reproduire à la faveur d'un précédent. Aperçut-il promptement, entre l'ancienne tentative et la nouvelle, les différences qui les séparaient? Bientôt, il fit un pas, puis un second. Il offrit à Mme Payen (car il est temps de la nommer) de s'occuper d'une prisonnière à la veille de sortir : qu'elle lui cherchât elle-même un placement, ce serait un petit commencement d'intervention. Elle devrait ensuite s'adresser à la Préfecture et y solliciter une permission. Cette permission fut d'abord refusée. Mais la vaillante femme ne se découragea pas. Une jeune fille, qu'elle avait visitée malade et en liberté, s'étant fait mettre en prison, elle invoqua la mission déjà commencée et le devoir de continuer le patronage déjà exercé. On lui permit de voir la détenue dans le cabinet du directeur; puis, au bout de quelque temps, on lui ouvrit d'autres portes et on la laissa en tête-à-tête avec la prisonnière. Ces visites durèrent trois semaines. La voie était donc ouverte, il fallait l'élargir. Mme Payen prit l'habitude d'aller entendre la messe à la chapelle de la prison et se fit présenter dans des familles ayant des rapports particuliers avec l'administration pénitentiaire. Peu à peu, on la connut assez pour toucher du doigt sa vocation. On apprit qu'elle était la nièce d'un homme justement populaire dans le monde de la bienfaisance lyonnaise, M. Hermann Sabran. Un sauvetage opéré sur son initiative et ses indications acheva de la consacrer protectrice des misères morales. Son rôle était accepté, reconnu; et c'était désormais à elle de servir de caution à d'autres, à ce point que quand, plus tard, on menaça d'expulser les religieuses groupées dans l'œuvre dont nous allons avoir à parler, elle n'eut qu'un mot à dire. De hauts fonctionnaires, appartenant au culte protestant, tinrent à honneur d'appuyer sa requête. Les autorités, administratives et judiciaires, lui donnèrent l'assurance qu'elle et ses auxiliaires ne seraient jamais inquiétées.

*
* *

Les personnes qui s'intéressent à ce mode d'intervention de la charité savent combien il est difficile de séparer ces deux parties d'une même œuvre : la visite des détenus et le patronage des libérés. Qu'est-ce que « consoler » un malheureux dans sa prison, si on ne lui fait pas espérer, si on ne lui prépare pas visiblement une aide au dehors? Et comment obtenir de lui qu'il remette entre les mains de son protecteur une partie de son indépendance recouvrée, si on ne lui a pas prouvé, dans ses heures tristes ou mauvaises, qu'on s'intéressait, malgré tout, à lui, et si on ne lui a pas soumis d'avance le plan d'un avenir réparateur?

Mais le mot « patronage des libérés » a pris depuis quelque

temps une signification plus étendue. On n'entend plus uniquement par libérés les individus sortis réellement de prison après un temps de détention plus ou moins long. On range parmi eux les jeunes gens qui, ayant comparu devant le juge, se sont vu remettre leur peine effective, ont même été préservés de toute comparution à la barre du tribunal, et ont été confiés conditionnellement à des œuvres charitables par une mesure gracieuse du magistrat. De ces deux catégories, il ne faut pas croire que la seconde soit plus facile à manier que la première : c'est quelquefois l'inverse. Dans la première, on trouve des accusés ou accusées à qui la gravité matérielle de leur méfait, — un acte de violence, par exemple, — ne permettait guère d'épargner la prison. Ces caractères, on sait par où les prendre. Très souvent, — sinon toujours, — l'entraînement auquel ces natures ont cédé a été l'effet d'une passion unique et peu complexe. Cette passion une fois calmée par la sévérité d'une peine si évidemment méritée, le reste se laisse replacer dans l'état normal. A la seconde catégorie appartiennent ceux qui semblent offrir à la vue rapide et forcément superficielle du magistrat des motifs d'indulgence. Du moins apparaît-il que leur libération dite provisoire ne fera point scandale. Soit! Mais, nous le voyons dans nos patronages de jeunes garçons, ces natures-là « ne sont pas sûres » (c'est l'expression dont se servait avec moi l'abbé Milliard, l'incomparable aumônier de la Petite Roquette et du patronage annexé). Devant elles, on est dans l'hésitation et l'incertitude. On sait seulement, — et c'est précisément là ce qui inquiète, — que les tempéraments qui se laissent aller sont beaucoup plus difficiles à redresser que les tempéraments de révoltés.

Mme Payen s'intéresse aux uns comme aux autres. Le 4 mai 1900 se tenait, sous la présidence d'honneur du cardinal archevêque de Lyon, la première assemblée générale de son œuvre. On y rendait compte de l'ouverture d'une « maison de famille » destinée aux jeunes libérées de treize à vingt et un ans, libérées dans l'un comme dans l'autre des deux sens. Cette maison, qui s'appelait maison Saint-Augustin, débutait avec 9 jeunes filles : 6 avaient été envoyées par le tribunal correctionnel; 2 étaient venues librement après l'expiration de leur peine; la 9e avait été confiée par sa famille. Ce premier mélange donne exactement l'idée du recrutement qui s'opéra dans les années suivantes, qui s'opère encore actuellement. Le nombre total seul s'est modifié; mais la fondatrice a sagement décidé de dépasser aussi peu que possible le nombre de 30. Son maximum a été jusqu'ici 36 : c'est le chiffre même atteint au moment où je visite la maison.

Il convient de nous arrêter ici quelque peu.

La cité lyonnaise et sa région ne manquent point de maisons de refuge ouvertes à l'adolescence et à la jeunesse coupables : Saint-Michel, la Compassion, la Solitude, les deux établissements du Point du Jour et d'Ecully sont bien connus. Plus anciennement créées, ces fondations gardent un peu le caractère et l'aspect de la sévérité d'autrefois. Les murs y sont plus épais et plus hauts, le règlement est plus sévère, la vie plus rapprochée de la vie claustrale. Ne prétendons pas que de tels refuges soient désormais disqualifiés et que le système en soit condamné. Autant les créations de l'Etat ont le tort d'être uniformes et d'imposer à une nombreuse population des disciplines identiques, autant les créations de la charité privée ont le mérite des inventions variées, répondant, soit à l'inspiration des fondateurs et à leur façon personnelle de comprendre certains modes d'apostolat pour lesquels ils ont grâce d'état, soit à l'état moral présumé des sujets qu'elles se partagent dans les milieux spéciaux où elles opèrent les unes et les autres. Ceci convenu, on est heureux de constater à quel point la charité chrétienne de la digne veuve dont nous parlons a voulu ménager à ses patronnées un séjour à la fois fortifiant et apaisant. C'est vraiment la maison de famille, laborieuse, économe et rangée, mais où un bien-être décent est pour celles qui le veulent la récompense de leurs nouvelles habitudes de travail, d'ordre et de régularité. Dans les débuts, l'œuvre s'était installée comme elle avait pu dans un immeuble qu'un généreux bienfaiteur avait mis à sa disposition. Puis on avait loué dans les environs de Lyon, à Sainte-Foy, près de l'église, une propriété bien ensoleillée avec jardin. Ce fut là que, les débuts paraissant promettre un bon avenir, furent remplies les formalités destinées à l'obtention de la petite personnalité civile, en attendant la reconnaissance d'utilité publique. Un peu plus tard, les décrets de juillet et de novembre 1904 contraignirent à l'abandon de Sainte-Foy. On n'y avait eu aucune épidémie, aucune maladie grave, aucun accident réclamant l'envoi à l'hôpital; mais la hauteur des plafonds n'était pas strictement réglementaire !... On sait que, pour l'administration, rien ne supplée au cube d'air officiel dans l'intérieur, ni la situation générale de l'établissement, ni son isolement, ni les verdures qui l'entourent; d'autre part, qu'il soit placé où l'on voudra : du moment où le cube y est, tout est sauf. La maison Saint-Augustin dut donc résilier son bail. A force de chercher, elle put louer sur le plateau de la Croix-Rousse le beau pensionnat laissé vacant par le départ des religieuses de Saint-Joseph de Cluny. C'est là qu'il fut possible d'élever à trente ou trente-deux le nombre des pensionnaires, à six, le nombre des sœurs. Quant aux libérées qu'on est obligé de refuser, on se charge de les faire admettre

dans les refuges cités plus haut de Notre-Dame de Compassion, de Saint-Michel et du Bon-Pasteur.

Qui donc, demandera-t-on, l'œuvre refuse-t-elle? Celles qui augmenteraient par trop le nombre fixé, mais, avant tout, celles qu'on est bien obligé de désigner par leur nom : les jeunes prostituées. J'ai rappelé tout à l'heure les mécomptes dont l'administration a rejeté la responsabilité sur le législateur en ce qui touche ce triste personnel des mineures vivant de la débauche. Quand Mme Payen eut pris à Lyon la situation et l'ascendant dont elle jouit, on crut qu'à elle seule elle pourrait suffire à combler les insuffisances de la loi : on la supplia de se charger de ces lamentables épaves de la rue. Elle ne crut pas, et avec sagesse, pouvoir les admettre en un milieu où elles eussent rendu l'amélioration des libérées de la prison par trop difficile. Mais c'est toujours par elle qu'on commence. « Les voici, faites-en ce que vous voudrez, mais prenez-les. » Elle les prend donc, mais les confie à ces couvents dont j'ai parlé. Il est bon, à bien des égards, que de pareilles combinaisons soient connues.

Pour préparer son action, la fondatrice rencontrait un bien grand obstacle dans la promiscuité de la prison. Elle fit tant et si bien que le préfet (M. Lutaud, je crois) s'ingénia pour la satisfaire; il aménagea quelques cellules, rendant ainsi hommage à ce système qui, quoique décrété par la loi de 1875, attend toujours, d'un bout de la France à l'autre, une réalisation bien nécessaire.

Qu'on ne croie donc pas que la maison Saint-Augustin choisisse les pupilles faciles et laisse aux autres établissements les plus indisciplinées. Quand une place est libre, on la donne à qui se présente. Or ici le hasard fait bien les choses... pour éprouver la patience et la fermeté de la direction. La plupart du temps, ce sont de petits animaux sauvages, sans éducation aucune et sans conscience, mais, de plus, dressées, dès le plus jeune âge, à toutes les roueries et à toutes les turpitudes. J'en ai vu, tout récemment, à cette maison de la Croix-Rousse qui n'avaient su ce que c'était qu'un lit et ce que c'était qu'une chapelle qu'en entrant à la prison. Elles n'arrivent souvent que l'insulte grossière à la bouche et avec des gestes d'apaches auxquels il ne manque, — heureusement, — que le couteau. Mme Payen s'était fait une loi de conduire elle-même à l'asile toutes les pupilles dont elle se chargeait. Il fallut parfois, dans la suite, la faire renoncer à cette méthode et y substituer la conduite en voiture entre deux agents. C'est que tantôt c'était la libérée qui était menaçante et qui cherchait les moyens de se venger de celles qui allaient devenir ses bienfaitrices, tantôt c'était une comédie concertée entre la mère et l'homme qui se disait, en plein tribunal, « protecteur » de la

mère et de la fille; la comédie, si on n'avait pris aucune précaution, aurait pu se transformer vite en drame. Dirons-nous qu'une fois à la maison, toutes ces entants deviennent des modèles de jeunes pénitentes? Non, mais celles qui trompent les espérances sont généralement celles que leurs parents réclament, — et dans quelles fins! — aussitôt qu'ils en ont le droit; ce sont aussi celles qui trouvent le moyen de s'évader, quoique plusieurs n'aient trouvé, au bout de quelques mois, d'autre parti à prendre que de revenir, épuisées, frapper elle-mêmes à la porte de la maison. C'est qu'elles ont dû, bon gré mal gré, garder dans leurs souvenirs l'image d'une vie retirée sans doute, mais retirée surtout du danger, suffisamment variée, coupée d'occupations ménagères et de travaux de jardinage, où se forment peu à peu ces petits talents qui fournissent d'honnêtes moyens d'existence, le tout sous une surveillance qui n'a rien d'automatique et, pour ainsi dire, de régimentaire. Le mélange de l'élément laïque et de l'élément congréganiste a fait tomber les craintes d'une vie trop claustrale ou trop assujettie à des pratiques dont de semblables natures sont bien lentes à comprendre le véritable esprit. Ce qui s'implante en elles, si peu qu'elles s'y prêtent, c'est surtout l'idée du pardon, dont la source leur est ouverte et où elles n'ont qu'à puiser sans que rien les froisse ou les repousse. On n'abuse pas cependant des exercices pieux et des prédications. Les pensionnaires ne vont à la messe que deux fois par semaine.

*
* *

On comprendra sans peine que j'aie voulu visiter en détail cet établissement dont la charité lyonnaise est justement fière. Il est situé, je l'ai dit, sur les hauteurs de cette Croix-Rousse qui domine la ville, tout en étant dominée à son tour par la colline de Notre-Dame de Fourvière. A peu de distance d'une église neuve, la maison très confortable, quoique modeste d'apparence, s'élève entre deux jardins à elle; c'est comme un coin de petite ville, pour ne pas dire de village. M[me] Payen, qui arrive là comme la maîtresse de la maison, n'a pas besoin de sonner; elle a sa clef et me fait entrer : tout à l'heure elle m'ouvrira toutes les portes intérieures des divers services de la maison. Toute la petite population est à l'ouvrage. Voici l'escouade des repasseuses, le fer en main; voici les couturières; voici celles qui, pendant un mois entier, sont chargées à leur tour, comme le seront leurs compagnes, de tout le travail ménager, cuisine comprise. Nous sortons d'un jardin cultivé par les unes et par les autres et où le potager a laissé un peu de place à quelques fleurs et à des plantes d'agrément. Après avoir traversé les ateliers, nous entrons dans un autre

jardin. Une quinzaine de jeunes filles sont là, un petit travail à la main. Il y en a de tout échantillon, sans excepter telle d'entre elles qui a été mère à un âge invraisemblable. Deux à peine ont l'air triste et la tête baissée, craignant de se laisser « dévisager », comme elles disaient. Il y a une sourde-muette à qui on a appris la parole et qui nous prouve qu'on y a réussi. Il y a une hystérique absolument rebelle, jusqu'ici, à tout effort éducateur : elle ne veut entendre parler ni de travail, ni de piété, ni de religion. Parmi les plus gaies et les plus ouvertes sont deux filles de roulottes, deux sœurs, dont il a fallu, à leur arrivée, raser la tête et brûler tous les vêtements. Leur chevelure a repoussé vigoureusement, mais à la diable, en prenant des airs de révolte, malgré le peigne circulaire qu'il a fallu leur faire accepter. Il paraît que le cerveau que le très utile ornement recouvre est plus apaisé; mais il n'est point endormi. Elles me répondent joyeusement, mais poliment, et semblent très satisfaites de recevoir ainsi une visite où on a bien l'air de s'intéresser à elles. Malgré les privations et le désordre de leur ancienne existence, elles sont rarement malades. La dernière note du médecin, pour une période assez longue, a été de 24 francs pour la maison tout entière.

Mme Payen me fait remarquer que, sans savoir exactement ce que c'est qu'une religieuse, le costume seul des sœurs impose tout de suite à ces enfants. Il y a là une observation à retenir, si préparé qu'on ait pu être à la comprendre et à l'approuver. Pourquoi la société laïque, pourquoi l'administration se refuserait-elle à se rendre ainsi à l'évidence? Est-ce qu'elle ne veut pas, et avec juste raison, que ses gendarmes aient un costume, que ses magistrats aient un costume? Et ne sait-elle pas que cet appareil, dont Pascal a pris la peine de faire ressortir la nécessité, n'est pas sans produire une impression salutaire, au moins sur les débutants et sur ceux qui n'ont encore que la tentation de débuter dans la voie du mal? Pourquoi donc railler les robes de bure et les cornettes? Ne sont-elles pas, devant ces petites sauvages et devant ces petites habituées des jouissances égoïstes et grossières, comme le signe d'une vocation et d'un esprit de sacrifice dont celles-ci sont appelées à être les bénéficiaires? « Tenez, ma sœur, disait un jour une jeune indisciplinée, si vous n'étiez pas une religieuse, je vous casserais cette carafe-là sur la tête. »

Je ne m'étonne pas si avec ces moyens traditionnels, et cependant si suspects à la malveillance de tant de partis, la fondatrice a obtenu dans cette ville si intelligente tant d'autorité et tant de crédit. On peut dire qu'elle est, à elle seule, comme l'équivalent d'une institution. A-t-on oublié de la prévenir qu'une fille ressemblant de tout point à ses clientes habituelles allait passer en

jugement; on ne s'en aperçoit pas sans en être quelque peu déconcerté. On voudrait l'avoir là pour savoir d'elle si elle peut se charger de la coupable. On cherche à prolonger l'audience pour lui donner le temps de venir. Une fois, on a dû rendre en son absence le jugement de condamnation, mais le parquet a vite trouvé le moyen de réparer l'accident. Il en a appelé de la sentence; et, en appel, on donnait l'enfant à la maison Saint-Augustin.

*
* *

L'expérience vient donc, — et on me permettra de m'en féliciter, — confirmer tout ce que l'on a pu dire, depuis tant d'années, dans cette Revue, sur la nécessité d'avoir un plus grand nombre de refuges, mais de les avoir moins peuplés, — sur l'impossibilité de faire réussir ces tentatives, et pas plus les petites que les grandes, avec le personnel gouvernemental et ses méthodes actuelles, aussi bien qu'on peut réussir avec un personnel libre et inspiré de l'idée religieuse, — sur la convenance enfin et la grande utilité d'unir l'action des sœurs à celle des dames du monde en un concours volontaire, sous la surveillance de l'opinion et de ses conseillers les plus incontestablement qualifiés.

J'ai parlé plus haut d'un essai singulièrement malheureux, fait près d'une ville épiscopale, en Bourgogne. Qu'on me permette d'y revenir et d'instituer une courte comparaison.

En 1909, un projet administratif d'établissement de filles perdues, en surveillance et en traitement, avait jeté son dévolu sur les locaux du grand séminaire désaffecté, à la porte de la cathédrale, en face d'une maison d'éducation de jeunes gens. Devant les protestations indignées des hommes de tous les partis, le projet fut retiré. Alors on acheta un château des environs. A quel prix? C'est ce qui fut soigneusement tenu secret. On sut cependant qu'en 1911 il avait déjà été fait pour 300 000 francs de *réparations :* les feuilles du département purent donner des détails précis. Un conseil d'administration avait été cependant nommé : il n'était composé que de députés, de sénateurs, d'avocats habitant Paris; le plus avisé d'entre eux donna seul sa démission. Aucune pensionnaire n'était encore internée, que déjà tout un personnel était logé, nourri, chauffé et payé aux frais de l'Etat. On avait adjoint au directeur une surveillante générale, deux surveillantes (dont l'une avait avec elle trois enfants de 4, 8 et 17 ans), un économe, une cuisinière, une femme de charge, un concierge et sa femme, un jardinier, un médecin. Et le premier poste de médecin n'ayant pas suffi..., pour contenter les postulants amis du pouvoir, on avait encore nommé un médecin-adjoint. L'infirmerie, aux murs ripolinés d'un blanc virginal, avait coûté

35 000 francs; et, cependant, quand on eut des malades, on les envoya bien vite à l'hôpital de la ville! Bref, il fut calculé publiquement qu'à une époque où elles étaient 7, les internées revenaient chacune à 15 000 francs par an...

A 15 000 francs par an! Eh! bien, pour 14 893 fr. 90 centimes, la maison de Saint-Augustin peut faire vivre annuellement 32 jeunes filles et 6 religieuses. Voici le dernier bilan que j'ai entre les mains, contrôlé par un conseil où siègent et où travaillent des magistrats et des hommes d'affaires bien connus dans la grande cité.

RECETTES

Espèces en caisse au 1er janvier.	1 755 55
Produits du travail.	8 088 35
Annuités.	4 550 »
Souscriptions.	500 »
	14 893 90

DÉPENSES

Pension de l'aumônier.	600 »
Pension des Sœurs.	1 200 »
Loyer.	3 000 »
Nourriture.	6 023 15
Vestiaire.	1 007 05
Entretien. Divers.	2 958 60
En caisse au 31 décembre.	105 10
	14 893 90

Qu'y a-t-il sous ce mot « divers », porté aux dépenses? Je crois bien le savoir. Il y a vraisemblablement là les dépenses de petits trousseaux, et de pécules donnés à titre de récompense à celles qui partent dans de bonnes conditions.

La directrice de la Maison de famille fait ici doublement son devoir. Elle a protesté franchement contre l'idée d'imposer un pécule obligatoire qui supprimerait toute action morale et familiariserait les pensionnaires avec l'idée qu'elles ont droit, non seulement à toucher un soi-disant salaire, mais à en faire l'usage que bon leur semblera. Mais en même temps elle s'ingénie, comme tant de supérieures, à faire ce qu'elle peut pour donner et surtout pour bien donner : car c'est là le plus important.

Je n'aurais qu'à renvoyer ici à l'étude si complète que M. de Witt-Guizot a publiée dans le *Correspondant* sur cette question du pécule, si ma visite à la maison Saint-Augustin n'avait mis, en quelque sorte, sous mes yeux, et sensiblement, des exemples toujours bons à rappeler. « Voyez, me disait Mme Payen, ces jeunes filles si différentes dans leur état présent. Comment pourrais-je traiter de la même manière, à leur sortie, et celle-ci

qui, étant restée cinq ans avec nous, va sortir avec plusieurs centaines de francs, et, d'autre part, cette hystérique qui ne veut rien faire, et telle de ses compagnes qui ne fera peut-être que passer, que sa mère ou son prétendu beau-père réussiront à me reprendre, après qu'elle aura gâté plus d'ouvrage qu'elle n'en aura fait? Pour établir les dérogations et les dispenses, faudra-t-il multiplier les rapports, provoquer les visites administratives et les constats? Nous nous perdrions dans la paperasserie et dans les formalités. »

« Vous ne pouvez pas, dit-on, remettre ces enfants sur le pavé : ou donnez-leur quelque argent pour leur permettre de trouver une place, ou trouvez-leur en une vous-même! » Il est inutile de démontrer la supériorité de la seconde méthode. Aussi des établissements du genre de celui-ci répondront toujours : « Mais chercher du travail pour celles de nos pupilles qui sortent, nous ne faisons que cela! » Et Mme Payen pourrait ajouter que, pour répondre aux demandes de jeunes domestiques qu'on lui adresse, elle n'a jamais assez de sujets!

Et maintenant on voudra bien, je le suppose, ne pas faire de l'insuccès de la première des deux maisons dont j'ai parlé un argument contre les refuges de modestes dimensions et de modestes budgets! On ne sera pas étonné non plus du contraste que voici. Le bruit court dans la ville voisine de Paris que les filles, dont on a été si peu satisfait, vont être remplacées par des garçons dignes d'elles : tout le pays est en émoi. A Lyon, où l'on est témoin du succès obtenu près des libérées, on demande de tous côtés la création d'une autre maison de famille pour les garçons de même caractère.

Souhaitons de tout cœur la réalisation de ce dernier projet. L'autorité morale de la fondatrice est parfaitement établie depuis dix ans. Elle est membre du Conseil supérieur des prisons, tout en faisant présider ses assemblées par le Cardinal ou ses délégués, par le premier président de la Cour, par le bâtonnier. Le maire radical de Lyon a été visiter son œuvre. Un préfet ultra-radical n'avait pas craint un instant de se compromettre en la secondant de tout son pouvoir et souvent avec une délicatesse à laquelle on a rendu un hommage mérité. Les magistrats, quelle que soit leur confession, ne sont pas les moins résolus de ses amis. Que de semblables accords se généralisent, et nous renoncerons bien volontiers à des critiques et à des plaintes, — dont, jusqu'ici, malheureusement, nous n'avons point de peine à prendre la responsabilité.

Henri Joly.

LE MARIAGE DE DUMOURIEZ

A la suite d'un séjour chez sa tante, la marquise de Belloy, Dumouriez s'éprit d'une agréable cousine, âgée de dix-sept ans à peine, Mlle de Fontenay de Broissy. Les jeunes gens ébauchèrent un roman qui déplut à leurs parents, car ils étaient aussi pauvres l'un que l'autre. Le père de Charles Dumouriez accusa Mme de Belloy d'avoir tendu un piège à son fils; il en résulta une brouille complète. Mlle de Broissy se retira dans un couvent et son cousin avala une fiole de laudanum. Mais aussitôt il réfléchit que le suicide était une lâcheté, et sans attendre que l'on eût apporté un contre-poison, il but toute l'huile de sa lampe. Il en résulta des vomissements violents qui guérirent Dumouriez.

Pendant dix ans, il resta en correspondance avec la jeune religieuse, insistant pour lui faire abandonner le couvent. Mais Mlle de Broissy avait un nouveau motif pour renoncer au monde : la petite vérole l'avait complètement défigurée.

Dumouriez, enfermé à la Bastille à la suite de ses démêlés avec le duc d'Aiguillon en 1773, fut interné au château de Caen quelques mois plus tard. Le régime des prisonniers de Caen ne ressemblait en rien à celui de nos détenus politiques : au lieu d'une cellule, Dumouriez avait plusieurs chambres fort propres et un joli jardin [1]. On l'autorisait à se promener toute la journée dans la ville. « J'ai fort bonne compagnie dans mon château, écrivait-il à sa sœur [2]. D'abord j'y ai trouvé Mme de Bretteville [3] et Mme Desmoulins, sœurs de M. de Montaney. Nous faisons beaucoup de reversis. J'ai d'ailleurs un temps superbe, la plus belle position du monde et les visites fréquentes de beaucoup de dames de la ville, qui, vanité à part, trouvent le petit prisonnier assez gai et complaisant. Je lis, je chante, je me promène. Mme la vicomtesse de Mathan, qui demeure aussi dans le château, est pleine de talents, aimable et jolie. »

[1] *Mémoires* de Dumouriez, t. Ier.
[2] 28 mars 1774.
[3] Cousine de Charlotte Corday.

Par un hasard extraordinaire, Mlle de Broissy, n'ayant pu supporter la règle sévère de son couvent, était entrée à Caen dans un ordre moins rigoureux. Dumouriez était toujours hanté de l'idée qu'il était un peu responsable de la perte de cette santé si chère. Son amour, dit-il dans ses *Mémoires*, avait fait place à une affection très tendre. Il courut au couvent et trouva sa cousine défigurée et d'une maigreur effrayante. Il se jeta dans ses bras en s'écriant : « Comme tu es changée! Mais je t'aime toujours. » L'émotion donna à Mlle de Broissy une fièvre miliaire; son cousin obtint de la supérieure l'autorisation de soigner la malade, à condition d'être toujours parti à huit heures du soir [1]. Il en résulta qu'après avoir inutilement conseillé à Dumouriez de se faire moine, Mlle de Broissy consentit à l'épouser. Elle n'avait pas, en effet, prononcé encore ses vœux définitifs.

Il ne restait plus qu'à sortir de cette prison si accommodante. La mort de Louis XV survint à propos. Le comte de Vergennes, à son arrivée au ministère, déclara qu'il fallait « réparer le tort causé à la réputation de citoyens non moins distingués par leur intelligence, l'honnêteté de leurs sentiments et la sûreté de leurs principes, que par les titres de leur naissance et de leurs dignités [2]. » Il fit donc remettre Dumouriez en liberté en lui restituant son grade de colonel.

Dumouriez avait toujours la bourse vide et Mlle de Broissy n'avait presque pas de fortune. Il fallut vendre cinq mille volumes de la bibliothèque pour payer les frais du mariage. Enfin, après avoir langui onze ans, les deux amoureux s'épousèrent le 13 septembre 1774.

Ici devrait s'arrêter ce que M. Welschinger a appelé le roman de Dumouriez; mais nous devons à la vérité d'ajouter que les époux ne furent pas heureux; ils n'eurent pas beaucoup d'enfants, mais leur séparation en fut rendue plus facile. Ces cousins qui s'étaient tant aimés de loin ne tardèrent pas à se prendre en grippe quand il leur fallut vivre ensemble.

Mlle de Broissy avait un caractère fort difficile, aigri par une mauvaise santé. Puis sa dévotion austère ne pouvait prendre son parti des idées de son mari : sans être hostile à la religion, Dumouriez professa une partie de sa vie un grand scepticisme. Néanmoins, lorsqu'il fut nommé commandant de place à Cherbourg, il assistait correctement à la grand'messe, puisque l'on a retrouvé les pièces d'un procès soutenu par lui afin d'occuper le premier banc de l'église et non le deuxième [3]. Les marguilliers

[1] H. Welschinger, *le Roman de Dumouriez*.
[2] Ségur, *Politique de tous les cabinets d'Europe*, t. Ier.
[3] Collection Ch. Renard (autographes). *Mosaïque de l'Ouest*, année 1844.

avaient usurpé le premier rang, parce que, pendant deux ans, Cherbourg n'avait pas eu de commandant de place. Dumouriez engagea de longues discussions, faisant observer que les marguilliers donnaient au premier banc un détestable exemple, bavardant et se tenant sans recueillement. Il finit par avoir gain de cause. D'ailleurs, le scepticisme de Dumouriez n'était qu'intermittent, puisque, dans sa correspondance, il parle de ses efforts pour convertir un colonel suisse incrédule, en lui prouvant la religion par les miracles[1].

Les nouveaux mariés avaient passé les premières semaines de leur union chez l'abbesse de Fervacques. Les deux femmes furent bientôt brouillées. Lorsque Mme Dumouriez prit la direction de la maison de son mari, elle ne put trouver de domestiques satisfaisant à ses exigences. Elle en renvoya successivement cent vingt, y compris le fidèle Baptiste, qui avait partagé la captivité de son maître.

C'est sur sa demande que Dumouriez avait été envoyé en mission à Cherbourg. Il y rédigea sur la défense des côtes françaises des rapports très remarqués qui lui valurent sa nomination de commandant de place dans cette ville et il est le vrai créateur de ce grand port maritime. Cherbourg n'avait alors que 7300 habitants. Dumouriez y était somptueusement logé pour 1800 francs.

Louis XVI vint, en 1786, examiner les travaux du port et exprima sa satisfaction à leur auteur. La révolution en suspendit l'exécution, mais ils furent repris sous l'Empire.

Les visites de Boieldieu et d'Isabey vinrent aussi interrompre la monotonie de l'existence de Dumouriez dans sa garnison. Parfois, se souvenant de ses anciennes missions secrètes[2], il disparaissait en changeant de nom et de costume : on voyait un respectable ecclésiastique lire son bréviaire aux abords des forteresses anglaises et flâner sur les ports ; de temps en temps, il griffonnait sur un carnet, sans doute quelque pieuse pensée. La police britannique ne se douta jamais qu'il s'agissait d'un plan d'invasion de l'Angleterre. En revanche, la police prussienne se montra plus méfiante, car, en 1787, le duc de Brunswick ordonna d'arrêter son indiscret ami et Dumouriez n'eut que le temps de s'échapper. Il fit également des voyages d'études dans les Pays-Bas en 1785 et 1786.

Ainsi qu'on se l'imagine, Cherbourg était alors une garnison peu attrayante. Pendant dix ans, Dumouriez n'eut guère d'autre diversion que son travail à ses discussions conjugales. Il regrettait amèrement sa liberté perdue et ne prenait pas son parti d'avoir une femme maussade et défigurée. Il avait trop présumé de sa constance ; un jour ou l'autre, elle devait fléchir.

[1] Collection Labouchère (autographes). Bibliothèque de Nantes.
[2] Dumouriez avait fait partie de la diplomatie secrète de Louis XV.

Voici le portrait que les historiens ont tracé de lui : sa tête spirituelle, où brillaient des yeux pleins de feu, révélait sa véritable origine, la Provence. Personne n'avait plus d'esprit, plus de connaissances dans les genres les plus différents, sa bouche était fine et gracieuse, son front large, son nez aquilin. D'après Charles IV, roi d'Espagne, ses yeux étaient ensorcelants[1].

Il avait la politesse et la grâce de l'ancienne monarchie. Ceux qui l'approchaient étaient comme éblouis et fascinés[2].

Il est vrai que, selon d'autres auteurs[3], son signalement est tout différent : sa figure est commune, sa bouche grande, l'œil petit et faux, le teint sombre, la démarche brusque, etc.

Nous ignorons comment il fit la connaissance d'une sœur de Rivarol. Quelques historiens ont soutenu qu'elle était fille d'un aubergiste de Bayonne et s'appelait la baronne d'Angel. D'autres affirment avec plus de vraisemblance qu'elle appartenait à une excellente famille et s'appelait la comtesse de Barruel-Beauvert.

En réalité, M. de Rivarol ayant peu de fortune et beaucoup d'enfants, avait eu l'idée d'acheter un hôtel à Banyuls et de l'exploiter. Un jour, le comte d'Eu, après y avoir fait un déjeuner assez simple, trouva le chiffre de l'addition tellement exagéré (60 livres) qu'il porta plainte contre l'hôtel et le fit fermer.

L'un des gendres de M. de Rivarol, M. de Barruel-Beauvert, appelé à tort baron d'Angel[4], était neveu du rédacteur des *Actes des Apôtres*. Il paraît avoir eu un rôle très effacé, — si effacé que M. Lebreton[5] se demande s'il a vraiment existé. Le seul renseignement que nous ayons pu recueillir sur lui, c'est qu'il a été guillotiné en 1793, ce qui n'empêche pas l'acte de décès de Mme de Barruel-Beauvert de porter la mention « mariée à M. de Beauvert, absent sans nouvelles ». En 1824, cette absence de nouvelles n'avait rien de surprenant.

On s'accorde à reconnaître que Mme de Barruel était aussi charmante que Mme Dumouriez était laide. Elle joignait l'esprit des Rivarol à un caractère original et ambitieux. Le commandant du port de Cherbourg s'éprit d'elle : leur liaison dura trente-deux ans.

Mme Dumouriez ne tarda pas à l'apprendre, fit une scène plus violente que les autres, et raconta ses griefs à toute la ville. Dumouriez, exaspéré, donna à sa femme le singulier conseil de rentrer au couvent d'où elle aurait mieux fait de ne jamais sortir! Leurs revenus venaient de subir une diminution et leur train de vie dépassait leurs moyens. Le colonel prit le parti de vendre ses

[1] « Ojos endiablados ». — [2] Michelet, Lamartine, Chuquet, etc.
[3] *Grande Encyclopédie*, Feuillet de Conches, etc.
[4] Lescure, *Vie de Rivarol*. — [5] Lebreton, *Rivarol*, 1895.

chevaux et ses voitures et de renvoyer la cuisinière; puis il s'absenta. Cette fois, Mme Dumouriez fut contrainte de se soumettre, mais non sans se plaindre à tous les échos.

Un ami de Dumouriez lui écrivait le 6 mai 1789[1] : « On a pris malheureusement beaucoup trop de confidens et cela est devenu trop public; trop de monde se mêle de cette affaire. Le peuple féminin n'est pas pour vous. » Le curé de Cherbourg le suppliait en vain de revenir « dans les bras de sa vertueuse épouse ».

Un aide de camp du colonel, étant allé chez Mme Dumouriez, raconte qu'il y trouva plusieurs personnes : « Quand j'ai vu qu'on se tenait sur la réserve et qu'on ne me disait rien, j'ai levé le siège... M. Deshayes[2] est convenu que le mal était sans remède, Mme Dumouriez ayant donné à cette circonstance l'éclat le plus indiscret en exposant ses griefs et ses doléances à son assemblée. »

De son côté, Mme Dumouriez répliquait à son mari que tout le monde, à Cherbourg, connaissait, bien longtemps avant elle, cette liaison scandaleuse. « Il a été facile après cela, disait-elle, lorsqu'on a su que je cherchais un couvent, d'en deviner le pourquoi. Voulez-vous donc que le public vous approuve sous le spécieux prétexte de prétendus défauts de caractère que vous avez bien supportés pendant quinze ans et que vous démentez par plus de deux cents lettres et des vers charmants, que vous me faisiez chaque année et encore en 1788[3]. »

Ces reproches ne suffisaient pas pour ramener Dumouriez à son foyer. Les plaintes de sa belle-mère et de sa belle-sœur montrent combien, malgré tout, il était aimé et apprécié : « Je ne puis imaginer, écrit Mme de Belloy, qu'un être aimable qui s'est mérité jusqu'à présent l'estime universelle, une gloire sans bornes, la réputation du plus tendre mary, puisse renoncer à toutes ses honorables prérogatives. »

Sa belle-sœur lui adresse un billet encore plus affectueux : « Après la perte d'un mari que j'adorais, tout l'univers m'eût abandonnée que je me serais crue encore forte et heureuse si nous eussions vécu tellement rapprochés les uns des autres que nous n'eussions formé qu'un cœur et qu'une âme... Au milieu de mes répugnances sur le parti du couvent pour ta femme, je me suis donné tous les soins imaginables pour en trouver un convenable. En voilà au moins quarante-six que nous parcourons sans succès[4]. »

Mme Dumouriez, ayant demandé à se retirer à Paris, afin de s'y ennuyer moins qu'en province, le colonel s'adressa à un correspondant mystérieux dont les lettres, signées M., tenaient Dumouriez au courant de toutes les nouvelles politiques, depuis 1789

[1] Arch. nat., F7 4692. — [2] Commissaire de la marine à Cherbourg.
[3] Archives nationales, F7 4692. — [4] Archives nationales, F7 4692.

jusqu'en 1791. Cette correspondance, où les passages confidentiels sont écrits dans un anglais très correct, fut saisie en 1793 dans l'appartement occupé par Dumouriez et Mme de Barruel, puis volée ou vendue; elle passa dans les collections d'autographes et fut récemment acquise par la Bibliothèque nationale.

Tout ce que nous avons pu découvrir sur M..., c'est que, lié avec Gensonné, il a été secrétaire de l'Assemblée Constituante.

Je regrette, répond M... à Dumouriez, d'apprendre vos ennuis. Je suis certain que ce n'est pas de votre faute. Mais il était temps pour vous d'avoir enfin la tranquillité et la liberté...

Je connais à Paris le couvent de Saint-Joseph, rue Saint-Dominique, où se retirent les femmes de qualité lorsqu'elles se séparent. Ce serait la meilleure résidence pour Mme du Mouriez. Avec 3000 francs par an, elle y serait parmi les plus aisées. Il y a aussi, boulevard Saint-Denis, deux bons couvents pour les bourses plus modestes. Les dames sortent tant qu'elles veulent, mais doivent rentrer à neuf heures du soir. Ne dites pas que vous savez cela par moi; Madame votre belle-sœur pourrait s'occuper des détails [1].

Aussitôt la grande décision prise, Dumouriez pria le docteur Menuret d'aller calmer les nerfs de la nouvelle pensionnaire du couvent. Il reçut du prince de la science la réponse suivante :

Mme du Mouriez me parut à son arrivée très fatiguée, très maigre et d'assez mauvaise humeur. Le côté gauche est imparfaitement paralysé; le côté droit, et surtout la main, affectés d'un tremblement convulsif. Il y avait un foyer de douleurs avec gonflement au bas des côtes, en poussant vers les seins, du côté gauche... Je la félicitai du genre de vie plus analogue à sa grande piété, de la paix et de la tranquillité qu'elle trouverait dans sa retraite. Elle m'observa que la dissipation et les plaisirs seraient plus agréables et plus utiles pour elle.

Je lui conseillai les remèdes que je crus convenables, parmi lesquels des pilules fondantes où entrait un peu de musc. N'ayant pu en supporter l'odeur, elle s'est bornée à des pilules de savon, de l'arnica, quelques purgations et un emplâtre sur le côté douloureux du ventre [2].

Il est probable que le détestable caractère de Mme Dumouriez était dû à sa santé; son mari ne le comprit pas assez. Si l'on ne peut certes approuver sa conduite, il faut cependant lui rendre cette justice qu'il eut quinze ans de patience. Voici en quels termes s'exprimait à ce sujet un habitant de Cherbourg :

Si Mme du Mouriez s'obstine à rester à Cherbourg, leur maison sera un enfer, encore plus pour elle que pour lui, parce qu'elle est nécessairement plus sédentaire et que son caractère est plus violent... M. du Mouriez a eu pour elle les complaisances les plus marquées, les procédés les meilleurs et la conduite la plus délicate. Si Mme du Mouriez n'avait pas donné cette publicité à ses griefs, son mari m'a protesté qu'il aurait dévoré en silence

---

[1] Bibliothèque nationale (manuscrits), Fonds français, 3534.

[2] Archives nationales, F7 4692.

les chagrins qu'il n'a cessé d'éprouver dans sa maison. Des raisons de santé et de religion devraient engager Mme du Mouriez à préférer le parti de la retraite à celui de rester dans le monde où elle perd sensiblement de l'opinion publique, et que son mari gagne au contraire tous les jours [1].

Dumouriez fit à sa femme une pension de 4000 francs seulement, à cause de sa situation financière embarrassée [2].

Au milieu d'août 1789, Mme Dumouriez apprit les émeutes de Cherbourg et s'en émut; la lettre suivante prouve qu'elle n'avait pas cessé d'aimer son mari infidèle :

Couvent des Dames de l'Enfant-Jésus, rue des Postes,
faubourg Saint-Marceau.

Ma sœur vous a fait part, mon mari, de la détermination où j'étais de ne pas vous donner de mes nouvelles... Mais j'oublie en ce moment cette résolution, pour obéir à un penchant plus fort encore, qui me porte à ne pas vous laisser ygnorer toute la part que j'ai prise aux dangers que vous avés éprouvés... Je n'ygnore pas, mon mari, qu'un reste de tendresse pour votre moitié infortunée vous engage à vous féliciter que je n'aye pas été à portée de voir de près toute cette bagarre, mais moi, bien loin de m'en réjouir, j'eusse voulu estre dans le cas de partager vos périls et de vous doner encore une nouvelle preuve de ma tendresse. Vous n'ygnorez pas que, naturellement très craintive, je sais estre courageuse, et braver le danger, lorsque mon cœur maîtrise ce sentiment... Mon unique vœu a toujours été de rendre mon dernier soupir auprès de vous, et j'eusse sacrifié bien des années d'existence pour obtenir cette consolation... Tels seront toujours mes sentiments, mon mari; puissent-ils m'obtenir un peu de retour, et vous convaincre que vous n'avez pas dans le monde entier de meilleure, ni de plus sincère amie que celle qui aurait aussi volontiers partagé vos infortunes que votre gloire [3].

Nous regrettons de n'avoir pu trouver la réponse de Dumouriez. Sa défection le sépara pour toujours de sa femme qui fut arrêtée en 1793, et relâchée au 9 Thermidor.

Sept ans plus tard, pendant que le général travaillait à réconcilier le duc d'Orléans avec le comte de Provence, il apprit la mort de sa femme. Il se disposa aussitôt à régulariser sa liaison avec Mme de Barruel. Seulement la nouvelle était fausse et Dumouriez, en le constatant, « parut fort peu satisfait [4] ».

Mme Dumouriez mourut en 1807, et son mari en fut informé en 1814 seulement! Telle fut la triste fin d'un roman d'amour.

Pouget de Saint-André.

[1] Signature illisible. Archives nationales, F7 4692.

[2] En remboursant deux ans plus tard une dette de 6000 francs, Dumouriez écrivait : « C'est tout ce qui me reste de mon patrimoine. » (Collection Dugast-Matifeux, autographes, Bibliothèque de Nantes.)

[3] Archives nationales, F7 4691.

[4] Lettre de Thauvenay, 24 juillet 1800 (Lebreton, *Rivarol*).

NOTES ET APERÇUS

LA SEMAINE D'ETHNOLOGIE RELIGIEUSE DE LOUVAIN

L'an dernier, le *Correspondant* indiquait la signification et l'importance de ce dernier-né des Congrès catholiques, et il applaudissait à ses brillants débuts. L'expérience de cette année n'a pas été moins heureuse. Les organisateurs, tout en gardant à la « Semaine » son caractère général, ont su y ajouter quelques améliorations de détail, parfois matérielles, mais qui ne sont pas sans importance pour assurer le succès d'une réunion de ce genre. D'ailleurs tout n'est pas encore définitif et la troisième session verra sans doute d'autres perfectionnements.

Notre intention, cependant, n'est pas de nous arrêter à cet aspect de la question, mais d'indiquer brièvement comment les travaux de la « Semaine » répondent aux préoccupations actuelles et au mouvement de la pensée religieuse. Il suffit de parcourir le programme des conférences pour s'en rendre compte. Distribuées en une section générale et une section particulière, elles témoignent d'un plan sagement mûri. Ce n'est pas un mince mérite. La « Semaine » vise en effet un double auditoire : 1° Le public instruit, ecclésiastique ou laïque, qui s'intéresse au problème religieux tel qu'il se présente en dehors du Christianisme, et qui devait jusque dans ces derniers temps s'en remettre, pour son initiation en cette matière, à des spécialistes souvents incroyants et parfois hostiles; 2° les missionnaires tout particulièrement intéressés à cette étude, et destinés de par leur situation privilégiée à y participer très efficacement en fournissant la matière première : observations, notes sur les mœurs, les rites, les usages religieux des différents peuples. N'est pas observateur qui veut. Une certaine préparation s'impose donc et c'est cette préparation que la « Semaine » se propose de commencer chez eux. De là son caractère didactique très prononcé qui lui donne presque les allures d'un cours de vacances. Aussi n'est-il pas étonnant de voir l'élément missionnaire en majorité dans l'auditoire : les jeunes viennent apprendre, les vétérans, enseigner. Tous jettent dans la nombreuse assemblée la note variée de leurs costumes : burnous du Père Blanc, bure du Franciscain, ceinture rouge du Bénédictin de Bavière, etc.

Mais revenons au programme. Il comporte une double série de leçons : leçons de méthode, leçons d'information. Et d'abord la question de méthode, point capital, dans cette étude si délicate et si difficile de l'ethnologie religieuse. C'est par un vice de méthode que la plupart des auteurs contemporains se sont souvent laissés entraîner à tirer des conclusions fausses de prémisses parfaitement vraies. Ainsi Bastian, par exemple, applique à l'étude des phénomènes religieux la discipline des sciences exactes, et sa théorie de l'*Elementar Gedanke* (fonds intellectuel identique chez les peuples primitifs), recomman-

dable par ailleurs à divers points de vue, fait fausse route. Aussi la méthode historique [1], tout naturellement indiquée pour cette tâche, est-elle la seule préconisée par la nouvelle école catholique d'ethnologie.

Après cet aperçu sur la méthode, le P. Schmidt, S. V. D., en fait l'application au cycle matriarcal et montre comment l'adoption de la méthode historique fait aboutir à des résultats bien différents de ceux de l'école psychologique évolutioniste; résultats provisoires, se hâte-t-il d'ajouter avec la modestie qui le caractérise, et selon lesquels le cycle matriarcal, chez le plus grand nombre des non-civilisés d'Australie, d'Afrique et d'Amérique) a été précédé par plusieurs autres dont au moins deux cycles patriarcaux prétotémistes.

Nous voici déjà au cœur de la question des origines religieuses. Un écrivain le disait tout récemment : « La question de la nature et de l'origine de la religion, l'institution qui a occupé la plus large place dans les annales de l'humanité, reste toujours la question capitale, le vieux problème toujours nouveau. [2] » Le P. Pinard, S. J., nous montre, en effet, les Pères de l'Eglise et les écrivains de l'époque primitive préoccupés déjà par le problème des origines du paganisme qui les encerclait, des ressemblances plus ou moins accentuées avec les doctrines juives ou chrétiennes. Leurs théories varient considérablement, théories de Justin, de Tertullien, d'Origène, de Jérôme, d'Augustin; théories fort intéressantes, souvent fort justes et exactes, qu'il serait trop long de rapporter ici en détail.

Avec le P. Bouvier, S. J., nous abordons les théories les plus récentes, celle, par exemple, que M. Durkheim vient d'exposer dans son ouvrage : *Les Formes élémentaires de la pensée religieuse. Le Système totémique en Australie* (Paris, Alcan, 1912). Après avoir éclairci, tout d'abord, la notion du totémisme et donné sa définition de la religion, — préliminaires indispensables dans une question si obscure en soi, — le conférencier entame une discussion serrée sur les croyances totémiques : Sont-elles des croyances religieuses? La relation totémique est-elle religieuse ou irréligieuse? Le totem est-il un dieu en acte ou du moins en germe, comme l'affirme M. Durkheim? Les faits disent non. La relation totémique n'est ni religieuse ni irréligieuse. Nous ne suivrons pas la discussion des cas douteux. Elle ne pouvait entrer toute dans le cadre restreint d'une conférence, mais elle paraîtra sous peu en entier.

A son tour, M. l'abbé A. Bros examine dans sa leçon sur la notion et la survivance de l'âme chez les non-civilisés l'explication sociologique de M. Durkheim. Selon ce dernier, « l'âme n'est pas autre chose que le principe totémique incarné dans chaque individu ». Comparez cette notion avec celle obtenue chez les primitifs par l'application de la *Kulturhistorische Methode* [3], et la théorie sociologique ne répond guère plus aux faits que l'animisme de Tylor ou le monisme de Spencer.

Le docteur Schrijnen, professeur à l'Université d'Utrecht, revient à la théorie de M. Durkheim pour donner quelques précisions, et déterminer la part du vrai. Oui, la religion est vraiment un fait social, mais non pas *exclusivement* social et c'est ici qu'il se sépare de MM. Durkheim,

---

[1] Cette méthode comporte, elle aussi, des précisions que le P. Pinard a mis en lumière en indiquant les présupposés qu'elle rejette, la pratique qu'elle condamne, etc.

[2] O. Habert, dans la *Revue du Clergé français*, 1er sept. 1913, p. 513.

[3] Ou méthode ethnologico-historique. Cf., pour une explication détaillée, *Compte-rendu* de la 1re « Semaine », p. 47. (Paris, Beauchesne, 1913.)

Hubert et Mauss. Une regrettable confusion entre « sacré » et « religieux », « sacré » et « autorité » explique en partie leur erreur.

Après les rapports entre la religion et la société, ceux de la religion et de la morale : question éminemment pratique en ces temps de laïcisation à outrance. En deux instructives conférences, le P. Lemonnyer, O. P., directeur de la *Revue théologique de Kain*, plante les jalons qui nous serviront de points de repère. L'examen attentif des faits, ici comme ailleurs, semble contredire les théoriciens de l'évolutionisme absolu. Voici les conclusions les plus intéressantes de cette étude : « 1° La religion des non-civilisés, en tant que ce mot religion désigne un ensemble de dispositions subjectives, une attitude intérieure à l'égard du monde divin, offre à des degrés divers un caractère moral. 2° Les non-civilisés conçoivent l'Etre suprême comme une personnalité morale et dotée d'attributs moraux. Les êtres divins ou divinisés des cultes inférieurs, les dieux mythologiques, au contraire, sont, dans une mesure plus ou moins complète, amoraux ou même immoraux. 3° Chez les vrais primitifs, le culte : *a*) ne renferme aucune pratique immorale; *b*) est moral au sens de profondément religieux; *c*) doit s'accompagner, en certains cas, de pensées et préoccupations morales élémentaires, mais au sujet desquelles il est difficile de rien préciser. Chez les non-civilisés plus évolués, tous ces éléments de moralité se dégradent. »

Le quatrième jour, après une excursion scientifique au musée colonial de Tervueren, les travaux reprenaient. Le P. de Munnynck, O. P., professeur à l'Université de Fribourg, commença la série des leçons par une magistrale introduction à l'étude psychologique des religions. L'objet de la psychologie religieuse, sa méthode, sa portée, tels furent les trois points autour desquels le savant dominicain groupa son enseignement. Ici, il faudrait signaler maint problème intéressant soulevé par le conférencier, mainte distinction trop souvent oubliée par les spécialistes de la science religieuse, par exemple, la distinction élémentaire entre l'ascétisme et l'expiation, que certains écrivains feraient bien de se rappeler.

De la théorie subtile, enchanteresse, venons-en au domaine de la pratique, « aux considérations d'expérience pratique pouvant rendre plus exactes et plus fécondes les observations religieuses ». Le P. de Grandmaison nous y invite dans une charmante causerie pleine d'à propos et de bon sens. Parmi les missionnaires, quelques-uns vétérans, il n'en est pas un qui n'ait à retirer profit de ces observations judicieuses; certains traits assez plaisants rapportés par le conférencier montraient qu'il n'y avait pas que les missionnaires qui eussent à en tenir compte, et que tel docteur, remarquable par son érudition, s'était exposé, pour s'en être affranchi, à des méprises compromettantes.

Avec le P. Maréchal, S. J., auteur de divers travaux sur la mystique, nous abordons un département spécial, un appendice, si l'on veut, de la psychologie religieuse. Sa fine analyse de la notion même de mystique, ses profondes considérations métaphysiques et psychologiques montrent en lui un philosophe de rare intuition et élucident singulièrement le concept si vague, si nébuleux de mystique. L'étude déductive est suivie d'une étude inductive de ses principales formes : brahmanique et bouddhique, néo-platonique, arabe et chrétienne. Le temps ne permit malheureusement pas de leur donner l'ample développement qu'elles méritaient, et qui eût été de mise en ce pays même de-

Ruysbroeck l'Admirable[1]. Le beau travail du P. Maréchal couronna dignement la partie générale de la « Semaine ».

Cette revue trop rapide des principaux sujets traités aura du moins l'avantage de faire toucher du doigt l'importance de la « Semaine » au point de vue de la science catholique, ainsi que l'actualité des sujets. Désormais l'apologiste chrétien, pressé par les théories nouvelles, sociologiques, évolutionistes, déterministes ou autres, trouvera où s'adresser pour savoir à quoi s'en tenir sur le bien-fondé de leurs affirmations. Il n'aura plus l'impression gênante, parfois justifiée, de son infériorité en cette matière.

Nous passerons légèrement sur la seconde partie de la « Semaine », d'un ordre tout à fait technique. Le programme comportait l'étude de la mythologie astrale et celle de l'Islam.

Il n'est pas nécessaire d'être très versé en ethnologie religieuse pour comprendre le rôle capital joué par la mythologie astrale dans les religions antiques. Le mythe solaire, lunaire, stellaire se retrouve en Perse comme aux Indes, en Chaldée comme en Egypte, chez les tribus australiennes de nos jours comme chez les anciens Mexicains.

La haute compétence avec laquelle ce sujet fut traité par les P. Schmidt, Kreichgauer, S. V. D., et par M. Capart, l'égyptologue de l'Université de Liège, fait vraiment honneur à la science catholique.

L'Islam, autre sujet d'un intérêt passionnant à l'heure où son existence politique a semblé un instant en péril. Etrange et effrayant problème à résoudre que sa diffusion si rapide en Afrique, aux Indes, celles-ci comptant déjà près de 70 millions de musulmans! Dans la série des religions mondiales, l'Islam tient maintenant le second rang après le christianisme et a laissé loin derrière lui le bouddhisme et l'indouisme. De là, la nécessité de l'étudier à fond. Grâce à Dieu, parmi les catholiques, les autorités compétentes ne manquent pas : les Cheikho, les Lammens et autres font bonne figure parmi les islamisants. A la « Semaine », le P. Power, S. J., docteur ès lettres orientales de Beyrouth, connu par sa collaboration au Manuel des religions, *Christus*, se chargea de traiter la préhistoire de l'Islam, puis donna un aperçu fort juste et pondéré sur la personnalité et le caractère de Mahomet, tandis que d'autres conférenciers donnaient une vue d'ensemble sur l'Islam aux Indes, en Indo-Chine, en Afrique.

Les journaux catholiques des principales contrées de l'Europe ont suffisamment souligné le succès de la « Semaine » : il n'est donc plus nécessaire de le faire ici. Ils ont signalé la faveur croissante que l'œuvre rencontre dans les milieux savants catholiques : à l'Université de Louvain, qui a bien voulu lui donner une fois encore l'hospitalité, chez le cardinal Mercier, auprès des Bollandistes, dans les grands ordres religieux et bien des congrégations et sociétés, et auprès du clergé séculier. Les éléments cosmopolites qui constituaient l'auditoire : professeurs de Varsovie, de Vienne, de Londres, écrivains, missionnaires, savants de tous les coins de l'Europe, sont une preuve péremptoire que l'œuvre répond efficacement à un besoin impérieux de la science catholique.

Pierre Dahmen.

[1] La conférence du Dr Asin, professeur à l'Université de Madrid, sur le grand mystique arabe, El Ghazali, y suppléa en partie et eut un vif succès.

LES CRÉANCIERS DU POÈTE RACAN

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Il y a quelques années, en reconstituant la biographie du poète Racan, nous nous étions appliqué à montrer en détail la plaie d'argent qui avait brûlé toute sa vie, comme d'ailleurs beaucoup d'autres vies.

On peut, semble-t-il, lui assigner quatre causes principales : la première est la succession de ses parents. Son père, Louis de Bueil, mourait, âgé de cinquante-deux ans, au siège d'Amiens, en 1597, quelques jours après sa nomination de Grand Maître de l'artillerie, au moment même où il venait de s'équiper magnifiquement.

La mère de Racan s'usa durant cinq années à tâcher d'éteindre ses dettes et celles de son mari, et quand elle expira, en 1602, l'orphelin se trouva chargé d'une succession très lourde. Aussi, trois ans plus tard, quand celui-ci était page de la Chambre du roi, Henri IV lui accorda-t-il un « respit de deux ans » contre les poursuites de ses créanciers, en souvenir de Louis de Bueil :

Le père de ce jeune gentilhomme est mort à mon service, disait-il dans sa lettre au chancelier, et *je sçay la plus grande partie de ses debtes procéder à causer de mondit service.*

En second lieu, Racan, à l'âge de quarante-deux ans, recevait la généreuse succession de sa cousine, la duchesse de Bellegarde, et l'on sait qu'il est souvent assez ruineux d'hériter : il entrait, en effet, en possession de 19 000 livres de rente (90 000 francs d'aujourd'hui), mais en même temps de 86 000 livres de dettes à payer (aujourd'hui 400 000 francs), et il s'exposait, comme il arrive, à d'invraisemblables réclamations et à de cruelles jalousies de ses cousins Bueil, de la branche aînée, chargés eux-mêmes de 400 000 livres de dettes (près de 2 millions d'aujourd'hui [1]).

Au fort des difficultés avec cette partie de la famille, les Bueil-Sancerre, — leur chef, René de Bueil, étant venu à mourir précocement, — le poète, sur les instances de la veuve, eut la généreuse faiblesse d'accepter, en 1643, la tutelle des cinq enfants mineurs, ce qui devait largement compliquer ses embarras et augmenter ses procès de famille : telle est la troisième cause de ses difficultés financières.

Enfin, et cette dernière raison suffirait comme toujours à les expliquer, *il construisit*, ou plutôt il reconstruisit le manoir de son père et de son enfance. C'est aujourd'hui le noble château de la Roche-Racan, que nous admirons près de Saint-Paterne, au bord de la ligne du chemin de fer de Tours au Mans.

Je voulus, dit-il, dans les bastimens laisser des marques d'avoir esté. *La succession de Mme de Bellegarde*, qui avait augmenté ma fortune de 15 000 livres de rente, me donna le pouvoir de despenser *soixante mille livres* [2] dans la moindre de mes maisons, qui estoit celle que mon père m'avoit laissée, et où j'avois esté nourry.

[1] Pour l'équivalence avec la monnaie actuelle, nous suivons M. le vicomte G. d'Avenel, dans son *Histoire économique de la propriété* : entre 1615 et 1635, la livre tournois valait environ 2 fr. 08 et le pouvoir de l'argent, entre 1626 et 1650, valait 2 fois et demi le nôtre environ ; il faut donc multiplier le chiffre de livres par 4,58 environ, pour cette période.

[2] Environ 275 000 francs d'aujourd'hui.

Vingt ans plus tard, le poète vieillissant appréciait son entreprise avec mélancolie :

La despense que je fis, *quoiqu'elle fust au-dessus de mes forces*, estoit beaucoup au-dessous de celles que font les favoris de la fortune dans leurs superbes maisons; c'est ce qui me fit mépriser mon ouvrage... Les bastimens n'étendent guère plus loin que leur ombre la magnificence de leur maître.

Le poète ne devait jamais voir la fin de ses « embarras d'affaires », et nous avons pu écrire jadis cette dernière page de sa vie :

La plaie d'argent le tourmenta de nouveau dans ses dernières heures de retraite rustique en prenant la forme la plus cruelle Il fut poursuivi en justice par son gendre et par sa fille parce qu'il n'avait pas payé la dot de Françoise, pour laquelle il s'était engagé au-delà de ses forces réelles, imprudence paternelle qu'il serait bien dur de lui reprocher : des 15 000 livres qu'il devait verser le 25 novembre 1658, il n'avait payé que 2500 et n'avait pu servir les intérêts du capital non versé que jusqu'en 1664. Une sentence du Parlement, du 15 novembre 1668, le condamna à payer à sa fille les 3000 livres d'intérêts en retard, plus les 12 500 livres de complément de la dot

... Racan ne put pas s'acquitter même avec sa fille. Lui-même n'était pas remboursé par les Bueil-Sancerre qu'il avait fait condamner définitivement, et il n'avait pu se couvrir encore des frais d'une succession ouverte depuis trente-neuf ans! Et il assistait à la coalition de ses créanciers, dont il voyait le nombre et l'audace augmenter sans cesse, au point qu'il eut le chagrin de voir ses propres bien saisis.

Pauvres artistes! Sait-on toujours au milieu de quels tracas ils produisent leurs œuvres, qui nous paraissent souvent si détachées des petitesses de la terre et si sereines.

Le vieux poète malade, dont les quatre-vingts ans avaient sonné, reprit encore une fois le chemin de Paris et décida d'y séjourner pendant l'hiver de 1669-1670, au lieu de le passer tranquillement, comme d'habitude, en son château de La Roche. Il pourrait s'occuper sur place de ses affaires, qui devenaient pour lui de plus en plus critiques; il employait bien « toutes ses forces, comme il le disait lui-même, pour l'intérêt du repos des siens ». Il tomba loin de ses enfants, luttant pour eux en vaillant père de famille, le 21 janvier 1670, à l'âge de quatre-vingt-un ans moins quinze jours [1].

Nous avions donc autrefois établi que le poète Racan s'était débattu toute sa vie dans les difficultés d'argent. L'on pouvait par suite se demander s'il empruntait, ainsi qu'il arrive en pareil cas, afin de servir l'intérêt des sommes que l'on est incapable de rembourser en capital, ce qui ne fait d'ailleurs que creuser le gouffre un peu plus.

Emprunta-t-il? Où? Dans quel monde? A combien de personnes? A qui? Quelles sommes? — Autant de questions auxquelles me permettent aujourd'hui de répondre, dans une large mesure, les actes inédits que j'ai trouvés, cette année, aux Archives départementales d'Indre-et-Loire, dans un fond qui y a été versé depuis peu, celui du notaire Jean Jouye [2].

[1] *Un gentilhomme de lettres au dix-septième siècle.*

[2] Nous remercions bien volontiers M. Louis de Grandmaison, ancien archiviste d'Indre-et-Loire, qui nous a mis sur la piste de cette petite trouvaille, M. Delmas, l'archiviste actuel et son adjoint, M. Cullerre, qui nous ont aidé à en déchiffrer les mots les plus difficiles.

*
* *

Il s'agit de 11 grandes pages composant plusieurs actes et intitulées *Accord entre les Créanciers de Racan.*

Ces créanciers sont au nombre de 15. Le premier acte, qui est le plus important, en nomme déjà 13, et nous nous apercevons du premier coup d'œil que, parmi ceux-ci, 11 demeurent à Tours, 2 seulement en dehors, l'un étant de Bourges et l'autre d'Orléans.

Les 11 Tourangeaux peuvent naturellement se répartir en plusieurs groupes; d'abord le monde du siège présidial : en tête, « *dame Elizabeth Denis*, nous dit l'acte, veuve Monsieur [c'est-à-dire veuve *de* Monsieur] Maître *Hélye Bourru*, conseiller du Roy, juge magistrat au siège présidial de Tours, y demeurant paroisse Nostre-Dame de l'Escrignol »; — en second lieu, « *dame Anne Forget*, veuve Monsieur Maître *Charles Paris*, sieur du Perche, conseiller du Roy, juge magistrat audit siège présidial de Tours »; — enfin, *madame de Brussy*, mère de « Monsieur Maître Jacques de Brussy, conseiller du Roy, juge magistrat » au même présidial, qui la représente.

A la suite de ces trois prêteuses du monde judiciaire s'avancent trois « officiers » ou « anciens officiers » de justice ou de finances : « Maître *François Paris*, sieur de Beauchesne, cy devant conseiller du Roy, prévost et juge ordinaire à Tours, y demeurant paroisse Saint-Hilaire » (c'est probablement le beau-frère de la prêteuse Anne Forget, veuve Charles Paris); — puis vient « noble *René Morier*, sieur de Pilorget, naguères conseiller du Roy, président en l'ellection de cette dite ville » (il s'agit du tribunal des « élus », inférieur à celui du présidial); — enfin « Monsieur Maistre *Nicolas le Roux*, escuyer, sieur de Rochefuret, conseiller du Roy, trésorier général de France à Tours » : ce beau titre répondait à nos modernes receveurs des finances.

Ces six premiers prêteurs et prêteuses appartiennent donc à la noblesse de robe. En est-il de même des 5 autres Tourangeaux?

Non, car voici d'abord trois membres de la petite noblesse tourangelle : « Messire *Pierre Sain*, chevalier, seigneur des Tousches et autres lieux, gentilhomme ordinaire de la maison du Roy, demeurant audit Tours » (il doit être un parent ou un ami de la dame Paris, qu'en outre il représente); — « dame *Claude Pallu*, veuve noble *Thomas Bédacier*, sieur de la Meslerie », demeurant à Tours; — enfin « dame *Catherine Renazé*, veuve *Pierre Boutet*, seigneur de la Borde », demeurant également à Tours.

Les deux dernières personnes de Tours sont des femmes de la roture : « Damoiselle *Elizabeth Nau*, fille, dame d'elle [c'est-à-dire majeure] et usant de ses droits »; et « dame *Catherine Gon*, veuve Jean Compain, sieur de la Picardière », demeurant l'une et l'autre à Tours, ainsi que les neuf précédentes.

Le tableau se complète par les deux étrangers : c'est d'abord « M. *Milon*, trésorier de France à Bourges », qui avait dû être amené à avancer de l'argent à Racan, soit par son collègue le trésorier de France à Tours, soit par Jacques de Brussy, dont il fait son « procureur général et spécial ». Ainsi nous arrivons au chiffre respectable de 7 officiers royaux, 7 fonctionnaires, ainsi que nous dirions aujourd'hui, figurant par eux-mêmes ou par leur famille.

Le personnage d'Orléans, le dernier des 13 créanciers, « Maistre *Charles Denis*, écuyer, sieur *de la Barraudière* », est le propre frère

de la dame Bourru, chez qui il fait élection de domicile. D'ailleurs cette dame Bourru, au nom vraiment prédestiné, nous apparaît comme le vrai chef de chœur, qui va entraîner tous les autres à la lutte acharnée contre les héritiers du poète.

C'est elle qui rassemble ses compagnons et compagnes dans son domicile de la paroisse Notre-Dame de l'Escrignol, en présence du notaire Jean Jouye, le 12 novembre 1670, dix mois après la mort du vieux gentilhomme, et voici les considérations auxquelles ils se livrèrent et les décisions qu'ils prirent :

...Lesquels sieurs et dames cy-dessus nommés se recognoissans créantiers de notables sommes de deniers de deffunt Mre Honorat de Bueil, chevalier seigneur de Racan et de la dame son espouze. Depuis le décès duquel ils ont eu advis que sa succession a seulement esté acceptée par Messire Anthoine de Bueil, chevalier seigneur marquis de Bueil, son fils aisné, sous bénéfice d'inventaire.

Lequel ensemble la veuve et ses autres héritiers font tout leur possible pour recevoir tous les biens effects et revenus d'ycelle succession au préjudice d'yceux créantiers. Aucuns desquels auroient fait saisir les immeubles de la dite succession et mesme fait arrester quelques deniers en deppendants et estoient yceux créantiers prest de faire chacun à leur égard diverses poursuites contre la veuve et héritiers du dit feu sieur de Racan, qui auroient causé de grands frais qui pourroient destruire le deub. [Le dû. Il s'agit de la dame Bourru, de son frère et de son beau-frère qui avaient engagé des poursuites].

Pour quoy esviter et tacher de mettre en asseurance leurs créances ont yceux sieurs et dames créantiers convenu et accordé ce qui suit :

C'est à savoir qu'ils demeurent volontairement et de leur consentement jointz pour la poursuite de leur deub en quelque juridiction que besoin sera, et d'autant que le dit sieur de Bueil auroit trouvé de la facilité de faire à leur insceu procéder au bail de la terre de Fontaine Guérin sittuée au ressort de Baugé [en Anjou] et icelle adjuger à une modique somme de six cens livres, quoy qu'elle ait esté afermée par bail conventionnel par le dit deffunt sieur de Racan aux nommés Falouze et Richardeau la somme de six mil huit cens tant de livres.

L'on accuse Antoine de Bueil d'avoir fait encore des baux fictifs dans ses terres de Saint-Paterne, la paroisse du château de La Roche-Racan, et de Neufvy-le-Roi, celle où le poète est enterré. Aussi les créanciers décident-ils qu'ils vont tenter d'enchérir judiciairement, de « tiercer », c'est-à-dire d'augmenter d'un tiers, le prix de ces trois fermes.

Quant aux poursuites engagées par Mme Bourru et compagnie, on les reprend ensemble et l'on suit à frais communs l'appel qui en a été interjeté par Antoine. Et le plan de campagne se précise encore mieux :

Promettans en outre pour tout ce qui dépendra de l'exécution des présentes de contribuer à tous les frais qu'il a convenu et conviendra faire esdites poursuites et même à la perte, si aucune arrivoit, sur lesdites fermes, et ce au sol la livre et en proportion de leur deub en principal.

On nomme une commission exécutive :

Et, pour faire lesdites poursuittes, ont convenu des personnes de Maistre Jean Hardouin, procureur postulant [nous dirions aujourd'hui avoué requérant] audit Tours et des sieurs Morier [le président des élus] et de Brussy [juge au présidial] créanciers.

A quelles époques se réunira-t-on? quel sera le chiffre du *quorum* à atteindre? et comment les décisions prises seront-elles communiquées aux absents?

Lesquels donneront advis aux dits sieurs créantiers, *de mois en mois*, des poursuites qui auront été faites pour délibérer entre eux sur ycelles et de ce qu'il conviendra continuer, et, à cet effect s'assembleront, et ce qui sera résolu et déterminé par *trois ou quatre* d'entre eux tiendra comme s'il avait été déterminé par le général desdits créantiers.

L'acte n'oublie pas de prévoir un procès-verbal :

... Et ce qui sera par lesdits sieurs créantiers et députés cy dessus nommés délibéré ès assemblées qui seront faictes de la manière que dict est sera incéré (*sic*) dans un papier, qui sera paraphé par deux des plus anciens créantiers. Car ainsy le tout a esté convenu et consenty...
Faict et passé audit Tours, en la maison de ladite dame Bourru pour tous lesdits comparens, fors à l'égard dudit sieur Le Roux à cause de son indisposition, après-midy.

Suivent 12 signatures énergiques de créanciers qui ont pris des décisions : seul, manque Milon de Bourges, représenté par de Brussy.
Cela se passait donc le 12 novembre : six jours après, 11 créanciers sur 13 (cette fois, outre Milon, Catherine Gon est absente) se trouvent à nouveau solennellement réunis chez... la dame Bourru.

... Lesquels recognoissans qu'il est besoin de faire quelques voyages en la ville de Baugé, afin de poursuivre le tiercement du bail de la terre de Fontaine Guérin et en autres lieux, pour s'assurer des dettes actives dues à la succession dudit deffunt sieur de Racan, ont convenu entre eux, pour la contribution qu'ils ont obligé y faire à raison de dix livres pour mille livres qu'il leur sera deub en principal. Et ont promis mettre et fournir les sommes qu'ils doivent porter ès mains de nous notaire, pour estre dellivrées en celles desdits sieurs de Brussy et Morier, administrateurs de ladite affaire dans trois jours prochains, et, à ce faire, se sont soubmis, dont leur avons octroyé acte.

On voit quel est le remarquable intérêt de ce second acte, grâce à cette imposition volontaire du 100e, qui va nous révéler le chiffre exact d'un certain nombre des créances de Racan : Elisabeth Nau signe en ajoutant « pour ma part, soixante et six livres, douze sols » : elle avait donc prêté à Racan la somme de 6660 livres. Catherine Renazé a écrit : « Pour ma part, trente et six livres »; son total était de 3600 livres. « De Brussy a donné pour M. Milon cent quarante livres » : celui-ci avait donc prêté la somme considérable de 14 000 livres. Le Roux, le trésorier général de France à Tours, inscrit sous son nom : « Payé XI livres pour ma part. » Racan lui avait emprunté 4000 livres.

Deux mois plus tard, presque à l'anniversaire exact de la mort du poète, le 27 janvier 1671, un 14e créancier adhère à tout ce qui a été fait :

... Par devant ledit notaire fut présent en personne estably... monsieur maistre *Pierre Bernin*, conseiller du Roy, présidant au bailliage siège présidial de Tours, abbé commendataire de Guévive [aujourd'hui en Loir-et-Cher], chanoine prébandé en l'église Saint-Martin de Tours, demeurant à Tours, paroisse Saint-Venant, lequel, après que lecture lui a été présentement faite de mot à mot par ledit notaire, présents les tesmoings cy après nommez, des actes de l'autre part, a déclaré qu'il se joinct avecq les aultres créantiers cy nommez et, en temps que besoing seroit, les ratiffie,

approuve et a pour agréable. A l'entretenement et entier accomplissement consent qu'ils sortent à son esgard leur plain et entier effect, force et vertu.

Faict et passé audit Tours en la maison dudit sieur après midy.

Signé : BERNIN.

Payé cinquante-quatre livres ce 25e février 1671.

Ce versement, fait un mois après, nous prouve que l'emprunt de Racan au président du siège présidial s'était élevé à 5400 livres.

Notons que sur les 14 prêteurs, c'est là le 12e Tourangeau.

Le 30 janvier, l'on a pu rabattre un 15e et dernier créancier, qui n'est autre que le propre beau-frère de la Bourru, dont il a épousé une sœur; il se nomme « Jean Rogier, escuyer, sieur de la Hélière, ancien trésorier des Gardes du Corps du Roy ». Par devant Coiret, notaire royal au Châtelet d'Orléans, il a établi, le 1er décembre précédent, en faveur de sa belle-sœur, une procuration, qui est jointe en minute à nos actes, et la veuve elle-même vient dans l'étude de Jean Jouye affirmer que le sieur de la Hélière se joint entièrement aux autres créanciers. C'est lui qui, avant le présent accord, s'était uni avec sa belle-sœur et leur commun beau-frère pour commencer des saisies sur les héritiers de Racan.

Enfin, le 10 janvier 1672, Milon, qui avait jusqu'alors agi par procureur, vient en personne à Tours :

Messire Alexandre Milon, conseiller du Roy, présidant et trésorier général de France, à Bourges, demeurant à Paris, Cloistre Nostre-Dame, paroisse Saint-Jean-le-Rond, de présent en ceste ville logé Cloistre Sainct-Martin, paroisse Saint-Venant.

En définitive, nous constatons que les 5 créanciers dont nous savons le montant des prêts se sont engagés ensemble pour 33 660 livres. Nous ignorons malheureusement le chiffre des prêts des 10 autres. En attendant que nous le connaissions, nous pouvons demander peut-être une grossière approximation à un calcul de moyenne : nous arrivons, de la sorte, pour les 15 créanciers, à une somme globale de 100 980 livres, ce qui doit représenter à peu près, aux environs de 1660, date probable de l'emprunt, 400 000 francs de notre monnaie[1]; il s'agit donc, pour le vieux poète, d'un emprunt réellement important.

Antoine de Bueil, le 20 février 1671, c'est-à-dire au lendemain même de cet accord entre les créanciers de son père devenus les siens, fit avec eux une transaction que nous avons retrouvée également aux Archives d'Indre-et-Loire : elle fut homologuée par l'arrêt du Parlement de Paris du 20 mars suivant.

C'est qu'il avait tout intérêt à apaiser les colères de ce côté, ayant à lutter avec les autres difficultés d'argent qui avaient troublé la vieillesse de son père : le 12 février 1672, il était condamné, par arrêt du Parlement de Paris, à payer à sa sœur Françoise les 10 000 livres qui lui avaient été promises, 14 ans auparavant, par son père dans son contrat de mariage.

L'infortuné héritait des dettes de son père, tout comme Racan avait traîné toute sa vie le poids des dettes paternelles qu'il eut, d'ailleurs, encore le soin d'augmenter.

[1] D'après M. G. d'Avenel, de 1651 à 1675, période de grand bien-être, la livre vaut 1 fr. 63, et le pouvoir de l'argent est le double du nôtre.

*
* *

Après avoir recueilli dans les archives ces miettes d'histoire littéraire, quelle conclusion est-il possible de tirer?

Nous constatons que le vieux poète, vers la fin de son existence, avait emprunté dans la ville voisine, à Tours, une centaine de milliers de livres pour pouvoir suffire au paiement d'intérêts des sommes considérables dont il était débiteur.

Il alla où il y avait de l'argent, dans la bourgeoisie et la noblesse de robe, qui, vivant modestement et prudemment, mettaient d'importantes sommes de côté, qu'elles cherchaient à faire fructifier en les confiant à des emprunteurs, en les plaçant « sur billets », comme l'on fait encore à la campagne, ou bien, ce qui était plus rare alors, en commanditant des entreprises industrielles ou commerciales. Il était bien des veuves, en particulier, qui, le prix de la charge vénale de leur mari une fois rentré en leurs mains, se trouvaient disposer de capitaux assez importants : l'on rencontre ici jusqu'à 6 femmes sur 15.

Et alors nous assistons au défilé des prêteurs, tout ce chœur composé presque exclusivement d'officiers de justice et de finances, de leurs mères ou de leurs veuves, dame Anne Bourru en tête, qui entraîne ses parents d'abord, puis toute la troupe. Ajoutez-y quelques petits nobles de Tours, quelques comtes ou comtesses d'Orbèche et de Pimbèche, et, à l'arrière-garde, un petit nombre de roturières.

Tout ce monde-là avait eu confiance dans le vieux gentilhomme, qui appartenait à l'une des plus glorieuses familles de France et l'une des plus puissantes de la Touraine : ne s'était-il pas édifié un château magnifique? Ne possédait-il point de très nombreux domaines en Touraine, en Anjou, au Maine, dans d'autres provinces encore? Il était membre de l'Académie depuis sa fondation, depuis une trentaine d'années; il était un poète célèbre, et l'on voyait encore ses confrères de la jeune école qui se levait au Parnasse, les Boileau et les La Fontaine, saluer pieusement ses cheveux blancs... Qui donc inspirerait de la confiance à Tours, sinon messire Honorat de Bueil, seigneur (d'aucuns disaient même marquis) de Racan?

Et une fois de plus, la haute bourgeoisie française ou la noblesse de robe se fit, ce qui lui arrivait couramment, la créancière de la noblesse militaire, brillante et ruinée.

Cette cigale de poésie et de noblesse était venue frapper chez la bourgeoise fourmi sa voisine, qui est, — n'en déplaise au Bonhomme, le plus illustre disciple de Racan, — fort prêteuse. Il jura, foi de gentilhomme, qu'il paierait avant longtemps intérêt et principal.

Il ne put s'acquitter avant son décès. Son fils Antoine ne put pas s'acquitter à son tour, et je crains bien que ses « billets » n'aient jamais été remboursés.

N'importe. Son nom, vainqueur de ces misères humaines, reste et restera idéalement paré du souvenir des *Stances sur la Retraite,* des *Bergeries* et des *Psaumes*, tandis que les noms de ses créanciers, ensevelis jusqu'à aujourd'hui dans la poudre des vieilles minutes, ne jouira que d'une mince lueur de notoriété, celle que veut bien leur concéder leur emprunteur. C'est la revanche posthume de la cigale sur les fourmis.

Louis Arnould.

REVUE DES SCIENCES

La traversée de la Méditerranée en aéroplane : un pilote audacieux sur un appareil trop fragile. — Nécessité d'assurer avant tout la sécurité des aviateurs. — Les prouesses acrobatiques de Pégoud. — Les expériences de stabilité automatique poursuivies par Moreau ont fait accomplir un progrès réel à la navigation aérienne. — La découverte du microbe de la rage : le protozoaire de Negri-Noguchi. — Les travaux de l'Américain C. Bass et la culture du microgerme de la malaria : plus d'aliments sucrés aux paludéens. — L'évolution de la langouste : va-t-on créer des parcs d'élevage pour les crustacés ?

Le 23 septembre 1913, à 5 h. 22 du matin, l'aviateur français Garros partit de l'aérodrome naval de Fréjus (Var); à 8 h. 10, il était en vue d'Ajaccio, entre les îles Sanguinaires et Barbicoja; à 10 heures, il passait au-dessus du détroit de Bonifaccio; à 11 h. 35, il survolait Cagliari (Sardaigne) et, à 1 h. 45 de l'après-midi, il atterrissait sur le champ de manœuvres d'Aïn-Assel, aux portes de Bizerte. En 7 heures et 55 minutes d'un vol sans escale, il avait franchi 800 kilomètres au-dessus des flots.

Jusqu'à lui, la Méditerranée n'avait pas encore été traversée par la voie des airs sur un parcours aussi long [1] : son « raid » est donc d'une importance exceptionnelle et marque *une date* dans l'histoire de l'aviation [2]. Mais il faut savoir, en ce qui le concerne, se garder des enthousiasmes excessifs, et lui laisser sa signification exacte. Parce qu'un homme, doué d'un courage peu commun,

[1] Le 14 novembre 1886, Jabizon emmena, en ballon sphérique, Capazza et Fanaire de La Ciotat aux côtes de Corse; le 5 mai 1911, le lieutenant de vaisseau Bague vola en aéroplane de Nice à l'île Gorgona (204 kilomètres), mais se perdit en mer le 5 juin suivant, en essayant d'aller de Nice à Bastia; en octobre 1912, l'Italien Cagliani accomplit le raid Pise-Bastia; le mois suivant, Garros fit le voyage Tunis-Marsala-Rome, soit 600 kilomètres au dessus de la Méditerranée, mais en longeant les côtes et avec 150 kilomètres seulement de traversée entre l'Afrique et la Sicile.

[2] Tandis que « l'oiseau mécanique » de Garros est allé en moins de 8 heures de Fréjus à Bizerte, il faut couramment à un paquebot 30 à 31 heures pour accomplir la même traversée; un torpilleur à marche très rapide, naviguant par mer exceptionnellement calme et soutenant sans défaillance sa vitesse maxima de 35 nœuds, « couvrirait » la distance Fréjus-Bizerte en 12 heures au maximum.

d'une admirable énergie et d'un sang-froid bien au-dessus de la moyenne, a pu accomplir un véritable exploit, il ne s'ensuit pas que, désormais, la Tunisie soit à moins de 8 heures des côtes provençales. A ce point de vue, il est du plus haut intérêt de lire les déclarations qu'en arrivant sur le sol tunisien, Garros a faites à un grand journal local [1] et qu'ont reproduites, de façon plus ou moins fidèle, la plupart des journaux de Paris. Un des cylindres de son moteur a eu, peu après l'envol, une avarie de soupape dont, par un hasard étonnant, la gravité n'a pas été suffisante pour le contraindre à atterrir, soit en Corse, soit en Sardaigne, mais qui l'a cependant obligé à modifier la route d'abord prévue. Il en est résulté un allongement de parcours qui a failli coûter la vie à l'audacieux pilote, puisqu'il est parvenu au bout de son voyage avec quelques litres seulement d'essence dans son réservoir. Les organes mécaniques de l'aéroplane étaient, du reste, en si mauvais état que, malgré le vif désir qui l'animait de poursuivre sa route jusqu'à Tunis le jour même, et le lendemain jusqu'à Alger, Garros s'est trouvé dans l'impossibilité absolue de quitter Bizerte où son appareil était arrivé « à bout de souffle, à bout de forces [2] ».

Cela ne diminue en rien, — au contraire, — les mérites éclatants de l'aviateur; cela ne diminue pas, de façon sensible, la réputation du moteur auquel il avait confié sa vie, mais cela suffit pour qu'il ne soit pas encore possible de considérer comme très prochain le jour où les lignes actuelles de paquebots auront à redouter la concurrence des lignes aériennes. En dépit des prouesses merveilleuses qui sont quotidiennement accomplies maintenant, l'aéroplane n'est pas à la veille de devenir ce qu'est l'automobile et ce qu'est le navire, un appareil avec le concours duquel on est sûr de pouvoir partir, sûr de pouvoir arriver. Bien certainement, « la panne » devra toujours être prévue, comme elle doit l'être avec toutes les machines, mais si l'effort habile des constructeurs en a réduit considérablement la fréquence, il n'en a pas supprimé la possibilité. Il n'en faut pas davantage pour qu'en l'état actuel des choses, l'aéroplane soit beaucoup plus un instrument de sport qu'un outil de transport.

Cette opinion, que d'aucuns jugeront peut-être trop pessimiste, semble aller à l'encontre des derniers résultats obtenus. Il est vrai

[1] *La Dépêche tunisienne*, 24, 25 septembre 1913.

[2] C'est l'expression même dont se sert, dans une lettre qu'il a écrite le soir du 23 septembre à l'auteur de ces lignes, un des officiers attachés au centre d'aviation de Kassard-Saïd qui s'efforcèrent vainement de remettre l'aéroplane de Garros en état de prendre son vol.

que déjà plus de dix aviateurs ont franchi au moins 1000 kilomètres en une seule journée : il est vrai que les accidents sont relativement peu nombreux, puisque leur nombre, au cours des six derniers mois, est resté égal à ce qu'il a été pendant le semestre correspondant de l'année précédente, tandis que le nombre des kilomètres parcourus croissait dans la proportion de 1 à 5. Mais il n'en est pas moins certain que, d'une façon générale, l'opinion publique est mal renseignée sur la valeur vraie des aéroplanes : les journaux ont le tort d'attacher une importance à peu près exclusive à ce qu'on pourrait appeler la partie brillante des vols, et de négliger ce qui en est la partie vraiment intéressante au point de vue pratique, c'est-à-dire l'état de l'appareil à l'arrivée et la détermination précise de son rendement économique.

En 1908, Wilbur Wright s'est élevé à 90 mètres : en 1913, le record de la hauteur appartient à Perreyron avec 5900 mètres. La première traversée d'une chaîne de montagnes a été accomplie par Chavez en 1910, quand il a survolé les 2010 mètres du Simplon : en 1913, Bider est passé au-dessus de la Jungfrau (4168 m.). En 1908, Wilbur Wright a parcouru sans escale 124 kil., 700 en 2 heures 20 minutes 23 secondes : en 1912, Fourny a volé sans toucher terre 1010 kil., 900 en 13 heures 17 minutes 57 secondes. En 1909, Blériot a traversé la Manche (38 kil.); en 1913, Brindejonc des Moulinais a traversé la Baltique, de Reval à Stockholm (420 kil.), et Garros la Méditerranée (800 kil.). En 1908, Farman a été de Bouy à Reims (27 kil.); en 1913, Brindejonc des Moulinais et Guillaux ont parcouru en un jour près de 1400 kilomètres. En 1908, Glen Curtiss a gagné la Coupe Gordon-Bennett, avec une vitesse à l'heure de 80 kilom.; en 1912, Jules Védrines l'a gagnée, avec une vitesse de 174 kil., 100, et le 29 septembre 1913, à Reims, Prévost a parcouru 200 kilomètres en 59 minutes et 45 secondes, ce qui correspond à une vitesse horaire de 200 kil., 803 mètres [1]. Trop

[1] Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler, à ce propos, quelques chiffres ou, pour parler la langue actuelle, quelques « performances ». En 1897, Léon Bollée faisait, en automobile, 50 kilomètres à l'heure, sur la route d'Etampes; en 1899, René de Kniff et Velghe en faisaient 60; en 1900, Jenatzy en faisait 80; en 1903, dans la course Paris-Madrid, Gabriel arriva à 100 kilomètres; en 1904, Théry, à 102 kilomètres; en 1907, au Circuit de Dieppe, Nazzaro et Duray, à 120 kilomètres.

En 1908, à Auvours, Wilbur Wright fait 50 kilomètres à l'heure en aéroplane; en 1909, à Reims, Latham atteint 70 kilomètres; en 1910, Leblanc arrive à 100; en 1911, Nieuport parcourt en 1 heure 140 kilomètres.

En 1913, à Brooklands, Goux parcourt 173 kilomètres en automobile, tandis qu'à Chicago Jules Védrines avait atteint en aéroplane 174 kilo-

de personnes considèrent que cette énumération de « records » caractérise avec exactitude les progrès foudroyants de l'aviation. En réalité, elle les caractérise au point de vue purement sportif, mais il serait intéressant de faire savoir également au public si les appareils avec lesquels on a pu voler si loin, si haut, si vite ne sont pas des outils d'exception, à peu près hors de service quand ils ont fourni leur prodigieux effort.

C'est précisément ce que s'accordent à constater tous les hommes compétents : tous, sans aucune exception, dès que nulle considération commerciale n'intervient pour diminuer leur sincérité, confessent qu'un appareil de course est « claqué » quand il a donné son maximum de puissance pendant un certain temps, et sans arrêt. Il est vrai que tous ajoutent : « Ce n'est pas une vérité qu'il soit nécessaire de répandre. »

C'est au contraire ce que le public doit savoir avant toute chose, parce que les progrès *utiles* de l'aviation ne pourront jamais être obtenus si l'on continue à poursuivre surtout la conquête des records, alors que la poursuite de la sécurité et de la régularité importe seule au plus grand nombre. Pour qu'un homme de courage moyen, conscient de ses obligations familiales et soucieux de ne pas exposer inutilement sa vie, consente à se confier à un aéroplane, comme il le fait couramment à une automobile, à une locomotive de train rapide ou à un grand paquebot, il faut que les chances d'accident soient vraiment devenues minimes ; avant tout, l'impression doit être forte en son esprit que le danger est supprimé autant qu'il est possible de le souhaiter. Alors, — mais alors seulement, — l'aéroplane pourra devenir un appareil d'usage général.

Les magnifiques acrobaties aériennes de Pégoud, dont le retentissement a été considérable, feront certainement beaucoup pour imposer à tous la confiance : elles démontrent qu'un homme doué d'un sang-froid parfait, et ne perdant pas une seconde sa présence d'esprit, peut faire accomplir à l'aéroplane qu'il monte les cabrioles les plus imprévues. Les techniciens de l'aviation s'en trouvent déroutés dans leurs savantes prévisions. Ils avaient affirmé que, dans tous les cas où la surface des ailes cesse de se trouver dans un plan à peu près horizontal, l'équilibre est compromis : leurs affirmations autorisées avaient fait école. Cependant Pégoud, avec un appareil bien construit, mais de type courant, est arrivé, plusieurs fois de suite, à glisser dans l'espace, les

mètres : le dernier « record » de Prévost donne à l'aile une supériorité énorme sur le pneumatique, au point de vue de la vitesse horaire réalisée.

roues en l'air, à planer la tête en bas, puis à voler dans cette position et à retourner enfin son aéroplane pour atterrir normalement après une longue descente « en tire-bouchon ». Il a fait preuve ainsi d'une hardiesse qu'on ne saurait trop admirer et démontré qu'un pilote habile peut évoluer dans l'air avec autant de tranquillité qu'un bon nageur peut le faire dans l'eau.

Mais ce sont là des exploits qui demeurent interdits au plus grand nombre, et la presse a fait acte de sagesse en les présentant comme ayant un caractère bien net d'exception.

On n'en saurait dire autant des expériences de Moreau qui, le 24 septembre dernier, à Melun, entre cinq heures et demie et six heures du soir, par un vent de sept à huit mètres à la seconde et par fortes rafales, a gagné sans contestation possible le prix de stabilité automatique[1] créé par la Ligue nationale aérienne.

Les conditions du prix étaient très dures. Le réglement exigeait que, durant vingt minutes et par un vent supérieur à cinq mètres à la seconde, l'aviateur naviguât *sans toucher une seule fois aux commandes*, le système automatique devant se charger à lui seul des manœuvres de redressement. C'est exactement ce qui a été fait et les déclarations du lieutenant de vaisseau Lafon, qui avait pris place à bord de l'appareil, à titre de commissaire-contrôleur, ne permettent pas d'en douter : « L'appareil, dit-il, a rencontré des coups de vent d'au moins 15 mètres à la seconde, malgré lesquels il n'a pas perdu un instant son équilibre, sans que cependant les commandes actionnant les ailerons ou le gouvernail de profondeur ait été touchées. » Après lui, M. René Quinton, président de la Ligue nationale aérienne, accomplit un second vol à bord du même appareil. Ses déclarations sont tout aussi concluantes : « Les coups de vent nous faisaient tour à tour bondir ou pencher sur une aile. L'inclinaison des surfaces portantes sur l'horizon atteignait par moments 30 degrés. Nous naviguions dans la zone la plus dangereuse des remous, à 80 mètres du sol. Malgré cela, l'appareil « tenait » d'une façon parfaite. La navigation aérienne vient de faire un nouveau pas aujourd'hui. »

Ce « pas » est extrêmement encourageant : stabilité et solidité sont les deux conditions maîtresses auxquelles l'aéroplane doit satisfaire pour devenir un outil pratique d'usage courant. On ne saurait trop souhaiter qu'elles soient réalisées dans un avenir

[1] La stabilité automatique est la faculté, pour un aéroplane, de naviguer dans l'air sans pilote. Un appareil ordinaire est constamment redressé en avant, en arrière, à droite, à gauche par l'aviateur qui dirige sa marche et pare aux continuels à-coups causés par le vent, les rafales, le piquage, le cabrage, le roulis ou le tangage.

prochain. Elles le seront, n'en doutons pas, parce que, tôt ou tard, les efforts combinés des chercheurs finissent toujours par obtenir les résultats poursuivis.

C'est ce que vient de prouver une fois de plus le japonais Noguchi en découvrant le microbe de la rage qui, seulement soupçonné par Pasteur et par ses élèves, vient enfin d'être aperçu.

Tandis que, dans la très grande majorité des cas, il a été possible d'isoler le microgerme spécifique des maladies contagieuses contre lesquelles la médecine dispose, soit d'un vaccin préventif, soit d'un sérum curatif, dans d'autres cas, — d'ailleurs relativement assez rares, — le remède existe sans que l'infiniment petit dont il combat les ravages ait jamais été mis en évidence. C'est ce qui a lieu, par exemple, pour la péripneumonie du bœuf, dont le bacille est d'une ténuité si grande qu'il n'est arrêté par aucune membrane et qu'il traverse sans peine les pores des filtres les plus fins. C'est aussi ce qui a lieu pour le microbe de la rage : ni Pasteur, ni ses élèves, ni ses continuateurs, en dépit d'innombrables recherches patiemment poursuivies, ne sont jamais parvenus à l'apercevoir, même sous les plus forts grossissements. Il a fallu se résoudre à ne pas constater son existence, tout en ne gardant sur elle aucun doute. Tout concorde, en effet, à la démontrer, depuis la possibilité des inoculations de cultures rabiques jusqu'aux alternatives d'exaltations et d'atténuations provoquées dans la virulence de ces cultures par leurs passages successifs en divers organismes animaux. C'est précisément sur ces alternatives mêmes qu'est fondée la préparation du vaccin de la rage, et ce sont elles qui prouvent, sans contestation possible, la réalité du microbe auquel il faut rapporter la terrible maladie.

Cependant les bactériologistes ne se sont jamais tenus pour battus et, depuis les premiers jours de l'ère pastorienne, leurs efforts ont eu pour but de connaître de façon plus précise le monde merveilleux de l'invisible. Il semble qu'il ait dû leur suffire, pour y parvenir, d'améliorer les lentilles de leurs microscopes, afin d'en accroître la puissance; mais cette puissance même a une limite, imposée par l'imperfection de l'œil humain dont la vision s'arrête dès que les objets qu'il examine ne reçoivent plus une quantité suffisante de lumière. Or le microscope ordinaire est ainsi construit, qu'à une augmentation de grossissement correspond une diminution d'éclairement des préparations disposées sur sa platine. D'autre part, le grossissement ne joue pas, en l'espèce, le seul rôle : on peut même dire qu'il n'a pas une importance décisive. En raison de leur structure, de leur transparence plus ou moins

grande, de la façon dont ils se laissent traverser par les rayons lumineux, ou encore de leur résistance vis-à-vis des produits colorants employés dans les laboratoires, certains infiniment petits demeurent invisibles, quelle que soit la puissance grossissante des instruments employés pour les regarder. Par contre, certaines lumières, combinées de façon convenable et projetées sur eux sous un angle approprié, les font nettement apparaître. C'est de l'heureuse combinaison du grossissement et de l'éclairage qu'est résulté, il y a quelques années, un appareil, fort improprement dénommé l'ultramicroscope, puisqu'il ne grossit pas plus que les autres; il permet de voir se détacher brillamment, sur un fond obscur, des microbes que les instruments usuels les plus puissants ne donnent pas la possibilité d'apercevoir.

Armés de l'ultramicroscope, les bactériologistes ont pu faire des découvertes interdites à leurs devanciers. Sans avoir besoin de recourir à des grossissements énormes, Schaudin a aperçu le spyrochète pâle qui produit l'avariose, et plus récemment Negri a trouvé, dans la substance cérébrale d'animaux ayant succombé à la rage, un protozoaire encore inconnu : comme il le trouvait toujours, dans tous les cas analogues, il crut pouvoir, sans imprudence, le considérer comme l'agent spécifique de la maladie, mais il fallait, pour transformer son hypothèse en une certitude vraiment scientifique, que ce protozoaire pût être observé dans le virus rabique lui-même, puis isolé et enfin cultivé. C'est chose faite désormais, grâce aux travaux du Japonais Noguchi.

Celui-ci, qui est un des chefs de service de l'Institut Rockefeller, a opéré sous un grossissement relativement faible, — 100 diamètres; il a mis ainsi en évidence des corpuscules arrondis de 1 à 110 dixièmes de millimètre de diamètre, présentant à leur surface de fixes granulations protoplasmiques et qui existent dans le virus sous deux aspects, correspondant vraisemblablement à des degrés différents de maturité. Les plus petits semblent formés d'une cellule unique paraissant provenir de la division d'une cellule plus grande, pourvue d'un noyau opaque et entourée le plus souvent d'une fine membrane. Ce mode de multiplication « par scissiparité », c'est-à-dire par bourgeonnement, est celui des protozoaires. Le microbe de la rage n'est donc pas une bactérie, comme on l'a parfois prétendu. Noguchi a ainsi élucidé de façon définitive le problème scientifique qui se posait depuis un quart de siècle devant les savants, et dont Negri avait, avant lui, entrevu la solution. Il a résumé ses recherches dans une note parue au numéro du *Bulletin de l'Institut Rockefeller* portant la date d'août 1913, et les a exposées le 12 septembre suivant à

l'Institut Pasteur de Paris, en appuyant ses dires par d'indiscutables photographies. Il a fait, le 30 septembre, à Vienne, une communication sur ce sujet au congrès des naturalistes et bactériologistes de langue allemande.

Le savant japonais est maintenant âgé de trente-huit ans : après avoir fait ses études à Tokyo, puis exercé la médecine comme simple praticien, il devint l'assistant de Kitasato, ancien élève lui-même de Robert Koch, puis de Behring, et l'un des pères de la sérothérapie. Sur les conseils et grâce à la recommandation de Kitasato, il alla en Amérique, travailla dix ans dans le laboratoire de Flexner, à l'université de Pensylvanie, puis vint en Europe suivre pendant dix-huit mois, à Copenhague, les leçons de chimie organique de Madsön. Il entra à l'Institut Rockefeller dès sa fondation, et depuis ne l'a pas quitté. Ses travaux sont bien connus du monde savant : on lui doit des recherches sur le venin des serpents, poursuivies parallèlement à celles de notre éminent compatriote Calmette, des précisions fort importantes sur le virus de la poliomyélite infantile, un procédé de culture du spyrochète, enfin la confirmation de cette thèse que la paralysie générale est presque toujours de nature et d'origine avarique, — thèse dont Leredde est, en France, un des plus intransigeants défenseurs. Sa récente découverte confère désormais une existence certaine au protozoaire de la rage, entrevu par Negri.

Elle va très probablement permettre de modifier à bref délai la technique actuellement suivie pour la préparation du vaccin antirabique. Cette technique est encore aujourd'hui celle qu'a fixée Pasteur : elle conduit à l'obtention d'un vaccin assez instable, qui ne peut être ni transporté ni conservé longuement; aussi son application n'est-elle possible qu'en des Instituts spécialement installés pour le fabriquer au fur et à mesure des besoins, et son inoculation exige-t-elle, pour être parfaitement efficace, une vingtaine de piqûres consécutives. Il va être possible, au contraire, d'obtenir des cultures pures du protozoaire de Negri-Noguchi, puis de traiter ces cultures par les méthodes de stérilisation et d'affaiblissement les plus récentes, de manière à produire un vaccin très stable, de conservation et de transport aisés, qu'il sera facile à n'importe quel praticien d'inoculer dans sa clientèle, d'urgence en cas de nécessité, et même à titre purement préventif.

On ne saurait oublier, à ce sujet, que, de l'avis unanime des spécialistes, tous les insuccès du traitement antirabique doivent être rapportés à la date, trop tardive après la morsure, où ce traitement a été commencé. Soigner à temps est, en ce qui concerne l'effrayante maladie qu'est la rage, acquérir la presque certitude

de guérir. Les beaux travaux de Noguchi hâteront le moment où il sera toujours possible de traiter la rage avec efficacité, parce qu'il sera toujours possible de la traiter en temps opportun.

Il en sera sans doute de même bientôt pour la fièvre paludéenne dont les accès vont pouvoir être « jugulés » par une médication nouvelle, dont le mérite devra être rapporté tout entier à une découverte d'un Américain, le docteur C. Bass. Celui-ci, auquel la Société de médecine de New-York vient de décerner sa médaille d'or annuelle, et la Société de médecine coloniale de Liverpool, une de ses plus hautes récompenses, vient, en effet, de trouver une méthode permettant de cultiver le germe de la malaria.

Ce germe, — un protozoaire, — a été isolé et caractérisé par notre éminent compatriote le professeur Laveran, mais, de même que pour celui de la rage, sa culture n'avait pas encore pu être réalisée. Aussi la thérapeutique de la redoutable maladie dont il détermine l'apparition est-elle demeurée presque stationnaire depuis le jour où elle fut fondée sur l'emploi systématique des sels de quinine et des composés arsenicaux. Après de longues et minutieuses recherches, M. C. Bass est arrivé à cette certitude que le protozoaire de Laveran ne peut vivre dans un milieu privé de sucre : il en a, au contraire, obtenu la prolifération dans du sérum sanguin additionné de dextrose. Une première conséquence dérive logiquement de cette constatation : c'est la nécessité d'exclure rigoureusement de l'alimentation des paludéens tous les mets sucrés et tous ceux qui sont susceptibles de produire du sucre dans l'organisme ; l'expérience a prouvé, s'il en faut croire les journaux médicaux américains, qu'il n'en faut pas davantage pour atténuer la gravité des accès, et pour accroître dans des proportions considérables, l'efficacité de la médication usuelle. Tout porte, d'ailleurs, à espérer que, la culture du germe de la malaria étant maintenant possible, l'apparition d'un sérum ou d'un vaccin préventif ne se fera pas attendre. Ce sera un bienfait inestimable pour les habitants des régions que désole l'impaludisme.

A côté de ces deux grandes découvertes, — microbe de la rage et culture du germe de la malaria, — qui viennent de marquer le mois de septembre 1913, il en faut signaler une autre, qui, pour être moins brillamment retentissante, n'en a pas moins son importance, et sera, en tout état de cause, hautement appréciée des gourmets : c'est celle de l'évolution de la langouste dont M. Bouvier, professeur au Museum, vient de préciser les phases.

Depuis plus d'un siècle, les naturalistes cherchaient vainement

la suite des métamorphoses par lesquelles passe le crustacé entre le moment où il sort de l'œuf et celui où il arrive à l'état adulte : plusieurs « échelons » de son développement demeuraient encore inconnus.

Au sortir de l'œuf, la jeune langouste a une forme bien différente de celle que nous lui connaissons : elle prend l'aspect d'une larve absolument transparente; son corps, pourvu de trois pattes natatoires, a une longueur qui ne dépasse pas 3 millimètres, et est aplati sur lui-même comme le serait une feuille[1] : elle vit exclusivement dans la mer.

M. Bouvier a établi, à la suite d'observations poursuivies par lui au laboratoire maritime de Plymouth, qu'un être, aperçu par des zoologistes danois, et baptisé par eux *puerulus*, dont on ne connaissait que de très rares exemplaires, est la dernière des neuf formes que la larve de la langouste revêt successivement avant d'arriver à sa forme définitive. Longue de 21 millimètres, entièrement transparente, pourvue de téguments solides et coriaces mais sans imprégnation calcaire et par suite tout à fait différents de la carapace qui abrite l'animal adulte, la larve « puerulus » vit entre deux eaux, mais sa transparence et sa mobilité en rendent la pêche difficile : aussi n'en existe-t-il que de rares specimens dans les collections des musées spéciaux de Paris, Monaco, Londres et Copenhague. M. Bouvier a eu la bonne fortune de trouver, dans un de ses filets, une larve puerulus en train de se muer en langouste : dès lors, il a pu en fixer avec certitude « l'état civil ».

La chose ne paraît présenter qu'un intérêt de pure théorie : en réalité, elle est susceptible d'avoir une très grande importance pratique. En effet, par la découverte de ce qu'est exactement la larve puerulus, toute l'évolution de la langouste se trouve connue maintenant : il a été possible de préciser qu'elle est beaucoup plus courte, — deux mois environ, — qu'on ne l'avait cru, et il sera probablement possible de trouver à brève échéance les moyens de la faire s'accomplir de façon régulière en protégeant le puerulus contre certains animaux marins qui le détruisent en grandes quantités. Il en résultera peut-être toute une technique permettant de créer des parcs, où la reproduction du crustacé, cher à nos gourmandises, se fera en toute sécurité : l'élevage rationnel de la langouste peut être désormais prévu.

Francis Marre.

[1] Cette larve porte le nom de *phyllosoma* (de deux mots grecs dont la signification est : corps en forme de feuille).

CHRONIQUE POLITIQUE

Le Parlement étant en vacances, les parlotes sévissent. Nous avons eu, depuis quelques semaines, le congrès des patronages laïcs, le congrès des jeunesses laïques, le convent maçonnique, le congrès de la Ligue de l'enseignement, j'en passe! et nous aurons, dans huit jours, à Pau, dans la ville de Henri IV, le congrès du « grand parti radical et radical-socialiste ». Anciens ministres déconfits, vieux routiers en quête de places, recrues en quête de galons, chefs de groupes aspirant à décrocher des portefeuilles, tous les politiciens faméliques, pour qui la politique est un métier et non un service, s'entraînent à prononcer des discours et à rédiger des motions, qu'ils replaceront bientôt à la Chambre ou au Sénat. Inutile d'ajouter que ce ne sont qu'appels aux mauvaises passions, projets de tracasseries sectaires et de vexations fiscales. Les uns prônent la défense laïque, d'autres l'impôt sur le revenu. M. Augagneur fulmine contre le service de trois ans. M. Clemenceau jette au rebut notre protectorat catholique en Orient et s'irrite, fournissant ainsi sa mesure d'homme d'état, de ce que certains veuillent que la France, comme l'Allemagne protestante, comme la Russie schismatique, comme presque tous les grands pays du monde, ait à Rome un représentant. Et n'oublions pas l'oracle un peu délaissé de Pons, qu'un rédacteur du *Radical* est allé interroger « dans le silence crépusculaire de son salon tout fleuri de gravures et de portraits », M. Combes, qui adjure ses fidèles de reconstituer le Bloc, un bloc où les socialistes-unifiés, alliés des antimilitaristes, auraient une place de choix. Mais l'opposition de gauche n'est pas seule à pérorer. Le gouvernement s'en mêle. M. Klotz a parlé dans la Somme; M. Baudin, dans la Loire-Inférieure; M. Clémentel, dans le Morbihan; M. de Monzie, en Savoie et en Bretagne; M. Morel, dans la Loire, et M. Barthou, à tout seigneur tout honneur, à Bordeaux, à Aix-les-Bains, à Saint-Sébastien, à Pau, ailleurs encore. Faisant couler tant de flots d'éloquence, les ministres, demandera-t-on, ont-ils du moins pratiqué, pour riposter à leurs adversaires, cette maxime de l'art militaire, qu'une bonne défensive doit être offensive? Hélas! non. Parti d'un programme relativement modéré, le cabinet Barthou, qui a l'air de prendre au sérieux M. Clemenceau, en arrive peu

à peu à des harangues et à des promesses radicales. Toujours patriote par nécessité et, peut-être, par intention, il cherche les applaudissements des sectaires. Nous avons, une fois de plus, le spectacle d'un gouvernement qui, laissant aller à la dérive ses opinions, ne semble gouverner que pour les idées des autres : de ceux qui cherchent à le renverser.

M. le président du conseil, pour ne nous occuper que de lui, est donc venu ouvrir solennellement, à Aix-les-Bains, le trente-troisième congrès de la Ligue de l'enseignement. Cette ligue, il n'est pas besoin de le rappeler, fondée par Jean Macé, voilà près de quarante ans, et qui s'est dite elle-même la « fille » de la franc-maçonnerie, n'a pas cessé d'être l'inspiratrice de nos lois sectaires; et ses membres en vue, tels M. Buisson, son président d'hier, M. Dessoye, son président d'aujourd'hui, quand ils se posent en champions de la liberté, ont une façon si particulière de la soutenir qu'on peut les considérer comme ses plus dangereux ennemis. N'est-ce pas M. Buisson qui, ces jours-ci encore, dans quatre longues lettres adressées au directeur du *Temps* « pour la solution de la crise scolaire », imaginait de proposer, en rejetant le monopole, que les futurs maîtres de l'enseignement privé fussent obligés de passer, avec les futurs maîtres de l'enseignement public, deux ans dans les écoles normales de l'Etat? Grâce à cette camaraderie intellectuelle, paraît-il, les préjugés tomberaient, les idées s'élargiraient, la tolérance triompherait. Mais, après avoir réclamé que les instituteurs libres aient à suivre les leçons de la morale libre-penseuse, M. Buisson a négligé de demander, ce qui serait cependant nécessaire pour que la partie fût égale, que les instituteurs officiels aient, de leur côté, à écouter quelques cours de morale religieuse. Laissons cette mauvaise farce... La Ligue de l'enseignement, de plus, qui afficha au début le patriotisme, est devenue un des foyers de la doctrine pacifiste : elle n'a même pas trouvé un mot de blâme, bien au contraire! lors de leurs scandaleuses manifestations, pour les instituteurs antimilitaristes. Tout cet ensemble faisait, par conséquent, que, malgré l'exemple de leurs prédécesseurs, M. Poincaré et M. Barthou auraient dû y regarder à deux fois avant d'accepter, l'un, sa présidence d'honneur, et, l'autre, la présidence d'une séance de son congrès. Mais l'effroi de ne pas sembler assez « laïcs » l'a emporté. M. Poincaré a écrit une lettre. M. Barthou a fait un discours.

Le discours de M. le président du conseil au congrès d'Aix n'a été, il est vrai, qu'une suite de déclamations assez creuses : « La République et l'école laïque sont inséparables. Qui attaque l'une attaque l'autre. Qui défend l'une sert l'autre », etc. Seulement,

tout en ne pouvant ajouter que tout était parfait dans le petit monde primaire, il a cru utile d'assurer qu'il était urgent de protéger l'école laïque contre « la calomnie et le boycottage »; il a conclu : « Où la persuasion ne suffit pas, la contrainte et la répression s'imposent. Qui pourrait s'élever contre leur usage... si le respect assuré de la neutralité scolaire enlève tout prétexte aux manœuvres du fanatisme? » Evidemment, répondrons-nous. Mais qu'entend le ministre de l'instruction publique par la neutralité? Lui accorde-t-il le même sens que M. Dessoye qui, prenant après lui la parole, n'a rien jugé de mieux que de pousser un cri de haine à l'adresse de l'Eglise : « puissance politique, qui a voulu, pendant des siècles, plier l'humanité à ses méthodes de raisonnement et à sa discipline sociale »? M. Barthou ne s'est pas expliqué. Il s'est contenté, au banquet que lui offrait le conseil général de la ligue, de préciser ses desseins de défense laïque : « Une loi nous a fourni la formule nécessaire. J'aime à croire que personne ne pourra, de bonne foi, refuser au parti républicain de défendre l'école laïque par les mêmes moyens, par les mêmes pénalités, qui sont inscrites dans la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, pour empêcher les attaques dirigées contre un culte public ou contre ses ministres. » On n'ignorait pas que quelques citoyens considèrent l'école comme une église et les instituteurs comme revêtus d'un sacerdoce. N'importe! cette déclaration de M. Barthou n'en est pas moins significative; et c'est sans doute l'amende et la prison, de six jours à deux mois, — voyez les articles 31 à 33 de la loi de séparation, — que réserve le président du conseil à ceux qui ne s'inclineront pas devant tout l'enseignement laïc! M. Dessoye, son confident, a même fait connaître que, par surcroît, il songerait à les priver de leurs droits politiques. Entraîné par son ardeur laïque, M. Barthou a profité de l'occasion pour s'indigner, avec des trémolos d'émotion qui ont dû faire sourire M. Clemenceau, qu'on ait pu le croire capable d'avoir jamais essayé de renouer des relations avec le Saint-Siège : après avoir dit que « la loi de 1905 est la charte qui règle d'une manière définitive (mais quoi donc, pauvre monsieur Barthou, est définitif en ce bas monde!) l'attitude de l'Etat envers l'Eglise », je donne ma parole, s'écria-t-il, que « ni sous le ministère présidé par l'honorable M. Poincaré, ni sous le gouvernement dirigé par M. Briand, ni sous le cabinet dont j'ai la lourde charge et les responsabilités, il n'a été, à aucun moment, d'aucune façon, sous quelque forme que ce soit, ni d'une manière directe, ni d'une manière indirecte, engagé de négociations quelconques qui prépareraient... le rétablissement des relations entre l'Eglise et l'Etat. »

Echappé à l'atmosphère de la Ligue de l'enseignement, M. Bar-

thou, il est juste de le reconnaître, a un peu baissé le ton. A Pau, devant le conseil général des Basses-Pyrénées, qui venait de le réélire président, tâchant de définir sa politique, il a rendu un bel hommage à l'armée; à propos du retour au service militaire de trois ans, lequel n'a pas été précisément obtenu grâce au concours des défenseurs de la laïque, il a trouvé une phrase heureuse, qui a crispé les gens du *Radical* et de la *Lanterne* : « La jeunesse française a pris le parti de la France »; enfin, tout en protestant qu'il serait le gardien « des lois, de toutes les lois, de la République », nous les appliquerons, a-t-il dit, « non comme des armes de parti, des instruments d'oppression ou de revanche, mais avec l'unique souci de servir les intérêts généraux du pays », et il l'a montré, le pays, demandant « à faire en paix ses affaires », désireux de « retremper ses forces dans un large courant de concorde nationale ». — Retrempons-nous, ce n'est pas de notre côté qu'on résistera, dans les eaux de la concorde nationale! Mais la concorde nationale ne se trouvera pas dans les emprisonnements de la défense laïque, dans les fermetures d'écoles, comme à Montmartre, ou dans les expulsions de religieuses, comme à Périgueux. Entre les deux formules, concorde et persécution, il serait temps de choisir. Qui devons-nous croire : M. Barthou parlant à Aix-les-Bains, et auquel M. Clémentel à Auray, M. Morel dans la Loire, M. de Monzie, qui affirma crûment : « Nous ferons le monopole de fait à défaut de l'autre », ont fait écho, ou M. Barthou parlant à Pau? M. Barthou attisant les haines sectaires ou M. Barthou souhaitant l'entente patriotique des bons citoyens? Et il serait temps aussi que les ministres conformassent leurs agissements aux déclarations de leur chef, lorsque celui-ci promet de ne tourmenter qui que ce soit; il serait temps que l'administration, — à commencer par les préfets, qui continuent d'être, presque partout, avec les adversaires du ministère, — devînt impartiale; et, pour tout dire d'un mot, il serait temps de s'employer à faire, par la liberté et l'équité, « l'union nationale ». Mais le gouvernement de M. Barthou préfère évidemment, jusqu'à ce qu'il y succombe, se tenir dans l'équivoque où il patauge, et dont, en vérité, il donne un peu trop l'impression qu'il ne saura jamais sortir.

Les Balkans n'ont pas encore trouvé le repos. A peine la paix turco-bulgare a-t-elle été signée, et avant que le soit la paix turco-grecque, des rumeurs de guerre se sont fait de nouveau entendre, du côté de l'Albanie. Sous prétexte que le gouvernement de Belgrade leur fermait les marchés de Diakovo et de Pritzrend, des troupes d'Arnautes ont franchi la frontière serbe. Tuant et pillant, elles se sont avancées rapidement jusqu'à Dibra,

Diakovo, Kitchevo, qu'elles ont occupés; elles ont même menacé Pritzrend, et, pour les refouler, les Serbes ont été obligés de mobiliser en toute hâte leurs divisions de la Morava et du Drin.

En eux-mêmes, ces incidents de frontières, qu'on a appelés un peu pompeusement la troisième guerre balkanique, ne seraient pas très inquiétants. Ils étaient prévus. L'hostilité des Serbes et des Albanais est de trop vieille date, leurs conflits ont été de tout temps trop fréquents, pour que, du jour au lendemain, ils se décident à vivre en bons voisins, et comme ils ont les uns et les autres l'habitude de ne se promener que le fusil sur l'épaule, il était assez naturel qu'à la première occasion, ils échangeassent des balles. L'anarchie qui règne dans le nouvel État créé par la conférence de Londres, — n'oublions pas que l'autorité du gouvernement provisoire d'Ismaïl Kemal n'existe que sur le papier, que la plupart des chefs de clans, et notamment l'ex-défenseur de Scutari, Essad pacha, la discutent, — était en outre propre à favoriser les prises d'armes. D'ailleurs, malgré leur énergie et leur bravoure, leur goût de la poudre, les bandes indisciplinées des Arnautes, qu'il serait presqu'impossible de dompter chez elles, dans leurs montagnes et leurs ravins, ne peuvent être de bien redoutables adversaires, en pays ennemi, pour les troupes serbes, armées et instruites à l'européenne. Et le fait l'a déjà prouvé. Elles ont dû reculer partout : si bien que le gouvernement provisoire de Vallona s'est empressé de désavouer les auteurs de l'attaque de Dibra.

Mais la brusque levée contre les Serbes des Albanais du nord ne répond-elle pas à des intrigues secrètes? Plusieurs le croient. En dépit des dénégations venues de Constantinople et de Sofia, ils persistent à soupçonner un accord non dévoilé entre la Bulgarie et la Turquie. Comment, font-ils remarquer, si le gouvernement du roi Ferdinand n'avait obtenu quelques mystérieuses promesses, le général Savof, qui a exhalé en termes si amers sa haine des Grecs et des Serbes, aurait-il consenti, avec tant de facilité, à l'abandon d'Andrinople et des trois quarts de la Thrace? Et ils prétendent que, derrière l'agression albanaise, pourrait se cacher le projet de rouvrir la question macédonienne. Il est bien certain, en effet, que les Serbes et les Grecs, dans leur lutte contre les Bulgares, se sont montrés singulièrement imprudents : aveuglés par la passion, ils n'ont même pas pris soin d'intimer au Turc de n'avoir point à se mêler de leur querelle; et le Turc est intervenu, et il a profité de ce que les Bulgares étaient occupés ailleurs, pour regagner sur eux des régions qu'il avait perdues. D'où ce résultat : alors que les Serbes et les Grecs s'agrandissaient, leurs alliés de la veille, qui avaient livré les plus rudes combats et remporté les plus belles victoires, ont été finalement réduits,

dans le partage des conquêtes faites en commun, à la portion congrue. Les Bulgares, c'est entendu, ont reçu ainsi un juste châtiment; loin de nous l'idée de les excuser. Mais n'empêche : rien ne serait plus humain que si, au lieu de reconnaître qu'ils sont victimes de leur faute, ils gardaient au fond du cœur, à l'égard de ceux qui ont déjoué leur mauvais coup, un ressentiment brûlant, et que s'ils cédaient à la tentation de se faire à leur tour, contre eux, sinon les auxiliaires avoués, du moins les complices secrets des Turcs. D'autre part, déçue par l'échec de la Bulgarie, l'Autriche, pour qui l'accroissement serbe reste un sujet de colère et de crainte, ne peut-elle avoir envie de chercher sa revanche avec l'Albanie? Des dépêches de Belgrade, qui ont insinué, — sans le démontrer, ajoutons-le, — que des officiers turcs, bulgares et autrichiens conduisaient les Arnautes, donnent à ces allégations une apparence de vraisemblance. Mais du vraisemblable au vrai, il y a de la distance. Pour l'instant, nous n'avons, quant à nous, nul moyen de démêler ce que peut être exactement le rôle des divers gouvernements, qui, s'ils jouent un jeu, le cachent, dans l'agression albanaise.

Tels que le public les voit, les derniers événements balkaniques méritent, toutefois, d'être suivis de près. La diplomatie des grandes puissances, qui, en décrétant la fondation d'un nouvel Etat sans lui donner aussitôt un gouvernement et sans l'organiser, est responsable de la situation actuelle, doit veiller à ce qu'aucune ingérence étrangère ne vienne achever de brouiller les cartes. Sans doute, une intervention en Albanie ne devrait tenter personne. Dans un pays sans routes, abrupt et sauvage, peuplé par des clans aguerris, que ni les Romains, ni les Turcs, ni les Slaves, comme l'a noté M. Hanotaux, ne sont jamais arrivés à soumettre, l'opération serait grosse de surprises désagréables. Aussi, l'Allemagne, qui l'a compris, a fait savoir qu'elle n'entendait pas sortir de sa réserve. L'Angleterre, de son côté, sentant quel péril il y aurait à mettre, même en compagnie, un doigt dans l'engrenage, a laissé entendre qu'elle serait bien plutôt disposée à retirer, dès maintenant, ses marins de Scutari. Mais l'Allemagne et l'Angleterre ne sont pas seules en Europe. Quelles sont les intentions de l'Autriche et de l'Italie? Face à face, de chaque côté de l'Adriatique, se surveillant d'un œil jaloux, elles attendent, l'arme au pied; une dépêche quasi officieuse de Berlin a même annoncé déjà que, si l'Etat informe qu'elles ont voulu dans les Balkans était aux prises avec un de ses voisins, elles n'hésiteraient pas à intervenir « pour la défense de leurs intérêts et la sauvegarde de l'indépendance albanaise ». Espérons, cependant, qu'elles réfléchiront avant de se lancer dans pareille aventure. Les assurances catégoriques,

données à Rome et à Vienne par le cabinet de Belgrade, à savoir que la Serbie respecterait les stipulations du traité de Londres et se bornerait, contre les Albanais, à une action défensive, devraient suffire à calmer les nervosités les plus ombrageuses.

Il n'y a pas que les escarmouches serbo-albanaises qui soient préoccupantes en Orient. Nous disions tout à l'heure que les rapports de la Grèce et de la Turquie étaient de nouveau très tendus. Engagés dans des discussions interminables, relativement aux biens des vakoufs et au statut des personnes dans les régions annexées par les Grecs, les négociateurs ont laissé passer les jours. Puis le représentant de la Sublime Porte est tombé malade : les pourparlers, sans être brisés, ont été interrompus. Les Jeunes Turcs, qu'ont grisés leurs reprises sur les Bulgares, ont alors profité de ce délai pour afficher des prétentions plus dures. A tel point que le bruit s'est répandu qu'ils voulaient, avant de conclure la paix, que le sort des îles fût réglé et que, non seulement ils revendiquaient celles du Dodécanèse, que détiennent les Italiens, mais encore plusieurs autres, comme Chio, Mytilène, Lemnos, Imbros, Samothrace, où flotte le pavillon hellène. Peut-être, il est vrai, le contre-projet qu'a apporté dimanche à Athènes le nouveau plénipotentiaire turc dissipera-t-il ces craintes. Mais la situation a paru si grave au gouvernement d'Athènes, — qui voit l'armée de Thrace prête à s'avancer sur Cavalla, à travers le territoire concédé aux Bulgares, mais qui est présentement aux mains des Bachi-Bouzouks, et l'armée d'Anatolie massée sur la côte d'Asie, en face de Chio, — qu'il est revenu sur ses ordres de démobilisation. Serait-ce donc la veillée des armes pour une troisième guerre? Une troisième guerre qui risquerait de remettre à feu et à sang tous les Balkans. Quoique de mutuelles concessions semblent propres à aplanir les difficultés, il serait permis de le redouter. Heureusement, la solidarité qui n'a cessé de s'affirmer entre les Roumains, les Serbes et les Grecs est faite pour dissiper les rêves des exaltés, tant à Sofia qu'à Constantinople. Plus heureusement encore, les trésors sont vides, les armées sont épuisées, le matériel de campagne, chez tous les belligérants d'hier, est usé; et ce sont des arguments en faveur de la paix.

En présence de cette confusion orientale, la France n'a évidemment qu'à attendre. Jamais la prudence n'a été plus nécessaire. Mais si elle doit attendre, sans s'engager, elle ne doit pas non plus se laisser oublier. C'est pourquoi nous ne pouvons qu'approuver, de toutes façons, l'envoi prochain de notre première escadre de cuirassés, commandée par l'amiral Boué de Lapeyrère, sur la côte d'Asie-Mineure. Nous avons trop donné à penser, en ces dernières années, que, négligents de nos traditions, nous

abdiquions dans le Levant. Ne s'est-il pas rencontré un gouvernement français pour commettre cette faute monumentale, inexcusable, — que rappelait hier encore M. Denys Cochin, défenseur toujours si vigilant de nos vrais intérêts, — de signer, en 1905, un traité avec l'Italie, par lequel il renonçait en fait à notre protectorat? Ce protectorat, ainsi que le disait l'éminent député de Paris, précisait que, quelle que fût la nationalité de leurs religieux, le drapeau français devait être arboré, en Orient, sur tous les établissements catholiques. Or, en vertu du traité qu'a conclu M. Barrère, il a été décidé que les couvents italiens pourraient, après une simple conversation entre les deux gouvernements, substituer au nôtre leur pavillon. Et cela s'est fait. Cela s'est fait à Alexandrette. Cela s'est fait même à Constantinople, où les trois couleurs italiennes ont remplacé les trois couleurs françaises, à la porte d'une maison catholique, en face de l'ambassade de France! « Avec cette politique, ajoutait tristement et justement M. Cochin, notre influence en Orient décroît. Elle s'en va... Elle ne sera bientôt qu'un souvenir. » La venue d'une de nos flottes dans les eaux levantines ne réussira pas, certes, à réparer, seule, ces erreurs, à relever notre prestige. Il y faudrait une chose plus utile et plus urgente : cette reprise des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, qui indigne M. Clemenceau et qui épouvante M. Barthou, et sans laquelle nous continuerons à livrer nos positions acquises aux nations qui ont un représentant au Vatican. Mais, tout insuffisant qu'il soit, l'acte de M. Baudin, grâce auquel l'Orient reverra des vaisseaux de guerre battant pavillon français, dénote une intention de ne pas négliger tout à fait, là-bas, notre rôle séculaire : il est opportun et heureux.

Les choses de l'Orient, de cet Orient où nos pères plaçaient la France du Levant, ne sont pas les seules qui méritent notre attention. A l'heure où ces pages seront sous presse, M. Poincaré arrivera à Madrid. On a déjà beaucoup écrit, et souvent à tort et à travers, sur ce voyage. Attendons, pour l'apprécier, d'en connaître les effets. Il s'annonce sous un jour favorable. Un courant de sympathie rapproche, en ce moment, l'Espagne et la France. La demi-aigreur qu'avait suscitée entre elles quelques incidents marocains s'est effacée, et les deux peuples, ainsi que les deux gouvernements, n'échangent plus que des propos aimables. Ces dispositions sont assurément excellentes. La France et l'Espagne, qui ont beaucoup d'intérêts communs au Maroc et dans la Méditerranée, ne sauront que gagner à être bonnes amies. Mais leur amitié doit-elle, comme y invitent certains journaux, aller jusqu'à l'alliance? C'est une autre affaire. Une alliance pourrait être heureuse. A une

condition : qu'elle comportât, pour les contractants, égalité d'engagements, égalité d'avantages. Donnant donnant. Jamais le vieil adage n'a plus été de mise qu'en pareille matière; et l'on peut dire que toute alliance qui ne s'y conforme pas n'aboutit, un jour ou l'autre, qu'à une déception.

Les personnes qui envisagent la possibilité d'une alliance franco-espagnole indiquent, sans d'ailleurs préciser, que, comme contre-partie de faveurs économiques que la France lui consentirait, l'Espagne aurait à nous promettre, le cas échéant, son appui militaire et naval; ou bien encore, elles recommandent une coopération armée au Maroc. Ainsi conçue, une alliance aurait, nous le craignons, plus de défauts que de mérites. L'assistance que pourraient prêter aux nôtres les troupes espagnoles ne serait qu'éventuelle, problématique; nos complaisances financières ou commerciales seraient immédiates et réelles. Y aurait-il équilibre? Mieux vaudrait, à notre avis, ne pas mêler des ordres d'idées qui diffèrent du tout au tout. Quant à la collaboration dans l'empire chérifien, rien de mieux, si l'on comprend par là que les deux gouvernements ne doivent pas réciproquement se gêner. Mais il nous paraîtrait suprêmement imprévoyant d'aller, ainsi qu'on le propose, jusqu'à une sorte d'association militaire qui ferait que les troupes des deux pays combineraient leurs opérations et pénétreraient, au besoin, pour s'entr'aider, dans la zone du voisin. Chacun chez soi doit être la règle. Des feuilles espagnoles autorisées, notamment l'*Imparcial*, ont du reste écarté d'avance ces suggestions; et nous nous plaisons à penser qu'il ne leur sera pas donné suite. Mais si l'Espagne et la France ne nouent pas une alliance, pendant la visite que rend M. Poincaré à Alphonse XIII, elles échangeront une poignée de mains cordiale; elles montreront au monde qu'aucun nuage, si léger soit-il, ne les sépare. Et la France, qui, selon le mot de M. Pichon, « a donné à l'Espagne la noble race de ses rois », et qui sait, par les leçons du passé, combien l'entente des deux nations est nécessaire, se réjouira de voir, sur ce point, le gouvernement de la République revenir à la politique de Louis XIV.

Si la place ne nous était pas mesurée, nous aimerions à dire quelques mots de l'élection présidentielle qui a eu lieu en Chine, et de celle qui se prépare au Mexique : à Pékin de même qu'à Mexico, la poigne d'un chef est désirable, pour mettre un terme à l'anarchie. Mais ne sortons pas de l'Europe où, tandis que l'Angleterre est aux prises avec la question, plus que jamais irritante, du Home Rule irlandais, l'Italie se dispose à procéder à des élections générales.

Déjà, en vertu d'un décret royal, la Chambre italienne est dissoute : les scrutins, pour son renouvellement, sont fixés au 26 octobre et au 2 novembre ; et le ministère Giolitti a publié un exposé de sa politique. Ce manifeste vaut qu'on s'y arrête. M. Giolitti, comme il convient à un président du conseil, s'y montre fort optimiste, et il faut avouer qu'il est assez en droit de l'être. La conquête de la Libye et de la Cyrénaïque tient naturellement la tête du morceau. D'après le gouvernement italien, elle aurait été diplomatiquement, ce que personne ne conteste, et militairement, aussi bien réussie que possible. Même financièrement, elle n'aurait amené aucun déboire. Les recettes du Trésor, prétend M. Giolitti, sont toujours restées supérieures à ses dépenses, et, pendant que la population du royaume augmentait de plus de 800 000 âmes, son essor économique et social a été en constant progrès. Néanmoins, quelques ombres se glissent dans ce tableau : le ministre annonce notamment qu'il est indispensable de créer de nouveaux impôts. Mais n'insistons pas. Au point de vue extérieur, M. Giolitti, en se félicitant du resserrement de la Triple-Alliance, proteste qu'il a eu soin d'entretenir les « rapports cordiaux » de l'Italie avec les autres nations. L'assurance arrive à propos, si l'on se souvient des polémiques, agressives pour la France, de quelques organes de la péninsule. Elle témoigne que le gouvernement du Quirinal est attaché au maintien de la paix européenne. Seulement, il importe de noter qu'en même temps il réclame le renforcement des armées de terre et de mer. « Il faut, en particulier, dit l'exposé, accélérer la construction de navires de guerre dont nous avons besoin, afin que notre marine ait la puissance nécessaire pour sauvegarder nos droits et nos intérêts légitimes. » *Si vis pacem, para bellum :* le gouvernement italien est fidèle à la devise latine.

On peut, dès à présent, prédire que les prochaines élections seront un triomphe pour M. Giolitti. L'Italie entière, sauf de rares socialistes, rend hommage à ses succès. Elle est fière de lui. Et la loi électorale, qui a établi le suffrage presque universel, — le nombre des électeurs est passé de 3 319 000 à près de 8 630 000, — et qui va être appliquée pour la première fois, même si elle fait obtenir des gains à l'extrême-gauche, consacrera sans aucun doute sa popularité. Ce sera donc, en Italie, la continuation de la grande politique d'extension sous toutes ses formes.

Bernard DE LACOMBE.

8 octobre 1913.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Madame Pasteur, par René Vallery-Radot. 114-xxiv pages in-18 avec 4 illustrations. (Besançon, Mariot.)

Ce filial hommage est le délicat et instructif complément du beau livre consacré par M. Vallery-Radot à la mémoire de son illustre beau-père. Toutes les jeunes filles ne sont pas destinées à partager la vie d'un Pasteur, mais toutes pourront apprendre ici le rôle d'abnégation et de discrète assistance par lequel une femme qui comprend son devoir facilite et allège le labeur professionnel de son mari. Un appendice contient d'admirables extraits des discours de Pasteur, admirables de liberté, d'esprit scientifique, de respect du surnaturel, de modestie, de piété filiale et patriotique.

Les origines politiques des guerres de religion. T. I : *Henri II et l'Italie* (*1547-1555*), par Lucien Romier. 1 fort vol. in-8°. (Perrin.)

Ce livre est un des plus importants qui aient été publiés, en ces dernières années, sur l'histoire de notre seizième siècle. L'auteur n'a pas seulement eu le mérite de rassembler des documents innombrables, de raconter des événements qu'il a su comprendre et expliquer, il a fait, en outre, grâce à son talent coloré, revivre une époque. Les milieux politiques de la France et l'Italie du seizième siècle sont, par lui, admirablement évoqués, avec leurs conceptions, leurs intérêts et leurs passions, leurs intrigues; des portraits des personnages principaux animent l'exposé très clair et très neuf de la politique italienne de Henri II au cours de sa lutte avec Charles-Quint. C'est de la grande histoire.

Alfred de Vigny, par Léon Séché. 2 vol. in-8°. Portraits, dessins et autographes. (Mercure de France.)

Le premier volume traite de la vie littéraire, politique et religieuse de Vigny. On y retrouvera, dans la troisième partie, les conclusions exposées par l'auteur dans le récent article que nous avons publié sur le jansénisme d'A. de Vigny. Le second volume traite uniquement de la « vie amoureuse » : si tout le monde admire l'illustre poète, on ne saurait manquer de faire des réserves sur la vie intime de l'homme. Comme toujours, M. Séché montre l'écrivain dans son entourage et élargit heureusement son étude; il nous apporte aussi, comme il en a l'habitude, d'intéressants documents inédits et des points de vue nouveaux et curieux; la forme, vivante et animée, rend la lecture très agréable.

Auctarium Bellarminianum, *Supplément aux Œuvres du Cardinal Bellarmin*, par le R. P. Xavier Le Bachelet, S. J. 1 vol. gr. in-8° de xxiv-726 pages. (Beauchesne.)

Chacun sait la place qu'occupe parmi les théologiens et les controversistes catholiques le vénérable Cardinal Bellarmin. C'est l'un de ces maîtres de l'enseignement duquel il serait criminel de laisser perdre la plus petite parcelle. Le P. Le Bachelet a donc fait œuvre très louable en recueillant çà et là, avec un soin pieux, les pages encore inédites du grand docteur et en les publiant avec les éclaircissements indispensables et les commentaires utiles. Ce volume, où sont touchés les sujets les plus variés, sera particulièrement agréable aux érudits.

Serbes, Croates et Bulgares, par Louis Léger. 1 vol. in-8°. (Maisonneuve.)

On retrouvera dans ces diverses études historiques et littéraires, traitées avec toute l'érudition et la compétence de notre distingué collaborateur, de curieux détails et parfois des vues qui éclairent singulièrement l'état présent des nations balkaniques. On lira sans doute avec un plaisir particulier les pages piquantes sur *la Guzla de Mérimée*, sur *Molière à Raguse* et sur le séjour de Nodier en Illyrie. Le volume, tout savant qu'il soit, n'est d'ailleurs nullement rébarbatif.

L'annexion de la Savoie à la France (1848-1860), par J. Trésal. 1 vol. in-8°. (Plon.)

Ecrit avec beaucoup de conscience et une documentation rigoureuse, cet important travail n'offre pas seulement un intérêt purement historique. Il montre que, depuis plusieurs siècles, les populations aspiraient à la réunion avec la France et prouve minutieusement que le traité de 1860 n'a fait que combler les vœux des annexés. Cette conclusion, basée sur des documents en grande partie inédits, a pour nous un intérêt politique et économique qu'il est inutile de souligner.

Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale, par Paul Janet. 4e éd., revue. 2 vol. in-8°. (Alcan.)

Il est superflu de faire l'éloge de cet important travail, qui embrasse toute l'histoire politique depuis l'antiquité jusqu'aux temps modernes et qui est devenu presque classique. Il faut noter toutefois que cette nouvelle édition a

été revue d'après des notes manuscrites laissées par l'auteur. On a eu de plus l'excellente idée d'y joindre une grande partie de la notice lue à l'Institut, après la mort de l'auteur, par le regretté Georges Picot.

Le Chili après cent ans d'indépendance, par Jorge Fernandez PRADEL; lettre-préface de don Rafaël Errazwriz URMENETA. 1 vol. in 8°, illustr. et cartes hors texte. (Beauchesne.)

L'auteur, catholique convaincu, tient à légitime honneur de donner à notre religion la place qui lui est due dans le développement de son pays; il n'en est, naturellement, pas moins impartial pour juger les fluctuations politiques et la naissance des partis. Histoire souvent sanglante de la conquête espagnole, efforts épiques des indigènes, les Araucaniens, et de leur Vercingétorix, Caupolican, fusion des vainqueurs et vaincus, indépendance enfin, aujourd'hui centenaire, voilà le passé; une étude des richesses économiques de toute sorte indique quel peut être l'avenir. Les appendices fournissent la documentation économique la plus récente sur les diverses branches de l'activité nationale.

Le livre du jeune travailleur, par G. A. HEINRICH, doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, achevé et publié par G.-A. HEINRICH. 1 vol. in-18. (Vitte.)

Ce petit livre, excellent à tous égards, a été écrit par un homme d'œuvres éprouvé qui fut aussi un lettré et un esprit délicat. Les conseils qu'il donne aux jeunes gens pour la vie chrétienne, inspirés par l'expérience des milieux ouvriers, et par une étude incessante des Livres Saints, feront du bien dans les milieux auxquels il est destiné, et particulièrement dans les patronages.

Gustave III et la rentrée du catholicisme en Suède, par P. FIEL et A. SERRIÈRE. 1 vol. in-16. (Plon.)

C'est une histoire extrêmement vivante et mouvementée que celle de ce prêtre lorrain, Oster, envoyé comme vicaire apostolique en Suède par Pie VI. On suit avec un vif intérêt ses efforts, les complications d'une diplomatie raffinée, l'interruption brusque de son apostolat que les bouleversements amenés par la Révolution française empêchèrent de continuer. Le volume, sérieusement documenté, d'une lecture très agréable, écrit avec verve, utilise de nombreux inédits empruntés aux archives romaines et à la correspondance d'Oster.

L'angoisse, par André DELACOUR. 1 vol. in-16. (Temps Présent.)

Œuvre d'un croyant, qui ne sépare pas ses sentiments chrétiens de ceux de l'époux et du père, œuvre de sincérité et d'émotion, à la fois touchante et réconfortante, ce recueil de vers, qui vient de paraître, à déjà été remarqué du public lettré. Il le mérite par la plénitude et la sobriété de sa forme, par cet art tout direct qui ne veut rien interposer de factice entre la pensée et l'expression, par le lien qui rattache cette poésie à la tradition lamartinienne. Le nom de l'auteur est déjà honorablement connu; ce volume, qui marque une étape nouvelle et un progrès certain, le fera estimer davantage encore.

Mors et vita duello..., par Ch. des RENOELS. 1 vol. in-16. (Chez l'auteur, 30, rue du Cloître Saint-Cyr, Nevers.)

Ce roman de l'époque révolutionnaire, — appuyé d'ailleurs sur des documents historiques, et dont le fond semble être en partie réel, — est d'une inspiration très noble et se lit avec beaucoup d'intérêt. C'est une bonne œuvre, — et doublement, car le volume se vend au profit d'une école libre.

La Société française au XVII[e] siècle. 1 vol. in-12. **La Société française au XVIII[e] siècle**, 1 vol. in-12, par l'abbé A SAMOUILLAN. (De Gigord)

C'est par des extraits des Mémoires du temps, souvent très étendus, et où l'on a évité autant que possible une fragmentation fâcheuse, que l'auteur veut faire revivre à nos yeux une société disparue. Le choix est habile, varié; la disposition par matières est, en général, heureuse. Un index biographique des auteurs cités, des notes brèves et nombreuses augmentent l'utilité de ces intéressants et copieux recueils.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard TROGAN, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VII[e].

L'un des Gérants : **JULES GERVAIS.**

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

OÙ EN EST
LA MARINE ANGLAISE

Les événements qui viennent de modifier si complètement la situation dans l'Europe orientale, leur répercussion dans la Méditerranée, les conséquences de la loi navale allemande de 1912, l'accroissement de puissance qu'elle va, dans un avenir immédiat, donner à la flotte impériale, la position relative de la Grande-Bretagne, l'ouverture du canal de Panama, les intrigues gigantesques qui se trament en Chine : toutes ces questions semblent ne pas recevoir toute l'attention qu'elles méritent. L'opinion paraît presque uniquement occupée, en ce qui touche la politique extérieure, de l'accroissement de l'armée allemande, et ensuite de choses d'importance certainement appréciable, mais moindre, telles que le voyage en Espagne, pays charmant des châteaux où tout est toujours mis à « la disposicion de Usted », sans que cela engage au fond à grand chose. Pour le reste, on se contente de discours, de toasts et d'assurances répétées continuellement sans que personne, semble-t-il, se soucie sérieusement de voir ce qu'elles vaudraient à l'épreuve.

Je voudrais examiner quelle est aujourd'hui la situation exacte de la marine britannique, où elle en est sous le gouvernement actuel, à quoi a abouti jusqu'ici l'administration de Mr Winston Churchill, quelles sont ses ressources réelles en matériel et en personnel, et examiner si la plus grande puissance navale du monde dispose encore d'un instrument aussi formidable que celui qui, pendant les dernières années du dix-huitième et tout le dix-neuvième siècles, lui a assuré la maîtrise des océans.

Dans le cadre restreint d'un article, il n'est possible de faire de telles questions qu'un examen fort succinct. Pour l'édification du lecteur, je m'efforcerai de n'avancer rien que je n'appuie de documents précis ou de l'opinion d'officiers et d'experts faisant, de l'autre côté du Canal, autorité dans les questions navales.

*
* *

Il y a deux ans, à la très grande surprise de tous les clubs politiques et navals de l'Angleterre, Mr McKenna, Premier Lord de l'Amirauté, était soudainement, sans cérémonie, invité à quitter sur le champ Whitehall, où le remplaçait Mr Winston Churchill.

La véritable raison de cet étonnant chassé-croisé, car Mr McKenna alla prendre au Home Office la place que laissait libre Mr Churchill, fut la parfaite panique dont avait été saisi le gouvernement lorsque, durant la crise de 1911, il avait apparu avec une manifeste évidence que la Marine n'était pas prête et était médiocrement organisée pour la guerre. La nomination de Mr Churchill causa d'autant plus de surprise que, à l'exception de Mr Lloyd George, aucun membre du gouvernement ne s'était, jusqu'alors, opposé avec plus de force à toute mesure en faveur du développement de la flotte[1]. Ce descendant du grand duc de Marlborough a commencé par siéger au Parlement comme membre conservateur. Fort intelligent, fort ambitieux, il a jugé que son ambition aurait un champ plus large du côté radical, il s'est fait radical. Ancien lieutenant de cavalerie, très brillant et très brave officier, soldat aventureux, Mr Churchill ne paraissait point appelé à occuper la place si bien remplie jadis par Lord George Hamilton, Lord Spencer, Lord Cawdor. Mais le parti radical manque d'hommes et Mr W. Churchill est un homme. Il a visé d'abord à être le leader du parti, il veut être Premier Ministre; il a des chances et il a la chance; Mr Asquith est bien près d'avoir perdu tout prestige, Mr Lloyd George, à un moment le seul concurrent vraiment à redouter, est très touché par les scandales Marconi. Mr Churchill, une fois à l'Amirauté, a su habilement se servir de la presse, est arrivé à faire dire, par nombre de journaux unionistes, que « la Marine serait tenue en dehors et au dessus des partis », et a su si bien faire, qu'il n'y a pas bien longtemps, on a discuté dans quelques périodiques amis la proposition de modifier, exceptionnellement pour lui, les règles absolues, de tout temps bases du parlementarisme anglais, et de le faire Premier Lord permanent, au dessus de tout changement de gouvernement!

Lorsqu'il succéda à Mr McKenna, la situation, soudain révélée, n'était pas brillante. L'examen de l'administration actuelle établit

[1] La *National Review*, une des premières, sinon la première des revues conservatrices, vient de publier sur Mr Winston Churchill, dans son numéro d'octobre 1913, une étude, signée « Navalis », pseudonyme d'une haute personnalité navale, où les résultats obtenus par le Premier Lord et son attitude sont critiqués avec sévérité.

malheureusement qu'il y a encore fort à faire, et que, en bien des points, le Premier Lord a été, est mal inspiré, et, trop souvent, parle beaucoup plus qu'il n'agit.

« Mr Churchill a, de sa situation, la conception fausse, dit une des plus hautes autorités en matières navales [1], qu'il est le chef, la tête de la Marine Royale. » Cette conception est erronée, la charge de Lord Grand Amiral, Lord High Admiral, n'a plus de titulaire depuis longtemps [2]. Constitutionnellement, le Premier Lord représente le gouvernement près du Board de l'Amirauté, et il est responsable des actions du Board devant le Cabinet. Mais c'est le Board qui prend les décisions, qui fait les propositions. Mr Churchill a changé tout cela, de sa propre autorité; il s'est réservé toutes les nominations, ce qui est illégal; il a pris pour lui la direction générale, ce qui est illégal; il a supprimé l'action collective du Board, ce qui est illégal; et il a relégué chaque Lord Naval dans le soin unique de son département, ordonnant que chaque membre du Board et les Secrétaires Parlementaire et Permanent ne communiqueraient plus qu'avec lui directement. Dans un but politique, il a donné le contrôle de toutes les dépenses à l'élément civil, à l'exclusion de l'élément naval. Contrairement à ses droits, illégalement, il donne directement des ordres à la flotte, sous sa propre signature. Aussi, se produit-il parfois des choses extraordinaires, et certaines de ces prescriptions sont vraiment naïves.

Un exemple cité par une publication technique : « L'officier de la division prendra de l'intérêt dans sa division. Il l'avisera sur toutes les questions se rapportant au service... Il est responsable de la propreté de ses *messes*. Il encouragera sa division dans toutes ses récréations et ses jeux..., il doit savoir les noms de sa division [3]. »

Mais aucun officier ne peut et ne doit obéir à ces bizarres prescriptions que si elles ne contredisent pas les « King's Regulations » (réglements royaux), avec lesquelles elles sont trop souvent en parfait désaccord. L'effet de cet état de choses sur la discipline est simplement désastreux.

[1] *Mr Churchill and the Navy.* (*National Review*, mars 1913.) Tout officier de marine anglais sait qui est « Dreadnought », auteur de cet article.

[2] La charge de Lord High Admiral, créée en 1405 par Henry IV, n'a plus eu de titulaire depuis 1828. Les fonctions en sont depuis remplies par les « Lords Commissioners of the Board of Admiralty », agissant de concert.

[3] *Naval and Military Record*, 29 janvier 1913. — Le *Naval and Military Record* avait fait suivre la publication de ce singulier ordre, d'une trentaine de vers fort drôles où il raillait spirituellement le Premier Lord. Ils ont fait la joie des carrés d'officiers.

Il faut rendre cette justice aux « Lords Commissioners » que certains ont mis l'intérêt de la marine et leur dignité au-dessus de leurs intérêts personnels, et ont voulu maintenir les droits et privilèges du Board de l'Amirauté. Mr Churchill s'en est purement et simplement débarrassé. Il a commencé par donner ses huit jours, avec un manque de courtoisie et de tact choquants, au Premier Lord Naval, l'Amiral de la Flotte [1], Sir Arthur Wilson, officier des plus distingués, respecté et honoré de toute la marine. L'Amiral Sir Francis Bridgeman succéda à Sir Arthur. Mais lui non plus n'avait pas les reins assez souples, et il fut brutalement congédié. Mr Churchill avait dissimulé la vérité et fait, au sujet du départ de Sir Francis Bridgeman, des déclarations complètement inexactes, pour ne pas employer un autre mot. La vérité n'eût jamais été connue, sans une question posée au Premier Lord, aux Communes, par Lord Charles Beresford. Ses réponses embarrassées provoquèrent au Parlement, le 29 décembre, un débat qui n'augmenta pas considérablement son prestige parmi les officiers de marine [2].

C'est le grand défaut du régime parlementaire, tel qu'il est aujourd'hui pratiqué, — et je fais cette restriction parce que rien ne ressemble moins au parlementarisme britannique de la grande période que le régime actuel, — qu'il permet trop facilement à des politiciens de prendre la place que devraient occuper des hommes politiques. Aspirant à être le premier dans l'Etat, ayant besoin de faire oublier aux conservateurs son évolution radicale, Mr Churchill débuta à l'Amirauté (il ne pouvait guère faire autrement) par tout bouleverser, tout changer de fond en comble, « il remplit l'air de discours où il se vantait de ce qu'il allait faire, il prévenait l'Allemagne que, si elle augmentait sa flotte, il ajouterait largement à la marge de supériorité britannique. En fait, il parla si haut et si fort que les niais prirent ses paroles pour des actes, et s'imaginèrent que, maintenant enfin, la suprématie britannique

[1] Il y a quatre grades d'amiraux : amiral de la flotte, amiral, vice-amiral, contre-amiral (*rear admiral*), correspondant aux quatre grades de l'armée : field marshal, général, lieutenant général et major général.

[2] « Dreadnought » rappelle, entre autres, dans la *National Review*, ce fait connu qui ont fait grand scandale. Un jour, Mr Churchill, désirant assister à certains exercices tactiques, avant de prendre son train, donna directement des ordres qui bouleversèrent brusquement toutes les dispositions prises par la flotte pour se ravitailler en vivres. Le résultat fut que 80 tonnes de bœuf et 100 tonnes de pain furent laissées à pourrir sur le rivage par la flotte qui n'eut pas le temps de les embarquer.

Des histoires de ce genre, trop fréquentes, ne l'ont pas fait fort apprécier des équipages qui lui ont donné le sobriquet de Winnie, et appellent ces expériences du nom générique de « Winnie's Regattas », les régates de Winston.

allait être établie hors de question[1] ». Il suffit d'examiner la situation actuelle pour voir qu'il est loin d'en être ainsi. Seuls les « simpletons », qui se paient de mots ou qui s'émerveillent devant une revue navale vantée à coups de grosse caisse par une presse bien stylée, peuvent s'y laisser prendre.

*
* *

Dans son discours, en présentant le budget naval pour 1912-1913, Mr Churchill déclarait fièrement que

la force de la flotte britannique doit être proportionnée aux forces contre lesquelles elle peut être appelée à combattre, et qu'elle doit leur être grandement supérieure... Nous ne pouvons menacer ni l'indépendance ni les intérêts vitaux d'aucun grand Etat du continent. Nous sommes contraints à la défensive. Nous devons, par suite, être en état, à tout moment, de faire face aux forces navales d'un Etat agresseur, nous attaquant à l'instant qu'il aura lui-même choisi. Et nous devons être si forts au point de vue naval que n'importe quelle puissance nous attaquant à l'instant le moins favorable pour nous n'ait aucune chance raisonnable de succès[2].

On pouvait croire que la flotte britannique allait en revenir à l'un des deux principes qui avaient fait sa force dans le passé : deux contre un contre la plus puissante nation navale; ou, au principe émis pour la première fois par Fox, le « two power Standard », la supériorité sur les deux plus fortes puissances navales. Le Premier Lord fut plus modeste, et en mars 1912 il déclara que le « standard actuel consistait à développer une supériorité de 60 pour 100 en vaisseaux du type Dreadnought sur la marine allemande, en se basant sur la loi navale (allemande) existante ». (C'était alors celle de 1908.) En outre de cette supériorité de 60 pour 100, pour tout « dreadnought » que l'Allemagne ajouterait à son programme de la loi de 1908, l'Angleterre en construirait deux, et, comme les « pré-dreadnoughts britanniques perdaient chaque jour de leur valeur militaire un certain nombre (non indiqué) de dreadnoughts devaient être construits pour remplacer la supériorité qu'avait la flotte anglaise sur la flotte allemande avec ses vaisseaux anciens.

De plus, en juillet 1912, il déclarait que, en présence du programme naval considérable d'une des puissances méditerranéennes, il faudrait prendre de nouvelles mesures.

En 1916, quand les vaisseaux allemands actuellement en construction seront achevés, la marine allemande aura 26 dread-

[1] *National Review*, octobre 1913 (*Windbag of Whitehall*, par Navalis).
[2] Séance des Communes du 18 mars 1912. (*Hansard*, 35, 1553, 1554.)

noughts, l'un d'entre eux étant en addition au programme fixé par la loi navale de 1908. Donc, suivant le standard de Mr Churchill lui-même comme nécessaire pour le minimum de sécurité, la flotte britannique devrait avoir 42 dreadnoughts, 40 représentant la supériorité de 60 pour 100 sur les 25 dreadnoughts de la loi allemande de 1908, et 2 pour se conformer au principe posé par lui-même d'une supériorité de 2 à 1 pour le dreadnought ajouté en 1912. Or la flotte disposera de 39 vaisseaux, 3 de moins que le standard déclaré nécessaire, ce qui, au lieu de 60 pour 100, ne donne plus que 50 pour 100. Mais, comme d'après ses propres déclarations, une marge de 50 pour 100 est impérieusement indispensable comme minimum dans la mer du Nord, il s'ensuit : ou que l'Angleterre ne peut plus disposer d'un seul cuirassé dans une autre mer quelconque, ou qu'elle est obligée de faire des emprunts aux escadres du Nord, qui seront alors dans une situation périlleuse.

Il est intéressant de citer ici Mr Churchill lui-même, disant aux Communes :

Le nombre de vaisseaux cuirassés lancés pour la Grande-Bretagne et l'Allemagne, respectivement depuis 1908 (inclus), jusqu'à aujourd'hui (13 novembre 1912), et non compris celui pour le Commonwealth d'Australie, appelé l' « Australia » est :

Grande-Bretagne, 21 ; Allemagne 18 [1].

Le nombre de dreadnoughts, commissionnés pour le service dans les flottes britanniques et allemandes, respectivement depuis le commencement de 1910, est :

Grande-Bretagne.		Allemagne.	
Cuirassés.	9	Cuirassés.	8
Croiseurs de bataille. . .	2	Croiseurs de bataille. .	3
Total. . . .	11	Total. . .	11 [2]

Depuis trente ans, l'établissement d'un « War Staff », d'un état-major général à l'Amirauté, était demandé par tous ceux qui ont quelque compréhension de la guerre. Pendant des années, inlassablement, Spencer Wilkinson, et autres experts sérieux en matières navales, l'avaient réclamé. C'est en majeure partie pour obtenir cette création, que la « Navy League » fut fondée à l'origine. Une des premières mesures du successeur de Mr McKenna fut l'établissement de ce War Staff. Mais il ne lui donna aucun pouvoir, il ne lui laissa que la faculté de conseiller. Il est rivé à

[1] Ce chiffre comprend probablement le *Blücher*, qui n'est pas, à proprement parler, un dreadnought.

[2] Séances de la Chambre des Communes, 13 et 14 novembre 1912 (*Hansard*, colonne 1342).

un Board de l'Amirauté « dont le système d'organisation prévient, en réalité, toute organisation en vue de la guerre, et qui a de plus été affaibli par l'usurpation croissante, par des civils, du rôle incombant à des marins. Bref, le but du changement était de conférer la décision finale en certaines matières comportant de grandes dépenses à un civil ignorant des besoins navals [1] ».

La manière dont fonctionne le nouveau système a été démontrée par les cas récents des croiseurs *Torch*, *Prometheus* et *Proserpine*, tous envoyés à la mer dans des conditions rendant la navigation dangereuse.

Peut-être Mr Churchill s'est-il souvenu du temps où il était officier, et a-t-il eu à l'esprit les « grandes réformes » Brodrick qui consistaient surtout à baptiser « Army Corps » ce qui portait jadis un autre nom. Toujours est-il qu'il s'est occupé ensuite de changer les noms des escadres de la flotte. C'était la même flotte, mais les noms historiques furent abolis et remplacés par des numéros. La nécessité de cette réforme n'apparut pas très claire. Naturellement il a fait de grands rassemblements navals, passé de grandes revues, pour permettre à la presse de parler d' « Armadas », de compter des canons, de dire le poids des bordées de ces flottes, et de persuader ainsi au contribuable anglais qu'il peut dormir sur ses deux oreilles, qu'il en a plus que pour son argent. Mais c'est un jeu déjà joué par l'amiral Fisher dans le temps, et comme le dit « Dreadnought », « c'est une erreur d'essayer trop souvent le même truc ». On ne peut toujours cacher la vérité; elle est sortie cette fois, et chacun sait que pour arriver à avoir des équipages de manœuvres, il a fallu gratter le fond des tiroirs et ramasser tous les hommes qu'on pouvait trouver, y compris une partie de la réserve. Il n'est pas facile de dissimuler un déficit de 20 000 hommes.

* * *

D'après la loi navale de 1912, la force allemande en vaisseaux à équipages complets est, suivant Mr Churchill lui-même, de 25 cuirassés, plus 4 cuirassés de réserve, à équipages complets, 8 croiseurs de bataille, ou grands croiseurs cuirassés, 18 petits croiseurs, 99 destroyers, 54 sous-marins; cette armée navale est, d'après les propres paroles du Premier Lord, « instantanément et constamment prête, préparée à frapper sans dépendre, en quoi que ce soit, d'une mobilisation préliminaire [2] ». En un mot, la marine allemande doit être tenue sur le pied de guerre permanent.

[1] *Mr Churchill and the Navy*, par Dreadnought. (*Nat. Rev.*, mars 1913).
[2] Mr Churchill aux Communes, 22 juillet 1912 (*Hansard*, 41. 102).

La marine britannique devait donc être mise sur le même pied, puisque, d'après Mr Churchill encore, elle doit être prête à résister victorieusement à n'importe quelle attaque faite même au moment le plus défavorable pour elle. Or, la flotte anglaise a une infériorité réelle en cuirassés « instantanément prêts », et elle est sans supériorité en destroyers « instantanément prêts ». En 1914, — lorsque l'organisation allemande sera complète en cuirassés et aura atteint les chiffres prévus par la loi de 1912, — d'après l'organisation en vigueur, la Home Fleet aura 37 cuirassés à effectifs d'équipages complets (on fait bien valoir qu'il y a 12 autres cuirassés plus anciens, mais ils sont montés par des *équipages réduits de plus de moitié*, et il est difficile de les compter comme « instantanément prêts » au « moment le plus défavorable »). De ces 37 cuirassés, 8 seront stationnés à Gibraltar, et il est encore plus difficile de les regarder comme « instantanément prêts » pour repousser une attaque brusquée dans la mer du Nord; 4 autres sont des vaisseaux de canonnage, détachés dans les ports militaires et ne peuvent guère être comptés comme « instantanément prêts » en tous temps. Donc nous tombons à 25 au moment le plus défavorable, et à 29 si nous admettons que les vaisseaux de canonnage seront toujours prêts, et que jamais aucun vaisseau ne sera indisponible, soit pour passer au bassin, soit pour subir des réparations [1].

Encore un mot sur ce sujet. « Nous en sommes venus à la conclusion, a dit dernièrement Mr Churchill, que le standard minimum de dreadnoughts devant être maintenus dans les eaux anglaises serait 3 à 2 en comparaison avec l'Allemagne [2]. » La force en dreadnoughts allemands, d'après lui-même, en 1914, sera de 16 cuirassés et 5 croiseurs de bataille, tous en pleine commission, « instantanément prêts », sur le pied de guerre permanent. Depuis qu'il a ainsi parlé, l'Amirauté allemande a décidé la station d'un croiseur de bataille dans la Méditerranée. L'été prochain, les forces allemandes dans la mer du Nord seront donc de 20 dreadnoughts et, d'après le « standard minimum » indispensable suivant le Premier Lord, il faudrait 30 dreadnoughts anglais. En comptant même le « New Zealand » comme un vaisseau britannique, nous trouvons pour cette date un total de 31. De ces 31, l'un est vais-

[1] Lord Charles Beresford a officiellement déclaré que, pendant qu'il commandait la Channel Fleet (flotte de la Manche), en une occurrence sur les 8 cuirassés qu'il commandait, 6 étaient absents à la fois pour réparations, changement d'équipages, faisant du charbon ou autres causes semblables. (Amiral Lord C. Beresford, *The great Betrayal.*)

[2] Mr Churchill aux Communes, 31 mars 1913 (*Hansard*, 51. 86).

seau amiral à Gibraltar et 4 seront stationnés à Malte. Il ne reste plus que 26 dreadnoughts dans les eaux anglaises, ce qui, au lieu de 3 à 2, ne donne plus que 5 à 4.

Les manœuvres des deux années précédentes ont montré combien cette marge est insuffisante. En 1912, une flotte de 29 cuirassés et croiseurs de bataille, sous le Prince de Battenberg, était chargée de la défense contre une flotte de 18 vaisseaux commandée par l'Amiral Sir G. Callaghan (supériorité de plus de 60 pour 100 du côté Battenberg). La flotte de la défense fut incapable de protéger les côtes, de prévenir un débarquement dans le Yorkshire, et ne put même empêcher de manœuvrer une escadre de croiseurs ennemis, qui passa dans l'Atlantique. En juillet 1913, la même expérience se renouvela. La flotte de la défense, sous l'Amiral Sir G. Callaghan, le vainqueur de l'an dernier, était forte de 28 unités contre 18 sous l'Amiral Sir J. Jellicoe (supériorité de la défense : 55 pour 100). L'attaque fut considérée comme encore bien plus réussie que l'an dernier.

La situation n'est pas meilleure en ce qui concerne les destroyers. Et cependant le Premier Lord considérait cette question comme fort grave et urgente. Il disait : « Ce qui nous est demandé avec le plus d'urgence est sans aucun doute une augmentation du nombre de nos destroyers. » Et, dans la même séance, il ajoutait : « La proportion existant à présent dans cette classe de navires n'est pas trop satisfaisante[1]. » Il disait un peu plus loin : « Des mesures sont prises pour commencer immédiatement les 20 destroyers britanniques de 1912-1913, et ils seront construits dix-huit mois et demi après la signature du contrat » ; mais il était obligé d'observer : « Il y a encore 11 des 20 de 1910-1911 qui n'ont pas été délivrés, et les 20 de 1911-1912 ne l'ont pas été avant novembre et décembre 1911[2] ».

*
* *

A cette situation, reconnue officiellement comme peu brillante, on aurait cru qu'il serait remédié au plus vite. Le programme de cette année 1913-1914 comporte 16 navires britanniques à opposer aux 12 du programme correspondant allemand. C'est ridiculement insuffisant. M. Churchill a cherché à expliquer sa conduite en disant que ces 16 destroyers seraient d'un type fort coûteux. Mais lorsqu'il avait exposé son standard, il parlait de nombres, et il n'est pas en droit, après avoir pris les nombres

[1] Mr Churchill aux Communes, 20 mars 1912. (*Hansard*, col. 1938.)
[2] *Ibid.*

pour base de toutes ses affirmations, d'en mettre ainsi légèrement le principe de côté.

Là-dessus d'ailleurs, il a fait un aveu à méditer : « Tandis que de l'année 1899 à 1905 (inclus) le nombre de destroyers complétés en Grande-Bretagne a été de 86 contre 42 pour l'Allemagne, en d'autres termes une proportion de plus de 2 à 1, le nombre complété de 1906 au 24 juillet 1912 a été seulement 71 Anglais contre 69 Allemands, en d'autres termes, égalité.[1] »

[1] Mr Churchill aux Communes, 24 juillet 1912 (*Hansard*, col. 1145). — L'examen des « Admiralty Returns » officiels, du 31 mars 1906 au 31 mars 1912, permet facilement d'autre part, de se rendre compte de la situation durant cette période. Voici les tableaux :

Destroyers complétés. Total :

31 mars 1906.		31 mars 1912.	
Grande-Bretagne.	143	Grande-Bretagne.	172
Allemagne.	43	(ou 173 y compris le « Swift »).	
		Allemagne.	109

Destroyers complétés lancés depuis moins de douze ans :

31 mars 1906.		31 mars 1912.	
Grande-Bretagne.	139	Grande-Bretagne.	113
Allemagne.	43	Allemagne.	104

Destroyers complétés lancés depuis moins de dix ans :

31 mars 1906.		31 mars 1912.	
Grande-Bretagne.	100	Grande-Bretagne.	99
Allemagne.	43	Allemagne.	88

« Au sujet des constructions navales, il faut également tenir compte des retards apportés pour des raisons différentes à celles votées au budget et figurant, à ce titre, dans toutes les estimations sur les forces navales réelles et relatives pour les années suivantes. Ainsi il est connu depuis quelque temps qu'aucun des cinq cuirassés appartenant au programme courant ne sera mis en chantier avant quelques semaines, au plus tôt. Ce retard enlève tout espoir que ces vaisseaux puissent être prêts à entrer en service au début du printemps de 1916. Ce n'est pas un secret que de grands efforts sont faits pour les terminer dans les deux ans qui suivent la date de leur mise en chantier, mais la construction des nouveaux types (et les cuirassés du programme 1913-1914 comportent plusieurs changements importants), montre par expérience qu'il ne sera pas possible de compter qu'ils seront prêts à servir beaucoup moins de trente mois après que leur quille aura été posée. L'entrée en service des vaisseaux du programme 1913-1914 donnera à la flotte un total maximum de 42 vaisseaux du type dreadnought, en comprenant l'*Australia*, le *New Zealand* et le *Malaya*. Pour rendre effective la supériorité promise dans les eaux anglaises, 39 vaisseaux sont nécessaires. Il n'en resterait donc que trois disponibles pour ce que le Premier Lord a défini « défense mondiale » (whole world defence).

« Il était possible, au printemps de cette année, de prendre les mesures

*
* *

Puisqu'il est ouvertement admis que l'ennemi est la flotte allemande; puisque toutes les forces navales britanniques sont rassemblées en vue d'opérations de guerre, et de la « grande bataille » à livrer dans la mer du Nord; puisque les flottes se comptent par dreadnoughts il est d'importance capitale d'avoir, sur les côtes orientales de la Grande-Bretagne, des docks capables de recevoir des dreadnoughts avariés dans un combat ou par un fait de mer, d'abriter, en cas de besoin, un de ces vaisseaux poursuivi par des forces supérieures, ou simplement de lui permettre de se ravitailler avec toute sécurité en vivres ou en munitions, d'évacuer ses blessés après un engagement, etc. Il n'en est rien. Jusqu'au milieu de l'été 1912, il n'existait pas un seul dock capable de remplir ces conditions. Ce ne fut qu'en juin 1912 que le dock flottant, dont on parlait depuis si longtemps, fut enfin placé dans la Medway. Les contrats stipulaient pourtant qu'il devait être prêt le 30 septembre 1911!

Il y a bien, il est vrai, à Chatam, le dock n° 9; mais, de l'aveu de Mr Churchill lui-même, ce dock ne pourrait recevoir aucun dreadnought de bataille; tout au plus pourrait-il servir à un des quatre premiers croiseurs dreadnoughts construits, appelés aujourd'hui croiseurs de bataille, et en outre il est d'un « accès si difficile que tout ce qu'il mérite est qu'on y fasse allusion en passant [1] ». Et encore, l'amiral Beresford le considère comme incapable de recevoir même les navires de cette classe [2]. On a fait, on continue à faire grand bruit de la fameuse base de Rosyth [3]. Elle mérite un coup d'œil, le spectacle est instructif.

Le gouvernement unioniste acheta, en 1900, des terrains en vue de la création de cette base navale. Dans sa déclaration sur le budget de la marine, Lord Tweedmouth, alors Premier Lord, disait en 1906 que « les terres nécessaires avaient été achetées [4] »; cela nous le savions, mais dans ce budget aucune somme n'était

pour commencer, au début de l'automne, les navires appartenant au programme courant, mais, une fois de plus, le retard dans la construction agit comme un frein et rend la confusion plus déplorable. » *Naval Notes, Belated Construction* (*The Globe*, 23 septembre 1913.)

[1] *Dreadnoughts and the North Sea*, Part III, Britain's Imminent Danger, Imperial Maritime League, *op. cit.*

[2] *The Betrayal*, par l'Amiral Lord Charles Beresford, 1912.

[3] Près de l'embouchure du Firth of Forth (Ecosse).

[4] *Statement Explanatory of the Navy Estimates*, exercice 1906-1907, p. 12.

affectée à Rosyth, et en 1906-1907 pas un penny n'y fut dépensé.

Le budget de la marine pour 1907-1908 fit mieux : il consacra à Rosyth la somme modeste de 10 000 livres sterling (nous verrons plus loin que les travaux sont estimés à plus de 3 millions de livres), mais le budget naval 1908-1909 montra que sur ces 10 000 livres pas un penny n'avait été dépensé.

Le budget 1908-1909 vota 30 000 livres (comprenant les 10 000 livres votées, mais non dépensées, en 1907-1908, et par suite revotées en 1908-1909), mais le budget naval 1909-1910 montra que, de ces 30 000 livres, 10 000 seulement avaient été dépensées en 1908-1909, laissant ainsi 20 000 livres non dépensées.

Ces étranges procédés finirent par provoquer de tels murmures que, dans le budget de 1909-1910, une somme de 120 000 livres fut affectée à Rosyth. (De cette somme, 20 000 livres étaient un revote de 20 000 livres, partie des 30 000 livres votées en 1908-1909, dont 10 000 livres seulement avaient été réellement dépensées.) Pour continuer la chanson, sur les 120 000 livres ainsi votées, le budget de 1910-1911 fit ressortir que 78 000 livres seulement avaient été dépensées, bien que ce budget 1910-1911 montrât que les estimations des travaux, évalués d'abord à 3 millions de livres, étaient portées à 3 055 000.

Cette manière de procéder ne pouvait durer indéfiniment et le budget 1910-1911 portait une somme de 250 000 livres (dont 42 000 étaient partie des 120 000 votées en 1909-10). Mais les estimations nouvelles pour mener l'œuvre à bien avaient augmenté le prix de revient, qui, de 3 055 000 livres, était passé à 3 365 000 et on décida de dépenser les sommes votées et même un peu davantage. Aux 250 000 livres on ajouta 12 700 livres supplémentaires.

En 1911-1912, les dépenses se sont élevées à 425 300 livres en tout, et le budget 1912-1913 prévoyait 720 000 livres.

Les dépenses faites pour Rosyth jusqu'à la fin de l'exercice financier 1912-1913 s'élèvent à un total de 1 496 000 livres sterling. En se basant sur les estimations générales de 3 365 000 livres comme prix de revient, et il sera certainement encore dépassé avant l'achèvement des travaux, au commencement du présent exercice 1913-1914 (datant du 1er avril 1913), plus de la moitié des travaux restait à exécuter et l'on n'avait pas encore dépensé la moitié des sommes nécessaires : il s'en fallait de 1 869 000 livres que les dépenses prévues aient été faites. Et d'après la déclaration de Lord Tweedmouth lui-même, alors Premier Lord de l'Amirauté, les opérations relatives à l'éta-

blissement d'une base navale à Rosyth remontent à dix ans, au cours de l'exercice 1903-1904[1].

De l'autre côté, nous voyons que les Allemands, à l'automne 1912, n'avaient pas moins de neuf docks capables de recevoir des dreadnoughts dans la mer du Nord, et à la fin de septembre 1912 l'Amirauté allemande concluait un marché avec la firme Blohm and Voss, de Hambourg, pour la construction d'un immense dock flottant destiné à Wilhelmshaven, du prix de 450 000 livres sterling.

Quant au canal du Forth and Clyde pour les cuirassés, dit Forth and Clyde Battleship Canal, l'Imperial Maritime League faisait observer justement que cette œuvre, dont l'importance et la valeur stratégiques sont évidentes, ne semble pas encore près de la réalisation[2].

[1] *Statement Explanatory of the Navy Estimates*, 1908-1909, par le Premier Lord, 11 février 1908, p. 8. — Voir, à l'appui de ce qui est dit ci-dessus, les *Navy Estimates* (budgets de la Marine), 1907-1908, vote 10, p. 131; 1908-1909, vote 10, p. 133; 1909-1910, vote 10, p. 134; 1910-1911, 1911-1912, 1912-1913, 1913-1914. — Le tableau ci-dessous permettra de se rendre compte de l'accroissement constant des estimations du prix de revient des travaux de Rosyth.

Les *Navy Estimates* (1908-1909, vote 10, p. 133) prévoyaient pour Rosyth :

1. Naval Depot.	3 000 000	livres sterling.
Machinery (vote 8).	250 000	—
2. New Magazines.	127 000	—
Machinery (vote 8).	10 000	—

Les *Navy Estimates* (1909-1910, vote 10, p. 134) maintenaient les mêmes chiffres pour le Depot Naval et sa machinerie, mais portaient à 43 000 livres les estimations pour les nouveaux magasins et à 32 000 ceux de leur machinerie (vote 8).

Pour 1910-1911, vote 10, p. 135, les chiffres sont :

1. Naval Depot.	3 055 000	livres sterling.
Machinery (vote 8).	250 000	—
2. New Magazines.	168 000	—
Machinery (vote 8).	35 000	—

Pour 1911-1912, vote 10, p. 134, les chiffres deviennent respectivement 3 365 000 pour le Naval Depot, 300 000 pour la machinerie; ils demeurent les mêmes pour les nouveaux magasins.

Les *Navy Estimates* (1912-1913, vote 10, p. 132) donnaient les augmentations suivantes :

1. Naval Depot.	3 365 000	livres sterling.
Machinery (vote 8).	325 000	—
2. New Magazines.	250 000	—
Machinery (vote 8).	40 000	—
Additional Accomodation. . .	15 000	—

[2] Voir *Britain's Imm. Danger*, « Imperial Maritime League », part. III. — Voir aussi part. II, p. 142.

*
* *

Le 5 décembre dernier, Mr Borden, Premier du Canada, parlant à la Chambre des Communes canadiennes, était obligé, s'appuyant sur les informations fournies par l'Amirauté anglaise, aux déclarations suivantes :

Le grand fait, le fait manifeste qui arrête notre attention, en considérant les conditions existantes de la puissance navale, est celui-ci : il y a douze ans, la marine britannique, le pavillon britannique dominaient dans tous les océans du monde, le long des côtes de tous les continents. Aujourd'hui, ils ne dominent plus nulle part, excepté dans la mer du Nord. Le devoir suprême d'assurer la sécurité dans les eaux de la métropole a été rempli en retirant ou en réduisant les escadres dans toutes les parties du monde, et en concentrant presque toutes les forces navales effectives à proximité immédiate des Iles Britanniques.

En 1902, il y avait 55 vaisseaux de guerre britanniques à la station de la Méditerranée, il y en a aujourd'hui 19. Il y en avait 14 à la station de l'Amérique du Nord et des Indes occidentales, aujourd'hui, il y en a 3. Il y en avait 3 sur la côte sud-est de l'Amérique du Sud, aujourd'hui il y en a 1. Il y en avait 16 à la station du cap de Bonne-Espérance, il y en a 3 aujourd'hui. Il y en avait 8 à la station du Pacifique, aujourd'hui il y en a 2. Il y en avait 42 à la station de Chine, aujourd'hui il y en a 31. Il y en avait 12 à la station d'Australie, aujourd'hui il y en a 8. Il y en avait 10 à la station des Indes orientales, aujourd'hui il y en a 9. Pour résumer la situation, en 1902, il y avait 160 vaisseaux dans les stations étrangères et coloniales, contre 76 aujourd'hui. . . . .

Depuis que Mr Borden a parlé, les choses ne se sont pas améliorées, il s'en faut. Au 1er juin dernier, il résultait des rapports officiels qu'il n'y avait plus que 11 navires cuirassés, en comprenant les croiseurs cuirassés, servant en dehors des eaux anglaises, et, en comparant avec la situation d'il y a 25 ans, seulement 20 croiseurs au lieu de 47, et 29 destroyers au lieu de 33.

En même temps, les flottes de l'Autriche, de l'Italie, des Etats-Unis, du Japon s'étaient développées dans des proportions considérables. Une pareille constatation explique l'inquiétude qu'éprouvent tant d'Anglais, ceux qui réfléchissent et comparent et qui ne se contentent pas de la phraséologie de la presse officieuse.

Ce fut une triste confession, pour un peuple impérial dont les intérêts commerciaux et autres s'étendent sur le monde entier, disait un homme compétent, rappelant récemment la déclaration de M. Borden [1], et il ajoutait : « En face de ces faits, pouvons-nous éprouver une fierté sans restriction devant les grandes Armadas assemblées dans les eaux britanniques? Cette concentration même n'est-elle pas, par elle seule, la con-

[1] *Our too Domestic Navy*, par Varne Light (*Fortnightly Review*, août 1913).

damnation de la politique de répartition de nos forces navales par l'Amirauté ou la confession que notre marine n'est pas suffisante pour la défense de l'Empire dans le monde et pour soutenir son prestige diplomatique et commercial? Au point de vue impérial, la situation est sérieuse. Le rassemblement d'une flotte aussi colossale dans les eaux anglaises est ou une erreur politique, qui peut avoir des conséquences d'une grande portée dans les Dominions, ou une malheureuse nécessité due à ce fait que, après avoir fait ce qui constitue une précaution nécessaire dans les eaux métropolitaines, nous n'avons ni les vaisseaux, ni les hommes pour le service des mers lointaines.

Et plus loin : Mais encore plus sérieuse que le retrait des mers lointaines de l'Enseigne Blanche [1] est l'influence que la concentration dans les eaux anglaises de toutes les unités qui, en fait, constituent notre flotte, doit avoir sur le caractère de la marine elle-même. C'est là le côté réellement grave de la question. Nos officiers de marine cessent d'être des hommes pensant mondialement, ils courent le danger de devenir insulaires en pensées. Leur temps se passe presque entièrement dans le canal anglais (la Manche) et la mer du Nord. Tout cuirassé de bataille, à l'exception d'un seul, est attaché à nos bases anglaises. La seule exception est le *Swiftsure*, un petit vaisseau envoyé aux Indes orientales. Le nombre de nos croiseurs hors des eaux européennes est faible. Etant donnée la force actuelle de la flotte, cela peut être bonne stratégie de guerre, mais sommes-nous préparés à payer le prix d'une marine affaiblie dans ses qualités morales et peut-être faible également dans ses moyens professionnels?

« La Grande-Bretagne doit être dominante dans la Méditerranée, a dit l'amiral Mahan; le jour où elle renoncerait à sa suprématie dans cette mer serait le commencement de sa décadence. » Aussi, le retrait de l'escadre de la Méditerranée souleva-t-il des protestations générales et légitimes, et la « Navy League » qui, pourtant, en diverses circonstances, a été loin de se montrer hostile au Cabinet, jugea nécessaire d'adresser au Parlement et au pays un appel énergique. Son comité exécutif s'empressa de publier à ce sujet un manifeste exprimant au gouvernement, aux deux Chambres du Parlement et à la nation tout entière, sa conviction, dans les termes les plus clairs et les moins équivoques, que la suprématie navale britannique dans la Méditerrannée devait être immédiatement, et à tout prix, rétablie. Ce manifeste était appuyé des considérations suivantes :

1° Que toute modification en politique qui donne couleur à l'idée que ce

[1] Certaines personnes confondent encore les divers pavillons anglais. Depuis 1864, le pavillon de la marine de guerre, Royal Navy, est la White Ensign, blanc, coupé en quatre cantons par la croix rouge de Saint-George, avec l'Union Jack dans le canton senestre supérieur, à la hampe. Le Royal Yacht Squadron arbore aussi cette enseigne.

La Réserve Navale et certains Yacht Clubs arborent le pavillon bleu *(Blue Ensign)*, et le pavillon rouge *(Red Ensign)* est celui de toute la marine marchande.

pays envisage l'abandon de sa position dans ces eaux (la Méditerranée) est un encouragement formel aux nations étrangères dont les intérêts peuvent être en antagonisme avec ceux de l'Angleterre. En vue des alliances existant entre les puissances européennes, il est concevable qu'une guerre dans les eaux anglaises peut également nous entraîner dans la Méditerranée. L'Italie et l'Autriche, membres de la Triple-Alliance, auront dix dreadnoughts en commission en 1915.

2° Que le bon gouvernement et la paix de l'Inde et de l'Egypte sont liés au maintien du prestige britannique, qui dépend entièrement de la maîtrise britannique sur mer.

3° Que, si ce pays renonce à sa politique traditionnelle de considérer la Méditerranée comme le pivot de la politique impériale britannique, on doit prévoir des dépenses énormes pour fortifier notre position militaire à Malte et en Egypte, en vue de maintenir nos communications impériales à travers le monde.

Le Comité attire l'attention sur le fait significatif que, en 1910, plus de 105 000 000 cwts [1] de blé sont arrivés dans ce pays par la voie de la Méditerranée, et que le commerce total de ces îles avec l'Empire et les pays étrangers par cette mer a dépassé 325 000 000 livres sterling.

L'idée souvent exprimée en France que la flotte anglaise serait chargée de la mer du Nord, tandis que la flotte française aurait la garde de la Méditerranée, pouvait paraître séduisante dans des conversations aimables; en réalité elle eût été inapplicable. Le devoir impérieux, en cas de guerre, des escadres britanniques dans les eaux anglaises et dans la mer du Nord, serait de protéger, avant tout, par dessus tout, les côtes anglaises, et elles le feraient et auraient raison de le faire, malgré toutes les conventions possibles qui auraient pu être conclues ou même signées en temps de paix. C'est là un axiome reconnu implicitement, je crois, par tous les amiraux, tous les officiers anglais.

De même, je n'en connais point qui ne soient persuadés, ne considèrent comme parfaitement légitime, que la flotte française dans la Méditerranée ait comme but, dominant toute autre considération, la protection des côtes françaises, de Menton à Port-Vendres, et du golfe de Gabès à Nemours. Après cela, mais après cela seulement, elle pourrait s'occuper de couvrir Malte, Chypre, l'Egypte et le canal de Suez.

Après un virtuel abandon de la Méditerranée, contrairement à toutes les traditions du Foreign Office comme de l'Amirauté, pendant plusieurs mois, un retour décisif aux vieilles doctrines vient d'avoir lieu, sous la pression, il faut le reconnaître, de l'opinion; et par là je ne veux pas dire seulement l'opinion de la flotte, telle qu'elle s'est manifestée dans les périodiques techniques, mais l'opinion publique, celle de tout le monde, du « man in the

[1] Le cwt (*hundredweight*) vaut 50 kilos.

street ». Il y a trois ans, toutes les unités de première classe qui se trouvaient dans la Méditerranée et autres mers en avaient été retirées et envoyées dans la mer du Nord. Actuellement (octobre 1913), à l'exception de 3 croiseurs de bataille (battle-cruisers) dans la Méditerranée, du *New Zealand* revenant à son port d'attache et de l'*Australia* qui porte le noyau de l'équipage de la nouvelle unité impériale dans les eaux du Pacifique, tous les navires de combat de première classe se trouvent dans les eaux de la Manche ou de la mer du Nord. L'Amirauté annonce toutefois que, dans les premiers jours de novembre, la « Home Fleet » sera envoyée pour une croisière dans la Méditerranée dont elle reviendra dans les eaux anglaises à temps pour les congés de Christmas. Cela signifie que, à partir de l'arrivée des vaisseaux détachés dans la Méditerranée jusqu'à leur retour des détroits dans les eaux anglaises, la mer intérieure verra la plus puissante force navale anglaise qu'elle ait jamais vue. 4 cuirassés de la première escadre de bataille, la troisième escadre de croiseurs, la première escadre de croiseurs légers et la troisième flottille seront réunies dans la Méditerranée. La quatrième escadre de bataille ralliera à Gibraltar, et les manœuvres auront lieu dans l'ouest entre les forces de l'amiral Colville, commandant du détachement, et celles aux ordres du Commandant en chef dans la Méditerranée.

Après la fin de ces manœuvres, dit le journal *The Navy*, d'octobre 1913, et ce n'est pas le fait le moins significatif de ces dispositions, la flotte combinée sous le commandement de Sir Berkeley Milne, et forte de 8 cuirassés, 3 croiseurs de bataille, 8 croiseurs cuirassés et 8 croiseurs légers, fera un tour dans la Méditerranée poussant à l'ouest aussi loin qu'Alexandrie et visitant de nombreux autres ports.

Il résulte clairement de toutes ces modifications que la politique de concentration de la presque totalité des grandes unités de combat dans la mer du Nord ou aux environs, va subir de grands changements. La quatrième escadre de bataille aura sa base à Gibraltar pendant l'hiver et sera formée du *Dreadnought*, de l'*Agamemnon*, du *Lord Nelson* et du *Cornwallis*.

Quand le détachement des escadres des eaux anglaises arrivera dans la Méditerranée, si l'on compte, comme l'Amirauté semble maintenant disposée à le faire, les deux *Lord Nelson* comme égaux en fait aux dreadnoughts, il y aura alors dans ces eaux 10 dreadnoughts, et 1 pré-dreadnought, 8 croiseurs cuirassés et 8 croiseurs légers rapides. Cette détermination de l'Amirauté de montrer sa supériorité dans la Méditerranée est excellente et est extrêmement bien accueillie dans tous les milieux navals, mais « il ne faut pas oublier que pendant la période d'absence des vaisseaux détachés, la marge de 50 pour 100 de supériorité supposée devoir être maintenue dans les eaux anglaises, sera terriblement réduite [1] ».

---

[1] *The Navy*, octobre 1913 : « Concentration of Power in the Mediter-

* * *

On croit encore en Angleterre, dit Archibald Hurd, que les vaisseaux sont synonymes de puissance navale et que, du moment qu'on a les vaisseaux, il n'y a pas de danger. C'est là une erreur de nations en bas âge. C'est une conception fausse qu'avaient les Russes et qu'ils ont payée chèrement. Les Allemands n'en sont plus là. Ils savent que les vaisseaux doivent avoir des équipages, du charbon, des munitions, des approvisionnements, que, si l'on veut obtenir la plus parfaite préparation à la guerre, ils doivent être dans un état d'entraînement constant. Jusqu'à ces derniers temps, nous nous sommes contentés d'entretenir environ la moitié de notre flotte sur le pied de guerre et de laisser le reste plus ou moins négligé dans les bassins des docks, si certains étions-nous que nous serions avertis avant la guerre et que, alors, les préparatifs définitifs pourraient être complétés [1].

Aussi, à côté de la question des vaisseaux, du matériel, s'en ajoute une autre encore plus importante, celle du personnel, des équipages. L'idée généralement répandue est que, sous le rapport des hommes, l'Angleterre est fort en avance sur l'Allemagne. Mais, comme à l'ordinaire, l'idée populaire est la fiction sans base d'un rêve. Dans la question capitale, c'est-à-dire dans le nombre suffisant d'hommes disponibles pour la guerre réelle, l'Allemagne a l'avantage sur l'Angleterre. Pour le nombre des hommes de service à long terme, nous la dépassons; mais pour le nombre des réserves qu'elle peut appeler à l'heure du choc, elle nous est supérieure [2]. »

Au 31 mars 1912, le personnel actif comptait 133 850 hommes, chiffre que le vote du budget suivant portait à 137 500. D'autre part, le personnel du service actif allemand, d'après la déclaration de Mr Churchill lui-même, le 22 juillet 1912, ne dépassait pas, à cette date, 68 000 officiers et hommes. De ce nombre, un peu plus de 30 pour 100 sont des hommes de service à long terme, c'est-

ranean ». *The Navy* est l'organe de la « Navy League », qu'il ne faut pas confondre avec « l'Imperial Maritime League ».

[1] *The Command of the Sea*, par Archibald Hurd, Londres, 1912. Ce livre a été écrit pour montrer les conséquences de la nouvelle loi navale allemande votée par le Reichstag le 21 mai 1912. L'auteur, dont le nom est connu comme expert naval, des marins du monde entier, termine sa préface en ces termes : « L'auteur de ce livre peut se vanter que, pendant les vingt années qu'il a consacrées à l'étude des questions navales, il n'a jamais exagéré les dangers qui ont menacé la puissance navale britannique, et, dans le présent volume, il a exposé les faits de la nouvelle situation, sans aucun désir d'exciter des alarmes inutiles. Mais il doit être manifeste que, à moins que des mesures adéquates ne soient rapidement prises par les peuples britanniques, notre suprématie navale sera en danger sérieux et nos foyers, notre commerce et notre empire en péril. »

[2] *Britain's Imm. Danger*, Part I, chap. v, *the Manning of the Navy.*

à-dire que cette proportion représente des hommes qui font de la marine leur carrière. Le reste, soit un peu moins, 70 pour 100, sont des conscrits maritimes [1]. Après leurs trois ans d'instruction navale intensive, ces hommes rentrent dans la vie civile, mais ils restent à la disposition de la flotte en cas de guerre.

L'Allemagne n'a pas moins de 110 000 hommes ainsi disponibles, et le nombre est probablement plus élevé [2]. Si donc, au personnel embarqué, on ajoute ce nombre d'hommes parfaitement instruits, on arrive à un chiffre minimum de 176 000 hommes. Les réserves anglaises n'atteignent pas 60 000 hommes, dont 20 000 seulement, constituant la réserve de la flotte, ont reçu une instruction égale à celle des réserves allemandes. Il faut aussi tenir compte que, quelque réduit que soit le nombre d'unités de la flotte anglaise servant dans des stations éloignées, une partie du personnel est absente d'une façon permanente [3].

Ici, comme il est dit sur ce sujet beaucoup de choses erronées, je dirai un mot sur l'emploi des hommes dans la marine allemande. Ce que je dis peut se vérifier aisément [4].

« L'obligation de servir dans la flotte allemande, dit dans un article fort instructif, paru dans le *Naval Annual*, et dû au capitaine von Kühlwetter, part du 1er juillet de l'année où l'homme complète sa vingtième année; cette obligation dure sept ans, dont trois doivent être passés en service actif non interrompu. Chaque réserviste, durant sa période de réserve, est obligé d'accomplir

[1] Les conscrits maritimes allemands servent trois ans. Ils sont recrutés d'abord dans le Seemännische Bevölkerung, matelots, pêcheurs, charpentiers de navires et autres et ensuite dans la population semi-maritime moins accoutumée aux choses de la mer. De grands efforts sont faits en vue d'obtenir des volontaires pour la flotte; des avantages considérables leur sont offerts, et le nombre s'est fort accru ces dernières années. Voir *Deutsch-Nautischer Almanach*, *Illustrirtes Jahrbuch uber Seeschiffart, Marine und Schiffbau*. — *Die Deutsche Armee und die Kaiserliche Marine, Eintheilung, Truppen*, etc., *Bearbeite in der kartographischen Abtheilung der Kœnigl. Landessaufnahme.*

[2] *Britain's Imm. Danger, op cit.*

[3] Le chiffre de 60 000, donné par l'Imperial Maritime League, fait peut-être même trop bonne mesure; en 1912, la « Naval Reserve » comptait 22 268 hommes, la « Fleet Reserve », 21 116, les « Naval Volunteers, 4147, ce qui donnait un total général pour les réserves navales de 47 531 hommes (*Statesman's Year Book*, année 1912, *The British Empire, Defence*, II, *Navy*, p. 57 et suiv. — Ces chiffres comprennent les officiers et matelots, les Gardes-Côtes et les « Marines » (infanterie et artillerie de marine), les Pensionnés, les « Boys » (dans les écoles), les Cadets et élèves ingénieurs et divers, ces derniers s'élevant au chiffre de 1691 pour 1912.

[4] *Brassey's Naval Annual* pour 1913, — *German Naval Notes*, dans le numéro d'octobre de *The Navy*, organe de la « Navy League ».

deux périodes d'instruction, chacune n'excédant pas huit semaines. En terminant sa période de sept ans, l'homme passe automatiquement dans la « Seewehr », il reste dans la première classe de cette Seewehr pendant cinq ans, puis dans la seconde classe jusqu'au 31 mars de l'année où il complète sa trente-neuvième année. La réserve se compose de neuf contingents annuels (y compris l'Ersatz Reserve, formée d'hommes qui, en réalité, n'ont pas servi dans la flotte, parce qu'ils étaient en excès du nombre requis, ou étaient exemptés pour des raisons particulières). La moyenne de service des sous-officiers de la maistrance est de dix-neuf ans. 31 pour 100 du personnel des marins de la flotte allemande sont des professionnels (c'est-à-dire des hommes de long service), dont les trois quarts proviennent des mousses. Ces derniers s'engagent pour neuf ans, dont sept sont effectivement passés dans la flotte. La situation peut se résumer ainsi : 30 pour 100 de professionnels, 22 pour 100 de conscrits pris dans la population maritime, et 48 pour 100 de conscrits pris dans la population non maritime. Dans son discours devant la Commission du budget du Reichstag au printemps dernier, le Grand Amiral von Tirpitz a exposé quel usage l'Allemagne ferait de ses réserves en disant : « La mobilisation signifierait l'arrivée de 40 000 réservistes à « chacun des principaux ports militaires. » (Kiel et Wilhelmshaven).

Ces 80 000 hommes, dit, en citant le capitaine von Kühlwetter, l'organe de la *Navy League*, ne seraient toutefois qu'une partie de l'énorme réserve dont dispose l'Allemagne et on ne peut nier que sous ce rapport sa position ne soit considérablement meilleure que la nôtre. En outre, il est important de noter que, à bord des vaisseaux allemands, tous les emplois de réelle importance, au point de vue du combat, sont occupés par des hommes de long service qui, il faut encore le répéter, représentent plus de 30 pour 100 de l'établissement total. Le reste est soumis pendant trois ans au plus complet et plus dur dressage à la mer d'après un système reconnu le meilleur qu'un cerveau humain ait pu inventer, et comme 22 pour 100 de ce reste a pu déjà, avant d'entrer en service, consacrer son temps à des travaux d'homme de mer, il constitue un ensemble donnant de grandes espérances et offrant de grandes ressources [1].

La situation est différente dans la marine britannique. Le recrutement en devient chaque jour plus difficile. Et la raison de ces difficultés est connue de tous ceux qui sont au courant des conditions du service. Officiers et équipages sont profondément mécontents et ont de sérieuses raisons de l'être.

Au dessus et bien au delà de toutes les considérations de matériel se

[1] *The Navy*, octobre 1913. — Il est bon d'ajouter qu'il n'existe en Angleterre rien qui ressemble à la Seewehr allemande.

dresse la question des hommes sans lesquels vaisseaux et canons ne sont que des dépouilles attendant les vainqueurs.

Nous touchons ici au danger capital qui menace la puissance navale britannique, et à la cause principale du mécontentement dans la marine. C'est un fait, et un fait qui n'a encore été apprécié à son importance ni par le Parlement ni par la nation, que nos vaisseaux de guerre en commission [1] et nominalement à équipage complet n'ont pas tout leur effectif. Nombre de cuirassés et de nos croiseurs de bataille sont en réalité des équipages à qui il manque une centaine d'hommes au moins sur leur effectif réglementaire pour leur permettre de remplir efficacement leur tâche.

Les conséquences de ce déficit sont extrêmement graves. Car elles entraînent un surcroît de travail constant, et cet excès de travail à son tour engendre un esprit constamment croissant de dégoût et de mécontentement parmi les matelots et parmi les chauffeurs. Fréquemment ces derniers sont appelés dans les machines en dehors du temps normal et les premiers, dans presque toutes les occasions où il faut maintenir pendant un certain temps une grande vitesse, reçoivent l'ordre de faire la besogne des chauffeurs. Cette nécessité provoque chez les *blue jackets* (les matelots) un furieux ressentiment et leur inspire mauvaise humeur et colère. Cet esprit réagit sur leur propre besogne et les officiers sont constamment obligés de presser sur leurs hommes, d'où tendance à relations déplaisantes entre ceux dont le bon accord est d'importance vitale pour le succès en temps de guerre. Il est impossible d'exagérer le mal résultant de ces conditions. Aujourd'hui, dans l'entrepont des vaisseaux de guerre britannique, il y a un violent désir qui domine, le désir d'en sortir, c'est-à-dire de quitter le service dans lequel, suivant les hommes, ils sont injustement traités [2].

*
* *

A ces causes de mécontentement, s'en ajoutent bien d'autres, et il faudrait, pour donner une idée de l'esprit actuellement régnant, y consacrer de longues pages [3]. Il est impossible, dans un article comme celui-ci, même de les énumérer. Les principales sont la solde, l'habillement, et son entretien qui est à la charge des hommes, les « travelling expenses », frais de voyage ; il n'existe en Angleterre rien de semblable au tarif réduit français pour les militaires et marins, de sorte que, quand un équipage est débarqué et envoyé en permission, les hommes doivent aller à leurs frais à place entière, souvent d'un bout à l'autre du royaume, s'ils veulent voir leurs parents ; à Christmas, par exemple, les vaisseaux

[1] Un *commissioned ship of war* est un vaisseau de guerre armé en service actif.

[2] *Britain's Imm. Danger* Part. I, chap. v, *the Manning of the Navy*.

[3] Il paraît mensuellement depuis quelques années une revue, *The Fleet*, bien faite, qui s'est constituée l'organe du *lower deck* de l'entrepont, des équipages. Elle est écrite dans un esprit très modéré, mais cependant elle expose sans crainte et souvent en termes convaincants les griefs des hommes. Elle est fort intéressante.

dans les ports anglais envoient en permission leur équipage par bordée, et de simples matelots, mis à terre dans un port de la Manche, doivent, pour aller passer quelques courts moments chez eux, payer une somme hors de proportion avec leurs pauvres ressources. Enfin, il n'est pas possible de passer sous silence la situation faite aux anciens marins, comme aux anciens soldats, en dépit des promesses réitérées de tous les gouvernements, qu'ils soient tories ou radicaux.

Le 12 avril dernier, était tenu, à Kingsway Hall (Londres), un grand meeting d' « ex naval and military men », d'anciens marins et soldats. Les assistants, fort nombreux, écoutèrent les orateurs dans un ordre parfait, et votèrent à l'unanimité, et avec le plus grand enthousiasme, la motion suivante :

Ce meeting général des anciens marins et soldats voit avec le plus grave mécontentement l'attitude des gouvernements successifs vis-à-vis des anciens soldats et marins, attitude qui, non seulement a un effet préjudiciable sur le recrutement, mais inflige une injustice réelle à ceux qui ont choisi de servir dans les forces combattantes de la Couronne. Nous demandons, par conséquent, au premier ministre, le R. Hon. H. H. Asquith, de recevoir une députation de la « National Society of Ex-Naval and Military Men » pour qu'elle lui expose ses propositions.

Le premier ministre, bien entendu, n'a pas pris la peine de recevoir la députation, qui a dû se contenter, plusieurs semaines après, d'exposer ses griefs à un représentant du War Office et à un représentant de l'Amirauté. Rendant compte de ce meeting, le journal *The Fleet* disait, en faisant allusion à la campagne de Lord Roberts pour le service obligatoire :

La « National Society » soutient qu'il n'est nul besoin de service obligatoire. Ce qui empêche le recrutement aujourd'hui, est le manque d'avenir après qu'un homme a quitté le service. En fait, l'homme qui entre dans l'armée ou la marine aujourd'hui se condamne lui-même pour le reste de sa vie à n'avoir jamais de travail que par raccroc, accidentellement. Et, comme le disait le président du meeting : Ce n'est pas le service obligatoire que nous demandons, mais la reconnaissance obligatoire par les éléments non combattants du pays des droits de ceux qui ont choisi volontairement de combattre pour la nation. Aucun gouvernement, en particulier, n'est à blâmer pour l'état de choses contre lequel nous protestons. L'abandon de ceux qui ont servi la patrie est une politique traditionnelle de l'Empire et il continuera jusqu'à ce que l' « ex-service man » élève la voix assez haut pour faire changer les choses [1].

Ceci, soit dit en passant, peut montrer à ceux qui parlent un peu légèrement des choses anglaises, que parmi les adversaires résolus des idées de Lord Roberts sont les anciens soldats et marins.

[1] *The Fleet*, n° 97, vol. IX, mai 1913.

Mr Winston Churchill avait senti, dès son arrivée à l'Amirauté, la nécessité de faire quelque chose pour donner satisfaction aux plaintes les plus urgentes des équipages; il abolit certaines punitions humiliantes et grotesques, prit des mesures pour protéger la situation des sous-officiers qui, après de longues années de services, pouvaient être privés de leurs grades souvent pour des motifs futiles et au bon plaisir de leurs chefs directs; modifia, en accordant certains avantages, les règlements sur l'habillement, les hommes recevant certains effets comme première mise, mais toujours avec entretien à leur charge, et enfin apporta quelques améliorations à la solde.

Sur ce sujet, je cite une appréciation émanant d'une des hautes et compétentes autorités dont j'ai invoqué le témoignage :

Ici, il faut citer un acte de Mr Churchill pour lequel il mérite tous les éloges, tous, sauf un, celui d'avoir eu le courage de soutenir son opinion. Il était désireux d'élever la solde du service, qui est et demeure une honte nationale et un obstacle permanent au recrutement. Un nouveau tarif de solde, comportant une augmentation sérieuse, fut préparé. La trésorerie le repoussa, Mr Lloyd George ayant une répugnance naturelle à payer quoi que ce soit à n'importe qui n'a pas un vote à lui donner en échange. C'était l'occasion pour Mr Churchill. S'il avait donné sa démission, il eût obtenu justice pour les officiers et les hommes de la flotte. Il ne démissionna pas. Il consentit à préparer un projet modifié, et il le soumit à la trésorerie. La trésorerie refusa encore d'accorder l'argent. Alors les Lords Navals vinrent au secours de Mr Churchill. Ils menacèrent de démissionner si le nouveau projet n'était pas accepté, il fut accepté. Il était totalement insuffisant, et son effet sur les officiers et les hommes fut de les convaincre que le gouvernement ne faisait que jouer avec la question. Naturellement, la presse unioniste, avec les exceptions habituelles, chanta les louanges de la générosité de Mr Churchill et ajouta, ce qui était absolument faux, que « la flotte était charmée de son « Christmas Box » (cadeau de Noël). Les hommes ne demandent pas de Christmas Boxes, ils demandent à être payés convenablement. Ils ne le sont pas. On dit qu'officiers et hommes quittent le service [1].

*
* *

Les officiers quittent le service, il est vrai, mais ce qui est encore plus grave peut-être, il devient de plus en plus difficile de les recruter. Les soldes, dans les grades inférieurs, sont complètement insuffisantes; l'avancement est extrêmement lent, la guerre, qui seule pourrait l'accélérer, devient une éventualité de plus en plus problématique, et chacun s'en rend compte; la carrière navale exige des connaissances de plus en plus étendues, et, dans la vie civile, dans les affaires, l'industrie, le commerce, un homme

[1] *Mr Churchill and the Navy.* (*National Review*, mars 1913.)

intelligent a bien des chances d'arriver encore jeune à une situation plus avantageuse, plus indépendante, que celle à laquelle il peut prétendre dans la Marine Royale. Elle manque de lieutenants. En mars dernier, un « Order in Council [1] », en vue de chercher un remède à cet état de choses inquiétant, offrait à *cent* officiers de réserve de la Marine Marchande la faveur d'entrer dans la Marine Royale. A l'Amirauté, on pensait voir affluer les demandes. La désillusion est grande, car *trente-trois* officiers seulement ont accepté cette offre. Il y a quelques jours, en septembre dernier, l'Amirauté a adressé une lettre circulaire aux officiers commandant les vaisseaux de Sa Majesté, leur prescrivant de « sonder » les officiers de la « Royal Naval Reserve », en ce moment répartis à bord de diverses unités de la flotte, pour les engager à se faire inscrire sur la liste supplémentaire des officiers combattants de la Marine Royale. Il y a actuellement 670 lieutenants et 365 sous-lieutenants sur les listes actives de la « Royal Naval Reserve », et le nombre infime des candidats à la liste supplémentaire indique clairement combien ces jeunes gens préfèrent l'avenir et les avantages que leur offre la « Mercantile Marine » à ceux de la « Royal Navy ».

La difficulté de recruter des officiers remonte déjà à plusieurs années, et ce ne sont pas seulement les officiers combattants qui font défaut, ce sont aussi, et peut-être plus encore, les officiers mécaniciens.

Ici, je suis obligé de remonter un peu en arrière. Il y a onze ans, un système tout nouveau fut introduit dans la marine. Tout cadet devait, d'après la nouvelle méthode, être apte à servir dans ce qu'on appelle les trois armes : *Executive* (officier naval combattant proprement dit), *Engineering* (mécanicien) et *Royal Marine* (infanterie et artillerie de marine). En principe, chacun devait pouvoir choisir l'arme, le service qui lui plaisaient le mieux, mais en cas où, dans une des branches, le nombre des postulants n'eût pas été suffisant, l'Amirauté se réservait le droit d'une désignation d'office. Lorsque ce changement radical fut introduit, nombreux furent ceux, dans la marine, qui doutèrent

[1] Un « Order in Council » est un ordre donné par le Roi en Conseil, à l'instigation des officiers exécutifs de la Couronne. Mais depuis plusieurs années, une pratique croissante s'est établie dans de nombreux « Acts » du Parlement d'autoriser les départements permanents à promulguer, par « Order in Council », des règlements en vertu de ces « Acts », de telle sorte que les détails de l'action législative sont confiés à des fonctionnaires permanents, et non plus élaborés, comme jadis, par le Parlement. — Historiquement, les « Orders in Council » furent les armes employées par le gouvernement britannique dans sa guerre commerciale contre Napoléon.

fort de son succès. L'Amirauté avait déclaré que les résultats du système qu'il s'agissait d'abolir et qui avait fait ses preuves étaient excellents, et bien qu'il fût généralement admis qu'une réforme du curriculum fût désirable, aucune raison suffisante ne fut donnée pour une semblable révolution. Néanmoins, comme la chose fut décidée, réglée sans avertissement préalable, sans discussion et avec une précipitation extraordinaire, il n'y avait pas à y revenir, et on espérait que, d'une manière ou d'une autre, on arriverait à en tirer bon parti. Les cadets, ayant débuté sous ce système, sont maintenant sous-lieutenants, et les résultats furent de telle nature que, sans bruit, silencieusement, le principe fondamental de la nouvelle méthode a été abandonné. Les officiers des Royal Marines sont de nouveau instruits avec leur corps, l'*Engineering College* (collège des mécaniciens), à Keyham, est rouvert, et au lieu de la fameuse *interchangeability*, on en est tout doucement revenu à l'ancien système de la spécialisation dans les trois armes. Mais il en est résulté une grande confusion, et un déficit très sérieux dans le nombre des officiers, notamment en ce qui concerne les officiers mécaniciens [1].

« Pendant une période de cinq ans, de 1910 à 1915, pas un seul officier mécanicien n'aura été ajouté à la marine royale. Pendant ce temps, les pertes sont constantes. Cette année 23 « engineer commanders » quittent le service normalement. » Cette affirmation de si grande signification a été faite publiquement dans un appel lancé par le *Royal Naval Artificer-Engineers's and Engine-Room Artificers, Benevolent Fund, Devonport*, sous le titre « The Royal Navy, Engineering Department : Memoire Necessary Improvements. » Son exactitude est indiscutable. (Incidemment, on peut remarquer que le but de cet appel est d'engager l'Amirauté à relever les mécaniciens de « l'accroissement de travail et de responsabilité que leur impose le manque d'officiers [2] ».

Ne sachant comment trouver des Cadets, l'Amirauté en a été réduite à offrir de prendre directement des garçons dans les écoles publiques et autres établissements d'éducation, sans études préparatoires. « Maintenant l'Amirauté est poussée à des expé-

[1] Voir à ce sujet l'étude du très distingué correspondant naval du *Morning Post* (20 mars 1913). *Naval notes, the Entry of Cadets.*

[2] Le correspondant naval du *Morning Post* fait, à ce propos, remarquer que ce résultat avait été précisément prévu dans ce journal dès 1902.

Une *very high authority* sur ces questions a clairement expliqué, dans le *Spectator* du 15 février 1913, toute la situation en ce qui concerne le déficit en officiers mécaniciens.

dients désespérés et douteux pour obtenir des officiers pour la flotte. Et que peut-elle attendre d'autre [1]? »

* * *

Parmi tous les « plans » singuliers que les innombrables stratèges en chambre ont exposés pour convaincre le public de la facilité avec laquelle l'Angleterre porterait le coup fatal à l'Allemagne, figure en première place le débarquement sur les côtes allemandes, sous la protection des canons des cuirassés anglais, des fameux 150 000 hommes de la Force Expéditionnaire, qui, suivant les fantaisies desdits stratèges, apparaissent tantôt sur les Vosges, tantôt en Belgique et tantôt sur les côtes de la mer du Nord. « La véritable place pour un ministre quelconque nourrissant une semblable idée serait dans une maison de santé pour imbéciles », pouvait-on lire dernièrement dans une brochure citée ici à diverses fois, jugée « d'immense valeur » par l'Amiral Lord Charles Beresford, et publiée par l'*Imperial Maritime League* [2]. En effet, il faut à l'Angleterre une force navale bien supérieure à celle de toute autre puissance navale, ou même à la coalition de deux puissances navales comme l'établissait le Memorandum de Lord Cawdor, bien supérieure à celle qu'elle possède actuellement, pour garder ses côtes, assurer la protection de ses colonies, ses communications, son ravitaillement, et en même temps conserver la maîtrise de la Méditerranée, de l'Atlantique et du Pacifique : car ce n'est rien moins que cela qui lui est nécessaire pour garder la maîtrise de la mer. Mais disposât-elle de toutes les flottes et escadres lui permettant de remplir ce programme, qu'elle ne pourrait en aucune façon porter aux Allemands un coup vital.

La flotte allemande n'aurait qu'à rester dans ses ports pour être invulnérable, car la ligne de côtes de l'empire allemand est fort peu étendue en proportion de sa surface territoriale, et il est de la plus grande difficulté d'en approcher à cause de la façon dont elle est protégée, sur la mer du Nord, par les îles de la Frise orientale. Ces côtes sont, d'autre part, défendues par des fortifications d'une énorme puissance sur tous les points où il serait possible de chercher accès. Si nous possédions encore la prédominance navale que nous avons perdue, nous pourrions, il est vrai, annexer les colonies allemandes, mais comme ces colonies sont une source de dépenses plutôt que de revenus pour l'Etat qui les possède, nous ne ferions pas un mal réel à notre ennemi hypothétique. Nous ne pourrions même pas empêcher l'Allemagne de continuer son commerce par mer, parce que ce commerce se ferait sous pavillon neutre. Le puissant moyen de réduire notre rival que nous aurions, sans cela, possédé aujour-

---

[1] *Morning Post, the Entry of Cadets*, 20 mars 1913.

[2] *Britain's Imminent Danger*, par MM. H.-F. Wyatt et L.-G.-H. Horton Smith, fondateurs et secrétaires de l'*Imperial Maritime League*, —

d'hui, nous l'avons perdu par la déclaration de Paris en 1856. Il s'ensuit que le seul préjudice que nous pourrions infliger à l'Allemagne (si nous possédions encore la supériorité navale) serait de la forcer à désarmer sa marine marchande. Mais ce dommage, qui serait certainement préjudiciable aux armateurs allemands, ne serait en aucune manière de nature à la forcer de faire la paix [1].

L'officier que j'estime le premier de l'Angleterre, qui ne fait pas de discours, qui ne court pas les meetings, qui ne fait ni conférences ni propagande, qui n'écrit pas de livres, mais dont l'œuvre a été remarquable, comme soldat et comme administrateur, partout où il a passé, le field marshal Lord Kitchener, met au-dessus de tout et avant tout la puissance navale.

Dans son remarquable rapport sur l'Armée de l'Inde, il a établi sans discussion possible que, en cas de guerre, les troupes *anglaises* de cette armée devraient être immédiatement renforcées, et qu'il leur faudrait, de plus, des réserves de renforts pour maintenir leurs effectifs. Plus tard, en d'autres circonstances, il disait :

« C'est un axiome reconnu par le gouvernement britannique que l'existence de l'Empire dépend principalement du maintien de forces navales adéquates et efficaces. Aussi longtemps que cette condition est remplie, aussi longtemps que la supériorité britannique sur mer est assurée, c'est un principe accepté qu'aucun territoire britannique ne peut être conquis avec succès et d'une manière permanente par une invasion organisée au-delà des mers [2]. »

Toutes comparaisons avec les systèmes militaires du continent, qu'il s'agisse de la France, de l'Allemagne, de la Russie et même de la Suisse, sont impossibles parce que les circonstances diffèrent absolument. Il n'a jamais existé rien de semblable à l'Empire britannique depuis les origines de l'histoire, il n'existera jamais rien de semblable dans l'avenir jusqu'au jour où l'Angleterre perdra le sceptre des mers. La suprématie britannique sur les océans ne peut être maintenue que si la marine britannique est intangible. Il n'importe pas que l'étendard britannique flotte sur un quart de la surface totale du globe; ce qui importe, c'est que la « British Navy » soit si puissante que, en toutes circonstances, de paix ou de guerre, elle puisse dominer les océans qui divisent cette fédération impériale entre les parties qui la composent, ou plutôt qui les unissent pour en former un immense corps politique. Pas un navire marchand ne peut mettre à la voile, portant

L'ouvrage est publié, décembre 1912, par cette Ligue qui compte, parmi ses membres, 558 amiraux et généraux.

[1] *Ibid.*

[2] Le field marshal lord Kitchener, dans son *Memorandum sur la défense de l'Australie.*

vivres et marchandises, pas un soldat ne peut être transporté d'un Dominion à un autre pour permettre de mener à bien une opération de guerre si les forces navales de l'Empire ne peuvent, avec toute sécurité, maintenir ouvertes les voies de communication maritimes. La marine doit passer par dessus tout, avant tout, parce que l'Empire existe sur et par la mer. Si la flotte ne demeure pas suprême, la fédération impériale se dissout. L'Empire possédât-il une armée aussi considérable que toutes les armées de la Triple Alliance réunies, la nécessité d'avoir une flotte suprême subsisterait. Il ne peut y avoir là-dessus aucune divergence d'opinions entre Anglais sur ce sujet[1].

Avec la folie d'armements sous lesquels succombe l'Europe, il est à peu près certain que le budget naval anglais, pour une période assez longue, va osciller entre 45 ou 50 millions de livres.

Si l'on voulait en même temps avoir une armée comme celle que préconise la « National Service League », qui vaudrait peu de chose, d'ailleurs, on est amené à considérer le tableau suivant :

Dépenses britanniques :		
Marine britannique.	50 000 000	livres.
Armée britannique.	29 000 000	—
Développement de la Force Expéditionnaire au-delà des mers (calculé sur la moyenne de 70 livres par officier et homme, tout compris, annuités pour casernements, etc. Estimations du War Office).	10 300 000	—
Service national.	7 820 000	—
Total. . . .	97 120 000	livres.
Dépenses pour les Indes et les colonies :		
Armée indienne.	20 000 000	livres.
Contribution à la flotte britannique et coût de la marine indienne.	150 000	—
Dépenses des Dominions au-delà des mers et des colonies de la Couronne pour la défense navale et militaire, y compris les contributions aux dépenses impériales par les Colonies de la Couronne (environ).	5 000 000	—
Total. . . .	25 150 000	livres.

97 120 000, plus 25 150 000 livres, total général : 122 270 000 livres sterling.

La « National Service League » a prétendu que les experts du War Office avaient exagéré les chiffres. La législation britannique est basée sur le principe que les avis et les calculs des experts du gouvernement responsables comptent avant tout, et, par conséquent, les estimations du War Office font foi pour le présent, mais, même en admettant les chiffres de la « National Service

[1] The Command of the Sea, *op. cit.*

League », le fardeau qu'il faudrait imposer au contribuable serait insupportable. Et la marine n'aurait pas encore le degré de puissance nécessaire pour assurer à l'Empire la suprématie navale qui est une condition de vie ou de mort, d'être ou ne pas être.

Pour lui assurer cette suprématie, il faut des escadres, et il lui en faut aussi parce que, toute autre considération à part, la situation de la marine britannique sera fort dangereuse si les mesures ne sont pas prises pour la construction de nouveaux vaisseaux, en nombre suffisant, et sans le moindre retard. Pendant les quelques années qui vont suivre, la marine britannique se sera débarrassée de presque tous les vaisseaux construits antérieurement au commencement de ce siècle, et ainsi sa force apparaîtra matériellement réduite, car, en vaisseaux pré-dreadnoughts, elle n'aura qu'une bien faible supériorité sur les marines de l'Allemagne, des Etats-Unis, de la France. C'est donc en dreadnoughts, et même en super-dreadnoughts, que la suprématie britannique doit être maintenue[1].

Elle construit d'ailleurs à meilleur marché que n'importe quelle autre puissance, et nulle puissance ne construit mieux[2]; elle doit

[1] Le 18 octobre, Mr Churchill a prononcé, à Manchester, un discours où il a, de nouveau, déclaré que l'Angleterre était disposée à s'entendre avec l'Allemagne pour une limitation des armements ou plutôt pour la suspension, pendant un an, des constructions de cuirassés. Mr Churchill se trouvait évidemment dans ce que Mr F.-W. Hirst appelle son « Peace Mood » (humeur pacifique), et servait ainsi les intérêts politiques du Gouvernement et ses intérêts personnels; mais sa déclaration n'a eu nulle part le succès qu'il espérait. — Le correspondant naval du *Morning Post* (20 octobre), me semble avoir bien exprimé l'opinion générale, en disant : « Quel que soit le but politique de Mr Churchill, aucune proposition ayant pour but de diminuer notre puissance navale dans le monde ne devrait être mise en avant par le ministre responsable de la défense navale de l'Empire. Ces questions regardent le Foreign Office. Le Premier Lord de l'Amirauté a la charge de maintenir notre première ligne de défense. Lorsqu'il propose d'en réduire la force à condition qu'une autre puissance fasse de même, il est coupable de manquement à son devoir et prouve qu'il est impropre à sa fonction. S'il entend jouer au philanthrope, il doit commencer par démissionner. »

[2] Je donne ici les prix par tonne des derniers pré-dreadnoughts et des dreadnoughts construits en Angleterre :

Classes.		Prix de revient par tonne.
King Edward.	Pré-dreadnought. . . .	93 livres sterling
Lord Nelson.	*id.* . . .	100 —
Dreadnought.	Dreadnought.	101 —
Invincible.	*id.*	103 —
Bellerophon.	*id.*	93 —
Saint-Vincent.	*id.*	88 —
Orion.	*id.*	83 —

construire, mais cela ne servirait à rien, sans les hommes,... et ils manquent; sans les officiers,... et ils font défaut.

Il faut à l'Angleterre une flotte en tout temps toute-puissante, parce, je le répète, que les conditions de l'Angleterre diffèrent entièrement de celles des autres puissances. Et c'est ce que, sur le continent, en France plus qu'en Allemagne, on oublie. « Il est nécessaire de maintenir à grands frais une flotte de guerre suprême, pour que, entre autres choses, la flotte marchande de l'Angleterre puisse exercer son métier en temps de guerre, apporter à ce pays les vivres et les matières premières si nécessaires; la marine royale existe pour que la marine marchande puisse tenir la mer en temps de guerre et que nous puissions obtenir des vivres [1]. » C'est pourquoi la commission nommée en janvier 1902, par l'Amirauté d'alors, commission qui comptait parmi ses membres l'amiral de la flotte, Sir E. Seymour, l'amiral Sir Reginald Henderson, l'amiral sir Hedworth Meux, etc., avait dit dans son rapport : « L'un des objets d'une forte marine est de permettre à nos navires marchands de tenir la mer en temps de guerre, et il serait impossible d'atteindre ce but si un trop grand nombre de matelots et de chauffeurs étaient soudainement retirés de la marine marchande, dont une portion considérable serait ainsi forcée de désarmer faute d'équipages. »

C'est pourquoi l'impression populaire que la marine marchande est le réservoir où la Marine Royale doit puiser en cas de guerre est, ainsi que le dit Mr Archibald Hurd, une « old fallacy », une vieille erreur héritée du temps de la marine à voiles. L'Angleterre a un besoin impérieux, absolu, de sa flotte marchande pour vivre, il faut qu'elle puisse naviguer en tout temps, et le premier devoir de la marine royale est de la protéger; il passe en première ligne avec la protection des côtes, les opérations de guerre proprement dites viennent après. C'est pourquoi il faut que la flotte de guerre anglaise soit, elle aussi, toujours « instantanément prête » et que ses vaisseaux soient montés par des équipages au complet.

« L'examen de la « Navy List » montre qu'elle a plusieurs escadres de réserve avec des « nucleus crews », des noyaux d'équipage et

Voici, comme comparaison, le coût relatif par tonne des derniers vaisseaux du type Dreadnought construits à l'étranger et en Angleterre :

Grande-Bretagne.	*Orion*	83	livres sterling
Allemagne.	*Thuringen*.	100	—
Etats-Unis.	*Utah*.	87	—
France.	*Danton*.	122	—
Italie.	*Cavour*.	118	—

[1] « The Command of the Sea », ch. v, *the Navy's Need of Men*, par Archibald Hurd.

plusieurs escadres en réserve qui n'ont que des « équipages squelettes », suivant l'énergique expression de la *National Review*. Il est très douteux, en raison du manque d'hommes, que les vaisseaux à équipage réduit (nucleus crew vessels), pussent recevoir le nombre nécessaire pour les porter à effectifs complets. Si même ils pouvaient être complétés, ils ne seraient pas prêts pour une action immédiate. Les navires de réserve ne peuvent avoir que des équipages de réserve pour entrer en action dans la dernière période de la guerre. Le fait est qu'il y a des navires, mais malheureusement ils sont vides. Il manque 20 000 hommes pour les besoins actuels, voilà pourquoi l'Amirauté est complètement incapable de commissionner une flotte séparée pour la Méditerranée [1]. »

La marine anglaise n'est pas, en dépit de ce que « Navalis » appelle « bounce and bluff », ce qu'elle devait être. Je n'irais pas jusqu'à dire comme lui, que « la marine et la nation ont été trompées et trahies », bien que ce soit le cri qu'ont déjà poussé précédemment le Conseil de la « Maritime League » avec les 200 amiraux et généraux qui font partie de ce conseil, et les 558 amiraux et généraux qui sont membres de la Ligue, bien que ce soit l'accusation portée par l'Amiral Lord Charles Beresford, dans son « Great Betrayal »; mais je dis que, dans son état actuel, elle ne pourrait remplir toute sa mission, qui n'est pas seulement dans la mer du Nord, mais qui lui impose d'être dominante dans toutes les mers reliant les territoires de l'Empire. Pour cela, il faut augmenter les escadres, et, avant tout, avoir des officiers et des équipages en les traitant, je ne dis pas mieux, mais moins mal.

Mr A. Balfour, l'ancien leader conservateur, écrivait, en juin 1912, dans le *Nord und Sud:* « Il y a deux manières possibles d'écraser une nation ennemie. Elle peut être conquise ou elle peut être affamée. Si l'Allemagne était maîtresse dans nos eaux, elle pourrait appliquer les deux méthodes à la Grande-Bretagne. Si l'Angleterre était dix fois maîtresse dans la mer du Nord, elle ne pourrait appliquer aucune des deux méthodes à l'Allemagne. Sans une flotte supérieure, l'Angleterre ne compterait plus comme puissance. Sans aucune flotte du tout, l'Allemagne resterait la plus grande puissance de l'Europe. »

Voilà ce que pensent, dans le Royaume-Uni, ceux qui réfléchissent; — voilà ce à quoi devrait penser, sur le continent, quiconque tient à ne pas se payer de mots comme un enfant, mais à juger, en homme, des réalités que, seuls, des « hommes » peuvent modifier ou vaincre.

[1] *Mr Churchill and the Navy. (Op. cit.)*

★★★

LEFÈVRE D'ÉTAPLES

Luther est Allemand; Erasme, universel. Ni l'un ni l'autre ne pouvaient se flatter d'entraîner la France dans les voies de « l'évangélisme » : le premier trop « national » pour agir d'une façon durable sur un autre peuple que le sien; le second trop lettré pour conquérir d'autres adeptes que l'élite. Dans cette diffusion du « nouvel Evangile », il fallait donc que la France eût son ouvrier propre. Cette réforme française, un homme d'abord l'a rêvée, l'a tentée, qui, depuis 1509, s'était mis à la tête de notre humanisme chrétien : Lefèvre d'Etaples. Sous son influence va se créer, de 1521 à 1525, à côté des « érasmiens », une école, celle des « fabristes ». Voilà le premier aspect sous lequel la crise religieuse se présente dans notre pays.

I

A toute école, il faut un centre et un chef.

En 1521, le centre se constitue à quelques lieues de Paris, dans le recueillement d'une petite ville ecclésiastique. En face de Wittemberg et de Bâle : Meaux! Diocèse médiocre, mais déjà célèbre par l'activité réformatrice de son évêque, Guillaume Briçonnet. Celui-ci appartenait à cette aristocratie de la robe et de la finance qui, au début du seizième siècle, enfermait les esprits les plus libres, les plus ouverts, les plus attachés à la culture nouvelle. Etait-il lui-même un humaniste? Il semble avoir mieux aimé que pratiqué l'érudition. Ses besoins d'âme le poussaient au contraire vers l'action morale, vers les idées de réforme que ses fonctions ecclésiastiques devaient lui permettre d'appliquer un jour. Au collège de Navarre, il avait connu Clichtowe qui le mit sans doute en relations avec Lefèvre. Le vieux maître eut dans le jeune prélat un disciple enthousiaste. Sous son influence, le mysticisme de celui-ci ne tarda point à devenir un principe d'action et de doctrine. A Saint-Germain des Prés, qu'il gouverne depuis 1507, Briçonnet se montre déjà l'homme de la rénovation évangélique. Il réforme son abbaye, y restaure la règle, unit ses moines à Chezal-Benoît, ne souhaitant qu'une chose, « que le Christ

triomphe dans cette affaire ». Evêque, il se pénètre de la Bible, comme aussi des écrits spirituels que Lefèvre mettait au jour. En 1519, il traduit et publie : « Les contemplacions faictes à l'honneur et louenge de la très sacrée Vierge », petit traité du quatorzième siècle, retrouvé par son maître, et où s'affirment les idées, chères aux mystiques, de l'anéantissement et du sacrifice. Ces effusions morales allaient se donner plus libre cours encore dans la correspondance que « M. de Meaux » entretient, de 1521 à 1524, avec la sœur du roi, Marguerite d'Angoulême.

Jamais la réaction contre l'intellectualisme n'avait trouvé un apôtre plus convaincu. Connaître Dieu par l'amour, s'élever à Lui par l'humilité, tout attendre de sa grâce et rien de soi-même, être faible pour parvenir à la force, aveugle pour trouver la lumière, mourir pour vivre, « gecter nostre ame hors du corps et livrer tout à l'esprit », voilà les idées dont l'évêque se nourrit et dont il nourrit sa royale élève. Jamais aussi ne s'était révélé chez un pasteur d'âmes un sentiment plus vif de ses devoirs, des maux de l'Eglise, du retour nécessaire à « l'intelligence » comme à la pratique de l'Evangile. Avec moins de talent et de doctrine, Briçonnet est presque, à l'aurore du siècle, un François de Sales, plein d'onction, de tendresse et, trop souvent, de préciosité, amoureux des comparaisons et des images, en communion avec la nature et d'une spiritualité vraie, malgré les digressions qui l'alourdissent et le galimatias qui la dépare : bref, un homme de second plan, et le sachant, mais aussi, par un contraste remarquable, un homme d'action, préparé par la pratique des affaires ou la connaissance de son milieu à agir, à s'obstiner, à combattre et à se débattre pour ses idées.

Evêque de Meaux (mars 1516), il allait trouver à l'expérience réformiste le champ vaste qu'il souhaitait. Un voyage à Rome, où il fut envoyé de 1516 à 1518 pour les affaires du Concordat, l'avait mis en contact direct avec Léon X et les Pères du Latran. Eut-il occasion de leur soumettre ses projets? Nous l'ignorons. A son retour, il se mit à l'œuvre. « Le ministère épiscopal, dira-t-il plus tard, est tout évangélique. L'évêque est un ange envoyé par le Christ, chargé de son message, et qui accomplit l'office des anges, de purger, d'illuminer, de rendre parfaites les âmes. » Belle formule où tiendra toute sa vie. Chaque année, il visitera son diocèse, réunira son synode, et alors qu'absorbés par les affaires, la diplomatie, le Conseil, la plupart des évêques vivent dans l'entourage du roi, lui demeurera au milieu de ses ouailles. En 1518, il avait mené à bien la réforme de Faremoutiers, puis, un an plus tard, reconstitué son hôpital. Mais avant tout,

c'est à la masse qu'il songe. Il faut réveiller en elle la vie chrétienne. Le prêtre pour le peuple, le sacerdoce pour l'Evangile ! Dès 1518, visitant son troupeau, il l'a trouvé comme « exsangue », sevré de tout aliment divin. Seuls, quelques cordeliers, quêteurs effrontés, parcourent le pays, prêchant les privilèges de leur ordre et les miracles de leurs saints; tout le diocèse est « empoisonné de telles impostures ». L'évêque y met ordre. Désormais, les hommes d'église « ne questeront plus que les âmes ». Ses 150 paroisses sont partagées en 26 stations : dans chacune d'elles, Briçonnet désigne un prédicateur « speciallement pour le Caresme et l'Avent », à qui il donne un traitement de 600 livres. La mesure ayant été inefficace, il la renouvelle l'année suivante, voulant « faire la chasse aux âmes et les envelopper dans les filets de Jésus-Christ ». Pour assurer cet enseignement, il exigera en outre que le prêtre vive au milieu des siens. Voilà le fer rouge porté dans cette plaie de l'absentéisme. Le 15 octobre 1519, un premier décret synodal oblige les prêtres à résider; ces ordonnances sont réitérées le 7 janvier et le 27 octobre 1520. Pour assurer l'exécution de ses ordres, l'évêque examine lui-même, dans ses visites, curés et vicaires sur leur capacité. Il se flatte enfin de réprimer la licence des mœurs. Le 11 août, frappé des scandales provoqués, pendant les dimanches et les fêtes, par les danses et les jeux publics, il les interdit, déclarant au peuple que Dieu a créé le jour de repos « pour nous rappeler ses innombrables bienfaits » et nous inviter à pleurer nos fautes et à demander sa grâce.

On ne heurte pas impunément des habitudes ou des privilèges. En moins d'un an, Briçonnet allait soulever contre lui et les petits seigneurs locaux qui tiraient profit des divertissements de leurs sujets, et les Mineurs ou autres religieux qui vivaient des indulgences et des quêtes. Aux premiers, un édit royal ferma la bouche, et l'évêque poursuit devant les parlements ceux qui refusent d'obéir. « Il n'y a pas de matière plus grave, fait-il plaider par ses avocats, puisqu'elle concerne l'honneur de Dieu. » Contre les seconds, c'est la lutte, lutte à coups de censures, de sermons, de décrets, de procès. Il refuse son *placet* de quête aux commandeurs de Saint-Antoine de Viennois. Le privilège des Quinze-Vingts est contesté; un rescrit apostolique interdit aux quêteurs de publier « aucune indulgence dans le diocèse de Meaux sans la permission de l'Ordinaire ». Mais ce sont surtout les Mineurs que le prélat attaque de front. En divisant son diocèse en stations, Briçonnet ne leur avait laissé que deux groupes de paroisses. A Meaux, prêchant lui-même dans sa cathédrale, il

s'efforce d'écarter le peuple de leur chapelle... Autant les expulser de toutes les chaires de son diocèse! Le couvent des Cordeliers devint ainsi un foyer de haine et de révolte contre l'autorité épiscopale. Cette opposition implacable, « par tout le royaume et dehors » ne devait pas être sans influence sur les destinées du mouvement réformateur.

Ces mesures locales n'étaient qu'un prélude à une action d'ensemble. L'évêque rêvait, plus encore que la réforme de son diocèse, celle de l'Eglise de France tout entière. Rénovation intellectuelle et morale dont ses amis eussent eu l'initiative, dont le pouvoir ecclésiastique et royal eût assuré l'exécution! Aussi bien, dès 1521, va-t-il appeler auprès de lui tous ceux que leurs travaux, leurs idées, leur renommée, désignent comme les plus purs représentants de l'Evangile. Lefèvre, d'abord, qu'il n'a cessé d'admirer et de protéger. Au printemps de 1521, celui-ci quitte son asile de Saint-Germain des Prés et, le 11 avril, reçoit l'administration de l'hôpital. Deux ans plus tard, le 1er mai 1523, il sera associé, comme vicaire général, à l'administration du diocèse. A leur tour, d'autres savants vont rejoindre le maître : le curé de Buzancey, Gérard Roussel, à qui Briçonnet confiera la cure de Saint-Saintin et bientôt une prébende du chapitre; l'helléniste Vatable, qui deviendra curé de Saint-Germain-Couilly, de Quincy et chanoine de Saint-Etienne; le jeune maître ès arts Guillaume Farel; en novembre, enfin, le propre prédicateur de Marguerite, Michel d'Arande. En 1523, deux autres théologiens, le principal du collège Saint-Michel de Paris, Martial Masurier, et un chanoine de Sens, Pierre Caroli, viendront s'adjoindre à cette élite. — Une école est formée. Dans la demeure épiscopale que dominent les hautes nefs de la cathédrale et les vieux murs de la cité, des hommes sont réunis qui vont lire, traduire, commenter les Evangiles et tenter de réformer l'Eglise. Véritable cénacle de piété et de savoir; libre congrégation où nul vœu, où nul statut n'enchaîne, mais qui, unie dans un grand dessein, va trouver dans une grande âme sa force de rayonnement.

Nous allons voir ce qu'elle veut et où elle va.

II

A cette maîtrise, nul n'était mieux préparé que le solitaire de Saint-Germain des Prés, le « petit vieillard » timide et débile dont le nom était salué de toute l'Europe. Il avait alors soixante-cinq ans. Ses travaux, ses querelles, ses idées, tout le désignait

comme un chef. A Paris même, il exerçait une véritable souveraineté sur le groupe d'étudiants et de lettrés que passionnait la culture nouvelle. Glareanus s'honore de sa visite, qu'il raconte à Zwingli comme un événement. Par ses amis, Budé et Guillaume Petit, le confesseur du roi, il a l'oreille des princes. Aux yeux de l'étranger, c'est en lui que s'incarne déjà l'évangélisme français. Beatus, Hummelberg, Capiton, tous amis d'Erasme, sont ses correspondants. Erasme lui-même, quoique entraîné à se mesurer avec lui, et peut-être inquiet d'une renommée presque égale à la sienne, l'admire et le ménage. « Nos âmes sont d'accord », écrit-il à Bombasio. Dans la controverse des Madeleines, il interviendra auprès de l'évêque Fisher, pour modérer ses critiques, et prêtera l'oreille aux ouvertures de Budé, qui souhaite un rapprochement. Lefèvre fut-il en rapports directs avec Wittemberg? Nous l'ignorons. Mais nous savons du moins quelle influence l'auteur du *Psalterium quincuplex* et du *Saint Paul* exerça sur Luther et quelle admiration éprouvait le moine saxon pour ce génie spirituel et religieux. Lefèvre, de son côté, gardera une sympathie vraie pour le réformateur. En 1519, il lui envoie son salut par Beatus. Même après la rupture, il ne cessera de regretter les attaques de ses ennemis, reconnaissant très haut ce qu'il y a de chrétien dans sa doctrine. Visiblement, Lefèvre est tout désigné pour la direction spirituelle de nos « évangéliques ». « Presque tout le monde est à son école », remarque Erasme. Et l'appui d'un évêque va donner un brevet d'orthodoxie à ses idées.

Ce pouvoir de séduction, Lefèvre ne le devait pas seulement à la noblesse de sa doctrine ou à l'étendue de son savoir. Dans ce rude seizième siècle, nulle âme n'est plus tendre et plus douce : « Le plus humain des hommes », dira Glareanus. En 1506, il avait songé à entrer dans un cloître; même dans le monde, ce penchant à la vie contemplative et à la solitude ne s'effacera point. Il ne se plaît que dans l'intimité. Il déteste la foule, les réunions trop bruyantes et les amitiés trop nombreuses. « Je n'aime point à écrire, avouait-il un jour à Beatus, et j'y suis si peu habitué que je me vois déjà sur la liste des hommes obscurs. » Et en fait, de Lefèvre, nous ne possédons que quelques lettres. Ce n'est pas lui qui, dans des confidences théâtrales ou calculées, cultivera sa renommée. Mais quelle force d'attraction sur ceux qui l'approchent! Rien de caché, de complexe dans cette âme transparente, où nous pouvons voir jusqu'au fond. Cette sérénité, cette joie, cette confiance qui traversent ses livres, tout nous découvre le don exquis de sa nature : l'optimisme. Il croit au bien, à la lumière, à la bonté des choses comme à l'avènement de Dieu. Le mal

l'afflige sans le surprendre, et il pardonne à la sottise humaine. Rarement vit-on plus de candeur dans si grand savoir; rarement aussi plus d'aménité dans plus d'austérité. Ce travailleur infatigable, épris de méditation, n'en aime pas moins les plaisirs délicats. Il adore la causerie, où il excelle; il goûte la musique, et lui-même chante quelquefois. Avec cela, cet entêtement des doux, cette opiniâtreté des timides, transformés en féroces pour défendre ce qu'ils croient la vérité, une ardeur juvénile pour la polémique, des perfidies de casuiste, dont Erasme lui-même sentira la pointe. A ces dons si divers, jugez de l'emprise qu'il exerce. On s'explique aisément les enthousiasmes qu'il éveille, ceux de la jeunesse et ceux de la pensée. Une âme qui se donne appelle toujours les âmes. Sa force se trempe de sa douceur. Elle caresse, entoure, subjugue, comme ces fils d'or qui enlacent sans peser et retiennent sans asservir.

Evêque et théologien, disciple et maître étaient bien faits pour se comprendre. On aimerait à savoir ce que fut leur vie intime, à les retrouver à leurs heures de causerie ou de travail, dans ces salles basses du vieil évêché qui existent encore. Mais ces hommes qui ont tant agi, nous ont peu parlé d'eux-mêmes. Ils n'ont pas le temps. Des journées entières partagées entre la prière, l'étude, les relations, entre eux ou avec le dehors, telle dut être leur vie. C'est déjà l'ébauche de Port-Royal. Nous savons au moins que le vieux théologien a gardé la piété naïve de sa jeunesse. Farel lui rendra plus tard cet involontaire hommage qu'il n'a point vu célébrer avec plus d'onction, ni dire ses Heures avec plus de gravité. Et nous savons aussi que ce grand solitaire n'est point de ceux qui s'enferment dans leur science ou s'abîment dans l'extase. Nul cadre, semble-t-il, qui ait mieux répondu à son tempérament que ces paysages aux lignes très douces, aux frais ombrages, baignés de lumière et de fraîcheur. Lefèvre aimait la nature : il est sensible à la clarté du jour comme à la parure des fleurs. Ces impressions vives se graveront dans sa pensée et coloreront son style. Mais il est peu d'esprits aussi qui soient plus attentifs aux événements comme à la lutte des idées. Le grand mystique regarde à l'horizon humain. Il suit les découvertes de son temps : il se réjouira du progrès de la civilisation européenne comme d'une conquête de la foi. Et, en Europe même, il est en contact avec l'évangélisme international. A Meaux, on lit Luther et ses disciples, Bucer, Zwingli, Œcolampade, tous les écrits orthodoxes ou non, qu'inspire et qui propagent cette « renaissance » de l'Evangile. Ce n'est point là simple curiosité intellectuelle. Dans cette confusion générale des esprits, ce qu'ils entrevoient,

ce qu'ils dégagent surtout, c'est ce que l'évangélisme a de commun.

Que sera-t-il donc à leurs yeux? Que doit-il être?

Un esprit. — Ne demandons point à ces hommes une théologie. Ils n'en ont point : ils n'en veulent point avoir. S'ils sont détachés des vieilles méthodes, impuissantes et désuètes, ce n'est point, comme Luther, pour édifier une dogmatique nouvelle. Ils n'entendent point créer un système, mais une action. Aussi bien, leur croyance n'est pas un intellectualisme. « Je ne connais qu'une théologie, dira Lefèvre, faite de cette foi vive que donne Dieu et que l'homme ne peut atteindre. Le Christ et sa parole sont tout; qui connaît cela, connaît toutes choses. » Nous tenons ici l'essence de leur christianisme. Il n'est point, comme la scolastique l'avait compris, une explication totale et systématique du divin et de l'univers, mais simplement une religion : le sentiment de notre misère, des bienfaits de Dieu, de notre Rédemption et de la grâce, l'amour de Jésus et de son Evangile — et d'un mot, une confiance, une joie qui dilate l'âme, une certitude apaisée où l'être tout entier s'épanouit. Ils croient parce qu'ils aiment. « O bonté de Dieu, s'écriera Lefèvre, toujours admirable, toujours aimable, toujours digne d'être aimée! O amour, ô charité, dont la moindre parcelle suffit à rompre le cœur. » Thème qui court dans ses écrits, en prières, en hymnes, en cris d'allégresse, qui coupe les démonstrations, hache les commentaires, arrachant l'auteur au texte sacré pour le jeter à genoux. « O bon Jésus, voie et vérité, affranchis notre ignorance des mensonges du mauvais, des morsures de celui qui rugit, prêt à nous dévorer. Donne-nous de comprendre que tu es l'universel libérateur. Ceux qui comprennent cela, ceux qui se tournent vers cette pensée, non, l'aiguillon du mal ne les peut atteindre. O pure, ô sainte, ô vraie religion de ceux qui ne regardent que toi seul, qui lèvent leurs yeux vers Dieu,... puisque, ô Christ, tu es le seul vrai, plus que vrai remède et le salut de tous. » L'œuvre de Lefèvre abonde en effusions semblables. Pour lui, penser est adorer.

Nous voici loin des curiosités des scolastiques ou des terreurs de la piété médiévale. Dans cette conception religieuse se retrouve tout l'optimisme d'un caractère individuel. Le Dieu ainsi compris n'est plus celui de l'intelligence qui s'offre à la spéculation, ni celui de la justice qui nous épouvante de sa colère. Il n'est que le Dieu de l'amour. Que craignons-nous donc? La loi de souffrance et de travail imposée à l'humanité ne sera plus « une malédiction comme plusieurs ingrats et méchants ont voulu dire, mais... doux aiguillon d'amour pour (nous) conserver et préparer à plus grande grâce ». Le Christ ne peut pas être le maître irrité que Michel-Ange pla-

cera au centre de la Sixtine. Il est le « doulx », le « débonnaire » Jésus, venu « non pour juger le monde, mais pour le sauver. » Partant, si Lefèvre et ses amis se réclament d l'Ecriture, regardent-ils moins vers les hauteurs terribles du Sinaï que vers les calmes horizons de la Galilée. Et quel que soit leur goût pour Paul, « ce mets roial », au plus théologien des apôtres préfèrent-ils encore le plus aimant. Il n'est qu'à voir la place que consacre Lefèvre, dans ses commentaires, au quatrième Evangile. Briçonnet ne peut se lasser de relire le dialogue de Jésus et de la Cananéenne. « Il est moult beau, écrira-t-il à Marguerite, il ne fault le passer sy légièrement ».

A ces accents, à ces goûts, nous pouvons juger de leur attitude. Dans leur rêve de réformes, leur foi les défendra contre les revendications haineuses ou les critiques passionnées. Certes, peu d'hommes en France ont alors le sentiment aussi profond des maux de l'Eglise. « Il n'y a plus de solidité en elle, écrira l'évêque; elle porte le nom sans subsistance »... L'Evangile est prêché « par le dehors », il n'est pas reçu « ès maisons de nos cueurs ». — Ou encore : « La société chrestienne est aride et sèche comme le torrent en la grant chaleur; l'eau pure qui jaillit de la doctrine évangélique n'est distribuée par ceulx qui en (ont) le charge... » Mais ces malheurs qui leur font venir « les larmes aux yeux » ne mettent point une amertume dans leur souffrance, dans leurs plaintes une âpreté. Le « réveil de l'Evangile » est pour eux une certitude. Ils bénissent le siècle où ils sont nés, le progrès des découvertes, les acquisitions intellectuelles. Signes précurseurs de l'aube qui se lève, de la lumière qui va luire et renouveler toutes choses dans l'avènement prochain du Christ! « O benoiste soit l'heure quand elle viendra ». Elle vient! elle est venue! Et cette conviction indicible qui inonde leur âme y submerge tout ferment de révolte. Un Luther peut tonner contre les abus du clergé et la corruption de l'Eglise, un Erasme livrer à la risée publique les méfaits des moines ou des théologastres. Ces entêtés de l'espérance ne savent point haïr. On trouverait à peine dans Lefèvre des allusions discrètes aux « pharisiens » de son temps. Un disciple impétueux et rude comme Farel dut faire avec ces doux un étrange contraste, et peut-être cette opposition de caractère fut-elle une des causes de son départ.

La renaissance religieuse ne sera donc pour Lefèvre, comme pour Erasme d'ailleurs, que la pénétration progressive et pacifique de l'Evangile dans les esprits. Avec cet idéal, on ne peut être surpris que l'école de Meaux n'ait jamais voulu se séparer de la vieille Eglise. Elle a l'amour de l'unité, et, comme son chef,

déplore les séditions et les sectes. « Ceux qui sont envoyés par le Seigneur, écrira Lefèvre, doivent être semblables aux agneaux, les plus doux des hommes par leur vie et par leurs mœurs. » Il n'admet point que, même pour le bien, l'ordre extérieur soit brisé; et c'est peut-être à Luther qu'il songe lorsqu'il écrit, dans son commentaire sur saint Luc, ces lignes touchantes : « Le Christ nous montre qu'il ne veut point se séparer de ceux qui se séparent, s'ils veulent revenir, mais qu'il veut toujours leur donner sa paix et sa grâce. Et il nous indique encore que la bonté divine enverra ses anges aux schismatiques, à tous ceux qui sont détachés de l'unité, pour les rappeler dans la Jérusalem apostolique, universelle et céleste. » — Et comme Erasme aussi, si peu attachés qu'ils soient aux traditions extérieures ou aux formes historiques, ils n'entendent point les supprimer, ne visant qu'à créer un esprit nouveau dans les âmes. Ils garderont le culte, et les timides réformes destinées surtout à reviser la liturgie, à la « franciser », seront plus le fait des disciples de Lefèvre, Masurier et surtout Gérard Roussel, que du maître. Encore moins toucheront-ils aux pouvoirs établis. S'ils réclament de bons évêques, ce n'est point pour détruire l'épiscopat. La papauté sera toujours, à leurs yeux, la tête et le moteur de l'Eglise universelle. Avec les gallicans et les humanistes, ils contesteront sans doute l'application ultramontaine des paroles de Jésus à la monarchie papale; ils ne songeront à nier ni la primauté de Pierre, ni celle de ses successeurs. Ils rêvent simplement d'un pouvoir moins politique, plus occupé de doctrine que de gouvernement, plus attentif à ses devoirs qu'à ses droits. Etaient-ils les seuls dans l'Eglise? Et cet appel à une réforme dans le chef et dans les membres n'était-il point le cri universel? Quels que fussent leurs ressentiments contre la hiérarchie, les hommes de Meaux n'entendaient pas se séparer d'elle : n'aspirant qu'à changer les âmes, ils laissaient aux chefs de l'Eglise, isolément ou en corps, le soin de changer, s'il le fallait, les institutions.

Cette réforme, nous pouvons maintenant entrevoir ce qu'elle veut être : une rénovation, non une révolution. Ce que nos évangéliques vont prêcher à la France, c'est ce qu'ils ont pratiqué eux-mêmes : un christianisme plus spirituel, une croyance épurée, moins alourdie d'œuvres ou asséchée de formules, faite de joie et de confiance, qui illumine l'esprit comme le radieux soleil, qui désaltère le cœur comme l'eau pure des fontaines, qui dilate l'âme, en y jetant un peu de ciel et de bonté. Ils vont chercher, dans le mystère, le sens du christianisme, et dans le christianisme le sens de la vie.

L'évangélisme de Lefèvre peut tenir en cette double définition. — Il s'affirme comme un retour à l'Evangile, et c'est une mystique de l'action comme de la foi.

III

Vulgariser les livres saints, en esquisser pour l'élite une interprétation spirituelle, en traduire pour les simples le texte authentique, mettre ainsi les âmes en contact direct avec la parole de Dieu, c'est à quoi va tendre l'effort de l'école, de l'automne de 1521 à la fin de 1524. Effort prodigieux et hâtif! On reste confondu qu'en trois années, Lefèvre et ses amis aient pu nous donner les « Commentaires », le recueil des « Epîtres et Evangiles », le Nouveau Testament en français et le Psautier. Mais il faut aller vite. Les événements n'attendent point. D'une part, dans la fermentation générale des esprits, les idées luthériennes se propagent (on les signale à Paris en 1521) : si le mouvement n'est dirigé et contenu, il risque de devenir, en France comme en Allemagne, une révolution et un schisme. D'autre part, contre les résistances ou les attaques du parti intransigeant, on peut compter sur l'appui de la cour. Le roi est gagné à l'humanisme; la reine-mère elle-même, sous l'influence de Marguerite, est favorable à l'Evangile. Comment ne pas saisir l'heure favorable pour assurer, sans secousse et sans bruit, la victoire des idées nouvelles, c'est-à-dire la diffusion de l'Evangile dans toutes les classes de la nation?

De ces œuvres, la série va s'ouvrir par les « Commentaires », *Commentarii initiatorii*, publiés en juin 1522. — Destinés à ceux qui, « encore tâtonnant sur le seuil, veulent pénétrer les mystères cachés du Verbe de Dieu », les « Commentaires » sont vraiment l'œuvre doctrinale de Lefèvre, comme le résumé de sa pensée religieuse. Il les a écrits, à la fois, pour démontrer le bienfait de l'Evangile et en donner la signification vraie.

Cette signification, ce n'est point à la science, dialectique ou érudition, que Lefèvre la demande. — Et assurément retrouver, corriger, restaurer le texte sacré, saisir le sens exact des mots, établir l'historicité des faits, cela est bien. Comment le savant qui a revisé et commenté Aristote, traduit les Psaumes, eût-il pu exclure tout élément intellectuel de l'exégèse? L'érudition a toujours pour lui ses droits, et c'est à elle qu'il emprunte ces « annotations brèves sur la lettre » qui précèdent chacun des commentaires. Même plan et même ordre que dans le *Saint Paul.*

Il revise ou corrige sur le texte grec; il restitue, par la géographie ou l'histoire, le cadre des scènes évangéliques. Il note des variantes ou des versions. Mai remarquons ces mots : annotations brèves! Et comparons ces notes écourtées, exsangues, à la richesse des commentaires d'un Erasme! En réalité, Lefèvre s'inquiète peu des problèmes déjà posés par l'humanisme savant. L'érudition est chez lui comme en sous-ordre ou en sous-sol. C'est qu'elle ne nous fait connaître que l'extérieur, l'enveloppe, le sens matériel de l'Ecriture : la *Lettre*. Or « le Christ ne nous propose point l'Evangile pour le comprendre, mais pour le croire ». Et croire à l'Evangile, s'efforcer de le vivre, c'est en saisir le sens caché, ce par quoi il prend toute sa valeur de rénovation : l'*Esprit*.

Sens intime et profond qui nous déborde, qui nous dépasse : « tout infini et incompréhensible de nous » que par nos propres forces nous ne pourrons jamais atteindre. « Oh! que certes la raison humaine est sotte, folle et téméraire, qui croit dans ses critiques, ses dissertations, ses raisonnements pour le déterminer ». « Autant pour des cerfs ou des ours se faire une idée de l'intelligence humaine! » Vainement saurions-nous tous les versets de l'Ecriture, vainement aussi aurions-nous entassé les commentaires, les corrections et les variantes, elle resterait pour nous l'énigme d'une langue morte. Se fier à soi-même, à sa raison, à son savoir, est présumer de ses forces; se fier aux autres, docteurs ou théologiens, quelle que soit leur sainteté, est être « disciple de disciples ». Seul, le « précepteur peut tout en nous ». Seul, Dieu donne l'intelligence de sa parole à qui croit en sa parole. Voici, en dehors, au-dessus de tout savoir humain, la clé véritable qui nous ouvre le trésor céleste; illumination intérieure, œuvre de la grâce, accordée non point à nos mérites, mais par bonté pure. Que lui devons-nous? L'intelligence du mystère : le sens spirituel qui nous fait comprendre les enseignements du Christ, et cet autre sens symbolique, qui nous initie à sa vie.

Ainsi, dépassant Erasme, dépassant Luther, ce n'est point seulement une doctrine que Lefèvre demande à l'Ecriture. Il y voit encore un symbolisme. Nous retrouvons là les idées que, dès 1509, il avait appliquées à l'interprétation des psaumes. En 1522, il écrira dans le même esprit : « L'Evangile est presque tout entier une parabole. » Sous le récit de la Lettre et l'historicité des enseignements ou des faits, dont, naturellement, il ne doute point, voilà l'interprétation idéale qu'il cherche. Et si, dans certains passages, il touche à la théologie spéculative, il revient vite à ce sens allégorique où aime à s'attarder sa pensée mystique. Symbole : les récits de la Nativité! La crèche sera le

tabernacle où l'Eucharistie repose; Marie, l'Eglise qui veille; Joseph, le peuple chrétien qui adore. Symbole : les miracles! « Ils sont figures et vrais signes de ceux faits journellement sur les âmes, invisiblement. » A Cana, l'eau est la doctrine des pharisiens et des scribes toute « extérieure et charnelle », qui doit être « muée » en le vin de l'esprit. Le jeune homme de Naïm? C'est le peuple juif qui, dispersé, mort, doit renaître un jour. L'aveugle guéri? Jésus le touche une première fois, voulant montrer notre création originelle : celle de la chair; il lui ouvre les yeux, signifiant ainsi notre seconde naissance, « celle qui se fait sous l'attouchement de la divinité, et par laquelle nous discernons parfaitement toutes choses ». — Symbole enfin que les scènes de la Passion, dans leur réalité douloureuse et libératrice. Le sommeil des apôtres? Le sommeil des pasteurs. L'oreille coupée de Malchus? « L'audition de la loi enlevée ». Le reniement de Pierre? Les défaillances de l'Eglise, l'affaiblissement des dons de l'esprit, le réveil de l'incrédulité et des passions humaines... Voilà le mystère de l'Evangile. Les psaumes étaient le Christ promis et figuré : l'Evangile est le Christ révélé et continué, devenu par sa parole, sa grâce, son exemple, ses sacrements, comme le centre auquel se rattache le devenir humain.

Nous aurons à voir quelle conception religieuse enferme cette exégèse mystique. Mais, écrits en latin, sous une forme savante, les *Commentaires* ne pouvaient être que le livre d'une élite. Ce n'était point de cette interprétation scripturaire que Lefèvre pouvait attendre la réforme générale qu'il méditait. Pour la masse, prêtres ou fidèles, ce qui importe, c'est le contact avec les livres saints. A l'œuvre d'exégèse, va succéder l'œuvre de traduction.

Faire connaître l'Evangile, c'est d'abord l'enseigner. Au clergé des campagnes ou des villes, docteurs naturels du peuple, il faut donner les moyens de prêcher la parole de Dieu. Depuis trop longtemps, les chaires retentissent « des inventions humaines », interminables discussions d'une scolastique dégénérée, étalage de superstitions grossières, de fabuleuses légendes ou d'invraisemblables miracles. Le merveilleux y remplace la vérité divine. Il n'est que temps de réformer la prédication. Qu'elle soit simplement le commentaire « du pur évangile », celui même que chaque dimanche, à chaque fête, l'Eglise lit publiquement au peuple dans une langue que le peuple ne comprend plus. A l'usage des pasteurs, Lefèvre édige donc, en 1524, des *Epîtres et Evangiles pour les cinquante et deux sepmaines de l'an* : manuel d'édification et de prédication qui rappellera, en raccourci, l'enseignement des *Commentaires*.

mais combien plus simple et plus pratique! Rien de dogmatique dans les « exhortations » du petit livre. Mais les vérités les plus simples, les plus populaires du christianisme : la foi en Jésus, la Rédemption, le salut par Jésus, la confiance totale dans sa parole, dans sa bonté et dans sa grâce. Que le prêtre insiste sur cette foi que Dieu nous demande dans sa miséricorde; qu'il prêche uniquement Jésus-Christ « toujours et partout », moins en théologien subtil qu'en apôtre, désireux de toucher les âmes plus que de les éblouir. Et qu'il rappelle également le caractère moral de la religion, la nécessité de la piété et de la pratique chrétiennes, cette loi fondamentale, que tous se doivent sanctifier « par une vie honneste et pure » et par « la charité qui couvre la multitude des péchés ». Il faut apprendre aux chrétiens, non seulement à croire en l'Evangile, mais à le vivre; connaître le Christ, c'est l'imiter. Le thème est trouvé de la prédication évangélique. Que ce catéchisme soit lu dans toutes les chaires, quel progrès dans la démonstration des vérités chrétiennes et dans l'intelligence spirituelle de la religion!

Ces « Exhortations » n'étaient elles-mêmes qu'une préface à la grande œuvre : la traduction de l'Evangile.

Ce n'était point là une nouveauté. Le moyen âge avait connu ces « versions en françoys » qui mettaient l'Ecriture à la portée de tous. Les Bibles « historiées » n'étaient guère que des livres de piété dont les auteurs ne se piquaient point d'exactitude. En 1487, le confesseur de Charles VIII, Jean de Rély, avait entrepris une traduction plus fidèle. Rély n'était point un érudit; si soucieux qu'il fût du sens littéral, il avait cédé au goût de l'élégance et de la paraphrase. Le texte même dont il s'était servi était loin d'être correct. Peu maniables enfin étaient ces grands in-folios qui enfermaient sa traduction. Et cependant, telle était l'aspiration des esprits vers la connaissance des livres saints que le succès du livre avait été très vif. Il n'avait pas eu moins de sept éditions jusqu'en 1521. Quel accueil l'opinion publique ne devait-elle point faire à une traduction nouvelle, à l'heure où l'humanisme lettré éveillait partout les esprits sur la critique sacrée, et où le besoin était général d'avoir l'Evangile dans un texte, sous une forme qui permît de le mettre entre toutes les mains?

Dès la fin de 1521, Lefèvre est au travail. Grâce à Erasme, il dispose d'un texte pur; et il va trouver dans le grand imprimeur parisien, Simon de Colines, l'ouvrier instruit et courageux qui va éditer son œuvre. En 1522, préoccupé de vulgariser le texte latin, Colines avait publié déjà, en petit format, le Nouveau Testament, purifié, disait-il, « de ceste bourbe commune à laquelle ils estoient accoutumez ». Tous les éléments d'une

version intégrale et littérale étaient prêts. Lefèvre n'eut qu'à les réunir, Le 8 juin 1523, paraissaient les *Evangiles*; le 17 octobre, les *Epîtres*; le 31 octobre, les *Actes*; le 6 novembre, l'*Apocalypse*. Deux lettres exhortatoires « à tous chrestiens et chrestiennes », insérées en tête des Evangiles et des Epîtres, indiquaient nettement au public le grand dessein de l'auteur.

Après la préface des *Commentaires*, voilà le second manifeste de l'école, celui où elle va défendre le principe d'une traduction, d'une vulgarisation des Livres Saints. Besoins du peuple chrétien, depuis trop longtemps sevré de la parole du Christ, ordre de Dieu même qui a voulu que l'Evangile fût annoncé à tous, traditions du sacerdoce juif qui faisait connaître et lire la Loi, des évangélistes et des apôtres qui ont écrit pour le peuple, de l'église primitive qui a traduit dans les langues diverses du temps, tentatives analogues dans les autres pays, toutes ces raisons sont invoquées pour justifier l'œuvre nouvelle. Comme Erasme, Lefèvre proclame la nécessité pour tous les chrétiens de connaître la règle universelle « qui est la parole de Dieu. Qui est-ce qui défendra aux enfants de avoir, veoir et lire le Testament de leur Père »?

Aussi bien, ne s'agit-il pas d'écrire pour les doctes, mais pour les foules. Point de commentaires dans le texte sacré, point de correction trop savante ou critique. Lefèvre s'en tiendra à la Vulgate, le texte familier à tous. S'il la revise parfois sur le texte grec d'Erasme, c'est avec réserve, et encore fait-il entendre que ces variantes sont plus l'œuvre des correcteurs de Colines que la sienne. Dans sa traduction même, point d'apparat littéraire. Il reprend le texte de Rély, et s'en tient à un littéralisme étroit, sans « rien adjouster ne diminuer ». Peu lui importe de n'être point élégant. Etre clair et simple lui suffit. — Encore moins s'agit-il de livrer l'Ecriture aux discussions des foules. Et avec la même fermeté qu'il proclame le droit de tous à lire l'Evangile, il met en garde ceux qui le lisent contre le danger des raffinements subtils ou des indiscrètes spéculations. On dira que « mainctes choses sont difficilles et obscures, lesquelles les simples gens ne pourront comprendre, mais pourront estre cause d'erreur ». Oui, s'ils commentent, discutent, interprètent! Ceux-là seuls ont erré, les sages, les subtils, les raisonneurs, qui ont prétendu disserter sur la parole, non les « simples vulgaires » qui n'ont point cherché à tout comprendre. Lire avec foi, lire avec simplicité, lire avec humilité : « Il faut honnorer la Saincte Escripture en ce que on en entend, en rendant grâce à Celuy qui donne l'entendement. Et en ce que on n'entend point, en le croyant selon le sens de l'esprit de Dieu et non point selon le nostre. Il faut, quand on la lit, louer,

adorer, admirer la haulteur et incompréhensibilité de la sapience de Dieu. »

Ainsi, au moment où Luther donne à l'Allemagne le Nouveau Testament, notre France voit paraître une version littérale et intégrale de l'Evangile. Jusqu'alors on pouvait compter, dans chaque diocèse, les églises qui possédaient, en dehors des livres liturgiques, une Bible latine. Sous une forme populaire, pratique, usuelle, voici que l'Ecriture peut circuler entre toutes les mains. Plus d'in-folio trop lourd, emprisonné sur les rayons de la bibliothèque, enchaîné sur la tablette d'un pupitre. Des in-8° ou des in-16, mobiles, légers, qui pénètrent, s'insinuent, se déplacent, qu'on ouvre « souventes fois » en travaillant, en se reposant, aux heures d'occupation ou de repos, aux heures diverses du jour, comme on prend le cordial qui rend des forces et assure la santé ! Compagnon familier, ami qui nous suit partout dans nos étapes, au sermon, à l'église, dans ces assemblées pieuses où les fidèles se réunissent pour entendre prêcher la parole de Dieu. A Meaux, l'évêque lui-même donne l'exemple, achetant les exemplaires qu'il met entre les mains des fidèles. L'édition a pris son vol sur toute la France. Colines a dû réimprimer les Evangiles en avril 1524, puis les autres parties du Nouveau Testament. L'année suivante, il édite à nouveau les Epîtres, les Actes et l'Apocalypse, pendant qu'un de ses confrères, Simon du Boys, publie à son tour la traduction complète. On commence à parler tout haut des « Bibliens », au grand émoi de la Sorbonne, qui, dans ce mouvement, flaire déjà une hérésie.

La traduction du Psautier, cet autre élément spirituel de la conscience chrétienne, devait achever le premier cycle de ces travaux. Le *Psalterium quincuplex* avait été dépassé. En 1515, un fils de rabbin, Félix, avait donné une version latine sur le texte hébreu. Trois ans plus tard, l'évêque de Nebbio, Giustiniani, avait fait paraître une édition complète. Lefèvre s'aida de ces travaux pour publier une édition latine, puis une édition française des psaumes... Evangiles, épîtres, psaumes en français, réforme immense qui amorcera cette autre idée : une liturgie française. Sans toucher au canon de la messe, en 1524, Masurier songera à faire chanter le Symbole dans notre langue. Désormais, le culte prendra un sens comme la liturgie une vie. Le peuple ne se sentira plus un isolé dans son église. Il se pénétrera de ce qu'il écoute et saura ce qu'il chante... Comme aux premiers temps, le voilà de nouveau en communion avec la parole divine, redisant du cœur, et non seulement des lèvres, les formules que l'Eglise a consacrées pour traduire ses prières. L'espérance de l'Epître exhortatoire va devenir une réalité. Et sur la chaumière misérable

et nue du paysan ou de l'artisan, une lumière nouvelle luit joyeusement : le message de foi et de vie que le christianisme a porté au monde et qui peut être, maintenant, compris de tous ses fils.

IV

L'exégèse mystique prépare la doctrine mystique. Si dégagée, en effet, qu'elle soit des préoccupations théologiques, l'école de Meaux n'en représente pas moins une interprétation religieuse. L'Evangile nous a mis en contact avec la vie, mais cette vie dont nous avons trouvé la source, sous quelle forme va-t-elle nous pénétrer? nous renouveler? C'est le problème que Lefèvre va résoudre sous l'influence des éléments néo-platoniciens que l'auteur de *Saint Paul* unit si étroitement à sa foi.

Vivre, c'est s'unir à Dieu. Cependant, cette union, qui est tout le sens du christianisme, ne saurait être consommée soudainement, d'un seul coup; il y a des degrés dans la vie, comme une hiérarchie dans l'être. L'être monte de l'imparfait au parfait, du charnel au spirituel. Pareillement, s'inaugure, grandit, se réalise en nous la vie divine. Notre possession de Dieu est une ascension vers Dieu. Vers « l'inaccessible », l'homme est en marche et, sur cette route, il y a ceux « qui commencent, ceux qui progressent, ceux qui arrivent ». Triple théorie des âmes qui parcourent une triple étape : « purification, illumination, perfection ». Voilà bien les degrés qui se suivent les uns les autres, se conditionnent les uns les autres. Et à chaque étape son viatique. « La prédication précède, la foi suit, la régénération achève la foi. »

Commençons la route. — Se purifier, c'est prendre contact avec Dieu. Or, où trouver Dieu? N'est-il point pour nous le grand « incompréhensible », celui qui « ne peult par créature estre congneu, exprimé, ne appréhendé en sa vérité » pas plus que « par la bête ne peut être conçue l'intelligence humaine »? Entre Lui et nous est toute la distance qui sépare l'infini du borné, le parfait de l'imparfait, l'absolu de l'être limité par la matière, la durée et l'espace. Vainement enflons-nous nos conceptions pour étreindre, tout au moins pour atteindre sa réalité. « Elles ne sont moings que rien eu esgard à l'abisme inaccessible. » Pas plus au sommet des choses qu'au terme des idées, Dieu ne se livre à nos inductions ou à nos syllogismes. La raison humaine prétend nous instruire, elle ignore; nous conduire, elle trébuche; « ses yeux chassieux et clignotants ne peuvent s'ouvrir à la lumière ». Nous ne trouverons point Dieu ailleurs « que de luy et en luy ». — Qu'est-ce à dire? Et où est-il encore? — Ni loin de nous, ni hors

de nous; « l'inaccessible à notre entendement » habite au fond de notre âme. Mais nous ne le trouverons que s'il nous cherche, et il ne nous cherche que si nous le cherchons nous-mêmes. Cherchons-le donc d'abord « dans les choses qui sont de luy ». Nous l'appréhenderons par cette double antenne de notre être : l'action et la contemplation, la pratique de sa loi, la méditation de sa vérité.

Voici notre premier pas : vivre « en saincte conversation et en bonnes œuvres ». L'amour du prochain, la bienfaisance, la charité seront les premières formes de cette purification intérieure que la vérité réclame. « L'aulmosne est le grant chambellan de Dieu. » — Est-ce tout? Nous n'avancerons qu'en nous meurtrissant par la mortification et la pénitence : non ce regret utilitaire ou ce remords stérile qui est une forme encore de l'égoïsme. « Nos larmes gectées par crainte d'enfer ou pour la perte de paradis simplement sont sénilles ou larmes demye-perdues ». La pénitence est la contrition et la contrition est déjà une forme de l'amour. Se repentir, c'est confesser sa faiblesse et attendre de Dieu seul sa force. — Est-ce tout encore? Notre vertu ne sera complète qu'en s'ignorant. Il faut que nous sachions que nous ne pouvons rien, que Dieu ne nous doit rien, que nos œuvres, par elles-mêmes, sont sans mérite et que seule la bonté et la miséricorde de Dieu nous sauvent. Un cœur purifié est d'abord un cœur humilié. « La vie chrétienne n'est autre chose que la mortification de soi et, pour ainsi dire, une sainte *apathie* par laquelle chacun ne vit pas en soi-même, mais en Dieu, non dans sa volonté propre, mais dans la volonté divine... » « O humilité! œil qui sert à nous connaître : acceptation de Dieu dans sa lumière divine, capacité de recevoir la grâce si nécessaire aux hommes. Nul sans toi ne se connaît, nul sans toi ne peut connaître Dieu, nul sans toi n'aime parfaitement, nul sans toi ne peut s'élever à cette union avec Dieu, qui est la félicité souveraine. »

Agir est bien, contempler est mieux; Marie aura toujours la meilleure part. Et c'est ici que la connaissance de l'Evangile prend toute sa valeur. Nul ne peut aller au Père que par le Christ, mais nul ne connaît le Christ que par son message. Ce ne sont point, en effet, les traditions, les opinions humaines qui nous enseigneront la parole de Jésus. Filles des hommes, elles n'enfantent que l'œuvre des hommes : les « sectes » ou les disputes. C'est dans l'Evangile seul que l'âme trouvera la certitude. Ainsi à la voix intérieure qui parle en nous répondra la voix extérieure qui parle dans les saints Livres. « Laissez toutes autres doctrines et fiances quelzconques soient, que les hommes pourroient bailler; ne suyvez que ung pasteur et n'ayez que ung docteur qui est Jésu-Crist. »

Mais l'Evangile est plus qu'une vérité : « une règle de vie et de vie éternelle ». Il nous apprend à la fois ce que nous devons croire et ce que nous devons faire. Et il est enfin non seulement une doctrine ou une morale, mais une vie. Y retrouver le Christ, c'est déjà s'unir à Lui. « Vivre dans le Christ, c'est faire vivre en soi ses paroles. » Dans la route que suit l'âme fidèle, voilà donc le viatique, la nourriture spirituelle qui la soutient. L'Evangile est ainsi « le vray pain de doctrine, la vraye pasture, nostre salut, nostre rédemption, nostre justice, nostre gloire, nostre foy, nostre espérance; c'est nostre tout, nostre plus que tout et, pour tout dire, la croix du débonnaire Jésus dulciffiant de jour en jour l'amertume des péchés ». Et ce qu'il « œuvre » en nous, c'est la foi.

Nous voici à la seconde étape : celle où l'âme purifiée est *illuminée*. La foi! De quel accent Lefèvre nous en parle : « O quiétude, dira-t-il, sérénité des cœurs... Confiance absolue et espérance parfaite... » Et si elle est telle, d'où vient-elle donc? Ceux-ci la demandent à des raisonnements. Prenons garde que ce n'est point à la croyance, mais plus souvent à l'incrédulité que la raison nous mène. Ceux-là la reçoivent de l'autorité. Or, les Samaritains n'ont pas cru sur le témoignage de la femme, mais sur l'affirmation du Christ. L'Eglise nous prêche Jésus : ce n'est point elle qui peut créer l'adhésion intime à Jésus. Ne disons pas : « Je ne croirais pas à l'Evangile, si je ne croyais à l'Eglise »; mais bien plutôt : « Nul ne nous convainc de l'Evangile, sinon le Maître. » Et ainsi c'est l'Evangile qui nous conduit à l'Eglise. La foi n'est ni une démonstration de l'intelligence, ni la soumission à un enseignement ésotérique. Œuvre intérieure, elle est le don de Dieu, comme le baiser de l'Eternel sur notre âme. Et que nous donne-t-elle? l'Esprit.

Sur-nature, sur-intelligence, l'Esprit crée en nous, à son tour, un être nouveau. Il nous enseignera d'abord la science et la pratique de la vie véritable. « Car tout ainsi que l'esprit humain vivifie le corps de l'homme sensuel et exerce diverses œuvres selon la diversité des membres, ainsi l'Esprit divin vivifie les âmes des hommes spirituels qui sont ung corps mistique et membres l'ung de l'autre, et exerce en cela, selon la diversité des membres, diverses opérations. » Quelle que soit, en effet, la dignité de notre condition, la noblesse de notre raison, la fin vertueuse qu'elle assigne à nos actes, l'homme charnel ne peut connaître, ne peut poursuivre qu'un idéal : l'exaltation du moi. Si parfaite qu'elle soit, la nature est égoïste. Mais vue à la clarté de la foi, la vie prend un tout autre sens. Elle n'est plus l'épanouissement, mais la limitation de l'être. L'Esprit condamne ce

que la raison réclame : il commande ce qu'elle réprouve. La raison « veult nourrir le corps, et l'Esperit le matter comme son adversaire; raison veult amasser des biens, l'Esperit les condamne. A raison desplaisent les injures, l'Esperit les appelle et s'en réjouist. » L'une aime les honneurs, la considération, la gloire; l'autre recherche le mépris et l'opprobre. L'une souhaite la santé du corps, condition de la santé de l'âme; l'autre, la souffrance, signe d'élection divine. « Raison fuit la mort que l'Esperit désire, et pour abréger, l'Esperit a en horreur ce que raison estime. » Heureux ceux qui vivent de cette vie, « meilleure que toute autre vie », car elle est déjà le Christ en nous, notre seconde naissance, notre filiation.

Et comme le sens de la vie, l'Esprit nous ouvre l'intelligence du mystère. Ce Dieu caché que la pensée cherchait comme à tâtons dans les ombres du raisonnement ou les merveilles de l'univers : le voici! La foi l'a trouvé; elle l'entrevoit; elle le montre, affirmant qu'il est, mais non ce qu'il est, « autrement il cesserait d'être son essence même : l'incompréhensible ». Que nous importe? La foi sait parce qu'elle ignore, sachant bien pourquoi et ce qu'elle ignore, et que Dieu qui nous échappe dans son être se rapproche de nous par la miséricorde et par l'amour. « Que cette ignorance divine est préférable au savoir! » Croyons donc de toute notre âme, et nous aurons tout : la sainteté, la vérité et aussi la justice. « Si tu as ceste foy que Jésu-Crist est mort pour toy et pour effacer tes pechez, il est ainsi, et tes pechez sont effacez, et sa mort est tienne et le mérite de sa mort tien. Et si tu crois aussi qu'il est ressuscité pour ta justification, il est ainsi et sa résurrection est tienne et sa justification, et es vrayment justifié par foy. Et ainsi de toute aultre parolle de Dieu et de la saincte Escripture. » La foi transforme la promesse en réalité.

L'âme illuminée arrive-t-elle maintenant au terme? Sur l'échelle mystique, il est encore un degré, le dernier : posséder Dieu, par la *perfection* consommée dans l'amour.

Union totale qui n'est elle-même que notre totale renonciation. Aimer, c'est se donner; mais se donner est s'anéantir. Et voilà le sacrifice, complet et libre, qui nous unira à Dieu, en nous offrant en victimes, comme le Christ s'est offert. Volonté, intelligence, activité, immolons tout. Nous avions pu vouloir, avec l'aide de la grâce, ce que Dieu même voulait en nous; la perfection est que Dieu seul veuille en nous. Nous avions dû détruire notre raison pour naître à l'Esprit; c'est l'Esprit même qu'il faut dépasser, pour nous incorporer à l'Ineffable. Nous avions traduit notre foi en actes vertueux et bons; c'est trop encore témoigner de nos

forces. Que Dieu désormais opère dans notre être! Nous perdre pour nous sauver, mourir pour vivre. Nous serons parfaits quand nous ne serons plus qu'un instrument, la harpe qui vibre sous les doigts du chorège. « L'âme qui atteint la perfection est morte à soy, au monde, à toutes choses. Elle n'est jamais oiseuse et sy ne faict rien. Elle brusle d'amour et charité et se cuyde froide : elle ayme sans aymer et est sans être, car elle ne congnoist en elle que son seul nécessaire. Elle est morte vivante, car ung seul nécessaire vit en sa mortification. » Dans cette sphère suprême « de transcendans ravissemens et absorpcion de tout désir », l'âme délivrée enfin des liens du temps et de l'espace, et comme du poids de la matière, ne désire rien, ne pense rien, ne veut rien qu'une chose, se perdre dans cet abîme de l'Infini qu'elle aime et dont, enfin, elle est aimée. L'anéantissement de la vie en a créé la plénitude.

Alors, dans la nuit de son être, l'homme communie à l'immensité de Dieu, comme dans la nuit des choses, à la splendeur du firmament.

V

Quelle place occupe Lefèvre dans la pensée religieuse? La Réforme protestante s'est annexé son nom. Elle voit en lui un précurseur, encore qu'inconséquent, et, soit indifférence des formes extérieures ou timidité, membre officiel d'une Eglise dont, par sa croyance intime, il n'était plus. De cette assertion, nous devons voir ce qu'une analyse rigoureuse laisse debout.

Des éléments divers dont se compose sa doctrine, il n'est pas difficile de démêler d'abord les influences médiéviales, très orthodoxes, auxquelles il se rattache. Le catholicisme avait de tout temps connu ce filon mystique et spirituel dont au douzième siècle, l'école de saint Victor, au quinzième siècle, l'*Imitation* avaient été le plus riche épanouissement. Il n'est point douteux que Lefèvre n'ait eu entre les mains les maîtres fameux et le livre célèbre dont la renaissance religieuse multipliait les éditions. Et qu'il ait subi cette influence, plus d'un rapprochement permet de le croire. Il avait publié lui-même, en 1513, Richard de Saint-Victor. Et elles sont déjà dans l'*Imitation*, ces doctrines qu'il fait siennes contre la valeur de l'intellectualisme ou le mérite de nos œuvres. Que l'Ecriture sainte doive être lue « avec foi, avec humilité, avec simplicité », que Dieu seul en découvre le sens, que nous ne puissions la comprendre par nos propres spéculations, cela nous le lisons dans l'admirable livre de la piété chrétienne. Et c'est aussi une réaction qu'il exprime contre l'abus des

observances, des dévotions extérieures, des pratiques non vivifiées par le feu de la charité. Ainsi, tant de déclarations de Briçonnet et de Lefèvre contre la vanité de la science, les disputes vaines, le néant de nos propres œuvres si nous nous fions à elles, tant d'appels à la vie de la grâce, de la parole intérieure de Dieu, sont-ils un écho de la mystique traditionnelle. Depuis des siècles, ces formules avaient retenti dans les cloîtres; elles avaient circulé dans le monde, sans que l'Eglise, qui surveillait ces états d'âme, songeât à les condamner. En cela, l'évangélisme de Meaux ne pouvait cesser d'être orthodoxe. Mais il est autre chose qu'une mystique morale. Il se rattache en outre à des éléments spéculatifs qu'il va trouver dans l'idéalisme néo-platonicien.

A vrai dire, de ce contact, il se défend. Lefèvre a écrit dans ses *Commentaires*, au sujet du premier chapitre de saint Jean : « Nous suivons le christianisme, non le platonisme. Si la loi ancienne ne doit point être confondue avec la nouvelle, combien moins devons-nous mêler les choses profanes aux choses divines. » Cependant, si dédaigneux qu'il se montre de la philosophie, elle n'a point impunément traversé sa vie. Nous la reconnaissons déjà à une empreinte extérieure, à certaine effigie intellectuelle, qui fait songer à l'Académie ou au Portique, et plus encore à la spéculation des premiers siècles chrétiens. Lisez, par exemple, ce passage des *Commentaires* et demandez-vous s'il n'est point un écho de l'idéalisme grec. « L'amour est l'émulation de la bonté divine, car rien n'est aimable que le bien, rien n'est véritablement aimable que le bien véritable, rien n'est aimable souverainement que le souverain bien. » Ou encore : « O homme, créature de Dieu! Il plaît à ce Dieu de te donner son royaume. Que crains-tu donc? Ne fera-t-il pas ce qui te plaît à toi-même? Non, certes, qu'il te sauve à ton gré, mais au sien, par sa volonté qui est parfaite et défie toute autre volonté. Que crains-tu donc encore? Craindre est se défier. Et tu te défies de ce Bien qui domine tout bien? Chasse de toi cette inquiétude. Confie-toi aux soins du Seigneur. Il te nourrira lui-même dans ton intelligence et dans ton corps, ton esprit et ta chair, comme aussi en pureté et en sainteté. Vends ce que tu possèdes, donne-le en aumône, pour ne point dépendre de tes richesses, mais de Dieu, de ta prévoyance, de ta sollicitude, mais de la prévoyance ou de la sollicitude divines, pour que tu aies l'œil toujours fixé sur Celui dont tu dépends, non sur des choses périssables qui ne sauraient te retenir. » Ne sont-ce point là transposées, sur un rythme chrétien, quelques-unes des phrases musicales des « Dialogues » ou du « Manuel » du stoïcisme philosophique?

Cette empreinte, aussi visible sur les idées, Lefèvre la doit moins à Platon qu'à l'alexandrinisme, moins aux Alexandrins qu'à leurs interprètes. N'oublions pas qu'il avait traduit Denys l'Aréopagite en 1504, et publié Nicolas de Cuse en 1515. C'est dans ces auteurs, le premier surtout, que se retrouvent les éléments de sa mystique spéculative, et par exemple, les idées maîtresses de sa théodicée. Comparons le Dieu de Lefèvre « incompréhensible et inaccessible à la raison, qui dépasse tout entendement, que nous ne connaissons que par ce qu'il nous révèle de Lui-même » à celui que dépeint le traité célèbre « des noms divins ». Dieu est « la pensée qu'on ne peut penser, le Verbe au-dessus de toute parole, l'Etre qui ne ressemble en rien aux êtres ». Or, c'est surtout par la bonté qu'il se révèle. « Pour parler simplement, Dieu est la vie de tout ce qui est vivant, l'être de tous les êtres, le commencement, la cause de tout être et de toute vie, par sa bonté créatrice et conservatrice de toutes choses. » Ne sont-ce point là les idées et comme les expressions mêmes des *Commentaires?* Pareillement, c'est encore à Pseudo Denys que Lefèvre emprunte l'idée maîtresse de sa doctrine : la hiérarchie des êtres et les degrés de la vie spirituelle. Ces « ascensions saintes » *ἀναβάσεις ἱεραί*, nous les retrouvons intégralement dans les livres dionysiens de la « hiérarchie céleste » ou de la « hiérarchie ecclésiastique ». « Nous devons devenir les collaborateurs de Dieu (nous lisons dans Lefèvre cette affirmation), réaliser en nous-mêmes, autant que nous le pourrons, l'énergie divine, puisque le plan de la hiérarchie est pour les uns d'être purifiés, pour les autres de se purifier, d'être illuminés ou d'illuminer, d'être parfaits ou de nous parfaire. » Voilà tout à fait la dynamique spirituelle que l'évangélisme de Meaux nous propose. Nous saisissons ici, avec son principe initial, le filon néo-platonicien qui, d'Allemagne et de Florence, de Nicolas de Cuse et de Ficin, se dirige sur notre pays. Par Lefèvre et ses disciples, il ira rejoindre notre seizième siècle. Mais est-il besoin de le remarquer? C'est tout l'opposé du luthéranisme. Nous connaissons les anathèmes de Luther contre l'alliage de la théologie et de la métaphysique. Il n'est invectives qu'il n'ait lancées, après Aristote, contre l'Aréopagite. Il ne se borne point à nier son existence : il s'écarte avec horreur de ce mysticisme spéculatif, introduit dans l'Eglise par les écrits qui portent son nom.

Morale ou spéculative, la mystique de Meaux ne serait donc guère originale. Mais par le fait qu'elle se réclame de l'Evangile et de saint Paul, elle pose aussi ces problèmes essentiels que l'évangélisme a soulevés. Et c'est sur ces problèmes de la justifi-

cation, des œuvres et du salut, qu'elle semble en rapport étroit avec les doctrines de la Réforme. — En quel sens les a-t-elle résolus ? Il est déjà remarquable que dans l'armée internationale qui s'organise à la voix des réformateurs, eux-mêmes restent comme en marge et à part. Luther a pu parler de Lefèvre avec éloges, et, dans une certaine mesure, avant 1520, s'inspirer de ses idées. Après la condamnation, il ne regarde point vers Meaux comme vers un centre de l'Evangile. Il ignore Lefèvre. Il fait plus; en 1523, il le désavoue. Par un acte significatif, dans sa seconde édition des psaumes, il effacera tous les passages empruntés au vieux maître et toutes les mentions élogieuses de ses travaux. Pareillement, Lefèvre peut être en relations avec les évangéliques de Suisse ou d'Alsace, écrire à Œcolampade, et, en 1525, chercher un refuge à Strasbourg. Ces réformateurs pas plus que les émigrés français qui commencent à se réfugier en Allemagne, tels Lambert et Anémond de Coct, n'entendent confondre leur cause avec la sienne. Ils réclament une traduction française des Evangiles, oubliant que cette traduction existe, et Farel, qui quittera Meaux à la fin de 1523, tout en gardant avec Lefèvre et Roussel des rapports d'amitié, ne se sentira plus sur le même plan. Visiblement, les chefs de l'agitation antiromaine ne comptent pas plus sur lui qu'il n'entend marcher avec eux. Sur cette attitude, d'ailleurs, les théologiens orthodoxes ne se trompent pas. S'ils accusent violemment Lefèvre et ses amis de tendances et d'amitiés luthériennes, ils savent faire le point de départ des complaisances et des doctrines. En 1523, la détermination de la Faculté de théologie contre les erreurs de Meaux prononce à peine le mot d'hérésie. Elle s'élève avec violence contre la traduction des Evangiles, signale les « irrévérences », les témérités commises contre le culte des saints, des reliques, des images, les réformes opérées dans la liturgie. On n'y trouve point une seule mention de la doctrine fondamentale de la Réforme : la justice imputative, la négation des œuvres, de l'activité humaine, de la liberté.

Il suffit, en effet, de comparer les doctrines pour voir en quoi elles se rapprochent, et surtout en quoi elles s'écartent. Que dans l'œuvre de Lefèvre, la justification par la foi tienne une très grande place, on ne saurait s'en étonner. Dès 1512, et avant Luther, il l'avait exprimée dans son *Saint Paul*. Les *Commentaires* en sont remplis. « Nous attendons, y dit-il, le salut de la foi seule du Christ. » Ou encore : « Ton salut, ce ne sont pas tes œuvres, mais les œuvres du Christ. Tu ne peux te sauver, le Christ seul te sauvera : non ta croix, mais sa croix. Nous sommes sauvés par sa grâce et sa bonté suréminentes... » Lefèvre revient

encore sur cette idée, en 1524, dans ses *Epîtres et Evangiles :* « Le fruit de la lumière, c'est vérité, charité et justice, et cette justice est une justification entendue par foy, non point par nos œuvres et mérites, en sentant dedans nous la bonté, la miséricorde de notre Dieu et la vérité de sa promesse. » Avec plus de réserves, nous retrouverions dans Briçonnet la même pensée. N'écrit-il point à Marguerite, en 1522 : « l est certain que notre filiacion n'est que de grâce que nous recevons par foy et ne vient de nous. C'est don de Dieu et non par nos œuvres »? La libéralité, la gratuité de la grâce, l'idée que notre salut ne vient point de nos seules forces, de nos mérites, mais de la bonté de Dieu, que Dieu seul enfin nous justifie si nous croyons en lui, voilà un des thèmes favoris de nos mystiques. Formules vigoureuses qui, isolées, prises en elles-mêmes, rappellent singulièrement les thèses de Luther. Mais n'oublions point qu'elles sont catholiques; et chez Lefèvre, presque aussitôt des affirmations différentes viendront les expliquer. Nos théologiens peuvent, comme Luther, affirmer la justification par la foi; ils ne lui donnent pas le même sens.

La doctrine luthérienne de la foi se soudait très étroitement à une conception de la nature et du péché. Rien de pareil chez les évangéliques de Meaux. Sur ce point fondamental, leur pensée reste « orthodoxe ». S'ils n'hésitent point à rabaisser la valeur de la raison et de la liberté humaines, ils ne croient point à la corruption totale de l'être ni au péché invincible. Ils admettent que la faute originelle est supprimée par le baptême, « cette tunique immaculée d'une naissance nouvelle ». Et pour eux l'idéal de la vie chrétienne n'est point de reconnaître la loi du péché, mais de s'en affranchir. « Ceux qui ont la foi dans la Passion du Christ pèchent difficilement, parce que l'esprit du Christ et de l'amour les garde. » Si « petit » que soit notre « libéral » arbitre, il peut, avec la grâce, triompher du mal. Lefèvre en vient même à concevoir que les hommes puissent vivre sans péché. Nous voici à l'opposé de la doctrine qui affirme la tyrannie de la concupiscence et l'impossibilité d'obéir aux préceptes de Dieu. L'auteur des *Commentaires* dira encore : « Nous sommes tenus de faire le bien par notre condition d'hommes. » Son mysticisme n'a point détruit en lui la vieille croyance à une morale naturelle et au pouvoir de l'homme, aidé par Dieu, d'accomplir la loi.

A cette divergence originelle, irréductible, mesurons maintenant l'écart progressif des doctrines. Sur sa notion de la vie, plus large, plus souple que celle de la foi seule, Lefèvre va reconstituer toute une théologie des œuvres, comme de notre activité propre dans le travail de la grâce et du salut.

La vie est contemplation et action, foi et amour. Mais si Dieu même nous impose de « besongner », comment les œuvres ne seraient-elles point un élément nécessaire de notre perfectionnement individuel? Ce qu'il faut condamner, c'est le sentiment qui nous pousse à nous confier à elles : dans le bien qu'elles font, le bien que nous leur attribuons, dans leur valeur, notre mérite. Sur leur sens, l'Evangile lui-même nous éclaire dans cette parabole célèbre du pharisien et du publicain que Lefèvre commente avec amour. « Les pharisiens s'attribuaient à eux-mêmes et attribuaient à leurs œuvres la justice. Mais les fidèles, ceux qui suivent la loi de la grâce, accomplissent leurs œuvres avec la plus grande diligence qu'ils peuvent, mais sans leur rien attribuer, pas plus qu'à eux-mêmes, attachant leur justification à la grâce. Les uns ne regardent qu'eux-mêmes, leurs œuvres, leur bonté originelle et se complaisent en ces pensées. Ceux-là admirent non leur personne, mais la grâce et la bonté de Dieu qui est pour eux la volupté suprême. » Œuvres bonnes que celles qui sont faites ainsi, « en foy et amour »! Œuvres de vérité « ou de miséricorde »! Elles sont vraiment spirituelles, et le sentiment qui les vivifie va les transformer aux yeux de Dieu en valeurs de préparation et de justification.

Les œuvres ne donnent point la grâce. Mais, ainsi entendues, elles appellent la grâce. Remarquons que dans les degrés de la vie spirituelle, l'action précède la foi. Prière muette de nos vertus et de nos sacrifices qui sera accueillie! « Dieu nous excite à la pureté. On nous dit bien que nous ne pouvons l'atteindre sans ce don. Oui, mais à ceux qui font tout ce qu'ils peuvent, Dieu ne refuse pas sa grâce... La grâce sera donnée à ceux qui font le bien. » La grâce, récompense des œuvres! Voilà bien la doctrine scolastique tant attaquée par Wittemberg! — Et elles ont encore une valeur de salut, celle que Dieu leur impute par un acte de sa bonté. « Il y a une justice des œuvres que nous acquérons en imitant le Christ et en suivant ses préceptes. » Lefèvre revient ailleurs, à propos d'un verset de saint Jean, sur cette double justification : « la première qui se fait par la foi, la seconde par l'amour, l'une et l'autre, qui sont la mort du péché et la vie de la justice ». Cette conception l'amène naturellement à rétablir contre Luther l'idée d'une justice distributive. Il écrivait déjà dans ses *Commentaires*. Dieu « rétribue » ceux qui font le bien, « et cette rétribution sera immensément plus grande qu'on ne peut l'imaginer ». Il dira plus nettement encore dans ses *Epîtres et Evangiles* : « Le Fils de l'homme rendra à ung chacun selon ses œuvres. » C'est proprement la définition aristotélicienne de la justice que Lefèvre concilie avec la gratuité de la grâce et de la Rédemption.

L'homme n'est donc point passif dans le travail intérieur qui l'appelle à la vie. Il peut concourir à la grâce : il peut aussi lui résister. Et en fait, si notre salut dépend surtout de Dieu qui nous attire, notre perdition « ne dépend que de nous-mêmes ». C'est ici tout l'évangélisme érasmien qui reparaît et qui écarte, du même coup, les doctrines de l'élection arbitraire et de la prédestination. Mais de plus voici rétablies, avec cette notion de la liberté et de l'effort, toutes les idées et toutes les pratiques religieuses qui s'y rattachent. Car, s'il est vrai que l'idéal de la vie chrétienne puisse se formuler dans ce mot concis des *Epîtres et Evangiles* : « labourons tous », comment repousser les moyens que l'Eglise nous offre pour aider notre faiblesse? Avec l'humanisme chrétien, Lefèvre peut critiquer le rôle excessif des observances, « traditions humaines » qu'on transforme trop souvent en prescriptions « pharisaïques » et en amulettes de salut. Il n'en reconnaît pas moins leur utilité pratique. Il recommande le jeûne, les prières, les aumônes, « les sainctes leccons, dévotes oraisons, tous divins exercices ». Il veut que le chrétien mortifie la chair, pour « libérer l'esprit ». Dans les observances, comme dans les œuvres, il critique moins les actes que l'abus et la valeur propre qu'on leur attribue : il demande simplement qu'elles soient ramenées à leur sens spirituel et que l'autorité religieuse ne les impose point « au-dessus de nos forces ». Pareillement aussi, ce sont les œuvres *satisfactoires* qu'il garde. Par là, sa conception de la pénitence restera catholique. Il admet une confession « de droit divin ». A racheter nos fautes mortelles, la prière seule ne suffit pas, mais « l'expiation suivant l'ordre de l'Eglise ». La véritable pénitence peut être dans la vertu de la croix, et non dans ces peines que nous nous infligeons à nous-mêmes : se repentir, n'en est pas moins réparer. Cette théorie, tout autant que la distinction traditionnelle des péchés et des peines conduit Lefèvre à défendre la croyance au Purgatoire. Celle-ci se rattache toujours, suivant lui, à des textes scripturaires. Il est peu de passage de ses œuvres où sa pensée ne se soit exprimée avec plus de netteté.

Ainsi, du catholicisme, nos évangéliques peuvent garder les traditions et les formes de pensée ou de vie. On a dit qu'elles étaient indifférentes à leur mysticisme. En tout cas, elles ne lui étaient point inconciliables. Rejetant le principe initial du luthéranisme, les hommes de Meaux échappaient aux conséquences que ce principe avait imposées. Parlent-ils des sacrements? Ils en maintiennent le nombre classique. Ils insistent seulement sur les dispositions intérieures qui les rendent efficaces. A celui seul qui croit, tous les péchés pourront être remis, et celui-là seul

s'incorpore vraiment la chair et le sang du Christ, en qui le Christ « est déjà spirituellement », qui possède, par la foi parfaite, le Christ au fond de son âme. Ils n'attaquent ni les ordres religieux, ni les prières pour les morts. Seule leur doctrine sur les Saints est peut-être celle qui s'écarte le plus des croyances traditionnelles, et l'insistance que met la Sorbonne à les attaquer sur ce point prouve bien qu'ici leur orthodoxie était vulnérable. Mais quoi? Le culte si cher à l'âme des foules, tradition si générale qu'il est presque une tradition nationale, entendent-ils le proscrire? Dépeupler le ciel comme la piété? Certes, ils s'indignent des déviations qui le transforment en un pur utilitarisme ou en une superstition. « Demandes-tu aux saints, écrira Lefèvre, de t'accorder un seul grain de blé? Tu crées une nouvelle Cérès. Une seule mesure de vin? C'est un nouveau Bacchus. La tranquillité des flots? Voici un nouveau Neptune... En toutes choses, honorons moins les instruments de Dieu, que Dieu même se servant de ses instruments... » Conformément à ces idées, les disciples de Lefèvre prétendront proscrire les cierges, les génuflexions, corriger les hymnes ou les prières, comme le *Salve Regina*, qui semblent attribuer aux Saints une médiation qui n'appartient qu'au Christ seul. Et en ce sens, ils vont beaucoup plus loin que leur maître. Telle est leur crainte de laisser usurper sur la puissance de Dieu, qu'ils refusent à ses élus tout privilège et leur mesurent l'hommage. Ils n'en gardent pas moins la foi à leur intercession comme à la reversibilité des mérites. Farel avait pu noter avec indignation ce reste « d'idolâtrie ». Nul n'a mieux parlé que Lefèvre de la Vierge « sans péché » et de sa maternité divine. Ici encore, nos réformateurs n'entendent point supprimer la tradition doctrinale, mais la définir et la spiritualiser.

VI

On voit ainsi ce qu'est l'école de Meaux : — une réaction mystique contre l'intellectualisme des lettrés ou des théologiens, la Renaissance et l'Ecole. Rétablir contre la raison la notion du mystère, opposer à l'orgueil le sentiment de notre faiblesse, à la foi en nos forces l'action de la grâce, réveiller dans toutes les âmes la vie chrétienne par l'Evangile et par l'amour, voilà son œuvre. Et cette œuvre, c'est dans l'Eglise historique que Lefèvre et ses amis prétendent la consommer. Quelles que soient les divergences de détail que grossiront leurs ennemis, au catholicisme ils restent attachés par le fond même de la doctrine. Leur pensée,

souvent hésitante et vague, parfois contradictoire, peut se tromper sur les limites de l'orthodoxie; elle ne les franchit point. Il ne faut pas oublier que dans cette période de discussion, de tâtonnements et de troubles, les notions de foi, d'œuvres, de mérite, de grâce, ne sont point encore fixées comme elles le seront plus tard. L'évangélisme de Meaux n'a voulu être qu'une interprétation « spirituelle » du catholicisme ramené à son sens intérieur.

En cela, ce n'est point à Luther, mais à l'humanisme chrétien qu'il se rattache. A Luther, Lefèvre a pu être comparé et par l'intensité de sa vie religieuse, et par la richesse des commentaires spirituels. Lui-même n'avait-il point conscience de cette communauté d'aspirations, quand il disait, ou laissait dire autour de lui : « Là où Luther a bien parlé, aucun homme n'a mieux parlé? » Cependant, l'esprit comme l'action les sépare et les oppose. Et s'il fallait signaler des analogies doctrinales, c'est bien plus à Erasme, aux *Paraphrases* ou à la *Méthode* qu'il faudrait revenir. En réalité, Lefèvre se développe seul. Son évangélisme est comme la fleur naturelle de toute sa vie et de sa pensée religieuse, depuis quinze ans. Il a déjà dans le *Psalterium quincuplex* et le *Saint Paul*, ses traits distinctifs : le goût du symbolisme, de la spéculation mystique, de l'illumination intérieure. Et il se rattachera aussi aux éléments intellectuels dont son esprit s'est constitué. Même dans cette réaction contre le Moyen Age et la Renaissance, Lefèvre restera un fils de l'un et de l'autre. Sa culture philosophique le préservera d'un fidéisme radical. Et ce qu'il garde aussi, c'est la tradition de la mystique française qui, dans ses effusions et ses extases, n'a cessé de toucher la terre, n'immolant point sans réserve notre activité propre, et gardant, avec un certain ascétisme, notre croyance au devoir comme à la noblesse de l'effort.

Nous touchons ici aux raisons qui ont groupé un moment, autour de Meaux, les espérances du parti réformateur et les sympathies de la royauté même. — Tout était-il donc chimérique, cependant, dans les accusations passionnées du parti intransigeant? Et les doctrines de Meaux étaient-elles sans danger pour l'unité religieuse?

Par cela même qu'elle pousse à l'exaltation de la vie, du sens individuel, la mystique sera toujours un ferment de liberté. Qu'a-t-elle besoin de formules? Elle les dépasse. Il lui faut les infinis de la lumière ou de l'amour. Elle voit et elle sait : elle ne raisonne pas, elle affirme comme elle adore. Partant, elle répugnera aux affirmations rigides ou aux dogmes trop précis. Dans toutes les formes intellectuelles de la foi, elle tendra à ne voir que des

symboles, traduction incomplète, imparfaite de ce qui échappe à toutes nos prises : l'Etre divin. Et d'autre part qu'a-t-elle besoin d'une organisation? La vie collective sera toujours débordée par la ermination puissante de la vie individuelle. Que parlons-nous de dépendances? L'âme n'en connaît qu'une, celle qui l'unit à son tout. Dans l'échappée vers l'extase, elle ne souffre plus ces liens extérieurs qui nous soutiennent mais qui l'entravent. Dans son dialogue avec Dieu, elle n'entend pas d'autres voix qui s'interposent. Il lui semble que sa conscience est l'univers, et que, s'oubliant elle-même, s'anéantissant elle-même, rien n'existe de ces fils multiples et ténus qui nous rattachent les uns aux autres et, de la vie de tous, font un peu notre propre vie. Toute mystique poussera non seulement au symbolisme, mais au christianisme individuel.

Il n'entrait pas dans la pensée de Lefèvre et de ses amis de se porter à ces conséquences, et on ne saurait dire qu'ils aient dû même les entrevoir. Mais il n'est pas douteux que dans leur réaction contre le catholicisme extérieur, intellectuel et légal, et la religion d'autorité, c'est la valeur dogmatique comme aussi le sens social de la doctrine qui s'affaiblit.

Ils ne discutent point le dogme, mais nous avons pu voir combien peu de place tient la spéculation dans leurs idées. Ramener le christianisme à une vie, à un esprit, à une foi simple dans la bonté, la grâce, la rédemption divines, c'était sans doute écarter les problèmes qui divisent et les discussions qui irritent. N'était-ce point aussi risquer de la dissoudre dans une religiosité vague et enlever à la foi l'ossature doctrinale qui la soutient? Ils ne contestent pas l'Eglise : ils veulent vivre dans l'Eglise et avec elle. Mais si concevoir l'unité religieuse comme l'unité intérieure d'une même foi, d'une même vie, dans l'Evangile et dans le Christ, était, en effet, en restaurer le fondement spirituel contre les apologistes de la contrainte ou de la loi, n'était-ce point encore ébranler la structure extérieure de son organisme? Et écarter « les traditions humaines » sans préciser et définir, n'était-ce point se prêter à une opposition possible entre le dogme et la foi, l'Eglise et l'Evangile? Cette opposition possible, Erasme l'avait vue, qui avait cherché dans sa théorie du développement, disciplinaire ou doctrinal, l'assise ferme de l'unité. Pareille conception est presque absente des *Commentaires*. L'idée que Lefèvre se fait de la vie est en effet moins sociale qu'individuelle. De la tradition doctrinale, il s'inquiète peu. Il croit à la révélation parfaite et complète. Le progrès religieux est pour lui beaucoup plus le rayonnement de l'Evangile que son enrichissement. Lui-même

cite rarement les Pères; en tous cas, il n'admet point qu'une opinion collective, quelle que soit sa possession d'état, puisse l'emporter sur l'inspiration intérieure. Il écrira, il est vrai : « Celui qui veut écouter le Christ doit l'écouter dans l'Eglise et recevoir sa doctrine de l'Eglise. » Comment concilie-t-il cette affirmation avec son principe de l'illumination intérieure? Il ne le dit point. Mais reconnaître à l'Eglise le droit de définir, à l'esprit celui d'interpréter, n'est-ce point, sous une autre forme, faire à l'individualisme religieux la plus large part?

La noblesse des doctrines n'en fait pas toujours la vertu. A l'heure où la tourmente religieuse allait secouer le vieil arbre séculaire, bien fragile semblait l'abri que l'école de Meaux ouvrait aux âmes. Pour diriger, endiguer le mouvement irrésistible qui prenait la forme d'un messianisme, il eût fallu une doctrine plus ferme, à l'assise plus solide, aux arêtes plus accusées, qui eût à la fois réformé et affermi, concilié les aspirations nouvelles aux nécessités de la tradition. Ce fut la faiblesse de Lefèvre et de ses disciples de n'offrir qu'une mystique à des esprits qui demandaient une direction. Ils pouvaient ainsi retenir une élite : leur modération, leur candeur, leurs raffinements leur enlevaient l'audience des foules. Leur imprécision les empêchait d'être compris ou suivis de tous. Parmi leurs partisans, les uns, comme eux, avec eux, sachant unir l'Evangile à l'Eglise, resteront catholiques. Beaucoup d'autres, comme Farel, comme ces artisans de Meaux, qui prendront à la lettre leurs formules, iront à un évangélisme radical et intégral.

L'école de Meaux devait être ainsi une transition, et, de toutes les formes de l'évangélisme, elle sera la moins durable. L'évangélisme luthérien, en se diversifiant, allait donner naissance aux grandes confessions religieuses de la Réforme : l'évangélisme érasmien, en se précisant, devait être incorporé à la restauration catholique. Après avoir rayonné de 1522 à 1525, puis, de nouveau, après 1530, sur l'humanisme français et l'élite chrétienne, l'évangélisme de Meaux allait peu à peu disparaître, à la mort de ses auteurs. Il eut la durée d'un grand et noble rêve. Qui oserait dire qu'il fut stérile, puisqu'il donna à la France une de ses plus belles âmes, et que, par lui, par son chef, une des formes les plus pures de la mystique chrétienne unie à la pensée antique, a survécu dans les esprits?

IMBART DE LA TOUR.

PARIS DE 1842 A 1845[1]

LA COUR — LA SOCIÉTÉ — LES MŒURS

Extraits du Journal de Victor DE BALABINE,

Secrétaire de l'Ambassade de Russie[2]

---

20 janvier 1843. — Ici, plus que partout, qui trop embrasse mal étreint; mais aussi, plus que partout, qui peu embrasse n'étreint rien du tout. Le journal du matin, la feuille du soir, le roman du jour et la pièce nouvelle, le soleil et la pluie, Guizot et Molé, la chancellerie et les visites, le sucre de betterave et Bautain, les étrennes et l'Opéra italien, les recettes et les dépenses, les gens aux affaires et au dehors, etc., etc., qui donc me donnera le fil d'Ariane pour me retrouver dans ce labyrinthe, une fois, bien entendu, que j'y serai complètement enfoncé, car, jusqu'ici, je travaille à m'y engouffrer tous les jours davantage.

Commençons par le haut bout de l'échelle.

Le mardi 3 décembre, le ministre des affaires étrangères nous a fait savoir que le roi nous recevrait le lendemain à neuf heures du soir; donc, nous avons endossé nos uniformes, épées et tricornes, et à huit heures trois quarts, les voitures de gala de l'ambassadeur nous ont conduits, Kisseleff, Kourakine[3] et moi, aux Tuileries, où il y a cercle tous les soirs et où Leurs Majestés reçoivent les ministres, députés, hauts fonctionnaires, ambassadeurs et chefs de mission. Arrivés au château, l'on traverse la longue galerie de Diane, puis une salle carrée où se tiennent d'ordinaire les aides de camp du roi et des princes, et, enfin, l'on entre dans un salon également carré, tendu de damas vert, et de belles proportions.

A gauche, en entrant, devant une grande cheminée, se tenaient,

[1] Copyright by Ernest Daudet.

[2] Voy. le *Correspondant* du 10 octobre 1913.

[3] Le comte Kisseleff, l'ambassadeur étant absent, était chargé d'affaires et le prince Kourakine venait d'arriver à l'ambassade comme secrétaire.

en groupe, les ministres Teste, Duchâtel, Cunin-Gridaine et Villemain, qui avaient dîné chez le roi; au fond de la salle, est une grande table ronde; autour de cette table, un cercle de dames de tous âges, en habit de grand deuil, un sac à ouvrage en soie noire devant chacune d'elles et travaillant à quelque ouvrage dont la destination est toujours une œuvre de charité.

Le cérémonial est simple; notre chargé d'affaires ayant dit à l'aide de camp de service, comte de Chabannes, qu'il sollicitait la faveur de présenter à la reine les secrétaires de l'ambassade de Russie, celui-ci s'est approché de Sa Majesté pour l'en prévenir et alors nous nous sommes avancés.

La reine a une physionomie pleine de douceur et de bonté. Dévastés par l'âge et les malheurs, ses traits portent l'empreinte des douleurs récentes que lui a fait éprouver la mort du prince royal, et respirent une douce mélancolie; ses cheveux, presque blancs, sa robe et sa toque noires, ajoutaient encore à cette expression de deuil et de tristesse.

Après les phrases d'usage, échangées avec Sa Majesté, nous avons continué notre ronde autour de la table royale et avons été présentés à Mme Adélaïde. Autant la reine est pâle, autant Mme Adélaïde est colorée; rien de noble et d'élevé dans l'expression de sa physionomie, mais, en revanche, beaucoup d'intelligence. Par l'extérieur, comme par le caractère, elle tient du roi, son frère.

Le roi, qui se promenait avec le maréchal Soult dans la pièce voisine, nous ayant alors aperçus, s'avança vers nous de l'air le plus affable et le plus empressé du monde. Vêtu en habit bourgeois, souliers et cravate blanche, aucun signe extérieur ne le distinguait de son entourage et de ses hôtes. Rien de son port n'indique le monarque; en vain chercheriez-vous, dans sa démarche, dans ses manières, dans sa tournure, majesté, noblesse et sentiment extérieur de sa puissance.

Cependant, cette première impression, peu favorable d'abord, ne tarde pas à se modifier, lorsque le roi vous adresse la parole et que vous distinguez, sous ses traits peu avantageux, une physionomie des plus remarquables par le mélange de haute intelligence, d'esprit, de finesse et de bonhomie que vous y découvrez.

La présentation faite, le roi nous a approchés à diverses reprises, nous adressant la parole à chacun en particulier, parlant avec cette facilité qui le distingue et mettant toujours, quand il le veut, son interlocuteur parfaitement à l'aise.

En attendant, l'on entrait et l'on sortait, des membres du corps diplomatique, des députés, etc. J'y ai fait la connaissance du

général baron Athalin, le même qui, en 1830, était venu nous annoncer à Saint-Pétersbourg la révolution de Juillet, et celle des comtes de Grave et de Chabannes, de la maison du roi. Après être restés une vingtaine de minutes dans le salon, nous nous sommes esquivés, car Leurs Majestés ne congédient pas, ce qui serait incompatible avec le mode de réception des illustres hôtes de ce château. En somme, nous pouvons nous flatter d'avoir reçu du roi et de la reine l'accueil le plus gracieux; il va sans dire que leur entourage n'est pas demeuré en reste d'amabilités.

Il est rare qu'une réunion quelconque n'entraîne après elle un certain nombre de visites obligatoires, soit à faire, soit à rendre; on y consacre donc, ou plutôt l'on y perd souvent tout le temps libre que laissent les occupations officielles, car Paris est grand et il y a bien du chemin entre le faubourg Saint-Germain et la Chaussée d'Antin.

Le 3 décembre, en rentrant chez moi, j'y ai trouvé une invitation à dîner au château; ces invitations se font par cartes imprimées. « L'aide-de-camp de service a l'honneur de prévenir M... qu'il est invité à venir dîner aux Tuileries le... », ce qui est, à mon avis, un usage fort convenable.

Le même soir, il y a eu un grand raout chez l'ambassadeur d'Autriche. L'hôtel qu'occupe Apponyi, rue de Grenelle, est l'ancien hôtel des ducs du Châtelet, le rendez-vous de la coterie philosophique et littéraire du siècle dernier. C'est là que Voltaire, Diderot, d'Alembert, préludaient à l'ère nouvelle que devait inaugurer un baptême de sang. L'hôtel, du moins les appartements de réception, viennent d'être restaurés, il y a de cela deux ans, et l'on ne peut que rendre justice au goût de ses hôtes qui ont tenu à conserver dans toute son intégrité le style et l'ameublement de l'époque historique de cet hôtel, sans contredit l'un des plus beaux de Paris, et où le luxe et les dorures s'harmonisent parfaitement avec le bon goût et l'élégance.

Le lendemain, à six heures, nous nous sommes rendus de nouveau, en grand uniforme, au premier dîner que donnait le roi à une partie du corps diplomatique, beaucoup trop nombreux pour prendre part à un seul et même banquet. L'on s'est rassemblé comme de coutume dans la salle verte où l'on était reçu par le comte de Saint-Maurice, introducteur des ambassadeurs, le général de Rumigny et autres aides-de-camp du roi.

La reine est entrée la première, puis Madame Adélaïde, la princesse Clémentine, le duc et la duchesse de Nemours et enfin le roi. Sa Majesté aussitôt entrée, on a annoncé le dîner; la famille royale, les ambassadeurs et ambassadrices ont ouvert la

marche et se sont placés au centre de la table de soixante couverts qui occupait la galerie de Diane dans toute sa longueur. Venait ensuite la phalange serrée des ministres, chargés d'affaires, conseillers d'ambassade, secrétaires grands et petits, orthodoxes et hérétiques brodés et chamarrés, jeunes et vieux, dorés et argentés, musulmans et chrétiens; enfin, la majeure partie de ce qui compose à Paris le corps diplomatique, le plus nombreux du monde.

Le hasard m'a fait asseoir entre M. Gréville, second secrétaire de l'ambassade d'Angleterre, et le colonel aide-de-camp du roi, duc de La Rochefoucauld-d'Estissac. Ne nous connaissant pas, il a fallu nous deviner mutuellement, ce qui n'a pas été long pour l'Anglais qui s'est trahi par son accent; c'est du reste un homme d'esprit et fort agréable. Quant à moi, je me suis amusé à intriguer mes voisins le plus longtemps possible. Arrivés au milieu du dîner :

— Eh bien, dit le duc à l'Anglais, qu'en pensez-vous?

— Ma foi, dit l'Anglais, j'ai deviné; voyons qu'en dites-vous?

— Tenez, d'abord il nous a parlé cavalerie et chevaux de remonte, il pourrait donc être Prussien, puis il a parlé bonne chère, ce qui pourrait le faire prendre pour un Internonce s'il en avait l'âge et le costume; or, il a glissé comme une anguille quand nous avons voulu tâter de la politique et ce qu'il a dit, il l'a dit dans le langage et l'accent de nos marquis les plus merveilleux; réunissez tout cela et vous aurez un Russe ou je ne m'y connais pas.

La connaissance ainsi faite, grâce au duc, la conversation ne tarda pas à retomber dans le domaine de la politique.

— Mais pourquoi persécutez-vous donc ces pauvres catholiques? me demanda le duc.

— Monsieur le duc, lui répondis-je, la bouche pleine de truffes et de l'air le plus innocent, de quelle religion étaient Carême et Brillat-Savarin?

Cette plaisanterie, toute plate qu'elle était, n'en fit pas moins pouffer de rire l'Anglais et sentir au duc que le sujet de conversation n'était pas heureux. Toutefois, loin de me garder rancune, il me fit, immédiatement après dîner, les honneurs du palais et m'en fit voir toutes les salles. Ce ne sont ni les proportions colossales de chez nous, ni nos malachites, ni nos porphyres, ni notre luxe fabuleux, mais ici les dorures, les moulures, moins brillantes sans doute que les nôtres, réveillent d'anciens et glorieux souvenirs, car telles que les a créées le grand siècle, telles encore elles existent aujourd'hui.

— N'est-il pas vrai, me dit le duc, que quoique légèrement ternies par le temps, ces dorures n'en font pas moins l'effet d'être impérissables.

— C'est, lui répondis-je, que le métal est de bon aloi.

— Et bien, Monsieur, me dit-il à mi-voix, car déjà nous rentrions dans le salon où se tenait la cour, il en est de même de la royauté en France; les révolutions en ont terni l'éclat sans entamer le fond; enfin, elle est impérissable, car elle est de bon aloi.

J'étais en voie d'enfanter une réponse agréable, lorsque le comte de Saint-Maurice vint nous avertir que le duc et la duchesse de Nemours et la princesse Clémentine attendaient le chargé d'affaires de Russie pour la présentation de l'ambassade. Aussitôt, nous nous avançâmes en comète dont Kisseleff était la tête, Kourakine le corps et moi la queue.

Le futur régent de France est d'une taille assez élancée, ses cheveux, rares et relevés, sont d'un blond éteint, ses yeux d'un bleu pâle, sa figure maigre, sa petite barbe à la Henri IV soigneusement peignée, dans sa physionomie quelque chose de vague et d'indécis, dans les allures quelque chose de mou, de fatigué; maigre, pâle et vague, tel est le résumé de cet extérieur qui, dit-on, recèle un caractère ferme, altier, taciturne et qui a pour la popularité et les suffrages qu'il est forcé de capter le plus souverain mépris. Quel est-il au fond? Je n'en sais rien, et sauf peut-être quelques rares exceptions, personne, à l'heure qu'il est, ne le sait positivement.

Après nous avoir adressé la parole à chacun avec une sorte de lenteur et de nonchalance qui lui sont habituelles et avoir pour ainsi dire laissé tomber des paroles fort aimables et flatteuses d'ailleurs, le prince nous salua et nous passâmes à la duchesse; grande, belle, figure allemande, blanche et rose, blonde, d'un beau blond, les yeux bleus, d'un beau bleu. On ne lui accorde que peu de moyens, toutefois elle ne manque ni d'aplomb, ni d'une certaine facilité d'élocution et vous pose une série de questions les unes à la suite des autres avec une bienveillance, une bonne volonté et un empressement qui fait que souvent même elle n'attend pas les réponses et passe outre. Après la duchesse, la princesse Clémentine; quelque chose des traits du père et de Mme Adélaïde avec moins de finesse et plus de douceur et d'agrément.

La présentation terminée, le roi nous a de nouveau approchés à plusieurs reprises, nous adressant la parole à chacun en particulier. En somme, nous avons reçu, de la part des illustres hôtes du château, l'accueil le plus gracieux et l'on a été pour nous d'une

amabilité marquée, et remarquée par la nombreuse assemblée attentive à ce qui se passait.

Huit heures et demie avaient sonné à l'horloge des Tuileries et à huit heures, le rideau se levait aux Italiens, et la Grisi, Lablache, Mario et Tamburini paraissaient dans la *Lucrezia Borgia* de Donizetti. Partir, arriver à l'ambassade, jeter l'uniforme, endosser le frac et courir prendre nos places aux Italiens, n'a été pour moi et Kisseleff que l'affaire d'un quart d'heure. Bref, nous tombons au milieu des emportements de la Borgia qui, démasquée et découverte par les grands de la cour dans ses intrigues amoureuses, ténébreuses, ténébreusement amoureuses, se traîne d'abord suppliante à leurs pieds, puis soudain se relève comme une lionne blessée, la rage dans le cœur, la menace à la bouche, belle, forte, ardente, regard de feu, chevelure flottante, épaules splendides, voix à la fois tendre et éclatante; et bientôt cour et courtisans, rois présents et futurs, diplomates habiles ou autres, avaient disparu de ma pensée comme un rêve brillant, ou plutôt c'était le rêve qui commençait.

Du théâtre à onze heures, chez Mme Narischkine que je vois assez souvent et toujours avec plaisir, femme d'esprit, accueillante et vraiment grande dame; enfin, de là à minuit, chez la duchesse de Rauzaen où s'étaient donné rendez-vous les marquises de Bellissen et de Podenas, les comtesses d'Aramon et de Circourt, toutes légitimistes ardentes et auxquelles, pour les faire enrager, je comptais chanter les louanges du château et de ses habitants.

Mais, plus tard les salons, revenons au château.

Le premier de l'an, le roi a reçu le corps diplomatique pour les compliments d'usage. L'on se rassemblait aux Tuileries dans une des salles du rez-de-chaussée où un déjeuner était servi, repas auquel, par parenthèse, quelques-uns de mes collègues prirent une part si active que je ne puis me défendre d'y voir un calcul tendant à substituer la côtelette hospitalière de Sa Majesté au dîner peu économique du restaurant; la Confédération germanique et le Chili se sont particulièrement distingués dans cette circonstance culinaire.

A quatre heures et demie, le comte de Saint-Maurice est venu nous annoncer que Sa Majesté nous attendait. Aussitôt, toute la phalange s'est ébranlée, a monté le grand escalier du palais, traversé de vastes galeries et s'est placée en fer à cheval, dans la salle du trône où l'attendaient le roi, la reine et toute la famille royale, sauf les membres absents et la duchesse d'Orléans que son profond deuil tient éloignée de toute réunion. C'est le comte

Apponyi, cette fois doyen des ambassadeurs, qui a prononcé le discours d'usage.

« Sire, je m'acquitte avec bonheur », etc., etc., cela se trouve dans tous les journaux. Or, ou je me trompe fort, ou je m'acquitte *avec bonheur* signifie *avec succès*, ce qui est tout différent de : « Je suis heureux de m'acquitter, etc. » Depuis huit heures du matin, le roi était sur pied, recevant les corps constitués de l'Etat et répondant par des discours aux compliments qu'il en recevait et, cependant, sa voix n'avait pas faibli, du moins il n'y paraissait pas.

Après la réponse, le roi qui se tenait avec toute la cour, à la droite du trône, a commencé sa tournée, approchant, pour leur adresser quelques paroles gracieuses, tous les chefs d'ambassades ou de missions, à commencer par Apponyi, Brignole, Serra-Capriola, Cowley, Rechid-Pacha, le prince de Ligne, l'Internonce.

Le roi était suivi à quelque distance par la reine et la princesse Clémentine, puis venait la duchesse de Nemours, ensuite Mme Adélaïde, enfin le duc de Nemours, chacun des membres de la famille adressant la parole aux représentants des puissances étrangères. Toutes les grandes ambassades ou missions avaient à présenter ce jour-là quelque célébrité indigène ou quelque voyageur de distinction de passage à Paris, ce qui avait porté notre valeur numérique à trois cents au moins. Les Anglais, toujours curieux de spectacles, étaient en majorité, et il a à peine suffi d'un quart d'heure à lord Cowley et à Bulwer pour nommer à Sa Majesté toutes ces perches endimanchées et affublées d'uniformes plus ou moins fantastiques, poussées au château par amour du *sport*, et qui tiendront compte au roi de son accueil gracieux en le déchirant dans leurs journaux. En fait de Russes, il n'y avait, outre l'ambassade, que Lomonossoff, notre ministre au Brésil, et Tufiakine, espèce de momie mouvante, mélange de paralysie et d'ossification, emballé dans un uniforme de Malte.

La facilité d'élocution du roi est justement proverbiale, il n'y a pas à en parler; la reine nous a demandé avec beaucoup d'intérêt des nouvelles de l'impératrice. Enfin, la famille tout entière avait terminé sa promenade diplomatique et attendait, pour se retirer, le duc de Nemours, qui la continuait encore. Le comte de Saint-Maurice fit un mouvement pour aller l'en avertir; mais le roi, le retenant par le bras, lui dit à demi-voix :

— Laissez-le, laissez-le.

Le roi resta pendant quelque temps, spectateur paisible, attentif et satisfait, à contempler le futur régent de France dans ce rôle,

nouveau pour lui, et qu'il remplissait avec un succès, je puis le dire, inespéré.

Comme de coutume, on s'est retiré à reculons, en saluant et resaluant, et l'on est parti chacun de son côté. Le temps était superbe, les abords du château encombrés de peuple, tout Paris était en l'air, c'était un train, une agitation, un bruit, une fièvre cérébrale, une ébullition universelle. Cette fièvre d'étrennes et de bonbons avait envahi jusqu'aux graves salons du faubourg Saint-Germain, jusqu'au salon catholique de Mme Swetchine, et Susse et Giroux avaient détrôné Bautain et Ravignan.

La fureur des étrennes est poussée à un tel point que la file des voitures qui amenaient chez Susse les nombreux acheteurs s'étendait presque tout le long de la rue Richelieu, et que la présence de la gendarmerie à pied et à cheval pouvait seule maintenir l'ordre et la circulation. C'est, en un mot, un tourbillon, et, hélas! pour la poche, un galop infernal! Portier, garçons de bureaux, cuisiniers, valets de pied, cochers, ouvreuses, blanchisseuses, gens de l'ambassade, gens du club, facteurs de la poste, tout ce monde, deux mois d'avance, vous sert avec un zèle, une ardeur, qui n'est que trop chèrement achetée; personne ne vous demande de l'argent, mais chacun en attend de votre générosité. Bref, le 1er de l'an vous allège d'environ 3 à 400 francs, comme si de rien n'était. Faut-il donc s'étonner que, plus léger que de coutume, l'on soit en l'air ce jour-là?

Paris se réveille, les hôtels s'éclairent, la vie mondaine commence. L'Autriche et l'Angleterre ont déjà donné des raouts et vont faire danser. Naples va en faire autant et prend des jours, la comtesse Rasoumoffsky donne un raout jeudi, veille de notre nouvel an; Rothschild annonce un concert, et dans l'intervalle de ces grandes histoires, deux fois par semaine les Italiens, les réunions de Mme la duchesse de Rauzan, la comtesse de Circourt, la princesse de Lieven, la comtesse de Castellane, les visites de matin chez les comtesses d'Harcourt, de Marcellus, la marquise de Bellissen, toutes relations nouvelles, qu'il faut bien cultiver, sans compter les maisons de Delmar, Girardin, duc de Grammont et autres où, bon gré mal gré, m'entraînera le torrent; sans compter aussi mes innombrables compatriotes, Mmes Narischkine, Kisseleff, Radziwill, Wassiltchikoff, Choiseul, Kossalkoffska et Galitzine, Wittgenstein, Davidoff, dont quelques-unes ne le cèdent en rien et même franchement l'emportent sur ce que Paris offre de plus élégant, de plus merveilleux en fait d'élégance et de beauté. Au centre de cette cohue, peut-il être question, pour moi, d'une existence commode? Tout cela est aussi incommode que

dispendieux, car le bon marché de Paris est encore une de ces inqualifiables illusions dont on berce notre jeunesse et que je tiens à détruire.

Mais parlons de la société de Paris, de la société française. Et, d'abord, y a-t-il une société française? Et si elle existe, où est-elle? A proprement parler, il n'y en a pas : toute société a besoin d'un centre; ici, ce centre n'existe pas; il n'y a donc que des coteries sans aucun lien entre elles; ce sont autant de membres épars d'un corps mutilé par les révolutions. Chacune de ces coteries a une couleur, une nuance qui lui est propre, chacune d'elles est un feuillet déchiré du grand livre de l'histoire nationale, une page du passé, ou le programme de quelque idée nouvelle, de quelque révolution à opérer dans l'avenir. Les ambassades, celle d'Autriche surtout, sont un terrain neutre où les jours de grandes réceptions, ces coteries se rencontrent, mais où elles disparaissent, écrasées par cette masse d'étrangers, diplomates et voyageurs, qui inonde les salons de Paris. Quant à l'ambassade anglaise, l'élément britannique y domine à tel point, que tout ce qui fait exception tombe là comme une goutte d'eau dans la mer. Le nombre des salons français est très limité, et cette année-ci plus que de coutume, car les Choiseul, les d'Aremberg et surtout les Montmorency et les Bauffremont, plongés dans l'affliction par la mort du jeune prince de Bauffremont, laissent un vide difficile à combler.

9 janvier. — Ce soir, grand bal à l'ambassade d'Autriche; demain mardi, une visite chez Mme de Castellane et la soirée chez la comtesse de Circourt dont c'est le jour de réception; mercredi, quelques visites et grande soirée musicale chez Rothschild; jeudi, les Italiens et raout chez la comtesse Rasoumoffsky pour fêter la veille de notre nouvel an; vendredi 1er/13 janvier, raout et musique à l'ambassade de Naples; samedi, Mme de Girardin et la duchesse de Rauzan, dont c'est le jour de réception; dimanche, l'ambassade de Sardaigne et la princesse de Lieven; le 16, bal chez Tufiakine; le 18, chez lord Cowley, plus un tas de visites, foule de lettres à écrire et surcroît de travail à la chancellerie pour l'expédition du prochain courrier.

Il est trois heures; je rentre du bal des Apponyi, magnifique; une toute autre physionomie que les autres; on a dansé dans deux salles au son de deux orchestres; les étrangers y étaient en immense majorité et leur masse compacte écrasait l'élément indigène. De jolies toilettes, beaucoup de fleurs et, à mon grand étonnement, beaucoup de diamants; ceux qui en ont les étalent, dit-on,

à toute sauce (je crois que Bourguignon y entre pour beaucoup). Marie Galitzine (Dolgorouky), et Mme de Beaufort (de Chateaubriand) étaient les plus jolies femmes du bal.

La première est décidément la coqueluche de Paris, beauté et amabilité à la fois incontestables et incontestées, et mes amies, la duchesse de Rauzan et la comtesse d'Harcourt, pimpantes, quoique grand'mères. Quelques jolies Anglaises par ci par là, quelque joli minois français; en fait de Russes, la comtesse de Cheremetieff et sa sœur, Mme Martchenko, les Kourakine, les Gourieff, Mme et Mlle Wassiltchikoff, Mme Tolstoï (Benkendorff), la comtesse Léon Rasoumoffsky, plus jeune et plus belle que jamais; la comtesse Apponyi, plus mélancolique, et lady Cowley, plus disgracieuse que de coutume; enfin, la princesse Lieven, plus imposante; lady Oldborough, plus bouffante; mon amie miss Emily Pigott, plus vaporeuse, et les ministres de Danemark et de Suède plus ennuyeux que jamais.

Rien de plus différent que la physionomie d'un bal à Saint-Pétersbourg et à Paris. Tandis que chez nous, la hiérarchie pénètre tout, ici l'anarchie a tout envahi; chez nous, cinq ou six femmes, placées par la faveur, la mode ou la beauté, au pinacle de la société, règnent en maîtres, en despotes, et, brillant d'un éclat mérité ou emprunté, jettent le reste dans l'ombre ou la nullité. Ici, rien de semblable, et une lionne qui se trouverait entourée d'admirateurs dans un salon, se trouvera isolée dans un autre, où elle trouvera à peine un ou deux de ses amis. Il en est de même des lions, qui rayonnent dans un cercle, et vont s'éteindre souvent dans la même soirée dans un autre.

J'ai fait danser les demoiselles Apponyi, Cowley et de Serra-Capriola, les jolies petites comtesses Pallaviccini et de Lubersac, et deux ou trois de nos dames qui ne sont en général ni les moins jolies, ni les moins élégantes. Les Françaises dans leur accoutrement de promenade, à la fois simple et élégant, ont sur elles un avantage marqué; mais, en revanche, le soir dans un salon et au bal, les nôtres l'emportent par leurs toilettes d'abord, toujours fraîches et de bon goût, ensuite par un certain bel air, une certaine tenue un peu raide peut-être, mais qui leur donne un je ne sais quoi de distingué et de grande dame; enfin, il y a souvent entre elles et le sexe indigène, à quelques exceptions près toutefois, la différence qu'il y a entre moi et le duc de Richelieu auprès duquel, sans me vanter, j'ai l'air d'un duc et pair.

11 janvier. — Je rentre de chez Rothschild, qui a régalé la société élégante de Paris d'un concert magnifique dont j'ai sous

les yeux l'affiche dorée sur tranche de bas en haut. Les salons, quoique un peu bas, sont à la fois d'un luxe oriental et d'une élégance exquise. La société, deux cents personnes au plus, ce qui est fort sobre pour Paris (le baron est un exclusif), occupait quatre salons dont le salon de musique faisait le centre. Les dames seules y étaient assises, les hommes debout, dans les portes ou dans les pièces voisines.

Il va sans dire que le concert a été admirable; Mme Viardot-Garcia s'y est montrée pour moi sous un nouveau jour. Elle chante avec une égale facilité des romances et les airs nationaux de l'Italie, de l'Espagne, de la France, de l'Allemagne dans les idiomes populaires de tous ces pays, et cela en s'accompagnant elle-même avec un talent remarquable; passant de l'allemand à l'italien, de la barcarole à la ballade, de la romance française à un air tyrolien, s'animant en chantant, improvisant et entremêlant son chant de passages gracieux, brillants, étincelants.

Quant à la Grisi, sa sphère est tout autre; il lui faut les fureurs de la *Norma*, les passions de *Sémiramis*, les emportements de la Borgia, et quelqu'admirable qu'elle soit dans un salon, la scène néanmoins convient mieux à sa grande voix, à ses beaux yeux, à ses larges épaules.

La Garcia n'était rien moins que jolie.

— Faites comme moi, dis-je au duc de Galliera, écoutez d'un côté et regardez de l'autre.

Il parait que les duchesses d'Albuféra et d'Istrie acceptèrent toutes deux la dédicace de ce propos qui ne s'adressait en réalité qu'à la seconde et eurent la complaisance extrême de se placer de manière à se laisser admirer; manège charmant qu'elles ont exécuté avec une grâce et une aisance qui accusent une longue habitude.

— Charmant métier que d'être jolie, dis-je à mon voisin.

La duchesse d'Istrie me tourna le dos.

— Voyez donc, Monsieur le duc, de mieux en mieux!

Et la duchesse reprit sa première position. En un mot, la soirée a été réellement charmante.

13 janvier. — Je rentre de la soirée de l'ambassadeur de Naples. Bel hôtel qui demande à être rafraîchi; trop de monde et une chaleur étouffante. Ronconi, le rival de Tamburini, et Lablache, qui ne saurait avoir de rival, ont été admirables; le reste mauvais. Mme Ronzi n'a plus que de la méthode; si elle détone moins que la Pasta, elle n'a en revanche que peu de moyens pour racheter ses défauts; enfin, les yeux fermés ou ouverts, que vous regardiez ou que vous écoutiez, malgré quelques restes de beauté

dans la voix ou dans les traits de la figure, cela n'en est pas moins une vieille femme qui chante. Or, le *De Profundis* est le seul chant qui sied à un certain âge. Le reste des chanteurs et chanteuses qui se sont fait entendre à cette soirée ne se sont guère élevés au-dessus de la sphère commune à tous les amateurs.

A propos de musique, l'Opéra Italien vient de donner *Don Pasquale*, opéra-comique de Donizetti, écrit tout exprès pour notre troupe. La première représentation a été une véritable solennité, tout Paris y a couru et la file des voitures s'étendait si loin qu'il m'a fallu une bonne demi-heure avant d'arriver. Le succès le plus complet a couronné l'œuvre du Maestro qui lui-même a été accueilli avec acclamations. Quoique inférieur à *Linda de Chamounix*, *Don Pasquale* n'en est pas moins une œuvre charmante. Peu d'originalité ; l'auteur, toujours un peu plagiaire, s'est cette fois volé lui-même. Peut-être qu'exécuté par une troupe médiocre, l'opéra passerait inaperçu, mais exécuté par la première troupe de l'univers, avec une perfection, un ensemble, un entrain extraordinaires, l'œuvre devient quelque chose pour les juges les plus difficiles.

15 janvier. — Je rentre du Conservatoire. C'est tout au plus si l'on peut rêver une perfection semblable. Cela marche avec l'ensemble de l'ouragan, les archets se meuvent avec la régularité d'un régiment de notre garde impériale portant armes; cela n'a qu'un corps et qu'une âme, quelque chose je crois, comme le Niagara.

Même jour. Minuit. — Je n'en puis plus. Une première visite et une heure de tête-à-tête chez Mme de Chastenay, trois quarts d'heure chez la princesse de Lieven, autant chez Mme de Castellane (le salon Molé ; qui sait si dans peu ce ne sera pas le salon ministériel? il y a ce soir dans l'air des bruits de changement de ministère ; peut-être est-ce prématuré, mais Paris est ainsi fait, il y a toujours des chances de voir arriver ce qui n'est pas) ; enfin, de onze heures à minuit, chez ma voisine, Mme de Villeplaine où j'ai trouvé ses nièces, mes amies de fraîche date, les marquises de Vergennes et de Miramon, avec lesquelles j'avais dîné l'avant-veille chez la vicomtesse du Taillis, autre nièce de cette tante Gigogne.

Au diable les duchesses! Elles commencent à quêter!!!

15 mars. — Nous avons ici des salons politiques, des salons littéraires, des salons légitimistes, des salons juste milieu, des

salons diplomatiques, enfin, des salons neutres. Parmi les salons politiques, celui de la princesse de Lieven et celui de la comtesse de Castellane tiennent, sans contredit, la première place, honneur qu'ils doivent en partie à la réputation d'esprit et d'amabilité de ces deux dames, mais surtout à la présence assidue de deux notabilités politiques, de deux hommes d'Etat éminents, de deux rivaux de talent et d'ambition, de M. Guizot et du comte Molé.

Grâce aux antécédents diplomatiques de la princesse de Lieven et à son intimité avec Guizot, son salon est le rendez-vous habituel des diplomates, des Anglais de distinction de passage à Paris et de quelques élégants pris indifféremment dans tous les partis. J'y ai, cet hiver, rencontré plusieurs fois Humboldt, lord Brougham, le marquis de Normanby, ex-vice-roi d'Irlande. Rarement la conversation y est intéressante et suivie; l'obligation pour la maîtresse de maison de dire un mot à chacun, le concours de diplomates représentant des intérêts divers, enfin, la présence de quelques grandes élégantes indigènes ou étrangères, entraînent naturellement la nécessité de maintenir la conversation à un certain niveau, au niveau mondain. La princesse de Lieven, assise sur son canapé et entourée de sa société, forme le noyau, le grand foyer de son salon. Vis-à-vis, devant la cheminée, se tient un groupe de cinq ou six personnes, diplomates, députés et autres, c'est le petit cercle; M. Guizot circule et passe de l'un à l'autre. Un jour qu'il se plaignait, pendant l'orageuse discussion de l'adresse, de violents rhumatismes qui l'empêchaient de dormir, et que les uns lui conseillaient la transpiration par le moyen de bains à vapeur, tandis que je lui conseillais l'eau froide :

— Pour le premier système, nous répondit-il, il y a la Chambre, je l'ai déjà commencé ; quant à l'eau froide, si je pouvais en jeter sur le feu, je n'hésiterais pas à en faire usage.

Il aura probablement usé du moyen, car il est sorti de la lutte plus triomphant et plus optimiste que jamais. Ce salon est ouvert de neuf heures à dix heures et demie; selon les uns, la Russie y domine en maître; selon d'autres, c'est l'Angleterre qui y fait ses affaires ; il en est, enfin, qui prétendent que ces deux influences y ont chacune une part égale, et s'y neutralisent merveilleusement.

Toute différente est la physionomie, l'air ambiant du salon de la comtesse de Castellane. La comtesse est une femme d'une cinquantaine d'années, et celle peut-être de tout Paris qui réunit au plus haut degré l'esprit naturel, la richesse et l'abondance de l'imagination et l'art de tenir avec succès le dé de la conversation. Les idées qui, chez elle, affluent, sont toujours revêtues d'une forme élégante, pleine de finesse et de bon goût; ses réparties,

toujours marquées au coin de l'à-propos. Ses connaissances variées lui permettent d'aborder les questions historiques et politiques les plus difficiles, les plus épineuses, lorsqu'elle a pour interlocuteur Molé, Barante ou Salvandy; les arts, sous leurs formes les plus diverses, quand elle s'adresse à quelque voyageur instruit; les sujets les plus frivoles quand c'est aux gens du monde qu'elle a affaire.

Or, on est sûr de trouver chez elle quelque échantillon de toutes ces catégories sociales. Son esprit attire les gens d'esprit, les gens de lettres; la présence du comte Molé y fait affluer les hommes sérieux et donne à son salon sa couleur politique; enfin, la présence de sa fille, la comtesse de Contades, y amène les gens du monde, quoiqu'en petit nombre, ce salon étant, de sa nature, un salon exclusif. Jamais de fêtes, jamais de réunions nombreuses; aucun luxe dans l'appartement qui se compose de deux pièces; enfin, une simplicité de bon goût qui dénote une sorte de dédain pour la richesse dans les choses. La diplomatie n'y est pour le moment pas en majorité, et les sympathies que l'on prête au comte Molé pour l'alliance avec la Russie font considérer ce salon comme voué aux intérêts russes.

Le comte Molé est un homme de cinquante à soixante ans, d'une figure et d'une tournure noble et intelligente. Recherché dans sa toilette, on le voit toujours en souliers, l'habit boutonné et la plaque à la poitrine. Spirituel, fin et grave dans sa conversation, distingué et réservé dans ses manières, il réalise dans son ensemble et ses détails le vrai type du gentilhomme. C'est peut-être de tous les hommes d'Etat en France le plus considéré, le plus estimé, je dirai presque généralement estimé pour l'intégrité de son caractère, la sûreté de son commerce, la noblesse de ses sentiments, et, ce qui est rare, la pureté irréprochable de ses antécédents; ajoutez-y une fortune considérable, appendice agréable qui, en vous rendant indépendant, commande, ici plus que partout ailleurs, le respect de la foule, et vous aurez une idée de l'héritier présomptif du cabinet actuel. De même que M. de Barante, le comte Molé ne prend que fort rarement la parole à la tribune des Pairs qui est la seule où il paraisse quelquefois; je ne le connais donc point comme orateur.

Puisque me voilà entré dans la voie des croquis, je vais vider mon sac. Ne pas s'extasier sur la beauté de Salvandy est déjà différer d'opinions avec lui, car, évidemment, il s'admire. Grand, bien fait, le front haut, l'œil vif et intelligent, affligé de quarante-cinq ans au plus, Salvandy, par son extérieur seul, est déjà un homme dont on s'enquiert lorsqu'on le rencontre dans la foule.

Sa conversation est animée, spirituelle et parsemée de saillies brillantes; sa position politique fausse et douteuse. Membre du parti conservateur, il vote pour le ministère présent tout en travaillant à se ménager une place dans le ministère futur; il boude Guizot et se rapproche de Molé; il n'a pas pris la parole dans la discussion des fonds secrets, ne voulant pas, disait-il, en faisant allusion à son ambassade, que son discours eût l'air d'une pétition; enfin et pour résumer, il est malade d'une ambassade rentrée.

Je connais peu Thiers et ne le rencontre que rarement; figurez-vous la tête d'une chouette sur le corps d'un gamin, les cheveux gris et plats, les yeux petits et vifs, la figure large, les traits crochus, la démarche nonchalante, tel est le gracieux ensemble de ce corps lilliputien; dignité, bel air, belles manières, il ne les a seulement pas aperçus en songe; en société, rendons-lui cependant justice, il est décent, croise une jambe, puis une autre, puis les bras, puis se tortille dans son habit comme s'il voulait s'en défaire, mais là se bornent ses excentricités corporelles.

Mais, si du corps nous passons à l'esprit, alors la chouette se fait aigle, et nous nous transportons soudain dans les régions les plus élevées, les plus variées de la sphère historique et politique. Dans sa conversation, aucun apprêt, rien de convenu ou d'arrangé à l'avance, tout y est simple, spirituel, inattendu, spontané et frappé au coin d'un esprit aussi juste que pratique. Thiers est muet durant la session actuelle; c'est au moyen de ce silence significatif, je dirai même éloquent, qu'il travaille à redevenir possible; et le moyen est ingénieux, comme le succès infaillible, à en juger par les progrès rapides qui tous les jours le rapprochent du but auquel tendent ses efforts; but éloigné, d'ailleurs, car il ne compte, dit-on, que sur l'héritage de Molé. Témoin oculaire de la première des trois mémorables séances de la discussion des fonds secrets, je m'amusais à lorgner Thiers, tandis que du haut de la tribune pleuvait sur lui une grêle de dards, plus venimeux les uns que les autres, impassible, muet comme un mort, croisant une jambe, puis l'autre, se grattant les cheveux, se tortillant de çà et de là, et tout est dit.

La politique, cette vague envahissante du siècle, cette marée toujours montante, a depuis longtemps fait invasion dans le salon de l'illustre auteur des *Harmonies poétiques* et en a violemment expulsé l'élément littéraire; c'est aujourd'hui le salon de l'influent député de Mâcon, de l'homme d'Etat pittoresque, de l'illustre transfuge qui, un beau matin, quittant les rangs de la phalange conservatrice avec laquelle il avait longtemps et glorieusement

combattu, s'en est allé tambour battant planter son drapeau dans les rangs de l'opposition étonnée. Grand et sec, d'une figure noble et digne, Lamartine, par ses manières, tient bien plus du gentilhomme anglais que du poète ou du député français. Les samedis, jour de réception, on dirait, à le voir, d'un ministre recevant les députés et savourant l'encens officiel de ses subordonnés; debout et entouré de ses admirateurs, prôneurs, flatteurs, il discute la question politique du jour, il parle et l'on écoute.

Grâce à Mme de Lamartine, ce salon est aussi le sanctuaire des arts; à une conversation agréable, à un esprit cultivé, elle joint un talent remarquable pour la peinture et la sculpture. Dans la première chambre, vous apercevez en entrant une pendule en albâtre, surmontée d'un groupe composé de trois figures : c'est un enfant penché sur le cadran qui, de la main, semble hâter la marche trop lente pour lui de l'aiguille, une jeune femme qui le retient, tremblant qu'il ne dérange sa marche régulière, et un vieillard courbé par l'âge, qui, sentant sa fin prochaine, voudrait arrêter le temps qui fuit trop lentement au gré de l'enfant. Ce groupe est l'œuvre de Mme de Lamartine, chez laquelle vous retrouvez toujours une pensée philosophique et religieuse à chacune de ses créations. Mari et femme m'ont fait le plus gracieux accueil. Pouvait-il en être autrement? Je leur ai parlé du comte de Maistre[1].

Pour le monde politique, Lamartine est un barde qui, aux sons de sa lyre aux accents mélodieux, entonne un cantique ou une complainte sur le thème du droit de visite ou des fonds secrets; néanmoins, l'élévation de son caractère personnel et l'éloquence pleine d'images de sa parole, toujours consciencieuse et sincère, lui assignent une place honorable, considérable même parmi les illustres orateurs de la tribune française. Son discours de *déménagement*, qui a provoqué ce mot charmant de Guizot, lequel a substitué en parlant de lui, à l'épithète consacrée d'*honorable préopinant* celle de l'*honorable voyageur*, et son discours récent sur les fonds secrets suffisent à eux seuls pour le mettre au rang des orateurs les plus éminents de la Chambre; et ce qui, mieux que tout autre chose, prouve son importance comme orateur, c'est que, lorsque Lamartine descend, c'est Guizot qui monte à la tribune.

Pour passer d'un camp dans un autre, il faut traverser une nuance intermédiaire. Elle est représentée par le salon neutre de

[1] La famille de Victor de Balabine avait été liée d'amitié avec celle de Xavier de Maistre.

Mme la comtesse de Chastenay. Marie de la Guiche, comtesse de Chastenay, a, en femme d'esprit, accepté tous les régimes; l'empire, la restauration comme l'établissement actuel, tous ont reçu d'elle un accueil avenant et gracieux; grâce au contact constant des célébrités de toutes les époques, elle a orné son esprit qui, pour briller d'un éclat emprunté plutôt que naturel, n'en suffit pas moins pour rendre son salon et sa conversation des plus agréables. Ce salon est, comme la religion du roi de Prusse actuel, un composé de systèmes pondérés; l'on y rencontre Barante, Salvandy, Mignet, puis des Bauffremont, des Montmorency, des Maillé, des Caraman. Mme de Chastenay est la tante de la comtesse de Saint-Priest.

M. et Mme Alexandre de Girardin, salon légitimiste élégant. Le comte A. de Girardin, ancien maître des chasses de Charles X, est le même qui, cette année, s'est présenté aux élections de Paris comme adversaire du commandant de la garde nationale parisienne, le général Jacqueminot, et qui a échoué dans ses efforts, après un discours « sur la destruction du fauve », à ce qu'a prétendu le *National*; homme d'esprit, un peu lourd, anti-anglais de pied-en-cap et qui, lorsqu'une fois il m'attrape, ne me lâche qu'après m'avoir déroulé tout son plan, tout son système favori de politique extérieure : nécessité pour la France d'accroître sa marine, alliance intime entre la France et la Russie, incompatible selon lui avec l'établissement de Juillet dont, en sa qualité d'ancien grand maître de chasses, il se fiche pas mal.

— Telle est, Monsieur, ma manière de voir. Vous voyez bien que je prouve ce que j'avance. Quelle est votre opinion à cet égard?

— Sans doute, mon général, ce n'est pas moi qui contesterai la justesse de vos observations et la parfaite rectitude, toujours sous certaines réserves, de vos conclusions; d'un autre côté cependant...

Enfin, il est de ces hommes qui vous poursuivent l'épée dans les reins et qui vous cloueraient raides contre le mur, si vous ne plongiez de droite et de gauche pour éviter de leur dire ce que vous voulez taire; outre les plongeons et les phrases évasives, je me suis avisé d'un nouveau moyen qui me réussit assez bien et qui consiste à prolonger le plus possible les phrases préliminaires de mon discours; ce que voyant, l'interlocuteur impatient prend le parti fort sage de prévoir et de faire lui-même mes répliques, et, alors, j'écoute, moyen presque infaillible de passer pour un garçon d'esprit.

Mme de Girardin est une femme d'esprit et de goût, et sa conver-

sation est souvent agréable; sa société se compose des notabilités légitimistes, de quelques étrangers de marque et de quelques membres du corps diplomatique; l'on y voit quelquefois sa nièce, la vicomtesse de Ludre, qui a beaucoup fait parler d'elle cet hiver. On lui connaissait un caractère sérieux, des goûts fortement aristocratiques et l'habitude du monde où elle se montrait souvent; personne cependant ne soupçonnait les connaissances philosophiques et religieuses qu'elle possédait et auxquelles elle vient d'initier le public en publiant un livre intitulé : *De l'Origine des idées au sein du catholicisme*, ou quelque chose d'aussi extraordinaire. Je ne l'ai pas lu, mais Barante m'a dit que l'ouvrage était fort estimable sans doute, mais que l'auteur a cherché à trop embrasser et que, en définitive, il est resté au-dessous du sujet dont, par parenthèse, il paraît ne pas s'être rendu un compte assez clair.

Mais reprenons nos salons; ceux des duchesses de Gramont, de Maillé, de Marmier, etc., ont tous la même physionomie, le même air, un reste de l'ancien bel-air; on y trouve de l'esprit, de l'élégance, une élégance de bon goût, de l'urbanité, beaucoup de politesse; enfin, ce sont encore, çà et là, de beaux restes de cette antique société, oracle éternel, moule impérissable de celles qui, plus tard, se sont formées sur son modèle et lui ont plus souvent emprunté ses défauts que ses bonnes qualités. Jusqu'ici, on y vivait exclusivement dans le passé, mais aujourd'hui un travail curieux s'y opère; le cercle magique est vivement entamé, l'œuvre de fusion est commencée, poussée vigoureusement par la force des choses; et l'élément nouveau, le présent, l'actualité, y font invasion et pénètrent par les mille brèches qu'ont pratiquées les révolutions dans cette antique citadelle, dont les ruines accusent encore le style gracieux et les formes arrondies de l'époque de Louis XV.

Sur le premier plan que présente cette société illustre, vous voyez dans ce moment les Montmorency, les Bauffremont, les Noailles et les familles que j'ai déjà nommées; tout ce monde entre tous les jours davantage dans la voie des concessions; les aînés suivent, à la vérité, la bannière de leurs pères, sentiment noble et élevé quand il part du cœur et n'a point pour base l'ignorance et la vanité; mais déjà les cadets entrent dans les collèges royaux; là les traditions se perdent, les nuances s'effacent; puis on va guerroyer en Afrique et y gagner ses grades, ses épaulettes, la croix d'honneur et souvent même les aiguillettes d'aide de camp de S. M. Louis-Philippe I[er], roi des Français, qui, en dépit de l'adage : « Le roi règne et ne gouverne pas », règne et gouverne à

la fois, et cela, comme il convient de le faire dans le siècle où nous sommes : avec une main de fer et un gant de velours.

Sur le second plan, l'on aperçoit, au fin fond du faubourg Saint-Germain, les membres épars d'anciennes et illustres familles qui, ruinées et appauvries par les révolutions, s'éteignent ignorées et disparaissent dans l'oubli pour céder la place à de nouvelles générations.

Je reviens de chez Lamartine. Grande soirée musicale : Batta, Artot, Mme Damoreau; puis, des amateurs : M. Delsarte, Mme Andriane, la femme du compagnon de Silvio Pellico; *elle*, du talent et de la grâce; *lui*, une figure de carrossier et tout ce qu'il y a de moins poétique au monde. Il y avait foule, toute la gauche réunie : Odilon-Barrot, Garnier-Pagès, Mauguin, puis Salvandy, Emile de Girardin avec sa femme (Delphine Gay), aussi masculine de corps et d'esprit que féminine dans ses œuvres.

14 août. — Nous sommes ici en plein calme plat, rien ne bouge, rien ne remue, c'est quelque chose comme Saint-Pétersbourg quand la cour en est absente; le roi est absent, les princes en tournée, Guizot parti pour sa campagne, donc la princesse de Lieven pour Versailles, touchante solidarité de pensées, de paroles, de faits et de gestes. Bouffé est au Havre, Rachel à Lyon, les Italiens, à Londres; enfin, grands et petits, acteurs politiques et artistes dramatiques, tous absents. Il n'y a vraiment de présent que l'éternel corps diplomatique, que l'on rencontre çà et là aux ambassades; encore a-t-on le bon goût de ne pas trop se chercher; j'ai, dans ce moment-ci, peu soif de mes collègues qui, j'aime à le croire, me le rendent bien.

Je me trompe toutefois, tout le monde n'est point absent : de tous les partis naguère en présence, de toutes les luttes naguère si vives, si nombreuses et si pressantes, deux combattants et entre eux une lutte à mort, tel est le spectacle que nous avons actuellement sous les yeux.

Il y a environ un mois, le Théâtre-Français nous a donné la première représentation des *Demoiselles de Saint-Cyr*, comédie en cinq actes de Dumas. La pièce a eu du succès par la raison fort simple, d'abord qu'en temps de disette l'on est généralement assez coulant sur la nature des aliments, ensuite parce que Mlles Anaïs et Plessy y ont déployé un talent et une grâce dignes d'un meilleur sort. La pièce se passe sous Louis XIV ou plutôt sous le règne de Mme de Maintenon qui, grâce à l'usage des lettres de cachet, fait épouser à deux jeunes seigneurs deux novices de Saint-Cyr que ceux-ci s'apprêtaient à séduire : tout se termine à souhait.

Pauvre de conception, la pièce m'a paru longue; néanmoins l'intérêt s'y soutient, le dialogue, quoique trivial par moments, ne manque pas toujours d'esprit et, encore une fois, le jeu des acteurs fait le reste; en somme, et vu l'état déplorable des forces imaginatives de l'époque, la pièce a eu du succès.

Or, si le but justifie les moyens, selon Dumas, le succès est bien autrement suffisant. Jules Janin (dont Dieu nous garde) n'est pas de cet avis et tant qu'il n'y est pas personnellement intéressé, les moyens lui importent fort et c'est au contraire le succès qui l'offusque. De là le duel dont voici les deux premiers coups d'épées; Dumas d'abord, puis Janin. On prétend aujourd'hui qu'ils vont se battre sérieusement; heureusement, les médecins ayant dénoncé comme dangereuse la pratique de déjeuner d'abord et de se battre ensuite, un usage beaucoup plus hygiénique s'est établi ici; il n'y aura donc de sang versé que celui du poulet amical destiné à cimenter indéfiniment la haine des deux athlètes.

Les nouvelles d'Espagne sont assez bonnes. L'innocente Isabelle a été déclarée majeure et la Junte de Barcelone, renonçant à s'intituler Junte suprême tout en restant en permanence, a consenti à descendre au rang plus modeste de Junte consultative, faisant par là acte de soumission au gouvernement central de Madrid. Ceci est assez heureux, car Barcelone étant le foyer du républicanisme espagnol, c'est de là surtout que vient le danger dans l'étrange crise actuelle. Quant à don Carlos, nulle chance pour lui de rentrer en Espagne; et les interpellations qui viennent d'avoir lieu à son sujet au parlement anglais ainsi que l'accord sur cette question de Palmerston et Peel avec le cabinet d'ici prouvent suffisamment que tout espoir de revoir son pays lui est désormais interdit.

Paris est, par excellence, la ville des contrastes. Dernièrement, en tournant du boulevard du Temple vers la rue Lavoisier, au centre d'un quartier des plus populeux de Paris, je suis entré vers dix heures du soir dans une sorte de couvent ou d'abbaye, dont rien ne faisait pressentir l'approche et dont l'existence m'était parfaitement inconnue. Là, entre sept et huit heures, arrivent des quartiers environnants, jusqu'à six cents ou sept cents jeunes ouvriers qui, après avoir travaillé toute leur journée dans les ateliers, viennent assister aux leçons et s'initier aux sciences et aux arts que leur enseignent gratuitement les frères de la doctrine chrétienne.

J'y suis entré avec Michel Kotchoubey et nous y avons trouvé deux ou trois classes de dessin en pleine activité; chaque classe occupée par soixante ou quatre-vingts jeunes gens, tous ouvriers,

vêtus d'une simple blouse, la casquette sur l'oreille, et chacune de ces classes présidée par un seul individu revêtu de son costume de religieux. Partout l'ordre, la tranquillité, l'attention et le travail; partout assiduité et soumission chez cette jeunesse la plus turbulente du monde, partout un tact exquis, une justice intelligente et une sévérité tempérée par beaucoup d'indulgence chez le précepteur qui semble sincèrement pénétré de la sainteté de son œuvre; enfin partout le même mépris pour le luxe extérieur, pour la forme et l'apparence, toujours sacrifiées pour la réalité, pour le fond.

Nous sommes entrés sans mot dire, nous avons parcouru de haut en bas tout l'édifice, sans que personne songeât seulement à nous demander qui nous étions et ce que nous y venions faire. C'est ainsi que, par les soins charitables d'une pieuse congrégation, six cents jeunes gens, au lieu de dépenser au cabaret et au théâtre le fruit d'une journée de travail, trouvent tous les soirs dans cette enceinte les éléments de leur fortune future. Cette congrégation fondée, il y a plus d'un siècle, par M. de la Salle à la canonisation duquel, m'a dit un des frères, on travaille beaucoup, cette congrégation a pendant un siècle existé à l'état de couvent; après 1830, quelques ouvriers affamés y sont venus demander tout simplement à y apprendre à lire et à écrire; leur nombre dès lors est allé croissant, et à l'heure qu'il est, Paris compte déjà plus d'un établissement de cette nature. C'est ainsi que la force des choses indique souvent les besoins des populations que les hommes les mieux éclairés ne sauraient toujours deviner. Le comte Rambuteau, préfet actuel de la Seine, mérite bien ici sa part de louanges, car, observateur attentif et éclairé, il sait utiliser et mener à bonne fin ces indices que son coup d'œil ou sa longue expérience lui font découvrir çà et là.

30 août. — Le bruit de l'arrivée de la reine d'Angleterre s'accrédite de plus en plus, les feuilles anglaises en parlent comme d'un fait certain, le voyage doit durer en tout huit jours, Sa Majesté britannique doit, dit-on, s'embarquer à Southampton, se rendre de là au château d'Eu où se trouvera, pour la recevoir, le roi entouré de toute sa famille et enfin venir à Paris et y paraître au grand Opéra. Depuis la fameuse entrevue du camp du Drap d'or, entre François Ier et Henri VIII, c'est la première fois que les deux nations, rivales éternelles, passées, présentes, et j'espère bien, futures, se rencontreront dans la personne de leurs souverains.

Le voyage de la reine d'Angleterre, si toutefois il a réellement

lieu, ne saurait, comme de raison, avoir un but politique spécial, mais ne saurait non plus rester sans portée sur la politique générale. Dans un moment où la France est peut-être sur le point de s'emparer, en Espagne, de tout le terrain qu'y perd tous les jours l'Angleterre, et lorsque le roi Louis-Philippe, renonçant à toute prétention en faveur de sa famille, paraît néanmoins vouloir circonscrire le choix du futur époux de l'innocente Isabelle dans l'une des quatre branches de la descendance de Philippe V, la visite de la reine d'Angleterre, qui dénote un esprit de conciliation que l'on est assez peu habitué à rencontrer dans la hautaine Albion, est un fait des plus remarquables.

Le duc d'Aumale et le prince de Joinville, qui étaient à Londres, quittent brusquement la terre étrangère et reviennent en France; aussitôt l'opinion publique d'attribuer ce retour à l'accueil gracieux fait au duc de la Victoire[1] par le cabinet anglais; mais bientôt à cette version succède la nouvelle de la visite de la reine Victoria se rendant aux pressantes sollicitations des princes. Cette nouvelle ne trouve d'abord que des incrédules, le corps diplomatique se distingue parmi les sceptiques; la surprise est générale, l'impression, en sens divers, immense, universelle et déjà, oh! humanité, l'amour-propre national, caressé, flatté, fait taire pour le moment les cris de l'amour-propre froissé, blessé, qui, hier encore, la menace à la bouche, les poings serrés, se répandait en injures contre la perfide Albion! Voilà le monde, mais voilà surtout la France.

18 novembre. — Le 29 octobre, jour anniversaire de l'avènement au pouvoir du ministère Soult-Guizot, qui vient d'entrer dans sa quatrième année, le roi a rassemblé ses ministres à Saint-Cloud et les a réunis à table. Le moment du toast arrivé :

— Messieurs, a-t-il dit, *trois*, *six*, *neuf*, ceci vous dit assez mes vœux les plus ardents.

Ces chiffres ne sont autres que ceux des baux et contrats que l'on passe en France. Vous louez votre maison pour trois, six ou neuf ans. Ce toast essentiellement bourgeois a été accueilli avec une faveur marquée. En effet, le ministère semble avoir des chances de prolonger son existence.

L'année dernière, la question du droit de visite était l'épée de Damoclès suspendue sur sa tête. Aujourd'hui, point de grande

[1] Le maréchal Espartero, régent d'Espagne à la fin de la minorité de la reine Isabelle, en remplacement de la reine-mère Marie-Christine qui lui avait transféré ses pouvoirs. Vainqueur de don Carlos et des chefs carlistes, il avait été créé duc de la Victoire.

question posée à l'avance, pas de vaste champ de bataille ouvert au choc des deux armées parlementaires; le tiers parti n'existe plus; Salvandy, qui en était le chef, est à Turin; Dufaure et Passy ont passé à la gauche, Molé se tient à l'écart. Pas de grande bataille, mais une guerre d'escarmouches; voilà vraisemblablement ce qui nous attend pour la prochaine session.

A l'intérieur, deux questions préoccupent seules l'attention du public : celle des fortifications et la question religieuse. L'opposition portera à la tribune, contre le ministère, l'accusation d'avoir fait élever trois nouveaux forts détachés sans en avoir préalablement soumis le projet aux Chambres, et de convertir le château de Vincennes en un arsenal formidable, afin d'en pouvoir au besoin, et en vingt-quatre heures, tirer un matériel de guerre suffisant pour armer les forts environnants. Le ministère, de son côté, puisera sa défense dans l'accusation même, et se fera un mérite véritable d'avoir élevé, sans demander des crédits supplémentaires, ces nouveaux forts qui complètent la défense de Paris, et d'être resté au-dessous des devis; fait exact et bien remarquable. Thiers, le père de ces forts, ne dira pas un mot contre ses enfants, et vraisemblablement persévérera dans son mutisme de l'année dernière.

La question religieuse est plus grave; quoique toute question religieuse soulevée en Europe puisse, jusqu'à un certain point, être regardée comme un indice de paix, car les passions religieuses ne s'agitent qu'alors que les passions politiques sommeillent, cette question néanmoins pourra avoir de graves résultats si les prélats récalcitrants ne renoncent à leurs prétentions. La lettre, du reste pleine de modération et de convenance, de l'archevêque de Paris, prétendait soustraire les petits séminaires à l'influence universitaire et les placer sous la juridiction exclusive du clergé. La prétention, pour être soutenable, n'en était pas moins ambitieuse; mais ce n'était encore qu'une prétention.

L'archevêque de Lyon, primat des Gaules, a d'un trait de plume fait faire à la question un pas immense; sa lettre ne contenait rien moins que la menace de retirer, dans son diocèse, l'aumônier de tout collège qui compterait au nombre de ses professeurs un zélateur de quelque doctrine que réprouverait l'Eglise, ce qui mettrait le recteur dans la nécessité ou de se passer de l'aumônier, et de priver ainsi les élèves de l'instruction et des pratiques religieuses, ce qui révolterait les parents, ou de renvoyer le professeur, ce qui ferait nécessairement passer tout l'enseignement aux mains du clergé, et rétablirait sa domination sur l'enseignement national en général. Les évêques de Chartres, de

Châlons, de Perpignan ont suivi l'exemple du primat des Gaules; c'est une véritable coalition d'évêques. Enfin, l'évêque de Châlons est allé si loin par le ton de sa lettre que le gouvernement s'est décidé à en appeler comme d'abus au Conseil d'Etat. Le comte d'Haubersaert a été nommé rapporteur. Je l'ai trouvé, à cette époque, causant avec lord Brougham chez la princesse de Lieven. Brougham est d'avis que, grâce aux empiètements successifs du clergé, nous verrons, dans quelques années, les ecclésiastiques siéger dans les deux Chambres; il regrettait, pour la curiosité du fait, que Genoude[1] n'ait pas été nommé.

Le gouvernement use d'une grande modération dans cette question et, en cela, il n'a pas tort. Le Conseil d'Etat a prononcé l'abus, et la chose s'est bornée à un blâme moral, le Code pénal ne disant mot sur cette matière. « Avons ordonné et ordonnons, dit le décret, qu'il y a abus. » En attendant, l'Université riposte de son mieux aux attaques des prélats; Dupin foudroie les Jésuites dans son éloge d'Etienne Pasquier, le jour de l'ouverture de la session de la Cour de cassation; d'autres le suivent dans cette voie et la guerre continue avec acharnement.

20 novembre 1844. — Depuis l'époque du retour du roi à Paris, nous vivons dans le calme le plus complet, en attendant les orages qui se préparent pour le début de la session prochaine. A la cour comme à la ville, c'est la même tranquillité, le même silence : là, rien ne vient troubler la monotonie du cercle de la reine; ici, l'on se cherche et c'est à peine si l'on se rencontre en courant de chez la princesse de Lieven, où j'ai trouvé lord Brougham dimanche dernier, à l'ambassade de Sardaigne, la seule qui reçoive en ce moment, l'Autriche n'ayant pas encore ouvert ses salons depuis la mort du comte de Benckendorff[2].

A la cour donc comme à la ville, l'on ne s'amuse que médiocrement. Fuyant l'ennui ou du moins l'aspect austère de la table ronde de la reine, la duchesse d'Orléans, sous prétexte d'enfants, n'y paraît, dit-on, que pour une demi-heure dans la soirée; la duchesse de Nemours, elle, s'insurge tout de bon; aussi est-il arrêté que le futur régent ouvrira ses salons cet hiver : salons de dimensions exiguës, d'ailleurs; car, n'ayant jamais pu obtenir d'aller habiter le Palais-Royal, le roi voulant tenir tous ses enfants sous son aile protectrice, ce sont les salons destinés au

[1] L'abbé de Genoude, qui dirigeait alors la *Gazette de France*.
[2] Il était le frère de la princesse de Lieven. Sa fille avait épousé le fils aîné du comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche à Paris.

roi des Belges que l'on est en train d'orner dans ce moment, au palais des Tuileries, pour les fêtes de la saison prochaine.

Mais les petites causes amènent les grands effets : pour payer les violons, il faut de l'argent, et il en faut d'autant plus que le voyage de Londres en a coûté beaucoup et qu'il a fallu marcher sur les traces encore chaudes de l'Empereur. Cela ne nous mène-t-il pas droit à la dotation? Il est, dit-on, décidé qu'on la demandera, qu'au besoin même l'on poussera les choses jusqu'à recourir aux grands moyens, jusqu'à appeler M. Thiers aux affaires, M. Thiers qui a doté Paris d'une ceinture de fortifications et qui pourrait bien le doter d'une dotation, — quitte ensuite à s'en défaire comme ci-devant pour confier de nouveau à M. Guizot le soin de réparer les fautes de son prédécesseur.

Toutefois l'on se berce, non sans quelque motif, d'un avenir plus doux : cette dotation, qui naguère soulevait tant de colères et qui devait, disait-on, ébranler le trône, semble perdre de jour en jour quelque chose de sa gravité; déjà même elle est considérée par bien des gens avec un calme qui pourrait bien être l'avant-coureur du succès qui finira vraisemblablement par couronner les efforts incessants d'une sage ténacité.

D'autres indices non moins favorables au maintien de ce qui existe se font encore remarquer; c'est ainsi que rien ne semble arrêté pour la grande attaque périodique à l'ouverture des Chambres : point de plan arrêté, de combinaisons solides, mais de la tiédeur, de la lassitude, une sorte de conscience, chez l'opposition, de sa faiblesse; et ce qui semble le prouver, c'est que ses organes ajournent déjà le triomphe de leur cause aux élections générales; jadis l'on disait aux calendes grecques. Ainsi, comme le mirage qui fuit à mesure que s'en approche le voyageur du désert, les portefeuilles, ce mirage si attrayant, échappent cette fois encore aux bédouins de l'opposition. Mais j'oubliais que je suis à Paris où, comme les roses, les calculs de probabilité ne vivent que l'espace d'un matin.

La suite prochainement.

LE BAPTÊME DE PAULINE ARDEL

La cathédrale avait l'air triste sous la brume. Ses deux tours austères fixaient l'Occident où le soleil de décembre se coucherait sans avoir lui. Soumises depuis sept cents ans aux hivers enfumés et aux nuées pleurantes, elles se résignaient jusqu'à ce que, pour leur délivrance, le clairon de l'archange mît debout le Christ de gloire assis entre elles au-dessus du porche et du vitrail. En bas, sur le parvis, bien que ce fût un dimanche et que l'heure des vêpres approchât, les passants étaient rares, et ils traversaient vivement, comme des provinciaux casaniers qu'attend une maison chaude.

La place se trouvait déserte, lorsque M. Victorien Ardel, accompagné de sa fille Pauline, déboucha de la rue des Quatre-Vents. Tous deux s'avancèrent du côté de la halle, puis, s'arrêtant, se retournèrent vers la façade de l'église, à la façon d'étrangers qui, pour la première fois, l'examinaient.

M. Ardel, agrégé d'histoire, venait d'être, un mois auparavant, nommé professeur à Sens. Il n'avait pas encore pris le loisir d'étudier la cathédrale; ce monument le touchait peu, car, étant un esprit fort, il s'évitait ainsi qu'à sa fille la rencontre d'images mystiques qu'il éliminait de leur commune vie. Néanmoins, par une curiosité d'historien et d'esthète, il s'était décidé, ce dimanche, à ne plus remettre une visite, au reste inoffensive pour son indifférence éprouvée.

Il considéra donc d'un œil critique d'abord la tour des cloches, depuis l'étroite et courte ogive de la porte jusqu'au campanile octogonal que la Renaissance a vissé tout au sommet.

Pauline la regardait en même temps, mais quelque chose, dans cette masse hautaine, lui déplaisait : était-ce le relief rude et perpendiculaire des contreforts, la noirceur des abat-son, l'orgueil des pinacles qui surplombent solitairement l'autre tour décoiffée et tronquée? Le visage de ces pierres la rebutait comme celui d'un justicier rébarbatif.

Son attention, une seconde, s'accrocha aux cinq statues blan-

ches logées à mi-hauteur sous des niches pointues; mais ces évêques, avec leur crosse, ne lui exprimaient rien. Ses yeux s'infléchirent à gauche vers le saint Etienne du porche, en robe de clerc, mince et long comme une colonnette, doux et méditatif, présentant entre ses mains le livre mystérieux. Puis elle se détourna, le nez au vague, et, d'un air de discrète impatience, fit deux ou trois pas en avant.

— Il n'y a pas à dire, remarqua, la canne levée vers la façade, son père qui la rejoignit, le moyen âge eut la tradition de la force!

M. Ardel n'articula point le mot : force! sans une certaine emphase. Il laissait voir en sa démarche ce je ne sais quoi d'autoritaire et de gourmé où se ressemblent un pédagogue et un magistrat. Sa façon de balancer les bras et de porter sa tête accusaient l'involontaire contentement d'une supériorité. C'était d'ailleurs un homme d'une figure encore belle, quoique fatiguée par d'excessifs travaux. Si des bajoues alourdissaient le contour de son menton, sa bouche restait fine et mordante sous une moustache drue; son nez aurait pu servir de modèle à un sculpteur romain; l'arc étrangement noir des sourcils se dessinait sur des yeux d'une mobilité sombre dont on avait peine à soutenir le choc.

Dans les traits de sa fille comme dans les siens, une rectitude latine était inscrite : l'ovale des joues de Pauline se détachait noblement d'un cou ferme et délicat; à l'œil bien fendu répondaient une bouche et des oreilles un peu grandes, mais régulières; une moue d'orgueil renflait sa lèvre inférieure, mais son regard s'en allait imbibé de tendresse. Une voilette noire et la froidure excitaient sous sa peau l'éclat d'un sang radieux. Sans dépasser de beaucoup son père, qui était de stature moyenne, elle semblait d'une venue vigoureuse en ses dix-huit ans; son port et ses mouvements offraient une harmonie naturelle plutôt grave que vive. Le sérieux de sa mise exprimait soit l'insouciance de paraître, soit la discipline d'économie qu'elle tenait de sa mère, morte il y avait six ans.

Ils se rapprochèrent des portails et, devant les saints sculptés contre le soubassement ou le long des voussures, tous sans tête, et qui vivent, gesticulent pourtant, comme des martyrs impossibles à tuer :

— Les pauvres gens! dit Pauline. Quels misérables se sont amusés à ce jeu de massacre?

M. Ardel se dispensa de lui répondre; du haut de la tour, le premier coup des vêpres tinta; ils l'écoutèrent. La cloche émettait

le son d'un glas; chacun de ses battements descendait à larges intervalles et les vibrations s'amplifiaient sur la ville engourdie, pareilles aux cercles ondulatoires que forme une goutte d'eau tombant du plafond d'une grotte dans un lac ténébreux.

Pauline, à cet appel, n'éprouva qu'une oppression confuse.

— Entrons-nous? demanda-t-elle, comme si elle avait eu le désir de ne pas entrer.

— Mais oui, répondit froidement son père.

Et il pénétra le premier à l'intérieur de la cathédrale dont le vide étonna Pauline et la mit à l'aise.

M. Ardel s'arrêta au bas des nefs, près de l'un des maîtres piliers, formidable en son épaisseur et cependant allégé par l'élan des sveltes colonnes comme un buffet d'orgue par ses tuyaux. Il fut saisi d'admiration, d'autant plus sensible à la vigueur naïve de cet art qu'il était saturé de culture livresque. Mais, tout de suite, en face de la grande nef, reparurent ses habitudes de sèche analyse :

— Voûte sexpartite, observa-t-il, un peu basse. Alternance de grosses colonnes géminées et de piliers...

Il continua, prenant le bras de Pauline :

— Tu vois ces deux arcs plus aigus que les autres; le pan avait dû s'effondrer; on les a refaits au quinzième siècle. Et, dans les bas côtés, ces alvéoles romanes, elles datent de Viollet-le-Duc. On s'imagine visiter un édifice du moyen âge, et c'est du Louis-Philippe que nous touchons. De l'ancienne église il reste à peine la carcasse.

Si Pauline avait eu des velléités d'enthousiasme, des réflexions pareilles visaient à les annihiler. Nourrie dans le dédain de toutes les religions, elle croyait pouvoir explorer une cathédrale avec le même détachement qu'une pagode hindoue. Ses aïeux, sa mère et son père en leur enfance n'en avaient pas moins adoré dans des temples semblables à celui-là. Des persistances obscures, un sourd émoi à son insu la troublaient. Mais elle n'avait passé le seuil des églises qu'à l'occasion de mariages et surtout d'enterrements. De sinistres idées mortuaires se liaient pour elle à l'office chrétien.

Le crépuscule où ce jour d'hiver déclinant enfonçait le vaste vaisseau aggravait cette impression. L'ombre filait ses toiles d'araignée contre les murailles; des tentures noires se dépliaient entre les vitraux. Dans le chœur, un sacristain voûté, à demi perclus, allumait près de chaque stalle une bougie. Sur les dalles où il traînait ses pantoufles, des lueurs froides coulaient. Deux vieilles femmes, ramassées sous leur manteaux, entrèrent et se signèrent; la porte du tambour claqua lourdement sur leur dos.

Pauline se demanda si on n'allait pas amener un mort. Une anxiété la prit de se trouver là; étrangère dans le lieu saint, elle le jugeait sournoisement hostile. Pour un peu, elle eût dit à son père : Allons-nous en. Mais l'ennui d'expliquer son inquiétude la dissuada d'y céder; elle se raisonna : qu'avait-elle à craindre de ces autels muets? Non, vraiment, était-elle assez puérile de subir une émotion superstitieuse comme s'il y avait eu là quelqu'un!

Elle suivit d'un pas délibéré le professeur auprès du retable de Salazar, vis-à-vis la chaire; ils y firent une courte halte. Sous le dais en fuseau d'une niche amenuisée, ouvragée à la façon d'une broderie, entre deux saints, une vierge au visage finement rustique et grave soutient sur son bras l'Enfant qui lève le doigt.

— Qu'ils sont *vrais*, murmura Pauline, cette femme et cet enfant!

Elle ne songeait qu'à la vérité des figures et des attitudes; mais le sens de sa parole dépassait ce qu'elle avait cru dire.

Plus loin, M. Ardel s'intéressa aux cintres et aux chapiteaux d'une primitive chapelle voûtée en cul de four. Pauline voulut savoir ce qu'on faisait d'un bénitier oblong drapé d'un voile qu'elle toucha d'une main curieuse.

— Les fonts baptismaux, répondit-il négligemment.

Ils s'étaient engagés derrière l'orgue du chœur, dans le profond déambulatoire, et ils longeaient une suite de vitraux anciens dont Pauline, plus que son père, fut émerveillée. Elle se souciait peu d'abord des scènes qu'ils racontaient, n'y voyant qu'une imagerie d'Epinal éblouissante et enfantine. Mais les médaillons sertis dans les armatures noires sollicitaient son âme par un mystère semblable à l'intimité d'une musique pleine de nostalgies. Le bleu qui les trempe, céruléen, presque violet, lui offrait un crépuscule tel que jamais, dans les plus beaux soirs, elle n'en avait contemplé. Sur ce fond, l'émail vert d'une robe, la tête d'un palefroi caparaçonnée d'or, le profil d'un moine, brûlaient d'une flamme inextinguible; une sorte de chaleur joyeuse en descendait; ils semblaient s'aviver de toutes les ténèbres qui s'épaississaient alentour.

L'un de ces vitraux, découpé en losanges et en arcs de cercle, était si net de dessin qu'à le fixer une minute elle apprit, sans le vouloir, la légende de saint Eustache. Trois ou quatre épisodes, du moins, au premier coup d'œil, s'élucidèrent. Dans une clairière bleue comme les songes, elle voyait entre les cornes d'un cerf brun une croix de feu; un chasseur s'agenouillait devant elle, tandis que son cheval argenté, paisible, pâturait. Plus haut, le même personnage reparaissait, amaigri, à genoux dans une cuve baptismale, et un évêque infondait de l'eau sur son front cerné

d'un nimbe rouge. Ailleurs, elle le retrouvait s'embarquant sur une mer ensoleillée...

Pauline l'abandonna en chemin; mais elle pensa aux félicités naïves des hommes qui avaient assez cru à de telles fables pour les peindre avec tant de ferveur et de patience.

En continuant le tour de l'abside, M. Ardel s'attarda derrière le fastueux baldaquin du maître-autel soutenu par quatre colonnes de marbre opulentes, jadis taillées pour figurer sur la place des Victoires, autour de la statue du grand roi. Pauline l'avait devancé jusqu'au bas de la fenêtre grillée d'où les archevêques, sans sortir de leur palais, assistaient aux offices. Là, pend à la muraille nue un Christ en bois, d'un jaune bruni, coiffé de sa couronne lamentable. Des cheveux confus se collent le long de ses joues et sur sa poitrine; chacune de ses côtes paraît dire : « Comptez-moi. » Ses bras décharnés sont raidis; les rotules de ses genoux et les os de ses jambes, incurvés comme des baguettes, distendent sa peau. Tout ce que peut souffrir la chair de l'homme s'est abrégé dans ce cadavre et dans sa tête encline, indiciblement meurtrie. Pauline fut affectée d'une pitié vague, mais plus encore d'une répulsion : « Est-ce possible, se dit-elle, que d'un affreux supplicié on ait fait un Dieu! »

L'horloge de la tour sonna trois heures moins un quart avec la lenteur dolente des vieilles horloges qui ne semblent plus croire au temps; le second coup des vêpres se prolongea. La cathédrale commençait à s'animer : deux chanoines enveloppés d'amples manteaux, l'un, obèse et court, l'autre, sec, long et pâle, enfilèrent le couloir sombre de la sacristie au même instant qu'en sortait un petit abbé rond dans son surplis, rubicond, vif et trotte-menu, montrant sur sa mine la jovialité spirituelle d'un Bourguignon content de vivre. M. Ardel avait rejoint Pauline devant un escalier dont il loua les gracieuses arcades; il aborda le vicaire au passage pour s'enquérir si le trésor était visible.

— Pas maintenant, monsieur, après les vêpres, répondit l'abbé, s'arrêtant à peine; et, preste comme un moineau qui s'envole, il s'élança vers le chœur.

Le professeur fronça les sourcils et grommela :

— Sont-ils malotrus, ces curés!

Pauline et lui gagnèrent le milieu du transept; pendant qu'il s'assimilait d'un regard synthétique l'harmonie de la cathédrale, la structure de l'ensemble, robuste et froide, sa fille admirait, au-dessus du portail d'Abraham, la rosace du paradis enfermant dans les torsions ardentes de ses nervures un azur vierge où des anges qui tiennent des violes éploient leurs ailes, d'une blancheur

translucide; au centre de ce paradis, dans l'épais brasier d'un soleil couchant, s'enclôt une face triomphale; était-ce le même Christ qu'elle venait de voir si douloureux? Elle aurait eu peine à concilier toute l'humiliation avec toute la gloire; elle ne l'essaya point, car sa pensée ressemblait à ces eaux des lacs qui ne savent rien du ciel dont elles absorbent la splendeur. De telles images y déposaient pourtant l'idée incertaine d'une vie supra-sensible que jusqu'alors elle n'avait pas conçue.

Les vêpres allaient commencer; les chanoines et les clercs étaient montés à leurs stalles. M. Ardel constata, non sans ironie, le nombre dérisoire des fidèles; peu ou point d'hommes, des femmes âgées, des petites filles, quelques religieuses à longue coiffe. Le suisse, plein de majesté, se cambrait devant les chaises vides comme s'il avait eu des foules à contenir.

Aussitôt que résonna le *Deus in adjutorium*, M. Ardel battit en retraite; le chant des psaumes l'eût ennuyé. Pauline et lui sortirent par le portail de Moïse; un aveugle fit tinter inutilement sa sébile où dansaient des sous rares. Le professeur, à respirer hors de l'église, sentit une légère satisfaction.

— *Leurs* cathédrales, énonça-t-il, ne sont que des nécropoles, tout y est bien mort...

Il n'appuya pas sur sa remarque, trouvant superflu d'affirmer que le catholicisme, au dedans de lui-même, ne rendait plus aucun son.

— J'aime cette cour, dit Pauline, qu'un instinct juvénile poussait à contredire l'aridité de l'incroyance paternelle.

Elle indiquait, au bout des grilles pompeuses déployées à droite et à gauche, sur une porte voûtée, un pavillon en briques rehaussé de moulures délicates, avec des croisées étroites à meneaux, telles qu'on en voit aux châteaux français de la Renaissance; et, derrière eux, la rose magnifique qui, même en l'absence du soleil, flamboyait.

La cour n'en concentrait pas moins une mélancolie de cimetière abandonné. Sous des thuyas et des sureaux moisissaient, dans l'herbe jaunie, des feuilles mortes. D'un côté, les ardoises de l'archevêché, ses fenêtres toujours closes depuis que les archevêques ont été chassés de leur demeure; de l'autre, les tuiles ternissées du palais synodal, le flanc de la tour des cloches et le voit des nefs l'enfermaient sévèrement. Des corneilles, parmi les gargouilles, s'envolaient de leurs ailes pesantes; elles se jetaient un cri aigre-doux, analogue à celui d'une girouette usée. De l'intérieur, les ronflements de l'orgue et la psalmodie des prêtres ne s'épandaient qu'atténués, lointains.

Pauline se plut quelques instants à les entendre; cette musique sourde la captivait comme l'illusoire écho d'un monde fini. L'éducation rigide, hautaine, qu'elle avait reçue auprès d'un père despote et studieux, la prédisposait à comprendre la solitude d'un lieu vénérable; de ces édifices, où six siècles s'étaient continués, émanait une paix accueillante. C'était une influence dont M. Ardel non plus ne cherchait pas à se défendre, tant il croyait défuntes toutes ces choses, et il se taisait, induit à un attendrissement qu'il ne voulait point laisser voir. Mais, soudain, il secoua ses épaules, frappa le pavé de ses pieds impatients.

— On gèle ici, dit-il, marchons.

Ils descendirent d'un pas allègre le long et noir boyau de la Grande-Rue; et, arrivés au quai de l'Yonne, ils franchirent le vieux pont trapu que dominait une croix de fer.

Devant l'église Saint-Maurice, un passant coiffé d'un gibus, portant une rosette à la boutonnière de son pardessus, les honora d'un salut cérémonieux. M. Ardel reconnut un de ses collègues, M. Lemerle, lequel, depuis vingt-neuf ans, professait au lycée la rhétorique. M. Lemerle, outre son invariable gibus, se signalait par des lunettes bleues, une barbe grisâtre et courte, des façons de pasteur protestant; sur sa figure probe, mais rogue, s'était durci un masque de sévérité qu'il semblait devoir conserver jusqu'à sa mort et au-delà.

— Tu as vu cet homme, exposa M. Ardel à sa fille; il est un des derniers survivants d'une race qui va s'éteindre en France, comme s'est éteinte celle des bons domestiques. C'est le professeur-né, le cuistre à lunettes! Il ne peut concevoir une existence ayant d'autre but que d'expliquer du Bossuet et de corriger des versions. Il fait sa classe à la manière dont Dandin jugeait. Et quel fonctionnaire! Il ne vous parle que d'inspections, de dossiers, d'avancement. A propos d'une copie où un élève avait risqué cette phrase : « Nous regardions avec indifférence défiler le cortège officiel », — Monsieur, s'est écrié Lemerle en courroux, au passage d'un cortège officiel on ne doit jamais être indifférent!

Pauline, à ce trait, fit un éclat de rire. Son père n'appartenait certes pas à la race des Lemerle, et elle en était fière, bien qu'ayant pâti elle-même de son humeur intraitable. Envoyé fort jeune à Bordeaux, Victorien Ardel donnait toutes les promesses d'un sujet, selon la formule, « très distingué ». Mais, un jour que son recteur visitait sa classe, sur une critique qui lui fut faite, il s'emporta, eut avec lui une altercation. Cinq jours après, on l'expédiait à Roanne où il resta seize ans, oublié, disait-il, « comme au jeu de l'oie, dans le puits ». C'était à Roanne, parmi la laideur des fabri-

ques, et en un foyer pauvre, qu'avait grandi Pauline. Des séjours à Lyon, chez son grand-oncle Jérôme, lui révélèrent, avec une existence plus large, la majesté d'une ville insigne et antique.

La souche des Ardel était lyonnaise depuis près d'un siècle. Le bisaïeul, Fabricio Ardello, natif de Turin, avait fondé, en 1812, sur la place Bellecour, une maison d'armurerie. Son fils aîné, Octave, le père de Victorien, tint boutique jusqu'aux dernières années du second Empire; une sotte affaire où l'ensorcela un aigrefin, la construction, aux Brotteaux, d'un Alcazar fastueux, culbuta son patrimoine et sa maison. Des trois fils d'Octave, le premier, Adolphe, lieutenant de chasseurs alpins, avait péri, précipité dans un trou par une avalanche; le troisième, Jacques, avait pris la soutane au grand séminaire de Saint-Just. Quant à Victorien, brillant écolier, il s'était décidé pour l'enseignement; car il apercevait là une position prompte et la certitude de loisirs copieux.

Dans sa tâche, un seul attrait l'excita, la part de vie pensante qu'il savait maintenir au-dessus des rabâchages quotidiens. Un livre sur le duc de Saint-Simon lui avait acquis un renom d'originalité. Au rebours des historiens révolutionnaires, il y justifiait l'aristocrate en lutte avec les gens de robe. Le contact d'êtres asservis n'avait pu qu'irriter son besoin d'indépendance. Les hommes « francs du collier », rares dans l'histoire, avaient toute son estime autant que les autres son aversion. C'est pourquoi, à la vue de M. Lemerle, il s'était soulagé par quelques sarcasmes. Du haut de son orgueil sauvage, il considérait ce collègue à peu près comme un épervier des Alpes regarde un canard de basse-cour.

Pauline et lui se dirigeaient vers les coteaux dont l'Yonne réfléchit, à l'ouest, les murs crayeux. Un sentier qui s'élève entre des buissons les attira; ils allaient sans causer, Pauline étant faite aux habitudes silencieuses du professeur toujours absorbé dans ses élucubrations. Elle marchait plus vite que lui et s'animait à gravir cette colline malingre pour la seule joie de monter, d'atteindre de l'étendue.

Mais, devant elle, sur la croupe du tertre, une église rustique terminait l'horizon; la jeune fille avait l'air de s'y rendre en pèlerinage. Si sa vue s'abaissait, elle découvrait, dans les champs, près de la rivière, la chapelle et l'enclos d'une abbaye. Si elle se tournait du côté de Sens, la cathédrale commandait la plaine; sa tour des cloches, accrue du campanile, semblait une formidable tour de guetteur; les toits bruns et les arbres nus se brouillaient au-dessous d'elle dans des vapeurs pareilles à de la suie délayée; la ville n'existait qu'autour du donjon massif et par lui. Pauline distingua cependant un autre clocher, Saint-Pierre-le-Rond,

voisin de la rue qu'elle habitait. « Que d'églises dans ce pays! pensa-t-elle. On le croirait peuplé de prêtres et de nonnes. »

Elle s'arrêta au bord du talus, attendant son père, et elle suivait, sur l'eau plate de l'Yonne, une péniche qui remontait doucement, halée par des haridelles. Puis, sa pensée se dissipa vers le nord, parmi la confusion des brumes; et, sans savoir pourquoi, elle se mit à fredonner la chanson de Miarka : *Nuages, nuages, que dites-vous?* La voix de M. Ardel l'interrompit :

— Le site est médiocre, opina-t-il avec un hochement de tête dédaigneux. Ça ne vaut pas les environs de Roanne. Ces coteaux parallèles, ces terres pâles, ces peupliers rangés comme des soldats à la parade, c'est sans relief et sans énergie, du classique régulier et morne. Je te montrerai, au Louvre, des paysages de Van der Meulen, disposés pour y peindre les batailles de Louis XIV; ils furent peut-être inspirés de celui-ci.

— Décidément, répondit Pauline d'un ton câlin, qui atténuait ses paroles, tu ne seras jamais content nulle part; tu souhaitais la proximité de Paris, tu l'as, et déjà tu voudrais être ailleurs. Si je voyais les choses ainsi, il ne nous resterait qu'à nous pendre.

— Oh! ma foi...

Le reproche inattendu de sa fille atteignait M. Ardel au vif de ses tristesses latentes. C'était trop vrai : l'inquiétude, avec le non-espoir, faisait son âme stérile; et, devant tout spectacle, l'esprit critique en lui tuait la jouissance.

— Ce que tu dis là, pauvre père, répliqua Pauline, tu ne le penses pas; autrement, ce serait à croire que je ne suis rien pour toi. Et je me demande, continua-t-elle plus sérieuse, si je suis beaucoup pour toi; ton talent, tes travaux, voilà ce qui compte dans ta vie; mais ta fille...

— Tais-toi donc, fit-il en haussant les épaules, tu sais bien que tu es mon tout!

Deux larmes mouillèrent ses prunelles, qu'aviva soudain une tendresse désespérée et, attirant Pauline à lui, il l'embrassa.

Ils arrivaient au sommet du tertre et passaient contre l'église de Saint-Martin, dont les fenêtres closes par des planches avouaient le délabrement, lorsqu'au tournant d'un chemin, à droite du cimetière, parut une famille de promeneurs. En tête montaient un jeune homme et une adolescente; plus bas, s'avançait le père, homme d'un aspect majestueux qu'il devait, non seulement à sa grande barbe presque blanche, aux larges bords de son feutre, à l'ampleur de son ulster, mais à son allure de bonhomie patriarcale. Une petite fille lui donnait la main. Dès qu'il aperçut M. Ardel, il hâta le pas dans l'intention manifeste de l'aborder.

M. Rude, professeur de dessin, était l'un des rares collègues de M. Ardel avec qui une liaison lui parût possible. Il en recevait l'impression d'une nature d'artiste, gaillarde et forte, que son métier de pédagogue ne parvenait pas à déprimer. De son côté, M. Rude estimait chez M. Ardel une séduisante intelligence des anciens peintres; il l'avait entendu définir, mieux que lui-même ne l'aurait su faire, le maître de Moulins. S'il le connaissait libre-penseur, il sentait pourtant qu'une formation croyante avait dû empreindre dans sa personne des touches indélébiles; à des mots brusques de Victorien, il entrevoyait quelqu'un de fier, d'âpre, de douloureux, ayant comme lui l'horreur des bassesses. Aussi, en se rencontrant à l'improviste sur la colline, eurent-ils l'un et l'autre un mouvement de plaisir.

Les enfants de M. Rude conquirent tout de suite Pauline par leur simplicité d'accueil.

Julien Rude entrait dans sa vingtième année : haut et flexible, il laissait sa tête se pencher en avant; une démarche un peu traînante, la négligence d'un col de veste dépassant celui du pardessus, son chapeau rabattu sur son nez aquilin, lui donnaient un air indolent, bizarre. Mais quand il se trouva en présence de Pauline, elle fut saisie de ses manières et de son visage. Il ne lui rappelait pas un seul des étudiants qu'elle avait pu voir chez son père. Il mit dans son salut une aisance grave, réservée, et échangea avec la jeune fille un regard limpide dont elle se ressouvint plus tard, comme si, en cet instant-là, un autre « moi » eût pris possession d'elle-même.

La figure de Julien, longue, plutôt fine que robuste, était dominée par un front d'une ampleur éclatante. Une force de réflexion tranquille s'accumulait en ses yeux, des yeux d'un brun clair, devant qui tout semblait doux et fraternel. Sa moustache n'empêchait pas de voir au coin de sa lèvre une fossette pleine de grâce. Il avait le teint vermeil, la main effilée, les signes d'une élégance native qu'un fond sanguin de vigueur pondérait.

Pauline, cependant, tourna aussitôt son attention vers Edmée Rude, ravie de délier sa langue avec elle, car, depuis sa venue à Sens, elle vivait sans aucune compagne. Edmée, rose et fluette, le menton enfoncé dans une étole de fourrure, présentait une vivacité de minois toute bourguignonne. Pauline se pencha pour baiser les joues de Marthe, la cadette; celle-ci, avec un battement de cils, la dévisageait de son œil hardi, profond.

— La gentille petite sœur que vous avez, dit Pauline bonnement.

— Oui, gentille, même trop, repartit Edmée, tandis qu'elle caressait les cheveux déliés et blonds de Marthe. Elle a de ces

idées, parfois, qui nous font peur. Hier soir, elle regardait, derrière la vitre, les étoiles : « On ne peut pas les attraper avec des échelles? nous a-t-elle demandé. Le bon Jésus saura bien me mener là-haut. Est-ce qu'il m'y mènera bientôt? Tu viendras m'y trouver, Edmée, et Julien aussi. J'aurai des ailes, n'est-ce pas, maman? »

Une surprise altéra le sourire de Pauline; elle ne pouvait comprendre cette curiosité du paradis; aux premières paroles d'Edmée, l'obstacle chrétien se posait entre elles. Edmée ne savait pas encore Pauline irréligieuse, mais elle devina qu'une chose inconnue les séparait; et, sans s'attarder sur des intimités vaines pour une étrangère, elle lui parla du paysage qu'elles surplombaient, « bien vilain sous son capuchon gris ».

— C'est au printemps qu'il faudra le voir et à l'automne. D'ici, vers la mi-octobre, la plaine est délicieuse. Je ne sais si vous êtes comme moi, j'aime tant l'automne, l'odeur des feuilles tombées, les peupliers légers, tout en feu comme des tabernacles.

— Moi, répondit Pauline, toute saison me va, mais j'adore l'été. Quand le soleil chante, que les oiseaux chantent, je me sens plus de cœur à chanter.

— Vous devez être musicienne?

— J'ai de la voix, répondit simplement Pauline, dédaignant de se faire valoir; et vous?

Edmée lui déclara qu'elle se passerait de pain plus volontiers que de son piano; son père jouait du violon, son frère, du violoncelle; chaque dimanche, après leur promenade, et, le soir, de temps à autre, ils exécutaient des trios.

Cette découverte d'une affinité précieuse charma Pauline davantage qu'Edmée, parce que sa solitude lui rendait une amie plus désirable. Tout en causant, elles se dirigeaient vers une butte d'où jadis, suivant la tradition, les sentinelles romaines observaient au loin la vallée.

— Si nous grimpions là-haut, insinua Marthe à sa sœur.

— Allons-y, fit Pauline.

Elle entraîna Marthe par une main, Edmée s'empara de l'autre, et toutes trois prirent leur élan jusqu'au faîte du glacis; puis, riant et courant, elles redescendirent.

— Vous êtes, Mademoiselle, plus leste que les chèvres, dit à Pauline M. Rude, qui survint avec son fils et M. Ardel.

— J'ai eu des aïeux montagnards, répliqua-t-elle en manière de badinage, je suis faite pour les cimes!

Julien, au son de ces derniers mots, la fixa, se tut une seconde, et reprit la conversation qu'il avait entamée sur le livre de

M. Ardel. L'auteur jouissait de s'entendre commenter par ce jeune homme avec une ferveur ingénue.

— Vous allez me trouver sentimental, poursuivit Julien; mais un des traits que j'admire en Saint-Simon, c'est d'avoir ordonné, dans son testament, qu'on liât après sa mort son cercueil à celui de sa « chère épouse » par des anneaux et des crochets de fer, afin que leurs corps fussent unis jusqu'à la résurrection. Pour ma part, si je me marie jamais, je ne voudrais qu'un amour de cette trempe, long et fort comme l'éternité...

Pauline n'entendit pas sans surprise un langage si nouveau pour elle; mais elle s'étonna peu de voir, à mesure que Julien s'animait, le professeur plisser sa bouche d'une moue d'ironie sceptique.

— Voyez, dit tout à coup M. Rude, le joli rayon, là-bas!

En effet, à la chute du jour, tandis que les coteaux de l'Est et la plaine succombaient sous un brouillard de plus en plus dense où des cheminées d'usines brandissaient leurs fumées sombres, les nuées du couchant se fendirent, le soleil apparut, tel qu'un prêtre en chape rutilante qui s'en va dans l'abside illuminée d'une basilique, et au-dessus de Saint-Martin un peu de ciel flotta, fugitif et doux. La coloration de l'air froid communiquait aux visages une sorte de pureté diaphane. Julien, pour Pauline, en fut transfiguré.

— Voici l'heure, dit-il, que nous aimons en hiver, celle où s'allument les lampes des boutiques, et les reverbères, un à un, dans la brume, le long des quais...

— Et l'heure, acheva Edmée, où des étincelles pétillent sur les fourneaux des marchandes de marrons.

Tous rirent de cette saillie, et ils reprirent ensemble le chemin de la ville. Les deux jeunes filles descendaient en avant; Julien suivait, et Marthe, lasse de la course un peu longue pour des jambes de cinq ans, se pendait à sa main. Plus haut, dans l'étroit sentier, sonnait le pas martelé des deux professeurs; la grosse voix de M. Rude roulait comme un grondement. Il expliquait à son collègue qu'après avoir surveillé six heures par jour les barbouillages de ses élèves, il reprenait, chaque soir, dans la belle saison du moins, avec une joie d'enfant, son labeur de peintre

— Mais, ajoutait-il, je conçois l'exécution d'un tableau comme l'aurait conçue un disciple de Memling, et vous pensez que de temps j'y mets.

M. Ardel ne lui cacha point qu'à sa place il se fût hâté de produire des toiles faciles et fructueuses; de la sorte, il vivrait indépendant et se donnerait tout à son art :

— Non, mon cher, répliqua M. Rude tranquillement. Je suis un pauvre passeur qui mène d'une rive à l'autre les générations; quand personne ne vient me quérir sur la berge, je rentre dans ma cahute et je songe à moi.

Pauline, en descendant, contait à Edmée son uniforme existence entre un père tyrannisé par ses livres et un grand-oncle célibataire, maniaque et morose, qu'ils avaient recueilli. Elle l'entretenait de leur peine à trouver une domestique, du logis où ils étaient encore assez mal installés :

— Votre rue me plairait, observa Edmée, parce que l'église est à deux pas de chez vous.

Pauline, après un court intervalle, confessa :

— Nous n'avons que faire d'une église; mon père n'est pas croyant, ni moi non plus...

Elle regarda Edmée, aperçut dans ses yeux affables une désillusion subite, et pourtant elle ne regretta point de l'avoir avertie sans réticence; une pointe d'orgueil exaltait sa franchise; si Edmée la voulait pour amie, elle l'accepterait comme elle était. Mais Julien, à deux pas derrière, émit d'une voix paisible et pénétrante :

— Si vous saviez quel don c'est de croire!

Elle tourna la tête et riposta durement :

— Ce don-là m'est aussi étranger que les chimères d'un fumeur d'opium.

Julien se rapprocha : bien qu'une émotion vibrât dans sa gorge, il se maintenait calme au dehors :

— Des chimères! Pour les aveugles-nés, le soleil aussi est une chimère, ou le serait s'ils ne croyaient en ceux qui voient.

— C'est possible, trancha Pauline, je suis une aveugle-née.

Un silence d'embarras aurait succédé à ces chocs imprévus, sans une diversion qui s'offrit.

Ils attendaient au bas de la montée M. Rude et M. Ardel. Un prêtre, venant de la campagne, passa dans le crépuscule, sur la route. Un paysan, venant de la ville, ivre et hors d'état d'aller plus loin, s'était assis au bord du fossé. A la vue de l'ecclésiastique, il montra le poing, grogna des invectives. Le prêtre s'arrêta en face de cet homme avec une attitude compatissante :

— Mon ami, lui dit-il, d'où êtes-vous? Voulez-vous que je vous aide à rentrer? Le froid de la nuit va vous prendre. On vous ramassera mort demain.

L'ivrogne tenta de se dresser, et tomba sur les genoux; mais il vociférait :

— Viens ici, feignant de corbeau, que je te fasse ton affaire!

Le prêtre immobile le considéra tristement, puis il s'éloigna. Avant de disparaître sous le pont du viaduc, il se retourna une fois encore.

Du talus, M. Ardel avait pu l'examiner; un étonnement anxieux l'attachait à suivre la forme noire qui s'en allait. Dès qu'il ne la vit plus, il dit à M. Rude :

— Tout de même, il y a des rencontres inexplicables. Zoroastre, d'après la légende, croisa, dans une allée de son jardin, sa propre image, son double qui déambulait. Ce qui m'arrive est autre. J'ai un frère vicaire à Lyon; or, ce prêtre là-bas lui ressemble comme son fantôme. C'est son encolure, sa taille, son profil. Matériellement, ce ne peut pas être lui, et pourtant c'est lui...

— Il serait facile de s'en assurer, offrit Julien. Si vous me le permettez, je le rattrape et lui demande son nom.

M. Ardel s'y opposa : alors même que son frère, par une fantastique coïncidence, visitant la région, se fût promené à cette heure, sur cette route, il ne tenait pas à le revoir; depuis longtemps ils étaient brouillés.

Cependant, on se remit en marche. Au passage à niveau, le sifflet furieux d'un rapide arrivant de Paris les arrêta. Devant eux, les deux lampes du chariot brûlant coururent le long des parallèles d'acier; le train roula, trépida dans la fumée, comme un ouragan, et, avant qu'ils eussent traversé la voie, le fanal du dernier wagon se perdait au fond de la nuit tombante.

Pauline en prit occasion pour confier à Edmée son désir des grands pays lointains que, sans doute, elle ne connaîtrait jamais; elle se divertissait en lisant des récits exotiques, de même qu'en chantant : *Cet asile aimable* d'*Orphée*, elle trouvait l'illusion d'irréels bocages élyséens.

Leur propos revint à la musique, comme à un des points solides où leurs enthousiasmes concordaient. Il fut décidé que, le dimanche suivant, M. Ardel et sa fille iraient en écouter chez les Rude. Pauline se sépara d'eux, le cœur dilaté d'une joie naïve; avide d'affection, elle s'élançait à cette sympathie neuve. M. Rude l'attirait par une largeur de bonté dont son propre père semblait incapable. Elle voyait déjà en Edmée une sœur élue, et si tendre, si délicate ! Quant à Julien, plus distant, elle ne lui gardait nulle rancune de sa légitime réplique à une parole vexante : « Nous sommes quittes », pensait-elle. Sans être troublée de son image, elle lui reconnaissait une mystérieuse supériorité, une âme loyale, ardente, que, malgré leurs contradictions, elle aimerait.

Dans le soir funèbre et glacial, elle rentra tout en fête; sa vie prochaine s'ouvrait comme un champ de roses sous une lune de printemps.

*
* *

La maison des Ardel donnait sur la rue de la Synagogue, une rue monastique, faite de longs murs et de portails fermant des jardins. On l'appelait dans la ville la maison à la treille, parce que c'était la seule qui eût gardé, selon la mode d'autrefois, un tortis de vigne contre sa façade. Pauline, de sa chambre, n'avait à contempler que le toit rouge d'une grange; si elle se penchait, elle découvrait à sa gauche des acacias sans feuilles et le clocher rond de Saint-Pierre. Mais, la plupart du temps, elle se tenait en bas, dans la salle à manger, occupée du ménage, cousant, lisant, et le soir, au salon, lorsqu'elle ouvrait son piano pour chanter.

Cette demeure avait au moins cent cinquante ans d'âge. Ses fenêtres en retrait dans les murailles épaisses conservaient leurs menus croisillons, et les plaques de cheminées montraient en relief les trois lys de France. L'amour des anciens logis n'était pas ce qui avait décidé M. Ardel et Pauline à louer celui-là; ils l'avaient pris, faute d'en rencontrer un plus commode où chacun fût « indépendant »; car l'oncle Hippolyte, leur payant sa pension, se croyait en droit d'exiger « ses aises ».

La maison pourtant exerçait sur Pauline un ascendant singulier. A Roanne, ils avaient habité une rue bruyante, un appartement moderne où on se sentait campé, jamais chez soi. Ici, au contraire, après un mois de séjour, elle se figurait y être fixée pour la vie. Les meubles de famille se rangeaient chacun à une place qui paraissait leur convenir uniquement. En accrochant des estampes aux cloisons, elle se disait que ces boiseries fanées les avaient, depuis un siècle, attendues. Les chambres, immenses, avec leur plafond traversé dans sa longueur par une maîtresse-poutre, détenaient la gravité confidentielle des vieilles gens qui savent beaucoup de secrets. Leur silence équivalait, pour elle, à un silence d'église. Si, de temps à autre, le colloque de passants, des galoches claquant sur le pavé, les ressauts d'une charrette, et, tous les quarts d'heure, l'horloge de la cathédrale n'eussent couvert les battements légers de la pendule, elle aurait pu se croire à vingt lieues d'un pays fréquenté. Quand son père sortait ou rentrait, elle l'entendait à peine, tant les parois étaient sourdes. Par les nuits de tempête, les plus folles bourrasques s'amortissaient en un ronflement vague.

Tout d'abord, elle ne s'ennuya point de ce calme absolu; ses pensées prenaient là une couleur d'intimité si pleine de délices qu'elle ne songeait pas à souhaiter un changement; tandis qu'elle ordonnait céans toutes choses, elle s'attachait davantage à l'inté-

rieur qu'elle faisait sien. Elle emplit de vaisselle et de linge les placards, aligna sur des rayons les livres du professeur, appendit des rideaux aux fenêtres de l'oncle. Cet emménagement ressuscitait une foule d'objets domestiques auparavant ensevelis sous la poussière d'autres armoires. Dans celle de sa propre chambre, elle mit, non sans l'avoir épousseté, un crucifix d'ivoire, relique probable de sa grand-mère, et dont un bras était cassé.

Les premières semaines, ces soins l'absorbèrent. Ensuite, sa tranquillité lui devint excessive; elle n'en souffrait pas jusqu'à l'ennui, trop bien portante pour subir des idées mélancoliques, apercevant toujours une tâche précise à remplir, et capable, sans être tourmentée de ses rêves, d'en meubler son isolement. Mais elle souhaitait une occasion de le rompre : plus tôt qu'elle ne l'espérait, sa rencontre avec les Rude répondit à cette attente. Ce fut, toute la soirée du dimanche, l'aliment de ses méditations.

M. Ardel, au souper, avait dit des Rude :

— Ils sont très bien.

Mais, sur Julien, il ajouta une réserve immédiate :

— J'ai peur que ce garçon ne soit un dangereux mystique.

— Pourquoi dangereux? s'inquiéta Pauline.

— Parce qu'il doit s'évertuer à endoctriner ceux qu'il approche.

Elle sourit d'une façon quelque peu méprisante :

— Je lui ai fait sentir qu'avec nous il n'y a rien à faire,

— Ah! dit-il en se tortillant la moustache, c'est donc qu'il a essayé?

— Non, protesta-t-elle vivement, nous avons échangé deux ou trois mots pointus, et c'est tout.

M. Ardel voulut savoir « quelle botte » Julien lui avait poussée et comment elle « l'avait parée ». Pauline répéta la phrase : « Si vous saviez quel don c'est de croire », et sa violente riposte. Mais elle tut l'allusion aux « aveugles-nés », dans la crainte sourde que son père, froissé par le dogmatisme inflexible de Julien, ne prît en méfiance tous les Rude, au point de briser net leur amitié naissante. Puis, cette réflexion l'humilia : « Est-ce moi, Pauline, qui ruse ainsi? Faut-il que cette famille me tienne déjà au cœur? Qui sait si je ne me trompe pas comme une sotte sur les sentiments d'Edmée? »

Néanmoins, la figure si franche de la jeune fille, le premier regard de Julien, le timbre de sa parole s'imposaient à sa mémoire; elle entendait le : « A bientôt » cordial de M. Rude; se pouvait-il que leurs avances fussent un mensonge?

« C'est vrai, conclut-elle, je commence à *les* aimer. Mais eux, que pensent-ils de moi? Ils ont dû me juger pédante et brutale...

Tant pis! Ce n'est pas ma faute s'il m'insinuait ses opinions absurdes. Il m'appelle une aveugle-née, parce que je n'admets pas avec lui que trois dieux n'en font qu'un, qu'il y a un enfer pour les incrédules, et que les prêtres auraient le droit de me brûler vive en punition de mes péchés! L'aveugle, *est-ce moi ou lui?* Quelle chose étrange! Sur d'autres questions il raisonne admirablement. Après tout, Kepler croyait aux astrologues, et c'était quand même un grand génie... »

En fait, Julien, par cela seul qu'elle le connaissait, avait entamé la sécurité de son incroyance; mais trop d'orgueil l'empêchait de se l'avouer; autrement, elle se fût détournée de lui avec irritation. Il s'offrait comme un livre dont certaines pages étaient écrites en une langue énigmatique. La douceur puissante et presque sacerdotale qu'émettaient ses moindres gestes, elle l'attribuait non à une vie transcendante qui dégageait en lui l'essence divine de la beauté d'un homme, mais à sa noblesse native et à sa culture d'esprit.

Le lendemain, avant l'aurore, elle sauta hors du lit, prompte à se lever, les jours où le professeur faisait sa classe le matin; elle-même, en effet, lui préparait son bol de chocolat. Pieds nus, elle ouvrit les volets de ses deux fenêtres. L'aube grelottait sur le toit d'en face, gris de givre; le ciel, d'acier pâle, présageait un lundi splendide. L'air aigu, des ablutions froides et l'espoir du soleil montant la mirent en gaîté. Le soleil était son idole; lorsqu'il se montrait, les vitres de sa chambre flambaient comme des vitraux; il se prélassait jusqu'à trois heures après-midi contre la maison; le mur le buvait par toutes ses pierres et la vigne par tous ses sarments.

Elle descendit en hâte, à un bruyant coup de sonnette; la laitière venait de poser ses berthes sur le trottoir. L'ample Mme Naudot entra comme un tourbillon et proféra d'un gosier criard avec son accent de l'Ile de France :

— Je vous amène le beau temps; c'te nuit, à une heure, quand je me suis levée, *le ciel n'était qu'une étoile.*

Pauline s'amusait de son babil et admirait en elle une race qu'elle croyait disparue, la bonne femme de jadis, simple et carrée, diligente au labeur, toujours joviale. Elle paraissait jeune, bien qu'elle eût quatre filles et deux fils dont l'aîné « avait fini son temps ». Un mouchoir noué autour du chignon, une « marmotte » telle qu'en ont les paysannes de la Brie, serrait son front court, entaillé d'une ride horizontale; sa rude mâchoire soutenait des joues rougeaudes, si rebondies qu'elles renfonçaient ses yeux pétillants. Elle savait Pauline sans cuisinière et lui en offrit une

de sa connaissance, « une fille honnête et forte, travailleuse, propre, mais aussi propre qu'un oignon ! » Pauline la remercia : elle en attendait une autre qu'on devait tout à l'heure lui présenter.

Aussitôt que le déjeuner fut prêt, elle agita une cloche afin d'avertir « ses deux hommes ». L'oncle Hippolyte arriva le premier, ponctuel à la manière d'une horloge « dont le mouvement, disait-il lui-même, restait bon ».

Ce petit vieillard chauve, droit dans sa robe de chambre, affirmait une solidité de charpente faite pour éprouver la patience de ses héritiers. Son crâne bossué, pointu, semblait dur comme du silex; ses bajoues, fraîchement rasées, s'avivaient de colorations fermes. Si ses pupilles de myope et de bureaucrate nageaient dans le vague sous ses lunettes, un sourire de santé bénévole montait de ses lèvres lippues aux ailes voluptueuses de son nez. Il élevait entre ses doigts, d'une façon gauche et comique, un habit à queue, râpé, fripé, avec des parements crasseux et une doublure en loques :

— Tiens, fit-il à sa nièce qui riait, un cadeau que je t'apporte. J'aurais bien pu le mettre encore un an ou deux.

— Voilà les cadeaux de mon oncle, remarqua *in petto* Pauline.

Il rangea dans un coin une chaise de cuir qu'il jugeait mal alignée, — car l'ordre était une de ses manies les plus despotiques, — et, en silence, il s'attabla.

M. Hippolyte Ardel avait exercé trente ans l'emploi de caissier au Crédit Lyonnais. Les millions des autres, en coulant par ses mains, n'avaient su qu'empirer sa pingrerie instinctive. Il choyait l'argent pour l'argent; et, lorsque sa vue faiblissante le contraignit de renoncer à la cage grillagée de son bureau, ce fut le seul crève-cœur de sa vie. Il ne s'était point marié, professant qu'il faut, avant tout, « penser à soi ». Victorien lui avait offert son domicile dans un sentiment de fidélité familiale et la prévision d'un héritage qui ferait la dot de Pauline.

L'oncle ne soufflait mot de ses affaires à personne; on le supposait, en sa qualité d'avare, plus riche qu'il n'était. D'ailleurs, ses penchants sordides se révélaient peu aux étrangers; il conservait en sa mise, lorsqu'il sortait, une correcte bienséance. Dans la maison, au contraire, il usait ses hardes jusqu'à la corde; mais Pauline l'ayant plaisanté sur son frac ignominieux, il le sacrifiait, non sans mélancolie. Sa nièce obtenait de lui cette surprenante concession.

— Au moins, dit-il tout d'un coup après s'être gratté la gorge, garde-toi de le donner à un pauvre qui le vendrait pour cent

sous. Je n'entends pas que ma garde-robe aille finir sur le dos d'un chenapan.

Pauline, tout en se préparant une tartine de beurre, le rassura :

— Les mendiants savent déjà qu'il est inutile de sonner ici.

Elle excluait de toute compassion « les mendiants ». Ses père et mère et ses maîtres de morale lui avaient tant ressassé que les pauvres sont des exploiteurs, que l'aumône est une prime à la fainéantise ou un outrage à la dignité humaine, et qu'on ne doit plus parler de charité, mais de justice! Dans le pauvre, elle apercevait une figure de la mort exécrable.

Cependant, Victorien était survenu, pressé par l'heure, et déjeunait quatre à quatre. Contre la croisée glissa au dehors la silhouette d'un ecclésiastique. Cette ombre ramena dans l'esprit de Pauline le prêtre de la route; jamais, depuis son enfance, elle n'avait approché d'aucun homme en soutane; elle éprouvait à leur égard la méfiance oppressive qu'infligent des êtres occultes, puissants et dangereux. « Que de bizarrerie dans une famille! Moi, libre-penseuse, je suis la nièce d'un prêtre! »

Pourquoi M. Ardel s'était-il brouillé avec l'abbé Jacques? Le professeur observait sur son frère un perpétuel silence de réprobation; il le reléguait au fond d'oubliettes dont Pauline, pas une seule fois, n'avait osé soulever la trappe; et même après l'allusion brève de la veille, elle s'était abstenue de le questionner. Préoccupée des Rude, tout le soir, elle négligea le singulier épisode. Maintenant, elle voulut éclaircir ce qu'elle ignorait : l'inimitié des deux frères sortait-elle seulement de leurs discordances religieuses? Ce ne fut pas à Victorien qu'elle s'adressa; la bouche encore pleine, il mettait son manteau pour partir; mais l'oncle Hippolyte, plus lent à manger, demeurait :

— Jacques est un vilain monsieur, répondit-il d'un ton où perçait une implacable rancune. Il a entortillé ma belle-sœur Lœtitia, si bien qu'elle a légué cent mille francs aux Missions africaines de Lyon, et, nous autres, nous nous sommes partagé les bribes.

L'oncle, en même temps, ramassait vers le creux de sa main les miettes de son déjeuner et les jetait au fond de son bol, attentif à ne rien perdre. Il plia rageusement sa serviette, l'enfila dans un coulant dédoré, et l'envoya rouler à l'autre bout de la table, comme pour souffleter au loin le « vilain monsieur ».

Il remontait en sa chambre, quand la jeune bonne attendue se présenta; son père l'accompagnait, un journalier d'assez malingre tournure, avec les jambes arquées, le teint vineux, et qui, après avoir touché son feutre en manière de salut, le garda sur sa tête. Sa

fille reproduisait son profil de mouton, son nez en pied de marmite, mais plus grande et plantureuse, pourvue d'épaisses mains écarlates mal déshabituées du travail des champs; elle avait un air de placidité soumise, l'œil rond et béat.

Pauline lui posa les questions d'usage et s'enquit pour quel motif elle avait quitté ses précédents maîtres. Le père se lissa la moustache et entama une explication :

— Mademoiselle, commença-t-il, je vais vous dire le fait sans prendre des mitaines; c'est moi qui l'a retirée, rapport à des manières qui ne me plaisaient pas, oùsqu'elle était. Ses patrons l'envoyaient à la messe, à confesse. Pas besoin de tant d'affaires. Ma fille n'a pas été baptisée, elle n'a point fait de communion, et vous voyez qu'elle a bien profité quand même. Sa mère et moi, nous lui avons donné de bons bras et de bonnes jambes; que veut-on de plus? Elle est forte, elle est honnête; pour la *fréquentation*, elle sait qu'on n'aime pas ça dans le grand monde, elle se tient bien. Mais que voulez-vous? On a le sang vif à dix-neuf ans. Je vous la donne pour ce qu'elle est; si nous nous arrangeons, je vous la loue; si elle ne vous convient pas, je n'ai pas l'habitude d'impatienter mes clients et de leur casser la tête...

Ces propos, il les dégoisait d'une gorge grasse, écarquillant ses doigts qu'il secouait par saccades, et gonflé d'une satisfaction niaise, outrecuidante. Pauline eut grande envie de leur montrer la porte. Cependant, une aide dans le ménage lui était nécessaire, et au plus tôt. Elle répondit simplement qu'elle n'envoyait personne à la messe, puisqu'elle n'appartenait à aucune confession. La fille, lorsqu'elle l'eut fait parler, sembla moins sotte que le père; et sur le champ elle la retint.

— Comment vous appelez-vous? lui demanda-t-elle.

— Egalité Lacroix.

— Egalité? Ce prénom-là n'est pas dans mon calendrier. Notre dernière bonne s'appelait Marie; je vous nommerai comme elle, Marie.

Elle apprit, en reconduisant Lacroix, qu'il était bûcheron, natif du Morvan, qu'il avait quitté tout jeune ce pays de misère « où les nobles voulaient tenir les *petits* ».

— Moi, déclara-t-il, j'étais majeur à sept ans; j'étais maître à douze ans de ce que je gagnais. Je suis un fils naturel non reconnu!

Il articula ce titre de gloire avec une grotesque vantardise devant sa fille impassible, et rejetant son feutre en arrière, il continua :

— J'ai battu bien des grosses villes, j'ai fait le maraîcher, j'ai roulé la vie de Paris. Là où je suis, j'y resterai six ans et, après,

j'irai ailleurs. J'ai été marié deux fois, je suis veuf de ma seconde femme. Elle...

Pauline le poussa presque dehors; sans quoi il n'eût jamais fini. Cet homme lui révélait une espèce déplaisante, le nomade sans feu ni lieu, cynique, n'ayant pris de ses ancêtres paysans que la tortuosité des calculs, un chétif anarchiste aigri contre tout ce qui l'humiliait. Pour elle, un seul mérite corrigeait ces tares : affranchi des errements superstitieux, Lacroix suivait jusqu'au bout la logique de son incroyance. Elle aurait, dans la personne de Marie-Egalité, une servante façonnée, par un endroit capital, à son image.

M. Ardel, rentré pour midi, ratifia le choix de Pauline; il ne la blâma point d'avoir baptisé d'un prénom usuel et commode la nouvelle venue; « Egalité » choquait ses préjugés de caste, plus forts que son irréligion.

Après le repas, vers la fin du dessert, comme il méditait dans la vapeur d'une tasse de café et allumait sa cigarette, quelqu'un sonna. Egalité alla ouvrir, puis revint, la mine ahurie.

— Monsieur, c'est un Monsieur le Curé qui vous demande, vous ou Mademoiselle.

— Un curé! Vous ne pouviez pas dire qu'il n'y a personne! tança le professeur en levant les bras au ciel. Ce doit être pour une quête; vas-y, commanda-t-il à Pauline, expédie-le un peu sec.

Elle obtempéra sans empressement, et, pendant qu'elle gagnait par la cour le vestibule, préparait une phrase de refus. Mais une surprise la confondit : le prêtre qui attendait était celui de la route. Elle n'avait pas oublié son cou maigre, son lorgnon, les lignes anguleuses de sa figure italienne. Pâle, maladif d'aspect, il se présentait dans une contenance douce et modeste; digne pourtant, point embarrassé; il vint au devant d'elle avec un sourire cordial, mais douloureux :

— Pauline, dit-il d'une voix qui ressemblait à celle de Victorien, je suis votre oncle Jacques; voulez-vous prévenir votre père?

Le visage de Pauline se fit dur comme un marbre. Les griefs de l'oncle Hippolyte résonnaient encore à ses oreilles, et l'arrivée de ce prêtre dans la maison contractait tout son corps d'un malaise insurmontable. Elle avait beau savoir qu'il était son proche; la violence de ses préventions suffoquait l'instinct du sang. Une parole lui brûla les lèvres : « C'est inutile, mon père ne veut pas vous voir. » Mais l'abbé la pressait d'un regard humble et impérieux, il la dominait par la force, difficile à éluder, du faible qui s'appuie sur une Toute-Puissance invisible. Dans la salle à manger, il avait perçu un dialogue, il se disait : « Mon frère est là », et

s'avançait vers le seuil. Pauline n'osa rien répondre que ces mots, d'une froide politesse :

— Veuillez entrer, Monsieur.

Elle s'effaça devant lui et, sans pénétrer à sa suite, referma la porte; toutefois, elle resta derrière pour écouter. Le tressaut de deux chaises reculées brusquement signifia que Victorien et l'oncle Hippolyte, comme à l'approche d'un spectre, s'étaient levés en émoi. Elle entendit M. Ardel qui s'exclamait :

— Toi! Jacques! Est-ce possible? Que viens-tu faire par ici?

— Victorien, expliqua la voix du prêtre, incisive et néanmoins tremblante, j'ai dû quitter le diocèse de Lyon, je te dirai plus tard pourquoi, et je suis, depuis septembre, curé d'une petite paroisse, tout près de Sens, à Druzy. Hier seulement, j'ai appris que nous étions voisins. Tu ne peux te faire une idée de ma joie. Enfin, je te retrouve; il y avait treize ans que je fatiguais Dieu de cette prière...

— Tu n'es pas encore exaucé, coupa M. Ardel sarcastique et brutal; tu sais tout ce qui nous sépare.

— Quand on s'est conduit comme toi, appuya l'oncle Hippolyte, je m'étonne qu'on ait le front de se présenter chez les gens, après avoir tout fait pour les mettre sur la paille!

L'abbé devait avoir prévu cet accueil, car la véhémence de l'attaque ne parut qu'affermir sa riposte :

— Mon oncle, commença-t-il, je suis bien aise que vous abordiez si nettement la question. Le legs de la tante, jamais je ne m'en suis mêlé. C'était à moi qu'elle comptait donner les cent mille francs. Elle m'a écrit ses intentions; j'ai répondu que je refusais, je l'ai suppliée de penser à vous. Cela, je te l'ai dit une fois, Victorien, tu t'es buté à ne pas me croire, sans réfléchir que si j'avais ensorcelé, comme tu le prétendais, la pauvre tante, j'eusse travaillé d'abord à mon profit. Or, je n'ai hérité d'elle qu'une seule chose : son secrétaire Empire à plaques de cuivre, et, dans son secrétaire, vendredi, par une rencontre miraculeuse, j'ai retrouvé la lettre où j'opposais mon refus. Elle avait glissé entre deux tiroirs. Tiens, lis-la; l'enveloppe est encore timbrée, datée...

Tout se tut un instant; ce silence anxieux exaspéra la curiosité de Pauline. Les révélations qu'elle venait d'entendre la bouleversaient : l'oncle, dont elle se faisait un monstre, elle le sentait un *homme*, un homme souffrant, bon, et envers qui on était apparemment injuste. Chez elle, la haine de l'injustice tendait à s'exagérer, pour compenser l'indigence d'autres notions morales. Une honte brusque la prit d'écouter à la porte, comme une petite fille indiscrète, et elle entra résolument.

L'abbé, debout près de la table, épiait sur le visage de son frère,

tandis qu'il lisait la lettre, l'aveu d'une immédiate conviction. Victorien persistait en sa rigueur, et tirait des bouffées de sa cigarette ou en appuyait le bout sur le cendrier. Lorsqu'il eut fini, il remit le pli dans l'enveloppe, et, la tendant à Jacques :

— Ce n'est pas ce qui s'appelle un document probant. Enfin..., assieds-toi.

Ce langage et le geste dont il l'alourdissait, énonçaient une condescendance tellement blessante, que Pauline songea : « Si j'étais *lui*, je m'en irais. » Mais, voulant réparer l'aigreur de son père, elle rapprocha une chaise, insista :

— Asseyez-vous, mon oncle.

L'abbé avait rougi, s'était mordu les lèvres; sa fierté lui commandait de partir; malgré tout, allait-il, dès le premier choc, consentir à une défaite? Il était venu chercher son frère, s'humilier devant lui en justifiant ses actes; maintenant, il le tenait presque; il espérait bientôt pouvoir l'étreindre dans ses bras, et, plus tard, lui rouvrir ceux du Père pitoyable aux cœurs aimants. Son affection l'emporta; il s'assit donc et dit à Pauline :

— Vous aviez à peine quatre ans, la dernière fois que je vous ai vue, chez l'oncle Jérôme. Je me souviens d'une poupée habillée de rouge, dont vous pleuriez la tête toute fendue. Vous l'avez mise sur mes genoux, je vous ai demandé : « Que veux-tu que je lui fasse, à ta poupée? » Et vous m'avez répondu : « Elle est bien malade, guéris-la. »

Nul de ces détails ne surnageait dans la mémoire de Pauline; mais, à mesure que l'abbé parlait, il cessait d'être pour elle un étranger. Ce n'était pas seulement sa voix qui sonnait le son des Ardel. Il avait la même façon que Victorien de lever et de baisser les paupières sur des pupilles sombres tour à tour fulgurantes et lasses. La moue dédaigneuse de la lèvre renflée s'atténuait d'une compassion meurtrie. La contrainte d'une discipline ascétique épurait sa maigreur, faisait son nez plus mince et son menton plus ovale; une âme qui avait beaucoup souffert modelait en son visage quelque chose de la beauté des saints.

Pauline se laissait subjuguer par une vénération; cependant, elle ne s'accoutumait pas encore au costume de son oncle : la funèbre soutane, le chapeau singulier, les mains gantées de noir hors des manches de la douillette, la repoussaient par un vague effroi, comme si, de cet extérieur, émanait une autorité inquiétante, un pouvoir de vie et de mort sur les hommes.

L'oncle Hippolyte, dès qu'il vit l'abbé s'asseoir, sortit au fond par la cuisine en grommelant assez haut pour être entendu :

— Tout à l'heure ils s'embrasseront. Ah! c'est du propre!

M. Ardel avait allumé une autre cigarette; il allait et revenait, à pas allongés, entre la table et le grand poêle de faïence que décorait, en haut, un buste de Stendhal :

— Je soupçonnais, fit-il, que tu gîtais dans ces parages. Hier soir, tu as passé devant nous au bas de Saint-Martin, tu t'es arrêté près d'un ivrogne. Mais par quelle lubie as-tu lâché Lyon pour t'échouer au fond d'une misérable campagne?

— Une aventure, répondit l'abbé, comme il n'en arrive qu'aux Ardel. J'ai souffleté publiquement un jeune faquin de journaliste qui tenait en ma présence un propos indigne. La presse a mené quelque vacarme autour de l'incident. Bref, j'ai compris qu'à Lyon j'étais flambé. Tu le sais, aussi bien que moi, par expérience : dans la vie sociale il est irréparable d'avoir trahi qu'on est violent... Ici, je connaissais un des vicaires généraux; les prêtres manquent, on m'a donné de suite une paroisse.

— Et tu es heureux?

L'abbé crut inutile d'initier Victorien à toutes ses douleurs sacerdotales. Druzy, depuis un demi-siècle, végétait dans la plus sinistre indifférence; sauf trois ou quatre vieilles femmes, les villageois entraient à l'église tout juste pour les mariages et les sépultures. Ils y pénétraient, le chapeau sur la tête et la pipe à la bouche. La paroisse était demeurée huit mois sans prêtre quand l'abbé Ardel accepta, pour le ressusciter, ce pays de mécréants. D'abord, il avait pleuré amèrement, mais sans perdre confiance; à présent, ses espoirs se confirmaient et ce fut de l'œuvre commencée qu'il entretint son frère :

— Au début, dit-il, j'eus la tristesse d'un vigneron qu'on charge de façonner une vigne morte; j'ai prié seul dans le sanctuaire et j'ai attendu. Le premier dimanche, il est venu deux femmes et une petite; j'ai chanté la grand-messe, tour à tour à l'autel et à l'harmonium, bien que ce ne soit pas très liturgique; je leur ai parlé, elles ont été contentes. Le dimanche suivant, elles étaient cinq; nous arrivons à neuf aujourd'hui. J'ai pu mettre la main sur un vieux chantre et deux enfants de chœur, je les forme au chant grégorien. J'atteindrai certainement quelques jeunes filles; il y a toujours, dans un village, des malades, des pauvres, des abandonnés; je vais les voir, ils me reçoivent bien. Ne fut-ce pas des lépreux, des paralytiques et des aveugles qui écoutèrent les premiers l'Evangile?

— Ça ne te mènera jamais loin, contesta M. Ardel. C'est honteux qu'on relègue en un trou un garçon de ton mérite! Tu devrais comprendre que les religions ont fait leur temps et chercher ailleurs. Hier, à l'heure des vêpres, nous avons visité la cathé-

drale : elle était vide. Vos cloches ont bien raison de sonner leur glas monotone, le glas de Rome et du Christ, le glas des songes qui ne recommenceront plus!

L'abbé serra fortement son chapeau entre ses doigts; mais, sans trop d'impatience, l'œil tendu sur Victorien, il rédargua :

— Attends à demain, mon pauvre ami, et tu seras confus d'avoir si mal prophétisé. L'Eglise n'est pas une chose qui, étant née tel jour, finira tel autre; l'Eglise *est*, elle est dans le Christ éternel. Elle a terrestrement ses traverses d'angoisse, mais ce sont des veilles de triomphe. Le précédent siècle fut plus religieux que son aîné, le vingtième présage une ère de foi splendide; ce sera un grand siècle eucharistique. Toi qui es historien, dis-moi donc si jamais, depuis le moyen âge, la Papauté fut plus haute qu'aujourd'hui. Il fallait que le monde épuisât l'expérience de l'erreur. Maintenant, c'est fait; la libre pensée a vidé le fond de son sac; sur tout ce qu'il importe aux hommes de savoir, vous n'offrez que des ignorances et des abstractions. Vous avez l'air de soldats sans pain mordant leurs cartouches pour tromper leur faim. Cela, tu ne te l'avouerais pas ou tu le sens moins que d'autres, parce que tu as de la moelle chrétienne plein les os; mais si tu voyais, comme moi, chez mes paysans, la bestialité plate et sordide, les foyers sans enfants et partout l'abjecte médiocrité, ta conclusion loyale serait un cri d'effroi...

L'abbé s'échauffait dans son éloquence, lorsqu'il discerna sur la mine de Victorien une maussaderie croissante; il se leva, s'approcha de lui :

— Je compte, fit-il, changeant de propos, qu'un de ces jeudis, vous arriverez me surprendre; vous partagerez mon repas d'ermite. C'est moi qui suis mon cuisinier, Pauline me donnera des conseils. Voyons, quel jour viendrez-vous?

— Ecoute, objecta M. Ardel, en se croisant les bras, j'aime mieux te parler tout rond. Des rapports durables sont-ils possibles entre nous, alors que nous n'avons plus une idée commune?

— Et le sang, qu'en fais-tu? s'écria l'abbé. Mon père est pourtant le tien!

Il montrait, contre la tapisserie, le portrait au crayon d'un vieillard à la barbe foisonnante, dont le front se gonflait de rides sinueuses, avec d'épais sourcils, des joues creusées, une gravité morose, comme le Léonard de Vinci dessiné par lui-même en ses derniers ans.

— Je le revois, dans cette alcôve du quai des Célestins, mort, et si beau que les femmes du voisinage amenaient leurs enfants pour le contempler. Avant de mourir, tu te souviens, il nous avait

dit : « Mes fils, aimez-vous ; soyez fidèles à Dieu et à votre nom... »

— Je le sais, répliqua M. Ardel, sourdement irrité. Mais ne t'en prends qu'à toi si entre nous deux se dressent d'enfantins concepts théologiques que tu mets au-dessus de la famille, au-dessus de tout. Périsse la nature humaine plutôt qu'un dogme, voilà votre principe à vous autres prêtres. Vous faites, en sens adverse, comme nos primaires férus de leur morale laïque. Vous n'êtes que des cuistres enjuponnés.

L'abbé, d'une moue railleuse, rétorqua sur l'agrégé cette épithète de cuistre ; il n'en sentit pas moins l'intention méprisante, et, plus vif, répliqua :

— Si j'étais un cuistre, tu ne me verrais pas chez toi. Je suis ton frère qui t'aime, qui ai voulu te le dire, malgré ta dureté et tes injustices. Quand vous serez dans la peine, vous saurez où me trouver. Ma cuistrerie à moi, c'est de bénir !

Ici, par une faute trop explicable, il abandonna la partie au moment où il allait peut-être la gagner. S'il avait insisté dix minutes de plus, Victorien, affamé de tendresse en dépit de ses allures grincheuses, sentimental sous ses raideurs de positiviste bourru, serait aisément parti d'un sanglot et lui eût ouvert ses bras. Mais l'abbé jugea contraire à sa dignité d'essuyer de nouveaux affronts ; en prolongeant sa visite, il courait le risque d'une brouille sans retour ; ses nerfs, que, jusque-là, il avait pu maîtriser, frémissaient d'être surtendus. Il mit sa main dans celle de son frère, qui la prit assez froidement ; il la tendit aussi à Pauline ; elle donna la sienne avec une bonne grâce attendrie.

— Au revoir, Victorien, dit-il de son air affable, comme sûr, malgré tout, de l'avenir.

— Adieu, Jacques, rappelle-toi que, de ta moelle chrétienne, dans mes os, il n'y a plus rien, rien !

Pauline ouvrit la porte de la rue ; déjà dehors, l'abbé retourna la tête vers sa nièce, lui envoya, de ses longs doigts, un salut affectueux ; une larme avivait ses yeux brûlants ; il s'éloigna d'un pas pressé. Deux heures, au même instant, sonnèrent à la cathédrale ; M. Ardel sursauta :

— Deux heures ! Un peu plus, il me faisait manquer ma classe !

Emile BAUMANN.

La suite prochainement.

LE PROBLÈME DE LA SÉCURITÉ SUR MER

LA CATASTROPHE DU « VOLTURNO »

ET LA LEÇON DU « TITANIC »

Sous la rafale d'une furieuse tempête, l'Océan s'était soulevé. Le transatlantique *Volturno* naviguait péniblement en roulant sur cette mer démontée, lorsque subitement au petit matin un incendie fut découvert, à bord, dans la cale avant. Une épaisse fumée noire ne tarda pas à sortir du panneau de chargement et, après une lutte ardente mais vaine contre le feu qu'activait l'intensité du vent, il fallut songer à quitter le navire. A dix heures, au milieu d'une panique qui confondit passagers et équipage, une embarcation fut descendue, surchargée de monde. Elle avait à peine touché la mer qu'une énorme lame s'abattit sur elle et la fracassa contre la muraille du paquebot. Toujours au milieu d'un désordre sans nom, une deuxième suivit, mais elle n'eut même pas le temps d'arriver jusqu'aux flots. Tandis qu'elle était encore suspendue dans le vide, un violent coup de roulis inclina brusquement le navire, et le canot vint se briser contre la coque. Trois fois encore la même opération se répéta et trois fois la mort faucha des existences. Dans l'espace d'une heure à peine, les embarcations firent 130 victimes environ.

Devant cette épouvantable vision, on se prend à douter de l'efficacité de ce suprême moyen de sauvetage et au moment où va se réunir à Londres, le mois prochain, une conférence internationale qui doit traiter définitivement des mesures générales à prendre pour améliorer la sécurité du voyageur sur mer, il est intéressant de constater, par cet exemple saisissant, je ne dirai pas la faillite de ce procédé, mais tout au moins son insuffisance

complète. Avant la catastrophe du *Titanic*, l'ancien règlement du « Board of Trade[1] » confondait la question des mesures préventives de sécurité avec celle du sauvetage en lui-même, quand il autorisait le navire présentant un certain cloisonnement[2] intérieur à diminuer le nombre de ses canots. Il suivait, en cela, le courant de l'opinion publique, qui s'imaginait que la sécurité croissait avec les dimensions des navires. La cruelle expérience du *Titanic* démontra au législateur qu'il s'était trompé, qu'en réalité, ces deux questions ne se mélangeaient pas, mais qu'elles se superposaient successivement. Lorsque, sur le *Titanic*, les cloisons étanches ne purent s'opposer à la mortelle voie d'eau, il fallut bien songer à s'adresser aux canots de sauvetage. Or non seulement leur nombre était insuffisant pour recueillir tout le monde, mais encore la moitié était immobilisée, du fait que le navire était fortement incliné sur un bord ; la manœuvre de mise

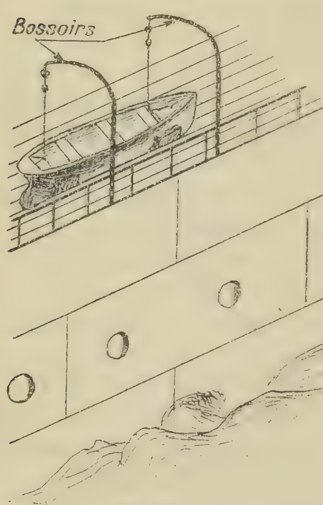


Fig. 1. — Embarcation, sous bossoirs, en place sur le pont.

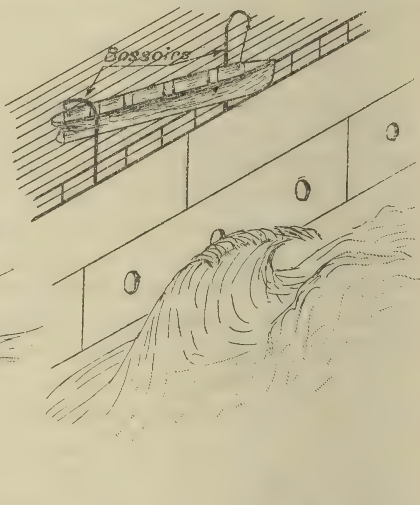


Fig. 2. — Manœuvre de mise à l'eau.

à l'eau (fig. 1 et 2) ne pouvait s'exécuter du côté relevé, puisque l'embarcation suspendue aux « bossoirs » ne pouvait descendre

[1] Département du gouvernement anglais qui exerce des fonctions similaires à celles des ministères du commerce d'autres pays ; par suite, toutes les affaires relatives à la marine marchande anglaise sont sous son contrôle. Les règlements édictés par lui sur la navigation sont généralement pris comme exemples dans les autres nations.

[2] Voir *le Naufrage du « Titanic »*. (N° du *Correspondant* du 25 avril 1912, p. 388 et 389.)

le long de la coque. De plus, les bossoirs n'étaient pas suffisants pour soutenir le canot plein de monde. Il fallait donc qu'il fût à l'eau pour que l'embarquement devînt possible, et l'on était obligé de descendre avec des échelles ou des cordes, opération trop longue et absolument impossible par une mer un peu forte.

Aujourd'hui, avec le nouveau règlement, les canots sont en nombre suffisant, mais, dès lors, ils ne peuvent tous se disposer sous des bossoirs, car la place manque, le long des deux bords, sur le pont. Les premiers descendus, il faut aller en chercher d'autres avec ces mêmes bossoirs, et tout cela demande du temps, de l'ordre, de la discipline et un personnel exercé qui tend à disparaître de plus en plus. Si ces bossoirs sont maintenant plus solides et si l'embarcation peut descendre toute pleine, par contre cette navrante expérience du *Volturno* semble prouver que la question n'est guère plus avancée qu'avant le naufrage du *Titanic*. Je sais bien qu'on m'objectera les circonstances exceptionnelles, le temps épouvantable, la mer démontée, les lames hautes de 10 mètres, etc. Mais je réponds que d'abord la sécurité doit être assurée *dans tous les cas*, qu'il faut savoir prévoir le pire et ne pas se laisser surprendre par les coups perfides du hasard qui presque toujours semble se complaire à déjouer les plus beaux calculs des humains; or, si la tempête qui a assailli le *Volturno* avait assailli le *Titanic*, il n'y aurait pas eu un seul survivant: cette simple remarque doit suffire. Ensuite presque jamais on ne pourra utiliser la totalité des canots; si le navire coule, il penchera de côté et tout un bord sera inutilisable; s'il brûle, même restant droit, on ne pourra saisir les embarcations qui se trouvent au-dessus de la région de l'incendie.

Dès lors, essayons d'aborder cet important problème de la sécurité sur mer, en laissant momentanément de côté dans notre raisonnement ce système des canots de sauvetage qui vient de montrer son impuissance sur le *Volturno*.

*
* *

Pour accroître la sécurité d'un navire, la première solution qui se présente à l'esprit est celle des mesures préventives appliquées à l'architecture même. Mais à chaque genre d'accident le remède sera différent.

Si c'est la voie d'eau qu'on vise, résultant de la collision avec un autre navire, une épave, un récif, un iceberg, il faudra, pour pouvoir maintenir le bâtiment sur l'eau malgré la déchirure qu'il porte au flanc, compartimenter, cloisonner l'intérieur. Dès le

début de la construction métallique, on munissait les navires d'une double coque montant jusqu'au pont inférieur. De plus, dans le sens de la longueur et jusqu'au pont supérieur s'étendaient deux cloisons étanches, parallèles à la muraille verticale et à peu de distance. Ce dispositif sauva le *Great Eastern* d'une mort certaine; un jour, sa coque glissa le long des écueils de Long-Island-Sound (comme le *Titanic* sur l'iceberg) et personne ne s'en aperçut à bord; le navire continua sa route comme si rien ne s'était passé et ce n'est qu'au port, au bassin, que l'on s'aperçut que la coque avait plus de dix avaries; un lambeau de tôle large de 3 mètres et long de 24 avait été arraché. Il y avait là de quoi le faire couler instantanément, mais il navigua sur sa coque intérieure.

Pourquoi, dès lors, n'avoir pas continué ce compartimentage dans les constructions actuelles? Les navires modernes (le *Titanic* et l'*Olympic*[1] étaient dans ce cas), n'ont plus qu'un double fond qui s'arrête trop bas; c'est à peine si de trop rares cloisons transversales limitent par leur étanchéité l'envahissement de l'eau. C'est que le public est devenu plus exigeant; il veut du luxe; il veut des navires plus rapides et cette folie de la vitesse avec la soif de la concurrence conduit à des machines énormes, à des chaufferies encombrantes dont l'installation à l'intérieur est en opposition avec tout ce compartimentage. De telles puissances nécessitent des consommations de charbon effroyables pour chaque voyage et, pour couvrir de telles dépenses, les compagnies sont obligées de transporter chaque fois le maximum de marchandises que peut contenir le navire. Il faut donc des cales très vastes et des panneaux de chargement très ouverts : les cloisons longitudinales protectrices deviennent donc gênantes et sont obligées de disparaître pour laisser la place à tout ce qui « rapporte ». Et puis comment concilier la soif de luxe et de bien-être du passager avec un cloisonnement serré? « Quel luxe dans les gymnases, les bains turcs, les bains électriques et d'autres accommodements qui n'attribuent rien au confort réel des passagers! On a des navires où il y a une plage artificielle, où les enfants peuvent jouer comme à Trouville ou à Ostende. Ne vaudrait-il pas mieux utiliser ces dépenses en argent et en espace pour ces emménagements en cloisons longitudinales qui mènent à la sécurité du navire? Certainement, il n'est pas facile d'occuper et d'amuser quelques centaines de passagers. Les déjeuners, dîners, siestes ne suffisent pas pour cela. Mais on a aujourd'hui la

[1] Depuis on a muni l'*Olympic* d'une double coque qu'on utilise comme soute à naphte. Voir à ce sujet le *Navire sans fumée ni cheminée*. (N° du *Correspondant* du 10 août 1913, p. 468, note 2.)

radiotélégraphie avec laquelle les dernières nouvelles politiques peuvent être communiquées et qui occuperont une grande partie des passagers. On a la musique. On a une centaine de manières pour occuper cette bande de fainéants, sans avoir recours à des « viener-cafés », des « lounges », où l'on peut se livrer au flirt ou à la médisance[1]. »

Après la voie d'eau, ce qu'il y a le plus à craindre, c'est l'incendie, comme nous le montrent l'exemple du *Volturno* et les statistiques des drames de la mer. Les navires de guerre eux-mêmes, bien qu'entièrement métalliques, n'en sont pas indemnes et le cas du cuirassé *Brennus*, le 8 juillet 1911, est à rapprocher de celui du *Volturno*. Vers cinq heures du matin, un quartier-maître aperçut une épaisse fumée sortant de la cale à filin ; à l'avant du cuirassé ; les cordages goudronnés, les étagères, la peinture des cloisons, tout cela offrait une proie facile à l'avidité des flammes. L'alarme est donnée, mais la fumée empêche d'approcher du lieu du sinistre et comme des soutes à munitions se trouvent dans le voisinage, le commandant n'hésite pas et donne l'ordre de les noyer. Sous l'entrée de l'eau à l'intérieur, le navire s'enfonça de $1^m,50$, mais l'incendie finit par être maîtrisé. Ainsi la voie d'eau, le premier fléau que nous avons envisagé, pourrait, *semble-t-il*, servir à combattre le second, le feu, au-dessous de la flottaison. Un tel système ne serait possible dans un paquebot que si les cales étaient suffisamment compartimentées. Donc, la lutte contre l'incendie dans les fonds nous ramène également à cette question du compartimentage, si efficace contre la voie d'eau. On y revient encore, si on veut appliquer le procédé d'extinction par la vapeur vive qu'on emploie couramment sur les navires de guerre, pour étouffer rapidement le feu qui viendrait à éclater dans un local étroit[2].

Donc, à tous les points de vue, le cloisonnement intérieur du navire a une importance capitale pour sa sécurité propre. Nous avons vu qu'il était à peu près inexistant ; il s'ensuit que, non seulement il devient très difficile de lutter contre la voie d'eau, mais

[1] *Quelques remarques sur la catastrophe du « Titanic »*, par M. Van Meerten, ancien ingénieur en chef de la Marine royale néerlandaise. *Bulletin de l'Association technique maritime*, année 1913.)

[2] La vapeur vive, arrivant par le plancher dans un endroit resserré, finit par chasser l'air nécessaire à la combustion. On applique ce système sur les navires de guerre pour les soutes à charbon, où l'inflammation spontanée du combustible est toujours possible, et en général dans tous les locaux renfermant des matières inflammables comme la cambuse, la cale à vin, les soutes à vivres et la soute à filin.

encore il est impossible, pour combattre le feu, d'appliquer les systèmes précédents.

Le procédé qui est plutôt employé actuellement contre l'incendie est celui qui utilise des tuyautages d'eau sous pression. C'est très probablement celui qui devait se trouver sur le *Volturno* et qui fut insuffisant. Il consiste en ceci : le plus haut possible et au milieu du navire, on installe un château d'eau de mer (fig. 3) de plusieurs milliers de litres ; un tuyau vertical en descend, menant au collecteur d'incendie qui court horizontalement d'un bout du navire à l'autre, sous le pont qui se trouve à peu près au niveau de la flottaison. A chaque grand compartiment transversal, des branchements spéciaux de tuyaux ascendants ou descendants aboutissent à des robinets sur lesquels se vissent de longues manches en cuir terminées par une lance. Tel quel ce système d'extinction par l'eau serait insuffisant car le château d'eau serait rapidement vidé. Aussi à peu près au milieu du navire et au-dessous du collecteur d'incendie descend un branchement qui va rejoindre, dans les fonds du navire (fig. 3), le collecteur d'eau de mer, gros tuyau courant sur la quille, pour prendre l'eau à l'extérieur. Une pompe actionnée soit mécaniquement, soit à bras en cas d'avarie de moteur, permet d'aspirer l'eau de mer pour la refouler dans le collecteur d'incendie et jusque dans le château d'eau.

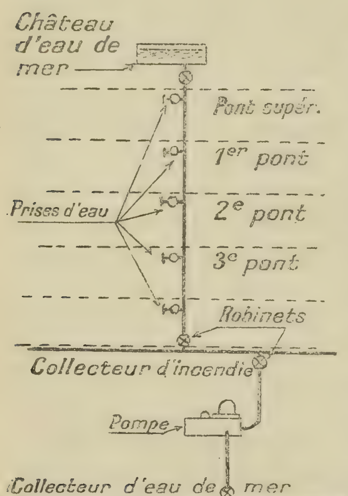


Fig. 3. — Service d'incendie par l'eau sous pression.

Au sujet de ce mode d'extinction par l'eau, nous attirons l'attention sur un système fort ingénieux qui vient d'être expérimenté avec succès à l'arsenal de Brest. Placé sur un navire, il rendrait plus efficace la lutte contre l'incendie qu'il est parfois impossible d'approcher avec une lance. Il s'agissait à Brest de protéger automatiquement contre le feu les ateliers à bois et les corderies où sont emmagasinées des substances inflammables comme des goudrons et des huiles. Un tuyautage constamment rempli d'eau sous pression parcourt à cet effet le plafond et, de place en place, une ouverture est munie d'une fermeture soudée avec une composition fusible vers 70 degrés. En cas d'incendie, la soudure fond, la

fermeture s'ouvre et l'eau, jaillissant avec force, vient frapper un diffuseur qui la répand circulairement en une pluie fine sur environ 9 mètres carrés. Pourquoi, dès lors, ne pas prévoir à bord des paquebots, au plafond des grandes cales et de tous les locaux susceptibles de s'enflammer un dispositif analogue? L'eau sous pression, grâce au château d'eau, permet, dès le début du sinistre, une telle solution, et si le réservoir vient à se vider sans qu'on en soit encore averti, rien n'empêche qu'un flotteur mobile à son intérieur, commande automatiquement un signal avertisseur ou même la mise en marche à distance de la pompe.

Malgré cet accroissement des mesures préventives de la sécurité contre la voie d'eau et l'incendie, supposons que le navire se trouve menacé dans son existence même et que la seule solution qui s'impose au capitaine soit de quitter le bord. Comment le faire, sans pour cela utiliser les canots de sauvetage que nous laissons de côté, par convention, depuis le début de notre raisonnement? La réponse vient d'elle-même : grâce à son magnifique perfectionnement, la télégraphie sans fil va pouvoir très rapidement appeler au secours à travers l'espace, très loin à la ronde. C'est le cas du *Volturno* en flammes qui n'a pu se servir de ses embarcations. A ses appels angoissés, qu'est-il arrivé?

Dès le premier signal de détresse, le *Carmania* changea aussitôt sa route, força son allure et put, malgré l'état de la mer, maintenir sa vitesse à 40 kilomètres à l'heure, de sorte que six heures après la découverte de l'incendie il était déjà arrivé sur le lieu du sinistre. Alors s'exécuta aussitôt l'opération de mise à l'eau d'une embarcation. Après des efforts surhumains, et grâce au pétrole qui fut versé sur les flots pour les calmer un peu, elle put se détacher des flancs du navire contre lesquelles elle menaçait à chaque lame de s'écraser, et gagna le large. Mais la houle était tellement énorme et brisante qu'il lui fut impossible de s'approcher du *Volturno*, où elle se serait fracassée. Elle dut donc revenir, et ce n'est que deux heures après son départ que les cinq hommes qui la montaient purent être recueillis; la moitié de ses avirons avait été cassés. Pendant ce temps, le *Carmania* ne cessait de télégraphier et demandait un pétrolier; heureusement il s'en trouva un dans le voisinage. A trois heures trente, le *Seydlitz* apparaît, suivi par le *Grosser-Kurfüst;* à six heures, ce fut le *Kroonland* et le *Minneapolis;* à dix heures trente du soir, c'est le transatlantique français, la *Touraine*, qui, depuis plus d'une heure, apercevait à l'horizon la lueur rouge de l'incendie. Au fur et à mesure des arrivées, les transatlantiques essayaient de mettre des

canots à la mer, mais aucun ne pouvait s'approcher du *Volturno* à la dérive qui tanguait et roulait effroyablement. Le misérable troupeau humain, rassemblé à l'arrière, sur le pont déjà brûlant, balayé par le vent et les embruns, assistait avec désespoir à ces échecs successifs. L'incendie éclairait la scène de sa tragique lueur rouge; tout autour, les transatlantiques étincelants de lumières, se balançaient, et, de temps en temps, sur le dos luisant d'une vague monstrueuse, on voyait apparaître le pâle et tremblotant falot d'une embarcation, dont les hommes, courbés sur les avirons, luttaient contre les flots. Pourtant, vers deux heures du matin, deux canots de la *Touraine* réussirent héroïquement à ramener huit passagers. Le vent faiblissait déjà un peu et quelques sauvetages commencèrent à être effectués. Enfin, à la pointe du jour, il tomba tout à fait, comme par miracle, et le bateau-citerne *Narraganset*, en route depuis la veille, arriva. La face des choses changea alors subitement, car, ayant mis ses pompes en action, il versa à l'arrière du *Volturno*, du côté opposé à l'incendie, et sous le vent, des torrents de pétrole sur les flots en fureur; les vagues se calmèrent, et, en tous cas, cessèrent d'être brisantes par leur déferlement; les embarcations purent s'approcher et le sauvetage commença effectivement. A huit heures du matin, tout était terminé, le capitaine quittait son navire le dernier, et pour toujours. Il y avait exactement vingt-six heures que l'incendie avait été découvert.

Que conclure de ce spectacle, sinon que si le vent s'était maintenu aussi violent, que si dans le voisinage ne s'était pas trouvé un pétrolier, la télégraphie sans fil, malgré son merveilleux fonctionnement, aurait tout simplement servi à convier tous les navires environnants à venir assister, impuissants, à l'effroyable agonie d'une épave en feu au milieu de la tempête? Cette admirable invention court donc le risque de rester sans effet tant que la question du transbordement de passagers, par gros temps, d'un navire à un autre n'aura pas été résolue pratiquement.

Les escadres qui ont besoin de se réapprovisionner de charbon en pleine mer résolvent en partie, semble-t-il, ce problème du transbordement. Le charbonnier et le navire de guerre aux soutes vides peuvent se mettre côte à côte. Mais cette façon d'opérer ne peut nous intéresser ici, autant à cause de l'état de la mer qui rend cette opération impraticable, que du danger qui peut résulter pour le navire sauveur d'être aussi proche de celui qui agonise. D'une autre manière, le cuirassé peut remorquer le chaland à petite allure, et pendant ce temps un chariot à galets roule, suspendu dans le vide sur un câble porteur attaché à ses deux

extrémités au mât arrière du cuirassé et au mât avant du charbonnier. Ce dernier procédé, qui a l'avantage d'éloigner le navire sauveur de celui en détresse, peut-il trouver ici une application en transportant les sinistrés au-dessus des flots?

D'abord il faudrait pouvoir passer la remorque au bâtiment naufragé, et la tentative infructueuse que fit le *Carmania* dans ce sens est une preuve de l'impossibilité, tout au moins de la difficulté de cette opération par mer démontée. Mais admettons-en la réussite, soit par un petit canon porte-amarres, soit par un moyen quelconque. Plus le navire à secourir est grand et plus il y aura de passagers à transborder. Il en résulte que les gros déplacements rendent le travail beaucoup trop long; la mort prématurée de l'épave risque de se produire avant la fin du sauvetage. De plus, il faut que la remorque soit tendue de façon à maintenir constante la distance des deux navires. Est-on sûr qu'elle va résister à la tension, quand des vagues monstrueuses secouent brutalement et séparément les deux bâtiments? Le rythme des tangages sera différent de part et d'autre et de ce désaccord, il résultera sûrement de brusques tensions instantanées qui peuvent tout briser. D'ailleurs, à l'heure actuelle, nous n'hésitons pas à jeter un cri d'alarme sur *la faiblesse générale des remorques à bord des grands navires*. Personne ne s'en occupe; personne ne songe un instant qu'elles font partie de la sécurité sur mer. Croit-on que si une explosion se produit dans la machine, que si une épave entre deux eaux brise au passage les hélices, croit-on qu'il va être possible de remorquer le paquebot géant devenu épave allant à la dérive sous le vent? Il est trop lourd, les remorques casseront *comme elles cassent quotidiennement dans les ports* avec des manœuvres pourtant bien moins délicates!

C'est donc bien à tort que le public s'imagine être plus en sécurité sur un navire gigantesque. Il tiendra peut-être un peu mieux la mer par mauvais temps, mais sa sécurité propre décroît à mesure que s'accroissent les dimensions. Cette folie du « colossal », qui est le mal du siècle et qui ne peut s'expliquer que par une âpre concurrence et la fascination exercée par le confort, le luxe et la vitesse, rend la navigation actuelle plus dangereuse. Le choc de l'abordage est plus violent en raison de la masse lancée, l'avarie est plus énorme et le compartimentage sauveur est délaissé pour des besoins de gain. Si, par contre, la télégraphie sans fil s'est perfectionnée, on ne peut pas lui demander ce qu'elle ne peut faire; elle dirige les navires sur le lieu du sinistre, et nous avons vu qu'une fois arrivés, le transbordement des naufragés au-dessus des flots est impossible.

Donc, fatalement, irrésistiblement, nous voilà ramenés à l'embarcation que nous avions intentionnellement laissée de côté depuis le début. Pouvons-nous, auparavant, nous arrêter à l'idée de radeau? Certes, ce genre de flotteur est d'une incontestable utilité, et il ne faut pas hésiter à le réclamer impérieusement à bord de tout navire; quand le bâtiment sombre trop rapidement pour qu'aucune manœuvre puisse être faite, le radeau jeté par-dessus bord surnage toujours. Par contre, une fois à l'eau, il est à peu près impossible de le manœuvrer par grosse mer. Aussi, quand on a le temps, l'embarcation est préférable; mais, comme le montre l'exemple du *Volturno*, il faut un secours, et, ce secours, on le trouve dans le pétrole[1].

Devant ce spectacle étrange d'une mer se calmant sous les flots de naphte, la curiosité naît. Par quel mécanisme mystérieux se fait cette transformation miraculeuse?

Si, dans un calme plat, vous étudiez au microscope la surface de l'eau immobile, qui, à l'œil nu, paraît semblable à un miroir, vous la trouvez criblée de petits creux. C'est que l'évaporation continuelle, qui se fait sur toute nappe liquide, crée dans la couche d'air immédiatement en contact de petits tourbillons, comme des cyclones minuscules. Il en résulte que si le vent se lève, il trouve de la prise sur cette surface criblée; l'eau est soulevée d'abord par rides, puis par vagues. La molécule d'eau bousculée par ce vent hors de sa position d'équilibre est poussée en avant jusqu'à ce que, ayant contourné par en haut le bourrelet, ride ou vague qui résiste, elle se trouve de l'autre côté à l'abri de la pression de l'air. Elle retombe alors par son propre poids, et revient à sa positon primitive; elle a ainsi décrit une orbite fermée dans l'espace. Toutes les molécules d'un même plan horizontal décrivent des orbites circulaires égales A, B, C, D, E, F, G, H, I (fig. 4); toutes celles d'une même verticale en décri-

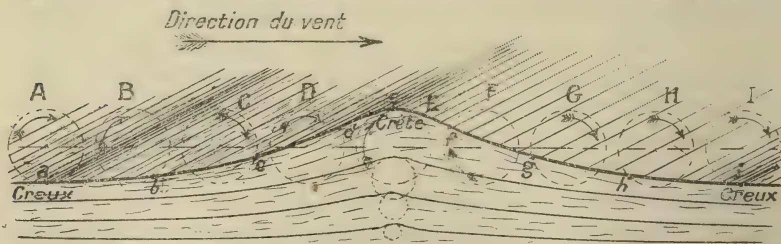


Fig. 4. — Mécanisme de la vague.

[1] Il est curieux de constater que le pétrole qui paraît devoir, à bref délai, révolutionner la machine navale, apparaît également comme un agent de

vent de décroissantes avec la profondeur. L'eau ne change, pour ainsi dire, pas de place, comme le vérifie bien un flotteur, un bouchon, par exemple, qui ne fait que s'élever ou s'abaisser au passage de la vague. *Au même instant*, les molécules qui décrivent chaque orbite précédente et appelées sur le croquis *a*, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, ne sont pas à la même hauteur, se trouvent décalées les unes par rapport aux autres sur l'orbite et leur retard produit ce qu'on appelle le profil de la vague avec sa crête et son creux successif. En tournant chacune sur leur orbite dans le sens des flèches et en restant en retard les unes par rapport aux autres, chaque molécule produit le déplacement apparent de la vague. Quand la particule liquide *a* sera venue au sommet A, la crête de la vague sera en ce point et la molécule *e* sera au bas de sa course dans le creux de la vague. Par rapport à ce que le croquis 4 représente, la crête se sera substituée au creux et le creux à la crête; il y aura eu translation apparente de la vague de gauche à droite dans le même sens que le vent. Mais cette lame ne devient réellement dangereuse que lorsque le vent, qui n'a pas cessé de souffler sur elle, finit par pousser le sommet plus vite que la base, de sorte qu'il y a basculage (fig. 5); on dit alors que la vague déferle, et c'est le choc produit par ce renver-

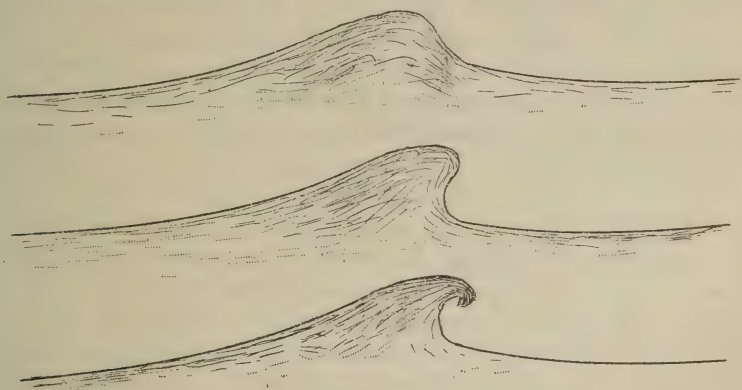


Fig. 5. — Aspects successifs de la lame qui déferle.

sement qui est brisant. Pour l'empêcher de déferler, que faut-il faire? Interposer entre le vent et l'eau une couche protectrice

puissant secours dans une catastrophe. Si le navire qui l'utilise comme combustible dans ses machines est frappé à mort, si le feu menace, et si la mer, de plus, est forte, il n'a qu'à vider ses soutes. De plus, le pétrole permet de concilier la présence de la double coque avec les exigences d'encombrement de la cargaison. (Voir *le Navire sans fumée ni cheminée*, *Correspondant* du 10 août 1913.)

dont les particules, ne se mélangeant pas avec les molécules liquides, ne participent pas au mouvement orbitaire. Cette couche doit avoir les propriétés d'un lubréfiant de façon que le vent glisse sur elle sans trouver de prise, comme glissent sous elle les molécules d'eau; les deux surfaces inférieure et supérieure de cette couche, qui reste isolée, sont donc comme graissées, huilées. On s'explique, dès lors, l'apaisement. Par ordre d'aptitude, pour calmer les vagues, on trouve les huiles animales, puis végétales, enfin minérales et le pétrole en dernier lieu [1].

La présence d'huile ou de naphte à bord est donc absolument nécessaire pour rendre possible, par gros temps, l'emploi des canots de sauvetage et désormais la question se ramène au nombre suffisant de ces canots, à leur installation sur un pont jusqu'ici presque toujours trop étroit et à une amélioration possible de leur mise à l'eau; c'est là l'affaire du constructeur naval.

Quant au capitaine, il a le rôle terrible du commandement dans ces moments d'angoisse; des milliers de vies humaines sont entre ses mains. Aussi la question de la discipline à bord est-elle d'une importance capitale. La panique qui éclata sur le *Volturno*, la confusion et la précipitation qui en résultèrent dans la manœuvre de mise à l'eau des embarcations, sont certainement une des principales causes de la mort des 130 naufragés. Si chaque matelot, au lieu d'être parfois embauché au dernier moment, était constamment au même bord, sous le même chef; si, par suite, il pouvait entretenir les embarcations et vérifier soigneusement qu'elles ne sont pas dans ce lamentable état de vétusté où se trouvaient celles du *Volturno*, à en croire certains bruits; s'il pouvait être exercé longtemps à l'avance au rôle qu'il jouerait en cas d'alerte, de façon que tous ses mouvements de manœuvre finissent par être pour lui une sorte d'habitude; si la fermeté et le sang-froid étaient assez puissants chez lui pour ne pas se laisser noyer par la foule éplorée des passagers dont la frayeur finit par être communicative; si les idées déprimantes du socialisme ne s'étaient pas glissées dans les marines marchandes et n'avaient pas obscurci la notion de hiérarchie et de discipline, unique force de l'homme en face des éléments déchaînés — l'avenir serait moins inquiétant pour la sécurité du passager. Mais le meneur, cosmopolite et braillard, continue à rôder dans les bouges des ports et ce profiteur de troubles ne connaît pas le remords.

E. DE GEOFFROY,
Ingénieur naval.

[1] En Angleterre et aux Etats-Unis, des maisons spéciales vendent des huiles pour mauvais temps.

LE PREMIER DUC DE LAUZUN

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION[1]

Au temps déjà lointain de mon enfance (on me pardonnera ce souvenir personnel), je passais tous les deux ans une partie des vacances dans la vallée du Dropt, oasis de verdure égaré entre les coteaux crayeux du Bergeracois et les collines roussies de l'Agenais. Le 8 septembre, pour nous rendre à certain pèlerinage traditionnel, nous longions les murs du château de Lauzun, où nous faisions halte parfois, et où l'on ne manquait guère de me rappeler que Henri IV avait été hébergé. Plus fréquemment, nous nous rendions dans une autre bourgade voisine, étagée sur une hauteur d'où se découvrait un vaste panorama : de là, une masse imposante, barrant l'horizon sur les confins du Périgord et du Quercy, attirait invinciblement les regards : à mes questions réitérées, on répondait avec une inlassable complaisance que c'était là Biron, le domaine patrimonial du compagnon d'armes châtié à regret du supplice des traîtres... En ce coin de terre proche de Nérac, sinon de Pau, la « geste » du Béarnais revenait constamment dans les conversations.

Depuis lors, les deux noms de Lauzun et de Biron, qui devaient être réunis au crépuscule de l'ancien régime, n'ont jamais cessé, par une impérieuse association d'idées, d'évoquer dans mon esprit une eau trouble et presque dormante, se traînant de moulin en moulin parmi les roseaux, entre des prairies couvertes de bestiaux et bordées de hauts peupliers ; puis les rues en terrasses de Castillonnès, avec le grouillement du marché hebdomadaire et les pyramides sombres de pruneaux s'écroulant sur des draps éclatants de blancheur. Ces images me poursuivaient quand j'essayais de protester contre une trop complaisante apologie du roué Lauzun-Biron, le don Juan de la cour de Louis XVI, le général de la Révolution[2], ou plus récemment quand à la suite

[1] Lauzun, *Un courtisan du Grand Roi*, par le duc de la Force. — VIII-255 pages in-8° carré, avec 8 gravures (Hachette).

[2] *Correspondant* des 10 septembre 1893 et 25 juillet 1895.

de Mme Arvède Barine je rappelais le fabuleux roman du Lauzun contemporain de Louis XIV [1]. J'ai peine encore à m'en déprendre en terminant la lecture du charmant volume que M. le duc de la Force vient de consacrer à ce même Lauzun, considéré en lui-même, et non plus seulement à raison du rôle qu'il a joué dans l'existence de la Grande Mademoiselle.

M. le duc de la Force s'était déjà avantageusement fait connaître en étudiant le gouvernement, dans la Hollande napoléonienne, de son aïeul l'architrésorier Lebrun, duc de Plaisance. C'est également par droit de naissance qu'il lui appartenait de parler du premier duc de Lauzun, un cadet de la famille de Caumont. Son livre, appuyé sur une documentation très complète et neuve pour une partie, écrit avec infiniment de distinction et d'agrément, continue dignement une récente collection de portraits historiques, brillamment inaugurée par le *Mirabeau* de M. Barthou et la *Duchesse de Chevreuse* de M. Batiffol. De la fantastique histoire de Lauzun, nous n'avions guère retenu que le mariage manqué avec la cousine germaine de Louis XIV : sans tomber dans le panégyrique à outrance, sans reprendre toute l'histoire du grand siècle, le nouveau biographe a eu l'art de suppléer aux défaillances de notre mémoire ou aux lacunes de notre science, de nous intéresser à un personnage dont l'outrecuidance avait peut-être trop fait oublier les réels mérites.

*
* *

Malgré la qualité d'arrière-petit-fils de l'héroïque maréchal de la Force, malgré le titre sonore de marquis de Puyguilhem, c'était le plus désargenté des cadets de Gascogne que l'adolescent de quatorze ans, petit et fluet, qui débarquait à Paris quelques mois avant la Fronde : la pauvreté de son équipage fait penser à la légendaire arrivée de d'Artagnan, la page la plus historique sans doute de tout le roman d'Alexandre Dumas. Mais selon la coutume immémoriale des Méridionaux de toute condition, Antonin-Nompar de Caumont comptait, pour l'aider à faire fortune, sur un sien cousin solidement établi à la cour, et le maréchal de Gramont ne trompa point cette confiance, puisqu'il prit le jeune homme chez lui, assura son éducation militaire et mondaine, le pourvut d'une charge de capitaine au régiment de dragons de Gramont, puis le fit nommer à vingt-cinq ans colonel des dragons étrangers du roi.

Le pied ainsi mis à l'étrier, Puyguilhem eut à cœur de justifier les faveurs dont il était l'objet : sa vaillance à la bataille des Dunes

[1] *Correspondant* du 10 mai 1905.

obtint les éloges du taciturne et laconique Turenne. En dépit de sa taille menue, sa bonne mine, son adresse à tous les exercices du corps, sa verve maligne et souvent cruelle, lui valurent des succès galants et mondains dont le bruit se répandit. Mazarin, puis Louis XIV, distinguèrent ce petit homme, alerte à la danse et à la conversation comme au combat. Pourvu du commandement d'une des deux compagnies de « gentilshommes au bec de corbin », qui devaient disparaître après la mort du Grand Roi, il assista en bonne place au mariage de Louis XIV et d'Anne d'Autriche, dans cette église basque de Saint-Jean-de-Luz, où l'on exhibe encore aujourd'hui, aux grandes fêtes, les ornements sacrés remontant aux royales épousailles. Il fut de même témoin des légendaires fêtes de Vaux, et quinze jours plus tard, à Nantes, de la brusque catastrophe de Fouquet.

Le fin et adroit courtisan, qui savait amuser le maître et en quelque mesure s'en faire redouter par la causticité de son langage, était sujet dès cette époque à des crises soudaines de colère et de violence, qui risquaient de ruiner en quelques secondes l'édifice patiemment agencé. Fallait-il attribuer ces incartades à l'irrésistible explosion d'un tempérament vainement comprimé? Les contemporains ont plutôt cru que soit fatuité, soit même tactique imprudente, Puyguilhem-Lauzun prétendait à de certains moments enlever d'assaut les obstacles dont un siège prolongé n'avait point eu raison.

Une première fois, en 1664, épris de sa belle cousine la princesse de Monaco (fille du maréchal de Gramont), il fit au roi en personne une impertinente scène de jalousie, voire de désobéissance, qu'il paya par une détention de six mois à la Bastille. Sa faveur ne parut point en pâtir; à la suite de la guerre de Dévolution, où il s'était prodigué, il reçut la charge, créée pour lui, de colonel général des dragons. Mais son ambition mal satisfaite visait un des postes militaires les plus considérables de la monarchie, celui de grand-maître de l'artillerie. Louis XIV, qui prévoyait l'opposition de Louvois, usa d'un de ces subterfuges que ne dédaignent point les monarques les plus autoritaires : il donna sa parole à Puyguilhem, en échange d'une promesse d'inviolable secret, et se disposa à faire la nomination en cachette de son ministre. Au dernier moment, Puyguilhem éperdu de joie se laissa aller à parler et Louvois averti accourut au conseil pour formuler ses objections, qui furent décisives. Le candidat évincé se persuada qu'il avait été desservi par Mme de Montespan : s'il faut croire ce qu'il racontait plus tard à Saint-Simon, il s'avisa d'un vrai tour de fabliau (on me dispensera d'insister) pour sur-

prendre entre le roi et la favorite une conversation intime, où tous deux précisément se gaudirent de sa déconvenue. Le soir, à la répétition d'un ballet, le sourire aux lèvres et l'air galamment empressé, il offrit la main à la marquise et lui redit à mi-voix le dialogue de l'après-midi, en y mêlant, toujours sur le ton de la confidence gracieuse, des injures de crocheteur; la belle, imaginant qu'il avait fait un pacte avec le diable, pensa tomber en pâmoison. Ceci était déjà terriblement risqué : le lendemain, Puyguilhem s'en prit au roi lui-même, en lui reprochant vivement son manque de parole. C'est alors que Louis XIV, d'un geste et d'un mot historiques, jeta sa canne par la fenêtre, « de peur d'avoir à me reprocher d'avoir frappé un gentilhomme ». Si l'insolent évita les coups de bâton, il retourna à la Bastille : mais par une de ces aubaines qui ébahissaient les contemporains, il ne tarda point à sortir de prison, à rentrer pleinement en grâce, à être investi d'une de ces quatre charges de capitaines des gardes du corps qui étaient l'apanage des plus grands seigneurs et presque toujours des maréchaux de France. C'était là également une source d'appréciables profits. Toujours pressé d'argent, le nouveau capitaine des gardes n'en vendit pas moins vers cette époque son marquisat de Puyguilhem; il s'arrangea avec son frère aîné, demeuré gentilhomme de province et riverain du Dropt, pour porter désormais le nom de comte de Lauzun, auquel ses aventures allaient donner une durable notoriété.

*
* *

M. le duc de la Force trace un bien vivant et agréable portrait de Lauzun à trente-six ans. Très en crédit auprès du souverain, qui se divertissait de sa verve et s'en laissait parfois imposer par son audace, on murmurait même le mot de « favori », ce qui était bien mal connaître Louis XIV. Cette fortune, déjà surprenante, semblait devoir grandir encore : la prochaine guerre verrait sans doute Lauzun maréchal de France, puis commandant d'armée. Souvent négligé en son accoutrement, il avait toujours néanmoins bonne mine et même grand air. Son entrain, son impertinence, ses épigrammes lui avaient assuré les triomphes galants les plus flatteurs : une légende auréolait son nom, légende que la réalité allait reléguer dans l'ombre.

Comment la plus riche et la plus altière des princesses du sang royal, la petite-fille de Henri IV, la cousine germaine du roi, après avoir dédaigné d'illustres alliances, s'éprit d'un cadet de Gascogne, cette histoire a été racontée bien souvent, depuis la lettre fameuse de Mme de Sévigné : c'est le cas le plus mémorable sans

doute des faiblesses de cœur auxquelles sont sujettes les filles mûres. Pour comprendre l'émoi des contemporains, il faut remarquer que même aujourd'hui, alors que depuis un siècle, selon la métaphore chère à Royer-Collard, « la démocratie coule à pleins bords », les princesses de familles régnantes qui veulent épouser un particulier doivent abdiquer leur rang ou se contenter d'un mariage morganatique. La Grande Mademoiselle était trop fière pour se résigner à la première alternative, trop soigneuse de sa dignité pour accepter la seconde : elle prétendait non pas déchoir, mais élever jusqu'à elle celui qu'elle aurait épousé au grand jour; et le plus extraordinaire, c'est qu'elle fut sur le point de réussir.

Assurément ébloui par la perspective qui se découvrait à lui, Lauzun feignit pourtant de ne point entendre les premières ouvertures de Mademoiselle. Il fut assez habile pour l'amener à se compromettre davantage : mais c'était aussi, il faut le reconnaître, prudence et même délicatesse de sa part. Le mécontentement du roi était à craindre; d'ailleurs, il ne pouvait échapper à Lauzun combien le rêve de Mademoiselle heurtait les idées courantes. Il eut le courage de l'en avertir, et dans les termes les mieux faits pour la frapper : « Quoi! voudriez-vous épouser un domestique de votre cousin germain? » A quoi l'amoureuse obstinée répliquait judicieusement : « Mon cousin germain est mon maître aussi bien que le vôtre. » Quand il eut loyalement multiplié les objections, quand il vit la princesse inébranlable, Lauzun se laissa aller à courir les chances de ce conte de fées, qui lui promettait, avec le titre du duc de Montpensier, une fortune et un rang hors de pair.

Louis XIV engagea sa cousine à réfléchir, mais lui promit de ne point mettre de *veto* à sa décision. Quatre gentilshommes des mieux qualifiés sollicitèrent et obtinrent le consentement royal « au nom de la noblesse française », très fière de s'allier ostensiblement aux Bourbons. Un érudit à gages, comme il s'en trouve toujours en pareil cas, dénichait plus de trente précédents; il appelait sérieusement et naïvement la mythologie à la rescousse, invoquant les alliances entre déesses et mortels, d'où étaient issus les demi-dieux, « les plus honnêtes gens du paradis des anciens ».

En annonçant le succès de l'ambassade collective auprès du roi, le duc de Montausier avait dit à Mademoiselle : « Si vous me croyez, vous vous marierez cette nuit. » Cet homme avisé prévoyait une formidable opposition. Comme l'a finement noté M[me] Arvède Barine, la bourgeoisie parisienne, qui ne pouvait se flatter de donner à son tour ses fils à des princesses, se déchaîna

contre une mésalliance outrageante pour la majesté du trône; les ministres, qui avaient eu souvent maille à partir avec Lauzun, redoutèrent de le voir tant grandir. Surtout la famille royale fut blessée dans son orgueil, déçue dans ses calculs, car elle avait escompté l'opulent héritage de Mademoiselle. La reine Marie-Thérèse fut assez peu maîtresse d'elle-même pour dire à la fiancée, en guise de compliment : « Vous ferez bien mieux de ne vous marier jamais et de garder votre bien pour mon fils d'Anjou. » Si les d'Orléans et les Condé ne s'exprimaient point avec tant de cynisme, ils pensaient de même et agissaient en conséquence.

Assiégé d'instances pour rétracter son consentement, Louis XIV répondit d'abord très noblement qu' « il n'était point un tyran, qu'il voulait laisser chacun dans sa liberté ». Mais le fiancé, sacrifiant la prudence à la vanité, différa la cérémonie de quelques jours pour y paraître en équipage plus magnifique. Mettant à profit ce répit inespéré, la cabale hostile redoubla de représentation, si bien que le roi finit par se croire obligé de revenir sur sa parole. Chagrin et embarrassé, il notifia ce revirement à Mademoiselle en pleurant avec elle, tandis que derrière la porte le Grand Condé toussait pour lui donner du courage. Comme l'amoureuse éperdue éclatait en reproches, l'autocrate allégua cette excuse caractéristique : « Les rois doivent satisfaire le public. »

Lauzun, cruellement déçu, eut tout d'abord le tact de n'en rien laisser paraître. Au roi, qui lui offrait en dédommagement le bâton de maréchal, il répondit qu'il voulait mériter cette dignité par des services militaires. Tant de réserve plut à Louis XIV, qui lui accorda coup sur coup la faveur des « grandes entrées », une grosse gratification et le gouvernement du Berry.

Si Mademoiselle avait prêté à sourire par son exaltation amoureuse, puis par l'éclat de son désespoir, Lauzun semblait sortir de cette délicate épreuve avec un crédit mieux assuré et une situation mondaine encore grandie : après un invraisemblable coup de dés, les revers de fortune l'avaient trouvé beau joueur. Quant au roi, humain, libéral, s'il s'était déjugé, c'était à contre-cœur et pour obéir à ce qu'il considérait comme un devoir supérieur. Des premières péripéties de cette tragi-comédie cornélienne, les acteurs se tiraient, somme toute, à leur honneur; elle allait malheureusement évoluer, et se muer en un drame assez noir, assez ignominieux.

*
* *

Onze mois après la rupture du projet de mariage, Lauzun, arrêté inopinément, était conduit par d'Artagnan à Pignerol, la

plus redoutée des prisons d'Etat, la forteresse où était enseveli l'ex-surintendant Fouquet. Une lettre le précédait, par laquelle Louvois enjoignait au gouverneur de le mettre rigoureusement au secret. Avec de tardifs adoucissements, l'incarcération allait se prolonger durant dix ans.

Sur la cause de ce traitement inhumain et arbitraire, l'histoire, comme les contemporains, est réduite aux conjectures. L'hypothèse d'une trahison politique est inadmissible, car Lauzun n'était détenteur d'aucun secret d'Etat, et dans ce cas d'ailleurs le roi n'aurait jamais pardonné. Il est improbable aussi que le courtisan ait désobéi en contractant alors un mariage secret avec Mademoiselle. Ce qui est plus vraisemblable, c'est qu'après quelques mois de sagesse, il fut pris d'un accès d'exaspération, et qu'imputant à Mme de Montespan l'interdiction du mariage Montpensier, il se répandit en menaces et en insultes ; pour protéger et venger sa maîtresse, Louis XIV aurait ordonné une captivité aggravée par les rancunes de Louvois.

En perquisitionnant chez le prisonnier, on trouva, à défaut de papiers politiques, ces menus trophées que les dons Juans ont de tout temps accoutumé de collectionner en souvenir de leurs conquêtes : billets parfumés, boucles de cheveux, rubans, etc. La cour et la ville en jasèrent copieusement, tandis que la pauvre Mademoiselle se consumait de jalousie, tout en se désolant des souffrances de l'infidèle. Cependant celui-ci, avec toute l'outrance du caractère méridional, passait par de brusques alternatives de rage et de dévotion, de mutisme et de volubilité : tandis qu'on le croyait plongé dans l'abattement, il creusait patiemment un chemin sous le plancher de sa chambre, et peu s'en fallait qu'il n'ajoutât un chapitre à l'histoire des évasions célèbres. Une autre fois, glissant sa fluette personne dans un corps de cheminée, il pénétrait impromptu dans le cachot de son ancienne connaissance Fouquet, qui l'accablait de questions : mais au récit du mariage manqué avec Mademoiselle, le surintendant prenait en pitié l'infortuné dont la raison s'était sans nul doute égarée au régime de Pignerol.

Ces anecdotes ont de quoi divertir ceux qui les lisent à deux siècles et demi de distance. En fait, et n'en déplaise aux apologistes du bon plaisir, la détention de Lauzun à Pignerol est une des taches qui obscurcissent le règne éblouissant du Roi-Soleil : d'autant que décidée et prolongée pour des motifs peu défendables, elle prit fin par suite d'un fort vilain marché.

Mademoiselle continuait à se déclarer inconsolable. Mme de Montespan eut l'idée d'exploiter cette méritoire fidélité, et de

faire ainsi passer sur la tête d'un de ses enfants adultérins une partie de l'opulent patrimoine guetté par tant d'héritiers. Il pourrait paraître étrange que le roi ait autorisé un tel marchandage, si l'on ne savait de quelles faiblesses Louis XIV fut capable jusqu'à la fin pour établir, grandir et enrichir ses bâtards. Ce qu'il y a de pire, c'est que cette négociation, louche par elle-même, fut conduite sans loyauté : après avoir leurré la princesse de promesses, puis prétendu qu'elle était engagée envers le roi, puis obtenu qu'elle se dépouillât d'une partie de ses biens en faveur du petit duc du Maine, Mme de Montespan lui signifia que le roi ne lui permettrait ni de faire Lauzun duc de Montpensier, ni de l'épouser ostensiblement, et se contenterait de fermer les yeux sur un mariage morganatique. Comme la vieille fille se récriait tout effarouchée : « Que pourra-t-on dire et croire de moi? » la favorite répliqua, en personne familiarisée avec les situations équivoques : « M. de Lauzun vous aimera mieux : les mystères donnent du goût aux choses. »

La finesse légendaire des Mortemart se trouva pour une fois en défaut. Sans doute, la princesse était si éprise qu'elle finit plus que probablement par consentir à cette union clandestine qui répugnait à sa dignité : mais la désillusion fut prompte et cruelle. Lauzun, duc de Montpensier, mari officiel d'une Altesse, eût peut-être mis son point d'honneur à observer les dehors de la fidélité conjugale; époux morganatique d'une quinquagénaire, il prétendit ne point échanger le cachot de Pignerol contre une captivité d'un autre genre. Il ne se consolait ni d'avoir dû donner sa démission de capitaine des gardes, ni de demeurer exilé de la présence du roi. Il fut sans vergogne tracassier, intéressé, volage. Mademoiselle, qui n'avait jamais admis qu'on lui manquât, cria à l'ingratitude. Le malheur voulut qu'un ami commun, dont la discrète entremise avait pacifié plus d'une querelle naissante, prît alors le parti de quitter le monde pour finir ses jours dans un cloître. Ce conciliateur une fois disparu, les discussions tournèrent rapidement à l'aigre, après quoi la princesse et le gentilhomme, à bout de paroles malsonnantes, en vinrent à échanger des coups de griffes et des coups de poing, ni plus ni moins qu'un ménage de vilains... Mademoiselle eut enfin la dignité et le courage de comprendre que la vie commune ne pouvait se prolonger : bien qu'elle aimât toujours Lauzun, elle lui défendit de reparaître chez elle.

Colbert, qui voulait du bien à Lauzun, peut-être par antipathie contre Louvois, et qui s'était entremis dans le marché avec Mme de Montespan, osa bien lui suggérer que pour rétablir sa

fortune et reconquérir la pleine faveur du roi, il pourrait travailler à la conversion de sa propre mère, une Caumont elle aussi, et une huguenote obstinée. Le Gascon, qui ne doutait de rien, se fût peut-être employé à cette œuvre pie, si la vieille dame n'eût précisément pris l'offensive en lui expédiant du château patrimonial d'austères remontrances : « Les gens, autant dans vos intérêts que je suis, tremblent des jugements de Dieu sur vous et ne s'étonnent plus des souffrances que vous avez eues, puisque, au lieu d'en avoir fait un bon usage, vous en revenez pis que vous n'y êtes allé et devant Dieu et devant les hommes. » Pour argumenter contre cette évangéliste, le mari infidèle de Mademoiselle manquait vraiment d'autorité : il y fallut l'onction, la science et la vertu du P. de la Chaise. Aussi bien, Lauzun devait rentrer en grâce auprès de Louis XIV par une voie imprévue, mais très différente, et plus honorable à nos yeux qu'un acte de prosélytisme intéressé.

*
* *

Ecarté des commandements militaires et de la présence même du roi, mis à la porte du Luxembourg, il sentait, malgré son imperturbable assurance, qu'il jouait en définitive à Paris un assez sot personnage, et qu'une absence limitée lui serait profitable. Après avoir songé à aller batailler en Hongrie contre les Turcs, il jugea plus expédient d'aller offrir ses services au nouveau roi d'Angleterre, Jacques II, qu'il avait jadis connu comme duc d'York. Un premier voyage, sans résultat appréciable, lui valut du moins la confiance du roi et celle moins banale de la reine, la pieuse, charmante et fine Marie de Modène. Il revint en Angleterre à un moment critique, à la fin de 1688, alors que les maladresses du roi, les menées du prince d'Orange, et surtout la récente naissance d'un prince de Galles incitaient la majorité protestante à la révolte. Abandonné ou trahi de toutes parts, vaincu sans combat, Jacques II voulut du moins mettre en sûreté sa femme et son fils. Lauzun reçut la mission de conduire secrètement en France la reine et le petit prince : à travers mille traverses, son sang-froid, sa fertilité d'imagination firent merveille, et le 21 décembre il débarquait à Calais avec les fugitifs.

A distance, nous avons l'impression que cette évasion, habilement combinée sans doute, servait au fond les intérêts de Guillaume et de ses partisans, qui ne durent point mettre beaucoup de diligence à l'entraver. Mais il n'y eut qu'une voix parmi les contemporains pour célébrer le dévouement, l'habileté de Lauzun; Louis XIV, avec la suprême bonne grâce qu'il savait mettre à ces

sortes de choses, lui écrivit de sa main qu'il serait heureux de le féliciter. Comme le disait Mme de Sévigné : « Enfin il a trouvé le chemin de Versailles en passant par Londres. Cela n'est fait que pour lui. » La seule Mademoiselle demeura inexorable, et brûla sans la lire une lettre de celui qui avait été tout pour elle. Mais il avait désormais de quoi se consoler.

Louis XIV, aux pieds duquel il se jeta, le releva en le comblant de compliments, et lui attribua un appartement à Versailles, une chambre à Marly, la restitution des grandes entrées. Bientôt Jacques II, réfugié lui aussi à Saint-Germain, le créait chevalier de la Jarretière, capitaine général, et l'emmenait dans l'expédition où il allait tenter de reconquérir son royaume, en prenant l'Irlande pour point de départ.

Si Lauzun se montra assez médiocre stratégiste dans les opérations qui aboutirent à la débandade de la Boyne, il paya vaillamment de sa personne, quoi qu'on en ait dit. C'étaient d'ailleurs de terribles obstacles que l'impéritie de Jacques II, l'indiscipline des Irlandais, l'antipathie des Anglais et Ecossais loyalistes contre tout ce qui était français, sans compter le haineux acharnement et la valeur exaspérée des réfugiés huguenots, qui formaient une partie de l'état-major de Guillaume : un ancien maréchal de France, Schomberg, et un propre oncle de Lauzun, Armand de Caumont la Force, marquis de Montpouillan, étaient au nombre de ces Français armés contre la patrie qui les avait proscrits, et dont l'analogie apparaît de plus en plus frappante avec les émigrés du siècle suivant.

Après la défaite, l'attitude de Lauzun fut très digne et très habile : tout en justifiant sa conduite auprès du roi et des ministres, il s'abstint de prendre part au scandaleux concert de récriminations par où la majorité de ses compagnons d'armes tentaient de se disculper. Louis XIV, qui savait honorer le courage malheureux, le récompensa en érigeant en duché le comté de Lauzun. Les lettres patentes, signées en 1692, rappelaient l'antique illustration de la maison de Caumont, mais insistaient sur le service rendu à la reine d'Angleterre, et spécifiaient que la faveur insigne était accordée à la demande de Marie de Modène. « Ainsi, » comme le constate le biographe, « c'était une femme qui obtenait à Lauzun ce duché qu'une autre avait rêvé pour lui. »

*
* *

Dix mois plus tard (5 avril 1693), la Grande Mademoiselle mourait au Luxembourg, sans avoir consenti à revoir l'ingrat, sans lui accorder une mention dans son testament. Il tint du

moins à proclamer la réalité du lien qui les avait unis, en prenant le deuil avec une ostentation qui ne laissa point que de désobliger les membres de la famille royale. Puis, après avoir ainsi établi sa qualité de veuf, il songea à en user pour se remarier.

Quoique les unions d'âge disproportionné fussent alors assez communes, Lauzun ménageait à ses contemporains un nouveau sujet de stupéfaction : à soixante-deux ans, c'est une enfant de quatorze ans qu'il épousa en secondes noces. Dans cette détermination ridicule, sinon monstrueuse, ses prétentions d'incorrigible Céladon entrèrent sans doute pour quelque chose : mais il obéit surtout à l'ambition, en escomptant l'appui de son futur beau-père, le très influent maréchal de Lorge, et peut-être sa succession comme capitaine des gardes, cette charge dont il pleurait toujours la privation. La maréchale, qui était une mère fort tendre pour l'époque, fit bien mine de s'opposer à un projet si fou : Lauzun lui ferma la bouche par la formule magique, « sans dot », qui produisit un effet aussi irrésistible que dans la comédie de Molière. Les Lorge cherchèrent à calmer leurs scrupules et les répugnances de leur fille en se flattant qu'au bout de quelques mois elle serait duchesse douairière, riche et libre. Ce beau calcul se trouva déçu par l'événement, non moins que les machiavéliques combinaisons de Lauzun : son beau-père reçut de Louis XIV la défense expresse de lui souffler mot des affaires publiques.

En revanche, son étrange mariage servit sa réputation d'une façon qu'il n'avait point prévue. La sœur aînée de sa femme venait d'épouser un jeune duc et pair, piètre courtisan, passant pour bizarre et frondeur, mais questionneur intrépide, et passionné collectionneur d'anecdotes : d'autre part, à l'insu de tous ses contemporains et peut-être de lui-même, l'un des plus admirables et des plus originaux écrivains qui aient manié la langue française. On devine avec quelle avidité Saint-Simon mit Lauzun sur le chapitre de ses multiples aventures : il s'est bien plaint que ce vieux beau-frère, diffus en ses récits, eût la sénile manie des incidentes et des parenthèses, qui, s'enchevêtrant les unes dans les autres, rendaient la narration inextricable et retardaient indéfiniment la conclusion. Mais lui-même n'était point la concision personnifiée : et d'ailleurs, clarifiant, colorant ce fatras de réminiscences, il en a tiré des portraits, des anecdotes qui, avec la lettre de M[me] de Sévigné, ont assuré à Lauzun l'immortalité.

Celui-ci se plut d'abord à combler de gâteries la petite duchesse : puis soudain mordu de jalousie, il l'enleva de l'hôtel de Lorge,

la séquestra chez lui, et lui interdit de voir, non seulement ceux en qui il redoutait des galants, mais ses propres parents, à l'exception du duc et de la duchesse de Saint-Simon, qu'il avait pris en gré. Sa femme finit par désarmer ses préventions à force de soumission et de vertu, mais c'est pendant *vingt-huit ans* qu'elle eut à subir les manies de ce fantasque : tout en lui rendant justice à la fin, il lui confiait galamment qu'il était satisfait « de la laisser assez vieille et laide pour ne pas lui donner un successeur! »

Il avait insensiblement compris que s'il était rentré dans les bonnes grâces du roi, il lui fallait renoncer à voir réaliser ses rêves d'ambition militaire et politique. Il se dédommageait en exerçant son impitoyable malignité, de jour en jour plus diabolique, sur les courtisans les plus en vue, un Villeroy, un Tessé, un Cavoye, faisant alterner les mots terribles et les tours pendables. Avec les années, son prestige mondain n'avait fait que grandir : sa redoutable ironie ne rencontrait qu'un seul contradicteur, le comte de Gramont, auquel il laissait tout dire, en souvenir des bienfaits que le maréchal de Gramont lui avait prodigués lors de ses débuts.

Seul survivant peut-être des témoins du mariage de Saint-Jean-de-Luz, Lauzun se trouvait dans la chambre de Louis XIV quand le vieux roi reçut les derniers sacrements. Sous la régence de Philippe d'Orléans, il obtint cette sorte de crédit que la causticité assure auprès d'un homme d'esprit. M. le duc de la Force cite, après Saint-Simon, deux mots hardis et exquis, par où le vieillard osa faire la leçon au chef de l'Etat. Mécontent que le duc d'Orléans tardât à récompenser après la peste de Marseille son neveu, l'héroïque évêque Belsunce, il dit au prince, avec cette affectation d'humilité où il excellait : « Monsieur, il fera mieux une autre fois. » Comme le régent, pour céder aux sollicitations des courtisans, se disposait à faire une promotion de maréchaux fort peu justifiée, Lauzun lui représenta, du ton d'un solliciteur, que, « s'il faisait par hasard des maréchaux de France inutiles », il le priait de se souvenir que lui-même était depuis plus de trente ans le doyen des lieutenants généraux.....

A quatre-vingt-dix ans, il montait encore à cheval, et se piquait de prouesses gastronomiques. Ses maladies mêmes lui fournissaient l'occasion de renouveler ces « niches » où il se complaisait. Poursuivi par les sollicitations de son curé, l'abbé Languet de Gergy, saint homme, mais obstiné quémandeur (il réussit à force d'aumônes à bâtir l'église monumentale de Saint-Sulpice, telle qu'elle existe aujourd'hui), Lauzun, tirant son bras hors du lit, s'excusait de ne pouvoir lui donner que la bénédiction d'un

mourant. Une autre fois, sortant d'un assoupissement, et surprenant aux aguets ses neveux Biron, qu'il accusait d'attendre impatiemment son héritage, il feignait de se croire seul, et entamant une sorte d'oraison jaculatoire, adjurait le ciel de lui pardonner ses fautes, en échange de quoi il promettait de léguer tout son bien aux hôpitaux : puis, pour mieux mystifier ses héritiers, il faisait semblant de se réveiller et mandait le notaire.

Il revint à la santé et à ses habitudes de gros mangeur. Mais en octobre 1723, se sentant atteint d'un mal affreux et incurable, il réserva une dernière surprise, une leçon cette fois, à ceux qu'il avait si souvent étonnés, rarement édifiés. Il sortit d'un pas ferme de son hôtel du quai Malaquais, pour aller demander à ses voisins, les Petits-Augustins [1], une chambre où se préparer à la mort loin des importuns. Seule femme, la duchesse, en vertu d'une autorisation de l'archevêque, fut admise auprès du malade, dont la fermeté ne se démentit point. Quelques hommes de son entourage proche lui faisaient de courtes visites, qui les laissaient dans l'admiration : « Cette uniformité si courageuse et si paisible », a écrit Saint-Simon, « se soutint égale quatre mois durant jusqu'à la fin. » Il conversait plus longuement avec les religieux, qui l'entretenaient de pensées pieuses et le disposaient au grand passage. Sa dernière préoccupation terrestre fut pour recommander à Biron, le mari de sa nièce et principale héritière, de ne susciter aucune chicane à la duchesse. Biron attendri donna sa parole de la meilleure foi du monde : « Cela ne l'empêcha pas », ajoute cette peste de Saint-Simon, « de se laisser aller à l'avidité de sa femme, qui plaida largement Mme de Lauzun et lui fit du pis qu'elle put. » Eternelle illusion des mourants, dont ne se gardent point ceux-là mêmes qui ont le mieux expérimenté la fragilité des promesses humaines.

Le beau Lauzun mourut nonagénaire le 19 novembre 1723. Le cadet de Gascogne, dans la vie duquel l'ambition et la vanité avaient tenu tant de place, exprima le vœu, dicté par l'humilité chrétienne, d'être enterré « sans aucune cérémonie ni tenture », comme les religieux de la maison, ou comme un paysan de sa province natale. Cette volonté-là fut respectée.

de Lanzac de Laborie.

[1] Leur couvent est devenu l'Ecole des Beaux-Arts, qui s'est successivement accrue de plusieurs hôtels, entre autres celui de Lauzun.

GUENN[1]

Nannic accoudé à une roue de chariot mouillé, sa figure vieillote reposant sur ses bras croisés, fut la première chose qu'aperçut Hamor le lendemain matin, quand, vers huit heures, sous une pluie battante, il arriva à son atelier. L'enfant le salua, le regarda gravement ouvrir la grille, puis le suivit, comme si c'était pour lui de l'histoire ancienne. Hamor était dans un de ses jours de silence; aussi, à peine Jeanne fut-elle entrée timidement, qu'il se mit à l'ouvrage et s'y absorba complètement.

— Elle vient, fit soudain Nannic, toujours immobile.

— Qui? Guenn? s'écria Hamor, se retournant impétueusement; puis il se remit à l'ouvrage.

Le mystère du grenier, comme un invisible aimant, avait en effet attiré Guenn jusqu'au porche de la cour. Son frère parti pour l'atelier, elle avait rangé rapidement la maison, était descendue au village, avait erré sans but, gardant au fond du cœur un poids douloureux et se rapprochant, malgré elle, de plus en plus, du lieu où son Nannic s'était rendu auprès de l'étranger souriant. C'était Nannic seul, certainement, qu'elle désirait revoir; et pourtant la figure d'Hamor, telle qu'elle l'avait vue la veille, se dressait devant elle, souvenir vivant et troublant qui la dominait, la poursuivait partout, l'attirant toujours invinciblement vers le même but. L'enfant frissonnait en se rappelant sa voix.

Elle courut en tous sens, essayant d'oublier, mais d'heure en heure l'angoisse de son cœur grandit jusqu'à ce que, pour la troisième fois de ce jour, elle se retrouvât, sans l'avoir voulu, sous le grand porche, devant la maison et les écuries, regardant sans les voir les branches flétries, le toit ruisselant, et jetant de temps en temps un furtif coup d'œil aux petites lucarnes du grenier.

Nannic l'attendait, elle le savait. Eh! bien, si elle montait; pas pour poser, oh! Dieu non, seulement pour voir. Mais, à cette pensée, son sang brûla dans ses veines, et toute la sauvage ardeur qu'elle avait ressentie contre Hamor éclata en un dernier et suprême effort. N'avait-il pas souri la veille? ne souriait-il pas

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre et 10 octobre 1913.

toujours? Depuis ce premier soir sur la digue, où elle avait commencé à le haïr parce qu'il était étranger et qu'il la regardait, ce sourire n'était-il pas resté gravé dans ses pensées le jour, dans ses rêves la nuit? Oui, elle le détestait, elle l'avait toujours détesté. Parce que, quand il disait « Guenn », son cœur battait à se rompre et qu'elle se sentait trembler comme la feuille, n'était-ce pas une raison pour le détester? Allait-elle faire fi de sa fierté et entrer là comme toutes les autres? Jamais.

« Thymert va m'aider », pensa-t-elle soudain. Pour la première fois, l'image de ce fidèle ami se présentait à son esprit troublé. Elle avait si bien promis d'aller à lui, quand elle se trouverait dans la peine! Jamais auparavant elle n'avait éprouvé un besoin quelconque de protection et, avec ce sentiment nouveau, entra dans son cœur une affectueuse reconnaissance envers le prêtre; elle était sûre qu'il la soutiendrait et lutterait avec elle; qu'il saurait résister à ces étrangers, à leurs sourires, à leurs douces voix, à toutes ces manières d'un autre monde, qu'elle haïssait parce qu'elle ne pouvait les oublier. Elle se raidit, se redressa, secoua la tête et tourna vivement les talons. Quelques bateaux partiraient cet après-midi, bien sûr. L'un d'eux la conduirait aux Lannions. Guenn Rodellec était libre! Thymert allait tout arranger.

Juste au moment où Guenn, contente et résolue, s'élançait hors du porche, la femme du charron, qui avait vu trois fois la jeune fille aller et venir, se décida à descendre lui parler.

— Que demandez-vous? interrogea-t-elle.

— Rien, répondit Guenn surprise, en s'arrêtant court.

— Etes-vous un modèle?

— Non, cria-t-elle furieusement.

— Mais désirez-vous être un modèle?

Guenn se mit dédaigneusement à rire.

— Parce que, continua la femme avec fatuité, je connais beaucoup M. Hamor; il s'arrête souvent pour causer avec moi.

Guenn rougit violemment et fit un mouvement pour s'enfuir. Elle ressentait une envie folle de la frapper.

— Et si vous aviez envie d'être un modèle, il vous peindrait certainement, ajouta la femme. Si ça vous ennuie de monter seule, vous pouvez très bien venir avec moi.

Quel esprit mauvais venait de souffler à cette inoffensive créature ce discours si bien fait pour détruire dans l'âme de l'enfant la sagesse de ses bonnes résolutions? Coupant court, d'un geste emporté, à ce bavardage, Guenn s'élança devant elle, tête baissée, franchit la grille d'un bond, et traversa la cour de son pas rapide. Comme un éclair, le long des marches délabrées, couru-

rent les petits pieds ardents, et sans frapper, impétueuse, irrésistible comme un coup de vent, Guenn Rodellec poussa violemment la porte et fit irruption dans le grenier.

La veine bleue du front d'Hamor se gonfla prodigieusement, mais il ne tourna pas la tête et machinalement sa main continua le trait commencé : il savait qui venait d'entrer.

— Auriez-vous l'obligeance de fermer la porte, Guenn, dit-il simplement.

Posée aussi légèrement qu'une créature ailée prête à reprendre son vol, Guenn penchait insensiblement vers la porte, les bras encore étendus; toute sa frémissante petite personne semblait à peine tenir au sol; ses mains se crispaient nerveusement. Encore un instant, et peut-être allait-elle bondir de nouveau à l'air libre, aussi insaisissable qu'elle était apparue au seuil de la captivité. Hamor comprit que, s'il la perdait maintenant, ce serait pour toujours.

— Fermez-la, s'il vous plaît, répéta-t-il d'un ton parfaitement froid; cela fait un courant d'air; les carreaux cassés sont déjà suffisants.

Les yeux de Guenn rencontrèrent les siens et se baissèrent sous son regard pénétrant, les petits doigts crispés se détendirent : elle était vaincue; lentement, elle se retourna vers la porte et de sa propre main la repoussa, fermant derrière elle sa vie passée, à tout jamais. Hamor poussa silencieusement un immense soupir de soulagement et de triomphe.

Guenn restait debout, irrésolue, près de la porte fermée.

— Venez me voir peindre Jeanne, dit doucement Hamor, lui indiquant un tabouret à côté de lui.

Guenn, intimidée, traversa la chambre et s'assit :

— Cela ne me dérangera pas du tout, si vous parlez ensemble, continua gracieusement Hamor.

Il se mit à peindre avec un soin surprenant le gros tablier de Jeanne et parut entièrement absorbé par son travail. La tranquille aisance d'Hamor, l'absence de toute surprise de sa part et de toute tentative pour la forcer à quoi que ce fût, eurent bientôt produit sur Guenn un effet calmant. Elle se mit à regarder curieusement de tous côtés, se leva et arpenta l'atelier, inspectant chaque chose de son regard perçant. Elle prit connaissance de tout, ouvrant les livres, soulevant les vases, tâtant les draperies pendues au coin de la cheminée; là, elle demeura pensive devant la salamandre, née du génie folâtre et capricieux d'Hamor. Un petit feu brûlait dans l'âtre. La jeune fille s'agenouilla, prit les pincettes, redressa les bûches et chercha du regard un balai :

— Il est là, dit Jeanne en breton, indiquant un coin éloigné.

— Jolie place, marmotta Guenn, en courant le chercher.

Quand elle eut fini de balayer et remis majestueusement le balai à sa place légitime :

— Merci, Guenn, dit Hamor tranquillement.

Elle lui sourit. Elle s'approcha de la fenêtre et battit une petite marche délibérée sur la vitre, puis, soudain, éclata de rire, de son joli rire frais et joyeux, en se rappelant la figure abasourdie de la petite femme laissée en plan sous le porche :

— Tu sais, Jeanne, s'écria-t-elle, cette pie, en bas, voulait absolument m'amener ici. Comme si je ne pouvais venir moi-même!

Toujours riant, elle tira ses aiguilles de sa poche, s'assit sur le rebord de la fenêtre et se mit à bavarder sans le moindre embarras. Hamor, du reste, ne songeait pas à trouver insupportable la conversation bretonne que ses trois jeunes hôtes entretenaient avec la plus vive animation. Il trouvait Guenn tout simplement idéale. Son rire, son aisance, sa vivacité, le ravissaient.

Guenn ne resta pas longtemps à la fenêtre. Elle ne restait jamais longtemps nulle part. Tout en tricotant et lançant par ci par là de brusques remarques, qui faisaient rire aux larmes Jeanne et Nannic, elle ne perdait pas de vue le travail d'Hamor :

— Voyons, qu'en pensez-vous? demanda Hamor, se renversant en arrière, et la regardant. Cela ressemble-t-il à Jeanne?

— Jeanne n'est pas triste, répondit-elle sans hésiter.

— Triste! fit Hamor, regardant d'un air étonné la jeune critique.

— La figure de Jeanne est comme ça, dit Guenn avec sa prompte originalité, arrondissant ses deux petites mains, et non pas comme ça, les allongeant.

— Ah! voilà ce que vous voulez dire. Ce n'est pas la figure, Guenn, c'est la bouche qui cloche.

— Allez donc là-bas et prenez toutes ces toiles, ajouta-t-il, vous me direz ce que vous en pensez.

Elle traversa le grenier et retourna les toiles indiquées, six ou huit études plus ou moins achevées, qu'elle mit en pleine lumière; puis, debout à quelque distance, la tête droite et toujours tricotant, elle émit délibérément de tranchantes opinions de critique d'art, avec le même aplomb qu'elle eût apporté à une affaire de sardines. Ayant accepté l'atelier, elle l'adoptait maintenant tout entier, sans arrière-pensée ni réserve. Elle oubliait ses refus, ses craintes, son orgueil.

— Ah! mon Dieu, que la vie est amère! lança de nouveau l'insouciante et jolie voix.

Jeanne aussi se mit à chanter gentiment. Hamor, d'un air satis-

fait, retournait ses toiles face au mur, quand une exclamation de Guenn lui fit lever la tête. Elle avait aperçu un amas de fleurets, masques et gants d'escrime, qui paraissaient l'intriguer vivement. Pour cette fois, la curiosité l'emporta sur la fierté :

— Mettez-vous donc cela, quand vous allez en guerre ? s'écria-t-elle avec animation.

— Oui, répondit hypocritement Hamor.

— Est-ce que tous les hommes de votre pays mettent ces énormes gants pour aller en guerre?

— Oui, fit de nouveau le traître.

La curiosité satisfaite, l'orgueil reprit le dessus :

— Pas nous, fit-elle avec un superbe dédain; nous, nous ne mettons pas de gants pour combattre et nos sabres sont plus larges.

Des pas montant l'escalier et un coup bref à la porte annoncèrent Staunton et Douglas. Guenn les reçut d'un air courroucé.

— Déjà l'heure du déjeuner? demanda Hamor impassible.

— Justement, répondit Staunton avec un sourire d'intelligence.

— Alors, attendez-moi. Je ne travaillerai plus à l'atelier cet après-midi, ajouta-t-il, se retournant vers Jeanne et enveloppant Nannic et Guenn dans le même regard, vous viendrez demain comme à l'ordinaire.

— Oui, dit Jeanne toujours soumise.

— Nannic viendra ou s'en ira, comme il voudra, naturellement.

— Naturellement.

— Et vous, Guenn?

— Peut-être, fit-elle brusquement.

Mais Hamor sut qu'elle viendrait : les yeux éloquents avaient promis ce que les lèvres n'avaient pas voulu dire.

Les trois peintres dégringolèrent joyeusement l'escalier. Une fois en bas, Staunton se tourna avec étonnement vers son ami Hamor qui s'était assis, pris d'un rire immodéré.

— Eh! fit Douglas, qu'est-ce qui vous prend? Etes-vous fou?

— Au contraire, je n'ai jamais été mieux dans mon bon sens. Mais cette petite..., figurez-vous..., il y a deux heures qu'elle est là. Elle est entrée tout simplement et a pris possession de l'atelier. Il n'y a pas une toile, un pinceau, un chiffon que je puisse encore appeler mien! Elle est maîtresse du grenier. Elle est impossible! La journée entière ne suffira pas à me remettre. C'est incroyable! — et il leva vers le toit du grenier des yeux à la fois ravis et stupéfaits.

— Enfin, soupira Douglas, j'espère que Mlle Rodellec nous permettra d'entrer au moins de temps en temps.

— C'est la plus belle fille que j'aie jamais vue, déclara Hamor

qui devint pensif; oui, la plus belle, répéta-t-il solennellement.

— C'est bon, nous savons ça, interrompit Staunton; vous allez en faire un tableau splendide et obtenir la médaille d'honneur, la renommée et la fortune.

— Je le crois, fit Hamor d'un ton convaincu.

— Mais, en attendant, allons déjeuner.

*
* *

Miz du, le mois noir, comme les Bretons appellent novembre, est un mois précieux pour les artistes. Sous les voûtes des arbres séculaires, le long des petits chemins creux et des longues plages de la baie, flotte une chaude et merveilleuse lumière qui, sans éblouir les yeux, se révèle par quelques teintes délicieuses, charme exquis des derniers jours d'automne.

Hamor, en meilleures dispositions que jamais, conscient des progrès de son talent, entraîné par ses ardents espoirs de succès, se sentait heureux et sans souci comme un enfant. Il faisait chaque jour de charmantes esquisses de Guenn dans toutes les poses imaginables. S'il étudiait Guenn, Guenn ne se faisait pas faute de l'étudier de son côté. Pas un geste, pas une expression, pas un mot d'Hamor ne passait pour elle inaperçu, durant les longues heures où elle posait, immobile, silencieuse devant lui. Il la peignait sur sa toile, elle le gravait dans son cœur. Il avait hanté sa pensée depuis le premier soir où elle l'avait aperçu; mais, du jour où elle entra dans l'atelier, une ère nouvelle s'ouvrit, et l'ardeur passionnée qu'elle avait mise à le fuir et à lui résister fut vouée tout entière à deviner ses moindres désirs. Si infini était son dévouement pour lui, qu'instinctivement elle réprimait peu à peu ses élans fougueux; son esprit en éveil recevait de jour en jour quelques nouvelles impressions du monde lointain, de la vie étrangère, auxquels appartenait cet être merveilleux, si supérieur à tous les autres hommes qu'elle connaissait. Elle aimait toujours bien ses anciens amis, mais elle n'avait plus de temps pour eux et ne trouvait plus aucun plaisir aux plaisanteries des matelots, farces grossières ou amicales bousculades. Leurs voix rudes lui déplaisaient : son oreille s'était habituée aux paroles graves et mélodieuses. Leur sans-façon lui était insupportable : elle avait appris à connaître autre chose. Le soir, elle se cachait dans un coin de la place pour apercevoir, une fois encore avant de s'endormir, la figure qu'elle avait eue tout le long du jour devant les yeux. Et elle tremblait et rougissait d'émotion, quand enfin il passait devant elle, ignorant sa présence, dans l'ombre de la nuit. Son cœur était si plein

d'adoration pour cet homme qu'elle aurait voulu mourir à ses pieds pour l'ivresse de voir son regard posé sur elle avec bonté.

Hamor continuait à être parfaitement satisfait.

— Je fais des études d'elle pour le reste de ma vie, disait-il à ses amis. Jamais je ne retrouverai un pareil ensemble de beauté.

— Elle prendra dans vos œuvres la place que la femme d'André del Sarto prit dans les siennes, remarqua tranquillement Staunton.

— Oui, oui, seulement, pour moi, c'est affaire de pure utilité et non pas d'engouement. Mme André del Sarto et ses semblables perdraient leur temps avec moi.

— Oh! je n'en doute certes pas, répondit Staunton.

Hamor était fier de l'influence qu'il avait prise sur Guenn. Il se trouvait très fort, mais, si habile qu'il se crût, sa philosophie n'était pas à la hauteur de la situation. Un petit épisode, qui se passa dans l'atelier, l'eût éclairé, s'il se fût seulement donné la peine d'y réfléchir. Un de ses amis de Paris vint passer deux jours à Plouvenec. Il lui plut de faire un croquis de Jeanne tricotant dans le coin de la fenêtre. Pendant ce temps, Hamor était absorbé dans une étude de Guenn, qui, debout, portant une cruche d'eau, demeurait immobile, heure après heure, patiente, infatigable, ses yeux lumineux fixés ardemment sur lui.

— Une minute, voulez-vous, Hamor? dit tout à coup l'étranger.

— Qu'est-ce donc qui ne va pas?

Hamor jeta un coup d'œil rapide du modèle au tableau :

— Le menton, dit-il sans hésiter.

Jeanne était très jolie ce jour-là, souriant par-dessus son tricot d'un air doux et content. Hamor s'approcha d'elle, lui prit la tête dans ses mains, et la posa comme il voulait, tout en parlant avec animation, le visage éclairé d'un subit enthousiasme :

— Vous la faites trop âgée, dit-il. Voyez la délicatesse de contour de ce cou, de cette joue! Avez-vous jamais rien vu de pareil?

Il souriait, tout à fait ravi, puis il soupira à la pensée du charme éphémère de cette beauté naissante. En se retournant, il rencontra le regard de Guenn plein de colère et d'angoisse. Il avait parlé anglais, elle n'avait donc pas compris. Elle n'en voulait pas à Jeanne, mais son cœur s'était serré. « Eh! bien, eh! bien, est-ce que la petite serait jalouse de la jolie figure de son amie? pensa-t-il avec insouciance. Dieu sait qu'il n'y a pas de quoi! »

Et il reprit son travail en sifflotant. L'incident fut clos, et si Guenn s'en souvint, ce ne fut que pour observer pensivement Jeanne et se demander ce que « Monsieur » avait bien pu dire, avec un sourire, en lui caressant le menton.

Une autre fois, dans le petit cimetière de Beûzec, Hamor revit le

même singulier regard dans les yeux de Guenn. Elle était d'humeur charmante ce jour-là, rose et fraîche, vivante incarnation de malice et de jeunesse. Ivre de plaisir, elle allait, la tête levée vers la cime des arbres et le bleu du ciel, aspirant à pleins poumons l'air frais de ce jour d'automne et, dans ce renouveau d'exubérante liberté, sa grâce était irrésistible.

En arrivant au cimetière, Hamor s'assit sur le mur couvert de lierres et se mit à dessiner les simples et pures lignes de la petite église toute verdoyante de mousse.

— Je n'ai jamais rien vu qui eût un pareil cachet, disait-il, causant à mi-voix selon son habitude. Il faut que j'en fasse quelque chose de bon avant de partir. La laisserai-je vide et silencieuse, avec le charme de son seul caractère, ou bien animée, pleine de paysans? Guenn en mariée avec une joyeuse et bruyante noce?

Il se retourna pour voir l'effet qu'elle ferait dans son nouveau rôle, rougissante, intimidée, toujours espiègle, entourée de ses compagnes en habits de fête.

Eh bien! où était-elle donc la belle mariée? Il n'y avait plus devant lui qu'une figure pâle comme la mort, fixant sur lui deux grands yeux effrayés, et frissonnant comme une feuille de tremble; il passa la main sur ses yeux et fronça le sourcil. Elle venait de détruire sa gracieuse vision, elle l'avait dérangé, enfin!

— Qu'est-ce qu'il y a donc, Guenn? dit-il froidement.

— Vous partez? Monsieur, bégaya-t-elle.

— Je pars? — il avait oublié ses propres paroles — non, pas encore, pas avant une heure, je pense.

— Je veux dire : vous partez de Plouvenec?

Il la regarda avec étonnement; sans qu'il sût pourquoi, elle l'irritait un peu. Pourquoi lever sur lui cette blanche figure et ce regard suppliant? Lui, ce qu'il voulait, c'était composer son tableau.

— Eh bien! naturellement, un jour ou l'autre, répondit Hamor avec insouciance.

— Quand? reprit la jeune fille.

— Mais quand j'aurai fini le travail que je veux faire ici, je suppose, dit-il distrait; quand j'aurai étudié tout ce que l'endroit peut me fournir, alors j'irai ailleurs.

Guenn lui tourna le dos brusquement et s'éloigna à pas rapides vers le porche où elle disparut.

« Qu'est-ce qui lui prend? » se demanda Hamor.

Et il se rassit près d'une petite et pauvre tombe, abandonnée et envahie par les ronces : *Yves Hernadan, deux ans.* Chaque pli de son visage rêveur exprima une profonde sympathie pour ce petit mort, dont le souvenir se perdait déjà dans la nuit des

temps. Guenn, qui était sortie de sa retraite, apaisée, pleine de confusion et de regret, se trouvait alors très près d'Hamor. Elle le vit se pencher sur l'humble tombe :

— Un petit frêne, un petit chêne, une petite ortie, murmurait-il, adressant un amoureux sourire à tout ce lointain passé, et écartant de ses longues mains blanches la verdure touffue qui ombrageait la pierre. Pauvre petite âme!

Guenn s'approcha plus près encore, écoutant; qu'importait à Monsieur cet Yves Hernadan? Pourquoi souriait-il ainsi? A qui? Pourquoi ne lui jetait-il pas, à elle, un regard de bonté? Etait-ce de sa faute, si elle souffrait?

— Un petit frêne, un petit chêne, répéta Hamor, une petite...

Guenn ne put en supporter davantage. Ce doux sourire, ce regard absent, cette insistance à attacher sa pensée sur cet être inconnu, mort depuis quatre siècles, l'affolèrent. Elle se tordit les bras avec un cri de rage :

— Je hais cet Yves Hernadan, cria-t-elle avec désespoir.

Puis, rapide comme une flèche, elle s'élança par-dessus le petit mur et s'enfuit à travers la lande.

Il haussa les épaules et regarda en riant Nannic et Jeanne. Mais bientôt son visage changea :

— Miséricorde! serait-il possible qu'elle me quittât tout à fait? Pourvu qu'elle reste avec moi jusqu'à ce que je l'aie peinte dans la vieille barque!

— Elle reviendra, reviendra, reviendra, chanta Nannic.

Guenn revint, en effet. Comme tout cœur féminin, elle se reprochait à elle-même le coup douloureux porté par Hamor et marchait à grands pas au devant d'autres chagrins.

Elle fut ponctuellement exacte à l'atelier le lendemain matin. Mais Hamor la trouva pâle. « Il faut absolument que je l'empêche de perdre son éclat, se dit-il avec ennui. Pacification, tel doit être le mot d'ordre de ce matin, sans toutefois porter atteinte à mon prestige. »

Il chargea d'abord Jeanne et Nannic d'une commission particulièrement longue et d'une ingénieuse complication. Puis :

— Guenn, dit-il, j'ai à vous parler sérieusement.

Il ne fut pas heureux dans le choix de son premier thème; il entama une homélie sur le danger de s'abandonner aux mouvements emportés de la nature, lutta corps à corps avec chaque défaut de Guenn, et termina par l'apothéose de la jeune fille idéale, qui jamais, jamais, ne saute rageusement par dessus les murs. La jeune fille idéale parut faire peu d'impression sur Guenn; plus rose et plus joyeuse pourtant, elle se sentait revivre sous

cette toute particulière attention et écoutait avec ravissement la voix vibrante d'Hamor, emporté par le torrent de son éloquence.

Le jeune peintre s'arrêta court, quelque peu agacé. « Suis-je un sot ou un hypocrite, se demanda-t-il ingénument, ou les deux à la fois? Qu'est-ce que me font, en somme, le caractère et les manières de cette fille? Tout ce que je veux, moi, c'est faire mon tableau! »

Il arpenta deux ou trois fois le grenier, puis se retourna brusquement vers la fenêtre, le visage absolument transformé; le sermonneur avait disparu, il ne restait plus que l'artiste :

— Ecoutez, Guenn, dit-il, avec animation, hier ne fait rien du tout, je ne vous gronderai pas davantage. Sautez par dessus tous les murs de Plouvenec, si vous le voulez, mettez-vous en colère tous les jours, si ça vous plaît, mais aidez-moi au moins quand j'ai besoin de vous! aidez-moi, Guenn!

Elle se redressa électrisée, son accent l'avait bouleversée jusqu'au fond de l'âme.

— Vous pouvez m'être utile, vous seule; c'est pour moi une affaire de vie ou de mort que ce tableau que j'ai en tête, mon grand tableau, mon portrait de vous, enfin.

Guenn demeurait saisie, debout devant lui, respirant à peine, les yeux brillants. Elle pouvait l'aider, elle! Non pas lui être utile comme un tabouret, un pinceau ou une toile, mais l'aider réellement! Et il lui demandait de le faire!

— Si vous boudez, si vous faites des scènes, si vous pâlissez, continuait-il, vous ne m'aiderez plus du tout. Vous avez fait une scène hier et rompu avec ça tout le fil de ma pensée.

Le cœur de Guenn déborda de honte et de remords.

— C'est de votre beauté que j'ai besoin; au diable tous vos caprices qui peuvent la détruire! Voyons, réfléchissez et tâchez de mettre de côté tout ce qu'il y a de mauvais et de mesquin en vous! Je ne peux pas vous parler plus sincèrement, dites!

Non, il ne le pouvait pas, en effet, mais pourquoi prendre avec elle ce vibrant et chaleureux accent? Pourquoi l'envelopper de ce regard d'amour?

— Vous êtes ravissante, Guenn, restez ravissante pour moi! répéta la voix persuasive et tendre.

Ah! l'enivrement de cette heure! entendre sa beauté prisée par l'homme qu'elle aimait sans retour. Elle pouvait l'aider, seule l'aider!

Hamor eût pu se creuser la tête pendant des semaines et ne pas trouver ce qu'un pur hasard et son immense égoïsme venaient inopinément de lui suggérer : le moyen de gagner non pas le cœur de Guenn, hélas! ce cœur depuis longtemps était à lui, mais son plus ardent effort pour lui être utile à tout prix. Le jeune être

frémissait sous l'archet habile de l'artiste; toutes les cordes de la riche nature de l'enfant répondaient à son appel. Hamor fut enchanté de l'heureux résultat de sa tentative et tendit la main à la jeune fille avec son plus charmant et indulgent sourire :

— Eh! bien, c'est convenu?

Guenn posa sa main dans celle que lui tendait le peintre :

— Toujours, quoi qu'il arrive, répondit-elle gravement.

Hamor, amusé, regarda la petite patte brune qui se posait sur la blanche paume de sa main. Les yeux de Guenn étaient mouillés et lumineux; sur son petit visage levé vers le peintre se jouaient à la fois le charme touchant de l'extrême jeunesse et l'exaltation d'un immense amour. Il remarquait en souriant son léger tremblement, quand subitement l'enfant se baissa et effleura de sa joue la blanche main : rapide, léger, timide contact, comme si quelque sauvage petit oiseau des bois lui eût donné cette furtive caresse.

Hamor (souvent il se l'avouait vertueusement à lui-même) n'était aucunement homme à se livrer à n'importe quel genre « d'affaire » avec ses modèles. Mais le léger contact de ce petit visage d'enfant, dans son pur hommage et son doux abandon, l'émut singulièrement; aussi la jolie tête à coiffe blanche et les petites boucles frisées de la nuque n'étaient pas encore relevées qu'il jetait chaleureusement son bras autour d'elle. Seulement, on n'est pas en vain Guenn Rodellec, et la jeune fille, d'un de ses bonds légers, se jeta de côté; de là, à bonne distance, animée joyeuse, rougissante, elle le regarda en riant sans le moindre embarras, mais dans une pose d'exquise et virginale pudeur. Hamor alluma paisiblement une cigarette et se remit à formuler quelques nouvelles théories.

— Monsieur, dit Guenn, — un délicieux mélange de douceur et de joie dans la voix, — commençons-nous?

— Ah! nous aurons quelque difficulté. Je veux vous faire ramant dans le bateau du passeur, à l'embarcadère, mais je ne pense pas que vous puissiez poser là.

— C'est impossible!

— Alors, qu'allons-nous faire?

— Eh bien! j'ai trouvé, Monsieur. Faites d'avance vos murailles et les vieilles marches de pierre, et quand il faudra que je pose, nous irons aux Lannions!

— Oh! Guenn, petit bijou, quel trait de génie!

Quand Jeanne et Nannic remontèrent l'escalier, ils entendirent de loin la voix de Guenn chantant : « Oh! que la vie est amère », preuve certaine que son ciel était sans nuages, et ils trouvèrent

Hamor préparant la toile et le châssis d'une immense étude.

— Allons, Guenn, essayons toujours notre esquisse. Si j'avais seulement un bateau et une rame!

— Je peux vous apporter une rame, s'écria Jeanne avec feu.

Et, quelques instants plus tard, Hamor, nerveux et absorbé, jetait sur le papier une foule de traits rapides et informes, incroyable charbonnage et inintelligible masse de lumières et d'ombres, première conception de son grand tableau.

A cette même heure, Thymert abordait à Plouvenec. Il n'y était pas venu depuis plusieurs semaines. Ce jour-là, une petite affaire l'avait amené, et il lui paraissait impossible de retarder plus longtemps la visite due à M. Hamor. Il traversa la cour, monta l'escalier et vint frapper à la porte du peintre :

— Entrez! cria celui-ci sans même tourner la tête.

Guenn bouscula l'énorme rame qu'elle faisait mouvoir péniblement en l'absence de son élément naturel, et s'élança avec transport vers Thymert :

— Oh! le voilà, Monsieur, cria-t-elle; nous allons pouvoir lui demander de nous aider pour notre grand tableau.

Radieuse, familière et souriante, l'enfant accueillait le prêtre de ses deux mains tendues, son regard animé fixé sur Hamor.

— Quelle chance! Monsieur, nous allons tout lui expliquer.

— Je n'ai jamais été plus heureux de recevoir quelqu'un, dit l'artiste avec chaleur. Vous voyez, je faisais une importante étude de Guenn. Mais tout cède devant l'honneur et le plaisir inattendu de votre visite.

— Cher Monsieur le Recteur, répéta Guenn, vous allez nous aider pour notre tableau.

Thymert passa lourdement la main sur son front. Pour la première fois de sa vie, ce cœur simple et droit flottait égaré, éperdu. « Notre, nous », que signifiaient ces mots? Guenn haïssait les étrangers et les artistes! Comment se trouvait-elle là, près de ce souriant jeune homme, n'ayant jamais paru plus satisfaite et plus gaie, plus charmante et pleinement heureuse?

— Je suis venu vous rendre visite, Monsieur Hamor, dit le recteur avec embarras, mais cependant ferme et digne. J'étais au village ce matin. Je suis fâché, si je vous dérange.

— Mais vous ne nous dérangez pas le moins du monde, n'est-ce pas, Guenn? s'écria le peintre, de plus en plus affable et gracieux; nous faisons seulement un essai. Vous aimeriez peut-être nous voir à l'ouvrage? continua-t-il avec aisance.

Chaque familière allusion à Guenn, chacun de ces « nous » tordait le cœur de Thymert.

— Certainement, répondit-il d'une voix lente, j'aimerais voir ce que vous faites.

— Ce griffonnage n'aurait aucun intérêt pour vous. Nous allons plutôt faire une étude de coloris; posez, Guenn, avec la jarre.

— Oui, Monsieur, répondit Guenn empressée et soumise.

— La tête à gauche, le pied droit en avant, penchez l'épaule.

« Comment supporter cela »! gémit le cœur du prêtre.

— Ce n'est qu'une pochade, expliquait Hamor gaiement. Mais c'est curieux comme j'attrape parfois les pochades. C'est fait en un tour de main, vous voyez.

Guenn souriait avec une affectueuse franchise, visiblement très fière de ses hautes capacités. Soumise et attentive, elle se pliait aux moindres indications données par un geste ou un regard d'Hamor. Thymert, avec une indicible douleur, voyait l'âme entière de l'enfant se prosterner et se répandre aux pieds de l'artiste insouciant. Il se leva brusquement :

— Il faut que je parte, dit-il d'une voix brève. J'ai peu de temps à moi.

— Oh! et nous n'avons encore rien combiné, s'écria piteusement Guenn, regardant Hamor.

— Cela peut attendre, dit courtoisement le jeune peintre, si M. le Recteur n'a pas de temps à nous donner aujourd'hui. Nous voulions vous demander l'hospitalité aux Lannions pour un ou deux jours.

— Voyez-vous, Monsieur le curé, expliqua l'enfant avec feu, son visage animé tourné vers lui, c'est pour notre grand tableau. Je suis dans la barque du passeur, vous savez. Je suis très jolie avec la grande rame, dit Monsieur, et naturellement tous les gamins viendraient me voir poser à l'embarcadère et nous dérangeraient tout le temps dans notre travail; c'est pour cela que nous voulons aller aux Lannions; au moins, là, personne ne nous gênera. J'ai dit à Monsieur que vous nous aideriez, j'en étais tout à fait sûre. Et c'est si heureux que vous soyez juste venu aujourd'hui, car nous n'avons pas trop de temps, voyez-vous. Le ciel est parfait pour le moment, continua-t-elle tout d'une haleine dans l'exubérance de sa jeune science, la lumière est excellente! C'est pour le Salon, vous savez.

— Son éclatante et joyeuse voix s'éteignit à cette dernière phrase en un ton bas et confidentiel, plein de respectueuse admiration.

L'intense désir qui vibrait dans la voix de Guenn eut raison de la pénible impression ressentie par le Recteur.

— Enfant, dit-il, les Lannions sont toujours à vous.

Et, saluant brusquement Hamor, il s'éloigna à grands pas.

*
* *

« Vous êtes ravissante, Guenn, restez ravissante pour moi » : le souvenir de ces mots agissait comme un charme sur l'esprit de la jeune fille. Non seulement elle restait jolie, mais semblait devenir de jour en jour plus éblouissante. L'éclosion de sentiments nouveaux, l'immense bonheur de la constante présence d'Hamor, la profonde fierté de l'aide réelle qu'elle lui donnait, ses sincères et continuels efforts pour lui plaire, affinaient et illuminaient son jeune visage, sans rien lui faire perdre de son éclat et de sa fraîcheur. Comme une rose s'ouvrant aux souffles chauds de l'été, son instinct de femme s'éveillait de jour en jour, adoucissant ce qu'il y avait encore de rude en sa nature ; ses violences s'apaisaient et ses lèvres roses perdaient peu à peu leurs plis durs ou dédaigneux. Et cependant elle demeurait elle-même, avec son caractère si particulier, ses goûts de garçon pour les jeux violents, son bouillant mépris pour toute lâcheté, sa bonté pour les faibles, les sans-défense ou les absents.

A l'heure actuelle, ses généreux instincts étaient voués à tout ce qui concernait la peinture d'Hamor, les désirs d'Hamor, Hamor lui-même. Elle balayait l'atelier, mettait des fleurs dans les vases, lavait les pinceaux. Un jour qu'elle le trouva endormi, elle étendit délicatement un châle sur lui et ne reçut en remerciement qu'un brusque et agacé : « Enlevez-moi ça, j'ai horreur d'être dorloté ! » dont l'ingratitude ne la troubla nullement. Aucune contrariété ne pouvait plus l'atteindre. Elle planait audessus de pareilles bagatelles et, à mesure que s'écoulaient les jours, prenait de plus en plus un air radieux et enchanté sous l'esclavage de son maître et seigneur.

Staunton lui-même, absorbé par un grand paysage de la baie, et en même temps fort amoureux d'une jolie artiste danoise habitant Nevin, ne put s'empêcher de dire, un matin qu'il croisait dans la cour Guenn toute souriante et gracieuse : « Mon Dieu ! comme cette enfant se développe et embellit ! »

Tandis que ces sentiments s'éveillaient en l'esprit de la jeune fille, venait s'y mêler la sensation vague de ne pas posséder tous les dons extérieurs qui pourraient plaire à M. Hamor. Jusqu'alors elle s'était montrée superbement indifférente à toute question de toilette et n'avait jamais eu de parures. Elle se mit maintenant à en désirer ardemment. Monsieur parlait toujours de dessin. Monsieur parlait toujours de couleur. Il était évident qu'elle aiderait mille fois davantage à sa grande œuvre en ayant une robe neuve de belle couleur et des rubans d'un joli dessin. Le pardon de

Nevin approchait. Plouvenec y serait en masse et M. Hamor la verrait danser! Il la verrait concourir pour le prix aux yeux du monde entier, songeait-elle avec une soudaine et ardente rougeur, et l'emporter sur toutes les filles venues des pays d'alentour. Mais Guenn, remettant à son père tout ce qu'elle gagnait, se trouvait dans l'obligation d'inventer quelque stratagème pour se procurer de l'argent. Et ce n'était plus seulement une robe qu'elle voulait! C'était aussi une coiffe à larges rubans brodés; puis, — ceci plairait tout spécialement à Monsieur, — un beau fichu neuf; et enfin un objet pour lequel elle soupirait de toute son âme, la chose qui, selon elle, aiderait le plus à combler la distance qui la séparait encore de son idole, un blanc et rectangulaire pain de savon. Bah! elle saurait bien se tirer d'affaire. La diligence allait trois fois par semaine à Quimper et le vieil André, le conducteur, était complaisant pour elle, comme tous les gens du village en général.

Un beau matin, à l'aube, elle fit irruption dans la cour d'écurie, au moment où le vieux conducteur se préparait à mener son bruyant équipage à Quimper. Ce devait être la lueur douteuse du jour levant qui rendait Guenn si pâle ce matin-là; du moins c'est ce que pensa le brave cocher de la diligence; mais comme il aimait à dire des farces, il lui demanda en riant si Alain l'avait abandonnée pour une autre amoureuse, pour qu'elle eût ainsi l'air renversé. Guenn ne répondit pas à la plaisanterie, mais lui glissa vivement un paquet dans la main :

— Vendez cela le prix que vous pourrez, murmura-t-elle, une légère angoisse dans la voix.

— Qu'est-ce que cela, petite? demanda-t-il de bonne grâce, habitué qu'il était aux commissions des filles de Plouvenec.

— Mes cheveux, répondit-elle avec un frisson.

Les ciseaux lui avaient fait froid au cœur en plongeant dans la belle masse brune et bouclée, et leur bruit sec, en coupant une à une les jolies tresses au ras de la tête, l'avait bouleversée. Elle se trouvait stupide, car Dieu sait qu'on ne devrait guère tenir à des cheveux, des cheveux qu'on ne voit pas et qui ne font que vous gêner sous votre coiffe, se répétait-elle; mais elle était habituée à voir, chaque matin et chaque soir, ces douces vagues dorées se répandre et onduler jusqu'à ses genoux, et quand ce matin-là, sous la pâle lueur de l'aube, elle les avait vues gisant sur le sol, il lui avait semblé perdre une vivante partie d'elle-même.

Instinctivement, au départ de la diligence, elle porta la main à sa tête. Il y avait une étrange sensation de vide sous la petite coiffe et au fond de son cœur. Elle se sentait glacée et entra dans la cuisine de Madame pour se réchauffer. Madame lui donna un

bol de soupe chaude et se montra si affectueuse, si paisiblement joyeuse, que Guenn en fut toute réconfortée.

— J'achèterai une robe bleue, pensa-t-elle, très sombre et de teinte douce. Il aime les choses sombres et de teintes douces. Il pourra s'en servir et il sera certainement très content, au Pardon, s'il voit que le ruban de ma coiffe est large et d'un joli dessin.

Elle croyait y être déjà, tournoyant avec Alain au son des musettes, et quand elle reprit le chemin de l'atelier, elle avait retrouvé sa gaieté et sa bonne humeur. Quand la diligence revint le soir, elle ne tenait plus en place, tant était grande son excitation, et c'est à peine si elle réprima son impatience en essayant d'échapper à Jeanne pour répondre au signal d'André.

— Combien? murmura-t-elle.

Il glissa l'argent dans ses mains tremblantes.

— Trente francs.

Guenn bondit de joie.

— La femme a dit qu'elle n'avait jamais vu de si beaux cheveux.

Guenn resta silencieuse. Un soupir montait de son cœur gonflé, et ses yeux se remplissaient de larmes de tendresse. Elle trouvait doux qu'on admirât ses cheveux, mais combien plus digne d'en offrir le sacrifice, à lui, secrètement. Son trésor en sûreté au fond de sa poche, serré dans sa petite main triomphante, elle courut rejoindre Jeanne; et, ce soir-là, tous les échos de la place entendirent de nouveau le rire perlé de Guenn Rodellec qui, plus hardie et malicieuse que jamais, passa sa soirée à faire des niches et à dire des farces, expression anticipée de l'immense joie qu'elle se promettait du pardon de Nevin.

*
* *

Tous les pardons, de l'avis de Guenn, étaient une occasion de plaisirs sans mélange. Mais un pardon illuminé par la présence de Monsieur et où elle danserait devant lui en robe bleue, c'était un de ces rêves enchantés qui dépassent toute imagination. De grand matin, Guenn monta avec Jeanne et Nannic dans la carriole, déjà pleine de rieuses filles, qui devait les mener à Nevin.

« Que dira-t-il en me voyant? » se répétait-elle avec un frisson d'impatient plaisir.

Elle ne jouit de rien avant l'arrivée d'Hamor, et dès qu'il fut là, elle se plaça aussi près de lui que le lui permit un sentiment de timidité, bien nouveau chez elle. Mais Hamor, oubliant tout ce qui l'entourait, était plongé dans son album.

— Dites donc, Hamor, fit Staunton en se penchant vers lui, je crois que Guenn vous attend comme une âme en peine.

— Qu'est-ce qu'elle veut? répondit Hamor avec indifférence et sans lever les yeux. Elle n'est pas à la tâche aujourd'hui.

— Je ne sais pas, reprit Staunton, mais elle est attifée de neuf, je crois. Elle veut peut-être que vous lui en fassiez compliment. Il n'y aurait rien de si étonnant à cela, franchement.

— Non, pas du tout; je trouve, au contraire, qu'on doit passer bien des petites glorioles à une jolie fille; attendez seulement que j'aie attrapé le geste de mon bonhomme, et j'irai la chercher.

— La pauvre gamine n'a réellement pas l'air heureux, ajouta Staunton en quittant Hamor, qui termina tout à son aise son croquis.

Comme il se relevait et fourrait son album dans sa poche, il aperçut debout devant lui, toute seule à quelque distance, Guenn, qui, ainsi que l'avait dit Staunton, n'avait réellement pas l'air heureux. Dominée par ses sentiments actuels pour Hamor, trop simple pour se forcer par respect humain à bavarder avec les autres, tous ses désirs concentrés sur sa seule approbation, et inconsciente du reste, elle attendait son verdict, ses yeux innocents fixés sur lui avec une ardente anxiété, ses petites mains crispées nerveusement.

« Dieu du ciel! espérons qu'elle ne va pas se mettre à pleurer », pensa Hamor. Et, s'avançant vers elle, il inspecta sa toilette d'un regard amical et connaisseur. Il vit que le fichu, de ton rouge fondu, était du genre de ceux qu'il avait dit aimer, que la sombre robe bleue avait un reflet agréable à l'œil; il remarqua que le petit visage doux et troublé, qui lui souriait, avait une auréole de grâce et de légèreté toute particulière. Il souleva gravement son chapeau, et, avec un profond et cérémonieux salut : « Madame! »

Le cœur de Guenn bondit de joie. La moindre plaisanterie d'Hamor était toujours pour elle la plus rare et délicieuse faveur. « Je lui plais », pensa-t-elle; ce radieux bonheur effaçait en un instant son attente et tous ses doutes; rougissante, espiègle et rieuse, elle s'inclina en une respectueuse révérence :

— Monsieur, répondit-elle d'une voix très douce à travers laquelle filtrait une irrésistible joie.

Un instant après, Guenn Rodellec fendait la foule en tous sens, distribuant avec largesse les paroles, regards et sourires tenus par elle en réserve jusqu'à ce que son sort fût fixé.

— Alain, nous allons danser mieux que jamais nous ne l'avons fait, n'est-ce pas?

Et Guenn, transportée, jeta au jeune homme un regard éloquent.

— Certes, fit Alain gaiement; le village est bondé de monde! On est venu de toutes les villes voisines et lointaines. Nous allons leur montrer comment on sait danser à Plouvenec, eh! Guenn.

Elle lui sourit avec un amical signe de tête, et le pauvre Alain, abusé, n'eût jamais supposé que toutes ces villes lointaines ou voisines, tout le mouvement de cette fête, n'existaient pas pour Guenn en dehors d'un étranger; qu'elle ne désirait si ardemment commencer sa gavotte que pour l'avoir pour unique spectateur, que pour lire son triomphe dans ses seuls yeux, rieurs et insouciants.

Elle était partout à la fois. De tous côtés, des voix demandaient :

— Qui est donc cette belle fille aux yeux si hardis, aux mouvements si gracieux ?

Et les paysans de répondre :

— C'est Guenn Rodellec, pardi! Qui voulez-vous que ce soit?

Et les peintres d'ajouter :

— C'est le modèle d'Hamor.

Et Hamor souriait en frisant nonchalamment sa moustache.

La gavotte commença. Les musettes entonnèrent leur chant grêle et monotone. En avant, en arrière, se balançant, tournant, virant, se déroula l'interminable file de couples. Au gré du rythme, exquise de grâce légère et de souplesse, Guenn dansait avec un enivrement et un abandon qui captivèrent les peintres et tournèrent complètement la tête des trois juges champêtres. Sa petite tête bien droite, ses sourires tour à tour moqueurs et doux, ses joues délicieusement empourprées, toute son alerte personne, ondulant, reculant, s'inclinant, entraînant l'amoureux Alain, ses yeux brillants, à la fois pleins d'orgueil et de prière, toujours en quête de ceux d'Hamor, l'enfant était un vivant poème.

La musique cessa. On appela son nom. Elle s'avança pour recevoir son prix de danse. C'était une longue et fine chaîne d'argent. Elle la reçut avec un cri de joie.

Hamor était près de là, lui souriant avec bonté :

— Voulez-vous que je vous la mette? dit-il, la lui lançant légèrement sur l'épaule.

Les yeux de Guenn se voilèrent, ses longs cils noirs ombragèrent ses joues, et son cœur battit plus vite de cette simple attention que du rapide exercice qui avait précédé.

Après un instant de repos, les musiciens sonnèrent un nouvel appel, et presque tous les couples se ruèrent en ligne pour la plus importante épreuve : à qui danserait le plus longtemps?

— Ceci est la plus grande affaire d'honneur, murmura Guenn à Hamor d'un air excité.

— Eh bien! j'espère que vous gagnerez.

— Ah! je n'ai plus de crainte, à présent, répondit-elle doucement.

Elle reprit sa place, lissa sa coiffe déjà luisante comme une glace, réépingla son fichu, et tapota ses jupes, comme si la moindre

défectuosité, le moindre faux pli de son compact petit costume. eût pu alourdir ses mouvements et diminuer ses chances de succès. Elle se redressa pleine d'anxiété : elle vit sourire le visage d'Hamor, et le sien devint blanc d'émotion durant les premiers pas mesurés et discrets.

De nouveau flotta le refrain des monotones cornemuses, de nouveau se noua et se dénoua la longue file de la gavotte, qui alla s'amoindrissant, cette fois, au bout d'une demi-heure. L'un après l'autre, les couples exténués renoncèrent à la lutte. Les musettes expirèrent à leur tour avec un soupir fatigué. Alain, soit galanterie, soit manque de souffle, avait déjà fait halte et Guenn victorieuse resta seule debout, face à la foule.

Elle étendit et rejeta les bras en arrière, comme pour bien montrer à tous, s'il y avait encore un doute à cet égard, la personne du vainqueur, puis les laissa retomber lentement, les lèvres entr'ouvertes, respirant à petits coups pressés, d'excitation plus que de lassitude. C'était l'apogée de la gloire. De ses beaux yeux lumineux, elle embrassa d'un coup d'œil le ciel, les vertes pentes et les arbres qui dominaient la place du village, l'enceinte des maisons de pierre, la foule enthousiasmée, les figures connues, tous les regards amis fixés sur elle. Son père, Loïc, Hoël, les beaux marins du Merle, Maurice et André, toutes ses compagnes, toutes les femmes de Plouvenec, l'applaudissaient à tout rompre; ce qui composait pour elle l'univers entier contemplait son triomphe. Elle pouvait, à présent, le prosterner aux pieds d'Hamor. Tremblante d'émotion, son âme ardente était tout entière tournée vers lui, ses yeux brillants ne cherchaient que les siens, dans un appel passionné : « Votre sourire, ô mon maître, disait ce regard, votre sourire pour couronner mon bonheur! »

Hamor l'avait suivie depuis le début avec la plus grande attention et le plus extrême plaisir. Mais à ce moment, tourné vers ses amis, il discutait avec animation. Guenn le vit détourner la tête. Lui seul, à ce moment suprême, ne la regardait pas!

Elle porta soudain la main à son cœur. Ce qu'elle ressentait dépassait toute souffrance physique. Sur son visage se mêlait encore à sa navrante déception une sorte d'incrédulité. Elle se pencha en avant, les yeux dilatés : il allait regarder, sûrement il allait regarder. Mais Hamor, nonchalamment incliné, développait avec volubilité ses aimables paradoxes. Guenn eut un impétueux élan vers lui, mais l'amour et la douleur avaient en elle déjà commencé leur œuvre. Alourdie, brisée, elle se retourna vers Alain et Jeanne qui se trouvaient près d'elle, et lentement, avec effort, comme si toute force et toute vie l'eussent abandonnée :

— Je ne danserai jamais plus, dit-elle.

A quoi tout avait-il servi? La longue attente, les préparatifs si pleins de joie, le sacrifice de la longue et douce chevelure, l'ardent espoir de lui plaire avec la pauvre toilette si chèrement achetée, l'admiration de tous les matelots du Merle, la jalousie des autres filles, le plaisir de se sentir la plus jolie, la plus légère, le bonheur immense du triomphe devant le petit monde connu et le monde étranger : à quoi avait servi tout cela? A quoi servait même de vivre? Il ne l'avait pas regardée! Ah! si elle avait pu s'enfuir au fond des grands bois, se traîner dans un recoin sombre, s'étendre par terre et mourir! Il faisait trop clair ici, et tout ce monde faisait trop de bruit!

— Emmenez-moi, dit-elle à Alain d'une voix dure.

— Mais le prix, Guenn, le prix! s'écria Jeanne. Oh! c'est splendide! Que je suis contente! Oh! je savais que tu gagnerais.

— Ai-je gagné? et Guenn frissonna de la tête aux pieds.

— Es-tu folle? dit Jeanne en riant.

— C'est la fatigue. Elle doit boire un peu de grog, déclara péremptoirement Alain, je vais en chercher.

— Et pense un peu, Guenn, tu pourras porter cette magnifique broderie, quand tu danseras au prochain pardon.

— Je ne danserai jamais plus, répéta Guenn de sa voix navrante.

Nannic, qui venait de se glisser inaperçu près d'elle, fixait sur sa sœur le regard pénétrant de son vilain petit visage, sur lequel perçait une douloureuse pitié.

— O Nannic! et Guenn se tordit convulsivement les bras.

— Va chercher ton prix, dit le gamin d'une voix brève. Tous ces imbéciles te regardent. Va, Guenn.

Elle obéit; pâle et muette, elle se tint devant les juges et reçut le prix et les félicitations de ses amis.

Ce ne fut que plus tard, après les jeux et les luttes, qu'Hamor se retrouva près de Guenn. En l'apercevant :

— Il faut que j'aille complimenter mon petit modèle, dit-il, aimablement; elle exulte de fierté, je suppose, et aspire à conquérir de nouveaux royaumes.

— Eh! bien, Guenn, dit-il gaiement, la main tendue et avec un gracieux sourire. Voici le plus beau jour de votre vie, je pense; je n'ai jamais rien vu de plus parfait que votre danse.

— Est-ce que vous m'avez vue?

Guenn, immobile, les yeux baissés, traçait du bout de son pied des lignes dans la poussière.

— Vue? Mais bien sûr que je vous ai vue! Je n'ai pas perdu

un seul de vos pas! J'étais assez fier de vous, je vous assure. Je suis enchanté que vous ayez gagné.

— Vous êtes content?

Elle le regarda d'un air singulier, elle parlait d'une voix blanche. C'était après cela que son âme avait langui, mais cela venait trop tard. « Qu'est-ce qui lui prend? se demanda Hamor; est-ce un accès de bouderie ou la réaction? »

— Guenn, reprit-il de son accent le plus paternel, si j'étais vous, je ne me fatiguerais pas trop. Je voudrais que vous vous asseyiez, que vous vous reposiez un peu; il faudrait manger ou boire quelque chose, vous savez, ou bien vous ne serez bonne à rien demain.

Elle sourit bravement. C'est vrai, il avait encore besoin d'elle; « leur » tableau avait besoin d'elle; cela au moins lui restait.

— Merci, Monsieur, dit-elle simplement, je ne suis pas fatiguée, je serai très jolie pour vous demain matin, ne craignez rien.

Hamor retourna paisiblement vers ses amis.

Pris peu à peu d'un vif intérêt pour les différents spectacles du pardon, et causant gaiement sur divers sports d'autres pays, les jeunes peintres, mêlés à la foule, redescendaient au village.

Durant ce temps, la pauvre Guenn languissait après le repos du calme atelier. Faisant appel à sa fierté, elle se raidit très convenablement et passa vaillamment cette journée. Mais au milieu de ses rires, de ses coquetteries, de toutes ses capricieuses et exubérantes folies, une seule pensée hantait douloureusement son pauvre cœur : le soir ne viendra-t-il donc jamais? Il lui semblait que des années avaient coulé depuis le radieux matin où, le cœur plein de joie, elle était arrivée frémissante du désir de la victoire.

Si peu civilisée qu'Hamor la jugeât, elle joua pourtant son rôle comme la plus habile des mondaines. Une puissance nouvelle était née en elle de ce jour de déception et de misère, et quand, le soir, de retour à Plouvenec, la carriole s'arrêta à la pierre branlante, elle trouva encore la force de s'amuser et de plaisanter, et son rire vibrant résonna parmi les autres rires, au milieu des landes silencieuses, sous la nuit étoilée. Seulement dans l'ombre, inaperçue, elle porta en gémissant les deux mains à sa tête.

— Que je suis vieille! soupira-t-elle, j'ai tant, tant vieilli aujourd'hui. Je ne serai plus jamais, jamais jeune. Ah! si demain pouvait enfin arriver et me faire oublier aujourd'hui!

*
* *

Dans une vieille barque, que Guenn maintenait avec soin immobile devant l'embarcadère, Hamor s'installait pour peindre

chaque matin. Il y esquissa longuement les remparts, les vieux murs, la barrière et les rochers; puis, dans l'atelier, fit de Guenn ramant avec la grosse rame une multitude d'ébauches, de dessins grands et petits, avant d'arriver à être pleinement satisfait de la conception de son tableau. Après tant de recherches, il croyait avoir enfin réalisé son génial projet et, ce jour-là, travaillait avec acharnement, dans son atelier flottant, les aspects menaçants de la vieille forteresse. La veine bleue de son front, bien connue de ses petits vassaux comme un signe d'orage, restait invisible.

— Si je vivais auprès du raz, je conduirais une barque pleine d'âmes, d'âmes, d'âmes..., chantait Nannic.

— Ce serait très pratique cela, Nannic, les âmes doivent être une cargaison fort légère.

— Oh! non, Monsieur, s'écria Guenn, c'est tout le contraire.

— En vérité! ... je dois avouer que je ne m'y connais pas.

Mais la parole de Guenn éclata, toujours chaude et imagée :

— Vous êtes un pêcheur, vous dormez dans votre cabane, sur une plage du raz. A minuit, écoutez : on frappe à la porte! Vous vous levez, vous ouvrez : personne. Vous descendez au bord de l'eau. Un bateau inconnu est là. Vous n'y voyez personne, mais le bateau est si chargé qu'il peut à peine flotter. Vous le conduisez au large. Il est si lourd que vous le remuez difficilement. Et cependant, en une heure, vous vous trouvez à des lieues plus loin que si vous aviez ramé seul une nuit entière. Vous sentez un froid de mort. Vous entendez des gémissements et des soupirs, des grincements de dents, des craquements d'os. Et le bateau devient de plus en plus lourd : il est chargé d'âmes.

— Ce serait là pour moi une insoutenable besogne, fit distraitement Hamor.

Et qu'est-ce qui les rend si lourdes que cela, les âmes?

— Leurs péchés.

— Et quel péché a bien pu commettre la plus lourde?

— Il a trahi son ami, répliqua sans hésiter la jeune fille, un pli de mépris aux lèvres.

— « Il », mais si c'est « elle »?

— Même chose! dit Guenn. Il ou elle, c'est tout de même, c'est le plus grand de tous les péchés.

— Ah! et quel est celui qui vient ensuite?

— Pour une fille, c'est d'être fiancée trois fois sans se marier.

Hamor fut pris d'un irrésistible fou rire.

— Si vous êtes une fille et que vous vous soyez fiancée trois fois sans vous marier, vous êtes perdue, répéta Guenn d'un ton d'immuable conviction.

— Cela me paraît une punition tout à fait convenable, dit Hamor en redevenant sérieux, mais je ne crois pas que ce soit fort connu dans mon pays. Je crois même que nos jeunes filles ne s'en doutent pas.

— Cela vaudrait mieux pour elles, pourtant, répliqua délibérément Guenn, vous feriez aussi bien de le leur dire.

— Je le leur dirai certainement, répondit gravement Hamor.

La peinture allait tout à fait bien ce jour-là. Le temps était favorable. Guenn allait bientôt pouvoir venir poser aux Lannions. Il se mit à siffloter gaiement. Que c'était donc amusant de peindre dans cette vieille barque, en écoutant les naïvetés superstitieuses de ces enfants! Cette Guenn avait vraiment un fonds étonnant de droiture et de franchise, de bonnes et saines idées dont plus d'une fille aurait le droit d'être fière. Comme elle sentait vivement, et quelle aide elle lui donnait! Il l'aimait beaucoup vraiment ce jour-là, et il lui vint la pensée de lui faire un petit plaisir.

— Guenn, dit-il avec bonté, quand vous serez fiancée, et... j'espère bien que vous ne le serez qu'une fois, je vous ferai un splendide cadeau.

Guenn, penchée sur sa rame, le regarda fixement.

— Et à vous aussi, Jeanne, ajouta gracieusement Hamor.

— Oh! fit Jeanne en extase.

— Mais seulement il faudra me dire ce que vous désirez et aussi quel est l'heureux mortel, naturellement.

— Naturellement, approuva Jeanne.

— Et si vous préférez quelque chose pour votre maison, ou quelque chose pour vous-même, votre robe de noce, par exemple.

— Oh! Guenn! aimeriez-vous que Monsieur vous donne votre robe de noce? s'écria Jeanne transportée.

— On a le temps d'y penser, Monsieur, murmura Guenn.

Dans l'effort qu'elle fit pour cacher sa peine, son visage se rembrunit. « Quel drôle de caractère, pensa Hamor, c'est vraiment inconcevable. Elle pourrait bien, il me semble, se montrer un peu plus aimable, dans le cas présent. »

— Oh! bien, vous savez, arrangez cela comme vous voudrez, reprit-il tout haut avec insouciance. Quand l'heureux jour viendra, écrivez-moi et je vous enverrai n'importe quoi.

— Jeanne aura son promis et sa robe de noce, décréta solennellement Nannic, mais Guenn est marquée du signe de saint Divy.

— Qu'est-ce encore que cela et de quel signe parlez-vous?

Nannic, de son doigt crochu, indiqua la fine ombre bleue qui cerclait les yeux de Guenn et les siens, — mourir jeune, mourir jeune, répéta-t-il de sa voix chantante.

— Allons, allons, Nannic, dit Hamor, ne soyez pas si funèbre. Vous allez nous donner les papillons noirs avec vos signes de mauvais augure. Nous allons tous prier avec ferveur saint Divy pour qu'il nous laisse encore Guenn et ses jolis yeux, de longues, longues années. Qu'est-ce que nous deviendrions, Seigneur, sans Guenn? Qu'est-ce que notre pauvre tableau deviendrait? ajouta-t-il de sa voix la plus tendre, son regard affectueux cherchant celui de la jeune fille.

L'instant d'avant, elle avait ressenti cette douleur étrange et poignante qu'elle ne connaissait que depuis l'entrée de Monsieur dans sa vie et que parfois un simple mot de lui, souriant et distrait, réveillait soudain. Jamais l'idée ne lui était venue et ne pouvait même lui venir de relations plus intimes et plus tendres avec l'homme qu'elle servait et aimait si uniquement. Elle n'aurait pu dire pourquoi tout à l'heure, dans ces propos d'avenir, l'insouciant abandon qu'il avait fait d'elle, en imagination, à un fiancé inconnu, ces idées de la marier et de la parer gaiement de sa toilette d'épouse, avaient ainsi troublé son cœur. Elle savait seulement que cette peine soudain s'était évanouie. « Notre tableau. » Ah! combien elle l'aimait. Elle sourit et rougit brusquement au ton caressant d'Hamor, balança d'avant en arrière sa grosse rame, et jeta à l'esquisse un regard profond et doux, regard tendre, protecteur, plein d'extase émue et d'immense amour.

« On serait vraiment tenté de l'irriter un peu pour voir combien elle est délicieuse quand elle se calme, pensa Hamor. Elle aime à se figurer que je vais prendre racine ici pour l'éternité. S'il lui plaît de faire l'autruche et de cacher sa tête dans le sable pour nier l'évidence, cela la regarde; moi, je n'y peux rien. Toutes les femmes en sont là. »

Il se mit à siffloter et renversa la tête pour observer son œuvre d'un œil critique.

Nannic marmottait je ne sais quoi sur un grand homme mince et pâle, marchant à travers des marécages et suivi d'un chien noir; Hamor comprit à la fin que c'était une originale et curieuse histoire bretonne d'amoureux.

— J'aimerais être amoureux, fit soudain Nannic du ton le plus naturel.

— Ce que j'aimerais, moi, ce serait d'être une amoureuse comme celle de M. Staunton, dit Jeanne.

— Cela veut-il dire que vous aimeriez être l'amoureuse de M. Staunton? demanda Hamor en souriant.

— Ah! Grand Dieu! non, s'écria Jeanne abasourdie.

— M. Staunton n'est pas un méchant garçon, affirma Guenn.

— Merci pour lui, je le lui dirai de votre part.

— Oh! je le lui ai souvent dit moi-même, répliqua Guenn avec insouciance. Je lui ai dit déjà que je l'aimais pas mal, pas trop non plus, et que je n'aimais pas du tout M. Douglas.

— Pourquoi?

— Je ne sais pas, mais je ne l'aime pas. C'est facile de savoir qui on aime, ce n'est pas facile de savoir pourquoi.

— Mais Douglas est bon pour vous, cependant, Guenn.

— On n'aime pas les gens parce qu'ils sont bons, et on ne les déteste pas parce qu'ils sont méchants.

— Mais si, souvent.

— Moi, pas.

— Je suis sûr que Jeanne est ainsi, dit Hamor en souriant.

— Oui, Monsieur, j'aime toujours les gens qui sont bons, répondit Jeanne simplement.

— Et moi, si je ne les aime pas, s'écria Guenn avec sa voix vibrante et pleine d'émotion, la tête droite et un éclair dans les yeux, ils peuvent me couvrir de louis d'or, ou pleurer, supplier, se rouler à mes pieds, ils peuvent faire le tour du monde entier pour me plaire, monter jusqu'au ciel et me donner une des étoiles, ils peuvent être bons, mille fois bons entre tous ceux qui sont bons, et pourtant je ne les aimerai pas si je ne les aime pas!

— Et si vous les aimez, Guenn? demanda doucement Hamor se retournant et la regardant droit dans les yeux.

— Si je les aime...

Sa voix arrogante devint très basse, tendre et passionnée :

— Si je les aime — ils peuvent me faire mal, me haïr, me battre, me torturer, me tuer — et malgré tout, je les aimerai, moi, si je les aime!

— Et qui aimez-vous ainsi, Guenn? demanda le peintre.

Devant un si riche et si candide débordement d'âme et de passion, quel homme eût résisté au désir de questionner?

Guenn frissonna. Les yeux d'Hamor plongeaient dans les siens, ses paroles étaient infiniment douces à son cœur. La fascination de son charme était presque irrésistible, et quand il lui parlait ainsi de sa voix caressante, elle eût voulu se jeter à ses pieds. Mais près d'elle, l'observant de ses grands yeux intelligents, anxieux et pénétrants, le pâle petit bossu était assis, immobile. Pour lui, le grand cœur de la petite Guenn s'ouvrait avec une indicible tendresse. Délicieusement chaste et toute rougissante, elle se détourna lentement du jeune peintre, puis étendant la main vers son frère, et levant sur Hamor un regard touchant où perçait une muette prière :

— Mon Nannic, répondit-elle doucement.

Hamor n'attendait pas cela, mais il la trouva charmante.

— Les filles sont de stupides folles, fit Nannic sèchement.

Guenn lui sourit pour toute réponse.

— Quand M. Staunton épouse-t-il sa promise? demanda la voix paisible de Jeanne, toujours pratique.

— Bientôt, je crois, répondit Hamor, le mois prochain.

— S'ils m'avaient demandé mon avis, continua-t-il à mi-voix, d'un air railleur, je leur aurais d'abord dit : ne faites pas cela, et encore : ne faites pas cela, et toujours : ne le faites pas.

— Pourquoi donc? demanda brusquement Guenn, qui le regardait avec une singulière attention.

— Parce que, ma chère mademoiselle Rodellec, dit-il en se reculant dans le bateau pour juger de l'effet de sa toile, l'une des rares, mais des plus solides et immuables convictions que j'aie en moi, c'est qu'un peintre ne doit jamais se marier; et je connais un homme au monde qui ne fera pas cette sottise, quels que soient d'ailleurs les autres pièges où il puisse tomber ici-bas, et son nom est : Everett Hamor, pour vous servir, Mesdames et Monsieur, conclut-il en leur adressant son plus beau salut de cérémonie.

Jeanne et Nannic se mirent à rire de tout leur cœur. Quant à Guenn, elle souleva comme une plume son énorme rame, sans paraître en sentir le poids, puis, la fit voler de gauche et de droite en larges poussées qui sillonnèrent l'eau profonde de rides innombrables. Son regard radieux se posa au delà des rives lointaines et des collines bleues, sur les nuages gris frangés d'or plongeant dans la mer pâle, dont les reflets roses semblaient les envelopper de lueurs d'espoir : « Ah! mon Dieu! que la vie est amère! »

Insouciante et douce flotta sa chanson, joyeuse comme un chant d'oiseau au printemps.

« Ah! ah! le roi Arthur n'est pas mort, chantait de son côté Nannic. Le roi Arthur n'est pas mort et il reviendra. »

Guenn se retourna. En la regardant, on eût pu croire que le beau roi était déjà revenu, rapportant à toute la terre, mais surtout à elle, son heureuse favorite, le triomphe, la paix et la joie!

La fin prochainement.

Blanche Willis Howard.

Traduit et adapté de l'anglais par Mme Madeleine Coquelin.

A PROPOS D'UNE RÉFORME AU PALAIS

LES HEURES DES AUDIENCES

AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI

Un ancien ministre suédois, membre de la Cour permanente d'arbitrage de la Haye, me disait au cours de cette année : « En France, la justice est très *conservatiste.* »

Malgré l'imprévu de sa forme, la réflexion contient un fond de vérité. Toutefois, si averti que fût mon distingué visiteur des choses de notre pays, il semblait ignorer les transformations, à vrai dire assez lentes, que l'état d'esprit moderne a fait subir aux mœurs judiciaires.

Je n'en citerai que trois exemples récents. Dans un espace de vingt-cinq ans, de 1885 à 1910, la date des vacances et celle de la rentrée ont été avancées d'un mois. Au tribunal de la Seine, sur le désir de différentes personnalités autorisées, l'activité toujours en éveil de M. le président Monier s'est employée, pendant le dernier exercice, à remanier l'horaire des audiences. Enfin, peu de temps après, la Cour d'appel de Paris, entrait, à son tour, dans la même voie.

Auparavant, les onze Chambres et les nombreuses sections composant le tribunal s'ouvraient entre onze heures et une heure. M. le Président a estimé que la réforme souhaitée pouvait s'accomplir sans inconvénients, à la condition de procéder d'un unique principe. L'ouverture des audiences serait retardée d'une heure pour toutes celles qui commençaient avant midi, et d'une demi-heure seulement pour les quatre Chambres correctionnelles. Nécessairement, toutes se prolongeraient d'autant durant l'après-midi.

Le projet détaillé de modification a été exposé dans une circulaire et un tableau adressés aux représentants des magistrats, avocats, avoués et huissiers, afin qu'ils fassent connaître toutes les observations que leur expérience et leurs méditations leur suggéraient à cet égard [1].

Les préoccupations de M. le président Monier, le soin minutieux avec lequel il a consulté les intéressés, les avis éclairés dont il a tenu à s'en-

[1] Voir *Gazette des tribunaux*, 14 décembre 1912 ; 22 février et 2 avril 1913.

tourer en vue de la réforme, en font apparaître le caractère et la portée. Pour le public, elle semble minime, presque dérisoire. Peu lui chaut que les gens de robe arrivent une heure plus tard ou une heure plus tôt à l'audience, pourvu qu'ils fournissent aux justiciables la même somme de travail. Cependant, l'observateur y retrouve un signe caractéristique. Sous l'apparence d'un changement indifférent, se vérifie la loi qui régit notre vie moderne et tend à en retarder, de plus en plus, les principaux actes. Il n'est pas sans intérêt, en ce mois où la Justice a repris son cours normal, de suivre, sous ce rapport, l'évolution des habitudes sociales à travers les siècles, et de chercher le reflet des mœurs privées dans le monde judiciaire, moins facilement pénétrable que d'autres, peut-être, à l'esprit d'innovation et d'actualité.

*
* *

Dans l'ancienne Rome, la vie privée et publique s'épanouit avec le jour, offrant le spectacle de la plus matinale activité. La première heure varie avec la saison.

Bien avant cinq heures, l'été, vers sept heures et demie, l'hiver, on commence à vaquer aux occupations quotidiennes. L'*atrium* des patriciens et des citoyens influents s'emplit de la foule déférente des *clientes*. Les uns viennent simplement faire leur cour habituelle, escomptant la répartition d'une abondante *sportula*. D'autres veulent consulter le maître du logis sur leurs propres affaires, lui soumettre des différends ou solliciter son appui en vue de procès que le « patron », suivi d'un long cortège d'obligés, ira dans la matinée plaider lui-même au Forum.

De très bonne heure, en effet, le Forum, les basiliques et les *auditoria*, retentissaient du bruit des contestations portées en justice. Les tribunaux siégèrent d'abord sans interruption, l'usage de la sieste (*meridiatio*) ne s'étant introduit que vers les dernières années de la République. Cicéron ne prenait aucun repos avant d'avoir achevé ses plaidoiries. Par contre, les audiences ne se prolongeaient guère au-delà de la huitième heure, environ deux heures de l'après-midi.

Vers la huitième heure, la chaleur devient très forte. Le négoce, les transactions, les débats judiciaires s'arrêtent; l'activité de la ville est suspendue. Les cloches annoncent l'ouverture des établissements de bains. On s'y rend en foule, attendant parfois au passage le préteur qui peut, en quelque lieu qu'il soit, même *in transitu*, faire acte de juridiction gracieuse. Puis, reposé, frictionné, le corps oint d'huile, les muscles assouplis par une gymnastique et des jeux appropriés, chacun rentre chez soi pour le repas principal (*cœna*) qui se prend, en général, à la neuvième heure du jour, soit trois heures de l'après-midi.

Après une longue éclipse, nos « maîtres » d'aujourd'hui voudraient-ils revenir aux mœurs romaines? Au sortir de l'audience, beaucoup d'entre eux s'adonnent à l'escrime ou à la paume, suivies de la douche stimulante, avant de passer le frac pour aller dîner dans le monde. Naguère, par une innovation hardie, un spirituel et très parisien bâton-

nier, recommandait au jeune barreau les exercices corporels. Et comme il invoquait, pour s'excuser de cette audace sans précédent, l'exemple d'un illustre confrère : « Cicéron, ajoutait-il, était homme de cheval et d'épée [1]. »

*
* *

Bien que notre climat n'ait généralement pas les exigences du ciel de l'Italie, la tradition des audiences matinales a persisté en France pendant tout l'ancien régime et même au delà.

Au moyen âge, la journée judiciaire commence également avec l'aube. Dès que les cloches des onze paroisses de la Cité sonnent l'office de prime, le Palais s'emplit d'animation. Par les rues étroites et tortueuses du vieux Paris, par le pont aux changeurs et le pont Saint-Michel, affluent gens de loi, plaideurs et magistrats. Ceux-ci viennent à l'audience sur leurs mules, vêtus des longues robes qu'ils portent dans la vie courante, priant Dieu et disant en chemin les heures et le chapelet. (L'usage de la mule subsista, pour les conseillers au Parlement et les procureurs, jusqu'au dix-huitième siècle.) Au bas des Grands degrés de la Cour du Mai, ils s'aident, pour descendre, du montoir en pierre, aujourd'hui disparu, qu'on avait placé là pour leur commodité. Les plaideurs de qualité attendent leurs juges, seigneurs ou prélats, au passage; ils les sollicitent, leur présentent des requêtes et des placets.

Avocats et procureurs vont s'asseoir pour les « plaids » aux bancs distincts que leur assigne leur qualité respective. D'autres attendent les clients au *pilier des consultations*, dans la Grand'Salle, cette admirable production de l'art ogival détruite par l'incendie de 1618, et dont les amoureux du passé déploreront toujours la perte.

Non loin de là, s'installent les marchands. Ils ouvrent leurs échoppes autour des piliers voisins, envahissant bientôt la fameuse Galerie à laquelle leur nom demeure aujourd'hui encore attaché, et qui a fourni à Corneille le titre d'une de ses premières comédies.

L'œuvre de justice fut longtemps empreinte d'un caractère liturgique très marqué. Dès la première moitié du quatorzième siècle, au point du jour, une messe était dite dans la Grand'Salle, sur un autel portatif dédié à saint Nicolas. Les ordres religieux se disputaient l'honneur de la célébrer. L'audience du matin commençait ensuite. En 1340, Philippe de Valois fonda une messe à perpétuité, et, au quinzième siècle, l'autel portatif, situé à l'extrémité de la Salle, au levant, fut remplacé par une chapelle dotée d'un chapelain.

Cette vie matinale du Palais n'était pas seulement conforme aux usages de l'époque. Elle était commandée par une réglementation très minutieuse et une série d'ordonnances royales remontant au treizième siècle.

Les juges doivent donner l'exemple, s'assembler « bien matin » et tenir leur « consistoire » jusqu'à midi (Ord. de 1296). « Aussi vendront

[1] Me Busson-Billault. Discours à l'ouverture de la conférence, 27 novembre 1909.

en la Chambre du Parlement à l'eure que l'on chante la première messe en nostre chappelle basse de Paris » (Ord. de 1320). L'ordonnance du 2 décembre 1316 leur enjoignait d'arriver « à soleil levant » et de ne point partir avant midi, sous peine de perdre leurs gages. Même en hiver, ils sont tenus de se trouver au Palais à cinq heures du matin le mardi et le vendredi. Les ordonnances de 1318 et de 1320 interdisent aux « maîtres » de s'occuper, à l'audience, de leurs propres besognes, de s'y entretenir de choses étrangères aux procès, et d'y faire venir « aucunes personnes grandes ou petites pour parler ou conseiller avec elles ». Défense « de demander nouvelles et esbattements, et si aucune en veut demander ou raconter, il le pourra faire quand midi sera sonné ». Ils ne peuvent quitter le siège qu'une fois dans la matinée, excepté les prélats et les barons qui président, afin de ne point « empescher » ni retarder le Parlement (Ord. du 11 mars 1345).

La même ordonnance oblige, sous serment, les avocats et les parties à venir au Palais de très bon matin : *Injungatur eis præter juramentum, quod bene mane veniant et bene mane venire faciant partes suas*. Les jurisconsultes remarquent, d'ailleurs, que la paresse est inconciliable avec la profession d'avocat.

Un serment identique est exigé des procureurs (*procuratores generales in Parlamento*). Leur premier devoir est l'exactitude (Ord. de juin 1510). Ils doivent se trouver à leur poste une heure avant l'audience pour les communications et expédients à convenir entre confrères (Ord. 15 février 1519).

Le Parlement était sévère pour les retardataires. Le 2 mars 1411, à sept heures et demie, les principaux avocats n'étant pas encore arrivés, comme « était la cour en aventure de muser », elle les condamna à diverses amendes « sans aucun espargner ». Soixante ans après, ceux qui n'étaient pas présents à l'appel des causes pouvaient encourir une amende de 10 livres parisis (135 francs).

Ainsi, au quatorzième siècle, les audiences peuvent commencer avant le jour si les juges et les avocats sont exacts. Un siècle plus tard, on est déjà moins matinal. On ne plaide plus avant sept heures, en vertu de l'ordonnance de Montilz-lez-Tours (avril 1453) qui détermine les jours, les heures et la durée des plaidoiries. Elles ont lieu trois fois par semaine et trois heures par jour.

L'audience du matin, qui avait lieu, d'ordinaire, de sept à dix heures sonnant à l'horloge du Palais, se tenait en Carême de huit à onze heures. L'obligation du jeûne ne permettait pas de dîner à dix heures. A partir de Pâques, on plaidait, en outre, le mardi et le vendredi, de quatre à six heures du soir.

La journée de l'avocat n'en commençait pas moins de très bonne heure, même à la fin du quinzième siècle. En mars 1490, Chambellan, qui fut mêlé à d'importants procès, trouvait tout naturel qu'un client lui envoyât des « articles » à cinq heures du matin en le priant de les examiner avant de venir au Palais.

Après l'expulsion des Anglais, le Parlement, à l'abri des événements qui avaient si souvent arrêté le cours de ses travaux, put siéger sans interruption. Depuis ce moment et jusqu'au milieu du siècle suivant, s'il faut en croire Jean du Luc, procureur au Parlement de Paris au seizième siècle, l'ouverture des audiences aurait, grâce à un arrêt du 9 novembre 1437, présenté le spectacle d'une admirable régularité. L'horloge, les portes du Palais et l'huissier chargé de l'appel des causes semblaient mûs par un seul et même ressort (*una eademque machina... movere videretur*).

Il est permis de croire que du Luc exagère. Même à l'époque où les audiences auraient dû ne se terminer qu'à midi, on voit l'exactitude fléchir. Les maîtres « souvent trop tard viennent et trop tôt partent ». En fait, l'ordonnance de 1320 n'était pas très fidèlement observée. En revanche, et cela du Luc omet de le signaler, la levée des audiences se fait avec une précision exemplaire. Dès que l'heure sonne, on s'arrête. Le greffier clôt son plumitif par ces seuls mots : « Icy a sonné l'eure. » On ne laisse même pas à l'avocat, fût-il l'avocat du Roi, le temps d'achever sa plaidoirie. Il la reprendra l'après-midi.

Dans les dernières années du quatorzième siècle, en effet, se place un fait important. On inaugure, sous le nom *d'après-disnées*, les audiences du soir, et c'est apparemment la raison pour laquelle nous voyons, depuis l'ordonnance de Montilz-lez-Tours, le Parlement lever celles du matin à dix heures. Les causes qui n'avaient pu être expédiées avant dîner étaient « ouïes et délivrées après-midi » de deux à cinq heures. Diverses ordonnances des quatorzième et quinzième siècles ont organisé ces audiences de relevée.

Les avocats eurent beaucoup de peine à s'y habituer, et la Cour dut prononcer de nombreuses amendes contre les récalcitrants. Les goûts et les mœurs ont bien changé, puisqu'au vingtième siècle ce sont, paraît-il, surtout les membres du barreau qui ont souhaité de voir retarder l'ouverture des audiences.

Ajoutons que le Parlement abrégea toujours ses séances pour permettre aux avocats et aux procureurs d'assister aux fêtes célébrées en l'honneur de saint Nicolas, leur patron. Il y en avait deux chaque année, le 6 décembre et le 9 mai. Ce fut cette dernière qui devint la véritable solennité et reçut le plus d'éclat. Au quinzième siècle, le Parlement levait déjà, ce jour-là, l'audience du matin vers neuf heures, à cause de la grand'messe. Au seizième siècle, il se montra plus large encore. La veille de la fête, il terminait ses travaux à quatre heures « pour assister aux vêpres » que faisait chanter la confrérie.

* * *

Sauf diverses modifications de détail, les usages demeurèrent à peu près les mêmes jusqu'à la Révolution.

Aux dix-septième et dix-huitième siècles, la Grand'Chambre du Parlement avait ses grandes et ses petites audiences, le matin et l'après-midi.

Parfois, elle siégeait encore dès six heures pour entendre des rap-

ports sur des procédures écrites. A sept heures était donnée une audience tantôt publique, tantôt à huis clos pour les matières sommaires. Elle prenait fin au coup de baguette de l'huissier. Puis, après une apparition de quelques minutes à la buvette, la Cour rentrait pour la grande audience qui se tenait de huit à dix heures après Pâques, et de neuf à onze heures pendant le Carême. Les affaires criminelles étaient toujours jugées le matin. L'après-midi, de la Saint-Martin à la Notre-Dame d'Août, avaient lieu les audiences de relevée qui commençaient à deux ou à trois heures et se terminaient à cinq heures.

Quelques anecdotes :

En 1768, le jeune roi de Danemark se trouvant à la Cour de Louis XV, on le fit assister, le 24 novembre, à une audience de la Grand'Chambre. On suivit, pour sa réception, le même cérémonial qu'en 1717 pour le czar Pierre I[er], qui avait battu des mains, en signe d'admiration pour la majesté du Parlement. A neuf heures, le monarque danois vint à l'hôtel du premier Président d'Aligre. Celui-ci le reçut à la descente de son carrosse et le conduisit à une « lanterne » découverte dans la salle d'audience. L'avocat Legouvé (grand'père de l'académicien décédé en 1903) se trouvait à la barre et devait plaider contre l'ambassadeur de Naples. Il comptait sur le succès du compliment obligé au souverain étranger. Malheureusement, l'orateur se mit à attaquer son adversaire avec une telle vivacité que M. le Premier, craignant un scandale, se hâta de lever l'audience avant le compliment, « ce qui fut une grande amertume pour Legouvé ».

C'est à l'audience de sept heures, devant la Grand'Chambre, que Berryer père prononça, en 1778, sa première plaidoirie. Le débutant était tellement ému, qu'il perdit connaissance, et le secours le plus efficace qu'on lui apporta fut la nouvelle qu'il avait gagné son procès. Jusque dans sa vieillesse, il aimait à rappeler cet incident.

« A l'audience de sept heures, raconte-t-il, dans ses *Souvenirs*, la Grand'Chambre n'était éclairée que par deux bougies jaunes, dont l'une était portée par un bras de flambeau doré, incrusté dans une boiserie latérale à la barre. L'avocat plaidant était presque le seul qui pût profiter de sa clarté. L'autre bougie jaune était posée sur le bureau du premier président. »

Le 31 août 1786, la Grand'Chambre et la Tournelle assemblées se réunissaient dès cinq heures trois quarts pour rendre arrêt dans le triste procès du Collier.

La Révolution éclate. Le 7 septembre 1790, le Parlement est aboli. On crée des tribunaux de district qui siègent aussi le matin. C'est devant eux que, malgré l'hostilité de ses anciens confrères, — l'Ordre des « ci-devant » avocats étant dissous, — se résigne à plaider Berryer père, bientôt suivi de Bellart et de Bonnet.

Le 10 mars 1793, la Convention institue le Tribunal révolutionnaire, de sinistre mémoire, et déjà se confirme la tendance au retard dans l'ouverture des audiences. Certains procès, tel celui des vingt-sept conjurés bretons, commencent à neuf heures. Pour les dantonistes,

on craint de la résistance de la part du jury. Fouquier-Tinville est inquiet; il ne veut que des jurés « solides ». Il faut procéder à un triage en règle, et l'audience n'est ouverte qu'à onze heures.

Mais c'est, en général, à huit heures que reprend l'affreuse besogne. Les procès de Charlotte Corday et de Marie-Antoinette s'ouvrent à cette heure-là. On siège matin et soir, avec une courte interruption pour les repas, que le tribunal et ses auxiliaires prennent à la buvette. Fouquier y vient stimuler le zèle des jurés qui faiblissent. Parfois les audiences se prolongent fort avant dans la nuit, sous un éclairage des plus rudimentaires.

*
* *

Avec le nouveau régime et dans tout le cours du dix-neuvième siècle, les heures ne cesseront d'être reculées. Le tribunal de la Seine qui, à son origine, en l'an VIII, siégeait à huit ou à neuf heures, suivant le temps de l'année, n'entre plus, en 1802, qu'à neuf heures pour les 1re et 2e Chambres, et à dix heures pour les 3e et 4e. De 1810 à 1816, nouveaux retards : les audiences s'espacent entre neuf heures et midi. En 1832, les premières commencent à dix heures; en 1851, à dix heures et demie. En 1867, on entre de dix heures trois quarts à onze heures et demie. La tentative d'unification de 1871, — toutes les Chambres ouvrant à midi, — ne semble pas avoir donné de bons résultats. Dès l'année suivante, on revient au système antérieur en échelonnant les audiences de dix heures à midi un quart. La 1re Chambre « monte », en 1873, à onze heures et demie; en 1884, à onze heures quarante-cinq; en 1892, à midi dix, et revient, en 1893, à l'heure de midi, qu'elle a toujours conservée depuis. La durée moyenne des audiences est de quatre heures et demie.

Le tableau comparatif du service du tribunal depuis sa création accuse un flottement dû aux événements politiques et à l'adjonction de Chambres et de sections nouvelles. Parfois on se livre à des essais, on avance certaines audiences; on en retarde d'autres; mais on penche de plus en plus vers l'abandon du service matinal. Si, dans quelques tribunaux de province, et plus particulierement dans le Midi, la coutume s'est maintenue de siéger le matin, c'est surtout l'été, pour éviter la trop grande chaleur. En règle générale, l'usage est nettement contraire. C'est le cas à Paris.

C'est que, peu à peu, les habitudes sociales se sont notablement modifiées, et que le Palais, s'il ne dirige pas les mœurs, est bien forcé de compter avec elles. La vie actuelle ne cesse de retarder. Nous nous levons, pour la plupart, moins tôt que nos pères, mais nous prolongeons bien plus nos veilles. Le temps n'est plus où, le dernier repas se prenant à six heures, on se couchait à la tombée de la nuit. A notre époque, l'heure du dîner semble s'éloigner à chaque retour de l'hiver. Nous l'avons vu passer de sept heures à sept heures et demie, puis à huit heures, ce qui semble, à beaucoup de gens, encore prématuré. Les obligations et les plaisirs mondains empiètent plus large-

ment que jadis sur notre repos nocturne. Il en est de même pour le travail de cabinet, les conférences du soir, les séances de bibliothèques et les moyens multipliés d'étude qui s'offrent aux esprits avides de science, une fois la journée normale achevée.

Si l'activité du Palais était, autrefois, plus matinale, nous avons vu, par contre, qu'elle cessait à des heures moins avancées. Aujourd'hui, le nombre toujours croissant des affaires oblige fréquemment certaines Chambres à ne fermer qu'après six heures. Dans les cabinets d'instruction, dont la loi du 8 décembre 1897 a si largement ouvert l'accès à la défense, juges, avocats et greffiers s'absorbent parfois jusqu'à neuf heures en de laborieux interrogatoires. On a vu la Cour d'assises tenir de longues audiences de nuit. En 1909, dans une affaire sensationnelle qu'on n'a pas oubliée, le verdict d'acquittement ne fut rendu que vers deux heures du matin. Au mois de février dernier, le jugement de dangereux bandits obligeait tout un personnel judicaire à prolonger jusqu'au plein jour la dernière audience, ouverte la veille, et poursuivie durant la nuit entière. Dans ces conditions, comment demander aux magistrats et à leurs collaborateurs de reprendre, dès l'aube, des fonctions si astreignantes?

Autre raison. De nos jours, le Temple n'attire plus ses desservants; il semble les éloigner. Besoin d'exercice physique après l'audience? Peut-être. D'ailleurs, les transformations de Paris sous le second Empire, l'annexion des communes suburbaines ont eu leur répercussion dans les milieux judiciaires. Longtemps s'y étaient conservées les traditions des vieux parlementaires dont les hôtels s'élevaient dans le voisinage du Palais. Avocats et procureurs demeuraient alors à portée de la clientèle. A la veille de la Révolution on se logeait encore dans le centre de Paris. En feuilletant les almanachs royaux et les anciens annuaires, on voit que les gens de robe habitaient surtout le Marais, la Cité, l'île Saint-Louis, les quais, le faubourg Saint-Germain, le quartier Saint-Roch. Vers 1840, les plus hardis commencent l'exode à l'Ouest, qui est, dit-on, l'une des lois du progrès humain. Ils s'aventurent jusqu'à la Madeleine, — à qui les piles de bois des chantiers voisins faisaient alors un cadre assez inesthétique, — et s'installent dans les rues de Surennes (*sic*) ou de la Ferme des Mathurins (aujourd'hui rue Vignon) qui confinaient à la campagne. Depuis cinquante ans, les expropriations ont bouleversé le cœur de la ville. Certains quartiers se sont vidés au profit des maisons de commerce. Le monde du Palais habite volontiers l'ancienne périphérie : la plaine Monceau, Chaillot, Montmartre, Auteuil et Passy. Il y a plus. Des auxiliaires de la justice, des avocats, de hauts magistrats même ont, pour des raisons diverses, émigré vers la banlieue et jusqu'en la ville du « grand Roy ». Cela eût bien surpris « Messieurs » du temps jadis, qui respectaient scrupuleusement l'obligation de résidence.

Aussi, beaucoup d'avocats et d'officiers ministériels étaient-ils contraints d'écourter le temps consacré, dans la matinée, à leurs clients, et de déjeuner, isolément, à des heures invraisemblables. Cela semble

de peu de poids. Pourtant, en un siècle qui, plus que les précédents, recherche le confortable et redoute la dyspepsie, ces détails d'organisation intérieure sont d'un intérêt évident.

Enfin, les employés et les ouvriers appelés en justice avant midi s'exposaient, s'ils voulaient être exacts, à perdre une demi-journée de salaire. Dans notre société démocratique, une telle considération n'était point négligeable.

M. le Président du tribunal avait espéré, en retardant d'une heure l'ouverture des audiences, que les convenances générales seraient plus amplement satisfaites et que le temps pourrait être à la fois mieux réparti et employé d'une façon plus rationnelle. « En effet, disait-il, si,pour certaines Chambres, l'après-midi au Palais doit se prolonger d'une heure, la liberté de la matinée sera augmentée d'autant... Une moitié de la journée sera complètement libérée au profit de l'étude, des réceptions ou des convenances familiales, alors qu'avec l'état de choses actuel, les deux sont très sérieusement atteintes pour leur bonne utilisation. »

Tous les intéressés ont fait connaître leur avis, et le résultat de la consultation a été favorable au projet. Une expérience de plusieurs mois paraît avoir définitivement justifié les prévisions de son auteur.

*
* *

Cette réforme d'ordre essentiellement pratique a été étendue à la Cour d'appel où le même phénomène de recul s'était déjà produit à plusieurs reprises.

En 1802, le « tribunal » d'appel de Paris tenait deux audiences par jour, l'une de neuf heures à midi, l'autre de midi à trois heures. En 1842, la 3e Chambre de la Cour, ouvre à dix heures; en 1851, les trois premières, suivant les jours, à dix heures ou à midi. La 4e, créée en 1846, siège d'abord à neuf heures, puis, à partir de 1855, à onze heures, et ainsi de suite. La 1re Chambre qui, en 1848, « montait » encore à neuf heures, a fixé successivement ses audiences, en 1860, à onze heures, en 1864, à onze heures un quart, et en 1872 à onze heures et demie. Une série d'étapes analogues l'a conduite à ouvrir, en 1900, à midi dix, et en 1910 à midi quarante.

Les audiences de la Cour d'assises commençaient, en 1871, à dix heures et demie; en 1900, à onze heures. Indiquées, depuis 1906, pour onze heures et demie, elles n'ont ordinairement lieu qu'à midi.

Le 12 mars 1913, une assemblée générale de la Cour d'appel décidait de modifier à nouveau les heures des audiences. En vertu de l'approbation ministérielle, les neuf chambres de la Cour de Paris n'ouvrent plus désormais qu'entre onze heures cinquante et une heure dix, au lieu de onze heures trente et midi quarante-cinq[1].

*
* *

Quant à la Cour de cassation, qui constitue un organisme tout spécial,

[1] *Gazette des tribunaux*, 20 mars et 3 avril 1913.

la nouvelle réglementation ne l'a pas atteinte. Cependant, elle n'avait point échappé à la loi commune. Ses trois Chambres prenaient anciennement séance à onze heures. Depuis le 1er novembre 1870, elles ont adopté l'heure de midi. Les audiences sont, en principe, de quatre heures (ordonnance du 15 janvier 1826). C'est peu pour le public qui ne voit, dans les salles où il est librement admis, que le côté extérieur de la fonction judiciaire. Néanmoins, le poste de conseiller à la Cour suprême n'a rien de la sinécure qu'imagineraient volontiers les esprits mal informés. La rédaction de rapports, dont certains sont parfois de véritables monuments de jurisprudence, peut nécessiter un long et patient labeur, des recherches difficiles, des interprétations, des rapprochements de textes obscurs et des vérifications ardues. Et puis, « la Cour de cassation n'est plus la juridiction olympienne et relativement fermée de jadis [1] ». Longtemps, les pourvois y furent rares. Aujourd'hui, ils se sont multipliés; les magistrats et leurs collaborateurs ont vingt fois plus de travail que ceux de 1850 à 1880.

La Chambre civile a dû, l'an dernier, sur l'initiative de M. le premier président Beaudouin, prolonger d'une heure ses audiences. Pour des magistrats arrivés à l'apogée de leur carrière et, dont plusieurs sont âgés, on reconnaîtra que l'effort est méritoire.

Il existait un précédent. En 1830, la révolution de Juillet avait paralysé l'expédition d'un grand nombre d'affaires. La durée des audiences ordinaires fut augmentée, et la Chambre des Requêtes siégea un jour de plus chaque semaine. Cela permit de déblayer le rôle.

La Chambre criminelle, plus encore que les deux autres, a vu ses attributions s'accroître considérablement par l'effet des lois nouvelles et la progression de la criminalité. En 1892, elle n'avait pas 2000 affaires à juger; en 1912, elle a reçu 6333 dossiers! Aussi doit-elle souvent siéger au-delà de six heures, — il lui est arrivé de tenir audience jusqu'à sept, — sans autre répit qu'une suspension de quelques minutes.

Tout cela ne frappe pas l'attention du public, généralement sollicitée par des procédés moins discrets. La Cour de cassation donne l'exemple aux juridictions inférieures. En considérant le grand corps placé au sommet de notre hiérarchie judiciaire, on peut très opportunément répéter les paroles prononcées, en une circonstance solennelle, par le chef distingué qui présidait alors son Barreau : « Bien loin de songer à chômer, la Cour, par pur souci du justiciable, s'impose des heures supplémentaires d'audience et pour ce lourd surcroît de besogne, elle ne réclame et n'attend nulle récompense, pas même la gratitude de l'opinion publique, ignorante de ses sacrifices [2]. »

Pierre Jouvenet,
Docteur en droit,
Greffier à la Cour de cassation.

[1] *Gazette des tribunaux*, 4 août 1912.

[2] Me Mimerel, Discours à l'ouverture de la conférence du stage, 12 décembre 1912.

NOTES ET APERÇUS

UN MÉCONNU[1]

C'est le titre d'un volume qui va paraître et qui mérite la plus sérieuse attention, car il va à l'encontre de bien des préjugés et de bien des erreurs, il rectifie des jugements portés depuis longtemps sur certains faits et certains hommes et qui semblaient définitivement acquis : dans toutes les grandes catastrophes, en effet, le sentiment populaire se plaît à chercher une victime expiatoire et responsable qu'elle pourra charger à son gré de toutes les iniquités commises et qui supportera par là même tout le poids des colères publiques : puis aussitôt, pour peu que les partis aient un intérêt à le faire, il se forme une légende; bientôt des mots historiques fabriqués à dessein apparaissent; colportés partout, ils se répandent comme par enchantement, et l'infortunée victime entre ainsi irrévocablement dans l'histoire comme l'homme de la fatalité antique qui a été désigné par les dieux irrités pour perdre la cité en se perdant lui-même.

Tel fut le cas du général Trochu.

Détesté par tous les partisans du régime impérial parce qu'il était toujours resté en dehors de la politique et trop droit pour s'abaisser au rôle de courtisan; ayant contre lui une partie des généraux de l'époque, parce que seul, à la veille des événements de 1870, il avait eu le courage de critiquer, dans un livre célèbre[2], notre organisation militaire et fait ressortir l'insuffisance de préparation et la faiblesse de cette armée fière de ses victoires récentes à Sébastopol et à Solférino, et se vantant d'être demeurée la digne héritière de toutes les gloires du premier Empire.

Non moins détesté, d'ailleurs, de tous les fantoches du 4 septembre, qui avaient compté ne se servir de lui que comme d'un instrument docile, et qui ne l'avaient vu que trop souvent s'efforcer de déjouer leurs pitoyables intrigues ou démasquer leurs pires ambitions.

Poursuivi en même temps par la haine implacable de la franc-maçonnerie qui commençait à grandir dans l'ombre, et qui, — n'ayant jamais cherché, sous le couvert de vagues doctrines humanitaires, qu'à exploiter nos désastres pour se hisser au pouvoir et avoir une plus grosse part dans les honneurs et dans les profits, — lui en voulait de sa loyauté et de la sincérité de ses convictions religieuses, et n'avait trouvé rien de mieux, pour l'accabler, que de lui décerner le nom de Général de Sacristie, car on n'avait pas encore trouvé l'expression plus raffinée de Capucin botté, — l'infortuné général se trouvait

[1] *Un méconnu : le Général Trochu*, par Vital Cartier; chez Perrin.

[2] L'*Armée française en 1867*, livre paru sans nom d'auteur tout d'abord, puis avec cette simple mention : « par un officier général », et qui eut un tel succès qu'en moins de quelques mois il fut enlevé à près de cent éditions.

fatalement désigné pour être jeté en pâture à tous les ressentiments d'un peuple qui frissonnait encore d'avoir subi l'affront d'une guerre désastreuse, aggravée par l'invasion et la perte de deux provinces, et compliquée de la plus affreuse des discordes civiles.

La chose était d'autant plus facile que cet homme, par un trait de grandeur peu commune, avait voulu presque aussitôt disparaître de la scène, et s'ensevelir tout vivant dans une retraite prématurée, et que là, dédaigneux de toutes les attaques, et après avoir refusé, quoique sans fortune, tous les honneurs qui arrivaient à lui, — jusqu'au siège de député qu'il n'occupa qu'un instant pour défendre la loi militaire, et où cependant, après la guerre, dix départements l'avaient spontanément nommé, — il s'était résolu à n'opposer que le silence aux plus abominables injures et aux plus basses calomnies, ne voulant à aucun prix, disait-il, au moment où la France cherchait à se réorganiser et à se relever, mettre sa personnalité en avant comme un élément de discorde ou jeter une déconsidération quelconque sur toutes les bonnes volontés qui se présentaient et qui pouvaient être utilisées.

Et c'est ainsi qu'après le procès retentissant de 1872, il avait poussé l'oubli des injures et de sa propre défense jusqu'à brûler avant sa mort toutes les preuves et tous les témoignages irrécusables qu'il avait réunis contre la plupart des personnages qui l'avaient le plus violemment outragé et diffamé. Tel fut l'homme.

Les morts vont vite, dit-on; et, en effet, près d'un demi-siècle a déjà passé depuis les terribles événements de 1870-1871. Le général semblait parfaitement oublié, ou si le public indifférent et ignorant se souvenait encore de lui, ce n'était guère que pour répéter ces mots de : *Breton, catholique* et *soldat* par lesquels le général s'était dit-on, à jamais parjuré vis-à-vis sa souveraine en l'abandonnant lâchement le 4 septembre; ou bien on citait encore à son sujet ce fameux plan aussi mystérieux que ridicule, destiné à sauver Paris mais qui n'était jamais sorti de l'armoire de fer du notaire à qui il l'avait confié : fables et tristes légendes inventées pour les besoins de la cause! Aujourd'hui la plume vengeresse d'un écrivain de talent qui signe : *Vital Cartier* ressuscite la belle figure du général telle qu'on n'a pas voulu la connaître mais telle qu'elle était réellement; dans une sorte de triptyque peint des plus vives couleurs, et avec une émotion et une sincérité qui saisissent, il nous invite à étudier tour à tour l'Homme privé, l'Homme politique et l'Homme de guerre.

Trochu peut être classé parmi ceux qui ont le plus aimé et honoré la patrie, et sur sa tombe où il n'a voulu qu'on inscrive qu'un nom et qu'une date, il n'y a pas un Français de cœur qui, après avoir lu ce livre, ne soit prêt à ajouter ces mots qui résument toute l'histoire de sa vie : Honneur, Courage, Désintéressement.

Général DE WITTE.

Dans les bonnes feuilles de l'ouvrage de M. Vital Cartier, nous prenons les passages les plus caractéristiques d'une lettre écrite par le général Déjardin, après la publication des *Mémoires* du général Trochu, dont le *Correspondant* inséra des fragments importants. L'éminent officier belge y rend hommage et justice au gouverneur de Paris, avec la compétence technique qui a fait sa renommée.

Ixelles, 32, avenue de l'Hippodrome ; 28 janvier 1897.

..... Pour moi, Trochu est l'émule de son illustre adversaire, le général comte de Moltke : même simplicité dans la vie publique, tous deux pénétrés des mêmes respects et des grands devoirs de citoyen et de soldat, proférant des principes analogues sur les institutions militaires et l'organisation des armées, ainsi que la nécessité d'une longue préparation à la guerre.

Enfin, on peut dire que ces deux généraux avaient la même ampleur dans la conception et la direction des opérations stratégiques, la même vigueur et la même décision dans l'exécution des mouvements sur le théâtre de l'action.

Ce parallèle étonnera bien des gens qui, — et ce sont les meilleurs, — ne considérant Trochu que comme un honnête idéologue, sont très convaincus qu'aucun point de contact ne saurait exister entre le gouverneur de Paris et l'illustre chef d'état-major général des armées allemandes : quelle ressemblance peut-il exister, diront-ils, entre le feld-maréchal de Moltke, le *Taciturne*, et Trochu, le *général Orateur*, le *général Rhéteur*, *rabâcheur* et pourquoi pas le *général Pontifical!*

Si de Moltke fut le taciturne que l'on connaît, c'est que ses avis, ses rapports étaient écoutés et suivis. Il n'avait même pas à discuter, à discourir; toutes les autorités, le roi de Prusse, comme tous les princes allemands, même le plus intraitable d'entre eux, le prince Frédéric-Charles, le prince Rouge, reconnaissant la haute compétence de Moltke, obéissaient à son impulsion unique, absolue. Pour Trochu, ce fut le contraire.

Malgré les nombreuses preuves de qualités militaires, d'énergie qu'il avait données dans les campagnes d'Afrique, d'Orient, etc., malgré une supériorité incontestée et reconnue par le général La Moricière, les maréchaux Bugeaud, Saint-Arnaud et Vaillant, celui-ci lui offrant, à la suite du siège de Sébastopol, la direction du personnel au ministère de la guerre (27 novembre 1855); malgré l'opinion si courageuse qu'il émit dans la grande Commission spéciale présidée par l'Empereur, à la suite de Sadowa, dans laquelle le prince Napoléon et Trochu, seul parmi les généraux, exprimaient l'avis que l'armée française se trouvait devant l'impérieuse nécessité, sous peine de déchéance, non pas d'une simple transformation, mais d'une révolution militaire complète qui exigeait le recueillement, le temps et de grands efforts, auxquels il fallait associer l'opinion et le pays,... il fut écarté, sans même être averti, de cette grande Commission, — et c'est alors qu'il se crut obligé, pour dégager sa responsabilité et pour obéir à ce qu'il croyait un impérieux devoir, de publier son livre *l'Armée française de 1867*, publication courageuse qui voua son auteur, pour le reste de sa carrière, à la haine du pouvoir et des hommes adulateurs de ce pouvoir dont les opinions orgueilleuses, les prévisions optimistes et non raisonnées firent la catastrophe de 1870.

N'est-il pas évident que si le prince-président, qui avait autrefois vivement insisté pour que Trochu acceptât de faire partie de sa maison militaire; que si, par la suite, l'Empereur, éclairé sur la haute valeur de ce général par les maréchaux Saint-Arnaud et Vaillant, par le prince Napoléon qui avait pu l'apprécier, avait daigné prendre en considération les conseils de Trochu, de cet honnête et dévoué serviteur, celui-ci ne serait pas devenu le général orateur ou rhéteur pour faire entendre ses patriotiques avertissements?

N'a-t-il pas prouvé par la suite, dans une retraite silencieuse de vingt-quatre années, qu'il savait se taire quand de grands devoirs ne l'obligeaient pas à parler ou à écrire?

Son initiative dans la préparation et dans la direction de la campagne d'Orient, ses vues exprimées le 10 août 1870 dans la lettre au général de Waubert, aide de camp de l'Empereur, sur l'orientation nouvelle à donner aux opérations militaires à la suite des désastres de Wissembourg (4 août), de Reischoffen et de Spikeren (6 août), et surtout l'importance du post-scriptum de cette lettre, prouvent l'étendue et la sûreté de ses vues dans les opérations stratégiques.

Commandant une division à l'armée d'Italie (1859), son initiative deux fois renouvelée au combat de Palestro pour voler au secours du roi Victor-Emmanuel engagé avec les Autrichiens, initiative deux fois entravée par l'ordre de son chef, le maréchal Canrobert, suffirait seul à montrer son coup d'œil tactique et la promptitude de ses résolutions.

N'ai-je pas prouvé que de tous les généraux de l'Empire, Trochu seul pouvait être opposé à l'illustre comte de Moltke? Et cependant c'est lui, un des plus anciens et des plus méritants, c'est lui que la jalousie des adulateurs du pouvoir, le ressentiment non justifié d'une femme, l'impératrice Eugénie de Montijo, écartent de tout commandement, au début d'une guerre voulue et par laquelle devait, avec l'invasion de la terre de France, s'écrouler l'Empire! avec la ruine de la fortune publique, sombrer le prestige glorieux du drapeau du grand Empereur!

Sans fortune, en exigeant que ses fonctions de président du gouvernement de la Défense nationale fussent gratuites : en refusant, après le siège, le grade de maréchal de France que lui offrait M. Thiers, chef du pouvoir exécutif; enfin en déclinant l'honneur d'être nommé grand-croix de la Légion d'honneur, Trochu a montré un désintéressement qui n'a pas été imité par tous et dont le comte de Moltke n'a pas eu à donner la preuve. C'est la seule différence peut-être que l'on puisse relever entre ces deux hommes, et elle est tout à l'honneur du général français!

Revenons à ce siège de Paris pour lequel Trochu a été si conspué, si diffamé! Je ne connais pas d'effort plus considérable accompli dans des conditions aussi troublées ni d'opérations d'une envergure aussi vaste sur le terrain où se déroulent ordinairement

les travaux d'un siège. Je ne pense pas que l'on trouverait dans l'histoire un exemple aussi grandiose de préparation, d'organisation et de durée, de mobilisation en un mot, réalisé dans un temps aussi court et au milieu d'événements révolutionnaires les plus pénibles et les plus démoralisants.

...... Les fortifications de Paris étaient restées sans modifications depuis leur construction en 1841. Elles ne répondaient plus à la puissance destructive et à la portée des nouveaux canons et obusiers Krupp, se chargeant par la culasse et qui entraient dans la composition des parcs de siège de l'armée allemande. Les forts trop rapprochés de l'enceinte ne mettaient pas Paris à l'abri d'un bombardement. Quelques ouvrages nouveaux avaient été étudiés et même ébauchés, aucun ne s'élevait que peu ou pas au-dessus des fondations ; ils n'étaient même pas utilisables dans les travaux de défense.

Sur l'enceinte et les forts de recoupement les talus nécessaires au service de l'infanterie et de l'artillerie n'étaient pas entrepris.

Aucun magasin à poudre à l'abri sur l'enceinte. L'armement ? On n'y avait pas songé, et les approvisionnements étaient tout à fait insuffisants.

Quant aux approvisionnements de bouche nécessaires à la durée moyenne d'un siège, pour une population de deux millions d'âmes, ils n'existaient pas ! Paris vivait au jour le jour.

Le terrain extérieur, sur cette immense surface, d'une circonférence de 80 kilomètres, était à étudier, à déblayer, pour faciliter les vues et l'action des armes.

Des retranchements improvisés devaient être créés en avant des forts et constituer plusieurs lignes de défense successives.

Enfin, la garnison et l'armée de défense n'étaient formées que des 13e et 14e corps d'armée, organisés à la hâte, au début de la guerre, après l'épuisement, pour la constitution des douze corps de l'armée du Rhin, de tous les effectifs réguliers et préparés que la France possédait au moment de l'ouverture des hostilités.

Le 13e corps comprenait, seul, deux régiments réguliers, les 35e et 42e de ligne, formant la brigade d'occupation à Rome.

On peut dire qu'au 1er septembre ces deux régiments étaient, seuls, en état d'entrer en ligne.

L'ensemble des deux corps représentait un effectif de 60 000 combattants. C'était tout ce qui existait à Paris au moment de la chute de l'Empire ; le reste était un méli-mélo d'hommes en armes, plus ou moins habillés et équipés : gendarmerie, agents de ville, sapeurs-pompiers et mobiles de la Seine ; des mobiles de quelques départements, des francs-tireurs, des gardes nationaux et des volontaires.

Telle était la situation au moment où le gouvernement de la Défense nationale faisait appel à tous les dévouements, aux suprêmes sacrifices et à l'union des cœurs.

...... Nommé gouverneur de Paris, par une lettre de service de

l'Empereur donnée au camp de Châlons le 17 août (nomination qui devait être sanctionnée par un arrêté du gouvernement), le général Trochu, raillé le 18 par l'Impératrice irritée et défiante; déchu de ses hautes fonctions le 19 par une déclaration audacieuse et mensongère du ministre de la guerre Palikao au Corps législatif; entravé et amoindri dans l'exercice de son commandement par des ordres que donnait directement le ministre aux troupes de la garnison de Paris, sans même que copie en fût transmise au gouverneur; tenu hors du conseil du gouvernement et laissé dans l'ignorance des événements extérieurs et de la marche de l'ennemi, le général Trochu, disons-nous, eût pu donner sa démission motivée: on le lui a conseillé; beaucoup à sa place se seraient soustraits ainsi aux dangereuses responsabilités qui devaient l'écraser.

Mais Trochu avait une trop haute idée de ses devoirs; il pensait que devant l'ennemi, pour un soldat, *démission* est synonyme de *désertion*!... Il resta à son poste, il fit bien... et il fit grand!

En moins d'un mois il organisa complètement la défense de cette place, unique au monde par son étendue! — Accumulation et classement des dépôts d'approvisionnements nécessaires à deux millions d'âmes, pendant plusieurs mois. (Les prévisions les plus optimistes n'allaient pas à une durée du siège de trois mois.) — Construction des magasins à l'abri. Réunion du matériel, armes, munitions, outils, etc. — Equipements et approvisionnements d'artillerie, tirés des arsenaux des places non menacées. Fabrication des pièces d'artillerie nouveau modèle et des armes à tir rapide, ainsi que des poudres, projectiles et cartouches nécessaires à ces nouvelles armes. — 2200 bouches à feu furent mises en batterie. Organisation et instruction des troupes et des bataillons de gardes nationaux. — Organisation régionale de la position et des commandements y afférant. — Etablissement des communications rapides, chemins de fer, télégraphes, pour faciliter la transmission des ordres et le mouvement des troupes et du matériel, de manière à faire concourir les réserves sur les points menacés. — Construction des ouvrages et des tranchées en avant des forts, afin de tenir l'investissement assez éloigné des monuments et du cœur de Paris, pour éviter, — si possible, — les conséquences d'un bombardement par une artillerie nouvelle, dont on n'avait pu que soupçonner les effets destructeurs et la grande portée, tout en organisant les moyens d'éteindre les incendies. — Cet immense effort sans précédent, je l'ai déjà dit, dans l'histoire des sièges, fut réalisé grâce au dévouement et au concours de toute la population, de toutes les intelligences, mais dont Trochu fut l'âme, l'inspirateur, le directeur compétent et responsable.

On ne doit pas oublier que les conditions de la défense eussent été bien plus favorables si les résolutions prises à Châlons, le 17 août, avaient été maintenues. L'armée de Mac-Mahon jointe à l'armée de Paris aurait permis la lutte contre l'investissement.

Cette armée de plus de 150.000 hommes eût rendu peut-être impossible l'établissement du quartier général du roi de Prusse à Versailles, emplacement choisi en vue d'une pensée orgueilleuse bien plus que désigné par des considérations stratégiques. Or, l'aide de l'armée de Mac-Mahon permettait d'occuper la ligne des hauteurs de Châtillon à Bougival, menaçant Versailles et rendant impossible ou inefficace le bombardement du centre de Paris.

Le fameux « plan Trochu », tant raillé, était basé, quoi qu'on en dise, sur les principes rationnels enseignés et suivis pour la défense des places. Trochu voulait pousser cette défense jusqu'aux dernières limites d'une lutte à outrance, semblable à la défense de Saragosse en 1809. Toutes les armées du Rhin étant défaites, bloquées ou prisonnières, Trochu ne pouvait pas avoir la pensée de vaincre, sans armée régulière, les armées allemandes victorieuses, et avec une poignée de troupes improvisées, briser la corde de fer qui l'entourait et repousser l'invasion.

La *levée en masse*, comme en 92, était une illusion que pouvaient avoir des avocats patriotes, mais non un militaire de la valeur du gouverneur de Paris qui avait pu mesurer la puissance de la *nation en masse organisée*, instruite, entraînée comme l'était la Prusse et ses alliés par l'application intelligente des principes du service militaire obligatoire et général.

Le général Trochu réalisa les deux premières parties de son plan rationnel de défense :

1° Réunir les approvisionnements nécessaires à la défense et à la durée normale d'un siège régulier.

2° Mettre la position à l'abri d'une surprise ou d'une attaque de vive force, précédée d'un bombardement par l'artillerie de campagne, suivie d'un bombardement par l'artillerie de gros calibre ou artillerie de siège.

Pour accomplir le 3° de son plan : la défense contre les attaques pied-à-pied d'un siège en règle, il fallait que l'assiégeant s'y résolût. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait?

C'est qu'au quartier général du roi de Prusse on ne croyait pas qu'il eût été possible de réunir dans Paris, en quinze jours à peine, les immenses approvisionnements nécessaires à une si grande population et que la durée minimum d'un siège régulier dépasserait le temps nécessaire à la consommation des vivres accumulés. On comptait donc, pour vaincre la dernière résistance de la France, sur la faim et aussi sur les soulèvements d'une population cosmopolite, Paris étant le refuge des éléments révolutionnaires du monde. Le blocus devait donc conduire aussi rapidement au but, sans les sacrifices en hommes d'un siège régulier.

Il n'est pas douteux que la longue résistance, la longue endurance de cette Babylone moderne étonna le monde! Et l'avoir rendue possible est un titre de gloire impérissable pour le gouverneur de Paris. C'est par cette longue et glorieuse résistance de

quatre mois que M. Thiers voulait justifier la nomination de Trochu au maréchalat.

Si les Allemands avaient entrepris les attaques régulières et successives contre les ouvrages extérieurs, l'enceinte et les défenses extérieures, l'énergie de la résistance, si bien préparée, aurait soulevé le monde d'admiration; mais que pouvait faire le gouverneur de Paris devant l'inertie de l'attaque?

Percer, a-t-on dit! Oui, la sortie torrentielle!

Elle était impossible et inutile :

Impossible comme l'ont prouvé les batailles, dans ce but, de la Marne, du Bourget et de Buzenval.

Inutile, parce qu'en supposant que l'armée de Paris fût parvenue à traverser victorieuse les lignes successives et fortifiées de l'armée de blocus, elle se fût trouvée sans base, sans matériel de campagne, etc., dans l'impossibilité de continuer les opérations et elle eût dû, comme à Sedan, capituler en dehors au lieu de capituler en dedans.

Rien ne pouvait aboutir à un résultat favorable avant que les armées de secours de Chanzy, Faidherbe ou Bourbaki, ou l'une d'entre elles, victorieuse des armées allemandes d'observation, puissent se rapprocher de Paris. On sait ce qu'il en fut! Dans la situation respective des armées en présence, c'était fatal, inévitable.

Vers la fin du siège, tous les efforts ayant été impuissants, le découragement était partout!... Même les plus ardents au début, les plus tenaces pendant la lutte, Ducrot, le brave Ducrot lui-même, tous parlaient de capituler. Trochu seul resta inébranlable!

Il ne pouvait pas capituler, les règlements le lui défendaient et il ne le voulait pas! Il espérait, par une résistance poussée jusqu'au dernier jour des approvisionnements, jusqu'à la consommation de la dernière bouchée de pain, étonner le monde par l'héroïsme du peuple de Paris, de ce peuple réputé si bouillant, si frivole, révolutionnaire et sceptique. Il espérait par cette sublime épreuve intéresser les puissances étrangères au sort de la France! Et si aucune intervention ne se produisait, sauver l'honneur du drapeau! A tous imposer l'estime et régénérer la France dans le sang des héros de la Défense nationale!

.....Il existe dans l'armée française reconstituée des hommes de grand talent et de grand cœur, j'en connais. A ceux-là revient le grand honneur et le devoir de réparer l'injustice et l'ingratitude dont Trochu a été trop longtemps victime et de le faire apparaître dans toute sa gloire!.....

Lieutenant-général C. Déjardin.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE MENSUELLE

DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉATRE

Le temps des enquêtes. — Quelques sujets. — Les Journalistes et l'Académie française. — Une opinion. — L'engouement pour le *Tango*. — — Ce qu'on en dit. — Les appréciations de techniciens. — Une belle réunion de jeunesse. — « Entraîneur, jamais remorqué. » — Au temps de la décuvaison. — Une promenade à la Halle aux Vins. — Impressions inattendues. — Les Bercy. — Vieilles affiches. — Epithètes nouvelles. — La gamme ascendante des vins. — A la Renaissance : Les *Roses rouges* de M. Romain Coolus. — A la Comédie Française : la *Sophonisbe* de M. Alfred Poizat. — Les modifications au « sujet » de Tite-Live. — L'apport du poète. — Les théories dramatiques de M. Poizat.

J'ai souvent protesté, et certainement j'aurai l'occasion de le faire encore, contre la profusion des colonnes, stèles, plaques, bustes, statues et autres bronzeries qui encombrent les « espaces libres ». Tout de même je serais bien tenté de demander au moins un buste pour celui de nos confrères, — j'ignore son nom, sa naissance... — qui, le premier, eut la géniale idée d'ouvrir dans la presse une « Enquête ». J'entends une « enquête » *ex professo*, avec questionnaire et réponses. Celui-là, en dehors d'autres trouvailles je l'espère, eut une heure de génie. Honneur et grâces lui soient donc rendus dans les formes accoutumées !

La carrière qu'il ouvrit est désormais parcourue, chaque année, avec des succès divers, mais toujours avec un zèle fervent. J'ai expliqué, il y a quelque temps, le fonctionnement du système qui assure, pendant les vacances, un élément inédit d'intérêt et un rendement assuré de « copie » à l'œil. Fort rares sont, en effet, ceux qui, — tel le héros d'un roman de Mme de Noailles, — trouvent leur réponse assez « bien » pour l'utiliser en article payé. Parmi les plus célèbres de ces enquêtes, on compte celles de M. Jules Huret sur l' « Evolution littéraire », de M. Charriaut sur la « Séparation », de M. Rifaux sur le « retour au catholi-

cisme », de M. Charpin sur « les idées sociales de la Jeunesse contemporaine », de la *Revue de Paris* sur la « vie politique », de la *Revue hebdomadaire* sur les « ministères », la « jeunesse », les « jeunes filles », et bien d'autres encore ! Dans dix ans, il faudra ouvrir une enquête sur les enquêtes... Inutile de dire que beaucoup d'idées ont été remuées en tant de pages. Les pages, bien entendu, sont encore plus nombreuses que les idées : mais enfin, plus les témoignages individuels sont nombreux, plus on peut facilement arriver, par un malaxage convenable, à en extraire une pensée généralisée ; et, à condition qu'on laisse à ces dépositions leur valeur intrinsèque, sans la volatiliser en l'exagérant, il y a là pour le chercheur et le statisticien une collection de fiches fort intéressantes.

Les enquêtes ouvertes par les journaux deviennent de plus en plus nombreuses. *Paris-Journal* en a fait une, très piquante, sur le « Quartier latin et les écrivains », et en continue une autre sur « Montmartre ». Le *Figaro*, cette année, a favorisé, sans pédantisme, l'instruction littéraire générale en demandant, sous le titre mystérieux *Qui et où?* de quelle œuvre étaient extraites une série de citations employées couramment dans la conversation ou parmi les lettrés et de qui était cette œuvre. Le *Temps* a eu la curiosité de savoir quels sont les trois volumes préférés d'un certain nombre d'écrivains, et ces confessions ont donné, sans en avoir l'air, une attachante leçon de psychologie. En ce moment même, l'*Œuvre*, de MM. Gustave Téry et Urbain Gohier, qui s'est distinguée par des campagnes retentissantes et souvent utiles, fait une sorte de plébiscite sur les journalistes et l'Académie française. Elle demande qu'on propose trois noms au choix de la Compagnie pour l'un des prochains votes. L'idée est généreuse ; mais, l'avouerai-je, elle m'étonne un peu de la part d'esprits affichant une telle indépendance.

Il semble bien que l'enquête s'adresse exclusivement aux Journalistes des « journaux » ; mais, quoique étant « de revue », comme je suis cependant du métier depuis une trentaine d'années, peut-être puis-je hasarder ici l'expression de mon sentiment. A vrai dire, il est sans doute exclusif, mais je le crois cependant assez fondé pour en risquer la formule.

La question qui se pose me paraît très simple.

Les « journalistes » se divisent en deux grandes catégories : les journalistes que j'appellerai « pur sang », pour qui la presse est un des plus graves services sociaux ; et les journalistes « profiteurs », pour qui la presse est avant tout et par-dessus tout une affaire.

Les journalistes « profiteurs », quel que soit leur talent, ne

doivent pas être de l'Académie, — en considération de l'Académie, dont ils ne sont pas dignes.

Les journalistes « pur sang » ne *doivent* pas en être, — en considération d'eux-mêmes, afin de conserver l'entière indépendance qui fait toute leur valeur sociale.

Ce disant, je crois rendre hommage, à la fois, à l'Académie et aux « Journalistes ». Deux hommes ont, à mon sens, éclairé singulièrement ce petit problème. D'un côté, Emile Zola déclarant : « Du moment qu'il y a une Académie française, je dois en être, » — et qui n'en fut pas. De l'autre, Francisque Sarcey disant (ou à peu près, je cite de mémoire) : « Je ne veux pas être de l'Académie, où je crois que je serais assez facilement nommé, parce que, critique, je ne me sentirais plus la liberté nécessaire à juger les pièces ou les livres de mes confrères actuels, futurs ou possibles. » C'est « l'oncle » qui avait raison. En réalité, Pontmartin pensait de même. Et le sujet que j'amorce ici en passant, conduirait à écrire un chapitre des plus réjouissants de l'histoire littéraire et même de l'histoire tout court! Je ne sais plus qui proposait d'étudier l'influence des queues de poisson sur les mouvements de la mer. Qui dira jamais, — qui osera jamais dire, — l'influence de la « fièvre verte » dans la société contemporaine? Il y aurait, cependant, de quoi guérir les plus tenaces hypocondries...

Je serais moins porté à sourire de l'engouement professé par une grande partie de cette même société pour la danse nouvellement importée d'Argentine, le *tango*. Elle a déjà, suprême gloire, la consécration d'une revue de fin d'année : « Tanguy, tango, pan, pan, la tanguinette! » Et cette adaptation à une vieille rengaine n'est déjà pas si mal trouvée : elle exprime plus de vérité qu'un vain peuple ne pense. Oh! je sais tout ce qu'on peut dire, et qu'on a dit et qu'on dira sur l' « acclimatation », l' « atténuation », la « mondanisation », l' « affinement » de cette danse sensuelle. Mais je sais aussi ce qu'on en pense et ce qu'on en dit dans les clubs mondains, entre hommes. Il est vraiment fâcheux qu'on ne puisse l'imprimer crûment pour donner à « qui de droit » la véritable, — et brutale, — impression de gens habitués cependant à ne pas s'étonner de grand chose. Le *Figaro* a publié, sur cette nouvelle passion, plusieurs articles et un dessin de Faivre tout à fait significatifs. De la part du grand journal mondain, c'est fort caractéristique. Il avait fait déjà modifier la chorégraphie de *l'Après-midi d'un faune;* souhaitons qu'il vienne aussi à bout du *tango*.

Veut-on, au surplus, des déclarations de techniciens? Voici quelques extraits d'un manuel de danse récemment édité et où le tango a toutes les faveurs : « Le menuet et la pavane étaient des danses toutes faites de grâce, de mignardises, mais qui, au point de vue sentimental, ne pouvaient inspirer nulle inquiétude. Il n'en est pas de même du tango qui est infiniment plus troublant, infiniment plus inquiétant, bien que les intentions en soient savamment retenues. » C'est déjà bien. Voici qui est mieux : « La mode féminine contemporaine ne permet que des danses lentes, retenues, que les hanches puissent mimer en quelque sorte et qui soient le triomphe de la ligne et de la tenue. » Et encore : « C'est un rythme nerveux, saccadé, qui ne demande qu'à s'élancer en une danse sauvage, fruste et qui s'alanguit, se maîtrise continuellement en une plainte étrangement sentimentale ». Très difficile à danser, paraît-il, car elle « demande une sensibilité spéciale »; et « cela fait qu'un petit nombre de personnes arrivent seulement à la danser décemment. » Je sais bien que ceci est un appel à ne point se passer de professeur! Mais il en reste assez, me semble-t-il, pour que le *tango*, mondanisé ou non, soit pour nous jugé.

Parlez-moi d'un rythme plus martial, dont l'harmonie élève l'âme et n'excite que de pures émotions. Dans le chœur d'une église formant comme une allée au pied du maître autel, vingt drapeaux qui s'inclinent ensemble dans le recueillement de l'Elévation, tandis que les clairons sonnent aux champs. C'est simple et grand, parce que le geste est sincère et traduit la foi vivante de la foule des croyants inclinés devant la majesté suprême. Nous sommes à Meudon en effet, et l'église est remplie par les délégations venues des quatre coins du diocèse. C'est la Fédération des œuvres de jeunesse qui remercie Dieu d'avoir béni son activité, dont les réunions d'avant la messe ont établi les enviables résultats. « Vous êtes chez de braves gens, leur dit le curé de la paroisse. » Et il intéresse ses ouailles d'un jour au pays qui les reçoit, leur parle du cardinal de Lorraine et d'Abel Servien, du P. Joseph et de Louis XVI. « La France, affirme-t-il en une belle image, dans la jeunesse, est en fusion »; et de la jeunesse, il faut avoir la crânerie. « Dans la rue, pas de fausse honte. Si de mauvais plaisants vous raillent, regardez-les en face; ils verront que vous avez les yeux bien percés ». C'est là de l'éloquence « directe » et qui porte.

En vérité, la foule semble seulement attendre que les catholiques militants se montrent pour venir à eux. A onze heures déjà, les commissaires, devaient faire la chaîne à la porte de l'église

pour canaliser les fidèles. L'après-midi, ce fut bien mieux encore : au salut, l'édifice fut trop étroit pour le nombre des assistants; ils débordèrent sur le parvis et chantèrent leurs hymnes au grand soleil. Auparavant, vers une heure et demie, les délégations s'étaient donné rendez-vous sur la terrasse; et si belle fut l'ordonnance du défilé, si allègre l'unisson des « cliques », clairons et tambours, qu'assistants jeunes et vieux emboîtaient le pas. Le cortège, drapeaux déployés, traversait la ville, de part en part, les clairons le cou gonflé, les tambours roulant sans arrêt, dans une sorte de griserie légère; des prêtres, qui avaient amené les délégations, les accompagnaient, appuyant sur la cadence du pas; c'était très empoignant.

A « l'heure militaire », Mgr Gibier attend ses jeunes bataillons dans la salle Saint-Louis, et M. le Vicaire général Lebaut constate les résultats de la campagne, qui autorisent de nouveaux espoirs : les œuvres qu'il dirige comptent plus de 6000 jeunes gens — exactement 6120; — le diocèse possède 288 œuvres pour les jeunes, patronages, sociétés de gymnastique, cercles d'études, etc. Il existe des groupements interparoissiaux à la campagne : il en faut davantage. Que MM. les Curés aiment et pratiquent l'action; M. de Lamarzelle n'a-t-il pas pu dire qu'un curé, fondant un patronage, travaille plus que tous les députés pendant la durée d'une législature?...

Ce que l'on voit immédiatement dans cette réunion, c'est la volonté déterminée de ne pas se perdre dans l'idéologie, de rester dans l'apostolat par l'action. Le prix le plus intéressant du palmarès est celui décerné à un jeune homme de dix-sept ans, auteur d'un manuscrit sur les *logements ouvriers*. Mgr Gibier, un peu plus tard, montra combien il est l'âme de ce mouvement. Il résuma avec une saisissante simplicité ce que j'appellerais la *vertu hiérarchique* de l'Eglise, la gradation qui lui donne une force inébranlable à travers le temps et parmi les peuples; et transposant dans le monde laïque cette lumineuse notion de l'ordre, il condensa en trois mots les conditions indispensables du succès : la foi, le nombre, l'organisation. Et, une fois de plus, l'évêque de Versailles apparut, — ainsi que le définit M. Lebaut — : « Entraîneur, jamais remorqué. »

Au retour de cette superbe fête, dont une bonne chance m'avait fait le spectateur « édifié » (dans tous les sens du mot), je causais avec un jeune Fédéré, employé à la Halle aux Vins. Je fus d'une déplorable ignorance sur les us et coutumes de ce microcosme et je promis à mon compagnon de combler une lacune

particulièrement fâcheuse en ce temps de décuvaison. J'ai donc exploré ce qu'on peut appeler le domaine propre du commerce des vins, où il s'isole non sans superbe des autres transactions humaines : à Paris, existent ainsi deux petites cités rigoureusement séparées de la grand'ville qui les entoure sans les étouffer, et, consciente de leur utilité, les protège, arrête au pied de leurs grilles le fracas de ses voitures, l'agitation de ses habitants. Ce sont Bercy et la Halle aux Vins. Il faut avoir vécu entre la Montagne Sainte-Geneviève et le Sacré-Cœur pour savoir à combien de Parisiens cette Halle aux Vins fut longtemps familière tout en leur étant parfaitement inconnue! A l'âge des omnibus, trois ou quatre lignes franchissant la Seine étaient fréquentées de tous : Panthéon-Place Courcelles, entrée par une charge célèbre dans la Littérature; Batignolles-Clichy-Odéon; Gare Saint-Lazare-Place Saint-Michel; enfin, Place Pigalle-Halle aux Vins. Cette dernière, desservant la rue des Martyrs, les Boulevards, la Bourse, la Banque de France, la Préfecture de police, joignait le Paris des affaires au Paris des plaisirs. Mais bien peu de voyageurs poussaient jusqu'à son lointain terminus. Et l'on pouvait quatre fois par jour prononcer le nom de la Halle aux Vins — comme celui de Grenelle si l'on prenait Bastille-Grenelle — sans y avoir jamais mis le pied. Maintenant, les motrices, en diminuant les temps, ont raccourci les espaces; explorer Paris est moins pittoresque, mais plus vite fait.

Au bout donc du boulevard Saint-Germain, entre la rue des Fossés-Saint-Bernard et la Seine, la Halle étend ses caves et ses montagnes de tonneaux. Des écriteaux définissent l'endroit « marché public des vins et spiritueux » et déclarant, comme au bazar, l'entrée libre, annoncent que « les marchandises entreposées ici sont placées sous la surveillance et le contrôle de l'octroi et de la régie ». Le voilà bien, l'Etat tyran, mais protecteur... Des rues très larges, aux gros pavés inégaux, s'offrent aux camions qui peuvent y tourner à l'aise; sur les rails, des wagons-foudres, majestueux, attendent qu'on les vide. Je m'approche de l'un d'eux : capacité, 17 853 litres. Auprès de lui, les chalets de vente semblent des jouets minuscules. Si quelques-uns se négligent, beaucoup, en revanche, affectent des airs coquets, sont peints ou vernis à neuf, arborent à leurs fenêtres de petits stores verts, des réductions de jalousies; même, à la porte de l'un d'eux, des lilas chétifs s'efforcent de vivre, plantés, comme il convient, dans des demi-tonneaux.

Qu'on ne croie pas, cependant, que rien ne pousse en ce domaine; bien au contraire, de très beaux platanes, abondamment

garnis encore de leurs feuilles, ombragent les avenues. Si l'on s'engage dans l'une des allées, le contraste est perpétuel et saisissant entre l'archaïsme le plus primitif et le confort le plus moderne. Ici, l'appentis sur lequel travaille un tonnelier est d'une charmante rusticité : bois vermoulu, lierre épais; à côté, une maison, au contraire, a édifié une belle marquise, en verre « cathédrale »; l'entrée de ses magasins est brillante; les employés y écrivent sous les lampes électriques; cependant, tout près également, dans une sorte de caveau, un ouvrier frappe dans la pénombre des grands coups de maillet, sans qu'on puisse même, à la lueur de son lumignon, distinguer ses traits. Dans le « Magasin de la Seine », grande galerie obscure de pierre et de bois dont la porte, à l'autre extrémité, ouverte sur la lumière, paraît si lointaine, si petite, s'amoncellent les trésors... « raceux ». A l'entrée, un énorme entonnoir semble enté dans un baril de 25 litres; à deux pas, un humble restaurant, la « Cantine de la Butte de la Seine » offre son « ordinaire » et ses portions au peuple de cette pittoresque cité. Plus loin, voici les entrepôts souterrains. Il s'enfoncent doucement dans le sol, alignant sur des longueurs qui, dans l'obscurité, paraissent interminables, l'armée des fûts redondants. Dans le chemin central, deux larges rails de bois, sortes de glissoirs, servent au transport des pièces; trois ampoules électriques, peu fortes, — à peine des 50 bougies! — piquent la nuit de leur lumière sans rayonnement. On entre doucement, timidement presque; on s'attend à une atmosphère opaque et froide. Nullement. Quoique le soleil brille au dehors, l'automne est avancé déjà et la cave donne une impression de chaleur douce. A gauche, derrière le vantail, une jolie guérite abandonnée, aux ornements Empire, porte sans rire son inscription vieille d'un siècle : bureau de surveillance. Une odeur non point violente, mais pénétrante, s'exhale de ces amoncellements de tonneaux; elle flotte d'ailleurs également, dans l'air hors des caves. De ci, de là, sur le sol, la lie forme de larges taches; comme soucieuses de ne se point salir, des poules vont de l'une à l'autre, à pas comptés; juste au centre d'une plaque tournante un coq, l'œil fixe, le cou tendu, chante clair.

Bercy — on devrait dire les Bercy, car il y a, complètement séparés par la rue de Dijon, le Grand et le Petit Bercy — présente sur une étendue plus grande un aspect semblable. Mêmes rues paisibles, mêmes larges avenues plantées de beaux arbres; mais ici les avenues sont plus longues, et aux platanes se joignent des peupliers. D'une façon générale, les bureaux de vente sont d'apparence plus importante; certains chalets ont des étages. D'autre

part, nombre de magasins semblent plus vétustes, plus « campagne » : les toits moussus abondent; en voici où pousse dru un vert gazon. Sur un mur proche, une affiche s'adresse aux « locataires » de Bercy. Le terme fait une singulière impression. Ce sont notables commerçants, qui sont invités à se réunir au « Rocher de Cancale », — un restaurant bien connu d'eux tous, au bord même de la Seine, — « à l'effet d'examiner les propositions à soumettre à la Ville de Paris au sujet de la reconstruction de l'Entrepôt ». L'affiche, décolorée, paraît ancienne; elle parle d'un 12 février. Est-ce 1913? Ou bien cette reconstruction fut-elle proposée après la grande crue de 1910, dont on voit partout l'étiage indiqué par de forts traits noirs? Reconstruire l'Entrepôt de Bercy! Problème ardu, éminemment *parisien.* Pourtant, le mot choque plus encore ici qu'à la Halle aux vins. Cette autre affiche n'est-elle pas singulièrement évocatrice du temps passé? « Société des compagnons tonneliers foudriers du Tour de France... » Il s'agit de « la campagne de Touraine » pour laquelle les compagnons pourront s'adresser à Mme J., place des Halles, à Tours; « les ouvriers s'adressant chez *la mère* n'ont aucune obligation illégale ou arbitraire à formuler ». Est-ce du socialisme? Je ne sais; il faut avouer qu'il aurait, dès lors, un rare parfum d'autrefois. Et pour que le contraste se prolonge jusqu'au bout, tout près de là, l'un de ces compagnons travaille. Il nettoie non certes un fût, mais... une automobile; une fine automobile « dernier cri », basse sur son châssis, la carrosserie en berline noire et jaune; sur les portières, le chiffre du propriétaire, un chiffre — comme les vins — élégant, de beaucoup de *cachet.*

Car voilà encore une particularité du commerce des vins : on y parle un idiôme particulier dont les termes ont des notations d'une ténuité appréciable des vrais initiés! Certains prospectus, en effet, se contentent d'épithètes peu variées et relativement modestes : *grande sève*, *grand bouquet*, *grand vin*, *remarquable*, et surtout, naturellement, *recommandé*; mais beaucoup font preuve d'une psychologie moins élémentaire et traitent leur marchandise comme on juge avec une indulgence orgueilleuse et des qualificatifs jaillis du cœur les représentants d'une vieille famille très respectée et très aimée.

Les moindres membres en sont cadets déjà illustres, brillants cousins issus de germains. Si on ne peut leur accorder grand poids, on les déclare du moins « légers, très élégants ». Un degré de plus, ou plutôt, en matière généalogique, un degré de moins et les voici « très enveloppés ». Enveloppés?... Un degré encore, on a un personnage — pardon! un vin — « charnu, corsé, de

beaucoup de cachet ». Et alors, de même qu'un trait commun se retrouve fréquemment chez tous les tenants d'une même lignée, de même des qualités semblables se rencontrent, nuancées seulement selon le prix, entre les différents crus. Celui-ci était léger, très élégant; cet autre sera « fin, léger et d'une élégance parfaite »; le troisième a « très grande finesse et beaucoup de vinosité »; son voisin, « très dégagé » (?) a « beaucoup d'allonge » (!); l'un est simplement « fin, délicat, élégant »; le suivant est « moins fin, mais plus enveloppé »; mais l'espoir de la maison est ce Pommard de cinq ans à peine, déjà « corsé et moelleux, soutenu (?) et fort bien développé malgré sa jeunesse ».

Les commerçants qui, plus fidèles aux vieilles coutumes, livrent en fûts plutôt qu'en bouteilles leurs produits, ont le même esprit, qui donc n'est pas une apparence, un « bluff », mais bien une habitude acquise. Les maisons les plus sérieuses emploient abondamment la gamme des harmonieuses vertus : « très plaisant, délicat, souple, généreux, élégant, fin, distingué... raceux ». Raceux : une fois de plus on voit quel abîme sépare la chose, qui est bonne, du mot — qui ne l'est pas... Cette langue, l'usage la consacrera peut-être.

Un prospectus, qui est un véritable placard destiné au très grand public (« OCCASION UNIQUE;... De plus fort en plus fort... Pour les incrédules... ») cite un livre qui use avec candeur des mêmes impropriétés : « Le Saint-Emilion est, sans contredit, *la plus haute expression* des vins de côtes. Il a *du corps...*, *une sève agréable*, *de la générosité...*, un *cachet d'amertume* qui flatte le palais... » Mais Chénier ne s'écriait-il point : « France, ô terre généreuse... » Et ne dit-on pas couramment en effet : un vin généreux?

*
* *

Tous les théâtres ont bruyamment rouvert leurs portes. C'est la Renaissance qui, avec les *Roses rouges* de M. Romain Coolus, nous a donné la première nouveauté de la saison. Ce n'est pas, à vrai dire, un très heureux début et il vaut mieux souhaiter que la production dramatique de cet hiver suive une autre direction. M. Coolus a du talent, du métier et il a fait ailleurs ses preuves; mais sa dernière pièce est manifestement une erreur et elle surprend de la part d'un homme si entendu aux choses du théâtre. Je parle du seul point de vue littéraire : car, si la conduite de la pièce, et surtout sa conclusion, montrent une absence parfaite de sens moral, nous ne sommes plus à nous en étonner; c'est d'ailleurs un caractère commun à tout ce « théâtre d'amour », — puis-

qu'on le nomme ainsi d'un nom trop galvaudé. Nous voyons s'agiter ici, pendant trois actes, des personnages assez faiblement caractérisés et, par suite, fort peu attachants, qui aiment avec brutalité ou trahissent bassement, et qui, le plus naturellement du monde, se conduisent (le mot est devenu d'actualité) comme des « mufles ». Leur excuse, qu'ils ne se font pas faute de proclamer, c'est la passion — la passion toute-puissante et divinisée ! Le malheur est que précisément cette grande passion, qui donne une telle violence et une telle profondeur aux drames raciniens, manque à peu près totalement ici : la pièce est froide et sans vie, malgré les coups de théâtre multipliés ; nous avons l'impression que cette machine, assez compliquée, tourne à vide ; et au lieu d'hommes nous avons sans cesse devant nous, non pas certes des abstractions, mais des êtres artificiels, des *pupazzi* que l'auteur fait manœuvrer, habilement parfois, parfois aussi presque gauchement ou à l'aide de trucs qu'un dramaturge aussi averti aurait pu nous éviter.

Ce qui, dans certaines œuvres, aveugle parfois sur les défauts d'une intrigue analogue, c'est la poésie superficielle répandue sur ces turpitudes ; les exemples ne manquent pas, — et il faut dire d'ailleurs que, moralement, ces œuvres n'en sont que plus dangereuses. Mais la poésie fait ici défaut et on n'y trouve pas même cet esprit, léger, pétillant et illogique, que nos auteurs dramatiques sèment parfois avec profusion, à propos ou hors de propos, et qui est comme la marque de fabrique de la pièce parisienne, — un article qui ne « se réussit » guère passé les frontières de nos boulevards et qui, malgré tout ce qu'un art véritable peut lui reprocher, peut-être à cause de cela même, attire et retient le public... De telles séductions font presque toujours défaut à la pièce de M. Romain Coolus (ce qui ne veut pas dire qu'elle ne contienne pas cependant quelques scènes fortement et adroitement menées), — et on pourrait répéter de lui ce que Voltaire disait de Gresset :

> il n'est pas si coupable...
> Il faut des mœurs, une intrigue, une fable...
> Pour consommer cette œuvre du démon.

Et réjouissons-nous pour la morale, qui aurait été fort outragée si l'œuvre avait été pleine de talent. Au surplus, l'accueil fut loin d'être chaleureux, — malgré la jolie décoration de la salle que la nouvelle directrice, M[me] Cora Laparcerie, avait symboliquement ornée, sur tout le pourtour du balcon, de roses rouges symboliques et capiteuses, et malgré même les attentions d'un parfumeur élégant qui offrait gracieusement aux invitées un nou-

veau parfum de sa création... Les courriéristes nous ont appris que, « par suite d'engagements antérieurs », on a dû arrêter la pièce « en plein succès ». Engagements, dégagements, mystère! dirait Hamlet... Mais de pareilles productions, — de jour en jour plus nombreuses, — font souhaiter davantage à tous les délicats et à tout le public lettré une rénovation nécessaire de notre art dramatique et elles ne peuvent que contribuer à nous rendre plus sympathique la très intéressante tentative qu'en ce moment même M. Jacques Copau entreprend avec beaucoup de courage et de talent au « Théâtre du Vieux Colombier ». J'aurai peut-être l'occasion d'en parler prochainement.

La Comédie-Française ne nous donne heureusement pas matière aux mêmes réflexions. Rentrée dans son domicile, repeint en son absence, — tranquillisez-vous, je ne vous reparlerai pas du fameux plafond — et brillant d'un nouveau lustre, elle s'est empressée de nous offrir une belle œuvre, d'un grand caractère et d'une haute inspiration, la *Sophonisbe* de M. Poizat, — que d'ailleurs nous avions déjà entendue cet été à Orange... quand je dis *nous*... On sait que l'aventure de l'infortunée souveraine de Cirta est l'une de celles qui ont été le plus fréquemment mises à la scène, — encore qu'elle n'ait, malgré le renom des auteurs qui l'ont traitée, fait surgir jusqu'ici aucun chef-d'œuvre, sinon aucune œuvre intéressante. Depuis Trissin, — qui, il est vrai, ne fut pas le premier, mais qui en fit le sujet de la première tragédie « antique » représentée en Italie, — Melin de Saint-Gelais, Montchrestien, Mairet (qui donna dans sa *Sophonisbe* le plus ancien exemple de la tragédie « régulière »), Corneille, Voltaire, sans compter d'autres auteurs moins importants, ont été successivement attirés par cette cruelle et émouvante histoire. M. Poizat avait donc un lourd passé derrière lui, et si c'est un avantage, parce qu'on peut, après tant d'expériences accumulées, éviter bien des défauts, c'est aussi un écueil, car il est difficile de faire « du neuf » et de ne pas tomber dans des redites. Il convient de noter tout de suite que M. Poizat à su très adroitement renouveler le sujet, l'enrichir de quelques heureuses trouvailles, mais surtout le débarrasser des complications inutiles auxquelles ni Mairet, ni Corneille, ni Voltaire n'avaient su résister et le ramener, pour tout dire, à toute sa noble simplicité.

L'aventure que nous raconte Tite-Live est assez brutale : ce sont de terribles gens que ses Numides, des âmes farouches, passionnées et violentes; sa Sophonisbe n'a rien d'une héroïne racinienne; reine d'Afrique vibrante de haine contre le Romain enva-

hisseur, femme sensuelle plus que sentimentale, menant les hommes et menant la guerre, un tel rôle n'eût guère convenu à l'admirable Bérénice qu'est Mme Bartet. On ne saurait reprocher à M. Poizat de l'avoir humanisée, — car il a su exprimer en de fort beaux vers l'âme de cette malheureuse et il a donné à son interprète le motif d'une création inoubliable...

Que tu me connais mal, nourrice, si tu crois
Que tous ces mouvements des peuples et des rois
Agitent de frissons ambitieux mon âme!
Nourrice, je ne suis rien qu'une pauvre femme,
Par le sort égarée au milieu d'une cour
Et pour qui la couronne est un fardeau bien lourd!
Aimante, toujours triste, impuissante à la haine,
Tu vois si je suis peu faite pour être reine.

Evidemment, ce n'est pas tout à fait la Sophonisbe de Tite-Live ni sans doute celle de l'histoire. Mais un poète n'est pas un historien et il suffit que ses inventions soient naturelles et émouvantes.

La transformation du rude chef de bande qu'était Massinissa en un amoureux chevaleresque, — mais cela convient bien à M. Albert Lambert — et celle de Scyphax, le vieux roi rusé, emporté et cruel, en un héros de l'amour sans espoir, du sacrifice et du pardon, sont peut-être plus critiquables; elles contredisent un peu trop la réalité ou sont un peu trop anachroniques. Mais enfin les caractères sont bien dessinés et se tiennent.

Puisque j'en suis à parler d'anachronisme, j'en trouve un bel exemple, si l'on peut ainsi parler, dans certain discours que tient Scipion à son ami Lélius, quand ceux-ci discutent sur les moyens de mettre à la raison cet allié brouillon et déconcertant qu'est Massinissa. La tirade est belle, le ton en est varié et l'expression heureuse, — encore qu'il y eût peut-être à discuter sur le fond... Mais ces pensées dans la bouche de Scipion..., cette conception du rôle des guerriers romains — presque aussi barbares que les Numides, quoique mieux disciplinés (n'oublions pas que nous sommes en 204 avant Jésus-Christ et que la Grèce n'a pas encore « instruit son farouche vainqueur ») — cette vue prophétique de l'avenir

..... Où doit, luire éternellement,
Sur les hommes rendus à l'unité première,
Notre libre idéal de droit et de lumière.
Nos os tressailliront d'orgueil dans leur tombeau,
Quand les peuples, groupés autour de ce flambeau,
Et n'ayant plus entre eux de fossé ni de haine,
Acclameront partout la grande paix romaine!

cette philosophie à la fois militariste et humanitaire... Je sais bien que Scipion était frotté d'hellénisme et plus civilisé infiniment que ses compatriotes. Cependant...

Mais je ne voudrais pas avoir l'air, en faisant ces légères réserves, de méconnaître la beauté de l'œuvre et encore moins sa valeur scénique. On connaît le sujet de la tragédie : le roi Scyphax, son époux, étant pris par les Romains, Sophonisbe ne peut résister à l'amour du jeune Massinissa, son ancien fiancé (version qui n'est pas dans Tite-Live, mais qu'ont adoptée tous les auteurs dramatiques), maintenant allié de Rome et leur rude auxiliaire; Scipion s'oppose à cet hymen, qui gêne sa politique et, pour la faire échapper aux humiliations du « triomphe » romain, Massinissa tend à son épouse de la veille une coupe de poison. Une des inventions les plus heureuses de M. Poizat est que l'on croit d'abord à la mort de Scyphax, tué dans le combat (partout ailleurs, Sophonisbe épouse Massinissa tandis que son premier époux est encore vivant, mais prisonnier et déchu de ses droits) ; le retour subit de Scyphax est le moyen employé par Scipion pour faire renoncer la reine à l'amour du Numide, et ceci nous vaut une très belle scène, où le vieux roi, enchaîné, impuissant, reconquiert, par sa grandeur d'âme, par l'amour respectueux et le pardon héroïquement accordé, le cœur de la jeune femme, qui ne pourra plus, dès lors, suivre Massinissa. Il ne reste évidemment plus à Sophonisbe qu'à mourir...

Ici encore, M. Poizat modifie, et très heureusement, la donnée de Tite-Live. C'est la reine elle-même qui prend le poison, alors que Massinissa, toujours amoureux et ignorant ce qui s'est passé, prépare tout pour un enlèvement au désert. Le dernier acte est fait uniquement des adieux et de la mort de Sophonisbe. Il est très beau. C'est une longue mélopée, pleine de sérénité et d'une mélancolie crépusculaire, une véritable symphonie en mineur que Mme Bartet nuance admirablement. Ceci n'est peut-être pas très « classique », ni très traditionnel et notre théâtre, plus rapide, nous a habitués à des dénouements plus brusques et moins « filés ». Mais rien n'est plus grec; c'est une formule, — plus poétique peut-être que dramatique, au sens au moins où nous avons coutume de prendre ce mot, — qui se retrouve constamment dans Sophocle en particulier. Nous avons noté, — avec beaucoup de différences, — quelque chose de semblable dans le finale de « l'Annonce faite à Marie ».

La forme chez M. Poizat est très curieuse. S'il a conservé les confidents, les messagers, les récits, différents legs de notre tragédie classique, il n'a pas voulu garder son style constamment

soutenu et oratoire. Il a deux sortes de vers, l'un familier et parlé, quelque chose comme l'ïambe des Grecs, un récitatif d'opéra si l'on veut, — puis un autre, plus lyrique, dans les passages qui comportent plus de musique. Il s'en explique curieusement dans la préface de sa pièce[1] :

En France, la pompe de l'alexandrin, avec le coup de clochette régulier de la rime, amène vite la monotonie et rend très difficile l'expression des sentiments, qui n'est naturelle et touchante qu'autant qu'elle est simple et même naïve. Il semble qu'il faille que le vers boîte un peu, pour exprimer, par son inégalité et sa gaucherie apparente, ce que la vie a parfois d'incomplet et de douloureusement manqué.

C'est pourquoi je me suis attaché à créer une forme familière et rythmée sur le mouvement des sentiments et de la pensée, plutôt que sur la cadence de l'alexandrin. *Je veux un texte qui se parle et ne se déclame pas*, mais qui, subitement, dans les intervalles où mes personnages se laissent envahir par la rêverie, se transforme en une sorte de chant, en une musicale cantilène, vite interrompue par le sentiment brutal des réalités.

Les passages « musicaux » ont été dits ou plutôt chantés par Mme Bartet avec un art inimitable, une flexibilité mélodieuse, un sentiment exquis des nuances, créant autour du texte comme un halo de rêve, prolongeant indéfiniment la vision. Il faut l'entendre évoquer le souvenir de Massinissa, l'ancien fiancé :

Ah! s'il nous a trahis, c'est qu'il m'a trop aimée!...
Te souvient-il de lui? Malgré moi, bien souvent,
Je crois l'entendre encor chevaucher dans le vent,
Qui féconde, dit-on, ses rapides cavales.
Le bruit de leurs sabots me vient par intervalles.
Puis, sur l'écran du ciel, c'est d'abord, au midi,
Une mobile petite ombre qui grandit,
Si légère, qu'on la croirait aérienne,
Et qui tromperait une autre âme que la mienne;
Mais, tout de suite, moi, je l'ai bien reconnu.
Vite, ouvrez! car celui que j'aime est revenu.
De sel marin son vêtement est tout humide.
Entrez chez votre dame, ô beau prince Numide,
Votre royaume, maintenant, c'est notre amour,
Vous ne le perdrez point!...

Ces vers sont bons. Ce ne sont pas les meilleurs de la pièce; mais quand Mme Bartet les dit, l'œil perdu au loin, vers le désert, les mains parfois tendues comme pour saisir le rêve entrevu, on croit véritablement, — au son de cette voix souple

[1] Un vol., chez Plon (avec deux autres tragédies : *Inès de Castro* et *Méléagre et Atalante*).

et charmeuse, — voir surgir l'image du beau cavalier qui court vers le palais. Il est certain que le succès, très net, de *Sophonisbe* est dû en bonne partie à cette parfaite artiste.

Ce succès suffira-t-il à faire renaître chez nous la tragédie, même renouvelée? M. Poizat le voudrait bien. Il a exprimé sa confiance dans un récent article du *Figaro*, plein de générosité et de fougue :

La tragédie est morte, dit-on! Mais alors pourquoi continue-t-on à jouer, avec tant de succès, Corneille, Racine, Sophocle? Quelle est la comédie, datant seulement de dix ans, qui soit capable d'attirer autant de spectateurs enthousiastes que ne le font *Œdipe roi*, *Polyeucte*, *Andromaque*, *Bérénice?...*

Ce sont donc là des pièces vivantes, bien vivantes, actuelles par conséquent, au même titre que *le Duel* ou *la Course du Flambeau* ou la jolie *Primerose*. Elles alimentent la pensée, les sentiments, les rêves de nos contemporains, elles ne peuvent manquer de susciter, chez les poètes et les lettrés, le désir, l'ambition de nouvelles créations du même ordre.

Allez-vous répondre à ces poètes que ce sont là les œuvres du génie et qu'il ne faut pas songer à les égaler ou même à s'en rapprocher? Mais si elles sont si belles, elles n'en sont que plus tentatrices. L'homme est fait de telle façon, qu'il suffit de lui interdire une chose, pour que précisément l'attrait lui en soit irrésistible.

M. Adolphe Brisson partagerait volontiers l'optimisme de M. Poizat, et il croit que « les Français n'ont jamais cessé de chérir la tragédie ». Tant mieux! Mais d'un amour qui, si je ne me trompe, est un peu platonique.

D'ailleurs ces discussions importent assez peu. Quand on nous donne une belle œuvre, il n'y a qu'à l'applaudir, sans se préoccuper des théories. C'était l'avis de Molière. C'est aussi celui de M. Poizat :

En réalité. les œuvres seules comptent : si vous réussissez à en composer une émouvante et partiellement belle, vous êtes tout justifié de l'avoir entreprise, par les moyens qui vous ont paru les plus propres à votre but, et vous en êtes récompensé dans la mesure où le public vous a compris.

On ne saurait mieux dire. Il convient seulement d'ajouter que l'auteur de *Sophonisbe* nous en a donné un très intéressant exemple et qui lui fait un grand honneur.

Louis Joubert.

CHRONIQUE POLITIQUE

M. le président de la République, après avoir reçu en Espagne le plus gracieux et le plus chaleureux accueil, en est revenu les bras chargés de cadeaux. Il a rapporté des épées et des plats de Tolède, des tapisseries, des éventails, des souvenirs rares et précieux, qui orneront superbement les salons de l'Elysée. A-t-il aussi rapporté, pour la France, quelque joyau diplomatique? Les toasts échangés à Madrid et à Carthagène ont dénoté seulement qu'une « parfaite concordance de vues », pour employer les termes du communiqué officiel rédigé par MM. Lopez Muñoz et Pichon, règne entre les deux gouvernements. C'était là, d'ailleurs, à notre avis, ce que l'on pouvait demander de mieux. Bien que l'Espagne et la France n'aient, à aucun moment, été tout à fait brouillées, — et il ne serait que juste de ne pas oublier que ce fut, avant tout, à l'habile sagesse de notre représentant à la conférence d'Algésiras, M. Paul Révoil, qu'elles durent d'éviter cette faute, — les si regrettables malentendus marocains avaient failli, à deux ou trois reprises, altérer leurs relations de bonnes voisines : il était donc utile de les montrer publiquement comprenant, ainsi que l'a dit M. Poincaré et que l'a répété Alphonse XIII, « la communauté de leurs intérêts permanents ». Plus aurait, peut-être, été trop. Quoique une partie de l'opinion l'ait souhaitée, une alliance signée et scellée, avec des engagements qui entraîneraient des aléas, ne vaudrait pas, croyons-nous, à l'heure qu'il est, de simples accords verbaux. Une véritable alliance auraitelle, du reste, été possible? Ce n'est pas sûr. Le roi Alphonse, il est vrai, y semblait assez porté. Mais, malgré ce qu'on a pu écrire, il n'y aurait guère eu actuellement, dans la péninsule, que certains républicains et les libéraux les plus avancés qui eussent été, sans trop de réserves, favorables à un contrat formel. En Espagne comme ailleurs, par une conséquence fatale de notre politique intérieure, les autres partis, dont les conceptions générales, en matière de politique étrangère, s'appareilleraient mieux aux nôtres,

gardent, vis-à-vis de nous, un fond de défiance. Et, cette prévention existant, ce qui importait, c'était qu'entre la France et l'Espagne, les passagères controverses fussent abolies, oubliées : que, sans se porter mutuellement ombrage, les deux nations pussent désormais suivre chacune sa voie. Presque partout, presqu'en toutes choses, elles ont les mêmes intérêts. Leurs entreprises simultanées dans l'empire chérifien seront facilitées, sinon par une coopération militaire qui nous semblerait scabreuse, du moins par l'harmonie de leur action politique, administrative et économique. De même, dans la Méditerranée, elles ont un égal besoin que leur sécurité et leur liberté ne soient pas menacées. De même encore, elles gagneraient l'une et l'autre si étaient améliorés leurs rapports commerciaux, que d'excessifs tarifs douaniers ont rendu si mauvais. Ces diverses questions ont-elles été réglées? Nous ne savons pas. Mais il est évident — la présence à Madrid du général Lyautey le prouve — que le sujet marocain a été traité, et que les autres ont dû aussi être examinées amicalement. La venue, à Carthagène, d'un navire anglais, dont le commandant a assisté à toutes les fêtes, a de plus témoigné que l'Angleterre qui, dans son désir de se mieux garder Gibraltar, avait paru naguère, en soutenant toutes les revendications du gouvernement de Madrid sur la côte méditerranéenne du Maroc, vouloir favoriser une certaine rivalité de l'Espagne et de la France, souscrit à leur rapprochement. Tout cela est bien; et nous n'avons aucune envie d'apprendre que les manifestations publiques de la bonne entente franco-espagnole se sont doublées de quelques arrangements secrets. Telle qu'on nous assure qu'elle est établie, elle suffit. Outre que nous nous méfierions, en effet, des conventions faites en catimini, et que nous redouterions la répétition avec l'Espagne de ce qui s'est produit avec l'Angleterre, à laquelle, sans méconnaître les services que sa « cordialité », si chèrement acquise, nous a rendus en plusieurs circonstances, nous avons consenti des avantages très réels dans l'espérance d'appuis très éventuels, les secrets diplomatiques sont d'ordinaire, pour les chancelleries, des secrets de polichinelle : les tiers intéressés, dans le cas où l'Espagne et la France en auraient un, arriveraient vite à le percer à jour; et s'ils y apercevaient une rupture à leur détriment de l'équilibre actuel des forces en Europe, ils pourraient être inclinés à des décisions que nul au monde ne saurait désirer.

Il y aurait mauvaise grâce à contester que M. Poincaré réussit bien ses voyages. Quand il parle, que ce soit à l'étranger ou en France, il sait avoir le mot juste et, quelquefois, le mot charmant.

Les petits discours, où, en traversant nos villes et nos provinces, il caractérise leurs beautés, leurs monuments, leurs paysages, il évoque leurs souvenirs, il rappelle leurs traditions, il signale leurs ressources et leurs richesses, sortent de la coutumière banalité. Çà et là s'y glissent bien au passage quelques remarques inutiles, quelques déclarations fâcheuses; mais la foule, qui a tort d'ailleurs, n'y prend pas garde et, séduite par l'éloquence ou l'élégance de la parole, elle acclame. Cette popularité de M. Poincaré a son avantage. Soutenu par elle, il est en mesure d'exercer mieux, dans nos affaires extérieures, l'action qu'il s'y est réservée. Sa visite au roi d'Espagne comme, il y a quelques mois, sa visite au roi d'Angleterre, ont eu de la sorte un caractère que n'eurent jamais celles de ses prédécesseurs. Seulement, en même temps qu'elle lui donne une force, la faveur dont il jouit dans l'esprit public, lui crée des devoirs et des responsabilités. Si le courant d'opinion qui, en posant sa candidature, l'a imposée, bon gré mal gré, aux électeurs du congrès de Versailles, a spontanément élargi les attributions de sa présidence, c'est pour qu'il en use au dedans aussi bien qu'au dehors, pour qu'il apparaisse vraiment, en tous lieux et en toutes occasions, non comme le représentant d'un parti, mais comme le représentant de la France, pour que, modérateur des passions, il s'emploie à satisfaire ce vœu et ce besoin d'union patriotique, de pacification nationale, auxquels il doit son succès. Lorsqu'il est allé saluer dans sa retraite le poète immortel du Rhône, le noble Mistral, qui n'est certes pas un républicain selon la formule de la défense laïque, il a évidemment voulu indiquer qu'il savait s'intéresser, quelle qu'en soit l'étiquette, à tout ce qui honore la France. Son joli geste a été apprécié. Mais il est insuffisant pour montrer qu'il entend que, sous sa présidence, tous les bons citoyens aient droit, dans la justice et dans la liberté, aux mêmes égards, au même respect de leurs convictions. M. Poincaré aurait un rôle à jouer : le jouera-t-il?

Dès à présent, en tous cas, des gens redoutent qu'il s'y essaye. Ce sont ceux qui, se sentant rejetés par l'opinion, et ne pouvant se tromper sur le sens des ovations qui, lui, l'accueillent, ont cru l'atteindre en lui votant un blâme. C'est ce petit monde de la déchéance nationale, qui ne rêve que de diviser le pays, afin de le mieux exploiter. Nous aurions eu envie de passer sous silence le congrès radical de Pau. Il a été si peu de chose! Il a été si bas, si sot, si nul! Mais il faut tout de même en dire quelques mots. Il s'agissait, pour les amis de M. Combes, d'accoucher d'un programme. Les élections approchent. Comment y ressaisir la majorité? Comment y gagner le pouvoir et ses

prébendes? La grosse question à débattre devait être celle de savoir si le « grand parti », impuissant à lui tout seul, pencherait un peu vers la droite, vers l'Alliance démocratique de M. Carnot, que M. Combes a exclu de la République, ou bien vers la gauche, vers le socialisme unifié, partisan de l'antimilitarisme et complice du sabotage. D'innombrables consultations avaient été données, avant la réunion. Elles n'avaient pas, paraît-il, fait la lumière. A Pau, malgré des invites pressantes de M. Debierre et de M. Pelletan, qui préconisèrent, à l'instar de M. Combes, une entente électorale avec M. Jaurès, la question n'a pas été résolue, elle a été éludée, et c'est M. Caillaux, lequel signait naguère, en qualité de vice-président de l'Alliance démocratique, un appel aux électeurs répudiant toute alliance avec les socialistes, qui, après un discours où il eut l'art de ne s'engager tout à fait sur rien, a été élu, contre M. Debierre et M. Pelletan, président du comité exécutif du « grand parti ». En revanche, les congressistes ont défini, dans le brouhaha, le bon radical, le radical pur : celui qui n'est pas, selon leur mot, « le mal élu ». M. Malvy, M. Caillaux, M. Pelletan et d'autres ont fourni chacun leur avis. Retenu au coin de son feu, le pontife de Pons n'y était pas en personne, mais son esprit y était. Puis M. Malvy, qui menait le branle, a proposé des motions, qui furent adoptées d'enthousiasme. L'une a condamné sans appel le ministère Barthou, coupable — tout le texte serait à citer — d'avoir, par la circulaire du ministre de l'instruction publique sur les manuels scolaires, « livré le contrôle de l'école nationale au clergé romain », et par la circulaire du ministre de la marine relative à la célébration du vendredi saint dans les rades étrangères, attenté à la laïcité; et elle a invité « les ministres radicaux et radicaux-socialistes du cabinet actuel à choisir entre leur collaboration ministérielle et leur affiliation au parti ». Une autre a eu la prétention d'esquisser un programme : défense laïque, guerre à la « loi Falloux » et à la « congrégation », impôt sur le revenu. Et, comme ces vieilles rengaines avaient, même dans ce milieu, un air démodé, pour les rafraîchir, on y a aussitôt ajouté, à l'unanimité moins deux voix, le retour au service de deux ans. Entre temps, un certain M. Bouyssou a pris à parti M. Poincaré; il a fait solennellement flétrir, toujours à l'unanimité, ses « velléités de politique personnelle, qui risquent de diminuer l'autorité des institutions parlementaires et de favoriser le retour de toutes les réactions contre les conquêtes laïques, démocratiques et sociales du parti républicain ». Après coup, quelques congressistes se sont bien avisés que le radicalisme allait un peu loin : le pays ne

serait-il pas ahuri de lui voir mettre le président de la République hors de la République? Mais tout ce qu'ils ont pu obtenir, non sans peine, à la séance suivante, ce fut le vote d'une nouvelle motion déclarant « la personne du président de la République au-dessus des luttes de partis », et le renvoi des deux formules contradictoires, celle de M. Bouyssou et la leur, à une commission qui, en les annulant ensemble, a tâché de les mettre dans le même sac d'oubli. Et ce fut tout! M. Caillaux, successeur de M. Combes, peut être fier : il est le chef de jolies troupes! Mais ce congrès radical, ridicule jusqu'à la bouffonnerie, qui a fait voir, dans toute leur vilenie impuissante, les politiciens radicaux, aura eu un mérite. Il aidera au reclassement des partis. Désormais, plus d'hésitation possible : d'un côté, les radicaux-socialistes et les socialistes unifiés, qui veulent les mêmes choses, et qui l'avouent, — les radicaux-socialistes et les socialistes unifiés, allant aux urnes de compagnie, comme dans le Doubs et à Dijon, pour s'y faire battre de compagnie, — et, de l'autre côté, malgré les différences qui les séparent, les autres.

Si le parti radical était à un degré quelconque, ainsi que l'a assuré M. Caillaux, un « parti national », s'il lui arrivait jamais de songer à la France, au lieu de dresser des plans de guerre civile, il aurait jeté un regard au delà des frontières, et spécialement vers les Balkans. Depuis quinze jours, l'état des choses s'est un peu amélioré en Orient. Mais toutes les causes de conflits y subsistent, aussi fortes. Mêmes animosités, mêmes rancunes, que contiennent malaisément le manque général de ressources et l'impérieux besoin de contracter des emprunts. Et, à peine, sur un point, un incident est-il clos, qu'un autre s'ouvre, un peu plus loin. Sans doute, les Serbes ont définitivement écrasé les bandes d'Arnautes, qui avaient pénétré sur leurs territoires de Macédoine; sans doute, les Bulgares, d'accord avec les Turcs, se sont enfin installés dans leurs conquêtes; sans doute, quoique l'affaire des vakoufs ne soit pas complètement réglée, les pourparlers des Grecs et des Ottomans paraissent s'acheminer vers des compromis. Mais voici que, tout à coup, une démonstration de l'Autriche, appuyée par l'Italie et par l'Allemagne, contre la Serbie, nous a rappelé qu'il était trop tôt encore pour se laisser aller à l'optimisme. Les représentants de la Triplice à Belgrade ont mis en demeure la Serbie de faire évacuer sur le champ les quelques positions stratégiques, qu'afin de prévenir de nouvelles agressions, il avait autorisé ses troupes à occuper en Albanie, et, dès le lendemain, le représentant de l'Autriche, seul cette fois, a répété la sommation sous

une forme plus comminatoire : si, dans les huit jours, satisfaction n'était pas donnée au gouvernement impérial et royal, il agirait. Qu'après les entretiens du comte Berchtold avec M. Pachitch; après les assurances si formelles fournies par la Serbie, qu'elle déférerait aux décisions de la conférence de Londres, la démarche où l'Autriche a entraîné l'Italie et l'Allemagne, ait été intempestive et intolérable, c'est l'évidence. Quel serait le pays qui, pour être à l'abri des incursions de brigands en armes, ne prendrait des précautions? La Serbie était d'autant plus fondée à le faire que le gâchis redouble en Albanie : à ce point qu'il y existe à présent, face à face, deux gouvernements provisoires qui sont deux gouvernements fantômes, et qu'aucune autorité n'y est, en conséquence, capable d'imposer le respect des frontières. Il y a plus. Ces frontières, qui ne sont même pas, il importe de ne pas l'oublier, absolument fixées, le gouvernement serbe n'a jamais cessé d'affirmer que, dès que la commission internationale de contrôle, qui vient précisément de commencer ses travaux, prononçant sur les points litigieux, les aura tracées, il les reconnaîtra. Mais la Ballplatz, qui n'a pu encore prendre son parti du fait accompli, et qui n'arrive pas à pardonner à la Serbie son agrandissement, a passé outre à ces considérations. Hâtons-nous d'ajouter que rien d'irréparable n'en est résulté. Malgré l'irritation que provoquait en Serbie la menace autrichienne, et qu'exploitaient déjà les partis nationalistes d'opposition, le gouvernement y a eu assez de sagesse et de fermeté, pour éviter un conflit, pour céder une fois encore. Dans une « communication » qu'il a adressée, non pas à la seule Autriche, mais aux six grandes puissances, rendant ainsi, comme il le fallait, au démêlé austro-serbe son caractère européen, il a notifié, après avoir justifié sa conduite par un exposé des faits plein de dignité, qu'il ordonnait à ses soldats de repasser immédiatement la frontière « présumée » d'Albanie. L'incident est terminé. Mais cette nouvelle intervention inopinée de la Triple Alliance, sans consulter la Triple Entente, — laquelle ne semble même pas avoir eu le courage de protester sur l'heure énergiquement, en faisant remarquer à l'Autriche que les affaires d'Albanie ne peuvent être traitées qu'en commun, — est la preuve que la pacification balkanique est bien précaire, à la merci du moindre accroc, et qu'il est prudent, dans la prévision de mauvaises surprises inévitables, de demeurer sur le qui-vive.

Puisqu'il nous reste aujourd'hui quelque place, profitons-en pour nous occuper un peu ce qui se passe chez nos voisins. Il y a longtemps que nous n'avons parlé de l'Angleterre. Ce n'est pas

cependant que le changement profond qui s'y opère, rapide et brutal, soit sans intérêt. Bien au contraire! L'Angleterre se démocratise; elle abandonne une à une ses traditions. Touchant à tout, bouleversant tout, son gouvernement radical qui, pour conserver au Parlement une majorité de pièces et de morceaux où les libéraux donnent la main aux travaillistes et aux Irlandais, est obligé de leur consentir tour à tour des satisfactions, réforme ou plutôt transforme le royaume. Nous ne reviendrons pas cette fois sur la loi qui a ruiné l'autorité des Lords, et pas davantage sur le bill qui, s'attaquant au vieux système électoral résumé par la formule : « Tant de propriétés, tant de suffrages », prétend abolir le vote plural. Laissons également de côté cette séparation de l'Eglise et de l'Etat, dans le pays de Galles, que, pour complaire aux radicaux non-conformistes, ont adoptée les Communes. Plus importante, à l'heure présente, est la question du Home Rule pour l'Irlande qui, autant que jamais, autant qu'à l'époque du grand Gladstone, passionne les esprits d'outre-Manche.

Nous avons essayé de dire, quand il était en discussion devant les Communes, en quoi consiste le projet appelé à devenir bientôt, malgré son rejet par la Chambre haute, une loi du royaume : sous le contrôle du gouvernement impérial, l'Irlande indépendante doit avoir un Parlement particulier, avec un pouvoir exécutif installé à Dublin. En soi, rien de plus juste. Les catholiques irlandais, si longtemps opprimés, seraient définitivement affranchis. Mais toute une partie de l'opinion, même parmi les libéraux, s'inquiète : en dépit des précautions, des restrictions, cette autonomie ne fera-t-elle pas une fissure dans l'unité britannique? Et surtout, la minorité protestante de l'île, les Orangistes de l'Ulster, qui ont si impitoyablement persécuté, pendant des siècles, la majorité catholique, feignent de redouter, redoutent peut-être vraiment, des représailles. Leur opposition, encouragée par les conservateurs de l'Angleterre, est devenue si ardente, si menaçante, qu'on se demande si le gouvernement réussira à mettre en vigueur le Home Rule bill, tel qu'il l'a fait voter. S'il l'abandonne ou s'il le modifie, il perdra, il est vrai, au Parlement de Westminster, les voix des nationalistes irlandais, qui suivent M. Redmond. Mais, s'il l'applique, il risque de déchaîner une guerre civile. Car le chef des Orangistes, sir Edward Carson, non content de prononcer des harangues de protestation enflammées, a préparé l'insurrection. Le 28 septembre, à Belfast, il a passé la revue de ses « troupes », 12 000 volontaires, hommes de tous âges, dont un général qui s'est distingué au Transvaal, sir George Richardson, a accepté le commandement. Les libéraux ont bien, d'abord, souri :

ils ont raillé cette « mobilisation de cannes et de parapluies ». A la réflexion néanmoins, constatant le fanatisme qui anime les gens de l'Ulster, ils ont dû prendre la chose au sérieux. Révolte d'un pays ou crise parlementaire. Comment sortir de l'impasse? Un ancien chancelier libéral, lord Loreburn, a eu alors l'idée de proposer une conférence entre les chefs des partis irlandais. Mais cette première tentative de conciliation a été assez froidement accueillie. Si sir Edward Carson a consenti à déclarer que, dans le cas où l'Ulster serait exclu des dispositions du Home Rule bill, la résistance des unionistes irlandais cesserait sous sa forme violente, M. Redmond a continué à spécifier qu'il ne supporterait aucune mutilation de l'Irlande. Jusqu'ici, le gouvernement a gardé le silence. M. Winston Churchill, cependant, parlant l'autre jour à Dundee, mais n'exprimant que son point de vue personnel, a laissé entendre que l'Ulster pourrait bénéficier, dans l'Irlande indépendante, d'un régime spécial. Peut-être serait-ce une solution? Tout en renouvelant sa protestation : « l'Irlande est une et doit le rester! » M. Redmond a en effet admis : « Les Irlandais sont prêts à donner à l'Ulster toutes les garanties possibles. » Et les choses en sont là. Evidemment, pour qui les regarde de loin, il semblerait que des concessions mutuelles pourraient, sans trop de peine, les arranger. Au nom de l'intérêt supérieur de la Grande-Bretagne, le gouvernement aurait à remplir entre les partis un rôle d'arbitre. Seulement le malheur est que le pouvoir n'est plus, en Angleterre, aux mains d'un Disraëli, ou d'un Gladstone, ou d'un Salisbury, qu'il y est aux mains de M. Asquith, et que, si cet avocat distingué possède la majorité au Parlement, il manque d'autorité dans le pays.

C'est au moment où l'Angleterre est aux prises avec cette difficulté grave, que M. Lloyd George, impatient de faire oublier l'échec de sa loi sur les assurances obligatoires, a entrepris une nouvelle campagne. Il propose tout simplement, — jugez du peu! — de remanier de fond en comble le régime de la propriété foncière. Qu'il y ait, à cet égard, quelque chose à tenter, personne ne le nie. L'agriculture britannique, c'est un fait, est en pleine décadence. Pour ne citer qu'un exemple, en 1912, elle a produit à peine 20 pour 100 des farines consommées dans le royaume : tout le reste, 80 pour 100, a été importé des colonies ou de l'étranger. Quant à l'élevage, qui avait paru devoir remplacer la culture, il n'est guère plus brillant : lui aussi diminue progressivement; et sans les arrivages d'Australie et d'Amérique, les Anglais seraient menacés de manquer de viande comme de pain. La situation est certes digne d'attention. Tout improbable que ce

soit encore, si la flotte britannique devait un jour cesser d'être maîtresse des mers, l'Angleterre ne serait-elle pas affamée? Mais comment parer le danger? Dans deux discours retentissants qu'il a prononcés à Bedford et à Swindon, M. Lloyd George a donc assuré que cette crise n'avait qu'une cause; qu'elle était due presque uniquement à l'actuelle organisation de la propriété foncière. Les grandes propriétés qui, sauf d'infimes exceptions, existent seules en Angleterre, constituent, d'après lui, un « monopole » sans contrôle. Mal logés, mal nourris, mal payés, « foulés aux pieds », les pauvres paysans, souvent même, ne trouveraient plus à travailler, les terres de labour étant transformées, dit-il, en parcs à gibier : de là, leur abandon des champs, de là, leur exode vers les villes, dans les usines et dans les mines, où les salaires sont plus élevés. Pour remédier à de pareils abus, il faut, s'est écrié M. Lloyd George, que l'Etat soit armé; il faut qu'il puisse réglementer les salaires et les heures de travail; il faut qu'il puisse facilement acheter les terres, surtout celles qui sont en friches, incultes, mal utilisées; il faut, pour commencer, créer un nouveau ministère, le ministère de la terre, et toute une bureaucratie. Le Chancelier de l'Echiquier s'en est d'ailleurs tenu à des formules vagues. Mais, entre temps, la commission, nommée par lui, il y a un an, pour étudier le problème agraire, a publié son rapport, et elle est entrée dans des précisions. A côté de mesures raisonnables, comme le draînage et le reboisement des landes, comme la construction de nombreux cottages à bon marché, elle demande, ainsi qu'il fallait s'y attendre, des mesures plus que contestables : que des conseils locaux, par exemple, soient chargés de fixer un salaire minimum pour les ouvriers de la terre; que des tribunaux spéciaux soient investis du pouvoir de prononcer sur les différends des tenanciers et des propriétaires, et d'empêcher les propriétaires de renvoyer leurs tenanciers; ou bien encore que les mêmes tribunaux soient appelés à statuer sur le taux des fermages, pour l'abaisser, de même que sur celui du rachat des terres que l'Etat voudrait acquérir. N'insistons pas. Ces remèdes révolutionnaires ne sembleraient guère capables de décider les citadins à redevenir ruraux, et les ouvriers de l'industrie, qui ne trouve pas elle-même la main-d'œuvre dont elle a besoin, à retourner aux charrues. Le Parlement, du reste, aura bien peu le loisir de les examiner avant d'arriver, en 1915, à l'expiration de son mandat, et il n'est pas défendu de penser que les interventions de M. Lloyd George n'ont en définitive pour objet que de fournir un tremplin électoral à son parti. Mais l'heure était-elle bien choisie pour jeter dans

l'atmosphère anglaise de nouveaux ferments de haine sociale?

Grâce au ciel, il existe encore des gouvernements qui, au lieu d'attiser les passions, cherchent à les éteindre, en associant la justice et la liberté. A preuve, le projet scolaire que soutient, en Belgique, le ministère catholique, et qu'après l'avoir adopté dans ses sections, la Chambre des représentants, réunie en session extraordinaire, est en train de discuter. La réforme consisterait, est-il nécessaire de le rappeler? à établir l'obligation et la gratuité de l'instruction primaire, à relever les appointements des instituteurs, à organiser « le quatrième degré », c'est-à-dire un enseignement professionnel, et en même temps à accorder des subventions de l'Etat, à raison de 600 francs par classe, aux écoles libres « adoptées » ou « adoptables ». C'est contre cette dernière disposition que, malgré que leur cartel soit brisé, protestent avec violence, parallèlement, les partis anticléricaux, libéraux et socialistes. Reconnaître à l'enseignement libre le droit d'être subventionné, d'après eux, serait violer la constitution : l'instruction officielle seule impose des charges aux pouvoirs publics. En vain leur rappelle-t-on que, dès 1842, dans les Chambres où siégeaient encore nombre de constituants, l'existence des écoles libres adoptées a été consacrée, que des subsides ont été distribués, un peu après, aux écoles libres adoptables comme aux écoles libres adoptées; en vain, M. Wœste, dans le rapport plein de précision et de logique, où il a montré que le projet gouvernemental « répond à la moyenne de l'opinion », a réduit à néant leurs objections : leur opposition, qu'ils ne peuvent appuyer d'aucun texte, n'a pas désarmé. Réussiront-ils cependant, ainsi que pour le projet scolaire présenté par M. Schollaert, à faire de nouveau avorter une loi équitable? C'est peu probable. Leurs efforts, leurs affiches, leurs meetings ne sont pas parvenus, jusqu'ici, à émouvoir le pays. Beaucoup de libéraux d'ailleurs redoutent les agitations qui entravent les affaires; ils se défient, depuis la grève générale d'avril, des socialistes. Et quoique, à la Chambre, ils nourrissent le dessein, avec leurs compromettants alliés, de faire durer la discussion du projet, à force de discours, jusqu'à l'ouverture de la session ordinaire de novembre, et d'empêcher ainsi la réforme d'aboutir cette année, tout porte à espérer que la discipline de la droite les vaincra, et que les catholiques belges, remportant un beau succès, donneront, une fois de plus, un grand exemple.

Bernard DE LACOMBE.

23 octobre 1913.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Mémoires du Chevalier de Fréminville (1787-1848), publiés par E. Herpin. — xxx-265 pages in-8° écu avec illustration. (Champion.)

Le chevalier de Fréminville était un officier de marine non sans valeur, un passionné naturaliste, un étrange original, qui, mis à la retraite comme capitaine de frégate après 1830, recevait ses visiteurs à Brest travesti en élégante de l'ancien régime. Il a laissé des récits autobiographiques, dont deux fragments seulement sont aujourd'hui publiés par M. Herpin sous le titre trop prometteur de *Mémoires*. Le premier, de beaucoup le plus intéressant, retrace la désastreuse expédition de 1802 à Saint-Domingue, les ravages de la fièvre jaune, le retour avec Paulette Bonaparte, veuve bientôt consolée du capitaine général Leclerc. Le second rapporte une assez insignifiante croisière aux Antilles sous la Restauration, agrémentée d'un épisode sentimental à la Bernardin de Saint-Pierre.

Les psaumes du Bréviaire, traduits de l'hébreu, par l'abbé H Lesêtre. 1 vol. pet. in-16. (Lethielleux).

Ce petit volume représente beaucoup de science et beaucoup de travail. La traduction, très fidèle et très habile, reproduit la division originale en vers et en strophes. On sait que la traduction latine du Psautier s'écarte parfois notablement du texte hébreu; il est donc très utile d'avoir sous la main un recueil qui restitue, dans toute leur signification et dans toute leur beauté, ces magnifiques et divines prières. Le texte de la *Vulgate* accompagne le texte français.

Les massacres du 2 septembre 1792 à la prison des Carmes à Paris. *Manuscrit de l'abbé de Lapize de la Panonnie*, publié par Mgr de Teil. In-4°. (Desclée.)

Ce précieux manuscrit, intégralement reproduit en de magnifiques planches et précédé d'une courte et savante introduction, nous donne le récit, pris sur le vif, d'un témoin du massacre, enfermé aux Carmes et sauvé par un hasard providentiel. Il fut le compagnon de captivité et il assista aux derniers moments de Mgr du Lau, l'archevêque d'Arles bien connu, qui fut une des plus illustres victimes des Carmes Un portrait de ce prélat est reproduit en tête de la publication.

La Peinture et les peintres depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Ecoles étrangères (4e partie de l'*Art du peintre*), par Camille Bellanger. 1 vol. in-18, avec 200 simili-grav. (Garnier.)

Ce nouvel ouvrage de M. C. Bellanger est une histoire et de la peinture étrangère, et de ses peintres : voici réalisée la fusion, si souvent cherchée par les amis des livres, de l'ordre par matières et de l'ordre par noms d'auteurs! Il est vrai que le sujet s'y prêtait. Prix de Rome, professeur à Saint-Cyr, érudit autant qu'artiste, l'auteur a su, en même temps qu'il caractérisait chaque école, chaque talent, introduire des biographies rapides, vivantes, et au besoin pleines d'humour « Lawrence prenait deux cents guinées pour la tête, quatre cents pour un buste avec les bras, sept cents pour l'ensemble... » C'est le livre de beaucoup de curieux et de gens de goût.

Les cloches des champs, par Noël Nouet. 1 vol. in-16. (Temps Présent.)

Nous avons déjà eu l'occasion de louer, comme ils le méritent, les beaux vers chrétiens de M. Nouet. On trouvera dans ce nouveau recueil une note nouvelle, qui sans exclure l'inspiration religieuse, est plutôt faite d'observation champêtre et familière, qui témoigne de beaucoup d'habileté et prouve heureusement la variété et la souplesse de ce jeune talent.

L'Ecriture des musiciens célèbres, par Louis M. Vauzanges. 1 vol. in-8°, 48 reprod. d'autographes. (Alcan.)

Quiconque s'intéresse à la graphologie... ou à la musique goûtera cet essai original, fruit de patientes études. Et même le profane suivra avec vive sympathie les explications et les déductions de l'auteur. Il expose d'abord tous les principaux types d'écriture que l'on peut rencontrer, dynamogéniée, dextrogyre, mouvementée, gracieuse; il nous apprend que l'écriture harmonieuse, signifiant « bon sens, équilibre dans les idées, est beaucoup plus fréquente chez les musiciens que dans les autres groupes ». Nous voyons le rapprochement qui peut se faire avec les conclusions des psychologues; puis de Lully à Bizet, par Spontini qui pontifie, Gounod, « intelligence supérieure jointe à une organisation artistique de premier ordre », nous avons une galerie de portraits brillamment appuyés par les curieuses reproductions d'autographes.

La terre refleurira, par Marie-Anne de Bovet. 1 vol. in-18. (Lemerre.)

L'inspiration de ce livre distingué est très louable, et l'on s'intéresse aux efforts et aux sacrifices que fait la charmante héroïne de l'histoire, Glos-

sinde de Thieucourt, pour défendre le vieux domaine familial de la Sablonnière contre les entreprises de son père, — un type bien campé et d'ailleurs sympathique, — et contre les acheteurs étrangers.

Notice historique sur la Chambre de commerce de Marseille (1599-1912), par Louis Bergasse. 1 vol. in-8°. (Typogr. Barlatier, Marseille.)

Modestement, l'auteur présente cette solide étude comme un abrégé accessible au grand public de l'histoire de cette institution. Sans doute, M. Paul Masson a épuisé la documentation des problèmes sur notre commerce dans le Levant aux dix-septième et dix-huitième siècles; mais, depuis la création des députés du commerce en 1599 jusqu'à la liste des membres de la Chambre en 1912, M. Bergasse suit pas à pas l'évolution de cette compagnie, ce qui est, en somme, l'histoire économique de notre port méditerranéen. Abondamment illustré, ce livre intéressera quiconque s'attache à notre prospérité.

Palettes d'artistes, par Albert Letalle. 1 vol. in-4°, avec 5 illustrations hors texte, 1912. (Sansot.)

C'est une idée originale et attrayante qu'a développée ici l'auteur. Il a étudié la palette des artistes illustres ou au moins notoires de notre temps et il y a cherché, dans la mesure du possible, le secret de leur originalité. Pour un passionné de la couleur, les nuances posées sur la palette suffiront à lui donner « le bon frisson »; par la palette, nous pouvons savoir le secret de quelques belles tonalités; sa forme même peut nous renseigner sur certaines tendances.

Histoire du Canada, par F.-X. Garneau 5e édition, revue et annotée par Hector Garneau. Préface de M. Hanotaux Tome Ier. 1 vol. in-4° de 610 pages. (Alcan.)

Cette Histoire du Canada est classique outre-mer. Monument de toutes les connaissances acquises lors de sa publication déjà lointaine, — 1845 ! — l'œuvre de F.-X. Garneau est vraiment fondamentale, et, pour les Canadiens français, s'offre comme le plus fidèle reflet de la conscience nationale. Le petit-fils de l'auteur, M. Hector Garneau, professeur à l'Ecole d'enseignement supérieur de Montréal. en donne une 5e édition qui ouvre la Bibliothèque France-Amérique. Appuyée entièrement sur les sources ou sur des travaux dignes de foi, enrichie de notes, de références, d'indications bibliographiques nouvelles. cette édition, dont le tome Ier va jusqu'en 1744, restitue le texte intégral de la première, en insérant entre crochets les remaniements nécessaires. Selon le mot que rappelle M. Hanotaux dans sa préface, on y goûte, dans son amère et forte réalité, « la leçon du Canada ».

De Java au Japon par l'Indo-Chine et la Corée, par A. Maufroid. 1 vol. in-16. (Plon.)

Le trajet suivi par M. Maufroid donne à son livre une brûlante actualité. De Bajavia et de Djokyakarta aux lézards volants, nous passons à Singapour, puis à Saïgon. Le Cambodge, l'Annam, le Tonkin nous sont-ils réellement soumis? Problème grave aujourd'hui, qui peut être angoissant demain. Nous voici ensuite dans la Chine, — la Chine républicaine ! — dans celle du sud d'abord, puis dans celle du nord. C'est enfin la Corée, et le Japon partagé encore, sinon tiraillé, entre la tradition et le modernisme. Maisons de thé, gueishas, contrastent avec les tramways électriques; Ginza, le quartier de Tokyo « à l'instar de Paris », n'empêche ni la coiffe en hautes coques de la japonaise, ni le kimono du passant. Alerte et simple, ce livre suggère et des images et des idées.

L'éducation morale dans les collèges de la Compagnie de Jésus en France sous l'ancien régime (XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles), par André Schimberg. In-8° de 600 pages. (Champion.)

C'est là un vaste sujet et que l'auteur aurait aussi bien pu intituler : *l'éducation morale dans l'ancienne France*, puisque enfin le nombre des élèves des jésuites était alors infini. L'auteur a conduit son travail avec une bonne foi manifeste et a réuni quantité de documents précieux. Il est peut-être plus érudit que profond et l'on voit trop que les habitudes des ordres religieux ne lui sont pas familières, L'œuvre est néanmoins du plus grand mérite et rendra de très utiles services à tous les historiens de la France moderne.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard Trogan, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE GOUFFRE FINANCIER

ET LE PÉRIL FISCAL

Le 28 juillet dernier, pendant que M. Ribot discutait, à la tribune du Sénat, le budget de 1913 et cherchait à en chiffrer le déficit, un membre de la droite s'écria : « C'est un véritable gouffre! » L'auteur de cette interruption, l'honorable M. Halgan, venait de dire le mot de la situation.

C'est bien, en effet, d'un gouffre, d'un véritable gouffre qu'il s'agit, d'un gouffre qui se creuse sans cesse et dont il devient de plus en plus difficile de déterminer la profondeur. Nous en descendons depuis des années la pente et nous sommes arrivés aujourd'hui sur le bord même de l'abîme.

Il y a là une situation des plus graves : grave pour chacun de nous, en raison des surcharges fiscales qu'elle nous prépare; grave surtout pour la France, car le bon état des finances est, aujourd'hui, après le bon état de l'armée, la première des conditions de succès dans les conflits internationaux. Démanteler le budget, c'est presque, dans une certaine mesure, démanteler la nation elle-même. C'est donc un devoir patriotique, quand les finances publiques sont en péril, de dénoncer le mal, d'en mesurer l'étendue et d'essayer d'en discerner les causes et les remèdes.

*
* *

Si l'on ouvre le budget de 1913, ce budget colossal et monstrueux promulgué le 30 juillet seulement, après quinze mois d'élaboration et huit mois de discussion, on voit qu'il se chiffre :

en dépenses, par *4 738 603 534 francs* et en recettes, par *4 738 882 438 francs*, soit un minuscule excédent de 278 904 francs.

Mais ce n'est là qu'une apparence et la réalité est tout autre. En fait, le budget est en déficit, en déficit certain et considérable, comme y ont été la plupart de ceux qui l'ont précédé, comme y seront inévitablement ceux qui vont lui succéder.

Ainsi que le faisait remarquer M. Jaurès[1], « il n'y a même pas la moindre tentative pour dissimuler le déficit; il est avoué, il est proclamé; on dirait presque qu'on en fait état comme d'une institution fondamentale de ce régime ».

Sur ce point, tout le monde est d'accord. Il n'y a de divergence que sur l'importance et le chiffre du déficit. Pour 1913, M. Bedouce, député socialiste, l'évalue à 313 millions de francs; M. Caillaux à 150 millions; M. Aimond, rapporteur général du budget au Sénat, à 235 millions. Pour 1914, M. Bedouce escompte un déficit de 1244 millions, et M. Caillaux, moins pessimiste, ne veut prévoir que 850 millions d'écart entre les recettes et les dépenses de l'année prochaine. M. Ribot incline à considérer cette prévision comme exacte. M. Aimond la croit exagérée et la réduit à 654 millions; mais M. Jules Roche affirme qu'il manque 1076 millions.

La vérité est que personne ne peut chiffrer exactement le déficit. Un seul fait est certain, c'est son existence, son énormité et l'extrême difficulté que l'on éprouve à le combler.

Comment en est-on arrivé là? Comment, surtout, se peut-il que de pareils déficits soient annoncés, sans contradiction de la part du gouvernement, sur le budget courant, au moment même où il vient d'être voté en équilibre apparent?

Cela tient à ce que le budget de la France n'est, depuis des années, qu'un vaste et perpétuel trompe-l'œil. Il regorge de fictions; « il n'est même fait que de cela », a dit M. Jaurès : recettes fictives, d'une part; et, d'autre part, dissimulation de dépenses prévues et certaines, lors du vote ou même de la présentation du budget. Ces dépenses sont soigneusement omises par le gouvernement et les commissions pour assurer, sur le papier, un semblant d'équilibre budgétaire : elles n'apparaissent que plus tard sous la forme de crédits supplémentaires gagés ou non sur les plus-values provenant ou espérées du rendement des impôts.

Veut-on quelques exemples de ces recettes fictives, de ces dépenses dissimulées?

[1] Séance du 21 juillet 1913.

Prenons le budget de 1913. — Dès le début de sa préparation, bien avant qu'il fût même question du service de trois ans et des nouvelles dépenses militaires, ses rédacteurs avaient la certitude que ses ressources normales seraient insuffisantes pour faire face aux dépenses supplémentaires qui surgissaient de toutes parts. Il fallait de l'argent, et beaucoup d'argent. Il en fallait pour le Maroc; il en fallait pour l'exécution du programme naval, pour l'application des lois votées dans des sessions antérieures, mais dont les conséquences budgétaires n'avaient pas encore apparu; il en fallait pour toutes les fantaisies et les prodigalités qui peuvent venir à l'esprit de députés en mal de réélection.

Il s'agissait de 200, de 300 millions à trouver. Où les prendre, sans jeter par-dessus bord la formule sacramentelle inscrite sur tant de programmes électoraux : « Ni emprunts, ni impôts nouveaux » : — formule bien ancienne, dont la paternité revient au parti conservateur et que les républicains ont prise à leur compte, par contenance, mais qu'ils n'ont eu garde d'appliquer dans son intégralité. Telle que les droites l'ont autrefois libellée, elle était complétée par un troisième et indispensable terme qui, seul, la rend pratique et acceptable; elle disait : « Ni emprunts, ni impôts nouveaux, *des économies!* » Ces derniers mots du programme, nos gouvernants, depuis trente ans, depuis vingt ans surtout, les ont toujours omis. Ils ont ainsi mutilé la formule et, en la mutilant, ils lui ont enlevé tout sens et toute portée : chose plus grave, ils se sont condamnés, ils nous ont condamnés à la désorganisation progressive, systématique, fatale, mais hypocrite, de notre budget et de nos finances.

Pas d'impôts nouveaux! Non, sans doute; mais ce que l'on appelle, par un euphémisme dont l'invention revient à M. Caillaux et dont il se vante presque, *des rectifications d'impôts*. Il y en a, chaque année, pour 30, pour 40 millions ou même davantage. C'est ainsi que le budget de 1913 comporte pour 37 à 38 millions de ces surtaxes.

Pas d'emprunts, c'est-à-dire pas d'emprunts par souscription publique et à ciel ouvert! Mais il y a les émissions d'obligations à court terme, qui se font à petit bruit, sans éclat et se renouvellent de même, créant peu à peu un arriéré permanent que le Trésor se flatte de combler à l'aide des plus-values budgétaires à venir, ou que les successeurs des parlementaires actuels auront, quelque jour, à consolider.

Cette année, le budget comporte l'émission de nouvelles obligations de ce genre pour une somme de 106 millions de francs, sans compter celles dont l'échéance arrivait en 1913 et dont le

remboursement est renvoyé à 1919, dernier délai. Ainsi, l'Etat renouvelle ses billets et en souscrit de nouveaux : c'est le procédé classique de tous les fils de famille aux abois.

Mais ce n'est pas tout. A côté des obligations à court terme, il y a les « comptes spéciaux », — compte spécial de la marine, compte spécial des télégraphes, — comptes très spéciaux, en effet, car il n'y figure que des dépenses sans aucune recette correspondante. Au budget de 1913, ils sont inscrits pour une somme de 71 millions, que l'on remboursera quand on pourra et comme on pourra.

Il y a mieux encore, et la féconde imagination de nos hommes d'Etat républicains a trouvé quelque chose de plus ingénieusement... fictif pour masquer le déficit : c'est le « compte provisionnel », lequel a ceci de particulier qu'il ne comporte aucune provision. En réalité, ce n'est pas un compte, c'est un emprunt déguisé ouvert en 1912 sur les années 1912, 1913 et 1914 et qui n'est gagé sur rien, sinon sur l'espoir des plus-values de recettes, — plus-values qui se produisent, en effet, chaque année, avec une grande régularité, mais qui, non moins régulièrement, sont dévorées pour la plus grande partie par les crédits supplémentaires votés en cours d'exercice. Les absorber d'avance pour faire face à des dépenses normales et certaines, c'est, tout justement, procéder à la manière de Panurge et manger son blé en herbe.

Ainsi, 106 millions d'obligations à court terme, 71 millions de « comptes spéciaux », plus 155 millions prélevés sur le compte provisionnel : voilà donc 332 millions d'emprunts déguisés pour l'année courante. Mais cela ne suffisait pas encore pour boucler le budget : on n'avait aucune ressource pour faire face aux dépenses du Maroc, qui s'élèveront vraisemblablement à 208 millions. Qu'à cela ne tienne! On a eu recours au procédé des dissimulations de dépenses et, sous le prétexte que les éléments manquaient pour les chiffrer avec exactitude, on les a purement et simplement... omises.

Si l'on additionne ces dépenses dissimulées et ces emprunts déguisés, on arrive à un total de 540 millions de francs. On peut espérer, d'après M. Aimond, qui est fort optimiste et le reconnaît, 280 millions de plus-values de recettes; mais il y a lieu de prévoir environ 160 millions de crédits supplémentaires, de sorte qu'en définitive, c'est à 420 millions de francs que s'élèverait, pour le budget de 1913, l'écart entre les recettes et les dépenses normales — autrement dit, le déficit.

Et, il importe de le remarquer, ce déficit était acquis, en

quelque sorte, dès la présentation du budget, en dehors de toute prévision de dépenses militaires nouvelles. Ce n'est donc pas la loi de trois ans qui est la cause du déficit, comme voudraient le faire croire les antimilitaristes. *Ce déficit existait avant elle* et le demi-milliard auquel il s'élevait n'était que la résultante des gaspillages accumulés depuis des années, malgré tous les avertissements et toutes les résistances des modérés, par le parti au pouvoir.

Ce déficit ne sera accru que dans une très faible mesure, en 1913, par les nouvelles dépenses militaires. M. Aimond, comme les orateurs socialistes eux-mêmes, ne prévoit, de ce chef, qu'une soixantaine de millions de dépenses supplémentaires (38 millions pour les 38 000 engagés volontaires et 18 pour l'entretien d'une classe supplémentaire pendant six semaines).

Mais il en sera tout autrement en 1914.

Le budget de l'année prochaine apparaît, dès à présent, dans un état des plus inquiétants. Aux 420 millions de déficit que lui aura légués le budget de 1913 pour des dépenses destinées à se renouveler, viendront s'ajouter d'abord les dépenses résultant d'engagements pris ou de lois nouvelles autres que la loi sur le service de trois ans. Or, M. Aimond estime qu'il y a lieu d'inscrire, sous cette rubrique, 150 millions de francs. Il en faudra 26 autres pour la part de l'Etat dans l'application de la loi sur les familles nombreuses et une trentaine pour les dépenses civiles du Maroc. On doit donc prévoir que les rédacteurs du budget de 1914 vont, comme point de départ et en dehors de tout supplément pour les dépenses militaires, se trouver aux prises avec une insuffisance de recettes s'élevant à 600 millions environ.

Mais il faut faire entrer en ligne de compte les dépenses militaires nouvelles. Celles-ci sont de deux sortes. Il y a d'abord des dépenses urgentes et de premier établissement (casernes, équipements, armements, constructions de forts), qui ne doivent pas se renouveler et auxquelles on considère généralement qu'il convient de faire face à l'aide d'un emprunt. Le gouvernement a, dès le mois de mai, présenté aux Chambres un projet en ce sens : il demandait l'autorisation d'emprunter, sous forme d'obligations remboursables en vingt ans, une somme de 1 milliard qui serait gagée par un impôt « national » sur les revenus supérieurs à 10 000 francs et dont le rendement était évalué à 70 ou 80 millions de francs.

Il y a, en outre, le surcroît de dépenses militaires annuelles et permanentes résultant principalement de l'application du service de trois ans. D'après un orateur socialiste qui a traité la question budgétaire à fond, c'est 537 millions de francs que coûterait le

service de trois ans. M. Caillaux a été un peu moins loin et il a énoncé le chiffre de 508 millions[1].

Lequel des deux a raison? Sont-ils au-dessus ou au-dessous de la réalité? Il est assez difficile de le dire. Lorsqu'une nation entreprend la réfection de son état militaire, il est toujours malaisé de prévoir où elle s'arrêtera et, dans le cas présent, le gouvernement lui-même n'est peut-être pas encore fixé sur le chiffre définitif des crédits qu'il devra demander au Parlement. Dans sa première proposition, présentée en mai, il n'était question que de 200 millions de dépenses annuelles; mais c'était une simple amorce et personne ne doute que des sommes beaucoup plus considérables ne soient nécessaires.

En admettant avec M. Caillaux qu'il faille un demi-milliard, cette charge, s'ajoutant aux 620 millions de déficit initial, porterait à 1120 millions de francs le total des ressources nouvelles à trouver en 1914. Si l'on met les choses au mieux, si l'on escompte, pour l'année prochaine, de nouvelles plus-values d'impôts, si l'on suppose qu'elles ne seront pas absorbées par les crédits supplémentaires et qu'elles pourront laisser au Trésor un boni de 150 millions, c'est encore à 970 millions, — à près de 1 milliard, — que se monterait le déficit du budget de 1914.

En résumé, les dépenses de l'Etat, officiellement inscrites au bugdet de 1913 pour une somme de 4738 millions, s'élèveront, en réalité, à 5158 millions, et le budget de 1914 menace de dépasser de beaucoup 6 milliards.

*
* *

Ce sont là des chiffres formidables, effrayants : plus effrayants encore quand on considère en combien de temps ils ont été atteints, avec quelle rapidité vertigineuse se poursuit cette sorte de course à l'abîme.

Certes, il y aurait injustice à établir un parallèle entre le budget

[1] Voici le détail qu'il en a donné, dans son discours du 24 juillet dernier à la Chambre :

Incorporation des hommes de la troisième classe	150 millions.
Secours pour soutiens de famille.	76 —
Surcroît de dépenses résultant de l'incorporation à vingt ans	50 —
Primes d'engagement et de réengagement (amendement de M. Driant).	50 —
Pensions aux veuves de sous-officiers.	40 —
Amélioration des soldes des officiers et sous-officiers. . .	72 —
Annuités de l'emprunt	70 —
Total.	508 millions.

actuel et le dernier budget de l'Empire, puisque, dans l'intervalle, est survenue la guerre de 1870 avec ses désastreuses conséquences territoriales et financières. Mais, en 1876, quand l'Assemblée nationale se sépara, les 5 millards de l'indemnité de guerre étaient payés, les ravages de la guerre et de la Commune réparés; le territoire était libéré, l'armée reconstituée, l'ordre rétabli dans les finances et l'amortissement de la dette publique avait commencé.

Or, à cette époque, à quel chiffre s'élevaient les dépenses de l'Etat? A 2569 millions. En 1913, elles sont, sur le papier, de 4739 millions et, en réalité, de 5158 millions de francs.

Il a suffi d'une génération pour les doubler, en pleine paix!

Et c'est surtout dans les dernières années que la progression s'est accélérée de la façon la plus inquiétante.

De 1876 à 1899, l'augmentation a été de 925 millions; de 1900 à 1913, elle atteint 1403 millions; de 1912 à 1913 seulement, l'accroissement a dépassé 300 millions.

Aussi M. Piou était-il fondé à dire, avec une énergie vengeresse, dans la séance du 21 juillet :

« ... Malgré vos efforts, la Chambre voit, le pays voit que le cinquième milliard est dépassé, largement dépassé; et, quand la Chambre et le pays regarderont de près, ils verront que le budget de 1914 s'achemine vers le sixième milliard. On saura qu'on a mis vingt ans à passer du second au troisième milliard, dix ans pour passer du troisième au quatrième, qu'il n'aura presque pas fallu cinq ans pour passer du quatrième au cinquième et qu'on ne mettra pas deux ans à atteindre le sixième. »

Jamais, on peut le dire, jamais aucun pays n'a été soumis à un pareil régime!

Et ce résultat n'est pas fait pour nous surprendre. Il est la suite logique, fatale d'une déplorable politique, d'errements financiers que l'on hésite à qualifier; il est la conséquence inévitable de la méconnaissance et de la violation de tous les principes sur lesquels a toujours reposé la gestion rationnelle des finances publiques. Les hommes soucieux de l'avenir de la France n'ont cessé de jeter le cri d'alarme à la tribune, dans la presse, ici même[1] : aucun de leurs avertissements n'a été entendu. Aujourd'hui, le mal est fait et le danger apparaît à tous les regards. Plaise au Ciel qu'il ne soit pas trop tard pour le conjurer ou que l'on n'invente pas des remèdes pires que le mal!

En écrivant ces lignes, ce n'est assurément pas au vain désir de récriminer que nous obéissons. Dieu nous garde de triompher

[1] Voir notamment, dans le *Correspondant* du 25 octobre 1901, *la Situation financière.*

des embarras d'une situation qui ne nous donne que trop raison! Mais il importe d'en discerner les causes pour tâcher d'en découvrir les remèdes; il importe de dégager les responsabilités pour empêcher qu'elles ne s'égarent, ou plutôt qu'on ne les déplace.

Pour les déterminer équitablement, pour savoir d'où proviennent l'accroissement désordonné de nos dépenses, l'énormité croissante des charges publiques et le désarroi du budget, il suffit d'analyser celui-ci, c'est-à-dire de comparer, ministère par ministère, le point de départ en 1876 et le point d'arrivée en 1913.

Voici ce parallèle :

	1876.	1913.
Finances.	1385 millions.	1675 millions.
Justice	34 —	59 —
Cultes	53 —	»[1] —
Affaires étrangères. .	11 —	21 —
Intérieur.	75 —	142 —
Postes et télégraphes.	90 —	376 —
Guerre.	500 —	982 —
Marine.	136 —	489 —
Colonies.	30 —	106 —
Instruction publique. .	38 —	309 —
Beaux-arts.	15 —	22 —
Commerce.	8 —	55 —
Agriculture.	27 —	55 —
Travaux publics. . .	167 —	341 —
Travail.	» —	107 —
	2569 millions.	4739 millions[2].

De ce simple rapprochement, il ressort avec évidence que, si les dépenses militaires (guerre et marine) se sont accrues de 835 millions depuis 1876, l'augmentation des dépenses civiles a atteint, pendant la même période, 1335 millions de francs. On ne saurait donc prétendre sérieusement que le déficit est né de la loi de trois ans. Il a bien d'autres causes, anciennes et multiples. Il est la résultante d'une série de fautes commises et qui se sont, en quelque sorte, inscrites au budget sous forme de crédits sans cesse grandissants. C'est la substitution de l'Etat au père de famille par les lois scolaires (271 millions d'augmentation sur le budget de l'instruction publique). C'est la loi des retraites ouvrières et toute la série des lois sociales substituant l'Etat à

[1] Environ 2 millions de francs pour pensions et pour entretien des monuments historiques.

[2] Chiffre inscrit au budget, mais inférieur, — comme on l'a vu plus haut, — de 420 millions au moins au chiffre réel des dépenses.

la prévoyance, à la bienfaisance et à la charité privées (107 millions au budget du travail, en attendant la suite). C'est la conquête coloniale à outrance (76 millions d'augmentation sur le budget des colonies et en dehors de toute dépense pour le Maroc). C'est l'essai partiel du monopole des chemins de fer par l'annexion du réseau de l'Ouest à celui de l'Etat (85 millions au chapitre LXXXII du budget des travaux publics), etc., etc. C'est surtout la pratique funeste qui consiste à jeter dans le gouffre budgétaire toutes les plus-values à mesure qu'elles se produisent, à les escompter même pour se lancer dans de nouvelles prodigalités, au lieu de les affecter, comme cela devrait être, soit à amortir la dette, soit à couvrir les déficits antérieurs, soit à constituer une réserve. Si depuis dix ans ce dernier système avait été suivi, le Trésor serait en possession d'une somme de 1500 millions ou de 2 milliards qui lui permettrait de faire face à la réorganisation militaire et d'exécuter des travaux publics urgents sans imposer de nouvelles charges aux contribuables et sans rompre l'équilibre du budget.

*
* *

Au lieu de cela, il en est réduit aux pires expédients, pour ne pas dire aux abois, et l'on se demande avec anxiété comment il arrivera à se procurer les ressources nécessaires pour la reconstitution de l'armée, c'est-à-dire pour la défense et la sécurité de la patrie.

Les socialistes et les radicaux-socialistes de la Chambre ne sont, — comme on sait, — nullement embarrassés. Ils ont leur solution toute prête, leur spécifique tout préparé. C'est la spoliation du capital, sous une triple forme : impôt progressif sur le revenu global d'après la déclaration du contribuable, contrôlée par les agents du fisc; impôt progressif sur le capital; impôt progressif sur « l'enrichissement ».

A vrai dire, rien de tout cela n'est nouveau. Il y a même de longues années que la scène parlementaire est, en quelque sorte, encombrée de projets de ce genre.

Sans remonter plus haut, ce fut le projet Caillaux, voté par la Chambre en 1909 et dont le Sénat est saisi depuis lors : il supprime toutes les contributions directes, ainsi que la taxe sur les valeurs mobilières et les remplace par sept impôts cédulaires [1] et

[1] Sur : la propriété bâtie, la propriété non bâtie, les revenus des capitaux mobiliers, les revenus du commerce et de l'industrie, les revenus des exploitations agricoles, les salaires et traitements, enfin les revenus des professions libérales.

par un impôt complémentaire progressif sur tous les revenus supérieurs à 5000 francs, et il donne pour base à la perception, tantôt la taxation d'office par l'administration, tantôt la déclaration du contribuable sous le contrôle de commissions administratives.

Puis vint le projet Aimond, qui laisse subsister sur leurs bases actuelles la contribution foncière bâtie, la taxe des valeurs mobilières et les patentes, qui transforme en l'allégeant la contribution foncière sur la propriété non bâtie, mais qui supprime la contribution personnelle mobilière, ainsi que celle des portes et fenêtres, et institue, pour les remplacer, un impôt complémentaire sur tout revenu dépassant un certain *minimum* variable suivant la population des communes : depuis 750 francs dans les communes de moins de 2000 habitants jusqu'à 3000 francs à Paris.

En dernier lieu, une nouvelle combinaison a été, comme on l'a indiqué plus haut, mise en avant par M. le ministre des Finances : c'est la création de l'impôt « national » sur les revenus supérieurs à 10 000 francs, impôt progressif qui n'aurait pour compensation la suppression d'aucune des taxes directes actuelles.

Plus récemment encore, les Chambres ont voté l'amendement Renard et l'amendement Malvy, formant ensemble l'article 3 de la loi de finances de 1913 : le premier rend applicables, dès le 1er janvier 1915, les résultats de la nouvelle évaluation du revenu de la propriété non bâtie, qui doit, dit-on, assurer à l'agriculture un dégrèvement d'environ 50 millions; le second porte suppression, à la même date, de la contribution personnelle mobilière et de celle des portes et fenêtres, en spécifiant leur remplacement par un impôt général et progressif sur le revenu, dont il néglige d'ailleurs de préciser le taux, l'assiette et le mode de perception.

La commission du budget de la Chambre des députés semble avoir voulu combler cette lacune en présentant, à son tour, le 21 juillet dernier, un nouveau projet d'impôt sur le revenu qui se superposerait purement et simplement aux taxes existantes, sans en remplacer aucune. Il serait applicable à partir de 5000 francs de revenus et porterait sur toutes les branches de revenus, même sur les salaires, même sur les « bénéfices de toute occupation lucrative ». Comment seraient constitués ces bénéfices? « Par l'excédent des recettes brutes sur les dépenses inhérentes à la profession. » Et comment serait déterminé cet excédent? Par une déclaration détaillée émanant du contribuable et soumise au contrôle d'une commission cantonale de trois membres nommés par le préfet. Cette même commission serait chargée de compléter, s'il y avait lieu, « *d'après les indications parvenues à sa connaissance* », la liste des redevables; elle aurait, de même, à rectifier

les déclarations, à demander des explications à leurs signataires et à taxer d'office ceux qui n'auraient pas fait de déclaration. Ajoutons que le taux de l'impôt irait de 1 pour 100 entre 5000 et 10 000 francs, jusqu'à 7 pour 100 au-dessus de 500 000 francs de revenus et que de très lourdes pénalités en garantiraient l'acquittement.

Enfin, on ne saurait omettre le projet présenté par M. Javal en vue de l'établissement d'un impôt sur le capital et d'un impôt sur « l'enrichissement ».

Ce double projet, que la commission de législation fiscale de la Chambre a fait sien, repose sur la déclaration du contribuable. Tout Français ayant une fortune de plus de 10 000 francs aurait à en déclarer annuellement le montant et cette déclaration, légalement inattaquable, servirait de base à la perception d'un impôt progressif variant de 0,2 pour 1000 sur la tranche comprise entre 10 000 et 125 000 francs jusqu'à 2 pour 1000 sur les tranches supérieures. Quant à la taxe sur l'enrichissement, elle serait perçue sur « la différence entre le montant de toute déclaration de la fortune et le montant de la déclaration immédiatement antérieure émanant de la même personne ». Cet enrichissement serait frappé d'une taxe progressive variant de 1/2 pour 100 sur la tranche comprise entre 0 et 10 000 francs et 10 pour 100 au dessus de 625 000 francs.

Le principal auteur de ce projet, M. Javal, dans la séance de la Chambre du 28 juillet, évaluait comme suit le rendement probable des deux taxes :

« L'enrichissement moyen annuel de la France est, — disait-il, — considéré par les économistes comme étant d'environ 2 milliards et demi. En déduisant 1 demi-milliard pour l'exemption à la base au-dessous de 10 000 francs, il reste 2 milliards qui, taxés à 5 pour 100, donneraient 100 millions par an. »

Quant au capital possédé par les particuliers en France, il est évalué, — toujours d'après M. Javal, — à un chiffre qui, suivant les uns, serait de 250 milliards et, suivant les autres, de 300 milliards. En déduisant, pour exemption à la base, 50 milliards du chiffre le plus modéré, il reste 200 milliards « qui, au taux de 1 pour 1000, pratiqué couramment dans les pays étrangers, vous donneraient la somme de 200 millions dont vous avez besoin ».

Au premier abord, il semble que ces impôts soient des impôts facultatifs, puisqu'ils reposeraient seulement sur la déclaration des contribuables; mais ce n'est là qu'une apparence, car les capitaux dissimulés apparaîtraient au moment de l'ouverture des

successions et seraient alors grevés non seulement d'amendes, mais encore des énormes taxes sur l'enrichissement.

Il est, d'ailleurs, probable que M. Javal compte sur des lois complémentaires et sur des « tours de vis » ultérieurs pour faire produire son plein à l'impôt dont il se contenterait aujourd'hui d'inscrire le principe dans nos lois.

*
* *

Quoi qu'il en soit, le plan du parti socialiste et radical-socialiste, ayant à sa tête M. Caillaux, était et est encore le suivant :

Pour se procurer le supplément de 570 millions que nécessite l'application des nouvelles mesures militaires, demander 200 millions à l'impôt sur le capital, 100 millions à l'impôt sur l'enrichissement, 100 millions à l'application de mesures législatives nouvelles tendant à empêcher l'évasion de la matière successorale et 170 millions à l'impôt sur le revenu.

C'est ce plan que MM. Jacquier et Javal avaient résumé dans un article additionnel à la loi de finances qu'ils présentèrent, dans la séance du 23 juillet, à la Chambre et qu'ils prétendaient imposer au gouvernement.

Il était ainsi conçu :

« Le projet de loi de finances pour l'année 1914 contiendra, pour faire face à la totalité des dépenses militaires nouvelles, les mesures fiscales établissant :

« Un impôt progressif sur le revenu global assis sur la déclaration contrôlée;

« Un impôt progressif sur le capital;

« Une taxe progressive sur l'enrichissement.

« Il continuera également les mesures propres à assurer la répression des fraudes en matière de droits de succession. »

Mis ainsi au pied du mur, qu'a fait le gouvernement?

Il a commencé par résister; mais il a fini par capituler, sinon sur toute la ligne, du moins sur les points les plus importants.

Sans doute, il a repoussé la taxe sur l'enrichissement; mais il a admis sans difficulté les mesures nouvelles à prendre contre les dissimulations d'actif successoral et, en ce qui concerne les autres impôts réclamés par l'opposition d'extrême gauche, il s'est laissé entraîner à de très compromettantes déclarations :

« J'ai répondu, — a dit, le 24 juillet, le président du Conseil, — que l'impôt sur le revenu, l'impôt progressif sur le revenu global, apparaissait au gouvernement comme un moyen de faire face aux nécessités budgétaires qui résultent des nouvelles lois militaires. J'ai expliqué que, sous la pression

de ces nécessités et sur le désir exprimé par la commission du budget, le gouvernement avait accepté de modifier le taux de cet impôt et de lui demander des ressources très sensiblement supérieures à celles que, d'abord, il en avait attendues. Il ne m'en coûte pas de déclarer, au nom du gouvernement, que, sur ce point, il ne saurait montrer aucune intransigeance, qu'il a la volonté de tenir compte des conclusions présentées par la commission du budget et qu'il a le ferme espoir de se mettre rapidement d'accord avec elle. Mais cet accord ne suffirait pas s'il se limitait à l'impôt progressif sur le revenu global.

« *J'accepte, au nom du gouvernement, un autre texte qui permettrait de faire face aux nécessités budgétaires résultant de la prolongation de la durée du service militaire, et je prends très simplement, mais très nettement, devant la Chambre, l'engagement formel que, dès la rentrée, le gouvernement non seulement la saisira d'un projet d'impôt sur le revenu sensiblement rectifié, mais encore d'un projet d'impôt sur le capital.* »

Et comme M. Caillaux, poussant ses avantages, pressait le gouvernement d'incorporer dans la loi de finances de 1914 les projets de loi qu'il venait d'annoncer, M. Barthou répondait :

« *Je déclare que, lors de la discussion de la loi de finances, si le Sénat n'avait pas voté l'impôt sur le revenu, le gouvernement demanderait à la Chambre d'incorporer dans la loi de finances de 1914 les projets de loi dont il a pris l'initiative.* »

Sur quoi M. Javal, M. Caillaux, M. Jaurès, toute l'extrême-gauche se déclarèrent satisfaits.

Cinq jours après, il est vrai, le ministre cherchait, par ses déclarations devant le Sénat, à atténuer la portée des engagements pris par lui envers la Chambre. Mais ce n'était là, semble-t-il, qu'un artifice oratoire pour obtenir de la haute assemblée le vote rapide du budget. S'il faut en croire, en effet, les comptes-rendus des derniers conseils des ministres, le cabinet se dispose à remplir les engagements qui lui ont été arrachés par M. Caillaux : il va présenter aux Chambres, dès la rentrée : 1° un projet d'impôt personnel et progressif sur le revenu global déclaré par le contribuable et contrôlé par le fisc; 2° le projet d' « impôt national » sur le revenu, la « supertaxe » s'ajoutant à l'autre impôt et frappant exclusivement les revenus de plus de 10 000 francs; 3° un impôt sur le capital.

C'est l'entassement de Pélion sur Ossa, certainement mortel pour ceux qui se trouveraient jetés sous ce formidable pressoir. Les Chambres le comprendront-elles et reculeront-elles devant une pareille aventure où pourrait sombrer non seulement la fortune de la France, mais encore le régime lui-même? Ou bien, poussées par la logique, terrorisées par les menaces socialistes, prises dans

l'engrenage créé par elles-mêmes, iront-elles jusqu'au bout de la voie funeste où elles sont engagées? Bien habile qui pourrait le prédire.

*
* *

Quoi qu'il en soit, un fait ressort avec évidence de l'exposé qui précède. Le débat est engagé à fond. La question est posée avec plus de force que jamais devant le Parlement et devant le pays. A aucun moment, le revenu, le capital, la propriété sous toutes ses formes n'ont été plus gravement, plus directement menacés.

Il faut bien s'en rendre compte. En présence des besoins du Trésor, il n'est plus question de supprimer les anciennes contributions directes, l'impôt foncier notamment, en compensation de l'établissement de l'impôt sur le revenu. Non, ce n'est plus d'un impôt de remplacement qu'il s'agit, mais bien d'un impôt de superposition : c'est le caractère de l' « impôt national », de la « supertaxe » proposée par le gouvernement; c'est celui de l'impôt sur le revenu, tel que le conçoit la commission du budget.

Pour l'agriculture elle-même, le dégrèvement s'évanouirait en fumée. C'est M. le Ministre des Finances qui le déclare avec une netteté dont on doit lui savoir gré :

« J'ai déjà dit et je répète, — disait-il dans la séance du 23 juillet, — qu'il me paraît, quant à moi, impossible qu'en 1915, à l'heure où le dégrèvement foncier sera un fait accompli et où, dans toutes les communes, de par ce dégrèvement, un très grand nombre de propriétaires verront diminuer leurs impôts, il n'y ait pas, au moins pour ceux de ces propriétaires qui sont aisés, un impôt nouveau qui fasse apparaître que la réforme fiscale ne consiste pas seulement dans le dégrèvement de la terre. »

Beaucoup de petits contribuables sont, il est vrai, tentés de s'en consoler en pensant que les gros ou moyens propriétaires seraient seuls atteints. L'impôt sur le revenu n'est-il pas réservé aux grosses ou moyennes fortunes? Ne l'a-t-on pas appelé « l'impôt sur les riches »? N'est-il pas spécial aux revenus de 5000 francs au moins d'après certains projets, de 10 000 francs d'après les autres?

S'endormir sur la foi de ce calcul égoïste serait la plus dangereuse des erreurs. D'abord, il y a, d'ores et déjà, des projets, tels que celui de M. Aimond, qui atteignent tous les revenus à partir de 750 francs dans les petites communes rurales ; et cela est fatal, car, ainsi que le faisait remarquer M. Caillaux dans un discours de 1901 à la Chambre, l'impôt sur le revenu ne peut être productif en France qu'à la condition de porter sur les moyennes et même les petites fortunes. En outre, il y a lieu de tenir compte des répercussions inévitables qu'aurait l'impôt sur le revenu. Toutes les

classes d'un pays sont solidaires et l'une d'elles ne saurait souffrir sans que toutes les autres s'en ressentent. Aussi, le jour où les rigueurs de l'impôt progressif sur le revenu auraient forcé les grosses ou moyennes fortunes à se cacher ou à émigrer, le commerce, l'industrie en subiraient un contre-coup funeste qui retentirait même sur le salaire du plus humble artisan.

Enfin, et surtout, il est évident que, sous la pression de ses besoins croissants, en face d'un déficit colossal, le gouvernement sera forcément amené, acculé, dans un délai rapproché, à donner des tours de vis au pressoir, en abaissant la limite d'exemption.

Dès à présent, M. le ministre des Finances nous l'annonce clairement :

« *Le service des contributions directes,* — a-t-il dit à la Chambre, — *peut mettre sur pied, pour 1915, un impôt sur le revenu comportant la déclaration ou la taxation administrative, à condition qu'il ne s'applique pas à plus de 250 000 contribuables. Voilà ce qu'il lui est possible de faire et, comme cela est possible, je le lui demanderai. J'ajoute qu'on pourra, dans l'année qui suivra, étudier l'application de la réforme à de nouvelles catégories de contribuables.* »

Et, quelques instants après, répondant à M. Malvy, il disait encore :

« *A combien de contribuables s'appliquera cet impôt? Messieurs, j'ose dire que demander sur ce point une précision absolue, c'est aboutir à une impossibilité. Je ne puis prendre un engagement absolu, sinon celui-ci, à savoir que l'impôt global et progressif sera une réalité dès 1915* et que, *si des difficultés administratives et ministérielles empêchent qu'il ne s'applique dès cette époque d'une façon aussi large que vous le demandez,* IL RECEVRA GRADUELLEMENT DANS LA SUITE UNE APPLICATION DE PLUS EN PLUS ÉTENDUE. »

Aux naïfs qui croiraient encore à la légende de l' « impôt sur les riches », on peut donc dire hardiment : « Méditez les paroles de M. Dumont et gardez-vous de toute illusion : vous y passerez tous! »

Tout le monde, en effet, serait exposé à y passer, même ceux dont le revenu n'atteindrait pas le *minimum* imposable, car il suffirait d'un caprice de contrôleur, d'une dénonciation, d'une calomnie pour qu'ils fussent inscrits à tort sur la liste des redevables, astreints à la déclaration minutieuse de leur revenu, obligés de dresser leur bilan, exposés à l'inquisition fiscale, aux tracas, aux dérangements de toute sorte pour finir par obtenir, — ou ne pas obtenir, — l'immunité à laquelle ils auraient droit.

Ce n'est pas là un tableau de fantaisie, assombri à plaisir. C'est l'exacte vérité, car les agents du fisc auraient à leur discrétion,

de par la loi en préparation, l'honneur et la fortune des citoyens. Qui le dit? C'est M. le ministre des Finances lui-même qui, le 21 juillet dernier, pour justifier les délais qu'il réclamait, prononçait ces paroles significatives :

« *On n'improvise pas des fonctionnaires appelés à pénétrer les secrets de l'honneur et des fortunes des citoyens.* »

Il avait raison; car c'est bien à cela, à ce « cadastre des fortunes », à cette « anthropométrie fiscale », qui mettraient chaque contribuable à leur merci, que tiennent, avant tout, les promoteurs socialistes ou radicaux-socialistes de l'impôt sur le revenu global. Ils veulent faire l'inventaire de toutes les fortunes privées pour mieux les confisquer ensuite; ils veulent les rogner par les taxes progressives, afin de corriger, suivant leur formule, les inégalités de la fortune au moyen de l'impôt manié comme un niveau par la lourde main de l'Etat. C'est une première application, un avant-goût du régime communiste.

Il est nécessaire d'insister sur ces vérités, car elles sont trop peu connues. Les sophismes à l'aide desquels les partisans de l'impôt progressif sur le revenu global cherchent à égarer les esprits, ont été propagés avec tant d'ardeur et d'habileté que l'opinion publique a fini par en être en partie faussée. Il importe de la redresser et de l'éclairer.

On dit, par exemple, que l'impôt sur le revenu fonctionne dans tous les pays étrangers et que nous n'avons, dès lors, rien à craindre en suivant cet exemple universel.

C'est M. Caillaux lui-même qui, dans un discours prononcé à la Chambre, le 4 juillet 1901, fournissait d'avance la réponse à cet argument tiré de l'exemple de l'étranger :

« Vous imaginez-vous, — disait-il, — que vous pourrez effectuer tous les dégrèvements dont on vous a parlé? Assurément non. Et cela parce que ce pays, ainsi que le remarquait l'honorable M. Pelletan, est avant tout un pays de petite et de moyenne fortune, et que, si vous voulez obtenir un impôt suffisamment productif pour suppléer au rendement de la totalité ou de la majeure partie des impôts directs, vous ne pourrez pas faire porter cet impôt uniquement sur les grosses fortunes qui sont, — je vous donnerai la statistique d'après les données de l'enregistrement, — infiniment rares dans notre pays. *Nous ne sommes pas, en effet, en Angleterre où la fortune est répartie d'une façon tout à fait différente; j'ai à peine besoin de le rappeler.* »

Il n'est, d'ailleurs, pas exact de dire que l'impôt progressif sur le revenu global est établi partout tel qu'on le propose en France. On oublie de tenir compte des modalités et des conditions spéciales dans lesquelles cet impôt fonctionne à l'étranger. On

oublie qu'en Angleterre, jusque dans ces derniers temps, l'*income-tax* n'était ni progressive, ni globale, qu'elle était simplement formée d'un ensemble d'impôts cédulaires assez analogues à nos contributions directes. On oublie qu'en Prusse l'*Einkommensteuer* est compensé par l'absence de droits de succession en ligne directe et surtout par un système électoral qui met toute la puissance publique entre les mains de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie.

Les partisans de l'impôt sur le revenu disent aussi que son adoption est le seul moyen de mettre un terme aux injustices et aux inégalités perpétuées par nos « quatre vieilles » contributions directes et dont souffrent surtout « les petits et les humbles ».

A cela, on peut répondre que « les petits et les humbles » sont déjà, fort souvent, exonérés d'impôts directs. Est-ce que les petites cotes foncières inférieures à 25 francs ne sont pas, depuis 1890, totalement ou partiellement exemptes d'impôt? Est-ce que l'impôt personnel, fixé en général à 2 francs par an, est une charge appréciable? Est-ce qu'un très grand nombre d'ouvriers, d'artisans, de petits paysans ne sont pas sciemment omis sur les rôles de la contribution mobilière? Est-ce que les patentés réclament la transformation de l'impôt des patentes? Est-ce qu'ils ne demandent pas, au contraire, énergiquement, le maintien de ce système avec de simples retouches? Est-ce que la réforme nécessaire de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie n'a pas pu être assurée par une simple révision des évaluations de cette propriété? Est-ce qu'il ne doit pas en résulter pour la terre un dégrèvement de 50 millions de francs environ qu'un simple remaniement du taux des droits sur les valeurs mobilières suffirait à compenser, sans qu'il soit nullement besoin de bouleverser tout notre système fiscal, tous les budgets des départements et des communes en même temps que celui de l'Etat? Et, enfin, doit-on risquer l'aventure de ce bouleversement pour effectuer la suppression du seul impôt des portes et fenêtres? Ne serait-ce pas un peu prendre la massue d'Hercule pour écraser une mouche?

On prétend encore que l'impôt sur le revenu, sur la richesse acquise, est le correctif nécessaire, le redressement légitime de l'inégalité fiscale résultant, au détriment de la masse des contribuables, du chiffre énorme de nos impôts indirects pesant sur les objets nécessaires à la vie, en face du chiffre relativement faible des contributions directes assises sur « la richesse acquise ». Il y a là une légende dont il importe de faire justice. En réalité, il s'en faut de beaucoup que tous nos impôts indirects soient des impôts de consommation; M. le ministre des Finances lui-même

le faisait remarquer à la Chambre dans la séance du 22 juillet dernier. Si l'on va au fond des choses, on reconnaît que, sur nos 4240 millions d'impôts, il y en a 2078 (soit 49 pour 100 du total) pesant sur la richesse acquise, sur le commerce et l'industrie ou bien constituant la rémunération d'un service rendu. Ce sont les suivants : impôt foncier, 210 millions; patentes, 167; mainmorte, mines, chevaux, voitures, 60; valeurs mobilières, 120; opérations de bourse, 17; enregistrement et timbre, 1022; matières d'or et d'argent, 9; transports, 88; taxes postales, télégraphiques et téléphoniques, 385.

912 autres millions (398 sur les alcools, 511 sur les tabacs, 3 sur les cartes à jouer), soit 21 pour 100 du total, sont prélevés sur des objets de consommation qui ne sont pas nécessaires ou qui même sont parfois nuisibles.

Sur les 625 millions (soit 15 pour 100 du total) que produit la douane, on admettra bien qu'un tiers au moins, soit 200 millions, sont fournis par des objets de luxe.

Voilà donc 3190 millions, soit plus de 75 pour 100 du total, qui n'atteignent pas le nécessaire « des petits et des humbles », de sorte qu'il reste, en définitive, 1050 millions (c'est-à-dire à peine 25 pour 100 du total, environ 25 francs par tête et par an) frappant, non pas certes les pauvres seuls, mais tous les citoyens dans leurs consommations vraiment nécessaires. Que subsiste-t-il, après cela, de l'argument tiré, par les partisans de l'impôt sur le revenu, du prétendu privilège fiscal de la classe riche ou aisée?

En dernier lieu, les protagonistes de ce même impôt ont découvert, en sa faveur, un autre argument, qu'ils formulent avec la même assurance qu'un dogme et sur lequel ils n'admettent pas la discussion. Le service de trois ans doit, disent-ils, peser beaucoup plus lourdement sur les pauvres que sur les riches, et cependant, ces derniers sont bien plus intéressés que les autres citoyens au renforcement de l'armée : donc, c'est à eux seuls qu'il faut faire supporter, sous forme de taxes pesant exclusivement sur eux, les charges supplémentaires nécessaires pour faire face aux nouvelles dépenses militaires.

M. Ribot a fait bonne justice de ce dangereux sophisme, dans l'éloquent discours qu'il prononça, le 28 juillet dernier, au Sénat. Il démontra péremptoirement que toutes les dépenses inscrites au budget de l'Etat revêtent, par là même, le caractère de dépenses nationales effectuées dans l'intérêt commun et auxquelles il doit, dès lors, être pourvu par l'ensemble des recettes de l'Etat. Affecter, comme il l'a dit, certains impôts à une dépense spéciale et les faire supporter exclusivement par une classe de citoyens, ce

serait « porter atteinte à ce qui est la force d'une nation, c'est-à-dire à l'idée de la solidarité nationale ».

En soutenant la thèse ainsi combattue par M. Ribot, les socialistes, les antimilitaristes, les internationalistes sont dans leur droit; ils sont logiques, car ils nient l'idée de patrie. Pour eux, le patriotisme se réduit à une question de gros sous; la patrie, c'est ce qu'ils appellent « l'assiette au beurre », et ceux-là seuls qui la détiennent ont intérêt à la défendre. Mais quiconque a conservé le sens moral sait et sent que la patrie est le patrimoine, le bien de tous. Tous, du plus grand au plus humble, ont le devoir de la défendre et un intérêt égal à le faire; car, le jour où elle deviendrait la proie de l'étranger, l'oppression serait égale pour tous : le champ, le foyer, l'enfant, la liberté, l'honneur du plus humble paysan et de la dernière femme du peuple seraient en péril comme ceux du plus opulent millionnaire et de la plus élégante des grandes dames.

En réalité, un dernier, un seul argument subsiste en faveur de l'impôt sur le revenu, et c'est, sinon le plus avouable, du moins le plus fort : c'est le besoin, pour l'Etat, de se procurer de nouvelles ressources. Mais, en réalité, est-ce le meilleur moyen, est-ce le seul, de parer aux difficultés de la situation financière actuelle? Les socialistes voudraient le faire croire. Et, cependant, pour peu que l'on y réfléchisse, on s'aperçoit qu'il n'en est rien.

Sans doute, le Trésor va se trouver, dès l'année prochaine, en face d'une insuffisance de recettes annuelles de 1 milliard environ. Mais, parmi les dépenses à solder, il s'en rencontre qu'il n'est ni juste, ni raisonnable de vouloir couvrir à l'aide de l'impôt et qui pourraient, qui devraient même être acquittées au moyen de l'emprunt. Tel est le cas, notamment, pour les frais de la conquête du Maroc et pour l'exécution du programme naval, sans parler des dépenses militaires de premier établissement pour lesquelles le gouvernement demande, dès à présent, l'autorisation d'emprunter 1 milliard. Il n'est pas douteux, d'autre part, que notre budget renferme encore des ressources latentes fort précieuses, à la condition que l'on sache les utiliser sans molester le contribuable, sans changer ses habitudes, ni bouleverser notre régime fiscal. Pourquoi ne pas taxer, comme le proposent les économistes les plus compétents, certaines consommations ou jouissances nouvelles, telles que, par exemple, la lumière électrique, les cinématographes, etc.? L'alcool, le tabac ne pourraient-ils pas fournir des suppléments considérables? N'en est-il pas de même des valeurs mobilières étrangères, des opérations de bourse, des marchés à terme, des jeux et des autres

formes sous lesquelles se manifeste, de nos jours, la passion effrénée de spéculation et de plaisir? Dans un autre ordre d'idées, l'Etat pourrait encore se procurer des ressources se chiffrant par centaines de millions en négociant avec les compagnies de chemins de fer la prorogation de leurs concessions, en renonçant à la ruineuse exploitation du réseau de l'Ouest et à l'application de l'impopulaire et absurde loi sur les retraites ouvrières. Que de millions ne pourrait-il pas épargner en entrant dans la voie des économies, en licenciant une partie de son armée de fonctionnaires, surtout en s'imposant à lui-même et en imposant aux Chambres ce que l'on pourrait appeler le respect des plus-values budgétaires, c'est-à-dire leur affectation rigoureuse à l'extinction des découvertes, à l'amortissement de la dette et, dans les circonstances actuelles, aux besoins de la défense nationale!

Si grands que puissent être les embarras du Trésor, si énormes que soient les surcharges du budget, les difficultés actuelles ne seraient pas insurmontables si l'on se décidait à entrer résolument dans cette voie de réforme et d'économie. Comme l'a si bien dit autrefois M. Caillaux, l'admirable contribuable français donnera tout ce qu'on lui demandera pourvu qu'on le mette le moins possible en contact avec les agents de perception. Mais, si l'on persiste à vouloir le caporaliser à la prussienne, le mensurer et le cataloguer, si l'on prétend scruter ses tiroirs et son coffre-fort et compter ce qu'il a dans sa bourse, on ne fera que l'irriter et le révolter. Ses épargnes se cacheront ou émigreront, l'inquisition fiscale déchaînera sur tout le pays l'inquiétude, la délation, la division, les haines locales et la guerre sociale. Ce serait la paralysie du commerce et de l'industrie, la ruine de l'agriculture seule exposée sans défense aux entreprises du fisc, l'appauvrissement et l'affaiblissement du pays tout entier. Et non seulement le Trésor ne verrait pas augmenter ses recettes, mais encore la crise économique et sociale que l'on aurait déchaînée aurait pour conséquence fatale une série de formidables déficits aboutissant à une véritable faillite financière.

Nous sommes à la veille de l'heure décisive où cette question redoutable sera tranchée soit par le Parlement, soit, au plus tard, au mois de mai prochain, par les électeurs. Il n'y a pas un instant à perdre pour faire connaître l'imminence du péril et pour essayer de le conjurer.

René LAVOLLÉE.

LA MARINE DES ÉTATS-UNIS

Comme la marine du Japon, la marine actuelle des Etats-Unis est arrivée très rapidement à son épanouissement total; mais son origine remonte à une époque fort antérieure.

Elle navigua longtemps sans objectif bien défini. Les étrangers ne discutaient guère la célèbre doctrine formulée par le président Monroe en 1823, et devenue, depuis, un dogme national. L'oncle Sam ne songeait point à la domination de l'Océan Pacifique; absorbé par la politique intérieure, il multipliait les étoiles qui constellent son drapeau, symbole de son unité.

La guerre de Sécession, stimulant l'ingéniosité des inventeurs, fit sortir des ports des navires « de fortune », blindés avec des chaînes, des rails ou même des balles de coton. Montés par des équipages résolus, ces bâtiments rendirent de précieux services. Quant aux « véritables » navires de guerre, ils se couvrirent de gloire. Les duels du *Merrimac* et du *Monitor*, du *Kearsarge* et de l'*Alabama*, présents à toutes les mémoires, ont ajouté un nouveau lustre aux fastes maritimes de l'Amérique.

A la signature de la paix, l'écho de ces exploits s'assoupit : la marine tomba à rien ou presque rien. Ce fut seulement trente ans plus tard que les chantiers nationaux lancèrent trois cuirassés dignes de ce nom : l'*Indiana*, le *Massachussets* et l'*Orégon*.

Quand éclata la guerre d'Espagne (1898), les Américains (en dehors des croiseurs, transports, etc.), ne purent aligner que quatre cuirassés. Et encore, l'un d'eux, l'*Orégon*, était-il mouillé à San Francisco. Sur un ordre télégraphique, ce cuirassé piqua vers le Cap Horn à toute vapeur, afin de rallier les eaux de Cuba pour prendre part aux hostilités.

Pendant ce temps, l'escadre ennemie, partie de Cadix, naviguait le cap sur le continent américain.

Ignorant à la fois la force de l'adversaire et le point d'atterrissage que visait celui-ci, les habitants de la côte atlantique mouillèrent des lignes de torpilles et Boston, pris de panique, expédia ses valeurs dans l'intérieur des terres. Jour par jour, on suivait avec

anxiété la marche de l'*Orégon*, qui, avec ses quatre pièces de 0^{m},33, représentait le quart de la puissance navale du pays.

Anxiété bien inutile. L'escadre espagnole n'était qu'un épouvantail; et, pour comble d'infortune, l'amiral Cervera, obligé de se ravitailler en combustible après la traversée d'Europe à Cuba, ne trouva dans les parcs de Santiago que du poussier de charbon qui passait à travers les grilles des fourneaux! De sorte que ses croiseurs, avec une vitesse insuffisante, ne purent échapper aux bloqueurs, qui les détruisirent à leur sortie de la souricière de Santiago[1].

Cette guerre élargit et précisa la politique navale américaine. Au moment où le canal de Panama va ajouter un nouveau facteur aux responsabilités des Etats-Unis, examinons les moyens dont dispose la grande République pour jouer le rôle qui lui est dévolu. D'abord, l'organisation générale et le personnel; puis, le matériel (flotte, arsenaux et points d'appui.)

*
* *

Le président de la République, chef des armées de terre et de mer, a pour premier agent le secrétaire de la marine, assisté lui-même de deux grands conseils :

1° Le *General Board* (tactique et stratégie);

2° Le *Board of Construction* (constructions neuves et refontes).

Depuis 1909, le secrétaire de la marine est entouré de conseillers techniques responsables, les *aides*, qui forment un comité consultatif chargé d'assurer la coordination entre les bureaux, sans intervenir eux-mêmes dans le service, tout chef de bureau ayant accès direct auprès du secrétaire de la marine.

M. Meyer, qui a créé les aides, a pris ces utiles auxiliaires parmi les anciens et il a choisi les chefs de bureau parmi les jeunes. C'était mettre en œuvre l'ancien dicton : « L'âge pour le conseil, la jeunesse pour l'action. » Prédécesseur du secrétaire actuel, M. Meyer a rendu à la marine d'éminents services. Doué d'un esprit organisateur et d'un patriotisme clairvoyant, il opéra sans hésitation les redressements nécessaires. Ancien ambassadeur à Rome et à Pétersbourg (au moment du traité de Portsmouth), il fut ensuite ministre des postes, et enfin secrétaire de la marine. Partout, il a laissé des traces de son passage.

L'administration navale réclamait impérieusement des réformes. Le nouveau secrétaire partit de ce principe que le département doit avoir pour but unique l'efficacité de la flotte. Il nomma des commissions et recueillit leurs avis; il entreprit une enquête per-

[1] Les Espagnols restèrent longtemps sous le feu des Américains qui n'envoyèrent au but que 3 1/2 pour 100 de leurs coups.

sonnelle, interrogeant les officiers, formulant des objections et notant les réponses. Ainsi l'adoption de l'ensemble des réformes fut le résultat d'investigations minutieuses portant à la fois sur l'administration, le personnel, la flotte, les arsenaux. Pour l'expédition rapide des affaires, le ministère fut divisé en quatre sections : 1° opérations ; 2° personnel ; 3° matériel ; 4° inspections.

En 1912, le ministre voulut couronner son œuvre par la création d'un conseil de la défense nationale chargé d'assurer la coopération entre le congrès et les deux bras de la défense nationale, la marine et l'armée. Cet organe de cohésion comprendrait 14 membres : 2 ministres, 4 sénateurs, 4 représentants, 2 officiers de l'armée, 2 de la marine. Il permettrait de tracer d'un trait plus ferme la politique navale de l'Etat.

*
* *

L'Académie navale d'Annapolis réalise l'unité de provenance des officiers de vaisseau, des officiers mécaniciens, des ingénieurs des constructions navales et des *marines*[1].

Les candidats (de quinze à vingt ans) présentés par le président de la République et par les membres du congrès passent un simple examen de capacité. Avant l'ouverture des cours (qui durent trois ans et demi, avec une croisière d'été de trois mois), les élus contractent un engagement de huit ans.

A leur sortie d'Annapolis, les jeunes officiers font une année d'embarquement sur les canonnières ; puis on les destine aux grandes unités. Plus tard, ils perfectionnent leur instruction au *Naval War College* qui répond à notre école supérieure de marine. On y professe la politique navale, la stratégie, la tactique, les opérations combinées, la politique étrangère.

Cet établissement (à Newport) comportait : un cours de 16 mois suivi par 6 officiers et un cours de 3 mois qui avait 20 auditeurs. M. Daniels, nouveau secrétaire de la marine, a inauguré, le 2 juin dernier, un troisième cours d'une durée d'un mois, pour lequel on désignera des officiers embarqués, qui rejoindront ensuite leurs navires. M. Daniels estime avec raison qu'il convient de faire passer par cet établissement le plus grand nombre possible d'officiers. Car le matériel se modifie chaque jour et seuls restent immuables les grands principes de la stratégie.

L'Amérique est le pays des essais audacieux. Extraire du même moule quatre catégories d'officiers ne suffisait point. Dès 1899, on a décrété *l'amalgamation*, c'est-à-dire la fusion en un seul

[1] Les *marines* sont des soldats qui, à bord des navires, assurent le service militaire et font respecter les consignes.

du corps des officiers de vaisseau et de celui des mécaniciens. De la sorte, le même officier fait le service sous le pont cuirassé ou sur la passerelle de commandement, montant des chaudières aux combinaisons de la tactique, ou descendant de la tactique aux chaudières. Décrétée du jour au lendemain et considérée d'abord comme une évolution naturelle n'entraînant aucun changement radical dans l'instruction des officiers, cette transformation n'a produit que des résultats médiocres.

Le nombre des candidats pour les machines diminua peu à peu et tendit vers zéro; au lieu de 10 pour 100, nombre nécessaire, on ne recruta plus, avec peine, que 5 pour 100. Dès 1905, le contre-amiral Rae, chef du bureau des machines, proposa la création d'une section de mécaniciens parmi les officiers de vaisseau. Puis il demanda la désignation annuelle et d'office d'un certain nombre d'aspirants pour le service des machines.

En somme, l'amalgamation ne satisfait personne. Et pourtant, le ministre songe à étendre cette mesure au corps du commissariat. Ce projet très discutable est très discuté en Amérique.

La jeunesse convenant seule aux hommes d'action, les divers ministres ont pris à cœur le rajeunissement des cadres. Jadis, on retraitait les officiers indistinctement à soixante-deux ans. Aujourd'hui, les officiers supérieurs sont admis à se retirer par anticipation. De plus, un comité d'amiraux propose pour la retraite d'office les officiers fatigués ou vieillis. Ce n'est point, comme en France, une vaine mesure. Dans la seule année 1905, on a rayé des cadres 55 officiers supérieurs.

L'avancement a lieu à l'ancienneté, contrairement au vœu de M. Roosevelt qui réclamait l'introduction du choix, en le balançant par les retraites d'office.

Le grade de contre-amiral marque le sommet de la hiérarchie. Deux années de suite, M. Meyer a réclamé la création des grades de vice-amiral et d'amiral, appuyant sa demande sur ce fait que dix-neuf Etats ont des officiers généraux d'un grade supérieur à celui de contre-amiral. De sorte que, dans les rencontres de bâtiments, les commandants en chef américains marchent souvent les derniers. D'autre part, la flotte de l'Atlantique est commandée par un contre-amiral qui a quatre contre-amiraux en sous-ordre, comme commandants de division. C'est une situation anormale; mais les démocrates professent une horreur instinctive pour les grades militaires élevés.

En 1912, la marine des Etats-Unis comptait 3076 officiers et 51 500 hommes d'équipages.

Depuis 1905, les équipages se recrutent par l'engagement volon-

taire, parmi les hommes de dix-sept à dix-huit ans. Les hommes ont des soldes très supérieures à celles de nos marins. Ainsi, les chauffeurs ordinaires touchent 30 dollars par mois, alors que la solde des nôtres ne dépasse guère 30 francs. Il est vrai, d'ailleurs, qu'aux Etats-Unis la vie est beaucoup plus chère qu'en France.

Les Américains tirent leurs réservistes de deux sources : 1° la flottille du *Revenue Cutter Service* (douanes, police de la navigation, etc.); 2° les milices navales. Soit 6000 hommes en tout.

*
* *

L'impérialisme américain date de la guerre d'Espagne. M. Roosevelt, à Watsonville (Californie), prononçait à ce sujet (1903) une harangue magistrale : « La mer immense qui baigne nos côtes est destinée à tomber sous la domination des Etats-Unis... Américains, restez à la hauteur de vos destinées; songez qu'un peuple ne se rend digne et capable de grandeur que par un effort continu et un labeur sans relâche. » Cette guerre a donné aux Etats-Unis les Philippines, Cuba et Porto-Rico. D'autre part, le périple de l'*Orégon* démontra l'urgence de l'achèvement du canal de Panama, qui doit réduire de 100 jours à 20 la durée de la traversée de New-York à San Francisco.

Les marins comprirent que désormais il fallait une flotte puissante à la grande république, pour défendre ses intérêts présents et futurs : 1° Maintien de la doctrine de Monroe; 2° neutralité du canal de Panama, dont le creusement était décidé en principe; 3° protection d'environ 32 000 kilomètres de côtes en comprenant les îles; 4° défense de certains principes de politique étrangère, tels que la « porte ouverte » en Chine. Tel fut le programme que se proposèrent les Etats-Unis.

Ils procédèrent pas bonds. De 1901 à 1907, leurs chantiers lancèrent 16 cuirassés et 13 croiseurs cuirassés, soit 450 000 tonnes : la flotte américaine occupa le second rang dans le monde.

Depuis 1907, la courbe descend, et le colonel Thompson écrivait récemment, avec beaucoup de raison : « Si nous n'avons pas la force nécessaire pour appuyer nos principes, de quel droit dirons-nous aux autres peuples : « Vous ne vous établirez pas sur « ce continent? » Comment oser proclamer la neutralité du canal de Panama dans toutes les circonstances, si nous n'avons pas la force de défendre cette neutralité? »

Sous l'empire de ces considérations, le ministre estime que la flotte des Etats-Unis doit être supérieure à celle d'une puissance quelconque, sauf l'Angleterre. Plus précise, la Ligue navale réclame un dreadnought pour chaque étoile dans le pavillon, soit

un corps de bataille de 48 grosses unités. Ce desideratum paraît difficile à atteindre, si l'on considère les organes qui proposent le budget et ceux qui contribuent à son vote.

Le budget, dressé par le secrétaire de la marine et transmis aux deux Chambres, passe au crible de commissions spéciales, dont l'influence dépasse de beaucoup celle du ministre : elles décident sans appel (sauf le vote du Parlement, presque toujours conforme), et le ministre se borne à *recommander*.

Sans cesse à la poursuite du *best in the world*, les marins dressèrent des programmes grandioses; mais la politique refréna leur enthousiasme. Le congrès, souverain dispensateur des crédits, ne suit pas toujours le précepte de M. Meyer : « Ayons une flotte pour la nation et non pour les intérêts locaux. »

Chaque année, la bataille recommence quand vient en discussion le chapitre irritant des constructions neuves. Car les programmes navals américains ne comptent pas, comme les nôtres, de nombreuses unités à répartir sur plusieurs exercices. La liste est annuelle et comporte le plus souvent 2 cuirassés, avec quelques navires d'un rang inférieur.

Ceci pourrait permettre au congrès de suivre le progrès pas à pas et de maintenir sans défaillance la marine nationale à la hauteur des flottes rivales. Mais cette assemblée paraît obéir parfois à d'autres suggestions. Ainsi, en 1912, elle n'a accordé que le sixième des demandes. Le ministre réclamait 4 cuirassés et 2 croiseurs de bataille, les 4 cuirassés devant remplacer des unités âgées de vingt ans. Quant aux croiseurs de bataille, ils étaient analogues à ceux que construisent l'Angleterre, l'Allemagne et le Japon. Le congrès n'a autorisé qu'un seul cuirassé, qui portera le nom de *Pennsylvania :* il déplacera 31 400 tonnes, filera 21 nœuds et portera 12 pièces de 356 millimètres et 22 de 127. Ce sera le plus fort cuirassé du monde.

En 1913, la marine demandait la mise en chantier de 3 cuirassés de très fort déplacement, peut-être plus considérable que celui du *Pennsylvania*. Notons pourtant que le déplacement ne peut croître indéfiniment : 47 000 tonnes est un maximum impératif, à cause des dimensions des écluses du canal.

La commission de la marine a proposé 2 cuirassés et le congrès a accordé ces deux grandes unités « du type le plus moderne ».

Cette année, pour la première fois, le congrès a dû tenir compte de la loi de huit heures, votée dans la dernière session. La moyenne des prix qui, avant cette loi, ne dépassait pas 915 francs par tonne; atteint aujourd'hui 1075 francs. Différence en plus, 160 francs, 17 pour 100.

Au train dont vont les choses, la flotte des Etats-Unis ne conservera pas longtemps le troisième rang qu'elle occupe aujourd'hui. M. Meyer, combattant avec vigueur les programmes anémiques, a montré qu'une forte marine constitue une assurance contre la guerre : « Si, en 1898, les Etats-Unis avaient possédé quatre *Orégons* de plus, la guerre d'Espagne n'aurait peut-être pas éclaté, à cause de la disproportion des forces navales. A cette époque, ces quatre cuirassés supplémentaires auraient coûté 120 millions, et la guerre en a coûté 1500. »

*
* *

Sans compter les navires auxiliaires, la marine américaine comprend les types suivants : cuirassés d'escadre, garde-côtes cuirassés, croiseurs (cuirassés et protégés), destroyers, sous-marins.

Les cuirassés américains sont très bas sur l'eau, ce qui réduit au minimum la surface de la cible en hauteur. Ils ont une très grande puissance offensive et de grosses tourelles superposées. Toutes les marines adoptent aujourd'hui cette disposition que les Américains mirent en œuvre dès 1898, sur le *Kearsage* et le *Kentucky*. En guise de mâture, ils portent des tours de faible diamètre en treillis d'acier, qui servent d'observatoires aux télémétristes et de supports aux projecteurs. On a expérimenté récemment la résistance de ces mâts au choc des gros projectiles. Dix obus de 305 millimètres n'ont pu abattre celui qui servait de cible. Ce système sera établi sur le *Pennsylvania*.

Les garde-côtes cuirassés paraissent abandonnés. L'Amérique n'en a que 4 et les chantiers n'en ont pas lancé depuis douze ans.

Les croiseurs cuirassés américains les plus récents datent de 1906 (*Montana* et *North Carolina*, de 16 000 tonnes). Ce type de navire, en défaveur, fera place sans doute dans un avenir prochain au croiseur de bataille, que les Anglais nomment *battle cruiser*. La *Queen Mary*, dernier des deux croiseurs mis en service en Angleterre, a donné 35 nœuds 7, au lieu de 28, chiffre du marché. Cette vitesse séduisante poussera vraisemblablement les Américains à réclamer avec énergie des unités de ce type, comme ils l'ont fait, sans succès, l'année dernière, le congrès ayant opiniâtrement refusé d'entrer dans cette voie.

En revanche, la marine américaine possède une dizaine de petits croiseurs-éclaireurs de 3500 à 4500 tonnes, dont elle augmentera encore le nombre.

Les *destroyers*, au nombre de 50, déplacent de 500 à 1000 tonnes et filent 30 nœuds.

La série des sous-marins compte 35 unités, de 170 à 500 tonnes, avec une tendance à l'augmentation du déplacement. Plusieurs sont mus à la gazoline. En 1906, le congrès a voté 5 millions pour la construction d'unités de ce type fort en faveur aux Etats-Unis. L'amiral Dewey a déclaré qu'il se faisait fort, avec des sous-marins, de mettre en fuite une flotte quelconque.

Parmi les navires de flottille, le *Vésuvius*, classé comme aviso-torpilleur, eut, il y a vingt-cinq ans, son heure de célébrité. Son premier armement comprenait trois canons pneumatiques. Le capitaine d'artillerie Zalinsky avait essayé avec succès, en 1887, ce canon de son invention au fort Lafayette (environs de New-York). Il lançait à 1600 mètres, à l'aide d'une chasse d'air comprimé, un obus très allongé contenant 400 livres de nitrogélatine. Pour utiliser la nouvelle pièce, le gouvernement américain commanda au chantier Cramp Brothers, de Philadelphie, le *Vésuvius*, qui fut lancé en 1888. Mais l'énorme quantité d'un explosif encore peu connu accumulé sur ce navire, constituait un danger sérieux : on débarqua les canons.

La marine des Etats-Unis possède de nombreux navires auxiliaires. Les uns transportent du pétrole, du charbon, des munitions, des vivres; d'autres servent d'hôpitaux, d'ateliers, etc. Plusieurs de ces bâtiments accompagnent l'escadre qui visite actuellement la Méditerranée. Cette force navale consommera sinon son charbon, du moins ses approvisionnements, ses vivres; elle soignera ses malades sur son navire-hôpital.

Les Américains savent qu' « une bataille se gagne presque autant avant que pendant » et ils prévoient d'avance tout ce qui peut être prévu. Les puissances maritimes, y compris la France, auraient à prendre chez eux d'utiles leçons. Malheureusement, la France insouciante compte sur l'ingéniosité de son personnel, et se contente souvent de lui dire : « Débrouillez-vous ! »

Sur 1 183 000 tonnes de la flotte en service ou en construction, les Etats-Unis possèdent 700 000 tonnes de gros cuirassés, soit 60 pour 100. La prépondérance du corps de bataille y est donc très accentuée, malgré les résistances parfois exagérées du congrès.

La flotte active compte 21 cuirassés, dont 1 pour le commandant en chef et 4 divisions de 5 unités chacune, comprenant 1 cuirassé de chaque division à tour de rôle en réparation. Cette force navale, qui prépare sans cesse la guerre, a brûlé, en 1912, 730 000 tonnes de charbon et 57 000 tonnes de combustible liquide, pétrole ou gazoline. En 1908, elle a brûlé la moitié de cette quantité pendant le périple qui souleva tant d'enthousiasme.

Les Américains, en concevant l'idée de faire faire à leur flotte

le tour du globe, ont montré qu'ils n'avaient pas renoncé à « l'ambition d'étonner le monde ». Mais ce n'est pas sans raison sérieuse que toute une armée navale a parcouru 46 000 milles et brûlé 400 000 tonnes de charbon. Tout d'abord, le gouvernement de Washington annonça de simples « manœuvres de longue durée ». Le Japon mit un masque d'indifférence et poursuivit ses armements.

Au départ, on ne savait trop ce qui allait se passer et l'imagination se donna libre carrière. L'amiral Evans, commandant en chef, traduisait avec humour cette incertitude : « La flotte est prête pour la bataille et pour le bal. » On se demandait, en effet, si les Nippons n'attaqueraient pas Evans à son entrée dans l'Océan Pacifique. Il n'en fut rien. L'escadre américaine reçut, au contraire, du mikado l'invitation de venir jeter l'ancre à Yokohama. Elle y mouilla le 18 octobre 1908. Les Japonais lui firent un accueil triomphal et l'amiral Sperry, successeur d'Evans, remit au mikado une lettre autographe du président.

C'était le prélude de l'accord nippo-américain, venu fort à propos pour dérouter les prévisions pessimistes immédiates.

La flotte des Etats-Unis est partagée en trois groupes :

1° L'escadre de l'Atlantique comprenant tous les cuirassés, à Guantanamo l'hiver et l'été sur la côte.

2° La division du Pacifique : 4 croiseurs cuirassés, outre les petites unités.

3° La division de Chine comprenant quelques destroyers et canonnières.

Notons que la répartition des forces navales est, pour l'Amérique du Nord, un problème ardu, à cause des deux Océans qui baignent ses côtes et de la longue navigation à entreprendre, par le détroit de Magellan ou le cap Horn, pour aller d'un littoral à l'autre. L'ouverture du canal de Panama, modifiant totalement la situation, permettra à la flotte américaine de faire face à la fois sur l'Atlantique, où l'Amérique a de gros intérêts, et sur le Pacifique, où le Japon montre beaucoup de hardiesse et d'ambition.

*
* *

Pour entretenir, approvisionner et réparer la flotte, les Américains possèdent de nombreux arsenaux et points d'appui :

Portsmouth (commandé par un contre-amiral), destiné à devenir le grand arsenal du Nord.

Boston (contre-amiral). Dock de 228 mètres, apte à recevoir les plus grands navires.

New-York (Brooklyn). Constructions neuves, réparations et refontes.

League Island (Philadelphie), auprès de l'important chantier Cramp brothers, qui absorbe les deux tiers des commandes de la marine.

Washington. Arsenal et fonderie de canons.

Norfolk (Virginie). Constructions, réparations, armements; sert de refuge fortifié à la vaste rade d'Hampton roads.

Key West (Floride) en face de la Havane; centre de stationnement de torpilleurs.

Mare Island (San Francisco). Arsenal complet avec deux bassins.

Bremerton (Puget Sound). Point stratégique sur la côte du Pacifique.

Hors du continent :

Guantanamo (Cuba). Base navale de premier ordre. Récemment, les Etats-Unis ont acquis aux alentours, moyennant une redevance annuelle de 25 000 francs, un terrain considérable pour assurer l'approvisionnement d'eau de l'arsenal. Au commencement de 1913, une commission, présidée par le chef d'état-major, a dressé le plan des fortifications. L'arsenal possède 7 500 000 litres de combustible liquide.

Pearl Harbour (Hawaï). Base avancée, destinée à devenir le Gibraltar de l'océan Pacifique. En 1912, le ministre a demandé un crédit supplémentaire de 3 250 000 francs pour allonger le bassin de l'arsenal qui aura 1000 pieds de long et pourra recevoir les plus grands *liners* qui franchiront le canal, puisque la longueur des écluses est précisément de 1000 pieds. Pearl Harbour a un approvisionnement considérable de combustible liquide : gazoline, 360 000 litres; pétrole, 6 millions de litres.

Pago-Pago (Samoa); Guam, à 8000 kilomètres de Panama, qui recevra sans doute des fortifications; Olongapo, où est mouillé le grand dock flottant *Dewey*, qui s'est rendu aux Philippines en six mois, à la remorque de trois vapeurs.

Les Américains ont projeté d'établir une sentinelle avancée dans l'océan Pacifique, aux îles Galapagos (730 milles à l'ouest du continent), qui commandent l'extrémité occidentale du canal.

Il faut citer enfin les débouquements du canal qui recevront tout un système fortifié. A la fin de 1912, la Guerre a procédé aux essais d'une pièce de 356 millimètres destinée à constituer, dit-on, les armements des forts de Panama, Colon et environs; elle a tiré 6 coups en 3 minutes 45 secondes.

Une commission spéciale a proposé la création de deux parcs à charbon destinés au ravitaillement de la flotte en temps de guerre : la station de Cristobal aurait 300 000 tonnes, et celle de Balboa,

160 000. On y conservera probablement le charbon par immersion dans l'eau de mer.

Quand on discuta la question des fortifications du canal de Panama, un certain parti favorable aux fortifications fit remarquer que l'ensemble des ouvrages projetés ne dépasserait pas le prix d'un cuirassé, lequel se démoderait en quelques années et, seul, n'assurerait aucune défense.

Il y avait des partisans de la flotte et d'autres, des forts. Le contre-amiral Mahan a clos cette controverse :

De nombreuses et éminentes personnalités de Boston, écrivait le très distingué critique naval, ont signé une déclaration contre la fortification du canal de Panama, basée sur six motifs, dont quelques-uns appartiennent à ce que j'appellerai le point de vue « civil » de la question. Ces motifs, je ne saurais les apprécier; mais, comme militaire, j'estime qu'il y a un intérêt national à rejeter la proposition militaire suivante : « Malgré toutes les fortifications possibles, si l'on veut que le canal apporte un avantage militaire aux Etats-Unis en temps de guerre, une garde de cuirassés à chacun des bouts serait d'une nécessité absolue. » C'est justement pour décharger la flotte de la protection du canal que l'on réclame des fortifications. La qualité militaire spéciale à la flotte, c'est la mobilité. Y renoncer pour affecter les bâtiments à la protection des ports, du canal ou de tout autre lieu, c'est une *reductio ad absurdum*.

On ne saurait mieux dire.

Le ministre Meyer, trouvant excessif le nombre des arsenaux de la côte Atlantique et du golfe du Mexique, avait demandé la suppression de New-Orléans, Pensacola, Port-Royal, New-London, Sacketts-Harbour, San Juan, Culebra et Cavite. En effet, quand le canal de Panama sera ouvert et que la flotte passera la moitié de son temps dans l'océan Pacifique, les travaux des arsenaux de la côte Atlantique diminueront de 30 à 40 pour 100, puisque le travail sera réparti entre l'Atlantique, le Pacifique et la mer des Antilles. Le ministre, observant que l'Angleterre dépensera 250 millions dans les travaux de sa nouvelle base de Rosyth, estimait que les Etats-Unis pourraient faire face à leurs besoins avec la moitié de cette somme et économiser 15 millions par an, en fondant trois arsenaux en un seul.

*
* *

En résumé, l'expansion coloniale des Etats-Unis a motivé la création d'une flotte imposante.

Cette flotte n'aura point à combattre les voisins du Nord et du Sud : ni le Canada, ni le Mexique, trop faibles l'un et l'autre, n'attaqueront l'Amérique du Nord.

D'autre part, trois républiques sud-américaines construisent

des dreadnoughts. En supposant qu'elles arrivent à s'entendre au point de conclure l'alliance que symbolise le trinôme A + B + C (Argentine, Brésil, Chili), on n'imagine pas l'escadre de ces alliés se ruant sur la flotte américaine.

Cherchons donc au-delà des mers des adversaires vraisemblables. Sur l'Atlantique, à 6000 kilomètres vers l'Est, plusieurs adversaires possibles possèdent de fortes marines et des points d'appui rapprochés du continent américain, qui les mettent en mesure d'entreprendre la lutte. Aussi, l'oncle Sam réunit-il de ce côté toutes ses unités sérieuses.

Cela se comprend aisément si l'on considère qu'à l'autre bout du Pacifique, à 14 000 kilomètres vers l'ouest, un seul adversaire est possible, le Japon, dépourvu de point d'appui rapproché de la côte américaine. On ne combat pas dans ces conditions.

Cette puissance insulaire, remuante et très fière de ses succès, a une « mauvaise presse » aux Etats-Unis, où ses émigrants ont soulevé une question jaune. C'est un gros ennui pour l'Amérique, affligée déjà d'une question noire et d'une question rouge.

Les Yankees cherchent sans hâte la solution du nouveau problème jaune, et ils renforcent leur diplomatie en lançant des cuirassés de plus en plus puissants, auxquels l'ouverture du canal de Panama conférera, dans une certaine mesure, le don d'ubiquité.

Souvent on exagère le péril du côté du Pacifique, en représentant les deux peuples comme prêts à en venir aux mains. La situation ne paraît pas si inquiétante. Le baromètre des relations politiques américo-japonaises oscille autour de « variable », sans raison pour que l'aiguille tourne à « tempête ». L'Amérique du Nord n'est-elle pas la meilleure cliente du Japon? Le Japon peut-il se passer des étrangers qui, sous forme d'or, canalisent une invasion jaune sur son archipel? Et alors, le Japon n'a-t-il pas intérêt à ne point paraître un élément de perturbation aux yeux des prêteurs?

En tout cas, malgré des situations financières très différentes, ces deux peuples se préparent sur mer : l'un, pour maintenir son hégémonie sur un coin du vaste océan; l'autre, avec du ressort et des ressources, pour dominer son ensemble. Il rend inexpugnables les points d'appui qui jalonnent la route Panama-Yokohama, et il regarde l'avenir avec une confiance inébranlable, en criant sa devise : *Go ahead*, *help yourself never mind!*

★★★

A LEIPZIG

IMPRESSIONS D'ALLEMAGNE

L'Allemagne entière a célébré, durant cette année, le centenaire des événements de 1813 dans une série de commémorations qui, du point de vue historique et psychologique, pour l'Allemagne du passé et celle du présent, appelleraient bien des commentaires et des réflexions. Je n'ai pas l'intention de les faire ici, où des écrivains beaucoup plus compétents sur les choses allemandes doivent se charger de cette tâche. L'année du centenaire historique de 1813, dans la situation présente, marque elle-même une époque de l'histoire d'Allemagne. Elle se trouvait être également l'année jubilaire pour les vingt-cinq ans de règne de l'empereur Guillaume II. Et cette date, coïncidant avec l'autre, ne pouvait manquer aussi d'attirer l'attention.

Sans me lancer dans la psychologie et dans l'histoire qu'exigeraient de tels sujets, je voudrais n'apporter que des « impressions ». Une combinaison de circonstances et une aimable hospitalité m'ont permis d'assister, dans des conditions exceptionnelles, aux fêtes récentes de Leipzig. Ces fêtes couronnaient le cycle des commémorations allemandes, le 18 octobre dernier, par l'inauguration solennelle d'un monument gigantesque en l'honneur de la « bataille des nations ».

Dans cette bataille, qui entraîna surtout, par ce qui l'accompagna et la suivit, la fin de la domination française en Allemagne, l'Allemagne voit, comme elle voit dans l'ensemble de l'année 1813, la défaite de Napoléon, la libération et la naissance de la patrie allemande. Grande histoire et si complexe, si mêlée d'éléments divers, si chargée d'événements futurs et lointains que toutes les conséquences n'en semblent pas développées. Celui qui veut renoncer à la traiter ne peut tout à fait l'écarter. Elle commande et domine les impressions d'un voyageur français au milieu d'un

pays qui la célèbre aujourd'hui et la revit dans l'éclat d'une apothéose, devant ces foules qui la comprennent à leur manière et auxquelles on la présente en lui donnant une signification que l'historien finit par trouver légitime, — puisqu'elle est elle-même de l'histoire, une adaptation du passé au présent.

« L'histoire est une résurrection », a dit chez nous quelqu'un qui n'est peut-être pas un modèle d'historien impassible et objectif. Les historiens allemands le sont-ils partout et absolument? Il serait juste de dire aussi que l'histoire est pour les peuples presque toujours une transformation. Il est fatal et nécessaire qu'ils aient des points de vue différents pour considérer les grands événements, surtout quand ces événements les ont dressés en adversaires pour des temps transitoires ou prolongés. En nous tenant au point de vue qui doit rester le nôtre, et en observant ce que l'Allemagne enseigne si bien : que l'histoire qui ne montre pas la patrie n'a pas de sens, — faisons l'effort intéressant et instructif de chercher à voir comment les autres se placent, et quelquefois comme on les place, pour juger les mêmes événements.

*
* *

Mon cher maître Anatole Leroy-Beaulieu a fait le premier, je crois, cette réflexion que j'ai relevée dans un de ses écrits déjà ancien et qu'on a souvent reproduite depuis, qui pose et qui résume toute la question actuelle d'Alsace pour l'Alsace et la France, qu'avant 1870 l'Alsace était « un pont » et qu'après elle est devenue « un mur » entre l'Allemagne et nous. Pont ou muraille, il faut passer, pour aller en Allemagne, par l'Alsace-Lorraine. Me rendant à Leipzig directement, la première frontière franchie, j'entends crier, dans la nuit, *Strassburg*. Il est deux heures du matin, et le train s'arrête à peine. Je n'irai pas voir les fresques du professeur Knackfuss, que je connais bien et qui décorent le grand hall d'entrée de la gare. D'un côté, *autrefois*, l'empereur Frédéric Barberousse se rend dans sa bonne ville de Haguenau, transportant avec lui les joyaux de l'empire, dans un moyenâgeux cortège. *Aujourd'hui*, cortège moderne : l'empereur Guillaume I[er] reçoit l'hommage de maires et de paysans d'Alsace dans son voyage de 1877 aux provinces annexées. Avec l'empereur, il y a le kronprinz Frédéric, Moltke et quelques fonctionnaires allemands. Entre ces deux époques, il en est une à laquelle les Alsaciens tiennent davantage; le professeur Knackfuss, que l'on n'en avait point chargé, ne l'a pas représentée.

Ceci n'est qu'une vision rapide de l'esprit; je la vois, rêvant dans le wagon qui s'ébranle avec douceur, tandis que je songe à

la façon dont l'Alsace-Lorraine figurera dans les fêtes de Leipzig, au défilé des princes et des Etats allemands. Elle est « territoire d'empire », mais non un Etat confédéré égal aux autres, malgré la récente constitution. C'est un problème de droit constitutionnel qui, pour les fêtes de Leipzig, au moins, préoccupe peu, je dois le dire, les Alsaciens. Je sais comme ils envisagent celles-ci et comme aux réjouissances que veulent célébrer, chez eux, les Allemands immigrés, ils opposent leur attitude de 1813 et ce qu'ils étaient alors, rappelant la part si glorieuse, dont ils se souviennent si bien, qu'ils ont prise à l'épopée éclatante dont Leipzig marque le déclin. A l'autre bout de l'empire, les Polonais gardent des sentiments pareils ; autant qu'on leur permet de le faire, ils célèbrent le centenaire en commémorant Napoléon et leur héros national Poniatowski qui, combattant, avec nous et pour nous, tomba noyé dans l'Elster, à Leipzig. Dans une autre marche allemande encore, les Danois du Slesvig, petit peuple de paysans tenaces si faible et si fort, pensent de même, ainsi que le manifestent nettement leurs journaux. Ceux-ci et ceux-là, sujets prussiens directs, n'auraient pas à réclamer d'ailleurs de place spéciale au cortège de Leipzig.

Un autre nom retentit, Karlsruhe ; on nous avertit de descendre. Mais le train sur lequel nous comptions est parti ; il faut dire que nous avions une bonne heure de retard à la frontière française, grâce à un accident survenu, dans le jour, près de Toul. Nous devons attendre le train suivant : plus de deux heures. Les Allemands n'en sont point responsables ; dans la salle d'attente avec les coins retirés où des gens s'étendent confortablement, on dormirait très bien, mieux que dans le wagon, si l'appel à peu près incessant de l'employé qui veille sur le sommeil des voyageurs n'était là pour empêcher qu'ils manquent leur train. Il est très juste de reconnaître, et nous pourrons le constater encore, que sur les chemins de fer d'Etat allemands tout, à peu près, semble réglé pour la plus grande commodité du voyageur pour lequel on est plein d'égards, de politesse et d'attentions.

Ce retard nous privera de l'arrêt de quelques heures que nous pensions faire, en Thuringe, à Eisenach, pour monter à la Wartburg où nous attiraient les souvenirs mêlés de la « chère sainte Elisabeth » du moyen âge allemand et de Luther. Nous aurons en revanche deux heures à Francfort où nous accueillent des souvenirs d'un autre moyen âge allemand. Nous cherchions aussi Gœthe et nous trouvons Bismarck, presque au sortir de la gare, au centre d'un hémicycle, dans un monument imposant. Il est là, dans la ville où il fit ses premières armes politiques au service de l'Allemagne unifiée par la Prusse et pour la Prusse, d'une Alle-

magne qu'il n'avait pas encore créée « avec le fer et le feu ». Il se dresse, immense, majestueux et fort, à côté d'une Germania qui chevauche un coursier. Je remarque une nuance, certainement voulue, qui souligne une intention au lieu de la dissimuler. Le cheval qui porte la grande et robuste Allemagne, il le conduit à peu près par la bride, pas tout à fait; c'est un léger égard pour une dynastie, pour trois rois ou empereurs dont Bismarck a été le ministre tout-puissant, écarté par le dernier d'entre eux. C'est le premier monument que nous voyons de la nouvelle Allemagne, une excellente préparation au *Denkmal* de Leipzig.

Nous quittons Francfort et bientôt c'est Hanau. Ce n'est plus Bismarck, c'est Napoléon et sa dernière victoire en Allemagne. Il la remporte après Leipzig, le 30 octobre 1813, sur les Bavarois qui voulaient l'empêcher de passer; ils venaient de faire défection, comme les Saxons, malgré leur roi, comblé des faveurs de Napoléon.

La dernière victoire de Napoléon en Allemagne, il la remporte pour rentrer en France. Les victoires d'après, ce seront les batailles qu'il gagnera dans l'admirable campagne de 1814 sur le sol national envahi par les étrangers. L'invasion qu'il a portée si loin ailleurs, voici qu'il la ramène en France derrière lui. Vainqueur en retraite, il sent fondre dans toute l'Allemagne cette domination française dont le résultat le plus clair aura été d'avoir contribué à préparer l'Allemagne d'aujourd'hui que nous allons contempler à Leipzig sur le champ de la « bataille des nations »... Dans ces paysages gracieux de la Thuringe que nous commençons à traverser, suivant au rebours sa marche depuis Leipzig, je rencontre aux gares des trains de conscrits. Ils ont l'air bien jeunes, ces soldats allemands de vingt ans; ils sont calmes et peu bruyants, ils semblent d'ailleurs étroitement surveillés, déjà fortement enrégimentés.

Ce paysage de Thuringe apparaît d'une extrême douceur sous la lumière voilée d'un temps de pluie intermittente. L'automne, un peu plus avancé que le nôtre, a doré et roussi les feuillages parmi les arbres verts. Voici de charmantes petites villes, où l'on aimerait s'arrêter, avec leurs vieilles églises et leurs châteaux; voici Eisenach avec la Wartburg. Nous devons nous contenter de la regarder de loin; elle semble neuve et blanche. Ce n'est pas seulement chez nous qu'on traite ainsi les vieilles pierres; même on les arrange mieux encore, je crois, en Allemagne, ce qui peut paraître une tristesse ou une consolation... Voici Erfurt où Napoléon, en 1808, avec Alexandre, ami et qui paraissait inféodé à sa politique, tint sa « cour de rois ». C'est l'apogée. Les rois d'Erfurt et de Napoléon, où sont-ils, cinq ans plus tard,

quand il repasse, s'arrêtant pour rallier les débris et les remplaçants de ce qui fut la Grande Armée?... Voici Weimar, l'Allemagne intellectuelle et artiste, avec ce Gœthe qui vint aussi faire sa cour dans l'Erfurt de 1808 et qui plus tard continua à dire du bien de Napoléon et à l'admirer. Près de là c'est Iéna.

Nous n'avons pas plus, au centenaire, célébré Iéna que nous n'avons célébré Austerlitz et Wagram. Nous n'avons pas même célébré Marengo et cette première campagne d'Italie dont les batailles immortelles sont des victoires toutes républicaines. Nous avons célébré, l'an dernier, avec nos alliés, qui ont été nos adversaires, La Moskowa ou Borodino que les deux peuples enregistrent comme un succès. Iéna, ce n'est pas la même chose. Les vaincus d'Iéna, chaque année, célèbrent Sedan. Et je vais assister aux fêtes de Leipzig où l'Allemagne de Guillaume II célèbre son apothéose et le centenaire d'une bataille énorme et incertaine qui fut suivie de la retraite de Napoléon. Elle les célèbre avec le concours de tous les princes allemands, même de ceux qui furent et qui restèrent avec Napoléon; elle les célèbre avec le concours plus ou moins complet et empressé des alliés d'alors, dont quelques-uns sont encore les alliés ou les amis d'aujourd'hui; l'un d'eux, le successeur du plus grand et du plus important des alliés de 1813, de celui dont l'action et l'intervention furent décisives, le successeur de l'empereur Alexandre I[er], ne l'est plus.

*
* *

Comme nous approchons de Leipzig, nous touchons presque le champ de bataille de Lutzen; nous n'avons pas célébré Lutzen, ni Bautzen, ni Dresde, qui sont des victoires françaises de 1813. Et, de l'autre côté, c'est Rossbach. Entre le champ d'une victoire et d'une défaite, pour nous incontestables, nous atteignons le vaste champ de la lutte historique et stratégiquement indécise qui fut l'immense et tragique « bataille des nations ».

Il faudrait amener ici les soi-disant historiens qui n'admettent pas l'histoire-batailles, ceux qui proclament que l'histoire véritable doit négliger ces horribles, sanglantes et inutiles mêlées où des masses d'hommes armés prétendent, en vidant leurs querelles, décider des vrais intérêts des peuples, influer sur la marche des événements et sur la direction de l'histoire. L'histoire-batailles a des facteurs moraux dont l'historien digne de ce nom a le devoir de tenir grand compte; c'est par eux que Napoléon, presque vainqueur militaire, est le vaincu de Leipzig. Qu'elle ne commande pas impérieusement l'histoire tout court, qui pourrait le soutenir ici?

Dans cette plaine humide et marécageuse, où se lèvent si sou-

vent, matin et soir, d'épais brouillards, et où se dresse au centre, aujourd'hui, une grande ville moderne admirablement aménagée, assainie et riante dans son enceinte et ses îlots de verdure et de jardins, une grande cité riche et prospère, commerciale, industrielle, intellectuelle, depuis longtemps célèbre par son université, ses foires et sa librairie, que de sang a coulé! Et quelle histoire pourrait le négliger? C'est la plaine des batailles, depuis Henri Ier l'Oiseleur, qui défit là les Hongrois en 933, jusqu'à Napoléon en 1813. Entre les deux, c'est l'empereur Henri IV, qui s'y mesure avec Rodolphe de Souabe, c'est Gustave-Adolphe avec deux batailles comme Napoléon, une autre bataille de la guerre de Trente ans, Frédéric II avec Rossbach. Deux victorieux périssent dans leur victoire, le Souabe Rodolphe et le Suédois Gustave-Adolphe. Et dans cette succession de combats à travers l'histoire, les champs de lutte souvent se touchent ou se confondent.

Le Lutzen où tomba Gustave-Adolphe enseveli glorieusement dans son triomphe, c'est à peu près le Lutzen de Napoléon que les Allemands nomment Gross-Gœrschen. Breitenfeld, où il avait, l'année précédente, remporté une autre victoire, fut encore le théâtre, dix ans plus tard, d'une bataille gagnée sur les impériaux par ses successeurs. Et il est curieux que ce soit de Breitenfeld, le seul de ces lieux de combats antérieurs englobé dans le champ des batailles des journées du 16 au 18 octobre, que le 18, Bernadotte, ancien maréchal français et prince royal de Suède, soldat de fortune, devenu l'héritier des Vasa, se soit décidé à s'ébranler par un mouvement qui eut une grand part au résultat final de la journée.

*
* *

Cette ville de commerce et d'affaires, qui est aussi une ville de science, de traditions universitaires et artistiques, est dans la joie et dans ses plus beaux atours pour célébrer deux journées de tueries grandioses, les 16 et 18 octobre 1813, sans compter la journée intermédiaire où l'on s'est tué très peu, et la journée suivante où les Français, restés en arrière, furent massacrés. C'est ici qu'il faudrait amener aussi nos pacifistes, nos universitaires intellectuels. Ils verraient des universitaires différents. Le grand jour du 18 octobre, les étudiants de Leipzig, auxquels s'étaient joints les délégués de toutes les universités allemandes, tenaient le haut du pavé autant que les militaires. On les voyait partout avec leurs costumes de corporations, leurs étendards et leurs rapières. A l'inauguration du *Denkmal*, rangés de chaque côté de la pièce d'eau rectangulaire qui s'étend devant le monument, ils

formaient une haie pittoresque et colorée, une haie patriote et enthousiaste pour le défilé du cortège impérial et princier. Le mouvement de 1813 était parti en grande partie des universités de l'Allemagne, il était très juste que ce monde universitaire eût sa place importante dans la célébration du centenaire. Et il était juste aussi que la domination française de Napoléon en Allemagne trouvât sa fin dans cette ville de grande et vieille université.

La ville est en fête. Je reste frappé du goût que montrent généralement les décorations de verdure et de feuillage qui ornent à profusion les édifices, les rues et les places pour la grande commémoration. Il y a sur l'Augustus-Platz, la place centrale, au cœur de l'ancienne ville, des portiques monumentaux, des pylônes dorés d'un effet moins heureux. L'ensemble n'est pas désagréable; il me paraît d'un effet supérieur aux parures occasionnelles, par lesquelles j'ai vu « embellir » des villes telles que Paris et Rome — qui s'en seraient passées. Il s'harmonise bien avec la décoration naturelle qui est le charme et le luxe de cette ville moderne. Sur les arbres artificiels, formés de branches de sapin, taillés en obélisques, qui ornent les voies principales, celles où passeront le cortège, l'empereur, le roi et les princes, on a mis parfois des crânes de chevaux morts en carton. Et cela évoque un peu les scènes de carnage que ce décor de fête doit commémorer.

Je reste frappé aussi de la douceur et de l'amabilité du caractère saxon. Je tiens à dire que je n'ai rencontré partout que des facilités, presque des prévenances et la plus parfaite courtoisie. Il est certain que ces Saxons n'ont aucune raison personnelle de détester les Français; je ne pense pas qu'ils aient eu l'intention de chercher à faire oublier la grande « trahison » de 1813 qu'on leur a peut-être trop reprochée chez nous. A l'angle de l'Augustus Platz et de la Grimmaische Strasse, le café qui paraît le plus distingué de la ville, qui garde son aspect particulier à côté des grandes brasseries, des vieilles tavernes historiques telles que la fameuse *Auerbach* du Faust de Gœthe ou le *Thüringer Hof*, s'appelle encore le *Café francais*. Sous ce titre, il n'est pas le moins décoré pour le centenaire de 1813; à l'intérieur, l'arrangement et la décoration sont de l'époque.

Visiblement, en dehors de ce qui est particulier au caractère saxon, le mot d'ordre, fidèlement suivi, paraît être d'être aimable, d'éviter toute allusion offensante ou agressive. C'est la note du jour, même dans les journaux qui donnaient, il y a quelque temps, une note différente... Combien y a-t-il de Saxons dans cette ville où semble s'être déversée toute l'Allemagne? On voit, dans les rues, tous les échantillons de la race; presque tous,

hommes ou femmes, portent épinglés de longs rubans, jaunes ou rouges, où sont imprimées des effigies et des inscriptions symboliques... Je n'ai rien vu aux étalages, qui présentent tant de souvenirs, de décorations et d'images, qui fût injurieux pour nous. J'ai trouvé, par hasard, dans un endroit écarté — à côté de la nouvelle église russe, presque chez nos alliés — deux cartes postales qui visaient la France d'à présent, mêlant, dans des représentations peu spirituelles mais expressives, le monument de Leipzig, des soldats français et le « Michel » allemand. Dans un tramway, un très honnête Allemand, qui m'a semblé d'opinions plutôt avancées, m'entendant parler ma langue, se met à m'entreprendre en excellent français sur les moyens de rapprocher l'Allemagne et la France. En faisant courtois accueil à des intentions courtoises, j'essaie d'indiquer qu'il me paraît difficile que nous puissions, à nous deux, mener à bien la réalisation d'une grande œuvre si désirable pendant l'espace de temps où nous aurons le plaisir d'être voisins.

Cette église russe, près de laquelle j'ai acheté à un camelot les deux cartes postales antifrançaises, vient d'être construite et inaugurée, à l'occasion du centenaire, pour commémorer la part prise par nos alliés d'aujourd'hui à la grande « bataille des nations », la part directe — aussi incontestable que la part indirecte de Napoléon — qu'eut Alexandre Ier à la libération de l'Allemagne. Elle a été construite par l'initiative d'un comité privé et inaugurée, le 16 octobre, par le grand-duc Cyrille, venu à Leipzig pour présider cette solennité, après avoir été à Dresde l'hôte du roi de Saxe. Cette église ou chapelle, avec sa coupole, qui se dresse, toute neuve, blanche et or, à une certaine distance du *Denkmal* allemand, est surtout un monument de la piété et du souvenir. Elle s'élève au-dessus d'un ossuaire où l'on a transporté les restes des soldats russes ensevelis à côté, au cimetière de Saint-Jean, où dorment aussi des Français. On a inscrit sur la muraille le chiffre des victimes russes de la bataille, 22 000, le plus considérable pour les armées alliées dans cette formidable mêlée où les Russes furent engagés dans la plus forte proportion. L'inauguration de l'église russe a été une cérémonie particulière qui précédait de deux jours la grande commémoration officielle de la journée du 18. Celle-ci comprenait, après l'inauguration du monument, un *Te Deum* à l'église russe, précédé d'une brève cérémonie au monument Schwarzenberg, qui est de l'autre côté, à l'est, au-delà de Probstheyda, dans le parc de Mensdorf.

C'est une grosse pierre, avec une inscription, sur une petite élévation qui domine cette partie du champ de bataille où

les Autrichiens se battaient et où se tenait le prince Schwarzenberg, généralissime. Elle fut recouverte des couronnes déposées par l'archiduc héritier, l'empereur Guillaume, les représentants de la famille Schwarzenberg et de l'armée autrichienne. De simples couronnes de laurier; sur l'une d'elles, envoyée, je crois, par une société militaire, se détachaient de magnifiques orchidées. Les Autrichiens avaient eu, avant de venir à Leipzig, leur cérémonie particulière, le 16, à Vienne. L'archiduc héritier, dont on avait un moment démenti la venue pour cause d'indisposition subite, est arrivé le 17, au soir, accompagné du ministre de la guerre et du chef de l'état-major général. Le grand-duc Cyrille Wladimirovitch, à Leipzig depuis le 15, y était resté jusqu'au 18. Le prince Guillaume de Suède, deuxième fils du roi, est arrivé également le 17, remplaçant le prince héritier qui avait été d'abord désigné pour aller à Leipzig et qui a été retenu, a-t-on dit, par la maladie de leur père. Les armées de l'Autriche et de la Russie, invitées officiellement, avaient envoyé des missions spéciales. Celle de l'Autriche, alliée encore d'aujourd'hui, paraissait la plus importante; toutes deux se distinguaient, avec leurs brillants uniformes qui se détachaient sur les uniformes allemands, dans le magnifique cortège princier et militaire qui s'est déroulé le 18, à l'inauguration du *Denkmal*.

L'armée suédoise avait envoyé, elle aussi, sa mission composée de trois officiers appartenant à des régiments qui avaient été engagés, plus que les autres, à Leipzig. On sait que Bernadotte, dont l'intervention fut presque décisive vers la fin, réserva longtemps le gros de ses forces, contribuant surtout à la bataille par ses conseils et ses indications. Plus encore que ceux de Moreau, qui venait de succomber à Dresde, ils pouvaient et devaient être précieux. Bernadotte connaissait mieux l'armée française, Napoléon et ses lieutenants avec lesquels il gardait des accointances. Les Suédois n'ont pas eu de cérémonie à eux à Leipzig; ils n'ont pas de monument sur ce champ de la « bataille des nations » où leur roi Charles XIV, alors prince royal élu de Suède et très peu auparavant maréchal français, eut une si grande part. Ils se sont rendus, le lendemain, en tout petit comité, à Lutzen, où périt glorieusement, le 6 novembre 1632, leur grand roi Gustave-Adolphe, où Napoléon aussi, le 2 mai 1813, quatre mois et demi avant Leipzig, a remporté une belle victoire.

* * *

Tandis que le grand-duc Cyrille inaugurait l'église des Russes avec l'accompagnement et la parade militaire de troupes alle-

mandes, j'allais voir, à côté, ce *Volkerschlacht-denkmal* dont l'inauguration, le surlendemain, devait être le point culminant des fêtes de Leipzig et des commémorations de 1813. On l'a décrit et reproduit même en France; à Leipzig et en Allemagne, on le voyait partout. Vu de près, il est incontestable que la première impression qu'il fait n'est pas très heureuse pour ceux qui n'aiment pas particulièrement de telles masses de pierres et qui n'ont pas des raisons spéciales de le trouver beau. On m'a assuré que tous les Lepzigois ne l'admiraient pas; je dois confesser qu'ils ne m'ont pas manifesté cette opinion. Ce qui me paraît vrai, c'est que pour lui trouver de l'intérêt — et, tel qu'il est, avec tout ce qu'il représente et signifie, il en a certainement, — ce n'est pas l'effet artistique qu'il faut ici considérer.

Cette énorme masse architecturale, entassement de pierres mornes et grises, qui ne gagne pas à être aperçue sous le jour voilé où elle m'est apparue d'abord, est aggravée d'une sculpture qui peut sembler à notre goût (même, je crois, à celui de quelques Allemands) lamentable et parfois caricaturale. C'est la tour-forteresse de la grandeur allemande, telle qu'elle se voit elle-même et telle qu'elle s'exalte aujourd'hui dans une partie de l'opinion publique dont il est difficile de mesurer l'étendue, mais qui est certainement considérable. Pour l'Allemand, — ou si l'on préfère pour beaucoup d'Allemands, — le *Denkmal*, c'est l'autel colossal, la puissante citadelle de la patrie et de la force allemandes. Il le contemple avec une admiration naïve que l'on ne peut s'empêcher d'admirer. Pour le spectateur moins entraîné par l'hérédité et l'éducation, par l'enthousiasme patriotique et collectif, c'est un effort et un symbole qu'il tâche de comprendre et d'interpréter.

Dès 1814, on avait eu l'idée d'élever un monument pour glorifier, au point de vue allemand, la bataille et les résultats de la bataille de Leipzig. C'était alors le « Temple de la Gloire »; il existe, sous ce vocable, un projet conçu par Frédéric Weinbrenner. En 1863, on célébra avec un certain éclat, en Allemagne, le centenaire de « la bataille des nations », un éclat, à vrai dire, fait d'espérances et d'aspirations beaucoup plus que des réalisations qui allaient venir si vite après. Un professeur éminent de l'Université a fait allusion devant moi à ses souvenirs d'étudiant en Bavière pour le cinquantenaire de la bataille de Leipzig. Il disait même qu'en ce temps-là c'était plus intéressant qu'aujourd'hui; c'est un savant discret et réservé : il était difficile d'insister. J'ai vu aux devantures des libraires et marchands de gravures des documents et des représentations se rapportant à ce cinquantenaire de la

bataille de Leipzig. Il y eut alors un second projet de monument dû au « professeur » Schievelbein. On a publié côte à côte, dans un journal de Leipzig, ces projets de 1814, de 1863 et celui de 1896, première esquisse par l'architecte Bruno Schmitz de ce monument actuel, qui a subi dans l'exécution de notables modifications dans le sens de la grandeur et de l' « embellissement ». La juxtaposition est bien curieuse pour l'histoire du goût allemand, plus encore pour celle des sentiments.

Entre 1863 et 1896, il y a tout ce qui a fait l'Allemagne nouvelle. C'est alors que se manifeste l'intervention d'un personnage, M. Thieme, et de son *Deutscher Patriotenbund.* Cette « union des patriotes allemands » prend en main l'idée du gigantesque monument à élever à Leipzig pour commémorer 1813 et la « bataille des nations ». C'est elle et M. Thieme qui l'ont réalisée par une propagande incessante, avec des concours de toutes espèces, avec des loteries, avec le « sou des servantes ». A l'inauguration du monument, M. Thieme était au premier plan. Il y a eu deux discours, un du roi de Saxe et un de M. Thieme. Celui-ci qui précédait l'autre était beaucoup plus important; le roi de Saxe n'a fait qu'y répondre. Il exprimait seul, ou à peu près, l'opinion allemande sur 1813, le centenaire et le monument, dans une telle circonstance et devant une telle assemblée. Le silence, en ce jour, de cet orateur qu'est l'empereur Guillaume II, paraissait grandir; et encore l'importance oratoire et psychologique de M. Thieme qui semblait parler, au nom de l'Allemagne, dans la plus grande cérémonie du centenaire. Et rien n'était plus significatif assurément que de voir un personnage comme M. Thieme présider, en quelque sorte, avec l'empereur et le roi de Saxe, cette grandiose et historique solennité. Rien n'était plus révélateur, comme histoire des temps, dans l'Allemagne militaire, encore aristocratique et presque féodale, que de le voir faire les honneurs de son monument à l'empereur, au roi et aux princes, de le voir, seul et chétif habit noir, dans cette partie de l'assistance où il n'y avait que d'éclatants uniformes, paraître ainsi avec l'empereur et le roi en tête de ce magnifique cortège souverain et princier pour la visite du monument.

Je causais le lendemain avec l'un des plus illustres maîtres de l'Université de Leipzig, maître incontesté de l'histoire en Allemagne. M. Karl Lamprecht avait plus de titres que M. Thieme à exprimer en ce jour historique, la pensée de l'Allemagne historique et intellectuelle. Comme je lui demandais quel était, à son avis, le trait caractéristique et le signe le plus accusé de l'heure actuelle, celui qui devait, selon lui, produire et développer le plus de conséquences, il me répondit sans hésiter : « Un réveil de l'idéa-

lisme. » Le mot m'a frappé et j'y ai réfléchi depuis; c'était commenté par l'historien avec autant d'intelligence que de netteté. On peut faire une remarque analogue pour d'autres pays que l'Allemagne. Et il faut noter qu'il y a plus d'une sorte d'idéalismes. Celui de M. Thieme et des gens que M. Thieme a pu entraîner facilement, parce qu'ils avaient la même mentalité, n'est sans doute pas tout à fait celui d'un Fichte et des grands Allemands de l'époque classique.

Qui est M. Thieme, petit bourgeois idéaliste, peut-être ambitieux, qui doit être désintéressé, qui vient d'être fait « kammerrat? » Un modeste architecte de Leipzig, qui n'est pas du tout l'architecte du monument dont il n'est que l'architecte très idéal. Le président du « Patriotenbund », une association sans couleur politique ayant réalisé ce projet du monument colossal qui a coûté déjà 6 millions et qui exige encore bien de l'argent pour l'entretien et les « embellissements ». C'est en 1894 qu'il fonde son « Union des patriotes allemands pour l'érection d'un monument de la bataille des nations près de Leipzig ». Il y avait en caisse, pour le monument, 25 000 marks. En 1897, le président du « Patriotenbund » lance un écrit pour la propagande en faveur du monument et de son association. Il y expose son but et ses intentions, la signification de l'œuvre qu'il entreprend. Il veut que le monument de Leipzig soit le monument de l'Allemagne « en l'honneur de sa libération et de sa renaissance nationale ». Il veut qu'on relie, par le monument, l'Allemagne de 1813 à celle de 1871, que le monument soit élevé à la gloire de l'Allemagne « qui se développe librement sous la conduite de la Prusse ».

Une telle philosophie de l'histoire allemande ne pouvait écarter les adhésions officielles ou populaires; elle méritait les encouragements les plus élevés. Pour la réaliser et la transcrire en pierre imposante et monumentale, on s'adressa à M. Bruno Schmitz qui avait fait ses preuves. Il avait à son actif deux monuments de haute envergure, celui du Kyffhœuser, la montagne où la légende fait dormir l'empereur Barberousse, qui glorifie avec lui l'empereur Guillaume Ier en ce lieu consacré; celui de Coblentz, sur le Rhin, où le même Guillaume Ier est également glorifié de façon colossale dans un vaste portique en hémicycle au confluent du Rhin et de la Moselle et celui qui le glorifie encore à la « Westfalica Porta ». M. Schmitz aime le grandiose; il n'a conçu rien de supérieur, en ce genre, au Denkmal de Leipzig.

L'ensemble est formidable et écrasant. Il m'apparut tel plus encore quand je le vis pour la première fois, sous un jour terne où rien ne se détachait de cette masse grise qui ressortait mal,

éclairée tristement, par derrière, sur un paysage voilé. L'œil n'avait à se porter que sur les détails d'une sculpture qui semble la partie la plus singulière du lugubre et énorme monument. Je dois reconnaître qu'à la cérémonie de l'inauguration, avec du soleil, cette immense et brillante assistance, les uniformes et les couleurs, toute la vaste et magnifique figuration, dans le fond le panorama de Leipzig, à l'entour celui du champ de bataille, le monument se présentait différemment. Avec ses dispositions, il est fait pour la lumière et les foules, le décor et l'affluence des jours de fête, la pompe et l'éclat du grand cortège s'avançant au bord de l'eau qui reflète les étendards. Il les avait à souhait, ce jour-là, dans cette fête historique. Combien de fois les trouvera-t-il?

On pourrait, si l'on en avait envie, sourire un peu de cette sculpture qui orne, à l'extérieur et à l'intérieur, le colossal *Denkmal*. Elle paraît encore plus colossale, et, si j'ose dire, plus cyclopéenne que lui. Il faut s'efforcer d'admettre les diversités du goût, tâcher de les comprendre avec ce que signifient ces représentations, pour ceux qui les ont conçues, pour ceux qui les admirent. La sculpture est, pour l'exécution, l'œuvre de Christian Behrens, mort en 1905, et du professeur Frantz Messner. Quand on pénètre dans la sombre coupole qui occupe l'intérieur de cette tour-forteresse, conduit par un guide qui donne les explications à la bande des visiteurs recueillis, on est frappé par d'imposantes proportions. On distingue ensuite, aux angles, dans la pénombre, quatre statues gigantesques qui représentent les quatre vertus allemandes. Ce sont, explique le guide, la force, symbolisée par ses muscles (et quels muscles!), l'esprit de sacrifice, la confiance et la fécondité. Celle-ci, que nous avons le strict devoir de ne point trop railler, est représentée sous les traits d'une Germania très robuste, allaitant deux enfants posés sur ses genoux. Cette femme a des pieds respectables, les mêmes que ceux des géants mâles qui personnifient les autres vertus germaniques.

A l'extérieur, des guerriers qui semblent former un rempart de créneaux humains, au haut du monument, ne sont pas plus heureux. Sur la face de devant, au centre, est un immense archange, saint Michel, avec, au-dessus, la devise : *Dieu avec nous*. De chaque côté de l'ange, des furies belliqueuses, puis des guerriers tombés, une tête de cheval, figurés sommairement comme dans une sorte de sculpture de l'âge de pierre.

Je n'ai plus envie de sourire si je surprends, chez des pèlerins du monument national, leurs regards de muette et béate admiration. C'est ici qu'il vaudrait mieux s'efforcer de comprendre que se laisser aller à de l'ironie inutile. Un idéalisme, quelque peu

gros, transparaît dans cet art comme dans l'inspiration qui a produit et réalisé ce monument. Tâchons, au lieu d'être choqués, de les voir, de saisir ce qu'ils signifient. On finit par être touché qu'on ait fait cela et qu'on l'admire ; on admire ces gens d'admirer.

Chose singulière, les journaux qui ont noté « ce que l'empereur a dit à M. Thieme » pendant la visite du monument, n'ont pas relevé une appréciation impériale sur l'architecture et la sculpture du *Denkmal*. Et il est non moins singulier que l'architecte Bruno Schmitz ait été à peu près complètement oublié dans la fête et que personne n'en ait parlé. M. Clemens Thieme, architecte idéal, paraissait vraiment l'architecte véritable et l'auteur unique du monument.

*
* *

Pour montrer que je n'ai rien contre les monuments allemands, je dirai qu'un monument de Leipzig, un peu plus ancien que celui-ci et qui, à première vue, eût pu me déplaire davantage, ne m'a pas paru laid ni choquant. C'est le monument qui, sur la place du Marché, devant le vieil hôtel de ville, symbolise la participation saxonne à la guerre de 1870. Sous une Germania qui domine, au centre, le vieil empereur Guillaume, on voit aux angles, à cheval, le prince Albert de Saxe, le kronprinz Frédéric, Bismarck et Moltke, dont la silhouette sévère est vraiment belle. Cette participation de la Saxe, qui scella sa réconciliation avec la Prusse, contre laquelle elle avait marché en 1866, est personnifiée par le prince Albert, qui se signala notamment à Saint-Privat. Et cela évoque ces graves et terribles journées des 16 et 18 août 1870, plus graves pour nous, aussi graves pour l'histoire que celles des 16 et 18 cotobre 1813. Ce sont les mêmes quantièmes. Là aussi, plusieurs jours, d'immenses armées se heurtèrent dans une formidable mêlée.

Avant de venir devant ce monument qui m'avait paru plus acceptable que le *Denkmal*, bien que pouvant offusquer plus mon sentiment français normal, j'étais allé jusqu'à « la pierre de Napoléon ». C'est un bloc de granit qui porte le petit chapeau et une épée en bronze. Elle a été érigée sur un emplacement où se tint Napoléon, à quelques pas de l'endroit où les souverains alliés devaient se rencontrer et où s'élève aujourd'hui le *Denkmal*. On la doit à une petite société de patriotes allemands qui s'est occupée, au cours du siècle précédent, de commémorer à Leipzig les événements de 1813, et qui avait érigé aussi une colonne modeste à la place de l'actuel « Monument ». Elle est toujours là, toute simple, cachée maintenant par des arbres qui ont grandi ;

une inscription allemande rappelle que Napoléon a vu la bataille de cet endroit; sur l'autre face, on a écrit en allemand : « Le Seigneur est le vrai guerrier, le Seigneur est son nom. » Quel lieu pour méditer sur cette bataille de Leipzig et sur l'histoire que la pierre de Napoléon! Si ce Denkmal nous écrase, on peut dire qu'elle écrase le Denkmal.

Et ce qu'il faut constater aussi, c'est le sentiment manifesté partout, en Allemagne du moins autant qu'ailleurs, à l'égard de Napoléon. Près du *Napoleonstein* et du monument nouveau, il y a un musée ancien qui est surtout un musée napoléonien. J'en ai vu un autre à Lutzen que Napoléon partage avec Gustave-Adolphe, comme il partage avec lui le champ de bataille. Parmi tous les souvenirs qu'on rencontre, les publications historiques et documentaires qui s'étalent dans les journaux, il est visible que ce qui a trait à Napoléon intéresse plus que le reste. Cette Allemagne qui s'est soulevée contre lui, à qui il a pu donner le sentiment de son indépendance et le sentiment d'elle-même en la rudoyant si fort, a fini par reconnaître ce qu'elle lui doit; elle l'admire aujourd'hui sans le détester. Et devant le Napoleonstein, sur le champ de bataille de Leipzig, il faut évoquer les jugements de Gœthe qui, longtemps après Leipzig, disait de lui encore à Akermann : « Napoléon, voilà un homme. Toujours clair, lumineux, décidé. »

*
* *

Le cortège qui s'est déroulé, le matin du 18 octobre 1913, près de la pierre de Napoléon, s'avançant vers le monument qui devait commémorer sa défaite réelle ou morale, la fin de sa domination sur l'Allemagne, aurait pu évoquer les cours plénières de rois et de princes qu'il a tenues à Erfurt et à Dresde. En tête, marchaient l'empereur Guillaume II et le roi de Saxe qui tous deux avaient en main le bâton de maréchal. L'empereur venait d'arriver à Leipzig où il a seulement passé cette journée. Le roi de Saxe était le maître de maison. S'il pouvait ne pas paraître particulièrement désigné par l'histoire et par l'attitude de son ancêtre, le roi de Saxe fidèle à Napoléon à qui il devait sa toute récente royauté saxonne, fidélité qu'il expia par la captivité et la perte d'une partie de ses Etats, il l'était par sa qualité de souverain territorial. Il a pu s'acquitter avec bonhomie et simplicité parfaites de la fonction que Guillaume II paraissait avoir voulu lui laisser.

C'était vraiment un beau cortège que celui qui s'avançait, au son de la marche du Graal, dans *Parsifal*, le long de la vaste pièce d'eau artificielle créée, devant le monument, au bord de

laquelle étaient rangés, de chaque côté, les étudiants allemands, dans les costumes de leurs corporations. Un cortège de princes allemands et étrangers. Les étrangers étaient l'archiduc d'Autriche, le grand-duc de Russie et le prince suédois, qui représentaient les alliés de 1813. Les Allemands étaient les chefs des états confédérés de l'empire, jusqu'aux représentants des villes libres, Hambourg, Brême et Lubeck, dans leur splendide costume archaïque. Les autres, quels que fussent leur titre et leur importance, portaient des uniformes de l'armée allemande. Il y avait pas mal de ces princes dont l'attitude, en 1813, avait manqué de netteté; il y avait des rois et des princes de Napoléon. Pour n'en citer qu'un, le cas de la Bavière n'est assurément pas moins curieux et typique que celui de la Saxe. La Bavière a célébré pourtant, au mois d'août, à Kelheim, sa commémoration particulière au mouvement de 1813 à laquelle l'empereur est allé assister.

Un petit drapeau que j'ai acheté dans la rue, à Leipzig, portait au centre l'effigie du roi Frédéric-Guillaume III de Prusse, — avec, en dessous, la couronne de fer, — et à côté celles de Schill et d'York, de Blücher et de Scharnhorst. On voit en haut, entre l'aigle impérial allemand et la couronne prussienne, la devise, qui est celle des pangermanistes : *Deutschland über alles.* On lit en bas : « Le roi appela et tous vinrent. » C'est à peu près le contraire qui est la vérité historique. Il fallut appeler le roi, l'appeler très fort pour qu'il vînt. Il publia sans doute un « appel à mon peuple », mais il avait été très énergiquement poussé à le produire. Le roi, appelé en réalité par d'autres et par son peuple, ne « vint » qu'avec peine et malgré lui, entraîné par un mouvement qu'il s'empressa d'arrêter.

Aujourd'hui, l'arrière-petit-fils du faible et hésitant Frédéric-Guillaume III, devenu l'empereur de la grande Allemagne (un empereur, d'ailleurs, beaucoup trop pacifique au gré des pangermanistes), inaugure solennellement, en tête du cortège des princes allemands, à Leipzig, ville saxonne, le monument de la « bataille des nations » et du mouvement de 1813. Mais l'empereur, l'homme le plus éloquent de son empire et l'un des plus éloquents de son époque, qui avait laissé couler son éloquence naturelle, parfois discutée de ses sujets, à propos d'autres commémorations du centenaire, contre l'attente générale, s'est tu à Leipzig où ont parlé seulement M. Thieme et le roi de Saxe. S'il s'est tu, c'est assurément de propos délibéré. Peut-être n'a-t-il pas voulu qu'on pût mal interpréter ce qu'il aurait dit dans une circonstance aussi solennelle, alors qu'il désirait évidemment éviter toute apparence offensante ou agressive. Et peut-être aussi n'a-t-il pas voulu non

plus, avec son éloquence entraînante, son patriotisme historique, prononcer, pour une telle date, des paroles trop douces, banales et lénitives. Il a laissé parler le roi de Saxe dont l'éloquence, moins brillante, pouvait paraître moins dangereuse que la sienne et qui a pu être pacifique à souhait. Le roi de Saxe s'est contenté de recevoir de M. Thieme le monument et d'assurer qu'il serait gardé pour l'unité, la prospérité et la paix du peuple allemand.

Il y a eu un petit détail assez curieux, qui m'a frappé, quand il s'est levé pour parler. Il semblait un peu embarrassé, ne sachant où il devait se tourner, vers l'empereur, à côté de lui, ou vers M. Thieme, en face, qui avait parlé, sur une petite chaise, devant les souverains et les princes. L'empereur l'a poussé en avant, face à M. Thieme. Et c'était, certes, significatif et curieux. Un peu plus tôt, me promenant avant l'arrivée du cortège sur la plate-forme par où l'on accédait aux tribunes réservées, où, de chaque côté du pavillon impérial, étaient groupés les hauts fonctionnaires civils et militaires, j'avais bien remarqué que les généraux ne se mêlaient pas aux autres, et que les uniformes militaires restaient tous d'un seul côté. Cela ne dérangeait guère les idées que je m'étais faites sur l'Allemagne. Cela devait augmenter encore, à mes yeux, l'importance sociale et historique de M. Thieme. Quand l'empereur est apparu, les discours prononcés, la visite officielle du monument faite, sur la terrasse supérieure, avec le roi de Saxe et M. Thieme, les acclamations ont retenti, les assistants ont entonné le *Deutschland über alles*. Auparavant, il y avait eu, avant et après les discours, deux chants religieux, chantés par l'assistance, dont les paroles étaient inscrites sur les cartes d'invitation. L'un était un chant des réformés hollandais du seizième siècle; l'autre un bref morceau d'action de grâces inspiré de notre *Te Deum*. Il y avait, parmi les autorités, un évêque catholique, le vicaire apostolique de Dresde, et plusieurs prêtres catholiques, dont quelques-uns s'entretenaient avec les pasteurs en robe et en fraise. Et tout cela résume assez bien la singulière situation religieuse de la Saxe, pays essentiellement et strictement luthérien, gouverné par une famille royale très catholique, très aimée de ses sujets d'une autre confession, et où la petite minorité catholique a une situation morale élevée.

A la fin du discours de M. Thieme, qui a eu décidément tous les honneurs, il y a eu un moment assez beau. Il invitait la jeune Allemagne à jurer fidélité au passé, au présent et à l'avenir. Alors les épées des étudiants, sorties du fourreau, se sont levées et froissées dans un cliquetis.

*
* *

Je n'ai guère montré ce « point de vue allemand » que j'étais venu voir. Il aurait fallu relever trop de choses, noter trop de détails à propos desquels on hésite à généraliser. Il m'a semblé que, dans l'appréciation des grands événements de 1813, la vérité critique pouvait se faire jour souvent, si elle n'apparaissait sans doute pas chez tout le monde. Je n'ai guère non plus parlé de cette grande et fameuse bataille à propos de laquelle avaient lieu toutes ces manifestations. Son histoire s'étalait à Leipzig à toutes les devantures et dans tous les journaux.

J'avais cherché d'abord en vain, sur les bords de l'Elster, dont le cours a été détourné en cet endroit, l'emplacement où tomba, noyé dans la retraite, l'héroïque cavalier polonais Poniatowski. Comme nous revenions de Lutzen, où nous avions assisté à une simple mais attachante cérémonie suédoise à l'endroit où mourut Gustave-Adolphe, nous apercevons dans la rue des gens porteurs de grandes couronnes. Nous les suivons : ils nous conduisent au monument de Poniatowski. C'est le 19 octobre, jour centenaire de sa mort. Le monument disparaît sous les couronnes qui portent des inscriptions polonaises; des Polonais offrent des cartes postales en polonais. L'émotion vous saisit devant cette muette et touchante commémoration. On a interdit tout discours; il reste la fidélité des fleurs, des inscriptions, l'éloquence de ces regards et de cette attitude qui disent que la Pologne existe; ils maintiennent ce qui ne meurt point.

La Pologne, qui subsiste cent ans après Leipzig, elle est présente dans toute cette histoire européenne qui se termine avec le déclin de Napoléon. Je la retrouve à Dresde, où j'achève de recueillir ces notes, où les princes-électeurs de la maison de Saxe furent, plus d'une fois, dans l'époque la plus brillante de cette ville aimable, rois élus en Pologne, avant d'être rois de Napoléon avec cet honnête Frédéric-Auguste, le roi de Leipzig, à qui il avait donné, — nominalement du moins, — le grand-duché de Varsovie qui était pour les Polonais l'embryon d'une Pologne reconstituée. L'était-il vraiment pour Napoléon autant qu'il l'a dit? Il l'a dit surtout après, à Sainte-Hélène. Les Polonais qui le servirent avec tant de dévouement, dont il sut employer si bien l'ardeur et la vaillance, devaient le croire. L'idée qu'il leur a laissée est celle qu'ils ont gardée de la France. Ils ont versé leur sang pour notre pays.

Dresde, c'est la cour plénière de rois et de princes en 1812, à

la veille de la campagne de Russie. Alors Napoléon songe tardivement et à moitié, mal secondé par des subordonnés, à organiser la Pologne, à la soulever au moins contre la Russie. C'est en 1813, le théâtre de tant d'événements qui précèdent Leipzig, les entrevues avec Metternich, les négociations, la grande bataille des 26 et 27 août qui, comme à Leipzig, et plus encore qu'à Leipzig, ensanglanta les rues de la ville. Victoire glorieuse, mais stérile, du grand capitaine, dont les effets furent détruits par trois défaites simultanées des lieutenants de Napoléon.

Voici les ombrages et les parterres du Grosser-Garten où coula tant de sang. Voici l'endroit où, sur la hauteur, derrière Racknitz, tomba Moreau, dans les bras d'Alexandre, frappé d'un boulet qu'aurait presque pointé Napoléon sans savoir qu'il allait atteindre son ancien rival. Un monument de l'époque avec trois chênes marque la place. L'inscription allemande célèbre en Moreau un héros-martyr mort pour l'Allemagne et la liberté. Voici la maison, transformée en musée historique de précieux souvenirs, du poète Kœrner, véritable héros de l'Allemagne, tombé celui-là pour sa patrie. C'est ici la plus pure et la plus noble manifestation du mouvement allemand de 1813. Ce sont de tels hommes, même avant la victoire, qui ont vaincu Napoléon.

Et voici le palais Marcolini qu'il habita souvent et longtemps dans ses séjours de Dresde, où Metternich le vit dans ces pourparlers de juin 1813, dont il nous a laissé le dramatique et significatif récit. Là s'est décidé l'histoire autant que sur le champ de bataille de Leipzig. Le palais, depuis longtemps, est transformé en hôpital de la ville de Dresde. Le cabinet du directeur occupe une partie de l'appartement de Napoléon. Et dans le beau jardin où des décors de fontaines rappellent Versailles, où d'anciennes statues voisinent avec des bustes de médecins, des malades se promènent avec leurs parents, tandis qu'au dessus, tout près, avec le bruit de son moteur, passe un *Zeppelin*. Il rappelle celui dont la terrible explosion, arrivée la veille de la grande fête de Leipzig, avait assombri, l'autre jour, les visages officiels. Et la guerre et la mort, les changements d'empire et les tragiques accidents, le passé, le présent et l'avenir du monde s'évoquent pour nous dans ce jardin.

Pierre DE QUIRIELLE.

Leipzig-Dresde, octobre 1913.

LE BAPTÊME DE PAULINE ARDEL[1]

Les Rude, ce dimanche, dès les vêpres finies, rentrèrent chez eux; ils attendaient Pauline et son père; M. Ardel avait annoncé l'intention de venir tôt pour voir, en bonne clarté, l'atelier du peintre.

Il faisait un ciel de printemps; la lumière était fine comme celle qui poudroie dans les vieilles porcelaines. Le vent du Sud se jouait avec des banderoles soyeuses de nuées; sur la rivière, le soleil étalait un pont d'argent. Au bas de l'autre berge, en amont, l'eau comptait les images des peupliers grêles; leurs pointes se confondaient sous une buée blonde, et, contre l'arête de la colline, des atomes de rayons dansaient parmi les ombres.

De leur terrasse, à l'angle du cours Tarbé, les Rude possédaient ce paysage fluide et riant. L'illusion d'un renouveau, à la mi-décembre, semblait si douce que Mme Rude et ses deux filles s'accoudèrent un moment au balustre. Non loin d'elles, les pattes de devant appuyées à un parapet, leur chienne caniche, Javotte, tendait vers l'espace la truffe humide de son museau. D'une fenêtre ouverte sortait le murmure d'un violoncelle; Julien préludait au concert.

— Je me trouve, dit Edmée, légère aujourd'hui comme une bulle de savon.

— Maman, demanda Marthe, tandis qu'elle regardait le courant frétiller de petites ondes écailleuses, est-ce les poissons qui font les vagues avec leurs queues?

Mme Rude, en lui répondant, ramenait sur la tempe de Marthe une mèche de cheveux égarée derrière son oreille. C'était une mère passionnée, inquiète. Elle avait « rendu au paradis » son fils cadet Emmanuel, mort à neuf ans, dont elle portait toujours le deuil. Une croix d'or à son cou rompait seule la sévérité de son corsage. On aurait pu la prendre pour la grande sœur

Voy. le *Correspondant* du 25 octobre 1913.

d'Edmée, tant elle restait svelte, aisée d'allure. Elle gardait un de ces visages maigres qui ne vieillissent guère, la courbe d'un nez suave, nacré vers le bout, une fossette mutine au coin de sa bouche un peu pincée, des yeux trop saillants, parfois bizarres, mais à l'ordinaire d'une transparence bleue, comme virginale et caressante.

— Je suis curieuse de cette Pauline, avouait-elle à Edmée ; et cependant je doute qu'elle puisse devenir ton amie... Une païenne, une athée...

— Il faut bien aller aux montagnes, quand elles ne viennent pas à nous. Pauline est moins dure qu'une montagne ; je lui crois un cœur capable d'aimer Dieu, si elle le connaissait.

— Rentrons, dit sa mère ; la fraîcheur tombe ; les Ardel vont arriver.

Ils ne tardèrent point ; Edmée les introduisit dans l'atelier où pétillait un grand feu de bûches. Cette pièce d'une intimité radieuse, avec ses fenêtres au couchant, faisait oublier le banal aspect de la villa. Le piano d'Edmée occupait un angle ; un pupitre chargé de musique était dressé ; les toiles du peintre, des portraits pour la plupart, composaient une méditative assistance au-dessus de fauteuils Louis XV, en bois blanc, à ramages cramoisis, que M. Rude avait hérités de son trisaïeul. Mais, avant tout autre objet, les visiteurs aperçurent, en face de la porte, isolé sur la boiserie du fond, un Christ d'ivoire. « Quel besoin d'ostentation croyante ! » remarqua M. Ardel à part soi.

Sur la pensée de Pauline, l'ombre du Crucifié glissa. Un souffle de bienvenue l'accueillait dans cette maison ; le bonheur ingénu de s'y voir s'épanouissait en son regard ; elle entra, de sa démarche lente, avec le balancement tranquille d'une simple robe grise rehaussée par des bandes de velours noir. Elle tenait un rouleau, des morceaux de chant qu'Edmée l'avait priée d'apporter. Son air de franchise atténua les premières craintes de Mme Rude. Julien s'empressa de poser son violoncelle et son archet pour aller au-devant d'elle. Javotte vint la flairer comme quelqu'un d'ami.

Mais, tout de suite, M. Ardel s'approcha d'un tableau posé sur un chevalet, et en apparence près d'être fini. L'œuvre représentait un coin de l'hospice de Beaune : trois religieuses, vêtues de bleu, à grand hennin, agenouillées en ligne, les paumes jointes, le profil droit, recueillies dans l'attente de la communion. Le jour descendait sur elles d'un vitrail aigu et du ciboire lumineux qu'un prêtre, à l'autel, leur présentait. La pénombre, en arrière, laissait distinguer une voûte brune en berceau, des lits de malades, le recul d'une salle immense comme le réceptacle de toutes les

infirmités. L'ensemble était peint à touches serrées, sans faux-fuyants, avec cette harmonie tonale, si rare chez les modernes, et qu'eurent aisément les vieux peintres pleins de foi.

— C'est bon, très bon! exprima, au bout d'un court silence, M. Ardel, sujet aux brusques enthousiasmes, mais attentif uniquement aux mérites de la facture.

— Ces femmes ont posé devant vous? s'enquit Pauline, étonnée d'un tel sujet.

M. Rude élucida qu'étant, lui et sa femme, de Beaune, où son beau-père faisait valoir un modeste vignoble, ils y passaient toutes leurs vacances, et qu'il pouvait chaque matin, patiemment, s'assimiler ces religieuses.

— Vous voyez, Ardel, continua-t-il, je ne m'excite pas à des visions factices. J'ai l'horreur des faux mystiques, de ceux qui singent les primitifs, des charlatans de toute farine. Ce que j'ai observé, je le transcris; je cherche simplement à découvrir, sur des visages en prière, une réflexion d'En-haut; car je n'aime à portraiturer que des gens qui prient, ou bien des enfants, parce que le ciel nage dans leurs yeux. Je me suis approprié le précepte : « Laissez venir ces petits à moi », et je crois être plus pur tandis que je les peins. Celui-ci, regardez...

— Mon pauvre Emmanuel à trois ans! soupira Mme Rude. Et comme c'est lui!

De la grande chaise où il était assis, l'enfant avait l'air d'interroger les spectateurs avec ses pupilles bleues, dilatées, trop clairvoyantes, pareilles à celles de Marthe. Ses lèvres semblaient séparées dans une respiration paisible. Mais ses traits menus, la soie cendrée de ses cheveux, son cou trop long, ses bras minces perdus sous des dentelles, indiquaient un être fragile. Au milieu d'un demi-jour argenté, tout en blanc, neigeux, immatériel, il paraissait déjà vivre ailleurs...

— J'admire, opina M. Ardel, qu'à l'aide de moyens si sobres, vous obteniez une telle puissance d'effet. Mais comment n'avez-vous jamais exposé au Salon?

M. Rude, presque ahuri, le fixa : Au Salon! Ses toiles fourvoyées parmi les voisinages inévitables de croûtes et d'horreurs obscènes! Au printemps prochain, toutefois, il pensait louer, à Paris, une salle pour y montrer quelques œuvres.

— Ces choses-là sont secondaires. Mais une idée qui me taquine, ce serait de pouvoir concentrer en six portraits six principaux types ascétiques d'ordres religieux. J'aurais là dix années de travail merveilleuses. Je vous l'ai dit déjà, je vais très lentement, et ce n'est pas pour moi seul que je m'évertue à bien faire.

Dans la pureté concise d'une ligne, qui enchantera des générations, je vois un mode de charité; je sais qu'en visant au parfait, je préfigure une ombre de la béatitude où toute chair sera achevée en sa forme...

Il causait de ses travaux sans vanité, simplement et religieusement. Par instants, il enroulait à ses doigts les boucles de sa barbe et, comme ébloui d'une soudaine conception, il fermait à demi les yeux. Pauline écoutait les paroles du peintre sans comprendre tout ce qu'elles signifiaient, mais captivée par sa voix grave, de même que par les sons d'un orgue. Elle sentait que cet homme habitait un jardin radieux fermé pour elle, et les prestiges de son art l'induisaient à le suivre jusqu'à la porte. M. Ardel, pourtant, éprouva le besoin d'une objection :

— Je comprends très bien ce qu'à rétrécir son optique, votre pensée gagne en force. Mais ne souffrez-vous pas de rejeter hors de votre champ visuel presque toute l'immensité de la vie concrète? Les maîtres de la Renaissance faisaient des tableaux religieux, mais ils peignaient aussi des scènes populaires, des paysages, du nu...

— Voilà pourquoi, dit tout à coup Julien, ils manquaient tant de profondeur. C'est par le sacrifice qu'on mérite l'extase. Or, dans l'extase, on tire à soi, épuré, le monde inférieur que les sens atteignent confusément.

— Et puis, confirma son père, quelle folie de s'imaginer qu'on va étreindre le grand tout! Est-ce que l'infinité des images, quand nous en aurons saisi quelques-unes, ne s'écoulera pas toujours intacte, inépuisable? Mieux vaut donc prendre au torrent ce que peut tenir le creux de notre main.

M. Ardel, jamais à bout d'arguments, se disposait à répliquer, lorsque Edmée, peu divertie par cette controverse, entraîna Pauline avec intention vers un tableau voisin :

— Un vieux Breton et sa fille, expliqua-t-elle. Je les aime comme si je les avais connus.

Ils étaient figurés tous deux à genoux sur le carreau d'une cuisine; le soleil entrait par la croisée ouverte; au dehors, s'espaçaient les pommiers en fleurs d'un verger. Le vieux avait un nez court et les pupilles enfoncées sous un front rugueux, de fortes pommettes, un poil gris mal rasé autour d'une bouche tenace, mais un air de résignation extatique; il joignait ses doigts et regardait un crucifix pendu au mur de la haute cheminée. Sa fille baissait les paupières; l'ombre de sa coiffe tremblait contre sa joue; de ses grosses lèvres on sentait sourdre les syllabes pieuses qui les purifiaient. L'un et l'autre se tenaient là, fixés pour l'éter-

nité dans une attitude d'oraison où se condensait toute leur existence, toute la dévotion d'un peuple.

Cette peinture ne plut guère à Pauline : les Bretons semblaient imposer la foi par la façon dont ils priaient. Si peu que pénétrât l'impression, son incroyance se mettait en garde. M. Ardel, sans quitter sa désinvolture critique, se montra plus froid que devant les premières toiles ; il s'apercevait davantage d'un défaut inhérent à la probité trop minutieuse de Rude : le tourment du détail engendrait de la sécheresse ; tandis que l'artiste, dans la vie familière, paraissait ne jamais démentir sa bonhomie d'allures, lorsqu'il peignait, il manquait de confiance en soi, de cette ampleur que déploie l'improvisation.

Mme Rude, cependant, conta l'histoire singulière des deux paysans. Un prêtre, natif de Plougastel, avait émigré dans le diocèse de Sens, parce qu'il se lassait d'être, en son pays, vicaire à perpétuité. On lui donna la cure de Druzy ; il s'y morfondit de tristesse et mourut, laissant son père et sa sœur qu'un curé d'alentour retira chez lui. Ce vieux et sa fille conservaient des habitudes de longues prières communes, où le peintre les avait étudiés à son aise ; agenouillés l'un près de l'autre, ils se perdaient en Dieu si absolument que nul épisode extérieur ne pouvait les déranger ; une fois, pendant un orage, comme ils récitaient l'*Angelus*, la foudre tomba sur le toit du presbytère ; ils n'y prêtèrent même pas attention. Lorsque le père, usé par les ans, rendit l'âme, — c'était à minuit, — sa fille attendit l'aube pour en avertir son curé.

— Va Zat (mon père) est mort, lui dit-elle, venez voir comme il est beau.

Elle pleurait, mais de joie, à l'idée que son père contemplait face à face le Seigneur dans son royaume.

Pauline eut envie de s'écrier : « C'était absurde ! » Pourtant le mot de la Bretonne : « Venez voir comme il est beau », lui remit en mémoire ce qu'elle avait entendu dire à l'abbé Jacques sur son grand-père Ardel ; sa pensée rapprocha la fin mélancolique du pauvre prêtre breton et la solitude où languissait son oncle, rebuté des siens ; un mouvement furtif de compassion l'inclina vers le délaissé.

— A propos de Druzy, énonça Julien, j'ai pu savoir que le prêtre de dimanche en est justement le curé ; c'est bien l'abbé Ardel, du diocèse de Lyon.

— C'est lui, en effet, répondit Victorien d'un ton qui affectait l'indifférence.

— Il est venu nous voir, compléta presque en même temps Pauline.

D'un coup d'œil, le professeur la tança : est-ce que les étrangers

devaient être mis au fait des épisodes qui se passaient dans la maison?

— Eh bien! si nous écoutions un peu de musique? insinua Mme Rude, devinant que Julien avait froissé M. Ardel.

Edmée ouvrit son piano, on alluma des lampes, le violon et le violoncelle s'accordèrent. Pauline adorait ces préparatifs musicaux; les sonorités confuses des instruments enfermaient l'attente de l'harmonie qui succéderait au désordre. Dans l'audition passive, elle pressentait les délices de rêveries incommunicables.

Les musiciens jouèrent l'adagio du grand trio de Beethoven en *si* bémol. La plénitude du motif peu à peu la combla d'une ivresse sentimentale. Elle ne s'arrêtait pas à la tranquillité liturgique de cette large mélodie, mais croyait y démêler la nostalgie d'un bonheur sans bornes et impossible.

Vis-à-vis d'elle, à l'Occident, sur la colline haussée comme un mur brumeux et dans l'eau miroitante, le crépuscule développait un dais immense de vapeurs violettes et pourprines; de minces nuées roses se déliaient au sein de cette flambée magique; Pauline fut envahie d'un frisson qui monta jusqu'à ses cheveux :

« Que je suis heureuse! pensa-t-elle. Ah! si de tels moments pouvaient durer toujours. Oui, sans fin! »

Le violon et le violoncelle reprirent doucement la phrase initiale; puis, les tierces du piano décomposèrent en sons fugaces le trame des harmonies. Au dehors, le dais du ciel s'endeuillait; les cuves fumeuses de l'horizon brunirent; la rivière se décolora et bientôt l'enchantement transitoire, prémice d'un jour supra-terrestre, ne fut plus, au fond du couchant, qu'un petit reflet de lampe agonisante.

Pauline aurait voulu le retenir en ses yeux, ainsi qu'en ses oreilles les phases du chant. L'idée que tout cela lui échappait rabattit son exaltation; elle comprit alors, d'une manière obscure, qu'on pût avoir l'appétit de la vie éternelle.

Quand le dernier accord expira, le silence d'ensuite lui parut décevant; elle supplia M. Rude et Edmée de recommencer.

— N'est-ce pas, dit Julien, que Beethoven a écrit peu de choses aussi transportantes? Il atteint là une sérénité purement catholique d'émotion.

— On peut y voir tout ce qu'on veut, opposa M. Ardel; pour moi, je crois fort que Beethoven suivit bonnement son thème en musicien et n'eut aucune de ces intentions adventices.

— Parbleu! Oui, répliqua Julien; il ne les eut pas, mais elles y sont quand même.

Une dispute s'engagea qui se fût prolongée si M. Rude n'eût

frappé de son archet un léger coup sur le pupitre. On réitéra l'adagio; Pauline fut moins remuée que la première fois; mais elle essayait de saisir le sentiment de Julien, ce qu'il appelait « l'émotion catholique », et de la sorte elle la subissait à son insu. Tout à l'heure il venait de jeter ce mot : « L'Eglise est le seul milieu où la liberté des âmes s'accorde exactement avec le poids d'une tradition. »

Elle démêla qu'en effet l'adagio de Beethoven exprimait un tel équilibre, et, par lui, un état de paix bienheureuse; elle répugnait pourtant à conclure comme Julien; cette velléité d'analyse se dissipa d'ailleurs parmi d'autres songeries instables.

Mme Rude, aussitôt après, la pria de se faire entendre. Pauline chanta *Plaisir d'amour*, un air de Martini, dont la grâce noble et simplette s'ajustait à la sérénité familiale de l'auditoire, au sérieux des portraits, aux fauteuils de jadis. Sa voix, naturellement limpide, vibrait d'une tendresse nuancée. De bon cœur, tout le monde, même son père, applaudit, et M. Rude lui demanda de chanter encore.

Edmée l'accompagna dans *le Réveil de Brunnhilde;* cette effusion lyrique correspondait à l'intime consonance de toutes ses énergies; elle la fit retentir à pleine gorge, éperdûment. Mais, lorsqu'elle se tut, elle sentit peu d'enthousiasme dans les louanges qu'on lui donna. Oppressé d'un trouble silencieux, Julien restait assis à distance, le menton appuyé sur sa main. M. Rude confessa qu'en dépit de splendeurs exorbitantes il n'aimait pas *Siegfried;* Wagner, sauf dans *les Maîtres-Chanteurs* et les scènes liturgiques de *Parsifal*, n'était à ses yeux qu'un magicien néfaste, ayant trituré des philtres de désordre et de vertige. Pauline protesta que ces philtres ne pouvaient agir sur les cœurs sains.

— Plût à Dieu, ma chère enfant, répondit vivement le peintre; mais qui donc peut se flatter d'être sain?

Une discussion aiguë allait se déchaîner; Edmée prit Julien par le bras, l'attira vers le piano, s'y remit elle-même et dit très fort à M. Ardel :

— Nous allons vous jouer une sonate de Saint-Saëns.

Pauline n'avait entendu Julien que dans le trio où son jeu se fondait avec celui du violon. Jusqu'alors elle le jugeait un rêveur placide, entêté à ses imaginations dévotes. Mais de même que, pour lui, *le Réveil de Brunnhilde* avait fait sortir une Pauline frémissante, folle de sa jeunesse, la sonate découvrit à Pauline un Julien qu'elle ne soupçonnait pas.

Il attaqua les premières mesures comme s'il eût lancé au piano un défi strident. Tour à tour, il tirait du violoncelle des sons crépus et fauves, ou tendres jusqu'au sanglot. Elle regardait ses

coups d'archet véhéments, mais sûrs; dans l'âpreté dont il détacha une courte phrase interrogative, elle reconnut son intransigeance dogmatique, mais résolue en acte, énoncée avec une furie provocante.

Son exécution et celle d'Edmée s'harmonisaient fougueusement, fidèles, au reste, à l'œuvre qu'ils jouaient, d'une rectitude inflexible au milieu des plus torrentueuses violences.

Cette musique causait à Pauline une sorte d'angoisse mêlée à la tension de sa volonté lucide. Il lui semblait marcher à travers des ténèbres, sur une chaussée étroite, coupée par un abîme qui l'aspirait, où filaient des êtres innombrables, dans un horrible et sourd déchirement. Quelqu'un venait contre elle, la poussait en arrière, au-dessus du gouffre; elle se dégageait, rebondissait et courait vers un point d'or vif qu'elle entrevoyait, haut et loin, comme un feu sur une tour invisible.

Les images s'ébauchaient, se défaisaient, étaient renouées selon les colorations de l'idée musicale; mais l'esprit de Pauline, chaque fois qu'il se dérobait à l'emprise hallucinatoire des sons, revenait au seul Julien; elle admirait sa vigueur dominatrice, et néanmoins y redoutait confusément, pour sa propre indépendance, une menace.

L'andante le lui rendit, tel que d'abord elle l'avait connu. Le violoncelle escortait, d'un staccato ferme, le choral du piano, cantique d'une foi résignée, soumise au mystère. Pauline pouvait croire visiter, comme l'autre dimanche, une cathédrale. Le violoncelle semblait un suppliant qui s'élance à un Dieu caché; la volupté d'une extase modulait les métamorphoses du verbe mélodique. Les notes graves de l'instrument, là même où il s'égayait en dessins rapides, possédaient l'autorité d'une parole secrète, apaisante et sainte.

Mais avec le final, le piano et lui repartirent comme dans l'ouragan d'une bataille. De rauques dissonances se martelaient entre des épisodes syncopés, plaintifs, essors d'espoirs inassouvis. Un désir sauvage de conquérir le monde et une volonté d'amour mystique alternaient à larges intervalles; Pauline supposa que les mêmes sentiments se disputaient l'âme de Julien, proche de la sienne par ses appétits juvéniles, et à cette imagination elle tressaillit tout entière.

Au bout de la sonate, Edmée, la figure moite et ardente, trahit que ses muscles avaient excédé leurs réserves de force; Julien, au contraire, parut mis en train par ce nerveux exercice.

Mme Rude sonna; la servante apporta le thé. M. Ardel s'étonna que Julien trouvât le loisir de s'adonner à la musique, outre les

travaux « sérieux » qu'il poursuivait, car il préparait son doctorat en droit, visait à entrer dans les consulats.

— Julien est comme moi, observa M. Rude, la vie qu'on est convenu d'appeler positive et l'art se rythment pour lui méthodiquement. Mais voyez combien sont mystérieuses les transmissions. Mes deux aînés ne feraient, en peinture, rien de fameux. Julien sera poète, orateur, musicien, jamais peintre. Tandis qu'Emmanuel avait l'œil d'un coloriste, et Marthe dessine des bonshommes pas mal du tout...

Marthe s'était perchée sur un genou de son père, jouait avec sa barbe. Javotte, avide de se faire caresser, poussa du museau, à l'improviste, le coude de son maître et projeta hors de sa main la tasse de thé pleine qu'il tenait. Les jeunes filles en rirent naïvement, il fallut essuyer le tapis; Mme Rude rappela la servante; c'était une fille d'une simplicité modeste, joufflue, épanouie, qu'on sentait joyeuse et familière dans la maison. Pauline la compara incidemment à Egalité, dont les attitudes sournoises lui pesaient déjà. Ici, nulle discordance ne gâtait la joie affectueuse qui était l'air du logis. Elle voulut oublier quelles choses profondes l'isolaient des Rude et se donner l'illusion qu'une telle famille devenait un peu la sienne.

Mme Rude reprochait, devant elle, à Edmée, de négliger, pour son piano, ses autres études; son mépris des diplômes masquait une excessive paresse. Edmée, en croquant un macaron, fit une pirouette :

— Et si c'est ma vocation d'être ignorante? Tu ne me vois pas changée en une intellectuelle, sèche comme un morceau de craie.

— Cependant, Mlle Pauline, répliqua sa mère avec un sourire malicieux, n'a rien d'un morceau de craie, et je la sais fort cultivée.

— Oh! très peu, se défendit Pauline, j'aime la lecture, Edmée l'aime aussi. J'ai commencé le latin, pour faire plaisir à mon père; si j'avais à gagner ma vie, je donnerais des leçons de chant, mais il me déplairait d'être licenciée ou agrégée.

Marthe, sur ces entrefaites, avait apporté un cheval de bois, sautait dessus, le faisait osciller, redescendait. M. Rude, silencieux, dévisageant Pauline, cherchait à lire en ses traits les vestiges d'une pensée pieuse, « ce signe de lumière », faute duquel une figure humaine était, devant lui, comme inexistante. M. Ardel discutait avec Julien la sonate de Saint-Saëns, qu'il estimait, vers la fin, « trop frénétique ».

— Trop frénétique! releva Julien; mais, Monsieur, c'est une œuvre écrite sous la commotion de la guerre, et le plus âprement guerrière que je connaisse, sauf la huitième Polonaise de Chopin.

— Ah! vous voilà bien, les mystiques! persifla le professeur en gaieté. Dès que vous prononcez le mot guerre, vous semblez avoir bu un élixir enivrant. Je ne vous en blâme point, les pacifistes sont une de mes exécrations. Seulement, chez des chrétiens, je trouve ça baroque tout de même...

Julien passa dans ses cheveux sa main maigre, comme toutes les fois qu'un sentiment énergique le saisissait, et repartit :

— Pourquoi pas? Si Dieu m'avait fait naître au temps de la bonne Lorraine, j'eusse été volontiers des hardis compagnons qui, à sa suite, culbutaient les garnisons anglaises, entraient dans les villes reprises, la lance haute, fiers de leurs balafres, et, après avoir chanté un *Te Deum*, trinquaient galamment avec les archers. Ce n'est pas le goût des tueries, mais des aventures à courir, que l'idée de la guerre excite en moi. A vingt ans, on a dans les veines plus de sang qu'on n'en peut verser. J'ai la certitude que, le jour où je recevrais ma feuille de route, je me sentirais immédiatement libéré d'une foule de sots appétits qui alourdissent la vie d'un homme. Ce serait comme si je partais pour le cloître. Rien ne vous met mieux qu'un risque de mort en face de l'éternité. Et puis, dans cet abandon de soi, il y a une allégresse, quelque chose comme une participation à la béatitude du Christ, lorsqu'il s'immole...

La voix de Julien s'enflait, tandis qu'un afflux de pensées mettait son être en vibration; la simplicité de son accent excluait tout soupçon de fanfaronnade, et M. Ardel, en l'écoutant, n'avait plus son air sardonique. Les femmes, autour de lui, cessèrent de causer; mais Pauline, après un sursaut d'enthousiasme, se reprit soudain : par cette folie chrétienne de sacrifice, le Julien qu'elle eût rêvé lui échappait!

Le carillon fluet d'un cartel préluda au coup de sept heures; M. Ardel songea qu'il était temps de se retirer. Dans le vestibule, ils trouvèrent Marthe, les mains derrière son dos, en méditation près d'une cage où un canari et un serin, la queue raide et les paupières closes, sommeillaient sur leur barre côte à côte.

— Ils ne sont pas morts, maman? voulut-elle éclaircir, inquiète de leur immobilité.

— Non, ma chérie, rassura Mme Rude; ils dorment comme des enfants bien sages; demain, ils se réveilleront avant toi.

— Regardez, dans l'eau, cette moitié d'orange, dit M. Rude, tourné vers la fenêtre du vestibule.

Elle donnait sur un jardin, et, dans le bassin d'une pompe, flottait la lune à demi-pleine. Sa grise blancheur faisait le sol semblable à une nappe d'eau tremblante; au-dessus d'un mur,

entre les ramilles aiguës et noires d'un tilleul, les étoiles pendaient comme des fruits dorés.

Pauline quitta Edmée et Mme Rude avec la persuasion de leur amitié vraie; la poignée de main qu'échangèrent elle et Julien fut d'une cordialité plus discrète; mais la réserve qu'elle y mit signifiait qu'elle le distinguait des autres. De la porte des Rude, les Ardel, jusqu'à leur maison, avaient trois minutes de marche. Pendant ce trajet, comme Pauline ne disait mot, livrée à la rumination confuse encore des mille détails qui lui revenaient de cette visite, son père inopinément l'interrogea :

— Tu es muette; à quoi penses-tu?

— Tu veux le savoir, répondit-elle, en folâtrant, eh bien! je pensais au sommeil du canari et du serin...

Mais, plus sérieuse, elle expliqua :

— Je pensais à la question de la petite : chez les Rude, c'est bizarre, tout le monde a la mort en tête, et ils sont pourtant heureux!

*
* *

Au retour, contre leur attente, ni le souper n'était prêt, ni la table mise. Egalité, s'étant oubliée dans un bal de guinguette, venait à peine de rentrer, quand ses maîtres survinrent. Le professeur, d'habitude, se mêlaît peu du ménage; pour le coup, il l'admonesta vertement. Elle n'osa maugréer, mais bouscula son fourneau, fit un beau tapage de marmites.

Ce n'était pas la première fois que Pauline surprenait en cette fille, sous l'extérieur apathique commun aux gens du pays, les rancunes de l'esclave émancipée qui enrage de servir. Dès le surlendemain de sa venue, parce qu'elle charbonnait les portes avec ses doigts, il avait fallu la gourmander : « Je veux qu'on soit propre, avait ajouté Pauline, je suis minutieuse. — Mais moi aussi, mademoiselle », répliqua la bonne d'un ton vexé. Chose plus grave, Pauline, en montant aux mansardes pour s'assurer si Egalité faisait son lit et balayait, trouva la chambre fermée à double tour. Le surcroît de son escapade, les pendeloques cliquetant sur son corsage, une odeur de musc que semait sa jupe, tout avertissait qu'on ne pourrait la garder longtemps.

Ce souci vulgaire, après les ravissements dont Pauline sortait, la jeta dans une tristesse. L'oncle Hippolyte était descendu et demanda « si, ce soir, on ne dînait pas ». Il marchait de long en large, par la salle à manger, les mains enfoncées dans les manches de sa robe de chambre; de cinq minutes en cinq minutes, il

tirait sa montre ou la confrontait avec la pendule, soupirait, se grattait la tête. Une catastrophe autour de lui n'eût guère plus dérangé son régime d'automate que ce retard de son potage : serf, toute sa carrière, de la ponctualité, il n'admettait pas, dans les rouages de son existence, la plus minime variation.

Pauline conservait à son grand-oncle un sentiment où entrait un peu de la pitié qu'on a pour les enfants et les faibles; par lui elle se prolongeait dans le passé des siens; elle voyait en ce vieillard un « meuble de famille » dont l'étonnante survivance paraissait un défi au destin, une gageure qu'elle l'aidait à soutenir. Bien qu'il grognât même à propos de ses attentions, déclarant « qu'on ne devait jamais se tâter », il les attendait, les réclamait presque. Sa nièce lui était nécessaire, il l'aimait par rapport à soi; mais ce vague retour qu'elle obtenait de lui marquait sur l'égoïsme du célibataire une victoire unique.

Pourquoi, à cette heure, en le regardant circuler comme le balancier d'une pendule, le trouva-t-elle insupportable? Elle opposait à l'intérieur paternel celui des Rude, chaud de tendresse et d'aménité. Les flammes de leur âtre éclairaient pour elle les creux arides de sa vie. Elle mûrirait, vieillirait peut-être entre deux somnambules dont l'humeur égoïste la vouait à une stérile abnégation. Si elle se mariait, son père, grincheux et jaloux de sa tranquillité, tolérerait-il un gendre sous son toit? A supposer qu'elle se séparât de lui, ne deviendrait-il pas la proie d'une gouvernante, ou, ce qu'elle appréhendait plus encore, d'une seconde femme?

Se marier! D'ordinaire elle y pensait peu. « Que ce soit le plus tard possible », avait répondu, à Roanne, M. Ardel déclinant la demande d'un jeune collègue amoureux fou de Pauline, gauche d'ailleurs, pédant, prétentieux, et qu'elle n'eût point accepté sans répugnance.

Mais Julien maintenant occupait le théâtre de ses songeries. Elle ne s'en croyait pas le moins du monde éprise; il ne lui avait laissé voir aucun signe d'inclination, pas la moindre de ces nuances prévenantes auxquelles une femme n'est jamais insensible. Seulement, elle se concevait aimée de quelqu'un qui lui ressemblerait par sa générosité, ses dons sensitifs, son ascendant de parole. L'imagination de Pauline, d'un bond, sautait aux extrêmes, achevait le tour d'une idée; elle assistait à ses fiançailles et voyait la toilette de ses noces.

Ici, pourtant, la réflexion rabrouait la fantaisie : un jeune homme, tel que Julien, destiné, selon toute apparence, à « un brillant avenir », épouserait-il une fille presque pauvre? Sa dot la

plus solide, elle le savait, serait l'héritage de l'oncle Hippolyte; pour acquérir un mari, devrait-elle étrangler son oncle? Et, surtout, un « mystique » semblable à Julien, ferait-il sa femme d'une libre-penseuse? Son mot de l'autre dimanche tintait dans sa mémoire :

« Je ne voudrais qu'un amour long et fort comme l'éternité... »

C'était bien ce qu'elle-même, de tout son désir, aspirait à recevoir et à donner. Mais un amour si rare, elle eût souhaité d'en épuiser, dès cette vie, la plénitude, avec un homme exempt des croyances qui n'étaient pas les siennes.

Elle secoua ses rêves, lorsqu'elle sonna la cloche du dîner enfin servi. Il fut, à l'ordinaire, taciturne et expéditif. Toutefois, M. Ardel, entre la pomme et le fromage, annonça son projet de passer à Paris le jeudi d'ensuite; il ne reviendrait que le vendredi matin.

— Et tu ne m'emmènes pas? se récria sa fille.

Le : « non » qu'il répondit ne permettait point de réplique. Des courses au Ministère, à la bibliothèque de la Sorbonne, des visites où il ne pouvait la conduire empliraient toute sa journée.

— Est-ce que j'y vais, moi! observa l'oncle, pour faire sentir à Pauline, que, lui restant, elle ne pouvait bouger.

— C'est entendu, repartit-elle chagrinement, je serai toujours une sacrifiée.

L'œil vert de M. Hippolyte, par-dessous ses lunettes, s'irrita :

— Tu n'auras pas longtemps à l'être! Je sens très bien que vous vous dites tous les deux : « Quand donc serons-nous débarrassés de cette vieille ganache encombrante? » Ah! si je pouvais crever bientôt!

Pauline, furieuse d'une telle injustice, faillit répondre : « Espérons-le. » Victorien tourmentait sa moustache; une colère le rendit pâle; ses sourcils se rapprochèrent; il envoya sur le vieillard le feu terrible de ses pupilles, et, d'un ton impérieux, mais correct :

— Calmez-vous, mon oncle, et méditez cet axiome : « Le monde appartient aux esprits froids... »

L'oncle baissa le nez vers son assiette, puis se moucha sans insister. Victorien promit à sa fille qu'elle irait, pendant les vacances du nouvel an, à Paris; elle y choisirait, « chez une bonne faiseuse », un chapeau.

— Me prends-tu, dit alors Pauline rassérénée, pour une petite fille que l'on console avec un bout de chocolat? Tu veux voyager seul, tu as tes raisons, je ne te les demande pas...

— Tu les connais, interrompit-il assez durement; et ce fut tout.

A cette crise d'acrimonie succéda, le lendemain, une période de

paix. L'oncle, ayant besoin de sa nièce pour une reprise à un paletot, voulut se montrer aimable; il conta, au déjeuner, son premier voyage de Lyon à Paris, du temps où le bateau à aubes le *Parisien*, vous remontait jusqu'à Châlons; de là, on prenait la diligence; mais, durant une partie du trajet, le véhicule, dégarni de ses roues et soulevé avec ses voyageurs sur un wagon, était remorqué par une locomotive; ensuite, à une halte dont le nom ne lui revenait plus, on revissait les roues, et la diligence, remise à terre, repartait avec ses chevaux. Devant l'oncle Hippolyte, Paris apparaissait toujours aussi lointain qu'à l'époque du roi Louis-Philippe; ainsi s'expliquait la gravité que prenait à ses yeux le départ de Victorien ou de Pauline « pour Paris ». La perspective de cette courte fugue égayait, au contraire, M. Ardel; Pauline discerna sans surprise qu'il ne s'ennuierait nullement de la faire seul.

Le jeudi matin, après l'avoir accompagné, elle revenait de la gare; sur le pont, M[me] Rude et Edmée la rencontrèrent; toutes deux s'en allaient visiter des pauvres du faubourg. Dès qu'Edmée apprit l'absence de M. Ardel :

— Eh bien! dit-elle, si on nous le permet, j'irai vous chercher à une heure, et nous sortirons avec Julien dans la campagne.

Elles ne s'arrêtèrent pas longtemps ensemble; un vent d'est acéré leur mordait les oreilles; à l'horizon, en aval, se bourraient des nuages, d'un gris roux de laine sale, qui annonçaient de la neige. Mais l'invitation de son amie enfla le cœur de Pauline d'une joie démesurée; en rentrant, elle se mit au piano, roucoula de longues vocalises; puis, tout d'un coup, elle se gronda de cette exubérance :

« Serait-ce à cause de Julien? Quelle folle je suis! »

Vers midi, la neige commença; il ne volait encore que des flocons dispersés par la bise, « des papillons » de neige. Edmée fut exacte au rendez-vous; sa figure, sous le capuchon d'un manteau, était fraîche comme une fleur d'églantier. Julien, les jambes serrées par des molletières, et avec un caban de toile cirée, avait la tournure d'un jeune lieutenant qui part en reconnaissance.

Il tendit la main à Pauline, lui demanda de quel côté elle préférait se diriger.

— Où il vous plaira, répondit-elle; mais les hauteurs sont plus tentantes.

Ils gagnèrent donc, au delà de l'Yonne, les collines, droit devant eux, gravirent, dans une gorge humide, le sentier du ru de Chièvre, et se trouvèrent en pleins champs, au bord d'un plateau où le vent abattait les tourbillons d'une neige de plus en plus épaisse. Ils avançaient contre elle, les joues cinglées, les

yeux entreclos, et, déjà, ne s'entendaient plus marcher. Le grésillement des flocons s'assourdissait sur la terre blanche. Edmée éprouvait une douceur de se mêler à cet ensevelissement silencieux; Pauline, la volupté batailleuse de cheminer, en dépit du froid et de la tourmente, dans un pays nouveau, que la neige faisait immense et fantastique.

Julien les précédait, et, de temps à autre, se rapprochant d'elles, leur lançait une parole brève.

La route s'engageait entre des taillis de jeunes bois; quelques feuilles débuées battaient au bout des branches; les ramilles se croisaient en réseaux délicats, « semblables, dit Julien, à l'entrelas des veines sur la main d'une femme ». Et il regarda celle de Pauline, comme si, à travers son gant, il eût suivi, sous sa peau, les lignes bleuâtres. Ce fut l'aveu, à peine saisissable, de sensations qu'il réprimait. En lui, les mouvements de l'instinct et l'effort de les maîtriser se succédaient par subits contrastes. Plus loin, ils aperçurent, autour d'une mare, des osiers rouges oscillant, si rouges que leurs tiges paraissaient enduites d'un sang figé.

— Quand je vois de ces osiers-là, exprima-t-il comme pour lui-même, ils me font songer aux verges de la flagellation...

Pauline, tout étrangère qu'elle fût à l'histoire du Christ, comprit de quelle flagellation il se souvenait. Deux semaines plus tôt, elle eût taxé d'absurde son idée; aujourd'hui, elle désirait saisir le pourquoi d'un tel rapprochement. D'ailleurs, la solitude et le vent glacé, la réflexion miroitante de la neige portaient son cerveau à un état de clairvoyance où ses lourds préjugés se dissipaient.

— Vous êtes étonnant, fit-elle. A quoi bon chercher de la souffrance, mêmes dans les plantes qui ne souffrent pas?

— Elles souffrent une peine confuse, reprit, avec animation, Julien, le deuil du premier paradis, l'attente de la gloire et de la paix dernière. Toutes les créatures ont sur elles le signe de la Passion, puisqu'elles sont l'œuvre du Verbe fait chair et crucifié par consentement depuis l'origine des siècles. Mais nous, nous savons qu'Il souffre, et à cause de nous. Supposez-vous chrétienne, chrétienne totalement, — non comme moi qui sais ce qu'il faut faire et ne le fais pas, — chercheriez-vous dans cette vie autre chose qu'un miroir de la Rédemption?

— Tout est là, dit Pauline, vous admettez la Rédemption; moi, je ne puis pas. L'innocent pâtir pour le coupable, c'est horrible, c'est monstrueux; vous adorez un Dieu féroce, avide de sang, et, ensuite, un Dieu qui se laisse torturer et qui meurt comme un

misérable, pour payer une faute commise contre lui, Dieu. La contradiction me révolte...

— Ah! protesta Julien d'un ton d'affectueux reproche, vous n'avez guère le sens de l'amour. Est-ce que les hommes ne sont pas tous un seul homme? D'innocent, il n'y en a point. J'ai moi-même une faible expérience de la douleur. Mais je sais que je vaux peu ou rien. Voilà pourquoi nulle injustice ne me heurte dans les calamités qui pleuvent sur le monde autant que ces flocons de neige sur nos têtes. Si j'étais un cœur moins tiède et puéril, je voudrais expier pour ceux qui ont le plus mérité de souffrir. Dieu seul aime absolument, comme il est juste absolument. Dans l'abîme où se joignent la justice et l'amour, vous ne pénétrez pas, moi non plus, ni personne; c'est le mystère des mystères. Mais le péché et la douleur sont des faits; la Rédemption aussi, et un fait sans lequel les deux autres rendraient l'existence incompréhensible...

— Il s'agirait d'abord de prouver, objecta Pauline, que le péché n'est pas un mythe.

— Alors, intervint Edmée d'une manière pétulante, vous ne péchez jamais? Vous avez de la chance!

— Et vous, quels crimes pouvez-vous bien commettre? Exquise et bonne comme vous l'êtes!

— Oh! moi, reprit Edmée, sans trop de contrition dans l'accent, du matin au soir je pèche. Au moment où je me lève, j'ai la paresse de me lever; pendant que nous disons la prière, je me dissipe vingt fois par minute. Si je déjeune avec du pain rassis, je soupire à l'idée d'une brioche. Je sors, les glaces des devantures me renvoient la silhouette de ma personne, et je n'en suis pas mécontente; je lis dans les yeux des passants qu'on me trouve bien. Vous avez tort de me croire bonne; je me prive rarement pour les pauvres, j'ai une langue très pointue; quand arrive un ennui aux gens qui ne m'aiment pas, mon premier cri, si je ne me retenais, serait : « Tant mieux! », etc., etc. Peut-on savoir tout le mal dont on est capable?

Pauline se mit à rire : en cette confession, elle ne démêlait que l'enfantillage de scrupules dévots, superficiels du reste, puisque Edmée les énonçait aussi cavalièrement. Il lui était difficile d'atteindre une âme catholique de moyenne espèce, formée aux minuties de l'examen de conscience, et néanmoins familière avec les sacrements, choyée dans le giron de l'indulgente Eglise, où, sachant le pardon à sa portée, elle se tourmentait peu de ses faiblesses.

Ils descendirent en silence au pli d'un mamelon qui les abrita

du vent. La neige continuait à tomber, d'une chute impétueuse e molle; les bois, sous cette toison grisâtre, perdaient leur couleur brune d'écorce de châtaigne; Pauline, malgré la cuisson de l'air froid sur ses joues, se figurait marcher dans une chambre tendue d'ouate.

A la fourche de deux chemins, le long d'une pente, les toits d'un hameau parurent; une vieille femme en venait, sa hotte aux épaules; elle présentait un profil sec et fin, sans caractère comme sans vulgarité, effigie usée d'un ancien type rustique. Edmée, d'un signe de tête, lui dit bonjour; la vieille, au lieu de répondre, baissa le nez par maussaderie.

— Nous ne sommes plus au temps, dit Julien, où le salut des paysans faisait les routes hospitalières, même aux inconnus qu'ils croisaient. A présent, les maîtres, savez-vous comment ils les appellent? Les *créanciers*. Lorsqu'ils nomment, ici tout près, la comtesse du Frénoy, ils disent tout court, à la façon des sans-culotte, la Frénoy.

Les vastes communs d'une ferme antique tranchaient parmi des masures; le pignon moussu d'une de ses mansardes pointait hors de la neige; une lucarne se couronnait d'un fronton triangulaire, pompeux et d'autant plus baroque qu'au-dessous s'appuyait une fruste échelle dont les échelons étaient noirs de purin.

Edmée apprit à Pauline que cette ferme dépendait jadis du Frénoy, et, indiquant à l'ouest le château invisible derrière les futaies, elle narra de son histoire un épisode attendrissant.

Il appartenait, vers la fin de la Restauration, à un certain marquis de Subligny, lequel avait fricassé son bien dans de sottes aventures, et dut laisser vendre avec son mobilier la maison de ses pères, mais se réfugia non loin, dans une bicoque, seul en compagnie d'un vieux domestique. Celui-ci nourrissait son maître de la culture d'un jardin et des économies faites sur ses gages d'antan. Le marquis, cependant, se mourait de consomption et du chagrin d'avoir gaspillé sa jeunesse. Quand les acquéreurs du château connurent son triste état, ils lui offrirent, en sa propre demeure, l'hospitalité. On lui réserva le plus seigneurial des appartements, et là, entouré de ses meubles, de tout ce qui perpétuait les fastes de sa famille, il s'en alla d'une fin douce, dans l'illusion d'être encore le maître de céans.

L'anecdote toucha Pauline plus qu'elle ne l'eût fait en d'autres lieux. La mélancolie qui tombait sur la campagne muette, où le jour semblait déjà moribond, lui insinua une sympathie lointaine pour l'inconnu dont elle écoutait la légende. La communauté d'un

sentiment fugitif, à son insu, la rapprochait davantage d'Edmée et de Julien.

Julien voulut regagner la plaine en coupant au milieu des terres. Il ne s'y décida point sans consulter Pauline, dont les chaussures un peu minces courraient quelques risques dans les sillons comblés de neige. Elle se moqua de l'avertissement, se prétendit infatigable. Ils s'avancèrent donc hors des chemins frayés. La bise, maintenant, leur jetait contre le visage des poignées de flocons qui, se figeant au bout de leurs cils, les aveuglait à demi. Par endroits, ils arrachaient avec effort leurs pieds de la neige profonde; Pauline ne sentait plus la pointe de ses orteils; elle soutenait pourtant son entrain. Julien se rendit compte qu'elle et Edmée auraient peine à s'en tirer jusqu'à la grand-route; il leur proposa fraternellement à toutes deux son bras.

Pauline le prit d'un geste réservé. Mais, comme elle bronchait au creux d'une ornière, elle serra fort la manche de son guide dont l'appui nerveux la maintint d'aplomb. La vigueur de Julien se communiquait à sa volonté, atténuait sa fatigue. Les champs, au crépuscule, s'amplifiaient et paraissaient avoir perdu leurs horizons; cependant ils découvrirent une ferme solitaire, près de laquelle se hérissaient en ligne des poiriers, « pareils, sous la neige, dit Edmée, à des porte-cierges, quand de la cire y a coulé ».

Elle ajouta en regardant son frère :

— Il ferait bon s'arrêter, là-bas, cogner à la porte, comme le petit Poucet, et se griller vis-à-vis d'un bon fagot.

— Vous êtes lasse? dit Pauline, pour se convaincre qu'elle-même ne l'était point.

— Encore une demi-lieue, appuya Julien, et nous empoignons la route. Imaginez-vous jusque-là que cette côte, devant nous, est un sommet des Alpes où nous allons sauver des voyageurs en détresse.

Pauline n'avait pas besoin de stimulation; elle eût souhaité que leur aventure ne finît jamais; et elle jouissait d'unir sa marche au pas ferme de Julien. Mais, tout à coup, par une coquetterie irraisonnée, elle quitta son bras. L'imperceptible déplaisir qu'elle crut, à un froncement de sourcil, deviner en lui, la traversa d'une joie secrète...

A présent ils dominaient la vallée confuse et des peupliers tordus, d'où s'enleva une bande de corbeaux, comme des loques noires charriées par le vent. Dès qu'ils furent au bas du coteau, sur la route plate, Julien se tourna vers Pauline :

— Savez-vous où nous sommes? A un quart d'heure de Druzy. Voulez-vous faire une surprise à votre oncle?

Un instant elle hésita : sa méfiance du prêtre se réveillait à l'idée d'entrer chez lui; et que dirait son père de cette visite? Mais elle commençait à sentir, comme Edmée, sa lassitude; une curiosité, le pressentiment du bonheur qu'elle porterait à son pauvre oncle, le désir tacite de ses deux compagnons, tout la décida.

L'église de Druzy commande, à la façon d'un château-fort, les approches du village; ancienne collégiale, de loin, elle prend des proportions qui étonnent : les flancs de son vaste chœur s'évident et poussent au dehors des prolongements à toit aigu; le chapeau d'une tourelle s'appuie contre sa nef au-dessous d'un vigoureux clocher roman. De près, elle trahit des tristesses de ruine; une moisissure verte suinte de ses murailles là où le lierre vorace ne s'en est pas rendu maître.

Julien cherchait du regard, proche l'église, le presbytère, quand il reconnut, dans un chemin montant, la porte que surmontait une croix rouillée. Il tira la corde d'une cloche; des sabots, sur le sol feutré, résonnèrent sourdement, et l'abbé Jacques vint ouvrir en personne, car il se passait de servante.

A la vue de Pauline, il demeura comme suffoqué, rougit d'un transport qu'il ne chercha pas à contenir.

— Je vous espérais, dit-il se ressaisissant; et Victorien, où est-il donc?

Pauline, en quatre mots, sans mensonges de politesse, élucida comment, « le hasard » l'avait conduite à proximité de Druzy; elle présenta Edmée et Julien; l'abbé les mena dans sa cuisine; il y instruisait, à cette heure, les enfants du catéchisme; la sacristie, où il le faisait d'ordinaire, eût été, par ce froid, malsaine. Une lampe de cuivre sans abat-jour était posée sur une table de bois blanc; deux petits gas et deux petites se tenaient assis en rang, un livre entre leurs mains, le dos tourné au feu, et la neige du dehors éclaircissait leurs visages de son reflet immaculé.

Le curé alla prendre pour ses hôtes des chaises dans la pièce voisine; tandis que les jeunes filles se sécheraient au coin de l'âtre, il demanda la permission d'achever son catéchisme; l'assistance imprévue y ajouta une solennité.

Pauline remarqua tout de suite que les deux garçons possédaient mal le texte qu'ils récitaient et ne semblaient rien y comprendre. Les petites, au contraire, plus déniaisées, levaient souvent le doigt pour répondre. La moins grande, qui s'appelait Louise, avait un air espiègle et fûté; ses cheveux bruns dépassaient le châle blanc qu'elle gardait sur sa tête; ses yeux, d'une limpidité si brillante que ses cils mêmes paraissaient bleus, sa bouche menue, son teint rosé s'animaient de grâces mutines;

quand elle ne savait pas, elle faisait une jolie moue, et, en se dandinant, interrogeait le plafond.

L'abbé leur expliquait l'existence de Dieu dont personne, visiblement, ne leur avait parlé; et il tâchait de mettre à leur niveau une preuve imagée de la cause créatrice :

— Vous avez vu, mes enfants, des anneaux aimantés pendre les uns aux autres; d'où leur vient à tous la puissance qu'ils ont de se tenir entre eux? Louise, d'où vient-elle? Voyons, Augustine? Ernest? Charles?...

— Eh bien! reprit-il, comme tous se taisaient, elle vient d'un premier aimant... Vous vivez. D'où vient la vie? Elle vient de quelqu'un qui a été avant vous, avant vos pères, qui a toujours été.

Il s'énonçait avec une gravité affable, haussant peu la voix, et l'attention des enfants semblait suspendue à ses lèvres, comme par l'aimant qu'il évoquait. Pauline formée, selon le pli paternel, à évaluer les gens sur leurs mérites d'intelligence, reconnaissait à son oncle une parfaite clarté d'exposition. Elle voulait négliger la substance de sa doctrine, mais suivait, malgré tout, cette métaphysique élémentaire aussi neuve pour elle que pour les jeunes enfants de Druzy.

Lorsqu'il eut achevé, il se mit à genoux sur les carreaux, les y fit mettre autour de lui, et tous ensemble, ils dirent le *Pater*, puis l'*Ave*. Julien et sa sœur se joignirent à l'oraison commune. Les enfants observèrent que l'autre demoiselle demeura, hors du cercle, assise, et fixait les braises du foyer.

Elle reçut pourtant, à les entendre, la révélation de ce que peut être la prière; la voix de l'abbé Jacques imprimait aux mots répétés par ces bouches enfantines une ferveur si simple qu'une religion paraissait naître dans cet humble élan vers le Père « qui est dans les cieux » et la Vierge « bénie entre toutes les femmes ».

La douceur de prier, jamais Pauline ne l'avait comprise. Maintenant, elle admettait, au moins en idée, le besoin d'invoquer la Cause inconnue, quand même nous ne saurions pas où s'en va notre appel. Cette sympathie d'émotion se mêlait à la pauvreté accueillante du presbytère, aux délices du feu dont la tiédeur coulait en ses membres, et à des réminiscences plus lointaines de foi familiale que le contact de son oncle ranimait au fond d'elle.

Les enfants congédiés avec des bons points et des images, l'abbé, au bout de quelques minutes, revint, tenant une bouteille de chablis mousseux.

— *Ut vinum lœtificet cor hominis*, dit-il tout jubilant de voir

sa nièce sous son toit. Et, pour la fêter, comme le père de famille immola le veau gras, il apportait son unique bouteille de choix.

Il se mit en devoir de la déboucher ; mais le bouchon résistait à son effort; Julien s'empressa de la lui prendre, et, d'une main aisée, délivra le vin fumant.

— C'est en cette cuisine, fit Edmée, je la reconnais, que mon père vit le vieux Breton et sa fille agenouillés...

— Au temps de M. Le Goff sans doute. J'ai lu ce nom sur le registre de mes prédécesseurs. Ah! ce registre, il contient des choses bien affligeantes! Quarante années durant, ma pauvre paroisse eut un prêtre constitutionnel. Faut-il s'étonner que la foi s'y soit perdue?

— Comme vous devez être seul, mon oncle, fit Pauline, tous les soirs, dans cette maison!

L'abbé venait de lever, à la santé de Victorien, son verre où il ne s'était versé qu'une goutte; il y trempa ses lèvres et sourit :

— Mais je ne suis pas seul, ma chère enfant; j'ai toute la Communion des Bienheureux et les Trois Personnes de la Sainte-Trinité pour compagnie.

D'ailleurs, ajouta-t-il, même extérieurement ses journées étaient si pleines! Le matin, après sa messe, et son ménage fait, il travaillait une heure son potager, quoique le sol n'en valût rien, la craie sortant à fleur de bêche. Ensuite, il s'adonnait à un ouvrage de théologie, un grand catéchisme historique, qui exigeait d'énormes lectures. L'après-midi, il s'en allait voir ses paroissiens, ceux des hameaux distants, où, depuis une génération, pas un prêtre ne s'était montré; il choisissait les jours de pluie et les temps affreux, sûr d'atteindre les gens au logis, et ils osaient moins alors lui fermer leur porte.

Les rebuffades ne l'effrayaient point; la veille, entrant pour la première fois chez une paysanne, il s'était présenté comme le nouveau curé. « Qué qu'ça m'fait, à moi? » Telle fut sa réponse; et elle lui tourna le dos, partit dans son étable. On l'avait prévenu que, s'il pénétrait en de certaines fermes, sa visite aurait pour les tenanciers l'allure d'un défi à leurs opinions; ils lâcheraient leurs chiens contre lui. Il s'y était rendu quand même; les chiens l'avaient laissé tranquille, mais, à l'aspect de sa soutane, comme à l'approche d'un sorcier ou d'un lépreux, maîtres, domestiques, enfants, s'écartaient, on touchait du fer, *on se cachait* avec une sorte d'horreur superstitieuse. D'autres le repoussaient parce qu'ils avaient des tares dans leur vie. Une femme, notamment, dont ses voisins racontaient qu'elle avait empoisonné en son berceau son fils unique. D'autres l'accueillaient, l'invitaient « à

prendre un verre »; néanmoins, il ne pouvait leur parler que du « bestial », des récoltes, de la santé des enfants; dès qu'il touchait un mot de religion, tous devenaient stupides. Un point surtout les ahurissait : c'était qu'ils fussent capables de péché. « Des péchés! se rebiffait un vieux moribond; mais, Monsieur, je puis lever la tête, j'ai toujours été un honnête homme. — J'en ai bien, moi, des péchés, répliqua l'abbé Jacques. — Vous en avez! Eh! bien, c'est du propre! Pourquoi alors que vous vous êtes fait curé? »

Pauline, en écoutant ces propos, se souvint de ce qu'elle-même avait ressenti à la venue de son oncle, et elle eut presque honte d'avoir partagé les préventions de rustres ignorants. La figure du prêtre, laminée par les jeûnes et la contention intérieure, exerçait sur elle un prestige que, pour l'instant, elle se plaisait à subir. On eût dit qu'un pouce surhumain, appuyant sur ses joues, y avait creusé deux trous d'ombre pour faire saillir plus fortement ses os d'ascète, et renfoncer la pointe de son regard. Ses doigts, qui se joignaient, puis se séparaient tout d'un coup, accusaient le fond de violence nerveuse qu'il s'appliquait à réfréner; mais une paix transcendante, indéfinissable, flottait autour de sa personne; Pauline se voyait inférieure à lui, et cependant elle n'en souffrait pas; elle trouvait plutôt dans cet abaissement la délivrance d'un malaise obscur.

— Quand le temps est beau, continuait-il, je m'en vais à travers champs, je lis là mon bréviaire; je tâche de joindre les hommes au travail. J'ai conquis l'amitié d'un berger venu ici du Morvan; il mène le long des communaux ses deux cents moutons et ses deux chiens, et il vit tout le jour dans le silence, appuyé sur sa houlette. Nous sommes faits pour nous entendre... Le soir, je me remets à mon ouvrage, puis je retourne à l'église. J'en ai besoin, voyez-vous; il y a pour le curé de Druzy, comme pour bien d'autres, des heures très douloureuses. Je ne parle pas des affronts que je dois avaler comme de l'eau, des mourants qui me ricanent au nez, du maire que je croisais dimanche, escorté de son conseil, allant faire un baptême civil, et il fallait voir de quel œil ces messieurs me regardaient! Mais, lorsque je songe que, sur six cents âmes à moi confiées, j'en atteins une vingtaine au plus, je voudrais, pour dompter ces endurcis, le pouvoir des miracles, je sens mon indignité écrasante, et parfois je m'étonne que les pierres de mon église ne crient pas avec moi vers Dieu leur désolation.

— Oh! je vous comprends, exprima Julien, touché par l'accent de cette confidence. Moi-même, qui ne suis qu'un écervelé, j'ai

par moments de ces idées-là; il me semble que des prodiges d'expiation suffiraient à peine; la terre, plus que jamais, a soif des saints et des martyrs...

— Mon oncle, fit Pauline en se levant, car cet échange d'ardeurs mystiques, où elle n'avait aucune part, l'indisposait, nous allons vous dire au revoir; l'oncle Hippolyte se croirait perdu, si le dîner n'était pas servi à la minute où il l'attend.

— Attendez, je veux que vous emportiez quelque chose de votre visite.

Un souffle glacial sortit de la porte qu'il ouvrit; au fond, dans la chambre où il pénétra, le vent se plaignait comme un enfant sans mère.

— Voulez-vous voir mon cabinet?

Pauline et Edmée, puis Julien en passèrent le seuil; le froid de ce lieu leur donna le frisson : un papier, en guise de vitre, battait contre un des montants de la croisée. L'abbé, d'un ton joyeux, expliqua sa misère : le bois de la fenêtre étant moisi, comme il ouvrait tout à l'heure pour clore ses volets, l'espagnolette et un des carreaux lui étaient restés entre les doigts. Le délabrement des parois elles-mêmes causait un phénomène étrange : la tapisserie, trouée par endroits, se gondolait à chaque bourrasque; le mur semblait vaciller avec des ombres fumeuses, tandis que les flammes de la lampe éclairaient quelques gravures appendues, le portrait du Pape entre une estampe du *Saint Bruno mourant* de Lesueur et *la Vision de Zacharie* d'après Gustave Doré. Edmée entrevit un harmonium dans un coin, une table de travail en bois blanc comme celle de la cuisine, et Julien s'approcha des livres rangés avec méthode sur des rayons; il n'y reconnut pas un seul de ces volumes mondains dont certains prêtres désœuvrés de la campagne se plaisent à égayer leur bibliothèque, mais uniquement les ouvrages où s'est condensée la forte moelle de la tradition théologique.

Pauline, se demandant quel souvenir son oncle lui réservait, s'attendait, non sans ironie, à une image de piété; il s'était assis devant le secrétaire de la tante Lœtitia, et il prit dans le tiroir une miniature qui représentait une jeune dame en toilette du premier Empire, les épaules et les bras nus, ayant des accroche-cœur sur le front, des frisons sur les joues, un air de tendresse aimable et de sémillante ingénuité.

— Tenez, dit-il à Pauline, c'est votre arrière-grand-mère paternelle; Victorien la désirait.

Ce cadeau imprévu la transporta; plus d'une fois le regret l'avait prise d'ignorer presque tout de cette aïeule, qu'elle savait,

par ouï-dire, charmante. A présent, elle possédait au moins ses traits; que ne pouvait-elle percevoir le timbre de sa voix, vivre en sa compagnie, lui dire qu'elle l'aimait!

Elle écartait la miniature pour la faire mieux voir à Edmée; l'abbé, derrière elle, haussait la lampe qu'il protégeait de sa main contre les coups de vent, et Julien, comparant le profil de la dame à celui de Pauline, admirait la fidélité d'une race à une noblesse de type longuement acquise.

L'abbé, lorsqu'ils partirent, voulut les raccompagner jusqu'à la petite gare, au bas du village. Le grésil neigeux, plus menu, pleuvait du ciel nocturne, tel que de la farine coulant hors du blutoir.

— Les jolis arbres de Noël! dit Edmée en face des pommiers tout blancs.

— La neige, reprit Julien, est une chose douce comme la manne dans le désert.

— Oui, répondit l'abbé, une tombée de neige ressemble à la descente illimitée des Hosties saintes sur les autels...

Sa phrase, que coupa le sifflet du train, remit une distance entre Pauline et lui; un instant plus tôt, elle eût volontiers embrassé son oncle, oublié qu'il était prêtre.

Julien, pendant le bref trajet, avec une ardeur extraordinaire, loua la sublimité de cette âme sacerdotale heureuse dans l'abnégation et soumise même aux opprobres. Pauline n'acceptait qu'à demi son langage, mais elle recevait l'influx de son énergie qu'elle sentait courir le long de ses nerfs en ondes sourdes.

— Vous verrez, insinua Edmée finement, pour confesser son frère, qu'un de ces beaux matins Julien suivra l'exemple de votre oncle.

— Hélas! non, répliqua-t-il, soudain réfléchi, le monde me tient trop...

— C'est dommage, lui jeta Pauline, vous seriez parfait en abbé.

— Comme vous en Carmélite.

Un sans-façon d'amitié, exempt de toute aigreur, anima cette riposte; qu'ils étaient loin déjà de leur première rencontre! Si Pauline avait pris le temps de s'examiner, elle eût été confuse d'avoir tressailli d'un bonheur furtif à entendre que Julien ne serait pas un prêtre; et pourquoi se donnait-elle l'air de souhaiter qu'il le fût?

Une fois rentrée au logis, durant le souper monotone, puis dan sa chambre, assise vis-à-vis d'une flambée, tandis qu'elle reprisait le paletot de l'oncle Hyppolyte, elle laissait les impressions de l'après-midi se dévider capricieusement en sa mémoire;

mais une question insistante qu'elle ne s'était pas encore posée la tira de la somnolence où le bien-être du feu liait son cerveau étourdi par la froidure et le vent; Julien n'avait-il pour elle qu'une sympathie éphémère? Devait-elle chercher au fond de ses égards l'arrière-pensée de la convertir? Certains signes pourtant, des nuances de gestes, des coups d'œil brusques semblaient avouer un attrait involontaire, presque un sursaut de passion.

— Au reste, conclut-elle en se couchant, qu'il sente et veuille ceci ou cela, peu m'importe.

Son besoin de se défendre démentait son indifférence affectée; elle s'endormit avec la lumière des yeux de Julien contre ses yeux; et elle voyait remuer ses lèvres vermeilles articulant ce blâme qu'elles rendaient suave :

— Ah! vous n'avez guère le sens de l'amour...

Au milieu de la nuit, un bruit insolite, venant de la rue, la réveilla; quelqu'un, en bas, près du seuil, secouait ses semelles chargées de neige; serait-ce son père revenu par un train tardif? Elle se leva, entr'ouvrit sa porte, et faillit lâcher un cri en reconnaissant, de dos, Egalité; une petite lanterne dans une main, ses chaussures dans l'autre, la bonne, rentrant d'une équipée, montait en tapinois l'escalier de sa mansarde.

Pauline se recoucha, bien résolue à chasser le lendemain cette « vilaine fille », et indignée d'abord de son hypocrisie; mais elle se mit à raisonner sur cette escapade :

« Après tout, si tel est son plaisir... De quel droit la condamnerais-je, si ce n'est parce qu'elle est sortie sans permission, et qu'elle pourrait, une autre nuit, ne plus rentrer seule? J'irais me promener le soir avec un ami qui me plairait, serait-il juste qu'on me lapidât? »

Elle tendit l'oreille, comme si un nouveau bruit allait déranger le silence. A l'intérieur de la maison, rien ne bougeait. Dehors, un chien faisait craquer un os entre ses mâchoires; des chevaux, dans une écurie, étiraient leur chaîne. La neige avait dû cesser, et la lune se dégager des nuages; car une clarté fluide glissait par les fentes des volets, et ce ne pouvait être celle du réverbère qu'on éteignait avant minuit.

Pauline cédait au rêve qu'elle venait d'ébaucher : une course dans les bois, sous la lune blanche, à travers la neige muette, indéfinie; Julien l'accompagnait, et bien que la campagne fût déserte, il lui parlait à voix basse. Subitement, sa conscience se réveilla :

« Quoi donc! Je l'aimerais? C'est trop absurde. Un hautain, un ambitieux, et peut-être un instable, comme ils le sont tous...

Quand je ne suis pour lui que l'étrangère qui passe, et une mécréante... C'est fini, je ne veux plus le revoir. Mais faut-il être niaise et romanesque? Je l'ai rencontré trois fois, et déjà je me laisse prendre! Non, je le reverrai, et je serai froide, méprisante... Qu'a-t-il fait pour que je le traite ainsi? Hier, du premier au dernier moment il s'est montré plein d'attentions, affectueux comme malgré lui. Si pourtant il me comprenait!... »

Son cœur palpita d'une agitation radieuse, des fleurs rouges tremblèrent dans les rideaux de son lit. Mais, tout d'un coup, le demi-jour lunaire vint à s'éteindre, les ténèbres furent totales. Un long frisson lui saisit les épaules. L'angoisse d'un désir impossible à combler la mit en face de sa misère; elle eut peur de l'ombre, peur de sa faiblesse, se sentit isolée, captive au creux d'un puits noir; où était-il celui qui la sauverait d'elle-même? Elle se souvint des enfants à genoux récitant le *Pater*; le murmure de leurs petites voix l'avait émue; que ne savait-elle prier comme eux, comme *lui*? Et dans cette minute de détresse, son orgueil se fondit; les yeux grands ouverts, elle prononça :

« O Vous que j'ignore, Etre inconnu qu'on appelle Dieu, je ne sais qui vous êtes, ni qui je suis; si Vous êtes, je suis au monde par Vous, c'est Vous qui m'avez créée, comme Vous avez fait la neige et le vent; je ne Vous ai rien donné, et Vous m'avez tout donné; Vous me connaissez et je ne Vous connais pas; si Vous venez à moi, je ne puis Vous voir; si Vous me délaissez, je n'en sais rien. Faites-moi comprendre au moins que Vous êtes, envoyez-moi la paix dont j'ai besoin. »

Un coq lointain poussa dans la nuit glacée son appel de clairon qui veille; plus calme peu à peu, elle se rendormit.

Emile BAUMANN.

La suite prochainement.

L'ORIENTATION MORALE

DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

EN BELGIQUE

« Goût de l'action, foi patriotique, renaissance catholique, réalisme politique », tels sont les traits sous lesquels Agathon dépeint l'élite de la jeunesse française d'aujourd'hui. Il n'est aucun de ces traits qui ne puisse se vérifier aussi dans l'attitude de la meilleure part de la jeunesse belge. Nous irons jusqu'au bout de notre opinion en disant que cette jeunesse-là a le droit et le devoir de se déclarer ouvertement catholique. Pareille déclaration eût semblé absurde il y a trente ans. Les quelques voix isolées, dont l'audace la faisait retentir au seuil d'une vie non consacrée par une vocation supérieure au service de Dieu, eussent vainement cherché un écho. Par quelle magnifique évolution la jeunesse moderne a-t-elle obtenu le privilège d'étendre à la masse la fierté d'une affirmation dont personne ne songe à se scandaliser? Il appartient aux hommes mûrs de le révéler. Les jeunes gens, surgissant aujourd'hui à l'aube de la vie publique, sont les bénéficiaires d'un effort vécu par une génération antérieure. Celle-ci a trouvé elle-même, sans doute, à ses origines, le bienfait d'un travail collectif d'où est sortie sa propre initiative. Mais cette initiative dépasse le succès politique conquis en 1884. La facilité et la satisfaction de trouver au pouvoir des hommes respectueux et pénétrés de la force religieuse ont donné aux adolescents d'alors une plus grande aisance à se débarrasser du respect humain. Cependant, combien c'était insuffisant encore à les rendre conscients de leur vocation! Ils continuaient de baigner dans l'incertitude intellectuelle et sociale versée par le dilettantisme et l'anarchie morale de 1890. Ce goût de l'action, ce sentiment de la responsabilité et du devoir, cet appétit de réalisation pratique dans le domaine du

bien social, qui sont aujourd'hui les caractères de l'élite, rien ne le leur imposait. Ils étaient à la merci de leur propre recherche.

C'est donc d'un effort individuel, d'une aspiration répercutée par l'écho des âmes qui s'appellent, d'un sursaut profond, associant à la poursuite de l'avenir toutes les forces de la tradition, tous les besoins du siècle, tous les cris désordonnés du monde en transformation, qu'est sortie l'orientation morale actuelle de la jeunesse catholique belge. Son idéal ressemble à l'idéal de la jeunesse française, car l'idéal ressemble toujours à l'idéal; et nous verrons quelle contribution précieuse, quel apport indispensable, la France intellectuelle et morale a donnés à l'évolution de la jeunesse belge. Ses manifestations en Belgique lui font néanmoins un visage différent. Vingt ans de luttes, de recherches, sur un sol que la nature et l'histoire ont marqué d'une originalité si complexe, lui ont creusé des traits où se révèle l'âme religieuse d'un pays que le travail ne cesse de transformer, mais qui garde, malgré tout, le vœu profond de ses ancêtres.

Ce « bon combat », livré par les aînés et qui fait la place nette aux derniers venus, un recueil[1] vient de l'évoquer; il ressemble, lui aussi, à une enquête. Toutes les pages émanent cependant de la même plume, et cela fait un volume très vivant, d'autant plus suggestif qu'il n'a rien de prémédité et qu'il est dû précisément à l'initiative d'un tout jeune homme. Conscient de ce dont il est l'aboutissement, M. Pierre Nothomb, avocat, écrivain, ouvrier social, a réuni une série d'études et de discours publiés et prononcés par M. Henry Carton de Wiart au cours de ces vingt dernières années. M. Henry Carton de Wiart est, on le sait, le jeune garde des sceaux du cabinet belge. Sa rapide fortune politique est un exemple fait pour plaire, peut-être un peu trop, aux ambitions juvéniles. L'activité multiple, intellectuelle, littéraire, sociale, qui lui a donné une physionomie représentative de l'évolution de la jeunesse, avide de se connaître et de se réaliser dans l'action, est plus utile à méditer. Le livre en donne de vigoureux aperçus. Il nous offre l'occasion de traverser rapidement le champ du bon combat pour l'idéal qui objective la destinée de la jeunesse catholique. Nous y pouvons relever la direction des sillons religieux, artistiques et sociaux d'où monte la nouvelle moisson. Il nous permettra d'apporter enfin notre contribution personnelle à l'opinion qu'il faut avoir d'une jeunesse en qui reposent tant d'espérances et d'où dérivent toutes les angoisses de notre époque.

[1] *Le Bon Combat.* 1 vol. chez G. Mertens, éditeur à Bruxelles.

*
* *

Le fait social marque profondément dans les préoccupations de la jeunesse catholique. Je dirai même qu'elle ne voit que lui dans l'aspect sous lequel se présente à elle l'activité du travail. Tandis que, jusqu'il y a quelques années, les jeunes gens orientés par l'industrie et par le commerce y voyaient surtout un phénomène économique en plein développement et où il leur fallait trouver place pour leur propre activité, ceux d'aujourd'hui savent, *a priori*, que l'efflorescence industrielle et commerciale du pays est étroitement associée à l'évolution des rapports entre patrons et ouvriers et à l'amélioration du sort de ces derniers. Ils le savent, s'en inquiètent et ne fuient pas leur responsabilité. Les premiers, sans doute, n'écartaient point de leur vision les maux, les souffrances du peuple. Au contraire, ils réservaient une part de leurs loisirs et de leurs ressources au soulagement de ces misères par l'aumône et par l'apostolat religieux. Mais, qu'ils fussent intéressés, mêlés au mouvement des affaires, liés à des carrières libérales ou simplement maîtres de leur temps, cette vocation charitable leur apparaissait indépendante de leur participation à la vie sociale et découlait directement de l'obéissance à leurs préceptes de vie individuelle chrétienne. Aujourd'hui, la charité qui commande aux seconds est faite d'un sentiment plus aigu de la justice et de la fraternité, au sens moderne du mot. L'homme d'œuvres n'est plus, à leurs yeux, dispensé par sa générosité, sa protection morale et même par l'aménité directe de ses relations avec les humbles, d'être un homme d'action unissant chacun des éléments de son activité à une préoccupation d'amélioration, de justice sociale. Bref, l'esprit démocratique imprègne désormais profondément la vocation bienfaisante des jeunes catholiques.

Et il s'agit d'une démocratie proprement sociale et non pas d'une démocratie d'essence politique. Quand l'extension du droit de suffrage, introduite dans l'économie constitutionnelle belge, appela aux urnes le peuple tout entier, ce fut un grand souci d'embrigader celui-ci dans le cadre des partis et une grande émulation à se montrer ostensiblement son serviteur et son représentant. Une fois passée cette fièvre de l'électoralisme, les esprits que le fait social obsède ont compris l'erreur d'une interprétation aussi restreinte du sentiment démocratique. Ils ont vu l'inconvénient d'une concurrence généralement personnelle et toujours encline à l'exagération de la surenchère. Et, délibérément, ils

ont substitué à l'embrigadement électoral, l'organisation professionnelle. Celle-ci, sans doute, existait. Elle avait devancé l'initiative chrétienne et formé des associations révolutionnaires. L'encouragement, que refusa longtemps au principe de la solidarité ouvrière, reconnue par le patronat, le vieil esprit manchestérien dont la bourgeoisie belge était imbue, vint de très haut. Le pape Léon XIII lança l'encyclique *Rerum Novarum* et ce fut un grand effarement de toutes parts. Mais la jeunesse d'aujourd'hui ignore les discussions, les interprétations, les querelles qui longuement obscurcirent le sens simple et net de la parole papale. Il lui paraît tout simple de rattacher la compréhension de son rôle social à ce document classique. Et, d'ailleurs, ne voit-elle pas autour d'elle le monde industriel lui-même accepter l'association professionnelle ouvrière au point, quelquefois, d'abdiquer entre ses mains? Dès lors, son devoir lui est tout tracé : elle a à mettre à la disposition du régime corporatif nouveau sa science et son dévouement éclairé. Elle a à s'efforcer d'y maintenir, par la propagande et par la sympathie fraternelle, le sens de la liberté et du devoir. Car, viciée d'esprit révolutionnaire par le socialisme, l'union ouvrière est le plus terrible instrument de guerre et d'oppression. La tyrannie syndicaliste ne se manifeste pas tant en vexations à l'égard des patrons qu'en cruauté et en abus de pouvoir vis-à-vis de l'ouvrier lui-même. Et c'est pourquoi la grande préoccupation des jeunes hommes d'œuvre est de garder ou de procurer au prolétariat organisé le sentiment de l'idéal, l'abnégation et la charité chrétiennes.

Non, ce ne sont plus des rêveurs ni des utopistes, les jeunes catholiques qui veulent christianiser la solidarité ouvrière. Ils s'appuient sur une réalité qu'aucun d'eux ne discute, le groupement des travailleurs pour plus d'avantages et pour plus de justice. Parmi les avantages, ils veulent que le peuple apprenne à compter le maintien ou l'acquisition des espérances surnaturelles. Dans la revendication de leurs droits, ils montrent aux ouvriers comment la notion la plus moderne de la justice demeure imprégnée du vieil esprit de la charité. Ainsi, tout leur apostolat s'érige sur une base réelle. Il s'accorde au réalisme naturel d'une nation commerçante, et s'associe exactement au goût de l'action, qui a remplacé, chez l'élite intellectuelle, le goût des idées abstraites et des discussions académiques.

A deux reprises, en Belgique, et une fois devant un auditoire français, M. Henry Carton de Wiart a eu l'occasion d'exposer cet aboutissement d'une évolution morale dont il fut l'un des artisans. En 1896, devant les étudiants de Louvain, en 1905, à l'expo-

sition universelle de Liège, l'orateur détermina ce que les jeunes catholiques entendent par les œuvres et l'apostolat social. En 1910, à l'issue de la semaine sociale de Rouen, il a pu dresser plus nettement encore le bilan de sa génération.

Après avoir décrit rapidement le scepticisme universel et la sorte de dissolution intellectuelle dans le pessimisme, auxquels, en philosophie, en sociologie et en littérature, la fin du dix-neuvième siècle réduisait la jeunesse, le conférencier de Louvain pouvait s'écrier : « Eh! bien, dites-moi, tout cela n'est-il pas merveilleusement changé? Ne sommes-nous pas entrés en pleine renaissance de spiritualisme et d'action? » Il n'est pas loin d'attribuer cette transformation radicale dans l'attitude de la jeunesse à la considération du mal social, tel qu'il a été proclamé par Léon XIII. Et, pour ne nous en tenir qu'au terrain politique, l'avenir lui donna raison. L'esprit social a remplacé, dans la politique belge, les vieilles rengaines de la lutte de l'Eglise et de l'Etat. L'irréligion elle-même a transporté dans le domaine de la démocratie ses tentatives, ouvertes ou sournoises, de tuer l'idéal. L'heure est venue, qu'appelait Ozanam, de « l'anéantissement de l'esprit politique au profit de l'esprit social ».

La compréhension par la jeunesse de la force nouvelle et incoercible que la religion catholique assure à l'apostolat dans la démocratie, a donné naissance au mouvement, d'abord impétueux et outrancier, aujourd'hui ordonné et universel, de la démocratie chrétienne. D'anciennes divergences subsistent, entre les hommes d'Etat et les hommes polit ques arrivés, sur les applications du remède chrétien au mal social, les uns « bornant leurs désirs au développement de l'éducation morale, à la restauration des traditions patronales, au vote de quelques timides lois humanitaires »; les autres, « subordonnant le principe de la libre concurrence au respect de la vie humaine ». Mais, même en théorie, le parti de la jeunesse semble pris. Elle n'accepte plus les anciens sophismes du libéralisme économique, elle s'insurge contre ce qu'on appelle les fatalités naturelles des intérêts privés. Elle croit au pouvoir du libre arbitre de corriger les lois physiques, et au devoir de la justice de triompher de l'intérêt.

Surtout la jeunesse croyante a le sens très aigu que seul l'esprit chrétien peut s'opposer à la force destructrice du socialisme. Leur ardeur s'accroît à reconnaître à la base de la doctrine et de la propagande socialiste tous les vieux ennemis du christianisme : Jean-Jacques Rousseau et son sophisme de la perfection morale naturelle, la Déclaration des Droits de l'Homme, Voltaire et sa passion desséchante de limiter au plaisir humain le but de la vie.

Alors, à la grande pitié devant les misères imméritées de la classe ouvrière, vient s'ajouter un désir ardent, joyeux, d'introduire dans l'atmosphère étouffante du prolétariat un peu de lumière divine. Mais cela leur est apparu tout de suite comme presqu'irréalisable si, avec cette lumière, aucune amélioration matérielle n'est assurée ; car la justice lésée, pour un chrétien, est un mal absolu, un mal de conscience. De là, ces revendications légales et de là, surtout, cet essai d'organisation collective, basée sur la nécessité d'une vie plus conforme à la justice. De là, l'appel au législateur afin d'interdire les abus d'ordre matériel et d'ordre moral, les premiers par une législation sociale qui forme un véritable code du travail, les seconds par l'assurance au père de famille de la faculté de faire élever ses enfants en des écoles d'éducation chrétienne. De là, surtout, la longue série d'œuvres où l'initiative privée, où l'initiative de la jeunesse peut se donner libre cours.

L'instinct généreux des jeunes catholiques, instruits et armés pour la lutte, les a vite ralliés à la nécessité de donner par leur exemple un argument de la vérité de leur doctrine. Et ce n'est pas la moindre raison du succès de leurs œuvres que le parallèle fait par le peuple entre leur action et celle des politiciens socialistes. Tout est subordonné par ces derniers à la conquête du pouvoir, à l'avènement d'une entreprise de désordre et de démolition. Le progrès moral, l'amélioration matérielle réalisés par les œuvres sociales chrétiennes n'attendent rien que de l'harmonie dans l'ordre et que de l'évolution dans une réalité éclairée par la justice et par la charité.

Chargé de décrire devant un public bigarré d'opinions le mouvement des œuvres en Belgique, M. Henry Carton de Wiart a donc eu beau jeu, à l'exposition de Liège de 1905, pour dégager la tradition à laquelle les œuvres catholiques répondent. « Elles s'inspirent, disait-il, à des degrés divers, du sentiment religieux qui fut l'armature de nos anciens métiers et de nos gildes, et qui demeure et demeurera toujours, à mon sens, le plus merveilleux argument de dévouement et de fraternité sociale. »

Faut-il s'étonner si l'importance prise dans la vie nationale par les préoccupations sociales a produit un rapide déclassement des partis ? Peut-être les auditeurs français de la semaine sociale de Rouen ont-ils pu s'étonner d'entendre M. Carton de Wiart faire de si continuelles allusions à la vie politique en évoquant la vie des œuvres catholiques, édifiées pour l'amélioration du peuple « par l'éducation morale, l'organisation politique et la législation sociale ». C'est qu'en Belgique la division des partis est à base

confessionnelle. Non pas qu'il faille être catholique, et catholique pratiquant, pour adhérer au parti qui porte ce nom; mais il faut au moins reconnaître le droit à la liberté religieuse non seulement dans la pratique du culte, mais dans l'application de l'idéal religieux à tous les domaines. Or, en matière sociale, les partis se sont rapidement déchirés sur la question du droit de l'ouvrier à obéir à l'idéal chrétien. Tandis que le vieux parti libéral, — une étude de M. Carton de Wiart le montre à toute évidence, — ne garde un reste de vie que pour combattre le clergé et l'Eglise en son action sociale, le parti socialiste s'est rapidement attesté le fils intellectuel de l'irréligion et du matérialisme et à toutes les manifestations de son idéal de transformation, de révolution économique et sociale a joint des accès de haine antireligieuse. En sorte que, confondant en une même inimitié l'ancien libéralisme, que la jeunesse « laïque » tend de plus en plus à déserter, et le socialisme libre-penseur, qui déploie à côté du drapeau de la révolution l'étendard de l'irréligion, la jeunesse, préoccupée du salut de l'ouvrier, a marché avec allégresse dans les rangs du parti catholique. Celui-ci, renouvelé par elle, plus que jamais a uni dans son programme la justice sociale et la liberté religieuse la plus complète, la plus effective.

L'action de la jeunesse dans l'orientation du parti a été plus rapide qu'on n'aurait pu le prévoir. Si, en matière de législation sociale, elle a suivi le gouvernement et le Parlement en une voie qu'annonçait le mouvement démocratique encouragé par Léon XIII, en matière militaire, en matière scolaire, une transformation s'est produite dans les idées de la masse des adhérents du parti, qui est l'œuvre, peut-on dire, de la jeunesse, de son attitude, de son orientation nationale et intellectuelle. Il nous reste à l'étudier dans les pages qui vont suivre.

*
* *

« Depuis quelque trente ans, il s'est produit dans notre pays un phénomène des plus remarquables, encore qu'il soit passé inaperçu de la génération actuelle, plus inclinée à regarder vers l'avenir que vers le passé. Ce phénomène, c'est la naissance d'un sentiment que j'appellerai, si vous voulez, la fierté nationale. Je l'ai vu naître au cours de ma carrière; je me souviens du temps où il n'existait pas et, en comparant hier et aujourd'hui, je constate la profonde transformation dont il est en partie la cause et en partie l'effet. »

Ainsi s'exprime le grand historien Godefroid Kurth au seuil

d'un petit livre[1] qui vient de paraître et dont le ton et la portée s'accordent avec le recueil de M. Henry Carton de Wiart. Comme ce petit livre réunit les leçons faites en 1905 par l'éminent rénovateur de la science historique en Belgique aux jeunes étudiantes d'une maison d'éducation religieuse de Bruxelles, il représente, lui aussi, un des facteurs de l'orientation de la jeunesse catholique. Nul, d'ailleurs, autant que Godefroid Kurth n'est fait pour enthousiasmer de jeunes esprits. Il a, au plus haut point, la faculté de l'enthousiasme personnel. L'étude des documents morts lui sert à recréer de la vie. Un sens aigu de l'actualité, une grande confiance dans l'avenir, le portent à montrer avec à-propos les analogies de la tradition et de la modernité et à en tirer une leçon d'espérance. Enfin, l'ardent attachement à l'idéal de celui qui signa, tout jeune, de beaux poèmes religieux sous le pseudonyme de Chrétien, continue à faire courir une flamme vive sous l'énumération de tout ce qui est de nature à glorifier la mission divine de l'Eglise.

Chose curieuse : cette fierté nationale qui est, pour la première fois, inhérente à la génération nouvelle, cette fierté que le maître historien reconnaît étrangère à sa génération et qu'il a vu naître, est issue de la contribution unanime de plusieurs éléments et la science historique n'est que l'un d'eux. L'art, la psychologie, le droit, la littérature, les mœurs politiques et l'effervescence économique y ont leur part. Ils semblent s'être concertés pour assurer à la jeunesse d'aujourd'hui une atmosphère dans laquelle ses poumons puisent un orgueil racique. « Le Belge s'est mis tout à coup, dit M. Carton de Wiart, à penser par lui-même. Il pense, donc, il est. » Le jeune barreau de Bruxelles, qui est, certes, le rendez-vous des plus fébriles et des plus mouvantes cérébralités, sous l'impulsion d'un jurisconsulte autorisé, M[e] Edmond Picard, a été pris d'une véritable ardeur dans l'examen des formes nationales de la vie individuelle et sociale. On s'est émerveillé d'abord de constater qu'il y avait une jurisprudence belge, résultant de mœurs, d'habitudes, de caractères fonciers distincts; et les historiens d'art, les archéologues ont été les premiers à apprendre aux Belges que leur race s'accordait dans le passé avec de vieilles industries locales, avec la représentation picturale et plastique des scènes de la vie quotidienne. Des expositions rétrospectives ont habitué le profane à se sentir chez lui dans les richesses du passé. Il y était sans doute prédisposé par la prospérité moderne de son pays, mais l'effort fait pour réfléchir à la valeur de sa nationalité était déjà méritoire. C'est alors que

[1] *La Nationalité belge*, 1 vol. chez Picard-Balon, éditeur, à Namur.

l'école historique, dont Godefroid Kurth fut, à Liège, l'initiateur, fournit les matériaux à une compréhension synthétique de l'histoire des diverses provinces et permit à M. Henri Pirenne de commencer la première histoire de Belgique qui ne fût pas incohérente et dispersée. En cette histoire, Clovis, Charlemagne, Charles-Quint font figure de héros nationaux par leur origine racique et par le vœu des régions réunies sous leur autorité. Ces terres, où coulent deux fleuves indépendants, ont pu voir se combattre, se fondre et se juxtaposer des flux de civilisation et de barbarie, de paganisme et de christianisme, de tradition catholique et d'esprit réformiste : une force mystérieuse, alimentée par un fond commun d'énergie et de vitalité racique, a maintenu entre elles le sens d'une destinée de franchises et d'indépendance. Malgré les vicissitudes, les guerres et les tentatives d'absorption européenne, les provinces, aujourd'hui réunies sous le nom ancien de Belgique, ont connu, à diverses reprises, cette situation favorable de l'union sous un même prince, légitime pour chacune d'elles et dont l'autorité ne recevait une application légale que de leur acquiescement individuel. L'indépendance unitaire d'aujourd'hui a conservé la trace de ce provincialisme, qui apparaît même dans le droit public et qui reparaît sans cesse dans les habitudes politiques de la nation.

La conscience de tout cela a formé peu à peu le sentiment chez le Belge d'être quelque chose de très ancien, distinct des groupements latins et germaniques dont il a subi, sans être absorbé, la contagion. Les jeunes gens d'aujourd'hui bénéficient tout de suite de la longue évolution mentale de leurs parents. L'enseignement, la littérature, le journalisme se gardent de contredire un phénomène moral, dans lequel la jeunesse s'éveille à la vie d'homme. M. Henry Carton de Wiart peut ainsi traduire le fait patriotique érigé par l'expérience personnelle : « Je me sens uni à tous ceux que ma patrie a engendrés, nourris, élevés et qui ont contribué à la faire ce qu'elle est, à ses morts, à ses vivants, à ses enfants qui naîtront, car eux et moi, nous sommes des modes successifs de la même substance immatérielle. Je suis solidaire de leurs passions, de leurs aspirations, de leurs répulsions collectives, participant à la gloire et au succès des meilleurs, souffrant et humilié devant l'étranger des fautes et des vilenies dont les pires d'entre eux se rendent coupables. Fier d'appartenir à cette communauté humaine dont j'oublie les dimensions, la conscience de sa valeur pénètre mon cœur d'un orgueil tranquille. Confiant dans l'avenir de cette collectivité vaillante, je me sens excité à travailler, sans mégalomanie ni haine, pour accroître l'opulent héritage dont le travail patient des aïeux m'a rendu l'héritier ou

plutôt l'usufruitier. Autour de moi, je vois, je sens ce patriotisme élever et soutenir d'autres volontés. »

Un tel langage est fait pour être entendu et approuvé par la jeunesse catholique mieux que par toute autre, car cette solidarité avec le passé lui donne un clair orgueil de sa mission apostolique moderne. Il n'est pas besoin de descendre dans les détails de la lutte politique, pour reconnaître la vérité de ce fait : seule de toutes les nations à l'heure qu'il est, la Belgique possède un gouvernement catholique. C'est Godefroid Kurth qui en fait la constatation et qui ajoute : « Ce gouvernement, elle ne le doit pas au hasard capricieux d'une élection dépourvue de portée, elle le possède depuis trente ans et il y a apparence qu'elle le gardera longtemps encore. » Or, ajoute-t-il, le phénomène n'est pas nouveau. « Ce que la Belgique est aujourd'hui, elle n'a cessé de l'être dans le passé. Elle a toujours été une nation foncièrement catholique; elle s'est toujours distinguée par la pureté de sa foi et par l'ardeur de son dévouement à l'Eglise. » On devine quel éloquent développement à cette pensée peut donner l'historien des *Origines de la civilisation*, de *Clovis* et de *l'Eglise aux tournants de l'histoire*.

Il revendique comme sortis du sein de la patrie les quatre grands hommes à qui l'Eglise catholique doit d'avoir triomphé, lorsque les destinées de l'Europe se sont trouvées entre leurs mains. Il affirme qu'aucune hérésie n'a jamais vu le jour sur le sol belge, il énumère les trois crises religieuses au cours desquelles les provinces belges ont défendu le trésor de leur foi. Il montre, enfin, dans l'élaboration de la constitution belge, l'esprit de tolérance et de modernité dont firent preuve les catholiques. Sous le régime de la liberté, ce sont eux encore qui, à chaque attaque insidieuse ou effrontée de l'irréligion, ont triomphé en interprétant fidèlement la conscience religieuse de la patrie.

Portant ainsi de pair en leur âme la double fierté racique et croyante, les jeunes gens se sont approprié d'eux-mêmes les fruits, enfin mûris, du sentiment national : le désir d'expansion et la volonté efficace de demeurer indépendants.

Le Belge ne professe point le goût des aventures. Cependant, jusqu'au dix-huitième siècle, la nation avait connu de hardies entreprises commerciales et maritimes. Le traité de la Barrière, en fermant l'Escaut, avait étouffé l'essor du pays et, jusqu'en 1830, des entraves morales et matérielles continuèrent à empêcher les provinces de la côte et de l'intérieur de regarder du côté de la mer. On a fêté, cette année, à Anvers, le cinquantenaire de l'affranchissement définitif de l'Escaut. Il y a cinquante ans seu-

lement que la Belgique a commencé à travailler, à vivre, à croître pour le dehors. Et c'est à Léopold II qu'elle doit d'avoir franchi, en si peu d'années, une formidable étape. Le grand souverain, dont la figure pour la dernière génération a déjà un recul de légende, a donné lui-même, en fondant, en faisant vivre et prospérer le Congo, l'exemple du courage et du désintéressement. Son peuple, défiant, n'a consenti à le suivre que lorsque des résultats précis lui ont passé sous les yeux et entre les mains. Il ne trouva, pour le seconder, dès l'origine, que des soldats et que des missionnaires. Dans l'armée, dans le clergé, la jeunesse trouve des aliments pour sa fièvre patriotique et expansive. Les hommes d'affaires lui montrent aussi, cependant, un goût de l'initiative hors frontière, résultat de l'exemple et des succès royaux. La surproduction due au perfectionnement du machinisme, à l'habileté et au bon marché de la main-d'œuvre leur fait, d'ailleurs, une nécessité de l'exportation. Cette industrialisation à outrance emplit d'orgueil les jeunes praticiens sortis des universités belges. Ils ne se refusent pas à réclamer la marine et les comptoirs qu'abritera le pavillon national.

Ainsi, l'appétit financier, le désir colonial, la vocation civilisatrice, collaborent, chez la jeunesse, pour diriger au dehors la fierté de race. Cette fierté ne se heurte point, par passion et hostilité naturelle, aux nations qui l'enserrent. La diversité du mélange racique, dont elle est issue, ne lui fait repousser l'apport d'aucune civilisation. Née et grandie sur une terre d'échange, elle n'éprouve ni une horreur de l'Allemand, ni un enthousiasme exclusif pour le Français, ni une admiration béate à l'égard de l'Anglais, ni une défiance exagérée du Hollandais. Elle est neutre comme la nation où elle s'épanouit. Mais elle est devenue assez clairvoyante pour pousser le bon sens national à organiser une défense sérieuse des frontières. La jeunesse a forcé la main aux prudences bourgeoises et aux répugnances cléricales. La réforme militaire de cette année, instaurant le service personnel et général, a été votée par une majorité de droite et avec le concours, hors du Parlement, de sympathies juvéniles qui se distinguèrent de l'adhésion résignée de la masse du parti. Les jeunes gens, le jeune clergé, sont fiers du sacrifice imposé et n'en redoutent point le poids matériel et moral.

L'éveil du sentiment racique en Belgique a eu une autre conséquence, moins heureuse, quoique naturelle, et les jeunes contribuent à la pousser à l'extrême. Je veux parler des revendications exagérées du particularisme de la Flandre et de la Wallonie. MM. Henry Carton de Wiart et Godefroid Kurth s'efforcent d'y voir

une manifestation heureuse de l'activité intellectuelle de la nation. Bien qu'il faille rattacher ce point au phénomène précédent, nous l'examinerons en étudiant le dernier caractère de la jeunesse catholique belge, la renaissance intellectuelle, auquel il est lié.

*
* *

La querelle des langues en Belgique, en effet, si elle n'a pas son origine dans le domaine de l'intelligence, y a, du moins, son aboutissement. Qu'elle soit née d'un trop injuste dédain administratif pour le flamand, langue populaire, nul ne le conteste, et tant qu'elle est demeurée sur le terrain du redressement des griefs en matière de procédure judiciaire et de communication des fonctionnaires avec le public, elle n'a mis aux prises que les gens de bon sens avec des réfractaires à toute complication. Seulement, dès l'instant où il s'est agi d'enseignement, d'instruction même primaire, un élément nouveau s'est introduit qui, aujourd'hui, oppose nettement deux cultures. Faut-il assurer au flamand un rôle équivalent au français dans le développement de l'intelligence, faut-il même permettre ou accepter la prééminence du flamand dans la culture supérieure? Tel est le problème, tel est le conflit. On voit comme il dépasse des revendications de simple facilité linguistique sur lequel, pratiquement, l'accord s'est fait; car personne ne conteste au flamand le droit de faire figure à côté du français dans les actes publics. Sans doute, la masse demeure étrangère à la vraie portée de la querelle. Elle est menée, non sans habileté, par quelques intellectuels qui ont élevé leur orgueil racique à la hauteur de leur prétention spirituelle. On ne parle plus, dans leur vocabulaire, d'usage des langues, mais de cerveaux, d'intelligence, d'âme flamande ou wallonne. Ainsi, par le vœu d'une renaissance intellectuelle dont elle est l'épanouissement, la jeunesse est mise en demeure de prendre parti pour ou contre les destinées de l'esprit en Belgique.

Ces destinées sont en cause, ni plus ni moins. Le flamand érigé en véhicule exclusif de la pensée, n'est pas, ne peut pas être le flamand usuel, le flamand populaire, ni même le flamand littéraire et poétique des écrivains de terroir, c'est la langue intellectuelle des Pays-Bas protestants, le néerlandais. Il s'agit donc d'une appropriation nouvelle de l'esprit à une langue en somme étrangère, du rattachement intellectuel d'une fraction du peuple belge à la mentalité du Nord, car la pensée néerlandaise a une parenté étroite avec l'intellectualité germanique, et nous voilà bien près

d'un pangermanisme, sans doute provisoirement limité au domaine de la culture.

Il y a dix ans, ces tendances, — qui ne sont, aujourd'hui encore, je le répète, que les tendances de quelques-uns, — eussent paru contraires à la moyenne de l'esprit belge. Beaucoup de jeunes gens, étudiants, avocats, médecins, professeurs, affectent de les identifier à leur exaltation du sentiment racique. A Anvers, à Gand, à Louvain, un véritable effort est fait pour obtenir l'unanimité de la jeunesse pensante dans ce qui est appelé l'affranchissement de la pensée flamande. Et, sans doute, beaucoup d'éléments divers se mêlent à l'effervescence flamingante. Elle va s'atténuant avec l'âge, s'apaise en des directions politiques, s'éteint souvent sous le contact de la réalité pratique. A l'âge de quarante ans, il ne demeure, je crois, que quelques spécimens outranciers et fougueux de l'intellectuel flamingant. Déjà, ce n'est pas le souci du progrès de l'intelligence seule qui guide l'enthousiasme de la jeunesse de Louvain, par exemple, cette jeunesse catholique dont l'orientation morale ne se détache pas de l'apostolat social et de la défense religieuse.

C'est pour aider le peuple à s'émanciper sans rien abandonner de sa foi que les hommes d'œuvres soutiennent la cause d'une culture exclusive en flamand. Et il est bien vrai qu'il est plus facile de perfectionner l'habileté professionnelle de l'ouvrier en lui parlant sa langue maternelle et qu'il est impossible de gagner son cœur, sa confiance, partant de le prémunir contre le mal et de l'organiser, sans lui parler comme ses parents lui ont parlé et comme il parle à ses enfants. Seulement cet instrument de vulgarisation, d'apostolat, d'édification, encore une fois, n'est pas la langue dont on veut faire l'apanage de la culture supérieure. Qu'on le mette à la portée de tous, qu'on en facilite, qu'on en impose le maniement au plus grand nombre, rien de mieux. Confondre la langue des œuvres, de la religion, de l'instruction primaire et professionnelle avec la langue de l'esprit est une erreur manifeste où le vulgaire ne verse qu'avec la complicité voulue d'une intellectualité hostile au français.

Le français, en effet, est, a toujours été l'organe unique de la culture en Belgique. Il est curieux de voir qu'il ne bénéficie pas seul de l'incontestable réveil intellectuel dont la jeunesse atteste l'éclat. Sans doute, il pâtit de la réaction contre le prud'hommisme des générations antérieures, formées à un mode d'expression amphigourique et pesant qui répugne au sens pratique et à l'originalité racique des jeunes esprits de Flandre. Dans le souci d'être soi-même, de professer, de parler, d'écrire en conformité

avec le génie de sa race, le jeune Flamand se détourne d'une culture qu'il lui croit contraire. Par contre, toute la jeunesse intellectuelle d'un milieu moins directement soumis aux influences populaires et bourgeoises, tous les jeunes gens de famille flamande aisée, tous ceux qui habitent la Wallonie ou Bruxelles, non seulement demeurent fidèles au français, mais sentent la nécessité d'en posséder les ressources complètes et de le plier à toutes les exigences de l'originalité du terroir. L'élite latine d'origine ou de libre choix s'attache à la culture française avec passion. C'est ici que le conflit devient aigu. Habitant la Flandre, cette élite s'oppose avec énergie à tout ce qui diminuerait ou supprimerait des occasions pour elle de progrès. Elle veut que tout Flamand puisse bénéficier davantage de la connaissance d'une langue aussi utile et aussi universelle que le français. Elle n'admet pas qu'on puisse, au nom de quelqu'intérêt, si légitime soit-il, identifier la langue de l'esprit avec un principe, une théorie, un danger. Elle se heurte, cela va de soi, au flamingantisme exceptionnel qui prétend à la germanisation de l'intellectualité flamande, elle se heurte aussi aux pusillanimités du bas clergé et des hommes d'œuvres — que le jacobinisme et le socialisme de la France officielle épouvantent.

D'autre part, la jeunesse des provinces de Liège, de Namur et du Hainaut est fortement sollicitée d'opposer une originalité systématique aux tendances flamandes en se déclarant non seulement différente de langue, de sang, de tempérament et d'esprit, mais aussi hostile à la fréquentation bi-racique. Une exaltation superficielle pousse certains Wallons à réclamer une séparation administrative, contraire, au fond, à leur esprit de sociabilité naturelle et à leurs intérêts économiques. Des tendances étrangères au débat se mêlent aussi à cette attitude. L'avantage numérique des Flamands, leur suprématie politique basée sur la prédominance, chez eux, de l'opinion catholique, font du mouvement wallon un mouvement d'opposition religieuse et sociale.

En fait, il demeure ceci : un malentendu sur la portée des revendications linguistiques que quelques esprits dangereux veulent hausser à une revendication de culture étrangère ; — une hostilité indirecte au français, qui risque d'amener une diminution générale de la culture ; — une querelle politique qui soulève inopportunément des ferments séparatistes.

En dernière analyse, c'est contre ces ferments que l'accord de la moyenne se fait. Même une attitude intellectuelle et morale nouvelle naît de la querelle. Elle rencontre une grande sympathie dans la jeunesse catholique. MM. Henry Carton de Wiart,

Godefroid Kurth s'en font les interprètes et les protagonistes éloquents. Ils acceptent le bi-linguisme comme un fait, avec ses conséquences onéreuses de traductions et d'équivalences officielles. Ils proclament l'utilité de compromis par des concessions réciproques d'orgueil et de préférence. Ils s'attachent à trouver dans la vie en commun de citoyens, que la politique, la diplomatie, la conquête n'ont jamais séparés, selon la frontière linguistique, un phénomène indispensable à leur vitalité.

« Pas un peuple en Europe, dit M. Carton de Wiart, qui puisse se vanter d'être de race pure et de langue unique. La France a connu sa langue d'oïl et sa langue d'oc. L'Angleterre, le saxon et le breton. La dualité des langues est peut-être une richesse. En tout cas, si la frontière linguistique, qui divise notre pays de part en part, n'a point bougé, si nous parlons les deux langues que nous parlions au sixième siècle et que nos princes du moyen âge employaient, sans qu'ils eussent su dire bien souvent s'ils étaient Wallons ou Flamands d'origine, n'est-ce point une des conséquences de notre caractère national, respectueux des droits de chaque individu et de chaque canton ? »

Et Godefrod Kurth, examinant les dangers qui peuvent menacer la jeune nationalité belge, répond ainsi aux outranciers des deux camps : « Les Flamands ou les Wallons qui, pour des griefs d'ordre linguistique, compromettraient les intérêts supérieurs de la patrie, seraient de mauvais citoyens. Tout en défendant avec énergie ce qu'ils regardent comme les droits de leur langue, ils ont pour devoir de tenir compte aussi des traditions du passé et des besoins du présent. Les Flamands doivent reconnaître que la langue française jouit en pays flamand, depuis plus d'un millier d'années, d'une diffusion qui en fait pour ainsi dire la seconde langue maternelle de toute personne cultivée : lui faire la chasse, travailler à l'exterminer, comme s'y emploient quelques fanatiques, serait un crime de lèse-civilisation. Les Wallons doivent comprendre qu'il est à la fois de leur devoir et de leur intérêt d'apprendre le flamand, qui est la langue de la majorité de leurs compatriotes et que les fades plaisanteries par lesquelles certains d'entre eux essaient de se dérober à ce devoir ne seront désormais que la preuve d'une incurable infériorité intellectuelle. »

Au fond, ces deux personnalités, dont l'action est grande sur les jeunes catholiques, en prêchant la modération et la justice, qui sont des vertus collectives, sociales, réservent la situation prépondérante du français comme instrument de culture. Ils savent que cette prééminence est assurée et que toute atteinte qui y serait portée se traduirait par une régression intellectuelle

et même morale. Le français a servi et sert tous les jours le progrès de l'intelligence catholique. Celle-ci a compris la nécessité de n'être en retard dans aucun domaine. Elle fait de grands efforts pour briller sur le terrain de la philosophie, de la science, des arts et des lettres; et la jeunesse ne demeure étrangère à aucun de ces efforts. Cette fierté intellectuelle, apanage de l'exception jadis, se généralise à la faveur des succès politiques du catholicisme, de la meilleure conscience du passé historique dont le peuple belge est l'aboutissement, du souci d'originalité racique dont la querelle linguistique est une manifestation.

Une très haute et très vivante intelligence sacerdotale incarne le prestige de la philosophie chrétienne et concentre l'attention enthousiaste de la jeunesse pensante dont elle a dirigé les recherches. Le cardinal Mercier, dès le moment où il a pris possession de la primature de Belgique, a orienté naturellement l'apostolat religieux, la défense du dogme vers les sommets de l'intelligence. Par la science liturgique, par la modernité de la discussion pragmatique, par la tranquille hardiesse de sa propagande apostolique, l'archevêque n'a rien laissé en dehors des soucis du savant. Une sorte de rayonnement intellectuel précède et accompagne sa parole. Qu'il écrive ou prononce le plus modeste prône, qu'il célèbre la force convaincante du catéchisme en un mandement de carême, qu'il dégage, à la présidence de l'Académie royale, de toutes les tendances philosophiques de l'heure présente un courant de pensée et de désir vers l'unité du spiritualisme, Mgr Mercier reste lui-même : un cerveau de penseur dans une âme d'apôtre. Et rien n'est mieux fait pour animer au travail et à la fierté l'intelligence des jeunes catholiques.

Leur goût s'est affiné ou plutôt il a conquis le droit de se faire entendre dans les manifestations de la vérité chrétienne. Un grand respect est né pour la richesse des édifices du culte légués par les quatorzième et quinzième siècles, un respect intelligent et compréhensif. On en a nettoyé le honteux badigeonnage, restauré les parties branlantes, refait, peut-être avec un excès de zèle, les morceaux disparus. L'engouement de l'époque pour les tableaux de primitifs s'est allié, chez les jeunes artistes croyants, à une vénération pour la foi, la piété, l'amour dont le peintre, célèbre ou inconnu, a enduit l'âme encore sensible de ses personnages. Et, timide, à peine en voie de réalisation pratique, un art religieux moderne éclôt dans la vocation des jeunes artisans de l'école Saint-Luc. Des artistes arrivés, oublieux de la foi de leur enfance, rebutés par l'extraordinaire dédain des gens bien pensants à l'égard de l'art exempt de formules, commencent à chercher une

direction spirituelle, à se souvenir de leurs premières impressions, à reconnaître l'immense force du sentiment chrétien dans la tradition de l'art belge.

De jeunes écrivains, poètes, romanciers, essayistes, voire dramaturges, rêvent de sujets catholiques. Ils proclament bruyamment leur droit à être encouragés, lus, écoutés et comptés parmi les utiles serviteurs de l'idéal. Le congrès de Malines, en 1909, vit cette chose toute nouvelle en Belgique, une section consacrée tout entière à l'étude des lettres chrétiennes.

Faut-il le dire? l'influence française n'est pas étrangère au progrès d'un éveil intellectuel national. Longtemps la vague d'exil, qui amène en Belgique les victimes des luttes intestines françaises, n'a fait passer sur le pays que des esprits sonores, outranciers et voltairiens. Sans doute, leur verbe collabora à la formation d'écrivains nationaux. Van Hasselt, De Coster, Lemonnier, pour ne citer que des artistes morts, subirent l'empreinte du romantisme et du naturalisme au contact d'exilés du Second empire. Mais ce furent des isolés au milieu de l'indifférentisme littéraire d'un peuple non dégagé encore de son lourd provincialisme commercial.

Les échanges entre la pensée catholique française et les jeunes intelligences belges sont devenus fréquents depuis l'exode des congrégations de haute culture, comme les Bénédictins, les Dominicains, les Jésuites. Sans être admis à enseigner, ces grands esprits de méditation et d'apostolat ont introduit leur finesse et leur autorité natives dans l'effort ordonné et méthodique de l'intelligence belge. Par la prédication, par la littérature, par le culte et par la seule conversation, leur apport est considérable et sans cesse renouvelé. Grâce à leur intermédiaire, souvent, des relations se sont nouées avec la jeune littérature spiritualiste de France. Et voilà qui détruit le préjugé, sottement accrédité en Flandre, de la contagion nocive de l'esprit français.

Ainsi, dans l'épanouissement matériel et moral de la nationalité belge, forte de sa prospérité économique, de sa conscience originale et de sa responsabilité sociale, le rôle de la culture française demeure civilisateur et spiritualisant. L'orientation morale de la jeunesse catholique lui doit une impulsion qu'il est juste de reconnaître ici avec gratitude et sincérité.

Henri Davignon.

PARIS DE 1842 A 1845[1]

LA COUR — LA SOCIÉTÉ — LES MŒURS

Extraits du Journal de Victor DE BALABINE,
Secrétaire de l'Ambassade de Russie[2].

---

5 janvier 1845. — Je suis rentré fort tard; j'ai commencé ma soirée d'hier par Mme de Boigne, chez qui j'ai trouvé Sainte-Beuve et le marquis de Sainte-Aulaire, fils de l'ambassadeur, qui, ayant lu dans je ne sais plus quel journal du matin qu'un grand revirement diplomatique se préparait et que son père allait quitter l'ambassade de Londres, tâtait, ce soir-là, les salons, pour remonter à la source de ce bruit. De chez Mme de Boigne, chez Mme de Castellane, où j'ai trouvé le comte Molé, Sainte-Beuve et Mérimée.

Nous allons avoir trois réceptions académiques, trois solennités littéraires : c'est Saint-Marc-Girardin qui commencera; le sujet du discours est toujours l'éloge de l'académicien défunt que remplace le récipiendaire; Mérimée fera l'éloge de Charles Nodier et Sainte-Beuve celui de Casimir Delavigne. Ils avouaient hier la terreur qui les possède à l'idée de se produire avec un discours devant un public sinon hostile, du moins railleur, exigeant, qui pèsera chacune de leurs paroles. Toutefois, ils se consolaient en pensant que le discours étant écrit, on était du moins certain d'arriver au bout; mais, hélas! le comte Molé, qui était peu encourageant ce soir-là, s'est bien vite hâté de leur ôter cette douce illusion.

« A la tribune, leur a-t-il dit, vous avez pour excuse l'improvisation; c'est une difficulté, sans doute, mais elle vient à votre aide et vous sauve; d'ailleurs, celui qui vous succède s'attaque

[2] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 octobre 1913.

au fond et non pas à la forme de votre discours; enfin, vous avez toujours assez d'éloquence pour parler d'affaires; c'est le contraire à l'Académie, où la forme est tout et où, par-dessus tout, il faut bien dire. »

Grande perplexité de ces messieurs; Sainte-Beuve prétend qu'il se mettra à sangloter et Mérimée prévoit qu'il prendra le mors aux dents et mordra l'académicien chargé de lui répondre. Ceci peint parfaitement ces deux hommes de lettres; car Sainte-Beuve est timide, parfaitement simple dans ses manières, dénué de toute affectation dans son langage, modeste, peu brillant, et ce qui le prouve, c'est que j'ai mainte fois causé avec lui sans songer à demander son nom; Mérimée, au contraire, est mordant, agressif et court après l'esprit qu'il rencontre souvent. L'un et l'autre sont d'une société agréable.

On a un peu raillé aussi l'éloquence horticulturale du président Séguier, qui, le Jour de l'an, a dit au roi que les lauriers ne faisaient que ressortir davantage quand ils se mariaient au myrthe. On n'a point épargné l'éloquence sans nom du chancelier duc Pasquier qui, seul, possède le secret de ses harangues, et l'on a effleuré en passant le discours du corps diplomatique, discours dont, pour l'honneur du corps, je me suis empressé de rejeter toute l'étrangeté, pour ne pas dire autre chose, sur Mgr le Nonce apostolique, qui a voulu ménager une surprise à ses collègues, en ne le leur communiquant pas d'avance. Pour comble de malheur, il est tombé malade au moment de le prononcer, ce qui a mis le comte Apponyi, doyen des ambassadeurs, dans le cas de lire, au nom du corps diplomatique, une pièce excentrique, ou de se passer entièrement de discours. Mais la réponse de Sa Majesté était prête, il était trop tard pour reculer, il n'a donc pas reculé.

A notre réunion au château, le Jour de l'an, le roi s'est montré aussi dispos que d'habitude. Le duc d'Aumale, que je n'avais pas vu depuis longtemps, a rapporté d'Afrique une figure basanée, des allures et une prestance militaires qui font qu'il a en lui quelque chose du militaire russe; sa jeune femme n'a pas paru. Le prince de Joinville, qui s'y trouvait, est allé se cacher dans l'embrasure d'une fenêtre pour échapper à cette fastidieuse cérémonie. La princesse, sa femme, a encore embelli et n'a rien perdu de ce genre de beauté pleine de distinction, de cet ensemble gracieux, un peu sauvage, qui vous fait deviner en elle une fleur exotique et que n'a point encore étiolée le souffle glacial de la vieille Europe.

Ce jour-là, il y avait de l'incertitude dans les esprits; les débuts de la session n'avaient pas été des plus favorables pour le ministère; le roi et les princes, à leur entrée au Palais-Bourbon,

le jour de l'ouverture des Chambres, avaient été accueillis avec une froideur inusitée. Le discours du roi fait mention de Mogador, — silence, — de ses fils qui ont exposé leur vie pour le pays, — même silence; — des marques nombreuses d'amitié qu'il avait reçues de la part de l'Angleterre lors de son voyage à Londres; enfin, des sacrifices que sa dynastie n'a cessé de faire à la France, qui, sans doute, se montrera reconnaissante, — mutisme complet.

C'est que la Chambre, préoccupée par l'idée que la dotation percerait d'une manière ou d'une autre dans le discours, était sourde à tout ce qui ne répondait pas à son idée fixe, et, malheureusement, la fin du discours, — le mot de reconnaissance publique surtout, — avait semblé d'une déplorable transparence. Rentré au château, le roi se serait écrié :

— J'apprécie, sans doute, les services que m'a rendus ce pauvre Guizot, mais je veux d'un ministère qui soit assez populaire pour qu'on crie : « Vive le roi! »

Ce propos, qui, à tort ou à raison, s'était accrédité dans le public, avait fait croire que le roi, sur lequel avait rejailli l'impopularité de son ministre, lui retirait son appui. Il n'en a pas fallu davantage pour ébranler le cabinet, et il s'en est fallu de peu que M. Billault, l'ennemi le plus acharné de M. Guizot, celui qui s'attache à lui et ne le quitte pas plus que son ombre, ne fût porté à la vice-présidence de la Chambre, et ne triomphât de M. de Belleyme, le candidat ministériel, qui ne l'a emporté que de quatre voix. La situation était grave, l'échec notoire, il fallait y remédier à tout prix. M. de Belleyme arrive le soir au château, le roi lui fait l'accueil le plus flatteur, lui dit le plaisir que lui cause sa nomination, ses regrets du petit nombre de voix qu'il a obtenues.

— Quant à ceux qui n'ont pas voté pour vous, ajoute-t-il, ce sont des dupes! J'espère, Messieurs, s'écrie-t-il, en s'adressant aux députés qui l'entourent, que vous n'êtes pas des dupes!

Le lendemain matin, le mot était dans toutes les bouches, dans tous les journaux; il devient évident que le roi soutient le ministère. Jeudi dernier, l'on procédait, dans les bureaux de la Chambre, à la nomination des commissaires qui devront rédiger l'adresse en réponse au discours du trône. Sur neuf bureaux, sept ont voté pour le candidat ministériel, et voilà comment le roi règne et ne gouverne pas. Quant à Villemain, il est complètement fou et se figure être poursuivi par les Jésuites, qui lui reprochent d'avoir enfermé sa femme, qui est folle; son frère l'était aussi et, si je ne me trompe, il a, dans un accès de folie, mis fin à ses jours. Le jour de l'an, il n'a été question, au château, que du triste événe-

ment qui éclipsait pour jamais une brillante intelligence et privait l'Etat d'un de ses membres les plus distingués.

Aujourd'hui, il s'agit de le remplacer, mais grande est la difficulté pour le quart d'heure; les doutes sur l'avenir du cabinet ne sauraient, malgré les chances favorables, se dissiper entièrement qu'après la discussion et le vote de l'adresse; nul, par conséquent, ne se soucie de prendre un portefeuille aujourd'hui pour le déposer demain, et de s'asseoir sur le trône ministériel pour en descendre dans deux ou trois semaines et compromettre ainsi son avenir. Force a donc été de confier l'intérim de l'instruction publique à M. Dumon, ministre des travaux publics, en attendant le ministre en pied qui sera, selon les uns, Salvandy, selon d'autres Saint-Marc-Girardin. Enfin l'on nomme Vitet, Rossi comme ayant des chances. Le choix est difficile, car il faut ne pas mécontenter l'université dont le ministre est le grand-maître. Il faut un homme qui jouisse d'une certaine réputation de moralité et de probité, car l'éducation de la jeunesse du royaume lui est confiée; il faut aussi un bon orateur au moment où une foule de passions diverses vont s'entrechoquer dans la question religieuse. Le gouvernement demandera aux Chambres une pension de quinze mille francs pour les trois enfants de Villemain, qui se trouvent orphelins du vivant de leurs parents.

La saison des bals et des salons est en ce moment tout épanouie. Comme d'ordinaire, c'est notre don Juan du boulevard Montmartre, notre vieux prince Tufiakine, qui en a donné le signal. Le comte Apponyi a réuni, dans un bal splendide, toute la masse de la société parisienne et étrangère qui a accès aux ambassades; les bals de l'ambassadeur d'Autriche ont cela de remarquable que l'on y danse dans les grands salons du rez-de-chaussée, et que de nombreuses tables à souper, auxquelles vous pouvez prendre place et vous asseoir à votre aise, occupent tout le premier; c'est là à Paris un phénomène unique.

Mardi dernier, après le premier acte du *Pirate*, j'ai fait une apparition chez le ministre des affaires étrangères. Le monde y affluait, les députés centriers y étaient au complet et en bien plus grand nombre que le mardi précédent. Je suis persuadé que l'huissier qui annonce les visites dans le salon d'un ministre, et celui qui inscrit les noms sur son registre, vous diront au juste si le vent est favorable et les chances heureuses; ce doit être à la fois d'adroits politiques et de profonds philosophes; toujours est-il que ce soir-là les salons étaient remplis.

Je les ai quittés en même temps que le prince Adam Czartoryski et son bras droit ou sa tête, Ladislas Zamoyski, notre mortel

ennemi, pour me rendre à l'invitation du comte Molé qui, ce soir, ouvrait sa maison, acquisition nouvelle qu'il s'est plu à arranger et à orner selon son goût, et il peut à bon droit se vanter d'en avoir. Ces salons qui, dit-on, sentaient le boudoir lorsque c'était la fameuse Mme L... qui les habitait, offrent aujourd'hui un ensemble à la fois simple et riche, d'un ton un peu sévère. Les tentures sont blanches rehaussées d'or, la tapisserie du plus beau vert émeraude, quelques beaux tableaux dans le cabinet et, entre autres, deux Scheffer représentant Mignon de Wilhelmmeister, cette jeune fille qui aspire au ciel par les réminiscences qu'elle semble en avoir rapportées.

Au bas de ces deux tableaux est une inscription sur laquelle on lit : « A mon ami, le comte Molé qui, par le grand acte de l'amnistie, a scellé le rapprochement des partis, je donne ces deux tableaux que je le prie d'accepter comme gage de l'affection que je lui porte. — Louis-Philippe. »

De chez le comte Molé, j'ai été passer une demi-heure chez Mme de Circourt; enfin à minuit, je suis arrivé au bal chez Mme de Chastenay, où j'ai trouvé le comte Armand de Saint-Priest, qui était venu me voir ces jours-ci, et le comte Alexis, son fils, que l'on pourrait prendre pour son frère.

Mais je m'aperçois que je n'ai encore rien dit de la saison musicale et de ce qu'elle nous a offert de nouveau ou de réchauffé. Des Italiens nous ont donné les « Cantatrici Villane » qui ont eu le charme de la nouveauté pour moi qui n'avais jamais entendu cette partition, dans laquelle j'ai été agréablement surpris de trouver quelques jolis morceaux pleins de verve et de mordant et surtout un duo de basse et baryton d'un admirable effet que Lablache et Ronconi ont exécuté avec une rare perfection.

Le *Pirate*, qui était au fond de l'eau depuis Rubini, est de nouveau revenu à la surface, et Mario s'est enfin décidé à aborder ce rôle qui offre d'autant plus de difficultés que souvent, à mon avis du moins, il y faut faire de l'énergie à froid. J'en reviens justement tout à l'heure, après avoir terminé ma soirée chez la duchesse de Rauzan. La Grisi a fort mal chanté son premier air que je trouve détestable; elle n'y est bonne que par moments, ce rôle ne lui va pas. Mario a été admirable. Il y a longtemps que la salle n'avait retenti d'applaudissements aussi bruyants, car Dieu sait que le public parisien en général, et celui du Théâtre Italien en particulier, public le plus blasé du monde, est sobre de marques d'approbation.

Quant à la musique de cet opéra, elle me paraît bonne par moments; du nerf par ci par là, parfois même de l'énergie; mais

aussitôt sentant ses forces s'épuiser, l'auteur tombe à plat dans le vulgaire, l'inspiration l'abandonne et le lieu commun reprend sa place accoutumée, se réservant la part du lion. C'est pendant l'épuisement où l'a laissé la composition de cette œuvre que Bellini a eu l'inconcevable outrecuidance d'écrire la partition de *Beatrice di Tenda* dont on vient de nous gratifier; œuvre insipide, monotone, inutile et à laquelle tout le talent de la Persiani ne parvient pas à vous intéresser, ne fût-ce qu'un moment; pas une idée, pas un motif original et qui sorte enfin du triste milieu dans lequel languit cette chétive production. Je veux bien gémir et pleurer, mais je veux qu'avant de verser des larmes on se fâche, et qu'après on se refâche; qu'on se révolte enfin, et que si l'on me verse de l'eau, on me serve du feu au moins pour la faire bouillir.

Un Espagnol, nommé Géda, y a débuté dans le rôle de ténor : une voix fraîche, peu suave, assez juste, pas assez travaillée, qui ne cultive évidemment avec quelque succès que le larmoyant et qui, passant à travers deux rangées de dents merveilleusement blanches, mais qui se gardent bien de se déranger pour la laisser passer, vient frapper vos oreilles sans pénétrer jusqu'à l'âme.

Le Grand Opéra ne se lasse pas de nous donner *Marie Stuart* que, fort heureusement, je ne me lasse pas d'entendre. Pour le sujet, c'est Schiller et Walter Scott que l'on a fondus, confondus, volés, pillés, dénaturés, pour en faire un opéra en cinq actes. Quant à la musique, qui est de Niedermeyer, jeune compositeur qui s'est déjà fait connaître par un opéra dont le nom m'échappe, je serais assez embarrassé pour en donner une idée précise. Peu originale, elle abonde en réminiscences, et cependant on écoute les trois premiers actes surtout avec plaisir; c'est assez vif, il y a de la verve, de l'entrain, de la variété, de tout un peu, et c'est beaucoup. Les adieux de Marie au moment où elle quitte, pour ne plus le revoir, le rivage hospitalier de la France, le chœur des gentilshommes qui trinquent avec Darnley et l'air à boire de cet imbécile, mais surtout la leçon de chant, quintette charmant entre Marie, Bothwel, Douglas, Rizzio, etc., etc., sont de ces morceaux qui, de force, s'emparent de vous, vous poursuivent et vous pourchassent dans la rue, dans votre lit, et qui sont cause que, le lendemain, vous recommencez trois fois une dépêche, que vous entendez de travers et répondez à tort et à travers.

Des danses gracieuses, de belles décorations viennent ajouter leur prestige au charme de la musique; une de ces décorations reproduit admirablement un effet de lune qui scintille dans les eaux dormantes du lac, au milieu duquel s'élève le château de Loch-Leven; on voit la barque des fugitifs qui glisse dans l'ombre

et l'on entend de loin le canon du château qui annonce leur fuite. En somme, c'est une œuvre agréable, mais de beaucoup trop étendue; quant à moi, sauf le jour de la première représentation, je n'en vois jamais qu'un fragment, car il me faudrait révolutionner mes habitudes pour arriver au commencement.

Mais il est plus que temps d'arriver enfin au grand phénomène du jour. « Un grand génie s'est révélé au monde! » s'écrient les Français; « Beethoven est ressuscité! » s'écrient les feuilletons. Moins pressé de saluer la venue de ce nouveau messie musical, je me surprends, hélas! nouveau saint Thomas, à douter encore, à me refuser presque à l'évidence, car je l'ai entendu. Or, à l'époque de la banqueroute de la société saint-simonienne, et lorsque Bazar et Olinde Rodrigues, se séparant du Père Enfantin, le laissèrent entouré d'un petit nombre de partisans, celui-ci se retira avec Barrault, Michel Chevalier, Duverrier, Félicien David, sur les hauteurs de Ménilmontant, où ils cherchèrent à mettre en pratique leur théorie sociale, leur rêve égalitaire. En France, pour toute doctrine, pour toute entreprise, pour toute chose, il existe deux issues : le succès et la Cour d'assises. C'est par cette dernière que s'est dénoué le drame saint-simonien.

Trouvant l'Europe indocile et rebelle à la régénération, quelques-uns des adeptes s'en allèrent en Orient pour porter la lumière nouvelle au berceau même de notre civilisation. Parmi ces derniers se trouvaient Félicien David qui, à Ménilmontant, composait et dirigeait le chant du matin et du soir. En Orient, il vit le désert, entendit sa grande voix, y vit scintiller les étoiles, y entendit la marche de la caravane qui, à travers les sables mouvants, s'avance comme un noir serpent; il entendit ses chants et la vit dispersée par le terrible simoun. Puis il revint dans sa patrie, vécut pauvre et ignoré, mais riche de souvenirs et d'impressions que, dès lors, il chercha à rassembler dans un tout harmonieux. Telle est l'origine, le berceau, l'histoire de la symphonie *le Désert*, que nous venons d'entendre exécuter.

Je ne l'ai entendue qu'une fois, j'en ai rapporté des impressions diverses, confuses; je ne puis donc en donner qu'une idée confuse, qu'une légère ébauche. Et d'abord, nouvelle par la forme, tout point de comparaison vous échappe; en effet, il y a des morceaux d'orchestre, des chœurs, un récit interrompu par des accords, enfin, une voix que l'on dirait échappée de la chapelle Sixtine qui, avec un timbre d'eunuque, vous chante en arabe l'appel du muezzin, tombant du haut des minarets. Voici en bloc mes impressions : à trois bons morceaux d'orchestre qui commencent la symphonie, morceaux qui ne manquent pas d'origi-

nalité et orchestrés avec art, sans bruit, sans fracas, succède une série de romances qui vous rappellent les éphémères créations de Labarre et de M[lle] Puget, œuvres de salon, voire de boudoir.

La première partie décidément vous laisse désappointé; dans la seconde, vous entrez en plein dans le désert : l'effet de lever du soleil, la marche de la caravane, le chant syrien, la tempête qui éclate, le vent du désert qui siffle, la rêverie au bord de la mer, et peu à peu votre imagination incertaine et vague file vers l'Orient auquel, d'incrédule que vous étiez, vous finissez par croire; et comme moi vous y auriez cru, si comme moi vous aviez vu ce jour-là, vis-à-vis de vous, assis immobiles aux stalles, enveloppés de burnous blancs comme neige, pâles et silencieux, les chefs arabes que l'on a amenés à Paris pour leur montrer la grande merveille, et que, ce jour-là, l'on avait mis face à face avec le désert.

Le chant du muezzin se fait entendre, et voilà que tout à coup ces figures se déridént, ces Arabes s'agitent sur leurs sièges, des éclairs brillent dans leurs yeux, ils éclatent en applaudissements, et, au même moment, un rire fou les prend et se communique à toute la salle qui avait les yeux fixés sur eux. Mais, en attendant, dans cette seconde partie, l'auteur avait frappé juste, il était dans le vrai, et le public, qui dans tout pays est une brute, mais qui souvent possède l'instinct merveilleux de la bête, l'avait compris.

Y a-t-il oui ou non du génie dans cette œuvre, je ne sais; mais ce qu'il y a c'est une poésie originale, primitive, c'est une imagination brillante, colorée, c'est le sentiment des grands effets de la nature. David est donc un poète, un coloriste, un être fortement impressionnable! Mais grattez cette séduisante surface, et vous voilà, ou je me trompe fort, vis-à-vis du néant! Or, grattez donc Beethoven, et vous n'aurez jamais fini, car là est la profondeur indestructible, insaisissable, infinie.

13 janvier 1845. — Ce soir, après un dîner chez M. Laski, banquier de Varsovie, qui est ici avec sa femme et sa fille, j'ai couru à neuf heures et demie au Grand Opéra pour me rafraîchir par un peu de musique et un peu de danses; à dix heures et demie, j'ai fait une visite à la duchesse de Galliera, où j'ai trouvé son père, l'ambassadeur de Sardaigne, qui m'a appris qu'à la Chambre des pairs, où la discussion du projet d'adresse venait de commencer dans l'après-midi, le comte Molé avait pris la parole pour se disculper des accusations malveillantes du *Journal des Débats*, qui le désignait comme le chef de ce que ce journal nomme l'*intrigue;* dénomination puisée dans le vocabulaire impur de cette feuille atrabilaire, et par laquelle elle désigne cette frac-

tion de la Chambre qui, sans être ministérielle, n'en appartient pas moins au parti conservateur, mais qui cependant ne prête au cabinet qu'un appui douteux.

Il paraît que le comte Molé a attaqué la politique du ministère, non pas dans son principe, mais dans ce qu'elle pouvait avoir d'exagéré, de trop tendu. M. Guizot a répliqué et, dit-on, victorieusement. C'est que pour lutter avec ce dernier et ne pas succomber, il faut commencer par lui emprunter quelques-unes des qualités dont il est éminemment doué, et commencer par son inflexible audace que rien ne peut ébranler, et par son sang-froid, son calme, sa ténacité vraiment remarquables! Il domine, et la France et les Français ont besoin d'être dominés. Le comte Molé, malgré la haute estime qu'inspire son noble caractère, ne possède ces qualités qu'à un degré inférieur; il a le tort d'être trop susceptible, trop chatouilleux et pas assez audacieux.

Mais au milieu de ce bruit, de ce fracas étourdissant, une affreuse calamité est venue, au début de la saison, fondre à l'improviste sur Paris. Cette calamité, c'est le froid, fléau terrible dans ce pays, car il y trouve une masse énorme de population, des milliers de familles pour lesquelles nul moyen n'existe de s'en garantir. Perchées dans les mansardes, sous les toits, à travers lesquels l'eau filtre souvent, entassées les unes sur les autres, encaissées dans des murailles humides et froides, sans feu, sans moyens de s'en procurer, d'innombrables familles, des nuées d'ouvriers n'ayant que de misérables haillons pour se vêtir, souffrent la mort dans cette Babylone de luxe et de plaisir. Avec le froid, d'épais brouillards sont venus envelopper Paris de leur impénétrable et mystérieux linceul.

C'en était assez pour que le crime, ce fils de la misère, descendît dans la rue et jetât l'effroi dans l'âme du piéton attardé. De ces quartiers sombres et isolés que ne connaît pas même de nom l'opulent habitant des quartiers riches qu'inondent de lumière des milliers de réverbères, les *escarpes*, car c'est là le nom de ce fléau, se rapprochant peu à peu, s'enhardissant par le succès facile de leurs entreprises nocturnes, vinrent fondre dans nos quartiers. Dans la rue de Castiglione, à 9 heures du soir, à la porte de l'hôtel Clarendon, en face de la sentinelle du ministère des finances, un jeune homme a failli être assassiné. Les escarpes cependant, et c'est justice à leur rendre, ne vous assassinaient que si vous résistiez, et le plus souvent se contentaient de vous étourdir pour vous dévaliser. Pressé vivement par le public alarmé, par les journaux qui, tous les matins, racontaient les aventures de la veille, le gouvernement s'est décidé à agir vigou-

reusement; la police des rues, qui est aussi mauvaise que la police politique est habile et vigilante, a été renforcée de nombreuses patrouilles. Bientôt, en effet, ces drames ténébreux sont venus se dénouer en cour d'assises. Le froid a entièrement disparu.

14 janvier. — Je rentre à l'instant, je reviens du château où le roi donne ce soir un bal monstre. La foule était compacte, le bal brillant; j'y ai, pour la première fois, vu de près la duchesse d'Aumale qui, dit-on, remplace par les grâces de l'esprit ce qui lui manque en beauté; elle est fort petite de taille, ses cheveux sont d'un blond clair, son teint pâle, sa figure maigre.

L'événement du jour est le discours prononcé hier par le comte Molé et l'espèce de duel parlementaire qui s'en est suivi entre lui et M. Guizot. Quelques jours avant l'ouverture de la discussion sur l'adresse à la Chambre haute, le bruit s'était répandu que le comte Molé prendrait la parole, toutefois l'on y croyait si peu que M. Guizot et le duc de Noailles n'avaient pas hésité à parier le contraire. La surprise a été générale, car le comte avait si bien gardé le secret sur ses intentions que sa famille même les ignorait; seul, le comte Mathieu de la Redorte en avait eu connaissance.

Cet événement, diversement interprété, est cependant considéré comme un grave embarras pour le ministère qui regrette déjà, sans doute, que le comte Molé ait été poussé à bout, tandis qu'avec un peu de circonspection et d'aménité il eût été aisé de s'assurer la continuation de son silence. Actuellement, le mal est fait et quand bien même le comte ne prendrait qu'une part insignifiante aux débats, cette voix qui de nouveau se fait entendre après six années de silence, cette parole toujours digne et sobre ont produit leur effet, et il restera désormais acquis que la politique du cabinet a été qualifiée de « politique à outrance partout et toujours » par l'homme d'Etat le plus modéré et le plus considéré de tous, sinon le plus considérable.

8 mars. — Les concerts se succèdent avec une telle rapidité et leur nombre est tel, qu'à moins que cela soit Liszt ou Thalberg, c'est à peine si on en entend parler; et on n'y songerait seulement pas, si parfois de malencontreux billets ne venaient les rappeler à votre obligeant souvenir. Léopold Meyer, Kaumann, Batta, une myriade de célébrités enfin! et puis c'est le fameux celui-ci, et le célèbre celui-là, mais dont le nom frappe votre oreille pour la première fois. Pour moi, je n'y vais guère, car le matin je n'en ai pas le temps et le soir, pas le loisir.

Quelques mots sur l'Orphéon.

En 1819, sur la proposition du baron de Gérando, à la Société pour l'instruction élémentaire, le chant fut introduit dans les écoles populaires; en 1835, le Conseil municipal de Paris, présidé par le comte de Rambuteau, le préfet actuel, ayant voté l'enseignement du chant dans toutes les écoles communales de Paris, il fut introduit dans plus de trente écoles; aujourd'hui il est dans plus de cent, et six mille enfants et dix-huit cents hommes prennent part à cet enseignement. Chaque année, des réunions générales ont lieu, où l'on rassemble de douze à quinze cents chanteurs. Cette fois, la réunion a eu lieu au cirque Franconi, aux Champs-Elysées. L'affluence de monde y était énorme; quant à moi, j'étais loin de m'attendre à une aussi bonne exécution; ainsi, *la Garde passe*, *la Chasse*, *le Départ* et divers morceaux de ce genre ont été réellement enlevés pour ainsi dire et ne laissaient à désirer que sous le rapport de la qualité du timbre des voix; mais, en revanche, quand arrivait Haydn ou Händel, les artistes disparaissaient et alors c'étaient bien des ouvriers grands et petits qui piochaient à la sueur de leur front.

La reine, les princes et les princesses qui y assistaient ont été accueillis à leur arrivée et à leur départ avec des acclamations que dominaient les voix criardes des enfants.

« Remarquez, me dit en sortant le comte Stroganoff, avec quel enthousiasme on accueille la famille du souverain dans un pays de révolution comme la France; figurez-vous ce que cela doit être dans les républiques de l'Amérique et quel tapage l'on doit y faire pour un président quelconque! »

Nous avons eu deux séances de réception à l'Académie. Mérimée et Sainte-Beuve y succédaient à Charles Nodier et à Casimir Delavigne, et ont prononcé selon l'usage l'éloge de leurs devanciers. Il y a une vingtaine d'années, en pareille circonstance, les bancs de l'Académie étaient déserts; aujourd'hui, c'est une rage pour y aller et une difficulté extrême de se procurer des billets. Dans ces cas-là, j'ai horreur de me remuer et j'attends tout du ciel. Or, la veille de la réception de Mérimée, le ciel m'envoya M. Stanislas Julien, orientaliste aussi savant que distrait, témoin les dix billets d'entrée qu'il laissa sur ma table; je lui en restituai neuf en le remerciant beaucoup pour le dixième.

Malheureusement, il n'y a que les gens qui ont du temps à perdre qui peuvent cultiver avec suite les séances des Chambres, de l'Académie, de la cour d'assises et les sermons, car pour réussir à avoir une place, il faut se résigner à une bonne heure d'attente. Enfin, Mérimée a été ingénieux, spirituel, caustique, et chroniqueur comme toujours véridique. Décidément, la seule ma-

nière de goûter ces sortes de discours, c'est de les entendre. Quelqu'un a dit que, dans le vaudeville, ce qui ne vaut pas la peine d'être dit se chante; de même, ce qui ne vaut guère la peine d'être écrit peut encore fort bien se dire; c'est le cas pour les discours académiques.

L'événement, à la réception de Sainte-Beuve, a été l'apparition soudaine et inattendue de Villemain, qui est venu tranquillement prendre sa place, la seule dont il n'ait pas été privé. Les applaudissements frénétiques qui l'ont accueilli ont dû pénétrer dans son âme blessée et humiliée. Les journaux ont publié une lettre de lui, adressée à une de ses anciennes amies qui lui avait prêté les Œuvres d'André Chénier; la voici :

« Madame, un académicien malade, qui ne lit plus de vers et ne connaît par cœur que les vôtres, se fait scrupule de garder ce volume que vous lui avez prêté il y a quelques mois. Il a l'honneur de le faire remettre à votre porte inutilement voisine de la sienne, et il saisit cette occasion de vous offrir l'hommage de son respect, et l'assurance qu'il n'est mort ou imbécile qu'officiellement. »

Aujourd'hui, c'est l'heureux Salvandy qui occupe sa place sur les bancs ministériels, Salvandy, qui après avoir, l'année dernière, perdu son poste d'ambassadeur à Turin pour son vote dans l'affaire des flétris, qui, après s'être rangé dans le tiers-parti et avoir été considéré comme un membre futur du cabinet Molé, qui toujours de bonne foi, — on le dit du moins, — et toujours intempestif, — c'est sa nature, — entre, triomphant, — c'est son allure, — dans le cabinet actuel par amour pour les principes et le parti conservateur, — c'est son ramage.

La lutte sur les fonds secrets a été des plus vives. Le ministère était resté avec huit voix de majorité sur le fameux paragraphe de l'adresse relatif à Tahiti. Depuis, l'on a cherché à restaurer le parti conservateur que menaçait une dislocation, à ranimer et à rassurer les consciences timides, les vertus chancelantes. De même qu'il y a de cela quatre ans, les 221 étaient réunis pour défendre le comte Molé contre lequel M. Guizot marchait à la tête des coalisés, de même, aujourd'hui, les ministériels se sont assemblés, se sont comptés, se sont harangués pour faire de leurs corps un rempart contre les dissidents marchant avec l'opposition.

C'est à ce moment que Salvandy est entré au ministère intimement convaincu qu'il allait par sa présence régénérer les forces ébranlées. Vain espoir, car quoique en majorité, le ministère, sorti meurtri de la bagarre, sentait cette majorité prête à glisser

dans ses mains, à lui échapper et se voyait privé de toute initiative; aussi l'espace de temps écoulé entre le vote de l'adresse et la discussion sur les fonds secrets a-t-il vu la Chambre, les affaires, toutes choses enfin livrées au hasard qui seul était resté le maître. Il suffisait d'une voix pour faire adopter ou rejeter ce projet de loi. Un député flânait-il trop longtemps dans la buvette, s'oubliait-il à savourer son bouillon ou son sirop de gomme, ou bien sa Lutécienne ne l'amenait-elle pas assez vite au Palais-Bourbon, il n'en fallait pas davantage pour décider du sort d'une question. Il était temps de sortir de cet état de marasme; on comptait le faire au moyen des fonds secrets.

Je me trouvais à la séance de la Chambre des députés le jour du vote. Il faut savoir que si beaucoup d'orateurs prennent part à la discussion, un petit nombre seulement jouit du privilège d'être écouté; ils n'en parlent pas moins, vous n'entendez pas un mot de leur discours; mais ce discours sera le lendemain imprimé au *Moniteur*, reproduit par toute la presse et lu par les commettants; il ne leur en faut pas davantage, c'est là leur fiche de consolation. En attendant, le premier venu a le droit de vous assommer pendant deux ou trois heures par une harangue que personne n'écoute et de faire perdre au pays, à la Chambre, un temps précieux qu'il emploie à débiter des lieux communs ou à remanier le monde à sa guise. Je recommande entre autres ce point aux méditations de nos jeunes enthousiastes du gouvernement parlementaire, et ceci s'applique à tous les partis, aussi bien à l'opposition qu'aux conservateurs.

Je subis deux heures de profond ennui; enfin, M. Liadères, aide de camp du roi, monte à la tribune et obtient un certain succès par son tableau de la gauche peinte par elle-même. Par malheur, le voilà qui accroche cette malencontreuse *Marseillaise*, qui, dit-il, en 1840, était chantée dans les rues; à ce moment, une voix aiguë, glapissante, un fausset bien connu du reste, s'écrie :

— La couronne a été donnée et prise au chant de *la Marseillaise*!

Un autre aurait dit offerte et acceptée, mais cela n'aurait peut-être pas produit le tumulte qu'ont soulevé ces quelques mots si simples, si peu apprêtés. Et M. Thiers de reprendre son air à la fois insouciant et narquois et de croiser ses petites jambes.

Puis est venu M. Billault, l'inévitable antagoniste de M. Guizot, qui s'acharne après lui comme un procureur général après sa proie. M. Billault, qui est avocat, apporte dans sa manière toutes les allures de sa profession, toutes les chicanes, toutes les

roueries. D'une main, il tient *le Moniteur* où sont consignés les discours de M. Guizot, de l'autre la correspondance du ministre avec les comtes de Sainte-Aulaire et de Jarnac et avec lord Aberdeen; ici les paroles, là, les faits, ici des promesses pompeuses, des engagements positifs, là rien, le néant! Donc le pays est trompé, indignement trompé!

M. Billault a cela de bon qu'il fait presque toujours courir M. Guizot à la tribune; alors paraît le grand orateur, c'est d'ordinaire le moment décisif. Dans cette circonstance, le discours de M. Guizot a eu deux parties parfaitement distinctes. Dans la première, il a cherché à réfuter les accusations de ses ennemis et à démontrer que les négociations pour l'abolition du droit de visite et pour replacer le pavillon français sous sa propre surveillance, ont été entamées avec l'Angleterre franchement, sérieusement et menées avec vigueur. Je m'abstiendrai de me prononcer sur cette partie du discours. Mais lorsque, dans la seconde, l'orateur a tourné ses armes contre l'opposition, contre ceux qui cherchent à lui arracher le pouvoir, qui en veulent à son portefeuille, lorsqu'il s'est agi de déchirer le manteau trompeur dont se drapent ses ennemis et qui recouvre des guenilles, alors M. Guizot a été sublime, car pour ce genre d'attaque, il n'a pas son pareil. Le vote a donné au ministère vingt-quatre voix de majorité, ce qui est quelque chose. Mais, de son côté, l'opposition depuis le vote de l'adresse ou plutôt du paragraphe Pritchard, n'avait pas perdu une seule voix. C'était alarmant. Et, en effet, le lendemain de la lutte, comme la veille, le ministère se voit de nouveau privé de force et d'initiative. La lutte n'a rien détruit.

Il a fallu la recommencer à la Chambre des pairs et cette fois, contrairement aux habitudes de cette Chambre, elle devient toute personnelle. Le comte Molé en donne le signal par un discours où perce une inimitié irréconciliable contre le chef actuel du cabinet et une impatience longtemps comprimée de ne pouvoir répondre qu'au Luxembourg aux attaques dont il est constamment l'objet au Palais Bourbon. M. Guizot commence par annoncer qu'il s'abstiendra de toute personnalité et finit par reprocher amèrement à son adversaire qu'il a naguère renversé par une coalition de vouloir en faire aujourd'hui autant à son égard. Le comte Molé réplique avec une vivacité qui lui est peu commune, enfin les esprits s'échauffent et les choses en viennent au point que l'agressif marquis de Boissy se voyant interrompu par le comte Colbert, membre du bureau, lui crie :

— Taisez-vous!

L'autre lui réplique :

— Vous êtes un malappris.

Il n'a fallu rien moins que l'intervention du chancelier pour empêcher un duel entre M. de Boissy et les généraux comtes Colbert et Gourgaud. La lutte est pour le moment terminée, le ministère demeure, mais c'est comme un intérim auquel il aurait prêté son nom.

Nous avons enterré notre pauvre Tufiakine, le plus populaire de nos vieux roués et que le peuple même connaissait à cause de sa petite tête penchée et de ses jockeys rouges à Longchamp. Sa mort a fait pendant vingt-quatre heures une vive impression dans la société où il était regardé non seulement comme un meuble, mais en quelque sorte comme un immeuble. Il a même été regretté, autant du moins que peut l'être à Paris un individu isolé. Dans le monde, on se pressait autour de nous pour nous répéter sans cesse :

— Ce bon Tufiakine! Pauvre prince! Il n'a jamais fait de mal à personne.

Aussitôt qu'on l'a su mal, mon collègue Kourakine, dont le père avait été jadis un ami du défunt, a appelé le prêtre auprès du mourant, afin de lui faire remplir tous les devoirs que prescrit en pareille occurence notre mère l'Eglise. Le moribond était couché sans mot dire.

— Ne voulez-vous pas, prince, prier Dieu avec moi? lui dit notre aumônier.

— Je veux bien, répond le malade du ton d'un grand seigneur qui accorde une faveur.

— Voulez-vous que je lise les prières?

— Pourquoi pas?

Mais quand il s'est agi de confesser ses fautes, le vieux pécheur, qui ne se croyait pas du tout à l'article de la mort, au dernier chapitre d'un roman en d'innombrables volumes, trouva qu'on allait trop vite et signifia que, le moment venu, il aviserait. Il comptait dans huit jours reprendre tranquillement sa place au Grand Opéra et y assister à un début qui l'intéressait. Toutefois, il fit tout ce qu'il y avait à faire, remplit tous ses devoirs et mourut en laissant sa fortune aux Dolgorouky, son mobilier et ses rentes à Mme Durand et à Mlle Georges, ses deux amies de cœur, dont la première avait pour le défunt une affection sincère. Malheureusement pour ces deux femmes, le testament, grâce à un vice de forme, sera attaqué par je ne sais quel héritier naturel.

Deux volumes de l'*Histoire du Consulat*, par Thiers, viennent de paraître : le *Journal des Débats* en a publié deux fragments: « la Bataille de Marengo » et « la mort de l'Empereur Paul ». La

publication de cet ouvrage, depuis longtemps attendue, est l'événement du jour. Il promet d'être remarquable sous tous les rapports; hier, il faisait le sujet de toutes les conversations chez le comte Alexis de Saint-Priest, dont le salon prend décidément une couleur politique.

J'y ai trouvé les généraux Cubières et Changarnier; le premier, désigné d'avance comme ministre de la Guerre du futur cabinet Molé, si Molé il y a, et qui est à couteau tiré avec le maréchal Soult; le second, décidément brouillé avec le duc d'Isly et le cabinet; enfin le maître de la maison lui-même, qui a payé son opposition par une destitution qui l'a privé de sa place à Copenhague. A n'en juger que par le récit de la bataille de Marengo que j'ai lu, M. Thiers fait preuve d'une rare impartialité en parlant du général Mélas et de l'armée autrichienne en général.

Avant-hier, a eu lieu le banquet offert au maréchal Bugeaud par le commerce de Paris. Etrange idée! quel rapport entre la bataille d'Isly et le commerce de Paris? Pourquoi précisément le commerce de Paris? Passe encore si c'était celui de Marseille; pourquoi un banquet au maréchal Bugeaud, plutôt qu'au prince de Joinville? Enfin les ministres, sauf celui du commerce, n'y ont point été conviés; aussi toute cette solennité n'a-t-elle été que médiocrement approuvée en haut lieu.

25 avril. — Quel étrange contraste offrent en ce moment la France et l'Angleterre! En France des lois excellentes qui s'exécutent avec assez de régularité et un gouvernement ou plutôt un cabinet frappé depuis quelques mois d'une complète impuissance; impuissance pour avancer, impuissance pour reculer et n'ayant tout juste de force que pour rester faible et impuissant. Le comte Joseph de Maistre n'a-t-il pas raison de dire quelque part, que les choses marchent indépendamment et souvent en dépit du gouvernement? En Angleterre, au contraire, des lois souvent défectueuses, mais fonctionnant en revanche avec la précision d'une machine et un gouvernement d'une force et d'une puissance dont l'histoire parlementaire n'offre que peu d'exemples. Ce qui se passe aujourd'hui dans les deux pays en est une preuve évidente.

Depuis la Révolution, depuis le triomphe de l'élément révolutionnaire et des doctrines philosophiques, en vertu de la loi sur les associations, l'existence en France des ordres religieux, les Lazaristes et deux autres ordres exceptés, est interdite; mais en même temps qu'elle est interdite par la loi, la présence en France des membres de ces ordres avait été jusqu'ici tolérée par le gouvernement et l'opinion publique. Depuis deux ou trois ans cepen-

dant, cette situation a entièrement changé : le clergé qui, depuis 1830, s'était tenu sur la défensive, se contentant d'agir en silence, a repris l'offensive dès qu'il a pressenti qu'une réaction religieuse allait s'opérer dans les esprits. De là, réveil des haines assoupies de ses nombreux ennemis.

Aujourd'hui, ces haines et leur violence sont au comble. D'un côté, le clergé et ses partisans demandent qu'en vertu de la charte, la liberté de l'enseignement soit désormais une vérité; de l'autre, le parti anti-catholique réclame la prompte exécution de la loi sur les associations et l'expulsion des ordres religieux rentrés clandestinement en France et qui, s'ils n'y ont pas une existence légale, en ont une de fait. Les choses en sont venues au point que toute tentative de conciliation serait aujourd'hui tardive et infructueuse.

Que fait entre ces deux partis le gouvernement? Le gouvernement fait preuve d'une impartialité désolante, à mon avis, car elle se résout dans la plus complète inaction : « Il attend, a dit le garde des sceaux, dans la discussion provoquée à la Chambre des pairs par la pétition des Marseillais contre les cours de MM. Michelet et Quinet, il attend que l'opinion se prononce », c'est-à-dire que n'ayant pas la force ou le courage de se faire des ennemis pour avoir des amis, et n'ayant aucun plan, aucune opinion arrêtée qui lui soit propre, il décline toute initiative et attend, prudemment selon lui, que l'opinion publique lui force la main.

Le jour de cette discussion, j'ai trouvé, chez Mme de Castellane, le comte Molé plus monté que jamais contre le cabinet.

— Les choses, me dit-il, ne peuvent continuer à marcher ainsi, ils vont être poussés à quelque parti extrême et déployer un courage posthume après avoir fait l'aveu de leur impuissance et après avoir laissé pendant des années s'envenimer la question.

Il nous en a dit assez ce soir-là pour nous faire comprendre que la seule solution qui fût à désirer selon lui, c'est que l'on fît passer dans la loi la tolérance qui est dans la partie saine du public à l'égard des congrégations religieuses.

Toute autre chose se passe en Angleterre en ce moment. Là, sir Robert Peel, fort de sa conviction et de l'opportunité de la mesure qu'il propose, ne craint pas de soulever contre lui un épouvantable orage, de remuer toutes les passions religieuses et d'exciter contre lui au plus haut degré la colère de son propre parti. Clairvoyant et habile, il veut, dans l'éventualité d'une guerre étrangère, se débarrasser de sa grande difficulté à l'intérieur en assoupissant l'Irlande et ajourner pour des années toute nouvelle agitation par une concession opportune. Nul doute que cette concession qui, du

reste, n'est qu'une conséquence rationnelle du bill d'émancipation des catholiques ne doive être suivie par d'autres ; nul doute que l'on n'arrive à avoir en Irlande un clergé catholique salarié et une espèce de Concordat avec Rome. Mais, de même que l'allocation du collège de Maynooth, ces concessions ne seront amenées qu'au fur et à mesure, de loin en loin, toujours avec un merveilleux à-propos et toujours, chose digne de remarque, par le parti qui est réputé être l'ennemi du catholicisme, par les Tories, le parti du *Church and State.*

Et ceci n'a pas lieu seulement pour les intérêts spirituels du pays, car ce sont encore les Tories, ces champions de l'intérêt agricole, qui ont fait adopter les mesures les plus odieuses à ce parti, comme par exemple le dégrèvement, à l'importation, des principaux articles de matière première ; c'est encore sir Robert Peel qui a pris le parti de l'industriel contre le producteur et du consommateur contre l'un et l'autre.

Mais, tandis que les intérêts généraux gouvernent l'Angleterre, l'intérêt individuel gouverne la France et cela est vrai, surtout pour l'industrie et le commerce. Parce que l'introduction de la graine de sésame profitait aux manufactures du Midi qui faisaient la concurrence sur le marché aux huiles du Nord, celles-ci se sont insurgées et ont obtenu une surcharge qui équivaut à une prohibition sur le sésame. Puis sont arrivés les producteurs du lin qui ont aussi obtenu une surcharge sur le lin de provenance étrangère et qui ont ainsi porté un préjudice énorme à notre commerce qui, dans cette branche seule, est engagé pour près de 17 millions. Un traité récemment conclu avee la Sardaigne a failli être déchiré pour complaire aux éleveurs indigènes qui réclamaient contre l'introduction des bœufs sardes ; il n'a fallu rien moins, pour le maintien du traité, que poser la question ministérielle sur ces estimables bêtes ; les bœufs ont passé en soutenant le ministère sur leurs cornes. Enfin la loi des douanes a passé aussi et le ministère qui l'a combattue à la Chambre des députés, la présente aujourd'hui et en appuie l'adoption à la Chambre des Pairs.

On a discuté huit jours sur une réforme à opérer dans les caisses d'épargne, on a mis en émoi toute la population des petits déposants et, après huit jours de discussion, on s'est borné à réduire de trois cents à deux cents francs le maximum des dépôts. On a discuté pendant quinze jours à la Chambre Haute une loi destinée à placer les colonies sous le régime des ordonnances et à poser une base pour l'émancipation des esclaves. La loi a été votée, œuvre défectueuse de l'aveu de ceux-là mêmes qui

l'ont votée et qui comptent sur la Chambre des députés pour amender leur ouvrage et lui donner une queue et une tête. On se méprendrait fort toutefois si l'on attribuait exclusivement au ministère ce déplorable état de choses; on lui reproche avec quelque fondement peut-être d'avoir laissé échapper le moment opportun de se retirer; mais ce qui paraît certain, c'est que tout autre combinaison quelque peu solide eût été impossible et n'eût pas apporté de remède efficace à la situation.

La cause du mal est donc bien plutôt dans le corps de la Chambre élective que dans les personnes du cabinet. Il est évident que l'intelligence des grands intérêts de l'Etat manque à ce corps et que l'intérêt du clocher et de la fabrique le domine. C'est qu'ici les hommes de position et de fortune indépendantes sont rares et que dès lors les consciences plient devant un tronçon de chemin de fer. Le mal est ancien, et malheureusement il n'a pas diminué, car on l'a exploité comme moyen de gouvernement. C'est ainsi que ce qui est ou paraît habile dans un moment donné, porte souvent des fruits détestables.

Tout cela est d'autant plus fâcheux, que le moment serait on ne peut plus favorable pour opérer des réformes qui seraient dangereuses, inabordables dans d'autres temps. Jamais encore, depuis 1830, les masses ne s'étaient montrées aussi calmes, aussi indifférentes pour tout ce qui touche à la politique qu'aujourd'hui. Le temps est passé pour le moment où un régiment de plus ou de moins dans la garnison de Paris, un projet de réforme électorale, le moindre événement en un mot, mettait les esprits en émoi et le feu aux poudres. Le peuple ne se passionne plus pour une théorie politique; la bourgeoisie encore moins; il n'y a plus que les intérêts matériels qui émeuvent, remuent et occupent les masses.

C'est en vain que la presse républicaine cherche à provoquer l'opposition et à agiter les esprits à propos de l'armement des fortifications. La garde nationale, sauf un nombre tout à fait insignifiant d'officiers, reste calme spectatrice de ce qui se passe et le peuple verrait voter 40 millions au lieu de 18 pour l'embellissement des murailles qu'il ne bougerait pas. Telle est la situation actuelle : dans le peuple, l'indifférence, l'éloignement même pour tout ce à quoi, naguère encore, il prenait la part la plus vive; de fort bonnes lois qui s'exécutent tous les jours avec plus de régularité grâce à la nécessité où l'on se trouve de se protéger les uns contre les autres; un ministère alternativement soutenu et gouverné par une Chambre que divisent des partis trop faibles, soit pour donner au cabinet la force qui lui manque, soit

pour le renverser et en mettre un autre à sa place; et au-dessus de tout cela, les intérêts matériels, individuels, personnels qui s'agitent, se heurtent, s'entr'aident et s'entre-détruisent tour à tour comme une armée indisciplinée, irrégulière, avide et qui ne reconnaît d'autre chef que ses appétits gloutons. En somme, les éléments d'ordre et de paix l'emportent sans aucun doute et dominent la situation; mais il y a, là aussi, des éléments de faiblesse; autrement avec un budget de 1 400 000 000 francs comment la France serait-elle où elle est? De loin, tout cet ensemble fait tableau, de près l'effet général disparaît et ce que vous avez pris pour un tableau est un ouvrage de broderie et de marqueterie.

15 juin. — On s'est beaucoup entretenu ici du bal costumé de la reine d'Angleterre. Les costumes appartenaient à l'époque de Louis XV, et la poudre, de rigueur pour tous. Tout le monde, en effet, en avait mis, sauf lord Aberdeen. Ceci paraissant peu orthodoxe, voire peu courtois à la reine, elle s'approcha de son ministre des affaires étrangères et, d'un ton légèrement piqué, dit-on, lui demanda l'explication d'une fantaisie aussi juvénile.

— Si quelqu'un ici est en règle, répondit lord Aberdeen, c'est assurément moi, et la preuve, c'est que l'habit et la perruque que je porte appartenaient l'un et l'autre à mon grand-père, lord Aberdeen, qui seul avait obtenu de Sa Majesté George II le précieux privilège de ne point porter de poudre; pour peu que Votre Majesté désire avoir les preuves de ce que j'avance, demain, en plein conseil, j'aurai l'honneur de lui soumettre l'acte original signé de la main de son illustre aïeul.

Le duc de Devonshire, que j'avais vu peu de temps auparavant à Paris, portait le costume de duc de Devonshire de l'époque, et sir Robert Peel celui d'un riche bourgeois de ce temps.

14 septembre. — Les journaux ont annoncé l'arrivée presque inopinée de la reine d'Angleterre au château d'Eu, où elle s'est rendue sur une invitation du roi Louis-Philippe, qui lui était parvenue à Cobourg et qui avait été tenue soigneusement secrète. Cette visite, trop courte, trop passagère pour produire une vive sensation dans le public, n'en a pas moins chatouillé l'épiderme si délicat et si impressionnable de la vanité nationale. Aussi n'a-t-on pas manqué de dire que la reine, avant de rentrer en Angleterre, était venue en France pour se reposer des ennuis que lui a fait éprouver son voyage en Allemagne. Quoi qu'il en soit, tout n'a pas été que fêtes et réjouissances dans ce voyage, et plus d'un nuage est venu troubler la sérénité de l'illustre voyageuse et

assombrir ses traits qu'elle ne prend pas, Dieu le sait, la peine de composer.

D'abord, rien de plus froid que l'accueil qu'a trouvé le roi de Hollande à la cour d'Angleterre, qu'il est allé chercher à l'île de Wight, et où il n'a été l'objet d'aucune prévenance particulière, d'aucune de ces gracieusetés auxquelles pouvait s'attendre un des plus anciens alliés de l'Angleterre, un des plus fermes soutiens du protestantisme sur le continent. Ceci a été si bien senti par l'aristocratie anglaise qu'elle a rivalisé de zèle et d'ardeur pour racheter, par l'accueil le plus cordial et le plus magnifique, ce qu'elle considérait, de la part de la cour, comme une faute de lèse-hospitalité.

C'est à Aix-la-Chapelle que les souverains d'Angleterre et de Prusse s'étaient donné rendez-vous. Le jour et l'heure étaient solennels; le roi de Prusse, en grand uniforme et grand cordon, accompagné d'une suite nombreuse, brillante, chamarrée; la reine de Prusse en grand cordon, couverte de diamants; d'un côté enfin une royauté dans toute sa pompe, qui s'avance au branle des cloches, aux roulements des tambours, au grondement du canon; et, de l'autre, la reine Victoria, coiffée d'un délicieux bibi, et le prince Albert en redingote de voyage! Grande a été, dit-on, la stupéfaction du camp prussien, qui était loin de s'attendre à cette simplicité patriarcale. On dit que la reine d'Angleterre affectionne peu canons, tambours et trompettes; hélas! il paraît qu'on ne l'a pas ménagée.

On arrive à Stozenfels, le prince et la princesse de Metternich s'y rendent de leur côté; c'eût été un vrai congrès de souverains, mais les rois de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg n'ont pas bougé, se contentant de s'y faire représenter par des princes de leur maison et briller par leur absence, absence qui formait un vide regrettable et regretté. La princesse de Metternich, habituée à toute sorte d'avances, à des honneurs presque souverains, a, dit-on, été peu satisfaite de l'accueil qu'elle a reçu de Sa Majesté britannique et est partie fort courroucée. Mais un grand personnage, l'archiduc d'Autriche, est arrivé : l'on va pour se mettre à table; le roi de Prusse a offert son bras à la reine Victoria; il est suivi, comme de raison, par la reine de Prusse, donnant le bras à l'archiduc, qui tout naturellement prend le pas sur le prince Albert. Il n'en a pas fallu davantage pour faire prendre en aversion à la jeune reine le séjour de Stozenfels, et précipiter son départ pour Cobourg où, au sein de la famille de son mari, libre de toute contrainte, elle a pu jouir de quelques jours de repos.

Mais si elle s'y trouvait à l'abri du canon et des tambours, les

yeux d'argus de la presse anglaise veillaient sur elle. Une battue fut organisée pour faire goûter à son royal époux les plaisirs de la chasse; le chevreuil traqué venait se faire tuer à bout portant et en masse compacte sous les yeux de la reine. Ce passe-temps, peu noble à la vérité, mais en même temps guère répréhensible et tout à fait dans les coutumes du pays, n'a pas trouvé grâce devant le *Times* et a valu de sa part une violente mercuriale à ceux qui ne craignaient pas de souiller par une sanglante boucherie le regard chaste et pudibond d'une jeune femme.

Ici, nous n'avons rien de saillant, la condamnation des ouvriers charpentiers coupables de coalition, et l'adjudication du chemin de fer du Nord (de Paris à la frontière belge) sont les seuls événements qui ont captivé pendant quelques instants l'attention du public. Cinq compagnies se faisaient concurrence pour ce chemin; mais au lieu de lutter les unes contre les autres, elles se sont réunies en une seule sous la présidence de M. de Rothschild et se sont partagé les actions.

Cette association, parfaitement légale à mon avis et qui a cela de bon qu'elle place une grande entreprise sous les auspices des plus grands capitalistes du pays et présente les garanties les plus solides, a été vivement attaquée et traitée de coalition par certains organes de la presse. C'est qu'aujourd'hui qu'il n'y a plus de nobles à attaquer, plus de privilèges à détruire, que le peuple ne se laisse plus émouvoir par des questions de politique abstraite et de pure théorie, et que l'on est pour le moment fatigué des jésuites, c'est contre les rois de la Bourse, ces enfants de la Révolution de 1830, que l'on cherche à passionner le peuple. En attendant, la tranquillité est parfaite et l'industrie en progrès dans ce sens surtout qu'elle pénètre tous les jours plus avant dans les masses populaires.

Nous jouissons depuis une quinzaine de jours d'un temps magnifique; mes fenêtres sont grandes ouvertes nuit et jour; chaque jour, je me baigne dans la rivière, et si ce n'était la nuit qui descend entre six et sept heures et les ombres du couchant qui s'allongent alors qu'on ne pense pas encore à son dîner, on se croirait au beau milieu de l'été. Les compatriotes recommencent à affluer.

20 novembre. — Le temps m'échappe comme d'habitude; je le cherche, il me fuit; je travaille aujourd'hui pour avoir du loisir demain. Vain espoir; demain, c'est à recommencer et ainsi s'écoulent mes jours. Déjà cette saison morte que j'appelle de tous mes vœux et qui, à mon goût, ne l'est jamais assez, s'évanouit comme

un rêve pendant une nuit d'été pour faire place à l'hiver qui s'avance avec son bruyant cortège et son fatigant attirail de tout ce qui compose à Paris la vie dans cette saison. Déjà les portes s'ouvrent, les hôtels s'illuminent et déjà, moi qui songeais à enrayer, à négliger un peu d'anciennes pratiques, j'ai mis le pied dans deux nouveaux salons : celui de Mme de la Redorte et celui de Mme de Courbonne.

Le comte Mathieu de la Redorte, autrefois député, aujourd'hui pair de France, est voué au parti Thiers ou, si vous l'aimez mieux, au centre gauche; c'est dire qu'il ne joue pour le moment aucun rôle politique ou plutôt qu'il pratique la politique expectante, le 29 octobre paraissant décidément vouloir s'éterniser au pouvoir; du reste, homme d'esprit et distrait à l'excès. Sa femme, fille de la duchesse douairière d'Albuféra (Mme Suchet), a la conversation animée, spirituelle, suffisamment nourrie et frisant très légèrement, ou simplement effleurant le bas bleu. C'est un des salons élégants de Paris et qui réunit la fine fleur de la fashion. On m'a fait l'honneur de vouloir de moi, Mme Narichkine m'a fait celui de m'y introduire; pouvais-je faire mieux que de me laisser faire?

Du splendide hôtel de la maréchale d'Albuféra, dont Mme de la Redorte occupe le somptueux et élégant rez-de-chaussée, j'entre dans les deux chambres, petites, basses et uniques de leur espèce, qui forment l'appartement de Mme de Courbonne. Là, ni velours, ni soie, ni dorure, mais des murs tapissés d'un simple papier vert-de-gris et ornés d'une infinité de lithographies et de petits portraits d'amis soigneusement encadrés, des meubles recouverts de simple damas de laine, mais où l'on se sent fort à l'aise; telle est la physionomie du salon ou plutôt du cabinet au fond duquel, dans un vague clair-obscur, assise dans un coin d'un canapé, vous apercevez une petite vieille qui vous reçoit avec bienveillance et qui a l'air de vous dire :

— Allons, mettez-vous à votre aise, causez si le cœur vous en dit; taisez-vous, si vous le préférez; en un mot, mettez-vous à votre aise; vous êtes en sûreté chez moi.

A onze heures, elle passe dans la chambre voisine où elle se met avec un soin infini à vous préparer votre thé, ce dont elle s'acquitte à merveille. Suivez-la dans ce second asile, ne l'y suivez pas, dormez si vous le préférez comme l'ami Tehan, le chargé d'affaires suisse, qui donne parfois, mais toujours en vain, cet excellent exemple à ses turbulents compatriotes, nul ne vous moleste, nul ne vous en veut.

Dans sa jeunesse, mariée ou à peu près à je ne sais quel

obscur artiste, Mme de Courbonne, qui a conservé son nom de demoiselle, s'est trouvée, par la suite, liée de la plus étroite intimité avec feue la princesse de Vaudémont. A la mort de celle-ci, une partie du noyau de son salon s'est transporté chez Mme de Courbonne. De nouveaux venus n'ont pas tardé à se grouper autour de ce noyau et aujourd'hui ce salon, devenu un des salons politiques de Paris, a acquis une sorte de vogue, grâce à l'esprit aimable et bienveillant de la maîtresse de la maison. Notre excellent ministre de Hollande y est de fondation et notre chargé d'affaires, l'enfant chéri de la maison. Puis viennent les diplomates français et étrangers qui forment le fond du tableau. Tel est le salon de Mme de Courbonne.

La conversation à l'ordre du jour est le voyage de nos souverains russes qui tient en émoi le monde politique aussi bien que les badauds des salons. Les bruits répandus sur le prochain mariage de la grande-duchesse Olga avec l'archiduc Etienne, sa conversion à la religion catholique, le passage de l'empereur par Rome pour se rendre à Vienne, donnent lieu aux commentaires les plus extraordinaires, souvent les plus invraisemblables.

Nous avons reçu hier des nouvelles de Palerme, qui nous parlent d'une amélioration sensible dans la santé de l'impératrice [1]. On ne saurait croire combien, même parmi les étrangers, toutes les sympathies lui sont acquises et combien sont unanimes et sincères les vœux que l'on forme pour son rétablissement; combien enfin est réel l'intérêt qu'elle inspire généralement par sa bienveillance, sa douceur, sa bonté. Quant à l'empereur, si tous les vœux et toutes les sympathies ne le suivent pas dans ses courses aussi rapides qu'imprévues, il faut avouer qu'il agit puissamment sur l'imagination des peuples. Il est étrange, par exemple, de voir combien en France, dans un pays d'égalité, vous trouvez de gens amoureux de ce pouvoir sans bornes, arbitre tout puissant des destinées de tout un monde. Ceci est fort simple; l'homme est ainsi fait : ainsi un chef d'Etat se dira :

— En Russie, à la bonne heure, il n'y a pas de Chambres!

Un ministre s'écriera :

— En Russie, à la bonne heure, il n'y a pas d'opposition!

— Parlez-moi de la Russie, dira à son tour un membre de l'opposition, il y a un souverain pour chasser ses ministres.

— Et pour mettre le clergé à l'ordre, ajoutera un ennemi des Jésuites.

[1] La femme de l'empereur Nicolas qui, par ordre des médecins, passait l'hiver en Sicile.

— Et pour récompenser le talent, dira le génie méconnu, « car, vous disent tous les Français (il y a toutefois des exceptions), nous sommes faits pour nous entendre ! »

Quant aux Italiens, Siciliens, Palermitains et autres, éblouis par un luxe écrasant et voyant se reproduire sous leurs yeux, eux qui vivent de soleil et d'oranges, les rêves merveilleux des mille et une nuits, ils sont pénétrés pour l'empereur de sentiments où la curiosité, l'admiration et l'ébahissement se font concurrence. Faut-il s'étonner après cela de la stupéfaction causée à Palerme par la razzia opérée sur les marchés de la ville à l'effet d'avoir les provisions de bouche pour le premier dîner de la cour? Deux bœufs, trois veaux, deux cents volailles, etc.; enfin de quoi subvenir à la subsistance de tout un peuple de Palermitains pendant vingt-quatre heures !

Toutefois, toute médaille a son revers et tout n'est pas jubilation, dit-on, dans le for intérieur des grands que leur hôte puissant écrase, ou du moins éclipse à son passage; ainsi une reine orgueilleuse et volontaire a été, *toujours dit-on*, jusqu'à en verser des larmes de rage l'année dernière. Mais pour ceux-là, la peine porte avec elle sa récompense, car c'en est une que les bons rapports que peut établir le contact personnel avec un souverain bien posé comme le nôtre et qui, comme eux, ne connaît pas encore les douceurs du régime constitutionnel.

Et voilà ce qui a fait que l'empereur et le roi de Sardaigne, le roi catholique par excellence, se sont spontanément et par un entraînement bien naturel précipités dans les bras l'un de l'autre en se rencontrant. Les plus minutieux détails de ce voyage sont ici soigneusement recueillis en haut lieu.

Victor DE BALABINE.

LA CRISE DU PARTI RADICAL

ET LE CONGRÈS DE PAU

Devrions-nous par hasard prendre le congrès de Pau au sérieux? Faudrait-il croire ceux qui affirment que ce concile aura pour conséquences : une transformation de notre politique intérieure, un violent coup de barre à gauche, un nouveau classement des partis, une aggravation des persécutions religieuses qui, sous le prétexte de défense laïque, reprendraient plus intenses? qu'il provoquera une campagne en faveur du retour aux deux ans? enfin qu'il sera la cause de la chute du cabinet Barthou et d'une série d'événements tout aussi importants? On le croirait si l'on devait mesurer le retentissement d'un congrès au nombre d'articles qui lui sont consacrés et des controverses qu'il a soulevées. Tout dépend, en grande partie, de la réponse faite à cette question préjudicielle : la cure de Pau a-t-elle guéri le parti radical et radical-socialiste qui était fort malade avant de se rendre en Béarn? Après avoir parcouru l'abondante littérature née de ces assises [1], dont j'ai pu suivre quelques séances, je voudrais étudier la crise radicale. Mon seul but sera de rechercher quelles seront les conséquences du congrès de Pau pour les grandes et nobles idées dont la défense est le glorieux apanage de cette Revue. Je me propose donc d'examiner tout d'abord soigneusement le malade, d'observer ensuite la maladie, de critiquer la thérapeutique prescrite par les docteurs du Palais d'hiver et d'essayer enfin de formuler un pronostic.

I. — Le parti radical et radical-socialiste.

Le premier devoir d'un médecin est d'observer son malade et de s'informer de ses antécédents. Résoudre les graves problèmes

[1] Je n'entreprendrai pas d'en dénombrer ici la torrentielle bibliographie. J'ai étudié les radicaux non seulement dans les textes cités par leurs journaux, mais dans les divers Rapports au congrès de Pau, et dans les livres classiques du sujet : la *Politique radicale*, de Ferdinand Buisson ; le *Parti radical et radical socialiste*, d'Armand Charpentier; les *Partis politiques sous la III*e *République*, de Léon Jacques, etc.

posés au début sans connaître les principales transformations et l'état actuel du parti serait impossible, car dans les controverses de la presse quotidienne l'on est obligé de revenir au passé.

A chaque instant n'évoque-t-on pas les grands ancêtres : Montagnards de la Convention et membres de la Société des Jacobins? ne cherche-t-on pas à relier les radicaux à la fraction la plus avancée du parti républicain de la Monarchie de Juillet, à Ledru-Rollin et à Arago, aux « Rouges », et, plus tard, aux « Irréconciliables » de la fin du second empire? Sait-on, en général, que Jules Simon est l'auteur du premier ouvrage consacré à « la Politique radicale ». Songe-t-on à l'importance contemporaine, actuelle du « Programme de Belleville », ce cahier des « Revendications » envoyé à Gambetta, le 7 avril 1869, par les membres du comité de la première circonscription de la Seine et contenant à la suite une réponse du tribun? Bien entendu, je ne vais pas vous infliger la lecture de ce document considéré par ceux qui l'ont rédigé comme « aussi monotone qu'une litanie », mais « dicté par la logique, la justice, la science ». Que n'ajoutaient-ils point : par l'art de prédire l'avenir et par le sens de l'opportunité! En 1869, ne réclamaient-ils pas, en effet, « la suppression des armées permanentes, cause de ruine pour les finances et les affaires de la nation, source de haine entre les peuples et de défiance à l'intérieur et leur remplacement par des milices » et le retour « aux alliances naturelles, c'est-à-dire à l'union avec les nations libérales »? Il est vrai qu'ils ne voulaient point de Concordat avec Rome, point de salaires pour le clergé et qu'ils revendiquaient l'impôt unique et l'élection des juges. Afin de faire triompher ces idées, M. Clemenceau fonde en 1880 *la Justice :* M. Camille Pelletan en était le rédacteur en chef. Toute l'activité du parti est dès lors employée à lutter contre les opportunistes qui occupaient le pouvoir, et je ne me charge pas de compter les ministères renversés par « le tigre ». Il est vrai que les groupes de gauche s'entendaient à merveille pour faire voter les « lois scélérates ». L'anticléricalisme était un terrain d'entente facile. Il permettait de retarder l'heure où il faudrait aborder les questions sociales posées par les progrès du mouvement ouvrier. René Goblet crut avoir fait un grand pas lorsqu'au mot radical il adjoignit le qualificatif de socialiste. Le 28 novembre 1891, il offrait son alliance aux socialistes. Mais tout arrive, même le pouvoir. Le 1er novembre 1895, Léon Bourgeois constitue le premier cabinet exclusivement radical de la troisième République. Il doit se retirer en 1896 devant l'hostilité du Sénat. Après les élections législatives de 1896, M. Méline, qui lui avait succédé, démissionne. M. Brisson le remplace. Les incidents de l'affaire Dreyfus provoquent sa chute. M. Dupuy garde le pouvoir

quelques mois. Après sa démission, les radicaux particulièrement nombreux vont-ils prendre en main le gouvernail? Il n'en est rien. Suivant la remarque de *la Dépêche de Toulouse* du 21 octobre 1913, ils abdiquent entre les mains d'un homme qui venait des confins de l'opportunisme, et qui voila la doctrine radicale de tous les services qu'il rendit au parti. Il les conduit à la victoire. En 1902, aux élections législatives, 115 radicaux et 132 radicaux-socialistes sont envoyés au Palais-Bourbon. Du 11 juillet 1902 au 24 janvier 1905, ils triomphent sous le triumvirat Combes, Pelletan, André : c'est l'âge d'or du bloc. Mais l'apogée du parti qui nous occupe doit être placée en 1906. Le 14 mars 1906, le cabinet Sarrien-Clemenceau avait succédé au cabinet Rouvier chargé de liquider la question marocaine. Les socialistes, après le congrès d'Amsterdam qui leur défendit, en 1904, de collaborer avec les partis bourgeois, à quelque nuance qu'ils appartiennent, s'étaient séparés du bloc. La Séparation des Eglises et de l'Etat avait été votée, le service militaire réduit à deux années. Les radicaux abordent la bataille électorale de 1906 avec leurs propres forces et sur des questions nettement posées : ils obtiennent un succès colossal. 251 radicaux ou radicaux-socialistes sont élus et 414 républicains du bloc! Mais la roche Tarpéienne est proche du Capitole : le triomphe de 1906 est, d'après M. Buisson, l'origine et la cause principale de la crise de 1913. Le cabinet Clemenceau dura du 25 octobre 1906 au 24 juillet 1909. Le 24 juillet 1909, M. Briand occupe le pouvoir. Son avènement marque, d'après la consultation donnée par M. Puech, en octobre 1913, la seconde étape de la genèse de la crise actuelle. Les radicaux reprennent le pouvoir partiellement le 2 mars 1911 avec M. Monis, totalement le 28 juin 1911 avec M. Caillaux. L'on sait qu'à la suite d'une interpellation sur les circonstances de la cession du Congo à l'Allemagne et sur les négociations occultes avec des personnalités d'outre-Rhin, le fils de l'ancien ministre du 16 mai donne sa démission. Sa chute marque le début d'une ascension nouvelle de la courbe représentant la fièvre de notre malade. Elle ne va cesser de s'élever, le 14 janvier 1912 avec l'avènement de M. Poincaré, le 17 janvier 1913 avec l'élection présidentielle, elle redescend le 25 mars 1913 lorsque le cabinet Briand succombe au Sénat dans la question de la représentation proportionnelle, mais elle remonte le 25 mars 1913 avec la nomination de M. Barthou et croît brusquement pour marquer les accès récents produits par les circulaires sur les manuels scolaires, sur le Vendredi-Saint dans la marine, sur les aumôniers militaires, avec la révélation des succès des voyages présidentiels et la mise en disponibilité

du général Faurie. Elle a atteint à Pau son maximum le 17 octobre 1913 au moment du vote de la mission Bouyssou flétrissant les tentatives de politique personnelle du Président de la République. A cette date mémorable, voici quelle était l'organisation du parti.

Mais, tout d'abord, combien y a-t-il de radicaux en France? Pour répondre à cette question, consultons les statistiques. Elles nous apprennent qu'en 1910 les voix obtenues par les radicaux aux élections législatives représentaient 36,12 pour 100 des 8 871 683 suffrages exprimés. Je vous fais grâce des discussions soulevées par ces chiffres. Retenons qu'il y a à la Chambre 257 radicaux et radicaux-socialistes et que le Sénat a l'honneur d'en compter 166.

Dès 1901, les chefs radicaux ont compris qu'il était indispensable d'organiser ces masses. Ils fondèrent l'organe central qui constitue la clef de voûte de l'édifice : le Comité exécutif dont le siège est à Paris, rue de Valois. Tous les parlementaires du parti en sont membres de droit. A chaque congrès annuel, les représentants des comités de chaque département élisent des délégués qui en feront partie. Le Comité, en 1910, comprenait 630 membres. Pour les affaires courantes, il nomme un bureau composé de 35 personnes. La fonction du Comité exécutif est, avant tout, électorale; j'ajoute que les radicaux prétendent qu'il a surtout pour but d'être un centre d'enseignement mutuel et de doctrine républicaine, un cercle d'études politiques, économiques et sociales. Dans leur œuvre, ils sont aidés par des organisations auxiliaires : les jeunesses républicaines, les jeunesses laïques, le Comité républicain du commerce et de l'industrie, et la Franc-Maçonnerie dont les rapports étroits avec le Comité exécutif ne sont pas contestés. Les idées radicales sont répandues par les journaux parmi lesquels il faut citer : *le Radical*, qui publie *le Bulletin officiel du parti; le Rappel*, *la Dépêche de Toulouse*, *le Siècle*, *l'Action*, *la Lanterne*.

J'en aurais terminé avec cette description aride si je ne devais présenter une observation d'une importance capitale en ce moment. Elle a trait aux rapports du comité exécutif, d'une part avec les électeurs radicaux, de l'autre avec les élus. Si tous les affiliés du comité de la rue de Valois sont radicaux, tous les radicaux ne sont pas affiliés à ce comité. Pour s'en convaincre, il suffit de noter qu'en 1911, le parti orthodoxe comptait 250 000 adhérents tandis qu'en 1910, aux élections législatives, les radicaux obtenaient un nombre infiniment supérieur de voix. La majeure fraction de l'armée radicale échappe donc à l'autorité de la discipline de la rue de Valois. Mais ce qui est plus grave c'est que cet organisme ne renferme pas tous les élus du parti. Sur 897 sénateurs et députés, 207 seulement sont inscrits rue de Valois. Les

autres élus radicaux appartiennent à des groupes parlementaires indépendants : au Sénat, à la gauche démocratique radicale et radicale-socialiste; à la Chambre : à la gauche radicale-socialiste. Or, au Sénat, tandis que la gauche démocratique compte 166 membres, 71 seulement adhèrent au parti valoisien : à la Chambre, sur 257 membres des groupes de la gauche radicale et radicale-socialiste, 136 seulement figurent sur le contrôle du comité exécutif. L'organisation qui a pontifié à Pau et qui prétend être la seule orthodoxe ne compte donc, en réalité, qu'une minorité de parlementaires et des électeurs radicaux : la grande masse échappe à son action.

Notons bien cependant que, non pas seulement les orthodoxes qu'elle réunit, mais tout le parti radical et radical-socialiste traverse une crise très grave dont nous avons essayé de raconter la genèse et qu'il faut étudier maintenant avec plus de précision.

II. — La crise radicale.

Que de médecins ont été appelés! Les colonnes du *Radical* ont été pendant cinq semaines encombrées par leurs consultations! Les sociologues appellent « architectes sociaux » des philosophes qui s'attribuent comme spécialité de guérir les crises sociales : au chevet de ce parti, nous avons vu MM. Combes, Doumergue, Pelletan, Caillaux, Puech, Dalimier, Buisson, Perchot, Aimond, Steeg, Thalamas. Quels sont les symptômes du mal? Quel a été le diagnostic? : Division, désagrégation, impuissance. A peine les nombreux élus radicaux de 1906 eurent-ils retenu leur place au Palais-Bourbon qu'ils s'aperçurent qu'ils étaient en désaccord sur des questions capitales. Le mouvement syndicaliste, tout d'abord, ne tarda pas à poser des problèmes dont la gravité les affola. M. Clemenceau fut forcé de les résoudre. Interpellé en 1907 par M. Jaurès et par M. Ribot sur son attitude en face des actes de la Confédération générale du Travail, il prit nettement parti. Il ne dissoudrait pas cette fédération : il réprimerait les infractions individuelles. Les radicaux hésitaient : l'approuvaient-ils? le blâmaient-ils? Seraient-ils pour ou contre les habitants de l'hôtel de la rue Grange-aux-Belles? ou se contenteraient-ils de renverser le ministère? Le président du Conseil fit claquer son fouet. Il les somma de s'expliquer. Il entendait ne pas être étranglé par les muets du sérail et il prononça les paroles devenues désormais historiques : « Messieurs les Radicaux, je vous attends! » La crise commençait. Après la dissolution du bloc, l'on allait assister à la désagrégation du parti radical et radical-socialiste. Il y aurait d'un côté les radicaux non collectivisants et de l'autre les radicaux alliés aux socialistes. Pendant ce temps, l'abominable campagne antimi-

litariste continuait. Au congrès de Nancy, en 1907, les orthodoxes s'en tirent en votant un ordre du jour ambigu. Dès lors, la scission s'accentue : il y eut d'un côté les radicaux, de l'autre les radicaux-socialistes. Mais s'il y avait pléthore de radicalismes, il y avait disette d'hommes d'Etat radicaux. Force fut donc au président de la République de chercher ailleurs un chef pour le gouvernement. Il s'adressa à un transfuge du parti socialiste unifié qui, petit à petit, s'élevait jusqu'aux plus hauts sommets de la hiérarchie politique. Le 24 juillet 1909, M. Briand constitue son ministère, dans lequel trois radicaux authentiques, MM. Doumergue, Caillaux, Ruau, recevaient un portefeuille. Les radicaux pouvaient adopter une position nette et franche. Ou bien ils combattraient ouvertement M. Briand, ou bien ils le soutiendraient, afin de l'attirer à eux, de le conquérir à leur parti. Ils ne firent ni l'un ni l'autre. Ils se résignèrent à prendre une attitude indécise, flottante, peu nette, d'hostilité sourde et hypocrite. M. Puech, dans sa consultation que *le Temps* du 5 novembre a publiée, démontrait que cette manière de faire était l'une des causes de la crise. La politique du parti sera désormais flottante, vague, indécise. Aucune unanimité ne régnera dans leur groupe. Les divisions s'accentueront. Elles vont se manifester dans trois circonstances mémorables.

L'histoire de leurs variations au sujet de la Réforme électorale ne contiendrait pas dans un volume. Il est vrai qu'elle a été close par une résolution votée par le congrès de Tours en 1912. La représentation proportionnelle fut considérée comme une hérésie par le concile des bords de la Loire et le principe du quotient à jamais condamné.

Les mêmes divergences vont apparaître à l'occasion de l'élection présidentielle. Elles furent d'autant plus sérieuses que l'élévation à la présidence de M. Poincaré constituait un échec très grave pour le parti combiste, pour les journaux qui avaient mené une vigoureuse campagne en faveur de M. Pams, et pour la délégation des gauches qui avait sommé son président de se retirer.

Deux mois plus tard, en mars 1913, le cabinet Barthou est constitué. Contrairement à tous les canons des conciles, et spécialement à la constitution de Rouen qui prescrivait la politique d'apaisement, trois hautes autorités radicales orthodoxes, investies de très hautes fonctions, hier encore gardiens vigilants de la pure doctrine, MM. Klotz, Charles Dumont, Alfred Massé, consentent à accepter un portefeuille dans un cabinet où figure un progressiste, événement qui ne s'était pas produit depuis les temps abhorrés de M. Méline, et à signer une déclaration dans laquelle on lit les termes de « détente » et de « concorde nationale ».

Mais ce n'est pas tout. Les hérétiques lèvent la tête : ils

bâtissent une chapelle rivale. Ils fondent le groupe radical indépendant de l'Entente démocratique et sociale. Perte de la présidence de la Chambre, de la présidence du conseil, de la présidence de la République, de la prépondérance dans la majorité républicaine, vote de la loi rétablissant le service de trois ans, telles sont les manifestations de l'impuissance radicale. Les radicaux l'avouent : leur parti n'a pas l'influence correspondant à leur force numérique. « Au moment où, grandi par la faveur populaire, il allait faire bénéficier la démocratie de ses victoires, il semble arrêté dans son élan et comme paralysé dans son action. Le succès nous valut trop d'amis qui ne prirent de notre parti que l'étiquette : de ce jour l'ennemi nous trouva désarmés. Profitant de nos défaillances, il réforma et réorganisa ses troupes ; il est aujourd'hui à nos portes : au feu de la lutte, reforgeons nos armes. » Cette phrase de la « Déclaration du Parti », lue à Pau le 19 octobre 1913, indique très nettement l'une des causes de la crise.

Parce que leurs couleurs donnaient la victoire, tous les arrivistes de France ont endossé leur casaque sur le champ de course électoral. Pendant cinq semaines dans les journaux du parti l'on a crié « haro » sur les « troisannistes » les « mal élus », les « détendus ». (*Radical*, 2 octobre 1913). En 1910, on les a vus prendre dans certaines circonscriptions la place des militants les plus glorieux, trahir ensuite et préparer un coup de Jarnac pour les élections de 1914. Mais pourquoi tant disserter? Ce qui a produit la situation actuelle c'est la dissolution du vieux bloc. Bebel est au fond le grand coupable. Rendus à la liberté, les socialistes en ont profité pour battre leurs alliés de la veille souvent avec l'appui de la droite. L'alliance démocratique, à son tour, l'ancienne amie, trahit la cause commune en soutenant la campagne menée contre les radicaux par des personnalités venues de la droite et du nationalisme, et en préparant, avec les radicaux dissidents une majorité de droite dont les radicaux socialistes seraient exclus. Mais, hélas! nous dit M. Mascuraud, les troupes radicales sont admirables, mais elles n'ont pas de chefs capables pour les commander. Pour guérir tous ces maux, quels remèdes allait-on prescrire? Pourquoi se rendait-on à Pau?

Pour le savoir il faut lire les rapports de MM. Bonnet et Lévy-Ulhmann qui parlaient au nom du comité exécutif.

III. — Le congrès de Pau, 13e congrès du parti radical et radical-socialiste, 16, 17, 18, 19 octobre.

Du séjour dans l'admirable capitale du Béarn, ils attendaient une véritable régénération du parti. L'on ferait peau neuve, écrit

la Dépêche du 16 octobre 1913, car, par définition, « le parti radical s'oblige à une perpétuelle jeunesse ». Or, qu'est-ce que « Jouvence », si ce n'est la volonté d'être jeune? En Béarn, « l'on remonterait sa doctrine », l'on « remettrait du radicalisme dans son programme ». Puis l'on procéderait à une épuration et à une unification. L'on expulserait les mal-élus et les jaunes. L'on prendrait des mesures pour l'avenir. M. Bonnet allait même jusqu'à réclamer une organisation qui, par sa sévérité, rappelât les constitutions monastiques. « Un chapitre, dénommé Comité central, soumettrait à son observance tout un peuple de candidats. » Le Bloc serait reconstitué : tel était le désir de M. Combes. L'on marcherait, la main dans la main, avec les unifiés. *Le Radical* avait pris l'initiative d'un referendum des comités des élus et des militants : 1200 organisations ont répondu. Il est intéressant d'en connaître les résultats que publiait cet organe, le 16 octobre 1913. « Pensez-vous que l'heure soit venue d'assurer à notre parti une cohésion plus grande par l'unification des groupes parlementaires et l'établissement d'une discipline commune à l'intérieur de ces groupes? 1180 répondent oui, 12 non; 18 font des réserves, car ils craignent une scission. 1105 sont d'avis qu'il faut imposer aux candidats un programme minimum; 95 émettent une opinion opposée, car ils repoussent le mandat impératif et désirent une certaine liberté d'action. Quant aux mesures à prendre en vue de la campagne électorale législative : 152 sont partisans de la création d'un comité directeur investi d'un plein pouvoir pour la campagne électorale; 860 sont partisans de la candidature unique; 985 sont partisans du Bloc de gauche, à l'exclusion des révolutionnaires sous condition de désistement réciproque; 270 sont partisans de l'entente avec l'Alliance démocratique, à l'exclusion des unifiés; 1200 réclament l'impôt sur le revenu, avec déclaration contrôlée. Quels sont maintenant, en ce qui concerne la loi militaire, les vœux de ces cahiers? 116 sont pour la réduction du service militaire par la mise en œuvre de la loi de 1905; 497 sont pour l'abrogation de la loi de 1913 et le retour à la loi de 1905. A la suite de cette enquête, *le Radical* estimait que le chemin était déblayé, le but à atteindre nettement indiqué, la route droite. « Des actes ou la fin », écrivait *la Lanterne* du 16 octobre. Mais qu'a-t-on fait, en définitive, au congrès de Pau, en ce qui concerne l'organisation, la tactique, le programme, les rapports du parti avec le gouvernement, les adversaires, les anciens alliés? Quelles tendances ont prévalu au point de vue de la politique religieuse, sociale, économique ou militaire?

La préoccupation dominante du congrès est apparue dès le premier jour. Avant tout, il fallait la chute du ministère au pou-

voir. M. Pelletan et M. Malvy furent déchaînés contre M. Barthou. On lui reproche de faire appel aux adversaires constants de la démocratie pour battre la majorité des républicains avec une coalition de droite. Il est vrai, affirme M. Pelletan, que l'exemple est venu de haut et qu'il n'a été que trop suivi. Les influences de droite ont succédé dans le gouvernement aux inspirations radicales. Une coalition de droite fait vivre le ministère. Elle a imposé au pays la loi de recul militariste qu'on essaye vainement de couvrir d'un prétexte patriotique. Que reçoit la droite en échange? On la paye en donnant aux évêques, sous le pseudonyme des pères de famille, un droit de censure sur les manuels des écoles et en rétablissant la célébration officielle du Vendredi-Saint. Mais le ministère s'est engagé à prendre les mesures les plus énergiques pour défendre l'école laïque! Il ne pourra pas tenir ses promesses : M. de Mun « l'orateur et l'honneur de l'absolutisme catholique » rappelle le gouvernement à l'observance d'un certain pacte du 17 janvier qui lie le gouvernement aux alliés cléricaux et qui pèse sur la politique de la France!

M. Pelletan fut frénétiquement applaudi. M. Bouissou lui succéda et se chargea de donner son opinion sur l'attitude qu'il convenait de prendre vis-à-vis de M. Poincaré. Il proposa l'ordre du jour suivant qui fut voté « par acclamation », écrit *la Dépêche* du 18 octobre 1913, « le congrès signale à la vigilance du parti toutes les velléités de politique personnelle qui risquent de diminuer l'autorité des institutions parlementaires et de favoriser le retour de toutes les réactions contre les conquêtes laïques, démocratiques et sociales du parti républicain ». Le lendemain matin, profitant de ce que la salle était vide, quelques députés entrevoyant déjà le jour où ils seraient appelés à l'Elysée pour recevoir la proposition de former un ministère, firent voter un ordre du jour de « loyalisme » au président, oubliant, écrit M. Pelletan, que si, dans une monarchie, le loyalisme s'adresse à une personne, en République il ne s'applique qu'aux institutions. Mais M. Bouissou apparaît et revendique le maintien du vœu présenté la veille. Après une discussion des plus tumultueuses, les deux vœux furent renvoyés à une commission qui les enterra. Cet incident peut être considéré comme la manifestation de l'état d'esprit collectif qui régnait dans le congrès vis-à-vis du Président de la République. Après ces explications, il est superflu d'indiquer quelles furent les résolutions prises en matière de politique religieuse. « L'attitude arrogante du clergé, lit-on dans la Déclaration, la campagne d'outrages et de calomnies dirigée contre l'école laïque, la propagande incessante qui l'a conduit à la création et au développement d'œuvres les plus diverses, nous

imposent un devoir impérieux. » « Pas de défense passive. Attaquons! » Mais, ira-t-on au combat dans un isolement splendide? ou contractera-t-on des alliances? sur quelles bases? Pour trouver dans les documents officiels du congrès une réponse précise à cette question, il faut se livrer à une véritable exégèse des textes. La Déclaration contient sur ce point des formules sybillines dont la traduction est fort difficile. Découvrirons-nous, tout au moins, une explication dans le discours présidentiel? M. Caillaux est-il pour ou contre le Bloc? On ne sait pas. Il ne recherche pas les alliances, mais il ne les repousse pas. Il n'exclut aucun républicain et cela peut être considéré comme une satisfaction donnée aux socialistes, mais « il est également éloigné des agitations révolutionnaires et des menées de la réaction », ce qui rassurera les radicaux effrayés par les violences révolutionnaires. Mais comme M. Caillaux était, hier encore, vice-président de l'Alliance démocratique et qu'il n'a point donné sa démission de ce groupe, tout permet de supposer qu'il ne conduira pas ses troupes à l'assaut de celles de M. Carnot. Dans quel ordre va-t-il combattre? Quelles seront les règles d'organisation intérieure qu'il prescrira? Sur quels fondements reposera la discipline? Comment réglera-t-on les cas individuels?

Ordre est donné aux collègues, membres du cabinet Barthou, de choisir entre leur collaboration ministérielle ou leur affiliation au parti. En outre, il est fait commandement aux députés et sénateurs adhérents de constituer, dès la rentrée du Parlement, un groupe unique dans chacune des deux Chambres et d'y adhérer à l'exclusion de tout autre. Tout membre du parti refusera son concours à tout cabinet qui ne s'appuierait pas exclusivement sur des groupes de gauche à l'exclusion des réactionnaires. L'investiture du parti ne sera donnée qu'aux candidats ayant accepté le programme minimum comprenant : l'impôt sur le revenu et sur le capital avec déclaration contrôlée; la réduction du temps de service; le retour à la loi de deux ans; l'abrogation de la loi Falloux; la proposition Brard, l'organisation progressive de la laïcité; toutes les mesures propres à sauvegarder l'école laïque et à combattre la mainmise de l'église par tous les moyens, dût-on aller jusqu'au monopole; le contrôle permanent et efficace des écoles privées; l'interdiction de pratiquer la R. P. scolaire; la répression du boycottage de l'école laïque. Je me dispense, bien entendu, d'énumérer les résolutions d'ordre économique : on en a trop lu et cependant, en dehors de l'anticléricalisme, qu'y a-t-il dans cet amalgame de rapports, de vœux, de résolutions, de discours et de déclarations qui soit en rapport étroit avec le but du congrès? presque rien.

IV. — De l'inefficacité de « la cure de Pau ».

N'ajoutons pas plus d'importance que les radicaux eux-mêmes aux décisions relatives à l'organisation du parti. Les parlementaires qu'elles gêneront les éluderont en contestant l'autorité du congrès. Elus du suffrage universel, ils ne dépendent que de leurs électeurs. En 1914, ils seront uniquement en présence de leur circonscription et n'auront à se préoccuper que du comité de leur arrondissement. Dans bien des cas, les radicaux regretteront de ne point avoir voté une réforme électorale qui donnerait aux partis une grande autorité sur les candidats. Toutes choses demeurant d'ailleurs en état, l'on trouvera mille ruses pour concilier les prescriptions du règlement avec les exigences électorales. Celles-ci sont impérieuses, positives, concrètes : celles-là élastiques, vagues et dénuées de toute sanction efficace. Au sujet des rapports du comité exécutif avec les masses radicales, mon pronostic est formel : je prédis le *statu quo*.

Mais alors, me dira-t-on, vous n'attribuez aucune importance à l'action de M. Caillaux, nommé président du Comité exécutif à la place de M. Combes? Je soutiens que ce choix est malheureux et ne rehaussera pas le prestige des radicaux. L'on a critiqué avec infiniment d'esprit son discours-programme. M. Latapie, dans *la Liberté* du 20 octobre 1913, a montré qu'il avait escamoté toutes les questions posées devant l'Assemblée, et, qu'avant comme après la cure de Pau, le parti radical-socialiste n'aurait ni doctrine, ni programme, ce qui lui donnerait les coudées franches pour manœuvrer et marchander. Mais tout autre président n'aurait-il pas agi de même? De telles méthodes ne sont-elles pas une nécessité dans les luttes électorales? Si donc M. Caillaux n'avait à se reprocher d'autres fautes « que d'avoir exécuté des tours et des passes comme sur un tapis de cirque », je l'absoudrais facilement et je comprendrais cette désignation. Mais en l'élevant sur le pavois, les radicaux ont commis une erreur autrement grande. Ils ont prouvé à toute la France qu'ils ignoraient la véritable cause de leur crise : les fautes graves contre la patrie qu'ils ont commises lorsqu'ils tenaient le pouvoir. Or, les noms de Pelletan et de Caillaux sont de nature à faire revivre dans l'opinion le souvenir de leur incapacité, de leur négligence, de leurs fautes lourdes, des conséquences désastreuses de leur règne! Que l'on ne cherche pas à séparer ces deux personnages et à les opposer l'un à l'autre, à soutenir qu'ils représentent deux programmes. Toutes les résolutions contenues dans la déclaration du parti, ils les ont arrêtées d'un commun accord, affirme M. Pelletan

dans *la Dépêche* du 26 octobre 1913. Ils ont rédigé ce document sur la table de leur hôtel, M. Malvy tenant la plume. Est-ce ainsi que les radicaux entendent rajeunir leur parti et faire peau neuve et attirer à eux les socialistes? Ai-je besoin d'ajouter que leurs rapports avec ce parti ne seront en rien modifiés?

Ils ont pour eux M. Hervé, M. Albert Thomas, M. Fournière. M. Hervé accueille favorablement le choix du nouveau président. Comment concilie-t-il ses doctrines marxistes sur la lutte des classes, avec les relations largement rémunérées qu'entretient M. Caillaux avec la haute finance? Parce que ce dernier est « le seul homme capable de gouverner actuellement avec le bloc de gauche et qu'il a les crocs encore assez solides pour casser les reins au méchant roquet de Gascogne, que, depuis trop longtemps, le bloc de droite nous impose », il cesserait en sa qualité de président du Conseil d'administration du Crédit foncier égyptien et du Crédit foncier argentin d'être la représentation la plus caractéristique de ce capitalisme que les socialistes veulent détruire?

Suffirait-il de combattre le cléricalisme pour être guéri de ces tares de classe que le collectivisme déclare indélébiles? M. Guesde ne le croit pas; aussi oppose-t-il aux propositions radicales un refus hautain et solennel. En 1914, chacun ira à la bataille avec son programme. Mais au second tour, ne pourrions-nous pas nous entendre, écrit *la Dépêche?* — Les socialistes ne s'inspireront que de l'intérêt supérieur de leur parti, répond M. Guesde. — Mais ce dernier ne se confond-il pas avec la défense de notre cause, poursuit l'organe radical? — Entre votre programme et le nôtre, n'y a-t-il pas des rapports étroits? Notre socialisme d'Etat ne rejoint-il pas votre collectivisme et votre liste de réalisations immédiates? Les journaux radicaux, en s'étonnant du mutisme socialiste, feignent d'ignorer que les rapports de leur parti et de la classe ouvrière se sont modifiés depuis quelques années. Ils sont considérés, avec raison, par les organisations syndicales, comme un parti aussi bourgeois que les autres. Leur programme social, qui est celui des interventionistes de tous les partis et de toutes les opinions, et dont les monarchies voisines, ainsi que le montrait Bebel, ont réalisé une grande part, est considéré par elles comme un leurre. D'ailleurs, les ouvriers n'ont point perdu le souvenir des répressions sanglantes ordonnées par les radicaux, et la jeunesse intellectuelle, pleine d'horreur pour leur bric-à-brac idéologique immuable depuis 1848 ou 1869, pour leur « manière politique », que M. Alfred Capus trouvait absolument démodée, se détachent d'eux et vont, ou plus à droite, ou plus à gauche. Les radicaux le savent bien. « Regardez autour de nous, disait un congressiste, nous sommes tous des vieux. » — Vainement, pour

conquérir l'élite pensante, répandront-ils *Floréal*, le nouvel organe des Jeunesses laïques, leurs positions vis-à-vis de la classe ouvrière, de l'élite intellectuelle ou de la jeunesse demeureront identiques. Tout l'effort accompli avant et après les journées de Pau sera donc stérile pour les radicaux? Aura-t-il pour conséquence de renverser le ministère et de substituer une nouvelle équipe aux ministres actuellement en fonctions? Tout est possible! Si cette hypothèse se réalisait, je demanderais aux radicaux de méditer ces lignes de M. Camille Pelletan : « Alors, au lieu de relever le drapeau du parti, le congrès n'aurait servi qu'à le déconsidérer tout à fait, la démocratie ne verrait plus, dans le langage qu'on lui a tenu, que de misérables compétitions personnelles, et le suffrage universel s'éloignerait avec dégoût de luttes où il n'apercevrait plus que des ambitions rivales. » (*La Dépêche*, 26 octobre 1913.)

Mais, quoi qu'il arrive, quelles que soient les combinaisons ministérielles et le sort du cabinet, je suis convaincu que le congrès n'aura que de mauvais effets pour la cause nationale, pour la prospérité économique, le progrès social et la paix religieuse. Malgré les vices de leurs organisations et leurs ridicules, par leur alliance avec la franc-maçonnerie, par leurs comités, par leur presse, par leur habileté dans les luttes politiques, leur pratique des scrutins, leur sens des réalités électorales, les appuis profonds qu'ils comptent dans l'administration, et leurs procédés démagogiques, leur manque de scrupule, leur audace et l'ardeur de leurs appétits, les radicaux constituent une force. Ils l'emploieront à entreprendre une campagne ayant un triple objet : la réforme de la loi de trois ans, le vote de l'impôt sur le revenu, la restriction de la liberté de l'enseignement. Puisse l'école libre ne pas être la rançon de ces querelles et la défense laïque ne pas servir de terrain d'entente entre les ennemis de la veille, réconciliés dans leur haine anticléricale! Puissent surtout les catholiques se souvenir de cette vérité que ce congrès a démontrée : que ce que leurs adversaires redoutent par-dessus tout, c'est la prospérité de leurs œuvres, et leur union étroite et indissoluble autour des évêques et du pape. Si les journées de Pau avaient pour résultat de fortifier en eux cette conviction, je rétracterais mes appréciations et je proclamerais que les radicaux n'ont pas perdu leur temps.

Robert de Boyer Montégut.

Pau, 29 octobre.

GUENN[1]

— Vous voyez que c'est en bonne voie, Monsieur le Curé, dit gaiement Hamor.

— Je vois, Monsieur.

— Mais, maintenant, au point où ça en est, il me faut Guenn.

— Il vous faut Guenn, répéta machinalement le prêtre.

— Il y a au moins du bon sens à poser ici, s'écria la jeune fille en riant. Je me trouvais toujours si stupide à essayer de ramer au milieu de l'atelier. Ici, Dieu merci, on sait comment se retourner.

Elle regarda tour à tour en souriant son bateau et les deux hommes debout sur les rochers : Hamor scrutant attentivement sa peinture; à côté de lui, les bras croisés, Thymert sombre et grave.

— Qu'allez-vous faire de ce tableau, quand il sera terminé, Monsieur? demanda le curé à brûle-pourpoint.

— Mais, vous avez donc oublié! c'est pour le Salon! cria Guenn.

— Oui, c'est pour le Salon, Monsieur le Curé.

— Il y a beaucoup de monde à ce Salon? demanda lentement le prêtre en regardant Hamor.

— Des millions! cria de nouveau Guenn, avant qu'Hamor pût répondre. Des millions : de belles dames avec des robes toutes retroussées, des messieurs avec des petites vitres dans l'œil; tous allant et venant dans des salles qui ont des lieues et des lieues de longueur, tous passant et repassant devant le tableau en joignant les mains et disant : « Oh! mon Dieu! Ah! mon Dieu! quel splendide tableau a fait M. Hamor! »

Hamor sourit avec indulgence à cette flatteuse exagération :

— Tenez, Monsieur le Curé, dit-il aimablement, regardez. Observez l'effet du vent dans la jupe de Guenn, cela augmente considérablement la vie du tableau. Ce sont les dernières touches qui l'ont achevé. Auparavant, ce n'était qu'un mannequin. Maintenant c'est Guenn, l'inimitable Guenn!

Manœuvrant sa barque avec la vigueur d'un homme, et cependant bien enfantine, délicieusement chaste et gracieuse, fière et

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre, 10 et 25 octobre 1913.

hardie, mais honnête, franche, brave et bonne, la petite Guenn du tableau fixait sur le prêtre son regard loyal. Celui-ci croyait presque voir se soulever son petit fichu rouge, affluer à ses joues les fraîches et vives couleurs, son sourire malicieux se jouer sur les lèvres entr'ouvertes. Il lui semblait entendre son rire si franc et si doux, le plus innocent, le plus joyeux, qu'on pût entendre sur terre. Il retrouvait tous les plis légers et délicats de la bouche, le nez droit et décidé, les yeux profonds et bleus, dans leur parfaite simplicité, leur candeur et leur audace. Elle était là, fendant de sa grosse rame les vagues à crêtes d'écume, si vaillante, si intrépide, si jolie! Pauvre, ah! pauvre petite Guenn! et toutes les femmes et tous les hommes de ce Salon la verraient, la regarderaient et parleraient d'elle peut-être comme ces étrangers l'avaient fait une fois! Elle serait là, les regardant aussi, sans être troublée, ni effrayée... Quelle pitié! et quelle honte!

— Allons, reposez-vous, Guenn, dit le peintre. Venez vous voir vous-même maintenant.

— Oh! jamais je n'ai tenu tant à quelque chose en ce monde! s'écria-t-elle avec chaleur.

Elle avait ramé avec vigueur vers le bord, puis avait sauté légèrement sur les roches et maintenant joignait avec enthousiasme les bras au-dessus de sa tête, avant de se laisser tomber nonchalamment sur le sable, derrière Hamor.

Le prêtre la regarda avec une pénible surprise :

— Vous y tenez tant que cela, vraiment?

— Oh! je l'aime tant! je l'aime comme si c'était une véritable personne; c'est le plus beau tableau de Monsieur et je l'ai aidé à le faire. Personne n'aurait pu l'aider comme moi!

Thymert se détourna brusquement.

— Ah! prenez garde, Monsieur le Recteur, cria-t-elle d'un ton de reproche. Votre soutane a frotté la toile juste où c'était encore mouillé.

— Ce n'est absolument rien, affirma Hamor, tandis que le prêtre s'excusait. Guenn est un vrai dragon pour tout ce qui concerne ce tableau. Elle va même jusqu'à trouver parfois que je le traite avec trop de liberté. Je commence à croire qu'elle est fière de s'en aller à Paris et de montrer à tous ces gens-là comment rame une petite Bretonne. Eh! Guenn!

— Oh! non, Monsieur, dit-elle doucement, souriant et abaissant lentement ses longs cils.

Le prêtre, en ces derniers temps, avait déjà remarqué chez elle ce sourire très doux mêlé d'une vague tristesse, qu'il n'avait jamais aperçu auparavant dans son heureuse petite figure.

Mais Guenn presqu'aussitôt s'était remise à rire avec une insouciante gaîté, bien redevenue elle-même, libre et joyeuse, levant, du lit de sable où elle était couchée, son regard vif, malicieux et parfaitement naturel, vers les deux hommes.

— Tous ces gens, disait-elle d'un air satisfait, tous ces gens, avec leurs retroussis et leurs petites vitres, qu'est-ce qu'ils savent, eux, de ramer?

— Quelques-uns, fit Hamor. Ne soyez pas trop sévère, Guenn.

— Bah! ils ne savent pas que je suis la seule fille de Plouvenec qui puisse manœuvrer cette rame, déclara-t-elle d'un ton arrogant.

Hamor trouvait toujours son insolence délicieuse.

— Au moins, dit-il gentiment, je vais tâcher de leur faire comprendre que cette rame est énorme et que vous, vous êtes toute petite et que jamais personne ne pourrait la manœuvrer aussi bien.

— C'est cela, fit Guenn, approuvant et souriant.

Le curé regardait tour à tour le tableau, la jeune fille, l'artiste, la mer. Comme il se sentait las et dépaysé!

Hamor se leva, fronça légèrement le sourcil, cligna des yeux et:

— Posez donc, Guenn!

D'un bond, elle s'élança en bas des rochers.

— Ramez un peu plus loin.

Elle obéit.

— La jambe droite plus en avant. Pliez-vous en arrière!

Thymert, à grands pas, remonta la pente des rochers; une vive rougeur colorait son visage, comme s'il se fût livré à quelque exercice violent.

— Partez-vous déjà, Monsieur le Curé? cria Hamor de sa voix amicale.

Thymert, debout sur l'herbe flétrie, au milieu des croix du petit cimetière, restait immobile, sa pensée, pour la première fois, bien loin de ses pauvres noyés. Ses yeux étaient pleins d'une sourde rage, ses mains viriles se crispaient, sa tête superbe levée vers le ciel se présentait de profil au jeune peintre, le vent ramenait ses longs cheveux sur son cou : « O mon Dieu! » gémissait l'âme de l'apôtre.

« Ah! je ne peux pas y résister, se dit Hamor, quelle pose! » Et le prêtre, fort dans son angoisse, passa sur l'album de l'artiste.

— Monsieur le Curé, cria ce dernier d'une voix rieuse et suppliante, que diriez-vous si j'osais vous prier de poser pour moi? Tandis que je suis là, tout porté, ne serait-ce pas trop vous demander? J'espère, n'est-ce pas, que vous comprenez combien mon souhait est naturel?

Son admiration pour le curé était profonde, et l'hésitation mo-

deste, presque enfantine, de ses paroles n'était que la sincère expression du vif désir qu'il avait de ne froisser en rien Thymert. En attendant sa réponse, sans le regarder, il continua à travailler, toujours souriant :

— Monsieur le recteur, pourquoi donc ne répondez-vous pas à M. Hamor? lui cria Guenn, visiblement mécontente.

— Chut! ne le dérangez pas, fit vivement Hamor; soyez donc plus respectueuse, Guenn; un homme tel que Thymert a beaucoup de graves préoccupations...

— Bah! il pourrait bien répondre poliment à une question, reprit-elle avec une mauvaise petite moue, il n'est pas sourd! Et quand vous parlez, Monsieur, ajouta-t-elle, il est si naturel de vous entendre; on entend toujours votre voix, répéta-t-elle avec conviction, on l'entend quand bien même les marins, sur le quai, chantent tous ensemble à tue-tête.

Ce que Thymert avait entendu, c'étaient les reproches de la jeune voix, qui éveillait toujours en lui l'idée du murmure d'un petit ruisseau limpide.

— Pardonnez-moi, Monsieur, je pensais à autre chose.

Il ôta son chapeau et passa la main sur son front; Hamor attendit avec courtoisie qu'il reprît la parole. Mais Guenn, impatientée, n'admettait pas la moindre raison de tarder plus longtemps :

— Il vous dit qu'il veut que vous posiez, cria-t-elle.

— Je considérerais comme un grand honneur et un grand privilège, Monsieur le Curé, la faveur de faire votre portrait, interrompit Hamor avec la grâce la plus parfaite.

Puis, un éclair d'enthousiasme passant sur son visage :

— Je l'ai espérée, attendue, désirée ardemment depuis le premier soir où je vous ai vu, oui, en vérité.

— Eh! bien, fit de nouveau Guenn surprise, et quelque peu irritée.

— Je ne crois pas être le genre d'homme qu'il faut, dit lentement le curé, jetant un regard d'ironie à sa vieille soutane usée et se demandant si, lui aussi, possédait ce que les étrangers, après le déjeuner, avaient appelé : les lignes.

— Je ne peux assez vous dire quelle importante, quelle remarquable étude vous seriez pour moi, dit Hamor avec conviction.

Le prêtre le regarda sans l'ombre de sympathie, sans paraître même le comprendre, et répondit froidement :

— Non, je ne voudrais pas, je n'en aurais pas la patience.

— Oh! cria Guenn indignée.

Les deux hommes se retournèrent. Elle avait oublié qu'elle posait et debout, rouge de colère, les sourcils froncés :

— Que c'est méchant, Monsieur le recteur! s'écria-t-elle avec emportement. C'est si peu de chose; cela ne fait aucun mal, voyons, et Monsieur le désire. Oh! cela ne vous ressemble pas de refuser.

Thymert la regarda sans parler. Elle se calma devant ce triste regard.

— Ah! Monsieur le recteur, vous le ferez, si je vous en prie. Monsieur serait si content! — Sa voix devenait douce et caressante. — Monsieur le désire tant!

— Allons, Guenn, n'insistez pas, M. le Curé doit se décider lui-même, dit aimablement Hamor, et naturellement, si ça lui déplaît, nous n'en reparlerons plus.

Mais Guenn continuait, animée, pressante :

— Pendant que Monsieur est là, ce serait si simple, cela ne vous dérangerait pas du tout. Et Monsieur qui est tellement content de vous faire un beau tableau pour votre chapelle! et quand vous voyez qu'il a tant envie de vous peindre! comment pouvez-vous refuser, quand il le désire? Il m'a peinte. Pourquoi est-ce qu'il ne vous peindrait pas? Il ne veut que nous deux, je vous dis. Oh! bien sûr, bien sûr, vous allez dire oui!...

— Guenn, Guenn, interrompit Hamor en riant.

— Il ne veut que nous deux, répéta le prêtre d'un air singulier.

— Il va dire oui, il va dire oui, cria Guenn, riant et frappant de joie dans ses mains.

Thymert fit un pas vers le tableau.

— Si vous aviez voulu me mettre dans cette barque? dit-il avec une simplicité d'enfant.

Oh! comme ce serait bien! Comment n'y avait-il pas songé! Si un Breton, un ami, quelqu'un de son propre sang, accompagnait la petite fille à Paris, au moins, quand ces femmes et ces hommes examineraient de leurs regards curieux sa jolie et souriante figure, parlant d'elle en leur effronté et maudit langage, elle ne demeurerait pas devant eux seule, isolée, sans protection.

— Nous verrons, nous verrons, fit Hamor, en réprimant une violente envie de rire. Je vous dirai cela plus tard, après vous avoir étudié. Réellement, je vous ai une immense reconnaissance, Monsieur le Curé, et je vous promets de ne pas vous tourmenter trop. Une courte séance, pendant deux ou trois jours, et j'aurai tout ce qu'il me faudra pour le projet que j'ai en tête. S'il faut vous l'avouer, j'ai souvent pensé à vous pour un saint Jean-Baptiste. Voyez-vous, la voix de celui qui crie dans le désert...

Ses paroles se perdirent en un inintelligible murmure, tandis que ses yeux continuaient à contempler avec ravissement la tournure

et le visage du curé, et que son esprit s'égarait en une myriade de merveilleuses compositions.

— Jean-Baptiste était-il donc comme nous autres Bretons? demanda curieusement la jeune fille.

Hamor se mit à rire et Thymert lui-même sourit faiblement. Le « nous autres Bretons », tombé des lèvres de Guenn, avait été comme un baume inespéré pour son cœur souffrant.

— Ah! vous souriez à présent, vous voilà redevenu votre bon vous-même, s'écria impertinemment la petite Guenn. Je suis contente maintenant, vous ferez ce que Monsieur désire.

— Il faut que j'aille à la Cigogne, fit brusquement Thymert. Le vieux Jean va plus mal.

— Vous nous trouverez sagement là, quand vous reviendrez, dit gaiement Hamor.

— Monsieur le recteur, s'écria Guenn au moment où il détachait son bateau pour partir, — il y avait quelque chose sur ce sombre visage qui la troublait un peu, — Monsieur le recteur, est-ce que j'ai été en colère tout à l'heure? J'en suis bien fâchée, vous savez, ajouta-t-elle sans ombre de contrition, mais avec un charmant sourire et un bon regard de ses yeux si francs.

— Non, non, vous n'étiez pas en colère, vous étiez seulement un peu agacée.

— Mais je vous ai fâché, persista-t-elle, vous avez fait comme cela, — elle pinçait les lèvres en imitant drôlement Thymert.

— Non, non, vous ne m'avez pas fâché, ma pauvre petite, s'écria-t-il dans un noble et généreux élan.

Et tandis que sa petite barque s'éloignait, son regard enveloppa l'enfant d'un sourire d'indulgente tendresse qui rayonna un instant au fond de ses yeux désolés.

— Ah! bon, c'est très bien! très bien! fit-elle distraitement, uniquement occupée d'Hamor, dont elle attendait le signal. Vous êtes un ange, Monsieur le recteur!

— Posez donc, Guenn, dit le peintre.

*
* *

Guenn était profondément heureuse. Faire chaque matin la traversée des Lannions était déjà un plaisir pour elle. Mais il y avait quelque chose de glorieux à y être conduite par Maurice en qualité de modèle indispensable à Monsieur.

Dans la fraîcheur du jour nouveau, les marins la déposaient, alerte et toute rose, à l'extrême pointe des Lannions, où Hamor et le prêtre venaient l'aider à débarquer. Ah! que son cœur

battait de joie et de fierté en apercevant de loin les deux hautes silhouettes du peintre en velours brun, du prêtre dans sa vieille soutane, l'attendant pour la recevoir.

Puis, par les rapides nuits tombantes d'hiver, ils la ramenaient au bateau qui la prenait en revenant de la pêche. Elle se blottissait alors dans un paquet de cordes, et les marins la croyaient fatiguée ou endormie. Mais elle ne dormait pas. Revivant en pensée chaque heure de la journée, recomptant avidement ses trésors de paroles, de regards; s'interrogeant sans pitié pour s'assurer qu'elle avait bien donné le meilleur de ses forces à la tâche qu'il réclamait, et que le beau tableau avait lieu d'être satisfait d'elle; son imagination lui peignant en riantes couleurs l'heureux lendemain qui allait suivre, elle s'éloignait, sous les étoiles, vers les rivages de Plouvenec. Et l'amour de cette sauvage et ignorante pêcheuse, nonchalamment étendue sur le vieux bateau, au milieu de ces hommes grossiers, était un amour uniquement idéal et pur, fait d'abnégation, de courage, de générosité. N'espérant en retour ni les douceurs ni les joies de l'amour, mais luttant, troublée et inconsciente, contre les vagues désirs et les incompréhensibles tourments de son cœur, travaillant avec un seul but, vivant pour une seule idée, elle répandait son âme en pur hommage aux pieds d'Hamor et de ses ambitions.

Cette semaine avait eu pour lui les plus satisfaisants résultats, grâce à un temps à souhait, ni trop ensoleillé, ni trop froid. Guenn avait même retrouvé quelques-unes des qualités qui, à certains moments, semblaient s'atténuer chez elle. Pour le bien, il fallait qu'elle fût un peu farouche, un peu excitée, tout en gardant sa docilité. Or Guenn, aux Lannions, avait été le plus obéissant, le plus soumis, et en même temps le plus vivant modèle qu'un mortel pût rêver. Pendant les longues soirées, quand Guenn était partie, les deux hommes veillaient et causaient, ou plutôt le peintre parlait, le prêtre écoutant sans se lasser.

— Je suis un homme singulièrement heureux, dit Hamor un de ces soirs. J'ai presque toujours ce que je désire. Je n'y ai aucun mérite, naturellement, mais enfin c'est un fait. J'ai toujours de la chance. Il est vrai, ajouta-t-il en riant, que mes désirs ne sont jamais fort extravagants. En dehors de ma peinture, vous savez, je n'en ai pas.

A cela, comme à presque tous les joyeux bavardages de son hôte, Thymert ne répondait rien, se contentant de jeter un long regard sur le visage animé qui souriait devant lui.

Hamor trouvait son compagnon plus triste et d'humeur plus changeante qu'il ne l'eût supposé. Se rappelant la chaleureuse

cordialité du prêtre, son amabilité et même sa gaieté pendant le déjeuner aux Lannions, la triste gravité de son maintien actuel lui semblait étrange, mais il ne s'en tourmentait pas autrement et trouvait même la physionomie de Thymert en plus parfaite harmonie avec la désolation de ses petites îles et l'éternelle mélancolie du bruit de leurs flots. Si beau que fût le sourire du prêtre, éclairant son intelligent et brun visage, il y avait plus de grandeur encore dans cet air sombre, qui en faisait, aux yeux d'un artiste, une figure presque héroïque. Tel l'heureux Hamor le peignit avec passion sur le loch, essayant de tirer parti du court laps de temps que lui laissait la visible impatience du curé.

Rarement Thymert échappait à ses tristes préoccupations. Il sentait sa pauvre âme désemparée s'en aller à la dérive, sur une mer d'orage, sous des cieux troublés. Il ne comprenait plus personne. Il ne se comprenait plus lui-même. Il ne pouvait spécifier aucun danger, aucun mal. Et pourtant les douloureux pressentiments qui le hantaient depuis quelques mois n'avaient jamais été plus intenses. Il tremblait pour la petite Guenn, qui n'avait cependant jamais paru plus saine et sauve, plus heureuse. Il redoutait avec une angoisse sans nom le jeune peintre, il allait parfois presque jusqu'à le haïr.

Une nuit mit l'artiste à même d'admirer l'extraordinaire et captivante puissance de ce prêtre, qu'il regardait, en toute sincérité, comme l'homme le plus intéressant qu'il eût jamais rencontré.

La tempête grondait au large et Maurice n'arrivait pas ; Guenn, un peu énervée, se ressentait de l'approche de l'orage, des gémissements furieux du vent, du terrible rugissement de l'Océan. Ses yeux bleus devenaient presque noirs sous l'empire de son excitation. Hamor se congratulait à la pensée de l'étudier ainsi sous un nouveau jour.

Thymert dit avec anxiété :

— Guenn, Maurice ne pourra pas venir.

— Même chose, répondit-elle.

— Mais il va falloir que vous restiez ici, reprit-il d'un air mécontent.

— Eh bien! pourquoi pas? J'ai toujours eu envie de coucher ici. Et sûrement vous trouverez un coin pour un si petit paquet que moi, Monsieur le recteur, ajouta-t-elle avec un ravissant mélange de sourire, de prière et d'autorité. Et puis, ce qu'il y a de certain, c'est que, si Maurice ne vient pas, vous serez bien obligé de me garder, que vous le veuillez ou non. Vous n'y pouvez rien. Boom! entendez-vous les vagues!

— Le vieux Jean est plus mal, dit Thymert après un silence.

— Mais ce serait risquer votre vie que d'aller à la Cigogne, répondit Guenn.

Le prêtre haussa les épaules :

— Je m'y rendrai cependant.

— Si vous allez voir Jean, j'irai aussi, déclara Guenn.

— Ce serait trop rude pour une enfant, objecta vivement le curé.

— Quand ai-je peur? fit-elle fièrement, se campant devant lui. J'irai avec vous, je vous dis.

— Puis-je y aller aussi? demanda Hamor.

— Qu'est-ce que cela vous fait, à vous? — et le prêtre regarda son hôte presque méchamment. — Pourquoi iriez-vous? Qu'est-ce que le vieux Jean est pour vous?

Hamor hésita devant les yeux étincelants de Thymert. Puis une expression pleine de déférence et d'affectueuse sympathie se peignit sur son doux visage et très simplement :

— Je pourrais peut-être vous aider pour le bateau, Monsieur le Curé, dit-il.

Sa bonne grâce parut divine à Guenn.

— Oui, certainement, il pourra nous aider dans le bateau, dit-elle, toujours debout, à côté de Thymert, comme une sérieuse et vaillante petite femme, prête à braver avec lui la tempête pour voler au chevet du matelot mourant.

— Venez donc, Monsieur, si vous le désirez, répondit le curé lentement; et pardonnez-moi ce mouvement d'humeur, ajouta-t-il avec un sincère regret; j'ai tant de soucis!

— Ah! Monsieur le Curé, je vous en prie!

Et Hamor lui serra chaleureusement les mains.

« Il a l'air d'un ange des cieux! pensait Guenn. Quel splendide sourire il a! Et comme Thymert est brusque! Il est souvent brusque avec Monsieur. »

Entre eux, le silence tomba. Une formidable bourrasque s'engouffra dans le long couloir, ébranla le toit, et secouant avec de grands craquements les échelles, les cordes et les rames, s'éteignit au fond de la chapelle en un étrange et sinistre gémissement. Le petit Erec s'éveilla en sursaut, et la vieille Brigitte accourut épouvantée.

— La brouette de la mort! cria-t-elle en se signant.

Thymert et Guenn se signèrent aussi.

Le curé ouvrit la porte, et un furieux coup de vent, pénétrant dans la chapelle, fit voler en l'air les bannières de Notre-Dame et les vêtements de la sacristie. Il demeura sous le porche, attentif, anxieux, les yeux fixés vers la Cigogne.

— Mon pauvre vieux Jean, je sais que vous allez partir cette

nuit, murmura-t-il ; ils se trompent en croyant que vous resterez jusqu'à demain. Je vais aller vers vous, que je voie le signal ou non.

Soudain, au milieu de l'impénétrable obscurité, passa dans le ciel noir un éclair de feu. Thymert retourna dans la salle où les deux autres attendaient.

— Ils m'appellent, dit-il, j'ai vu la fusée du fort.

Il posa sa main sur la tête de Guenn comme pour la protéger ou la bénir. Son visage était redevenu parfaitement calme, maintenant que l'homme mourant avait besoin de lui.

— Est-ce que vous venez vraiment, mon enfant? dit-il ; c'est une terrible nuit.

— Oui, répondit résolument Guenn se levant et attachant un châle autour de sa tête.

— Venez donc, venez tous deux.

De nouveau, le vent s'engouffra sous les toits ; de nouveau, l'étrange craquement et le long gémissement passèrent dans l'air.

Thymert entra dans la sacristie, mit soigneusement à l'abri sur sa poitrine le précieux viatique, enveloppa vivement son étole de toile cirée, la plia au fond d'une poche intérieure, saisit la lanterne que lui présentait Brigitte, et descendit rapidement le sentier qui conduisait à ses bateaux.

— Tenez la lanterne, dit-il à Guenn ; et à Hamor : Aidez-moi à le retourner.

Le bateau, bien que renversé, était plein d'eau. C'était une sorte de canot de sauvetage, dont Thymert se servait quand nulle autre embarcation ne pouvait tenir la mer. Les deux hommes prirent les rames ; Guenn, la lanterne pendue à son bras, saisit le gouvernail. Partir semblait presque impossible. Toujours le flot les rejetait sur la plage du Loch, presque à la hauteur de la petite fenêtre éclairée de la chapelle. Une seconde fusée partit du fort de la Cigogne. Thymert inclina la tête en muette prière à Notre-Dame des Iles, puis, la rejetant superbement en arrière et serrant les lèvres, s'écria dans une étrange et sauvage apostrophe aux éléments en furie :

— Vous pensez donc que vous allez me séparer de lui, un homme mourant de son curé ! Vous vengez-vous donc de ne pas l'avoir? Voudriez-vous encore en faire votre proie? Que voulez-vous ? Laissez-moi passer, vous dis-je !

Hamor l'écoutait avec ravissement. La nature primitive de cet homme énergique s'affirmait sous l'empire de l'émotion du moment. Il adjurait, défiait et cherchait à apaiser les vagues, comme il eût fait pour des amis hors d'eux-mêmes poussant des clameurs autour de lui.

Le canot franchit enfin la première ligne de brisants et atteignit un courant plus sûr entre deux îles. C'était un formidable courant, mais les deux hommes étaient robustes, et Thymert connaissait ses eaux comme un fermier connaît les sentiers de son champ. Ils eurent aussi de terribles difficultés en arrivant à la Cigogne, mais enfin une vague les lança violemment sur le sable, où quelques hommes porteurs de lanternes les attendaient et retinrent le bateau, de peur qu'une nouvelle vague ne le balayât au large.

— Ah! Monsieur le Recteur, grâce à Dieu, vous voilà! Il s'en va rapidement, dit un des marins.

La grossière petite cabane était pleine de monde; les amis de Jean se pressaient à la porte. Son chien aboyait pitoyablement. Thymert se courba et passa le seuil; après un silencieux bonjour à la famille, il s'approcha du lit du mourant, se pencha sur lui et lui prit la main. Puis il fit doucement sortir tout le monde et, s'inclinant vers l'oreille du vieillard, écouta le murmure de sa dernière confession, aidant de sa tendre compassion la mémoire troublée et la voix mourante.

Au dehors l'ouragan soufflait avec rage et les oreilles attentives pouvaient entendre passer dans l'air le roulement et les craquements de la sinistre brouette, conduite par des morts, qui tournait au-dessus de l'île dans la tempête, attendant l'âme du mourant.

Le prêtre accomplit les derniers rites de l'Eglise, retirant du sachet attaché à sa poitrine l'huile sainte et le divin sacrement. Tous étaient rentrés dans la chambre; Hamor, avec quelques hommes, se tenait sur le seuil, observant Thymert, penché comme un ange de miséricorde sur le vieux Jean. Jean rouvrit ses yeux troublés où passait un faible regard d'intelligence. Thymert se pencha vers lui :

— A la mer, murmurèrent les lèvres mourantes du vieux matelot.

« Il aimerait mieux mourir en mer que dans cette cage. Qui ne le préférerait! » pensa le prêtre. — Mais la tempête est venue vous chercher, Jean, dit-il tout haut, vous entendez la tempête, la tempête!

Un furieux coup de vent fit trembler la maison. Jean, un instant, parut écouter, comme pour entendre le message qu'il apportait de la belle vie libre d'autrefois, et éprouver un soulagement à la pensée que la tempête était venue le chercher; puis toute compréhension s'évanouit du vieux visage hâlé, les lèvres ne s'ouvrirent plus. Thymert, dans ses mains pleines de pitié et

d'affection, saisit la pauvre main rugueuse du pêcheur qui peinait dans le rude chemin du monde d'au-delà; puis, ayant trouvé le pouls insensible, l'étendit pieusement sur la poitrine du vieillard :

— Repose en paix, mon frère, murmura-t-il.

La terre n'existait plus pour le vieux Jean.

Guenn, debout, appuyée au mur, se contenait désespérément pour étouffer ses sanglots et croyait que son cœur allait se briser.

Les yeux de Thymert la cherchèrent. Guenn se rapprocha.

— N'avez-vous jamais vu un homme mourir? lui dit-il doucement.

— Non, répondit-elle avec un frisson.

— Il faut savoir regarder cela, dit le prêtre solennellement.

Son âme aimante et compatissante se reflétait tout entière sur son visage et l'illuminait. Il y avait dans son attitude une grandeur, une noblesse, qui impressionnèrent vivement Hamor.

Le plus jeune des petits-enfants de Jean, un vrai bébé, se mit à tirer les jupes de Guenn en pleurnichant d'un air désolé. Elle se baissa et prit l'enfant dans ses bras. Il était tout glacé et mouillé, étant demeuré longtemps battu par la pluie, près de la porte. La jeune fille le serra sur sa poitrine, l'enveloppa de son châle et le berça doucement. Il poussa un petit soupir de satisfaction et s'endormit à cette douce chaleur. Guenn resta immobile, de peur de l'éveiller. La petite main abandonnée sur son cou et la tête inclinée sur son épaule paraissaient la réconforter.

Quand Thymert, après avoir récité les dernières prières, se retourna, il la vit tenant toujours patiemment le lourd bébé dans ses bras. Il la regarda un instant, puis, d'une voix grave :

— Guenn, dit-il, je vais demander à la femme du sergent du fort de vous garder avec elle jusqu'au jour.

— Oh! j'aimerais bien mieux partir avec vous!

— Non, vous resterez, répondit-il.

Son ton tranquille indiquait une autorité absolue. Ici, sur ses îles sauvages, entouré des pêcheurs qui l'aimaient, environné de tristesse, de misère et de mort, il était maître suprême. Guenn se soumit silencieusement.

Quand ils descendirent vers le rivage, la pluie froide leur cingla le visage :

— Pourquoi vous en retournez-vous cette nuit, Monsieur le Recteur? demanda un vieux pêcheur qui leur tenait la lanterne, en les guidant dans le sentier rocheux. Tous les toits seraient fiers de vous donner asile.

— Ils reposent mal, là-bas, par ces nuits d'orage, répondit gravement Thymert, en fixant sur l'homme son regard profond.

— Ah! bien mal, répondit le vieux avec conviction; pour sûr.

— Quand je suis là, au milieu de leurs croix, récitant pour eux mes prières, ils se sentent moins seuls, répondit simplement le curé: je ne les quitte jamais par ces mauvaises nuits. Que Dieu donne la paix à leurs âmes!

— *Amen!* répondit le pêcheur en se signant.

Le chien de Jean n'aboyait plus, et la brouette de la mort, emportant l'âme du vieux marin, avait passé. Le vent soufflait encore et lançait des paquets d'écume à la figure de Guenn, qui se tenait à la porte, les regardant partir :

— Vous pourriez rester ici aussi, Monsieur, dit Thymert à Hamor, vous pourriez parfaitement rester.

— Non, non, s'écria chaleureusement Hamor; qu'il faille nager ou périr, je vais avec vous.

Thymert fit de la main un signe d'acquiescement.

— Bonne nuit, bonne nuit, répétèrent les voix enrouées et cordiales des marins. Que Notre-Dame vous protège et vous ramène sains et saufs!

— Bonne nuit! cria la douce et jolie voix de Guenn.

— Rentrez immédiatement, Guenn, vous êtes trempée. Bonsoir, mon enfant, dormez bien.

Et le frêle canot, franchissant les brisants, disparut en un instant dans les profondeurs de la nuit.

*
* *

Hamor avait presque achevé le grand tableau destiné au Salon et travaillait à des esquisses variées, d'après les croquis qu'il avait pris aux Lannions. Il y avait, juste en face de Plouvenec, une longue pointe de sable et de roches qu'il avait étudiée maintes fois. Une vision s'ébauchait dans la tête de l'artiste : un naufrage, indiqué seulement dans le lointain, et un homme, dont les traits seraient ceux de Thymert, penché sur le corps d'un être aimé, sa femme ou son ami. Oui, Thymert, les vêtements en lambeaux, étreignant le sable de sa main crispée, le visage altéré par l'agonie du désespoir, devant l'abîme d'un passé à jamais disparu. Mais serait-ce un ami qu'il aurait perdu, ou serait-ce une femme? Hamor hésitait.

Un matin, Douglas peignait à côté de lui, et Guenn tricotait assise dans un coin de la fenêtre :

— Venez ici, Guenn, appela tout d'un coup Hamor; enlevez un instant votre coiffe et étendez-vous là, tout de votre long, la figure contre terre, les bras étendus. Je vais vous montrer comment.

Guenn ne bougea pas.

— Eh! bien, vous n'avez pas entendu, reprit-il avec vivacité. Savez-vous, Douglas, je m'en vais essayer un effet de femme noyée, les cheveux dénoués. Il faudrait seulement qu'ils fussent entièrement mouillés, si réellement je la faisais poser pour cela; mais je ne suis pas sûr de ne pas préférer l'homme. Il y a quelque chose de bien plus élevé dans l'amitié entre hommes; du moins elle me cause toujours plus d'émotion.

— Vous préférez David et Jonathan à Roméo et Juliette, dit la voix traînante de Douglas.

— Ah! certes, et de beaucoup, répondit Hamor qui, surpris du peu d'empressement de Guenn, se retourna vivement pour la regarder.

Elle était restée immobile dans son coin de fenêtre, les yeux baissés, les joues pourpres.

— Venez ici, Guenn, dit-il.

Elle obéit, mais sans lever les yeux. Le visage d'Hamor prit une expression austère, étonnée, digne, et pleine de reproche.

— Guenn, dit-il, j'ai toujours respecté vos idées et vos préjugés bretons, mais après tant de mois, et me connaissant comme vous me connaissez, je suppose que vous n'allez pas hésiter à dénouer vos cheveux, si je le désire.

Guenn, haletante, serrant convulsivement ses mains l'une contre l'autre, et les yeux toujours baissés, ne fit pas un mouvement.

Hamor la trouva sotte, déraisonnable et obstinée. Douglas intervint :

— Allons, laissez-la tranquille; elles ont leurs idées, dit-il avec bonté.

— Mon modèle est mon modèle, répliqua sèchement Hamor. Cette fille a les plus beaux cheveux que j'aie jamais vus. Je l'ai toujours bien traitée. Peu d'hommes sont aussi bienveillants pour leurs modèles que je le suis. Il n'y a pas la plus petite raison sous le soleil pour qu'elle n'ôte pas sa coiffe.

Douglas haussa les épaules.

— Guenn, décidez-vous; si vous ne l'ôtez pas, je vous l'ôterai moi-même.

Elle ne bougea pas, ses lèvres tremblaient, et elle leva vers lui ses yeux splendides, où ne se lisait aucun reproche, mais dont les profondeurs bleues étaient noyées de prière, de chagrin, de regret et de détresse.

— J'étais donc folle! Il préférait les cheveux! Oh! mon Dieu, mon Dieu! comment pouvais-je le savoir? La danse et la robe neuve, cela lui était bien égal! Et maintenant, voilà qu'il veut des cheveux et je n'en ai plus à lui donner.

— Guenn, reprit le peintre avec douceur, mais très sérieusement, vous n'allez pas faire une scène, n'est-ce pas?

Très calme, il s'approcha d'elle, défit le ruban de fil enroulé et serré autour de sa tête, et souleva la coiffe. Elle ne fit aucune résistance. Sous la coiffe, au lieu de l'habituelle série de petites capes, Hamor n'en vit qu'une et l'enleva doucement. Mais le juge subitement se transforma en gamin, et faisant brusquement un pas en arrière :

— Par Jupiter! s'écria-t-il.

Elle était curieuse à voir, la pauvre petite tête humiliée qui se baissait devant lui. Encore toutes chaudes et humides de la pression de la cape, s'aplatissaient mille boucles courtes et irrégulières, douces et frisées comme celles d'un bébé.

— Ma parole! reprit Hamor, qui cette fois éclata de rire.

Deux brûlantes larmes de dépit montèrent aux yeux de Guenn.

— Allons, c'est bien, je ne rirai plus, dit le peintre avec bonne humeur; c'est très gentil comme ça, Guenn. Mais comment diable avez-vous été si sotte? — Elle avait la plus splendide chevelure que j'aie jamais vue, répéta-t-il en se retournant vers Douglas. — Qu'est-ce qui a bien pu vous déterminer à faire cela? demanda-t-il curieusement.

Il parlait avec bonté et Guenn put répondre.

— J'avais besoin d'argent, fit-elle très bas.

— Et pourquoi?

— Pour le pardon de Névin, murmura l'enfant avec un singulier tremblement dans la voix.

— Dieu du ciel! s'exclama le jeune homme en l'examinant froidement. C'est bien, Guenn, je n'ai rien à vous reprocher, ajouta-t-il, se trouvant fort magnanime puisque justement il avait besoin des belles tresses perdues. Cela vous regarde, naturellement; maintenant, courez dehors et trouvez-moi quelqu'un qui ait de longs cheveux, je vous prie, châtains, n'est-ce pas? le plus possible comme les vôtres. Pouvez-vous me trouver cela? fit-il distraitement.

— Oh! oui, répondit-elle simplement, attachant sa coiffe et se détournant.

— Guenn, fit Hamor au moment où elle passait la porte, — il avait souvent de ces gracieux élans, — Guenn, vous ne m'en voulez pas d'avoir ri, eh! Vous aviez tellement l'air d'un bébé, voyez-vous. Mais, enfin, il est évident que vous avez tous les droits pour couper vos cheveux, si ça vous plaît. Vous n'êtes pas fâchée que j'aie ri?

— Oh! non, Monsieur.

Et elle essaya de sourire.

— Eh! bien, si vous m'envoyez quelqu'un pour une heure ou deux environ, je n'aurai plus besoin de vous aujourd'hui; je travaillerai à la Pointe, jusqu'à la nuit. Venez demain, comme d'ordinaire, n'est-ce pas?

— Oui, répondit Guenn faiblement.

Et elle s'élança pour chercher Léna.

— Eh! bien, dit Hamor après son départ, toutes les femmes sont les mêmes. Quand ce n'est pas une sorte de vanité, c'en est une autre.

— Hum! fit Douglas en signe de doute, je dois dire que je ne m'y connais pas beaucoup.

— Et moi, sans me vanter, je peux dire que je m'y connais fort bien, répliqua Hamor.

*
* *

Hamor préparait la caisse dans laquelle il devait envoyer son grand tableau à Paris, au-devant de sa destinée.

Guenn surveillait cette opération avec la plus vive émotion. Son cœur débordait de tant de profonds et vivants souvenirs. Il lui semblait que la plus grande partie de son être et de sa vie était enfermée dans cette caisse. Pleine de chagrin pour le beau passé évanoui, pleine de joie pour le bonheur qu'il éprouvait d'avoir fini son grand ouvrage, elle disait adieu à cette toile comme à un ami très intime. Un sanglot gonfla sa poitrine; elle fondit en larmes. Hamor, agenouillé, mettait l'adresse; il était fort en train. Même des larmes ne pouvaient l'ennuyer ce jour-là :

— Ne me noyez pas, Guenn, dit-il gaiement.

— Je ne voudrais pas faire la sotte, répondit-elle en manière d'excuse, lui souriant à travers ses larmes, je me sens toute drôle, Monsieur, c'est comme si je me noyais moi-même. On dit qu'on se souvient alors de tout ce qu'on a fait durant sa vie, et c'est justement ce que je faisais. Il me semblait qu'il y avait un mort dans cette boîte.

— Si vous parlez ainsi, je vais en conclure que vous aimez le tableau beaucoup plus que son auteur, dit Hamor avec son aimable sourire. Eh! Guenn, j'y pense, puisque je suis décidé à rester ici tout l'été, je ferai peut-être quelque chose avec cette idée de cortège de mariage, dont je vous avais parlé une fois dans le cimetière de Beuzec. Si vous vouliez me préparer le costume de mariée, je vous serais très obligé. Je vais passer trois ou quatre jours à Lorient. Morot veut que je suive les régates avec lui. Je vous laisserai mes clefs, afin que vous puissiez surveiller mes toiles. Si vous voulez aller à Quimper et vous occuper de votre

costume pendant mon absence, nous pourrons commencer votre cortège à mon retour. Nous aurons Jeanne, Victoria, Léna, la moitié de Plouvenec enfin! Alain comme marié. Que diriez-vous d'Alain comme marié? eh! Guenn! fit-il d'un air entendu.

— Je dirais que c'est fort bien en peinture, répondit-elle malicieusement.

Oh! elle n'aimerait jamais le nouveau tableau comme le vieil ami enfermé dans la caisse! Cependant il lui tardait de réaliser le désir de Monsieur, et la pensée d'aller à Quimper, à la recherche du costume, était pleine d'attraits pour sa nature active. Septembre lui semblait si loin! Il y avait tant de jours entre mars et septembre! Monsieur avait déjà une fois abandonné son projet de quitter Plouvenec. Pourquoi ne changerait-il pas encore? — Elle avait cessé d'envisager la possibilité d'exister sans lui; elle ne voyait que le présent; et malgré son étrange détresse au départ du tableau, c'était une heureuse Guenn qui se tenait quelques jours après sur le quai, au grand soleil, riant et plaisantant avec les marins, regardant les bateaux partir un à un pour Lorient. Elle se sentit cependant un peu troublée, quand la barque du jeune Morot mit à la voile et qu'elle vit Hamor soulever son béret avec un joyeux « au revoir ». Plouvenec, sans son sourire, lui parut vide ce jour-là. Pourtant elle alla bravement travailler avec Madame à l'auberge. La fabrique l'occupa pendant les deux journées suivantes.

Le troisième jour, elle alla à Quimper. Elle reverrait Hamor le lendemain, le soir même peut-être, pensait-elle avec un grand battement de cœur en prenant la diligence pour retourner à Plouvenec. Comme il allait sourire et combien douce serait sa voix! Comme il serait content du costume de mariée! Il lui dirait sûrement qu'elle était pour lui d'un grand secours, et une fille adroite pour choisir si bien! Ainsi rêvant à la nuit tombante, cahotée auprès du vieil André, dont elle n'entendait plus les familières plaisanteries, Guenn revenait vers son peintre.

Au moment même où la diligence quittait Quimper, le bateau de Morot abordait le quai de Plouvenec. Hamor, avec l'impression d'être resté longtemps absent, se rendit directement *aux Voyageurs* et demanda son courrier.

— Voici une dépêche, Monsieur, dit Madame, elle est arrivée ce matin.

— Oh! c'est fort bien, commença Hamor; mais il en avait à peine déchiré la bande : — Au diable!... s'écria-t-il. — Il est peut-être encore temps », fit-il ensuite, réfléchissant.

— Que désire Monsieur? interrogea Madame paisiblement.

Hamor consulta sa montre.

— Je veux un cheval qui fournisse en deux heures une course de quatre, et un cocher qui me fasse attraper ce soir le train de nuit de Rennes; je veux les objets de première nécessité à l'instant dans ma valise.

— Très bien, fit Madame, imperturbable.

La dépêche était ainsi conçue : « Tableau éclatant succès. Cent occasions de le vendre. R... insiste pour te voir. Arrive immédiatement. Pas un jour à perdre. »

— Vous voyez qu'il n'y a pas à hésiter, dit Hamor, en jetant la dépêche à Staunton, qui arrivait. Il faut que je file. Soyez assez bon pour payer les quelques notes que je pourrais oublier, et surveiller l'envoi de mes derniers tableaux à mon atelier de Paris. Et puis, dites adieu à tous et à chacun de ma part, n'est-ce pas, cher ami? A Thymert tout d'abord; oh! et puis, Staunton, n'oubliez pas Guenn, je vous en prie. Elle est orgueilleuse comme Lucifer et va m'en vouloir à mort de partir comme cela, sans lui dire adieu. Mais je n'y peux rien, n'est-ce pas?

— Est-ce que Monsieur parle de Guenn Rodellec? interrompit la voix placide de Madame. Elle n'est pas encore rentrée de Quimper. Monsieur désire-t-il lui laisser quelque message ou quelques ordres?

— Oh! merci, Madame, dites-lui seulement que j'ai pensé à elle, que j'ai été bien fâché de partir sans lui dire adieu, que je lui enverrai une jolie chose de Paris; et puis, que je reviendrai un jour ou l'autre. Enfin, dites-lui tout ce que vous voudrez d'aimable, Madame.

— Je m'en occuperai, répondit Madame. La voiture de Monsieur est à la porte.

Bien qu'Hamor ne fût revenu que depuis vingt minutes, la nouvelle de son départ avait promptement circulé dans la ville. Quand il parut sur le seuil *des Voyageurs*, toutes les figures de Plouvenec étaient rassemblées devant lui. Les lèvres de Maurice se contractaient; mère Nives, mère Quaper, marmottaient leurs bons souhaits au beau voyageur; petite Jeanne sanglotait; Nannic, étendu face contre terre, pleurait amèrement.

— Réellement, je suis touché, dit Hamor à Staunton, qui se tenait près de la portière. Toute cette sympathie, ces démonstrations de regrets! Jamais je n'ai rien aimé comme ce petit coin de Plouvenec. J'y reviendrai, bien sûr, oh! bien sûr.

— Il est temps, Monsieur, fit le cocher.

— Ma parole, c'est inhumain d'être chassé par la fatalité de semblable façon! s'écria Hamor en riant.

— Oh! ne vous plaignez pas, vous allez où la gloire vous attend, répondit gaiement Staunton.

— Oui, c'est une compensation..., commença Hamor.

Mais le cocher fit claquer son fouet et la lourde carriole s'ébranla.

— N'oubliez pas de dire adieu à Guenn Rodellec, cria la voix d'Hamor en s'éloignant.

— Adieu, Monsieur, répondit le chœur des voix amicales.

Comme la carriole filait le long des routes sombres, entre les falaises de granit, le vieil omnibus s'avançait lentement vers le village; Guenn, sa belle parure de mariée sous le bras, sautait légèrement en bas de la haute patache, et regardait de tous côtés, avec le délicieux espoir d'entendre le rire charmant d'Hamor, de respirer au passage l'odeur de sa cigarette, ou, qui sait? de l'apercevoir flânant sur la place. Quelques femmes bavardaient près de là, Guenn s'avança vivement vers elles; mère Quaper et mère Nives, qui s'entretenaient amicalement ensemble, regardèrent la jeune fille en silence.

— Quelle farce! s'écria Guenn en belle humeur. Le ciel est-il tombé? Oh! la! la! les deux tourterelles! Seigneur, quelles choses étonnantes se passent donc, quand les gens font un voyage à Quimper! — et le joli rire insouciant flotta dans la nuit. Nannic, l'entendant, se tordit de désespoir dans la poussière. La moquerie de Guenn resta sans écho.

— Bonsoir, Guenn, murmura mère Nives s'esquivant d'un côté.

— Bonsoir, Guenn, fit mère Quaper, s'en allant de l'autre.

— Ah! bien! par exemple! s'écria l'enfant en riant.

Elle traversa rapidement la place dans la direction des brillantes lumières de l'auberge. Sous le grand chêne, presque devant la porte *des Voyageurs*, se tenaient deux hommes.

— Eh bien! ricana son père, en se plantant devant elle. Eh bien! ton bonhomme de peintre s'est enfui et t'a quittée.

Guenn le regarda de ses yeux limpides :

— Ne peut-il aller où il veut et faire ce qui lui plaît? répondit-elle simplement.

— Il est parti comme un prince, tous l'entourant avec force révérences. Ah! Seigneur! ce damné peintre, penché à la portière et saluant de la main, toujours grimaçant.

D'un bond elle fut sur lui et lui saisit le bras brusquement.

— Qu'est-ce que vous dites? cria-t-elle.

— Je dis qu'il est parti, imbécile, ricana Rodellec.

— Oui, je sais : aux régates, à Lorient, fit-elle durement.

— Non, à Paris! au diable et à l'enfer! Il est parti, entends-tu,

parti pour toujours, ton stupide peintre, avec ses longues jambes et sa voix mielleuse.

Elle chancela et faillit tomber, mais elle se reprit, fit un pas en arrière, et, pâle comme une morte, le dévisageant fièrement :

— Tu mens, cria-t-elle avec fureur, tu le hais, tu as menti toute ta vie, tu mens encore, à cette heure, de ta bouche maudite.

Madame *des Voyageurs* apparut au seuil de sa porte :

— Dieu vous pardonne, Hervé Rodellec, dit-elle; moi, je ne vous pardonnerai jamais. Guenn, fit-elle d'une voix que personne au monde n'avait jamais connue à Madame.

— Est-ce vrai? bégaya Guenn, lui saisissant les deux mains. Est-ce vrai? Vous ne mentez pas, vous?

— Venez avec moi, Guenn, j'ai à vous parler, mon enfant, venez.

— Est-ce vrai?

Les yeux pleins d'angoisse, qui imploraient ceux de Madame, y avaient déjà lu la fatale réponse.

Comme une flèche, Guenn fendit l'ombre de la place, et Madame qui, dévorée d'inquiétude, s'était élancée à sa poursuite, la vit de loin prendre le chemin de l'atelier. En y arrivant, quelques minutes après, elle vit que la jeune fille avait allumé la lampe. Sa silhouette arpentant le grenier, passait et repassait devant les rideaux des trois lucarnes.

« C'est bien ainsi, se dit Madame, debout dans la cour; son désespoir va la mettre hors d'elle, puis elle se fatiguera peu à peu, et quand les larmes viendront, elle sera sauvée. Pauvre Guenn! Pauvre petite Guenn! »

Bien des fois, cette nuit-là, Madame se releva et s'en vint rôder au bas de l'atelier : la petite lumière brûlait toujours.

« C'est très bien, pensait Madame, elle va se sentir fatiguée et peu à peu sa douleur s'adoucira. »

Mais Guenn n'était restée que quelques minutes dans l'atelier. Dans son égarement, elle y avait couru avec le fol espoir d'y trouver Hamor. Le chevalet, la palette, le pliant étaient là, tels qu'il les avait laissés. Elle parcouru la salle en tous sens, essayant de se rendre compte du coup qui la frappait. Le vent secouait les fenêtres. La lampe vacillait à chaque rafale. Les cendres volaient hors de la cheminée. Le fauteuil était négligemment poussé de côté. Machinalement elle moucha la mèche, balaya le foyer, remit le fauteuil à sa place; puis elle tressaillit violemment, une expression d'indéfinissable horreur et d'incrédulité passa sur son visage, et de nouveau elle arpenta la chambre. Deux tableaux séchaient contre le mur. Elle les retourna du geste familier. Sur

l'un, Thymert, un morne désespoir dans les yeux, était agenouillé sur le sable, devant le corps raide d'une pauvre noyée. Sur l'autre, le mauvais regard de Rodellec semblait la menacer. Monsieur avait dit de veiller sur les tableaux, Monsieur avec ses yeux rieurs et sa douce voix, avec cette belle tête qu'elle voyait toujours et partout devant elle, même en ce moment. Oui, elle la voyait penchée sur elle avec un sourire : « Guenn, disait-il doucement, Guenn! » Parti! Où était-il parti? Pourquoi était-il parti? Elle n'avait qu'à moitié entendu, qu'à moitié compris. Qui avait dit qu'il ne reviendrait jamais? Qui pouvait savoir ce qu'il ferait? Ne lui disait-il pas toujours tout, à elle la première? Qui osait en savoir plus qu'elle? Elle ne pouvait rester là, à moins que le beau visage n'y fût aussi. Et le beau visage était parti. C'étaient les odieuses lèvres qui avaient dit cela, et tandis qu'elle regardait le portrait de son père, il lui semblait les voir remuer et murmurer : « Parti, parti pour toujours »; et les yeux sans pitié plongeaient dans les siens avec un regard moqueur.

— Je veux m'en aller, m'en aller pour respirer, cria-t-elle en suffoquant, m'en aller loin de ces yeux méchants. Ma tête bat si fort! J'oublie quelque chose! Mon Dieu! Ah! c'est de fermer la porte, et quand Monsieur montera l'escalier, demain en sifflotant, il sourira en trouvant tout bien rangé.

Elle ferma soigneusement la porte et remit les clefs dans sa poche. Combien de fois les avait-elle effleurées d'une furtive caresse, durant cette longue journée à Quimper, fière de la confiance du peintre, et si heureuse de tenir un objet que sa chère main touchait journellement! Il avait remis ses trésors à sa garde. Demain, quand il reprendrait ses clefs, il... Mais non, il était parti, parti pour toujours, avait dit la bouche cruelle, il n'y aurait jamais plus de demain. Il n'y avait plus qu'un long passé.

Loin du porche où elle l'avait si patiemment attendu pendant les froides matinées d'hiver, le long de la route sombre, elle s'enfuit égarée, haletante.

— Je cherche quelque chose, se dit-elle, mais je ne sais plus quoi, je ne peux plus me rappeler, ma tête est en feu et me fait mal. Ah! je sais : c'est le beau visage que je veux! Je cours après lui, mais il m'échappe toujours.

Elle atteignit le rivage et crut voir un petit oiseau voler autour d'elle, mais quand elle voulut le saisir, il disparut :

— Petit oiseau, je te connais, dit-elle, je t'aime bien, tu m'aideras à retrouver la figure qui me fuit. Elle sourit et me réchauffe le cœur comme un rayon de soleil. Et j'ai si froid, seulement ma tête me brûle. Et j'ai si mal que je ne serai pas jolie demain,

quand je poserai pour Monsieur. « Restez belle pour moi, Guenn. » Il m'a dit cela un jour.

Dans le souffle du vent, elle entendait mille voix confuses. Les vagues se brisaient avec un bruit lugubre.

— Je vous entends, dit-elle en souriant et tendant les bras vers la mer écumante. Oh! comme vous gémissez dans les vagues, pauvres noyés sans sépulture! Ne pleurez pas si fort, cela me rend si triste! Si je pouvais, je vous aiderais, je vous coucherais tous en paix dans le cimetière. Je vous entends bien, allez: une âme sur chaque vague, les mères, les enfants, les sœurs, tous se cherchant, s'appelant! Et ceux qui s'aimaient, les pauvres, pauvres amoureux! Avez-vous parlé comme cela à Yvonne, quand son peintre est parti? Cette pauvre Yvonne, elle a couru par ici jusqu'à la troisième plage, juste comme moi maintenant. Elle fuyait quelque chose, elle voulait quelque chose. Eh! bien, tiens, c'est comme moi! Mais pourquoi est-ce que je cours? Qu'est-ce que je fuis? Qu'est-ce que je voudrais tant trouver? Je ne pourrai jamais me rappeler, tant que ma tête me brûlera ainsi. Yvonne a coupé ses longs cheveux. Oh! que les ciseaux étaient froids! C'étaient de longs cheveux bruns qui tombaient jusqu'à ses genoux; elle les mit dans un papier et les donna à André pour les vendre, parce que... Oh! méchantes vagues, m'entendez-vous? Vous faites tant de bruit que vous ne pourrez pas m'entendre... C'est parce qu'elle n'avait pas de toilette pour le pardon. Et quand elle dansa, tout le monde la regardait; et lui? Il détourna la tête, oh! il détourna la tête! Et alors le cœur d'Yvonne se brisa et elle se jeta au bas de la falaise, et son âme est bercée le soir sur les vagues. Ma tête me fait mal, si mal! oh! si mal! Yvonne! cria-t-elle en sanglotant... Mais qu'est-ce que je dis? C'est Guenn qui dansa au pardon et vit la pointe des arbres au-dessus des maisons, et toutes les figures tournées vers elle, et son seul visage, à lui, se détournant! Guenn est la plus jolie et la meilleure danseuse de Cornouailles. Mais quelque chose lui a brisé le cœur et elle ne dansera plus... plus jamais... Guenn, es-tu là dans une vague? Guenn, réponds-moi! Tiens, mais c'est moi-même qui suis Guenn!

Elle éclata de rire, un rire bizarre et prolongé. Toujours riant, elle se mit à escalader les roches. C'était si drôle, ah! si drôle d'oublier qu'elle était Guenn. Comment! mais elle la connaissait parfaitement, Guenn Rodellec; Guenn s'était assise là, il y avait bien des années; elle tricotait, et le recteur des Lannions était debout près d'elle, la regardant avec bonté! Elle lui avait promis quelque chose ce jour-là. Les yeux du recteur étaient tristes, tristes, parce que quelqu'un qu'il aimait s'était noyé. Ah! mais

non! cela, c'était le tableau, le nouveau tableau de M. Hamor!...

Elle s'assit à sa place accoutumée, sa tête en feu entre ses mains brûlantes. Les vagues l'appelaient toujours. Elle croyait distinguer la voix d'Yvonne : « Viens donc, Guenn, viens! » Cela serait bien facile, en effet, et cette eau glacée calmerait peut-être sa pauvre tête. Mais avant tout, elle voulait se rappeler ce qu'elle avait promis à Thymert. Ah! voici ce qu'elle avait dit : « Si jamais j'ai besoin d'aide, j'irai vers vous, aussi sûrement que les vents et les vagues vont au rivage des Lannions. C'est une promesse de Breton. »

— Besoin d'aide, oh! oui, j'ai besoin d'aide! Je ne sais plus bien pourquoi, mais le recteur me le dira. Il m'a portée dans ses bras, quand j'étais petite, il a toujours été bon pour moi. Je lui ai promis d'aller à lui, si jamais je me sentais seule, si je ne savais plus où aller ni que faire. Et je suis malheureuse, si malheureuse! et seule, si seule! Je ne connais plus personne, excepté la pauvre Yvonne. Tous les autres, je ne les connais pas. « Si « quelque chose arrivait », a dit le recteur. Qu'est-ce qui est donc arrivé? Pourquoi est-ce que je sanglote si fort?...

Aveuglée de larmes, elle bondit en bas des roches. Elle franchit en courant les trois plages, trempée par l'écume des brisants; laissant derrière elle les dernières lumières du village endormi, elle tourna la pointe où tant de fois elle avait attendu la rentrée des barques, et, de son pas léger et rapide, courut le long du quai, jusqu'au bateau de Maurice. Elle détacha les amarres de ce grand bateau, toujours conduit par des hommes, et hissa adroitement la voile. Le bateau fendit les flots noirs.

— Parti, parti pour toujours! s'écria-t-elle. Qui cela? Thymert me le dira. Thymert saura... Pas une fille, à Plouvenec, ne pourrait manœuvrer seule ce bateau! Mais je suis forte, moi. Tout le monde dit que je suis la plus forte. Et puis, le bateau prend tout seul le chemin des Lannions. Il m'a menée si souvent retrouver Monsieur, ces beaux matins de printemps. Ah! oui, Monsieur! Monsieur souriait et attendait sur les roches. Là-bas, il n'a jamais détourné son visage, et il me regardera encore. S'il voulait seulement me regarder un instant, ma pauvre tête se calmerait!... Le recteur sait bien que je tiendrai ma parole, ma parole de Breton. « Ah! mon Dieu! que la vie est amère! »

La douce et insouciante chanson courut quelques instants sur les flots, dans le fracas de l'ouragan, tandis que la barque de Maurice, emportée à toute voile par le vent d'orage, était lancée éperdument sur les vagues menaçantes de l'immense baie.

— Maurice lui-même n'a jamais gouverné si bien! Plus vite,

plus vite! cria-t-elle, se tordant les bras et riant aux éclats. Aux Lannions! Là, il ne détournera plus son visage! Là, j'irai aussi sûrement que les vents et les vagues! Plus vite, plus vite! A Thymert! Aux Lannions!

. . . .

A l'aube, le lendemain, Thymert sortit à la porte de sa chapelle. La tempête avait été effroyable. Il craignait de mauvaises nouvelles de ses pêcheurs.

Maintenant les vents s'étaient tus, la mer était apaisée, bien que sombre et encore troublée. Thymert jeta des regards inquiets au loin dans toutes les directions, puis il inspecta avec une tendre attention les Lannions pour voir si aucune cheminée n'était à terre, si aucun toit n'était démoli. Enfin, il parcourut des yeux le rivage de sa petite île.

Qu'était-ce que cela près du grand rocher? Quelque chose de rouge, quelque chose de blanc, quelque chose d'allongé sur le sable? Il y courut, saisi d'une terreur sans nom, poussa un cri déchirant : « Oh! mon Dieu! » et tomba à genoux près de la petite morte.

Elle gisait face contre terre. Mais Thymert n'avait pas eu besoin de la retourner pour savoir qui était venue, venue aussi sûrement que les vents et les vagues au rivage des Lannions. Farouche, hagard, il la prit dans ses bras, l'emporta à travers la petite cour de la chapelle et la posa sur son lit.

Elle était étendue là, inanimée, dans sa chaste et radieuse beauté, cette petite Guenn que, toute enfant, il avait portée dans ses bras, cette petite Guenn qu'il avait promis de garder et de protéger. Les craintes vagues, qui le hantaient depuis l'arrivée d'Hamor, n'étaient que trop fondées. Avec le souvenir d'Yvonne, une image terrifiante s'imporait à son esprit : celle de Guenn errant désemparée sur le rivage après le départ du peintre, prêtant l'oreille à l'appel berceur des vagues, et cherchant enfin dans la profondeur des mers l'oubli de sa douleur. Oh! comme à ce moment Thymert le haïssait, le beau jeune homme dont le sourire avait été si funeste! C'était lui le coupable, le grand, le seul coupable!... Mais quoi! Thymert avait-il le droit d'être si sévère? Etait-il sans reproche? Lui qui prévoyait le danger, n'aurait-il pas dû préserver l'âme dont il était le pasteur et le seul gardien? N'aurait-il pas dû mieux veiller sur Guenn, l'éloigner de Plouvenec malgré ses répugnances, la protéger enfin contre elle-même? Il l'aurait dû et ne l'avait pas fait... Et maintenant, c'était fini, il ne pouvait plus rien...

Et Thymert demeurait prosterné aux pieds de l'enfant morte,

seul avec elle, son désespoir, sa conscience et son Dieu.

Après une longue et ardente prière, il releva la tête : son regard était comme illuminé.

Il ne pouvait plus rien, pensait-il tout à l'heure. Oh! ce n'était pas vrai! Il pouvait beaucoup, car il pouvait se sacrifier. Il pouvait offrir à Dieu sa tendresse pour ses marins, pour la mer, pour les Lannions, sa vie tout entière enfin, pour expier sa faute à lui, et surtout racheter celle de Guenn. Etait-ce à lui, un prêtre, qu'il appartenait de maudire Hamor? Non, non! C'était lui qui devait essayer de réparer le mal que cet homme avait causé, lui qui devait souffrir pour éviter des souffrances aux autres; et la pauvre petite âme de Guenn, qu'il n'avait pu rendre heureuse pendant sa vie, lui devrait au moins de jouir plus tôt du repos et du bonheur éternel.

Quand le prêtre se redressa, une énergique résolution se lisait dans ses yeux. Il fit venir la vieille Brigitte. Celle-ci poussa un cri.

— Taisez-vous, dit-il, venez ici et veillez cette petite noyée, jusqu'à ce que je vous envoie de l'aide.

— Mère de Dieu! c'est Guenn!

C'était Guenn, mais les jolis yeux étaient fermés pour jamais, la petite figure mobile et animée était pour toujours au repos, le rire si gai et si doux ne devait plus être entendu, les mains adroites étaient pour jamais immobiles, croisées sur le petit fichu, le brave cœur ardent et loyal avait pour toujours cessé de battre.

— Si paisible! si calme! sanglotait la vieille femme.

Le curé se pencha sur le pâle et pur visage et posa ses mains sur la petite tête bien-aimée. De tout le jour, il ne s'était approché d'elle que pour fermer ses yeux, joindre ses mains et ramener sur elle les plis de sa jupe. Maintenant sa prière, sa bénédiction et son adieu suprême étaient silencieux comme sa douleur.

Il s'embarqua seul pour Plouvenec. Rigide, il longea le quai, marcha droit à l'auberge, et échangea avec Madame quelques brèves paroles. Le soir, il partit pour Quimper et demeura plusieurs heures enfermé avec son vénérable évêque.

Plouvenec ne revit jamais son franc et beau visage, plus jamais n'accueillit sa vieille soutane flottant le long des rues, ne vit rayonner son beau et chaud sourire, n'éprouva le réconfort de sa douce présence; jamais plus ses tendres yeux bruns ne se reposèrent sur son humble chapelle, ses pauvres chers marins, ses Lannions...

*
* *

Dix ans après, Hamor passait, par hasard, l'hiver à Rome.

Le temps avait été indulgent pour lui, adoucissant encore les

lignes de son visage, lui laissant le charme de son adolescence et les rayons dorés de sa belle chevelure. Distingué dans son art, comblé de succès, entouré d'un grand nombre d'amis, et assez favorisé de la fortune pour satisfaire à tous ses besoins, Hamor était vraiment un homme heureux. Il n'était pas encore marié. Cependant il était l'idole des femmes, et avait trouvé l'occasion de faire d'intéressantes études psychologiques sur un certain nombre de délicieuses jeunes filles. Il y en avait toujours quelqu'une qui tenait plus ou moins en lui la corde du sentiment, aux rares heures où il négligeait son travail. Mais il déclarait lui-même en riant qu'une femme ne serait jamais pour lui qu'une charmante fleur d'un jour.

— La plupart d'entre vous, disait-il à ses amis mariés, donnez à vos femmes plus ou moins de votre vie. Moi, je ne donnerais rien à la mienne; après que la première surprise d'être lié à une de ces merveilleuses créatures serait passée, je l'oublierais, j'en suis sûr; je partirais pour l'Egypte, sans même lui dire adieu. J'avoue que j'ai parfois des velléités de sensations, comme tout le monde. Mais, je vous en donne ma parole, quand je commence un nouveau tableau, je ne me doute même plus que l'amour existe! Non, ne riez pas, c'est un fait, quelque chose manque probablement à mon organisation. La femme, pour laquelle je soupire dans mes moments de faiblesse, serait trop parfaite pour que j'ose jamais la rendre victime de mon ingratitude, et aussi trop jolie, ajoutait-il en souriant de ce charmant et tendre sourire qui éclairait toujours son visage devant les femmes et les enfants, sourire tout nuancé de vagues et douces réminiscences.

Et ses amis ravis déclaraient en chœur :

— Quel être paradoxal, mais quel excellent garçon! Quel cœur il a, cet Hamor!

Revenant très rapidement de l'atelier d'un ami, un beau matin, via san Basilio, Hamor croisa un groupe de moines du Carmel. Absorbé dans ses propres pensées, pressé de reprendre un travail important, il avait déjà dépassé le morne cortège, lorsqu'une force irrésistible le fit s'arrêter et se retourner. Son regard distrait, en dépit de sa préoccupation, avait noté au passage une des figures inclinées, et cru retrouver une ressemblance qui l'intrigua.

« Où ai-je déjà vu cet homme? Où l'ai-je rencontré? Ah! j'y suis, la Bretagne! Les Lannions! Thymert lui-même! Aucun prêtre sur terre ne porta jamais si magnifique paire d'épaules et ne marcha avec cette allure de marin. »

Il rejoignit vivement le groupe, atteignit le moine, et de sa voix chaude, toute vibrante de souvenir et d'amitié :

— Est-ce vous, Monsieur le recteur, vous-même? s'écria-t-il, lui tendant cordialement les deux mains.

Le religieux tressaillit, recula, et jeta autour de lui un regard sauvage comme pour fuir, puis sembla se résigner.

Etait-ce Thymert? Le beau teint brun, hâlé par le vent de mer, de la libre vie d'autrefois, avait fait place à une pâleur de cendre; l'éclat des beaux yeux sombres, de ce regard si aimant et si doux pour ses îles, ses marins, sa Bretagne, s'était éteint.

« L'âme et la jeunesse de cet homme ont-ils été tués soudain? » se dit Hamor.

Il tenait toujours son chapeau à la main; le soleil dorait sa blonde tête et son heureuse et amicale physionomie.

— Monsieur le Recteur, cela me ravit vraiment de vous revoir. Vous ne m'avez pas complètement oublié, j'espère?

— Je ne vous ai pas oublié, Monsieur.

Hamor continua aimablement, un peu étonné, mais nullement gêné par l'abord glacé du prêtre :

— Combien de fois j'ai voulu courir en Bretagne et revoir tous mes vieux amis! Mais vous savez ce qu'est la vie : jamais assez longue pour nos plans!

— Assez longue! répéta le prêtre d'une voix blanche.

« Juste Dieu! quelle voix de catacombes! » pensa Hamor.

Pourtant, sans se déconcerter, il continua :

— Et vous êtes maintenant à Rome, Monsieur le Curé? qui aurait jamais cru cela, n'est-ce pas, autrefois?

— Je suis à Rome, répondit la voix sourde de Thymert.

Il était difficile de prolonger une conversation avec une personne aussi murée.

— J'aimerai infiniment causer avec vous, quand vous en aurez le temps, reprit gracieusement Hamor. Je me souviens si bien de nos beaux jours bretons.

— Je n'ai pas de temps, répondit l'homme pâle, ses yeux sombres toujours fixés sur l'aimable et souriante figure du peintre.

— Ah! alors il faut que je saisisse au vol cet heureux moment et que je vous demande comment va tout le monde? Et tout d'abord Guenn, naturellement? Est-elle mariée? est-elle heureuse? a-t-elle une demi-douzaine de bébés, bruns et roses, frais et charmants, comme elle?

Il les voyait devant lui, ces vigoureux et jolis mioches, et commençait déjà à leur sourire délicieusement en pensée.

Le visage de Thymert sembla se durcir comme du granit.

— Guenn est morte, Monsieur.

— Non! oh! pauvre petite Guenn! Pauvre ravissante petite

Guenn! Oh! cela me fait un vrai chagrin d'apprendre cela, ma parole! On ne peut réellement associer l'idée de la mort à celle de Guenn Rodellec. Elle semblait faite pour vivre éternellement. Oh! vous m'avez donné là un vrai coup, oui, même après tant d'années; mais c'est que je l'aimais bien. Et quand ce malheur est-il arrivé, Monsieur le Recteur? vous allez me dire cela, n'est-ce pas?

— Il y a dix ans.

— Comment! l'année même où j'ai quitté Plouvenec.

— L'année où vous avez quitté Plouvenec, Monsieur.

— Et comment? demanda Hamor.

— Noyée.

— Ah! fit-il, un accident? Oh! pauvre et jolie petite Guenn! Tant de vivacité et de beauté parties! J'ai bien souvent pensé à elle, je vous assure. Jamais je n'ai rencontré un modèle si parfait, si vivant, si libre et si gracieux. Je lui dois beaucoup. Vous vous rappelez que son portrait m'a valu la médaille d'honneur! Ce fut le début de ma fortune. Je lui avais envoyé quelques petits bibelots de Paris, un peu après mon retour de Bretagne. Je voulais qu'elle sût que je ne l'avais pas oubliée.

Le moine eut un geste étrange, inexplicable, de menace ou de supplication, puis, se dominant, demeura immobile, silencieux, devant l'aimable artiste.

« Eh bien! se dit Hamor, ma parole, si c'est Rome qui a fait cela, Rome a fort à en répondre. Cet homme était la plus splendide créature que j'aie jamais vue, la plus magnifiquement vivante. Maintenant elle est perdue pour l'humanité. »

Il considéra un moment les profondeurs des yeux de Thymert et reprit de sa voix douce et musicale :

— Je ne veux pas vous retenir plus longtemps, Monsieur le recteur, je vois que vous êtes préoccupé. Puis-je vous demander de conserver ma carte, au cas où vous voudriez venir converser avec moi? Quant à moi, cela me fera toujours le plus vif plaisir de vous voir.

— Adieu, Monsieur, fit simplement Thymert.

Les deux hommes se séparèrent : le peintre retourna à son art, le prêtre à sa vie de pénitence et de prière. Chacun reprit sa voie.

Blanche Willis Howard.

Traduit et adapté de l'anglais par Mme Madeleine Coquelin.

LES FILLES DU CALVAIRE[1]

Il y avait en France, lorsque mourut le P. Joseph, 18 décembre 1638, une congrégation qui, malgré sa jeunesse, attirait les faveurs de la Cour et retenait l'attention du public : c'était les religieuses Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire. Dirigée par la Mère de la Passion, Marie-Magdeleine de Rieux-Sourdéac, elle comptait seize maisons[2]. Les religieuses qu'on y pouvait voir, derrière la grille, étaient vêtues de noir; un voile noir leur couvrait le visage; un ample manteau noir les enveloppait toutes, recouvrant le scapulaire noir qui tombait par-dessus leur noire tunique. Pieds nus l'été, elles portaient des sandales. Levées à deux heures du matin pour dire matines et laudes, elles regagnaient leur couche, quelques instants, pour se relever à cinq heures et demie, faire une heure d'oraison mentale, entendre la messe et s'adonner, tout le jour, au chant de la louange divine, à la méditation de la Passion, à divers exercices de pénitence et d'amour de Dieu.

A leur tête, pour les surveiller et les protéger, *trois supérieurs majeurs :* à la mort de l'un, les deux autres élisent son successeur. Ils s'accordent pour choisir, sur une liste de trois noms établie par les religieuses, un visiteur dont la mission dure trois années; elle peut être prolongée deux fois; elle consiste à visiter les monastères. Le chef véritable de la congrégation sort de son sein. C'est une religieuse portant le titre de Directrice. Elle est armée de grands pouvoirs. Mais elle doit avoir au moins trente-

[1] Un livre *inédit* du Père Joseph (l'Eminence Grise) va paraître incessamment sous ce titre : *les Dix Jours*, recueil d'exhortations adressées aux Filles du Calvaire par leur fondateur. M. Albert Dufourcq rappelle, à ce propos, l'origine, l'organisation et le but de cette vaillante et admirable Congrégation. — N. D. L. R.

[2] Mme la Supérieure Générale du Calvaire nous a largement ouvert ses archives : qu'elle daigne trouver ici l'hommage de notre respectueuse reconnaissance. — Cf. Fagniez, *le Père Joseph et Richelieu*, Paris, 1894. 2 vol. in-8°, et Dedouvres, *le Père Joseph. Etudes critiques sur ses œuvres spirituelles*, Paris, 1903.

huit ans d'âge et dix ans de profession; elle n'est élue que pour trois ans, ne peut être réélue que trois fois, après un intervalle de trois ans [1]; elle est entourée de quatre assistantes [2] et d'une zélatrice, celle-ci chargée de la rappeler à son devoir. En outre, chaque couvent agissant en corps et chaque religieuse agissant en son nom propre ont le droit d'adresser au visiteur des *lettres d'admonition* signalant les fautes de la directrice.

Chaque monastère est gouverné par une *prieure*, choisie par la communauté parmi les religieuses comptant au moins trente ans d'âge et huit ans de profession. Elue pour trois ans, la prieure est immédiatement rééligible, mais pour trois années seulement. Elle est assistée de quatre doyennes; chaque mois, elle doit rendre compte à la directrice de la marche de la maison et de la vie des religieuses. Pareil devoir incombe encore aux cellérières, aux maîtresses du séminaire et des novices. Le temps d'épreuve dure dix-huit mois. Les six années qui suivent, les jeunes professes sont groupées en séminaire : c'est comme un second noviciat, pendant lequel la vocation s'affermit et le zèle s'enflamme.

Mais, plus que leur costume et leurs grilles, plus que leur organisation savamment équilibrée, l'esprit des Calvairiennes attire et retient l'attention. On ne le définit pas en montrant la place que tient chez elles la louange divine ou l'importance très spéciale qu'elles attachent à l'humilité : ce sont là traits communs à toutes les congrégations bénédictines; or, *il n'est qu'une congrégation du Calvaire*. Les textes abondent qui décèlent la « vocation » de ces nobles filles. En voici quelques-uns que j'emprunte au P. Joseph : « Vous êtes dédiées *particulièrement*, leur dit-il, à imiter la Vierge au pied de la croix et à compatir aux douleurs et à la mort de Jésus, son Fils [3]... »

On voit assez de tableaux, écrit-il encore, où ce triste spectacle de Jésus crucifié est représenté; mais on les regarde en passant, comme les autres, sans s'appliquer à penser que c'est Dieu qui meurt par amour pour nous sauver. C'EST UNE FAVEUR SPÉCIALE QUI VOUS A ÉTÉ RÉSERVÉE en ce siècle pervers, où la *méditation de la vie, passion et mort de notre Sauveur* est en mépris, même entre les personnes qui ne devraient avoir autre entretien. *On compatit*... à son amour-propre, à flatter ses sens, à sa trop grande liberté de parler inutilement, à souvent déchirer son prochain... Pensez et repensez souvent à cela, mes bonnes mères et sœurs : vous avez

[1] Chaque couvent a deux voix : celle de la prieure; celle d'une religieuse élue elle-même pour représenter ses sœurs, mais qui est absolument libre de son vote (la mère élisante).

[2] Elues de la même manière que la Directrice.

[3] *Les Dix Jours*. Rédaction du P. Ange de Mortagne. 1re exhortation, 1er jour.

beaucoup de bonnes instructions et méthodes... Faut *aimer Jésus crucifié...* Madame d'Orléans n'a engendré à Notre-Seigneur que des épouses détachées du monde et d'elles-mêmes, *attachées et unies sur le Calvaire, au pied de la Croix, à la Vierge, qui, comme simples tourterelles, emploient leur vie à gémir la mort de leur Seigneur et Epoux, et à recevoir les gouttes de son Sang qui ruissellent toutes brûlantes dans leurs cœurs que ce divin amour a ouverts pour s'y venir loger...* Je ne doute pas qu'on ne dise à vos supérieures et qu'on leur reproche, comme me fit un père prédicateur d'un ordre réformé, que je vous ferais *languir et mourir*; que ce seraient autant de folles qui embrasseraient une telle vie, et que cette *dévotion extérieure* du Calvaire est comme le bouchon d'une taverne qui convie les passants, mais que ce n'était pas la vraie vertu. Je lui répondis : *Le Sauveur en croix* est donc un bouchon?... Dieu veuille que nous le soyons ainsi à *son imitation, dont saint Paul tient à grand bonheur qu'il l'a été* [1].

Inutile d'introduire de nouveaux textes. Mieux vaut indiquer par quelle méthode la congrégation travaille à collaborer avec l'Esprit-Saint et à enfanter des âmes dignes de son office.

L'ascèse calvairienne est constituée par l'usage *simultané* d'une double pédagogie, par l'association combinée de deux séries d'exercices. Faute de les distinguer, on voile l'intime originalité de l'œuvre; comme on en altérerait la physionomie à négliger ceux-là mêmes qui semblent le moins nouveaux. Il faut, d'abord, que la novice devienne une parfaite moniale; il faut, ensuite, qu'elle « reforme » son âme sur le modèle de l'âme de Jésus crucifié et de la Vierge compatissante.

Comment former une moniale parfaite? A cette question, le Calvaire apporte la plus simple, la plus précise des réponses : qu'on en fasse une parfaite bénédictine.

Mais la jeune congrégation est un édifice à deux étages : sur l'assise bénédictine s'élève la tour Calvairienne. Dans l'âme de la parfaite moniale comment graver les traits qui feront d'elle la digne épouse du Crucifié, la parfaite image de la Vierge compatissante? Deux séries d'exercices facilitent l'opération de l'Esprit. Les uns se font en communauté. Comme les Mères assistantes sont au nombre de quatre « pour la dévotion des trois Marie et de sainte Véronique qui servaient Notre-Seigneur avec tant de zèle et d'amour aux mystères de sa Passion », ainsi l'histoire de la Passion se reflète en combien de détails de la vie calvairienne! Quand la postulante se présente à la porte du monastère où toutes les religieuses vont la recevoir, la Mère Prieure lui met entre les mains un crucifix, « luy disant avec affabilité et dévotion : Prenez, ma sœur, cette Image de vostre époux ». Le jour de la

[1] *Ibid.* Voir p. 156-158, IVe traité, 11e exhortation. Cf. p. 116-117.

vêture, la novice est revêtue « d'une tunique blanche, les cheveux tous espars, *avec une couronne d'espines sur la teste*... ». En mangeant sa maigre pitance[1], la professe repasse dans son esprit les pensées de Jésus s'abreuvant de fiel sur la Croix; lorsqu'elle veut ajouter quelque chose aux mortifications de la règle, on la voit se charger de la croix, ou demander pardon à la communauté « la corde au col » et les bras en croix. « Tous les vendredis de l'année, tous les jours du caresme; aux deux Festes de la Croix..., la communauté demeurant au chœur fait l'*Oraison du Calvaire* », méditation d'un quart d'heure sur la crucifixion, l'expiration, l'ouverture du côté ou la mise au tombeau. Et tous les samedis un groupe de Calvairiennes, représentant la Communauté, s'efforce de revivre les souffrances de la Mère, après avoir ressenti la Passion du Fils; en outre, ce même jour, « au quart d'heures de devant vespres, toute la communauté estant assemblée au chapitre..., chaque religieuse se met une corde au col; puis celle qui est marquée à porter la croix la prend pour marcher la première et conduit processionnellement [ses sœurs] au chœur », toutes chantant « en voix basse mais distincte » le *Miserere*. Ce n'est pas tout: trois jours par mois, un groupe de Calvairiennes s'attache à revivre en toute vérité, comme fit la Vierge, « les trois jours mystérieux de la mort, de la sépulture et de la résurrection du Christ ». Enfin, pratique orientale popularisée par Cassien, les religieuses se réunissent le lundi et le jeudi autour de la prieure pour s'entretenir dans l'amour de leur Epoux crucifié.

Mais il est une autre série d'exercices qui ne concourent pas moins efficacement à l'enfantement de l'âme calvairienne : ceux-là, la religieuse les pratique, solitaire, dans le silence de sa cellule ou le recueillement du travail commandé. J'insiste sur l'Exercice des Cinq Plaies et sur la retraite des Dix Jours. On réserve le premier pour le temps de l'oraison mentale, ou mieux pour « tout le long du jour »; il « a pour fin d'induire les Filles du Calvaire à révérer d'une manière spéciale les playes de Jésus; à s'y laver de leurs fautes et péchez, comme en des fontaines de salut; à y faire leur demeure continuelle comme des colombes dans les trous de la pierre qui est le corps de Jésus-Christ couvert de playes ». L'Exercice des « dix Jours » ne se fait qu'une fois l'an : c'est l'époque par excellence du recueillement en Dieu de ces saintes âmes. Chaque année, durant les dix jours qui précèdent l'anniversaire de sa profession, chaque religieuse reprend le voile blanc des novices et s'abstrait autant qu'il se peut de la

[1] Abstinence perpétuelle; jeûne les trois quarts de l'année.

communauté : elle est dispensée du travail manuel, des lectures, de la récréation; dans une parfaite solitude, absorbée dans l'oraison, elle médite sur « sa vocation » en compagnie du Crucifié. Les *Exhortations* qu'a composées le P. Joseph soutiennent et guident le travail de son âme : il arrive souvent qu'elle compose à son usage un Abrégé de celles-là.

Voilà ce qu'était le Calvaire à la fin du règne de Louis XIII, son organisation, son esprit et la double source de sa méthode ascétique. N'oublions pas que, dans la vie de chaque jour, la religieuse entremêle les exercices de l'une et de l'autre origine : l'esprit intimement bénédictin et l'esprit strictement calvairien se combinent pour alimenter sa piété vivante. Rien d'étonnant à ce mariage : saint Benoît n'a voulu porter dans sa grotte qu'une croix. A peine est-il besoin d'ajouter que, si rien n'est plus apparent que la part prépondérante de la pensée paulinienne en cette création si complexe, rien n'est mieux assuré non plus que la piété toute moderne qui anime et développe la doctrine de l'Apôtre. Du mystère de la Croix au culte du Sacré-Cœur : la formule s'applique assez exactement à « l'itinéraire calvairien » de l'âme montant en Dieu.

*
* *

Qui mesure l'émouvante grandeur de ces âmes, si hautes en leur simple humilité, ne peut se tenir de chercher dans l'histoire les destinées de leur œuvre. Mais une terrible déception le guette. Des larmes, de la sainteté et de la mort, c'est tout ce qu'il trouve dans les annales de l'ordre : il entrevoit des âmes, où se joue l'Esprit divin; mais il est impuissant à saisir les étapes de leur voyage par le Fils vers le Père. Elles ont emporté en Dieu le mystère de leur immolation et de leur amour.

Voici pourtant quelques faits : à travers leur sécheresse, essayons d'entrevoir ce qui seul compte, — et nous fuit.

Le Calvaire a duré; *il dure encore*. Sous Pie X comme sous Urbain VIII, ses cloîtres s'ouvrent aux amantes de la Croix. Sans doute, les épreuves fondent sur lui. Après la mort du P. Joseph, voici la disgrâce de Marie de Médicis : la reine-mère se retire à l'étranger, et elle y meurt. L'insigne protectrice qui a installé les Calvairiennes au Luxembourg n'est plus en état de les aider de son crédit ni de sa bourse. Ce sont elles qui l'entourent de leur affection et l'assistent de leurs prières : « Tout le monde, dit-elle, m'a délaissée dans mon affliction, il n'y a que les Filles du Calvaire qui se soient souvenues de moi! » Richelieu meurt à son tour, et toutes les bienfaitrices de la première heure. Puis surviennent les

troubles de la Fronde; et enfin, suprême épreuve, l'affaire lamentable du Jansénisme.

Le Jansénisme s'infiltra dans les maisons par l'action des Supérieurs majeurs et par le fait de jeunes novices sortant de familles qu'il animait de son esprit. Mais il ne réussit qu'assez tard à troubler la paix des maisons. La discipline s'affaiblit. Les scandales se succèdent aux deux monastères de Paris notamment. Rome, enfin, se décide à agir. Par le bref du 1[er] août 1738, Clément XII suspend jusqu'à nouvel ordre le Visiteur et les Supérieurs majeurs, et il confie à l'archevêque de Paris, Mgr de Vintimille, avec le titre de visiteur apostolique, la charge de restaurer le Calvaire. Le Calvaire ressuscita. Mgr de Vintimille s'adjoignit l'archevêque de Rouen, l'évêque de Saint-Brieuc et deux Bénédictins de Saint-Maur; il confia la charge de Visiteur à l'abbé Le Riche, archidiacre de Tours; il appuya de tout son pouvoir la nouvelle directrice, Mère Renée-Jeanne de Saint-Joseph, 1741-1751. Peu à peu, la paix, la charité, l'esprit de pénitence, revinrent habiter les cloîtres.

Et aussitôt, comme pour rendre à ses Calvaires l'éclat qu'avaient terni ces discordes, le Crucifié y envoya une âme d'élite, cueillie par lui dans l'une des plus glorieuses maisons de France. Le maréchal de Villars, le vainqueur de Denain, avait une petite-fille, née du mariage de son fils avec une Noailles, elle-même fille du duc et d'une nièce de M[me] de Maintenon. L'enfant, née à Paris en 1723, élevée par une mère très pieuse et des religieuses ferventes, se destinait à Dieu; mais, pour complaire aux siens, elle épousa le comte d'Egmont, en 1744, et parut dès lors à la cour, aux côtés de sa mère, dans l'entourage de la reine et de la jeune Madame Louise. Il semblait que tout espoir de vie religieuse lui fût interdit, lorsque son mari mourut, 1753. Son parti est bientôt pris : renonçant au Carmel où des amies l'attendent, où Madame Louise sollicite ses entretiens, elle entre au Calvaire, 18 mars 1754; prieure du Calvaire Saint-Germain, en 1771, elle meurt inopinément, au moment d'être nommée directrice.

La congrégation renaissait lorsque la Révolution l'étouffa. A Orléans, par exemple, les Calvairiennes doivent fermer le pensionnat qu'elles ont ouvert, parce qu'elles refusent de conduire leurs enfants aux offices des prêtres assermentés (1791). En 1792, les délégués de la Commune convoquent de nouveau les religieuses : libre à elles de quitter le monastère; pas une n'accepte. Le 31 août de cette année, on les chasse donc. Lorsqu'on apprend qu'elles se sont réunies, et mènent la vie de communauté dans la maison de campagne de l'une d'elles, vite on accourt les dis-

perser. Les voici qui se séparent. Beaucoup n'ont pas de pain; toutes sont suspectes. Quelques-unes se groupent deux par deux, les plus industrieuses faisant vivre celles qui le sont moins. Elles se réunissent parfois autour de leur prieure, Mère Ursule de Saint-Paul, ou de la directrice, Mère Saint-Placide du Coudray, arrivée pour affaires dès le mois de juin. Elles assistent, impuissantes, à ses angoisses, à sa mort, 2 mai 1797; encore s'estiment-elles heureuses de pouvoir, au nombre de six, conduire sa dépouille au tombeau. — Deux Mères de Machecoul meurent, attachées aux ailes d'un moulin. — A Angers, la Mère Céleste confesse la foi sur l'échafaud. — A Poitiers, deux Calvairiennes sont massacrées dans le jardin pour n'avoir pas voulu sortir. La prieure, Mère de Saint-Benoît, réussit à réunir en cachette quelques-unes de ses filles; un prêtre héroïque, l'abbé de Coudrin, leur dit quelquefois la messe, durant la nuit. — Les religieuses de Vendôme sont dispersées par l'évêque constitutionnel, qu'elles n'ont pas voulu recevoir.

A Paris, la Mère du Cœur de Jésus, prieure du Calvaire Saint-Germain, envoie promener l'évêque constitutionnel; elle fait audacieusement de sa chapelle le centre d'une paroisse occulte, — on l'appelle « le Petit Saint-Sulpice ». — Mais trois prêtres qui officient chez elles sont arrêtés et guillotinés; les biens du couvent sont confisqués, la grande cloche brisée sur place et enlevée; jamais pourtant, au cours des innombrables visites domiciliaires, les Calvairiennes ne sont personnellement insultées. Un jour, elles doivent quitter l'habit; je veux dire que chacune le recouvre d'un vêtement d'emprunt. Douze sont contraintes de travailler aux ateliers militaires; les femmes de la Halle les rangent à la file, les encadrent, les mettent en marche, tambour en tête, aux cris de : Vive la nation. Des gardes nationaux escortent le cortège à travers les rues, jusqu'au Séminaire de Saint-Sulpice. Au déclin du jour, on les reconduit de la même manière, et dans le même ordre. Les massacreurs de Septembre les respectent; mais la Commune exige leur dispersion. Et voici ces nobles femmes réunies au réfectoire, se chargeant du petit paquet qu'a fait préparer pour chacune leur intrépide prieure, franchissant la clôture, le cœur brisé. De braves gens les recueillent; une âme généreuse, le marquis d'Averne (?) veille sur elles, groupe le plus grand nombre dans la rue des Fossoyeurs, ou aux alentours, réussit enfin à les réunir près de Saint-Sulpice, à l'hôtel Palatin et à les y faire subsister huit années durant.

Le Calvaire triompha de la tempête révolutionnaire, comme il avait triomphé du péril janséniste. Un peu partout, on constate

un travail de restauration : s'il n'aboutit pas toujours, il réussit le plus souvent. Ainsi se relèvent les Calvaires de Paris, Orléans, Poitiers, Angers, Landerneau, Vendôme et Machecoul. Et le 14 novembre 1828, l'ordre est formellement rétabli par Léon XII[1].

La création d'un huitième Calvaire, au Mont des Oliviers, à Jérusalem, atteste la vitalité de l'institution, sa force d'initiative, en même temps que sa fidélité à ses origines. Le 7 octobre 1894, un contrat de vente était passé entre la congrégation et M. le comte de Piellat, qui s'est donné, depuis de longues années, la mission de préparer l'établissement des communautés françaises aux Lieux Saints. Le consul de France, M. Ledoulx, s'entremit avec bienveillance. Les autorisations nécessaires furent demandées aux patriarches latin et grec, au pape. Le 7 octobre 1896, Léon XIII accueillait la directrice, Mère Saint-Jean de la Croix et son Assistante, Mère Marie-Joseph, leur donnait pleins pouvoirs pour organiser le monastère, tout en leur demandant avec insistance de se charger d'un orphelinat de jeunes filles grecques, catholiques ou dissidentes. « Mes filles, disait-il aux deux Calvairiennes, je suis sûr que vous répondrez à notre confiance; aussi j'ai autorisé moi-même cette fondation. Je la bénis; je vous bénis, vous et toutes les personnes qui y contribueront... Faites un appel en France, et, pour une telle œuvre, j'ai la certitude qu'on vous répondra. » Le 12 décembre 1896, sept Calvairiennes s'établissaient sur le Mont des Oliviers...

A la même heure, sous l'énergique et maternelle impulsion de la Mère Directrice, Marie-Thérèse de Saint-Jean de la Croix, l'ordre entier réchauffait son zèle : la *Journée Calvairienne* qu'elle écrivit à l'usage des jeunes religieuses les guidait dans la pratique de l'oraison; ses *Lettres générales* ravivaient périodiquement dans les âmes l'amour de Jésus et de la Croix. Léon XIII revisait leurs constitutions.

Le Calvaire dure. Son histoire, digne de son nom, ne brille pas d'un éclat triomphal; elle rayonne d'intime et surhumaine beauté. Le même contraste où se ramène le drame du Crucifié se retrouve dans la destinée de ses filles de prédilection. Au dehors, quelle misère! Quelle grandeur, au dedans!

Jamais les Filles du Calvaire n'ont été à l'abri de la pauvreté. Sous l'ancien régime même, que d'austérités contraintes, dans combien de maisons! Et que dire de ce qui s'est passé depuis! Les biens volés n'ont pas été rendus. Jour par jour, pied à pied, il a fallu que chaque Calvaire achetât sa demeure, bâtît sa clôture,

[1] Les monastères sont placés sous la juridiction de l'ordinaire.

élevât sa chapelle. J'ai sous les yeux l'historique du couvent de Poitiers : on n'imagine pas, quand on ne l'a pas lu, de quelles difficultés il a fallu triompher... De ces difficultés sans cesse renaissantes, comme du zèle ardent de toutes ces âmes, naît la coutume d'appuyer le monastère sur un pensionnat pour jeunes filles, sur une maison de retraite pour vieilles dames : les bénéfices permettent de vivre. Car beaucoup de religieuses n'apportent pas la dot réglementaire.

A ce péril intime s'ajoute, de nos jours, l'hostilité des pouvoirs publics. En avril 1808, l'empire arrache aux religieuses de Morlaix, pour y établir un dépôt de mendicité, l'ancien monastère qu'elles ont réussi à reprendre. En 1840, bien que l'extrême pauvreté du couvent de Paris soit notoire, la royauté supprime le dégrèvement d'impôts dont il jouit depuis 1820; ce qui oblige les religieuses à émigrer en province et à s'établir au diocèse de Cahors, à la Capelle-Marival. On devine quelles éventualités ont dû envisager les Calvairiennes d'aujourd'hui : de là, la fondation en Belgique du couvent de Sirault. Aux environs de 1900, pour la première fois, le Calvaire essaime hors de France...

Mais que de grandeur cachée dans tant de misère ! Les Français, les Français de l'Ouest surtout, — puisque c'est dans la France de l'Ouest que s'est presque exclusivement recruté le Calvaire, — peuvent montrer quelque fierté d'avoir, seuls jusqu'à ce jour, fait vivre un ordre dont la naissance, semble-t-il, eût dû précéder celle des autres. L'amour du Christ poussé jusqu'à l'imitation réfléchie de son martyre, c'est toute sa vie : des Chrétiens en peuvent-ils concevoir une plus haute? Quelle prédication de charité et de pénitence plus efficace que la prédication vivante de ses austérités muettes? Qu'on lise jusqu'où la Mère Madeleine de la Passion de Rieux pousse l'amour de la croix :

Outre les saintes cruautés dont elle usa pour affliger son corps, elle fut atteinte de bonne heure de plusieurs infirmités très douloureuses et continuelles. La goutte sciatique lui paralysa tout un côté; et un asthme la tourmentait si cruellement qu'on croyait à toute heure la voir mourir. Quelquefois, à matines, son oppression était si violente que les sœurs la suppliaient d'aller se reposer; mais elle répondait que son unique soulagement était de chanter les louanges de Dieu... « Je défie, disait-elle souvent, toutes les délices de la terre de donner à l'âme la moindre des jouissances que lui apporte une croix bien prise... » Elle n'usait que de pain bis qu'elle faisait sécher et fumer dans la cheminée, ou de gruau cuit à l'eau avec le son et mettait de la suie ou de l'absinthe dans ses portions. Son lit se composait d'une paillasse piquée, aussi dure qu'une planche, avec une pierre pour chevet. Quoique supérieure, elle était toujours la première aux plus pénibles travaux, tels que laver la lessive, travailler au jardin par des temps de neige et de pluie, porter le fumier,

servir à la cuisine... Elle portait un habit quinze ans de suite et le raccommodait avec de petites aiguillées de fil pas plus longues que le doigt, disant à celles qui voulaient l'en empêcher : « La sainte pauvreté le veut ainsi... » Tous les jours, elle avait coutume d'aller au chœur, un peu après-midi, pour adorer l'agonie de Notre-Seigneur; et, lorsqu'on l'appelait pour quelque affaire, elle disait doucement : Laissez-moi aller adorer la mort de mon Sauveur et me préparer à la mienne; je serai à vous incontinent. »

Il faut ajouter que ces héroïques « passions », inspirées par le plus pur amour, font retomber sur toute l'Eglise les bénédictions du Père Céleste : quelle n'est pas l'autorité de ces Amantes de Jésus sur son Cœur? Car c'est une très vieille croyance chrétienne que celle qui affirme l'efficacité de la prière : l'Evangile conseille de demander pour recevoir; et les Actes des Apôtres rapportent que, lorsque saint Pierre était en prison, ses frères priaient continuellement pour lui. Les Calvairiennes font comme l'église de Jérusalem...

L'amour qu'elles portent au Crucifié n'émousse pas l'amour qu'elles gardent à leurs frères du monde. Quelle n'est pas l'ardeur apostolique de leur zèle? La charité n'implique-t-elle pas nécessairement, au dire de la Loi, au jugement de Jésus, l'amour des hommes aussi bien que l'amour de Dieu? Lorsque la Mère de Villeneuve est chassée par les révolutionnaires du Calvaire d'Angers, vite, elle court à l'hôpital soigner les malades; elle organise pour eux la *Congrégation des Sœurs de Marie*. Mais à peine le Calvaire de Poitiers a-t-il rouvert ses portes, qu'elle revient s'y ensevelir, et y mourir. Les Calvairiennes de 1870 se muent instantanément en ambulancières. Les Calvairiennes de tous les temps se sont souvent transformées en éducatrices admirables. La volonté de sacrifice, c'est la seule mesure de l'amour. Et quelle école de sacrifice que le Calvaire! Depuis trois siècles, quels trésors d'amour s'y sont dépensés!

Chaque jour de la semaine, la prière calvairienne recommande au Christ une intention spéciale : du dimanche au mercredi, la piété des catholiques et leurs bonnes mœurs, le pape et le clergé, les princes et les peuples; le jeudi, la France et les hérétiques; le vendredi, la conversion des infidèles; le samedi, la libération des Lieux Saints. Qui dira de quel poids ont pesé dans les jugements de Dieu tant de mortifications et tant d'amour?

*
* *

On a vu ce qu'est le Calvaire, la hauteur surnaturelle de son esprit et sa vitalité étrange. Cherchons maintenant à en éclairer l'origine. Quelle est la source d'où tant de sainteté découle?

La congrégation du Calvaire se présente, de prime abord, comme une réforme de l'ordre de Fontevrault. La vie de l'Eglise, aussi bien que la vie des âmes, trahit une succession mystérieuse de lassitudes et d'exaltations : comme si l'Esprit du Fils et du Père se retirait d'elle par instant pour la venir ressusciter l'instant d'après. Tout de même que le corps des fidèles ou le corps ecclésiastique, le corps monastique a connu ces défaillances, souvent aux mêmes heures : au quatorzième et au quinzième siècles surtout, Cluniciens et Cisterciens, Dominicains et Franciscains, — pour ne parler que des ordres les plus fameux, — ont été ravagés par d'odieux abus. Mais, à la même heure, des âmes généreuses se levaient pour les combattre : afin de ne pas rompre l'unité spirituelle de leur famille religieuse, elles organisaient en son sein une *congrégation réformée*; là se groupaient les moines fidèles à l'observance primitive, ennemis de toute mitigation de la règle. Telles, la congrégation *lombarde* chez les Dominicains, la congrégation *coletine* chez les Franciscains; telles encore, et plus récemment, la congrégation des *Feuillants* chez les Cisterciens, la congation de *Saint-Maur* chez les vieux Bénédictins.

Vers l'an 1600, l'ordre de Fontevrault requérait une réforme vigoureuse : comme il arrive, la richesse l'avait pourri. Il avait été fondé, à la fin du onzième siècle, par un personnage singulier : fils et petit-fils de prêtre, le Breton Robert d'Arbrissel semblait porter en lui les tares de son époque; mais l'Esprit l'avait élu, et il prêchait la pénitence, la charité et la foi avec le plus merveilleux succès. La brutalité de ses attaques contre les prêtres oublieux de la chasteté émut, un temps, l'évêque Marbode; pourtant l'Eglise ne prit pas le change et mit sur les autels le fougueux apôtre. C'était l'heure bénie de saint Grégoire VII et de saint Bernard, l'heure quasi miraculeuse de la révolution et de la renaissance chrétiennes [1]. Robert, protégé par le pape Urbain II, résolut d'établir dans un désert la foule des pénitents et des pécheresses que son âme de feu avait convertis. Sur les confins du Poitou et de l'Anjou, il choisit donc l'endroit désert où jaillissait la source d'Evraut (*Fons Ebraldi*); et il y fixa ses disciples. Peu à peu, au lendemain de l'an 1100 sans doute, le village se transforma en monastère régulier. Seulement Robert voulut, par dévotion pour la Vierge qu'avait servie Jésus sur terre, et le disciple bien-aimé après Jésus, que le chef suprême en fût une femme, une moniale, armée du pouvoir abbatial, — et cela, malgré

[1] Cf. notre *Histoire de l'Eglise du XI*e *au XVIII*e *siècle. Le Christianisme et l'organisation féodale*, 1049-1300. Paris, Bloud, 1912, 4e édit. [*Avenir du christianisme*, I, 6].

que la communauté embrassât deux couvents, un de moines, un de femmes. Le premier était dédié à saint Jean l'Evangéliste. Le second, consacré à la Vierge, se divisait en trois sections : les religieuses de chœur habitaient le *grand moustier*, les femmes repenties la *Madeleine*, les lépreuses *Saint-Lazare*. L'ordre de Fontevrault était fondé. Pascal II et Calixte II le confirmèrent. Vingt monastères s'affilièrent à lui dès avant 1180. La première abbesse a nom Pétronille de Chemillé : seize mois avant sa mort, Robert d'Arbrissel avait abdiqué tout pouvoir entre ses mains.

Voilà le grand ordre dont la décadence affligeait de nobles âmes. Malgré les efforts de Marie de Bretagne, de Renée et de Louise de Bourbon, la vie commune avait disparu, la discipline primitive était abolie. Et les quatre-vingt mille livres de rente qui constituaient la mense de l'abbesse faisaient craindre pour l'avenir l'arrivée de princesses plus avides de luxe qu'amies de la règle. L'abbesse en charge, au début du dix-septième siècle, avait moins d'énergie que de zèle : c'était Mme Eléonore de Bourbon, l'unique tante de Henri IV. Assez âgée, elle était prête, du reste, à couvrir de son autorité l'effort réformateur.

De divers côtés, les Fontalvristes pieuses s'agitaient. Au prieuré de Haute-Bruyère, au mois d'août 1606, à la suite d'un sermon prononcé par un capucin de passage, certaines déclarent qu'elles veulent restaurer la discipline primitive; et elles chargent leur capucin d'obtenir de l'abbesse les autorisations nécessaires. Au monastère de Charme, près Château-Thierry, la Mère Marie de Drouin, avide d'austérités et de pénitence, s'était mise sous la direction d'un chartreux renommé, dom Beaucousin : il habitait la chartreuse voisine de Bourg-Fontaine. Guidée par lui, encouragée par « Mlle Acarie », si célèbre à la fois par sa beauté et sa piété, la Mère de Drouin réforma son monastère. Heureuse du succès, forte de l'appui de Beaucousin, de Mlle Acarie, de Bérulle et de leurs amis, l'ardente fontalvriste s'enhardit à rêver maintenant de la réforme de l'ordre. On songeait à elle, elle le savait, pour introduire les Carmélites en France. Ne pourrait-elle pas, elle aussi, trouver, hors Fontevrault, l'instrument de Dieu?

On parlait beaucoup, alors, d'une cistercienne aussi fameuse par l'ardeur de sa piété que par la noblesse de sa naissance : elle venait d'entrer, le 21 octobre 1599, dans la congrégation réformée des feuillantines. C'était Madame d'Orléans, cousine de Henri IV, qui descendait, par son père Léonor, duc de Longueville, de Dunois et de Charles V, par sa mère, Marie de Bourbon, de la maison de Vendôme et de saint Louis. Or, *Marie de Bourbon était la propre cousine germaine de l'abbesse de Fontevrault*, Eléonore :

n'était-il pas naturel de donner la fille de celle-là comme coadjutrice à celle-ci? Tel fut, du moins, le projet de la pieuse fontalvriste : dom Beaucousin l'approuva et le comte de Soissons promit de l'appuyer avec chaleur; c'était un neveu de l'abbesse et un allié des Orléans.

Le malheur est que Madame d'Orléans, — Antoinette de Sainte-Scholastique, comme on l'appelait, — faisait la sourde oreille. La mort de son mari, Albert de Gondi, marquis de Belle-Isle, lui avait donné la liberté de vivre selon son cœur; allait-elle renoncer à sa vocation pour affronter la plus lourde des tâches? Ses sœurs aînées, la princesse de Longueville et la princesse d'Estoutevile, qui introduisirent les Carmélites en France, de concert avec Mlle Acarie, comprenaient ses répugnances et respectaient ses volontés. Maîtresse des novices, puis prieure de Toulouse, elle refusait d'abandonner son cher couvent. Toutes les ouvertures qui lui furent faites furent énergiquement déclinées [1601-1603].

Les Fontalvristes ne désarmèrent pas. Elles obtinrent qu'Henri IV prît l'affaire en mains et agît à Rome, dès 1604; et, le 4 juin 1605, le pape Paul V enjoignait à Madame d'Orléans, sous peine d'excommunication, de quitter son monastère et d'aller assister l'abbesse de Fontevrault dans les fonctions de sa charge.

Ici se complique cette surprenante affaire, et de la plus désagréable manière. Notre Feuillantine n'apporte à sa nouvelle tâche qu'un zèle hésitant : le parti mitigé s'oppose de toutes ses forces à la réforme; elle-même n'a d'autre idée que de regagner Toulouse. Finalement, et bien qu'on lui ait imposé le titre de coadjutrice, elle obtient gain de cause : en mars 1610, le cardinal de Joyeuse lui accorde, au nom du pape, le droit de retourner dans le couvent de Toulouse; en mai de cette même année, elle déclare à la Mère de Drouin et à quelques autres amis sa volonté de s'y fixer, sitôt qu'elle aura obtenu de bonne grâce l'aveu de la vieille abbesse, sa tante. Lorsque meurt celle-ci, 26 mars 1611, on s'attend à la voir partir : après six ans de lutte, tiraillée en sens contraire par sa conscience et par l'Eglise, la voici libre, enfin, d'écouter la première sans désobéir à la seconde. Les Feuillantines de Toulouse vont bientôt revoir leur prieure : de fait, elle refuse formellement de devenir abbesse de Fontevrault, bien que Richelieu, évêque de Luçon, soit venu tout exprès l'en prier.

Les Feuillantines de Toulouse ne revirent jamais leur prieure...

C'est un religieux qui retourna son cœur, bouleversa sa vie, affermit son âme; ce même religieux capucin qui, en 1606, d'un seul sermon, avait décidé les Fontalvristes de Haute-Bruyère à reprendre leur règle austère, le R. P. Joseph, de Paris, le P. Joseph.

L'année même où Madame d'Orléans entrait chez les Cisterciennes Feuillantines, François Leclerc du Tremblay entrait chez les Mineurs Capucins; 1599; mais il n'avait que 22 ans, tandis qu'elle en avait atteint 27. L'affaire de Haute-Bruyère; le désir des Capucins d'établir un couvent à Saumur — où la vieille abbesse résidait — ces deux faits mirent le jeune religieux en relations avec l'ordre dont la réforme incombait à notre Feuillantine; un secret mouvement de son cœur avertit celle-ci de recourir à lui. Une révélation de Notre-Dame des Ardilliers, le commandement de ses supérieurs — qui, pour ce motif, le nommèrent gardien de Chinon, — achevèrent de l'attacher à cette religieuse extraordinaire, aussi soucieuse de fuir les honneurs que d'autres de les rechercher; la commune ferveur de leur dévotion pour la Croix resserra l'union de leurs âmes; il devint son directeur. C'est lui, sans doute, qui l'amène à congédier les Feuillants qu'elle a gardés près d'elle, à revêtir l'habit de Fontevrault; et *c'est encore lui, j'imagine, qui*, à l'heure décisive, n'ayant pu la résoudre à accepter l'abbatiat, *la décide à se retirer dans un couvent de l'ordre fontalvriste et à y organiser un noviciat* pour y former une élite suivant l'observance régulière. Par ce moyen détourné on atteindra le but que visaient Marie de Drouin, Beaucousin, Mlle Acarie. N'est-ce pas, après tout, le procédé classique auquel recourent les religieux zélés?

Voilà comment Madame d'Orléans renonçait au projet de rentrer à Toulouse et s'établissait au couvent fontalvriste de Lencloître, dans la forêt de Gironde, à cinq lieues de Poitiers, le 26 juillet 1611, jour de sainte Anne. En peu de temps, par ses exemples, par ses exhortations, elle ramenait les religieuses à l'observance la plus stricte; forte de son titre de coadjutrice que lui avait rendu Paul V, elle attirait chez elle une trentaine de religieuses des autres couvents de l'ordre, afin de les animer de son esprit et de les renvoyer ensuite dans leurs maisons; forte de sa sainteté personnelle, elle voyait plus de cent novices se ranger autour d'elle et les dressait selon ses méthodes, avec l'aide de la Mère de Drouin et de la Mère de l'Espronnière, à la lumière de la doctrine que lui enseignait le P. Joseph; soucieuse enfin de maintenir la physionomie primitive de l'ordre, elle travaillait à former un noviciat pour les Fontalvristes hommes; le P. Boursin en assumait la direction... Durant les années 1612-1616, l'activité de Madame d'Orléans opère des prodiges : si la réforme de Fontevrault a été lente et dure à mettre en train, il semble qu'aujourd'hui on rattrape le temps perdu; le succès paraît assuré.

Survient un nouveau coup de théâtre. Il déconcerte, pour la

seconde fois, les prévisions humaines. L'abbesse en titre de Fontevrault, Madame Louise de Bourbon-Lavedan, a été élue en juin 1611 contre la Mère de Drouin : c'est dire qu'elle est hostile à la réforme. Les succès de Madame d'Orléans éveillent sa jalousie : les religieuses mitigées peuvent compter sur son concours. Rien d'étonnant jusqu'ici. Le curieux, c'est que le groupe de Lencloître baisse pavillon ; que Madame d'Orléans et le P. Joseph acceptent leur défaite ; que la papauté, surtout, au courant de l'affaire pourtant, ne casse pas Madame Louise, ne retrouve pas un peu de l'énergie qu'elle avait dépensée autrefois pour disputer aux Feuillantines leur prieure bien-aimée.

Une seule explication est possible : *dès l'entrée à Lencloître, Madame d'Orléans et le P. Joseph ont autre chose en tête que la réforme fontalvriste ;* rien n'empêche, du reste, que l'expérience et l'oraison n'aient précisé peu à peu un idéal d'abord assez vague.

Madame d'Orléans apportait de ses chères Feuillantines la solide et saine discipline de saint Benoît, ravivée par saint Bernard, rajeunie par de la Barrière : c'est-à-dire la conception bénédictine de l'office, l'autorité cistercienne, la dévotion à Marie. Mais du P. Joseph viennent les traits caractéristiques de l'œuvre qui, lentement, s'ébauche ; la volonté de concourir à la libération des Lieux Saints, le culte très particulier qu'il entend vouer à la Passion, aux Plaies du Seigneur, à la Croix, la dévotion au Sacré-Cœur, l'esprit paulinien.

« La vie religieuse et politique du P. Joseph a été dominée par un sentiment et par une idée : la douleur de voir les Lieux Saints aux mains des infidèles, la préoccupation de les leur arracher[1]. » Le triomphe des Chrétiens à la bataille de Lépante a ravivé l'espérance générale ; il est de grands politiques et de grands ambitieux, qui espèrent la remplir en s'assouvissant eux-mêmes. Le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, sonde Henri IV, en 1607, pour savoir s'il peut escompter son appui pour ressusciter la Grèce. A la même heure, le duc de Nevers, Charles de Gonzague, entre en rapports avec les Grecs du Péloponèse : il prépare une insurrection dans le Magne, il négocie avec l'Espagne, avec le Saint-Siège ; pour obtenir l'adhésion de la France, il recourt au P. Joseph, qui se lie, à ce moment même, à propos des affaires de Madame d'Orléans, avec le jeune Richelieu. Le capucin donne son adhésion et promet son concours ; *et son action entraîne la royauté de Paris.* « Les conférences de Loudun sont l'occasion d'une sorte de pacte conclu, sous les auspices du P. Joseph, entre Charles de Gonzague

[1] Fagniez, *op. cit.* I, p. 120.

et Richelieu; ce pacte repose sur l'engagement du premier de persévérer dans son dévouement au gouvernement de Marie de Médicis, et de favoriser l'entrée de l'évêque de Luçon aux affaires, sur l'engagement du second de servir auprès de la régente les hautes visées du duc[1]. » Or, c'est en mars 1616 que le P. Joseph est arrivé à Loudun; et c'est en 1609 que la première ambassade maïnote est venue trouver Gonzague. Le projet de croisade s'encadre entre les deux dates, 1609-1616, étant entendu que c'est vers 1614-1616 qu'on y a le plus sérieusement travaillé. *Il ne me paraît pas douteux que notre capucin n'ait tenu à appuyer son effort diplomatique et militaire sur une campagne de prières*, et qu'il n'ait voulu ajouter aux terrestres armées du duc *une milice spirituelle*, *combattant*, *elle aussi*, *par ses armes de pénitence et d'oraison*, *pour délivrer le tombeau sacré*.

En même temps que se formulait ce dessein en l'esprit du P. Joseph, la piété si particulière de la France du quinzième siècle remuait avec une rare puissance son âme franciscaine. *Le P. Joseph a profondément subi l'attrait que toute la famille séraphique*, *à ce moment surtout*, *ressentait pour le drame de la Croix*.

Cette dévotion pour la Passion s'alliait en son âme à deux autres : l'une, visant le Sacré-Cœur; l'autre, l'Apôtre des Gentils. Rien de mieux assuré, rien de moins surprenant que cette alliance.

L'idée de créer un ordre nouveau, *spécialement consacré à révérer le drame de la Croix et de l'Amour divin*, *assez nette déjà*, *en l'esprit du P. Joseph et de Madame d'Orléans aux débuts de Lencloître*, *a mûri peu à peu*, dans les années 1612-1616, grâce aux ardents désirs qui poussaient notre capucin à espérer, à procurer, la *délivrance des Lieux Saints* et grâce *aux difficultés de toute sorte* que l'abbesse de Fontevrault opposait à Madame d'Orléans. Dès 1614, ils font construire un couvent à Poitiers, où l'évêque est leur ami. Lorsque le P. Joseph se rend à Rome, 1616, en même temps qu'il traite des affaires de la croisade, il demande à Paul V l'autorisation de fonder un ordre nouveau. On lui refuse. Il insiste, il obtient gain de cause, grâce à l'intercession de saint Charles, affirme-t-il (4 novembre 1616). Trois brefs, datés du 26 avril 1617 transfèrent Madame d'Orléans et ses religieuses de Lencloître à Poitiers et lui donnent l'indépendance. C'est l'acte de naissance du Calvaire.

Albert Dufourcq.

[1] Fagniez, *op. cit.* I, p. 133.

NOTES ET APERÇUS

PRINCESSES

A PROPOS DE QUELQUES RÉCENTES PUBLICATIONS

I

Nul ne s'étonnera, je l'espère, de voir mentionner en premier lieu sous cette rubrique le livre mieux qu'attrayant, mieux qu'instructif, consacré par Mlle de Ganay à remémorer la vie et les mérites de vingt-quatre bienheureuses rattachées à l'ordre de Saint-Dominique [1] : issues d'origines très diverses, les héroïnes de ce volume ont toutes obtenu la vraie couronne, celle que les vicissitudes de ce monde sont impuissantes à ébranler.

Laissant de côté, comme mieux connues, les saintes proprement dites, dont la plus illustre est Catherine de Sienne, l'auteur s'est bornée à étudier, parmi les filles de Saint-Dominique, celles qui ont reçu les honneurs officiels de la béatification. Mlle de Ganay, qui n'ignore point les défauts ordinaires des hagiographes, puisqu'elle en plaisante fort agréablement dans son avant-propos, s'est appliquée à éviter la monotonie, l'imprécision, le convenu dans les récits et dans les formules; son érudition lui a permis de reconstituer pour chaque personnage le milieu déterminé; sa culture, de remonter aux sources originales, écrites en latin ou en italien archaïque; sa justesse et sa liberté d'esprit, d'user des documents et des légendes sans s'y asservir; ses dons littéraires, de dégager la poésie de ces existences souvent misérables ou triviales d'apparence; sa piété, de glorifier des destinées si distantes des conditions ordinaires de notre société moderne, et de dégager les exemples que nous en pouvons tirer. A part les très jeunes filles d'imagination trop exaltée et les très jeunes gens absorbés par des préoccupations terre à terre, je n'aperçois aucune catégorie de lecteurs sur qui ce volume ne puisse produire une impression utile et édifiante, au prix peut-être de quelques réserves de détail.

[1] *Les Bienheureuses Dominicaines (1190-1577)*, d'après des documents inédits, par M.-C. de Ganay. — 559 pages in-8° écu, avec illustrations (Perrin).

Nationalité, rang social , origine et nature de la vocation, genre de vie même, tout différencie les unes des autres ces âmes d'élite, dont le seul trait commun est l'amour héroïque de Dieu et le désir de le servir sous la règle de saint Dominique; encore les unes, les seules vraies *moniales*, appartiennent-elles au second ordre, les autres, au tiers ordre régulier ou vivant en communauté, d'autres, enfin, au tiers ordre laïque, qui se contente de sanctifier la vie mondaine. Si la plupart sont nées et ont vécu dans l'Italie des quatorzième et quinzième siècles, où bouillonnaient pêle-mêle tant de passions et de vertus, on compte parmi elles une Espagnole, une Portugaise, une Tchèque, une Magyare. Il en est qui étaient issues de familles souveraines ou illustres, d'autres dont la naissance fut obscure. Les unes furent vouées au cloître dès le berceau par le pieux ou égoïste despotisme de leurs parents; d'autres durent, pour suivre leur vocation, soutenir une lutte acharnée contre la résistance paternelle. Pour les unes enfin, la destinée fut de prier et de souffrir en silence; d'autres eurent à s'interposer dans les discordes de famille et les guerres civiles, à prêcher cette paix évangélique que les hommes de la Renaissance troublaient ou dédaignaient continuellement.

Mais toutes se livraient assidûment à la prière et à la mortification : presque toutes, en dignes filles de Saint-Dominique, réservaient une part de leur temps à l'étude, principalement à celle de l'Ecriture et des Pères. Leurs prières préférées étaient les formules mêmes de l'office liturgique, si supérieures à certaines créations de la dévotion moderne. Quant à leurs mortifications, elles ont de quoi effrayer notre sensibilité, et souvent rebuter notre délicatesse : certains détails se ressentent d'un temps où les progrès du luxe avaient dépassé ceux de l'hygiène, et où la malpropreté semblait une nécessaire protestation contre l'excessive recherche des commodités de la vie. Ici plus que jamais, c'est l'esprit qu'il faut chercher et admirer sous la lettre.

La plupart de ces biographies présentent une profusion de visions et de miracles dont beaucoup sans doute sont légendaires, pour ne pas dire fabuleux. Il est permis de remarquer, en effet, que si la généralité de ces faits surnaturels était apparue comme pleinement authentique, c'est la canonisation que l'Eglise eût prononcée, au lieu de s'en tenir à la béatification, car on trouve à peine autant de merveilles dans l'existence des plus fameux thaumaturges. Ces naïfs récits sont du moins le témoignage de l'admiration populaire pour les bienheureuses dominicaines; parce qu'elles avaient accompli des prodiges d'austérité, de charité, d'abandon à la volonté divine, les foules se plaisaient après leur mort à rapporter et à amplifier, selon la coutume, les grâces extraordinaires obtenues par leur intercession. Cela aussi est très édifiant pour qui sait l'interpréter, car cette disposition d'esprit établit l'ascendant des dominicaines sur les Italiens de la Renaissance, si réalistes et si païens par certains côtés.

II

Le baron André de Maricourt n'est point un inconnu pour les lecteurs du *Correspondant*. Ils le tiennent à bon droit pour un écrivain aimable et instruit, pour un parfait galant homme; ils attribueront à un scrupule de modestie, beaucoup plus qu'à un accès de misanthropie, la crainte exprimée au seuil de son nouveau volume, de décevoir ou d'importuner ses contemporains en leur contant simplement l'histoire d'une femme de bien [1]. La vérité est que si la mélancolique destinée de l'épouse de Philippe-Egalité eût peut-être gagné à être condensée en un tome, les pages consacrées à la première partie de son existence sont d'un très constant intérêt, et nous font souhaiter avec impatience la continuation du récit. Faut-il ajouter que la « vertueuse » duchesse côtoya beaucoup de vilenies et dut entendre force gaillardises, que sa biographie en reflète nécessairement une part, et qu'il ne s'agit nullement ici d'un livre destiné à l'édification des jeunes personnes?

M[lle] de Penthièvre, arrière-petite-fille de Louis XIV... et de M[me] de Montespan, descendait donc de ces bâtards légitimés, qui, déchus de la situation exorbitante rêvée pour eux par la faiblesse paternelle du grand roi, n'en prenaient pas moins rang après les princes du sang, avec le titre d'Altesse. Son père, le duc de Penthièvre, eut l'incontestable mérite de demeurer en plein règne de Louis XV un chrétien pratiquant, un mari exemplaire, un veuf absorbé dans ses regrets; mais les dons intellectuels n'étaient point chez lui à la hauteur des qualités morales. Orpheline à quatre ans, élevée à l'abbaye de Montmartre, l'enfant devint par la mort de son frère, le prince de Lamballe, le plus riche parti de France. C'est elle qui tint à épouser le duc de Chartres, dont la belle mine, entrevue un jour chez le prince de Conti, avait enthousiasmé son imagination de pensionnaire. Il fallut arracher le consentement de Louis XV, qui répugnait à tant enrichir la branche d'Orléans; quant au duc de Penthièvre, flatté de voir sa fille devenir première princesse du sang, il n'objecta guère que pour la forme la mauvaise réputation du prétendant. Baptisée en novembre 1768, à quinze ans et demi, Adélaïde fut mariée en avril 1769; c'était l'usage à la cour des Bourbons de baptiser les enfants beaucoup trop tard et de les marier trop tôt.

Très éprise de son mari, la duchesse de Chartres goûta d'abord quelques mois d'un bonheur qui eût été complet, sans les misères d'une santé prématurément ébranlée : dans les récits de son entourage, dans ses propres lettres, son biographe a judicieusement diagnostiqué les traces d'une maladie éprouvante entre toutes, la névrose. Cette disposition fut aggravée par les fatigues de la maternité, par les soucis et les chagrins qui ne tardèrent point à fondre sur la malheureuse

[1] *Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, duchesse d'Orléans*, par le baron André de Maricourt; t. I[er] : *la Jeunesse (1753-1791)*. — XIV-329 pages in-8° écu avec un portrait. (Emile-Paul.)

princesse. L'épouse morganatique de son beau-père le duc d'Orléans, Mme de Montesson, se montra pire que la plus acariâtre des belles-mères ; une de ses dames de prédilection, Mme de Genlis, trouva moyen non seulement de détourner l'attachement de son mari, mais de lui confisquer, avec la complicité du duc, l'affection même de ses enfants; ce dernier coup fut le plus cruel, parce qu'il était plus imprévu et que les conséquences s'en prolongèrent.

La duchesse de Chartres, devenue duchesse d'Orléans, n'avait guère de consolation que dans la tendresse de son père et dans l'exercice de la charité, de la « bienfaisance » plutôt, car la piété chez elle était assez superficielle, et elle n'avait pas cru pouvoir refuser à son mari, grand-maître de la franc-maçonnerie française, de se laisser affilier. Si donc elle prodiguait les générosités, c'était à la mode de son temps, avec une pointe de sentimentalité philosophique et ostentatoire.

Les débuts de la Révolution, où le duc d'Orléans joua un rôle si louche et si mystérieux encore aujourd'hui, aigrirent le dissentiment entre les deux époux. Exaspérée des professions de foi politique qu'elle surprenait sur les lèvres de ses enfants, la duchesse, dans un sursaut d'indignation, exigea que sa fille fût soustraite à l'influence de Mme de Genlis. Quoique son mari fût alors engagé dans une autre liaison, il se laissa aller à de telles scènes de mauvaise humeur et de brutalité, que l'épouse outragée dut se résoudre à quitter le Palais-Royal pour aller chercher un abri chez son père au château d'Eu.

Elle n'était qu'à mi-chemin de son calvaire. Après l'apostasie politique et la mort tragique du mari qu'elle n'avait cessé de chérir, elle devait connaître les tortures morales et les privations matérielles de l'exil, la douleur de perdre encore deux enfants. Au moins, dans cette seconde partie de sa vie, une affection romanesque vint-elle consoler celle qui était bien de son siècle par la « sensibilité » : nul doute que sur cette étrange et énigmatique idylle, M. de Maricourt ne nous apporte de précieux renseignements, sinon la pleine lumière.

III

C'est une oubliée encore, une autre princesse malheureuse, dont le vicomte de Reiset évoque l'histoire [1]. Plus délaissée que trahie par un époux chez qui la sécheresse du cœur allait de pair avec la distinction et la vivacité de l'esprit, éclipsée à Versailles par la triomphante beauté et par l'influence omnipotente de sa belle-sœur Marie-Antoinette, à Coblenz par les favorites que M. de Reiset a dûment qualifiées de vraies « reines », une Balbi et une Polastron, Joséphine de Savoie ne fut jamais associée qu'à la royauté *in partibus* de son mari, monarchie errante et besogneuse, non reconnue par les souverains de l'Eu-

[1] *Joséphine de Savoie, comtesse de Provence (1753-1810)*, d'après des documents inédits, par le vicomte de Reiset. — 462 pages in-8° avec un portrait (Emile-Paul).

rope, qui, quand Louis XVIII leur parlait de « la reine, ma très chère épouse », reprenaient sèchement « Madame la comtesse de Lille, votre épouse [1] ». Elle mourut quelques années avant la Restauration, qui, en la faisant régner, non plus à Hartwell, mais aux Tuileries, eût du moins rassuré et consolé ses vieux jours.

Pour comble de disgrâce, cette victime de la destinée fut une calomniée de l'histoire. Elle avait ceci de commun, avec le mari qui lui ressemblait si peu, de réserver à une personne de son entourage les effusions de tendresse dont elle sevrait sa famille : de même que Louis XVIII eut pour favoris d'Avaray, Blacas, Decazes et à la fin Mme du Cayla, de même sa femme se laissa dominer par une lectrice dévouée, mais ambitieuse et intrigante, Mme de Gourbillon, dont les menées devinrent si intolérables qu'il fallut la chasser de Mittau. D'autre part, la pauvre princesse, qui avait force soucis et chagrins à noyer, contracta insensiblement des habitudes d'intempérance qui à cette époque déjà passaient pour déshonorantes chez une femme [2]. Des aveux embarrassés et vagues qui lui sont échappés sur ce vice malencontreux, de ses protestations d'amitié enflammée à l'égard de Mme de Gourbillon, on avait fait un amalgame pour forger une légende infâme. M. de Reiset, qui naguères défendait la mémoire d'une autre princesse en établissant la réalité du second mariage de la duchesse de Berry, M. de Reiset a prouvé que ce que la comtesse de Provence avait à se reprocher, c'était de s'être procuré des bouteilles de vin d'Espagne ou de liqueurs fortes en cachette de son mari, à la barbe des médecins; ce pitoyable manège ne cadre guère sans doute avec la dignité d'une reine de France, et l'on comprend que Louis XVIII, peu endurant de sa nature, en fût exaspéré; du moins, n'y a-t-il rien là que de ridicule, de dégradant si l'on veut, mais non d'abominable.

Joséphine de Savoie, à en juger par le témoignage des contemporains les plus véridiques et par ses portraits même officiels, n'eut jamais, fût-ce en sa prime jeunesse, les dons extérieurs en partage; de bonne heure d'ailleurs elle négligeait sa parure et même des soins de toilette qui aujourd'hui nous semblent élémentaires. Hors d'état de rivaliser sur ce point avec sa belle-sœur Marie-Antoinette, elle n'en tint pas moins à avoir un état de maison aussi nombreux, à encourager ou à tolérer les mêmes gaspillages, à posséder son Trianon à l'autre bout de Versailles, à Montreuil, où furent pareillement accumulés les échantillons d'une factice rusticité [3]. Sans être tout à fait

[1] M. de Reiset a obtenu communication, dans diverses archives princières, de documents absolument inédits, qui ajoutent un grand intérêt à son livre, mais dont il ne faudrait pas trop prendre au pied de la lettre les formules protocolaires; les sentiments réels s'y dévoilent par des détails comme celui que je viens de souligner.

[2] Le très curieux journal d'émigration du comte d'Espinchal, partiellement publié par M. Ernest d'Hauterive, prouve que l'entourage des princes savait à quoi s'en tenir sur ce point.

[3] Le domaine de la comtesse de Provence a été dépecé depuis long-

inoffensif, cela était assez anodin; la comtesse de Provence alla plus loin : à l'instigation de l'ambassadeur de Sardaigne, et au su de son mari, elle eut quelque velléité de faire de sa maison le centre d'une politique piémontaise, en antagonisme avec la politique autrichienne que la reine était accusée de pratiquer de concert avec Mercy-Argenteau. L'application lui manquait pour soutenir un tel rôle : mais il en subsista une aggravation de dissentiments dans le sein de la famille royale, et un élément d'impopularité de plus pour Marie-Antoinette.

La nuit de l'arrestation de Varennes, Madame, assistée de Mme de Gourbillon, gagna aussi aisément la frontière belge que son mari avec d'Avaray. Elle fit un long séjour à Turin chez ses parents, quelque peu abasourdis de l'agitation et des « tracasseries » que le flot des émigrés apportait dans leur existence somnolente et compassée. Puis elle courut les villes d'eaux et les petites cours d'Allemagne, avant de se rendre aux appels de son mari, qui, par raison de convenance et d'économie beaucoup plus que de sentiment, la pressait de reprendre la vie commune.

Elle avait alors abdiqué non seulement toute préoccupation de coquetterie, mais même tout souci de conformer sa mise à l'usage courant. L'étrangeté de son accoutrement fit l'effet d'une caricature à une petite princesse de Courlande, qui ne pécha jamais par excès d'indulgence et dont les treize ans se divertissaient alors assez méchamment à considérer la détresse de cette cour de France, réputée jadis pour le modèle de toutes les somptuosités. Une autre grande dame étrangère, moins malveillante que la future duchesse de Dino, a raconté qu'avec ces dehors bizarres, la comtesse de Lille accueillait gracieusement les visiteurs et entretenait une conversation agréable. Bientôt une précoce caducité voûta la taille de la princesse, qui, même assise, devait s'accouder pour soutenir sa tête.

Cependant le séjour de l'Europe continentale était devenu impossible aux descendants de Louis XIV, et les Bourbons avaient été contraints de se réfugier en Angleterre. En dépit des prévenances de l'aristocratie britannique, c'était plus que jamais la gêne pécuniaire, avec son cortège d'humiliations : « L'existence que l'on mène ici », écrivait la princesse, « est celle que les particuliers malaisés mènent à la campagne. » Incapable d'imiter la dédaigneuse réserve de son mari, elle recherchait et colportait avidement les nouvelles de France, celles surtout de la cour consulaire et impériale, que le dépit, l'ignorance, l'incompréhension défiguraient à un point inimaginable. Quand coururent les premiers bruits de divorce, elle frémit à la pensée que Napoléon pourrait épouser une de ses nièces de Savoie : c'était s'indigner gratuitement, car le grand réaliste n'était point homme à rechercher l'alliance d'un roi détrôné. Le mariage autrichien, bien

temps : une importante partie en subsiste pourtant, et c'est là que s'installe la célèbre école préparatoire Sainte-Geneviève, forcée d'abandonner son installation parisienne de la rue Lhomond (ancienne rue des Postes).

authentique celui-là, jeta la petite cour de Hartwell dans une profonde consternation. De plus en plus découragée, la « reine » Joséphine, comme l'appelait une poignée de fidèles, vit ses forces physiques décliner, et succomba le 13 novembre 1810, dans des sentiments édifiants de résignation chrétienne. Louis XVIII était trop l'homme de l'étiquette et des traditions pour ne point étaler dans les premiers temps les marques de sa « sensibilité » et de sa désolation; après M. Ernest Daudet, M. de Reiset en rapporte des exemples. La vérité est que la pauvre Joséphine de Savoie laissa peu de regrets après elle, et que son mari en particulier, qui avait eu à se plaindre de son caractère, n'était point de tempérament, comme le futur Charles X, à vivre absorbé dans un souvenir d'outre-tombe. De fastueuses obsèques, dont le règlement financier entraîna de pénibles discussions avec le gouvernement anglais, furent un hommage rendu au principe de la légitimité. A la Restauration, il ne fut jamais question de la disparue, même pour ramener sa dépouille à Saint-Denis : car elle avait désiré dormir son dernier sommeil à Cagliari, dans cette île de Sardaigne qui constituait alors le seul débris du patrimoine de la maison de Savoie.

Son historien, après avoir prouvé une fois de plus qu'il n'est point de secret pour lui dans les annales des derniers Bourbons, nous doit à présent une biographie anecdotique et politique du roi Louis XVIII, biographie qu'il est mieux que personne en mesure de documenter et de composer.

IV [1]

Princesse, Mme Fitzherbert ne le fut jamais officiellement, bien qu'elle eût épousé le prince de Galles, plus tard régent d'Angleterre, puis roi sous le nom de Georges IV : mais il s'agissait d'un mariage secret, doublement interdit par la loi civile, et le prince eut la bassesse, pour échapper à des embarras d'argent, pour conserver ses droits au pouvoir et à la couronne, de nier l'existence du lien noué naguères sur ses propres instances. La femme trahie fut assez généreuse pour ne point protester contre un désaveu qui était infamant pour elle. Elle consentit, même après la mort de Georges IV, à ce que les documents qui attestaient la réalité de son mariage fussent déposés dans le coffre-fort d'une banque. Une consigne impitoyable, procédant d'une assez singulière conception de l'honneur de la famille royale, les y a laissés enfouis pendant quatre-vingts ans : c'est très récemment qu'Edouard VII en autorisa la communication à l'historien anglais Wilkins. Un tel sujet eût tenté jadis notre éminente collaboratrice Mme Craven, alliée par son mari à la famille de Mme Fitzherbert : à son défaut, M. Monjoux-Capilléry vient d'adapter pour les lecteurs français le récit d'une étrange et mélancolique destinée.

[1] *Un mariage de prince; Madame Fitzherbert et Georges IV*, par W.-H. Wilkins, texte français par Monjoux-Capilléry. — XI-340 pages in-8° écu avec 7 planches. (Perrin.)

Deux fois veuve à vingt-cinq ans, Maria Smythe appartenait à une vieille famille catholique d'Angleterre. Très pieuse, très soucieuse de sa réputation, mais riche par son second mariage, elle se mit à fréquenter la haute société de Londres, où sa beauté blonde fit sensation. Elle avait refusé de très brillants partis, quand le prince de Galles la rencontra et en devint éperdument épris. C'était alors un adolescent, remarquablement élégant et aimable, déjà coureur et prodigue à la vérité, mais très différent du précoce vieillard, usé par la débauche et l'intempérance, qui devait gouverner l'Angleterre au début du dix-neuvième siècle. Mme Fitzherbert, sans déguiser combien elle était touchée de ses hommages, lui signifia qu'elle n'accepterait jamais d'être sa maîtresse, et partit même pour le continent afin de se dérober à ses instances. Le prince joua la comédie du suicide, et surtout parla de mariage, avec toute l'apparence de la sincérité. Une loi récente, provoquée précisément par plusieurs mésalliances survenues dans la famille royale, interdisait aux princes de se marier sans l'agrément du roi; un autre texte, qui datait de la révolution de 1688, déclarait déchu de ses droits l'héritier du trône qui épouserait une catholique : mais de tout temps les femmes ont été peu ferrées sur le code, et l'entourage de Mme Fitzherbert, ébloui de la perspective, lui dissimula l'exacte situation légale. Les seuls scrupules qu'elle éprouvait étaient d'ordre religieux : on lui prouva (et c'était la vérité même) que dans la situation où se trouvait l'Angleterre au point de vue canonique, un mariage même clandestin, même contracté devant un ministre anglican, serait valable et indissoluble aux yeux de l'Eglise catholique. Elle céda dès lors, un peu par ambition, beaucoup par entraînement désintéressé, et la cérémonie s'accomplit en grand mystère le 15 décembre 1785.

Les contemporains ne s'y trompèrent point, et quoique la société fût alors indulgente aux liaisons irrégulières, c'est non point en favorite, mais en épouse morganatique du prince que Mme Fitzherbert fut très généralement traitée. Elle eut d'ailleurs sur son mari la plus heureuse influence, obtenant qu'il fît trêve à ses naissantes habitudes de dissipation, réunissant autour de lui à Brighton un cercle d'élite. Tous ceux qui approchaient la jeune femme rendaient hommage à sa grâce, à sa souveraine dignité : elle espérait que les circonstances permettraient un jour non point de la proclamer princesse de Galles ou reine, mais de publier son mariage, ce qui eût été pour elle une suffisante et complète satisfaction.

Comme il eût été aisé de le prévoir avec plus de prudence et moins d'amoureuse confiance, l'heure du reniement et de l'abandon ne tarda point au contraire à sonner. Pour obtenir le paiement de ses dettes, pour désarmer l'opposition des passions « antipapistes », le prince fit solennellement démentir son mariage par le grand orateur Fox; puis il se résigna, sur les instances de ses parents, à épouser Caroline de Brunswick, vrai mariage de raison celui-là, où l'antipathie réciproque se manifesta même avant l'échange des serments nuptiaux.

Séparé bientôt de la princesse, Georges osa manifester le désir de reprendre la vie commune avec Mme Fitzherbert, dont l'attitude était demeurée irréprochable dans l'épreuve. Elle eut la faiblesse d'y consentir, après s'être éclairée sur ses droits auprès des théologiens romains [1] : mais si sa conscience était en repos, le soin de sa dignité eût dû suffire à lui faire écarter ce raccommodement éphémère. Bientôt en effet le prince rompit définitivement avec elle, pour subir d'autres influences. Devenu roi, puis veuf, il ne fit rien pour se rapprocher de celle qui lui avait sacrifié plus que sa vie. Par une étrange inconséquence ou par un vivace remords, il voulut pourtant être enseveli avec un médaillon qui représentait la seule femme à laquelle il eût volontairement engagé sa foi.

Guillaume IV accorda certaines réparations à Mme Fitzherbert, en lui permettant de porter le deuil, en exigeant qu'elle prît la livrée royale : mais la pauvre femme dut livrer les lettres du volage époux, dont Wellington surveilla en personne l'anéantissement. Elle mourut octogénaire trois mois avant l'avènement de la reine Victoria, qui allait restaurer la respectabilité de la dynastie de Brunswick-Hanovre.

V

Cette brève revue pourrait se compléter du livre posthume de M. Etienne Dejean, directeur des Archives, sur les tentatives de la duchesse de Berry après la révolution de 1830 [2] : livre partial et incomplet, qui trahit la précipitation, qui accepte trop facilement les racontars relatés dans les dépêches diplomatiques, mais qui n'en complète pas moins à certains égards le récit du regretté M. Thirria [3]. Un de nos collaborateurs, particulièrement bien informé sur les descendants de Charles X, M. François Laurentie, fera prochainement part aux lecteurs du *Correspondant* des réflexions critiques que lui a suggérées le volume de M. Dejean : une telle étude s'annonce comme trop intéressante, pour que je commette l'indiscrétion de déflorer le sujet.

de Lanzac de Laborie.

[1] L'historien parle d'un bref du pape, ce qui est moralement invraisemblable et matériellement impossible, car ceci se passait en 1799, année où Pie VI mourut à Valence après plusieurs mois de dure détention, et son successeur ne fut élu qu'au printemps de 1800.

[2] *La duchesse de Berry et les monarchies européennes (Août 1830-Décembre 1833)*, par Etienne Dejean, directeur des Archives. xiv-393 pages in-8° (Plon).

[3] J'ai consacré jadis un article au livre de M. Thirria, dans le *Correspondant* du 10 juin 1900.

POÉSIE

LES BATISSEURS DE MEULES

Loin des cités qui sont frénétiques et veules,
Etreignant à pleins bras les gerbes contre nous,
Sentant la paille ardente enserrer nos genoux,
De l'aube jusqu'au soir nous bâtissons les meules.

Rois joyeux, constructeurs de dômes, nous brassons
L'or fauve, dont l'été vient enrichir nos terres;
Et, traînés par des bœufs, les grands chars tributaires
Apportent à nos pieds les trésors des moissons.

Les yeux pleins de soleil, mais le cœur sans vertige,
Nous voyons s'élargir pour nous les horizons,
Car, tandis que, chantants et fiers, nous construisons,
Notre œuvre, dans le ciel, en montant, nous érige.

Parfois, quand le travail s'achève, nous croyons
Que le soleil nous offre un merveilleux salaire :
Il verse à plein couchant son or crépusculaire,
Et change entre nos bras les gerbes en rayons.

Bien au-dessus des champs que déjà l'ombre enlise,
Plus haut que l'homme triste allant par les chemins,
Plus haut que les maisons, l'ouvrage de nos mains
Vers le zénith heureux monte comme une église.

. . . .

Enfin nous descendons vers l'ombre, trouvant beau
D'avoir bu jusqu'au soir, à longs traits, la lumière,
Et sachant que demain l'aube — l'aube première! —
Plantera tout en haut des meules son flambeau.

Puis, sur la bonne terre, où l'on fauche, où l'on sème,
Où passent le soleil et l'ombre des saisons,
Tandis que nous gagnons, tranquilles, nos maisons,
Le grand ciel apaisé nous regarde et nous aime!

Georges Battanchon.

REVUE DES SCIENCES

A propos du 25e anniversaire de l'Institut Pasteur. — Les débuts. — La fondation. — Les agrandissements. — L'œuvre accomplie. — Les Instituts annexes de France et des colonies. — L'œuvre scientifique des « missionnaires pastoriens » et son influence sur l'avenir de la colonisation française. — Le docteur Roux.

Agronomie : Les toxines des sols.

Nécrologie : Charles Tellier. — Lucas Championnière. — Ledouble.

Le 18 juillet 1884, M. Armand Fallières, alors ministre de l'instruction publique, chargea Pasteur, alors professeur à l'Ecole normale supérieure, de représenter « son département » au congrès de médecine de Copenhague : en sa qualité de délégué officiel du gouvernement français, notre illustre compatriote prit la parole dans la séance inaugurale de ce congrès, et apporta la preuve irréfutable que, grâce au virus atténué qu'il avait découvert, des animaux pouvaient être immunisés contre la rage, même après morsure. Son discours souleva les acclamations de l'auditoire, et la publication des paroles qu'il avait prononcées eut, dans le monde entier, un extraordinaire retentissement.

Quelques mois plus tard, Pasteur se décida à essayer sur l'homme son traitement, malgré les critiques véhémentes qu'une grande partie du corps médical formulait contre lui. Avec le concours du professeur Gaucher, le premier médecin dont il accepta la collaboration, il fit, le 4 juillet 1885, des inoculations antirabiques à un jeune Alsacien, le petit Meister, grièvement mordu sur presque tout le corps par un chien enragé, et l'arracha à une mort certaine. Six mois plus tard, le berger Jupille fut soigné de même, et guéri [1]. Ces deux succès consécutifs provoquèrent un enthousiasme universel.

En mars 1886, l'Académie des sciences réclama pour Pasteur un établissement digne de son génie, où il lui fût possible de tra-

[1] Le berger Jupille est aujourd'hui concierge de l'Institut Pasteur.

vailler librement et de continuer ses découvertes : une souscription nationale fournit en quelques semaines 2 500 000 francs et, le 14 novembre 1888, l'Institut Pasteur fut inauguré[1].

Dès le lendemain de sa création, il fut littéralement assiégé par les chercheurs de tous les pays : leur nombre ne tarda pas à devenir si grand qu'ils s'y trouvèrent à l'étroit, et, bientôt, la nécessité d'agrandir les laboratoires apparut impérieuse.

En 1894, devant le congrès de médecine de Budapesth, le docteur Roux, parlant au nom de l'Institut Pasteur, annonça que le traitement de la diphtérie était désormais trouvé : aussitôt une deuxième souscription apporta 1 million de francs et permit d'installer à Garches, dans un domaine prêté par l'Etat, des écuries suffisantes pour abriter les chevaux qui devaient servir à la préparation du nouveau remède. Les admirables guérisons obtenues par l'emploi du sérum de Roux suscitèrent un prodigieux mouvement de générosité. Mme Furtado-Heine, Mme Boucicaut, la baronne de Hirsch donnèrent des millions : d'innombrables femmes du peuple donnèrent des pièces blanches. On put acheter, entre la rue Dutot et la rue de Vaugirard, un terrain de 14 hectares où furent édifiés un hôpital de cent lits, puis de magnifiques laboratoires consacrés aux recherches de chimie biologique.

Depuis, les dons n'ont cessé d'affluer, et la reconnaissance publique ne s'est jamais lassée d'accroître la fortune de l'Institut Pasteur. En 1907, le banquier Osiris lui offrit 20 millions; à côté de son nom, ceux de l'empereur don Pedro, du tsar de Russie, du comte de Laubespin, du baron Alphonse de Rothschild, occupent les premières places sur la liste de ses bienfaiteurs, liste que des donations et des legs viennent allonger tous les jours. L'Institut possède maintenant un capital considérable, — une trentaine de millions, au bas mot, — dont il dépense noblement les revenus, pour le plus grand bien de la science et de l'humanité.

L'œuvre qu'il a accomplie est prodigieuse. Elle résume tous les progrès modernes de la médecine et de la chirurgie, avec une large part des conquêtes industrielles contemporaines; de jour en jour, se vérifie davantage, à son sujet, la phrase profondément vraie qu'écrivit naguère Duclaux, un des plus anciens et des plus intimes collaborateurs du Maître : « Pasteur a remué de fond en comble l'humanité tout entière, par le revirement d'idées sorties de ses découvertes. »

[1] Il convient de rappeler à ce propos qu'en dépit des efforts de Strauss, le Conseil municipal de Paris refusa de s'associer au projet de l'Académie des Sciences : en 1894 seulement, il se décida à rendre un solennel hommage à Pasteur.

La science pastorienne a, tout d'abord, donné aux sériciculteurs les moyens de combattre la pébrine des vers à soie, puis créé de toutes pièces les industries de la fermentation et rénové la chimie agricole; elle a continué son évolution magnifique en supprimant tout un ensemble d'affections contagieuses dont elle a rapporté la cause première à l'activité vitale des infiniment petits. Par elle, et par ses méthodes, Laveran a mis en évidence le rôle des trypanosomes dans les maladies épidémiques, découvert l'hématozoaire du paludisme et permis d'assainir les contrées dévastées par la malaria. Ses travaux sur la fièvre jaune et la maladie du sommeil rendront, dans un avenir prochain, la prospérité et la vie à d'immenses territoires; Yersin et Calmette ont préparé le sérum qui guérit la peste; Calmette a trouvé les antitoxines qui neutralisent le venin des serpents et mis au point la question capitale de l'épuration des eaux; Chamberland, qui collabora avec Pasteur dans ses recherches sur la vaccination charbonneuse, a vulgarisé le filtre stérilisateur; Chantemesse et Vincent ont créé la vaccination antityphique; Nocard a indiqué une méthode pour lutter contre les accidents tétaniques et poursuivi des recherches fécondes sur la tuberculose bovine; Delezenne a approfondi l'étude des toxines; Gabriel Bertrand a élucidé nombre de questions concernant l'industrie du caoutchouc, celles du cuir, du papier, des engrais catalytiques; Fernbach a mis des levûres sélectionnées à la disposition des brasseurs, des œnologues et des distillateurs; Mazé a rendu scientifique la fabrication des fromages; Trillat a démontré l'action microbicide du formol.

Dresser la liste de tous les travaux de Pasteur et de ses élèves, ce serait écrire, à proprement parler, le Livre d'or de la science actuelle.

Cet inventaire glorieux, les fêtes qui, le 14 novembre, vont célébrer le 25e anniversaire du jour où l'Institut de la rue Dutot fut fondé, ont donné l'occasion de l'établir; il sera partout accueilli avec une admiration respectueuse.

Mais ce qui, dans cette Revue, doit surtout retenir notre attention, c'est la haute situation morale que l'Institut Pasteur a conquise dans le monde, non seulement au point de vue scientifique, mais surtout au point de vue « français ». Il la doit à son indépendance et à l'esprit d'absolue liberté qui anime tous ses actes. A notre époque de réglementation excessive, de fonctionnarisme tyrannique et de bureaucratie, il a su se préserver jalousement de toute dépendance gouvernementale en se défendant de toute attache officielle; il a pu demeurer ainsi, au regard de l'État, des Ministres et de l'Université, comme une sorte de République

autonome, libre d'agir, soustraite à toute intrigue politicienne et, par là, capable de toutes les initiatives.

La maison de Pasteur n'est pas seulement ouverte à tous les hommes de bonne volonté : à son image, des Instituts conçus sur le modèle de celui de Paris se sont successivement fondés à Lille, à Alger, à Saïgon, à Brazzaville, à Tananarive; d'autres naîtront bientôt dans l'Amérique du Sud et dans les pays de langue anglaise, formant autant de centres d'où rayonnera l'influence scientifique française.

A côté de ces établissements fixes, la ruche laborieuse n'a jamais cessé d'essaimer à travers le monde.

Partout où quelque problème d'ordre biologique s'est posé, des « pastoriens » sont allés en aborder l'étude. Les premiers disciples ont donné l'exemple. En 1883, une épidémie de choléra sévissait en Egypte : Roux, Nocard, Strauss et Louis Thuillier sont partis pour la combattre [1]. En 1887, Loir fut appelé en Australie pour tenter la destruction des lapins par le virus du choléra aviaire : en même temps il organisa, par des vaccinations anticharbonneuses, la prophylaxie d'une épizootie qui désolait les élevages de moutons. En 1889, Calmette s'en fut créer à Saïgon un centre de vaccinations antirabiques et un Institut pour la préparation du vaccin animal contre la variole : en moins de deux ans, 500 000 enfants purent être inoculés et depuis lors des médecins vaccinateurs parcourent le pays, s'arrêtant dans tous les villages, soignant tous les malades, faisant partout aimer et admirer la France. En même temps, l'Institut Pasteur d'Indo-Chine menait à bien des travaux sur la fermentation alcoolique du riz par un champignon inférieur *(amylomyxes Rouxii)* qui saccharifie l'amidon et le transforme directement en alcool. Cette plante microscopique, d'origine indochinoise, est utilisée aujourd'hui dans tous les pays d'Europe : son emploi a permis aux distillateurs de renoncer aux malts d'orge et aux acides qu'ils employaient naguère, tout en obtenant des rendements industriels inespérés [2].

En 1893, une grave épidémie de peste ayant éclaté à Canton et à Hong-Kong, Yersin partit pour la Chine méridionale : peu après, grâce à ses recherches, complétées par celles de Calmette et

[1] Au cours de cette mission, Thuillier est mort, victime de son dévouement à la science.

[2] Rappelons simplement ceci : la découverte des services industriels que l'*amylomyxes Rouxii* allait rendre valut à son auteur, M. Calmette, une somme de 250 000 francs offerte par un groupe de distillateurs du Nord. M. Calmette accepta l'argent, — mais, sans en garder pour lui un centime, l'employa à fonder l'Institut Pasteur de Lille. Les vrais Pastoriens sont gens désintéressés.

Borrel à Paris, le sérum antipesteux fut découvert et immédiatement préparé dans le laboratoire créé à Na-Thrang, sur la côte d'Annam. L'Institut Pasteur de Na-Thrang a poursuivi, avec Carougeau, Carré, Schein, Kraempf, Vernet, Vassal, d'importantes recherches sur la peste bovine, sur le barbone des buffles, et donné d'inappréciables conseils aux colons adonnés à la culture de la coca, du caoutchouc, des arbres à gutta. Depuis 1904, il est complété en ce qui concerne l'Extrême-Orient, et en dehors de l'établissement d'Hanoï, par l'Institut vaccinogène et le laboratoire bactériologique d'Hué que dirige le professeur Mesnil : Simond y a élucidé le rôle des puces dans la propagation de la peste bubonique; Noc, Brau et Denier, Gauducheau, Seguin, Broquet, Mathis, Léger, Bréaudat en ont rapporté de précieuses et fécondes observations.

En 1899, le laboratoire de La Réunion a rendu d'immenses services en organisant dans l'île la prophylaxie du paludisme et de la peste, en vulgarisant la vaccination anticharbonneuse, en étudiant les piroplasmoses du bétail. A Madagascar, Thiroux, puis Neiret ont poursuivi des recherches parallèles : l'Institut Pasteur de Tananarive que dirige actuellement Pax Salvat, un des plus brillants élèves de l'université lyonnaise, continue la glorieuse tradition léguée par ses fondateurs.

En Afrique, les « pastoriens » se sont signalés en Tunisie, d'abord, puis en Algérie, au Sénégal, en Guinée, au Congo, au Tchad, à la Côte d'Ivoire. En 1894, Adrien Loir créa à Tunis, en revenant d'Australie, un beau service de vaccinations antirabiques. En 1896, Marchoux organisa à Saint-Louis un laboratoire pour combattre le paludisme : par lui, toute la région comprise entre le Sénégal et la Guinée fut rapidement assainie. De Dakar à Konakry, Le Moal a créé toute une vaste organisation pour la destruction systématique des larves d'anophèles, propagateurs de la malaria et de la fièvre jaune. A sa mort, Gustave Martin continua son œuvre, vaccina les indigènes, et recueillit des documents de haute importance sur la maladie du sommeil; dans une seconde mission, en 1906, il s'en alla au Congo, avec Lebœuf et Roubaud, pour poursuivre ses recherches : le laboratoire de Brazzaville fut créé trois ans plus tard, et bientôt transformé en Institut Pasteur.

Les explorations bactériologiques de Ruel et Couvy au Tchad, de Doreau à Bangui, d'Heckenroth, de Kérandel et d'Ouzilleau dans le Logone et la Haute-Sangha, de Sorel à Grand-Bassam, de Blin au Dahomey, de Thiroux, Teppaz, d'Anfreville et Bourée au Sénégal, de Bouët et Roubaud du Dahomey à la Cazamance, par le Soudan, ont élucidé le mode de propagation des trypanoso-

miases, — seul obstacle à la mise en valeur définitive de cette France Centre-africaine étendue sur des milliers et des milliers de kilomètres, entre l'Angola, la Rhodésie, le Haut-Nil et la Guinée. Ainsi, la bactériologie pastorienne prépare les voies à notre colonisation.

En Tunisie, depuis 1903, Nicolle et ses collaborateurs Comte, Conor, Conseil, étudient la fièvre de Malte, le typhus exanthémique, le kala-azar et le bouton d'Orient; en même temps, ils organisent la prophylaxie du paludisme et de la peste.

Depuis 1904, en Algérie, les frères Sergent ont poursuivi de véritables campagnes contre le paludisme, dans les plaines de la Mitidja et dans les environs de Constantine. Depuis 1894, un Institut Pasteur existe à Alger, avec les professeurs Soulié et Trabut, aidés de Gillot, Lemaire, Murat, Nègre, Lhéritier, Bridré, Boquet : il a successivement installé des services spéciaux pour combattre la rage, la variole, le charbon, la clavelée des moutons, et pour préparer des levûres sélectionnées à l'usage des viticulteurs. Il a pour annexe le laboratoire de Beni-Ounif, dans l'oasis saharien de Figuig, où travaille Foley. Dans quelques mois, Remlinger dirigera à Tanger l'Institut Pasteur marocain.

C'est toute la géographie coloniale française qu'il faudrait successivement passer en revue, pour donner une idée nette de l'œuvre accomplie par les pastoriens dans notre empire d'outre-mer : de l'Asie à l'Afrique, et de l'Afrique aux continents américains, où Brimont succomba en 1910, après avoir assaini la Guyane, les hommes formés dans les laboratoires de la rue Dutot ont élargi le cadre de notre influence et accru le prestige de notre patrie auprès des indigènes.

D'autres s'en sont allés, dans des capitales étrangères, créer de vivantes succursales : Nicolle a fondé l'Institut Pasteur de Constantinople, Marchoux, Simond et Salimbeni ont étudié la peste à Rio-de-Janeiro. Leurs émules ont assaini les Indes et chassé de Cuba la fièvre jaune. Il n'est, à l'heure actuelle, pas un point du globe où les théories pastoriennes n'aient répandu leurs bienfaits, et imposé le respect de notre pays.

L'œuvre accomplie est immense : « Vous verrez, disait le Maître, vous verrez comme tout cela s'agrandira plus tard. » Sa prophétie se réalise : ses disciples ont conquis le monde.

Cependant, dans un appartement exigu, véritable logis d'étudiant pauvre, un homme au corps frêle, dont le visage émacié s'illumine d'un regard ardent, vit avec la simplicité d'un ascète. Une vieille servante, de vieux meubles, un cadre mesquin. Le doc-

teur Roux, qui dirige l'Institut Pasteur, n'a que faire d'une demeure somptueuse. D'un trait de plume, cependant, il peut décider, presque sans contrôle, l'envoi d'une mission scientifique au bout du monde, et lui faire attribuer, par le conseil des chefs de service, une dotation digne d'une ambassade. Le contraste est saisissant entre la pauvreté de celui qui remplace aujourd'hui le Maître disparu en s'efforçant de continuer, sans y rien changer, les traditions désintéressées de la maison, et l'énormité des richesses toujours accrues dont il est le dispensateur.

Sous son impulsion énergique, l'œuvre grandit de jour en jour, soutenue par la foi robuste que ses collaborateurs professent pour la science bienfaisante, aidée par le respect reconnaissant de tous.

*
* *

La chimie agricole est encore bien loin d'avoir fait la pleine lumière sur un certain nombre de problèmes qui intéressent au plus haut point l'agriculture. Tels sont, entre autres, ceux qui ont trait à la recherche des causes complexes de la stérilité, momentanée ou permanente, des sols à l'égard de toutes les plantes, ou seulement de quelques-unes d'entre elles.

On a depuis longtemps observé qu'un même végétal, — et à ce point de vue la luzerne fournit un exemple topique, — ne saurait prospérer indéfiniment dans le même terrain, en dépit des cultures les plus soignées et des fumures les plus rationnelles. A défaut d'autres considérations, celle-ci suffirait à justifier le principe empirique des assolements.

Ce phénomène a été expliqué par la production de substances excrétées par les racines de toute plante qui vit, et par lesquelles le sol finit par être rendu « hostile » au végétal qui les élabore. Vraisemblable pour certains cas, cette théorie n'est pas toujours confirmée, puisqu'il est des arbres qui peuvent se succéder pendant des siècles dans la même forêt sans paraître en éprouver aucune gêne. Du reste, d'une espèce à l'autre sur un même sol, et d'un sol à l'autre pour une même espèce, on peut observer à cet égard des différences déconcertantes que viennent encore compliquer les effets obscurs des circonstances climatériques locales.

Ces mystères de l'infertilité n'ont pas beaucoup retenu l'attention des agronomes français. Par contre, en Amérique, en Russie et en Angleterre, on s'en préoccupe activement depuis une quinzaine d'années. Nous n'avons pas le droit de nous désintéresser plus longtemps des recherches poursuivies en dehors de nos

frontières, étant donné surtout que leurs résultats semblent devoir marquer le début d'une véritable révolution dans l'art d'employer utilement les engrais et de procéder à des façons culturales opportunes.

Jusqu'à présent, on admet l'existence de trois facteurs nuisibles qui peuvent, séparément ou isolément, concourir à rendre stérile un sol donné. Ce sont d'abord l'existence de composés complexes déterminant des réactions d'ordre chimique, ensuite l'activité d'infiniment petits [1] qui sont d'ordre végétal ou animal, enfin, la présence de toxines produites par les plantes elles-mêmes ou par les microorganismes qui pullulent dans le sol.

Des études récentes semblent devoir faire attribuer à ce troisième facteur une importance primordiale [2]. L'explication un peu simpliste d'après laquelle les herbes « parasites » des cultures prennent à leur profit la plupart des principes nutritifs du sol apparaît comme insuffisante : par d'ingénieux artifices dans le détail desquels il serait trop long d'entrer ici, M. Pickering a établi, au contraire, l'existence de toxines spéciales sécrétées par ces herbes, et qui empoisonnent littéralement la terre dans laquelle elles se trouvent.

On comprend, dès lors, pour quelle raison logique désherber un sol ne suffit pas à lui rendre immédiatement la fertilité que sa richesse en matières organiques permet de prévoir pour lui. Un certain temps doit s'écouler avant que cette fertilité réapparaisse, — temps qui est probablement nécessaire à la destruction, par l'oxygène de l'air, des toxines accumulées.

Il faut donc nous habituer, dès maintenant, à ne plus voir dans les seules propriétés physiques et chimiques qui caractérisent un sol, les éléments d'appréciation suffisants pour « chiffrer » sa fertilité probable. A des éléments chimiques nouveaux dont on ne soupçonnait même pas l'importance considérable, vient s'ajouter l'existence ou l'absence d'une microflore, productrice possible de toxines nuisant à la fertilité. Aux amendements et aux engrais destinés à bonifier la terre en améliorant ses propriétés propres et en augmentant sa richesse en principes nutritifs, il va falloir bientôt adjoindre des éléments d'ordre tout différent, destinés à jouer un rôle purement antiseptique [3].

C'est toute une évolution de la culture qui se prépare.

[1] Travaux de Russel et Hutchnison.

[2] Expériences de Pickering sur le mécanisme de l'effet nuisible exercé par la végétation herbacée sur la fécondité et la vigueur des arbres (*Science Progress*. 28; avril 1913).

[3] Lire à ce sujet : *Bl. de l'Inst. intern. agric. Rome;* juillet 1913.

*
* *

Pendant le mois qui vient de s'écouler, la mort a frappé de rudes coups parmi les savants français.

Charles Tellier, le créateur du froid industriel, a succombé aux suites d'une courte maladie rendue dangereuse par son grand âge. L'histoire poignante des luttes qu'il a soutenues pendant sa vie entière pour imposer à tous l'emploi des basses températures appliquées à la conservation et au transport des aliments est écrite dans son livre : *le Frigorifique*[1]. Grâce à son indomptable ténacité, il parvint à doter le monde d'une industrie nouvelle et à enrichir d'innombrables commerçants. Pour lui, il est demeuré pauvre, et, sans une souscription internationale, Charles Tellier eût terminé sa vie dans la misère. Le bruit qui fut fait alors autour de son nom lui procura de quoi suffire à ses modestes besoins, et les 100 000 francs que la reconnaissance du monde a rassemblés seront tout l'héritage de son fils.

Avec Lucas-Championnière s'est éteinte une des gloires les plus pures de la chirurgie française. Encore interne des hôpitaux, il publia en 1869, dans le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques* que dirigeait son père, son premier article sur les bienfaits de la méthode antiseptique de Lister, et dès lors se fit le défenseur acharné de la propreté chirurgicale. Contre toutes les hostilités et contre toutes les critiques, dont l'intransigeance lui fermèrent les portes de la Faculté de médecine, il lutta sans trêve, au nom de la science, contribuant à répandre les doctrines de Pasteur dans les milieux opératoires, où tout d'abord elles furent méconnues. Avoir implanté en France la théorie antiseptique par laquelle la chirurgie se trouva révolutionnée est pour lui un admirable titre de gloire qui gardera son nom de l'oubli. Lucas-Championnière a supprimé des maternités la fièvre puerpérale, mis au point la cure radicale des hernies, établi l'importance des localisations cérébrales pour la trépanation du crâne, fixé les règles qui président aujourd'hui au traitement des fractures des membres par le massage et la mobilisation.

Le professeur Ledouble, qui est mort à Tours, fut un des anatomistes les plus en vue de l'école française. Son originalité et sa renommée, il les dut surtout à des études d'anatomie comparée, qui lui ont fait une place enviable dans la science.

Francis Marre.

[1] 1 volume, chez Delagrave, Paris.

CHRONIQUE POLITIQUE

Les vacances sont finies. Les Chambres viennent de se réunir. Si nous vivions sous un régime parlementaire raisonnable, ce petit événement se serait passé comme la chose la plus simple du monde. Les députés et les sénateurs se seraient mis tout de suite à la besogne, sérieusement, sans arrière-pensées, afin de pouvoir régler pendant la très courte session d'automne — l'avant-dernière de la législature — les trois ou quatre questions qui se posent avec urgence : compléter et « redresser », ainsi qu'on nous l'a promis, la loi militaire, pour laquelle M. Etienne, laissant de côté le point capital des congés et celui des allocations ruineuses aux soutiens de famille, n'apporte que des modifications insignifiantes; mettre sur pied le budget de 1914, et adopter, enfin! quoiqu'il soit bien tard, une réforme électorale qui réponde à l'idée de justice. Mais nous vivons, malheureusement, sous un régime qui n'est guère raisonnable, sous un régime où les partis au pouvoir ont l'esprit tourné vers de tout autres soucis que le bien du pays; et c'est dans une atmosphère d'appétits et d'intrigues que la session s'est ouverte.

La grosse affaire, la seule affaire, qui passionne à l'heure actuelle les politiciens, ce n'est pas, en effet, que la France ait un bon Parlement, qu'elle ait une armée forte et digne d'elle, c'est moins encore d'arrêter la gabegie; c'est de savoir si les radicaux, appuyés par les socialistes, parviendront, avant les étrennes, à jeter bas le ministère. M. Caillaux, que M. Hervé, du « drapeau dans le fumier », a pris sous sa protection, et qu'il salue, dans la *Guerre sociale*, comme le seul aspirant-ministre « ayant les crocs assez solides pour casser les reins au méchant roquet de Gascogne, que le bloc de droite, dit-il, nous impose depuis trop longtemps », et pour « gouverner avec un bloc de gauche », remplacera-t-il M. Barthou? Les amis de M. Combes et de M. Pelletan, réconciliés sur le dos de la loi de trois ans avec ceux de M. Augagneur et ceux de M. Jaurès, pourront-ils, dans six mois, « faire » comme ils l'entendent, ayant à leurs ordres les préfets, les instituteurs et les autres fonctionnaires, les élections? Tout est là. Dans ce but unique a été rédigé le fameux programme de Pau : destruction des derniers vestiges

de la liberté de l'enseignement, abolition du service de trois ans, établissement, avec des impôts sur le capital et sur le revenu, de l'inquisition fiscale. Thèmes à diatribes véhémentes. Attendons-nous, sans doute, comme le prophétise le *Temps*, à revoir « l'anticléricalisme le plus stupide, c'est-à-dire toutes les sottises qui abaissent l'esprit, le disputant à la démagogie la plus grossière, c'est-à-dire à toutes les insanités qui dégradent le cœur ». Mais, même parmi les radicaux les plus obtus, personne ne croit pour le moment réalisables, — ce qui ne signifie pas, d'ailleurs, que les écoles privées ne soient très menacées, — le retour au service de deux ans ou la refonte immédiate du système financier. Pour s'attaquer à de pareils morceaux, la législature est trop proche de son terme, M. Caillaux lui-même, tout habile homme d'Etat que l'imagine M. Hervé, et tout malfaisant qu'il puisse être, n'oserait pas s'y risquer : si le mauvais destin de la France voulait qu'il remontât au pouvoir, après en être tombé, il y a si peu de mois, devant le Sénat, sous une poussée de réprobation presque unanime, tout son talent ne serait pas superflu pour préparer, en mai 1914, la falsification des scrutins. Mais, dès maintenant, avant de reparaître dans les boniments électoraux des candidats radicaux et socialistes du bloc reconstitué, les motions votées à Pau vont être employées à « faire marcher » le cabinet, ou à lui donner des crocs-en-jambe.

Le fâcheux est qu'assailli avec violence, le ministère Barthou résiste avec mollesse. Pour déjouer l'attaque de la bande famélique, qui ne poursuit le sabotage de la société et de la patrie qu'afin de se ruer, dans le désordre, sur leurs dépouilles, il n'aurait qu'à faire appel aux bons citoyens. Le pays ne veut pas des gens de Pau. S'il répugnait si vivement à ce que les révolutionnaires ont appelé la rallonge militaire, ne l'aurait-il pas manifesté? Au lieu de cela, voyant l'intérêt de la patrie, il a suivi avec entrain, sans récriminations aucunes, le gouvernement qui le lui a montré. Les conscrits de vingt ans n'ont pas refusé d'entrer dans les casernes : il n'y a pas eu, plus que d'habitude, de déserteurs ni d'insoumis. Bien au contraire ! Le réveil national n'a pas été un vain mot. Mais M. Barthou, qui devrait pourtant se souvenir que, chaque fois qu'il a eu le courage de s'élever au-dessus des coteries pour se montrer le défenseur de l'intérêt public, il a eu, même à la Chambre, la majorité, semble n'avoir pas confiance. Tandis qu'il lui serait si simple d'affirmer nettement une politique de justice et de liberté, une politique « d'apaisement », il tergiverse, il louvoie, il recule ; il ne fait guère d'avances qu'à ses adversaires. Jadis, les ministres républicains nous assuraient, sans du reste beaucoup y croire, que la République était l'égalité et la liberté ; à cette vieille

formule, M. Barthou en a substitué une nouvelle : la République est la laïcité. Et, pour la protéger, cette sacro-sainte laïcité, il adopte les projets les plus sectaires. L'autre dimanche encore, recevant le bureau de la fédération des amicales des instituteurs, il prenait l'engagement — et il l'a tenu — d'insister à la Chambre, dès la rentrée, pour la remise en chantier, sans délais, des lois qui ruineraient toute liberté de l'enseignement. Mieux encore, il a promis amnistie entière pour les peines dérisoires, censures ou réprimandes, dont les instituteurs syndicalistes et antimilitaristes du congrès de Chambéry avaient été frappés. En même temps, achevant de marquer ses intentions, il a accepté la présidence d'honneur des fêtes du bicentenaire de Diderot, auxquelles M. Poincaré assistera de son côté, à la Sorbonne, pour qu'il ne soit pas dit que sa république laïque n'a pas rendu hommage au déclamateur confus et contradictoire, penseur médiocre et artiste nul, — j'en parle l'ayant lu, ce que peu de ses admirateurs ont fait, — qui a vilipendé la société, la religion, la morale, la pudeur, et dont l'œuvre la plus notoire est cette *Religieuse* où « l'ennui, selon le mot de M. Faguet, le dispute au dégoût ». Et, pour le bouquet, à la Chambre, le président du conseil n'a pas craint de quêter les applaudissements des profiteurs des « mares stagnantes », en prenant parti, avec eux, contre la réforme électorale, que M. Groussier et M. Benoist ont réussi quand même, malgré lui, à faire inscrire en tête de l'ordre du jour, — avant la défense laïque ! — et qu'ils parviendront, peut-être, au Palais-Bourbon, sinon au Palais du Luxembourg, à faire voter sans lui. Ce n'est pas à dire, ajoutons-le, — la politique du pire nous ayant toujours paru la pire des politiques, — que nous ne préférions encore, en dépit de ses faiblesses, M. Barthou à M. Caillaux. M. Caillaux referait des lois à la façon de Waldeck-Rousseau et de M. Combes ; M. Caillaux rétablirait le « régime abject ». Mais M. Barthou, s'il entend ne pas succomber, et s'il veut surtout servir la France, n'en prend vraiment pas assez les moyens. L'opinion est troublée par son attitude ; elle ne soutiendra pas un gouvernement qui, adressant à ses ennemis de perpétuelles risettes, ne se soutient pas lui-même.

Nous disions tout à l'heure que le Parlement, s'il était sage, se préoccuperait de nos finances. Le déficit, d'après l'aveu de M. Dumont, est de 794 millions. En conséquence, « jamais, pour citer le *Temps*, depuis les années qui ont suivi immédiatement la guerre, la situation du budget n'est apparue aussi embarrassée ». Et, lorsque l'on songe que cette crise survient après plus de quarante ans de paix, dans une période d'indéniable essor agricole, industriel et commercial, et quand les impôts existants ne ces-

sent de fournir d'énormes plus-values, ne croirait-on pas rêver! Si évoquer le nom de Mirabeau devant nos parlementaires n'avait trop l'air d'une mauvaise plaisanterie, nous redirions son mot, bien moins justifié de son temps qu'il ne le serait du nôtre : « La banqueroute, la hideuse banqueroute est là, et vous délibérez! » En étudiant cette détresse financière à laquelle la France est en proie, les historiens de l'avenir demeureront confondus. Les politiciens, il est vrai, prétendent avoir une excuse : l'accroissement des charges militaires. Est-il besoin ici de noter que rien n'est plus faux? L'augmentation des effectifs et des armements exigera tout au plus, pour 1914, 150 millions; le rapporteur du budget de 1913 au Sénat, M. Aimond, a même écrit 110 millions. Non! mille fois non! La source du désarroi de nos finances est ailleurs. Introduit officiellement dans nos budgets par le cabinet Waldeck-Rousseau, dont M. Caillaux, il n'est pas inutile de le rappeler, était le ministre des finances, le déficit qui, depuis, n'en est plus sorti, a une autre cause : sa cause est dans les gaspillages et les tripotages éhontés des politiciens qui ne considèrent la France que comme une vache à lait; elle est dans les prétendues réformes sociales transformant l'Etat en père nourricier, dans la multiplication à l'infini des fonctionnaires inutiles, dans les folies à l'instar du rachat de l'Ouest; elle est dans l'espèce de vertige de prodigalités électorales. Mais, quelle que soit la cause, le résultat sera pour nous le même. « Ni impôts, ni emprunts », répétaient les manifestes des candidats : nous aurons de nouveaux impôts et un emprunt nouveau.

Après des hésitations et des atermoiements qui ont prouvé son embarras, le gouvernement s'est décidé à faire connaître ses projets, le jour de la rentrée. Il propose, pour sortir de l'impasse, une série de taxes inédites, de surcharges variées sur les anciens impôts, — en tout pour 228 millions, — qui, en y joignant des artifices de trésorerie, serviront à payer les dépenses permanentes, et un emprunt de liquidation de 1400 millions, qui doit solder les autres. La perspective, évidemment, n'a rien de réjouissant. Les résolutions auxquelles s'est arrêté M. Dumont semblent cependant les moins mauvaises. Tout fâcheux qu'il soit, l'emprunt, qui n'inquiétera ni la propriété, ni le travail, était inévitable; et la seule question était de savoir s'il serait accompagné de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur le capital chers aux calculateurs de Pau. Sans aller jusqu'à y renoncer tout à fait, — puisqu'il fonde des espérances sur l'impôt sur le revenu, tel que le discute le Sénat, et qu'il invente un impôt successoral sur le capital, — M. Dumont, à qui les grands établissements financiers, — dont le

concours est devenu indispensable, dans les circonstances présentes, pour réaliser un emprunt, — auraient, raconte-t-on, fait entendre qu'ils ne se chargeaient pas de le lancer sous la menace d'inquisitions mettant l'argent en fuite ou en cachette, M. Dumont, bravant les fureurs radicales, n'en fait pas état dans son projet de budget. Mais si le budget de 1914 arrive ainsi, vaille que vaille, à être équilibré, si les frais nécessités par l'aménagement et la construction des casernes, par l'établissement de nouveaux champs de manœuvres, par le perfectionnement de l'armement, par l'occupation du Maroc, parviennent à être acquittés, il restera à ne plus engager à l'avenir, pour des sujets qui, eux, seraient futiles, des dépenses nouvelles, à ne plus céder au flot des surenchères. Le gouvernement et le Parlement en sont-ils capables ?

Il n'y a pas qu'en France que l'agitation politique ait repris. L'Espagne vient de s'offrir une crise ministérielle. Le jour même de la rentrée des Cortès, qui ne s'étaient pas réunies depuis le mois de juin, le comte de Romanonès a été mis au Sénat en minorité, — petite minorité : 106 voix contre 103 repoussèrent une motion de confiance, — et le président du conseil a donné au roi sa démission. L'événement, à vrai dire, n'a rien eu d'imprévu. Retardé par le voyage à Madrid de M. Poincaré, que les partis espagnols, se consentant une trêve, ne voulurent pas exposer à être reçu par un cabinet déjà renversé ou non encore installé, il était dans l'air. Les libéraux d'Espagne, en effet, souffrent de divisions. Questions de personnes et d'intérêts beaucoup plus, à ce qu'on dit, que question de politique. Leurs rivalités, quoi qu'il en soit, ne sont pas récentes. Après la chute de M. Moret, qu'il avait lui-même renversé avec l'aide de M. Maura, M. Canalejas avait bien obtenu un instant de rapprocher sous son autorité les diverses fractions du groupe. Mais son assassinat rompit ce fragile accord. Pour lui succéder à la tête du ministère et du parti libéral, M. de Romanonès dut évincer M. Garcia Prieto : aussitôt, deux clans se formèrent; et, malgré la dextérité parlementaire de son nouveau chef, le gouvernement libéral fut dès lors à la merci d'une défection de dissidents. Une querelle avec l'ex-président du Sénat, M. Montero Rios, beau-père de M. Garcia Prieto, brusqua l'accident. A la première rencontre, M. de Romanonès, qui n'avait pas convoqué de tout l'été les Cortès, ce qui lui fut reproché avec aigreur, subit l'attaque de M. Garcia Prieto : une partie des libéraux, mêlant leurs suffrages à ceux des conservateurs et des républicains, votèrent contre lui; il n'avait plus qu'à se retirer.

Cette crise ministérielle a été, pour Alphonse XIII, très délicate à dénouer. Fidèle à la tradition de l'alternance, s'adresserait-il aux conservateurs pour remplacer les libéraux? Ou bien essayerait-il de maintenir ceux-ci au pouvoir? Toutes les sympathies du roi sont visiblement libérales. Engagé dans une politique dont l'avenir seul pourra dire si elle est heureuse, il s'efforce, comme on sait, de rallier à la monarchie, grâce à des avances et à des complaisances, quelques personnages en vue des partis antidynastiques : c'était dans ce but que, naguère, il mandait au Palais, afin de les consulter, plusieurs de leurs chefs, tels M. Azcarate ou M. Alvarez, qui dirige le jeune parti réformiste; et son dessein serait d'amener peu à peu, en inclinant lui-même à gauche, les républicains dans les rangs des libéraux. Or, avec les conservateurs au gouvernement, — avec les conservateurs qui, non sans raison peut-être, n'ont pas cessé de s'élever contre des concessions de principes compromettant, d'après eux, la couronne, — la réalisation de ce projet, si tant est qu'elle soit possible, sera forcément ajournée. Le souverain a donc tenté d'abord de réconcilier M. Garcia Prieto et M. de Romanonès. Mais il y a échoué; et recourir à leurs communs adversaires est devenu une nécessité. Alphonse XIII cependant n'a pas fait appel à M. Maura, bien qu'il fût, jusqu'ici, le chef unique des conservateurs. A-t-il tenu rigueur à son ancien ministre de s'être quelquefois posé en Mentor, et d'être sorti du Palais, un jour que ses avis n'étaient pas écoutés, en faisant claquer la porte? A-t-il redouté de trop indisposer les libéraux, que le leader conservateur, dans un dur réquisitoire où il les accusait de pactiser avec les républicains, a blessés? Ou même de réveiller les passions révolutionnaires qui poursuivent d'une haine farouche l'homme d'État, depuis qu'il déploya, lors de l'affaire Ferrer, une si courageuse fermeté, et contre lequel M. Lerroux, s'écriant, la semaine dernière, à Barcelone : « Maura, jamais! » M. Pablo Iglesias et d'autres multiplient les invectives? Toujours est-il, qu'au risque de diviser les conservateurs comme le sont les libéraux, il a écarté M. Maura, et s'est tourné vers un de ses lieutenants, moins tranchant que lui, M. Dato. M. Dato a accepté la charge de constituer le cabinet. Un ministère conservateur, où toutes les nuances du parti sont représentées, a été formé par lui, sans M. Maura. Reste maintenant que son gouvernement soit viable.

Pour qui regarde les choses du dehors, il paraît bien qu'à l'heure présente, la direction des conservateurs réponde aux besoins de l'Espagne. Soutenant au Maroc une lutte qui sera coûteuse et longue, ayant entrepris en même temps de se redonner une flotte, il importe que ses ressources encore peu solides soient

ménagées; il importe avant tout qu'elle soit pacifiée à l'intérieur. Les conservateurs, tout aussi bien, sinon mieux que les libéraux, quoique par d'autres méthodes, en seraient assurément capables. Sans doute, ils ne tendront pas aux républicains la main. Mais s'ils n'ont jamais transigé avec la révolution menaçante, s'ils ont réprimé ses manifestations, il ne faut pas oublier qu'ils ont agi, lorsqu'ils étaient au pouvoir, pour détruire ses prétextes. Ils ont été, dans la péninsule, les auteurs de la plupart des lois sociales propres à améliorer le sort de la masse. Pour ne citer que quelques exemples, ce furent eux qui firent les lois sur les accidents du travail, sur la protection des femmes et des enfants employés dans l'industrie, sur le repos dominical, sur l'inspection du travail, sur la réglementation du droit de grève, sur la colonisation intérieure, etc. : M. Dato s'est spécialement toujours montré l'ami des ouvriers. Et ce furent eux aussi qui, les premiers, avec M. Maura, réclamèrent les « mancommunidades », autrement dit des organisations locales qui permettraient une décentralisation et une réforme administrative : projet que les libéraux, après l'avoir combattu, ont à leur tour adopté, et que M. de Romanonès, à la suite de M. Canalejas, essaya de faire aboutir. Mais, pour que le gouvernement conservateur ait chance de durer, il est indispensable que le parti conservateur soit uni. Le sera-t-il? M. Maura, malheureusement, ne semble guère enclin à y aider. Après avoir quitté précipitamment Madrid, au moment où son lieutenant fut appelé au Palais, ce qui avait été considéré comme une déclaration de guerre à la combinaison Dato, il avait ensuite, sans dissimuler qu'il regrettait, dans les circonstances actuelles, le retour des conservateurs aux affaires, laissé dire qu'il ne combattrait pas M. Dato, aussi longtemps du moins que sa politique serait conforme à la doctrine du parti. Replâtrage peu solide. Certains des amis de M. Maura, irrités de son exclusion, et plus mauristes que lui-même, continuèrent de malmener fort le nouveau président du conseil. Des polémiques, qui se poursuivent, s'engagèrent entre les journaux conservateurs : l'*ABC* fut aux prises avec l'*Epoca*. Les troupes n'avaient déjà plus de cohésion. Et voici que, tout à coup, se ravisant encore, M. Maura, en personne, au lendemain d'un entretien qu'on avait prétendu amical avec M. Dato, vient de donner sa démission de chef du parti; il se retire sous sa tente et accentue la scission. Cette crise, qui a accusé les divergences qui existent chez les conservateurs presque autant que chez les libéraux, pourrait de la sorte, achevant de lézarder les deux grands partis dynastiques, avoir pour l'Espagne des conséquences graves. Mais M. Dato, ancien collaborateur de Silvela, comme lui d'esprit modéré

et éclairé, plein de tact et de prudence, et à qui des élections procureront, selon l'habitude dans la péninsule, une majorité parlementaire, empêchera, souhaitons-le, l'irréparable. Nous formons d'autant plus volontiers des vœux pour son succès, qu'à peine arrivé au pouvoir, en déclarant que rien ne serait changé, sous son ministère, à la politique extérieure de son prédécesseur, il a tenu à s'affirmer très haut l'ami de la France.

Pendant que l'Espagne changeait de ministère, l'Italie a procédé à des élections législatives. Pour la première fois, nous l'avons exposé, le suffrage « presque universel », comme on dit au-delà des Alpes, a fonctionné. Le nombre des électeurs était augmenté de plus de 5 millions, et les illettrés, qui représentent, d'après les chiffres fournis, près de 40 pour 100 de la population, sont allés aux urnes : si bien que, pour leur permettre de voter sans commettre d'erreurs, des candidats avaient dû faire imprimer sur les bulletins, en même temps que leurs noms, leurs portraits. Le résultat de cette consultation populaire a été tel qu'on l'avait prévu : un superbe succès pour M. Giolitti. Dire, en effet, qu'il aura, dans la nouvelle Chambre, une majorité, ne serait pas assez; il y aura une quasi-unanimité. Avant même les scrutins, la chose, du reste, ne faisait pas doute. Dans beaucoup de circonscriptions, les candidats qui se disputaient les suffrages se réclamaient simultanément du chef du gouvernement; et ce fut le plus souvent sur des questions locales ou des questions de personnes, et non sur l'orientation de la politique générale, que la lutte fut menée. Que M. Giolitti sorte fortifié de ces élections, la chose est par conséquent évidente. De son vivant, ce qui est rare, il voit reconnaître son mérite. Confiante en son étoile, l'Italie tout entière le considère comme l'homme nécessaire à son destin. N'est-il pas celui qui lui a fait jouer, au milieu des grandes puissances, un rôle de premier rang? Celui qui, après lui avoir acquis la Tripolitaine, a ouvert à ses rêves d'expansion, vers l'Orient, des horizons infinis? Sa politique audacieuse peut être pour elle, il est vrai, grosse de périls dans l'avenir. Mais, dans le présent, elle satisfait ses ambitions et flatte ses espoirs. L'Italie est avec M. Giolitti.

Il ne faudrait pas néanmoins ne voir dans les élections italiennes que la victoire du gouvernement. D'autres indications s'en dégagent. Tout d'abord, comment ne pas signaler l'écrasement des républicains? Décimés au premier tour de scrutin, ils n'ont regagné, au second tour, que quelques sièges. Ils ont perdu partout des voix. Ils ne comptent plus dans le royaume. En revanche, le socialisme y fait des progrès. Sans se laisser émouvoir par les

cris de triomphe de leur journal l'*Avanti*, il est impossible de ne pas constater que les socialistes, partis 34 de la Chambre, y reviennent au moins 60, et, qu'en outre, ils ont fait passer, par l'appoint de leurs suffrages, plusieurs radicaux avancés. Cette poussée révolutionnaire au delà des Alpes, tout importante qu'elle soit, est toutefois moins intéressante à nos yeux que le succès des catholiques. Non pas qu'officiellement ils doivent avoir, à Montecitorio, beaucoup de représentants déclarés; mais, s'ils ont eu peu d'élus, c'est qu'ils ont eu peu de candidats. Déjouant les calculs des anticléricaux, qui escomptaient déjà qu'alléchés par les chances du suffrage universel, ils se jetteraient dans la bagarre, étendard déployé, les catholiques italiens sont sagement restés sur la réserve. Le Vatican, d'ailleurs, qui, pour ne pas fournir de prétexte aux passions sectaires, continue à interdire la création d'un parti catholique, aussi bien au Parlement que dans le pays, leur en avait fait un devoir : il avait maintenu en principe le *non expedit*. Mais, en un grand nombre d'endroits, — dans 300 collèges environ sur 500, prétendent les journaux, — afin de faire échouer les anticléricaux, les catholiques furent autorisés par leurs évêques, juges des cas particuliers, à donner leurs voix aux candidats qui leur fourniraient des garanties. L'*Osservatore Romano* avait lui-même précisé les conditions de cette intervention : « Pas plus dans les élections prochaines que dans le passé, la participation éventuelle des catholiques italiens aux élections politiques n'est inspirée par un concept semblable à celui des divers partis politiques : les catholiques ne sont et ne peuvent pas être, en effet, un parti politique..., ils n'ont pas, dans les circonstances présentes, un programme politique déterminé à faire triompher. Ils se proposent uniquement et simplement d'exercer, par des voies plutôt indirectes que directes, une action purement défensive des intérêts suprêmes, religieux, moraux et sociaux de l'Eglise, de la patrie, de la famille, de la société, de ce patrimoine, en un mot, d'idées, de sentiments, d'affections et d'intérêts moraux qu'il leur incombe, suivant l'encyclique *Il fermo proposito*, de sauver à tout prix de l'extrême péril où ils risqueraient de sombrer. » Cette règle fut suivie; et, 228 candidats ont été élus, qui s'étaient engagés d'une façon formelle à repousser au Parlement tout projet de loi anticatholique, c'est-à-dire notamment à s'opposer au divorce, à défendre les congrégations, à sauvegarder dans les écoles l'instruction religieuse. A Rome, en particulier, l'effondrement du bloc anticlérical a été complet : ses principaux représentants, tels le prince Borghèse et le prince Caetani, ont été battus, et leur patron, le maire, franc-maçon et juif, M. Nathan, a été contraint du coup de démissionner. Le résultat est qu'en Italie toute menace de législation

sectaire paraît écartée. D'autant mieux que le gouvernement, qui a prouvé qu'il appréciait à son prix, spécialement en Orient, où l'influence française n'a pas de plus grande rivale que l'influence italienne, l'appui des catholiques [1], n'en prendra certainement pas l'initiative. Et en cela, comme en bien d'autres choses, il donne un exemple — ne sera-t-il jamais compris? — à notre gouvernement. Nous ne pouvons, en tout cas, que féliciter l'Italie — et l'envier — d'avoir mis pour l'instant au rancart l'anticléricalisme.

Nous ne nous étendrons pas cette fois sur les affaires des Balkans. Si la Serbie, par son empressement à rappeler ses troupes des quelques postes stratégiques qu'elles avaient occupées en Albanie, a désarmé provisoirement l'hostilité de l'Autriche, les difficultés dans lesquelles s'enlizent les négociations turco-grecques; les contestations auxquelles donnent lieu la délimitation de l'Albanie du sud; la mauvaise humeur qui persiste à Rome et à Vienne, à l'égard des vainqueurs balkaniques, et dont l'incorrecte mise en demeure, que, sans consulter l'Europe, ont adressée au gouvernement hellène le cabinet italien et le cabinet autrichien, d'avoir à évacuer, avant le 31 décembre, non seulement les régions de l'Epire reconnues albanaises par la commission internationale de contrôle, mais même les régions contestées, est la dernière manifestation; les colères qui grondent toujours en Bulgarie, où un nouveau comité macédonien vient de se fonder : tous ces signes prouvent assez que les nuages ne sont pas dissipés. L'accalmie momentanée n'est due qu'à l'épuisement général des ressources. Les Etats balkaniques et l'empire ottoman cherchent à qui mieux mieux à emprunter; dès qu'ils y auront réussi, — et ils y réussiront, que ce soit au grand jour ou dans l'ombre, — il serait bien étonnant que n'éclatent pas de nouveaux orages.

Bernard de Lacombe.

7 novembre 1913.

[1] C'est ainsi qu'après avoir commencé par créer en Orient des écoles laïques de propagande, le gouvernement italien, devant leur fiasco, les « délaïcisa » presque toutes, et les confia aux frères Salésiens et aux sœurs d'Iorea. Il n'y a plus qu'à Constantinople que quelques établissements laïcs italiens existent encore.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire de l'Eglise, par l'abbé Louis Saltet, professeur à la Faculté de théologie de l'Institut catholique de Toulouse. xxiv-424 pages in-8° carré, avec 400 gravures et 12 cartes. (de Gigord.)

Cette histoire élémentaire, écrite par un maître de l'enseignement supérieur, se recommande, non seulement aux instituteurs libres et aux dames catéchistes, mais aux parents chrétiens, j'entends à ceux dont les enfants sont destinés à recevoir une éducation soignée. A l'orthodoxie (dont sont garants plusieurs suffrages épiscopaux), à la lucidité, à l'interêt soutenu du récit, l'éminent auteur a su joindre la plus charitable modération, la plus méritoire impartialité. L'illustration, tantôt documentaire, tantôt empruntée aux maîtres de l'art chrétien, rehausse encore l'attrait de ce très utile volume.

Souvenirs de l'invasion et du siège de Paris, par Charles Maciet, documents inédits, classés et annotés par François Rousseau. xi-233 pages in-16 avec 3 portraits. (Plon.)

C'est un document très intéressant et très instructif, dans sa simplicité, que ce journal d'un « notable » de Château-Thierry pendant l'invasion allemande de 1870-1871. Les lettres assez rares de son fils, enfermé à Paris comme mobile, retiendront moins longtemps l'attention du lecteur. L'annotation eût gagné à être plus copieuse.

Le Diocèse et le séminaire de Gand pendant les dernières années de la domination française (1811-1814), par le chanoine F. Claeys Bonnaert, professeur au grand séminaire de Gand. 325 pages gr. in-8°. (Champion.)

On sait qu'à la fin du régime napoléonien, plus de deux cents élèves du grand séminaire de Gand, pour avoir refusé de reconnaître l'autorité de l'évêque intrus, nommé à la place de Maurice de Broglie, dont on avait extorqué la démission, furent assimilés à des conscrits réfractaires et expédiés à la forteresse de Wesel, où plusieurs d'entre eux furent victimes d'une épidémie. En s'aidant des documents officiels, des archives de l'évêché de Gand, d'un grand nombre de témoignages contemporains, M. le chanoine Claeys a consacré à ce douloureux épisode un récit très bien composé, remarquablement impartial, et qu'il est permis de considérer comme définitif.

Les responsabilités du clergé français, par Mgr Gibier. 1 broch. in-16° (Desclée et Lethielleux.)

Les conférences qu'a données Mgr Gibier à la « Semaine sociale » de Versailles ont été justement remarquées. On sera heureux d'en lire ici le texte : ses constatations et ses conseils, alertes, vivants, marqués au coin de l'expérience et toujours exempts d'amertume, seront profitables non seulement au clergé auquel ils semblent plus particulièrement destinés, mais aussi aux laïques, qu'il n'a garde d'oublier. Et l'on sera charmé, en le lisant, de retrouver, dans ce grand homme d'action, un esprit très fin et un lettré délicat, abondant en souvenirs et en jolies citations.

Notes intimes d'un émigré, le chevalier de Pradel de Lamase, par Paul et Martial de Pradel de Lamase. 1 vol. in 8. (Emile-Paul.)

Ces notes, qui sont vraiment intimes, c'est-à-dire sans souci d'effets à produire ou de vérité à farder, mettent en relief de façon fort intéressante la vie d'un officier, en garnison à Strasbourg de 1789 à 1792, puis à l'armée de Condé. Les historiens y trouveront nombre de renseignements utiles ; quant au public, il rencontrerait difficilement un ouvrage plus sincère, montrant mieux combien la sincérité peut être dramatique, et convaincante la droiture d'esprit. M. de Lamase indique ici, avec la belle vigueur qu'on lui connaît, la portée de ces souvenirs qui « retouchent » en effet maintes fois l'idée souvent inexacte que l'on se fait des émigrés.

La Turquie que l'on voit, par L. de Launay. 1 vol. avec 60 grav. et 2 cartes. (Hachette.)

Voici un livre bien nommé. L'auteur fait « voir » les grands sites et paysages de Turquie. Il les connaît admirablement et les décrit avec amour. Il fait galamment son sacrifice de la nouvelle mode, et il se laisse prendre avec conscience aux souvenirs historiques et à l'orientalisme. Félicitons-le de rester ainsi dans les bonnes traditions et, — puisqu'il s'agit de voir, — de regarder ailleurs qu'en dedans !

Le Congrès de Rastatt, correspondance et documents publiés pour la Société d'histoire contemporaine, par MM. P. Montarlot et L. Pingaud. T. III. 419 pages in-8° avec 1 photogravure. (Picard.)

Ce troisième volume, qui relate la rupture diplomatique, l'attentat du 28 avril 1799 et les discussions passionnées auxquelles il donna lieu, clôt

une publication remarquable, non seulement par l'intérêt des pièces mises au jour, mais par l'abondance et la sûreté du commentaire qu'y ont joint les deux savants éditeurs.

Les fragments philosophiques de Royer-Collard, *réunis et publiés pour la première fois à part, avec une introduction sur la philosophie écossaise et spiritualiste au XIXe siècle,* par André Schimberg. (Alcan.)

Ce titre, aussi ingénu qu'interminable, indique assez l'objet et même le ton du livre. Quand on a fini de sourire, on trouve qu'en somme ces *fragments* vénérables justifient convenablement la ferveur de M. Schimberg. S'ils ne nous apprennent presque rien, du moins ils se laissent lire avec agrément et profit et en lisant nous nous expliquons le prestige que Royer-Collard exerça sur deux générations de penseurs.

Docteur Germaine, par Noëlle Roger. 1 vol. in-16. (Perrin.)

L'auteur, qui est des meilleurs écrivains de la Suisse française et l'un de ceux dont le talent est le moins marqué d'exotisme, nous donne une édition refondue d'un roman qui, aussi bien en France que dans son pays, fut hautement apprécié au moment de son apparition. On y retrouvera les qualités qui ont fait le succès d'une autre de ses œuvres récemment parue : *De l'un à l'autre amour;* et on aimera cette forme sobre, franche et délicate à la fois, alliée à une noble et haute pensée; la question du féminisme y est posée d'une façon qui fait réfléchir.

J.-A. Starck et la querelle du crypto-catholicisme en Allemagne (1785-1789). par Jean Blum. In-8° de 196 pages. (Alcan.)

Comme presque tous les ouvrages qui traitent de la franc-maçonnerie, celui-ci est à la fois très curieux et très décevant. Maçon émérite, mais d'ailleurs tellement insaisissable qu'ayant commencé par le protestantisme le plus libéral, il fut accusé, sur ses vieux jours, d'être aux gages des Jésuites, J.-A. Starck fut en relation avec le fameux Barruel qui lui a dû une part de renseignements sur les origines maçonniques de la Révolution française. Ce simple trait dit assez l'importance relative de ce personnage, aujourd'hui très oublié. Assez ondoyant lui aussi, mais solidement documenté, le livre de M. Blum éclaircit, sur plus d'un point, la légende de Starck et nous éclaire sur les milieux allemands qui ne furent pas sans influence sur le premier romantisme.

Nice, capitale d'hiver, par Robert de Souza. 1 vol. in-8°, 106 illustr. et plans (Berger-Levrault).

L'auteur qualifie lui-même cette étude un « épisode de la guerre aux Vandales ». On ne saurait mieux dire, et jamais campagne ne fut menée plus intelligemment ni avec un souci plus juste à la fois de la beauté artistique et des nécessités économiques qu'il importe de concilier dans l'esthétique d'une grande ville. Les amis de Nice liront ce volume avec plaisir et ils comprendront que les critiques formulées par M. de Souza partent, non d'une intention de dénigrement, mais du désir très vif de rendre leur ville plus attrayante. Les idées qui sont défendues ici peuvent s'appliquer d'ailleurs à bien d'autres cas : plaise au ciel qu'elles soient accueillies par nos ingénieurs et nos administrations municipales!

L'initiation maçonnique, par Ch. Nicoullaud, préf. de l'abbé Jouin. 1 vol. in-16. (Perrin.)

Plutôt que l'action politique de la franc-maçonnerie, c'est l'occultisme et le côté ésotérique qu'étudie ici l'auteur. On y trouvera nombre de détails curieux, — appuyés sur une documentation étendue, — dont plusieurs néanmoins pourront être contrôlés ou critiqués. Le premier chapitre traite des mystères antiques et particulièrement des mystères isiaques; c'est peut-être, malgré des textes intéressants, remonter un peu loin. L'auteur enfin admet une action directe du démon dans les Loges, sur laquelle son distingué préfacier fait de sages réserves.

Le poème de Sainte-Anne, par Léon Lahoravy. 1 fort vol. in-18 (Jouve).

C'est la première partie, et non la plus étendue, qui a donné son titre à ce volume. Le jeune et distingué poète célèbre ensuite, en des croquis pittoresques et soignés, non seulement la terre bretonne protégée par sainte Anne, mais d'autres coins de France, de la Savoie à l'Alsace; il chante noblement le foyer et pénètre ses poèmes d'une inspiration religieuse élevée. C'est un livre utile et d'un travail très poussé, malgré ses 375 pages fort variées dans leur unité foncière.

Hors du foyer, par Marguerite Poradowska. 1 vol. in-16. (Temps Présent.)

Nos lecteurs se souviennent de cet émouvant et pittoresque roman, dont ils ont eu la primeur. Il nous suffira donc de rappeler la leçon bienfaisante, toute en faveur de l'ordre et de la stabilité familiale, qui s'en dégage, — l'observation aiguë d'un milieu très curieux d'étudiants et d'intellectuels polonais émigrés en France, — les ta-

bleaux de mœurs de la vieille Pologne, et les délicieux paysages de France qui varient si agréablement l'action. On sait d'ailleurs que l'auteur est depuis longtemps fort appréciée des délicats.

Aux pays de l'or et des diamants, par H. HAMILTON FYFE, adapté de l'anglais par G. FEUILLON. 1 vol. in-8° illustré. (Pierre Roger.)

C'est l'Afrique du Sud, Cap, Natal, Orange, Transvaal, Rhodésie, que l'auteur désigne sous ce nom prestigieux. On verra cependant que tout n'est pas là-bas or et diamants. Des problèmes politiques et économiques s'y posent que l'on indique nettement, et que l'on essaie de résoudre; et ces préoccupations ne font nullement tort au côté pittoresque et à l'étude des mœurs qui tiennent une large place dans cet intéressant voyage.

Au gré du vent, par Louise MICHEL. 1 broch. in-12. (Fontemoing.)

Ce volume de vers, qui est sans doute un début, témoigne de qualités littéraires très appréciables, d'un talent plein de souplesse : le rêve ou la mélancolie y voisinent avec de jolis paysages et d'aimables fantaisies. L'inspiration chrétienne qui anime beaucoup de ces pages les recommande aussi à l'attention.

Théorie mathématique de l'échange, par Antonio OSORIO, trad. du portugais, par José d'ALMADO. 1 vol. in 8°. (Giard et Brière.)

L'application de la théorie mathématique aux questions économiques, et en particulier à celle de l'échange, est assez récente, et elle est due surtout aux professeurs L. Wabras et V. Parito (qui a écrit l'introduction de ce volume). Leurs ouvrages sont d'ailleurs difficiles à consulter, — ce qui ne veut pas dire que celui de M. Osorio se lise comme un roman; mais il expose avec beaucoup de clarté et de précision cette partie, peu connue, des sciences économiques.

Henri Heine, par Pierre GAUTHIEZ. 1 vol. in-16. (Bloud.)

Agréable volume, écrit avec verve et finesse par un lettré délicat. La vie tumultueuse de Heine y est intéressante comme un roman : on sait d'ailleurs que l'homme n'est nullement sympathique et l'auteur ne cherche pas à pallier ses fautes. Mais le poète, admirable, est justement apprécié, et des fragments assez nombreux, — souvent traduits en vers français, — éclairent les jugements littéraires.

Les grandes mystifications littéraires, par Augustin THIERRY. 2e série. 1 vol. in 16. (Plon.)

Le 1er volume de ce curieux ouvrage avait été accueilli avec faveur. L'auteur a eu raison de lui donner une suite et de nous conter encore, pour notre instruction et notre plaisir, quelques-unes de ces *galéjades,* dues parfois à des écrivains de talent. Il a, cette fois, fait des incursions dans l'histoire contemporaine et l'on trouvera ici, en particulier, l'amusante histoire de ces *Déliquescences d'Adoré Floupette,* qui portèrent un rude coup au symbolisme, et celle des *Chansons de Bilitis,* qui trompèrent un illustre érudit allemand.

Le mal de la gloire, par Henry ALLORGE. 1 vol. in-18. (Sansot.)

Le cas du musicien Pierre Roques, atteint de la maladie dévorante de l'ambition et que l'influence du sol natal finit par guérir, intéressera non seulement par son « actualité », mais par la finesse psychologique avec laquelle il est étudié. On aimera aussi les croquis de divers milieux artistico-littéraires pris sur le vif et les notations de nature ou les impressions musicales (particulièrement dans le dernier chapitre : le XVe quatuor de Beethoven), qui accompagnent et diversifient le récit.

L'esthétique de Chateaubriand, par G. MÉRA. (Librairie des Saints-Pères.)

On sait la sévérité récemment manifestée par un éminent critique envers Chateaubriand. M. l'abbé Méra prend la défense du « grand poète épique d'un âge chrétien » et cherche dans la sensibilité de l'artiste le secret de ses chefs-d'œuvre. Il ne le voit donc point solennel, égoïste ni vaniteux; au contraire, analysant les sources psychologiques, le pessimisme lyrique des *Mémoires d'Outre-Tombe,* « l'idée de la mort suspendue au-dessus des narrations splendides », il l'offre très habilement à notre admiration. M. le chanoine Lagardère a écrit, pour cette excellente étude, une fine préface.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard TROGAN, Directeur du *Correspondant,* 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

COMMENT A DISPARU

L'INFLUENCE DE LA FRANCE

EN ÉGYPTE

Quiconque s'occupe des questions de politique extérieure ou seulement s'y intéresse sait que la disparition presque complète de la puissance ottomane sur le continent européen pose un problème nouveau, celui de l'avenir de la Turquie asiatique.

Les diplomates s'accordent sur la formule de l'intégrité de l'empire turc dans les nouvelles limites. Ils se conforment en cela à une tradition professionnelle, respectable au moins par son ancienneté. Chaque fois qu'un territoire, une province ou une dépendance de l'empire en a été détaché par la volonté d'une ou plusieurs des « puissances », le principe de l'intégrité de ce qu'on lui laissait fut toujours affirmé de nouveau. Il est devenu inapplicable à la Turquie d'Europe, puisque celle-ci n'existe plus, à peu de chose près. C'est une raison de le proclamer aussi solennellement que possible à l'égard des possessions asiatiques du Sultan.

Mais le respect des usages établis et des clauses de style n'est pas incompatible avec l'appréciation des réalités; et bien probablement aurait-on peine à découvrir aujourd'hui dans toute l'Europe un homme d'Etat convaincu de la possibilité d'une réorganisation stable et durable de la Turquie d'Asie sous l'autorité de la Sublime Porte.

La faiblesse du gouvernement de Constantinople, à la merci d'un complot du genre de celui qui l'a ramené au pouvoir, ses vues centralisatrices, irréalisables dans un pays sans unité d'aucune sorte, le déclin du prestige de l'armée turque, les convoitises et les prétentions des puissances européennes, le réveil de la nationalité arabe, les revendications d'autonomie des

Syriens et des Arméniens,... tout semble concourir à placer la rénovation de la Turquie asiatique au-dessus des forces et des capacités des dirigeants actuels de l'empire ottoman.

S'il en est ainsi, il faut donc s'attendre à voir ce pays devenir le théâtre des compétitons et des intrigues étrangères, suivies d'interventions plus ou moins discrètes. En prévision d'un partage sous forme d'annexions ou de protectorats, chacun se hâte de prendre ses positions, de les consolider, de les étendre, afin d'avoir la meilleure ou la plus large part au jour de la liquidation.

La France n'a aucun intérêt à précipiter les événements ; mais, quelle que soit sa bonne volonté, il ne sera pas en son pouvoir d'en arrêter le cours. Certaines impatiences sont de celles qui ne se laissent pas décourager.

Or nous possédons dans le Levant une situation exceptionnelle, bien qu'un peu diminuée, fondée sur des droits historiques, justifiée par quatre siècles d'efforts ininterrompus, de travaux utiles, de bienfaisante influence. Nous avons créé, en certaines parties de l'Asie turque, surtout en Syrie, une « atmosphère française », inspiratrice de culture intellectuelle, initiatrice des pratiques de justice et de liberté. Nous allons donc avoir un patrimoine à défendre, non pas tant contre les velléités autoritaires du gouvernement de Constantinople que contre les empiétements de compétiteurs ardemment désireux d'anéantir notre influence et d'y substituer la leur.

L'expérience nous apprend que les leçons de l'histoire sont rarement comprises et vite oubliées. C'est peut-être parce que ce qu'on a qualifié d' « éternel recommencement » n'offre pas, à première vue, des similitudes suffisantes ; peut-être aussi parce que trop de temps s'est écoulé entre le retour de circonstances analogues. En ce cas, le moment serait opportun pour rappeler une leçon toute récente, et signaler le retour de circonstances, non point semblables à celles d'alors, mais du même ordre. Les mêmes fautes conduiraient demain aux mêmes conséquences, malheureuses et irrémédiables, qu'elles eurent hier.

Ce « précédent », — comme on dit en style diplomatique, — est écrit dans l'histoire de l'Egypte contemporaine.

*
* *

Notons d'abord l'erreur initiale, d'autant plus intéressante à relever qu'après l'avoir commise en Egypte, nous y sommes retombés un peu plus tard dans la conduite de l'affaire marocaine, et paraissons sur le point de recommencer en Turquie d'Asie.

Cette erreur fut de ne pas voir à quel point l'intervention de

l'élément financier dans la direction de la politique extérieure peut être dangereuse quand il y prend une place prépondérante.

Nous savons aujourd'hui que si le gouvernement français n'avait pas contracté, au sujet du Maroc, des obligations dépassant les limites de sa fonction naturelle, l'Allemagne eût été privée de son meilleur prétexte à réclamer ces fameuses compensations congolaises dont l'ampleur a paru surprenante.

En Egypte, ce fut le souci de la « combinaison financière », la crainte d'avoir à subir les reproches des créanciers français du gouvernement égyptien qui, en 1884, ont fait avorter la conférence où l'Angleterre proposait de fixer à l'année 1888 la date du rappel de ses troupes, et de neutraliser l'Egypte « sur les bases des principes appliqués à la Belgique ».

M. de Freycinet, dans son livre : *la Question d'Egypte*, publié en 1904, a écrit :

> Nous avons eu le tort de ne pas profiter de cette occasion unique. Plutôt que de réduire de 1/2 pour 100 le revenu de la dette égyptienne, nous avons repoussé le rare avantage politique qui nous était offert. L'absorbant souci de l'intérêt des créanciers, qui nous avait déjà fait commettre tant de fautes, nous a fait commettre cette dernière, et nous avons consolidé de nos mains l'édifice encore chancelant des Anglais dans la vallée du Nil.

Ainsi, d'après l'ancien président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, cette tendance à sacrifier l'avenir et l'intérêt national à l'immédiate satisfaction d'intérêts particuliers fut la cause déterminante de notre renoncement à la situation privilégiée que nous occupions en Egypte.

Mais cette faute fut-elle « la dernière »? Cette cause déterminante n'a-t-elle pas servi de prétexte ou d'excuse à des négligences, à des erreurs de jugement, qui ont contribué autant qu'elle, et en dehors d'elle, à l'abandon de toute autorité, de toute influence, de toute part dans la direction des affaires, en Egypte, même de tout espoir de reconquérir un jour une parcelle de ce que nous avons perdu, puisque ce qui en restait a été échangé contre un désistement des prétentions anglaises sur le Maroc?

« Ce qui en restait... » C'est bien l'expression dont se servit M. Delcassé lors du mémorable débat de novembre 1904 à la Chambre des députés. Il défendait ce bloc des accords franco-anglais qu'il venait de négocier. Pour justifier l'acceptation du protectorat de fait exercé par le gouvernement anglais sur l'Egypte, il s'appliquait à prouver que notre désintéressement ne serait guère qu'une formalité. La démonstration était facile. Nous avions encore en Egypte 14 000 résidents, 1500 millions de capitaux, 50 millions

de propriétés foncières. Mais de notre influence politique, directe ou indirecte, on n'apercevait plus de trace.

Faut-il croire que cette rapide et totale disparition de l'autorité de la France ait été uniquement due à l'erreur signalée par M. de Freycinet, s'ajoutant à la défaillance de 1882, quand, désertant nos responsabilités, nous avons refusé notre concours à l'Angleterre pour le rétablissement de l'ordre dans le Delta? L'échec de la Conférence de 1884 fut un fait grave. Ce fut, si on veut, un fait capital. Mais la destruction d'un ordre de choses solidement établi, accepté par l'immense majorité d'une population, l'éclipse d'un prestige aussi considérable et indiscuté que l'était en Egypte celui de la puissance française, même après nos revers de 1870, devaient-elles se réaliser si promptement?

Laissons de côté « tant de fautes » déjà commises de 1882 à 1884, et la question de l'évacuation des troupes anglaises, et celle de la neutralisation de l'Egypte. Admettons qu'à partir de 1885, ces éventualités n'étaient plus probables ni surtout prochaines. Ne pouvions-nous, pendant une longue période, attendre les événements en conservant la plus grande partie de nos avantages?

A cette question, il faut répondre affirmativement. Sans offrir à l'Angleterre le moindre prétexte à conflit, ni même à récriminations justifiées, nous aurions pu manœuvrer de telle sorte que, le jour où la France eût consenti à négocier une renonciation, « ce qui serait resté » de notre influence dans la vallée du Nil eût été autre chose qu'une monnaie d'appoint.

Nous ne l'avons même pas tenté. En sorte que pour obtenir de n'être pas gênés par l'Angleterre au Maroc, il a fallu mettre dans le même plateau de la balance, avec notre abdication en Egypte, celle de nos droits à Terre-Neuve, y ajouter de substantielles concessions au Siam, et reconnaître, contre l'évidence, l'égalité des intérêts français et anglais aux Nouvelles-Hébrides!

L'examen de ce que nous avons fait, ou plutôt négligé de faire, en Egypte, pendant les vingt années qui ont précédé « l'entente cordiale », n'a pas un intérêt seulement historique. La connaissance de ces fautes doit être un avertissement salutaire. Elle mettra en évidence une vérité méconnue, utile à rappeler, à savoir que si les problèmes diplomatiques se résolvent dans les chancelleries, c'est au dehors et sur les lieux mêmes, bien souvent, que se déterminent les conditions dans lesquelles ils se posent. En Orient surtout, où sont constamment en lutte les influences de nationalités diverses, il est indispensable de préparer le terrain des négociations futures. Le télégraphe et la poste rapide ont fait plus de tort que de bien à cette forme spéciale de l'activité

politique. Il n'est pas excessif de dire qu'en France elle est à peine utilisée, peut-être parce que, obéissant à des considérations étrangères au bien du service, nous mettons rarement *the right man in the right place* dans les emplois importants de la représentation nationale à l'extérieur.

Quelques renseignements sur l'action de la France en Egypte, de 1884 à 1904, serviront d'exemples concrets à l'appui de ces remarques. Ils contribueront en même temps à faire mieux connaître un des chapitres de l'histoire contemporaine de la France dans le Levant.

*
* *

Quand, à la suite du bombardement d'Alexandrie, du débarquement des troupes anglaises et de l'occupation du Caire (11 juillet-15 septembre 1882), le gouvernement britannique s'est trouvé maître de l'Egypte, il n'avait aucune visée exclusive sur ce pays. Ses intentions étaient conformes à ses déclarations. N'ayant rien prévu, il n'avait rien préparé. Sans doute, après l'événement, se réservait-il d'en tirer le meilleur parti possible, mais il ignorait lequel. A Londres, on était plutôt inquiet des suites d'une initiative aussi grave. La pensée de mettre le khédive en tutelle, d'assumer les responsabilités du gouvernement de l'Egypte, n'existait pas.

Jusque vers 1886, l'Angleterre se montra disposée à réclamer le concours des puissances, — donc tout au moins leur assentiment, — aux mesures à prendre en vue de la bonne administration du pays sous l'autorité de son souverain légitime. Les principaux documents diplomatiques, échangés au cours des années suivantes, montrent comment, peu à peu, le point de vue anglais s'est modifié. En 1889, une tentative de M. Spuller, alors ministre des Affaires étrangères, proposant de « rechercher si l'évacuation de l'Egypte n'était pas devenue possible », fut écartée par lord Salisbury. A partir de cette date, les progrès de l'influence anglaise dans l'administration égyptienne s'accentuent. Quand, un peu plus tard, le khédive actuel, succédant à son père, témoigna de quelques velléités d'indépendance, les instructions du *Foreign Office* à sir Evelyn Baring (aujourd'hui lord Cromer) firent connaître que le gouvernement britannique n'admettait pas l'ingérence du souverain dans le choix ou le renvoi des ministres. La période d'hésitation était close. L'autorité du khédive avait été par degrés confisquée.

Pourquoi, sous nos yeux, sous les yeux de l'Europe, qui ne pouvait trouver aucun avantage à voir l'Egypte gouvernée par l'agent diplomatique anglais résidant au Caire, ce transfert du

pouvoir légitime à une autorité provisoire et sans mandat, — de son propre aveu, — s'est-il opéré si aisément, par voie d'empiétements successifs ? Les difficultés du règlement de la dette égyptienne n'en donnent pas une explication suffisante. Il a fallu que la puissance la plus solidement et la plus anciennement établie dans le pays, celle qui était au premier plan, donnât l'exemple d'un acquiescement tacite. Cet acquiescement, la France l'a donné en négligeant les moyens dont elle disposait *en Egypte* pour y contenir l'action britannique dans les limites que celle-ci s'était fixées elle-même.

Les souvenirs et les traditions, — qui durent en Orient plus que chez nous, — avaient créé dans la nation égyptienne un sentiment d'admiration pour la France. Même aujourd'hui, les traces n'en sont pas entièrement effacées. Après l'occupation, on prêtait à l'Angleterre des intentions qu'elle n'avait pas encore, et l'opinion se tournait de notre côté. Que de fois n'ai-je pas surpris (avant l'épisode de Fachoda), dans le peuple comme dans les classes aisées des grandes villes d'Egypte, un étonnement de notre attitude. Longtemps après l'intervention anglaise, les « vieux égyptiens » étaient convaincus que le gouvernement français travaillait, par les voies diplomatiques, à préparer le relèvement de l'autorité khédiviale : « Vous ne pouvez pas admettre, nous disaient-ils, que le combat de Tel-el-Kebir ait donné aux Anglais le droit d'administrer ce pays et de s'y comporter en maîtres. » Nous ne l'avions pas admis, il est vrai ; mais nous ne l'avons pas davantage contesté. Jamais le gouvernement français n'a su s'il contestait ce droit ou s'il le reconnaissait. Cette ignorance fut la cause première, et permanente aussi, de nos tergiversations.

*
* *

Avant d'indiquer par quels moyens nous pouvions, après les événements de 1882, maintenir en Egypte une grande partie de notre influence, notamment dans les affaires intéressant les étrangers, et par là même réserver les possibilités d'un accord sur la base d'une neutralisation garantie par les puissances continentales, il faut montrer quelle politique poursuivaient les nouveaux occupants, et donner un aperçu des procédés de cette politique.

Les agents anglais établis en Egypte s'aperçurent d'abord que toute l'attention de notre diplomatie était concentrée sur la question de la dette. Ils en conclurent que leur travail d'absorption de l'administration du pays ne rencontrerait que de faibles résistances ; mais en même temps ils virent qu'un obstacle se dressait

devant eux, forteresse mal gardée, mais forteresse tout de même : « Les Capitulations. »

Le principe des Capitulations consiste dans le transport de la juridiction nationale des étrangers sur le sol d'un pays non chrétien. Il entraîne la fiction d'exterritorialité appliquée aux établissements des Européens, et l'obligation pour le gouvernement local de ne frapper ceux-ci que des impôts acceptés par les gouvernements dont ils relèvent. Il a pour conséquence l'inviolabilité du domicile des étrangers.

Les nécessités de la vie sociale et plus souvent encore l'octroi d'imprudentes concessions ont amené des tempéraments à la stricte application de la fiction d'exterritorialité. Elle ne s'est conservée entière qu'à l'égard des ambassadeurs, des consuls et des établissements religieux. Croire que les Capitulations sont des privilèges exclusivement établis au profit des Européens est une erreur. Elles sont une sauvegarde de l'ordre public dans les pays musulmans. Sans elles, l'empire ottoman aurait cessé d'exister. C'est par elles et elles seules que la coexistence dans les mêmes centres de population de deux sociétés aussi différentes que la société chrétienne et la société musulmane est possible. L'histoire des deux derniers siècles l'a démontré. Celle des premières années de ce siècle le confirme de façon éclatante. L'empire a perdu la Turquie d'Europe parce que la Porte ottomane a méconnu avec obstination les droits des populations chrétiennes, c'est-à-dire l'esprit des Capitulations.

En attaquant, en Egypte, cet ancien et pacifique rempart, sous prétexte de bonne administration, de meilleure justice ou de perfectionnement de la machine gouvernementale, les Anglais étaient logiques. Ils travaillaient à rendre impraticable, dans ce pays, le fonctionnement d'un gouvernement quelconque émanant du pays lui-même, et, par conséquent, à justifier une occupation indéfiniment prolongée.

Nous n'y avons plus d'objection aujourd'hui, c'est entendu. Les derniers vestiges de notre juridiction vont bientôt disparaître. Mais, jusqu'en 1904, nous aurions dû avoir mieux que des velléités à opposer à cette politique exclusive et envahissante. Les procédés qu'elle employait étaient de ceux qu'il était facile de contrecarrer sans attitude hostile; car nous n'avions qu'à rester sur la défensive. Ainsi qu'on va le voir, c'est par une précaution ingénieuse que les Anglais ont accusé la France de pratiquer, à leur égard, en Egypte, une politique de *pin-pricks* (coups d'épingles). En pleine et parfaite connaissance de cause, on peut certifier que jamais nous n'avons fait un pas en avant, ni même une

démarche, pour accroître nos droits ou renforcer nos privilèges. Toutes les contestations, toutes les discussions, toutes les négociations, qui ont eu lieu en Egypte entre nous et l'administration anglaise, décorée du nom de gouvernement khédivial, — toutes, sans exception, — ont eu pour point de départ une exigence nouvelle émanant de cette administration, une invitation à céder « quelque chose » ou à créer un précédent contraire à nos intérêts.

La procédure usuelle était celle-ci :

Soit à la faveur d'un incident, soit *proprio motu*, et, en ce cas, souvent par surprise, l'administration dite égyptienne réclamait l'exercice d'un droit qui ne lui avait pas encore été reconnu et, quatre fois sur cinq, portant atteinte à la pratique des Capitulations. Le gouvernement français, par l'organe de l'agent diplomatique au Caire, produisait ses objections, que le gouvernement égyptien contestait aussitôt, cherchant à se rendre compte du degré de résistance qu'il allait rencontrer.

Si la résistance s'affirmait, il consentait à discuter. On le voyait alors accumulant les arguties, exhumant des précédents vieux de vingt, de quarante années, s'appliquant à des cas dissemblables, dénaturant les situations, sollicitant les textes, recherchant les termes ambigus, invoquant d'ailleurs le bien du pays, insinuant que nous avions mauvaise grâce à entraver une œuvre de progrès... Finalement, énervé, craignant de déplaire au quai d'Orsay en s'obstinant sur une question d'apparence secondaire, l'agent diplomatique cédait la moitié de ce qu'on lui demandait pour sauver l'autre moitié.

Quelques mois après, ou quelques semaines, le gouvernement égyptien reprenait la conversation à propos d'une affaire connexe ou voisine de celle-ci. Le différend se réglait de la même manière, c'est-à-dire par une seconde concession partielle venant compléter la précédente. Ainsi, peu à peu, en bribes et morceaux, s'en allait notre patrimoine séculaire d'indépendance et d'autorité sur la terre égyptienne.

Nous ne parlons que des cas où il y eut protestation plus ou moins formelle. Mais combien de fois un abus de pouvoir, créé en ballon d'essai ou né du zèle d'un employé ambitieux, passa-t-il inaperçu? Combien de fois n'est-il pas arrivé que, tout en l'apercevant, les agents français, déjà engagés sur d'autres questions, se sont cru obligés de fermer les yeux, pour ne pas encourir de reproches. « Pas d'affaires » était le mot d'ordre. Dès lors, le précédent était noté, enregistré, acquis.

Ce système a été appliqué contre nous, et avec succès, en toute matière : juridiction sur les protégés, inviolabilité du domi-

cile des Français, impôts nouveaux, règlements de police et de douanes, perquisitions, déplacements, annihilations ou révocations des fonctionnaires français au service du gouvernement égyptien, immunités des consuls et des établissements religieux... Tout cela, petit à petit, était rogné, écorné, diminué.

*
* *

Les « conseillers » du gouvernement khédivial, quoique maîtres de ce gouvernement, auprès duquel nous avions abdiqué, avec une singulière précipitation, toute influence directe, n'auraient pu poursuivre cette politique, non de coups d'épingle, mais de coups de coude, si quelques circonstances favorables ne les avaient aidés. Parmi ces circonstances, il en est d'inhérentes au pays lui-même. Les autres résultent de notre négligence.

Parlons d'abord des premières.

Aux gens qui ne connaissent l'Egypte que de nom et savent seulement qu'en 1882 ses finances étaient en très mauvais état, l'œuvre de rénovation a dû paraître alors bien difficile et leur semble peut-être aujourd'hui admirable. La vérité est que le résultat est satisfaisant. Tout l'honneur en revient à l'Angleterre. Mais ce résultat n'a été obtenu que fort lentement, il est très incomplet et sa réalisation était aisée.

Nous disons lentement et incomplètement. En effet, dix ans après l'occupation, donc en 1893 (c'est l'époque à laquelle j'ai quitté l'Egypte, et je préfère ne parler que de ce que j'ai constaté moi-même), les opinions sur les succès du régime tutélaire anglais étaient encore très partagées. La situation s'est améliorée depuis, mais seulement au point de vue matériel. En ce temps-là, le gouvernement britannique prétendait que déjà, sous la direction de ses agents, la renaissance de l'Egypte était merveilleuse. Beaucoup de Français et autres étrangers, habitant le pays, y possédant des intérêts considérables, assuraient que l'Egypte s'appauvrissait et que la condition du fellah y était de plus en plus misérable. Sur ce dernier point, ils avaient presque raison; mais, *in medio veritas*.

Il faut d'abord distinguer entre la haute et la basse Egypte. La haute-Egypte était ruinée par suite de la suppression de son commerce avec le Soudan et de l'impossibilité de se livrer utilement à l'exploitation de la petite culture, faute de moyens de communication autres que le Nil avec des centres de consommation de quelque importance. Il avait fallu, en 1891, dégrever de 120 000 livres sterling les deux provinces méridionales pour qu'elles pussent, à grand peine, acquitter l'impôt foncier. Le sys-

tème d'irrigations y était extrêmement insuffisant. Il est encore médiocre.

Dans la basse Egypte, la situation du cultivateur était en général meilleure. L'impôt ne lui prenait guère plus de 50 pour 100 à 60 pour 100 de son revenu brut. Mais il était perçu rigoureusement. Le fellah est insouciant, dépensier; il emprunte sans souci des échéances, et les intérêts d'usage sont élevés. La terre changeait donc souvent de maîtres. Un grand nombre de Levantins israélites faisaient fortune par ce procédé d'exploitation du paysan égyptien. Le nombre et la valeur des terres hypothéquées allaient croissant, et aussi le nombre des feuilles de commandement délivrées à fin d'expropriation pour non-paiement de l'impôt foncier. Ce n'étaient pas des signes de prospérité. Mais les administrateurs anglais, sachant que, à nos yeux, la question d'Egypte était surtout celle de la solvabilité de l'Egypte, ne se préoccupaient qu'incidemment de l'état moral et matériel de la population.

Alors, comme aujourd'hui, cette question de solvabilité peut être résumée en peu de mots : la partie cultivée du pays, qui est loin d'égaler la partie cultivable, est d'une extraordinaire fertilité, et le fellah ne consomme à peu près rien. Il n'y a donc aucune comparaison possible avec les conditions d'exploitation du sol dans un pays d'Europe. Sur un territoire comme celui de la vallée du Nil, il suffit que le souverain (ou le pouvoir exécutif) ne dépense pas en folies ruineuses les revenus de l'Etat, et qu'une partie en soit employée à des travaux d'irrigation bien faits, à l'établissement judicieux et économique des voies de communication nécessaires, pour que la prospérité financière du pays soit assurée. En somme, la fin du règne d'Ismaïl marquait, *ipso facto*, l'inauguration d'une ère de solvabilité. Les troubles qui ont motivé l'intervention anglaise n'ont eu d'autre cause que la faiblesse de caractère de son successeur Tewfick. Ils n'ont rien changé à la situation économique du pays.

Les Anglais ont administré l'Egypte selon leur tempérament, qui est plutôt dépensier. Ils ont fait, en matière de travaux publics, de lourdes écoles. Ils ont distribué des traitements trop élevés. Mais ces erreurs ont été largement compensées par la suppression, qu'on leur doit, des dilapidations du palais, des favoris, des hauts fonctionnaires, des gouverneurs, collecteurs et autres personnages officiels ou officieux. La situation, — au point de vue financier, — serait probablement un peu meilleure si l'Egypte avait été administrée par des Français, des Belges ou des Suisses. Telle qu'elle était en 1893, telle qu'elle est encore aujourd'hui, il faut la tenir pour stable et normale. Il n'y a aucune raison pour

qu'elle puisse cesser de l'être, autant que les finances seront contrôlées par des gens honnêtes et de bon sens, parce que l'Egyptien, immuable dans la simplicité de ses goûts et de ses habitudes, n'aura probablement pas avant quelques siècles, si jamais il en a, d'autres besoins ni d'autres exigences.

Au point de vue de l'ordre public, l'administration du protectorat voilé a été moins heureuse. Jusque sous Ismaïl, on disait couramment qu'un Européen pouvait faire cent lieues de pays en Egypte, un sac d'or à la main, sans avoir rien à craindre. La responsabilité des vols et des crimes pesait, conformément aux idées orientales, sur les chefs des villages, et, de là, remontait aux gouverneurs des provinces, par la voie hiérarchique. Cette responsabilité était effective. On n'était pas formaliste, et on ne voyait que le résultat.

Le point de vue européen est différent. Nos fonctionnaires ne sont responsables de leurs actes que devant l'Etat, lequel a ses procédés d'appréciation à lui; et des conséquences de ces actes, ils ne sont responsables devant personne. En essayant d'administrer l'Egypte par des procédés occidentaux, les Anglais se faisaient sans doute peu d'illusions. Mais leur situation fausse ne leur permettait pas d'appliquer le système indien, et ils tenaient beaucoup à restreindre l'influence des autorités locales indigènes. Ne pouvant mettre leurs compatriotes à la tête des gouvernements et des districts, ils ont voulu avoir les fonctionnaires provinciaux dans leurs mains, en les faisant contrôler par des agents sûrs. En conséquence, une police militaire, commandée par des Anglais, a été organisée. Les ordres qu'elle reçoit viennent directement du Caire, passant par dessus la tête des *moudirs* (gouverneurs). Les chefs indigènes n'étant plus responsables, la sécurité a diminué. Le nombre des crimes et délits a considérablement augmenté depuis l'occupation.

*
* *

La seconde circonstance locale qui a facilité aux fonctionnaires anglais l'établissement d'une suprématie exclusive sur l'administration égyptienne, au détriment de l'influence des autres puissances, est la mentalité du personnel dont le concours leur était nécessaire. Ils ont su en profiter, sans doute, parce que les principaux d'entre eux avaient acquis, au service du gouvernement de l'Inde, le maniement de cadres formés d'éléments divers et d'extraction orientale. Des conditions analogues se retrouvaient en Egypte, mais avec l'obligation d'utiliser, dans une mesure beaucoup plus large, le personnel indigène déjà en possession des emplois.

Si les ministres et fonctionnaires égyptiens avaient été de même origine, on les eût difficilement amenés à se plier aux vues des agents anglais, ceux-ci et ceux-là n'ayant pas deux idées communes en quelque matière que ce soit. La tentative de graduelle absorption de tous les pouvoirs eût probablement échoué devant l'inertie levantine, s'appuyant sur de vieilles habitudes d'esprit et de conduite. Mais, en Egypte, la population relativement lettrée dans laquelle se recrutent les auxiliaires du gouvernement et de l'administration, est de provenances très variées. Syriens, Arméniens, Turcs, israélites indigènes, Asiatiques et Africains, protégés des consulats, Grecs et Italiens nés dans les pays ou à demi orientalisés par un long séjour, forment une agglomération disparate et sans cohésion, que diversifie encore davantage la multiplicité des confessions et sectes religieuses.

Dans un pareil milieu, l'idée nationale, déjà privée du soutien d'un sentiment patriotique populaire, ne pouvait inspirer une communauté d'efforts, ni même se manifester par une attitude de résistance passive. La mollesse avec laquelle furent défendus les intérêts politiques, commerciaux et privés des Européens (autres que ceux des créanciers de l'Egypte), dès le lendemain de l'occupation, invitait, au contraire, le personnel gouvernemental et administratif indigène à collaborer docilement avec les nouveaux maîtres du pays.

Cette collaboration se trouva répondre parfaitement aux besoins de la politique manœuvrante, opportuniste, mais de plus en plus active, dont nous venons d'esquisser la physionomie. Les emplois supérieurs, y compris ceux de ministres, étant pourvus au gré de l'autorité anglaise, celle-ci n'eut bientôt à redouter de leurs titulaires aucune tentative d'obstruction. Elle eut soin d'en ménager l'amour-propre en affectant de leur laisser quelque indépendance. Ils en firent un usage intelligent. Ce personnel, pris dans son ensemble, n'avait pas les qualités d'initiative, d'énergie, de désintéressement, qui pouvaient créer aux protecteurs de l'Egypte des embarras sérieux. Il possédait, au contraire, les aptitudes qui se prêtaient le mieux à son rôle d'instrument souple et maniable. C'étaient, plus ou moins accentués, et suivant les caractères et les fonctions, la subtilité, la faculté d'assimilation rapide suppléant à l'insuffisance de la culture générale, l'art des préparations, la promptitude à prendre acte des inadvertances, l'adresse à grossir ou diminuer l'importance des affaires, le sens observateur, fin, discret, et constamment éveillé. Vagues dans leurs promesses, précis dans leurs questions, presque toujours polis, souvent aimables, n'ayant guère de négligences que voulues et d'irritation que

jouée, ces admirables fonctionnaires orientaux ou orientalisés (nous ne parlons ici que de ceux de haut rang) joignaient à tant de mérites celui de savoir flatter les vanités débordantes qui s'agitent dans le monde diplomatique du Caire.

Plusieurs étaient, en outre, laborieux. Ceux-là ont rendu d'incontestables services en réorganisant les administrations, et y faisant disparaître, autant que possible, les pratiques scandaleuses, plaie du régime précédent.

*
* *

En dépit de ces facilités, le projet anglais de prendre l'Egypte en tutelle, d'une façon définitive, reposait sur une base fragile. Aussi ne s'est-il précisé que peu à peu, à mesure que nous lui laissions le champ libre. Nous entrons ici dans la partie la plus intéressante et la plus instructive de cet exposé sommaire, car le gouvernement français va retrouver dans un autre pays oriental (en Turquie d'Asie) l'occasion de commettre des erreurs et des négligences de la même nature. De même qu'en Egypte elles ont accéléré notre déchéance, elles pourraient ailleurs compromettre le légitime espoir que nous entretenons, de conserver en fait la situation prépondérante qui nous appartient encore.

Ainsi qu'on vient de le voir, l'action anglaise, en raison du caractère à la fois provisoire et restreint qui lui était imposé par les déclarations officielles du cabinet de Londres, ne pouvait procéder que par étapes successives, voilées de prétextes, ou tant bien que mal justifiées par des incidents. Elle devait paraître ne s'occuper que de l'indispensable. Il fallait travailler à détruire les Capitulations, mais en protestant du désir de les respecter. C'était délicat. Cependant, les questions de statut politique de l'Egypte étant inabordables, la présentation d'un plan de reconstruction des institutions égyptiennes étant interdit par les circonstances, il ne restait à l'action anglaise d'autre terrain que celui des questions de détail, dont elle avait toujours à prendre l'initiative, par démarches, actes ou demandes.

Cet état de choses nous plaçait en bonne posture. Nous eûmes le tort de ne pas le comprendre dès le début. Il était pourtant à prévoir qu'en acceptant la discussion sur des points de minime importance touchant à nos intérêts ou à nos privilèges acquis, nous serions amenés à faire des concessions, que nous en prendrions l'habitude, notre adversaire celle d'en recevoir, et que le glissement ne s'arrêterait qu'au bas de la pente.

Les relations de la France et de l'Angleterre n'étaient pas alors aussi cordiales qu'elles le sont, heureusement, devenues. Mais la

nation anglaise, jusqu'en 1896, n'était nullement excitée sur les affaires d'Egypte. Le gouvernement britannique hésita à s'engager jusque vers 1890. La seconde phase de la période d'occupation, celle des résolutions définitives, n'a réellement commencé qu'en 1895, quand l'expédition Kitchener au Soudan fut décidée. Jusqu'à cette date, autant que la France ne réclamait pas le retrait des troupes anglaises, elle pouvait certainement rester sur la défensive pure et simple en Egypte sans avoir à craindre que l'Angleterre se donnât le ridicule de lui envoyer un *ultimatum* justifié par notre refus de satisfaire aux exigences des « conseillers du khédive ».

Nous avions admis qu'il appartenait aux nouveaux tuteurs de l'Egypte de se servir des éléments de domination dont ils venaient de s'emparer. Mais nous n'étions pas obligés de leur en fournir d'autres, puisque nous n'avions contracté aucun engagement de cette sorte. Le patrimoine égyptien étant défendu par la caisse de la Dette, — qui n'a jamais refusé son concours aux dépenses utiles, — notre ligne de conduite était, théoriquement, de la plus grande simplicité : Ne rien demander, ne rien céder. Ne souffrir aucune atteinte aux droits établis, aux précédents acquis; attendre les résultats ou les événements.

*
* *

Dans la pratique, cette défensive réclamait une constante vigilance, de la fermeté et du sang-froid. Notre adversaire, jaloux de justifier l'utilité de son séjour sur les rives du Nil, devait nécessairement chercher à nous affaiblir, et il avait le choix des occasions. Les difficultés ne pouvaient naître, je le répète, que de questions minimes, et le plus souvent au sujet d'intérêts particuliers. Dans ces conditions, il était indiqué de nous appuyer sur des influences individuelles ou de groupes. Il fallait être, aux yeux de ceux qui n'avaient pas intérêt à la suprématie anglaise sur l'Egypte, — et c'était une énorme majorité, — la volonté patiente, prudente, mais résolue, protectrice de leurs droits, sympathique à leurs idées, autour de laquelle ils pouvaient se rallier, et à laquelle, par la seule force d'une tacite adhésion, ils eussent apporté un concours extrêmement utile. Les représentants des petites puissances et leurs nationaux étaient de ce nombre. Nous n'avons rien fait pour les attacher à notre cause. Surtout, il fallait reconnaître que si la question d'Egypte était, suivant l'expression de Jules Ferry, une question européenne, intéressant toute l'Europe, elle était aussi, et plus que jamais, dans la période anormale qu'elle traversait, une question *égyp-*

tienne, c'est-à-dire qu'une partie importante des éléments de sa solution était sur le sol égyptien.

Ce point de vue a complètement échappé au gouvernement français. Ce fut sa seconde faute, d'autant plus surprenante que nous possédions en Egypte des éléments d'influence nombreux, pouvant agir avec efficacité et dont les Anglais étaient dépourvus. Ils disposaient de l'administration et des places. C'était beaucoup; mais c'était tout. Dans les milieux autres qu'officiels, ils étaient isolés. Ils l'étaient d'abord parce que nouveaux venus, n'ayant attaché le nom de leur pays à aucune grande œuvre utile à l'Egypte, à aucune institution bienfaisante ou civilisatrice; ils l'étaient aussi par le caractère, les coutumes, l'habitude atavique de ne point se mêler aux autres races et une inaptitude spéciale à s'en assimiler les idées.

Notre « clientèle », il est vrai, se trouvait diminuée de ce qu'elle avait compté jadis de fontionnaires pourvus d'emplois et soucieux d'avancement; mais elle pouvait s'accroître du nombre considérable des ambitions déçues, des sollicitations écartées, des intérêts compromis et des amours-propres froissés par l'institution du nouvel ordre de choses. L'Angleterre ayant déclaré qu'elle ne comptait pas rester maîtresse de l'Egypte, qu'elle n'y prétendait à aucun avantage particulier, l'espoir d'une restauration véritable de l'autorité du khédive n'avait, dans l'esprit de ces mécontents, rien de chimérique, nous devions faire quelques efforts pour l'entretenir.

En outre, deux forces morales et sociales puissantes n'attendaient qu'une impulsion, moins encore, une indication, pour nous donner leur assistance. C'étaient nos « colonies », c'est-à-dire les résidents et protégés français, et les missions catholiques.

*
* *

Ces deux groupes, anciens dans le pays, le connaissant à fond, comprenant des personnalités influentes, représentant de grands intérêts, étendaient leurs ramifications dans tous les milieux. Le sentiment du patriotisme, doublé de celui de la conservation, les eût transformés en auxiliaires d'une inestimable valeur. Ils eussent rallié, réconforté, convaincu un grand nombre d'étrangers et d'indigènes, protégés ou non, intéressés comme nous-mêmes à opposer une résistance pacifique, mais déterminée, aux empiétements dont l'objet était la concentration de tous les pouvoirs entre les mains des agents anglais.

Une condition, toutefois, était nécessaire. Il fallait inspirer confiance à ces deux groupes; et, pour cela, il fallait des actes,

des témoignages visibles d'une résolution ferme de défendre leurs intérêts par tous les moyens en notre pouvoir; et d'abord, leur donner la preuve d'une sollicitude prête à tous les sacrifices nécessaires. Ces sacrifices, d'ailleurs, n'eussent pas été considérables. Cette impression de confiance n'a été, à aucun moment, celle de nos « colonies » et de nos missions en Egypte, depuis les premiers jours de l'occupation anglaise. Elle ne fut pas davantage celle des agents officiels du gouvernement français. Les plus optimistes d'entre eux, après quelques semaines de séjour, savaient à quoi s'en tenir sur la fermeté des vues du quai d'Orsay. « Tâchez de céder le moins possible, » telle était la formule. J'ai dit plus haut où nous conduisait son application.

Cependant, en dehors des relations directes de notre agent diplomatique au Caire et de nos consuls en Egypte avec les autorités khédiviales, supposant même que nous n'étions pas imprudents en acceptant avec celles-ci la discussion sur des points, à notre avis, indiscutables, ne devions-nous pas consolider les éléments français existant dans le pays, en vue de l'avenir, quel qu'il dût être? Personne ne pouvait nous en empêcher. Sur ce terrain, au moins, nous avions liberté entière. De cette liberté, nous n'avons pas fait usage.

Le gouvernement français a négligé les intérêts de nos colonies d'Egypte. Il a mollement protégé les missions catholiques, ne leur continuant de maigres subsides que sur les instances chaque année réitérées des consuls. Il a lésiné sur les nécessités de représentation et d'action de ses agents. Cette attitude indolente, confinant à la mauvaise volonté, est le témoignage le plus certain du peu d'intérêt qu'il prenait à la situation de la France en Egypte. Les créanciers avaient leurs garanties, cela lui suffisait!

Je pourrais, si la place ici ne me faisait défaut, en citer de nombreux exemples. En voici un qui donne la mesure de la vigueur avec laquelle nos ministres ont voulu venir en aide au commerce franco-égyptien. Pendant les dix années qui ont suivi l'occupation anglaise, ce commerce, dont la plus grande partie était aux mains des Français d'Alexandrie, avait subi une diminution de 35 pour 100. Les exportations de France en Egypte avaient baissé de 43 pour 100. L'élimination progressive et systématique de nos compatriotes dans le personnel des douanes égyptiennes, les procédés souvent vexatoires de cette administration, la mise en vigueur de règlements qui paraissaient dirigés contre les produits français y étaient pour quelque chose. Mais la cause principale de la déchéance de ce commerce était l'insuffisance des moyens de transports directs. Nos nationaux en Egypte

réclamaient avec insistance le rétablissement du service hebdomadaire de la Compagnie des Messageries maritimes entre Marseille et Alexandrie, qui avait été supprimé quelques années auparavant. Le gouvernement s'est obstiné, pendant cette période où nous avions si grand intérêt à stimuler l'activité de nos colonies commerciales d'Egypte, à refuser de réclamer aux Chambres le complément de subvention nécessaire au doublement du service : « A Paris, on ne veut rien faire pour nous, nous n'avons qu'à nous en aller », me disaient nos commerçants découragés. En effet, les liquidations volontaires, les départs définitifs se succédaient. Plus tard, on s'est décidé à rétablir les communications hebdomadaires; — mais trop tard.

*
* *

Si précieux qu'eût été l'appui cordial, dévoué et confiant de nos marchands et colons d'Egypte, celui que pouvaient nous donner les « établissements religieux » français eût été plus efficace, parce que l'influence des missions catholiques pénétrait beaucoup plus avant dans les milieux indigènes et parmi les autres communautés européennes. Ces congrégations, alors même qu'en France on avait commencé à les traiter en ennemies, étaient animées d'un sentiment patriotique, d'un amour du drapeau national, objets de l'étonnement de tous les voyageurs étrangers. La persistance de cette affection pour la France, que, pas une fois, au cours des plus rudes épreuves, on n'a vu fléchir, constituait une force morale qu'il ne dépendait que de nous d'agrandir et d'utiliser.

Les écoles des Missions comptaient plus de 16 000 élèves appartenant à toutes les nationalités et à toutes les classes sociales. Les deux tiers étaient égyptiens. Les établissements hospitaliers et de bienfaisance des Missions, ouverts à tous, proclamaient, dans toutes les villes de l'Egypte, l'esprit de bonté et d'humanité de la nation française. Exclusivement justiciables des consuls de France, les religieux reconnaissaient cette protection par une attitude invariablement respectueuse. Ils étaient aimés, admirés et respectés. Nous avions entre les mains cet instrument d'influence discrète, puissante et sûre. Qu'en avons-nous fait?

D'abord, nous refusant à introduire dans la loi militaire une disposition spéciale aux missionnaires d'Orient, nous avons entravé leur recrutement. Puis, quand il fut constaté que leurs privilèges d'exterritorialité et d'exemption des impôts directs étaient menacés, en Egypte, — pas de front, bien entendu, mais par des voies obliques, et sur des points de détail, — on a

accepté, comme toujours, la discussion; on a transigé, on a trafiqué de ce dépôt confié à notre garde par les générations antérieures. Comment, à moins d'aveuglement volontaire, n'a-t-on pas vu que, la situation légale exceptionnelle de nos Missions résultant surtout de l'interprétation de textes anciens, consacrée par la tradition, si la tradition venait à être rompue, on serait impuissant à résister aux empiétements futurs?

Nous ne chercherons pas à déterminer dans quelle mesure la crainte d'être suspect de cléricalisme ou le désir de conserver d'utiles amitiés politiques a pu influencer la conduite de certains agents officiels français, et les amener jusqu'à ouvrir la brèche dans l'édifice des garanties d'indépendance nécessaires à nos établissements religieux d'Egypte. Nous devons admettre, d'ailleurs, qu'ils ont toujours scrupuleusement obéi aux instructions du ministère des Affaires étrangères. Quoi qu'il en soit, voici un fait (entre bien d'autres) permettant de supposer que ces instructions étaient parfois assez vagues.

L'affaire a fait quelque bruit en son temps. Tous les détails en ont été connus en Egypte. Il n'y a donc pas indiscrétion à la rappeler. Elle est, comme on dit maintenant, suggestive.

L'une des combinaisons imaginées par le gouvernement égyptien dans le but d'améliorer l'administration du pays, et incidemment d'offrir des prétextes à restreindre les garanties que les Européens trouvaient dans les Capitulations, était, en 1892, l'institution à Alexandrie, capitale commerciale de l'Egypte, d'une municipalité. L'idée était mise en avant un peu tôt, mais, en elle-même, n'était pas mauvaise. Sa réalisation fut assez prompte. La première conséquence en fut, naturellement, une revision des anciens impôts et la création de quelques taxes nouvelles. Parmi ces taxes, il y en avait une sur les voitures.

Les collèges catholiques français d'Alexandrie, notamment ceux des Pères Jésuites et des Frères de la Doctrine chrétienne, possédaient des omnibus servant au transport de leurs élèves. La municipalité émit la prétention de percevoir la taxe sur ces omnibus. Au point de vue financier, cette perception n'avait qu'un intérêt insignifiant, tant pour la municipalité que pour les collèges. Mais c'était un impôt direct; et dès lors se posait une question de principe, puisque l'exemption des impôts directs est un privilège des établissements religieux en pays de Capitulations. Jusqu'à ce jour, du moins en Egypte, ce privilège avait été respecté; et, sans aucun doute, l'exigence de la municipalité n'avait d'autre objet que d'établir un précédent sur lequel, un peu plus tard, on ne manquerait pas de s'appuyer pour réclamer quelque

autre concession portant atteinte aux droits de nos missions.

Avant que les directeurs des collèges eussent reçu sommation d'acquitter l'impôt, la question avait été examinée par l'agent diplomatique français au Caire et par le consul de France à Alexandrie. Une correspondance s'était engagée. L'agent diplomatique pensait qu'il convenait de faciliter autant que possible le fonctionnement de la nouvelle municipalité. Il faisait remarquer que cette institution était fondée sur une conception inspirée des idées européennes, que l'impôt municipal n'avait pas le caractère d'un impôt d'Etat, que l'exemption dont avaient bénéficié jusqu'alors les établissements religieux n'était donc pas de droit strict, et concluait en invitant le consul à user de son autorité auprès des religieux pour qu'ils se soumissent au paiement de la taxe. Le consul répondit qu'il agirait et avait agi déjà auprès des résidents français de sa circonscription dans le sens désiré par l'agence diplomatique; mais qu'à l'égard des collèges catholiques la situation était différente. Le gouvernement khédivial, disait notre représentant à Alexandrie, ne peut avoir délégué à la municipalité de cette ville d'autres pouvoirs que ceux qu'il possède lui-même. Or il n'a pas le droit de réclamer le paiement de taxes directes à des établissements religieux français. Il n'a donc pu déléguer ce droit. Ce n'est pas là une question de complaisance ou de courtoisie, mais une question de principe. Le consul, en conséquence, exprimait son regret de ne pouvoir, à moins d'instructions du ministre des Affaires étrangères sur ce sujet, entrer dans les vues de M. l'agent diplomatique.

Sur ces entrefaites, le recteur du collège des Pères Jésuites, ayant reçu sommation d'acquitter la taxe sur les omnibus, sous menace de les voir saisir et vendre aux enchères, se rendit auprès du consul et lui dit : « Devons-nous payer, ou devons-nous refuser de payer? Nous suivrons votre avis, quel qu'il soit. » L'avis du consul fut que la taxe appliquée à des objets étant la propriété du collège, exclusivement utilisés pour le service de cet établissement, était illégale; et que, par conséquent, le refus de paiement serait justifié. Deux jours après, la municipalité d'Alexandrie faisait saisir un des omnibus sur la voie publique. Vendu aux enchères, il fut racheté par le collège; et ainsi, par un coup de force, l'impôt afférent à l'exercice en cours fut perçu.

Mais les questions de droits ne se règlent pas toujours par la force. L'incident avait causé une assez vive émotion, et la municipalité n'avait pas eu une bonne presse. En y regardant d'un peu plus près, et ayant consulté ses conseils juridiques, elle s'aperçut qu'on l'avait engagée étourdiment dans une affaire dont il valait

mieux sortir au plus tôt et avec le moins d'éclat possible. Aucun texte légal, d'ailleurs, ne lui avait conféré le droit de saisie administrative. Elle avait donc commis une double erreur. L'affaire, finalement, s'arrangea par la reconnaissance de la situation privilégiée des établissements religieux. Depuis lors, les omnibus des collèges catholiques français d'Alexandrie circulent librement dans la ville et ne paient pas l'impôt sur les voitures. Tout se termina donc pour le mieux.

*
* *

Cette anecdote ouvre une perspective sur le caractère anormal des relations de service existant alors en Egypte entre notre agent politique et nos consuls. Je ne saurais m'étendre, à ce sujet, sans risquer d'atteindre des personnalités, et donner à cette étude un caractère qu'elle ne doit pas avoir. Au surplus, les responsabilités de notre politique sont celles du gouvernement et non de ses agents d'exécution. Il est permis, cependant, de signaler que si on n'a pas su se servir de l'influence de nos « colonies » d'Egypte, ni de celle des Missions, ni des éléments locaux qui nous étaient sympathiques, on n'a pas mieux utilisé, dans l'intérêt de la cause française, le personnel consulaire capable et expérimenté, qu'on avait, non plus sous la main, mais dans la main.

Comme on l'a vu plus haut, l'agent politique français au Caire avait une situation difficile qui, dès 1883, est devenue extrêmement lourde, du fait des multiples négociations dans lesquelles il a consenti à entrer. Le personnel de l'agence, insuffisant en nombre et en grade (on n'a jamais vu au Caire un conseiller d'ambassade et rarement un secrétaire de première classe), ne pouvait le seconder autant qu'il eût été nécessaire. Le temps d'étudier avec soin les affaires et la situation du pays, très compliquée, très incertaine, a toujours fait défaut au « ministre de France ». Son service de renseignements (faute de fonds, sans doute) n'a jamais été organisé.

Le bon sens indiquait que le représentant des intérêts politiques de la France, en un poste aussi délicat, devait être, autant que possible, dégagé des préoccupations du détail ; et comme la plupart des incidents créés par l'initiative envahissante du gouvernement égyptien entraient dans le cadre des attributions consulaires, il importait que nos consulats d'Egypte eussent, pour ainsi dire, à en supporter le choc.

Les ordonnances qui règlent ces attributions, tant en pays d'Orient qu'en pays de chrétienté, sont bien faites. Elles fixent aussi les relations de dépendance et d'indépendance qui doivent

exister entre les chefs des postes diplomatiques et ceux des postes consulaires. Si, dans la pratique, on devait, en Egypte, modifier l'interprétation de ces textes, c'était plutôt en chargeant les consulats de tout le soin de s'expliquer avec les autorités locales, réservant à l'agent diplomatique l'examen des questions d'ordre purement politique et d'intérêt général. Celui-ci eût trouvé dans le *de minimis non curat prætor* les facilités d'évolutions dont il avait besoin. Il n'eût pas été, comme nous l'avons vu souvent, isolé et découvert, pour s'être engagé dans des questions sur lesquelles, par la nature même des choses, il ne pouvait être qu'imparfaitement renseigné.

Le gouvernement égyptien s'en rendait compte. Il savait que ses fonctionnaires rencontraient chez nos consuls une compétence générale, une connaissance des affaires de leur ressort, des usages, des précédents, des circonstances locales et des personnes intéressées, que ceux-là ne possédaient pas au même degré. L'agence diplomatique était moins bien armée pour prendre part à des débats de cette nature; elle ne pouvait y apporter la même application, ni tout à fait le même esprit, le seul fait de son intervention donnant une importance politique à des contestations de nature purement administrative. Aussi ne manquait-on pas de s'adresser à l'agence à propos de tout; et celle-ci, complaisante, au lieu de renvoyer les fonctionnaires égyptiens au Consulat qui devait traiter l'incident, entrait en conversation avec eux. Les solutions étaient rarement favorables.

Je n'insisterai pas sur ces questions un peu spéciales. Il est certain que les mérites et le dévouement de nos consuls en Egypte ont été peu utilisés pendant la période où, plus qu'à toute autre époque, la défense des intérêts français réclamait leur concours. Ces agents devaient à leur titre, si respecté en Orient, à leur qualité de magistrats, à leur privilège de protecteurs des ordres et établissements religieux, catholiques romains, catholiques grecs, arméniens et maronites, souvent à leur caractère et à leur expérience, une autorité morale et un prestige qu'il eût été habile de mettre à profit. Le gouvernement français n'en a pas marqué l'intention; et, pour que personne ne pût s'y tromper, les confinant dans leurs fonctions bureaucratiques, il les a fait descendre de la situation que paraissait leur assurer l'application pure et simple des vieux règlements de l'organisation consulaire, rédigés par Talleyrand.

*
* *

Telles sont, dans leur ensemble, les causes principales de la prompte déchéance de l'influence française en Egypte, après les

événements de 1882. Faut-il les attribuer au défaut de patriotisme de nos ministres ou à l'incapacité de nos diplomates? Nous ne le pensons pas. Notre corps diplomatique est, en général, à la hauteur des fonctions délicates qui lui sont confiées. Mais, de 1882 à 1904, nous avons changé quatorze fois de ministre des Affaires étrangères! Ceci explique déjà, dans une certaine mesure, comment la diversité des vues a pu conduire, quant à la politique française dans la vallée du Nil, à une absence presque totale de direction. D'autre part, toute résolution tendant à renforcer les moyens d'action directs et indirects dont nous devions nous servir en Egypte devait se traduire par quelques accroissements de crédit. Or le Parlement de la troisième République est, comme on dit en Angleterre, *pound foolish*, *penny wise*. Il ne possède pas le sens des chiffres, et s'obstine contre un supplément de dépense de 50 000 francs, au moment où il vient de voter une loi dont il ignore la répercussion financière, à 12 ou 15 millions près.

Mais, à la source de l'erreur de jugement que nous avons commise et dans laquelle nous avons persévéré, quant aux affaires d'Egypte, on trouve surtout une habitude d'esprit. Elle tient au régime politique sous lequel nous vivons en France (je ne dis pas à la forme du gouvernement) et à la conception dogmatique qu'il nous a imposée de la conduite des affaires extérieures. Cette habitude, ou plutôt cette tournure d'esprit, est hostile à l'idée de continuité. Ignorant la valeur et la force des traditions, elle n'admet pas que cette valeur et cette force se fassent sentir en d'autres milieux. C'est pourquoi le gouvernement français n'a pas eu le sentiment de la fragilité de l'établissement des Anglais en Egypte ni celui de la solidité des moyens de résistance que nous avions à notre disposition. Il n'a fait ni le dénombrement de ses forces ni la reconnaissance du terrain. Il a cru, et il croit encore, si nous en jugeons d'après de récents événements, que les affaires de la France au dehors sont comme ces parties d'échecs dont les combinaisons sont identiques sur tous les échiquiers.

La France a maintenant, dans des conditions moins différentes en réalité qu'en apparence, à jouer une grosse partie sur un autre terrain oriental. Souhaitons que, cette fois, notre diplomatie étudie mieux son champ de manœuvre.

BIARD D'AUNET.

A L'ARMÉE DE METZ

ENCORE BAZAINE ET LADMIRAULT

Là plume est tombée des mains d'Emile Ollivier sitôt après qu'il en eut fait un usage fâcheux en voulant rejeter une part de la responsabilité encourue par le maréchal Bazaine sur celui de ses lieutenants que fut le général de Ladmirault. On eût pu croire que, pour clore l'incident ainsi soulevé, il suffisait de la protestation courtoisement acceptée par la *Revue des Deux-Mondes*[1], qui avait reproduit l'attaque. Mais la notoriété des litigants était trop inégale et l'occasion offerte par le premier trop belle pour que la campagne ne fût pas reprise par un héritier du nom de Bazaine[2].

S'attacher à la réhabilitation de ce nom est bien naturel de la part de qui le porte; mais si la défensive est bien indiquée dans ces conditions et ne manque pas de moyens, il n'en est pas ainsi de l'offensive, qui n'était pas plus dans la manière de l'oncle qu'elle ne convient au service de sa mémoire.

Dans ces conditions, on comprendra qu'un pareil devoir m'incombe; car si je n'ai pas l'honneur d'avoir les liens du sang avec le chef dont je fus l'aide de camp, j'ai ce lien militaire dont il faut d'abord que je dise quelques mots.

Il était très étroit dans l'armée d'alors, y étant très personnel : l'aide de camp suivait son chef dans tous les commandements. Il devenait ainsi rompu à sa manière, comme initié à sa pensée; et son service sur le champ de bataille ne consistait pas seulement à porter les ordres, mais parfois à les provoquer et souvent

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1913. Réponse aux articles parus depuis le 1er juin.

[2] *Le Temps*, 19 août 1913. — *L'Eclair*, 1er novembre 1913.

à en suivre l'exécution. Il était ainsi dans l'exercice d'une mission, dont la confiance était la première condition.

C'est au titre de cet emploi que je réclame créance, tant qu'on n'y oppose pas, comme l'on a dit, un témoignage plus autorisé... Plus autorisé en quoi? Ce témoin marqua-t-il dans l'action plus que moi? En reçut-il plus que moi de témoignages? En apporta-t-il davantage au procès?

Ayant reproduit ces derniers dans un recueil de souvenirs[1] dont le *Correspondant* a bien voulu faire état par la plume d'un camarade, le général Bourelly, tandis que M. Ollivier y a puisé ses attaques, je n'en indiquerai d'autres ici que ceux produits sur les mêmes faits par un autre camarade, le général Garcin, alors capitaine à l'état-major de la division à qui revient principalement l'honneur de la journée du 16 août pour le 4e corps[2]. On y verra, aussi bien que dans les dépositions au procès, s'il est permis d'attribuer l'initiative du mouvement sur Mars-la-Tour, comme on prétend le faire, à un autre qu'au commandant de ce corps, le général de Ladmirault.

Laissant les détails de l'action, en sus de ceux qui ressortirent au procès, aux innombrables publications historiques ou techniques qui s'y rapportent, je me propose simplement ici d'éclairer les grandes lignes, d'après mes propres souvenirs, par un parallèle entre les deux personnages qu'on a voulu opposer l'un à l'autre au détriment du second : le maréchal Bazaine et le général de Ladmirault. Aide de camp de celui-ci, j'ai approché le premier dans de graves rencontres, et je les ai vus l'un et l'autre à l'œuvre, au point de pouvoir établir presque à chaque pas entre eux une comparaison dont la morale n'est pas celle de M. Ollivier, mais dont la trame m'est fournie par son récit, alors même qu'il se heurte à mes dépositions.

I. — Dans le drame de Metz, le premier acte du maréchal Bazaine fut d'ordonner la retraite à l'armée dont, la veille, il venait de recevoir le commandement en chef. Au lieu d'accepter la bataille sous les murs de Metz où l'ennemi la cherchait, l'ordre fut de s'y dérober en évacuant le camp retranché, tant par les artères de la ville que par des ponts volants, pour se reformer sur la rive opposée. Opération difficile, quand on est déjà, selon l'expression du maréchal à son procès, « sous les baïonnettes de l'ennemi ». Elle s'exécuta, sous ses ordres et sous ses yeux, avec

[1] *Feuillets de la vie militaire sous le Second Empire*, 1912. Nouvelle librairie nationale.

[2] *A l'armée de Metz* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1912).

une telle pénurie de moyens et une telle lenteur que l'on put, dans son état-major même, croire à une feinte, et que le mot en fut dit par le colonel Lewal, de cet état-major, au maréchal Canrobert.

Tandis que les éléments de l'armée, plutôt en cohue qu'en colonne, s'enfonçaient lentement dans la ville pour gagner les ponts, une vive attaque se prononça sur leurs derrières, encore insuffisamment protégés par les ouvrages des forts. Le 3e corps y perdit son chef, et le maréchal n'intervint de sa personne dans l'action que pour la contenir. Il réussit ainsi à faire continuer le mouvement par ce corps et par la garde, et ne montra pas d'autre souci.

La chose ne se passa pas de la sorte au 4e corps. Le général de Ladmirault l'avait déjà fait passer, pour la moitié, sur la rive gauche, en laissant la ville en amont, grâce à des ponts volants, — quand il entendit le canon sur ses derrières formés par la division Grenier, et qu'un officier lancé au galop le dépassa en criant : « Nous sommes attaqués ! » Du même train, je dus y courir pour annoncer le secours, et en un clin d'œil la colonne eut en effet rebroussé chemin et remonté la côte avec un entrain endiablé; nous étions fatigués de reculer, et notre chef plus que tous.

On sait le reste[1] : combien la lutte fut chaude, le nombre de ses éléments engagés ne cessant de grossir, de part et d'autre, jusqu'à ce que la nuit fût venue permettre à l'ennemi de se replier sans nous révéler davantage ses masses. Nous restâmes ainsi dans l'attente, sans rien savoir du haut commandement. Envoyé à sa recherche, je n'en pus rien découvrir, si ce n'est qu'il faisait reprendre le mouvement vers les ponts de la Moselle. Lorsque j'eus rendu ce compte, le 4e corps en fit autant; mais il y avait des heures perdues; l'état-major général n'avait pas fonctionné, du moins pour nous. Au résumé, à notre tête, chez le commandant du 4e corps, décision, résolution, vigueur. Plus haut, rien : le maréchal a bien essayé de faire rompre le combat au 3e corps; il n'y a même pas réussi. Quant à profiter de ce qu'il a toutes ses forces sous la main pour les jeter, par une contre-attaque, sur un ennemi qui n'a pas la moitié des siennes, il ne paraît pas y avoir même songé.

II. — La journée du lendemain, 15 août, s'ouvrit sous semblables auspices : l'Empereur abandonne l'armée, en laissant au maréchal Bazaine, non pas des ordres, mais des recommandations, — la ramener sur Châlons, où s'en reforme une deuxième,

[1] *Le IVe corps de l'armée de Metz*, colonel Rousset. — Lavauzelle, Paris.

sans la compromettre. Cela, alors qu'elle est déjà aux prises avec deux des armées allemandes et devancée par une troisième! Autrement dit, se dérober à leur contact et les gagner de vitesse sur une ligne de retraite préparée. — Est-ce bien là la pensée du maréchal? On peut en douter : si l'ordre de mouvement qu'il a tracé l'est bien en effet dans ce sens, les dispositions en sont incohérentes : il lui faudrait faire émerger de la vallée de Metz cinq corps d'armée, un énorme convoi; pour cela ce ne serait pas de trop que d'en surgir en éventail par toutes les routes qui y aboutissent. — Le maréchal s'en garde : il interdit l'emploi de celle qui, précisément, est la plus excentrique par rapport à l'ennemi qu'il touche, sous le prétexte qu'elle ferait prêter le flanc à un ennemi supposé. Il contraint ainsi le 4e corps à s'engager dans un défilé, que l'aide de camp, qui doit en maintenir l'ordre formel [1] et itératif, lui déclare impraticable. Bien mieux, on n'a pas craint de l'employer pour deux corps d'armée, si bien que tout ce qui s'y engage, — tant du 3e que du 4e corps, — y restera coincé toute la nuit et la matinée du lendemain. C'est ainsi que le maréchal entend avoir toutes ses forces sous sa main, comme c'est sa grande préoccupation : il ne sait pas voir au delà, parce que prévoir c'est s'obliger à pourvoir, et que toute ouverture à une décision lui répugne.

Heureusement, il n'en est pas ainsi au 4e corps. Celui qui le commande voit avec douleur le mouvement ainsi engagé dans des conditions qu'il a reconnues par lui-même déplorables. Soumis tout d'abord, autant que résolu quand il aura obéi, il engage sa 3e division, à l'heure et dans les conditions dites, sur l'itinéraire prescrit. Puis, devant l'obstruction invincible qui en résulte, il remet au lendemain matin la mise en marche du reste du corps d'armée; et alors il prend sur lui de l'opérer par la route précédemment interdite; elle seule peut lui permettre de déboucher sur le plateau et d'y gagner celle des routes vers la Meuse qu'il doit prendre et conserver. On a écrit que c'était une désobéissance à un ordre positif. Sans doute, mais à un ordre qui n'eût jamais dû être donné : car on ne prescrit à un commandant de corps d'armée ni une heure, ni une voie d'exécution pour un mouvement d'ensemble; on lui assigne un but et un cadre dans lequel on lui laisse à se mouvoir. Le général de Ladmirault le comprit ainsi, « et il fit bien », dit lui-même le maréchal commandant en chef [2].

Pour tout envisager de ce qui dicta cette heureuse initiative

[1] V. *Procès Bazaine*, aud. du 25 octobre, p. 283.
[2] V. *Procès Bazaine*, aud. du 13 octobre, p. 163.

du commandant du 4e corps, il faut se rappeler que ses troupes avaient combattu la veille, marché toute la nuit et passé la matinée à reconstituer leur approvisionnement en munitions et en vivres, sans pouvoir prendre le repos nécessaire pour affronter les fatigues du lendemain.

III. — La belle matinée du 16 août vit, grâce à cela, presque tout ce qui restait de l'armée du Rhin se mettre en marche, sur le plateau des hauts de la Moselle vers ceux de la Meuse et Verdun, par deux routes à peu près parallèles; celles-ci, avec un tronc commun au sortir de Metz, ont branché à Gravelotte : l'une, dite route de la Woèvre sur laquelle les 2e et 6e corps devaient arriver ce jour-là à hauteur de Mars-la-Tour; l'autre, plus au nord, assignée aux 4e et 3e corps, avait, pour le premier de ceux-là, désignation de quartier général à Doncourt. La garde impériale restant jusqu'à nouvel ordre en réserve au point de bifurcation de la route, pour se porter sur l'une ou l'autre direction, selon qu'elle nous serait disputée, comme c'était à prévoir.

La IIe armée allemande, — prince Frédéric-Charles, — avait en effet pu franchir rapidement la Moselle, en amont de Metz, sur les ponts qu'on lui avait laissés intacts, et pouvait avoir pris l'avance sur nous dans la Woèvre, pour nous en disputer le passage et rejeter celle de Bazaine sur Metz, au lieu de lui laisser accomplir sa jonction avec celle de Mac-Mahon. La Ire armée allemande, celle que nous avions refoulée l'avant-veille, pouvait franchir la même rivière derrière nous; nous nous serions ainsi trouvés pris comme dans un étau, si nous n'y allions pas avec résolution. Il fallait, coûte que coûte, se frayer un passage.

La résolution manqua, — ou plutôt ce ne fut pas du côté français qu'elle apparut tout d'abord. La route de la Woèvre était, en effet, barrée par un corps d'armée allemand, commandé par un vieil officier d'antique roche, le comte d'Alvensleben. Avec ses deux divisions d'infanterie, un gros corps de cavalerie et une forte artillerie, il ne se contente pas de nous barrer la route, il nous attaque et, toute la journée, qu'on l'entende bien, il tient en échec les trois corps d'armée qu'il a devant lui. Ce n'est pas qu'à son encontre le maréchal français ne se soit pas employé : au contraire, il se jette lui-même dans les premières lignes, amenant une batterie par ci, un bataillon par là, désorganisant ainsi les forces à mesure qu'il les emploie. Il se laisse couper de son état-major, c'est-à-dire de ses moyens de commandement, ne dirige plus le combat qu'il soutient et, finalement, ne donne plus d'autre ordre que celui qui immobilise ses réserves.

Pendant que son aile gauche, celle qui devait atteindre Mars-la-Tour, est ainsi tenue en échec; à son aile droite le 4e corps, qui devait atteindre Doncourt sur la route nord de Verdun, y est arrivé, y a laissé son campement, et se rabat sur la gauche conduit résolument par son chef, le général de Ladmirault, pour marcher au canon, là où la fumée qui s'élève indique qu'on se bat.

Tout en conversant ainsi à gauche, il tient en respect une masse de cavalerie qui l'observe sans encore l'aborder, mais décèle que l'ennemi nous a devancés sur la route de France et s'apprête à nous la barrer. Le Xe corps allemand, puis tous les autres de la IIe armée sont, en effet, en marche dans la Woèvre. Mais en attendant qu'ils soient à hauteur, on peut faire payer au IIIe corps, encore isolé, sa témérité.

Nous refoulons en effet son aile gauche, la chassant du bois de Tronville, dont nous prenons le clocher pour objectif. Mais voici qu'une série de colonnes de poussière annonce l'entrée en ligne du corps de soutien sans lequel Alvensleben allait succomber, et qu'une puissante attaque en sort de Mars-la-Tour contre la nôtre. Pour la recevoir, le coup d'œil rapide du général de Ladmirault le décide à reprendre position sur les derrières d'un ravin escarpé que nous venions de franchir. L'attaque ne le peut, et le « Fonds de la Cuve » devient le cimetière — encore marqué aujourd'hui — d'une brigade prussienne : sous le choc de notre division Cissey, elle nous laisse 500 prisonniers et un de ses drapeaux. Un régiment de cavalerie qui tente de la recueillir est également détruit. Enfin, la menace d'une véritable masse de cavalerie est écartée par la nôtre, qui le paie d'ailleurs chèrement, dans un choc demeuré légendaire sous le nom de combat de Mars-la-Tour ou de Ville-sur-Yron [1].

[1] Cette légende, difficile à fixer en traits précis comme celle qui entoure tout acte violent, a inspiré récemment ici même une brillante évocation. (*La cavalerie à Rezonville*, par le général de Witte, 10 octobre), à laquelle j'ai le devoir d'apporter un témoignage de nature à modifier certains jugements sur l'inertie reprochée au général de Clérembault. Il était venu en personne, au milieu de l'après-midi, se mettre à la disposition du général de Ladmirault, qui l'avait remercié en lui disant qu'il le ferait prévenir s'il avait besoin de sa division. Il s'était alors retiré vers le nord, côté d'où l'on prévoyait une attaque contre laquelle il couvrait ainsi le 3e et le 4e corps. Si bien que, lorsque je reçus la mission d'amener tout ce que je trouverais de cavalerie pour l'opposer au mouvement tournant que dessinait, venant de l'ouest, la cavalerie ennemie, je ne pus même songer à la division Clérembault, trop distante et hors de vue. Ce n'était d'ailleurs pas nécessaire, car les trois groupes que j'atteignis et guidai sur le terrain de l'action y

IV. — Ainsi finit, dans cette journée du 16 août, dite de Vionville par les Allemands et par nous de Rezonville, l'action du 4e corps, sous le commandement très personnel du général de Ladmirault, qui s'y serait conduit, a-t-on dit, comme un commandant de corps isolé.

La bataille de Rezonville n'a pas été, dans son ensemble, commandée : chaque chef de corps a été livré à lui-même, et aucun n'y a montré d'initiative, sauf celui du 4e. Celui-là prend sur lui tous ses mouvements : le matin, il s'engage sur une route interdite; à midi, il marche au canon; à 2 heures, il attaque, toujours sans ordres; à 5 heures, il manœuvre pour recevoir une contre-attaque dans une position choisie. A 6 heures, il la brise sur son front; en même temps, il dégage son flanc en faisant charger sa cavalerie; à 7 heures, il résiste aux sollicitations qui veulent l'entraîner à poursuivre. A la nuit, il se replie sur la position qui lui a été assignée dans l'ordre général de mouvement de la veille, afin que la reprise de ce mouvement soit assurée le lendemain.

Toutes ces phases de l'action s'enchaînent sous cette pensée unique : il ne sait pas, depuis la veille, si telle est vraiment la résolution du commandant en chef. Mais il lui suffit qu'il l'ait exprimée et que ce soit, en effet, son devoir, pour qu'il la poursuive avec tout ce qu'il a de résolution. Cela sans s'en laisser détourner ni par le risque, ni, ce qui est plus difficile, par le succès.

Quant au commandement, auquel le général reste de cette

eussent bien suffi avec plus d'entente que je ne parvins à en inspirer à leurs chefs respectifs.

Puis, quand le lieutenant Niel vint précipiter la division Legrand dans l'action ainsi amenée, le général de Clérembault n'en fut pas davantage avisé et ne put s'en rendre compte qu'à l'apparition de la poussière soulevée par le combat, car il ne voyait pas plus qu'il n'était vu. Il s'ébranla alors — je ne sais si ce fut sur une requête ou de lui-même — pour y coopérer; mais, à raison de la distance, ce fut en effet trop tard. Cela lui fut-il imputé à reproche par le général de Ladmirault? Il y a d'autant plus lieu d'en douter que ni l'officier d'ordonnance qui l'accompagnait, M. de Mun, ni les officiers du général de Ladmirault revenant de l'affaire, le lieutenant Niel et moi, n'avons souvenir d'un colloque entre nos chefs.

J'ai témoigné ailleurs que le commandant du 4e corps était radieux devant le désastre qu'il venait d'infliger à une brigade du Xe corps allemand et au régiment de Dragons qui avait tenté de la dégager; l'échec très momentané de sa propre cavalerie était ainsi déjà réparé. De là à entendre parler d'une défaite de nos armes en ce glorieux soir, il y a une surprise profonde pour les survivants de l'état-major du 4e corps.

façon si fidèle, il s'exerce si peu sur lui, que lorsque l'ordre de marche est converti en ordre de retraite, ce n'est pas à minuit, comme les autres chefs, mais à 9 heures du matin seulement qu'il le reçoit. C'était la première communication qui le touchât depuis l'avant-veille.

Si je donne ici ce témoignage, c'est pour montrer la créance dont est digne l'allégation d'un ordre de mouvement tournant dont on veut faire honneur au maréchal comme l'ayant donné directement, sinon au commandant du 4e corps, du moins au général de Cissey. — Je renvoie au témoignage du général Garcin. — C'est d'une historicité semblable à celle de l'épisode du ravin, qui fournit à M. Bapst tout un chapitre dont le général Bonnal a fait justice.

Ce maître reproche en revanche au commandant du 4e corps la lenteur qu'il mit en cette matinée du 17 août à exécuter l'ordre de se rapprocher de Metz, reçu déjà si tardivement. Mais là aussi le caractère résolu du général de Ladmirault se manifeste : ses pressentiments de l'avant-veille, lorsque je lui rapportai les derniers ordres du maréchal, ne l'ont pas trompé. Il sent que ce n'est pas en vue de reprendre des forces pour donner un assaut que le maréchal recule; tandis que cet assaut, lui, Ladmirault, l'appelle comme une dernière chance de salut. Il l'attendra toute la matinée, tandis qu'il donnera ainsi à ses troupes éprouvées sinon un entier repos, du moins le temps de faire la soupe. Pendant ce répit, il rend religieusement les derniers devoirs aux deux généraux qu'elles ont perdus la veille, puis à son propre porte-fanion; il reçoit les rapports des reconnaissances par lesquelles il s'est fait éclairer au loin, espérant qu'elles lui annonceront l'ennemi. — En prenant ainsi son temps, a-t-il excédé ce qui est à l'appréciation d'un commandant de corps pour le mode d'exécution d'un mouvement commandé? Je ne le pense pas : de même que la veille son initiative lui a fait prendre la meilleure route, ce matin-ci il prend son moment pour exécuter le mouvement prescrit en sens inverse. Ce mouvement il l'exécute alors en formation de marche parfaitement militaire, tandis que les autres corps, n'ayant pas pris le temps de se reformer, l'ont fait en désordre.

C'est à Rezonville que s'était fixée la destinée de l'armée de Metz, et c'est à Saint-Privat qu'elle va s'accomplir, en présentant d'une manière plus saisissante encore l'opposition des deux caractères, celui du commandant en chef et celui du commandant du 4e corps. — M. Ollivier a écrit : « La reculade du

17 août n'a point été l'explosion d'une arrière-pensée continue qui attend l'occasion propice : elle fut une de ces résolutions subites, irréfléchies, dont Bazaine était coutumier, et qui lui avaient valu le surnom d'Ordre et Contre-Ordre. »

V. — Le commandement en chef, est-ce la peine de le dire? il n'existe pas dans la journée du 18 août — celle que le maréchal a appelée « défense des lignes d'Amanvilliers ». Il y a en effet disposé ses troupes en ligne comme pour une revue, la droite complètement en l'air, la réserve d'infanterie derrière la gauche, la réserve d'artillerie dans un fonds d'où elle n'entend même pas le canon, son quartier général pareillement. Il n'a pas même fait monter à cheval son état-major général; lui-même y est monté trois heures, comme en promenade, sans son porte-fanion, pour bien marquer qu'il ne commandait pas, puis est rentré chez lui... Si bien que c'est l'officier qui écrit ces lignes de la bouche duquel le maréchal a appris, en même temps que d'un autre camarade, qu'il venait de livrer et de perdre la plus grande bataille du siècle. Le mot caractéristique m'a été dit par l'un de ses officiers d'ordonnance : « Si le maréchal avait su que c'était une bataille, il s'y serait certainement porté. » Sans doute, comme il l'a dit depuis, la contusion qu'il avait reçue le 14, l'effort énorme que, payant de sa personne, il avait donné le 16 l'avaient rendu incapable de se tenir une journée de plus à cheval. — Mais n'était-ce pas le cas de se faire porter en litière, comme le maréchal de Saxe? Non! Les ordres de retraite dans le camp retranché de Metz étaient donnés d'avance, et la nouvelle qu'un de ses corps, le 6e, venait d'y être rejeté fut accueilli de sa part par cette parole : « On devait s'en aller demain matin, on s'en va ce soir... le beau malheur après tout. » — Ce fut, dit-il, pour soutenir le moral de ses officiers qu'il s'exprima ainsi.

Quant au général de Ladmirault, il s'y prit autrement : à cheval au milieu de ses troupes pendant 18 heures, cherchant du soutien à celles qui se cramponnaient sur leurs lignes, ralliant sur de nouvelles positions pendant la nuit celles qui n'avaient pû s'y maintenir, il ne quitta le champ de bataille que le dernier, après que toutes en eussent été ramenées par les ordres écrits et formels du commandement en chef, qui se retrouvait seulement alors et ainsi. — J'abrège ce cruel récit.

VI. — Les non-combattants, ou les combattants dont le champ de vision fut trop court, ont voulu tirer de cette lutte dramatique un autre enseignement que celui qu'elle comporte, un enseignement technique : celui de l'avantage qui demeure à l'offensive sur

la défensive. Quelle qu'en soit l'opportunité, il n'est pas aussi direct et ne vaut pas autant que celui qu'un maître de la grande époque, Marmont, formulait dans les termes suivants [1] :

Il faut deux choses dans un général : de l'esprit et du caractère. De l'esprit, car sans lui on ne combine rien, on se livre sans défense. Du caractère, car sans une volonté forte et suivie, on ne peut pas assurer l'exécution des plans conçus. Mais ici les qualités relatives l'emportent sur les qualités absolues, et le caractère doit dominer l'esprit. Quand le caractère domine l'esprit et que l'esprit a une certaine étendue, on chemine vers un but déterminé et l'on a des chances de l'atteindre. Quand l'esprit domine le caractère, on change sans cesse d'avis, de projets et de direction, parce qu'une vaste intelligence considère à chaque instant les questions sous un nouvel aspect. Si la force de la volonté ne vient pas mettre à l'abri de ces changements on flotte entre des partis divers : on n'en prend aucun avec suite (ce qu'il y a de pire) et, au lieu de s'approcher vers le but, une marche incertaine nous en éloigne souvent et nous égare...

Cette nécessité d'un caractère qui domine l'esprit est sentie à chaque instant par celui qui commande ; car dans cette position il y a lieu fréquemment de prendre un parti et de se décider. Or ce que les hommes dépourvus de caractère redoutent le plus, c'est d'arrêter une détermination ; un instinct fâcheux les entraîne à ajourner une résolution souvent urgente et qui, quand on vient enfin à la former, n'est plus utile à raison du retard, et même devient quelquefois funeste.

La citation est longue : mais comme elle est caractéristique de la manière incertaine, fuyante, changeante, dont le maréchal Bazaine exerçait le commandement suprême! Indice certain du défaut de caractère chez un homme écrasé sous le poids d'une telle responsabilité. Puis, cette part faite au défaut des hautes qualités de l'âme, ajoutez au portrait d'autres couleurs, celles qui correspondent à une carrière militaire heureuse et qui l'expliquent jusqu'à ce faîte : vigueur physique, vaillance, insouciance, bonhomie, et l'on comprendra comment celui qui, par ces dons, brillait au second rang devait s'éclipser au premier. Il faut bien considérer qu'il n'y a dans la vie militaire aucune analogie entre le second rang et le premier. Dans l'un, il suffit de qualités ; dans l'autre, il faut ce que les anciens appelaient de la vertu. Cela à tous les degrés de la hiérarchie, fût-ce celui d'un chef de poste, du moment où les circonstances, en vous isolant, vous livrent à vous-même en vous imposant la décision en son entier.

Cette décision, on la sent prête, quoique limitée dans son exercice par la subordination, chez le général de Ladmirault. « Homme de haute valeur, d'honneur et de courage, il inspirait une confiance inébranlable et un dévouement sans bornes », dit l'historien du

[1] *De l'esprit des Institutions militaires*, par le maréchal Marmont.

IVe Corps de l'armée de Metz, lieutenant-colonel Rousset[1]. « Il tranchait sur ses collègues par sa supériorité éclatante », dit le général Bonnal dans son livre, hors pair lui-même, sur *Saint-Privat*. Avec cela, et pour compléter le portrait, faut-il ajouter avec Albert de Mun, qui l'approcha de plus près : « C'était un simple et un modeste, un résolu et un soumis. En toute circonstance, il voyait promptement son devoir, parce qu'il le cherchait par la voie droite[2]... »

On m'excusera d'avoir cherché dans ce tableau, dont pas un trait n'est de ma main, le miroir du commandement, et par là même la leçon morale des batailles où je le vis s'exercer ainsi : celle qu'on pourrait appeler la leçon du devoir, dans un poste subordonné.

Si je l'ai rapprochée des défaillances qui se produisirent dans un poste suprême, c'est pour que la leçon fût complète et tangible.

Ces défaillances, et surtout celles qui se sont produites au cours de la période d'investissement, ont été portées, comme le code militaire l'impose, devant un conseil d'enquête, puis, sur l'avis de celui-ci, devant un conseil de guerre. Ce dernier leur a appliqué la sanction suprême : la condamnation du maréchal Bazaine à la destitution et à la peine capitale « pour n'avoir pas fait tout ce que prescrivent le devoir et l'honneur ».

Tel est le langage du code rédigé et appliqué par des gens de guerre pour les choses de la guerre.

L'esprit démocratique ne peut pas saisir la conception sociale qui se traduit par ce langage. Il n'avait d'ailleurs pas attendu le procès pour crier à la trahison, comme c'est dans sa tradition vis-à-vis des chefs malheureux, et il en vit la confirmation dans l'arrêt de mort auquel conclut le procès du Trianon. En sorte que la mémoire du soldat coupable seulement de défaillance en fut injustement et odieusement flétrie, alors qu'il suffisait de la lecture du procès pour voir que le mot de trahison n'y a même pas été prononcé, et pour épargner cet outrage à la France en la personne d'un de ses maréchaux.

Pour rester dans la juste mesure, il faut rapprocher de la sévérité de la condamnation le recours en grâce, qui a été signé aussitôt par les juges qui venaient de la prononcer.

Il répondait aux longs et glorieux états de service du condamné, tels qu'ils avaient été présentés au conseil dès l'ouverture du

[1] *Le IVe corps de l'armée de Metz*, colonel Rousset. — Lavauzelle.
[2] *Le général de Ladmirault*, I. de la Faye. — Bloud et Barral.

procès; aux conditions difficiles, on peut dire déplorables, dans lesquelles il avait été investi du commandement, à la bravoure personnelle et à la vigueur par lesquelles il s'y était comme retrouvé en certaines occasions.

Les deux actes du conseil, son arrêt dicté par la loi et son recours contre la pleine exécution de cet arrêt dicté par l'appréciation des circonstances, ont pu être critiqués séparément, mais ils sont en réalité inséparables, car ils sont l'expression d'une seule et même conscience formée au cours du procès. Les débats ont été conduits avec une haute intelligence du métier des armes devant des juges qui l'avaient exercé. Le maréchal lui-même l'avait réclamé plutôt que de rester sous une accusation flétrissante, et tous les témoignages de la défense y ont été apportés aussi librement que ceux de l'accusation. Ce furent des assises solennelles, aux productions desquelles rien n'est venu apporter un élément nouveau, depuis quarante ans que l'étude du drame se poursuit dans les moindres détails des deux côtés de la frontière. Il y a donc chose jugée à jamais et sur laquelle il n'y a pas à revenir : le maréchal Bazaine a manqué moins de courage que de loyauté, et c'est ainsi surtout qu'il a trahi son devoir, en ne cherchant qu'à gagner du temps pour que la crise se dénouât ailleurs que sur sa tête de qui l'issue en dépendait.

Je ne saurais mieux clore cet aperçu sur l'essai tenté pour y revenir que par cet avis de l'officier général de grande marque qu'on a voulu y invoquer : « Le silence est ce qui vaut le mieux... Actuellement, cette polémique déplaît au public, trop ignorant pour la juger et trop distrait pour s'y intéresser. » Ou encore par ce mot du journal mis en cause[1] : « Il n'y a pas de question Bazaine. »

LA-TOUR-DU-PIN CHAMBLY.

[1] *L'Eclair*, 9 octobre 1913. (Judet.)

LE GÂCHIS MEXICAIN

La guerre civile qui ensanglante le Mexique, l'anarchie et le désordre dans lesquels est plongé ce pays ne peuvent surprendre aucun de ceux au courant de toutes les intrigues qui bouleversent cette partie du nouveau monde et des ambitions étrangères qui les favorisent. Les lecteurs du *Correspondant* qui ont bien voulu suivre ce que j'écrivais ici jadis n'en doivent point être étonnés.

De nouvelles élections vont avoir lieu très prochainement au Mexique, — disais-je en terminant un article sur la révolution qui avait renversé Porfirio Diaz, — Madero sera probablement élu président; mais il est à craindre que cette élection ne soit bientôt suivie de nouveaux troubles. Le Mexique est trop près des Etats-Unis, il y a désormais au Mexique trop d'intérêts américains et les financiers américains sont trop puissants à Washington pour que des troubles ne surgissent pas un beau jour, peu éloigné, dans la République Mexicaine. Cuba, Hawaï, la Colombie, le Panama sont là pour démontrer qu'il se produit toujours, au moment opportun, l'événement nécessaire [1].

Ces prévisions ont été justifiées par les faits, une série d'« événements nécessaires » s'est produite « au moment opportun » : La série continue, entretenue avec soin, habileté et peu de scrupules.

Dans un autre article plus ancien encore [2], j'avais exposé aux lecteurs la campagne préparée de longue main et poursuivie avec une inlassable persévérance par les Etats-Unis pour arriver à établir, selon la doctrine de Monroe, leur domination sur tout le continent américain. « Les Etats-Unis possèdent sur l'Amérique une souveraineté de fait », écrivait le gouvernement américain au gouvernement anglais dans sa note remise le 7 août 1895 à Lord Salisbury. Ce qui se passe aujourd'hui au Mexique n'est qu'une phase de cette campagne, la poursuite d'un plan qui, en ce qui touche le Mexique, remonte à 1845, à cette guerre du Texas que le général Grant lui-même qualifiait d'« une des plus injustes

[1] *La Vérité sur le Mexique. Porfirio Diaz et les causes de la récente révolution.* (*Correspondant*, 10 août 1911.)

[2] *La Doctrine de Monroe et la politique pan-américaine.* (*Correspondant*, 10 et 25 août 1906.)

guerres connues dans l'histoire », et qui, par le traité de Queretaro (30 mai 1848), mettait les Etats-Unis en possession d'un territoire immense comprenant, avec le Texas, les Etats actuels de Californie, du Nouveau Mexique, de Nevada, d'Arizona, d'Utah, avec des parties du Wyoming et du Colorado. « La doctrine de Monroe n'est pas définie, a dit l'ex-président Roosevelt *(American Ideals)*, afin de mieux se prêter aux diverses interprétations suivant la diversité des cas. »

C'est en vertu de cette doctrine élastique et commode que les Etats-Unis sont intervenus au Honduras, au Venezuela, au Nicaragua, au Guatemala, qu'en 1903 ils ont fomenté et soutenu la révolte du Panama contre la Colombie dont il faisait partie intégrante, pour mettre la main sur le canal de Panama, comme précédemment ils avaient aidé et encouragé la révolte de Cuba et des Philippines contre l'Espagne.

L'achèvement du canal de Panama (qui, entre parenthèses, n'est pas aussi près d'être livré à la navigation qu'on se plaît à le dire...) engage les Etats-Unis à pousser plus activement que jamais leur domination sur l'Amérique Centrale; et, pour arriver à ce but, il leur faut étendre leur contrôle sur tous les territoires baignés par la mer des Caraïbes. Si, à ces considérations générales, on ajoute les influences d'énormes et tout puissants intérêts financiers, l'on a toute la trame de la sanglante comédie qui se joue en ce moment entre Washington et Mexico.

Lorsque Madero fut élu président en remplacement de Porfirio Diaz, ses projets de réformes constitutionnelles rencontrèrent presque immédiatement la plus vive hostilité de la part de ceux dont ils devaient léser les intérêts. Cette opposition se changea bientôt en rébellion ouverte, et il fut assassiné en février dernier à l'instigation, a-t-on dit, du général Huerta, commandant de l'armée fédérale, qui venait de se faire élire peu auparavant Président provisoire. Le nouveau Président se mit tout de suite à l'œuvre pour supprimer le brigandage qui, comme toujours au Mexique en temps de révolution, se déguisait en opposition.

Les sentiments de Huerta à l'égard des politiciens et des financiers américains étaient connus, une partie des provinces du nord se déclara ouvertement contre lui, prit les armes, et la lutte continua, avec un acharnement que seuls peuvent soupçonner ceux qui ont vécu au Mexique, entre les fédéraux soutenant le général Huerta, et le général Venustiano Carranza, qui, à la tête des « rebelles » du nord, des Constitutionalistes, s'était solidement établi dans les états de Chihuahua, de Coahuila et de Nueva Leon.

Le général Carranza a déclaré récemment que, si les Etats-Unis voulaient lui permettre d'obtenir des armes et des muni-

tions au delà des frontières, il se faisait fort d'en finir rapidement avec Huerta et ses partisans. Carranza est appuyé moralement contre Huerta par les Etats-Unis et cette déclaration semble n'avoir guère eu pour but que de préparer le blocus des ports par lesquels les Fédéraux reçoivent armes et munitions, car en dépit de l'assurance donnée par le Président Wilson que « un semblable trafic ne serait pas permis » malgré les violents discours du Sénateur A. B. Fall (du Nouveau Mexique, Etats-Unis) et de ses amis adjurant le gouvernement de Washington « d'abroger la loi qui avait permis à l'ancien président Taft d'interdire l'exportation d'armes et de munitions aux Mexicains rebelles », les Américains de l'Arizona, du Texas, du Nouveau Mexique violent cette loi ouvertement et sans la moindre entrave en fournissant des armes et des munitions, à des prix rémunérateurs qui leur permettent d'ailleurs de faire d'excellentes affaires, aux troupes des généraux Carranza et Zapata d'une part, et de l'autre au gouvernement fédéral! La preuve en est facile à faire par les dépêches nombreuses parvenues à Washington, telles par exemple que celle, en date du 28 juin, du général Carranza se plaignant que « des armes et des munitions provenant des Etats-Unis sont ouvertement et librement vendues aux troupes du général Huerta », celle du 12 juin par laquelle le général Huerta adresse au Secrétaire d'Etat américain ses plus énergiques protestations « contre le continuel envoi au Mexique, en quantités considérables, d'armes provenant de l'Etat d'Arizona ». C'est du reste la méthode américaine, elle ne date pas d'hier. Elle fit jadis le sujet d'amères et violentes protestations de la part du gouvernement de l'empereur Maximilien qui n'avait que trop de raisons de se plaindre que les troupes juaristes fussent vêtues, armées et pourvues d'argent par les Etats-Unis. Aujourd'hui comme alors, il y a aux Etats-Unis des politiciens et des financiers qui ont « intérêt » à voir l'anarchie et la guerre civile régner au Mexique.

L'élection présidentielle (le général Huerta n'étant que Président provisoire) avait été fixée au 26 octobre dernier. Bien avant cette date, les constitutionalistes du Nord avaient déclaré que, quel que pût être le résultat des élections, ils ne l'accepteraient pas, et le gouvernement de Washington avait fait une déclaration analogue.

Un petit nombre d'électeurs prit part aux élections et, par un procédé de parlementarisme très sud-américain, Huerta fit déclarer les députés élus, mais l'élection nulle, en ce qui concernait le Président et le Vice-Président. De nouvelles élections étaient annoncées; en attendant, le Président provisoire gardait le pouvoir. Le gouvernement de Washington n'accepta pas cette façon de voir, refusa de reconnaître même provisoirement Huerta, le

prévint officiellement qu'il ne le reconnaîtrait pas s'il était élu, de même qu'il ne reconnaîtrait comme valable l'élection d'aucun de ses partisans qu'il pourrait considérer comme son homme de paille et le mit en demeure de se retirer. Le général Huerta répondit simplement qu'il « refusait complètement aux Etats-Unis le droit d'intervenir de cette sorte dans les affaires intérieures du Mexique », et, — quelle que soit l'opinion qu'on professe, — il est difficile de ne pas être de son avis; le Mexique étant encore un état souverain, une pareille intervention, violation évidente du droit de souveraineté, équivalait, en fait, à une déclaration de guerre.

Ici, il faut revenir un peu en arrière. Lors de l'installation du général Huerta comme Président provisoire, Sir Lionel Carden, ministre britannique à Mexico, s'empressa, le 31 mars, de lui présenter immédiatement ses lettres de créance, le reconnaissant ainsi Président *de facto*. Sir Lionel est mieux au courant que n'importe quel diplomate anglais de la situation réelle du Mexique et de l'importance des intérêts anglais dans ce pays [1]. Sa démarche eut un effet extraordinaire à Washington aussi bien qu'à Mexico, on y vit un indice sérieux que l'Angleterre entendait ne pas laisser le champ complètement libre aux Etats-Unis, et la presse américaine se livra immédiatement aux attaques les plus violentes et, on peut ajouter, les plus déplacées contre le gouvernement britannique.

Pendant longtemps, aucune explication ne vint du Foreign Office, et nul ne doutait que son représentant n'eût agi suivant ses instructions. Nul n'en doute aujourd'hui, d'ailleurs;... seulement le Foreign Office a changé d'idées.

L'attitude de la presse pangermaniste a été intéressante. Elle se rangea presque tout entière du côté de l'Angleterre, approuvant l'attitude de son représentant, désignant, non sans raison, la puissante Oil Standard Company comme une des principales instigatrices des événements du Mexique, d'où elle cherche à évincer les compagnies anglaises qui lui portent ombrage [2].

[1] Les intérêts anglais au Mexique sont très considérables et certains souffrent beaucoup de la situation actuelle. Plusieurs mines d'or ont dû suspendre complètement leur exploitation. La Guayule Rubber Company a également cessé ses travaux. La moitié à peine des lignes de la National Railway Company peut fonctionner, la Mexican North Western Railway Company, le « Central System », ont dû également suspendre le service des trains sur une grande partie de leurs lignes.

La façon dont seront traitées les compagnies anglaises sous le régime américain une fois établi au Mexique peut se préjuger par ce qui vient d'arriver à Cuba, « république » sous l' « égide protectrice » des Etats-Unis. La concession accordée avec toutes garanties à la Cuban Ports Developments C°, Ltd (Compania de los Puertos de Cuba) a été annulée de la manière la plus scandaleusement arbitraire.

[2] La revue le *New Witness* a, les 30 octobre et 6 novembre, publié de

Ce ne fut que bien plus tard que Mr Bryan, secrétaire d'Etat, reçut de Sir E. Grey l'assurance que l'Angleterre accepterait tout plan proposé par les Etats-Unis « qui ne serait pas contraire à ses intérêts commerciaux ». L'Allemagne modifiait en même temps son attitude[1].

La déclaration du Foreign Office était assez vague; d'autre part, des conférences avaient été tenues à la Vera-Cruz entre Mr Lind, représentant des Etats-Unis, et les ministres d'Allemagne, de France et de Russie, au cours desquelles Mr Lind avait reçu l'assurance que ces trois puissances ne feraient aucune opposition au plan du Président Wilson pour rétablir la paix au Mexique, et Sir Lionel Carden n'avait pris part à aucune de ces conférences. On donnait comme raison de cette abstention un motif qui ne paraissait pas suffisamment clair. On disait que les conférences avaient eu lieu à la requête directe des représentants des trois puissances sus nommées, et que comme Sir Lionel Carden ne s'était pas joint à ses collègues pour cette requête, il n'avait pas à assister aux entretiens qu'elle avait amenés. Toujours est-il que l'attitude de l'Angleterre préoccupait encore les Etats-Unis et donnait espoir au général Huerta, qui avait par ailleurs d'autres raisons peut-être d'espérer quelque appui[2], lorsque, enfin, le discours de Mr Asquith au banquet du Lord Maire, le 10 novembre, vint établir quelle était *présentement* la politique du Foreign Office, — je dis présentement parce qu'il y a huit mois, elle a eu d'autres velléités. L'erreur qu'ont pu commettre ceux qui connurent ces velléités a été de les croire durables. Jamais, depuis la guerre de 1812, aucun gouvernement anglais, tory ou libéral, n'a eu la pensée de résister sérieusement à une prétention des Etats-Unis. La guerre du Texas, rappelée plus haut,

curieux articles sur les raisons qui ont dicté la conduite du gouvernement britannique dans ces deux phases de la question.

[1] « Il est de notre intérêt urgent, à nous Allemands, qu'une main ferme rétablisse enfin l'ordre et la tranquillité au Mexique. Quelle sera cette main est une question secondaire. Nous demandons qu'il nous soit enfin permis de nous mettre à l'œuvre et de remplir notre devoir. Si cela n'est pas fait, la responsabilité en incombera à l'Amérique. » (*Tæglische Rundschau*, 4 novembre.)

[2] Parmi tous les bruits étranges qui ont couru tous ces temps, certains avaient représenté sous un jour singulier le rôle de la fameuse firm S. Pearson and Son. Son directeur, Lord Cowdray, a adressé à la presse, sous le titre : *The Crisis in Mexico*, le 12 novembre, une lettre où il expose les faits. Il en résulte toutefois que la firm Pearson and Son a souscrit à Mexico pour une part (3 pour 100) de l'emprunt fait par la Banque de Mexico pour le gouvernement du Général Huerta. Lord Cowdray ajoute que presque toutes les grandes maisons de banque et d'affaires en ont fait autant. (Voir aussi le *New Witness*, nos cités.)

l'affaire des frontières du Venezuela, celle de l'Alaska, celle des pêcheries de Terre-Neuve en sont, avec bien d'autres, des preuves indéniables.

Dans tout pays de l'Amérique latine il y a toujours des ambitieux, des intrigants qui aspirent au pouvoir et dont il est facile de se servir, quand un autre pays a intérêt à y semer la discorde. Sous ce rapport, le Mexique est privilégié. Dans une étude fort bien faite, parue dernièrement, avant les élections du 26 octobre, l'auteur examinait les différents candidats[1]. Cette revue est instructive.

C'est d'abord le général Huerta. Et à son sujet on peut dire que, — outre l'accusation portée contre lui, à juste titre d'ailleurs, d'avoir trahi la cause de Madero en lui opposant l'armée dont il était le chef, au lieu de lui avoir loyalement apporté son concours quand le général Félix Diaz s'était révolté, — il est soupçonné aussi d'avoir été l'instigateur de l'assassinat du Président et du Vice-Président dans des circonstances odieuses, alors qu'ils étaient ses prisonniers. L'assassinat, c'est un fait, est dans les mœurs mexicaines, et, sans remonter plus loin que le mois d'août dernier, un complot fut formé pour assassiner les généraux Huerta, Félix Diaz[2] et Amelio Blanquet. Il s'en fallut de peu que ce dernier ne tombât sous les coups d'un officier de police nommé Monroy, qui, armé de deux bombes et de deux revolvers, se préparait à le frapper.

Après lui, un des concurrents les plus sérieux est Viano Carrando, qui considérait son élection comme si bien assurée qu'il avait informé les gouvernements étrangers que le Mexique répudierait toutes transactions financières conclues avec le gouvernement provisoire de Huerta. Félix Diaz, bien entendu, ambitionne aussi la Présidence.

M. Francisco Léon de la Barra, ancien ministre des Affaires étrangères de Huerta, Président provisoire de Mai à Octobre 1911, a de nombreux partisans. Mais il n'est pas candidat et s'est retiré lui-même en acceptant le poste de ministre en France et en mission spéciale en Italie. Ceci n'a pas fait l'affaire de nombre de ses partisans qui s'étaient déclarés résolus à voter pour lui, et à l'élire malgré lui.

Puis vient le général Manuel Mondragon, ancien ministre de la guerre, très chaud partisan de Huerta pendant un certain temps. Pour éliminer ce rival, le Président provisoire l'a envoyé en

[1] *The Crisis in Mexico*, par Mr Percy F. Martin. *(Fortnightly Review*, octobre 1913.)

[2] Le général Félix Diaz est le fils du Félix Diaz, surnommé « El Chato » (le nez plat), qui était frère de Porfirio Diaz. Il a commencé par se distinguer dans la guerre franco-mexicaine, en particulier dans la défense, en août 1864, d'Oaxaca, sa ville natale, contre les troupes françaises.

Europe en mission militaire spéciale : nul ne sait exactement en quoi elle peut bien consister. Comme M. de la Barra, le général Mondragon a ses partisans quand même et malgré son absence.

Le général Amelio Blanquet, qui figurait, dit-on, sur la « Liste noire » du président Madero parmi ceux à condamner à mort, était compté aussi comme un candidat possible, bien qu'il fasse partie de l'administration Huerta. Mais tous ces noms pâlissent devant celui du général Venustiano Garranza, le chef des rebelles du nord, qui s'est déjà proclamé Président Provisoire, et qui menace de rétablir le trop fameux « Décret Noir » rendu sur l'ordre de l'empereur Maximilien et mis en vigueur le 3 octobre 1865. Cet ordre féroce et barbare, qui fit plus de mal à la cause de l'Archiduc Empereur que toutes les autres mesures de son règne si court, déclarait hors la loi tous les partisans de la cause libérale pris les armes à la main et prescrivait leur exécution sommaire. A l'excuse de l'Empereur, il faut dire que, peu avant le débarquement des troupes françaises, Benito Juarez avait promulgué une loi aussi impitoyable contre tous ceux qui prendraient le parti des envahisseurs. Ces deux mesures abominables furent appliquées sans merci par les deux partis. Deux autres candidats sont le général Zapata et le Dr Francisco Vasquez Gomez; ils ont tous deux leurs nombreux partisans, avides comme ceux des autres concurrents d'obtenir grâce à l'élu de leur choix leur part des places et des profits. Car c'est là au fond toute la question, non seulement dans les républiques sud-américaines, mais dans celle du « Grand Frère », du « Big Brother Jonathan », et aussi dans certains pays du vieil hémisphère. Le chef du parti « Légal-Libéral » est le sénateur Fernando Iglesias Calderon. Fils de l'homme d'Etat qui fit partie pendant la guerre franco-mexicaine du fameux triumvirat Juarez, Lerdo, Iglesias, âgé de cinquante-cinq ans, s'étant tenu à l'écart pendant toute la durée de la dictature Porfirio Diaz qu'il réprouvait, Fernando Iglesias (Iglesias étant un nom assez commun au Mexique, il a ajouté, suivant la coutume mexicaine, celui de sa mère, Calderon), est, avec Carranza, un des candidats de Washington. Il avait d'ailleurs, dès avant les élections du 26 octobre, lancé le « manifesto », prélude indispensable de toutes les candidatures. Il y en a encore bien d'autres, il y a un député américano-mexicano-irlandais, Mr Tomas Braniff, fils d'un Irlandais-Américain, élevé aux Etats-Unis, directeur d'une grande banque de Mexico, grand propriétaire foncier fort riche, qui s'est jeté avec violence dans la politique. Ce fut Mr Braniff qui négocia la paix avec Madero il y a deux ans. Il y a aussi l'ancien chef des rebelles, Pacual Orozco, coupable jadis de plus d'atrocités que tous les autres révolutionnaires réunis, qui a été

rétabli dans les bonnes grâces du gouvernement actuel. Il y a Emilio Vasquez Gomez, frère de Francisco Vasquez Gomez, cité plus haut; il y a Don Castillo Brito, en ce moment réfugié au Guatémala; il y a Don Rudolfo Reyes, et aussi M. Covarrubias, tout récemment encore ministre du Mexique à Saint-Pétersbourg, actuellement à Londres, et que le Président Wilson a même mentionné comme un président probable[1].

Tous ces différents partis, mus par des intérêts personnels si divers, dont les rivalités sont soigneusement encouragées et entretenues par des influences extérieures, constituent le plus grand obstacle à l'établissement d'un régime durable. S'il est des hommes politiques obéissant à des principes, leurs idées sont opposées à celles que la majorité de la nation voudrait voir triompher.

Le parti catholique, par exemple, est, en fait, très fort numériquement; il pourrait avoir une grande influence, il perd pourtant constamment du terrain, parce qu'il se place toujours et presque uniquement sur la question religieuse, et néglige les intérêts purement nationaux. Il a une très grande force comme puissance électorale, mais il ne sait pas en user. Il y a une douzaine d'autres partis politiques, ayant chacun leur programme dont chaque point se heurte à l'opposition systématique des autres. Il y a enfin « le peuple », la masse qui souffre, qui est maltraitée et qui est toujours prête à prendre parti, les armes à la main, pour les faiseurs qui lui promettent le millénium et en attendant la conduisent au pillage.

Avant qu'aucune paix durable puisse être établie, il faudrait arriver à une solution de la question agraire. C'est l'affreuse misère économique de ce peuple, pauvre, opprimé, volé, à qui est déniée la plus vulgaire justice, qui est à la base de toute l'anarchie actuelle[2]. En toute justice, il faut reconnaître que, à la fin de sa dictature, Porfirio Diaz semblait avoir compris la nécessité d'une réforme, d'un essai, tout au moins, de réforme. Il paraissait vouloir appliquer enfin partiellement le « Plan de Ayala », qui devait amener le partage entre des petits fermiers et des petits propriétaires des immenses territoires possédés par un très petit nombre de personnes. Bien souvent, au cours de ses présidences successives, des Mexicains vraiment patriotes et intelligents l'ont adjuré, dans l'intérêt de son pays comme dans le sien propre, de faire aboutir une réforme de ce genre. Il a tou-

[1] La *Daily Chronicle* a publié, le 12 novembre, une interview de M. Covarrubias dans laquelle ce diplomate a manifesté des tendances franchement américaines.

[2] Percy F. Martin, *op. cit.*

jours hésité, dans la crainte de s'aliéner quelques-uns de ses plus puissants appuis financiers et politiques. Ils ont, pour la plupart, été entraînés avec lui dans son naufrage. Avec lui est, malheureusement pour le Mexique, tombé également M. Limantour, qui par son habile administration était arrivé à rétablir les finances de la République. Elles auront bien besoin d'un homme de sa valeur quand il s'agira d'y remettre un peu d'ordre et de faire face aux demandes d'indemnités de toute nature dont la note sera présentée au prochain gouvernement. Déjà les Américains prétendent avoir perdu 300 millions de dollars, et les autres pays annoncent des chiffres aussi exorbitants. Ces chiffres sont exagérés, de toute évidence; c'est encore un recommencement, le même cas s'est présenté, de la même façon, à l'époque de l'intervention française au Mexique. Alors, comme aujourd'hui, il s'agissait de poser les bases des réclamations à présenter plus tard au gouvernement fédéral.

Que va-t-il se passer maintenant? Depuis plus de trois semaines, la presse, aussi bien en Amérique qu'en Europe, s'en est donnée à cœur joie de publier les dépêches sensationnelles. Le premier résultat, et un des plus visés, indiscutablement, a été d'amener la panique sur les fonds mexicains, de provoquer des retraits énormes dans les banques afin de créer une situation éminemment propre aux spéculations financières. Le second a été de rendre ainsi la position de Huerta financièrement presque insoutenable. En même temps, on annonçait aux quatre coins du monde « d'immenses préparatifs » militaires par les Etats-Unis, des « concentrations considérables de troupes » sur les frontières du nord du Mexique, etc. Pour quiconque sait à peu près à quoi s'en tenir sur l'état actuel des armées de la Grande République, ces grandissimes manifestations ne peuvent être acceptées qu'avec un fort grain de sel. A ces terribles menaces, Huerta répondait en faisant savoir qu'il portait l'armée mexicaine à 500 000 hommes! L'un vaut l'autre. Le 4 novembre, les dépêches annonçaient que le Président Wilson avait envoyé un ultimatum à Huerta, exigeant sa retraite immédiate, celle du Vice-Président Blanquet, et de tous les autres politiciens de son parti. L'ultimatum avait été remis au général Huerta en personne par Mr Nelson O'Shaughnessy, chargé d'affaires de l'ambassade américaine. L'histoire, naturellement, était fausse. Et le même jour Mr Bryan, Secrétaire d'Etat, donnait à ce bruit tendancieux un démenti formel.

Le 13 novembre, de nouveaux bruits d'ultimatum, ayant la même origine, étaient publiés par les agences et répandus avec force commentaires. Pour les corser, on affirmait que Mr Lind (représentant personnel de Mr Wilson), Mr O'Shaughnessy, le

chargé d'affaires, et tout le personnel de l'ambassade américaine avaient quitté Mexico et que la rupture était complète.

C'était la répétition des manœuvres du 4 novembre, l'histoire encore était fausse. Le message du correspondant du *Times* à Washington était moins sensationnel, mais plus exact[1].

Le Président Wilson est résolu à ce que « le général Huerta et tous ceux qui sont associés à sa cause soient éliminés définitivement des affaires publiques », et il est prêt à prendre toutes les mesures pour atteindre ce but. D'abord on exercera une pression financière et on essaiera d'acculer le gouvernement actuel à la banqueroute. Si cela ne réussit pas, la flotte américaine bloquera les ports du Mexique et s'emparera des revenus des douanes. Si ce moyen échoue, les Etats-Unis envahiront le Mexique et chasseront par la force le général Huerta et ses partisans. L'horreur du Président Wilson pour Huerta est, certainement, réelle, mais, avec le *Globe*[2] de Londres, je crois qu'elle est fort accrue par la persuasion que ce Mexicain gêne certains des plus puissants intérêts d'affaires et de finances des Etats-Unis (la Standard Oil Company, par exemple).

Les Etats-Unis interdisent au Parlement mexicain de se réunir et, à leur gré, le déclarent inexistant, veulent imposer au Mexique le président de leur choix sous leur « protection ». Si ces conditions sont acceptées, le Mexique cessera d'exister comme Etat indépendant; il ne le sera pas plus que la « république » de Cuba, car quelle que soit sa situation intérieure, cette intervention, sous cette forme, est la violation formelle de ses droits souverains, leur annulation. Le Président Wilson proteste qu'il ne cherche aucun agrandissement territorial, il est peut-être sincère, mais tous les envahisseurs font depuis quelques années des déclarations analogues, — et tous les violent. Il n'y a aucune raison pour que les Américains n'agissent pas au Mexique en 1913 et années suivantes, *comme ils ont agi partout en dépit de promesses du même genre*. L'histoire de Cuba, — et celle-ci procède de la même manière, — n'est pas si vieille que nous ne nous souvenions des protestations et des déclarations du Président McKinley. Le jour où les Américains seront entrés dans Mexico, ils y resteront et y seront encore bien des années après que Woodrow Wilson aura quitté la Maison Blanche.

Cette affaire emprunte une saveur toute particulière à la nuance politique du Dr Wilson, qui n'a cessé de dénoncer la guerre et l'emploi de la force, de proclamer le droit des gens et l'arbitrage universel, plus solennellement encore que

[1] *Times*, 13 novembre. — [2] *Globe*, 13 novembre.

Mr Taft. « Aucun bavardage sur la justice et l'équité n'empêcheront les nations fortes, dont l'Angleterre et les Etats-Unis sont les types, d'occuper les territoires des peuples plus faibles et moins civilisés, et il est tout à fait juste qu'il en soit ainsi », dit Sir Hiram Maxim[1]. Cela résume toute la question, et il serait, après tout, préférable que cette doctrine fût proclamée, une fois pour toutes, avec cette cynique franchise plutôt que de continuer périodiquement la comédie plus cynique encore du pacifisme, du droit, des conférences de la Haye et de l'arbitrage. Le Mexique pourra conserver un fantôme d'indépendance, il aura virtuellement cessé d'être libre le jour où Huerta, — quels que soient ses crimes, ses fautes, sa conduite, — aura quitté, sur les menaces étrangères, le palais du gouvernement à Mexico..., à moins que, révoltés de cette intervention brutale, tous les Mexicains, renonçant pour un temps à leurs rivalités intestines, ne fassent front contre l'étranger. Le vieux Porfirio Diaz a déclaré que la seule chose qui pourrait le faire intervenir aujourd'hui dans les affaires de sa patrie serait l'invasion étrangère. Si le sentiment national soulevait le Mexique, les Américains ne trouveraient vraisemblablement qu'une très vague ressemblance entre cette guerre et la promenade militaire à Cuba. Ils le savent fort bien : d'où toutes ces menaces terrifiantes derrière lesquelles se passent des tractations d'ordre plus pacifique. Aussi serais-je bien surpris si ce réveil national se produisait.

Le dernier vestige de la conquête espagnole dans l'Amérique du Nord va disparaître. Dans vingt ans, tous les habitants du Mexique de Hernando Cortes parleront yankee, le Mexique sera sous le « *protectorat* » américain et d'un bout à l'autre de l'Amérique du Nord, l'anglo-saxon aura supplanté le latin.

Jamais l'Europe « chrétienne et latine » n'avait eu pareille occasion de ruiner à jamais la doctrine de Monroe. Nous pourrons sans doute dire plus tard à la suite de quels marchandages elle a préféré les profits à l'influence. C'est ainsi que meurent les faibles sans volonté et que grandissent les ambitieux sans scrupules. Les Latins abdiquent. Bien aveugle qui refuse de le voir!

★★★

[1] *Morning Post*, 5 novembre, *Mexico and United States*, Sir Hiram Maxim.

A PROPOS DU NOUVEAU ROI DE BAVIÈRE

La Bavière a repris depuis trois semaines son train de maison royal après vingt-sept ans de demi-deuil. On revoit passer dans les rues de Munich les carrosses de gala, attelés de huit chevaux : le grand, velours bleu et argent, de Louis II et le rouge et or de l'Etat. Ce ne sont que cérémonies religieuses, fêtes civiles et militaires, prestations de fidélité, hommages et réceptions. Depuis mercredi 5 novembre, à neuf heures du matin, le plus grand Etat d'Allemagne après la Prusse a recouvré un souverain qui ne soit plus un fantôme. Une situation anormale a cessé et, du haut en bas de la population, l'impression unanime est de complète satisfaction. « Nous sommes enfin rentrés dans l'ordre », constatent les ministres. « On pourra maintenant dormir en paix », répond le commissionnaire interrogé par le passant. Les journaux caricaturistes, les plus célèbres par leur franchise ou leur manque de respect envers les autorités, enregistrent eux-mêmes cet aveu dont la drôlerie est toute dans l'accent local : « Si l'on veut un roi, eh ! bien, qu'on en ait un ! Mais qu'il le soit ! Pour un qui ne le soit pas... alors c'est pas la peine ! » Et les oriflammes bleues et blanches ont flotté dans les rues, très denses autour du Palais, un peu plus parcimonieusement dans les faubourgs. L'impression est encore une fois de pleine satisfaction, mais manifester une joie par trop bruyante serait indécent. La situation du prête-nom à la couronne depuis vingt-sept ans reste la même : il y a toujours un pauvre fou, interné là-bas à Furstenried, un petit château à l'écart dans les prairies pelées, qu'entourent des bois plats, au bout de longues allées d'arbres où plus aucune voiture bleue ne circule. Et l'on pouvait éprouver un certain malaise à se représenter le bruit des grands branles de cloches, dans la soirée du 11 et la journée du 12, rejoignant l'hébétude de cet être énorme, adipeux et irascible, dans son appartement matelassé, autour duquel tombent les dernières feuilles mortes dans le brouillard.

Les étrangers, pour qui Munich est devenu de plus en plus la capitale bénie, en été de la musique, en hiver des sports de montagne, cesseront enfin de poser l'insidieuse question : « Com-

ment se fait-il que l'on détrône un roi sous prétexte qu'il se peut discuter s'il est véritablement fou, pour en mettre à sa place un qui l'est indiscutablement? » Façon toute spécieuse en somme de mal poser une question : « Parce que le roi était fou bel et bien, une régence fut proclamée, mais, le roi mort, son successeur direct prenait sa place, dans les mêmes conditions, sous la même régence. » Nous verrons tout à l'heure ce qu'il fallut de tact et de délibérations pour sortir enfin de l'impasse. Mais il fallut tout d'abord les vingt-sept années de patience, de sagesse, de bonne volonté et, pour le pays, de progrès, de la souveraineté de fait du prince Luitpold.

*
* *

Laissons de côté la personnalité, touchante et sympathique au possible tant qu'ils furent jeunes, des deux derniers rois, toujours pitoyable et à tout jamais par leur malheur. Toutefois, il nous serait impossible de ne pas noter en passant que le second n'est plus l'enfant poétique et idéal, agité d'une sorte de fureur sacrée, qui épouvantait sa mère et son frère; ni que celui-ci, quand il mourut, n'avait plus rien non plus du chaste adolescent royal, capable de balbutier naïvement en présence d'un Wagner un langage peu éloigné des sonnets de Shakespeare. Il était devenu, lui aussi, un géant, corpulent et intraitable, qui n'admettait plus que même ses serviteurs le regardassent en le servant, qui ordonnait de crever les yeux à ses ministres et, lorsque la délégation chargée de s'assurer de son état mental vint le trouver, de la jeter par les fenêtres de Neuschwanstein qui, comme l'on sait, ouvrent sur des abîmes. Il est vrai que le lendemain il refusait qu'une goutte de sang fût versée pour sa cause. Il n'en existe pas moins une armoire pleine d'arrêts de mort burlesques, signés les dernières années de sa vie, arrêts de mort de n'importe qui pour n'importe quoi. Il y avait à Starnberg un vieil employé chasseur, très au courant de la météorologie locale. Le Roi envoyait, de Berg, une estafette le consulter : « Quel temps fera-t-il demain? » Un jour, de méchante humeur, le brave homme s'impatiente : « Mais enfin Sa Majesté me prend donc pour sa royale grenouille en bocal! » La réponse est rapportée; aussitôt Louis II condamne à mort l'insolent. Quant à la force terrible du monarque dément, n'oublions pas qu'il sut littéralement casser la figure de son médecin et qu'il réussit à l'étrangler comme celui-ci tentait de s'opposer à son suicide. A un tel homme, — s'il n'était pas fou, — alors peut-être était-il permis de demander qu'il régnât et non plus qu'il continuât à rêver tout éveillé; car, après tout, la poésie

n'est pas aussi enchanteresse qu'on l'a bien voulu prétendre de ruiner un grand pays et de laisser courir un des beaux royaumes de ce monde à sa perte.

Regardons vers l'avenir. Deux pages de souvenir cependant encore au feu Prince-Régent dont le sain gouvernement, la modération exemplaire et l'absence totale de toute vanité, de tout goût des honneurs et de la représentation, ont avant tout rendu possibles les événements d'aujourd'hui. Le prestige de Louis II sur les imaginations est tel, — et, sans doute, il le demeurera puisqu'au fantastique et au romanesque de sa vie s'ajoutent toutes les fantasmagories et les poignantes musiques wagnériennes dont il a enrichi le patrimoine de l'humanité, — que le prince Luitpold eût été certainement l'un des hommes les plus injustement calomniés de l'histoire, si Dieu ne lui avait fait la grâce de vivre les longues années de cette régence qui, sans événements autres que des bienfaits, n'en est pas moins l'une des meilleures pages de l'histoire de la Bavière, la plus courte, celle des peuples heureux, et qui tout de même s'écrit, n'en déplaise au dicton, ne fût-ce que par les monuments ! Il faut avoir assisté, année par année, à l'épanouissement invraisemblable de Munich comme foyer d'art et d'études, centre de commerce et d'industrie, comme cité moderne modèle et capitale recueillie et confortable pour comprendre ce que fut l'ère Luitpoldienne. Et Munich n'est pas qu'une façade ; ce n'est plus seulement « la selle d'or sur un cheval étique » de Gustave-Adolphe, mais l'image réduite du développement et des progrès du royaume entier. Quand j'étais enfant, nos manuels de géographie, déjà tendancieux, s'appliquaient à faire ressortir le contraste entre la Bavière « catholique et pauvre » et le Wurtemberg voisin « protestant, industriel et florissant ». Malgré la pauvreté d'un sol alpestre dont, avec la meilleure volonté du monde sectaire, on aurait grand'peine, j'imagine, de rendre le catholicisme responsable, une telle affirmation ne serait plus de mise aujourd'hui. Heureusement pour le Prince-Régent qu'à côté des livres de romanciers qui substituent à la réalité vraie celle qu'ils s'imaginent plus belle, la chronique au jour le jour des fastes et des travaux d'un règne s'écrit aujourd'hui dans la conscience des humbles jusqu'au plus profond des Alpes, jusqu'au hameau le plus perdu de l'âpre Jura franconien. Les *Voyages romantiques* continueront certes aux châteaux du roi de conte populaire dont ils aident à payer les dettes incommensurables ; la vie du Prince-Régent a déjà fait justice des légendes et de ces mots « bien frappés », parce que d'une frappe facile, et qui, s'ils ont été vraiment prononcés, l'auraient été par Bismarck, lequel, en matière machiavé-

lique, avait trop de mœurs oratoires pour n'en pas manquer dans l'appréciation de ceux qu'il accusait. Remarquons que Bismarck témoigna toujours les plus grands ménagements à Louis II et, d'autre part, que le prince-régent Luitpold manifesta peu de goût pour le voyage de Berlin. Il était trop vieux. Mais dix jours de chasse dans la montagne ne le fatiguaient pas. Ni d'autres voyages. A Vienne, par exemple, où il allait voir sa sœur la duchesse de Modène. Un règne comme celui dont prenait tournure le règne de Louis II faisait en vingt ans de la Bavière un Hanovre, car un règne des poètes ne fait pas long feu dans le monde d'aujourd'hui, s'il l'a jamais fait autrefois. La régence du prince Luitpold transmet à sa lignée la Bavière, royaume allié et *non sujet* de l'Allemagne, faisant partie de l'empire spontanément, loyalement, mais avec son armée, son Parlement, ses ministères particuliers; mais avec son autonomie aussi complète que possible. Qu'on prenne garde à ce simple petit fait; voilà le seul Etat d'Allemagne qui ait conservé son timbre-poste. Et il est à l'effigie du défunt Régent. On se rappelle l'épisode de certain toast à la cour de Russie où le Prince qui a pris aujourd'hui titre de Roi sut remettre les choses au point avec autant de fermeté qu'un Paderewski déclarant au tsar qu'il n'est pas sujet russe, mais polonais tout court. Seulement le musicien si crâne se mettait en dehors des réalités; le toast du prince Louis, au contraire, les rétablissait. Dans un cas il y avait bravoure et geste chevaleresque, mais dans l'autre le simple et juste correctif, puisque le fait répondait à l'affirmation. C'est peut-être moins brillant, mais ce fut tout à fait au goût de la Bavière et sans jactance aucune. Et si l'on tient absolument à ce que la chute de Louis II ait eu des dessous ténébreux, que l'on veuille bien réfléchir deux minutes, on se convaincra aisément que ceux qui logiquement escomptaient en profiter ne furent en rien ceux qui parurent en avoir immédiatement bénéficié. Qu'on cherche ailleurs! Lorsqu'une royauté tourne mal, ce ne sont pas ceux qui la remettent dans le droit chemin qui en profitent : ils la sauvent. Les embarras de la Bavière, avec son roi fantasque, aux disparitions et aux toquades intermittentes, avaient de bien complaisants spectateurs. Le prince Luitpold leur a joué le tour de les forcer à l'applaudir de la fermeté et de la modération de son gouvernement.

Les princes bavarois d'aujourd'hui et le prince Luitpold tout le premier sont avant tout de ces souverains qui se considèrent comme le premier serviteur de l'Etat. La royauté ne consiste pas uniquement en apparat, en cortèges et en constructions coûteuses; ni, disons le mot carrément, en égoïsme décoratif. Et M. Barrès,

malgré toute sa sympathie pour cette adorable impératrice d'Autriche, d'une fascination sur nos cœurs égale à celle de Louis II, est pourtant bien obligé de se demander au bout du compte : « Et pourquoi donc ne faisait-elle pas l'impératrice? » Quand il s'agit d'un homme ordinaire, on n'a guère coutume de persister jusqu'à sa quarantaine à traiter des enfantillages avec une souriante indulgence. Chez un roi, ils doivent cesser à l'avènement. Tous les vrais monarques l'ont ainsi compris. Aimons Louis II, pleurons-le, regrettons les maladresses et même les fautes impardonnables commises dans le désarroi de 1886 par des docteurs ès sciences médicales et politiques dont les excès de zèle furent odieux, mais bien dans le caractère de tout théoricien appelé pour une fois à tailler en chair vive; mais que ceux d'entre nous qui ne se sentent point les virtualités d'un Richard Wagner au moins cessent de souhaiter un roi semblable même à leur pire ennemi. La royauté est avant tout une charge; elle implique des devoirs, les plus lourds qui soient à des épaules humaines. Et c'est bien ainsi que l'entendent les Princes qui, à cette heure, envisagent l'éventualité de cette presque mélancolique royauté de novembre d'un regard ferme, d'un cœur rassis, et à un âge où, tant comme soldats que comme administrateurs, comme époux et pères que comme éducateurs, ils ont fait leurs preuves. On ne cite d'aucun d'eux une fanfaronnade, rien que des paroles sages, des regards perspicaces et si cela peut parfois paraître exclure l'envolée et la rêverie, cela n'exclut pas l'esprit. Le devoir au jour le jour, simplement, sans phrases, a aussi sa beauté et son incontestable grandeur.

Quelques jours après la catastrophe de Berg, qui bouleversa le prince Luitpold et dont le virent pleurer des gens qui se gardèrent bien de le raconter alors, — on ne les eût pas crus, — ce fut la Fête-Dieu. Le Prince-Régent avait décidé, en bon Wittelsbach catholique, de suivre à pied l'ostensoir ainsi qu'en ont coutume chaque année, à Munich comme à Vienne, le souverain, les représentants du pouvoir et les princes de la maison régnante. Les lettres anonymes plurent. Le Régent devait se garder de paraître; on l'attendrait à chaque tournant de rue. Son premier acte public n'en fut pas moins de prendre sa place royale à la procession. Et certes il ne s'y mettait pas à l'abri derrière l'ostensoir! La littérature innombrable qui sévit alors et dont on trouve encore maint échantillon à vingt pfennigs dans les petites boutiques de la vieille ville, surtout aux abords de la brasserie royale, ne fut nullement inquiétée. Les plus sombres rhapsodies, les plus idiotes idylles, l'élégie bébête et pleurnicheuse, comme le roman-

feuilleton au taximètre, où toujours le Régent ou ses ministres apparaissaient derrière les traîtres de mélodrame, le Prince laissa tout circuler. Sa vie fut au grand jour, et l'on allumait cinq bougies sur sa table le soir. Il n'y eut plus aucun mystère à la cour de Bavière, ni châteaux enchantés, ni serres féeriques, ni lacs pour la nacelle de Lohengrin, ni invraisemblables favoris de quelques heures, ni représentations au théâtre pour un seul auditeur invisible. Il n'y eut plus rien, absolument rien à raconter, sauf les plus grandes économies dictées non point par l'avarice mais par la plus aristocratique simplicité. Et tout d'abord on en voulut beaucoup à ce sage qui payait ses impôts comme un bourgeois et qui, veuf, faisait encore venir naguère ses repas du plus proche restaurant. On lui en voulut beaucoup.

Mais Wagner eut un théâtre tel que celui de Bayreuth n'est qu'une simple baraque à côté, et l'on fit cadeau à Mozart de celui de la Résidence, ce bijou rococo. Au théâtre de la cour on installa Berlioz à côté de Richard Strauss, et si Vienne essaya vainement d'arracher Mottl à l'orchestre de la cour, Munich à la mort de Mottl enleva victorieusement à Vienne, après trois ans de haute lutte, l'unique Bruno Walter. Entre temps, le public au bout de quelques lustres s'avisa de ne plus se plaindre s'il bénéficiait d'auditions telles que jamais Louis II n'eût osé les rêver pour se les offrir à lui seul. Il est vrai que l'on trouva moyen de reprocher au Régent de n'y jamais mettre les pieds. Personne ne trouvait mauvais que Louis II y allât tout seul.

*
* *

Donc il n'y eut plus rien à raconter. Et cependant les anecdotes foisonnent. J'en pourrais gorger ces pages comme le Prince bourrait de bonbons les poches des enfants, dont il surprenait les regards de convoitise aux devantures des confiseurs. Je ne résiste cependant pas au plaisir d'en rapporter quelques-unes. Celle-ci d'abord qui pose le caractère du futur Régent. En 1868, le capitaine von Freyschlag lui avait été donné comme adjudant. A une première promenade, au jardin anglais, il exprime à Son Altesse un point de vue qu'Elle ne peut admettre. On s'échauffe, la discussion est si vive qu'au retour l'adjudant se croit obligé, sur le conseil des personnes à qui il en réfère, de préparer sa lettre de démission. Cependant il est encore de service à l'heure du dîner. Le prince Luitpold, à peine entré, vient à lui la main tendue : « Vous aviez raison, j'ai réfléchi... Promettez-moi de me conserver toujours votre belle franchise... »

Des dernières années de sa vie, ce sont surtout les rencontres

et menues aventures du chasseur et du touriste qui divertissaient le plus son entourage. Il en est de fort drôles.

Au bord du Kœnigsee, près de Berchtesgaden, le Prince-Régent, seul, arrive un peu trop tôt au débarcadère où il a donné rendez-vous à ses bateliers. Un gros commis-voyageur de Stuttgart, qui attend de son côté, l'avise. Il a bientôt raconté toutes ses affaires. Le Prince laisse aller. La fin du dialogue, très volubile, d'une part, très réservé de l'autre, peut se traduire ainsi : « Alors, naturellement, vous faites aussi du commerce? — Moi! Beaucoup. Mais pas personnellement. — Ah! Je comprends, vous voyagez sans doute. Et pour quelle maison? — Pour la maison Bavière (*Bayern*) et C[ie]. » Et comme l'autre ahuri semblait ne rien savoir de cette raison sociale, l'esquif accostait enfin, et des manifestations respectueuses de son personnel montagnard renseignaient une confusion qui demeura, sur le rivage, interdite.

On annonce à un maître de poste rural qu'il aura le Régent à voiturer le lendemain. Le maître de poste style le postillon auquel incombera l'honneur et qui passe la nuit à astiquer sa chaise et ses harnais. A l'aube, estafette : Surtout que personne ne sache rien, Son Altesse Royale tient au plus strict incognito. Le maître de poste se hâte d'annoncer au cocher qu'il y a contre-ordre : le Régent est retenu à Munich. Surviennent deux inconnus. On part. Le postillon est d'humeur si maussade et bourrue qu'à la fin, l'un des étrangers lui demande à qui donc il en a? « Eh! c'est que le Régent s'était annoncé; on était tout fier d'avoir à conduire le Régent; on s'y était préparé, au lieu de faire un bon somme. Et puis patatras, rien. » Les voyageurs arrivent à destination. L'inconnu tire une pièce de 20 marks : « Voilà pour te consoler de n'avoir pas conduit le Régent! » Et l'autre de sauter de joie... « Oh! alors... ce que je m'en *f...lanque* maintenant du Régent! » Le dialecte bavarois sait être extraordinairement énergique...

On a ri longtemps de la façon dont le vieux Prince apprit la mort du roi de Saxe. Il était à la chasse bien loin dans ses chères montagnes. Voici venir un courrier. Aussitôt prévenu, le chef-chasseur, responsable de la partie, accourt. On le charge de transmettre la nouvelle en douceur; on lui recommande beaucoup de prudence; il ne faut pas annoncer cette mort brusquement; cela peut affecter le vieillard. Le chasseur comprend, promet tous les ménagements, puis rejoint l'équipage. La chasse continue. On abat la première bête de la journée, un cerf magnifique. Le Prince-Régent s'approche et le considère. Alors le chasseur de soulever la tête et les ramures, de présenter de son mieux l'animal. Seulement il accompagne chaque mouvement de ce refrain obstiné :

« Il est *aussi* mort, celui-là!... Il est *aussi* mort », jusqu'à ce qu'à la fin le Prince : « Mais enfin nous n'avons encore rien tué d'autre? — Non, Altesse. C'est le roi de Saxe qui est mort. »

*
* *

M. Marcel Montandon a résumé de la façon la plus lumineuse les difficultés d'ordre juridique qui s'opposaient à ce que le prince Louis prît immédiatement la couronne à la mort de son père, ainsi que le pays presque tout entier le demandait.

La *Bulle d'or*, qui réglait en Allemagne les élections aux trônes depuis 1356, décrétait d'empêchement dirimant à l'exercice de la royauté une maladie mentale incurable. Seulement la constitution actuelle de la Bavière, — un contrat spontané, éminemment libéral, que le premier roi Max Joseph conclut le 26 mai 1818 avec son peuple, — ne prévoit pas de cas incurables qui permettent de déclarer le trône vacant. Elle stipule au contraire qu'une incapacité physique ou morale, en écartant le Roi du trône, ne le dépouille d'aucune de ses prérogatives, de sorte que la Régence, une fois admise, n'a d'autre perspective que la guérison ou le décès du monarque.

C'est ce dernier point qu'il s'agissait de modifier. La mort du vieux prince-régent Luitpold parut une occasion propice de réclamer un Roi qui pût régner et rendre à tous les rouages du gouvernement leur fonctionnement normal. S'il avait toujours refusé pour lui-même les insignes royaux, il avait eu sans doute ses bonnes raisons. Mais une seconde régence, — la régence héréditaire comme on l'a dit avec chagrin, — devenait intolérable; elle risquait d'augmenter le malaise dont souffrait le pays. Il fallait en rester là. La politique ne laissa pas que de compliquer les choses, selon son habitude, et l'on mit dix mois pleins pour arriver à une solution. Une véritable petite guerre se livra entre les partis pour savoir qui, du Régent ou du Parlement, allait toucher à la Constitution pour y introduire le paragraphe explétif; lequel l'emporterait du principe monarchique ou du principe démocratique?

La majorité catholique du Centre voulait que le Régent prît la décision et, de sa propre autorité, se proclamât Roi, par la grâce de Dieu. Elle n'admettait pas une revision de constitution qui autorisât la présence de deux rois à la fois dans le pays; elle se refusait à voter contre le souverain auquel serment était déjà prêté. Détrôner légalement le monarque en titre parce que malheureux lui semblait un sacrilège, une manière de révolution par le haut qui ouvrirait les voies à la révolution d'en bas. De leur côté, les libéraux et socialistes soutenaient les droits du régime représentatif : la Régence ayant été établie en 1886 avec l'approbation du Parlement, il fallait obtenir le même consentement des Chambres pour la déclarer terminée en 1913.

Heureusement l'union put se faire dans le respect et l'estime de tous pour la personne du Régent. Et un moyen terme, — qui n'en a pas moins nécessité d'amples consultations juridiques et de longs pourparlers, — est venu rallier tous les suffrages. La teneur du paragraphe incomplet fut modifiée dans ce sens : « *Lorsque la Régence aura été établie pour cause d'incapacité physique ou morale empêchant le Roi de régner, et qu'*AU BOUT DE DIX ANS *l'état du Roi ne laissera aucun espoir de son retour aux*

affaires, le Régent pourra déclarer la Régence finie et le trône vacant. Le Parlement sera immédiatement convoqué; les raisons de l'incapacité du Roi seront soumises à son acceptation.

Cette rédaction ménage toutes les susceptibilités : le Régent fait acte d'autorité royale, dont il est pleinement revêtu, et la représentation nationale garde son droit de contrôle. Le nouvel article fut dès lors voté à l'unanimité dans les deux Chambres. Et c'est ainsi que ce 5 novembre, la Bavière recouvrait enfin un roi. La proclamation de Louis III fut immédiatement placardée dans les rues. Pour Louis II on avait encore suivi la tradition d'envoyer un héraut à cheval en donner lecture aux quatre coins de la ville. Aujourd'hui de plus rapides moyens de divulgation ont remplacé le décoratif messager. De même, il n'y a pas eu de couronnement : le sacre n'existe pas pour les rois de Bavière. Le premier, du moins, en fut privé par les circonstances et ses successeurs n'ont pas cru devoir adopter plus de cérémonial que lui. Les deux couronnes royales que Max-Joseph I[er] fit exécuter à Paris, en 1806, par le joaillier de Napoléon, n'ont jamais servi, non plus que les autres insignes, globe, sceptre et épée. Le Roi n'a fait que prêter un serment solennel en présence des délégations des deux Chambres, et cette cérémonie rappelle, avant tout, la reconnaissance des franchises et libertés que les souverains de Bavière ont, de tout temps, garanties à leur peuple.

Ajoutons que le mercredi 12 novembre fut grande fête. Le nouveau Roi et la nouvelle Reine se rendirent le matin, en grand cortège, à la cathédrale où l'archevêque pontifia et l'après-midi, à trois heures, dans la salle du trône, à la Résidence, les souverains recevaient l'hommage, cette fois, des délégations de tout le pays : armée, corps de métier, institutions de tout ordre, etc.

Le roi Louis III est un homme de solide bon sens et qui, sous des dehors paternes, n'a pas, comme on dit, l'esprit de l'escalier. On l'a vu par sa prompte riposte à Saint-Pétersbourg. C'est un militaire qui a fait tout son devoir et a été, pendant la campagne austro-prussienne de 1866, blessé assez grièvement, — une cuisse cassée, — pour qu'il ait dû s'adonner désormais plutôt à ses goûts d'agronome. Ses terres, ses fermes et haras sont d'une tenue modèle. Et la race des chevaux bavarois, améliorée par son personnel, a fait merveille aux fêtes de ces derniers jours. Il est propriétaire en Hongrie du magnifique château de Sarvar (*Charvar*) dans le comitat de Vas. C'est à ce titre qu'on l'a vu accepter le protectorat de la première exposition provinciale d'art ancien organisée en Hongrie, à Szombathely, chef-lieu du comitat de son domaine. Il a eu treize enfants dont, parmi les survivants, le prince Rupprecht, aujourd'hui *Kronprinz*, et la duchesse de Calabre.

La Reine, — la première reine de Bavière née catholique, — est une archiduchesse de la maison d'Autriche-Este. Elle détient la dernière goutte directe du sang des Stuarts; les quelques jacobites qui existent encore ne l'ignorent pas et la tiennent pour leur

reine[1]. Très instruite, excellente musicienne et peintre, elle est très ferrée en botanique. L'intérieur du prince et de la princesse Louis fut assez morne et forcément régi par la plus stricte économie. Ils étaient installés dans cet énorme cube de maçonnerie rouge, aux tourelles octogonales, de style gothique anglais, appelé palais Wittelsbach, que la duchesse de Dino, rapporte sa *Chronique*, avait visité battant neuf, la Princesse tout occupée de l'éducation de ses enfants qui fut très sévère, le Prince en continuels déplacements, remplaçant le Prince-Régent partout où il ne lui plaisait pas d'aller, recevant pour lui, présidant des cérémonies officielles, alors que le vieillard débonnaire s'en allait à Nymphenbourg simplement pour le plaisir de voir ses chenils, ses pigeons, ses cygnes, ses poissons, s'intéressant aux fleurs, en propageant le goût jusque dans les casernes. Peut-être le sixième roi de Bavière se plaira-t-il personnellement moins en la compagnie des artistes que le prince Luitpold qui aimait à inviter les plus sportifs d'entre eux à des baignades avec lui, à des pique-niques sous bois, à des chasses à Hohenschwangau; qui achetait énormément d'œuvres d'art et faisait beaucoup de charités sous cette forme, qui visitait les ateliers sans se faire annoncer, consentait très volontiers à poser et même, pour son vieil ami, le statuaire Rumann, à poser nu, quand il en était besoin. Le nouveau souverain n'en a pas moins tenu à engager sa parole que, sous son règne, rien ne serait changé aux traditions artistiques de la maison de Wittelsbach. Il en déléguera le soin à l'homme de Bavière le mieux fait pour cela, son fils le prince Rupprecht.

[1] Voici les grands traits de cette généalogie qui, comme toutes les généalogies, ne laisse pas que d'être un peu compliquée.

Charles Ier était frère de la femme de Frédéric V du Palatinat. Le dernier prince de cette lignée s'éteignit en 1807, mais il restait la duchesse d'Orléans, Henriette, fille de ce dernier Henri IX, et elle laissait également deux filles. Son arrière-petit-fils, Charles-Emmanuel IV de Sardaigne, était donc héritier des Stuarts en seconde filiation. Il épousa l'archiduchesse Marie-Thérèse d'Autriche, fille de l'archiduc Ferdinand et de Marie-Béatrice d'Este, héritière de Modène, dont la fille épousa, à son tour, le duc François IV d'Autriche-Este. Le fils de Charles-Emmanuel, François V, fut le dernier duc de Modène et s'éteignit sans enfant. Sa veuve est la duchesse Adelgande, sœur du régent Luitpold, celle que nous vîmes regarder passer le cortège de Louis III des fenêtres de la Résidence. Le frère cadet de François V laissa une fille unique, la Reine actuelle de Bavière; inutile d'ajouter que cette seule héritière des Stuarts, à la succession desquels ne vient s'opposer aucune loi salique, ne songe nullement à revendiquer un héritage si lointain. — Notons, en passant, que jusqu'en 1853 son mari, le roi Louis, passait pour futur roi de Grèce. A cette époque, son père renonçait à ses droits au trône hellénique en faveur de son frère Adalbert, succession annulée par les événements de 1862.



Quant à celui-là, c'est, par l'amour de tout ce qui est beau, presque un prince italien de la Renaissance et, quand il se retrouve à Ferrare, quelque chose s'agite dans son sang. C'est la même volonté ferme que son père, car il n'y a pas à se dissimuler que les événements d'aujourd'hui ont été voulus par le nouveau Roi sans hésitation, qu'il n'y a eu de discussion que sur la forme. Ce sincère catholique ne pouvait s'accommoder d'une formule *par la volonté de mon peuple*, qui semblait exclure la *grâce de Dieu*. Le prince Rupprecht est l'un des plus grands travailleurs d'un temps où l'on voit le vieil Empereur d'Autriche se lever tous les jours à cinq heures, et où le Prince-Régent, âgé de quatre-vingt-dix ans, se fâchait quand son domestique avait inventé quelque prétexte pour ne pas le faire lever à six heures du matin. Lui a trouvé le moyen de réduire les heures de sommeil à trois ou quatre par nuit. A Munich, quand, en plein carnaval, tout ce qui ne dort pas s'amuse, les fêtards qui rentrent à l'aube, éméchés, peuvent apercevoir que la fenêtre de Son Altesse demeure éclairée. Elle l'a été toute la nuit. Et cette lumière a tenu compagnie à des lectures de droit, d'histoire, d'ouvrages militaires, à la rédaction de notes sur des sujets d'art ou des relations de voyages en Chine, au Japon, en Egypte, en Amérique. Le volume du voyage autour du monde du prince Rupprecht de Bavière se distingue d'autres travaux princiers du même genre en ce que celui-ci ne contient pas une pensée, pas une ligne d'écriture étrangères à celles de Son Altesse. Grand connaisseur en matière d'art d'Extrême-Orient, le Prince en ses voyages a recueilli des collections incomparables et je vois encore la surprise charmée des organisateurs de l'Exposition japonaise lorsqu'il leur apporta sous son bras, le plus galamment du monde, un vase estimé 40 000 marks, dont l'analogue n'existe qu'au *British Museum* et qu'ils n'osaient pas lui demander.

Mais aux mérites de l'artiste et du lettré, le Prince joint ceux du militaire toujours à son poste — le plus pénible — en dépit de la saison et de toutes les circonstances dans lesquelles aucun autre ne se ferait faute de s'excuser; répondant à sa femme qui lui demandait grâce pour lui-même : « Alors qui donnera le bon exemple, sinon nous ? » Très sévère aux autres aussi bien qu'à lui-même, membre du Conseil d'Etat et propriétaire du 2e régiment d'infanterie, cet homme grisonnant à quarante-cinq ans, mais de tournure et d'élégance incroyablement jeunes, est craint d'autant plus qu'on sait la violence qu'il a dû faire à un tempé-

rament de feu pour arriver ainsi à la pleine maîtrise de lui-même et à la courtoisie la plus parfaite. Son précepteur de français garda longtemps le souvenir de cette enfance terrible.

Ce cuistre était arrivé à se faire détester. Un jour, il surprend l'indomptable élève maniant un petit pistolet et faisant mine de le charger avec un singulier regard de son côté. Aussitôt notre pédant de saisir l'occasion d'un geste théâtral et une fois cambré : « Monseigneur, faites... je vous dirai comme Fénelon (?) au duc de Bourgogne : S'il vous faut ma poitrine, tirez... » Or il était déjà étendu tout de son long sous la table, avec le hurlement d'un fauve qui se croit blessé. L'écolier, en effet, n'avait pas résisté à l'envie de tirer, et se tordait de rire, le petit malheureux ! Il va de soi que l'arme avait été chargée à blanc. Mais le prince Louis ne trouva pas la plaisanterie de son goût et... je ne dirai pas ce qui s'en suivit.

Au milieu de ces fêtes royales, ce qui paraît le plus dur aux Munichois et à tous les amis de la Bavière, c'est de ne plus voir aux côtés du prince Rupprecht celle qui incarnait tout à la fois le génie étrange de la maison ducale, les vertus de la chrétienne et de la mère d'autrefois, les fascinations et la beauté des princesses de contes de fées et les séductions nouvelles de la femme moderne, avertie de toutes les choses de l'esprit. Digne nièce de l'impératrice d'Autriche, de la reine de Naples et de la duchesse d'Alençon, digne sœur de la reine des Belges, de la courageuse comtesse Tœrrins et demi-sœur de la feue duchesse d'Urach, la princesse Marie-Gabrielle était avant tout la digne fille de son génial père et de son admirable mère. Comme il est difficile de parler, sans avoir l'air de flatter, d'une famille comme celle du duc Carl-Théodore de Bavière ! Lui, musicien, pianiste, homme de science, oculiste de premier ordre, dompteur de chevaux, apprenant, par exemple, le russe pour se récréer et se tenant au courant des plus récentes œuvres d'un Gorki ou d'un Léonide Andreiew, soignant avec l'aide de sa femme et de ses filles les malades de sa clinique. Elle, la duchesse Marie-Josèphe de Bragance, une fille de dom Miguel, baptisée en pleine Allemagne sur un coussin de terre portugaise et, soit comme châtelaine de Kreuth, soit comme ambulancière aux œuvres de son mari, ne faisant qu'un avec ses volontés. Quant aux trois sœurs ducales de Bavière, nées de ce second mariage du duc, c'est à qui l'emportera en originalité, en bonne grâce et en vertus domestiques. Mais la princesse Rupprecht, étant morte la plus jeune, demeurera la plus touchante.

Il n'eût dépendu que d'elle et... d'une petite abjuration, d'épouser le prince impérial d'Allemagne. Le prince Rupprecht

était déjà l'élu de son cœur et l'une de ses sœurs pouvait lui dire le jour de ses noces : « Tu as voulu un homme intelligent, un beau garçon et... un mauvais sujet, te voilà servie à souhait. » Elle sut faire du mauvais sujet un époux aimant, un père modèle, et elle trouva en lui un camarade et un maître qui lui apprit à la fois les hommes et la vie, les génies et les héros. Ce fut peut-être le couple le plus érudit et le plus intellectuel d'Europe. Elle ne fit qu'un chagrin à ceux qui l'ont connue, un chagrin dont ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher demeureront inconsolables : elle est morte avant l'heure. Elle est morte parce qu'une femme semblable ne pouvait, ne devait pas vivre. Elle embellissait trop ce bas monde.

*
* *

Elle perdit deux enfants et son cœur maternel la seconde fois se brisa. Elle en laisse deux. L'aîné, Luitpold, devient héritier présomptif, *erbprinz*. C'est un jeune garçon songeur et grave, de type plutôt Bragance, tandis que son frère Albert ressemble à sa mère qui tenait surtout du duc. Les deux enfants sont élevés comme il convient aux espérances que fonde sur ces charmantes têtes le peuple bavarois. Le prince Rupprecht a tenu à ce qu'ils fissent leurs écoles primaires exactement de la même façon que n'importe quel enfant munichois. On a donc détaché du corps enseignant un maître d'école qui, les tutoyant et les suivant du matin au soir, leur a donné une base d'instruction extrêmement solide. On vit les petits princes aux répétitions matinales des concerts quand s'y étudiaient des symphonies de Haydn, de Mozart et de Beethoven; on les rencontra dans les musées. En promenade, au jardin anglais les jours d'hiver, à Nymphenbourg, à Berchtesgaden, à Kreuth, le précepteur extrêmement avisé trouvait moyen de ne perdre aucune occasion d'excellentes leçons. Puis l'aîné fut confié à un gouverneur militaire, éprouvé dans la famille ducale, où il avait déjà fait l'éducation de ce brillant prince François-Joseph, qui a précédé de quelques mois dans la tombe sa sœur Marie-Gabrielle. Une Française de la plus grande distinction est attachée depuis trois ans à ces enfants royaux pleins de cœur, de générosité, de bonne volonté et d'esprit et leur a appris le meilleur français d'Ile de France.

Ici encore, nous pourrions rapporter beaucoup d'anecdotes charmantes qui prouvent que Petit Bob est de partout, mais qui prouvent encore mieux à quel point s'allient déjà en eux la fermeté et le sérieux de leur père, le gracieux tour d'esprit de leur mère, la droiture originale et la curiosité éveillée aux choses

intellectuelles de tous deux. Ceci se passe à cette table de famille où tant de savants, de voyageurs et d'artistes se sont assis dans la salle à manger de marbre bleu aux encoignures garnies d'antiques. Le petit prince Albert, qui a neuf ans alors, a appris que le statuaire Hildebrand, l'un des hôtes préférés de son père, sera du déjeuner. Il a donc descendu une petite figure qu'il a modelée en plastiline et dont il est très fier. Il la pose à côté de son assiette. Naturellement le maître, auquel on doit la *Fontaine Wittelsbach* et le *Prince Régent* équestre, inauguré l'autre jour devant le Musée National, n'est pas long à avoir la figurine entre ses doigts et à en faire compliment et critique. Seulement, tout en causant avec Leurs Altesses, le vieux statuaire oublie de la rendre et la pose devant lui. Puis machinalement, habitude de sculpteur, il y égare de nouveau sa main et la roule et pétrit comme mie de pain. L'enfant, qui n'a pas perdu des yeux son chef-d'œuvre, à le voir détruire suffoque d'indignation ; cependant il se contient et réfléchit à sa petite vengeance. Alors, sortant de table, il dit du ton le plus naturel : « Moi, je n'aime que Rodin. »

Jusqu'ici, le prince Rupprecht a occupé, en face de l'Odéon, le palais qui était la propriété et l'habitation de son grand-père, alors qu'il était simplement le prince Luitpold. Ce palais, construit par Klenze pour Eugène de Beauharnais, s'appelle encore palais Leuchtenberg. Une des dernières fois que je vis la Princesse, le nom de Napoléon vint à être prononcé. Son Altesse, se retournant vers son mari : « De nouveau ! » Et à moi : « Depuis trois semaines, il ne s'est passé un seul jour que l'on n'ait parlé de Napoléon ici... » Le salon contigu à celui des réceptions contient un mobilier extrêmement précieux, un cadeau de Napoléon à Eugène, qui provient de la Malmaison. Tous les sièges et dossiers sont brodés de dieux et symboles égyptiens, et un peu bien fantaisistes, mais qui flattaient le jeune général retour d'Orient. Eugène avait commandé à Thorwaldsen une frise qui complète la physionomie strictement Empire de cette pièce, que les conservateurs actuels de la Malmaison feraient bien de demander un jour la permission de visiter. On jouait la comédie chez Eugène, et le palais de l'Odeonsplatz renferme un petit théâtre que l'abandon rend mélancolique. La bibliothèque du vice-roi d'Italie n'est pas encore cataloguée, mais on la sait pleine des plus importantes publications de l'Empire, que Napoléon faisait envoyer régulièrement à son fils adoptif. En revanche, les précieuses archives, les statues de Canova et la galerie de tableaux ont suivi les ducs de Leuchtenberg à Saint-Pétersbourg ou dans leurs châteaux bavarois.

Peut-être n'y a-t-il pas une seconde maison de Munich où la vie soit aussi studieuse et réglée de façon à faire le plus grand nombre de choses en un jour. Faible et malade déjà, la princesse Marie-Gabrielle trouvait le moyen d'être levée à cinq heures quand il s'agissait d'accompagner son mari à une course intéressante, — et tout l'intéressait de ce qui attirait l'attention du Prince. Personne mieux que celui-ci ne sait résumer un problème d'esthétique compliqué, concentrer en quelques mots d'interminables lectures, voir vite et porter un jugement définitif. Une discipline d'esprit aussi méthodique se rencontre rarement : tout est classifié dans cette mémoire, — la plus surprenante qu'il m'ait été donné de voir à l'œuvre, — comme dans un parc d'artillerie. Et les effets si prompts de cette balistique aussi adroite qu'érudite n'ont pas toujours été du goût de chacun. Aussi le prince Rupprecht est-il redouté autant que respecté. En revanche, ceux qui l'aiment et l'admirent font partie de l'élite intellectuelle non seulement de l'Allemagne, mais de l'Europe et autant dire du monde entier. Les savants de la Chine, du Japon, de l'Egypte sont en relations suivies avec lui aussi bien que ceux de nos pays.

Il ne manque pas une exposition comme il ne manque pas un beau livre, pas une lecture d'histoire ou d'archéologie, en allemand, français, anglais et italien. Son grand bonheur et sa continuelle préoccupation sont les musées de Munich. M. de Tschouddi, le défunt conservateur, que la maison de Bavière s'était empressée de recueillir après sa disgrâce de Berlin, et dont les tendances modernistes ont été si discutées, n'avait pas de plus ferme appui. Et pour assurer la possession d'un bel objet d'art ancien ou moderne à sa capitale, on ne verra jamais le Prince Royal plaindre ses peines. Il découvre des Tiepolos oubliés et des tapis perses sans prix dans les galetas des résidences de Wurzbourg et de Munich. Dès qu'il peut s'accorder une quinzaine de congé, on le voit prendre le chemin de l'Italie, dont il parcourt province après province, dont il n'ignore la moindre petite ville. Vous partez à votre tour pour le fond de la terre de Bari ou pour Urbin, Son Altesse vous trace immédiatement un itinéraire infaillible : telle rue, telle maison, un marteau de porte est à voir; dans tel village, il y a telle église, et dans cette église un tableau inconnu. Du reste, qu'il s'agisse de la France, de l'Allemagne, de la Dalmatie ou de l'Espagne, il en va à peu près de même. Seulement l'Italie a toutes les prédilections du voyageur princier. Il en sillonne les sentiers escarpés à pied et les grandes routes planes en automobile, tantôt seul, tantôt accompagné de quelque professeur qu'il daigne traiter en camarade, ou bien de son cousin Luitpold, de

la maison ducale de Biederstein, qui s'adonne à la peinture avec succès et dont toutes les prédilections vont à Cézanne et Gauguin.

Si le roi Louis III paraît destiné à être un administrateur modèle qui continue les traditions d'ordre, d'économie, d'équilibre et de sage maintien inaugurées par son père le Régent, il y a beaucoup à parier pour que le prince Rupprecht prenne d'ores et déjà en Bavière quelque chose comme l'Intendance des Beaux-Arts. Du côté de la musique, l'attitude des nouveaux souverains sera simplement respectueuse, mais personne de la famille n'entend laisser perdre une seule des bonnes traditions. Les goûts personnels du Prince Royal vont à Mozart. Si la *pauvre chère princesse Rupprecht*, comme dit le peuple de Munich, avait vécu, c'est en elle que la musique moderne eût trouvé la digne héritière de Louis II. Ses jeudis musicaux étaient célèbres dans Munich et s'agissait-il de s'initier à une œuvre nouvelle ou inconnue de Bruckner, de Mahler, de Delins, de Richard Strauss, de Max Reger, on la voyait en suivre jusqu'à trois et quatre répétitions. Jamais je n'oublierai la soirée où Mme Faliero Dalcroze chanta dans son salon les *Lieder du compagnon voyageur* de Gustave Mahler; ni celle où Mme Cahier lui racontait ses souvenirs sur l'insigne musicien, dont le buste par Rodin est entré à la Glyptothèque. Son dernier désir musical ne put s'accomplir : il s'agissait, après la mort de son petit chéri, Rudi, de lui amener Bruno Walter et un chanteur pour lui faire entendre les *Lieder des enfants morts*. Cela ne put s'organiser assez tôt. Elle partit pour Sorrente; elle n'en revint pas.

La princesse Marie-Gabrielle est aujourd'hui, nous en avons tous la conviction, une patronne de plus que la Bavière, si fertile en saints et en héros, compte au ciel. Et l'on peut s'attendre à ce que cet auguste, rude et fier pays, de toutes ses neiges et de toutes ses gentianes, de tous ses torrents, ses toits de bardeaux, ses lacs et ses étendards, voué au bleu et blanc virginal, — et tels le furent aussi par leur mère les enfants royaux jusqu'à l'âge de raison, — devienne enfin, après avoir été la patrie de fous romanesques et tragiques, le royaume de monarques par qui s'écrive de l'histoire et non plus se créent des légendes. La lignée du prince Luitpold fait mieux que de nous les promettre, après les vingt-sept années d'arrhes d'une Régence d'apaisement, de munificence et de travail en silence.

William RITTER.

Munich, 15 novembre 1913.

PSYCHOLOGIE ET LITTÉRATURE

LA COMTESSE DE NOAILLES

Le nom si connu de la comtesse de Noailles éveille plusieurs questions. Il est entouré d'incertitude. Parmi les femmes en particulier il apporte quelque trouble. Les esprits sensibles, séduits par le charme de ce poète, l'exaltent sans plus rien discerner; d'autres, détournés de lui par son peu de morale, ignorent ou nient son talent. Je voudrais essayer ici, sans perdre de vue le souci de délicatesse auquel s'attache le *Correspondant*, d'étudier un peu cet écrivain afin que le sens de son nom devienne, s'il se peut, plus précis et plus clair, qu'on ait pour le juger un peu plus d'éléments (si l'on tient à juger avant que la carrière soit close) et que soit donnée une réponse à tant de jeunes interrogations sur une femme qu'il est aussi difficile d'admirer complètement que de ne pas admirer du tout.

Tout d'abord, son nom a une grande importance dans nos lettres françaises. Quand notre époque littéraire actuelle sera passée, c'est à la comtesse de Noailles qu'on devra faire remonter tout un mouvement, à la fois littéraire et mondain. Combien de femmes n'ont écrit que parce qu'elle avait écrit, parce qu'elle avait traduit des sentiments de femme qu'elles éprouvaient aussi, chanté la nature qu'elles comprenaient comme elle, tout cela dans un langage direct qui leur semblait facilement imitable, et avec un succès qui était bien séduisant? Combien de jeunes poètes ont pris les tours de celui-ci, et remis dans leurs vers ses neuves et hardies images? Et, plus profondément, n'y a-t-il pas, chez un bon nombre de nos contemporains, un certain état de lyrisme vague à quoi elle a contribué?

Qu'on s'en loue ou qu'on le regrette, il est certain que ce nom importe, par soi-même et par ses effets. Ce beau nom français

attira vivement l'attention le jour où on le vit imprimé en tête d'un livre de vers féminins. Attention qui allait à d'autres à travers l'auteur, mais qui servit sa renommée naissante. Attention à quoi se mêlait de l'étonnement, presque un peu de scandale. Depuis lors, — et vraiment les mœurs changent vite, car le premier livre de M[me] de Noailles, le *Cœur innombrable*, a paru en 1901, — nous nous sommes habitués à voir des femmes du monde publier les choses les plus personnelles, vers, romans, confidences, mais elle fut dans sa génération la première à l'oser, et elle en demeure responsable.

Pourtant, ce ne fut pas seulement, ou ce ne fut pas longtemps, le nom de Noailles qui fit lire ces vers. Une personnalité de poète très particulière, très frappante, s'y livrait, avec une étonnante franchise. Ce livre avait un accent nouveau. L'élan, la vie, une jeunesse non contrainte, un choc inconnu des mots, une belle liberté faisaient du *Cœur innombrable* quelque chose de chaud et d'agile qui avait infiniment de charme; cependant qu'un air désordonné et comme un excès de naturel, en même temps qu'un français parfois peu strict, — celui du titre entre autres, — choquaient un esprit juste.

La jeune femme qui publiait ce livre en 1901 était mariée depuis peu d'années. Elle était née à Paris, y avait été élevée, avait reçu de la France toutes ses impressions, n'ayant passé qu'une fois, et dans sa petite enfance, trois mois d'été à Constantinople, et ayant connu la nature par ses aspects les plus doux, les paysages de l'Ile-de-France et ceux de la Savoie où elle passait chaque année les beaux mois [1], mais c'était par le sang une petite Orientale, plus exactement une Levantine. La comtesse de Noailles, on le sait, est roumaine. Son père, Georges Bibesco, fils d'un hospodar de Valachie, avait été adopté, ainsi que sa mère, laquelle était de sang moldave et grec, par le dernier des princes Bassaraba de Brancovan, dont il porta et transmit le titre et le nom. La mère de la comtesse de Noailles est turque, fille de Musurus-Pacha, qui fut ambassadeur de la Porte à Londres. Le prince et la princesse Brancovan eurent trois enfants : Constantin Brancovan, la comtesse de Noailles et la princesse de Chimay.

Ce mélange d'un sang oriental et d'une atmosphère française doit être sensible dans la personnalité de la comtesse de Noailles. Si j'en crois ce qui fut écrit sur elle [2], elle fut, comme les Orientales, précoce, et, comme une Française, inquiète. Toute petite

[1] Villa Bassaraba, à Amphion, près d'Evian.
[2] René Gillouin, *les Célébrités d'aujourd'hui.*

fille, à dix ans, elle s'enthousiasme pour Mistral; tout enfant, elle tient un journal, elle écrit des vers, elle chante la vie avant de la connaître, elle est passionnée et « ivre »; — et, d'autre part, à quinze ans, elle est touchée de la religion et s'éprend de Pascal. Il faut plaindre ceux qui subissent du destin ces poussées contraires; il faut songer à ce qu'a de lourd une hérédité complexe. Si tant de conflits permettent à une nature d'être riche, ils ne peuvent pas la laisser intègre. Et, ici, je veux dire qu'ils ne peuvent pas la laisser entière, d'un seul morceau. Déjà les hommes sur qui l'éducation agit dans le même sens que la race sont divisés en eux-mêmes, que sera-ce des autres?

L'année qui suit *le Cœur innombrable*, en 1902, la comtesse de Noailles publie un second livre de poèmes, *l'Ombre des jours*. En 1903, 1904, 1905, successivement trois romans : *la Nouvelle Espérance*, *le Visage émerveillé* et *Domination;* en 1907, un nouveau recueil de vers, bien plus mûr, bien plus beau que les premiers, et sans doute son chef-d'œuvre, *les Eblouissements;* enfin, il y a quelques mois, au printemps de 1913, le livre qui est prétexte à parler d'elle aujourd'hui, *les Vivants et les Morts*.

LES RYTHMES

La comtesse de Noailles a deux rythmes : un rythme dansant et bref, un rythme de joie vive, un rythme allègre, cadencé et rompu, et qui est propre à dire la tendresse d'une âme enchantée et, jusque dans la mélancolie, l'ardeur folle de vivre : « Ah! que vivre est divin! » dit-elle; puis des mots aussi simples lui servent pour faire naître le rêve : « Il fera longtemps clair, ce soir... » Et jusque dans le mois d'octobre, et jusque dans le grave livre *des Vivants et des Morts*, c'est sur ce rythme-là qu'elle règle sa chanson :

Octobre, et son odeur de vent, de brou de noix,
D'herbage, de fumée et de froide châtaigne,
Répand comme un torrent l'alerte désarroi
Du feuillage arraché et des fleurs qui s'éteignent.

Mais c'est surtout dans la joie que ce rythme a toute sa jeunesse :

Le ciel est un flottant azur, jour sans pareil!
L'azur semble la tiède haleine du soleil.
On respire, sur tout l'éclatant paysage,
Une odeur de plaisir, de départ : ô voyage,
O divine aventure, appel des cieux lointains...

Et sur ce rythme jouent tous les étincelants poèmes des *Eblouissements*, qu'ils soient des paysages d'Orient ou de France, des matins en Savoie ou des soirs à Versailles; il est partout où l'âme libre du poète, emportée par la fête de la terre, se laisse ravir et s'abandonne, gratifiée.

J'ai vu Constantinople étant petite fille,
Je m'en souviens un peu,
Je me souviens d'un vase où la myrrhe grésille,
Et d'un minaret bleu.

Je me souviens d'un soir, aux Eaux-Douces d'Asie,
Soir si traînant, si mou,
Que déjà, comme un chaud serpent, la Poésie
S'enroulait à mon cou.

Mais il y a un autre rythme. C'est un ton plus âpre et plus plein, une voix moins mobile et plus lente. Rien n'y heurte la coulée uniforme des mots. Parfois l'accent nouveau se fait jour au milieu d'un poème joyeux, parfois un poème tout entier l'introduit dans le livre insouciant; et puis il envahit et domine le livre *des Vivants et des Morts*. C'est le rythme dont le beau poème célèbre de *Jeunesse* reste le type :

Pourtant, tu t'en iras un jour de moi, jeunesse,
Tu t'en iras, tenant l'amour entre tes bras!
Je souffrirai, je pleurerai, tu t'en iras,
Jusqu'à ce que plus rien de toi ne m'apparaisse.

La bouche pleine d'ombre et les yeux pleins de cris,
Je te rappellerai d'une clameur si forte,
Que pour ne plus m'entendre appeler de la sorte,
La mort entre ses bras prendra mon cœur meurtri...

Tout ce qui, dans les poèmes de Mme de Noailles, est éloquence et passion emprunte ce rythme horizontal, si différent de l'autre :

Je m'appuierai si bien et si fort à la vie,
D'une si rude étreinte et d'un tel serrement,
Qu'avant que la douceur du jour me soit ravie,
Elle s'échauffera de mon enlacement.

Je laisserai de moi dans le pli des collines
La chaleur de mes yeux qui les ont vu fleurir,
Et la cigale, assise aux branches de l'épine,
Fera vibrer le cri strident de mon désir.

C'est le rythme de *l'Ile des Folles à Venise*, du *Destin imprévisible*, du *Monde intérieur*, de *Un abondant amour*, puis des *Elévations* et, enfin, des *Tombeaux*. Il est prenant et émouvant;

autant le premier était animé et adroit, autant il avait sur nous d'emprise physique comme le souffle inégal et troublant d'un jour de mars, autant celui-ci est dénué, fixe, et s'adresse à l'âme. La nuit a passé sur le chagrin, et voici qu'au réveil il s'empare à nouveau de l'esprit :

> Un instant de sommeil est un faible rempart
> Contre la destinée assurée et puissante...

Entre ces deux rythmes, toute l'œuvre de la comtesse de Noailles oscille. Ils lui sont également personnels. Sans doute, elle imita d'abord bien des poètes. Ou plutôt, jeune, sensible au chant des autres, elle fut involontairement persuadée de leurs mètres. Parfois elle rappelle Ronsard et Du Bellay :

> Parfumés de trèfle et d'armoise.
> Serrant leurs vifs ruisseaux étroits,
> Les pays de l'Aisne et de l'Oise
> Ont encor les pavés du Roi.

Ou Alfred de Musset :

> Les phalènes légers qui dansent en silence
> S'envolent doucement des buissons remués.

Marceline Desbordes-Valmore, quand elle est « moderne », quand elle s'écrie au seuil de l'amour qui la fera tant souffrir :

> J'étais dans le matin une abeille endormie,

ressemble très souvent à Mme de Noailles. Mme de Noailles lui ressemble une fois ou deux :

> Rossignol qui chantez dans le léger cytise,
> Flambeau mystérieux que le vent doux attise,
> Je remets ma douleur à vos divins accents,
> Soupirez pour mon cœur! Sanglotez pour mon sang!

Un jour même elle fit un vers qui avait le tour de Racine :

> Un aussi grand chagrin n'est pas net aussitôt.

Le vers suivant n'est-il pas de Francis Jammes?

> On croit voir s'envoler le coteau mol et bleu...

Et quant à Verlaine et Baudelaire, elle les imita tant, elle s'en imprégna si bien, qu'il est inutile d'en citer des exemples; leur inspiration est toute mêlée à la sienne.

Mais rien de ce qu'elle a fait par contagion poétique n'a grand charme. Ce qui vaut, chez la comtesse de Noailles, ce n'est pas le talent, le métier, *c'est l'impulsion*. Et tout ce qui, chez elle, ressemble à d'autres s'effondre et disparaît quand son vrai mètre surgit, prompt et sûr; quand son accent à elle rompt les moules et les souvenirs :

Le vent qui vient mêler et disjoindre les branches
A de moins brusques bonds
Que le désir qui fait que les êtres se penchent
L'un vers l'autre, et s'en vont.

Le fléchissement et la brisure de ces vers, que je prends à son premier livre, ce qu'ils ont de suprêmement vivant, c'est la part de Mme de Noailles, c'est son bien, son tribut dans la mêlée de nos lettres.

Quelle est la mesure de cette poésie? Jadis, M. Charles Maurras l'a étudiée dans un bel essai qu'il a appelé le *Romantisme féminin* [1], et, la groupant avec d'autres poésies de femmes, il en a dégagé les éléments romantiques, par conséquent (selon lui) morbides. Les rattachant littérairement à Baudelaire, psychologiquement à Hugo, ethnologiquement à nos grandes femmes de lettres étrangères, Mme de Staël, George Sand, dont il est curieusement évident qu'elles partagent l'éclat et les tares, et faisant en fin de compte tenir toutes ces influences de celle de Rousseau, il a pesé ces paroles féminines, et de la beauté de leurs imaginations il a démêlé l'infirmité. Mais le romantisme est une tendance, une esthétique, un état d'âme si l'on veut (pour M. Maurras c'est un vice), ce n'est pas une mesure. Le beau et le laid existent en lui et contre lui à tous les degrés, comme avec et contre la tendance classique.

La comtesse de Noailles a un très beau don poétique. Elle a une belle imagination et un beau langage. Elle est un vrai poète. De tous les écrivains féminins de notre temps, elle est la plus douée; d'autres, Mme Gérard d'Houville par exemple, ont un sens plus pur de la beauté, une parole plus fine; Mme Marcelle Tinayre a plus de vitalité et sait mieux construire; mais la comtesse de Noailles est la plus inspirée, elle est favorisée d'une sorte de génie, elle invente où d'autres arrangent.

L'imagination surtout me semble chez elle remarquable. On en voit assez bien le travail dans une pièce comme les *Eaux de Damas* qui est une des jolies pages des *Eblouissements*. Mme de

[1] Ch. Maurras, *l'Avenir de l'Intelligence*.

Noailles n'avait jamais été à Damas, et elle le dit au premier vers. Mais quelqu'un qui avait vécu en Syrie avait, devant elle, dit l'enchantement de cette terre, les eaux jaillissantes de Damas et les vergers d'abricotiers de son oasis. Les mots éveillèrent chez l'écouteuse l'esprit lyrique, et dans les jours qui suivirent, elle composa le charmant poème où les termes se pressent pour exprimer la fluidité et l'abondance de l'eau, où elle les ajoute les uns aux autres, comme désespérant de pouvoir rendre cela d'agile et de gai dont on dirait qu'elle sent le glissement entre ses doigts mêmes :

O frais linges courant, glissantes bandelettes,
Peuple d'eau qui jouez et dont on ne peut pas
Arrêter le plaisir, le rire, les ébats...
Eau qui courez, servez, comme une jeune esclave,
Qui monte, qui descend, qui parfume et qui lave !
Fraîche Folie avec tous ses grelots d'argent !
Ruisseaux qu'ont voit toujours, s'irritant et bougeant,
Nouant et dénouant vos petites ceintures,
Vous froissant aux murs blancs, vous piquant aux verdures.

Et, à la fin du poème, elle a si bien éprouvé toute la course de ces eaux chantantes qu'une sensibilité plus profonde en devient en elle à son tour touchée :

J'aurais fait de ma vie, au chant de ces fontaines,
Un pétale arraché, que des sources entraînent
Vers les azurs secrets et les divins midis...

Pourquoi ne reconnaîtrait-on pas largement un don poétique si généreusement accordé?

A l'éloge de la poésie de Mme de Noailles ses vers suffisent ; ils suffisent aussi à la limiter. Leur beauté n'est pas constante et n'est pas complète. Elle est un éclat et un moment. A ce poète qui a la couleur, la flamme et le mouvement, la force de composer manque. Il y a quelque chose de très beau qui n'existe presque jamais chez elle, c'est le suspens ; c'est ce point admirable, ce sommet du conflit, qui fait tenir ensemble la composition la plus courte comme la plus étendue. Dans beaucoup de ses poèmes on pourrait changer de place les strophes, et même les intervertir d'un poème à l'autre. Elles n'ont pas de nécessité où se rattacher. Et cela n'est que l'indice superficiel d'un manque plus profond. Nous n'accueillons de Mme de Noailles aucun dessein. Elle n'en a pas. Nous jouissons seulement de ses paroles. Si le « sens » est une direction, leur sens nous est invisible. Le vol de l'aigle ou de la buse jaune au sommet d'une vallée nous

intéresse passionnément; nous sentons par les admirables mouvements la présence de la proie inconnue, et les méandres ou la fixité du vol ne nous sont pas un signe vain. La comtesse de Noailles sait où elle va : elle va à un beau vers qui a déterminé le poème; mais elle y va par le hasard, et c'est un faible but, et elle ne nous a point toujours menés à sa suite. Alors, cette imagination vaine, ce perpétuel mirage, cet enchantement cherché nous donnent une impression de fatigue et de vide...

De même, elle ne choisit pas. Le choix qui est le grand signe de la force est nécessaire à un art qui veut dépasser le commun. La si visible gradation de la nature ne lui a pas appris l'échelle des valeurs, et comme les peuples enfants, elle met toutes choses au même plan. De ce manque de choix, le manque de goût est une conséquence. Manque de goût moral. Voici, dans le dernier livre de la comtesse de Noailles, le poème intitulé *la Douleur*, qui commence par ces beaux vers :

Quand la douleur est vaste, ardente, sans mélange,
Quand elle aveugle ainsi qu'un ténébreux soleil,
Elle est dans l'eau qu'on boit et dans le pain qu'on mange,
Et dans les rideaux du sommeil.

L'on croit que l'auteur va demeurer à cette note accablée. L'inspiration l'avait saisie là. Elle exprimait d'une façon directe (sauf pourtant le second vers) un fort sentiment. Mais dès les strophes suivantes, la rhétorique transforme tout. La douleur devient d'abord le support de l'orgueil :

J'ai vu l'immensité moins vaste que mon être.

Puis elle ouvre une tentation « comme celle de Jésus sur la montagne »; enfin, elle est le feu dangereux dans lequel les passions s'attisent, et un singulier appel à de nouveaux plaisirs.

Vous préparez la vie avec vos sombres armes...
Hélas! les purs sanglots, les tremblements, les larmes
Aspirent à la volupté.

Je ne crois pas, pour peu qu'on ait vraiment souffert, qu'on puisse ne pas être choqué, comme d'un manque de goût qui touche au blasphème, de cette déformation de la douleur. L'idée de la souffrance inévitable peut porter à la soif du plaisir. Mais la souffrance elle-même, non! n'est pas un philtre d'amour. Elle dévaste, elle ruine, elle rend l'âme pauvre, sans désir, sans confiance, et singulièrement humble...

Plus souvent, c'est dans les mots mêmes, dans leur matérialité, que le goût de Mme de Noailles est en défaut.

Mêleront leurs parfums d'onde et de crudité

est bien mauvais;

Le goût de l'héroïque et du passionnel

est pire; et, sans rappeler les mièvreries du Potager, il suffit de citer, car c'est une tâche pénible, ce passage :

Mon cœur est cette poire
Qui mûrit doucement sa pelure au soleil...

pour montrer que Mme de Noailles n'écoute pas toujours le délicat sens intérieur du discernement.

Mais c'est dans ses romans que son talent développe tous ses principes de faiblesse. Sans doute, les mêmes qualités qu'on aime dans sa poésie s'y retrouvent, cette sensation de nature et de vie, ce bondissement et cette savante langueur; mais sa prose, si souple pourtant, est inférieure à ses vers. En poésie, ce qu'il y a d'aventure et de provocation dans la rime sert sa fantaisie et tente son audace, souvent heureuse. Mais la prose, qui n'indique rien, qui est comme un grand champ plat et vide, la dessert. Son idée, insuffisante, s'y étend pauvrement, et les épithètes dont elle l'accompagne n'en augmentent pas la consistance. Et le défaut de construction est ici plus grave aussi que dans les poèmes. Ses romans traitent chacun d'un état d'âme unique qu'ils tendent à expliquer, à rendre sensible; et ils ne cherchent pas à en montrer le développement ou les effets, mais seulement à le figurer par toutes sortes d'images et d'analogies, aussi ont-ils quelque chose à la fois de vague et d'étroit. Je ne crois pas que les meilleurs des admirateurs de la comtesse de Noailles puissent admirer sincèrement ses romans. Ils sont sans valeur littéraire, sans réelle psychologie, d'une signification déplaisante, et d'un style dont les nombreux pastiches qui en ont été faits, *la Cité des Lampes* par exemple, ont montré, poussant à bout ses ressources, l'état maladif.

LES THÈMES

La comtesse de Noailles a trois thèmes : la nature, l'amour et la mort. Sur ces trois grands objets, qui sont non pas toute la vie, mais sa face la plus émouvante, elle a, étant femme, plutôt

des sentiments que des idées. Elle ne pense pas à la nature, à la mort, à l'amour, elle les éprouve. De tout ce qui nous arrive, ils sont ce qui nous atteint dans notre instinct, dans notre primitive et profonde humanité. La réaction qu'ils provoquent en nous intéresse les couches successives de notre sensibilité, jusqu'à la raison, suivant le degré moral de chacun. Les réactions que la comtesse de Noailles exprime sont des sensations.

Son domaine est là. C'est là qu'elle a reçu, puis acquis la puissance qui lui est propre. Lorsque nous avons en nous-mêmes connu, plus ou moins consciemment, une faculté dominante et que notre goût, notre recherche, notre volonté l'a développée, elle devient une force centrale de notre être, une défense contre les forces ennemies, quelque chose sur quoi tout le reste semble compter, et dont, en une certaine façon, il dépend. La faculté d'éprouver, chez la comtesse de Noailles, a reçu cette culture et gagné cette maîtrise, et c'est dans ce sens qu'elle a pu dire d'elle-même, en regardant autour d'elle ceux qui ne vivent qu'à moitié :

Et ma cendre sera plus chaude que leur vie.

Elle a exalté en elle ce goût de sentir. Elle y a mis sa gloire; elle l'a chanté dans mille poèmes, et dans ces vers nerveux de son dernier livre :

Un bondissant désir comme un torrent me gagne,
Ah! que je hante encor le sommet des montagnes,
Que je livre mes bras aux vents de l'Occident;
Le vert genévrier de ses senteurs me grise,
Un frein couvert d'écume éclate entre mes dents,
Se pourrait-il vraiment que l'univers détruise
Ce qu'il a fait de plus ardent?

Où la réalité de cette ardeur cesse-t-elle? Où commence-t-elle d'être « littérature »? Rien n'est plus difficile à faire que ces départs. Les poètes eux-mêmes ne sauraient pas les fixer. Tout est confus et confondu. M[me] de Noailles a mis en exergue à son dernier livre un mot de Platon : « L'âme des poètes lyriques fait réellement ce qu'ils se vantent de faire », et si je comprends cette parole un peu trouble, cela veut dire que si les poètes lyriques témoignent dans leurs chants de quelque jactance, ils ne mentent point, car le don lyrique même les élève à sentir plus que les autres. Il est vrai : le don littéraire implique de la sensibilité..., mais il la développe singulièrement.

Et l'expression l'exagère. Il est des cas où ce qu'on a éprouvé dépasse de beaucoup en intensité et en profondeur ce qu'on en

peut exprimer. En général, cependant, c'est le contraire qui est vrai et, malgré le mot généreux de Platon, la poésie lyrique embellit l'âme qu'elle présente. On est moins riche que ses mots. Leur « ivresse » n'est pas une figure : les mots vivent, les mots s'appellent et se tentent, les mots parfois sont plus forts que nous.

Ce que la comtesse de Noailles a fait de ses sensations de nature, c'est une étonnante évocation. Elle ne décrit pas. Nul paysage, mais des heures, des saisons, des lumières, des nuits, des odeurs et, surtout, la correspondance intime entre ces fêtes de la terre et une nature de femme exaltée et passive.

Palerme s'endormait; la mer Tyrrhénienne
Répandait une odeur d'âcre et marin bétail :
Odeur d'algues, d'oursins, de sel et de corail,
Arome de la vague où meurent les sirènes;
Et cette odeur, nageant dans les tièdes embruns,
Avait tant de hardie et vaste violence
Qu'elle semblait une âpre et pénétrante offense
A la terre endormie et presque sans parfums...

Mais, dès les premiers poèmes, et de plus en plus souvent, à la nature, s'est mêlé l'amour. Le monde si beau ne lui a été, chaque jour davantage, qu'une coupe offerte par l'amour ou pour lui. Et toute la douleur, bientôt, s'est en lui résumée :

Douleur, coupe d'amour plus large que les mains...

A Syracuse, « près des champs où courut Alcibiade », c'est ce rêve-là qui fait pâlir le rêve des Grecs ensevelis; pourtant, le soir était beau :

L'ache, l'anet crépu
Répandaient leurs senteurs,

Mais sa beauté même suscita l'image éternelle :

Et le pouvoir des nuits se mit à propager
L'amoureuse espérance et ses divins dangers.
O désir du désir, du hasard et des larmes!

Ainsi déjà, tout enfant, « petite fille aux eaux douces d'Asie », tandis que passait une barque pleine de friandises,

O parfums balancés!

elle songeait à l'inconnu furtif, à « l'enfantin vizir » qui se glisserait au temple silencieux.

Aussi la nature perdra-t-elle bientôt de son délice et la femme cherchera en vain la joie du « tendre univers » d'autrefois. Le

beau poème du *Monde intérieur* exprime avec force cette trahison. Mais quel amour aime donc la comtesse de Noailles? Je cherche en ses pages l'amour qui habite le cœur; je ne trouve que deux masques du beau visage : la volupté et la fièvre de l'esprit. Je ne trouve pas la grande force simple, la profondeur pareille au silence, et je me demande si le poète du *Cœur innombrable* l'a jamais rencontrée.

Elle a dit des mots exquis de tendresse, pourtant :

Je songeais lentement au bonheur misérable
De retrouver tes yeux où finit mon exil.

Et ces vers, qui ouvrent la page des *Passions* au dernier volume :

Tu vis, je bois l'azur qu'épanche ton visage,
Ton rire me nourrit comme d'un blé plus fin,
Je ne sais pas le jour où, moins sûr et moins sage,
Tu me feras mourir de faim.

Solitaire, nomade, et toujours étonnée,
Je n'ai pas de patrie et je n'ai pas de toit.
J'ai peur de la maison, du jour et de l'année
Où je devrai souffrir de toi.

Mais qu'est-ce là qu'un jeu vif et tendre? Car le souci est toujours personnel, c'est la recherche du plaisir ou de l'exaltation, c'est l'augmentation de soi-même. L'être aimé est précieux par l'amour qu'on a pour lui. « Déjà », dit-elle,

Je n'avais plus besoin de vous pour vous aimer,

et il n'est plus précieux quand le lyrisme intérieur cesse d'être par lui alimenté :

Vous n'êtes plus pour moi ces jardins de Vérone...

Nulle fougue, nulle folie, nulle flamme et transport ne peut ici donner le change. Le livre des passions n'est pas le livre de l'amour. L'impression que me donne ce grand, ce tumultueux effort du poète pour recevoir en soi, par la nature et par l'amour, je ne sais quelle luxuriante joie, quelle plénitude d'orgueil, c'est qu'il la fait s'écarter de la vie. La comtesse de Noailles apparaît loin, hors de tout ce qu'a de secourable et de vrai

La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles [1],

la vie puissante, pleine de besognes et de courage... Elle est loin,

[1] Verlaine.

et le torrent de l'humaine vérité passe à côté d'elle, laissant très aride le tertre sableux où elle s'enivre de son rêve.

Et ce rêve la conduit à la souffrance; les derniers chants des *Vivants et des Morts* sont d'un cœur désespéré :

J'ai longtemps recherché le somptueux prodige
D'un tout-puissant bonheur sans fond et sans parois :
La profondeur est close au prix de mon vertige...
. . . .
Mon cœur est comme un mort qu'on a mis dans la tombe...
. . . .
Je n'ai rien accepté du séjour sur la terre,
Jamais le sort humain n'eut mon consentement;
J'ai langui, j'ai bondi, nomade et solitaire,
Des paradis de joie aux enfers du tourment.

Je ne demande pas à l'énigme du monde
Quel dieu favorisait puis délaissait mon cœur,
Ni quel fleuve d'amour, en détournant ses ondes,
A déposé chez moi ce limon de langueur!

Hélas! que tout nous fuit! Comme tout nous rejette!
Comme tout aboutit à ce hideux repos
Qui de la terre fait un immense squelette
Où les foules sans nombre ont aligné leurs os!

Et l'on ne peut s'empêcher de penser que voici un esprit qui s'est cru libre de recueillir tout ce que la vie offrait. Souvent des jeunes hommes et des jeunes femmes envient cette « liberté » d'une âme païenne, cet affranchissement de toutes lois et de tous liens. Voici le désenchantement de celle-ci. Ce n'est pas la pensée chrétienne, un instant connue, qui l'a empêchée d'être heureuse, et ce n'est aucun remords. Si mauvaise, si nuisible à l'âme que puisse être l'œuvre de la comtesse de Noailles (car je la crois nuisible, directement dans les romans, indirectement dans la poésie), elle porte du moins cet enseignement... « Le mal même, dit M. Paul Claudel, comporte son bien qu'il ne faut pas laisser perdre. »

La mort est le troisième objet de la pensée de la comtesse de Noailles. Dès le premier de ses livres, si jeune, si naïf, presque un livre d'adolescente, elle l'avait aperçue :

Ah! faut-il que mes yeux s'emplissent d'ombre un jour!

et elle en a dit l'effroi avec les mots les plus palpitants qu'on ait, je crois, jamais trouvés sur elle. C'était un effroi physique, celui de n'être plus une chose vivante, mais « ce haillon qui dort sous

toute la nature », celui de ne plus participer à l'immense vie de la terre, mais de devenir cet être « exclus ».

Ceux qui ont reçu une éducation chrétienne se rendent difficilement compte de la terreur qu'il y a à envisager ainsi la mort. Pour eux, à travers leur croyance, leur imagination s'est imprégnée d'une idée de transformation, de lumière, et la mort leur paraît un sombre passage, mais un passage seulement. Ils dédaignent l'image de leur corps enseveli et s'attachent à suivre celle de leur âme libérée. Mais, pour les autres, quand la mort est un *terme*, quand elle a toute la réalité d'une fin, quel insupportable cauchemar que d'avancer vers elle jour par jour. Qui de nous n'a connu de ces êtres généreux et jeunes, mis, par la mort d'un être familier, en face de cette angoisse et de cette épouvante? C'est parfois pour eux l'accès à la vérité chrétienne; parfois, au contraire, c'est le retour plus vif à la joie de vivre. De toutes façons, ils se sont détournés du tableau. La mort, pour un être jeune, est une chose horrible, qu'on ne peut pas regarder. Seule la lassitude de la vie rend capable d'y consentir comme à un repos, si un espoir spirituel ne la transfigure :

> Seigneur, j'ai vu la face inerte de vos morts,
> J'ai vu leur blanc visage et leurs mains engourdies,
> J'ai cherché, le front bas devant ces calmes corps,
> Ce qui reste autour d'eux d'une âme ivre et hardie.

Que demeure-t-il de la beauté de l'existence quand on en a ainsi touché le défaut?

> O mes jeunes amis, qui faisiez mes jours clairs,
> Pourquoi sont-ce vos mains inertes qui dérangent
>   L'ordre imposant de l'Univers?

Il reste, dit la comtesse de Noailles, l'amour, qui suspend au mur de l'histoire humaine les guirlandes éternelles et y grave le nom de ses héros... Mais ce n'est qu'un leurre, un effort suprême pour sortir de la prison :

> Je pourrais croire encor que la vie est auguste,
> Qu'un sûr pressentiment, obscur et solennel,
> Fixe au cœur des humains le sens de l'éternel...
> ... Si je n'avais pas vu leur visage endormi!

LA MORALE

La femme est sujette à rapporter toutes choses à son cœur, parce que ses affections lui sont sacrées, et que, plus que l'homme,

elle en vit. Cela tend à lui faire suivre une morale toute personnelle, dans laquelle le bonheur de ceux qui lui sont chers tient la première place, et où il s'agit d'assurer son propre bonheur par tous les moyens. C'est chez elle un instinct. Il peut aller jusqu'à la révolte et à la cruauté. Car les lois qui nuiraient à elle ou aux siens lui sont comme n'étant pas, et les êtres qui sont en travers de leur chemin, elle les ignore et vient aisément à les haïr. Que cet instinct soit tenu en bride, étouffé, combattu, il n'en existe pas moins. Je ne pense pas qu'il nous fasse grand honneur. Et les femmes qui l'éprouvent peu sont plus nobles que les autres. Mme de Noailles a peint des natures féminines qui en étaient les proies. Natures flottantes et abandonnées, créatures en apparence très douces et qui réclament une tendre pitié, mais en réalité natures de petites bêtes très redoutables, jalouses d'elles-mêmes et très bien armées. Quand Solange, l'héroïne de la *Nouvelle Espérance*, s'aperçoit que son mari n'est pas ce qu'elle avait rêvé, elle s'applique à séduire successivement les deux amis de ce mari qui fréquentent le plus familièrement sa maison, puis, déçue là encore, elle s'en va délibérément chez Philippe Sorbier, à qui son travail de savant, la renommée et la fierté de soi-même semblaient parfaitement suffire, et éveillant en lui la folie qui dort toujours, malgré les volontés, au fond des cœurs ardents, elle fait d'elle et de lui deux êtres que la passion brûle sans les combler, deux êtres malheureux, dont l'un a des remords et dont l'autre se tue.

Ses deux autres romans et l'ensemble des poèmes sont l'écho de ce culte frénétique de soi-même qui exclut la noblesse élémentaire : le respect des autres, et qui tarit les sources de toute charité. Cette tendance mauvaise de la femme, Mme de Noailles l'a montrée exaspérée, presque démente.

Son œuvre par là nous diminue, et je ne crois pas qu'elle soit juste. Tous les hommes qui ont écrit sur elle ont noté que par ses romans elle « éclairait la psychologie de la femme d'un jour nouveau », qu'elle faisait sur sa vraie nature des « aveux précieux », que son témoignage détruisait bien des illusions. J'ai en horreur ce sourire masculin à ces prétendues révélations, ce trouble plaisir de l'homme devant ce qui nous rabaisse; est-ce que bien des femmes, en lisant la préface de M. Marcel Prévost au livre de cette romancière suédoise, l'*Age dangereux*, ne se sont pas senties révoltées? Et certes ce n'était pas à M. Marcel Prévost qu'elles en voulaient, mais à la femme qui avait provoqué ces commentaires. Les romancières n'ont nullement besoin dans leurs livres de mettre la femme sur un piédestal, mais si elles se vantent de peindre toute

la femme, elles se doivent, elles doivent à leurs partenaires dans le conflit de remonter, par-delà les dépravations accidentelles et par-delà les mauvais instincts permanents, jusqu'à la source admirable d'un cœur féminin, qui est de servir ce qu'elle aime. Si on veut rester superficiel, qu'on montre la coquetterie ou la duplicité ou ce qu'on voudra, tout le monde saura qu'il y a là-dessous autre chose. Mais si on prétend toucher dans son essence l'âme féminine, alors qu'on veuille bien ne pas la faire toute tenir dans cet affreux appétit de plaisir dont on nous dit qu'il suffit à tout expliquer. Car il y a une soif de l'âme qui est telle qu'il lui faut quelquefois toute la coupe du renoncement pour se satisfaire, et il y a des cœurs fiers, des cœurs silencieux, des cœurs doucement farouches, et, parmi les cœurs passionnés, de beaux cœurs francs où la flamme de l'amour éclaire comme le soleil.

Ce n'est pas par peur de la vérité qu'on réclame autre chose, c'est par amour de la totale vérité. Aucun être humain, s'il n'a vendu son âme, ne peut craindre d'être regardé jusqu'au fond. Et ce qu'on voit alors en lui, c'est l'humanité dans sa fleur inaltérable, c'est la trace d'une image de Dieu que le vice n'efface jamais complètement.

Cette image, la comtesse de Noailles vient d'en apercevoir en elle-même le reflet. C'est cette découverte qui donne à son dernier livre, *les Vivants et les Morts*, cette cohérence pathétique qu'on ne trouvait pas dans les autres, et qui fait qu'on l'estime plus beau quoiqu'il soit moins brillant. O beauté de l'âme humaine! c'est au fond de la douleur que naît la pensée de Dieu :

Mon Dieu, je ne sais rien, mais je sais que je souffre
Au-delà de l'appui et du secours humain...

C'est six ans auparavant que, au sommet de son talent et de sa vie, elle avait commencé par des mots pareils un vers si différent :

Mon Dieu, je ne sais rien, je sais que c'est l'été...

Qu'y a-t-il donc entre les deux? Hélas! il y a toute l'étendue et toute la profondeur de la souffrance féminine, la rançon d'une sensibilité enrichie et d'un rêve absorbé par l'amour. La femme, difficilement, détourne comme l'homme vers d'autres objets l'activité déçue de son âme; l'action ne remplace guère pour elle le sentiment. Je crois très volontiers que la comtesse de Noailles traduit dans ses poèmes un rêve haut. Je la vois abusée par l'orgueil, et païenne, comme on l'a tant dit, mais généreuse, et je comprends, à travers son œuvre, que, dans ce qu'elle appelle elle-

même « ce grand abus de l'amour », elle a eu un objet qui dépassait la commune mesure humaine. C'est pour cela que la prière qu'elle adresse à Dieu aujourd'hui ne se trompe pas de but, quoique ce soit la même prière, absolument la même, qu'elle a faite aux créatures, jadis. A l'amour et à la nature, elle avait dit : « Rassasiez-moi, comblez-moi. » Les créatures sont insuffisantes, elle va à ce qui est au delà. Et au delà que voit-elle? Un Dieu dont on lui a parlé quand elle était adolescente, qu'elle connaît par Pascal et par l'*Imitation*, par son propre sens poétique, par quelques mystiques dont elle me paraît avoir été curieuse, et par quelques grands écrivains chrétiens contemporains. Et avec cette logique du sentiment dont Dieu se sert dans sa rencontre avec les âmes, elle pense que c'est à lui, invisible, inconnu, que va cette flèche désespérée qu'elle lance à travers le ciel :

Dieu brûlant, vous en qui tout excès est permis!

Rien d'extérieur, dit-elle, ni rien d'intime, ne le lui révèle, ce Dieu. Mais puisqu'il a un nom, et puisque son âme l'appelle, il faut bien que quelque part ils s'atteignent. Et, « sans rien savoir », elle chante,

A cause du vide infini.

Il faudrait être bien médiocre chrétien, bien mesquin catholique, pour sourire d'aucun appel à Dieu, s'il est sincère, et pour se croire le droit de douter de cette sincérité. Le livre des *Vivants et des Morts* n'est pas un livre religieux. Il a même, sur ce Dieu cherché, des pages déplorables. Le poète qui l'a écrit et pensé n'est pas un converti; rien n'indique qu'il soit sur le chemin de la conversion, voilà ce qu'il faut se répéter, car, de nos jours, on manque de discrétion en ces matières, et rien n'est dangereux comme de forcer l'âme des gens par la publique discussion de leur état. La logique voudrait qu'il en résultât du scandale. Mais, dans ce livre, la comtesse de Noailles a parlé avec un accent qu'elle n'avait pas eu jusque-là, et elle a, dans de beaux vers graves, prononcé des paroles qui éveillent un grand frémissement dans les cœurs chrétiens. C'est tout. C'est beaucoup. Que savons-nous du cœur de Dieu? sinon qu'il est la Bonté sans mesure...

E. SAINTE-MARIE PERRIN.

LE BAPTÊME DE PAULINE ARDEL[1]

M. Ardel revint harassé et content; il avait humé dans les rues de Paris ce vent de gloriole qu'on respire là, et non ailleurs; au ministère, il avait reçu l'assurance d'être nommé bientôt à Versailles; et, quand même il dédaignait l'avancement, cette promesse lui arrivait comme un souffle du large auquel il tendait ses voiles. En termes succincts, il mit Pauline au fait de sa journée et du temps affreux qu'il avait dû braver : Paris, vers deux heures du soir, submergé sous un tourbillon de neige; les véhicules marchaient au pas; plus personne sur les boulevards, on n'y entendait que les lourds chevaux d'omnibus haletant et glissant; la suspension de l'activité dans l'énorme ville ressemblait à un cataclysme; mais, tout en pestant, il s'était exalté par une marche épique. Pauline écoutait à peine, consternée d'un départ probable et prochain.

— Et toi, tout hier, quel a été ton emploi du temps?

Dès qu'elle répondit que « les Rude » l'avaient emmenée aux environs :

— Les Rude qui ne *le* sont guère, dit-il en veine de boutades. Si le fanatisme religieux ne leur prêtait du mordant, ce serait la famille française d'aujourd'hui, détrempée dans trop de douceur.

Elle prolongea le récit de la randonnée sur les coteaux, retardant celui de la visite à Druzy; il fallut y venir enfin, et son père, ainsi qu'elle l'avait prévu, reprit sa mine d'ironie mauvaise :

— L'incident était concerté entre l'abbé et Julien; tu as donné, comme une bonne dinde, dans le panneau!

— Pas du tout, protesta-t-elle en rougissant, et avec une vivacité excessive; je suis certaine qu'ils ne s'étaient jamais vus.

Elle lui présenta, pour faire diversion, la miniature; mais il ne la prit point sans une saillie contre son frère :

— Tout de même..., il a compris. Voilà dix ans qu'il aurait dû me remettre, à moi, son aîné, ce souvenir de famille!

En dépit des apparences, le cadeau ajouta une satisfaction à

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre et 10 novembre 1913.

celles qu'il rapportait de son voyage; outre qu'il tenait à l'objet lui-même, l'acte de l'abbé prenait devant lui le sens d'un hommage et presque d'une réparation. Victorien était de ceux-là qui ont besoin, pour se voir en beau, de ravilir les autres; s'il avait été un triomphateur romain, il eût essuyé voluptueusement la poussière de ses sandales sur des têtes de rois captifs.

Seulement, il ne soupçonna guère à quel point ses paroles revêches heurtaient sa fille et la détachaient de son influence.

Jusqu'alors, chez elle, la naïveté des élans et les habitudes de négation critique se contrariaient sans qu'elle en souffrît; il lui semblait nécessaire que l'intelligence dît « non », quand le sentiment disait « oui ». Elle voyait en l'esprit d'analyse une forme de supériorité; son père tenait, à ses yeux, la sienne, de ce qu'il passait toutes ses idées au crible d'une méthode, d'un raisonnement. Elle vivait, auprès de lui, dans un air imbu d'un poison subtil, et n'en était pas pas plus affectée que de la vapeur des cigarettes qu'il fumait.

A présent, ce dualisme allait la torturer; et, ou bien elle y échapperait, ou elle aboutirait au désespoir. L'hypothèse que Julien, d'accord avec son oncle, avait prémédité toute leur promenade lui fut insupportable; le doute insinué la froissait pour lui autant que pour elle-même; cependant elle ne l'élimina qu'après avoir pesé « le oui et le non »; mais elle en voulut à M. Ardel d'une suspicion inique : vraiment, il généralisait trop; sa peur d'être dupe tournait à la hantise; partout il flairait des pièges, des perfidies! En supposant des hostilités, il s'en créait. C'est pourquoi, dans son milieu professoral, sa disgrâce avait tant duré.

La veille encore, elle se fût réjouie de savoir que, sous peu, ce déni de justice prendrait fin. Maintenant, la perspective de quitter Sens et leur maison l'affligeait comme une menace d'exil, et, sur la cause de sa tristesse, une certitude plus poignante que délicieuse s'imposait à sa lucidité : elle aimait Julien.

Toutefois elle essayait d'accumuler contre son inclination une série d'obstacles; le plus immédiat paraissait être un éloignement où il aurait tôt fait de l'oublier, même si, entre eux, se nouait une amitié fragile. « Il vaut mieux que nous partions, puisque je dois vivre ici malheureuse... »

Elle resongeait à son trouble de la nuit, au mouvement d'anxiété qui l'avait ployée jusqu'à l'humiliation d'une prière. Sa prière, sans foi ni ferveur, abstraite et conditionnelle, liée par la crainte de jeter dans le vide un sanglot inentendu, énonçait néanmoins le désir de croire. Comment avait-elle pu en arriver là? Sa raison discutait les origines de « cet instant mystique »,

et débrouillait le fil d'émotions confuses par un jeu presque instantané, tant il lui était habituel! Depuis sa visite à la cathédrale, un réseau de concordances pieuses l'avait enveloppée; mais pourquoi les avait-elle subies, elle auparavant si tranquille dans son irréligion?

Les heures passées avec Julien et son oncle ne suffisaient point à expliquer le changement qui s'était fait en sa vie secrète; il y avait quelque chose de plus, un mystère qu'elle ne démêlait pas; elle le sentait si bien qu'elle se disait : « A quoi sert de me défendre, si les impulsions doivent être plus fortes que moi? » Puis son indépendance se rebella contre l'abandon de sa volonté :

— Je vais y mettre bon ordre, m'interdire de penser à tout cela.

Mais, quoi qu'elle voulût, elle ne pouvait redevenir ce qu'elle était quinze jours avant, et il lui semblait que, devant un miroir, elle s'était brusquement découvert un autre visage.

Un soin extérieur la détourna de cet examen. M. Ardel, dès qu'il apprit la conduite d'Egalité, intransigeant sur la morale domestique, lui signifia qu'elle s'en irait dans la huitaine.

— Tout de suite, répliqua la bonne.

Et elle monta faire ses paquets.

Pauline eut donc à sortir pour chercher une nouvelle servante. Il gelait plus dur que la veille; mais le vent était tombé, et la neige des toits prenait sous le soleil une douceur d'hermine. Au moment où, debout sur le seuil, elle achevait d'ajuster ses gants, Julien passa dans la rue. La coïncidence était-elle l'effet d'une aimantation commune? Pauline eut une surprise si forte qu'elle pâlit. Au lieu de la saluer simplement, il vint à elle, s'informa si la course ne l'avait point fatiguée, si le professeur était rentré sans encombre de Paris. Dans les mots rapides qu'ils échangèrent, elle connut plus de bonheur que dans le long contact de la veille. Elle n'en voulait rien laisser voir, tandis qu'une joie étincelante et victorieuse s'échappait des pupilles de Julien, faisait son teint plus diaphane et ses gestes plus délibérés. Légère comme une brise, elle s'en alla, ressaisie par tout l'enchantement de ses espoirs :

— Il me dénie, rêvait-elle, le sens de l'amour. Je saurais bien aimer, pourtant, si j'étais sûre qu'on m'aime!

Etre aimée, voilà ce dont elle manquait, depuis que sa mère était morte; M. Ardel lui imposait son atmosphère de laboratoire; à présent qu'elle avait respiré un air tonique, ses poumons ne voulaient plus s'en accommoder.

Elle le comprit plus nettement encore, le soir du même jour, durant deux visites qu'eut son père, celle de Mlle Total, professeur d'anglais, et de M. Flug, son jeune collègue de philosophie.

M[lle] Total était une personne longue et raide, douée d'une démarche d'autruche, jaune de peau comme une noix sèche, toujours effacée sous des vêtements sombres, et portant une voilette fripée sur des bandeaux d'un gris morose. Son âme de célibataire se devinait macérée dans des aigreurs; mais elle s'accordait plus d'une consolation. Respectée comme une femme d'élite, elle exerçait en son petit monde d'élèves un prestige qui allait croissant. Ses tâches lui plaisaient; elle avait « la psychologie des corrections » et savourait, à relever des solécismes au long des copies, une jouissance jamais épuisée. Preneuse de notes infatigable, elle lisait prodigieusement; son « intellect » présentait la grossière universalité d'un magasin de solde où on eût rencontré de tout, mais rien qui fût à elle. Au surplus, elle se croyait exempte de pédantisme, simple autant « qu'une bonne mère de famille », bien qu'elle eût intimement pour cette espèce un parfait mépris.

Elle jugeait M. Ardel « intéressant » et l'abreuvait de louanges qu'il acceptait, étant peu blasé sur ce nectar. Des conseils bibliographiques sollicités auprès de l'érudit les avaient mis en rapports; à son tour, il se servait de la vieille fille pour des recherches accessoires, et, en récompense, l'avait conviée à prendre une tasse de thé.

Elle vint la première, trouva le professeur, une cigarette aux lèvres, allant et venant par son salon. Il affectionnait cette vaste pièce aux anciennes boiseries blanches, où le canapé et les fauteuils d'un vert passé, les vases et la pendule Empire semblaient avoir conquis leur décor exact. Pauline n'avait encore allumé aucune lampe; mais les flammes de la cheminée dansaient au plafond et le réverbère de la rue projetait à l'intérieur sa clarté crue que trois grandes glaces se renvoyaient étrangement.

Les incartades d'Egalité fournirent l'entrée en matière de la conversation. M[lle] Total, qui inclinait au socialisme, opina qu'on devait se résigner à voir les prolétaires évoluer « vers une émancipation progressive ».

— En attendant, jeta Pauline sans amertume, ce sont nos provisions qui évoluent; cette fille, je viens de m'en apercevoir, nous a emporté dans sa malle un kilo de sucre.

— L'esclavage, confirma M. Ardel, même pour les esclaves, avait du bon.

M[lle] Total, le menton dans sa main droite, observa d'un air profond :

— C'est que l'enseignement populaire n'a pas encore donné tous ses résultats.

On sonna, et Pauline s'empressa d'aller ouvrir à M. Flug; elle

le voyait pour la première fois; aussi fut-elle étonnée de son aspect : gringalet, d'une pâleur glabre, les oreilles couvertes par des cheveux en filasse, son nez camus coiffé d'un lorgnon, il gardait la tenue d'un étudiant bohême ou d'un cabotin sans emploi. Ses jambes grêles flottaient dans un pantalon trop large; malgré la rigueur du temps, il se dispensait d'un pardessus. Il ôta d'un mouvement ahuri, comique, son feutre bossué, et, introduit au salon, salua, comme l'eût fait un somnambule, M[lle] Total, qui répondit avec déférence.

Flug marchait entouré d'une célébrité excentrique; de même que M. Ardel, — et cette similitude de mésaventures les rapprochait, — dès ses débuts, à la suite d'une querelle avec ses chefs, il s'était fait reléguer dans un trou, mais avait pu s'en évader. Il se donnait comme anarchiste; sa philosophie dépassait les hardiesses permises, exposant une sorte d'idéalisme radical, dont la bizarrerie assurait à ses livres un succès de curiosité.

M. Ardel, en le voyant arriver si maigrement vêtu, insista pour qu'il s'assît près du feu.

— Vous semblez croire, ricana Flug, que le froid existe; pour moi, il n'existe pas...

— Oh! pour vous rien n'existe!

— Rien! c'est affirmer trop. La matière et l'esprit sont des vagues données de connaissance; quelque chose devient-il en leur écoulement? Nous ne savons.

— Vous ne nierez pourtant pas, réfuta M[lle] Total, que la science existe.

— La science! vocable creux! La science de quoi? Les phénomènes, pendant que nous tentons de les fixer, se déforment ou sont dissous; les lois se réduisent à des rythmes sans consistance; le monde m'apparaît un flocon de vapeur qui s'irise dans le miroir de mes yeux mobiles...

Cet état de nihilisme bouddhique où le philosophe arrivait à se perdre, M. Ardel le jugeait tellement fou qu'il s'en fût amusé pour sa part comme d'un innocent paradoxe; mais une confidence, tout à l'heure, l'avait éclairé sur les fruits de la doctrine :

— Qu'eussiez-vous fait, dit-il, à ma place, s'il vous advenait ce qui m'est advenu aujourd'hui? Un de vos élèves, qui est aussi le mien, Pigaut, est venu me trouver après la classe et m'a tenu ce langage : « Monsieur, pourriez-vous m'aider d'un conseil? Je suis dans une passe lamentable; depuis un mois, j'ai la sensation que le monde extérieur est faux, je comprends qu'il y a en mon cerveau une fausse idée de mon corps, de ma pensée, de tout ce qui est... » Et il accompagnait sa confession d'un regard implorant. Je l'ai d'abord tourné en plaisanterie, je lui ai pincé le bras :

« Voyons, sentez-vous que le monde extérieur est vrai? » Pour toute réponse, le malheureux s'est mis à pleurer. J'ai pris un autre ton, il m'a promis de regimber contre l'idée fixe, mais je le vois très malade.

Flatté de l'anecdote, Flug souriait paisiblement; il se doutait peu que ses thèses eussent un tel pouvoir de pénétration.

— La bonne méthode pour le guérir, déclara-t-il, serait, j'estime, la contraire de celle que vous avez suivie. Il fallait approuver son point de vue, lui persuader que le bonheur est justement de ne plus croire à la réalité des choses...

Pauline, sans attendre la suite de son discours, sortit pour préparer le thé; en revenant, comme elle offrait à Flug des pâtisseries, il n'eut pas l'air d'apercevoir l'assiette qu'elle lui tendait; accoudé contre un coussin du canapé, les jambes étendues, il continuait à disserter en pleine abstraction.

— Monsieur, dit-elle après un instant de patience, voulez-vous faire à mes semblants de biscuits l'honneur de les prendre pour de vrais gâteaux?

Flug allongea nonchalamment vers l'assiette sa main exsangue. Le goût du premier biscuit ayant plu à son palais, il se leva, en reprit un second, puis un troisième. Mlle Total et Pauline se regardèrent avec un sourire. Il développait ses ironies contre la science, insouciant de froisser l'historien, son hôte, et encore moins ses interlocutrices.

— Savoir les dates de Rhamsès Ier, la composition du radium, ou bien jouer au bilboquet, ce sont, devant l'Absolu qui est le Néant, des occupations équipollentes.

M. Ardel, à la longue, irrité par ce verbiage métaphysique, dévisageait son collègue d'un œil sinistre, en précipitant les bouffées de sa cigarette.

— Mais, sacrebleu! s'écria-t-il soudain, si l'Absolu est le Néant, qu'il nous laisse tranquilles dans nos contingences. Je tiens des faits, ils me passionnent; je néglige de m'enquérir, parce que c'est inutile, s'il y a, dessous, quelque chose ou rien. Cela me permet au moins des positions nettes dans ma vie, tandis que, la vôtre, vous êtes bien forcé d'en faire deux parts, dont l'une dément l'autre et s'en moque. Par exemple, devant vos élèves, vous ne pouvez pas aller jusqu'au bout de vos principes; sans quoi, ils vous riraient au nez.

— Dès l'instant que je pense une idée, riposta Flug, entamant un quatrième biscuit, j'ai le droit de l'énoncer, et je l'énonce. Ainsi, pour moi, Jésus n'est qu'un mythe; je l'ai indiqué en passant à mes bonzes, et ils n'ont pas bronché. De même, je leur ai démontré comme quoi la justice est un mensonge...

— La justice elle-même! glapit Mlle Total. Alors, que nous laissez-vous?

— La justice, appuya Flug de sa voix mordante, pareille au son d'un fifre, — ou ce que nous appelons de ce mot, — est fondée sur la sécurité sociale qui est la suprême injustice; car le bien collectif ne peut jamais dépendre de la souffrance de quelques-uns, et les droits d'un seul égalent ceux de tous réunis.

Pauline se résignait en silence, rétive à la dialectique de Flug, quoiqu'elle ne sût point y objecter d'argument péremptoire. Elle fut soulagée lorsque partirent les deux visiteurs. Mlle Total lui semblait aride comme une pierre ponce; Flug, détestable en ce qu'il faisait de l'existence une fantasmagorie, où, seul réel, il promenait, pour se divertir, sur une toile vide, des ombres dérisoires.

— Que d'orgueil chez ce philosophe! Quelle éponge racornie doit-il avoir en guise de cœur!

Elle l'opposait à Julien, et celui-ci sortait de la comparaison grandi jusqu'aux étoiles. Flug n'avait pas seulement contre lui d'être laid, dédaigneux, mal éduqué; la foi où elle se refusait à suivre Julien envoyait sur ce Caliban un reflet qui en accusait la grimace. L'intelligence, quand elle se tourne à nier, finit par se dévorer elle-même, et rend l'homme pareil à l'animal monstrueux qui se mangeait les pattes. Pauline commençait à s'en apercevoir et cherchait ailleurs un principe de vie. Où est le lieu de la Sagesse? se demandait son âme; mais, ce lieu, des ténèbres l'en écartaient.

Elle tomba donc dans une phase d'inquiétude que sa jeunesse robuste et la pensée de Julien, sans doute aussi une aide invisible, lui firent traverser courageusement. Des anxiétés et des appétits fougueux de bonheur tour à tour l'assaillaient. Elle s'attacha d'une affection presque tremblante au logis et à la petite ville dont elle pouvait, d'un jour à l'autre, se voir séparée. Chaque matin, en se levant, elle s'attendait à ce que son père trouvât, dans la boîte aux lettres, la nomination néfaste. Le soir, tandis qu'elle brodait sous la lampe, écoutant fuser le bois des tisons, des sifflets lointains d'express, semblables aux cris aigres des paons dans la solitude d'un grand parc, l'emportaient vers les villes inconnues que maintenant elle ne désirait même plus connaître. Au rebours, elle enviait la quiétude des provinciaux sûrs de mourir sous les solives où leurs pères ont entendu, tout enfants, les rats grignoter. Si elle rangeait du linge en son armoire, le plaisir naïf de le toucher et de le mettre en ordre était gâté par cette réflexion : « Demain, peut-être, il me faudra l'empiler dans une malle. » Grâce aux Rude, elle avait pu retenir une servante d'âge, qu'on lui certifiait

sérieuse et probe. « Mais est-ce la peine, se disait-elle, que je la mette au pli, si, dans un mois, nous devons la renvoyer? » Au fond de ses craintes s'insinuait l'idée constante de Julien.

Quand elle sortait, les femmes qu'elle entrevoyait tricotant dans l'embrasure des fenêtres; le vieux crieur, au coin d'une place, qui battait du tambour, puis mettait ses besicles pour lire d'une voix enrouée l'annonce d'une vente publique; le petit clerc d'une étude qui, la plume derrière l'oreille, le nez collé contre la vitre, épiait les passants; le capitaine en retraite, qui entrait au café de l'Ecu faire son bridge avec le percepteur; même le chanoine, courbé, qui se dirigeait d'un pas lourd vers la cathédrale, tous ces gens, pour elle, étaient heureux; leur allure et leurs moindres gestes répondaient à la sécurité d'une existence bien assise et d'un avenir que rien, sauf la mort, ne déconcerterait.

A la nuit close, après le souper, M. Ardel se promenait régulièrement une heure; Pauline et lui, le plus souvent, remontaient un boulevard entre des files profondes d'ormes dominant des pans d'anciennes murailles pressées de toits et de jardins; puis ils s'en revenaient, tournaient au long des rues confinées et muettes. De loin en loin, sous le brouillard, un réverbère brisait sa clarté dans le large ruisseau dont le courant, divisé par des pierres plates, glissait avec un bruit furtif. Des boutiques, çà et là, restaient encore éclairées; une boulangerie déserte, où les pains dormaient sur des rayons, une basse échoppe, où un savetier indolent martelait une semelle. Ailleurs, les volets des maisons étaient clos comme les paupières d'aïeules assoupies; quelques-unes, tout en bois, avaient de rares fenêtres étroites, et leur étage encorbellé étayait de lattes brunes ses parois vermoulues. Des ruelles noires eussent paru mortes, sans une lampe devinée derrière une persienne, sans les accords faux d'un piano usé. Parfois, un portail d'hôtel que charge un fronton triangulaire s'entre-bâillait; une dame emmitouflée franchissait le ruisseau, soulevait le heurtoir d'une porte voisine. Pauline s'imaginait les habitants de ces demeures aussi paisibles que leur toit, et une veillée gaie, comme elle pouvait l'être chez les Rude.

Il y avait, sur leur chemin, une maison d'une vétusté frappante qui arrêta, un soir, M. Ardel; on l'appelait la maison d'Abraham, parce qu'elle montre, à l'angle de son pignon, le patriarche sculpté, à genoux, le front contre sa main, voyant en songe sa descendance jusqu'à la Vierge Marie figurée plus haut avec l'Enfant.

— Un arbre de Jessé, indiqua nonchalamment le professeur.

Pauline tint à savoir ce qu'on entendait par un arbre de Jessé.

— C'est un symbole sémitique, répondit-il sans plus d'explications.

Elle en exigea pourtant, et s'étonna qu'on lui eût laissé jusque-là ignorer l'histoire des religions.

— Je veux l'étudier, il faut que je lise la Bible et le Coran.

— La Bible n'est pas un livre pour les jeunes filles.

Elle répliqua simplement qu'un abrégé lui suffirait, et il supposa qu'elle aurait, le lendemain, oublié cette fantaisie.

Au bout de la rue Dauphine, ils passèrent devant la cathédrale; une lanterne clignotait sous le porche de droite : « Quelque office, pensa-t-elle, où doit être Edmée, sinon Julien. » Mais, en élevant les yeux sur la grande tour, elle retrouva son aversion première; la tour, dont le faîte, presque terrible, s'isolait dans la nuit diffuse, semblait mépriser les ombres chétives circulant à ses pieds; sa fierté sauvage humiliait et repoussait. Ses flancs durs enfermaient le silence écrasant des cloches, le vertige d'escaliers infinis et de charpentes ténébreuses arcboutées au-dessus du vide. Pauline avait d'elle une vague peur, comme d'une prison d'angoisse où l'on devait suffoquer. Elle eût souhaité, malgré tout, revoir l'intérieur illuminé de l'église, entendre les cantiques. Ainsi, en son être intime, se faisait un flux et reflux de sollicitations contraires.

Ils redescendirent du côté de l'Yonne et suivirent à gauche les maigres tilleuls du quai. Rien, dans ce paysage, ne laissait Pauline indifférente : à gauche du clocher de Saint-Maurice, qui pointait obscurément, les lumières du pont, vives et tranquilles, se prolongeaient sous l'eau silencieuse, « une eau, disait M. Rude, faite pour couler le long d'une Trappe ». Le croissant de la lune y reposait, près du bord, comme une bague rayonnante oubliée parmi les joncs; la ligne des coteaux se fondait en brume; sur le ronflement grave du barrage passa le cri d'une chouette, dans les peupliers de l'autre berge.

C'était l'horizon même où Julien respirait. Ils contournèrent le bas du jardin, et Pauline, en apercevant du feu aux fenêtres de l'atelier, songea qu'ils devaient être là, tous réunis.

— N'est-ce point pour dimanche, demanda M. Ardel, que les Rude nous ont invités?

Elle tressaillit à sa question, fit un signe d'assentiment.

— Eh! bien, continua-t-il, je crois que nous n'y irons pas. Je ne puis sacrifier mon après-midi, j'ai trop de travail.

— Comme tu voudras, répondit-elle, tout à fait maîtresse de ses inflexions et de son visage.

Elle n'en craignait pas moins que son père, sous un prétexte ou un autre, n'espaçât, puis ne cessât les relations nouées avec les Rude; la possibilité d'un départ justifierait l'interruption d'une amitié dont il se méfiait.

Mais, le surlendemain, vers quatre heures, un coup de sonnette

la fit courir à la porte, et elle se trouva en présence de Julien, moins triomphant, plus grave qu'à leur dernière rencontre; il venait voir le professeur, ayant quelque chose à lui proposer. Comme il connaissait déjà le cabinet de M. Ardel :

— Vous savez le chemin, dit Pauline, sans le conduire en haut.

Sa visite dura un assez long moment, et, quand il ressortit, elle entendit son père lançant d'un ton satisfait :

— Je vous laisse aller. A l'autre dimanche.

Elle se tenait au seuil de la salle à manger; sur le vestibule flottait un jour vague d'où se dégageaient son buste calme dans un corsage blanc, ses mains claires et son front, la pulpe de ses lèvres qui semblait d'un rouge assombri. Elle regardait Julien descendre, sa cravate bouffait sous son cou svelte; il balançait une canne à bec d'ivoire faite d'un jonc qu'il avait coupé dans les bois. Elle crut saisir en ses yeux la tendresse contenue d'une pensée qu'il taisait. Un instant il s'arrêta près d'elle, lui parla d'Edmée qui était souffrante : une langueur mal définie l'opprimait; elle ne mangeait plus, restait des heures, frileuse et triste, au coin du feu, et délaissait même son piano.

— J'irai prendre de ses nouvelles, dit Pauline.

Comme il la quittait, elle aperçut au bas de son manteau un long fil; elle se pencha prestement et, avec une grâce discrète, elle l'ôta. Ils en rirent, se séparèrent dans une simplicité affectueuse. La persuasion d'avoir son amitié enivra plus fort Pauline de ses espérances. Mais sa hâte était grande d'apprendre ce qu'il avait pu dire à son père. Le professeur, quand elle lui monta sa lampe, s'en ouvrit de son propre mouvement : un ami de Julien offrait de traduire en anglais le *Saint-Simon* et à des conditions avantageuses; l'affaire tombait d'autant mieux qu'en cette fin d'année, M. Ardel se voyait à court d'argent.

— Ce garçon-là, décidément, a du bon. Il possède le flair des mystiques pour tirer de la vie tout ce qu'elle peut donner...

Voilà pourquoi, oubliant ses intentions de rupture, Victorien promettait une visite aux Rude. Julien avait su le prendre par son point le plus sensible, sa vanité d'auteur peu lu. Sous son écorce de dur égoïsme, cet homme gardait un fond de naïveté enfantine et, s'il rencontrait du dévouement, il le payait d'un retour subit d'affection.

Pauline, le lendemain, alla de bonne heure, après midi, voir Edmée. La jeune fille se prétendit tout à fait mieux, quoique sa figure tirée déclarât une longue lassitude; elle se préparait à sortir avec sa mère pour assister, au Carmel, à une prise d'habit.

— Nous vous emmenons? invita Mme Rude cavalièrement.

Pauline ne refusa point, curieuse d'une cérémonie singulière

pour « une profane »; et elles partirent. En chemin, Edmée leur confia qu'elle enviait la postulante admise à recevoir le voile; mais, sa mère ayant paru chagrinée de cet aveu :

— Rassure-toi, fit-elle de son accent câlin; tu le sais bien, je ne te quitterai jamais, pas même pour me marier!

— Vous ne vous marierez pas? s'étonna Pauline en la sondant d'un regard jusqu'en ses moelles.

— Ah! mais non! les hommes sont une trop vilaine espèce.

— Qu'en sais-tu? répondit Mme Rude, qui éclata de rire.

— Vous, Pauline, reprit Edmée, vous avez ce qu'il faut pour le mariage, vous serez une délicieuse épouse.

— Pas plus qu'une autre; mais, si je me mariais, j'aimerais absolument mon mari...

Tant de monde se pressait en l'étroite chapelle du couvent qu'elles eurent peine à s'y faire place. Elle se haussa sur la pointe des pieds pour entrevoir en avant de l'assistance la novice, toute blanche comme une mariée, assise dans un fauteuil, avec un prie-Dieu et un cierge allumé devant elle, la tête inclinée profondément. Pauline la jugea grande et remarqua la maigreur pointue de ses épaules.

A la droite du chœur, un dais couvrait l'archevêque coiffé de la mitre, entouré de prêtres amples dans leur surplis. L'aumônier du Carmel, en chaire, achevait un sermon; il exposait la puissance rédemptrice d'une pauvre cloîtrée sauvant un monde qui l'ignore et ne veut point d'elle; il commentait aussi la devise que sainte Thérèse inscrivit sous l'épée ardente de ses armes : *Zelo zelatus sum.* Pauline l'écoutait sans émotion; ses yeux étaient attirés, à la gauche de l'autel, là où une grille noire laissait deviner une arrière-chapelle emplie de clarté, le chœur des religieuses dont elle ne voyait rien.

Il se fit un brusque remuement de chaises; le sermon terminé, la novice se leva, elle prit le bras d'un vieillard, un homme à la moustache rude, offrant la carrure d'un ancien officier, et se dirigea vers la sortie. Pauline la vit passer tout contre elle, baissant les paupières, laide, mais transfigurée par une jubilation douloureuse, inexprimable, tandis que le vieillard, son père, sanglotait. Légère et céleste, comme si elle ne touchait plus le sol, la fiancée du Christ gagna le fond du vestibule, près de la clôture, dont la porte s'entr'ouvrit. Les nonnes, dans leurs manteaux noirs, rangées derrière, un cierge à la main, l'attendaient en psalmodiant. Elle s'agenouilla devant les prêtres pour avoir leur bénédiction; puis elle embrassa sur les deux joues son père, ses frères et ses sœurs, tous en larmes, comme si, morte, ils l'ensevelissaient. Le silence était si poignant que, seul, s'entendait le son

funèbre des baisers coupés par de sourds sanglots. Elle pénétra, sans se retourner, dans la clôture, se remit à genoux, baisa la croix qu'on lui présentait, et disparut à la suite de la procession où elle marchait la dernière, pendant que la porte se refermait pour ne plus s'ouvrir sur elle.

Cette cérémonie simple et déchirante bouleversa Pauline; c'était un peu comme si elle eût assisté à un holocauste sanglant. Tout le pli païen de sa nature résistait à l'héroïsme de la victime qu'elle estimait égoïste et même barbare : pourquoi faire souffrir les siens, et répudier les douceurs permises d'une destinée normale?

Mais Edmée, l'attirant, la ramena dans la chapelle où elle se fit passage impétueusement jusqu'au chœur. Celui des cloîtrées, derrière les barreaux épais de la grille, apparaissait rose, tant le jour qui coulait de deux hautes fenêtres était vif sur les murs blancs, au-dessus des boiseries brunes. Le plancher miroitant répétait les lumières d'un petit autel, au fond de la salle nue où se dévoilait ce grand air espagnol de noblesse pauvre que sainte Thérèse légua aux Carmélites.

Déjà la procession rentrait, et les sœurs s'arrêtèrent en deux rangées; les flammes paisibles de leurs cierges se continuaient, leur voile retombait sur leur face encline, et elles semblaient informes sous le lourd manteau d'où sortaient leurs mains pâles.

Pauline eut cette idée : « On dirait des mendiantes. » Et ces femmes étaient bien, en effet, les mendiantes de l'éternelle Compassion, les Vierges sages veillant à la porte de l'Epoux, dans l'attente de l'heure où il les convierait aux Noces.

Cependant, la novice s'était agenouillée contre la grille; l'archevêque lui posa les questions voulues par la règle :

— Que demandez-vous?

— La miséricorde de Dieu, la pauvreté de l'Ordre et la compagnie des sœurs.

Elle répondit d'une voix très calme, ayant depuis longtemps énoncé en son cœur ce qu'elle articulait devant les hommes. Ensuite elle sortit au bras de la Prieure, sa paranymphe; son père les regardait toutes deux s'en aller. On chanta en son absence le psaume : *In exitu Israël*, et chaque verset vibrait comme le choc d'un glaive tranchant les liens de cette âme avec la terre corruptible. Elle revint, portant l'habit du Carmel, sauf le grand voile et le manteau que l'archevêque bénit en de longs Oremus.

Pauline fut surprise qu'il ne mît pas dans ces prières plus d'émotion. L'impersonnalité des rites la dépassait. Mais, dès qu'il eut achevé la liturgie, deux religieuses vêtirent la nouvelle sœur de la ceinture, du scapulaire et du manteau. Pauline fut touchée de cette toilette sainte, de la grâce des doigts prestes arrangeant les plis.

Au milieu du chœur, un tapis de grosse serge était déployé; la Carmélite s'y prosterna, les bras en croix; les prêtres chantèrent le *Veni Creator;* puis l'archevêque commença un lugubre *Pater noster*, poursuivi à voix basse, de même qu'aux enterrements, tandis qu'on encense le cercueil. Une des sœurs jeta sur elle de l'eau bénite, en silence. Pauline, se substituant à la nonne immobile allongée comme un cadavre sous un suaire, se représenta la révolte qu'elle-même eût éprouvée à mimer ainsi ses funérailles. Elle croyait impossible l'absolu d'un tel renoncement, et vaine cette parade de mort.

Pourtant, lorsqu'elle la vit se relever et passer devant les autres en leur donnant le baiser de paix, quand toutes se mirent à psalmodier : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*, les paroles d'exultation, traînées sur une note languide que variait seule, au terme du verset, une pause dolente, attendrirent Pauline jusqu'aux larmes. La douceur sévère de la mélopée lui fit entrevoir chez ces femmes un sentiment supérieur à l'amour humain, la charité, prélude de la communion des bienheureux dans l'ineffable.

Au moment du salut, elle redescendit avec Edmée et Mme Rude hors du balustre de l'autel, et, cette fois, elle s'abandonna sans ergoter à l'impression des chants, des luminaires, de l'encens. Le plaisir qu'elle recevait allait au-delà d'un bien-être sensitif; son esprit trouvait une affinité sympathique entre la consomption des grains de l'encens qui fumait, celle des bougies brûlant sur les candélabres, les unes plus haut, les autres plus bas, les unes à droite, les autres à gauche de l'ostensoir, et la ferveur soumise des cloîtrées consumant leur chair en jeûnes et en oraisons. En même temps, la gravité du *Tantum ergo*, l'adoration des assistants concentrée sur l'hostie la pénétraient d'effluves pieux, et c'était, pour son âme, tellement nouveau qu'il lui sembla, quelques minutes, entrer dans une vie parfaite.

En sortant de la chapelle, Mme Rude lui demanda :

— Eh! bien, que dites-vous d'une prise d'habit?

— Je ne sais trop; ce que j'en puis penser n'a guère d'importance. Je viens de voir des choses très belles, mais plus d'une qui me choque et me déconcerte. Ces religieuses ont une foi violente, c'est évident; sont-elles sûres de ne pas se sacrifier pour rien? En tout cas, je ne serai jamais du bois dont on fait les Carmélites.

Cette déclaration répliquait à un mot de Julien, au retour de Druzy; en contredisant Julien, elle ramenait encore vers lui sa pensée.

Le dimanche où elle comptait le revoir, il prévint sa mère, par un télégramme, qu'il ne rentrait pas; la veille, il avait dû faire

une conférence à Paris, dans un cercle d'étudiants, et on l'y retenait, pour une seconde réunion, jusqu'au lundi. Pauline, à la déconvenue profonde qu'elle dissimula, put sonder la blessure de son amour. Mais, avec l'injustice de la passion, elle interpréta l'absence de Julien comme un signe de légèreté indifférente.

— La place que je tiens dans ses actes est minime, sinon nulle. Autrement, il aurait fait bon marché de sa réunion. Et qui sait si elle n'est pas un simple prétexte?

Elle cédait à ces amertumes, pendant que M. Rude jouait avec Edmée la sonate de César Franck. Toute la langueur du premier temps répondait à sa tristesse; le motif du violon se balançait comme un oiseau marin perdu sur la houle au crépuscule; il s'élevait, porté par un désir d'espace inassouvible, puis retombait vers le flot monotone, immense, de son ennui.

— Pourtant, reprenait Pauline, qui se blâmait de ses suspicions, j'ai tort de supposer Julien capable d'un mensonge. S'il n'est pas revenu, c'est qu'il avait des raisons sérieuses. Puis-je lui en vouloir? Ai-je aucun droit sur ses faits et gestes?

— Oui, continuait-elle, durant l'orageux et rauque allegro, mais devrai-je indéfiniment souffrir dans l'incertitude? Et quel moyen d'amener une explication? Est-il sage de la souhaiter, si elle doit faire mon désespoir?...

La torpeur désolée du *lento* accabla son cœur malade. Néanmoins, tandis que le canon du final entrelaçait, comme le carillon d'un matin de Pâques, ses voix ferventes, elle se laissa rasséréner d'une joie presque liturgique. Elle-même chanta, « voulant, songeait-elle, faire plaisir à ces bons Rude », un air d'une cantate religieuse de Bach, celle *pour tous les temps*.

Quelques jours plus tard, Edmée vint la surprendre, un matin, et arriva, pressant contre son corsage une botte de mimosas; un oncle de Mme Rude, qui habitait Toulon, lui en avait expédié une caisse. Aussitôt, elle ajouta :

— Julien m'a dit : « Tu devrais en offrir à Pauline Ardel », et maman a été, comme moi, tout à fait de son avis.

Pauline s'extasia de toucher ces fleurs, que les vents de la mer avaient nourries sur un sol ardent; le chrome clair de leur coton duveté évoquait l'ambre d'un ciel diaphane; mais, surtout, elle respira, dans leur haleine délicate et insinuante, les sentiments qu'elle prêtait à Julien. Elle tria les tiges, les disposa dans des vases; et, plus d'une semaine après, par ses soins, l'odeur emmiellée du mimosa imbibait encore le salon. Pour la retrouver, elle s'y attardait plus longuement que d'habitude et réitérait ses exercices de chant avec une ténacité dont fut ébahi son père. Parfois elle se grondait de ses ivresses puériles : « Cette attention

ne prouve pas du tout qu'il m'aime... Je saurai bien, dimanche, si ce n'était qu'une attention. »

En effet, comme, cet après-midi-là, elle se trouvait chez les Rude, avant qu'on commençât à faire de la musique, elle et Julien s'approchèrent ensemble d'un tableau, le portrait d'une jeune fille en robe mauve, tenant un lis à la main.

— Ce lis, dit-elle, n'égale pas, pour moi, le ravissant mimosa d'Edmée.

Elle n'osait émettre un remerciement direct; mais son sourire le proféra.

— N'en parlons pas, se défendit Julien; le pauvre ne donne que ce qu'on lui a donné.

— Il n'est jamais pauvre celui qui sait donner beaucoup avec peu.

— Dites plutôt qu'il est riche celui qui, en recevant peu, sait avoir beaucoup.

Sa repartie aurait pu être déplaisante, s'il ne l'eût commentée d'un coup d'œil brusquement idolâtre, devant lequel Pauline abaissa ses paupières. Leur conversation ne dura point davantage, Edmée les ayant rejoints. Pauline emporta, comme une victoire, le regard de Julien. Cependant, à réfléchir, elle conclut que, s'il éprouvait pour elle un penchant vrai, des scrupules et des objections l'en dissuadaient.

Au long des mois qui suivirent, nulle imprudence amoureuse ne lui échappa; il se contraignait dans les limites d'une sage amitié. Elle aussi se raisonnait, envisageait les difficultés d'un mariage où, entre l'épouse et l'époux, des heurts quotidiens seraient inévitables :

— Je ne conçois guère Julien se mettant, matin et soir, à genoux pour prier, allant à la messe le dimanche, et moi, boudant seule dans mon coin.

Elle sentait impossible le compromis dont vivent tant de ménages, lorsque la femme est croyante et l'homme indifférent. D'autre part, l'essor de sympathie qui l'avait passagèrement soulevée vers les confins d'une religion ne tarda pas à fléchir. Elle acheta, pour quatre sous, à l'étalage d'un brocanteur, une traduction des Evangiles et commença la lecture de saint Mathieu. Mais, faute d'un guide, le livre sacré la scandalisa : dès les premiers chapitres, l'étoile des mages et les songes de Joseph la mirent en défiance comme un conte de fées; Jean-Baptiste, avec son vêtement de poil de chameau et sa voix qui rugit la menace « du feu inextinguible », lui produisit l'effet d'un sauvage Arabe fanatisant des foules. Dans la tentation de Jésus au désert, elle n'aperçut qu'un symbole vide de réalité. Et, prise d'un dégoût bizarre, elle s'abstint de pousser plus avant.

La venue du printemps lui fut une diversion : cet hiver interminable se fondit dans une soudaine tiédeur. L'air se fit doux comme un vêtement. La maison des Ardel possédait une étroite cour intérieure enclose par les communs et les murs des jardins proches. Deux arbres maigres, un frêne et un acacia, s'y entrelaçaient au-dessus d'un puits. Pauline s'égaya de voir sortir leurs premières feuilles. Les tilleuls du voisin lui appartenaient un peu, car ils laissaient retomber leurs frondaisons jusqu'à portée de sa main. Des pinsons qui les habitaient venaient sautiller sur ses arbres, ils descendaient sur son dallage picorer les miettes qu'elle leur réservait. Il y avait quelques pieds de terreau où elle sema des héliotropes et des violettes.

Aux heures chaudes, elle s'asseyait là, brodait un chemin de table destiné à Mme Rude. L'oncle Hippolyte, devant elle, marchait à petits pas. Sur le toit de la remise, contre la lucarne découpée en demi-losange, une des branches de l'acacia remuait vaguement son ombre ; le soleil ranimait le vert des mousses au milieu des tuiles effritées. Elle entendait les jeunes filles d'une pension rire en jouant, jeter des cris aigus et, souvent, chanter des chœurs, un entre autres qui la charmait par sa mélancolie simplette relevée de vigueur : *C'était Anne de Bretagne avec ses sabots...*

Malgré tout, elle se plaisait davantage à travailler près des fenêtres de la rue, dans l'obscure attente de voir passer Julien. Lorsqu'elle y venait, Armance, sa nouvelle bonne, mettait, à une distance respectueuse, sa chaise en face de la sienne et tricotait ou raccommodait sans mot dire. Armance était veuve et inconsolable d'un fils unique qui, faisant son service à Auxerre, avait voulu sauter, une nuit, le mur de la caserne et s'était tué sur le coup. Sèche et menue, coiffée d'un bonnet noir, elle laissait lire en ses traits et sa contenance la dignité des douleurs muettes. Elle témoignait à Pauline un dévouement soumis et néanmoins presque maternel. M. Ardel l'estimait, bien qu'il la sût dévote et que le bruit de son chapelet, le soir, entre ses doigts, l'offensât comme une dissonance dans la maison.

Vers la fin d'une journée d'avril, toutes deux cousaient, la croisée entr'ouverte. De la rue pénétrait, circulant avec une brise, l'acide exhalaison de l'herbe qui croît, mélangée au parfum des lilas. Des formes de passants se réfléchissaient dans les vitres et Pauline y distinguait deux messieurs gantés causant auprès d'un portail, d'un ton bas, à la manière des provinciaux toujours inquiets d'être espionnés.

En ce moment, le pas vif et autoritaire de M. Ardel retentit sur la chaussée ; une autre voix d'homme, méridionale et grasse, ripostait à la sienne, fort grincheuse. Son interlocuteur et lui

s'arrêtèrent un peu avant la porte. Pauline reconnut M. Galibert, le professeur de quatrième. Natif de Marseille, il offrait les dehors d'un commis-voyageur aisé plutôt que d'un pédagogue; les joues opimes, les épaules larges, la barbe fleurie en éventail, la poitrine avantageuse où s'étalait un plastron rouge, les mains chargées de bagues, il faisait miroiter le pommeau d'argent de sa badine et écartait ses larges pieds plats; d'une loquacité incoercible, Galibert s'imposait par l'assurance de sa verve; il prétendait protéger et morigéner tous ses collègues; au reste, vantard et pleutre, satisfait de soi, de son siècle et du gouvernement.

Il venait d'avertir M. Ardel au sujet d'un article paru le matin même contre lui dans une feuille locale; on l'y incriminait comme « réactionnaire », sous prétexte qu'en exposant à ses élèves la politique de Louis XIV, il avait justifié le pouvoir absolu.

— J'ai grand peur, insinua Galibert, que cet article n'arrive simplement pour corser d'antérieures dénonciations anonymes. Vous espériez, n'est-ce pas? votre nomination à Versailles. Pourquoi l'attendez-vous encore?

(Ici Pauline fut tentée de se dire : « Tant mieux si elle ne vient pas! » Mais elle réfréna ce mouvement d'égoïsme.)

— Je veux vous parler en ami, continua-t-il. Vous savez la formule, quand on s'occupe de vous : M. Ardel, *il est à part.*

— A part! répliqua Victorien, je n'y serai jamais assez. Les tares d'un métier ne s'impriment que trop sur un mercenaire, comme l'usure du harnais sur la croupe d'un âne. Maintenant, qu'on me fasse blanc ou noir, en aurai-je un cheveu de plus ou de moins? Je souffre suffisamment, croyez-le, des contraintes qu'il me faut subir. Je ne dis pas tout haut le vingtième de ce que je pense; mais, quand je rencontre chez mes élèves un de ces préjugés primaires qui me dégoûtent, c'est mon devoir de les secouer.

— *Nego*, mon cher collègue. Un fonctionnaire ne doit pas avoir d'autre opinion que l'Etat. Et, puisque j'ai commencé, j'irai jusqu'au bout. Une chose vous fait du tort, votre liaison avec les Rude : vous passez pour calotin.

— Ça, c'est plus raide! Sachez, Monsieur, que je n'ai pas même fait baptiser ma fille.

Et, sans lui serrer la main, M. Ardel rentra en faisant claquer la porte. A l'instant où il prononça la phrase : « Je n'ai pas même fait baptiser ma fille », les yeux de Pauline se croisèrent avec ceux d'Armance, aigus comme deux pointes d'aiguilles; la bouche ridée de la veuve se fronça d'une tristesse effarée; puis elle se pencha vers son ouvrage pour cacher son émoi. Pauline sentit amèrement ce recul de la servante.

Mais, à son insu, elle devint toute pâle de la révélation faite à un tiers sur sa personne; jamais Victorien ne lui avait appris d'une façon précise qu'elle était une non-baptisée; jamais non plus elle n'avait songé à lui poser la question. Six mois plus tôt, elle eût trouvé logique la conduite du professeur et ne se fût aucunement froissée de ce qu'elle avait entendu. Maintenant, elle s'en chagrinait, comme d'une humiliation publique : « Le baptême, en soi, ce n'est rien; sur le front d'un homme ou d'une femme, cela ne se voit pas. Et pourtant, c'est immense, d'adhérer, en principe, à une communion sociale... Mon père ne pensait qu'à lui, lorsqu'il m'en a exclue. »

Elle se leva précipitamment pour monter chez M. Ardel et provoquer une explication. Mais elle réfléchit que mieux valait attendre de s'être maîtrisée. Un moment plus tard, elle lui porta du linge qu'Armance avait blanchi, et, s'évertuant à rester calme :

— Je t'ai entendu, dit-elle, rentrer avec Galibert. Quel besoin as-tu de faire connaître à toute la ville que je ne suis pas baptisée? Ce serait à moi, il me semble, d'en être informée la première.

— Bah! Un détail sans importance. Je ne vois pas ce qui peut là t'ennuyer. Aurais-tu honte d'être émancipée? J'ai mis d'accord mes actes avec mes convictions. Très peu l'osent, et quoi de plus simple?

— Trop simple! Tu m'imposais, dès ma naissance, ta volonté, sans savoir quelle serait la mienne.

— Tu deviens joliment raisonneuse. C'est justement pour la réserver, ta volonté, que j'ai agi comme j'ai agi. Ceux qui mènent au baptême les nouveau-nés n'engagent-ils pas leurs enfants dans une religion dont ceux-ci, avant d'être hommes, ne voudront plus? M'a-t-on demandé, à moi, ma permission pour me baptiser?

— En tout cas, il est inutile de le crier sur les toits et de me signaler comme un phénomène.

— Alors tu n'as pas le courage de ton indépendance? Va, tu n'es qu'une chiffe!

— Sois tranquille, fit-elle, je te prouverai que je ne le suis pas.

— Oui-da, en quoi faisant?

Elle ne répondit point et s'enferma dans sa chambre où elle pleura sans bruit, désespérément. D'elle à son père, en la chaîne invisible de leur affection, un anneau était rompu; et, ailleurs, nulle main secourable ne se tendait. Les Rude et Julien lui présentaient la possibilité d'un appui, mais inefficace; comment leur confier sa détresse, alors qu'elle ne pouvait leur dire : « Je suis avec vous! » Son orgueil, néanmoins, se raidit à reprendre une sérénité de surface; elle essuya le tour de ses yeux rougis, les lava, et redescendit à l'heure du souper.

Victorien, dans l'intervalle, s'était avoué qu'elle avait, en un point, raison contre lui :

« On doit interdire même les approches de sa vie intime au commun des gens ; les forts vivent sur un pied de guerre perpétuel, bardés d'une cotte de mailles et montrant seulement leur bras droit, avec un bon glaive au bout. »

Ces aphorismes familiers, il s'en voulait de les démentir et d'avoir humilié sa fille ; mais il répugnait à s'excuser de ses violences. Il se contenta, au dessert, de lui offrir une promenade :

— Non, répondit-elle, je suis un peu souffrante.

Il fit quelques pas, de long en large, selon son habitude, en fumant sa cigarette. La sonnerie d'un cor arriva d'un jardin, puis se tut :

— Pourquoi cesse-t-il ? rêva M. Ardel à mi-voix. J'aime, comme disait l'autre, le son du cor au fond des bois, ou même hors des bois. Je me souviens que ta mère et moi, les premiers temps de notre mariage, nous écoutions avec délices, les soirs d'été, des cors qui sonnaient le long des berges de la Saône...

Une fois de plus, il dévoilait cette sentimentalité endolorie que couvrait un calus de sécheresse. C'était une façon de faire entendre à Pauline : « Pardonne-moi et viens. » Mais elle était trop bien sa fille pour ne pas ressaisir une supériorité en lui tenant rigueur de son algarade.

Il sortit donc seul, à regret ; l'oncle Hippolyte se retira, et Pauline resta dans la salle à manger. La tête lui brûlait : elle rouvrit la fenêtre fermée pendant le repas et entrejoignit les contrevents. Elle se mit à broder sous la lumière, essayant d'engourdir sa peine par un travail appliqué. Au dehors, un homme passa, venant d'une lente allure, et fit halte en face de la salle à manger. Pauline comprit qu'on la regardait ; elle crut avoir discerné la démarche par instants traînante de Julien ; mais, soit timidité, soit caprice, elle ne se retourna point pour s'en assurer.

Julien, — elle l'avait bien reconnu, — la contemplait de biais, assise près du tapis rouge de la table ; il voyait sa main droite, s'écartant d'une bande de festons que la gauche soutenait, s'arrondir, tirant l'aiguille et la poussant avec tranquillité. Son visage demeurait pour lui dans la pénombre ; autour de ses cheveux bruns s'enflait une clarté rousse...

Il s'avança plus bas dans la rue, mais revint en arrière, et repassa juste au moment où, s'étant levée pour clore les volets, elle les attirait à elle. Il salua presque gauchement, et s'éloigna, baissant le front, confus et transporté de savoir qu'elle l'avait vu.

Pauline eut une joie à défaillir ; il lui sembla que son cœur s'arrêtait. Si elle avait moins aimé Julien, elle aurait joui de le

surprendre en une posture de soupirant timide; mais une seule idée l'emporta : « Cette fois, j'en suis sûre, il m'aime; et moi aussi, je l'aime; oh! oui, comme je l'aime! »

Elle s'élança dans l'escalier, vola jusqu'à la fenêtre de sa chambre; peut-être le découvrirait-elle encore d'en haut, sans être aperçue. La rue était vide; au-dessus des toits, pétillaient les feux des étoiles; les œillets des pelouses embaumaient; une cloche limpide, la petite cloche de la cathédrale, battait à coups légers.

« Il est heureux, lui, de pouvoir bénir son Dieu! »

Elle se souvint de l'unique obstacle qui les divisait; cependant elle ne s'en tourmentait plus, tant le bonheur amplifiait sa force d'illusion; elle saurait assez comprendre Julien pour qu'il ne sentît point leurs dissidences, et, généreux comme elle le connaissait, il la chérirait pauvre en foi, mais non en amour. « Quand on aime, les choses qui pèsent ne pèsent plus; ce qui est amer devient doux. »

Lorsque son effervescence fut tombée, elle se représenta néanmoins une objection redoutable : la volonté de Julien ne suffisait pas; ses père et mère donneraient-ils leur assentiment? Alors, surtout, que la nouvelle serait cornée à leurs oreilles : « La fille de M. Ardel, croiriez-vous? n'est pas baptisée. »

Ses prévisions n'étaient que trop justes; le colloque de Victorien avec Galibert se colporta chez les Rude. Elle n'en put douter, le dimanche suivant, à son entrée au milieu d'eux. Le charitable effort qu'ils soutinrent de ne rien changer à leur accueil dénonçait leur changement. Dans leur ton d'amitié se glissait une sollicitude compatissante et grave. Edmée avait perdu son habituelle exubérance. Pauline ne retrouvait plus en Julien l'amoureux contemplatif de l'autre soir; son attitude était empressée, mais triste; il avait dû s'ouvrir à son père de ses intentions et recevoir des conseils sévères. Entre M. Ardel et lui, une discussion s'aiguisa sur « la misère des temps modernes ». Julien ne pouvait la contester, bien qu'il nourrît la certitude de magnifiques résurrections futures; toutefois, il n'en admettait qu'une cause initiale : l'indifférence religieuse.

— Alors, argua le professeur, si le monde va de mal en pis, comme je le crois, mais après une rédemption, comme vous le croyez, que devient l'œuvre du Messie? Où est-il? Que fait-il?

— Vous demandez, repartit Julien d'une voix incisive, ce que fait à cette heure le fils du charpentier, je vous répondrai : Il prépare le cercueil de Julien.

Edmée, au même moment, montrait à Pauline une minuscule statuette égyptienne en bronze verdi, figurant une femme, les jambes serrées dans « une jupe-entrave ». Toutes deux ne saisirent que les derniers mots proféré par le jeune homme; une

angoisse inexplicable se mêla au coup d'œil qu'elles échangèrent.

— Que racontes-tu, s'écria Edmée, de cercueil et de Julien?

— Votre frère, expliqua M. Ardel avec une ironique amertume, me compare gentiment à l'empereur, son homonyme, et, sans doute, comme le chrétien de la légende, il prophétise ma mort prochaine...

— Dieu m'en garde! protesta en riant Julien. C'est moi qui mourrai avant vous...

Inattentif à l'interruption, le professeur poursuivait :

— Un point cloche dans le rapprochement. Le Julien de l'histoire fut chrétien quelque temps, au moins d'apparence, au lieu que moi, je ne l'ai jamais été. A l'âge de Marthe, j'apprenais du catéchisme comme de la mythologie, cela me laissait froid. Oncques n'ai pu m'assimiler le surnaturel.

Marthe, à l'écart, habillait une poupée et écoutait, de sa fine oreille, ces propos qu'elle retenait sans démêler ce qu'ils voulaient dire. M. Rude, pour couper net le débat, accorda son violon et on exécuta un paisible trio d'Haydn. Victorien jugea bon d'observer ensuite :

— La musique rapproche autant que les dogmes séparent.

Rude remettait dans la boîte son instrument. Il répliqua, presque irrité du lieu commun :

— Mon cher, une épée tranchante, séparant bien ce qu'il faut séparer, est plus nécessaire qu'un violon ou des pinceaux. Mais je veux une épée dont la garde soit une croix; la croix seule rallie les âmes dans un amour indéfectible.

Au travers de ces disputes, une cordialité se maintenait. Pauline, cependant, s'en retourna, convaincue que cette famille ne pourrait devenir sienne; la phrase de M. Rude sur « l'épée qui sépare ce qu'il faut séparer » sous-entendait une admonition pour elle-même et pour Julien.

Dans l'inanité certaine de ses espérances, elle retrouva une paix morne, faite d'un renoncement stoïque; mais ce non-espoir, à dix-huit ans, n'était qu'un appétit déçu de bonheur. Elle chercha quelqu'un, autour d'elle, qui lui fît oublier Julien. Des jeunes gens qu'elle rencontra dans une sauterie, chez le conservateur des hypothèques, la rebutèrent par leur vulgarité; tous rêvaient une vie de petit travail et de petites jouissances aboutissant à ce port commode et plat, « la retraite ». S'ils songeaient au mariage, ils ne cherchaient qu'un « sac ». Auprès d'eux, la figure de Julien, burinée en sa mémoire, resplendissait comme celle d'un saint sur un vitrail et, plus que jamais, elle se donna en désir à lui.

*
* *

Les vacances de la Pentecôte étaient proches. M. Ardel, malgré la mauvaise humeur de l'oncle Hippolyte, décida que Pauline l'accompagnerait à Paris, où il comptait passer deux jours. Elle n'avait traversé Paris qu'en hiver, sous le crachin, dans la boue; elle se défendait d'éprouver pour la grande ville l'attirance béate d'une provinciale qui n'a rien vu. Pourtant, la promesse du voyage l'exalta comme un philtre de joie qu'on eût versé dans ses veines; elle comprit ce pressentiment lorsque, la veille du départ, son père annonça :

— Rude et ses enfants y vont aussi, je les ai invités à déjeuner pour mercredi et nous reprendrons le train ensemble.

Un soleil dur de juin accueillit Pauline entrant, vers deux heures, dans Paris. De la voiture découverte que prit M. Ardel pour la conduire à « son » hôtel, près de l'Odéon, elle se complut, quoique étourdie par le tumulte, au spectacle des quais.

Sur le pont d'Austerlitz, des charrois s'engageaient, des attelages suants, dont les forts chevaux arrachaient du feu des pavés meurtris, et, glissant sur les rails, tendaient l'encolure, se roidissaient. Les jurons des charretiers, les claquements des fouets, la vapeur des tramways qui s'ébrouent, les trompes des automobiles, les sirènes des remorqueurs rompaient le bruit d'océan des rues lointaines. Au milieu des fiacres et des piétons allant avec l'automatisme hâtif des foules impatientes, elle remarqua un vieil homme à cheveux blancs, tête nue, les rides du front gonflées et luisantes de sueur, qui tirait seul une charrette craquant sous des piles de chaises.

— J'aime, dit Victorien, voir peiner ce peuple autour de moi. Cet ahan sauvage, sous un soleil d'été, c'est beau...

Mais, en aval du fleuve grisâtre, que le soleil faisait bouillir comme de l'étain liquide, Pauline regardait les tours de Notre-Dame alléger l'horizon. Songeuses, immobiles, tournées vers l'Ouest et la mer, elles se haussaient en plein ciel, hors des haleines du sol et des fumées.

Ils longeaient le Jardin des Plantes où on entrevoyait des bêtes dans leur parc, des gens assis dans les allées, des enfants qui jouaient. Une douceur biblique semblait habiter ces ombrages.

— Si nous vivions à Paris, exprima Pauline, je viendrais souvent là.

M. Ardel, au passage, lui indiqua une rue qui monte entre deux murs bas, déserte, sans maisons, sans un pouce d'ombre, meublée seulement, vers le haut, de quelques arbres poudreux.

— La rue Cuvier, fit-il; quand j'étais étudiant, je la fréquen-

tais dans cette saison et à cette heure, pour me donner l'illusion d'un site africain.

Pauline évoqua son père, à vingt ans, seul et lyrique, promenant sa silhouette sur le pavé torride; et elle partit d'un bon rire :

— Quel original tu étais!

De l'hôtel il la conduisit au Musée du Luxembourg, qu'il n'avait pas revu depuis des années. Ils firent lentement le tour des salles; Victorien trouva surtout l'occasion d'en critiquer les toiles; sauf des portraits et des scènes de genre, que de choses misérables! La banalité des nus l'écœurait; il s'étonnait qu'on délaissât la grande peinture d'histoire.

—. Rude déplorerait l'indigence de ce musée en fait d'art religieux.

Il accorda néanmoins à Pauline que le Christ en croix, de Carrière, « n'était pas mal ». Mais il ne pouvait souffrir la taie de brouillard que ce peintre tissait sur toutes les formes. Pauline, au rebours, acceptait le clair-obscur douloureux où Carrière rend palpable l'énigme des visages humains. Elle comprenait la femme qui sanglote dans son mouchoir, au pied de la Croix.

« Celle-là, elle ne sait pas s'il est Dieu; mais elle a pitié de lui, pitié d'elle-même; elle me fait envie, cette femme! »

Elle se rappela son aversion, à Sens, devant le vieux Christ de la cathédrale : comme son cœur et sa pensée, en quelques mois, s'étaient élargis!...

Le soir, après deux visites assez ternes chez d'anciens camarades du professeur, il dînèrent, boulevard Saint-Michel, dans un restaurant voisin du quai. M. Ardel revenait volontiers à ses gargotes de jadis. Le seul Paris qui existât pour son âge mûr restait celui de sa jeunesse.

Dans le va-et-vient anonyme, indéfini des passants, Pauline se demandait si elle ne reconnaîtrait pas Julien. Mais les figures vagues, derrière la vitre, sous le jour faux des réverbères, et qui s'effaçaient aussitôt, devenaient, en se multipliant, comme irréelles. Elle éprouvait, de son premier contact avec Paris, cette lassitude qu'inflige la visite d'une énorme usine où le déchaînement de la vie mécanique assourdit toute réflexion.

Sa fatigue se dissipa, lorsqu'ils s'en allèrent, au crépuscule, le long de la Seine, par le quai des Grands-Augustins. Là, les bruits s'apaisaient; un ciel immense, d'un vert brun, se regardait dans l'eau frissonnante où frémissaient les feux illimités des deux rives. Ils traversèrent un pont, et Victorien mena sa fille jusqu'à l'Arc du Carrousel. L'esplanade, par un tel soir, amplifiait sa majesté triomphale. Le Louvre, derrière eux, érigeait ses corniches augustes et noires. Devant, les lumières, en deux files

parallèles qui s'incurvaient au loin, puis se confondaient, développaient une voie de splendeur jusqu'à l'Etoile, « jusqu'aux étoiles », s'écria Pauline enthousiasmée. Le simplisme de cette magnificence l'éblouit; Paris semblait attendre un roi pour le fêter; et le grondement des véhicules, à distance, roulait comme la rumeur d'une armée qui passe.

C'était tout près, dans la cour du Palais-Royal, que M. Ardel devait rejoindre le lendemain les Rude. A travers l'orchestre confus des bruits nocturnes, Pauline écoutait venir cette journée décisive pour son amour; autour d'elle et de Julien, qu'elle savait présent, toutes les voix de Paris n'étaient plus qu'un los d'hymen dans un brasier...

Le lendemain matin, elle laissa sortir Victorien seul et fit une toilette un peu plus étudiée qu'à l'ordinaire. Sa fenêtre donnait sur un coin sommeillant du Luxembourg; la fraîcheur des arrosages éveillait les verdures vaporeuses; des marchandes de fleurs circulaient.

Quand elle fut prête, elle s'examina dans l'armoire à glace, se concéda que sa robe gros bleu et son chapeau de paille relevé cavalièrement avec un nœud sombre seyaient à la clarté de son teint. Une décision rayonnante partait de ses yeux; les lignes de ses joues et de ses bandeaux nageaient dans une sorte de halo vibrant; elle s'en étonna, comme si la figure d'une autre se fût répétée en face d'elle.

Un grand moment lui restait avant l'heure du rendez-vous. Elle s'assit et tira de sa valise un petit livre qu'elle s'était imposé d'y mettre, la traduction des Evangiles; elle le reprit à l'endroit où elle l'avait laissé, au Sermon sur la montagne. L'accent d'une parole surhumaine, irrétragable, tinta aux portes de son âme; mais, arrivée à la fin du chapitre, elle abandonna sa lecture :

« Où sont-ils ceux qui suivent exactement ces durs préceptes, qui arrachent leur œil droit s'il les scandalise, et donnent encore leur tunique si on leur a pris leur manteau? Je serais chrétienne, voilà ce qu'il me faudrait pratiquer. Non, ce sera toujours trop fort pour moi... »

A midi sonnant, elle et son père arrivaient dans le jardin du Palais-Royal. La quiétude voluptueuse de ce lieu mélancolique ravit Pauline comme le présage d'une félicité romanesque. Elle aima ce silence à trois pas du bruit, les grilles dorées entre les colonnades grises, les boutiques d'orfèvres et de libraires où personne ne se montrait, et, au milieu, le jet d'eau neigeux dont les gouttes se brisaient dans la vasque brillante avec un murmure de soie froissée.

Mais, derrière les colonnes, elle cherchait avidement Julien; il

surgit tout d'un coup, et, à sa suite, Edmée devançant M. Rude. Etait-ce la stimulation de Paris qui l'émancipait de sa gravité? Ou avait-il fléchi, selon son désir, la volonté paternelle? Pauline lui retrouva son air affectueux et riant des premiers mois; Edmée l'embrassa de toute sa pétulance, et M. Rude, en lui prenant la main :

— Que je suis content de vous voir, tonna-t-il, ma chère enfant!

Victorien leur proposa d'aller déjeuner au frais, sous les arbres, dans un restaurant des Champs-Elysées. Une voiture les y déposa; Pauline voguait en une allégresse dont elle avait peine à contenir l'exubérance. Ils s'attablèrent sous une véranda, près d'un grand platane. L'ombre des feuilles bougeait sur la nappe, les rayons liquides qu'elles distillaient semblaient couler dans les veines d'Edmée et de Julien, et Pauline lisait au fond de leurs prunelles que sa propre beauté s'avivait.

— Avez-vous remarqué? disait M. Rude; vers midi, l'Arc de Triomphe se colore de gris argentés, analogues à ceux des rocs, en Provence, le long des Alpilles. Les masses se volatilisent; il n'y a plus que du soleil et des angles pour l'arrêter!

M. Rude était en verve; il parlait de la salle qu'il avait enfin résolu de louer, rue Richepanse, à l'automne, où il exposerait; et ce brave homme, jusque-là insoucieux du succès, presque heureux d'être obscur, insistait avec une candeur qui divertissait Victorien sur les assurances d'articles qu'il avait reçus de critiques notoires.

Pour Victorien, le résultat positif de son voyage, c'était de savoir que sa nomination à Versailles ne se ferait pas de sitôt. On le jugeait décidément un excentrique et un esprit « frondeur ».

— Je m'en moque, concluait-il, je suis bien à Sens...

— Et moi donc! souligna Pauline à mi-voix, se penchant vers Edmée.

— Je tiens les éléments, poursuivait M. Ardel, d'un livre très curieux, l'histoire d'un de vos archevêques, Pardaillan de Gondrin, un des gaillards les plus originaux de la Fronde, pas édifiant par exemple, mais un type de Français batailleur, aventurier, indomptable...

— Comme j'eusse voulu l'être, dit brusquement Julien.

— Comme on ne peut plus l'être, coupa le professeur.

— Cependant, appuya Julien, quand je serai consul, si je puis me faire envoyer dans le Levant ou en Extrême-Orient, dans quelque poste scabreux, croyez-vous que je ne trouverai pas là de beaux champs de bataille?

Victorien sourit en sceptique; mais le front de Pauline se plissa

d'un désappointement : si Julien partait au loin, et si elle le suivait, que deviendrait son père dans l'isolement?

La conception nette d'un sacrifice nécessaire balaya les mirages où elle s'exaltait; sa gaîté revint aussitôt, mais avec une teinte de sérieux qui persista tout le repas.

En sortant de table, ils remontèrent à pied jusqu'à la place de la Concorde. Pauline marchait devant, entre Edmée et son frère. Edmée lui révéla que Mlle Total, cette envieuse, dénigrait sous le manteau M. Ardel, à cause de ses relations avec la famille Rude.

— Alors, s'exclama Pauline, pourquoi nous fait-elle tant de chatteries? La vilaine bête!

— Il ne faut pas vous émouvoir, observa Julien. Quand vous recevez un croc en jambe, c'est toujours des gens qui se disent vos amis. Les femmes surtout se délectent aux petits jeux des férocités sournoises. Rien n'est plus rare qu'une âme bien née. Quel trésor d'en découvrir une!

Et, se tournant vers elle avec une soudaine effusion :

— Vous, au moins, vous êtes vraie, simple, jamais *fardée;* c'est ce qui fait qu'on vous aime.

Pauline, presque interdite, répondit seulement :

— Vous me jugez comme je vous juge; c'est que vous êtes un grand cœur.

Au coin de la rue Royale, ils se séparèrent. M. Rude avait rendez-vous avec un marchand de tableaux; il emmena Julien, ayant peu de goût pour se faire valoir et se défendre lui-même; M. Ardel et Pauline gardèrent Edmée. Pauline méditait l'abrupte et solennelle profession d'amitié que Julien lui laissait; assurément, il l'avait préméditée et jetée dans la conversation à l'improviste, par une impatience d'amoureux. Sa phrase, tout un moment, chanta dans sa tête folle; elle ne vit plus rien des choses qu'elle traversait. Un omnibus, rue de Rivoli, l'aurait écrasée, si son père ne lui eût à temps saisi le bras. Il discutait avec Edmée sur la niaiserie des Parisiens. A Paris, prétendait Edmée, la sottise commune s'atténue, en apparence, sous la vivacité d'allure qu'exige le qui-vive incessant et la défense de soi.

— Allons donc! répliqua-t-il; nulle part, l'esprit d'imitation, autrement dit la suprême sottise, n'est poussé plus loin qu'ici. Sont-ce des femmes ou des pastiches de femmes, ces créatures toutes vêtues sur un patron identique, trottant à la file, avec la même manière de balancer leur bras, de se déhancher?

Ils entrèrent au Louvre, dans la galerie des peintres du dix-huitième siècle, où le professeur voulait examiner quelques portraits. Pauline retint Edmée devant l'*Embarquement pour Cythère*. Edmée goûtait fort peu les scènes galantes, et n'admirait

de cette toile que la chaude féerie du paysage; Pauline l'aimait plus qu'elle ne l'osait dire; elle trouvait surtout charmante la dame qui baisse les yeux en écoutant les douceurs de son cavalier, et aussi l'autre, d'une grâce paresseuse, qui, la dernière, se décide à suivre.

De salle en salle leur guide les entraîna, si bien que toutes deux étaient lasses quand les portes du musée, à cinq heures, se fermèrent. M. Ardel, infatigable, les mena, pour des emplettes, jusqu'à la rue Saint-Denis. Au retour, ils traversèrent, en voiture, le parvis Notre-Dame; le long des porches de l'église; celui du milieu restait ouvert; dans la profondeur des nefs et du chœur tellement sombre qu'il semblait tendu de noir, des cierges brûlaient, des verrières violettes s'éclairaient. Ce fut l'image grave que Pauline emporta de ce second soir à Paris.

Elle voyait, d'une attente heureuse, approcher le moment de gagner la gare et de retrouver Julien. Elle et Edmée, lorsqu'elles pénétrèrent sous le hall, y cherchèrent en vain M. Rude et lui. Victorien rassura Edmée; mais Pauline prit pour elle-même l'inquiétude de son amie : qu'avait-il pu leur arriver? Elle essayait de réfréner, d'avance, sa déception, si le voyage se faisait sans Julien; son désir pourtant se crispait sur l'idée qu'il allait venir. Enfin, trois minutes avant le départ du train, les deux voyageurs apparurent, essoufflés, en sueur : le cheval de leur fiacre s'était abattu, une série d'encombrements les avait ensuite retardés :

— J'ai bien cru que nous *le* manquerions, fit M. Rude en s'épongeant.

— Et moi, contredit Julien, qui regarda Pauline, je savais que nous ne le manquerions pas!

Le soleil s'était couché sur Paris dans une vapeur d'un bleu cendré, sans rayons, et rouge, dit Edmée, « comme un cachet de cire sur une lettre ». On suffoquait encore à l'intérieur des wagons; Julien, visiblement fiévreux, sortit dans le couloir; Edmée et Pauline le suivirent. L'express avait dépassé Melun; à droite et à gauche dormaient des futaies pesantes, d'où sortait la respiration du soir, l'odeur des écorces suintantes de sève, des fougères humides et des sureaux en fleurs.

Il semblait étrange à Pauline de glisser au milieu de ce silence crépusculaire, dans la trépidation orageuse des roues. Un instant elle perçut, à travers le vacarme, les coups de gorge stridents d'un rossignol. Edmée, qu'un besoin de sommeil accablait, rentra s'asseoir; Pauline demeura, car Julien lui parlait.

Il lui confiait son penchant pour les longs exodes, mais, en même temps, sa volonté de fixer sa vie autour d'un centre stable. Et il eut une façon de la dévisager, passionnée, violente, qu'elle

comprit trop bien. Elle laissa tomber ses paroles dans le silence et se disposait à le quitter :

— Quelle journée splendide nous avons eue ! dit-elle en matière de conclusion. Pourquoi faut-il qu'elle ait une fin ?

— Il y en aura une plus belle pour moi, celle où je pourrai vous dire tout haut : Pauline, je vous aime... Si toutefois je ne vous suis pas indifférent...

Ils se tenaient appuyés contre la porte du compartiment, et assez près l'un de l'autre pour que Pauline ne perdît rien de ces mots articulés d'une voix tremblante. Elle s'attendait à son aveu : cependant la commotion qu'elle en reçut contracta ses lèvres, serra sa gorge ; elle regardait dans le vague et se taisait :

— Non, put-elle dire enfin, mais sans se retourner vers lui, vous ne m'êtes pas indifférent...

Julien planta sur elle l'ardeur tendre et dominatrice de ses yeux :

— Ah ! reprit-il plus ferme, je n'ai jamais douté que votre affection répondrait à la mienne. Dès la première heure où nous nous sommes vus, j'ai pensé : « La voici, l'élue de mes songes, celle qui m'est prédestinée. » Je ne vous dirai pas que je vous aime simplement parce que vous êtes belle, et pourtant votre voix seule m'émeut comme le son d'une harpe qui aurait une âme ; de voir le bout de vos doigts ou le balancement de votre robe, tout mon être en frémit. Mais je sens au fond de vous des trésors d'amour et d'intelligence qui me ravissent mille fois plus encore. Une seule chose me désolerait, si je ne mettais mon espoir dans le Christ que vous ignorez et, cette chose, vous ne l'ignorez pas.

— Je la connais, répliqua-t-elle, dominant son trouble. Si vous m'aimiez plus que tout au monde, vous la négligeriez ; mais je ne peux pas vous en vouloir de mettre avant l'amour d'une femme celui du Dieu en qui vous croyez. Seulement qu'y puis-je ? La foi est un don, je l'ai désirée, j'ai même prié, elle n'est pas venue ; sans doute, je ne la mérite guère, parce que, si je devenais maintenant chrétienne, ce serait à cause de vous.

— Vous avez prié, dit Julien ; mais souvent ?

— Pas souvent ; une fois, le soir de notre course à Druzy.

— Eh ! bien, promettez-moi, désormais, chaque soir et chaque matin, d'élever votre désir à Celui qui vous entend.

Elle fit un signe de promesse muette, mais où il devina trop peu d'espérance.

— Il est écrit, poursuivit Julien : « Heurtez, et on vous ouvrira. » Si vous grattez à la porte et vous en allez, est-ce étonnant qu'on ne vous ait pas encore ouvert ? Il faut heurter fort et longtemps, y meurtrir vos mains. En somme, êtes-vous heureuse de ne pas croire ?

— Auparavant, je n'en souffrais point, je me croyais même supérieure aux autres. A présent, je veux *savoir*, et je ne sais rien. Un rideau opaque s'épaissit entre mes yeux et les mystères que je voudrais atteindre. En pensant à vous, j'ai compris qu'on pût désirer un amour sans lassitude et sans terme...

— Alors, pourquoi tardez-vous à sortir de cette anxiété qui n'est pas un terme?

— Pourquoi? Si je vous demandais : Pourquoi n'êtes-vous pas un saint?... Pourquoi? Parce que je suis une pauvre âme faible et seule...

— Vous n'êtes jamais seule, protesta Julien; vous oubliez, sans parler de moi, tous les miens qui prient pour vous, et votre oncle, et les Carmélites, et d'autres qui, sans vous connaître, supplient la Lumière de descendre en vous. Mais vous sentez votre faiblesse, vous avez faim déjà du Viatique... Ah! que vous serez heureuse — et moi! — le jour où vous croirez! L'air sera léger sur vos épaules, ce sera comme ce soir d'été, s'il ne devait jamais finir.

Le train, maintenant, courait dans une plaine, près d'une rivière entrevue parmi des peupliers. Des corbeilles de fleurs semblaient dissoutes en ses eaux mordorées; la rougeur hâlée du couchant brunissait au fond de l'espace; pourtant, le gazon des berges, les blés jaunissants, les frondaisons des arbres, un clocher bleu sur un coteau, tout conservait une empreinte de clarté, et on eût dit, non que le jour s'éteignait, mais qu'une aurore allait naître.

L'arrêt de Montereau approchait; Pauline rentra auprès d'Edmée; celle-ci, sous la lampe, continuait un somme paisible, tandis que les deux professeurs s'égosillaient, mis aux prises par une furieuse controverse. Pauline démêla que son père prétendait prouver l'impuissance de l'Eglise à ressaisir une suprématie périmée; mais elle se recueillait dans l'intimité de sa joie. Julien, songeur, s'était assis en face d'elle; de temps à autre, ils se regardaient, puis elle fermait les paupières et se disait :

— Fais silence, ô mon âme. Une heure pareille, peut-être, ne reviendra plus.

Emile Baumann.

La fin prochainement.

LA CONFÉRENCE MOLÉ-TOCQUEVILLE

La Conférence Molé-Tocqueville dont le Président de la République présidait, il y a quelques jours, le banquet annuel, est bien connue de tous ceux qui s'occupent des choses de la politique et c'est à bon droit que M. Poincaré rendait hommage à son « glorieux passé ». C'est là que viennent se former, à la discussion et à la parole publiques, les jeunes gens qui rêvent de devenir un jour des hommes d'Etat et ceux qui, plus modestes, veulent être capables de jouer un rôle dans les assemblées où ils seront peut-être appelés à prendre place. La Molé a près de quatre-vingts ans d'existence : voilà déjà ce qui la distingue de tant d'autres parlottes qui n'ont pas survécu à leurs fondateurs. Si elle s'est continuée si longtemps et si elle existe encore, toujours aussi prospère, c'est évidemment qu'elle répond à un besoin. Et, en effet, étudier les questions politiques, économiques et sociales, qu'on aura à résoudre plus tard dans les conseils du gouvernement ou à la tribune du Parlement, n'est pas un travail inutile dans un pays où tant de gens traitent ces questions sans y avoir jamais réfléchi.

Mais la réputation de la Molé est faite surtout de la notoriété de ceux qui, à chaque génération, en ont fait partie. Presque tous les hommes politiques, ayant, depuis 1840, occupé une situation considérable, ont débuté à la Conférence. Nos adversaires les plus intelligents, — je ne parle pas des politiciens dont l'éducation s'est poursuivie exclusivement au café de leur sous-préfecture, — sont venus y faire leur apprentissage, de même que nos amis les plus éloquents et les plus distingués. Aussi, sans accorder plus d'importance qu'il ne convient aux discussions et aux votes de ce petit Parlement, est-il intéressant de feuilleter son Annuaire. N'est-il pas curieux de connaître, au début de leur carrière, lorsqu'ils pouvaient parler sans crainte des électeurs, le sentiment des hommes qui ont eu la tâche de gérer les affaires du pays?

Malheureusement, jusqu'en 1876, les comptes-rendus des séances ont été rarement conservés. A leur défaut, nous avons les rapports des commissions. Pour chaque question devant faire

l'objet d'un débat, les membres de la Conférence, réunis dans les bureaux, — comme à la Chambre, — nommaient une commission spéciale, laquelle désignait un rapporteur. De sorte que les commissions représentaient assez exactement l'opinion de la majorité. Plus tard, il est vrai, le travail de ces commissions sera moins sérieux, leur recrutement plus arbitraire. Mais nous aurons alors, pour reconstituer la physionomie des débats, le résumé des discours prononcés en séance et le résultat des votes qui terminaient les discussions.

*
* *

Au début de la monarchie de Juillet, une vingtaine de jeunes gens eurent l'idée de se réunir chaque semaine pour étudier en commun « les questions de législation, d'économie politique, d'administration et de politique générale ». Ils se placèrent sous un patronage illustre, celui du comte Molé, et tinrent leur première séance le 19 mars 1832.

Les fondateurs de la Conférence Molé, si on en juge par les situations qu'ils ont occupées par la suite, constituaient véritablement une élite. Quelques-uns, comme Edouard Bocher et Mortimer-Ternaux, siégèrent dans les assemblées politiques; plusieurs furent appelés à de hauts postes dans la magistrature, à la Cour de cassation, au Conseil d'Etat, à la Cour des comptes; l'un fut régent de la Banque de France; un autre, Armand de Pontmartin, — c'était, je crois, le seul représentant de la droite légitimiste, — devint un des maîtres du journalisme.

La Molé, qui n'était au début qu'un petit cénacle, n'allait pas tarder à prendre une plus grande extension. Cependant on n'entrait pas facilement à la Conférence. Le nombre des membres, limité par les statuts, était restreint et, avant de les admettre, on examinait soigneusement les titres des candidats. Mais la réunion était si en faveur dans la jeunesse des écoles et les demandes d'admission si nombreuses qu'on fut bientôt obligé d'être moins exclusif. La Molé comptait dix-neuf adhérents en 1832, elle en avait cent vingt en 1840, deux cent cinq en 1848. On y venait de tous les partis, de droite comme de gauche. Monarchistes libéraux, républicains, légitimistes se pressaient à la porte qui, malgré tant de sollicitations, n'était ouverte qu'avec beaucoup de circonspection et seulement à des sujets d'élite.

Ce qui avait contribué à ce succès, c'est que déjà, avant la fin du règne de Louis-Philippe, nombre de membres de la nouvelle Conférence étaient passés directement de la tribune de la Molé à celle du Palais-Bourbon. Combien d'autres, parmi ceux

qui avaient été admis de 1832 à 1848, seront représentants du peuple à la Constituante et à la Législative, députés au Corps législatif, membres de l'Assemblée nationale, sénateurs de la République. Quelques-uns prendront place dans les différents ministères. Leurs noms appartiennent à l'histoire contemporaine.

Pour nous faire une idée de ce qu'était la Molé dans les dernières années de la monarchie de Juillet, entrons dans la salle où, rue de Poitiers, n° 8, elle tient le vendredi soir ses séances hebdomadaires. Nous sommes au mois de mars 1847. On renouvelle le bureau. Ce jour-là, la tradition veut que les anciens assistent à la séance et se mêlent à leurs jeunes collègues. C'est un membre du centre gauche, M. Frédéric Passy, auditeur au Conseil d'Etat, qui vient d'être élu président. Quels sont ses électeurs? Je ne cite, bien entendu, que les plus notoires.

A gauche, voici d'abord deux jeunes avocats sur lesquels le parti républicain fonde de grands espoirs : l'un, Emmanuel Arago, sera en 1870 membre du gouvernement de la Défense nationale; l'autre, Jules Grévy, président de la République. A droite, cet officier qui, après s'être signalé en Algérie, vient de donner sa démission pour se consacrer à la politique, c'est Charles de Morny, le futur président du Corps législatif. A côté de lui, deux secrétaires d'ambassade, qui seront l'un et l'autre ministres des affaires étrangères, le marquis de Moustiers et Louis Decazes, duc de Glucksberg. Voici encore de futurs ministres de Napoléon III ou du maréchal de Mac-Mahon : Vuitry, le marquis de Talhouët, Buffet, de Goulard, Teisserenc de Bort. A droite également, ce jeune membre de la Chambre des pairs, le marquis d'Harcourt, sera ambassadeur à Londres et à Vienne. Disséminés dans la salle, siégeant au centre et à gauche, Fernand de Lasteyrie, Antony Calmon, Léonce de Lavergne, Edmond Laboulaye, Wolowski, qui seront à la fois hommes politiques et membres de l'Institut. Ici de futurs députés au Corps législatif, Ch. Paulmier, Hallez-Claparède, E. Bavoux, de Jouvenel, Napoléon de Champagny. Et enfin, car il faut me borner dans cette énumération, Jules de Lasteyrie, le comte de Mérode, Oscar de Lafayette, Leblond, de Tréveneuc, Armand Fresneau, Paul Target, qui feront partie de l'Assemblée nationale de 1871 ainsi, d'ailleurs, que la plupart de leurs collègues dont j'ai donné précédemment les noms. J'allais omettre de signaler la présence d'un poète, qu'on ne s'attendait guère à voir en pareille compagnie, Théophile Gautier, le fougueux romantique [1]...

[1] Mortimer-Ternaux, Vuitry, de Goulard, F. et J. de Lasteyrie, Woowski, Frédéric Passy, Paul Target, E. Bavoux, Ch. Paulmier ont été

Quelles étaient les préoccupations et les tendances de cette jeunesse? Quels sujets étaient discutés dans les séances de ce petit Parlement?

Il faut noter d'abord que très peu de rapports sont relatifs à des controverses d'ordre purement politique ou à des réformes constitutionnelles. C'est sans doute que la majorité de la Conférence, dévouée au gouvernement de la monarchie de Juillet, se souciait peu de modifications profondes dans les institutions. Evidemment la réforme parlementaire fut discutée à plusieurs reprises, — on ne conçoit pas une assemblée politique où il ne serait pas parlé de la réforme parlementaire, — mais les novateurs n'étaient guère audacieux. Je n'ai trouvé, même aux approches de la révolution de 48, aucune proposition tendant à substituer le suffrage universel au suffrage censitaire. La gauche se contentait de réclamer l'inéligibilité des fonctionnaires et la suppression du cens pour les candidats à la députation. Somme toute, les jeunes gens de la Molé semblent avoir été, sous Louis-Philippe, de tendances très conservatrices.

Mais voici deux innovations intéressantes : le rétablissement des ministres d'Etat demandé par M. de Goulard et un rapport du marquis de Moustiers sur la réorganisation de la pairie.

M. de Goulard proposait de conférer le titre de ministres d'Etat à des hommes « ayant rendu des services éminents dans les hautes fonctions politiques, civiles ou militaires ». Il pensait ainsi donner à la couronne des conseillers expérimentés. Il voulait surtout mettre un terme à certaines manœuvres fort regrettables. Il paraît que, trop souvent, les anciens ministres du roi Louis-Philippe, pressés de revenir au pouvoir et moins préoccupés de l'intérêt public que de leurs ambitions personnelles, ne cessaient d'intriguer pour renverser leurs successeurs et prendre leur place. Les habitués du Palais-Bourbon diront que rien n'est changé sous ce rapport dans nos mœurs parlementaires. Mais écoutons les doléances de M. de Goulard; ce qu'il disait en 1843 est toujours d'actualité :

Les membres d'un cabinet qui se retire ont hâte de s'engager dans de nouveaux combats. Leur unique pensée est de ressaisir le pouvoir, de chercher la brèche par où ils doivent y entrer. Ce n'est pas le triomphe de leurs opinions qui les préoccupe, c'est l'élévation de leurs personnes. Ils poursuivent ce but par toutes les voies, avec acharnement, sans relâche et sans scrupule. Les incidents de la politique qui intéressent le plus

---

présidents de la Molé; Emmanuel Arago et le marquis d'Harcourt ont été vice-présidents; Jules Grévy, le marquis de Moustiers, le marquis de Talhouët, secrétaires.

essentiellement le pays ne sont à leurs yeux que des occasions ou des prétextes dont s'arme leur habileté ou leurs ressentiments. On les voit rechercher les plus étranges alliances et subir les conditions les plus humiliantes. De là ces crises ministérielles toujours renaissantes ces incidents parlementaires qui usent les esprits, les volontés, les consciences, qui ne leur laissent aucune force, pour les choses utiles et grandes.

C'est pour faire tenir tranquilles ces politiciens trop avides que M. de Goulard proposait de leur donner le titre et les appointements de ministres d'Etat...

La liberté d'association fut à la Molé, sous tous les régimes, l'objet de discussions passionnées. Elle y rallia presque toujours la majorité des suffrages. C'est ainsi que la Conférence vota, en 1846, une proposition aux termes de laquelle on reconnaissait aux citoyens « le droit de s'associer librement sans avoir besoin d'autorisation préalable, pour s'occuper de toute matière politique, religieuse, littéraire ou autres ». La loi de 1834, qui avait proscrit la liberté d'association, paraissait à ces jeunes gens une législation surannée qui avait peut-être eu sa raison d'être quand les clubs révolutionnaires troublaient le pays et excitaient les passions populaires. Mais aujourd'hui, écrivait le rapporteur, « le pays est calme, le gouvernement suffisamment affermi et l'éducation politique assez avancée pour que la pratique de la liberté devienne sans danger ». Cet optimisme, que devaient démentir des événements prochains, n'était-il pas alors commun à tous les Français?

Cependant le libéralisme de la Molé s'arrêtait à mi-chemin. Les associations religieuses étaient admises comme les autres lorsqu'elles n'exigeaient de leurs adhérents « ni vœux, ni engagements de personnes et de biens ». Mais les congrégations étaient soumises à un régime spécial. La Commission de la Molé ne contestait pas aux religieux le droit de vivre en commun, mais elle subordonnait l'exercice de ce droit à certaines conditions. Et ces conditions étaient telles que, pour la plupart des ordres religieux, elles auraient rendu leur apostolat impossible. Il importait « de garantir les droits souverains de la société civile »...

Sur le terrain de la liberté de l'enseignement, la Molé était moins exclusive. La question avait été discutée au Parlement sans y recevoir de solution. La Conférence n'eut pas les mêmes appréhensions : elle osa s'attaquer au dogme sacro-saint du monopole universitaire. Après avoir constaté que « l'émancipation de l'enseignement secondaire est, qu'on s'en réjouisse ou qu'on s'en afflige, un fait inévitable et prochain », — les événements devaient bientôt ratifier cette prévision, — son rapporteur ajoutait : « La liberté d'enseignement est une nécessité sociale. » La Commission

était d'avis que tout Français, pourvu de certains grades universitaires, devait avoir le droit d'ouvrir un établissement d'instruction secondaire. Dans les collèges libres, l'enseignement serait donné directement, et les maîtres ne seraient plus obligés d'envoyer leurs élèves suivre les cours des collèges officiels.

Est-il besoin d'ajouter que, vers 1840, on parlait fréquemment, à la Molé, de la conquête et de l'organisation de l'Algérie, comme on y parle souvent aujourd'hui du Maroc? Le plus curieux, c'est qu'on en parlait presque dans les mêmes termes, laissant apparaître les mêmes craintes et, parfois, le même scepticisme. Fallait-il persévérer dans une entreprise « considérée, par beaucoup, comme téméraire et funeste? » Les commissions qui étudièrent la question étaient unanimes pour s'opposer à l'évacuation. « Nous voyons dans l'occupation de l'Afrique, disait Paul Target, une question nationale, belle d'avenir et dont la difficulté ne doit pas nous effrayer. » Mais convenait-il d'occuper seulement quelques points de la côte, ou pouvions-nous songer à pénétrer dans l'intérieur du pays? Quelle colonisation était préférable? Civile ou militaire? Un membre de la gauche se défiait de l'élément militaire « contraire et nuisible à la sécurité morale sans laquelle il n'y a pas de colonisation possible ». Le rapporteur, au nom de la commission, défendait vigoureusement les soldats du maréchal Bugeaud contre les attaques de la gauche. Il était d'avis que la pénétration à l'intérieur fût faite progressivement et avec prudence, mais il estimait que, pour de longues années encore, la suprématie devait rester, en Algérie, à l'autorité militaire.

*
* *

A la chute de la monarchie de Juillet, la Conférence Molé comptait seize années d'existence. Depuis l'origine, son succès ne s'était pas ralenti. La révolution de Février n'allait-elle pas compromettre ses destinées? A vrai dire, pendant les premières années du nouveau régime, elle traversa une période difficile. Elle n'eut cependant pas de peine à surmonter cette crise, puisque le nombre des membres titulaires inscrits en 1847 avait plus que doublé lorsqu'arriva le Deux-Décembre.

La Molé reçut d'abord un fort contingent de jeunes républicains : Ernest Picard, Léon Say, Hérisson, Clamageran, de Marcère qui tous furent ministres de la troisième République; Hérold, le préfet de la Seine, tristement célèbre par son zèle anticlérical; Albert Grévy, futur gouverneur général de l'Algérie, etc. A droite et au centre, plusieurs des nouveaux adhérents occuperont également des situations politiques considérables : Batbie et le vicomte

de Meaux seront ministres du maréchal de Mac-Mahon; Andral sera président du Conseil d'Etat; Ferdinand Duval sera le prédécesseur d'Hérold à la préfecture de la Seine; Amédée et Antonin Lefèvre-Pontalis, Lambert de Sainte-Croix, de Soubeyran, Léon Le Guay, Louis Passy, de Salvandy seront membres de l'Assemblée nationale ou sénateurs [1].

On remarque à cette époque une légère modification dans les tendances politiques de la Conférence. Jusqu'en 1848, elle s'était fort bien accommodée de la monarchie constitutionnelle; elle va commencer, après la révolution de Février, son évolution vers la gauche. Elle semble d'abord un peu désorientée. Tout le monde en France n'a-t-il pas été surpris par la chute imprévue de la monarchie orléaniste? Dans les premières séances qui suivirent le changement de gouvernement, plusieurs projets de constitution furent successivement déposés.

L'un de ces projets reproduisait les principaux articles du programme radical : pas de président de la République, nomination des ministres par les membres de l'Assemblée législative, élection des fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire. La majorité de la Conférence ne paraît pas avoir beaucoup apprécié des réformes aussi audacieuses : « La République, observe le rapporteur de la commission, a comme ennemis ceux qui reculent et ceux qui avancent trop vite. » Cette commission était présidée par Frédéric Passy. Après de vives discussions, voici l'économie générale du texte qu'elle élabora : « Le pouvoir exécutif appartient à un président responsable, pris en dehors de l'assemblée, élu par les députés pour trois ans et rééligible; il nomme les ministres, qui gouvernent et administrent sous sa direction. Le pouvoir législatif est confié à une assemblée unique, composée de cinq cents membres élus par le suffrage universel, au scrutin de liste départemental, rééligible par tiers tous les deux ans. L'initiative des lois appartient concurremment au président de la République et à chaque député. Les fonctionnaires et les magistrats sont nommés par le pouvoir exécutif. Inamovibilité de la magistrature. Suppression des sous-préfets. L'Etat protège également tous les cultes et en rétribue les ministres. »

On conviendra que cette réunion de jeunes gens était assez raisonnable. Malgré les agitations de la rue et l'effervescence qui régnait dans les milieux politiques, elle savait éviter les solutions

[1] Ernest Picard, Amédée et Antonin Lefèvre-Pontalis, Clamageran, Ferdinand Duval, Andral furent présidents de la Molé; Hérold, le vicomte de Meaux, Lambert de Sainte-Croix, Batbie, vice-présidents; Hérisson, Louis Passy, de Soubeyran, de Salvandy, secrétaires.

extrêmes et les exagérations. La Molé était alors centre-gauche.

Un peu plus tard, elle modifiera sur deux points importants son projet de constitution. Et toujours dans un esprit très conservateur. En 1850, sur un rapport de M. Andral, elle demandera la substitution du scrutin d'arrondissement au scrutin de liste (il est préférable que le succès du candidat soit dû aux influences locales, plutôt qu'à celles des clubs, des cabarets et des courtiers électoraux). Au cours de la discussion, qui occupa dix séances, la Conférence repoussa un amendement de la droite, ajoutant aux conditions d'électorat celle d' « être inscrit au registre des contributions directes ».

En 1851, une nouvelle question se pose : convient-il de répartir le pouvoir législatif entre deux Chambres ou faut-il maintenir l'Assemblée unique de la Constitution de 1849? La majorité de la commission se prononça pour l'institution d'une Chambre Haute : « Il faut un élément conservateur qui maintienne, affermisse les progrès déjà atteints. » Le Sénat aura les mêmes attributions que la Chambre des députés, propose la commission après avoir repoussé divers autres systèmes, il sera élu par le même corps électoral, mais seront seuls éligibles les hommes ayant occupé d'éminentes fonctions politiques ou ayant rendu au pays de longs et utiles services dans l'administration, l'armée, la magistrature, l'Université.

Prévenir une nouvelle révolution, c'était, on le voit par la lecture de l'Annuaire, une des constantes préoccupations des jeunes gens de la Molé. S'il n'était pas en leur pouvoir de prendre des mesures à cet effet, du moins accueillaient-ils volontiers les suggestions de ceux qui leur demandaient de faire connaître leur opinion. Sur la proposition de M. Léopold le Hon, ils réclamaient la suppression des clubs. Un autre membre de la conférence aurait voulu faire voter la suppression de la garde nationale dont les journées de février et de juin avaient montré les dangers. La commission se contenta de demander que les gardes nationaux, une fois leur service terminé, ne conservassent pas leurs armes. Elle redoutait qu'une mesure radicale ne soulevât l'opinion publique et aussi que le licenciement de la garde ne « facilitât à un autre homme le succès d'un 18 brumaire ». On trouve ici la première manifestation de l'hostilité de la Molé pour le prince Napoléon, hostilité qui apparaîtra bien davantage après le Deux-Décembre.

Si la Conférence était favorable à un projet sur la décentralisation, c'est surtout qu'elle y voyait un moyen efficace de résistance contre les révolutions futures. « La réforme réalisée, disait très justement l'auteur du projet, si le pouvoir central succombe à

Paris, la trame gouvernementale ne sera pas brisée, les administrations locales subsisteront fortes, puissantes, inébranlables. » De son côté, la commission, présidée par Frédéric Passy, proposait de donner aux conseils généraux des pouvoirs exceptionnels au cas où le gouvernement viendrait à être renversé en dehors des formes légales.

On s'occupa beaucoup de réformes sociales et de lois ouvrières pendant les années qui suivirent la révolution de Juillet; on s'en occupait dans l'opinion, dans la presse, à l'Assemblée législative. La Molé ne pouvait s'en désintéresser. Elle fut conviée à étudier ces questions par un jeune attaché au ministère des Affaires étrangères, Emile Le Camus, qui devint plus tard un des apôtres les plus dévoués des œuvres sociales catholiques. La commission nommée pour examiner le projet de M. Le Camus décida de le repousser. Elle le jugeait irréalisable, dangereux au point de vue financier, dangereux surtout au point de vue social. Cependant les réformes que préconisait son auteur, — instruction gratuite, sociétés de secours mutuels, assurance contre l'invalidité et les accidents, retraites pour la vieillesse, — n'étaient pas si chimériques, puisque aujourd'hui, en France ou à l'étranger, toutes ont été réalisées. Mais la commission voyait ailleurs le remède aux misères sociales. Sans vouloir revenir aux ateliers nationaux, son rapporteur souhaitait « la création d'ateliers publics où le travailleur pourra demander un abri contre la misère, un refuge contre la mendicité ».

La Molé, décidée à aborder tous les sujets, ne reculait pas devant l'étude un peu abstraite des questions financières. Il est vrai qu'elle comptait parmi ses membres un spécialiste en la matière : Léon Say. Celui-ci critiquait vivement la politique financière du gouvernement. Il voulait que les billets de la Banque de France cessassent d'avoir cours forcé, que la Banque eût le droit d'émettre sans limite son papier, qu'elle n'eût plus celui de placer une partie de son capital en rentes sur l'Etat. Un autre jour, il réclamait la suppression de la caisse d'amortissement. Voilà quelles étaient en 1850 les théories de Léon Say. Il eût été peut-être embarrassé de les mettre en pratique quand il devint à son tour ministre des finances et président du Conseil.

*
* *

Le Second Empire a été la période la plus brillante de la Conférence Molé. C'est par le rôle qu'elle a joué à cette époque qu'elle mérite d'avoir sa place dans nos annales politiques. Le gouvernement impérial avait proscrit la libre discussion. Il ne

permettait aux opinions indépendantes de s'affirmer ni au Parlement, ni dans la presse, ni dans le pays. Seule la Molé avait échappé à cet ostracisme. Pourquoi les ministres de Napoléon III ne songèrent-ils pas à imposer silence à ses orateurs? Sans doute, ils jugeaient cette « parlotte » de trop mince importance. Cependant il s'y formait toute une génération qui allait fournir d'irréconciliables adversaires au régime du Deux-Décembre.

La Molé avait un passé, une réputation solidement établie. On savait que déjà elle avait initié de nombreux hommes politiques à la pratique des affaires publiques. On savait surtout que là du moins les paroles n'étaient pas asservies, que toutes les opinions pouvaient librement se faire entendre. C'en était assez pour que de jeunes républicains y vinssent chercher un refuge. Et ces nouveaux venus devaient être, quelques années plus tard, les maîtres de la France.

Feuilletons l'Annuaire. Gambetta entra à la Molé en 1861. Il amena ses amis Spuller, Allain-Targé, Antonin Proust. Voici encore de futurs hommes d'Etat de la Troisième République, présidents du conseil, ministres, sénateurs : MM. Jules Ferry, Floquet, Méline, Ribot, Brisson, Cazot, Decrais, Pelletan, Develle, Yves Guyot, Léon Renault, Charles Ferry, Labiche, Renault-Morlière, de Rémusat. D'autres occuperont des postes importants dans la magistrature, l'administration et la diplomatie : MM. Laferrière, Chambaraud, Félix Voisin, Albert Gigot, Camescasse, G. Pallain, Camille Bouchez, Lozé, Paul et Jules Cambon, etc.

Les républicains avaient, sur les bancs de la droite et du centre, de nombreux contradicteurs. Les libéraux catholiques surtout, comme leurs collègues de gauche, étaient heureux de trouver à la Molé une tribune qu'on leur refusait ailleurs. Je citerai seulement quelques noms, plusieurs sont particulièrement chers au *Correspondant*. D'abord, dans les premières années de l'Empire, MM. Charles de Lacombe, Edouard Hervé, Thureau-Dangin, Léon Lefébure, Lucien de Valroger. Et plus tard MM. Charles de Franqueville, Duvergier de Hauranne, Victor de Broglie, Saint-Marc-Girardin, Raoul Ancel, Maurice Sabatier, Louis de Ségur, Etienne Lamy, le duc de Montesquiou-Fezensac, Boulay de la Meurthe, Aubry-Vitet, etc.

Tous les partis étaient donc brillamment représentés, sauf cependant le parti au pouvoir, car ce qu'on voyait le moins à la Molé sous l'Empire, c'étaient les bonapartistes. Personne ne venait défendre à la tribune la politique du gouvernement impérial contre les attaques des Gambetta, des Ed. Hervé et des Floquet. Robert Mitchell et Clément Duvernois firent seuls une

rapide apparition à la Conférence. Evidemment, la Molé était mal vue en haut lieu et les amis du régime s'abstenaient d'y paraître.

On rencontrait encore à la Molé de futurs grands avocats : Bétolaud, Falateuf, Cartier, Barboux. Ces maîtres du barreau avaient eu des prédécesseurs à la Conférence : Lacan, Rousse, Cresson; ils eurent des successeurs : Mes Busson-Billault, Labori, Henri Robert; mais les uns et les autres restèrent peu de temps dans une assemblée où ils trouvaient vraisemblablement que la politique tenait une trop grande place. Il en fut de même pour des littérateurs dont l'Annuaire signale le trop court passage : Francisque Sarcey et Jules Claretie.

Veut-on savoir comment était composé le bureau de la Molé à l'époque où son recrutement était si remarquable? Prenons les trois dernières années de l'Empire. En 1868, Léon Renault est président, il a pour vice-présidents Charles de Lacombe et Allain-Targé, pour secrétaire Camille Pelletan. L'année suivante, Gambetta occupe, pour la première fois, le fauteuil présidentiel; Henri Brisson et Alexandre Ribot sont vice-présidents; Etienne Lamy et Jules Cambon, secrétaires. Edouard Hervé est président pendant le premier semestre de 1870; au mois de mars, il a pour successeur Léon Gambetta. Celui-ci n'avait pas achevé son mandat qu'il était appelé, on sait dans quelles douloureuses circonstances, à de plus hautes destinées[1]...

La salle de la rue de Poitiers étant devenue trop exiguë, la Molé tenait ses séances rue des Saints-Pères, au coin du boulevard Saint-Germain, dans la salle de l'Académie de médecine[2].

Malgré les nouvelles recrues qui commençaient à garnir les bancs de l'extrême-gauche, le centre-gauche conserva encore quelque temps la majorité; plus tard, vers 1860, ce fut le tour de la droite libérale; à la fin de l'Empire seulement, l'influence des républicains devint prépondérante. Cette répartition des partis apparaît surtout dans les rapports des commissions relatifs aux questions religieuses et militaires.

A deux reprises, la gauche demanda sans succès le rétablissement du divorce. En 1853, une commission dont faisaient partie MM. de Marcère et Amédée Lefèvre-Pontalis proclama à la

[1] Citons encore, parmi ceux qui firent partie du bureau de la Molé : MM. Floquet, J. Ferry, Méline, Ribot, Clément-Laurier, Labiche, présidents; M. Albert Gigot, vice-président; MM. Léon Lefébure, Thureau-Dangin, G. Picot, Andrieux, Decrais, Laferrière, Sabatier, G. Pallain, Boulay de la Meurthe, de Montesquiou-Fezensac, secrétaires.

[2] Les séances ont encore lieu aujourd'hui dans ce local. Mais, depuis que l'Académie de médecine s'est transportée rue Bonaparte, la salle a un aspect moins pittoresque.

presque unanimité le principe de l'indissolubilité du mariage et, en 1861, une autre commission où on remarque les noms de MM. Thureau-Dangin et Labiche se prononça dans le même sens.

La Molé n'était pas plus accueillante aux exagérations de l'extrême-droite qu'aux théories anticléricales de la gauche. C'est ainsi qu'elle repoussa une proposition tendant à faire du mariage religieux une des conditions essentielles du mariage civil et que, d'autre part, une commission présidée par M. Antonin Lefèvre-Pontalis refusa de suivre Jules Ferry et Floquet, qui voulaient que la loi civile reconnût la validité du mariage des prêtres.

Comme leurs prédécesseurs, les membres de la Conférence eurent, sous l'Empire, à se prononcer sur la situation des congrégations religieuses et sur les questions d'enseignement.

Les ordres religieux étaient alors tenus, pour avoir une existence légale, de demander au Parlement une autorisation toujours révocable. Les catholiques réclamaient, pour toute congrégation, le droit de s'établir librement sur le territoire français. Deux projets de loi furent rédigés en ce sens. Le premier fut repoussé par une commission présidée par M. Paul Target. Le rapporteur reconnaissait les services rendus dans le passé par les communautés religieuses, ceux qu'elles étaient susceptibles de rendre dans l'avenir, mais il craignait de désarmer le pouvoir en face de congrégations qui pourraient devenir de dangereuses associations politiques. M. Thureau-Dangin fut chargé, en 1862, du rapport sur le second projet. Au nom de la commission, il demandait la suppression de l'autorisation législative.

Une proposition en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur fut repoussée par la Molé en 1856, sur l'intervention de Floquet. Mais en 1864, une autre commission, où se trouvaient MM. Etienne Lamy et Aubry-Vitet, fit preuve d'un beaucoup plus grand libéralisme. Elle rédigea un projet d'après lequel des établissements libres pouvaient être ouverts sur une simple déclaration à l'autorité administrative, les jurys d'examen étant composés, par moitié, de professeurs de facultés et de professeurs libres. Quant aux Universités de l'Etat, la commission, acceptant les conclusions de M. Alglave, futur doyen de la Faculté de droit de Paris, leur donnait une véritable autonomie, la liberté de se recruter et de s'administrer elles-mêmes, de disposer de leur budget.

L'enseignement primaire fut, à plusieurs reprises, l'objet de discussions intéressantes. En 1866, les républicains firent adopter par la Conférence le principe de l'obligation. Le rapporteur de la commission insistait sur la nécessité de répandre l'instruction dans le peuple. Par contre, il n'admettait la gratuité que pour les

enfants des familles nécessiteuses. Il réservait, d'autre part, la liberté des pères de famille catholiques de faire élever leurs enfants ailleurs qu'à l'école publique, s'ils estimaient que celle-ci ne leur donnait pas de garanties suffisantes. Les débats sur l'enseignement primaire furent, en mars 1866, particulièrement animés : Gambetta, Ch. de Lacombe, Laferrière, Duvergier de Hauranne y prirent part. La Conférence, après deux mois de discussion, vota les principaux articles du projet.

Il nous reste, pour en finir avec les questions religieuses, à dire un mot d'un sujet qui, sous l'Empire, passionna les membres de la Molé : la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. A vrai dire, le Concordat ne trouvait grâce devant aucun parti. Les catholiques lui reprochaient de porter atteinte à l'indépendance de l'Eglise, de compromettre la dignité des évêques et des prêtres, devenus, par les dispositions du pacte concordataire, de véritables fonctionnaires. M. Amédée Lefèvre-Pontalis, en 1854, M. Léon Lefébure, en 1863, demandent que « le spirituel et le temporel cessent d'être confondus, ce qui est également préjudiciable aux deux pouvoirs ». Ils n'allaient pas plus loin, et M. Lefébure, notamment, qualifiait de chimères les prétentions des catholiques intransigeants qui auraient désiré une séparation complète entre l'Eglise et l'Etat : « La force des choses, disait-il, établit entre l'Eglise et l'Etat des rapports incessants et nécessaires. Il y aura toujours certains territoires mixtes relevant des deux juridictions et qui supposent des transactions. » M. Lefèvre-Pontalis indiquait quelques réformes indispensables : nomination des évêques par le Pape, le gouvernement n'ayant qu'un droit de présentation ; suppression de l'autorisation du pouvoir civil pour la réunion des conseils nationaux et provinciaux, pour la publication, en France, des actes du Saint-Siège, pour les communications des évêques et des prêtres avec le Vatican ; suppression de l'appel comme d'abus.

La commission repoussa, en 1854, le projet de M. Lefèvre-Pontalis. Elle s'effrayait d'une trop grande indépendance de l'Eglise, non que ses membres (MM. Léon et Albert Le Guay, de Salvandy, etc.) fussent des anticléricaux, mais par un souci excessif des intérêts de l'Eglise gallicane : « Les réformes de M. Lefèvre-Pontalis, disait le rapporteur, n'auraient-elles pas pour résultat l'asservissement complet de l'Eglise de France aux doctrines ultramontaines ? » Il paraissait plus prudent à la commission de maintenir intégralement le Concordat.

M. Lefébure proposait de remplacer le budget des cultes « par une inscription au Grand Livre de la dette publique d'un capital

inaliénable produisant des arrérages équivalents aux sommes aujourd'hui perçues à titre d'indemnité par les ministres des cultes » : « Le véritable secret, disait-il, de la dépendance de la religion, c'est le traitement que reçoivent ses ministres. » Ce projet fut accepté en principe par la commission. Mais comment remplacer le budget des cultes? Ici la commission ne put se mettre d'accord. La solution de M. Lefébure ne lui paraissait pas pratique. Elle étudia plusieurs autres systèmes, sans trouver celui qui conciliait les divers intérêts en présence.

La gauche réclamait aussi l'abrogation du Concordat, mais, on le devine, dans un tout autre esprit que les catholiques. En 1857, une proposition de MM. J. Ferry et Floquet n'avait pas été prise en considération. L'heure n'était pas encore venue pour les républicains de poser cette question devant la Conférence. Mais, en 1869, ils disposaient de la majorité. L'un des leurs jugea le moment favorable, une commission fut nommée, et son rapporteur, M. Jules Cambon, rédigea un projet de séparation de l'Eglise et de l'Etat qui n'est pas sans analogie avec celui voté quarante ans plus tard par le Parlement.

Les questions militaires, comme les questions religieuses, soulevaient d'ardentes discussions entre les membres de la gauche et leurs collègues de droite. On sait, en ce qui concerne l'armée, le programme des républicains sous l'Empire. Tout citoyen, de vingt et un à quarante ans, doit être incorporé dans des milices départementales, astreint à de courtes périodes d'instruction : c'est la nation armée qui, en temps de guerre, renouvellera les exploits des soldats de 1792! En dehors des milices, une armée permanente peu nombreuse, recrutée uniquement par des engagements volontaires.

Cette conception était défendue sans succès à la Molé, en 1854, par MM. Hérold et Clamageran; reprise en 1861, elle faisait l'objet d'un remarquable rapport de M. Thureau-Dangin. Celui-ci, sans entrer dans des considérations techniques « pour lesquelles, disait-il, nous n'avons ni les documents, ni les connaissances spéciales nécessaires », n'avait pas de peine à montrer quelle pitoyable armée résulterait de l'emploi des fameuses milices. Il n'admettait pas davantage qu'on réduisît l'effectif de l'armée active. « Ce serait compromettre la politique extérieure de la France, son indépendance, sa sécurité, son honneur national. » Et à ses adversaires qui, faisant bon marché de l'influence française en Europe, prétendaient qu'une armée nombreuse n'est pas nécessaire si on est résolu à pratiquer la politique de non-intervention, il répondait :

N'y a-t-il pas des causes justes et opprimées qu'il faut soutenir, des attentats et des usurpations qu'il faut réprimer? Et la France, dans l'intérêt de son existence, de sa légitime influence, ne peut-elle pas être appelée un jour à mettre dans la balance le poids de son épée?... Nous avons aujourd'hui la question italienne, demain nous aurons la question allemande ou slave, et nous ne parlons pas de cette éternelle question d'Orient. Toutes ces questions peuvent-elles se résoudre en dehors de l'influence française?

Une troisième fois, en 1866, les républicains portèrent la question devant la Conférence. Cette fois ils furent plus heureux et firent voter, avec l'appui de Gambetta, d'H. Brisson, d'Allain-Targé et de Clément Laurier, un projet rédigé par M. Laferrière.

Déjà, en 1860, ils avaient obtenu d'une commission présidée par Jules Ferry un rapport favorable sur une proposition qui, en temps de paix, rendait les militaires justiciables des tribunaux ordinaires pour les crimes et délits de droit commun [1].

Sur le terrain économique, la Conférence était hostile au libre-échange. Ce fut en vain qu'en 1853 M. Lambert de Sainte-Croix, dans une étude très documentée, avait essayé de lui prouver les inconvénients des tarifs protecteurs. Une commission présidée par M. Paul Target estimait, au contraire, avec son rapporteur, M. Andral, que si ces tarifs doivent être périodiquement revisés, il est nécessaire cependant de les maintenir afin de rétablir l'équilibre au profit de l'industrie nationale et de permettre aux agriculteurs de vendre leurs produits à un taux rémunérateur. Déjà, en 1847, sur un rapport de M. Paul Target, la Molé avait repoussé un projet de M. Wolowski en faveur de la liberté absolue des échanges.

Parfois la lecture de l'Annuaire montre des rapprochements inattendus. Voici un rapport signé par le vicomte de Meaux et M. Jules Ferry, deux noms qu'on ne trouve pas d'ordinaire réunis pour défendre la même cause : il s'agissait de garantir plus efficacement la liberté individuelle. Plus tard, en 1868, nous voyons, non sans quelque étonnement, M. Jules Méline se faire le défenseur de la liberté de l'art dramatique. Avec l'appui de Gambetta et de Francisque Sarcey, il obtint de la Conférence un vote supprimant la censure.

De 1852 à 1864, les Annuaires ne font mention d'aucune dis-

[1] Sous la monarchie de Juillet, la Molé s'était prononcée en faveur du service personnel et obligatoire. « Cela seul, écrivait le rapporteur, est logique et équitable. Ce n'est pas une utopie, une séduisante théorie qu'il est impossible de réaliser. » On conviendra qu'ici encore la Molé était en avance sur son époque. Elle proposait de fixer à trois ans pour les fantassins, à six ans pour les autres armes, la durée du service dans l'armée active.

cussion ayant pour objet un sujet de politique pure. Sans aucun doute, il faut expliquer cette réserve par la crainte d'attirer l'attention du gouvernement impérial. On semblait en haut lieu ignorer la Conférence. Cependant il importait d'être prudent.

Lorsqu'arriva l'Empire libéral, la Molé reprit son indépendance. Elle mit de nouveau à son ordre du jour les discussions politiques. En 1866, une commission, présidée par un membre de la droite, réclamait la suppression des entraves apportées à la liberté de la presse. La discussion se poursuivit du 16 mars au 22 juin et se termina par un vote favorable. Gambetta, J. Andrieux, Allain-Targé, Laferrière, le duc de Montesquiou-Fezensac, Floquet, Clément Laurier avaient défendu le projet de la commission. M. Méline s'était fait inscrire pour le combattre. En 1868, M. Ribot fit adopter un texte permettant, sans avoir besoin de l'autorisation du Conseil d'Etat, de poursuivre les fonctionnaires à raison des faits relatifs à leurs fonctions. Laferrière, qui rapporta ce projet au nom d'une commission présidée par Clément Laurier et dont Allain-Targé et H. Brisson faisaient partie, jugeait fort durement les procédés en usage dans l'administration impériale.

Enfin, en 1869, la conférence fut saisie d'un projet de réforme électorale. La commission qui étudia ce projet voulait « garantir le suffrage universel contre l'action administrative, la dictature des comités parisiens, l'exclusivisme des intérêts locaux ». Diverses modifications à la loi électorale furent examinées. La commission était d'avis, notamment, de supprimer pour les élus l'obligation du serment préalable, d'enlever le droit de vote aux illettrés, de substituer le vote public au scrutin secret. Par contre, elle refusa, après un vif débat, l'inscription des femmes sur les listes électorales. Cependant elle était assez disposée à reconnaître le droit de suffrage aux veuves, aux mères de famille remplissant certaines conditions d'âge, de fortune et de domicile.

Nous arrivons à la représentation des minorités. M. Yves Guyot soutenait le droit pour chaque parti d'avoir un nombre de députés proportionnel au chiffre de ses adhérents. « Toute opinion, tout parti, disait-il, a droit à autant de représentants qu'il obtient de fois un chiffre de voix égal au quotient électoral. » L'auteur déterminait ensuite l'emploi des suffrages restants après l'opération du « quotient ». Représentation proportionnelle, quotient électoral, utilisation des restes, tout se trouve dans le projet de M. Yves Guyot qui, sur cette question, était réellement un précurseur. De son côté, la commission de la réforme électorale était nettement favorable au principe de la R. P. : « C'est peut-être, écrivait le rapporteur, de toutes les questions soulevées à propos de la loi élec-

torale, celle qui est à la fois la plus difficile et la plus importante. »

En même temps que M. Yves Guyot déposait son projet à la Molé, — au cours de la session 1869-70, — un de ses collègues de la droite, M. Aubry-Vitet, publiait dans la *Revue des Deux-Mondes* un remarquable article sur le même sujet. Tel était, il y a quarante-trois ans, sur une question qui préoccupe encore les milieux politiques, le sentiment des jeunes gens de la Conférence Molé.

*
* *

Les séances de la Molé sont interrompues chaque année, de la fin de juin au commencement de novembre. Le 24 juin 1870, Gambetta, élu président au mois de mars précédent, déclara close la session de 1869-70 et donna rendez-vous à ses collègues pour la séance de rentrée qui devait avoir lieu quatre mois plus tard. Bien entendu, à la date indiquée, la salle resta close, elle ne s'ouvrit pas davantage pendant les mois qui suivirent. Des membres de la Conférence. les uns étaient à l'armée et, soit en province, soit dans Paris assiégé, faisaient vaillamment leur devoir; les autres, au lendemain du 4 septembre, avaient connu la plus étonnante et la plus rapide fortune politique. La génération républicaine, formée à la Molé, se trouvait tout à coup portée au pouvoir. Elle fournissait plusieurs des principaux ministres du gouvernement de la défense nationale : Gambetta, Ernest Picard, Emmanuel Arago, Jules Ferry. Les deux adjoints au maire de Paris, Henri Brisson et Floquet, étaient d'anciens présidents de la Conférence. Nombre de leurs collègues étaient nommés à de hautes situations dans l'administration centrale ou envoyés dans les départements comme représentants du nouveau régime. C'était une excellente recommandation pour les jeunes républicains d'avoir été à la Molé les camarades des Gambetta, des Picard et des Floquet.

Bientôt les élections de 1871 allaient faire entrer d'autres membres de la Conférence dans la vie publique : quarante d'entre eux, appartenant aux divers partis, furent élus à l'Assemblée.

Mais, les meilleurs orateurs de la Molé étant retenus désormais dans une autre enceinte, n'était-il pas à craindre que l'intérêt des séances fût compromis? Fort heureusement, dès que la Conférence put reprendre ses travaux, un assez grand nombre de jeunes gens sollicitèrent leur admission : MM. Emile Flourens, Franck-Chauveau, de Ramel, Maurice Lebon, de Gailhard-Bancel, Godefroy Cavaignac, Ambroise Rendu, etc. On s'empressa de les accueillir et, comme par le passé, les séances recommencèrent chaque vendredi soir dans la salle de l'Académie de médecine. M. Ribot avait été élu président pour le second semestre de 1871. Sous

sa direction, la vieille Conférence, qui avait déjà survécu à trois changements de régime, pouvait espérer de nouveaux succès.

On ne s'étonnera pas si, à cette époque, les réformes constitutionnelles figuraient souvent à l'ordre du jour. Voici un projet de constitution rédigé par une commission où chaque groupe avait envoyé ses représentants les plus autorisés : deux députés de l'Assemblée nationale, MM. Henri Brisson et Charles Savary, en faisaient partie ainsi que le préfet de l'Aude, M. Emile Lorois, plus tard député conservateur du Morbihan. Le rapporteur était un maître des requêtes au Conseil d'Etat. Bien qu'en majorité républicaine, la commission choisit pour président un monarchiste, ancien président de la Conférence et futur membre de l'Académie française, M. Edouard Hervé.

Cette commission se plaça sur le terrain républicain, non sans avoir reconnu cependant à la Monarchie parlementaire d' « incontestables avantages ». Il semble qu'elle ait cherché surtout à réduire le rôle du chef du pouvoir exécutif. « Le Président de la République, disait le rapporteur, ne doit pas être une sorte de souverain constitutionnel auquel il manquera une condition essentielle pour inspirer confiance et respect, pour dominer toutes les passions et toutes les faiblesses : le prestige de l'hérédité. » Au Président, élu par les représentants de la nation, la commission refusait le droit de veto, elle ne lui donnait pas davantage celui de dissolution : « Représentant malgré tout du parti politique qui l'aura élu, il n'aura pas l'autorité morale nécessaire, il sera juge et partie. »

Si la commission ne réservait au Président de la République dans son projet de constitution qu'un rôle effacé, elle donnait par contre au Sénat une très grande importance. Non seulement celui-ci avait, au point de vue législatif, les mêmes attributions que la Chambre des députés, mais il partageait encore avec le président l'exercice du pouvoir exécutif. Il ratifiait les traités ; le choix des ministres était soumis à son approbation, de même que la nomination des préfets, des officiers généraux, des ambassadeurs, des hauts fonctionnaires. Si le Président de la République était mis en accusation par la Chambre pour violation des lois ou excès de pouvoir, c'était au Sénat qu'il appartenait de le juger.

Comment recruter la Haute-Assemblée pour qu'elle soit capable d'exercer un pouvoir aussi étendu? La commission repoussa l'élection à deux degrés, l'élection par les conseils généraux. Elle repoussa aussi une proposition, « séduisante au premier abord », par laquelle le Sénat aurait été la représentation des intérêts économiques et sociaux du pays. Finalement, elle adopta le scrutin de liste départemental, mais, afin d'assurer une équitable

représentation des partis, elle corrigeait les défauts du scrutin de liste en introduisant dans la loi des dispositions qui permettaient « une large représentation des minorités ». La Molé, après comme avant 1870, restait fidèle au principe de la R. P.

Deux ans plus tard, la Conférence convenait que « l'irresponsabilité du chef de l'Etat est une utopie ». Sur un rapport de M. Flourens, elle reconnaissait au Président de la République le droit de dissoudre l'Assemblée, après l'avoir engagée, par un message, à revenir sur sa décision, si un vote lui paraissait contraire aux vœux et aux intérêts du pays. Seulement, en ce cas, de nouvelles élections devaient avoir lieu dans un délai de six semaines et, si l'Assemblée issue de ces élections confirmait le vote précédemment émis, le Président était tenu de démissionner.

En 1873, la Conférence fut saisie d'un autre projet sur le recrutement du Sénat. M. Franck-Chauveau avait été chargé du rapport. La commission était toujours d'avis d'élire les membres de la Haute-Assemblée par le scrutin de liste, mais elle demandait que les éligibles fussent pris uniquement parmi les citoyens ayant déjà exercé pendant un temps assez long un mandat électif dans les assemblées politiques ou locales ou ayant occupé des postes importants dans l'administration, l'Université, la magistrature, la diplomatie ou l'armée. Elle reprenait ainsi une proposition adoptée par la Conférence vingt ans auparavant.

Au point de vue religieux, la Molé n'était guère suspecte de cléricalisme. Elle acceptait, sur un rapport de M. G. Cavaignac, le rétablissement du divorce, même le divorce par consentement mutuel. Que le principe de l'indissolubilité du mariage ait été un progrès introduit dans les mœurs par le christianisme, M. Cavaignac voulait bien le reconnaître, mais il ajoutait dédaigneusement que c'était « à une époque où on ne se faisait pas du mariage l'idée élevée que nous en avons aujourd'hui ».

Enfin, sur la question de l'enseignement primaire, la Molé maintenait le vote émis par la Conférence à la fin de l'Empire : obligation pour tout père de famille de faire donner à ses enfants un minimum d'instruction fixé par la loi ; gratuité de l'école primaire seulement pour les enfants des familles nécessiteuses ; prohibition de tout enseignement religieux dans les écoles publiques. Dans le projet de la commission présidée par M. Garsonnet, futur professeur de la Faculté de droit de Paris, les illettrés étaient l'objet d'une sorte de déchéance : ils ne pouvaient ni être inscrits sur les listes électorales, ni être employés dans les services publics, ni être gradés au régiment.

*
* *

Il était indéniable, vers 1875, que depuis quelques années la Molé subissait une crise. Tant de ses meilleurs orateurs lui avaient été enlevés par le suffrage universel que les séances devenaient quelque peu languissantes. Le nombre des membres était, sur l'Annuaire, resté à peu près le même, mais leur assiduité était moins grande, les rapporteurs moins exacts, l'ordre du jour moins chargé. Il fallait redonner un peu de vie à la vieille conférence.

Or, à cette époque, une autre parlotte qui, poursuivant le même but, faisait double emploi avec la Molé, la conférence Tocqueville, était aux prises avec quelques difficultés d'ordre intérieur. On eut, de part et d'autre, l'idée d'une fusion.

La Tocqueville était une sœur cadette de la Molé, puisqu'elle n'existait que depuis 1863, mais elle pouvait se vanter, elle aussi, d'avoir fait de brillantes recrues. Jean Casimir-Périer, le futur président de la République, y avait discuté, en 1870, la responsabilité du chef de l'Etat et, en 1873, les réformes constitutionnelles. Léon Bourgeois et Joseph Reinach avaient été rapporteurs de projets relatifs à la question slave et à l'éventualité d'une alliance franco-russe. On trouvait encore dans les Annuaires de la Tocqueville les noms de MM. Paul Deschanel, Revoil, Amédée Dufaure, Gaston Menier, de la Batut, de Moustiers, Ferdinand Dreyfus, de Pressensé, de Lavrignais, Goirand, d'Allières, Roy de Loulay, René Millet, etc. Il était tout indiqué que les jeunes gens qui fréquentaient l'une ou l'autre conférence se réunissent pour poursuivre en commun discussions et études politiques.

Ce n'est pas à dire que les deux conférences eussent absolument le même esprit et les mêmes tendances. Lorsque la fusion eut été réalisée, en avril 1876, le premier président de la conférence Molé-Tocqueville, M. Ferdinand Dreyfus, aujourd'hui sénateur de Seine-et-Oise, indiquait l'apport de chacune d'elles :

« La Molé, disait-il, apporte un passé glorieux, un patrimoine brillant, des fastes où sont inscrits les noms de ceux qui, à quelque parti qu'ils appartiennent, sont aujourd'hui l'honneur du Parlement français. La conférence Tocqueville offre à sa sœur aînée un passé plus modeste, mais, en revanche, un présent vivace et un avenir plein de promesses, une phalange jeune et active, le goût pour les discussions animées, quelquefois même ardentes... »

Et, en effet, les séances vont être désormais beaucoup plus tumultueuses que par le passé. On y travaillera peut-être moins dans les commissions, les projets de loi seront moins étudiés, les discussions juridiques et économiques plus rares, mais par

contre des motions improvisées seront souvent inscrites à l'ordre du jour; inspirées par les incidents de l'actualité politique, elles soulèveront en séance, entre les orateurs des divers partis, de bruyantes et âpres controverses.

Les orateurs habituels de la Molé et de la Tocqueville se rencontraient avec de nouveaux venus. MM. Henri Naquet, Georges Laguerre, Théodore Reinach, de Lamarzelle, Jules Auffray, Cochery, Cruppi, G.-A. Hubbard, de Las-Cases, Chassaigne-Goyon, Daguilhon-Pujol, voilà les noms de quelques recrues de 1876 à 1880. Avec un personnel si heureusement renouvelé, la Molé n'avait pas à craindre d'être inférieure à sa réputation [1].

Les radicaux surtout faisaient preuve d'une grande impétuosité : Paul Revoil, Laguerre et Louis Martin étaient leurs principaux orateurs. Ils n'hésitaient pas à soutenir à la tribune les revendications de leurs amis de l'extrême-gauche. C'est ainsi qu'en 1879, demandant une amnistie générale pour tous les faits insurrectionnels accomplis pendant les années 1870 et 1871, ils faisaient l'apologie de la Commune, apologie audacieuse contre laquelle protestèrent vigoureusement les orateurs de droite, Ambroise Rendu, Jules Auffray, Davrillé des Essarts. Les opportunistes, Cochery et Joseph Reinach, refusaient d'amnistier les communards accusés de vol, d'incendie et d'assassinat. Mais, l'année suivante, comme, à l'approche des élections, on voulait, dans le monde politique, réaliser l'union des républicains, les opportunistes de la Molé se joignirent à leurs collègues radicaux pour faire voter par la Conférence un ordre du jour favorable à l'amnistie pleine et entière pour tous les condamnés de la Commune sans exception.

Bien entendu, les républicains de toutes nuances s'éxprimaient sans ménagements et sans tendresse à l'égard de l'Assemblée nationale, « une assemblée de ruraux », disait dédaigneusement G. Laguerre. Ils n'étaient pas plus indulgents pour le Sénat conservateur de 1879. MM. Revoil et Laguerre en demandaient la suppression. M. G.-A. Hubbard voulait aussi la suppression de la présidence de la République. « Les deux organes, disait-il, nous ont été imposés pour continuer la tradition monarchique. » « Si on conserve le Sénat, continuait l'orateur, il faut au moins lui enlever ses pouvoirs, même en matière budgétaire. » Et, malgré M. de Las-Cases, qui s'était fait le défenseur de l'Assemblée, où il

[1] MM. Ferdinand Dreyfus, Revoil, Jules Auffray, de Lamarzelle, de Las-Cases, Théodore Reinach, Chassaigne-Goyon ont été présidents de la Molé-Tocqueville; Joseph Reinach, G.-A. Hubbard, vice-présidents; Laguerre, Daguilhon-Pujol, secrétaires.

occupe aujourd'hui une place éminente, la Conférence affirmait dans son ordre du jour que le droit de voter définitivement le budget ne devait appartenir qu'aux élus directs du suffrage universel.

L'exécution des « décrets » fut, en 1880, l'objet d'un orageux débat. M. Joseph Reinach défendit l'œuvre de Jules Ferry en termes assez mesurés, mais M. Paul Revoil n'imita pas la modération de son collègue. Il réédita tous les vieux clichés sur les Jésuites; avec une juvénile ardeur, il s'indigna contre les vœux obligeant au célibat les membres des congrégations religieuses. MM. Jules Auffray et de Lamarzelle n'eurent pas de peine à répondre à leurs adversaires et la Conférence, par son vote, finit par leur donner raison.

MM. Hubbard et Laguerre étaient déjà de farouches anticléricaux. Tantôt ils demandaient la suppression du Concordat, tantôt ils proposaient de désaffecter l'église du Sacré-Cœur pour y installer un hospice des Invalides civils. Il est vrai que leurs motions avaient d'ordinaire peu de succès. Les opportunistes étaient moins exigeants : MM. Joseph et Théodore Reinach auraient désiré que les processions fussent interdites dans les villes où il existait des temples consacrés aux différents cultes. Mais la Conférence, qui décidément, en ces matières, était assez libérale, repoussa leur proposition.

A cette époque où le pays s'intéressait surtout à la réorganisation de notre armée, les questions militaires étaient souvent inscrites à l'ordre du jour. M. Joseph Reinach est l'auteur d'un projet sur la réorganisation de l'état-major; avec MM. Cochery et de Lamarzelle il discuta un autre projet relatif aux modifications qu'il convenait d'apporter au volontariat, institution que G. Laguerre dénonçait comme antidémocratique et dont il voulait la suppression. A l'extrême-gauche, M. Revoil affirmait qu'après les élections de 1877 un coup de force avait été préparé par plusieurs généraux et s'indignait à la pensée que la République avait couru un si grand danger...

Nous retrouvons le nom de M. Revoil dans une discussion sur le rachat des chemins de fer. MM. Louis Martin et Portanier de la Rochette étaient partisans du rachat. Après avoir entendu les adversaires, MM. André Sabatier et Ambroise Rendu, la Conférence rejeta cette proposition de même qu'une autre motion sur l'exploitation des mines par l'Etat.

*
* *

A partir de 1880, la Conférence Molé-Tocqueville eut, pendant quelques années, une très grande prospérité. Jamais ses séances

ne furent plus suivies, ses discussions plus brillantes. A certains jours, il y avait plus de deux cents votants. Le nombre des membres titulaires et des membres libres dépassait quatre cents. C'était un véritable Parlement. Et il fallait toute la fermeté et toute l'habileté des présidents pour conduire les débats dans un pareil milieu. Les présidents s'appelaient alors Davrillé des Essarts, Revoil, Auffray, de Lamarzelle, de Las-Cases, Théodore Reinach, Alphonse Deville, Chassaigne-Goyon, etc. Parfois le bruit était intense à tel point que les malades de l'hôpital de la Charité, voisin de l'Académie de médecine où se tenaient les séances, en étaient incommodés. Les membres de l'Académie de médecine étaient eux-mêmes de fort mauvaise humeur en constatant les dégâts de leur salle où des pupitres avaient été brisés dans l'ardeur et le tumulte des discussions.

A cette époque M. Barrès, cherchant à se documenter sur l'état d'esprit de la jeunesse, vint quelquefois à la Molé. Il y remarqua :

des pupitres comme à la Chambre, un bureau, une tribune, un centre, une extrême-gauche, une extrême-droite... A l'extrême-gauche : Laguerre et Millerand dont les noms suffisent; Revoil, d'une ironie incisive, dialecticien vigoureux, clair, sobre, amusant. A la gauche radicale : G.-A. Hubbard, éloquence à l'espagnole, très admiré, qui promettait beaucoup; André Berthelot, avec des facultés puissantes d'organisateur, esprit abstrait, orienté vers le socialisme par son peu de goût des individualités. A la gauche opportuniste : Joseph Reinach, Théodore Reinach, omniscient; Henry Deloncle, doué d'une façon inouïe pour parler de n'importe quoi. Au centre gauche : Royer-Collard, neveu du grand; Prache, républicain catholique, taciturne et fort en droit. A la droite monarchique : Auffray, qui avait discipliné son parti comme Laguerre à l'extrême-gauche, qualités de commandement, dialecticien très vigoureux, plus catholique que monarchiste; Lamarzelle, professeur à l'Institut catholique, aimé comme orateur et comme galant homme; Deville, bon avocat d'affaires; beaucoup de jeunes figurants titrés. A la droite bonapartiste, un monde très remuant, divisé mais en majorité *victorien* : Gaulot, orateur spirituel; Las-Cases, avocat de grand talent. (*Les Déracinés*, p. 326 et s.)

Il y eut à la Molé-Tocqueville, de 1880 à 1890, d'autres jeunes gens dont les noms méritent d'être cités. Et tout d'abord, M. Raymond Poincaré qui fut secrétaire de la Conférence en 1886; l'année suivante, le futur président de la République entrait au Palais-Bourbon, mais, au cours de sa brillante carrière politique, il n'oubliait pas la Molé dont il est resté membre honoraire. Et encore MM. André Lebon, Marcel Sembat, Lucien Klotz, René Viviani, Maurice Spronck, Fernand Labori, Henri Robert. A droite et au centre, César Caire, Joseph Ménard, Marcel Habert, comte de Pomereu, Anthime Ménard, André Buffet, de Lanzac de Laborie, baron André Reille, Eugène Godefroy, Flayelle,

Charles Boullay, Quentin-Beauchart, Froment-Meurice, etc.

M. Maurice Barrès parle dans les *Déracinés* d'un grand débat sur la revision des lois constitutionnelles qui est resté fameux dans les Annales de la Conférence. Deux projets avaient été déposés, l'un par les bonapartistes, l'autre par MM. Millerand et Revoil. La commission confia la rédaction du rapport à M. André Lebon. La discussion commença le 14 décembre 1883 et se poursuivit pendant dix séances jusqu'au 15 février. On entendit d'abord dans la discussion générale MM. de Lanzac de Laborie et Guéneau de Mussy au nom de la droite, de Las-Cases au nom des bonapartistes, André Lebon, Revoil, Hubbard, André Berthelot au nom de la gauche. Puis on en vint à la discussion des articles. L'article 1 posait le principe de la souveraineté nationale. Malgré MM. de Lamarzelle et Auffray, qui affirmaient qu'au dessus de la souveraineté du peuple, il y a le droit qui seul est imprescriptible, l'article fut voté par 90 voix contre 70. Mais comment s'exercera cette souveraineté? Par plébiscite, répondaient les bonapartistes. Les opportunistes et la droite s'unirent pour faire rejeter cette solution à laquelle M. Millerand avait apporté le concours de son éloquente parole. Par délégation, proposait la commission. Ici, la droite, qui voulait faire échouer l'ensemble de l'article, vota avec les bonapartistes et le texte des opportunistes fut repoussé. De telle sorte qu'après avoir proclamé le principe de la souveraineté du peuple, la Conférence rejetait successivement tous les moyens d'exercer cette souveraineté : « Le projet n'a plus de tête, s'écriait M. de Las-Cases, c'est l'invalide à la tête de bois. »

Cependant la discussion continua. Elle allait devenir tout à fait tumultueuse avec l'article 3 : « La République est le gouvernement de la France. » La Conférence avait à choisir entre cette formule, celle de MM. Jolibois, de Las-Cases, Quentin-Beauchart, Flayelle : « Le suffrage universel directement consulté sera appelé à désigner la forme du gouvernement » et celle de MM. Alph. Deville, Auffray, de Lamarzelle, Guéneau de Mussy : « Le gouvernement de la France est la monarchie héréditaire. » Or, après avoir repoussé l'amendement des bonapartistes, la Molé rejeta tour à tour celui des royalistes par 109 voix contre 95 et l'article de la commission par 123 voix contre 54. Il ne restait plus à voter que l'ordre du jour pur et simple.

M. Maurice Barrès a beau jeu pour railler cette assemblée qui repoussa successivement la Monarchie, l'Empire et la République. Cela prouve simplement que la Conférence était divisée en partis dont aucun n'avait la majorité absolue et, comme les membres de chaque parti étaient intransigeants dans la défense de leur idéal

politique, ils s'entendaient pour rejeter toute solution qui n'était pas absolument adéquate à leurs convictions personnelles. S'ils avaient été de véritables parlementaires, comme les en accuse l'auteur des *Déracinés*, ils auraient trouvé une transaction et la majorité se serait constituée sur une de ces formules équivoques que les collègues actuels de M. Barrès sont si experts à rédiger.

Au surplus, voici une autre preuve de la médiocre estime qu'on a à la Molé pour le parlementarisme. Dans une discussion qui, en 1887, occupa huit séances, le régime parlementaire fut combattu par les orateurs de tous les groupes. M. Henri Naquet alla même jusqu'à prétendre qu'un tel régime devait être banni des sociétés modernes. La droite, avec MM. de Lamarzelle, Eugène Godefroy, Guéneau de Mussy, opposa le régime représentatif au régime parlementaire. M. Théodore Reinach, devant un auditoire si mal disposé, se contenta de plaider les circonstances atténuantes. Et la Conférence mit fin au débat en constatant que « le parlementarisme n'a pas réalisé sous la République les espérances qu'il avait fait concevoir ».

La droite et les radicaux, séparés sur tout le reste, étaient d'accord lorsqu'il s'agissait de mettre en échec les opportunistes dont les amis politiques étaient alors au pouvoir. Gambetta fut souvent l'occasion de ces batailles. Quelques-unes furent homériques. Ainsi, en janvier 1881, MM. Revoil et Laguerre firent voter un projet de loi stipulant la non-rééligibilité des présidents des Chambres, « en raison du danger que peut faire courir à une démocratie un engouement trop facile pour les personnes ». M. Joseph Reinach, un des amis de Gambetta, avait déposé l'année précédente une motion sur le rétablissement du scrutin de liste. La droite et les radicaux s'unirent pour la combattre : « Aujourd'hui, faisait remarquer M. Auffray, le scrutin de liste, c'est la question Gambetta. » A la même époque, le Conseil d'administration avait offert à Gambetta, qui avait accepté, la présidence du banquet annuel, ce qui était assez naturel, car le célèbre tribun avait été président de la Molé et l'un de ses principaux orateurs. MM. Laguerre, Revoil et Louis Martin protestèrent. « On veut, disaient-ils, compromettre la Conférence dans une campagne politique. » M. Joseph Reinach intervint. Ce fut un beau tumulte. Les incidents se prolongèrent pendant plusieurs séances. Finalement, la Conférence, sur la proposition de M. Auffray, vota un ordre du jour de blâme à son Conseil d'administration. Cette année-là, le banquet n'eut pas lieu, et Gambetta ne revint pas à la Conférence qui avait accueilli ses débuts oratoires. La présence du bureau de la Molé aux obsèques de Gam-

betta souleva des incidents non moins violents. La Conférence décida d'envoyer une note à la presse pour établir que l'hommage avait été rendu, non à l'homme politique, mais à son ancien président.

On a vu qu'à plusieurs reprises la Molé avait adopté le principe de la représentation proportionnelle. Une longue discussion s'engagea à ce sujet en 1887. La Conférence confirma ses votes antérieurs, malgré l'opposition de MM. Marcel Sembat, Eugène Godefroy et Théodore Reinach, qui soutenaient que la R. P. rendrait impossible la constitution de majorités stables. Mais, le principe voté, la Conférence ne put se mettre d'accord sur les dispositions accessoires du projet, et l'ensemble fut repoussé.

Quelques membres de la Molé s'intéressaient spécialement à l'organisation municipale de Paris. Parmi ceux-là, M. Alphonse Deville, qui fit discuter, en 1888, un projet fort intéressant, concernant les intérêts de la capitale. Au moment de la discussion, M. Deville venait d'être élu membre du conseil municipal de Paris, dont il devait être plus tard le président : il fut remplacé à la tribune par M. Chassaigne-Goyon, lui aussi futur président des édiles parisiens.

L'actualité amena plusieurs fois la Conférence à faire connaître son sentiment sur les mesures d'exception prises contre les Princes dont les familles avaient régné sur la France. A chaque discussion, les jeunes gens de la Molé, à la presque unanimité, manifestèrent leur réprobation. Les républicains de toutes nuances n'étaient pas moins ardents que leurs collègues de droite pour flétrir ces mesures iniques. En 1883, à propos de l'arrestation du prince Napoléon, après avoir entendu MM. Millerand, Revoil, G. Chastenet, Labori, Th. Reinach, tous hostiles à l'expulsion des Princes, l'ordre du jour Millerand-Revoil « refusant de créer à l'égard d'aucun citoyen la moindre exception » fut voté à une grosse majorité. Quelques années plus tard, lorsque les princes d'Orléans furent expulsés, la Conférence se déclarait encore « résolument hostile à toute mesure d'exception »; pour MM. Spronck et Prache, la loi d'exil n'était qu'une « flatterie à l'adresse des pires passions démagogiques ». Enfin, en 1890, lors de l'arrestation du duc d'Orléans, nouvelle protestation et vote à l'unanimité de l'ordre du jour de M. Marcel Habert : « Considérant que le droit et le premier devoir des citoyens français est la défense de la patrie, qu'il n'est pas de loi au-dessus de ce devoir sacré... »

Voilà une série de votes qui témoignent chez les jeunes républicains de la Molé d'un libéralisme fort méritoire. Il n'était pas inutile de les rappeler pour leur en faire honneur.

L'époque du boulangisme fut, comme on pense, fort tumul-

tueuse à la Molé. On ne s'occupa guère d'autre chose en 1888 et en 1889. La Conférence était très nettement antiboulangiste. Sur cette question, il est vrai, les partis se divisaient et dans chaque groupe il y avait des boulangistes et des antiboulangistes. Les bonapartistes, quelques royalistes intransigeants et un petit nombre de radicaux soutenaient le général dont M. Marcel Habert, qui n'appartenait à aucun groupe, était le champion le plus déterminé. A droite, MM. de Lamarzelle, Eugène Godefroy, de Lanzac de Laborie; à gauche, MM. Th. Reinach, Spronck et Marcel Sembat combattaient celui que M. de Lamarzelle appelait « un danger national ». Puis, la crise terminée, le calme revint à la Conférence et chaque parti accueillit ses transfuges sans leur tenir rigueur.

Aux discussions politiques succédaient fréquemment les discussions religieuses. La séparation de l'Eglise et de l'Etat fut défendue, en 1884, par MM. Millerand et André Berthelot; en 1891, par M. Viviani. Le projet Millerand surtout donna lieu à un débat intéressant. Il organisait les associations cultuelles, la reprise des édifices cultuels par l'Etat, les départements et les communes; son auteur soutenait que le Concordat pouvait être dénoncé par l'Etat sans entente avec Rome et sans qu'il fût alloué d'indemnité aux ministres du culte. Les orateurs catholiques : MM. de Lamarzelle, de Lanzac de Laborie, Joseph Ménard, Guéneau de Mussy, André Reille, finirent par l'emporter sur leurs adversaires. M. de Lamarzelle s'opposait à la séparation, même si elle pouvait être faite loyalement. D'ailleurs, ajoutait M. de Lanzac de Laborie, elle ne sera faite dans les circonstances actuelles ni loyalement, ni honnêtement. Quant aux associations cultuelles, maintenues dans le projet Millerand sous la dépendance de l'Etat, la droite les repoussait parce qu'elles étaient incompatibles avec la hiérarchie de l'Eglise catholique.

Le projet Viviani, combattu par MM. César Caire, Bonnefous, Spronck, Godefroy, n'eut pas un meilleur sort. La Conférence le rejeta en déclarant que le « maintien du Concordat et des articles organiques est le seul moyen de sauvegarder les droits de l'Etat et d'assurer la paix religieuse ».

Il était réservé à M. Marmonier, secrétaire de M. Henri Brisson, de parler, à la tribune de la Molé, du fameux milliard des congrégations, « obtenu par la captation des veuves, des vieillards et des mourants », « trésor de guerre contre la société moderne ». Ces billevesées ne semblent pas avoir beaucoup ému la Conférence qui, sur l'intervention de MM. de Lamarzelle, Nourrisson et de Las-Cases, rendit hommage au désintéressement des con-

grégations religieuses. « On ne peut qu'admirer, dit l'ordre du jour, l'usage charitable qu'elles font de leurs biens. »

Les catholiques furent moins heureux quand vint en discussion une proposition de M. Th. Reinach sur la suppression de toute formule religieuse dans le serment judiciaire et l'enlèvement des emblèmes religieux dans les salles d'audience. M. Millerand avait défendu cette proposition contre MM. de Las-Cases, Charles Boullay et Guéneau de Mussy.

A propos de la loi du 20 août 1883, qui permit au gouvernement d'éliminer un certain nombre de magistrats « cléricaux », on discuta à la Molé l'inamovibilité de la magistrature. Là encore, la droite obtint satisfaction. Elle fit également rejeter un projet de MM. Millerand et Laguerre, relatif à la suppression des tribunaux administratifs et à l'élection des juges civils par le suffrage universel. L'extrême-gauche demandait encore la suppression du privilège des avocats : un futur bâtonnier, M. Fernand Labori, se chargea de défendre les prérogatives du conseil de l'ordre et n'eut pas de peine à gagner sa cause.

*
* *

Il serait trop délicat de parler en détail de la Molé depuis 1890 jusqu'à l'heure actuelle. D'abord parce qu'en feuilletant les derniers Annuaires on risque d'enfreindre l'article des statuts qui interdit la publication des documents relatifs aux travaux de la Conférence. Et aussi parce que ceux qui, depuis vingt ans, ont pris part aux débats de la Molé n'ont pas encore eu le temps pour la plupart de donner leur mesure. Cependant, parmi ceux-là, plusieurs sont déjà entrés dans la vie publique : MM. Bonnefous, Violette, le Foyer, de Kerguézec, d'Elissagaray, Paul Boncour, Pierre Chaumié, Fougère, Albert Ferry, Poitou-Duplessis, etc. Quelques-uns occupent une place fort honorable dans le journalisme ou la littérature. A ce propos, il me sera permis de rectifier une erreur trop répandue. On croit généralement qu'il n'y a que des avocats à la Molé. Evidemment, la Conférence recrute le plus grand nombre de ses adhérents dans le monde du Palais. Mais d'autres qui ne portent pas la robe s'y font inscrire. Aucun diplôme n'est exigé à l'entrée. Et on trouve sur la liste des présidents des dix dernières années, — pour ne pas remonter plus haut, — le nom d'un historien, M. Louis Madelin; celui d'un professeur à l'Ecole des sciences politiques, M. René Henry; ceux de MM. Maurice Colrat, directeur de l'*Opinion*, et Henri de Jouvenel, rédacteur en chef du *Matin*. Plusieurs de nos confrères les plus distingués

du *Figaro*, des *Débats*, de la *République française*, de la *Libre Parole*, ont été également membres de la Molé.

Donc, depuis 1890, les séances de la Conférence n'ont pas été interrompues. La Molé a traversé des périodes troublées où les discussions étaient violentes, où les passions qui agitaient le pays avaient leur répercussion dans son enceinte. On se doute que l'affaire Dreyfus, les lois contre les congrégations, les inventaires ont donné lieu à des débats mouvementés. Mais toujours les membres de la Conférence, à quelque parti qu'ils appartinssent, ont fait trêve à leurs disputes et se sont unis pour affirmer leur ardent patriotisme.

C'est à l'unanimité qu'après Tanger la Conférence exprimait le désir qu' « une attitude ferme de tous les partis, en présence des menaces de l'Allemagne », permît de « sauvegarder les droits de la France, ses intérêts et le plein exercice de sa liberté ».

Ce qui distingue cette assemblée de jeunes gens appartenant aux milieux les plus divers, ardents à défendre les uns contre les autres leurs convictions politiques et religieuses, c'est une camaraderie qui n'est pas altérée par les plus âpres controverses. On apprend, dans les séances de la Conférence, à se connaître et à s'estimer entre Français divisés sur bien des points, mais rapprochés cependant par un patrimoine commun de souvenirs et d'espérances. Et M. Poincaré, au récent banquet, a pu dire très justement : « Au-dessus de ce qui, de tout temps, a divisé et divisera les hommes, vous maintenez fermement ce qui doit rapprocher dans des aspirations communes les membres d'une même nation. Au-dessus de vos divergences politiques, vous élevez, lumineuse et sereine, l'image de la France. »

Comte DE LARÈGLE,
Ancien Président de la Conférence Molé-Tocqueville.

LE COMTE DE THIARD

DERNIER COMMANDANT MILITAIRE EN BRETAGNE

(1787-1790)

FERMENTATION D'UNE PROVINCE A LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION

A la fin du mois d'avril 1788, Henri-Charles de Bissy, comte de Thiard, quittait la Cour pour se rendre à Rennes. Il appartenait à cette noblesse libérale qui avait accueilli avec enthousiasme les nouveautés des philosophes. Joignant à la haute distinction d'un grand seigneur accompli des manières affables, un caractère doux et un peu frivole, il était généralement aimé et on le recherchait dans les plus brillantes sociétés de la Cour et de Paris. Causeur aimable, poète léger, il semblait né pour la vie de salon. « On eût dit qu'il n'était envoyé que pour donner des dîners et des bals dont il faisait les honneurs à merveille [1]. » Les affaires sérieuses l'ennuyaient; mais il y portait, avec une intelligence facile et ouverte, ce besoin de rapprochement universel qui était un des caractères de l'aristocratie parisienne à cette époque.

Le comte de Thiard, lieutenant général des armées du roi, venait succéder au comte de Montmorin dans le commandement en chef de la Bretagne. Frère du lieutenant général du Languedoc connu sous le nom de comte de Bissy, il n'est pas uniquement un favori de cour. Il a soixante-six ans quand il arrive en Bretagne : les campagnes de Westphalie, de Bohême, de Basse Alsace et d'Allemagne lui ont fourni, de 1742 à 1761, l'occasion de se distinguer. En 1762, il obtient la survivance des gouvernements de Brest et d'Ouessant que possédait son oncle, le comte de Langeron; quelques mois après, le roi le nomme lieutenant-

[1] *Mémoires* de Molleville.

général de ses armées, puis inspecteur des troupes de Picardie et Soissonnais, commandant en chef de la Provence; enfin, le 19 février 1787, Louis XVI le désigne comme commandant militaire et son premier commissaire en Bretagne.

Les gouverneurs, on le sait, ne conservent plus alors qu'un titre honorifique : dans les difficultés entre le pouvoir central et la Bretagne qui marquèrent les années 1788 à 1790, le duc de Penthièvre semble même n'être jamais intervenu. Le commandant en chef a donc, en réalité, dans sa main l'autorité civile et militaire; l'intendant remplit plus particulièrement les fonctions d'administrateur. La représentation n'est pas une des moindres obligations qui incombent au commandant en chef : il doit recevoir brillamment et donner des fêtes. Gouverneurs et commandants s'étaient toujours acquittés de cette mission avec magnificence.

S'il n'eût eu à remplir que ces agréables fonctions, M. de Thiard s'en serait tiré admirablement, sans épargner, à coup sûr, les cent mille livres que le roi lui donnait pour couvrir les frais de son établissement en Bretagne. Mais en quittant Paris, il avait emporté l'écho des bruits d'un coup d'Etat contre les Parlements, et bien qu'il fût d'un sang-froid éprouvé, des pensées troublantes durent l'assaillir, lorsqu'il mit le pied sur le sol breton. Comment s'engagerait la lutte et où conduirait-elle?

*
* *

L'antagonisme entre la royauté et les Parlements était arrivé à l'état aigu; on s'attendait, certes, même en Bretagne, à quelque entreprise contre la magistrature, mais on ne croyait pas généralement à un acte aussi radical que les édits Lamoignon-Brienne. L'émotion produite par la publication des ordonnances fut extraordinaire; il fallut toute l'énergie du commandant en chef pour en imposer l'enregistrement. Ce jour-là, non seulement Thiard se heurta avec la troupe aux portes fermées du Palais, mais la foule l'accueillit par des huées, se rua sur lui et lança des projectiles de toutes sortes. Le Parlement, voulant s'assembler malgré la défense des édits et les lettres de cachet, est assiégé une nuit entière dans l'hôtel de Cuillé; une émeute se prépare, mais le commandant, par sa modération et sa prudence, évite les plus grands malheurs. Son inaltérable courtoisie lui ramène les esprits, et un témoin oculaire lui rend cette justice que, depuis l'enregistrement forcé, il a montré, au milieu de la fermentation universelle, une bonté capable de lui concilier tous les cœurs.

L'ouverture des Etats, le 28 décembre 1788, marque, sous prétexte d'opposition, un rude conflit de classes. L'accord des trois

ordres groupés autour du Parlement s'était fait contre la royauté et en faveur de la liberté bretonne; mais le Tiers, en soutenant l'ardeur des gentilshommes, n'avait point renoncé à ses aspirations vers un changement politique et social. Cette crise aboutit à une vraie bataille de rues, qui dura deux jours, entre les jeunes gens du Tiers et les gentilshommes, non pas une bataille rangée, mais une série de duels et de rixes. Beaucoup furent blessés, trois furent tués, dont deux gentilshommes. Sans l'intervention, très méritoire cette fois encore, du commandant de la province, il y aurait eu un massacre. Il y eut du moins, entre la Noblesse et le Tiers, la tache de sang qui rendit toute réconciliation impossible. Thiard écrivait à Necker le 29 janvier :

J'ai depuis trois jours sous les yeux toutes les horreurs de la guerre civile : les enfants égorgés devant leurs pères, la fureur et le fanatisme animant toutes les têtes, et les coups mal dirigés atteignant amis et ennemis... Je suis parvenu avec bien de la peine à calmer cette terrible effervescence.

C'est que lui-même a vu de près l'émeute; à la nouvelle que les jeunes gens et les ouvriers vont s'emparer des armes du magasin général, il est accouru au plus fort de la mêlée; il s'est approché des groupes pour les apaiser et les engager à se disperser. Ses instances ont réussi à se faire écouter : cela lui vaut les éloges du roi, et la défiance de l'aristocratie locale. Les privilégiés, en effet, n'avaient jamais accordé leurs sympathies au commandant en chef; après la mesure radicale qu'a prise celui-ci de suspendre indéfiniment les Etats, ils le considèrent comme nettement hostile à leur classe; d'autant que certains incidents semblent justifier cette opinion. En effet Thiard, ayant réuni le Tiers à l'hôtel de ville pour obtenir son adhésion aux impôts consentis par les deux autres ordres, est acclamé à sa sortie et porté en triomphe. Neuf mois auparavant, presque jour pour jour, la même foule suivait à travers les mêmes rues le même personnage qu'elle couvrait d'invectives et menaçait de lapider[1].

*
* *

Tandis que les principales villes prenaient part au mouvement pour ou contre le maintien des institutions traditionnelles dans les campagnes, la grave question des blés causait une surexcitation

[1] Les journées qui viennent d'être rappelées ont été retracées de main de maître par M. Barthélemy Pocquet. C'est à lui et aux sources des Archives nationales, séries H, C et AA, que nous devons la suite de notre récit jusqu'à la campagne d'inspection du comte de Thiard.

qui, bientôt, passerait du domaine économique au terrain politique et social.

Les désordres relatifs au commerce des céréales prennent dès le mois d'août de la même année un caractère contagieux des plus inquiétants. Rennes donne le signal; à propos d'une légère hausse du pain, hommes et femmes envahissent les boutiques des boulangers, emportent les marchandises, déchirent les livres de comptes, brisent les coffres et volent l'argent. La police dut céder devant la force populaire et abaissa le nouveau tarif; aucune répression ne fut tentée. Les mois suivants, Lannion, Paimpol, Guingamp, Malestroit, La Roche-Derrien, Baud, Saint-Brieuc, le Pouliguen, Concarneau, Brest, Hennebont, etc., sont le théâtre d'émeutes plus ou moins graves. Dans les ports surtout, la vue des grains qu'on embarque irrite la populace et provoque des soulèvements : à Dahouet, près Lamballe, deux cents tonneaux de froment sont pillés et détruits; à Audierne et à Pontcroix, il est impossible de faire un chargement de grains; dans cette dernière localité, le subdélégué qui veut intervenir est criblé de pierres. A Vannes, le commis de la ferme générale est le premier à exciter le peuple et les paysans. Les émeutiers envahissent les demeures de certains négociants de Morlaix. Châteaulin sonne le tocsin et oblige la maréchaussée à battre en retraite.

Et cependant Necker s'est résolu, le 7 septembre, à interdire l'exportation. Le transport à l'intérieur, ou d'un port à un autre, subsiste : c'est encore trop; les blés, dans la pensée du peuple, ne sont chargés sur les navires que pour être livrés aux Anglais ou jetés à la mer. Dans la suite, les ministres firent preuve de sollicitude en publiant de nouvelles ordonnances contre l'exportation, mais aucune mesure ne pouvait ramener le calme dans les esprits. A la vérité, les émeutes ont leur source dans la fermentation qui agite les classes populaires; on en trouve le témoignage à chaque page des rapports des subdélégués; il n'y a pas à s'y tromper, même pour les moins clairvoyants, les révoltés crient hautement qu'il faut écraser les bourgeois et les gentilshommes.

L'année 1789 s'ouvre par une véritable révolte à Nantes. Hommes et femmes s'attroupent le 7 janvier devant l'hôtel de ville pour demander du pain et du travail. Malgré les secours antérieurs de la charité privée, malgré une distribution de pain allant jusqu'à 6000 livres, deux mille personnes font, le lendemain, un mauvais parti à un échevin fort innocent, qui reçoit une grave blessure à la tête et ne doit son salut qu'à la fuite. L'hôtel de ville où il s'est réfugié est envahi, les portes n'ont pu résister à la

poussée; enfin, sur la promesse de céder aux desiderata, on arrive à endiguer le flot. Les jours suivants, le désordre continue; aux cris de : « Vive la liberté! » et de : « Vive le roi! » la populace assiège les boulangers.

Les violences étaient à craindre non seulement à Nantes, mais dans toute la Bretagne. Cependant, sauf les troubles de Nantes, en janvier, les premiers mois de 1789 sont assez tranquilles; malheureusement, les désordres recommencent en mai, et maintenant les considérations de politique et de réorganisation sociale ne se dissimulent plus sous un prétexte légitime ou non. L'esprit populaire déclare hautement ses espérances, en attendant qu'il impose ses volontés. A Quimperlé, le peuple prétend ne devoir plus payer de dîmes, ni de droits seigneuriaux. A Ploërmel également, le versement des dîmes fait prévoir un soulèvement. Dufaure de Rochefort, successeur de Molleville à l'intendance de Bretagne, en rendant compte au ministre de la fermentation des campagnes, suggère aux Etats qui siégeaient à Versailles depuis le 5 mai, de prendre au plus tôt un arrêté portant que tous les devoirs ordinaires des vassaux envers les seigneurs seront acquittés comme par le passé. « La décision du Tiers peut lever tout obstacle et dissiper toute mauvaise volonté; son opinion est, en effet, comme une boussole sur laquelle chacun se règle. »

Avec quelle émotion, en effet, on attend les nouvelles! Quelle fièvre dans ces réunions où l'on décachète les lettres de Versailles et de Paris, où l'on discute les événements dont elles font part! Les exaltés de l'Assemblée nationale soufflent le feu en province; des villes aux villages on colporte leurs missives incendiaires.

Car nous ne sommes qu'au milieu de juillet 1789, et déjà la gangrène politique gagne l'armée. Jusqu'ici le commandant militaire a tenu, par prudence, la troupe à l'écart des manifestations populaires. Lors de l'intervention militaire, dans la lutte contre le Parlement, les troupes de Rennes ont laissé deviner une certaine répugnance à marcher contre les sentiments publics, certains de leurs chefs se sont désistés. Thiard a dû séparer les officiers bretons et les renvoyer à Dinan. Le grand prévôt de la maréchaussée, M. Picquet de Molesse, à son tour, voulut quitter l'armée, mais sa démission fut refusée, car il fallait avant tout enrayer le mouvement qui eût entraîné un grand nombre de chefs à briser leur épée, au moment où le mérite éprouvé et le dévouement solide devenaient les plus utiles soutiens de l'État. Quand les idées de caste s'évanouirent devant l'imminence du véritable danger, le renversement de l'ordre social, les officiers se firent un point d'honneur de servir jusqu'au sacrifice.

Malgré tout cependant, et insensiblement, la fermentation gagne les rangs inférieurs de l'armée; le soldat sent couler dans ses veines le sang populaire. Au surplus, il n'est pas de manœuvres qui ne soient employées pour affaiblir la subordination et le respect hiérarchique. Le peuple est roi et lui seul doit commander. Nous verrons les conséquences de cette campagne à chaque page de la correspondance du comte de Thiard.

Débordé par l'émeute toujours grandissante, le commandant militaire se résout à une tentative de répression énergique : il détache à Fougères des troupes de Rennes, celles précisément qui prennent part aux réunions de l'hôtel de ville. Au lieu de rétablir l'ordre, elles pactisent avec les séditieux, se répandent jour et nuit dans les rues aux cris de : « Vive le Tiers! à bas la Noblesse! » La foule applaudit, dresse des tables sur les places publiques, donne à boire aux soldats et les protège contre les officiers, forcés de se taire pour prévenir de plus grands maux.

*
* *

Le comte de Thiard était retourné plusieurs fois à Paris pour conférer avec les ministres. Au commencement de mai 1789, il quittait de nouveau la Bretagne après avoir remis ses pouvoirs au comte de Langeron. Il était urgent pour lui de s'entendre directement avec le pouvoir central, et nécessaire de suivre les débats qui s'ouvraient aux Etats généraux.

Le comte de la Tour du Pin, nouvellement nommé ministre de la guerre, mit à profit le séjour de Thiard à Paris pour s'entretenir longuement avec lui de la situation militaire de la province, puis il lui confia une mission d'inspection des troupes de terre et de mer en Bretagne. De ce voyage d'inspection, les Archives nationales conservent un registre de correspondance intitulé : *Campagne de Bretagne*, où l'on trouve près de quatre cents lettres ou notes aux ministres, aux commandants de places, aux directeurs d'arsenaux, aux municipalités, etc. [1].

Le comte de Thiard arrive à Nantes le 26 août; il y est dignement reçu, trop bien : « Les choses exagérées ne sont pas durables », pense-t-il. La milice bourgeoise de cette ville ne laisse pas de le surprendre, elle est formidable par le nombre et l'armement; mais, hélas! l'exaltation, la prétention, et la vivacité des

[1] A. N. KK 1105. — Taine a utilisé plusieurs fois, dans ses *Origines de la France contemporaine*, — t. Ier de *la Révolution*, — la correspondance du comte de Thiard, mais celle-ci n'a jamais été le sujet d'une étude particulière. Nous l'avons complétée des documents inédits tirés des Archives de la guerre (LIII à LXVI).

jeunes gens qui la composent la rendent fort peu maniable et dangereuse. Ceux-ci du reste font la loi le sabre à la main, tandis que le peuple paraît tranquille, curieux des préparatifs de guerre qu'il ne s'explique pas et soucieux de la rareté du pain.

Une révolte d'ouvriers du port à Paimbœuf nécessite l'envoi d'un détachement de 120 hommes, lesquels rétablissent l'ordre sans trop de difficulté.

Avant de quitter Nantes, Thiard a la bonne fortune d'obtenir la liberté de MM. de Goyon et de Tremergat, puis il se dirige sur Rennes assez satisfait de la première étape de son voyage dans la province.

Satisfaction qui ne devait point durer. Dans une lettre à la Tour du Pin, dont Taine cite quelques mots, Thiard rend compte au ministre de la situation générale :

Monsieur le Comte,

J'ai des détails bien fâcheux à vous faire de la situation et de l'esprit des troupes dans cette province. La garnison de Rennes est réunie sous les drapeaux, mais elle est bien loin d'être subordonnée; on ne peut plus ni l'assujettir à la discipline, ni punir ceux qui s'en écartent. Les grenadiers et chasseurs de l'Ile de France et de Lorraine sont les plus indisciplinés; leurs officiers n'ont sur eux aucun empire, ils vendent leurs armes, leurs souliers, leurs habits, exigent le prêt pour le manger au cabaret et sont toujours exposés à exciter de nouvelles émeutes.

D'après votre autorisation, j'ai permis qu'on avançât le terme du semestre et qu'on y joignît des congés autant qu'il en serait demandé. Une lettre de M. le Chapelier, que l'on a fait imprimer et qui annonce que le Roy permet que les uns et les autres soient d'un an, est connue des soldats, et ils en exigent l'exécution avec une autorité à laquelle il est difficile de résister.

Grenadiers et chasseurs du régiment de Penthièvre sont restés à Fougères après avoir voulu y massacrer leurs officiers qui les ont abandonnés; ils ont juré eux-mêmes de ne jamais joindre leurs drapeaux. On ne peut les regarder que comme déserteurs, et j'ai répondu à la municipalité de Fougères qu'elle pouvait les prendre à sa solde; elle n'a pas le moyen de les payer, et cette troupe va bientôt voler et assassiner sur les grands chemins Je fais encore une tentative pour les renvoyer à leur corps; il me faudrait, en conséquence, une route en blanc qui les conduisît à Cambrai, je la laisserais au sieur Bertier, commissaire ordonnateur, qui s'en servirait s'il y a possibilité.

Toutes les villes et les villages sont armés ne sachant pourquoi et contre qui; ils s'excitent les uns contre les autres. Il n'y a point de municipalité ou il n'y ait deux partis prêts à en venir aux mains; le peuple ne veut pas laisser la liberté au commerce intérieur des grains, la récolte est mauvaise dans la Haute-Bretagne, les municipalités demandent des troupes et aucune ville ne veut les sortir; tel est l'état d'anarchie ou j'ai trouvé la province, état qui me donne beaucoup d'inquiétudes qui ne font qu'augmenter et auxquelles il m'est impossible d'apporter aucun remède. Je ferai de mon mieux pour bien servir le Roy, mais je ne puis vous cacher

que la plus cruelle des positions est celle de commander sans autorité, et d'être exposé à tous les instants à des attaques qu'on ne peut ni prévenir, ni empêcher.

J'ai reçu hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire relativement aux demandes faites par la ville de Nantes et par celle de Rennes; j'ai répondu à ces deux municipalités que je leur ferai donner des armes autant qu'on le pourrait sans trop dégarnir les magasins du Roy.

J'ai l'honneur..., etc.

Désormais, dans chaque localité, on se pourvoit d'armes : chaque paroisse possédera sa milice. En moins de sept mois, le commandant en chef livre 15 000 fusils réquisitionnés, avec des munitions. D'un seul coup, Nantes en demande 4000, se basant sur le calcul proportionnel de la population de Paris, qui en aurait reçu 46 000. Aussi les arsenaux s'épuisent-ils de bonne heure, et devant la crainte de ne pouvoir, en cas de guerre, armer les gardes-côtes et les régiments provinciaux, le roi interdira de nouvelles remises d'armes. Mais le roi et ses ministres n'ont plus d'autorité; avec la crainte populaire, les besoins d'armes augmentent; pour éviter le pillage, il faut livrer les dernières ressources de la défense nationale. Les fusils n'ont cependant aucune utilité, « mais l'amour des armes est une épidémie du moment qu'il faut laisser s'atténuer ». Contre les « fantômes pullulants de l'imagination surexcitée », nul raisonnement n'est efficace. L'ennemi est partout et nulle part, une anxiété sourde se répand tout à coup dans les villes et dans les campagnes; on annonce que les brigands arrivent, qu'ils mettent le feu aux moissons, qu'ils ne laissent rien derrière eux : les brigands ne sont qu'une poignée de vagabonds et de malfaiteurs sortis de l'ombre depuis que l'impunité est assurée à tous les fauteurs de troubles. On imagine des attentats politiques qui menacent la société : il y a le complot des aristocrates, celui des chefs de la force armée, que sais-je encore? Une motion mal interprétée, un geste incompris suffiraient pour incendier la province entière où se déchaînerait une indescriptible tuerie de ville à ville, de village à village, entre frères d'armes, entre membres d'une même famille. On ne peut même plus compter, comme suprême ressource, sur les régiments du roi; en prévision de dangers auxquels elles ne pourraient parer avec leurs milices, les municipalités qui concentrent en leurs mains le pouvoir exigent l'appui et le secours des troupes royales. Des centres principaux, de Nantes, Rennes, Brest, Lorient, Saint-Brieuc, des détachements plus ou moins importants sont envoyés dans les localités de l'intérieur; il en résulte une dispersion néfaste des forces régulières, et des compromissions funestes pour la discipline.

La veille de son départ de Rennes, le comte de Thiard eut un moment d'inquiétude assez vif. Sous les fenêtres de l'hôtel de Blossac, — résidence ordinaire du premier commissaire du roi, — il vit le peuple animé et bruyant se porter en foule à l'Hôtel de Ville. Une émeute se préparait-elle? Serait-il venu assister à une nouvelle insurrection militaire? N'était-ce pas plutôt à lui qu'on en voulait? Le commandant de la Bourgogne est prisonnier à Dijon; bien plus près, à Caen, le duc d'Harcourt vient d'être arrêté. Les sentiments les plus perplexes l'envahissent, lorsqu'il apprend enfin que l'objet de cette réunion tumultueuse est une discussion sur un bulletin arrivé le matin de Versailles. Les députés du Tiers demandaient à leurs commettants leur opinion sur le veto du roi. Une question aussi importante occasionna de grands débats, des motions exagérées furent votées et on décida d'envoyer une députation à Versailles pour y porter l'arrêté pris par la ville, arrêté contraire à celui de l'Assemblée nationale.

Le commandant militaire ne cache pas à M. de Saint-Priest qu'il s'éloigne de Rennes « avec satisfaction et promptitude ». Se dirigeant sur Brest, il traverse plusieurs évêchés qui paraissent « dans une extrême fermentation ». Les municipalités sont agitées par la levée générale de leurs milices et les querelles d'orgueil qu'elle fait naître. « Il y a, dans toutes les villes, trois puissances qui s'entrechoquent : le président, la milice bourgeoise et le conseil permanent. Chacun veut avoir le pas sur l'autre. » Par suite de ces rivalités, il est témoin, à Landivisiau, d'une scène comique. Une dispute très vive s'étant élevée entre les trois orateurs pour savoir lequel parlerait le premier, on s'en est rapporté au commandant en chef, et, pour n'offenser aucun des partis, celui-ci a décidé qu'ils parleraient tous les trois ensemble, « ce qui a été ponctuellement exécuté ».

Sa première impression sur Brest, où il arrive le 6 septembre, est plutôt rassurante : jusqu'à ce moment, il n'y a pas eu positivement d'insurrection dans ce port, un des plus importants du royaume, où 5 à 6000 ouvriers sont employés aux constructions et aux services maritimes. « Les troupes font encore leur service avec exactitude et soumission. » Cette discipline est due à la fermeté et aux soins de M. de Lambertye, colonel du régiment de Normandie, et surtout au comte d'Hector, major de la place. Malheureusement, une fâcheuse querelle divise M. de Murinais et les officiers du régiment de Beauce commandés par M. de Roquelaure, et tout peut servir de prétexte à des troubles, d'autant que des écrits séditieux viennent constamment de la capitale exalter la milice bourgeoise, et que les prétentions du conseil permanent

sont trop souvent inconciliables avec les mesures d'ordre. L'assemblée administrative renferme dans son sein les éléments les plus disparates : gens sages mais timides, gens fougueux qui gouvernent par l'audace; même, des soldats de la garnison y ont été introduits; leur présence, inquiétante pour ceux qui les ont appelés, est un danger perpétuel pour la discipline, car ils font des membres du conseil les juges de leurs punitions et des délits de l'armée.

Le 10 septembre, sans motif plausible, le comité permanent s'adresse au commandant en chef pour obtenir des pièces de canon. Depuis seize mois que Thiard se débat pour la cause royale dans les conflits, dans l'émeute, il n'a jamais senti encore pareil sacrifice d'amour-propre, pareil abattement. Déjà des troupes ont déserté, vendu leurs équipements, tenté de massacrer leurs officiers; aujourd'hui même, le régiment d'Artois menace de quitter Rennes si la ration de pain n'est pas augmentée; les ordres du commandant en chef restent sans écho dans la province; Ploërmel, Josselin, Malestroit ont refusé catégoriquement de laisser partir les dragons de Conty qu'on leur avait accordés momentanément. Avec la noblesse et avec le peuple, dans la rue comme au quartier des troupes, la prudence, la patience ont guidé la conduite du commandant en chef; il a usé des plus subtils artifices de conciliation, ses conseils ont toujours été pour l'apaisement, et c'est par la mitraille que la populace veut répondre à ses avances. Brest ne recevra des canons que sur l'ordre du ministre; mais si l'on n'oppose pas en haut lieu un refus déterminé, toutes les villes formuleront la même demande.

Dans l'appréhension des événements qui se préparent, Thiard dépeint aux ministres la situation telle qu'elle lui apparaît :

Il est de toute impossibilité de pouvoir rester dans cette province sans être personnellement exposé aux scènes les plus dangereuses; aucun ordre n'y est exécuté, chaque ville y retient les troupes en vertu d'un décret du conseil permanent; le serment mal interprété leur fait croire qu'elles doivent obéir uniquement à la volonté de la municipalité, et le désordre est porté à un tel point qu'il n'y a qu'un règlement fait par les états généraux qui puisse fixer l'étendue et les limites du pouvoir que s'attribue chaque village et chaque cité.

Invariablement, ses rapports et ses lettres adressés à Paris reviennent sur la nécessité d'un décret fixant les limites des pouvoirs et les droits des municipalités. La principale source d'anarchie réside dans cette absence de réglementation :

La guerre civile se prépare en Bretagne et l'on ne pourra l'éviter si l'Assemblée nationale ne se presse pas de terminer une constitution qui

apprenne à chacun ce qu'il a droit de demander et à quelle autorité il doit obéir.

Ailleurs, il semble désespérer d'arrêter le désordre grandissant :

... Je ne puis m'expliquer clairement sur les inconvénients qui, avec le temps, doivent résulter de cette profusion d'hommes armés répandus dans la province; elle peut devenir également fâcheuse aux habitants du pays et même à l'exécution des décrets de l'Assemblée nationale. Ce système est traduit par des rapports et des correspondances qui me sont inconnus. Ce que je vois avec douleur, c'est qu'il m'est impossible de faire du bien et que je ne connais aucun lieu de sûreté; j'épuiserai toutes mes ressources, et lorsque je les jugerai absolument impuissantes, j'abandonnerai la chose comme y étant plus nuisible qu'utile.

Et cependant, malgré le découragement qui l'envahit, le comte de Thiard visite, avec le comte d'Hector, les vaisseaux et les magasins qui, grâce à ce chef incomparable, sont dans un état satisfaisant; il examine la proposition de raser la Tour Noire et la Tour Blanche, vestiges de fortifications qui obstruent la libre communication du port, étudie les moyens d'arracher les troupes de la marine à l'insubordination, décide que tous les militaires reconnus comme meneurs seront éloignés par congé. Des exemples de sévérité seraient utiles, mais non dépourvus de risques; aussi s'en tient-il toujours à un « extrême ménagement » et à une bien « pénible patience ». « Il faut marcher avec prudence et se contenter de ce qu'on peut obtenir. »

Mais la question des canons est restée pendante; en vain il a demandé au roi et à l'Assemblée nationale de se prononcer sur ce sujet délicat, aucune réponse n'est venue de Paris. La municipalité exige maintenant ce qu'elle désirait hier; même, une tentative a été faite pour s'emparer par violence des pièces d'artillerie. Afin d'éviter une émeute sanglante, ordre est donné de livrer deux canons, qui sont emmenés triomphalement à l'hôtel de ville. Bientôt, n'ayant réellement aucun ennemi, les habitants tourneront leurs armes contre eux-mêmes.

Soyez certains, écrit-il aux officiers municipaux de Nantes, que les querelles intestines sont les seuls ennemis que vous ayez à craindre, je vous réponds des Espagnols, des Anglais, des Français, et je puis vous assurer avec une exacte vérité que personne n'a le désir de troubler votre tranquillité.

Paroles vaines; Nantes, qui a vu Brest obtenir des canons, voudra aussi posséder de l'artillerie, et sa milice ira par force dégarnir le château au profit de l'hôtel de ville, ne saisissant pas le ridicule de désarmer la seule forteresse capable de soutenir le choc d'une attaque sérieuse en cas d'hostilité.

Le comte de Thiard, livré à lui-même, n'est pas en situation de retarder la marche des événements qui vont dès lors se précipiter; de Paris, il ne voit arriver que des brandons de discordes.

Il me devient impossible, écrit-il au comte de Saint-Priest, le 25 septembre, de rétablir l'ordre dans cette province; lorsqu'avec beaucoup de peine je suis parvenu à attiédir la chaleur des esprits et que je me flatte d'avoir ramené les troupes à l'obéissance, des écrits incendiaires détruisent mon ouvrage..., les troupes déjà disposées à l'insubordination se trouvent payées, encouragées et soutenues pour augmenter le désordre. Je vous avouerai aussi que je ne suis pas assez aidé par le gouvernement.

De son côté, l'ancienne classe des privilégiés ne va-t-elle pas tenter une réaction?

Il se forme, dans cette province, un projet dont je ne veux pénétrer ni les moyens, ni les instigateurs; depuis quelques jours, les dispositions de la noblesse sont absolument changées; les diocèses qui avaient renoncé à leur serment et signé l'adhésion aux décrets de l'Assemblée nationale paraissent regretter leur arrêté. Il y a certainement, pour défendre leurs privilèges, une coalition qui éclatera dans toutes les parties de la province.

Le moment est proche où « les campagnes, mues par leurs recteurs et leurs seigneurs, se déclareront contre les villes ». Comme pour confirmer ces conjectures, l'évêque de Tréguier publie un mandement qui agite profondément les esprits.

Puisque toute œuvre de réorganisation et de conciliation lui est interdite, Thiard pense qu'il serait plus avantageux d'attendre hors de la province que celle-ci fît appel à son autorité. Sa présence surexcite les émeutiers; son arrestation a déjà été l'objet de plusieurs motions à l'hôtel de ville de Brest. Il « vagabondera » désormais à l'aventure, ne sachant où reposer sa tête qui « nulle part n'est en sûreté », jusqu'à ce qu'enfin il franchisse les limites de son commandement.

Le 29 septembre, Thiard va à Quimper, très animé contre la noblesse et le Parlement, puis il s'arrête deux semaines à Lorient, séjour qu'il mettra à profit pour visiter la défense maritime. Lorient et son arsenal de Port-Louis offrent un tableau « plus calme, mais non moins militaire que Brest ». Il s'y trouve trois corps de milice différents; presque tous les citoyens sont armés.

L'écho des fameuses journées des 5 et 6 octobre met l'effervescence à son comble. La milice de Lorient veut marcher sur Versailles et Paris sans calculer comment elle fera cette course, ni ce qu'elle demandera à son arrivée. A Rennes et à Nantes, le député Goyer veut imposer l'élection de La Fayette comme généralissime de la milice bretonne, mais ce projet échoue. Certaines villes se

querellent entre elles et sont sur le point de se battre à propos d'approvisionnements et de circulation des grains.

Vous devez bien penser, — écrit Thiard au ministre de la guerre, le 23 octobre, — que j'ai porté toute mon attention sur cette partie intéressante; mais ni les décrets, ni les ordres du roy, ni leur promulgation ne peuvent opérer la liberté de ce commerce et les villes de Vannes, d'Auray, d'Ingrandes, qui renferment de gros approvisionnements refusent, non seulement de vendre leurs grains, mais s'opposent à l'exportation de ceux qui sont déjà achetés, soit par les entrepreneurs des vivres, soit par les différentes villes de la province. Je crains qu'il ne résulte de cette opposition un commencement de guerre civile qu'il m'est impossible de prévenir, les milices nationales étant toutes armées et beaucoup plus fortes que les troupes réglées qui ne peuvent se mouvoir que d'après le consentement et la réquisition des municipalités. J'ai déjà écrit plusieurs lettres sur ce sujet, mais jusqu'à présent elles sont restées sans réponse et sans effet.

Gênés dans leur approvisionnement, Nantes et Lorient projettent de réunir leurs forces contre Auray et Vannes qui s'opposent à l'embarquement des grains ; personne ne peut prétendre mettre obstacle à ce plan offensif. Les troupes agissant seulement sur la réquisition des chefs des municipalités, celles qui avaient été envoyées précédemment pour protéger l'exportation vont être détournées de leur objet primitif et servir à organiser la guerre civile. Ce n'est donc que l'expression de l'exacte réalité de dire que le commandant en chef n'est maître en aucune façon du mouvement des troupes. L'Assemblée nationale décide de poursuivre juridiquement les séditieux, mais bien que ceux-ci soient connus « la crainte arrête la justice » et les délits se multiplient, jusqu'à ce que cet abandon de toute autorité augmentant la hardiesse des émeutiers les amène à s'ériger en magistrats et en redresseurs de torts. Un fâcheux incident faillit à Brest mettre le feu aux poudres. M. de Menoult, lieutenant des vaisseaux du roi, s'étant livré à un acte de vivacité sur la personne d'un tambour de la milice nationale qui l'avait insulté, le peuple demanda qu'on lui livrât cet officier, et sur un refus, le comité permanent rassembla la milice et lui fit charger les armes. Les chefs et tous les officiers de la garnison, dont la discipline avait été maintenue depuis le passage de Thiard, se comportèrent avec une prudence èt une fermeté admirables et leurs déclarations ramenèrent le calme.

C'est à Saint-Malo que le comte de Thiard apprend le soulèvement de Brest; il y est arrivé le 20, décidé à sortir momentanément de la province; il ne peut même pas faire sortir de Rennes, sa suite, ni sa vaisselle retenus comme otages ou comme gages. Saint-Malo ne lui inspire pas plus de confiance que les autres villes :

Je continue à penser qu'un projet conduit par des chefs cachés se suit dans toutes les provinces et particulièrement dans celle-ci. Des émissaires partent dans toutes les villes et y sèment les bruits faits pour armer le peuple contre les ordres et les municipalités.

Lui-même n'est-il pas impliqué dans une conjuration imaginaire? On a publié clandestinement que le duc d'Orléans, retenu à Boulogne, est coupable d'un complot contre l'Etat, dont lui, Thiard, est l'agent secret, et de ce fait il se trouve sous le coup d'une arrestation imminente.

Il passe donc en Normandie; mais à peine arrivé à Avranches, sa demeure est investie, des sentinelles sont placées à sa porte et à celle de ses gens, et il reste dix-huit heures prisonnier comme un criminel. Heureusement ce ne fut qu'une question de passeport, motif spécieux il est vrai, puisque le commandant voyagait sous son propre nom, en uniforme et avec quatorze chevaux de poste. Peu importe, il fallut dépêcher un courrier à Dol, pour en rapporter une permission écrite. Le comité de Dol, qui l'eût cru? considéra cette arrestation comme un affront à l'honneur de la province et fit savoir que si le commandant n'était pas immédiatement relâché, lui-même irait le rechercher à Avranches. Libre de sa marche, par Caen et Falaise, le comte de Thiard se rend d'abord à la Tour, résidence de sa famille, puis à Paris.

*
* *

En partant, il a chargé de ses fonctions M. Berthier, commissaire ordinaire des guerres, en résidence à Rennes, et qui, l'intendant ayant également quitté son poste, devient l'autorité principale de la province. De la Tour, Thiard écrit à M. de Saint-Priest pour lui demander ses ordres, et fait entendre au ministre la nécessité qu'il y aurait à le rappeler près de lui : l'Assemblée nationale paraît insuffisamment instruite des faits qui se déroulent en Bretagne, et d'ailleurs lui-même ne pouvant plus agir que par exhortations, il tiendra sa correspondance aussi bien à Paris qu'à Saint-Malo. Mandé par le ministre, les troubles toujours grandissants l'obligeront à prolonger son absence, et il ne retournera plus en Bretagne, s'efforçant de diriger de Paris une administration désemparée. La volumineuse correspondance de Thiard continuera donc à nous tenir au courant des événements de Bretagne, d'autant mieux qu'aux réponses du commandant sont jointes généralement les missives qui les ont provoquées.

Dans les derniers mois de 1789, les mêmes soupçons contre les propriétaires, les négociants, les administrateurs, reprennent sur la question des grains et ramènent des émeutes. Les appro-

visionnements ont considérablement baissé; à la fin d'octobre, la subsistance des troupes de Bretagne n'est assurée que pour deux mois, et encore les magasins du roi sont-ils obligés de secourir certaines villes. Bien que les ordres les plus formels soient donnés pour la protection et la circulation des blés, on s'oppose à leur transport. Brest, Rennes, Lorient, Nantes forment alors des détachements composés moitié de troupes nationales, moitié de troupes royales, afin de briser l'opposition des villes sœurs, Vannes, Auray, Lannion, Rhuys, etc. Grâce à ces opérations énergiques, la circulation est rétablie et Nantes, qui ne songeait à rien moins qu'à envoyer ses milices en Poitou pour ramener des grains, peut enfin remplir ses greniers.

Avec la terreur de la famine, persiste la crainte des ennemis imaginaires et le souci d'augmenter toujours les armements. Demandes de fusils, de munitions, d'habillements ne cessent d'assaillir le commandant en chef. Son embarras est grand pour y répondre; cependant, il n'ose refuser et temporise avec adresse. Les volontaires armés de la ville de Nantes soupçonnant dans le château quelque dépôt secret d'armes et de munitions qui, un jour, pourraient être dirigés contre eux, se portent en masse, le 24 décembre, vers la forteresse. Le dépôt trouvé était vide; alors leur haine inassouvie se tourne contre les vestiges d'un régime abhorré. Le trésor des titres, « sanctuaire impénétrable » sans lettres du roi, est violé, et le château condamné : deux cents ouvriers travaillent immédiatement à démolir les tours. La municipalité se garda d'intervenir; le lendemain seulement, lorsque la pique eut déjà fortement endommagé les fortifications, elle daigna prendre des mesures pour arrêter l'acte de vandalisme.

Au compte-rendu de cette journée révolutionnaire, le comte de Thiard répondit à M. de Kervegan, maire de Nantes :

Je vous avoue, Monsieur, que je ne comprends rien aux inquiétudes dont est agitée votre ville; puisque la municipalité est la maîtresse du château, elle l'est aussi de tous les magasins qu'il renferme. Pourquoi donc conçoit-elle des alarmes sur des objets qui sont entre ses mains? Pourquoi s'étonner qu'il y ait de la poudre et des armes dans un arsenal? Quand vous m'avez demandé des fusils et des munitions, d'où les aurais-je retirés s'il n'y en avait point eu dans les magasins du roi? et par quel hasard ayant une milice aussi nombreuse et aussi bien composée, le comité souffre-t-il qu'on entre tumultueusement dans le château et qu'on en détruise les fortifications?... Soyez bien sûr que personne n'a le désir de troubler votre repos et que si la ville de Nantes a quelques malheurs à éprouver, ils lui arriveront plutôt par les opinions philosophiques que par toute autre cause.

Peu de temps auparavant, la forteresse avait déjà subi les

outrages d'un envahissement de la même populace surexcitée, cette fois, à l'idée que le château allait être attaqué. En réalité, ce fut le prétexte du pillage de l'arsenal et de l'enlèvement des canons.

Dans plusieurs régions, on signale la présence de « brigands ». Redon, Ploermel, Quintin, Dinan, Pontivy, Port-Louis, Guingamp demandent, à cette occasion, soit des troupes, soit de nouvelles armes. Dinan, de son autorité, prend des canons au fort de Château-neuf. Saint-Malo possède 6 pièces, Saint-Servan 4, Rennes 4, nombre jugé insuffisant par cette dernière ville, puisqu'elle en réclame 2 autres. Ceux qu'on appelle alors les brigands sont les mêmes bandits qui, la veille, ont fomenté les premières émeutes contre la liberté d'exportation, auxquels se joignent les déserteurs de l'armée et, trop souvent aussi, les gens des campagnes; les uns cherchent à s'enrichir par le vol et le pillage, les autres croient s'affranchir de leurs redevances en brûlant les titres. Bien qu'on ait voulu parfois les confondre, ils n'ont rien de commun avec les paysans qui, un an plus tard, s'armeront pour la cause de la religion et de la légitimité.

Taine parle assez longuement de ces méfaits en Bretagne et les considère comme la conséquence naturelle des décrets de l'Assemblée nationale contre les nobles, décrets qui, pour les campagnards turbulents, sont autant de prises de corps contre leurs anciens seigneurs. « Au bout d'un mois, on compte trente-neuf châteaux attaqués, vingt-cinq où les titres ont été brûlés, douze où les propriétaires ont dû signer l'abandon de leurs droits... Par surcroît, « plus de quinze » procureurs fiscaux, greffiers, notaires, officiers de justice seigneuriale « ont été pillés ou brûlés », et les propriétaires se réfugient dans les villes... »

Le conseil du roi, informé par le comte de Thiard, des nouveaux désordres qui menacent les campagnes et peuvent dégénérer en véritable jacquerie si l'on n'y obvie au plus tôt, s'occupe de former, en un point central de la province, dans le voisinage de Redon ou de Ploermel, un détachement important de troupes en mesure de se porter immédiatement sur les lieux menacés. M. d'Hervilly doit être chargé de ce commandement, et tirera des différentes garnisons de la Bretagne les secours jugés nécessaires. C'est le seul moyen, pense-t-on, d'arrêter le pillage et l'incendie. « Si l'on veut réellement la paix, écrivait le commandant en chef à M. de Kergegan, il faut que tout esprit de parti cesse, et que tous les corps se fassent un devoir de coopérer à la conservation des propriétés et au salut public. »

L'exécution d'un si sage projet ne laissa pas de soulever des

difficultés multiples par suite de l'indépendance des municipalités et de la défiance des autorités locales. D'Hervilly était un chef adroit et énergique ; comme simple officier, il avait fait ses preuves durant la guerre d'Amérique ; rentré en France, il devint colonel titulaire du régiment de Rohan en garnison à Rennes, et fut le principal auxiliaire du comte de Thiard, lors de l'arrestation des membres du Parlement. La noblesse ne lui pardonna pas le rôle qu'il avait joué, et obtint le départ du régiment, qui fut déplacé de Rennes à Nantes. Plus tard, quand en vain il aura cherché à faire accepter en Bretagne la mission que le roi lui avait confiée, devenu général, il commandera la garde constitutionnelle de Louis XVI et sera ensuite un des chefs de l'expédition de Quiberon, qui lui sera fatale.

Par lettre du 5 mars 1790, le roi confiait à d'Hervilly le commandement des régiments de Rohan et de Conti, ainsi que de tous les détachements réguliers de Bretagne, afin qu'en vertu du présent ordre, il pût faire marcher les troupes, « partout où besoin sera, pour assurer l'exécution des décrets de l'Assemblée nationale, sanctionnés par Sa Majesté, ramener et maintenir la tranquillité publique, s'opposer efficacement aux désordres..., etc. » Le lendemain, les municipalités, les commandants de places et chefs de corps reçurent notification des ordres du roi et des pouvoirs accordés au comte d'Hervilly.

Dès l'abord, l'idée d'un camp volant avait profondément ému les municipalités, maîtresses jusqu'alors des mouvements de troupes. Leurs droits venaient d'être confirmés par un décret, en date du 18 février, qui, pour sauvegarder la liberté politique, subordonnait le pouvoir militaire au pouvoir civil ; en outre, elles pouvaient invoquer les rigueurs de la loi martiale du 21 octobre précédent. Les textes ne fournissaient aucune ambiguïté, et les autorités locales n'eurent qu'à s'appuyer sur ceux-ci pour soutenir l'illégalité de la mission d'Hervilly, laquelle, d'ailleurs, n'avait pas été ratifiée par l'Assemblée nationale. Obstacles, protestations, intimidations de toutes natures furent employées pour en empêcher l'exécution, si bien que le roi se trouva dans la douloureuse nécessité de fléchir, cette fois encore, devant l'opposition de son peuple.

A peine nommé commandant des troupes régulières de Bretagne, d'Hervilly avait jugé l'opposition irréductible, et ses rapports aux ministres sont fort édifiants à ce sujet. Comme il ne pouvait être question de former un camp volant, le colonel du régiment de Rohan resta à Nantes, sa garnison, où la discipline militaire qu'il avait su maintenir lui avait mérité la confiance publique. Par tous les moyens il tenta de dissiper la défiance et

de ramener les esprits inquiets. Aucun argument ne fut accepté, aucune parole de paix et de vérité ne réussit à repousser la calomnie. De fausses interprétations furent données aux instructions du roi, on suspecta ses intentions; des lettres circulaires, envoyées de tous côtés, alarmèrent les conseils des villes et répandirent le bruit d'un formidable complot des aristocrates.

On a écrit dans toute la province, disait d'Hervilly, le 24 mars, au comte de Saint-Priest, qu'il existe un projet formé de faire une révolution..., les gens raisonnables ne croient pas à tous ces projets de conspiration, mais il faut en avoir l'air pour remplir le vœu des municipalités.

Il importait avant tout à celles-ci de discréditer d'Hervilly et de le réduire à l'inaction. N'alla-t-on pas jusqu'à lui prêter le projet de préparer un coup de force contre le château de Nantes, afin de s'y faire reconnaître lieutenant du roi?

Aux nouveaux ordres venus de Paris, recommandant de ne rien faire que sur le consentement des municipalités, d'Hervilly se soumet, tout en déplorant ces procédés dégradants pour le prestige royal, et en reconnaissant avec raison qu'aucun déplacement utile de troupes ne peut être obtenu dans ces conditions, les secours devant être subordonnés aux retards et aux refus. Le 3 avril, à Vannes, un attroupement séditieux s'est opposé à la sortie des grains destinés à Nantes, — le premier magistrat de la ville, ayant voulu intervenir, a été roué de coups, — la municipalité s'inquiète, elle prie d'Hervilly de lui envoyer un renfort. Un réquisitoire de Nantes fut nécessaire et s'obtint d'autant plus facilement que l'intérêt de cette ville était en cause. Mais où le commandant des troupes de Bretagne prendrait-il un détachement? Il eût été avantageux de faire passer à Vannes des dragons détachés à Guingamp, mais sans aucun doute Guingamp se fût opposé à leur départ. A Missillac, Fougerais, Redon, Blain, Ancenis, se trouvaient dispersés deux cents hommes de Rohan et Conti : il tenta de les déplacer et, pour arriver à cette fin, dut écrire à chacune de ces localités, afin de leur faire part de la demande de Vannes et de la réquisition de Nantes; mais il fallait encore éviter tout froissement, aussi :

J'espère, écrit-il, aux officiers municipaux, que vous voudrez bien donner toutes les facilités qui dépendront de vous pour le départ du détachement et que vous aurez la bonté de faire connaître sa mission, afin qu'on n'en conçoive aucun ombrage, et que rien ne ralentisse la marche des troupes.

Malgré la délicatesse de forme et les ménagements, des oppositions au départ peuvent se produire que personne n'est capable

de briser. Rien de surprenant, dès lors, que la correspondance avec les municipalités ait été tellement absorbante « que plusieurs scribes pouvaient à peine y suffire ». « Pour un soldat qui marchait, il fallait vingt lettres de négociations. »

Aucune tentative de conciliation n'était négligée par d'Hervilly; tantôt il se rendait au conseil de ville pour dissiper de vive voix les alarmes, tantôt s'assujettissait à recevoir chez lui les membres des différents partis. Le comte de Thiard ne pouvait s'empêcher d'admirer sa vertu : « Vous êtes, certes, plus patient et plus honnête que je ne l'aurais été à votre place... » Cependant, la campagne de vexations et de calomnies portait ses fruits; Rennes, Saint-Brieuc, Quimper, Brest demandaient le retrait immédiat de la commission du 5 mars. Nantes prend une décision analogue dans une réunion fort agitée, et troublée par des jeunes gens qui se sont introduits à l'hôtel de ville. Trois de ceux-ci, sans motif apparent, décrochent, dans la salle des délibérations, le portrait de l'ancien maire, M. Richard de la Pervanchère, et finissent par lui trancher la tête. Des adresses sont envoyées à l'Assemblée nationale, les députés interviennent impérativement pour le rappel de d'Hervilly; La Tour du Pin refuse, résiste même aux sollicitations de La Fayette, qui presse le ministre d'ôter à la Bretagne l'inquiétude dont elle se plaint. La résistance du ministre ne peut être que très limitée; à quoi bon, du reste, maintenir un chef sans commandement, une commission sans action?

Le roi voulut que d'Hervilly décidât lui-même de l'utilité de sa mission et, au cas où celle-ci serait annulée, qu'il fît choix d'une nouvelle garnison. Au sortir de chez Louis XVI, Thiard lui écrivait pour l'assurer des bonnes dispositions de Sa Majesté et donner cours à ses sentiments personnels. Du maintien de la situation ne pouvait résulter qu'un effet de plus en plus funeste : d'Hervilly n'hésita pas un instant et renvoya, le 26 avril, sa lettre de service. Ainsi échoua le plan de protection militaire élaboré, dans le cabinet du roi, par le comte de Thiard pour ramener la sécurité en Bretagne. Les troupes restées fidèles, campées à l'écart de tout voisinage corrupteur et confiées à un chef énergique et clairvoyant, eussent été en mesure de faire cesser les déprédations des campagnes, d'en imposer aux émeutiers des villes, et par là même d'arrêter le fâcheux mouvement d'émigration qui commençait à cette époque. Cinq ans plus tard, Hoche saura reprendre l'idée du camp volant et avec ses colonnes mobiles anéantira la chouannerie.

*
* *

Il semble qu'une certaine accalmie dans l'effervescence populaire ait suivi le retrait de la commission d'Hervilly. Les élections avaient eu lieu, et des citoyens plus experts et pondérés prenaient la conduite des affaires ; paysans et bourgeois, assurés de la réalisation des vœux qui les avaient si violemment tourmentés, prenaient espoir dans l'avenir. Le roi, animé des intentions les plus favorables au peuple, avait interdit l'exportation des grains hors du royaume, et d'ailleurs une abondante récolte était à prévoir pour cette année 1790. Mais tandis que les populations semblent s'apaiser, l'armée est le siège d'un mal rongeur qui tout à l'heure étalera sa corruption.

Il est bien inconséquent aux municipalités bretonnes de demander sans cesse des troupes pour assurer leur tranquillité et de chercher à les corrompre lorsqu'elles les possèdent, avait dit le comte de Thiard ; tôt ou tard elles en seront les victimes, car le soldat est plus peuple que citoyen, et lorsqu'il sera hors de la discipline, les bons bourgeois en auront tout à redouter.

On ne pouvait conjecturer avec plus de justesse.

Jusque-là, — hormis la garnison de Rennes qui avait, depuis le 16 juillet 1789, cédé à toutes les sollicitations des émeutiers, — les troupes réglées avaient pu être maintenues dans l'obéissance. Les infractions aux règlements, certes, étaient communes, et fréquentes les querelles entre milices et soldats du roi ; même on dut mettre un grand nombre de mauvais sujets en congé illimité ; cependant, grâce à l'habileté et à la mansuétude des chefs, une discipline relative avait subsisté. On vit à Brest les troupes envoyer de leur propre mouvement une députation au comité de la ville pour lui annoncer qu'elles ne voulaient plus être représentées dans cette assemblée et la prier de ne plus s'immiscer dans les affaires militaires. Exemple bien rare de retour à l'esprit de l'ordre et dispositions malheureusement peu durables. Au mois de mai, en effet, l'insurrection est à son comble. A Port-Louis, deux cents hommes arrivant de la Martinique débarquent avec un tel esprit qu'aussitôt M. de Chevigné, lieutenant du roi en cette ville, décide de licencier ces « hôtes dangereux ». Une insurrection éclate au 1[er] bataillon de Poitou détaché à Saint-Brieuc. La Terreur règne à Belle-Isle, car les soldats de Bassigny-infanterie se sont alliés à la milice nationale pour faire trembler toute l'île. Le jour de l'assemblée primaire, au mépris des décrets, les miliciens en armes envahissent le bureau du prési-

dent, l'insultent, et menacent les officiers municipaux forcés de fuir devant l'orage. Les mêmes soldats, criant sous les fenêtres des citoyens les plus respectables, leur montrent les arbres où ils seront pendus.

Bientôt les réclamations de solde font naître des excès d'une autre nature : c'est de l'argent qu'il faut aux soldats insoumis. Le régiment de Forez, à Saint-Malo, exige une somme de 39 500 livres et se livre à des violences sur ses officiers; le régiment de Beauce obtient de force 11 000 livres et celui de Normandie une somme à peu près égale. Ces deux derniers, avant de quitter Lannion pour Brest, où ils vont s'embarquer, se sont pris de querelle, et de sérieux combats se sont engagés dans les rues. Le colonel du régiment de Beauce, M. de Martinet, a sans doute essayé de réprimer quelque sédition, puisque la municipalité de Brest l'emprisonne comme un malfaiteur; l'Assemblée nationale reproche à celle-ci d'avoir outrepassé ses droits; mais qu'importe, à Brest, le jugement d'une autorité discréditée? Dans quelques mois, c'est au bout d'une pique que ses habitants promèneront la tête des chefs de l'armée (23 juin 1791). Les soldats ont vu les citoyens de la ville attenter à la liberté de leurs officiers, ils veulent agir de même; les grenadiers proscrivent et menacent de mort un honnête et brave adjudant. Brest pousse chaque jour plus loin l'impudence; sa municipalité n'imagine-t-elle pas d'empêcher l'amiral Albert de Rioms, désigné pour commander les forces navales, de pénétrer dans le port où se fait l'armement?

A Lorient, la Fédération s'était célébrée sous la pluie, sans trop grande agitation; mais, depuis longtemps, des rixes survenaient entre Bassigny-cavalerie et le corps d'artillerie de marine. Le lendemain, 15 juillet, le régiment d'artillerie invite par lettre les chasseurs de Bassigny à se rendre immédiatement au polygone, afin que les deux corps puissent vider leur querelle dans un combat singulier. Tout de suite, la nouvelle se répand : la ville est en émoi, on ferme aussitôt les portes de la cité, on bat la générale pour rassembler les troupes; mais déjà les chasseurs ont escaladé les murs et se rendent au champ clos. Ils sont enfin ramenés sur la place royale, où la municipalité en corps, le maire en tête, arrive pour faire entendre des paroles de paix. Sur les lieux, se trouvent des barriques de vin; des tables sont dressées par les soins mêmes du colonel des dragons, et cette alarme finit dans de patriotiques agapes, auxquelles participent artilleurs, dragons, chasseurs, troupes de ligne, troupes nationales, bourgeois..., etc. Jusqu'au soir, les frères ennemis, réconciliés et copieusement régalés, se promènent, tambours battant, par les rues, se tenant

embrassés et criant : « Vive la nation! Vive le roi! » Il n'y avait heureusement à déplorer qu'un ou deux morts et une dizaine de blessés. On jugera de la situation de Brest par les rapports du lieutenant du roi, M. Le Moynier, au comte de la Tour du Pin :

A Brest, le 23 juillet 1790.

Monsieur le comte,

... Deux bataillons complets nous seraient absolument nécessaires, mais j'ose à peine vous faire la demande de nous les envoyer; cette garnison est corrompue au point qu'il est certain que le poison de l'insurrection auquel elle est livrée se communiquerait au corps qui aurait le malheur d'être réuni à elle.

Depuis le 14, jour du serment fédératif, le soldat s'est livré à tous les excès; j'en ai rendu compte à M. de Thiard. Il y a eu beaucoup de combats, peu d'hommes ont été tués cependant; ils se sont un peu ralentis depuis l'arrivée du détachement de Forez qui a causé une diversion plus fâcheuse encore, en soufflant son esprit à toute la garnison. Normandie, Beauce, la Marine ont, depuis deux jours, posé des sentinelles chez tous leurs chefs, à la caisse, chez les quartiers-maîtres. Ils demandent des vérifications de comptes et de l'argent; leurs réclamations sont si outrées qu'elles en deviennent effrayantes. Leur insolence augmente de jour en jour, et on ne peut prévoir jusqu'où cela ira... L'indiscipline est à son comble, nul n'est à l'abri des insolences et des insultes du soldat. Elle se communique aux bâtiments de la rade où, jusqu'ici, l'on avait été tranquille. Que ne doit-on pas attendre de la force armée qu'aucun frein ne retient plus? Ceux qui les ont rompus en seront eux-mêmes les victimes. Quelques-uns de nos bons bourgeois commencent à le sentir et à le craindre. J'en ai causé avec la municipalité. Son crédit sur les troupes est fort diminué, et ils n'ont pas plus de moyens que moi de les remettre et de les ramener dans le devoir. Plusieurs habitants, dit-on, excitent et conseillent le soldat, mais ce sont ceux qui n'ont rien à perdre et qui, peut-être, espèrent d'y gagner.

L'insubordination est poussée si loin que lundi, en pleine place, je fus assailli par un assez grand nombre de sergents-majors et fourriers du régiment de Normandie, qui voulaient me faire consentir à ce qu'ils montassent la garde comme soldats... J'ai su depuis qu'ils voulaient me forcer à leur laisser faire ce service pour exciter les soldats contre leurs officiers, s'ils n'avaient pas voulu les imiter. Les incidents se multiplient chaque jour. Il n'est rien que les troupes n'imaginent et à quoi on ne les excite et nous n'y voyons plus de remède. MM. d'Hector et de Marigny ont eu aussi des sentinelles de leurs corps chez eux, elles ont été retirées le jour d'après, mais le trésorier de la marine, les majors des divisions et les quartiers-maîtres en ont plusieurs. Jusqu'ici, ils m'ont fait la grâce de me respecter et de m'oublier.

Clameurs, dénonciations, insultes, coups de fusil, ce sont là les procédés naturels, et on les pratique presque partout, à Rennes, Morlaix, Lamballe, Saint-Pol, Fougères, Vannes, Quimper. Brest, à la vérité, est particulièrement un foyer d'anarchie; 20 000 hommes sont mutinés contre leur amiral et leurs chefs,

contre les lois et contre l'Assemblée nationale, au moment où menacent de sérieuses complications diplomatiques. En raison des inquiétudes données par la rupture entre l'Angleterre et l'Espagne, le roi a commandé des armements; dès le commencement de juillet, sous les ordres du comte d'Hector. on arme, à Brest, 18 vaisseaux, sur lesquels doivent s'embarquer 1400 hommes et 29 officiers des régiments de Bretagne, on arme également à Lorient. L'émotion générale, accrue des bruits de conflits probables, est encore excitée par des missives alarmantes venues de Paris ou d'ailleurs. L'énervement va jusqu'à l'affolement. Le 1er août se produisit, à Brest, une panique. Les habitants pensèrent que la ville allait tomber aux mains des Anglais par trahison des chefs militaires et civils.

On nous soupçonne, écrit le Moynier, d'avoir reçu des lettres des ministres pour ne prendre aucune des précautions nécessaires à la sûreté de la place et du port. On se plaint qu'on laisse ici cette ville sans garnison pour qu'elle soit plus aisée à prendre; elle est sans défense quelconque; Kelern peut être enlevée; les batteries devraient y être en état, ainsi que dans le camp retranché de Brest. On me presse de rétablir tout cela. J'ai eu hier une députation de plus de trente personnes pour m'engager à toutes les précautions possibles, M. d'Hector de même. On veut qu'il rétablisse toutes les batteries des côtes, mais il faut des ordres, des bras, de l'argent; on n'entend pas tout cela et on crie contre nous...

Et après avoir obligé Thiard à quitter la province, après avoir fait retirer le commandement supérieur donné à d'Hervilly, on réclame maintenant un officier général qui ait en Bretagne le pouvoir et l'autorité de faire marcher les troupes à sa volonté sur les points menacés et en danger.

Pour comble de désagrément, continue le lieutenant du roi, cette garnison est hors de toute règle et s'égorge journellement entre elle. Aujourd'hui, les grenadiers et chasseurs des régiments de Normandie et de Beauce ont eu d'abord plusieurs combats particuliers et sont ensuite sortis de la ville tous en corps pour se battre en général. Les officiers y ont couru; ils n'ont pas été écoutés. Les officiers municipaux en écharpe les ont joints et sont parvenus à les séparer et à les ramener dans la ville. Les combats particuliers continuent dans tous les coins des rues. Tous les officiers et tous les bas officiers sont en l'air; M. de Baudrieux vient de m'en rendre compte. On dit que la marine se mêle de la querelle. La ville est très agitée dans le moment où je vous écris, on ne sait quand cela s'apaisera. Les sommes que Beauce et Normandie ont reçues ne sont pas encore consommées, toute la troupe est ivre... Il faut être faible malgré soi quand on ne peut pas réprimer la faute...

Ce que j'éprouve de désagréments me devient si odieux que, si je n'aimais pas autant mon devoir que je le fais, j'aurais fui depuis longtemps cette ville infernale. Quelle patience, quel courage d'esprit il faut pour résister à tant de peines, à tant de menaces, à tant d'insultes!

*
* *

L'autorité que le comte de Thiard avait exercée en Bretagne au début de son commandement, l'Assemblée nationale l'avait enlevée de ses mains pour la donner au peuple. Etre avisé des mouvements de troupes, prêcher courage et patience aux officiers restés dans la province, tel fut le rôle modeste dont dut se contenter, à Paris, le commandant en chef. « Quant à moi, disait-il fréquemment, je n'ai nulle envie de donner des ordres qui ne sont plus exécutés. » Cependant, devant le déchaînement de l'émeute, il trouvait cette belle parole de résignation chrétienne : « La Providence gouverne, et certainement nous nous en trouverons bien, parce que ce qui paraît discorde aux yeux des hommes est harmonie aux yeux de Dieu. » Pour lui, la discipline sombrait dans l'anarchie d'une évolution sociale qui devait ramener l'ordre après une bourrasque plus ou moins longue. En attendant, il constatait son impuissance :

Le gouvernement ne peut plus faire un pas sans trouver des obstacles... Nous sommes en de telles circonstances que le ministre de la guerre n'est plus le maître de faire mouvoir les troupes. Vous jugez que je le suis encore moins, n'ayant plus en Bretagne qu'une autorité précaire, puisque mon commandement va être supprimé.

A dater du 1er juillet, en effet, le comte de Thiard est privé de sa charge par suite de la suppression du régime provincial, et remplacé, dans la fonction principale de l'ordre militaire en Bretagne, par le maréchal de camp de Béhague, auquel est octroyé le titre d'inspecteur, commandant la division de Bretagne. En félicitant le comte de Béhague de sa nomination, Thiard lui souhaitait plus de tranquillité qu'il n'en avait trouvé lui-même : « Vous vous en tirerez mieux qu'un autre, ajoutait-il, mais vous savez, ainsi que moi, que les opinions et la confiance des hommes sont fort variables. » Béhague n'était pas un inconnu dans la province : il avait commandé la place de Brest et étudié particulièrement la défense des côtes de l'Atlantique.

L'ancien commandant en chef, après avoir traversé de si pénibles épreuves, n'aspirait plus qu'à la quiétude de l'esprit et à la paix de l'âme : « Le vieil homme dépouillé n'a aucune envie de se régénérer, et le repos absolu est aujourd'hui ce que demandent son ambition et ses services. » Hélas ! la tombe seule devait lui assurer le repos auquel il aspirait si ardemment. Durant la Terreur, Thiard vécut effacé à Paris ; mais les sbires de Robespierre surent le

découvrir rue des Champs-Elysées. Jeté dans la prison de sa section pour plusieurs mois, il fut ensuite transféré à la maison de détention de Port-Royal. Le désir de déblayer rapidement les prisons afin d'y faire place à de nouvelles victimes fit que M. de Thiard ne resta pas longtemps à Port-Royal; conduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort après un simulacre d'interrogatoire. Lui qui, durant son commandement en Bretagne, n'avait cessé de travailler à l'apaisement des passions politiques se vit accuser par Fouquier-Tinville d'avoir « vexé la cy-devant province, jusqu'au moment où la Révolution est heureusement arrivée pour la tirer de l'oppression ». Si l'accusateur public crut inutile de développer davantage les motifs d'accusation, du moins fit-il à l'ex-commandant en chef de la Bretagne l'honneur de l'associer à une brillante fournée. Avec lui périrent, le 7 thermidor an II, la maréchale d'Armentières, la princesse de Chimay, le duc de Clermont-Tonnerre, lieutenant général, âgé de soixante-quatorze ans; le marquis de Crussol d'Amboise, ancien commandant de la Normandie; la comtesse de Narbonne, la marquise de Colbert-Maulevrier, la comtesse d'Ossun, dame d'atour de la reine; la marquise de Quérohent, veuve d'un brigadier des armées du roi; la princesse de Grimaldi-Monaco, âgée de vingt-six ans; un évêque, Charles-Siméon de Saint-Simon; la comtesse de Périgord, etc.; cinquante-deux victimes, qui, place de la Barrière-du-Trône, montèrent à l'échafaud[1].

Si le comte de Thiard, faute d'énergie, ne s'était pas toujours montré brillant administrateur, il resta du moins, jusqu'à la fin, le galant homme que ses amis et même ses adversaires avaient apprécié en lui. L'approche du trépas ne put troubler sa sérénité; sortant de la prison en même temps que plusieurs femmes de cette société raffinée dont il avait autrefois partagé les plaisirs, et poussé avec elles vers la fatale charrette, « il leur présenta le bras pour descendre les escaliers, comme si ces dames sortaient de leur loge, au spectacle, pour monter dans leur carrosse[2] ».

Vte Hervé du Halgouet.

[1] A. N. W. 433.

[2] *Souvenirs de M. de la Varenne*, ami et compagnon du comte de Thiard. Ce dernier ne laissa qu'une fille, qui épousa le comte de Fitz-James; la descendance de sa famille s'éteignit, en 1852, dans la personne de son neveu, le maréchal de camp, Auxonne de Thiard.

UNE CHRÉTIENNE D'AUJOURD'HUI

MADAME LUCIE FÉLIX-FAURE GOYAU

De son plus beau livre, Mme Goyau a écrit devant nous le suprême chapitre, pendant cette quinzaine émouvante du dernier mois de juin qui laissera dans tant de cœurs une impression ineffaçable. Ce ne fut pas une agonie, mais un long cantique silencieux dont nous suivions les strophes sereines et sublimes dans ces regards déjà tout célestes. A la vérité, ni le courage de la mourante, ni sa joie sainte ne nous ont surpris. Nous tenions déjà le secret de cette âme lumineuse. Non pas que Mme Goyau, même dans l'intimité, fût prodigue de confidences personnelles. Pleine de discours à la louange du prochain ou des objets si divers qui passionnaient l'insatiable curiosité de son esprit, elle se taisait sur elle-même. Il suffisait pourtant de lui avoir parlé quelquefois pour deviner les richesses de sa vie intérieure, sa pure noblesse, la candeur profonde de ses affections et de sa foi. Je ne sais comment, il émanait d'elle un rayonnement de force, de bonté et de ferveur; de franchise aussi. On peut ouvrir ses livres à n'importe quelle page. Ils sont vrais partout. Ils ne traduisent aucune émotion de parade, aucun sentiment d'emprunt, rien qu'elle n'ait éprouvé longtemps avant de l'écrire. De cela aussi, nous étions sûrs nous tous qui avons eu le bonheur de la connaître et cette certitude justifierait à elle seule le très vif intérêt que d'excellents esprits attachent à la lecture de ses livres. Une femme de lettres chez qui nous trouvons autre chose que des réminiscences littéraires habilement transposées, un écrivain de talent qui ne pense que noblement, qui ne dit que ce qu'il pense et qui veut le dire comme il le pense, cela est rare aujourd'hui surtout où le métier est devenu si

commun, où le procédé a tout envahi. Que de livres féminins, profanes ou même pieux, qui ont séduit la foule et qui, pourtant, sonnent faux aux oreilles attentives! Moins vantés peut-être et moins lus, ceux de Mme Goyau sont d'une qualité bien plus haute. On ne les dit pas sans défauts, mais les critiques les plus sévères les aiment, et pour leur valeur propre qui n'est point banale et parce que l'on y reconnaît l'image d'une femme vraiment supérieure.

Elle avait commencé par une vie de Newman, par des impressions de voyage, par une étude sur Dante et par un volume de vers. Œuvres de jeunesse, mais d'une jeunesse déjà très aimablement grave; essais incertains parfois, soit pour le fond, soit pour le style, mais que soulève l'inspiration la plus généreuse. De ces essais, *Newman* est peut-être le meilleur, mais le modèle, trop près de nous, et d'ailleurs subtil et complexe, se prêtait moins à ces simplifications idéalisantes, si j'ose dire, dans lesquelles Mme Goyau devait exceller bientôt. Ses dons, son attrait étaient moins austères que l'esprit critique. Elle peint les âmes à la manière de Fra Angelico et non de Holbein. Elle voudrait ne voir partout que le bien, et, sans ignorer le reste, elle ne garde de l'histoire que ce qu'elle en peut ramener à la légende dorée. Newman l'aida néanmoins à se trouver elle-même, à prendre conscience de sa vraie mission littéraire et sociale. Lucie Félix-Faure n'aurait certes jamais eu la tentation de bouder son propre siècle, mais elle avait une tendance marquée à la rêverie, comme nous le remarquerons bientôt en feuilletant ses notes intimes. Il lui fut bon d'être mise en garde, dès ses débuts, contre les délices stériles de cet archaïsme religieux qui a souvent paralysé les renaissances catholiques de notre époque et qui semble n'aimer l'Eglise, ou du moins ne la trouver belle, que dans le passé.

Le livre qui suivit ces premiers essais : *Vers la joie : âmes païennes, âmes chrétiennes*, paraît déjà plus près de la perfection. L'auteur est maître de sa manière qui sera désormais de chercher dans le cœur des femmes, ou le désir et l'attente, ou la réalisation du génie du catholicisme. Opposés à une vaste fresque sur les tristesses de l'âme païenne, le livre contient trois portraits, — Eugénie de Guérin, Christina Rossetti, Catherine de Sienne, — qui ouvrent cette histoire poétique des femmes à laquelle Mme Goyau travaillera, avec une érudition et une allégresse croissantes, jusqu'à la veille de sa mort. Histoire poétique, disons-nous, mais aussi loin que possible du vague et du romanesque. C'est déjà, ce sera toujours le panégyrique des « vertus méprisées », de l'obéissance,

de l'humilité, de la patience, de l'abnégation, « pures gardiennes de la joie ».

Malgré son apparence profane et fantaisiste, le livre suivant, — *La vie et la mort des fées*, — continue le même apostolat d'une façon ingénieuse et charmante. Bien que meurtrie et mûrie par l'expérience de « l'extrémité des choses humaines », Mme Goyau n'avait aucune peine à redevenir enfant, selon le conseil de l'Evangile. Elle garda jusqu'au bout la fraîcheur, la naïveté confiante de ses premières années qui semblent avoir été singulièrement heureuses. Dans ce paradis de l'enfance et de son enfance qu'elle revisitait souvent, ou, pour mieux dire, qu'elle n'avait pas quitté, elle retrouvait les fées, et l'idée lui vint d'approfondir leur histoire. Curiosité d'enfant et de savant tout ensemble, si tant est que les deux soient bien distinctes, mais aussi curiosité ardemment chrétienne. A ces vieux contes, elle trouve un sens profond. De tous, elle dégage de riches symboles qui éveillent et la réflexion et la prière. « Dans le concert des voix de la forêt, écrit-elle, Merlin a négligé d'écouter la plus haute. » Il savait tout et il ne savait pas Dieu. Cette inspiration fait l'unité du livre. Souffrir est bon, et le souvenir de la souffrance passée et l'attente de la souffrance à venir. Aussi les fées restent-elles « inférieures aux plus tristes des femmes »; « leur science ne leur a pas appris à souffrir. »

Très précieux en lui-même, ce livre des fées marque une étape intéressante dans le développement littéraire de Mme Goyau. Pour écrire sur ce sujet dont les érudits ont fait un de leurs fiefs, il avait fallu qu'elle se pliât docilement à la sévérité d'une méthode exacte et minutieuse. La poésie a moins à souffrir qu'on ne croirait de ces patientes corvées qui étendent en réalité ses frontières et qui donnent une solidité à la fantaisie elle-même. Sa rare connaissance des langues avait permis à Mme Goyau de suivre les fées dans leurs principales migrations à travers l'Europe. Elle avait l'esprit agile et une puissance de travail surprenante. Celui enfin dont elle était si joyeusement fière de porter le nom l'initiait aux bonnes disciplines et lui rappelait, par son propre exemple, qu'on peut être à la fois et le plus consciencieux des savants et le plus cordial des écrivains. C'est ainsi qu'elle se trouva bientôt prête aux longues recherches qui lui permirent d'écrire, avec autant de grâce que jamais et avec une maîtrise nouvelle, ses chapitres sur l'art féminin à travers les âges, et sur les mystiques françaises, allemandes, anglaises du moyen âge. Toutes ces études vont être réunies dans un volume qui a pour titre : *le Christianisme et la culture féminine*. Je ne crois pas qu'elle nous ait

jamais rien donné de plus disert, de plus bienfaisant et de plus exquis. Noble et cher livre que nous n'avons pas reçu de ses mains, mais que Dieu lui a permis d'achever. Avant de se reposer pour toujours, cette plume diligente et fervente avait eu la joie d'écrire, à la fin du dernier chapitre de ce dernier livre, cette citation de Julienne de Norwich : « Tout finit bien ; tout est pour l'amour. »

*
* *

Mieux encore que ses livres, les pages que Mme Goyau n'écrivait que pour elle, et dont une partie au moins sera bientôt publiée, raconteront sa vie intérieure et fixeront son image. Cette femme, qui avait tant de devoirs de toute sorte à remplir et qui ne se refusait à aucun dévouement, trouvait, en effet, le moyen de se recueillir souvent, d'être seule avec elle-même, avec ses amis du ciel et avec Dieu. Comme elle aurait aimé ce mot de M. Rude, dans le roman d'Emile Baumann qui paraît ici même : « Je suis un pauvre passeur qui mène d'une rive à l'autre les générations ; quand personne ne vient me quérir sur la berge, je rentre dans ma cahute et je songe à moi. » Dans celles de ses notes intimes qu'il m'a été permis de parcourir, se pressent, au hasard de l'inspiration humaine ou divine, des projets littéraires, des ébauches, des impressions, des souvenirs, des élévations, surtout des prières. Si haute de cœur et d'esprit qu'ils nous la montrent, j'ai lu ces fragments révélateurs avec plus d'émotion que de surprise, heureux pourtant de voir se préciser ou s'accuser davantage quelques-uns des traits caractéristiques d'une âme très rare, heureux de trouver aussi la solution de tel menu problème que je m'étais souvent posé en lisant Mme Goyau. Je ne savais jusqu'ici comment expliquer les inégalités de son style. Chaque page d'elle ressemble à une pelouse d'automne où s'épanouissent de ci de là des fleurs printanières. Il y a là quantité de phrases pleines, flexibles et chantantes, points lumineux que relient les uns aux autres des paragraphes de soudure, toujours élégants sans doute, mais d'une élégance plus molle, d'une couleur plus terne, d'un tour gêné et un peu traînant. C'est un métier, non pas seulement que d'écrire un livre, mais que de composer une page, et ce métier, Mme Goyau l'avait appris, avec sa vaillance habituelle, mais elle ne le maîtrisait pas encore tout à fait. Il lui avait manqué cette formation que donnaient jadis aux plus médiocres les exercices scolaires. Elle n'ignorait certes pas les modèles. Elle avait fait ses humanités, mais à un âge où l'esprit déjà presque mûr va

droit au solide, je veux dire aux beautés de fond, négligeant l'assimilation patiente de la technique des maîtres. C'était d'ailleurs une âme vive, ardente et jaillissante. Elle exprimait d'abord le meilleur d'elle-même dans ces improvisations qu'elle écrivait à course de plume sur les feuilles de son journal, et où elle venait prendre ensuite l'inspiration, la matière, ou l'ornement de ses livres. J'ai pu comparer sur quelques exemples ce double travail. Le second m'a toujours paru moins heureux que le premier, la gerbe moins belle que les fleurs qu'elle rassemble, l'or du collier moins pur et moins précieux que les perles.

Ne l'oublions pas non plus. Mme Goyau lisait tout, ceux du Nord et ceux du Midi, ceux d'avant-hier et ceux de demain. Quand je voulais me renseigner sur les livres de l'heure, j'allais chez elle et beaucoup de ces livres perdaient à mes yeux presque tout leur charme, quand elle n'était plus là pour les célébrer. Liée avec la plupart des maîtres d'aujourd'hui, elle connaissait aussi les jeunes. Elle les aidait à prendre confiance en eux-mêmes. J'ai déjà dit que partout elle ne voulait voir que le bien. Sa charité ingénieuse trouvait du mérite aux plus humbles. Pourquoi faut-il que la vertu même ait sa rançon dans cet ordre littéraire aux exigences draconiennes? La joliesse, les rythmes trompeurs, les à peu près de la littérature courante, un goût excessif pour la description, autant de *dulcia vitia* que l'on excuse d'abord avec indulgence et qui bientôt nous séduisent. Avec cela, elle était sensible à toutes les manifestations de la beauté et de toutes les beautés, à l'art antique et au moderne, à Newman et à Ruskin, à la ferme mérovingienne de Sainte-Radegonde et aux jardins de la Renaissance, aux fleurs des champs et au *Printemps* de Botticelli, à la rustique sagesse d'une vieille servante et aux raffinements de la marquise de Mantoue. De ces lumières et de tant d'autres, le style de Mme Goyau prend tour à tour le reflet. Il n'a pas encore eu le temps de dominer ces vastes richesses. Il menace parfois de nous cacher l'unité simple, féconde et sainte qu'elle avait su faire dans son intelligence, dans son esprit et dans sa vraie vie.

Rêve, lumière, joie, ces trois mots familiers entre tous à Mme Goyau définissent assez bien son talent, son âme, son histoire intime. « Oh! nos profondes enfances de rêve », ce refrain revient plusieurs fois, dans un long chapitre intime où elle a fixé quelques souvenirs de son enfance. Non, commence-t-elle,

ceux qui grandirent dans ce Paris bruyant et turbulent ne purent jamais concevoir les profondes enfances de rêve que nous avons senti

s'épanouir au fond de nos provinces, dans ces vieilles maisons, pleines d'âme, discrètement reculées au fond de leurs calmes jardins. Je revois tout : ma grande chambre d'enfant, éclairée et chauffée d'un bon feu... Les rideaux de cretonne fleuris de bouquets roses tirés comme un voile sur le mystère de la nuit muette; mais, par l'échancrure du haut, un peu de ce mystère m'apparaissait, j'allais dire, me regardait pour traduire l'impression véritable. L'échancrure de ce rideau à fleurs roses jouait un rôle important dans ma vie d'alors. C'est elle que je voyais fleurir et blanchir au matin et sur le fond d'azur vague et d'argent pâle qu'ébauchait l'aube naissante se devinait la silhouette dénudée d'un vieux noyer voisin de ma fenêtre. Ces quelques branches rigides sur cette nuit bleuissante me causaient une réelle terreur. J'avais beau me blottir sous mes draps, je ne pouvais oublier l'image austère du vieil arbre sans verdure que j'examinais si bien de mon lit. Par quelle association d'idées évoquait-il en moi le souvenir des anciens patriarches dont j'apprenais l'histoire?...

Oh! nos profondes enfances de rêve..., j'ai prié Dieu d'envoyer une âme à ma poupée Marie-Jeanne pour qu'elle comprît, ne fût-ce que pendant une seconde, à quel point je l'aimais. Ne riez pas, une douleur de grande personne traversait mon cœur d'enfant. A noter ma sympathie pour Erostrate, l'incendiaire du temple d'Ephèse. Je comprenais à quel vertige il avait cédé en voulant sauver son nom de l'oubli. Puis l'horreur qui m'étreignait si je songeais que le monde extérieur pouvait être un rêve et que j'étais peut-être seule; seule, je ne sais où, je ne sais pourquoi.

Puis elle se rappelle un vieil usage de province, des bandes de gamins, porteurs de lanternes, qui s'introduisent dans les maisons, au soir de l'Epiphanie, et qui chantent : Je suis d'un pays étrange — Je viens de ces lieux — Pour vous faire la demande — De la part de Dieu...

« Je suis d'un pays étrange », la signification vague de ces mots leur donnait un charme plus intense et plus favorable à l'éveil de mes rêveries. Ce pays étrange, n'était-ce pas la nuit, la nuit froide, mytérieuse et profonde où nous les voyions surgir aux lueurs rougeâtres de leurs lanternes, où nous les voyions se plonger de nouveau? Leur apparition était fantastique, pour nous les prisonniers des chambres closes, confinés par les rhumes de l'hiver.

A ces longs rêves tendres, frileux et profonds, Mme Goyau ne dit pas adieu lorsqu'elle franchit les portes d'or de l'enfance. Rêveuse, elle est restée jusqu'au bout. Causant avec elle, n'avions-nous pas l'impression qu'elle nous quittait parfois pour de courts instants, ravie soudain, nous ne savions par quel souvenir.

Au milieu des papotages mondains, écrit-elle, j'ai la sensation du temps qui passe, comme les eaux du fleuve de Babylone, tandis que, pareil aux saules sur le rivage, il me semble que mon cœur a pris racine dans l'éternité.

Ailleurs, elle écrit :

Toutes ces fleurs de luxe épanouies aux vitrines des boulevards par les derniers jours de décembre donnent moins d'aliment à mon rêve que les plis d'un rideau à quelque croisée de province... Une faible lampe luisant tout à coup dans un crépuscule de hameau me fera penser plus longuement que dans une soirée de Paris les rayons électriques du foyer de l'Opéra. Où la vie est intense, elle est plus profonde.

Beaux et bons rêves qui sont de la vie et très réelle, puisqu'ils sont amour, pensée, prière; puisqu'ils conduisent, par de mystérieux raccourcis, jusqu'aux réalités les plus hautes et les plus touchantes; rêves stimulants qui exaltent, qui rendent faciles et douces toutes les formes du devoir quotidien.

Toutes songeries, disait-elle, contraires à l'augmentation de notre âme en Dieu sont du temps perdu;

rêves savants, si je puis dire, que nourrissait une lecture infinie et dont la poésie sauvait M[me] Goyau de l'ombre même du pédantisme. Que ne puis-je citer ici tout entière une des perles du journal intime, la « Rêverie sur les fontaines ». En voici, du moins, de trop courts extraits :

Les hommes ont souvent ciselé de poétiques et jolis écrins pour ces joyaux frais et sonores qu'on appelle les fontaines. J'aime les fontaines pour ce qu'elles sont et pour ce qu'elles symbolisent. Une de leurs gouttes d'eau ranime un être, influence comparable à celle que possède, au moral, un aperçu de grandes et pures vérités...

Il y a pour les bestiaux, le long de la Voie Triomphale qui conduisait à Rome les victorieux de jadis, des abreuvoirs de pierre où s'arrêtait mon attention. Les aurais-je remarqués ailleurs? Peut-être pas. Mais ici rien ne semblait négligeable et tout s'exaltait par le souvenir des grandes tragédies humaines qui avaient suivi ce chemin. Il est d'usage en cette vie que les vaincus marchent enchaînés derrière le char des vainqueurs. Il est humainement logique que la voie des triomphes soit aussi celle des humiliations. Je croirais volontiers qu'à ce moment précis du triomphe et de l'humiliation, l'âme des humiliés, dans ce vieux monde païen, dût avoir une attitude plus noble que celle des triomphateurs, quand ce ne serait que par cette soif de justice qui leur faisait connaître des aspirations nouvelles. Que de soifs intenses il dut y avoir chez les païens, avant que de la montagne, les sources divines eussent coulé sur notre vie morale... Ces abreuvoirs de la campagne romaine nous apitoient sur les pauvres âmes, dont aucune compassion, le long de cette route, ne venait alors apaiser la soif.

En Palestine, il y a des citernes fameuses. Certaines se trouvaient près de la grotte de Bethléem où David avait grandi. Plus tard, combattant assez loin de cet endroit, il s'écria : « Qui me donnera de l'eau des citernes de Bethléem? » Les Philistins y campaient. Trois forts en Israël, dit la Bible, traversèrent l'armée ennemie, puis ils revinrent, rapportant au roi

l'eau puisée au pays natal, l'eau désirée. Admirant ce trait de courage, il s'écria : « Je ne boirai pas le sang des hommes et le péril de leur âme. » Il ne put se résoudre à boire. Le geste de David a comme une beauté supérieure. Folie! diront certains. Il faut bien avouer qu'une soif de notre âme s'apaise devant ce spectacle, au moment où David surmonte la soif de ses lèvres. J'ai vu le lieu des citernes. Nous sentons découler sur nous la fraîcheur d'une source invisible...

On dit que le campanile de Florence s'est inspiré de la fontaine de Pérouse. Il est également enrichi de tableaux des métiers et des besognes humaines. Les cloches doivent jeter la musique de l'au-delà parmi ces humbles occupations. Et rien ne se mêle plus doucement aux vies simples que les clochers et les fontaines...

Heureux qui naît et meurt à l'abri du même clocher! Heureux qui boit toujours l'eau de la même fontaine! Pourquoi ces fontaines précieuses, amoureusement ciselées du moyen âge, m'ont-elles rappelé les citernes de Bethléem?... Parce que, grâce à leur beauté, celles d'Italie m'ont redit le prix que l'homme attache aux fontaines du pays natal. Et le petit drame de la Bible les enveloppe pour moi d'une poésie nouvelle... glorifiant les fontaines au bord desquelles des enfances se sont écoulées.

Tout à l'heure, en commençant à dévider le fil de cette rêverie, nous assimilions les fontaines aux grandes et pures vérités... Des êtres ont abandonné les fontaines de leur enfance. La soif de cette eau leur est revenue dans la chaleur du combat. Fût-ce à travers des armées hostiles... ils feraient bien d'y aller puiser quelques gouttes...

C'était aussi d'une fontaine de son enfance, — la plus pure et la plus sacrée, — que parlait Dante exilé... au « beau bercail où je dormais agneau... je reviendrai poète, et sur les fonts de mon baptême, je prendrai la couronne. »

Qui n'aimera le mouvement paisible, sinueux et sûr de cette belle rêverie, l'ampleur, la richesse et la douceur de ce cantique. Quel épanouissement, quelle ascension, depuis la rêverie peureuse sur le vieux noyer jusqu'aux élévations héroïques sur les humiliés de la Voie triomphale et sur les citernes de Bethléem. La terre cesserait d'être une vallée d'égoïsme, de bassesse et de ténèbres si tout le monde rêvait ainsi, vivait de tels rêves.

Mme Goyau avait aussi plus que de l'amour, une véritable dévotion pour la lumière. Attentive aux moindres indications de la Providence, son nom de baptême lui commandait déjà cette dévotion magnifique. Que n'ai-je pu lui faire connaître une abbesse du dix-septième siècle que j'ai rencontrée récemment, Luce de Lux, au nom deux fois lumineux.

La personnalité humaine, écrit-elle dans ses notes, ne sera jamais anéantie; elle a la promesse de l'éternité, mais elle peut être comblée, envahie, submergée, de même qu'un morceau de cristal est comblé, envahi, submergé par la lumière. Il disparaît, mais il ne cesse pas d'exister; sa gloire et sa pureté sont de disparaître, de se perdre et de laisser passer, sans obstacle, la pure et glorieuse lumière.

Toute sa transparence ne l'anéantira pas, il est livré à la lumière qui le pénètre sans le détruire, sans le briser; or il faut qu'il soit entièrement livré pour être fidèle à sa mission; s'il refusait quelque chose à la lumière, il voudrait donc porter ombre lui-même et s'imaginerait ajouter à son existence propre par cet amour de l'ombre qui serait l'amour indû de sa propre personnalité. Pour porter ombre, il le faudrait enfumé, empoussiéré, obscurci et, aimant sa fumée, sa poussière, son obscurcissement, il croirait jouir de porter ombre au soleil. Ainsi l'âme obscurcie et aveuglée croit jouir de ce qu'elle refuse à Dieu. Les âmes sont comme le cristal : leur vraie mission et leur vraie joie, c'est la transparence à la lumière qui est l'amour.

Une âme de cristal, dédaigneuse, oublieuse d'elle-même, toute grande ouverte aux lumières du ciel et ne vivant que pour aspirer et faire rayonner cette lumière, je ne crois pas qu'on puisse mieux définir Mme Goyau.

Lisez et savourez encore ces notations menues, patientes, affectueuses sur un rayon de soleil.

Les jaunes rayons du soleil d'hiver me paraissent pleins de messages; ils ont à la fois quelque chose d'intime et de lointain; de lointain, parce que leur grand vol oblique nous arrive dans l'horizon; d'intime, parce qu'ils pénètrent bien chez nous, à travers nos vitres closes et s'amusent à toucher un à un nos bibelots. On sent qu'ils viennent de loin, ils entrent chez nous sans façon et s'attachent aux minuties de notre intérieur. Ils découpent des fenêtres d'or dans la pénombre des tapis; ils allument un phare minuscule à l'angle d'une console; ils déposent un baiser blême sur un frileux bouquet de violettes; ils jettent, à l'aventure, un ou deux pâles sourires; ils respectent avec bonhomie la rouge ardeur du foyer. Puis ils ont des subites tendresses ou des gloires inattendues. C'est le profil d'un buste en plâtre patiné, moulé sur une œuvre célèbre qui se dore soudain, évoquant la teinte des marbres antiques... L'autre profil reste obscur et celui-ci resplendit et les rayons enveloppent les paupières bridées, les joues arrondies, les lèvres mystérieuses de l'inconnue florentine ou napolitaine qui fit passer dans un esprit humain l'éclair d'un rêve de beauté. Le rayon continue sa lente promenade et poursuit en souriant son inventaire; un tableau s'illumine, Madone et Bambino; le buste s'est éteint. On dirait un doigt de lumière se posant tour à tour sur les choses. La Madone et le Bambino apparaissent dans une gloire d'auréole, et le voile d'or que le rayon jette ensuite sur Psyché, la vie souriante dont il anime la statuette de Tanagra en la colorant d'un reflet du Parthénon ne me font pas oublier la gloire d'auréole qui flotte autour de la Madone et du Bambino, transformant la pièce en sanctuaire.

Ce fut l'instant précis d'une exaltation; mais l'horizon rougit comme un foyer qui meurt; un ou deux lambeaux de pourpre restent accrochés au cuivre fixé une seconde dans le luisant du bois; et l'ombre gagne; c'est la montée graduelle, silencieuse, envahissante de l'ombre.

Madone et Bambino s'effacent dans cette agonie du crépuscule; mais tout semble se recueillir autour d'eux, et comme le jet de lumière qui les auréola marqua l'heure de la joie pour la paix silencieuse et recueillie,

l'heure du bonheur pour nos âmes est celle où le doigt de Dieu fait resplendir en nous une idée éternelle.

Comme les dessins des maîtres, cette page nous présente les mouvements spontanés, les pentes naturelles et surnaturelles de cet esprit et de ce talent. Tous les traits qu'on vient de voir sont d'un artiste et très épris de ses modèles. Mais ni les jeux de la plume ni les joies de la vision ne suffisent à cette chrétienne qui s'est mise de bonne heure à l'école des mystiques. Simple ébauche impressionniste, le fragment se transpose insensiblement, il n'est bientôt plus que la paraphrase poétique de l'hymne de *Complies :*

Te lucis ante terminum
Rerum creator poscimus...

Docile au désir profond de celle qui d'abord le contemplait d'un regard d'enfant et d'artiste, le rayon délaisse peu à peu les bibelots mondains et la déesse païenne pour venir se consumer sur le cadre d'une image sainte. Il disparaît, mais l'ombre ne triomphe jamais dans une âme vouée à l'unique soleil qui ne connaisse pas de déclin. Si Dieu ne meurt pas, les idées éternelles que son doigt « fait resplendir en nous » ne s'éteignent pas non plus tout à fait, lorsque nous avons su nous ouvrir à elles. Une clarté de veilleuse brille encore. La pièce est devenue comme une chapelle. Psyché et la belle Florentine ont disparu dans la nuit. On devine encore le sourire de la Madone et de l'Enfant-Dieu.

Soit dans ses livres, soit dans son journal, Mme Goyau revient constamment et toujours avec la même allégresse à ces thèmes lumineux. Comment ne citerais-je pas encore ces lignes admirables sur un des pèlerins d'Emmaüs dans le tableau de Rembrandt :

Tout le silence de ses lèvres n'est que l'ombre du silence de son âme. Pas un mot n'exprimerait le saisissement de cette âme. Ce qui est excellent doit s'exprimer sans paroles; et nous apprendrons le secret ineffable par le simple geste des mains qui vont se joindre sur la bouche; son visage nous est caché, mais ses mains qui adorent et prient, le génial artiste les a mises dans la lumière. Tout ce qui adore est touché par la lumière.

C'est dans cette divine lumière qu'elle voyait, qu'elle exaltait et qu'elle aimait les livres, les tableaux, les paysages, la grande histoire et les vies éphémères que sa propre vie avait rencontrées :

Les choses sont si belles, disait-elle, alors que nous avons découvert cette transparence à l'amour divin en attendant l'instant plus beau où nous goûterons sans elles ce que nous aimons en elles.

Qui dit lumière, dit joie. La douleur n'avait pas épargné Mme Goyau. Nous le savions tous et cependant, près d'elle, nous ne songions pas à « ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur donne à la vertu ». Elle semblait n'être que joie et elle montrait aux plus amers que le *beati* de l'Evangile doit être pris à la lettre. De la souffrance traversée elle n'avait retenu qu'une leçon de sympathie plus active :

Souvent, dit-elle, la bonté commence à la souffrance. Quand on souffre, on se sent en communion avec l'humanité douloureuse. Alors on a l'idée de regarder, d'interroger les êtres qui se meuvent autour de soi. Les sentiments de fraternité s'éveillent; le cœur se délace; il comprend, il absorbe, il rayonne; il s'incline devant la peine d'autrui, quelle qu'en soit la cause. Il apprend que le seul remède à son propre mal, c'est de panser le mal de son frère. La souffrance est grande par cette initiation comme elle l'est par l'expiation. Initiatrice pour les innocents, expiatrice pour les coupables, ces deux titres sont augustes.

Sa joie était une des formes, un des noms de sa prière. Elle dit encore :

Quel encens délicieux est la joie pure des cœurs s'exhalant vers le ciel. Donnez de la joie aux cœurs humains, balancez-les au pied du trône éternel. Ils sont plus précieux que les encensoirs d'or... L'autre jour, en entendant mon nom prononcé dans un cri de joie par une pauvre malade, j'ai senti combien la joie monte facilement au cœur de Dieu. Comme il m'a paru beau mon nom, comme je l'ai aimé à cette heure...

Nous touchons ici, comme on le voit, aux confidences les plus sacrées. On ose à peine aller plus avant. La main désolée qui nous a entr'ouvert ce pieux trésor ne nous le permettrait pas. Du reste, je n'ai parcouru que peu de pages du journal intime. Je crois néanmoins que les autres ne présenteraient pas la moindre trace de contrainte spirituelle, de scrupule ou de vraie détresse. Ni le doute, ni la crainte n'auront assombri ce radieux cristal. Un grand écrivain religieux du dix-septième siècle, l'abbé Claude Fleury, disait de Marguerite d'Arbouze qu'elle fut douce envers elle-même. Insigne douceur et, pour une sainte, la plus héroïque de toutes. Joyeusement pénétrée de son néant, Mme Goyau avait des mots de sainte. « Je révère mon cœur pour l'œuvre que Dieu y accomplit », écrivait-elle dès 1894. Elle n'avait pas encore trente ans. « A qui parlez-vous? demandait-on à sainte Claire mourante. — A ma bienheureuse âme. » Mme Goyau évoque ce mot dans une exquise rêverie sur « les parfums spirituels de l'Ombrie », et aussitôt se rappelant que, avant de venir à Assise,

elle avait visité la villa d'Hadrien, à la bienheureuse âme de Claire, elle oppose l'*animula*, *vagula*, *blandula*, du frivole empereur.

Il y avait des jouissances, mais peu de joie, dans cette villa d'Hadrien. La joie est le don du christianisme au monde. La joie déborde de ce psaume ombrien que fut le *Cantique des créatures*... La joie s'épanche dans les dernières paroles de sainte Claire « à sa bienheureuse âme ».

Mais enfin, comme elle s'oubliait constamment elle-même, la joie de ses joies était de penser que Dieu « se sert du cœur de ceux qui sont à Lui pour rayonner sur le monde ». Ce fut là peut-être son inspiration maîtresse. Je la retrouve dans toute son œuvre et plus encore dans le journal. « Je sais, écrit-elle, que je peux donner Dieu. »

Elle le donnait en effet. De là venait son optimisme invincible; elle croyait, et de tout son cœur, de toute son intelligence, que, dès ici-bas, le bien l'emporte sur le mal, puisqu'il y a toujours des saints et que l'efficacité d'un seul acte de vertu, d'une seule prière est indéfinie.

Quand vous aurez réformé votre âme, songez que vous avez réformé le monde. Toute âme, c'est le levier qui soulève le monde. Pas une ne s'élève, sans que le monde soit soulevé.

Ou encore :

Quand donc le monde comprendra-t-il qu'une heure de vie intérieure intense, renfermée dans les bornes d'une étroite cellule, a quelque chose de plus décisif pour l'humanité que le gain de telle ou telle bataille sur l'un des plus vastes champs du globe.

Et encore, car elle y revient toujours :

Il suffit qu'un cœur éclate d'amour pour que le monde soit plein.

Disons-lui adieu sur ce dernier mot triomphant qui nous livre toute l'ambition de « sa bienheureuse âme » et qui résume l'histoire de sa vraie vie.

Henri Bremond.

NOTES ET APERÇUS

LES ÉLECTIONS ITALIENNES

« C'est la première fois, déclarait la *Stampa* du 29 octobre dernier, que la presse française s'occupe des élections politiques et de la physionomie des partis italiens, sans cette légèreté partiale qui la caractérisait jusqu'ici à notre égard. » Essayons de donner pleine satisfaction à notre confrère, et reconnaissons que ses reproches ne sont point dépourvus de tout fondement, car nous avons en France, trop souvent, un fâcheux dédain pour les peuples du Midi.

Il n'est pas bien sûr, d'ailleurs, qu'une connaissance plus approfondie nous inciterait à les couvrir de fleurs. Le fait brutal que le Parlement italien, suprême représentant de la volonté populaire, vient d'être élu par une majorité d'illettrés, 5 350 000 sur près de 8 700 000 électeurs, ne donne-t-il pas à penser que, depuis cinquante ans d'unité, le royaume d'Italie aurait pu faire un peu plus pour l'instruction publique? M. Giolitti crut devoir, par l'établissement, au cours de la précédente législature, du suffrage presque universel, concéder le droit de vote à cette masse énorme de citoyens, et le premier effet d'une telle mesure a été de coûter aux libéraux environ 70 sièges, conquis principalement par les socialistes. Il est à présumer que ce n'est qu'un début. Quand le prestigieux magicien qui préside aux destinées parlementaires de l'Italie viendra à disparaître (nul, assurément, ne le souhaite, mais, enfin, l'homme n'est pas immortel, et M. Giolitti a plus de soixante-dix ans), un véritable émiettement du parti qui depuis Cavour demeure le plus ferme soutien de la monarchie est à prévoir. Habitués, en très grand nombre, à approuver aveuglément tout ce que leur propose le président du Conseil, les députés italiens, lorsque les élections se feront d'une façon plus générale (car il y a, dès à présent, d'honorables exceptions) sur des questions de principes et non sur des questions de personnes, seront fatalement victimes des groupes puissamment organisés, c'est-à-dire des partis extrêmes. On calcule qu'à l'heure actuelle l'extrême-gauche, pour sa part, dispose de 165 voix, en y comprenant les radicaux et les socialistes réformistes qui votent presque toujours avec le ministère. Ce n'est pas encore terrible, mais les commentaires de l'*Avanti*, affirmant, contrairement à l'optimisme officiel qui presque seul a trouvé écho à l'étranger, que la date du 26 octobre 1913 marquait le début d'une ère nouvelle dans les destinées de l'Italie, ne sont peut-être pas non plus pure fanfaronnade. Le fait que la campagne électorale des socialistes s'est faite presque

exclusivement sur la question de l'expédition tripolitaine, dont ils demeurent les adversaires irréductibles, malgré l'enthousiasme qu'elle a paru susciter et l'intérêt national qui était en jeu, donne une portée plus grande encore au chiffre de voix considérable qu'ils ont obtenu [1]. Si l'on excepte Rome, où le succès des candidats nationalistes, appuyés par beaucoup de catholiques, est dû à un légitime désir de réaction contre la tyrannie du bloc judéo-maçonnique, maître de la municipalité depuis sept ans et devenu odieux à toute la partie saine de la population, les grandes villes italiennes ont maintenant à Montecitorio des représentants d'extrême-gauche, surtout socialistes. Or ce résultat a eu pour conséquence logique la démission des municipalités conservatrices, spécialement à Turin et à Milan, où elles s'étaient maintenues jusqu'ici d'une façon assez stable, tous les sièges législatifs, sauf un, étant actuellement, dans chacune de ces deux villes, aux mains des partis avancés qui ont conquis également les 4 de Palerme et de Florence, tandis qu'à Naples les constitutionnels, maîtres auparavant de 8 sièges sur 12, n'en conservent plus que 4. Mis en goût, les socialistes ont maintenant l'intention de réclamer la représentation proportionnelle et la suppression du scrutin uninominal, espérant ainsi un accroissement plus grand encore de leur force parlementaire.

En regard de ces succès, on place ceux des catholiques et les organes attitrés du parti libéral ne paraissent pas moins mécontents des uns que des autres. Le *Corriere della Sera*, particulièrement, a mené une campagne acharnée contre ces candidats qui, au lieu d'apporter docilement leur vote à des libéraux bon teint plus ou moins indifférents en matière religieuse, mais condescendant à ne pas faire d'anticléricalisme, voulaient être élus eux-mêmes. Le rôle d'électeurs inéligibles que les catholiques avaient rempli bénévolement, là où l'autorité ecclésiastique le leur avait permis, en 1904 et 1909, se contentant d'envoyer à la Chambre un petit nombre des leurs, a paru cette fois à beaucoup insuffisant et l'on en a vu, non sans étonnement, 55 environ se présenter aux dernières élections comme « constitutionnels catholiques » ou même simplement « constitutionnels », mais en tout cas avec l'appui officiel du clergé, tandis que, dans près de 280 collèges, ils soutenaient un candidat modéré qui s'était engagé, souvent par écrit [2], à maintenir

[1] Selon le *Giornale d'Italia*, qui a favorisé la guerre de tout son pouvoir, le succès des socialistes ne serait dû qu'à l'extension du droit de suffrage. Il en voit la preuve dans les succès à peu près équivalents des radicaux et des catholiques qui, eux, ont approuvé la campagne de Tripoli. Il en résulterait donc que les électeurs italiens ont voté pour les socialistes sans savoir pourquoi ou pour des raisons purement économiques. C'est attribuer à cette fraction du corps électoral un discernement vraiment par trop minime ou nier l'évidence de ce fait, reconnu par tous les observateurs de bonne foi, que les candidatures socialistes ont été avant tout des candidatures de protestation contre la guerre. (Cf. à cet égard l'interview de l'hon. Meda, parue dans le *Giornale d'Italia* lui-même, le 29 octobre. « La campagne des socialistes contre la guerre, assure-t-il, basée, au reste, même sur des affirmations contraires à la vérité, a trouvé dans les masses populaires *un aveugle écho.* »)

[2] On conçoit que le nombre de ces engagements soit difficile à connaître avec exactitude, vu leur caractère privé. *Le Temps* du 30 octobre 1913 l'estimait à 120 et ce nombre n'est certainement pas exagéré. Les protestations des candidats auxquels on attribuait des engagements formels et

l'enseignement religieux dans les écoles et à s'opposer aux projets de loi sur le divorce, points essentiels du programme catholique. Ainsi est obtenu ce total de 330 collèges que le comte Gentiloni, président de l'Union électorale catholique, indiquait dans une interview sensationnelle, accordée dernièrement à un rédacteur du *Giornale d'Italia* et qui a déchaîné des tempêtes dans la presse de gauche, comme celui des circonscriptions où les catholiques avaient pris part officiellement aux élections, tandis que le *non expedit* était maintenu dans 178 seulement là où la lutte se déroulait entre deux ou plusieurs candidats également hostiles à l'Eglise. Ayant eu à enregistrer 100 échecs, c'est donc 230 voix qui leur seraient acquises dans le prochain Parlement. Or la majorité absolue est de 255, puisque l'Italie a 508 députés. L'écart, on le voit, est minime et rendrait à peu près impossible pour le moment une politique anticléricale [1], si tous les libéraux sortis vainqueurs des élections, grâce aux voix catholiques, demeuraient fidèles à leurs engagements. Cependant, témoigner une confiance absolue à cet égard serait mal connaître la nature humaine, celle des parlementaires italiens en particulier.

Quant aux catholiques militants, qui, d'ailleurs, n'ont nullement l'intention, déférant en cela aux désirs du Saint-Siège, de former dans la nouvelle Chambre un parti proprement dit, leur nombre est d'environ 35. Ils étaient une vingtaine auparavant. Quatre des leurs seulement, dont leur chef, il est vrai, le marquis Cornaggia, député de Milan, ont été battus. Un des traits caractéristiques de ce groupe, et qui semble en France avoir passé généralement inaperçu, c'est que la plupart de ses membres (exactement 24) appartiennent aux deux provinces de Lombardie et de Vénétie. Là se porta principalement l'effort des catholiques qui, en Vénétie seulement, avaient présenté 22 candidats dont 14 furent élus, parmi lesquels 7 pour la première fois. Aux élections de 1909 c'était plutôt la Lombardie qui avait servi de champ d'expérience. Ils y avaient conquis 10 sièges qu'ils ont conservés.

Il me fut donné d'assister cette année à une campagne électorale particulièrement vive dans le collège de Conegliano où le candidat libéral, qui finit par l'emporter, était combattu par un jeune ingénieur de Venise, juif d'origine et converti depuis peu d'années au catholicisme, ce qui donnait beau jeu à ses adversaires pour suspecter sa sincérité et couvrir les murs des villages de placards anonymes (ceci est admis en Italie) où les épithètes de « franc-maçon » et de « circoncis » alternaient avec l'affirmation que son concurrent défendrait mieux que lui la religion. La circonscription est du type mixte qui se rencontre fréquemment en Vénétie tout le long de la ligne Venise-Pontebba : autour d'une petite ville, généralement radicalisante, s'étend d'un côté

qui le niaient énergiquement ont parfois donné lieu à des incidents comiques, témoin l'échange de télégrammes que les journaux ont publiés (Cf. *Corriere della Sera*, du 23 octobre) entre le général Masi, candidat à Lugo, et le comte Gentiloni. Depuis la publication par celui-ci du chiffre global des engagements, écrits ou non, pris par les candidats ministériels, les protestations ont naturellement redoublé.

[1] Il faut considérer que les candidats élus sans le concours des catholiques ou même malgré eux ne forment pas un bloc homogène et que le Ministère ne pourrait avoir une majorité de gauche qu'en y comprenant les socialistes, ce qui est impossible.

la plaine, où dominent les petits propriétaires, tous fervents catholiques acquis d'avance au candidat que favorise le curé; de l'autre, sur les plateaux et les collines coupées de larges vallées et dominées par de vieux châteaux, les grands domaines administrés par des régisseurs obligés d'obéir aux ordres du patron, qui soutient le candidat purement constitutionnel au détriment du candidat catholique, toujours vaguement suspect de socialisme. Et, aussi bon chrétien que son voisin plus indépendant, le petit fermier, malgré le secret du vote que tente d'assurer un système fort compliqué [1], se laisse souvent intimider et donne sa voix au candidat officiel. Sans cette pression des patrons unis au pouvoir central, les succès catholiques en Vénétie eussent été doublement nombreux.

Le maintien absolu et inconditionnel du *non expedit* était assurément une tactique fort défendable et qui, sous la poussée socialiste, aurait pu créer au gouvernement italien, réduit à ses seules forces, des embarras sérieux. Le *Messaggero* n'a pas eu tort de dire que « le jour où il plairait aux cléricaux d'abandonner les modérés à leur destin, une grande partie de ceux-ci disparaîtraient ». On l'a vu à Florence où, livrés à eux-mêmes, ils n'ont pas même pu conserver le siège unique qu'ils occupaient dans la précédente législature, bien loin d'en conquérir d'autres. Mais puisque l'autorité religieuse, par l'intermédiaire de l'Union électorale catholique, a jugé préférable d'adopter une autre tactique, il est vraiment plaisant de voir les journaux libéraux se scandaliser de ce que les catholiques ont voulu, dans bien des cas, avoir pour mandataires d'autres catholiques au lieu de confier à des libéraux le soin de défendre leurs intérêts. Il n'est pas nécessaire de supposer là on ne sait quelles ténébreuses machinations contre la sûreté de l'Etat auquel tous ces députés auraient juré fidélité, mais le simple désir d'être représentés par des hommes ayant même foi et mêmes principes moraux que leurs électeurs. Comme l'a très bien mis en lumière l'*Italia*, dans ses polémiques avec le *Corriere della Sera*, partout où furent opposés des candidats catholiques à des constitutionnels libéraux, c'est que ces libéraux avaient donné des preuves manifestes de leur esprit antichrétien, pour une question d'idées, par conséquent, et non simplement de personnes.

Plusieurs élus catholiques sont déjà notoires, par exemple, l'avocat Meda, président du Conseil provincial de Milan, et son collègue au barreau comme dans la politique, M. Cameroni; le comte Arrigoni degli Oddi, professeur à l'Université de Padoue; M. Longinotti, le vaillant représentant de Brescia; le nouveau député Rodinò, dont l'élection fut la seule victoire remportée à Naples par les constitutionnels; le marquis Roi, gendre de Fogazzaro; le comte Soderini, camérier de cape et d'épée du Saint-Père, etc.

On a prétendu que, dans les régions catholiques, on avait moins voté en général que dans le Midi. La vérité est que le nombre d'abstentions a été partout très grand, dépassant souvent 50 0/0 et atteignant parfois 70 0/0. Le record semble avoir été atteint par les deux collèges de Rome où le leader réformiste Bissolati et le républicain

[1] Basé sur l'usage de l' « isoloir » récemment expérimenté en France et du vote sous enveloppe. Dans certains endroits, des électeurs illettrés mirent dans l'enveloppe, au lieu de leur bulletin de vote, leur carte d'électeur!

Barzilai étaient combattus par des socialistes révolutionnaires. Ces deux élections, qui ne pouvaient guère intéresser les partis d'ordre, furent décidées, la première par 11 000 votants sur 41 000 inscrits, la seconde par 6300 sur 25 000. Mais à Milan, où la lutte entre le catholique Cornaggia et son concurrent radical était acharnée, on compta encore 5000 abstentions au 2[e] tour sur 12 000 inscrits, — et 16 000 votants seulement sur 50 000 inscrits pour les 3 collèges de Venise, — comme 21 000 sur près de 60 000 pour 3 circonscriptions de Palerme. L'indifférence politique d'une grande partie de la population est donc bien générale, malgré que beaucoup d'abstentions doivent être attribuées à l'émigration. Au Nord comme au Midi, les rixes et les bagarres qui ensanglantent toutes les journées électorales sont le fait d'une minorité d'énergumènes. Les propositions de vote obligatoire, de scrutin de liste, etc., n'auront, semble-t-il, que difficilement raison d'un état d'esprit devenu habituel. L'abstentionnisme en temps d'élections est la plaie des volontés comme l'analfabétisme celle des intelligences dans un pays qui, par ailleurs, ne manque pas d'hommes de valeur, mais bien plutôt d'hommes ayant un programme précis.

Il est intéressant, à cet égard, de signaler l'effort du petit groupe nationaliste; il compte exactement cinq membres, comme celui qui formait toute l'opposition sous le Second Empire : trois jeunes descendants de familles patriciennes : Foscari, Ruspoli, Medici; deux lettrés : Federzoni et Gallenga. Leurs tendances sont à la fois conservatrices et novatrices. Ils veulent la grandeur présente de l'Italie, en s'appuyant sur les glorieuses traditions de son passé, et pour cela préconisent nettement une politique de progrès au dedans et d'extension au dehors. Plus que les ridicules déclamations des futuristes, leur langage a des chances d'avoir, au cœur de la génération qui monte, un écho durable, et quand la vie politique italienne sortira enfin du marasme où elle végète, par l'influence prépondérante d'un homme trop uniquement habile, leurs destinées pourraient être glorieuses. Il est incontestable que dès à présent ils traduisent les aspirations d'une grande partie de la jeunesse cultivée, et, sans être liés aux catholiques, ils en sont cependant considérés avec sympathie. L'un d'eux a battu, à Rome, le prince Caetani, adversaire irréductible de la campagne tripolitaine, l'autre le prince Scipion Borghèse, qui se présentaient tous deux comme radicaux dans la ville où leurs ancêtres ceignirent la tiare. Ainsi certains aristocrates romains croient faire preuve de modernité.

Avec l'échec de l'ex-abbé Murri, devenu, lui aussi, député radical, et du franc-maçon Podrecca, directeur du journal illustré, violemment anticlérical, l'*Asino*, avec la triple élection en Sicile de l'ex-ministre Nasi, condamné, on s'en souvient, pour malversations graves et que ses concitoyens s'obstinent à considérer comme un martyr vers lequel montent leurs *Evviva*, en même temps que vers Dieu et la *Madonna*, ce sont là les aspects caractéristiques de ces élections qui, pendant deux mois, ont d'autant plus occupé les esprits que, les tribunaux, les écoles et les universités demeurant fermés durant la période électorale, les prétextes à discourir s'en trouvent multipliés pour bien des gens.

Maurice Vaussard.

LE NOUVEAU TARIF DOUANIER AMÉRICAIN

Le nouveau président des Etats-Unis, M. Woodrow Wilson, est arrivé à ses fins : malgré l'opposition des républicains, malgré quelques divergences dans son propre parti, malgré les manœuvres des intérêts menacés, la réforme douanière, promise aux électeurs américains par le candidat présidentiel des démocrates, est aujourd'hui définitivement votée par la Chambre des représentants (254 voix contre 103) et par le Sénat (44 voix contre 37 [1]).

Le 3 octobre, au soir, M. Woodrow Wilson signait l'act, qui devenait exécutoire dès le lendemain. Ecrivant chacun de ses deux noms avec des plumes différentes, il offrait l'une de celles-ci au représentant Underwood, président de la Commission des voies et moyens, qui, à la Chambre, soutint presque tout le poids de la discussion ; l'autre plume était donnée au sénateur Simmons, président de la Commission sénatoriale des finances, dont le concours fut également très actif. Le président Wilson, qui, dès son arrivée au pouvoir, avait pris si nettement position dans le débat, ne pouvait que se féliciter du résultat dû, en bonne part, à son influence et à son intervention. Il le faisait dans la déclaration suivante : « Une bataille pour le peuple et pour la liberté économique, qui s'est poursuivie pendant la durée de toute une génération, vient d'être gagnée complètement et glorieusement. Dans les deux Chambres, il s'est manifesté une capacité de direction et une fermeté de jugement dont le parti démocrate a raison d'être fier. Il n'y a eu ni faiblesse, ni confusion, ni mouvement de recul... Je suis heureux d'avoir eu quelque part au gouvernement de la nation, dans un moment où de tels événements pouvaient s'accomplir, et d'avoir coopéré avec des hommes capables de les réaliser. »

Nous comprenons la satisfaction de M. Wilson au sujet d'un vote qui est véritablement un succès personnel. Mais il est encore un peu trop tôt pour connaître exactement comment les habitants des Etats-Unis apprécieront la réforme douanière ; sans doute, à son endroit, les avis seront aussi différents que les intérêts en présence sont divergents. Le bill Underwood, — c'est le nom courant, sinon légal, que porte désormais la nouvelle loi de douanes, — détaxe, plus ou moins fortement, les matières premières industrielles et les denrées alimentaires de grande consommation ; il institue, dans une certaine mesure, le système du *free market basket*, c'est-à-dire du *panier de marché franc de droits* [2]. De ce chef, il sera le bienvenu auprès de l'élément populaire. Mais, pour boucher le trou ouvert dans les recettes de l'Union par les réductions des taxes douanières, on a voté un impôt fédéral sur le revenu : on a fini par décider que cet impôt serait perçu sur les revenus nets dépassant 15 000 francs lorsqu'il s'agirait de célibataires, et dépassant 20 000 francs [3] pour les gens mariés ayant deux enfants. L'impôt est progressif : il part d'un taux de 1 pour 100 pour atteindre le

[1] On ne prévoyait au Sénat qu'une majorité de deux voix ; la majorité de sept voix s'explique par des absences, car, si deux sénateurs républicains ont voté pour le bill, deux sénateurs démocrates ont voté contre.

[2] Sur ce point, comme d'ailleurs sur la plupart des autres, les prévisions que nous formulions dans un récent article du *Correspondant* (Cf nº du 25 mai 1913) se sont trouvées, dans l'ensemble, vérifiées par l'événement.

[3] Exactement 3 000 dollars et 4 000 dollars ; le dollar vaut 5 fr. 18.

maximum de 7 pour 100 sur les revenus supérieurs à 2 millions et demi de francs. Ces mesures fiscales, que nous ne voulons point discuter, aliéneront bien des sympathies qui, sans elles, seraient allés à la nouvelle politique commerciale.

A vrai dire, ce qui nous intéresse surtout en France, c'est beaucoup moins l'appréciation portée par les Américains sur le nouveau régime douanier que les répercussions probables de ce régime sur notre commerce d'exportation.

Il est un fait incontestable, c'est que le tarif Underwood diminue, parfois assez sensiblement, le taux des droits figurant au précédent tarif Payne-Aldrich. Malheureusement, la France sera un des pays qui profiteront le moins de ces réductions. La raison en est simple, et il ne faut pas y voir une arrière-pensée de moindre sympathie à notre égard : la réforme actuelle a été dirigée, en partie, par la préoccupation de détaxer les articles de consommation populaire, sans diminuer les droits atteignant les objets de luxe, ou même en augmentant quelque peu ces droits. Dès lors, notre exportation, comprenant, pour un gros chiffre, des produits relativement chers, ne tirera pas un aussi grand avantage des abaissements du tarif Underwood que le feront des pays expédiant à l'étranger de la « camelote », ou simplement des marchandises communes. C'est ainsi que nos vins rouges et blancs, nos liqueurs, nos champagnes paieront les mêmes énormes taxes que par le passé (48 francs pour 12 bouteilles de vins mousseux!). Notons cependant quelques réductions, plus ou moins fortes, sur les tissus de laine [1] et de soie, sur la parfumerie, sur l'huile d'olive, sur les chapeaux (garnis ou non), sur les pièces d'horlogerie. Ces réductions seront évidemment appréciées de nos exportateurs. Encore faudra-t-il que la douane américaine ne vienne point, par des mesures tracassières, restreindre et presque supprimer les heureuses conséquences de cet abaissement de droits. Le *Bulletin des soies et soieries* observe avec raison qu'il dépendra des dispositions administratives et de l'application qui en sera faite par les autorités douanières des Etats-Unis, que ces atténuations de taxes ne soient pas un leurre pour les expéditeurs européens. Or l'on est malheureusement en droit de redouter de nombreuses difficultés, dont quelques-unes seront intolérables, parce qu'elles portent atteinte à la dignité et à la souveraineté des nations étrangères.

La chose est d'importance : nous l'avions sommairement indiquée dans une précédente étude, mais aujourd'hui que nous sommes en possession d'un texte législatif, il est indispensable de revenir sur les exigences du gouvernement américain.

D'abord, dans la section III du nouveau tarif, consacrée aux « clauses administratives [2] », on commence par maintenir, pour les marchandises importées aux Etats-Unis, l'obligation de factures, au nombre de trois ou quatre. Ces pièces « contiendront une description exacte, complète et détaillée des marchandises, ainsi que des caisses, enveloppes et autres emballages ». Le signataire de ces factures devra,

[1] Sur les tissus et vêtements de laine, la réduction est particulièrement forte : 35 pour 100 de la valeur du produit importé au lieu de 79,5 pour 100; pour les vêtements de soie, 50 pour 100 au lieu de 60 pour 100

[2] On trouve la traduction française de ces « clauses administratives » dans le *Moniteur officiel du commerce* du 23 octobre 1913, p. 391 et suiv.

en outre, énumérer une série de renseignements concernant les personnes auxquelles ces marchandises sont destinées, les prix et réductions de prix (escompte, commission, rabais, bonifications, reçues ou à recevoir) dont elles sont l'objet, les dates et modes de livraison, que sais-je encore! Ces factures, ainsi libellées, devront être présentées, avant l'expédition des marchandises, au consul des Etats-Unis du district consulaire dans lequel les marchandises ont été fabriquées ou achetées. Et quantité de personnes sont rendues responsables de la parfaite exécution de cette mesure. L'article G les énumère complaisamment : « Si, dit-il, un expéditeur, vendeur, propriétaire, importateur, consignataire, agent ou autre personne... fait entrer ou essaie de faire entrer, etc. » On voit que la douane américaine trouvera toujours quelqu'un à qui s'en prendre, non pas seulement d'un acte frauduleux grave, mais même « d'une omission volontaire ». La peine qui atteindra le délinquant peut aller jusqu'à 25 000 francs d'amende, un emprisonnement de deux ans, voire même les deux peines cumulativement, au choix du tribunal : on ne pourra vraiment pas dire que l'administration fédérale restera désarmée vis-à-vis des introducteurs de produits étrangers! Ajoutons qu'à l'arrivée de ceux-ci sur le territoire de l'Union, des experts les examineront avec soin, et s'ils jugent que les factures indiquent des prix au-dessous des prix courants dans le lieu d'exportation, ils frapperont d'un droit additionnel plus ou moins élevé ladite marchandise sous-estimée.

Jusqu'ici, nous nous trouvons en présence de mesures minutieuses, sévères, qui peuvent devenir tracassières à l'excès, mais que le gouvernement américain est, en somme, parfaitement en droit d'organiser chez lui. Toutefois, voici une prétention vraiment inadmissible. Dans sa crainte d'être induit en erreur sur la valeur des marchandises importées, le législateur fédéral a organisé tout un système inquisitorial qui va, pour les industriels et commerçants européens, jusqu'à l'obligation de remettre à l'inspection officielle d'agents américains, leur comptabilité, leurs correspondances et autres documents! Je cite textuellement cette incroyable clause qui figure à l'article U de la section III : « Si une personne ou si des personnes, sociétés ou autres corps constitués, s'occupant de la vente, de l'expédition, de la consignation ou de la fabrication de marchandises exportées aux Etats-Unis omettent ou refusent de soumettre à l'inspection d'un agent enquêteur (*investigating officer*) des Etats-Unis, dûment accrédité, lorsqu'ils en sont requis, tout ou partie de leurs livres, papiers ou comptes concernant la valeur ou la classification desdites marchandises, le secrétaire du Trésor, à sa discrétion, est alors autorisé, tant que les personnes ou sociétés précitées omettent ou refusent de se soumettre à l'inspection en question, à prélever un droit additionnel de 15 0/0 sur lesdites marchandises à leur importation aux Etats-Unis. » Ainsi donc des agents officiels du gouvernement des Etats-Unis pourront venir, en Europe, examiner, comme il leur conviendra, les livres de nos fabricants et négociants — et cela, sous peine, en cas de refus, d'une forte surtaxe frappant les marchandises des commerçants récalcitrants! Mais cette même clause contient, dans sa seconde partie, un prétendu adoucissement qui ne saurait guère être davantage admis : « Il est entendu toutefois, ajoute en effet l'article U, que lesdits droits additionnels ne seront pas imposés lorsque les lois du pays d'exportation donnent à des fonctionnaires dûment

accrédités mission de recevoir les serments relatifs aux factures ou à la déclaration de prix de revient, avant la certification consulaire et lorsque, de plus, lesdites lois prévoient des peines pour les faux-serments faits dans ces conditions. »

On comprend que de telles dispositions législatives n'aient pas trouvé indifférents les gouvernements européens, et notamment le gouvernement français. Déjà, au mois de juillet, alors que le bill était encore en discussion, le ministre du commerce et de l'industrie, répondant à M. Albert Thomas, député, déclarait que l'ambassadeur de France à Washington était intervenu tant auprès du gouvernement de l'Union que des membres du congrès. La réponse ministérielle française laissait espérer que « satisfaction serait donnée sur la question de l'inspection des livres ». Les autorités américaines n'ont tenu aucun compte des demandes formulées sur ce point par plusieurs grands Etats européens.

Elles n'en ont pas tenu compte davantage en ce qui concerne la détaxe de 5 pour 100 qui est accordée aux marchandises importées dans l'Union sur des navires américains. Remarquons, en passant que cette mesure, d'esprit essentiellement protectionniste, contredit singulièrement l'opinion des économistes qui prétendent voir dans le bill Underwood un tarif presque libre-échangiste.

Pendant l'élaboration de la réforme douanière, cette détaxe de 5 pour 100 fit l'objet des protestations de nombreux gouvernements. Ceux-ci, possédant des traités de commerce avec les Etats-Unis, estimèrent que, les stipulations de ces traités garantissant à leurs navires l'égalité de traitement avec le pavillon national dans l'Union, la même détaxe devait être consentie aux marchandises apportées par ces navires.

Il résulte des déclarations faites durant les débats que cette prétention sera vraisemblablement admise par le gouvernement fédéral pour les navires norvégiens, suédois, danois, hollandais, belges, espagnols, italiens, autrichiens, grecs, japonais et anglais [1].

En ce qui touche la France, il y a contestation. Notre ambassadeur, M. Jusserand, a rappelé au gouvernement américain que notre pays est au bénéfice d'un traité de 1822 dont les articles « n'ont été abrogés par aucune convention postérieure et doivent être considérés, en conséquence, comme établissant entre la France et les Etats-Unis l'assimilation des pavillons ». Obtiendrons-nous satisfaction?...

Mais, que nos droits soient reconnus ou non sur ce point, il n'en reste pas moins que nous serions quelque peu naïfs si, dès maintenant, nous célébrions à l'excès les mérites du bill Underwood à notre endroit. Pour juger si la politique commerciale des Etats-Unis est vraiment orientée dans un sens plus libéral, il faut attendre de voir dans quel esprit les douanes américaines appliqueront les clauses administratives. Sans doute, nous ne tarderons pas beaucoup à être fixés.

Max Turmann.

[1] Toutefois, les autorités américaines ont décidé que, pour le moment, la détaxe de 5 pour 100 ne serait pas appliquée, et que, *jusqu'à nouvel avis*, toutes les marchandises doivent acquitter les droits entiers du tarif, qu'elles soient importées sur des navires des Etats-Unis ou sur ceux d'autres pays. Les importateurs, qui auraient dû bénéficier de la taxe, font naturellement toutes réserves au sujet des sommes qu'on les oblige à payer, — indûment selon eux.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE MENSUELLE

DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉATRE

L'enlaidissement de la capitale. — Une idée saugrenue. — Paris-poubelles. — Un sans-gêne caractéristique. — Ce qu'on eût fait il y a cinquante ans! — Le vrai motif : 40 000 bulletins de vote à ménager. — D'un étalage à d'autres étalages. — Les débuts d'un préfet. — Une réforme urgente, mais difficile. — L'envahissement des trottoirs. — La difficulté pour la circulation et le danger pour l'hygiène. — La « bonne marche des affaires » et la « bonne marche du piéton ». — Grands magasins et petits détaillants. — Les tribulations d'un contribuable. — Les souffrances des employés. — Un premier succès dans la réglementation. — L'œuvre de la *Ligue sociale d'acheteurs*. — Ce qu'elle réclame encore. — La défense du tango à l'Académie française. — Rhapsodie lyrique de M. Richepin. — Amusants sophismes. — Une singulière caractéristique de la vitalité française. — La prochaine revanche. — Le nouveau *Théâtre du Vieux-Colombier*. — Une tentative intéressante. — *Les fils Louverné*, de M. Jean Schlumberger. — La tragédie de la vie banale. — Excellent départ.

Depuis qu'on s'est aperçu que nos paysages, nos sites et nos « provinces » avaient besoin d'être « lancés » pour convaincre nos compatriotes qu'il vont souvent chercher à l'étranger ce qu'ils ont à leur portée sans franchir la frontière, les « Syndicats d'initiative » se sont multipliés. On aménage les villes, on construit des hôtels appropriés, on facilite les transports, on tâche par les meilleurs moyens d'attirer les touristes, les voyageurs et de leur faire la vie si agréable que leur séjour soit durable. C'est devenu le B A BA de la nouvelle industrie.

Devant ce mouvement, Paris ne pouvait demeurer en arrière. Et la capitale a su constituer aussi une sorte de syndicat d'initiative. Du moins tout porte à le croire, tant les efforts paraissent combinés, un même plan suivi, une même volonté accumulant les preuves d'une ténacité sans exemple. Seulement ce singulier syndicat, au lieu d'embellir Paris, s'efforce de l'enlaidir, de transformer les chaussées en fondrières, les trottoirs en boîtes à ordures et le reste à l'avenant. On dirait que notre sérénissime administration s'est juré de monter en grand, en gigantesque, une représentation du

Grand-Guignol où les mots habituels perdent leur valeur, où les plus simples prescriptions du bon sens et de l'hygiène sont outrageusement violées, et dont le but suprême semble être de rendre Paris sale, troué comme une écumoire et odieux à habiter pour les indigènes, à plus forte raison pour les étrangers. Pour une initiative intelligente, c'est une initiative intelligente supérieurement.

La dernière trouvaille de cette occulte organisation d'ennemis de Paris est particulièrement merveilleuse. Il y a déjà pas mal d'années, un préfet avisé imposa d'enclore les détritus ménagers dans des boîtes destinées à être vidées, au petit jour, par les agents de la voirie en des véhicules spéciaux qui emportent ces innomables scories hors de l'agglomération urbaine. Le nom du préfet en est demeuré à ces récipients et les « poubelles » sont entrées dans l'histoire de la cité. Cependant, grâce à une tradition généralement respectée, ces poubelles n'apparaissaient, devant les portes cochères qu'après que la grande ville s'était résignée au sommeil, vers le matin, sur les 2 ou 3 heures. Ça n'était pas la perfection, mais enfin ces opérations s'effectuaient, en somme, avec le maximum de discrétion possible. Le progrès veillait! Il demande à faire plus rapidement la toilette de Paris, et annonce que tout cela dorénavant serait traité avec la vélocité de l'automobile. Mais il va sans dire, — le contraire eût été surprenant! — que le nombre de ces automobiles n'étant pas suffisant, il faudrait multiplier les « tournées », et en faire trois au lieu d'une. D'où nécessité de sortir les « poubelles » sur les trottoirs bien avant minuit, dès onze ou même dix heures. Et l'on vit alors le spectacle, tout à fait neuf et affriolant, de rues « mondaines », dont les trottoirs étalaient effrontément la nauséabonde accumulation des ordures journalières, juste au moment où les locataires et les invités sont obligés de les traverser pour gagner la chaussée où les attendent leurs voitures. Bien mieux, les chiffonniers ont souvent étendu, suivant la coutume, autour des boîtes, leurs « tapis » où ils en ont éparpillé avec application le contenu dans lequel picorent leurs crochets experts.

Tel est le spectacle inédit et d'une saveur truculente que notre préfet et nos édiles réservent depuis quelque temps à un certain nombre de Parisiens, à leurs visiteurs, à la clientèle de nos théâtres et de nos restaurants. C'est d'une inspiration exceptionnellement heureuse, et qui faisait dire à un des plus fervents admirateurs de Paris-capitale, navré et exaspéré de ces aventures vraiment grotesques : « Jusqu'ici on avait fait Paris-Attractions, on nous offre maintenant Paris-Poubelles, — c'est moins tentant; et pour mon compte, je pars jusqu'à ce que le préfet ait rendu les trottoirs abor-

dables. » C'est à de pareils résultats qu'aboutit le remarquable Syndicat d'initiative pour l'enlaidissement de Paris. Mais ceux qui ne peuvent pas partir vont-ils être encore longtemps condamnés à ces promiscuités scandaleuses?

Qu'il se soit trouvé un préfet de la Seine et des conseillers municipaux pour avoir cette idée saugrenue, voilà qui est bien caractéristique de l'affolement général. Si l'essai fut tenté pour ameuter la population contre un arrangement jugé d'avance fâcheux, mais qu'on n'osait pas ne pas faire, c'est la preuve d'une bien piteuse absence de caractère. Si, vraiment, préfet et édiles crurent un moment à l'efficacité de leur fantastique initiative, cela prouve qu'ils n'ont, à aucun degré, le sens de la ville qu'ils représentent ou administrent; et alors qu'on les renvoie à l'école du soir avec un pensum approprié, — par exemple copier plusieurs fois un traité élémentaire d'hygiène ou les chapitres essentiels d'un manuel de civilité urbaine! Mais au fond, n'est-ce pas eux qui sont les vrais philosophes de l'heure? Ils ont acquis la certitude que les Parisiens crieraient, puis se tairaient et se laisseraient dûment... ennuyer. Ils n'en continueraient pas moins, eux, à palper leurs émoluments, à agir en petits satrapes et à se moquer du monde!

Croyez-vous, vraiment, qu'il y a cinquante ans, de pareilles « loufoqueries » eussent été possibles? Et entendez-vous les cris d'orfraie de Jules Ferry et consorts? Après les *Comptes fantastiques d'Haussmann*, nous aurions eu sans doute : « La nouvelle façon de faire le trottoir. » Mieux que cela, et c'eût été beaucoup plus rondement efficace : pensez-vous que Gramont-Caderousse, par exemple, ou ses pareils n'auraient pas trouvé le moyen d'amener habilement préfet et édiles devant ces hideux étalages nocturnes, et là, par un élégant croc en jambe, de les envoyer faire plus proche connaissance avec ces expositions anti-sanitaires dont ils auraient ainsi apprécié l'insalubrité? Par là-dessus, une caricature de Cham, une boutade de Scholl, un grondement de Villemessant. Et le rire homérique de Paris eût balayé victorieusement les trottoirs — et peut-être le magistrat trop peu jaloux de la « tenue » de la grand'ville. Aujourd'hui, hélas! les hommes ne meurent plus du ridicule, ils en vivent; mais, en revanche, ils tuent ce qu'ils devraient défendre : c'est le prrrogrrrès!

« Pardon, me souffle un ami qui lit par dessus mon épaule, vous oubliez que tout cela est une question électorale. » Et, comme je reste ahuri, il poursuit imperturbable : « Sans doute! 40 000 bulletins de chiffonniers ne sont pas négligeables dans les urnes municipales. Et les chiffonniers entendent avoir le loisir, deux ou trois

heures, de faire leur tri... » L'on m'explique ainsi la situation : Tous les services publics se compliquent par suite des exigences grandissantes des employés et de l'accroissement de la besogne. On ne peut pas retarder davantage l'enlèvement des poubelles, alors on l'avance. Car le labeur des chiffonniers doit être respecté. Il est écrit, en effet, dans le code du progrès, que le particulier ne doit pas se plier au bien général, mais que le bien général doit se plier aux désirs des particuliers. C'est ainsi qu'on organise les bonnes, les fortes, les irrémédiables anarchies. Dans l'espèce, 40 000 cartes d'électeurs nous valent cet essai monstrueux contre lequel tout le monde proteste, mais que tout le monde subit docilement. Décidément, pour un Conseiller, la peur du chiffonnier est mauvaise conseillère.

Il y aurait peut-être, cependant, une ressource, ce serait de lancer le préfet de police aux trousses du préfet de la Seine! Dame, puisque M. Hennion réglemente les... étalages. Et l'on n'est pas sans avoir remarqué que le nouveau préfet de police a montré, dans certaines questions, de la volonté et de la « poigne ». A peine avait-il pris la succession de M. Lépine qu'il s'attaquait à « la maraude », entendez aux cochers et wattmans déambulant doucement en quête de la clientèle, et entravant ainsi la circulation; il jugeait même inopportuns, et importuns, les véhicules régulièrement alignés aux stations, le long des trottoirs; par un ukase qui allait exciter une émotion profonde chez les chevaliers du volant ou du fouet, il obligeait désormais les « taxis » inoccupés, hippo ou automobiles, à se ranger au milieu de la chaussée, du moins dans les artères principales coutumières de l'encombrement. Il faut reconnaître que l'esthétique de nos boulevards en fut brusquement modifiée, bien ou mal selon le goût de chacun. Les voies cessèrent dans leur partie médiane d'appartenir, dans une direction ou dans l'autre, à celui qui, plus pressé, plus habile ou plus heureux, « doublait » sans « l'accrocher » son camarade; elles formèrent, au contraire, deux courants très déterminés, séparés par le brise-lames des voitures au repos. La circulation en profite certainement, et les accidents ont moins de chances de se produire; pourtant, si les Parisiens, que n'arrête guère ni ne gêne la nécessité de franchir une demi-chaussée, approuvent en général la mesure, nombre de Parisiennes protestent, auxquelles il est arrivé d'adresser, vers un chauffeur aveugle et sourd, des appels aussi désespérés qu'impuissants.

Quoi qu'il en soit, le préfet s'est occupé de la chaussée; en attendant que le mécontentement des chauffeurs l'y ramène, il s'occupe maintenant du trottoir. L'affiche où il signale aux com-

merçants l'abus que certains font des étalages est conçue en termes excellents, énergiques autant que modérés. Et certes, c'est un véritable mal public auquel il voudrait porter remède. Au point de vue d'abord de la circulation. Il est des magasins dont les deux tiers au moins de la marchandise se pavanent ainsi sur le bitume municipal. Ici, c'est le marchand de chaussures. L'homme, caressant les brodequins d'un martinet aux lanières de drap qui doit écarter la poussière, — pour la rejeter sur les passants, — proclame d'une voix de héraut d'armes la qualité exceptionnelle des articles tout cuir, box-calf ou chevreau, et cousus à la main, soldés à des prix dérisoires. Une ménagère s'arrête, prend une paire de pantoufles, la soupèse, la pose, la reprend. — C'est du feutre?... — L'homme feint une surprise indignée : que veut-elle que ce soit?... Et tandis qu'elle introduit une main dans l'objet, « pour voir », lui tente doucement, subrepticement, d'entraîner la cliente à l'intérieur, où se perpétrera l'essayage, l'achat. Plus le public s'arrête, plus l'homme est content. S'il le pouvait, il élargirait encore l'étalage, de telle sorte qu'entre son éventaire et le bec de gaz, il restât juste ce qu'il faudrait à un camelot pour offrir le jouet du jour, le dernier tirage financier ou les cartes postales : 12 vues de Paris, 1 franc. En marchandant un peu, on les a pour 4 sous. Mais veut-on marchander? veut-on acquérir? On voudrait passer, seulement.

Nombreux aussi sont les marchands de vêtements qui exposent leurs complets « inimitables ». D'ineffables mannequins de carton se parent d' « imperméables dernier genre »; le *boniment* du vendeur ne le cède ni en conviction, ni en faconde à celui du chaussetier son voisin. Et les bazars! Le « tout à treize!... » qui retentit, accompagné du « Voyez voir, Mesdames! Entrée libre! » auquel on cède moins, il faut le dire, qu'à la vue de tel objet qui manque depuis quelque temps et dont on sent soudain l'impérieux besoin : porte-allumettes, brise-jet, ciseaux de poche, tire-botte, tout à treize sous, plus brièvement, — dit l'autre, — tout à treize!

Certes, les commerçants connaissent l'utilité, pour leurs affaires, de l'étalage. A côté des articles dont la fragilité ne redoute pas le plein air, d'autres sont montrés dans des vitrines : objets de toilette, parfumerie. Nombre d'objets ne se vendent guère qu'à la condition de solliciter directement le passant; et en somme qu'est-ce que cette création de la fin du dix-neuvième siècle, le *Grand magasin*, — c'est-à-dire celui dont l'entrée est réellement libre, où l'on pénètre avec la certitude que l'on peut ne rien acheter — sinon la notion de l'étalage largement interprétée, et développée presque à l'infini? Aussi bien, quelque solides attraits que présentent leurs comptoirs intérieurs, les grands magasins sont loin

de dédaigner l'humble asphalte, dès que l'emplacement s'y prête. Dans la rue du Bac, chère à Mme de Staël, on ne peut rien tenter; mais voyez ce boulevard qui commence à la rue Taitbout : à certaines heures, de 15 à 18, — je veux dire de 3 à 6, — il est matériellement impossible de faire un pas devant deux modernes palais de la nouveauté, en bon français actuel : *nouveautés-palace*. C'est, aux jours de solde particulièrement, une cohue fortement poudrerizée qui s'agite autour des « rayons », piétine, attend, simule l'impatience, ravie au fond de se sentir toujours plus dense, plus immobilisée, plus encombrante. En plusieurs endroits, on a simplifié encore les achats par l'installation de « caisses » extérieures. La cliente, — car le client se hasarde rarement en pareils lieux, — indique l'objet choisi à un vendeur; vite un carré de papier pour envelopper cette « occasion », et l'employé se dirige vers la cage de verre où sera soldée l'acquisition, suivi d'une troupe d'acheteuses qui s'alignent docilement, tandis qu'avec une rapidité toute professionnelle l'homme « débite » imperturbablement : « six mouchoirs baptiste 0 fr. 45, une paire gants tissu suède 0 fr. 85... » Soudain il s'arrête, et les regards fixés sur son escouade, avec un mécontentement qui daigne se laisser voir dans le ton bref et hautain, il interroge : « A qui les trois paires bas simili-soie?... » Qu'il pleuve, et sur l'espace hypothétique laissé au public profane se produit l'imposant préposé aux portières, dressant sur ses hautes jambes un torse sanglé de bleu, que couvre comme un dais le large parapluie rouge.

Tout cela, en somme, qui pourrait d'ailleurs se modifier, est préjudiciable aux intérêts de l'immense majorité; mais, sauf les coups de coude rarement mortels ou la blessure causée par quelque « en-cas » agressif plus que maladroit, les étalages de ce genre ne nuisent à la santé générale qu'en remuant un nombre inappréciable de microbes. En revanche, il existe un danger, un véritable péril contre lequel on ne saurait trop s'insurger : l'étalage des produits alimentaires. Dans quelques quartiers paisibles, on peut voir encore l'épicerie telle que notre jeunesse l'a connue, ne mettant hors de boutique que quelques sacs de légumes secs, et des boîtes de petits fours non moins secs, que les gamins de l'école contemplent, à travers le couvercle de verre, avec concupiscence; mais de plus en plus ce petit commerce disparaît pour faire place aux *magasins d'approvisionnements*. Faut-il déplorer la ruine de l'humble épicier, ou, tout en la regrettant, n'y voir qu'une des formes du progrès? Là n'est point le problème. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les étalages. Or il est impossible d'en concevoir de plus nocifs, d'en rêver de plus absurdes au point de vue de l'hygiène que ceux des susdits

« approvisionnements ». Exposé à la poussière, épaisse ou subtile, qui naît sans cesse de la chaussée, ce que nous mangerons tout à l'heure est dès l'instant sali, souillé, pollué. Quand la chaleur n'est plus trop forte, les poulets sont disposés en bel ordre, chacun muni de l'étiquette qui indique son prix ; à côté, c'est la boucherie : grenadins ou tournedos tout « parés », foies et rognons dans leur plat de faïence, armées de côtelettes « premières » ou « dans le filet ».

Peu importe, dira-t-on : le feu purificateur assainira tous ces aliments; les microbes ne résistent pas à la cuisson. Soit. Faudra-t-il aussi faire cuire ces raisins qui, dans leur caissette encadrée d'une dentelle de papier, recueillent tout ce qu'il plaît à la rue de déverser sur leurs grappes dorées? Plus ils sont beaux, et plus on les expose. Quand on les aperçoit à l'étalage, comme on envie l'homme ignorant des villes qui peut les cueillir là-bas, veloutés, tout frais parmi les feuilles!... Mais quoi! le gamin qui remue le prunier au champ paternel et qui, sur la terre brune, ramasse les reines-claude juteuses, fendues, mûres à point, les reconnaîtrait-il à l'étalage, leurs blessures ouvertes non plus au soleil, mais à l'ordure, réceptacles de toutes les sanies? Oui, peut-être, il les reconnaîtrait; mais il n'en voudrait pas...

Il ne suffirait donc point de restreindre les étalages aux mesures, — déjà excessives, — que la loi autorise; il faudrait, surtout, imposer aux commerçants l'obligation d'obéir aux plus élémentaires prescriptions de l'hygiène.

Car c'est encore une grosse question que celle des étalages et qui fournit une nouvelle preuve de l'insensible obscurcissement où sombrent peu à peu les idées les plus claires. C'est ainsi qu'un représentant de la direction d'un très grand magasin de la rive gauche a trouvé, sans s'en douter certainement, un mot digne de devenir historique. « La direction du grand magasin, dit-il, ne peut que regretter tout ce qui s'élève comme entraves à la bonne marche des affaires. » — Mais, pardon, monsieur le représentant, il y a maldonne et, révérence parler, vous bafouillez. Les trottoirs sont faits non pour la bonne marche des affaires, mais, si vous le permettez, et essentiellement, pour la bonne marche des piétons! Ce n'est certes pas contradictoire, mais cela réclame simplement une subordination où le piéton doit avoir le dessus...

Et à vrai dire, à notre humble avis, s'il y a des magasins à qui devraient être rigoureusement interdits les étalages sur les trottoirs, ce sont les grands magasins. A quoi bon, s'il vous plaît? Que le petit détaillant, surchargé d'impôts, circonscrit dans une place exiguë par la cherté des loyers, cherche à tirer l'œil du

passant par un étalage extérieur non encombrant, passe encore. Mais le grand Bazar qui truste les métiers et les fournitures et attribue des listes civiles fastueuses à ses dirigeants? N'a-t-il point assez de place, avec les kilomètres de ses comptoirs de l'intérieur, et les hectares de ses glaces pavoisées de tentations? Je connais un magasin d'approvisionnements, dans une grande voie de Paris, qui, sur les sept heures et demie du soir, vous expulse littéralement du trottoir sur la chaussée encombrée ou non. C'est l'heure où « ces Messieurs » rentrent leurs caisses, boîtes ou conserves sur des chariots rapides. Vous vous garez d'un convoi, mais vous recevez sur vos chaussures un flot de feuilles de salade ou de choux chassé par un balai rageur. Vous obliquez aussitôt pour être éclaboussé par le jet puissant d'une pompe qui lave le trottoir devant la poissonnerie et transforme l'asphalte en marais glissant que les femmes ne pourraient traverser qu'avec des chaussures de japonaises. Le tout, bien entendu, sans un mot d'excuse, avec cette raillerie gouailleuse de l'employé qui prend sa revanche sur le bourgeois, — lequel n'est souvent pas plus bourgeois que lui.

Il est vrai que, bien des fois, le malheureux n'a qu'une pensée, c'est d'en finir au plus vite; car c'est encore là un des vices de l'étalage que de forcer par tous les temps, — que le soleil grille, que la bise morde ou que le froid congestionne, — jeunes gens et jeunes filles à demeurer tête nue, dans un uniforme anti-hygiénique, des heures, souvent des journées entières. L'été, on s'en tire encore cahin-caha. Mais l'hiver, que l'on songe au véritable martyre de ces vendeurs ou vendeuses exposés aux intempéries, rabroués par le client grincheux, et qui douze heures durant, en plein vent, « ont froid »! La *Ligue sociale d'acheteurs*, dont les utiles interventions ont maintes fois consacré l'importance sociale, s'est dès longtemps préoccupée de cette situation, et a fini par obtenir quelque réglementation sur la matière. Désormais les garçons doivent avoir au moins 14 ans et les jeunes filles au moins 16 ans pour être employés aux étalages extérieurs. Les garçons, de 14 à 18 ans; les jeunes filles, de 16 à 18 ans, ne peuvent y être employés que six heures par jour et pas plus de deux heures de suite. Enfin, après huit heures du soir et par température au-dessous de zéro, l'emploi aux étalages des garçons de moins de 18 ans et des femmes de tout âge est interdit.

C'est déjà un résultat fort appréciable; mais la Ligue ne s'en tient pas là, elle souhaite que toute vente à l'étalage extérieur soit interdite dès que la température atteint 5 degrés au-dessous de zéro; et que, d'ailleurs, il soit loisible aux employés d'avoir la tête couverte et de se vêtir chaudement. Elle fait ainsi œuvre

non pas seulement de bienfaisance, mais d'entr'aide sociale en favorisant la diminution des candidats à la tuberculose dont le nombre est infiniment plus augmenté qu'on ne le croit par ces habitudes de notre commerce. Il est bon de remarquer, en effet, qu'à l'étranger de telles coutumes sont inconnues; et quand, au récent congrès de la Ligue à Anvers, les Français voulurent obtenir le vote d'un vœu sur cette question des étalages, ils se heurtèrent à une incompréhension générale : les congressistes étrangers n'avaient même pas l'idée que la question pût se poser! Elle se pose malheureusement pour nous, et l'on vient de voir quelles solutions la Ligue d'acheteurs y a déjà fait apporter et celles qu'elle souhaite y voir apporter encore. Puisse-t-elle conquérir assez d'adhérents et ces adhérents avoir assez d'influence pour obtenir une amélioration sociale de plus.

Je n'oserais donner ce nom d'amélioration sociale à l'extraordinaire intervention de M. Richepin dans la question du tango! Le jour même où je m'étais permis de dire ici mon impression sur la nouvelle danse, l'académicien prenait sa défense sous la coupole à la séance publique annuelle des cinq académies. A vrai dire, on fut assez étonné que notre grand corps littéraire n'eût, en cette circonstance, d'autre contribution à fournir que ce fougueux plaidoyer. C'est le nouveau jeu! Je confesse qu'il ne m'a pas séduit et que, pour être présentés avec une fort savoureuse ivresse verbale, les arguments de M. Richepin me paraissent plutôt faibles. Dans cette rhapsodie éclatante, comparable à un article du Larousse, qui serait lyrique, le conférencier en vogue a accumulé d'amusants sophismes. On peut convenir que la danse est un « exercice » salutaire, — et Lacordaire la faisait enseigner à ses élèves de Sorèze, — mais « la danse » ne veut pas dire toutes les danses. Ce n'est, du reste, ni son origine étrangère, ni son origine populaire qu'on reproche au tango, c'est son essence même, ainsi que je l'ai déjà expliqué. Et quant à dire qu'une danse n'est inconvenante que si les danseurs veulent la rendre telle, il faut n'avoir jamais vu certaines danses endiablées de l'Espagne, par exemple, pour avancer un tel axiome! M. Richepin aura beau dire, rien n'est moins académique que le tango. Il est vrai que, entraîné par son ardeur « classique », il va jusqu'à dire que la danse est une caractéristique de la vitalité de la France. Je n'exagère pas :

« La France ne doit jamais devenir cette terre-là (où l'on ne danse pas). Elle ne saurait le devenir que sous peine de mort. Bénissons tout ce qui l'en empêche, tout ce qui ranime la vieille tradition par quoi elle ressuscite la Grèce antique, en demeurant

une terre où l'on danse, où l'on fait tout en dansant, où l'on sait même mourir en dansant »...

Allons, allons, ne mettons pas tout au pire, mais méfions-nous tout de même de semblables exagérations. Il en reste toujours quelque chose. Il y a un milieu entre être un peuple de puritains moroses et être un peuple de danseurs ; les mauvaises langues auraient trop vite traduit : « de sauteurs ». Nous valons tout de-même mieux que cela ! Et, sans tarder, sous la même coupole, M. Lamy, en parlant de la littérature, et M. Bazin, en parlant de la vertu, nous le montreront certainement. Ce sera une heureuse revanche !

*
* *

M. Jacques Copeau et ses amis ont formé le généreux dessein de « réagir contre l'industrialisation croissante du théâtre » et d'offrir au public « une scène décabotinisée ». Il n'est pas nécessaire de connaître à fond les théâtres du boulevard, — ni les autres, — pour apprécier l'urgence d'une semblable réforme ou pour applaudir à ceux qui, très courageusement, avec beaucoup de vaillance et de gaieté, négligeant d'ailleurs de trop faciles « moyens de parvenir », entendent ne devoir leur succès qu'à la valeur même des œuvres et de l'interprétation. Nous avons nous-même trop souvent souhaité un renouvellement, chaque jour plus nécessaire, de nos mœurs dramatiques, pour ne pas leur faire largement crédit ; s'ils réussissent à ramener sur notre scène le souci de l'art, de cet art « vigoureux et sain » dont ils nous parlent, nous ne serons pas les derniers à les en remercier ; et d'ailleurs, « l'autre théâtre », comme dirait M. Francis de Miomandre, n'aura rien à envier à l'ancien...

Pour champ d'expérience, on a choisi l'antique salle de l'Athénée Saint-Germain, qui abrita tant de destinées diverses et éphémères, où l'on entendit tour à tour des conférences, de la musique, des comédies, et qui ne put même échapper sur ses vieux jours au cinématographe envahisseur... On a tiré le meilleur parti possible de cette demeure assez incommode et qui ne se prêtait que médiocrement à ce qu'on lui demandait ; des architectes et artistes dévoués à l'entreprise l'ont transformée en un théâtre simplement décoré, sans luxe, mais, ce qui vaut mieux, sans mauvais goût. M. Jacques Copeau y a installé une petite troupe homogène et laborieuse, qu'il avait pris soin, pendant l'été, de faire venir à la campagne et de préparer, sous les ombrages pacifiants, à sa rude mission. On a établi un répertoire trié sur le volet, — œuvres antiques, œuvres classiques françaises ou étrangères, reprises de pièces modernes, œuvres inédites, dont quelques-unes, connues

des lettrés, sont attendues avec impatience et curiosité, — enfin un programme à rebuter vingt fois des troupes trois fois plus nombreuses. Et *le théâtre du Vieux-Colombier* nous est né...

Les premiers résultats sont encourageants. Les acteurs, — dont plusieurs ont fait leurs preuves sur d'autres scènes, — semblent apporter beaucoup d'entrain à la besogne, du dévouement à l'œuvre commune et même, *rara avis*, une abnégation méritoire... En tout cas, leur souplesse est remarquable. Je les ai vus jouer fort agréablement *Barberine*, ce délicat, léger et poétique chef-d'œuvre, que nous n'avons, pour ainsi dire, jamais l'occasion d'applaudir, et dans lequel M. Jacques Copeau tenait avec succès le rôle du comte Ulric. Cinq minutes après, la même troupe reparaissait dans une œuvre moderne, d'un caractère très différent, — un drame familier, âpre et vigoureux, — et elle l'interprétait en perfection.

Cette pièce, — *Les fils Louverné*, — marque le début au théâtre d'un jeune écrivain, M. Jean Schlumberger, dont un roman, l'*Inquiète paternité*, avait déjà attiré l'attention... de quelques délicats. Le nom qu'il porte est fort estimé dans le monde des érudits; si j'en crois les promesses de l'œuvre nouvelle, il le sera également dans le monde des lettres.

Le petit rideau vert, sévère et modeste, qui ferme la scène, s'écarte dans son cadre de bois noir et l'on reconnaît un intérieur provincial, — maintes fois vu d'original, — une « maison de maîtres » dans une campagne reculée, où l'on vit simplement et où le propriétaire reste tout proche du paysan. Des murs blancs sans tentures, quelques fauteuils et un canapé couverts de leurs housses, une table où l'on apportera la soupe tout à l'heure, — on ne sait trop si c'est le salon ou la salle à manger, — une commode Empire aux cuivres passés, des vases avec des fleurs séchées, de vieux tableaux, une grande porte aux vitres étroites donnant sur la campagne : le décor, qui restera le même pendant le cours des quatre actes, est exact et d'une simplicité très observée. Sans recherches de trompe-l'œil, sans accumulation de détails, il « crée l'atmosphère » qu'il faut. Et l'œuvre aura les mêmes caractères de sobriété et de vigueur. Le sujet est tout dans l'opposition de deux tempéraments et dans le conflit qui les met aux prises. Les deux fils Louverné sont des violents, comme leur père, mort aujourd'hui, et que sa femme avait dû fuir pour venir s'installer ici, seule avec ses enfants. Mais le cadet, Alain, se sentant le plus faible, dès l'âge de douze ans, a cessé de résister à son frère : une transformation soudaine s'est faite en lui; une phrase, recueillie on ne sait où, s'est emparée de ce jeune cerveau : « Celui qui domine sur son cœur vaut mieux que celui qui

prend une ville. » Et il a tourné toute sa force à se faire douloureusement une âme résignée. Il a laissé à l'aîné, Didier, tout ce qu'il a voulu : lors du partage des biens paternels, il n'a conservé qu'une ferme pour y installer un orphelinat; la Chalicorne, le domaine du père, qui lui revenait et toutes les terres, il les a abandonnées, — avec l'idée que Didier, plus fort, plus simple aussi, saurait mieux conduire la barque. Il lui a même laissé Sylvie, une amie d'enfance, qu'il aimait, et que Didier vient d'épouser... Mais Didier, le maître impérieux, dur à ses fermiers et peu sensible à la pitié, est détesté des paysans comme l'était son père; — c'est à Alain, pitoyable et humain et que l'on voudrait avoir pour maître, que vont tous les respects. La pièce nous montrera la violence d'Alain peu à peu réveillée par l'indignation que lui cause la dureté de son frère et par l'ancien amour qui le dresse à la fin contre son rival.

Le sujet est habilement posé dans le premier acte, qui est excellent. Nous sommes chez M[me] Louverné. Veuve triste et résignée, maigre, serrée dans son châle noir, portant encore la marque des souffrances passées, — elle habite avec Alain, un peu inquiète devant l'avenir, devant la violence du fils aîné et la complexité du cadet, et tout amour pour ses deux enfants, pour Alain surtout. Le rôle a été traduit par M[me] Gina Barbiéri avec une vérité simple et une distinction parfaites : c'est la vie même. Didier revient de son long voyage de noces, décidé à sévir contre les fermiers négligents et nous entendons le vieux Grimbosq, qu'il va congédier, éclater en reproches amers contre le mauvais maître. Alain tentera de s'interposer. Mais précisément voici Didier; la conversation s'engage entre les deux frères, cordiale et joyeuse. Nous ne tardons pas cependant à prévoir des complications et à deviner l'approche d'un conflit. Ce sont quelques mots de Didier, révélant que l'accord avec sa femme déjà n'est plus parfait; c'est Sylvie qui, au hasard de la conversation, apprend à Alain qu'elle a refusé autrefois la main de Didier, avant de l'accepter aujourd'hui, et laissant entendre qu'elle ne l'aimait pas... Et quand Didier, obstiné, annonce son intention irrévocable de chasser les Grimbosq, c'est avec une force accrue par son amour qu'Alain se dresse contre lui, pour se retirer bientôt, frémissant et accablé devant son impuissance. Sylvie reste tout émue des confidences échangées; elle est insensible aux prévenances de son mari; elle voudrait savoir pourquoi Didier a caché à son frère le refus qu'elle avait d'abord opposé à sa demande; restée seule avec M[me] Louverné, elle l'interroge avidement sur Alain et quand la mère lui a raconté le brusque changement de l'enfant et sa violence soudain apaisée, elle s'enfuit sans plus rien écouter.

L'action maintenant va se poursuivre avec une sorte de logique vivante et passionnée, et les trois actes qui suivent ne sont que le développement inévitable des sentiments mis en présence. La chiquenaude donnée, rien ne peut plus arrêter ces forces et les empêcher de courir au dénouement. C'est la manière de nos grands tragiques, — et j'ai déjà noté cette analogie ainsi que ce retour au drame « intérieur » et proprement psychologique dans la pièce d'un jeune auteur, jouée l'hiver dernier à l'Odéon, *la Maison divisée* de M. Fernet. Il faut dire toutefois que la tendance est ici plus accusée et le sujet plus dégagé d'éléments étrangers, — comme aussi l'œuvre est supérieure par le style et l'observation, l'un et l'autre plus vigoureux et plus près de la vie.

Au second acte, une belle scène met aux prises les deux frères; Alain sait qu'il ne fléchira pas la volonté de Didier; il sait aussi que par lui-même il ne peut rien pour les Grimbosq; mais résolument il brave son aîné; que celui-ci prenne garde : il s'est effacé, sacrifié; aujourd'hui, enfin, sa vraie nature veut se dégager des liens artificiels qu'il lui a forgés. La discussion continue devant Sylvie accourue, et qui reste interdite en face de ces colères... Soudain Grégoire, le fils de Grimbosq, arrive haletant : le vieux fermier, — qui était tombé sans connaissance à la vue de l'huissier annonçant la saisie, — vient de mourir en maudissant Didier. Et le fils crie sa haine : « Vous ne nous demanderez plus, Monsieur Alain, de le respecter... » Une vague menace se cache sous les paroles qu'il balbutie. Didier annonce qu'il surseoira à la saisie. Mais il est trop tard. Il s'écarte, laissant Sylvie qui veut accompagner les autres auprès du mort. Et au moment de partir, en quelques mots échappés, Alain et la jeune femme s'avouent leurs sentiments.

Le soir même, le feu a pris à la Chalicorne. Grâce à l'intervention d'Alain, les paysans, spectateurs narquois, se sont enfin décidés à éteindre l'incendie. Sylvie s'est réfugiée près de Mme Louverné et va passer la nuit sous son toit. Didier arrive, et une nouvelle discussion éclate entre les « frères ennemis »; pourtant Alain fait encore un effort : voulant se protéger lui-même et protéger son frère, il le presse de rester ici; Didier n'en a cure, il va partir ce soir même pour la ville, car il a porté plainte et il vient de demander un rendez-vous par télégramme. Et il s'en va, dédaigneux et dominateur... La décision d'Alain est prise. De connivence avec Grégoire, l'incendiaire de tout à l'heure, maintenant son allié tacite, il simule une sortie, puis il revient dans la pièce où Sylvie veille seule près du foyer... Il est transformé; une volonté froide et terrible, une résolution mauvaise, une passion triomphante et douloureuse éclatent dans toute son atti-

tude; ce soir enfin il prendra sa revanche, dût-il en souffrir affreusement; et il n'a d'ailleurs nulle peine à triompher de la pauvre femme, qui se défend à peine et que l'amour lui a déjà conquise.

Le lendemain, à l'aube, Grégoire vient prendre le bagage d'Alain; il va partir avec Sylvie. Mais son œuvre, cet orphelinat qu'il a fondé, ces enfants auxquels il s'intéresse passionnément, toutes ses préoccupations journalières le tourmentent; il prépare des instructions écrites, mille détails le retiennent. Il a déjà moins de joie, presque du remords. Sylvie comprend cette lutte intérieure; elle le supplie de la laisser partir seule, se cacher dans une retraite, loin de son mari et loin de lui-même. Mais voici qu'Alain pâlit et se recule. Didier approche lentement, courbé, la démarche lourde, accablé de son désespoir; il savait, il avait prévu... Sylvie ne l'aime pas; qu'elle s'en aille avec Alain; qu'on le laisse seul; n'ont-ils plus le courage de partir? Et il se redresse, impérieux... Les deux coupables se taisent, interdits, déjà domptés. Et brusquement la résolution de Didier semble se retourner tout d'une pièce : « Alain, laisse-la-moi, c'est ma femme... Laisse-moi la reprendre, mon frère, et je baiserai tes pieds... Elle est ma femme; c'est quelque chose, cela; elle est à moi... » Il s'avance vers Sylvie qui ne résiste plus; il la prend, toute menue et rapetissée dans son grand manteau de voyage; elle tourne encore la tête, en balbutiant, vers Alain immobile et elle suit son maître...

Cette finale produit une vive impression; elle est très belle; elle est mieux que cela, elle est de la vérité la plus profonde et la plus touchante. La psychologie, qu'ailleurs on peut discuter, est ici d'une sûreté parfaite; l'attitude d'Alain, celle de Didier surtout, donnent la sensation immédiate du réel; il n'y a plus ici de littérature interposée.

L'auteur, d'ailleurs, termine très heureusement ses actes. Dans leur conduite même, il montre en général un art très sûr. Non qu'il soit toujours parfait dans le détail : du moins çà et là remarque-t-on quelques incertitudes dans le dessin, quelques indications qui ne sont pas ensuite confirmées; parfois, il semble même que dans une première esquisse il ait conçu sa pièce autrement et que certains traits de cette ébauche persistent dans la version définitive. J'ai dit qu'il avait fort bien posé son sujet dès le début; peut-être l'a-t-il même posé trop bien : je veux dire qu'on est quelquefois orienté vers un autre dénouement ou vers une autre interprétation des caractères; c'est ainsi qu'une réponse d'Alain à sa mère qui vante l'abnégation de son fils laisserait croire qu'il y a dans son passé quelque chose de louche et de mystérieux qui nous

sera révélé; il n'en est rien. Je pourrais citer d'autres exemples. J'ajouterai seulement que cet orphelinat fondé par Alain reste un peu trop dans la pénombre pour que nous comprenions l'intérêt si vif qu'il lui porte; il y a là quelque chose qui aurait dû (puisqu'il intervient au dernier acte) être plus poussé... ou simplement supprimé.

Mais ces détails sont infimes auprès des très remarquables qualités que révèle la pièce. Les deux caractères de Didier et d'Alain sont très adroitement dessinés et leur opposition est aussi curieuse que dramatique. Peut-être objectera-t-on que cette transformation soudaine et totale dans le caractère d'un enfant de douze ans et l'influence exercée sur lui par une parole entendue en passant offrent quelque invraisemblance. Je me garderai de faire un tel reproche à l'auteur; il me paraît, tout au contraire, qu'il y a là une observation de la plus heureuse justesse; il ne serait nullement impossible d'en trouver d'autres exemples; ce n'est pas un cas extrêmement fréquent, j'en conviens, mais il l'est plus qu'on ne le croirait et il est très humain. Le caractère de Didier n'est pas moins juste, mais il est plus simple et plus facile à concevoir; il faut noter, d'ailleurs, que Didier, qui est dur, volontaire et qui aime à commander, n'est pas, au fond, un méchant homme; il est impitoyable pour les Grimbosq, mais il croit remplir son devoir de propriétaire; on le voit capable d'affection et de douceur; je sais gré à M. Roger Karl, qui a fort bien joué le rôle, d'avoir indiqué discrètement cette nuance.

L'observation des milieux paysans, le langage que tiennent les personnages, mille détails très étudiés donnent à l'ensemble une solidité et un réalisme d'excellent aloi. Il faudrait pour en juger parfaitement, — comme pour apprécier le style qui, à la simple audition, semble d'une rare qualité, — avoir le texte sous les yeux, La lecture de la pièce imprimée nous réservera, sans doute, un plaisir nouveau. Du moins de telles œuvres font bien augurer de l'avenir du jeune théâtre. Son programme est séduisant; il possède une troupe vaillante, souple et adroite; il semble avoir recruté déjà un public sympathique et bien disposé; son directeur montre la plus belle confiance. Il faut espérer que ces atouts suffiront, — à défaut de moyens de réclame plus vulgaires, — pour assurer son avenir. Notre art dramatique ne peut qu'y gagner... et il en a besoin.

Louis Joubert.

CHRONIQUE POLITIQUE

Sentant approcher les élections, les députés s'apercevraient-ils que la politique de Pau n'est pas de la bonne politique? Un instant, on fut presque tenté de le croire. M. Caillaux et ses amis, qui arrivaient tout pimpants, tout triomphants, prêts à pourfendre le président de la République et le président du conseil, à pulvériser les écoles libres et le service de trois ans, avaient reçu quelques douches calmantes. Pendant que M. Malvy s'efforçait de racoler des membres au fameux parti radical-socialiste « unifié », et ne parvenait péniblement à y enrôler, à force de sollicitations, que 150 recrues manquant d'enthousiasme, la défense laïque, sans être, hélas ! abandonnée, devait céder le pas à la réforme électorale. L'arrondissement était une fois de plus condamné, et condamné sans merci : sur 556 députés qui déposèrent dans l'urne leurs bulletins, 64 seulement votèrent contre le scrutin de liste. Mieux encore, le principe de la représentation des minorités était adopté, et, dans la majorité qui s'accrut après le scrutin, beaucoup de « réfractaires », les yeux soudain ouverts sur le danger qu'ils courraient à se heurter, en mai prochain, à des coalitions proportionnalistes, tenaient à figurer ; M. Caillaux lui-même, se souvenant de ses déclarations du temps qu'il était ministre, M. Caillaux, que l'*Officiel* avait d'abord inscrit comme ayant « voté contre », rectifiait « l'erreur », et déclarait qu'il avait « voté pour ». La réforme l'emportait. A cette première déception des conspirateurs de Pau, la nomination de la commission du budget en ajoutait une seconde. Après qu'il eut été décidé que chaque groupe, proportionnellement à son importance, y serait représenté, les radicaux unifiés les plus notoires en étaient éliminés : au groupe de l'entente démocratique comme au groupe radical, ils étaient remplacés, tous sauf un, par des rebelles à la discipline unifiée. Seul, le groupe radical-socialiste, dernier carré de la vieille garde, tenait ferme en élisant M. Bouffandeau, M. Malvy, M. Chautemps et d'autres semblables lumières. Mais, malgré sa compétence que personne ne conteste en matière financière, M. Caillaux, qui avait prévu l'hécatombe, n'avait même pas osé

poser sa candidature. Sur toute la ligne, c'était donc la défaite : le vent qui souffle à la Chambre, s'écriaient déjà les optimistes, ne vient pas de Pau ! Confiance, malheureusement, qui n'a guère pu durer. N'oublions pas que reprend, demain, la discussion des projets de défense laïque. Et, dès aujourd'hui, le parti de MM. Caillaux et Malvy a trouvé des revanches dans les commissions. Pour bien marquer que l'incohérence est reine dans le petit monde parlementaire, celle du budget, élue contre les radicaux unifiés, se laisse mener par eux. Celle de la législation fiscale s'évertue, en donnant des crocs-en-jambe au ministère, à réaliser leur programme. Le gâchis continue. Mais procédons par ordre.

Nous parlions tout à l'heure de la réforme électorale, et nous disions que la Chambre, après avoir écarté un contre-projet de M. Augagneur et un amendement de M. Javal, avait voté le scrutin de liste avec représentation des minorités. Représentation des minorités : à quelle sauce ? C'est M. Lefèvre qui a apporté la formule. Son amendement, devenu l'article 20 du projet, maintient deux tours de scrutins : au premier, doit jouer la représentation proportionnelle, d'après le système du quotient ; au second, les sièges non pourvus seront attribués à la majorité relative. Nous avouerons, pour notre part, très peu goûter cette « transaction ». A quoi bon deux tours de scrutins ? Un des avantages de la réforme devait être, précisément, de supprimer les inconvénients et les marchandages du ballottage. Pourquoi, surtout, ce qui sera juste pour le premier tour ne le sera-t-il plus pour le second ? La concession accordée aux majoritaires, — qu'elle n'a d'ailleurs pas désarmés, puisqu'ils ont été 222 à n'en pas vouloir, et que ceux mêmes qui la sollicitaient en juillet 1912, comme M. Augagneur qui a eu la franchise d'avouer : « Je l'ai votée alors parce qu'elle faisait échec au projet de la commission ! » l'ont repoussée en novembre 1913, — la concession fera que nous n'aurons qu'une réforme tronquée. Mais il paraît que, pour aboutir, elle était indispensable. M. Barthou, qui a eu tant de peine à « comprendre » le jeu du quotient, en avait fait une condition. Il avait assuré qu'il ne se chargerait qu'avec elle de défendre au Sénat le projet de la Chambre. Dans l'espoir d'en finir, M. Benoist et les proportionnalistes les plus convaincus ont en conséquence admis le texte de M. Lefèvre ; ils ont même été plus loin : ils ont ajouté à sa rédaction une disposition en vertu de laquelle, dès le premier tour de scrutin, après une répartition faite au moyen du quotient, s'il se trouve des candidats, à quelque liste qu'ils appartiennent, qui aient la majorité absolue, ils seront déclarés élus, dans l'ordre de leurs suffrages, aux sièges encore vacants.

Ce défilé, qui était le plus rude, étant franchi, le reste du projet

a passé sans trop d'encombre, en deux séances. Quelques dispositions, présentées par la commission, ont été cependant modifiées. Au lieu de fixer, dans chaque département, le nombre des députés d'après le chiffre de la population française constatée, on le fixera d'après celui des électeurs inscrits : les antiproportionnalistes, qui savent par expérience qu'il est plus facile d' « arranger » les listes électorales, en y faisant, par exemple, figurer les morts, que les tableaux de recensement, se sont congratulés bruyamment de cette victoire. D'autre part, il a été convenu que chaque circonscription élirait un député par 22 500 électeurs inscrits. Mais, quoique les majoritaires aient été les inventeurs du calcul, nous ne pouvons, là, qu'applaudir : nous aurions, en effet, de la sorte, 77 députés de moins, le « travail » parlementaire, certainement, n'en souffrirait pas, et ce serait une économie de 77 fois 15 000 francs, soit un peu plus d'un million. Enfin, après une discussion assez vive, pour savoir comment seraient remplacés les députés qui décéderaient ou démissionneraient en cours de législature, la Chambre a sacrifié le système des suppléants, et s'est ralliée à une formule qui prévoit des élections supplémentaires et partielles chaque fois que la représentation d'une circonscription sera réduite aux deux tiers de ses membres. Et l'ensemble de la loi, — qui ne constitue plus, avec ces retouches, qu'une demi-réforme ne donnant qu'une demi-équité, mais qui réalise néanmoins un progrès, — a été adopté par 333 voix contre 225 : 108 voix de majorité.

Reste à présent que le Sénat consacre le projet. S'y résignera-t-il? S'il s'y refusait, il lui faudrait renverser M. Barthou, qui s'est engagé à soutenir la loi à sa tribune, comme il a renversé M. Briand. Le Sénat hésitera sans doute devant cette extrémité. Quelqu'envie qu'il puisse avoir de jeter, une seconde fois, dans ses oubliettes, une réforme voulue par la grande masse du pays, par la Chambre intéressée et par le gouvernement, laisser en suspens une question qui, après avoir influé beaucoup sur les dernières élections, risquerait d'influer davantage encore sur les prochaines serait un très vilain tour à jouer aux meilleurs amis de MM. Clemenceau, Combes et Pelletan. A l'heure qu'il est, ce ne sont peut-être pas les proportionnalistes qui ont le plus d'intérêt à voir triompher immédiatement la proportionnelle.

En attendant que nous connaissions ce que deviendra — et ce que produira — la réforme électorale, la crise financière, où nous a acculés le pillage, électoral lui aussi, des deniers publics, n'est pas résolue. M. Charles Dumont a déposé à la Chambre son projet d'emprunt. Reconnaissons tout de suite, pour ne pas être taxé de parti pris, qu'il est semé de bonnes intentions. Estimant qu'il

faut environ 860 millions pour solder les dépenses « non renouvelables » exigées par l'application de la loi de trois ans et par le perfectionnement de nos fortifications et de notre armement, et un peu plus de 400 millions sous prétexte de payer les frais occasionnés par la « pacification » du Maroc en 1911, 1912 et 1913, et, en réalité, afin d'avoir 400 millions de moins à chercher pour combler le déficit du budget de 1914, le ministre demande 1300 millions. La somme, qui est considérable, sera-t-elle suffisante? L'emprunt, qui est une nécessité, nous l'avons dit et nous n'y reviendrons pas, permettra-t-il de remettre à flot nos budgets? Certains en doutent. En tout cas, il est indéniable que M. Dumont a eu raison de ne pas écouter les calculateurs du radicalisme unifié, qui l'invitaient à obtenir de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur le capital un supplément de recettes de près d'un milliard, et de déclarer nettement : « Le gouvernement se refuse à proposer des impositions qui, par leur exagération, pourraient arrêter dans leur développement les forces productives de la nation et risqueraient d'être transformées en instruments de discorde et de ruine. » Ce danger, signalé par le ministre, que ferait courir au pays tout entier un accroissement des impôts, — déjà accrus, ne l'oublions pas, dans le projet de budget de 1914, de 300 millions, — est évident. Aussi ne comprenons-nous pas très bien, qu'il nous soit permis de l'avouer, que la commission du budget veuille exclure de l'emprunt les 400 millions du Maroc. Ces 400 millions, nous le reconnaissons avec elle, n'iront pas au Maroc, puisque les dépenses qui y ont été faites pendant les trois dernières années sont payées; ils serviront, par un virement, à diminuer le déficit du budget de 1914. Mais, quoi qu'il en soit, ces 400 millions, bon gré mal gré, il faudra les trouver. Où les prendre, hors d'un emprunt? Nous connaissons la réponse de MM. Malvy, Augagneur et consorts : saisissant l'occasion de remettre sur le tapis la question de la réforme fiscale, ils se vantent de les tirer de la bourse des prétendus riches, par des impôts sur le revenu et sur le capital. Mais les autres, les membres modérés de la commission du budget, qui les ont aidés à repousser l'emprunt pour les dépenses marocaines, nous ne voyons pas comment ils comptent boucher le trou. 400 millions et 300 millions, cela ferait, comme le leur a dit M. Dumont, 700 millions à faire d'un coup, sous forme d'impôt, sortir des poches des contribuables. Pratiquement, est-ce possible? Personne ne le soutiendrait. Tout fâcheux qu'il soit toujours, dans le cas particulier où nous nous trouvons par le fait du sabotage de nos finances, auquel se sont livrés, depuis quinze ans, les politiciens radicaux et socialistes, l'emprunt est un moindre mal.

La combinaison à laquelle s'est arrêté le ministre des finances est celle d'un 3 pour 100 perpétuel, que l'Etat amortirait peu à peu, — dans un délai approximatif de trente ans, — en procédant, suivant la méthode anglaise, à des achats en Bourse. La nouvelle taxe successorale sur le capital, qui doit, d'après les prévisions, fournir annuellement 75 millions, servirait à faire ces achats, une fois les arrérages payés, et ce serait la caisse d'amortissement qui serait chargée de l'opération. Ici, arrêtons-nous. Frapper encore les successions, dans quelque but que ce soit, les successions déjà écrasées par l'impôt, c'est une folie : en épuisant le patrimoine des familles, on épuise le patrimoine de la France ; on tarit les réserves pour les moments critiques. Si le principe est bon, qu'il faut diminuer la dette, le moyen pour y arriver nous paraît donc mauvais. En outre, cette promesse d'amortissement nous laisse assez sceptiques. Avec des budgets donnant des excédents de recettes, — nous voudrions bien avoir l'optimisme de M. Dumont pour croire la chose possible, — le système pourrait fonctionner. Mais si le déficit continue à sévir, — et, grâce aux prodigalités parlementaires et aux complaisances gouvernementales, il continuera, et de plus en plus, — l'amortissement ne sera qu'un trompe-l'œil. Employant à des besoins qui lui paraîtront plus pressants le produit de la taxe successorale, le Trésor, toujours désargenté, sera contraint d'émettre, pour amortir son 3 pour 100 perpétuel, ainsi que nous le lui voyons faire pour le 3 pour 100 amortissable, des obligations à court terme ; il réempruntera de la main gauche ce qu'il remboursera de la main droite et, au bout du compte, au lieu de s'amoindrir, la dette grossira. Il restera simplement qu'une nouvelle brèche, qu'il sera trop tentant d'élargir, aura été ouverte dans les héritages. Non, non ! Ce qu'il fallait, c'était annoncer, c'était préparer des économies précises — et si faciles ! Sans économies, jamais les budgets ne s'équilibreront, jamais les emprunts ne s'amortiront.

Si, tout en félicitant M. le ministre des finances d'avoir proclamé qu'un pays ne doit pas prendre son parti d'avoir des dettes, nous ne pouvons approuver le moyen qu'il propose pour les éteindre, nous louerons en revanche, sans réserves, son dessein d'inscrire sur les titres de rentes de l'Etat qu'elles sont exemptes d'impôts. Contre cette disposition, les radicaux-socialistes, bien entendu, protestent. Au risque de porter au crédit public un coup dont il ne se relèverait pas, ils prétendent, comme toutes les autres valeurs, atteindre la rente. Ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, que des politiciens besogneux essayent de frapper à cette caisse. Déjà, au mois d'avril 1833, l'immunité de la rente était menacée, et voici comment M. Thiers, avec le clair bon

sens qui était sa force, réclamait en sa faveur : « Une loi fait défense expresse d'imposer les rentes : mais, quand cette loi n'existerait pas, croyez-vous que vous auriez obtenu un grand résultat en imposant les rentes ? Je veux prouver que non. Qu'est-ce qu'imposer les rentes ? C'est en retrancher une partie. Eh ! bien, imposez la rente dans une certaine proportion, vous la verrez fléchir dans la même proportion. Si, en donnant un intérêt de 5 pour 100, vous retenez un par l'impôt, c'est comme si vous donniez du 4 ; et, quand vous voudrez la négocier, on vous en donnera pour votre argent : au lieu d'émettre à 100, vous émettrez à 80, par exemple, et ce que vous aurez gagné d'un côté, vous le perdrez de l'autre. » Et l'homme d'Etat ajoutait avec un sourire : « Permettez-moi de vous le dire, il y a une véritable innocence à croire que l'on peut retirer quelque chose d'un impôt sur la rente [1]. » Depuis 1833, ces bonnes raisons n'ont pas vieilli.

Le projet d'emprunt de M. Dumont, avons-nous dit, a eu peu de succès à la commission du budget. Elle ne s'est pas contentée de le réduire à 900 millions, en le limitant aux seules dépenses de la guerre, elle a résolu, sur une injonction de M. Malvy, de ne passer à l'examen de ses articles que sous la condition qu'elle examinerait, en même temps, le projet relatif à la taxe successorale. D'autre part, la commission de la législation fiscale a déclaré à l'unanimité qu'elle n'admettrait pas, comme impôt sur le capital, la taxe successorale, qu'elle entendait avoir un impôt « personnel et annuel », et elle a annoncé qu'elle allait s'occuper de l'impôt sur l'enrichissement inventé par M. Javal. En vain, M. Dumont s'est expliqué à la commission du budget : il n'a pu la convaincre ni de ramener l'emprunt au chiffre de 1300 millions, ni de le séparer de la réforme fiscale. M. Barthou sera-t-il plus heureux ? Présidant, selon la coutume, le banquet du comité Mascuraud et, voyant bien que ceux qui cherchent à atteindre la rente cherchent surtout à l'atteindre lui-même, il a, dans un discours énergique, pris la défense du programme financier de son gouvernement. Les choses en sont là.

Mais laissons pour aujourd'hui toutes ces questions d'équilibre et de déficit, de virements et d'amortissements, de taxes et de surtaxes. Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, il faut payer ; tel est le fait. L'Etat nous impose, l'Etat nous emprunte : 228 millions d'une part et, de l'autre, 1 milliard 300 millions. La République est un régime qui n'est décidément ni économe, ni économique !

Un événement important est survenu dans les Balkans. Grâce à une intervention de la Roumanie, les négociations gréco-

[1] *Discours parlementaires de M. Thiers*, t. II, p. 38.

turques, dont on commençait à se demander si elles conduiraient à la paix ou à la guerre, ont abouti à un accord : une inquiétude disparaît. C'est à la Roumanie, répétons-le, — à la Roumanie qui, ayant compris qu'elle ne sauvegarderait ses propres conquêtes qu'en sauvegardant celles de ses alliés, s'est, une fois de plus, posée en arbitre, — que revient l'honneur d'avoir dénoué la crise. L'Europe n'y a été pour rien, ou presque. Les cabinets de Paris et de Saint-Pétersbourg, soyons juste, avaient bien, quelques jours auparavant, donné de leur côté des conseils à la Sublime Porte : sans appuyer le point de vue hellénique, ils avaient signifié au gouvernement de Constantinople que, s'il réalisait sa menace d'expulser les Grecs du territoire ottoman, il porterait la responsabilité de ce qui pourrait s'ensuivre. Mais, ne faisant pas craindre de sanctions, cet avèrtissement serait probablement tombé, selon l'habitude, dans l'eau du Bosphore. Heureusement, la Roumanie s'en est mêlée. Tandis que, sous prétexte d'aller admirer l'Acropole, son ministre de l'intérieur, M. Take Jonesko, dont le rôle diplomatique avait été déjà si considérable en d'autres occasions, se rendait à Athènes, et là, en répondant à un toast de M. Venizelos, devant les représentants de toute l'Europe, proclamait solennellement que le traité de Bucarest était considéré par son gouvernement comme « une charte définitive », — notification était faite, par les agents du roi Carol, à Constantinople et à Sofia, que la Roumanie ne demeurerait pas indifférente si de nouveaux troubles éclataient dans les Balkans. Ce langage clair a dissipé les chimères. Les plénipotentiaires turcs ont reçu aussitôt des instructions conciliantes et, sous les yeux mêmes de M. Take Jonesko, une convention provisoire, ratifiée depuis à Constantinople aussi bien qu'à Athènes, a été paraphée.

Le traité gréco-turc est un compromis. De part et d'autre, on a consenti à transiger. Les Grecs notamment ont beaucoup cédé; ils ont accepté que les Turcs conservent en Macédoine des privilèges religieux et des hypothèques sur certaines propriétés, qui leur faciliteront d'y intervenir. De plus, tous les litiges n'ont pas été tranchés : plusieurs questions, — le remboursement des frais d'entretien des prisonniers de guerre, la restitution des navires de commerce saisis pendant les hostilités, l'attribution des biens du domaine ottoman situés dans les régions annexées, — seront déférées à l'arbitrage de la Cour internationale de La Haye. Mais ce ne sont que des points secondaires. L'essentiel est réglé. Les causes immédiates de conflit entre la Grèce et la Turquie sont écartées; et, sauf les pêcheurs en eau trouble de Rome et de Vienne, tout le monde en Europe ne peut que se réjouir de ce

résultat. Non pas que des difficultés et des tiraillements ne restent encore en perspective. Le sort des îles de l'Egée est toujours en suspens, et les prétentions qu'ont les Italiens sur Rhodes et, peut-être, sur d'autres îles, ne rendront point aisé de le fixer. Les frontières de l'Albanie, qu'ambitionne de gouverner le prince Guillaume de Wied, ne sont pas tracées : les commissaires internationaux ont beau parcourir les routes épirotes, coucher dans de mauvaises auberges, braver le vent et la pluie, afin d'interroger les bonnes femmes qu'ils rencontrent, de savoir quelle langue elles parlent, et d'attribuer, en se basant sur ce critérium, qui paraît insuffisant pour ne pas dire plus, leurs villages à l'Albanie ou à la Grèce, ils ne parviennent pas à conclure; et l'on ignore encore si la proposition du représentant de l'Angleterre, — s'inquiéter un peu plus des considérations géographiques, stratégiques, économiques, un peu moins des considérations linguistiques, — sera accueillie. Mais l'affirmation qu'a faite de sa solidité la nouvelle ligue balkanique aidera aux solutions pacifiques. La Turquie est avertie désormais, si elle tentait de revenir sur le traité de Bucarest, qu'elle aurait à affronter trois adversaires unis. La Bulgarie, dont le souverain, ne se sentant plus en sûreté parmi ses sujets, promène sa mélancolie en Hongrie, se fera, elle aussi, espérons-le, une raison, et elle reconnaîtra qu'en présence de cette Triple-Entente des Roumains, des Serbes et des Grecs, son unique chance de réparer ses erreurs et ses revers est de se résigner à ses déboires et d'abandonner ses intrigues. Et, par contre, la Serbie, assistée par ses deux alliées, traitera maintenant plus librement; la Grèce, de même, débarrassée du souci turc, sera moins gênée pour résister, en Epire, aux pressions du dehors. A une condition cependant : que les grandes puissances, qui ont toutes également intérêt au bon règlement des affaires des Balkans, les unes ne commettent plus d'incartades et, les autres, ne les tolèrent plus.

On attendait, à cet égard, les déclarations annoncées du gouvernement anglais. Ayant dirigé la conférence des ambassadeurs de Londres, plus qu'aucun autre, il avait à exprimer son sentiment et à fournir son avis. Proposerait-il quelque remède, indiquerait-il quelque moyen, pour que, en évitant le retour d'incidents pleins de périls, s'achève la liquidation de la crise orientale? Disons-le tout de suite : le gouvernement anglais n'a rien proposé, rien indiqué. Dans un discours prononcé à Newcastle, sir Edward Grey s'est contenté de faire profession d'optimisme. D'après lui, tout va bien. Les « ennuis » qu'ont eus les chancelleries ne sont plus « tels qu'ils puissent s'imposer à l'attention des départements militaires »; les diplomates suffiront à régler les derniers « détails ». M. Asquith,

parlant, quelques jours plus tard, au traditionnel banquet d'installation du lord-maire de Londres, n'a pas été plus lumineux. A propos des problèmes balkaniques, il a simplement célébré les mérites de la conférence des ambassadeurs, sans nier qu'il y ait encore des « questions épineuses ». Après quoi, il a insisté longuement sur le désir ardent de l'Angleterre que « l'intégrité des possessions asiatiques de la Turquie soit maintenue », et sur le besoin que la Porte procède, pour cette raison, à des réformes intérieures avec la collaboration des puissances qui, « soit par leur situation géographique, soit à cause de leurs entreprises économiques, ont un intérêt spécial à développer la prospérité de l'Asie-Mineure ». Et ce fut tout.

Dans ce langage réservé, on ne saurait trouver, évidemment, rien à reprendre, sauf qu'il paraît insuffisant. « La politique étrangère, ainsi que l'a rappelé sir Edw. Grey, demande bien moins des coups hardis et des tentatives brusques qu'un patient pilotage attentif. » C'est vrai! A la politique étrangère, qui est une science et un art, ne conviennent pas les manifestations tapageuses. Seulement, l'effacement lui sied-il davantage? L'effacement des uns, quand d'autres, cherchant à diriger à leur profit les événements, et à décider, selon leurs ambitions, du sort de l'Orient, d'où dépend le sort de l'Europe, multiplient leurs agissements. Nous regrettons, quant à nous, que la réunion de la conférence des ambassadeurs, si chère à M. Asquith, n'ait pas été envisagée par les ministres anglais. Sans doute, la plupart des décisions qu'elle avait prises, les meilleures se sont écroulées comme des châteaux de cartes, et il n'y a que les plus contestables, telle la création d'une Albanie autonome, qui résistent. Mais la conférence des ambassadeurs avait réussi, du moins, à maintenir en contact les grandes puissances, à empêcher les initiatives isolées, auxquelles, depuis qu'elle est ajournée — ou dissoute, — se sont livrées l'Autriche et l'Italie. Il semblerait en conséquence que, si jamais elle a été susceptible de rendre des services, c'est à présent. Et l'on saisit mal les motifs que peut avoir le gouvernement britannique, tout absorbé qu'il soit par des soucis plus proches, d'hésiter et d'attendre. A moins d'imiter l'autruche qui, pour ne pas voir ce qu'elle craint, cache, dit-on, sa tête sous son aile, il serait malaisé, en effet, de ne pas discerner des complications, partout en germes, à l'horizon. La tension internationale persiste. La preuve en est fournie par l' « exposé » que faisait hier le comte Berchtold, devant la commission des affaires extérieures des délégations des deux Parlements de la monarchie austro-hongroise, et où, en défendant toute sa politique orientale, en maintenant toutes ses prétentions, sans marquer

aucune tendance plus conciliante, et en se plaignant seulement que « des voix peu amicales » aient protesté en France contre certains de ses procédés, il a insisté sur le besoin que « nous nous tenions prêts au point de vue militaire », autrement dit que l'Autriche développe ses armements. La preuve en est fournie par les polémiques, de plus en plus acerbes depuis que les Balkans s'acheminent cahin-caha vers la pacification, qui emplissent une partie de la presse officieuse d'Italie, relativement à l'Archipel et à l'Albanie. Et elle est encore fournie, sans même chercher si loin, par les propos qu'au banquet du Guildhall, tout de suite après ceux de M. Asquith, a tenus M. Winston Churchill. En présence du « méthodique et continuel accroissement de la flotte allemande, et de la construction simultanée par d'autres puissances de navires formidables », je serai obligé l'an prochain, a déclaré le premier lord de l'Amirauté, de réclamer des crédits navals de plus en plus considérables ; et il a conclu en disant que la situation actuelle du monde ne permettait pas aux nations, qui entendent être respectées, de négliger leurs forces militaires. Rien de plus exact. Mais alors, pour éviter les mauvaises surprises qui couvent en Orient, sous les problèmes non résolus, M. Asquith et sir Edw. Grey, collègues de M. Winston Churchill, ne devraient-ils pas recourir aux expédients capables d'empêcher les incidents de dégénérer en conflits ? Ne devraient-ils pas, puisqu'ils se plaisent tant à parler de l'accord européen, essayer de montrer qu'il existe ? En ne convoquant pas la conférence des ambassadeurs, ils donnent l'impression ou que l'Angleterre, tournant ses regards ailleurs, — et ayant notamment engagé avec l'Allemagne des négociations, au sujet de certaines zones d'influence et d'exploitation en Afrique, — se désintéresse désormais des Balkans, ou, ce qui ne serait pas moins grave, qu'en face des puissances de la Triple Alliance, toujours prêtes à s'appuyer mutuellement, les puissances de la Triple Entente ne s' « entendent » plus guère sur les affaires de l'Orient. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous souhaitons que cette impression soit menteuse.

Bernard de Lacombe.

22 novembre 1913.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Ombres françaises et visions anglaises, par le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. VII-456 pages in-12. (Grasset.)

La brève et un peu mélancolique préface de ce livre en donne bien la note générale. Peut être M. d'Haussonville n'avait-il jamais mis plus de cœur dans les pages qu'il a écrites. C'est qu'il parle du comte de Paris, de M. Dufeuille, de Mgr d'Hulst, de Montalembert et du duc Albert de Broglie. Entre tous ces feuillets chargés de souvenirs personnels flotte la tristesse discrète des rêves brisés, — qui furent de beaux et nobles rêves, et de ceux dont on a le droit de réchauffer les soirs qui viennent — Peut être serions-nous moins optimiste que l'éminent auteur en ce qui concerne l'Angleterre, mais dans ces chapitres aussi passent des flammes lumineuses et la chaleur d'une âme qui compatit aux misères humaines.

Les maladies sociales, par Paul GAULTIER. 1 vol. in-16. (Hachette.)

Le moraliste qu'est M. Gaultier n'est pas de ceux qui gémissent par principe et se découragent par indolence Il voit le mal, et le décrit avec un sûr diagnostic et une documentation solide, dans la criminalité adolescente, l'alcoolisme, la dépopulation, la pornographie, le suicide ; mais contre tous ces microbes dévastateurs il a des traitements; et son ardeur redonne du courage et inspire la confiance.

Canova et Napoléon, par Henri WELSCHINGER, de l'Institut. 1 broch. grand in-8°. (Plon.)

Voici une étude, comme sait les faire notre collaborateur, sur les relations du célèbre statuaire et du grand empereur. A l'attrait de cette « tranche de vie » se joint l'intérêt documentaire du journal de Canova, traduit par M. Welschinger avec une précision qu'on n'y avait pas apportée jusqu'ici.

La ville assiégée, par Guy CHANTEPLEURE. 1 vol. in-12. (Calmann-Lévy.)

Parmi tous les récits « vécus » de la guerre balkanique, celui-ci a le mérite rare et d'autant plus appréciable d'avoir pour auteur un écrivain très justement aimé de nos lecteurs. D'octobre 1912 à mars 1913, la femme du consul de France à Janina a éprouvé toutes les tristesses, les espoirs et les déceptions de ces mois tragiques. Ces notes de guerre écrites au jour le jour gardent la vibration des émotions passées et sont captivantes par leur sincérité même.

Les Conventionnels régicides d'après des documents officiels et inédits, par Pierre BLIARD. 1 vol. in-8°. (Perrin.)

Volume curieux et instructif. M. Bliard nous dit ce qu'étaient, avant la Révolution, ces farouches conventionnels, jusqu'ici plus vantés qu'étudiés, ce qu'ils firent au jour de leur puissance, ce qu'ils devinrent à la fin de leur carrière. Quel déconcertant spectacle nous est ainsi présenté ! Quelle surprise, notamment, de voir ces pourfendeurs de la monarchie se traîner aux pieds des « tyrans » tout à l'heure abhorrés, d'entendre ces intègres fondateurs de la république célébrer rois et empereur, mendier places et dignités ! Des tables précises et sûres aident le lecteur à se reconnaître au milieu d'une telle diversité d'hommes et de choses présentés avec une entière impartialité et après de longues et consciencieuses études.

Les promesses de la vie américaine, par Herbert CROLY ; traduit de l'anglais par Firmin ROZ et FÉNARD. 1 vol. in-8° écu. (Alcan.)

La préface de M. Firmin Roz explique nettement la philosophie et la portée de cet ouvrage, qui a eu, outre-mer, un grand succès. L'auteur n'a pas écrit en homme d'action, mais en théoricien ; dans l'extrême confusion actuelle des idées politiques aux Etats-Unis, il s'est demandé ce qui pouvait nuire ce qui devait servir au progrès régulier de la société américaine. Pour le trouver, il a étudié le passé, montré l'opposition du système de Hamilton, favorable aux riches, avec celui de Jefferson : fédéralistes contre « républicains ». Aujourd'hui, nombre d'Américains ont une conception quasi mystique de la mission de leur démocratie, qui doit être à la fois libre et nationale, favoriser l'Etat en respectant l'individu.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard TROGAN, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LA QUESTION FINLANDAISE

On a beaucoup parlé, depuis douze ou quinze ans, du régime d'oppression sous lequel vit la Finlande et de la résistance qu'elle oppose à la tyrannie russe. Des attentats retentissants ont appelé sur elle l'attention; on savait qu'on la privait injustement de ses droits. Puis tout a semblé se calmer. Parfois quelque nouvelle isolée annonçant une mesure de police futile ou l'annexion de deux paroisses rompt le silence qui l'enveloppe, sans que nous puissions mesurer la portée de ces actes, ni deviner à quelle politique ils se rattachent. Nous comprenons seulement que la lutte dure toujours. Pendant ce temps, des peintres, sculpteurs et des architectes finlandais, que nous apprenons à connaître, nous montrent par leurs œuvres que leur pays est un pays de haute culture et d'une culture très originale.

La question, à la voir en gros, est bien ce qu'elle apparaît de loin, c'est-à-dire très grave et peut-être sans issue; mais elle est infiniment plus compliquée qu'on ne le croit. Sur la terre finlandaise, en dehors des Russes, il y a deux races, il y a deux civilisations l'une sur l'autre, il y a quatre partis politiques, il y a de grands problèmes économiques et sociaux à résoudre. Et pour achever de rendre la situation inextricable, il y a une inintelligence complète du gouvernement russe à l'égard de la nation finlandaise et une inintelligence aussi parfaite des Finlandais à l'égard des Russes.

Dès le premier coup d'œil, Helsingfors donne l'idée des contrastes qu'offre ce pays, de son état de confusion, de trouble, d'attente. La ville est posée au bord de la mer qui y pénètre et la coupe, multipliant ainsi les quais et les rives. Avec ses nombreux bassins et ses îles qui portent quelque vieille église ou quelque phare déjeté, c'est une Venise, mais une Venise au sang vif où le vent âpre vous frappe au visage même par les belles nuits d'été, quand le ciel et l'eau sont bleu ardent et quand les barques glissent rosées par le soleil couchant. Elle est bâtie sur un sol de granit

qu'on éventre à coups de dynamite pour tracer des rues et élever des maisons qu'il faut se hâter d'achever, tant la population croît rapidement. Aussi les abords auront-ils un aspect indécis, bizarre, la forêt venant jusqu'aux maisons, les demeures-casernes avoisinant les masures. Quand on y arrive par la mer, on aperçoit deux monuments qui la dominent et personnifient les deux puissances entre lesquelles elle est déchirée : l'église russe à coupoles dorées, près du port; l'église suédoise, blanche et classique, à côté du Sénat, de l'Université et de la Banque de Finlande. A quelques pas, des maisons construites dans un style moderne, très national, lourd, trapu, puissant, parlent de la race finnoise et rappellent, par tous les motifs de leur ornementation, le *Kalevala*, son antique épopée.

La population est bigarrée : Suédois à l'allure aristocratique et militaire; Suédoises à la physionomie vive et intelligente; étudiantes coiffées de la casquette blanche; enfants qui pullulent comme dans toutes les villes de Scandinavie, se promènent, entrent dans les boutiques et s'amusent; officiers russes en capotes grises et dont les femmes se distinguent des Suédoises par une grâce plus souple et une mise plus excentrique, quoique parfois moins voyante. Des figures aux yeux bridés, aux pommettes saillantes se rencontrent parmi les personnes élégantes. On retrouve les mêmes yeux et la même coupe de visage dans les paysannes du marché dont quelques-unes vendent du poisson dans leur barque contre le quai. On frôle des ouvriers polonais, italiens, des matelots de toutes les nationalités, ou des soldats russes à l'air malheureux et résigné. Des patrouilles, formées de cosaques le plus souvent, passent en chantant. Les fiacres minuscules, attelés de petits chevaux finlandais et conduits par de gros cochers, parcourent les rues. En été, à la fin de la journée, des orchestres jouent sur l'Esplanade, dans les jardins publics et dans les îles; Suédois, Finnois et Russes, sans se confondre, s'attablent pour boire en les écoutant. En hiver, lorsque la glace tient prisonniers les croiseurs et les torpilleurs russes, le long de la forteresse de Sveaborg, on voit les marins faire l'exercice autour de leurs bâtiments.

Si au contraire on pénètre dans le pays, on découvre son unité et l'on sent que c'est une vraie patrie à laquelle le cœur de ses enfants s'attache passionnément. Lorsque, venant de Stockholm, on approche des côtes de Finlande, on croit retrouver la Suède qu'aurait fendue un bras de mer, Botnie occidentale d'un côté, Botnie orientale de l'autre. On traverse le même archipel à travers lequel on naviguait la veille, une myriade d'îlots dont la roche grise, rouge

par endroits, se couronne d'un bouquet de pins ou de bouleaux légers. Mais si, au lieu d'entrer dans le golfe de Finlande, on se dirige sur Aabo, il n'y a plus aucune ressemblance. La forêt ici vous enserre de toutes parts. On la pressent qui étend au loin ses plis sombres. Elle lance ses avant-gardes sur les îles basses, de même que la mer avec ses golfes, continués par des lacs, jette les siennes dans la terre. Les troncs des pins se détachent comme une claie ou comme une frange sur le ciel transparent. L'eau reflète si bien ce ciel, par certains beaux jours d'été, qu'on dirait qu'elle répand la lumière; elle se ride légèrement, près des roseaux, au bord des îles qui forment d'exquises retraites; grâce à la douceur relative du climat, les aunes, les chênes, les peupliers y croissent et entourent des maisons de campagnes, d'aspect seigneurial, à la mode d'autrefois, qu'une prairie joint à la mer. Aabo est l'ancienne capitale. Elle a un vieux château et une vieille cathédrale, l'un et l'autre massifs, épais, à l'épreuve des assauts. La plupart des églises de Finlande pourraient être des forteresses. Faites de blocs de granit noir ou gris, non équarris, enchâssés dans du ciment blanc, ou de briques qui forment des dessins primitifs, avec leurs toits descendant très bas, séparées de leurs clochers, elles ont une apparence de rudesse et de solidité. Ces châteaux et ces églises, c'est l'empreinte suédoise laissée sur le sol, de même que les *gärden*, ces clôtures particulières à la Scandinavie, qui donnent au paysage je ne sais quoi d'échevelé.

*
* *

Dans de pauvres maisons de bois, entourées de maigres champs qui ont été gagnés sur la forêt, habitent les Finnois. Ils appartiennent à une race mystérieuse parce que le lieu de son origine est ignoré et que ses diverses branches peuvent à peine reconnaître entre elles quelque parenté. Elle est étrangère aux Aryens, Celtes, Slaves, Germains, Latins. On la nomme Touranienne, ou bien Ourao-Altaïque, et elle comprend les Huns, les Tatares, les Mongols, les Lappons, les Hongrois, les Finnois et de nombreuses tribus répandues dans l'empire russe.

La forme de leur visage, leurs yeux à l'iris gris ou gris bleu, relevés au coin, leur nez camus, leurs cheveux plats, blonds cendrés, blonds de lin ou rouges, leur figure muette permettent tout de suite de distinguer les Finnois des autres races qui peuplent la Finlande. Ils sont, en général, pauvrement habillés. Les paysannes se coiffent d'un mouchoir noué sous le menton et sont vêtues de couleurs foncées; c'est un reste de l'influence piétiste qui a longtemps régné chez eux, car ils aiment au contraire,

comme tous les gens du Nord, les teintes vives, le rouge, le jaune, le vert que l'on trouve encore dans leurs anciens costumes. Hommes et femmes, ils ont toujours un petit poignard à la ceinture, comme d'ailleurs presque tous les Finlandais.

Anatole Leroy-Beaulieu attribuait à la part de sang finnois qu'il y a dans les veines du peuple russe et qui, tel qu'une source, se renouvelle toujours, sa vitalité et sa force de résistance. Les Finnois sont lents, patients, économes, entêtés, mélancoliques. Mélancoliques, ils ont quelques raisons de l'être. Combien, avant eux, leurs pères ont peiné et souffert! Sans cesse ils ont été foulés par la guerre. Leur pays a été l'éternel champ de bataille des Russes et des Suédois. La lutte contre la nature est elle-même une autre guerre dans laquelle beaucoup succombent. Autrefois, quand la gelée ou les armées qui passaient avaient détruit la récolte, ils mangeaient du pain fait d'écorce de bouleau.

Ce sont des soldats intrépides. Dans les armées de Gustave-Adolphe, qui ont laissé de si terribles souvenirs en Lorraine et en Allemagne, ils étaient parmi les plus redoutés. On les avait surnommés les *Frappe-à-la-tête*. Les Russes ont su ce que c'était que de les avoir pour adversaires lorsqu'en 1808, ils se sont battus contre les *Suomalaisat*, d'abord conduits par des chefs suédois, puis levés partout isolément contre l'envahisseur. Runeberg, un grand poète finlandais, a chanté, dans ses *Récits de l'enseigne Staal*, les soldats sans souliers, au bras raidi par la vieillesse, aux forces épuisées par les blessures qui remportent des victoires sur les Russes. Un autre de leurs poètes, Topélius, a immortalisé le paysan défendant la Finlande dans le personnage de Lang-Matt qui a promis de tuer et tue en effet autant d'ennemis qu'il a de boutons à sa veste.

Ce peuple est doué d'une puissante imagination et il est très sensible à la poésie. Ce fut d'abord et ce fut très longtemps une nation de sorciers qui célébraient leurs incantations avec des paroles rythmées et chantées. Ils ont aussi des poésies très anciennes, les *runes*. Par les longues soirées d'hiver ceux qui sont favorisés du don de mémoire les répètent sur un air de mélopée plaintive. Les uns s'accompagnent du *kantele*, une sorte de harpe; les autres se mettent à deux et, ne se servant pas d'instrument, se tiennent par la main et se lèvent chacun à son tour, puis s'abaissent en cadence. C'est un étrange spectacle que de voir, dans une pièce éclairée par la flamme indécise du *päre*, un petit morceau de bois résineux qu'un enfant renouvelle constamment, ces hommes et ces femmes aux traits rudes assemblés autour des *runoïats;* avec celui des deux qui a le rôle subordonné, le

cordier, *saïstäja*, ils répètent le dernier mot du vers, puis reprennent tout le vers. Ils ont conservé ainsi leur *kantelar* et leur *kalevala* pendant des siècles ; il y a des exemples très récents de leur pouvoir de retenir ce qui les a charmés. Le petit poème de Lang-Matt, dont je parlais plus haut, a été dit et redit pendant une quarantaine d'années dans la population de la Botnie orientale et ce n'est que vers 1904, l'auteur étant mort, qu'il a été écrit.

Le pays du chant, c'est surtout la Carélie, une province en partie russe. Quand on parcourt la campagne, on entend parfois s'élever une voix cristalline. Quelque paysan ou quelque paysanne, en marchant, lance les notes mélancoliques d'une chanson populaire. L'air et les paroles, dans cette langue finnoise harmonieuse et sonore, ne sont jamais qu'une expression de tristesse. L'âme douloureuse du Finnois s'y exhale et y trouve l'apaisement.

A côté et au dessus de cette race qui, jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, a été presqu'exclusivement vouée à la culture de la terre, vivaient les Suédois. Ils ont civilisé la Finlande, ainsi que l'Estonie et la Livonie. Il y a eu des Suédois sur cette côte du golfe de Botnie depuis l'âge de pierre. Mais ils y ont vraiment abordé en conquérants lorsqu'ils faisaient ces grandes expéditions à travers la Russie qui les menèrent jusqu'à Constantinople. Saint Erik y conduisit une croisade, saint Henry, évêque d'Upsal, y fut martyrisé, et, au treizième siècle, Birger, Jarl du roi de Suède, y établit définitivement le christianisme en même temps que la domination suédoise. Le connétable du roi Birger Magnusson, Tyrgils Knutson, fonda Viborg, Kexholm, et Landskrona, devenu Saint-Pétersbourg. Il y eut une suite d'évêques d'Aabo qui jouèrent un très grand rôle. Leur autorité faisait un utile contrepoids à la pression un peu lourde des seigneurs. Les Finnois furent affranchis du servage par Magnus Erikson, au quatorzième siècle. Suédois et Finnois étaient égaux. La Finlande prit part au gouvernement représentatif de la Suède dès son origine ; elle envoya d'abord ses seigneurs pour élire les rois, puis, pour débattre les affaires du royaume dans le *Riksdag*, les Etats, ses députés, nobles, bourgeois, prêtres et paysans. Il faut se rappeler qu'en Scandinavie le mot *paysan* désigne les possesseurs de la terre qui l'exploitent eux-mêmes et non les ouvriers agricoles qui formaient une classe vraiment attachée à la glèbe.

La Finlande a donc été créée par les Suédois, et, autrefois, quand il arrivait aux Finnois de sortir de la classe paysanne, ils prenaient des noms suédois et s'assimilaient à la société suédoise. Quoiqu'il n'y eût pas, légalement, de différence entre les deux races, les Suédois, et les Finnois absorbés de cette façon, par le

fait qu'ils étaient les seuls cultivés et possédaient seuls la fortune, monopolisaient toutes les fonctions. Et cela plus encore lorsque, tout lien coupé avec la Suède, ils n'ont plus été qu'un petit nombre de familles qui ne se renouvelaient pas et administraient le pays à leur guise, une seule personne occupant quelquefois plusieurs places sans que nul s'avisât de réclamer. Intérieurement, tant qu'il ne s'agissait pas de politique étrangère, leur pouvoir était immense et sans contrôle.

Alexandre Ier, qui avait eu à lutter pour conquérir la Finlande, qui avait fait des propositions de paix aux Finlandais encore en armes, maintint solennellement leurs lois. Le traité avec la Suède ne fut signé à Fredrikshamm que le 17 septembre 1809, quinze mois après que l'accord avec la Finlande eut été conclu. Le tsar avait besoin de son armée en Gallicie, en Georgie, sur le Danube et il voulait laisser derrière lui un pays tranquille. Il se fia à la fidélité de ses nouveaux sujets à qui il avait laissé la liberté. Il eut raison; encore aujourd'hui il est à remarquer qu'il n'y a pas chez eux de tendance séparatiste. Mais le Parlement de Finlande, qui existait virtuellement, n'a pas été réuni pendant cinquante-quatre ans, depuis la délégation de quelques députés appelés à Pétersbourg par Alexandre en 1808, et la diète de Borgaa, tenue en mars 1809, qui reçut les engagements du tsar. Même lorsque la Diète a été convoquée, en 1863 et en 1867, par Alexandre II, — les députés n'ayant pas le droit de motion, qu'Alexandre III leur accorda seulement en 1886, — ils ne pouvaient pas apporter grands changements aux lois qui sont celles du code suédois de 1743. Il subsiste en Finlande les archaïsmes les plus curieux; le jury n'existe pas; les pasteurs tiennent les registres des naissances, des mariages et des décès, en sorte qu'il n'y a pas d'état civil pour les non-luthériens, catholiques ou libres-penseurs. Un vieux règlement rend même nécessaire pour tout fonctionnaire la communion; il est inutile de dire qu'il n'est pas en vigueur. Les juifs ne sont que tolérés. De semblables dispositions étaient donc très favorables aux Suédois.

Ce groupe, détaché de la Suède, quoique intellectuellement et socialement il en fît encore partie, lui donnant des poètes et des artistes, vivant de son art et de sa science, a acquis, grâce aux circonstances particulières qui ont marqué son existence, certains traits qui le rendent différent de la souche dont il est sorti. Ce sont les mêmes beaux hommes à la tenue irréprochable, les mêmes femmes aux cheveux dorés, ou plus pâles, aux yeux si purs. La maladresse dans les relations de société ou d'affaires caractérise aussi bien les Finlandais que les Suédois, quoique les

uns et les autres aient l'esprit très fin et très prompt. Les Finlandais sont peut-être moins brillants, quoique souvent fort distingués de manières. Ce qui est nouveau en eux, c'est l'entêtement, soit que le contact avec les Finnois, soit que le mélange des races, — car il n'y a pas de famille dite suédoise dont le sang ne soit mêlé de quelques gouttes de sang finnois, — leur ait communiqué ce défaut, ou que leur omnipotence passée leur mette aujourd'hui des œillères quand ils ne veulent pas voir quelque chose. Cette prépondérance a aussi augmenté en eux la légèreté suédoise, qui est devenue un amour des plaisirs que l'on peut qualifier d'immodéré.

Pendant cette période de stagnation politique, les Suédois servirent encore la race finnoise. Autrefois déjà, Michel Agricola, l'évêque qui introduisit la Réforme, avait traduit la Bible en finnois, langue qu'il avait dû apprendre très jeune, si même ce n'était sa langue maternelle. Ce fut le premier livre imprimé en Finlande et ce fut, parce qu'il avait été prêté, le seul livre sauvé lorsque brûla la bibliothèque d'Aabo en 1827. Henrik-Gabriel Porthan, qui fut professeur à l'université d'Aabo à la fin du dix-huitième siècle, avait étudié les *runes*, les poésies populaires des Finnois. Mais c'est au milieu du dix-neuvième siècle qu'Elias Lönnrot, un médecin, fils de paysan finnois, recueillit le *Kalevala*, l'épopée finnoise. Vivant à Kajana, près de la Carélie, grâce à sa profession pénétrant dans les maisons des Finnois, il put, par la pratique de leur langue, par la ressemblance qu'il avait avec eux, gagner leur confiance. En entendant chanter leurs runes, il avait compris qu'un grand nombre avaient pour héros les mêmes personnages et que les histoires qu'elles contenaient se rattachaient les unes aux autres. Il se les fit répéter maintes fois et les transcrivit. Ce grand poème, quoiqu'il ne soit pas aussi ancien qu'on l'a cru tout d'abord et qu'il y ait dans son unité un peu du fait de Lönnrot, est rangé parmi les sept ou huit épopées que nous possédions. Il est très national par le rôle qu'y joue la nature finlandaise.

Cette publication détermina un mouvement nationaliste. On s'occupa des Finnois, on voulut parler finnois, on voulut être Finnois. Castrén, le philologue, Snellman, philosophe, romancier et homme politique, firent des recherches au sujet de la race et de la langue. C'est une langue touranienne comme le peuple qui la parle, très difficile, et qui, cela s'entend, n'a aucun rapport avec le Suédois. Comme à tous les idiomes paysans, il lui manquait beaucoup d'expressions. On raconte l'histoire du professeur à qui son élève demande comment se dit un mot et qui, avant de lui répondre, va consulter ses collègues.

Après la grande révélation que fut le Kalevala, les poètes se sont mis à écrire en finnois, de façon qu'il y a, présentement, des écrivains finlandais qui se servent du finnois et d'autres du suédois. Ainsi, les œuvres de Tavastjerna, un délicieux poète lyrique, sont-elles en suédois et celles de Johani Aho, dont les nouvelles peignent si bien les intérieurs finlandais, sont-elles en finnois. Il a même surgi de nombreux conteurs et poètes paysans qui, naturellement, composaient leurs ouvrages en finnois.

*
* *

La question de langue a provoqué la naissance des différents partis en Finlande. Les Suédois (Svecomanes), qui avaient favorisé l'éclosion littéraire du Finnois, se sont opposés aux prétentions des Finnois, lorsqu'ils demandèrent que les deux langues fussent placées officiellement sur un pied d'égalité. Ceux-ci répondirent bien souvent à cette résistance par des coups d'épingle dont le théâtre finnois d'Helsingfors offre un exemple; on y joue des pièces de toutes les nationalités, sauf des pièces en langue suédoise. La campagne que menaient les Finnois aboutit enfin; en 1894, un décret du Sénat imposa l'emploi du finnois, à côté du suédois, dans les actes officiels; les fonctionnaires étaient forcés de savoir les deux langues, bientôt les trois, puisqu'on allait y ajouter le russe. L'université est bilingue; l'école primaire, finnoise et suédoise. Il y avait, en 1910, 18 lycées finnois avec 4622 élèves et 8 suédois qui comptaient 1804 élèves.

On voit déjà par là l'infériorité du nombre chez les Suédois, non seulement si l'on considère la masse de la population, où ils ne représentent que 12 pour 100 du chiffre total, tandis que les Finnois représentent 87 pour 100, mais si l'on ne songe même qu'aux classes cultivées.

Eux, les fondateurs de la Finlande, qui la regardaient justement comme leur œuvre, il leur fallait l'ouvrir à la vie moderne, qui allait y apporter ses transformations sociales et économiques, il leur fallait faire une place, sans se laisser submerger, à l'élément finnois dans la politique et dans la culture; il leur fallait renouveler le mécanisme constitutionnel, ce qu'ils ne pouvaient réaliser qu'avec l'approbation et même l'aide de souverains, autocrates chez eux, qui ne comprennent ni leur caractère ni leurs aspirations.

La vie moderne, les Suédois furent assez prompts à l'adopter; mais justement, dans la précipitation qu'ils ont mise à la faire entrer dans leurs mœurs et dans leurs lois, ils ont ouvert la voie à l'envahissement des Finnois, qui partagent le pouvoir avec eux, jusqu'au jour prochain où ils l'accapareront, et qui, tout en vou-

lant, comme eux, l'indépendance de la Finlande, ont laissé se former, par des différences d'opinion, une fissure dans le bloc de la résistance; ils ont surtout laissé pénétrer le socialisme, qui se soucie beaucoup moins qu'eux de défendre les privilèges de la Finlande et qui menace de bouleverser le pays en bâclant la solution des problèmes économiques. Enfin, pour ajouter aux difficultés de la situation, il y avait, entre les Finlandais et les tsars, des questions d'ordre militaire et stratégique dont le souci inspirait à ceux-ci une conduite parfois violente, toujours brusque et saccadée, qui leur a aliéné à jamais le cœur de sujets non affectionnés, mais fidèles.

D'abord l'attidude des souverains, celle d'Alexandre I[er] et surtout celle d'Alexandre II, a été assez noble. Devenant maître de la Finlande, non entièrement soumise, toute frémissante encore, Alexandre se fait envoyer des députés qui demandent que les Etats soient rassemblés et ils le sont, en effet, à Borgaa, le 22 mars 1809. L'empereur ouvre la diète et, parlant français, pour être compris de tous, il déclare qu'il conserve aux Finlandais les droits et privilèges dont ils ont joui jusqu'à présent. Il s'était instruit auparavant des lois qu'il allait confirmer. Il l'avait déjà été par Sprengporten, Suédois mécontent, réfugié à Saint-Pétersbourg. Mais il se fit encore présenter par un Russe et par deux Finlandais des mémoires, dans le but d'apprendre quelle était la constitution du pays dont il devenait le Grand Prince [1] et le régime sous lequel il vivait. De ces rapports il ressort que les lois constitutionnelles et civiles du grand-duché reposent sur trois principes : « Que le roi qui gouverne le pays est soumis aux lois, que tous les citoyens sont libres et protégés dans leur vie comme dans leur propriété, enfin que la nation, par la voix de ses représentants, a le droit de déterminer sa constitution, de faire ses lois, et de fixer les impôts qu'elle paie. » Dans le manifeste de 1810, Alexandre renouvela les promesses qu'il avait faites en ajoutant ces mots : « Pour l'éternité, sous notre sceptre et sous celui de nos successeurs. » Ce nouvel acte réglait les formes de gouvernement telles qu'elles avaient été votées par la Diète. Ce n'était que des modifications apportées à la « forme de gouvernement » donnée par Gustave III, en 1772. La Finlande fut désormais régie par le Sénat, conseil des ministres qui, au nombre de

[1] Les Russes ont traduit le titre de *grande principauté*, que portait la Finlande depuis 1581, par grand-duché dans leurs actes officiels réglant les affaires de la Finlande qui sont en français, de même qu'ils appellent les membres de la famille impériale russe *grands ducs*, quoiqu'en russe leur nom soit *grands princes*.

dix, sont nommés par le tsar pour trois ans et choisis parmi ses sujets finlandais. Ce cabinet siège à Helsingfors. Un secrétaire d'Etat sans portefeuille, résidant à Pétersbourg, fait communiquer le Sénat avec l'empereur. D'autre part, un gouverneur général, désigné par le tsar, pouvant être et étant presque toujours russe, peut présider le Sénat, ce qu'en vérité, il ne fait que rarement; il est le chef de l'administration civile et de la police qui est finlandaise. Le chef des troupes était le général commandant le corps d'armée. Chaque province a son gouverneur, citoyen finlandais. La Finlande a, ici il faut dire *avait*, son propre budget; il y avait des douanes aux frontières de la Russie. Le système de milices, qui existait avant l'annexion à l'empire, devait subsister; il ne pouvait y avoir ni conscription ni recrutement forcé.

Les Finlandais ont regardé les paroles d'Alexandre comme un engagement et ce l'était bien, en effet. Les Russes, et ils sont peut-être de bonne foi, tant l'idée que la souveraineté puisse s'aliéner en quoi que ce soit est contraire à leur conception du pouvoir, les ont prises pour un acte de clémence du tsar sur lequel il pouvait revenir à son gré. Brutalement, ils ont raison; mais, *réellement*, il y avait pour eux profit à avoir, pour se couvrir à l'Ouest, une population dévouée. Finnois et Suédois se sont toujours sentis trop étrangers pour s'être vraiment unis à la Russie, mais ils ont été reconnaissants de la liberté accordée; ils ont rendu loyalisme pour loyauté. Il y a d'ailleurs dans les deux races une disposition très frappante à se soumettre scrupuleusement aux lois qu'elles considèrent comme justes et à prendre pour indestructible ce qui, une fois, a été posé comme un droit.

Pendant le règne de Nicolas Ier, la Finlande fut sagement administrée et fit de grands progrès au point de vue économique et au point de vue intellectuel. En 1863, Alexandre II convoqua la Diète. Appelée de nouveau, en 1867, elle émit le vœu que de nouvelles dispositions fussent prises touchant son rôle et les époques où elle devait être assemblée. Le tsar répondit à ce désir en promulguant la loi organique de 1869, d'après laquelle les sessions du Landtag ou Diète devaient avoir lieu tous les cinq ans et par laquelle le domaine de sa compétence était extrêmement élargi. Dans la période qui suivit, une nouvelle loi militaire correspondant à la loi russe de 1873 dont Miljutine était l'auteur fut proposée au parlement et votée en 1877, avec de nombreuses modifications. Jusqu'alors la terre, c'est-à-dire ceux qui la possédaient, fournissaient les hommes qu'ils payaient. Le propriétaire d'un vaste domaine était taxé à plusieurs hommes, les petits propriétaires se groupaient pour fournir un homme. Les *torpare* (fermiers) n'étaient pas

soumis à cet impôt. L'homme qui avait librement, en vertu d'un marché, accepté de faire son service recevait du propriétaire ou du groupe de propriétaires une petite ferme (soldat-torpe). L'Etat l'équipait et le nourrissait pendant les deux ou trois mois que duraient les exercices militaires. En 1878, la conscription personnelle fut établie, avec un service de trois ans, ou de deux ans lorsque le conscrit avait reçu une instruction primaire complète, pour ceux que le sort avait désignés comme devant être dans l'armée active. Les autres entraient dans la réserve et pendant trois ans prenaient part à des exercices qui duraient quatre-vingt-dix jours. L'armée active comptait 5800 hommes environ et la réserve 35 000. On restait dans la réserve jusqu'à vingt-cinq ans, et dans la territoriale jusqu'à quarante. L'armée devait être commandée par des officiers finlandais; elle ne pouvait sortir de la Finlande et ne devait être mobilisée que si l'ennemi franchissait les frontières.

Il y a un homme qui parut dans la préparation de cette loi, dont on avait déjà pu deviner les rares facultés lorsqu'avait été élaborée la loi organique et dont la carrière politique est l'histoire même de la Finlande, depuis 1869 jusqu'à l'heure présente. Toutes les lois financières, militaires, constitutionnelles des quarante dernières années ont été son œuvre. Il est de ceux qui font passer un pays d'un âge à un autre et qui, comprenant les aspirations qui fermentent dans la conscience obscure d'un peuple, savent les réaliser et les satisfaire en gardant aux nouvelles lois, aux nouvelles formes de la vie politique qu'ils créent, un caractère approprié à la tradition et aux mœurs. Pour y arriver, M. Leo Mechelin a dû surmonter des obstacles d'une difficulté tout à fait particulière, puisqu'en Finlande ce qui convient à la nation doit être accepté par un souverain qui a d'autres idées et d'autres mœurs politiques. Mais il joint à la clairvoyance de l'homme d'Etat un sens très net de ce qui est faisable et acceptable et un tact digne d'un maître en diplomatie [1]. « Roi sans couronne de la Finlande », comme on l'appelle, il a été longtemps en faveur auprès des tsars; il a été premier ministre de 1905 à 1908; dans des commissions, il a travaillé à formuler des lois qui, grâce à son expérience, ne gardent nulle trace de la précipitation avec laquelle elles ont été faites. Suédois et libéral, il a tâché d'empêcher la formation de partis ennemis les uns des autres. Il a demandé, dès 1880, dans le manifeste des libéraux, l'égalité des deux langues. Il a été un organisateur, il n'a pas été un leader; car, en réalité, il n'y a pas eu de luttes de partis en Finlande jusqu'au jour où le

[1] *Leo Mechelin*, par Johannes Hedengren, *Ord och Bild*, avril 1906.

pays s'est soudain disloqué entre Suédois, beaucoup plus conservateurs que M. Mechelin et qui ne paraissent ni très habiles ni très souples, Vieux-Finnois, obstinément conservateurs, Jeunes-Finnois qui représentent le libéralisme intellectualiste et socialiste.

*
* *

Les Finlandais montrèrent encore une admirable union pendant les années d'épreuves qui commencèrent en 1899 et se terminèrent en 1905. Alexandre III avait continué la politique de son père à l'égard de la Finlande. En 1886, il avait accordé à la Diète le droit de motion pour presque toutes les questions et décidé qu'elle serait réunie de droit tous les trois ans. C'est pourtant dans les dernières années de son règne que parut le rescrit incorporant les postes finlandaises aux postes russes.

Au début, Nicolas parut oublier les Finlandais. C'était ce qu'il y avait de meilleur pour eux quand le tsar les oubliait. La convocation inattendue du Landtag pour le mois de janvier 1899 marqua un changement d'attitude. « Vu la nécessité qu'il y avait de mettre les lois militaires du grand-duché en accord avec celles qui étaient en usage dans l'empire », un nouveau système de conscription était proposé à la Diète. L'Assemblée ne refusa pas de changer le système militaire et de le mettre « en accord » avec le système russe, mais elle voulait que ce fût son œuvre et que ce ne lui fût pas imposé. Une commission dont faisait partie M. Mechelin travaillait à la réfection des lois militaires. Soudain, sans qu'on s'y attendît, en février 1899, parut le manifeste de l'empereur qui enlevait à la Finlande tous les privilèges dont elle avait joui. Il s'attribuait le droit de légiférer pour tout ce qui touchait aux intérêts communs de l'empire et du grand-duché; ce pouvoir était indéfiniment extensible.

La Finlande atterrée crut que le Sénat refuserait de promulguer le décret. Il le promulgua mais plusieurs de ses membres protestèrent, les Etats également et les Finlandais, en masse, envoyèrent au tsar une adresse signée de 524 931 personnes pour le supplier de rendre à leur patrie les droits qui lui avaient appartenu jusqu'à ce jour. On était au mois de mars. Il est facile d'imaginer ce qu'il fallut dépenser d'énergie pour atteindre, en quinze jours, cette population dispersée au nord jusque dans le cercle polaire, parfois à 150 kilomètres du chemin de fer, dans l'archipel sur des îlots cernés par la mer glacée et d'un abord inaccessible. Le mouvement qui a soulevé la Finlande est peut-être unique. Dans ce moment-là elle n'a eu qu'une âme malgré ses deux langues. Cinq cents députés portèrent la supplique au souverain qui leur

répondit, sans les recevoir, qu'il ne leur tenait pas rigueur de leur démarche, mais qu'il leur fallait rentrer chez eux, qu'on leur donnerait plus tard des explications au sujet du manifeste [1]...

Alors commença le régime Bobrikoff; gouverneur de la Finlande, il avait des pouvoirs dictatoriaux. Soixante-dix personnes, dont M. Leo Mechelin, furent proscrites. En 1900, un ukase imposa la langue russe comme langue officielle, et le 31 janvier 1902 les postes de fonctionnaires, jusque-là réservés aux Finlandais, furent déclarés accessibles aux Russes. L'armée finlandaise fut licenciée en 1901 à cause de l'opposition qu'avait rencontrée la nouvelle loi militaire. Les casernes furent remplies de troupes russes. Il n'y avait plus d'armée finlandaise. Les Finlandais ne servent pas. Ce sont, je crois, les seuls peuples de l'Europe qui ne paient pas l'impôt du sang. Ils versent à la place une contribution. Leurs adversaires trouvent là un beau sujet d'accusations auxquelles ils répondent d'ailleurs qu'ils sont disposés à servir, pourvu que ce soit conformément à des lois qu'ils aient votées, et que la Russie pourrait alors disposer en tout temps de dix-huit mille hommes [2].

Le pays opposa longtemps une résistance passive à toutes ces mesures. Mais le dénouement approchait. Bobrikoff fut tué le 16 juin 1904 par un étudiant, Eugen Schaumann, fils du lieutenant-général Schaumann, conseiller privé et sénateur. Le jeune homme se tua après avoir tiré sur le gouverneur. En février 1905, le procureur Johnson mourut de la main de Lennart Hohenthal. Au mois de juillet, M. de Plehve, qui était ministre-secrétaire pour la Finlande, fut assassiné à Saint-Pétersbourg. Les Finlandais appellent cela des *exécutions privées*; dans beaucoup de maisons finlandaises, la première chose qui frappe les regards, c'est le portrait de Schaumann suspendu au mur.

La grève générale qui avait lieu en Russie se propagea en Finlande. Le parti socialiste, constitué depuis 1890, et qui, avec ses 45 000 membres, était très bien discipliné, organisa la grève. Elle se passa dans le plus grand calme. Les ouvriers, les maîtres et les élèves, les douaniers, les postiers et les employés de télégraphe cessèrent de travailler. La police et les fonctionnaires furent supprimés. *La garde rouge*, composée d'ouvriers entraînés militairement, mais ne portant pas d'armes, sous la conduite du

[1] Ces événements sont rapportés avec de grands détails dans *Finlands Nyaste Historie*, deux volumes, Stockholm, 1900; et dans *la Finlande et les Finlandais*, ouvrage publié sous la direction de W. Söderhjelm, l'éminent professeur de littérature romane à l'Université d'Helsingfors, Paris, Colin, 1913.

[2] Leo Mechelin, dans *The Times*, juin 1910.

capitaine Kock, maintenait l'ordre, ou la terreur, en chantant l'*Internationale* en finnois. Il y avait aussi une *garde constitutionnelle* qu'on remarquait moins. La grève ne dura que huit jours. Le 6 novembre, un manifeste impérial rendit à la Finlande son ancienne constitution, de même qu'un autre manifeste venait d'en donner une à la Russie.

Un second manifeste accorda aux Finlandais le suffrage universel et égal que les socialistes demandaient dans leurs pétitions. On dit *égal*, car, il faut s'en souvenir, l'assemblée était encore composée de représentants des quatre ordres et il y avait un vote plural pour les plus imposés des électeurs. C'était une constitution à faire. Une commission de Finlandais, nommée dans ce but, traça un projet de loi organique qui fut revisée et définitivement rédigée par le Sénat, sous la présidence de M. Mechelin; elle fut promulguée par le tsar le 20 juillet 1906. La constitution avait toujours pour base la « forme de gouvernement » donnée par Gustave III en 1772. Mais tout Finlandais ou Finlandaise, âgé d'au moins vingt-quatre ans, devenait électeur. La représentation proportionnelle était établie, le pays formant seize circonscriptions. Les droits des minorités étaient sauvegardés autant que possible. Une minorité d'un tiers dans la Chambre pouvait arrêter une loi votée à la majorité, qui était suspendue une seconde fois si, après de nouvelles élections, elle provoquait encore l'opposition d'un nombre appréciable de députés. Toutes les questions d'ordre constitutionnel devaient être traitées dans des commissions de soixante membres du Landtag jouant le rôle d'une chambre haute. La Diète, composée de deux cents députés, devait être convoquée chaque année, les élections avoir lieu tous les trois ans. L'empereur grand-duc avait le droit de la dissoudre, mais en ce cas, il fallait que de nouvelles élections se fissent immédiatement et que les députés fussent appelés dans les quatre-vingt-dix jours qui suivaient les élections. Les députés n'étaient plus payés par les districts qui les envoyaient, comme c'était l'usage, mais par la caisse de l'Etat. Ils reçoivent 15 francs par jour pendant les sessions. La vie politique n'est donc pas une carrière en Finlande, d'autant plus que le pot-de-vin y est inconnu.

Les Suédois avaient vécu leur nuit du 4 août. La première Chambre élue après l'adoption de la constitution, c'est-à dire en avril 1907, compta 80 socialistes, 58 Vieux-Finnois, 25 Jeunes-Finnois, 24 Suédois, 7 agrariens et 2 socialistes chrétiens. Il y avait 19 femmes parmi les membres de la Diète.

L'assemblée n'était pas plus homogène moralement qu'elle ne l'était extérieurement. La plupart des députés socialistes étaient

des gens du peuple et leur costume, celui d'ouvriers malheureux. La maladresse des gens du Nord, qui ne savent pas suppléer par un artifice à ce qui leur manque, rendait encore plus misérable leur aspect qui renforçait la dureté de leurs physionomies. Ils formaient un contraste frappant avec les élégants députés suédois, quand, selon la coutume, ils traversèrent la ville en procession pour se rendre à la Chambre, après avoir été à Saint-Nicolas invoquer l'assistance du Saint-Esprit.

Cette forte majorité socialiste se trouvait en face d'un Sénat suédois très craintif qui croyait, par toute mesure un peu libérale, provoquer le retour des lois répressives. Deux questions étaient soumises aux discussions du Landtag. Autoriserait-il la police russe à poursuivre les révolutionnaires sur le territoire finlandais? Paierait-il l'indemnité pour l'exemption du service militaire? On vota la somme de 20 millions, en émettant le souhait que le chiffre de cet impôt fût fixé, d'une manière définitive, pour les années suivantes et l'on n'autorisa pas les recherches de la police russe.

Depuis lors, le gouvernement russe s'est efforcé de regagner pas à pas ce qui lui avait été arraché. Les Finlandais lui ont fait la partie facile. Quelques mois à peine après leur élection, les considérations de parti primaient tout pour les députés. Les Vieux-Finnois, ayant proposé un vote de blâme au Sénat pour la méfiance qu'il avait montrée vis-à-vis des autorités russes, les socialistes proposèrent un vote de blâme à ce même Sénat pour s'être montré trop complaisant à leur égard. Les autres partis voulurent mettre l'accord et demandèrent à la Chambre d'exprimer le vœu que le Sénat mît désormais la plus grande énergie à défendre la constitution. Le blâme et l'exposé des motifs des socialistes furent votés; les Vieux-Finnois s'étaient abstenus après avoir vu leur proposition rejetée. Le Sénat donna sa démission en corps, et le tsar décréta la dissolution du Landtag.

Chaque année, 1908, 1909, 1910, a vu une nouvelle dissolution et une nouvelle élection. L'empereur nomma un Sénat de concentration après la chute du Sénat suédois et, tandis qu'il n'y avait pas de Diète, l'habitude s'établit de supprimer l'intermédiaire du secrétaire d'Etat pour la Finlande. Les actes issus de la Diète ou du Sénat, et qu'il rapportait directement au tsar, furent discutés dans le conseil des ministres russes. La Diète, qui se rassembla en février 1909, par la voix de son président, M. Swinhufvud, protesta contre l'intervention inconstitutionnelle du conseil des ministres de Russie dans les affaires de Finlande. De nouveau, la Diète fut dissoute. Ce

qui ajoute à la gravité de ces dissolutions toujours renouvelées, c'est que l'empereur regarde les projets de lois votés par une Diète dissoute comme étant de ce chef invalidés; il en a averti les Finlandais dans le préambule de la loi agraire de 1909.

Le tsar, suivant les mêmes errements, a retiré à la Diète le règlement des questions militaires et l'a confié à la législature russe. Il a été question d'incorporer deux paroisses de la province de Viborg qui avait appartenu à la Russie avant le reste de la Finlande. Cette mesure touchait d'autres intérêts que ceux des Finlandais qui étaient menacés de passer sous la domination immédiate des Russes. L'Etat finlandais possède dans ce coin d'immenses forêts qui ont servi de garanties pour des emprunts faits à l'étranger. Aussi le gouvernement russe a-t-il démenti promptement les bruits qui avaient couru à ce sujet. L'acte impérial du 30 juin a soumis à la procédure russe ordinaire, c'est-à-dire à la Douma et au Conseil d'Empire, tout ce qui regarde la législation d'intérêt commun à la Russie et au grand-duché. L'Empereur s'est réservé le droit d'initiative et la Diète est devenue une assemblée consultative. Elle a été autorisée à élire quatre membres de la Douma et deux membres du Conseil d'Empire. Le tsar, lorsqu'il a décrété ces mesures, a trouvé tantôt de l'appui, tantôt de l'opposition dans ses Chambres.

Les lois récentes ont suivi la voie ainsi prescrite. Celle du 2 février 1912 a conféré aux sujets russes habitant la Finlande les mêmes droits qu'aux Finlandais. Ceux-ci ont répondu en refusant d'envoyer des députés à la Douma. Les magistrats ne reconnaissent pas aux Russes la qualité de citoyens du grand-duché. C'est à ce sujet qu'a eu lieu l'affaire de Viborg, dont les journaux nous ont entretenus il n'y a pas longtemps. Les autorités municipales, ayant refusé à un sujet russe la permission de fonder un établissement de commerce à Viborg, ont été citées devant le juge d'instruction. Les trois accusés n'ont pas comparu, et ils ont été arrêtés. La Cour d'appel de Viborg ordonna au gouverneur général de les relâcher, ce qu'il refusa de faire. Des membres de la cour furent jugés également pour avoir mis obstacle à l'exécution d'une loi. Dix-sept personnes furent jugées et condamnées à plusieurs mois de prison avec interdiction de remplir leurs fonctions pendant deux et trois ans. On continue à mettre en accusation tous ceux qui ayant quelque charge prennent le même parti. Jamais auparavant un fonctionnaire finlandais n'avait été jugé ni incarcéré en Russie.

L'opposition que rencontre cette loi de la part des Finlandais est provoquée par le vice de forme dont, à leurs yeux, elle est

entachée aussi bien que par son contenu. Il peut tout d'abord paraître singulier que les Finlandais refusent aux Russes, dans le grand-duché, un droit dont ils jouissent dans tout l'empire, comme les autres étrangers, et dont ils usent si bien que l'armée et la marine comptent de nombreux officiers, l'administration beaucoup d'employés finlandais. Mais ils répondent à cela que les Russes jouissent déjà en Finlande de droits fort appréciables et que leur naturalisation a été exigée autrefois par le gouvernement russe lui-même parce que, sans cette formalité, s'établir dans le grand-duché eût été pour eux un moyen facile d'échapper au servage et à un long service militaire. On comprend que la Finlande défend sa nationalité par cette résistance. Les Russes peuvent inonder la Finlande, russifier tous les services tandis que les Finlandais, au milieu des Russes, n'ont aucune influence sur l'esprit des corps où ils entrent. C'est tellement là une manœuvre de la politique russe qu'elle favorise en Finlande l'introduction des Juifs qu'ailleurs elle maltraite. Ils sont là un instrument de russification ou du moins ils dénationalisent.

Le gouvernement, toujours dans le même but, a transféré à l'amirauté russe le département des pilotes finlandais. Les officiers et les pilotes des côtes et des ports fréquentés par les navires étrangers ont démissionné dans l'espoir de provoquer une intervention des puissances intéressées, intervention qui ne s'est pas produite. Pourtant il y a eu depuis un grand nombre de naufrages causés par l'inexpérience des pilotes.

*
* *

La Russie avance donc toujours dans la même voie, non sans revenir en arrière quand elle est allée trop vite, mais en refaisant sans honte le même pas, après l'avoir désavoué. Elle a pour elle la force, le temps et les divisions de ceux qu'elle veut réduire.

Le parti suédois, dont les traditions sont celles du pays même, représente de fait le capitalisme libéral et réformateur. Il est dans la Chambre, par rapport aux deux cents députés, à peu près dans les mêmes proportions que sont les Suédois à la population totale. Son influence est bien supérieure au nombre de ses membres parce qu'il possède la fortune, la culture, occupe les places, fournit à la Diète des orateurs, à ses commissions des hommes de valeur et d'expérience. Il cherche à conserver le vote plural (censitaire) pour les élections communales, grâce auquel il tient les municipalités comme celles d'Helsingfors.

Les Vieux-Finnois, Finnois ou Suédois de naissance, furent d'abord les partisans de la langue et de la culture finnoise, une

culture qu'il fallait créer, mais qui, dans sa singularité et sa nouveauté, séduisait l'imagination. Ils ont souvent fait des concessions aux Russes pour obtenir l'égalité et même la prépondérance du Finnois et depuis que le parlementarisme, avec ses combinaisons et ses marchés, a été vraiment introduit en Finlande, ils représentent une sorte d'opportunisme. Il faut céder sous l'orage, disent-ils, pour se redresser ensuite et garder ce qu'on a. Le gouvernement russe s'en est maintes fois servi et ne trouve d'auxiliaires qu'en eux; à la fin de la dictature de Bobrikoff, ils étaient regardés avec une grande méfiance. Ils se recrutent parmi les paysans et parmi les prêtres. Quoique, socialement, très conservateurs, ils forment avec les Jeunes-Finnois le centre de la Chambre. Ceux-ci se sont détachés du groupe finnois et, par certaines de leurs aspirations, se rapprochent des Suédois. Ce sont des radicaux qui défendent les intérêts des prolétaires intellectuels. Ils voudraient qu'il ne fût permis de prendre part à la vie politique qu'à ceux qui possèdent au moins une instruction secondaire complète. Ils veulent le gouvernement par les plus aptes, non par exclusion, mais en élevant à un niveau supérieur la race finnoise.

Plus nombreux, croissant très rapidement, il y a les socialistes. Voilà le fait inattendu qui, aux élections de 1907, a surpris autant ceux qui étaient socialistes que ceux qui ne l'étaient pas. Aux élections de 1913, ils ont encore gagné quatre sièges à la Diète. Leur organisation date de 1890 où les syndicats de métier se sont unis pour former un parti ouvrier. Aujourd'hui ils ont manifesté leur nouvelle puissance, leur union et leur discipline en élevant à Helsingfors un palais du peuple dont la grandeur massive produit une profonde impression. Kansan Talo, ce qui veut dire en finnois la maison du peuple, est un des plus beaux monuments d'Helsingfors et de ceux qui témoignent du meilleur goût, parce qu'il est le mieux approprié à son objet. Cette vaste construction de granit gris, sans détails de sculpture, mais à laquelle un appareil brut sert d'ornement, percée de larges fenêtres, est située au bord d'une baie que forme la mer au nord de la ville. L'eau vient battre le pied de sa haute tour carrée. De l'autre côté, elle domine de sordides bicoques prêtes à s'écrouler; car elle se trouve à l'amorce d'un quartier nouveau. Elle tient de la prison, de la fabrique et de la forteresse féodale. On peut voir là une image de l'avenir. On ne bâtira peut-être pas d'autre palais. A l'intérieur, on trouve le même aspect fruste, dépourvu d'élégance, sinon de beauté. Il y a cinq grandes salles dont la plus vaste, *Juhlasali*, de proportions immenses, est ornée de lustres de cuivre martelé, décorée

de moulures de pierre et de bois toutes travaillées à la main. De nombreux corridors, desservant des bureaux, une imprimerie, un restaurant, donnent sur l'escalier. On y rencontre des hommes et des femmes, les hommes en costume de travailleurs, les femmes vêtues d'une jupe simple et d'un caraco, ayant sur la tête le foulard des paysannes. Leur physionomie est sans expression. Ils ne vous remarquent point, ils ne vous répondent point si vous leur adressez la parole en suédois; ils ne comprennent que le finnois. Cela ajoute au sentiment inquiétant de nouveau, d'inconnu qui vous saisit lorsqu'on pénètre dans leur maison.

Elle a coûté plus d'un million, payé, partie par des souscriptions, partie par des emprunts. Mais les ressources des socialistes sont grandes, vu leur masse. Ils sont, par rapport aux 3 millions de Finlandais, plus nombreux qu'en aucun pays d'Europe. Le 1er mai, il y a 20 000 manifestants à Helsingfors. Et pourtant le socialisme est encore plus répandu parmi les paysans; là est sa force puisque la population des campagnes compose 75 pour 100 de la population totale. Si le socialisme a conquis avec tant de rapidité et de puissance ceux qui cultivent la terre, il y a une raison à cela. Les Suédois disent bien que le servage n'a pas existé en Finlande, ce qui est vrai, mais les propriétaires ont tenu les petits fermiers, *torpare*, dans une condition voisine du servage. Ils étaient obligés d'avoir un cheval et une carriole et de travailler pendant plusieurs jours par semaine sur la terre du bailleur. Leur pauvreté les empêchait de quitter le lieu où ils étaient en réalité attachés. Le marxisme s'est propagé facilement parmi ces gens malheureux.

Les socialistes se sont surtout occupés de réformes agraires. Il y a eu en 1906 un congrès de *torpare* où 50 000 d'entre eux étaient représentés par 400 délégués et ils y ont formulé les demandes contenues dans la proposition de loi agraire de 1908 : faculté de payer le fermage en argent, qui leur a été accordée en 1909; obligation de la culture intensive; interdiction, jusqu'à un certain degré, de la coupe des bois et des spéculations auxquelles ces opérations donnent lieu. Les socialistes inscrivent encore dans leur programme des réformes qui regardent les autres travailleurs : la journée de huit heures qui a été pratiquée pendant un certain temps, la semaine anglaise, les pensions de retraite, le salaire égal à travail égal, la prohibition totale de l'alcool. Ce dernier point montre les préoccupations morales qui inspirent les socialistes; il faut y voir, au milieu de l'indifférence religieuse où ils vivent, un legs du piétisme qui, à la fin du dix-huitième siècle, a eu un pouvoir immense sur les paysans et qui subsiste chez les

petits propriétaires représentés à la Chambre par les députés agrariens. Pendant la grève de 1905, en même temps que le suffrage universel et égal, les socialistes réclamaient la fermeture des maisons de débauche. Ils prétendaient, à un certain moment, obliger tous leurs représentants et tous leurs hommes de confiance à s'abstenir complètement d'alcool. Il y a aussi chez eux cet amour de l'instruction, particulière aux Finnois, qui inspire aux parents les plus grands sacrifices pour que leurs enfants puissent fréquenter l'école. En 1910, ils ont fait passer au Landtag, mais n'ont pu faire ratifier, la loi de l'instruction obligatoire aux frais de l'Etat pour les enfants de sept à treize ans. Leur projet portait de sept à dix-sept ans, avec les repas, le logement et les dépenses de déplacement à la charge de l'Etat pour les enfants pauvres. La chose n'est pas aussi singulière qu'on le croirait tout d'abord. Il est d'usage en Scandinavie, dans les écoles primaires, de donner aux enfants au moins un repas gratuit à ceux qui sont sans ressources.

Le parti socialiste s'est généralement montré presque aussi national que le parti suédois ; cependant il comprend trois groupes : le finnois, le suédois et le russe ou indifférent et il associe sa lutte à celle que soutiennent les socialistes unifiés de tous les pays. Il est donc socialiste avant d'être finlandais.

Il y a en Finlande des haines vives entre les partis ; ce sont des haines de classe et des haines de race. Elles n'apparaissent pas dans les écrits politiques que les Finlandais ont répandus à profusion dans le reste du monde, ni dans ceux qu'on a publiés à leur sujet. Des ouvrages d'imagination les ont trahies pourtant. Voici deux ou trois ans, un jeune poète, dont le nom, avant qu'il ne l'illustrât lui-même, était déjà célèbre par tous les serviteurs de la Finlande qui l'ont porté, Bertal Gripenberg, publiait dans une revue suédoise une nouvelle où il peignait, sous des couleurs terrifiantes, la fin des Suédois et le triomphe barbare des Finnois.

Dans ce pays de transformations soudaines où tout est anachronisme, le féminisme, aussitôt apparu, s'est installé intégralement. Dans la longue résistance que les Finlandais ont opposée aux Russes, surtout dans les années douloureuses qui vont de 1899 à 1905, les femmes ont égalé les hommes en patriotisme, en intelligence, en énergie et en esprit de renoncement. Dans plusieurs circonstances, on a dû se servir d'elles. Lorsqu'il s'agit de soutenir une lutte vitale, on n'est pas trop de deux. C'eût été, après cela, faire preuve d'un formalisme étroit que de leur refuser leur part à la vie politique. Les socialistes, qui ont été les principaux instigateurs de la réforme de 1906, demandaient depuis

longtemps le vote des femmes. Elles devinrent électeurs et éligibles. Les différents partis inscrivirent sur leurs listes plusieurs d'entre elles. L'aventure de la cuisinière élue député est très connue. Grâce à sa remarquable entente de l'association, Mlle Sillänpaa avait travaillé efficacement à l'organisation des syndicats féminins et elle avait fondé celui des servantes. Beaucoup de femmes scandinaves, qui occupent des fonctions publiques, y sont arrivées par cette voie. Une de celles qui font partie du conseil municipal de Copenhague est une ouvrière typographe qui, frappée des difficultés que les femmes trouvent à améliorer leur situation dans ce métier, les a convaincues de se grouper afin de s'entendre et d'unir leurs efforts. Il faut noter que ces syndicats féminins, tout en réclamant, dans la vie quotidienne ou dans les moments de grève, des salaires égaux à ceux des hommes, veulent que l'on exige de l'ouvrière ou de l'employée les mêmes connaissances, par conséquent la même préparation que l'on demande à l'ouvrier.

Il y a eu et il y a parmi les députés finlandais des femmes d'un rang très élevé, telles que la baronne Gripenberg; des professeurs, des institutrices. Elles prennent part aux discussions de la Diète comme leurs collègues masculins; on trouverait peut-être chez elles une nuance de réserve et de gravité en plus. Lorsqu'on les rencontre, en dehors de leurs fonctions, dans quelque salon, peut-être remarquerait-on aussi qu'elles parlent avec moins d'assurance que les femmes de la société française. On dirait qu'elles sont les seules à n'être pas émancipées.

Depuis quelques années, les Finlandaises se sont jetées dans toutes les carrières. Quoique appartenant à des familles bien posées et fortunées, les jeunes filles se font demoiselles de magasin, masseuses, actrices, afin bien souvent de se procurer le luxe de toilette, d'argent de poche et de voyage, aussi nécessaire aux Finlandais que l'est pour nous le pain. Par contre, d'aucunes sont architectes, « docent » à l'université; on dit même qu'il y en a une capitaine d'un bâtiment de cabotage. Quand je me promenais à Helsingfors et que je voyais, comme je l'avais vu en Suède, les femmes, dans les maisons en chantier, servir de manœuvres, porter au quatrième étage l'eau et le plâtre, je songeais que ce serait une tâche bien pressante pour leurs sœurs qui siègent à la Diète, ou pour celles qui sont écoutées à la maison du peuple, de les soustraire à un métier si pénible. Mais, comme pour toutes les choses auxquelles on est habitué dès sa jeunesse, elles n'en sont sans doute pas choquées.

Cette société a un autre trait caractéristique; on peut vraiment

dire qu'elle a perdu toute religion, sauf ce reste de piétisme demeuré chez quelques paysans, dont il a été question. Il y a aussi, dans la bonne société, un certain nombre de femmes méthodistes; cependant c'est parmi elles que l'on trouve le plus d'agnostiques. Quelques Finlandais, pour ne pas mentir à leur conscience et ne pas être mariés selon des rites qui n'ont pour eux aucune valeur, vivent en union libre; d'autres couples ont recours à une procédure bizarre pour profiter d'une disposition de la loi d'après laquelle la séduction équivaut au mariage. Il y a beaucoup de divorces. Helsingfors, cette ville de cent cinquante mille habitants, a quatre temples toujours vides, même le dimanche. Un architecte qui venait de construire une église et qui avait oublié d'y mettre une porte répondait à ceux qui le lui faisaient remarquer : « C'est inutile; on sait bien qu'une église n'est plus qu'un motif d'architecture. » Le clergé de l'église luthérienne, l'église d'Etat, conserve cependant une grande situation matérielle et sociale; il est resté possesseur de biens considérables; il est en certains cas officier d'administration et d'état civil, et il a une grande part dans la direction de l'Université. De l'avis des Finlandais, c'est parce qu'il n'a pas montré assez d'indépendance vis-à-vis du pouvoir qu'il a perdu son autorité. Si l'Eglise catholique, campée dans ce pays d'une façon bien précaire, jouissait d'une plus grande liberté, elle prendrait de l'empire sur les âmes par la nouveauté qu'elles y trouvent et par la poésie d'un culte qui les attire, sans parler des raisons plus profondes qui peuvent les toucher.

*
* *

Le meilleur client de la Finlande est l'Angleterre, à qui elle vend son excellent beurre. Mais l'Allemagne est non seulement un acheteur important, elle est aussi un fournisseur, son principal fournisseur. Il y a deux mille négociants ou commis-voyageurs allemands à Helsingfors, parlant plusieurs langues, souples, habiles à tourner les lois prohibitives de l'alcool, de sorte qu'ils l'approvisionnent de vins et d'alcools inférieurs. Une école allemande a été fondée à Helsingfors et elle compte assez d'élèves pour justifier l'emploi de sept institutrices et la collaboration d'un pasteur allemand. L'Allemagne fournit aussi la Finlande d'idées. Elle a eu une grande influence sur sa culture scientifique; le pli avait été pris à la Réforme. La France a eu de l'action sur les arts et sur la littérature. L'université a, il faut le dire, au moins cinq chaires consacrées à l'étude des langues romanes, de l'histoire et de la littérature françaises. Mais le clergé et les profes-

seurs étaient souvent formés dans les universités allemandes. Enfin l'Allemagne lui a donné le socialisme. Les sympathies de la Finlande sont là, et l'entente anglo-russe les augmentera, car elle affaiblira l'amitié anglaise qu'avait entretenue l'intérêt que manifestent, individuellement, les Anglais pour les peuples qui défendent leur liberté ou travaillent à la conquérir.

Cet envahissement pacifique de l'Allemagne est bien une des causes de l'inquiétude qu'éprouve la Russie à l'égard de la Finlande. Saint-Pétersbourg est à vingt-six verstes de la frontière finlandaise. Aussi loin que remonte leur histoire, les tsars ont voulu avoir, à l'ouest, un état-tampon pour arrêter l'ennemi. Mais si l'accueil de la population finlandaise favorisait la descente d'une armée étrangère, ce serait au contraire une porte ouverte, permettant de se rendre maître de la capitale en quelques heures. Là se trouve l'intérêt qu'a la Russie à incorporer les paroisses du *län* de Viborg. Ayant, par sa conduite, donné à la Finlande le droit de la regarder comme une ennemie, c'est pour elle, une nécessité de l'occuper militairement et de l'empêcher d'avoir aucune force armée. Ceci explique que le gouvernement russe ait interdit la formation de corps de boys-scouts (*speider*), mesure qui, de loin, semble puérile. Il voyait, dans ces enfants, dont quelques-uns étaient déjà des jeunes gens, et qui s'entraînaient à supporter toutes les fatigues d'une campagne, une armée en embryon qui pouvait un jour se lever contre la Russie.

A ce souci de défense militaire s'ajoute une pensée de défense sociale. Pendant la Révolution, la Finlande a servi d'asile aux révolutionnaires qui, de la sorte, étaient en sûreté à peu de distance de Pétersbourg. Les Finlandais leur auraient, dit-on, fourni des armes. En tout cas, ils ont cru que le régime impérial tel qu'il existait ne survivrait pas, et ils ont agi en conséquence.

On peut oublier pareille chose, mais l'existence de ce foyer socialiste, de cet état qui, apparemment, deviendra sous peu socialiste, constitue un danger permanent, car c'est un exemple et un encouragement pour tout ce qui fermente, dans l'empire, de libre-pensée, de collectivisme, d'antimilitarisme. En Russie, on ne voit de remède à ce mal que dans l'incorporation, l'unification, et le principe qui guide l'empereur, autant qu'on le devine, est de ne ratifier, dans le grand-duché, aucune loi qu'il ne puisse vouloir décréter dans l'empire. A ces raisons qui inspirent la politique russe et qui, à son point de vue, sont défendables, s'en ajoute une autre, d'un ordre peu élevé, mais, pour cela, sans appel. Les fonctionnaires russes regardent avec envie le débouché qu'offrirait à leur carrière un pays qui, quoique considéré comme pauvre, a

un budget très prospère et dans lequel il serait facile de multiplier les places. Ils poussent donc à la russification brutale, selon leur procédé habituel.

Il n'y a aucune assimilation à faire entre la situation de la Finlande et celle de l'Alsace-Lorraine, de la Pologne et du Slesvig. Les ressemblances qu'il pourrait y avoir entre elles n'ont rien que d'extérieur. On le fera comprendre en disant simplement que la Finlande lutte pour conserver une situation privilégiée, inouïe dans l'empire russe, mais nécessaire à l'une et à l'autre. Ce ne sont, d'ailleurs, pas les beaux discours, justes ou faux, que l'on prononce à son sujet qui l'aideront dans ses revendications. Elle a toujours beaucoup compté sur des attestations de juristes certifiant de la valeur de ses droits ou sur de longues listes de signatures parlementaires recueillies à l'étranger. L'expérience a montré quelle en est la valeur. Elle ne doit compter que sur elle-même, sur sa prudence, son union, son patriotisme.

Il appartient aux Suédois de Finlande de nourrir le patriotisme, de renforcer l'union, d'enseigner la prudence à ceux qui arrivent au pouvoir derrière eux et à leurs dépens. Voilà leur rôle; c'est pourquoi il faut qu'ils subsistent. Si, écrasés par les Finnois, par les socialistes, finalement par les Russes, ils disparaissaient, la Finlande perdrait ses vrais chefs. Elle n'aurait plus ce caractère unique, dont elle tient sa force, d'une nation composée de deux races qui se sont amalgamées et se complètent, ont mangé le pain d'écorce, lutté, souffert ensèmble, l'une menant l'autre.

Et il ne faut pas que la Finlande telle que l'a créée l'histoire disparaisse. Cette terre âpre, singulière, qui inspire tant de rêves, qui abonde en réalités si terribles, a été aimée avec passion; on s'est dévoué pour elle jusqu'à la mort. Lui enlever son unité, l'anéantir, la noyer dans le grand empire russe, ce serait tuer un de ces êtres à la fois multiples et individuels que constitue un peuple.

Jacques de Coussange.

LE MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ

Boulevard Haussmann, au cœur du Paris mondain, un hôtel massif toujours fermé, un hôtel aux proportions de palais, que sépare de la voie publique une terrasse déserte; puis une voûte profonde, une cour sablée, d'une élégance riche et froide; on entre dans de hauts salons, dont le somptueux décor à la française baigne dans l'ombre; cette demeure est pleine de silence; elle semble vide, abandonnée, mystérieuse. Mais qu'on ouvre un de ces volets clos : non, ce n'est pas un palais mort; voici de légères figures penchées à un haut balcon; là-bas, des visages apparaissent, riant sous des perruques poudrées à frimas; franchissez ces obscurs salons : un escalier de marbre blanc s'élance devant une perspective où apparaissent d'élégants personnages aux costumes d'il y a trois siècles; une Vénitienne regarde et sourit derrière son éventail; montez : près d'un orgue muet, se dresse un héros en cuirasse noir et or; poursuivez votre marche : où êtes-vous donc? quelle est cette salle prodigieuse, dont les cinq portes ont des encadrements de marbres sculptés, où dix statues du quinzième siècle semblent converser tout bas, où les murailles sont incrustées de reliefs, — Christs douloureux, pensives Madones, saints, condottières, humanistes? Etes-vous transportés dans le plus riche musée de Toscane? est-ce un voyage imaginaire? une illusion habilement préparée? Non, vous êtes dans l'hôtel où Mme Edouard André avait ordonné avec raffinement, en ménageant au visiteur futur de savantes gradations de surprise et de plaisir, une des plus rares collections que jamais particulier ait réunie. Cette collection, jalousement gardée, était célèbre dans le monde des arts, sans être connue. Mme Edouard André, en mourant, a laissé à l'Institut de France la charge de veiller sur ce musée dont elle a fixé définitivement l'aspect. L'inauguration en a lieu aujourd'hui même. En s'éclairant au grand jour, et illustré par le savant et l'homme de goût à qui en est confiée la garde, ce nouveau musée ne prendra que plus de valeur : il révélera au

public un monde de richesses, où l'érudit, l'artiste et le dilettante trouveront d'extrêmes jouissances. L'ouverture du musée Jacquemart-André est donc un événement qui vaut qu'on s'y arrête.

C'est M. Edouard André qui avait commencé seul, il y a plus de cinquante années, cette collection devenue peu à peu prodigieuse. Officier brillant, qui avait conquis ses galons en Italie et au Mexique, Edouard André quitta l'armée en 1865. Esprit distingué, fureteur et curieux, il consacra la belle fortune que lui avait laissée son père, banquier en renom, à son goût exclusif pour l'art. Il acheta d'abord des toiles du dix-huitième siècle et de maîtres contemporains : celles-ci, pourtant, ne figurent plus dans la collection; elles furent vendues en 1882 pour subvenir aux frais de la fondation d'un dispensaire. D'ailleurs, si M. André ne s'intéressa pas longtemps à l'art contemporain, il se prit d'un amour passionné pour la Renaissance italienne. Entre 1865 et 1875, les occasions étaient nombreuses encore de satisfaire ce noble goût. La collection grandit vite et, pour la loger, Edouard André demanda à Henri Parent, l'architecte de tant de luxueux châteaux, les plans d'un vaste hôtel, dont la guerre interrompit la construction, mais qui fut terminé en 1874. Sept ans plus tard, le collectionneur épousait Nélie Jacquemart, peintre de talent, fort en vogue alors, et dont le pinceau, plus viril que féminin, avait fixé les traits de plus d'un illustre personnage, Thiers et le maréchal Canrobert entre autres.

Artiste-née, Mme André devait être pour son mari une collaboratrice ardente, apportant à l'accroissement et à la mise en valeur de cette collection déjà si riche une passion impulsive et un goût instinctif. Quand Edouard André mourut en 1894, elle continua dans toute l'Europe ces pèlerinages artistiques d'où son mari rapportait tant de trésors délicats ou superbes. Elle compléta l'œuvre commune en achetant, en 1902, le domaine de Châalis, où les restes de l'ancienne abbaye et un parc romantique, dans lequel Jean-Jacques Rousseau a rêvé, composent un accord singulier d'histoire et de nature. Sa demeure des champs fut, elle aussi, embellie d'une foule d'œuvres d'art.

A la mort de Mme Edouard André, en 1912, on apprit que, fidèle à un souhait de son mari, elle léguait son hôtel, son domaine de Châalis, ses collections et sa fortune à l'Institut de France, à charge de transformer les deux demeures en musées. Depuis vingt années, l'hôtel du boulevard Haussmann était jalousement clos, et Mme André y organisait d'avance ce musée qu'elle destinait secrètement à son pays. Tout son goût s'employait à disposer tant de merveilles dans un ordre et dans un cadre qui en accrût le

pouvoir d'émotion, — et son testament exige formellement que cette physionomie du musée, fixée par elle, soit toujours respectée.

Il restait cependant à faire parler tant de trésors d'art, demeurés presque tous inconnus à la science, et dont le plus grand nombre était dépourvu d'attributions sérieuses. Il restait à en faire l'histoire, l'analyse, le commentaire. Il restait à les répartir dans les écoles du passé où ils étaient nés, et que révélait seul, dans l'absence de tout inventaire et de tout certificat d'origine, leur aspect et leur style. C'est à quoi s'attacha le savant encore jeune et déjà illustre à qui l'Institut de France a confié la garde du musée du boulevard Haussmann. M. Emile Bertaux a su, en quelques mois, dresser le catalogue scientifique de tout ce que renferme l'extraordinaire collection. Tant d'œuvres longtemps muettes se sont mises à parler, si bien que cette fondation nouvelle devient, à Paris, pour l'historien de l'art, une ressource qu'il ne pouvait oser espérer. C'est grâce à M. Bertaux, et guidé par son érudition aimable, qu'il nous a été donné de connaître le musée Jacquemart-André, et qu'il nous est possible d'y guider à notre tour le lecteur.

I

Le musée doit sa plus grande illustration aux peintures et sculptures de la Renaissance, et, en particulier, du quinzième siècle, qui s'y trouvent réunies. Il possède aussi des chefs-d'œuvre incomparables du dix-huitième siècle français et italien, qui parent les salons du rez-de-chaussée, et leur donnent une élégance riante, une sorte d'accueillante intimité fort différente de la somptuosité sévère d'un musée. Enfin, entre la Renaissance et le dix-huitième siècle, la grande époque où les écoles flamande, hollandaise, française et espagnole s'épanouirent si vigoureusement, a peu attiré, sans doute, les heureuses recherches de M. et Mme André : et, pourtant, de ces époques même dont ils se détournaient, ils ont acquis exceptionnellement quelques œuvres, et il se trouve que, là encore, ce sont des acquisitions de premier ordre : un Rubens, un Jordaëns, quatre Van Dyck, un Frans Hals, trois Rembrandt, un étonnant portrait de moine par Murillo, et le célèbre buste de Richelieu par Jean Varin. En conduisant le visiteur dans ces salles tour à tour charmantes et magnifiques, nous suivrons, non pas leur succession, mais la succession des siècles. Ce musée illustrerait aisément une rapide chronologie de l'histoire de l'art.

Il y a même quelques morceaux antiques, dans ce musée si

divers, et jusqu'à des sculptures égyptiennes, une série de petits bustes de basalte, parmi lesquels se distingue un portrait de Psammétique, d'un accent singulièrement réaliste, malgré la simplification du modelé. Parmi les sculptures grecques se détache une belle *Victoire prenant son vol*, réplique d'un motif connu, dont les anciens ornaient les extrémités du fronton des temples. Le musée de Berlin possède deux statues jumelles, dans une attitude identique à celle du musée André. Ces trois marbres ont été sculptés à l'époque gréco-romaine, mais d'après un prototype plus ancien : ces lignes presque rigides et pourtant adoucies d'une grâce mystérieuse, l'expression grave, d'une si naturelle sérénité, le vêtement chaste, avec cette longue tunique à plis étroits, nous révèlent que le premier modèle de cette statue a été exécuté par un de ces maîtres attiques aux environs de l'an 400, en qui restaient vivants le souvenir et l'exemple de Phidias.

Cette *Victoire* veille silencieusement devant l'escalier de marbre qui conduit à la célèbre fresque de Tiepolo dont nous reparlerons. Il faut monter ces degrés blancs pour se rendre aux salles où sont encloses les œuvres de la Renaissance, — salles extraordinaires, dont les portes, encadrées de marbres toscans ou lombards, les murs incrustés de bas-reliefs et de carreaux de faïence, ornés de fontaines sculptées ou tendus de tapisseries, les plafonds revêtus de peintures des quinzième et seizième siècles, le mobilier pris à des villas de Toscane ou de Vénétie, font un cadre éloquent aux statues et aux tableaux dressés partout où entre la lumière, évoquant, avec une sorte de densité et d'intensité presque excessives, un étrange palais d'Italie, où Venise, la Lombardie, l'Ombrie et la Toscane auraient déversé des chefs-d'œuvre. Et ces salles, cependant, n'ont pas suffi à contenir tout ce musée de la Renaissance : les bronzes les plus fameux, le *Saint Sébastien*, de Donatello, le *Moïse*, de Riccio, aux cornes de Jupiter Ammon, et les autres bronzes, plus petits, de l'âpre fondeur de Padoue, sont groupés dans le grand salon des Rembrandt, où étincellent encore, dans une douce pénombre qui rend leurs reflets plus magiques, les faïences de Gubbio, de Deruta et d'Urbin. Enfin, au bout d'une aile de la vaste demeure, un salon plus étroit enferme encore quelques autres tableaux italiens d'une valeur toute particulière, notamment un portrait de Bernardino dei Conti, et un charmant *Joueur de luth*, du Pontormo.

Entre toutes les sculptures conservées là, se détachent le Donatello, le Luca della Robbia et le Desiderio da Settignano. C'est sur ces morceaux insignes, dus à trois grands Florentins, que nous voudrions attirer avant tout l'attention du visiteur.

Le Donatello n'est qu'un relief de bronze de 24 centimètres de haut, acquis vers 1872 par M. André, et qui, d'ailleurs, avait déjà passé, en 1864, à une vente d'Eugène Piot (où il avait été adjugé pour la somme, qui paraît aujourd'hui ridiculement infime, de 2700 francs). Mais dans cet espace étroit tiennent une beauté et un pathétique incomparables. Sur le saint, dont le beau corps nu, brutalement ficelé à une colonne, est figuré au premier plan dans un relief très accentué et très étudié, deux archers placés au second plan, et seulement indiqués en très bas relief, tirent à bout portant, tandis qu'un ange apparaît tout au fond, tendant une palme au martyr : dans ce parti-pris de composition, dans ce contraste entre le modelé si souple et si subtilement caressé du corps percé de flèches et le relief à peine ébauché des deux bourreaux, il y a une hardiesse singulière, mais d'un effet prodigieux. Ce n'est pas là, pourtant, un effet théâtral, car la perfection du style, d'un réalisme intimement mêlé de grandeur, ennoblit cette scène aux antithèses violentes. Le corps de saint Sébastien est, avec celui du jeune et brillant *David* de bronze conservé au musée national de Florence, une des études les plus poussées et les plus raffinées du maître; les archers sont, au contraire, d'un dessin rapide, volontaire, aigu, aux traits cruels. Jamais artiste n'a uni à plus de virtuosité autant de décision.

Cette œuvre émouvante appartient, sans doute, aux dernières années de la carrière de Donatello, et a dû être exécutée à Florence, vers 1456, lors de son retour, après ses longs travaux de Padoue. Dans sa jeunesse, Donatello, avec un héroïque entrain, taillait le marbre et créait ainsi ses grandes statues tantôt sereines et charmantes, comme le fameux *Saint Georges*, tantôt véhémentes et convulsées, comme le *Zuccone* du campanile de la cathédrale. A la fin de sa vie, ayant réuni autour de lui un groupe de savants fondeurs qui se chargeaient de la partie industrielle de son art, il avait renoncé au lent travail du marbre, pour modeler uniquement la cire obéissante qui traduisait immédiatement sa pensée, et dont ses élèves faisaient ces bronzes où l'esprit du maître vit, palpite encore. Dans les reliefs de cette fin de sa longue vie, on trouve ces contrastes entre les formes très étudiées des premiers plans et certains dessins rapides des fonds; on les trouve dans le socle de sa *Judith*, on les trouve dans ses tragiques reliefs qui ornent, à San Lorenzo de Florence, les deux chaires de bronze qui lui furent commandées dans sa vieillesse et qui ne furent inaugurées que près d'un siècle après sa mort. Il faut voir dans la plaquette du musée André une des créations les plus caractéristiques de cette dernière manière, une de celles qui expriment le

mieux ce mélange de fougue audacieuse et d'exquise souplesse, qui est au fond de ce grand génie dramatique.

On a souvent attribué à Donatello deux petits anges porte-candélabres, également de bronze, figures aux lignes grasses, au sourire accusé, presque grimaçant, que M. Edouard André avait achetés en 1890 à la vente après décès d'Eugène Piot. Ce sont deux curieuses sculptures, trapues, ramassées, décoratives pourtant, et où l'on sent le souvenir du style du grand maître florentin, mais non sa main.

Florence, au quinzième siècle, a contenu un si brûlant foyer d'art qu'on s'étonne de l'extrême diversité de formes et de sentiments où s'est complue l'imagination des artistes. De très grands maîtres, tout à fait contemporains, expriment les idées les plus opposées dans des styles qui ne se ressemblent en rien, — sinon par cette intime poésie qu'on ne saurait définir qu'en la disant florentine. Le musée André nous offre de frappants exemples de telles antithèses : autant le *Saint Sébastien* de Donatello est pathétique, autant la *Madone* de Luca della Robbia est douce et pensive, et mystérieusement illuminée par son rêve intérieur. L'invention et la fabrication des terres-cuites émaillées a beaucoup contribué à la popularité de Luca della Robbia. Mais ce travailleur modeste, dont la vie n'a pas d'histoire, possédait une âme de poète religieux, d'une sensibilité infiniment délicate : il l'a exprimée avec simplicité dans ses reliefs d'un charme discret et pénétrant. Regardez cette Vierge du musée André, figurée à mi-corps, son enfant dans les bras : rien de plus traditionnel, comme thème et comme pose; mais observez-la longuement, et peu à peu vous sentirez que sous l'émail blanc respire une âme pleine de songes. C'est une secrète vertu mystique qui fait la beauté de ce chef-d'œuvre, datant de la maturité du grand maître.

A un autre bout de la même salle est placé un autre chef-d'œuvre florentin, contrastant aussi violemment avec le *Saint Sébastien* de Donatello que la *Madone* de Luca della Robbia : je veux parler de ce haut relief représentant un jeune guerrier vêtu à la romaine, et où M. Emile Bertaux a reconnu une des plus singulières créations de Desiderio da Settignano. Ce sculpteur au nom harmonieux, élève de Donatello, n'a pris à son maître que ses qualités exquises. Il mourut jeune, après avoir sculpté dans le marbre les plus suaves et les plus élégantes figures qui rayonnent dans les églises et les musées de Florence, — leur donnant toujours une sorte de nerveuse élégance, toute pleine d'un mouvement contenu, qui distingue nettement ses ouvrages. Le jeune héros du musée André ne le cède par là à aucune autre des créations du même maître; mais

le haut relief est, en outre, traité avec un sentiment dramatique tout à fait original : le personnage semble sortir du marbre, sa tête projette sur le fond du relief une grande ombre, et il en résulte un effet surprenant, presque théâtral, dont je ne connais l'équivalent dans aucune sculpture du quinzième siècle italien.

Je me suis attardé à parler des plus belles sculptures de ce musée si riche, de celles dont la gloire sera, demain, universelle. Mais combien d'autres mériteraient de longs commentaires! Au centre de la grande salle, deux statues de bois polychromé, mais d'origines différentes, se font pendant : c'est, taillé par un maître au talent vigoureux, un archange au visage rude, aux cheveux ébouriffés, récitant la salutation angélique devant une Vierge en longue robe rouge, gracile et étonnée, œuvre plus timide d'un imitateur siennois de Nino de Pise. Une autre Vierge de bois peint, provenant d'une *Crèche* siennoise du quinzième siècle, est pieusement agenouillée et joint les mains, au-dessous d'une corniche peinte que décore un grand lion de Saint-Marc. Une belle statuette de marbre de l'aurore du quinzième siècle, des *Vertus* d'Andrea Verrocchio, provenant du monument de Francesca Pitti Tornabuoni, un beau *Putto* de marbre blond, d'un marbre comme imprégné de lumière, provenant d'une fontaine, une jolie *Vierge* maniérée d'Antonio Rossellino, une *Pietà* d'Agostino di Duccio, le maître inquiet qui, à Rimini et à Pérouse, a donné tant de souplesse et de miévrerie tourmentée au marbre, des *Madones* douloureuses, terres-cuites imitées d'une création de Donatello devenue populaire à Florence, un *Christ couronné d'épines* de l'atelier de Matteo Civitali, une *Annonciation* de terre cuite blanche émaillée, de Giovanni della Robbia, parlent des ateliers féconds de la Toscane du quinzième siècle, ou du début du seizième. La sculpture lombarde, si prodigue en décorations savantes, riantes et chargées, a contribué aussi à la beauté du musée : on lui doit des encadrements de marbre, le beau médaillon de Ludovic le More, la statuette du Bambaja provenant du tombeau de Gaston de Foix, à Milan, le si amusant bas-relief provenant de Faenza et contant la savoureuse légende de saint Emilien, enfin un monumental lavabo de marbre où sont sculptées de molles sirènes, un des plus somptueux chefs-d'œuvre de l'art décoratif. La collection contient aussi d'excellents morceaux de la statuaire vénitienne ou padouane : le buste de Ludovic de Gonzague, marquis de Mantoue, attribué parfois, mais à tort, à Donatello; l'admirable *Moïse* de Riccio provenant du couvent de Sainte-Justine à Padoue et déjà cité plus haut, et ces bustes de bronze de deux époux d'âge mûr, un homme en qui on avait vu à tort, autrefois, le maréchal Tri-

vulce, et une femme en bonnet, au visage busqué, souriant, replet, bien vivant et presque spirituel, œuvre d'un de ces fondeurs qui, comme Camelio, s'étaient fait une spécialité de portraitistes.

La peinture italienne est représentée dans le musée par quelques œuvres de premier ordre, et surtout par des morceaux d'une rareté insigne, ouvrages délicieux ou piquants d'artistes provinciaux du quinzième siècle, de ces maîtres qu'on ne trouve qu'en Italie, et que M. et Mme André ont su cependant faire venir jusqu'à eux. Série trop riche pour que nous prétendions en donner même une rapide énumération! Arrêtons-nous seulement devant quelques purs joyaux.

Dans la rotonde qui termine la grande salle de la Renaissance, au premier étage, est placée une vaste peinture à deux faces, où l'on voit d'un côté la *Gloire de sainte Catherine*, de l'autre, un *Christ en croix*, entre la Vierge et saint Jean : c'est là une de ces bannières, ou plus exactement un de ces gonfanons de confréries pieuses, comme nous savons, par de nombreux documents, que la plupart des grands peintres italiens du quinzième siècle en ont peint (ainsi Raphaël qui, en 1504, acheva pour Città di Castello, où l'on en voit encore les restes à demi effacés, une bannière où était peinte, d'une part, la *Trinité*, de l'autre, la *Naissance d'Eve*). Celle du musée André, d'un parfait état de conservation, est explicitement signée par le Siennois Pietro di Giovanni d'Ambrogio, et datée de 1444 : dans ces figures naïves, d'un art un peu retardataire, respire un sentiment religieux d'une grandeur émouvante, ce sentiment de ferveur grave qu'ont retrouvé de nos jours des peintres catholiques comme Dulac et Maurice Denis.

Dans la Toscane du quinzième siècle, l'art ne pénètre pas seulement toute la vie religieuse : il embellit la vie privée. Non loin de ce gonfanon de confrérie, voici de ces *cassoni* ou coffres de mariages, — l'équivalent de nos corbeilles de noces, — que ne dédaignaient point de décorer des peintres exquis; il faut au moins citer ce *cassone* où sont peints d'anachroniques héros conversant galamment dans des Champs-Elysées plus florentins que virgiliens, et celui où on voit de jeunes chevaliers aux belles chevelures blondes revêtir leur armure, monter à cheval et se pourfendre joyeusement, entre un camp aux tentes de pourpre et une ville aux murailles rouges. Aussi aimable que l'usage des *cassoni*, était celui des *deschi da parto*, plateaux peints ou sculptés que l'on offrait aux jeunes mères : on n'en connaît point de plus brillant ni de mieux conservé que celui du musée André, où l'on voit de charmants personnages, chargés de présents, se hâter vers

une haute loggia sous laquelle sainte Anne regarde une servante vêtir la Vierge Marie qui vient de naître, — peinture d'une vivacité singulière, avec des rouges éclatants, qui fait penser à la fois à Giovanni Boccati, de Pérouse, et à Benozzo Gozzoli.

Puisque nous nommons un peintre pérugin, comment ne pas citer tout de suite l'admirable madone, d'une fraîcheur de coloris intacte, cette *Vierge à la guirlande de roses*, peinte par Fiorenzo di Lorenzo, un disciple ombrien de Verrocchio, et l'une des plus belles gloires de Pérouse, au quinzième siècle. C'est un maître qu'on ne pouvait connaître jusqu'ici qu'en Ombrie, mais qui sera demain populaire à Paris, grâce à ce tableau dont on ne décrit pas le charme : par quel mystère l'artiste a-t-il su, en peignant après tant d'autres la Vierge et l'Enfant, créer une figure unique de grâce virginale et de cristalline séduction? C'est un mystère du génie, que l'on sent et qu'on n'explique point.

Une autre Madone, adorant son enfant emmaillotté, et placée devant un paysage d'eaux et de rochers, nous attire, dans la même salle, par un charme aussi tendre, un dessin aussi délicat, quoique moins incisif, et par un coloris caressant, moins sonore, moins triomphant, pourtant, que celui de Fiorenzo : c'est une jolie Madone du Florentin Alessio Baldovinetti. Du reste, ce tableau séduisant surprendra moins les Parisiens, qui en admirent au Louvre, depuis quatorze années, une réplique plus belle encore, *la Vierge Duchâtel*.

A ces deux notes si claires, une grande *Pietà* florentine, attribuée à Botticini, imitateur de Botticelli et de Ghirlandajo, ajoute une note grave : c'est un des thèmes les plus courants de l'art chrétien, la Vierge tenant sur ses genoux le cadavre raidi de son Fils, devant un groupe de quatre saints, spectateurs émus du drame; mais le peintre l'a repris ici avec presque autant de cruel pathétique et plus de somptueuse harmonie que le mystérieux maître languedocien à qui l'on doit la célèbre *Pietà* de Villeneuve-lès-Avignon, aujourd'hui au Louvre.

Les écoles de l'Italie du Nord ne sont pas moins bien représentées au musée André que les écoles de Toscane et d'Ombrie. De leur plus grand maître, Andrea Mantegna, le sévère Padouan qui vint illustrer à Mantoue la cité où régna Isabelle d'Este, nous trouvons deux tableaux, une *Madone* à demi ruinée et repeinte, mais d'un noble sentiment, et un admirable *Christ outragé*, d'une grandeur et d'une puissance graves, âpres et saisissantes. Pour l'école milanaise, voici un net et solide portrait de Bernardino dei Conti et un brillant retable signé « Bernardino da Milano », maître obscur, mais qui se montre ici un vrai maître,

Lombard formé dans les mêmes ateliers que Boccaccio Boccacino ou que Cima da Conegliano. Ces deux derniers peintres, qui ont donné une luxueuse et sereine splendeur à l'art vénitien du quinzième siècle finissant, n'ont pas d'œuvres personnelles au musée André, mais c'est à leur école, à celle de Cima, plus spécialement, qu'il faut rattacher un des ensembles les plus surprenants de la collection : un plafond à caissons, peints, par Girolamo Mocetto de Murano, de vingt-cinq sujets en grisaille, petites compositions d'une saveur naïve et d'un dessin savamment décoratif, où les *Métamorphoses* d'Ovide se sont métamorphosées à leur tour en charmantes historiettes vénitiennes. Rassembler ainsi dans un hôtel de Paris des fresques de Tiepolo et un vaste plafond à caissons de la Renaissance vénitienne, c'est là de ces miracles que peu de collectionneurs ont su réaliser ! Il semble plus facile de rapporter de voyage de brillants et douloureux tableaux de Crivelli, ou un petit panneau de Carpaccio. Mais à vrai dire, était-il plus facile de découvrir de telles merveilles ? C'est, en effet, un des plus étonnants joyaux du musée, que cette radieuse peinture de Carpaccio, qui nous montre, en costumes d'une pompe toute vénitienne, l'*Ambassade d'Hippolyte, reine des Amazones, à Thésée*. Les légendes de la Grèce antique, que Boccace avait aimablement déformées, se sont muées, dans l'imagination du riant Vénitien, qui se fit le romancier de sainte Ursule, en histoire de la Table ronde : Thésée, barbon solennel vêtu de soie orientale, regarde sans changer de visage s'avancer le cortège des Amazones, tandis qu'un petit scribe montre en face de ces belles ambassadrices, si savamment coquettes, une curiosité plus émue. La Renaissance italienne a imaginé des scènes plus pathétiques : elle n'en a pas conçu de plus pimpantes ni de plus divertissantes.

Je n'ai énuméré que les œuvres capitales de cet âge d'or de l'art. Il me faut renoncer pourtant à dénombrer d'autres peintures excellentes, même ces portraits du seizième siècle, par Moretto de Brescia, ou Jacopo da Pontormo, qui a peint à Florence ce charmant joueur de luth vêtu de velours violet, qui rêve, et qui va chanter, devant une tenture d'un vert d'émeraude. Mais, avant de quitter la Renaissance, comment ne pas rappeler en passant que Mme André avait acquis quelques chefs-d'œuvre des écoles septentrionales du quinzième siècle : le fameux manuscrit de Jacques Coene, *le Livre d'Heures du maréchal de Boucicaut*, une des perles de l'art français vers 1400, — une ravissante *Vierge* brugeoise qui rappelle, avec quelques dissemblances pourtant, les Vierges de Gérard David, — et une *Allégorie*

exquise, qu'il faut attribuer certainement à Memling : c'est une chaste Vierge en retraite au sommet d'un rocher d'améthyste, gardé par deux lions, dans un paysage vert dont on croit sentir la fraîcheur; ce sujet est une énigme, mais qu'importe, puisque ce mystère n'enlève rien de son charme à la peinture? Mme André avait acheté ce minuscule tableau à Madrid, en 1910 : on voit que, jusqu'à la veille de sa mort, elle avait eu le secret des plus rares trouvailles, avec un bonheur que souhaiteraient tous les conservateurs de musée.

II

Ainsi, nul historien ne pourra dorénavant étudier la Renaissance et ignorer le musée André. J'ai dit, au contraire, qu'on n'y voyait que peu d'ouvrages du dix-septième siècle. Mais pour ceux qu'intéresse par dessus tout ce grand siècle classique, quel délicat plaisir que d'aller admirer quelques tableaux choisis, d'une qualité et d'un sens exceptionnels, disposés avec goût dans ces vastes salons!

L'école flamande d'Anvers n'est représentée que par quelques peintures, mais deux d'entre elles sont de premier ordre, — un Rubens et un Van Dyck. — Nulle part la fougueuse imagination de Rubens ne s'est mieux exprimée que dans ses esquisses, où l'emphase ne surcharge jamais le libre emportement de sa verve : et c'est une des plus belles de ces esquisses que possède le musée André, *Hercule et le lion de Némée*, minuscule tableau, frotté, très légèrement, de quelques tons clairs, imprégnés d'une sorte de buée dorée; ces rapides frottis suffisent pour donner à l'antique légende une réalité toute nouvelle et rendre la vie au héros qui serre entre ses bras l'énorme lion chevelu, dont on voit se tordre l'échine. Il y a, dans la même salle, un double portrait attribué à Jordaëns, — *le comte et la comtesse d'Arundel*, en riches costumes, — peinture savante où l'on retrouve encore un style analogue à celui de Rubens, mais refroidi, — bref, un beau tableau, et non pas un chef-d'œuvre.

Le Van Dyck dépasse encore le Rubens en importance. C'est un portrait de vieillard, un gros Flamand sérieux et apoplectique, vêtu d'une ample robe de soie noire, qui l'a fait surnommer le *Syndic*. Dans cette extraordinaire image, vous n'observerez aucune de ces poétiques élégances qui parent tant d'ouvrages du fils spirituel, — affiné et alangui, — de Rubens. Non, Van Dyck a peint cette toile dans sa jeunesse, en se contentant de voir la réalité et de la rendre avec une sincérité impitoyable. Mais on sait

quelle jeunesse prodigieuse vécut le peintre! A vingt-deux ans, il n'avait plus rien à apprendre de Rubens, et il partait pour l'Italie, où, de 1622 à 1625, il créa une suite vraiment sans égale de grands portraits aristocratiques, profitant d'ailleurs des exemples qu'il voyait pour se les assimiler sans peine, et pour ajouter aux vertus qu'il devait à Rubens ou à sa race le charme enveloppé de Corrège et de Titien, leur coloris fondu, leur clair-obscur imprégné de volupté ou de tendresse. Plus tard, le succès, l'ivresse de la gloire, le plaisir, et on ne sait quelle immense lassitude, fréquente chez les génies trop précoces, devaient épuiser la sève de cet esprit et changer le prestigieux *pittore cavalleresco*, qui avait ébloui l'Italie, en ce jeune prince désabusé dont Fromentin a tracé le portrait passionné. Or il est évident que le *Syndic* du musée André appartient à la meilleure période de cette carrière rapide et trop tôt finie. Dans la saine vigueur de ce savant naturalisme, dans la claire franchise du coloris, on serait tenté de reconnaître un Van Dyck d'avant le voyage d'Italie. Mais, dans le fond du tableau, est indiquée une perspective bleuâtre, déjà crépusculaire, où le souvenir de Titien et de Corrège se devine. Il me paraît probable que cette puissante effigie a été peinte en 1625 ou 1626, au moment du retour de Van Dyck à Anvers, et sous l'influence retrouvée de Rubens et de l'école.

Passer d'Anvers à Amsterdam et à Haarlem, c'est changer de monde. Le goût de la vie intime se substitue au goût de la vie extérieure. Les Hollandais sont des intimistes : intimité de la vie bourgeoise ou rustique, intimité des vastes paysages déserts, intimité des âmes, voilà ce que, au rebours de Rubens ou de Jordaëns, ont traduit dans leurs toiles Vermeer ou Van Ostade, Van Goyen ou Ruysdaël, et le plus grand de tous, Rembrandt. Dans cette symphonie en mineur, et souvent en sourdine, un merveilleux peintre fait exception, Frans Hals, à qui d'ailleurs on a découvert des origines flamandes : le solide portrait de ce coloriste audacieux que possède le musée André ne nous change que par la facture des belles toiles naturalistes de l'école d'Anvers. Au contraire, le Van Goyen, le Ruysdaël et les trois Rembrandt nous ramènent au cœur de la Hollande pensive. La collection ne nous montre ni Ostade, ni Jan Steen, ni Peter de Hooch, aucun de ces peintres de magots rieurs ou de cuisines traversées de reflets. M. et Mme Edouard André avaient le goût aristocratique. Ils n'ont voulu connaître de l'école hollandaise que ses poètes mélancoliques.

Le paysage vert et voilé de Jacob Ruysdaël, avec son troupeau de nuages en fuite, offre un bon exemple de la manière la plus

franche de ce peintre des ciels. Plus typique encore est le Van Goyen. Artiste monotone peut-être, comme l'est sa patrie aux plaines sans fin, Jan van Goyen a mieux que tout autre paysagiste exprimé la poésie de la Hollande. Côtes sablonneuses que bat une mer grise ou blême, fleuves aux estuaires immenses reflétant les nuées que pousse un vent sans repos, canaux sillonnés de barques lentes, et que dominent les hautes silhouettes des moulins, — voilà les quelques motifs de sa peinture, où traîne toujours un insaisissable reflet d'or pâle qui semble pris à son concitoyen Rembrandt (de dix ans plus jeune que lui, cependant). Le paysage du musée André contient comme l'essence même de cette poésie de l'espace, des eaux, des reflets, de la lumière voilée : le maître n'en a pas peint de plus beau. Au bord d'un fleuve d'une largeur démesurée, un vieux donjon, à tourelles en encorbellements, se dresse en contrebas d'un clocher autour duquel se groupent des masures; quelques barques à voiles se pressent contre ce rivage, des pêcheurs passent au large, et, sur ce paysage tranquille, un soleil voilé de fins nuages déverse un or liquide et tiède qui semble avoir imprégné toutes choses de sa précieuse substance.

Des trois Rembrandt, deux sont des portraits : un portrait de profil de Saskia, la première femme du maître, et celui d'Arnold Tholincx (1656), peintures intéressantes, mais qui ne nous révèlent rien de nouveau. Il n'en est pas de même des *Disciples d'Emmaüs* : c'est un petit tableau de jeunesse exécuté vers 1629 et qui précède de vingt ans environ le chef-d'œuvre du Louvre, dont la galerie de Copenhague possède une si belle variante. Si l'on compare entre elles ces interprétations d'un même sujet, on voit du premier coup dans quel sens s'est développé le génie de Rembrandt : le tableau du musée André est une merveille d'effet dramatique, les tableaux du Louvre et de Copenhague sont des chefs-d'œuvre d'expression contenue et de poésie intérieure. L'émotion que communiquent à l'âme les *Disciples d'Emmaüs* du Louvre atteint donc en nous à des sources plus secrètes, et c'est pourquoi il faut les préférer sans hésitation. Quelle beauté et quelle science, pourtant, dans le petit tableau du nouveau musée! Le Christ, vu de profil, se renverse en arrière, et les deux disciples le reconnaissent à la fraction du pain : l'un d'eux tombe à genoux aux pieds du Maître, qu'une lumière surnaturelle environne, tandis que l'ombre envahit le reste de la pauvre auberge, sauf tout au fond, où une servante a allumé une chandelle fumeuse. Cette scène, solennelle et remuante, pleine d'éclat et de mystère, avec de puissants contrastes, est peinte en quelques

tons, où le vert et l'or dominent. Mais le maître de vingt-trois ans qui renouvelait ainsi ce thème classique de l'iconographie religieuse n'avait besoin pour exprimer son rêve ni d'un grand espace, ni d'une palette chargée, ni de moyens multiples : il en a dépensé moins encore dans ses eaux-fortes; et pourtant que de beauté et de pensée nous y émeuvent! Le plus grand prix d'un chef-d'œuvre tel que ce petit tableau haut de quarante centimètres à peine, c'est qu'il traduit directement l'idée éclose dans l'âme d'un poète visionnaire.

III

A deux pas du panneau où est suspendu cet émouvant tableau, une porte s'ouvre qui donne accès dans un grand salon, où des boiseries à rinceaux dorés étincellent autour d'exquises tapisseries d'Audran : un jeune visage fardé, peint par Nattier il y a cent-soixante-quinze ans, nous sourit à l'entrée; des bustes à perruque montrent de spirituels visages, et des bonbonnières, des étuis de nacre, des boîtes à miniatures, de légères orfèvreries, de jolies frivolités luisent dans des vitrines. Nous avons changé de siècle. A l'art émouvant succède l'art mondain. De la grâce, de l'esprit, un sourire méridional animent tout. Le dix-huitième siècle jouit de trop de vogue aujourd'hui pour qu'il soit difficile de le faire aimer : mais nulle part il n'est plus aimable qu'au musée André.

D'ailleurs, un des titres les plus rares du nouveau musée à l'admiration des historiens de l'art, c'est qu'il nous offre côte à côte, et tels qu'on ne les voit nulle part ailleurs, le dix-huitième siècle italien et le dix-huitième siècle français, Venise et Versailles, Tiepolo et Fragonard.

Tiepolo, le grand fresquiste vénitien qui ressuscita au dix-huitième siècle l'art de Véronèse, en l'allégeant, en le parant de plus de délicatesses encore et de plus de sourire, a couvert de ses triomphales fantaisies d'immenses surfaces de murailles ou de plafonds, dans des palais ou des églises, à Venise, à Milan, à Gênes, à Vienne, et à Madrid où il mourut. On trouve dans les musées d'Europe quelques esquisses ou même, plus rarement, de grandes toiles de lui. Mais le musée André possède mieux que tout cela : une vaste fresque à personnages grandeur nature au milieu desquels apparaît Henri III, — et un énorme plafond, merveilleux d'exécution et de fraîcheur, figurant une balustrade où se penchent de charmants héros, « des costumes clairs, des robes légères », caressés par la fine lumière qui tombe de l'azur servant de fond à

l'audacieuse perspective. Le plafond est placé dans l'ancienne salle à manger de Mme André, dont les murs sont décorés de radieuses tapisseries de Bruxelles d'après des cartons de Van den Borcht. La fresque sert de fond de décor à l'escalier de marbre que nous avons déjà gravi pour monter aux salles de la sculpture italienne.

Elle se divise en trois parties : au centre, un long cortège se déroule dans une architecture de marbre; c'est Henri III chez Federigo Contarini, à Mira, sur les rives de la Brenta, près de Venise, où il s'arrêta en revenant de Pologne, quand, à la mort de Charles IX, il s'échappa de son royaume slave pour ceindre la couronne de France. Au dix-huitième siècle, les Contarini, glorieux de ce souvenir, firent peindre par Tiepolo, dans la demeure même qui en fut le théâtre, la pompe de cette réception : ils ne se doutaient pas que cette effigie vénitienne d'un roi de France serait un jour transportée à Paris !

Les deux parties de la peinture, détachées de la composition principale comme les deux volets d'un triptyque, nous montrent deux balcons d'où regardent curieusement des spectateurs de la scène centrale, entre autres une pimpante Vénitienne qui se cache à demi derrière un éventail, tout en écoutant les propos de son sigisbée; et ces figures aux attitudes désinvoltes, évoquées par un pinceau spirituel et léger, ne sont pas les moins jolies de l'ensemble. C'est en 1893, dans la dernière année de sa vie, qu'Edouard André acquit cet extraordinaire monument; au prix de difficultés sans nombre, la fresque fut détachée de sa muraille et transportée boulevard Haussmann; mais Edouard André n'eut pas le temps de la voir se dérouler sur le mur de son hôtel : la mort le surprit avant que les claires couleurs, les fringants et fiers personnages rêvés par le grand Vénitien n'évoquassent au cœur de Paris la ville des lagunes.

Un autre tableau, tout petit celui-là, nous parle aussi de la Vénétie du siècle de Casanova, avec un accent moins sonore, sans doute, mais plus pétillant : c'est un paysage de Guardi, un palais Renaissance voisin d'une église gothique, aperçus à travers les arcades d'une grande loggia; de fins personnages conversent, un marchand de fruits grimpe un large escalier, un cyprès dresse sa cime noire au-dessus d'un mur rose; et sur ces fabriques et ces bonshommes plane un ciel d'Italie, un ciel d'azur tendre, irradié de soleil.

Ce charmant tableau illumine un des petits salons du rez-de-chaussée, qui possède en outre une très belle série de portraits anglais du dix-huitième siècle, — notamment un Reynolds et un Romney excellents, — et trois Fragonard, une *Tête de fantaisie*,

le Songe d'Anacréon et ce *Début du modèle* qui sera demain célèbre, rayonnante improvisation où une scène d'atelier, racontée avec un esprit aussi observateur que piquant, a servi de prétexte au peintre pour brosser, en traits rapides et jamais appuyés, la plus délicate symphonie en blanc et rose que puisse rêver un coloriste au goût profane. Enfin, sous *le Songe d'Anacréon*, — et prolongeant l'esprit du dix-huitième siècle par son ravissant dessin auquel le clair-obscur ajoute on ne sait quelle langueur, — s'offre aux regards une esquisse de Prud'hon, la première pensée de son portrait de l'impératrice Joséphine, minuscule chef-d'œuvre qui ne le cède en rien au grand tableau définitif exposé au Louvre.

Le salon contigu est le boudoir de Mme André, la plus raffinée des salles du nouveau musée, une pièce intime que l'art du dix-huitième siècle a orné des plus diverses parures : les tapisseries des murs d'après les cartons de Leprince (*les Jeux russiens*), les meubles, le tapis de la Savonnerie, et, sur la cheminée, une frise de Clodion, un *Triomphe de Galathée*, d'un paganisme délicieusement chimérique, devant lequel un buste de jeune femme, par Le Moyne, sourit avec coquetterie; au centre, sur un chevalet, un portrait de Greuze, et, à deux pas, une harpe de jadis, qui semble attendre qu'une des patriciennes, peintes par Nattier ou Tournières, fasse vibrer encore ses cordes inutiles.

Ces deux salons, arrangés avec tant de goût, condensent ce que le musée possède de plus séduisant en fait d'art français et anglais. Mais telle est la richesse de la collection en peintures et sculptures du dix-huitème siècle, et en ouvrages capitaux pour l'histoire de cet art si intimement français, que nous n'osons prétendre en donner, même en raccourci, une idée suffisante. Jamais, autant qu'en cette époque privilégiée, notre art national n'a su mêler le sens aigu de l'observation au sens inné de la grâce. Elégance raffinée et naturalisme profondément sincère, voilà les antinomies qu'ont résolues miraculeusement un Watteau et un Coysevox, un Chardin et un Le Moyne, un Fragonard et un Houdon. Le musée André en prodigue les heureux exemples. Examinez à loisir ces deux sanguines de Watteau, où le rêveur des fêtes galantes nous a livré ce qu'il appelait ses *pensées :* ici des croquis de bras, de mains et de pieds, où apparaît sa méthode de rigoureuse analyse de la réalité; là, de fines silhouettes où nous devinons les frivoles héros de la Comédie Italienne, mais qui sont encore des copies de modèles concrets, des notes prises sur le vif. L'héritier de Watteau fut Lancret, — Lancret plus encore que Pater, élève direct du maître. Le musée, — qui n'a que des dessins de Pater, — possède deux Lancret délicieux :

mais comme ces galanteries sont déjà moins pénétrées de vérité que les mythologies ou les ballets du peintre de Valenciennes! Pourtant aucun de ces peintres de pastorales n'oublie jamais la nature. Il y a un fond d'étude solide du modèle vivant et d'observation piquante de la vie dans toutes ces fantaisies décoratives d'artistes, qui, cependant, travaillaient pour orner des salons fermés à l'air du dehors : regardez plutôt ce carton de l'*Histoire de don Quichotte*, par Charles-Antoine Coypel, — un de ses derniers ouvrages, — les deux mythologies de Boucher, cette allégorie de la *Peinture*, par Carl van Loo (salon de 1755), et cette autre toile de Lagrenée, interprétant le même sujet, et à laquelle fait pendant une allégorie de l'*Architecture*, qui, malgré le danger d'un programme ingrat et banal, est tout animée d'esprit. Allons plus loin dans le siècle : voici les Hubert Robert, paysages composés, ruines imaginaires, vues d'une Italie chimérique, où les somptueux jardins abandonnés et les temples renversés parmi lesquels paissent les troupeaux composent toute la nature; que de vérité, là encore, sous ce voile de fantaisie! Regardez attentivement ce *Troupeau sous une porte en ruine*, qui a figuré au Salon de 1785 : si le sujet et le décor ont été créés par l'imagination du spirituel artiste, tous les éléments en sont pris à la réalité même; ses souvenirs d'Italie et ses études d'après nature lui ont fourni tout ce qu'il a assemblé sur la toile pour le plaisir de nos yeux.

Ces dons d'observateur, un peintre, — le plus strictement *peintre* de tous les artistes du dix-huitième siècle, — les a reçus, à un degré supérieur, et a fait de la réalité la plus humble le sujet même de son art. Le *Coin de table de cuisine*, de Chardin, l'excellente petite toile appartenant au musée André, représente admirablement cette peinture véridique et bourgeoise, où cependant la beauté de la couleur ajoute un attrait singulier : posez sur un torchon un broc de grès, un chaudron, un quartier de viande et des ciboules, et en éclairant ces quelques objets d'une sourde lumière, composez-en un chef-d'œuvre... Pour avoir possédé ce secret, Chardin mérite de rester parmi nos plus grands classiques de l'art.

Ces vertus solides, auxquelles se superpose une heureuse fantaisie, firent des artistes du dix huitième siècle d'extraordinaires portraitistes. La galerie de portraits qu'avait réunie M[me] André en offre la plus brillante preuve. Ici les sculpteurs le disputent aux peintres : l'incomparable série de bustes par Coysevox, Bouchardon, Slodtz, Le Moyne, J.-J. Caffieri, Pigalle, Pajou, Houdon, d'Huez, ne le cède pas à la série de portraits peints par Rigaud,

Desportes, Nattier, Tocqué, Tournières, Perronneau, Roslin, Greuze, Ducreux, Mme Vigée Le Brun, David et Prudhon. Ne suffit-il pas d'égrener ces noms pour mesurer la richesse de cette partie de la collection? Mais comment ne pas s'arrêter avec une particulière complaisance sur quelques-unes de ces œuvres? Voici un *Nicolas Vleughels* par Michel-Ange Slodtz qui sera bientôt illustre : le peintre Vleughels, directeur de l'Académie de France à Rome, de 1726 à 1737, eut, dès 1727, Slodtz pour pensionnaire. Slodtz lui a sculpté un tombeau à Saint-Louis des Français, mais le buste de marbre, plus sincère et plus direct que l'effigie du tombeau, restera le meilleur portrait du sculpteur : rien n'est enjolivé dans ce visage aux traits lourds et puissants, mais ce n'est pas l'abondante perruque qui ennoblit le modèle, — c'est l'art du statuaire qui y a exprimé ce mélange de gravité intelligente, de douceur et de bonté, dont on n'oublie plus le reflet. Le buste d'homme signé de Jean-Jacques Caffieri est daté de 1746: deux ans avant son prix de Rome! Il y a de la virtuosité dans cet ouvrage d'un artiste de vingt ans, mais quel brio, et quel accent de jeunesse aussi! Le Moyne, le grand portraitiste qui a si savamment creusé le marbre pour y imprimer la vérité même, est représenté par six bustes; l'un figure le chancelier de Maupeou, un autre Marigny; les bustes de femmes nous montrent de jolis visages anonymes, dont l'un est daté de 1774 : c'est une œuvre de la soixante-dixième année, mais qui nous montre que l'artiste possédait encore, — et presque autant que Caffieri à vingt ans, — le secret de la jeunesse. Le *Caumartin* de Houdon n'offre pas une image aussi aimable : quel véridique accent, pourtant, quelle divination psychologique dans cette effigie qui paraît si simple, parce qu'elle est vivante, mais fouillée par un des plus grands scrutateurs de l'âme humaine que notre école de sculpture ait comptés!

Parmi les portraits peints, le *Pontchartrain* de Hyacinthe Rigaud, la petite *Marquise d'Antin* de Nattier, toute rose et toute menue et portant une perruche sur sa main d'enfant, le *Marquis de Sainte-Aldegonde* de Tocqué, le *Grimod de la Reynière* de Roslin, auquel fait pendant le portrait de sa femme, Suzanne de Jarente, et le *Comte de Vaudreuil* de Mme Vigée Le Brun attireront les historiens de la société du dix-huitième siècle autant que les historiens de l'art. Ceux-ci, cependant, garderont une préférence pour le portrait du graveur Wille par Greuze, le chef-d'œuvre de l'artiste, sans doute (1763). C'est le portrait d'un ami par un ami, une page pleine de cordiale franchise et d'observation directe, et qui nous change de ces scènes

de comédie larmoyante où se complaisait Greuze et qui touchaient Diderot. Cet homme au teint rouge et aux yeux clairs qui revit là, sous sa perruque poudrée, et dans sa veste de velours argenté, était un Allemand de Königsberg venu à Paris conquérir une renommée de probe artiste et se faire l'intermédiaire obligé entre tous les voyageurs du nord et les peintres français en vogue. La toile que Greuze a brossée en quelques séances, avec une verve saine que soutenait le contact de la nature, reste un témoignage de l'amitié des deux hommes en même temps que l'un des chefs-d'œuvre à la fois les plus robustes et les plus délicats de l'art du portrait au dix-huitième siècle.

En parcourant le musée André, nous ne nous sommes arrêtés qu'aux sculptures ou peintures capitales, négligeant même les arts mineurs, représentés par une foule de pièces de choix. Les bronzes antiques, les lampes arabes, les majoliques, les ivoires, les émaux, les ouvrages d'orfèvrerie de toutes les époques, les miniatures (il y en a de Van Blarenberghe, de Fragonard, de Vestier, de Dumont, d'Augustin) méritent de retenir longuement le visiteur. Quant aux boiseries, aux tapisseries, aux meubles, c'est le décor constant de ces multiples richesses : une sorte de luxueuse intimité enlève ainsi toute froideur à ce musée peuplé d'ombres. Dans l'arrangement de ce décor, Mme Edouard André a mis la marque de son goût. Par là, la pensée de cette artiste, à la fois virile, impérieuse et délicate, survit à son œuvre d'élection, qui fut ce musée même. Elle continue de régner sur ces silencieuses images qui obéissent encore à l'ordre qu'elle leur imposa. Du vivant de la donatrice, sa demeure, — nous l'avons dit, — était difficile d'accès. Aujourd'hui qu'il est donné aux amis de l'art d'admirer à loisir ces collections jusqu'ici renommées mais mal connues, leur célébrité discrète va devenir une célébrité grandissante, car le musée dépasse ce qu'on en pouvait attendre, et c'est une gloire posthume que s'est réservée Mme André. Comptons-la sans réserve parmi les grandes bienfaitrices de l'art, puisque nous lui devons la création de cette merveilleuse demeure, où il fera bon évoquer des époques disparues et, devant des chefs-d'œuvre émouvants ou raffinés, selon les dispositions de notre âme, oublier ou nous souvenir.

Jean de Foville.

EN SYRIE ET EN MÉSOPOTAMIE

— NOTES D'EXPLORATION[1] —

IV. — L'Euphrate a Hamam.

Le 1er avril, vers deux heures, nous quittons Résafa. Le soir même, nous devions camper sur les bords de l'Euphrate. Durant des heures et des heures, sans halte, nous traversons des plaines et remontons des collines, plaines grises, collines grises... Et la nuit vient. Alors il nous semble qu'à mesure que nous avançons, nos chameaux ignorent la fatigue, accélèrent leur marche, allongent et précipitent leurs pas, tendent le cou, s'ébrouent avec ivresse; nous-mêmes, dans l'air plus vif, nous ressentons on ne sait quelle joie et quel entraînement : nous montons, en effet, une dernière colline dont le sommet blanchit et lorsque nous l'avons atteint, brusquement, nous voyons, au-dessous de nous, entre de larges berges, le reflet argenté de l'Euphrate. Or la pleine lune de Pâques se lève en ce moment, découvrant bien au-delà du fleuve l'immense plaine mésopotamienne... Des feux de pâtres ou de fellahs brillent de loin en loin le long des berges et le bruit de l'eau nous arrive, distinctement coupé par l'aboiement des chiens. Nous dévalons. Après une descente très raide, qui a failli jeter la confusion dans notre petite caravane, nous avisons un endroit propice pour établir notre camp.

Toutefois, ni bêtes, ni gens, nul ne se précipite dans les eaux tentatrices. C'est plus tard que nous goûterons la fraîcheur et le repos : ainsi le veut la discipline du voyage. Nous déchargeons donc et débridons nos chameaux. La lune éclairait si nettement les alentours de notre campement que nous pûmes même les laisser errer et paître en liberté, parmi les herbes. Pour nous, nous installons nos tentes et nos lits; nous ramassons des branches sèches. A leur flamme, Naser nous prépara un festin qui fut délicieux. Longtemps après, dans la nuit, nous restâmes assis

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 juin 1913.

devant nos tentes, buvant du café et fumant des cigarettes, nous laissant caresser par l'air frais et léger. Nos chameaux rassasiés s'étaient rapprochés du bivouac. Naser et Mohammed les faisaient s'accroupir en rond, liant ensuite leurs genoux pour les empêcher de se relever. Les feux s'éteignirent le long du fleuve, la lune ronde, splendide, calme, versait dans l'étendue du désert sa lumière diffuse. Le fleuve courait et grondait, disparaissant au loin, en un brusque détour, et, seule, dans cette nuit sereine, sa rumeur persistait, interrompue, parfois, du cri plaintif de quelques oiseaux d'eau, accompagné d'un appel à deux temps, trois fois répété, d'un petit coq hardi et bruyant qui hante les haies des rives de l'Euphrate. Enfin, le sommeil nous gagne. Nous rentrons dans nos tentes et nous nous endormons dans la perspective de deux jours de repos.

*
* *

Sous le soleil éclatant du lendemain, l'endroit avait sensiblement changé d'aspect. Il n'y avait rien du fleuve aux rives vertes et ombragées que nous avions souhaité. Devant nous, au-delà du courant, le désert brûlé s'étalait, s'enfonçait dans une brume ardente. Sur les bords de l'eau, nous ne voyions que quelques rares prairies, quelques haies de buissons où piaillaient et d'où s'envolaient d'innombrables moineaux. L'Euphrate laisse sur sa rive droite le désert et court ici en contre-bas, à quelque 20 mètres de la descente escarpée du vaste plateau que nous avions parcouru la veille. Il paraissait rétréci. Entre ses berges échancrées ou nettement découpées dans l'argile, ses flots sombres qui miroitaient la nuit sous les rayons de la lune étaient devenus jaunes; ils fuyaient, tourbillonnaient, charriant toutes sortes de détritus : plantes arrachées, branches sèches, bois flottants tournoyaient brusquement dans leur course rapide. D'une rive à l'autre, des hommes, bergers indigènes ou nomades, passaient le fleuve, étendus sur des outres gonflées d'air et portant leurs hardes roulées en paquet au-dessus de leur tête. Ils ne nageaient point, mais ramaient des bras et des jambes, un peu à la façon des grosses tortues qui pullulent dans les anses du fleuve. L'un de ces hommes, curieux, et sans doute attiré par l'odeur de notre café, vint à notre camp et, après nous avoir considérés longuement, finit par s'accroupir auprès de nous. Il nous expliqua que le fleuve, en ce moment grossi par la fonte des neiges, pouvait fort bien être passé au gué, non loin d'ici, au bourg de Hammam dont nous distinguions les quatre ou cinq maisons de la poste et de la gendarmerie.

D'aucuns, à tort ou à raison, identifient Hammam avec le fameux Thapsakos, le gué où les « Dix mille » franchirent les premiers l'Euphrate pour se porter contre l'armée du grand roi. Soudain je me retrouvai assis sur les bancs du collège de Feldkirch; un vieux jésuite feuilletait devant nous l'*Anabase*. Je me ressouvenais du charme de ces récits alertes, limpides, nus, paraissant naïfs et remontant si loin dans le passé qu'ils en perdent un peu de leur couleur humaine. Mais elle revivait ici. J'avais pris mes lignes et, assis sur un rocher qui s'avançait dans l'eau, je me mis à pêcher et, pour savoir attendre avec l'héroïque patience qui convient au pêcheur à la ligne, je me mis à lire l'*Anabase*... Et je vis sur la rive droite, dans « la plaine vaste et belle », surgir et s'avancer l'immense armée de Cyrus, les cent mille Asiatiques que précèdent les « Dix mille » commandés par Cléarque de Sparte, Proxène de Béotie, Socrate d'Achaïe, Sophonète de Stymphale, Aristippe, Ménon de Thessalie et les autres. Cyrus marche en tête de l'escorte. « Ils arrivent au bord de l'Euphrate ». Passer le fleuve, c'était dévoiler enfin le vrai but de la marche de cette armée déjà tant de fois inquiète, et dont chefs et soldats s'agitaient, murmuraient et menaçaient enfin de s'ameuter. « Cyrus fait convoquer les stratèges grecs, leur annonce qu'on va marcher contre le grand roi, vers Babylone. Les stratèges assemblent les soldats et publient la nouvelle. » C'est alors le tumulte du camp révolté. Pour une fois s'interrompt le long silence du désert. L'énorme masse des barbares, passive et nonchalante, regarde du côté des Grecs où des groupes se forment, se séparent, s'injurient, se battent, pour enfin, de concert, courir sus à leurs chefs en renouvelant le geste familier de leurs séditions : ils ramassent des pierres et menacent de les en lapider. Mais tout à coup, voici que, vers un point du camp, les groupes se rapprochent; les corps se font immobiles, un grand silence règne et une voix s'élève. C'est celle de Ménon qui, rusé comme Ulysse, ayant beaucoup considéré les mœurs des hommes, surtout celles de ses compatriotes, sait à fond leur goût inépuisable de profit et de gloire, et sa voix monte, grêle, aiguë, caressante comme une flûte thessalienne : « Moi, je vous dis qu'il faut traverser l'Euphrate avant qu'on sache exactement ce que les autres répondront à Cyrus. S'ils décident de le suivre, vous paraîtrez en être la cause, ayant été les premiers à passer. Cyrus vous témoignera sa reconnaissance comme étant les plus zélés, et personne ne le fait mieux que lui... »

« Ces paroles les persuadèrent; ils traversèrent le fleuve avant que les autres eussent répondu. »

J'avais laissé flotter ma ligne au fil de l'eau, ma pêche fut infructueuse et j'entendis tout le long du jour la voix subtile de Ménon...

V. — Les Bichri.

Nous avions décidé, tout d'abord, de rester trois jours sur l'Euphrate, mais une sorte de hâte s'emparait de nous, dès que nous nous reposions. Les difficultés de la route paraissent moindres lorsqu'on sait qu'on les abordera demain.

Donc, dès le 3 avril, nous repartions l'après-midi, dans la direction du sud. Nous voulions atteindre la ville de Deir-az-Zor, sur l'Euphrate, non toutefois par la route qui longe le fleuve, mais en droite ligne, à travers la plaine et la chaîne inconnue des monts Bichri. Notre caravane était diminuée par suite du départ de M. de Maumigny. Appelé en France, il avait profité des voitures qui, par Hammam et Meskené, font le trajet de Bagdad à Alep.

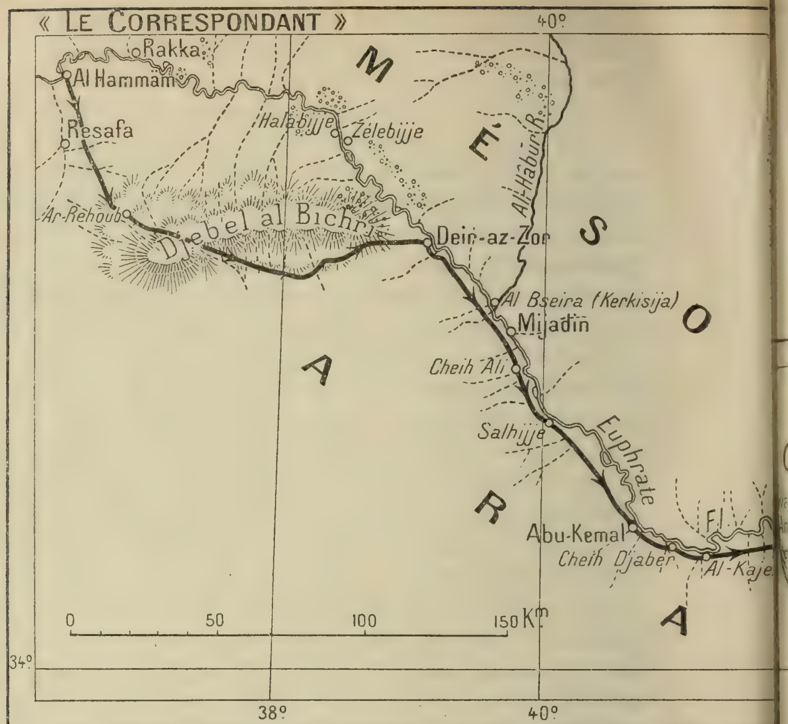
Dans notre marche, nous retrouvons, mais en nous tenant plus à l'est, les collines et les plaines grises qui, de Résafa, s'étendent jusqu'à l'Euphrate.

Bientôt même, sur notre droite, réapparaît, comme un blanc fantôme, la ville de Saint-Serge. Nous la regardons longuement. C'est une amie qui s'éloigne à jamais, nous délaisse et qu'il nous faut délaisser. Elle se perd, nous semble-t-il, dans un second passé et un second oubli. Comme une tache pâle dans le désert grisâtre, elle diminue, s'efface et disparaît, et nos regards se portent, dès lors, au-devant de nous.

Déjà un grand mur bleuâtre brode l'horizon de ses créneaux et de ses dentelures. Ce sont les monts Bichri, dont nous gravirons les cimes, hélas! sous le vent et la pluie.

Les Bichri constituent, en quelque sorte, la continuation du Djebel Abou Roudjmen, que nous avions franchi en allant de Palmyre à Résafa; ils forment ainsi la partie la plus occidentale de ces chaînes successives qui s'élèvent en rempart entre les grands déserts de l'Arabie et de la Mésopotamie du Nord. Au nord, les Bichri, absents des cartes et nommés seulement des indigènes, ont été pourtant vus et connus des voyageurs. Maintes fois, ceux qui ont suivi en barque le cours de l'Euphrate ont décrit le pittoresque défilé que surplombent à pic leurs derniers contreforts. Bien que plus court, ce défilé rappelle assez bien celui où s'engage le Danube juste avant que de se précipiter dans les Portes de fer.

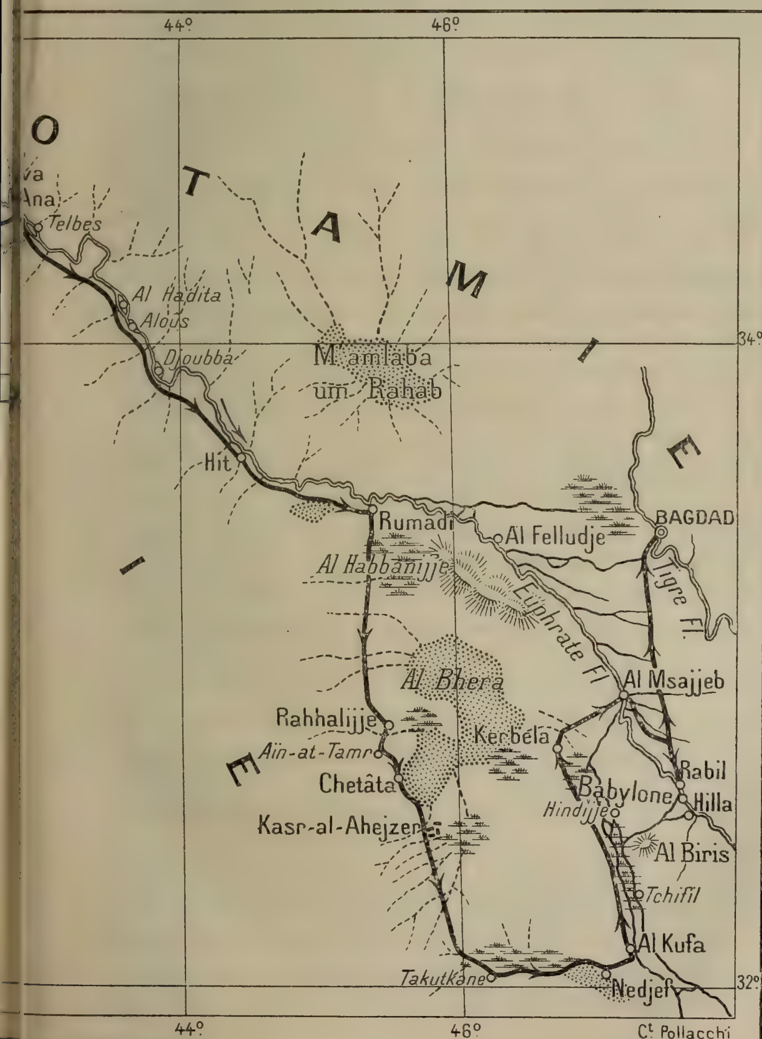
Nous attaquions les Bichri par leurs cimes les plus élevées, mais où, nous dit notre guide, les passes sont plus abordables,



indication que nous ne pûmes vérifier, attendu que ce guide, craignant peut-être de s'aventurer trop dans ces montagnes, dont il se vantait de connaître chaque repli, nous faussa compagnie dès le premier jour. Nous ne voulions pas rebrousser chemin. D'ailleurs, le temps, quoique lourd, semblait devoir se fixer au beau. Devant nous, sur les plus hautes crêtes, nous apercevions deux pics semblables à deux tourelles ou plutôt à deux cônes arrondis au sommet, que les Arabes appellent « les deux seins » de la montagne. Nous estimions que, de là, toute l'étendue et toutes les formes des Bichri se déploieraient à nos yeux. Ce point, sans hésiter, nous nous mîmes en route pour l'atteindre. Notre ascension fut extrêmement pénible et dangereuse. Nous nous engageâmes en des cols resserrés, montant des sentiers presque droits, d'où les mulets les plus familiers des Alpes ne se fussent pas tirés avec honneur. Arrivés sur les cimes, nous contournions leurs flancs coupés dans tous les sens par des ravins profonds, côtoyant des précipices. Il nous fallait des heures pour franchir les bords de véritables abîmes.

Les chameaux, excellents dans la plaine, sont détestables dans la montagne. Leurs pieds, larges et mous, glissent sans cesse en

montée; mais dans les descentes abruptes, leurs grands corps, mal établis sur leurs hautes jambes, s'affaissent, ils perdent l'équilibre et se mettent à courir au risque de s'effondrer et de rouler dans les ravins. Nous marchions, chacun de nous en avant de sa bête, la tenant par la bride tandis, que nos domestiques et notre gendarme s'occupaient de surveiller les chameaux qui portaient les bagages. Les pauvres bêtes effrayées hésitaient sans cesse et souvent refusaient d'avancer. Naser criait à tue-tête, maudissait toute la race des chameaux. Je m'amusais follement à entendre les imprécations pittoresques dont il les invectivait l'un après l'autre : « O



toi, criait-il à l'un, père du malheur, que ne puis-je t'étriper et enrouler autour de mon bras vengeur tes ignobles boyaux, animal sans foi, ni loi ! » — « Et toi, criait-il à un autre, qui portes une barbe rousse, puisses-tu disparaître dans l'enfer, car tu n'es qu'un bâtard et, cependant, tu me fais perdre haleine à force de courir après toi ! Maudite soit ta mère, qu'elle crève pour ne plus enfanter ! » Ces invectives gracieuses paraissaient souvent justifiées, car soudain, avec un grand bruit de ferraille, notre arrière-garde partait au galop. La batterie de cuisine sautait hors des sacs, les piquets des tentes glissaient hors des gaînes, les cordes des bâts se délaçaient ou se rompaient et nous regardions avec effroi tout notre attirail de campement, tous nos instruments de voyageurs prêts à rouler le long des pentes et à se briser ou disparaître ; il fallait calmer de la voix les montures et leur appliquer, juste à temps, quelques bons coups de baguette... Enfin, nous atteignons les crêtes. Durant notre ascension, une bise presque glacée avait soufflé, de gros nuages cendrés avaient couru au-dessus de nos têtes, de temps en temps la pluie tombait et ainsi, du moins, nous n'avions pas eu trop chaud. Maintenant un vent violent balayait les nuages ; il nous était possible de découvrir une grande partie de la chaîne. Devant nous, trois rangées parallèles de montagnes s'étageaient. L'ascension harassante que nous avions faite, force nous était de la renouveler trois fois. Nous faisons une halte pour prendre haleine, relever les grandes lignes, le dessin et la hauteur du massif. Nous scrutons longuement tous les replis du terrain et nous finissons par découvrir une petite vallée qui semble contourner, en innombrables et continus lacets, ces pics infinis. C'était, en effet, une passe habituellement suivie des caravanes. Quelque épouvantable tourmente de neige avait dû surprendre des troupeaux en marche, car nous voyons des centaines et des centaines de cadavres momifiés de moutons et de chèvres morts de froid et de faim, accroupis en rond, dans une nuit glacée ; nous voyons encore, çà et là, la carcasse d'un âne et, dans le torrent qui se trouve au fond de la vallée, des jambes, des bras et des crânes humains. Le gendarme qui nous accompagne est de Deir-az-Zor, il nous raconte que l'hiver dernier la neige couvrit le pays pendant quarante jours et que les pertes, en bétail, sont énormes dans tout le pays.

Le second jour de notre marche, nous bivouaquions dans l'une des profondes gorges qui sillonnent, du sud au nord, les Bichri.

Arrivés au tomber du jour, du haut des cimes que doraient encore les derniers rayons, de grandes brumes bleues descendaient le long des pics, vêtant leur nudité crayeuse, effaçant

leurs arêtes, dissolvant les rochers, de sorte qu'il semblait que nous fussions environnés comme d'immenses tentes drapées, aux plis droits et tranquilles. Les crêtes se muèrent en rose, en mauve, elles se couronnèrent de violettes, puis, en bas, la nuit nous enveloppa. Rien n'avait bougé que la lumière et nous dans ces solitudes sans vie, sans bêtes, sans arbres et sans oiseaux. Bientôt, entre les lignes obscures des cimes, dans le ciel très bleu, scintillèrent les étoiles, quelques-unes d'entre elles paraissaient vouloir se poser autour de nous. Je m'endormis paisiblement en regardant ces étoiles d'Orient, chargées d'histoire, familières aux bergers, éternelle inquiétude des mages et des prophètes.

Le lendemain, nous repartions de nouveau sous le vent et la pluie. C'est un déluge. Heureusement que nous sortons des hautes montagnes. Voici des collines aux arêtes très douces qui nous permettent de remonter en selle et de continuer notre route, repliés sous nos imperméables et nos manteaux bédouins; puis le temps se remet au beau : nous gagnons la plaine ondulée, gazonneuse, fleurie de grandes campanules blanches, tapissée de saxifrages roses. La pluie brille en mille gouttelettes sur les fleurs. Des oiseaux courent dans les herbes ou s'envolent dans l'air limpide, jetant un petit chant un peu semblable à celui de nos alouettes. Nous suivons dans la plaine la ligne des Bichri, et nous disons adieu aux montagnes que nous ne retrouverons plus. Demain nous serons à Deir-az-Zor.

VI. — Le long de l'Euphrate.

Le fouillis disparate de quelques milliers de maisons, en pierre pour les riches, en pisé pour les pauvres; un bazar au toit disjoint, cent fois crevé, où s'agitent et crient les vendeurs ambulants qui, dans la poussière et le relent de tous les marchés d'Orient, assaillent fellahs, Bédouins, Arabes, nomades, nègres; un sérail et le palais du gouverneur, sorte de grande caserne précédée d'une vaste cour : tel est Deir-az-Zor, qui figure pompeusement comme siège d'un mutessaref indépendant. Nous nous dirigeons vers le palais du gouverneur. Tout est désert. Après je ne sais combien de détours, nous finissons par découvrir un officier de gendarmerie. Nous réclamons le gouverneur pour le visa de nos passeports et pour obtenir un nouveau gendarme d'escorte. Il est onze heures et demie. Le gouverneur dort. Nous parlementons à l'aide d'un interprète arabe, car l'officier, pour toute langue, n'entend et ne parle que le turc. Vers trois heures, le gouverneur paraît et nous accorde gracieusement notre visa et notre gendarme.

Depuis Deir-az-Zor, nous avons longé l'Euphrate pendant près de deux semaines. Ce fut la partie de notre voyage la moins fatigante et la plus agréable. Nous avions de l'eau, l'eau du fleuve, l'eau courante; non, certes, l'eau bleue qui, descendue des montagnes, glisse allègre ou tranquille sur les rochers ou les galets et dont la limpidité se nuance du ciel et des bords changeants. Le flot de l'Euphrate, toujours jaune et lourd, se précipite avec une ruée lente lorsque ses berges plus hautes le resserrent, ou, s'il veut s'élargir, s'endort stagnant et passif; mais son eau, en dépit de son goût d'argile qui adhère au palais, est fraîche et savoureuse. Enfin, nous pouvions prendre un bain chaque soir.

Notre occupation, durant ces deux semaines, fut de relever la carte du grand fleuve. Nous prîmes pour base de notre travail celle de Chesney[1]. Elle reste le document capital et la source

[1] Le nom du colonel Chesney reste pour toujours attaché à ceux du Tigre et de l'Euphrate. Parti d'Angleterre en 1835, il explora durant des années le cours des deux fleuves. Le but de cette expédition n'était ni plus ni moins que d'ouvrir une route fluviale de la Méditerranée au Golfe Persique. L'Angleterre venait de conquérir définitivement les Indes. Il lui importait donc d'établir une route aussi courte que possible entre elle et sa nouvelle possession, route d'un intérêt plutôt politique, car, pour les marchandises, le seul moyen pratique d'arriver aux Indes était encore de contourner toute l'Afrique. Pour le service des postes et des voyageurs, il y avait bien en projet déjà la route la plus courte par Suez et la mer Rouge, mais il s'agissait de trouver un chemin plus rapide que la mer Rouge et le contour de toute l'Arabie. On pensa à l'Euphrate. L'établissement d'un port sur la Méditerranée aux environs d'Alexandrette était prévu : de là partirait une route postale reliant ce port au port fluvial qui serait lui-même le point de départ d'un service régulier de steamers allant jusqu'au golfe Persique, et rendant les communications très brèves. Cette idée, basée sur une connaissance imparfaite du système fluvial de l'Euphrate semblait si féconde en résultats que l'on commença dès lors l'étude du projet. Le ministère mit sur pied une première expédition. Le lieutenant-colonel d'artillerie Chesney, qui s'était distingué en de nombreuses campagnes coloniales et par de longs voyages, fut choisi pour conduire l'entreprise. Il s'entoura d'une élite de collaborateurs, pour la plupart officiers de marine. A la suite d'une première expédition, il sembla possible à Chesney de suivre le courant des deux fleuves sur des bateaux à vapeur. Il rentra en Angleterre et y fit construire deux petits vapeurs : celui destiné à l'Euphrate mesurait 103 pieds de longueur et donnait une force de 50 chevaux; celui du Tigre, plus petit, n'était que de 70 pieds de long et d'une force de 20 chevaux. Ces deux bateaux furent transportés d'Angleterre jusqu'à Bir sur l'Euphrate, d'où partit cette seconde exploration, le 16 mars 1836. Elle eut à vaincre des difficultés infinies. Continuellement arrêté par les rochers et les bancs de sable du fleuve, l'équipage devait entreprendre d'ininterrompus travaux de dragage; de plus, les fièvres, des explorations aventureuses coûtèrent la vie à un grand nombre d'hommes. Si le résultat de cette expédition fut l'opposé de celui qu'on en attendait, cependant les efforts de Chesney et de ses compagnons ne furent pas perdus. Il était

presque unique où, jusqu'ici, les géographes se sont documentés. Nous avions donc à notre gauche de nombreux points repérés astronomiquement avec une précision remarquable, ainsi que nous le constatâmes, par la mission Chesney. Notre entreprise était ainsi facilitée à souhait. Mais elle consistait à relever les villes, les hameaux, les villages, les wadis, les tells, les lignes des hautes et des basses collines, les tombeaux importants, les stèles et particulièrement les ruines que nous rencontrions nombreuses. Or le cours du fleuve et le nom de dix endroits principaux est tout ce qu'on indique sur les cartes les plus modernes de cette région. Tout était donc à faire. Les renseignements et les guides ne nous manquèrent pas. Nous interrogions, tout en contrôlant minutieusement leurs dires, les indigènes, fellahs, pâtres, chameliers, gendarmes de rencontre. La largeur relativement petite de l'Euphrate simplifiait encore notre tâche, car, montés sur les hauteurs de la rive droite, nos regards plongeaient au loin sur la terre plate de la Mésopotamie. Du reste, toute la vie s'est concentrée sur la rive droite. En effet, entre l'Euphrate et les hautes falaises bordant le plateau d'Arabie, il existe sur cette rive de larges espaces sur lesquels, de tout temps, les hommes se sont établis de préférence. Cet espace manque en général sur la rive gauche. Nous suivions la route, mais avec de fréquents crochets, afin de pouvoir explorer et noter tous les aspects de la contrée.

*
* *

De même que le Nil, l'Euphrate se forme de deux rivières bien distinctes, le Kara-Sou et le Mourad-Sou. Le Kara-Sou, plus au nord, prend sa source aux premiers contreforts de la chaîne Pontique, aux environs d'Erzeroum, c'est-à-dire à moins de 200 kilomètres en ligne droite de la mer Noire, tandis que le Mourad-Sou descend directement du massif de l'Ararat. Ces hautes cimes d'Arménie, couvertes de neiges presque toute l'année, forment un haut plateau de 3000 à 4000 mètres de hauteur et c'est là que se

démontré que la navigation à vapeur sur l'Euphrate et le Tigre [en amont de Bagdad] était pratiquement irréalisable, mais Chesney rapporta une excellente carte fluviale de l'Euphrate et du Tigre, de précieuses études géographiques et historiques. Enfin, l'Angleterre profita grandement de cette expédition. Elle s'implantait à Bagdad. Elle faisait craindre et respecter aux populations de Babylone et du Delta le nom et le drapeau anglais, préparant ainsi sa domination sur le golfe Persique, véritable continuation et affermissement de ses conquêtes indiennes. C'est à Chesney que remonte une grande part du mérite de cette politique réfléchie, constante, silencieuse, très étudiée, des Anglais sur le golfe Persique et le cours inférieur de l'Euphrate, politique qui a vu, en ces derniers temps, son succès confirmé hautement.

déchargent les nuages grossis de l'évaporation de la mer Noire et de la Méditerranée. L'Euphrate dévale en bondissant à travers les roches, se fraye un passage dans l'éboulis des volcans éteints et, réunissant au nord de la petite ville de Malattia ses deux bras, contourne en courant le triangle avancé du Taurus pour s'avancer résolument dans la direction du golfe d'Alexandrette. Et c'est dans ce même passage de montagnes qu'à peu de distance de ce fleuve, déjà important, le Tigre prend sa source. Les collines qui s'étendent à l'est d'Alexandrette et d'Alep ont arrêté l'élan de l'Euphrate. Il s'incline alors vers le sud, forme en avant de Rakka une vaste courbe pour, ensuite, garder la direction sud-est jusqu'à son embouchure. Si, après Rakka, il a dû retrouver son tumulte et se creuser un lit entre les parois abruptes des derniers contreforts des Bichri, à partir de là, il devient pacifique et lent, déroulant ses anneaux innombrables, multipliant ses bras et ses canaux avant de disparaître dans le golfe Persique.

L'Euphrate doit presque toutes ses eaux aux hautes sources qui l'ont créé. Là, les neiges et les pluies constantes, l'alternance régulière des hivers et des étés maintiennent l'abondance de son flot. Les deux seuls affluents de son cours inférieur, le Bélih et le Khabour, ne sont, en vérité, qu'un ruisseau et une rivière. Sans doute, à l'époque des pluies, ils grossissent lorsque, des immenses déserts qui s'étendent sur leur rive gauche, d'innombrables wadis leur amènent l'eau jaunie des sables, mais dans ces déserts les pluies sont courtes et, comme du temps d'Hérodote, « il y pleut rarement ». L'Euphrate comble de ses dons les derniers contreforts du haut plateau d'où il tombe : aussi bien, la Mésopotamie du Nord est-elle une région des plus fécondes et des plus riches. Tous nos arbres fruitiers y poussent, la vigne et le blé donnent le quintuple de nos récoltes et, là où cesse la terre cultivable, les prairies commencent et se prolongent très loin. Mais, en somme, ce paradis n'est pas grand. Depuis les hauteurs d'Alep, l'Euphrate entre dans la zone des déserts. Il s'en va, solitaire, dans ses berges argileuses qui séparent l'Arabie de la Mésopotamie. Le palmier, le peuplier de Babylonie dressent leur feuillage sur l'extrême bord de l'eau ou dans les îles nombreuses formées par le courant capricieux. Mais, loin du bord, dans le sable torride, à peine voit-on quelques grêles arbustes aux feuilles amères. Aux environs de Rumadi, vers le 33°,5 latitude nord, l'Euphrate commence à jeter à gauche un premier bras qui va joindre le Tigre vers Bagdad. Ces bras se multiplient et c'est alors l'inextricable réseau de bras de fleuve, de rivières, de canaux, de lacs, de réservoirs, de digues qui, reliant l'Euphrate au Tigre fait con-

verger l'effort des deux grands fleuves dont le nom reste inséparé dans l'histoire pour la profusion d'abondance dont ils nourrirent des empires. C'est l'œuvre merveilleuse des Chaldéens que d'avoir, par l'irrigation systématique des terres, rendu ce pays le plus riche du monde. Mais où sont les jardins de Sémiramis et les lacs de Nitocris? Les neiges d'antan tombent encore sur les cimes arméniennes; elles demeurent éternelles sur celles de l'Iran, d'où descendent les belles et abondantes eaux du Bitlis Khaï, des Zab, de l'Adhem, du Diyalah, affluents du Tigre, qui l'ont fait l'égal de l'Euphrate. Seulement ces princesses si lointaines, — dont le doigt impérieux commandait aux captifs syriens, juifs, égyptiens, arabes, pour marier la terre aux eaux et féconder ainsi les plaines lourdes de blé et les jardins aux fleurs et aux parfums inouïs, — dorment on ne sait où parmi l'énorme ruine chargée de l'énorme histoire de cinq empires et de celle encore plus divine du peuple de Dieu; leur souvenir s'inscrit, sans doute, nombreux, sur les pierres et le vieil Hérodote nous a conté à tous, dans son premier livre dédié à Clio, la splendeur de l'ancienne Babylonie et l'œuvre souveraine des deux reines avec, semble-t-il, un peu plus d'amour pour Nitocris que pour l'autre...

De ces étonnantes conductions d'eau, de cette fécondité merveilleuse, on ne voit plus que des restes et maintenant les terres d'alluvions voisinent avec les marécages et le steppe brûlé; seul le palmier, qui, depuis Ana, accompagne le cours du fleuve, jette une note lumineuse dans ce pays plat et triste. Et plus on gagne la région du Delta, plus la tristesse augmente. De grands marécages empestent ce pays de fièvres; les inondations, sur ces terres basses, sont plus fréquentes et plus étendues; le travail de l'homme plus dur et plus ingrat. Cette partie de la Chaldée n'est, du reste, qu'une terre neuve. L'apport des eaux du Tigre et de l'Euphrate est tel que la côte avance d'environ 1 mille anglais par soixante-dix ans et ce progrès des terres devait être plus considérable dans les temps reculés. Il est donc certain que du temps des premiers colons, les deux fleuves se jetaient séparément dans la mer et ce n'est que l'amas des terres formé par les deux fleuves qui en a réuni les eaux, en éloignant la mer. Actuellement, la réunion des deux fleuves se fait à quelque 200 kilomètres de leur embouchure unique. Leur source, leur embouchure communes les ont unis dans un même destin et leur histoire s'enchevêtre au point qu'il est impossible de parler de l'un sans nommer l'autre. Rien ne les distingue, excepté le système de leurs eaux, car tandis que l'Euphrate en est réduit à celles qu'il a puisées en Asie-Mineure et en Arménie, sans recevoir plus tard

d'affluents abondants, le Tigre, issu beaucoup plus au sud, après avoir débuté plus modestement, acquiert de par ses tributaires son importance considérable.

*
* *

L'histoire du bassin mésopotamien marche en sens inverse du courant des deux fleuves. Les premiers royaumes dont les monuments nous soient connus se révèlent dans leur delta. C'est, en effet, de l'endroit où l'Euphrate et le Tigre, voisins de leur embouchure commune, réunissent leurs eaux déjà par cent canaux et cent rivières, que nous viennent, dans cette pénombre de l'histoire naissante, les premières nations civilisées. C'est là que nous transportent les récits bibliques de l'origine du peuple d'Israël; c'est là encore qu'il faut aller chercher à Telloh, à Mougheir les restes des palais et des villes que les rois chaldéens construisirent sur les terres fertilisées par les canaux et protégées par les digues. La civilisation déjà avancée d'un roi Gudéa est assurément le résultat de cette lutte et de cette collaboration de l'homme avec le fleuve à la fois nourricier et dévastateur. Seulement elle remonte l'Euphrate. Les petits royaumes indépendants disparaissent avec la fondation de Babylone. Babylone, cette « Porte de Dieu », les absorbera tous. Ainsi, elle concentrera le fruit de tous les labeurs. Cette culture, antérieure à notre ère de plus de deux mille ans, si raffinée et si complexe, nous a livré un de ses témoins. Il suffit de nommer Hammourabi pour nous évoquer les prestigieux textes de lois gravés en caractères fins et serrés sur le monolithe du Louvre. Du haut des larges tours de Babylone, les mages d'une science autrement réelle que celle des prêtres d'Egypte scrutaient les profondeurs du ciel, y découvraient des lois qui régissent les astres, mais ils ne dédaignaient pas d'abaisser leurs regards sur la plaine immense, afin d'y surprendre « les secrets du fleuve pour le bonheur des hommes ». L'agriculture, les lois physiques, science humaine, n'étaient pas moins en honneur chez eux que l'astrologie, science divine. De là cette législation sur la répartition des eaux qui nous laisse songeurs en pensant à la perfection que cette nation dut avoir atteint dans toutes les branches du savoir. Cette culture ne s'arrête pas à Babylone. Plus en amont, sur les bords du Tigre, deux autres villes ont été fondées qui bientôt arracheront au roi chaldéen l'hégémonie du bassin mésopotamien. Les Elamites des hauts plateaux persans n'ont pu qu'affaiblir Babylone. Assour et Ninive l'enclosent dans le nouvel empire assyrien. Chasseurs intrépides, guerriers par excellence,

les Assyriens asservissent les Babyloniens et s'emparent en même temps de leurs arts. Leurs rapides conquêtes, leur violence et leur cruauté portent jusqu'en Egypte la terreur du nom d'Assour, mais ils conservent et propagent aussi les arts et les sciences. L'empire assyrien s'épuise à son tour. Babylone redevient le centre de l'histoire. Profitant de l'irruption des Mèdes qui descendent le long des affluents gauches du haut Tigre et détruisent Ninive, Babylone s'érige à nouveau en un royaume indépendant. Mais c'est la dernière des trois grandes époques de l'empire chaldéo-babylonien. A la place des Elamites disparus, une nouvelle nation guette du haut des montagnes de la Perse la riche vallée des deux fleuves. Cyrus, roi des Perses, après avoir vaincu les Mèdes, prend pour son peuple la place des disparus. Cette fois, l'ancienne civilisation allait définitivement déborder de son bassin primitif. Par sa situation géographique, le territoire des Assyro-Babyloniens semblait forcé de vivre par lui seul et pour lui seul. Entouré de hautes montagnes ou de déserts, ayant pour unique débouché le golfe Persique, il n'eût jamais pu, par là, entrer en contact avec la Méditerranée. Il fallut le refoulement qu'opéra la descente des Perses pour porter jusqu'à l'entrée de l'Asie-Mineure le fruit de milliers d'années de glorieuse culture. Alexandre, la Grèce macédonienne unissent enfin l'Europe à la vallée des deux fleuves. Mais, tout en transmettant à l'Europe les legs précieux des Chaldéens, le pays euphratéen devait garder et continuer son histoire indépendante. Les Macédoniens, les Séleucides, puis le khalifat arabe y fondent de nouveaux empires. De nouvelles renaissances de richesses et d'art s'épanouissent sur les bords du Tigre et de l'Euphrate. Elles ont passé aussi, mais qui sait? Là, la Bible place le paradis terrestre où les fleurs et les feuilles du mystérieux jardin sans doute tombèrent pour renaître, comme la vie et les empires recommencent.

*
* *

C'est donc sur le cours moyen du fleuve que nous errions dans nos recherches. Les ruines abondent. La route d'Ad-Dejr à As-Seih Ali court dans une vallée large parfois de 8 kilomètres et qui dut être jadis singulièremenf peuplée à en juger par les ruines importantes qu'on y voit. D'ailleurs, de partout s'élèvent encore de petits villages où les paysans sont occupés jour et nuit à arroser leurs semences d'orge et de blé. Nous faisons une halte assez longue non loin de Mijâdin, grosse bourgade qui se détache toute blanche au milieu des champs verts. Elle a été construite et fortifiée pour remplacer la forteresse médiévale de Rehaba qui, plus

loin, gît abandonnée avec sa mosquée à demi détruite. Il semble qu'il serait facile de reconstituer l'ancien canal de Saïd pour fertiliser à nouveau toute la plaine qui s'étend sur cette rive droite de l'Euphrate jusqu'à Abou Swâmer, à 25 kilomètres de Mijâdin. Là se trouvent les ruines de Salhijje, l'une des places les plus fortes de l'Euphrate moyen. Et plus loin se dressent d'autres ruines, celles-là énormes, non loin de As-Cheih-Djaber. Elles forment une triple enceinte de murs en briques qui datent sans aucun doute de l'époque assyro-babylonienne. Sur une colline au nord de Cheih Djaber, pareils aux pans de murs d'une ville démantelée, d'immenses tombeaux nous attirent. De quelle époque lointaine datent ces sépultures? A l'intérieur de ces tombes, où nulle inscription ne se révèle, on découvre de grands vases d'argile, mais ils ne contiennent que des ossements et de la poussière.

A l'est de As-Cheih-Djaber, le lit de l'Euphrate se retrécit. Le fleuve, pressé entre ses rives, retrouve la violence de son flot.

Le 17 avril, nous arrivons à Ana. De toutes les bourgades situées entre Alep et Bagdad, Ana est certainement la plus jolie et la plus attrayante. Elle se cache dans les palmiers, comme une oasis, et, parmi les palmiers, des grenadiers jettent la tache rouge et violente de leurs bouquets. Derrière ces verdures et ces fleurs, de coquettes maisons en pisé, ornées de balcons, entourées de jardins, bordent l'interminable rue droite que nous suivons. Il règne dans cette petite ville un mouvement paisible, presque allègre. Les gens y sont aisés, car la moyenne partie des habitants compose une colonie juive qui, dit-on, y est établie depuis le temps de la captivité de Babylone. Ils y gardent leur religion, leur culte, leurs cérémonies et leurs usages. Il est vraisemblable qu'ils ne suspendent plus, en signe de deuil, leurs instruments de musique aux saules du fleuve babylonien et lorsqu'ils viennent, — s'ils y vont, — s'asseoir au bord des eaux, pleurent-ils encore au souvenir de Sion? De quel cœur chantent-ils leur psaume le plus tendre et le plus féroce? Se consolent-ils, en vérité, en rêvant à Babylone détruite et à ses petits-enfants écrasés contre la pierre? On ne sait, mais leur grand rabbin jouit dans tout le pays d'une réputation d'homme instruit, pieux, hospitalier. Le type de ces juifs ne rappelle en rien celui que nous connaissons. Leurs traits ne se distinguent pas de ceux des Arabes et leurs visages réguliers, sans doute de ligne sémite, sont très nobles et très graves. Le mélange de la race, le milieu où ils ont séjourné les transforma. De semblables colonies se rencontrent un peu partout en Babylonie et en Mésopotamie.

Autant Ana est une ville charmante, autant Hit, où nous passons

la journée du 20 avril, est une bourgade hideuse. Bâtie sur une colline, elle hausse ses maisons grises et uniformes au-dessus du fleuve, là bordé de palmiers. L'air est embrumé de fumée et pénétré d'une épaisse odeur d'asphalte. Hit, de temps immémorial, est célèbre par ses puits de bitume et nous regardons une multitude d'ouvriers occupés à enduire de bitume de grandes barques et ces *goffas*, sortes d'énormes paniers ronds qui servent à passer le fleuve d'une rive à l'autre. Hérodote les décrit minutieusement tels qu'ils sont encore. Vraiment l'Orient est immobile. Sans peine on y remonte au déluge, et tandis que nous regardons les lourdes barques noires, luisantes et poisseuses que l'on goudronne, involontairement nous songeons à l'arche du patriarche diluvien « bitumée à l'intérieur et à l'extérieur ».

A 16 kilomètres, en aval de Hit, cesse le bord escarpé de la rive droite de l'Euphrate. Là commence le canal Zéri Sa'adi qui inondait d'eau la grande plaine qui s'étend au sud-est. Cette plaine est redevenue le désert, comme d'ailleurs toutes celles qui s'étendent entre Deir-az-Zor, Mijâdin, Ana, Hit et Rumadi. A peine, non loin du fleuve ou dans ses îlots, voit-on quelques hameaux, quelques fermes avec leurs champs arrosés par le moyen primitif de roues élévatrices.

La route se poursuit monotone. Souvent l'Euphrate s'enfonce et disparaît entre de hautes parois, et nous voilà de nouveau en plein steppe. La chaleur est accablante. Nous marchons en silence des heures entières. Nous renouvelons notre campement, comme d'habitude, auprès de quelque hameau ou de quelque ferme si nous ne pouvons rejoindre le fleuve. Des fellahs viennent se renseigner sur nous et sur nos intentions et nous les interrogeons sur leur pays et sur leur vie. Des enfants presque nus s'accroupissent aux pieds de leurs parents et nous regardent avec de grands yeux candides et curieux. Pauvres gens ! Rarement le fellah travaille sur sa propre terre. Maîtres et collecteurs d'impôts ne cessent de les exploiter et de leur arracher plus de la moitié du gain de l'année. Les sauterelles achèvent de les ruiner. Quand à grand peine leurs terres ont verdi, quand la moisson commence à jaunir, les vents de l'Ouest poussent devant eux de lourds nuages fauves qui brusquement s'abattent sur les blés. Ce sont les sauterelles. Hommes, femmes et enfants se précipitent hors de leurs demeures et courent aux champs, secouant leurs manteaux au-dessus des herbes et des épis. Alors, avec un crépitement sec, les nuages résurgissent de terre, flottent un instant dans l'air en bruissant et retombent plus loin. Et les grandes sauterelles maigres et grises ont dévoré et anéanti tout le labeur de

l'année. Rien ne décourage ces pauvres gens. Il semble que rien ne rompe leur passive endurance ; les interroge-t-on sur leur misère, ils ne se plaignent pas, et, s'ils l'avouent, ils savent joindre à l'aveu je ne sais quelle noblesse souveraine. Comme nous adressions, un jour, quelques mots de pitié à l'un de ces misérables fellahs qui s'efforçait en vain de défendre les derniers épis de son blé, il nous répondit : « Et pourtant, Dieu est plein de miséricorde ! »

Les femmes sont rarement visibles. On ne les rencontre guère que près des villes. Elles viennent, le soir, puiser l'eau du fleuve. Souvent un ânon les suit qui porte deux outres suspendues à son bât ; d'autres se contentent de venir avec leur grand vase d'argile sur l'épaule. Elles ont, presque toutes, une grâce inimitable dans le geste et la démarche.

Près d'Ana, nous les vîmes, un soir, entrer dans l'eau et emplir leurs outres et leurs amphores. Elles ne se joignaient pas ; elles ne se parlaient pas ; elles allaient et puisaient isolément et en silence. L'une d'elles, jeune femme d'environ dix-huit ans, mince et élégante, et que suivait son petit âne, vint non loin de nous en balançant avec une exquise grâce sa taille souple. Sur ses hanches se serrait une étoffe bleu foncé. Elle devait être de maison riche : son collier formé de piécettes d'or et d'argent, ses bracelets l'indiquaient. Elle déposa ses babouches sur le sable et entra résolument dans l'eau sans relever sa robe. Ses deux bras longs et bruns étaient entièrement tatoués de points bleus, de cercles, de lignes droites. De ses petites mains, elle plongea ses outres dans le courant avec une tranquillité et une gaucherie charmantes. Auprès d'elle son petit âne buvait avec délice. Quand elle eut fini, elle fixa sur nous, sans crainte et sans rêve, de grands yeux noirs et je vis distinctement son visage ambré, son nez droit, sa bouche délicate, fine et jolie figure de médaille. Puis elle ajusta, non sans difficulté, les deux outres sur le dos de l'ânon, sa robe ruisselait et dessinait ses jambes et ses hanches. Elle reprit ses babouches et, toujours suivie de son compagnon, du même pas rythmé et balancé qu'elle était venue, elle s'en retourna chez elle. Que je regrettais de n'avoir pu l'aider à puiser son eau, mais ce geste courtois est une injure sur les bords de l'Euphrate !

VII. — De Rumadi a Nedjef et Kerbela.

Rumadi est un bourg de quelques milliers d'habitants. Le trafic fluvial, la proximité de Bagdad et surtout de grands travaux d'irrigation entrepris par une société anglaise lui donnent une

certaine importance. A Rumadi, nous avions résolu de quitter l'Euphrate pour aller le rejoindre à nouveau, soit près de Nedjef ou, peut-être, plus loin encore. Lointains et isolés dans les sables, quelles surprises nous réservaient la succession des heures et l'au-delà de l'horizon que dans le désert on questionne sans cesse comme le regard d'un sphinx ou celui d'une femme? Verrions-nous dans la lande soudainement surgir quelque ville ou quelque château endormis là où le passé arabe situe quelques-unes de ses belles histoires ou de ses contes, ou, plus simplement et brusquement, tomberions-nous dans quelques embuscades des petites tribus pillardes et sanguinaires insoumises aux turcs et aux cheiks des grandes tribus? Elles randonnent sans trêve pour la rapine et, si elles ne peuvent s'attaquer à des caravanes étrangères, elles se poursuivent entre elles et s'entretuent.

Le 22 avril, vers midi, nous partîmes à la garde de Dieu.

L'amble de nos chameaux nous entraîne dans son paisible et large rythme; nous avançons dans le cercle de lumière ardente et pâle qui nous entoure; bientôt ce cercle s'échancre et s'ouvre et ce n'est point l'image de l'eau bleue, illusoire, que tant de fois depuis nous vîmes, et qui toujours nous déçut après nous avoir enchantés. Nous côtoyons le beau lac de Al-Habbanijje. Il semble se poser sur la lande jaune comme une immense turquoise et il y paraît ainsi immobile, sans vie, comme un joyau. Pas une herbe, pas un palmier, pas un oiseau visible, mais nous percevons de temps en temps le cri saccadé de quelques katas, ces perdrix du désert, qui, parfois, pullulent au bord des oasis et des étangs, mais à quelque distance, et que, de fait, nous allons voir innombrables aux abords du wadi où, vers cinq heures, nous installons notre bivouac. Elles se levaient, couraient, farandolaient autour de nous, surprises, mécontentes comme si nous nous installions chez elles. En effet, parmi les touffes grises des résédas que broutent nos chameaux, nous décelons leurs nids. Naser rêve déjà d'une omelette formidable. Sans pitié pour les pauvres katas, nous pillons leurs nids et je portais moi-même à notre cuisinier, à pleines mains, des petits œufs gris, ponctués de taches brunes. L'omelette fut notre premier mirage. Les premiers œufs que nous cassons nous mettent en face de notre crime et aussi de notre châtiment. De toutes les petites coquilles brisées émergeaient, comme des cocons de soie, jaunes, vivants, de minuscules katas. Et je vois encore le visage déconfit de Naser, son nez allongé entre ses sourcils arqués et ses lippes pendantes!

Le lendemain nous passons à Chétâta. Nous y échangeons nos deux hommes d'escorte contre deux gendarmes. Le soir même,

nous camperons au pied de l'ancienne forteresse de Kasr-al Ahejzer que Massignon explora non sans danger en 1908. Chétâta et Rahhalijje, deux bourgades, deux oasis, — les deux derniers noms que portent les cartes du pays inconnu que nous devons traverser, — se dérobent sous une forêt de près de vingt mille palmiers. L'eau y abonde et, d'ailleurs, dans toute cette région, les étangs pareils au lac de Al-Habbanijje, mais moins étendus et généralement entourés de palmiers, sont nombreux, de même que les marais du désert. De nombreux wadis amènent l'eau des pluies de l'Ouest, seulement des collines les arrêtent et les empêchent de s'acheminer jusqu'à l'Euphrate. Sur ces étangs, sur ces marais, dans ces oasis, les fièvres règnent toute l'année et l'eau partout est amère et salée. Au pied de la forteresse de Kasr-el-Ahejzer nous faisons provision de l'eau excellente du puits d'Abou-Akoula.

La forteresse de Kasr-al-Ahejzer, située à 22 kilomètres de Chétâta, dans le désert nu et plat, hausse l'important carré de ses murs d'enceinte de 130 mètres de côté, flanqué aux angles de tours rondes. Au centre de chacune des quatre faces, une grande porte s'ouvre, accostée de deux tours semblables aux tours d'angle, et entre ces tours s'intercalent, sur chaque demi-face, cinq demi-tours qui forment contreforts. Et ces portes et ces quarante-huit tours, par on ne saït quel miracle de composition, donnent à l'énorme enceinte un air de robustesse faite de fierté et presque de grâce. Contrairement à la plupart des édifices arabes de la période médiévale qui, à l'exemple des palais de Séleucie et de Ctésiphon, sont liés à la construction en brique et tirent de là une variété et une légèreté souveraine, la brique n'y apparaît que subsidiairement.

Le plan d'Al-Ahejzer se compose du grand carré formé par l'enceinte dans lequel s'enclôt un second carré appuyé sur la façade nord et qui constitue le palais intérieur. La cour d'honneur en forme le centre. Tout autour, des corridors voûtés mènent de pièce en pièce : de la grande salle à la mosquée, du grand liwan à moitié effondré aux petites chambres du harem. Et partout, c'est le triomphe de la voûte, de la voûte vigoureuse et délicate dont les fines nervures se compliquent, s'enchaînent et s'outrepassent comme, dit-on, seule a pu la composer la tradition des artistes sassanides. Mais l'entour de cette citadelle, qui défendait l'accès de la grande boucle de l'Euphrate du côté de Kerbéla et de Kufa contre les incursions du désert, n'a gardé aucun indice des merveilles d'eau et de verdure qui, de coutume, embellissaient les abords de ces palais citadelles : forêts de palmes, jardins, villas, fontaines, eaux courantes, bassins et viviers. Nous errâmes longtemps dans ce cadre mort d'une *Mille-*

et-une-nuits et, assis au pied du grand mur d'enceinte, nous assistâmes à la féerie du couchant. La soirée était divine, très fraîche, le désert respirait. L'occident se teignait de lueurs à la fois violentes et délicates ; des pourpres, des ors, des cuivres, des verts, des violets, des bleus se muaient et se tranquillisaient. Le soleil couché, le ciel fut un instant une immense et légère coupole rose qui lentement se fondit dans le bleu de la nuit que poudraient les étoiles...

*
* *

De grand matin, nous laissons Kasr-al-Ahejzer et nous continuons notre course sans haleine jusqu'au village de Al-Hzéra. Le chef du lieu nous accueille fort bien. M. Musil, que de nombreuses années vécues en Arabie ont arabisé, — il est cheik d'une tribu, — l'intéresse au point que nous faisons amitié. Il nous accompagne durant quelques étapes. De plus, nous nous adjoignons un Arabe du nom d'Abbas. Il souhaite aller à Nedjef, en connaît parfaitement la route, il nous suivra volontiers si nous lui donnons le vivre. Abbas a des yeux bons et sincères, nous le prenons avec nous. Notre troupe se trouvant donc composée de neuf personnes et de douze chameaux, nous recommençons notre aventure. Le cheik nous fut une source de précieux renseignements topographiques. Après deux courtes haltes pour le déjeuner et une tasse de thé, nous marchions bercés au rythme de nos bêtes. Là, le désert est très ondulé de hautes dunes de sable ou de monticules pierreux que griffent, par places, quelques buissons noirs. Nous allions ; devant nous le steppe vide, illimité... Vers quatre heures, M. Musil, étendant le bras vers l'horizon, arrête brusquement sa monture : « Halte, dit-il, ne voyez-vous rien, là-bas ? » Nous prenons nos jumelles, et sur le bord de l'horizon fauve nous voyons surgir de petits points noirs qui s'agitent et dansent, mais la buée tremblante de l'air enflammé nous empêche de distinguer la réalité de ces points qui augmentent, se forment en groupes, s'éparpillent, grossissent et semblent se mouvoir vers nous. Je regarde le cheik qui s'est dressé sur son chameau. Son nez court et courbé de faucon flaire l'étendue, tandis que ses yeux dardent au loin leurs pupilles aiguës. Bientôt il n'est plus de doute, nous distinguons des étoffes flottantes, des chevaux au galop. « Ce n'est pas une caravane, nous dit un gendarme ; jamais, d'ailleurs, nos troupes ne passent par ici ; ce sont des Bédouins en maraude. » M. Musil réfléchit un instant et donne l'ordre aux gendarmes de se porter au-devant d'eux : « Non, répondent-ils, ils nous tueraient et vous ensuite. Tirons les premiers ! » Le cheik est de l'avis des gendarmes. Nous sautons à bas de nos chameaux et,

toutes nos bêtes agenouillées, nous nous postons en avant d'elles, en demi-cercle, et nous armons nos carabines. On voyait maintenant distinctement les maraudeurs qui fonçaient droit sur nous. Ils paraissaient être une cinquantaine. A mille mètres, au moment où ils émergent sur le pli d'une dune, nous faisons feu, trois salves, et nous voyons que les Bédouins s'arrêtent net. Cela dure une minute, puis s'étant portés en courant vers l'Ouest, vers le soleil couchant, ils reprennent alors droit vers nous leur course au galop. Nous recommençons le feu, lent d'abord, plus rapide ensuite, mais le soleil, face à nous, nous aveugle et gêne notre tir, et voici que le cheik, ayant dépouillé son manteau et sa tunique sombre, vêtu de sa seule longue chemise arabe, se découvre largement la poitrine et se met en prière. Abbas, qui a vu ce geste de mauvais augure, se lève soudain et nous dit : « Moi, je vais au-devant des bandits, et vous verrez qu'ils s'en iront. — Va toujours, dit le cheik. » Et le pauvre Abbas part et court vers les Bédouins. A cinq cents mètres, un vallonnement nous les avait cachés. Ils reparaissent plus éloignés et plus vers l'Ouest, et de nouveau nous ouvrons le feu. A l'aide de nos jumelles, nous pouvions constater du désordre dans leurs rangs. Ils disparaissaient pour reparaître encore, sur une dune. Mais nous ne pouvions plus faire feu, car Abbas se trouvait dans la ligne du tir. Celui-ci courait toujours. Les Bédouins, au contraire, s'étaient arrêtés, tandis que deux d'entre eux s'étant détachés de leur troupe se portaient au galop à l'encontre d'Abbas. Anxieusement nous regardons la scène. Nous distinguons des gestes. Ils parlementent et, excellent signe, les deux Bédouins descendent de leurs bêtes. Peu après nous les voyons s'asseoir près de leurs chevaux, tandis qu'Abbas les quitte pour revenir auprès de nous. Les Bédouins réclamaient le cheik et tenaient à s'entendre avec lui. Celui-ci hésite à partir, puis enfin se décide. Abbas, resté avec nous, nous raconte que les maraudeurs avaient perdu des hommes et des chevaux ; que les voyant assez inquiets, il leur avait dit que nous étions des étrangers armés de fusils à dix coups, et qu'en fait de cartouches nous en avions une charge de chameau ; que continuer l'attaque leur coûterait nombre d'hommes et ne leur rapporterait qu'un très maigre butin ; qu'ayant su par lui que le cheik du village de Al-Hzéra était avec nous, ils avaient tenu à l'interroger.

L'entretien des Bédouins et du cheik dura plus longtemps. Enfin nous les vîmes se séparer. Les Bédouins rejoignirent leurs hommes et un quart d'heure après leur troupe fuyait dans le soleil couchant. La poussière du désert les enveloppait d'un nuage doré. Le cheik, de retour, nous conseilla de ne pas nous attarder, car une nouvelle alerte était à craindre pour la nuit. Nous

sautâmes donc sur nos chameaux et nous prîmes la direction est. Le désert était rose, il devint mauve, brunit, et la nuit nous enveloppa. Nous n'entendions que le bruit de notre marche. Vers dix heures, nous étions dans le petit village de Kasr Atie, minuscule forteresse entourée de champs...

*
* *

Après une nuit de repos et nos adieux au cheik de Al-Hzéra dans la limpidité et la fraîcheur de l'aube, nous nous remettons en selle. Nous arriverons le soir même à Nedjef. Béni soit le bon Abbas qui nous tira des mains des brigands et, ensuite, des marais qui environnent la ville sainte où dort Ali, le bien-aimé du prophète.

Mais ce ne fut pas le tout de nos peines.

Tout alla bien durant les deux premières heures de notre marche, toujours dans la plaine aux dunes de sable, aux monticules pierreux. Nous cheminions vers l'Est. Il était dix heures quand nous vîmes poindre au loin des murs noirs. C'était Nedjef. La première et lointaine apparition des choses dans le désert, si lumineux soit-il, prend toujours cette apparence de fantôme obscur et ce n'est qu'à mesure qu'on approche que cette ombre se dissout, devient violette, rougeâtre, puis les formes, les lignes, les contours, les arêtes, les profils émergent, se détachent, se dessinent et se vêtent de leurs nuances claires. Alors, tout est léger, presque diaphane et tremblant. Nous suivons le wadi all-Herr, autrefois, dit-on, bordé de palmiers, de villages, de châteaux, de couvents. Nous n'apercevons que des ruines, amas de pierres, monceaux de briques que le désert continue de recouvrir de ses vagues de sable. Mais voici que la lande se colore, verdoie de joncs et d'herbes longues. Des sources nombreuses sourdent, l'eau nous tente, mais épaisse et salée, elle nous répugne. Nos bêtes s'enfoncent dans une boue gluante, il nous faut descendre, marcher à la queue-leu-leu, chacun tirant son chameau par la bride. Abbas qui connaît le chemin marche en tête et guide à merveille notre caravane harassée, car le vent qui vient du sud-est est lourd et brûlant. Enfin, nous regagnons la terre ferme. Nedjef est devant nous sur sa haute colline avec ses minarets et ses coupoles; ses maisons blanches semblent, comme des pèlerines, assiéger la grande mosquée qui la couronne de ses murs, de ses crénelures, de sa coupole dont, en ce moment, l'or ardent nous aveugle.

Nous n'étions qu'à 3 ou 4 kilomètres de Nedjef et nous comptions bien, sans hâte, y faire notre entrée, quand au vent du Sud-Est succéda tout à coup un pesant calme plat. L'horizon s'assombrit, les blanches maisons de Nedjef se font grisâtres, la

coupole dorée de la grande mosquée brunit et s'éteint, on dirait qu'il va pleuvoir et, dans l'instant même, un vent terrible se déchaîne avec un bruit de grêle. Un mur jaune et gris s'avance sur nous et peu après nous enveloppe. Nos chameaux se couchent, allongent leur tête au ras de terre et nous sommes plongés dans une tourmente de sable et dans la nuit. Nous descendons de nos selles, nous nous étendons à plat ventre derrière la bosse protectrice de nos chameaux, un déluge de sable fin s'abat et nous emplit les oreilles, le nez, la bouche, nous mordille les yeux en dépit du fichu bédouin dont, en hâte, nous nous sommes enveloppés la tête. Nos chameaux ne peuvent tenir en place, ils se relèvent, s'agitent, tentent de s'enfuir sous le vent. Il est impossible de rester ici, il faut partir et, coûte que coûte, gagner Nedjef. Aussi notre caravane se groupe-t-elle. Cheminant droit devant nous, nous trouons le mur de sable, nos chameaux grognent longuement, se serrent les uns contre les autres, se frottent leurs naseaux bouchés de sable, parfois se retournent et tentent à nouveau de fuir on ne sait où. Au sable se mêle de la pluie, on dirait que la rafale s'apaise, nous voyons des lumières briller et la voix d'Abbas, notre Providence, nous crie : « Par ici! » Nous montons un étroit raidillon que des maisons basses resserrent. Evidemment nous voilà à Nedjef, mais pas un bruit humain, rien que le grondement de la rafale, le grognement de nos bêtes que couvre bientôt la fanfare de l'aboiement de cent chiens furieux qui courent sur les toits des maisons basses où nous passons. Nedjef n'a qu'une grande porte et nous devons contourner ses murs sur trois faces. Il se produit une accalmie, l'obscurité est moins complète, déjà un pâle rayon de lune nous éclaire. Les maisons ont cessé. Nous traversons maintenant le grand cimetière chiite : partout des coupoles persanes, des chapelles carrées, de simples pierres et, sous la lumière indécise, une teinte brune, uniforme, voile les hauts murs que nous contournons, le sol et les monuments.

La porte de la ville était fermée à cette heure. Par bonheur, près du cimetière, se trouve un Khan, vaste cour entourée d'arcades où s'arrêtent les pèlerins avec les morts qu'ils viennent enterrer dans la Ville sainte. Le propriétaire du Khan nous installe sous les arcades et parmi l'âcre odeur des vivants et des morts, comme des voyageurs affamés et harassés de fatigue, nous mangeons, buvons du thé, fumons des cigarettes et, après, nous dormons.

VIII. — Nedjef et Kerbéla.

Comme La Mecque et Médine pour les musulmans sunnites, Nedjef et Kerbéla sont les villes saintes des musulmans chiites

qui vénèrent à Nedjef le tombeau d'Ali et celui d'Hosein à Kerbéla. C'est ici même que se scella dans le sang le schisme de l'Islam. Il se dessina dès la mort de Mahomet (8 juin 632). Ali, qui avait épousé Fatma, la fille préférée du prophète, semblait, en effet, destiné à lui succéder dans la conduite des croyants. Or Abou-Bekr fut élu. Ali se retira donc dans ses résidences syriennes, médita et commenta le Coran, attendant pour gouverner l'Islam la mort d'Othman, dernier compagnon du prophète. En effet, à la mort de celui-ci (656), Ali accepte le khalifat. Il établit sa demeure à Kufa; mais Mohawia, gouverneur de Syrie, s'élève contre lui et fonde la dynastie des Ommiades. Alors, une longue guerre commence entre les partisans de Mohawia et ceux d'Ali, — lutte du khalifat, pouvoir purement politique des Ommiades contre l'imanat, pouvoir spirituel que représentent les Alides. — Durant cette guerre, Ali est assassiné par un fanatique. Le fils d'Ali, Hosein, continue la lutte contre Yésid, fils de Mohawia; il périt dans la bataille de Kerbéla. La Perse reste fidèle à Ali et à Hosein : ils deviennent les héros des Persans; on leur dresse les tombeaux de Nedjef et de Kerbéla; la légende dramatise leur vie et leur mort; elle les considère, à cause de la belle Fatma, comme les fils du Prophète et, puisqu'ils sont martyrs de la pure doctrine, victimes des Ommiades usurpateurs, leur agonie et leur mort possèdent une vertu rédemptrice...

Pour cela et pour d'autres raisons encore, l'art persan leur dédie la beauté de ses poèmes et celle de ses mosquées.

A Nedjef et à Kerbéla nous ne passerons qu'en touristes, pour le plaisir des yeux.

Les villes saintes des musulmans sont dangereuses aux étrangers. Sur ce point aussi, Nedjef et Kerbéla ressemblent à La Mecque et à Médine, Nedjef surtout, où abondent les moutjtcheds qui enseignent à des milliers d'étudiants la doctrine du Prophète, commentent le Coran, gardent jalousement la tradition des paroles et des rites, surveillent la casuistique des saintes prescriptions, nuancée, me dit-on, pour le plaisir et le péché, comme une gorge de colombe. Ces moutjtcheds, gens austères et soupçonneux, suivent d'un regard innombrable les attitudes, les gestes, la démarche des voyageurs et des pèlerins; fanatiques, ils sont tout puissants sur un peuple fanatique, facile à ameuter contre l'infidèle ou même le sunnite. Nous verrons, du moins, la grande mosquée et le cimetière.

Dès que l'aube eut blanchi et dessiné les arcades du Khan, nous fûmes debout. Nous donnons l'ordre à nos gens de quitter l'auberge et d'aller nous attendre hors de la ville. La porte de la ville est ouverte bien avant le lever du soleil. Nous entrons dans

la ville sainte en prenant la grande rue droite qui conduit directement à la mosquée d'Ali.

Elle est presque déserte à cette heure. La plupart des boutiques sont fermées; seuls quelques cafés ont déjà ouvert leurs auvents pour les rares hadjis qui, encore engourdis de sommeil, savourent néanmoins leurs minuscules tasses de café. Ils viennent, attendent qu'on les serve et, servis, inclinent sur la tasse odorante, avec une solennité grave, leurs turbans blancs et verts; quelques vendeurs d'eau, courbés sous des outres ruisselantes, courent çà et là, de maison en maison; des marchands de friandises les croisent et se hâtent, dès qu'ils nous voient, de venir nous offrir, du bout des doigts, des bonbons roses; presque nu, un boulanger ouvre sa boutique avec fracas, dispose sur des planches des galettes fumantes et crie à tue-tête : « Ali bénit les acheteurs du bon pain! » La matinée est sans nuages. Le bleu du ciel s'irradie et les premiers rayons du soleil levant frappent le sommet de la coupole dorée. Elle étincelle et éblouit. Les pigeons blancs qui y nichent s'éveillent et se promènent lentement dans l'or comme des taches de neige. Peu à peu, la lumière descend, gagne la partie la plus large de la coupole et, lorsque nous pénétrons par la porte basse qui sépare la rue du parvis, elle s'allonge déjà sur les faïences et les émaux multicolores qui recouvrent toutes les surfaces des murs et jusqu'aux dalles de la cour. Dans le parvis cerné d'arcades sur trois côtés, la mosquée se dresse solitaire, tranquille et grave par les lignes de ses murs et de sa coupole, mais infiniment gracieuse par le décor céramique qui l'enrobe. La façade principale seule est ornée de plaques d'or: sur tout le reste de l'entour, entre les colonnes et les pilastres, c'est la magie compliquée, inextricable et raffinée, mais subtilement harmonieuse, d'un tapis persan où d'inouïes fantaisies de dessin courent, s'achèvent, recommencent, — arabesques, rinceaux, entrelacs, — et sur ce fond, en motif principal, se détachent les grandes ramures de l'arbre de vie; le tout repose sur d'infinies tonalités de couleurs vives comme le feu ou mortes comme la cendre, rouges rubis, roses, bleus profonds et clairs, verts, jaunes, violets et bruns, et ce tapis étincelle, chatoie, se meut, ondoie sous les rayons du soleil de tout l'éclat des émaux et des pierreries, merveille de cette céramique lustrée inconcevable pour qui ne l'a point vue et n'en a pas ressenti la caresse. Au-dessus, entre les chapiteaux des colonnes, court la bande d'une admirable frise qui entoure tout l'édifice où sur un fond azuré s'inscrit, dans le langage du Coran, le poème des bienfaits de Dieu, en lettres arabes d'un blanc laiteux. Et rien n'est charmant comme cette broderie en cette écriture arabe dont les courbes mélodieuses parlent déjà ou chantent...

Sur le conseil qu'on nous donne, nous résistons à la tentation de quitter nos chaussures et de pénétrer dans le sanctuaire. Quelques hadjis, en effet, tournent autour de nous et nous dévisagent avec une insistance inquiète.

Une dernière fois, nous emplissons nos yeux de la beauté si profondément orientale de la mosquée d'Ali : un pan de ciel bleu, la coupole embrasée de rayons, l'exquise symphonie des lignes et des couleurs des faïences sur les façades, la frise bleue aux lettres blanches, la pénombre et le mystère qui règnent encore sous les arcades de l'est.

Pour rejoindre notre caravane, nous redescendons la longue rue jusqu'à la porte de la ville. Là, nous remontons sur nos chameaux et nous traversons le cimetière chiite.

La lumière du jour l'a changé ; il n'est plus triste, il est immense. Nombre de tombeaux sont couronnés de coupoles aux faïences bleues et vertes. Les morts les plus riches possèdent de véritables chapelles composées de plusieurs pièces. Elles sont entourées d'un jardin ou d'une cour, avec, au centre, un beau bassin orné de roses, d'œillets, de verveines. C'est la maison arabe, persane ou indoue et, ici comme ailleurs, s'exprime l'indestructible désir, si humain, de garder dans la vie éternelle un peu de ce qui fut le bonheur passager de la terre. Les tombes les plus humbles ont du moins une pierre ouvragée. Et ces tombes s'égrènent innombrables sur la pente de la colline qui regarde Kufa. Du désert que nous retrouvons, toutes ces tombes, grandes et petites, semblent assiéger la ville, elles se pressent contre ses hauts murs gris, plus serrées encore vers la porte de la mosquée d'Ali : c'est la marche des morts, l'ultime vague de la vie, c'est la foule des défunts venus de la Babylonie, de la Mésopotamie, de l'Iran, de la Perse, des Indes entraînés par leur dernier désir. Ils arrivent par milliers, chaque année, semant derrière eux la peste et cent autres maladies, se multipliant ainsi, mais réalisant le vœu suprême du Chiite : dormir pour s'éveiller dans l'éternité non loin d'Ali, tout près d'Ali, le bien-aimé du Prophète, être son ami pour être certain de l'amitié de l'autre. Mais, si doux soit-il, les vivants répugnent au dernier désir : aussi bien ceux qui accompagnent leurs morts jusqu'à Nedjef n'y restent pas, mais aussitôt qu'ils les ont confiés à Ali, ils s'en retournent à Kerbéla et les pèlerins qui n'ont pas de morts pour Nedjef finissent leur pèlerinage à Kerbéla. Kerbéla, c'est la ville des plaisirs et de la prière que le Coran et la vie musulmane ont mêlés, comme il ne s'est jamais vu, en une synthèse troublante...



Tout près de Kufa, de nouveau sur les bords de l'Euphrate, nous campons et nous nous reposons deux jours des fatigues endurées cette dernière semaine. L'endroit est des plus gais. Nous dressons nos tentes sous de hauts palmiers. Le fleuve coule devant nous large et silencieux, parcouru de grands voiliers à deux mâts et de radeaux; de petites barques sillonnent l'eau en tous sens, le vent gonfle et arque leurs voiles carrées, brunes, grises ou blanches. Les bords du fleuve, là très fertiles, s'étendent dorés de blés et d'orges que des bandes de moissonneurs font tomber sous leurs faucilles. Les moissonneurs se courbent, coupent ensemble leur gerbe et la remettent ensemble à terre; aussitôt, les femmes qui ramassent les gerbes se penchent, lient les gerbes et les dressent. On n'entend ni un bruit, ni un chant, mais l'alternance de mouvement et de couleur des hommes vêtus de chemises blanches et des femmes vêtues de robes bleues jette comme des remous rythmés dans la plaine toute blonde. Le long des berges du fleuve, les saules sous le vent frais qui remonte l'eau agitent leur panache. C'est l'image très effacée de ce que dut être la Babylonie chaldéenne du temps où les terres irriguées faisaient surgir des paradis.

Nous remontons ensuite le fleuve et nous regagnons l'aridité du steppe. Le fleuve jaune qui coule entre la terre jaune ne s'en distingue, tant ses berges sont plates et tant il coule à plein bord, que par le lourd mouvement de ses eaux. Nous ne voyons plus un seul bateau : ils suivent un bras de l'Euphrate à l'est de notre route, le canal de Hindijje.

Nous passons non loin des ruines d'Al Biris qu'on crut être longtemps les ruines de la tour de Babel. La colline où sa ruine s'effondre n'est haute que de 20 mètres, mais sa hauteur paraît surprenante. Elle se voit de partout. Elle domine, presque orgueilleuse, la plaine plate et nue. Ces monticules caractérisent la région babylonienne, et l'on peut se figurer nettement, à les voir, l'effet que les palais des rois, les tours des mages, surtout la fameuse tour, devaient produire par on ne sait quel mirage de l'inattendu et de l'isolement.

A mesure que nous approchons de Kerbéla, nous croisons de nombreux pèlerins : les uns vont à pied, les autres à âne, pèlerins persans ou afghans, pour la plupart, coiffés de larges turbans verts ou blancs, noblement drapés dans les plis de leurs châles multicolores; ceux qui vont à âne balancent sans cesse, au bout de leurs pieds, leurs babouches rouges, jaunes ou noires. Voilées de noir, quelques dames riches se font porter en litière, et une bande de vieux pèlerins les escortent. Un chanteur précède chaque

groupe : il porte un drapeau vert et rouge et entonne des hymnes, tandis que, fermant la marche de la caravane, un pèlerin à pied, toujours en mouvement, court, crie à tue-tête et frappe les ânons à grands coups de baguette. Dès qu'apparaîtra la coupole dorée de Kerbéla, les pèlerins se prosterneront tous à terre, se frapperont la poitrine et chanteront en chœur d'une voix horriblement nasillarde de véhéments cantiques en l'honneur d'Ali, d'Hosein et d'Abbas. Voici, en effet, Kerbéla à peine émergeant de la plaine, ceinte de verdure et d'eau, peuplée de minarets au centre desquels une coupole d'or flamboie...

*
* *

De Kerbéla, de sa colline, les Chiites ont fait une sorte de Calvaire. C'est là qu'Hosein, fils d'Ali, trahi par son armée, errant, exténué de lassitude et de soif, suivi seulement d'une petite troupe que commandait Abbas, son frère, fut cerné par les troupes de Yésid. Il fut tué d'un coup de lance (680), tandis qu'Abbas eut les mains tranchées près d'une source où il buvait. Le sang d'Hosein et d'Abbas efface les plus noirs péchés, et qui vient à leur tombeau s'en retourne pur comme la neige des cimes. Et voilà pourquoi les Iranais, les Persans, les Indous viennent en foule aux tombeaux des martyrs : ils viennent de préférence mourir à Nedjef, près d'Ali et vivre à Kerbéla, près d'Hosein.

Cette année, le mois saint, durant lequel se commémore la sanglante mort d'Hosein, était reculé en décembre. Nous ne vîmes donc pas les derviches et leur sauvage procession, les représentations théâtrales qui, pareilles à nos anciens mystères, font revivre la vie et la mort des martyrs, l'exaltation alanguie ou furieuse des pèlerins qui se pâment, se mutilent ou se tuent; nous n'entendîmes pas « les cantiques des martyrs » célèbres dans toute la Perse. Dans la ville nouvelle, coupée de larges rues modernes, des khans, des caravansérails, des cafés, des bains, des boutiques s'ouvrent aux nombreux pèlerins qui ne cessent, durant toute l'année, d'affluer à Kerbéla, foule bariolée, enturbannée, presque toute persane ou indoue, mais pèlerins plutôt paisibles, recueillis, qui viennent remplir, en ce moment de l'année, les rites compliqués et minutieusement réglés du pèlerinage, jouir, peut-être, plus à loisir de cette volupté mystique dont persans et indous aiment à envelopper précieusement leur vie. Des princes, de hauts fonctionnaires, de riches banquiers ou commerçants s'acheminent alors à Kerbéla. Quelques-uns possèdent de belles maisons et de belles villas bâties parmi les jardins qui s'étendent à l'est de la ville, clos discrètement de murs, ombragés de palmiers, de dattiers, de grenadiers et où

abondent les roses qui reflètent leurs couleurs enflammées dans l'eau bleuie des bassins. Ces pèlerins sédentaires aiment à villégiaturer en compagnie de leurs femmes dans le voisinage du tombeau d'Hosein, qui assure le paradis; le présent heureux les berce ainsi d'éternité.

Des rues étroites conduisent aux mosquées d'Hosein et d'Abbas.

Six portes donnent entrée dans la cour de la mosquée d'Hosein. Elle forme un vaste rectangle de 108 mètres de long sur 82 de large, aux angles compliqués par l'envahissement des édifices réservés aux nombreux ministres et serviteurs du culte. Le long des galeries de ce cloître s'alignent les riches chapelles funéraires des princes qui ont bâti et empli de trésors la mosquée. Au centre de la cour, la mosquée élève sa masse carrée dont les lignes sont moins simples et moins élégantes que celles de la mosquée de Nedjef. Elle est plus imposante et, bien que sa hauteur ne dépasse guère 30 mètres, sans doute par l'effet de son double portique accosté de deux grands minarets couronnés d'or jusqu'aux balcons, de l'envergure grandiose de son grand liwan, de la hardiesse de sa coupole dont le tambour s'allège et s'ajoure d'ogives, la mosquée d'Hosein prend au premier coup d'œil une étonnante majesté, mais, comme à Nedjef, c'est le miracle du décor qui nous attire et nous éblouit.

Devant nous rutile le portique, avec ses fines colonnettes octogones en bois sculpté, émaillées et serties de cristaux; le grand liwan ouvre sa large ogive, sa voûte bleue ouvragée et gemmée et, au-dessous, la porte d'or de la mosquée. De chaque côté du grand liwan, sur les parois du mur coupé de quatre autres liwans, recommence le tapis ou le brocart des faïences, la constante symphonie de fonds bleus où les dessins brodent l'infini labyrinthe des rinceaux et des arabesques au-dessus duquel surnage, proclamant les rigides sentences du Coran, la courbe voluptueuse de l'écriture arabe. Au reste, une grande partie du Coran s'inscrit sur la frise bleue qui borde, au ras de la toiture, tout le pourtour de la mosquée.

Est-ce une trop singulière impression? Mais il semble que dans tous les édifices musulmans l'art de l'architecte reste très loin de celui du décorateur. Le second fait oublier l'autre au point que nous, qui venons de l'Occident où tout est mesure et équilibre, devant cette féerie d'or, d'émaux, de gemmes, de couleurs, de nuances, de broderies, nous ne nous déconcertons plus de ces trop grêles minarets, de ces trop minces colonnettes, de ces baies énormes des liwans et de la masse des murs et des coupoles. .

Le 4 mai, nous arrivions à Bagdad.

Sixte de Bourbon.

LES SOUVENIRS D'UN ÉMIGRÉ

D'APRÈS DES MÉMOIRES INÉDITS

Ce sont trois gros livres in-octavo, soigneusement reliés, contenant quinze cents belles pages nettement écrites, sur un superbe papier. M. Joseph-Marie, vicomte de Combettes de Caumon, doyen de la cour royale de Toulouse, a consacré les loisirs de sa verte vieillesse à y mettre en ordre tous les souvenirs orageux de son jeune temps. Voici plus de soixante ans que les trois volumes, reliés par l'auteur lui-même, paraît-il, sont pieusement conservés dans sa famille, prêtés à quelques rares amis : et nous devons à son petit-fils, récemment décédé, M. le vicomte Ludovic de Combettes de Caumon, le précieux avantage de fouiller dans cette œuvre rigoureusement inédite et de la présenter au grand public.

Elle porte un titre un peu long : *Souvenirs d'un émigré à l'âge de vingt ans, ses voyages et ses aventures en Espagne, en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, dans les Etats-Unis d'Amérique, aux Antilles, au Mexique, à Guatemala, dans le Yucatan, etc.* Evidemment, il ne s'agit pas ici d'un de ces livres dont le titre monosyllabique est comme un coup de pistolet tiré dans la vitrine du libraire. Mais M. de Caumon n'était pas un « homme de lettres »; il appartenait à la race, aujourd'hui disparue, de ceux qui écrivaient pour leur plaisir; et il empruntait au lexicographe Claude Boiste l'épigraphe de son œuvre : « Exercez votre mémoire, elle vous fera revivre avec ceux que vous avez perdus. »

Il importe d'ouvrir les trois tomes de ces *Souvenirs* avec quelques précautions. Ils ont été rédigés assez tard, et bien que l'auteur nous affirme que l'âge n'a pas affaibli sa mémoire, qu'il n'a eu qu'à se servir des observations nombreuses écrites par lui sur les lieux, nous devons toujours faire la part de l'imagination. De plus, M. de Caumon appartenait à une époque où les Mémoires, pour avoir du succès, ne devaient pas être purement historiques;

comme l'a noté M. Sardou à propos des Mémoires de Labussière [1], « il y fallait du roman, et du roman licencieux, à la manière de Pigault-Lebrun ». Ce roman tient une place considérable dans *les Souvenirs d'un émigré*, à tel point que l'auteur lui-même a senti le besoin de s'en expliquer, et de nous ôter spirituellement tous nos scrupules. Voici ce qu'il nous dit dans sa préface :

On trouvera, je le crains, que le tableau, si souvent retracé, des passions qui ont agité ma jeunesse y tient trop de place, et ce défaut ne m'a pas échappé; mais s'il m'eût fallu les retrancher, il m'eût été impossible d'en raconter les moindres détails, tant l'amour et les femmes ont rempli mon existence à cette époque de ma vie. Aussi, le principal but de cette introduction est d'en prévenir les lecteurs, afin que, si leur plus ou moins grande délicatesse doit s'effaroucher du récit de fréquentes aventures amoureuses qui sont mêlées aux relations de mes voyages et à la description des pays que j'ai parcourus, ils ferment ce livre, et ne blâment pas l'auteur de les avoir surpris.

Voilà pour les personnes prudes. Voici maintenant pour les incrédules, peut-être plus nombreux :

Il est aisé de prévoir qu'il se rencontrera parmi mes lecteurs plusieurs incrédules qui me taxeront d'exagération, de supposition, d'invention même; d'avoir voulu me poser comme un homme à bonnes fortunes, un conquérant, un Faublas enfin. Je répondrai à ceux-là que, sans m'offenser le moins du monde de leur doute, je les laisse parfaitement libres de penser de moi ce qu'ils voudront et de me croire, à leur gré, le simple narrateur de faits qui me sont arrivés ou l'inventeur d'aventures qui n'ont jamais eu lieu, ou enfin, un mélange des uns avec les autres [2]. Dans la première supposition, je ne serais que l'historien plus ou moins agréable des années de ma jeunesse; dans la seconde, je deviendrais un romancier, titre qui ferait certainement plus d'honneur à mon imagination, si mon livre les amuse. *Qu'ils lisent donc ces pages ou comme des souvenirs, ou comme un roman.*

Je dois cependant faire remarquer que, sans prétendre rivaliser d'illustration avec la haute noblesse que j'ai fréquentée dans les pays étrangers, et en particulier dans une île voisine [3], ma naissance était cependant assez distinguée pour que je me trouvasse à ma place dans leur société; que, doué, à cette époque de ma vie, d'une figure qu'on disait intéressante, j'étais né avec une sensibilité et un penchant à la tendresse qui se trouvaient en harmonie avec la douceur mélancolique qui est le fond du carac-

---

[1] Cf. *Correspondant* du 25 novembre 1909 : *Sardou et Labussière*, par M. Valère Fanet.

[2] On remarquera avec quelle liberté insouciante M. de Caumon écrivait, sans s'inquiéter de la correction académique. Il nous en prévient lui-même, avec une belle désinvolture, à la fin de son *Introduction* : « On trouvera, dit-il, et je le sais, que beaucoup de négligence dans le style, des fautes de grammaire et de langage fourmillent dans cet ouvrage. S'il amuse ou intéresse, j'en suis tout consolé. » Il convient de retenir cet avertissement.

[3] En Angleterre.

tère des dames anglaises; que, pendant les plus belles années de ma jeunesse, le hasard et un peu d'adresse m'ayant amené dans les cercles de la plus haute aristocratie des pays où je me trouvais, j'y ai été toujours non seulement admis, mais recherché; enfin, quelques faibles talents, nu peu d'amabilité et l'esprit de société, mêlé à une certaine hardiesse, ont fait le reste.

Nous aurions ainsi, je l'espère, un portrait assez net de notre auteur, s'il ne nous fournissait lui-même un dernier trait. Ces *Souvenirs* si romanesques, il les a dédiés à sa femme, fille du marquis de Marragon, receveur général à Toulouse, avec laquelle il s'était marié le 4 juin 1804, après sa rentrée définitive. Et voici comment il se tire de ce pas difficile : « *A ma femme.* — C'est à vous qui faites mon bonheur que j'ose dédier les premières feuilles de ces souvenirs. Ceux qui les ont lues m'accusent de légèreté et d'inconstance. S'il y a quelque vérité dans ce reproche, je ne peux en offrir qu'une excuse : *c'est que je ne vous avais pas encore rencontrée.* »

Mme de Caumon, d'ailleurs, ne songeait point à s'offenser de choses aussi lointaines. Une malencontreuse lampe à huile ayant même gâté une partie du précieux manuscrit, l'indulgente épouse le recopia d'une main élégante et fine. Elle savait faire la part du feu... et de la littérature.

Cette part, nous essaierons de la faire, nous aussi : car les souvenirs de M. de Caumon, pour romanesques qu'ils nous paraissent par certains côtés, n'en sont pas moins historiques par leur fond, par leur trame, par le milieu et le décor où le gentilhomme émigré a traîné dix ans de sa vie; sur l'état de l'Europe et de l'Amérique à cette époque, sur la psychologie de la noblesse exilée, ils nous apportent, de façon extrêmement vivante et pittoresque, de nombreux renseignements.

*
* *

La famille de Combettes de Caumon, originaire de l'Albigeois, est bien connue dans le Midi. A la fin du dix-huitième siècle, elle était représentée à Toulouse par le comte Jean-Joseph-Lazare de Combettes, seigneur de Caumon, de Valence, Arsac et Trebas, président de la chambre des Enquêtes au Parlement de Toulouse. Neveu et filleul du fameux bénédictin Dom Vaissette, historien du Languedoc, il avait été élevé à Sorèze, dans la maison d'éducation adjointe à l'abbaye depuis 1682, où son oncle l'avait fait admettre. A peine âgé de vingt-trois ans, il avait résisté, avec la fermeté d'un vieux magistrat, aux sollicitations et aux menaces du chancelier Maupeou. En exil, dans son domaine de Gaillac, il avait épousé, le 5 juillet 1770, Mlle de Sérane, de

Montpellier, et, le 13 juillet 1771, c'était à Gaillac que venait au monde son premier né, Joseph-Marie, l'auteur des Mémoires.

En 1775, il était rentré à Toulouse et avait repris sa place au Parlement. Il lui était né un second fils, Jean-Baptiste, qui devait suivre plus tard son aîné dans une partie de ses pérégrinations.

En 1782, Joseph-Marie entra à Sorèze, où il fut rejoint, un an après, par son frère [1]. L'Ecole que Lacordaire devait à jamais illustrer par sa direction était déjà célèbre. Louis XVI lui avait donné le titre d'Ecole royale militaire. Les jeunes Caumon y eurent pour camarades Larochejacquelein et Caffarelli, parmi une foule d'élèves appartenant aux grandes familles d'Europe et d'Amérique; ils y connurent le prince de Carignan, qu'ils devaient plus tard retrouver en Italie.

Mais, alors, on ne s'éternisait pas au collège. A quinze ans (1786), Joseph-Marie revint à Toulouse et commença à fréquenter le monde. Déjà les salons l'attiraient, et il n'était point fait pour une période troublée. Il faut penser, en effet, qu'il nous dévoile plutôt ses goûts personnels que la réalité des faits, quand il nous dit : « On aurait de la peine à croire, aujourd'hui que la politique forme le principal sujet de la conversation, que, dans les années de ma première jeunesse, c'est-à-dire en 1786-87, elle n'occupait que quelques rêveurs d'utopies, et l'on aurait trouvé ridicule la personne qui en eût entretenu la société... »

Il se gardait donc d'y songer, préférant aller au bal et jouer la comédie. La secousse n'en fut que plus brusque, à la Révolution.

Dès 1790, M. de Caumon est obligé de se retirer à la campagne. On y passe quelques mois, mais bientôt des émeutes villageoises rendent la situation insupportable. Il faut réintégrer Toulouse, où l'on se cache comme on peut; et c'est là que, vers la fin de l'année, l'idée de l'émigration vient se présenter à l'esprit.

Ce n'est point qu'elle convînt particulièrement à Joseph-Marie. Il n'a jamais compris cette émigration qui lui a coûté si cher. Mais, dès 1790, la mode s'en mêlait. On faisait la guerre dans les salons à ceux qui hésitaient à aller se joindre aux corps de troupes qui se formaient à nos frontières. Le conseiller de Caumon, après avoir longtemps balancé, se décida à se séparer de ses deux fils. Comme la plupart des émigrés languedociens, ils gagneraient d'abord l'Espagne, en traversant les Pyrénées. Une fois en sûreté, ils se dirigeraient sur le point où l'on aurait besoin de leur concours.

Le départ eut lieu en plein hiver, au mois de février 1791. Les jeunes Caumon voyageaient avec les deux comtes de Toulouse-

[1] *Les Soréziens du siècle*, 1800-1900, p. 165 (Toulouse, Privat).

Lautrec et deux domestiques. On prit la route de Pamiers et Ax, celle de Perpignan étant déjà très surveillée. Les passeports déclaraient que la petite caravane se rendait à Ax pour son commerce. Mais, dès Auterive, à une dizaine de lieues de Toulouse, les difficultés commencèrent. Le chef d'un poste de gardes-nationaux regarda longuement les jeunes cavaliers et leur dit :

— Vous n'avez guère l'air de commerçants, Messieurs.

— Mon officier, répondit Joseph de Caumon, il ne faut pas juger les gens sur leur mine, car vous n'avez pas l'air plus militaire que moi commerçant.

— Vous voulez m'insulter, je crois? Je vous ferai arrêter!

— Vous vouliez donc nous insulter aussi en employant les mêmes termes?

— Soldats, arrêtons ces raisonneurs et conduisons-les à la mairie!

— Attrapez-nous donc, si vous pouvez!

Nous fûmes bientôt à l'abri de leur poursuite, ajoute le narrateur, car la terre était couverte de neige et leurs fusils fort innocents.

Au Secourrieu, domaine de la famille de Rességuier, la halte fut moins brève et plus douce. C'est là que la société parlementaire avait coulé ses plus beaux jours. Les poètes des Jeux-Floraux étaient venus maintes fois y réciter leurs odes ou leurs épîtres. Dans les allées du parc, maintenant glacé par l'hiver, le P. Vanière avait rimé des chants entiers de son fameux *Prædium rusticum*. Les Muses s'étaient enfuies. Les nymphes de marbre semblaient grelotter de peur autant que de froid, à travers les arbres. Le maître du logis avait déjà gagné la frontière et sa noble femme devait bientôt le suivre, laissant aux soins d'amis fidèles celui qui devait plus tard, dans le premier cénacle romantique, soutenir brillamment l'honneur de Toulouse et des Jeux-Floraux[1]. L'accueil fut affectueux et cordial... Mais les adieux ne furent pas sans tristesse : à cette époque, on hésitait toujours avant de se dire au revoir.

Pour éviter d'attirer l'attention comme à Auterive, la petite troupe se sépara avant d'entrer à Saverdun, à Pamiers, à Foix et à Tarascon. Le stratagème réussit à merveille dans les trois premières villes; Tarascon était plus difficile à franchir, à cause du mouvement révolutionnaire de cette localité. Cependant les jeunes émigrés purent parvenir sans encombre au château de leur oncle, le baron de Myglos.

Celui-ci habitait un vieux manoir féodal, qui commandait la vallée de Vicdessos, tout perché sur des rocs, inaccessibles de trois côtés et terriblement fortifiés du quatrième. On montait chez

[1] Cf. *Récits de grand-père*, par le comte Fernand de Rességuier, pp. 159 et suiv. (Toulouse, Privat).

lui par une véritable échelle de granit. De là-haut, le baron régnait sur « ses vassaux », une population de quinze à seize cents âmes, répartie en sept villages. Jadis, les rentes considérables que payaient ces vassaux lui fournissaient un large revenu : mais déjà la révolution avait pénétré jusqu'en ces farouches montagnes. Les rentes « entachées de féodalité » avaient été abolies en 1790; M. de Myglos vivait des coupes de bois qu'il faisait pratiquer dans ses vastes forêts, du produit de ses forges, de ses moulins, de ses immenses prairies où il élevait force bétail. Avec cela, il avait encore l'allure d'un seigneur suzerain. Le château était plein de domestiques, de gardes-chasse, de gardes-forestiers, de serviteurs de toute espèce et de toute dénomination; les écuries étaient bondées de chevaux, dans ce pays où l'on ne pouvait voyager en voiture. Depuis la guerre d'Espagne, la maison était garnie d'armes de toute espèce. On aurait pu y soutenir un siège : sur la plate-forme, s'allongeaient quelques pièces de canon.

La municipalité révolutionnaire de Tarascon s'était émue de cet appareil de guerre qui lui semblait une menace perpétuelle pour la liberté. Le maire lui-même vint au château pour réclamer les armes. Il se trouva en présence d'un grand vieillard de soixante-treize ans, droit et ferme, aux manières nobles et hautaines, décoré de la croix de Saint-Louis, et qui, entouré du luxe d'un petit souverain, lui répondit : « Ces armes, je les ai trouvées dans mon château à ma naissance ; elles y resteront ». Et comme le maire insiste, invoque la loi et menace, M. de Myglos s'écrie : « On ne les aura qu'avec ma vie, Monsieur. Venez les prendre si vous l'osez! »

C'est au milieu de ces premières escarmouches que nos émigrants lui demandèrent asile. Aussitôt, il se multiplia pour eux, expédia un de ses bergers à Ax pour savoir si la route de Puycerda était praticable. Il fallut attendre son retour, et plus longtemps encore, car la neige empêchait de franchir les Pyrénées. A Ax, se confinaient à la même époque plusieurs hauts personnages, parmi lesquels trois évêques, qui attendaient l'heure de fuir.

Cette heure sonna enfin. Il faut partir. Nous laissons le baron de Myglos

Debout dans sa montagne et dans sa volonté,

attendant derrière ses canons les régiments que l'on a demandés à Foix pour le réduire. Qu'est-il advenu de ce dernier représentant d'un monde qui s'écroule? L'auteur des Mémoires ne nous le dit pas. La jeunesse est toute tournée vers l'avenir [1].

[1] M. le vicomte Ludovic de Combettes de Caumon nous a indiqué que le baron de Myglos demeura dans son château et y mourut paisiblement.

Que de monde dans cette petite ville d'Ax ! Il y a toujours les prélats dont on a parlé ; ce sont l'archevêque d'Auch, les évêques de Castres et de Lavaur. Le temps, un peu radouci, presse tous les voyageurs de fuir ; ils voudraient ne former qu'une caravane ; mais ce serait vraiment trop se signaler. Le maire d'Ax, qui n'a rien d'un révolutionnaire, leur conseille de se séparer ; il donne un guide sûr à MM. de Caumon et de Lautrec et les engage à confier leur or à ce guide, car les postes de frontière fouillent les émigrants et retiennent leur argent. On se met en route, et l'ascension n'a rien de gai. A Mérens, la neige recommence. Il faut entrer dans l'auberge de l'Hospitalet par la fenêtre ! Plus de provisions. Heureusement, il y a par là un excellent curé, un brave homme perdu dans ces montagnes, qui a pitié des émigrants. Sans vouloir entendre parler d'une rémunération quelconque, il leur donne tout ce qu'il a : du pain, des sardines salées, du jambon, — et pourtant on était un vendredi et en carême encore ! M. de Caumon, qui ne manquait pas d'être un peu voltairien, comme il seyait en ce temps-là, en est tout ému...

Après une mauvaise nuit, où le vent souffle en tempête, on arrive enfin à la frontière. Le passage s'effectua sans trop d'encombre, et bientôt les jeunes émigrés descendaient vers l'Espagne, un peu désorientés, sans but très précis, satisfaits simplement de voyager sans crainte, ayant fixé la cocarde blanche à leur chapeau et ayant crié : Vive le roi !

*
* *

Il ne semble point que, de tous les pays qu'il a parcourus, M. de Caumon ait particulièrement goûté l'Espagne. Au contraire. Parfait représentant de l'esprit de son époque, il s'enthousiasmera plus tard pour l'Angleterre ; mais ici, tout le choque. Il a trop compulsé déjà le *Dictionnaire philosophique* ; pendant les quelques mois qu'il a erré de Barcelone à Valence, en visitant Tarragone, les îles Majorque, Tortose, Liria, Castellon, Orihuela, Murviedro et le couvent de Montserrat, il a trop vu se dresser sur ce pays ensoleillé l'ombre de l'Inquisition, du pouvoir absolu, des convictions superstitieuses. De plus, pour un Français raffiné comme lui, aimant ses aises, l'Espagne manque de confortable. Certes, la température, en Catalogne, est égale et charmante, et ce grand enfant gâté s'amuse à noter « qu'on y mange des pois verts toute l'année » ; à son arrivée, en mars, il trouve des fèves, des pois, des asperges à Vich et à Ripoll, des artichauts à Barcelone ; les sardines excellentes y compensent, pour leur part, la médiocrité du poisson et de la viande ; mais cela ne suffit pas à constituer le bien-être.

Il y a du pittoresque à contempler pour un esprit éveillé comme celui du jeune émigré : quelques semaines après son arrivée, voici tout justement la semaine sainte et ses processions, qu'il nous décrit d'un pinceau minutieux; cérémonies religieuses, courses de taureaux, histoires d'amour occupent tour à tour sa plume... N'importe! il rencontre là, toujours, trop de sang, de romans mystérieux et lugubres, d'*autos da fé*, d'hommes masqués, d'enlèvements et de coups de poignard. La littérature de son temps le poursuit et s'entremêle à ses propres souvenirs.

Au fond, son séjour était morne et plat. Soit à Barcelone, soit à Tarragone, les émigrés se réunissaient dans les cafés, formaient des cercles où ils continuaient leurs habitudes de jeu, en contractant l'habitude nouvelle de fumer. Ils lisaient les gazettes de France et, de plus en plus, leur voyage hors frontières leur paraissait devoir se changer en un sérieux exil. L'Assemblée législative avait succédé à la Constituante et prolongeait durement son œuvre. On commençait à sévir contre les émigrés, on persécutait l'Eglise; « l'anarchie spontanée » éclatait partout.

En présence d'une pareille situation, il importait de réagir. Le conseiller de Caumon ne pouvait souffrir l'idée que ses deux fils fussent allés simplement se garer en Espagne des coups de la Révolution. Puisque, de ce côté, rien ne s'organisait pour venir remettre en ordre les affaires de France, il leur faudrait se réunir à l'armée des princes et se rapprocher de Coblentz. Tel fut le sens d'une lettre qu'il leur adressa vers la fin de l'automne de 1791.

Les jeunes gens n'hésitèrent pas. Ils arrêtèrent leur passage sur une felouque de Gênes, et s'embarquèrent pour l'Italie. Ils ne pouvaient songer à traverser la France; le plus direct était de franchir le Saint-Gothard, de passer en Suisse et d'entrer en Allemagne par le Rhin. Tel fut l'itinéraire de leur nouveau voyage.

*
* *

Traversant rapidement l'Italie du Nord pour se rendre au plus vite à Coblentz, nos émigrés ne nous ont pas laissé de longues impressions sur le Piémont. Ils visitèrent Gênes, Alexandrie, Milan, Turin, où ils rencontrèrent sans trop d'émotion deux princes français, le duc d'Angoulême « très doux » et le duc de Berry « très décidé ». On allait vite.

Cependant l'Italie dédommagea un peu M. de Caumon de ses mauvais souvenirs d'Espagne. Il lui trouva de la grâce, de la gaieté, du sourire, une piété un peu superstitieuse, mais exempte de fanatisme. Puis ce pays foisonnait de belles histoires, propres à fournir de nombreux livrets d'opéra-comique, et c'est pour notre

voyageur une vraie joie de les colliger avec tous leurs détails. Les auteurs dramatiques dans l'embarras pourront fouiller dans ces Mémoires : ils y trouveront tout le romanesque désirable, tout un merveilleux carnaval italien, où il est difficile de se reconnaître et de reprendre pied.

Faut-il ranger dans la même catégorie le récit de la rencontre inattendue que fit M. de Caumon en traversant le lac Majeur? En tout cas, elle mérite d'être rapportée. Il était seul, longeant les rives, par un beau soir d'automne... Mais écoutons-le lui-même :

La rame d'un de mes rameurs s'étant rompue par le milieu, il fallut s'approcher du rivage, afin de s'en procurer une autre. De l'endroit où l'on aborda, on découvrait, au clair de la lune, une jolie villa située sur une éminence, à une très petite distance du lieu où je me trouvais. Une jolie pelouse descendait en pente douce jusqu'à l'eau, et, au bout de la barrière qui entourait cette prairie, se trouvait une claire-voie qui était restée ouverte : pendant que les rameurs tâchaient d'emprunter ou de fabriquer une autre rame, j'entrai en me promenant dans cet enclos et j'aperçus, par une croisée ouverte, une femme qui était assise devant un clavecin; elle accompagnait une voix qui me parut des plus harmonieuses.

Je ne sais pourquoi, lorsque j'entends une belle voix, je suppose que celle qui charme mes oreilles doit aussi plaire à mes yeux. Une curiosité fort indiscrète, je l'avoue, et peut-être très imprudente, me porta à m'avancer pour entendre de plus près, et, puisqu'il faut le dire, pour tâcher aussi de voir celle qui, par une aussi paisible nuit, faisait résonner les échos du rivage. Je remontai dans la pelouse par un sentier qui en dessinait les contours, et je vis une jeune personne élégante, debout, derrière une jolie dame, qui chantait une romance française avec autant de goût que de talent.

Voilà déjà qui donne envie de rompre sa rame en traversant le lac Majeur... Mais il faut poursuivre :

Pendant que j'écoutais ce joli chant, j'aperçus deux Messieurs qui se promenaient en causant sur l'allée où je me trouvais et qu'un contour m'avait cachés; les fuir eût été difficile et peu délicat; je préférai passer pour indiscret. M'avançant donc vers eux, je leur dis qu'un accident m'ayant arrêté sur le rivage, j'avais entendu chanter avec tant de goût que j'avais cédé au désir d'écouter de plus près une voix qui ne pouvait sortir que d'une jolie bouche. L'un de ces Messieurs me répondit que, s'il y avait effectivement quelque indiscrétion à s'approcher d'aussi près d'un lieu où l'on n'était pas connu, il y avait au moins autant d'étourderie à ses filles de chanter les fenêtres ouvertes, à onze heures de la nuit.

« Mais pourrais-je vous demander, Monsieur, ajouta-t-il, à qui j'ai l'honneur d'adresser ces observations? »

Je lui déclinai mon nom et la cause qui m'avait obligé d'aborder cette rive, ainsi que le but de mon voyage; il m'invita alors à entrer chez lui, « où je verrais, dit-il en riant, si le plumage répondait au ramage ». Je lui répondis que je craindrais de pousser trop loin mon indiscrétion, et que, d'ailleurs, mes bateliers me cherchaient en vain sur le bord du lac.

Il appela un laquais et lui ordonna de se rendre à la barque et d'y demeurer jusqu'à ce que les rameurs fussent prêts à partir.

Ces Messieurs me firent entrer dans une jolie maison, disposée à l'anglaise et d'une propreté remarquable. Avant d'entrer dans le salon, je dis à mon conducteur :

— Oserai-je, Monsieur, vous demander à qui je dois l'heureuse issue de mon indiscrétion?

— Je suis Beaumarchais, me répondit-il.

— Je dois des remerciements à ma curiosité, m'écriai-je, puisqu'elle me procure le plaisir de voir l'auteur de tant de chefs-d'œuvre dramatiques

Il ouvrit une porte et je m'approchai des deux charmantes musiciennes qui venaient de cesser leurs accords. M. de Beaumarchais leur dit mon nom et la cause de ma station.

— Mais j'empiète sur vos droits, mon cher Comte, dit-il, à celui qui nous accompagnait. Car c'était vous qui deviez présenter M. le Comte à vos aimables filles.

— Je suis chez vous, répondit celui-ci, et j'approuve tout ce que vous faites.

Nous ne broderons pas là-dessus de longs commentaires. Les biographes de Beaumarchais seront peut-être surpris de le trouver à ce moment installé dans une villa italienne, en train d'écouter la musique au clair de lune. Il semble qu'il a eu autre chose à faire. Depuis l'achat des 60 000 fusils en Hollande, on croyait qu'il était rentré à Paris, où il avait suivi de très près les événements politiques jusqu'à son incarcération à l'Abbaye (20 août 1792). Ce n'est qu'après sa libération, nous dit M. Hallays, qu'il se rendit de nouveau en Hollande, par Londres, et qu'il parcourut l'Europe sous un faux nom.

Ce qui achève de nous rendre l'anecdote suspecte, c'est que le Beaumarchais qu'a rencontré M. de Caumon n'a rien de celui que nous connaissons déjà. Ce financier actif et inquiet, cet intrigant fiévreux, cet esprit toujours penché sur les événements contemporains, le voilà donc paisiblement installé au bord du lac Majeur! Il se trouve par hasard en présence d'un jeune émigré, et ni l'un ni l'autre ne disent un mot des affaires de France! Toute leur conversation se borne à des plaisanteries de salon, à d'aimables bavardages... Je deviens de plus en plus sceptique; écoutons :

J'étais très curieux de savoir le nom de celui que M. de Beaumarchais avait appelé Comte et j'en cherchais l'occasion, lorsqu'en jetant les yeux sur le casier de musique, j'y lus : « Mlle Eugénie de Laborde. »

— Etes-vous musicien? me demanda le père de ces dames.

— Un mauvais musicien, répondis-je, mais enfin je joue un peu du violon.

— Vous allez accompagner ma fille, qui va nous chanter le grand air de *la Fausse Magie*.

Je m'excusai sur mon inexpérience; on prit cette défaite pour de la modestie et on me mit un violon entre les mains. L'aînée des demoiselles se défendait aussi, disant qu'elle était enrhumée et M. de Beaumarchais lui dit :

— Allons, Mademoiselle de Laborde, chantez, car notre jeune visiteur va croire que vous voulez le punir de sa curiosité.

Elle chanta aussi bien que je l'accompagnai mal; et, dans ce moment, le laquais entra, disant que les bateliers attendaient. Le maître de la maison s'avança vers moi et me dit :

— Vous nous avez raconté tout à l'heure votre projet de visiter les îles Borromées et de voir la statue de saint Charles; vous laisseriez-vous tenter de passer ici cette nuit, si nous vous promettions la société de ces deux rossignols et la nôtre? Qu'en dites-vous, Laborde?

— Je viens de vous le dire, mon cher ami, j'approuve tout ce que vous faites, et un banquier n'a que sa parole.

— Surtout le banquier de la Cour [1], répliqua Beaumarchais. Vous êtes trop galant, j'en suis sûr, Monsieur le Comte, continua-t-il en s'adressant à moi, pour ne pas accepter notre proposition, et je vais faire avertir vos rameurs de monter pour se rafraîchir.

— Oh! mes chers cousins, m'écriai-je en riant, comme vous allez me gronder!

Je mis la société au fait de ce que signifiait mon exclamation [2], et Beaumarchais dit alors d'un ton dramatique :

— Vous leur réciterez ce vers :

La faute en est aux dieux qui les firent si belles!

On porta des glaces, des gâteaux, et la soirée se prolongea jusqu'à une heure du matin.

Le tableau est joli par son antithèse avec la situation exacte des personnages. Sans plus se préoccuper des malheurs de l'émigration, on se promena le lendemain, et, cette fois, l'histoire véritable apparaît, — oh! très pâle et très fugitive, — dans un coin du roman. Le « jeune émigré » est fort heureux; on le serait à moins. Il nous le dit avec quelque naïveté :

... Outre l'amabilité de M[lle] Eugénie, la conversation de son père et celle de M. de Beaumarchais étaient des plus intéressantes. Je ne fus pas peu étonné d'entendre le blâme sortir de sa bouche sur les menées révolutionnaires des gens sans principes qui bouleversaient la France pour satisfaire leur vengeance ou leur ambition. Entendre l'auteur satirique et frondeur du *Mariage de Figaro* s'exprimer ainsi prouvait qu'il avait beaucoup perdu à cette révolution ou que ses idées avaient bien changé.

---

[1] Jean-Joseph de Laborde, né à Jacca (Aragon), d'une famille originaire du Béarn, a été, en effet, le banquier de Louis XV. Mais Choiseul lui fit accorder le titre de marquis, au lieu de celui de comte, que lui décerne M. de Caumon. Né en 1724, il avait à cette époque soixante-sept ans.

[2] Le narrateur avait voulu traverser seul le lac Majeur pour faire un voyage plus poétique. Il s'était séparé de ses cousins de Lautrec et de son frère qui devaient l'attendre.

Avant de nous séparer, M. de Laborde me pria de me charger d'une lettre importante pour M. de Calonne, ancien ministre de Louis XVI, qu'il me pria de remettre en mains propres, ce que je promis de faire dès mon arrivée ; il me dit qu'il serait dans peu de temps à Coblentz, mais il périt misérablement en voulant servir les princes [1].

Voilà le récit de cette entrevue que l'histoire peut-être n'enregistrera pas : elle donne bien le ton de ces mémoires écrits sans apprêts, et où se révèle une âme demeurée très jeune, insouciante et mondaine, et mal préparée à comprendre l'époque tragique où elle devait vivre.

*
* *

Après avoir suivi le Tessin, MM. de Caumon arrivèrent en Suisse par le Saint-Gothard. L'ascension fut dure, il n'y manqua même pas la classique tempête de neige. L'hospice, perdu dans les hauteurs, leur permit de se réconforter un peu, et, avec une belle hardiesse, ils descendirent ensuite l'autre versant en traîneau. Le voyage en Suisse fut, en somme, assez facile. On passa tour à tour au Bourg de l'Hospital, à Urseren, à Altorf, à Lucerne. Malheureusement, si le narrateur ne manque pas de nous détailler les curiosités et les légendes du pays, depuis le Pont du Diable jusqu'à la pomme de Guillaume Tell, il s'inquiète peu des événements de France qui, à cette même époque, se poursuivaient avec une effrayante rapidité.

De cette partie de son voyage, il n'a pas gardé un très bon souvenir au point de vue du confortable. La Suisse de 1791 n'était pas encore un pays de tourisme, et les auberges étaient déshonorées par « d'affreux insectes», qui se trouvaient « dans tous les lits ».

Mais ce qui était infiniment supérieur aux auberges, c'étaient les aubergistes. Après nous avoir dit qu'ils étaient — déjà ! — « des hommes très importants dans le pays », qu'il y en a « de très instruits et parlant plusieurs langues » notre voyageur ajoute avec un calme imperturbable :

« L'aubergiste d'Airolo lisait les auteurs latins aussi bien qu'un professeur, et il tenait à la main un Tacite, lorsque je descendis chez lui. Il répondit à toutes mes questions sur la Suisse avec érudition et n'oublia pas de me parler des victoires que sa nation avait remportées sur le duc de Bourgogne, à Granson et à Morat, où vingt mille Suisses détruisirent cent mille Bourguignons... »

Cet hôtelier lettré était-il un ancien professeur victime de la

[1] M. de Laborde fut, en effet, arrêté aux environs de Paris, et guillotiné (1794). Quant à M. de Calonne, on sait qu'il se trouvait à Coblentz, à l'armée des Princes, que rejoignait M. de Caumon.

misère des temps? En tout cas, même sur les chemins de l'émigration, et en naviguant sur le Tessin, l'Aar ou le Rhin, M. de Caumon n'avait rien perdu de sa gaieté.

Cependant, il se hâtait vers Coblentz. Il avait rencontré quelques autres voyageurs attirés vers le même but, et, en leur compagnie, ils s'arrêtaient tour à tour à Fribourg-en-Brisgau, Rastadt, Carlsruhe, Worms et Mayence. D'ailleurs, pas de renseignements importants sur l'Allemagne de cette époque. M. de Caumon n'est pas encore mûri par le malheur. Ainsi, à Mayence, ce qui l'intéresse le plus, c'est la spécialité gastronomique de l'endroit :

« Qui n'a pas entendu parler de cette ville, si célèbre par ses fameux jambons?... Ma première occupation, en arrivant à l'auberge, fut d'en demander une grosse tranche, et c'est, en effet, un plat d'élite, d'un parfum, d'une *tendreté* que rien n'égale. »

Ces petites notes, très exactes sans nul doute, nous voilent quelque peu les événements contemporains; mais tout finit par arriver. Après une halte fort agréable au bord du Rhin, chez un certain baron de Bingen, voici nos Toulousains à Coblentz. Ils y étaient venus par le chemin des écoliers, qui était encore de leur âge; ils y étaient venus tout de même. Ils allaient être promptement enrôlés dans l'armée des princes.

On a donné de nombreuses descriptions du centre d'opération des émigrés. Celle que nous offre M. de Caumon n'y ajoute aucun trait essentiel, mais elle est pleine d'amertume. Il n'a que des critiques contre la malheureuse tentative à laquelle il était venu de si loin prendre part. Tout le temps qu'il passera près de la frontière, essayant de rentrer en France par la force, il nous racontera, avec des remarques qui trahissent son état d'esprit, la vie du camp, les préparatifs et surtout les querelles particulières qui éclatent à tout propos. Au lieu de s'unir contre le danger commun, les émigrés s'épuisaient en haines futiles, dont le dénouement était parfois tragique. Beaucoup de tristesses dans tout cela. Une seule chose le consolait : son bel équipement militaire.

Dès son arrivée, en effet, il avait été reçu par les princes, et avait été admis dans la légion des gentilshommes de Guyenne, que commandait le duc d'Enghien, sous les ordres du duc de Bourbon, son père, et où servaient un certain nombre de Toulousains. Pour figurer avec honneur dans cette légion, il s'empressa de commander un magnifique uniforme : pantalon bleu de ciel, brodé en argent dans le haut, avec bottines à gland d'argent; soubreveste bleu de ciel, avec quatre rangs de boutons d'argent et des brandebourgs d'argent, très serrés, les manches brodées aux parements comme le pantalon; pelisse écarlate, doublée de soie

orange, bordée de fourrure, retenue par une aiguillette d'argent; bonnet bleu de ciel, dont le haut se terminait en carré et « tombait sur un côté de la tête à la manière des uhlans de l'empereur d'Autriche, à l'uniforme desquels celui-ci ressemblait beaucoup »; long sabre droit, soutenu par un large ceinturon bordé d'argent.

Ce costume, qui lui avait coûté 30 louis, — « une folie pour des émigrés », — lui allait à ravir. Plus tard, dans les salons d'Angleterre, à la cour du roi George, sur le pont des vaisseaux de guerre qui le transporteront à travers les Antilles, il fera merveille. Il rehaussera de son éclat la grâce fière de ses vingt ans.

Pour le moment, dans cette campagne désastreuse qui se terminera sans coup férir par la dislocation, il sera d'un douloureux contraste avec les événements et leur lamentable décor.

Car il fallait entrer en campagne. Il était allé jusqu'à Trêves pour avoir un beau cheval militaire. Au nombre de cinq cents cavaliers environ, ils pénétrèrent en Belgique et rejoignirent ce fameux camp de l'Huy, où devait s'immobiliser tant de force française[1]. En effet, on sait que, des trois corps d'armée formés suivant les ordres des souverains étrangers, celui du duc de Bourbon fut le plus immobile. Il aurait dû marcher sur Namur en flanquant l'armée autrichienne; en réalité, tandis que le corps principal de l'armée des princes se joignait au corps de Brunswick et essayait inutilement d'arrêter la retraite de Valmy, il passa plusieurs semaines à attendre en vain le moment de prendre part aux hostilités. Le 6 novembre, le canon de Jemmapes résonne, et les émigrés ne peuvent prendre part à l'action; ils reçoivent l'ordre de se replier sur Bruxelles et Liège. Dumouriez est maître du Brabant et du pays de Liège. La dislocation s'imposait, et elle ne tarda pas à avoir lieu.

Que faire? Un instant, MM. de Caumon songèrent à aller demander asile à ce baron de Bingen qui leur avait offert si aimablement l'hospitalité à leur arrivée en Allemagne, mais le découragement les prit. Ils imitèrent leurs compagnons : ils vendirent leur équipement, leurs armes, tout, sauf le bel uniforme inutilisé encore, « à des Juifs qui les payèrent au quart de leur valeur », et ils se dirigèrent vers la Hollande, afin de s'éloigner le plus possible des armées françaises.

Après trois mois passés à la Haye dans une affreuse misère, du secours leur arriva. Par l'entremise d'une de ses amies, M[me] de Caumon avait pu entrer en relations avec le banquier anglais Ireland, qui était passé pour affaires à Montpellier; Mr Ireland avait

[1] Le corps du duc de Bourbon y avait été concentré dès le début.

bien voulu s'occuper des jeunes exilés, et il leur fit parvenir à la fois des subsides et un bon conseil : celui de fuir le continent où ils étaient constamment exposés aux vicissitudes de la guerre, et de gagner la Grande-Bretagne où il s'offrait à être leur mentor.

On pense bien que le départ fut vite décidé. Sans attendre la fin de l'hiver, MM. de Caumon traversèrent la Manche. Leur situation personnelle s'était améliorée. Pendant plus d'un an, ils allaient trouver en Angleterre un asile de choix, au milieu d'une société brillante et distinguée, à travers les réceptions officielles, les fêtes, les réunions mondaines; mais, par une affreuse antithèse, la situation allait empirer autour d'eux. Les crimes de la Terreur allaient déchaîner sur la France et sur leur propre famille une épouvantable tempête dont ils ne tarderaient pas à subir le contre-coup.

Par une sorte d'avertissement sinistre, le coup de tonnerre éclata le jour même où ils mettaient le pied sur la terre anglaise. C'est le 21 janvier 1793 qu'ils débarquèrent à Harwich.

*
* *

Les dix-huit mois environ que M. de Caumon passa en Angleterre ressemblèrent beaucoup à ceux qu'il avait déjà passés en Espagne au début de l'émigration. Rien qui rappelât les amères privations de la Hollande : dès son arrivée, les belles relations de sa famille et de Mr Ireland, ses excellentes manières, sa bonne mine, son éclatant costume de uhlan et de très heureuses coïncidences lui ouvrirent toutes les portes. Il avait débarqué à Londres, ne sachant pas un mot d'anglais; quelques mois après, il était reçu à la Cour.

Aussi, son humeur change. Il redevient ce qu'il était autrefois; moins occupé de nous donner des détails précis sur Pitt[1], qu'il approcha cependant, que de narrer des historiettes futiles ou de transcrire des menus. Dès le début, le déjeuner anglais le déconcerte. Il le trouve peu substantiel. Mais il se console en notant que, vers une ou deux heures, on complète ce déjeuner en mangeant des gâteaux ou des petits pâtés « qu'on tenait tout chauds sur des buffets recouverts en cuivre plaqué ». Puis, aux autres repas, c'étaient tous ces mets soigneusement préparés : bœuf bouilli, « dont le jus sort ruisselant dans le plat », légumes variés, pommes de terre; sauces au beurre fondu, aux champignons, aux écrevisses, aux anchois broyés, « qui se vendent toutes prêtes

[1] Il a assisté, à une séance de la Chambre des Communes, à un grand débat entre Pitt et Fox; mais toutes ces graves questions politiques le laissaient indifférent et il nous avoue qu'il n'y comprit goutte.

dans des magasins spéciaux » et « facilitent beaucoup le talent des cuisinières »; c'étaient de bonnes côtelettes de mouton, du beefsteack, du roastbeef « tremblant de graisse », gloire de la cuisine anglaise; quelquefois une oie, un dindon, un cochon de lait; des plum-puddings, du fromage de Chester ou de Wittshire; le tout arrosé, à défaut de vin, de *porter*, de *table-beer* ou d'*ale*. On était assuré de ne pas mourir de faim.

Etudier la cuisine d'un pays ne peut suffire cependant à toute l'activité d'un jeune gentilhomme; aussi, la vie mondaine s'annonçait-elle pour lui très brillante, mêlée de quelques aventures romanesques, notamment une liaison sentimentale avec une jeune veuve qu'il avait arrachée à un incendie : « C'était une douce occupation pour moi qui n'avais rien à faire », nous dit-il.

Mais la Cour le tentait. Très recommandé par lord Cochrane[1] et le marquis de Buckingham, présenté à William Pitt, il put se faire recevoir par George III : il avait mis pour la circonstance son costume militaire, avec « un crêpe très visible » à cause du deuil de Louis XVI.

Le but initial du voyage était bien oublié cependant; il ne restait plus qu'à tirer le meilleur parti de l'exil. M. de Caumon partit pour les eaux de Bath, très courues par la haute société. Il y rencontra notamment l'ancien archevêque de Toulouse, Mgr Dillon[2], accompagné de « son neveu qui passait pour l'un des plus beaux hommes de France », et qui le présenta à son cousin lord Dillon, somptueusement établi à Bath.

Toutefois, ce voyage n'alla pas sans de nombreux incidents. En voici un que nous ne voulons pas déflorer. Pour le raconter, M. de Caumon a bien pris le tour du pays, — avec un petit accent délicieux des bords de la Garonne :

Je partis pour Bath avec mon frère vers la fin de février; la malle partait alors à neuf heures du soir. A peine eûmes-nous franchi une quinzaine de milles qu'un brillant équipage à six chevaux, allant aussi rapidement que nous en sens contraire, et ne voulant pas céder le milieu de la route au courrier, malgré l'avertissement qu'il donnait avec sa trompette, accrocha une de nos roues avec le moyeu d'une des siennes et la mit en pièces. Nous versâmes sans d'autre mal cependant que quelques contusions et beaucoup de frayeur.

Il n'en fut pas de même avec le courrier qui, perché sur son siège, fut

---

[1] Archibald, comte Dundonald, lord Cochrane (1749-1831).

[2] Arthur-Richard Dillon, d'une famille anglaise passée en France avec Jacques II. Evêque d'Evreux (1752), archevêque de Toulouse (1758), il céda son siège à Loménie de Brienne (1762) pour aller à Narbonne. Opposé à la Constitution civile du clergé, il passa à Coblentz, puis en Angleterre où il mourut en 1806.

jeté avec violence au milieu de la route et perdit connaissance. Le cocher était tombé aussi, mais sans se faire aucun mal, et n'osant pas quitter ses chevaux, se trouvait fort embarrassé de ce qu'il avait à faire. Il nous criait d'aller au secours du courrier, ce que nous exécutâmes; mais ce pauvre homme était évanoui, et nous n'avions aucun moyen de le secourir, pas même de l'eau.

Sur ces entrefaites, deux cavaliers bien montés vinrent à nous, et je compris qu'ils demandaient au postillon l'explication de l'accident qui venait d'arriver. Celui-ci l'ayant raconté, ils prétendirent que la voiture qui nous avait accrochés était celle du prince de Galles qu'ils venaient de rencontrer.

Etant descendus de cheval, ces deux messieurs les attachèrent à la roue de la malle et se préparèrent à entrer dans l'intérieur. Mes compagnons de voyage, comprenant alors à qui nous avions affaire, voulurent s'y opposer, mais à la vue des pistolets que les cavaliers sortirent de leur ceinture ils prirent sagement le parti de les laisser faire, car aucun de nous n'était armé.

Un de ces honnêtes voleurs, — car on ne pouvait plus se méprendre sur leur état et leurs intentions, — démonta l'une des lanternes de la voiture, chercha dans l'intérieur, et, voyant les coffres fermés à clef, il tira de dessous son habit une légère pince en fer, avec laquelle il eut bientôt fait sauter les serrures et choisi ce qui lui convenait. Pendant cette opération, l'autre gentleman tenait ses pistolets armés et avait l'œil aux aguets. Le premier voleur, ayant fini son inspection et placé sur la route son butin, fit également sauter la serrure de la malle aux lettres qui était derrière, et les ayant toutes jetées sur la route ainsi que les paquets, il fit un choix de ce qui était à sa convenance, et ayant plié le tout dans un grand mouchoir, il vint nous demander quelques guinées avec beaucoup de civilité. Nos compagnons leur en donnèrent chacun deux ou trois et leur dirent que nous étions des Français émigrés : ces honnêtes brigands nous épargnèrent. Je craignais beaucoup pour ma montre, mais il paraît qu'ils ne les prennent point, de peur qu'elles ne les fassent découvrir.

Après avoir été visiter les poches du courrier toujours évanoui, l'un d'eux tira de son habit un flacon que je supposai être de l'eau-de-vie, lui en versa dans la bouche et autour des tempes, et après ce singulier acte d'humanité, tous deux remontèrent à cheval et nous dirent qu'ils allaient éveiller les habitants d'une ferme peu éloignée, pour les faire venir au secours du courrier, devoir auquel tout Anglais est obligé et pour lequel il reçoit une forte indemnité.

Je trouvai les voleurs des environs de Londres très polis dans leurs manières, fort complaisants et bien hardis, puisqu'ils allaient eux-mêmes chercher du secours pour venir en aide à une malle-poste qu'ils venaient de dévaliser. J'ai appris depuis qu'il est très rare que ces gens-là commettent des meurtres ou même des voies de fait contre les voyageurs, à moins que ceux-ci ne cherchent à les tuer pour défendre leur argent.

Pendant que se déroulaient autour du jeune émigré ces aventures tragi-comiques, on sait ce qui se passait en France. Le Parlement de Toulouse, supprimé depuis trois ans, avait été arrêté et emprisonné. Le tribunal révolutionnaire établi à Toulouse, le

9 octobre 1793, avait commencé par faire envoyer à Paris les six membres de la Chambre des vacations qui, dès 1790, avaient vigoureusement protesté contre l'abolition des Parlements; ils furent guillotinés le jour de Pâques, 1er floréal an II, avec dix-sept de leurs collègues de Paris.

Une seconde fournée, beaucoup plus importante, allait être dirigée sur la capitale : elle comprenait vingt-six parlementaires, parmi lesquels M. de Combettes de Caumon[1]. Ils comparurent devant le tribunal révolutionnaire le 26 prairial (14 juin). Le même jour, leurs têtes roulèrent sur l'échafaud.

C'est douze jours après seulement que Joseph de Caumon apprit son malheur en lisant une gazette. On devine sa douloureuse stupéfaction et son désespoir.

En dehors même de sa légitime douleur filiale, sa situation personnelle était bouleversée. La confiscation des biens paternels avait été prononcée. La pauvreté se présentait devant son frère et lui, mais, cette fois, d'une façon qui semblait définitive. La vie élégante qu'il menait depuis un an et demi était terminée, car il ne pouvait continuer à accepter l'hospitalité de gens dont il n'était plus l'égal. Pendant quelques mois, il hésita, se demandant s'il s'adonnerait au commerce, auquel il était bien peu préparé, ou s'il essaierait, comme tant d'autres émigrés, de gagner son existence par des leçons de français ou de musique. Ses hauts protecteurs dans l'aristocratie anglaise ne l'abandonnaient point. Le marquis de Buckingham vint même tout exprès lui offrir chez lui la place de *Steward* ou collecteur ou intendant de ses nombreux domaines, ce qui lui aurait assuré des appointements de 10 à 12 000 francs par an. Mais il n'accepta pas, quoique l'offre fût belle et ne comportât aucune déchéance déshonorante. Depuis quelque temps, il avait en tête une idée nouvelle.

Mr Ireland lui avait parlé du Nouveau-Monde, alors en pleine expansion et jouissant largement de sa jeune liberté. Il était facile d'y acheter des terres et d'y former un petit établissement avec peu d'argent. Voilà pourquoi, dans l'été de 1794, deux élégants gentilshommes, délices de l'aristocratie anglaise, décidèrent de s'embarquer pour un vague pays dont ils ne connaissaient que le nom : le Kentucky. Le marquis de Buckingham ne leur en voulut point de refuser ses offres; Ireland se multiplia pour pré-

[1] M. de Caumon, disent des notes de famille, avait réussi à s'évader par les caves, grâce à un généreux voisin : mais, ayant appris que ses collègues allaient être ramenés à Paris, il rentra volontairement à la prison « pour aller mourir avec sa compagnie ». Pendant la traversée de l'Auvergne, un gendarme de l'escorte lui proposa de le sauver : il refusa.

parer leur nouvel avatar; une main inconnue leur envoya même 500 livres sterling. Ils étaient pleins de courage et d'espoir. *All right!* Par un bel automne, ils s'embarquèrent à Bristol, sur le *Roe'buck* (le Chevreuil), capitaine Bliss.

*
* *

Le voyage s'annonça désagréablement. Dès le début, les émigrés furent en proie à un violent mal de mer, dont M. de Caumon accuse la cuisine du bord, détestable comme celle des vaisseaux marchands à cette époque.

Le destin lui ménageait une compensation : en pleine mer, le capitaine Bliss lui remit une boîte, contenant une traite de 500 livres sterling sur Mr Bingham, banquier à Philadelphie : encore un nouveau don, extrêmement utile, d'une de ses belles amies du Royaume-Uni. Ceci le consola un peu et lui donna du courage. Mais son sort, perpétuellement balancé, lui réservait pour les jours suivants de cruelles angoisses.

Après une violente tempête qui les entraîna hors de leur route, ils se trouvèrent, au matin du 22 octobre, au milieu d'un affreux brouillard. Quand il se dissipa, vers midi, ils ne furent pas médiocrement étonnés de se voir au milieu d'un certain nombre de vaisseaux de guerre, dont plusieurs étaient à trois ponts : le plus rapproché arbora un drapeau « tricolor », et l'assura par un coup de canon. Aussitôt, le *Roe'buck* mit à la cape, et vit s'avancer une embarcation où se trouvait un officier en uniforme français.

L'émoi fut grand. Si les émigrés étaient reconnus, leur affaire était claire. Ils s'étaient cachés sous le nom de MM. Fletcher, négociants, nés à Nion, dans le canton de Berne; leurs papiers étaient en règle ; leur linge avait été démarqué; mais ils devaient payer d'audace, ne se troubler dans aucune réponse : pour plus de sûreté, Joseph de Caumon convint avec son frère qu'il répondrait seul à tout interrogatoire, et il fit appel à toute son adresse et à toute son énergie.

Choisi comme truchement, il commença par tromper l'officier sur la cargaison du navire, ne déclarant sur le connaissement que les objets sans valeur. Il n'en fut pas de même pour les passagers. Ceux qui étaient Anglais refusèrent fièrement de déguiser leur nationalité. « Que le diable les emporte! s'écria l'officier. Nous avons de reste de cette canaille! Mais c'est égal, ils serviront à faire des échanges. Dites-leur donc qu'ils se préparent à m'accompagner sur l'*Indomptable*, car ils sont mes prisonniers! »

L'affaire se compliquait. Le capitaine de l'*Indomptable*, en

recevant les prisonniers, les envoya à l'amiral Richery[1], qui commandait la flotte, afin qu'il pût en obtenir tous les renseignements désirables, grâce aux interprètes qu'il possédait à son bord. Quant au capitaine Bliss, on lui signifia de rester en panne jusqu'à ce que l'amiral eût fait connaître sa décision à l'égard du *Roe' buck*, et, comme la nuit s'approchait, de marquer sa position par trois fanaux placés dans la grande hune, très près l'un de l'autre. Le lieutenant, dans sa chaloupe, regagna son bord. Que décider? Après toutes les violentes émotions de la journée, le plus difficile restait à faire. Le soir tombait. Attendrait-on le lendemain? Ce fut un cruel moment d'incertitude.

« Que risquez-vous en fuyant? disait M. de Caumon au capitaine Bliss. D'être poursuivi et atteint. Mais vous avez du moins la chance probable d'échapper, au lieu que, si vous demeurez, vous êtes assuré d'être capturé, envoyé en France, et Dieu sait quoi plus; car vous ne pouvez pas vous dissimuler que je ne pourrai pas me dispenser de dire que c'est à votre prière que j'ai déguisé les principaux articles du chargement du navire. »

Je ne sais si cette dernière observation le frappa, mais il sortit tout à coup de son irrésolution, et, la nuit étant très obscure, il ordonna qu'on éteignît une à une toutes les lumières, qu'on chargeât de voiles le bâtiment, et, au lieu de mettre le cap sur Philadelphie, il gouverna au Nord-Ouest, fuyant devant le vent du Sud qui nous emportait avec une vitesse de huit à dix milles par heure. Nous gardâmes cette direction pendant toute la nuit et ne reprîmes notre véritable route que le lendemain matin, ayant fait plus de soixante milles au Nord-Ouest.

... La Providence permit qu'on courût en vain après nous.

Après ce grand danger, le reste du voyage se déroula sans incidents notables. Et, le 22 novembre, le *Roe' buck* jette l'ancre dans le port de Philadelphie.

*
* *

Quand on voudra comparer ce que sont les Etats-Unis d'aujourd'hui avec ce qu'ils étaient de 1794 à 1802, on fouillera avec fruit dans les *Souvenirs d'un jeune émigré*. M. de Caumon nous a laissé de la Pensylvanie, de la Virginie, des Carolines, de l'Etat de New-York, des descriptions pittoresques et vivantes. Pendant les huit dernières années qu'il passera en exil, en effet, il demeurera fidèle à son tempérament et à ses habitudes, ne pouvant pas rester en place, parcourant sans cesse sur terre et sur mer ce Nouveau-Monde où l'avait amené sa vie aventureuse.

[1] Joseph de Richery (1757-1799), après avoir fait la campagne de l'Inde avec le bailli de Suffren, avait été cassé en 1793, puis rétabli comme contre-amiral quelques mois après. Il croisait sur l'Atlantique avec six vaisseaux et trois frégates. Un an après, il devait capturer ainsi trente vaisseaux anglais richement chargés.

Dès son arrivée, il essaya de tirer parti de toutes les recommandations qui lui avaient été données en Angleterre : il courut chez des parents et des amis de ses hôtes du Royaume-Uni, notamment chez Mr Bingham, le célèbre banquier, et chez un négociant nommé Mayo, qui devait avoir sur sa vie une fâcheuse influence; car, séduit par sa bonhomie et son entente des affaires, il eut l'idée de lui remettre son petit avoir « pour le faire fructifier ». Il ne tarda pas à s'en repentir.

Tout le monde lui conseillait de se diriger vers l'Etat de Kentucky, alors en formation entre l'Ohio, la Sandy et le Mississipi, et que l'on représentait comme une véritable terre promise. Pour tâcher d'obtenir toutes facilités pour son établissement, il se présenta chez de puissants personnages : Alexander Hamilton, secrétaire d'Etat; le colonel Burr, John Jay, ministre de la Justice[1]. Il avait même le moyen d'approcher Washington, ayant pu obtenir, avant son départ, des lettres de lord Cornwallis, son illustre adversaire, et de son ambassadeur à Londres. Mais, à cette heure, le libérateur de l'Amérique se trouvait à son domaine de Mont-Vernon.

En attendant, M. de Caumon explora le pays. Le 24 décembre, il remonta jusqu'au confluent des deux branches de la Susquehanna, où le docteur Priestley avait fondé un établissement modèle. Tout de suite il peste contre les auberges de Pensylvanie.

Ah! les répugnantes hôtelleries! Le jeune gentilhomme leur préférait encore le *log-house*[2], où quelque vieille huronne lui offrait un « morceau de cerf étuvé dans son jus », du poisson bouilli, de la *spruce-beer*[3], qui sentait la résine, et du *whisky*, avec, pour se coucher, quelque peau de bête.

Le 16 janvier 1795, MM. de Caumon s'établirent à Germantown, à 17 kilomètres de Philadelphie, dans une petite ferme qu'ils avaient achetée de moitié avec Mayo. Avec beaucoup de courage, les deux jeunes gens s'efforçaient de tirer de leur situation le meilleur parti possible; mais c'était pour eux un grand délassement que de se retrouver dans la ville, où affluait la société la plus variée, où, parmi les Français, on signalait le vicomte de Noailles, le prince de Rohan-Guéménée et autres illustres personnages. Il y a là, sur ce monde en formation, sur ces éléments divers, des pages curieuses.

Soudain, une grande nouvelle : Washington est rentré à Philadelphie. Il faut se présenter au célèbre général; sa protection

[1] John Jay avait été ministre plénipotentiaire à Londres en 1784.
[2] Cabane en troncs d'arbres.
[3] Bière de sapin.

seule pourra mettre les émigrés dans une situation plus conforme à leur éducation et à leur rang.

Ils ne se trompaient pas. Le président proposa de leur concéder à d'excellentes conditions de vastes terrains dans le Kentucky. Au printemps, Joseph de Caumon les visita, et tout s'arrangeait à merveille, lorsque Mayo, complètement ruiné, prit la fuite!

Après avoir essayé vainement de rattraper le fugitif jusque dans le Nord, les deux émigrés se retrouvèrent, malades, découragés, presque sans ressources, dans leur misérable maisonnette... Il n'était plus question de traiter avec Washington. Ils vendirent leur ferme, se dégagèrent vis-à-vis de leur illustre vendeur, et, de retour à Philadelphie, songèrent à essayer de quelque modeste commerce. Là encore, leur inexpérience devait les trahir.

Ruinés par Mayo, ils eurent le tort de demeurer en relations avec sa famille. Les femmes qui en faisaient partie leur parurent attachantes et malheureuses. Ils crurent à l'honnêteté parfaite du beau-frère de leur voleur, Mr Inmann, et ils se décidèrent à s'associer avec lui. Celui-ci avait l'idée d'organiser une petite maison de commerce dans le Nord de l'Etat de New-York, au delà d'Albany; il était convaincu qu'un magasin bien approvisionné serait accueilli avec faveur à la fois des Européens qui s'installaient de plus en plus dans la région, et des Indiens, très attirés par « les bienfaits de la civilisation ». Plusieurs négociants consultés furent de cet avis. On partit. On remonta l'Hudson, puis la rivière Mohawk, et après avoir traversé Scheetady et Germannflatts, on s'établit à Whitestown. M. de Caumon devait y demeurer plus de deux ans et demi; quant à son frère, il ne put s'accoutumer à cette existence d' « épicier chez les barbares », et il retourna à Philadelphie. L'auteur des *Souvenirs*, demeuré seul, lutta courageusement; mais la mauvaise fortune allait le poursuivre encore : au printemps de 1797, son associé Inmann disparaissait, comme avait disparu Mayo! Il se retrouva de nouveau complètement ruiné, sans espoir et sans avenir.

*
* *

Une telle catastrophe devait modifier profondément l'existence du jeune émigré. Puisque le travail était si mal récompensé, il chercherait d'autres moyens de se tirer d'affaire : ses relations, son nom, sa grande habitude de la société, sa finesse et sa souplesse de méridional suffiraient à lui assurer sa place dans le monde. Désormais ses rêves de colon ou de commerçant sont finis; pendant cinq années, jusqu'à son retour en France, il

mènera, comme en Angleterre, une vie oisive, favorisée, protégée, entretenue par de puissantes amitiés.

Le 1er mai 1797, il dit adieu à Whitestown, pour revenir à Philadelphie, où, tout de suite, il se fit connaître dans les meilleurs milieux. Une série de circonstances heureuses le lia bientôt avec la famille Livingston. D'abord en relations avec John Livingston, ancien négociant, il ne tarda pas à rendre de petits services à son frère, Edouard, célèbre avocat; et, par leur entremise, il put être présenté au troisième Livingston, Robert, chancelier de l'Etat de New-York... A la fin de l'année, il était fiancé avec leur nièce, miss Lewis. Il n'était que temps. De France, les nouvelles continuaient à être fort mauvaises. Mme de Caumon écrivait à son fils que son grand-père, M. de Sérane, brisé par les chagrins, venait de mourir. Le Directoire était loin d'arranger ses affaires; elle avait racheté certains biens de son mari, mais le fisc avait pris hypothèque sur eux pour assurer ses droits contre ses enfants.

Joseph de Caumon allait donc fixer définitivement sa vie. Son frère, après avoir donné des leçons de français et après avoir été aide chez un médecin, s'était marié de son côté. Il avait ainsi tiré son épingle du jeu, et comme sa jeune femme désirait beaucoup quitter le Nouveau-Monde, il pensait sérieusement à rentrer en France : ce qu'il fit dans les derniers mois de 1797.

L'auteur des *Souvenirs* ne pouvait songer à le suivre. Dans la maison des Livingston, il était hébergé à la fois comme un hôte et un fiancé. Pendant une année dont nous ne relaterons pas les détails, il vécut ainsi largement, paisiblement, multipliant les bons offices, éblouissant tout le monde par ses petits talents, menant, malgré ses lectures de Jean-Jacques, une existence qui lui convenait bien mieux que celle de Whitestown.

Une pareille chance ne pouvait durer. Un malheur nouveau s'apprêtait à fondre sur le jeune émigré. Au moment où il touchait à la réalisation de ses vœux, le soir même de son contrat de mariage, le 15 décembre 1798, sa fiancée prit froid en sortant du bal, et, trois jours après, elle mourait.

Il est inutile de reproduire ici les pages éloquentes et désolées que M. de Caumon a consacrées à ce lamentable événement. Ce qui nous touche surtout, c'est l'orientation nouvelle que cette mort imprévue va donner à sa vie. Dès lors, il ne formera plus aucun projet, n'essaiera plus de se fixer nulle part. Vivant en invité, chez les personnages les plus divers, il parcourra l'Amérique et les Antilles, perpétuel errant qu'à la fin un vent favorable rejettera vers les rives de France. Nous passerons rapidement sur ces trois dernières années d'exil : elles ont marqué trop de fai-

blesses excusables pour que l'on ne cherche pas à les dissimuler.

Après avoir parcouru le continent, Joseph de Caumon attacha sa fortune à celle d'un colonel loyaliste anglais, le colonel Deveaux qui croisait dans les îles. Un étrange personnage. Très jeune, il s'était séparé des colons *insurgens*, et s'était déclaré fidèle à l'Angleterre. Poursuivi comme traître à son pays, il avait appris que ses compatriotes, les Caroliniens du Sud, avaient vendu ses biens et emprisonné ses deux sœurs comme otages, à Beauford. Aussitôt il se précipite à la tête d'un corps de volontaires, délivre ses deux sœurs et se fait accorder une indemnité de dix mille guinées. Puis le voici sur mer avec le capitaine Daniel Wheeler. Il fait voile sur Nassau, dans l'île de la Nouvelle-Providence, où, depuis 1781, les Espagnols avaient reparu et avaient installé une garnison. La paix venait d'être conclue entre la Grande-Bretagne et l'Espagne : mais Deveaux l'ignorait et brûlait de se signaler par quelque action d'éclat. Par un coup d'audace inouï, il s'empare de Nassau et de l'île, envoie une partie des Espagnols à la Havane et fait flotter définitivement le drapeau anglais sur l'archipel des Lucayes.

Appelé en Angleterre, le hardi aventurier y fut comblé par lord Chatam. Il fut indemnisé de la perte de ses biens, nommé gouverneur des îles de Bahama, gratifié de 100 000 livres sterling. De plus, la propriété de San-Salvador, ou *Great Cat Island*, lui ayant été concédée, il partit pour l'Afrique, s'y procura quatre cents esclaves nègres, qu'il vint y installer lui-même. On voit qu'il avait fait tous les métiers.

Désormais, il aurait pu vivre riche et tranquille : mais il était de ces personnages turbulents que la prospérité a vite fait de lasser. Après avoir donné sa démission de gouverneur, tout en s'assurant une pension de retraite, Deveaux revint à Londres, où sa vie de galanteries et de prodigalités se termina par un scandale assez grave pour qu'il fût réexpédié à destination de son archipel. L'Amérique était pacifiée, il y rentra, se maria avec miss Woonplank, dont le prénom, Anna-Maria, servit à baptiser son navire de prédilection : c'est à partir de ce moment qu'il attacha M. de Caumon à sa fortune.

Tantôt en sa compagnie, tantôt seul, soit dans les îles, soit sur le continent, nous suivons ainsi la vie de notre émigré jusqu'en janvier 1802. Vie fréquemment troublée par des aventures amoureuses, souvent comiques, plus rarement tragiques, et variée aussi par des voyages continuels : d'abord, une longue croisière à bord du vaisseau anglais *The Glory*, avec des escales à la Jamaïque, la Guadeloupe, la Martinique, la Trinidad, les côtes de

Caracas, du Venezuela, de la Colombie, de Panama, du Honduras britannique et du Yucatan; puis une périlleuse excursion dans les montagnes du Mexique; un voyage à la Havane pour reconduire une noble Espagnole; une vaste randonnée dans les Etats du Sud, le long de l'Alabama et du Mississipi jusqu'à la Nouvelle-Orléans, où il assista au marché des esclaves; depuis les incendies de la Savane jusqu'aux mœurs des castors, tout se retrouve dans ces pages curieuses, où apparaît, après le tableau puritain des Etats du Nord, le laisser-aller voluptueux et amoral des Carolines et de la Louisiane.

Cependant le dégoût allait venir. Une dernière aventure sans issue occupait seule l'ennui de l'émigré; nulle situation conforme à son rang ne se présentait pour lui dans le Nouveau-Monde; son frère, depuis longtemps, avait regagné la mère-patrie. Dans l'automne de 1801, M. de Caumon songea à rentrer en France.

Pendant ces années de pérégrinations oisives à travers les Antilles et les Carolines, la vicomtesse de Combettes de Caumon n'avait cessé de correspondre avec son fils; elle ne rêvait plus que de réunir près d'elle ses deux exilés. Des nouvelles meilleures se succédaient à travers l'Océan et il devint facile de comprendre que l'émigration allait finir pour eux deux. Au mois de décembre 1801, M. de Caumon reçut de sa mère une somme de 600 dollars, destinée à son rapatriement; elle l'assurait qu'il pouvait rentrer librement. Il arrêta sa place sur le *Benjamin-Franklin*, prêt à faire voile vers l'Europe et, malgré tant de déboires et de tristesses, ne s'arracha qu'à grand'peine à cette société hétérogène, indépendante, pittoresque qui convenait si bien à ses goûts et à son tempérament. Il quitta New-York le 5 janvier et fit voile vers sa patrie.

*
* *

Rentré en France, Joseph de Caumon commença une vie toute nouvelle, où rien ne rappelait plus le négociant de Whitestown, le compagnon des croisières de Deveaux. Marié, magistrat, dès 1811, nous le trouvons à la Cour impériale de Toulouse. Le 11 décembre 1817, Louis XVIII, qui l'avait décoré de la Légion d'honneur, lui accorda des lettres patentes par lesquelles le titre de vicomte était transmissible à sa descendance mâle par ordre de primogéniture; par faveur spéciale, il lui était permis de remplacer par une fleur de lis d'or le croissant d'argent figurant au chef de ses armoiries. Fixé à Toulouse, il ne quitta plus la Cour d'appel, dont il mourut doyen le 24 février 1855.

Siégeant dans les procès Ramel et Fualdès, il avait été, dès

le début, vivement apprécié. Son intelligence pratique, sa facilité d'assimilation, son adresse, sa présence d'esprit l'avaient rapidement adapté à ses nouvelles fonctions pour lesquelles devait lui être d'un grand secours sa profonde connaissance des hommes... et des femmes.

Mais il ne fut pas seulement un grave conseiller, se reposant, au cours d'audiences somnolentes, de ses longs et pénibles voyages. Il avait gardé de l'ancien régime finissant l'urbanité exquise, le tact, la finesse, et ce magistrat d'autrefois savait présider avec distinction le cercle aristocratique qui existe encore à Toulouse et que l'on nomme le Salon des Amis des Arts.

Autre trait, qui complète sa physionomie. Il n'avait pas en vain parcouru les forêts du Kentucky, les plantations des Carolines et des Antilles; après avoir créé plusieurs magnifiques résidences dans la campagne toulousaine, il se retira aux environs de Portet, dans la banlieue de Toulouse; il s'employa à y fonder un important domaine de 144 hectares, qui attira sur lui l'attention de la Société d'Agriculture de la Haute-Garonne, qui lui décerna son grand prix d'honneur et l'appela à sa vice-présidence. Là, l'ancien fermier de Germantown défrichait des terrains, les assainissait, les rendait à la culture; il réunissait dans les serres de son parc une admirable collection de camélias; il captait avec un soin savant des sources qui donnaient à sa propriété le nom de Clairfont, qu'elle porte encore aujourd'hui.

Ainsi, au milieu de ses enfants et de ses serviteurs, occupé de jurisprudence, d'agriculture, de belles-lettres, Joseph de Combettes de Caumon acheva paisiblement une vie dont les débuts avaient été si orageux. Nous croyons le voir, loin de Jean-Jacques et de Voltaire, revenu à une exacte pratique religieuse, en face du décor majestueux de son parc, un bouquet de belles roses auprès de lui, rédigeant les notes fiévreuses de sa jeunesse. Tour à tour s'évoquent à ses yeux l'Espagne voluptueuse et farouche, l'Italie et sa gaieté frivole, les déceptions de Coblentz, les misères de la Hollande; et puis voici les châteaux d'Angleterre et les vastes horizons du Nouveau-Monde... M. de Caumon revit ses émotions de jadis. Que d'aventures gracieuses, tendres ou terribles! Partout, au milieu des pires détresses, que de belles amies, toujours prêtes à donner leur main et leur cœur à ce jeune émigré, si séduisant et de si fière allure! Il sourit. Il est heureux encore de tant de souvenirs ressuscités. Il écrit. Il écrit pour son plaisir et il travaille pour le nôtre.

Armand Praviel.

LE BAPTÊME DE PAULINE ARDEL[1]

La journée s'achève lourdement; des nuages de plomb pendent dans l'air exténué; sur la petite cour où Pauline, en peignoir bleu, arrose ses plantes, les branches des tilleuls voisins s'affaissent; elle aperçoit, par leurs éclaircies, les réflexions du couchant livide et fumeux; un crapaud, contre le mur d'un jardin, réitère sa plainte sonore. Victorien médite, enfoncé au creux d'un fauteuil de toile, et le vieil oncle, promeneur abstrait, les deux mains dans ses poches comme s'il grelottait, suit d'un œil soucieux les chauves-souris qui décrivent de grands cercles autour de son crâne.

— Avez-vous vu quelquefois, dit soudain Pauline, s'ouvrir les belles-de-nuit?

Les deux hommes, tels que des dormeurs, ont sursauté; Victorien, « ignorant comme un maître d'école », étranger aux faits simples de la nature, se lève, attiré par le curieux phénomène : les fleurs jaunes, sur les tiges tendres, une à une, décollent leurs pétales; avec une nonchalance voluptueuse, les corolles se redressent; c'est une léthargie dont elles s'éveillent; une impulsion mystérieuse propage leur frisson vibratile.

— Les fleurs ont donc une volonté? interroge Pauline.

— Oh! veut-il expliquer, ce sont des réflexes tout mécaniques... Si nous sortions... Ici, j'étouffe.

Pauline est montée lestement s'habiller, et ils s'en vont au bord de l'eau.

Sous les arches du pont, l'Yonne glissait d'un mouvement presque insensible; la ligne oblique des coteaux l'arrêtait ainsi qu'un étang; les formes brunes des nuages, les ombres massées des toits et des peupliers figeaient le courant opaque; un canot descendait le long du Clos-le-Roi, et chaque fois que les rameurs levaient leurs avirons, un peu de ciel blanc luisait dans l'inter-

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre, 10 et 25 novembre 1913.

valle de leurs bras; car le crépuscule s'attardait encore sur les collines, « un crépuscule profond, aurait dit M. Rude, comme un chant grave de clarinette ».

Pauline distinguait, en aval, pressant le dos d'un tertre et semblable à un manoir abandonné, la chapelle de Saint-Martin près de laquelle Julien, pour la première fois, l'avait rencontrée. Elle voulait entraîner son père à gauche, du côté de la maison des Rude; par esprit de contradiction, il se dirigea vers les hauteurs.

En passant au milieu du pont, contre la croix de fer surmontée d'une ampoule électrique, elle se remémora la promesse faite à son ami; elle n'y avait pas manqué, depuis un mois, un seul jour, et ce soir, après les autres, elle répéta intérieurement cette prière : « O Dieu, si vous m'entendez, faites que je vous connaisse; si vous êtes la vérité, donnez-vous à moi. »

Mais nul indice extérieur, nul appel décisif ne lui révélait qu'elle fût exaucée. Le christianisme excitait sa curiosité, elle désirait s'initier aux dogmes; toutefois, cette sympathie restait fragile, comme la coque d'un œuf mal formé qui s'effrite au moindre choc. Devant la notion du surnaturel, ses habitudes de jugement se raidissaient.

La lucidité des objections qu'elle se proposait répondait à un long travail latent; sa pensée avait beau vouloir s'échapper dans des rêveries fantaisistes, elle revenait autour des problèmes religieux, de même qu'une hirondelle, entrée sous la voûte d'une église, bat des ailes autour des piliers, se cogne contre les vitraux. Quand elle causait, tout autre propos manquait pour elle de saveur; en présence de son père, une contrainte la tenait, le poids de son hostilité; il fallait néanmoins qu'elle s'imposât avec lui un éclaircissement : si plus tard elle embrassait une croyance, elle se préoccupait de savoir quel accueil il ferait à sa conversion. Pendant qu'ils gravissaient la côte déserte du Chemin-Neuf, un mot bref suffit à provoquer l'éclat qu'elle appréhendait et souhaitait.

— Tu sais, dit-elle, en rompant un silence, que mon oncle Jacques, outre sa cure de Druzy, a maintenant un cours au grand séminaire?

— Tant mieux pour lui, répliqua-t-il d'un ton qui signifiait : « La nouvelle m'est fort indifférente. » D'où tiens-tu ce détail?

— Edmée l'a su de Julien. Il paraît que ton frère est toujours très malheureux de ne pas nous voir. Je n'ai point de conseil à te donner; mais, un de ces dimanches, il me semble, nous aurions bien pu aller le remercier de la miniature...

— Le remercier d'une restitution? Allons donc! Je connais

Jacques à fond; la seule méthode pour vivre en termes corrects avec lui, c'est de nous voir le moins possible. Je lui lâcherais des vérités peu flatteuses, il me répliquerait. A quoi bon chercher des scènes inutiles? Et puis, non, cela ne me dit rien. Il est prêtre; je ne puis pas avoir de plaisir à fréquenter un prêtre.

— Tant pis; j'aimerais vous entendre vous disputer sur la religion.

— Bah! qu'en peut-il sortir? Du vent. Si tu avais étudié, comme je le fais pour mon Gondrin, les noises stupides des jansénistes et des jésuites, tu sentirais combien ces théologies sont surannées, finies, cadavéreuses.

— Alors, dans quelle intention les étudies-tu?

— Comme on étudie les sarcophages d'Egypte ou comme on cherche à lire l'étrusque. Parce que tout objet de découverte attire un savant.

— Il y a pourtant des milliers d'âmes qui vivent des idées chrétiennes, et moi, qui ne suis pas croyante, elles m'intéressent de plus en plus.

Victorien dévisagea sa fille d'un air offusqué et soupçonneux :

— Décidément, tu as bien changé; et j'ai eu grand tort de ne pas suivre mon intuition; toutes ces billevesées te viennent des Rude; jamais je n'aurais dû me lier avec eux. Me crois-tu donc aveugle? Julien t'a tourné la tête, tu es folle de lui. Mais j'y vais mettre bon ordre et, dès demain, faire sentir au père que je ne laisserai pas circonvenir et capter ma fille.

Pauline blêmit à ce coup brutal, effrayée des suites que pouvait avoir sa franchise. Cependant son amour lui prêta la force de répondre avec sang-froid :

— Je n'ai aucun motif de cacher mon amitié pour Julien; et tu n'en as aucun, non plus, de sauter, à ce propos, comme un baril de poudre. Tu comprends, je suppose, qu'il n'épousera jamais une fille non baptisée...

— Aussi espère-t-il t'amener au baptême...

— S'il l'espère, il se trompe; libre à toi de me juger idiote; je ne le suis pas encore au point de suivre une croyance, parce que quelqu'un me l'aura soufflée. Je conçois qu'on en ait une, mais seulement lorsqu'on cède à l'évidence d'une certitude acceptée par la raison.

— Mais, ma pauvre enfant, s'exclama-t-il, la raison est ployable à tout. Tu croiras tenir des preuves quand tu seras le jouet de tes sentiments.

— En ce cas, si tu nies la raison, quel principe t'autorise à soutenir : ceci est vrai, cela est faux?

M. Ardel allait répondre; mais, contre la grille d'un clos isolé,

un énorme chien, à leur passage, se dressa en aboyant avec furie. Le professeur haussa les yeux vers le coteau; sur l'échine d'un nuage, des éclairs couraient comme des frissons, et des bouffées de vent qui s'élevaient rapprochaient les craquements sourds de la foudre. Pauline regardait sans joie la ville étalée à leurs pieds, espaçant les réverbères tranquilles de ses quais; dans le ciel, à droite, au-dessus des terres vagues, montait un grand disque de cuivre ardent, la lune pleine barrée d'une vapeur, et, derrière elle, une attente morne, un silence s'approfondissait; autour de l'astre, étrange comme un météore, des nuées fauves, immobiles, avaient l'air de bêtes fascinées.

— Redescendons, dit M. Ardel; nous aurons de l'orage tout à l'heure.

Il prit, pour la mieux convaincre, le bras de Pauline et se remit à discourir :

— Tâche donc de pénétrer mon point de vue. Si tu savais combien c'est triste de penser que tu restes étrangère au plus intime de ma vie, que je suis seul. Moi, j'ai subi l'oppression tacite du passé où mes père et mère furent pétris; mais je me disais : « Ma fille, au moins, sera pleinement libre et heureuse, je n'aurai pas lutté en vain. » Comprends-moi : je ne suis pas incrédule pour l'unique et grossier motif que l'absurdité des dogmes contredit les lois de l'expérience, et l'expérience est la pierre de touche du vrai. Non, je pars d'un fait immédiat : l'Eglise, comme tout système humain, a eu son commencement, sa croissance, son apogée; depuis la fin du moyen âge, elle résiste à la mort, mais elle décline, elle s'en va d'une vieillesse lente et d'autant plus irrémédiable. De ses cendres, une autre religion surgira-t-elle? Ou l'homme comprendra-t-il, enfin, qu'en adorant des dieux, il s'adorait lui-même? Pour le moment, tu m'avoueras qu'il est sage de ne pas lier nos actes au joug étroit d'une discipline condamnée par le temps. L'humanité qui marche regarde devant elle, non en arrière. Moi, et plus encore toi, nous avons mieux à faire que de rêvasser devant des tombeaux vides!

Pauline se tut d'abord, lui laissant l'illusion qu'elle ne trouvait rien à répondre; mais elle songeait : « A supposer qu'il ait raison, en serai-je, comme il dit, plus heureuse? »

Au contraire, la seule perspective de ne plus pouvoir *espérer* lui apparut intolérable, et Julien n'était pas la cause exclusive de cette angoisse. Elle aperçut nettement en cette minute que le désir de croire s'étendait aux fibres profondes de sa substance, qu'elle en avait besoin pour vivre. L'ébranlement du choc reçu révélait jusqu'où il avait porté. Après un instant, elle reprit :

— Ce que pensera l'humanité dans un siècle, dans vingt, je l'ignore. Je veux du bonheur, le mien, un bonheur infini, oui, infini. Qui me le donnera? Tu as beau dire, ils sont plus heureux que nous, ceux qui ont la foi. Ils croient savoir d'où ils viennent, où ils vont; pour eux, la mort ne compte plus; ils ont eu Dieu dès cette vie, ils entrent dans l'autre avec la confiance de l'avoir éternellement.

— Ou d'être éternellement damnés, ricana M. Ardel.

Et, s'échauffant d'une sorte d'enthousiasme ascétique :

— Le paradis vrai, le seul, c'est celui qu'on se fait soi-même, le paradis du labeur et de la pensée. Quand je suis abattu, je me mets au travail et, peu à peu, ma tristesse se dissipe, je sens une effusion de lumière descendre en moi et d'abondantes délices y fleurir. Mais, toi, je me rends fort bien compte de ton état : notre intérieur ne te suffit plus, tu aspires à autre chose; il faut que je te cherche un mari...

— Ne prends pas cette peine, répliqua-t-elle d'une voix frémissante; le mari, d'avance, est refusé.

— Ah! fit-il avec une colère incoercible et appuyant ses phrases par des coups de tête cassants et doctoraux, comme toutes les fois qu'il voulait implanter une affirmation, je ne me suis donc point trompé! C'est Julien que tu veux et, pour l'avoir, tu passeras sous les fourches caudines des prêtres. Mais, dis-le-toi bien : le jour où tu iras à confesse, ce sera fini entre nous; et, je serai franc jusqu'au bout, j'aimerais mieux te voir morte que bigote.

Exaspérée, elle lui cria :

— Puisque tu le prends sur ce ton, je ne mettrai plus les pieds chez les Rude; tu comprendras alors qu'ils n'étaient pour rien dans mes idées.

— C'est tout ce que je te demande, répondit-il, soudain apaisé. Plus tard, quand tu seras majeure, si cela te plaît et si ton père est devenu inexistant pour toi, tu croiras à Lourdes, à la Salette, à saint Expédit, au Sacré-Cœur et à *leurs* grotesques boniments. Je m'en lave les doigts; mais j'espère encore en ton intelligence. Bon sang ne doit pas mentir...

Leur querelle tomba sur ce mot; cependant Pauline se désespérait d'avoir, de ses propres mains, étranglé son unique joie; quelle folle bravade de s'engager à ne plus voir Julien! D'autre part, les négations que l'ironie paternelle essayait de lui inculquer la tenaillaient d'un doute : si Victorien disait vrai, pourquoi vivre? A quoi bon se traîner jusqu'au néant? Oui; mais où trouver le Dieu qu'elle attendait? L'effort d'une conversion lui semblait au-dessus de ses forces; et, si elle ne le tentait, la lumière possible

ne se retirerait-elle point? La veille, elle avait rouvert, au hasard, les Evangiles; ce verset, brusquement, s'était offert : *Je m'en irai, et vous me chercherez, et vous mourrez dans votre péché.*

A présent, l'épouvante d'être délaissée sans retour et l'anxiété d'aller à un Dieu qui ne serait pas un Dieu faisaient en sa conscience une dure agonie. Une sueur froide lui venait aux tempes; elle aurait voulu s'étendre sur les pierres de la route, fermer les yeux, ne plus rien sentir.

Ils arrivaient, près de la gare, au passage à niveau; devant la barrière close, une grosse charrette à foin attendait. Un rapide était annoncé. M. Ardel entra en conversation avec le garde-barrière; celui-ci se plaignait d'avoir du travail la nuit comme le jour, sans une heure de répit : « Autant vaudrait accrocher une ficelle au poteau, et moi après... » Il se mit à conter succinctement un terrible suicide, dont son fils, employé à Laroche, avait été, quelques jours avant, le spectateur.

La femme d'un homme d'équipe était devenue la maîtresse d'un mécanicien; ce dernier, un beau jour, lui signifia qu'il en avait assez; pour le punir et lui donner du remords, elle se jeta, un dimanche soir, sous la machine qu'il conduisait. On la ramassa décapitée, en quartiers, on la porta dans un hangar, on mit une bâche sur elle, et on alla prévenir son mari. Il était ivre et ne voulait pas se déranger. « Ça lui apprendra à vivre », déclara-t-il en guise de lamentation funèbre. Il vint enfin, deux camarades posèrent le cadavre sur une brouette, l'emmenèrent chez lui. Pour leur peine, il déboucha une bouteille, se remit à boire avec eux. Ensuite, à côté de la brouette toujours chargée, il se jeta sur le lit et s'endormit.

« Cette femme, pensa Pauline, eut-elle tort? Elle quittait un monde de brutes. Ce serait simple d'en faire autant... Mon père conclut qu'il aimerait mieux me voir morte... Que dirait-il, si je le prenais au mot?... Oui, quand le train passera, un mouvement, et ce serait fini. Dans une minute, je *saurais*, je verrais face à face l'absolu, ou bien, plus rien, le sommeil à jamais, dont personne ne pourrait plus m'arracher. Et Julien? Il se consolerait, il prierait pour moi... »

Un des chevaux de la charrette secoua ses grelots, hennit. Pauline regarda autour d'elle; les poteaux du télégraphe se penchaient confusément, sous les étoiles rares que noyait le clair de lune. Une courbe infléchissait les voies, elles s'en allaient, au-delà des signaux, vers l'infini des routes nocturnes, et la terre les emportait, comme une ceinture d'acier, sur ses flancs, en roulant dans le vide noir illimité.

L'orage s'éloignait, une vibration assourdie de tonnerre expira; mais un autre bruit croissait, d'abord mêlé au ronflement d'un barrage, puis furieux comme le fracas d'un torrent qui s'approchait. Du martellement des roues se détacha le branle précipité de la bielle; et, soudain, au tournant, les deux lampes éclatèrent, leur clarté s'étira sur les rails polis. Pauline ne voyait qu'elles et la crinière de feu se tordant avec des étincelles en arrière de la machine sombre. La tentation de mourir l'étreignit, comme si toute volonté succombait en son être. La frénésie d'une délivrance abolissait l'horreur de la mort. Elle s'était écartée de son père à quelques pas; il parlait au garde. Elle le considéra une suprême fois, éleva ses yeux vers les étoiles, et elle allait s'élancer. En cette seconde, elle eut la sensation précise que quelqu'un lui empoignait la main, l'immobilisait...

Le vent du rapide souleva sa robe, les marchepieds la frôlèrent, le sol tressauta, la trombe de fer roula contre son visage, triturant les rails, écrasant les cailloux qu'elle faisait voler, et le dernier wagon s'enfuit d'un élan rigide, comme un obus lancé dans la nuit. Ensuite, ce fut un grand calme.

— Tu viens? dit à sa fille M. Ardel qui ne s'était douté de rien.

Ils reprirent en silence le chemin du logis. Pauline, maintenant lucide, recomposait les instants de son désespoir. Il lui restait de cette crise la stupeur de l'avoir subie et une courbature indicible. Comment avait-elle pu perdre tout empire sur ses impulsions, au point d'être conduite à un acte qu'elle aurait, une heure avant, réprouvé et cru impossible? Et qui donc l'avait sauvée de sa démence? Car une main *réelle* avait pris la sienne, une main d'homme, maigre et brûlante comme celle de Julien, et ses papilles sentaient encore la pression des doigts impérieux. Elle s'humilia devant les puissances invisibles qui prenaient en pitié sa personne chétive; Dieu, parmi le frémissement de l'univers, voulait entendre battre son cœur de vivante, comme elle se souvenait d'avoir, à Paris, dans le tumulte d'une rue, mis près de son oreille sa petite montre, pour en écouter les pulsations.

Elle respira délicieusement l'air lumineux de cette nuit, la fraîcheur de l'eau, l'arome des foins coupés et des tilleuls.

— O Dieu, murmura-t-elle tout bas, soyez béni d'avoir fait le monde si beau. Puisque c'est votre volonté que j'y sois, je m'abandonne à vous, menez-moi où je dois aller.

Rassérénée dans sa tristesse, elle se coucha et dormit d'un somme jusqu'au soleil levant. Ce matin-là, elle reprit avec une douceur neuve le fil de ses jours terrestres. En s'habillant, elle se plut à manier son linge, ses robes, tout ce qui lui rendait palpable

la possession de la vie. Elle descendit revoir son « jardin »; des pinsons pépiaient sur les branches du sycomore; le ciel ardent se mirait dans la rosée de l'herbe.

L'oncle Hippolyte, quand il vint déjeuner, lui remit deux louis d'or pour payer d'avance des chemises dont il voulait enrichir sa garde-robe.

— Mais pourquoi, mon oncle, vous pressez-vous tant?

— Parce que, dit-il en se grattant la tête, c'est ennuyeux de payer et, une fois que c'est fait, on n'y pense plus.

Il y avait, dans cette saillie d'avare, une telle ingénuité qu'elle en rit.

Victorien partit à l'heure de son cours; Pauline et lui échangèrent leur bonjour habituel, sans allusion à ce qui s'était passé. Pauline, avant d'envoyer Armance au marché, la chargea de commissions minutieuses; elle aimait à commander et y trouvait en ce moment une joie singulière, comme un exercice de sa puissance de vivre.

Elle entra au salon, s'assit à son piano et chanta. Les volutes de ses vocalises cristallines s'unissaient aux reflets liquides que les vrilles de la treille ensoleillée remuaient dans les rideaux. Mais bientôt elle s'arrêta, reprise d'une pensée anxieuse : « Pendant que je chante, mon père fait peut-être à M. Rude une scène irréparable. »

Un pas résonna sur le trottoir, on sonna; étant seule, elle alla ouvrir; c'était Julien! Il rapportait à M. Ardel un livre que le professeur lui avait prêté, sur *les Corporations au moyen âge*.

— Je me sauve, fit-il, je ne veux pas entrer.

— Si, dit-elle, entrez un instant, il faut que je vous dise deux mots.

Il pénétra dans le vestibule; elle avait rougi, confuse de sa hardiesse; mais il la mit à l'aise en parlant le premier :

— Moi aussi j'aurais, non deux mots, mais un million à vous dire... Avez-vous souffert cette nuit? J'ai rêvé de vous; je vous suivais, marchant dans une campagne, près d'un puits à ru, un de ces puits au fond desquels on entend bruire une rivière souterraine. La margelle du puits était basse; vous regardiez au fond; tout d'un coup, vous m'avez dit, d'un air triste et bizarre : « Voulez-vous voir comme c'est simple d'y sauter?... » Vous preniez votre élan, j'ai crié, je vous ai saisi la main...

— Oh! s'exclama-t-elle, votre main, je *l*'ai reconnue; sans elle, je ne serais plus au monde.

Elle le mit au fait de l'explication acerbe avec son père, du désespoir qui l'avait étourdie, et du secours tangible, mystérieux,

dont la commotion lui demeurait encore présente. Il en parut frappé, plus encore qu'elle ne s'y attendait :

— Etes-vous bien sûre que vraiment une main vous ait touchée? Non, ce n'était pas la mienne. Ce ne pouvait pas être moi. Et pourtant, cette concordance, ce rêve... J'en ai fait un autre, moins étrange; se vérifiera-t-il aussi?

— Lequel? Dites-le-moi.

— Plus tard... Toute parole est une pierre qu'on jette dans l'éternité et qu'on ne reprend plus.

— Racontez-moi votre rêve; si vous avez des secrets pour moi, c'est que votre amitié tient à bien peu.

— Dans huit jours, je vous le promets; la première fois que nous nous reverrons...

Il s'était avancé vers la porte et posait son doigt sur la serrure; il se retourna vers Pauline, la contempla d'un regard fou : son peignoir dégageait la fermeté de son cou marmoréen; une langueur affinait son teint pourpré; les secousses de la veille avaient imprimé un cercle bleuâtre autour de ses yeux battus; une larme se mêlait à l'eau vive de ses prunelles; et toute sa beauté, franche, harmonieuse, s'offrait telle qu'un fruit plein de suc, prêt à mûrir.

Elle sentit obscurément de quel émoi vibrait Julien; mais il se dompta aussitôt; une limpidité fraternelle reparut en ses yeux.

— Soyez forte désormais, prononça-t-il avec gravité. Je veux qu'une femme soit une force dans ma vie. Et, Celui qui a passé près de vous, hier, pour vous sauver, ne le faites pas trop attendre.

Il lui prit la main dans les deux siennes où le sang battait, et sortit d'un pas rapide.

Lorsque M. Ardel rentra, Pauline essaya d'interpréter sa contenance; si M. Rude et lui s'étaient quittés sur des propos hargneux, sa figure aurait gardé les vestiges d'une agitation, son œil eût pris cette dureté absente, cette noirceur morne de basalte qu'elle connaissait trop bien. Au contraire, il se montra détendu, presque affable; il avait dû réfléchir qu'en malmenant sa fille il la rebuterait de lui et de ses idées. Jusque-là, il avait cru choyer en elle un miroir docile; pouvait-il admettre qu'elle lui échappât? Son mouvement d'indépendance l'avait indigné d'abord; mais, n'étant pas sûr de le comprimer, il pensait en venir mieux à bout par la logique et la persuasion. De même, à l'égard des Rude, il jugeait sage de ne pas brusquer une rupture où il confesserait que leur influence lui faisait peur.

Après le dîner, il tira de sa poche un livre mince cartonné en brun :

— Tiens, dit-il à Pauline, tu m'as demandé un Manuel de l'histoire des religions. En voici un; tu y trouveras, sous une forme concise, les données les plus scientifiques.

Pauline en lut les premières pages; mais l'auteur trahissait un parti-pris si lourd de tourner à une négation du christianisme l'exposé de tous les systèmes religieux qu'elle s'en méfia sur le champ, et l'effet de ce manuel fut exactement opposé à celui qu'espérait Victorien. Elle revint aux évangiles en partant de ce principe que, pour comprendre un livre où le miracle est à toutes les lignes, il fallait raisonner comme si le miracle était possible. Elle se proposait aussi de chercher une Histoire de l'Eglise écrite dans un esprit d'équité. Julien pourrait lui indiquer un titre; toutefois, quand le reverrait-elle? Car, son engagement de ne plus aller chez les Rude, elle était résolue à le tenir, jusqu'à ce que son père, de lui-même, l'en déliât.

A l'improviste, elle rencontra sur le Mail Edmée avec sa bonne, Antoinette. Edmée venait d'avertir le médecin : Julien, depuis deux jours, avait dû se coucher, pris d'une fièvre intermittente; il ne pouvait dormir, il souffrait d'une soif horrible accompagnée d'un petit hoquet; on commençait à se demander si quelque maladie grave ne couvait pas dans ses organes.

Le lendemain, Pauline fit prendre par Armance de ses nouvelles; il se croyait mieux et parlait de se mettre en route pour passer à Paris un examen. Mais, le vendredi soir, au milieu du souper, M. Ardel annonça :

— On est venu chercher Rude avant la fin de sa classe; Julien, paraît-il, est très mal...

Il ne put dire cette nouvelle sans une tristesse dans la voix; mais il dévisagea Pauline pour mesurer l'impression produite. Elle ne songea point à cacher son bouleversement; ses lèvres devinrent blanches et se serrèrent; ses pupilles si caressantes se durcirent autant que celles de Victorien lui-même; elle le fixa d'une manière qui exprimait : « Qu'attendais-tu pour me l'apprendre? Ne sens-tu donc rien? » Et elle garda un silence écrasant, comme devant quelqu'un qui ne comprenait pas sa souffrance.

— Nous irons tout à l'heure, reprit-il au bout d'un instant, voir comment il va.

Pendant le court trajet, avec le ton froid d'un médecin établissant un diagnostic, il articula des considérations sur la maladie probable de Julien : ce garçon vivait trop par les nerfs, pas assez par les muscles; son mysticisme, s'ajoutant à son activité cérébrale, le consumait; la croissance, les fortes chaleurs, tout aidait, « sur un tel terrain », les virulences infectieuses.

— Julien est vigoureux, répliqua Pauline, farouche dans son espoir; si Dieu veut le guérir, les médecins ne l'empêcheront pas.

Ils sonnèrent doucement; sur la mine d'Antoinette, où s'épanouissait d'ordinaire une gracieuse quiétude, ils lurent l'angoisse de la maison. Edmée vint au devant d'eux dans l'antichambre : vers trois heures, des suffocations l'avaient saisi, le hoquet avait redoublé, les douleurs étaient devenues intolérables; le médecin, maintenant, y voyait clair et il craignait une inflammation du péritoine. La période critique se prolongerait deux ou trois jours.

M. Rude arriva et dit simplement de son fils :

— Il ne va pas bien.

Avec l'optimisme des gens robustes qui ne peuvent croire aux catastrophes, Rude ne concevait pas encore l'imminence du péril.

— Voulez-vous entrer un instant? Votre visite lui fera du bien.

On avait transporté le lit de Julien dans la chambre de sa mère, en face de la fenêtre qui renvoyait sur lui la flamme de l'occident jaune comme le cœur d'un lys. Mme Rude, assise à son chevet, nerveuse et enfiévrée, le regardait en épiant les moindres mouvements de son visage. Quand il s'entendit annoncer les Ardel, il tourna la tête à demi. Pauline dut faire un effort pour répondre à son sourire : une sorte de masque funèbre s'était collé sur sa face; une mèche de ses cheveux pendait contre sa joue; ses narines, en se pinçant, allongeaient la courbure de son nez.

— Merci d'être venus, proféra-t-il; voyez quel beau soir! Depuis notre retour de Paris, il n'y en a pas eu un pareil. On dirait, au bord de ces nuées, des enfants qui balancent des palmes...

Un hoquet sec l'interrompait; sa voix résonnait, chantante et calme, en dépit d'un essoufflement, mais autre que la sienne, et comme faite d'un cristal qui allait se briser. Il paraissait oublieux de son mal, en détourna la conversation, et s'enquit de Victorien si le traducteur du *Saint-Simon* aurait achevé bientôt son travail.

Pauline, en l'entendant, voulait se rassurer, ne pas admettre que ce fût possible de mourir à vingt ans, quand on portait, comme lui, dans son avenir, tout un monde. Mais M. Ardel, après l'avoir quitté, énonça dehors, entre haut et bas, cette opinion :

— J'ai bien peur qu'il ne soit perdu.

— Au moins, ne me le dis pas, supplia Pauline; tu te plais donc à me désespérer!

Et elle poursuivit intérieurement :

« Si je n'étais pas indigne de savoir prier, quel cri je pousserais vers le Tout-Puissant! Non, je ne veux pas qu'il meure; est-ce que la terre serait habitable sans lui? Mais ma prière ne vaudrait

rien : sa vie, c'est pour moi que je la désire, pour moi plus encore que pour lui et les siens. »

Elle monta dans sa chambre, se déshabilla, mais tardait à se coucher, certaine de ne pouvoir dormir; elle s'unissait à l'insomnie de Julien, le voyait, sous une veilleuse, haletant avec son hoquet :

« De tous ceux qui l'aiment, personne ne peut l'aimer comme moi, et, sur les deux jours peut-être qu'il vivra, j'aurai un quart d'heure à le revoir!... »

Cette idée affreuse lui arrachait les entrailles. Elle alluma sa lampe et, cherchant un secours contre son tourment, elle reprit ses Evangiles. Le livre s'ouvrit de lui-même, au chapitre XIV de saint Marc, au récit de la Passion.

Dès les premières lignes, l'image de la femme qui verse sur la tête de Jésus le nard précieux atteignit son âme comme une allusion miséricordieuse à sa propre indignité : « *Ce qu'elle a pu faire, elle l'a fait;* elle a prévenu l'onction des parfums dont on oindra mon corps enseveli... »

Ces mots infondaient dans la pensée de la mort une douceur d'espérance prophétique et divine. Elle ne s'étonna plus que le Maître sût d'avance la trahison de Judas, ni qu'en rompant le pain, il eût dit : « Ceci est mon Corps. » Si Jésus croyait pouvoir se donner lui-même en se multipliant par un holocauste sans fin, elle comprenait cette volonté d'immolation perpétuelle. La douleur excitait chez elle, comme eût dit Julien, « le sens de l'amour ». Certaines réflexions de lui, le jour d'hiver où ils marchaient dans la neige, s'éclaircissaient en sa mémoire; et d'autres phrases lourdes de pressentiments, sa réponse à M. Ardel : « Il prépare le cercueil de Julien », et ce rêve qu'il n'avait pas voulu lui raconter, succédant à la vision de l'angoisse qu'elle endurait! La certitude de ses intuitions aggravait celle de sa fin prochaine. Pauline lisait précisément le passage :

« Mon âme est triste jusqu'à la mort... Mon Père, emportez loin de moi ce calice... Mais faites, non ce que je veux, mais ce que vous voulez. »

Les mots de cette oraison lui semblèrent sortir de son cœur transpercé; un sanglot secoua sa poitrine, comme s'ils venaient du fond d'elle-même. Pourtant, la résignation où ils s'achèvent restait au-dessus de ses forces :

« Il fallait être plus qu'un homme pour accepter le calice; moi, je ne peux pas... »

Elle laissa tomber sa tête dans ses mains, puis continua sa lecture jusqu'au verset :

« Une seconde fois, il les trouva dormants. »

« Aurais-je dormi comme eux? Non. Est-ce que je pourrais dormir pendant que Julien agonise?... O les lâches, qui se sont tous enfuis! »

Elle arrivait à l'interrogation devant le grand-prêtre :

« Es-tu le Christ, le fils du Dieu vivant? — *Je le suis.* »

Ailleurs, déjà, elle avait lu : « Le Père et moi, nous ne sommes qu'un. » — « Avant qu'Abraham fût, je suis. » Comment l'homme qui, seul d'entre les hommes, a osé parler ainsi, voulut-il les crachats des juifs, les verges et les coups de bâton sur sa tête coiffée d'épines? Si tout cela est vrai, se peut-il qu'on pense à autre chose, qu'on vive d'autre chose? Et ils durent prendre un passant de force pour lui porter sa croix! Personne de bonne volonté. O mystère d'inconcevable détresse!...

« Je ne sais pas si vous êtes Dieu, prononça-t-elle à mi-voix. Mais j'ai compassion de vous, comme si vous étiez mort d'hier, et mort à cause de moi. Et vous, si vous guérissiez vraiment les malades, ayez pitié de nous, guérissez votre serviteur Julien, et je croirai en vous. »

Cependant elle l'avait suivi, loin derrière les saintes femmes, derrière la populace, jusqu'à sa crucifixion; elle s'arrêta sur ce verset :

« Qu'il descende maintenant de la croix, pour que nous le voyions et que nous croyions. Et ceux qui étaient crucifiés avec lui l'insultaient. »

« Ce que faisait cette canaille, réfléchit-elle, je l'ai fait. Il est cloué injustement sur ce bois. — Qu'il y reste, ai-je dit, en passant avec indifférence. Le péché de ma vie, le voilà! »

Et, découvrant soudain la vérité de sa misère, elle pleura. Elle pleurait sur elle-même, sans pouvoir, comme le centurion, s'écrier aussitôt : « Cet homme était vraiment le Fils de Dieu », mais abîmée devant son cadavre, dans une humiliation réparatrice.

« J'aurai donc vécu dix-neuf ans ignorante de vous, méprisante, comme si vous n'aviez pas souffert! Maintenant, je puis crier avec vous : « Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonnée? » Le grand cri où vous avez expiré arrive à moi, et je ne cesserai plus de l'entendre... »

L'agonie de Jésus pourtant la ramenait à cette possibilité déchirante : « Julien va mourir », et toute sa violence d'espoir y résistait.

Avant l'aube, vers l'heure où roucoulent les tourterelles, vaincue par la lassitude et le chagrin, elle s'assoupit.

Le lendemain, dans la matinée, elle courut s'informer si la nuit avait été moins mauvaise.

— Il ne va pas plus mal, mais guère mieux, répondit Edmée,

plus triste que la veille. Ah! si je pouvais vous dire : « Priez avec nous! »

— Vous pouvez le dire..., murmura Pauline.

Un éclair d'allégresse illumina les yeux d'Edmée, elle sauta au cou de son amie et elles s'embrassèrent en sanglotant.

A cinq heures du soir, elle y retourna; sur le pas de la porte, le médecin, visiblement soucieux, causait avec M. Rude, dont le visage dévasté, mais ferme, ne permettait plus d'illusion.

— L'enflure monte, dit-il d'un ton bas à Pauline. Le cœur, chaviré, peine atrocement...

— Est-ce qu'il voit son état?

— Oui. Il m'a interrogé : « Je veux savoir où j'en suis, parle, je n'ai pas peur de mourir. » Je lui ai répondu sans le tromper... Demain matin, il recevra le Viatique.

Elle n'eut pas la force d'émettre une parole de réconfort, serra la main du père affligé et partit, ivre de désolation. Une vieille femme, un peu plus haut que la maison des Rude, tournait la manivelle d'un orgue de Barbarie; l'aigreur implorante et chétive des fredons exaspéra la détresse de Pauline.

« Je ne veux pas qu'il souffre de cette musique », se dit-elle, et elle tira de son porte-monnaie une pièce de cinq francs, qu'elle tendit à la mendiante, en l'adjurant de s'éloigner.

— Dieu vous le rende! remercia la vieille, éblouie de cette aumône.

— Vous croyez en Dieu? repartit Pauline, la gorge pleine de larmes; priez-le pour la guérison d'un mourant.

A table, elle fit semblant de toucher aux plats, par convenance; mais les bouchées ne passaient point. Victorien s'en aperçut; il ne se permit aucune réflexion, respectant sa douleur, et consterné lui-même à la nouvelle que Julien, selon ses prévisions, était bien perdu.

Ils revinrent à la nuit tombante pour offrir à leurs amis l'aide dont on peut avoir besoin dans des moments désespérés. M. Rude avait averti Pauline de ne pas sonner et d'entrer par la porte du jardin. Elle en souleva discrètement le loquet. Une seule lumière, et faible, se distinguait dans la chambre du malade. Les fenêtres demeuraient ouvertes, car le soir était étouffant. Une voix, celle d'Edmée, récitait tout haut le chapelet; Marthe et les femmes, avec M. Rude, répondaient.

M. Ardel, à ce bruit de prière, fut tenté de rebrousser chemin. Pauline écoutait profondément les *Ave Maria* s'éteindre et se ranimer sous le ciel embrasé d'étoiles. Edmée les reprenait avec un accent d'insistance qui s'enflait chaque fois plus éperdu.

C'étaient comme des vagues d'extase et de supplication qui s'en allaient sans se lasser dans le sein de la Mère miséricordieuse. Pauline elle-même réitérait en même temps qu'Edmée les seuls mots qu'elle savait de la Salutation angélique : « Je vous salue, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous. » Cet hymne, recueilli des lèvres d'un Séraphin, et que les hommes n'eussent jamais connu si Marie ne l'eût répété elle-même de sa bouche immaculée, faisait descendre une rosée suave en son cœur meurtri.

Les voix s'interrompirent; Julien, sans doute, réclamait quelque soin. Des chiens, dans une cour, se mirent à hurler. Pauline et son père gravirent sur la pointe des pieds l'escalier de la terrasse; en s'approchant, ils entendirent Julien disant à sa mère :

— Continuez le chapelet; je souffre moins quand vous priez.

Le timbre de cette parole eut une tranquillité impérative, comme si Julien fût déjà presque étranger et supérieur aux vivants qui l'entouraient; M. Rude, ayant aperçu les visiteurs, vint à eux sans bruit : aucun changement depuis tout à l'heure; le malade était cependant plus calme. Victorien et Pauline, après une minute d'entretien à voix basse, se retirèrent comme deux fantômes. « S'il mourait cette nuit, songeait Pauline, il ne saurait pas que je suis venue lui dire adieu. »

Elle s'attendait, le dimanche matin, à le retrouver moribond. O ravissement! Un mieux palpable s'indiquait; à l'instant où il avait communié, une transfiguration s'était opérée sur ses traits, le hoquet avait cessé, il ne suffoquait plus; l'enflure paraissait décroître. Les médecins, — ils étaient revenus deux, — auguraient maintenant huit chances de guérison contre vingt. M. Rude, prompt à l'espérance, vit aussitôt son fils hors de danger; et Edmée, en action de grâces, alluma un cierge devant le petit crucifix de bois qu'on avait posé sur une nappe pour y recevoir le Viatique.

— Venez jusqu'à sa porte, ma chère Pauline, dit M. Rude. Vous ne lui parlerez pas, mais vous verrez comment il est.

Avec précaution elle s'avança vers le seuil, d'où elle aperçut, réfléchie dans une glace, la tête de Julien sur l'oreiller blanc. Sa figure, bien qu'étirée, avait repris sa coloration vermeille; à peine l'aurait-elle cru malade. Javotte, le museau appuyé au bord de la courte-pointe, se faisait caresser par lui. L'odeur languide d'un matin d'été glissait avec un rai de soleil entre les lames des contrevents. Marthe, assise au pied du lit, feuilletait sagement des images; elle redressa le front à la vue de Pauline; Julien suivit son mouvement.

— Qui est là? demanda sa voix faible, mais tranquille.

Mme Rude, occupée à lire sa messe, quitta son livre et fit signe à Pauline qu'elle pouvait entrer.

— Bonjour, Pauline, proféra Julien, rouge d'émotion. Vous voyez, je n'ai pas l'air d'être encore mûr pour partir.

Elle vint jusqu'au lit, et il releva, en la lui tendant, sa longue main qui pendait.

— Vous êtes bonne, reprit-il; je sais que vous avez prié en pensant à moi.

— Oh! oui, répondit-elle avec une décision exaltée, si vous guérissez, je me convertis.

— Et même si je ne guérissais pas?

— Taisez-vous; j'ai foi que vous guérirez.

De toute son affection naïve, elle le contempla, comme pour lui insuffler la santé dont elle regorgeait; puis elle regarda Mme Rude, et celle-ci s'efforça de sourire; mais seule la mère semblait douter.

Cependant Pauline, en sortant, se répétait : « Il vivra, il doit vivre; ce serait *fou* de mourir, gonflé de force, comme il l'est. »

La tête lui tournait de joie, dans cette confiance de le revoir sauvé. Par crainte de se montrer indiscrète, elle attendit la fin du jour avant d'aller s'assurer que le mieux persistait.

Vers sept heures et demie du soir, au moment où Armance servait le potage, Edmée, l'air hagard, apparut à la fenêtre ouverte de la salle à manger :

— Il est au plus mal; je cours chercher l'Extrême-Onction.

Pauline, pâle et résolue, se leva de table :

— Nous partons? dit-elle à son père presque impérieusement.

— Patience! répliqua-t-il avec humeur; quand on l'aura administré.

— Et s'il meurt dans l'intervalle? Tu ne veux pas lui dire adieu?

Elle bondit dans sa chambre passer une robe, mettre un chapeau. Pendant ce temps, Victorien se hâtait d'avaler sa soupe; l'élan de sa fille et son amitié pour Julien l'emportaient sur ses répugnances.

— Qu'est-ce qu'a donc Pauline? gronda l'oncle Hippolyte. Elle est toquée! Alors, on me laisse seul? Ce jeune homme mourra-t-il un quart d'heure plus tôt ou plus tard, parce que vous n'aurez pas dîné?

Elle redescendit, ils partirent; les passants se retournaient surpris de leur allure : « Où vont-ils? » s'interrogeaient les gens du quartier, attablés en famille, dans cette soirée paisible d'un dimanche de juillet. Pauline allait devant elle sans penser, comme si le monde fût prêt à s'abolir par un cataclysme. L'excès même de son désespoir en suspendait le sentiment; une énergie instinc-

tive, semblable à celle qui enlève le soldat au milieu d'une alerte, tendait sa volonté. Ils entrèrent tout droit auprès de Julien, et Pauline fut terrifiée du changement que sa figure avait subi depuis le matin.

Une couleur terreuse cernait le bas de ses joues, des cercles noirâtres, sous les sourcils remontés, faisaient le tour de ses orbites, des taches se formaient au creux de ses narines. Le hoquet convulsif lui secouait la tête et, du bord de ses lèvres, Mme Rude essuyait une écume brune et fétide. Il ne gémissait pas, mais soupirait : « J'étouffe ! J'éclate ! » Dans l'horreur d'un spasme il avait déchiré sa chemise sur sa poitrine ; et le cœur, visible sous la peau, palpitait à grands coups. M. Rude ouvrait toutes les fenêtres et les portes ; le vent bouscula les rideaux ; de lourdes ombres, comme des ailes funèbres, souffletèrent la face du moribond.

Victorien s'approcha de lui, prit ses doigts que glaçait la moiteur de l'agonie.

— J'ai froid, se plaignit Julien.

Pauline s'élança au-devant d'Antoinette qui rapportait de la cuisine des linges brûlants. Puis elle s'empara, sur la cheminée, d'un éventail et, l'agitant contre la bouche de Julien, elle atténuait ses suffocations. Quand il la vit à son chevet, ses cils battirent ; il articula un : « Merci », coupé par un râle.

Edmée revint, des voisins entraient, et presque aussitôt, le curé de la paroisse arriva, portant les saintes Huiles ; un autre prêtre l'accompagnait. Victorien reconnut son frère, mais ne se demanda même pas pourquoi il venait aussi ; ils se serrèrent la main en silence.

Julien, à la vue des prêtres, sembla respirer plus librement. Dès que le curé commença les prières rituelles, il se tint en repos ; ses souffrances s'assoupirent ; seul, le bruit sec du hoquet rompait les oraisons. Tous s'étaient mis à genoux ; Victorien, isolé dans le vestibule, s'inclina, respectueux de la mort et repris à son insu par l'ascendant des liturgies immémoriales. Pauline s'était reculée dans un coin obscur et, comme les autres, agenouillée. Pendant que le curé faisait au mourant les onctions, elle regardait Mme Rude tenant pour l'éclairer un flambeau, et le flambeau ne tremblait pas. Elle admirait la force d'âme de cette mère debout et douloureuse ; et, en ce moment, elle ne songeait plus que Julien allait mourir ; l'huile dont on touchait ses mains et ses pieds apportait une vertu résurrectrice ; la paix de l'Esprit-Saint était entrée dans la demeure avec le chrême plein de ses dons.

Les onctions accomplies, le prêtre releva sa large figure pâle,

d'une douceur mortifiée et grave; il fixa une seconde Julien toujours immobile, puis l'exhorta d'une voix fervente à redire après lui cette invocation : « Mon Dieu, pardonnez-moi mes fautes! Mon Dieu, je vous aime! » Et Julien redit : « Mon Dieu, je vous aime! » avec une tendresse candide, enfantine; les femmes y répondirent par un sanglot étouffé. Pauline sentit alors la transfixion d'un glaive : Julien naissait à une seconde vie; il n'était plus qu'en apparence du monde de ténèbres où il l'abandonnait.

Cependant le curé sortit et laissa l'abbé Jacques prier auprès de l'agonisant. Bientôt, les angoisses recommencèrent; Julien étendait ses grands bras et s'enlaçait au cou de son père, implorait :

— Transportez-moi sur un autre lit; j'étouffe... Portez-moi dehors, je veux voir encore une fois les étoiles... Le cœur n'a plus de boussole; c'est fini, je vais passer... Donnez-moi du champagne, pour que je dure jusqu'au soleil levant. J'étouffe, ô mon Dieu!

Son corps le ramenait sous sa loi par un suprême raidissement et pourtant n'arrachait à sa volonté aucun murmure de révolte. M. Rude, aidé de Victorien, le mit sur un lit bas, contre la fenêtre.

— Calme-toi, mon pauvre enfant, suppliait M[me] Rude, brisée, haletante.

L'abbé lui présenta le crucifix de bois où se colla sa bouche avide; puis, avec un rameau trempé dans de l'eau bénite, il traça sur son front le signe de la croix. Il lut d'un ton pénétrant les prières de l'agonie et les litanies des Saints; tout le temps que dura cette recommandation de l'âme aux anges de la douce mort, Julien, les mains jointes, les paupières closes, remuait les lèvres sourdement, absorbé dans l'attente de l'éternité prochaine. Quand l'abbé eut fini, il y eut quelques instants d'un silence accablé. On n'entendait que les râles des suffocations et une grosse mouche, au plafond, qui bourdonnait. M[me] Rude et Edmée, à genoux contre le lit, réchauffaient, chacune entre ses mains, les doigts transis. M. Rude, en face de son fils, incrustait dans sa mémoire avec une attention poignante ce masque de mourant dont le nez sinistre s'allongeait. Victorien, debout en arrière, se demandait combien de minutes la vie se défendrait encore; et Pauline s'était assise pour prendre sur ses genoux Marthe que le sommeil gagnait.

Tout d'un coup, Julien rouvrit les yeux; à travers ses étouffements, il proféra :

— Priez pour moi, priez tous... Faites prier les prêtres, faites prier les moines... J'ai trop peu souffert... Il fallait être un saint...

Et comme sa mère se détournait, fondant en larmes :

— Ne pleure pas, maman, regarde-moi, je t'aime... Père, ne pleure pas, travaille pour le Christ, vis avec les vivants... Edmée, Marthe, vous les consolerez. Je serai toujours parmi vous.

Il les embrassa tous, comme un voyageur qui s'en va. L'effort qu'il venait de faire l'exténuait, il referma les paupières et parut sommeiller un instant; mais il se recueillait, ayant à dire autre chose, et, brusquement, il se souleva :

— Ardel, promettez-moi..., jurez-moi... Pauline veut être chrétienne, vous ne l'empêcherez pas...

— Mon ami, je le jure, répondit Victorien sans hésiter.

— Songez à votre âme, put reprendre Julien; aimez votre frère..., il est bon... Pauline, donnez-moi votre main... Je suis avec vous. Au revoir...

Il parlait de loin et de haut, déjà libéré de ses liens corporels, et il ne souffrait plus; des bras compatissants l'enlevaient au dessus des ombres de la terre. Il balbutia des mots qu'on pouvait à peine saisir, un dernier acte de foi et de repentance.

— Julien, nous vois-tu? lui demanda encore M. Rude.

Les globes de ses prunelles devinrent vitreux; sa bouche restait entr'ouverte, sa langue claquait entre ses dents brillantes, les phalanges de ses doigts, tricotant dans le vide et se rétractant, semblaient chercher à tâtons une porte invisible; et il se tourna sur le côté droit, laissant aller sa tête, pour s'endormir, comme un enfant, dans le baiser du Seigneur...

*
* *

Pauline revenait du cimetière où elle avait laissé Julien. Elle ne pleurait point, ayant trop pleuré; mais l'oppression de sa douleur, maintenant que tout était fini, retombait sur son âme et sur son corps, comme si elle eût été, elle aussi, retranchée de ceux qui respirent et marchent sous le soleil. Le monde lui apparaissait insipide, décoloré; entre les jours de sa jeunesse et l'avenir qu'elle prévoyait, la fosse de Julien creusait un intervalle aussi profond qu'une mer.

Elle n'avait plus de goût qu'à revivre ses derniers moments. Elle pensait même sans horreur à son cadavre allongé entre des cierges sur le grand lit; on l'avait revêtu pour l'ensevelir d'un costume bleu qu'il portait le matin où il était venu la voir; sa face, parsemée de marbrures noires, exprimait une lassitude triste, le désir d'un éternel sommeil; mais ses mains croisées serraient un chapelet, tenaces dans l'espérance de la résurrection. Et il sem-

blait impossible à Pauline que cette espérance fût trompée. Jamais elle ne l'avait senti plus vivant qu'à l'heure de mourir; sa forme charnelle pourrait se dissoudre; de sa conscience qui était *lui* rien ne se concevait périssable. La pérennité de son être, pas une seconde elle ne l'avait mise en doute. Seulement, elle s'en faisait une idée presque païenne; elle s'imaginait l'esprit du mort mêlé aux lieux et aux humains qu'il avait fréquentés, percevant des impressions terrestres. A l'église, tandis que l'ophicléide poussif cherchait ses notes, s'ébrouait sous le *Dies iræ* des chantres, Julien ne suivait-il pas humblement, au-delà de cette mauvaise musique, la page redoutable du Livre où ses actes étaient écrits? Au cimetière, devant la fosse, quand on eut retiré le drap blanc du cercueil offert aux rayons d'un soleil vorace :

« Qu'il doit souffrir là-dedans! » s'était-elle dit avant toute réflexion.

Lorsqu'elle rentra, dans le vestibule où elle avait causé avec lui, elle retrouva une ombre de sa présence corporelle; le timbre de ces phrases y résonnait pour son oreille :

« Toute parole est une pierre qu'on jette dans l'éternité... »

« Celui qui a passé près de vous, ne le faites pas trop attendre. »

La porte paraissait écouter si son large pas ne retentirait point dans la rue. Pauline aurait entendu son coup de sonnette et sa voix sans en être autrement surprise, tant elle avait peine à le croire disparu!

Elle monta, ôta son chapeau et se déshabilla d'une façon toute machinale. Sa vieille pendule de bois marquait midi et demi; l'oncle Hippolyte sortit de sa chambre, descendit pour faire comprendre qu'il avait faim.

« Et maintenant, songea-t-elle, on va se mettre à table, le train-train continuera, comme si rien n'était changé! O dérision! Les gens, tout à l'heure, disaient : « Pauvre Julien! » C'est moi qui suis pauvre, moi veuve de mon seul amour, avant d'avoir été fiancée! »

Le désastre de son bonheur la mettait vis-à-vis de ce mystère écrasant : jusqu'à ce qu'elle eût connu Julien, la souffrance n'avait qu'effleuré sa vie; ses premiers troubles et ses anxiétés datèrent du soir de leur rencontre; et, au moment où elle s'ouvrait aux délices d'une inclination qu'il partageait, Dieu avait saisi comme une proie son bien-aimé.

Chose admirable! Nul mouvement de rébellion contre Dieu ne l'emporta vers le désespoir. Bien que sa prière se fût, en apparence, perdue dans le néant, une force intime, inexplicable,

maintenait au fond de son chagrin une sorte de paix amère. Mais elle n'avait pas l'intuition des Béatitudes assez ferme pour voir poindre, au travers des tentures funèbres, la gloire des saints; elle se butait à une pensée :

« Il était beau, il était pur, et la terre ne le verra plus. »

M. Rude, la veille, l'énonçait en gémissant :

— Nous irons à lui, et il ne reviendra pas à nous.

« Et moi, concluait-elle, je n'ai qu'à m'abattre dans la poussière, en attendant « d'aller à lui. »

Armance vint l'avertir : « Ces Messieurs avaient commencé. » Elle s'imposa de les rejoindre, mais ne put toucher aux plats. Le silence de M. Ardel et de sa fille pesait d'un tel poids que l'oncle Hippolyte lui-même éprouva l'envie d'y faire diversion.

— Depuis la fin d'août 98, observa-t-il, on n'a pas eu des chaleurs pareilles.

— J'ai plus soif que faim, dit Victorien, repoussant son assiette.

Il ne voulait pas l'avouer : c'était la tristesse qui lui ôtait l'appétit. Sauf la perte de sa femme, rien ne l'avait affecté autant que la mort de Julien. Il aimait en lui l'image d'une force croissante et noble. La jalousie de sentir que Pauline l'idolâtrait jusqu'à renier sa propre influence avait cependant tourné en rancune cette affection. Il en serait venu à le haïr, si la brusquerie de la catastrophe n'eût culbuté son ressentiment. Un autre se fût réjoui, en secret, de voir succomber celui qu'il redoutait pour sa fille. Victorien se préserva de cette bassesse : la mort généreuse de Julien stimula sa générosité. Il jugeait, d'ailleurs, inutile et sot de résister à Pauline dans un tel moment. Il se fit un point d'honneur, en sa qualité d'incrédule, d'endurer le spectacle de l'Extrême-Onction, les litanies des agonisants, et d'accomplir un devoir d'immédiate assistance que sa compassion vraie lui rendait aisé.

Mais cette nuit affreuse avait dérangé les assises de ses principes : qu'un jeune homme qui donnait de magnifiques espoirs fût, sans raison plausible, « tordu » en quelques heures, cet accident lui montrait, une fois de plus, le Hasard, seul maître de l'univers, abattant, comme un prêtre aveugle, d'un bras infatigable, des victimes innocentes, engendrées pour l'unique fin de mourir. Et, d'autre part, si l'homme ne peut se passer d'établir une logique dans cette hécatombe, l'explication des théologiens devenait bienfaisante, puisqu'elle convertit en un sacrifice propitiatoire ce désordre où l'équilibre d'une vie qui dure est presque un miracle incompréhensible.

Victorien admirait l'héroïque simplicité que Julien avait sou-

tenue jusqu'au bout; les siens, comme lui, s'étaient résignés dans une confiance, pleine de douceur et d'amour.

« A sa place, à celle de son père, qu'aurais-je fait? Assurément, je me fusse comporté en stoïque, mais sans espoir. N'ai-je donc pas été sage d'accorder que Pauline agirait à sa guise? En pratique, je ne puis la priver d'un élément de paix intérieure et d'énergie dont elle prétend avoir besoin. »

Il ne lui restait pas moins dur de tenir sa promesse :

« Ma fille ne sera plus avec moi, ne sera plus à moi. Rude peut se dire que son fils est mort selon sa foi, dans le rythme où son cœur bat. Moi, en laissant libre Pauline, je m'immole plus absolument que lui... »

Cet effort, ajouté à l'impression des obsèques, comprimait sa poitrine comme sous une meule. Pauline le vit si morne qu'elle réagit sur son chagrin, essaya de causer. Mais, de ses idées aux siennes, la fissure s'était élargie; pouvait-elle échanger sur Julien des choses qu'il sentît comme elle? A l'enterrement, dans le convoi, certains assistants, et des collègues de Rude, jacassaient très haut derrière la famille et s'entretenaient de politique avec une inconvenance scandaleuse. Elle conta l'indignation qu'elle en avait eue.

— Ce sont des brutes, fit M. Ardel; ils ne comprennent rien.

Et il baissa les yeux, se rencognant en son mutisme. Le repas fini, Pauline soupira :

— Que faire, jusqu'au soir, de ma journée?

Elle se mit cependant à travailler et appela auprès d'elle Armance pour l'aider à un raccommodage. Depuis la maladie de Julien, la veuve redoublait ses attentions discrètes et prenait sa part silencieuse des angoisses de sa maîtresse. Cet après-midi, pendant que toutes deux reprisaient, Pauline lui demanda :

— Il y a longtemps, Armance, que vous avez perdu votre fils?

— Ne m'en parlez pas, Mademoiselle; à la Saint-Vincent, j'ai compté trois années pleines; mais ce sera comme d'hier, jusqu'à la fin. Allez, il n'y en a guère de plus à plaindre que moi...

— Vous croyez? nos amis Rude sont bien malheureux.

— Oh! que non. Ils devraient chanter *Alleluia*. Leur garçon s'en est allé comme un petit saint; il a fait une mort la plus belle de toutes. Et le mien!... Si le bon Dieu et la bonne Mère ne m'avaient secourue, j'en aurais crevé sur le coup.

Au coin de ses lèvres minces que pinçaient des rides, deux creux d'amertume se marquèrent, et elle se détourna pour essuyer une larme.

La simple confidence de sa servante fit descendre Pauline dans

l'abîme d'un christianisme qu'auparavant elle n'eût jamais admis. Armance regardait la mort sous le flambeau de l'éternité. C'est pourquoi, semblable à la Bretonne du presbytère, elle songeait que les Rude auraient dû pleurer de joie.

Dès le lendemain, Pauline les revit. Elle arriva, vers une heure, comme ils étaient encore à table. Les moments de communauté familiale, plus que les autres, alourdissaient leur deuil. Les yeux de tous cherchaient l'absent, à sa place vide. Mme Rude, que le chagrin tournait à la sauvagerie, s'isolait dans sa chambre d'où elle ne sortait que pour se rendre sur la tombe de son fils. Elle ne voulait même pas, révéla Edmée à Pauline, ouvrir les lettres d'amis qui affluaient. Elle refusait de voir ses parents venus pour les funérailles. Toute parole de compassion remuait son désespoir comme une pierre jetée au milieu d'un étang.

— Ni Marthe, ni moi, ni mon père, nous n'existons plus pour elle ; et elle vous en veut, disant que vous êtes cause si mon frère est mort.

Comment cette idée bizarre troublait la tête de la pauvre femme, Pauline en eut l'explication, quand M. Rude, la prenant à part avec Edmée, les emmena dans l'atelier et leur lut des pages où il avait retrouvé les notes intimes de Julien. C'était, sur les feuillets quadrillés d'un carnet recouvert de moleskine, des phrases sans suite qui correspondaient à des sentiments ou à des épisodes demeurés sous-entendus. Par une réaction naturelle chez un étudiant en droit excédé de faits et de mnémotechnie, beaucoup de ces réflexions avaient pris la forme d'aphorismes lyriques :

Vivre, c'est se purifier... Devenir comme les étoiles qui n'ont jamais péché...

La preuve la plus assurée de l'amour, c'est de conserver dans la souffrance la volonté de souffrir.

Ce que le désir faisait paraître nécessaire, une fois le désir assouvi, paraît misérable. Donc la fatalité des passions n'est qu'une imposture.

Celui-là seul abolit la douleur qui consent à la prendre toute en soi.

Le Christ est comme un glaive qu'il faut tenir par la poignée, la pointe en avant; autrement il se retourne sur votre poitrine, et on ne peut plus l'en arracher.

Chercher sous les apparences le dedans des êtres.

Plus j'aime Dieu, plus je veux que tous l'aiment avec moi. La grande souffrance, c'est que je ne puis LE FAIRE VOIR *à tous.*

Notre génération sera celle par qui la France renaîtra. Mais

nos voix sont encore telles que des rumeurs de cloches dispersées sur le tumulte d'une ville où l'on se bat.

— Vous occupiez, ma chère enfant, continua M. Rude, une place bien grande dans sa pensée. Je tiens à vous le dire, parce que vous devez savoir ce qu'il espérait de vous. Ecoutez ceci, par exemple :

Vu Pauline aujourd'hui. Pour cette amitié comme pour d'autres, le meilleur temps sera-t-il celui où elle commence?

Mériter l'âme de Pauline, souffrir pour elle. Je l'aime trop, ô Dieu, pour qu'elle reste séparée de vous...

Journée à Paris avec Pauline... Je vois le ciel et les arbres vêtus d'un éclat qui les fait plus beaux qu'eux-mêmes. Chaque minute est une agonie des splendeurs passées menant à celles qui vont naître. Oui, tous les saints, chantez sur vos harpes! Dieu est trop bon, la vie est trop douce...

Rêvé de Pauline. Nous marchions ensemble par la campagne. Elle voulait se jeter dans un puits à ru, je l'ai arrêtée... Et ce rêve était vrai. J'en ai fait un autre cette nuit; le sera-t-il? Je me voyais mort et j'assistais à mon enterrement; je compatissais aux tristesses de ceux qui me pleuraient, et j'observais curieusement les autres...

— Ah! s'exclama Pauline, je comprends pourquoi il n'a pas voulu me le communiquer.

— C'est singulier, reprit M. Rude, en feuilletant avec lenteur, à quel point le pressentiment de la mort s'imposait à sa lucidité :

Pour moi, le jour du Seigneur ne viendra pas comme un voleur dans la nuit.

S'il me fallait mourir, je n'irais pas au grand passage à la façon de Camille Desmoulins, qui se colleta dans le tombereau avec l'exécuteur.

Vivre comme si le Juge était déjà sur les nuées...

M. Rude se tut, continuant à tourner ces pages où il atteignait la vie profonde de son fils; Pauline, assise en face de lui, le fixait sans parler; elle réentendait les phrases qu'il avait lues se moduler dans l'air, avec la voix persuasive de Julien. Edmée, le menton appuyé sur sa main gauche, s'hébétait par la tension prolongée de sa tristesse. Les volets de l'atelier étaient entreclos; les portraits semblaient en deuil au-dessus du piano et de la caisse du violoncelle, droite comme un homme, la caisse que Julien n'ouvrirait plus...

— Tout de même, médita M. Rude, s'approchant de l'une des fenêtres, s'il avait le spectacle de notre affliction, qu'il la trouverait grossière! S'il pouvait revenir des pays clairs où il habite, il

nous crierait tout frémissant, essoufflé de bonheur : « Hosannah ! » Quand sa petite âme tremblante s'est vue précipitée dans la fournaise du soleil de Dieu, quel éblouissement ! De quel accent il a dû dire : « Oui, Seigneur, c'est bien vous que je voulais ! »

Lui dont les sens palpaient et devinaient déjà par des vibrations subtiles, il n'est plus maintenant qu'un feu libre, élancé vers la splendeur du Père... S'il souffre pour expier, c'est dans l'extase ; il sait qu'il ne péchera plus, que les tabernacles des saints le rassasieront perpétuellement. Lui qui avait faim et soif de la parole, il écoute le Verbe qui ne se tait point.

Pourquoi la charité dont il brûle ne descend-elle pas en nous ? Nous ne devrions pas plus tenir à ce monde qu'un chemineau à la poussière des routes secouée derrière lui. Mais nous avons beau savoir que les cieux vieilliront comme un vêtement ; lorsque Dieu a touché notre chair misérable, nous avons peine à bénir sa main...

Quand je pense à l'œuvre sainte et robuste qu'il aurait accomplie en ce monde !... Au moins, que nos souffrances s'ajoutent aux siennes, pour hâter son paradis...

M. Rude inclina la tête et ses grandes paupières lasses s'abaissèrent ; il ressemblait en cet instant, avec son nez aquilin, les boucles de sa barbe foisonnante, et ses longues joues ravagées, au Moïse de Sluter qui porte sur sa face les éclairs du Sinaï.

— Ah ! dit-il en revenant vers Pauline, il faut que je vous quitte, ma pauvre enfant. Ce soir, c'est la dernière classe de l'année ; je veux la faire... Vous avez été bonne pour nous... et pour lui ; mais, vous le savez, nous vous aimons comme notre fille...

Il l'attira, en même temps qu'Edmée, paternellement, dans ses larges bras, et, toutes deux, il les baisa au front.

Cette mâle tendresse les laissa réconfortées ; quelques minutes pourtant elles demeurèrent muettes, ne pouvant absorber la surabondance d'espoir et de résignation qui venait d'être versée en elles.

— Savez-vous, Edmée, prononça enfin Pauline, ce que j'éprouve à cette heure ? Je crois être en pleine nuit, sur la berge d'un fleuve ; *il* me tend la main pour monter dans une barque. La barque, je ne la vois pas, mais je sais qu'elle est là, que l'eau marche et veut m'emporter. Je sais que je ne retournerai point en arrière, et pourtant je ne me décide pas à monter...

— Vous vous déciderez, repartit fermement Edmée, qui retrouvait sa vivacité native. Tout ce qui est arrivé, n'est-ce pas pour vous ? Dieu vous veut à tout prix ; ce serait effrayant si vous résis-

tiez... Pourquoi n'est-ce pas moi qui ai été choisie au lieu de Julien? Je serais morte d'un cœur si léger! J'avais résolu, — mais je n'en parlais à personne, — d'entrer au Carmel. Maintenant, je ne dois plus penser au cloître. Je coifferai sainte Catherine sous le toit des miens.

— C'est comme moi, dit Pauline. En partant, il a tout brisé pour nous.

Elle se leva; Edmée l'accompagna dans le vestibule. Un feutre de Julien restait accroché à une patère. Le canari et le serin, gazouillant, voletaient par leur cage; mais, roulée en boule sur un paillasson, Javotte paraissait triste et engourdie. Au passage de Pauline, elle s'étira en bâillant et vint flairer sa robe comme si elle y retrouvait l'odeur du mort que la jeune fille avait approché.

Pauline, lorsqu'elle rentra, transcrivit de mémoire les notes de Julien qu'elle avait retenues. Elle en souligna quelques-unes, tandis qu'elle y réfléchissait, et s'appesantit sur ce mot presque terrible dans sa violence mystique d'amour : mériter l'âme de Pauline, souffrir pour elle.

« Entre sa maladie, sa mort et mon *salut*, il y aurait une relation! Sa volonté de souffrir pour moi nous lie à jamais plus sûrement que ces anneaux de fer entre les deux cercueils des époux dont il parlait... Quoi donc! Ce serait en réparation de mon incroyance qu'il a offert sa vie! Et sa mère n'est pas injuste, quand elle m'en veut. Mais ce bon Rude, le grand cœur! lui qui, malgré tout, m'a embrassée! »

Ces réflexions où elle s'abîmait l'eussent rejetée dans le désespoir, si elle n'avait rebondi vers une certitude exaltante :

« Son désir de souffrance a été entendu; c'est que la Communion des Saints n'est pas un rêve; la Passion de Jésus, comme *il* le disait, s'achève en ses membres; la vertu du Sang se dilate même sur une indigne telle que moi... Votre Sang, ô Dieu-Homme, vous l'avez donné même pour le larron; laissez-en tomber une goutte jusqu'à mes lèvres; je veux croire en vous, je veux vous aimer; mais, si vous ne m'aidez, je ne puis rien. »

Quelques mois plus tard, dans une tiède et limpide après-midi d'octobre, Pauline traversait la petite place déserte où l'église Saint-Pierre-le-Rond s'enclôt entre les murs de logis toujours silencieux. Elle s'arrêta devant la porte et, sans hésiter, elle entra.

Jusqu'alors, bien que sa conversion fût secrètement résolue, elle ne s'était permis aucun acte extérieur de foi. Elle se jugeait indigne, tant qu'on ne l'aurait pas admise au rang des catéchumènes, de pénétrer d'elle-même dans la maison de Dieu. D'ailleurs,

plus d'une fois, des doutes et des obscurités, lui faisant perdre le fil de sa croyance, avaient retardé sa décision. Mais, tout à l'heure, elle venait d'avoir la visite de son oncle, avec qui M. Ardel s'était enfin réconcilié, et l'abbé, après avoir vu l'archevêque et le curé de la paroisse, lui donnait l'assurance qu'elle pourrait, au printemps, vers Pâques, recevoir le baptême. Le seuil de l'église lui devenait donc accessible, et elle se hâtait de le franchir.

Dès qu'elle respira l'odeur du lieu saint, son âme s'imbiba d'une paix nouvelle, avant-goût de plus parfaites délices. Il n'y avait personne dans les bancs de la nef étroite et longue, où des fenêtres en retrait ne laissaient descendre qu'un demi-jour d'attente et de méditation. La tranquillité des pierres ressemblait à un recueillement d'oraison; là, toute pensée pouvait « prendre son vol sans bruit » vers les invisibles Présences.

Elle s'agenouilla dans le bas-côté, près des fonts baptismaux, et se mit à songer au mystère du Sacrement qu'elle désirait, à ce signe de l'Eau et du chrême qui, imprimé sur un front, ne peut plus s'en effacer.

D'un Psaume lu la veille, ce verset chantait en sa mémoire : « *Lavabis me et super nivem dealbabor*, tu me laveras et je serai plus blanche que la neige. » L'image lui plaisait en ce qu'elle lui dévoilait le sens prophétique de sa course dans la neige avec Julien. Maintenant, il lui fallait s'ensevelir dans le Christ et renaître en Lui, de même que les néophytes s'immergeaient trois fois dans la piscine du baptistère primitif. Elle devait mourir à ses impiétés d'antan, à ses vanités enfantines, à toutes les sensualités; et, alors, elle serait pure comme la neige qui tombe, comme l'eau d'une source dont nul n'a jamais bu.

Elle pensait au jour de son baptême, ainsi qu'une fiancée pense au matin de ses noces. Mais, devant elle, comme au fond d'un grand espace vermeil, Julien, encore, lui apparaissait; son baptême ne serait-il pas l'accomplissement mystique de leur amour? Dans la salle du festin où le Père de famille les conviait tous deux, elle se voyait, entrant avec sa robe blanche, immaculée, sa robe baptismale qu'elle ne quitterait plus.

Emile BAUMANN.

UNE FEMME DE LETTRES AU XVIII[e] SIÈCLE

M[me] DE GRAFIGNY

On ne la connaissait guère que par son nom, poliment rappelé dans quelques littératures, et par le délicieux portrait du Louvre qu'a fait d'elle Tocqué : bonne grosse Lorraine à la figure épanouie sous la marmotte noire, au regard à la fois vif et placide, au sourire sans malice.

Mais rares sont, je pense, même parmi les curieux du dix-huitième siècle, ceux qui ont savouré en son entier le plaisir grisâtre — ou le doux ennui — endormi aux feuillets fanés des *Lettres d'une Péruvienne*, de *Cénie*, ou de *la Fille d'Aristide*. Pourtant, au fond de nos vieux logis, dans les bibliothèques de nos grands-pères — ou de nos grand'mères, — on trouve encore souvent l'in-octavo point trop lourd de ses *Œuvres complètes* en une honnête édition à gravures pré-romantiques de 1821 : et la date par elle-même atteste une vogue presque séculaire.

Et voici que de l'oubli où sombrait sa mémoire, M[me] de Grafigny tente de sortir un moment par le livre, un peu mou lui aussi, mais bien honnête et bien sage, où un lettré amateur, un Lorrain, c'est évident, M. Noël[1], héritier, après maints ricochets, de ce qui reste de ses papiers, a réuni et rangé à peu près tout ce qu'on peut savoir d'elle à cette heure.

Or ce qu'on en sait n'est pas très brillant. Ce qu'on ignore, ce qu'on entrevoit fut peut-être moins beau encore. Pourtant, quoique à demi effacée, son image, tout comme sa pauvre œuvre chlorotique, parce qu'elles sont « du temps », bien « du temps », ne laissent pas d'avoir leur prix et de nous apprendre ou nous rappeler pas mal de choses.

C'est une provinciale et qui ne viendra que tard à Paris, passé la quarantaine. Aussi, sans compter sa race un peu lourde, aura-

[1] *Une « primitive » oubliée, M[me] de Grafigny*, 1 vol. in-8°, librairie Plon (1913).

t-elle bien du mal à devenir une femme d'esprit. Grimm et Fréron, là-dessus, sont d'accord. « Elle avait, dit l'un, le ton trivial et commun et n'était pas aussi aimable dans le monde que dans ses écrits. » « Elle était née sérieuse, dit l'autre, et sa conversation n'annonçait pas tout l'esprit qu'elle avait reçu de la nature. » Mais il paraît, ajoute Grimm, que « ces défauts disparaissaient à mesure que sa tête s'échauffait » : ce qui se rejoint bien avec le témoignage élogieux de l'ami Collé, qui lui concède beaucoup d'agrément dans le tête-à-tête « pour ceux en qui elle avait confiance ». D'ailleurs, tout le monde lui reconnaît un « cœur sensible et bienfaisant », « un commerce doux, égal et sûr », « l'âme la plus active pour faire le bien et rendre service »; et comme elle était, hélas! tout le contraire d'une avaricieuse, voilà qui explique qu'elle ait eu des amis, des familiers et une manière de salon.

Elle sort de cette bonne souche bourgeoise qui monte régulièrement à la noblesse. Son aïeul, Dissembourg du Buisson, est un brave soldat qui a conquis, à la pointe de sa valeur, la charge de sergent-major (nous dirions capitaine-major) et mérité du duc Charles, en 1660, des lettres d'anoblissement pour « s'être couronné lui-même du laurier de la vertu, qui est le vrai et le plus légitime apanage de la noblesse ». Car on sait assez que la noblesse en nos pays ne fut ni exclusivement héréditaire, ni fermée hermétiquement. Et il a épousé une veuve de qualité, est devenu seigneur d'Happoncourt, qui est dans la vallée de la Meuse, en face de Domrémy; y a, suivant le rite, pris sa retraite, le temps venu; y a vécu, s'est fait enterrer dans la chapelle de sa paroisse. Mais de la chapelle, suivant l'autre rite, le moderne, comme du logis seigneurial, *etiam periere ruinæ*.

Et son père, François, a été soldat aussi, tantôt au service de Louis XIV, puis, après Ryswick, à celui du jeune duc de Lorraine, Léopold, dont il a porté, comme commandant de sa garde, le bel uniforme écarlate à revers jaunes et brandebourgs d'argent. « Assez bon enfant, un peu ivrogne et grand parleur », c'est tout ce qu'on sait de lui par la *fiche* que lui consacre d'Audiffret, l'envoyé extraordinaire de France, chargé de renseigner le roi sur tout ce qui se passe en Lorraine. Il a épousé la petite-nièce de Callot, et c'est bien peu sur le compte de celle-ci que l'unique trait, recueilli par Fréron de la bouche de sa fille, qu'elle utilisa pour sa batterie de cuisine les planches de cuivre du génial graveur qui encombraient ses débarras.

Ainsi est née, en 1695, à Nancy, la petite Françoise, tandis que son père guerroyait à Namur sous M. de Boufflers, et elle a grandi où et comment? au couvent? sous l'aile de sa mère à Nancy et à

Happoncourt? ou dans les garnisons du père à Saint-Nicolas et près de cette petite cour de Lunéville qui se mit alors à copier, et un peu trop par ses côtés élégants et frivoles, celle de Versailles? Sa jeunesse, cette éducation qui, si souvent, donne le secret de la vie nous échappent aussi complètement qu'il est possible. Et son mariage, — cette autre clé de la destinée féminine, — nous échappe aussi. Avec ou sans roman, nous savons seulement qu'elle épousa, à dix-sept ans, un des officiers de la garde ducale, François-Huguet de Grafigny, d'une bonne famille de Neufchâteau, anoblie aussi récemment « pour s'être élevée par des actions nobles et vertueuses au-dessus de ce qu'elle était »; que le jeune ménage reçut en dot la terre de Grafigny, qui est à une lieue de Bourmont, et qu'il s'installa à Saint-Nicolas, puis dans un petit bien de famille, à Villers-les-Nancy.

Douze années de mariage, et de ces douze ans, rien ne vient à nous que des gémissements, des récriminations, des querelles. Il est certain que le ménage ne fut pas heureux, mais à qui la faute? Nous n'entendons qu'une cloche, la sienne, au ton aigre ou plaintif. Elle accuse son mari d'être « extrêmement farouche » : mais aux galanteries qu'elle va bientôt avoir, on peut supposer qu'elle-même déjà ne l'était peut-être pas assez. Faut-il donc que toutes les femmes de lettres commencent, à la façon de George Sand, par se plaindre d'être mariées à des « butors »? Elle semble dire dans une lettre à ses parents qu'il l'a battue; mais qui sait si elle ne méritait pas de l'être? On la voit dès ce moment comme elle sera toute sa vie, dépensière, désordonnée, besogneuse, féconde en inventions louches afin de soutirer de l'argent à ses beaux-parents, de se faire donner procuration pour vendre les terres... et d'éloigner son mari, pour le rendre « plus sage », en lui faisant avoir une charge à Paris. Le pauvre homme finalement fut enfermé comme fou, et je ne répugne nullement à croire qu'il le fut, au moins, à moitié; mais pour combien les chagrins qu'elle lui causa n'ont-ils pas pu compter dans sa folie?

Elle paraît avoir porté gaiement les siens, le deuil de ses trois enfants morts en bas âge et son précoce veuvage. Au lieu de se retirer auprès de ses parents, elle alla vivre à Lunéville, où le bon duc Léopold et la généreuse duchesse Charlotte-Elisabeth jetaient l'argent par les fenêtres : ce qui permettait à tout un petit monde un peu bohême, auquel elle se mêla, d'en attraper *au vol*. Veuve d'officier, elle eut une petite pension que le duc François, malgré sa réaction contre les prodigalités de son père, ne lui supprima pas dans la suite. Et elle fit avec le domaine ducal des opérations de vente de ses biens, qui lui auraient été plutôt

avantageuses, si pour de telles opératrices ces réalisations ne devenaient toujours des moyens de se ruiner, finalement, à fond.

Cependant, quoique ayant dépassé la trentaine et n'étant, à ce qu'on dit, ni belle, ni jolie, on la voit lier des familiarités suspectes avec une bande joyeuse de jeunes officiers, de gentilshommes d'aimable compagnie, d'hommes de plaisir et de filles de théâtre. Toute sa vie elle aura le goût des jouvenceaux, qui, d'ailleurs, auront le goût d'elle, parce qu'elle est accueillante, bonne, point façonnière et point coquette.

Le premier sur la liste, — et on l'y peut inscrire même avant la mort de son mari, — fut le beau Desmarets, sous-lieutenant, ou, comme on disait, cornette, fils assez peu régulier d'un musicien-compositeur qui dirigeait la musique du duc de Lorraine, et donc les opéras et les ballets de son théâtre, amateur de soupers au punch et au cédrat. Elle l'aurait bien épousé, n'eût été sa mère à elle qui s'y opposa, et son humeur fantasque de névrosé, à lui, qui préféra le va-et-vient et les scènes baroques e l'union libre. On l'appelait, entre intimes, l'*Amour*, et il paraît l'avoir été pendant une quinzaine d'années, mais très irrégulier et non sans partage. Que de chagrins il lui causa, jusqu'à celui de la rupture définitive !

Pour avoir été peut-être moins intime, — mais qui pourrait le savoir ? — François Devaux, lui, dit *Panpan* ou *le Veau*, devait à toujours demeurer l'ami, le confident à qui on livre tout, et même, en mourant, ses plus secrets papiers. Pour lors, écolier de quinze ans, étudiant en droit fort amateur, stagiaire chez l'avocat Michel à Nancy, il s'échappait le plus souvent possible, malgré les fâcheries de son père, vers Lunéville et la cour où l'on s'amuse. Le reste du temps, la bonne dame, *la Grosse*, comme on l'appelait, qui, sans orthographe et sans grande culture, était née écrivassière, lui contait, en grand désordre, les potins de ville et de théâtre, les dîners et les amourettes, les projets de son esprit sans consistance, les faciles émois de son cœur sensible. Elle est bien de sa génération, à la fois frivole et pleurnicheuse. Toute sa vie, par un besoin de confidences, elle versera sur lui ses bavardages : et c'est par ce qu'il n'en a pas brûlé que nous connaissons un peu son histoire... Et il y eut un Tavanes-Mirebel, bon viveur, lui aussi, héros d'une aventure d'enlèvement de sa cousine, qui lui valut d'être condamné à mort en France et d'avoir de temps en temps, quand elle habita Paris, la maison de Mme de Grafigny pour asile. Et Liébault, dit *le Chien*, mince petit professeur d'histoire aux cadets de Lunéville, courant pareillement les belles et l'écu de six livres, aventurier parfait qui devait un temps la

déchirer à belles dents, l'exécrer, l'appeler « l'infâme, le monstre », l'accuser de mœurs abominables et de lui avoir, moyennant commission, vendu à un riche protecteur sa Manon, sauf à se réconcilier avec elle dans les jours de détresse et à machiner de concert d'extravagantes intrigues, à la caresser de nouveau de l'amitié la plus empressée, quand, devenue célèbre, elle put le faire entrer au ministère de la guerre ou dut le secourir en sa disgrâce... Tout ce monde-là n'est guère intéressant.

Davantage le serait Saint-Lambert, *le Petit Saint*, dans la langue des initiés, qui n'était encore qu'un gamin maladif (une de ces petites santés qui, bien entretenues, font leur siècle ou à peu près), rongeant son frein dans le village d'Affracourt où le retenait la rigueur de son père, mais qui devait, lui, avoir du talent un jour, faire quelque figure, et qui, tourmenté dès dix-huit ans du démon, rimait des vers, ébauchait une tragédie, se cherchait des confidents et des conseils. C'est par lui d'abord qu'il passe quelque bouffée de littérature dans les relations épistolaires de notre future femme de lettres. Gentiment, il lui révéla son cher secret et le projet bien « insolent » qu'il a de « faire la barbe d'Apollon », « le même métier que Corneille »! Par elle, il fait lire ses premiers vers, soumettre son plan à Voltaire qui, prenant de lui, dira-t-elle, « une grande idée », lui ouvrira, pour son malheur, son amitié et le cœur trop accueillant de la belle Emilie... Car voici que Voltaire, astre glorieux, est venu un instant passer dans sa vie; elle en a été éblouie comme tout le monde, et on va la voir un moment filer, éclairée de ses reflets, dans son orbite.

Voltaire a des amis partout. N'est-ce pas lui qui s'est avisé de marier, en 1734, cet ancien mauvais sujet de duc de Richelieu avec la fille, pauvre mais charmante à la bouche près, de ces « cadets de Lorraine » qui se sont fait titrer récemment princes de Guise (de Guise-sur-Moselle) et font un de ces « ménages de bohémiens » qu'il aime fort? Par la jeune duchesse, rentrée opulente en son pays, et auprès de qui elle semble faire alors une certaine figure de « dame pour accompagner », Mme de Grafigny n'a pu manquer, tout en admirant les richesses de son « bijoutier », d'entendre parler avec émerveillement de « l'Idole »... Et justement, un beau jour de mai 1735, « l'Idole », qui, de par sa *Pucelle*, est menacée d'avoir une nouvelle affaire sur les bras, s'abat à Lunéville, et devient pour un mois l'hôte très joyeux et très choyé de la petite cour. Lectures, et peut-être chez Mme de Grafigny elle-même, veuve assez libertine, de son poème, piquant fruit défendu, théâtre de société, soupers, pendaisons de « cré-

mail », et le riche cabinet de physique et les conférences du sieur Veringe, ce diable d'homme touche à tout, électrise tout, fait tourner toutes les têtes. Celle de « la Grosse », qui n'était pas des plus solides, en avait un vertige d'admiration et d'attendrissement.

« Que cet homme est charmant! Mais il me fait une peine horrible! Il était hier mourant; il n'a pas laissé de venir faire répéter Clairon deux fois (Clairon, petite actrice lorraine, alors fort goûtée à Lunéville); sa voix s'est éteinte tout net et, au moyen de deux tasses de thé au lait, il a repris la déclamation et nous a tous fait pleurer... Je ne connais pas de complaisance qui puisse se comparer à la sienne... Mais l'état de consomption où il est me touche comme s'il était mon ami de vingt ans... »

On pense bien que fut cultivée avec soin une amitié si précieuse, d'autant plus précieuse que l'horizon s'embrumait, pour la pauvre dame, davantage. C'est à la fin de cette année 1735, dont le printemps avait été si gai, que la diplomatie de Louis XV, renvoyant à son trône impérial le duc François, époux désigné de Marie-Thérèse, prit au profit de la France la meilleure des hypothèques sur la Lorraine en la faisant « céder » au roi Stanislas, son beau-père. Solution pour nous heureuse autant qu'élégante : mais, pour les gens de cour, quelle révolution!

Pendant quelque quinze à dix-huit mois que traîna le déménagement de l'ancien propriétaire, on pleura ces « princes adorables de bonté », on gémit sur soi-même; qu'allait-on devenir? La quarantaine était franchie; les terres, pièce à pièce, s'en étaient allées et l'on n'avait plus que quelques arrérages et la fragile pension de Madame à grignoter. Dans le petit appartement de Lunéville, entre la Dubois, servante unique, et la petite chienne Lise, il dut y avoir plus d'une veillée inquiète — et plus d'une combinaison hasardeuse... Enfin, après bien des « vapeurs », bien des dettes et un vagabondage alimentaire à Commercy chez Madame Royale et aux châteaux de quelques grandes dames, on eut, et peut-être bien grâce à Voltaire, la promesse d'un asile assuré chez le duc et la duchesse de Richelieu, à Paris, où ils avaient hôtel; à Montpellier, où, comme gouverneurs du Languedoc, ils iraient tenir maison au printemps.

Et c'est comme cela qu'emportant dans sa chaise, — je veux dire dans celle qu'on lui prêtait, — presque tout son bien avec elle, mais le cœur très gros de quitter les bons petits camarades devenus pour elle une chère habitude, Mme de Grafigny prit la route de France, et s'en vint dans l'hiver de 1739-1740 faire escale à Cirey...

Tout le temps qu'elle y resta, deux mois, elle y tint, pour « Panpichon », Desmarets, dit maintenant le Docteur ou *Gros Chien blanc*, et le « petit saint », un vrai journal, bavard et indiscret, qui eût dû être très savoureux, si la bonne dame avait su avoir de l'observation dans l'esprit et quelque trait dans le style. Elle n'y prétendait point, je pense, encore qu'un certain portrait satirique qu'elle fait de Mme de Stainville sous le nom de *Bélinde*, pour se venger de s'être ennuyée chez elle, par son air balourd de morceau de style et de « thème d'imitation », dénote le bas-bleu qui perce... Mais quel décousu dans ces commérages et souvent que de propos insipides!

Pourtant, on peut tirer du tas quelques renseignements sur l'installation de Cirey et quelques détails amusants sur la vie du ménage à trois du Châtelet-Voltaire. Elle aurait pu voir davantage et pénétrer mieux les cœurs. Mais elle dicte naïvement ce qu'elle a vu, et cela est déjà piquant et suggestif. Aussi, un certain comte Orloff, qui tenait ces lettres, on ne sait trop comment, du vieux chevalier de Boufflers, les publia-t-il, en 1820, sous le titre excessif de *Vie privée de Voltaire et Mme du Châtelet*. Et c'est ce recueil qui, réédité et annoté en 1879 par le savant Eugène Asse, conserve à Mme de Grafigny, beaucoup mieux que son salon assez effacé et encore aujourd'hui mal connu, sa petite place dans la bibliothèque des curieux du dix-huitième siècle.

Tout mince qu'il soit et plein de vides, il fournit à l'histoire intime des deux personnages, l'homme de lettres et la femme de science, un chapitre qui vaut d'être rédigé à part. A Mme de Grafigny il fait une entrée, sinon dans la littérature française, au moins dans les *lettres*. L'épisode extravagant de son séjour à Cirey coupe en deux sa vie et la prépare à jouer les Philaminte.

Jusque-là, elle n'y songeait guère, je suppose, bien que tout son petit monde de là-bas se fût mis à rimer à l'envi, et qu'elle ne se dispensât point d'apprécier, critiquer, au besoin de discuter et philosopher. Mais à Cirey, elle commença de faire tout cela par écrit. Et puis le mal du lieu put bien la gagner. On y était auteur avec frénésie, on y travaillait, chacun de son côté, jour et nuit, à en perdre le manger, à en supprimer le dîner tout au moins; au café et au souper, seuls moments de réunion, ce n'étaient que propos de gens de lettres, que lectures d'ouvrages tout frais écrits, de feuillets copiés de la nuit ou arrivant de l'imprimerie. Cette odeur d'encre, ces fumées de gloire et d'argent enivrent facilement une tête de femme. Et l'exemple de la divine Emilie était bien excitant. « Ah! quelle femme! Notre sexe lui devrait élever des autels... C'étaient de belles crasseuses que les

Athénaïs et ces autres bégueules si renommées! J'ai lu aussi le discours de Voltaire sur le *feu*, il n'est pas digne du sien... *Il est bien vrai que quand les femmes se mêlent d'écrire, elles surpassent les hommes : quelle prodigieuse différence!...* » (Et voilà un *féminisme* déjà bien sûr de son fait, et une bonne tentation à emporter dans ses bagages.)

D'autant que, à les voir de près, ces « idoles » qui, de loin, semblaient si fort au-dessus du commun, apparaissaient pleines de misères humaines, très capables de penser, croire et dire bien des sottises, « d'une faiblesse d'esprit » à en pleurer.

On se grandissait soi-même de toute la hauteur dont on les voyait dégringoler et, tout en se fournissant d'idées dans leur commerce, on prenait, à critiquer *Mérope* et à voir écrire l'*Enfant prodigue* en huit jours, confiance de pouvoir « en s'y mettant » faire aussi bien.

Enfin ce fut pendant ces deux mois, dont il y eut bien six à sept semaines d'encellulement, des loisirs fort studieux pour *la Grosse*. Car, imprimés ou manuscrits, on lui passait sans relâche des ouvrages à lire. Et il fallait, par politesse, qu' « elle rendît compte tous les jours de ce qu'elle avait lu, et retournât ses louanges en cent façons ». Cela, avec le compte qu'elle en rendait aussi en sa correspondance, lui faisait un bon entraînement. A quoi passer le temps, d'ailleurs, en une vaste chambre, meublée à l'antique et glacée de courants d'air, malgré des feux immenses et le calfeutrage des fentes des murs, quand on y est confinée à peu près seule tout le jour, qu'on s'y ennuie à mourir et que, n'ayant pas un sou en poche, on ne sait où ni comment s'en aller?... Ainsi lut-elle le *Siècle de Louis XIV* qui la ravit. « Oh! l'admirable histoire, en effet, devant laquelle toute histoire doit se cacher! Les Rollin, les Fléchier, les Vertot ne sont que des cuistres. Dieu! on la lirait à genoux, tant elle est belle! » Et la bonne âme, qui ne saurait garder pour soi seule ce plaisir « divin », copie, copie de larges extraits dans ses lettres : aujourd'hui, le passage du Rhin, la mort de Turenne, et puis le portrait de Catinat, et l'éloge du feu duc Léopold qui la fait fondre en larmes (cela lui est facile), et Christine de Suède, et Mazarin, etc., etc. Copier développe fort les facultés d'*assimilation*.

Elle dut aussi avaler « par ordre » le *Newton* qu'on lui offrit — ou imposa — dès le lendemain de son arrivée, relié en beau maroquin rouge, qui l'ennuya mortellement, et auquel, je suppose, elle n'entendait goutte. Mais la mathématique et la physique faisaient alors rage dans la maison. L'après-souper se passait souvent à examiner des sphères, des machines de géométrie, à

regarder de l'or en feuille au microscope, ou à lire les dialogues assez ridicules qu'un Italien, Algarotti, un ami de la maison, avait composés à l'imitation des *Entretiens*, de Fontenelle, pour mettre le *Newtonianisme à la portée des dames*. Elle riait « en dedans » de « ce fanatisme pour Newton » et des bêtises qu'il faisait dire à ces gens d'esprit. Et, avant de lui en vouloir d'autre chose, elle en voulait de cela à Emilie : « C'est elle qui tourne la tête à Voltaire avec sa géométrie, car elle n'aime que cela »; « qui le persécute pour ne plus faire de vers » ni d'histoire. Tout en maudissant ces *rêveries*, elle en prit de force quelque idée, comme elle se teinta de politique et de sociologie avec la *Fable des abeilles*, un livre anglais que traduisait Mme du Chatelet (et que pilla Voltaire), où il était démontré que les vices sont nécessaires au bonheur du monde et au bon ordre des sociétés civilisées !

Mais les *Discours sur l'homme*, dont elle eut, au fur et à mesure, la primeur, lui firent sa provision de philosophie : les trois premiers, ou épîtres sur l'*égalité des conditions*, sur la *liberté*, sur le *bonheur*, qui lui apprirent, sans probablement la convaincre (elle était trop éblouie du luxe de ses hôtes et trop geignarde sur sa propre misère!), la leçon qu'à son tour elle répétera : qu'on peut être heureux dans toutes sortes de conditions, et surtout dans les plus humbles; le quatrième, sur la *Modération*, qu'elle trouva « admirable, pour la morale et les agréments »; celui sur le *Plaisir*, qui, si ingénieusement, « prouve le Créateur par la volupté et conclut qu'il faut louer Dieu et l'aimer en jouissant ». Comment un enseignement si séduisant, et reçu de la bouche de l'*idole* elle-même, ne l'aurait-il pas, quand son passé l'y préparait si bien, rendue tout à fait voltairienne?

Et les satires et pamphlets, le *Mondain* et le *Préservatif*, et cette *Pucelle* qui, chant par chant, revenait sans cesse sur la table, et les contes très lestés, les anecdotes très piquantes, les impromptus en vers, tout cela put bien lui aiguiser l'esprit, glisser dans sa pâte molle un peu de ce verjus si utile à qui doit avoir quelque jour un salon parisien. Sans compter les *Mille-et-un jours*; l'*Histoire de la Lorraine*, de dom Calmet; le *Voyage autour du monde*, de Jacques Masse; les nouveautés de Paris et les vieilleries de la bibliothèque, pour y semer le grain du pédantisme avec l'herbe folle de toutes sortes de notions superficielles emmêlées. Dès le premier jour, elle avouait son « désir de paraître intelligente » en un tel milieu, de pouvoir entendre d'aussi savantes ou étincelantes conversations; et elle en arriva à dire son mot, à défendre contre la marquise qui les critiquait

toujours les satires ou les tragédies de l'*idole*, voire à donner sur les écrits dont Voltaire essayait sur elle la lecture, — de la façon, je pense, dont Molière essayait ses comédies sur sa servante, — des avis que le malin bonhomme accueillait toujours avec d'enivrantes galanteries.

Pour l'achever, on lui fit, bon gré mal gré, — c'était l'écot exigé de tous les visiteurs, — jouer la comédie : la grosse farce de *Boursoufle*, dont elle se défendit longtemps, dont elle se tira si bien que cela « mit Voltaire en goût de lui faire jouer de meilleurs rôles », qu'il écrivit le *Grand Boursoufle* après le petit, et qu'elle eut sa part dans l'*Enfant prodigue*, dans *Zaïre*, dans l'*Esprit de contradiction*, de Dufrény. Or, rien de meilleur, sans doute, que le théâtre (et quel théâtre, ou pleurard, ou bouffon!) pour assouplir la mémoire d'une femme, émouvoir ses nerfs et lui donner de l'aplomb, la façonner tout ensemble au sentimentalisme et au cabotinage!...

Cet hiver à Cirey fut donc un peu le cocon où cette pauvre provinciale déjà grisonnante commença de se faire chrysalide. Pourtant elle fut vite impatiente d'en sortir. Si, au premier moment, elle avait bondi de joie cette nuit où, après avoir « tripoté » tout un jour dans la boue, elle arriva au château et se vit bien reçue de la dame, toute froide et sèche qu'elle était, et caressée de mille gentillesses par Voltaire qui vint poudré et « étalé », sans doute, à son intention, « un bougeoir à la main comme un moine », pour la saluer, lui baiser les mains, la questionner sur elle et ses amis; si d'abord tout l'enchanta, un luxe tout neuf qui éblouit ses yeux d'enfant, une conversation qui touchait à tout, poésie et science, sur un ton de badinage charmant, une bonté qui se prodiguait en attentions délicates, qui fondait en larmes au récit de l'histoire de sa vie, qui, à toute occasion, s'attendrissait jusqu'à la pâmoison (« ah! quelle âme, ce Voltaire, et comme on est heureux d'être avec des gens qui pensent avec attendrissement! »), bien vite elle recommença de gémir sur son « guignon, sur la constance de son étoile à la persécuter ». Sa chambre était glaciale et le froid lui était pernicieux. Elle s'ennuyait en sa solitude, si bien que ses vapeurs revinrent et des palpitations de cœur et d'estomac la tourmentèrent.

Puis le ménage Voltaire-du-Châtelet laissait voir bien des lézardes. De loin, de Lunéville, « on les croyait des anges et ils ne peuvent s'accorder. L'enfer est donc partout! »

Aussi a-t-il, lui, avec tant de bonnes qualités qui le rendent charmant à ses heures, « des faiblesses misérables qui font pitié ». Homme de lettres et vaniteux « jusqu'au ridicule », « plus fana-

tique que les fanatiques qu'il hait », une conversation sur Desfontaines et Rousseau ses ennemis « le met dans un état horrible »... « Mon Dieu! qu'il est bête, lui qui a tant d'esprit! » Rongé de vapeurs, — c'est décidément le mal du siècle, — et n'en voulant pas convenir, et se droguant sans cesse, autant dire neurasthénique, mais au point d'annoncer qu'il va s'évanouir en lisant sa *Mérope*, et de se trouver mal, en effet, ou, pour une lettre qui ne lui plaît pas, « de tomber en des espèces de convulsions avec des cris affreux ». Et jaloux de *la dame*, et boudeur, et fantasque, et violent : ne le voit-on pas qui, en jouant Orosmane, impatienté de « ne pas savoir deux vers de suite », s'en prend au valet de chambre qui faisait le souffleur, « le gronde de souffler trop et lui crache au nez avec fureur? »... « *Au fond, c'est un vrai fou.* »

Quant à *la nymphe*, elle prend bien vite figure de harpie. Ne fait-elle pas « au pauvre Voltaire » pour un rien, pour un verre de vin qu'il veut boire, pour un habit qu'elle ne trouve pas de son goût, des querelles affreuses? « Il n'est pas possible d'être plus épié qu'il ne l'est. » Et s'il se risque un jour à profiter de ce qu'elle est occupée pour aller faire confidence à Mme de Grafigny de son dernier libelle, tout de suite avertie par des gens aux aguets, la voilà qui apparaît sur la porte, « pâle de colère, les yeux enflammés », et qui se déchaîne. Vraiment *elle lui rend la vie un peu dure.*

On devine si « entre l'arbre et l'écorce » notre placide Lorraine se trouvait à l'aise. Pour comble, Mme du Châtelet se mit à décacheter ses lettres, et cela lui était facile, puisque c'est elle qui, la nuit, faisait d'ordinaire le paquet pour la poste. Il fallut prendre des précautions, avoir une clé, donner des détours aux lettres. Enfin, il y eut des scènes terribles. Comme des fous furieux, Voltaire et *sa mégère* l'accusèrent, les poings levés sur elle, d'indiscrétions dangereuses, de trahison, d'infamie. Elle en crut mourir. Et si elle se justifia à peu près, s'il y eut un replâtrage, si même ils redoublèrent de prévenances pour se faire pardonner leur erreur, — et éviter de déchaîner contre eux une mauvaise langue, — ce qu'elle avait cru le paradis lui devint « un enfer ». L'antienne changea : « Ah! mon ami, pourquoi sommes-nous nés sensibles, pourquoi? » Mais elle ne pouvait partir, n'ayant pas le sou. Elle songeait à se retirer dans un couvent. Et elle battait le rappel des dernières rentes qui pouvaient lui revenir là-bas, réclamait même, au mépris de la légalité, la meilleure de ses robes restée en gage à Lunéville aux mains de son propriétaire. Elle appelait à elle ses amis avec une exubérance de tendresse redoublée : « Vous êtes le souffle de ma vie. Je

n'y tiens que par vous. Tous mes malheurs s'évanouissent quand je songe au bonheur d'être aimée par de si bons amis... »

Enfin, elle réunit 3 ou 400 francs, et Desmarets arriva pour l'emmener à Paris. Aussitôt elle rêva de la grande ville avec lui, de la comédie, de l'opéra, et « des huîtres à crever ». Hélas! le docteur, tout de suite sensible aux « lorgneries » effrontées de la du Châtelet, « s'enivrait des plaisirs » du carnaval, montait à cheval, faisait de la musique jour et nuit avec elle, et finalement déclarait à sa pauvre amie de quinze ans, pour une millième fois qui avait trop l'air d'être la dernière, qu'il ne l'aimait plus et ne voulait plus l'aimer... Elle en fut meurtrie au premier choc et toute désemparée : « Qu'allait-elle devenir? » Mais c'était le dimanche gras et son départ était fixé au jeudi; sa chambre arrêtée à Paris. Elle se sentit « trop avancée pour reculer ». Du moins, il l'accompagna; on eut encore ensemble quelques aventures d'essieu cassé et d'auberges de campagne, que l'on conta gaiement à Panpan; puis il disparut de sa vie. Pour elle, comme pour tant de ses pareilles, la littérature, ou mieux « la copie », allait devenir, en même temps qu'une pauvre ressource, ce que Mme de Staël appelle pompeusement *le deuil éclatant du bonheur*.

Elle recourut, pour vivre, d'abord à d'autres expédients avant celui-là. Elle fut au service du duc et de la duchesse de Richelieu, logée en leur hôtel, faisant, pendant leur séjour en Languedoc, leurs commissions et achats à Paris, attrapant de temps en temps des invitations à la comédie, et le carrosse de quelque madame pour l'y conduire. Mais la duchesse étant morte dès l'année suivante (1740), et morte entre ses bras (encore son *guignon!* du moins cela lui valut-il une petite pension du prince de Guise), elle tenta, par Maupertuis qu'elle avait vu à Cirey, de se faire enrôler avec Liébault, dit *le Chien*, qui passerait pour son frère, dans la troupe savante qu'il recrutait pour Frédéric de Prusse. Elle se posait donc bien, dès lors, en femme savante. On la voit, un court moment, se retirer au couvent des Filles de Sainte-Elisabeth, en sortir pour vivre avec la petite actrice lorraine Clairon qui s'est débauchée, ou vivre d'elle, l'accusera Liébault. Puis on la trouve en amitié avec Mlle Quinault, qui vient de se retirer de la Comédie-Française, et par elle admise en la société littéraire fort bohême, dite le *Bout du banc*. C'est dans le *Recueil de ces Messieurs* (1745) qu'elle fait ses débuts publics avec sa *Nouvelle espagnole*, qui est une banale histoire, à disgrâces, complots, inconnus recueillis ensanglantés dans les forêts et aimés par des princesses, et qui se trouvent être des princes, princes emprisonnés ou proscrits, qui se trouvent être innocents,

et des évanouissements, des maladies de langueur, des reconnaissances, tout un romanesque insupportable et puéril. Même Duclos et Voisenon, qui étaient de la bande, s'en moquèrent. Mais elle avait goûté au capiteux plaisir de se voir imprimée et de devenir une femme auteur : vu le désordre des temps, c'était encore pour elle une façon de se déclasser par en haut. Et la voilà qui s'attelle aux *Lettres péruviennes*.

De qui sont les *Lettres péruviennes?* Avec ces femmes-là, on ne peut jamais le savoir sûrement. Il est certain qu'il y avait dans la coulisse plus d'un excitateur et d'un maître d'écriture. Un certain Drumgold, minable Irlandais de vingt ans, régent au collège de Navarre, qui se piquait de littérature et de poésie, et qui par une satire du poème de Voltaire sur Fontenoy gagna la faveur du comte de Clermont et la place de secrétaire de ses commandements, devint, paraît-il, pendant huit ans, son chevalier servant, très agité, très empressé et très intime. Un abbé Calabre Pérau, simple diacre, mais prieur de Sorbonne très érudit (c'est lui qui, un des premiers, a révélé en 1745 l'Ordre des francs-maçons), a été, par quelques mauvaises langues, accusé d'avoir eu grande part à son « chef-d'œuvre », ou même de le lui avoir vendu tout fait, — ce qui est bien invraisemblable.

Il y avait encore les beaux esprits du *Bout du banc :* Collé, Duclos, le romancier Lenglet-Dufresnoy, etc. N'oublions pas les Lorrains, Liébault (mais il était alors au diable), un ancien bibliothécaire de Lunéville, Uriot, qui n'était point un sot (mais il régissait à cette époque le théâtre de la margrave de Bayreuth), et Saint-Lambert (mais, ayant pris pour Paris le même chemin que sa vieille amie, il était encore à Cirey sous le charme d'Emilie).

Tout le monde peut-être collabora avec elle plus ou moins. Par les lettres d'un de ces petits jeunes qui ne cessèrent pas de papillonner amoureusement autour d'elle, Galli de Bibiena (c'était le fils d'un Toscan, directeur du théâtre et des fêtes de Lunéville), venu en 1746 à Paris pour tenter avec deux méchants romans la fortune et lui déclarer emphatiquement sa passion, nous savons que, même avant la gloire, elle tenait « bureau d'esprit », et que dans son salon, dont Drumgold faisait les honneurs (mais qui en faisait les frais?), se rencontraient à jours convenus, depuis 4 heures jusqu'au souper, gens de lettres et amateurs de qualité. C'est le demi-monde littéraire, un des foyers de décomposition de l'ancien monde.

Elle s'était installée rue Saint-Hyacinthe, non loin du Luxembourg (là où est maintenant le bas de la rue Soufflot), en un quartier de couvents et de jardins, dans une petite maison trem-

blante avec un jardinet qu'enfermait le vieux mur embroussaillé de Philippe-Auguste.

Et le matin jusqu'au dîner, qu'elle prenait vers 2 heures, elle travaillait au grand ouvrage qui allait établir sa gloire et lui faisait déjà par avance un prestige. « Il faut respecter vos matinées, écrivait l'amoureux. Vous les consacrez à quelque chose de trop précieux pour qu'on ose vous interrompre... »

La pauvre femme suait sang et eau sur sa tâche. Et à ses intimes d'abord, au cercle de quatre heures ensuite, elle soumettait, lettre par lettre, ses essais, docile, trop docile, on le lui reprochait, à tous les conseils, à toutes les influences, vingt fois sur le métier remettant son ouvrage et refaisant la page au gré du premier venu ou du dernier; ce qui permettra aux malins de lui contester même sa maternité littéraire, et à Voisenon de dire en ses *Anecdotes dramatiques*, à propos de *Cénie*, qu' « elle n'était que la dixième partie d'auteur de son ouvrage et qu'on connaît bien quels beaux esprits tenaient alternativement la plume ».

Pourtant, à y regarder de près, et en lui retirant d'abord la *paternité* de l'œuvre dont il n'y a pas une idée, pas un trait qui ne soit d'emprunt et monnaie alors courante, en lui retranchant sur le style que les amis n'ont pas pu ne pas retoucher, et sur l'orthographe dont il a bien fallu lui faire cadeau, je ne vois rien dans ce flux tiède de sentiments élégiaques et de propos anodins dont ne soit capable une femme intelligente, appliquée, qui, depuis dix ans, lit, écrit, entend causer des gens d'esprit. Des lettres de Cirey aux *Lettres péruviennes*, le progrès, réel, n'a rien d'invraisemblable.

L'invention est nulle et la contrefaçon des *Lettres persanes* évidente. Zilia, la Péruvienne, la vierge du soleil, est ravie du temple avec tous les trésors par les cupides, féroces et dépravés Espagnols, et séparée de son cher Aza, à la fois son frère et son fiancé suivant le rite du pays, pour lequel elle va soupirer, gémir, se consumer pendant deux cents pages; tout aussitôt après la scène de carnage et d'enlèvement, neuve comme le sac de Troie, un combat naval la délivre du vaisseau espagnol qui l'emmenait; et la voilà devenue le cher butin du chevaleresque, galant et sensible officier français, Déterville, qui va naturellement brûler pour elle d'un bel amour, tendre, discret, respectueux, ardent, mélancolique, résigné, désespéré, selon la formule : (telle « la belle Circassienne » Aïssé que le comte de Ferriol avait achetée à Constantinople, mise en pension chez sa belle-sœur, et qui embrasa tant de cœurs après le sien). Il l'abrite sous le toit

de sa mère, type convenu de l'aristocrate hautaine, froide et sans cœur, auprès de sa sœur, la douce Céline, l'être délicieux qui échange ses secrets de cœurs avec elle; puis, la mère étant morte à propos, il la place, toujours avec Céline, au couvent où cette fille sauvage s'initie en un tour de main à ce qu'une demoiselle bien née doit savoir, tout en répétant les banales critiques de *ces Messieurs du Bout du banc* sur l'éducation qu'on y donne. De là, — pour faire son petit, très petit tour des mœurs françaises, — elle suit à la campagne d'abord Céline mariée (faciles plaisanteries de la Lorraine parvenue jusqu'à la rue Saint-Hyacinthe sur les gentilshommes et bourgeois de province) et ensuite à Paris où elle ne manque pas d'exploiter le lieu commun déjà classique contre les salons, la frivolité française, l'hypocrisie de la politesse et le mensonge social. Enfin, Déterville ayant pu lui restituer les trésors énormes du temple du Soleil capturés sur le navire et lui acheter un très élégant château à la mode, elle oublie instantanément ses pauvres déclamations contre la richesse et le luxe, — hélas! ce n'est pas de les oublier qui est le plus faux! — pour s'installer sans gêne dans cet or qui lui tombe de la lune, s'adapter à un opulent confort de style Louis XV, avec cabinets de glaces, bibliothèque grillagée d'or, toilettes admirables, et goûter, dans des jardins charmants, merveille de l'art des hommes, et parmi ces bons et honnêtes paysans d'opéra-comique, les délices de cette vie champêtre, déjà rêvée avant Jean-Jacques, on le voit, par les dormeurs éveillés qu'avait enivrés le *Télémaque*.

Pour dénouement, des générosités, des sacrifices renouvelés d'*Alzire* et de la tragédie héroïque. Déterville qui, après l'obligatoire scène des aveux et des larmes, va lui-même chercher à Zilia sa poupée perdue, son Aza de malheur, le retrouve en Espagne, converti, perverti, grand favori à la cour, le lui ramène et s'efface, s'en va dans quelque Malte lointaine cacher son désespoir; et Zilia, qui, depuis la première heure, c'est transparent, était sous sa fascination, qui allait à ce chevalier charmant de tout son être, brouillant, en fausse ingénue qu'elle est, les mots étrangers pour elle d'amitié et ceux d'amour, le suit de ses larmes et de ses doux reproches, lui confie ses amertumes d'avoir revu Aza froid, infidèle, son désespoir d'avoir appris de sa bouche que le traître va en épouser une autre... Et, quand tout voudrait qu'elle lui donnât enfin son cœur altéré de désir, par un geste de théâtre, comme il est vrai que les femmes qui ont beaucoup lu aiment à s'en donner, — sur le papier, — la coquetterie, elle lui ferme ce cœur, le scelle d'un mélodramatique serment de demeurer inviolablement fidèle à sa parole, à son passé; mais, tout en se parant

à ses yeux de cette noblesse de passion douloureuse qui ne peut que la rendre plus désirable encore, elle le rappelle, lui offre, ou plutôt lui promet et lui voue une *amitié* très tendre, très intime, — et elle sait ou croit savoir maintenant le français! — une amitié « au profit de laquelle tournera tout ce que l'amour a développé dans son cœur de sentiments vifs et délicats » et qui fleurira son élégante solitude d'entretiens d'un charme toujours nouveau, de plaisirs innocents et durables, comme celui de regarder ensemble, « sans les approfondir », les merveilles de la nature et d'orner « par les arts et les sciences » son esprit « de tout ce qui peut le rendre amusant »...

Or c'est une femme de plus de cinquante ans qui écrit sérieusement ces fadaises! Mais c'est la naïve amie de *Panpichon*, et qui devait, à plus de soixante, être jalouse encore de lui!... Et puis tout cela est si bien du dix-huitième siècle!...

Tout d'abord, l'exotisme enfantin qui s'amuse à jeter au hasard quelques mots baroques de *cusipatas*, de *mamas*, de *chinas*, à invoquer *Manco-Capac*, fils du Soleil, et le grand *Pachacamac*, créateur suprême, à évoquer deux ou trois us et rites bizarres pris au hasard dans Puffendorf ou l'*Histoire des Incas*, et croit que, pour nous dire et répéter que ces lettres furent, avant traduction, faites par Zilia, avec des *quipos* ou cordelettes à nœuds multicolores, seules cartes de correspondance de ces Indiens préhistoriques (l'action se passe sous Louis XV), il a mis sur pied quelque chose de très original et de très péruvien; mais on aimait alors les bibelots étranges, les costumes arméniens, les cabinets chinois, les pagodes, etc., etc. Ensuite, ce parti-pris niais d'exalter « la nature », et d'opposer toujours à l'homme de la société, ce monstre élégant, le bon sauvage, qui est son enfant, et jouit, grâce à elle, de l'âge d'or; chez les Péruviens, la terre se cultive en commun, et les jours de travail sont des jours de réjouissance où l'on chante et danse de tout cœur. On y a des rois, mais si bons! des lois, mais si sages! que toutes les vertus fleurissent à merveille et qu'il n'y a point de vices. Je vous dis qu'avant la descente des Espagnols « pas un Péruvien encore n'avait jamais menti ».

Et il y a un si bon vouloir de dénigrement contre nos mœurs, contre l'hypocrisie de notre politesse, nos vices brillants, la vanité, la toilette, la mode, le faste à dessous de misères des nobles, contre le point d'honneur, contre l'ignorance et la sujétion où l'on tient les femmes, et le libertinage par lequel elles s'en vengent, contre les dogmes « absurdes » et les pratiques « ridicules » du catholicisme, que cela pourrait être savoureux; mais il y manque la griffe de Montesquieu ou celle de Voltaire;

c'est un lavis très plat, où l'on ne sent même pas la sincérité d'une rancune personnelle ou d'une souffrance.

Pas plus que dans les interminables appels de Zilia (« Aza! cher Aza! que ce nom est doux!... ô délices de mon cœur!... Je donnerais tous les jours que le Soleil me destine pour jouir un seul moment de ta présence!... L'horreur me saisit, mon cœur se déchire, mes larmes inondent mon ouvrage... Aza! mon cher Aza!... »), je ne perçois l'écho d'une passion vraie, un souvenir, un rappel de quelque déchirement intime. Ce n'est que de la littérature, et de la plus médiocre.

Mais ces larmes, cette « rêverie profonde », cette mélancolie, toute cette sensiblerie à fleur d'épiderme et qui fait battre à ces pauvres cerveaux la breloque, aussi bien que ces couchers de soleil qui s'essayent, et ces vagues et bégayantes déclamations antisociales, c'était l'article à la mode, non plus déjà la nouveauté qui fait scandale, mais l'objet de consommation courante, accommodé au goût moyen, vulgarisé. Décent dans les mots, indécent au fond par l'intention de faire très passionné, anodin par le flou des idées et le mou de la critique, ce livre est aujourd'hui rendu tout à fait inoffensif par le rococo de l'histoire — et du style — et par l'ennui : de tels écrits pullulent en France à cette date sous les plumes féminines. Ils ont fait l'humus, ou, comme on dirait aujourd'hui, l'ambiance, où ont poussé les névroses littéraires de la seconde moitié du siècle, et les vénéneux paradoxes de Jean-Jacques.

Ce caractère en explique le succès qui fut grand, qui fut long... Et trois ans après (1750), *Cénie*, « comédie en cinq actes », mais comédie larmoyante et bourgeoise, du genre que venait de mettre en vogue La Chaussée, et fort semblable à sa *Gouvernante*, dut à la même vulgarité son triomphe et les 6 à 7000 livres qu'elle rapporta, édition comprise, à son auteur.

On ne raconte point *Cénie* qui n'est que le mauvais roman, mis en court et terne mélo, de la vertueuse jeune fille, la colombe poursuivie par le vautour; qui apprend, horreur! qu'elle est une enfant supposée et n'est point la fille du très riche, très bon et très paterne Dorimond; se retrouve, ô pleurs de joie! une mère dans sa tendre et chère gouvernante, une marquise tombée dans le malheur, qui retrouve elle-même, tout d'un coup, dans l'ami du prétendant de sa fille, son mari perdu depuis vingt ans : un vrai livret de cinéma d'aujourd'hui, avec très peu de texte, pas un atome de psychologie, pas une ombre de bon sens, mais des reconnaissances, des évanouissements, des larmes, des larmes, des larmes...

Mais c'est ce qu'il fallait aux cœurs sensibles et aux esprits dévoyés de l'époque. Et Diderot y voyait le modèle du drame nouveau auquel lui-même s'appliquait. En raison de tant de sensibilité et de tant de vertu, Rousseau lui faisait grâce en pleine déclamation contre le théâtre. Et Grimm et Lessing l'admiraient fort : il est vrai que, non plus que Jean-Jacques, ils n'étaient Français ni l'un ni l'autre.

Et Mme de Grafigny fut de plus en plus célèbre sans être beaucoup plus riche et beaucoup moins mangée de dettes. Et son salon brilla davantage, vit passer de grands seigneurs comme d'Argenson, des financiers comme le brillant et archi-millionnaire Helvétius, à qui elle maria, — ce ne fut pas le moins romanesque et le plus facile à conclure de ses romans, — sa nièce à la mode de Bretagne, la jolie et piquante Minette de Ligniville, sa petite pensionnaire et compagne de misère; des philosophes comme d'Alembert et Rousseau, qui ne dédaignait pas les entretiens particuliers; des hommes de lettres à la mode : Collé, Moncrif, Saint-Lambert, Pont de Veyle, Caylus et Turgot, le futur ministre, alors jeune abbé de Sorbonne, modeste et rougissant, mais passionné de littérature; et Voltaire qui, silencieux tant que vécut l'implacable Emilie, se rapprocha d'elle une fois libéré du joug, lui écrivit des billets charmants, l'emmena à la comédie; et des Jésuites, hommes d'esprit, qui la louaient dans le *Journal de Trévoux;* et des actrices, et même des femmes du monde, comme Mme de Boufflers.

Devenue femme à cheveux blancs, à qui la gloire et la moralité de ses écrits avaient refait une respectabilité, elle se poussa assez avant dans la faveur ou la charité de l'empereur François et de Marie-Thérèse; fit agréer, comme divertissement pour les petites archiduchesses, des piécettes en un acte, des contes de fées en dialogues, *Phaze*, *Ziman et Zenise*, *Celidor*, qui lui valurent un brevet de pension de 1500 francs, à la condition que la bonne dame voulût bien continuer à approvisionner les princesses des « bagatelles qui tomberaient de sa plume ». Avant Mme de Genlis elle écrivit donc un théâtre d'éducation, où Marie-Antoinette a peut-être bien, un peu plus tard, appris des leçons de français, où une complaisante amie, tout en admirant cela de tout son cœur (« Cela est divin... Quel plaisir délicieux de semer la vertu chez des enfants qui pourront un jour la répandre!... »), posait un doigt léger sur la tare sentimentale de ces comédies : « Craignez de leur attendrir l'âme. Il y aura de la passion en tout cela... et c'est la seule chose qu'ils retiendront... »

Car elle avait de bonnes et secourables amitiés, comme celle de

la présidente Barbarat, à Nancy; comme celle du P. Martel, un jeune Jésuite canadien, qui, venu à Paris terminer ses études, lui voua une admiration et un dévouement infatigables, échangea avec elle de petits cadeaux, sucre d'érable contre café et chocolat, fit pour Turgot ses discours latins de Sorbonne (il figure dans les œuvres de celui-ci un éloge du christianisme qui est tout entier de lui), demanda en vain que la Péruvienne, en quelqu'une de ses lettres, mît quelques belles choses qui manquaient sur Dieu et la religion et poussa un vrai cri de douleur quand celle qu'il plaçait au-dessus de tout lui fit la « cruelle confidence » du vide de son âme et de l'abîme qui les séparait. Rien de plus touchant, après tant de badinages familiers, que la supplication qu'il lui adresse, et les prières ferventes, et les messes qu'il dit dans le tenace espoir de ramener l'égarée...

Il n'apparaît pas qu'il l'ait ramenée. Du moins, elle garda ses lettres comme elle garda celles des derniers jeunes hommes amoureux qui vinrent, jusqu'à la fin, caresser de leurs déclarations la bonne grosse maman au cœur sensible. Et quand, en 1758, après une vie si pleine de traverses, après tant de vapeurs, la chute lourde de la *Fille d'Aristide* et les sarcasmes qui se mirent à pleuvoir sur elle lui donnèrent le coup de grâce (« le public, dit en sa courte oraison funèbre Voisenon, mourut d'ennui et elle mourut de chagrin »), — à Antoine Bret, le Bourguignon, éditeur de Molière, avait succédé, dans sa tendresse de vieille femme et habitait sous son toit un Jésuite défroqué, Guimond de la Touche, auteur présumé du pamphlet odieux *les Soupirs du cloître*, à qui, l'année d'avant, elle avait, de concert avec la Clairon, préparé un triomphe pour sa tragédie d'*Iphigénie en Aulide*, à qui elle léguait, par testament, ses chers livres.

Confiée à de tels personnages et à *Panpan* l'étourdi, je ne m'étonne pas si sa mémoire, malgré le culte de Mme Helvétius pour « sa chère maman immortelle » et son désir de lui voir élever un monument littéraire digne de « la grandeur de son âme, de la sensibilité de son cœur, de la pénétration et de l'étendue de son esprit », « surtout de cette douce et sublime philosophie du cœur qui caractérisait ses ouvrages », malgré Mme de Genlis et ses éloges, s'est enfoncée peu à peu dans l'indifférence qu'en somme, et jusqu'à plus ample informé sur ses malheurs, elle me paraît mériter.

Gabriel Aubray.

LES FLANERIES ET LES CROISADES

DE M. ANDRÉ HALLAYS

(PARIS) [1]

Je n'ai point l'impertinente prétention de révéler au public du *Correspondant* cette attrayante et instructive collection, *En flânant*, où M. André Hallays a la coquetterie de se donner pour un simple amateur, promenant sa curiosité sur les grands chemins de notre France, mais où le moins perspicace des lecteurs a vite fait de reconnaître une exquise délicatesse de goût, une science historique très étendue et très sûre, une psychologie fort avisée sous une apparence de nonchalante ironie, par-dessus tout une culture littéraire qui révèle l'hérédité de plusieurs générations d'humanistes. Mon seul dessein aujourd'hui est de signaler l'apparition d'un nouveau volume, exclusivement consacré à Paris, et d'indiquer à ce propos tout ce que les vrais amis de notre grande ville doivent à l'auteur.

*
* *

C'est un lieu commun, en grande partie fondé comme tous les lieux communs, que les beautés de Paris sont surtout ignorées des Parisiens. Cela est d'abord vrai en ce sens que bien des personnes, qui hors de France croient devoir ce sacrifice au snobisme international d'aller bâiller une demi-heure au palais des Doges, au Pitti, à la Pinacothèque de Munich, au musée de La Haye, qui à Paris même se jugeraient déshonorées si elles n'étaient à même de disserter des expositions de clubs et des deux Salons annuels, demeurent délibérément des années sans mettre les pieds dans nos grands musées. Il n'est point au Louvre de visi-

[1] *En flânant. — A travers la France. — Paris*, par André Hallays; 362 pages, in-8° écu, avec 31 gravures (Perrin).

teur tant soit peu observateur qui ne constate combien, dans cette cohue d'étrangers, de provinciaux, d'artistes, de collégiens, de « sans-travail », les « gens du monde » figurent pour une faible ou insignifiante proportion. Il s'agit là sans doute d'un cas incurable : mais à côté de ces ignorants volontaires, combien de Parisiens qui connaissent et qui aiment les chefs-d'œuvre illustres, mais que le défaut de loisir, d'expérience, d'entraînement empêche de se mettre en quête des curiosités qui subsistent encore, malgré tant de bouleversements, dans presque tous les quartiers ! M. André Hallays leur rend l'inappréciable service de leur signaler ce qu'ils avaient été inhabiles à découvrir. S'il est besoin d'illustrer cette affirmation par un exemple et une confession, j'avouerai que, pour ma part, j'avais passé et repassé bien des fois devant ou plutôt derrière l'église Saint-Nicolas du Chardonnet sans soupçonner que ce banal édifice néo-classique valût la peine qu'on en franchît le seuil ; il a fallu le livre de M. Hallays pour me procurer la joie d'admirer le mausolée de Le Brun, par Coysevox, et surtout le tombeau que le peintre a dessiné pour sa mère : le *Dies iræ* a rarement été traduit de façon tout ensemble plus dramatique et plus noble que dans le buste de cette morte, soulevant sa pierre tumulaire, écartant les plis de son linceul, et prêtant l'oreille avec une confiance mêlée de quelque crainte encore à la trompette de l'ange qui, en lui montrant le ciel, sonne le jugement dernier[1].

Mieux encore qu'à révéler ou à décrire les sites et les monuments dignes d'attention, M. Hallays excelle à évoquer les souvenirs qui s'y rattachent : grand admirateur de la nature et de l'art, il croit pourtant, comme nos classiques, que la nature et l'art sont surtout intéressants comme cadre de nos destinées, comme expression de nos sentiments. Il se divertit volontiers à identifier et à reconstituer, à l'aide des inventaires de notaires, les logis successifs occupés naguères par quelques personnages notables : il sait que, si de longue date on a reproché aux Parisiens leur humeur nomade, « chaque fois que nous changeons de maison, nous changeons de goût ou de situation » ; il affirme que « la vraie façon de conter la vie d'un homme, et surtout la vie d'une femme, serait de faire l'histoire de ses déménagements », et vraiment, à le voir suivre et commenter les pérégrinations de la

[1] Je dois ajouter, pour rendre justice à tous, que, par une prévenance qui gagnerait à être imitée ailleurs, une pancarte placée à l'entrée de chaque chapelle indique aux visiteurs de Saint-Nicolas du Chardonnet les très nombreuses œuvres d'art disséminées dans l'église, avec le nom des auteurs et la destination originaire.

Clairon au dix-huitième siècle, celles de Victor Hugo au dix-neuvième, on se prend à trouver qu'il y a du vrai dans cette paradoxale assertion.

Tirer des descriptions colorées et animées du grimoire des tabellions, c'est bien : posséder assez à fond nos écrivains classiques, les mémorialistes et les épistoliers des trois derniers siècles, pour semer ces descriptions de citations, de récits, d'anecdotes, pour faire revivre les hommes d'autrefois, c'est mieux, et c'est à quoi aboutissent presque toutes les « flâneries » de M. Hallays. S'il retrouve à la suite de M. de Boislisle la maison du poète Scarron, il y montre, dans ce milieu de bohêmes, de parasites et de badauds, l'étrange et énigmatique jeune femme qui imposait aux plus mal appris le respect de sa beauté déjà altière. Les vestiges de la maison de Boileau à Auteuil lui sont surtout un prétexte pour justifier, contre les lourdes railleries des romantiques, l'intimité de Boileau et de Racine, si étroite, si vraiment tendre sous des formes cérémonieuses, pour peindre Racine converti s'oubliant et s'animant un jour à traduire Sophocle à livre ouvert, pour analyser de la façon la plus fine et la plus pénétrante la psychologie du poète tragique, devenu très sincèrement dévot, mais demeuré historiographe et courtisan.

En visitant le couvent et les jardins des Dames de Saint-Michel (une des anciennes maisons de la Visitation à Paris), le promeneur ne néglige point sans doute les « instantanés » de vie religieuse qui se présentent à lui; aidé d'une exhortation de saint François de Sales, il s'essaye, sinon à comprendre, du moins à « soupçonner le mystère de cette existence étrange, tissu de petites observances et de grandes pensées » : et de la part d'un spectateur du dehors, l'appréciation n'est dépourvue ni de respect, ni de délicatesse. Mais il se plaît davantage à évoquer l'image de sainte Jeanne de Chantal [1], qui visita plus d'une fois son couvent du faubourg Saint-Jacques; de sa petite-fille Mme de Sévigné, qui vint y pleurer le mariage et le départ de Mme de Grignan; de la Mère Duquesne, des Dames de Saint-Michel, impliquée inopinément et tragiquement dans le procès de la machine infernale, en compagnie de cette sainte laïque à qui son héroïque générosité fit friser l'échafaud, et qui avait nom

[1] M. André Hallays s'autorise sans doute de l'exemple d'un évêque éminent et de l'usage de plus en plus courant dans le monde pour écrire « sainte Chantal ». Bravons le reproche de pédantisme pour rappeler que ce vocable est aussi antiliturgique que peu rationnel, que « Chantal » ne saurait être un prénom, que « sainte Chantal » détonne à l'égal de « saint Sales », « saint Borgia » ou « saint Borromée ».

M[lle] de Cicé. — Nous rentrons dans le profane, dans le plus que profane, avec la double apothéose parisienne de Voltaire, avant et après sa mort, comme avec les avatars de la *belle Indienne*, cette créole d'origine danoise qui divorça pour épouser un évêque apostat et devint ainsi princesse de Bénévent : « C'est un plaisir, et très innocent, » conclut justement M. Hallays qui s'est égaré ce jour-là au cimetière Montparnasse, « que de surprendre, empêtré dans les embarras et le ridicule d'un sot mariage, un homme qui passa sa vie à jouer le personnage d'un sceptique ricaneur et glacial, témoin railleur des faiblesses humaines ».

*
* *

Si l'on excepte quelques réflexions jetées au coin ou au bas d'une page, le volume des flâneries parisiennes ne reflète que l'un des deux aspects de l'œuvre de M. André Hallays : l'auteur s'y présente comme un spirituel et souriant fureteur, à qui les vieux pans de murs remettent en mémoire de caractéristiques historiettes. Mais ce paisible promeneur se double d'un chevalier errant, ardent à châtier ou à dénoncer les ignominies, impitoyable aux profanateurs. Les jeunes gens d'aujourd'hui savent-ils encore le début d'une des époques de la *Légende des siècles* :

La terre a vu jadis errer des paladins,

et l'épisode touffu et sublime d'Eviradnus, le justicier bardé de fer, qui intervient au moment où le forfait va se consommer :

Arrête, Sigismond! Arrête, Ladislas!

Avec infiniment moins d'emphase, mais autant de vigilance et d'à-propos, M. André Hallays a assumé une mission analogue en prêchant, en menant à travers Paris et la France entière la croisade contre le vandalisme. Tantôt il consacre une longue et brûlante invective à dénoncer telle monstruosité qui se prépare; tantôt, à la fin d'une pacifique flânerie, quelques entrefilets, groupés sous le titre bientôt célèbre de *Chronique du vandalisme*, tiennent en haleine les fervents de nos antiquités nationales, démasquent les trames des barbares, font avorter la « spéculation immobilière » édifiée sur la ruine d'un chef-d'œuvre des hommes ou de la nature. Toutes ces campagnes n'ont pas produit le résultat immédiatement visé : mais toutes ont abouti à grouper les hommes de goût, à leur donner le sentiment de leur nombre et de leur force, à créer, c'est bien le cas de le dire, un

« esprit nouveau » avec lequel les pouvoirs publics, les brasseurs d'affaires et les architectes devront désormais compter.

Le vandalisme est un mot relativement récent, qui désigne un fléau fort ancien. Des œuvres d'art furent détruites ou profanées bien avant qu'une tribu germanique eût sous la conduite de Genséric saccagé l'Espagne, l'Afrique romaine et l'Italie. C'est d'autre part Grégoire, l'évêque constitutionnel de Loir-et-Cher, l'*abbé* Grégoire, comme on s'obstine souvent à l'appeler, qui après Thermidor mit en circulation ce vocable imagé et tant soit peu pédantesque pour stigmatiser les ruines amoncelées pendant la Terreur.

Le vandalisme a en effet pour première cause, dans ses accès de rage brutale, sauvage, le fanatisme religieux ou antireligieux. Pour ne point remonter plus haut, c'est ainsi qu'en France et en Allemagne les huguenots iconoclastes détruisirent des statues, des fresques, des verrières qui étaient des merveilles, mais qui avaient à leurs yeux le tort d'être des monuments de superstition papiste. C'est ainsi que pendant la Révolution on anéantit une quantité innombrable d' « emblèmes de la féodalité et de la crédulité », sans parler des « repaires de la tyrannie » et des « temples de l'imposture ». Plus odieux encore, car il se prétendait inspiré du culte de la liberté, ce vandalisme-là ne fut pas limité aux foules, aux illettrés : sous la Restauration, un humaniste, un raffiné comme Paul-Louis Courier osait bien, dans sa haine contre les souvenirs d'autrefois, regretter qu'on eût empêché la bande noire de débiter le château de Chambord en moellons et le parc en planches ou en bûches. De nos jours pourtant, cette forme grossière de l'anticléricalisme ne sévit plus guère que chez les esprits sans culture, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit désormais inoffensive.

Le vandalisme peut encore procéder d'une esthétique trop étroite. Pendant deux ou trois siècles, on a chez nous supprimé ou défiguré sans scrupule les monuments de l'art roman ou gothique, considérés comme d'importuns témoins de la « barbarie » ancestrale; puis, par une réaction outrée (c'est l'ordinaire des réactions), sous prétexte de les rétablir dans leur pureté primitive, on a substitué de contestables pastiches aux additions peu judicieuses, mais souvent en soi remarquables, qu'y avaient apportées les contemporains de Louis XIV et de Louis XV. L'abus de la *restauration*, de la *restitution*, qui séduit les demi-lettrés, qui flatte à la fois l'amour-propre et l'intérêt des architectes, n'a point d'adversaire plus obstiné que M. Hallays; « conserver sans restaurer » est une maxime qu'il ne se lasse point de professer, de commenter, et qui grâce à lui pénètre insensiblement dans les

milieux où s'était perpétué le culte du vieux neuf, du monument remis dans son état soi-disant originaire ou même complété suivant l'hypothétique pensée de l'auteur.

De redoutables vandales sont les collectionneurs. Les uns, théoriciens désintéressés, partent de cette idée que rien ne vaut un musée pour l'agrément et l'instruction des amateurs comme des foules : on peut citer comme modèles, sous le premier Empire, Denon, qui prétendait centraliser au Louvre les meilleurs tableaux de l'Europe, et qui causa la ruine d'œuvres remarquables en les soumettant à des déplacements brutaux; Lenoir, qui rêvait de dépouiller toutes les églises de France au profit de son Musée des monuments français, où il classait des tombeaux par ordre chronologique. Quelque chose subsiste encore parmi nous de cette tendance à arracher les chefs-d'œuvre de leur cadre primitif pour en encombrer les musées. Mais le mal vient surtout aujourd'hui de certains nababs, étrangers ou « métèques » pour la plupart, qui soit directement, soit par l'intermédiaire de brocanteurs sans vergogne, drainent d'une façon systématique et continue les richesses artistiques de nos petites villes et de nos campagnes, abusent de la cupidité des conseillers municipaux, de la candeur des curés, parfois enfin tentent de faire purement et simplement voler ce qu'on a refusé de leur vendre. Contre eux, M. Hallays s'efforce de susciter la révolte de l'opinion publique et d'obtenir une protection nationale de notre patrimoine d'art, qui serait pour la France l'équivalent de l'édit Pacca.

A Paris comme ailleurs, plus peut-être qu'ailleurs, ingénieurs, architectes et propriétaires se font trop souvent les auxiliaires plus ou moins inconscients du vandalisme. Dévots du culte de la ligne droite, les ingénieurs sacrifient impitoyablement tout ce qui les contraindrait à atténuer la rigidité de leurs conceptions géométriques : ils repoussent par exemple, comme une lâche compromission, l'imperceptible déviation du boulevard Raspail, qui aurait permis de respecter l'hôtel des conseils de guerre. Les architectes, convaincus qu'ils sont tous des Gabriels ou des Mansards, ou plus simplement désireux de grossir leurs profits, ne rêvent que *cités* ou *gratte-ciels*, et considèrent le moindre coin de jardin comme une offense aux règles de l'économie politique. Les propriétaires enfin, j'entends les plus accessibles d'ordinaire aux considérations d'art et d'élégance, en sont restés pour leur compte à la vieille conception romaine et païenne du *jus abutendi;* ils ont grand'peine, quand leur intérêt personnel et pécuniaire se trouve en jeu, à écarter indéfiniment les suggestions des tentateurs qui leur présentent, en guise de fruit défendu,

un plan de *lotissement* ou de *surélévation;* quiconque se hasarde à leur objecter l'intérêt supérieur du goût, de l'hygiène, de la beauté est exposé à s'entendre accuser d'idées subversives, antisociales. C'est ainsi que Paris se mue insensiblement en une ville banale, où l'harmonie des proportions est sans cesse méconnue, où ce qui subsiste des monuments du passé est écrasé par le voisinage de mastodontes sans majesté, où les réserves d'air vont en diminuant chaque année.

De cette déplorable tendance, une part de responsabilité incombe à l'administration municipale, contre laquelle M. André Hallays a soutenu quelques-unes de ses plus mémorables et plus courageuses campagnes. La majorité installée depuis treize ans à l'Hôtel de Ville a l'incomparable mérite d'en avoir extirpé l'antipatriotisme et l'intolérance religieuse, d'avoir géré les deniers communaux avec une relative frugalité. Mais en matière de voirie et de grands travaux, malgré la valeur intellectuelle de la plupart de ses membres, elle n'a pas pu et ne pouvait peut-être pas se déprendre des vices inhérents au système électif en général, au système électoral parisien en particulier.

Sauf en quelques pays privilégiés, dont la France ne fait malheureusement point partie, les conceptions artistiques de la démocratie sont rudimentaires, pire que cela, défectueuses : elle prend l'alignement pour de l'ordre, et le colossal pour de la majesté; la rue La Fayette ou la rue Monge satisfont largement ses besoins esthétiques : nul monument, ne l'oublions pas, n'a été ni ne demeure plus populaire que la tour Eiffel. Les élus sont bien forcés de tenir compte en quelque mesure de cette mentalité, de renoncer aux opérations qui seraient incomprises ou désapprouvées de la foule, d'exécuter des travaux platement utilitaires.

De plus, les intérêts professionnels les plus égoïstes, groupés en « ligues » ou en « syndicats », interviennent à jet continu, sur le ton de la menace ou tout au moins du commandement, pour imposer des décisions contraires à l'ordre, au bon goût, à l'hygiène : comme les cochers et chauffeurs sont électeurs, il est pratiquement impossible d'interdire la « maraude », qui contribue à obstruer la circulation; comme les chiffonniers votent, il faut tolérer le répugnant et nauséabond triage des ordures devant la porte des maisons; comme les débitants sont non seulement électeurs, mais grands électeurs, licence doit leur être accordée d'accaparer les trottoirs au détriment des passants; pour complaire aux mêmes puissants personnages, les baraques des fêtes foraines, avec leurs animaux plus ou moins féroces, leurs manèges à vapeur, leurs divertissements niais ou malsains, encombrent,

empuantissent, enlaidissent tour à tour les boulevards de la périphérie parisienne; ces baraques se partagent avec celles des diverses expositions la mission de déshonorer l'esplanade des Invalides.

Ce sont là misères inhérentes à tout régime électif, et que compensent d'autre part, sachons le reconnaître, les inconvénients du pouvoir non contrôlé. Mais le système adopté depuis 1871 pour l'élection du conseil municipal de Paris, à savoir le scrutin uninominal par quartier, avantageux peut-être au point de vue de la pondération politique, aggrave étrangement les défauts administratifs que nous venons de signaler. Si l'on a pu sans contradiction sérieuse traiter de « mares stagnantes » les arrondissements de province, que dire des quartiers de Paris? Homme-lige unique et commissionnaire obligé de ses mandants, le conseiller doit rapetisser ses conceptions, ses propositions et ses démarches surtout, à cette minuscule échelle, les restreindre à cet horizon étriqué; il lui faut prévenir, à l'échéance de la réélection, le reproche imbécile, mais redoutable, de « n'avoir rien fait pour le quartier ». Il n'est point en effet de quartier, si bien pourvu soit-il, où les propriétaires ne rêvent d'expropriations et les gargotiers de grands travaux, leur procurant une abondante clientèle ouvrière; où la majorité des électeurs influents ne soit intéressée, au moins d'amour-propre, à voir entreprendre du nouveau. De là la tendance à écarter les opérations d'ensemble, qui ne peuvent nécessairement profiter à tous, pour leur préférer des travaux de détail, incomplets, mal liés, souvent inutiles, mais dont la manne du moins peut se diviser en quatre-vingts parts. C'est ainsi que pour faire face à une circulation à peu près nulle, ici on éventre l'île Saint-Louis, et là on double en les défigurant les proportions du pont d'Iéna. Ailleurs, au lieu de faire partir de Saint-Germain des Prés deux larges voies, dont l'une renverserait d'ignobles masures en aboutissant au Pont-Neuf, dont l'autre écornerait l'hôpital de la Charité en conduisant au pont des Saints-Pères enfin élargi et transporté en face des guichets du Carrousel, on s'obstine, avec un entêtement farouche, à prétendre réduire l'Institut à un îlot battu par le fracas des autobus, à édifier un pont qui n'aura d'utilité que si l'on saccage la pointe de la Cité ou si l'on ouvre aux voitures la cour du Louvre, alternative dont les deux termes apparaissent comme pareillement intolérables. Absorbés par ces combinaisons à courte vue, les conseillers n'ont plus le loisir d'embrasser les perspectives d'ensemble. Ils omettent par exemple de profiter de la coïncidence du terme des concessions avec la diffusion des omnibus automobiles et

l'extension des chemins de fer électriques souterrains pour reléguer les tramways dans la banlieue; les voies les plus fréquentées sont défoncées avec une exaspérante lenteur, pour demeurer ensuite sillonnées d'encombrantes voitures dont les files s'immobilisent au moindre obstacle, dont les rails, finissant toujours par faire saillie sur la chaussée, sont une cause permanente d'accidents.

A ces maux, on ne remédierait point en changeant des hommes qui par ailleurs sont en majorité animés des meilleures intentions et rendent d'appréciables services; il serait même insuffisant d'élargir les collèges électoraux et de substituer des circonscriptions étendues à quatre-vingts petits fiefs. L'essentiel est de modifier l'orientation de l'esprit public, d'opposer à la coalition des égoïsmes et des ignorances celle des amis de l'histoire et du bon goût, de susciter une sorte de respect humain, qui contraigne les administrateurs à hésiter et à rougir en face de certaines initiatives ou de certaines abdications. C'est à quoi M. André Hallays s'est employé avec une vaillance qu'aucun échec ne saurait abattre, et qui a été souvent récompensée par le succès. Grâce à lui, la vieille maison des *Miramionnes* a été sauvée sur le quai qui devrait bien reprendre leur nom; si ses apostrophes enflammées n'ont pu décider le conseil municipal à acquérir l'hôtel Biron guetté par les démolisseurs, l'Etat du moins a fait le geste que l'on attendait de la Ville; c'est M. Hallays principalement qui a entravé jusqu'ici la réalisation du sinistre projet de « reconstruction » de l'Institut; ses plaintes et ses sarcasmes ont obtenu qu'on mît un terme à la hideuse surélévation des maisons, au moins à proximité des monuments publics. Surtout, après avoir inauguré sa prédication dans le désert, il a groupé un noyau de disciples qui va sans cesse grossissant : de toutes parts maintenant lui arrivent les encouragements, les suffrages, les renseignements, les appels; après l'avoir considéré comme un dilettante dont les objections étaient négligeables, puis après l'avoir maudit comme un gêneur qui troublait leur quiétude, les administrations en viennent à le redouter comme le justicier qui les convaincra de barbarie. Une fois de plus, la crainte aura été le commencement de la sagesse, et il ne nous est point interdit d'espérer qu'un jour, pour mettre en valeur les souvenirs du passé, pour en concilier le respect avec les exigences du présent, on s'inspirera officiellement des conseils et de la doctrine de celui qui excelle à la fois à nous révéler le charme des vieilles choses et à nous inspirer l'horreur de tous les vandalismes.

DE LANZAC DE LABORIE.

LES FAUX BILLETS DE NAPOLÉON Ier [1]

Un graveur, employé au Dépôt général de la guerre, travaillait pour la ville, avant et après ses heures de bureau. Au commencement de 1810, un inconnu se présenta à son domicile et lui proposa de graver une planche dont l'exécution offrait de grandes difficultés. Cette commande était, paraît-il, pour un libraire de Paris, qui désirait compléter un livre rare dont les cuivres se trouvaient égarés. Quinze jours plus tard, le client revint, se déclara satisfait, paya et disparut.

A quelque temps de là, le même homme se présenta encore. Il engagea le graveur à se rendre, avec lui, chez le libraire, son patron. M. L. y consentit. Mais quelle ne fut pas sa surprise lorsqu'il vit son guide s'arrêter devant l'hôtel de la police générale et l'inviter à entrer.

On se glissa par une porte bâtarde de la rue des Saints-Pères et, tout en montant l'escalier, le cœur de M. L. battait bien fort. Il scrutait sa conscience et, avec émotion, se demandait quelle imprudence de conduite avait pu attirer, sur lui, les soupçons?

Introduit dans un petit salon, abandonné à lui-même pendant près d'une heure, il demeura, tout ce temps, assez angoissé. Pourtant, il avait beau s'examiner, il ne trouvait rien à se reprocher. Tout à coup, retentit un fort coup de sonnette. Un huissier l'appela, il se leva, traversa plusieurs pièces et entra dans le cabinet d'un haut fonctionnaire. Troublé, il se crut en présence du ministre lui-même :

— Monseigneur, balbutia-t-il, en saluant profondément, je suis aux ordres de Votre Excellence, veut-Elle me donner connaissance du motif qui m'amène devant Elle?

— Je ne suis pas le ministre, répondit en souriant M. Desmarets, premier chef de division de la police secrète. (Cette méprise flattait son amour-propre et le disposait à la bienveillance.) Mais je suis chargé, par lui, de vous admettre dans mon cabinet. Nous

[1] *Papiers secrets du Second Empire.* — *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 321. — *Chronique indiscrète du XIXe siècle.* — *Révélations scandaleuses de Fiérard.* — *Papiers de Beugnot*, Archives nationales, A B, XIX, 339.

devons nous entretenir ensemble d'un travail qui va vous être confié et qui exigera, de votre part, la plus grande discrétion. Vous l'exécuterez seul et vous répondrez de la régularité de votre tâche. J'ai fait prendre des renseignements sur votre moralité. Je n'ai rien oublié de ce qui pouvait nous procurer la certitude que vous réunissiez les capacités nécessaires pour entreprendre ce que le gouvernement va vous confier. C'est à vous, Monsieur, à vous montrer digne de ce que nous avons le droit d'attendre de vous. Zèle et discrétion! voilà les deux principes de votre conduite. Vous allez être dépositaire d'un grand secret d'Etat! Tenez-vous en garde contre tout interlocuteur qui voudrait le connaître. Vous devez, en ce cas, nous prévenir tout de suite. Il faut, dans cette affaire, beaucoup de désintéressement. Ne sacrifiez pas l'intérêt du gouvernement au profit de ses ennemis! Ceux-ci ne manqueraient pas de vous abuser par de séduisantes promesses et vous abandonneraient, ensuite, lorsque vous auriez à répondre de votre félonie!

— Merci, monsieur, répondit l'employé, un peu étourdi de tout ce langage. Veuillez, je vous prie, me faire connaître ce dont il est question.

M. Desmarets sortit d'un tiroir une liasse énorme de billets de banque anglais. Il plaça sur sa table la planche gravée pour le pseudo libraire et le modèle copié par M. L.

— Le ministre, dit-il, a vu ce que vous avez fait. Il nous est démontré que vous pouvez imiter ces billets. Ils sont gravés en taille douce. Vous rencontrerez moins de difficultés, il me semble, que pour votre premier travail.

Cette entreprise, ajouta-t-il, sera de longue durée. Vous seul exécuterez toute la gravure du cabinet secret de S. M. l'Empereur. Pour vous prouver combien est grande la confiance que nous mettons en vous, nous vous confions la mission de nous indiquer un imprimeur en taille douce, qui réunisse, sous le rapport de son état et de sa moralité, toutes les qualités nécessaires.

M. L. remercia Desmarets de ses éloges, mais lui représenta qu'il ne voulait pas perdre sa place au Dépôt de la guerre. Une permission du général Samson lui était nécessaire pour s'absenter aussi longtemps et vaquer à ses nouvelles occupations.

Desmarets promit de tout arranger. En effet, le lendemain de cette entrevue, M. L. se rendit à son bureau. Le colonel Jacotin, chef de sa division, lui dit, sans explications préliminaires :

— Monsieur L., le général vous autorise à vous absenter autant de temps que le service de S. M. l'exigera.

Le graveur se mit en quête d'un imprimeur en taille douce. Son choix tomba sur un Savoisien, d'un caractère peu com-

municatif, d'une conduite très régulière, fort dévoué au gouvernement. Ce collaborateur fut présenté à Desmarets. On apporta chez M. L. une presse, aux croisettes de laquelle on adapta une chaîne, munie d'un cadenas. La clef en fut remise à l'imprimeur. Un employé de Desmarets, M. Terrasson, commissaire du gouvernement, eut l'ordre de surveiller le travail.

M. L. occupait rue Saint-Jacques, en face de la rue des Ursulines, une petite maison isolée, qui convenait tout à fait à l'œuvre clandestine dont il s'était chargé. Composée de deux étages, entourée d'un jardin mitoyen à celui des Sourds-Muets, on n'avait à craindre aucun espionnage, aucun regard indiscret. La pièce d'entrée et la chambre à coucher donnaient sur le jardin. Au premier étage, trois fenêtres s'ouvraient sur la rue des Ursulines. Le second étage était disposé de la même manière que l'appartement du palier inférieur.

Dès que les premières épreuves furent gravées, Fouché les examina et les soumit à l'Empereur qui ordonna de continuer.

Les deux collaborateurs n'étaient pas tranquilles. Ils redoutaient les tracasseries de policiers trop zélés. Si un commissaire venait à les surprendre, n'était-il pas présumable que la haute administration les abandonnerait et les laisserait croupir en prison ou au bagne? Ils tourmentaient, de leurs réclamations, leur surveillant, le sieur Terrasson. Mais Fouché demeurait sourd à leurs requêtes. Le duc de Rovigo, qui lui succéda, se montra plus accessible et délivra un écrit signé de lui.

Il portait en substance que le gouvernement, voulant faire graver des cartes géographiques, qui devaient rester secrètes, avait chargé M. L. de leur exécution. En conséquence, il était défendu à personne de pénétrer dans l'atelier et dans ses dépendances. Sur la présentation de l'ordre, signé du ministre de la police générale, nul ne devait dépasser le seuil de cette maison, sauf à en référer au duc de Rovigo.

M. Desmarets se rendit rue Saint-Jacques, parcourut la maison du haut en bas et en approuva l'aménagement. Un soir, à neuf heures, la sixième planche venait d'être achevée, quand Terrasson entra subitement. Il ordonna au graveur de placer ses cuivres dans un portefeuille et de le suivre.

On prit par le boulevard Montparnasse. Avec un temps obscur et à cette heure relativement tardive, il était presque désert. M. L. un peu tremblant chuchota à l'oreille de Terrasson qu'il était peu prudent de suivre un pareil chemin. Des rôdeurs pourraient les attaquer et enlever le précieux portefeuille.

— Ne craignez rien, répondit le policier d'un air crâne, nous avons derrière nous trois lurons qui ne tarderaient pas à nous

secourir. Pensez-vous que je m'aventurerais à pareille heure si je n'étais point surveillé?

Arrivés au n° 25, Terrasson s'arrêta et, s'adressant à son compagnon, lui dit :

— Observez bien la manière de sonner à la porte de cette maison.

Il tira deux fois violemment la chaîne, en espaçant également ses coups. Puis il mit la cloche en branle, pendant environ dix minutes. Un homme de forte taille ouvrit et referma tout de suite la porte. Au bout d'un long couloir, mêmes précautions, avant de franchir une nouvelle porte. On traversa un petit jardin et ils pénétrèrent dans une grande pièce, au rez-de-chaussée, le cabinet du directeur, M. F., frère du secrétaire de S. M. l'Empereur.

Présenté à ce personnage, M. L. le suivit dans la maison qu'ils visitèrent. Malgré un grand nombre de personnes, on y observait un silence presque conventuel. Les imprimeurs et les autres employés couchaient dans l'atelier, sur des lits à bascule, qui se renfermaient dans des armoires. Parmi les ouvriers, M. L. remarqua son collaborateur M. M., le Savoisien, désigné autrefois par lui à Desmarets, comme imprimeur en taille douce. Tant de discrétion lui prouva, une fois de plus, combien son choix avait été heureux et avec quelle confiance on pourrait se reposer sur un pareil homme. Il était près de minuit. Le directeur, avant de congédier le graveur, lui enseigna les signes conventionnels et le laissa partir.

Un équipage s'arrêta, un matin, rue Saint-Jacques, à la porte de la petite maison. C'était un événement, dans un pareil quartier, surtout en face de la rue des Ursulines, petit coin de province où, maintenant encore, des poules picorent entre les pavés. Le duc de Rovigo, lui-même, descendit de cette voiture avec Desmarets. Il s'assit devant la table du graveur, examina les épreuves et posa quelques questions.

— Combien pensez-vous qu'une planche puisse donner d'épreuves?

— Cinq ou six mille.

— C'est peu, en comparaison de la typographie.

— C'est vrai, Monseigneur, mais la taille douce ne ressemble pas aux caractères en relief; la retouche de mes planches peut encore vous fournir un plus grand nombre d'épreuves.

M. L. fit remarquer au ministre plusieurs billets de banque anglais, qui avaient été retouchés, et affirma qu'une planche pouvait tirer, après correction, dix à douze mille épreuves. Savary fut satisfait de ces explications, examina le local, distribua quelques éloges, parla de l'impatience de l'Empereur et s'en alla.

En venant, sans plus de précautions, il avait commis une maladresse, car la brillante voiture, arrêtée devant cet humble logis, fournit matière à bien des commérages. Tous ces bruits parvinrent

aux oreilles du commissaire de police de la circonscription. Ce dernier connaissait M. L. depuis son enfance et l'estimait beaucoup; aussi se contenta-t-il de lui dire, en manière d'avertissement :

— J'ai vu à votre porte un carrosse aux armes du duc de Rovigo, vous avez donc des relations avec Son Excellence?

A cette demande, il fut répondu par une explication quelque peu embrouillée dont le commissaire se contenta. On verra plus loin qu'il se rencontra des gens moins fins et moins discrets que lui.

Pasquier, qui était préfet de police, lut un jour avec attention une note d'un de ses limiers, le sieur Maçon, homme adroit, chargé de la surveillance des halles, et fort redouté des marchandes. Ce dernier dénonçait les choses étranges qui se remarquaient boulevard Montparnasse. Il avait établi une surveillance d'agents déguisés. Ceux-ci virent de fréquentes allées et venues; des ouvriers fort bien vêtus, chargés de larges portefeuilles, des provisions de bouche très abondantes introduites dans cette demeure. Tous ces détails intriguèrent le préfet. Maçon, avec son assentiment, poursuivit donc son enquête et, emporté par son zèle, brusqua les choses.

A deux heures de l'après-midi, les agents sonnèrent à la porte et surent si bien imiter le signal convenu que le concierge ouvrit à l'instant. On lui sauta à la gorge, il se débattit, cria : au secours. Aussitôt l'alarme se répandit dans toute la maison et les ouvriers se mirent en défense, saisissant tout ce qui leur tombait sous la main. Deux policiers s'introduisirent dans la cuisine, enfonçant avec leurs pieds une petite croisée. Ils grimpèrent, de là, par un escalier dérobé, jusqu'à l'imprimerie.

Le Directeur, au bruit des coups et des cris, s'avança au devant des assaillants. Il se trouva nez à nez avec le commissaire Maçon, qui, sans plus de paroles, le saisit au collet. Presque étranglé, pouvant à peine parler, il brandissait un papier et, par ses gestes, par des mots inarticulés, engageait Maçon à en prendre connaissance. Mais celui-ci était bien trop affairé pour rien remarquer. Le commissaire criait des ordres, réclamait la force armée, placée en réserve, tandis que ses agents, excités par son exemple, faisaient pleuvoir des coups de canne sur les assiégés. Ceux-ci ripostaient de leur mieux. Des blessés tombaient de part et d'autre. Les dalles de la cuisine se rougissaient de sang. Enfin, Maçon aperçut le papier que lui tendait, toujours, le Directeur. A peine l'eut-il parcouru qu'il changea brusquement de contenance. Pâle, tremblant, il devint, à l'instant, l'être le plus pacifique. Il se confondit en excuses, se multiplia pour calmer ses troupes, les rallier et battre en retraite vers la préfecture de police. Des voitures avaient été commandées, pour emmener les

prisonniers capturés dans la maison suspecte, elles servirent à transporter les blessés.

M. L. n'assistait pas à cette bagarre. Il arriva deux heures après le combat. L'émoi n'était pas encore calmé. Il vit deux imprimeurs couchés sur le plancher et assez grièvement blessés. Desmarets, le Directeur et un de ses associés s'agitaient, parlaient, rédigeaient un procès verbal et le commentaient à haute voix. Le sieur Maçon fut mandé à la police générale. Il crut perdre sa place et se défendit en produisant les ordres précis de Pasquier. Ce dernier, dans ses *Mémoires*, ne décline pas cette responsabilité, mais affecte, en racontant ces faits, un air dégagé qu'il n'eut sans doute pas à ce moment. Nous pouvons supposer, au contraire, sans invraisemblance, qu'il dut être fort penaud!

Aujourd'hui, pareils événements grossiraient, pendant plusieurs jours, les colonnes des journaux et fourniraient, à leurs rédacteurs, des thèmes pour de prolixes variations. Mais, sous l'empire, quand le *Mercure* était supprimé parce que Chateaubriand se permettait quelque allusion au rôle vengeur de l'historien « dans le silence de l'abjection », la presse *caporalisée* par la censure n'osa faire la moindre allusion à ce qui s'était passé boulevard Montparnasse.

Non content de fabriquer des billets anglais, Napoléon voulut encore falsifier ceux de la banque prussienne. Le sieur L. fut appelé, de nouveau, chez Desmarets, qui lui donna ses instructions et lui confia un modèle. Ces billets ressemblaient aux assignats de cinq livres que, dans l'argot parisien, on appelait des *Corsets* à cause du citoyen Corset dont ils portaient la signature. Ils étaient grands comme une carte à jouer, teintés de bleu, au revers et vernissés de blanc. Mais la police se heurta, cette fois, à un scrupule fort honorable chez un homme entièrement à sa discrétion.

Ce graveur trouvait tout naturel de miner le crédit anglais, parce que ce peuple nous combattait et que le ministère britannique usait, à l'égard de la France, de procédés semblables. Mais la Prusse n'était pas en guerre avec l'Empereur! Aussi, très embarrassé de la conduite qu'il devait tenir, partagé entre le sentiment, tout naturel, de ne pas mécontenter un gouvernement dont il dépendait, et celui de ne pas agir contre sa conscience, il résolut de consulter quelqu'un à la discrétion duquel il pourrait se confier. Il alla trouver son beau-frère, artiste fort distingué, qui avait dirigé les travaux de gravure pour le sacre et qui autrefois, pour le Comité de salut public, avait contrefait, à l'eau forte, un manuscrit de Pitt, saisi à Calais. Ce dernier travail avait été si parfait que la copie fut remise au ministre anglais et que le gou-

vernement français garda l'original. Ce personnage écouta donc M. L. avec attention, entra dans ses vues et répondit :

— Je pense comme vous, l'on me couperait la main plutôt que de me forcer à pareille chose !

Ils cherchèrent, ensemble, un prétexte plausible pour décliner l'entreprise et se retranchèrent derrière certaines difficultés techniques insurmontables. Desmarets parut se contenter de ces raisons et le projet fut abandonné.

On continua donc à fabriquer des bank-notes. Jour et nuit les imprimeurs travaillaient. Deux employés du ministère de la police, commis assermentés, imitaient les signatures de ces billets. Ils s'y étaient exercés pendant plus d'un mois et étaient devenus si habiles qu'ils en contrefaisaient plus de mille par jour. On jetait ensuite les billets sur le carreau d'une chambre remplie de poussière et on les retournait, dans tous les sens, avec un balai de crin. Ils s'amollissaient, prenaient une teinte cendrée et paraissaient avoir passé dans de nombreuses mains. On les liassait et on les expédiait, tout de suite, au ministère de la police.

Le salaire d'ouvriers dépositaires de pareils secrets paraîtra assez médiocre. Les imprimeurs recevaient 9 francs par jour, plus la nourriture. On les recrutait parmi des hommes mariés, d'une bonne conduite. La plupart paraissaient assez avancés en âge. M. L. touchait un traitement double de celui que le ministère de la guerre lui allouait, en qualité de premier graveur. On lui promit, en outre, une gratification, qui ne lui fut jamais payée.

Un matin, comme M. L. apportait de nouvelles planches à l'atelier du boulevard Montparnasse, un ouvrier, qui se promenait dans le jardin, lui raconta les détails suivants :

La veille, dès quatre heures de l'après-midi, tout le monde fut consigné dans l'imprimerie et dans les bureaux. Toutes les chambres furent balayées avec soin. A huit heures, les portes s'ouvrirent. Desmarets arriva le premier, et parcourut les ateliers, avec le Directeur. Un moment après, deux personnages entrèrent. L'un, d'une haute stature, accompagnait un homme beaucoup moins grand, la tête couverte d'un chapeau rond très enfoncé, dont les larges bords cachaient la moitié du visage. Ils ne restèrent que quelques instants, après que Desmarets leur eut montré les cuivres gravés. Il n'était pas difficile de reconnaître, malgré les renseignements sommaires de cette description, la tournure de Napoléon et celle de Duroc, son grand maréchal.

Quand l'Empereur prépara la campagne de Russie, il ordonna de fabriquer de faux roubles en papier, et le sieur L. y fut employé. D'après les renseignements techniques fournis par lui et que nous abrégeons, l'entreprise fut beaucoup plus considérable

que celle des bank-notes, car L. dut s'adjoindre son beau-frère Ils installèrent leur atelier rue Neuve-Saint-Etienne, dans une habitation dont ce dernier était propriétaire. Cette maison était entourée de jardins, il n'y avait, dans le voisinage, qu'un couvent de bénédictines. Dix planches gravées en sortaient, tous les jours pour être portées, 26, rue de Vaugirard, près d'un magasin d'équipements militaires. Vingt-trois presses en taille douce y fonctionnaient, tous les jours, jusqu'à onze heures du soir.

En moins de trois mois, M. L. estima avoir gravé plus de 700 planches. Les signatures, sur chacune des épreuves, étaient couvertes d'un cachet afin d'éviter les indiscrétions, car on employait beaucoup d'ouvriers à exécuter les travaux secondaires, tels que le planage et le coupage des cuivres. Seul un employé de la police levait ce cachet et passait les billets sous un cylindre. On les réunissait en liasses et on les envoyait chez le duc de Rovigo. Le tirage dut être énorme, puisqu'il se prolongea jusqu'au moment des revers de l'armée française, en Russie.

A l'époque de la campagne de France, M. L., très bon patriote, voyait, avec chagrin, l'invasion du pays. Aux malheurs publics, s'ajoutaient des inquiétudes personnelles. Que deviendrait-il si Paris était pris? lui, un des principaux agents de cette entreprise occulte que, sans doute, les alliés avaient fini par découvrir. Ils mettraient en mouvement leurs espions et il suffirait d'une parole imprudente, échappée à un malveillant ou à un indiscret, pour le faire saisir et l'envoyer en Sibérie ou ailleurs. Deux jours après la prise de Paris, l'infortuné crut que ses pressentiments allaient se réaliser. Ayant affaire au Dépôt de la guerre, il s'y rendit, trouva la porte fermée, sonna. Quelle ne fut pas sa surprise, quand il eut pénétré dans la cour, de la trouver remplie de troupes russes, qui escortaient des officiers d'état-major. Plus moyen de reculer. Un jeune lieutenant l'avait déjà saisi par la main et interrogeait le concierge. Celui-ci s'empressa de répondre :

— Monsieur est un de nos graveurs d'écritures. Il y a dix ans qu'il est attaché à l'administration, en cette qualité.

— Eh! bien, reprit l'officier, soyez le bienvenu, je vais vous présenter à mon général.

En effet, il conduisit M. L. jusqu'au péristyle, où se tenait ce chef entouré de ses aides de camp :

— Monsieur, interrogea le général, vous devez avoir connaissance de la disparition des objets qui se trouvaient ici, avant la prise de Paris. On m'a assuré que ces effets ont été emportés, depuis cinq jours à peine. Je suis venu à Paris, il y a plusieurs années, j'ai visité le Dépôt. Il s'y trouvait une grande quantité de dessins précieux, de planches gravées et une fort belle biblio-

thèque. Tout a disparu. Veuillez nous donner les renseignements dont nous avons besoin. Nous manquons de cartes, il nous en faut à tout prix!

M. L. essaya de détromper le général et de lui persuader que, depuis plusieurs mois déjà, tous les objets précieux du Dépôt se trouvaient expédiés au delà de la Loire. Il ajouta que, pour les cartes nécessaires à l'état-major russe, on trouverait ce qu'on voudrait chez le sieur Piquet, près de l'Institut. Le général lui ordonna de marcher à la tête de son escorte, mais avant de monter à cheval, cet officier parut se raviser :

— Au Dépôt, vous n'étiez occupé qu'à graver les écritures sur les cartes? lui demanda-t-il brusquement.

— Oui, général.

— Je vous invite, Monsieur, à vous rendre ce soir à l'Elysée Bourbon, vous y serez bien reçu par le général en chef, auprès duquel je vous introduirai, vers quatre heures, mais il faudra changer votre cocarde.

— Général, j'attends l'ordre du jour, je suis sergent de grenadiers dans la 12e légion de la garde nationale.

On se mit en route. Le malheureux L. ressemblait à un criminel, conduit au supplice. Arrivé près de l'Institut, il trouva moyen de s'esquiver et se garda bien de paraître à l'Elysée.

Les détails précis fournis par ce graveur établissent donc, d'une manière irréfutable, qu'il y eut, sous le règne de Napoléon, et par l'ordre de l'Empereur, une entreprise clandestine de faux billets. Reste une autre question à élucider. Quel fut le résultat de ces opérations? Réussirent-elles, le crédit anglais et le crédit russe en furent-ils ébranlés?

Si l'on consulte Pasquier, il faut se tenir en garde contre ses assertions. Nous avons vu, précédemment, avec quelle maladresse il s'était fourvoyé dans les secrets de l'Empereur. Il ne pouvait donc que parler légèrement de combinaisons machinées par un rival, à son insu. Son langage paraît contradictoire. Il déclare d'abord que ces faux billets n'ont jamais été d'une utilité réelle; qu'un très petit nombre, seulement, fut placé pendant l'expédition de Russie et, quelques pages plus loin, il mentionne un procès qu'intenta, au duc de Rovigo, une maison de Hambourg, lésée gravement dans ses intérêts par l'escompte de ces faux billets. Pour éclaircir ces faits, pour trouver une explication que Pasquier n'a pas fournie, il faut chercher, ailleurs que dans ses *Mémoires*, des renseignements. Il existe des pamphlets, publiés sous la Restauration. Un rapport du comte Beugnot, adressé au roi Louis XVIII, daté d'octobre 1814; une lettre du duc de Bassano, à un personnage resté inconnu, complètent les allusions assez transparentes de

ces libelles. En critiquant ces documents et en dégageant les assertions concordantes, il est possible d'aboutir à une solution, sinon certaine, du moins très vraisemblable de ce problème historique.

Le premier de ces pamphlets, intitulé : *Chronique indiscrète du XIXe siècle*, publié en 1825, explique spécialement l'utilité, pour l'Empereur, des bank-notes anglaises. C'était une arme à deux tranchants, dirigée à la fois contre la Grande-Bretagne et contre la Russie. Ce dernier pays, en effet, dès 1811, faisait de grands préparatifs et ordonnait des achats immenses, malgré la pénurie de son trésor. Le papier-monnaie anglais était, presque exclusivement, la seule valeur avec laquelle le tsar soldait ses dépenses. Répandre pour quelques millions de ces faux billets jetait la défiance parmi ses fournisseurs, discréditait la banque britannique, gênait Alexandre et retardait d'autant ses préparatifs.

Quant aux moyens de diffusion, employés pour obtenir ce résultat, l'auteur du libelle, sur ce point, reste assez bref. Son récit se distingue moins par une recherche attentive des détails précis que par un souci des contrastes dramatiques, destinés à piquer la curiosité du lecteur; procédé assez semblable à celui d'un rédacteur de roman-feuilleton! On en jugera par l'extrait suivant : Un homme adroit, avide et sans conscience était renfermé à La Force, prévenu de certaines malversations et même de quelque chose de plus grave, qui pouvait entraîner les peines les plus rigoureuses du Code pénal. On lève les verrous et le prisonnier se trouve en face d'un grand personnage : « Le bagne vous attend, lui dit celui-ci, voyez pourtant si vous vous sentez capable d'une entreprise, où vous risquez votre vie, mais où il y a de l'argent à gagner... » Le futur galérien accepte sur le champ une pareille proposition. Les villes hanséatiques furent choisies par le négociant improvisé, pour y exercer ses escroqueries. Quant à la répartition des bénéfices, elle s'opéra par moitié entre la police et ce personnage. Il se rendit d'abord à Hambourg, où Bourrienne lui fournit à la fois des marchandises et des instructions complémentaires. L'histoire se terminait par l'apothéose de cet aventurier, enrichi par son commerce, réhabilité grâce à sa fortune, admis dans la société la plus choisie et enfin le *lion* de la promenade de Longchamp où les badauds admiraient l'élégance de sa calèche ainsi que la beauté de ses six chevaux qu'il conduisait, lui-même, à grandes guides.

Dans un autre écrit du même ordre et paru à la même époque, intitulé : *Révélations scandaleuses de Fiérard*, on relève cette apostrophe à un sieur B., devenu fermier des jeux de hasard :

— Oui, vous fûtes à Londres pendant l'été de 1811; vous y étiez au mois d'août de cette année (1811), mais qu'y faisiez-

vous? On assure que vous y réalisiez de faux billets de la Banque d'Angleterre, fabriqués à Hambourg; on dit que, la mine éventée, vous eûtes le bonheur d'être averti assez à temps pour éviter d'être pendu...

Nous possédons la pièce de procédure à laquelle Pasquier faisait brièvement allusion. C'est un mémoire de Joseph Castel, ancien négociant à Hambourg, mettant en cause Savary, duc de Rovigo, Desmarets, ancien chef de division à la police générale, Schulmeister, agent secret, et Bernard, fermier des jeux à Paris. Castel escompta 5000 livres sterling de bank-notes qu'il écoula en partie, à son tour, chez ses correspondants de Lubeck et de Hambourg. Il lui restait environ 3000 livres, que le directeur de la police à Hambourg, M. d'Aubignosc, lui reprit parce qu'il n'en avait pas trouvé le placement. Les billets, reçus à Lubeck, passèrent à Londres, où la Banque les reconnut faux. Castel indemnisa ses confrères et réclama à son tour la réparation du dommage, perte qui ne dépassait pas 50 000 francs.

A la fin de ce mémoire, il est encore question de ce fameux Bernard, mentionné dans les pamphlets précédents. Son beau-frère aurait livré à deux courtiers danois près de 750 000 francs de faux billets. Quant à Bernard, plus hardi que tous les autres, il serait parti en 1811 pour Londres, accompagné d'un juif originaire de Hambourg, nommé Marcuff. Tombés tous deux aux mains de la police anglaise, Marcuff fut pendu, Bernard s'évada, s'embarqua sur un bateau pêcheur et gagna Boulogne. Le 1er janvier 1813, il recevait en récompense la ferme des jeux, à Paris.

Beugnot, dans son rapport à Louis XVIII, signale un moyen de diffusion, employé en Russie et en Autriche. L'agent secret suivait l'armée d'occupation, celle-ci levait des indemnités de guerre en valeurs de bon aloi, l'agent qui paraissait chargé de solder les dépenses les acquittait avec de faux billets. Il cite à l'appui de ses affirmations les témoignages d'un banquier de Milan nommé La Porte et ceux d'un trésorier nommé Ibénin. Ceux-ci, sur l'ordre du prince Eugène, auraient tenté de négocier près de 430 000 florins. Mais Beugnot garde le silence sur le succès de cette opération. Ce qui laisserait supposer un échec, c'est l'objet même de son mémoire, adressé aussi bien à l'Autriche qu'à Louis XVIII. Le ministre cherche à rassurer cette puissance et à lui prouver qu'avant même de succomber sous l'effort des alliés, Napoléon avait détruit sa fabrique de faux billets de banque. En effet, Beugnot explique qu'à la fin de 1813, toutes les machines destinées à cet emploi furent démontées, les planches, piquées avec des marteaux, taillés en pointes de diamants, passées dans un mélange de vinaigre et de sel, afin de produire du vert de gris;

les types, matrices, timbres et poinçons furent effacés au feu et à la meule, de manière à ne plus offrir la plus légère trace des empreintes reçues. Le papier imprimé fut brûlé et le papier blanc remis en pâte.

En somme, on peut conclure que ces tentatives de fraude échouèrent, dans leur ensemble.

Malgré soi, quand on considère l'envers de l'Histoire et les ressorts cachés d'un gouvernement si glorieux, on ne peut que songer au passage fameux de La Bruyère : « Si vous entrez dans les cuisines où l'on voit réduit en art et en méthode le secret de flatter votre goût et de vous faire manger au-delà du nécessaire; si vous examinez, en détail, tous les apprêts des viandes qui doivent composer le festin que l'on vous prépare..., quelles saletés, quels dégoûts! Si vous allez derrière un théâtre et si vous nombrez les poids, les roues, les cordages, qui font les vols et les machines..., vous direz : Sont-ce là les principes et les ressorts de ce spectacle si beau, si naturel, qui paraît agir de soi-même. » Comme contraste, opposons aux aventuriers qu'emploie Napoléon pour répandre les faux billets, à leurs richesses hardiment parfois, mais frauduleusement conquises, la pauvreté, si honorable, du graveur L..., le principal héros de ce récit. Les yeux brûlés par le travail, incapable d'exercer sa profession, il acheva ses jours dans la gêne, plutôt que de trahir le secret confié à sa discrétion. Bien des intrigants rôdèrent autour de lui, cherchant à arracher à sa détresse des révélations qu'ils eussent largement payées. Il les éconduisit tous. Cependant ce n'était pas la reconnaissance qui le liait à l'Empire. Qu'avait-il reçu de ce gouvernement, en échange d'un travail excessif, où il s'était usé? Un salaire assez maigrement mesuré! une promesse de gratification jamais acquittée! Un tel secret aurait péri avec lui si, pour obtenir, en faveur de sa famille, une réparation légitime, le duc de Bassano n'eût joint, à l'appui d'une lettre qu'il prit la peine de rédiger, le journal analysé ici, documents confidentiels que mit au jour, seulement, la révolution du 4 septembre 1870.

François Rousseau.

NOTES ET APERÇUS

LE TSAR ALEXANDRE Ier ET METTERNICH[1]

S. A. I. le grand-duc Nicolas Mikhaïlowitch poursuit la série des magistrales publications par où il a renouvelé l'histoire de l'empereur Alexandre Ier, de son entourage de famille, de ses auxiliaires et de sa politique. Ce sont presque exclusivement des documents de source autrichienne que renferme le nouveau volume dû à son zèle infatigable. Il s'agit de la mission à Saint-Pétersbourg d'un des meilleurs agents de la chancellerie aulique, Lebzeltern, celui-là même dont en 1810 Napoléon avait toléré l'envoi temporaire à Savone auprès de Pie VII prisonnier. Arrivé en Russie au lendemain de Waterloo, Lebzeltern y demeura jusqu'après la mort d'Alexandre : c'est dire que ses dix années d'ambassade coïncidèrent avec la période dite de la Sainte-Alliance, où le tsar, insensiblement conquis à la politique de compression, subit, avec des velléités d'émancipation de plus en plus fugitives, l'influence de Metternich. Sur une dépendance si contraire aux traditions comme aux intérêts de la Russie, le princier historien s'était déjà exprimé avec la plus courageuse sévérité : dans sa remarquable introduction, il dénonce à nouveau tout ce que les prétendus principes perpétuellement invoqués par Metternich recouvraient d'égoïsme, d'étroitesse d'esprit, de méconnaissance du véritable état des choses.

Comme un certain nombre d'Autrichiens de ce temps-là, Lebzeltern, en dépit de son nom germanique, comprenait mal l'allemand et était hors d'état de l'écrire. Sa correspondance est tout entière rédigée en un français très correct, sinon très coloré. Le diplomate si familier avec notre littérature n'en faisait pas moins montre, par penchant personnel aussi bien que pour complaire à son chef, d'une malveillante et dénigrante défiance à l'égard de la France d'alors, celle de Louis XVIII et de Charles X, celle que La Ferronnays représentait à Saint-Pétersbourg avec tant de chevaleresque droiture. Au lendemain des Cent-Jours, un des thèmes favoris de Lebzeltern était l'instabilité du trône des Bourbons; à mesure que la Restauration s'affermissait, il déplorait la coupable mollesse des ministres français; la constitution du cabinet Villèle, l'expédition d'Espagne ne parvenaient point à triompher de ses préventions. Reçu en audience par Alexandre au début de l'année 1825, il s'accordait avec lui pour gémir sur les tendances subversives des royalistes français, plus dangereux que les libéraux.

L'harmonie était moins parfaite au sujet de la question grecque. Pour Metternich et pour son agent, l'insurrection hellène ne se distinguait point des mouvements qui dans toute l'Europe méridionale avaient été suscités par le libéralisme cosmopolite et réprimés par la Sainte-Alliance. Comme Lebzeltern le démontrait à Nesselrode, le tsar « ne pouvait vouloir agir en faveur des Grecs rebelles sans compromettre à la face de l'Europe la dignité et les plus chers intérêts de l'Alliance, qui, depuis dix ans, avait combattu les principes révolutionnaires et ceux qui les professaient ». Sensible à cette considération, Alexandre n'en était pas moins ému des représentations de Capo d'Istria, troublé du mouvement de sympathie qui se manifestait de plus en plus

[1] *Les Rapports diplomatiques de Lebzeltern*, ministre d'Autriche à la cour de Russie *(1816-1826)*, par S. A. I. le grand-duc Nicolas Mikhaïlowitch. — LXXII-477 pages in-4°, avec 4 héliogravures (Saint-Pétersbourg, manufacture des papiers de l'Etat).

intense parmi les Russes envers des coreligionnaires acharnés à secouer le joug de l'infidèle; en dépit des sophismes du cabinet de Vienne, l'autocrate sentait qu'il y avait là autre chose qu'un épisode de la lutte entre la Révolution et la légitimité, et que l'Europe chrétienne ne pouvait décemment pas se solidariser avec le Grand-Turc. La mort le surprit inopinément au milieu de ces scrupules.

Si les dépêches de Lebzeltern sont intéressantes, les lettres particulières où Metternich s'épanche avec lui sont un document de première importance. Ecrites en un français moins pur, plus alourdi de germanismes, elles révèlent pourtant une personnalité bien autrement forte; elles précisent la psychologie du célèbre homme d'Etat, avec son imperturbable dogmatisme, son infatuation, son pharisaïsme, ses partis-pris. Affirmatif en tout et sur tout, Metternich s'autorise sans hésitation de ses dialogues d'antan avec Napoléon pour proclamer l'authenticité du *Manuscrit venu de Sainte-Hélène*[1]. Il a le cynisme, entre deux effusions sur ses deuils et ses affections de famille, de faire allusion à sa liaison avec Mme de Lieven. Il ose bien écrire, à propos du deuil que l'empereur François a fait prendre au petit duc de Reichstadt, l'*Aiglon*, après la mort de Napoléon : « Cette ligne de conduite est réclamée par les lois de la nature que l'on ne viole jamais impunément. » Les protestations de religiosité vague, de christianisme politique, alternent sous sa plume avec « l'impudence dans le choix des moyens[2] », les éclats d'orgueil ou de rancune. Appelé à Paris pour recueillir le dernier soupir de sa femme, il s'y délecte des hommages rendus à son génie : « Je n'ai point eu l'occasion de vous parler encore à cœur ouvert du séjour que j'ai fait dans cette capitale. Abstraction faite de l'affreux événement qui a fondu sur moi, j'ai eu les raisons les plus concluantes pour le regarder comme une grande époque dans ma vie d'homme public. » Cela ne l'empêche point d'ailleurs de parler des Français sur un ton de dédaigneuse commisération ou de plus injurieuse protection. Non point que nous ayons le monopole de ses dénigrements : « Je n'ai jamais encore rencontré un Espagnol qui n'ait été ou fou, ou au-dessous du médiocre. » La société frondeuse de Saint-Pétersbourg arrache à son exaspération une boutade vraiment spirituelle : « Les rues dans ce pays sont trop froides, ce qui a forcé la populace à se retirer dans les salons. » — Quant aux individus que Metternich a pris en aversion, comme Capo d'Istria et surtout Pozzo di Borgo, il est curieux d'étudier comment il les enveloppe dans un réseau d'insinuations perfides, d'accusations infamantes, comment, par un assidu travail souterrain, il s'emploie à miner le sol autour d'eux, à creuser le piège où ils s'engloutiront, à les discréditer dans l'esprit de leur maître.

« Les premiers monarques de l'Europe, » écrivait Metternich en 1820, « fournissent aujourd'hui de plus belles pages encore à l'histoire que ne le seront celles qui retraceront leurs succès contre un seul homme. » L'histoire, dont le chancelier d'Autriche préjugeait les verdicts avec tant de naïve suffisance, hésitera sans doute à ratifier cette apothéose de la Sainte-Alliance; mais, pour comprendre et juger la politique internationale d'alors, elle utilisera avec gratitude les précieux documents qu'une princière libéralité vient de mettre à sa disposition.

Noël de Clazan.

[1] On sait aujourd'hui que ce pastiche, qui dupa presque toute l'Europe, était l'œuvre du Genevois Lullin de Châteauvieux.

[2] Cette expression est du grand-duc Nicolas.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

L'Art chinois et japonais, par Ernest Fenellosa, traduit et adapté par Gaston Migeon, conservateur au musée du Louvre. — 1 vol. in-8°, avec 154 pl. hors texte et 16 pl. en couleurs. Cart., toile pleine, 35 fr.

La sûreté de son goût, l'acuité de ses impressions, ses nombreuses études archéologiques en Extrême-Orient ont classé E. Fenellosa parmi les plus avertis des critiques des arts de la Chine et du Japon. Il a certainement été l'Occidental, qui, le premier, a passionnément interrogé les arts anciens de ces deux pays et en a compris l'idéalisme, le sens intime, les prodiges d'exécution. Chargé par le gouvernement japonais de coopérer au classement de tous les trésors d'art du Japon, M. Fenellosa, par son influence personnelle, prit une part considérable dans ces travaux. Son ouvrage, qui paraît après sa mort, peut être considéré comme un testament intellectuel. Les sujets d'illustrations, qui accompagnent le texte, en sont le commentaire vivant et leur variété constitue une des plus belles et une des plus riches collections d'art chinois et japonais qui aient été publiées jusqu'ici.

Les Merveilles de la France. Les Monuments, le Pays, les Habitants, par Ernest Granger. — 1 vol. in-4°, avec près de 400 photographies en noir et en couleurs. Br., 20 fr.; rel., 25 fr.

Enchantements de la Méditerranée, charme mélancolique et rude de l'Armorique, splendeurs des massifs alpestres et sombres vallées vosgiennes, ciel mouillé de la Normandie et triomphant soleil de la Provence, quels spectacles féeriques! Ce sont tous ces pays qu'évoquent ces *Merveilles.* Non moins propres à charmer sont « les rêves de pierre » que nos ancêtres semèrent au gré de leur fantaisie sur le sol gaulois : cathédrales, forteresses, châteaux, hôtels de ville, beffrois, abbayes, cloîtres, vieux logis surgissent avec une magnifique abondance, une variété plus étonnante encore. Mais à côté de ces fleurs éclatantes, il est aussi d'autres fleurs plus humbles, qu'il faut savoir découvrir : telle vallée limousine ou vendéenne, telle forêt cauchoise ou lorraine, telle bourgade ensoleillée du Périgord et du Valois séduisent infiniment par leur beauté agreste, leur grâce heureuse, leur simplicité. Ainsi est constitué non pas un catalogue de merveilles, mais un ensemble de tableaux où les aspects de la nature, les créations de l'homme et les formes multiples de son existence sont indissolublement liées.

Le Pôle meurtrier (journal de route du capitaine Scott), adaptation de Ch. Rabot. — Un vol. in-8°, avec 72 pl. tirées hors texte. Br., 20 fr.; rel. toile pleine, 25 fr.

Le Journal du capitaine Scott, rédigé jusqu'au moment précis où la mort est venue arracher le crayon des doigts de son auteur, montre jusqu'à quel degré d'héroïsme des hommes bien trempés purent atteindre, au cours de

cette exploration tragique, et quelles souffrances ils eurent à supporter avant de succomber sous les coups des éléments déchaînés. Les lecteurs seront profondément impressionnés par ce récit poignant en même temps qu'ils seront intéressés par les admirables reproductions contenues dans l'ouvrage et qui peuvent être classées comme les meilleures qui aient jamais été faites des régions polaires.

Le Parthénon, par Maxime Collignon, de l'Institut. — 1 vol. in-4°, avec 22 hors texte et des grav. dans le texte. Br., 20 fr.; rel. d'amateur, 30 fr.

Cet ouvrage déroule sous nos yeux les trésors d'architecture et de sculpture que renfermait le Parthénon, tandis que le texte du livre nous initie, avec l'érudition la plus sûre, à son histoire à travers les siècles, depuis la splendeur du temps de Périclès jusqu'à nos jours. Par la qualité du style, des renseignements et de ses documents comme par le nombre et la beauté de ses illustrations, ce livre, d'un savant et d'un artiste, restera le précis le plus sûr d'un chef-d'œuvre qui est l'expression la plus parfaite de l'admirable génie grec.

Les Monuments de Rome, après la chute de l'Empire, par E. Rodocanachi. — 1 vol. in-4° avec 116 hors texte, br., 20 fr.; rel. toile, fers spéciaux, 25 fr.

Après de longues et patientes recherches, l'auteur est parvenu à reconstituer dans ses moindres détails « la Ville éternelle ». Il nous révèle, aujourd'hui, ce que furent la grandeur, la décadence et aussi la résurrection de chacun de ces monuments, — Forum, Colisée, cirques, aqueducs, temples, etc... — dont s'enorgueillissait à bon droit la Rome antique et que la Rome moderne s'ingénie à préserver de la destruction fatale, en raison des souvenirs glorieux qui s'y rattachent.

Sur les routes d'Italie, par Mme la princesse Marie Wolkonsky. — 1 vol. in-4°, illustré de nombr. grav., br., 15 fr.

Ce bel ouvrage est écrit avec enthousiasme : c'est un pieux hommage à la gloire de l'Italie, de ses paysages les plus enchanteurs, de ses merveilles d'arts les plus imposantes. Mais c'est aussi un récit de voyage, vivant, varié, coloré, avec des descriptions évocatrices et des notes d'une documentation précise sur certains chefs-d'œuvre d'architecture ou de peinture. De Gênes à la Spezzia, à Volterra par Pise, à Sienne, de Florence à Bologne, à Parme par Modène, c'est un admirable itinéraire. L'illustration de cet album est particulièrement soignée : photographies de paysages, reproductions d'églises ou de tableaux sont admirablement venues.

Le Style Louis XVI. Mobilier et Décoration, par Seymour de Ricci. — 1 vol. in-8°, avec 64 grav., cart. toile pleine, 25 fr.

L'ensemble des meubles et objets ici rassemblés constitue un enseignement de premier ordre et il n'est plus besoin de connaître les trésors du Louvre, de Versailles, de Windsor et de la Wallace Collection pour acquérir la connaissance complète de ce qu'est l'art admirable du Style Louis XVI. L'Album de M. Seymour de Ricci, qui réunit plus de 400 modèles, restera le guide le plus averti des amateurs et des curieux de cette époque qui a produit des chefs-d'œuvre réputés et recherchés dans tous les pays.

Whistler, sa vie, son œuvre et son temps. Traduit et adapté de l'ouvrage original de E. et J. Pennell. — 1 vol. in-8°, avec 2 pl. en couleurs, 12 pl. en héliogravure et 64 pl. en noir hors texte, cart. toile pleine, 25 fr.

Classé aujourd'hui parmi les peintres de grand talent, Whistler eut à subir, pendant le cours de sa vie entière, l'opposition générale de ses contemporains. Après avoir vu sa maison, ses meubles vendus aux enchères publiques, Whistler se réfugia à Venise où il dut, pour vivre, faire appel à son talent d'aqua-fortiste en attendant que la renommée vînt

frapper à sa porte. Dans le volume publié aujourd'hui, cette figure si curieuse se présente avec toutes les qualités et aussi tous les travers qui rendaient Whistler si redoutable à ses ennemis. Rien n'est plus captivant que le récit de sa vie extraordinairement remplie où se mêle, à la fois, tout le sérieux de l'homme en pleine possession de son talent et l'humeur enjouée de l'ancien habitué du quartier latin. C'est le type du roman vécu tour à tour gai, triste ou poignant, gardant la forte empreinte d'un caractère d'artiste digne de sa réputation.

Murillo; l'œuvre du maître en 287 reproduct. (*Nouvelle Collection des Classiques de l'Art*). — 1 vol. in-8°, rel. toile, 15 fr.

Murillo est le plus séduisant des peintres espagnols. A défaut de la vigueur ou de l'originalité par où l'emportent Vélasquez et Ribera, il possède un charme qui opère sur les profanes autant que sur les connaisseurs. Sa technique faite d'assimilations adroites doit à cette adresse même une grande part de personnalité. Quant à la souplesse de son talent, il en est peu qui puissent l'égaler. Réalisme et idéalisme se retrouvent harmonieusement fondus dans les portraits où, sans atteindre à la perfection d'un Vélasquez ou d'un Rembrandt, il fait preuve d'une exquise virtuosité. Le nouveau volume de la Collection des Classiques de l'Art montre, en une galerie de 287 gravures précédée d'une notice biographique, toutes les faces de ce souple et prestigieux talent.

Contes merveilleux, par Térésah, adaptés de l'italien par Mme Mathilde P. Crémieux. — 1 vol. petit in-4°, illustré de pl. en couleurs hors texte et de nombr. grav. Br., 7 fr. 50; cart. toile pleine, fers spéciaux, 10 fr.

Nous sommes conviés tour à tour à parcourir les pays du rêve et du magique, puis à nous rapprocher des réalités plus positives sans qu'un seul instant l'intérêt qui s'attache au récit s'en trouve diminué. C'est une succession d'aperçus les plus curieux sur les faits et gestes des êtres et des choses portant en eux-mêmes un enseignement qui ne nuit en rien aux qualités d'imagination récréative de l'auteur.

Les Fables d'Esope, illustrées en couleurs et en noir, par Arthur Rackham. 1 vol. petit in-4°, cart. toile pleine, 6 fr. 50.

Par la féerie d'une composition magique et qui n'appartient qu'à lui, par la tonalité exquise de l'exécution, l'artiste fait renaître ici, devant nos yeux émerveillés, l'éternelle vérité des apologues sous un aspect inattendu et avec des détails d'une spirituelle et rare ingéniosité. C'est le livre des grandes personnes qui s'intéressent aux productions de l'artiste et à son interprétation d'une pensée vieille de vingt-six siècles; c'est aussi le livre des enfants qui se montrent friands de fables amusantes et de belles images.

Le Talisman, par Pierre Maël. — 1 vol. in-8°, avec 48 grav. de G. Dutriac. Br., 3 fr.; cart., 6 fr.

Imaginez une petite Française, née à Pondichéry et envoyée en France pour recouvrer la santé; supposez-la en butte aux vengeances implacables des Hindous, farouches descendants des Thugs qui ont décrété sa mort... Que lui arrivera-t-il? Elle sentira, en frissonnant, le danger la frôler et ce ne sera qu'au moment où l'on s'attendra, avec angoisse, à assister à sa mort qu'elle sera sauvée, quand l'exécuteur désigné reculera devant un talisman attaché à son cou par sa fidèle nourrice.

Les Pirates de l'Air, par Pierre Vernou. — 1 vol. in-8°, avec 45 grav. de G. Dutriac et H. Lanos. Br., 3 fr.; cart., 6 fr.

Avec l'imagination la plus riche et la plus variée, M. Pierre Vernou vient d'écrire le roman d'aventures des « pirates » de l'air. Ici, tout est nouveau : personnages et décors; initiative des bandits et des policiers; moyens d'action, procédés d'exécution, tactique des uns et des autres et pas un

instant l'intérêt, excité au plus haut point, ne se ralentit. Il va, haletant et charmé, à travers le plus surprenant et le plus vraisemblable des récits.

Les Petits Naufragés du « Titanic », par J. Jacquin et A. Fabre. — 1 vol., avec 65 grav. de G. Dutriac. Br., 2 fr.; cart., 3 fr.

Deux orphelins, accompagnés du joyeux Graindorge, sauvés par miracle de l'engloutissement sous l'iceberg, vont échouer sur la côte du Labrador. Comment vivront-ils? Retourneront-ils jamais en France? Telles sont les questions qu'on se pose au cours du récit le plus vivant et qui se termine au gré des jeunes lecteurs intéressés par les petits délaissés.

Autour de Jeanne, par Mme Chéron de la Bruyère (Bibliothèque Rose). 1 vol. avec 39 grav. d'après Zier. Broch., 2 fr. 25; cart., 3 fr. 50.

Tous les enfants aimeront la rayonnante figure de cette gentille héroïne. Ils se passionneront à la lecture des incidents qui se multiplient autour d'elle, comme pour l'éprouver, sans que jamais sa patience se lasse, et ils salueront avec joie le moment où se produit, enfin, en sa faveur le plus heureux des revirements.

Pas de chance! par Mlle H. Giraldon. (Bibliothèque Rose). — 1 vol. avec 45 grav. Br., 2 fr. 25; rel. toile, 3 fr. 50.

La chance passe à plusieurs reprises à la portée de Baptiste Catastrophe, mais il voudrait qu'elle fît tout, et lui rien. Ce système lui occasionne bien des aventures tragi-comiques. Son séjour à Paris, son retour dans son village sont marqués de mille péripéties plaisantes ou graves, mais fécondes en enseignements.

Chiens, chats et leurs amis, texte de Jacques Freneuse, illustrations de Cecil Aldin. — Album in-4°, avec gravures en couleurs, 3 fr.

L'éloge de Cecil Aldin comme interprète exact et spirituel des attitudes et des physionomies animales n'est plus à faire. Voici un nouvel album où il a prodigué les meilleures de ses quatités et qui réjouira les innombrables fidèles que n'ont pas manqué de lui valoir ses précédents recueils. C'est sur les vers amusants de M. Jacques Freneuse une série de variations pleines de verve.

Les Animaux s'amusent, texte de J. Jacquin, illustrations de Ch. Thompson. Album in-4° illustré, avec grav. et couverture en couleurs, 3 fr.

Il faut voir M. Latrompe, l'éléphant, jouer au croquet et M. Hippo, l'hippopotame, au cricket! L'ours fait merveille au lawn-tennis et le kangourou à la boxe. La girafe n'a qu'à allonger le cou pour gagner la course d'une encolure et l'éléphant devient un péril pour les patineurs au milieu desquels il évolue sur la glace... Inénarrables fantaisies de nos vieilles connaissances.

Histoire d'un chien, d'une poupée et d'une petite fille, planches en couleurs de Mad Hermet. — 1 album in-4°, illustré, 1 fr. 50.

Les amusantes illustrations en couleurs qui en accompagnent le texte à chaque page contribueront, certes, à rendre plus expressive pour les petits lecteurs la fantaisie de ce charmant album et les trois physionomies de Margot, du chien Pipo et de la poupée se fixeront pour longtemps dans leurs intelligences ravies.

Buster Brown est incorrigible, dessins en couleurs d'Outcault. Prix, cartonné, 5 fr.

Les fidèles de l'impayable petit bonhomme et de son amusant compagnon, le chien Tigre, les retrouveront avec un plaisir certain, dans leurs évolutions et inventions les plus inattendues!

Le Tour du monde, journal des voyages et des voyageurs, indispensable aux voyageurs, aux géographes et aux touristes. Année 1912-1913, illustrée de plus de 500 gravures. L'année contient, en outre, 426 pages de chroniques hebdomadaires. — 1 vol. br., 25 fr.; rel., 32 fr. 50.

La réputation ancienne de ce magnifique recueil s'affirme encore par la publication du volume de cette année, la dix-neuvième de sa nouvelle série. Il contient, entre autres récits : *Au Pôle Sud*, par Roald Amundsen; *Rabat*, par Louis Botte; *Souvenirs de Roumanie*, par Paul Labbé; *Vues de Constantinople*, par L. de Launay; *Aux Iles de la Manche*, par C. Vallaux; *Japoneries de printemps*, par L. Doynel; *Impressions de Sicile*, par Me Caïco; *Aux Iles Baléares*, par le Dr Borel; *Quand j'étais maire de Tombouctou*, par le capitaine Marc-Schrader; *Promenades au Caire*, par E. Deschamps; *Voyage en Ecosse*, par Ph. Henriot.

Le « Tour du monde » est le seul journal qui donne le récit complet des grandes explorations; il publie des impressions de voyages qui servent à la fois de guide et de conseil aux amateurs de grand tourisme; il donne des renseignements pittoresques, ethniques, économiques sur les pays que l'actualité met au premier rang; des informations sur les changements de toute nature qui peuvent s'opérer dans le monde entier. Une illustration abondante, originale, mouvementée et variée accompagne un texte toujours documenté.

Le Journal de la Jeunesse, pour les jeunes gens et les jeunes filles (année 1912-1913). — L'année br. en 2 vol., 20 fr.; rel., 26 fr.

Une lecture à la fois attrayante, saine et profitable, voilà ce que tous les parents se préoccupent de trouver pour leurs enfants. Jeunes gens et jeunes filles au seuil de l'adolescence ne peuvent plus se contenter des contes de nursery. Leur imagination réclame de beaux récits de fiction : romans et nouvelles; leur intelligence s'ouvre à toutes les curiosités de la vie contemporaine : merveilles de la science, de l'industrie, de l'art; leur sensibilité s'émeut volontiers aux évocations de l'histoire, aux prouesses des expéditions militaires ou géographiques; enfin, leur ardeur naturelle et leur goût du plaisir les font se passionner pour les sports, les jeux de toutes sortes, les concours, etc. Or c'est là précisément le programme du « Journal de la Jeunesse ». Les meilleurs romanciers y prodiguent les ressources de leur talent et c'est assez dire que de nommer Pierre Maël, Georges-Gustave Toudouze, Charles Géniaux, Albert Cim, Pierre Vernou, H.-A. Dourliac, etc. Encadrant ces œuvres gaies ou touchantes, des articles et des chroniques passent en revue tout ce qui, des faits actuels, peut intéresser particulièrement jeunes gens et jeunes filles. Rien d'étonnant, après cela, au succès de cette publication si impatiemment attendue, chaque semaine, dans les familles.

Mon Journal (année 1912-1913). — 1 beau vol. contenant 700 grav. en couleurs et en noir. Br., 8 fr.; rel., 10 fr.

Pour les garçons, des jeux de découpages, des tours de prestidigitation, des problèmes amusants, des comédies, etc.; pour les petites filles, des modes de poupées, des travaux à aiguilles, de petites recettes, des jeux de salon, des morceaux de musique; pour les uns et les autres, des contes amusants, des romans illustrés par les plus belles gravures en noir ou en couleurs, des articles sur tout ce qui peut les intéresser et les séduire, des concours dotés de beaux prix : voilà ce qu'on trouve dans ce recueil. Et voilà pourquoi on peut dire qu'il est le magazine préféré des enfants; voilà pourquoi, le samedi soir, au retour de la classe, on voit de petites mains déchirer impatiemment la bande de « Mon Journal » et de jeunes fronts se pencher sur le conte historique ou moderne, gai ou touchant, et des langues roses aller leur train au sujet de la suite du roman d'aventures si plein de péripéties! On ne peut faire plus de plaisir à un enfant

qu'en l'y abonnant et, pour les étrennes, il n'est pas de plus agréable présent que l'année reliée, avec sa couverture en couleurs et ses 800 pages de lecture et d'images qui ravissent les imaginations de dix ans.

LIBRAIRIE DELAGRAVE

Cœurs d'Alsace et de Lorraine, par E. Hinzelin. — 1 vol. in-8°, illustr. en noir et en couleurs de Kauffmann, rel. toile, tr. dorées, 10 fr.

Poésie, humour, traditions, espérances, cœur et esprit, rien n'a changé en Alsace et en Lorraine. Elles donnent au monde le spectacle d'un peuple qui grandit sous les vexations de l'envahisseur. C'est pour rappeler à tous les liens qui les unissent à la France que ce livre a été écrit. Il raconte les aventures de six jeunes gens partis en un pieux pèlerinage aux pays annexés pour obéir aux volontés d'un vieil Alsacien, féru de l'amour du pays natal, qu'il désire faire connaître pour le mieux faire aimer. Mêlés aux populations, les jeunes voyageurs ont vécu la vie agreste, parcourant à pied le pays, faisant halte dans les villages, recueillant au cours de conversations cordialement familières des récits qui font revivre au cœur l'âme de la terre alsacienne-lorraine.

La Lumière, par A. Turpain, professeur à la Faculté des sciences de Poitiers. — Nombreuses illustr. et photogravures. 1 vol. in-8°, rel. toile, tranches dorées, 10 fr.

Dès que l'enfant s'éveille à la vie, c'est le rayon de lumière filtrant à travers les volets clos et venant effleurer sa couche, qu'il remarque, qu'il recherche et salue de ses gazouillements. La lumière accompagne partout la vie. Elle anime la terre et les eaux. Mille mystères sont cachés sous ce phénomène de la lumière, qu'on cherche à pénétrer en se livrant à l'observation de la nature. Ce sont les résultats de toutes ces observations que l'auteur a rassemblés dans ce livre pour les mettre à la portée du grand public. Livre très condensé sous une forme claire et animée, à la portée du lecteur simplement curieux des choses scientifiques et qu'un grand appareil de formules ou de chiffres pourrait effaroucher; livre savant pourtant, et qui traite à fond la question si intéressante des phénomènes lumineux.

Page de Napoléon, par E. Dupuis. Illustr. de Job. — 1 vol. in-8°, rel. toile, tr. dorées, 9 fr.

Hector d'Albas, fils d'un émigré, mort au service du roi, ayant dénoncé à l'Empereur un complot ourdi contre Sa Majesté lui avait peut-être ainsi sauvé la vie. Napoléon savait apprécier les qualités et récompenser les mérites de ceux qui lui étaient dévoués; il en fit son page. Nous sommes alors à l'apogée de l'Empire. Des fêtes sont données au palais de Saint Cloud, puis c'est la naissance du roi de Rome aux Tuileries. Le jeune page se fait remarquer par ses qualités et son dévouement et se voit maintes fois confier des missions délicates et enviées Plus tard, quand l'ambition de Napoléon aura soif de nouvelles conquêtes, le jeune page suivra le Petit Caporal et deviendra son officier d'ordonnance. Il l'accompagnera partout jusqu'au moment où Napoléon vaincu fera voile vers Sainte-Hélène.

Lulu au Maroc, par Jules Chancel, illustr. de Bombled. — 1 vol. in-8°, rel. toile, tr. dorées, 8 fr.

Le roi de l'Epicerie française n'a qu'un fils, sur lequel il veille avec une sollicitude si grande qu'elle paralyse le malheureux enfant guetté par la neurasthénie. Heureusement, le fils du cuisinier-chef, ami du petit malade devine la cause de son mal. Il faut que Lulu vive comme tout le monde et qu'il voyage. Il voyagera donc. Où? Au Maroc, dans ce pays encore mal

connu où nos soldats déploient en ce moment même leur héroïsme coutumier. Les aventures des deux compagnons sont des plus variées et aussi des plus émouvantes. Le petit Lulu se fortifie au point de vue physique et au point de vue moral et il apprend que l'esprit d'initiative et la ténacité dans les entreprises valent mieux que les millions de Richanel.

L'Eau tournoyante, par L. Motta. Illustr. de L. Amato. — 1 vol. in-8°, rel. toile, tr. dorées, 8 fr.

L. Motta imagine un projet gigantesque : celui de détourner le « Gulf Stream », qui remonterait le long des côtes américaines pour les réchauffer et transformer ainsi les conditions de la vie dans cette région. Une puissante société essaie de réaliser cette œuvre formidable, mais elle se heurte à des obstacles tels que la mer peut en opposer aux entreprises humaines, et aussi à la résistance d'une flotte sous-marine qui fait tout le possible pour empêcher la réalisation d'un projet absolument contraire aux intérêts de l'Angleterre. La mer est la véritable héroïne de ce livre.

Quand nos grands Rois étaient petits, album texte de Ch. Clerc et M. Sevestre. Illustr. en couleurs et en noir de Job. — 1 vol. in-4° raisin, toile, 7 fr. 50.

L'enfance de nos grands Rois exerce sur l'imagination des enfants un véritable prestige. Beaucoup de récits peuvent s'ajouter à ceux qu'ils connaissent déjà et ce livre en contient quelques-uns très captivants. On y trouvera notamment les épisodes les plus touchants des premières années de saint Louis, quelques traits de Louis XI et de Jeanne d'Arc, la jeunesse du bon roi Henri, et quantité d'anecdotes touchant l'enfance de François I[er], de Jeanne d'Albret, de Joséphine de Beauharnais, de Napoléon, etc. Toutes ces histoires sont contées avec simplicité et elles sont illustrées par le maître Job. C'est dire que les aquarelles et les dessins font de cet album, si intéressant par le texte, le plus joli cadeau d'étrennes que l'on puisse faire à de jeunes lecteurs.

La Petite Maîtresse de maison, par M[me] A. Latouche. Illustr. de Léonce Burret. — 1 vol. in-8°, rel. toile, tr. dorées, 5 fr.

Un père distrait, une mère malade, des frères et sœurs étourdis : voilà ce qui oblige la fille aînée de la famille à remplacer à la fois père, mère et domestique. Elle met de l'ordre dans le désordre, donne à chacun l'exemple du courage, pense pour tous, agit pour tous et fait renaître l'opulence dans cette maison des aïeux de Harwood, sauvée par elle de la ruine à laquelle elle semblait condamnée. M[me] Latouche est coutumière de ces excellentes leçons données à la jeunesse dans une forme très littéraire et qui assure à ses livres une double valeur.

L'île du solitaire, par Maurice Champagne. Illustr. de R. Giffey. — In-8°, rel. toile, tr. dor., 5 fr.

Sam Guidford, embusqué dans une île des mers australes, vit avec un serviteur dévoué corps et âme, et n'a d'autre plaisir que de torpiller les bâtiments et les paquebots qui passent à portée de son palais-laboratoire de Rock-House. Le hasard fait tomber entre ses mains trois Européens. La délivrance de sa propre fille qu'il séquestre, la lutte sans merci entre le dément et ses hôtes involontaires, dans une île dont chaque recoin cache une machine infernale, tel est le sujet de cet émouvant roman d'aventures où l'intérêt ne faiblit jamais et où l'esprit inventif de l'auteur réserve à tout instant des surprises au lecteur.

Jean le Loup, par Jean Nesmy. Illustr. de H. Deluermoz. — 1 vol. in-8°, rel. toile, tr. dor., 3 fr. 90.

Le loup, qui donne son titre à ce volume, n'en est qu'un des héros. Le renard, le coq, le cochon et beaucoup d'autres, toute la gent animale de

nos forêts et de nos basses-cours, y font mille tours. Les grand'mères ont entendu conter ces histoires par les aïeules, et elles les redisent à leurs petits-enfants. Ces récits anciens, probablement répandus jadis dans nos campagnes et surtout dans les régions limousines, par quelque jongleur, rappellent le Roman de Renard, auquel ils ont sans doute été empruntés. M. Nesmy les a retracés avec son meilleur talent.

La pension des oiseaux, par Tony d'Ulmès. Illustr. de Fontanez. — 1 album en couleurs in-4°, cart. à l'italienne, 3 fr. 90.

Aujourd'hui, nous raconte l'auteur, les oiseaux vont à l'école ni plus ni moins que les enfants des hommes et, de même que dans les vraies pensions, il y a, dans cette pension des oiseaux de bonnes élèves, des mauvaises, des étourdies, des bavardes et des prétentieuses. De sorte que c'est leur histoire à eux, avec ses bons et ses mauvais jours, qu'écoliers et écolières reliront dans cette charmante fantaisie. Cet album continuera le succès de ses aînés des précédentes étrennes.

Hors du nid, par Marie Girardet. Illustr. de R. de la Nézière. — 1 vol. in-8°, cart. en couleurs, 1 fr. 90.

A la suite d'une de ces querelles de ménage dont les enfants sont toujours les victimes, un pauvre petit s'est trouvé jeté hors du nid familial et il a vécu la vie terrible des enfants abandonnés. Heureusement, il retrouve son père au moment le plus critique et la destinée du brave enfant subit le changement le plus heureux.

Mon ami Pierrot, par Jérôme Doucet, illustrations de Robida. — 1 album, in-4° à l'italienne. Cart., 3 fr. 90.

Pierrot, Arlequin et Polichinelle, si populaires, étaient des hommes avant de devenir la risée des enfants. C'est leur histoire, moitié drame, moitié farce, que raconte Jérôme Doucet en termes fort amusants ; et Robida, avec ses dessins toujours très drôles, achève de la rendre comique.

Saint-Nicolas. Année 1913. — 1 beau vol., in-4° illustré, rel. toile, fers spéciaux, tr. dorée, 15 fr.

Cette charmante publication qui fait les délices de ses jeunes abonnés, tous les jeudis, a atteint sa trente-cinquième année. Les fascicules parus dans l'année qui vient de s'écouler ont été réunis, comme ceux des années précédentes, en un beau volume. Les lecteurs y trouveront des romans d'aventure : Lulu au Maroc, par J. Chancel ; L'Ile du Solitaire, par M. Champagne ; Hors du nid, par Marie Girardot, et un grand roman pour les jeunes filles : La petite maîtresse de maison, par A. Latouche. Ils y liront aussi les aventures de Pierrot, d'Arlequin et de Polichinelle, par Jérôme Doucet, joliment illustrées par Robida. Tous les suffrages iront à « La pension des Oiseaux », illustrée avec un rare bonheur par Fontanez et dont le texte est dû à Tony d'Ulmès. Les amateurs de charades, de jeux d'esprit, y trouveront tout ce qu'ils peuvent désirer. Et certainement la lecture de l'année 1913 de Saint-Nicolas donnera aux enfants le désir de s'abonner au journal.

LIBRAIRIE PLON

La douce France, par René Bazin, de l'Académie française. — 1 vol. in-8° avec illustr. et documents photographiques. Prix : 8 fr. — *Scènes enfantines*, tableaux et chansons, avec accompagnement de piano et illustr. en couleurs. Prix : cart., 6 fr.

Cette année, la librairie Plon offre aux familles deux ouvrages de choix, édités avec un soin particulier. — D'abord un livre d'ardent patriotisme, ou plutôt un hymne à la France, à son passé, à ses coutumes, à ses tra-

ditions, aux héroïsmes qui les continuent actuellement, à ses gloires, à son sol et à sa race vaillante et gaie, dû à l'inspiration émue, vibrante de l'auteur des *Oberlé*, M. René Bazin. Cette superbe publication, d'une lecture facile et prenante, se rehausse d'ornements décoratifs par Ad. Giraldon, d'illustrations d'après Joseph Bail, P. Borel, Boutet de Monvel, Jules Breton, J.-F. Millet, Ch. Jacque, Muenier, Troyon, Rapin, Chapu, etc., et de documents photographiques. C'est la démonstration, par l'image et la plus vivante des descriptions, de ce vieux dicton : « La France est le plus beau royaume après le ciel. » — C'est une excellente idée d'ajouter aux « Chansons de France », dont on n'a pas oublié le succès, un album d'une saveur originale, qui nous révèle, avec une habileté d'adaptation scrupuleuse, les airs les plus populaires de la Hollande, rondes, scènes du foyer, essais de musique instinctive, berceuses, chants destinés aux tout petits. C'est d'une exquise fraîcheur et d'un sentiment achevé. L'album emprunte une valeur exceptionnelle aux aquarelles de Rie Cramer, tour à tour spirituelles et attendries, lumineuses et sincères toujours.

LIBRAIRIE LAURENS

Nous devons rappeler d'abord l'œuvre admirable de M. Etienne Moreau-Nélaton : *Les Eglises de chez nous*, *Arrondissement de Château-Thierry*, dont nous avons déjà longuement parlé il y a quelques mois. Ces trois volumes in-quarto présentent un recueil de 1200 gravures et donnent d'excellentes reproductions des 128 églises de cet arrondissement. Si l'on pouvait trouver un Etienne Moreau-Nélaton dans tous les arrondissements de France, quels procès-verbaux on dresserait de ce que sont nos églises aujourd'hui si menacées!

Les Chefs-d'œuvre a l'usage de la Jeunesse, *Contes de Shakespeare. Songe d'une nuit d'été*, *Hamlet*, *Macbeth*, *le Marchand de Venise*, *la Mégère approvisée*, *Othello*, etc., 60 illustr. en noir ou et couleurs de Henry Morin. — 1 vol. in-4°, br., 6 fr., rel., 9 fr.

Au dix-huitième siècle, un écrivain anglais, Charles Lamb, a résumé, en d'attrayants *Contes* pour la jeunesse, les œuvres les plus célèbres de l'immortel écrivain. La traduction fidèle qui nous est donnée de plusieurs de ces contes constituera pour les enfants et peut-être aussi pour les parents une première initiation à l'œuvre de Shakespeare dont les héros sont si populaires. Hamlet, Macbeth, le roi Lear, Roméo et Juliette, Othello, et bien d'autres titres célèbres défilent devant nos yeux, illustrés par Henry Morin avec son talent habituel.

Les Grandes œuvres : *Pages célèbres illustrées.*

Les Bucoliques, *les Géorgiques*, de Virgile, suivies d'un choix d'*Idylles*, de Théocrite. — 1 vol., 24 pl. en couleurs, de F.-M. Roganeau.

Faust, de Gœthe. — 1 vol., 24 pl. en couleurs, de Robert Pougheon.

Chaque volume avec introduction et notes de T. de Wyzewa, br., 3 fr. 50; rel., 4 fr. 50.

Ces deux volumes affirmeront le succès de cette très utile collection. Virgile n'a jamais été à la fois plus simple et plus grand que dans ses *Bucoliques* et ses *Géorgiques*. Le sentiment de la nature se traduit dans ses vers par une émotion à la fois si juste et si sincère que le lecteur ne peut s'empêcher de la partager. M. de Wyzewa a fait suivre les Géorgiques de quelques *Idylles* du vieux poète grec Théocrite, précurseur et inspirateur de Virgile. — Le véritable *Faust*, de Gœthe, dont une excellente traduction nous est donnée, rectifiera pour beaucoup l'idée que leur en avait laissée les œuvres de Gounod et de Berlioz. Faust ne vend pas son âme, il s'engage seulement à la donner à Méphistophélès si dans le cours d'une nouvelle vie il retrouve le bonheur. Après une existence des plus mouve-

mentées où se place l'idylle avec Marguerite, il meurt recueilli par les anges qui le transportent au paradis. — Enfants et parents tireront de ces livres peu coûteux et pourtant élégants un réel profit.

Collection « Plume et Crayon ». — *Le Tour du Monde de Philibert*, par Henri Avelot, 1 vol. illustré de 4 pl. en couleurs et de 68 grav. Br., 2 fr. 50; rel., 3 fr. 50.

C'est une fantaisie à la fois spirituelle et pince-sans-rire, amusante et instructive, qui ne nuira pas à la réputation de son auteur! Comment Philibert est porté à croire que son richissime oncle a oublié un objet, à la possession duquel il attribue toute sa réussite, comment, pour lui restituer cet objet, il court après lui et de proche en proche fait le tour du monde, c'est ce que l'auteur-illustrateur, M. Henri Avelot, avec autant de verve dans le récit que d'humour dans le dessin, nous raconte et nous dépeint. Ce n'est pas la moins bonne des « bonnes idées » de Philibert!

La Sculpture sous les ducs de Bourgogne (1361-1483), par André Humbert. Préface de M. Henry Roujon de l'Académie française. — 1 vol. in-8° avec 4 pl. hors texte. Br., 6 fr.

L'auteur de cet ouvrage sur *la Sculpture sous les ducs de Bourgogne*, en retraçant un siècle et demi d'art mediéval (1361 à 1483), a tenté d'apporter sa contribution à une partie de l'histoire de l'art français, encore trop ignorée aujourd'hui. Interrogeant scrupuleusement les vestiges de cette époque, sans s'occuper des opinions en cours, il émet des impressions personnelles qui peuvent être discutées, mais qui reposent sur une critique artistique inemployée jusqu'à ce jour, singulièrement forte en face de l'ignorance où nous laissent les vieux textes, sur lesquels on a prétendu baser des certitudes.

Le Dessin humoristique, par Louis Morin. — 1 vol. illustré de 87 grav. Br., 4 fr.; rel. toile, 5 fr.

Louis Morin étudie les grands dessinateurs humoristes du dix-neuvième siècle, Charlet, Raffet, Henry Monnier, père de Joseph Prud'homme, Gavarni, Daumier, père de Robert Macaire, et ceux de nos artistes contemporains qui lui semblent les dignes continuateurs de cette brillante pléiade : Willette, Chéret, Forain, Léandre, Steinlen, Jean Veber, Hermann-Paul, Poulbot, etc. Ce livre prouve que l'Humour n'a pas besoin de devenir licencieux pour être charmant et profond.

Les Leçons de choses du petit coloriste : Les Enfants, par G. Geoffroy, — 1 album donnant le modèle en couleurs et la planche à colorier, cart., 1 fr. 25.

Le nom de M. G. Geoffroy s'imposait ici. Nul mieux que ce charmant interprète de l'enfance ne sait croquer babies, garçons et fillettes, dans des études plus justes, des expressions, des attitudes plus vraies. C'est en quelque sorte une journée d'enfant que M. G. Geoffroy nous donne dans son album, en de charmantes aquarelles.

Et maintenant, passons aux collections fondamentales qui ont fait la réputation de la maison :

Manuels d'Histoire de l'Art. *La Peinture* (XVIIe et XVIIIe siècles), par Louis Gillet. — 1 vol. in-8°, illustré de 174 grav., avec index, tableaux chronologiques, etc. Br., 10 fr.; cart. toile, 12 francs.

La période embrassée par cet ouvrage comprend les deux siècles si féconds pour l'histoire de la peinture qu'on les appelle justement ses deux siècles classiques. Le caractère de cette époque est une immense variété de phénomènes artistiques. Ce vaste ensemble de faits n'avait jamais été présenté encore au public français. L'auteur s'est efforcé de le

faire avec clarté. L'évolution de chaque école, sa signification et sa place dans l'ensemble de l'art européen, sont indiquées avec le plus grand soin Dans ce cadre, l'auteur a pu faire rentrer des études extrêmement précises de chacun des grands maîtres qui représentent, d'un commun accord, le génie de chaque race. Sur le fond général, se détachent cinq ou six figures essentielles dessinées à la façon de portraits en pied : Caravage, Rubens, Hals, Rembrandt, Vélasquez, Poussin, Watteau, Hogarth, Goya sont autant de personnages qui forment, dans chaque école, le centre autour duquel évoluent les figures secondaires, les doublures et les comparses. L'illustration est très abondante et de dimension aussi grande que possible.

Ecrits d'amateurs et d'artistes. *Edouard Manet*, par Antonin Proust. Souvenirs publiés par A. Barthélemy. — 1 vol. illustré de 39 pl. hors texte. Br., 6 fr.

Il eût été grand dommage que ce livre ne parût pas, car Edouard Manet y revit avec une intensité telle qu'on croit le voir et l'entendre. Et non seulement lui, mais beaucoup de ceux qui marquèrent à cette époque dans la politique, les lettres et les arts. Ce sont de véritables mémoires que complète de la façon la plus heureuse une illustration pour le choix de laquelle on s'est inspiré du désir de rendre hommage au maître, par une reproduction égale d'œuvres célèbres et de toiles moins connues.

Les Richesses d'art de la ville de Paris. *Les écoles, lycées, collèges, bibliothèques (l'enseignement public à Paris)*, par G. Dupont-Ferrier, — 1 vol. in-8° avec 64 pl. hors texte. Br., 8 fr.; rel., 10 fr.

C'est dans les archives publiques ou privées, dans des rapports officiels ou officieux peu accessibles, que l'auteur a puisé sa documentation ; il l'a complétée par une enquête menée sur place auprès du directeur de l'enseignement primaire, des proviseurs de nos lycées, des directrices des lycées de jeunes filles, des conservateurs ou administrateurs de nos grandes bibliothèques. Il en résulte que ses informations, toujours précises, sont souvent inédites ; les spécialistes et le grand public trouveront sans doute à y glaner. M. Dupont-Ferrier n'a visé qu'à renseigner et il s'est abstenu de faire autre chose qu'un livre d'histoire. Il ne cache pas ses sympathies pour les progrès accomplis, mais il ne dissimule pas ce qui reste à faire ; son impartialité a su être bienveillante sans être aveugle.

Les Villes d'art célèbres. (Chaque vol. petit in-4°, abondamment illustré. Br., 4 fr.; rel., 5 fr.)

Amsterdam et Harlem, par L. Dumont-Wilden. — L'intérêt que la Hollande moderne présente aux yeux de l'artiste, c'est qu'elle a conservé bien des traits de son visage d'autrefois, de ce doux et pensif visage que peignirent Rembrandt, Vermeer de Delft, Hobbema, Terborch, Frans Hals, Cuyp, etc. Ce visage, M. Dumont-Wilden s'est efforcé de l'animer, en faisant intervenir dans sa description les hommes qui ont façonné pour leurs besoins cette terre ingrate, et qui l'ont illustrée de quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'art universel.

Pérouse, par René Schneider. — Au-dessus des descriptions des monuments, M. Schneider a pris soin de mettre bien en évidence les questions d'art que suscite l'incomparable cité. Pérouse fut-elle un centre ou un foyer de l'art ombrien ? Eclectisme et originalité se sont ménagé, à cette étape d'une grande route, de bien curieux compromis. L'art, national et populaire, est ici une fonction de la vie publique et de la chose de tous. De Boccati au Pérugin, c'est bien le secret du pays qui se livre dans les salles silencieuses du vieux Palais public.

Nevers et Moulins, par Jean Locquin. — M. Locquin a pensé avec raison qu'il ne devait pas se borner à la ville de Nevers et il a conduit son lecteur dans deux autres petites villes, à La Charité-sur-Loire et à Saint-

Pierre-le-Moutier; l'une, la ville monastique, l'autre, la ville juridique. De même, il a cru devoir réunir à la description de la ville de Moulins et de ses richesses monumentales celle de Bourbon-l'Archambault et de Souvigny : la ville militaire et féodale et la ville religieuse. Nous parcourons donc six des centres les plus caractéristiques de ces deux anciennes provinces, qui méritent de compter parmi les plus belles de la France.

Barcelone et les grands sanctuaires catalans, par Georges Desdevises du Dezert — L'auteur aime le pays catalan, son histoire, son génie et son art; il a recueilli les légendes qui se rattachent aux monuments, décrit les fêtes et les coutumes populaires qui subsistent encore, indiqué le progrès incessant de la culture catalane et cherché à montrer la tournure traditionaliste et progressiste à la fois qui est comme le trait distinctif de l'esprit catalan. Enfin, pour mieux préciser encore des descriptions très vivantes, il a fait choix d'une illustration originale et pittoresque qui donnera une juste idée de chacun des pays traversés.

Petites monographies des grands édifices de la France. (Chaque vol. abondamment illustré avec plan. Br., 2 fr.; rel. toile souple, 2 fr. 50.)

La Cathédrale de Rouen, par l'abbé A. Loisel, avec une étude sur ses vitraux, par Jean Lafond. — Du douzième siècle au seizième, chaque génération a, pour ainsi dire, contribué à la construction et à l'embellissement de ce monument. M. Loisel présente un résumé des études critiques sur la cathédrale, qui servira de guide précis à l'archéologue et à l'amateur éclairé. L'illustration choisie est le plus souvent inédite.

L'Abbaye de Fontenay et l'Architecture cistercienne, par Lucien Bégule. — L'auteur indique avec beaucoup de science et de charme le caractère si spécial de ce monastère où se révèle la très personnelle architecture de l'Ordre cistercien. Après Citeaux et Clairvaux, il nous fait visiter toutes les abbayes qui ont été élevées sur leur modèle en France et à l'étranger.

La Cathédrale de Limoges, par M. René Fage. — Description exacte de l'édifice et de ses monuments accessoires, résumé de l'histoire de leur construction et indication de ce qui appartient à chaque époque, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, dans cette cathédrale, dont le portail Saint-Jean est un merveilleux exemple de ce qu'a été le gothique flamboyant dans un pays de granit.

Les musiciens célèbres : *La musique grégorienne*, par dom Augustin Gatard, bénédictin de Farnborough. — 1 vol. in-8°, illustré de 12 pl. hors texte. Br., 2 fr. 50; rel., 3 fr. 50.

Cette étude, conduite avec beaucoup de clarté et une rare compétence par le R. P. Gatard, de Solesmes, met le grand public à même d'aborder aisément et de comprendre des questions qui, malgré leur actualité et leur intérêt, restaient le privilège de quelques-uns. Après avoir exposé sommairement les éléments théoriques qui sont la base des belles cantilènes grégoriennes et de leur juste interprétation, il retrace leur histoire, leurs altérations, les mutilations qu'elles eurent à subir pendant de longs siècles, enfin leur restauration actuelle, qui fut et est encore l'œuvre de la vaillante et admirable école de Solesmes.

Les Grands Artistes. — Chaque vol. illustré de 24 hors texte, br., 2 fr. 50; rel., 3 fr. 50.

Corot, par Etienne Moreau-Nélaton. — Cette nouvelle étude, divisée en autant de chapitres qu'elle comporte d'illustrations, a pour fondement un choix judicieux d'œuvres caractéristiques dont le commentaire constitue une biographie critique du peintre. C'est un Corot vivant et communicatif qui, de lui-même, « vient à nous ». C'est l'excellent « bonhomme », qui, à la manière de La Fontaine, incarne le génie français dans ses créations simples et grandioses, où l'idéal s'allie sans effort avec la vérité.

Jacques Callot, par Edmond Bruwaert. — Pour la première fois, à

l'aide de documents inédits, recherchés dans les archives de Nancy, Rome, Florence, Bruxelles, Anvers, M. Bruwaert s'est attaché à retracer l'existence du graveur nancéen, non comme on l'avait imaginée, mais telle qu'elle s'est réellement écoulée, en suivant pas à pas l'artiste dans ses jours malheureux comme en ses jours heureux.

Hubert Robert et les paysagistes français du XVIIIe siècle, par Tristan Leclère. — L'auteur a voulu montrer comment les paysagistes du dix-huitième siècle avaient, dans une certaine mesure, préparé l'Ecole française de paysages du dix-neuvième siècle. Il a groupé autour d'Hubert Robert les peintres de son temps qui ont interrogé le plus directement la nature, Oudry, Joseph Vernet et Louis-Gabriel Moreau. Il a montré la parenté certaine qui unit les vues romaines du vieux Vernet à celles de Corot. Il a montré comment Moreau l'aîné avait substitué aux gammes roussâtres de ses prédécesseurs la fraîcheur des verdures réelles.

LIBRAIRIE HETZEL

La librairie Hetzel, qui a édité les œuvres de tant d'écrivains à la gloire desquels elle a contribué à leurs débuts : Victor Hugo, Musset, Alexandre Dumas, Alphonse Daudet, Legouvé, Sandeau... et, naturellement, Jules Verne, qui restera « de la maison », nous offre des livres tout à fait attrayants et instructifs, illustrés, comme toujours, par des artistes célèbres dont le talent sait s'adapter à la haute valeur littéraire des auteurs.

Dans les *Débuts de Jean-Louis*, M. Noël Dasproni a voulu montrer, à l'aide d'une fiction attachante et variée, comment une bonne orientation des idées premières peut mener au succès et faire arriver un jeune homme à une situation honorable par le travail, le courage, le sens pratique qui lui donne le bon esprit de limiter son ambition selon ses capacités. Placé sous une direction à la fois bonne et ferme, qui, dans les simples conditions de la vie journalière, sait développer les bonnes qualités d'un jeune garçon, il ne tarde pas à se trouver engagé définitivement dans une carrière honnête et fructueuse qui fera bientôt de lui un véritable chef de famille. C'est avec un intérêt passionné que le lecteur suivra Jean-Louis à travers les péripéties de ses débuts dans la vie : Parents et jeunes gens y trouveront une curieuse étude de psychologie, dans un cadre de vraisemblance, que le crayon de Georges Roux a su si bien représenter.

En même temps qu'André Laurie, dans sa remarquable série de la *Vie de collège dans tous les pays*, donnait à l'énergie de notre jeunesse une impulsion si féconde pour notre rénovation nationale, il avait aussi le don, comme Jules Verne, d'évoquer aux yeux du lecteur les époques, les pays où il situait ses livres. Dans le volume publié cette année, *Autour de la Méditerranée*, les dessins si précis de Roux et Atalaya accentuent cette impression. Nous devenons, grâce à l'*Ecolier d'Athènes*, contemporains des anciens Grecs; nous voyons le Parthénon, nous assistons aux Jeux olympiques, nous entendons Platon, nous déplorons les désastres que leurs dissensions attirent sur ces peuples d'élite qui, après tant de siècles, sont encore nos modèles en tant de domaines. Avec *Tito le Florentin*, nous apprenons à connaître la Rome antique tout en circulant dans la Rome actuelle. Et l'intérêt de la lutte sourde, en apparence circonscrite entre le loyal Randal et le fourbe Bollmann, dépasse vite les personnages eux-mêmes pour participer de la grandeur et de la majesté de la Ville éternelle et symboliser l'antagonisme régnant entre l'esprit latin et celui d'autres peuples. *Le Bachelier de Séville* fait défiler sous nos yeux, dans le cadre merveilleux de l'Espagne des Maures, le monde chevaleresque et généreux des Espagnols modernes, l'action se poursuit au milieu des bandes carlistes en plein pays basque, où camarades de classe et professeurs se trouvent en présence dans des camps opposés, types curieux pour nous de mœurs qui diffèrent tant

des nôtres, pour arriver à la fin du volume aux mœurs scolaires si intéressantes et si caractéristiques.

Enfin, l'éditeur Hetzel réédite pieusement l'œuvre préférée de P.-J. Stahl, *Maroussia*, où, en termes émouvants, est narré le dévouement d'une intrépide jeune fille pour une patrie défendant en vain son indépendance. L'auteur avait dédié ce beau livre, couronné par l'Académie française, à la fille de son ami, le peintre Théophile Schuler, qui l'a illustré avec toute l'émotion de son âme d'Alsacien. Regrettons-nous la courte existence de la petite héroïne slave? Non, certes, il est des êtres purs et comme prédestinés, pour lesquels il n'est pas de fin plus noble, plus logique, que de tomber à la fleur de l'âge. Cette courte existence a été bien remplie et, grâce à P.-J. Stahl, qui a mis tout son talent à interpréter la légende de Marko Wovzog, elle se perpétue et, par son exemple, suscite d'autres héros.

Pour les lecteurs plus jeunes, dans la *Petite Bibliothèque blanche*, M. de Château-Verdun a très finement adapté *Peterkin*, où M. L. Molesworth nous montre, avec humour, qu'il peut y avoir quelque risque, même en Angleterre, à laisser les enfants trop livrés à leur imagination. Tout finit par s'arranger et, à travers les dangers au milieu desquels Peterkin entraîne sa petite amie Marguerite, nous devinons un avenir radieux qui aura pour témoin le bon perroquet Jacquot.

Les amis et amies de Mlle Lili et de son cousin Lucien agrémenteront leur bibliothèque de la collection des plus renommées, *Chansons et rondes de l'enfance*, réunies par F. de Gramont, avec musique de P. Lacome et délicieux dessins de L. Frœlich. J'y ai découvert, oui, découvert, et plus d'un fera le même aveu, *Le roi Dagobert*, *Au clair de lune*, dont la première strophe et le refrain seuls, et encore, étaient dans ma mémoire. Que cela est frais! Que cela rajeunit!

A côté de ces livres, citons aussi les *Miettes du passé*, qui groupent cent dictons populaires, expliqués et commentés de la plus attrayante façon. Si on lit ce livre tout à loisir, un peu chaque jour, on verra que, dans l'œuvre de M. Emile Genest, « sagesse ne chasse pas gaieté ». Ce sera là comme un 101e dicton hors texte, mais jamais hors de saison, et qui pourra s'appliquer à tous les autres livres de la collection Hetzel. — T. E.

LIBRAIRIE MAME

L'Epopée vendéenne, par M. Gustave Gautherot, magnifique vol. in-4° contenant 125 grav., dont 10 hors texte en héliogravure et 1 carte en couleurs, d'après des documents de l'époque. Percal., plaque spéciale, tr. dorée, 20 fr.; demi-rel. amateur, dos et coins cuir fauve, 25 fr.

L'auteur, particulièrement compétent, comme l'on sait, dans les questions historiques, y raconte, de la manière à la fois la plus impartiale et la plus émouvante, la guerre de Vendée. Instructif, d'une lecture facile et très captivante, splendidement illustré, cet ouvrage plaira à tous, quel que soit l'âge. Il est très artistiquement présenté sous une couverture en percaline du plus heureux effet.

Nord-Sud, par M. René Bazin. — Rel. bradel fantaisie, 12 fr.

L'éminent académicien nous conduit tout d'abord aux Etats-Unis, au Canada, au Spitzberg, puis en Angleterre et enfin en Corse. On sait avec quel art l'auteur de tant de charmants ouvrages sait évoquer les paysages et analyser les états d'âme. Il serait donc superflu de faire l'éloge de ce livre dont la variété, le style agréable et facile, ainsi que les nombreuses illustrations, raviront toutes les personnes curieuses de savoir ce qui se passe en dehors de nos frontières.

A la Gloire des bêtes, percaline, plaque spéciale, 12 fr.

On a écrit un livre sur l'*esprit des animaux*, c'est mieux que leur

esprit qu'on nous révèle dans *A la Gloire des bêtes*, c'est leur courage, leur générosité, leur fidélité, toutes les qualités morales qui les rendent dignes d'intérêt; mais ce qui fait surtout la valeur et l'attrait de cet ouvrage, c'est la suite de dessins et d'aquarelles où Job a mis toute sa verve habituelle; nous en avons compté plus de 50, dont 34 dans le texte, tirés en noir et en teinte, et 16 hors texte aquarellés à la main. C'est un vrai régal pour les yeux.

Perdus dans l'Arctique, percaline, plaque spéciale, 8 fr. 50.

Il n'est peut-être rien que nous suivions avec plus d'intérêt, plus de passion, que les efforts déployés par les explorateurs pour arracher à l'un et l'autre pôle leur secret. Le capitaine danois, Ejnar Mikkelsen, nous raconte le voyage qu'il vient de faire au Groënland pour rechercher les corps et le journal de trois de ses compatriotes morts victimes de leur héroïsme. Nous suivons en détail les péripéties de son effrayante exploration jusqu'au jour où, trois ans après son départ, des pêcheurs le trouvent, lui et son compagnon Iversen, mourants de faim, épuisés par le travail et la maladie, et n'ayant plus aucun espoir de revoir leur pays. L'ouvrage est illustré de 73 photographies de l'auteur et d'une carte.

L'Ile envahie, par Georges de Lys. Percaline fantaisie, 7 fr.

L'Ile envahie est un roman patriotique dont l'action se passe en Corse. On y voit aux prises les puissances de la Triple Entente défendant l'île contre les forces de la Triple Alliance dont les flottes finissent par être anéanties. C'est un ouvrage vibrant, d'une lecture captivante, et bien fait pour plaire, à une heure où la France se ressaisit en face de l'ennemi commun.

Nous voudrions citer aussi les albums pour enfants que fait paraître la maison Mame, mais ils sont trop. Le mieux est de lui demander son catalogue illustré qu'elle envoie sur demande gratis et franco. Il contient la description de plus de 300 volumes.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Les Songeries d'Adeline à treize ans, illustrées par l'auteur. Avant-propos de Maurice Mæterlinck. — 1 vol. petit in-4°, br., 8 aquarelles hors texte, 10 fr.

Dans une préface exquise, souriante et spirituelle, le grand écrivain qui fait si joliment parler les enfants, nous présente l'auteur, une petite fille de treize ans, et son œuvre : ce recueil de « songeries », écrites d'une plume primesautière et spontanée, et illustré d'aquarelles délicieusement naïves. Adeline possède un talent précoce, mais qui reste enfantin et heureusement exempt de prétentions. Et ces petits contes, ces récits, ces impressions, ces symboles (l'enfance aime le symbole), ces essais dramatiques aussi, — car le volume se clôt par une pièce en trois actes, *Roséandre et Sylla*, fort curieuse, poétique et mouvementée, mais à laquelle on préférera les essais qui la précèdent, — toutes ces pages si diverses, délicates, émouvantes, joyeuses, amuseront et intéresseront les petits, qui les comprendront parce qu'elles sont proches d'eux, et les grands, qu'elles feront parfois réfléchir. Et c'est très moral et plein de santé... On ne nous dit pas que l'on ait retouché ces « cahiers » d'enfant; nous ne le soupçonnons pas, certes, mais nous croirions volontiers que la jeune authoress a feuilleté en passant les œuvres de son éminent préfacier ou qu'il lui a communiqué quelque chose de son talent...

LIBRAIRIE FONTEMOING

Les Ruines de Delphes, par Emile Bourguet, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris. — 1 vol. gr. in-8°, avec 120 grav., 1 héliogr. et 1 plan, 20 fr.

Le public français, qui s'intéresse aux fouilles pratiquées dans l'Orient grec par notre Ecole d'Athènes, ne savait pas jusqu'à maintenant où trouver un résumé clair et exact des découvertes de Delphes. Cette lacune était d'autant plus regrettable que les visiteurs du Louvre peuvent admirer depuis plusieurs années des moulages des principales œuvres qui ont été trouvées dans le sanctuaire d'Apollon. M. Emile Bourguet, qui a pris une part active aux fouilles et collabore depuis le début à la publication des découvertes delphiques, a écrit, pour les voyageurs qui vont voir les grandes ruines de Grèce, un livre où les travaux des savants francais sont rendus intelligibles à tous les lecteurs cultivés Il y présente tout l'essentiel de ce que peut apprendre une promenade dans cette ville de temples, et on assiste avec lui à la découverte des chefs-d'œuvre qui ont apparu de nouveau à la lumière.

Mon journal de chasse, par Wilhelm Kronprinz. — 1 vol. in-16 écu, avec nombreuses illustrations, 7 fr. 50. Rel., 12 fr. Exemplaires sur Hollande, 20 fr.

Dans ces récits simples et brefs, contés avec un entraînant humour, le prince héritier d'Allemagne nous raconte les émouvantes péripéties de ses chasses à l'éléphant, au tigre, à l'antilope, au chevreuil. L'abondante illustration, d'après les photographies mêmes de l'auteur, fait revivre intensément les lieux où se sont déroulés les épisodes de ces chasses, et font participer à ces curieuses excursions dans les Indes, à Ceylan, en Silésie ou dans les Alpes.

LIBRAIRIE CHAMPION

Voyage au pays des sculpteurs romans, par Alexis Forel, illustré par Emmeline Forel. T. I. — 1 fort vol. gr. in-8°.

C'est un fort beau voyage, riche d'impressions pittoresques et d'émotions artistiques, que nous faisons à la suite de M. et Mme Forel, descendant le cours du Rhône pour visiter les merveilleuses églises romanes de Provence, où le nouveau style chrétien garde encore d'heureux souvenirs de l'art antique, se pénètre de la clarté et de la chaleur du soleil latin, — entrant dans les sanctuaires d'Auvergne, plus sombres et plus graves, mais d'un sentiment si profond et d'une poésie si mystérieusement attirante, — passant en Poitou, où nous arrêtons longuement à Notre-Dame la Grande, dont la riche façade est peut-être ce que l'art décoratif du seizième siècle a produit de plus complet, — remontant de là vers la Bourgogne, autre domaine privilégié de l'art roman, qui atteint, à Vézelay, notamment, une plénitude magnifique, — pour finir par un pèlerinage en la pittoresque cité de la Vierge, le Puy, où l'art et la nature s'unissent si merveilleusement. On ne saurait d'ailleurs trouver de guides plus agréables que les deux auteurs. Le charme d'un style plein de poésie et tout réchauffé par l'amour de leur sujet; des réflexions émues et profondes (il faut remarquer d'ailleurs que nous ne pourrions contresigner au point de vue catholique telle ou telle de leurs phrases); et enfin, animant le tout, de nombreux dessins, d'un art souple et habile, et de belles planches en couleurs font surgir devant nous les monuments que le texte explique, — tout se réunit ici pour le plaisir de l'esprit et le plaisir des yeux.

LIBRAIRIE ÉMILE-PAUL

Louis XVII, supplément et tables, par François Laurentie. 1 vol. gr. in-4°, tiré à 300 exemplaires numérotés, sur vélin d'Arches, et comprenant 38 illustr. en noir et en couleurs dans le texte et hors texte, 40 fr. Relié, 60 fr.

Dans un ouvrage précédemment paru (*Louis XVII*, 150 illustrations en noir et en couleurs), M. François Laurentie avait évité de dresser des tables, afin de pouvoir les rendre plus complètes au cas où cette première publication eût amené la révélation de documents nouveaux, d'ordre iconographique ou historique. Ce nouveau et dernier volume comprend donc des répertoires indispensables aux chercheurs et aux amateurs d'histoire ou d'art (table des illustrations, table raisonnée des portraits de Louis XVII, table des noms propres). Une étude sur l'iconographie de l'Enfant-Roi y dégage également un des aspects les plus nouveaux de cette œuvre considérable. Et plusieurs témoignages, absolument ignorés jusqu'à ce jour, et retrouvés aux Archives nationales, achèvent de rendre inébranlables les conclusions antérieurement formulées sur la mort du dauphin au Temple, le 8 juin 1795 (20 prairial an III). Mais l'auteur a profité de l'occasion qui s'offrait à lui pour augmenter encore l'imposant arsenal de portraits, de textes et de souvenirs que constituait déjà son premier volume Il publie en fac-similés la dernière quittance de Simon, un état des employés du Temple en octobre 1793, d'où il ressort que la plupart de ces employés étaient encore présents à la tour le jour de la mort de l'Enfant-Roi, etc., etc. Quelques portraits achèvent de préciser le type de Louis XVII aux diverses époques. La numismatique même s'enrichit de pièces peu connues ou uniques. Enfin, dans la partie documentaire, M. F. Laurentie a tenu cette fois à produire en fac-similés les manuscrits et imprimés qui éclairent du jour le plus vif les affaires de Vendée et de Quiberon en 1795. Il a retrouvé aux Archives de la guerre deux exemplaires, — imprimés en Angleterre à la fin de mai et affichés en France au débarquement de Quiberon (fin de juin), — de la fameuse proclamation de Puisaye qui, rédigée avant la mort de Louis XVII, le salue comme roi, bien qu'elle n'ait été répandue qu'après sa mort. C'est que l'armée de Puisaye n'a pu, en débarquant, faire imprimer une proclamation au nom de Louis XVIII. Ce fait ressort jusqu'à l'évidence de la publication, faite par M. F. Laurentie, d'un exemplaire portant au dos un manuscrit de Tinténiac, lequel proclame Louis XVIII. Ainsi s'effondre toute la légende d'une prétendue reconnaissance vendéenne de l'évasion du petit roi. Le dernier volume de M F. Laurentie met également sous les yeux du lecteur le fac-similé du procès-verbal de la messe dite pour le repos de l'âme de Louis XVII au camp de Condé. Ce procès-verbal, qui fait partie du dossier remis aux Archives par M. le baron de Surval, était, lui aussi, inconnu dans son ensemble.

Bref, après cet ouvrage, la question est épuisée. Les recherches aussi étendues que variées qu'il suppose le rendent définitif. La perfection des reproductions en noir et en couleurs l'égale au précédent.

LIBRAIRIE BOIVIN

Les Dompteurs de l'Or, par Paul d'Ivoi, illustrations de Henry Thiriet. 1 vol. avec 100 grav., br., 10 fr.; rel. toile, tr. dor., plaques couleurs, 12 fr.

Précurseurs des lendemains tout proches, l'auteur nous montre réalisé l'appareil très simple qui assure à qui le porte l'invisibilité. Les mythes de la légende sont reproduits scientifiquement. *Les Dompteurs de l'Or* montrent ce qui sera dans quelques années sans doute. Et l'idylle, l'aventure, sans cesse tragiques ou joyeuses, entraînent le lecteur, le passionnent, le mènent d'une traite jusqu'à la fin du volume.

Contes roses de ma mère-grand, par L. Robert-Dumas. — 1 vol. in-4° avec 50 grav. et 9 hors texte en couleurs de Maurice Lalau, texte encadré, br., 6 fr.; rel. toile, tr. dor., plaques couleurs, 9 fr.

Ces contes-là, étant bien bâtis, avec leur allure de petits romans en raccourci, leurs personnages bien vivants, leurs fées, leurs géants qu'on croit pris sur nature, empoignent le lecteur. Les grandes personnes oublient en les lisant que cela est du « merveilleux », et les petits, au contraire, se délectent aux aventures surprenantes et aux tours de force de gaillards tels que Jean l'Ours, Tord-Chêne, Plume-au-Vent et tant d'autres. L'auteur a créé aussi d'exquises petites figures de princesses, de mignonnes filles de roi qu'on croirait fraîches évadées de quelque coin de missel ou elles attendaient, figées sous leur gai coloris. Et tout ce petit monde vit, agit, souffre ou se réjouit dans une œuvre très attachante.

Un Grognard de douze ans, par Marc Janin, illustr. de Louis Bombled, relié toile, tr. dorées, plaques or et froid, 7 fr. 50.

C'est dans l'immortelle campagne de 1805, où d'Ulm à Austerlitz la victoire ne cessa de marcher au pas de charge, qu'évoluent Jeannot Tapin, sa petite amie Riquette, son chien Marengo et son merveilleux cheval Rivoli, enlevé en plein camp ennemi, à la barbe d'un archiduc. Pour dépeindre ce milieu de bravoure où les batailles alternent avec les scènes d'humour et d'émotion, l'auteur a su trouver l'alerte et vibrant style de marche qui, seul, convenait à cette alerte et vibrante action.

LIBRAIRIE VUIBERT

En Egypte : Choses vues, par E.-L. Buther, traduit de l'anglais par J.-R. Lugné-Philipon. — 1 vol. avec 48 pl. photogr. à page entière, bandeaux et culs-de-lampe. Br., 4 fr.; rel. perc., 6 fr.; rel. amat., 10 fr.

L'auteur ne rapporte pas des impressions recueillies au hasard d'un voyage rapide, et par conséquent superficielles ou inexactes. Vivant dans le pays pendant trente ans, il a observé patiemment, avec une curiosité perspicace et prudente : ses tableaux sont vrais, ses jugements précis. La civilisation actuelle de l'Egypte, les mœurs et coutumes particulières des différentes races qui y sont mêlées, leur situation économique et sociale sont tour à tour examinées avec simplicité, sans étalage inutile d'érudition.

LIBRAIRIE FLAMMARION

Des étrennes de cette maison, nous ne connaissons que *Ma Cousine Nicole*, par Mathilde Alanic. — 1 vol. in-8°, illustr. par Ch. Roussel. Br., 4 fr. 50; rel., 5 fr. 50.

Cette petite Nicole est le type vrai et délicieux de la jeune fille française, simple, franche et enjouée, sourire et vie de la maison, mais digne et fière dès qu'il le faut, vaillante au devoir jusqu'à l'héroïsme. Ainsi ce roman printanier et virginal nous offre, dans une forme très littéraire, le plus délicat des enseignements.

POÉSIE

LA CROIX DE BOIS

Gardienne des chemins qui vont par les villages,
Vieille croix dont les bras s'ouvrent dans les feuillages,
Toi qu'entourent là-bas, d'un cercle familier,
Et l'épine et le charme et le haut peuplier;
Pour te voir en automne, on passe entre des haies
Encor pleines d'oiseaux, de feuilles et de baies.

Au midi, les regains verdissent les penchants.
Vers le nord c'est la plaine où, seul au fond des champs,
Le dernier laboureur fait deux haltes pour une.
Devant lui c'est la croix, mystérieuse et brune.
Si, craintif ou songeur, il ne se signe plus,
Il sait bien que, voilà deux siècles révolus,
Ses ancêtres, au bord de la forêt prochaine,
Sous la hache, à grands coups, firent tomber un chêne.
Le géant s'étendit sur le sol qui trembla.
Ils en prirent le cœur et le plantèrent là.
On vit la croix de bois, debout dans la campagne,
Puis le curé du temps, qu'une foule accompagne,
Bannière déployée, un soir, vint la bénir.
Les jours diminuaient, l'automne allait finir.
Sur la glèbe brumeuse, aux formes disparues,
Le repos du dimanche arrêtait les charrues.
Le soir tombait, des voix chantaient, le flot humain
Roula, mêlant sa houle aux ombres du chemin.

La croix, deux ou trois fois depuis, fut renversée.
Sa silhouette absente attristant la pensée
De ceux qui la cherchaient dans l'agreste décor,
Pour un nouveau gibet on abattit encor

Un chêne au cœur mystique. Et, par dessus la ligne
Du hallier frémissant, réapparut le Signe,
L'arbre taillé, plus droit, plus fort et plus vivant
Que le chêne feuillu qui tressaillait au vent.

C'est que le sang du Christ a coulé comme une onde
Sur cette croix dont la victime apporte au monde
Le pain de l'âme avec le pain matériel,
Tout l'espoir des moissons de la terre et du ciel.

Le Dieu qui la distingue à travers la nuée
Ne l'a pas vue aux mains des fils diminuée.
Ici, du moins, survit la foi des paysans.
Sur le socle de pierre, où pèsent deux cents ans,
Les hommes d'aujourd'hui s'agenouillent encore.
Plus d'un ancêtre y vint s'incliner dès l'aurore.
Et voici, retourné dans le soir qui descend,
Le dernier laboureur qui salue en passant.

A MES FILS

Mes fils, c'est près du champ de l'arrière-grand-père
Que la croix fut plantée, un jour, dans le hallier.
Lorsque l'âge viendra, qui la fera plier,
Vous serez là tous trois pour l'accoter, j'espère!

J'ignore si, pour vous, demain sera prospère.
Moi, je vous laisserai, poète singulier,
Un petit bois, des champs, mes livres, mon cellier
Et ce goût du bon vin que la raison tempère.

Mon souvenir pourrait vous causer quelque émoi...
A cette croix champêtre allez prier pour moi,
Afin que Dieu vous aime et sourie à vos tâches.

Mais si l'arbre divin s'abattait sous l'autan,
Sachez qu'au petit bois un chêne vous attend
Et que ma voix vous crie : Enfants, prenez vos haches!

Paul Harel.

REVUE DES SCIENCES

A PROPOS DU CENTENAIRE DE PARMENTIER

Les origines de la pomme de terre. — Son importation en Europe à la fin du seizième siècle. — Une description botanique écrite en 1601 et qui paraît dater d'hier. — Remède d'abord, curiosité ensuite, enfin plante presque exclusivement fourragère. — La dîme et la pomme de terre. — L'œuvre scientifique de Parmentier, apothicaire du Roy en ses armées. — Le glorieux ancêtre des pharmaciens militaires.

La plupart des botanistes ont été longtemps d'accord pour estimer que les innombrables variétés de la pomme de terre actuellement cultivées ont toutes pour commune origine le *Solanum tuberosum L*, espèce sauvage abondamment répandue dans toute l'Amérique du Sud, et en particulier aux grandes altitudes de la Cordillère des Andes. Cependant il convient d'attacher une grande importance[1] à des notions d'ordre purement historique d'après lesquelles il faudrait faire dériver le précieux tubercule, à la fois du *S. maglia*, du *S. commersonii* et du *S. tuberosum*. La vraisemblance de ces notions a pu, d'ailleurs, être établie de façon indiscutable par de longues et minutieuses recherches poursuivies sous la direction du professeur Heckel, de Marseille[2]. M. Labergerie, de Verrières (Vienne), partant du *S. commersonii*, a obtenu, en 1901, par une véritable mutation culturale, des tubercules de pomme de terre; M. Heckel et M. Verne, de Grenoble, sont arrivés à des résultats identiques[3] en partant du *S. Maglia*, puis du *S. tuberosum*.

Quoi qu'il en soit, au moment de la découverte du Nouveau-Monde, la pomme de terre était répandue dans toute l'Amérique

[1] Heckel, *Annales de la Faculté des sciences de Marseille*, 1907 (Paris, chez Challamel).
[2] *Revue scientifique*, 23 novembre 1912.
[3] *Bulletin de la Société nationale d'agriculture de France*, octobre 1912.

du Sud; avec le maïs, elle formait la base de l'alimentation végétale des Chiliens et des Péruviens. M. Gibault, bibliothécaire de la Société nationale d'horticulture de France, dont la compétence est certaine en matière d'Histoire des plantes, s'est attaché à élucider la façon[1] dont elle a pénétré chez nous. « Les Espagnols, écrit-il, qui avaient conquis le Pérou avec Pizarre en 1530, connurent la pomme de terre aux environs de Quito. Le premier en date qui en fait mention est Pietro Cieza de Leon, qui voyagea au Pérou en 1532-1535. Plusieurs écrivains espagnols mentionnent aussi, parmi les productions naturelles et économiques du pays, ce tubercule qui n'excitait pas autrement la curiosité des conquistadores, Lopez de Gomera (1554) et Auguste Zarate (1555). C'est vers cette époque que les Espagnols introduisirent la pomme de terre dans leur pays, d'où elle se répandit assez vite en Italie; mais il ne reste aucune trace écrite de leurs efforts, qui passèrent inaperçus. Les importations de la pomme de terre en Europe se sont faites par deux voies différentes : par les Espagnols d'abord, par les Anglais ensuite, à la fin du seizième siècle, qui la tirèrent sans doute de l'Amérique du Nord[2], où les Espagnols l'avaient déjà acclimatée... »

Sa Majesté Très Catholique Philippe II fit hommage au Pape de quelques-uns des tubercules nouvellement importés dans ses Etats, et auxquels il attribuait une vertu merveilleuse, celle de rendre aux vieillards la force et la santé[3].

Le Souverain Pontife partagea le précieux cadeau avec un cardinal-légat qu'il envoyait en Belgique en 1586 et celui-ci, à son tour, remit, toujours à titre de médicament, cinq tubercules à Philippe de Sivry, gouverneur de Mons, qui les fit cultiver. En 1588, Sivry en expédia deux au célèbre botaniste de Lescluse, né à Arras, qui dirigeait alors à Vienne les jardins de l'empereur Maximilien. Au lieu de les manger, de Lescluse les planta, puis décrivit et dessina, dans son *Histoire des plantes rares*, le nouveau végétal auquel il trouva quelque analogie avec l'arachnis (pistachier de terre) de Théophraste. Il s'exprime ainsi[4] : « La racine de cette plante, connue depuis peu d'années en Europe, est comestible : elle était, selon mon jugement, inconnue aux Anciens. Le bulbe, qu'il faut semer chez nous en avril, pas plus tôt, donne, peu de jours après avoir été mis en terre, des feuilles germinales d'un pourpre foncé, villeuses et qui verdissent peu à peu. Les

[1] Georges Gibault, *Histoire des légumes*, Paris, 1912, Librairie horticole.
[2] Cf. Roze, *Histoire de la pomme de terre*.
[3] Paul de Merry, *L'origine de la pomme de terre*.
[4] *Hist. pl.*, lib, IV, cap. LII.

feuilles développées se composent de cinq à sept folioles, alternant avec d'autres plus petites et se terminent par une impaire; elles ressemblent beaucoup à celles du radis. La tige est anguleuse, d'un pouce à peu près d'épaisseur, divisée en rameaux diffus, inclinés vers le sol. La fleur est plissée et paraît résulter de la soudure de cinq folioles, d'un pourpre blanchâtre; les étamines sont au nombre de cinq; le style est verdâtre; le fruit est semblable à celui de la mandragore; il contient les graines dans une pulpe aqueuse et blanchâtre. »

Cette description, qui paraît avoir été écrite hier, s'applique, à n'en pas douter, à la pomme de terre : elle date de 1601.

Du reste, de Lescluse avait propagé les tubercules nouveaux en Allemagne, en Suisse et en France. En 1590, Gaspard Bauhin en avait essayé la culture, et, dans un de ses livres [1], il compléta fort heureusement, en 1620, ce que de Lescluse avait écrit dix-neuf années plus tôt : « Les fleurs ont un peu l'odeur du tilleul. Les tubercules de la racine varient de grosseur et de forme : il en est d'ovales, d'elliptiques et de sphériques. » Bauhin, d'ailleurs, ne se borna pas à décrire : il classifia. Il avait remarqué une très grande ressemblance d'aspect entre la plante exotique et une plante herbacée de nos climats, la morelle, que les médecins prescrivaient sous le nom de *solanum nigrum* (herbe consolante noire); il n'hésita pas à rapprocher d'elle le végétal nouveau qu'il appela, par analogie, *solanum tuberosum*, rompant ainsi délibérément avec l'opinion partout reçue à son époque et d'après laquelle les plantes de la vieille Europe ne possédaient pas de congénères au Nouveau-Monde.

Malgré les travaux scientifiques fort intéressants de de Lescluse et de Gaspard Bauhin, la pomme de terre demeura une sorte de curiosité botanique à laquelle on ne prévoyait pas d'emplois alimentaires. De Lescluse en mangea cependant quelques tranches, braisées au four et assaisonnées de jus de porc frais : « En vérité, écrit-il, ce n'est ni plus savoureux ni plus agréable que du mauvais navet. » La plante fut considérée comme purement ornementale. En 1634, il en existait quelques pieds dans un jardin du Lancashire. « En 1663 seulement, Buckland, du Sommersetshire, attira l'attention de la Société royale d'Angleterre sur la valeur alimentaire de ses tubercules et recommanda sa culture dans tout le royaume. Elle paraît avoir été bien connue en Alsace dès 1709 [2] : vers 1770, on l'y cultivait partout [3]. » Il faut

[1] *Prodomus theatri botanici*, Francfort, 1620.

[2] Dietz, « Le climat du Ban de la Roche », ap. *Bulletin de la Société de l'agriculture et des arts de la basse Alsace*, 1887.

[3] Gibault, *loc. cit.*

remarquer toutefois qu'elle n'y était guère appliquée qu'à la nourriture des animaux. Vers la fin du dix-septième siècle, le curé de La Broque, dans la principauté de Salins, réclama de ses paroissiens la dîme de la pomme de terre et, comme ils la lui refusaient, les poursuivit en justice; le 19 octobre 1693, une sentence du prévôt de Badonviller (département actuel de Meurthe-et-Moselle) lui donna gain de cause[1].

Des terres d'Alsace et de Lorraine, la culture du tubercule s'étendit à la Champagne, d'abord, puis, bientôt, au pays tout entier. En 1767, le chevalier François-Georges Mustel lut à la Société royale d'agriculture de Rouen un mémoire ayant pour titre : « Examen chimique des pommes de terre » et démontra la possibilité de fabriquer un pain économique en mêlant à la farine de seigle la pomme de terre râpée. Le 22 janvier 1772, par un acte que reçut Me Albier, notaire royal à Troche dans le bas Limousin, les RR. PP. Chartreux de Glandier, en affermant leur métairie de Mezurat, « obligeaient les preneurs à ensemencer tous les ans une seterée de terrain en pommes de terre, dont le produit serait partagé avec lesdits RR. PP. Chartreux ».

Il faut, d'ailleurs, se borner et ne pas citer d'autres textes; aussi bien il suffit de ceux qui viennent d'être brièvement signalés pour établir qu'à la fin du dix-huitième siècle, la pomme de terre était connue en Europe depuis près de deux cents ans, et que, par surcroît, elle était cultivée à peu près partout, même en France. Mais il est indispensable d'insister sur ce point, qu'en dépit des efforts de Mustel, elle était alors unanimement considérée chez nous comme un aliment grossier. Cependant, ce qu'il faut dire aussi, c'est que, sans l'intervention de Parmentier, elle eût fort probablement continué à n'être estimée de personne.

Mme de Bassanville rapporte, dans ses *Mémoires*, une historiette vraiment jolie : un jour de l'automne de 1753, entra timidement chez un pharmacien de Montdidier, en Picardie, un jeune homme qui venait faire exécuter une ordonnance. Les remèdes prescrits étaient coûteux; il était sans argent. « Ma mère se meurt : de grâce, ayez compassion d'elle... » Hélas! le pharmacien se montra impitoyable. « Alors, prenez-moi comme apprenti; en paiement des drogues salutaires, je vous servirai pour rien pendant toute une année... »

C'est ainsi qu'Antoine-Augustin Parmentier devint élève-apo-

[1] Gravier, *Histoire de Saint-Dié*, 1836.

thicaire : c'est ainsi, du moins, que la légende raconte ses débuts.

Il travailla, il s'instruisit. Mais il faut, maintenant, laisser la parole à un historien compétent, M. Balland, pharmacien principal de l'armée, aujourd'hui en retraite, qui, dans son livre sur « Les pharmaciens militaires français », a écrit à son sujet les lignes suivantes : « Il se rend à Paris à dix-huit ans pour y continuer ses études. Deux ans plus tard, en 1757, il entre dans la pharmacie militaire en qualité d'élève et est envoyé à l'armée de Hanovre, sous les ordres de Bayen [1].

« Rappelé à Paris en 1703, Parmentier est attaché à l'Hôtel des Invalides avec le grade d'aide-major qu'il avait obtenu en 1760. Il y est promu major en 1772. C'est de cette époque que date sa carrière scientifique. Il la poursuit sans faiblir durant quarante ans, encourageant toutes les découvertes utiles et cherchant à les rendre profitables à tous.

« De 1779 à 1781, pendant les guerres maritimes de la France et de l'Angleterre, on le trouve aux hôpitaux de la division rassemblée au Havre et sur les côtes de Bretagne ; en 1782, il est avec l'armée chargée de rétablir l'ordre dans Genève ; en 1788, au camp de Saint-Omer.

« De 1781 à 1792, il est adjoint à Bayen, au conseil de santé [2]. »

Quand la Révolution éclate, Parmentier, dont les relations *personnelles* avec le roi Louis XVI sont connues, est mis au rang des suspects et décrété d'accusation. Prévenu à temps, il peut quitter Paris. Mais son absence dure peu. La Convention lui décerne, à quelque temps de là, une couronne civique et lui confie, en qualité de pharmacien inspecteur, la réorganisation de la pharmacie militaire et la surveillance des hôpitaux et approvisionnements de l'armée.

En 1796, il est nommé inspecteur général du service de santé des armées de terre, situation qu'il occupe jusqu'au 4 germinal an VIII (25 mars 1800), époque à laquelle il est nommé membre du conseil de santé.

C'est en cette dernière qualité qu'il apposa sa signature au bas de l'instruction du 29 mai 1811, réglementant la vaccination dans l'armée, à côté de celles de ses contemporains, Coste, Desgenettes, Heurteloup, Percy et Larrey.

Investi des hautes fonctions administratives que la Convention lui avait confiées, Parmentier rendit à l'armée d'importants services, en contribuant à introduire dans les hôpitaux militaires

[1] Parmentier fut grièvement blessé sur le champ de bataille.
[2] Lettre du Roi, datée de Marly, 20 mai 1781.

l'ordre, l'économie et la salubrité[1]. Outre les Mémoires qu'il publiait sans cesse, il avait au conseil de santé un service très actif. Il organisa la pharmacie centrale du service de santé de l'armée, rédigea le Codex et le Formulaire des hôpitaux militaires; il fit apporter les améliorations les plus heureuses dans la fabrication du pain de troupes.

« Il n'y a que le pain des soldats, écrit-il en 1797, qui soit resté tel qu'il était à l'origine de la mouture. Il est temps que, sous un régime qui a l'égalité et la fraternité pour bases, ceux qui ont été ses premiers soutiens soient plus sainement et plus confortablement nourris. »

Parmentier s'étudiait, dit Laubert[2], « à former l'esprit et le cœur de ses collaborateurs par ses lumières et par ses conseils; il leur inspirait l'amour de leur état et de leurs devoirs; dans les hôpitaux sédentaires, ceux qui suivaient les armées trouvaient, dans leurs moments de repos, par suite de la direction éclairée de leur chef, le temps de s'instruire et d'étudier les institutions des pays qu'ils traversaient ».

Pendant sa captivité de guerre, il profita de ses loisirs forcés pour accroître ses connaissances en chimie : c'est ainsi qu'il devint, à Francfort-sur-le-Mein, l'élève du célèbre pharmacien Meyer. Il poursuivit, sous ce maître excellent, ses recherches sur les substances alimentaires. Rentré à Paris en 1763, la paix une fois signée, il suivit successivement les cours de Nollet, de Rouelle, de Jussieu et continua à élucider le grave problème qui le préoccupait depuis de longues années, celui de l'utilisation de l'amidon végétal.

Lorsqu'à la suite de la grande famine de 1769, l'Académie de Besançon proposa, en 1771, comme sujet de son grand prix annuel, « l'indication des végétaux qui pourraient, en temps de disette, suppléer à ceux que l'on emploie communément », son Mémoire obtint tous les suffrages et se vit, à l'unanimité, accorder la première récompense.

La solution qu'il proposait était complexe, puisqu'elle portait à la fois sur la meilleure utilisation du blé et sur l'emploi souhaitable de la pomme de terre dans l'alimentation.

Sur ce dernier point, il fut critiqué sans mesure. « La pomme de terre donne la lèpre », assurait l'avocat Longuet, et cette opinion avait de nombreux défenseurs. Parmentier soutint la lutte

[1] Percy, *Eloge de Parmentier*, lu à la séance solennelle de la Faculté de médecine de Paris, le 27 novembre 1911.

[2] Laubert, *Mémoires de médecine et de pharmacie militaire*, 1821.

avec courage : il publia les divers Mémoires qu'il avait rédigés en Allemagne et dont les manuscrits avaient été méthodiquement enfouis dans les cartons du bureau central de l'agriculture. Bientôt, son énergique insistance en faveur d'un végétal « injustement décrié » lui valut la sympathie d'abord, l'appui, ensuite, de Turgot[1], puis les précieux concours de Maurepas, de Condorcet et de Voltaire lui-même. La culture de la pomme de terre s'était, du reste, répandue un peu partout en France[2] : en 1749, de Combles écrivait, dans son *Ecole du potager* : « ... Ce fruit n'est pas inconnu à Paris, mais il est vrai qu'il est abandonné au petit peuple et que les gens d'un certain ordre mettent au-dessous d'eux de le voir paraître sur leurs tables; je ne veux point leur en inspirer le goût que je n'ai pas moi-même; mais on ne doit pas condamner ceux à qui il plaît et à qui il est profitable. »

En 1771[3], la Faculté de médecine avait répandu à profusion un *Rapport sur l'usage des pommes de terre*, afin de détruire les préjugés qui empêchaient de consommer ces tubercules. « Vous savez, Messieurs, disait ce rapport, qu'ils sont communs à Paris, surtout parmi les gens que leur pauvreté met hors d'état de se procurer des aliments de bonne qualité. »

Mais, pour commun que fût alors devenu le tubercule connu depuis près de deux cents ans, c'est à Parmentier que revient l'honneur d'avoir persuadé[4] les grands de ses mérites.

Sollicité de toute part, le roi Louis XVI se laissa convaincre. Il concéda au pharmacien-major de son hôtel des Invalides un immense terrain dans la plaine des Sablons, à Neuilly, pour y planter à son gré des pommes de terre. Le jour de la Saint-Louis de l'année 1780, Parmentier s'en fut à Versailles offrir au roi un bouquet des fleurs qu'elles avaient produites. « Le roi ne lui donna pas d'argent, mais il lui permit d'embrasser la reine, et mit les fleurs à sa propre boutonnière[5]. » Dès lors, la cause de la plante méprisée était gagnée. Ce fut, à la cour et à la ville, un engouement, une folie véritable. Parmentier fut autorisé à cultiver la

[1] En 1761, Turgot, alors intendant de la généralité du Limousin, avait fait servir aux membres de la Société d'agriculture de Limoges et aux curés du diocèse des pommes de terre « accommodées à des sauces grasses ». (Lafarge, *l'Agriculture en Limousin au dix-huitième siècle*, Paris, 1902.)

[2] « On doit mettre au nombre des légumes les pommes de terre dont la culture commence à s'étendre dans les élections de Limoges et d'Angoulême. » (Turgot, *Etat des productions du sol*, 1766).

[3] D'après Gibault, *Histoire des légumes.*

[4] En 1778, Parmentier avait publié un *Examen chimique de la pomme de terre*, dans lequel il réfutait, une à une, toutes les erreurs alors reçues.

[5] Edmond Perrier, feuilleton scientifique du *Temps*, 11 mars 1912.

plaine de Grenelle comme il avait fait de celle de Neuilly : des troupes gardèrent pendant le jour ces champs qui, demeurés pendant la nuit sans surveillance, furent pillés par les laquais des plus grands seigneurs, et grâce à cette ruse très subtile, tout le monde à Paris mangea bientôt « des Parmentières ».

Fort de la bienveillance du souverain, Parmentier multiplia ses écrits. Les tubercules alors récoltés étaient de goût médiocre et de digestion difficile. La sélection et la culture n'en avaient pas encore éliminé la solanine, principe toxique capable de provoquer des troubles organiques. Mais peu à peu les discussions des gazettes eurent pour résultat heureux d'apprendre à tous la nécessité de cuire avec soin les pommes de terre. L'effort des horticulteurs améliora la plante elle-même et, en de longues années de soins attentifs, firent d'elle ce qu'elle est aujourd'hui.

On a voulu dénier à Parmentier tout mérite réel dans « la vulgarisation » de la pomme de terre. On a établi, par des textes précis, qu'en somme il n'a rien inventé. La chose est absolument certaine. Mais il faut, sur ce point d'histoire, adopter l'opinion fort sage de Cuvier[1] : « N'est-ce point une chose palpable pour tout le monde que la persévérance de Parmentier *à exciter à la propagation de la pomme de terre* a fécondé et rendu habitables des cantons entiers auparavant stériles, et nous a sauvés deux fois en vingt ans des horreurs de la famine... »

Son insistance, sa ténacité, sa volonté ferme d'atteindre le but poursuivi, et l'énorme importance surtout de l'admirable résultat obtenu, suffisent à attacher au nom de Parmentier une gloire impérissable. Mais il serait injuste et peut-être maladroit de ne voir en lui que « l'homme de la pomme de terre ».

Nombre de personnes gardent dans leur mémoire cette seule épithète; les autres, — les érudits, — le qualifient « agronome[2] », sans doute en souvenir des champs de Neuilly et de Grenelle.

En réalité, Parmentier fut un pharmacien militaire avant tout, et l'un de ceux qui honorent le plus le corps auquel il appartint.

[1] Discours à l'Institut, le 9 janvier 1815.

[2] Sur la façade de la maison où mourut Parmentier, le Comité des inscriptions parisiennes a fait apposer une plaque de marbre, sur laquelle les lignes suivantes sont gravées :

ANTOINE-AUGUSTIN PARMENTIER
AGRONOME
NÉ LE 17 AOUT 1737
A MONTDIDIER EN PICARDIE
EST MORT DANS CETTE MAISON
LE 17 DÉCEMBRE 1813

Des soixante-seize années de sa vie, il en passa quarante-cinq sous l'uniforme; l'armée lui doit, pour une grande part, la vaccination obligatoire, et toute une série de réformes administratives qui, de la centralisation des services pharmaceutiques à la réglementation des remèdes usuels, ont eu, sur la santé des troupes, la plus heureuse répercussion.

Ses travaux sur la meunerie et la boulangerie sont demeurés longtemps classiques. Ses études sur le maïs et son utilisation en cas de disette [1]; puis, plus tard, sur l'emploi des sirops et des conserves de raisin pour remplacer le sucre de canne pendant les rigueurs du blocus continental [2] lui ont ouvert les portes de l'Institut.

Aussi faut-il applaudir sans réserves à l'initiative des pharmaciens de notre armée qui, le 17 décembre prochain, vont aller en corps déposer une couronne sur la tombe de leur glorieux ancètre, émule de Bayen, de Brongniart, de Poggiale, de Serullas et de Roussin [3].

Francis Marre.

[1] Mémoire couronné, le 25 août 1784, par l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.

[2] Instruction sur les sirops et les conserves de raisin destinés à remplacer le sucre dans les principaux usages de l'économie domestique. Paris, 1809.

[3] Bayen, pharmacien-inspecteur des armées, membre de l'Académie des Sciences, a préparé la révolution chimique accomplie par Lavoisier.

Brongniart, pharmacien en chef des armées, directeur de la manufacture de Sèvres, et fondateur du musée céramique, professeur au Muséum d'histoire naturelle, membre de l'Institut.

Poggiale, membre de l'Académie de médecine.

Serullas, professeur au Muséum d'histoire naturelle, membre de l'Institut.

Roussin a découvert les colorants azoïques.

CHRONIQUE POLITIQUE

Le 2 décembre, sous les coups répétés du trop illustre fils d'un ministre du 16 mai, le ministère Barthou est tombé. 290 députés ont collaboré à ce modeste coup d'Etat, qui ne saurait passer pour un coup d'éclat et qui augmente le gâchis, l'inquiétude, l'obscurité.

Voici les faits. Depuis quelque temps, la résurrection factice des radicaux assourdissait nos oreilles. M. Caillaux se dépensait à la tribune comme dans les banquets, discourait, faisait sonner ses cent cinquante unifiés du congrès de Pau, où de menues scissions, divulguées ou discrètes, laissaient intact le fond des sentiments. La « revanche des trois ans » était dans l'air. L'ensemble du parti radical-socialiste, aujourd'hui indiscutablement et bruyamment isolé de l'Alliance démocratique, n'arborait-il pas, en effet, un programme d'une netteté simpliste et combiste : guerre à l'apaisement, tyrannie scolaire allant jusqu'au monopole, scrutin d'arrondissement, impôt sur le revenu et inquisition fiscale, retour par étapes à la loi de deux ans? Il demeurait donc clair que, dans la question de l'emprunt, la grande question du jour, toute la gauche marchait en bloc à la bataille.

Aussi était-ce bien là qu'elle entendait, à la moindre pierre, faire achopper le ministère. Déjà, la discussion générale permit aux orateurs de tâter le terrain, de prendre position et d'enflammer les cœurs. Dès le vote du premier article (il s'agissait alors du chiffre même de l'emprunt), l'opposition recueillit 270 voix. On doit avouer que la menaçante importance de ce premier groupement contre le ministère s'expliquait quelque peu par les incertitudes et les tergiversations de M. Charles Dumont, ministre des finances, et même de M. Barthou : le chiffre de 1300 millions leur paraissait nécessaire, disaient-ils, et ils posaient là-dessus la question de confiance ; mais ils acceptaient l'amendement de M. Emmanuel Brousse qui portait l'emprunt à 1500 millions. Or nous n'avons pas vu que les ministres en cause aient réussi à donner une raison plausible de cette acceptation subite de 200 millions supplémentaires. Dès lors, les plaisanteries, fort bonnes, ma foi! de M. Marcel Sembat ont pu s'en donner de pleuvoir. Un emprunt sans affectation était, en effet, une chose par trop inédite, et si les 1300 millions suffi-

saient aux dépenses de la guerre et au Maroc, à quoi pouvait correspondre cet accueil gourmand fait par le ministère, quatre mois avant les élections, à ces 200 millions surérogatoires? La critique était trop aisée de ce projet de loi, privé désormais de son titre, et relatif à un emprunt partiellement inaffecté... Bref, le chiffre de 1500 millions fut repoussé par 374 voix; mais, du coup, le chiffre de 1300 millions, exigé par le gouvernement, ne fut accordé par la Chambre qu'à 21 voix de majorité.

Sans doute a-t-on su faire remarquer tout de suite que les 270 opposants à l'emprunt ne pouvaient, à aucun titre, être considérés comme le pivot d'un parfait ministère éventuel de gauche, trop de socialistes unifiés et même de membres de la droite étant compris dans ce nombre. Le premier son de cloche de la Chambre n'en était pas moins un premier son de glas, assez humiliant dans une question si grave. On sentait, de plus, que, de la part de nombreux votants, cette hostilité initiale au projet gouvernemental était une réponse au réquisitoire prononcé, — au grand scandale des gauches, — lors de la discussion générale, par quelques orateurs, en particulier par M. André Lefèvre, contre le crime des ministères passés qui négligèrent systématiquement la défense nationale, laissèrent les arsenaux vides et réduisirent la France aux attitudes soumises. En tout autre temps ou milieu, de pareilles accusations, reprises « sans équivoque » par le ministère, auraient soulevé contre les coupables, vivants ou morts, des explosions de haine, d'indignation et de colère. Mais, dans l'enceinte du Parlement, si fermée aux sentiments habituels de l'humanité, si spéciale par l'égoïsme vulgaire et mesquin de ses passions, dire et prouver qu'un ministère de gauche a trahi les intérêts nationaux confiés à sa garde, c'est violer l'arche sainte, car c'est risquer de déconsidérer le parti. Ce n'est pas le fait qui révolte, c'est le caractère impolitique de la révélation. Pour ces cerveaux dégénérés, parler, en ce cas, s'appelle : faire le jeu des adversaires, ce qui est le pire des crimes. Il n'est pas question pour eux du jeu de la patrie.

L'article 2 du projet, relatif à l'amortissement, et sur lequel, par miracle, la commission et le gouvernement se trouvaient d'accord, fut adopté rapidement. Peut-être est-ce pourtant au sujet de cet article que les questions les plus indiscrètes auraient pu être posées, car il y a quelque ironie, dans l'état de nos finances, à parler, comme d'une chose simple, de l'amortissement trentenaire d'un 3 pour 100 perpétuel, alors que notre 3 pour 100 amortissable n'est amorti lui-même, comme on sait, que par des emprunts à court terme, plus ou moins déguisés...

Enfin, la grande bataille s'est livrée sur l'article 3, c'est-à-dire

sur l'immunité fiscale de la rente. Nous n'avons pas à revenir sur la question de principe. Il n'est pas un homme d'Etat, pas un économiste ou un financier digne de ce nom qui ne défende la cause de l'immunité. L'intangibilité du coupon de rente : telle a été, en effet, la thèse du gouvernement. Il l'a opposée avec force aux arguments de M. Caillaux, dont la marotte était que cette immunité est inconciliable avec le projet d'emprunt sur le revenu et avec le vote émis le 25 mars 1908 à l'énorme majorité de 349 voix contre 170.

D'autres orateurs ont brillamment soutenu MM. Barthou et Ch. Dumont. M. Jules Roche, en particulier, proposait pour l'article 3 un texte d'une netteté parfaite, qui fut combattu par M. Noulens au nom de la commission. C'est sur deux autres rédactions de l'article 3 qu'en dernière analyse se livra le combat : celle de la commission et celle de M. Delpierre. La commission du budget proposait ceci : « Les extraits d'inscriptions de rente sur l'Etat porteront désormais la mention suivante : « Tous les privilèges et immunités attachés aux « rentes sur l'Etat sont assurés aux présentes rentes 3 pour 100. » Et M. Delpierre corrigeait ainsi : « Mention sera faite sur les extraits d'inscriptions du maintien pour les rentes sur l'Etat de toutes les immunités *actuellement existantes.* » Si la différence entre ces deux rédactions n'était guère perceptible au premier regard, l'interprétation de M. Noulens rendait la première, c'est-à-dire la sienne, inacceptable : « Nous déclarons, disait-il, que nous n'avons entendu conférer aucune immunité nouvelle aux rentes que nous nous proposons d'émettre, et que les immunités conférées par nous à ces titres nouveaux *ne sont que des immunités civiles et non fiscales.* »

M. Charles Dumont et M. Barthou, en deux discours d'une précision et d'une véhémence remarquables, signifièrent que le gouvernement « voulait autre chose ». M. Barthou n'hésita même pas à dire que l'épargne française avait besoin d'être rassurée contre les déclarations de la commission du budget, que ces déclarations pouvaient, même indépendamment de la volonté de M. Noulens, nuire gravement au crédit de l'Etat. Cette parole imprudente et grave amena la mort en beauté. Les éléments flottants d'une majorité frêle, s'étant sentis froissés, s'empressèrent, par instinct de vengeance ou par animosité personnelle, d'oublier les impérieuses nécessités financières du moment. A peine, en effet, ces « purs » songèrent-ils que l'emprunt, dont ils avaient accepté le principe et fixé le chiffre, serait à refaire dans des conditions dix fois pires, et que l'épargne, désormais, se tiendrait pour avertie. Au reste, qu'importe à la gauche que l'appel aux capitaux soit différé et compromis, si le ministère est à bas!

Course aux portefeuilles, représailles socialistes contre les auteurs de la loi militaire, sursaut de combisme : telles sont les causes, tels sont aussi les effets de la tragi-comédie du 2 décembre. Le cri de : « Vive la France ! » poussé par les ministres battus était la seule réponse à faire aux sarcasmes de M. Vaillant qui criait pour sa part : « A bas les trois ans ! » Mais il faut avoir la confiance chevillée pour espérer que la France même puisse résister toujours aux atteintes que des parlementaires déments portent à son honneur et à son crédit.

Le ministère auquel maintenant M. Poincaré confiera la charge d'alimenter le Trésor se trouvera en présence d'une des situations les plus déconcertantes que l'on ait jamais vues. Avec qui, d'abord, gouvernera-t-il ? La majorité qui a renversé le cabinet Barthou ne peut servir d'appui ferme à celui qui le remplacera : elle ne saurait accepter l'héritage des projets qu'une majorité différente a votés et qu'il faut d'ici peu faire aboutir. Où sont même les 349 voix qui, en 1908, acceptaient l'impôt sur la rente ? On n'en a plus trouvé, le 2 décembre 1913, que 290, et parmi ces 290 députés, un grand nombre, sans doute, était disposé à voter l'immunité pour dix ans. Puis sur quel programme les deux Chambres réussiront-elles à s'accorder ? La réforme électorale, adoptée au Palais-Bourbon, est repoussée au Luxembourg. Sur la question de l'immunité de la rente, le Sénat se décidera, au contraire, pour l'affirmative. Et ainsi de suite. De quelque côté qu'on tourne ses regards, on ne trouve que des conflits : conflit entre les deux Chambres, conflit entre le Parlement et la nation, conflits irréductibles entre les groupes, divisés à mort sur des questions essentielles.

Aussi M. Ribot et M. Jean Dupuy, devant les exigences insoutenables des radicaux, ont-ils dû renoncer promptement à constituer le ministère. Seul, M. Doumergue, bon troisième, n'a pas éprouvé ce désespoir rapide, malgré l'extrême difficulté où il se trouvait de « placer » le portefeuille des Affaires étrangères. On le voit tenter l'aventure d'asseoir dans cinq ou six ministères d'acharnés adversaires de la loi de trois ans et de la réforme électorale.

L'incohérence régnant au Parlement, on comprend que le mot de dissolution ait été fréquemment prononcé : c'est au pays de parler sur la fameuse loi de trois ans, sur le nouveau système d'impôts, sur la crise financière, sur la représentation des minorités. C'est à lui que d'ores et déjà les moins insensés en appellent : ce qui ne revient pas à dire qu'il sera consulté, avant l'heure inéluctable, par l'opportunisme officiel, toujours béat.

Les majorités se retrouvent, il est vrai, sur l'éternel sujet de la

défense laïque : là, on peut encore se serrer les coudes. Que des périls sans nom nous menacent et nous enserrent, que la banqueroute même arrive à nos portes, ce ne sont pas ces vétilles qui empêcheront les instituteurs et la crise de la laïcité de tenir l'affiche. Nous avons déjà eu la reprise de la discussion du projet de loi tendant à assurer la fréquentation des écoles. Le débat était suspendu depuis le 10 juillet : le 24 novembre, la passion sectaire s'est retrouvée tout entière, au moins dans les votes, — car les tirades implacablement ressassées semblent désormais fatiguer la gauche elle-même, qui sait à quoi s'en tenir sur M. Brard.

La Chambre a donc continué l'examen de l'article 13, premier article des sanctions. Il s'agissait d'abord de discuter l'amendement de M. de Gailhard-Bancel, renvoyé à la Commission, et qui proposait la suppression de la contrainte par corps pour les amendes infligées par le juge de paix. Mais la commission (ô travail! sainte loi du monde!) n'avait pas rédigé son rapport. Alors, M. Barthou, qui cherchait à flatter la gauche et dont l'attitude dans ce débat eut toute la laïcité qu'elle pouvait souhaiter, se prit à expliquer que, si les sanctions étaient retirées une à une, l'assemblée élaborerait une loi caduque. Après avoir annoncé un « renforcement » pour l'obligation scolaire, la Chambre glissait, disait-il, à affaiblir la loi. Plus de prison pour les parents coupables, rien qu'une amende, et peut-être allégée de la contrainte par corps! Qu'est-ce donc, pour les clients de l'Assistance publique, qu'une menace de saisie? Il fallait, concluait-il, examiner dans son ensemble la question des sanctions. Sur quoi, M. de Gailhard-Bancel ayant consenti à laisser différer la discussion de son amendement, d'autres amendements d'un ordre un peu plus général se mirent à germer, en face d'une majorité, il est vrai, à peine attentive et manifestement peu pressée d'aboutir, mais dont on sait trop bien que le siège est toujours fait.

Le plus important de ces amendements fut celui de M. Groussau. Le libéralisme de la Chambre peut, une fois de plus, se mesurer au rejet qu'elle en a fait. Le dernier alinéa de l'article 13 était ainsi conçu : « Le juge de paix ne peut, dans aucun cas, s'immiscer dans l'appréciation des matières et des méthodes de l'enseignement. » M. Groussau proposa de substituer à ce texte le suivant : « Si, pour se justifier, les parents ou personnes ayant charge de l'enfant énoncent des griefs qui mettent en cause, soit les maîtres, soit les autorités administratives, le juge de paix devra, avant de statuer, saisir l'inspecteur d'Académie, qui procédera immédiatement à une enquête sur les faits allégués et lui en fera connaître les résultats dans le plus bref délai avec son

avis. » C'était, en somme, laisser à l'accusé éventuel la possibilité de se défendre devant son juge. Mais il paraît que, si on ne limite pas le champ de la défense en empêchant le père poursuivi de mettre, même par voie administrative, sous les yeux du juge de paix tous les faits qui l'innocentent ou l'excusent, on introduit l'anarchie à l'école. Il faudrait pourtant distinguer : car si tout le monde accorde que les matières et les méthodes relèvent exclusivement de l'appréciation administrative, on ne voit pas comment un juriste peut craindre d'étendre à l'excès la compétence du juge de paix en lui permettant d'écouter un accusé qui, pour sa défense, invoque le témoignage, l'avis de l'administration. Mais ni la commission, ni les sectaires qui votent, ni le gouvernement ne savent entrer dans des distinctions aussi élémentaires. La force, pour les unifiés de tout genre, est toujours le droit et même la raison.

Quelle fatalité pèse donc sur nous ! et pourquoi faut-il que nous donnions une fois de plus au monde le spectacle de notre désunion, de nos violences et de notre déraison parlementaire, au moment précis où une race qui nous est chère entre toutes, celle des Alsaciens-Lorrains, grossièrement outragée, témoigne de son union dans le souvenir et de sa fidélité dans la revendication du droit, c'est-à-dire, en un mot, de sa vitalité?

L'affaire de Saverne a, certes, fait du bruit. Un jeune lieutenant, dont l'origine est, paraît-il, plus aristocratique que les manières, le baron von Forstner, a provoqué la population annexée. Il a trouvé fin d'appeler les Alsaciens de « sales wackes »; il a estimé généreux, en instruisant ses hommes, de promettre 10 marks à quiconque trouerait la peau des susdits « sales « wackes »; il a enfin jugé opportun et diplomatique, dans une « théorie » sur la légion étrangère, d'emprunter à M. Hervé son vocabulaire, en le renforçant même, en le rendant plus énergiquement, plus précisément scatologique, et d'inviter son peloton à faire du drapeau français l'usage qu'on ose à peine deviner. Tout le cœur de l'Alsace et de la Lorraine s'est soulevé de dégoût. Il est, d'ailleurs, juste de dire que la partie sensée de la population allemande et même du Reichstag a éprouvé la même stupéfaction inquiète. L'armée seule semble n'avoir pas, d'abord, compris, et son rôle dans les événements qui suivirent est véritablement extraordinaire. Les autorités militaires se sont plu à accumuler, dans la « répression » des protestations si légitimes, les erreurs les plus grossières, les iniquités inouïes, les violences, les arrestations. Personne n'a été épargné : ni les procureurs impériaux, ni les maris et les femmes qui, dans leur promenade, se permettaient de sourire en causant, ni les enfants, ni les infirmes. L'impuissance

de l'autorité civile, justement émue des excès militaires et incapable de les modérer, fut un des spectacles les plus stupéfiants de cette affaire, de même que la brutalité du colonel von Reutter et les lenteurs du général von Deimling à blâmer, par ordre, le petit lieutenant, restent pour la civilisation un phénomène inexplicable. N'a-t-il pas, le colonel von Reutter, pour répondre aux manifestations aussi inoffensives que légales d'un peuple digne et fier, armé ses mitrailleuses et fait charger à balles les fusils de ses hommes? Avant de perforer les « pantalons rouges », songeait-on à faire des expériences de balistique sur les Alsaciens de Saverne? Il est en tout cas émouvant que l'arrogance militaire ait pu tenir ainsi en échec, pendant de longs jours, les moins contestés des droits civils. Il est plus incroyable encore que le chancelier de l'Empire et surtout le ministre de la guerre n'aient eu au Reichstag, — à tort, dit-on maintenant et un peu tard, — que des paroles mesurées et même équivoques sur l'aventure. « L'heure est grave, a dû dire cependant M. de Bethmann-Hollweg, parce qu'un fossé pourrait se creuser entre l'armée et le peuple. » En attendant, un fossé se creuse entre le chancelier, défenseur impérial du parti militaire, et le Reichstag qui a voté contre lui une motion de défiance, dont le seul déplacement du régiment de Saverne n'atténuerait guère l'effet.

Quiconque connaît l'Alsace-Lorraine sait que les événements de Saverne y ont eu et y auront encore un retentissement immense. La politique allemande ne pouvait suivre, dans les provinces annexées, une méthode plus profondément nuisible à ses intérêts. C'est ce qu'a compris M. von Calker, député national-libéral. Il a raconté au Reichstag qu'ayant été envoyé par l'empereur à l'université de Strasbourg, pour travailler au développement de l'idée allemande et du droit allemand, c'est dans ce sens qu'il a dirigé, pendant seize ans, ses efforts. Il a travaillé à l'apaisement, à la réconciliation, c'est-à-dire à la cause de la patrie allemande. « Aujourd'hui, ajoute-t-il, tout est f...! » L'aveu est à retenir. Quelle influence, en tout cas, pourrait encore exercer notre civilisation, à nous, si nous songions plus constamment à l'étendre et si les membres de notre Parlement pouvaient en être légitimement considérés comme les représentants!

Nous aurions cependant besoin de cohésion pour surveiller de près les empiètements ou ambitions des autres. On ne saurait, par exemple, se dissimuler le caractère, assez inquiétant pour la Triple Entente, que prend la nouvelle mission militaire allemande en Turquie. Le général Liman von Sanders, chef de cette mission, a reçu le titre et les pouvoirs de commandant

du corps d'armée de Constantinople, dénommé « corps d'armée modèle ». Commandant d'état-major, chefs de divisions et de brigades, colonels, tous les officiers du corps d'armée seront allemands. Il ne s'agit donc pas, pour ces missionnaires, du pur rôle d'instructeurs : ils exercent, dans la capitale même d'un grand empire, qui demeure l'objet de tant de convoitises, d'ordre économique comme d'ordre politique, le commandement effectif. Si les Jeunes Turcs n'ont trouvé que cette solution à la menace d'un soulèvement militaire contre leur gouvernement, nous aimons à croire qu'ils n'en ont pas calculé toutes les conséquences. Peut-être, d'ailleurs, la solution leur a-t-elle été suggérée... Elle n'est ni fort honorable pour les officiers ottomans, qu'elle humilie à la prussienne, ni pleine de sécurité pour la Turquie, ni particulièrement favorable aux intérêts des tiers.

Si l'Allemagne ne consent guère à reconnaître ses torts envers l'Alsace-Lorraine et peut se glorifier du progrès de son ascendant militaire en Turquie, l'Italie ne se dose pas davantage l'éloge et l'enthousiasme. Le discours prononcé par le roi Victor-Emmanuel à l'ouverture de la vingt-quatrième législature a retenti comme un hymne à la gloire de sa patrie, comme un hymne impérialiste et aussi comme un hymne giolittiste : car il importait à M. Giolitti de faire savoir, fût-ce par une bouche royale, que la représentation nationale, élue pour la première fois au suffrage universel, lui inspirait confiance. J'ai la « confiance la plus entière, a donc dit le souverain, que, représentant toutes les classes sociales, elle sera une protectrice sûre de leurs intérêts légitimes ainsi que des hautes aspirations de la patrie ».

Ces hautes aspirations, ou du moins plusieurs d'entre elles, sont claires. L'héroïsme des soldats, l'épopée libyque, la mission civilisatrice de l'Italie en Afrique : tout cela se trouve dans le discours du trône. Mais on y rencontre surtout des phrases comme celles-ci : « Une nouvelle période s'est ouverte par l'acquisition d'une colonie destinée à assurer à l'Italie la place à laquelle elle a droit dans la Méditerranée... La législature qui s'ouvre aujourd'hui marque le commencement d'une nouvelle période de notre histoire. L'entreprise de Libye... ouvre des horizons nouveaux... Le drapeau italien, qui flotte sur l'autre rive de la Méditerranée, indique une participation plus active de l'Italie à la solution des problèmes de politique étrangère. »

Cette continuité de la politique méditerranéenne de l'Italie peut être, en effet, pour elle, un objet de fierté. On n'y souhaiterait parfois qu'une netteté plus parfaite. C'est ainsi que, depuis les déclarations faites à la conférence de Londres, et malgré ces

déclarations, l'attitude de l'Italie dans la question des îles de l'Egée n'a pas été constamment une attitude de renoncement. Elle paraît ne pas ignorer que le temps est un grand maître, qui finit par créer, sinon des droits de souveraineté, du moins des prescriptions. Chaque jour confirme, de même, le goût italien de la propagande en Asie-Mineure. Enfin un incident récent a confirmé les visées de l'Italie sur le protectorat catholique d'Orient. Des honneurs, réservés au consul général de France, auraient été rendus à Jérusalem, au cours d'une messe dite pour la fête du roi Victor-Emmanuel dans la basilique du Saint-Sépulcre, au consul général d'Italie. On a beaucoup glosé sur cet événement, qui atteindrait, en effet, notre prestige s'il a eu exactement les formes qu'on lui prête et s'il constitue réellement une nouveauté. Toujours est-il que les défenseurs les plus avisés de la cause italienne n'ont pu lui trouver un précédent qu'en 1910. Le renouvellement d'une cérémonie, sinon absolument inusitée, au moins tout exceptionnelle jusqu'ici, est donc assez significatif contre nous en la présente année, comme faisant suite aux histoires assez lamentables des Franciscains de la Custodie et aux menées italiennes dans les Lieux Saints. Il serait temps pour la France de parler comme l'Espagne a su parler et de faire de nouveau bien préciser ses droits. Il est vrai qu'en ces matières la conversation directe avec le Vatican est nécessaire et que nos saboteurs du crédit public « ignorent » aussi le Vatican. Ils peuvent ne pas ignorer le patriarche latin de Constantinople, mais les moins savants savent que toute démarche auprès de ce personnage est vaine et que c'est à une autre porte qu'il convient, chaque jour davantage, de frapper.

Au reste, toutes les questions d'Orient, et non pas les seules questions du protectorat, conservent de l'acuité. Les balkaniques en sont pourtant, semble-t-il, à quelques règlements de comptes : publications de traités passés, signatures de traités attendus. Tandis que la Turquie et la Grèce s'entendaient enfin au prix de concessions réciproques, tandis que le traité turco-serbe s'élaborait, la publication était faite des anciens traités d'alliance bulgaro-grecque et bulgaro-serbe. Il n'est pas besoin d'une perspicacité hors de pair pour soupçonner que la source mystérieuse où s'alimentait le journal qui a fait connaître ces textes est une source bulgare. *Is fecit cui prodest*, et la Bulgarie seule n'a rien à perdre. Ces révélations ont du reste révélé peu de chose. Elles ont seulement confirmé ce qu'on savait déjà sur la connaissance que la Russie avait toujours eue de ces traités d'alliance.

Quant à la Bulgarie, c'est affaire à elle de rechercher et de

discuter, avec toute l'aigreur habituelle aux partis, les responsabilités de la seconde guerre balkanique. Elle se débat aujourd'hui au milieu de querelles intérieures, comme elle a eu à subir les coups de l'extérieur après les avoir cherchés. Son souverain a aussi à lutter contre l'antipathie croissante de la Russie et du parti russe de Bulgarie. On a parlé prématurément et sans raison décisive de son abdication : les prophètes ne manquent jamais. Toutefois, si rien n'autorisait à annoncer le fait, il devient de plus en plus probable qu'une semblable détermination ne déplairait pas au gouvernement russe.

Est-ce à dire que la politique ou les espérances bulgares trouvent un appui en Autriche? Rien n'est moins sûr, et la Bulgarie est invitée à la prudence par la plus récente histoire. Le Ballplatz, lors de la publication des traités d'alliance balkaniques, laissait célébrer sa propre loyauté : il se faisait même présenter par la presse viennoise comme ayant été victime d'une conjuration. Or, dans l'une des séances de la commission des affaires extérieures de la Délégation autrichienne, le comte Berchtold lui-même était amené à déclarer que les textes publiés concordaient avec les informations multiples « qu'il avait eues alors ». Et l'on sut peu après que l'alliance serbo-bulgare avait été connue du cabinet de Vienne presque aussitôt après sa conclusion. C'est parce qu'il l'a connue (du fait de la Bulgarie) qu'il a déterminé la Roumanie à la neutralité dans la première guerre, qu'il a, dès le mois d'août 1912, proposé à l'Europe l'organisation d'une Albanie autonome, et qu'enfin il a espéré étendre cette autonomie jusqu'à Salonique, sous son contrôle, bien entendu, et sous sa protection. Le gouvernement austro-hongrois ne rêvait-il pas, de même, en escomptant l'échec ou l'épuisement de la Serbie, une autonomie macédonienne sous le contrôle de la Bulgarie amie? Et n'est-ce pas parce que les victoires serbes firent échouer le plan que Vienne songea à une seconde guerre et détermina la Bulgarie à rejeter l'arbitrage russe?... Cette fois, il est vrai, la Roumanie avait vu clair.

Jamais, au reste, la politique autrichienne ne sera plus maltraitée par l'étranger qu'elle ne le fut par la Délégation hongroise. Libre ensuite au comte Berchtold de réserver toutes ses sévérités pour la France dans son exposé de la politique extérieure. La France, comme l'Europe et comme la nation austro-hongroise, sait désormais, à ce sujet, et de la source la moins suspecte, la vérité.

8 décembre 1913.

Le duc d'Ursel (1848-1903), par le baron DU SART DE BOULAND. v-367 pages in-8°. (Casterman.)

Diplomate, puis gouverneur du Hainaut au moment des grèves anarchistes de 1886, enfin membre et président du Sénat de Belgique, le duc Joseph d'Ursel a joué un rôle digne de son nom et de ses éminentes qualités personnelles. Ce grand seigneur était un lettré, un Mécène, un amateur très éclairé en matière de sculpture, d'architecture, d'art des jardins, mais par-dessus tout un chrétien épris de justice sociale, pénétré des devoirs de la classe riche et instruite, en un mot le digne beau-frère du comte Albert de Mun. Sa biographie, due à la plume d'un de ses anciens collaborateurs, n'éclaire pas seulement pour nous bien d'intéressants détails du gouvernement catholique en Belgique; elle offre aux lecteurs de toute nationalité, pourvus des biens de la naissance, de l'intelligence ou de la fortune, une ample matière à de salutaires réflexions.

Une mystique bretonne au XVII[e] siècle. — Armelle Nicolas, dite la bonne Armelle, par le vicomte Hippolyte LE GOUVELLO. 1 vol. in-12, illustré (Téqui.)

Voici le dernier volet d'un tryptique que l'auteur, passionné de l'histoire bretonne, a consacré à trois de ses compatriotes réputés pour leurs vertus. Après le grand pécheur devenu grand pénitent : Pierre de Keriolet; après l'apôtre breton : le vénérable Michel Le Nobletz, c'est aujourd'hui la mystique Armelle dont l'humble vie de servante n'empêcha pas la surnaturelle illumination de l'âme. Ce volume est, comme ceux qui l'ont précédé, d'un accent très personnel; l'auteur a tenu à corroborer, par les traditions locales soigneusement colligées, le récit des anciennes biographies et des pages pleines de saveur édifient en même temps qu'elles instruisent. M. de Falloux racontait autrefois aux servantes parisiennes la vie de sainte Brigitte; M. Le Gouvello parle à tous aujourd'hui de la bonne Armelle. Notre religion est bien celle qui « relie » toutes les classes et tous les âges.

Bossuet, textes choisis et commentés, par Henri BREMOND. 3 vol. in-12 de la *Bibliothèque française*. (Plon.)

Personne, sans doute, ne connaît mieux l'histoire religieuse du dix-septième siècle que M. Bremond, et personne n'était plus à même non seulement de nous parler avec finesse et pénétration du grand orateur chrétien, mais de le replacer dans son milieu, de l'expliquer à la fois par lui-même et par ce qui l'entoure. Nos lecteurs connaissent trop son talent pour qu'il soit besoin d'ajouter que les introductions, les analyses, les commentaires qui relient les textes montrent le goût le plus délicat et le style le plus souple et le plus élégant. On trouvera ici, sous un format commode, tout ce qu'il faut connaître de l'œuvre de Bossuet et un guide informé pour le faire comprendre et goûter.

La vie au théâtre, par Henry BORDEAUX. 3[e] série, 1911-1913. 1 vol. in-12. (Plon.)

Nul n'ignore que le moraliste et le romancier qu'est M. Bordeaux n'a pas eu de peine à prendre rang parmi nos meilleurs critiques dramatiques. Ce qui marque son originalité et le met à part, c'est le souci moral et les principes sociaux qui guident ses analyses si nettes et si pénétrantes. Ecrivain de premier ordre, il ne veut pas être seulement écrivain, et c'est une rencontre heureuse de trouver toujours uni chez lui le plaisir littéraire et le profit intellectuel ou moral; en charmant, il fait réfléchir.

Poèmes choisis de Charles de Pomairols. Préf. de Maurice BARRÈS. 1 vol. in-12. (Temps présent.)

Le public lettré se réjouira de trouver, condensé en un seul volume et précédé d'une belle étude de M. Barrès, l'essentiel de cette œuvre poétique si pure de forme et si noble d'inspiration. On sait avec quelle sincérité pieuse et quel bonheur d'expression M. de Pomairols a chanté la famille, la terre des ancêtres, toutes les vertus de notre race, — comment il a exalté les sentiments chrétiens, et comment enfin la terrible épreuve qui vint assombrir sa vie lui inspira les chants de deuil les plus émouvants, tout pénétrés d'ailleurs d'une espérance divine. Ce dernier recueil, *Pour l'enfant*, est celui qui fournit ici le plus grand nombre de poèmes, et c'est justice, car il est de ceux qui resteront.

Ceux d'hier, ceux d'aujourd'hui, par Myriam THELEN. 1 vol. in-12. (Plon.)

Nous n'avons pas besoin de recommander à nos lecteurs le diptyque vivant et pittoresque, publié ici même, et où la province d'autrefois s'oppose à la province d'aujourd'hui, à celle, du moins, qui semble monter à la vie. Ce simple récit vaut bien des dissertations éloquentes et instruit d'une façon plus agréable à la fois et plus frappante que maintes études sur la désertion des campagnes. On aime sa franchise et sa saveur, son exacte observation et son accent de réalité.

La centralisation économique en Suisse. *Deuxième fascicule :* **Les chemins de fer fédéraux**, par G. GARIEL. 1 vol. in 8°. (A. Rousseau.)

Dans ce second fascicule de l'important ouvrage qu'il a entrepris d'écrire sur l'œuvre économique de la Confédération helvétique depuis 1848. M. G. Gariel retrace avec clarté l'historique des chemins de fer fédéraux et juge impartialement les résultats de cette expérience étatiste : il constate qu'au point de vue de la sécurité et de la commodité des voyageurs, il n'y a point lieu de se plaindre ; par contre, l'exploitation a été onéreuse et les avantages financiers, escomptés par les défenseurs du rachat. sont loin d'être obtenus.

Le livre, solidement documenté, du distingué professeur de l'Université de Fribourg mérite d'être lu par quiconque s'intéresse aux questions de transport, ainsi qu'aux divers problèmes sociaux et économiques soulevés par toute exploitation étatiste.

Le Roman de la forêt, par Jean NESMY. 1 vol. in-16. (Grasset.)

Ce dernier livre de M. Jean Nesmy montre un amour profond et une connaissance certaine de nos bois ; c'est une œuvre émouvante et forte. La forêt n'y est pas seulement le cadre où vivent les héros, charbonniers et bûcherons : elle pénètre l'âme des personnages, les explique tout au moins, mettant en vigoureuse opposition le vieux Magloire épris de sa rude existence et son fils Zéphir, un triste « profiteur ». La douloureuse intrigue qui fait d'une fille du pays, Mélie, la victime de ce dernier, réserve le livre pour les parents ; mais que de belles pages on en pourra détacher !

Mes Souvenirs maritimes (1837-1863), par E. SOUVILLE, capitaine de frégate en retraite ; introduction de M. le contre-amiral DEGOUY. 487 pages in-8°, avec 1 portrait. (Perrin.)

Œuvre d'un homme de cœur, passionné pour son métier et pour le service de la France, cette autobiographie donne bien l'idée de ce que fut la marine sous Louis-Philippe et Napoléon III, avec les longues croisières, l'introduction progressive des moteurs à vapeur, l'inconsciente impatience d'une longue paix maritime. Les gens de métier apprécieront une considérable galerie de portraits, tracés sans méchanceté, sinon toujours sans malice. Le plus soigné (je n'ai garde de dire le plus flatté) est celui de l'amiral Fourichon, sous les ordres de qui l'auteur avait longtemps servi, et qui était de sa part l'objet d'un véritable culte.

Pour l'empereur, pages d'histoire nationale (1796-1821), par Frédéric MASSON, de l'Académie française. XVIII-402 pages in-18. (Ollendorff.)

Ce nouveau volume de l'infatigable historien comprend une série d'études de détail, toutes relatives à Napoléon ou à son temps, intéressantes par les idées qu'elles développent, souvent par les faits ou les documents qu'elles révèlent. La préface traite d'une époque bien postérieure, puisqu'elle retrace les campagnes de l'auteur au service de la cause impérialiste : nous n'avons plus affaire ici qu'au polémiste, qui malmène rudement ceux avec lesquels il s'est trouvé en conflit.

Au cœur de l'idée, par René JACQUET. 1 vol. in-12. (Bloud.)

Une grande habileté technique et un art très sûr sont mis ici au service d'idées très nobles, souvent profondes, toujours vivantes. Il y a une influence platonicienne évidente dans plusieurs de ces beaux poèmes ; et la foi religieuse qui s'exprime plus ou moins discrètement dans une forme très pure en fait en plusieurs pages des modèles d' « humanisme chrétien ». On peut regretter qu'il s'y mêle parfois quelque réalisme.

Une brillante affaire, par Henri MÉNABRÉA. 1 vol. in-16. (Stock.)

Ce roman est en grande partie l'étude des bouleversements qu'amène dans une petite commune des Alpes, et en particulier dans une famille montagnarde, l'installation d'une grande usine ; on y verra aussi comment le maître de cette usine, pris à l'engrenage de son œuvre, sacrifie inconsciemment le bonheur et l'amour de sa fille à ses rêves d'ambition. Œuvre intéressante, observée et pleine de vie.

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard TROGAN, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

SI LA GUERRE ÉCLATAIT DEMAIN? — IL Y A LA RUSSIE!...

LA VRAIE SITUATION. — FINANCES ET CHEMINS DE FER
LES LIGNES STRATÉGIQUES EXIGÉES PAR L'ALLIANCE

Au *Café du Commerce*, MM. les habitués ont coutume d'élucider les plus graves problèmes internationaux et de résoudre en termes péremptoires les difficultés tactiques les plus ardues. Souvent, après avoir constaté que l'armée française est la première armée du monde et notre artillerie la plus formidable de l'Europe, ils ajoutent : « Et puis, après tout, si nous avons la guerre, il y a la Russie! »

A n'en pas douter, ces cinq mots : « Il y a la Russie » évoquent dans leur esprit la ruée des Cosaques accourant des confins asiatiques aux premiers coups de canon tirés sur la frontière des Vosges, traversant toute l'Allemagne au galop de leurs chevaux et poussant à la pointe de leurs lances l'armée allemande jusqu'à la muraille d'acier de nos baïonnettes.

« Il y a la Russie! » cela veut dire qu'en cas de conflit, l'Allemagne se verra, du jour au lendemain, envahie par nos alliés; que le tsar fera dans Berlin une entrée triomphale; que ses troupes et les nôtres opéreront leur jonction bien loin à l'est de Strasbourg, et que les infortunés soldats de Guillaume II sont d'avance condamnés, non pas même à la défaite, mais à l'écrasement.

« Il y a la Russie! » c'est la principale raison d'être de notre optimisme national, et c'est aussi la base de toute une politique qui, depuis bientôt vingt ans, endort notre pays dans la plus trompeuse sécurité.

« Il y a la Russie! » c'est l'amiral Avellane et ses marins; c'est Félix Faure et le toast du *Pothuau;* c'est la petite grande-duchesse

Olga saluée par nos drapeaux dans l'arsenal de Cherbourg; c'est la première pierre du pont Alexandre III; c'est la revue de Bétheny; c'est Tsarkoïé-Selo, où le président Loubet promena son bon-garçonnisme...

Mais ce sont aussi les emprunts toujours renouvelés, c'est l'or français qui se transforme en roubles-papier, et ce seront, dans l'avenir, des émissions nouvelles, — jusqu'au jour où, le bon sens reprenant chez nous ses droits, la France finira par découvrir ce qu'il faut exactement entendre par : « Il y a la Russie! » et demandera que, dans cette alliance, alors qu'un des conjoints garde fidèlement le logis, l'autre ne rappelle pas avec excès Mme Benoîton. Pour parler sans métaphores, nous voudrions examiner ici, — avec le plus grand calme, mais avec une entière sincérité, — quelle est aujourd'hui la valeur essentielle de l'alliance russe, c'est-à-dire sa valeur au point de vue militaire.

I

« Au mois de décembre 1889, après de laborieuses négociations, un premier emprunt de 500 millions de francs était émis à Paris, du type 4 p. 100, à 86,45 qui, placé par nos établissements de crédit, fut souscrit par plus de 100.000 personnes. D'autres emprunts suivirent : en 1889 (700 millions et 1.200 millions), en 1890 (360 millions, 300 millions, 41 millions), en 1891 (320 millions et 500 millions), en 1893 (178 millions), en 1894 (454 millions, 166 millions, 400 millions), en 1896 (400 millions), en 1901 (424 millions), en 1904 (800 millions), en 1906 (1.200 millions). La France est ainsi devenue la créancière de la Russie pour une somme qui peut être évaluée, avec les emprunts des villes et les entreprises industrielles, à 12 milliards de francs. »

Ces lignes sont extraites du volume de M. Tardieu (*La France et les Alliances*, p. 11). Elles sont, à coup sûr, intéressantes; mais il ne sera peut-être pas inutile de les compléter en donnant tout simplement, d'après l'Annuaire *Finance-Univers* pour 1914, la liste des valeurs russes cotées et couramment négociées en France, leur capital en circulation, titres amortis déduits, et leur revenu pour 100, calculé sur le cours moyen de 1913.

Emprunts d'Etat.

Désignation des valeurs	Années d'émission	Capital en circulation (en francs)	Rendement % pour 1913
Obligations 5 %	1822	107.683.087[1]	4.1
Oblig. 4 % (1re et 2e émis.)..	1867-69	470.739.500	4.4

[1] Cet emprunt a été émis en livres sterling. Le calcul « en francs » a été fait sur le taux de la livre égal à 25 fr. 24.

Désignation des valeurs	Années d'émission	Capital en circulation (en francs) (1)	Rendement % pour 1913
Obligations 4 % or (6e ém.).	1880	534.492.500	4.5
— 4 % or	1889	467.625.000	4.5
— 4 % consol.....	1889	1.820.342.000	4.3
— 4 % consol......	1890	299.950.000	4.4
— or (2e et 3e ém.).	1890	619.112.500	4.5
— 4 % or (4e ém.)..	1890	35.825.000	4.4
— 4 % or (5e ém.)..	1893	169.987.500	4.5
— 3 % or	1891–94	612.237.500	4
— 4 % or (6e ém.).	1894	432.712.500	4.5
— 3 ½ %	1894	378.575.000	4.3
— 4 %	1894	2.987.040.000	4.3
— 3 % or	1896	400.000.000	4.2
— 4 % consol.	1901	424.000.000	4.5
— 5 %	1906	1.365.000.000	4.8
— 4 ½ %	1909	1.220.000.000	4.4
Capital total en circulation.........		12.345.322.087	

On objectera que ce capital circulant, de 12 345 322 087 francs, n'est pas entièrement entre les mains de porteurs français. L'objection est juste, notamment en ce qui concerne les emprunts de 1822, 1867-69 et 1889, dont des tranches importantes ont été placées en Angleterre. Mais on peut évaluer à 86 pour 100 environ du total la quantité de titres actuellement possédés par des portefeuilles français. En d'autres termes, une somme de 10 616 976 994 francs est actuellement due par l'Etat russe à des porteurs français, *au seul titre des emprunts extérieurs.*

A ceux-ci, il faut ajouter les emprunts « intérieurs » suivants, émis à Saint-Pétersbourg, mais faisant l'objet, à Paris, d'un marché en banque. Leur revenu pour 100 a été calculé sur les cours moyens pour 1913.

Désignation des valeurs	Années d'émission	Capital en circulation (en francs)	Rendement % pour 1913
Obligations 4 % intérieur...	1894	2.987.040.000	4.3
— 5 % intérieur ...	1905	1.032.738.422	4.8
— 4 ½ % intérieur.	1905	615.796.965	4.5
Capital total en circulation.........		4.635.575.387	

Des renseignements puisés à des sources sûres établissent que, par suite de négociations diverses, 29 pour 100 du montant de

[1] Pour ces valeurs, la conversion du rouble en francs a été faite sur le taux de R = 2,667 et celle de la livre en francs sur le taux de £ = 25,24.

ces emprunts intérieurs se trouvent actuellement entre des mains françaises. En d'autres termes, une somme de 1 344 316 863 francs est due par l'Etat russe à des porteurs français, *au titre des emprunts intérieurs.*

C'est au total 11 961 293 857 francs que l'Etat russe doit *directement* à la France.

Il est permis de noter à ce propos que la dette publique totale de la Russie [1] s'élève à 24 milliards de francs : la part créancière des Français s'élève donc à 49,83 pour 100. Mais, dans les 50,17 pour 100 de la dette russe que nous n'avons pas directement prêtés, il faut, pour être équitable, tenir compte de la part, d'ailleurs difficile à évaluer, qui revient en réalité à nos capitaux du fait des placements sur l'Etat effectués au titre du fonds de réserve par des entreprises privées dans lesquelles nous avons, comme on dit vulgairement, « mis de l'argent ».

A côté de l'Etat, les gouvernements et les villes sont, eux aussi, nos obligés, financièrement parlant.

Voici l'énumération de leurs emprunts négociables à Paris et sur les places étrangères avec lesquelles notre Bourse est en relations constantes :

1° *Titres négociables à Paris.*

Désignation des valeurs	Années d'émission	Capital en circulation (en francs)	Rendement % pour 1913
Finlande 3 ½ % amort.	1889	33.248.000	4.4
— 3 ½ % amort.	1895	15.586.000	4.3
— 3 % amortiss.	1898	49.023.000	4.1
— 3 ½ % amort.	1901	22.951.000	4.3
— 3 ½ % amort.	1903	9.347.000	4.4

[1] D'après le projet de budget pour 1914 déposé en novembre dernier sur le bureau de la Chambre, le capital « nominal » de la Dette publique française atteint le chiffre considérable de 33 149 000 000 de francs, qui se répartit ainsi :

Dette consolidée ou perpétuelle.	21 992 000 000
Dette remboursable à terme ou par annuités. .	9 633 000 000
Dette flottante.	1 524 000 000
	33 149 000 000

Les intérêts, arrérages et annuités de la Dette publique et les charges de la Dette viagère comptent à notre budget de 1914 pour 1 318 000 000. Le total des dépenses prévues au même budget s'élevant à 5 373 000 000, on voit que les crédits demandés en France au titre de la Dette égalent le quart environ des dépenses prévues.

Désignation des valeurs	Années d'émission	Capital en circulation (en francs)	Rendement % pour 1913
Helsingfors 4 % or........	1902	8.000.000	4.6
Moscou 5 %...............	1908-1909	89.000.000	4.9
Odessa 4 ½ %.............	1903	26.670.000	4.6
St-Pétersbourg 4 ½ %......	1902	80.000.000	4.6
St-Pétersbourg 5 %.........	1908	104.000.000	4.7
Tiflis 5 %................	1901	8.000.000	4.9
Varsovie 4 ½ %............	1903	33.000.000	5.1
Total................		478.825.000	
2° *Titres négociables à Londres.*			
Finlande 4 ½ % (Ch. de fer).	1901	44.599.080	4.5
Bakou 5 %...............	1910	57.524.440	5.3
Total		102.123.520	
3° *Titres négociables à Anvers.*			
Kiew 5 %................	1909	9.333.000	5.1
Moscou 4 ½ %............	1910	65.803.000	4.8
Total		75.136.000	
4° *Titre négociable à Amsterdam.*			
Moscou 4 ½ %............	1902	17.685.000	4.8
Total		673.769.520	

Soit au total 673 769 520 francs. On peut admettre que 46 pour 100 de ces titres sont entre des mains françaises. Nous sommes donc créanciers de 309 933 979 francs envers les gouvernements et les villes russes.

En d'autres termes, il existe dans les portefeuilles français des fonds publics russes (emprunts d'Etat, des gouvernements ou des villes) représentant un capital en circulation de plus de douze milliards [1].

Un nombre important d'entreprises industrielles russes ont leurs titres cotés à la Bourse de Paris. Les estimations combinées des financiers officiels français, anglais, américains, allemands et hollandais, estimations publiées dans les Revues spéciales, permettent d'affirmer que 77,5 pour 100 de ces titres sont entre les mains de nos compatriotes.

[1] Part due par l'Etat russe.	11 961 293 857
— les gouvernements et les villes. . . .	309 933 979
Total. . . .	12 271 227 836

Les valeurs en question sont les suivantes[1] :

1° Titres négociables à Paris.

Désignation des valeurs	Capital en circulation (en francs)	Rendement % pour 1913
A. BANQUES.		
Banque de commerce Azoff-Don (act. ord.).	106.680.000	5.9
Banque de commerce de Sibérie (Act.).....	53.340.000	6.6
Foncière russe des Paysans (Obl. 4 ½ %)..	266.666.000	4.7
Banque impériale foncière de la noblesse (Lettres de gage 3 ½ %)...........	683.029.034	4.2
B. comm. privée de Pétersbourg (act. ord.).	106.680.000	7.4
B. de l'Union. Moscou (Act. ord.).......	80.010.000	6.8
B. russo-asiatique (Act.)................	319.926.233	5.7
TOTAL	1.616.331.267	
B. CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS.		
Donetz (Obl. 4 % garantie) 1893.........	25.154.000	4.5
Dvinsk-Vitebsk (Obl. 4 % garantie)......	66.684.480	4.5
Koursk-Kharkof-Azof (Obl. 4 % gar.) 1889	154.505.000	4.5
Koursk-Kharkof-Azof (Obl. 4 % gar). 1894	25.134.000	4.6
Kozlof-Voronej-Rostof (Obl. 4% gar.) 1889	18.683.000	4.5
Moscou-Kiew-Voronej (Obl. 4% gar.) 1903	47.000.000	4.5
Moscou-Windau-Ryb (Obl. 4% gar.) 1903	31.000.000	4.5
Nord-Donetz (Obl. 4 ½ % gar.) 1908.....	234.393.000	4.5
Nord-Est de l'Oural (Obl. 4 ½ % gar.)....	61.000.000	4.6
Orel-Griasi (Obl. 4 %, série B. gar.) 1889..	52.874.000	4.5
Ouest-Oural (Obl. 4 ½ % gar.) 1912	89.309.000	4.6
Riazan-Ouralsk (Obl. 4 % gar.) 1894.....	75.000.000	4.5
Riazan-Ouralsk (Obl. 4 % 1903 gar.).....	91.840.000	4.5
Riazan-Ouralsk (Obl. 4 ½ % 1908 gar.)...	25.410.000	4.6
Riga-Dwinsk (Obl. 4 % gar.) 1894.......	28.470.000	4.5
Sud-Est (Obl. 4 ½ % gar.) 1908..........	51.818.000	4.6
Transcaucasien (Obl. 3 % gar.)..........	175.226.000	4
Transcaucasien (Obl. 4 % gar.)...........	21.841.000	4.4
Vladicaucase (Obl. 4 % gar.)1894.......	50.000.000	4.7
Volga-Bougoulma (Obl. 4 ½% gar.) 1908.	34.808.000	4.6
Volga-Bougoulma (Obl. 4% gar.) 1910...	100.578.000	4.5
TOTAL	1.460.727.480	
C. VALEURS DIVERSES.		
Berestow-Krinka (Houillières) Act. ord....	4.450.000	0
Berestow-Krinka (Houillières) (Act. priv.)	8.050.000	0
— (Houillières) (Obl. 5 %).	4.500.000	4.7

[1] La conversion du rouble en francs a été faite sur le taux de R = 2,667 et celle de la livre en francs sur le taux de £ = 25,24.

Désignation des valeurs	Capital en circulation (en francs)	Rendement % pour 1913
Bogdanof et Cie (fabr. de tabac) Act......	9.334.500	6
Briansk (Houil. et mines) Obl. 5 % 1re hyp.	4.333.000	5.2
Usines de Briansk (Act. ord.)...........	48.238.029	4.2
Usines de Briansk (Act. priv.)..........	32.234.029	4.7
Usines de Briansk (Obl. 4 ½ %)..........	23.480.268	4.9
Cie ferm. de mines en Russie (Act. de cap.)	5.000.000	0
— (Act. de jouis.) 10.000 titr.		0
— (Obl. 5 %).............	840.000	4.9
Constantinowska (Tôlerie) Act...........	7.000.000	5.8
Cotonnière russo-française (Act.)........	15.000.000	4.
Donetz (Forges et Aciéries) Act..........	20.500.000	0
— (Obl. 4 ½ % 1e série)............	3.179.000	4.1
— (Obl. 4 ½ % 2e sér.)..............	6.821.000	4.7
Donetz-Yourieffka (Soc. Mét.) Actions....	58.940.700	5.5
Donetz-Yourieffka (Obl. 4 ½ %)........	10.666.000	4.8
Ekaterinowska (Ind. min.) Obl. 4 %.....	5.061.000	4.1
Ekaterinowka (Obl. 4 ½ %)............	12.437.000	4.9
Electricité de Moscou Obl. 5 %..........	2.760.000	6
Elect. Varsovie (Act. priv.).............	6.773.000	4.7
— Obl. 4 ½ %.............	9.339.000	4.2
Franco-russe de produits chimiques et d'explosifs (Act. ord.)..............	3.500.000	3.8
Franco-russe de produits chimiques et d'explosifs (Act. priv.)..............	1.500.000	4.1
Haut-Volga (mat. de ch. de fer) Act. ord..	40.005	0
— — (Act. priv.)...	13.332.333	0
Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries en Russie (Obl. 4 ½ %)..............	9.857.000	4.8
Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries en Russie (Act.).....................	16.000.000	0
Huta-Bankowa (Forges et Aciér.) Act. cap.	16.650.000	2.5
— (Act. jouiss. 6.000 titres)..		1.7
Ind. houillière et métallique Donetz (Makeewka) (Act. ord.)................	11.100.000	0
— — Act. priv.	22.500.000	0
— — Obl. 4 %.	10.515.000	4.7
Ind. houill. de la Russie mérid. Act. ord...	3.333.750	4
— — Act. priv...	6.667.500	5.6
— — Obl. 4 %..	10.772.000	4.7
Ind. minière et métall. en Russie (Omnium) (Act. ord.)......................	15.000.000	0
Ind. minière et métall. en Russie (Omnium) (Act. priv.)......................	10.000.000	0
Ind. minière et métall. en Russie (Omnium) Obl. 4 %.........................	10.464.000	4.8
Kostroma (Man. de lin et coton) Act. priv.	10.000.000	0
Nicolaïeff (Ateliers et Chantiers de) Act..	12.000.000	4.8
Oural-Volga (Soc. métall.) Actions	7.500.000	5.3
— — Obl. à rev. var.	31.485.000	5.3
— — Obl. 5 % 1910..	8.744.000	4.9

Désignation des valeurs	Capital en circulation (en francs)	Rendement % pour 1913
Platine (Cie ind. de) Act.	20.000.000	4
— — Obl. 4 ½ %	8.000.000	4.3
Prod. chimiques et Huileries d'Odessa Obl. 4 ½ %	1.378.000	4.8
Providence russe Act. priv. série A	6.000.000	0
Providence russe Obl. 5 %	6.000.000	5.1
Prowodnik (fabrique russo-française de caoutchouc de) Act.	32.004.000	6
Routchnenko (soc. min. et industr.) Act.	18.500.000	0
— — Obl. 4 %	12.602.000	4.5
Russo-Baltique de wagons. Act.	12.801.600	3.6
Russo-belge (Soc. métall.). Act.	53.340.000	4.2
Sel gemme et houille de Russie mér. act. orig.	20.000.000	3.9
— — Act. priv.	4.000.000	4
— — Obl. 4 %	11.631.000	4.1
Soc. russe de construction locom. et mécan. Actions	14.000.000	5.1
Sosnowice (Charbonnages) Act.	26.000.000	2.9
— — Obl. 4 %	14.166.000	4.1
Stoll et Cie (Usine mécan.) Act.	8.001.000	6.4
Sud Russe (Soude) Act.	7.500.000	4.4
Taganrog (Soc. Métall.) Act.	33.334.833	4.4
Toula (lam. de cuivre et cart.). Act.	16.002.000	4.4
Tubes et Forges de Sosnowice. Act. ord.	16.002.000	5.3
Usines franco-russes. Act.	12.500.000	2.7
— *Hartmann.* Act.	24.003.000	2.3
— *Maltzoff.* Act.	32.004.000	4.9
— *métall. de St-Pétersbourg.* Act.	145.084.800	3.6
TOTAL	1.084.751.347	
Total général des titres négociables à Paris	4.161.810.094	

2° Titres négociables à Pétersbourg.

A. BANQUES.

Banque int. de commerce de St-Pétersbourg. Act. ord.	128.016.000	6.7
Banque russe p. le commerce étranger (Pétersbourg). Act. ord.	320.037.333	6.5

B. VALEURS DIVERSES.

Construction de wagons Phénix. Act. ord.	16.002.000	4
Usines de Kolomna. Act.	40.005.000	4.5
Usines Poutiloff. Act. ord.	66.675.000	4.4
TOTAL	570.735.333	

Désignation des valeurs	Capital en circulation (en francs)	Rendement % pour 1913
3° Titre négociable à Amsterdam.		
BANQUE.		
Moskauer Agrar. Bk. Lettres de gage 4 ½ %	441.777.882	4.8
TOTAL	441.777.882	
4° Titres négociables à Berlin.		
A. BANQUE.		
Landsch. Kr. V. Polen. (Polnische Pfandbr.) Lettres de gage 4 ½ % série I. V.....	420.039.095	4.8
B. CHEMIN DE FER ET TRAMWAYS.		
Moscou-Kasan. Obl. 4 ½ % garant. 1909. .	25.634.895	4.7
Moscou-Kiew-Voronej Obl. 4 ½ % gar. 1909	106.210.000	4.8
Moscou-Windau-Ryb. Obl. 4 % gar. 1898.	80.182.375	4.6
Sud-Est. Obl. 4 % gar. 1898............	55.043.950	4.7
C. VALEURS DIVERSES.		
Naphta prod. ges. Nobel. Obl. 4 ½ %......	8.788.260	4.5
Naphta prod. ges. Nobel. Obl. 5 %........	34.798.595	4.9
TOTAL	730.697.170	
5° Titres négociables à Londres.		
A. CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS.		
Armavir-Touapse. Obl. 4 ½ % gar. 1909...	89.450.560	4.6
Grand Russian (Nicolas). Obl. 4 % gar....	40.611.160	4.5
B. VALEURS DIVERSES.		
City of St. Pétersbourg. New-Water (Eaux) Actions	2.019.200	5
TOTAL	132.080.920	
6° Titres négociables à Bruxelles.		
A. CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS.		
Tramw. de Kasan. Obl. 5 %...........	4.113.000	5.1
— *de Moscou.* Obl. 5 %...........	3.895.000	4.9
— *d'Odessa.* Obl. 4 ½ %...........	28.100.000	4.9
B. VALEURS DIVERSES.		
Eclairage de Pétersbourg. Obl. 4 ½ %....	24.985.000	4.7
Electricité d'Odessa. Obl. 4 ½ %.........	3.958.000	4.8

Désignation des valeurs	Capital en circulation (en francs)	Rendement % pour 1913
Glaces belgo-russes. Obl. 4 ½ %.........	1.305.000	5
Soc. métall. Dnieprovienne. Act. ord......	40.005.000	4
TOTAL	106.361.000	

7° Titres négociables à Zurich.

VALEURS DIVERSES.

Ges. f. Elektr. Bel. St-Pétersbourg. Act. priv.	24.003.000	6.5
Moskauer Textil Manuf. Obl. 5 %.......	6.000.000	5
TOTAL	30.003.000	

Au total, ces valeurs représentent un capital en circulation (amortissements déduits) qui s'élève à l'heure actuelle à :

Titres négociables à Paris	4.161.810.094
— Pétersbourg	570.735.333
— Amsterdam	441.777.882
— Berlin	730.697.170
— Londres	132.080.920
— Bruxelles	106.361.000
— Zurich	30.003.000
TOTAL	6.173.465.399

De ce total, 77 pour 100 sont placés dans les portefeuilles de nos compatriotes : c'est, de ce fait, une somme de 4 753 568 357 fr. dont nous sommes prêteurs aux industries russes.

En résumé, la France a prêté actuellement à la Russie (Etat, gouvernement, villes, affaires financières et industrielles diverses) une somme totale, qui se décompose comme suit :

Emprunts extérieurs d'Etat.........	10.616.976.994
— intérieurs d'Etat..........	1.344.316.863
— des Gouvernements et des Villes	309.933.979
Total des créances sur fonds publics...	12.271.227.836
Emprunts industriels................	4.753.568.357
TOTAL GÉNÉRAL........	17.024.796.193

*
* *

Le fait que la France est, pour cette somme formidable, créancière de la Russie et des établissements industriels russes n'a

rien, du reste, qui doive, — *a priori*, — nous épouvanter. Considérer, de parti pris, l'Empire du tsar comme un gouffre insondable, dans les profondeurs duquel nos milliards s'engloutissent et se perdent sans retour, serait une conception assez enfantine. Il faut, au contraire, ne pas perdre de vue qu'en échange de l'or que nos capitalistes leur envoient sans se lasser jamais, nos « Amis et Alliés » nous ont retourné des dividendes. Les économies françaises ont besoin de débouchés [1] que, en fait, notre industrie et notre commerce ne leur fournissent pas ; et, dans ce marché des titres d'emprunt que notre actuel président du Conseil, M. Doumergue, dénonçait il y a quelques années à la tribune, avec une âpreté que l'on n'a pas oubliée, nous ne faisons pas, — nécessairement, — figure de dupes.

[1] Au 31 octobre 1913, il existait dans les caisses de nos trois principaux établissements de crédit (Lyonnais, Société Générale, Comptoir d'Escompte) des sommes énormes en dépôts et en comptes-courant disponibles, sommes auxquelles un intérêt presque dérisoire est servi :

1) *Dépôts* :

Lyonnais.	929 397 915 fr. 86
Comptoir d'Escompte.	699 122 124 fr. 88
Société Générale.	469 277 853 fr. 91
	2 097 797 594 fr. 65

2) Comptes-courants *disponibles* (Excédents des C. C. créditeurs sur les C. C. débiteurs).

Lyonnais.	479 638 559 fr. 07
Société Générale.	570 643 282 fr. 82
Comptoir d'Escompte.	482 944 415 fr. 70
	1 533 226 257 fr. 59

Ainsi, dans ces trois établissements seulement, *les disponibilités* de l'épargne française s'élevaient, au 31 octobre 1913, à

Dépôts	2 097 797 594 fr. 25
Comptes-courants créditeurs.	1 533 226 257 fr. 59
	3 631 023 851 fr. 84

A cette somme de plus de trois milliards et demi de francs, actuellement sans emploi rémunérateur, il faut ajouter les dépôts existant dans les grandes banques de second ordre, Union parisienne, Crédit industriel, Crédit mobilier, Banque française, Banque privée, etc., etc. ; les réserves disponibles des grands groupes financiers, Banque de Paris, Banque protestante, Banque juive ; les dépôts du Crédit Foncier, des Caisses d'Epargne, des Banques régionales.

Au 15 janvier 1914, en tenant compte des rentrées de coupons, des loyers perçus, des remplois immobiliers, il y aura en France plus de 6 milliards et demi d'argent disponible à placer. Cet argent, les banques où il somnole le rémunèrent à peine à 1 pour 100. L'intérêt des propriétaires est donc qu'il soit placé de façon à rapporter au moins 5 pour 100.

Mais on ne saurait méconnaître que, si nos bonnes relations financières avec la Russie trouvent leur origine et leur explication dans l'accroissement continu de notre richesse nationale, elles ont été extraordinairement favorisées et encouragées par l'Alliance. Si on veut les considérer à un point de vue nettement utilitaire, et en faisant abstraction, par avance, de toutes les questions sentimentales qui leur doivent rester étrangères, il apparaît qu'en somme, dans cette « affaire » que doit être l'alliance de deux grands peuples, la France fournit sa fortune, tandis que la Russie doit fournir une marchandise d'un autre ordre : son concours militaire, destiné à garantir à la fois notre sécurité et notre aptitude à produire des richesses. Toute la politique intérieure russe est fondée sur l'afflux *incessant* des capitaux étrangers, et surtout des capitaux français [1] ; la politique extérieure de notre pays a pour principal pivot une confiance robuste dans la valeur guerrière de l'armée russe. Dans le mariage des deux nations, la République a apporté sa dot, l'Empire a apporté sa force. Reste à savoir si les hommes d'Etat, par les accords desquels le contrat fut signé, ont pris tout le soin nécessaire pour rechercher si les deux partis étaient bien assortis et si les apports de l'un équivalaient strictement aux apports de l'autre. Ce n'est pas parce que nous fournissons des capitaux à la Russie que nous courons présentement le risque de donner plus que nous ne recevons : ces capitaux sont rémunérés par des dividendes convenables et garantis dans l'avenir par l'indéniable prospérité économique de la nation débitrice. En prêtant, nous restons dans notre rôle et nous accomplissons notre tâche. Mais nous avons, en revanche, le *droit strict* d'être assurés d'une paix durable et de pouvoir compter, de la part de l'armée russe, sur une coopération assez efficace pour contrebalancer, le cas échéant, les ambitions germaniques et faire échec, en toute occurence, aux forces unies de la Triplice.

Tout le problème de l'alliance franco-russe tient en une phrase : « Nous exécutons, en ce qui nous concerne, nos conventions avec loyauté; la Russie, de son côté, fait-elle également tout ce qu'il faut pour exécuter les siennes ? »

II

Le 19 novembre 1913, rentrant à Pétersbourg après un voyage à Berlin, à Paris et à Londres, M. Kokovtzoff, ministre des finances

[1] Les capitaux français forment environ les quatre cinquièmes du total des capitaux importés en Russie.

de Sa Majesté Nicolas II, s'est fait interviewer par la *Wertchernié Vremia.* « Le gouvernement français, aurait-il déclaré, consent à la conclusion d'un emprunt russe des chemins de fer, qui sera émis aussitôt après l'emprunt français de 1300 millions. Il s'élèvera, pour 1914, à 500 millions de francs et sera réparti entre les diverses compagnies privées de chemins de fer. »

La nouvelle, si elle était réellement ainsi présentée, n'aurait qu'une exactitude partielle : ce n'est pas 500 millions de francs que la Russie va venir chercher chez nous, c'est *500 millions de francs par an pendant cinq ans, et probablement même davantage.*

A la veille du jour où 2 milliards et demi de francs au moins, et vraisemblablement 3 milliards vont être demandés à notre épargne, notre droit *élémentaire* est d'examiner *de sang-froid* où nous en sommes de nos affaires avec la Russie, ou plutôt où nous en serions si, par malheur, la guerre éclatait demain.

Les diverses manifestations officielles dont on abreuve, depuis des années, les badauds ingénus et les aveugles volontaires sont désormais insuffisantes, — comme sont inopérantes les amplifications de l'éloquence sentimentale sur les analogies de race et les concordances d'idéal.

En 1859, l'Autriche et l'Italie, dont la France fit à ce moment l'unité, se rencontrèrent sur les champs de bataille. En 1864, la Russie eut à combattre la France et l'Angleterre alliées. En 1866, la Prusse et l'Autriche furent ennemies acharnées. En 1898, au moment de Fachoda, l'Angleterre et la France furent à la veille d'en venir aux mains.

Aujourd'hui, la Prusse, maîtresse de l'Allemagne, est alliée à l'Autriche et à l'Italie contre la Russie et la France dont l'Angleterre se proclame l'amie cordiale. Un double groupement de peuples s'est formé, qui fait table rase d'un passé encore proche. Ce serait donc folie, en pareille matière, que d'évoquer les amitiés ou les haines historiques, que de penser, même un instant, aux affinités de races, etc. *L'équilibre actuel de l'Europe a pour unique régulateur des considérations d'intérêt matériel momentané.*

Dans chacun des deux camps, Triple Alliance et Triple Entente, deux puissances ont une place primordiale : l'Autriche et l'Allemagne d'une part, la France et la Russie de l'autre. L'Italie et l'Angleterre sont, pour ainsi dire, en complément; leur intervention sera, pour leurs alliées, utile mais non prépondérante. Fort heureusement pour nous, l'Autriche n'est pas assez forte pour contenir à elle seule la Russie : l'Allemagne se trouve, dès lors, dans l'impossibilité de jeter sur nous toutes ses forces. Elle est, au contraire, dans l'obligation d'en distraire une partie

pour garder sa frontière orientale. Mais quelle est l'importance de la partie de ses troupes ainsi immobilisée, et pendant combien de temps après l'ouverture des hostilités cette immobilisation durera-t-elle ? La réponse à cette double question comporte, à notre point de vue, de formidables inconnues.

Il n'est pas sans intérêt de s'attacher à les dégager.

*
* *

Pour la clarté de ce qui va suivre, il faut d'abord exposer, au moyen de documents puisés aux sources les plus officielles, *documents qui sont exacts à la date du 1er novembre 1913*, la situation respective des forces militaires en présence : Russie d'une part, — Allemagne et Autriche, de l'autre.

I. Les forces russes [1]. Les forces russes sont groupées [2], dans tout l'Empire, par circonscriptions militaires ou *Armées*, dont chacune comprend un certain nombre de corps.

I. Armée de Pétersbourg : comprend quatre corps (à Pétersbourg, la Garde, les Ier et XVIIIe corps ; à Helsingfors (Finlande), le XXIIe corps).

a) *Corps de la Garde* : (Pétersbourg)	2 divis. d'Infant.	40 bataillons [3].
	2 divis. de cavaler.	52 escadrons.
	2 brig. d'artil. [4] / 1 brig. d'artil. de rés.	17 batt. de camp.
	1 bat. de mortiers [5]	

[1] D'après le dernier document officiel publié par le service du recrutement de l'armée russe (1910), 1 192 792 hommes sont « recrutables » ; il en a été « pris » 456 635 et incorporé au service actif 426 283. Pour 1912, un ukase impérial a prescrit d'incorporer 455 000 recrues. Pour 1913, l'effectif *total* du temps de paix est de 1 343 000 hommes. Quant aux effectifs de guerre, leur chiffre prévu est actuellement de 4 800 000 hommes. Mais il pourrait être facilement accru, puisque la loi russe impose le service militaire aux hommes de vingt et un à quarante-trois ans : si tous les soldats « légalement possibles » étaient appelés sous les drapeaux, c'est à plus de dix millions qu'il faudrait évaluer leur nombre.

En France, le chiffre moyen d'incorporation annuelle est de 200 à 210 000 hommes.

[2] Voir, pages 1056-7 la carte sur laquelle nous reportons, *d'après les documents officiels russes les plus récents*, les limites des circonscriptions militaires.

[3] 32 bataillons d'infanterie et 8 bataillons des chasseurs de la Garde.

[4] La batterie russe est à 8 pièces, tandis que la batterie allemande est à 6 pièces et la nôtre à 4 seulement.

[5] Le mortier russe correspond assez exactement à l'obusier allemand

b) *I*[er] *Corps :* (Pétersbourg)	2 divis. d'infanterie	32 bataillons.
	Pas de cavalerie.	
	2 brig. d'artillerie	12 batt. de camp.
	2 batt. de mortiers	
c) *XVIII*[e] *Corps :* (Pétersbourg)	2 divis. d'infanterie	32 bataillons
	Pas de cavalerie	
	2 brig. d'artillerie	12 batt. de camp.
	2 batt. de mortiers	
d) *XXII*[e] *Corps :* (Helsingfors)	1 divis. d'infanterie.	40 bataillons.
	3 brigades d'infant.	
	8 escadrons de cavalerie	
	12 batteries montées	
	2 batteries de mortiers.	
	3 batteries de montagne[1].	

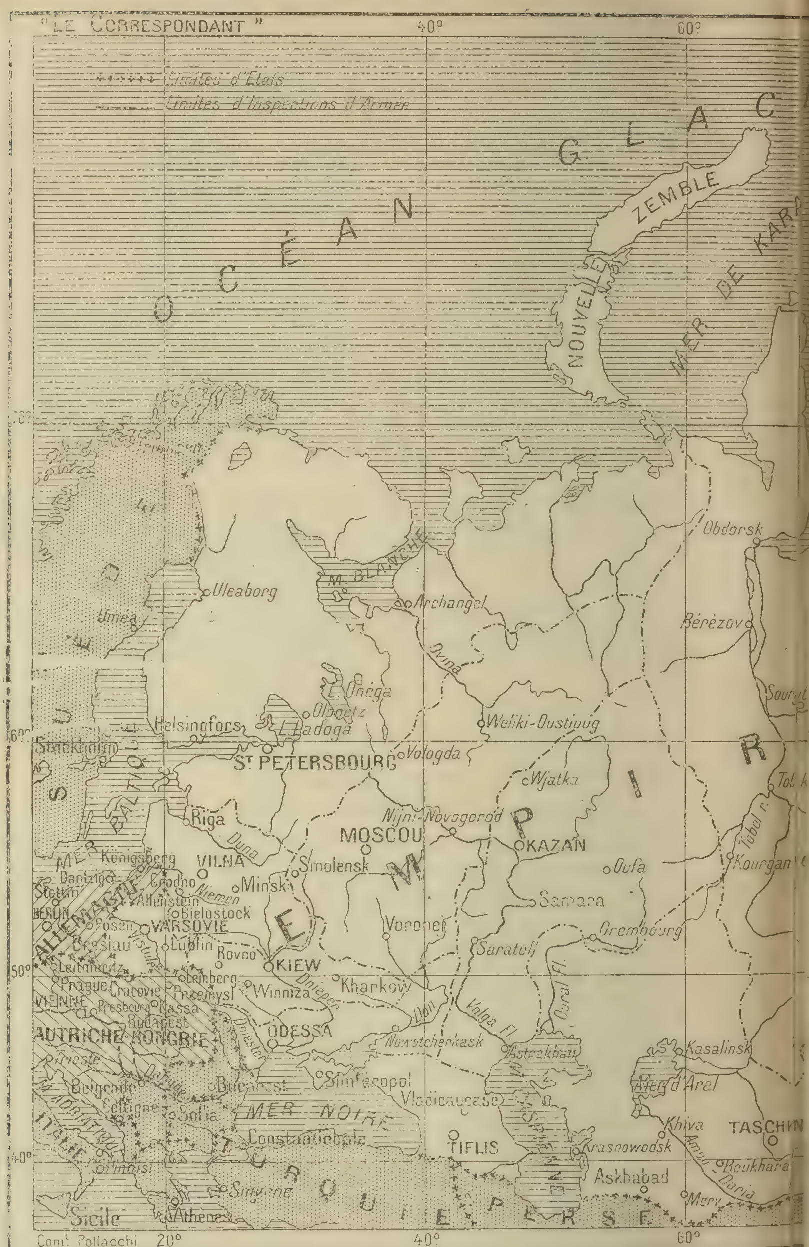
soit au total pour l'armée de Pétersbourg :

Infanterie	7 divisions	144 bataillons.
formant	18 brigades	
et	44 régiments	
Cavalerie	2 divisions	60 escadrons
formant	5 brigades	
et	12 régiments	
Artillerie	51 batteries montées	
	5 batteries à cheval	
	8 batteries de mortiers.	
	3 batteries de montagne.	

de 105 millimètres. Nous n'avons en France rien qui soit rigoureusement comparable à l'une ou à l'autre de ces deux pièces. Notre « artillerie lourde d'armée » (21 batteries de 155 C. T. R) n'est pas affectée au corps d'armée, mais à « l'armée », c'est-à-dire à un groupe de corps placés sous le commandement supérieur d'un chef unique. Quant à notre pièce de 75 adaptée pour le tir courbe suivant le dispositif Malandrin, elle doit être considérée comme ne constituant pas une solution adéquate du problème de l'obusier de campagne, mais comme en étant tout au plus une solution... économique et vaguement approchée. En réalité, nous n'avons ni artillerie lourde de campagne, ni obusier de campagne et c'est pour notre artillerie une indiscutable infériorité sur l'artillerie allemande.

Il convient, du reste, de signaler — en passant — que, n'en déplaise aux politiciens optimistes, le corps d'armée allemand possède 108 pièces de 77 millimètres, 36 obusiers légers de 105 millimètres et 16 obusiers lourds de 150 millimètres, tandis que le corps d'armée français possède, en tout et pour tout, 120 pièces de 75 millimètres. En d'autres termes, un corps d'armée français pourra opposer 120 pièces de 75 et à la rigueur 2 pièces de 155 C. T. R. prises dans l'artillerie d'armée, à 108 pièces de 120 et 52 obusiers, légers ou lourds. La partie est loin d'être égale, malgré la légère supériorité technique de notre 75 de campagne.

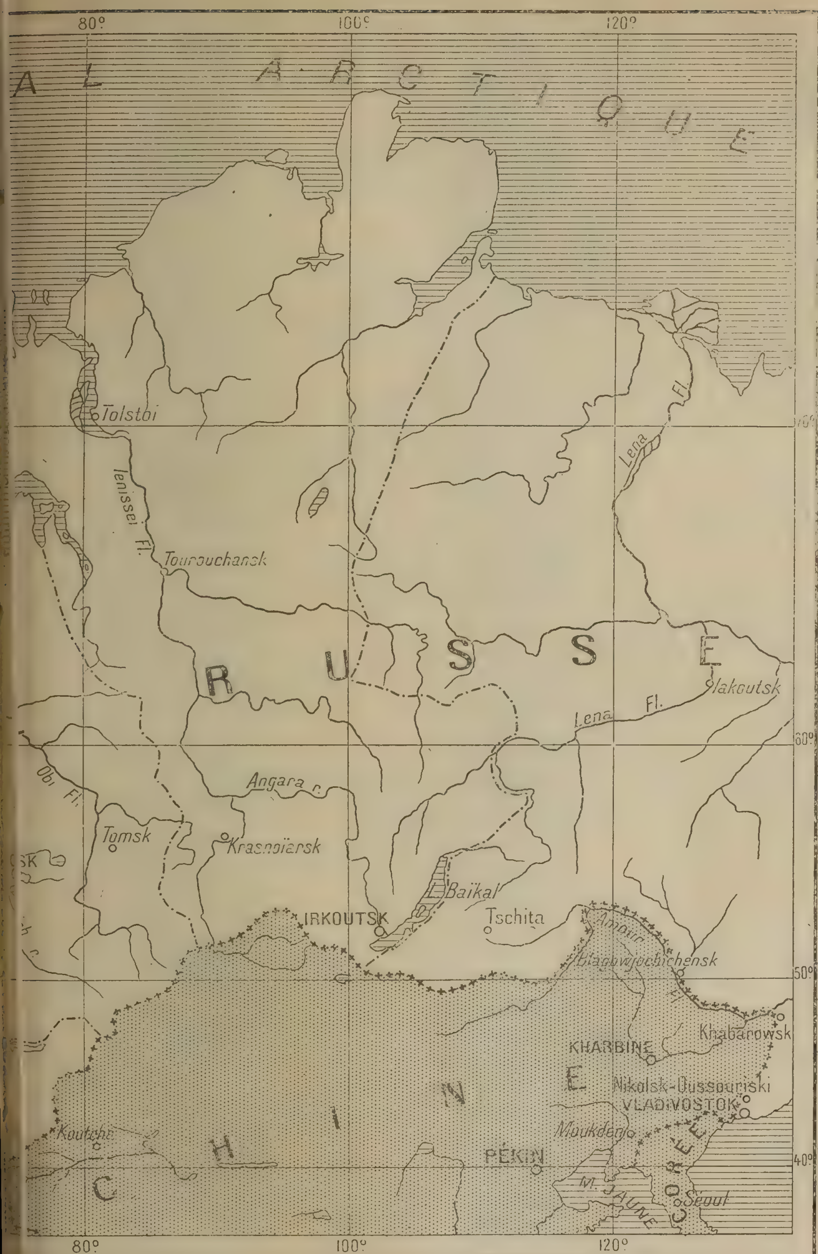
[1] La pièce de montagne russe correspond à notre 65 de montagne.



N° 1. — Carte génér

montrant l'emplacem

et indiquant les limite



ó l'**Empire russe,**
corps d'armée
'ionnement des armées.

II. Armée de Vilna : Comprend quatre corps d'armée (le IIe à Grodno, le IIIe à Vilna, le IVe à Minsk et le XXe à Riga).

a) *IIe Corps* : (Grodno)	32 bataillons d'infanterie. 24 escadrons. 12 batteries montées. 2 batteries à cheval 2 batteries de mortiers.
b) *IIIe Corps* (Vilna)	40 bataillons. 24 escadrons 15 batteries montées 2 batteries à cheval 2 batteries de mortiers
c) *IVe Corps* (Minsk)	32 bataillons Pas de cavalerie 12 batteries montées 2 batteries de mortiers.
d) *XXe Corps* (Riga)	32 bataillons 12 escadrons 12 batteries montées 2 batteries de mortiers 3 batteries lourdes [1]

soit au total pour l'armée de Vilna :

Infanterie formant et	8 divisions 17 brigades 36 régiments	136 bataillons
Cavalerie formant et	2 divisions 5 brigades 10 régiments	60 escadrons
Artillerie	51 batteries montées 4 batteries à cheval 8 batteries de mortiers 3 batteries lourdes	

III. Armée de Varsovie : Comprend cinq corps d'armée (VIe à Bielostok, XIVe à Lublin, XV, XIX et XXIIIes à Varsovie).

a) *VIe Corps* (Bielostok)	32 bataillons 24 escadrons 12 batteries montées 2 batteries à cheval 2 batteries de mortiers
b) *XIVe Corps* (Lublin)	32 bataillons 48 escadrons 12 batteries montées 4 batteries à cheval 2 batteries de mortiers

[1] La pièce de ces batteries lourdes correspond à notre 155 C T R et, dans une certaine mesure, équivaut à la pièce des batteries lourdes allemandes.

c) *XVe Corps*	32 bataillons
(Varsovie)	48 escadrons
	12 batteries montées
	4 batteries à cheval
	2 batteries de mortiers
d) *XIXe Corps*	32 bataillons
(Varsovie)	36 escadrons
	12 batteries montées
	1 batterie à cheval
	2 batteries de mortiers
	3 batteries lourdes
e) *XXIIIe Corps*	32 bataillons
(Varsovie)	24 escadrons
	12 batteries montées
	2 batteries à cheval
	2 batteries de mortiers

soit au total, pour l'Armée de Varsovie :

Infanterie	9 divisions	
formant	20 brigades	160 bataillons
et	44 régiments	
Cavalerie	15 divisions	
formant	15 brigades	180 escadrons
et	30 régiments	
Artillerie	60 batteries montées	
	13 batteries à cheval	
	10 batteries de mortiers	
	3 batteries lourdes.	

IV. Armée de Kiew : Comprend cinq corps d'armée (IXe et XXIe à Kiew, X^e à Kharkov, XIe à Rovno, XIIe à Winniza).

a) *IXe Corps*	32 bataillons
(Kiew)	24 escadrons
	12 batteries montées
	2 batteries à cheval
	2 batteries de mortiers
	2 batteries de montagne.
b) *XXIe Corps*	32 bataillons
(Kiew)	pas de cavalerie
	12 batteries montées
	pas de batterie à cheval
	2 batteries de mortiers
	3 batteries lourdes.
c) *Xe Corps*	32 bataillons
(Kharkov)	24 escadrons
	12 batteries montées
	2 batteries à cheval
	2 batteries de mortiers
d) *XIe Corps*	32 bataillons
(Rovno)	24 escadrons

	12 batteries montées
	2 batteries à cheval
	2 batteries de mortiers
	2 batteries de montagne
e) XIIe Corps (Winniza)	40 bataillons
	46 escadrons
	15 batteries montées
	4 batteries à cheval
	2 batteries de mortiers
	2 batteries de montagne

soit, au total, pour l'Armée de Kiew :

Infanterie	10 divisions	168 bataillons
formant	21 brigades	
et	44 régiments	
Cavalerie	5 divisions	118 escadrons
formant	10 brigades	
et	20 régiments	
Artillerie	63 batteries montées	
	6 batteries à cheval	
	10 batteries de mortiers	
	6 batteries de montagne	
	3 batteries lourdes.	

V. Armée d'Odessa : Comprend deux corps d'armée (VIIe à Simféropol, VIIIe à Odessa).

a) VIIe Corps (Simféropol)	32 bataillons
	12 escadrons
	12 batteries montées
	2 batteries de mortiers
b) VIIIe Corps (Odessa)	40 bataillons
	24 escadrons
	15 batteries montées
	2 batteries à cheval
	2 batteries de mortiers

soit, au total, pour l'Armée d'Odessa :

Infanterie	4 divisions	72 bataillons
formant	9 brigades	
et	20 régiments	
Cavalerie	1 division	36 escadrons
formant	2 brigades	
et	6 régiments	
Artillerie	27 batteries montées	
	2 batteries à cheval	
	4 batteries de mortiers.	

VI. Armée de Moscou : Comprend cinq corps d'armée (corps d'armée des Grenadiers, XVIIe et XXVe corps à Moscou, V^e corps à Voronej, XIIIe corps à Smolensk).

a) *Corps d'armée des grenadiers.* (Moscou)	32 bataillons 25 escadrons 12 batteries montées 2 batteries à cheval 2 batteries de mortiers
b) *XVII*e *Corps* : (Moscou)	32 bataillons pas de cavalerie 12 batteries montées pas de batteries à cheval 2 batteries de mortiers 3 batteries lourdes.
c) *XXV*e *Corps* : (Moscou)	32 bataillons pas de cavalerie 12 batteries montées pas de batteries à cheval 2 batteries de mortiers.
d) *V*e *Corps* : (Voronej)	32 bataillons 12 escadrons 12 batteries montées 2 batteries de mortiers pas de batteries à cheval.
e) *XIII*e *Corps* : (Smolensk)	32 bataillons 12 escadrons 12 batteries montées 2 batteries à cheval 2 batteries de mortiers 3 batteries lourdes.

soit, au total, pour l'armée de Moscou :

Infanterie : formant et	10 divisions 20 brigades 40 régiments	160 bataillons
Cavalerie : formant et	1 division 4 brigades 8 régiments	49 escadrons
Artillerie :	60 batteries montées 4 batteries à cheval 10 batteries de mortiers 6 batteries lourdes.	

VII. Armée de Kasan : Comprend deux corps d'armée (XVIe à Kasan, XXIVe à Samara).

a) *XVI*e *Corps* : (Kasan)	48 bataillons 28 escadrons 18 batteries montées 2 batteries à cheval 2 batteries de mortiers.

b) *XXIVe Corps* : (Samara)	32 bataillons 2 escadrons 12 batteries montées pas de batteries à cheval 2 batteries de mortiers	

soit, au total, pour l'armée de Kasan :

Infanterie :	5 divisions	80 bataillons
formant	10 brigades	
et	20 régiments	
Cavalerie :	1 division	30 escadrons
formant	2 brigades	
et	5 régiments	
Artillerie :	30 batteries montées 2 batteries à cheval 4 batteries de mortiers.	

VIII. Armée du Caucase [1], à Tiflis : Comprend les trois corps d'armée dits « du Caucase » (Ie et IIe à Tiflis, IIIe à Vladicaucase).

a) *Ier corps du Caucase* : (Tiflis)	46 bataillons 24 sotnias [2] 9 batteries montées 6 batteries de montagne 2 batteries à cheval 2 batteries de mortiers
b) *IIe corps du Caucase* : (Tiflis)	40 bataillons 48 sotnias 9 batteries montées 8 batteries de montagne 2 batteries à cheval 2 batteries de mortiers
c) *IIIe corps du Caucase* : (Vladicaucase)	32 bataillons 20 sotnias 9 batteries montées 3 batteries de montagne 2 batteries à cheval 2 batteries de mortiers

soit, au total, pour l'armée du Caucase :

Infanterie :	6 divisions	118 bataillons
formant	15 brigades	
et	32 régiments	
Cavalerie :	4 divisions	92 sotnias
formant	8 brigades	
et	15 régiments	
Artillerie :	27 batteries montées 17 batteries de montagne 6 batteries à cheval 6 batteries de mortiers.	

[1] Territoires cosaques.
[2] L'escadron s'appelle *sotnia*, dans les troupes cosaques.

IX. Armée du Turkestan, à Taschkend : Comprend deux corps d'armée dits corps du Turkestan (Ie à Taschkend, IIe à Aschabad), et la brigade des Tirailleurs du Turkestan, à Taschkend.

a) *Ier Corps du Turkestan :* (Taschkend)	24 bataillons 22 escadrons 7 batteries montées 3 batteries de montagne 1 batterie à cheval
b) *Brigade de Tirailleurs du Turkestan :* (Taschkend)	6 bataillons 12 escadrons 1 batterie montée 1 batterie de montagne
c) *IIe Corps du Turkestan :* (Aschabad)	14 bataillons 14 escadrons 4 batteries montées 1 batterie de montagne 1 batterie à cheval

soit, au total, pour l'armée du Turkestan :

Infanterie : formant	6 brigades 22 régiments	44 bataillons
Cavalerie : formant et	1 division 4 brigades 9 régiments	48 escadrons
Artillerie :	12 batteries montées 5 batteries de montagne 2 batteries à cheval.	

X. Armée sibérienne d'Omsk : Comprend la 11e division de Tirailleurs de Sibérie à Omsk.

11e Division de Tirailleurs sibériens (Omsk)	16 bataillons 6 escadrons 6 batteries montées 1 batterie de montagne 1 batterie de mortiers.

XI. Armée sibérienne d'Irkoutsk : Comprend deux corps d'armée (IIe Corps sibérien à Tschita, IIIe Corps sibérien à Irkoutsk).

a) *IIe Corps sibérien :* (Tschita)	32 bataillons 18 escadrons 12 batteries montées 2 batteries de montagne 2 batteries à cheval 2 batteries de mortiers 3 batteries lourdes.

b) *IIIe Corps sibérien* : (Irkoutsk)	32 bataillons
	2 escadrons
	12 batteries montées
	2 batteries de montagne
	2 batteries de mortiers

soit, au total, pour l'armée d'Irkoutsk :

Infanterie :	4 divisions	64 bataillons
formant	8 brigades	
et	16 régiments	
Cavalerie :	1 brigade	20 escadrons
formant	3 régiments	
Artillerie :	24 batteries montées	
	4 batteries de montagne	
	2 batteries à cheval	
	4 batteries de mortiers	
	3 batteries lourdes	

XII. ARMÉE DE L'AMOUR, à VLADIVOSTOK : Comprend trois corps d'armée (Ier Corps sibérien à Nikolsk-Oussouriski, IVe à Vladivostok, V^{e} à Khabarowsk).

a) *Ier Corps sibérien* : (Nikolsk-Oussouriski)	32 bataillons
	14 escadrons
	12 batteries montées
	6 batteries de montagne
	2 batteries de mortiers
	3 batteries lourdes
b) *IVe Corps sibérien* : (Vladivostok)	32 bataillons
	pas de cavalerie
	6 batteries montées
	2 batteries de montagne
	2 batteries de mortiers
c) *Ve Corps sibérien* : (Khabarowsk)	32 bataillons
	3 escadrons
	12 batteries montées
	4 batteries de montagne
	2 batteries de mortiers

soit, au total, pour l'armée de l'Amour :

Infanterie :	6 divisions	96 bataillons
formant	12 brigades	
et	24 régiments	
Cavalerie :	1 brigade	17 escadrons
formant	3 régiments	
Artillerie :	30 batteries montées	
	14 batteries de montagne	
	9 batteries de mortiers	
	6 batteries lourdes	

XIII. Gardes-frontière du Transamour, à Kharbine :

24 bataillons
36 escadrons
4 batteries de montagne

Au total [1], les forces russes comprennent, en infanterie, cavalerie et artillerie :

Forces russes.	Bataillons.	Escadrons.	Batteries montées.	Batteries à cheval.	Batteries de mortiers.	Batteries de montagne.	Batteries lourdes.
1° *En Europe.*							
Armée de Pétersbourg.	144	60	51	5	8	3	»
— de Vilna.	136	60	51	4	8	»	3
— de Varsovie.	160	180	60	13	10	»	3
— de Kiew.	168	118	63	6	10	6	3
— d'Odessa.	72	36	27	2	4	»	»
— de Moscou.	160	49	60	4	10	»	6
— de Kasan.	80	30	30	2	4	»	»
— du Caucase.	118	92	27	6	6	17	»
Total des armées d'Europe.	1.038	625	369	42	60	26	15
2° *En Asie.*							
Armée du Turkestan.	44	48	12	2	»	5	»
— d'Omsk.	16	6	6	»	1	1	»
— d'Irkoutsk.	64	20	24	2	4	4	3
— de l'Amour.	96	17	30	»	9	14	6
Gardes-frontière du Transamour.	24	36	»	»	»	4	»
Total des armées d'Asie.	244	127	72	4	14	28	9

*
* *

En cas de conflit, les forces allemandes et autrichiennes seront opposées aux forces russes ; peut-être aussi, — tout est possible, — des forces balkaniques, turques, voire scandinaves, viendront-elle, par leur attaque ou simplement par la menace de leur hostilité, immobiliser en même temps une partie des troupes du tsar.

Mais les deux adversaires que la Russie trouvera certainement en face d'elles sont l'Allemagne et l'Autriche, ou, plus exactement,

[1] Tous les chiffres donnés ici sont exacts *au 1er novembre 1913.*

les corps d'armée de ces deux puissances stationnés dès le temps de paix à proximité de sa frontière occidentale.

A. Forces allemandes. D'après un document émané du grand état-major allemand *et portant la date du 1er octobre 1913*, les forces allemandes appelées éventuellement à combattre les troupes russes sont les suivantes :

Ier Corps, à Kœnigsberg.[1]

Infanterie : formant	2 divisions 4 brigades	24 bataillons
Cavalerie : formant	3 brigades 6 régiments	30 escadrons
Artillerie :	24 batteries montées 2 batteries à cheval 4 batteries lourdes	

XXe Corps, à Allenstein.

Infanterie : formant	2 divisions 4 brigades	25 bataillons
Cavalerie : formant	2 brigades 4 régiments	20 escadrons
Artillerie :	27 batteries montées[2] 2 batteries à cheval	

XVIIe Corps, à Dantzig :

Infanterie : formant	2 divisions 4 brigades	25 bataillons
Cavalerie : formant	2 brigades 4 régiments	20 escadrons
Artillerie :	24 batteries montées	

Ve Corps, à Posen.

Infanterie : formant	2 divisions 5 brigades	31 bataillons
Cavalerie : formant	2 brigades 4 régiments	20 escadrons
Artillerie :	27 batteries montées 2 batteries à cheval.	

VIe Corps, à Breslau :

Infanterie : formant	2 divisions 5 brigades	31 bataillons
Cavalerie : formant	2 brigades 4 régiments	20 escadrons
Artillerie :	24 batteries montées 3 batteries à cheval	

[1] Garnison et artillerie de place déduites.
[2] Ces 27 batteries comprennent quelques batteries à tir courbe.

II[e] Corps, à Stettin :

Infanterie : formant	2 divisions 4 brigades	}	28 bataillons
Cavalerie : formant	2 brigades 4 régiments	}	20 escadrons
Artillerie :	24 batteries montées 2 batteries à cheval		

Au total, les Allemands disposent, sur leur frontière orientale, — face à la Russie, — des troupes suivantes, en Infanterie, Cavalerie et Artillerie :

Forces allemandes contre la Russie.	Bataillons.	Escadrons.	Batteries montées.	Batteries à cheval.	Batteries lourdes.
I[er] corps, à Königsberg.	24	30	24	2	4
XX[e] corps, à Allenstein.	25	20	27	2	»
XVII[e] corps, à Dantzig.	25	20	24	»	»
V[e] corps, à Posen.	31	20	27	2	»
VI[e] corps, à Breslau.	31	20	24	3	»
II[e] corps, à Stettin.	28	20	24	2	»
Total.	164	130	150	11	4

*
* *

B. Forces autrichiennes. Les forces autrichiennes *immédiatement* opposables en cas de conflit aux troupes russes sont constituées par les corps d'armée stationnés en Galicie, dans la région de Vienne et de la Bohême[1]. Ces corps sont les suivants :

I[er] Corps, à Cracovie (Galicie).

Infanterie : formant	2 divisions 4 brigades	}	29 bataillons

[1] En raison de l'alliance austro-italo-allemande, on pourrait admettre que les Autrichiens dégarniront leur frontière italienne pour fournir contre les Russes tout leur effort : en réalité, il est peu vraisemblable qu'ils veuillent s'y résoudre, la confiance absolue et l'amitié fidèle ne caractérisant en aucune manière les rapports austro-italiens. D'autre part, la nécessité de ne pas démunir de troupes les confins balkaniques n'est pas moins évidente. Il est donc permis de ne compter, comme devant marcher contre les Russes, que sur les corps galiciens, viennois et bohêmes.



N° 2. — *Les forces en présence,*
avec l'emplacement des corps d'armée russes, allemands et autrichiens.

Cavalerie :	1 division	21 escadrons
Artillerie :	16 batteries	montées
	3 batteries	à cheval
	2 batteries	d'obusiers[1]

X[e] Corps, à Przemysl[2] (Galicie).

Infanterie :	2 divisions	24 bataillons
formant	4 brigades	
Cavalerie :	1 division	24 escadrons
Artillerie :	16 batteries	montées
	3 batteries	à cheval
	2 batteries	de montagne
	2 batteries	d'obusiers

XI[e] Corps, à Lemberg (Galicie).

Infanterie :	2 divisions	27 bataillons
Cavalerie :	2 divisions	42 escadrons
Artillerie :	16 batteries	montées
	3 batteries	à cheval
	2 batteries	d'obusiers

VI[e] Corps, à Kassa[3].

Infanterie :	2 divisions	23 bataillons
Cavalerie :	1 brigade	12 escadrons
Artillerie :	16 batteries	montées
	3 batteries	à cheval
	2 batteries	d'obusiers

II[e] Corps, à Vienne.

Infanterie :	3 divisions	45 bataillons
Cavalerie :	1 division	30 escadrons.
Artillerie :	16 batteries	montées
	3 batteries	à cheval
	2 batteries	d'obusiers

V[e] Corps, à Presbourg

Infanterie :	2 divisions	23 bataillons
Cavalerie :	1 division	17 escadrons
Artillerie :	16 batteries	montées
	3 batteries	à cheval
	2 batteries	d'obusiers

IV[e] Corps, à Budapest.

Infanterie :	2 divisions	25 bataillons
Cavalerie :	1 division	18 escadrons
Artillerie :	16 batteries	montées
	3 batteries	à cheval
	2 batteries	d'obusiers

[1] L'obusier autrichien est comparable au mortier russe.
[2] Entre Lemberg et Cracovie.
[3] Au nord de la Hongrie, près de la frontière de Galicie.

Corps d'armée de Bohême. Les deux corps d'armée de Bohême sont stationnés : le VIII[e] à Prague et le IX[e] à Leitmeritz.

VIII[e] Corps, à Prague.

Infanterie :	2 divisions	23 bataillons
Cavalerie :	1 brigade	12 escadrons
Artillerie :	16 batteries montées	
	2 batteries d'obusiers	

IX[e] Corps, à Leitmeritz.

Infanterie :	2 divisions	24 bataillons
Cavalerie :	1 brigade	12 escadrons
Artillerie :	16 batteries montées	
	2 batteries d'obusiers	

Les Autrichiens peuvent donc mettre en ligne contre les Russes :

Forces autrichiennes contre la Russie.	Bataillons.	Escadrons.	Batteries montées.	Batteries à cheval.	Batteries de montagne.	Batteries d'obusiers.
1) *Corps galiciens.*						
I[er] corps, à Cracovie.	29	21	16	3	»	3
X[e] corps, à Przemysl.	24	24	16	3	2	2
XI[e] corps, à Lemberg.	27	42	16	3	»	2
VI[e] corps, à Kassa.	23	12	16	3	»	2
Total.	103	99	64	12	2	9
2) *Corps des environs de Vienne.*						
II[e] corps, à Vienne.	45	30	16	3	»	2
V[e] corps, à Presbourg.	23	17	16	3	»	2
IV[e] corps, à Budapest.	25	18	16	3	»	2
Total.	93	65	48	9	»	6
3) *Corps de Bohême* [1].						
VIII[e] corps, à Prague.	23	12	16	»	»	2
IX[e] corps, à Leitmeritz.	24	12	16	»	»	2
Total.	47	24	32	»	»	4

[1] Un coup d'œil jeté sur la carte montre que les corps de Bohême peuvent, en cas de conflit, avoir une double destination : ou bien emprunter les lignes allemandes et être dirigés vers Breslau et Posen, ou bien rejoindre les corps autrichiens de Galicie. La disposition des lignes ferrées et leur nature semble avoir été conçue dans un but stratégique, en vue de rendre possible cette double utilisation.

Au total, les Autrichiens peuvent donc opposer aux Russes trois groupes de forces :

	Bataillons.	Escadrons.	Batteries montées.	Batteries à cheval.	Batteries de montagne.	Batteries d'obusiers.
1) Corps galiciens.	103	99	64	12	2	9
2) Corps de Vienne et de Budapest. . .	93	85	48	9	»	6
3) Corps de Bohême.	47	24	32	»	»	4
Total.	243	208	144	21	2	19

*
* *

La logique et la géographie sont d'accord pour établir qu'*a priori*, qu'elle qu'ait pu être la durée de la période de tension diplomatique ayant précédé l'ouverture des hostilités, la Russie est dans l'impossibilité de concentrer toutes ses troupes sur sa frontière austro-allemande. Il est, au contraire, de toute évidence qu'elle sera obligée de laisser en Finlande une partie de son XXIIe corps d'armée (Helsingfors) pour assurer la tranquillité du pays finnois dont le loyalisme n'est pas à l'épreuve d'une occasion favorable [1], à moins, hypothèse peu acceptable, qu'elle puisse compter avec certitude sur un appui scandinave. Il est de toute évidence qu'il lui faudra maintenir le calme parmi ses sujets de la Pologne annexée et, de ce fait, condamner à une sorte de besogne de gendarmerie une partie appréciable de son armée de Varsovie. Il est de toute évidence que son armée d'Odessa [2] devra rester en observation devant la frontière balkanique et que l'armée du Caucase devra, d'abord, surveiller la frontière auprès de laquelle elle est établie, se tenir prête ensuite à secourir, le cas échéant, l'armée

[1] Voy. *Correspondant*, 10 décembre 1913 : Jacques de Coussange, *la Question finlandaise.*

[2] Au cas où l'influence allemande deviendrait à ce point prépondérante dans les milieux militaires de Turquie, la Russie pourrait se voir dans l'obligation de demander, en cas de guerre, un grand effort à ses armées d'Odessa et de Kiew, et de ne compter que sur son armée de Moscou pour contenir les forces autrichiennes. C'est tout le secret de la récente intervention franco-anglo-russe auprès du cabinet de Constantinople, intervention ayant pour but de limiter le rôle joué par les instructeurs allemands dans la réorganisation de l'armée ottomane.

d'Odessa. Il est de toute évidence enfin que si des mouvements de troupe, impossibles à tenir secrets, amenaient vers l'Ouest l'armée de Kasan et celle de Moscou pendant la période préliminaire de tension diplomatique, les puissances tripliciennes ne manqueraient pas de considérer ces mouvements comme un véritable *casus belli* et ne leur laisseraient pas le temps de s'accomplir.

La Russie se trouvera donc réduite, dans les circonstances les plus favorables, à mettre seulement en ligne au début des hostilités ses armées de Varsovie, de Vilna, de Pétersbourg et de Kiew. Si on admet qu'elle puisse les amener immédiatement et en entier, la situation numérique des belligérants au début des hostilités est donnée avec netteté au tableau suivant qui indique les puissances des forces hostiles:

	Bataillons.	Escadrons.	Batteries montées.	Batteries à cheval.	Batteries de montagne.	Batteries d'obusiers ou de mortiers.	Batteries lourdes.
Russie.	608	418	215	28	9	36	9
Coalition austro-allemande.	407	328	294	32	2	19	4

Les chiffres de ce tableau n'ont, cependant, en eux-mêmes, qu'une signification pratiquement erronée. Si on les interprète suivant les règles de la simple arithmétique, ils semblent conférer à la Russie une supériorité numérique écrasante sur ses adversaires.

La réalité est tout autre : rien n'est moins sûr que la supériorité des troupes russes sur les troupes coalisées, et le problème qui se pose à ce sujet veut être étudié en partant de données bien différentes de celles que peut fournir le seul calcul numérique.

III

Cependant, avant d'en commencer l'étude, il n'est pas inutile de rappeler en les précisant un certain nombre de données techniques, — les mêmes dans tous les pays, — qui sont relatives à la mobilisation des troupes, c'est-à-dire à leur passage du pied de paix au pied de guerre.

Ce qu'on appelle, d'un terme général, « la mobilisation d'une troupe » comporte plusieurs phases distinctes et successives :

1) Dans la première, les diverses unités de l'armée sont prévenues par le Pouvoir central que l'entrée en campagne est décidée, et elles font le nécessaire pour assurer la réception des réserves (hommes, chevaux, matériel, armes, munitions, approvisionnements de toute nature), qui sont destinées à compléter leurs effectifs de paix. En même temps, sur tous les points du territoire, les autorités locales avertissent de la déclaration de guerre les réservistes mobilisables et leur enjoignent de se mettre en route pour rejoindre les corps auxquels ils sont affectés, tandis que le Service de l'Intendance procède à la réquisition des chevaux, des vivres et du matériel.

Le bon sens le plus élémentaire suffit à faire comprendre que la durée de cette phase préliminaire est inversement proportionnelle au temps que met l'ordre de mobilisation pour être transmis dans les plus petites agglomérations [1] : plus cette transmission est rapide, plus vite arrive le moment où peut commencer la phase de mobilisation proprement dite.

2) Pendant celle-ci, les réservistes arrivent aux corps de troupe et aux divers services de l'armée, pour renforcer les unités existantes et contribuer à créer les unités nouvelles du temps de guerre; d'autre part, la remonte, l'armement et l'approvisionnement sont accrus dans des proportions correspondantes aux besoins nouveaux.

Il est évident que cette phase « de mobilisation » est d'autant plus rapide que les moyens de transport pouvant être mis en œuvre sont plus nombreux et plus parfaits.

3) Les corps d'armée étant « mobilisés », c'est-à-dire ayant toutes leurs unités constitutives *complétées* et rassemblées à leurs emplacements normaux du temps de paix, qui est leur point de mobilisation, la période de concentration commence. Elle consiste dans le transport des troupes, de leurs montures et attelages, de leur matériel, de leurs approvisionnements et, en un mot, de leurs *impedimenta* de toute nature, jusqu'aux points où leur utilisation sera faite, c'est-à-dire jusqu'au front [2].

[1] La population de l'Empire russe s'élevait, au dernier recensement (1er janvier 1910) à 160 095 200 habitants, dont 116 505 000 pour la Russie d'Europe proprement dite; 11 671 000 pour la Pologne; 11 392 000 pour le Caucase; 3 015 000 pour la Finlande et le reste pour la Sibérie. Cette énorme population est répartie avec une densité très variable suivant les régions : 166 habitants par kilomètre carré dans les environs de Pietrokof, en Pologne; 96,3 à Moscou, 69,8 à Pétersbourg, 4,4 à Vologda, dans le Nord de l'Empire, 31,9 à Tiflis, 29,1 à Bakou, 0,05 dans le gouvernement d'Arkhangel.

[2] Pour donner une idée de l'importance de ces transports, il n'est

4) Enfin, dans une phase qui peut être appelée « complémentaire », les hostilités étant engagées, les divers services de l'intérieur envoient au front des relèves en hommes et en chevaux, ainsi que des approvisionnements de remplacement; ils reçoivent les blessés évacués vers l'arrière.

De ces quatre phases, les trois premières doivent avoir une durée aussi courte que possible, pour mettre, avec le minimum de retard, l'armée en état de combattre et d'accomplir son œuvre. Il est inutile d'insister sur ce point qu'en effet le temps indispensable pour aborder, toutes forces réunies, l'adversaire, est fonction, d'abord du temps nécessaire à la diffusion de l'ordre de mobilisation, ensuite du temps employé par les hommes et les chevaux pour « rejoindre », enfin du temps qui s'écoule entre le moment où les unités sont mobilisées et celui où elles atteignent leurs zones de concentration[1].

pas inutile de rappeler qu'un corps d'armée mobilisé comprend des troupes, des parcs et des convois. Les troupes atteignent le total de 45 000 hommes environ et 12 000 chevaux. La division d'infanterie est forte de 500 officiers, 20 000 hommes et 4500 chevaux; la division de cavalerie compte 180 officiers, 4400 hommes et 4800 chevaux. Les parcs d'un corps d'armée comprennent : parc d'artillerie (munitions, armes de rechange et pièces de rechange pour voitures), parc du génie (explosifs, réserve d'outils, équipage de pont, d'explosifs et d'aéronautique), parc du service de santé. Les convois sont : le convoi administratif, le dépôt de remonte mobile et le bétail sur pied.

Un corps d'armée en colonne sur une route, sans son train de combat, occupe une longueur de 32 kilomètres; avec son train de combat, 35 kilomètres; avec son train régimentaire, 39 kilomètres; avec ses parcs, 43 kilomètres; avec ses parcs et ses convois, 48 kilomètres.

Pour transporter un corps d'armée mobilisé, il faut : pour les troupes avec leur train de combat et leur train régimentaire, 84 trains de chemin de fer, chacun de 50 voitures pesant 500 tonnes et occupant une longueur de 350 mètres. Pour le parc, il faut 25 trains; pour les convois, 12 trains. Le corps d'armée mobilisé, avec ses parcs et ses convois, exige donc pour être transporté : 84 + 25 + 12 = 121 trains de 500 tonnes. Ces trains ne circulent bien que sur des lignes comportant des rampes maxima de 9 millimètres par mètre et des courbes de 500 mètres de rayon. Pour des rampes plus fortes et des courbes à plus court rayon, la nécessité de faire circuler des demi-trains de 25 voitures est absolue.

[1] En 1910, l'état-major russe a rapproché du centre de l'empire, ses troupes de l'Ouest; en les établissant dans la région la plus homogène au point de vue de la population et la plus riche au point de vue agricole, il s'est donné la possibilité de hâter leur mobilisation qui pouvait se faire d'après l'application du principe régional, en utilisant le grand nombre de réservistes présents à proximité. Il se donnait surtout à lui-même la garantie d'une force « groupée » à l'Est de l'Oural et à la porte même de la Sibérie, force qu'il pouvait éventuellement utiliser en Asie.

Notre état-major lui ayant fait d'énergiques et pressantes représenta-

Dans les pays comme la France et l'Allemagne, où les moindres villages possèdent des postes de télégraphe ou de téléphone, l'ordre de mobilisation peut parvenir en quelques heures aux plus modestes autorités locales et, par leur intermédiaire, aux réservistes ainsi qu'aux propriétaires de chevaux et de véhicules réquisitionnés. D'autre part, le réseau ferré est assez dense pour permettre l'afflux rapide des réserves à leurs centres de rassemblement. Enfin, les transports de troupes et de matériel sont assurés par des lignes nombreuses, bien construites et convenablement pourvues de matériel roulant.

Chez les Russes, au contraire, le réseau des communications télégraphiques et téléphoniques est très lâche : *dans la plupart des villages, l'ordre de mobilisation ne peut être apporté que par des estafettes à cheval* : c'est dire que sa diffusion ne peut être que fort lente. De même, des régions entières sont dépourvues de lignes ferrées, ce qui met les réservistes dans la nécessité de « rejoindre » à pied et oblige à amener par la route [1] les chevaux de réquisition : il s'ensuit que la phase de mobilisation est nécessairement très longue chez nos alliés, tandis qu'en France et en Allemagne, sa durée est de quatre jours seulement. Enfin, la période de concentration sera beaucoup plus longue en Russie qu'elle ne le sera en France et en Allemagne, également à cause de l'insuffisance du réseau ferré [2]. C'est une question sur laquelle l'attention ne saurait être appelée avec trop d'insistance.

tions, il vient de ramener ses troupes dans l'Ouest, où leur mobilisation sera moins facile, mais où leur concentration sera plus rapide, ce qui est l'essentiel, à notre point de vue.

[1] La plupart des routes russes se prêtent mal à un roulage et même à une circulation intense. Au printemps et à l'automne, elles sont fréquemment transformées en véritables fondrières de boue. Dans les gouvernements pourvus de *zemstvos* (une trentaine environ dans l'Empire), ceux-ci dépensent pour les routes 10 kopeks par an et par habitant ; l'Etat alloue une somme égale ; la dépense totale est de 4 kopeks et demi par verste carrée (10 fr. 12 par km. c.) : la France consacre à l'entretien de ses routes une somme onze fois supérieure. Tandis que chez nous, il existe 1 kilomètre de chaussée macadamisée par 1,5 à 2 kilomètres carrés, il n'y a pas dans la Russie d'Europe une verste de route par 12 verstes carrées. On conçoit ce que seraient les transports de mobilisation effectués dans d'aussi déplorables conditions.

[2] Sauf sur deux ou trois lignes comme Pétersbourg-Moscou et Berlin-Pétersbourg, la vitesse moyenne des trains russes les plus rapides ne dépasse pas 40 kilomètres à l'heure. Les voies ont, d'ailleurs, été établies pour cette vitesse maxima et ne sauraient, presque nulle part, permettre de la dépasser sans danger.

*
* *

La répartition des forces militaires allemandes pendant le temps de paix indique avec précision ce qu'est le plan de guerre initial de nos voisins. Pour le connaître sans possibilité d'erreur, il suffit de placer sur une carte de l'Empire les quartiers généraux des corps d'armée, qui peuvent être considérés comme les centres de gravité de ces corps. On constate alors qu'à l'Ouest du méridien de Berlin se trouvent 19 corps d'armée, et 6 seulement à l'Est de ce méridien qui, cependant, se trouve à égale distance de Königsberg et de Metz, de l'extrême frontière orientale et de la frontière occidentale. La masse de l'armée allemande est donc beaucoup plus rapprochée de la France que de la Russie, beaucoup plus orientée contre la France que contre la Russie.

La volonté de l'Allemagne apparaît tout entière dans cette orientation : en finir d'abord avec la France, en se couvrant seulement face à la Russie, SI LA RUSSIE PERSISTE DANS SON HOSTILITÉ APRÈS LA DÉFAITE DE LA FRANCE.

Ce plan est logique. Il est, de plus, parfaitement conforme aux conditions fondamentales de la mobilisation et de la concentration des deux armées russe et française.

En effet, la France (moins les troupes d'Algérie-Tunisie-Maroc) sera prête dans le même temps que l'Allemagne (moins les six corps opposés à la Russie). A la fin de la première quinzaine qui suivra la déclaration de guerre, les troupes de l'une et de l'autre puissance seront face à face et toutes deux en état de commencer les opérations décisives[1].

Au contraire, le réseau télégraphique et le réseau ferré de l'Empire du tsar sont loin d'être aussi denses que les réseaux allemands et français. Si on veut jeter les yeux sur une carte des deux pays, on voit qu'en Russie les mailles de ce réseau présentent fréquemment dans leurs plus grandes dimensions des longueurs et des largeurs de 150 à 200 kilomètres, et plus. Il n'en faut pas davan-

[1] La brièveté du temps nécessaire, en France et en Allemagne, pour que la concentration des troupes soit achevée résulte de la rapidité avec laquelle les réseaux télégraphiques, téléphoniques et ferrés permettront de transmettre à toutes les parties du territoire l'ordre de mobilisation, d'exécuter les transports de mobilisation (amenée des réservistes, des chevaux et du matériel de réquisition aux diverses unités sur le pied de guerre) et enfin d'assurer les transports de concentration qui conduiront à la frontière les troupes une fois mobilisées. Cette rapidité est comparable dans les deux pays. On peut admettre que les transports de concentration y commenceront le 5e jour après la déclaration de guerre et prendront fin le 12 ou le 13e jour.

tage pour apprécier combien grand sera le temps nécessaire à un réserviste russe pour être touché par l'ordre de mobilisation et pour rejoindre son corps. Ce même réseau[1] ne pourra exécuter qu'avec lenteur la concentration des forces mobilisées. De plus, ses voies sont en très mauvais état[2], ce qui n'est pas pour accroître la régularité et l'intensité de leur trafic utilisable.

En somme, l'armée russe ne peut, en aucune manière, être prête à combattre *avant le second mois qui suivra la déclaration de guerre*[3].

Sera-t-elle même, à ce moment, dangereuse pour l'Allemagne? — Elle ne le sera certainement pas autant que l'armée française l'aura été quinze ou vingt jours auparavant, ne serait ce qu'en raison de la différence essentielle des parties de l'Empire menacées (?) par l'une et par l'autre des deux alliées. Au contact de la France se trouvent les parties les plus riches de l'Empire allemand; la Lorraine et l'Alsace qui, si elles étaient évacuées par les troupes allemandes, se soulèveraient probablement dès l'apparition des troupes françaises. Ce serait là, pour l'Allemagne, un échec moral d'une extrême gravité. D'autre part, les puissances confédérées de l'Allemagne du Sud seraient peut-être portées alors à prêter une oreille attentive aux « suggestions » que la France ne manquerait pas de leur faire, ou de leur faire faire dès que ses armées arriveraient sur le Rhin. L'Allemagne, c'est-à-dire la Prusse qui la conduit, ne peut donc pas admettre l'idée de céder même un pouce de terrain à nos troupes et de consentir à voir les premières hostilités se dérouler sur son territoire. Au contraire, il lui importe moins de céder momentanément à son adversaire de l'Ouest les régions boisées et marécageuses de la Vieille-Prusse ou les plaines de la Posnanie où elle n'a aucune défection à redouter.

Ainsi, même au commencement du second mois des hostilités, si l'Allemagne, ou plus exactement si la Prusse n'en avait pas complètement fini avec la France en Lorraine, il lui serait facile, et il ne lui serait nullement périlleux de gagner du temps en

[1] La France compte 536 000 kilomètres carrés; l'Allemagne, 540 000; la Russie, 22 000 000.

[2] Depuis le commencement de septembre 1913, les journaux russes ont signalé de très nombreux accidents de chemins de fer : une dizaine de ceux-ci ont été mortels et la plupart d'entre eux paraissent dus au défaut de solidité des voies établies pour un service léger et peu intense.

[3] *Cette opinion pessimiste est exactement celle de notre état-major général comme de l'état-major général allemand. Sur ce point,* pas plus d'ailleurs que sur aucun autre, *aucun démenti ne saurait être sérieusement formulé.*

abandonnant à la Russie du terrain sur sa frontière orientale et en reculant lentement sous la protection des places fortes de Königsberg, Dantzig, Posen et, d'une façon générale, à l'abri de la ligne de l'Oder.

Cette hypothèse est, du reste, extrêmement peu vraisemblable. La Prusse n'acceptera pas plus de voir son propre territoire entamé à l'est que le territoire de l'Empire à l'ouest. Aussi bien, il lui sera facile, en l'état actuel des choses, de retarder l'entrée en ligne des forces russes, en utilisant les six corps d'armée qu'elle laissera en face d'elle.

*
* *

Il est hors de doute que l'opinion française se fait, d'une façon générale, une toute autre idée de l'appui que la Russie nous apportera. Quand, pendant la seconde quinzaine de la guerre, les grandes batailles se livreront en Lorraine, *et quand l'armée russe ne donnera même pas signe de vie sur la frontière orientale de la Prusse*, beaucoup ne manqueront pas de crier à la trahison. Cependant, avec la meilleure volonté du monde, la Russie ne pourra rien faire de mieux.

Il lui sera tout à fait impossible d'envahir l'Allemagne dans le même temps et de marcher rapidement sur Berlin, en balayant devant elle les six corps prussiens laissés en couverture de ce côté. Car sa mobilisation sera, à peine terminée et sa concentration ne sera pas commencée!

*
* *

Que pourraient faire, en effet, les armées russes?

Le seul examen de la frontière austro-russo-prussienne fournit une réponse précise à cette question. La Pologne russe s'enfonce comme un coin vers l'ouest, dans les pays prussiens, entre la région de la Vieille-Prusse et l'Autriche.

Où la Russie pourrait-elle projeter la concentration de ses forces? Au premier abord, il semblerait que cette concentration devrait se faire précisément dans la Pologne russe, dans la région de Varsovie, puisque la frontière s'y trouve à moins de 300 kilomètres de Berlin.

Mais une armée russe, marchant de cette région sur Berlin, aurait sur son flanc droit les Ier, XVIIe et XXe corps prussiens, dont les quartiers généraux se trouvent respectivement à Königsberg, Dantzig et Allenstein [1], et peut-être aussi le IIe corps (Stet-

[1] Ces trois corps sont groupés sous le commandement supérieur du General oberst von Prittwitz et constituent la 1re inspection d'armée.


"LE CORRESPONDANT"
0 25 50 100 150 200 Km.
15°
20°
55°
50°
SUÈDE
MER BALTIQUE
Riga
Duna r.
Vers Vilna et St. Pétersbourg
Niemen
Fl.
Königsberg
Dantzig
ALLEMAGNE
Grodno
Stettin
Allenstein
Bielostock
Vers Moscou
Oder
Netze r.
Vistule
Fl.
Boug r.
Posen
VARSOVIE
Vers Kiew
RUSSIE
Lublin
Breslau
Oder
Fl.
Lemberg
Cracovie
Przmysl
AUTRICHE-HONGRIE
Kassa
Danube Fl.
VIENNE
Presbourg
Comt. Pollacchi

N° 3.

tin); en face, elle aurait le Ve et le VIe corps[1] (Posen et Breslau); sur son flanc gauche, elle aurait comme adversaires les Ier, X^e^ et XIe corps autrichiens, dont les quartiers généraux sont respectivement à Cracovie, Kaschaü-Przemysl et Lemberg.

Il est évident qu'il serait bien difficile à une armée d'opération, ayant Varsovie pour base et Berlin pour objectif éloigné, de parer sérieusement la menace autrichienne sur son flanc gauche et la menace prussienne sur son flanc droit, en admettant même qu'elle fût capable de bousculer les deux corps prussiens établis en face d'elle.

Par suite, il est à tout le moins vraisemblable qu'aucune armée russe ne se hasardera à partir de Varsovie pour pénétrer en Prusse, avant que des succès décisifs dans la Vieille-Prusse et du côté de l'Autriche ne l'aient pleinement rassurée sur ses flancs et sur ses derrières.

On peut donc affirmer, sans crainte d'erreur, que l'initiative des opérations ne sera pas prise en Pologne, mais bien sur les ailes dans la Prusse orientale et en Galicie.

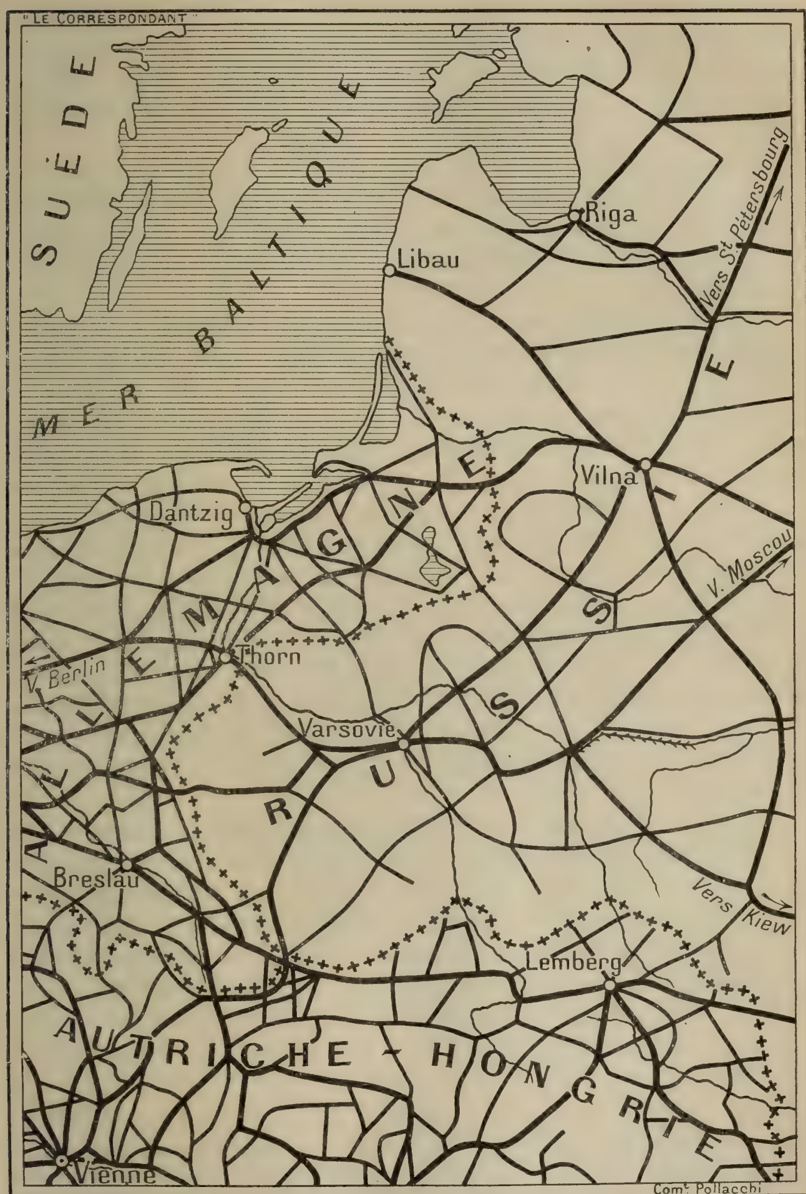
L'offensive (?) se trouvera, du coup, rejetée à 6 ou 700 kilomètres de Berlin !

Si, néanmoins, on suppose que la Russie veuille attaquer vigoureusement du côté de la Vieille-Prusse et du côté de l'Autriche, il est évident que si, de bonne heure, elle obtenait des succès éclatants sur ces deux théâtres, ce serait pour la France un avantage, sinon matériel, du moins moral, d'une certaine importance : *ce serait surtout la certitude que notre alliée s'engagera effectivement et sérieusement dans la guerre.*

Mais dans quelles conditions lui est-il possible de tenter une pareille opération offensive? Dans quelles limites de temps l'armée de Vilna, la plus rapprochée de la frontière prussienne, pourra-t-elle être en état d'engager des opérations contre la Prusse?

Au contraire de l'hypothèse précédente, dans laquelle tout était subordonné à la possibilité d'une attaque ayant Varsovie pour base, il convient d'envisager maintenant une offensive partant de Grodno. Les trois corps d'armée de Varsovie demeurent en place et, s'appuyant sur ce grand camp retranché, s'opposent à une menace des corps prussiens de Posen et de Breslau, ainsi que des corps de Bohême qui les auraient ralliés. Le VIe corps (Bielostok) est rattaché à l'armée de Vilna, et celle-ci, sous la protection de ce VIe corps et du IIe (Grodno) se rassemble à l'Est de la région Grodno-Bielostok.

[1] Les IIe, V^e^ et VIe corps sont groupés sous le commandement supérieur du général von Kluck et constituent la 8e inspection d'armée.



N° 4. — *Carte montrant comment le réseau ferré austro-allemand permet de réaliser l'encerclement des forces russes concentrées en Pologne.*

Comment ce rassemblement pourra-t-il se faire? Evidemment en utilisant les trois lignes ferrées Dwinsk-Vilna-Grodno, Polotzk-Lida-Bielostock et Minsk-Bielostok. Mais la mobilisation préalable eût été d'une lenteur extrême, car le réseau ferré est, dans cette région, d'une extrême laxité. La comparaison avec celui de la Vieille-Prusse est saisissante à cet égard[1].

Si on considère, en outre, le nombre de voies ferrées qui traversent la Vieille-Prusse, de la mer à la frontière russe, on comprend, d'un coup d'œil, avec quelle rapidité les corps d'armée prussiens de cette région auraient terminé leur concentration, face à Grodno.

Si, d'autre part, on regarde l'orientation des lignes pouvant servir à la concentration russe, on constate que, parallèles à la frontière, elles lui prêtent le flanc.

La conduite que tiendra la Prusse est écrite sur la carte même; elle l'est, du reste, avec d'autant plus de clarté que la doctrine du grand état-major allemand est formelle à cet égard : attaquer, même pour se défendre, rechercher partout et dans toutes les circonstances « l'initiative », pour imposer sa propre volonté à l'adversaire et ne pas lui laisser la liberté d'agir. En vertu de cette doctrine, il est infiniment probable que l'armée prussienne (IVe et IIe corps), rapidement réunie, grâce aux nombreuses voies ferrées de la région Gumbrunnen-Allenstein, marchera sur la couverture russe, avec, comme objectif, la base Grodno-Bielostok, rendant aléatoire l'utilisation des lignes de concentration russes qui, défavorablement orientées, viennent pour la plupart couper cette base.

Dans le même temps où l'armée française sera aux prises avec le gros de l'armée allemande en Lorraine, nous apprendrons avec stupeur — et peut-être avec colère — que, non seulement l'armée russe ne menace pas les lignes prussiennes, mais encore qu'elle a subi un choc hardiment offensif, que ses rassemblements ont été bousculés et rejetés vers l'intérieur, enfin que le seul débouché des trois lignes ferrées qui, parties de Pétersbourg et Moscou, se dirigent vers la Pologne se trouve très sérieusement menacé.

[1] Sur les cartes qui accompagnent cette étude, les lignes ferrées tracées en gros traits sont celles qui, seules, se prêtent au passage des trains lourds à marche rapide : celles qui sont figurées en traits fins sont des lignes à simple voie ne permettant qu'un trafic lent et restreint. *Il* est permis de faire remarquer à ce propos que toutes ces cartes ont été *dessinées spécialement* d'après les documents officiels les plus récents. Notre état-major général ne manquera certainement pas de s'intéresser à quelques-unes d'entre elles...

Il n'en faut pas davantage pour montrer combien serait délicate l'utilisation des forces russes de première ligne (armées de Vilna, de Varsovie et, éventuellement, de Kiew), délicate à cause de la pauvreté du réseau russe, qui rendrait nécessaire une mobilisation lente et ralentirait aussi la concentration, délicate à cause de l'orientation mauvaise de ce réseau du côté de la Prusse.

*
* *

Il est vrai que la Russie possède d'autres forces en seconde ligne : son armée de Pétersbourg (corps de la garde, I[er], XVIII[e] et XXII[e] corps), son armée de Moscou (corps des grenadiers, V[e], XIII[e], XVII[e] et XXV[e] corps). Plus loin encore, elle a son armée d'Odessa (VII[e] et VIII[e] corps) et son armée de Kasan (XVI[e] et XXIV[e] corps). Mais à quoi bon envisager l'utilisation possible des forces lointaines qui, dans cet immense pays, ne pourraient rallier la frontière qu'après un long délai, si les forces de première ligne elles-mêmes ne peuvent se trouver « à pied d'œuvre » en temps opportun !

Ce qui est indispensable — au point de vue français — c'est que les progrès à accomplir portent surtout sur les forces de première ligne et sur les moyens propres à rendre « optima » leur utilisation : amélioration considérable des voies ferrées permettant de mobiliser et de concentrer rapidement les corps de l'armée de Vilna, puis ceux des armées de Pétersbourg et de Moscou, dans la région Bielostok-Grodno-Kowno.

Il est, à notre point de vue, d'un minime intérêt que la Russie puisse exécuter « face à l'Autriche » de grandes concentrations de troupes. Le nœud de la question est en Prusse. Que l'armée de Kiew se borne à observer l'armée autrichienne et à empêcher les corps de Budapest, de Kassa, de Lemberg, d'aller prononcer une offensive sur le flanc gauche de l'armée réunie dans la région de Varsovie. Mais qu'elle s'en tienne à ce rôle expectant : une offensive, même heureuse, serait inutile, car elle n'ajouterait rien à une victoire sur l'armée prussienne et elle serait sans valeur si, au contraire, celle-ci venait à battre l'armée russe.

Si la Russie veut nous être vraiment utile, elle ne doit pas avoir d'autre objectif que Berlin [1] : or la marche sur la capitale

[1] L'état-major russe, cependant, envisage avec une certaine bienveillance l'hypothèse d'une offensive *contre l'Autriche*. Il ne peut être donné à cette affirmation qu'un démenti... tout à fait diplomatique. La question, en effet, a fourni la matière de nombreuses discussions *non encore closes* entre les états-major de Pétersbourg et de Paris et, il y a trois mois à peine, une conférence très importante a encore eu lieu sur ce point entre

de l'Empire allemand n'est pas possible pour elle en partant de Varsovie, ce qui évidemment serait la solution idéale; elle doit donc, *dès maintenant et sans perdre un jour*, prendre ses dispositions pour pouvoir marcher sûrement, avec Grodno pour base, en détruisant au passage l'armée prussienne de Königsberg-Allenstein.

Elle pourra ainsi contraindre l'Allemagne à se défendre et, pour cela, à rappeler quelques-uns de ses corps engagés en Lorraine. Rien ne pourrait être plus favorable à nos armes.

Dans l'état actuel des choses, et 6 corps seulement de l'armée allemande étant immobilisés face à la Russie, les Allemands amèneront sur notre frontière 19 corps. Notre armée se compose de 21 corps, et en possédera bientôt 22 [1], plus le corps des troupes coloniales. Mais dans ce total rassurant sont comprises les troupes d'Algérie, qui seront loin de pouvoir entrer en ligne au quinzième jour de la mobilisation, — à supposer qu'elles puissent même y entrer plus tard! — et l'armée des Alpes (1 corps environ) qui aura pour mission nécessaire d'observer et de contenir les troupes italiennes; en admettant qu'une entente avec l'Espagne nous permette de laisser sans surveillance notre frontière pyrénéenne c'est donc, *au plus*, 19 corps [2] que nous pourrons amener en ligne dès le début des hostilités. En ne tenant compte ni de la supériorité numérique des corps allemands sur les nôtres, ni de leur plus grande richesse en artillerie, nous pourrons envisager le combat à forces presque égales.

*
* *

Si la Russie *s'engageait à fond* dès la déclaration de guerre, et si elle remportait, dans la région de la Vieille-Prusse, des succès décisifs, l'armée allemande de Lorraine demeurerait forte de 19 corps. L'espoir nous serait permis.

Si, au contraire, la Russie *ne s'engageait pas à fond* dès les premiers jours et si le malheur voulait que nous éprouvions, au début, de graves revers, qui oserait compter assez sur la « chevalerie » de notre alliée pour être assuré qu'elle s'engagerait, la partie une fois perdue, dans une lutte sans issue comme sans profit pour elle? Qui peut nous garantir qu'elle n'agirait pas avec une mollesse opportune? A tous égards, notre intérêt est donc de

deux chefs militaires français et russe qu'il n'est pas indispensable de désigner nommément ici.

[1] Dédoublement prévu du IIe corps.

[2] En escomptant la possibilité de dégarnir du Ier corps la frontière belge!

voir la Russie prendre, au premier moment de la guerre, une offensive qui fournira la preuve de sa fidélité absolue à notre cause.

Mais si elle ne peut ni mobiliser ni concentrer ses troupes, en raison d'une offensive rapide et triomphante de l'armée prussienne bousculant la base Grodno-Bielostok, l'entrée en ligne de ses troupes se trouvera presque indéfiniment retardée. Les corps allemands de Posen et de Breslau seront libérés et pourront être immédiatement portés vers l'Ouest, c'est-à-dire amenés contre nous. Un au moins et peut-être deux des corps autrichiens de Bohême pourront les suivre. La valeur de nos soldats ne nous donnera pas la victoire.

*
* *

Toute la question qui se pose au sujet de l'efficacité réelle du concours que peut nous prêter, en cas de guerre, la nation amie et alliée revient, en somme, à se demander si la Russie peut, ou ne peut pas, être prête assez vite pour effectuer une marche ayant Grodno pour base, Berlin pour objectif éloigné et l'armée prussienne de Königsberg-Allenstein pour obstacle assez facilement surmonté.

Or il est patent que, dans l'état actuel de son réseau ferré, il ne saurait être possible pour elle de réussir dans une pareille tâche; celle-ci ne saurait être entreprise qu'à une date si tardive après le début des hostilités en Lorraine que l'armée prussienne prendrait évidemment l'initiative de l'attaque et jetterait, dans sa zone de concentration comme dans ses lignes de couverture, les plus graves désordres.

Après un tel échec, ce ne serait plus au commencement du deuxième mois de la guerre, mais bien plus tard encore, que la Russie se trouverait en mesure de menacer efficacement la Prusse et, par conséquent, de nous démontrer *par des faits* l'utilité réelle de son alliance.

*
* *

Jusqu'à ces tout derniers mois, la Russie semble s'être à peu près exclusivement souvenue [1] qu'elle est une puissance asiatique.

La France aurait dû, dès les premiers jours de l'entente, exiger d'elle, en échange du concours financier *qui a préparé et qui maintient l'alliance*, une orientation « occidentale » très nette de sa politique militaire. Il est vrai que, dans les années qui ont suivi la conclusion de « l'alliance », une division de cavalerie a

[1] Relire à ce propos : *France et Russie*, dans le *Correspondant* du 25 septembre 1912, et le résumé du *Mémoire confidentiel du baron de Rosen*, dans le *Correspondant* du 10 septembre 1913.

été stationnée à Wloclawsk, à quelques kilomètres de la frontière allemande; deux autres divisions et une brigade de tirailleurs vinrent tenir garnison sur la rive gauche de la Vistule, formant en quelque sorte le rideau du V° corps; trois corps sur la Narew et trois sur le Niémen complétaient un ensemble de forces qui paraissaient visiblement destinées à menacer la Prusse orientale d'une démonstration, sinon d'une invasion véritable. Mais tout s'est borné, du côté russe, à ce semblant d'organisation offensive que n'a complétée aucune mise en état des moyens de communication et de transport pouvant servir à la mobilisation et à la concentration.

En 1910, les troupes de la frontière furent retirées et reportées vers l'intérieur. D'ingénieuses et copieuses explications furent en même temps fournies; il s'agissait, disait-on, de faciliter, « d'améliorer » la mobilisation, d'en réduire la durée nécessaire. Notre cabinet, alors partisan enthousiaste d'un pacifisme outrancier, laissa faire et, par ses soins, l'opinion publique fut invitée à ne pas s'émouvoir.

Actuellement, la France s'est ressaisie. Sous l'heureuse impulsion des éléments jeunes qui ont transformé dans un sens résolument national les doctrines néfastes que notre haut commandement professa pendant quelques années, la Russie a rétabli, presque exactement, la répartition de ses troupes occidentales existant avant 1910.

La première partie de cette étude a montré que nous ne pouvons pas, que nous ne devons pas, nous contenter de si peu. Telle qu'elle est, à la date où ces lignes sont écrites, la situation militaire russe ne saurait nous fournir qu'un appui tout à fait illusoire et ne nous être que d'une utilité problématique.

Nous sommes en droit de réclamer beaucoup plus de notre alliée et d'exiger d'elle tout ce que, *dans de très récentes conférences*, les représentants autorisés de notre état-major ont indiqué : l'établissement d'une force militaire capable de mettre en état évident d'infériorité les troupes de la Vieille-Prusse, malgré la ligne de forteresses qui leur constituent une base solide d'opérations.

Ce n'est pas le lieu de donner ici des précisions trop grandes. Tout ce qu'il convient de dire, c'est que nos chefs militaires estiment que tout, ou presque tout, est à faire dans cet ordre d'idées, parce que rien ou presque rien n'a jamais été fait.

Une mission militaire française a fourni aux Russes, dans le courant de l'été dernier, des directives qui ne peuvent pas être éludées. Création de lignes ferrées nouvelles utilisables dans un but stratégique, en dehors de toute considération d'ordre purement

économique, achat de matériel roulant et de locomotives, doublement et consolidation des lignes existantes, réfection totale des routes, établissement de chemins carrossables en toute saison pour relier les villages aux stations de chemins de fer, organisation d'un réseau téléphonique et télégraphique à mailles serrées, recensement méthodique des chevaux, des vivres et des véhicules réquisitionnables, utilisation rationnelle des réservistes, constitution de grands dépôts d'approvisionnements divers aux centres de mobilisation des corps d'armée, tout a été fixé par notre état-major avec une minutie parfaite. Le travail théorique considérable ainsi effectué n'a porté que sur une partie restreinte de l'Empire, la seule dont la mise en valeur au point de vue militaire nous intéresse, c'est-à-dire la région où devront être concentrées les troupes russes pour leur permettre d'agir contre les six corps prussiens stationnés à l'est du méridien de Berlin et contre les forces autrichiennes susceptibles de se joindre à eux.

Nos officiers ont posé surtout ce principe que la défense de la frontière de Prusse est seule importante pour nous.

Ce principe, il est indispensable que la France fasse bien comprendre à la Russie sa volonté formelle de le voir exactement respecté.

IV

Jamais les circonstances ne se sont trouvées plus favorables qu'à l'heure présente pour obtenir sur ce point *tout ce que nous avons le devoir d'obtenir*. La situation financière de la Russie est telle que, si nous ne lui consentions pas un emprunt important dans les premiers mois de 1914, son gouvernement se verrait aux prises avec des difficultés intérieures d'une extrême gravité. Aussi a-t-on accueilli avec une joie extrême, à la chancellerie de crédit de Pétersbourg, la nouvelle que M. Kokovtsof, ministre des finances de l'empire, a obtenu, lors de son récent voyage en France, la promesse qu'un emprunt de 500 millions, destiné « aux chemins de fer », serait admis à la cote de Paris en 1914 et que la même opération se renouvellerait, pour la même somme, pendant cinq années consécutives.

*
* *

Une digression est indispensable pour bien expliquer le fonctionnement réel de ces emprunts russes dit « des chemins de fer ».

Quand on construit une nouvelle ligne ferrée, on calcule la somme nécessaire pour la totalité de l'entreprise. Un dixième de cette somme est réalisé par une souscription en actions et les

neuf autres dixièmes réalisés par une souscription à des obligations que le gouvernement garantit. L'emploi des fonds pour les travaux se fait sous la triple surveillance de représentants du ministère des voies et communications, du ministère des finances et du contrôle de l'Etat. Une fois les chemins de fer en exploitation, l'Etat participe aux bénéfices après que les actions ont reçu un dividende d'environ 6 pour 100. En tout état de cause, la totalité des fonds est réalisée à un moment où la construction n'est pas encore commencée. Celle-ci dure, en moyenne, de deux à trois ans et les fonds ne sont utilisés qu'au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Les Compagnies de chemins de fer disposent donc, pendant un laps de temps plus ou moins long, de capitaux considérables.

Ces capitaux sont déposés en partie (1/4 ou 1/3) dans les banques étrangères, et notamment françaises, qui prennent les émissions à forfait; le surplus (2/3 ou 3/4) est déposé dans les banques russes.

Or, dans l'état actuel des choses, les banques russes n'ont pas de capitaux disponibles et, ne pouvant, par conséquent, pas travailler avec leur capital propre, sont contraintes de le faire avec leurs dépôts. Or ces dépôts comprennent, pour une très grande part, les sommes appartenant aux Compagnies de chemins de fer.

Si les émissions viennent à s'arrêter, pour une cause ou pour une autre, non seulement le développement économique du pays subit un retard qui lui est très préjudiciable, mais les Banques voient leurs dépôts diminuer rapidement, au fur et à mesure que s'avance la construction des lignes déjà émises. Comme ces dépôts ne se renouvellent pas, faute de nouvelles émissions, les Banques russes sont littéralement dans l'impossibilité de faire aucune opération ressortissant à leur commerce.

Le gouvernement du tsar a donc un motif puissant, — la prospérité bancaire du pays, — pour assurer une importation régulière de capitaux étrangers, au moyen d'émissions d'obligations de chemins de fer.

*
* *

Il n'est pas sans intérêt de raconter maintenant la véridique histoire du très prochain emprunt russe des chemins de fer.

Un financier parisien très en vue, s'étant octroyé des loisirs, s'en alla en Russie, à titre purement privé, pour y chercher quelque grande opération à réaliser.

La France allait voter la loi de trois ans, c'est-à-dire atteindre la limite des charges militaires qu'elle peut s'imposer. L'Alle-

magne, au contraire, demeurait susceptible d'accroître encore les effectifs et la puissance de son armée. La nécessité était, dès lors, urgente de réclamer à l'Alliance un concours vraiment efficace, pour garantir la paix en rendant un conflit hasardeux *a priori* pour nos voisins de l'Est. Mais ce concours ne pouvait être « sérieux » qu'à la condition de réaliser sans retard tout le programme indiqué par notre état-major général et comportant, avec la création de lignes ferrées stratégiques, la mise en état des moyens de transport et de circulation indispensables pour permettre la mobilisation de l'armée russe occidentale.

Dans la réalisation de ce programme, la création de chemins de fer semblait être au premier plan. Il n'en fallut pas davantage pour que notre éminent financier s'en allât trouver M. Kokovtsoff et lui tînt à peu près ce langage : « Vous avez des besoins d'argent impérieux et pressants, un emprunt « des chemins de fer » est indispensable pour vous. Or nous sommes en état de le lancer en garantissant son succès et nous sommes prêts à mettre une fois de plus nos réserves énormes de capitaux à votre service. Mais nous vous imposons la construction des lignes stratégiques utilisables en cas de conflit. »

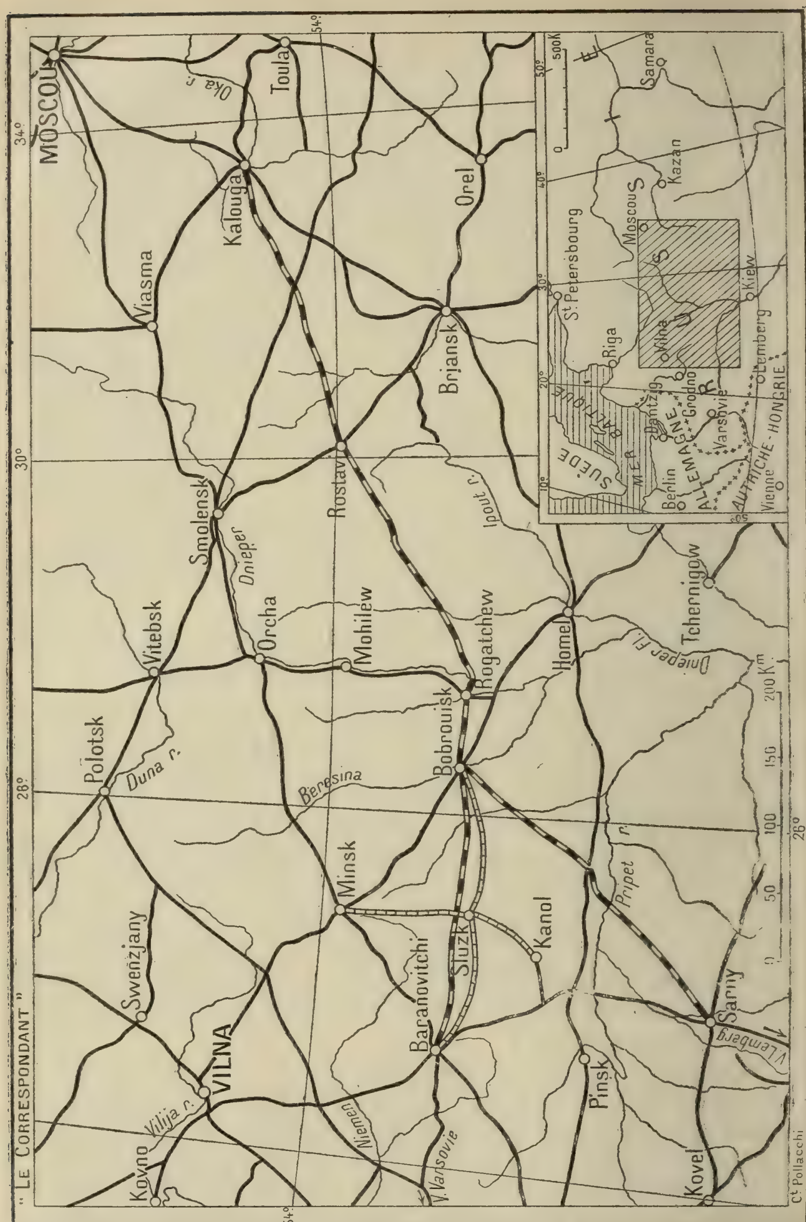
La manière dont cela fut dit laissait supposer implicitement qu'un homme parlant avec une si belle assurance était à tout le moins investi d'une mission officieuse.

Le ministre se montra très réservé : il lui semblait avec raison incroyable, en effet, qu'une proposition aussi nette pût être formulée « à titre privé ». Néanmoins il ne crut pas devoir dissimuler qu'un simple accord ne lui paraissait pas inacceptable.

Peu de jours après, notre ministre des finances recevait, à son tour, la visite du même négociateur « privé ». « Je crois pouvoir vous pressentir, monsieur le Ministre, *ayant vu la semaine dernière M. Kokovtsoff*, sur l'opportunité de construire en Russie des chemins de fer stratégiques, à la condition que le marché français sera ouvert, cinq années de suite, à 500 millions d'obligations russes par an. »

Pendant ce temps, le gouvernement de Pétersbourg faisait demander discrètement par son ambassadeur si, vraiment, un accord sur les bases indiquées était possible ; le gouvernement français faisait faire par M. Delcassé les mêmes sondages.

La combinaison finit par aboutir ; la promesse de chemins de fer stratégiques fut faite par la Russie, — sans qu'aucune précision ait été donnée par elle à leur sujet, — et la promesse d'un grand emprunt de 2 milliards et demi de francs à émettre en cinq années successives à partir de 1914 fut faite par la France, — sans qu'aucune précision ait été réclamée par elle au sujet des



N° 5. — *La moins inutile pour nous des lignes actuellement étudiées. Elle est d'importance très secondaire au point de vue de notre intérêt.*

fameux chemins de fer stratégiques. — Mais quelle « belle affaire » tout de même !

Passons sur l'histoire des querelles livrées autour de cet impérial gâteau de l'Emprunt par les divers groupements d'établissements financiers français, désireux d'en obtenir « une tranche » aussi importante que possible.

Disons, cependant, que l'Emprunt des chemins de fer russes sera pris par le Consortium des grandes banques : Crédit lyonnais, Société générale, Comptoir d'escompte, Banque de Paris, Société de crédit industriel. Il sera émis dès le début de l'année 1914, en obligations 4 1/2 pour 100, à un cours qui n'est pas encore fixé. Dès qu'il aura été couvert, le gouvernement russe aura encore besoin d'argent et un autre groupement se formera, comprenant d'autres établissements moins importants, qui émettra encore pour 150 ou 200 millions d'obligations à 4 1/2 pour 100. Des opérations identiques seront faites les années suivantes et, dans cinq ans, *trois milliards au moins* d'argent français s'en seront allés « fabriquer des dividendes » au pays du rouble-papier.

Rappelons-nous maintenant ceci : Pas une banque russe ne pourrait vivre six mois sans les crédits de la Banque de l'Etat... et sans les dépôts des chemins de fer.

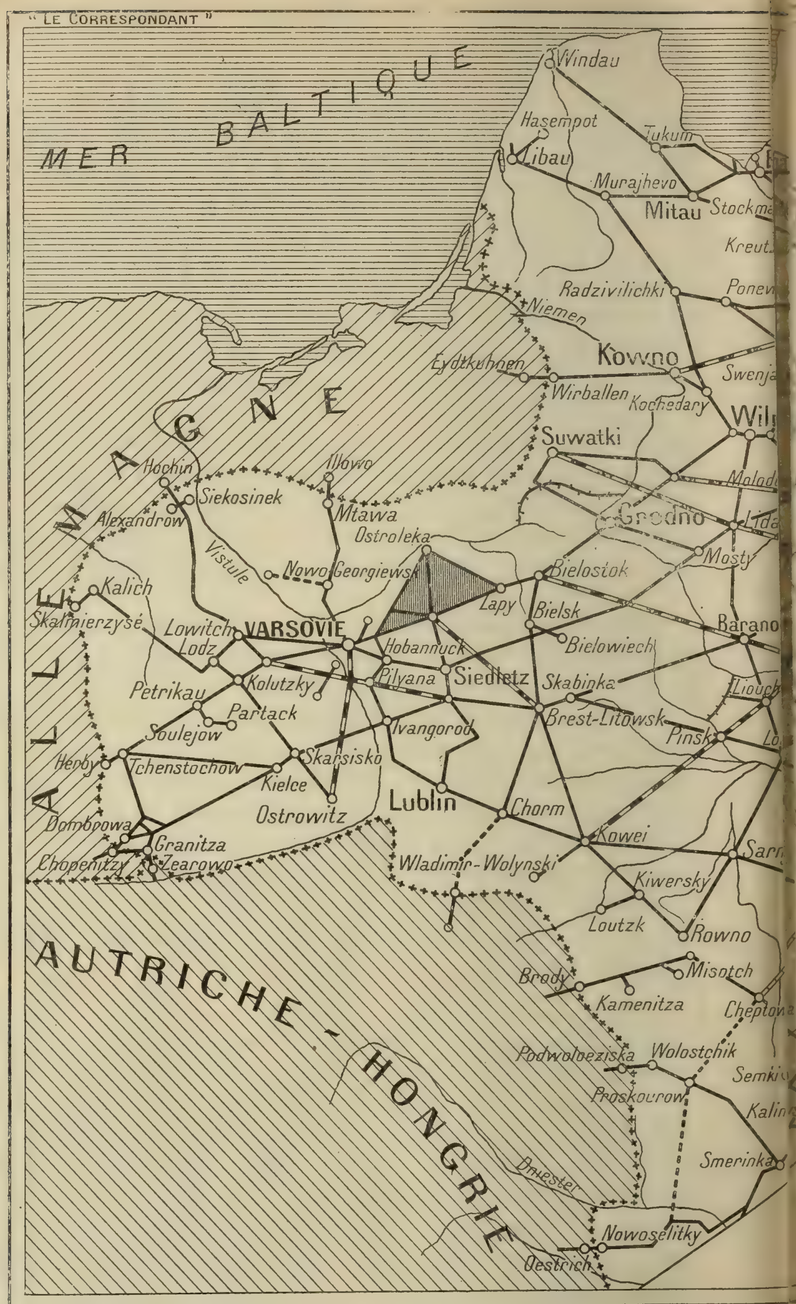
Nos capitalistes, s'ils laissaient fermés leurs portefeuilles, accumuleraient donc les ruines dans la nation amie et alliée.

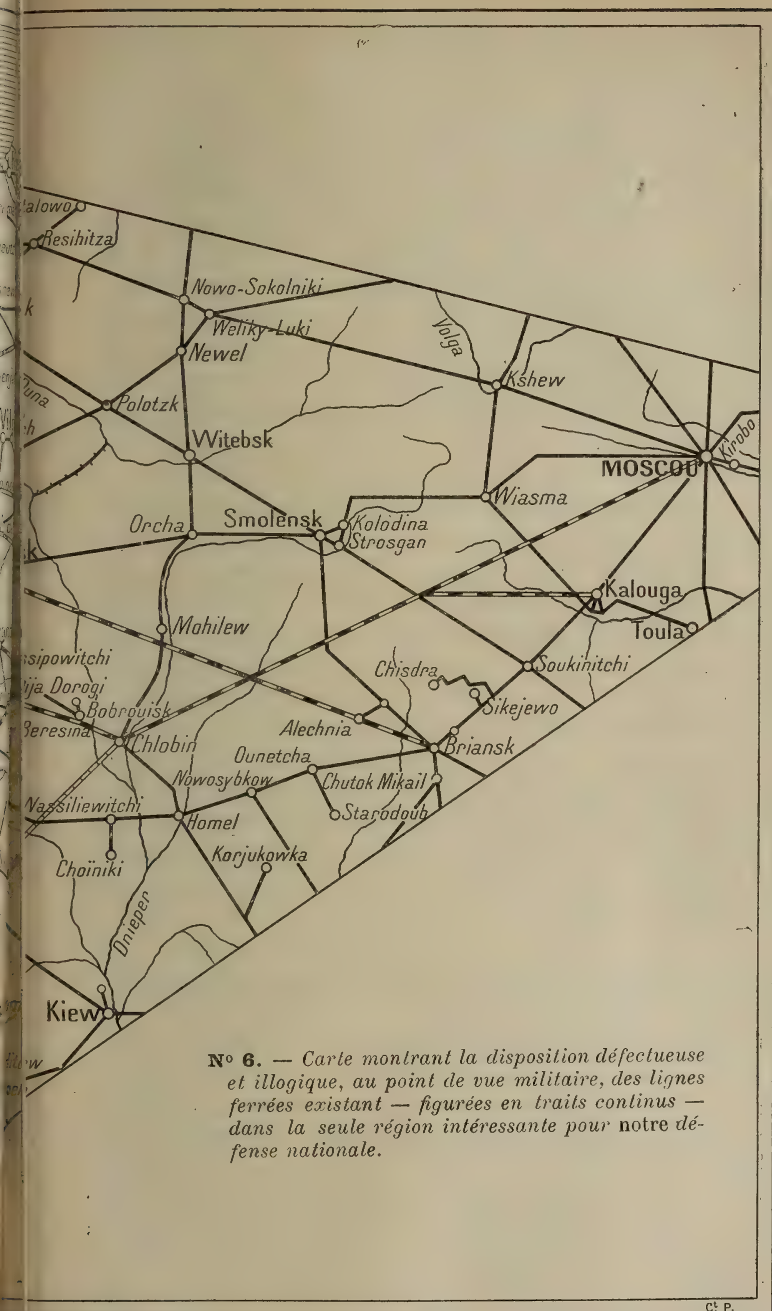
Ils auraient, d'ailleurs, parfaitement tort de le faire. La France est, vis-à-vis de la Russie, non pas, comme on s'est plu parfois à le dire, dans la situation du joueur obstiné qui court après son argent perdu, mais dans celle du commanditaire qui a tout intérêt à effectuer une nouvelle mise de fonds pour sauver l'affaire à laquelle il s'intéresse et dont il est raisonnable qu'il s'efforce d'assurer l'essor.

*
* *

Cependant ce serait folie que de ne pas réclamer des avantages correspondant à l'immense service qu'il s'agit de rendre.

Si la France n'y prend garde, il va être émis, tout d'abord, des obligations qui permettront de liquider des engagements antérieurement pris pour des lignes anciennes, Riazan-Ouralsk par exemple, et Moscou-Kazan, toutes deux dans la région orientale de l'Empire. On nous demandera successivement ensuite 100 millions pour la ligne Arys-Vierny, dans la province de Semiriatchenk, au nord-est du Turkestan ; 3 ou 500 millions pour une ligne asiatique, le Sud transsibérien de Semipalatinsk ; 200 millions pour la ligne Kasan-Ekaterinenbourg, prolongeant vers l'est la ligne


"LE CORRESPONDANT"
MER BALTIQUE
ALLEMAGNE
AUTRICHE-HONGRIE
Windau
Hasempot
Libau
Tukum
Murajhevo
Mitau
Radzivilichki
Niemen
Kowno
Eydtkuhnen
Wirballen
Kochedary
Suwatki
Grodno
Mosty
Bielostok
Lapy
Bielsk
Bielowiech
Hochin
Siekosinek
Alexandrow
Illowo
Mtawa
Ostroleka
Vistule
Nowo Georgiewsk
Kalich
Skalmierzyse
Lowitch
Lodz
VARSOVIE
Hobannuck
Pilyana
Siedletz
Skabinka
Brest-Litowsk
Pinsk
Kolutzky
Petrikau
Partack
Soulejow
Ivangorod
Skarsisko
Herby
Tchenstochow
Kielce
Ostrowitz
Lublin
Chorm
Kowei
Dombrowa
Granitza
Chopenitzy
Zearowo
Wladimir-Wolynski
Kiwersky
Loutzk
Rowno
Brody
Kamenitza
Misotch
Podwoloeziska
Wolostchik
Proskourow
Dniester
Smerinka
Nowoselitky
Oestrich



N° 6. — *Carte montrant la disposition défectueuse et illogique, au point de vue militaire, des lignes ferrées existant — figurées en traits continus — dans la seule région intéressante pour* notre *défense nationale.*

Moscou-Kasan et raccordant le Transsibérien vers le centre de l'Empire ; 300 millions pour des lignes dans le Caucase, en Crimée et sur la mer Noire ; 30 millions enfin pour la petite ligne d'Olonetz, au nord de Pétersbourg.

Comme on croira difficilement que ces lignes ont le moindre intérêt en ce qui concerne la concentration des troupes vers l'ouest, on nous expliquera la nécessité d'amener éventuellement vers Moscou l'armée de Kasan ; peut-être même ira-t-on jusqu'à rééditer, dans quelques journaux dociles, la bonne histoire des corps sibériens appelés à combattre en Pologne et en Courlande...

Ces projets émanent d'ingénieurs et d'hommes d'affaires désireux de créer avant tout des lignes à trafic rémunérateur. Nos capitalistes ont, à tous égards, le droit de s'intéresser à eux. Mais nous avons le devoir de réclamer obstinément la création de lignes plus immédiatement utiles au point de vue militaire, — le seul qui doive faire l'objet de nos préoccupations. Nous serons dans notre rôle si nous disons avec fermeté au Gouvernement du tsar : *A chaque emprunt affecté à une ligne d'intérêt économique doit correspondre un emprunt d'Etat affecté à la construction d'une ligne stratégique, à des créations de lignes télégraphiques et à des réfections de routes en Pologne.*

Il faut, avant tout, rendre possibles la mobilisation et la concentration des forces russes de première ligne, en d'autres termes des armées de Varsovie, de Kiew et de Vilna, puis préparer la concentration dans la région de Kowno à Grodno et Bielostok, face à la partie de la frontière russe qui longe la Vieille-Prusse. Il faut ensuite changer l'orientation des voies ferrées qui aboutissent à cette région. Il faut, mais en second lieu, rendre possible le transport vers le Sud-Ouest et vers l'Ouest des armées de Pétersbourg et de Moscou.

Il ne convient pas d'énumérer ici toutes les lignes ferrées dont notre état-major réclame la construction immédiate. Toutefois, il est permis d'en signaler au moins quelques-unes, pour montrer combien leur établissement s'impose et combien elles sont nécessaires. Si on examine, par exemple, immédiatement à l'ouest de Varsovie, le triangle Lapy-Ostrolenko-Ploucht (indiqué par des hachures sur la carte n° 6 des pages 1092-1093), on voit qu'une ligne ferrée s'impose pour le mettre en relations directes avec Brest-Litowsk, au sud-est, et lui permettre de recevoir les apports venus de Minsk par Baranowitchi.

Si on considère ce point de jonction, Baranowitchi, on voit qu'il possède, à l'ouest, deux lignes, l'une à double voie vers Brest, l'autre, à voie simple, vers Bielostok, tandis qu'à l'est il

dispose seulement d'une ligne à double voie. Il est par conséquent nécessaire de construire, à partir de Baranowitchi, — gare très importante au point de vue des transports de concentration, — une ligne joignant ce point à la forteresse de Bobrouisk.

Si on porte son attention sur la gare de Souvalki, en avant de la base Bielostok-Grodno-Kowno, on voit combien il serait utile de la joindre à cette base par une voie ferrée, prolongée à l'est jusqu'à Lida et jusqu'à Minsk.

Il n'est pas nécessaire de multiplier les exemples de ce genre : ils suffisent pour montrer dans quel esprit doivent être choisis les emprunts *de chemins de fer à imposer* au gouvernement russe, en échange du service que nous lui rendrons en acceptant ceux qu'il désire à un point de vue exclusivement économique.

*
* *

L'essentiel est qu'en France, l'opinion publique soit clairement avertie de ce qui se passera si nous manquons à l'essentiel devoir de prudence qui s'impose à nous. Il ne s'agit pas ici de « combattre l'alliance » ; c'est exactement le contraire que nous faisons, en demandant qu'elle soit aussi efficace pour nous que pour la Russie ! Devant l'éternelle illusion de ceux qui ignorent et devant la bénisseuse complicité de ceux qui savent, c'est un devoir urgent de dire enfin qu'il y a vraiment trop loin de ce que croit la nation à ce qui l'attend.

Nos alliés ont, en ce moment, besoin de la France au point de vue financier, autant que nous avons besoin d'eux au point de vue militaire. Mais leur besoin d'argent est extrêmement impérieux et, seuls en Europe, nous pouvons lui donner satisfaction. L'heure est donc venue non certes de se fâcher, — il n'est aucunement question de cela, — mais de parler un langage net, comme d'honnêtes gens qui traitent une affaire loyalement.

« Donnant, donnant », devons-nous dire. Jusqu'ici, l'Alliance fut surtout un mot symbolisant un contrat vraiment trop unilatéral, dans lequel nous avons tout donné pour ne pas recevoir grand chose. Or il se trouve que, au cours d'une « conversation financière », des paroles significatives ont fini par être échangées. L'Alliance sérieuse, efficace, utile, la seule qui vaille les milliards d'une série d'emprunts, doit avoir pour résultat un effort militaire russe à la fois sérieux, efficace et utile pour nous. Cet effort doit être fait sans tarder davantage. Notre empressement doit commander, — condition *sine qua non*, — un empressement égal. Il est temps que, de leur côté, nos alliés *réalisent effectivement l'Alliance.*

★★★.

LE MYSTÈRE DE RACINE

Il y aura toujours du mystère en lui comme en tous ceux qui semblent avoir déchiré les derniers voiles de nos passions. Jusqu'à quel point leur expérience personnelle a-t-elle collaboré avec leur imagination? Qu'ont-ils mis d'eux-mêmes dans les paroles qu'ils ont prêtées à leurs personnages? Quand un poète comme Shakespeare ou comme Racine nous révèle le secret de nos cœurs, le mot d'Hermione monte spontanément à nos lèvres : *Qui te l'a dit?* Qui te l'a dit : ton intuition ou tes souvenirs? Mais le vrai poète dramatique satisfait rarement notre curiosité. L'histoire de la vie d'un Byron éclate dans les yeux de ses héros. Shakespeare, lui, ne nous répond rien; et Racine, bien que sa vie nous soit plus familière, demeure presque aussi mystérieux.

Mais ce mystère, qu'il partage avec la plupart des grands peintres de la passion, se double chez lui d'un autre mystère qui n'appartient qu'à lui. A trente-huit ans, au lendemain d'un de ses chefs-d'œuvre, il quitte le théâtre, il paraît renoncer à la gloire dramatique. Pourquoi? On allègue sa conversion. Il ne nous en a rien dit. Nous ne possédons pas une lettre de lui pendant cette période de sa vie; et les rares allusions qu'il y fait, dans toute sa correspondance postérieure, n'éclaircissent point ce mystère : elles l'irritent. D'ailleurs, que valait sa conversion? Avait-il dépouillé le vieil homme? Devons-nous continuer à la dater de l'échec de *Phèdre*, ou faut-il la reculer jusqu'aux dernières années de sa vie? Et pourquoi s'était-il converti? Chaque fois que, dans l'histoire ou dans la littérature, nous nous trouvons en présence d'une conversion, nous essayons de nous l'expliquer. Nous cherchons des mobiles humains à une action qui pourrait bien n'avoir d'autre cause qu'une intervention divine. Nous avons tort, si nous ne tenons pas compte des coups de la grâce dont Dieu frappe et ramène les cœurs. Nous avons raison, si c'est aux heures de crise qu'on juge le mieux les hommes et sur les chemins de Damas qu'on a le plus de chance de déchiffrer leur énigme.

Il y a deux ans, M. Masson-Forestier, un de nos plus robustes nouvelliers et un des plus réalistes, — que nous avons eu depuis la douleur de perdre, — publia un livre *Autour d'un Racine ignoré* [1] qui souleva de vives polémiques. Descendant de la famille des Racine, il s'évertuait à reformer l'image que nous nous étions faite de l'auteur d'*Andromaque*. A la question de savoir ce que Racine avait mis de lui-même dans son œuvre, il répondait hardiment qu'il l'y voyait tout entier. Le poète était passionné, violent, haineux, amoral comme ses personnages, uniquement soucieux de la beauté des formes, furieusement égoïste, férocement artiste, seul de son espèce parmi ses contemporains. Port-Royal n'avait exercé aucune influence sur lui. Ce n'est pas dans l'enseignement janséniste, c'est dans sa nature de païen qu'il faut chercher l'origine de son œuvre. Sa retraite du théâtre s'explique non par ses remords, mais par l'épuisement de sa veine dramatique et par son ambition de courtisan. Quant à sa conversion, M. Masson-Forestier la contestait ou du moins en contestait l'efficacité. La thèse brutale se présentait sous une forme agressive qui en renforçait encore la brutalité. De ce livre animé d'une verve batailleuse, on pouvait tout dire, sauf qu'il n'était pas intéressant. On pouvait tout en dire, sauf qu'il ne valait pas la peine d'être discuté, et que ceux qui écriraient désormais sur Racine n'auraient pas à le discuter.

Et on écrira encore sur Racine! Il y a encore, selon le mot ineffable de notre illustre contemporain M. Bataille dans une lettre récente au *Temps*, des pédants qui goûteront quelque plaisir à relire *Phèdre* « à l'ombre des pommiers » (?) et qui ne seront pas plus pédants que ceux qui liraient *la Femme nue* à l'ombre des poiriers. M. Charles Le Goffic, romancier, poète et critique, et qui n'a pas un seul grain de pédantisme, vient de publier dans *la Bibliothèque française* un *Racine* [2] que nous considérons comme une des études les plus complètes, les plus pénétrantes et les plus libres qu'on nous ait données de l'homme et du poète. Et, bien qu'il réfute en maint endroit la thèse de M. Masson-Forestier, on peut cependant douter que, sans cette thèse, il se fût avancé aussi loin dans la psychologie du mystérieux Racine. Je voudrais, avec lui et après lui, tenter encore une fois non d'élucider le mystère de cette vie, mais de le préciser et de le circonscrire.

[1] *Autour d'un Racine ignoré*, Masson-Forestier. (Librairie du Mercure.)
[2] *Racine*, Charles Le Goffic, 2 vol. Collection de la Bibliothèque française. (Plon.)



Contre l'opinion qui rattache Racine à Port-Royal, M. Masson-Forestier avait établi que Racine était avant tout Valésien, — et un Valésien de la Ferté-Milon, c'est-à-dire d'une des petites villes les plus singulières de l'ancienne France, — et un Valésien de la Ferté-Milon en qui se rencontrent et se heurtent deux races ennemies.

Le Valois fut « un grand terroir franc ». Ses tourbières, ses forêts, ses carrières l'avaient rendu si facile à défendre que les Francs en firent « leur forteresse d'avant-garde, face au sud ». Ils y vivaient fastueusement; ils le peuplèrent de monastères; ils l'enrichirent de cet art gothique qu'on ferait mieux d'appeler « l'art franc ». C'est à ce beau duché français que Racine devrait la délicatesse de son sens esthétique. On reconnaît ici la théorie de Taine, poussée jusqu'au paroxysme. J'entrevois bien le Gascon dans Montaigne et dans Montesquieu, et, si on y tient, le Tourangeau dans Rabelais; mais comme le caractère moral du Valésien ne me paraît pas assez tranché et qu'il m'est impossible de distinguer les Valésiens parmi mes compatriotes, je préfère laisser le Valois de côté.

J'aime mieux m'attarder dans les vieilles rues de la Ferté-Milon. Il est si juste que l'admiration que nous avons pour les hommes exceptionnels rejaillisse en intérêt sur les petites villes qui nous les ont donnés! M. Masson-Forestier a tiré du sommeil et de l'oubli la petite ville où Racine a passé son enfance. Nul n'a fait plus que lui pour y ramener l'attention. « Nous voyons des étrangers ici, depuis le livre de M. Masson-Forestier », me disait l'an dernier une marchande milonaise. La Ferté-Milon, au milieu du pays valésien, tenait, comme tant de cités italiennes, sa noblesse de Rome. Le sang latin s'y était bravement défendu derrière ses remparts et à l'ombre de ses monastères. On y répugnait aux tâches serviles. Elle était noble par ses apôtres. Au baptême de Clovis, deux apôtres milonais, Vast et Vulgis, assistaient l'évêque Rémi. Elle était noble par son histoire. En 884, Paris, menacé par les barbares, y apporta les reliques de sainte Geneviève et ne vint les reprendre que six ans après, lorsque le roi Eudes eut chassé les pirates. En commémoration de ce précieux service, chaque année, durant neuf siècles, Paris envoyait des délégués chargés de riches présents, et l'on célébrait l'anniversaire de la fameuse journée. Comme c'était en automne, on mettait sur des brancards portés à l'épaule des gerbes de blé. Rappelons-nous le début d'*Athalie*, où M. Masson-Forestier

retrouve, au lieu d'une inspiration biblique, les souvenirs d'enfance de Racine. Le rapprochement est bien ingénieux et répand sur ces beaux vers une grâce nouvelle.

Sitôt que de ce jour
La trompette sacrée annonçait le retour,
Du temple orné partout de festons magnifiques
Le peuple saint en foule inondait les portiques;
Et tous, devant l'autel avec ordre introduits,
De leurs champs dans leurs mains portant les nouveaux fruits,
Au Dieu de l'Univers consacraient ces prémices...

La Ferté-Milon s'était encore ennoblie par l'accueil qu'elle avait fait à Jeanne d'Arc. On étendit des tapis et on jeta des fleurs sous les pas de son cheval. Elle s'était ennoblie par le courage qu'elle avait déployé pendant la Fronde, lorsqu'elle força les Lorrains et le duc de Soissons de battre en retraite et qu'ils laissèrent derrière eux un pays saccagé et, le long des routes,

Un horrible mélange
D'os et de chair meurtris et traînés dans la fange.

Elle était noble enfin par son ardente foi catholique, que l'esprit de la Réforme n'avait pu entamer. Mais c'est souvent le sort des petites communautés fières de leur origine et jalouses de leur histoire, qu'elles tombent dans la religion particulière. Le calvinisme ne l'avait pas touchée; le jansénisme la séduisit. La Ferté-Milon demeurera janséniste, ou de tendances jansénistes, jusque dans la seconde partie du dix-neuvième siècle.

Que reste-t-il de cette noblesse? Le parfum qui s'attache aux flancs d'un vase vide. On sort de la gare; on suit une longue rue de bourg qui porte le nom de *La Chaussée*, souvenir du passage des Romains. On traverse l'Ourcq, qui, aujourd'hui canalisé, coule entre les peupliers là où s'étendait autrefois le marécage, et d'où s'exhalaient de mauvais brouillards. Des maisons de rentiers sommeillent, dont les jardinets en pente font pleurer leur bordure de saules sur l'étroite rivière. Des tourelles pointues marquent encore les anciens remparts. Les carreaux de leurs lucarnes prennent au soleil les teintes cuivrées et lie de vin des eaux croupissantes. On a devant soi une petite ville tassée, des ruelles escarpées, des escaliers usés aux marches de guingois, une grosse et grande église surmontée de clochetons où s'épaulent des bicoques, des petites promenades plantées de marronniers, et au-dessus, dominant toute la vallée, les ruines perpendiculaires d'un château-fort, des ruines admirables, d'une souveraine élégance, dont les fenêtres béantes encadrent du ciel et du feuillage.

Le charme intime de la petite ville française est comme assoupi au pied de cette apparition superbe des temps héroïques. Il semble qu'on entende son âme grêle quand, sur l'heure de midi, la cloche aux sons fêlés sonne encore l'air du *Roi Dagobert*. Le paysage qu'on découvre des terrasses du château est très vaste, tout en ondulations de collines et en forêts. Mais, malgré la pureté de ses eaux et la beauté de ses soleils couchants, je sens bien que, si Racine n'y avait pas vécu, il n'évoquerait pas plus en moi l'idée de la poésie racinienne que tant d'autres paysages français. A vrai dire, lorsque j'ai besoin d'un décor où situer les personnages de Racine, c'est dans les tableaux de Claude Le Lorrain que je vais le chercher. Je ne puis voir *le Port de mer* que nous avons au Louvre, ses palais, ses escaliers qui trempent dans les flots, ses riches galères, son ciel si merveilleusement doré, sans penser à *Andromaque*... Toujours est-il qu'il est très doux d'avoir sous les yeux la ville et le paysage que le jeune Racine a souvent contemplés. Le temps n'en a pas changé le coloris général.

La population de la Ferté-Milon était une population de clercs peu à peu laïcisés. Ils vivaient sur les menus emplois qu'ils s'étaient partagés : charges de justice, de police, des eaux et forêts, du tabellionat, de la gabelle, du grenier à sel. Ils en avaient fait des sinécures. On y cultivait la calligraphie, qui est un peu comme la broderie des hommes, et qui leur permet de rêver tout en travaillant. On y cultivait aussi son âme. On allait beaucoup à l'église. On aimait le silence. Un règlement défendait aux moines, quand ils marchaient dans les rues, de faire claquer leurs sandales. Mais la nuit, à certaines dates, le clocheteur des morts passait en agitant une cloche et criait : « Réveillez-vous, vous qui dormez! Priez Dieu pour les trépassés! » Les Milonais n'avaient pas l'humeur gaie, et leurs divertissements étaient peu nombreux. Les hommes pêchaient dans les étangs et dans la rivière, ou encore, en beaux costumes pourpre et or, car ils avaient le goût du faste, ils s'exerçaient à l'arc, à l'arquebuse, à l'arbalète. « Ils n'y connurent jamais de rivaux, hormis les gens de Braisnes, près Soissons. » Les représentations dramatiques étaient fort en honneur. Ils furent les premiers et parmi les derniers à écrire et à jouer des Mystères. Et bien entendu, comme dans tous les petits centres, on se surveillait, on s'espionnait, et au besoin on s'excommuniait.

L'empreinte de la Ferté-Milon est-elle sensible sur l'âme de Racine? Libre à nous de croire que les souvenirs glorieux de sa ville natale et les sujets bibliques des verrières de ses églises ont inspiré quelques vers de sa dernière œuvre. Nous accordons volon-

tiers qu'il y ait eu dans son caractère orgueilleux un peu de cette fierté commune, paraît-il, à tous les Milonais, et que sa vocation dramatique n'ait pas été contrariée par le milieu où il a grandi. On peut admettre, enfin, que la beauté architecturale du château milonais et la nature de la vallée, cet air d'héroïsme marié à la douceur large des horizons, se soient reflétés dans la souplesse et la grandeur de son génie. C'est à peu près comme si l'on disait que les sombres églises de Clermont-Ferrand, en pierres volcaniques, se reflètent dans l'œuvre de Pascal. Ça fait toujours plaisir; mais ça ne mène jamais très loin.

Pénétrons dans sa famille. Les Racine étaient venus à la Ferté-Milon probablement au seizième siècle ou à la fin du quinzième. M. Masson-Forestier nous les représente comme des gens cérémonieux, tatillons, de tournure élégante, aux mains longues et blanches. Ils étaient sortis du tabellionat et s'étaient installés au grenier à sel. Etablis depuis longtemps dans les fonctions publiques, ils avaient droit à des armoiries. Le grand-père du poète avait fait sculpter les siennes sur la porte et sur les fenêtres d'une maison qu'il avait achetée. Elles se composaient d'un rat et d'un cygne. Mais, au lieu d'un rat, le peintre lui peignit un sanglier. Furieux, il ne voulut pas prendre possession de la maison avant que son rat lui fût rendu. On plaida; il perdit, et, de colère, la revendit. Nous ne connaissons guère de lui que cette anecdote; et je songe avec effroi qu'il n'en faut pas plus à nos redoutables psychologues pour le juger. Un mouvement d'impatience, un accès de dépit, peut-être justifié par d'excellentes raisons qui se sont égarées en route, l'instant d'une vie retrouvé dans les papiers d'un notaire ou au greffe d'un tribunal : c'est avec cela que nous faisons de l'histoire ou, tout au moins, du pittoresque. Nous déciderons donc que ce vieux fonctionnaire de la gabelle était un homme assez intraitable. La question de ses fameuses armoiries ne s'éteignit point avec lui, puisque Racine s'en préoccupait encore deux ans avant de mourir; seulement, le poète, moins modeste, regrettait le sanglier. Sa grand-mère, une fois veuve, alla rejoindre sa fille à Port-Royal. C'était une brave femme, sans plus, et qui avait élevé son petit-fils avec dévouement. Quant à sa fille, en religion Sainte-Thècle, si elle n'avait pas eu de valeur, Port-Royal ne l'eût point élue directrice abbesse. Elle montra aux heures difficiles de la décision et de la fermeté. Les uns la jugent, d'après sa lettre de rupture à son neveu, d'une parfaite cruauté; les autres, comme Sainte-Beuve, estiment qu'elle est bien tendre dans sa sévérité. Mon Dieu, je ne la trouve ni tendre ni cruelle. Elle écrit tout simplement la lettre qu'elle devait écrire. Racine vivait alors dans le monde le plus

taré de Paris. Elle lui signifie qu'il ait à choisir entre elle et ce monde. Savons-nous si elle n'en a pas beaucoup souffert, ou plutôt pouvons-nous mesurer la souffrance d'une religieuse janséniste qui voit l'enfant de son frère promis à la damnation? Ce frère, le père de Racine, semble avoir été le plus mondain de la famille. Il eut l'idée de se faire mousquetaire, « ce qui donne à penser qu'il avait la mine avantageuse ». Mais, au bout de trois mois, il revint au pays et rentra dans son grenier à sel. Ce fut là qu'il se maria, car il épousa la fille du président de ce grenier. Elle avait vingt-cinq ou vingt-six ans, trois ans de plus que son mari. Il est probable que ce fut un mariage d'intérêt de la part du jeune homme. Lorsqu'elle mourut après lui avoir donné deux enfants, il se remaria assez vite, mais pour mourir presque immédiatement.

Si nous ne savons rien de Jeanne Sconin, sa famille nous est un peu mieux connue. Selon une tradition que nous rapporte M. Mesnard, les Sconin étaient originaires d'une noble maison d'Allemagne. M. Masson-Forestier les fait descendre « du superbe rameau scandinave », et il y attache une assez grande importance, car il paraît que les Allemands réclament Racine. Bon, laissons-les réclamer! Racine se défend tout seul. Je les crois, en général, incapables de le comprendre, — et le superbe rameau scandinave aussi. Mettons simplement que ces Sconin étaient des Francs, et surtout « de francs rustres », vigoureux, opiniâtres, difficiles à vivre, ardents à la lutte, âpres au gain, mais d'esprit religieux et d'une imagination tournée vers la poésie. Le grand-père aura quinze enfants et mourra à quatre-vingt-onze ans d'une scène d'intérêt que lui fera un de ses fils. Quatre des oncles de Racine entreront en religion. L'un d'eux, Adrien, écrira des tragédies; un autre composera des poèmes sacrés. Antoine, avant d'occuper le vicariat d'Uzès, sera abbé de Sainte-Geneviève à Paris, et, en sa qualité d'abbé, il aura, avec l'archevêque Gondi, une querelle de préséance, digne du *Lutrin*, mais qu'il portera jusqu'à Rome. Les deux orphelins, le poète et sa sœur, furent élevés, le premier par les Racine, le second par les Sconin. Et la preuve que les Sconin n'aimaient ni ne fréquentaient les Racine, je la trouve dans une lettre où Racine fera à sa sœur l'éloge de sa grand-mère paternelle, comme si sa sœur n'avait guère pu la connaître. Cependant ils demeuraient à cinq minutes les uns des autres.

Donc notre poète est issu de deux familles, de deux races ennemies. Il y a en lui du Racine, c'est-à-dire du clerc gallo-romain poli, dévot, un peu pédant, et du Sconin, c'est-à-dire du Franc impétueux et passionné. Mais il n'est que juste de remarquer que ces deux hommes, qui vont se disputer son cœur,

ont des traits de ressemblance. D'abord, la piété : chez les Racine, les femmes se font religieuses; chez les Sconin, les fils se font prêtres. Puis, l'humeur processive : le grand-père Racine intente un procès au peintre d'enseignes; l'oncle Sconin en intente un à son archevêque qui a refusé de lui emboîter le pas dans une procession. Enfin, ni les Sconin ni les Racine ne pèchent par un excès de sensibilité. Si les Sconin sont irritables et vindicatifs, la mère Agnès de Sainte-Thècle et le grand-père au rat n'apparaissent point comme des modèles de douceur. Les différences s'accusent-elles davantage? Les Sconin tirent au Jésuite, les Racine, au Janséniste. Les Sconin sont plus avares et plus ambitieux; les Racine, plus détachés des biens du monde. Il y a plus d'imagination chez les Sconin, les Racine n'ayant jamais commis de tragédies ni de poèmes sacrés. Les Racine, petits fonctionnaires, se ramasseraient dans leur nid; les Sconin ont de l'envergure. Tout compte fait, Racine a plus hérité de sa mère que de son père. Le père lui a transmis sa politesse et son affinement; la mère, toute son âme sconine. Mais ces deux familles le poussaient également vers la religion. Il avait reçu de l'une et de l'autre cette fierté aristocratique des vieilles maisons et qui touchent à l'Église. Et, de quelque côté qu'on se tourne dans son ascendance, on voit qu'il avait de qui tenir son ardeur combative.

*
* *

A seize ans, après de bonnes études au collège de Beauvais, il entra à Port-Royal et y demeura deux années. M. Gazier a très bien dit qu'il était dans la situation d'un jeune bachelier qui redouble sa rhétorique ou qui devient étudiant. Port-Royal mérite-t-il qu'on lui attribue une très grande part dans la formation du génie de Racine? Je ne crois pas du tout que, sans Port-Royal, Racine n'eût pas été un grand poète tragique; et je crois que, s'il n'avait dépendu que de Port-Royal, Racine n'aurait écrit que des cantiques, des épigrammes contre les Jésuites et l'apologie de ces Messieurs. Mais c'est mal poser la question. Port-Royal l'accueillit et, selon le mot de Jules Lemaître, l'enveloppa à l'âge où les jeunes gens, même très formés, reçoivent les impressions les plus fortes. Comment nierait-on l'influence d'un milieu extraordinaire sur un esprit extraordinaire? Mais, dira-t-on, « s'il a subi cette influence, pourquoi a-t-il trahi ses maîtres? Etrange imprégnation! » Racine a d'autant plus réagi que le milieu avait plus agi sur lui. D'ailleurs, il a seulement réagi contre une discipline, et non contre un esprit.

Ne parlons point des leçons que ces Messieurs lui donnèrent. Il

se fût perfectionné tout seul dans la langue grecque, et en français. Mais, en passant de la Ferté-Milon à Port-Royal, Racine y retrouvait un orgueil plus sombre, un séparatisme plus étroit, une atmosphère plus ardente et des haines plus tenaces que celles des Sconin. L'air qu'on y respirait, nous n'avons qu'à ouvrir les *Provinciales* pour le respirer encore. Racine même nous en apporte un témoignage assez plaisant. A sa sortie de Port-Royal, comme il faisait la cour à ses maîtres, il écrit à M. d'Andilly et lui raconte une visite à l'église des Jésuites de la rue Saint-Antoine. Les Jésuites, pour Noël, y avaient exposé une crèche devant laquelle les enfants des catéchismes jouaient un petit mystère de la Nativité, plein d'allusions au jansénisme. On demandait aux enfants : « Pour qui est venu Jésus-Christ? » Et les enfants répondaient : « Pour tous les hommes, mon Père. » Et le Père s'écriait : « Vous n'êtes donc pas de ces nouveaux hérétiques qui disent qu'il n'est venu que pour les prédestinés! » Il faut voir avec quelle aisance dédaigneuse et quelle ironie presque pascalienne Racine se moque du bon Père, et avec quel art l'excellent élève s'entend à charmer M. d'Andilly! Une petite fille, nommée Henriette, s'est approchée de la crèche et a prononcé cette prière : « O Dieu qui êtes mort non seulement pour les Juifs qui vous ont crucifié, mais même pour vos ennemis, pour ces malheureux hérétiques de notre temps, convertissez-les, je vous prie, et faites-les renoncer à leurs détestables erreurs. » — « O la belle prière! s'écria le Père. O que voilà qui est beau! Répétez, ma fille, et que tout le monde vous entende! » La scène ne déparerait pas une *Provinciale*. La lettre du petit Racine a dû passer de main en main. Elle était selon le cœur de ces Messieurs et promettait. J'avoue que la prière d'Henriette ne me paraît pas si ridicule. Mais ce n'était pas celle qu'on enseignait à Port-Royal. On n'y apprenait pas aux enfants que le Christ était mort pour tous les hommes. On les entraînait à un pieux désespoir. Port-Royal a été un grand foyer de pessimisme, et ses maîtres inculquèrent à Racine une conception pessimiste de la nature humaine. La vie aurait pu l'y conduire. Des hommes comme La Rochefoucauld et Molière y furent amenés par leur seule expérience. Racine, lui, n'y arriva pas : il en partit.

Je ne pense pas qu'elle le gêna. On a remarqué que ces sombres doctrines, qui anéantissent la liberté humaine, par une singulière contradiction, exigent beaucoup de la volonté. Elles réclament des renoncements terribles, quand ce ne serait que le renoncement à l'idée de justice. Mais, sur ces ruines intérieures, elles raidissent l'énergie. Elles humilient la raison; mais

l'intelligence se sait gré d'avoir compris pourquoi la raison était obligée de s'humilier. On frémit à la pensée de la damnation; mais on est fier de regarder fixement ce formidable mystère, qui est à la fois le soleil et la mort. On accepte orgueilleusement ce que les autres n'osent pas accepter, et l'on se sent plus fort qu'eux. Et ces mêmes doctrines se concilient parfaitement avec le mépris des hommes et avec d'âpres ambitions. Un déterminisme hautain habite souvent les âmes les plus avides de jouissances et d'honneurs. Un Napoléon croit à sa prédestination. Nos instincts n'ont qu'à laïciser ce dogme religieux, et ils se mettent plus à l'aise. Je ne serais pas étonné que son séjour à Port-Royal eût donné à Racine un plus bel appétit de vivre, et que la philosophie qu'il en remporta l'eût, provisoirement, débarrassé de quelques scrupules. En tout cas, l'idée que la vie et la nature humaine étaient foncièrement corrompues ne l'empêcha pas de jouir de cette corruption. Et l'artiste qu'il était en découvrit bientôt la valeur dramatique.

*
* *

Il était sorti de Port-Royal et du collège d'Harcourt avec une ambition déjà impatiente, mais très indécis sur le choix d'une carrière. Les remontrances que lui avaient attirées, de la part de sa tante et de sa grand-mère, ses premières escapades commençaient à l'importuner. Sa correspondance intime est remplie de pointes malignes à l'égard des Messieurs de Port-Royal. Il s'égaie des tribulations de « ces pauvres Augustiniens qu'on appelle des Jansénistes ». Il ne craint pas de ridiculiser « le Saint-Père » Antoine Singlin, celui dont la Mère Angélique disait qu'elle aimerait autant être canonisée par lui que par le Pape. Mais il n'ose pas rompre. Il ne fait que retourner contre les solitaires l'ironie que les solitaires encourageaient et applaudissaient quand il l'aiguisait contre les Jésuites. Enfin, il passe du camp des Racine au camp des Sconin. L'aimable transfuge se remet aux mains de son oncle, vicaire général d'Uzès, qui, par sa haute situation, était en mesure de le pourvoir d'un bon bénéfice. Cette façon de courir après les profits de la prêtrise nous prouve, encore mieux que ses lettres, son désir de rejeter l'austère discipline du jansénisme.

Nous possédons une partie de la correspondance d'Uzès. Elle nous éclaire sur son caractère. J'y admire une surprenante domination de soi-même, un esprit toujours maître de ses impressions. Aucune expansion; peu de confidences. Il travaille avec acharnement ses auteurs latins ou grecs, mais il n'en parle guère. Il rime de petites poésies galantes, mais il se tait sur ses projets et ses

ambitions. Les gens du dix-septième siècle se proposent beaucoup moins, dans leur correspondance, de s'épancher que de distraire celui qui la recevra et ceux qui la liront. On est avant tout, et surtout la plume à la main, un homme de bonne compagnie. Tout de même, les lettres de Racine, si joliment tournées, si spirituelles, laissent une impression de sécheresse. L'image qui s'en dégage est celle d'un jeune homme impertinent, souple et fin, qui se réserve et s'étudie.

Et ce jeune homme n'idéalise rien, ni la nature ni les femmes. Songez qu'il a vingt ans et qu'il en est à son premier voyage, car c'est un voyage que d'aller à Uzès! Sauf « les nuits plus belles que les jours », les nouveaux spectacles qui l'entourent ne lui causent aucune surprise. Il a l'acuité du regard et la tranquillité des grands observateurs. Leur lumière sèche met ses lettres en harmonie avec les horizons du midi. Elles n'ont pas plus d'ombre ou de clair-obscur qu'un paysage brûlé. On y entend le grésillement des cigales. Il n'est pas indifférent à la nature : il la rend par des notations brèves et incisives : « Vous verriez un tas de moissonneurs rôtis du soleil qui travaillent comme des démons, et, quand ils sont hors d'haleine, ils se jettent à terre au soleil même, dorment un *Miserere* et se relèvent aussitôt. » « L'été est fort avancé ici : les roses sont tantôt passées et les rossignols aussi. » Il n'est pas plus indifférent aux petits détails de la vie journalière : « Pour le vin, on ne saura du tout qu'en faire. Le meilleur, c'est-à-dire le meilleur du royaume, se vend deux carolus le pot, mesure de Saint-Denys. » Il nous parlera de la création des consuls avec des airs de gentilhomme : « On va créer des consuls : c'est une belle chose de voir le compère cardeur et le menuisier gaillard avec la robe rouge. » Même détachement s'il s'agit de véritables drames : « Une jeune fille, qui logeait assez près de chez nous, s'empoisonna hier elle-même et prit une grosse poignée d'arsenic pour se venger de son père qui l'avait querellée fort durement... Telle est l'humeur des gens de ce pays-ci : ils portent les passions au dernier excès. » Il ne trahit aucune émotion, ne s'abandonne à aucun lyrisme. Il n'a que le souci d'être net et vrai.

Le même esprit se marque dans les notes dont il couvre les marges de ses auteurs classiques : Homère, Pindare, Horace. Je comprends mal l'espèce de désappointement qu'éprouve M. Mesnard, lorsqu'au lieu d'un vif sentiment des beautés poétiques de Pindare, il n'y trouve que ce que mettraient de froids scoliastes. Racine annote des textes en travailleur, et non en amateur. Il n'eût pas été embarrassé de faire ressortir les beautés littéraires d'Horace et de Pindare. Mais il s'efforce d'en préciser le sens

littéral, ce qui lui était infiniment plus utile, et ce qui lui permettait, d'ailleurs, d'en mieux saisir les beautés. Personne n'a dépassé son intelligence du texte d'Homère, et par suite du génie homérique. C'est ainsi qu'il apprend son métier d'écrivain et de poète. Cet exemple de probité intellectuelle est à proposer aux jeunes gens, et nous prouve que les bonnes méthodes ne datent pas d'aujourd'hui. Mais, bien qu'il tienne en bride sa sensibilité, on la sent de temps en temps frémir sous le harnais du grammairien. Le vers d'Andromaque : *O Hector, tu es mort jeune!* lui arrache ce commentaire : « Paroles divines d'Andromaque sur le corps d'Hector. Tout cela marque la jeunesse de l'un et de l'autre. La séparation en est plus douloureuse. » Nous n'avons pas besoin de recourir au témoignage de La Fontaine pour croire à la sensibilité de Racine. Il a connu la volupté des larmes. Mais, dans ses notes marginales, et encore plus dans sa correspondance, il met un soin extrême à se défendre de cette sensibilité nerveuse.

Il s'en défend surtout par l'ironie. Ses lettres sont presque constamment ironiques. Elles le sont même parfois d'une manière désobligeante, comme celles qu'il écrit à sa sœur. Elevée par les Sconin et très sconine, cette sœur paraît avoir été ombrageuse et irritable. Le mariage l'adoucira plus tard. Mais il n'y aura jamais entre eux d'intimité comparable à celle de Blaise et de Jacqueline Pascal. Son frère ne craignait pas assez de blesser, ou tout au moins d'égratigner son amour-propre. Pourtant il ne voulait se brouiller avec personne. Au besoin, il faisait le bon apôtre, il dira même « l'hypocrite ». Mais il lui était impossible de le faire longtemps, car il ne savait pas retenir l'épigramme; et pour peu que la fortune le favorisât, il devenait aisément insolent et sarcastique.

Il revient d'Uzès avide de gloire et de jouissances. Il a toutes les ambitions et celle d'aimer. « Aimer tant qu'on est jeune ! » Mais il interroge la passion avec des yeux calmes et froids, capable de s'y livrer, incapable de s'y perdre. Il est dénué d'illusions sur la nature humaine et sur le monde. « Le monde : c'est une grande bête dont on étudie les inclinations. On appelle bon ce qui lui plaît, et mauvais ce qui lui déplaît. » Mais il arrive par la finesse de son esprit à concevoir toutes les délicatesses du cœur. Très détaché de son passé, tout au présent, il secoue impatiemment ses derniers liens de famille. Il n'est ni bon, ni doux, ni même tendre. Il ne s'apitoie ni sur les malheurs des autres, ni sur lui-même. Mais, sous ses dehors impertinents, son âme ardente et sèche est terriblement susceptible et impressionnable. Il se croit peut-être encore plus habile que séduisant : il a tort.



Il débute par *les Frères ennemis*. Les Frères Ennemis ! s'écriera M. Masson-Forestier : il ne voyait et n'avait vu que cela autour de lui : Sconin et Racine, Jésuites et Jansénistes. L'observation est amusante ; et, tant qu'à faire, on pourrait ajouter qu'il les envoyait tous au diable, car sa première pièce inaugure les hécatombes dont il ensanglantera notre scène tragique. « Il n'y paraît presque pas un acteur qui ne meure à la fin. » Mais, avec *les Frères ennemis*, sa correspondance s'arrête. Sa vie va s'obscurcir dans le rayonnement de son œuvre. Pendant un intervalle de quinze ans, toute sa période de production, nous n'aurons pas une lettre de lui. Il est inadmissible que ce soit l'effet du hasard. Pourquoi les a-t-on détruites ? Nous connaissons trop le caractère de Racine pour penser qu'elles fussent pleines d'aveux compromettants ; mais elles devaient être très lestes, car il aimait la grivoiserie acérée, et très cruelles pour ses ennemis, qui sait ? pour les amis aussi. Enfin, de la partie la plus intéressante de sa vie, de celle qui nous aiderait tant à résoudre le problème de sa retraite et de sa conversion, nous ne savons que trois choses :

D'abord, sa rupture éclatante avec Port-Royal. Nicole, dans une réponse à un pamphlet de Desmarets de Saint-Sorlin, avait traité les poètes de théâtre d'empoisonneurs publics et de gens horribles parmi les chrétiens. L'auteur d'*Alexandre*, enivré de sa jeune gloire, se substitua à ses aînés, aux Corneille et aux Molière ; et, en défendant la cause de la Comédie, en même temps qu'il se mettait en vedette, il faisait payer à ces Messieurs l'exaspération que lui avaient donnée leurs remontrances, leurs dédains et leurs anathèmes. Sa Petite Lettre est un chef-d'œuvre d'esprit, une merveille de cruauté, peut-être la plus heureuse mauvaise action de notre littérature. Racine était évidemment le dernier à pouvoir démasquer la casuistique et les ridicules de Port-Royal dont il avait reçu l'hospitalité et les faveurs ; mais il était le seul à pouvoir le faire ainsi. La partie allait donc devenir égale, devant la postérité, entre Jésuites et Jansénistes. L'iniquité du génie allait être réparée. La première Lettre de Racine vaut la Première Provinciale. Et, si l'air de trahison qu'elle respire ne nous causait quelque gêne, comme nous la trouverions juste — et modérée ! Il suffit de lire, non pas même les élucubrations du sieur Desmarets, dont plusieurs ont pourtant de la saveur, mais les réponses de Nicole, ses fameuses *Imaginaires*, pour admirer l'étendue et la variété de la matière comique que Port-Royal fournissait à ce nouveau Pascal.

Au surplus, nous serions malvenus de trop insister sur une ingratitude dont nous retirons tant de plaisir. Mais il y a pis : l'ingratitude pourrait à la rigueur, sinon se justifier, du moins s'excuser par la maladresse et l'inintelligence dont ses anciens maîtres usèrent envers Racine; rien n'excuse les deux mouvements de lâcheté et de vanité qui la suivirent. Il commença par nier que la Lettre fût de lui; et bientôt il ne put se tenir d'en revendiquer le succès. Une lettre communiquée par M. Gazier à M. Mesnard, et qu'un de ces Messieurs envoyait au cousin Vitart, nous apprend, en effet, que Racine avait écrit à Port-Royal en affirmant qu'il n'était pas l'auteur de la Lettre : « Quoiqu'on fût assuré du contraire, dit le correspondant inconnu, on a bien voulu s'aveugler, et on prévoyait néanmoins la légèreté de s'en vanter lui-même dans la suite. Vous voyez qu'on ne s'était pas trompé et qu'on le connaissait bien... » La lettre est dure, méprisante, menaçante. Vitart la montra certainement à Racine; et elle le rendit plus docile à l'avis de Boileau qui lui conseillait d'arrêter l'impression de sa seconde Petite Lettre, encore plus méchante et plus admirable que la première. Dieu merci, un brave homme d'abbé nous en conserva la copie! Mais M. Le Goffic a raison de décharger la mémoire de Racine de toute responsabilité dans cette publication posthume.

Le second incident notable de sa vie fut son amour pour la Duparc, Marquise Thérèse Duparc, qui avait repoussé Corneille et, dit-on, Molière. En se faisant aimer d'elle, Racine triomphait, à sept ou huit ans de distance, de son vieux rival; et il rompait avec Molière qui l'avait accueilli et lui avait facilité ses débuts. Mais nous ignorons ce qui s'est certainement passé entre ces deux hommes; et nous n'avons qu'à imiter leur discrétion si rare et si belle dans un monde de comédiens et d'auteurs. Cet amour pour la Duparc semble avoir été son plus violent amour et le plus orageux. Il avait vingt-huit ans; elle en avait trente-cinq et, s'il faut en croire *la Critique de l'Ecole des femmes*, « un teint d'une blancheur éblouissante et des lèvres d'une couleur de feu surprenante ». Il l'aima passionnément. Mais elle mourut, deux ans après, d'une mort mystérieuse, sous les yeux de Racine qui avait fait le vide autour de son agonie, jaloux même de son dernier soupir. Et il suivit son convoi « à demi trépassé ».

Enfin, il y a sa liaison avec la Champmeslé, si connue et, à mon avis, si obscure.

Nos noms unis perceront l'ombre noire.

écrivait La Fontaine de cette délicieuse noiraude à la voix divine

et aux petits yeux brillants. Il se trompait : c'est le nom de Racine qui reste indissolublement uni à celui de la comédienne. Mais quelle a été la nature de cet amour qui a duré longtemps et dont les contemporains ont tant parlé? Amour aveugle, amour complaisant, amour toujours inquiet et toujours torturé? Comment accommoder le tempérament jaloux et l'orgueil de Racine aux diableries de la Champmeslé et à ses histoires de notoriété publique? Nous savons pourtant que ce fut elle qui le congédia; et c'est tout ce que nous savons.

Son théâtre nous en apprendra-t-il beaucoup sur lui-même? On ne peut mieux caractériser la philosophie de ce théâtre amèrement cruel que par les mots de Schopenhauer : « La véritable signification de la tragédie, c'est que le héros n'expie pas ses péchés individuels, mais le péché originel, c'est-à-dire le crime de l'existence même. » Racine a merveilleusement mérité le reproche que le docteur Samuel Johnson faisait à quelques drames de Shakespeare : d'avoir méprisé la justice. Les innocents sont souvent broyés dans sa tragédie. Mais relisons Schopenhauer :

Le poète, dit-il, a trois moyens de nous présenter le spectacle d'une grande infortune. Il peut imaginer, comme cause des malheurs d'autrui, un caractère d'une perversité monstrueuse (*c'est ce que ne fait jamais Racine, sauf dans* Britannicus, *et encore s'est-il appliqué, en ne peignant dans Néron que le monstre naissant, à le ramener aux proportions de l'humaine nature);* ou le malheur peut venir d'un destin aveugle (*c'est ce que ne fait jamais Racine, sauf dans* Phèdre, *et encore le destin n'y joue qu'un rôle secondaire)*; ou la catastrophe peut être simplement amenée par la situation réciproque des personnages. Dans ce dernier cas, il n'est besoin ni d'une erreur funeste, ni d'une coïncidence extraordinaire, ni d'un caractère parvenu aux limites de la perversité : des caractères tels qu'on les trouve tous les jours, au milieu de circonstances ordinaires, sont, à l'égard les uns des autres, dans des situations qui les induisent fatalement à se préparer consciemment les uns aux autres le sort le plus funeste, sans que la faute en puisse être positivement attribuée aux uns et aux autres. Ce procédé dramatique me paraît infiniment meilleur que les deux précédents; car il nous présente le comble de l'infortune, non comme une exception amenée par des circonstances anormales ou par des caractères monstrueux, mais comme une suite aisée, naturelle et presque nécessaire de la conduite et des caractères humains, si bien que de pareilles catastrophes prennent, grâce à leur facilité, une apparence redoutable pour nous-mêmes... Mais ce genre de tragédie est le plus difficile : en effet, il faut produire l'effet le plus considérable avec les moyens et les mobiles les plus petits, par la seule vertu de l'arrangement et de la composition.

Pas un mot de cette page curieuse qui ne puisse s'appliquer à la tragédie de Racine. Pourquoi la folie d'Oreste, le désespoir d'Hermione, l'assassinat de Pyrrhus, le meurtre de Bajazet, le

suicide de Roxane, Eryphile égorgée, Hippolyte traîné par ses chevaux? Pourquoi tant de douleurs et tant de sang? Quel crime avaient-ils commis? Celui de naître, dira le pessimiste; le janséniste murmure : nature corrompue. Racine est plus près du premier que du second, bien que ce soit du second que lui soit venu son pessimisme. Mais je ne vois rien de particulièrement chrétien dans ses tragédies. Des deux notions qui ont renouvelé notre vie morale, l'honneur et la conscience, on n'y trouve que la notion féodale de l'honneur. Des intérêts et des passions aux prises, et, dans cette mêlée sanglante où l'amour et la haine se confondent, des êtres délicieux et délicieusement purs qui, par leur souplesse, leur esprit, leur grâce, leur énergie, tâchent de sauver leur honneur : voilà son théâtre. Les âmes tumultueuses des Hermione et des Roxane ne le remplissent pas. Il y a les Andromaque, les Junie, les Bérénice, les Monime, les Iphigénie. Elles sont infiniment spirituelles, en ce sens qu'elles ont le sang-froid, la mesure, la repartie toujours juste, le mot toujours exact, une légère ironie jusque dans leurs angoisses, des yeux inquiets et profonds qui jamais ne quittent l'adversaire. Leur douceur apparente n'est le plus souvent que de la décence et de la courtoisie. Mais leur fermeté irait au besoin jusqu'à la dureté. Elles sauraient donner la mort comme elles l'attendent, sans pâlir. Andromaque a tué. Monime, pour sauvegarder sa dignité, poignarderait Mithridate. A défaut du poignard, leur parole retourne sa pointe effilée dans les blessures de l'ennemi. M. Péguy a fait une analyse très neuve du discours d'Iphigénie et nous a montré quelle ironie cruelle la jeune fille enfonce délicatement au cœur même de son père [1]. Adorable mélange de l'âpreté sconine et de la politesse racinienne, quelles divines créations que ces exquises Franco-Latines! Elles conservent sous la plus rude oppression un sentiment de leur liberté que pourraient leur envier les femmes de Corneille.

Et l'impitoyable tragédie n'a de sourires que pour elles. Andromaque triomphe, Monime triomphe, Junie échappe à Néron et Iphigénie au sacrificateur. Ne nous demandons point où Racine a mis le plus de son âme. Constatons simplement qu'il unit au sentiment le plus délicat de l'honneur une imagination sombre et sanguinaire. Quand plus tard il écrira des pièces pour des jeunes filles, il choisira deux sujets : l'un où il ne sera question que du massacre d'un peuple et qui se terminera par la pendaison d'un ministre; l'autre où les marches du Temple seront souillées du sang d'une vieille reine.

[1] Charles Péguy, *Victor-Marie, comte Hugo (Cahiers de la Quinzaine.)*

Là, du moins, le Dieu des Juifs le conduisait; mais, dans les autres, il n'avait pour se guider que sa propre nature. Aucune idée religieuse, aucune idée morale, sauf celle de l'honneur ou de la gloire, n'en surnage. Jamais poète n'embrassa la vie avec une ardeur plus triste et un paganisme plus assombri.

*
* *

Et Phèdre? Phèdre où le grand Arnauld a reconnu le dogme du jansénisme? Pour la première fois, le remords apparaissait dans la tragédie racinienne. Faut-il croire que Dieu cherchait Racine et qu'au déclin de ses jours passionnés l'ombre de Port-Royal commençait à le ressaisir? S'il est vrai que Mme de Lafayette l'avait entendu soutenir « qu'un bon poète pouvait faire excuser les plus grands crimes et même inspirer de la compassion pour les criminels », nous avons dans ces paroles la genèse de *Phèdre.* Il s'était aisément rendu compte, ne fût-ce qu'au spectacle plus terrible qu'émouvant de la *Rodogune* de Corneille, qu'une âme criminelle ne se sauve à nos yeux que par le remords qui l'agite au moment où elle commet son crime, et que nous la jugeons avec d'autant plus d'indulgence qu'elle s'accuse avec plus de sévérité. Euripide et Sénèque lui donnaient son sujet, remords compris. Mais ni Sénèque, ni Euripide n'avaient eu l'intention de nous attendrir sur Phèdre et n'avaient gagé qu'ils forceraient notre pitié, au mépris de toutes convenances et de toute morale. Sa gageure, Racine mettra deux ans à la gagner. Il a le sentiment qu'il joue une partie décisive et qu'il n'a jamais autant exigé du pouvoir de la poésie. Et tout s'explique à la lumière de cette hypothèse. Il n'y a point de personnage que Racine ait tant chéri et plus voluptueusement caressé, au point d'en oublier les autres, au point de désharmoniser sa pièce. Comme on sent qu'il n'a eu d'yeux que pour cette malheureuse! Avec quel art il nous la présente, et même physiquement, ce qui ne lui était jamais arrivé! Rien ne nous empêche de supposer, aux accents si profonds, si personnels, si lyriques de l'infortunée, que Racine les a tirés de son propre cœur excédé d'amour, qui voulait se détacher des séductions de la chair et ne le pouvait pas. Il touchait à l'âge où les hommes reçoivent souvent les premiers avertissements que leurs forces ont des limites. C'est d'ordinaire aux environs de la quarantaine que le fantôme de la mort traverse leur route et qu'ils ressentent la première lassitude et le premier dégoût de la volupté. Impressions passagères qui s'évanouissent comme les légers symptômes d'une maladie encore lointaine. Le succès de *Phèdre* les eût emportées dans le bruit des applaudissements. Mais *Phèdre* tombe.

Le portrait du musée de Langres, dont je ne vois pas pourquoi on contesterait l'authenticité et que M. Masson-Forestier a remis en pleine lumière, nous représente un merveilleux Racine, dont le regard est chargé de mélancolie, les narines ardentes, la bouche dédaigneuse sous une ombre de moustache, et toute l'élégance du visage empreinte d'un air passionnant de tristesse observatrice et d'ironie. On y découvre, paraît-il, — ce sont des physiologistes qui l'ont affirmé, — des traces de fatigue et d'épuisement. Sa fatigue se comprend : toutes ses tragédies ont été battues en brèche; l'hostilité de la critique et la jalousie de ses rivaux ont fait de chacune d'elles un champ de bataille. Son épuisement se comprend aussi : plus que l'enfantement de huit chefs-d'œuvre, l'insuccès de *Phèdre* lui semble avoir tari sa veine. Il est las de combattre, et las, comme M. Péguy l'a très finement observé, de recommencer toujours la même tragédie sur le même thème de la passion. Sa lassitude lui ouvre le cœur au retour des souvenirs d'autrefois, au repentir de ses ingratitudes, au désir de les réparer, à des velléités de pénitence, au besoin de s'évader du monde artificiel des théâtres, de se créer une famille, de rentrer dans l'amitié réconfortante de Port-Royal. La dernière trahison et la rupture de la Champmeslé ont suivi d'assez près l'échec de *Phèdre*. J'incline à croire qu'elles n'ont pas eu lieu avant le début de 1677, car Boileau n'aurait point associé le nom de son ami à celui de son interprète, au commencement de l'Epître où il essaie, si délicatement et si éloquemment, de le raffermir. Mais enfin tout l'abandonne, tout, sauf le roi.

Ce fut alors que, déjà pardonné de Nicole, il songea à obtenir le pardon d'Arnauld qui entraînerait celui de tout le monastère. Au milieu de son désarroi, il restait extrêmement spirituel. Cette pièce de *Phèdre*, la plus troublante de ses tragédies et, à la considérer de près, la plus dangereuse, il allait s'en servir pour regagner les bonnes grâces des farouches ennemis du théâtre. Et il écrivit sa préface, où tout l'esprit de ses Petites Lettres a passé dans quelques lignes, et qui nous atteste, une fois de plus, quelle sûre connaissance il possédait de la casuistique janséniste. Boileau, qui n'entendait pas grand'chose au jansénisme, mais qui aimait Racine et qui avait à cœur de le réconcilier avec ses anciens maîtres, accepta volontiers la leçon de son ami et crut, lui aussi, que le dogme de la prédestination purifiait la tragédie de *Phèdre*, et que la fille de Minos et de Pasiphaé n'était qu'une pauvre femme à qui la grâce avait manqué. Il courut chez Arnauld. Le moment était bien choisi. Depuis la paix de l'Eglise, Port-Royal n'avait point connu de plus belles années que l'année 1677.

La persécution ne devait reprendre qu'après la mort de Mme de Longueville, en 1679. Les jansénistes relevaient la tête et souriaient, autant qu'ils pouvaient sourire, à cette brise de prospérité. « Les visites qualifiées ne cessaient pas, nous dit Sainte-Beuve. » Mais plusieurs de ces Messieurs et la Mère Agnès redoutaient ce triomphe et désiraient s'assurer quelques solides appuis qui y survécussent. Or Racine, fort bien en cour, allait être ou était déjà nommé historiographe du roi. Tout cela ne pouvait qu'ébranler le cœur d'Arnauld. *Phèdre* l'acheva. « Il convint que de pareils spectacles ne seraient pas contraires aux bonnes mœurs. » Le critique Geoffroy a dit excellemment : « Le hasard voulut que le héros de Port-Royal trouvât dans cette tragédie le dogme fatal du jansénisme... Aveuglé par l'esprit de parti, il porta sur un ouvrage de théâtre un jugement théologique capable de fournir d'excellentes plaisanteries à un jésuite qui aurait eu le génie de Pascal. » Un seul mot est à retrancher de ce jugement : celui de hasard. De part et d'autre, on voulait une réconciliation.

Racine était donc revenu à la religion, dans une crise où la fatigue de sa vie tourmentée, ses mortifications d'amoureux et d'auteur avaient réveillé ses anciennes croyances. Mais, pas plus qu'il ne disait adieu aux honneurs du monde et qu'il ne se dérobait aux faveurs du roi, il n'avait pris le parti de renoncer au théâtre. Et pourquoi l'eût-il fait ? La Champmeslé n'était pas la seule actrice qui pût interpréter ses grands rôles. Port-Royal, loin de lui imposer la pénitence du silence, venait de lui délivrer un blanc-seing. Il n'avait qu'à continuer de mettre sur la scène des héros et des héroïnes, privés de la grâce, qui se livreraient avec horreur aux délices de la passion. Arnauld estime ce spectacle salutaire aux âmes. Brunetière et Jules Lemaître en ont jugé autrement; mais ce ne sont pas des théologiens. Il n'est rien de tel que les jansénistes.

Son mariage ne lui créait aucun obstacle. Il avait épousé une jeune fille riche, pieuse, simple, d'esprit borné qui, évidemment, formait un parfait contraste avec les femmes qu'il avait aimées et dont il avait souffert. Elle n'avait jamais lu un de ses vers; elle n'en lira jamais. Trente ans plus tard, après la mort de son mari, elle s'étonnera devant son fils Louis que la prosodie française pousse l'inconvenance jusqu'à distinguer les rimes en masculines et féminines. Racine aurait fait jouer dix chefs-d'œuvre qu'elle n'aurait pas quitté son pot-au-feu. Et les répétitions de ces dix chefs-d'œuvre lui auraient pris moins de temps que ses fonctions d'historiographe et de courtisan qui le retenaient souvent à Versailles, loin de sa famille, six jours sur sept.

Ces fonctions, en effet, étaient très absorbantes. « Elles suffisent à l'occuper », nous dira Mme de Lafayette. Le *Mercure galant* annonçait sa nomination en ces termes : « Le théâtre est menacé d'une grande perte... » Enfin Mme de Sévigné écrivait que le roi avait commandé à Racine et à Despréaux de tout quitter pour travailler à son histoire. Mais rien ne nous prouve qu'il ait fait son deuil de la gloire dramatique. S'il a des projets de tragédies, il est simplement obligé de les ajourner. A une ou deux reprises, pendant quelques années, Corneille, lui aussi, s'était retiré du théâtre. En somme, plus on étudie la retraite de Racine, plus le mystère s'en évapore. Il n'y a pas eu de retraite décidée, d'abdication volontaire. Le poète s'est laissé mener par les circonstances qui secondaient ses intérêts. Il a trouvé dans la bienveillance de Louis XIV une revanche à ses déboires d'auteur et, dans les honneurs de la cour, le contentement de son ambition.

Mais, environ deux ans après son entrée en fonctions et après son mariage, la femme Catherine Deshayes, plus connue sous le nom de la Voisin, l'accusait formellement, devant la Chambre ardente, d'avoir par jalousie empoisonné la Duparc, dont elle était l'amie. M. Bazin de Bezons, commissaire de cette Chambre et membre de l'Académie française, reçut de Louvois, le 11 janvier 1680, une lettre qui se terminait ainsi : « Les ordres du roi, nécessaires pour l'arrêt du sieur Racine, vous seront envoyés aussitôt que vous les demanderez. » Ainsi son passé, qu'il croyait enterré, ressuscitait sous la forme d'un monstrueux scandale, dont toute sa gloire risquait d'être éclaboussée. Il dut alors se rappeler le mot de Nicole, auquel les événements donnaient un sens imprévu : les « empoisonneurs des âmes » s'étaient plus d'une fois rencontrés avec les empoisonneuses. Il n'eut sans doute aucune peine à se justifier : la Voisin, dont l'accusation ne se fondait que sur des on-dit, obéissait à une rancune de femme évincée. Mais, sans doute aussi, l'angoisse qu'il éprouva lui inspira pendant longtemps de l'aversion pour le théâtre. Du reste, il n'en subsiste aucune trace ni dans ses lettres, ni dans les témoignages de ses contemporains, amis ou ennemis. Rien ne transpira de cette sinistre histoire, qui fut comme si elle n'avait pas été. Et peut-être ne faut-il pas exagérer l'importance qu'elle eut dans les sentiments de Racine, puisque, cette même année, il prenait encore le soin de désigner les acteurs et les actrices qui devaient jouer les rôles de ses pièces. On sait à quelle occasion le poète dramatique se réveilla, et qu'il ne fut jamais plus grand qu'en écrivant la voluptueuse *Esther* et cette *Athalie* qui, plus qu'aucune autre de ses œuvres, nous donne l'impression de la plénitude du

génie. *Athalie* ne fut pas comprise. Cette fois, cette fois seulement, il renonça.

*
* *

Et maintenant que valut sa conversion? Nous possédons une bonne partie de sa correspondance, de 1681 à 1699, l'année de sa mort, et les *Mémoires* de Louis Racine. Ces Mémoires, où l'on a beaucoup puisé, ne doivent cependant être invoqués qu'avec circonspection, parce que Louis a peu connu son père, parce qu'il les a écrits dans une intention excusable, mais trop accusée, d'hagiographie, et surtout parce qu'il est un niais. « Gardez-vous bien de rougir, dit-il à son fils en lui dédiant son ouvrage, quand vous l'entendrez répéter souvent les noms de Babet, Fanchon, Madelon, Nanette, mes sœurs : apprenez, au contraire, en quoi il est estimable. » On se demande pourquoi le petit-fils rougirait d'entendre son grand-père nommer ses filles par leur nom familier et comment il en est plus estimable. Cela vous a le fade relent de la sensiblerie du dix-huitième siècle. Non seulement il nie contre toute évidence les liaisons fameuses de son père, qu'il pouvait si bien passer sous silence; mais partout il manifeste de sottes pudibonderies. S'il nous parle du souper d'Auteuil où Boileau s'enivra, il s'empresse d'ajouter : « Mon père, heureusement, n'en était pas! » Respirons! Il va plus loin, et peu s'en faut qu'il ne nous fasse un Jean Racine à sa propre image. Il nous raconte, en effet, que son père et Boileau, après avoir lu quelques passages de leur histoire, avaient accoutumé d'assister au jeu du roi; et il écrit tranquillement : « Lorsqu'il échappait à Mme de Montespan, pendant le jeu, des paroles un peu aigres, ils remarquèrent, *quoique fort peu clairvoyants*, que le roi, sans lui répondre, regardait en souriant Mme de Maintenon. » Peu clairvoyant dans ces matières, l'auteur d'*Andromaque* et de *Bérénice!* Et c'est son fils qui le dit! Enfin, je le crois très capable d'avoir inventé la légende du Mémoire sur les souffrances du peuple que Racine aurait composé, à l'instigation de Mme de Maintenon, et qui lui aurait aliéné la faveur de Louis XIV. Il est très bizarre qu'on n'en ait retrouvé dans les papiers du poète aucun brouillon, aucune copie. Et il est encore plus bizarre que, dans sa lettre à Mme de Maintenon, où il la supplie de dissiper à son égard le mécontentement du roi, il ne soit question que du jansénisme qu'il renie, comme saint Pierre renia Jésus, mais avec plus de diplomatie, et d'un Mémoire qu'il a dressé pour obtenir le dégrèvement d'une taxe qui aurait, paraît-il, « dérangé ses petites affaires » — de millionnaire,

— car il laissa plus d'un million! Ce Mémoire me semble très éloigné des préoccupations d'un homme inquiet de la misère publique. Et, dans le domaine des hypothèses, j'attribuerais volontiers l'invention de Louis Racine au désir de voir son père participer à la réputation de philanthropie dont le dix-huitième siècle était en train d'honorer la figure de Fénelon. Du reste, il en est un peu de la disgrâce du poète comme de sa résolution de quitter le théâtre. On ne saurait en préciser le caractère; et, en tout cas, elle n'a pas eu la gravité mortelle qu'on s'est plu à lui affecter. Jusqu'au jour où il s'est alité pour mourir, il tenait sa place et son rang à Marly.

Les *Mémoires* de Louis eussent certainement gagné à être rédigés par son frère aîné. Ce Jean-Baptiste qui, d'après la correspondance de Racine, nous apparaissait comme un jeune homme assez indépendant, assez mondain, très porté à la dépense et au plaisir, eut une destinée singulière. Aussitôt après la mort de son père, dont il recueillit les dernières volontés et dont il brûla un certain nombre de papiers, il vendit sa charge de gentilhomme ordinaire, se confina dans une étroite solitude, et vécut jusqu'à soixante-neuf ans en tête à tête avec ses livres, étudiant le latin, le grec, l'hébreu, la théologie, le jansénisme, et, chaque fois qu'il en avait l'occasion, rabrouant son frère dont la misérable facilité le dégoûtait. Il semble que l'héritage paternel ait pesé sur lui et que l'éclat de son nom lui ait fait rechercher le silence et l'ombre. Il désirait, lui aussi, écrire la vie de Racine, non point comme l'a pensé M. Masson-Forestier, pour dire toute la vérité sur son père, mais, ce sont ses propres paroles, « pour instruire le public *de la piété dans laquelle il est mort* et nous a tous élevés ». Il n'a pas mis « de la piété dans laquelle il a vécu pendant vingt ans ». Je n'en conclus rien; mais je ne serais pas étonné qu'il eût soupçonné, lui, tout ce qui se cachait de luttes sourdes et de pensées troubles dans cette conversion.

M. Le Goffic, qui n'est pas Breton pour rien et qui, au milieu des difficultés de ce problème, a dirigé son étude avec la même précision et la même sûreté qu'un marin de son pays conduit sa barque au milieu des écueils, nous dit fort bien qu'il ne faut pas donner au mot conversion un sens trop rigoureux. « Nous avons connu, en ce siècle même, des conversions dont la sincérité n'a pas été suspectée et qui n'empêchaient point les convertis de continuer à vivre dans le monde et de la vie du monde. On n'est pas nécessairement un saint comme Pascal ou Rancé parce qu'on est un converti. » Je crois à la sincérité de Racine converti; mais d'où vient que, dans un siècle où ces coups de la grâce

étaient assez fréquents et ne rencontraient guère de scepticisme, beaucoup de ses contemporains en aient douté et que le public s'en amusa?

Le malheur est que son retour à la piété ait coïncidé avec un accroissement sensible de sa fortune et de la faveur du roi. Son jansénisme, il est vrai, ne pouvait que lui nuire aux yeux de Louis XIV et attesterait la vérité de ses sentiments plus qu'il ne témoignerait de son habileté. Mais ce jansénisme, il le dissimule. « Il feignait à la cour de n'entendre goutte aux discussions des théologiens. « Racine est un enfant dans les matières de religion », dira Mme de Maintenon, pipée un temps à ses airs d'innocence. » Il sert sous le manteau les intérêts de Port-Royal, et il hante en solliciteur les antichambres des Jésuites les plus influents. Port-Royal y trouve son compte. Mais le public, qui n'entre point dans ces finesses, y flaire de la duplicité. On ne l'avait jamais tant vu aux honneurs du monde que depuis qu'il est revenu à Dieu. Il n'avait jamais mené un train aussi considérable que depuis qu'il retourne à la messe. Il est converti; mais, pour plaire à Mme de Montespan, il rime un grand opéra et, pour plaire à une abbesse émancipée, il traduit l'érotique *Banquet* de Platon. Il est converti; mais ses épigrammes en style marotique courent Paris et vont clouer immortellement les méchants auteurs à leurs méchantes pièces. Voilà ce que l'on sait, et voilà ce qui autorise ses ennemis à le taxer d'hypocrisie et à le chansonner.

Ses lettres intimes ne le disculpent pas entièrement. Il aime trop l'argent et, vis-à-vis de ses parents pauvres, il a quelquefois des attitudes de parvenu. Sa femme est plus désintéressée que lui et, si bonne ménagère qu'elle soit, on la sent moins attachée aux biens matériels. Il repousse un parti qu'on lui proposait pour son fils, parce que la jeune fille, qui avait quatre-vingt-quatre mille francs de dot et qui en recevrait autant à la mort de ses père et mère, devait attendre cette mort trop longtemps. Mais Mme Racine éprouve le besoin de corriger la version de son mari : « La fille, dit-elle, avait une méchante humeur : c'est la seule raison qui nous a fait rompre. » Et elle dit encore : « Pour moi, j'en avais une autre qui me tenait bien au cœur : c'est que la demoiselle était rousse. »

Ses conseils, ses exhortations à Jean-Baptiste passent souvent la mesure. Il s'indigne durement à la pensée que ce jeune homme pourrait mettre le pied au théâtre : « Pensez-vous que les hommes ne trouveraient pas étrange de vous voir à votre âge pratiquer des maximes si différentes des miennes? » Mais non, les hommes ne trouveraient pas étrange que le fils de Racine assistât

aux pièces de son père et à celles de Corneille. Et cette horreur du théâtre est devenue un tel dogme dans la famille que la bonne Mme Racine ne manque pas de revenir à la charge et écrit à son fils : « Le pauvre petit Lionval (Louis) vous fait bien ses compliments et promet bien qu'il n'ira pas à la comédie de peur d'être damné. » Trop est trop ; et le même homme, qui considérait le théâtre comme un lieu de perdition, corrigeait minutieusement et furtivement les rééditions de ses tragédies.

Mais quand on accumulerait des exemples semblables, s'il nous était prouvé que, durant les vingt dernières années de sa vie, Racine a lutté contre ses goûts de volupté, son amour de la gloire, les emportements de sa nature, contre tout ce qu'il y avait en lui de terrestrement avide et qui refusait de mourir au monde, il ne nous en paraîtrait que plus moral et plus beau. Et cela nous est à peu près prouvé. Qu'on le veuille ou non, il est hors de doute qu'il a accompli sans défaillance ses devoirs de mari et de père ; et je ne sais, hélas ! si l'on en dirait autant de tous les convertis. Bien que sa femme ne partageât aucunement son intimité d'esprit, il semble avoir toujours eu pour elle les plus grands égards et il parle toujours d'elle sur le ton du plus tendre respect. Il adorait ses filles dont une ou deux avaient son humeur impatiente. Leurs maladies lui tirent des accents presque pathétiques ; et l'ébranlement de tout son être se devine à la vivacité des expressions dont il se sert. Un après-dîner de lundi de Pâques, Fanchon est remontée dans sa chambre, malade, fiévreuse ; et, au moment de se rendre à vêpres, son père l'a trouvée tombée en syncope, sur son lit, la tête traînant par terre : « J'ai fait un grand cri et je l'ai prise dans mes bras ; *mais sa tête et tout son corps n'étaient plus que comme un sac mouillé* ; ses yeux étaient renversés dans sa tête ; un moment plus tard elle était morte. » Bien loin de pousser ses filles vers le cloître, il ne les y accompagne qu'avec des déchirements ; et, quand l'aînée en sort, quand elle rentre au logis paternel, de quel œil souriant et fin il l'observe, d'abord farouche au monde et ne supportant même pas qu'on lui adresse un compliment de pure politesse, puis, peu à peu, devenant plus traitable et « reprenant assez volontiers les petits ajustements auxquels elle avait si fièrement renoncé » ! Ses lettres nous le montrent, en maint endroit, attentif à prévenir tous les besoins des siens et, ce qui est beaucoup plus rare, soucieux de comprendre l'âme de ses enfants.

Mais si on en a bien admiré l'élégance, et même un peu trop, la simplicité, si on a loué, comme il convenait, la direction ferme, à la fois très chrétienne et très pratique, qu'il y donnait à

son fils, il me semble que, d'une manière générale, ceux qui en ont parlé, et encore le plus élogieusement, ont trahi quelque désappointement de n'y trouver que de pauvres lettres où Racine, ayant un certain nombre de choses précises à dire ou à demander, les demandait et les disait et ne faisait ni poésie ni métaphysique. En tout cas, ils ont ressenti le besoin de l'en justifier. Sainte-Beuve, dans une phrase qui a l'air d'un écho des *Mémoires* de Louis, accorde qu' « il est touchant de voir une plume immortelle descendre à tant de soins familiers sans croire s'abaisser ». Hello, lui, le plus fougueux et le plus plaisant, demeurait confondu que des hommes comme Boileau et Racine ne se fussent écrit que pour se donner des nouvelles de leur santé, se communiquer les menus événements de chaque jour, discuter le sens et la place d'un mot.

Et pourtant, que de sous-entendus, que d'aveux involontaires dans cette correspondance d'apparence si unie! Comme Racine nous y découvre, par instants, l'ardeur contenue et la complexité de son cœur! Quand je lis, dans une lettre de 1687 à sa sœur Mlle Rivière : « Je vous prie de me mander le jour où mon père et ma mère moururent, afin que je fasse prier Dieu ces jours-là pour eux. Il me semble que c'est vers ce temps-ci que nous perdîmes feue ma mère », ces simples lignes m'en disent plus sur son état d'âme que ne le feraient des pages de lyrisme. Il revient de très loin et il a mis longtemps à en revenir; et il revient à ses morts. Quand il termine une lettre à Boileau sur ces mots : « Plus je vois décroître le nombre de mes amis, plus je deviens sensible au peu qui m'en reste; et il me semble, à vous parler franchement, qu'il ne me reste plus que vous. Adieu : *je crains de m'attendrir follement* », les larmes qui le gagnent malgré lui répondent suffisamment à la question qu'on s'est posée : « Les joies de la famille et les honneurs de la cour l'ont-ils satisfait? A-t-il été heureux? » Une teinte de tristesse est répandue sur toute sa correspondance.

Le poète qui, en pleine Académie, rendait hommage à Corneille et humiliait héroïquement sa gloire devant celle de son grand rival mort, mais qui, plus tard, menaçait les académiciens de ne plus reparaître au milieu d'eux s'ils refusaient à La Bruyère l'impression du passage de son discours où le nouveau récipiendaire le mettait au-dessus de Corneille, ce poète n'a rien oublié, n'a rien abdiqué; et c'est en vain qu'il comprime silencieusement ses blessures d'amour-propre mal fermées; il en souffre toujours. Ses poésies religieuses ne le divertissent point du souvenir de ses œuvres profanes : au contraire, elles l'y ramènent. Il vient d'achever son *Cantique sur le bonheur des justes et le malheur*

des réprouvés et l'a soumis à Boileau, avec une modestie que, passé le dix-septième siècle, nos hommes de lettres ne connaîtront plus guère : « Dans cette stance, dit-il,

Misérables que nous sommes,
Où s'égaraient nos esprits...

infortunés m'était venu le premier; mais le mot de *misérables*, que j'ai employé dans *Phèdre*, à qui je l'ai mis dans la bouche, *et que l'on a trouvé assez bien*, m'a paru avoir de la force en le mettant aussi dans la bouche des réprouvés qui s'humilient et se condamnent eux-mêmes. » Il y a plus de dix-sept ans que *Phèdre* a été jouée : mais les vers lui en sont toujours présents et les moindres remarques dont on les a soulignés. Il n'a point pardonné aux Pradon ni aux Deshoulières; et ses ressentiments s'aiguisent en ironies.

Il n'a pas changé. Il est resté l'homme de la correspondance d'Uzès et des Petites Lettres. Il a gardé son goût de l'anecdote significative qu'il transporte aujourd'hui dans l'histoire. Avec le même détachement qu'il nous racontait jadis les aventures passionnelles dont il avait été le témoin, il raconte à Boileau, du camp près de Namur, de petits faits pittoresques, comme les aimeront les Stendhal et les Mérimée, et il s'assure que Boileau doit les aimer « autant qu'une supputation exacte du nom des batailles et de chaque compagnie ». Et surtout ses lettres sont pleines de pointes épigrammatiques. Il défend l'épigramme à son fils. Il a si grand peur que son fils lui ressemble! Mais il en laisse échapper à chaque instant : « Vous direz à votre mère que le pauvre M. de Ségur a eu la jambe coupée. Sa pauvre femme, qui l'avait épousé pour sa bonne mine, a employé la meilleure partie de son bien à lui acheter une charge, et dès la première année il lui en coûta une jambe. » Et voici l'oraison funèbre « du pauvre Boyer » : « On prétend qu'il a fait plus de cinq cent mille vers en sa vie; et je le crois, parce qu'il ne faisait autre chose. Si c'était la mode de brûler les morts, comme parmi les Romains, on aurait pu lui faire les mêmes funérailles qu'à ce Cassius Parmensis, à qui il ne fallut d'autre bûcher que ses propres ouvrages, *dont on fit un fort bon feu*. » Cette ironie constante n'épargne pas même Boileau : « M. Despréaux, que vous aimez tant, est plus que jamais dans ces sentiments (de piété), *surtout depuis qu'il a fait son Amour de Dieu*. » Il est impossible d'indiquer plus malicieusement l'importance que Boileau attache à ses vers, et combien leur réussite lui devient une nouvelle preuve de la vérité qu'ils renferment.

Enfin, le passé l'assiège; et ce n'est point à ses années de Port-Royal, mais à celles de sa libre jeunesse qu'il se reporte le plus complaisamment : « Si j'osais vous citer mon exemple, je vous dirais qu'une des choses qui m'a fait le plus de bien, c'est d'avoir passé ma jeunesse avec une société de gens qui se disaient assez volontiers leurs vérités et qui ne s'épargnaient guère les uns les autres sur leurs défauts; et j'avais assez de soin de me corriger de ceux qu'on trouvait en moi, qui étaient en fort grand nombre. » Quand la Champmeslé tombe malade et meurt, il ne peut se retenir d'annoncer à Jean-Baptiste cette maladie et cette mort. Je ne m'étonne point qu'il en ait été ému; mais je m'étonne qu'il en parle à son fils. Quelle obligation de le tenir au courant des derniers moments de cette comédienne? Etait-ce donc une affaire d'état? Si le jeune homme connaissait déjà l'ancienne liaison de son père, à quoi bon réveiller ce souvenir? S'il l'ignorait, pourquoi s'exposer aux réflexions qu'il pourrait faire, le jour où il l'apprendrait? Les deux passages sur la Champmeslé, étudiés de près, sont extrêmement curieux :

M. de Rost m'apprit avant-hier que la Champmeslé était à l'extrémité, de quoi il me parut affligé. Mais ce qui est le plus affligeant, c'est de quoi il ne se soucie guère apparemment, je veux dire l'obstination avec laquelle cette pauvre malheureuse refuse de renoncer à la comédie, ayant déclaré, à ce qu'on m'a dit *(il s'est donc informé ailleurs)*, qu'elle trouvait très glorieux pour elle de mourir comédienne. Il faut espérer que, quand elle verra la mort de plus près *(Racine avait une terrible peur de la mort)*, elle changera de langage, comme font d'ordinaire la plupart de ces gens qui font tant les fiers quand ils se portent bien.

On soupçonnerait volontiers dans la dureté de ces derniers mots la rancune persistante d'un cœur blessé.

Cette première lettre est du 16 mai 1698. La Champmeslé mourut le lendemain. Le 5, le 16, le 23 juin, le 7 et le 21 juillet, il écrit à son fils et ne lui dit plus rien; mais, dans sa lettre du 24, à propos de la mort de Boyer, il ajoute :

Sur quoi, je vous dirai, en passant, que je dois réparation à la mémoire de la Champmeslé, qui mourut avec d'assez bons sentiments, après avoir renoncé à la comédie, très repentante de sa vie passée *(il avait d'abord écrit* fort *repentante, puis* assez; *enfin il se décida pour* très : *il a bien pesé ses mots)*, mais surtout fort affligée de mourir. *(Le mot ironique lui échappe : cette fois, il s'en repent et le passe à Boileau.)* Du moins, M. Despréaux me l'a dit ainsi, l'ayant appris du curé d'Auteuil qui l'assista à la mort, car elle est morte à Auteuil, et dans la maison d'un maître à danser, où elle était venue prendre l'air.

Quel intérêt tous ces détails pouvaient-ils avoir pour Jean-Baptiste qui ne la connaissait pas et qui n'allait point au théâtre?

Mais ils en avaient pour lui, si le joli spectre aux yeux brillants revenait encore de temps en temps l'obséder. Et cette obsession eût été d'autant plus naturelle que, depuis cinq ans, il s'était installé avec sa famille dans l'hôtel que la Champmeslé avait habité et qu'elle avait été obligée de vendre, l'hôtel de Ranes, bâti sur l'emplacement du petit Pré-aux-Clercs, au 19 de la rue Visconti. C'était une maison charmante et qui avait de grands jardins. On n'a point expliqué pourquoi il l'avait choisie, quand il aurait eu d'assez bons motifs d'en négliger les avantages et d'en prendre une autre. C'était là qu'il avait logé son luxe, ses tapisseries de Bruges et de Hongrie, sa collection de tableaux, ses glaces de Venise. Son carrosse et ses chevaux en occupaient les dépendances. Des fenêtres de sa chambre tendue d'étoffes d'or, sous sa toque de satin garnie d'or, dans sa robe de velours et d'or, le poète vieilli, dont le visage en vieillissant finissait par ressembler à celui du roi, avait sous les yeux ces sentiers où, plus d'une fois, il s'était retrouvé avec sa comédienne, retrouvé — ou perdu.

Il les voyait; mais peut-être ne les revoyait-il pas! Nul ne le saura jamais. Ces singularités, dont s'offusquent les uns, dont les autres s'étonnent, pourraient n'être que l'effet de l'indifférence effrayante qui recouvre nos amours éphémères et qui édifie sans cesse notre vie sur des ruines si bien enterrées que nous avons perdu jusqu'au souvenir de l'endroit où elles achèvent de se dissoudre. Et pourtant le mystère de Racine est là. Il n'est point dans sa retraite du théâtre, que les circonstances lui ont lentement imposée et dont il n'a tenu qu'à un caprice de Louis XIV d'abréger la durée. Supposez que le roi lui ait commandé une tragédie : il s'y fût mis avec plus de cœur qu'à son malheureux opéra de *Phaéton*. Il n'est point dans sa conversion dont la sincérité nous paraît indiscutable, mais dans les combats intérieurs qui l'ont suivie, qui se sont prolongés jusqu'à la veille de sa mort, jusqu'à l'heure où son âme, apaisée par la souffrance, prit la même sérénité que dut avoir son visage après le dernier soupir. Les contradictions qu'on relève dans sa vie en traduisent les alternatives comme nos ombres traduisent nos gestes. M. Masson-Forestier avait raison de percevoir l'accent d'une confession intime dans ces strophes où le poète, s'inspirant d'un passage de Saint Paul, s'écriait :

Mon Dieu, quelle guerre cruelle!
Je sens deux hommes en moi :
L'un veut que, plein d'amour pour toi,
Mon cœur te soit toujours fidèle,
L'autre, à tes volontés rebelle,
Me révolte contre ta loi.

Hélas! en guerre avec moi-même,
Où pourrais-je trouver la paix!...

Il a vécu au milieu des siens dans une demi-solitude où les retours offensifs de sa nature et de son génie ajoutaient à son horreur physique de la mort l'effroi des comptes qu'il aurait à rendre à Dieu. Ce grand ambitieux admirait entre tous ce vers de Corneille :

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.

« Il faut, disait-il à son fils, connaître le cœur humain comme Corneille l'a connu pour avoir su dire de l'ambitieux qu'il aspire à descendre. » Lui aussi, du faîte où il était monté, il aspirait parfois à une Chartreuse où il ne serait plus rien, où les bruits du monde ne lui parviendraient plus. Mais ce monde, il ne pouvait pas s'en séparer. Il demandait à Dieu que son fils aîné fût en mesure « de se passer de ses petits services, afin de commencer à se reposer ». Il voudrait se persuader que son amour paternel exige qu'il aille à la cour. Mais une ombre sur le visage du roi l'inquiète et l'épouvante. « Il est aussi anxieux, dit M. Le Goffic, de se relever dans la faveur royale que mécontent contre lui-même qui, malgré l'extrême ardeur de ses sentiments religieux, ne trouve pas la force de rompre avec un milieu et des habitudes dont il mesure les dangers à leur puissance de séduction. » Et, dans sa dernière lettre, déjà très malade, il ne songe qu'à se mettre en état de faire un long séjour à Marly.

Sur son lit de mort, dans les affres de la maladie, il soupira : « Je n'ai jamais eu la force de faire pénitence. Quel avantage pour moi que Dieu m'ait fait la miséricorde de me donner celle-ci! » Il se calomniait : sa pénitence avait duré pendant les vingt années où il s'était appliqué à châtier sa nature, sans pouvoir en extirper l'orgueil et l'ambition. C'est un rude cilice que l'amour de Dieu, quand on le porte au milieu d'honneurs dont on sent à la fois la vanité et l'invincible attrait. Et sa pénitence dure encore, puisque la beauté de son œuvre ne nous empêche point de scruter sa vie, d'essayer d'en atteindre les fibres les plus douloureuses et les plus secrètes, de ramener à la lumière des actes qu'il aurait voulu ensevelir dans la nuit éternelle, de lui chicaner, par delà le tombeau, la sincérité d'une conversion qui lui coûta tant de misères. N'a-t-il pas durement expié la gloire d'être un des plus beaux génies que la France ait connus?

André Bellessort.

LA BIBLE DES NOËLS ANCIENS

Les noëls, les vieux noëls de nos pères, — ceux que l'on chantait gaiement dans les maisons, durant la veillée sainte, avant la messe de minuit, puis, en troupes joyeuses, pour se rendre à l'église, enfin, en chœur, devant la crèche illuminée; ceux que tous, petits et grands, connaissaient et aimaient; ceux qui, pendant les fêtes de la Nativité et même depuis le début de l'Avent jusqu'à l'Epiphanie, faisaient partie de la vie familiale, religieuse, sociale, — que sont-ils devenus? Pourquoi ont-ils peu à peu disparu de nos traditions, de nos habitudes, comme de vieux amis incompris que l'on dédaigne ou dont on rougit?

L'Eglise a toujours été conservatrice. Les plus belles hymnes de sa liturgie furent composées, il y a des siècles, par un saint Augustin, un saint Bonaventure, un saint Thomas d'Aquin. Sans doute, écrites dans une langue devenue invariable, elles ont plus facilement doublé le cap redoutable du temps; imposées au clergé, aux fidèles, dans les offices, par les lois rigoureuses de la discipline ecclésiastique, elles trouvèrent et trouvent encore dans cette ordonnance même une source féconde d'immutabilité.

Cependant la plupart des noëls d'autrefois que nous rencontrons de ci, de là, partout, dans de vénérables et poussiéreux recueils, n'ont pas été écrits dans la langue gracieuse, mais démodée qui fut celle du Roman de Renard ou du Roman de la Rose.

Cette délicate poésie religieuse date, dans son ensemble, de la fin du seizième et du commencement du dix-septième siècles. A part quelques termes archaïques faciles à comprendre, souvent expressifs, et sauf l'absence de certains mots modernes que l'on ne saurait regretter, c'est bien notre français actuel. Pour les déchiffrer, il est inutile d'avoir affronté avec succès l'examen de l'école des chartes : il suffit de les lire.

Y aurait-il pour les chants religieux qui ne font pas partie de la liturgie proprement dite une mode tyrannique et exclusive comme il y a une mode pour la poésie et la musique profanes? Les

sentiments qui ont fait tressaillir l'âme des générations précédentes en face des grands mystères de la religion, la manière dont ils furent exprimés, tout ce passé qui nous a formés seraient-ils devenus maintenant indignes de notre esprit, de notre cœur ; et notre mentalité aurait-elle tant changé que, reniant la forme de ces vieux poèmes, — car ce sont de vrais poèmes, — il nous faille traduire autrement notre état d'âme devant les vérités de la foi qui, elles, ne changent pas ?

S'il en est ainsi, avouons-le, notre dédain ne nous a pas grandis. Nous avons le plus souvent remplacé ces petits chefs d'œuvre par des cantiques d'une phraséologie creuse et d'une assez pauvre versification. Si le peuple chrétien, dans les cérémonies religieuses, les enfants, dans leurs catéchismes, y voient encore une occupation qui soutient l'attention par le chant, ils n'y trouvent plus, hélas ! l'intérêt d'autrefois et ne s'y attachent pas.

A notre époque, où les esprits cultivés recherchent avec un soin jaloux les productions anciennes : vieux tableaux et vieux livres, sculptures encore grossières, enluminures naïves, il est bon de tirer de l'oubli les vieux noëls. Ce sont d'intéressantes manifestations de la vie religieuse de nos pères. Ils y ont mis tant de piété, tant de poésie, tant d'esprit !

Quelques recueils de noëls anciens ont été récemment publiés[1]. On y découvre de vraies merveilles que je voudrais simplement mettre en lumière. En dehors même de leur caractère religieux, à ne considérer que leur valeur littéraire et la psychologie qu'ils révèlent, ces documents ne sont-ils pas déjà des témoins précieux servant à expliquer un âge disparu ? Ne sont-ils pas, eux aussi, des *morts qui parlent ?*

I

Les quatre semaines de l'Avent figuraient, en abrégé, dans la pensée de nos pères, les quatre mille ans traditionnels pendant lesquels l'humanité déchue aurait attendu la venue du Sauveur. C'était un temps de préparation à la grande fête de la naissance de l'Enfant-Dieu. On ne pensait qu'à lui et, se mettant dans les sentiments des patriarches, des prophètes qui soupirèrent après la délivrance, on répétait sans cesse ce refrain que nous avons, du moins, conservé et chanté aux jours heureux de notre enfance :

Venez, divin Messie,
Sauvez nos jours infortunés.

[1] Je citerai particulièrement : *Noëls Anciens*, avec les airs notés, par M. l'abbé Janel. (Gaume.)

Pour se présenter à la crèche avec l'innocence des bergers, avec la foi des mages, le peuple chrétien tout entier vivait ces jours d'attente dans la prière et aussi dans la pénitence. Au moyen âge, pendant cette période de l'année liturgique, on jeûnait plusieurs fois par semaine; les réunions, les distractions profanes étaient interdites et personne n'aurait eu seulement l'idée de se dispenser, sans motif, des offices plus solennels et plus nombreux. La vie religieuse était tellement entrée dans la vie sociale qu'elle se combinait harmonieusement avec elle et la complétait.

En ce temps donc où l'Avent avait une réelle signification par ses cérémonies et ses coutumes, le problème qui attirait le plus la pensée, l'attention de nos pères et excitait davantage leur curiosité était incontestablement celui du paradis terrestre, de la tentation, de la chute de l'homme et de leurs conséquences.

Ce grand drame de leurs origines exerce sur leur esprit une telle influence qu'ils arrivent à s'identifier avec les événements de la Bible et à en parler comme si ces scènes s'étaient passées sous leurs yeux et, pour ainsi dire, dans leur propre famille. Ils se complaisent à la pensée du bonheur parfait dont devaient jouir nos premiers parents dans leur état d'innocence; ils frémissent à l'arrivée du serpent et l'insultent, ils reprennent énergiquement Eve de sa curiosité et de son orgueil; ils traitent Adam avec pitié ou avec moquerie; ils donnent leur approbation sans réserve à la sévérité du jugement de Dieu et acclament, avec une joie, une espérance intenses, un enthousiasme débordant, le Sauveur qui va venir.

La plupart des noëls que l'on chantait pendant l'Avent traitent ces différents sujets avec une abondance de détails vraiment extraordinaire et parfois avec un tour badin où nous retrouvons quelques traces de ce sel gaulois, si cher à nos aïeux et qui ne fut que rarement immoral.

Sans doute, ces chrétiens d'un autre âge ne se seraient jamais permis, dans leur foi forte et confiante, la moindre discussion sur ces graves problèmes religieux. Mais la nature de certains faits excite leur ardente imagination, provoque une verve toujours éveillée. Ils les représentent alors de la manière la plus piquante, avec des réflexions railleuses, mais aussi avec une candeur, un naturel parfaits, sans même avoir l'air de songer que cette liberté d'allure, ce sans-façon pourraient paraître une incorrection, un manque de respect envers les choses saintes qu'ils vénèrent.

Il est impossible de ne pas citer en entier ce délicieux poème plein de finesse, de grâce, d'émotion qui, en quelques strophes seulement, peint avec tant de pittoresque, à la manière d'un Jan

Steen ou d'un Breughel la scène du paradis terrestre et en tire la moralité :

Qu'Adam fut un pauvre homme
De nous faire damner
Pour un morceau de pomme
Qu'il ne peut avaler.
Sa femme sans cesse
Le flatte, le presse
D'en goûter un petit,
Croyant que la sagesse
Que le diable avait dit
Gisait dans ce fruit.

Cependant notre père
Que le morceau pressait,
Tout rouge de colère
Sa femme maudissait.
Perfide, cruelle,
Crédule, rebelle,
Tu trompes ton époux :
Que dira notre Maître?
Fuyons et cachons-nous,
Je crains trop son courroux.

A ce bruit déplorable
Dieu descend promptement
Et d'un air tout aimable,
Appelle doucement :
Mon Eve, ma fille,
Epouse gentille,
Adam de moi chéri!
Mais de leur domicile
Ni femme ni mari
Ne disent : me voici.

L'Auteur de la nature
A qui rien n'est caché
Sous un tas de verdure
Découvre Adam couché,
Tout triste, tout pâle
Qui tremble, tout sale
De s'être ainsi traîné,
Qui répond : « C'est la femme
Que vous m'avez donnée
Qui m'a presque damné. »

La femme à cette plainte
Contre Adam se défend
Et dit que sa contrainte
Ne vient que du serpent.
Que dire, que faire?
De rire, de braire [1]
Ce n'est pas la saison.
Dieu leur ouvre la porte
Et comme de raison
Leur défend sa maison.

Cette triste infortune
Causa tous nos malheurs :
La vieillesse importune,
Les plaintes et les pleurs.
La peste, la guerre
Par toute la terre
S'épandit à son dam
Pour expier l'offense
De notre père Adam
Dans chaque descendant.

L'imagination de nos pères les conduisit parfois à des descriptions naturalistes qui, placées dans des cantiques, indigneraient aujourd'hui certaines âmes pieuses, trop promptes peut-être à se scandaliser. Que voulez-vous? Ils se mettaient tout entiers dans ces naïves et touchantes productions. Ils ne croyaient pas qu'un sujet religieux interdit à l'auteur d'avoir de l'esprit ni qu'un poème sacré dût être forcément ennuyeux et morose. Nous trouvons, du reste, dans leurs excès mêmes, plus de simplicité, d'innocence, de confiance en Dieu que l'on n'en rencontre ordinairement de nos jours. Lisez donc, et sans y vouloir trouver à redire, ces quelques extraits de deux exquis noëls :

[1] Faire l'âne, faire la bête.

Un jour le démon quitta
Son maudit repaire,
Par la porte il s'échappa
Ou par la chattière.
Dans Eden il s'en allait,
Où dame Eve demeurait,
Tra la la deri dera,
Porter la misère.

Vous êtes, ce lui dit-il,
Bien logée, dame Eve,
Vos arbres, chargés de fruits,
De fleurs sont en sève.
On ne sent point là de vents,
Toujours règne le printemps,
Tra la la...
La maline de bête.

Adam venait promptement;
Le serpent s'avance,
Il lui fait son compliment
Et la révérence,
Disant : Bonjour, vieil ami,
Vous pouvez au paradis
Tra la la...
Bien faire bombance.

Cependant le tentateur accomplit son œuvre. Il admire le fruit défendu, il enlace l'arbre de vie, et, saisissant la pomme :

A dame Eve il en offrit,
Elle était friande,
Dans la pomme elle mordit.
La pauvre innocente!
En tendit au père Adam
Qu'y planta d'abord les dents,
Tra la la...
Maudite pitance!

Quand le diable a fait son coup
D'abord il déniche :
Adam se voit tout à coup
Tout nu, sans chemise :
Ma femme, qu'avons-nous fait?
L'enfer nous avons gagné
Tra la la...
Par notre sottise.

Alors, ils se sauvent, et, de désespoir,

Ils se vont coucher tous deux.

Voici maintenant la conclusion, qui contient la pointe de malice nécessaire au couplet final :

Allez-vous en labourer,
Leur dit Dieu, sur terre,
Car plus vous ne méritez
D'être en ce parterre.
Adam, tu travailleras,
Eve, tu l'obéiras,
Tra la la...
Tu n'as guère à faire.

Le second noël, dans sa joie exubérante et vraie, n'est pas moins curieux :

Le diable peste, enrage
D'être dedans l'enfer,
Il est tenu en cage,
Ce maudit Lucifer.
Il est dans la chaudière
D'huile et d'autre matière,
Et turlu, turlutu
Il n'en sortira plus.

Pourquoi vilaine bête,
As-tu tenté Adam?
Qu'avais-tu dans la tête,
Dis, malheureux Satan?
Il nous tenait, le traître,
Mais voici le grand Maître,
Et turlu, turlutu,
Qu'est pour nous descendu.

Le père du mensonge
Doit s'attendre à griller,
Pour nous il faut qu'il songe
A rétrécir l'enfer,
Il voulait dans l'espace
Choisir trop haut sa place;
Et turlu turlutu
Et dans l'abîme il chut.

Pour tout palais le diable
A sa triste prison,
En ce lieu pitoyable
Il enrage à foison.
Laissons-le dans les flammes,
Il n'aura pas nos âmes;
Et turlu turlutu
S'il brûle c'est pour lu [1]

Passant par les villages,
Crions de tous côtés
Que tous ceux qui sont sages
S'en viennent apporter
Des présents au bel Ange,
Qui est dans cette grange
Et turlu, turlutu
Qui est couché tout nu.

* * *

La grande scène de l'Annonciation, que tant de peintres du moyen âge ont représentée sous les aspects les plus divers et parfois les plus inattendus, ne pouvait être oubliée dans les noëls préparatoires à la fête de la Nativité. Ils ne nous montrent pas, comme certains primitifs du quatorzième et du quinzième siècles, la Vierge à genoux en son oratoire et, un anachronisme curieux, récitant son chapelet au moment où l'ange Gabriel se présente à ses regards surpris. Mais ils décrivent avec complaisance, et à leur façon, l'apparition de l'ange et l'attitude de Marie.

Voici comment Gabriel prit un corps et vint sur la terre. Vous trouverez certainement l'explication simple et facile :

Il descend du firmament
Jusqu'au second élement,
Duquel il se forme un corps,
Chose à lui possible,
Etant nécessaire alors
Qu'il se fit visible.

Pour connaître les détails de cet étonnant mystère, les paroles prononcées, les sentiments éprouvés, nos poètes religieux n'hésitent pas à mettre la Vierge sainte en scène, à l'interroger, à nous donner ses réponses :

Dites-nous, Vierge et Mère,
Quand Gabriel
Vous parla du mystère
De l'Eternel,
Que vous dit-il et quelle conférence?
Tout est de conséquence,
Instruisez un mortel.

Il me dit : « Vierge sainte,
Baissant les yeux,
Vous deviendrez enceinte
Du Roi des Cieux,
Du Créateur de la terre et de l'onde,
Qui gouverne le monde
Et remplit tous les lieux ».

Marie s'est inclinée devant la volonté divine. La mission de Gabriel est terminée. Il part. Le mystère s'accomplit :

A ces mots l'Ange triomphant
Franchit les barrières du monde
Et l'Esprit Saint au même instant
Signale sa vertu féconde.

Le corps du Verbe tout-puissant
Se forme au sein d'une mortelle
Et par ce miracle éclatant
Nous donne une gloire éternelle.

[1] Abréviation de *lui*.

II

Nous voici arrivés à la belle nuit de Noël. Le peuple chrétien fêtait cet anniversaire comme s'il se trouvait en Judée, au moment même de la naissance du Sauveur, comme si Jésus venait réellement au monde pour la première fois. Il attendait avec une sainte impatience, on pourrait dire une vraie anxiété, l'heure solennelle de minuit où, en grand cortège, l'Enfant-Dieu était porté à la crèche préparée d'avance et où la messe de la nuit se célébrait avec pompe, en attendant les messes de l'aurore et du jour.

Il y avait des noëls spéciaux pour chacune de ces cérémonies distinctes. J'extrais tout d'abord les plus intéressants couplets de ceux que les fidèles chantaient dans les rues, par les chemins, en se rendant à l'église. Ils marchaient en groupes joyeux, des torches ou des lanternes à la main pour éclairer la route, s'arrêtant parfois aux portes des maisons pour appeler et attendre des voisins.

Se souvenant du pénible voyage que firent, de Nazareth à Bethléem, Joseph et Marie pour se soumettre à la loi du recensement, de leur arrivée pleine de fatigue à la tombée de la nuit, de leur impossibilité de trouver un logis, nos pères les suivent pas à pas dans ces douloureux moments, les font parler et agir sous nos yeux :

La Sainte Vierge.

Aidez-moi donc, de grâce,
Je ne puis plus marcher;
Je me trouve bien lasse,
Il faut pourtant chercher.

Saint Joseph.

Allons, chère Marie,
Devers cet horloger,
C'est une hôtellerie,
Nous pouvons y loger.

La Sainte Vierge.

La maison est bien grande
Et semble ouverte à tous;
Cependant j'appréhende
Que ce n'est pas pour nous.

Saint Joseph.

Mon cher Monsieur, de grâce
N'avez-vous point chez vous
Quelque petite place,
Quelque chambre pour nous?

L'hôte répond :

Pour des gens de mérite
J'ai des appartements,
Point de chambre petite
Pour vous, mes bonnes gens.
. . . .

Mais, dans ce noël angevin, se trouve une curieuse particularité. L'auteur fait parcourir à Joseph et à la Vierge toutes les hôtelleries qui existaient alors à Angers et dont il cite les noms : partout ils sont accueillis avec la même dureté, par un semblable refus. A cette époque, où le souci de la couleur locale se faisait moins vivement sentir qu'aujourd'hui, où l'impitoyable critique historique n'existait pas encore, on ne se gênait pas pour mêler les

événements de sa propre vie, les lieux qui leur formaient un cadre familier à l'existence des grands personnages des temps passés. Les peintres du moyen âge, de la renaissance, ceux mêmes du dix-septième et du dix-huitième siècles n'agissaient pas autrement. Il suffit de se rappeler les *Noces de Cana* de Paul Véronèse où, au milieu de portiques somptueux, devant de riches vaisselles, l'assemblée qui entoure le Christ est revêtue de pourpoints et de brocart.

Voici donc la pittoresque course que l'on fait accomplir à la Mère de Dieu et à son saint époux, à travers les rues d'Angers transportées à Bethléem :

Saint Joseph.

Auriez-vous, Monsieur l'hôte,
Maître de l'*Arbre-Vert*,
Quelque grenier ou grotte
Pour nous mettre à couvert?

L'hôte.

Dans un coin, sur la paille,
Avec tous les valets
Et toute la racaille,
Si vous voulez, allez.

Saint Joseph.

Voyons le *Cheval-Rouge*.
Madame de céans,
Avez-vous quelque bouge
Pour de petites gens?

L'hôtesse.

Vous n'avez pas la mine
D'avoir de grands trésors,
Voyez chez ma voisine
Car, quant à moi, je dors.

Saint Joseph.

Monsieur des *Trois-Couronnes*,
Avez-vous logement,
Chez vous, pour deux personnes,
Quelque trou seulement?

L'hôte.

Vous perdez votre peine,
Vous venez un peu tard,
Ma maison est fort pleine,
Allez quelque autre part.

Saint Joseph.

Monsieur du *Pain-Céleste*,
Auriez-vous, par hasard,
Quelque chambre de reste
Ou quelque coin à part?

L'hôte.

Voilà de nos bons hôtes
Dont nous aurons grand gain,
Avec un pied de crotte;
Vous reviendrez demain.

Saint Joseph.

Monsieur du *Très-Bon-Guide*,
De grâce, logez nous
Dans quelque chambre vide
Ou quelque coin chez vous!

L'hôte.

Nous n'avons point de place,
Nous coucherons sans draps
Ce soir sur la paillasse
Sans aucun matelas.

Saint Joseph.

Monsieur du *Bout-du-Monde*,
Peut-on loger chez vous?
Avez-vous tant de monde
Qu'il n'y ait un lit pour nous?

L'hôte.

Ni lit ni couverture;
Vous courez grand hasard
De coucher sur la dure,
Je vous le dis sans fard.

Saint Joseph.

En attendant, Madame,
Que d'autre part j'aie vu,
Permettez que ma femme,
Chez vous repose un peu.

L'hôtesse.

Très volontiers, mamie,
Mettez-vous sur ce banc,
Monsieur, voyez la *Pie*
Ou bien le *Cheval-Blanc*.

L'hôtesse à la Sainte Vierge.

Excusez ma pensée,
Je ne puis le cacher,
Vous êtes avancée
Et prête d'accoucher.

L'hôte appelle sa femme.

Viendras-tu, babillarde?
Veux-tu passer la nuit?
Te faut-il être de garde
Sur la porte, à minuit.

La Sainte Vierge.

Je n'attends plus que l'heure :
Non, je n'ai plus de temps,
Et ainsi je demeure
A la merci des gens.

L'hôtesse à la Sainte Vierge.

C'est mon mari qui crie,
Il faut me retirer;
Hélas! je suis marrie
Qu'il faut nous séparer.

Cependant, puisqu'on réveillait les gens pour les conduire à l'église, on ne pouvait le faire qu'en musique, avec quelques malices :

Allons, ma voisine,
Minuit est sonné;
Il est temps qu'on s'achemine,
Le petit Jésus est né.

Ce sont des jeunes gens qui doivent chanter. Ils sont pieux, mais gais, quelquefois galants :

Veuve si jolie,
Debout, il est jour;
Je vous ai assez suivie,
Suivez-moi à votre tour.

— Je crains si je veille
De me trouver mal.
— Tu n'as pas frayeur pareille
Pour aller au bal.

Veux-tu, Isabelle,
Voir l'enfant nouveau?
Quoique je te trouve belle,
Il est mille fois plus beau.

— J'ai peur qu'on nous vole,
Je crains les filous;
Mais j'entendrais sa parole
Tantôt du Père Bourdaloue.

Ce dernier trait indique la date du noël.

*
* *

La messe de minuit est terminée. On entoure la crèche. C'est l'heure de célébrer la foi des bergers et leur empressement à se rendre à l'étable de Bethléem. On fait alors parler ou plutôt chanter les principaux personnages de ce grand drame sacré. A travers la nuit claire de l'Orient, les voix harmonieuses des anges appellent les bergers couchés près de leurs troupeaux, dans les prairies qui entourent la ville :

Sus, sus, bergers, réveillez-vous.

Les bergers entrent en scène à la façon du chœur dans la tragédie antique; ils regardent, apprécient et tirent la moralité du drame :

Les bergers.

Allons donc, bergers, il est temps,
Allons lui porter nos présents
Et lui faire la révérence ;
Voyez comme Jeannot y va ;
Suivons-le tous en diligence,
Et nos troupeaux, laissons-les là.

Charlot lui porte un agnelet,
Son petit-fils un pot de lait
Et deux moineaux dans une cage,
Robin lui porte du gâteau,
Pierrot du beurre et du fromage
Et le gros Jean un petit veau.

Après avoir fait nos présents
Avec de petits compliments,
Autour de lui tous en cadence
Nous lui donnerons le bonsoir
Et lui ferons la révérence :
Adieu, poupon, jusqu'au revoir.

Quelquefois même, c'est un véritable dialogue musical qui s'établit entre les pastoureaux. Le noël qui suit devait être chanté et joué devant la crèche par plusieurs personnes ou enfants représentant les divers bergers. Tout y est d'une fraîcheur, d'une naïveté, d'une paysannerie délicieuse.

Guillot.

Soyons rendus tout des premiers
Pour le baiser, pour l'adorer,
Pour chauffer ses drapeaux [1],
Pour le bercer, pour lui chanter
Nos refrains les plus beaux.

Colin.

Oui, mais voilà mon embarras :
Que dire quand nous serons là-bas
Pour notre compliment?
Çà, Guillot, que diras-tu là
Quand tu verras l'enfant?

Guillot.

Je lui dirai : bonjour, Monsieur,
Comment se porte le bon Dieu
Et tous, là-haut, chez vous?
Vous voilà donc dans notre lieu,
Nous en sommes ravis tous.

Colin.

Pour moi qui ne suis point hardi,
Je m'inclinerai devant lui
Comme pour un compliment,
Il croira bien sûr que je dis
Merveille entre les dents.

Lucas.

Après avoir pris mon bonnet,
M'être mouché pour être net
Et fait mes compliments,
Si je ne suis trop effrayé,
Je dirai tout simplement :
Serviteur, bon Dieu, nous voici,
Vous vous portez bien, Dieu merci,
Vraiment j'en suis charmé,
Je me porterais bien aussi,
Mais je suis enrhumé.

Mon bon Jésus, quand je vous vois,
Je suis tout remué de joie,
L'aise me fait chanter ;
Je me donne à vous mille fois
Et je veux vous aimer.

Mon grand'père autrefois trouva,
C'était, je crois, dans l'almanach,
Que vous deviez venir ;
En mourant il me commanda
De toujours vous servir.

Faites-moi savoir sans façon
Ce qu'il faudrait que nous fassions
Pour plaire à vos bontés,
A seule fin que nous soyons
De ceux que vous aimez.

Guillot.

Ah! jarni! t'es le plus savant,
Eh! bien, Lucas, marche devant
Et parle pour nous tous.
Qui croyait que tu en savais tant?
T'es bien plus fin que nous.

[1] Petits draps servant à emmailloter un enfant.

L'idée d'offrir à l'Enfant-Dieu ce qui pouvait lui être nécessaire pour se nourrir, se vêtir, se loger revient en de nombreux noëls. Nos pères se complaisaient à la pensée de déposer ainsi leurs biens aux pieds de Jésus. Ils la mettaient en pratique. A l'occasion de la Nativité, les fidèles se faisaient un devoir et une joie d'habiller des enfants pauvres, de nourrir les malheureux qui passaient, le long du chemin, en demandant l'aumône au nom du Dieu fait homme et venu ici-bas, dénué de tout, comme eux :

Hâtons-nous d'aller voir l'enfant
Couché dans une grange,
Son petit corps de froid tremblant
Sans drapeau ni sans lange.
Elle n'a pas le moindre haillon [1],
La Vierge et Mère du Poupon ;
Le bœuf et l'âne près de lui, benoni
Du froid le mettent à l'abri, cher ami.

La femme du jeune Colas,
Georgette et Madeleine
Préparent des linges, des draps
Un' couverte de laine,
Mais elle n'a pas de trousson, [2]
La Vierge et Mère du Poupon ;
Perrette lui en a fourni, benoni,
C'est pour endormir le petit, cher ami.

Mais admirez surtout cette jolie idée :

Et moi je suis plutôt d'avis
De retirer ce petit Fils
De l'étable en ma maisonnette,
Où j'ai préparé sur deux bancs
Un lit en forme de couchette,
Et des linceuls [3] qui sont tout blancs.

Dès aujourd'hui, dans ce dessein,
Sans attendre jusqu'à demain,
Je veux quitter ma bergerie,
Et j'abandonne mon troupeau
Pour mieux garder, toute ma vie,
Dans ma maison ce seul Agneau.

*
* *

Chaque maison, en cet heureux temps, contenait dans sa principale pièce une crèche faite de bois, de paille, de mousse où se trouvait couché l'Enfant-Dieu. On l'éclairait, le soir, de verres de couleur remplis d'huile et de cierges de cire aux teintes variées.

Pendant le réveillon pieusement joyeux qui suivait la messe de minuit, et durant les jours où se poursuivait la fête, on représen-

[1] C'est-à-dire aucun vêtement de rechange, si usé soit-il.
[2] Synonyme populaire de trousseau.
[3] Linges pour couvrir ou envelopper.

tait, on chantait devant cette crèche les noëls appris à l'avance. Pour mieux adorer Jésus, on faisait appel à toutes les créatures du Bon Dieu. Les oiseaux, les fleurs étaient de la partie et apportaient au nouveau-né le tribut de leurs hommages.

Voici d'abord quelques extraits du noël des *oiseaux :*

Au monarque suprême
L'*aigle* dit : Je suis roi,
Partout, je fais la loi;
Je suis empereur même,
Mes armes en font foi;
Mais de mon diadème,
L'honneur n'est dû qu'à toi.

Plaintive *tourterelle*
Tu lui fais tendrement
Ton petit compliment,
Car ton cœur te révèle
Qu'un état si touchant
Est matière nouvelle
A ton gémissement.

La *linotte* fabrique
Dans son petit cerveau
Au doux fils du Très-Haut
Un motet magnifique
Et d'un air si nouveau
Que jamais la musique
N'eut de charme si beau.

Le *pinson*, non moins sage,
Divertit le Sauveur,
Lui disant de bon cœur
Dans son petit langage :
Je vous aime, Seigneur,
Recevez mon hommage,
Je vous suis serviteur.

Le *chardonnet* s'élance,
Puis d'un air jovial
Dit : Je suis cardinal
Et le chapeau, je pense,
Ne me va pas trop mal.
Bénis mon Eminence,
O Seigneur sans égal!

Une petite *abeille*,
Bourdonnant un fredon,
S'approcha du Poupon,
Lui disant à l'oreille :
J'apporte du bonbon;
Il est doux à merveille.
Goûtez-y, mon Mignon.

Voici *margot la pie*,
Qui venait en sautant
Et dans son bec tenant
Quelque friponnerie
Pour donner à l'enfant;
Doux Jésus, je vous prie,
Recevez mon présent.

C'est le *corbeau* qui n'ose
Faire entendre sa voix;
Il apporte une noix,
N'ayant rien autre chose
Digne du Roi des Rois;
Doucement il la pose
Et s'en retourne au bois.

Portant sa crête altière
Et sa queue en cerceau,
Près de l'humble berceau
Le *coq*, d'une voix fière,
Chante : Coquerico!
J'annonce la lumière;
Salut! Astre nouveau!

Dans la même chaudine
Arriva le *dindon*.
Aux pieds de l'Enfançon
Le voilà qui s'incline;
Par un noble abandon
Il s'offre à la cuisine
De la sainte maison.

L'*oie*, avançant la tête,
Se tient l'oreille au guet,
Apporte un fin duvet,
Avec l'air pas trop bête,
Au cher Enfantelet
Dit : Jamais on ne fête
Sans moi le cher nolet.

Le *rossignol*, à l'ombre
Des palmiers d'alentour,
Laissa passer son tour,
Et sur des airs sans nombre
S'exerçant tout le jour
Attendit la nuit sombre
Pour mieux faire sa cour.

N'oublions pas l'amusante conclusion :

Serons-nous immobiles
A tous ces mouvements?
Si nos corps sont pesants,
Rendons nos cœurs agiles
Et par des vœux ardents
Suivons les volatiles,
Alors qu'il en est temps.

Arrivons maintenant au noël des *fleurs :*

La rose.

Notre bon Maître
Vient de paraître,
Notre bon Maître
Vient en ces lieux.
Je veux lui former sa couronne,
Puisqu'il est le Roi des cieux :
La qualité de reine qu'on me donne
Veut que je sois la couronne d'un Dieu.]

La tulipe.

Comment tu oses,
Petite rose,
Comment tu oses
M'ôter l'honneur :
Cette autorité souveraine
Que tu prends sur chaque fleur
N'empêche pas que je n'en sois reine.
Ainsi je dois couronner le Sauveur.

La violette.

e le mérite
Quoique petite,
Je le mérite
Ce grand honneur.
On voit dans mon humble figure
Comme ce divin Sauveur
S'est fait enfant, a souffert la froidure
Pour des mortels être le Rédempteur...]

Le jasmin.

Quoique je puisse
Avec justice,
Quoique je puisse
Le disputer,
Pour éviter toute querelle
Il nous faut toutes mêler;
La couronne en sera beaucoup plus [belle :
Unissons-nous, c'est assez disputer.

Les représentants des diverses situations sociales, des différents corps de métiers : les rois, les prélats, les nobles, les riches, les marchands, les artisans, paraissent, à leur tour, en face de la crèche. A tous on donne des conseils, on décoche même quelques traits, et la parfaite égalité qui doit régner à Bethléem s'en trouve ainsi mieux établie.

Aux *prélats* on dit, en parlant de Jésus, pour rabattre leur orgueil et stimuler leur zèle :

Puissances de l'Eglise,
Venez à votre tour,
D'une âme *plus soumise*
Faites-lui votre cour.
Auprès de son berceau
Vous devez vous instruire :
Pour bien veiller sur un troupeau
Il faut de ce divin Agneau
Apprendre à le conduire.

Les *gens de qualité* reçoivent également cette petite leçon d'humilité :

Vous de qui la naissance
Fait le mérite entier,
Voyant son indigence,
N'ayez plus l'air si fier;
Cherchez en ce recoin
Un Dieu dans la bassesse;
Quoique le Ciel en soit témoin,
Il cache sous un peu de foin
Son titre de noblesse.

On se venge des *magistrats*, ordinairement plus redoutés qu'aimés, par le couplet suivant :

Pour vous, gens de justice,
Apprenez par sa voix
Qu'il faut que tout fléchisse
Sous ses suprêmes lois.
Ne soyez pas si vains;
C'est le dernier refuge;
Le sort du monde est en ses mains.
Si vous jugez tous les humains,
Il sera votre juge.

Les *marchands*, qui vendent toujours trop cher, sont quelque peu houspillés :

Et toi, marchand avide,
Tant en gros qu'en détail,
Pour un profit sordide
Toujours dans le travail,
Tu pourrais faire mieux.
Approche et considère
Que l'enfant qui naît en ces lieux
Est un marchand qui vend les [*cieux*.
O quel achat à faire !

Mais retenez aussi, Mesdames, le sermon que reçoivent, à cette occasion, les *coquettes :*

Pour vous, beautés coquettes,
De tout âge, de tout rang,
Laissez sur vos toilettes
Et ce rouge et ce blanc;
De votre Créateur
Vous détruisez l'image
Par le secours d'un *art trompeur*.
Pourquoi de ce divin Auteur
Réformez-vous l'ouvrage?

Cette apostrophe convient à tous les temps... Mais passons et ne stigmatisons pas davantage ces *mondaines* qui, appelées à leur tour, ne trouvent qu'à dire :

Aurons-nous pas de la dragée
Et du gâteau?

Et en parlant de la Vierge :

Au moins est-elle bien coiffée
De fins réseaux?
Et sa couche est-elle étoffée
De fins rideaux?

Le noël les raisonne tant et si bien que, convaincues et repentantes, elles finissent par chanter elles-mêmes :

Exempte-nous, très chère Dame,
De tout orgueil,
Quand du corps partira notre âme,
Fais-lui accueil,
La présentant, grande Princesse,
A ton cher Fils,
Pour participer la liesse
De Paradis.

*
* *

Les congrégations religieuses ne pouvaient être oubliées. Florissantes et puissantes à cette époque, elles excitaient à la fois l'admiration pour leurs vertus, la reconnaissance pour leurs services et l'envie pour leurs richesses. Chacune sera traitée selon ses mérites; en les faisant défiler devant l'étable, on leur distribuera des compliments et on leur dira au besoin quelques vérités. Les ordres d'hommes, selon la règle, arrivent les premiers :

Qui commencera la harangue?
Ce seront les *FrèresPrêcheurs*,
Ce sont de bons prédicateurs,
Et qui diront en plusieurs langues :
Vive, vive le Maître des Cieux
Qui vient de naître en ces bas lieux.

Les *Capucins*, quoique nu-pieds,
Ne laisseront pas d'y aller,
On les pourra faire quêter
Pour faire à l'enfant la bouillie.
Vive, vive, etc...
. . . .

Il paraît que les Frères-Minimes étaient connus pour le peu d'harmonie de leurs chants. Voyez plutôt :

On vous défend par bienséance,
Frères-Minimes, de chanter;
L'enfant pourrait s'épouvanter.
Adorez-le donc en silence.

Les bons *Pères de l'Oratoire*
Mettront en forme un argument,
Prouvant que le *Petit* est *Grand*...
Et que sur tout on doit les croire.

Les religieux, en se retirant, laissent la place aux religieuses :

Les dames *Bernardines*
S'en vont faire leur cour,
En braves pèlerines
Témoignant leur amour.
L'Enfant fit un souris
A Madame l'Abbesse
Et puis d'un air mignon, don, don,
Lui dit : Placez-vous là, la, la,
En lui faisant caresse.

Voici les *Carmélites :*
Entrez, dit le Poupon,
Venez, mes favorites,
Qu'apportez-vous de bon?
Nous apportons nos cœurs,
Ils ne sont pas pour d'autres,
Nous vous les présentons, don, don,
Votre amour les rendra, la, la,
Tous semblables au vôtre.

A tout ce que j'en juge,
Je vois venir de loin
La mère du *Refuge*,
La discipline en main,
Pour ranger les pécheurs,
Car cela les réveille;
Je crois que le Poupon, don, don,
S'il s'y en trouve là, la, la,
Leur tirera l'oreille.
. . . .

Les Bénédictines, au dix-septième siècle, ne devaient pas chanter avec la perfection d'aujourd'hui cet admirable plain-chant grégorien, si religieusement émouvant. Elles versaient dans la musique profane appliquée, mal à propos, à la liturgie sainte, et je dédie à M. Camille Bellaigue, grand propagateur de la réforme pontificale en faveur du plain-chant grégorien, la strophe qui suit :

Mères *Bénédictines*,
Venez, dépêchez-vous;
Avancez vos matines
Pour venir avec nous.
Venez mêler vos voix
Parmi celles des anges :
Apportez vos bassons, don, don,
Et vos airs d'opéra, la, la,
Pour chanter ses louanges...

. . . .

Voyez-vous dans la plaine
La *Visitation :*
Ell's courent par centaine
A l'invitation,
Le cœur tout embrasé,
Paraissant hors d'haleine.
Où les logera-t-on? don, don,
Jamais tout n'entrera, la, la,
L'étable en serait pleine.

Les sœurs *hospitalières*,
Pleines d'honnêteté,
Jusqu'à leurs mentonnières
Sentant la propreté,
Vont offrir à l'Enfant
De quoi le mettre à l'aise;
Une belle maison, don, don,
Où rien ne manquera, la, la,
Pourvu qu'elle lui plaise.

Pour remplir leurs offices,
Les sœurs du *Saint-Esprit*[1]
Vont offrir leurs services
Au Père comme au Fils,
Mais, ayant vu l'Enfant
Sur le sein de sa Mère,
S'écrient : Retournons, don, don,
On n'a pas besoin là, la, la,
De notre ministère.

Joseph, dans le silence,
Attentif, écoutait
Ce qu'en reconnaissance
La Vierge leur disait :
Nous vous aurons, mes Sœurs,
Toujours à la mémoire;
Nous nous rappellerons, don, don,
Dans le temps qu'il faudra, la, la,
Vous placer dans la gloire.

Mais il faut aussi montrer la hauteur de pensée, le sens religieux, l'émotion vraie, auxquels s'élevaient souvent la foi et la piété de nos pères. Lisez et relisez ces quelques vers, qui forment tout un sublime poème :

Entre le bœuf et l'âne gris
Dort le petit Fils,
Mille anges divins,
Mille séraphins
Volent à l'entour
De ce grand Dieu d'amour.

Entre les deux bras de Marie
Dort le Fils de vie,
Mille anges divins,
Mille séraphins
Veillent à l'entour
De ce grand Dieu d'amour.

Entre les pastoureaux jolis
Dort le joli Fils,
Mille anges divins,
Mille séraphins
Chantent à l'entour
De ce grand Dieu d'amour.

Entre les larrons sur la croix
Dort le Roi des Rois,
Mille anges divins,
Mille séraphins
Pleurent à l'entour
De ce grand Dieu d'amour.

III

Dès la vigile de l'Epiphanie, la crèche change d'aspect. Aux personnages de bois ou de pierre qui représentent les bergers, à leurs moutons, à leurs chiens, on ajoute trois statues qui figurent les traditionnels rois mages. Souvent même, ils sont accompagnés

1 Congrégation dont les religieuses assistaient les dames en couches.

d'esclaves, de dromadaires, de chameaux qui portent les présents destinés à Jésus, de toute une nombreuse et riche suite orientale.

A Florence, dans la chapelle du palais des Médicis, Benozzo Gozzoli a peint ce cortège, tel que l'imagination du Moyen-Age pouvait se le représenter, en des fresques admirables de dessin, de pittoresque et de coloris. On trouve, du reste, au musée de Munich, toute une collection de crèches particulières des quinzième, seizième et dix-septième siècles, dont les décors et les personnages constituent, dans leur ensemble, de vrais chefs-d'œuvre [1].

La fête des rois devenait tout naturellement l'occasion de nouveaux noëls, chantés, soit dans les églises, soit dans les maisons. Il devait probablement y en avoir aussi pour célébrer l'antique et touchante coutume de la galette, également traditionnelle, où la fève, qui confère une éphémère royauté, est soigneusement cachée; pour le moment solennel où le plus jeune de l'assemblée, les yeux bandés, attribuait à chacun des assistants les diverses parts du gâteau, sans oublier celles des pauvres, et où l'on buvait gaiement à la santé du « roi », à la santé de la « reine » appelée à partager sa gloire.

L'un des plus charmants noëls du temps de l'Epiphanie met aux prises les bergers qui veillent à l'étable de Bethléem et les mages qui s'y présentent. Les pastoureaux, effrayés à la vue de ces bizarres étrangers et de leur suite, commencent par crier, en ne formant qu'un seul personnage, à la manière du chœur antique :

Jésus! J'ai le cœur transi!
La laide race que voici,
Qui nous approche!
Ramassez tous vos bâtons,
Moi, je prendrai mes soches [2].

Les rois.

Nous sommes trois rois d'Orient
Qui venons, d'un cœur riant,
Dans la Judée
Pour adorer l'Enfançon
Qu'avons vu en idée.

Les bergers.

Vous me troublez mon repos.
En voilà un moricaud
Près de l'étable!
Il a le corps comme nous,
Mais c'est la tête du diable.

Les rois.

Ne vous étonnez de rien.
Car c'est un Ethiopien
Qui ne recherche
Que d'adorer à genoux
Le Dieu qui est en crèche.

Les bergers.

Morbleu! vous n'y entrerez,
Vous mangeriez le souper
Qu'on lui apporte.
Est-ce la nuit qu'il faut venir
Rôder à cette porte?

[1] Voy. dans le *Correspondant* du 25 décembre 1909, *Crèches de Noël en Bavière*, par M. André.
[2] Sabots.

Les rois.

Préparons tous nos présents
D'or, de myrrhe et d'encens
Avant l'entrée
Pour honorer l'Enfançon
Et la belle Accouchée.

Les bergers.

Le foin, la paille est son or,
La pauvreté son trésor;
Il n'en veut pas d'autres.
Voyez sa pauvre maison,
Elle vaut mieux que les vôtres.

Les rois.

Bergers, ne méprisez point
Ceux dont Dieu veut prendre soin;
C'est son étoile
Qui est venue de sa part
Et nous conduit sans voile.

Les bergers.

Qui est ce laid machuré [1]?
Est-il de la société?
Qu'il se récure;
Il ferait peur à l'enfant
Avec cette figure.

Les rois.

Bergers, ne savez-vous pas
Qu'il est venu ici-bas
Pour tout le monde?
Les plus noirs sont assez blancs
Quand ils ont l'âme monde [2].

Les mages finissent par obtenir l'entrée de la grotte et s'inclinent devant le nouveau-né, gardé par Marie :

Le roi Balthazar.

O Dieu, lui dit Balthazar
Avec un humble regard,
Que puis-je dire?
A votre immortalité
J'offrirai cette myrrhe.

Les bergers.

On sait qu'un jour il mourra
Qu'en terre on le portera
Pour quarante heures.
Et puis il ressuscitera
Sans que jamais il meure.

Le roi Gaspard.

Du plus profond de mon cœur
J'offre une coupe d'odeur,
Sur l'assurance
Que j'ai de la vérité
De sa divine essence.

Les bergers.

Je crois que c'est de l'encens,
Car qui ne le voit le sent,
La créature
Qui nous annonce le mieux
La divine nature.

Le roi Melchior.

Grand Roi, lui dit Melchior,
Recevez de moi cet or
Que je vous offre;
Il est du plus raffiné
Qui soit dedans mes coffres.

Les bergers.

Vous vous étiez entendus
Afin d'être bien reçus
Pour votre offrande;
Maintenant allez-vous-en,
Et que Dieu vous le rende.

Le clergé, en autorisant, en favorisant ces noëls populaires, n'avait pas seulement pour but d'exciter le peuple chrétien à la méditation du grand mystère de la Nativité, mais encore de lui offrir des distractions à la fois gaies, honnêtes et pieuses; par là, de lutter contre l'envahissement progressif des chansons profanes, souvent légères, parfois triviales et grossières.

Aussi, comme nous l'avons remarqué, tolérait-il, à côté de sen-

[1] Barbouillé de noir.
[2] Pure, sans tache.

timents touchants de foi et de religion, la marque de l'esprit gaulois, finement ironique, plu ôt mordant et même un peu cru.

Pour rendre ces chants plus populaires encore, on ne chercha pas à leur composer une musique spéciale. On choisit les airs connus du peuple, qui étaient dans toutes les mémoires, sur toutes les lèvres. On substitua, à des paroles profanes et souvent lestes, les vers naïfs, joyeux et pieux des noëls. Ce fut le système qu'adopta, en Vendée, au dix-huitième siècle, le bienheureux Grignon de Montfort, pour lutter contre l'immoralité de certains refrains et propager ses cantiques de mission[1].

Ici, on empruntait un air patriotique : *Tu ne l'auras pas, Anglais;* là, un refrain de cabaret : *Buvons, mes chers amis.* Les airs variaient selon que le noël était gascon, angevin, poitevin, normand : *anciens airs de chasse, airs des quatrains de Pibrac, Tous les bourgeois de Châtre, air languedocien.* La musique de certaines chansons légères chantées dans les fermes, aux noces, aux assemblées de village fut mise à contribution. Voici quelques titres indiqués pour de nombreux noëls : *Embarquez-vous, mesdames; Réveillez-vous, belle endormie; Je sers une bergère; Il n'est rien de si tendre; Nanon dormait; Femme, voulez-vous éprouver?*

Parfois, le noël commence à peu près par les paroles de la chanson qui, déformée à dessein et dirigée dans un autre sens, semble elle-même s'étonner de devenir un cantique. Ainsi : *O nuit, jalouse nuit* se transforme en : *O nuit, bienheureuse nuit. Dans nos champs, l'amour de Flore* donne : *Dans nos champs, l'amour de Jésus.* Une romance de village débutait ainsi : *Nous étions trois jeunes filles* qui... que... dont... Le noël dit :

Nous étions trois bergerettes
Auprès d'un petit ruisseau
En gardant nos brebiettes,
Naulet, nau, nau,
Qui paissaient dans le préau,
Nous vîmes voler un ange, etc.

Ce n'était pas un ange qu'elles voyaient dans la chanson. Enfin, *en passant par un échalier*, un pastoureau fit apparemment quelque sottise. Les bergers de Bethléem y passèrent à leur tour, mais ce fut pour adorer l'enfançon. Cela ne troublait pas nos pères de chanter les louanges de Marie sur le même air qu'ils avaient connu et appris pour célébrer *la belle Fanchon* ou raconter les malheurs de l'*amant frivole et volage.* Que dirait-on, de nos jours, si on faisait chanter aux enfants des catéchismes des cantiques dont les pieuses paroles seraient adaptées aux airs de *Madame*

[1] Voir, dans *les Œuvres et les Hommes* du 25 décembre 1908, les exemples d'adaptations semblables extraits du très intéressant ouvrage de M. Ernest Myrand : *Noëls anciens de la Nouvelle France.*

Angot, d'*En revenant de la revue* ou de *Viens, poupoule, viens!*

Autre temps, autres mœurs. L'esprit critique qui cherche si souvent le mauvais côté des choses et dénature les meilleures intentions n'était pas encore né; la piété des fidèles, plus profonde, plus simple et plus vraie, se scandalisait moins aisément.

*
* *

Avec l'octave de l'Epiphanie se terminait le temps de Noël, ses cérémonies grandioses, ses coutumes vénérables et charmantes, tous ces chants de piété, de gaieté et de paix qui avaient occupé l'esprit et le cœur de nos pères pendant plus d'un mois. On peut le constater, ils *vivaient* réellement leurs grandes fêtes religieuses. Les événements qu'elles rappellent demeuraient pour eux émouvants comme des événements actuels.

Il faut regretter la disparition presque totale de ces antiques traditions qui faisaient participer davantage le peuple chrétien à la vie de l'Eglise et à ses mystères. Par là, nous y unissions nos joies, nos espérances, nos tristesses, nos pensées, notre existence même. Crèches dans les familles, souhaits de Noël, Noëls joyeux, images pieuses, gâteau des rois, part des pauvres, fête des saints Innocents, et plus avant dans l'année liturgique, représentation du mystère de la Passion, part prise par les fidèles aux cérémonies grandioses, œufs de Pâques, tout cela, hélas! a trop souvent disparu ou perdu son vrai sens religieux. On a même vu, dans des cafés-concerts, quelques-uns de ces Noëls anciens tournés en ridicule, chantés avec des gestes équivoques, en prêtant ainsi à nos pères des intentions grivoises qu'ils n'avaient pas eues. La belle veillée de Noël est devenue, pour un certain monde, par une appellation profane qui cherche à exclure Dieu, *la soirée du réveillon*.

Ce serait à nous, chrétiens, d'étudier, de comprendre, d'admirer davantage l'enseignement, les traditions du passé; de les mieux faire revivre dans nos églises, dans nos familles et, par ce renouveau, de rendre la fête de la Nativité, avec ses coutumes anciennes et ses vieux chants, aussi vivante, aussi populaire, aussi universelle qu'elle l'est encore dans ce pays « traditionnel » qui s'appelle l'Angleterre. Les catholiques de la vieille et douce France oseraient-ils se déclarer impuissants, non pas à imiter les protestants anglais, mais à imiter simplement leurs aïeux et à émouvoir les libres-penseurs eux-mêmes par la célébration mieux comprise et plus touchante de l'antique Noël de nos pères?

Édouard Delepouve,
du clergé de Paris.

L'AUTRE COMBAT

Les vêpres venaient de se terminer dans la jolie église de Saint-Thomas en Vaucluse. Un léger nuage d'encens flottait encore dans le chœur. Le vieux curé, l'abbé Tégouret, termina ses oraisons; puis, s'appuyant de sa main libre aux marches de l'autel, se releva lourdement et gagna la sacristie, pendant que les fidèles sortaient peu à peu.

Tout en haut, vers le chœur, le dernier banc, dont les primitives sculptures et le ton sombre du bois disaient l'ancienneté, était occupé par une femme d'une quarantaine d'années, grande, mince, d'une extrême distinction, aux traits encadrés de cheveux prématurément blanchis. En ce moment, elle appuyait sur ses deux mains jointes son visage douloureux, et de ses yeux fatigués, soulignés de cernes maladifs, s'échappait un regard d'angoisse qui se fixait sur l'autel en instante prière. Près d'elle, une fillette, tout d'abord à genoux, se levait vivement.

Très grande, bien qu'elle eût douze ans à peine, et très belle déjà, son délicieux visage aux lignes pures, au teint d'une blancheur invraisemblable illuminé de grands yeux bleu foncé, s'auréolait de cheveux blonds. Ils s'échappaient comme une mousse d'or d'une élégante toque de fourrure pour former, sur la nuque, une lourde natte qui descendait jusqu'au bord de la jupe de velours gris de la fillette.

— Maman, permettez-moi d'aller jusqu'à la maison de Guy, demanda-t-elle tout bas.

— Mon enfant, il me semble que les vitraux s'obscurcissent. Il va pleuvoir, peut-être.

— Justement, la pluie pourrait l'abîmer.

— Ce serait un très petit malheur, répondit l'interpellée avec un léger sourire mélancolique.

— Oh! protesta l'enfant indignée.

— Va, ma chérie, puisque tu le désires si fort. Je t'attendrai ici.

Ravie, l'enfant s'agenouilla une seconde et sortit rapidement de l'église. Sur la place où s'élevait le petit édifice, débouchaient

plusieurs routes. La fillette s'élança en courant vers l'une d'elles, longée par un cours d'eau, le Rec d'or, qui dessinait le fond de l'étroite vallée entourée de hautes montagnes arides.

Dans l'église, déserte maintenant, la jeune femme priait avec ferveur, seule dans le vieux banc. Toujours le siège antique avait vu ainsi, entre ses bras raides aux frustes ornements, des femmes tendres et recueillies et des hommes à l'attitude énergique plier leurs genoux devant Dieu. C'était la place de la famille Calveytrac, la famille des notaires de Saint-Thomas qui, de père en fils, s'étaient succédé, ici, chrétiens sincères, comme en la modeste étude ils avaient fait lignée d'hommes intègres à la réputation légendaire de probité intransigeante.

Le père de Mme de la Rochetercy, — la jeune femme agenouillée, à cette heure, dans la petite église, — M. Calveytrac, occupait depuis quarante ans ces fonctions à Saint-Thomas, après son père et son grand-père. Il était resté veuf de bonne heure avec deux petites filles, deux jumelles, Jeanne et Mélite, toutes deux mariées à deux officiers, les lieutenants de la Rochetercy, deux frères aussi, derniers descendants d'une vieille famille normande où la carrière militaire était de tradition. Mais peu d'années avaient suffi à détruire le frais bonheur des deux jeunes ménages. Jeanne, son mari et leur fils furent emportés, en quelques jours, par une terrible épidémie de diphtérie qui sévissait au régiment : elle épargna leur dernière née, un bébé de quelques mois, devenu la délicieuse fillette Suzanne de la Rochetercy, qui venait de quitter l'église. Mélite adopta avec amour l'enfant de sa sœur, l'élevant à côté de son fils Guy, de six ans plus âgé que sa cousine; mais un an plus tard, un autre malheur brisait la vie de la jeune femme : son mari était tué dans une chute de cheval.

Elle était rentrée, veuve et désolée, avec les deux enfants, chez le vieux père, qui, sans mot dire, l'avait longuement serrée sur son cœur en une nouvelle adoption infiniment tendre.

Et la vie avait recommencé. Suzanne et Guy grandissaient ensemble dans la tendresse de la mère et sous la ferme direction de M. Calveytrac; les deux enfants étaient grands, beaux et blonds, vrais la Rochetercy; au physique, d'une ressemblance frappante; au moral, très dissemblables. Suzanne, d'un dévouement naïf mais passionné pour tous les siens, annonçait une nature d'une droiture et d'une tendresse exceptionnelles. Guy était à ce moment un superbe garçon de dix-huit ans, demeuré câlin et doux comme en son enfance, mais léger, paresseux et déplorablement noté par ses professeurs.

La soudaine évocation de ce tourment, en troublant sa prière,

mit une telle anxiété dans l'âme de la mère qu'elle dut s'asseoir, sous la secousse d'un violent battement de cœur, avec un peu de suffocation et une fatigue intense qui pesait sur ses membres comme une chape de plomb. Mme de la Rochetercy souffrait depuis longtemps d'une affection cardiaque qui amenait souvent des crises semblables. Elle ferma les yeux et s'accota dans l'angle du banc, perdant conscience du temps ui s'écoulait et ne remarquant pas l'obscurité qui avait envahi l'église.

En effet, au-dessus de la petite vallée provençale, un triste ciel d'automne, chargé de lourds nuages noirs, paraissait descendre de minute en minute, touchant presque, semblait-il, les montagnes dénudées qui enserraient le vallon. Un vent violent se leva. Des feuilles mortes montèrent de tous côtés en tourbillons, tandis que les sinistres brumes s'épaissississaient toujours davantage.

Courbée sous la rafale, l'enfant courait; son visage légèrement rosé par la rapidité de la marche était sans cesse fouetté par la masse floue et dorée de ses cheveux. Elle prit sous son bras sa longue natte, et, résolument, continua de lutter contre le vent d'orage et aussi contre la terreur qu commençait à sourdre dans son âme. Bientôt au flanc de la montagne se découpa une large fissure, un ravin dans lequel la fillette s'élança. Elle se jeta vers un amas de terre glaise dessinant tant bien que mal un minuscule chalet suisse; mais déjà le mauvais vent avait produit des dégâts à l'habitation enfantine. Le balcon en bois ajouré gisait à quelques pas, la girouette avait été emportée sur un buisson et la porte battait désespérément sur ses gonds de fil de fer. Suzanne replaça en hâte balcon et girouette, assujettit la porte, puis elle accumula sur le toit et autour de la maisonnette de grosses pierres qu'elle soulevait à grand peine.

Un sourd roulement se fit entendre. L'enfant tressaillit, mais elle voulait terminer sa tâche. Une large ardoise bleuâtre va couronner et affermir toute la modeste défense du chalet. C'est fini... L'orage peut éclater. La maison de Guy est sauvée. Guy! le grand cousin ou plutôt le frère de Suzanne, le lycéen de dix-huit ans, si bon, si gai, mais, hélas! interné dans ce lointain lycée de Lyon qui paraît à Suzy une terrible geôle. Pendant les vacances, il avait construit le mignon chalet sous les yeux admiratifs de l'enfant à laquelle il l'avait recommandé en termes précis, bien sûr d'être scrupuleusement obéi de la fillette toujours dévouée à la moindre de ses fantaisies.

Suzanne s'élance hors du ravin et repart en courant dans la direction du village. Tout à coup, une détonation formidable retentit, la petite fille est jetée à terre violemment; des zigzags

d'or et de feu se croisent de toutes parts; les crépitements de la grêle se mêlent au sifflement du vent, tandis qu'avec une violence exaspérée la foudre éclate sans cesse. Voilà qu'un châtaignier vacille au-dessus du talus. Il penche, penche... Les branches craquent, le tronc se fend avec un bruit strident et, en quelques secondes, l'extrémité de la masse feuillue recouvre le corps gracile étendu sur la route. L'ouragan a atteint son paroxysme et, sous les grands bras bruns du châtaignier, l'enfant demeure immobile.

Mais des appels se font entendre : « Suzanne! Suzy! ma Suzy! »

Une femme apparaît sur la route. Elle court, affolée, répétant ses appels. C'est une jeune fille vêtue du joli costume arlésien. Elle invoque, en exclamations haletantes, les saints familiers du pays :

— Suzy! mon Dieu! sainte Marthe! saint Lazare!...

En un instant, elle est près de l'arbre qui paraît immense ainsi étendu à terre. Elle se jette sur l'amas de branches et de feuilles, casse les unes, écarte les autres, et parvient à retirer l'enfant.

Bientôt, sous les caresses et les soins de la jeune fille, la fillette revint à elle.

— Oh! c'est toi, Lazarette?

— Oui, mon petit oiseau du bon Dieu, disait Lazarette tremblante, mais, ma petite sainte Vierge du bon Dieu, où allais-tu avec ce temps? interrogea Lazarette, qui ne parvenait pas à se remettre de son émotion et tremblait encore légèrement.

A mi-voix, comme à regret, la fillette raconta son désir d'aller sauver le petit chalet.

— Pauvre agneau, va! Toujours servir ce grand « roudaïré [1]! »

— Oh! Lazette!...

— Enfin, nous voilà arrivées.

La maison de Lazarette était l'une des premières du village. Elles entrèrent vivement.

— Je vais te recoiffer, t'arranger, pour que ta mère ne se fasse pas de mauvais sang en te voyant.

Et la jeune fille s'ingéniait autour de l'enfant. Quand elle l'eut bien installée devant le feu, elle la quitta, lui disant :

— Je vais chercher ta maman.

Lazarette ouvrit doucement la porte de l'église. Elle s'avança à pas légers et aperçut Mme de la Rochetercy affaissée dans le banc. A l'approche de la jeune fille, la malade se redressa péniblement et lui sourit avec affection.

— C'est toi, mon enfant? Je crois que j'ai été souffrante ou que je me suis endormie. Je ne sais...

[1] En langue provençale : rôdeur, paresseux.

Lazarette savait, elle..., et elle regardait sans répondre le visage livide aux lèvres bleuies, entr'ouvertes dans un souffle saccadé.

— Où donc est Suzy? interrogea soudain Mme de la Rochetercy avec inquiétude. Ah! je me souviens! Elle a voulu aller...

— Suzy est chez moi, Madame. Elle s'était un peu mouillée dans sa course et se réchauffe en vous attendant.

Mme de la Rochetercy sortait tout à fait de sa somnolence maladive. Avec effort, elle put suivre la jeune fille et rejoindre Suzy dans la petite maison qu'habitait Lazarette avec son père.

Lazarette était la sœur de lait de Guy. Cela eût suffi pour expliquer les relations amicales qui existaient entre elle et la famille de la Rochetercy, mais l'intelligence très vive de la jeune fille, son sens droit des choses, sa vie très pure et son dévouement inlassable pour son père, vieux paysan aussi fruste qu'elle était elle-même fine et délicate, les justifiaient pleinement. Mme de la Rochetercy avait pour Lazarette une très sincère affection, que celle-ci rendait à la mère et à la fille en culte passionné.

Après avoir remercié la jeune fille, Mme de la Rochetercy et Suzanne la quittèrent et s'engagèrent dans l'une des ruelles qui montaient de la partie basse du village. Contre le Rec d'or et autour de l'église, s'étalaient de banales maisons blanches aux volets gris avec les auberges et les boutiques ornementées d'enseignes prétentieuses; mais un groupe de vieilles demeures, desservies par d'étroites rues en casse-cou, s'échelonnaient jusqu'au faîte de la montagne couronné de vastes ruines, celles d'un château-fort qui avait dominé, en avant, la petite vallée, en arrière, la plaine provençale.

Dans cette partie de l'ancien village se dressait, originale et gracieuse, la maison de la famille Calveytrac. Elevée seulement de deux étages, l'un des angles était flanqué d'une énorme tour trapue dépassant à peine le toit, tandis que l'autre angle s'ornait d'un élégant campanile avec terrasse, belvédère et une flèche légère et dorée qui se dessinait finement sur le ciel.

Mme de la Rochetercy et Suzanne débouchèrent sur la place minuscule où se dressait la façade de la maison. La porte massive en était ouverte et, debout sur le seuil, un vieillard de haute taille, à la barbe et aux cheveux tout blancs, regardait avec persistance du côté de la petite rue. Une légère inquiétude se lisait sur sa physionomie. En apercevant les deux femmes, ses traits se détendirent et ce fut avec un sourire d'une infinie tendresse qu'il serra contre lui la fillette qui avait couru se jeter à son cou.

— D'où venez-vous donc, mes enfants? J'étais inquiet de votre absence prolongée.

La petite fille ne répondit point, mais une teinte écarlate envahit son visage qu'elle essaya de cacher dans les bras de son grand-père en le câlinant gentiment.

Mme de la Rochetercy, d'une voix un peu tremblante, répondit :

— Mon père, nous avons attendu chez Lazarette que l'orage fût tout à fait passé.

— C'est bien, c'est bien, dit M. Calveytrac, ma seule crainte était que vous eussiez été prises par l'orage en promenade. Me voilà rassuré.

Et il se dirigea de son pas toujours ferme vers son étude, une grande pièce au rez-de-chaussée où quelques paysans l'attendaient.

Mme de la Rochetercy se retourna, prit contre elle la fillette et, tout bas, lui dit à petits mots hésitants :

— Suzy, j'ai eu tort tout à l'heure, mais je n'ai pas osé avouer à grand-père ta course sous la pluie pour le chalet de Guy. J'ai eu peur d'attirer une fois de plus sur ce pauvre petit des reproches de légèreté, d'enfantillage.

— Oui, oui, maman, répondit Suzanne de la même voix étouffée où l'on sentait la complicité d'adoration pour l'absent qui unissait les deux femmes.

Un peu plus tard, M. Calveytrac, sa fille et sa petite-fille étaient réunis dans la salle à manger pour le repas du soir.

Le dîner terminé, le vieux notaire se leva et se dirigea vers l'étude, puis il reparut tenant en mains quelques papiers.

— Suzanne, dit-il, monte dans ta chambre. J'ai besoin de causer avec maman.

L'enfant courut embrasser Mme de la Rochetercy et se retira.

— Mélite, veux-tu venir à l'étude? Nous serons plus sûrs de n'être pas dérangés.

— Oui, père.

Mme de la Rochetercy s'assit dans un léger fauteuil d'osier au coin du grand bureau devant lequel s'installait son père. Le vieillard étala devant lui les papiers qu'il avait à la main. Pendant quelques secondes, il parut les classer, puis, se retournant vers sa fille, il dit avec effort :

— Ma pauvre Mélite, il s'agit encore et toujours de ce malheureux enfant...

Une exclamation étouffée lui répondit, tandis qu'une voix anxieuse interrogeait :

— Père, qu'y a-t-il? Qu'est-ce?

— Tout d'abord, je t'en prie, ma fille, calme-toi, si tu veux que nous puissions nous entretenir efficacement de ce qui me préoccupe. Es-tu en état de m'écouter sans trop de trouble?

Mélite? Les derniers événements qui viennent de survenir au sujet de Guy me font un devoir d'agir, de concert avec toi, de la manière la plus ferme.

Un frisson secoua les épaules de la mère; elle répondit, cependant, courageusement :

— Père, je suis prête à vous entendre, mais surtout à suivre de tous points vos conseils.

M. Calveytrac reprit les papiers qu'il avait déposés devant lui :

— J'ai eu, ce soir, le chagrin de recevoir, à la fois, deux réclamations au sujet de dettes contractées par Guy.

— Mon Dieu, mon Dieu, murmura la pauvre femme atterrée.

— Les sommes ne sont pas considérables, continua le vieillard, et c'est bien moins le remboursement qui me préoccupe en ce moment que ce fait d'un enfant qui se permet d'écrire à mon vieil ami Tillot qu'il a joué à un de ses jours de sortie et perdu cinq cents francs, et qu'il n'ose me les demander, étant donnée ma trop modeste situation de fortune. Ce qui fait que ce brave Tillot m'offre fort aimablement quelques billets de mille s'ils me sont nécessaires!... Je t'avoue que ceci m'a été dur. Mais j'avais à peine fini de lire la lettre de Tillot que Pential, le conducteur de la diligence, m'arrive, au fond passablement réjoui du bon tour qu'il avait joué à M. le maire en prêtant deux cents francs à son petit-fils, un jour où ce dernier avait, paraît-il, perdu son porte-monnaie...

— Père, je suis navrée, désespérée.

M. Calveytrac secoua la tête.

— Non, il ne faut point te désespérer. Guy est jeune. Il peut revenir de quelques fautes encore légères, mais nous devons, mon enfant, réfléchir tous deux au meilleur parti à prendre en ce moment et veiller ensuite avec fermeté à exécuter la résolution que nous aurons prise. Guy a toujours été léger et paresseux. Aujourd'hui il entre dans la voie... fatale! du mensonge et du manque de dignité. S'il continue, dans vingt ans d'ici, quelles larmes n'auras-tu pas versées, ma pauvre Lite..., et je ne serai plus là pour te défendre.

— Oh! père, me défendre contre mon fils, si bon, si doux!

— Oui, ma fille, il est bon et doux, mais il n'est ni droit ni vaillant, et ce sont là les deux seules qualités qui font un homme. As-tu l'idée de ce que nous devons faire en ce moment, Lite, pour sauver ce malheureux enfant de plus funestes erreurs dans l'avenir?

— Mais non, père, murmura Mme de la Rochetercy.

— Tu sais, continua M. Calveytrac, que je n'ai point approuvé la rentrée de Guy au lycée où il ne fait rien sinon des... sottises!

Je reviens donc à mon projet de faire engager cet enfant tout de suite. Après son service militaire, il rentrerait auprès de nous travailler avec moi pour être en état, dans quelques années, de reprendre l'étude.

— Mais, père, hasarda timidement Mme de la Rochetercy, vous savez combien Guy désire entrer à Saint-Cyr.

Le vieillard secoua la tête :

— Il ne préparera jamais son examen de Saint-Cyr. Je t'ai dit aussi ma pensée au sujet de la carrière militaire pour Guy. Toutes les tentations l'assailliront dès son arrivée au corps. Le luxe, le jeu, les femmes. Or Guy est hors d'état de résister à l'une ou l'autre de ces tentations. S'il revient ici, ces dangers n'existeront pas pour lui.

— Mais, mon père, ne trouvez-vous pas la carrière du notariat bien sérieuse et plus difficile que la vie militaire?

— Non, pas dans les conditions où serait Guy, c'est-à-dire près de moi et dans l'ambiance d'un pays où traditions et relations peuvent l'influencer sérieusement. Ma seule crainte serait de ne point vivre encore sept ans, date à laquelle Guy pourra être notaire, puisqu'il aura vingt-cinq ans. Nous le marierions, et il serait sauvé.

Mme de la Rochetercy, soucieuse, sourit cependant à l'évocation de ce tableau rassurant, mais elle dit aussitôt, avec un léger accent de reproche :

— Père, j'espère que le rêve de toute ma vie se réalisera. C'est Suzy qui sera la femme de Guy.

M. Calveytrac frappa légèrement du poing sur son bureau :

— Oui, s'il est notaire ici, loin de graves périls, fortifié par tout ce qui l'entourera ; mais, officier, au loin, en ville, jamais! Si je suis de ce monde à ce moment-là, je m'y opposerai formellement.

La mère protesta avec vivacité :

— Mon père, je n'admets point qu'un fils tendre, respectueux et charmant comme Guy devienne un jour un être abominable.

Le vieillard esquissa un geste de découragement.

— Tu l'as bien qualifié. Il est charmant... Mais cela ne suffit pas à faire un homme. Je ne veux, ni ne puis désormais, hélas! insister davantage. Mais Dieu veuille que tu ne pleures pas un jour ton aveuglement, et que Guy, toujours charmant mais toujours trompeur, n'abuse pas de vos fausses tendresses : car Suzanne et toi vous entendez à merveille dans une adoration aussi néfaste qu'obstinée... Enfin, restons-en là. Je te souhaite de ne voir jamais se réaliser les craintes de ton vieux père.

Très émue, Mme de la Rochetercy s'approcha de M. Calveytrac et l'embrassa timidement.

— Cher père, j'espère que vous vous exagérez ces événements futurs qui vous paraissent si graves. Enfin, je vais écrire très sévèrement à Guy.

— Oui, mon enfant... Bonsoir, Mélite.

— Bonsoir, père.

La porte du cabinet se referma et M. Calveytrac se trouva seul.

Longtemps le vieux notaire resta immobile, les coudes sur son bureau, cachant son visage dans ses mains. Enfin, lentement, il releva la tête et se mit en devoir de classer les papiers étalés devant lui. Méthodiquement, il les plia en deux, les réunit au moyen d'une épingle de bureau et, de sa belle écriture ferme et droite, il écrivit sur le revers du pli : Guy, et déposa le nouveau dossier dans un tiroir qu'il ferma à clef. Puis il se leva et alla vers la fenêtre, l'ouvrit et resta debout, contemplant le paysage aux lignes fuyantes.

Il le connaissait bien cependant, car toujours il avait aimé son pays; cette gorge abrupte, ce village ignoré. Mais bientôt son regard se détourna du dehors et parcourut avec attendrissement les objets familiers qui l'entouraient dans la grande pièce aux bibliothèques démodées, aux chaises lourdes, au parquet usé un peu par les générations de paysans en sabots qui le foulèrent. Des améliorations actuelles en avaient à peine changé l'aspect et quand le vieux notaire pouvait, en posant le doigt sur les boutons électriques, éclairer soudain son cabinet ou le plonger dans les ténèbres, il songeait parfois avec une douceur mélancolique aux lampes de jadis, la lampe « modérateur » avec son récipient brun, ses deux clefs toujours dérangées et son vieil abat-jour vert..., à la lueur de laquelle il avait d'abord appris ses leçons d'écolier... et ses leçons de vie, pensa-t-il. Là, il avait vu, inconsciemment d'abord, des choses qui s'inscrivirent en son cerveau d'enfant pour être comprises plus tard par sa raison d'adolescent, honorées ensuite en son âme de jeune homme jusqu'au jour, très grave, où il les reprit pour lui-même. Devant lui s'étaient levés dès lors ces devoirs sans récompense humainement appréciable, devoirs que des habitudes de dévouement élevaient à la hauteur d'un apostolat ignoré parmi ces simples qu'étaient les clients de la modeste étude, travail moral maintes fois décevant, jamais rejeté, celui de mettre en ces cervelles épaisses les grandes notions de l'équité et la compréhension de lois souvent obscures.

Les reflets de la lune éclairèrent les vieux livres de droit aux frustes reliures alignés sur les rayons de bois noir et le vieillard les regarda avec sérénité, car il ne les avait jamais compulsés, put-il se dire, que pour la justice et pour le bien.

Mais, soudain, un profond soupir souleva la poitrine du vieux notaire qui se laissa choir, comme épuisé, dans un fauteuil. Un trait douleureux chassait tous les souvenirs : Guy! ce malheureux enfant si beau, si gai, si délicieusement câlin, charmant! comme le disait sa mère avec ces termes de femme toujours délicatement vrais, oui charmant, mais si différent de ses devanciers laborieux et sages... Heureusement, il était jeune et les espoirs de changement se pouvaient peut-être accueillir.

A cet instant, les douze coups de minuit sonnèrent au petit clocher de l'église; le vieillard se leva. Courbé sous le poids de ses appréhensions et l'attendrissement de ses souvenirs, il traversa l'étude pensivement et monta à pas lents le grand escalier de pierre qui conduisait à sa chambre.

Nul bruit ne se faisait plus entendre dans la vieille maison des Calveytrac; mais une fenêtre ouverte encadrait une délicieuse apparition : Suzy, vêtue d'une longue robe de flanelle blanche, contemplait avidement la nuit pure. Le mince croissant de la lune semblait posé sur les ruines du château tout en haut de la montagne, et le regard de l'enfant suivait avec passion les lignes bizarres des gigantesques vestiges de l'antique domaine des seigneurs de Croix-Thibaude. Les remparts, le donjon, les murs crénelés paraissaient un palais de rêves, mais les grands yeux bleus de la fillette s'attachaient éperdument à un point des ruines : l'ancienne logette du guetteur qui se profilait très haut sur un étroit terre-plein exhaussé, de siècle en siècle, par l'accumulation des pierres écroulées. C'est qu'elle savait la surprise merveilleuse qui attendait l'explorateur assez agile pour parvenir jusqu'au tertre dangereux. La plaine, mi-partie provençale et dauphinoise, se dévoilait alors tout à coup dans un panorama lumineux, contraste frappant avec les montagnes sévères de Saint-Thomas.

Rarement Suzy avait eu la permission d'aller jusqu'à la brèche fatidique, laquelle demeurait en son imagination comme une porte ouverte sur un paradis. Oh! ces infinis d'or et de feu!... Quelles merveilles inconnues se déroulaient en ce pays magique? Et l'enfant évoquait en ces au-delà, sans limites, lui semblait-il, tout ce qu'une imagination enthousiaste et innocente peut créer : tournois de héros, valeureuses expéditions où, sans deuil, ni sang, ni larmes, de fabuleux soldats accomplissaient des prouesses magnanimes et, les dominant tous, beau et brave comme un Saint-Michel, Guy, le futur saint-cyrien, se mouvait dans la lumière, en prestigieux uniforme, l'épée au vent...

Un léger bruit dans la pièce voisine fit tressaillir Suzanne. Vivement, elle ferma la fenêtre et, un instant plus tard, elle dor-

mait dans son étroite couchette, bercée de rêves de bonheur.

Le lendemain, Mme de la Rochetercy ne put quitter sa chambre; l'émotion douloureuse ressentie la veille au sujet de son fils avait eu un rapide retentissement dans sa santé toujours chancelante et le médecin appelé ne put que diagnostiquer des troubles cardiaques fort graves et recommanda d'éviter toute contrariété à la malade. M. Calveytrac soupira sans mot dire devant cette partie de l'ordonnance médicale. Cependant quelques jours s'écoulèrent et l'avenir parut plus souriant : une légère amélioration se produisit dans l'état de Mme de la Rochetercy. En réponse à la lettre maternelle, Guy avait envoyé de longues pages pleines d'affection et de regret... D'un geste de fierté tendre, la mère les avait données à lire au grand-père qui les rendit avec un bon sourire, mais en rentrant dans l'étude, il murmurait : « Des mots!... » tandis que Mme de la Rochetercy baisait avec amour les chères lignes qu'elle mettait en grand mystère dans un tiroir secret de sa table à écrire. Bientôt, elle reparla ostensiblement de la bonne volonté de Guy, du baccalauréat qui approchait, même de Saint-Cyr! et Suzy, radieuse, demandait sans cesse des détails sur le costume du futur officier. Un mois avant la date du fameux examen, M. Calveytrac annonça à sa fille qu'il était appelé pour affaires à Valence et n'irait point si près de Lyon sans aller embrasser Guy. Mme de la Rochetercy devint livide...

— Père, qu'y a-t-il?

— Je t'affirme, mon enfant, qu'il s'agit d'un simple voyage d'affaires. Guy va très bien.

— Oui, oui, mais... a-t-il commis encore quelque faute? articula péniblement la mère, haletante, posant involontairement la main sur son cœur douloureux.

— Non, Lite, calme-toi. Il est si vrai que ma visite à Guy n'est qu'un épisode heureux de mon voyage que je voulais te proposer d'emmener Suzy pour lui donner la joie de voir son frère.

Une détente ravie se produisit aussitôt sur les traits contractés de la malade, pendant que le vieux notaire s'applaudissait intérieurement de son stratagème... En effet, une lettre du proviseur du lycée de Lyon, reçue le matin, disait à M. Calveytrac de venir reprendre son petit-fils, qui avait ajouté à ses légèretés habituelles plusieurs faits d'indiscipline grave et de nouvelles dettes contractées en ville pendant ses sorties hebdomadaires.

Deux jours plus tard, M. Calveytrac, péniblement ému, et Suzanne, ravie, franchissaient le seuil du lycée. Soudain, la fillette s'arrêta :

— Oh! grand-père, voyez donc!

Un jeune capitaine de spahis, de haute taille, brun, au fin

visage et paraissant d'une extrême distinction, se promenait dans le hall. Un franc sourire éclaira sa physionomie devant l'admiration de Suzy, qui ne pouvait détacher ses regards du brillant uniforme, si nouveau pour elle.

M. Calveytrac introduisit l'enfant dans le parloir et s'éloigna dans la direction du cabinet du proviseur. Bientôt, l'officier entra aussi dans le parloir et s'assit, paraissant attendre un élève. En effet, au bout de quelques minutes, deux lycéens parurent. L'un, grand, beau et blond, et d'une ressemblance frappante avec Suzanne, était Guy de la Rochetercy; l'autre, chétif et brun, courut se jeter au cou du capitaine, qui lui rendit gaiement une bonne étreinte. Suzy avait accueilli d'un cri de joie folle l'élégant rhétoricien, qui s'assit posément auprès de la fillette, transportée de bonheur. Déjà elle avait entrepris mille joyeux récits de la vie quotidienne de Saint-Thomas, lorsqu'elle constata que Guy ne l'écoutait guère, occupé qu'il était à regarder l'officier.

— C'est le capitaine René Vialane, expliqua Guy, un très chic type, qui va partir pour le Soudan. C'est le cousin de mon camarade Pagès, qui est avec lui.

A ce moment, un domestique vint chercher Guy, appelé chez le proviseur. Gaiement, la petite fille l'accompagna jusqu'à la porte, l'embrassant encore une fois, et elle retournait reprendre sa place, lorsqu'elle resta clouée au sol... Le camarade de Guy disait à mi-voix à l'officier, comme s'il répondait à une question :

— ... Tercy est renvoyé depuis huit jours, mais son grand-père a demandé qu'on attendît son arrivée, à cause de la mère, qui est très malade.

Tout à coup, le jeune capitaine tressaillit; Suzy, toute pâle, les yeux démesurément agrandis, les mains tendues, restait debout, affolée, vacillante... L'officier s'élança vers elle et la conduisit à un fauteuil, où il la fit asseoir doucement.

Jamais regard plus navré ne s'était levé vers lui que ce regard d'enfant. En un souffle, la pauvre petite murmurait :

— Maman!... Oh! Guy renvoyé!...

— Allons, allons, disait avec bonté le jeune homme, votre frère se tirera bien de ce petit accroc et votre chère maman n'est sûrement pas si malade qu'on le dit. Tous ces gamins sont des bavards incorrigibles!

Et il désignait du regard le malheureux lycéen, qui, désolé, dressait près de lui sa disgracieuse personne. Mais des sanglots désespérés secouèrent bientôt l'enfant qui s'affaissa dans le fauteuil. Le capitaine multipliait ses bonnes paroles, essayant de la consoler sans y parvenir. A ce moment une cloche sonna,

c'était la fin des heures de parloir. Le lycéen dut s'éloigner accompagné jusque dans le hall par son cousin, mais ce dernier revint auprès de la fillette qui pleurait toujours désespérément.

— Merci, Monsieur, disait-elle, toute haletante, mais levant sur lui ses grands yeux pleins d'une interrogation poignante, comment faire pour consoler à la fois grand-père et Guy?

Légèrement saisi, l'officier répondit avec vivacité :

— Pensez d'abord à votre mère, à votre grand-père; quant à votre Guy, il se débrouillera, allez!

— Mais puisque tout le monde est malheureux à cause de lui, il sera le plus malheureux, lui, insistait l'enfant.

— Ça n'est pas très sûr, murmura le capitaine vivement touché par cette logique innocente... Allons, calmez-vous, maintenant, tout à fait. Il ne faut pas que votre grand-père ait encore le chagrin de vous trouver en si piteux état.

Suzy tressaillit, essuya ses joues pâlies baignées de larmes et, joignant ses petites mains, attendit toute tremblante, le regard fixé sur la porte, l'arrivée de M. Calveytrac et de Guy.

Le jeune officier hésitait, craignant d'être indiscret s'il se trouvait là au retour de M. Calveytrac et de son petit-fils; mais la fillette murmura timidement :

— Monsieur, Guy veut être militaire comme vous.

— Voilà une excellente idée, répondit en souriant le jeune homme qui prit le parti de se rasseoir auprès de l'enfant. Voyons, a-t-il choisi son arme?

— Il veut aller à Saint-Cyr, expliqua Suzy ingénument.

A cet instant la porte se rouvrit et le grand-père et le petit-fils entrèrent dans le parloir. M. Calveytrac s'arrêta stupéfait, mais le capitaine se leva et vint au-devant du vieux notaire.

— Je me suis permis, Monsieur, de causer un instant avec votre charmante petite-fille qui était quelque peu solitaire dans ce grand parloir.

— Je vous remercie, répondit M. Calveytrac.

— ... Et j'ai appris par elle, continua aimablement l'officier qui voulait laisser à la pauvre petite encore tout émue le temps de se remettre, j'ai appris que j'ai en votre petit-fils un futur camarade.

— Je ne sais trop, murmura évasivement le grand-père, mais...

Guy, jusque-là silencieux, s'avança en disant :

— C'est tout à fait mon intention. Je voudrais même m'engager au plus tôt.

— Vous renoncez donc à Saint-Cyr?

Le grand-père haussa les épaules pendant que le rhétoricien, paraissant n'avoir pas entendu, continuait :

— Je voudrais aller aujourd'hui même me présenter aux chasseurs à Valence, mais je désirerais bien davantage m'engager dans un corps colonial tel que le vôtre.

— Je vous en faciliterais l'accès volontiers...

Mais M. Calveytrac intervint :

— Ceci est impossible. Ma fille est trop souffrante en ce moment pour subir l'émotion de voir son fils partir au loin. Si mon petit-fils veut absolument s'engager, qu'il le fasse dans l'un des régiments du midi.

— C'est cela, continua poliment l'officier et il viendra chez nous en sortant de Saumur. A ce moment, informez-vous sur quel point de la terre se trouve le capitaine Vialane qui sera heureux de vous faire bon accueil.

— J'aimerais mieux partir immédiatement, murmura Guy la tête basse.

— Comment! après ce que vient de dire votre grand-père de l'état de Madame votre mère! répliqua l'officier avec sévérité. Une mère est autrement sacrée que le choix d'une arme.

Mais, devant le regard triste de M. Calveytrac, il voulut faire diversion et ajouta en souriant :

— Je vais rejoindre la mienne demain à Rodez pour fêter avec elle l'anniversaire de ma première communion. Je suis heureux d'être en France pour cette date qui nous rappelle à tous deux d'exquis souvenirs.

Le vieux notaire lui tendit la main :

— Veuillez présenter mes hommages à Madame votre mère — avec mes félicitations...

Il n'en dit pas plus long, mais chacun comprit.

— Allons, monsieur, soyons indulgents pour les erreurs... des rhétoriciens! disait gaiement le jeune capitaine et, serrant aussi la main de Guy : Bonne chance, mon futur camarade! Au revoir, Mademoiselle, ajouta-t-il en souriant amicalement à Suzy, vous allez être ravie de voir bientôt votre frère dans un costume presque aussi merveilleux que le mien!

Il salua et se retira, suivi du regard de M. Calveytrac et paraissant avoir laissé autour du triste petit groupe toute une ambiance de loyauté, de force et de bonté.

— Qu'heureuses sont les mères qui ont de tels fils! murmura le vieux notaire.

— Mais, grand-père, j'adore maman, répliqua Guy à mi-voix.

— Tes actes le prouvent! Allons, viens, ma pauvre mignonne, continua M. Calveytrac, emmenant Suzy dont le regard d'angoisse le peinait profondément.

Devant l'état de santé de sa fille, M. Calveytrac ne cherchait plus que le moyen de lui éviter un choc qui lui eût été fatal. Le projet d'engagement immédiat de Guy était la seule façon de dissimuler à la malade le vrai motif du retour de son fils à Saint-Thomas. Le grand-père songea un instant à mettre son petit-fils dans un autre collège jusqu'aux vacances, mais le jeune homme protestait et demandait ardemment son départ pour le régiment. Fatigué de lutter, M. Calveytrac céda.

Mme de la Rochetercy, bien que fort déçue à l'idée de voir son fils renoncer à Saint-Cyr, accepta le nouveau projet qui paraissait satisfaire tout le monde et, quelques semaines plus tard, Guy entrait dans un régiment de ligne à Avignon.

Quels rêves caressèrent dès lors la mère et la petite-fille! Plus que jamais, Suzy imaginait le soldat chéri avec les façons d'être de l'Archange valeureux; et le vif chagrin éprouvé à Lyon disparaissait devant le calme actuel de chacun. Deux mois environ après le départ de Guy pour le régiment, M. Calveytrac annonça un jour qu'il désirait aller à Avignon faire plus ample connaissance avec les chefs de son petit-fils. Mme de la Rochetercy applaudit à l'idée paternelle et le lendemain le vieux notaire, courbé, pâli, entrait chez le colonel. L'entretien fut bref. Ainsi que le colonel en avait prévenu M. Calveytrac, Guy était sous le coup des plus graves punitions. Dès son arrivée au régiment, il avait contracté de nombreuses dettes pour satisfaire ses goûts de luxe et de plaisirs les plus répréhensibles..., rassurant ses fournisseurs par la fable d'un grand-père immensément riche... Les plaintes avaient bientôt afflué auprès du chef de corps qui, après avoir puni rigoureusement le soldat, avait bien voulu prévenir M. Calveytrac de la situation.

— Essayons de sauver cet enfant, disait en conclusion le colonel. Pardonnez et... payez! A mon tour, je pardonnerai ces premières erreurs.

Hélas! ce n'étaient point les premières, pensait le grand-père en se retirant, navré, et il savait bien, lui, que ce ne seraient point les dernières! Mais ne fallait-il point épargner la mère et veiller à l'honneur des Calveytrac auquel touchait déjà son petit-fils. Accompagné de ce dernier, dont il avait exigé la présence, le notaire solda tous les créanciers de Guy, les prévenant qu'ils n'eussent jamais à espérer pareille intervention si les faits se renouvelaient.

Le colonel, enchanté à l'idée du sauvetage de ce joli garçon si bien élevé et de famille si honorable, offrit huit jours de congé et, le soir, Guy était accueilli avec amour par sa mère et Suzy. Le lendemain, seul en son étude, le vieux notaire, très las, retira du

tiroir spécial où il l'avait placé le dossier portant le mot : Guy... Comme elle était longue déjà la liste des fautes!... Et quelle brèche dans les modestes ressources de la famille! L'honnête homme qu'était M. Calveytrac se dit fermement qu'il ne recommencerait jamais ce qu'il avait fait la veille.

Tout en inscrivant les chiffres pénibles, le grand-père pensait amèrement à l'avenir... Hélas!

Un léger coup frappé à la porte du cabinet lui fit lever la tête.

— Entrez, dit-il.

Guy s'avançait, hésitant, troublé.

— Que veux-tu? interrogea M. Calveytrac.

— Vous demander pardon, grand-père, murmura le jeune homme, les yeux baissés, presque en larmes.

— Tu me l'as demandé assez souvent, hier, c'est suffisant, répondit le grand-père d'une voix fatiguée. Je suis las de tes promesses, je te l'ai dit. Je t'attends aux actes et surtout souviens-toi de ne point causer d'émotions vives à ta mère.

Tout d'un coup, le soldat, secoué de sanglots, se précipita à genoux devant son grand-père. M. Calveytrac se dressa.

— Lève-toi, dit-il rudement, lève-toi. Un homme ne se met à genoux que devant Dieu, jamais devant un autre homme. Lève-toi et va-t'en.

Guy se releva et, la main sur les yeux, traversa l'étude à pas lents, puis sortit. Un regard d'intense mélancolie le suivait et, comme il franchissait le seuil de la pièce, le grand-père, navré, murmura : « Cabotin! »

Mais lorsque, à l'heure du déjeuner, la famille se trouva réunie dans la salle à manger, Mme de la Rochetercy, Suzy et Guy, toujours câlin, aimable et bon pour sa mère et sa petite sœur, on attendit vainement M. Calveytrac.

Il ne devait plus rentrer dans cette pièce familiale où, depuis tant d'années, il avait présidé la table de famille, en admirable représentant de cette autorité reçue directement de Dieu, mais justifiée par l'équité, la force et la bonté apportées dans son rôle de père de famille. Légèrement penché dans son fauteuil, les yeux clos, sa main tenant encore la clef du tiroir où il avait soigneusement remis le douloureux dossier, le vieillard paraissait dormir lorsque, étonnée du retard inusité de son père, Mme de la Rochetercy était entrée dans l'étude.

C'était bien là que devait mourir celui qui, tant de fois, avait su transformer cet humble cabinet de notaire de campagne en un véritable sanctuaire de charité et d'honneur sans défaillances. Ainsi pensa sa fille lorsque, rigide, mortellement pâle, sans

larmes, elle donna l'ordre de transformer l'étude en chapelle ardente. Et le vieux notaire, entouré des trois êtres qu'il avait tant aimés, des villageois auxquels il avait dévoué toute sa vie et des vieux livres de droit tant compulsés par lui et ses devanciers, passa là ses deux derniers jours sur la terre, avant d'aller dormir pour toujours dans le petit cimetière de Saint-Thomas.

Peu de semaines après la mort de M. Calveytrac, une lettre de Guy annonçait à sa mère le départ de son bataillon pour la Tunisie; quelques bandes de pillards à réprimer dans le Sud lui donnaient l'extrême joie de prendre contact avec la vie coloniale. Toutes tremblantes d'émotion, Mme de la Rochetercy et Suzanne, navrées et solitaires, relurent bien des fois la lettre désolante, puis la mère s'assit au bureau du vieux notaire, dont elle avait adopté l'étude comme pièce familière, et répondit à son fils avec cette noblesse d'âme qui avait toujours dicté ses conseils maternels. « ... Pars donc, mon fils, disaient en conclusion les belles lignes courageuses, et souviens-toi, en tout événement, de ta foi de chrétien et de ceux dont tu portes le nom. »

Sur une petite table, non loin du grand bureau, Suzy écrivait aussi, rapidement, essuyant à la dérobée une larme furtive, et quand les deux lettres d'amour de la mère et de la petite sœur furent réunies sous la même enveloppe, un silence tomba...

Le jour baissait au dehors. De grands coins d'ombre se faisaient peu à peu dans la pièce recueillie. Et la mère pensait à tous ceux qui s'étaient assis là, tous loyaux, tous bons, et dans les lointains d'un avenir apaisé, elle voyait Guy à cette même place, mais Guy sérieux et droit comme eux, décoré, capitaine, colonel...

Elle se leva, une ombre de sourire sur sa bouche triste, raillant ses rêves maternels.

— Chérie, à quoi penses-tu? dit-elle à Suzy blottie contre elle.

— A Guy...

Oui, il fut l'unique pensée dans la maison en deuil, où désormais toute la vie fut suspendue au courrier de Tunisie.

Pendant six ans, les échos des événements se déroulant au 4e bataillon de tirailleurs algériens, où Guy avait permuté, mirent toute joie ou toute détresse dans les deux cœurs fidèles qui veillaient à Saint-Thomas. Joie sans limites à chaque promotion de Guy; mais, hélas! trop souvent détresses navrées devant des fautes nouvelles... Plaintes les plus diverses et, surtout, télégrammes du sous-officier demandant, en termes tragiques, des envois d'argent par mandats télégraphiques. Pâle d'angoisse, la mère s'affolait. Que se passait-il là-bas, en ces lointains pays où la vie pouvait être si dure, les erreurs si faciles, les

déchéances si graves? Elle ne savait!.... Que faire, mon Dieu!

Suzy, témoin de ces angoisses, en devinait l'origine, partageait le même effroi, et suppliait pour l'absent. Et bientôt la main tremblante de la pauvre mère ajoutait sur le dossier secret, découvert par elle après la mort de son père, d'autres chiffres pénibles.

Aussi quel jour de folle joie celui où Guy fut admis à l'Ecole militaire de Saint-Maixent!

Mme de la Rochetercy reprit secrètement son rêve : le mariage de Guy et de Suzanne, et, après sa sortie de l'école, elle interrogea son fils sur ce projet caressé par elle depuis si longtemps.

— Mais oui, mais oui, maman, répondit Guy légèrement, les yeux au loin, Suzanne est adorablement belle. Je serai le plus heureux des mortels.

Mme de la Rochetercy eut un léger serrement de cœur. Un tel consentement n'était pas celui qu'elle attendait...

— Mon enfant, Suzanne est mieux que belle..., c'est une âme exquise que son compagnon de vie devra savoir apprécier...

— Mère, mais je ferai cela en dilettante, je vous l'assure, répondait Guy avec de si aimables câlineries qu'elles eurent bien vite raison du léger effroi maternel.

Suzanne entrait en ce moment, belle à miracle en effet, grande, fine, souple, avec son exquise tête blonde, au profil de médaille et ses yeux aux grandes prunelles bleues qui rayonnaient de joie tendre quand elle vint s'asseoir auprès des deux êtres qui étaient sa vie. En un mot, Mme de la Rochetercy, très émue, la mit au courant de ses désirs. La jeune fille devint toute tremblante.

— Oh! maman, balbutia-t-elle, ainsi Guy ne retournerait plus aux colonies?

— Non, mon enfant.

— Quelle joie! soupira la jeune fille ingénument, songeant aux années d'angoisses disparues enfin pour toujours.

Le même coup de griffe qui avait lacéré le cœur de la mère devant la légèreté du consentement de Guy se renouvela tout à coup avec celui de Suzanne. Ici non plus, ce n'était point le don de soi dans un amour ravi. C'était seulement la joie d'assurer le bonheur de tous. Mais ses deux enfants la couvraient de baisers chauds... et toute crainte s'évanouit encore une fois lorsqu'elle entendit le joli rire de Suzanne répondre à la gaieté de Guy.

Le lendemain, le jeune homme allait rejoindre son nouveau régiment à Bordeaux, laissant Suzanne dans une sérénité sans mélange. Dans la logique innocente de son rêve, la jeune fille ne pouvait qu'entrevoir une suite ininterrompue de jours heureux. La conduite coupable de Guy avait été le résultat, pensait-elle, d'une

erreur de vision commune sans doute à tous ceux qui sont tenus éloignés de la famille : collégiens, soldats coloniaux. Comme il allait, au contraire, regretter amèrement ce passé douloureux au contact de leur chère vie intime ! Et toute l'ingéniosité délicate de Suzy se mettait déjà en œuvre pour éviter au bon ami trop de confusion devant ces désolants souvenirs.

Suzanne n'était point préparée pour les batailles de la vie, celles qui demandent de l'habileté, quelque astuce et peu de sentiments émotifs. Elevée dans la solitude absolue de Saint-Thomas où la mauvaise santé de Mme de la Rochetercy les obligeait à une vie de recluses, ses notions d'existence se bornaient aux idées générales, très élevées, d'une âme généreuse et d'un cœur ingénu, tandis que l'angoisse permanente causée par la grave maladie de la mère, sans cesse menacée d'une crise funeste, avait surtout développé ses instincts de dévouement et de tendresse. Aussi, pour elle, à dix-huit ans, la vie n'avait qu'une double devise : droiture absolue, abnégation constante. Quant aux détails de la mêlée mondaine, de quel effroi se fussent emplis les grands yeux purs de la jeune fille si le moindre soupçon de ces complications se fût présenté à son esprit !

Mme de la Rochetercy, qui avait effleuré à peine ce monde lointain, se trouvait à ce point de vue presque aussi désarmée que sa fille. Cependant songeait-elle parfois avec quelque inquiétude à l'extrême candeur de Suzanne et aux difficultés que son âge à elle lui permettait de deviner, mais elle en arrivait à reprendre son calme dans la pensée que la piété sérieuse de la jeune fille et sa loyauté profonde étaient les facteurs les plus sûrs de toute noble vie. Elle ne se trompait point, mais dans la voie parallèle marche le mal triomphant... que ni la mère si tendre ni l'enfant confiante n'avaient entrevu.

Deux mois plus tard, par une lumineuse journée de juillet, une animation inaccoutumée régnait dans la jolie maison des anciens notaires de Saint-Thomas. C'était la veille du mariage de Guy et de Suzanne. Tout était bruit et gaieté. Les robes claires des jeunes femmes voisinaient dans le jardin avec les uniformes des officiers. De joyeux éclats de rire fusaient de toutes parts, encouragés par le bon sourire de Mme de la Rochetercy dont les traits fatigués s'illuminaient de joie douce à cette heure si ardemment désirée par elle. Son regard suivait avec une indicible tendresse ses deux enfants, beaux entre tous..., pensait-elle.

A ce moment, Guy appela Suzanne d'un geste et, tout bas :

— Suzy, lui dit-il, tu seras très gentille pour le capitaine de

Guébrard, n'est-ce pas? Il a été très aimable pour moi à mon arrivée au régiment... Il est immensément riche...

— Oh! ceci nous est bien égal.

— Comment! voilà encore une de tes idées de petite fille, riposta Guy sévèrement.

Suzy leva sur lui un regard craintif, car, imaginant qu'il possédait cette expérience du monde qu'elle n'avait point, elle était toute prête à admettre la supériorité évidente du jeune homme.

— Tu ne sais pas ce que c'est qu'une situation comme la sienne... Il fait ce qu'il veut du colonel... Recherché dans tous les salons.

— Mais, disait Suzanne, puisqu'ils doivent arriver ensemble, je reverrai surtout avec beaucoup de plaisir le capitaine Vialane qui avait été si gentil pour moi, autrefois, à Lyon.

— Tu ne me comprends pas! s'exclama Guy avec impatience. Il ne s'agit pas de Vialane, mais de Guébrard. Allons, je n'ai que le temps, ajouta-t-il en invitant du geste à l'accompagner un médecin-major, gros garçon blond aux bons yeux, assis près de sa femme.

— Capelle, voulez-vous venir? Je vais chercher, au bas du village, Guébrard et le capitaine Vialane.

— Vialane? de la mission Forestier? interrogea le docteur.

— Mais oui.

— Mazette! je vous félicite d'avoir de telles relations.

Les deux officiers disparurent pendant que Suzanne venait s'asseoir auprès de Mme Capelle. Celle-ci dit gaiement :

— Vous allez voir le Don Juan des salons de Bordeaux, le marquis de Guébrard, le terrible satirique dont les mots tuent à jamais..., l'irrésistible valseur, le mondain dont la cravate est un poème, dont l'habit rouge fait époque..., qui avait cent mille francs de dentelles et de brillants au menuet dansé chez la baronne de Valis..., que les maîtresses de maison supplient à genoux de vouloir bien conduire les cotillons lorsqu'il veut bien honorer de sa présence nos fêtes provinciales, car le noble faubourg, à Paris, nous le dispute éperdument.

— C'est l'un des garçons les plus distingués que je connaisse, ajouta un lieutenant-colonel, aux cheveux gris, au bon visage énergique, qui se promenait à quelques pas, et je lui ai dit souvent ce que je pense au sujet de sa façon de vivre. C'est un crime de gâcher de tels dons au service de la plus sotte des causes, faire le joli cœur dans les salons! Il a une excuse, il est vrai. Orphelin tout jeune, livré, dès lors, à des parents éloignés, à des tuteurs, que sais-je? mais sûrement à des gens intéressés par son énorme fortune, il n'a jamais eu de famille au sens vrai du mot. Avec

cela, une santé déplorable dont il s'efforce de cacher la faiblesse avec une énergie admirable qu'il devrait bien appliquer ailleurs...

Suzanne, étonnée, écoutait ce langage si nouveau pour elle, levant alternativement son regard candide sur l'un ou l'autre de ses interlocuteurs; mais bientôt un bruit de voix se fit entendre dans le vestibule. Les officiers arrivaient. On les conduisit à leurs chambres. Enfin, Guy parut sur la terrasse suivi du capitaine de Guébrard qu'il présenta à Mme de la Rochetercy. Pendant que celle-ci l'accueillait aimablement, Suzanne regardait avec stupeur le nouveau venu : petit, frêle, cheveux rares, moustaches pâles; la jeune fille cherchait naïvement en lui les éléments de séduction dont venait de parler Mme Capelle; mais le capitaine s'inclinait devant elle, et, se rappelant la recommandation de Guy, elle lui sourit gracieusement, tandis qu'il l'enveloppait d'un regard incisif.

— Je suis désolé, Madame, dit-il à Mme de la Rochetercy, d'avoir à vous présenter les regrets de mon ami Vialane, qui a été rappelé d'urgence à Paris, alors qu'il se disposait, avec le plus vif plaisir, à m'accompagner à Saint-Thomas.

— J'aurais été heureuse de le remercier moi-même des amabilités qu'il a eues pour mon fils au début de sa carrière, répondit Mme de la Rochetercy. J'espère que ce plaisir me sera donné un peu plus tard.

— Plus tard, en effet, Madame, car nous ne pouvons espérer le revoir avant deux ans au moins, au retour de sa mission.

— C'est un heureux, murmura un officier, les yeux au loin...

— C'est surtout un vaillant, riposta le lieutenant-colonel avec une nuance de sévérité dans la voix. Peu d'hommes eussent été capables d'accomplir les missions écrasantes dont il a été chargé depuis quelques années.

— Est-il donc destiné à demeurer éternellement un colonial? interrogea Mme de la Rochetercy.

— Mais, songez, Madame, répondit vivement le docteur Capelle, qu'il va être commandant dans quelques mois, à trente-deux ans!

Le capitaine de Guébrard haussa les épaules.

— Vialane adore sa carrière coloniale assurément; mais, de plus, il est enchanté et, surtout sa famille, d'aider aux efforts des missionnaires qui vont évangéliser là-bas nombre de peuplades qui...

— Comment! Il est aussi religieux que cela? interrompit le lieutenant-colonel.

— Parfaitement, ne vous en déplaise, mon colonel; Vialane est d'une vieille famille aveyronnaise, où les enfants se comptent par douzaines, où les veuves ne se remarient jamais, où foisonnent religieux et religieuses, où l'on meurt de faim pendant les carêmes

et vigiles, où l'on se proste ne au passage de l'évêque de céans, où le curé du bourg est tenu en grande révérence...

— Allons, allons, mauvaise langue! interrompit la petite Mme Capelle qui riait aux éclats.

Mais Suzanne et sa mère ne riaient point, la même expression attendrie passait sur leur visage et Mme de la Rochetercy dit simplement :

— La famille Vialane a les mêmes principes que nous. Mon père eût été ravi de vous entendre.

— Oh! oui, accentua Suzanne chaudement.

Une légère toux de Guy la prévint aussitôt qu'elle eût à modérer son enthousiasme pour le mettre au diapason des idées du capitaine, mais celui-ci ajoutait :

— J'aime infiniment mon camarade Vialane, bien que nos deux existences soient fort dissemblables...

— Ah! oui, quelque peu..., maugréa le l eutenant-colonel.

Le capitaine se mit à rire :

— Mon colonel, disait-il gaiement, pourquoi voulez-vous me perdre tout de suite aux yeux de Mademoiselle? Que voulez-vous, je n'ai pas deux sœurs religieuses, moi, ni trois frères missionnaires. Je n'ai pas le Belgarric!

— Qu'est-ce que le Belgarric? demanda Guy.

— C'es le patelin..., pardon, la maison paternelle des Vialane, ainsi nommée d'un énorme chêne abritant icelle, car « garric » est le nom du chêne en idiome ruthénois. Et c'est un fort beau tableau de genre ue l'on s'offre en arrivant au Belgarric par une claire après-midi de septembre. Après la vieille petite ville de Rodez, dont la cathédrale profile sa merveilleuse tour sur toute la campagne environnante, les hauts plateaux s'étendent sans limites et la grande maison, très simple, toute blanche sous la ramure de l'énorme chêne, se présente à vous, accueillante, avec sa grande porte au fronton fleurdelysé, car les Vialane ne datent pas d'hier et, naturellement, se firent tuer en l'an de grâce quatre-vingt-treize pour leur Dieu et leur roy. Vous franchissez le seuil en vous demandant avec angoisse si rien ne va détruire cette harmonie...

— Dilettante, va! gronda encore le bon colonel.

— ... Mais, non! Un salon, parloir, salle à manger, d'une tonalité sobre, une sorte d'intérieur flamand avec plus de vie, une ambiance plus chaude, de beaux vieux meubles simplement posés là depuis des siècles et, dans son large fauteuil de velours rouge antique, la plus délicieuse figure de vieille femme que l'on puisse imaginer : Mme Vialane, la mère de mon ami. Elle semble faire

partie intégrante de l'ensemble des choses. C'est un régal des yeux.

— Oui, oui, tout à fleur de peau! tout pour les yeux! mais rien pour le cœur, pour l'âme? interrompit encore le colonel, narquois. Alors? Ça ne vibre plus du tout, mon pauvre Guébrard. Usé, fini?

— Attendez donc, mon colonel, ça vient! Mme Vialane est veuve depuis de longues ann es. Elle a « rendu au bon Dieu », selon son expression, les enfants qu'Il avait bien voulu lui confier. Tous les aînés, filles et garçons, je vous l'ai dit, sont au loin sous l'habit religieux. René, le plus jeune, qu'un attrait irrésistible poussait à la vie militaire, a su concil er les exigences du métier avec ses idées religieuses, puisqu'il est l'un des meilleurs pionniers de tous les évêques barbus de nos frères pain d'épice!...

— Oh! capitaine, interrompit Mme de la Rochetercy dans un reproche..., pendant que des rires éclataient. Comment! vous nous intéressez au point de nous émouvoir vivement et, soudain, vous voilà reparti en vilaine moquerie.

— Jamais, Madame. Pourrais-je me moquer, alors que rien n'est plus attachant que ce fils, plus vénérable que cette mère?

— Mais alors?

— Alors, dit fermement le capitaine, grave cette fois, elle reste seule dans sa grande maison vide où raremen rentre un enfant et remercie Dieu de l'honneur fait à sa race.

— On comprend facilement les sentiments chrétiens du capitaine Vialane dans un tel mil eu, conclut le colonel.

— Certainement, mon colonel, Vialane est religie x de naissance et d'éducation, mais surtout de convictions personnelles, car si ses études, sa critique, son expérience l'avaient conduit à découvrir que Bouddha ou Mahomet étaient meilleurs prophètes que le Christ, il eût parfaitemen délaissé ses aïeux pour endosser le turban ou errer dans les lotus. C'est l'être le plus droit que je connaisse.

A ce moment, la voix de Guy s'éleva, légèrement obséquieuse :

— Mais, mon capitaine, votre magnifique château de Guébrard doit être autrement intéressant à voir que le domaine des Vialane.

— Ça n'est pas sûr, répondit sincèrement le capitaine, mais naturellement c'est tout autre.

— Il est immense, je crois, continuait Guy. Vous avez une galerie de portraits...

— Ah! oui, mes ancêtres! dit nonchalamment M. de Guébrard en se levant. Je vais les visiter parfois — pour les redresser! Je ne sais quel irrévérencieux vent coulis s'obstine à souffler dans la galerie et semble prendre à tâche de les mettre dans les positions les plus saugrenues. Je passe mon temps à leur redonner une ver-

ticale convenable du bout de ma canne. C'est tout ce que je peux faire pour eux.

Chacun sourit et Guy emmenait ses amis dans l'étude pour leur montrer quelques curieuses reliures de livres anciens lorsque Suzanne dit gaiement :

— Nous pourrions ensuite monter au château, à la logette du guetteur.

Le capitaine se tourna vers elle et interrogea :

— Est-ce que cette logette est pour vous un lieu de prédilection, Mademoiselle?

— Oui! affirma Suzanne avec chaleur.

— Alors, je demande qu'on grimpe immédiatement en la « dolce loggia » que vous aimez...

En effet, quelques instants plus tard, éclataient dans les ruines de joyeux rires et de légers cris de frayeur au moment de franchir quelque dangereux passage, mais bientôt Guy se retourna et, désignant de la main un pan de mur haut perché auquel on ne pouvait aboutir que par une escalade difficile :

— Voilà la logette!

— Merci bien! s'exclamèrent Mme Capelle et quelques autres jeunes femmes. C'est fou de tenter cette ascension!

— Si vous saviez le merveilleux panorama que l'on a là-haut, vous n'hésiteriez pas, disait Suzanne, encourageante.

— Mais que voit-on, Mademoiselle? s'enquit le capitaine.

Avec enthousiasme, la jeune fille s'écria :

— L'infini!...

Le capitaine la regarda, silencieux, et, sans plus s'occuper de qui que ce fût, se mit tranquillement à gravir les blocs écroulés.

— Guébrard, dites donc, attendez-nous, appela le colonel, il faut aider ces dames.

— Pourquoi les obliger à monter? répondit le capitaine sans se retourner. Laissez donc, mon colonel, nous serons redescendus en un instant. Et, appelant Suzanne de la main :

— Mademoiselle, voudriez-vous m'indiquer de quel côté on aborde votre vestibule d'infini, à droite ou à gauche?

— A gauche, capitaine, à gauche, répondit la jeune fille qui s'élança à la suite de l'officier qu'elle eut bientôt rejoint.

— Insolent! va, murmurait Mme Capelle, vexée de l'abandon du capitaine.

Elle s'assit délibérément sur le gazon avec les autres jeunes femmes, auprès desquelles Guy dut rester pendant que les officiers poursuivaient l'ascension.

M. de Guébrard et Suzy venaient de déboucher sur l'étroite plate-

forme et Suzanne conduisit le capitaine à l'extrême bord, vers la gauche.

— Regardez! s'exclama-t-elle triomphante.

Le capitaine regarda d'abord, une fois de plus, les merveilleux cheveux blonds sous le grand chapeau de paille claire, le délicat visage, la taille souple autour de laquelle tombaient les plis légers de la robe couleur de rose de Bengale, jusqu'aux petits pieds gainés de cuir blanc..., puis son regard se détourna, comme à regret, pour se reporter sur le merveilleux panorama.

A ce moment arrivaient les officiers et chacun poussait une exclamation ravie. La plaine, immense, se déroulait à leurs pieds dans une clarté fauve où brillaient des cimes blanches, des maisons blanches, des routes blanches, tandis qu'en contraste frappant, des haies solennelles de grands cyprès, au vert opulent, bleuissaient de toutes parts leurs lignes veloutées et rigides évoquant on ne savait quels vestiges sacrés : débris de temples, mausolées antiques, vieux aqueducs, arcs de triomphe mutilés... Au loin, sur un fond d'azur vif, se profilaient les grandes Alpes, sévères, majestueuses; à leurs pieds, l'Alpille! l'Alpille d'argent aux pins clairs et légers, oliviers tordus, amandiers pâles, figuiers, micocouliers, lauriers-thyms, genêts d'or, myrtes odorants. Et la lumière, une lumière victorieuse, une lumière d'apothéose, jetait de la vie sur les glorieux souvenirs, de la magnificence dans les couleurs, de la magie sur les lointains, de la splendeur sur toutes choses.

Les mots admiratifs se croisaient dans le petit groupe.

— La mer seule fait défaut, remarqua le lieutenant-colonel.

— Oh! colonel! on la devine! protesta Suzanne, là, tout près, grondant, chantant, d'enivrante attirance...

— Ah! cette belle jeunesse! disait le lieutenant-colonel, regardant paternellement le jeune visage ravi. Redescendons maintenant, et je recommande la prudence.

M. de Guébrard était resté silencieux, mais lorsqu'on s'engagea pour la descente entre les rocs et les maçonneries écroulées, Suzanne entendit une voix qui murmurait non loin d'elle : « Je chemine enivré dans un rêve adorable... » Elle se retourna :

— Je savais bien que vous seriez enchanté, capitaine, dit-elle avec joie...

Un étonnement sincère passa sur les traits du mondain qui s'arrêta une seconde, contemplant curieusement la jeune fille. Puis il se détourna et rejoignit le docteur Capelle qui descendait prudemment à quelques pas.

— Dites donc, Capelle, votre femme n'est-elle pas une amie d'enfance de Mlle de la Rochetercy?

— Non, nous sommes ici sur l'invitation de Tercy, seul. Nous avons vu sa fiancée hier pour la première fois.

— Ah!...

Soudain, le docteur s'arrêta et, s'accrochant d'une main à un pan de mur, il appela :

— Guébrard ?

— Eh! bien? interrogea M. de Guébrard en levant la tête.

— Vous n'allez pas vous payer un nouveau flirt avec cette petite, j'espère?

Le rire clair du capitaine fusa entre les vieilles roches.

— Ma parole, Capelle, vous êtes unique là-haut, figé d'effroi.

Mais les bons yeux bleus du docteur s'emplissaient de sévérité.

— C'est une enfant absolument inexpérimentée que vous devez laisser en paix!

Très amusé, M. de Guébrard regarda avec bonhomie le brave garçon :

— Capelle, vous me faites de la peine!...

Légèrement il se laissa glisser entre les éboulis et disparut, pendant que, maugréant entre ses dents, le pauvre docteur reprenait, fort empêtré, la descente difficile.

Bientôt il rejoignit les autres invités et quelques minutes plus tard tous débouchaient sur la petite place où s'élevait la façade si joliment irrégulière de la maison Calveytrac.

A l'angle de la rue, un promeneur immobile regardait en silence descendre les touristes. A sa vue, un mouvement se produisit parmi les officiers. Guy tressaillit si vivement que Mme de Naigle, la femme du lieutenant-colonel qui s'appuyait à son bras, le regarda tout étonnée.

— Qu'avez-vous donc? interrogea-t-elle.

Mais déjà, dominant son émoi, le jeune homme l'entraînait à l'intérieur de la maison.

Le lieutenant-colonel s'était arrêté l'espace d'une seconde et une rougeur de colère mit une teinte écarlate sur son visage et jusque sous ses cheveux gris.

Le docteur demeura comme cloué au sol, tandis que les deux lieutenants, camarades de Guy, échangeaient des regards effarés. Seul le capitaine de Guébrard ajustait tranquillement son monocle et, en passant, posait sur le nouveau venu un regard dédaigneux.

— Qu'y a t-il donc? demandait vivement Mme Capelle à son mari, qu'elle avait rapidement entraîné dans leur chambre.

— Tu l'as vu?

— Mais oui... Un gros bonhomme à cheveux blancs, horriblement commun, qui souriait avec onction.

— Oui, oui, murmurait le docteur.

— Eh! bien? Qu'est-ce? Pourquoi es-tu si ému?

— Il y a de quoi! s'exclama le bon docteur. Le gros homme est Lecaflus, le plus fameux usurier de Bordeaux. Tercy était dans ses griffes il y a quelque temps, mais je croyais que c'était réglé. Or s'il est là...

— Mais que serait-il venu faire ici?

Le docteur hocha la tête.

— Intimider Tercy pour se faire solder aussitôt, de peur d'un scandale.

— Mais quel scandale? interrogeait la jeune femme.

Avec embarras, cherchant ses mots, le jeune homme répondit :

— Tercy est fort connu à Bordeaux dans le monde où l'on s'amuse, mais un vilain monde, de bas étage. Le colonel l'a averti plusieurs fois sévèrement et n'a retenu ses punitions qu'en apprenant son mariage en même temps que la promesse formelle d'une liquidation de dettes et surtout de conduite...

— Mais peut-être a-t-il agi ainsi. Qu'en savons-nous après tout?

— Eh! non... Il a menti, voilà tout.

Mme Capelle s'étonnait sincèrement :

— Il est si gentil, si doux avec sa mère et sa fiancée! Je ne comprends même pas des faits de ce genre dans sa vie, car, en somme, beau et élégant comme il est, il a déjà tous les succès dans les salons et l'on dit même que le capitaine de Guébrard aura en lui un rival dangereux.

— Ah! oui! et voilà bien une autre complication! s'exclama le pauvre docteur levant les bras au ciel.

Mme Capelle allait encore interroger son mari lorsqu'elle s'aperçut qu'ils étaient déjà en retard pour le goûter préparé sur la terrasse. Le jeune ménage descendit en hâte et, devant l'aspect joyeux des convives causant gaiement autour de la table élégamment servie sous le dôme fleuri des beaux arbres, la petite femme se dit que les craintes de son mari étaient sûrement exagérées.

Guy causait avec une verve toute particulière, s'adressant spécialement à Suzanne, et chacun pouvait penser que nuls fiancés au monde n'étaient mieux assortis ni plus heureux que ces deux jeunes êtres si beaux, si gais, enveloppés du tendre regard maternel que Mme de La Rochetercy posait sur eux. Mais à l'issue du goûter, pendant le léger brouhaha du remuement des chaises, le lieutenant-colonel disparut suivi de Guy, appelé par lui d'un geste bref. Les portes de l'étude refermées sur eux, l'officier supérieur se tourna tout d'une pièce vers le lieutenant et, les sourcils froncés, la voix cinglante, lui dit, martelant chacune de ses syllabes :

— Monsieur, vous êtes un menteur!

— Mon colonel...

—... Et vous alliez commettre la plus infâme des lâchetés..., mais je vous affirme que je n'en serai point le complice. Je vais prévenir Madame votre mère de la situation... Elle jugera.

Guy recula d'un pas, joignit les mains, et aussitôt secoué d'un sanglot, murmura faiblement :

— Faites, mon colonel... C'est sa mort que vous décrétez...

Le colonel tressaillit :

— C'est vous, Monsieur, qui êtes le seul responsable, gronda-t-il.

Mais le jeune homme put saisir à l'altération de la voix de l'excellent homme qu'une vive émotion surgissait en lui.

Aussi, très humblement, implora-t-il :

— Mon colonel, voulez-vous me permettre de m'expliquer?

— Mais que pouvez-vous dire, s'exclama avec colère le lieutenant-colonel. N'ai-je pas vu... moi-même...

— Mon colonel, j'en suis désespéré.

— Non, vous êtes un habile menteur, voilà tout, ainsi que le portaient vos notes de Tunisie dont j'aurais dû tenir plus de compte au lieu d'admettre si aisément vos excuses et vos promesses.

— Mon colonel, je vous jure que tout est fini...

— Comment sacr... C'est peut-être pour moi que Lecaflus a fait le voyage de Bordeaux à Saint-Thomas?

— Mon colonel, tout est fini, je vous l'affirme, je ne comprends rien à son arrivée ici, sinon...

— Sinon?

— Mon colonel, il m'est dur de vous avouer encore...

— Quoi donc? Je crains que vous passiez votre vie à avouer, proféra violemment le lieutenant-colonel.

— Mon colonel, c'est la vie de ma mère que je défends... Ayez pitié de moi. Oui, j'ai menti, menti... J'avais plus de dettes que je ne vous en ai avoué! Je n'ai su comment parvenir à les solder. J'avais peur... justement de l'émotion que ma mère pouvait ressentir... J'ai eu recours... encore à cet usurier... que pouvais-je faire? Ah! mon colonel, les heures atroces, désespérées que j'ai subies! Que de fois ai-je eu envie de me loger une balle dans la tête.

— Il est fâcheux que...

En ce moment, un doigt léger frappa à la porte, tandis que la voix de Suzy appelait joyeusement :

— Guy, es-tu là?

Les deux hommes tressaillirent.

— Oui, ma chérie, je suis à toi dans une minute, répondit Guy.

Le visage énergique du lieutenant-colonel était bouleversé.

— Cette enfant! cette mère! murmura-t-il.

Il frappa du poing avec violence sur le bureau du vieux notaire et dit enfin, à mots péniblement cherchés :

— Je consens, par pitié pour elle, à ne rien dire à votre mère, mais je vous préviens que je vais faire un rapport très détaillé de tout ceci; je le remettrai au colonel dès ma rentrée et vous serez étroitement surveillé, je vous le garantis, mais je veux bien admettre encore une fois d'oublier le passé pour ne tenir compte que de votre conduite à venir.

— Oui, mon colonel, répondit Guy d'un ton résigné, suivant du coin de l'œil avec sagacité les progrès de la compassion sur les traits de l'officier supérieur.

— En tout cas, actuellement, je vous donne deux heures pour faire filer cet individu.

— Oui, mon colonel.

— Ce sera peut-être difficile, ajouta à mi-voix le bon colonel; voyez autour de vous, Guébrard est très obligeant.

Et, comme honteux de ces derniers mots, il ouvrit rapidement la porte et sortit.

Une heure après, le capitaine de Guébrard suivi de Guy, empressé, descendait le mauvais escalier de l'unique petite auberge de Saint-Thomas.

— Je vous en prie, disait-il d'un ton lassé, en réponse aux remerciements sans cesse renouvelés du lieutenant. Je vous en prie, ne parlons plus de cela. Le fait de détacher un chèque de mon carnet n'est point un acte méritoire de ma part, mais celui de mettre mes coudes sur une table peu propre en face d'un Lecaflus, cela en est un, croyez-le. Je n'imagine pas un homme de notre monde sombrant là-dedans. Vous seriez vraiment gentil, Tercy, de passer ailleurs.

Aussitôt Guy se répandit en un flot de protestations véhémentes, assurant le capitaine de ses projets les plus sincères de fidélité conjugale.

— Mais vous vous méprenez tout à fait! Ma parole! M. Prud'homme lui-même. Je n'ai jamais eu l'idée de vous engager à être un bon mari. C'est votre affaire! Mais faites les choses élégamment!

Soudain, il s'arrêta, regardant au loin, rêveur; une expression sérieuse passait sur ses traits fatigués. Puis il reprit sa marche et murmura :

— Toute l'ironie humaine ne peut empêcher la vérité ni la beauté des choses. Etre un bon mari au sens élevé du mot est une belle et noble idée, et d'aucuns n'y seront jamais ridicules. J'y voudrais voir Vialane un jour...

Ils arrivaient devant la porte de la maison Calveytrac. Un rire léger siffla entre les lèvres minces, sous la maigre moustache incolore et, se penchant vers Guy, le capitaine dit à mi-voix :

— Quant à nous, ne nous flattons pas, nous valons fort peu de chose!

Le lendemain matin, mille bruits joyeux emplissaient la grande maison parée de verdure et de fleurs blanches. Dès que Suzanne apparut en bas, Guy l'entraîna dans un coin de l'étude :

— Suzy, dit-il solennellement, tu vas me remettre les fonds que t'a donnés maman hier soir pour notre installation à Bordeaux. Je suis chef de famille, je remplace grand-père et...

— Oh! Guy, je le crois bien!

Toute confuse, la jeune fille courut chercher la liasse de billets de banque. Guy la prit froidement, disant avec dignité :

— Que ceci ne se renouvelle plus, ma petite Suzy!

Quelques minutes plus tard, il descendait à la poste expédier un généreux mandat télégraphique à Bordeaux et remontait tranquillement dans sa chambre.

Dans celle de Suzanne, on s'empressait autour de l'épousée, on étalait sur le tapis la longue traîne de sa robe, et Mme de la Rocheterey ayant dit : « Descendons, mon enfant », elle se trouva bientôt sur le seuil du grand salon. Des exclamations admiratives éclatèrent de toutes parts, M. de Guébrard braquait avidement son monocle et, comme le vieil ami de son grand-père, qui devait la conduire à l'autel, s'avançait en souriant, elle prit son bras.

Victor Féli.

La suite prochainement.

L'ART DÉCORATIF MODERNE

A PROPOS DU SALON D'AUTOMNE

On a coutume de dire : « Le Salon d'automne est un salon d'art décoratif. » L'art décoratif est une expression qui ne signifie rien ou qui signifie trop de choses. Toutes les œuvres d'art plastique sont naturellement destinées à la décoration. Et ce n'est rien moins qu'un pléonasme. Le public est accoutumé cependant à cette duperie; je suis obligé moi-même, pour me faire comprendre, d'avoir recours à des termes que personne n'a jamais définis. *Généralement*, on n'entend par « art décoratif » ni la statue, ni le tableau, ni la gravure, mais l'art appliqué à l'industrie, celui qui a pour but d'orner et de rendre agréable aux yeux un objet dont la destination, fixée d'avance, répond à une nécessité de la vie sociale. Dès qu'un ouvrier, fabriquant un objet usuel ou créant un accessoire quelconque de la construction, ne se préoccupe pas uniquement du côté pratique et utile de son ouvrage, mais cherche à lui donner les lignes, la couleur, les détails superflus les plus agréables aux yeux, il fait œuvre décorative; mais alors, c'est ornement et non décoration, œuvre ornementale et non décorative, art ornemental et non art décoratif qu'il faudrait dire... Si nous laissons de côté les mots, si nous considérons le Salon d'automne dans l'esprit où, sans doute, il veut être considéré, et si nous ne regardons ni les peintures helvétiques de M. Hodler, ni la sculpture suisse de M. Rodo, ni les peintres russes, polonais, allemands, valaques qui affirment au Grand Palais des Champs-Elysées notre tradition nationale, mais les *décorateurs* français qui nous proposent, dans leurs ensembles mobiliers, un arrangement moderne du *chez soi*, on distingue qu'il y a là, comme en peinture, deux écoles : les partisans de la forme et ceux de la couleur.

*
* *

D'une part, les coloristes... Ils exécutent un ameublement comme une pochade : ils sont les impressionnistes des aménagements intérieurs. Ils comptent beaucoup sur le contraste d'un rouge ou d'un vert, d'un jaune ou d'un bleu, le voisinage forcé d'un violet et d'un vert. Qu'importe si les sièges sont incommodes, les galbes mal étudiés, les dispositions matérielles dénuées de tout sens pratique : la rareté ou l'audace d'un ton fera oublier la pauvreté des architectures et des sculptures. Ils composent une salle à manger, une chambre à coucher à la manière d'un décor, où nous devrons prendre soin, nous autres mortels, de bouger, de vivre et d'évoluer de manière que nos cravates et nos pantalons, nos robes et nos chapeaux, en se déplaçant, créent une nouvelle harmonie avec la toile de fond. Mais nous n'aurons pas le droit de nous asseoir, de marcher de long en large, de nous coucher et de manger, si notre gilet ne forme pas avec la tenture un accord baudelairien. Ces tyrans impitoyables et charmants ont, pour la couleur, un véritable culte; ils lui permettent, ils lui demandent toutes les audaces, toutes les familiarités; ils prétendent que nos yeux sont atrophiés par l'abus des tonalités neutres et des cheviottes anglaises et que seule la violence pourra leur rendre la santé. Je sais bien que, sous le second Empire, on a préféré la nuance à l'éclat, l'ombre à la lumière; je sais bien que les étoffes d'habit et d'ameublement, au dix-septième et au dix-huitième siècles, étaient magnifiques de somptuosité colorée. Les toiles de Jouy, intactes, qu'on a retrouvées, les soieries que Napoléon Ier avait commandées aux manufactures de Lyon pour rendre aux palais royaux, dévastés pendant la Révolution, toute leur splendeur, et qu'on a découvertes, il y a quelques années, dans les greniers du Garde-meuble, les portraits eux-mêmes qui représentent des contemporains de Louis XIV et de Louis XV nous montrent des vivacités insoupçonnées. Notre amour de la nuance nous fait imaginer que les choses du passé sont nécessairement fanées; nous oublions qu'au contraire elles avaient la vigueur que donne la santé et nous les admirons pour des motifs différents de ceux qui les faisaient admirer autrefois.

Quant à ces voisinages de tonalité qui nous scandalisent, ils ne sont pas si nouveaux. Déjà, au temps de la Restauration, on sentait le besoin de renouveler l'éternelle opposition du jaune et du bleu, du rouge et du vert, de réveiller l'appétit des yeux par de nouveaux rapprochements, hardis et savoureux. On remarque dans les tapis de Saint-Ange et de Dugourc des voisinages de vert

et de violet, de violet et de jaune. L'harmonie de ces tons, qu'on n'est pas accoutumé à regarder ensemble, tient à la qualité du ton pris en lui-même et à la teinte végétale sans laquelle il n'y a pas de couleur vraiment belle. Le stylet et les stigmates du safran ont donné ces beaux jaunes si nourris; le tournesol, le bleu violacé; le pastel, un ton jaune très fin; la garance, le rouge; on a obtenu avec le persicaire un bleu analogue à celui de l'indigo; et ces roses fugaces, qui pourraient farder une ingénue, on les a pris aux fleurons du carthame.

C'est entendu. Revenons à la franchise du ton, sans oublier que cette franchise n'a été possible, jadis, qu'à l'aide de certaines *préparations*, de certains ménagements, d'un emploi judicieux des gris. Encore faut-il que les harmonies soient impeccables, rigoureuses. Or, chez ceux-là mêmes qui demandent pour l'insuffisance et la pauvreté de leurs formes l'excuse de la couleur, il y a des fautes de goût tellement ostensibles et inexplicables qu'elles semblent voulues et qu'en vérité on ne sait si l'on n'a pas affaire à des pince-sans-rire, à des maîtres de l'humour.

Au Salon d'automne, dans un boudoir de Süe et de Palyart, à chacun des angles à pans coupés, je voyais quatre panneaux de Sert. M. Sert, décorateur bien connu, d'une virtuosité qui rappelle celle de Lemoyne ou de certains Italiens du dix-septième siècle, a pensé que les grisailles chères au dix-huitième siècle, peintes en manière de bas-relief au-dessus des portes ou des cheminées, c'était vieux jeu, et il s'est attaché à représenter ses amours et ses jets d'eau dans une matière d'argent, qui fait songer à la fois aux reflets d'un drap mortuaire, à l'aluminium, à ce métal blanc qu'on vend jusqu'aux Indes et que les catalogues du commerce nomment l'argent allemand. Cela, c'est un souvenir de Munich. A l'exposition bavaroise du Grand-Palais, en 1910, il y avait un salon de musique dont aucun de nous, hélas! n'a perdu la mémoire, M. Sert moins que personne. La pièce, en architecture de coupole, tendue de soies rayées blanc et gris, le canapé de bois laqué rouge, de style Hepplewhite, recouvert de soie violette, semblaient créés pour quelque musicien malade, chantant une complainte devant un four crématoire, pendant que les parents s'évanouissent et que le témoin obligatoire va regarder dans la lunette le cercueil et le cadavre retournant à la poussière. Mais, sur ces réminiscences du goût germanique, un lustre de verre exquis répandait de toutes ses guirlandes blanches et roses une lumière française; les rideaux de la fenêtre paraissaient découpés dans une soie lavande, mieux encore dans un morceau de ce bleu qui remue doucement, en montagne, au

creux des vallées; subitement, l'électricité s'éteignit et un peu de jour, passant à travers les mêmes rideaux, les pétrit d'un certain bleu gentiane, profond et velouté.

Un caprice du citoyen Pataud ou la rupture d'un plomb venait de me révéler la loi qui devrait inspirer les décorateurs dans le choix de leurs tonalités. Elles doivent être capables de s'adapter à l'éclairage naturel et artificiel. Le soir, certaines nuances se confondent et se rejoignent dans la gamme chromatique. On ne peut faire la différence du satin vert clair et du satin bleu turquoise qu'en plein jour, ou en les juxtaposant sous les faisceaux d'une projection lumineuse. Le bleu saphir, profond, mystérieux, devient noir à la clarté d'une lampe. Le rose crevette et l'orangé paraissent tous deux uniformément roses à la lumière électrique; si, le jour, sur ce rose crevette et cet orangé, on met des perles rouges, elles font un effet charmant sur le rose et, au contraire, un effet désagréable sur l'orangé, mais qui le soir devient harmonieux. Un certain vert amande, délicat de jour, n'est plus qu'un gris insignifiant sous les lustres. On fait des abat-jour, en soie blanche avec un décor bleu, pour des lampes en faïence bleue de Delft... Le jour, c'est délicieux; le soir, la lampe garde pour elle toute l'onctuosité de sa belle matière, mais dans la transparence du tissu le décor bleu devient d'un gris sale, poussiéreux...

L'électricité, cela est bien connu, décompose certaines couleurs, les annihile, leur enlève certains éléments, les fait descendre d'un ton dans la gamme chromatique, par conséquent supprime certains effets sur quoi on comptait, ou rend acceptables des rapprochements impossibles de jour. Cela est si vrai que dans beaucoup de magasins il existe une pièce éclairée à l'électricité, où les femmes vont éprouver, en quelque sorte, la nature des couleurs qu'on leur propose, d'autre part, au grand jour.

Beaucoup de décorateurs paraissent l'ignorer. L'on assiste à ce spectacle étrange que des hommes, dont le métier est précisément de connaître les exigences de la vie pratique, l'ignorent et restent en marge d'elle, imaginant pour les êtres vivants des décors qui semblent combinés pour les personnages abstraits de quelque drame symbolique et obscur... Ils ne se soucient pas suffisamment de la personne à qui est destinée leur création pittoresque. Ils considèrent une couleur en elle-même, et non pas comme devant collaborer à une organisation délicate de l'intimité. Au gré de la mode, ils aiment successivement le violet, le vert, le jaune, le rouge, oubliant que si on improvise une toilette, — qu'on oublie au bout de trois mois, six mois, un an, — on doit chercher

longtemps une harmonie qui durera une existence, et davantage. Il en est d'eux comme de certaines femmes. Elles ne se disent pas : « J'aurai une robe qui me fera jolie », mais : « Je veux avoir une jolie robe. » Elles regardent une robe, un chapeau absolument, et non par rapport à leur teint, à leurs yeux, à leur chevelure. Elles en arrivent à se dénaturer, à s'enlaidir par une obéissance trop servile aux caprices de la mode.

* * *

Quelle que soit la qualité d'une couleur, la rareté d'un ton, l'imprévu ou la plénitude d'une harmonie, on ne pourra éluder, même avec beaucoup d'adresse, certains problèmes d'exécution manuelle, certaine science constructive, certain art de l'ébéniste. On aura beau mettre un bleu à côté d'un jaune, un rose tendre à côté d'un vert amande, raffiner les nuances, les pâlir au point qu'elles se dissolvent dans la lumière, où les pousser jusqu'au paroxysme de l'ultra-violet, on n'empêchera pas qu'un meuble ne soit un meuble. Ici la discussion se précise et se limite; il ne s'agit plus d'une opposition d'exposants, de décorateurs par occasions et de menuisiers par circonstance, mais d'une véritable antinomie entre gens de métier.

La question est la suivante : quelle sera la forme du meuble? S'inspirera-t-elle des anciens styles, ou sera-t-elle franchement nouvelle? Sera-t-elle moderne, ou traditionnelle? La réponse des uns, je la trouve dans un manifeste publié par la Société des Artistes décorateurs, en 1911, dans différentes préfaces du Salon d'automne. Il s'agit de savoir, disent-elles en substance, si à une époque où nous usons de la lumière électrique, du calorifère, du téléphone, de l'ascenseur, de l'automobile, où nous avons abandonné perruques et épées, vertugadins et crinolines, nous continuerons à habiter dans des décors byzantins, gothiques ou Louis XV; si nous allons avoir le courage de nous regarder tels que nous sommes au lieu de nous obstiner à contempler de vieux portraits. L'argument a de la verve, il est vigoureux, amusant; mais il n'est qu'un sophisme littéraire : on ne solutionne pas une question d'art avec de belles phrases. Et cependant il a une telle faveur qu'il faut bien nous donner la peine de le rétorquer. S'il veut dire qu'il y a une relation constante entre le meuble, le costume et la vie, je l'accepte, dans la mesure où l'on accepte une vérité de La Palisse. Je crains bien qu'il ne s'y mêle un certain esprit hostile et démagogique : au fond, c'est un argument révolutionnaire; le meuble Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, une nou-

velle Bastille à prendre, nouvelle affaire du collier de la reine. Et vous pensez bien que les démagogues emboîtent le pas, et que pas un ne voudrait appuyer son séant démagogique, usé et brillant, sur un fauteuil du temps de la Régence. En vérité, laissons les arguments s'opposer aux arguments : il faut bien trouver un sujet de conversation. Ce que je reproche à celui-là, surtout, c'est d'être en dehors, à côté du problème. De déclarer à un menuisier que nous ne portons pas des perruques, ne lui donnera pas un modèle de table ou d'armoire. On s'en aperçut en 1900, lorsqu'on voulut passer de la théorie à la pratique. Et cependant, les théoriciens étaient passionnés, tenaces, éloquents, Jean Lorrain, Catulle Mendès, Octave Mirbeau... Remarquez leurs noms et quels avocats le nouveau style avait choisis pour défendre sa cause. Elle fut brillamment plaidée. Et le *modern-style* naquit. Et l'on peut dire que l'Exposition de 1900 fut le triomphe, non pas de cette admirable rétrospective du Petit Palais, où se déroulait en pages merveilleuses l'histoire des efforts de nos vieux artisans, — nous devrions en avoir honte, — mais du style inventé par l'école de Nancy. Car, chose curieuse et que je signale à M. Maurice Barrès, c'est dans la Lorraine traditionnelle que naquit le monstre; vous le connaissez suffisamment pour que je n'aie pas besoin de le décrire; et Dieu merci, on n'en trouve plus les exemples que dans quelques cafés et restaurants qui voulurent être, eux aussi, *de leur temps*, et qui datent aujourd'hui. Dans cinquante ans, il sera presque sympathique, d'avoir vieilli, et peut-être lui réservera-t-on une salle au Louvre, non loin des futuristes et des synchronistes. Style macaronique, où il suffisait pour passer maître de prendre à rebours les formes lentement élaborées par les corporations de plusieurs siècles, de faire tourner sur elle-même, en spirale, toute ligne droite et de suggérer l'idée d'un enfer où tout se dérobait à l'œil, à la main, au pied... et ailleurs. Le grand artiste qu'est Husson me démontrait un jour la pathologie de ce cas, car c'est un cas. Prenant une feuille de papier, il dessinait à l'encre un objet d'une forme traditionnelle, puis repliant la feuille sur elle-même et appliquant le dessin encore frais sur l'autre partie, il obtenait un objet d'un contour *moderne*, *bien moderne*.

Le plus souvent, le modern-style n'a fait que renverser les formes anciennes et ses « créations » ne sont que des invertis. L'impression de repos, de durée, que tout à l'heure, criant grâce aux peintres, je réclamais aux harmonies colorées, nous la demandons aux formes. Il faut que tout dans la demeure concoure à une impression de calme, que les lignes y soient paisibles,

logiques et sûres. On m'objectera que l'école de Nancy a remis en honneur dans l'ornement le respect de la nature, et que beaucoup de ses ouvriers, pareils à ceux de l'art gothique et de l'art japonais, ont passionnément aimé les arbres, les plantes et les bêtes. En effet, ils affectionnent ces trompe-l'œil, ces imitations littérales qu'on observe dans les bronzes japonais et dans la sculpture des monuments du moyen âge : ils aiment le lierre, les chardons, les lézards, les insectes. Ces trompe-l'œil sont réalisés avec une ingéniosité charmante et contribuèrent au succès de l'ouvrage. Mais, tandis que dans les monuments gothiques ou japonais l'ensemble dominait le détail, il y a, au contraire, dans ces motifs de décoration fondée sur le caprice, sur les excès d'élancement, de légèreté, un germe de décadence, et un véritable contresens qui fait préférer le détail à l'ensemble et nuit à l'impression nécessaire de stabilité.

Il n'est pas indifférent d'observer que ce style pleinement *original*, *nouveau*, ce style s'organisait, s'affirmait au moment même où l'évolutionnisme devenait une manière de philosophie et de religion populaire, Herbert Spencer et Darwin des saints laïques et obligatoires. Les apôtres de ce style prétendaient, en conformité du progrès, de l'évolution, se séparer violemment du passé, et dans toute l'ingénuité de leur ardeur, ne songeaient pas un instant que la notion même du progrès, le concept progrès, pour parler comme M. Bergson, est lié à l'idée d'un passé. La marche en avant est le passage d'un point à un autre; s'il n'y a pas de point antérieur, il ne peut y avoir de progrès. Je m'excuse d'introduire un peu de logique dans un débat où le bon sens pouvait suffire; mais nous devons nous défendre avec les armes qui nous attaquent; et la discussion a été tellement embrouillée par les philosophes et les littérateurs que je demande pardon aux ébénistes d'interrompre le bruit de leurs gouges et de leurs varlopes avec le murmure de nos paroles.

Si d'ailleurs vous estimez, comme on dit en langage du palais, que l'affaire est réglée et mon insistance superflue, lisez le rapport de la commission instituée au ministère du commerce et de l'industrie et « chargée d'étudier dans quelles conditions pourrait être organisée une exposition internationale des arts décoratifs modernes, à Paris, en 1916 ». Je cite textuellement : *L'exposition comprendra des modèles et des œuvres d'une inspiration nouvelle ou d'une originalité réelle; en seront exclues les copie, imitation ou contrefaçon des styles anciens ou du passé.*

Savez-vous ce que cela signifie en bon langage de France? Dans les autres pays, les artistes et industries, depuis dix ans

déjà, se sont unis pour créer des styles nouveaux, qui ont pénétré dans nos demeures, d'abord timidement par le cottage et la maison de campagne, puis par les pièces les plus simples de nos appartements, antichambres ou cabinets de travail. Mais où le public achète-t-il ces œuvres nouvelles, puisque nos industries pour la plupart se refusent à en vendre? Rarement par commandes spéciales à quelques artistes, beaucoup à des maisons de nationalité étrangère. Là est justement le plus grave danger. On compte à Paris, pour le meuble, vingt maisons étrangères; pour l'orfèvrerie, huit; pour les tissus, dix; pour la céramique, cinq; les unes et les autres allemandes, anglaises, belges, autrichiennes. En regard, au contraire, combien de maisons françaises pouvons-nous opposer? A peine trois ou quatre dans chacune de nos industries d'art. L'heure n'est donc plus de répéter avec les discours officiels : « La France impose son goût au monde. » C'est l'étranger qui fournit à Paris son art décoratif moderne.

Or, si les Allemands, pour ne citer que ceux-là, ont, à force de logique, de discipline, de volonté, « créé » un style moderne, c'est qu'ils n'avaient pas derrière eux, comme nous, une longue tradition et que, d'autre part, ils ont été curieux de la nôtre. En réalité, on ne peut se séparer violemment du passé. C'est par des modifications infiniment menues que le meuble a évolué depuis le quinzième jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle. Le style Henri II, le style Louis XIII, le style Louis XIV, le style Régence, le style Louis XV, le style Louis XVI, le style Directoire, le style Empire, le style Restauration, ce sont là des catégories trop absolues, des cristallisations inventées par les archéologues pour les besoins de leurs causes et les soutenances de leurs thèses. Il n'y a pas entre ces styles de solution de continuité. Chacun d'eux est en germe dans le précédent; chacun d'eux vit longtemps après la mort que lui assignent les archéologues. C'est ce qu'ont parfaitement mis en valeur des publications de documents nouveaux. Je n'en citerai qu'un exemple. En 1911, M. Dumonthier, administrateur du garde-meuble national, retrouvait, dans les greniers des magasins du quai d'Orsay, un recueil de planches aquarellées par Saint-Ange et Dugourc, sous le Premier Empire et la Restauration, pour servir de modèles aux artisans des tapis de la Savonnerie. La vie même de ces deux artistes, qui commence sous l'ancien régime, se continue sous l'Empire et s'achève sous Charles X, l'énumération de leurs œuvres qui s'adressent indifféremment aux uns et aux autres, démontre bien qu'au point de vue de l'éducation artistique, il n'y a pas de solution de continuité entre le dix-huitième et le dix-neuvième siècles.

Percier, Brongniart, comme David, ont fait leurs études dans les ateliers du temps de Louis XVI. Saint-Ange est leur élève. Dugourc, lui, a été à Rome, a collaboré aux grands travaux exécutés à la veille de la Révolution. C'est dire que leur culture est classique, traditionnelle, et cela se voit du reste dans leurs compositions. Ils sont des adeptes fervents du néo-grec. Le néo-grec, ou plus exactement le néo-pompéïen, c'est la loi du style Louis XVI. Le style Empire, le style Restauration sont l'adaptation du style Louis XVI à des besoins nouveaux, à des modes nouvelles : moins de coquetteries, moins de mièvreries, peut-être plus d'ampleur dans les formes, plus de gravité, une inspiration plus directement tirée de l'antiquité. Cela, ce sont les tendances générales; à feuilleter l'album de Dugourc et Saint-Ange, on voit quelle variété, quelle ingéniosité, quelle souplesse ils ont apportées à leurs travaux; leur œuvre se renouvelle sans cesse, non par de brusques à-coups, mais harmonieusement; elle évolue et donne l'impression d'une belle vie qui se continue : à la fin de sa carrière, en 1825, Saint-Ange compose le tapis offert par le roi au Chapitre de Notre-Dame de Paris, pour le chœur de cette cathédrale, et l'on y devine l'éveil de son goût pour le style gothique, qui va redevenir en faveur.

L'exemple des maîtres semble prouver qu'il n'est pas déshonorant pour un artiste de regarder d'abord « ce qui s'est fait avant lui ». Si des hommes comme Saint-Ange ont trouvé le meilleur de leur originalité dans les œuves de leurs devanciers, les sociétaires du Salon d'automne peuvent bien reprendre la tradition française, en la continuant et en l'adaptant aux exigences pratiques de notre vie moderne... D'autant qu'il y a entre notre époque et le passé des analogies d'habit; on ne peut nier que dans ces dernières années la mode féminine se soit inspirée des modes du Directoire; ce ne sont pas les exigences du costume qui nous empêcheront de nous asseoir dans un fauteuil Directoire. Je crois donc qu'au lieu d'inventer de toutes pièces un style moderne, ce qui est *impossible*, car une invention n'est pas une génération spontanée, mais la conclusion précise d'une infinité d'efforts dispersés, il faut tout simplement, tout *bonnement*, et j'emploie à dessein ce mot qui exprime bien la parfaite naïveté des artisans qui étaient originaux, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir, il faut continuer, comme eux, la tradition respectueusement.

Mais la tradition ne s'est-elle pas égarée parmi les tentatives incohérentes qui se sont succédé en France dans la deuxième partie du dix-neuvième siècle? Quelle tradition? Il y en a vingt,

trente. Comment trouver la tradition dans l'anarchie... Anarchie superficielle, au-delà de laquelle on retrouve aisément le filon français. Remontons à la mine. Du plus récent au plus ancien, éliminons successivement tous les styles mort-nés. Voici d'abord le style munichois... Celui-là s'est affirmé avec éclat, à l'exposition de Munich, en 1908. Il a tâché d'obtenir, en 1910, la consécration de Paris; et le Salon d'automne lui a ouvert sa porte toute grande. Il s'étale dans certaines boutiques du faubourg Saint-Honoré. Or ce style, en dépit de quelques outrances de couleur, quelques insistances de forme, combinées pour dérouter notre attention, c'est la transposition, par des cerveaux et des mains germaniques, du style français dit *Louis-Philippe* et *second Empire*. Les Munichois ont consulté copieusement nos albums qui datent de 1830 à 1870, de même que dans leur architecture rurale, ils démarquent nos vieux modèles de maisons provinciales et paysannes : il serait infiniment intéressant de montrer leurs sources, et peut-être le ferai-je un jour. Tout au plus nous ont-ils appris une nécessité de l'art décoratif, la discipline. L'architecte, chez eux, est l'intermédiaire entre les intérêts économiques et artistiques. Il préside à l'ordonnance des couleurs et des formes, ainsi qu'au placement des tableaux et des sculptures dans une salle. Il fait le plan d'ensemble d'une pièce; il figure comme chef d'orchestre, il surveille les détails et répond de l'harmonie totale. Discipline. Encore les Allemands reprennent-ils notre vieille théorie du maître d'œuvre, qui nous a si bien réussi au moyen âge et plus tard. Peut-être aussi, dans leur simplicité voulue, ordonnée, méthodique, retrouverons-nous un secret que nous avons perdu. Autrefois, en effet, l'ornement, dans l'architecture d'un appartement, dans sa décoration, intervenait comme une exception; et ce caractère exceptionnel lui conférait une beauté précieuse; autour des plafonds, au centre, sur les lambris, sur les façades des profils de moulure suffisaient à animer l'unité un peu nue de l'ensemble, à créer des jeux de lumière et d'ombre; dans les maisons locatives qui datent du second Empire, on vérifie cette sobriété; elle disparaît dans les maisons d'aujourd'hui, où la surcharge des stucs, la profusion des coquilles, des amours joufflus jouant de la trompette, des rosaces fouillées, des feuilles d'acanthe, des guirlandes rend impossible toute recherche d'art dans l'ameublement et semble dicter aux locataires je ne sais quel meuble de mauvais aloi... Cela, il faut que ce soit les Allemands qui nous le réapprennent.

Voici ensuite le style dit de l'école de Nancy. Quoique par instants il se confonde avec le *modern-style*, on ne peut pas ne pas

reconnaître ce qu'il y a en lui, soit dans son architecture, soit dans son ornement, d'exotique : il est certainement d'importation japonaise; il est né peu à peu d'un goût de plus en plus partagé des Français pour les estampes japonaises et les objets chinois, et des études plus complètes qu'on a entreprises sur le gothique. Plus je regarde les quelques meubles de modern-style que conserve le musée des Arts décoratifs, plus je trouve en eux des analogies avec l'art japonais et gothique. On pense aux japoneries d'automne, on pense aussi à une cathédrale..., celle de Huysmans. Je remarque d'ailleurs que le style gothique fut une sorte de révolution contre le style roman, un effort nouveau, original, pour s'en détacher tout à fait; on dirait que l'Eglise, à ce moment, ait voulu répudier définitivement ce qu'il y avait encore de païen dans l'architecture romane, et renoncé à jamais utiliser, comme elle l'avait fait à ses origines, les anciens temples déchus. De même le modern-style fut une tentative d'arrachement aux formes traditionnelles de l'antiquité romaine, persistant à travers le style Louis XVI, le style Empire et le style Restauration.

Et c'est dans cette dernière observation que je trouve la réponse au problème posé. Reprenons la tradition française au moment où elle fut abandonnée. Il est évident que la suppression des corporations, en 1793, lui avait porté un coup très grave; néanmoins, il y avait des habitudes d'atelier, qui se sont transmises, malgré l'oubli des anciens règlements, jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, et qui se sont perdues peu à peu, par l'absence de ces mêmes règlements. Il serait peut-être bon de chercher, par conséquent, à l'époque de la Restauration, absolument méconnue, pour y trouver les modèles dont nous avons besoin, et de les adapter aux besoins de la vie moderne. Si j'indique la Restauration comme le terme auquel il nous faut remonter pour retrouver la tradition française, c'est parce qu'elle est la plus proche de nous, et partant de nos mœurs, de nos usages, de notre esprit, et que nous arriverons plus facilement à être modernes en cherchant moins loin dans le passé.

Mais je n'oublie pas que l'histoire de l'ameublement en France compte des pages d'une diversité et d'une variété infinies. La plupart des Français resteraient stupéfaits si on leur montrait *tout* ce qui reste de notre passé, malgré les mutilations, les ruines, les négligences des révolutions. Ils l'aiment d'un culte exclusif..., aveuglément. Ils l'adorent sans le bien connaître. Les formes anciennes se réduisent pour eux à quelques modèles achevés, éprouvés et qui seraient capables, tant on les rabâche, de nous détacher de notre tradition, à la façon dont ces airs que moud un orgue de Barbarie

nous dégoûtent à jamais d'un opéra. Pour vanter notre tradition et la continuer, il est indispensable de l'apprendre. A voir l'imagination de nos vieux artisans se manifester, leur curiosité s'éprendre tour à tour de ce qui venait de Rome, de la Grèce, de l'Egypte, de l'Angleterre, de la Hollande, de l'Italie, on comprend mieux ces recherches et ces sympathies exotiques qui ont tenté les organisateurs modernes de nos intimités. Je suis sûr que si, à côté d'une exposition mobilière comme celle du Salon d'automne, on montrait une rétrospective des meubles d'autrefois, nous éprouverions, devant certains cabinets de marqueterie, certains lambris du temps de Louis XIII, certaines commodes en laque ou en vernis martin, certains sièges rocailles, les mêmes étonnements que devant quelques-uns des meubles présents en 1913 au Grand Palais. A feuilleter les albums, *tous* les albums de jadis, à considérer surtout les transpositions de nos styles à l'étranger, par exemple le rocaille à Vienne ou à Berne, nous serions surpris de la différence qu'il y a entre l'idée que nous nous formons du passé et celles que s'en formaient les hommes d'autrefois. Nos sévérités, je le crains, viennent souvent de nos ignorances : nous ne sommes pas suffisamment prévenus, accoutumés, et nous ne voulons pas voir.

Alors, me dira-t-on, ce que vous poursuivez, en définitive, c'est le retour en arrière, l'abandon de tout effort moderne, l'admiration intégrale, exclusive et servile des vieux styles; ce que vous *réclamez*, c'est le triomphe des meubles du faubourg Saint-Antoine? Non. Ces meubles-là, contrefaçons, parodies, sont au Henri II, au Louis XV, au Louis XVI ce qu'un fiacre rôdeur peut être à une calèche dessinée par Constantin Guys, le rocaille de Vienne au rococo de la Pompadour et le Louis-Philippe de Munich à notre Louis-Philippe... Mais l'étude méthodique et complète de nos modèles et surtout des principes qui ont inspiré ces modèles, la recherche passionnée des raisons de leur beauté nous donneront les moyens d'en trouver d'autres pour l'avenir.

On peut les considérer au point de vue de leur convenance, de leur architecture, de leur ornement, de leur exécution, de leur matière. Il y a un sens logique de l'ameublement qui veut un ordre supérieur, une classification de détail dans les meubles d'une habitation comme dans les diverses parties d'une science ou les divisions d'une armée. Cet ordre supérieur, c'est l'harmonie générale qui s'établit entre l'ameublement de la demeure et l'existence de celui qui l'habite, qui complète en quelque manière son costume et qui s'adapte à son âge, à son goût et à ses habitudes. La hiérarchie assigne aux distributions d'un appartement leur caractère et leur style, aux meubles leur forme et leur vêtement. Ces meubles

diront, au premier aspect, où vous êtes, et vous feront sentir comment vous devez vous tenir. Il faut, de plus, que le meuble soit subordonné à la fortune de celui qui l'achète et qu'il ne constitue pas, dans un milieu de paysans ou d'ouvriers, une lamentable contrefaçon du luxe. Il y a, dans les anciens meubles provinciaux, de très beaux modèles qui peuvent être exécutés facilement, je veux dire : à bon compte.

Une erreur a été d'exagérer la logique constructive du meuble; sous prétexte de bien-être, on a créé des meubles qui n'ont plus de forme, des matelas capitonnés à dossier évasé sur lesquels on se vautre. Or un meuble, comme une conversation, indique une certaine sociabilité et il est possible, — à preuve les fauteuils du dix-septième et du dix-huitième siècles, — de construire des meubles à la fois beaux et confortables.

Une autre erreur des dessinateurs de meubles modernes a été de croire qu'on bouleverserait impunément leur architecture. On ne pourra jamais faire en sorte qu'une table ne soit pas une table, une chaise ne soit une chaise, un buffet ne soit un buffet. Qu'importe si un bureau rappelle les tables à écrire du temps de Charles X; à ce compte-là, un meuble de la Renaissance copie les ornements antiques; la nouveauté est dans la proportion, la couleur de ce meuble, par rapport à l'architecture et à l'harmonie de la pièce, dans la manière de traiter un bronze doré, de choisir un motif plutôt qu'un autre, dans la beauté de la matière et de l'exécution. Interpréter un ornement suffit à caractériser un temps; ainsi le dix-septième siècle cultivait le soleil afin de plaire à Louis XIV. Notre époque affectionne la rose, dont la culture devint à la mode par les soins de Joséphine de Beauharnais. De nos jours, les roseraies de l'Haÿ, de la Malmaison, de Bagatelle sont des lieux de pèlerinage. Les artistes ont été sensibles à ce goût du public, ils l'ont partagé, ils ont décoré leurs tapis, leurs tentures, leurs meubles avec des roses, et ces roses ne sont pas les roses de la Pompadour, ni celles de la Du Barry...

La tradition ornementale est presque complètement perdue; on ne comprend pas qu'un ornement est constitué par un jeu de lumière et d'ombre, par une arabesque de lumière. Autrement dit, il faut que le décor ne soit pas linéaire, mais qu'il accuse des plans, des reliefs gradués suivant l'accentuation de la forme.

On remarque, dans les meubles modernes, une recherche relativement à la beauté et à la rareté de la matière. Le citronnier est d'un emploi presque courant; on revient aussi à l'acajou mat. On emploie beaucoup le chêne; d'une manière générale on préfère des bois aux tonalités claires, et on poursuit dans le meuble,

comme dans la peinture, un idéal de clarté et de soleil. Enfin, on paraît disposé à laisser aux bois leurs tonalités naturelles, et je crois que les bois comprimés et vernis ne sont plus employés que dans la production viennoise. Il me faut ici indiquer un autre danger, l'emploi inconsidéré des bois de différentes espèces et de différentes couleurs, qui aboutit souvent à une mauvaise marqueterie. La marqueterie réclame des qualités de goût, de mesure, d'appropriation et d'exécution qui ne sont plus coutumières. On m'a montré, récemment, un boudoir en bois de placage, qui a coûté la modeste somme de trente-six mille francs; au bout de quelques mois, les lames en loupe d'amboine se gonflent, se disjoignent et *jouent*. On exécute trop vite, on ne sait plus choisir les bois, on oublie que les grands travaux des huchiers du quinzième siècle, dans les cathédrales, leur ont demandé parfois dix ans.

La qualité d'une œuvre dépend tout autant de son exécution que de son dessin. Les architectes savent, par expérience, comment un plan est vite dénaturé par des ouvriers, et combien aussi les excellents artisans y ajoutent par le prestige d'un beau métier. Il me plaît de rappeler ici l'adage dont David avait coutume de se servir : « Ce qu'on fait vite est vite vu. » Et le Poussin avait déjà écrit : « Les choses esquelles il y a de la perfection ne se doivent pas voir à la hâte, mais avec le temps, jugement et intelligence; il faut user des mêmes moyens à les bien juger comme à les bien faire. » Il ne manque pas d'artisans pour réaliser une exécution parfaite. Il y a encore, — ils se font rares, — des menuisiers et des ébénistes capables de réaliser les projets les plus audacieux et de faire honneur à l'ancienne tradition française. Mais, « tandis qu'autrefois un artiste ébéniste faisait sortir son meuble de sa matière, comme le sculpteur dégage sa statue de son marbre, en coupant en plein bois, moulures et bas-relief, en taillant dans la masse son ornementation, suivant un plan d'ensemble modifié au fur et à mesure de l'exécution, donnant ainsi l'accent à sa touche et l'expression de sa pensée à l'œuvre entière, aujourd'hui le même meuble se divise en spécialités : ici le corps, là son enveloppe. Des menuisiers établissent le corps du meuble avec solidité, et les sculpteurs en bois, les ciseleurs en cuivre, les ferronniers et autres ouvriers, y compris la machine, exécutent toutes les pièces de rapports, telles que figures, attributs, frises et moulures courantes, panneaux, bases et chapiteaux de colonnes, corniches et couronnement. Tout cela fait dans divers ateliers, souvent à de grandes distances et toujours sans qu'aucun des ouvriers ait la vraie conscience de ce qu'il fait, modère ses reliefs

ou les accentue suivant les besoins et la donnée d'ensemble. »

Parmi ceux qui collaborent à ce qu'on est convenu d'appeler les arts appliqués à l'industrie, il y a deux catégories. Les uns font des dessins, ou plus exactement, comme on l'écrivait au temps de l'ancienne académie royale de peinture et de sculpture, des *desseins*, des projets, des cartons qu'ils remettent à un patron, à un entrepreneur. Celui-ci envoie le carton à des artisans chargés de l'exécuter. Une hiérarchie distingue les dessinateurs des ouvriers. De cette division du travail, de cette divergence entre la conception et l'exécution, résultent un métier moins intéressant, plus *indifférent*, et aussi des excès dont le modern-style a été la preuve la plus éclatante. Je suis persuadé qu'il n'en allait pas de même à une époque où la machine n'existait pas, où la main-d'œuvre conservait tous ses droits, restait souple, patiente et intelligente, où l'ouvrier enfin, libre de se choisir et de se dessiner lui-même son projet, n'apportait à des modèles éprouvés que des changements prudents, respectueux de la matière et de la forme, conformes à la technique.

Comment remédier à ces inconvénients? On se demandera peut-être si les garanties de capacité professionnelle, si l'éducation première des artisans ne sont pas insuffisantes et s'il ne conviendrait pas de les exiger plus sérieuses en réformant les syndicats sur le plan des anciennes corporations, en transformant les écoles primaires supérieures en écoles régionales et professionnelles; mais ici la question d'art devient une question sociale et nous touchons à la crise de l'apprentissage.

Si toutefois l'on s'obstine à croire que les remèdes existent dans les lois brusques, plutôt que dans une lente évolution des mœurs, favorisée par la littérature, l'enseignement et une certaine discipline morale, on pourra demander aux manufactures nationales les exemples et les directions qui manquent à notre anarchie et rendre aux Gobelins toutes leurs anciennes prérogatives. Autrefois, en effet, cette dernière manufacture ne fabriquait pas seulement des tapisseries, mais des meubles. Le mot *meuble* s'appliquait à tout ce qui sert à l'ornementation et à la garniture intérieure de l'immeuble, qui est l'habitation : pour les murs, des tapisseries à personnages et des boiseries sculptées avec les peintures qui s'y encastraient; pour les parquets, les grands tapis exécutés à la Savonnerie, dans des ateliers dépendant des Gobelins; pour l'éclairage, des lustres et candélabres en bronze doré, avec addition de cristal de roche; pour la table, la riche argenterie avec les surtouts magnifiques; pour l'ameublement, les fauteuils et chaises en bois sculpté et doré, recouverts de tapisseries ou

d'étoffes brodées, les cabinets d'ébène, d'écaille ou de bois précieux, ornés d'incrustations, les torchères, les tables de riches matières rehaussées de pierres dures incrutées.

Les intentions de Colbert à cet égard ressortent nettement de l'édit de novembre 1667. Tous les considérants seraient à citer. Je m'en tiendrai à la formule du décret, à ce qui fut *appliqué*, pour la plus grande gloire de l'art français :

« 1° C'est à savoir que la manufacture des tapisseries et autres ouvrages demeurera établie dans l'hôtel appelé *des Gobelins*, maisons et lieux et dépendances à nous appartenant, sur la principale porte duquel hôtel sera posé un marbre au-dessus de nos armes dans lequel sera inscript : *Manufacture royale des meubles de la couronne*;

« 2° Seront les manufactures et dépendances d'icelles régies et administrées par les ordres de notre ami et féal conseiller ordinaire en nos conseils, le sieur Colbert, surintendant de nos bâtiments, arts et manufactures de France, et ses successeurs en la dite charge;

« 3° La conduite particulière des manufactures appartiendra au sieur Lebrun, notre premier peintre, sous le titre de directeur, suivant les lettres que nous leur avons accordées le 8 mars 1663;

« 4° Le surintendant de nos bastiments et le directeur sous lui tiendront la manufacture remplie de bons peintres, maistres tapissiers de haute lisse, orphèvres, fondeurs, graveurs, lapidaires, menuisiers en ébène et en bois, teinturiers et autres bons ouvriers, en toutes sortes d'arts et métiers qui sont établis et que le surintendant de nos bastiments tiendra nécessaire d'y établir.

« Donné à Paris, au mois de novembre 1667, et de notre règne le vingt-cinq.

« Signé : Louis. »

Discipline. Voilà le mot qui résume tout ce débat. Le style n'est pas autre chose qu'une discipline imposée par un homme tyrannique, mais un homme de goût, à ses contemporains. Enlevez à Lebrun sa férule, son autorité, sa puissance, et peut-être n'aurez-vous plus de style Louis XIV.

Il n'y a pas de style où il y a anarchie.

Léandre Vaillat.

LES DESTRUCTIONS RÉVOLUTIONNAIRES

DANS LES PALAIS

DU LOUVRE, DE VERSAILLES ET DE FONTAINEBLEAU

Le 20 juin 1790, la Constituante décréta la suppression des armoiries, « sans que, sous prétexte du présent décret, aucun citoyen puisse se permettre d'attenter aux monuments placés dans les temples..., ni à la décoration d'aucuns lieux publics ou privés ».

Un second décret était ainsi conçu :

« L'Assemblée Nationale, considérant qu'à l'approche du jour qui va réunir tous les citoyens de l'Empire pour la fédération générale, il importe à la gloire de la nation de ne laisser subsister aucun monument qui rappelle les idées d'esclavage; ... qu'il est de la dignité d'un peuple libre de ne consacrer que des actions jugées et reconnues grandes et utiles, a décrété et décrète que les quatre figures enchaînées aux pieds de la statue de Louis XIV seront enlevées avant le 14 juillet prochain... »

Ces célèbres décrets, — dont il est inutile de faire ressortir la contradiction, — sont la charte même de ce que l'histoire appellera « le vandalisme révolutionnaire ». Certes, les Lameth, les Noailles, les Montmorency, tous les « aristocrates » émancipés qui les soutinrent contre le roturier Maury, n'en prévirent ni n'en voulurent les conséquences; mais la logique des principes alors proclamés et de l'acte qui les consacrait était irrésistible : du moment que tout ce qui rappelait « les idées d'esclavage » était proscrit, Louis XIV lui-même devait avoir le sort des « figures enchaînées » et, avec Louis XIV, tout ce qui symbolisait le « despotisme ».

La guerre au passé, à tous ses « vestiges », était déclarée, et ses exigences ne permettaient point qu'on respectât la « décoration » des « lieux publics et privés ».

En septembre 1790, le tapissier et grenadier Le Belle, membre du Comité militaire de la Ville de Paris, adressait au procureur de la Commune la « liste des Hôtels où il existait encore des armoiries[1] »; il était urgent de les supprimer, et cette suppression devint désormais une simple opération de voirie. C'est dans les rapports des Inspecteurs de Voirie au Département des Travaux publics, — rapports portant encore l'écusson fleurdelysé de la capitale, — que l'on réclame l'anéantissement, comme incompatibles avec « la dignité d'un peuple libre », des blasons pourtant recouverts de plâtre[2] ou de toile cirée[3]. L'inspecteur Chaillou pénètre dans les cours pour leur donner la chasse et va jusqu'à demander « s'il faut faire rapport » d'objets comme l'enseigne du pâtissier Thomas : « Un tableau sur lequel il existe les armes de Voltaire[4] ! »

Ce rigorisme allait devenir légal. Le 11 janvier 1793, le ministre de l'Intérieur envoya aux Corps administratifs un décret de la Convention Nationale lui ordonnant de lui rendre compte, dans la quinzaine, de sa diligence à faire exécuter les lois relatives à la suppression des « signes de féodalité et de superstition » : lois du 22 septembre, changeant les sceaux des archives et de toutes les administrations; du 4 octobre, modifiant la légende des boutons militaires; du 6 octobre, ordonnant de briser et d'envoyer à la Monnaie le sceau et les ornements de la royauté; des 11 et 27 octobre, supprimant l'effigie royale des assignats; du 15 novembre, fixant de nouvelles empreintes pour les marteaux des bois nationaux; du 28 novembre, chargeant les régiments et bataillons de Volontaires de faire effacer, avant le 15 janvier, tous les emblèmes monarchiques sur les drapeaux, étendards, voitures et fourgons : « Ce principe est dans la loi, disait le ministre, il est dans vos cœurs et votre volonté. » Il ajoutait, il est vrai : « Les beaux-arts sont plus encore les enfants de la Liberté que ceux du Despotisme. Prenons garde, en détruisant les symboles du Despotisme, de ne point ravager le sanctuaire des arts[5]. » Mais la Liberté passait avant ses... beaux-enfants les Arts; et l'objet de ces pages est précisément de montrer qu'elle se conduisit à leur égard en véritable marâtre. Les membres des

[1] Arch. nat. M 666.

[2] Comme celui du Petit Luxembourg (Rapport du 28 novembre 1790. — *Ibid.*)

[3] Comme celui d'Ormesson, rue Saint-Antoine (Rapport du 24 novembre. — *Ibid.*)

[4] Même rapport.

[5] M 666.

diverses Commissions qu'elle leur donna pour gardiens ne purent eux-mêmes les protéger contre ses inexorables sévices.

Il existe aux Archives Nationales une vaste série, encore inexplorée[1], où les rapports sur le curage des égoûts et l'éclairage des rues alternent avec les Mémoires d'entrepreneurs, architectes, maçons, « artistes », chargés de débarrasser les monuments nationaux de tout ce qui choquait « l'œil républicain ». Parmi ces mémoires, ne retenons ici que ceux qui concernent les palais du Louvre et des Tuileries, de Versailles et de Fontainebleau : trois exemples qui suffiront, malgré de regrettables lacunes, à nous édifier sur la nature, le mécanisme et les résultats des démolitions révolutionnaires. On s'imagine volontiers que ces « actes de brutalité » furent produits par des manifestations tumultuaires; nous allons constater qu'il n'en fut rien, puisque le jacobinisme les éleva au rang d'institution d'Etat, légalement et administrativement organisée.

*
* *

Pour le Louvre, nous n'avons point retrouvé, — comme pour Notre-Dame et la plupart des églises parisiennes, — l'état descriptif exact des opérations accomplies; mais les documents permettent d'en déterminer les agents et d'en caractériser les effets.

Le 3 août 1793, s'assemblèrent à l'Hôtel de Ville dix délégués des commissions des Monuments et des Arts (Le Blond, Ameilhon, Moreau, Boisot, Renaud, Pajou fils, Goys, Monnot, Dewailly, Perrier), et trois administrateurs des travaux publics (Jallier, Avril, Dunouy); ils ordonnèrent l'impression et l'envoi aux « papiers publics » d'une affiche ainsi conçue :

Le Comité des Travaux Publics à ses concitoyens.

La Convention Nationale, par son décret du 4 juillet, a formé une Commission d'artistes chargés de surveiller la destruction des attributs de la Royauté qui existent encore sur les monuments publics.

La brièveté du temps (fixé pour cette opération au 10 août) n'a pas permis à cette Commission d'enlever en totalité les signes de royauté : elle s'est donc trouvée forcée de les couvrir de plâtre provisoirement.

Ne croyez pas, citoyens, que ce soit un prétexte pour conserver ces marques de l'esclavage; le patriotisme des artistes est trop connu et ils s'empresseront immédiatement après la fête de les abattre et d'y substituer d'autres ornements qui pourront ajouter à ces monuments le caractère mâle qui convient aux édifices républicains.

Suivent des restrictions dont nous verrons tout à l'heure l'utilité :

[1] La série F 13, dont il s'agit, vient seulement d'être inventoriée sur fiches par M. Legrand. La série M 666 la complète.

L'Assemblée arrête, en outre, qu'aux différents monuments et bustes on n'enlèvera que les couronnes, fleurs de lys, armes et autres signes de la royauté, et que le reste sera conservé comme nécessaire aux arts et à la décoration des monuments[1].

C'est à cette Commission « patriotique » que le peintre Gagnier demanda « l'autorisation nécessaire pour faire disparaître, tant dans l'intérieur du Palais National qu'au Louvre et aux Tuileries, toutes les peintures qui rappelaient la royauté et la féodalité ». Le 8 novembre 1793, « l'Assemblée a arrêté que l'autorisation demandée lui serait délivrée signée des membres de la Commission ».

Or Gagnier ne fut, au Louvre et aux Tuileries, qu'un des multiples agents d'exécution des lois de destruction. Un « Etat de ce qui est dû au citoyen Happe, architecte, pour vérification et règlement des ouvrages relatifs aux démolitions et constructions provisoires faites au château des Tuileries » se monte, en effet, pour les seules démolitions (maçonnerie, terrassements et charpente), à 23 721 livres 15 sols 4 deniers[2]. Un autre Etat nous apprend que Happe avait sous son contrôle de très complètes équipes : les entrepreneurs Bigos, Prévost, Lacheny, Devèze, Dambrun, pour les journées d'ouvriers ; Simmer, Viaux, Pommier, veuve Limodin, pour la serrurerie; Gosse, Picard, Bouilly, pour la menuiserie; Duplan, Masoux, Cossonneau, Armand, Vincent Bazin, pour la maçonnerie; Lesueur, Prolain, Bailly, Vavin, pour la peinture; Daujon, Lasalle, Revel, pour la sculpture; Gouthenize, Adam, pour les marbres; Ménager, Dubas, Colinet, pour la démolition, la fonderie et le voiturage, etc. C'est qu'il fallait récompenser le zèle, — aussi ombrageux qu'ardent[3], — de tous les artisans « patriotes ».

Malgré de si nombreux concours et malgré les pressantes sollicitations de Comités révolutionnaires, — comme celui de la Section de l'Homme-Armé[4] qui écrivait le 22 fructidor an II (8 septembre 1794) à la Commission des Travaux Publics : « Tous les *jour*,

[1] Signé : Jallier, administrateur des Travaux Publics, président; Coulombeau, secrétaire-greffier. — M 666. Même série pour les documents suivants.

[2] Sur un total de 47 643 l. 10 s. 10 d. « Etat de ce qui est dû au citoyen Happe, architecte, pour la vérification et règlement d'ouvrages relatifs à la démolition de statues équestres, suppression d'armoiries et signes de féodalité, depuis le 1er octobre 1792 jusqu'au 1er nivôse an II », état adressé au ministre de l'intérieur. Totaux : en demande : 53 000 l. 8 s. 11 d.; en règlement : 45 121 l. 15 s. 6 d. A raison de 12 l. 10 s. par 1000, cela faisait pour Happe un salaire de 564 l. 0 s. 6 d.

[3] Celui du sculpteur Daujon en est un fameux exemple.

[4] Ancienne section des Enfants-Rouges, puis du Marais.

le Comité reçoit des plaintes de *ses* marques qui doivent *êtres proscrite* du sol de la République française; le Comité vous invite, citoyens, d'envoyer *effacés* ces infâmes signes qui *offences* tous les vrais *républiquains* du Comité susdit », — le palais du Louvre, trois mois après, restait un objet de scandale. Le 23 pluviôse an II (11 février 1794), l'administrateur des Travaux Publics, Avril, adressait, en effet, au ministre de l'Intérieur, le rapport suivant :

L'un des inspecteurs généraux de voyerie vient de nous rendre compte que ces édifices (Palais National, Louvre, etc.) offraient encore des signes de ces emblèmes proscrits. Il a remarqué aux tuyaux de cheminée du Palais National des sceptres et des mains de justice en sautoir avec des H et des L. Il observe qu'on a un peu haché les fleurs de lys qui étaient au bout des sceptres, mais que l'empreinte s'en dessine encore à la vue. Il a aussi vu dans la cour du Louvre des fleurs de lys en relief sur la frise du troisième ordre du côté de la colonnade, et plusieurs H et autres lettres initiales des ci-devant rois, de leurs femmes et de leurs maîtresses.

Nous croyons qu'il convient de supprimer ces emblèmes et qu'on peut l'opérer sans nuire à la décoration; il est même nécessaire, pour ne laisser aucun vestige, de faire toucher à la ripe la pierre sur laquelle ces emblèmes sont sculptés [1].

Le ministre abonda naturellement dans ce sens et répondit à Avril, le 17 février :

... Je m'empresse... d'en informer la Commission Temporaire des Arts, afin qu'elle donne des ordres pour faire disparaître le plus promptement qu'il sera possible le moindre vestige de ce honteux esclavage, et ne laisse subsister dans les ornements de l'architecture aucune allusion qui puisse offenser la fierté républicaine.

Paré, — l'ancien premier clerc de Danton, — tenait autant qu'Avril à la « décoration » : il faut choisir, recommandait-il, « des hommes intelligents et instruits » qui, « en vengeant la Liberté des outrages de la flatterie, sachent aussi sauver les arts des coups meurtriers de l'ignorance soit par d'heureuses substitutions..., soit par des destructions bien dirigées ». Malheureusement, les arts avaient déjà subi autant de « coups meurtriers » que la Liberté avait reçu d'« outrages » : pour s'en rendre compte, on n'a qu'à lire la lettre que le ministre adressait le même jour au président de la Commission Temporaire des Arts.

La Commission, observait Paré, doit « diriger sur cet objet toute son attention et toute sa vigilance » ; sans doute, ne doit-il plus subsister, « dans le plus bref délai, aucun vestige de ces allégories injurieuses à la Liberté », mais il faut respecter tout ce qui peut « intéresser l'art, sans blesser les regards d'un peuple

[1] F. 13/212.

libre » : gare aux ouvriers qui « ne craignent pas de dégrader des décorations pour sceller dans les murs, dans des pilastres ou des colonnes, les pieux qui servent à les élever jusqu'au fronton des édifices! »

Le citoyen-ministre avait beau dire : étant donné qu'il fallait avant tout agir « dans le plus bref délai », il ne convenait guère de se montrer si exigeant! Et pourquoi gémir sur les mutilations de pilastres et de colonnes, puisqu'après tout le palais tout entier était un monument de l'orgueil des Tyrans?...

A moins que la hâte ministérielle n'eût été, au fond, qu'une feinte commandée par le civisme ombrageux des sans-culottes?... On le croirait à la lecture des rapports de l'inspecteur des Travaux publics Croissant qui, neuf mois après, le 18 novembre 1794, réclamait auprès de l'architecte Poyet la suppression d' « une infinité de petits chiffres ci-devant royaux » décorant encore « les deux faces de la Galerie du Louvre, à partir du balcon de l'exécrable Charles IX [1] ».

Nous ignorons comment le marteau des iconoclastes jacobins traita ces « petits chiffres »; mais nous savons maintenant comment la Révolution chercha à expulser l'Histoire du palais du Louvre, et comment elle appliqua pour cela le décret de la Constituante spécifiant que nul ne se permettrait d'attenter « à la décoration d'aucuns lieux publics ».

* * *

Le palais de Versailles chantait la gloire de l' « exécrable » Louis XIV et d'un siècle entier où le « despotisme » avait atteint son apogée : ne fallait-il pas lui infliger le sort de la statue de la place des Victoires?

Le démolir était trop onéreux, — raison qui, on le sait, empêcha, à Chartres, le citoyen Cochon Bobus de faire aboutir sa motion d'abattre la cathédrale; — mais on pouvait le dépouiller et le mettre en vente.

Cependant, les Versaillais, — si cruellement lésés par le départ « du Boulanger, de la Boulangère et du petit Mitron », — tenaient à conserver au moins leur château et ses merveilles et, lorsqu'en septembre 1792 ils en virent commencer le dépècement, grande fut leur douleur. Le 21 au soir, ils envoyèrent à la première séance de la Convention une députation qui, au nom du département de Seine-et-Oise, annonça l'envoi aux frontières d'un dixième

[1] M 666, n° 3, 28 brumaire an III.

bataillon de volontaires prêt à « sauver la république »; puis, au nom cette fois du département, des sections de Versailles et de tous les corps administratifs « réunis », prononça le discours suivant :

Représentants de la nation, nous avons vu les rois et leurs crimes, et nous les avons méprisés. Nous avons subsisté à l'ombre de leurs palais, des débris de leur indigne prodigalité, et nous avons préféré une honorable indigence à leur faste humiliant[1]... Une dernière ressource restait à cette cité déserte, à ses propriétaires ruinés... Les habitants de Versailles espéraient que sur cette terre, enfin devenue libre, l'étranger viendrait contempler les restes d'une puissance destructive... ; que l'artiste, en copiant ces traits d'héroïsme tracés par d'habiles pinceaux, dirait : *Les habitants de Versailles n'en furent pas les vains admirateurs.* Et cependant on leur enlève ces tableaux, ces superbes monuments; on dépouille ces châteaux comme si les enfants de la liberté n'étaient pas dignes d'être les gardiens des arts.

Législateurs, n'empêcherez-vous pas cette injustice? Le Muséum de Paris ne peut-il s'embellir que de notre ruine? Il ne peut seulement contenir la moitié des chefs-d'œuvre amoncelés par le faste des cours... Puisque vous nous avez débarrassés de la royauté, que ferez-vous des superbes établissements dont il (Versailles) est plein, si vous ne vous rappelez qu'assez proche de la capitale pour offrir, avec le charme de la solitude, la ressource des sciences, il semble fait pour être le lycée de la nation française, la retraite de ses philosophes, l'école de ses artistes?

Ces revendications étaient exprimées en termes si « patriotiques »; elles étaient d'ailleurs, en ce qui concernait l'utilisation du palais, si sensées que la Convention vota d'enthousiasme, à onze heures du soir[2], « la suspension du décret relatif au transport des monuments de Versailles à Paris[3] ».

C'est Dussault, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui, à la séance du 21 août, avait déjà réclamé, en ces termes, la conservation du parc de Versailles[4] et de la porte de Saint-Denis : « Ils contiennent des antiques, des antiques même aristocrates qu'il ne faut pas perdre. Gardons-les comme un simulacre d'horreur. Qu'on puisse dire dans la postérité : il y a deux mille ans que des despotes pesaient sur la terre; les despotes ne sont plus. *(On applaudit.)* Pour moi, qui adore les arts, qui demande grâce pour leurs chefs-d'œuvre, je donnerai,

[1] Ce discours se trouvant au *Moniteur* (Réimpr., XIV, p. 12), nous n'en donnons que les passages les plus caractéristiques.

[2] Heure donnée par la lettre au ministre Roland citée plus loin.

[3] Nous n'avons retrouvé ni la date ni le texte du décret ainsi « suspendu ».

[4] « Il est aussi question du parc de Versailles... (Une voix : Qu'on le laboure!) Oui, qu'on le laboure, mais qu'on respecte les arts. » (*Moniteur*, XIII, p. 503.)

si l'on veut, la clef de mon cabinet : on n'y trouvera pas la figure d'un roi. » C'est ce singulier adorateur qui convertit en « motion » la demande des pétitionnaires. Il y avait été sans doute encouragé par le ministre de l'Intérieur, ainsi que le laissent supposer les remerciements adressés, le 22 septembre, à Roland, par « les membres du Conseil permanent et commissaires des sections réunies » de Versailles :

Monsieur, écrivaient-ils..., c'est à vous que nous rapportons le succès que nous avons obtenu. Nous savons que deux officiers municipaux vous ont fait de notre part des représentations : aussitôt vous avez parlé à l'Assemblée Législative d'une manière énergique et pressante [1]; vous avez marqué pour les habitants de cette commune apauvrie, généreuse, patriote et infortunée un intérêt qui a fait sentir les inconvénients de l'observation du décret spoliatif : il présentait les signes de la dénudation et les présages de la nulité *(sic)* ou de la destruction... Nous désirons qu'en ce ce moment vous vous fassiez l'idée d'une cité entière réunie auprès de vous [2].

Hélas! que pouvait attendre la cité de protecteurs assimilant ses chefs-d'œuvre à des « simulacres d'horreur », et ne voulant même pas souffrir des rois en peinture dans leur cabinet?

A la séance du 20 octobre, on lut une lettre du ministre de l'Intérieur, — de Roland lui-même, — faisant observer à la Convention « qu'il était instant de vendre les objets qui se trouvaient dans le château de Versailles » et de l'autoriser à faire procéder aux enchères : « Je convertis la demande du ministre en motion, dit aussitôt Manuel; non seulement les meubles doivent être vendus, mais il faut aussi afficher : *maison à vendre ou à louer...* » La Convention autorisa la vente des meubles et renvoya au Comité d'aliénation « la vente de la maison [3] »! Dussault n'intervint plus...

L'effroyable gaspillage commença, ou plutôt continua, car il avait commencé le 25 août 1792 : de cette date au 30 nivôse an III (19 janvier 1795), on vendit pour une somme de 1 784 779 francs. « Au moment où on déménagea, raconte M. L.-H. Gatin [4], rien ne fut épargné; on arracha les glaces, les ornements dorés, pour ne laisser en quelque sorte que les quatre murs. » Les glaces furent d'ailleurs demandées plus tard par le ministre des Finances

[1] Le procès-verbal ne mentionne pas cette intervention.

[2] Signé : Gaucher, officier municipal; Rohan, administrateur départemental; Parou (?), Loir, Perrot, Devienne, Rémond, Nuvé. (Arch. Nat., F 13/719.)

[3] *Moniteur*, XIV, 256.

[4] *Versailles pendant la Révolution française* (Versailles, Aubert, 1908), p. 310.

« en paiement pour les créanciers de la République [1] » et les archives de Seine-et-Oise [2] renferment des pièces de ce genre : le 5 frimaire an II (25 novembre 1793), le Directoire du district de Versailles nomme un commissaire pour « faire dans les maisons nationales un choix de glaces dans les dimensions, depuis 50 jusqu'à 65 pouces de largeur, sur 70 à 90 pouces de hauteur, avec leurs cadres, bordures et ornements, choisis dans le meilleur goût, les plus frais et les mieux conservés, pour une somme d'environ 240 000 livres, y compris la valeur des cadres et bordures, pour être exportées et servir d'échanges avec l'étranger. » Quelle honte!

Ces « reprises » nationales — et gratuites — furent beaucoup plus importantes que les simples ventes faites aux « bandes noires » qui s'abattirent alors, telles des nuées de corbeaux, sur le somptueux cadavre : à la date du 9 mars 1794, on avait déjà envoyé à la Monnaie pour 2 070 846 livres de métaux, dont 132 047 de cuivre, plomb et fer, le reste d'or et d'argent. Versailles était devenu une mine, une carrière et un magasin de bric-à-brac, tout comme les plus illustres monuments de l'architecture gothique...

*
* *

Mais qu'étaient donc devenus les braves pétitionnaires du 21 septembre 1792? Ils rédigeaient, ou du moins deux d'entre eux [3], unis à leurs successeurs à la Municipalité, rédigeaient le « patriotique » projet dont nous allons donner l'analyse.

La séance de la Convention du 8 juillet 1793 porte cette simple mention :

« *Carra*. Décrétons dans ce moment le principe que le palais de Versailles sera transformé en gymnase et en lycée, et renvoyons au comité l'organisation de cet établissement.

« Cette proposition est décrétée [4]. »

Le « principe » ainsi posé, — posé par le louche individu qui avait proposé de donner le trône de France au duc d'York, négocié avec le duc de Brunswick et appuyé en ces termes l'idée de David de détruire, au Palais de France, à Rome, les bustes de Louis XIV et de Louis XV : « Laissons à Kellermann le soin de faire tomber tous ces monuments de l'orgueil et de la servitude et de les confondre dans la poussière avec les emblèmes de l'oppression

[1] 21 messidor an IV (9 juillet 1796).
[2] Q., *Versailles, Mélanges.*
[3] Rémond et Nuvé, signataires de la lettre à Roland du 22 septembre 1792 et du Mémoire du 27 août 1793.
[4] *Moniteur*, XVII, p. 75.

sacerdotale », — ce « principe » fut développé dans le *Mémoire sur le projet de lycée départemental, envoyé au ministre de l'Intérieur par la Municipalité de Versailles, le 27 août 1793*[1].

Il faut d'abord, exposaient les signataires, — Mier, maire; Rémond, J.-B. Bournizet, Loiseleur, Messié, Nuvé et Grincome, officiers municipaux, — démolir, « comme inutiles », « les parties de bâtiments donnant sur la Cour de marbre, dépendant des deux ailes de droite et de gauche, et dans lesquelles se trouvent ce qu'on appelait cy-devant *les petits appartements*. Il sera substitué à la place des bâtiments démolis, — [*repaire des débauches de l'Autrichienne*, comme disaient Hébert ou Marat], — *des cours vertes et des plantations* ». Mais renonçons à souligner les « idées » les plus originales, car le Mémoire tout entier y passerait.

« Il ne sera conservé que les parties des bâtiments sur les jardins connus sous le nom de Grands Appartements, tant au nord qu'au midy, ainsi que la Gallerie. »

Seront encore démolis : l'aile située « entre la cour royale et celle ditte des princes, et par suitte l'aile neuve ou de la nouvelle salle des spectacles »; puis [ce qui était de moindre importance], « tous les bâtiments additionnés successivement dans les cours des ailes, sur les rues des Réservoirs et de la Surintendance, afin de ne plus faire qu'une seule cour de plusieurs petites ».

Les bâtiments conservés pourront alors recevoir les affectations suivantes :

Au rez-de-chaussée du « Corps du Château » seraient déposés « tous les groupes de sculptures et bas-reliefs d'un mérite reconnu, ainsi que de très belles copies de l'antique » provenant des palais royaux, des édifices religieux et des maisons d'émigrés. On y « rassemblerait » même « tous les beaux morceaux du jardin, qu'on remplacerait, surtout au tapis verd et au fer à cheval, par quelques autres groupes répandus dans l'intérieur des bosquets, de façon que le tapis verd et le fer à cheval se trouveraient toujours décorés »...

Au-dessus de ce Musée, « tout le premier étage sur le jardin, depuis et y compris le salon d'Hercule, les pièces ensuite la gallerie, les deux salons de la guerre et de la paix et le cy-devant appartement de la Reine jusqu'à la salle des Cent Suisses, ne formera qu'un seul et même cabinet ». On y rangerait « par écoles, autant qu'il serait possible », tous les tableaux précieux du département; seulement, « il faut avant tout supprimer tout ce qui a rapport à la royauté ».

[1] F 13/502.

Passons aux ailes, — du moins à ce qui n'en serait pas détruit.

Du côté du midi, le rez-de-chaussée deviendrait une école de médecine, de chirurgie, de mathématiques et de « méchanique »; le premier étage serait consacré à l'optique, à la physique et à l'histoire naturelle.

Le côté du nord, ou de la Chapelle, serait occupé par les « beaux arts », les estampes, la bibliothèque. A l'aile « attenant l'Opéra », rue des Réservoirs, on établirait « des ateliers de métiers en tous genres pour les jeunes citoyens », des écoles de géométrie et d'architecture militaire.

Dans « le reste » seraient installés les écoles primaires, l' « apothicairerie », les offices.

Quoique monument de la superstition, la Chapelle serait conservée « pour les exécutions de musique, branche bien intéressante de l'éducation sociale en grand »; de même, la salle de l'Opéra servirait « à apprendre à parler en public » ou « à des assemblées électorales et autres ». La nouvelle salle de spectacle élevée dans « la cour dite royale » sera, elle, abattue « avec l'aile », et « ses décorations serviront dans celle qu'on pourra établir dans la cour dite des Princes pour l'éducation des jeunes citoyens ».

Admirable façon, assurément, de découvrir saint Pierre pour couvrir saint Paul!

Dans les jardins, l'orangerie, n'ayant rien de contraire aux principes de la Révolution, sera conservée. Sur la pièce d'eau des Suisses, on pourra établir « des écoles pour les premiers principes de la navigation ».

Les Trianons n'étaient-ils pas ce qu'il y avait de plus « infâme » à Versailles, puisque la nouvelle Médicis y avait couvert de pierres précieuses ses décors de théâtre, puisqu'aux rendez-vous nocturnes du *Salon de Vénus*, « sur un sopha en soie brochée tissée d'or fin, les jupes d'une reine de France traînaient (jadis) parmi les plis écarlates d'une robe de cardinal[1] »? Donc, à expurger!

Le Petit Trianon « doit être employé à un jardin de Botanique ou à une école d'agriculture dans tous les genres, en y réunissant le terrain, depuis la rive nord du canal jusqu'à la porte Saint-Antoine. Il ne faut conserver que le principal corps de bâtiment et ceux jugés nécessaires pour les personnes qui seront attachées à ce service ». Le Grand Trianon sera de même « réduit au principal corps »; l'aile de retour sera démolie.

La *Ménagerie* était plus précieuse : « Elle sera conservée, et

[1] Pour ces monstrueuses calomnies, voir Funck-Brentano, *la Mort de la Reine*, p. 148.

même augmentée, autant qu'il sera possible, pour l'utilité des arts et des sciences et pour une école vétérinaire. » Dans les fermes et terres d'alentour, on pratiquera l'élève « de bœufs, chevaux, moutons, etc. » D'ailleurs, « en détruisant les murs des grand et petit parcs, et en y joignant quelques portions de terres aux habitations des Suisses et Portiers, on en ferait de petites métairies particulières qui seraient bien vendues ». Enfin, « il convient d'abattre l'avenue de Villepreux, d'en vendre les bois et de rendre le terrain à l'agriculture. Il convient d'en faire autant de plusieurs avenues du petit parc... »

N'était-ce point le véritable « retour à la nature », et Dussault lui-même ne devait-il pas s'incliner devant une application aussi complète des doctrines de son grand ami Jean-Jacques Rousseau?

Si quelque malhonnête adversaire de la Révolution voulait marquer à quel point elle détraqua certains cerveaux, il ne saurait fabriquer, nous semble-t-il, pièce plus accablante que le Mémoire dont on vient d'apprécier la minutieuse ingéniosité; et pourtant il conquit tout de suite la sympathie du ministre de l'intérieur.

Le 31 août 1793, Paré adressait, en effet, la lettre suivante « aux maire et officiers municipaux de Versailles[1] » :

J'ai reçu, citoyens, votre Mémoire sur le projet d'un lycée départemental et d'écoles primaires dans l'emplacement du cy-devant château de Versailles. J'ai cru devoir le renvoyer aux Comités d'Aliénation et d'Instruction publique auprès desquels ces renseignements peuvent être particulièrement utiles. J'ai rappelé, bien surabondamment sans doute, les sacrifices que votre commune a faits en tous sens à la Révolution. Je n'ai point trouvé de meilleure manière de recommander votre projet au Comité d'Aliénation.

Au dos du même document, se trouve le texte de la missive annoncée. Voici quelques lignes de ce texte :

Paris, le 31 août 1793. — Le Ministre de l'Intérieur aux Représentants du peuple composant les Comités d'Aliénation et d'Instruction publique.

La Municipalité de Versailles, citoyens, me fait passer, sous la forme d'un Mémoire, le programme d'un lycée départemental... J'ai cru devoir, citoyens..., en soumettre les différents objets à votre sagesse. Je préviens du renvoi la Commune de Versailles à qui je fais espérer de votre justice et de votre amour pour les arts une attention à sa demande, vivement recommandée d'ailleurs par les grands sacrifices qu'elle a faits à la Révolution.

L' « espérance » de la municipalité de Versailles fut déçue : son « amour pour les arts » ne semble avoir inspiré des Comités en question aucune décision. C'est huit mois après seulement qu'il

[1] F 13/502. (Brouillon de la lettre ministérielle.)

fut de nouveau question du Palais à la Convention Nationale : au nom du Comité de Salut Public, désireux « de purifier, en les utilisant, les maisons nationales des environs de Paris qui avaient été trop longtemps des objets d'un luxe insolent et désastreux », Couthon fit décréter que le Raincy deviendrait « un établissement pour l'éducation des troupeaux » et Versailles un établissement « d'éducation publique[1] ». Ce décret, complété par celui du 15 septembre 1796 qui, après de longs débats, sauvegarda la ferme de la Ménagerie, — si chère aux municipaux, — parut assurer l'exécution du Mémoire du 27 août 1793[2]; mais il n'en fut rien, et, le 10 janvier 1798, le Directoire en était encore à adresser au Conseil des Anciens un message « sur la question de l'aliénation du château et du parc de Versailles » : il demandait « à quoi ce château pouvait servir[3] »... On n'était pas fixé du tout!

Le message « insistait, à cause de la ville de Versailles, pour que ce grand monument ne fût pas détruit ». S'il ne fut pas détruit, il continua à être exploité; le 21 pluviôse an VIII (10 février 1800), le ministre de l'Intérieur réclamait, par exemple, pour les Tuileries, — résidence des consuls, — les glaces qui y restaient : « Vous ferez délivrer en même temps au même architecte[4] et pour le même service les serrures, fermetures de portes, plaques, croissants tant des cheminées que des rideaux, et autres effets dorés et surdorés existant dans les magasins du ci-devant château[5]. »

Voilà à quoi « il pouvait servir »...

Par bonheur, les Consuls ne se contentèrent pas d'achever son dépouillement; ils s'avisèrent d'utiliser ses murs et arrêtèrent, le 28 novembre 1800, qu'il serait « mis à la disposition du ministre de la guerre pour y loger des militaires invalides ».

Les arts en reprirent possession en 1837, on sait dans quelles lamentables conditions.

*
* *

Versailles était surtout la synthèse des magnificences du « Roi Soleil ». Fontainebleau était l'un des plus antiques « foyers » de la monarchie : Robert Ier y avait résidé dès 999; Louis VII et ses successeurs, jusqu'au treizième siècle, y avaient habité; Philippe-le-Bel y était né, et, plus tard, Henri III et Louis XIII. Reconstruit par François Ier, son château avait été embelli par huit rois, de Henri II à Louis XV. Louis XVI y avait signé un traité avec la Hollande, et c'était à Fontainebleau qu'on avait élevé l'obélisque

[1] *Moniteur*, XX, p. 397. — [2] *Ibid.*, XXVIII, pp. 429 et 436.
[3] *Ibid.*, XXIX, p. 131. — [4] Le Couté. — [5] Cité par M. L.-H. Gatin.

rappelant son mariage... Que de souvenirs, y compris celui de la révocation de l'Edit de Nantes, à ivrer aux fanatiques de la « table rase »!

Ces derniers étaient représentés à Fontainebleau, — comme ailleurs, — par la *Société des Amis de la Liberté et de l'Egalité*, et c'est ce club qui était maintenant le maître de l'heure : « A la nouvelle du décret [de suspension du Roi], — exposa Méchin, futur baron et préfet de Napoléon Ier et de Louis-Philippe, à la séance des Jacobins du 22 août 1792, — les patriotes se sont présentés à la Municipalité pour la prévenir qu'ils allaient effacer le signe d'idolâtrie élevé dans leur commune à Marie-Antoinette. Ils ont ôté toutes les devises adulatrices qui couvraient cette pyramide et à la place de l'effigie du traître Louis XVI ils ont mis le tableau de la Déclaration des Droits. Les sections sont assemblées maintenant pour casser la Municipalité aristocrate composée presque entièrement des valets du château [1]... »

Le ministre de l'Intérieur n'avait rien à refuser à ses « frères et amis » de la Société : le 24 novembre, il leur écrivait en les gratifiant de ce titre et il s'empressait de leur accorder « la jouissance d'une salle de la Maison Nationale, dite l'Hôtel de la Chancellerie »; l'un de ses « vœux les plus chers » était « de seconder autant qu'il était en lui les services importants que les sociétés populaires étaient dans le cas de rendre à la patrie ». Et il ajoutait : « Il sera beau de voir une société d'hommes libres assemblés dans un lieu où des esclaves amoncelés (*sic*) venaient bassement mendier un sourire, un regard de l'orgueil et de la vanité. Ce lieu, j'aime à me le persuader, ne retentira jamais que des accents du vrai républicanisme fondé sur des vertus austères, sérieuses et réfléchies, fondé sur le culte des lois plus encore s'il est possible que sur cette ardeur bouillante et parfois indiscrète qui crée sans doute, mais qui ne conserve pas toujours [2]. »

Il s'agissait bien de « conserver »!

Le 10 décembre 1792, Roland reçut du Conseil général de Seine-et-Marne un rapport appuyant le mémoire par lequel les officiers municipaux de Fontainebleau « demandaient, au nom de cette commune, l'agrément du Département pour la conversion en canons des figures de bronze mutilées qu'ils avaient été autorisés à enlever du château par des commissaires du pouvoir exécutif »; ils appuyaient leurs sollicitations « du sacrifice que la Commune avait fait de deux canons achetés à ses frais qu'une compagnie de

[1] Aulard, *Société des Jacobins*, IV, p. 230.
[2] Arch. Nat., F 13/502. — Même carton pour les pièces suivantes.

volontaires levée dans son sein avait emmenés et dont elle désirait le remplacement »; d'ailleurs, le district de Melun avait affirmé, le 15 octobre, que, « suivant le rapport de deux artistes envoyés pour examiner ces figures, elles n'avaient aucun mérite ».

Le ministre, — reconnaissons-le à sa louange, — fut tout effaré : « Convertir » en canons les statues de bronze du château de Fontainebleau! Il essaya de s'interposer, de gagner au moins du temps; le 7 janvier, il demanda « une description détaillée » des « figures », car le rapport des « deux artistes » ne l'avait pas persuadé : « Je sais, écrivait-il aux administrateurs de Seine-et-Marne, qu'il existait en bronze, au château de Fontainebleau, des monuments précieux de sculpture et qu'il serait bien fâcheux que les figures d'art dont il s'agit en fissent partie. » L'autorisation donnée aux « commissaires du pouvoir exécutif » l'étonnait, et à ce sujet aussi il requérait d'amples détails : « Je n'ai donné aucune commission à cet égard... La surveillance des objets d'art m'est spécialement réservée par les lois. »

Roland oubliait-il que « l'un de ses vœux les plus chers » était de « seconder, autant qu'il était en lui », le « républicanisme » des patriotes de Fontainebleau? Conformément d'ailleurs aux lois elles-mêmes qui chargeaient les municipalités de mener sur place la guerre aux vestiges de la tyrannie, ces patriotes se passèrent de la « surveillance » ministérielle et bientôt commença le dépouillement méthodique du château et des autres monuments rappelant l'histoire abhorrée.

Contentons-nous d'analyser le « Mémoire des ouvrages de serrurerie et emplois de journées faits et fournis de l'ordre des citoyens et officiers municipaux de la commune de Fontainebleau, pour faire disparaître tous les signes royaux et féodaux, par Marcelin, serrurier au dit lieu[1] ».

Le 22 janvier 1793, trois compagnons « ôtent toutes les fleurs de lys de quatre colonnes près l'obélisque et les transportent à la municipalité ».

Du 3 au 6 février, trois ouvriers s'acharnent contre les bronzes de la porte Dauphine : comme c'est « très dur », ils y brisent deux poinçons et huit ciseaux, pourtant « bien assierrés et trempés »; mais enfin tous les bronzes disparaissent.

Le 4 mars, Marcelin « commence à ôter tous les bronzes de la cy-devant chapelle du château » et à en casser « les armoiries en pierre ». Puis il démolit « le couronnement et les armoiries de la grille cy-devant royale, près le chenil »; il arrache « toutes les

[1] F 13/2 12.

fleurs de lys des croix des différentes églises paroissiales, cimetières et chapelles, ainsi que tous les signes de féodalité »; il arrache aussi « les fleurs de lys des serrures des grandes portes des cy-devant Gardes du Corps et de l'imposte de la porte du cy-devant hôtel d'Estrées »; il démonte « toutes les grilles et appuis de communion de toutes les églises, chapelles, calvaires et hôpitaux » : le tout est encore transporté par trois compagnons, durant cinq journées, à la Municipalité, qui tenait à jouir de près du fruit de ses victoires.

Ces belles opérations furent, notons-le, approuvées dans la suite par le pouvoir central lui-même, ainsi qu'en fait foi cette note de Paris du 24 février 1794 : « Je soussigné, inspecteur des bâtiments nationaux, certifie que les objets énoncés au présent mémoire[1] ont été faits d'après les ordres et réquisitions de la Municipalité pour satisfaire aux décrets connus de la Convention, conformément à la loi. »

Un autre Mémoire[2], relatif à la seule chapelle du château, porte ce titre : « Mémoire de menuiserie présenté à la Municipalité pour avoir jeté bas les armoiries à la chapelle du château, ordonné par le citoyen Peire, contrôleur des bâtiments, à Geoffroy jeune, menuisier à Fontainebleau, le 23 mars 1793. »

Ce menuisier, fils de menuisier, n'était pas le premier venu : chargé, en 1787, de meubler l'ancien hôtel de Savoie, il devint officier municipal, puis député à la Convention. Il sera plus tard « messager d'Etat » au Conseil des Anciens et au Tribunat, puis directeur des Contributions directes. Ses travaux de 1793 le dégoûtèrent de sa profession.

Les 23 mars et jours suivants, « il bûcha avec précaution deux cent quatorze pièces, tant couronnes que fleurs de lys »; il les « applanit au ciseau et racloire, une partie des dits ayant été jetés bas à l'échelle[3] ». Dans le vestibule de la tribune, « il bûcha, sur la porte d'entrée et celle de la Gallerie de François Ier, vingt couronnes et fleurs de lys ». Il déposa « à trois hommes » l'imposte « de dessus la porte d'entrée de cy-devant Madame ». Le 16 août, il opéra « le bouchement des portes et croisées du château, aile neuve, côté des petits jardins et autres lieux, pour assurer le mobilier national ».

Si ce « bouchement » arrêta la destruction du palais où les peintures et les bas-reliefs du Rosso et du Primatice avaient fourni

[1] Le mémoire que nous venons de résumer.

[2] F 13/212. Mémoire également certifié par l'Inspecteur des Bâtiments nationaux, le Département et la Municipalité.

[3] Il demandait 3 francs par pièce.

de prestigieux modèles à trois générations d'artistes, soyez-en reconnaissants au menuisier Geoffroy.

*
* *

Le délire révolutionnaire s'est apaisé. La sérénité de l'Histoire, la majesté de l'Art défendent désormais contre toute atteinte nos palais nationaux. Le Louvre s'honore de toutes les gloires du passé, comme de toutes celles du présent. A Versailles, loin d'effacer l'empreinte royale, on cherche au contraire à redonner leur cadre aux époques disparues : Louis XIV ou Marie-Antoinette semblent toujours habiter leurs Grands et leurs Petits Appartements. A Fontainebleau, l'Empereur et le Pape ont ajouté leurs souvenirs, triomphants ou douloureux, aux souvenirs de la Monarchie capétienne, et tous y sont conservés, au besoin restaurés, avec une égale piété.

Mais qui pourra estimer au juste tout ce qu'a englouti le gouffre révolutionnaire? A côté des ruines matérielles, beaucoup moins complètes heureusement que ne l'ont *voulu* les exécuteurs, que de ruines d'un autre ordre! « L'art du dix-huitième siècle, a écrit M. Gaston Schefer, s'achève brusquement avec ses cent années, sur le coup de foudre de la Révolution. Jamais plus saisissant exemple ne s'est présenté de l'identité de l'art et de l'état moral d'un peuple. » En effet, au souffle des principes nouveaux, ce ne sont pas seulement les œuvres d'art, mais encore les artistes qui paraissent s'abîmer dans le cataclysme : le génie d'un Fragonard, d'un Moreau le Jeune, d'un Debucourt s'éclipse avec leur idéal. « En un instant, l'art français, tel que l'avaient fait des siècles de monarchie, meurt, et le peuple scelle sa tombe. »

C'est que l'art est la fleur des civilisations et qu'il ne saurait, par conséquent, s'accommoder du régime de la « table rase », d'un régime qui alla jusqu'à transformer en magasins des « menus plaisirs » du sans-culottisme les dépôts eux mêmes où les Commissions nationales avaient cru mettre à l'abri les chefs-d'œuvre soustraits aux palais saccagés : en moins d'un mois, du 30 octobre au 21 novembre 1793, quatre cent trente-quatre peintures du Dépôt des *Petits Augustins* n'en furent-elles pas ainsi extraites administrativement, sur états paraphés et signés, pour alimenter les autodafés jacobins[1]?...

Gustave Gautherot.

[1] Voir Courajod, *la Révolution et les Musées Nationaux.*

LES LYONNAIS A FOURVIÈRE

Le 8 décembre, par une après-midi triste de brume et d'obscurité, ils sont montés, dix mille, le long des coteaux de Fourvière, à la basilique de la Vierge. Venus de tous les points de la ville, ils avaient, pour se rassembler autour de la petite fontaine Renaissance de la place Saint-Jean, traversé les rues avoisinantes de leur vieille cité. Elle était bien, en effet, tout entière là, jadis, avec ses corporations, ses échevins, ses banquiers, ses hôtels, ses églises et ses boutiques. Une heure sonna et la masse s'ébranla pour l'ascension pieuse.

Partis du pied des murailles de la noire cathédrale, où le brouillard enveloppait leur masse confuse, ils ont déroulé, comme les grains d'un chapelet, leur procession religieuse à travers les rues étroites et le long des murs gris de la colline. Quand ils atteignirent l'église bâtie sur les hauteurs, la fin de leur cortège touchait presque encore aux grilles de l'église d'en bas. Par les deux bouts de cette chaîne humaine, six cents ans reliaient l'antique primatiale des Gaules, la cathédrale sombre du treizième siècle à la basilique jeune et lumineuse, et tout le passé, — histoire, pierres, hommes et choses, — se levait sous leurs pas et de chaque côté de leurs théories.

Ils ont franchi les anciens remparts, par les brèches desquels les calvinistes sont entrés dans la ville pour des destructions de la pensée et des édifices catholiques. Ils ont longé les murs des hospices, des couvents, des demeures écussonnées, qui étageaient l'amphithéâtre de leurs édifices au dessus de la ville. Ils ont foulé le sol des cirques où les premiers chrétiens de la Gaule furent donnés aux bêtes pour la foi dont ils étaient, eux, héritiers et gardiens, et, par une résurrection facile, le vieil évêque Pothin, l'adolescent Pontique et la servante Blandine pouvaient, de cette terre qui les recouvrait, surgir devant leurs yeux de croyants. Un peu plus haut, en la fouillant, ils retrouveraient les vestiges des habitations romaines et les débris de la vie quotidienne de leurs colonies et s'ils se penchaient au bord des terrasses qui tiennent la place des murailles du camp des légions, ils pourraient, par les yeux ou la pensée, voir venir, du fond de l'horizon immense, les invasions des hommes ou celles du temps.

A mesure qu'ils montaient, d'un pas inégal et lourd faisant onduler leurs lignes épaisses, ils ont chanté des cantiques ou dit des prières d'une voix grave et monotone pareille au bruit sourd de la mer qui

roule ses galets, voix sincère, mais sans ardeur, presque mélancolique où se reconnaissaient leur nature et leur climat.

Cependant la brume devint insensiblement moins dense, un pâle soleil d'hiver montra un disque blanc au sein des vapeurs transparentes et quand ils parvinrent sur le plateau de la colline, devant la façade de la basilique, il émergea des dernières couches et éclaira tout à coup les sculptures et les vitraux symboliques.

Ils engouffrèrent alors leurs masses sans cesse accrues sous le haut vaisseau de l'église ensoleillée et là, pressés aux pieds des piliers de marbre, ils écoutèrent la parole qui élève l'âme au dessus de la terre. Ces hommes du brouillard et des maisons noires étaient montés vers la lumière, ces hommes du travail étaient venus demander à leur idéal religieux, à l'encens, aux chants, à la prière de quoi soulever un instant le poids des réalités de leur vie, car ce peuple a la tête sur les collines inspirées et les pieds sur le sol des affaires. Ces visionnaires s'échappent des brumes pour leurs rêves et redescendent des hauteurs pour toucher la soie, le drap, le fer, l'or.

Lorsque les rites sacrés eurent été accomplis et les élans de leur foi satisfaits, la longue nuit était déjà venue. Ils redescendirent en groupes de la montagne sainte et la brume des bas-fonds, de nouveau, les accompagna comme des ombres.

*
* *

La nature et le caractère du Lyonnais seraient assez impénétrables s'ils ne se révélaient visiblement dans ces manifestations. Michelet et bien d'autres après lui, mais nul aussi perspicacement qu'Édouard Aynard, l'avaient entrevu dans sa réalité à la fois positive et idéaliste. Depuis le jour où les Phéniciens remontèrent son fleuve sur leurs barques chargées de produits, Lyon est restée la ville commerçante. Depuis le jour où saint Pothin a payé de sa vie, dans les arènes, la confession de sa foi, Lyon est restée chrétienne. Nulle part, depuis lors, les corporations de métiers et les confréries religieuses n'ont été plus nombreuses ni plus vivantes; ou, plutôt, nulle part le travail et la vie religieuse n'ont été plus mêlés, plus fondus. Cela a duré des siècles. La Révolution qui a détruit les unes et les autres n'en a pas détruit l'esprit et, pour peu qu'on y soit attentif, on en distingue encore la permanence dans l'organisation du travail et dans le caractère des œuvres de la cité.

Car, depuis des siècles, le Lyonnais n'a pas changé : il ne le pourrait du reste pas. Il est moins le produit d'une race que celui de ses traditions, de la position géographique de son sol et de son climat. Il est du Nord par son ciel d'hiver et du Nord par son travail. Il est aux portes du Midi par sa place sur la terre et son regard, sans cesse, se tourne vers les pays où la lumière demeure. Il travaille gravement, lentement, persévéramment, obscurément et, tout à coup, on le voit s'échapper de ses affaires, fuir ses frimas et descendre vers l'orient ou le sud. C'est pour y fonder des comptoirs, des colonies, y faire valoir

son argent et, en même temps, y baigner son regard dans la lumière du ciel ou l'azur de la mer. Puis, incapable de se fixer là où la douceur de vivre le porterait à faire moins, il revient aux sources de sa vie active, amoureux de ses brumes, de sa ville triste, de son labeur traditionnel, aussi incapable de ne s'y pas donner tout entier que de n'y pas échapper quelquefois, se plongeant toujours dans sa besogne obscure et productive, prêt toujours à vouloir au-dessus d'elle un peu de clarté ou à y découvrir un peu d'idéal. Inscrutable énigme à tous et à lui-même entre ce qui le tient à la terre et ce qui l'en soulève.

*
* *

C'est que cet homme de négoce, de grande industrie, ou de pauvre boutique, est un idéaliste, bien plus, un croyant. Il est religieux, ancestralement religieux, même s'il croit ne l'être pas.

Les Lyonnais qui ne sont pas croyants ne sont pas des Lyonnais d'origine. Comme toutes les grandes villes qui, depuis cent cinquante ans, ont crû démesurément, Lyon s'est enflée d'un apport énorme d'étrangers, pour la plupart paysans des contrées voisines. Par les visages qu'on y rencontre, on les reconnaît aisément. Mais ceux-ci étaient déjà des déracinés du sol et de la famille. Avec l'un et l'autre, ils avaient perdu, souvent leur moralité, presque toujours leur religion; comme des arbres mal transplantés, ils n'ont pas retrouvé à la ville l'humus qu'ils ont perdu. La sève morale s'est écoulée par tous les canaux des plaisirs, des ambitions, de l'argent.

Mais le Lyonnais ancien est religieux par le fond même de son âme. Il l'est par les pierres de ses églises, par les statues des vierges de ses maisons, par l'ambiance des œuvres, par les habitudes de sa famille. Il l'est par sa femme et sa fille qui le sont plus que lui. Mais quand il l'est par lui-même, il arrive aux grandes vertus intérieures, si vous voulez, mais surtout actives. Son diocèse fournit le plus de prêtres à l'Eglise de France et le plus d'argent au trésor du Saint-Siège. Il recrute plus de missionnaires que n'importe quel autre et sa Propagation de la Foi leur donne plus d'appui et de subsistance que tous. Il est serré, presque avare, mais soutient cent œuvres charitables, religieuses ou philanthropiques, ou seulement sociales. Il geint de donner trop, mais donne quand même, et fréquemment, et abondamment. Petit par beaucoup d'autres endroits, il s'ennoblit par ses générosités. Et même quand le geste n'en est pas spontané, il est encore le résultat de son atavisme moral. Ignorante ou convaincue, mystique ou raisonnée, c'est sa croyance qui l'inspire.

Fourvière, du reste, est le témoin même de sa physionomie et l'expression de son âme. Rien n'est plus matériel que ce monument unique et rien ne l'est moins; cela dépend du point par où on le regarde. Citadelle de pierre, sœur des vieux ponts massifs, des maisons hautes et pesantes; sans grâce comme tout ce qui est dans cette ville; énorme sur une colline petite et qui, sans elle, serait aimable; moins accueillante que rébarbative; gardée par quatre tours uniformes plus

significatives de défense qu'inspiratrices d'amour; image, par son extérieur, d'un peuple qu'on a appelé, pour son aspect lourd, son caractère difficile, son travail patient et son mysticisme même, l'Allemand de la France.

Mais ne demeurez pas sous cette impression, ni pour l'homme, ni pour l'église. Pénétrez sous la masse de celle-ci et vous avez l'autre face de leur âme double. Quel contraste! C'est une basilique de marbre et d'or, de lumière, de délicatesses et de mysticité. Nudité de l'architecture extérieure, incroyable variété, au dedans, d'êtres et de choses sculptés. La pierre, la mosaïque, les fleurs, les colombes, les anges parlent, chantent et prient. Profusion rare de matériaux, lourds peut-être, mais symboliques. Et, à travers tout cela, pour faire briller les ors, parler les pierres et vivre les êtres, une lumière magnifique qui tombe des vastes baies aux verrières claires et riches de couleurs, paraissant toujours emplies de soleil. Le regard ne se lasse point de cette lumière, ni la pensée de ces symboles.

Alors, de temps à autre, quand l'homme qui travaille dans la ville d'en bas veut rejeter le fardeau de ses préoccupations et respirer au-dessus de ses rues embrumées, il monte sur la colline « qui prie ». Des jardins et des terrasses qui l'enserrent au sommet, il contemple, tout en allant, deux spectacles qui lui sourient toujours parce qu'ils sont encore comme la représentation de son âme, l'immense ville laborieuse, matérielle, monotone, aux toits noirs, aux maisons tristes, et l'horizon lointain et gai des grandes Alpes neigeuses. Puis il entre dans la basilique dédiée à la Vierge, amie et protectrice de sa cité et, tout en donnant à sa prière un objet précis, il laisse sa pensée se perdre dans l'infini. Tout l'homme est là. Il était tout à l'heure sur la terre et le voici, l'instant d'après, dans les nuages.

Or, cette fois-là, en 1912, le pèlerinage concordait avec l'illumination traditionnelle du 8 décembre. Quand la nuit fut venue, les fenêtres, les balcons, les mansardes et les riches demeures s'embrasèrent de millions de feux. Etrange et merveilleux spectacle. Le brouillard de la journée, qui s'était encore, vers le soir, épaissi, jetait sur toutes choses un voile fantastique et, tandis que les lumières donnaient toute leur flamme comme pour s'échapper de leur prison de brume, les ombres humaines se mouvaient silencieusement en levant leurs yeux pleins de foi vers ces clartés irréelles. Et rien autant que cela n'offrait à celui qui ne le connaît pas une symbolique image de ce peuple singulier.

*
* *

Après tout, l'incurable souffrance de l'âme à vouloir vivre son rêve est-elle propre à cet habitant? Ce Lyonnais, terre à terre et idéaliste, matière et esprit, n'est-ce point « l'homme » simplement?

Jean Bornet.

NOTES ET APERÇUS

DEUX MÉDECINS MILITAIRES

AU TEMPS DES GUERRES NAPOLÉONIENNES [1]

Sur les « princes » de la chirurgie militaire au temps de Napoléon, un Larrey, un Desgenettes, un Percy, nous sommes amplement édifiés par leurs propres réminiscences [2] et par le témoignage des contemporains : mais de ceux-là la destinée, comme le mérite, fut exceptionnelle. Nous ignorons au contraire à peu près tout de cette foule de médecins ou de chirurgiens enlevés à leur clientèle de petite ville ou à leurs études à peine ébauchées, accomplissant leur apprentissage, en guise d'hôpital, dans les ambulances qui s'improvisaient à proximité des champs de bataille. Quelques-uns, en ramassant les blessés, étaient frappés d'une balle perdue ou d'un éclat d'obus; beaucoup succombaient au typhus, à la « pourriture d'hôpital », aux effroyables maladies infectieuses qui, en ces temps où l'antisepsie était inconnue, s'abattaient sur des agglomérations affaiblies par les blessures, par les alternances de privations et d'excès. Parmi eux pourtant comme parmi les combattants, la majorité survivait, sauvée par la vigueur physique et morale qui était naguères une des qualités caractéristiques de la race française. Rendus à la vie civile, ils obtenaient sans trop de peine que leurs années de service aux armées leur tinssent lieu des « inscriptions » en déficit [3] et la légitime indulgence des Facultés leur octroyait à bon compte le diplôme de docteur ou d'officier de santé; à défaut d'une vaste science livresque, ils pouvaient mettre à la disposition de leurs concitoyens une expérience durement acquise.

*
* *

Tel fut ce Lagneau, qui, interne des hôpitaux de Paris à la suite du premier en date des concours, déjà possesseur d'une clientèle, au

[1] *Journal d'un chirurgien de la Grande-Armée (L.-V. Lagneau)' 1803-1815*, publié par Eugène Tattet, avec une introduction de M. Frédéric Masson, de l'Académie française; xiv-327 pages in-8°, avec un portrait (Emile-Paul). — **1812**, *Souvenirs d'un médecin de la Grande-Armée*, par Heinrich Roos, traduits de l'allemand, d'après l'édition originale de 1832, par Mme Lamotte, avec une préface de T. de Wyzewa; xxx-258 pages in-16 (Perrin).

[2] Je me permets notamment de rappeler que j'ai signalé ici les *Souvenirs* du baron Percy. (*Correspondant* du 25 juin 1904.)

[3] Leurs demandes de dispenses encombrent aux Archives nationales les liasses relatives aux Facultés de médecine.

moins en espoir (puisqu'il l'avait achetée d'avance à la veuve d'un praticien), fut pris par la conscription en 1803 et douze années durant courut l'Europe à la suite de la Grande-Armée. Studieux d'ailleurs et habile opérateur, il devait entrer jeune encore à l'Académie de médecine et en mourir le doyen en 1868, presque nonagénaire.

La publication du *Journal* des campagnes de Lagneau apparaît donc comme une bonne fortune, dont nous devrions remercier le diligent éditeur, M. Tattet. Malheureusement, le rédacteur de ces brèves éphémérides a presque systématiquement laissé de côté le point de vue professionnel, pour s'en tenir aux impressions des jeunes officiers dont il partageait l'existence. Çà et là sans doute il livre un détail curieux sur l'enseignement médical et la succession de Bichat, sur l'assainissement radical et expéditif d'un hôpital en Espagne, sur une conversation de Napoléon se préoccupant de savoir si les chirurgiens vont à la recherche des blessés sur le champ de bataille. Mais de son service habituel, des difficultés avec lesquelles il s'est trouvé aux prises, des blessures et de la mortalité de ses « patients », il ne dit rien ou à peu près rien. En revanche, il apporte une inconsciente et parfois amusante contribution à la psychologie de l'officier des armées impériales, avec sa fatuité, son assurance, ses préjugés « philosophiques », son aimable étourderie. A défaut de réminiscences médicales, il note avec soin que dans telle ville de cantonnement « le sexe est beau »; il remarque avec un ébahissement bien caractéristique qu'en Bavière on parle allemand; en dévot lecteur de Voltaire, il affirme que le concile de Trente « a mis fin au mariage des clercs »; du prince des Asturies, il fait Ferdinand *III* (et non *VII*), *frère* (et non *fils*) de Charles IV, et de tels détails lui ont de toute évidence paru oiseux tant qu'il guerroyait en Espagne contre les partisans dudit Ferdinand. De passage à Brienne, il recueille, sans songer à la critiquer, la légende locale qui commence à se former sur le séjour de Napoléon comme élève à l'école militaire de cette ville. Tout cela, sans parler du reste, est plaisant, instructif en un sens, mais se distingue trop peu des autobiographies militaires publiées en si grand nombre depuis un quart de siècle.

*
* *

Au contraire, les impressions de Russie du médecin wurtembergeois Roos constituent un document de tout premier ordre. Du vivant de l'auteur, en 1832, le volume avait passé à peu près inaperçu : remis tout récemment en lumière par M. Holzhausen, l'éminent historien de la participation des Allemands à la guerre de Russie [1], il vient d'être excellemment traduit en français par Mme Lamotte et, sans faire oublier les mémorables récits de nos compatriotes, il les complète de la façon la plus intéressante, parfois la plus saisissante.

Poussé vers la médecine par une irrésistible vocation, plus forte que les objections paternelles, Roos n'oublie jamais qu'il est avant tout médecin : sans abuser des descriptions macabres, il décrit les plus caractéristiques des blessures par lui observées; il s'étend sur l'instal-

[1] J'attends la prochaine traduction du beau livre de M. Holzhausen pour en entretenir en détail les lecteurs du *Correspondant*.

lation défectueuse des ambulances, sur la disette croissante des médicaments bien avant l'entrée à Moscou, sur les maladies qui exténuaient l'armée d'invasion plus encore qu'elles ne la décimaient. Mais ce spécialiste savait voir autre chose que son bistouri et son petit arsenal de drogues : à l'ambulance de Borodino, il profitait des rares instants de répit pour se rendre compte de la marche générale de l'action ; témoin ainsi de la mort du général Montbrun, il a admirablement rendu la désolation de ses cavaliers.

Où le médecin wurtembergeois s'est surpassé, sans aucune prétention au grand art, par le seul pathétique de la vérité intelligemment observée et fidèlement rendue, c'est dans le récit de la retraite. A côté des horreurs de la faim et du froid, à côté de la débandade et de l'hébétement progressifs, il a mis en lumière la foi inébranlable, superstitieuse, que ces fugitifs conservaient en l'étoile de Napoléon : non pas seulement les Français, non pas même les Polonais, qui en 1813 encore, avec une obstination touchante, prêtaient l'oreille au moindre souffle de vent, épiant l'écho du canon français qui viendrait sûrement les libérer à nouveau; mais les soldats et les officiers des contingents allemands, dont la fidélité enthousiaste subsista généralement jusqu'à Leipzig. Quant aux Juifs de Pologne et de Russie, indifférents aux questions de patriotisme ou de sentiment, l'invasion comme la retraite se résumaient pour eux en une occasion inespérée de centupler leurs coutumiers bénéfices; l'un d'eux s'attendrissait au souvenir des atrocités de Borizoff, parmi lesquelles il avait troqué trois bouteilles d'eau-de-vie et trois pains contre une liasse de billets de banque : « Ah! monsieur, c'était un bon moment pour faire des affaires! »

Roos fut de ceux qui, après avoir en vain cherché à passer les ponts de la Bérésina, tombèrent entre les mains des Russes. Sa description de la cohue des prisonniers est un des passages les plus impressionnants de son livre. Affamés, grelottant de fièvre et de froid, incapables de se faire entendre des vainqueurs et souvent de se comprendre eux-mêmes entre eux, les malheureux, par une inspiration unanime et instinctive, se mirent soudain à balbutier, chacun en sa langue, les invocations pieuses oubliées depuis l'enfance. Dans cette moderne Babel, l'*Ave Maria* des Portugais ou des Italiens faisait écho au choral de Luther : « Pour la première fois de ma vie, j'entendis des soldats qui priaient. »

Plus heureux que la plupart de ses compagnons de captivité, Roos fut admis comme médecin dans les ambulances russes, à peu près aussi dénuées de ressources que les nôtres. Ses talents lui valurent une rapide réputation dans la population civile et, pour l'empêcher de se fixer à tout jamais en Russie, il fallut un *veto* général du roi de Wurtemberg. Rentré dans son pays, il y rédigea, sans autre souci que celui de la véracité, des souvenirs qui désormais seront inséparables de l'évocation du drame de 1812.

DE LANZAC DE LABORIE.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE LAURENS

Musées et Galeries. — *Le Musée de Vienne.* — 1 vol. in-4° avec 36 planches en couleurs, relié avec fers spéciaux de G. Auriol, 25 fr.

Les perfectionnements apportés aux moyens de reproduction permettent aujourd'hui aux bibliophiles et aux artistes d'acquérir à des prix très abordables des fac-simile en couleurs des œuvres les plus caractéristiques parmi celles qui peuplent les Musées et les Galeries publiques ou privées. L'éditeur Laurens, dont on connaît le goût et la louable ambition de propager les études d'art, s'attache à augmenter chaque année ses célèbres et populaires collections. Voici, cette fois, *le Musée de Vienne*, dont un texte très érudit et précis nous donne, pour ainsi dire, la clef. Nul ne regrettera de s'en être servi pour explorer ce trésor.

L'Album des enfants, par Adolphe Menzel, préface de M. Marguillier. 1 vol. in-4° avec 25 pl. en couleurs, tirage limité, rel., 20 fr.

Ce recueil constitue, dans l'œuvre extraordinairement variée et touffue de Menzel, un ensemble à part dont on s'attarde volontiers à goûter le charme et la fraîcheur. Jamais l'aquarelle et la gouache n'ont été traitées avec plus de maîtrise par l'artiste, en des sujets dont la plupart ont été pris au jardin zoologique de Berlin. Il y a là, pour les amateurs, d'exquises compositions et, pour les artistes, des modèles d'une science et d'un art très délicats.

LIBRAIRIE DARDEL A CHAMBERY

La Savoie, par Léandre Vaillat. Dessins de André Jacques. — 1 vol. in-4°. Br., 20 fr.

Notre collaborateur nous entraîne dans le plus pittoresque et le plus érudit des voyages à Chambéry, dans la Maurienne et dans la Tarentaise. Coutumes, mœurs, traditions, il n'est pas un coin d'histoire locale qu'il n'ait fouillé et, son extrême sensibilité d'artiste multipliant l'acuité de ses impressions, il nous donne sur ces parties moins connues de la Savoie des pages pleines de pensée et de poésie. Les innombrables dessins dont M. Jacques a fleuri le texte seront, pour le grand public, une révélation et un charme. Ils complètent admirablement l'œuvre de l'écrivain.

LIBRAIRIE EGGIMANN

Le Vieux Paris. — *Souvenirs et vieilles demeures.* 3e série. — 1 vol. in-4° avec illustr. dans le texte et hors texte. Br., 15 fr.

Voilà bien un ouvrage digne de celui qui en assume la direction générale, M. Lenôtre ! C'est « une résurrection » du passé, à la fois attachante par le détail et émouvante par tous les souvenirs qu'elle accumule. Nous avons loué comme elles le méritaient les deux premières séries. Celle-ci ne leur cède en rien, et l'on ne saurait s'en étonner en lisant les noms des auteurs qui y ont collaboré : MM. André Hallays, Georges Cain, Lucien Lambeau,

Gabriel Henriot, E. Beaurepaire, L. Tesson. Ici, « les pierres parlent », et les écrivains, chose rare, ne trahissent point leurs confidences. Aussi ces volumes, tirés à petit nombre, sont-ils très recherchés car ils seront vite épuisés.

LIBRAIRIE FLAMMARION

Annette et Philibert ou la nouvelle croisade des enfants, roman, par Henry Bordeaux, illustr. de Guy. — 1 vol. in-8°, br., 10 fr.; rel., 12 fr.

C'est l'odyssée de deux enfants, qui, inspirés par leur foi, passent les Alpes pour aller voir le Pape à Rome et sont poursuivis par toute la population de la vallée savoyarde qu'ils ont quittée. Rien n'est plus amusant que cette fuite et cette poursuite, rien n'est plus émouvant que les pages finales, tout imprégnées de la grandeur pontificale. C'est une nouvelle face du talent du prochain académicien, qui se révèle, en cette œuvre fraîche et délicate dont le succès sera grand.

LIBRAIRIE COLIN

Le roi des Jongleurs. Texte et illustrations de Robida. — 1 vol. in-18; br., 2 fr.; rel. toile, tr. dor., 3 fr.

Tableau fidèle, où la comédie et le drame sont étroitement mêlés, du Paris de Charles VI, alors que le pauvre roi tombé en démence était incapable de lutter contre les factions. Malgré tout, la vieille gaieté de nos pères trouve encore à s'exercer, au cours de ces pages où le crayon de Robida a semé d'amusants croquis.

Contes d'après la tradition orientale et africaine, transcrits par Maurice Bouchor. — 1 vol., br., 1 fr. 75; rel. toile, 2 fr. 25.

Les enfants, en lisant ces contes merveilleux, s'imagineront faire de magnifiques voyages à travers des pays lointains. Ils trouveront dans ce joli petit livre des histoires éblouissantes pour l'imagination, des contes ingénieux, des récits émouvants, nobles, tendres et délicats.

Comment on collectionne les fleurs, les bêtes, les pierres, par Henri Coupin. — 1 vol. in-8° illustré, broch., 1 fr. 50; rel. toile, 2 fr. 10.

Chacun pourra choisir dans ce petit livre le sujet qui lui convient plus particulièrement, depuis la confection d'un herbier, la récolte des algues, la chasse et la conservation des insectes, jusqu'à l'étude des animaux marins et l'empaillage des mammifères et des oiseaux.

Promenades historiques, par Baguenier-Désormaux. 1 vol. in-8°, illustré, br., 1 fr. 50; relié toile, 2 fr. 10.

Domrémy, où naquit et grandit Jeanne d'Arc; la Fontaine de Vaucluse, célébrée par Pétrarque; la Malmaison; le berceau et la tombe de Chateaubriand; les différentes maisons habitées par Lamartine ou Victor Hugo, voilà quelques-unes des promenades où nous entraîne l'auteur qui nous fait même franchir la frontière, pour visiter le champ de bataille de Waterloo et la maison natale de Beethoven.

Petite « Novia » : une française en Espagne, roman, par H. Celarié. 1 vol. br., 3 fr. 50; relié toile, 4 fr. 50.

La « petite novia » est déjà connue de nos lecteurs qui la retrouveront avec plaisir sous son nouveau costume et lui feront le même accueil chaleureux.

A l'Echelle, roman, par J. Thiéry. — 1 in-18, br., 3 fr. 50; rel., 4 fr. 50.

Cette situation de gens mal assortis est exposée et traitée par l'auteur d'une façon amusante. L'histoire renferme une leçon qui pourra être

méditée avec profit par les jeunes filles à marier. Elles y verront à quelles conditions l'argent peut faire le bonheur : il n'est pas, à notre époque de fortunes rapidement acquises, de problème plus intéressant.

LIBRAIRIE GARNIER

Le Buffon de Benjamin Rabier. — 1 fort vol. in-4°, avec 250 grav. et 35 hors-texte en coul., rel. toile, chagrin spécial : 15 fr. — Demi chagrin, tête dorée, 18 fr.

Le seul rapprochement de naturaliste de génie dont la plume traduisit avec la même virtuosité les plus hautes spéculations de la science et les mœurs des plus modestes animaux, et de notre actuel prince des animaliers, n'est il pas une trouvaille? Trouvaille justifiée, car l'œuvre du grand naturaliste est avant tout une œuvre de vie, et Benjamin Rabier n'a pas moins vécu celle de nos amis inférieurs. Quels secrets garderaient leurs âmes naïves pour l'artiste qui ne cesse de les étudier en les aimant, qui les fait bondir et s'ébattre, rire et pleurer avec tant de naturel et d'humour?

Sans doute, dans cette œuvre sereine de science attrayante et faite pour la famille, il a mis un frein à la verve follement drôlatique de ses productions purement amusantes, mais il y a encore affiné ses dons de pittoresque observation.

LIBRAIRIE H. GAUTIER

L'Enfance de Bécassine. — 1 album in-4°, illust. par Pinchon, rel., 5 fr.

Elle mérite son succès, cette petite Bretonne à la physionomie cocasse, toujours effarée et ahurie. Ses raisonnements, rigoureusement logiques, mais péchant par la base, la conduisent à des actions effarantes. Ses intentions sont les meilleures du monde et elle a un cœur d'or. Aussi les enfants l'aiment-ils beaucoup. Rien ici de la caricature, ni de l'ironie. Le rire est sain, franc et ne laisse aucune âcreté.

LIBRAIRIE ROGER

Dictionnaire critique et documentaire des peintres, dessinateurs, graveurs et sculpteurs de tous les temps et de tous les pays, sous la direction de M. E. Bénézit. Tome 2e (D. K.) — Un fort volume in 8° raisin, avec nombreuses illustrations hors-texte d'après les maîtres. L'ouvrage complet, broché : 80 fr.; rel., 5 fr. par vol.

Nous avons déjà recommandé cet ouvrage qui se révèle, de plus en plus, indispensable à quiconque s'occupe d'art. Biographies, liste des œuvres, mention des expositions auxquelles elles participèrent, prix qu'elles atteignirent dans les ventes, reproduction des monogrammes, marques de collections et signatures des artistes : voilà, en bref, ce qu'on peut trouver dans ce dictionnaire qui comble une lacune et sera très feuilleté.

LA REVUE « L'ENFANT »

Enfance des célébrités contemporaines, par Mme Henri Beau, née de Loménie, préface de Gaston Deschamps. — 1 in-8° portraits. Br. : 2 fr.

L'auteur nous raconte l'enfance de douze célébrités contemporaines, qui presque toutes ont eu des débuts difficiles dans la vie et sont arrivées à la gloire par leur intelligence et leur labeur, entre autres : Gounod, Janssen, Darboux, Henner, Chapu, Brazza, Denys Puech, Henri Poincaré, René Doumic et Blériot. Ce petit livre, ingénieusement com-

pris, très documenté, plaira à la jeunesse qui y trouvera, avec des anecdotes amusantes et inédites, un précieux encouragement à l'énergie et au travail.

LIBRAIRIE BERGER-LEVRAULT

Album des Paraboles, 2 séries de 6 pl. Compositions aux trois crayons de Eugène Burnand. — In-4°. Chaque série, 5 fr.

On sait quel légitime succès ont obtenu les Paraboles évangéliques illustrées par le grand artiste Burnand. Nous avons d'ailleurs eu l'occasion d'en parler à plusieurs reprises. On sera heureux de trouver ici, séparées et commodément présentées, les plus belles de ces compositions. Cet art sobre, un peu sévère, pénétré d'un christianisme grave et profond et d'une émotion concentrée, parle véritablement à l'âme. Plus encore qu'il ne charme ou qu'il ne séduit, il fait réfléchir et il invite à la méditation. C'est une traduction originale et neuve du sentiment évangélique et qui s'impose à l'attention avec autorité.

LIBRAIRIE SANSOT

Les fresques du Campo Santo de Pise, par Abel Letalle. — 1 vol. in-4°, 36 phot. hors texte, 10 fr.

Ceux qui ont déjà vu ces fresques célèbres seront heureux de raviver leurs souvenirs en lisant l'étude de M. Letalle; les autres y prendront un vif désir de les aller voir. L'auteur y étudie minutieusement les vastes compositions, trop souvent détériorées ou difficiles à déchiffrer, caractérise les artistes, apprécie les œuvres avec goût et netteté. C'est un cicerone discret et renseigné; et les nombreuses reproductions éclairent très bien le texte.

LIBRERIA « PROPAGANDA », 22, Piazza Mignanelli, Rome.

L'anfiteatro Flavio, par P. Colagressi. — 1 in-4°, 16 illustr. et 5 pl. L. 12,50.

Le Colisée n'est pas seulement un des monuments les plus grandioses de l'antiquité païenne, il est aussi plein de souvenirs chers aux âmes chrétiennes et son histoire, depuis la fin des persécutions jusqu'à nos jours, est aussi variée et aussi mouvementée qu'elle est tragique aux temps de sa splendeur. Dans cet ouvrage, une introduction donne les renseignements nécessaires sur les amphithéâtres antiques et particulièrement sur les combats de gladiateurs et les « chasses » qu'on y donnait. Un premier appendice énumère la flore complète de l'amphithéâtre, car on sait que le Colisée a sa flore..., et un autre reproduit, d'après le *Corpus*, les inscriptions latines qu'on y a trouvées. Un index complète le volume. Il faut ajouter que l'ouvrage est très scrupuleusement orthodoxe.

BONNE PRESSE

Pages d'art chrétien, par Abel Fabre. 4e série : *La filiation d'Ingres. histoire de la peinture religieuse décorative en France au XIXe siècle.* — 1 vol. grand in-8° de 128 pages à deux colonnes. 80 reproductions photographiques. Prix, br., 1 fr.; port, 0 fr. 20.

Il suffira, pour montrer l'intérêt de cet ouvrage, de donner la liste de ses chapitres, tous écrits avec une saine critique et une éloquente précision : — Ingres et sa doctrine. — Orsel, Périn et Roger. — Les élèves d'Ingres. — Hippolyte Flandrin. — Th. Chassériau. — Overbeck et l'Ecole de Beuron. — Puvis de Chavannes. — La réaction coloriste : Henri Martin, Ferdinand Humbert, Albert Besnard. — Quelques églises : le Sacré-Cœur de Montmartre, Lourdes, Fourvière, etc. — Maurice Denis.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE MENSUELLE

DU MONDE, DES LETTRES, DES ARTS ET DU THÉATRE

Cabotinmonde, ou le retour de la Joconde. — L'escorte de Monna Lisa. — Le programme de la rentrée : exposition, « cérémonie »... et décorations! — Une suggestion : De Modane à Paris en cavalcade historique. — L'époque de la réclame. — « De plus en plus fort » se résume en « de plus en plus cher ». — Les expositions de Noël. — Dans les sous-sols du « Bon Marché ». — Poupées et militaires. — Une collection vraiment intéressante : les 250 coiffures et les 24 bustes de M. Lucien Deniau. — Dix ans de travail aux heures de loisir. — A l'Odéon : *Rachel*, de M. Grillet. — La mise en scène pittoresque. — Le cheval de l'Odéon. — Provost et Samson ou le professeur Tant Pis et le sociétaire Tant Mieux. — Rachel dans la tragédie et la comédie. — Trucs et prédictions. — L'anecdote et l'histoire. — A la Comédie-Française : *La marche nuptiale*, de M. Henry Bataille. — Lyrisme et réalité. — Un singulier « christianisme » !

C'est, je crois, Emile Bergerat qui appelait un jour Paris : Cabotinville. Bientôt, il faudra une rallonge à ce mot, et nous aurons Cabotinmonde... Ne trouvez-vous pas, en effet, que c'est bien du grabuge et du tintamarre pour la *Joconde* retrouvée? Sans doute, il faut se réjouir que ce chef-d'œuvre reprenne bientôt sa place au Louvre, et savoir gré aux Italiens de nous la rendre, car on fait, ailleurs, moins de façons pour conserver, et, disons le mot, pour « recéler » une œuvre d'art notoirement volée. Mais, enfin, il faudrait garder une mesure, même dans l'allégresse. La *Joconde*, c'est bien, c'est même très bien, c'est, si l'on veut, superlativement bien; mais il est, dans les temps difficiles que nous traversons, des événements qui seraient encore mieux venus, — et il faudrait garder un peu d'haleine pour en célébrer l'heureuse éclosion.

Pauvre Monna Lisa, la voilà qui arrive à Rome en train direct, en compartiment réservé, surveillée par deux professeurs, un chef de cabinet, un inspecteur et deux carabiniers. On a oublié de nous dire s'il y avait des mitrailleuses et si le train était blindé... En revanche, notre transitoire sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts — pourquoi l'a-t-on casé aux Beaux-Arts, mystère? — veut « faire grand ». Ses propositions, approuvées, paraît-il, par le gouvernement, sont effarantes : grande réception, (pardon : exposition) à

l'école des Beaux-Arts « dans la grande salle ornée, pour la circonstance, de tapisseries précieuses ». Je pense bien que la musique de la Garde fera entendre des morceaux appropriés : le *Chant du départ*, le *Retour de l'exilé*, *O sole mio*. Il y faudrait ensuite des vers de bienvenue, quelque poète national y pouvoira. Enfin, comme Monna Lisa manque de jambes, on y adjoindrait le corps de ballet qui montrerait les siennes. Vous croyez que c'est fini? Ça commence seulement. Nous aurons ensuite, annonce-t-on, une « cérémonie » *(sic)* à la Sorbonne, dont le programme n'est pas encore fixé. Et ça continuera par des décorations aux « hauts fonctionnaires italiens qui ont pris part à la reconnaissance et à la protection de la *Joconde* ». Mais oui : le ruban rouge! Vous souriez? Moi aussi. Et nous avons peut-être tort. Car ce déchaînement tumultueux est au fond plus triste que plaisant. Trop de navrantes comparaisons se présentent à l'esprit. Et s'il est peut-être utile au pouvoir de « distraire » le bon public de la cuisine gouvernementale, tout de même on pourrait peut-être le faire avce d'autres hochets!

D'ailleurs, puisqu'il s'agit de distractions, j'aurais moi aussi mon projet, mais je doute qu'il fût facilement... Homollogué. Ce serait d'organiser, de Modane à Paris, une cavalcade monstre, où triompheraient tout naturellement le ministre et le sous-ministre fournis par la Savoie : le sous-secrétaire aux Beaux-Arts déjà mentionné, et le ministre des Travaux publics, dans les attributions duquel se trouvent les chemins de fer et autres — pourquoi l'a-t-on casé aux Travaux publics, demande-t-on? parce qu'il s'entend admirablement à soigner sa voie. Donc une cavalcade, et historique bien entendu. L'un des ministres « ferait » François Ier et l'autre Léonard de Vinci et ainsi de suite. C'est ça qui aurait du cachet! En voyageant à petites journées, comme il conviendrait pour écouler les discours congruents, punchs d'honneur, etc., la cavalcade pourrait arriver à Paris juste pour le mardi gras...

Mais enfin que fallait-il faire, à mon sens? C'est fort simple. Rapporter la *Joconde* à Paris, avec la sécurité nécessaire, l'installer au Louvre, à sa place dans le salon carré... et attendre qu'on vienne la voir : c'eût même été une excellente occasion de contrôler l'empressement qu'on y aurait mis. Tout le reste, c'est du cabotinage. Nous avions été ridicules en la laissant voler; nous le sommes en la retrouvant : c'est trop de deux.

Une circonstance peut-être atténuante, c'est que nous sommes en plein dans le temps béni de la réclame. Elle ne connaît décidément plus de bornes, elle ne s'insinue plus, elle s'impose; elle

force votre porte, elle s'empare de nous de gré ou de force, elle ne nous laisse pas de répit. Au moins, chez soi, à l'heure jadis sacrée du repas de famille, on pourrait se croire à l'abri; point du tout! Au potage, c'est une dépêche pour Monsieur; vite on cherche son monocle, on s'empresse, on s'inquiète un peu aussi : c'est M. X... qui vous offre, avec ses vœux de bonne année, des tarifs de champagne défiant toute concurrence! L'alerte est passée, mais, à l'entremets, on apporte un paquet pour Madame, un joli petit carton élégamment enveloppé. On dénoue les rubans, on déplie les papiers de soie : un cadeau évidemment. Ah! voici une carte glissée sous un petit écran japonais : « La parfumerie Zedde a l'honneur de prévenir ses clientes qu'elle a créé un nouvel « extrait superfin ». Et l'écran est joli après tout, et l'arome délicieux.

Je ne parle pas des catalogues et des prospectus, dont certains sont de vrais petits chefs-d'œuvre. C'est en vers qu'on vous présente le corset dernier cri; en musique, la crème ou la dentelle. Et tout cela est parfait. Mais qui donc paie les frais exorbitants de si folles réclames? Qui, sinon les clients? Il le faut bien! Aussi je les trouve un peu inquiétantes. N'est-ce pas en bonne partie pour les solder que tout renchérit, que tout « monte », les comestibles, les nouveautés, les remèdes, les magazines mêmes, car il faut bien, n'est-ce pas, récupérer les frais des banquets, photographies, orchestres, toutes les attractions enfin dont se pare l'appel désespéré à l'acheteur! Pauvre client, on l'assourdit, on l'étourdit, on l'écartèle, on se l'arrache, et il se laisse faire bonnement, assez content au fond et curieux de voir tout ce qu'on peut imaginer pour sa difficile capture. C'est pourquoi il s'arrête à tous les étalages, entre dans les grands magasins voir les arbres de Noël gigantesques, les « reconstitutions » de scènes d'antan, et supporte assez allègrement d'être pris dans les remous de la foule des parents et des enfants qui obstruent les passages.

Je rends grâce aux magasins du *Bon Marché* qui ont aménagé, dans leurs sous-sols, une oasis aux rescapés de la multitude. Là, dans une tranquille et vaste salle, au milieu des palmiers et des fleurs, quelques vitrines présentent une très curieuse exposition de jouets anciens. Ce sont des collections particulières prêtées aimablement par leurs propriétaires. Collection de poupées anciennes : poupée égyptienne, espèce de momie en pierre rugueuse; grands personnages fantastiques; marionnettes javanaises en peau de rhinocéros, découpées, repoussées, dorées et peintes à la main; poupées « indiennes » d'Amérique très curieuses dans leurs attitudes. Mais ce qui est tout à fait charmant et artistique, ce sont les poupées en cire du dix-huitième siècle. La plupart viennent d'Italie, et il y a, par exemple, une grande et blonde poupée en

toilette d'apparat, à la pose avenante, qu'on dirait détachée d'un tableau de Paul Véronèse; on peut aussi reconnaître facilement Desdémone, et son voisin, un grand diable en turban, jouerait aisément les Othello. Car ces poupées étaient surtout des marionnettes, ou des personnages pour « crèche ». D'autres devaient être des portraits en miniature, telle cette vieille femme de la Beauce, en cire aussi et datant d'un siècle à peine, dont la ressemblance est sûrement saisissante. Il n'est pas besoin de l'avoir vue pour la reconnaître : c'est le privilège et la marque de l'art véritable. Et quel soulagement de les regarder, ces braves vieilles poupées, si vraies et si vivantes, après avoir été aveuglées par les horribles poupards en carton-pâte qui déforment systématiquement le goût de nos enfants, ... mais la mode les veut ainsi avec leurs yeux ronds, leurs joues vermillonnées, leur bouche grimaçante ! Dans « mon » paisible sous-sol, un amateur de meubles trouverait aussi un quart d'heure d'intérêt, car les poupées ont apporté leur mobilier, lits anciens, vieilles commodes avec cuivres tourmentés, tables en marqueterie, et jusqu'à leur vaisselle, jusqu'au service à liqueurs en vieux verre de Venise.

Pour que notre temps n'ait pas trop à envier aux siècles passés, une vitrine lui a été consacrée, et celle-là est particulièrement curieuse. C'est la reconstitution, en deux-cent cinquante pièces, des coiffures militaires du dix-neuvième siècle. Tout s'y trouve, depuis le simple bicorne noir à cocarde du grenadier de ligne en 1800, les colbacks et les chapskas du premier Empire jusqu'aux shakos de la Restauration, aux coiffures de la vieille armée d'Afrique sous Louis-Philippe, aux casques, aux képis et aux chapeaux empanachés de nos derniers maréchaux. Voici maintenant vingt-quatre bustes dont les costumes sont reconstitués d'après les pièces authentiques : matelot de la garde impériale et officier de lanciers rouges de la même époque. De la Restauration, voici un officier de la Légion de Loir-et-Cher tout de blanc habillé. De Louis-Philippe, un tambour-major de la ligne à l'énorme shako. Du Second Empire, officiers de guides, chasseurs, voltigeurs en 1858 et en 1865, etc., etc. L'énumération ne peut, hélas! donner une idée ni de l'intérêt de cette collection ni du labeur qu'elle a dû coûter : et c'est par là qu'elle m'a encore plus séduit. Songez qu'elle est entièrement et exclusivement l'œuvre d'un simple employé du « Bon Marché » qui, depuis dix ans, y consacre ses heures de loisir, le soir, après la journée de travail. Ces vingt-quatre bustes ont été moulés en carton-pâte sur les matrices de cire modelées par lui, il les a décorés à l'huile, a « repoussé » les plaques de cuivre, fabriqué entièrement les uniformes, les décorations, les sacs, les épaulettes, — tour à tour mouleur, fondeur,

peintre, graveur, tailleur, passementier, plumassier et combien d'autres choses encore.

Et comme j'en fais mon compliment à M. Lucien Deniau (c'est son nom) : « J'aime ça, me dit-il modestement; auparavant, je faisais de la peinture militaire... — Pour des journaux? — Non, pour moi. J'aime ça. » Et ça, c'est la France, son armée, ses souvenirs, ses uniformes...; et c'est aussi son travail obstiné, son adresse, son ingéniosité, son intelligence. Allons! il y a encore de braves gens chez nous et cet exemple, découvert tout à fait par hasard, m'a paru valoir d'être signalé. M. Deniau a fait là, modestement, sans bruit et sans réclame, à force d'ingéniosité et de patience, le chef d'œuvre exigé jadis par les corporations et qui nous valaient tant d'habiles artistes. Cela ne vaut-il pas mieux que d'aller pérorer à la Bourse du travail?

*
* *

L'Odéon semble, comme on dit, « tenir un succès ». Rien n'est plus juste, et quiconque a suivi les efforts de M. Antoine s'en réjouira. *Rachel*, la pièce de M. Gustave Grillet, qu'il vient de monter avec un soin extrême, nous a permis d'admirer à nouveau son talent de metteur en scène. Le cadre, ici, et tout ce qu'il y a d'extérieur à l'œuvre, la reconstitution d'un passé assez proche pour piquer la curiosité et assez lointain pour demeurer « le passé », les souvenirs et les réflexions qu'elle fait naître sont, à vrai dire, plus intéressants que la pièce elle-même. C'est, comme on devait s'y attendre et comme on en a pris l'habitude à l'Odéon, une biographie en cinq chapitres ou, si l'on veut, cinq « tableaux d'histoire » découpés dans la vie de la célèbre tragédienne, et qui, pareils à toutes les peintures d'histoire, sont un peu conventionnels, un peu symboliques, tantôt oratoires, tantôt pittoresques, soucieux de ne pas trop heurter l'idée traditionnelle que le public s'est faite de l'héroïne... C'est très habilement agencé et on y prend le même plaisir qu'à feuilleter un album de belles images. Ce n'est peut-être pas de la littérature, mais il n'y a pas que la littérature d'amusante. Tel quel, le spectacle a beaucoup plu et on peut prévoir que le succès sera durable. Nous aimons ces évocations semi-historiques, où on a l'illusion de s'instruire, et qui ne fatiguent pas l'attention, nous aimons voir se promener sur les planches des personnages célèbres et, quand ces personnages sont eux-mêmes des acteurs, notre joie est double : nous sommes si grands amateurs de théâtre que, sur la scène elle-même, nous voulons qu'on plante une seconde scène...

Le premier acte est fort pittoresque. Il nous peint l'enfance obscure et misérable de Rachel, — qui n'est alors que la petite

Elisabeth Félix, — en opposition avec les grandeurs futures. La roulotte paternelle s'est arrêtée dans un petit village d'Ile-de-France, paisible et souriant, et l'on aperçoit au loin la silhouette prometteuse de Paris. Car la famille Félix, déguenillée mais pleine d'une joyeuse ardeur, va tenter la conquête de la grand'ville. En attendant, on suppute les recettes de la journée, — 19 sous et 1 liard, — on prépare un dîner dont la complication est le moindre défaut et les enfants sautent, crient et font des sottises. Comme il faut donner à la soupe le temps de cuire, on répète le premier acte d'un sombre mélodrame; les jeunes acteurs n'y mettent qu'une conviction modérée; ils se font des niches ou pincent à la jambe le traître qui vient de tomber, transpercé, et qui se relève comme un beau diable. Seule la petite Elisabeth, maigre, noire et fiévreuse, joue son rôle avec sérieux et passion. Le père Félix en augure bien; il ne nous confie pas précisément que sa fille deviendra la grande Rachel, mais « à bon entendeur, salut » et nous clignons de l'œil à ses allusions. D'ailleurs, il rêve déjà d'un appartement aux Champs-Elysées, avec beaucoup de domestiques, et nous savons bien que nous contemplerons le salon au IIIe acte. Tout cela n'empêche pas le vieux cheval, paisible et somnolent, attaché à un portant, à gauche, de savourer tranquillement sa botte de foin. — (Est-ce le même cheval que nous avons vu, — dans le même rôle, si je puis dire, et pareillement occupé, — au premier acte de cette « Mademoiselle Molière », que le charmant poète Gabriel Nigond fit représenter il a quelques années et qui n'obtint pas tout le succès qu'elle méritait? C'était aussi une « biographie », mais en vers et souvent fort fort poétique, et elle ne m'avait point semblé si inférieure au « Ménage de Molière », autre biographie... Le chariot de Thespis, portant la jeune gloire de Molière, faisait halte dans un frais paysage, comme la roulotte de Rachel. Peut-être y a-t-il un cheval de service, pensionnaire d'Antoine, à l'Odéon? Et il y a aussi un chien, qui n'est pas en carton peint et qui semble avoir l'habitude des planches...) — Cependant le maigre souper des Félix a pris fin, la nuit tombe peu à peu, au loin les lumières de Paris s'allument. Nous assistons à la prière du soir; les enfants, groupés autour du chef de famille, écoutent la lecture de la Bible, dont les textes bien entendu ne sont pas choisis sans intention. Le père Félix est un patriarche juif en haillons... Et le rideau tombe sur une grande espérance.

Le second acte nous transporte dans le petit théâtre Molière, où le comédien Sainte-Aulaire, qui l'a fondé, accueille avec bienveillance les débutants. La jeune Elisabeth y joue ce soir-là le rôle d'une soubrette et aussitôt après celui d'Athalie. Sa mère

l'habille, pendant que ses sœurs vendent des oranges et des bouquets et que le père loue des lorgnettes à la porte du théâtre. La future Rachel est nerveuse, elle pleure, elle jette à terre des miroirs et elle casse des vitres : on lui a dit qu'elle était laide et qu'elle n'avait pas de talent. Elle montre dans la vie ce caractère vibrant et passionné qui lui vaudra ses triomphes sur la scène. Et elle se chamaille avec ses camarades. La belle Rosalinde, qui suit la classe de Provost et qui ne jure que par les traditions du Conservatoire, donne des conseils dédaigneux à la jeune débutante qui se moque des traditions, ne veut que suivre la vérité humaine et joue sans correction, mais avec génie... Il est inutile d'ajouter que Rosalinde tombera dans le plus sombre oubli et qu'au troisième acte, quand Rachel triomphera, elle en aura été réduite à « prendre un petit commerce »... Nous sommes dans la convention, nous allons y rester. Provost, qui vient encourager ses élèves et qui promène sa majesté de sociétaire et de professeur dans les couloirs du théâtre, prononce que la petite Félix est détestable, qu'il se reprocherait d'encourager une fausse vocation et qu'il vaut mieux qu'elle vende des bouquets avec ses sœurs. (Il paraît d'ailleurs que ce mot est historique..., bien qu'on ne sache jamais). Il est le bon sens moyen et traditionnel. Mais par bonheur son collègue, le célèbre acteur Samson, est la divination et la subtilité mêmes. Il a par hasard entendu la jeune fille et il a tout de suite compris qu'elle serait la gloire de la Comédie-Française. Il amène son administrateur, qui se lamente sur le triste sort de la tragédie classique et il lui jure que sa protégée est la seule qui puisse en « rallumer le flambeau »... Samson a le goût sûr jusque dans les moindres détails. Provost ayant assuré qu'on ne saurait s'appeler au théâtre Elisabeth Félix, la mère a proposé *Rachel* qui est un de ses prénoms, — mais le « maître » trouve que c'est ridicule et il le démontre. Trois minutes après, Samson s'écrie que c'est parfait, et l'on sait qu'il avait raison... L'antithèse est à point. Cependant Rachel, — à peine remise de ses rages et après avoir refusé de jouer, — décidée à lutter et à parvenir « malgré eux », tourmentée enfin par son génie, répète son rôle devant sa mère et mime le songe d'Athalie avec une fougue et un réalisme surprenants. Et elle entre en scène... Nous n'assistons pas à la pièce, ce qui serait long, et nous n'avons d'ailleurs nulle peine à deviner qu'elle y est admirable et que, sans le savoir, elle enlève haut la main son admission aux Français... Mais, supérieure dans *Athalie*, on nous fait entendre qu'elle a été médiocre dans la comédie, — d'où il appert qu'elle est née pour la tragédie, uniquement.

Il semble bien que ce soit inexact, et que Rachel avait, au contraire, un talent très souple. Divers témoignages et en par-

ticulier une lettre de Perreyve, jeune homme, montrent qu'après le grand effort tragique donné dans le rôle de *Phèdre*, elle aimait, comme pour se reposer, à paraître dans une jolie bluette de Barthet (un fin lettré, mort très jeune) : *le Moineau de Lesbie*. De Saint-Pétersbourg, où elle avait joué devant l'empereur et remporté un triomphe, elle écrivait : « Rien d'étonnant à ce succès, je donnais *Phèdre* et mon cher petit *Moineau*. » Et M. Charles Baille, qui a publié sur Barthet une brochure pleine de goût et d'esprit et qui avait maintes fois entendu Rachel, nous assure qu'elle s'y montrait parfaite comédienne sans ombre d'accent tragique et qu'on avait peine à reconnaître la Phèdre violente et désespérée en cette pimpante Lesbie. Je croirais d'ailleurs volontiers que les très grands artistes comme les très grands écrivains sont presque toujours des esprits extrêmement souples et que s'ils se cantonnent dans un style, ce n'est pas par impuissance d'en aborder un autre, mais parce que c'est celui qui finalement convient le mieux à leur originalité, — ou tout simplement parce qu'il faut choisir.

Mais je m'attarde à causer; revenons à la pièce! Le troisième acte nous montre Rachel déjà célèbre et toute sa famille, qui vit de son succès, magnifiquement installée dans l'appartement prévu au premier acte. La mère et les sœurs se précipitent sur les cadeaux envoyés par d'illustres personnages et les plus jeunes croquent les bonbons... Elles ont gardé leurs habitudes bruyantes de la grand'route. Le père Félix fait l'important. Ces pauvres gens parvenus, mal habitués à leur luxe et se hâtant d'en jouir, composent un tableau des plus amusants. Mais ce n'est qu'une esquisse au début et la suite de l'acte est loin d'être aussi bonne. On y voit Rachel sacrifier l'amour à la gloire... Elle est éprise d'un camarade d'enfance, jeune officier de marine, qui arbore ses galons neufs. Il partage son souper: il est triste; il va partir; il voit bien qu'il ne pourra épouser la grande tragédienne et que les rêves d'autrefois vont s'écrouler. Il est mou et terne... et il ne nous intéresse pas beaucoup. Mais Rachel le remonte. Elle quittera plutôt le théâtre pour l'épouser; tant pis pour la gloire, — et les joies familiales valent bien les triomphes de la scène. Nous sommes assez de son avis. Mais le père Félix est là qui veille; il arrive à point pour déranger ces beaux projets qui ne vont à rien moins qu'à tarir la source de ses revenus!... Adjurations, supplications, menaces. Rachel défend son bonheur... et le pauvre amoureux reste bouche bée. C'est Samson qui, venant à la rescousse, assurera enfin la victoire du théâtre. Il paraît que Rachel est nécessaire à l'art dramatique et à notre gloire nationale, qu'elle se doit au public et au Théâtre-Français. Et l'on fait honte au jeune homme de son insistance. Si bien qu'il s'en va et

que Rachel se résigne, en pleurant, à son triste sort. Tout cela est froid et assez déclamatoire. C'est d'ailleurs à peu près le contraire de la vérité historique. Et puis, surtout au théâtre, nous n'aimons pas beaucoup que l'amour soit vaincu, même par l'ambition.

Le quatrième acte est principalement remarquable par son très curieux décor. Nous y assistons, dans les coulisses du Théâtre-Français, à une représentation d'Horace ; nous apercevons de biais un coin de la scène, d'où Rachel lance les célèbres imprécations de Camille, — un peu plus loin la rampe qui flamboie et au delà une avant-scène fort élégante, où des personnages chamarrés applaudissent avec conviction. C'est très réussi. En dehors de cela, l'acte est un peu vide. Les admirateurs de Rachel viennent la complimenter, comme il convient, et c'est pour l'auteur une occasion de faire défiler devant nous les principales illustrations de l'époque. Nous voyons successivement Mme Récamier, aveugle, au bras de Chateaubriand, Lamartine, Frédéric Lemaître, Alfred de Musset (nous nous attendions plutôt à le voir paraître dans la scène du souper impromptu qu'il a si joliment décrite ; — je ne sais pourquoi M. Grillet nous en a privés ; de telles pièces ne doivent jamais décevoir de telles prévisions) ; puis voici l'acteur Got (dont le rôle est tenu par son propre fils..., ce qui est une « attraction »), et Victor Hugo et M. Ingres, qui ferait bien le portrait de Rachel : mais il faudrait cinquante séances de pose et qu'elle attende trois ans ; elle préfère donc s'immortaliser sans son concours. Cette évocation d'hommes célèbres, dans leur attitude traditionnelle, et prononçant la phrase qui convient ne peut manquer de plaire au public..., et je me range volontiers dans le public... Mais l'entr'acte a pris fin et il faut rentrer en scène. Nous sommes en 1848 et c'est l'époque où Rachel, un drapeau tricolore à la main, déclamait la *Marseillaise* devant une salle délirante. Elle s'y prépare donc..., quand on lui apporte un pli. Elle l'ouvre, pâlit, s'effondre. C'est la nouvelle de la mort d'Hector, l'ancien fiancé, parti pour l'Afrique et jamais oublié. Cette invention n'est sans doute pas des plus heureuses. Mais c'est du « pathétique » presque obligé : il faut voir Rachel, « muse de la patrie », surmontant sa douleur pour se traîner sur les planches. Elle se relève donc, s'avance en chancelant, l'orchestre attaque la *Marseillaise* et le sacrifice est accompli... Il ne faut pas demander à un genre plus qu'il ne peut donner.

Après l'apothéose, — douloureuse apothéose, — nous devons assister au déclin et voir Rachel mourante ou peu s'en faut : car ce sont de ces pièces dont Boileau dirait que le héros

Enfant au premier acte est barbon au dernier.

On sait que la grande artiste, — à la lettre tuée par son art et victime du prodigieux effort qu'elle donnait pour représenter, « au naturel », les terribles personnages du drame classique (elle avait, conte M. Brisson, le pouvoir d'arrêter presque les battements de son cœur et de tomber réellement en syncope sur les planches) — dut quitter la scène encore jeune, pour aller chercher, sur la côte provençale, un adoucissement à son mal et y mourir au soleil. L'auteur nous a donc montré Rachel venant dire adieu à son cher théâtre, assistée de sa sœur et de son médecin, avant le départ pour Cannes. L'épisode est touchant. M. Grillet l'a agrémenté d'une jolie digression. Il est huit heures du matin et nous revoyons « l'envers du théâtre », morne cette fois et sans lumières. Le vieux balayeur de la Comédie, âgé de cent quatre ans, tout ridé et tout courbé, fait son service en trottinant et raconte avec émotion ses longs souvenirs d'amateur de théâtre. Il fait revivre la carrière glorieuse de Rachel et dépeint la fameuse soirée où, dans le rôle de Marie Stuart, elle triompha — difficilement — d'une rivale redoutable et fort adroite que lui opposait une coterie... Le récit est savoureux et M. Denis d'Inès l'a dit d'une façon qui lui a valu le plus vif succès personnel. Quant à Rachel, ses adieux sont mélancoliques et lyriques comme il sied, et elle ne manque pas de se trouver mal plusieurs fois. Et comme elle est un personnage célèbre et qui va mourir, elle entrevoit l'avenir et prédit, sous forme d'un vœu discret, la soirée même à laquelle nous venons d'assister! Elle souhaite qu'un jour, fidèle à sa mémoire, une jeune actrice la fasse revivre devant une salle enthousiasmée... La prédiction s'est réalisée et Rachel doit être heureuse, car Mlle Séphora Mossé a tout fait pour la satisfaire. Cette jeune actrice débutait à l'Odéon. Nous l'avions entr'aperçue la saison dernière dans la *Brebis égarée*, dont elle récitait le prologue avec Mlle Gladys Maxhence et où elle ne s'était pas autrement révélée. Cette fois, elle s'est imposée à l'attention. Elle a mis dans son jeu une ardeur, un lyrisme et une sincérité remarquables. Elle s'est même appliquée à la ressemblance extérieure avec son illustre modèle. C'était fort impressionnant. Et sans doute est-il difficile de savoir exactement comment Rachel jouait Phèdre ou Camille et de s'en former une image exacte, malgré tous les souvenirs qu'on a exhumés à propos de la pièce. Mais on peut du moins s'en faire une idée qui nous satisfasse... Quant à la vérité historique? N'oublions pas que nous sommes au théâtre et que le théâtre vit de conventions!

L'Odéon a trouvé un succès et la Comédie-Française semble avoir fait de même..., non en puisant dans le répertoire clas-

sique où brillait Rachel, mais en reprenant une pièce toute proche de nous, à la fois très moderne et très humaine, cette *Marche nuptiale* de M. Henry Bataille, qui, représentée au Vaudeville en 1905, n'y avait pas triomphé. Tandis que *le Phalène*, du même auteur, reçoit de la critique et du public l'accueil qui est dû à une œuvre d'une poésie souvent douteuse, d'une bizarrerie déconcertante et d'une immoralité morbide, — on peut applaudir aux Français un drame de conscience, d'une observation subtile, habilement conduit, et d'où l'émotion n'est pas absente. La pièce a paru en librairie et l'on connaît sans doute cette lamentable histoire d'une mésalliance, — ou d'une fugue, — dénouée par une tragique catastrophe... Je la rappelle en quelques lignes : Grâce de Plessans, éprise de son maître de piano, le faible et lamentable Claude Morillot, et ne pouvant fléchir son père qui s'oppose au mariage, a quitté Aix et la maison familiale pour s'enfuir à Paris. Le mari d'une camarade d'enfance, Roger Lechâtelier, sur ses instances, procure à Claude un modeste emploi de comptable dans ses usines. C'est la vie pauvre et grise dans un méchant hôtel garni. L'amour, l'orgueil, une sorte de volupté du sacrifice soutiennent Grâce quelques mois. Mais la veulerie morale de Claude enfin aperçue, son milieu d'autrefois et le cadre habituel de son existence passée retrouvés chez les Lechâtelier qui l'invitent à la campagne, la cour pressante que lui fait Roger et l'amour qu'il va bientôt lui inspirer la détachent peu à peu de son pauvre mari, font tomber l'exaltation ou l'espèce de mysticisme retourné qui la galvanisaient, et, ne voyant plus d'issue à sa vie manquée, elle se tue sous les yeux de Claude...

La pièce donne souvent l'impression même de la réalité et il y a là, comme on disait autrefois, « une tranche de vie » qui suggère quelques réflexions. Assez générale pour avoir une valeur « universelle », cette triste aventure est pourtant assez particularisée dans les situations et les caractères pour être aussi concrète que la vie ordinaire. Le personnage de Grâce, — devant lequel tous les autres s'éclipsent et ne semblent parfois que silhouettés, — est déterminé avec une précision et expliqué avec un luxe de détails presque excessifs, sinon toujours également heureux. Cette manière de procéder est plus poétique peut-être que proprement dramatique, mais on ne saurait s'étonner que le poète frémissant de *la Chambre blanche* se soit attaché avec prédilection à cette *analyse lyrique* d'une âme féminine curieuse et singulière. Celle des tragédies de Racine où la poésie, où la « musique » est semée avec le plus de profusion, jusqu'à empiéter sur le drame, est justement cette *Phèdre*, où il n'y a guère qu'un rôle, un admirable rôle féminin, cette *Phèdre* si moderne, que

le modernisme de M. Bataille nous a confessé avoir en horreur!... *La Marche nuptiale* est d'ailleurs une des quelques œuvres de M. Bataille, où l'accord entre le poète et l'auteur dramatique, — accord précaire et fragile, — est suffisamment sauvegardé et où la dualité n'apparaît pas trop,... quand on n'y veut pas regarder de près. Plus tard, le divorce s'annoncera, — et il paraît bien accompli dans *le Phalène*. Au surplus, ni cette poésie n'est toujours du meilleur aloi, ni cette habileté dramatique exempte d'effets un peu gros! Mais les défauts ne sont qu'en germe dans *la Marche nuptiale*, ils ne se devinent qu'à la clarté des pièces qui ont suivi et de réelles qualités les voilent ordinairement.

Le premier acte de la *Marche Nuptiale* est un excellent travail, net, sobre et plein. Rien n'y bouge. L'entrée dans le luxueux salon des Lechâtelier, — à l'heure où on prépare un grand dîner, — de Grâce de Plessans en sa simple robe de jeune fille et de son compagnon, serré dans sa jaquette, humble et intimidé; le récit très franc et très fier que fait Grâce à son amie; l'ardeur qu'elle met à recommander Claude, sa joie quand elle voit qu'elle va réussir; son amour extasié à quoi se mêle un sentiment quasi-maternel et une tendresse protectrice envers l'être faible qui la suit; sa décision, l'orgueil de ce qu'elle fait, l'âpre joie du sacrifice consenti, réfléchi et qui veut exclure l'idée d'un « coup de tête » de jeune pensionnaire; en contraste les gaucheries de Claude, sa mollesse, son air un peu niais et tout dépaysé; l'effarement des Lechâtelier, l'espèce de répulsion que leur inspire ce pauvre pianiste de province, qui va causer tant de troubles; mille détails d'une jolie observation; des mots touchants par leur humble vérité, chuchotés à mi-voix : « Remets ta cravate, elle a tourné », — et après que les Lechâtelier ont voulu faire honte à Grâce de son triste choix, ce bienfaisant mensonge : « Ça va bien, ils t'ont trouvé très distingué », — toute cette exposition conduite avec l'habileté la plus sûre et d'une observation aiguë est sans doute la meilleure partie de la pièce. La scène qui suit le départ de Grâce et où les Lechâtelier échangent leurs sentiments, cherchent à expliquer l'étrange aventure et à démêler le caractère de la jeune fille, l'espèce d'hymne qu'entonne Suzanne, stupéfiée, en face de cet amour et de cette abnégation, l'évocation qu'elle fait des deux infortunés, attendant l'omnibus, dans la rue, sous la pluie, mais ne voyant qu'eux-mêmes, heureux dans leur détresse, cette scène elle-même qui, au point de vue du métier, pourrait être condamnée comme superflue et à laquelle on a d'ailleurs reproché de verser comme un inutile supplément de clarté et de ne plus rien nous laisser à deviner, — elle est peut-être d'un poète plutôt que d'un auteur dramatique, mais

elle est belle et elle prolonge heureusement l'impression : je n'ai pas le courage d'en faire un grief à l'auteur.

Mais dès le second acte il y a des fissures. Ce qui est remarquable et qui reste dans la même note de vérité minutieusement observée, c'est la peinture de la vie menée par Grâce dans le petit hôtel, d'une propreté matérielle et morale assez douteuse, où elle abrite sa destinée heureuse et misérable; c'est la fine notation du changement, encore insoupçonné d'elle-même, qu'a subi son amour. Elle persiste, fièrement et courageusement, dans le rude chemin qu'elle a choisi; mais, comme il y avait dans sa décision plus d'orgueil et de volonté que d'amour profond, et parce que la vie de tous les jours et les petites douleurs répétées usent parfois jusqu'aux sentiments les plus désintéressés, on sent déjà qu'elle fait effort, qu'elle se sacrifie et qu'elle veut se sacrifier, et qu'elle est plus une victime consentante qu'une amoureuse spontanée. Elle ne pose pas tout à fait, mais elle se raidit. La médiocrité de Claude lui apparaît de plus en plus, à mesure que la passion ou le semblant de passion s'atténue. Tout cela n'est que nuances, mais très finement indiquées par le jeu de Mlle Piérat autant que par le texte. La scène où Roger Lechâtelier, — avec un cynisme qui étonne chez cet homme du monde, tout habitué qu'il soit à des conquêtes faciles, — vient proposer sa « protection » à la jeune femme est d'une invention moins heureuse; les répliques de Grâce sont jolies et spirituellement cinglantes; d'autre part, il est nécessaire que dès ce moment Roger se montre épris; mais qu'il fasse une... cour semblable, et que Grâce, au troisième acte, se sente attirée vers son grossier séducteur du second acte, je le conçois moins. De même la scène, où l'on voit Mme de Plessans suivie de ses deux jeunes filles, dont l'une n'est qu'une enfant, accourir d'Aix jusque vers cette humble chambre pour en arracher sa fille aînée, est assez déplaisante, convenue et d'ailleurs inutile, bien que, dans l'esprit de l'auteur, elle soit peut-être destinée à amollir le courage de Grâce ou à nous la montrer rompant les derniers liens avec le passé... Le fait même qui doit achever d'éclairer Grâce sur la médiocrité morale de Claude, — ce détournement de deux cents francs, pris dans la caisse dont il est comptable et destinés à payer le piano qu'on vient d'apporter, — ne me paraît ni très habilement choisi ni très original. Mais le désespoir de Claude, son aplatissement après la faute découverte, ses pleurs et ses explications et les efforts de Grâce qui, surmontant sa propre tristesse, doit le consoler et le relever, tout cela, qui est de l'observation vivante, fait une impression assez forte, et, si je puis dire, « utile », au point de vue scénique.

Le troisième acte est moins intéressant et moins observé. Nous sommes aux environs de Compiègne où Grâce a passé trois semaines dans le château des Lechâtelier, — sous un nom d'emprunt d'ailleurs, — et l'on s'étonne un peu qu'elle ait accepté et qu'elle joue ainsi avec le feu. Elle résiste à la cour pressante et plus discrète cette fois que lui fait Roger, mais elle en est émue. Elle le supplie de la laisser en repos : si elle cède, sa vie est brisée; elle a joué toute sa destinée sur la décision prise le jour où elle a quitté sa famille; si on lui montre qu'elle s'est trompée, si l'homme qu'elle a choisi au prix de tant de détresses perd tout son prestige, si son amour meurt tout à fait, ou si elle prend conscience de cette mort, il ne lui restera rien que le regret déchirant d'une erreur effroyable. A Suzanne, inquiète des assiduités de son mari et qui lui demande une explication, Grâce promet de s'enfuir si Roger la presse et, si elle-même se voyait prête à l'aimer, de « se punir ». Et ce serment, bien romantique, est destiné à préparer le dernier acte. Deux minutes après, c'est le retour de Roger plus enflammé que jamais, la résistance qui fléchit, le baiser derrière une porte, et la fuite éperdue de Grâce, en robe de bal, dans la campagne déserte, vers la gare lointaine. M. Bataille ne déteste pas de tels effets de théâtre et ce goût, hélas! est allé croissant. Tout cet acte, d'un dessin assez flou, contient un certain nombre d'épisodes inutiles sur lesquels j'ai passé, quelques couplets très poétiques, un peu de déclamation, beaucoup d'excellentes qualités dramatiques et une nouvelle explication du caractère de Grâce. Pour l'auteur, — comme pour Lechâtelier, — c'est une mystique dévoyée. La passion du sacrifice qu'en d'autres temps elle eût employée au service de Dieu et exercée dans un couvent, elle la tourne à des fins plus humaines. Mais c'est bien une chrétienne dont toute la joie est de s'immoler! Grâce elle-même en convient. Elle convient aussi qu'elle est très orgueilleuse et toute sa conduite le montre. Ceci paraît difficilement conciliable avec le renoncement chrétien... Seulement M. Bataille se figure que le grand mobile des démarches religieuses, c'est précisément l'orgueil... On voit combien il eût agi plus sagement en ne s'aventurant point sur un terain qu'il a insuffisamment exploré et en laissant de côté les explications « mystiques » qui sont bien ici des complications et des contradictions mais non des explications. L'orgueil qui anime Grâce, un goût de se sacrifier qui donnera un aliment à cet orgueil (mais se sacrifier pour ce qui vous plaît est une façon assez fallacieuse de comprendre le sacrifice), peut-être un désir inconscient de ne pas faire comme les autres, l'amour aussi, pour une très petite part, et un amour tout superficiel, enfin cet « individualisme »

violent que M. Bataille a prêté à tant de ses personnages : ces éléments suffiraient parfaitement à tout expliquer; la pièce en serait plus cohérente et nous ne voyons pas vraiment ce que le « christianisme » vient faire en une histoire qui n'existerait pas si on le pratiquait ou si même on le comprenait. Il est vrai que, M. Bataille ayant prêté à Grâce l'âme la plus fière et le goût le plus délicat, on ne comprend pas mieux qu'elle se soit entichée d'un Claude Morillot et qu'elle ne l'ait pas du premier abord jugé à sa valeur. Il n'est, avoue-t-elle, ni beau, ni élégant, ni séduisant, mais il a des qualités profondes, dont le reflet l'illumine à ses yeux... Mais nous la croyons sur parole. Et nous n'en avons à aucun moment l'indice le plus léger. On ne s'étonne pas moins qu'elle s'éprenne — et si facilement — d'un homme comme Roger Lechâtelier, un mondain des plus vides et un cynique Don Juan... Tout cela ne tient guère debout.

Le dénouement est rapide. C'est le retour de Grâce dans la petite chambre d'hôtel, — la reprise pour un instant des humbles soins du ménage, — c'est Roger, ému par la disparition subite de la jeune femme, qui accourt et la supplie encore, — et c'est son propre amour qui se révèle nettement à Grâce, désespérée, — c'est Claude, étonné de la présence de son patron chez lui, inquiet, jaloux et qu'il faut consoler. Puis, tandis que, sur le désir de sa femme, le jeune homme, « remonté », lui joue une valse russe entendue la veille à Compiègne, elle passe sans bruit dans la pièce voisine et se tue d'un coup de revolver. Voilà! Les héros des anciennes tragédies buvaient un poison lent qui leur permettait d'expliquer leurs actes en mourant, parfois très longuement, et de faire leurs adieux au soleil. Depuis qu'on a inventé le revolver, nos modernes tragédies finissent plus brusquement... Il était d'ailleurs impossible de conclure la pièce d'une autre façon. On a parfois allégué que le devoir, pour une chrétienne comme Grâce, était de supporter la vie, si dure qu'elle fût, et de ne pas reculer devant le sacrifice au moment même où il devenait plus méritoire. Eh! ce serait vrai si Grâce était vraiment chrétienne et si l'orgueil ne la dominait pas, si, au surplus..., elle ne venait de nous avouer qu'elle a presque entièrement perdu la foi!

Tel est ce drame qui, comme tout le théâtre de M. Bataille, donne lieu à de multiples objections, mais où éclatent de rares qualités. Pourquoi M. Bataille, au lieu de s'engager dans la voie des qualités, se précipite-t-il dans celle des défauts...

Louis Joubert.

CHRONIQUE POLITIQUE

C'est avec un mélange d'indignation et d'humiliation, de stupeur et de moquerie, d'inquiétude et même d'anxiété, qu'a été accueilli le nouveau ministère. Le pouvoir avait-il déjà roulé si bas? Peut-être. Mais, en tout cas, jamais plus bas. Le cabinet Doumergue réalise le pire dans le mauvais. Ne parlons pas de l'attribution des portefeuilles : il semble que celui qui y a procédé a déployé toute son industrie à les mettre aux mains des plus ignares ou des plus impropres; mais ce n'est pas, hélas! la première fois que pareil spectacle se voit. Avait-on assisté cependant à cette bouffonnerie : un obscur produit des loges et des clubs, dont toute la formation diplomatique a consisté à être jadis, pendant quelques mois, juge de paix en Cochinchine, s'installant aux affaires étrangères, dans ce poste si difficile où, devant les décisions à prendre à l'improviste, la plus petite gaucherie peut engendrer les complications les plus redoutables? La mesure est évidemment dépassée. Ce ministère « d'offensive républicaine », comme l'a baptisé le *Rappel*, né sous les auspices de MM. Clemenceau, Jaurès et Combes, apparaît ainsi ce qu'il est, une entreprise de déchéance nationale. Tout s'y trouve réuni, personnes et programmes, pour indisposer, désorienter, froisser, alarmer l'opinion. Parvenu aux affaires dans l'unique but d'exploiter le pays au profit d'un parti, — du radicalisme vorace, destructeur et sectaire, — le syndicat d'appétits Doumergue-Caillaux constitue un péril public.

Comment le comité de la rue de Valois, notre nouveau club des Jacobins, a-t-il donc été chargé de former le ministère, et de le former à lui seul? On a prétendu que, M. Ribot et M. Dupuy n'ayant pas réussi à accoucher d'un gouvernement, M. le président de la République ne pouvait pas ne pas s'adresser à M. Doumergue. Nous avouons ne pas comprendre. M. Barthou avait été mis en minorité de 25 voix à propos de l'immunité de la rente. Son échec sur ce point particulier n'impliquait en rien que la Chambre, reniant les votes qu'elle a émis depuis six mois, condamnait sa politique générale. La Chambre a voté la prolongation du service militaire, elle a voté la réforme électorale, elle a même voté le principe et le chiffre d'un emprunt. Depuis, elle n'a pas soudain changé d'avis. Ainsi que le remarquait M. Millerand, en rendant compte de son mandat à ses électeurs parisiens, elle n'a, en aucune occasion, signifié qu'elle désirait l'accession au pouvoir des politiciens qui n'ont cessé de combattre la réforme électorale et qui, après s'être efforcés par tous les moyens d'empêcher le

succès de la loi de trois ans, inscrivaient, dans leur programme de Pau, le retour par étapes à la loi de deux ans. Non! Le ministère Doumergue, fruit des prétentions de M. Caillaux et des préventions de M. Clemenceau, n'est pas plus sorti d'un revirement du Parlement que d'un mouvement de l'opinion : il est sorti d'un *motu proprio* de M. Poincaré. M. Poincaré a confié à ses plus acharnés adversaires le soin de constituer le gouvernement parce que, selon la formule d'autrefois, tel a été son bon plaisir. Non pas que ce bon plaisir ait dû être pour lui un plaisir agréable. Quand les nouveaux ministres vinrent le saluer, à l'Elysée, il les reçut, à en croire M. Clemenceau, très fraîchement. Mais ce n'en est pas moins lui qui leur a procuré le moyen d'être ministres. Il est possible, nous dira-t-on, que M. Poincaré poursuive un calcul. En obligeant le radicalisme de la rue de Valois à exercer le pouvoir, que tantôt il paralysait et tantôt il entraînait par ses surenchères de charlatan, le président de la République n'espère-t-il pas le montrer au pays dans toute sa vilenie de parasite malfaisant, le perdre devant l'opinion et, après cette exécution, être en mesure d'essayer d'un autre cabinet, d'un cabinet sérieux, qui serait plus libre de ses actes, et qui arriverait encore à temps, avant les élections, pour reprendre avec fermeté et loyauté une politique nationale? Toute scabreuse qu'en soit l'exécution, nous aimerions à prêter à M. Poincaré ce dessein. Porté à la présidence par les modérés et par les patriotes parce qu'il paraissait lui-même un patriote et un modéré, ayant quelquefois résisté avec courage aux tendances démagogiques, il est en effet assez difficile de penser qu'il a compromis sa popularité, afin de livrer de gaieté de cœur le pays aux artisans de sa ruine. Mais la manœuvre, si tant est que vraiment il veuille la tenter, présente de terribles risques! L'expérience radicale, pour peu qu'elle dure, — et comment l'interrompre? — aura tôt fait de porter au crédit de la France, à la tranquillité sociale, à la sécurité nationale, des blessures peut-être sans remèdes : elle précipitera, de toutes les façons, la désorganisation à l'intérieur; à l'extérieur, elle nous diminuera, elle nous a déjà diminués. Il n'y a eu qu'à parcourir les journaux étrangers, ceux de nos amis, dont les sympathies ne sont pas inlassables, et ceux des autres, — des autres qui guettent nos défaillances, — pour constater l'universel dédain qui a salué le cabinet Doumergue. L'Europe entière a haussé les épaules.

Qu'un pareil ministère ne fût pas une nécessité, qu'il ne répondit aux aspirations ni de la nation, ni même du Parlement, son attitude piteuse devant la Chambre, dès le premier jour, l'a prouvé. Il n'a sauvé son existence qu'en faisant litière de son programme. Les décisions du Congrès de Pau, le retour au ser-

vice de deux ans, la condamnation de la réforme électorale, les combinaisons financières de M. Caillaux, il a tout abandonné, tout sacrifié et, malgré ce reniement général de sa politique, ce fut à peine, néanmoins, s'il évita la défaite. M. Doumergue, qui sentait sous ses pas le terrain mouvant, s'était cependant efforcé d'éluder les questions. Creuse et plate, sa déclaration ne sortait un peu du vague qu'au sujet de la politique extérieure; le gouvernement assurait, non pas qu'il reprendrait celle de M. Caillaux, au temps des négociations louches qui nous coûtèrent le Congo, mais qu'il continuerait tout bonnement celle de M. Poincaré et de M. Pichon. Sur le reste, que pensait-il au juste, que voulait-il? Mystère. Mais, après avoir lu son boniment, M. Doumergue a dû le commenter et le préciser. Une vigoureuse intervention de M. Briand, qui fut acclamé par les deux tiers de l'assemblée, l'y a contraint. Cette rentrée en scène de l'homme que détestent et redoutent le plus les radicaux unifiés a été l'événement de la journée. Dans son discours qui, certes, a été loin de nous plaire d'un bout à l'autre, puisqu'il a tenu à s'y glorifier d'avoir mieux que personne servi la « laïcité », la fameuse et stupide « laïcité », M. Briand — comme il l'a refait hier, plus longuement et avec plus d'éclat à Saint-Etienne, où, malgré de pitoyables compliments à Waldeck-Rousseau et à M. Combes, il a, en cinglant d'épigrammes M. Caillaux, opposé programme à programme et méthode à méthode, — M. Briand a défendu sa politique de Périgueux, tout de même plus intelligente et moins étroite que celle de Pau; il a sommé le gouvernement de déclarer si, oui ou non, il était pour le service de trois ans. Et M. Doumergue s'est exécuté : il a protesté, la main sur le cœur, que son ministère appliquerait « loyalement » la loi militaire. De même, invité par M. Groussier à s'expliquer sur la réforme électorale, il s'est engagé à soutenir « loyalement », — le mot lui plaît, — la représentation des minorités devant le Sénat. Restait, pour que le radicalisme au pouvoir achevât de se désavouer, à le faire renoncer aux combinaisons financières de M. Caillaux. M. Lefèvre s'en est chargé. Mis rudement sur la sellette, à propos de ses projets d'emprunts étrangers, M. Caillaux, l'oreille basse, a accepté une formule par laquelle il s'oblige « à réserver d'abord aux besoins nationaux les ressources financières du pays ». Après quoi, le gouvernement a obtenu son ordre du jour de confiance; une addition, qu'il repoussait, ne fut rejetée que par 283 voix, c'est-à-dire pas même par la moitié de la Chambre. Et voilà quelle est, au Palais-Bourbon, la majorité du ministère Doumergue!

Au Sénat, reconnaissons-le, où règnent M. Clemenceau et M. Combes, cette majorité a été plus nombreuse. Pressé de questions par MM. Gaudin de Villaine, de Lamarzelle, Jénouvrier, Henry

Bérenger, le président du conseil ne s'est d'ailleurs pas mis en frais pour leur répondre. Tout ce qu'on a pu tirer de lui, c'est qu'il est républicain, républicain de gauche : Etes-vous pour la loi de trois ans? — Je suis républicain. — Que pensez-vous de la réforme électorale? — Je suis républicain. — Et de la réforme fiscale? — Je suis républicain. — Le programme de Pau est-il votre programme? — Je suis républicain, républicain de gauche. Je ne connais que les républicains, je n'accepterai qu'une majorité de républicains (ce qui ne l'a pas empêché, soit dit en passant, d'accueillir le lendemain, à la Chambre, les voix de droite qui lui ont permis, contre les voix de gauche, de faire triompher le projet de relèvement des soldes d'officiers), je ne gouvernerai qu'avec les républicains. Républicain, républicain... Et M. Doumergue souriant, — M. Doumergue sourit toujours, comme la Joconde, — descendit de la tribune, tandis que, éclairé par ce flot de lumière, le Sénat adoptait bien vite un ordre du jour de MM. Combes, Clemenceau et consorts.

Toutes ses palinodies, tous ses reniements, et l'insuffisance notoire de son chef, ne rendent pas bien entendu moins détestable l'équipe ministérielle du radicalisme unifié. N'y aurait-il que la loi de trois ans, contre laquelle se sont prononcés au moins cinq ministres et à laquelle M. Doumergue lui-même ne s'est rallié qu'à la dernière minute, quand il fut constaté que le projet Herriot, qu'il avait encouragé de son suffrage, avait définitivement sombré; n'y aurait-il que la loi de trois ans, les délégués du parti, qui, le 17 octobre dernier, à Pau, adoptait à l'unanimité sauf deux voix d'inscrire « au premier rang de son programme... le retour à la loi de deux ans », ne seraient pas qualifiés pour l'appliquer. Mais il n'y a pas que la loi de trois ans. Il y a les projets de fiscalité arbitraire et inquisitoriale prônés par M. Caillaux, ses projets d'impôts de guerre sociale sur le revenu et sur le capital. Après les avoir déposés, il les laissera dormir, insinuent quelques optimistes, jusqu'au jour où il redeviendra de l'opposition : pas plus que M. Barthou, il n'est pressé de les voir aboutir. C'est possible. Mais, en attendant, ses menaces d'injustices et de vexations démagogiques alarment la France qui travaille, qui produit et qui paye; elles enrayent son développement économique. Selon le mot d'un des orateurs de cette imposante réunion de la salle Wagram où, au nombre de 4000, les représentants les plus autorisés de l'agriculture, de l'industrie et du commerce applaudirent M. Touron, exprimant d'une façon si lumineuse leurs doléances : « L'insécurité de l'avenir » pèse sur les affaires. Il y a que les intérêts moraux du pays sont en danger non moins que ses intérêts matériels. Il y a que, malgré son acceptation de la motion

de M. Groussier, qui valut de nouveau l'autre soir à ce gouvernement de gauche une majorité de droite, M. Doumergue, M. Caillaux et leurs acolytes ne soutiendront la réforme électorale que comme la corde soutient le pendu, pour l'étrangler. Il y a que, à l'instruction publique, le sectarisme de M. Viviani s'emploiera à détruire les derniers vestiges de la liberté de l'enseignement, ce qui est une manière d' « éteindre les étoiles ». Il y a que, à l'intérieur, M. Renoult, doublure de M. Combes, est embusqué, pour « faire » les élections. Il y a la situation de la France dans le monde.

Cette situation de la France dans le monde n'est, pour l'instant, guère reluisante; personne, croyons-nous, ne le conteste. Même M. Clemenceau, dans son *Homme libre*, même M. Debierre, dans le *Radical*, ont été obligés d'avouer que nous avions, depuis quelque temps, encaissé bien des échecs. En Orient, pour ne prendre que cet exemple, les autres grandissent et nous baissons. Mais pourquoi ne pas citer tout simplement M. Debierre, sénateur radical-socialiste, l'un des oracles de Pau, l'un des piliers de la parlote de la rue de Valois : « L'Allemagne, a-t-il écrit, s'implante de plus en plus dans le Levant. Elle augmente ses représentants et ses consuls; de nouveaux consulats sont créés à Erzeroum, Mossoul et Tabriz, et viennent s'ajouter à ceux de Jérusalem, Jaffa et Haïfa. A Constantinople, elle installe sa mission militaire et prend l'armée turque sous sa direction. L'empereur allemand devient le protecteur du Grand-Turc. L'alliance franco-russe, qui a autant d'intérêts communs en Anatolie et en Arménie qu'à Constantinople, n'a pas su prévenir cet envahissement de l'Allemagne dans le monde ottoman... En réalité, nous assistons à l'absorption méthodique de la Turquie par l'influence allemande. Déjà maîtresse, par le chemin de fer de Bagdad, de toute la vie économique de l'empire ottoman, depuis Scutari d'Asie jusqu'à l'Euphrate, l'Allemagne s'empare aujourd'hui de l'armée ottomane, dont elle composera les cadres à sa fantaisie. Demain, nous la verrons s'immiscer dans le domaine financier, où elle s'efforcera d'éteindre l'action de la France. Et, peu à peu, la Turquie tout entière glissera sous cette nouvelle autorité... L'Allemagne installera sa domination [en Turquie] comme l'Angleterre en Egypte. » Les acquisitions de l'Allemagne n'ont pas été les seules. Avons-nous besoin de rappeler le rôle de l'Autriche en Albanie, comment, pour Scutari, pour la côte de l'Adriatique, elle a imposé ses volontés à la Serbie et à la Triple-Entente? Faut-il montrer l'Italie se faisant concéder, en Asie-Mineure, la voie ferrée d'Adalia-Konia, substituant son drapeau au drapeau français sur trente-huit établissements catholiques du Levant, battant partout en brèche notre influence? Et

c'est précisément à l'heure où tant de problèmes pleins de délicatesse, et qui exigent du savoir, de l'expérience et de l'habileté, — comme les négociations engagées avec l'Allemagne relativement à l'Asie-Mineure, comme le règlement du sort des îles de la mer Egée, comme la délimitation de l'Albanie, etc., — sont soulevés, c'est à cette heure grave que, pour restaurer notre prestige, la direction de nos affaires étrangères est confiée à M. Doumergue! A M. Doumergue qui, interrogé sur les suites de la guerre des Balkans par la commission des affaires étrangères, a dû confesser, trouvant ce mot de la situation qui a l'air d'un mot de comédie, qu'il n'était pas en état de répondre! A M. Doumergue qui ignore tout du métier de diplomate et de ses finesses! « En matière de politique extérieure, ainsi que le note M. Briand, on n'improvise pas. » Nonobstant les certificats d'agrément qu'il est allé assez ridiculement solliciter des gouvernements russe et anglais, quelle autorité aura notre apprenti du quai d'Orsay, quand il voudra converser avec des praticiens tels que sir Edward Grey et M. Iswolsky, M. de Bethmann-Hollweg, le marquis de San-Giuliano ou le comte Berchtold? En France plus que nulle part ailleurs, les ministres des affaires étrangères devraient être presque immuables : pour assurer, à travers les crises, la continuité de leur politique, les autres grandes puissances, qui sont des monarchies, ont leurs rois ou leurs empereurs; dans notre République, la politique change avec les ministres. Raison de plus pour que le ministre soit capable. M. Doumergue ne l'est pas. Ne connaissant rien à rien, sans principes, sans traditions, il ne pourra, quelle que puisse être sa bonne volonté, que faire des écoles, et les faire au détriment de la France. — « M. X., disait Talleyrand d'un de ses successeurs, a tout ce qu'il faut pour n'être pas ministre des affaires étrangères. » C'est aussi le cas, sans aucun doute, de M. Doumergue.

Le premier acte du gouvernement d'offensive républicaine aura été d'accélérer le vote de la loi de défense ou plutôt de tracasserie scolaire. M. Viviani s'y est employé avec sa froide violence de jacobin. Malgré les vaillants efforts de M. de Gailhard-Bancel, de M. Simon, de M. Lefas, une demi-douzaine de dispositions, toutes mauvaises, toutes iniques, furent d'abord adoptées, pêle-mêle. Puis se présenta l'article 21 : « Quiconque, par violences, menaces, ou tout acte ayant entraîné ou susceptible d'entraîner un dommage matériel ou moral, aura provoqué les parents ou personnes responsables d'un enfant à empêcher cet enfant de participer aux exercices réglementaires de l'école publique où il est inscrit ou de se servir des livres régulièrement mis en usage dans cette école, sera puni d'un emprisonnement de six jours à un mois et d'une

amende de 16 à 500 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement. » Un député radical qui n'est pas sectaire, — ce phénomène existe, — M. Drelon, proposa de supprimer la prison; il demanda en sus que les parents qui confient leurs enfants à l'école privée soient assurés des mêmes garanties que ceux qui envoient les leurs à l'école officielle. Son argumentation, pleine de bon sens, fut irréfutable. Si le père de famille a le droit de choisir l'école de ses enfants, il a le droit, quelle que soit l'école préférée, de faire respecter son choix. Mais M. Dessoye riposta : déplaçant la question, feignant de croire que l'amendement Drelon, qui ne voulait que placer à l'abri des pressions les familles, — toutes les familles, sans distinctions, — tendait à protéger les établissements libres, il s'écria qu'assimiler l'école privée à l'école laïque, les mettre sur le même rang, les défendre de même, ce serait accorder à la première une situation de « faveur ». De faveur! vous avez bien lu. Comment? En quoi? M. Dessoye ne l'expliqua point. Pas plus d'ailleurs que M. Viviani qui, accouru à la rescousse, reprit son équivoque et ajouta que les écoles libres étaient suffisamment défendues par le droit commun. Le ministre termina sur ce sophisme qui fit trépigner d'aise la majorité radicale : il ne serait admissible que l'Etat protégeât l'école privée que s'il la surveillait, s'il étendait un contrôle rigoureux aux méthodes, aux livres, aux cahiers, aux leçons de son enseignement. En vain, M. Drelon, qu'appuya un socialiste révolutionnaire, M. Compère-Morel, rétorqua courageusement cette pitoyable rhétorique : la cause de l'injustice était gagnée. L'amendement Drelon fut écarté par 367 voix contre 188; l'article 21, l'article de l'amende et de la prison, — « loi d'exception », selon le jugement si exact du *Temps*, — passa à 300 voix de majorité. Ainsi, paraît-il, se sauve la République!

Si la politique intérieure ne nous a apporté que des tristesses, peu de consolations nous sont venues du dehors. La Triple-Entente continue à ne pas être heureuse en Orient.

La Russie s'étant aperçue, un peu tard, que la présence à Constantinople du général Liman von Sanders et de cinquante officiers allemands, qui y exerceront le commandement effectif du premier corps d'armée turc, non seulement rend l'Allemagne maîtresse de la capitale ottomane, mais livre à la discrétion germanique la liberté des détroits, son ambassadeur, d'accord avec ceux de France et d'Angleterre, a adressé une réclamation au grand-vizir. Mais le grand-vizir l'a pris de haut. La question, a-t-il signifié, ne regardant que la politique intérieure de la Turquie, dont l'indépendance est placée au-dessus de toutes

autres considérations, je n'ai pas à fournir d'explications. Manière polie de dire : allez vous promener. La Russie, comme de juste, n'a pas été satisfaite. Revenant à la charge, elle demanda alors que la Porte lui assurât tout au moins le *statu quo* dans les détroits et s'engageât à n'y construire aucune fortification nouvelle; que, de plus, des officiers russes fussent chargés d'organiser la gendarmerie d'Anatolie. Le grand-vizir, cette fois, se contenta de déclarer qu'il avait déjà répondu. Que sortira-t-il de cet incident? Nous ne savons. Toute mal remise qu'elle soit de ses défaites et de ses révolutions, la Russie, à qui la liberté des détroits est indispensable, pour son commerce de la mer Noire, et qui ne s'est pas résignée à ce que sa flotte soit à jamais bannie de la Méditerranée, supportera difficilement la situation qui lui est faite. Le bruit s'est répandu en conséquence qu'elle se préparerait, par représailles, à intervenir en Arménie : nous n'avons pas à faire remarquer que, si elle se réalisait, cette éventualité, qui ouvrirait la question d'Asie-Mineure, serait grosse de conséquences.

L'Angleterre sera-t-elle plus heureuse avec sa proposition relative à la frontière méridionale de l'Albanie et aux îles de la mer Egée? On sait qu'acceptant, pour l'Epire, la tracé italien, le gouvernement britannique invite en compensation l'Europe à reconnaître aux Grecs, sous certaines garanties économiques et douanières, les îles qu'ils occupent, à l'exception de Ténédos et d'Imbros. L'Italie remettrait, d'autre part, le Dodécanèse à la Turquie. Est-il besoin de dire que, contre cette façon de régler les points en litige, Athènes et Constantinople protestent également. Quant aux grandes puissances, elles se sont, suivant l'habitude, partagées. La Russie et la France ont approuvé; les autres, qui cherchent une combinaison, grâce à laquelle, tout en rendant les îles, l'Italie les garderait, — des officiers italiens y demeureraient comme instructeurs des troupes ottomanes, — les autres attendent. Et c'est ainsi que, à tout propos, la Triple-Alliance et la Triple-Entente se heurtent en Orient.

Ces heurts, jusqu'ici, il est vrai, n'ont pas amené d'accidents. On a toujours fini par s'arranger. Seulement, il faut bien le constater, quoique les circonstances aient paru souvent favorables au groupe anglo-russo-français, ces petits conflits diplomatiques, sans cesse renaissants, ont presque tous tourné à l'avantage de la Triple-Alliance, au détriment de la Triple-Entente. Que cela dût être : c'est évident. La Triple-Entente, avec ses gouvernements gênés dans leurs mouvements par des préoccupations intérieures, manquant de décision et de résolution, a trop l'air de craindre l'effet de ses démarches : à peine fait-elle un pas en avant qu'elle en fait un autre en arrière. La Triple-Alliance, au contraire,

affirmant la solidarité de plus en plus étroite de ses membres, qui ne se laissent pas, eux, distraire de leurs desseins par des discussions parlementaires ou des crises ministérielles, sait ce qu'elle veut, et elle le fait. Mais un malaise en résulte. Par ces audaces des uns, par ces timidités des autres, l'équilibre est ébranlé. Aussi, malgré l'optimisme qu'affichaient encore, ces jours-ci, M. de Bethmann-Holweg et le marquis de San-Giuliano, dans leurs exposés de la situation internationale, l'avenir reste trouble.

Au moment où la France compte dans le monde si peu d'amis vrais, c'en est un, un ami dévoué et fidèle, un ami qui avait fait ses preuves, qu'en la personne du cardinal Rampolla del Tindaro, elle vient brusquement de perdre. Ne serait-ce que pour cette raison, — n'y aurait-il pas, en outre, la place qu'il occupa dans l'histoire, et encore, disons-le, la sympathie que, à maintes reprises, il témoigna à notre recueil, — nous tiendrions à rendre un hommage à l'ancien secrétaire d'Etat de Léon XIII. Léon XIII, Rampolla : l'avenir, comme l'a écrit quelque part M. Ch. Benoist, s'il est équitable, ne séparera pas ces deux noms.

Pendant seize ans, de 1887 à 1903, Mgr Rampolla fut le ministre de Léon XIII Pendant seize ans, de toute son âme, acharné à un labeur écrasant, ne quittant les affaires que pour la prière, car ce grand diplomate était aussi un grand mystique, il fut, à tous les instants, en toutes les occasions, le collaborateur du pontife qui avait reconnu ses talents et qui appréciait ses services. Pendant seize ans, le pape de génie qui, pour diriger, pour redresser, pour modérer, pour pacifier, évoqua devant lui, doctrine et politique, toutes les questions pendantes de son siècle, s'appuya sur son dévouement sans défaillance. Leurs esprits à tous deux étaient de la même famille. Hommes de l'éternité, ils n'étaient pas à un moindre degré hommes de leur temps. Ils l'aimaient. Est-ce pour cela que leur action sur lui fut si grande? C'est un fait, en tout cas, que l'Eglise, toute prisonnière qu'elle fût au Vatican, n'avait jamais paru, depuis les âges de foi, plus vivante, plus rayonnante, plus imposante, qu'à la mort de Léon XIII. Partout, même chez les dissidents, même en Allemagne où les terribles lois de mai étaient abrogées, même en Angleterre où le catholicisme renaissait, même en Amérique où il s'épanouissait, les gouvernements et les peuples, les monarchies et les républiques se tournaient vers Rome. Seule, hélas! à ce mouvement général, la France officielle avait refusé de prendre part. Ce ne fut pas, cependant, que Léon XIII et son secrétaire d'Etat n'eussent tout tenté pour dissiper ses préjugés et

enlever tout prétexte à son hostilité! Certains mêmes, qui ont exagéré ou dénaturé le sens, pourtant si clair, des instructions pontificales [1], trouvaient que, dans leur condescendance, ils allaient trop loin. Mais ne réveillons pas ces souvenirs. Mieux vaut rappeler avec quelle persévérance, qu'aucun déboire ne rebuta, le cardinal Rampolla soutint jusqu'au bout, dans le monde, nos intérêts; de quelle manière notamment, au risque de s'aliéner l'Allemagne et l'Italie, il défendit en Orient notre protectorat catholique. Et il s'aliéna, en effet, l'Italie et l'Allemagne, et aussi l'Autriche, qui, porte-parole de la Triplice au conclave de 1903, en raison des services qu'il avait rendus à la cause française, prononça contre lui un *veto* d'exclusive. — Depuis lors, le cardinal Rampolla vivait dans la retraite la plus noble, la plus digne. Il n'en sortait que lorsque Pie X, qui prisait ses avis, faisait appel à sa connaissance des hommes et des choses. Le reste du temps, entouré de ses souvenirs, il participait aux travaux des nombreuses congrégations et commissions dont il était membre, il composait sa belle *Vie de sainte Mélanie la jeune*, il se consacrait aux exercices de piété, attendant l'heure où il irait, près de Dieu, retrouver son maître et son ami, son grand pape Léon XIII.

Bernard de Lacombe.

22 décembre 1913.

[1] « Gardienne de son droit, portait simplement l'Encyclique du 10 janvier 1890, qui régla la politique dite de Léon XIII, et pleine de respect pour le droit d'autrui, l'Eglise estime un devoir de rester indifférente quant aux diverses formes de gouvernement et aux institutions civiles des Etats chrétiens, et, entre les divers systèmes de gouvernement, elle approuve tous ceux qui respectent la religion et la discipline chrétienne des mœurs. Telle est la règle à laquelle chaque catholique doit conformer ses sentiments et ses actes. Il n'est pas douteux que, dans la sphère de la politique, il ne puisse y avoir matière à de légitimes dissentiments et que, toutes réserves faites des droits de la justice et de la vérité, on ne puisse chercher à introduire dans les faits les idées que l'on estime devoir contribuer plus efficacement que les autres au bien général. Mais *vouloir engager l'Eglise dans les querelles des partis, et prétendre se servir de son appui pour triompher plus aisément de ses adversaires, c'est abuser indiscrètement de la religion*. Au contraire, tous les partis doivent s'entendre pour entourer la religion du même respect et la garantir contre toute atteinte. De plus, dans la politique, inséparable des lois de la morale et des devoirs religieux, l'on doit toujours, et en premier chef, se préoccuper de servir le plus efficacement possible les intérêts du catholicisme. Dès qu'on les voit menacés, tout dissentiment doit cesser entre catholiques, afin que, unis dans les mêmes pensées et les mêmes conseils, ils se portent au secours de la religion, bien général et suprême auquel tout le reste doit être rapporté. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Entre les deux mondes, par GUGLIELMO FERRERO; traduit de l'italien par G. HERELLE. IV 418 pages in-16. (Plon.)

Ceci est une tentative de l'éminent historien de la *Grandeur et décadence de Rome* pour rajeunir le genre un peu désuet du dialogue philosophique. Sur un paquebot qui fait la traversée de Rio-de-Janeiro à Gênes, il s'est mis lui-même en scène, avec une élite de passagers qui représentent les tendances entre lesquelles se partage le monde moderne, et qui discutent à perte de vue le mérite respectif des deux civilisations européenne et américaine, de la richesse et de la science, etc. Remarquons seulement qu'entre tant de nuances du positivisme, du réalisme et de l'idéalisme, l'auteur n'a point fait à la conception chrétienne de l'univers l'honneur de lui donner un interprète; de plus, la race française s'incarne ici en une dame israélite, à demi divorcée d'un banquier cosmopolite. C'est dire à quel point ces jeux d'esprit un peu laborieux s'écartent de la saine vérité des choses.

Les manœuvres françaises du Sud-Ouest en 1913. — *Les opérations; la leçon des manœuvres*, par le général MAITROT. 1 broch. (Berger-Levrault.)

Au moment où tant de choses et de personnes sont discutées à propos de ces manœuvres, nos lecteurs liront avec intérêt et profit les appréciations judicieuses de notre éminent collaborateur dont ils connaissent le mérite, la droiture et la franchise.

Cinq grandes odes, suivies d'un processionnal pour saluer le siècle nouveau, par Paul CLAUDEL. 1 vol. in-12. (Nouvelle Revue française.)

Les admirateurs de l'original et profond poète auront plaisir à relire dans cette belle édition, — précédés d'arguments nouveaux qui les éclairent, — ces longs poèmes au souffle puissant, à la technique si neuve, d'une harmonie subtile et pénétrante, où une grande pensée et souvent une pensée si purement chrétienne s'expriment en un langage saisissant et s'illuminent de magnifiques images.

Lacordaire. Conférences de Notre-Dame de Paris. T I (années 1835, 1836-1843) Annotées par l'abbé A. CHAUVIN. 1 vol. in-16. (Garnier.)

Le format commode de cette nouvelle édition des œuvres du grand orateur chrétien, le soin qu'a pris M l'abbé Chauvin d'en donner un texte correct et fidèle, les notes précises dont il l'a enrichie contribueront à sa diffusion dans le grand public. Ce n'est pas ici qu'il est besoin de redire la beauté littéraire et la profondeur de ces pages toujours jeunes et plus actuelles que jamais.—L'ensemble de l'édition formera huit volumes, dont les deux premiers (comprenant une introduction générale de M. l'abbé Godet, la vie de sainte Marie-Madeleine et celle de saint Dominique) ont paru antérieurement.

Les Fantoches de la Peur (1792-1794), par Charles FOLEY. 1 vol in-12 (Bloud.)

Selon l'auteur, le grand « levier » qui fait agir conventionnels et terroristes de toute espèce, c'est la peur; elle les transforme, suivant les tempéraments, en délateurs ou en bourreaux; « ils font peur parce qu'ils ont peur ». Cette vue, que l'on fausserait d'ailleurs en la généralisant outre mesure, ne manque pas de justesse et elle donne leur unité à ces courtes études, — esquisses et silhouettes de l'époque révolutionnaire portraits de personnages connus ou obscurs, — toujours alertes, colorées, habilement écrites et très vivantes.

Epopées africaines par le colonel BARATIER. 1 vol. in-12. 7 portraits et 2 cartes. (Perrin.)

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'étude sur la colonne de Kong, publiée ici même, ces pages alertes, émouvantes et pittoresques, où voisinent un art du style, — qui s'exprime notamment en de prestigieuses descriptions de la forêt africaine, — et une simplicité d'allures, une modestie dans la vaillance, si caractéristiques du tempérament militaire français. Ils les retrouveront dans ce volume, avec d'autres essais plus courts, que recommandent les mêmes qualités. Livre bienfaisant, qui émeut, qui charme et qui « tonifie ».

Tout ce qui concerne la Rédaction de la Revue doit être adressé à M. Edouard TROGAN, Directeur du *Correspondant*, 31, rue Saint-Guillaume, à Paris, VIIe.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT CINQUANTE-TROISIÈME

(DEUX CENT DIX-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE)

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME DEUX CENT CINQUANTE-TROISIÈME

TABLE

DU TOME DEUX CENT DIX-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT CINQUANTE-TROISIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1913.

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1913.

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1913.

4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1913.

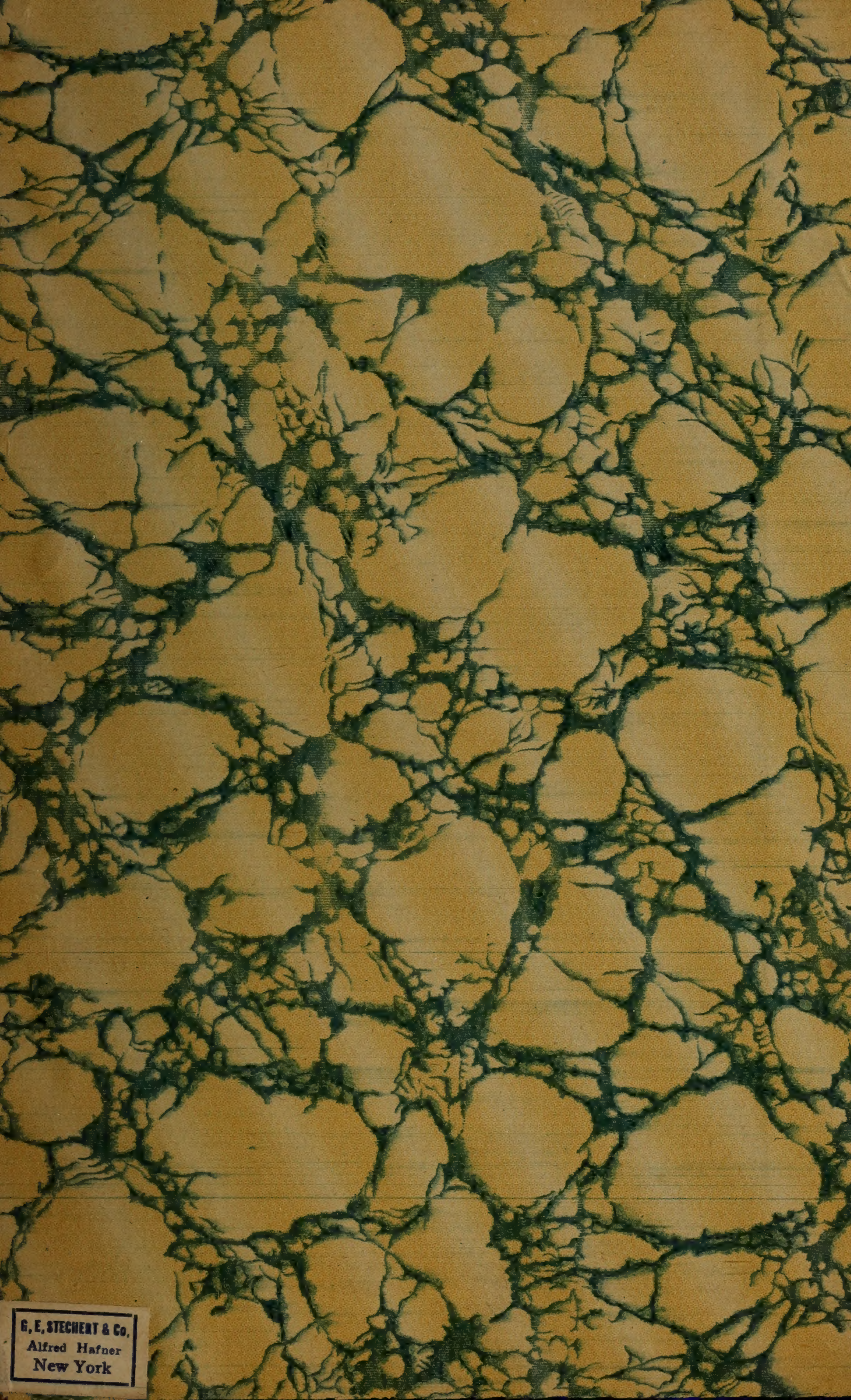
5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1913.

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1913.

L'un des Gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.




G. E. STECHERT & Co.
Alfred Hafner
New York

